


VILLE DE  GENÈVE
BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE
Don de l'auteur (1907)

06 447

OPINIONS DE LA PRESSE

SUR L'OUVRAGE DE

C.-M. BRIQUET — Les Filigranes

Dictionnaire historique des marques du papier

GENÈVE 1907.

Tagblatt, Bern, 5. April 1905 et 8. Juni 1907.

« Welches ist nun der Zweck dieser Riesenarbeit? Was ein Wasserzeichen ist, dürfte wohl jedermann wissen, der in die Lage kommt, Briefpapier zu kaufen. Es ist eine Marke, die in erster Linie die Herkunft des Papiers angibt. Allein nicht bloss der Ursprung, sondern auch das Alter des Papiers lässt sich mit Hilfe des Wasserzeichens annähernd bestimmen.

Hier ist nun das Hauptverdienst der Forschungen und Zusammenstellungen Herrn Briquets, dessen unermüdliche Tätigkeit es gelang, die ungeheure Zahl von Wasserzeichen zu sammeln, nach ihrem örtlichen und zeitlichen Auftreten zu gruppieren, um so ein Quellen und Nachschlagwerk zu liefern, das nicht bloss Bibliothekaren, Archivaren, Historikern und Archäologen, sondern allen denjenigen, die sich für das Papier und seine Geschichte interessieren, höchst willkommen sein wird.

Wie oft hätte der Forscher gerne Näheres über ein Wasserzeichen gewusst, um z. B. ein undatiertes Aktenstück oder einen alten Druck nach Alter der Herkunft zu bestimmen: allein aus Mangel an Vergleichungs- und Prüfungsmaterial, uuterliess er es.

Briquet hat die Geschichtsforschung um eine neue Hilfswissenschaft bereichert: die Wasserzeichenkunde; sie harret nur noch eines fremden, wissenschaftlich klingenden Namens. Wenn der Meister am Schlusse seines Vorwortes von den Unvollkommenheiten, die seiner Arbeit anhaften, spricht, so hat uns das gar nicht abgeschreckt. Die Bahn ist gebrochen: der Weg mag da und dort noch etwas holperig und mühsam sein; aber es ist ein Weg, und der ist der unverdrossenen Pionierarbeit Briquets zu verdanken.

Dr. Ad. FLURI.

Le Petit Troyen, 9 juin 1907.

Cet important ouvrage, qui reproduit à peu près tous les filigranes employés par les fabricants de papier, en Europe, pendant le moyen âge, et dont nous avons annoncé la mise en chantier il y a quelques années, vient d'être terminé.

C'est là un labeur considérable, une belle réunion de dessins. Mais ce qui en fait surtout la valeur, c'est l'aide qu'en retireront les historiens pour déterminer la date, la provenance, le lieu d'origine des anciens actes sur papier qui sont privés de ces indications, pour dévoiler les pièces apocryphes, antidatées, postdatées, etc.

Bien des points d'histoire vont être éclairés, des erreurs rectifiées, des fraudes dévoilées; ce livre sera un guide précieux pour la critique et pour l'érudition.

L. M(ORIN).

Journal de Genève, 26 juin 1907.

Quel service est susceptible de rendre une telle entreprise pour légitimer un pareil effort? C'est ce que nous explique l'*Avant-propos* de l'immense ouvrage qui vient de paraître sous la forme d'un *Dictionnaire des Filigranes*. Y aurait-il là seulement l'hommage rendu à une importante branche d'industrie, celle du Livre, par le représentant d'une famille qui s'est exercée « pendant sept générations successives? » Ce serait déjà très louable, mais il y avait d'autres mobiles à cette entreprise.

Il ne s'agissait pas seulement d'un recueil de filigranes, œuvre de pure patience, d'une utilité pratique douteuse ou n'intéressant que quelques rares spécialistes. Le but que M. Briquet s'est proposé était avant tout de fournir un instrument de contrôle et de critique aux historiens, à ceux qui s'occupent de dessins et de gravurés, instrument qui a fait jusqu'ici défaut.

Ce nouvel Augustin Thierry a, hélas! compromis gravement sa vue à cet effort surhumain, mais il a élevé ce que l'on appellera sans exagération un véritable monument d'information exacte et nouvelle sur une page des plus glorieuses de notre vie intellectuelle.

W(UARIN).

Wochenblatt für Papierfabrikation Nr. 27. Biberach. 6. Juli 1907.

Man darf ja nicht glauben, dass sich der Verfasser ausschliesslich darauf beschränkt hat, das gesamte Wasserzeichen bezugnehmende Material zu sammeln, im Gegenteil, das Buch enthält eine reiche Fülle von Mitteilungen für die verschiedensten Zweige der Papiergeschichte und es wird geraume Zeit dauern, bis dieses erschöpft sein wird.

F. BARTSCH in Wien.

Le Siècle typographique, n° 136, Paris, Juin-Juillet 1907.

Cet important ouvrage constitue un recueil indispensable à tous ceux qui s'occupent de manuscrits, d'impressions, d'estampes et d'autographes de l'époque embrassée.

Les curieux puiseront dans ce beau livre des détails intéressants sur la vie intime et les anciens usages de la corporation des papetiers, sur les rapports entre patrons et ouvriers, etc., etc.

L. M.

Anzeiger für Schweizerische Geschichte, Nr. 3, 1. August 1907.

Bis jetzt ist bei der Beschreibung und Prüfung von Handschriften den Wasserzeichen viel zu wenig Beachtung geschenkt worden, und wenn ein ungerades Mal ihrer gedacht worden ist, so geschah dieses meist in einer Weise, die das Lächeln des Kenners hervorrufen musste. Was soll man z. B. mit der blossen Bezeichnung Ochsenkopfpapier anfangen, wenn man weiss, dass dieses Wasserzeichen während mehrerer Jahrhunderte in unzähligen Variationen — (Briquet gibt mehr als 1300 Zeichnungen dieser Marke — im Gebrauch war?) Es ist Briquets grosses Verdienst, es dem Historiker möglich gemacht zu haben, die Wasserzeichen einzuordnen, um sich in Bezug auf ihr örtliches und namentlich ihr zeitliches Vorkommen näher zu bestimmen. Er hat die Geschichtsforschung um eine neue Hilfswissenschaft bereichert: die *Wasserzeichenkunde*.

Möchte Briquets Werk, das hoffentlich bald in jedem grösseren Archiv und in jeder Bibliothek mit Arbeitsraum zu finden sein wird, zu weiteren Untersuchungen fleissig benutzt werden! An Problemen fehlt es nicht, und Ueberraschungen kann es noch viele geben.

Ad. FLURI, Muri bei Bern.

Bibliographe Moderne, Paris, septembre 1907, page 294-296.

M. Briquet a constitué un inappréciable recueil de 16,112 fac-similés, classés avec méthode, reproduits avec soin, et dans le format même de l'original, expliqués et commentés par un texte toujours emprunté à des sources originales!...

Cà et là, M. Briquet a corrigé ou expliqué ses devanciers.

L'ouvrage, imprimé avec beaucoup de soin et d'exactitude malgré le triste état des yeux de l'auteur qui n'a pu « voir » l'achèvement de sa magnifique publication, se recommande par trop de qualités pour qu'il soit nécessaire d'insister davantage sur sa valeur et utilité. Les index des noms de papeteries et papetiers, que l'on pourra parcourir sous peine, permettront de se rendre compte à premier aspect de l'ensemble des résultats acquis, et de la variété des recherches. Mais un examen moins superficiel sera indispensable pour admirer l'effort considérable qu'il a fallu s'imposer pour mener à bonne fin une semblable entreprise.

H. S(RAIN) à Paris.

Semaine Littéraire, Genève, 12 octobre 1907.

De nos jours le filigrane n'est plus guère qu'une réclame, une fantaisie du fabricant: il est tombé en désuétude. Jadis, il était quasi obligatoire; c'était une marque de fabrique individuelle, un signe de provenance très précis. Supposez dressé un registre exact des marques employées par les papetiers: la science aura conquis un instrument d'investigation ou de contrôle des plus utiles.

Jusqu'ici la grandeur de l'entreprise avait effrayé les chercheurs et les érudits. M. Briquet en est venu à bout au prix d'un labeur de vingt-cinq ans et d'explorations prolongées et assidues dans les bibliothèques et les archives de l'Europe.

Dès lors, a-t-on une pièce non datée ou douteuse mais munie d'un filigrane, il suffit de se rapporter au Dictionnaire pour en établir l'âge et l'origine avec une approximation très grande ou une certitude parfaite. La preuve vient d'en être faite tout récemment par M. Ad. Fluri. Grâce aux filigranes et par voie de comparaison, ce savant a montré, de décisive façon, quelle est la plus ancienne copie de la Chronique de Justinger, ce que les archivistes-paléographes n'avaient pu déterminer à coup sûr par les moyens ordinaires.

M. Briquet a donc doté la critique historique d'une science auxiliaire toute nouvelle, d'un instrument précieux qui permettra de résoudre bien des difficultés et des problèmes pendants. Les faussaires devront se tenir sur leurs gardes, car on pourra mieux démasquer leurs supercheries. Ce vaste répertoire deviendra indispensable dans les dépôts d'archives, dans les grandes bibliothèques, dans les séminaires d'universités.

(Signé : Henri MERCIER).

Allgemeine Zeitung, München, 29. October 1907.

Nur wenige wissenschaftliche Werke können mit diesem verglichen werden : es ist das Produkt des 25jährigen, fleissigen mühevollen und sorgfältigen Arbeit eines Forschers, der dieser Aufgabe einen grossen Teil seines Lebens gewidmet hat. Alles was bisher über die Wasserzeichen des Papiers veröffentlicht wurde, kann wohl jetzt, nach dem Erscheinen dieses umfangreichen, gründlichen und sein Thema erschöpfenden Werks als entbehrlich bezeichnet werden.

Sich an eine so diffizile und schwer zu bewältigende Aufgabe zu wagen, war ein Unternehmen, das man fast unüberwindlich nennen könnte, und es ist bewundernswert, dass es so glänzend durchgeführt werden konnte.

Der Verfasser erklärt im Vorwort und in einer höchst interessanten und belehrenden Einleitung die Art und Weise, wie es ihm im Laufe einer langen Reihe von Jahren endlich gelang, alle die zahlreichen Schrift- und Druckwerke zu sortieren, zu inventarisieren und zu klassifizieren, um schliesslich den erhofften und erstrebten Nutzen daraus zu ziehen.

Jeder, der ein mit einer Wassermarke versehenes altes Schriftstück oder ein Erzeugnis der Druckerpresse aus vergangener Zeit vor sich hat, jetzt nur in Briquets Dictionnaire nachzuschlagen braucht, um mit annähernder Gewissheit oder doch mit grösster Wahrscheinlichkeit das Alter und die Herkunft dieses Papiers festzustellen.

Es muss daher anerkannt werden, dass Herr Briquet durch seine Arbeit, die viele Schwierigkeiten und Probleme löst, die historische Kritik wesentlich bereichert hat. Sein umfangreiches Repertorium wird jetzt für alle Archive und grosse Bibliotheken, für Universitäten und Sammler alter Kupferstiche, Manuskripte und Autographen unentbehrlich sein.

Auch die Papierfabrikanten finden hier vieles, was sich auf die Urgeschichte ihres Gewerbes bezieht ; denn jeder von ihnen Vorgängern hatte sein Wasserzeichen und jedes Blatt Papier trug die Marke seines Ursprungs.

Otto HAHNE.

Revue Archéologique, 4^{me} série, page 191, Juillet-Août 1907.

Travail colossal, œuvre d'abnégation et de patience infinie, que les « deux cents Bibliothèques sûres » ne négligeront pas d'acquérir. Il est inutile d'apprendre aux lecteurs de la *Revue*, l'intérêt d'un recueil de ces marques, qui assurent à la science des livres et des manuscrits un instrument d'investigation souvent irrécusable.

Je ne connais pas l'auteur ; j'ignorais hier encore son existence ; mais il comptera désormais parmi ceux dont ont parlé avec révérence, parce qu'il a su modestement dans un petit domaine, *bien à lui*, comme le Jardin de Candido *vitam independere vero*.

S(alomon) R(EINACH) à Paris.

The Nation, New-York, 14 November 1907.

The book now before us is an outcome of this genuine fondness for all matters connected with books. It deals with an almost completely unexplored field of knowledge, filigranes or watermarks. They are made by a copper wire shaped in some determined fashion and pressed on the moist paper pulp.

Indeed the filigranes explain some of the mysterious names by which stationers still call certain papers : Crown, foolscap, elephant, post (postmanhorn) ; or in France, papier petit Jesus, gros vilain, pigeonne, petit larron, demoiselle, etc.

If any one feels that a study of filigranes can be nothing more than an innocent mania like collecting spoons, he need only read the interesting Introduction to see how wonderfully helpful this work can be. A more accurate, and, whenever available more rapid means of investigation, historians, archaeologists, and students of mediaeval literature have never known. Thus Briquet's Dictionnaire will be indispensable in all libraries, in museums and archives containing documents previous to the seventeenth century.

Wochenblatt für Papierfabrikation, Biberach in Württemberg, 30. November 1907.

Dieses im Wochenblatt mehrfach besprochene Werk über die Wasserzeichen der alten Handpapiere ist eine Fundgrube für geschichtliche Begebenheiten in der Papiermacherei alter Zeit ; sie gibt auch viele Aufschlüsse über den Beginn und die Bedeutung alter Papiermühlen und zerstört manche auf Lokalpatriotismus oder auf irrtümlicher Beobachtung beruhende Schlüsse früherer Forscher.

E. KIRCHNER in Chemnitz.

Jahrbuch der Gesellschaft für Lothringische Geschichte und Altertumskunde, Band XIX, Metz 1907.

Mit einem Gefühle stauender Bewunderung durchblättert man die vier starken Bände, in denen der Verfasser 16,112 Abbildungen von Wasserzeichen in übersichtlicher Ordnung gesammelt hat. Seit 1878 hat er in 235 Archiven und Bibliotheken der europäischen Kulturländer des Mittelalters und wenn er auch manchen treuen Helfer, bei der fast die Kräfte übersteigender Arbeit gefunden hat, sie ist so recht das Werk seines Lebens, das ihn nicht nur unendliche Mühe und Zeit, sondern auch das Augenlicht gekostet hat, wie aus einem ganz bescheidenen Nebensatz des Vorwortes zu entnehmen ist.

Worin besteht nun der eigentliche Wert dieser Publikation ? die nähere Kenntnis, die wir über die Papierindustrie und den Papierhandel gewinnen, würde den enormen Aufwand an Zeit und Arbeit ebensowenig rechtfertigen, wie der immerhin nicht unbeträchtliche Gewinn, den der Kultur- und Kunsthistoriker aus diesen Abbildungen entnehmen kann.

Ihre glänzende Rechtfertigung findet die Publikation vielmehr in der Tatsache, dass uns nunmehr ein vorzügliches Hilfsmittel zu Gebote steht um schriftliche Aufzeichnungen auf Papier, bis zum Jahre 1600 genauer zu datieren. Eine weit grössere Möglichkeit der kritischen Sichtung und Verwertung der auf Papier geschriebenen Dokumente bis zum Jahre 1600 als bisher geschaffen zu haben — das ist das grosse und bleibende Verdienst dieses Werkes, das um so mehr imponiert, als seine ganze Arbeitslast fast ausschliesslich auf den Schultern eines Mannes ruht hat.

Fritz RÖRIG.

Zentralblatt für Bibliothekswesen, Leipzig, Januar-Februar 1908.

An Sorgfalt der Arbeit und an Reichtum des Stoffes lässt Briquets Werk alle Veröffentlichungen, die seither diesem Gegenstand gewidmet worden sind, weit hinter sich. Manche Forscher waren geneigt, den Nutzen der Untersuchung der Wasserzeichen überhaupt in Abrede zu stellen. Diese Ansicht wird sich nun nach dem Erscheinen von Briquets grossartigem Werk, wohl nicht mehr aufrecht erhalten lassen ; man muss sich nur zunächst einmal darüber klar werden, was man von der Wasserzeichenforschung billigerweise überhaupt verlangen darf.

Weit wichtiger aber ist der Nutzen, den die Wasserzeichen für die Bestimmung des Alters undatierten Handschriften und Drucke gewähren können. Eine Schöpfform mit ihren dünnen Drähten, ist ein zerbrechliches Werkzeug, das nach einem von Briquet angeführten Urtheil eines erfahrenen Fabrikanten selbst bei sehr vorsichtiger Handhabung kaum länger als zwei Jahre benutzt werden kann. Mir scheint der Gewinn, den Briquets Werk durch die Ermöglichung einer annähernden zeitlichen Bestimmung undatierten Handschriften-Drucke bietet, gross genug, um alle Forscher, die sich mit der gleichen Frage zu beschäftigen haben, zum lebhaftesten Dank für seine wundervolle Leistung, die nur durch Jahrzehnte lange, sorgfältige und entsagungsvolle Arbeit zu Stande zu bringen war, zu veranlassen. Er hat damit ein Hilfsmittel geschaffen, das niemand, der auf diesem Gebiet arbeitet, wird entbehren können.

Adolf SCHMIDT in Darmstadt.

Public Ledger, Philadelphia, 11 January 1908.

A very entertaining book, it is very useful, too. It will especially assist scholars in ascertaining dates of documents with more precision and more rapidly than through the scientific methods now at our command (historical criticism and philology). The material is arranged in the form of a dictionary, and thus every filigrane, with its special history and the needed information, is easily found. All the student has to do is to hold the leaves of the book or the document he is examining against the light, ascertain whether the filigrane is a bell, or an ox, or a bower, or some arm, or an angel, or a chimera, or a Virgin Mary, or a foolscap: then open his dictionary and find out at what exact period the mark was used. That the method works admirably has already been demonstrated by facts, and the collection of Mr. Briquet leaves miles behind any attempt that ever was made in this domain.

It will be agreeable, therefore, to all booklovers to hear of a work absolutely unique of its kind which has just been published in Geneva (Switzerland) and the title of which has been given above.

Filigranes — often called water marks in English — are the trademarks imprinted on the paper by manufacturers. They are made by a copper wire shaped in such or such form and pressed on the moist pulp, and can be seen by holding the sheets against the light.

Now these filigranes were cultivated in the Middle Ages as an art by itself, as would appear in judging from the curious work of Mr. Briquet. To most of us it will be both a revelation, as offering an entirely new source of artistic enjoyment, and a surprise that people should be willing to devote so much care to such things which hardly anybody — except it may be occasionally for business purposes — would ever take the trouble of looking at.

In brief, an excellent book which booklovers will like to own for its curious revelations as to the art of bookmaking and scholars for the valuable services, which it is destined to render to science.

Albert Schinz, Brinmawr Colledge.

The Library Journal, New-York, January 1908.

The chief usefulness of this work, consists in its enabling the searcher after information to ascertain almost instantly the date of a document belonging to the period covered by the author's investigations. It is well known how often scholars are baffled and unable to decide even with the most perfected methods of linguistics and philosophical criticism the exact time when some book or critical document was printed or written. As Mr. Briquet's dictionnaire tells us in regard to each « filigrane » when it was used, where, by whom, etc., the scholar, in case of doubt, need only hold his document against the light, look at the watermark and then open his dictionnaire which will give the information wanted. Mr. Briquet's work will also be useful in many other ways. It will for example assist considerably in convicting forgers of old documents.

Then collectors of autographs will find it profitable to consult the work; finally the work not only recommends itself for its practical value to scholars, but it is also extremely entertaining to the general reader.

A. SCHINZ.

Neue Zürcher Zeitung, 21. Februar 1908.

Die Wissenschaft ist vor einiger Zeit durch ein Hilfsmittel bereichert worden, mit dem es möglich ist, Herkunft und Alter einer Menge von Dokumenten zu bestimmen, deren Ursprung und Echtheit bisher nicht mit Sicherheit nachgewiesen werden konnten. Dieses Werk bildete seit langem ein Desideratum der Altertumsforscher und Bücherfreunde. Schon oft war darauf hingewiesen worden, wie ein solches beschaffen sein müsste, allein angesichts der ungeheuren Arbeit, die nötig war, um das in allen Ländern zerstreute Material zu sammeln und zu bearbeiten, hatte sich niemand an die Aufgabe gewagt. Ihre Lösung erforderte ein aussergewöhnliches Interesse an der Erforschung des betreffenden Gebietes, verbunden mit eiserner Geduld und Ausdauer. Herr *Moise Briquet in Genf* hat die Arbeit unternommen und zu gutem Ende geführt.

H. M(EYER).

Gazette de Lausanne, 30 mars 1908.

Le livre de M. Briquet est un monument, et quels services indispensables il rendra, il a déjà rendus à toutes sortes de disciplines; il faut, pour d'en rendre compte, suivre depuis une vingtaine d'années l'approbation que ne lui ont pas ménagée les revues principales. . . Il est en quelque sorte une découverte. M. Moise Briquet n'avait pour lui faciliter la tâche nul travail antérieur conséquent; la route qu'il a ouverte n'était pas même jalonnée. Il a dû créer de toutes pièces, il a en quelque sorte inauguré une science.

De pareils labeurs portent leur récompense en eux-mêmes par l'élément de certitude qu'ils impartissent; celui qui les a accomplis est sûr de n'avoir pas vécu en vain.

Unity, Chicago, 27 February 1908.

Mr. Briquet was not the first to give some attention to the subject (Watermarks) but no other has had the patience and perseverance to pursue it with such thoroughness and devotion.

In an extended introduction, Mr. Briquet explains the methods adopted for classifying and sifting this great mass of material. His scrupulously exact facsimiles have been grouped in a clear and practical manner, which with the accompanying data as to subject date and source, makes it possible for any one having an undated, or doubtful book print or document of any sort, bearing a watermark, to go this Dictionary and determine if not with absolute accuracy at least with a close approximation thereto what is its age and origin.

It is evident, then, that Mr. Briquet has supplied historical criticism with a new and most valuable means of solving many problems and one that will make the forging of it literary, historical and artistic documents much more difficult.

M. E. H.

The Bookman, New-York, April 1908.

The field of researches picked out by the author, was almost unexplored and therefore, in our age of encyclopedias, the book gives the reader the rare and delightful privilege of coming into contact with something really new at last to most of us and offering a new range of sensations. It would be an injustice to the author, to convey the impression that his book can interest only booklovers of the contemplative kind, in fact it is just the other way. « Les filigranes » is meant to be, and is going to be, first of all a useful work a first-class tool for scientific purposes. Long ago scholars wanted such a study to be made, but the most interested recoiled before the magnitude of the task. Useful it will be the first for ascertaining dates of manuscripts, or prints of the middle ages. Often the greatest scholars cannot, by historical methods and philological criticism, determine with sufficient accuracy the age of a document. A well informed work on filigranes, as the one on hand, may assist the student in a wonderful manner.

The papermark being known to have been used between such and such dates, a very vexing problem may be solved by a mere glance at the Dictionnaire. And last but not least this work will practically put off a very lucrative although very objectionable business, the forgers of old documents. Thus this work of Mr. Briquet hailed all over Europe as a monument of patient and exact erudition, and yet which has nothing of the dryness often found in scholarly books, will no doubt find recognition on this side of the ocean as well as where bibliophiles are becoming more numerous every day.

A. SCHINZ.

The Athenaeum, London, 23 May 1908.

This great work, which has occupied twenty-five years of preparation, and has unhappily cost its author the use of his eyesight, constitutes an astonishing mine of information. As a book of reference it will supersede all the works of preceding authorities.

The motives which impelled makers for many centuries, and in common throughout Europe, to employ religious emblems as their trade-marks, have as yet not been satisfactorily explained. In his « Principia Typographica » S. L. Sotheby conjectured that watermarks were dictated by the nature of the books in which they are found.

The investigations of Mr. Briquet do not endorse these curious conclusions, although Sotheby was undoubtedly correct in his belief that ancient papermarks carried meanings other than their obvious trade purpose. Mr. Briquet briefly discusses, but does not attempt to solve, « les nombreux problèmes que soulèvent la signification et l'emploi des filigranes. » His great work will gain in appreciation as the value of watermarks becomes gradually more realized.

Harold BAYLEY à Londres.

Archivio Storico Italiano, Firenze, tomo XLII, 1908.

Sin dal 1776, bibliografi e studiosi vari avevano discorso dei segni delle antiche cartiere e ne avevano raccolti parecchi; ma le loro collezioni non erano coordinate, nè altro affermavano, se non che anche colle filigrane potevasi determinare la data di un pezzo di carta e magari del documento che vi fosse scritto. Per dettare delle regole più precise occorreva raccogliere un numero grandissimo di tali segni, ch'essi per la specialità dei loro studi e la limitazione delle loro indagini non potevano sperare di mettere insieme. Cosicché sinora le filigrane, se poterono essere considerate come uno degli elementi de' quali può servirsi la critica storica, non furono quasi adoperate se non come curiosità. Ma in questi ultimi anni le ricerche di parecchi eruditi, fra i quali il Likhatscheff et lo stesso Briquet, fecero fare un notevole progresso alla questione, che oggi, mercè del venerando autore, possiamo dire, se non risolta, certo molto avanzata.

In tal modo procedendo, egli ha costituito un dizionario d'un'utilità grandissima, unico nel suo genere, che rimarrà nella bibliografia e nella storia delle discipline ausiliari come monumento di valore indiscutibile dell'uomo, che da solo ebbe il coraggio e la tenacia d'inalzarlo, a pro degli studi. — Napoli.

E. CASANOVA di Napoli.

Zentralblatt für Bibliothekswesen, Leipzig, Juni 1908.

En 1907, la littérature paléographique s'est enrichie de l'œuvre monumentale de M. C.-M. Briquet sur les filigranes du papier. Ces albums sont le fruit d'un travail incessant de trente ans, travail qui a coûté la vue à l'auteur. L'avenir rendra justice à l'importance de ce livre, et nous nous croyons en droit de prédire la victoire à l'infatigable travailleur.

M. C.-M. Briquet avait déjà publié plusieurs brochures sur les filigranes qui ont soulevé bien des critiques. La plupart des érudits de profession ne lui ont témoigné qu'une attention pleine de circonspection et de doutes. Fait singulier! Les marques de papier furent étudiées plutôt par les amateurs, les collectionneurs, et les bibliophiles des incunables. C'est justement dans ce domaine, où il s'agit d'une détermination d'un maximum de 10 ans, qu'on voudrait obtenir des filigranes les indications les plus délicates. Les indications des marques de papier sont bien plus facilement applicables aux documents manuscrits. L'étude des filigranes n'a pas obtenu l'attention à laquelle elle a droit, parmi les diplomatistes et paléographes qui insistent, parfois, sur le fait, que bon nombre de marques se rencontrent durant plusieurs siècles successifs, ce qui leur ôte, selon eux, toute valeur chronologique. Ces savants semblent oublier que la science de la paléographie est fondée uniquement sur l'étude des changements consécutifs des contours des lettres de l'alphabet, lettres employées pendant des centaines d'années.

Dans les manuels de paléographie et de diplomatique, nous ne rencontrons pas de chapitre consacré à l'étude et à la valeur des marques du papier, et ce n'est que tout récemment que les jeunes archivistes ont commencé à examiner avec attention les mystérieux hiéroglyphes tracés dans le papier.

L'importance de la dernière publication de M. Briquet consiste précisément dans l'essai de vulgarisation de la science des filigranes; ces vastes albums contiennent un choix de signes, tous différents, collectionnés en partie, par M. Briquet lui-même, en partie reproduits d'après les différents recueils déjà publiés.

M. Briquet a fait tout ce qui était en son pouvoir pour nous offrir le plus parfait dictionnaire des marques du papier. Mais n'oublions pas qu'avant de profiter utilement d'un dictionnaire, il est indispensable d'apprendre la grammaire d'une langue. La langue hiéroglyphique des filigranes est bien plus importante que l'on ne le suppose, mais sa connaissance exige beaucoup de temps et de labeur.

Nicolas LIKHATCHEFF à St-Petersbourg.

Il Libro e la Stampa, Milano, Marzo-Giugno 1908.

Il Briquet colle ricerche intorno alla fabbricazione della carta e soprattutto delle filigrane si è fatta da lunghi anni una specialità e vi ha naturalmente conseguito una competenza ed un'autorità da tutti riconosciute.

Riunendo difatti sotto una classificazione comoda, facilmente consultabile tutte le filigrane anteriori al milleseicento, il Briquet ha non soltanto offerto agli studiosi un strumento prezioso di indagini e di controllo per chiarire l'età, la patria, l'origine, l'autenticità di una moltitudine di monumenti oggi incerti e dubbi.

Difatti, gli antiquari e gli archeologi troveranno in questa enorme massa di disegni, utili indicazioni sopra la forma degli utensili, degli arnesi, delle armi, nei secoli XIV, XV et XVI; gli artisti et gli artefici dei motivi e degli esemplari di decorazione e di stillizzazione, gli storici dei documenti copiosi su una delle industrie che più contribuiscono allo sviluppo della civiltà e della cultura generale nell'Occidente cristiano.

I. da V.

Nuovo Archivio Veneto, vol. XVI, parte 2ª, Venezia, Novembre 1908.

L'argomento della *Storia della carta* è uno dei più interessanti non solo per le scienze paleografiche, ma anche per la storia generale della cultura, segnatamente nel Medio Evo.

E ricordiamo l'apparizione, nello stesso anno, di quel suo minuscolo scritto: *La légende paléographique du papier de coton*, che gettò il primo allarme fra i cultori delle scienze paleografiche, sostenendo, fin d'allora, quasi con felice divinazione, esser falsa l'attribuzione di « carta di cotone ».

Erano non molti gli esemplari che allora il Briquet aveva raccolti da varie parti d'Europa e fatti analizzare al microscopio, e furon molti gl'increduli. Anzi qualche italiano, che aveva accolto quel primo opuscolo quasi con sarcasmo, dovette poi, non molto dopo, riconoscerne la giusta ragione quando il verbo atteso dai venerati tedeschi confermò l'affermazione del Briquet.

I lunghi studi del Briquet, e le sue dotte peregrinazioni negli Archivi d'Europa, avevano principalmente di mira la riproduzione delle *filigrane*, o marche ad acqua, delle carte.

L'opera dell'illustre Briquet si distingue in due parti: l'una contenente la storia e l'illustrazione delle marche o *filigrane*, l'altra riproducente le figure delle *filigrane* stesse.

La parte storica è un vero tesoro di notizie, raccolte, non con grettezza materiale, ma con continuo acume critico e colla competenza singolare di chi ha speso gran parte della sua vita.

L'opera sua, veramente completa, non è soltanto una di quelle che soddisfanno un desiderio di innumerevoli studiosi, e colmano una lacuna in una parte dello scibile più meritevole e necessario ad essere illustrato.

Anzi noi crediamo che, dopo i viaggi e gli studi così diligenti, fatti dall'illustre Briquet in tutte le regioni che potevano offrirgli materiali, non sarà facile neppure aggiungere appendici al lavoro, magistrale e fondamentale, a cui attingeranno largamente la scienza e la critica paleografica e quanti dovranno formar giudizi sopra stampe o su manoscritti del medio evo.

Venezia, 21 novembre 1908.

Prof. Carlo MALAGOLA di Venezia.

Archivio Storico Siciliano, n° 5, tomo 33, Palermo, 1909.

L'opera, della quale mi è grato dare particolare notizia in questo periodico, è degna di alta considerazione per il nome assai chiaro dell'autore e per i vantaggi rilevanti, che apporterà agli studi paleografici e diplomatici.

L'A. dopo molti anni di pazienti indagini ha potuto ora terminare e dare in luce questo grande Dizionario delle filigrane d'Europa, distribuito con ordine veramente ammirevole, nonostante le gravi difficoltà e varietà dell'argomento.

Da quanto ho sinora esposto si rileva agevolmente il pregio della nuova opera del chiar. A., la quale sorpassa per mole le altre anteriori, e contiene dovizia di nuove notizie e di minuziose ricerche ed esperimenti. Noi dobbiamo altresì esser grati all'A. per i molti ricordi delle filigrane usate in Sicilia, che riescono interessanti per gli studi concernenti le vicende del commercio della carta e l'autenticità dei documenti dell'isola.

Giuseppe LA MANTIA di Palermo.

GE Biblioth. pub. et univ.



1061508178

011
25

28 447

bon et meilleur
mai 1907

C. M. BRIQUET

LES FILIGRANES

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES

MARQUES DU PAPIER

DÈS LEUR APPARITION VERS 1282 JUSQU'EN 1600

AVEC 39 FIGURES DANS LE TEXTE ET 16,112 FAC-SIMILÉS DE FILIGRANES

TOME PREMIER

A — Ch

Pages I à 234. — N° 1 à 3646.



PARIS
ALPHONSE PICARD & FILS, 82, rue Bonaparte.

LONDRES
B. QUARITCH, 15, Piccadilly.

LEIPZIG
KARL W. HIERSEMANN, 3, Königsstrasse.

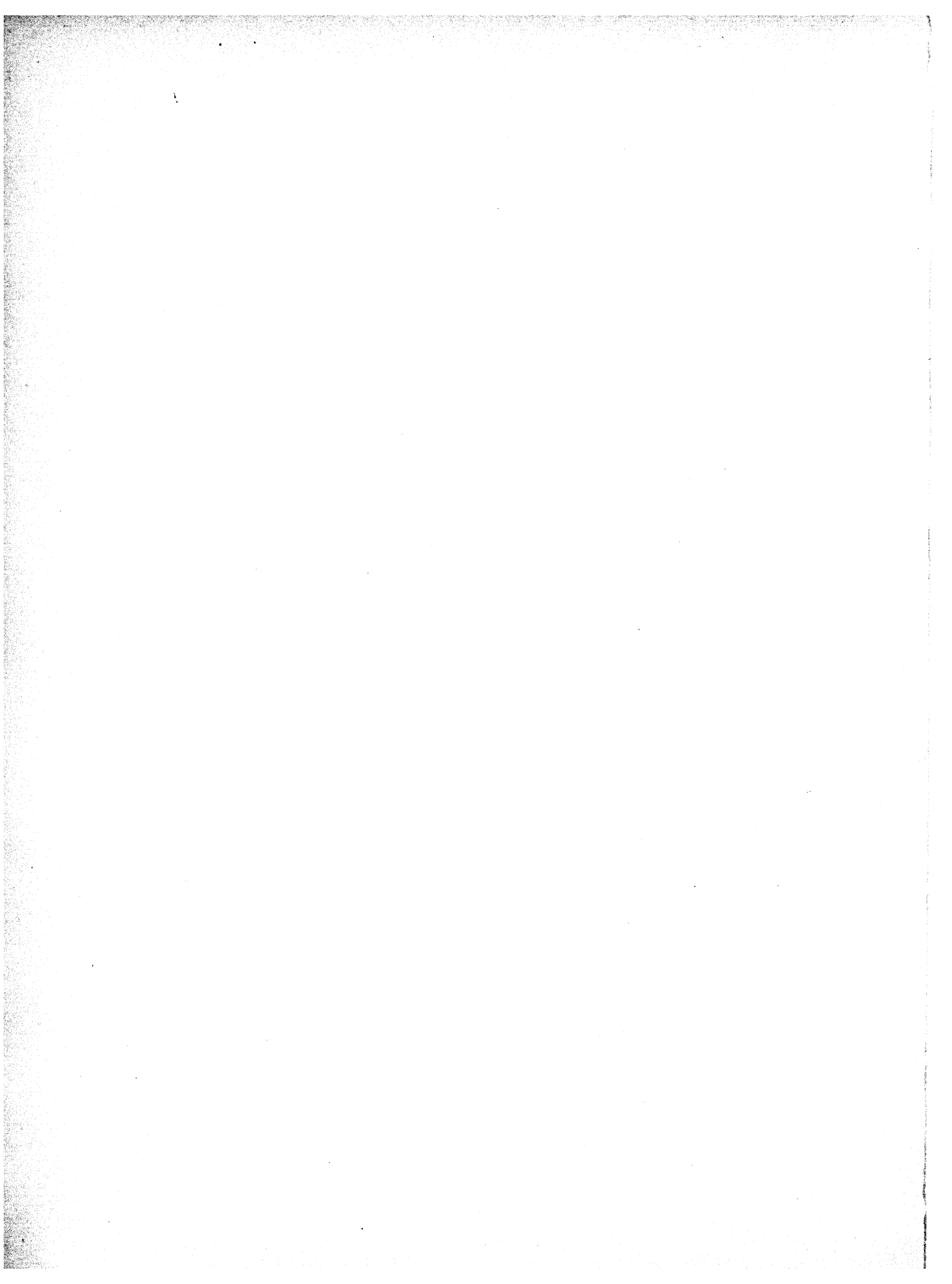
AMSTERDAM
FEIKEMA, CAARELSEN & C°, N. Z. Voorburgwal, 64.

ROME
FRATELLI BOCCA, Corso.

MADRID
José RUIZ, Plaza de S^{ta} Ana, 13.

GENÈVE : A. JULLIEN, 32, Bourg-de-Four.

1907



à la Bibliothèque de Genève
Hommage de l'auteur

Emil Brückner

LES FILIGRANES

GENÈVE
IMPRIMERIE W. KÜNDIG & FILS

C. M. BRIQUET

LES FILIGRANES

DICTIONNAIRE HISTORIQUE

DES

MARQUES DU PAPIER

DÈS LEUR APPARITION VERS 1282 JUSQU'EN 1600

AVEC 39 FIGURES DANS LE TEXTE ET 16,112 FAC-SIMILÉS DE FILIGRANES

TOME PREMIER

A — Ch

Pages 1 à 234. — N^{os} 1 à 3646.



PARIS
ALPHONSE PICARD & FILS, 82, rue Bonaparte.

LONDRES
B. QUARITCH, 15, Piccadilly.

LEIPZIG
KARL W. HIERSEMANN, 3, Königsstrasse.

AMSTERDAM
FEIKEMA, CAARELSEN & C^o, N. Z. Voorburgwal, 64.

ROME
FRATELLI BOCCA, Corso.

MADRID
José RUIZ, Plaza de S^{ta} Ana, 13.

GENÈVE : A. JULLIEN, 32, Bourg-de-Four.

1907

06 447

10 | 264



A ma chère *Caroline*,
ma bien aimée femme et fidèle collaboratrice;
A la mémoire bénie de mon vénéré père
Marc Briquet;
et à l'honneur des *Industries du livre*
(papeterie, imprimerie, reliure, librairie) exercées dans
ma famille, dès 1687, à Châlons-sur-Marne
et à Genève, par sept générations successives.

AVIS AU LECTEUR

Chaque fac-similé de nos filigranes porte un numéro qui est reproduit dans le texte et que nous faisons suivre des indications que voici :

1° les dimensions du papier portant le filigrane soit de la feuille entière, dépliée, indiquées en centimètres, toutes les fois que nous avons pu les noter. Lorsque le papier est rogné, ces chiffres sont suivis de la lettre *r* ;

2° quand il y a lieu, les particularités relatives à la vergeure, aux pontuseaux ou aux filigranes ;

3° en caractères gras, le nom de la localité où le papier a vraisemblablement été écrit ou imprimé, suivi de la date où il l'a été. Si l'emploi du papier s'est étendu sur plusieurs années, les dates extrêmes sont seules données, séparées par un tiret (ainsi 1475-90). Quand l'année à laquelle un papier a été écrit n'est pas certaine, mais oscille entre deux dates, celles-ci sont séparées par une barre de fraction (ainsi 1475/90) ;

4° en petites capitales, le nom de la ville et, dans la langue du pays, celui du dépôt où se trouve le papier. Lorsque le nom de cette ville est le même que celui où le papier a été employé, il n'est pas répété ;

5° en italique et dans la langue où il est écrit, le titre du document ou de l'ouvrage ;

6° à la suite, s'il y a lieu, les variétés identiques, similaires ou divergentes du filigrane, avec les noms des localités imprimés en caractères gras et la date où ces variétés ont été notées ;

7° enfin, le cas échéant, le renvoi aux ouvrages qui ont reproduit le même filigrane.

N. B. — Nous avons adopté une seule pagination pour le texte et une seule numérotation pour les figures. Cela permettra aux personnes qui désirent consulter le texte en regard des planches, de relier l'ouvrage en 3 volumes au lieu de 4, en faisant 1 volume de texte et 2 de planches.

LISTE DES PRINCIPALES ABRÉVIATIONS

| | | | | | |
|-----------|---|----------|--|----------|--------------------------------|
| A., arch. | archives, <i>archivio</i> , <i>Archiv</i> , <i>archieff</i> | fasc. | fascicule | post. | postérieur |
| allg. | <i>allgemein</i> | filigr. | filigrane, filigrané | prov. | provenance |
| antér. | antérieur | franç. | français | r. | rogné |
| art. | article | gén. | général | roy. | royal |
| B. | bibliothèque, <i>Bibliothek</i> , <i>biblioteca</i> | histor. | historique, <i>historisch</i> | s. | siècle |
| capit. | capitulaire | horiz. | horizontal | s. d. | sans date |
| catal. | catalogue | ident. | identique | simil. | similaire |
| collect. | collection | impr. | impression, imprimé | s. l. | sans lieu |
| com. | commune, <i>comune</i> | inc. | ineunable | s. n. | sans nom |
| cpt. | compte | kaiserl. | <i>kaiserlich</i> | suppl. | } supplémentaire |
| d. | date | köngl. | <i>königlich</i> | supplém. | |
| délib. | délibération | ms. | manuscrit | t. | tome |
| dép. | département, départemental | mun. | municipal | univ. | université, <i>Universität</i> |
| dipl. | diplomatique | nat. | national | v., voy. | voyez |
| diverg. | divergent | not. | notaire, <i>notarile</i> , <i>notaro</i> | var. | variété |
| doc. | document | orig. | original | verg. | vergeure |
| eidgen. | <i>eidgenössisch</i> | pap. | papier | vertic. | vertical |
| épisc. | épiscopal | partic. | particulier | vol. | volume |
| | | pl. | planche | xylogr. | xylographié |
| | | pont. | pontuseau | (? !). | étonnement et doute. |
| | | portef. | portefeuille | | |

BIBLIOGRAPHIE

Liste des principales publications relatives aux filigranes.

Pour abrégé, nous nous sommes borné, dans cet ouvrage, à citer le nom seul de l'auteur d'un travail, en y ajoutant un des mots du titre, lorsque cet auteur a fait plusieurs publications.

- ANTONELLI, G. *Ricerche bibliografiche sulle edizioni ferraresi del secolo XV*. Ferrare, 1830 (24 filigr.).
- BAILO, L. *Sulle prime cartiere in Treviso*. Per Nozze Brunelli Devidè. Trévisé, 1887 (32 filigr.).
- BARONE, Nicola. *Le filigrane delle antiche cartiere nè documenti dell'Archivio di Stato in Napoli*, dans : *Archivio storico per le Province Napoletane*, t. XIV, fasc. 1. Naples, 1889 (78 filigr.).
- BODEMANN, E. *Inkunabeln der königlichen Bibliothek zu Hannover*. Hannover, 1866 (228 filigr.).
- BOUDON, G. *Notes sur quelques filigranes de papiers des XIV^e et XV^e siècles et de la première moitié du XVI^e*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, t. XXX. Amiens, 1889 (36 filigr.).
- BRIQUET, C.-M. *Notices historiques sur les plus anciennes papeteries suisses*, dans le journal : *l'Union de la Papeterie*. Lausanne, 1883 à 1885 (30 filigr.).
- *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient, du X^e au XIV^e siècle*. Paris, 1886, tirage à part des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, t. XLVI (48 filigr.).
- *De l'utilité des filigranes du papier et de leur signification à propos d'un récent procès*. Tirage à part de *l'Union de la Papeterie*, nos de janvier et février 1888. Berne, 1888 (sans filigr.).
- *Papiers et filigranes des Archives de Gênes, 1154 à 1700*. Tirage à part des *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, t. XIX, fasc. II. Gênes, 1888 (593 filigr.).
- *De la valeur des filigranes du papier comme moyen de déterminer l'âge et la provenance de documents non datés*, dans le *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*, t. I, p. 192 et s. Genève, 1892 (sans filigr.).
- BRIQUET, C.-M. *Lettre à M. le chevalier J. Giorgi préfet de la Bibliothèque nationale de Palerme, sur les papiers usités en Sicile à l'occasion de deux manuscrits en papier dit de coton*, dans : *Archivio Storico Siciliano*, N. S. Anno XVII. Palerme, 1892 (41 filigr.).
- *Les anciennes papeteries du duché de Bar et quelques filigranes barrois de la seconde moitié du XV^e siècle*, dans le *Bibliographe moderne*, 1898, n° 1. Besançon, 1898 (8 filigr.).
- *La date de trois impressions précisée par leurs filigranes*, dans le *Bibliographe moderne*, 1900, n° 2. Besançon, 1900 (5 filigr.).
- *La papeterie sur le Rhône, à Genève, et les papiers filigranés à l'écu de Genève*, dans : *Nos Anciens et leurs Œuvres*. Genève, 1901, 3^e et 4^e livr. (28 filigr.).
- CAMUS. *Notice d'un livre imprimé à Bamberg, en 1462*. Paris, an VII (1799), (3 filigr.).
- CASTAN, Auguste. *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Besançon*. Besançon, 1893. L'auteur décrit les filigranes mais ne les reproduit pas.
- CLAUDIN, A. *Origines de l'imprimerie à Alby en Languedoc, 1480-84*. Paris, 1880 (5 filigr.).
- DE LA SERNA SANTANDER. *Catalogue des livres de sa bibliothèque*, t. V. Bruxelles, an XI (1803), (147 filigr.).
- DESBARREAU-BERNARD. *Catalogue de la Bibliothèque de Toulouse, 1^e partie, Incunables*. Toulouse, 1878 (environ 350 filigr.).
- FISCHER. *Beschreibung typographischer Seltenheiten*. Sechste Lieferung. Mayence, 1801.
- FLURI, Ad. *Die Papiermühle zu Thal bei Bern und ihre Wasserzeichen, 1466-1621*, dans : *Berner Taschenbuch für 1896*. Berne, 1896 (65 filigr.).
- GAUTHIER, J. *L'industrie du papier dans les hautes vallées franc-comtoises du XV^e au XVIII^e siècle*,

- dans les *Mémoires de la Société d'Emulation de Montbéliard*. Montbéliard, 1897 (62 filigr.).
- GIULIARI, G.-Carlo. *Della tipografia Veronese*. Vérone, 1871 (5 filigr.).
- GOLLOB, E. *Verzeichniss der griechischen Handschriften in Oesterreich ausserhalb Wiens*, dans : *Sitzungsberichte der kais. Akademie der Wissenschaften in Wien. Philosophisch-historische Klasse*. Bd. CXLVI. Vienne, 1903 (60 filigr.).
- GRAS, L.-P. *Filigranes recueillis dans quelques anciens terriers du Forez*. St-Etienne, 1873 (27 filigr.).
- GUTERMANN, F. *Die älteste Geschichte der Fabrikation des Leinen-Papiers*, dans le *Serapeum*, 1845, n^{os} 17 et 18 (64 filigr.).
- HASSLER. *Vortrag über die älteste Geschichte der Fabrikation des Leinenpapiers*, dans : *Verhandlungen des Vereins für Kunst und Alterthum in Ulm und Oberschwaben*. Ulm, 1844 (8 filigr.).
- HAUSMANN, B. *Albrecht Dürer's Kupferstiche, Radierungen, Holzschnitte und Zeichnungen*. Hanovre, 1861 (57 filigr.).
- HEITZ, Paul. *Les filigranes des papiers contenus dans les archives de la ville de Strasbourg*. Strasbourg, 1902 (384 filigr.).
Cet ouvrage constitue comme une seconde édition revue et complétée de celui de Ch. Schmidt, indiqué ci-après.
- (*Incunables*). *Les filigranes des papiers contenus dans les incunables strasbourgeois de la Bibliothèque impériale de Strasbourg*. Strasbourg, 1903 (1330 filigr.).
- (*Filigranes*). *Les filigranes avec la crose de Bâle*. Strasbourg, 1904 (299 filigr.).
- HERMANS. *Papiermerken voorkomende in de rekeningen van het Lieve Vrouwe broederschap te's Hertogenbosch*, dans : *Handelingen van het provinciaal genootschap van kunsten en wetenschappen in Noord-Brabant*. Bois-le-Duc, 1847 (77 filigr.).
- HÖSSLE, F. von. *Geschichte der alten Papiermühlen im ehemaligen Stift Kempten und in der Reichsstadt Kempten*. Kempten, 1900 (avec illustrations et 164 filigr.).
- HUNTER, Joseph. *Specimens of marks used by the early manufacturers of paper, as exhibited in documents in the public archives of England*, dans : *Archæologia*, t. XXXVII. Londres, 1857 (30 filigr.).
- JANSEN. *Essai sur l'origine de la gravure en bois et en taille douce et sur la connaissance des estampes des XV^e et XVI^e siècles, etc.* Paris, 1808 (287 filigr.).
Ces dessins sont reproduits d'après les ouvrages de : De la Serna Santander, Fischer, Von Murr, Sardini, Swartz (signalés à leur rang).
- KEINZ, F. *Die Wasserzeichen des XIV. Jahrhunderts in Handschriften der K. bayer. Hof- und Staats-Bibliothek*, dans : *Abhandlungen der K. bayer. Akademie der Wissenschaften*. I. Cl., XX. Bd., III. Abth. Munich, 1896 (368 filigr.).
- KEMÉNY, Comte Joseph. *Die ältesten Papiermühlen des Auslandes, Ungarn und Siebenbürgens, und die Papierzeichen der beiden letzteren, etc.*, dans : *Magazin für Geschichte, Litteratur- und alle Denk- und Merkwürdigkeiten Siebenbürgens, herausgegeben von Anton Kurz*. Kronstadt, 1844 (8 filigr.).
- KIRCHNER, E. *Die Papiere des XIV. Jahrhunderts im Stadtarchive zu Frankfurt a. M. und deren Wasserzeichen*. Francfort-sur-le-Mein, 1893 (153 filigr.).
- *Die Papierfabrikation in Chemnitz*, dans : *Festschrift zum 750 jähr. Jubiläum der Stadt Chemnitz*, im Auftrage des Vereins für Chemnitzer Geschichte, v. Dr. G. Uhle. Chemnitz, 1893 (17 filigr.).
- *Das Papier*. I. C. *Geschichtliche Nachträge*, erschienen im Vorlage des Wochenblattes für Papierfabrikation um 1900 (60 filigr.). L'ouvrage est encore inachevé.
- KÖNIG, I. *Verhandeling over den oorsprong de uitvinding, verbetering en volmaking der boekdrukkunst*. Harlem, 1816 (23 filigr.).
- *Bijdragen tot de geschiedenis der boekdrukkunst*. Harlem, 1818 (10 filigr.).
- LANTEFF, J. (En russe). *Essai sur l'ancienne diplomatie russe*. Moscou, 1824 (145 filigr. allant de 1439 à 1700).
- LECHI, Luigi. *Della tipografia bresciana nel secolo XV*. Brescia, 1854 (20 filigr.).
- LIKHATSCHEFF, N.-P. (En russe). *Le Papier et les plus anciens moulins à papier de l'Etat de Moscou*. St-Petersbourg, 1891.
Recueil de 783 filigr. tirés de divers auteurs.
- (En russe). *La signification paléographique des filigranes*. St-Petersbourg, 1899 (4258 filigr.).
- LISINI, A. *I segni delle cartiere di Colle*, dans : *Miscellanea storica della Valdelsa*, anno V, fasc. 3. Castelfiorentino, 1897 (28 filigr.).
- MANZONI, G. *Annali tipografici torinesi del secolo XV*, dans : *Miscellanea di Storia Italiana*, t. IV. Turin, 1863 (33 filigr.).
- MARABINI, Edmund. *Die Papiermühlen im Gebiete der weiland freien Reichsstadt Nürnberg*. Nuremberg, 1894 (avec illustrations et 85 filigr.).
- *Die Papiermühlen im ehemaligen Burggrafenthum Nürnberg, den brandenburg-ansbach- und bayreuthischen Landen*. Munich, 1896 (avec illustrations et 76 filigr.).
- MARMOL, F. del. *Dictionnaire des Filigranes*. Paris et Namur, 1900 (195 filigr. des XVII^e et XVIII^e siècles).
- MERLET, L. *Des filigranes du papier*, dans le *Magasin pittoresque* du 31 janvier 1885 (25 filigr.).
- MIDOUX, E. et MATTON, A. *Etudes sur les filigranes des papiers employés en France, aux XIV. et XV^e siècles*. Paris, 1868 (600 filigr.).
- MONCEAUX, H. *Les Le Rouge de Chablis*. Paris, 1896 (23 filigr.).
- MUGNIER, François. *Lettres des Princes de la maison de Savoie à la Ville de Chambéry, 1393 à 1528*, suivi de : *Les Filigranes des papiers en Savoie*. Chambéry, 1888 (sans filigr.).

- MURR, VON. *Journal zur Kunstgeschichte und zur allgemeinen Litteratur*, t. II. Nuremberg, 1776, t. V et XIII.
- NARDIN, LÉON. *Jacques Foillet, imprimeur, libraire et papetier (1554-1619)*. Paris, 1906 (16 filigr.).
- ONGANIA, FERD. *L'art de l'imprimerie pendant la renaissance italienne à Venise*. Venise, 1895-96 (235 filigr.).
- PERRIN, A. *Les Caproni, fabricants de papier à la Serraz (Bourget-du-Lac) et à Divonne aux XVII^e et XVIII^e siècles. Leurs marques et filigranes*. Chambéry, 1892 avec illustrations et 110 filigr.).
- PIEKOSINSKI, F. *Sredniowieczne znaki wodne, etc.* Les marques en filigrane des manuscrits conservés dans les archives et bibliothèques polonaises, principalement celles de Cracovie, XIV^e siècle, dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*, octobre 1893. Cracovie, 1893 (795 filigr.).
- *Wybor znaków wodnych z XV stulecia*. Un choix de filigranes du XV^e siècle, dans : *Wiadomości numizmatyczno archeologiczne*. Cracovie, 1896 (324 filigr. à la tête de bœuf, n^{os} 796 à 1119).
- PORTAL. *Catalogue des incunables de la bibliothèque d'Albi*. Paris, 1892 (105 filigr.).
- Quellen zur Geschichte Siebenbürgens aus Sächsischen Archiven*. 1. Band. *Rechnungen aus dem Archiv der Stadt Hermannstadt und der Sächsischen Nation*. Hermannstadt, 1880 (52 filigr.).
- RAUTER, A. *Ueber die Wasserzeichen der ältesten Leinwandpapiere in Schlesien*, dans : *Sechster Bericht des Vereins für das Museum schlesischer Alterthümer*. Breslau, 1866 (173 filigr.).
- RICHARD, J.-M. *Filigranes de papiers de la première moitié du XIV^e siècle*, dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*. Paris, 1888 (54 filigr.).
- SARDINI, G. *Esame sui principii della francese ed italiana tipografia*. Lucques, 1797 (69 filigr.).
- SCHMIDT, CH. *Mémoire sur les filigranes des papiers employés à Strasbourg de 1343 à 1525*, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*, novembre 1877 (40 filigr.).
- SCHULER VON LIBLOY. *Notizen zur Geschichte der deutschen Diplomatie in Siebenbürgen*, dans : *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1858, n^{os} 11 et 12 (41 filigr.).
- SCHWARTZ, C.-G. *Opuscula quaedam academica varii argumenti*. Nuremberg, 1793.
- SOTHEY, S. *The typography of the fifteenth century*. Londres, 1845 (près de 600 filigr.).
- *Principia typographica, the block-books or xylographic delineations of scripture history, issued in Holland, Flanders and Germany during the fifteenth century, etc.* Londres, 1858, 3 vol. (Le t. III renferme près de 500 filigr.).
- STOPPELAAR, J.-H. de. *Het papier in de Nederlanden gedurende de Middeleeuwen, inzonderheid in Zeeland*. Middelburg, 1869 (265 filigr.).
- TROMONINE a publié à Moscou en 1844 un ouvrage sur les filigranes, que nous n'avons pas pu nous procurer. Ce recueil, nous dit-on, reproduisait les marques données par Jansen et les faisait suivre de 113 tables de filigranes relevés en Russie.
- UHLIRZ, CARL. *Urkunden und Regesten aus dem Archive der k. k. Reichshaupt- und Residenzstadt Wien*, dans : *Jahrbuch der kunst- und histor. Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVI, XVII et XVIII, Vienne, 1895-97.
- URBANI, D. *Segni di cartiere antiche*. Venise, 1870 (plus de 150 filigr.).
- VALLET-VIRIVILLE, A. *Notes pour servir à l'histoire du papier*, dans la *Gazette des Beaux-Arts* des 15 mai, 1^{er} août et 1^{er} novembre 1859 (91 filigr.).
- WEIGEL et ZESTERMANN. *Die Anfänge der Druckerkunst in Bild und Schrift und deren frühesten Erzeugnissen in der Weigel'schen Sammlung*. Leipzig, 1866, 2 vol. (près de 100 filigr.).
- WIENER, L. *Etude sur les filigranes des papiers lorrains*. Nancy, 1893 (illustrations et 211 filigr.).
- WIRIBAL, F. *L'iconographie d'Antoine Van Dyck, d'après les recherches de H. Weber*. Leipzig, 1877 (près de 100 filigr.).
- ZONCHI, A. *Le marche principali delle carte fabrianesi dal 1293 al 1599*. Fabriano, 1881. Description de plus de 200 filigr., non dessinés.
- L'auteur a bien voulu nous communiquer les calques des filigr. décrits dans cet ouvrage, ce qui nous a permis de les identifier avec les nôtres.
- *Le antiche carte fabrianesi alla Esposizione generale italiana di Torino*. Fano, 1884 (mention de 1887 filigr. relevés par l'auteur, mais non dessinés).

AVANT-PROPOS

En commençant ces lignes, nous avons à remplir l'agréable devoir de remercier toutes les personnes qui nous ont aidé dans la préparation et l'impression de ce travail. Notre pensée se porte d'abord vers MM. les directeurs et employés d'archives et de bibliothèques, dont la complaisance et l'amabilité ont été inépuisables. Nous avons appris à apprécier le zèle, le dévouement et le savoir de ces hommes modestes, qui consacrent une bonne partie de leur vie à préparer et à faciliter le travail d'autrui. Les relations nouées avec plusieurs d'entre eux sont demeurées des plus amicales. Il est impossible de les remercier tous ici nominativement ; qu'ils reçoivent l'expression de notre gratitude. Il nous sera permis cependant, de nommer parmi ceux, trop nombreux, que la mort a déjà fauchés, ceux qui ont témoigné à ces recherches un intérêt tout particulier, entre autres :

L. Sieber, bibliothécaire à Bâle ; le chanoine Grenat, archiviste du Chapitre de Valère à Sion ; Desimoni, surintendant des Archives liguriennes à Gênes ; L. Bailo, bibliothécaire municipal à Trévise ; le baron Bollati de S^t-Pierre, surintendant des Archives piémontaises à Turin ; Bertolotti, directeur des Archives d'Etat à Mantoue ; F. Keinz, bibliothécaire honoraire à Munich ; D. Buff, archiviste de la ville d'Augsbourg ; Jacob, archiviste départemental de la Meuse à Bar-le-Duc, et J. Gauthier, archiviste départemental du Doubs à Besançon.

Nous sommes redevables d'avis précieux et de renseignements intéressants à de nombreux correspondants qui sont mentionnés chemin faisant, et auxquels toute notre reconnaissance est acquise.

M. Edouard Mercier et M^{lle} Adeline Long ont autographié les dessins calqués de nos filigranes et les ont rendus avec fidélité et minutie. Ce soin était d'autant plus nécessaire que la perte graduelle de notre vue ne nous a pas permis de faire personnellement ce travail, comme nous l'eussions aimé. Remercions aussi M. Charles Long, notre dévoué secrétaire, de sa consciencieuse et utile collaboration.

Enfin, notre excellent collègue, M. Emile Rivoire, a bien voulu accepter la tâche lourde et ingrate de revoir les épreuves de cette publication ; c'est un service signalé qu'il nous a rendu et dont nous lui savons un gré infini.

Cet ouvrage n'a point été composé suivant un plan arrêté d'avance ; ce n'est que peu à peu, et par étapes successives, qu'il est devenu un recueil de filigranes. Nos occupations antérieures ne nous avaient nullement préparé à un travail semblable, c'est pourquoi le lecteur est prié d'excuser les défauts qu'il ne manquera pas d'y rencontrer.

Voici, brièvement, l'historique de nos recherches. En 1878, au cours d'une étude faite au point de vue technique et professionnel sur l'état de l'industrie et du commerce du papier en Suisse, l'idée nous vint de le comparer à ce qu'il était au moyen âge.

Nous voulûmes savoir trois choses :

1° L'époque à laquelle remontait en Suisse l'usage du papier.

2° En quels lieux s'établirent dans ce pays les premiers battoirs à papier et quelle est la date de leur fondation.

3° Quels sont les filigranes et d'où venaient les papiers employés avant l'existence de papeteries indigènes.

Pensant trouver la solution de ces questions dans les livres traitant de la matière, nous primes une connaissance aussi complète que possible de la littérature du sujet. Mais, à côté de beaucoup de renseignements généraux, utiles et précieux, il ne se trouva presque rien qui s'appliquât à la Suisse. Reconnaissant qu'il fallait faire une enquête spéciale pour élucider ces différents points, nous fûmes amené à franchir, pour la première fois, le seuil d'une salle d'archives. Après avoir visité les principaux dépôts publics du pays, nous étions en possession d'un grand nombre de renseignements historiques et de plus de 4000 calques de filigranes.

La première question, celle relative à l'époque à laquelle commença l'usage du papier, était la plus facile à résoudre. Le plus ancien document écrit sur papier se trouve aux Archives du Chapitre de Valère à Sion ; c'est le registre des minutes du notaire Martin, commencé en 1275. Les comptes conservés jusqu'à nos jours, mentionnant des achats de papier, n'en indiquent aucun qui soit antérieur à cette date. On peut donc dire que c'est à la fin du XIII^e et dans les premières années du XIV^e siècle, que le papier fut connu et employé en Suisse. Mais quel était ce papier ? de chiffe ? ou de coton, comme le disaient tous les traités de paléographie pour les produits de cette époque ? Ceci nous entraîna à d'assez longues recherches et à la publication de deux opuscules¹ destinés à démontrer que le papier de coton n'avait jamais existé et qu'on devait se borner à parler de papyrus, de parchemin et de papier, pour désigner les trois matières généralement employées pour l'écriture.

La seconde question, relative aux premiers battoirs à papier établis en Suisse, se trouva aussi élucidée par ces recherches. Les résultats en furent consignés dans le journal *l'Union de la Papeterie*, Lausanne, 1883 à 1885, sous le titre de *Notices historiques sur les plus anciennes papeteries suisses*, travail dans lequel sont mentionnés une cinquantaine de battoirs. Mais la troisième question, touchant la provenance des papiers employés avant l'existence de papeteries indigènes, ne fut guère avancée. Nous pensâmes qu'en visitant les principales archives des pays limitrophes de la Suisse, on arriverait à éclaircir ce point. Les travaux publiés antérieurement et relatifs à Ravensbourg, par Hasler, Gutermann, Sotzmann et T. Hafner ; à Strasbourg, par Ch. Schmidt, et à Venise, par Urbani, permirent de borner ces recherches à Besançon, Dijon, Lyon, Grenoble, Marseille, Gênes et Turin. En relevant dans ces villes plus de 5200 calques de filigranes, nous eûmes l'occasion de voir et d'étudier des papiers non filigranés qui sont parmi les plus anciens de ceux que conservent les archives et bibliothèques d'Europe. C'est surtout à Gênes que la moisson recueillie fut intéressante ; aussi, sur l'invitation de Desimoni, surintendant de ce dépôt d'archives, nous publiâmes le résultat de nos recherches sous le titre de : *Papiers et filigranes des archives de Gênes de 1154 à 1700*². Toutefois le problème de la provenance des papiers n'en fut pas mieux élucidé. Plus s'accroissait le champ d'études, plus s'augmentaient le nombre et la variété des marques relevées. La même difficulté avait arrêté et découragé ceux qui, auparavant, avaient entrepris cette étude. Transcrivons ici

¹ *La légende paléographique du papier de coton*, tirage à part du *Journal de Genève* du 29 octobre 1884, et *Recherches sur les premiers papiers employés en Occident et en Orient du X^e au XIV^e siècle*, tirage à part des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires de France*, tome XLVI, Paris, 1886.

² Avec 593 dessins autographiés dans : *Atti della Società Ligure di Storia Patria*, tome XIX, fasc. II ; et tirage à part, Genève, H. Georg, 1888.

deux fragments de lettres que nous adressait de Turin le général Dufour, un des explorateurs les plus assidus des archives savoyardes : la première, en date du 15 septembre 1879, disait : « je m'occupe moi-même, depuis quelques années, de recueillir ce que je rencontre sur les anciens papiers et papeteries de notre Savoie et j'ai déjà réuni un millier, à peu près, de filigranes ou marques dans la pâte du papier ; mais avec tout cela je ne puis arriver à aucune conclusion » ; puis dans une seconde lettre, en date du 29 février 1880, il ajoutait : « rebuté par les difficultés et par le résultat insignifiant que peut donner la réunion ou collection de ces innombrables marques que l'on rencontre dans tous ces volumes in-f° de nos comptes de trésoriers, des protocoles de notaires, etc., etc., et dont les cahiers proviennent des différentes fabriques de France et d'Italie, et qui sont d'ailleurs presque toutes les mêmes que celles qui ont été déjà publiées par ceux qui se sont occupés de semblable matière, et qui ne sont arrivés à aucune conclusion, j'ai dû suspendre ce travail..... Il m'en coûte certainement de devoir vous avouer cette défaite..... etc. ». Fallait-il, à l'exemple du général Dufour, abandonner les recherches ? Non certes : car nous avons acquis le sentiment très net que le filigrane était un instrument précieux pour fixer la date d'un document écrit sur papier, et que, lors même qu'on continuerait à ignorer leur provenance, les marques du papier en elles-mêmes, offraient un intérêt suffisant pour qu'il valût la peine d'en constituer un recueil. Nos prédécesseurs avaient trop demandé ; on n'arrache pas du premier coup le secret des choses. Le tort de quelques-uns d'entre eux a été aussi de conclure trop vite et sur des données insuffisantes. Les résultats hâtifs et incomplets ainsi obtenus avaient jeté des doutes sur l'importance et la valeur des filigranes dans l'esprit de beaucoup de personnes, même parmi les archivistes. Il fallait non seulement relever des marques, mais y joindre la connaissance des anciennes fabriques de papier, en recueillant soigneusement tout ce que l'on sait à leur sujet. Ce système est celui qui doit apporter le plus d'éclaircissements sérieux à l'étude et à la compréhension des filigranes. Bien loin donc d'abandonner l'entreprise, nous décidâmes de ne pas limiter l'enquête à la Suisse et à ses environs immédiats, mais de l'étendre à toute l'Europe. Par l'Europe, il faut entendre celle où l'on a fabriqué du papier avant le XVII^e siècle ; on doit par conséquent en exclure la Turquie et la Grèce, la Russie¹, la Suède, la Norvège et le Danemark². Nous avons également laissé de côté l'Angleterre, parce que l'industrie papetière ne s'y est pas développée de bonne heure, malgré l'existence durant quelques années (de 1496 à 1507) du battoir de John Tate à Herford et malgré quelques autres tentatives isolées, dont celle de John Spilmann à Dartford, en 1588, est la plus connue. L'Espagne, elle aussi, a été écartée, parce que dans les régions de la France qui l'avoisinent : à Perpignan, à Tarbes, à Pau, à Bayonne, nous n'avons pas rencontré de filigranes espagnols. De même dans les nombreux documents émanant de la chancellerie espagnole qu'il nous a été donné de voir en France, en Italie, en Autriche et aux Pays-Bas, il ne s'est trouvé que des papiers italiens ou français. Il a fallu conclure de ces deux faits que l'Espagne, aux XV^e et XVI^e siècles, ne produisait pas assez de papier pour pouvoir en exporter³ et n'en fabriquait pas d'assez belle qualité pour satisfaire aux exigences de son administration. On sait d'ailleurs que, pendant plusieurs siècles, la France et l'Italie (Bordeaux et Gênes en particulier), ont importé en Espagne des quantités considérables de papier.

Les recherches se sont donc étendues sur l'Italie, la France, l'Allemagne, l'Autriche-Hongrie, la Suisse, la Belgique et les Pays-Bas. Ce dernier pays a été compris dans nos investigations, bien que son plus ancien moulin à papier connu soit de la dernière décade du XVI^e siècle. Nous avons visité

¹ Malgré l'existence éphémère en 1576 d'un battoir disparu peu après.

² Dans ce dernier pays les premières papeteries à Aarhus et à Staggerup n'ont été concédées qu'en 1635 et 1637.

³ Juan Bermudo, dans son *Libro Umado declaracao de instrumentos musicales*, imprimé à Ossuna, en 1555, dit que son ouvrage comprenait six parties, mais qu'une des causes pour lesquelles cette sixième partie n'a pas été imprimée, est le manque et le cherté du papier qui est telle que, dans un autre temps, il valait trois fois moins.

les principales archives et bibliothèques de ces divers pays, parfois même des archives et collections privées, en tout 235 dépôts, en nous attachant plus particulièrement aux localités qui ont possédé des papeteries dans leur voisinage immédiat, et en laissant de côté les villes qui avaient été l'objet d'études antérieures, telles que Fabriano, Laon, Francfort-sur-le-Mein, Cracovie, Hermannstadt, etc. Dans ces explorations, notre attention se porta sur le meilleur choix à faire parmi les documents à examiner ; car ce qu'il importe surtout, c'est de voir les papiers écrits à une date certaine et dans une localité déterminée. Les sources les plus importantes à ce point de vue sont :

1° Les minutes de notaires.

2° La correspondance, comprenant soit les lettres originales venant du dehors, soit les minutes de lettres expédiées.

3° Les procès-verbaux des conseils politiques ou ecclésiastiques, des autorités civiles ou judiciaires.

4° Les comptes, recus, quittances, etc.

5° Les terriers ou livres de reconnaissances féodales, dont les originaux sont assimilables aux minutes de notaires.

Outre ces cinq sources principales, et parfois à leur défaut, nous avons dépouillé des documents de nature variée, dans le but d'obtenir, pour chaque localité, une idée aussi juste que possible des papiers qui y étaient employés communément.

Il est presque superflu d'ajouter que l'on ne trouve pas, dans toutes les archives, des papiers de toutes les époques. Ceux qui sont parvenus jusqu'à nous ne constituent qu'une partie bien minime de ce qui aurait pu être conservé.

Plusieurs régions, souvent fort étendues, ne possèdent que de rares pièces originales de certaines périodes ou n'en possèdent point du tout. C'est un fait dont il faut tenir compte lorsqu'on cherche à préciser l'aire géographique d'emploi des filigranes. Disons aussi que beaucoup de registres embrassent un grand nombre d'années, et que, pour chacun d'eux, il faut examiner s'il a été formé ou relié après coup et s'il contient plusieurs sortes de papier employées successivement. S'il n'en renferme qu'une, on est sûr que le livre a été relié d'avance ; peu importe alors qu'il ait duré un plus ou moins grand nombre d'années, ce qu'il faut savoir, c'est la date à laquelle il a été commencé. Les bibliothèques, elles aussi, possèdent souvent des pièces d'archives dont la date est certaine. Elles détiennent également des manuscrits datés de la main du copiste et qui offrent par ce fait une absolue sécurité. D'autres manuscrits portent une date, mais c'est celle de la composition de l'ouvrage et non celle de la copie ; ce ne sont plus alors que des écritures sans lieu ni date qu'il a fallu laisser en dehors de nos études. En somme, les documents de bibliothèques doivent être plus soigneusement contrôlés que les pièces d'archives et le temps nécessaire ayant manqué pour faire ce contrôle, nous nous sommes généralement abstenu d'utiliser les marques provenant de cette source.

Quant aux livres imprimés, tous ceux qui portent la date de leur impression sont évidemment d'une sûreté absolue. Ceux de la seconde moitié du XV^e s. ont été très étudiés, de sorte que les filigranes de cette époque sont assez bien connus. Nous avons examiné environ un millier d'ouvrages imprimés embrassant plutôt le XVI^e s. C'est bien peu ; et il y aurait dans ce domaine infiniment à faire et de précieux renseignements à recueillir. Toutefois une vie d'homme n'y suffirait pas. Signalons enfin d'une façon spéciale les collections de papiers filigranés faites par des particuliers, et celles qui ont été formées dans des dépôts d'archives. Lorsqu'elles ont été établies avec soin, ce qui n'est pas toujours le cas, elles sont d'un grand secours en permettant d'obtenir, en peu de temps, une idée générale des papiers usités dans une région plus ou moins étendue. Nous devons

mentionner les recueils de ce genre formés : 1^o par *H. W. Harder* à Schaffhouse¹ ; 2^o par *le prof. Reuss*² ; 3^o par *Van Hasselt*, d'Arnheim (Pays-Bas) et 4^o par *Kirchhof* à Leipzig³.

Dans les archives publiques, c'est Berne, Marbourg, Besançon, Marseille, La Haye, Bruxelles, etc., qui offrent les collections les plus importantes et les plus soigneusement datées. Le recueil de Bruxelles, préparé en vue de l'exposition internationale de Londres, en 1872, et qui forme 6 volumes contenant les spécimens de papiers usités de 1326 à 1795, est un modèle du genre.

En résumé, nous avons examiné, souvent feuille par feuille, 30.840 volumes, registres ou cahiers, ainsi que 1432 cartons, portefeuilles, liasses ou dossiers de pièces isolées ; et recueilli de la sorte, en nombres ronds, 44.000 calques de filigranes, notés 65.000 fois. Ce nombre considérable de dessins nous a mis dans un grand embarras quand il s'est agi de publier ce recueil. Que fallait-il élaguer ? Les doublets d'abord, cela va sans dire. Puis tout ce qui était postérieur à une date à déterminer. En effet, au lieu de recueillir tous les filigranes intéressants, sans s'inquiéter de leur époque, il eût été préférable de fixer d'emblée la date à laquelle s'arrêteraient nos recherches. Jusqu'où convenait-il d'aller ? jusqu'au moyen âge ? à l'époque de l'invention de l'imprimerie ? C'eût été, on peut dire, ne considérer que les débuts du papier ; celui-ci n'étant qu'un auxiliaire du parchemin on ne l'employait guère que pour des usages secondaires. L'imprimerie vint lui donner toute sa valeur ; sans le papier, et faute de la matière première nécessaire, l'art de Gutenberg ne se serait pas développé ; le siècle de la Renaissance n'aurait pas été ce qu'il fut, s'il n'avait connu que le parchemin. Il fallait donc s'étendre jusqu'au XVI^e siècle et embrasser cette époque de la Renaissance si importante pour tous les arts. Mais à quelle date finit-elle ? Est-ce avec Léon X ou avec Paul III ? avec Luther ou avec Calvin ? avec François I^{er} ou avec les Valois ? avec Henri VIII ou avec Elisabeth ? C'est un point qu'il serait oiseux de discuter. Et le siècle de la Réforme ! n'a-t-il pas, lui aussi, été d'une haute importance pour les lettres et pour la civilisation en général ? Convenait-il de suivre ce mouvement jusqu'au Concile de Trente ? jusqu'à l'édit de Nantes ? jusqu'à la guerre de Trente ans ? Tout bien considéré, il nous a paru que la date de 1535, acceptée par plusieurs auteurs comme ouvrant une ère nouvelle, était trop précoce et ne pouvait s'appliquer qu'à l'Italie, alors à l'apogée de son développement. Pour la France, il faut aller plus avant et pousser jusqu'en 1570. Cette dernière date permet de faire figurer dans ce recueil les premières manifestations d'une conception moderne des fabricants de papiers, à savoir l'emploi de leurs noms pour marquer leurs produits. Enfin, pour l'Allemagne et la Suisse, il faut aller jusqu'à 1600 pour atteindre l'époque de l'épanouissement de l'industrie papetière en ces pays. En résumé, on ne peut pas poser de limite absolue pour la date à laquelle doivent s'arrêter les reproductions d'une marque ; cette limite oscillera entre 1500 et 1600, suivant les régions et l'intérêt qui peut s'attacher à certains filigranes.

Au delà de 1600, il pourra bien nous arriver de signaler l'existence ou l'emploi d'un filigrane, mais en n'en donnant le dessin qu'à titre tout à fait exceptionnel. Même en s'arrêtant à ces limites de 1500 à 1600 notre collection de calques s'est trouvée trop considérable pour qu'il fût possible de publier toutes les variétés recueillies. Il a fallu faire un choix dans le nombre, en prenant pour règle de reproduire dans chaque groupe la variété la plus ancienne en date, puis, là où c'était utile ou nécessaire, les spécimens les plus caractéristiques.

Multiplier outre mesure les reproductions des variétés de chaque groupe, c'eût été donner un développement énorme à ce recueil, sans assurer un avantage certain aux personnes appelées à le

¹ Possédée par la Société des antiquaires de cette ville.

² Conservés à la Bibliothèque de l'Université de Würzburg.

³ Ces deux collections sont la propriété du Buchhändler-Börsenverein de Leipzig.

consulter. L'indication que peut fournir un filigrane, qu'on ne l'oublie pas, n'est qu'approximative, car il peut arriver qu'une variété recueillie postérieurement à une autre, lui soit pourtant antérieure en date.

La fabrication et l'emploi d'un papier muni d'une certaine marque ne sont contemporains que dans les localités où il a été usité d'une manière suivie, notamment dans les villes qui possédaient un battoir, et un seul, dans leur voisinage immédiat. C'est dans ces régions privilégiées que l'on peut établir un ordre chronologique rigoureux des variétés d'un même filigrane.

Il est essentiel, pour juger sainement des filigranes et les comparer entre eux, de les reproduire avec une grande exactitude. Le mieux serait de le faire par les procédés photographiques, mais cela est long, coûteux et souvent impossible. Dans beaucoup de papiers, la marque est indistincte, mal venue, et a été plus ou moins effacée par les opérations du couchage, du relevage, du séchage et du collage de la feuille. Ailleurs l'écriture tombant sur le filigrane en cache partiellement les contours et ne permet pas de le calquer avec précision. Néanmoins, nous avons apporté à ce travail ingrat et fastidieux, une conscience scrupuleuse, et, sous le rapport de la fidélité, les dessins de ce recueil offrent tout ce qu'on peut raisonnablement exiger.

Le système de réduction qu'ont employé quelques auteurs, en particulier Rauter et Urbani, ne permet pas une comparaison rigoureuse; ce mode de faire ne donne que des résultats approximatifs. Se borner à décrire les marques ainsi que l'ont fait Castan¹ et Gauthier² est encore plus défectueux; une description même minutieuse étant insuffisante pour représenter un dessin dont les moindres détails ont souvent de l'importance. Uhlirz³ a été plus sagace en disant que tel de ses filigranes était semblable à celui publié par tel auteur sous un n° indiqué. C'est un exemple qui est à imiter. Il va donc sans dire qu'aucun de nos dessins n'a été réduit dans ses dimensions.

Nous avons enfin utilisé du mieux possible les travaux de nos devanciers. Malheureusement une comparaison absolue entre leurs publications et notre recueil n'est pas toujours facile, parce que les auteurs ne donnent pas certaines indications relatives à la vergeure, aux pontuseaux ou aux dimensions du papier. Parfois aussi leurs dessins sont imparfaits ou bien embellis par le graveur. Souvent encore ce sont des réductions qui ne donnent pas du filigrane une idée suffisamment exacte. Quoi qu'il en soit, les lecteurs trouveront de nombreux renvois aux ouvrages de nos prédécesseurs; il nous est même arrivé d'emprunter aux plus modernes d'entre eux des marques que, personnellement, nous n'avions pas rencontrées, et cela dans le but de faire de cette publication un dictionnaire aussi complet que possible. Sans espérer d'avoir réuni tous les filigranes antérieurs à 1600, nous croyons cependant qu'aucune marque importante n'a échappé à ces investigations. Notre désir a été de faire un recueil sommaire général, ce qui n'empêchera pas, mais facilitera au contraire, la formation d'autres recueils régionaux, en permettant aux chercheurs d'élaguer les marques étrangères pour porter toute leur attention sur les filigranes indigènes.

Les archéologues et les antiquaires trouveront dans ce livre des indications utiles sur la forme des ustensiles, des outils et des armes aux XIV^e, XV^e et XVI^e siècles. L'artiste et l'artisan pourront puiser des motifs et des exemples de décoration et de stylisation, dans cette iconographie de l'art du papier.

Les historiens y rencontreront des données nombreuses, quoique d'un intérêt inégal, sur une des industries qui a le plus contribué au développement de la civilisation et à la culture générale de l'Occident. Les fabricants de papier y relèveront des renseignements sur les usines qu'ils exploitent,

¹ *Catalogue des Incunables de la Bibliothèque de Besançon*. Besançon, 1893.

² *Inventaire sommaire des Archives départementales du Doubs*, série B.

³ *Urkunden und Regesten aus dem Archive der k. k. Reichshaupt- und Residenzstadt Wien, im Jahrbuch der Kunst und histor. Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVI, XVII et XVIII, Vienne. 1895-97.

souvent sans en connaître les origines, ainsi que sur la vie intime et les anciens usages de leur corporation. Les archivistes, bibliothécaires, collectionneurs de gravures anciennes, de manuscrits et d'autographes, feront de ce recueil un instrument de contrôle au sujet duquel on nous permettra de donner ici quelques développements. Dès que la science s'est occupée des filigranes — il y a de cela un peu plus d'un siècle — on a pressenti que ces marques, qui ont de tout temps attiré la curiosité des scribes¹, pourraient aider à fixer l'âge et la provenance du papier qui les porte. Sotheby² a, le premier, essayé de s'en servir pour préciser la date et l'origine des livres xylographiés, mais ne disposant pas d'un matériel suffisant et manquant des points de comparaison nécessaires, il n'a qu'imparfaitement réussi dans sa tentative, ainsi qu'il en convient lui-même. Malgré cet insuccès relatif, bien des esprits sérieux ont continué à penser que les filigranes, lorsqu'ils seraient mieux connus, pourraient devenir un auxiliaire précieux pour les paléographes.

En 1859, Vallet-Viriville³ s'exprimait ainsi : « Les filigranes étudiés, comparés avec soin, doivent nous dire, après une enquête suffisamment approfondie, et d'une façon plus ou moins précise ou ponctuelle, quel est l'âge et l'antiquité d'une feuille marquée de tel ou tel filigrane ; ils doivent nous apprendre aussi quel est le lieu où un papier a été fabriqué..... Il s'agit donc de dresser un registre exact des marques employées par les papetiers en divers lieux et en divers temps. Supposez un pareil registre dressé : la science a conquis un instrument d'investigation ou de contrôle des plus utiles pour scruter l'âge, le pays, l'origine et enfin l'authenticité d'une multitude de monuments aujourd'hui douteux ; monuments écrits pour l'histoire, pour la littérature, ou dessinés⁴ par la main des artistes. »

Toutefois, l'étude des marques du papier était alors trop peu avancée pour que Wattenbach⁵, par exemple, lui ait fait une place dans son ouvrage classique. Dès lors, si les auteurs de manuels de paléographie ont abordé le sujet, c'est d'une manière très succincte et sans y attacher une grande importance. Cependant, toutes les personnes qui, de près ou de loin, se sont occupées de manuscrits savent combien il est difficile d'en fixer la date lorsqu'on ne possède d'autres renseignements que ceux fournis par l'écriture elle-même, à savoir la forme des lettres, les abréviations et le style du document. Likhatscheff, avec une science que nous ne possédons pas, démontre dans la préface de son ouvrage⁶ combien ces données sont peu sûres. Il cite des estimations de date, faites par des hommes également compétents, pour le même manuscrit, et qui varient de deux, trois et même quatre siècles ! Il cite d'autres auteurs, qui plus prudents, se bornent à une indication vague, telle que : ms. du XIV-XV^e, ou ms. du XV^e au XVI^e siècle. Ceux-ci reconnaissent par cela même que l'écriture seule, dans bien des cas, ne permet pas une détermination plus précise. La date approximative que l'écriture ne fournit pas, l'examen du papier et de ses filigranes la donnera. Disons en passant que, pour comparer deux filigranes, il ne suffit pas de les examiner l'un à côté de l'autre ; on doit les calquer soigneusement tous deux et superposer ces calques pour voir s'ils concordent exactement ou s'ils diffèrent. Pour bien calquer un filigrane, il faut, lorsqu'on a affaire à une feuille de papier isolée, la plaquer contre la vitre d'une fenêtre. Mais lorsque, et c'est le cas le plus fréquent, on doit relever la marque dans un volume relié, on est obligé d'abord de chercher le feuillet où cette marque apparaît de la façon la plus distincte, puis de placer le volume sur une table, près d'une fenêtre, en pleine lumière, à hauteur d'œil et de soutenir le feuillet choisi par une plaque

¹ Il n'est guère de dépôt d'archives où nous n'ayons eu la preuve de cette curiosité, dans le fait que, sur quelque page blanche de la fin d'un volume, le filigrane a été rendu plus visible par un tracé à la plume ou au crayon.

² *Principia typographica*. Londres, 1858, 3 vol. 4^e.

³ *Notes pour servir à l'histoire du papier*, parues dans la *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, n^o du 15 mai, p. 230.

⁴ Nous ajouterons : ou gravés.

⁵ *Das Schriftwesen im Mittelalter*, 2^{me} édit., Leipzig, 1875.

⁶ *La signification paléographique des filigranes* (en russe). St-Petersbourg, 1899, p. III et s.

de verre de dimension convenable. On peut alors calquer commodément et exactement. Il sera bon de dessiner, en même temps que le filigrane, les pontuseaux entre lesquels il est placé et de noter les fils de la vergeure pour juger de leur écartement.

Et maintenant, entrons dans le vif du sujet. Avant tout, affirmons bien haut que, théoriquement, toute feuille de papier filigrané porte en elle-même son acte de naissance, la marque dont elle est munie devant faire connaître la date et le lieu de sa fabrication. Mais, en pratique, nous ne parvenons à déchiffrer cet acte de naissance que d'une manière imparfaite et approximative, parce que nous manquons des données indispensables pour le lire.

Voyons successivement ce qui concerne la date puis le lieu de la fabrication du papier filigrané.

Ce n'est que dans des cas assez rares qu'il est possible de fixer, à l'aide de documents historiques, la date à laquelle tel ou tel filigrane a été mis en usage. Nous avons pu l'établir pour quelques-uns d'entre eux, ainsi le n° 859 ne peut avoir été usité qu'à partir de 1563, année où la seigneurie de Soleure accorda au papetier de Mümliswyl l'autorisation de marquer ses produits aux armes de la ville; ainsi encore les n°s 2151 et 2152, aux armoiries d'Osnabrück, n'ont pu être employés qu'après la mise en activité de la papeterie d'Osede, concédée par l'évêque Philippe-Sigismond de Wolfenbüttel, le 10 décembre 1600; ce qui fait que l'on peut affirmer que le papier du n° 2151 donné comme étant de 1595, est en réalité postérieur de quelques années à cette date.

Au risque d'enfoncer une porte ouverte, il faut affirmer qu'il y a un jour précis auquel une paire de formes, munie d'un filigrane donné, a commencé à fonctionner, et qu'aucune feuille à cette marque n'a été faite avant ce jour. C'est ce que savent bien les fabricants de papiers. Preuve en soit ce papetier, Simon Iteret, de Serrières, qui, dans le procès du greffier Grossourdy, affirma que le papier employé par le faussaire était antidaté et n'avait pu être fabriqué avant le 6 juin 1564 (voy. p. 152). Preuve en soit encore M. Blanchet, un des chefs de la maison Blanchet frères et Kléber, fabricants de papiers, à Rives (Isère), lequel au cours du procès Caffarel-Limousin, dit *des décorations*, qui entraîna la démission de M. Jules Grévy comme président de la République française, affirma que le papier sur lequel M. Wilson avait écrit deux lettres datées de 1884, n'avait été fabriqué qu'à partir du 29 juillet 1885¹.

Peut-on évaluer le temps qui s'est écoulé entre le jour où une feuille de papier a été fabriquée et celui où elle a été écrite? Etudiant cette question, Likhatscheff constate d'abord que, dans cette évaluation, on peut faire abstraction de la distance qui sépare le lieu de fabrication du lieu d'emploi d'un papier, parce que cette distance, en Europe, a toujours pu être franchie en moins d'une année et que, par conséquent, une feuille de papier a pu être écrite très loin de son lieu d'origine, l'année même de sa fabrication. Après cette remarque fort juste, l'auteur fixe à un maximum de dix ans le temps écoulé entre la fabrication et l'emploi d'une feuille de papier. C'est une appréciation arbitraire et personnelle. L'on possède fort peu de renseignements sur les fabricants et les marchands de papiers avant le XVI^e siècle et l'on ignore s'ils gardaient en magasin des provisions importantes. Il est bien regrettable, à ce point de vue, que le livre de commerce du papetier fabrianais Lodovico, fils d'Ambrogio, conservé aux Archives municipales de Fabriano, n'ait pas été publié; il eût certainement fourni, pour la période de 1363 à 1366, d'utiles renseignements. Ce que

¹ Voy. notre note sur *l'Utilité des filigranes du papier et leur signification à propos d'un récent procès*. Berne, 1888, tirage à part des n°s de janvier et février 1888 de *l'Union de la papeterie*.

M. A. Zonghi¹ en a fait connaître, donne le désir d'en savoir davantage. Faute de données historiques, il fallait chercher à tirer des filigranes eux-mêmes ce qu'ils pouvaient enseigner sur ce sujet. Nous avons utilisé à cet effet les *filigranes à millésime* et l'on trouvera, p. 587, au mot *Millésime*, le détail des calculs desquels il résulte que, pour la période de 1546 à 1600, le 50 % du papier fabriqué à un millésime donné était utilisé en 4 ans et 4 mois ; que le 92 % l'était en 12 ans, et que la dernière feuille l'était au bout de vingt-six ans. Si l'on exclut du calcul une marque d'une signification douteuse, ces chiffres tombent respectivement à 3 ans et 2 mois, à 9 ans, et à 23 ans. Il ne faut pas exagérer l'importance de ces calculs, car ils ne s'appliquent qu'à un nombre très restreint de cas, mais ils tendent néanmoins à confirmer l'évaluation de M. Likhatscheff.

Nous nous sommes demandé s'il n'y aurait pas un autre moyen d'évaluer le temps écoulé entre la fabrication d'un papier et son emploi, en se servant dans ce but des *filigranes identiques*. Entrons ici dans quelques détails nécessaires : chacun sait que dans l'ancienne manière de faire le papier on se servait de deux moules ou formes que l'ouvrier plongeait alternativement dans la pâte. Le papier produit, portait donc par parts égales l'empreinte de chacune des formes employées et ce mélange se voit dans chaque rame et dans chaque main de ce papier. Ces deux variétés du filigrane sont parfois *identiques* au point qu'on ne les distingue que par la place un peu différente que chacune d'elles occupe sur la feuille de papier. Parfois les deux variétés sont *divergentes*, voy. *coupe* (n^{os} 4542 et 4543), *couronne* (n^{os} 4791 et 4792), *croix grecque* (n^{os} 5525 et 5526) ; le plus souvent elles sont *similaires* n'offrant entre elles que des différences légères de forme ou de dimension, voy. *pot* (n^{os} 12.893 et 12.894), *serpent* (n^{os} 13.801 et 13.802), *tête de bœuf* (n^{os} 14.388 et 14.389). La durée des formes à papier était courte ; l'on comprend qu'un engin aussi fragile et délicat dût être promptement hors d'usage. Nous tenons d'un ancien fabricant qu'une paire de formes, maniée avec précaution par de bons ouvriers, pouvait durer environ deux ans. En outre, il fallait renouveler le filigrane ; ce petit signe cousu sur la forme se détériorait facilement et un technicien distingué, M. Clayton Beadle², pense que le fait n'était pas rare. Il résulte de ce qui précède que les variétés d'un même filigrane sont fort nombreuses. On peut, dans certains cas, en apprécier le nombre ; ainsi pour la papeterie de Ratisbonne nous avons trouvé 26 variétés des armoiries de la ville (n^{os} 1138 à 1146) pour un espace de 59 ans, ce qui donnerait 4 ans et demi pour la durée d'une paire de formes. Mais ce chiffre de 26 variétés recueillies est évidemment bien au-dessous de la réalité, si l'on réfléchit que nous avons examiné tout au plus quelques rames d'une fabrication, qui, à raison de 1500 rames en moyenne par année, en comporterait environ 80 mille. Le fait essentiel à noter, c'est la diversité constante du filigrane cousu sur la forme. C'est pourquoi lorsque nous rencontrons deux papiers portant un filigrane *identique* on peut tenir pour certain qu'ils ont été produits par la même forme ou par des formes contemporaines³. Pour pouvoir tirer parti des marques identiques et mesurer le temps que le papier mettait à entrer dans la consommation, nous en avons fait le dépouillement et voici les résultats auxquels nous sommes parvenu.

Sur les 16.112 figures reproduites dans ce recueil, il en est 2558 dont nous possédons des variétés identiques ; elles sont classées ci-dessous par siècles, puis chaque siècle est formé de 2 groupes, l'un comprenant les papiers de formats ordinaires allant jusqu'aux dimensions de 0^m,35 sur 0^m,50, l'autre comprenant les papiers de grands formats dépassant ces dimensions. On peut ainsi se rendre compte des différences qui existent d'un siècle à l'autre.

¹ *Le antiche carte fabrianesi alla Esposizione generale italiana di Torino*. Fano, 1884.

² *Journal of the Society of Arts*. Londres, 1906. n^o 2791.

³ Rappelons que si les petites papeteries, travaillant à une seule cuve, n'avaient besoin simultanément que de deux formes, les grands établissements à deux ou trois cuves en employaient respectivement quatre ou six.

Tableau des filigranes identiques et de la durée de leur emploi.

Fin du XIII^e et XIV^e siècles.

| | | |
|-----------------------|-----------|-------------------------|
| Formats ordinaires de | 1 à 5 ans | : 212 cas. |
| » | » | 6 à 10 » : 84 » |
| » | » | 11 à 14 » : 19 » |
| | | ensemble : <u>315 »</u> |

sur 352 observés, soit environ 90 %. Le dernier cas extrême est de 66 ans.

Grands formats de 1 à 22 ans : 23 cas sur 26 observés, soit près du 90 %. Le dernier cas extrême est de 73 ans.

XV^e siècle.

| | | |
|-----------------------|-----------|-------------------------|
| Formats ordinaires de | 1 à 5 ans | : 512 cas. |
| » | » | 6 à 10 » : 255 » |
| » | » | 11 à 15 » : 115 » |
| | | ensemble : <u>882 »</u> |

sur 978 observés, soit sensiblement 90 %. Le dernier cas extrême est de 85 ans.

Grands formats de 1 à 23 ans : 50 cas sur 56 observés, soit 90 %. Le dernier cas extrême est de 46 ans.

XVI^e siècle.

| | | |
|-----------------------|-----------|-------------------------|
| Formats ordinaires de | 1 à 5 ans | : 596 cas. |
| » | » | 6 à 10 » : 264 » |
| » | » | 11 à 15 » : 122 » |
| | | ensemble : <u>982 »</u> |

sur 1086 observés, soit un peu plus de 90 %. Le dernier cas extrême est de 76 ans.

Grands formats de 1 à 32 ans : 54 cas sur 60 observés, soit 90 %. Le dernier cas extrême est de 55 ans.

Le tableau qui précède montre que, dans les trois siècles examinés, le temps écoulé entre la fabrication et l'emploi du papier a été à peu près le même.

Plus de la moitié soit le 54 % a été employé dans les 5 années, le 80 % dans les 10 années, et enfin le 90 % dans les 15 années qui ont suivi celle de sa fabrication.

Les 10 ans admis par Likhatscheff paraissent donc insuffisants et nous croyons devoir porter à 15 ans la période normale nécessaire pour l'écoulement et l'emploi d'un papier fabriqué à une date donnée. Pour les grands formats il faut aller jusqu'à 30 ans.

D'après ce qui précède, la détermination de la date d'un document, muni d'un seul filigrane, ne peut pas s'opérer dans des limites étroites ; c'est le cas, par exemple, d'un autographe ou d'une estampe. Lorsqu'on a un filigrane identique, et d'une date certaine, comme terme de comparaison on sera obligé de se dire que le document dont la date est recherchée peut lui être antérieur ou postérieur de 15 ans. Cela représente une période d'évaluation de trente ans, qui peut aller jusqu'au double pour le grand format. Cette période sera réduite si l'on possède, non plus une seule, mais plusieurs variétés identiques de dates différentes comme moyen de confrontation. Un exemple,

mieux que de longs raisonnements, fera comprendre la manière dont il faut opérer. Supposons une lettre non datée, écrite sur du papier portant le filigrane n° 8.662 de ce recueil, et dont on désire déterminer la date. Si nous n'avons comme repère qu'un seul filigrane identique, celui d'une pièce écrite à Eppelsheim (Hesse-D.) en 1481, il faudra conclure que la lettre a été écrite au plus tôt 15 ans avant, et au plus tard 15 ans après cette date, soit entre 1466 et 1496. Lorsqu'on a un second point de repère, soit un second filigrane identique provenant de Leyde, 1486, on pourra restreindre l'évaluation à $1486 - 15$, et $1481 + 15$, soit entre 1471 et 1496. Mais, si nous avons la bonne fortune de posséder comme termes de comparaison 24 variétés identiques, échelonnées entre 1478 et 1490, nous estimerons avec grande probabilité, que la lettre dont il s'agit a été écrite entre 1478 et 1490. Quand on ne peut pas utiliser des filigranes identiques, mais seulement des marques similaires il est impossible d'établir un calcul aussi précis. Admettons que la dite lettre non datée soit marquée d'un filigrane similaire au n° 2042, dont nous avons deux spécimens, l'un d'Anvers 1494, et l'autre de Clèves 1511, nous concluons que la date cherchée sera comprise entre $1494 - 15$ et $1511 + 15$, soit entre 1479 et 1526. Mais, si au lieu de deux variétés similaires, nous avons la chance d'en connaître 21, s'étendant de 1485 à 1525, nous dirons que le papier dont on cherche l'âge oscille entre ces deux dates.

Lorsqu'il s'agit d'un document muni de plusieurs filigranes, c'est-à-dire d'un volume et non plus d'une seule feuille de papier, la détermination de sa date peut osciller entre des limites plus étroites. Prenons pour exemple le ROMAN DE FIERABRAS LE GÉANT, imprimé à Genève en 1478.

Nous choisissons intentionnellement un ouvrage daté; cela permettra de contrôler les résultats obtenus et leur servira de preuve. Le papier de cet ouvrage comprend les six filigranes suivants auxquels nous appliquons les n° de notre recueil :

1° *Ancre dans un cercle*, n° 454.

2° *Lettres et monogrammes*, n° 9874.

3° *Main, les 4 doigts serrés, le pouce écarté, sommée d'une tige triflée*, n° 11.156.

4° *Raisin*, du groupe 12.991 à 13.003.

5° *Tête de bœuf à yeux et à nez, avec couronne posée entre les cornes*, du groupe 14.348 à 14.357.

6° *Tête de bœuf à yeux, frisons entre les cornes, avec un petit cercle*, n° 14.901.

Voyons rapidement ce qui concerne ces 6 filigranes.

| Désignation des filigranes. | Limites de leur emploi. |
|--|-------------------------|
| 1° Le n° 454 a été relevé 2 fois, en 1474 et 1488, ce qui porte sa période d'emploi à $1488 - 15$ et $1474 + 15$ soit : | 1473 à 1489 |
| 2° Le n° 9874 a été noté 3 fois, de 1478 à 1484, ce qui donne pour les limites d'emploi de ce papier $1484 - 15$ à $1478 + 15$ soit : | 1469 à 1493 |
| 3° Le n° 11.156 a été signalé à Naples à la date de 1485; l'usage de ce papier embrassera donc la période de | 1470 à 1500 |
| 4° Le groupe 12.991 à 13.003 a été noté 80 fois, entre | 1420 et 1487 |
| Ces deux années peuvent être considérées comme les limites d'emploi du papier ainsi marqué. | |
| 5° Le groupe 14.348 à 14.357 a été relevé 15 fois, entre | 1420 et 1483 |
| Ces deux dates constituent les limites extrêmes de son emploi. | |
| 6° Les variétés du n° 14.901 ont été observées 6 fois, entre 1471 et 1480. Ces limites doivent être étendues à $1480 - 15$ et $1471 + 15$ soit : | 1465 à 1486 |

Nous concluons d'après le n° 1, que notre volume n'est pas antérieur à 1473 et d'après le n° 5, qu'il n'est pas postérieur à 1483, ce qui est juste puisqu'il est de 1478. Prenons un second exemple, celui du *Fasciculus temporum*, imprimé par J. Veldener, à Utrecht, en 1480. Cet incunable, d'après quatre exemplaires examinés¹, renferme le chiffre exceptionnel de seize filigranes qui sont :

- 1° *Agneau pascal*, n° 26.
- 2° *Ancre à croisette*, du groupe 365 à 388.
- 3° *Armoiries de Champagne*, du groupe 1038 à 1041.
- 4° *Armoiries Ecu plein au nom de Jado*, n° 1876.
- 5° *Idem Ecu plein au nom de Lile*, n° 1886.
- 6° *Deux clefs adossées*, du groupe 3822 et 3823.
- 7° *Faucille*, n° 6150.
- 8° *Lettre a*, n° 7958.
- 9° *Lettre p*, du groupe 8527 à 8541.
- 10° *Lettre p à fleuron*, du groupe 8588 à 8650.
- 11° *Lettre p*, du groupe 9173 à 9185.
- 12° *Lettres ma inscrites dans un cercle*, n° 9565.
- 13° *Licorne à queue très courte*, n° 9998.
- 14° *Tête de bœuf à yeux et à nez*, du groupe 14.232 à 14.241.
- 15° *Idem à Armoiries*, du groupe 15.329 et 15.330.
- 16° *Tête de cerf*, n° 15.545.

Examinons successivement ces 16 filigranes et voyons ce qu'ils peuvent dire sur la date de notre volume.

| Désignation des filigranes. | Limites de leur emploi. |
|---|-------------------------|
| 1° Le n° 26 a été noté 27 fois, entre Ces 2 dates doivent être considérées comme les limites de son emploi. | 1467 et 1504 |
| 2° Le groupe 365 à 388 a été usité de Cette date de 1482 est la limite extrême d'emploi de ce papier, déterminée par près de 400 cas observés. Il n'y a donc aucune probabilité pour que notre incunable soit postérieur à 1482. | 1392 à 1482 |
| 3° Le groupe 1038 à 1041 a été employé de Notons la date de 1461, qui indique le début de ce filigrane et qui ne permet pas d'assigner à cet incunable une date antérieure. | 1461 à 1518 |
| 4° Le n° 1876 a été noté 26 fois, entre Ces 2 dates peuvent être admises comme les limites extrêmes de l'emploi de ce papier. | 1460 et 1480 |
| 5° Le n° 1886 a été usité 25 fois, entre et les calques sont si semblables les uns aux autres, qu'on croirait que les empreintes sont produites par une seule paire de formes. Ces 2 dates doivent être prises comme fixant les limites extrêmes de l'emploi de ce papier. | 1471 et 1487 |
| 6° Le groupe 3822 et 3823 a été observé 9 fois, entre 1464 et 1477. Ce nombre de 9 est trop faible pour que nous puissions en tirer des déterminations absolues. Rappelons qu'un papier fabriqué en 1464 a pu n'être employé que 15 ans plus tard, soit en 1479, et que le papier écrit en 1477 peut avoir été fabriqué 15 ans plus tôt, soit en 1462. Les limites d'emploi de ce papier seront donc de | 1462 à 1479 |

¹ Voy. p. 20 de notre recueil.

| Désignation des filigranes. | Limites de leur emploi. |
|---|-------------------------|
| 7° Le n° 6150 a été relevé une seule fois, en 1478. La période d'emploi de ce papier s'étendra donc de 15 ans avant cette date à 15 ans après, soit de | 1463 à 1493 |
| 8° Le n° 7958 a été noté 2 fois, en 1472 et 1478; ce qui donne pour la période d'emploi de ce papier les dates de 1478 — 15 et 1472 + 15, soit : | 1463 à 1487 |
| 9° Le groupe 8527 à 8537 a été en usage de La date de 1463 est la seule utilisable, notre incunable ne peut être antérieur à cette date. | 1463 à 1543 |
| 10° Le groupe 8588 à 8650 a été usité de Cette période d'emploi est si longue qu'elle ne fournit pas de renseignement utile. | 1445 à 1559 |
| 11° Le groupe 9173 à 9185 a été employé de Même remarque que pour le groupe précédent. | 1442 à 1527 |
| 12° Le n° 9565 a été noté 3 fois, de 1477 à 1479; ce qui donne pour la période d'emploi de ce papier, les dates de 1479 — 15 et 1477 + 15, soit : | 1464 à 1492 |
| 13° Le n° 9998 a été relevé 3 fois, de 1477 à 1481; ce qui porte sa période d'emploi à 1481 — 15 et 1477 + 15, soit : | 1466 à 1492 |
| 14° Le groupe 14.232 à 14.241 a été en usage de Ces deux dates peuvent être considérées comme les limites extrêmes d'emploi de ce papier. | 1440 à 1499 |
| 15° Les n°s 15.329 et 15.330 ont été notés 3 fois, entre 1475 et 1480; ce qui donne pour la période d'emploi de ce papier 1480 — 15 à 1475 + 15, soit : | 1465 à 1490 |
| 16° Le n° 15.545 a été employé 14 fois, de 1464 à 1475. En appliquant le même calcul que ci-dessus, on trouve pour la durée d'emploi de ce papier les dates de 1475 — 15 à 1464 + 15, soit : | 1460 à 1479 |

Les chiffres extrêmes que fournissent ces indications sont, d'après les n°s 6 et 16, la date de 1479 pour la plus récente et, d'après le n° 5, celle de 1471 pour la plus ancienne.

Nous concluons donc que la date du *Fasciculus* est comprise entre 1471 et 1479, évaluation qui n'est qu'approximativement exacte puisqu'il est de 1480¹.

Ces exemples suffisent pour faire comprendre à nos lecteurs comment il faut utiliser les filigranes. L'indication de date qu'ils fournissent oscillera parfois entre deux extrêmes bien éloignés, mais souvent aussi elle se tiendra dans des limites étroites. En tout cas, il n'est pas besoin d'une longue étude pour tirer parti de ce moyen d'information.

La marque d'un papier, avons-nous dit, doit faire connaître la date et le lieu de sa fabrication. On vient de voir ce qui concerne la *date*; examinons brièvement ce qu'il en est pour le *lieu*. Quelques filigranes représentent des armoiries, des initiales, des noms entiers, ou des signes personnels, qui donnent à connaître la fabrique ou le fabricant du papier. Toutefois, le plus grand nombre de ces marques est formé par des dessins dont beaucoup ont pu avoir une signification pour les contemporains, mais n'en ont pas pour nous. En procédant du connu à l'inconnu et en constatant où allait

¹ Il y a quelque intérêt à signaler que les onze ouvrages possédés par la bibliothèque de l'Université d'Utrecht signés des imprimeurs N. Ketelaer et G. de Leempt à Utrecht, ou qu'on attribue à leurs presses, et qui sont, pour les ouvrages datés, de 1473, ne renferment entre eux tous que six filigranes, tandis que le *Fasciculus* imprimé environ sept ans plus tard, en a seize. On peut donc conjecturer qu'il y avait en 1480 une disette de papier à Utrecht et que J. Veldener a dû employer des papiers vieilliss. des soldes, selon le terme usité aujourd'hui. Cela expliquerait que la période normale de 15 ans adoptée pour l'écoulement d'un papier se trouve trop courte; si on la portait à 16 le calcul ferait osciller notre incunable entre 1471 et 1480.

le papier fabriqué dans telle ou telle localité, on arrive peu à peu à grouper les marques qui ont une origine commune, et à connaître les régions où elles s'écoulaient. Les résultats de ces recherches sont souvent incertains ; c'est pourquoi nos lecteurs excuseront les expressions dubitatives et la forme fréquemment conditionnelle de nos indications. Ce qui empêche d'arriver à des conclusions plus affirmatives, c'est l'emploi simultané des mêmes filigranes par plusieurs fabricants et dans diverses régions ; c'est aussi la concurrence qui poussait une localité dépourvue de papier à se servir ailleurs qu'à sa source habituelle. C'est enfin parce que certaines usines, par suite de circonstances diverses : guerres, troubles, maladies contagieuses, sécheresses prolongées, etc., n'ont pu à certains moments fournir le papier nécessaire et qu'il a fallu en amener d'autres fabriques.

On reconnaît très vite que les papiers italiens se sont répandus au XIV^e siècle, sur l'Europe entière, mais que, peu à peu, ils ont perdu du terrain, d'abord en France, puis en Allemagne, et qu'au XVI^e siècle l'exportation de la péninsule se bornait à l'Espagne et à l'Angleterre (servies surtout par Gênes), puis aux régions du sud de l'Autriche, de l'Europe orientale et du Levant, que desservait Venise. L'Italie a toujours pourvu à sa propre consommation et les papiers étrangers ne s'y rencontrent que d'une manière tout à fait exceptionnelle.

La France, d'abord tributaire de l'Italie, s'en affranchit graduellement, et dès le milieu du XV^e s. se suffit à elle-même. Elle commença à exporter vers la fin du même siècle ; au siècle suivant on trouve ses produits en Espagne, en Angleterre, dans les Pays-Bas et dans tout le bassin du Rhin.

En Allemagne enfin, l'industrie papetière ne se développa d'une manière sérieuse qu'à la fin du XV^e siècle, et ce n'est que dans le courant du XVI^e que ce pays put, à peu près, fournir à sa consommation. Nous nous en tiendrons à ces quelques indications générales sur la géographie commerciale du papier ; le sujet pour être traité à fond, exigerait beaucoup de temps, et ne rentre pas dans le cadre de cette étude.

Ajoutons que s'il est malaisé de déterminer le lieu où un papier a été fabriqué, il est encore plus difficile de se prononcer sur l'endroit où il a été employé lorsqu'un livre manuscrit ou imprimé ne l'indique pas. Les centres papetiers qui, selon l'expression de Bartole, travaillaient « *pour la qualité*, » c'est-à-dire cherchaient avant tout à faire du beau papier, l'expédiaient souvent fort loin.

Nous laisserons également de côté les nombreux problèmes que soulèvent la signification et l'emploi des filigranes. A la vue de certaines marques, les hypothèses naissent spontanément, mais les suppositions sont sans utilité et il faut s'abstenir de les énoncer lorsqu'on ne peut pas les appuyer sur de fortes présomptions historiques. Ce que nous avons cherché à obtenir pour l'offrir aujourd'hui au public, c'est un recueil de filigranes assis sur une base assez étendue pour constituer un instrument de travail qui faisait défaut jusqu'à ce jour. Malgré des imperfections que nous sommes le premier à reconnaître et que l'indulgence du lecteur voudra bien pardonner, nous espérons avoir atteint le but et présentons notre ouvrage avec confiance à tous ceux qui étudient et scrutent les anciens documents sur papier.

Genève, 1^{er} mai 1907.

INTRODUCTION

Avant d'aborder l'étude spéciale des filigranes, il est nécessaire de dire quelques mots du **papier**, dans lequel ils sont empreints. Il ne rentre pas dans le cadre de ce travail de retracer ses origines et son histoire¹. Il suffira de rappeler que les Chinois désignent généralement Tsai-Loun, qui vivait environ 100 ans après J.-C., comme en étant l'inventeur; que l'art de faire le papier fut introduit à Samarcande, vers 751, par des prisonniers de guerre chinois; que de là, les Arabes le répandirent en Occident et que l'on constate vers 1150 l'existence de battoirs à papier en Espagne, à Xativa près de Valence, et vers 1276 en Italie, à Fabriano. Ce n'est pas ici, non plus, le lieu de décrire les procédés de fabrication du papier², ni les progrès successifs qui y ont été apportés. Il convient toutefois de signaler ce qui distingue essentiellement le papier du parchemin et du papyrus, ses congénères, à savoir d'être, non une production naturelle, préparée ou travaillée d'une manière spéciale, mais une matière fabriquée, obtenue par la transformation d'autres produits. Ces produits (cordes, filets et chiffons blancs) battus, lavés et coupés en petits morceaux, étaient triturés et réduits en bouillie à l'aide de procédés de plus en plus perfectionnés. La pâte très liquide ainsi obtenue était amenée à un réservoir, appelé *cuve*, dans lequel l'ouvrier plongeait la *forme* ou moule destiné à recevoir une cer-

taine quantité de pâte de papier, puis l'en retirait et lui imprimait quelques mouvements saccadés dans le but d'égaliser la matière et d'en bien entremêler les filaments. L'eau s'écoulait à travers les fils de la forme et la feuille de papier ainsi produite était déposée sur un feutre. On empilait alternativement un feutre et une feuille de papier et on pressait le tout pour faire écouler le plus d'eau possible. Après cela, les feuilles étaient portées à l'étendage, et disposées sur des cordes où elles achevaient de sécher à l'air. On procédait ensuite aux opérations du collage et du satinage; enfin on emballait le papier par rames de 500 feuilles.

Tels sont, dans leurs traits principaux, les procédés très simples, usités jusqu'au commencement du XIX^e s., pour la fabrication du papier.

Le but essentiel de cet ouvrage est de faire connaître les caractères extérieurs qui différencient les papiers les uns des autres et qui permettent de les distinguer, de les classer, de leur assigner un âge et de fixer leur provenance. L'idéal serait de pouvoir déterminer le battoir d'où est sortie chaque sorte de papier et la date de sa fabrication. Inutile de dire que cet idéal est encore bien loin d'être atteint. Les caractères extérieurs du papier sont de deux genres: ceux qui se rapportent à la *qualité*, qui tiennent à la fibre elle-même et à la façon dont elle a été préparée, lavée et triturée, et ceux qui dépendent de la *forme* à l'aide de laquelle chaque feuille de papier a été faite. Les

¹ Voy. sur ce sujet l'excellent *Essai sur l'histoire du papier* d'Augustin Blanchet. Paris, 1900, 1^{re} partie.

² On les trouvera exposés dans tous leurs détails dans *L'Art de faire le papier*, par de la Lande. Paris, s. d. (vers 1762), fo.

premiers de ces caractères sont d'un moindre intérêt et, pour la période qui nous occupe, d'une moins grande sûreté que les seconds. On comprend en effet que la pureté de la pâte, sa bonne trituration, sa solidité, sa plus ou moins grande translucidité, sa teinte blanche, grisâtre, jaunâtre ou légèrement fauve, n'aient qu'une valeur relative et ne constituent pas des différences fondamentales. Il est certain que le même battoir n'a pas pu toujours fabriquer des papiers identiques à eux-mêmes; qu'il a employé des matières variées, fait travailler des ouvriers d'habileté inégale, que les pluies ont souvent troublé les eaux les plus pures et que le temps, enfin, a modifié diversement, suivant les circonstances et les lieux où ils ont été conservés, des papiers ayant primitivement la même apparence.

Les caractères que la *forme* imprime au papier sont plus essentiels; ils se retrouvent sur toutes les feuilles et n'ont pas été modifiés par le temps. En raison même du mode de fabrication, chaque feuille produite sur une forme en a conservé l'empreinte, comme les médailles ou les monnaies gardent celle des coins auxquels elles ont été frappées. Les caractères transmis par la forme à la feuille de papier sont de quatre sortes: 1° le *format*; 2° et 3° les *pontuseaux* et les *vergeures*, qui varient de grosseur et d'écartement; 4° le *fili-grane*. Bien que, de ces quatre particularités, le filigrane soit la plus importante, il est bon de tenir compte des trois autres, qui peuvent être d'une réelle utilité dans plusieurs circonstances.

I. — Le *format*, c'est-à-dire les dimensions de la feuille, est déterminé (le mot l'indique) par la forme dont les contours extérieurs encadrent la feuille. Il ne faut pas oublier qu'au cours de la fabrication, pendant le séchage et le collage, le papier se resserre dans des proportions qui varient suivant les circonstances atmosphériques, de sorte que l'on trouve des feuilles faites avec la même forme et qui ont entre elles, dans leur plus grand sens, jusqu'à deux ou trois centimètres de différence.

Les dimensions du papier ont beaucoup varié, suivant les époques et les besoins. Les Arabes paraissent avoir connu et employé neuf formats de papier (Voy. Karabaceck, *Das arabische Papier*. Vienne, 1887, p. 71), savoir :

1° le papier pour la poste par pigeons, très mince, de $0^m,061 \times 0^m,091$.

2° le papier ordinaire, de $0^m,142 \times 0^m,213$.

3° » tiers du mansûri¹, de $0^m,162 \times 0^m,244$.

4° » demi » de $0^m,244 \times 0^m,366$.

5° » deux tiers » de $0^m,325 \times 0^m,488$.

6° » mansûri réduit ou diminué, de $0^m,448 \times 0^m,672$.

7° » mansûri et demi de Bagdad, de $0^m,488 \times 0^m,733$.

8° » de Bagdad réduit ou diminué, de $0^m,651 \times 0^m,977$.

9° » Tûmâr et de Bagdad, de $0^m,733 \times 1^m,099$.

En Occident le nombre des formats a été moins considérable; on n'a rien fait, du moins jusqu'au XVII^e s., au-dessous de $0^m,23 \times 0^m,35$ ni au-dessus de $0^m,50 \times 0^m,74$.

Pour l'Italie, un document intéressant nous renseigne d'une manière très précise sur les formats qui y étaient employés: c'est une inscription gravée sur marbre, que l'on voit dans l'officine de l'imprimerie Merlani à Bologne et dont nous sommes heureux de pouvoir donner une première et exacte reproduction. Elle est conçue en ces termes :

QUESTE SIENO LE FORME DEL CHUMUNE DE BOLLO
GNA DECHE GRANDEÇA DENE ESSERE LE CHARTE DE BA
BAXE CHE SE FARANO IN BOLLOGNA ESSO DESTRETO CH
OME QUI DE SOTTO EDIVIXADO

que l'on peut traduire ainsi: « Que celles-ci soient les formes de la commune de Bologne, de quelles grandeurs doivent être les papiers bombycins qui se feront à Bologne et dans son district comme celles exposées ci-dessous ».

Au-dessous de l'inscription sont tracés, les uns dans les autres, quatre rectangles de la dimension des différents formats de papier avec les noms qui leur étaient donnés. Enfin les armes de la corporation des pharmaciens sont gravées aux deux côtés du marbre.

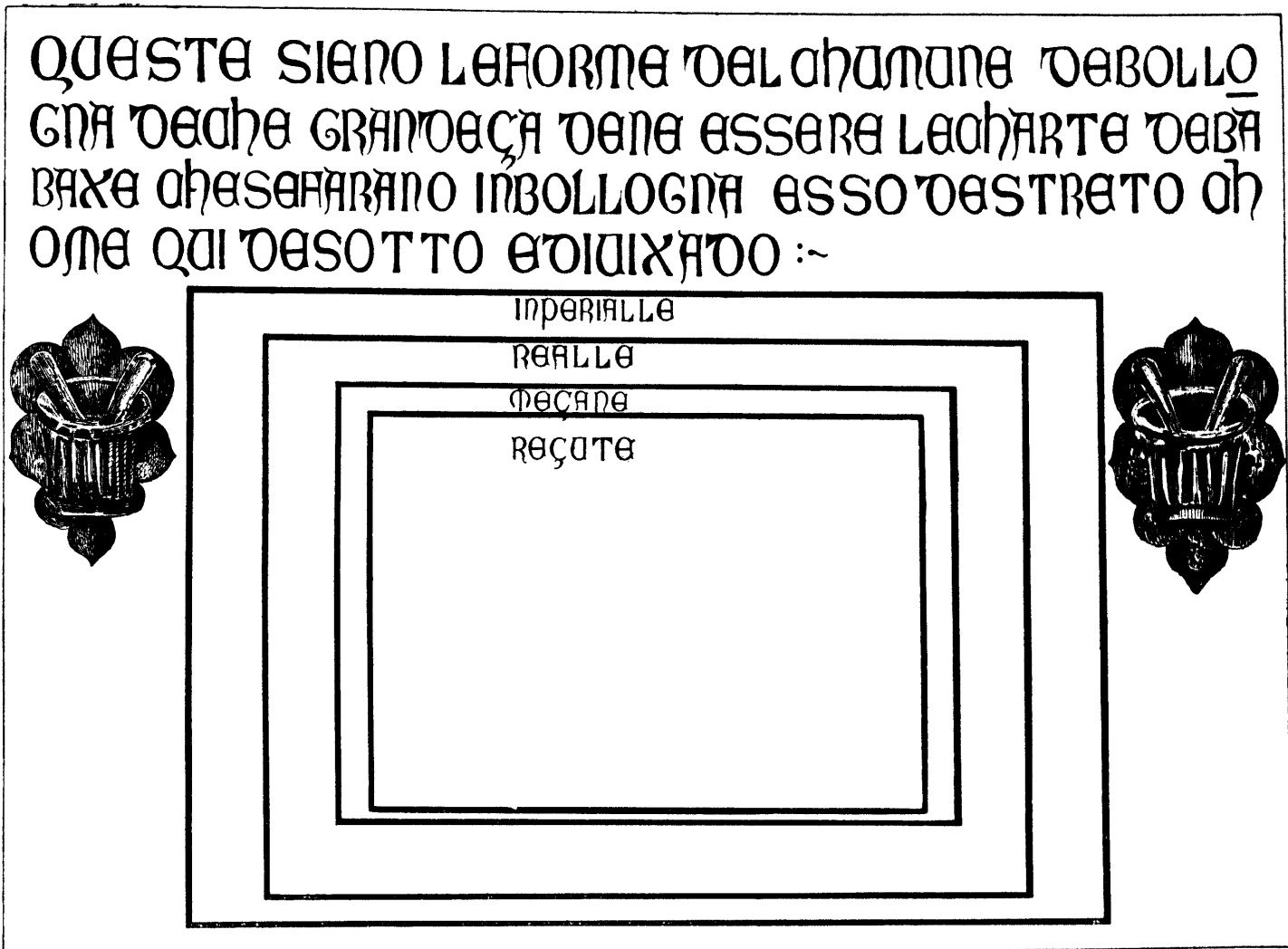
Le nom de *Imperialle* est donné à un format de $0^m,740 \times 0^m,500$;

Le nom de *Realle* à celui de $0^m,615 \times 0^m,445$;

Le nom de *Meçane* à celui de $0^m,515 \times 0^m,345$;

Enfin le nom de *Reçute* à celui de $0^m,450 \times 0^m,315$.

¹ Le nom de *mansûri* donné à une sorte de papier arabe, le fut probablement en l'honneur du calife Almanzor (1101—30).



Inscription fixant les formats du papier de Bologne

encastrée dans le mur intérieur de la maison occupée par l'établissement typographique Merlani, Via Accuse à Bologne, d'après une photographie de M^r N. Morini.

Malheureusement cette intéressante charte lapidaire ne porte aucune date. Il faut donc suppléer à cette lacune et chercher, par la forme des lettres, le style et l'orthographe, à déterminer l'époque de sa rédaction. M. le prof. C. Malagola, directeur des Archives d'Etat de Venise, précédemment directeur de celles de Bologne, que nous avons consulté à ce sujet, estime qu'elle est de la seconde moitié ou de la fin du XIV^e s. Il base son appréciation sur le fait que l'inscription est en italien et non pas en latin, ce qui ne permet pas de la faire remonter jusqu'au XIII^e s. L'absence d'abréviations (il n'y en a qu'une, au mot *bambaxe*) et la régularité des lettres, dont chacune n'a jamais qu'une seule forme, tendraient à faire considérer cette inscription comme étant du XV^e s.; mais la forme des caractères, particulièrement celle des lettres S, T et D, autorise à l'attribuer à

la fin du XIV^e s. Cette opinion est confirmée par la comparaison avec une inscription existant à l'entrée latérale de la cathédrale de Bologne et qui porte la date de 1398.

La maison où est installée la typographie Merlani, dans la via Accuse, était occupée anciennement par la corporation des pharmaciens, à laquelle les papetiers ressortissaient à titre de *obbedienti privilegiati*. On prétend qu'avant d'être fixée au mur de cette maison, la plaque de marbre était placée dans un faubourg de la ville, nommé Borgo Polese (du nom d'un papetier fabrianais), où l'industrie papetière était concentrée. Quoi qu'il en soit et indépendamment de son importance pour la connaissance des formats de papier, l'inscription de Bologne est intéressante à deux points de vue : 1^o Elle porte la locution de *charte de bambaxe* (papier bombycin) et cela à une époque où chacun

savait péremptoirement que le papier ne se faisait pas avec du coton mais uniquement avec des chiffons de toile. Le papier bombycin est donc du papier ordinaire. 2° L'existence, à la fin du XIV^e s., d'un règlement fixant les dimensions du papier témoigne de l'ancienneté et de l'importance de la fabrication de ce produit à Bologne. On n'aurait pas réglementé l'industrie papetière s'il n'y avait pas eu d'assez nombreux battoirs à papier dans la ville et dans ses environs.

Quant aux noms des formats indiqués, qui se retrouvent encore en 1579, dans le tarif de la *Gabella grossa*, de Bologne, trois d'entr'eux, *impérial*, *royal* et *moyen*, sont connus et ont subsisté longtemps ; le quatrième est inconnu : la signification même du mot *recute* ou *rozzute* n'est pas certaine. Nous pensons qu'il veut dire réduit, diminué, de même que, dans les papiers arabes, il y avait le *manzûrî* diminué ; ce serait donc un synonyme de petit. Le plus anciennement employé de ces formats, dans les papiers filigranés, semble avoir été le moyen, celui d'environ 0^m,345 × 0^m,515, autant du moins qu'on peut le conclure d'après les papiers, presque toujours rognés, de la fin du XIII^e s. et du commencement du XIV^e. Mais, très vite, déjà à partir de 1310, on voit apparaître le format royal d'environ 0^m,445 × 0^m,615 et le format *recute* (qui en est la moitié) d'environ 0^m,315 × 0^m,450. Ces deux formats sont presque seuls employés en Italie ; c'est plus tard, vers 1390, que nous voyons reprendre l'usage du papier moyen, et c'est en 1379 que l'on note l'impérial, qui paraît avoir été usité rarement. Le *recute* a graduellement diminué en Italie ; dans la première moitié du XVI^e s., il mesure en général 0^m,305 × 0^m,440 ; quelquefois même il descend à 0^m,29 × 0^m,43. A Venise, les dimensions primitives avaient été maintenues, ou à peu près, et les papiers de la fin du XV^e s. et de la première moitié du XVI^e, qui portent une contremarque à leur angle inférieur, mesurent environ 0^m,320 × 0^m,440.

En France, le plus ancien filigrane de provenance certaine, celui aux armoiries de Bar (v. *Armoiries, poisson*), qui remonte à 1348, est sur papier mesurant 0^m,32 × 0^m,46. Ce format, à travers de nombreuses fluctuations, est demeuré sensiblement le même, avec une tendance à se rapetisser, jusqu'à la fin du XV^e s., où les papiers français mesurent généralement 0^m,305 × 0^m,430 ;

mais avec le XVI^e s., le rapetissement s'accroît, ou bien il se crée de nouveaux formats, car, pour le seul papier aux *armes de France*, on trouve du papier de 0^m,285 × 0^m,405, en 1509 ; de 0^m,28 × 0^m,39, en 1527 ; de 0^m,275 × 0^m,370, en 1547, et de 0^m,25 × 0^m,33, en 1550.

A côté de ce format courant, nous trouvons, à partir d'une époque qu'il n'est pas facile de fixer, un format à peu près double, mesurant environ 0^m,415 × 0^m,600 et correspondant au papier royal italien. Il est difficile de déterminer l'époque de son apparition, parce que ce papier se voit muni de filigranes d'une provenance incertaine. Si, comme nous le croyons, certains papiers à l'arbalète, à l'arc, à la balance, etc., sont français, il en résulterait que ce format double remonterait déjà à 1387, 1374 et même 1363. Les papiers de cette dimension dont la provenance française est bien établie, comme ceux aux filigranes du basilic, de l'agneau pascal, de l'ancre à croisette, se rencontrent dès 1413, 1416 et 1418. Le papier aux armes de France que l'on trouve en 1454 mesure 0^m,415 × 0^m,600.

Avant d'aller plus loin, signalons un papier sans filigrane, mesurant environ 0^m,31 × 0^m,39, d'une vergeure assez fine (20 fils vergeurs occupent un espace de 0^m,038), et présentant 5, et jusqu'à 8 pontuseaux (espacés de 0^m,043 à 0^m,072). Le papier qui a ces dimensions anormales est très abondant dans les minutes de notaires et autres documents, écrits à Perpignan entre 1330 et 1370. Nous ne l'avons pas rencontré ailleurs. Il serait intéressant de connaître sa provenance ; nos recherches à ce sujet ont été vaines. Nous en donnons pl. B, n° 13, un fac-simile.

Vers 1560, apparaît, muni des noms des pape-tiers troyens Lebé, Nivelles et Denise, un papier qui mesure environ 0^m,345 × 0^m,450. Ce format a dû trouver bon accueil auprès des consommateurs, car son emploi s'est étendu aux autres régions papetières de France.

L'autorité a souvent cherché à fixer et à unifier les formats du papier. On trouve, déjà en date du 10 mars 1398 (1399, nouveau style), une ordonnance de Louis de Tignonville, bailli de Troyes, portant : « Pour ce qu'il nous a esté relaté et affirmé que « les paupelliers ou ouvreurs de pappier, souz le « dit bailliage, ont retraits ou fait retraire et ap- « petiser les moles où ils font le dit pappier, et

« consequamment ycellui pappier, d'environ ung
 « bon doy de long et autant de large, et qu'ils n'ont
 « sur ce aucune mesure livelée, par quoy ils le
 « pourroient appetiser à leur optat, et avecque ce
 « les saings dont ils signent ycellui pappier ils
 « contrefont chacun jour et saignent au saing l'un
 « de l'autre, et le mauvais et moyen pappier au
 « saing du meilleur, en grant deception du peuple :
 « pourquoy nous mandames piecà plusieurs des
 « ditz pappeleurs, lesquels confessèrent ce que
 « dict est, senz y assigner cause raisonnable pour
 « quoy fait l'aient, ains seulement disoient qu'il
 « n'avoient aucunes mesures d'iceulx moles, ne au-
 « cuns saings ordonnés, et les faisoient faire tels
 « que bon leur sembloit. Nous avons ordonné et
 « ordonnons que doresnavant ledit pappier soit
 « fait du grand et du large ancien, dont par nous
 « ou le prevost de Troyes sera bailliez la mesure
 « aux diz ouvriers, et pour ce que aucuns d'eux
 « font meilleurs pappier que les autres, chacun
 « d'eulx aura saings différens pour signer son pap-
 « pier, et sy contresigneront le meilleur du moyen
 « et le plus moindre l'un de l'autre, affin d'en avoir
 « congnoissance à pene de confiscation d'icellui
 « pappier au roy nostre dit sire¹. »

Plus tard, les papetiers ayant été reconnus sup-
 pôts de l'Université, ce fut celle-ci qui règlementa
 le papier. A sa demande un jugement fut rendu
 le 4 avril 1540 ordonnant entr'autres « que le
 papier sera fait à la forme ancienne, tant en lon-
 gueur, grandeur que largeur. » Malheureusement
 en 1540, pas plus qu'en 1398, on n'a d'indications
 sur les dimensions des formats.

Le 22 août 1567, les juges et consuls de Thiers
 (en Auvergne) fixèrent par un arrêté (qui reçut
 la sanction royale en mai 1582), non pas les di-
 mensions mais le poids que devaient avoir les dif-
 férentes sortes de papier, à savoir :

Le fin coronne, pesant 13 livres ou 13 livres et
 demye chascune rame.

Le cartier fin, 15 à 16 livres.

Le fin espagnol, 9 à 10 livres.

Le fin à la serpente, 7 1/2 à 8 livres.

Le petit pappier fin, 9 à 9 1/4.

Le petit au pot, appelé petit larron, 7 à 7 1/2.

L'espagnol grosbon, 9 1/2 à 10 livres.

Le pappier moulage, 13 à 13 1/2.

Le pappier à la campane, 9 à 9 1/2.

Le gros-villain, 19 à 20.

Celui au grand pot, 13 à 13 1/2.

C'est aussi le poids et non pas les dimensions
 que les Conseils de Genève fixèrent pour le papier
 dans une publication du 28 juin 1563. Le papier, y
 est-il dit, doit être : « bien façonné, net, blanc, et
 bien collé comme appartient, bien tryé et compté et
 non cassé et de poids comme il a esté fait de tout
 temps, à savoir est : le petit papier, pesant de 6
 à 7 livres, à 18 onces la livre ; le papier appelé la
 croix blanche et le petit longuet, de 9 à 10 livres ;
 le messel et le moyen longuet, de 11 à 12 livres ; le
 grand bastard ou la grande serviette, ou anglois,
 de 15 à 16 livres¹. »

Le règlement fait pour l'Auvergne, en date du
 30 décembre 1727, ne donne toujours que le poids
 que doit peser chaque rame de papier. Il faut al-
 ler, sauf erreur, jusqu'en 1730 pour trouver un rè-
 glement français fixant les dimensions du papier ;
 c'est celui fait pour la province du Limousin (du
 12 décembre 1730) ; puis vient celui préparé pour
 la généralité de Rouen du 31 juillet 1731, et enfin
 le règlement général pour toute la France, du 18
 septembre 1741.

Bien que, chronologiquement, il sorte du cadre
 de cette étude, nous pensons intéresser nos lec-
 teurs en reproduisant ici ce dernier document,
 donné déjà par J. de la Lande² et souvent publié
 dès lors, mais en convertissant au système mé-
 trique les anciens poids et mesures.

L'arrêt du Conseil d'où il est tiré, modifiait sur
 quelques points celui du 27 janvier 1739, véritable
 code de l'industrie papetière en 61 articles. L'arrêt
 de 1741 n'en a que dix dont le troisième, seul nous
 intéresse, porte « que les Maîtres Fabriquants, outre
 les marques qui, suivant l'article XI de l'Arrêt du
 Conseil du 27 Janvier 1739, doivent être mises sur
 chaque feuille de papier, soient tenus, à commencer
 au premier Janvier prochain, d'y ajouter en chiffres
mil sept cent quarante-deux, à peine de confiscation,
 tant des formes dans lesquelles ladite marque ne se
 trouverait pas, que des Papiers qui auraient été
 fabriqués avec lesdites formes, et de trois cent
 livres d'amende contre les Maîtres Fabriquants. »

¹ *Bibl. nation. ms. français*, 2625, fo 73. Nous remercions M. L. Morin de Troyes de nous avoir signalé ce document, encore inédit, croyons-nous.

¹ *Reg. du Conseil*, vol. 58, fo 71.

² Ouvrage cité, p. 99.

Tarif des Formats et Poids des Papiers, fin, moyen, bulle, vanant ou gros bon, fixés par arrest du Conseil d'Etat du 18 Septembre 1741.

| | DIMENSIONS | | POIDS DE LA RAME | | |
|--|--|---------|------------------|---------------|-----------------|
| | Hauteur Millimètres. | Largeur | Minimum. Kg. | Moyen. Kg. | Maximum. Kg. |
| Grand-Aigle | 670 | 988 | 61,614 | 64,059 | et au-dessus |
| Grand-Soleil | 672 | 974 | 51,345 | 54,768 | 58,680 |
| Soleil | 550 | 798 | 39,120 | 42,054 | et au-dessus |
| Petit-Soleil | 482 | 676 | 27,384 | 31,785 | » |
| Grande Fleur de Lys | 595 | 839 | 32,274 | 34,230 | 36,186 |
| Grand-Colombier ou Impérial | 575 | 859 | 41,076 | 43,032 | et au-dessus |
| à l'Eléphant | 649 | 812 | 39,120 | 41,565 | » |
| au Chapelet | 582 | 812 | 29,340 | 32,274 | » |
| Petit-Chapelet | 548 | 785 | 26,895 | 29,340 | » |
| Grand-Atlas | 663 | 744 | 31,785 | 34,230 | » |
| Petit-Atlas | 615 | 713 | 29,340 | 31,785 | » |
| Grand-Jésus ou Super-Royal | 528 | 704 | 23,472 | 25,917 | » |
| Grand-Royal étranger | 487 | 676 | 22,983 | 24,450 | » |
| Petite Fleur de Lys | 514 | 649 | 16,137 | 17,604 | » |
| Grand-Lombard | 541 | 663 | 15,648 | 17,604 | 19,560 |
| Grand-Royal | 482 | 613 | 14,181 | 15,648 | et au-dessus |
| Royal | 433 | 595 | 13,692 | 14,670 | » |
| Petit-Royal | 433 | 541 | 9,780 | 10,758 | » |
| Grand-Raisin | 460 | 613 | 12,225 | 14,181 | » |
| Lombard | 487 | 577 | 10,758 | 11,736 | » |
| Lombard ordinaire ou Grand Carré | 446 | 555 | 9,780 | 10,758 | » |
| Cavalier | 437 | 528 | 7,335 | 7,824 | » |
| Petit-Cavalier | 410 | 473 | 6,846 | 7,335 | » |
| Double-Cloche | 392 | 582 | 7,824 | 8,802 | » |
| Grande-Licorne à la Cloche | 325 | 514 | 5,379 | 5,868 | » |
| Cloche | 291 | 392 | 3,912 | 4,401 | » |
| Carré ou Grand-Compte ou Carré au Raisin | 419 | 541 | 7,824 | 8,802 | » |
| Carré au Sabre ou Sabre au Lyon | | | | | |
| Carré très mince | comme le carré, mais la rame pourra ne peser que 6,357 et au-dessous | | | | |
| Ecu, ou moyen compte, ou compte ou Pomponne | 383 | 514 | 7,335 | 9,780 | et au-dessus |
| Ecu très mince | 383 | 514 | | 5,379 | et au-dessous |
| Au Coutelas | 383 | 514 | 7,824 | 8,313 | et au-dessus |
| Grand-Messel | 406 | 514 | 6,846 | 7,335 | » |
| Second-Messel | 379 | 473 | 5,379 | 5,868 | » |
| Etoile, Eperon ou Longuet | 374 | 500 | 6,357 | 6,846 | » |
| Grand-Cornet | 365 | 480 | 4,890 | 5,868 | 6,846 |
| Grand-Cornet, très mince | 365 | 480 | | 3,868 | et au-dessous |
| A la main | 365 | 548 | 5,868 | 6,357 | et au-dessus |
| Couronne ou Griffon | 352 | 462 | 4,890 | 5,868 | » |
| Couronne très mince | | | | 3,423 | et au-dessous |
| Champy ou Bastard | 356 | 458 | 5,379 | 5,623 | et au-dessus |
| Teillère, grand format | 356 | 469 | 4,890 | 5,868 | » |
| Cadran | 343 | 412 | 4,890 | 5,868 | » |
| Teillère | 331 | 433 | 5,623 | 6,112 | » |
| Pantalon | 338 | 433 | 4,890 | 5,379 | » |
| Petit-Raisin, ou Baston-royal, ou Petit-Cornet à la grande Sorte | 325 | 433 | 3,912 | 4,401 | » |
| Aux Trois O, ou 3 ronds, ou Gênes | 311 | 433 | 4,156 | 4,401 | » |
| Petit nom de Jésus | 298 | 408 | 3,423 | 3,667 | » |
| Aux Armes d'Amsterdam, ou Propatria, ou Libertas | 327 | 419 | 5,379 | 6,112 | » |
| Cartier grand format Dauphiné | 365 | 433 | 5,868 | 6,846 | » |
| Cartier grand format | 338 | 433 | 5,868 | 6,357 | » |
| Cartier | 311 | 408 | 4,890 | 5,379 | » |
| Pot ou Cartier ordinaire | 311 | 392 | 4,401 | 4,890 | » |
| Pigeonne ou Romaine | 279 | 410 | 4,156 | 4,890 | » |
| Espagnol | 311 | 392 | 3,912 | 4,401 | » |
| Le Lys | 311 | 381 | 3,912 | 4,401 | » |
| Petit à la main, ou Main fleurie | 288 | 370 | 3,667 | 3,912 | » |
| Petit-Jésus | 257 | 358 | 2,689 | 2,934 | » |

Toutes les différentes sortes de papier au-dessous de 0^m,257 de hauteur seront de hauteur, longueur et poids, qui seront demandés. Le papier appelé Trace, ou Tresse, ou Etrasse, ou Main brune, le papier brouillard ou à la demoiselle, et les papiers gris et de couleur, seront des largeurs, hauteurs et poids qui seront demandés.

En Allemagne on trouve pendant longtemps un seul format de papier qui oscille entre $0^m,300 \times 0^m,420$ et $0^m,345 \times 0^m,460$ et qui, au cours du XVI^e s., est généralement de $0^m,335 \times 0^m,440$. Le format double est rare et n'apparaît que tardivement, mais il est difficile de fixer la date de cette apparition, toujours par la raison que la provenance de certaines marques n'est pas absolument sûre. Si le papier au filigrane de la balance à long fléau est de fabrication allemande, le grand format se trouverait dès 1455. Mais parmi les filigranes dont la provenance ne laisse aucun doute, tels que les armoiries, nous ne trouvons le grand format que plus tard, ainsi : la pomme de pin d'Augsbourg, en 1501 ; la bande accostée de deux étoiles de Kaufbeuren, en 1535 ; la croix sur trois monts, en 1537 ; les trois tours de Prague, en 1538 ; les armoiries de Breslau, en 1541 ; les armes d'Autriche portées par une aigle, en 1542 ; les armoiries de Schrobenhausen, en 1553 ; celles de Nuremberg, en 1556 ; la crosse de Bâle, en 1560 ; le mur crénelé de Bautzen, en 1562 ; les armes de Memmingen, en 1580. Pour plusieurs papeteries importantes, telles que celles de Ravensbourg, de Ratisbonne, d'Ettlingen et de Strasbourg, nous ne connaissons aucun cas de filigranes apposés sur grand format. Les deux formats, ordinaire et double, que nous venons de mentionner sont désignés le plus souvent dans les comptes à raison de leurs filigranes ; ainsi, pour le format ordinaire, la chancellerie d'Innsbruck achetait en 1567 de Hürnbain, papetier à Kempten, au prix uniforme de 1 fl. 8 kr. la rame, les trois sortes de papier : à l'aigle, au K, et à l'ours, et pour le grand format les deux sortes appelées Gross-Regall et Adler-Regall, à 3 florins la rame. Des achats analogues sont rapportés dans la plupart des comptes de chancellerie ; mais on y trouve aussi un papier désigné sous le nom de *median*, mot qui semble signifier un format moyen et sur les dimensions duquel nous ne sommes pas suffisamment renseignés¹.

¹ Son rapport comme prix avec les deux autres formats ne donne pas les éclaircissements qu'on pourrait espérer. Ainsi à Bâle, de 1558 à 1562, le papier d'impression de format ordinaire, appelé Kronenpapier, est vendu à Froben à raison de 6 flor. la balle et le median à raison de 8 flor. (R. Wakernagel, *Rechnungsbuch der Froben und Episcopius*. Bâle, 1881, p. 42 et 43). A Innsbruck, de 1565 à 1567, le papier de format ordinaire, comme on vient de le voir, est vendu 1 fl. 8 kr. la rame, le regall 3 fl. et le median 2 fl. A Gratz, en 1577, le papier de format ordinaire est vendu 1 fl. 30 kr. la rame, le regall 5 fl. et le median 4 fl. (Communication obligeante de M. le D^r von Zahn, archiviste).

II. — **La vergeure** du papier est produite par les fils de laiton de la forme, qui retiennent la pâte suspendue dans l'eau et qui, en la retenant, y déposent leur empreinte. En regardant le papier par transparence, on y voit des lignes alternativement foncées et claires. Les lignes foncées sont produites par la plus grande épaisseur de pâte contenue entre les fils ; les lignes claires, au contraire, sont formées par l'incrustation du fil vergeur dans la pâte, c'est-à-dire par une épaisseur moindre. Les fils vergeurs sont fins et serrés au XIII^e s. ; ils deviennent gros et espacés vers le milieu du XIV^e, puis redeviennent fins et serrés. L'espace occupé par vingt vergeures, varie entre les limites considérables de 16 à 80 millimètres (Pl. A, nos 1 et 2), la moyenne courante étant de 25. On remarque dans un grand nombre de papiers fabriqués pendant un demi-siècle environ (1340-90), une particularité caractéristique. En regardant ces papiers par transparence, on voit au travers de la feuille, à mi-hauteur, une ligne sombre, comme si un fil vergeur avait été supprimé. En réalité, tel n'est pas le cas ; mais ce fil a été remplacé sur la forme par deux ou trois fils très fins, qui, ayant une épaisseur moindre que les autres, ont amené le dépôt d'une épaisseur de pâte plus forte qui se traduit à la vue par la ligne sombre qui vient d'être mentionnée. Le même papier offre sur ses bords, en haut et en bas, une vergeure plus fine et plus serrée que dans le reste de la feuille. (Pl. A, n^o 5 et C, n^o 18.) La vergeure est parfois constituée de fils métalliques de grosseur inégale ; lorsque ceux-ci sont utilisés avec art, il en résulte une sorte de réglure du papier dans la pâte, qui devait être agréable aux scribes de l'époque (pl. A, n^o 8). Notons encore une autre particularité de la vergeure, qui ne se rencontre que durant un demi-siècle, à partir de 1445 jusqu'à la fin du XV^e s. Ce papier, vu contre le jour, offre, indépendamment des vergeures, des stries alternativement foncées et claires espacées d'environ cinq millimètres (pl. A, n^o 7). Nous ne savons comment expliquer cet aspect très spécial de la vergeure qui avait déjà frappé Camus¹ et à laquelle nous donnons le nom de *cannelée*. Les papiers qui présentent ce caractère sont, pour la plupart, originaires du nord de l'Italie, du Piémont en particulier.

¹ Notice d'un livre imprimé à Bamberg en 1462, Paris, an VII.

Il est à peine besoin de dire que la vergeure du papier a beaucoup varié dans le cours des siècles. En Italie le goût d'un papier fin amena, dès la seconde moitié du XV^e s., l'emploi de fils métalliques extrêmement ténus et cette mode se propagea en France, où l'on réussit, au XVI^e s., à fabriquer des papiers aussi minces et d'une vergeure aussi serrée qu'en Italie.

III. Les **pontuseaux** sont, à proprement parler, des bâtonnets en bois, taillés en arête et placés dans la forme, perpendiculairement aux fils vergeurs pour les empêcher de fléchir. Mais ces bâtonnets seuls ne laisseraient pas de trace sur le papier¹. L'empreinte, qui se voit presque toujours distinctement, est produite par un fil métallique tendu par dessus les fils vergeurs ; il les serre contre le bâtonnet en bois et les empêche de se déplacer ou de chevaucher les uns sur les autres. Nous ne nous expliquons pas autrement l'apparence de certains papiers où les pontuseaux sont distendus ou courbés (Pl. B, n° 9) ; toutefois, ce fil n'atteignant pas suffisamment le but, on a très vite cherché à lier, d'une manière plus effective, les fils vergeurs aux pontuseaux, résultat qui a été atteint en les cousant pour ainsi dire les uns aux autres à l'aide d'un fil très fin, tantôt d'une manière intermittente ou irrégulière, tantôt d'une manière continue ou en sautant un fil vergeur (Pl. B, n°s 10, 11 et 12).

Le nombre des pontuseaux a beaucoup varié dans le cours des âges, ainsi que leur écartement. Dans les papiers de format ordinaire (de 0^m,32 × 0^m,45 environ), il y en a habituellement sept à dix (espacés de 0^m,045 à 0^m,060), au XIII^e s. et dans la première moitié du XIV^e ; de dix à quatorze (espacés de 0^m,028 à 0^m,040), dans la seconde moitié du XIV^e s. et dans le XV^e s., et jusqu'à vingt à vingt-quatre (espacés de 0^m,018 à 0^m,025) à la fin du XV^e s. et au XVI^e (Pl. B, n°s 14, 15 et 16). Un plus grand rapprochement des pontuseaux paraît donc avoir été de tout temps un signe de progrès ou d'amélioration. C'est pourquoi, lorsqu'on rencontre le même filigrane sur deux papiers différents, il faut tenir pour le plus ancien celui où les pontuseaux sont le plus espacés².

¹ Desbarreaux-Bernard (*Catalogue des incunables de la Bibl. de Toulouse*, Toulouse, 1878, p. xxii) mentionne du papier sans pontuseaux, qui est probablement le produit de formes ainsi établies.

² Dans les papiers de grand format, l'écartement des pontuseaux

Certains papiers, surtout ceux de provenance italienne, présentent cette particularité d'un écartement plus grand des deux pontuseaux entre lesquels est placé le filigrane (Pl. C, n° 20). Dans cet intervalle plus grand souvent se trouve tendu un pontuseau supplémentaire qui supporte le filigrane (Pl. C, n°s 21 et 22.).

D'autres papiers, à partir de la fin du XIV^e s., mais surtout et d'une manière continue au XVI^e s., ont, à chacun des bords de la forme, un pontuseau supplémentaire, constitué par un gros fil de laiton appelé *tranche-file*, lequel est séparé de son voisin par un espace plus petit que celui qui existe entre les autres pontuseaux (Pl. B, n° 17).

IV. Le **filigrane**, empreinte laissée en creux dans la feuille de papier par un ornement en fil de métal fixé sur la forme, est, de toutes les particularités qui différencient les papiers, la plus importante et la plus facile à saisir.

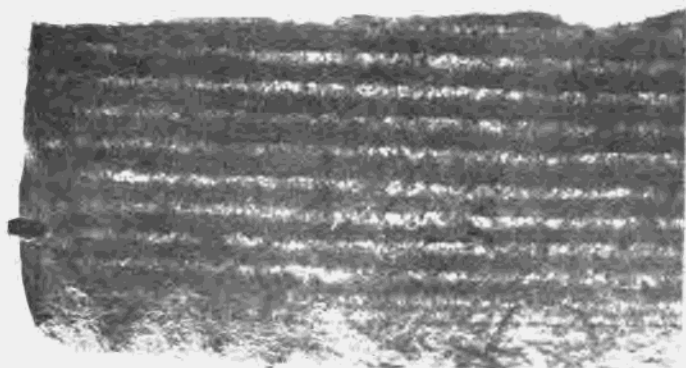
On a beaucoup agité la question de savoir dans quel but les filigranes avaient été imaginés et employés ? Constatons d'abord que l'emploi général des filigranes démontre leur raison d'être ; ils avaient une utilité, ou pour celui qui en faisait usage, ou pour l'autorité qui l'imposait, ou pour le consommateur de papier qui l'exigeait.

Quant au problème intéressant de la signification des filigranes, on peut le formuler ainsi : Pourquoi tel moulin à papier a-t-il pris telle marque pour son papier de préférence à telle autre ? Est-ce affaire de pure fantaisie personnelle ou y a-t-il dans ce choix un motif sérieux ? La réponse à cette question ne saurait être absolue ; elle variera selon les époques et les pays. Ecartons d'abord une hypothèse mal fondée ; celle selon laquelle les filigranes cacheraient une signification symbolique et auraient été apposés par des affiliés à des sociétés secrètes ou à des confréries religieuses. Harold Baylay (dans un article intitulé : *Hidden symbols of the rosicrucians*, paru dans le *Baconiana, a quarterly magazine*, Londres, 1903, n°s 1 et 2) donne les dessins d'un certain nombre de filigranes à l'appui de cette manière de voir ; ainsi un serpent se mordant la queue (n° 5, Paris, 1736), symbole du cercle de l'éternelle sagesse ;

est à toutes les époques plus considérable que dans ceux de petit format, fait dont il faut tenir compte quand on compare à ce point de vue deux feuilles de papier.

SPÉCIMENS DE VERGEURES

Pl. A



1. Très grosse vergeure. Papier de provenance inconnue. Écrit à Rodez en 1392.



2. Très fine vergeure. Papier italien. Écrit à Naples en 1467.

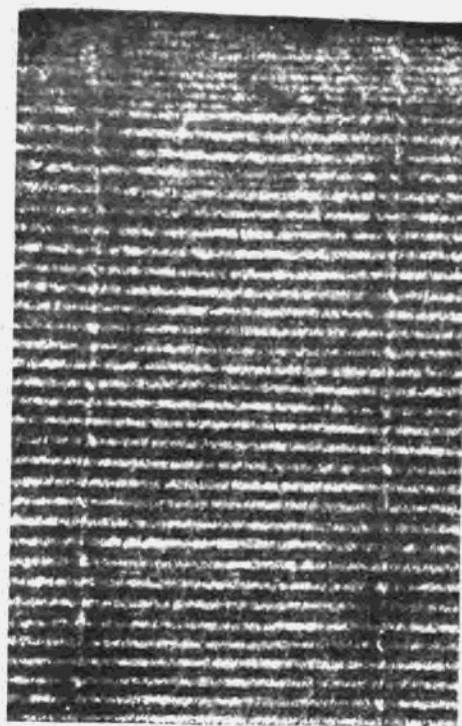


3. Vergeure du XIII^e siècle. Papier italien sans filigrane. Écrit à Sienne en 1270.



4. Vergeure du commencement du XIV^e siècle. Papier italien. Écrit à Venise en 1328.

Briquet. — Filigranes, I. (Page 8.)



5. Grosse vergeure, fils fins sur les bords. Papier italien. Écrit à Pistoie en 1357.



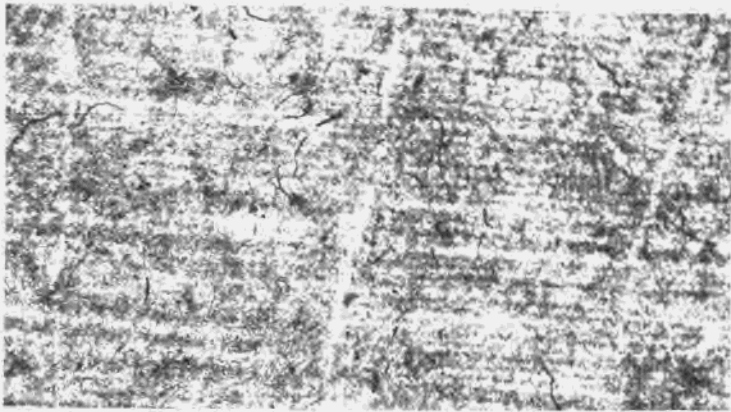
6. Vergeure fine. Papier italien. Écrit à Trévise en 1378.



7. Vergeure camelée. Papier de provenance incertaine, probablement du Piémont. Écrit à Nyon-Vaud en 1465.



8. Vergeure alternée de fils gros et fins. Provenance allemande. Écrit à Ulm en 1506.



9. Pontuseaux distendus. Pap. italien. Reggio d'Emilie, 1331.



10. Pontuseaux cousus de loin en loin à la vergure. Pap. italien. Treviso, 1382.



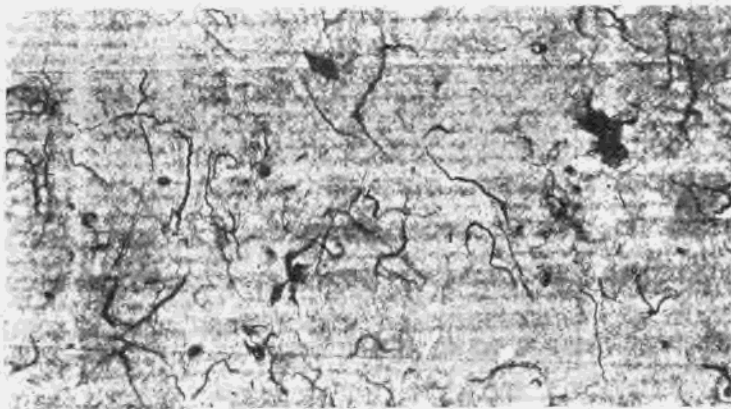
11. Pontuseaux cousus d'une façon continue à la vergure. Pap. de prov. incertaine. Berne, 1395.



12. Pontuseaux cousus à la vergure, en sautant un fil. Pap. de prov. incertaine. Chaussin, 1425.



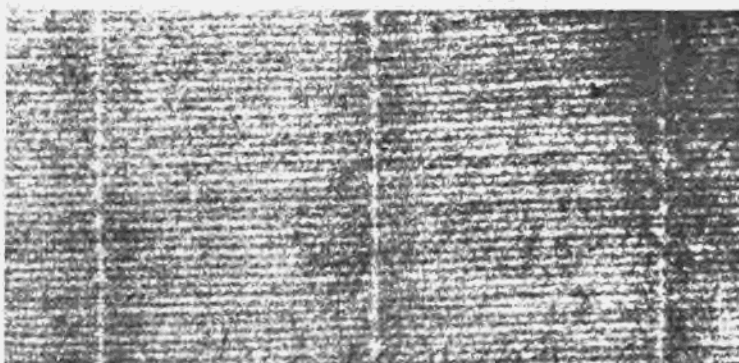
15. Pontuseaux espacés d'environ 23 millim. Papier français. Écrit à Châteaudun en 1490.



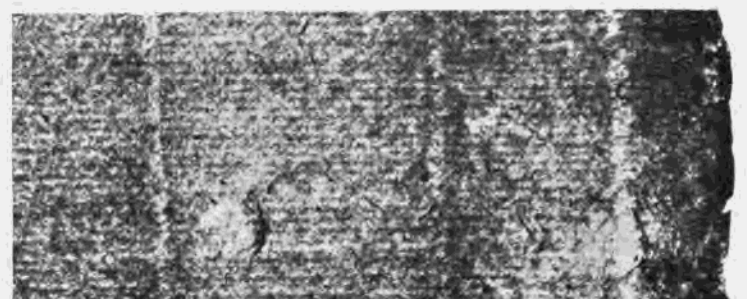
13. Pontuseaux espacés d'environ 72 millimètres. Pap. sans filigrane. Prov. incertaine. Perpignan, 1357.



16. Pontuseaux espacés d'environ 17 millim. Pap. français. Béziers, 1594.



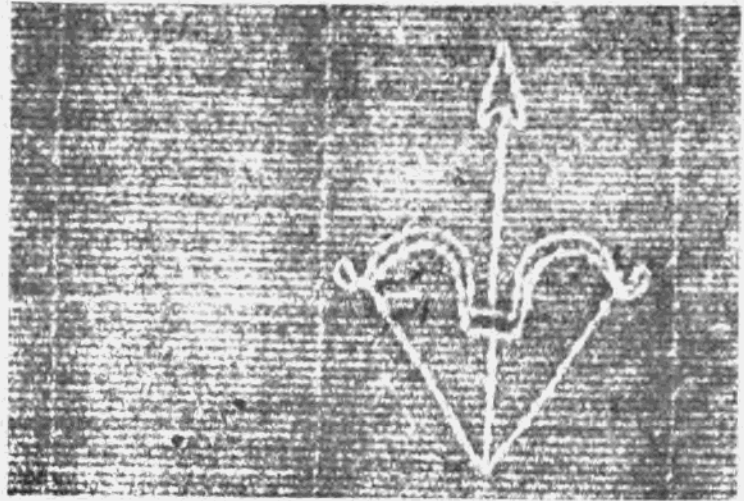
14. Pontuseaux espacés d'environ 38 millimètres. Papier français. Écrit en Bretagne en 1476.



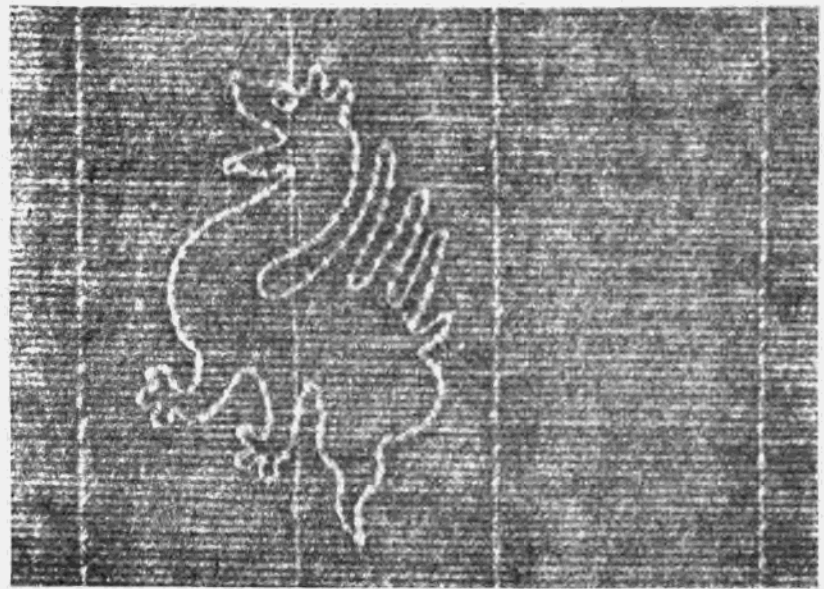
17. Pontuseaux et tranche-file. Pap. français. (Lorraine, 1399.)



18. Filigrane posé sur une vergeure supplémentaire fine disposée au milieu de la feuille. Papier italien. Écrit à Avignon en 1370.



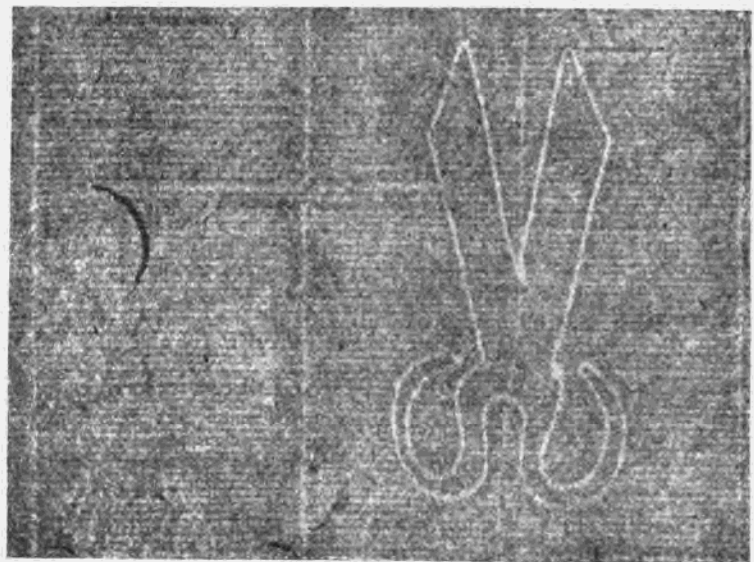
20. Filigrane posé entre deux pontuseaux plus espacés que les autres. Papier italien. Écrit à Bologne en 1385.



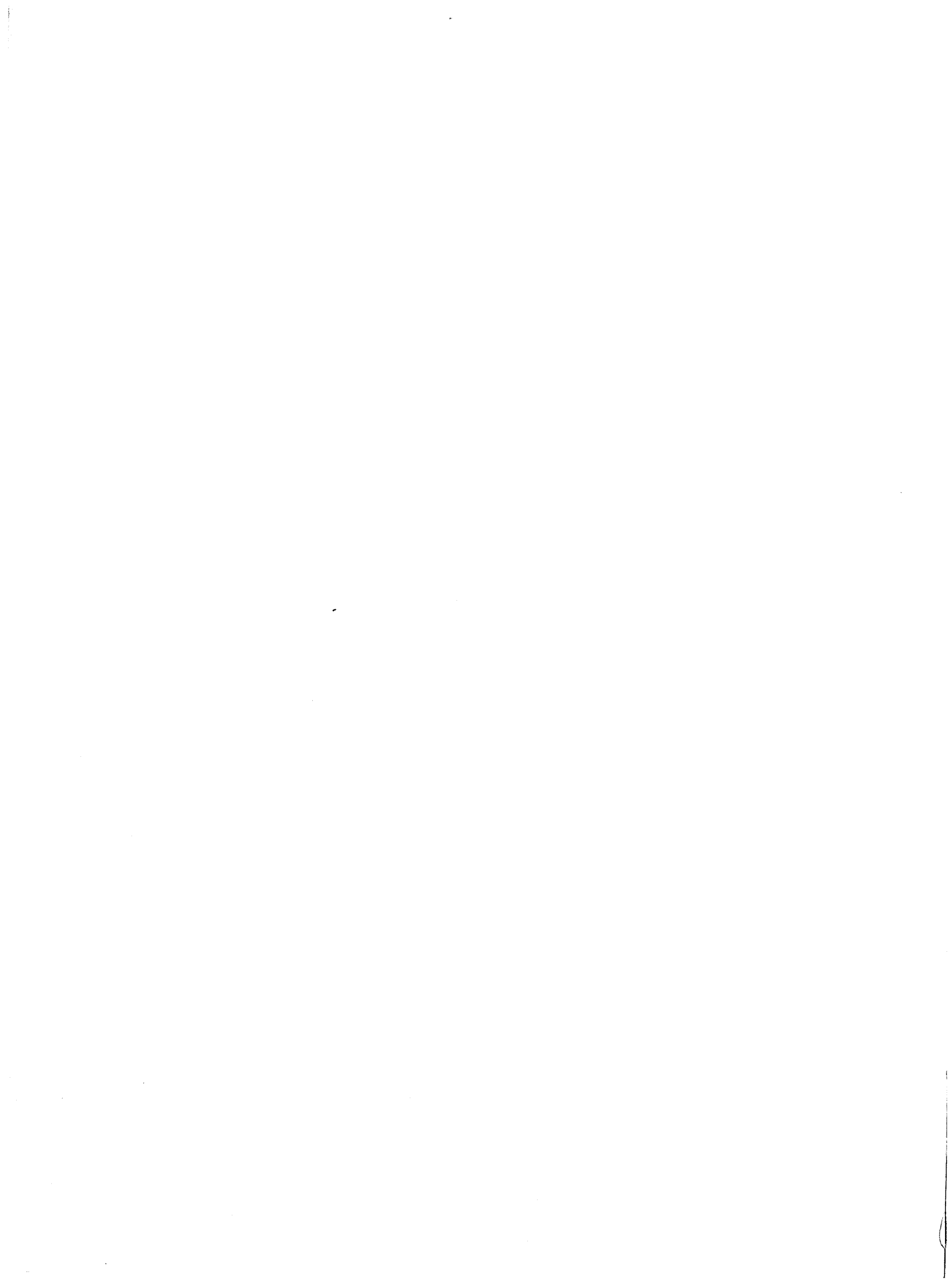
21. Filigrane posé sur un pontuseau supplémentaire placé entre deux pontuseaux plus espacés que les autres. Papier italien. Écrit à Bologne en 1390.



19. Filigrane posé sur un des pontuseaux; ceux-ci étant régulièrement espacés. Papier probablement français. Écrit à Verdun en 1390.



22. Filigrane posé sur un pontuseau supplémentaire placé entre deux pontuseaux plus espacés que les autres. Papier italien. Écrit à Pistoie en 1468.



une fleur de lys (n° 11, Paris, 1677), emblème de la Trinité ; un coq (n° 13, Paris, 1745), symbole de l'aurore ; un cerf (n° 17, Paris, 1699) personnifiant l'âme chrétienne soupirant après l'eau de la vie éternelle, etc. Tous ces objets et bien d'autres ont effectivement un sens symbolique, mais il faudrait prouver qu'ils ont été choisis comme filigranes en raison de ce sens, et non comme tant d'autres objets qui en sont dépourvus. L'auteur donne encore à l'appui de sa thèse, sous les n°s 26, 27, 28 et 29, des filigranes reproduisant dans un cartouche un nom entier de papetier.

Ces noms sont séparés de l'initiale du nom de baptême par un signe représentant : un cœur surmonté d'une plume, un cœur surmonté de deux épées et un cœur surmonté de la colombe du Saint-Esprit. M. Baylay voit dans ces marques accessoires des symboles ; or ce sont tout simplement les marques de fabrique de ces papetiers, telles qu'on les trouve dans le *Tableau des noms, surnoms et marques des fabricants de papier* (d'Auvergne), dressé en 1732 par Madur et qu'a reproduit M. Cohendy dans sa *Note sur la papeterie d'Auvergne* (*Mémoires de l'Académie de Clermont*, Clermont, 1862). Grâce à ce recueil, nous pouvons compléter les noms des n°s 28 et 29 que Baylay n'a pas pu lire en entier, ce sont ceux de F. Francolon et de B. Quiquandon. Dans la même revue *Baconiana*, 1903, n° 4, M. William Krisch, dans un article intitulé *The raison d'être of mediæval papermarks*, estime qu'il est une classe de filigranes qui sont la marque emblématique d'associations ou de confréries, et que les papiers qui en sont munis ont été faits à l'intention de ces associations. A l'appui de cette idée l'auteur reproduit 21 filigranes. Dans les n°s 1 à 3 (Londres, 1634), M. Krisch veut voir une truëlle, celle du grand architecte et dans les lettres I L C, que l'auteur lit I L G et qui accompagnent le n° 3, les initiales du mot *Illustris Geometris*. Les n°s 4 à 21 sont tirés des *Gresham's Works*, Londres, 1605 ; deux sont au raisin, les autres au pot à une ou deux anses, marques qu'il considère comme symboliques. Dans les marques du pot à deux anses, l'auteur lit dans ces deux anses les lettres SS, dont une est renversée et il les interprète comme les initiales de *Spiritus Sanctus*. Puis, dans ce que nous considérons comme les initiales de papetiers, il voit l'abrégé de mots ou de phrases ; ainsi il in-

Briquet. — Filigranes, I.

terprète dans le filigrane n° 11 les lettres S I par *Saluti* ; dans le n° 15, H P par *Hierosolymam peto* ; dans le n° 18, P B par *Pro bono* ; dans le n° 9, P O par *Poto* ; dans le n° 17, P par *potos* ; dans le n° 16, I B par *Idem bibo* ; dans le n° 19, D B par *Dei benignitate* ; dans le n° 12, D C par *Dei caritate* ; dans le n° 7, R G par *Rogo gratiam*. Tout cela dénote beaucoup d'imagination, mais ne saurait être admis sur une simple affirmation. L'auteur se bute à ce fait que, dit-il, on trouve dans un assez mince volume in-4° jusqu'à cinquante (!?) marques différentes, et que ces marques ne pouvant pas désigner des formats ou des sortes distinctes, il faut qu'elles indiquent autant de papetiers différents, ce qui est inadmissible, selon lui. Et cependant, qu'y a-t-il d'extraordinaire que dans un pays où le papier était importé de l'étranger, on trouve des mélanges pareils ? Il y a eu, de tout temps, des marchands en gros, intermédiaires entre les petits fabricants, dont ils réunissaient les produits, et les imprimeurs ou gros consommateurs de l'étranger. Ce qui se passait dans les Pays-Bas à l'époque des incunables (Voy. *Agneau pascal*, n° 26, note) s'est passé en Angleterre au XVII^e s. En Auvergne, où le filigrane du pot était très usité, on comptait à Thiers¹, en 1567, vingt-sept maîtres papetiers, et à Ambert, en 1577, on détruisit cinquante moulins à papier qui gênaient la défense de la ville. L'état des manufactures de papier établies aux environs d'Ambert, dressé pour l'Intendance, en 1717, porte 57 moulins en activité, 42 vacants et 20 détruits. Il n'est donc pas surprenant de trouver réunies les marques d'un grand nombre de papetiers de la même région. En outre, il y a des faits positifs établissant que les lettres accompagnant les filigranes sont les initiales des papetiers. Dès 1567, à la demande des intéressés, un règlement des juges et consuls de Thiers exige « que dorénavant chascun maistre fera son nom et marque tant aux feuilles que sur les rames du pliage, mectant en chascun feuilhet les deux lectres du nom et surnom du maistre qui le fera². » En 1582, une ordonnance de Henri III vint sanctionner ce règlement ; elle porte : « Que chascun maistre fera et imprimera

¹ Guillemot, *Documents inédits pour servir à l'histoire des industries thiernoises*, dans les *Mémoires de l'Académie de Clermont*, 1877.

² Guillemot, *op. cit.*, p. 8

son nom et marque tant aux feuilles et sur les rames ou pliages ; et seront en chascun feuillet mises *les deux lettres du nom et surnom* dudict maistre qui le fera¹. »

La signification symbolique étant écartée, il faut admettre que ce sont les papetiers qui ont introduit les filigranes comme une marque personnelle ou de fabrique, pour distinguer leurs produits de ceux de leurs concurrents. L'examen des marques les plus anciennes, celles du XIII^e s., le prouve clairement, et si quelques auteurs ont émis des opinions différentes, c'est sans doute qu'ils n'avaient pas connaissance de ce premier âge des filigranes. Pendant longtemps, en effet, les papiers de l'Occident, comme ceux des Arabes, ont été fabriqués sans filigranes ; la première marque apparaît vers 1282 : c'est une croix. En 1285, on trouve la fleur de lis, mais aussi une lettre, un B accompagnant la croix ; en 1286, la lettre I ; en 1288, un A et les lettres I A ; en 1289, un filigrane douteux qu'on peut prendre pour les trois lettres S I P ; en 1290, trois O ou trois petits cercles ; en 1292, les lettres C et I O ; en 1293, les lettres M et P ; en 1294, les lettres G, S, FG et IG ; en 1295, la lettre L ; en 1296, les lettres A, T et V ; en 1297, les lettres N, F, Z et MC ; en 1298, les lettres FM. Il est inutile de prolonger cette nomenclature. Si l'on conservait des doutes sur la signification de ces initiales, ils seraient levés dès les premières années du siècle suivant, où se trouvent, à partir de 1307, les noms eux-mêmes, en entier, de quelques papetiers. Dans les vingt premières années du XIV^e s. surgissent, filigranés, les noms d'une vingtaine de papetiers qui paraissent être originaires de Fabriano (Italie) ou de ses environs. Cet usage, probablement local et qui prouve péremptoirement que les filigranes étaient des marques individuelles, a été vite abandonné. Peu de gens savaient lire à cette époque d'ignorance générale et la marque ainsi apposée n'était pas assez reconnaissable et n'atteignait pas suffisamment son but. Aussi les papetiers y renoncèrent promptement et recoururent à un signe quelconque, imitant en cela les autres artisans de leur temps. Ce signe devint leur signature, facilement distinguée par des tiers.

¹ Guillemot, *op. cit.*, p. 24.

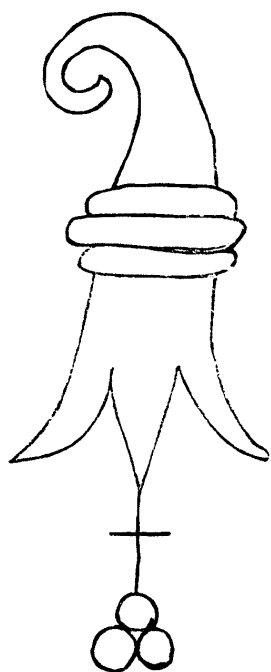
Ce n'est que plus tard, au début du XVI^e s. et avec les progrès amenés par l'instruction, que l'idée de filigraner les initiales ou le nom entier du papetier a reparu.

Mais, outre leur signification comme marque individuelle, les filigranes ont été promptement employés comme signes de provenance et ont désigné, non un papetier, mais un moulin à papier. On sait, en effet, que la qualité du papier ne dépend pas seulement de l'habileté et des soins du fabricant, mais aussi de la situation de l'usine et, en particulier, de la pureté et de la régularité des eaux qui l'alimentent. Il en résulte que, pour le consommateur du moins, la marque doit attester la provenance du papier plutôt que faire connaître l'artisan par qui il a été ouvert.

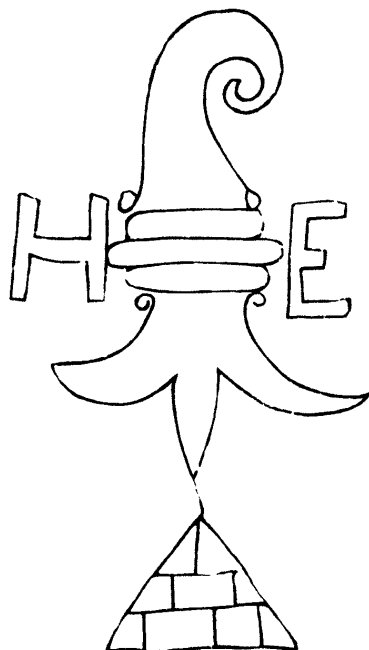
Lorsqu'il y avait plusieurs papeteries dans la même région, les filigranes y ont souvent été usités comme marque de provenance nationale ou provinciale. Les armoiries de villes, de seigneuries, d'états, se rencontrent fréquemment, accompagnées de signes individuels ou d'initiales, qui permettent de distinguer les produits des différents moulins employant ce filigrane commun. Tel est le cas pour la *croisse* de Bâle, que l'on trouve avec les initiales et les armes parlantes de Hans Ecklin (en français : petit angle) ; avec le monogramme (formé des lettres MG sommées d'une croix) des Heusler ou Hüssler ; avec la *tour*, armoiries des Thurneysen ; avec *trois anneaux*, armoiries parlantes des Düring ; avec les initiales et la *maison*, armes parlantes de Nicolas Hüssler etc. Ces signes ou marques accessoires, accompagnant ou chargeant le filigrane principal, méritent une attention toute spéciale, car ce sont elles qui font connaître le papetier.

Le filigrane devait aussi renseigner le consommateur sur le format et la qualité du papier. Le *format* parlait assez de lui-même, pour qu'il ne fût pas nécessaire, à l'origine, de le distinguer par une marque particulière. Toutefois, comme il régnait une assez grande diversité entre une région et une autre et que, par exemple, au XVI^e s., l'*écu* de France, la *croisse* de Bâle, le *lion* portant l'*écu* de Zurich, étaient apposés sur des papiers qui n'étaient pas exactement de même grandeur, le consommateur, peu à peu, distingua ces différents formats et les désigna par le filigrane qu'ils portaient ; de là les noms d'*écu*, de *croisse*, de *lion*,

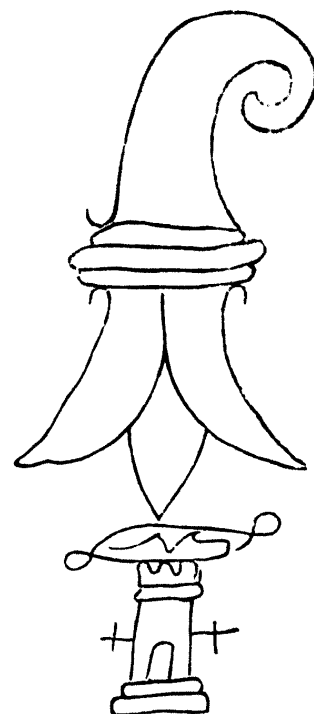
Filigranes à la Crosse de Bâle accompagnée des marques personnelles de papetiers.



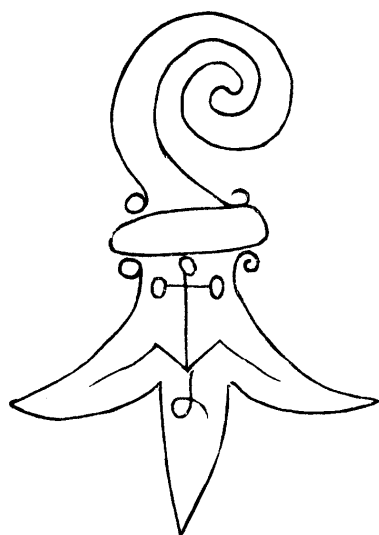
Düring, 1567.



Hans Ecklin, 1578.



Thurneyssen, 1561.



Friedli Hüssler, 1543.

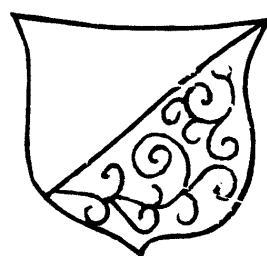


Nicolas Hüssler, 1591.

usités en Suisse, encore de nos jours, pour désigner trois formats de papier. Plus tard, les exigences croissant avec le développement de l'imprimerie, le nombre et la variété des formats augmentèrent et, au XVIII^e s., on finit par leur appliquer les noms de marques connues, qui primitivement étaient sans rapport avec le format, tels que la *cloche*, la *coquille*, le *raisin*, etc.

La *qualité*, qui comprend aussi l'épaisseur, a dû être plus vite spécifiée que le format; elle est moins facilement reconnaissable que lui, et le papetier a dû avoir, de bonne heure, intérêt à fabriquer au moins deux sortes de papier blanc.

Pour les distinguer l'une de l'autre, il suffisait de modifier la marque primitive usitée par le battoir; ainsi lorsqu'il s'agissait d'armoiries, le papier ordinaire était filigrané d'un simple écu, et celui de



Filigranes de la papeterie de Zurich employés simultanément dès 1541.

première qualité, de l'écu accompagné de son support ; tel était le cas pour le papier de Zurich, au milieu du XVI^e s.¹. De même, lorsqu'un fabricant apposait son nom entier sur le papier fin qu'il produisait, il se bornait à placer ses initiales sur la qualité inférieure. Toutefois ce procédé, si simple, ne paraît pas avoir été suivi d'emblée ; il est probable qu'au XV^e s. et, à plus forte raison au XIV^e, chaque papeterie employait des filigranes différents pour désigner les qualités différentes de ses produits. C'est ce que l'on peut conclure de l'exemple de Ravensbourg (Wurtemberg), dont le papier, au milieu du XV^e s., portait trois marques : 1^o la *tour*, pour le beau papier ; 2^o la *tête de bœuf*, sans yeux, surmontée d'une tige à croix, pour le moyen ; 3^o le *huchet*, pour le plus ordinaire².

Quant aux papiers d'emballage, ils paraissent avoir été fabriqués avec les formes usagées, employées précédemment pour le papier blanc. On en trouvera, dans ce recueil, plusieurs exemples pour les XV^e et XVI^e s.

Ainsi le filigrane a eu plusieurs significations successives et il a désigné tantôt le papetier, tantôt le moulin à papier, tantôt le format, tantôt la qualité, comme le confirment les mentions d'achats de papier qui se rencontrent fréquemment dans les comptes.

Au XIII^e s., en Italie, les filigranes commençaient à peine ; il n'est donc pas surprenant que le papier ne soit accompagné, dans les comptes de cette époque, d'aucune spécification. Il est toujours appelé *carta bambagina* ou *bambagic*, tantôt à la *gran forma*, tantôt à la *piccola forma*. C'est ce terme de *carta bambagina* ou *charta bombycina*, généralement usité du XIII^e au XV^e s., qui a fait croire aux paléographes du XVIII^e s. qu'il existait réellement un papier fait de *coton*³, tandis qu'on

¹ La location faite par la seigneurie de Zurich à Christophe Froschauer, en 1549, du battoir à papier de la ville, stipule que le papier à écrire doit être marqué *mit unserm kleinen Zürich Schiltli* et le meilleur au lion (*einen Löwen für das subrist und best geachtet*).

² Voy. Beyschlag, *Beiträge zur Kunstgeschichte der Reichstadt Nördlingen*. Nördlingen, 1800, p. 22.

³ Voy. Briquet, *La légende paléographique du papier de coton*, tirage à part du *Journal de Genève*, du 29 octobre 1884, reproduit dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, de Léon Teclener, 1884, p. 498 et suiv. ; et *Recherches sur les premiers papiers employés en Orient et en Occident*, dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de France*, t. XLVI, p. 85. Paris, 1885 ; — Wiesner, *Die mikroskopische Untersuchung des Papiers*. Vienne, 1887.

n'a jamais fabriqué, ni chez les Arabes, ni en Occident, que du papier fait avec des *chiffons*, des cordes ou des débris de toile et de fil.

Au XIV^e s., le papier est désigné dans quelques comptes à l'aide des filigranes qu'il porte ; ainsi à Sienne, en 1334, le papier *del signo della stafa* (étrier) et, en 1338, celui à l'*angiolo* (ange). Il va sans dire que les papetiers usaient du même moyen de désignation ; aussi n'est-on pas surpris de lire dans le précieux livre de comptes d'un papetier fabrianais, et pour les années 1363 à 1366, le signalement de 58 sortes de papiers désignés par leurs filigranes¹. Mais ce qui se rencontre le plus habituellement, c'est, outre la mention à la grande ou à la petite forme, celle de provenance. En France, soit dans le Midi (à Perpignan et à Montauban) soit au centre (à Paris) ou au Nord (à Amiens), on trouve l'indication de papier *lombard* ou *de Lombardie*. Il est prouvé par là qu'il était importé en France par les Lombards, mais il n'est pas certain qu'il fût fabriqué dans leur pays. Signalons aussi à Montauban, en 1343 et 1344, du papier *catalan*² ; ici encore, nous pouvons faire la même réserve et croire que les Catalans, habiles négociants, vendaient le papier mais ne le fabriquaient pas eux-mêmes³. En 1381, il est parlé de papier de *Pignerol*.

Au XV^e s., le papier est spécifié de manières beaucoup plus variées par des indications de formats : *petit*, *grand*, *moyen*, *royal* ; de provenances : de *Venise*, de *Bologne*, de *Fabriano*, de *Colle*, de *Prato*, de *Pescia*, de *Ravensbourg*, de *Troyes*, etc. ; de filigranes : *balestro* (arbalète), *croce* (croix), *occhiali* (lunettes), *quanto* (gant), *Schlüssel* (clef), *Berg* (monts), *Ochsenkopf* (tête de bœuf), *ancre*, etc.

Enfin, au XVI^e s., la production du papier s'accroît énormément et les désignations se multiplient. Les comptes mentionnent quantité de formats : *raisin*, *médian*, *royal*, *impérial*, *messel*, *longuet*, *bastard*, *carré*, *serviette* ; de qualités : *fin*, *grosbon*, *buward*, *pour emballage*, *pour écrire*, *pour imprimer* ; de provenances : de *Venise*, d'*Essone*, d'*Auvergne*, du *Comtat*, de *Troyes*, de *Lyon*, de *Dresde*, de *Kaufbeuren*, de *Kempton*, de *Wat-*

¹ Zonghi, *Le antiche carte fabrianesi*. Fano, 1884, p. 11.

² Ed. Forestié, *Les livres de comptes de Fr. Bonis*. Paris et Auch, 1890.

³ Ils le tiraient probablement de Valence, où l'industrie papetière florissait alors.

tens (Tyrol), d'*Augsbourg*, de *Braunau*, etc. : de filigranes : *couronne*, *grand rosier*, *escripteau*, *serpent*, *pot*, *écu*, *aigle*, *ours*, *au K*, *tête de bœuf*, *croix blanche*, *trompette*, *éperon*, etc.

En dernier lieu, le filigrane a été employé pour indiquer l'année de la fabrication du papier. Les règlements de Louis XV sur la papeterie française, des 27 janvier 1739 et 18 septembre 1741, imposèrent aux fabricants l'obligation de marquer leurs nouvelles formes du millésime de 1742, et cette date figura, pendant une longue suite d'années, sur tous les papiers fabriqués en France. Mais, auparavant, l'usage s'était introduit de placer un millésime sur la forme. Le renouvelait-on toutes les années ? cela est extrêmement probable. On verra dans ce recueil, au mot *millésime*, plusieurs exemples de filigranes accompagnés d'un millésime. Les premiers en date ont un caractère plutôt exceptionnel. C'est d'abord un écu armorié avec le chiffre 1545 (une marque analogue a été fournie par Stoppelaar au millésime de 1546). Un autre écu, portant deux lettres, est accompagné des millésimes 1545 et 1547 (Stoppelaar l'a trouvé avec celui de 1548). L'Écu de France est accompagné de la date 154.. (le dernier chiffre est illisible). Le globe de l'empire se voit avec le millésime 1551, mais le long emploi de cette marque, sans changement de date, laisserait supposer qu'il s'agissait plutôt de rappeler une concession, un privilège quelconque, que de signaler l'année de la fabrication du papier. Le millésime de 1568 accompagne les lettres F P couronnées, celui de 1594 l'aigle bicéphale dans un écu couronné, et celui de 1598 l'écu de Saxe surmonté d'un nom illisible.

Avec l'aigle impériale au nom d'Olmuz (Olmütz, en Moravie), apparaît une série de millésimes qui ne laissent plus de doutes sur le but de leur emploi : indiquer l'année de la fabrication du papier. Cet écu se rencontre avec les millésimes de 1578, 1579, 1582, 1583, 1584, 1586, 1587, 1598, 1599, et il est probable que l'on trouverait, en cherchant bien, les dates intermédiaires. En France, le pot se voit avec les millésimes de 1596, 1598 et 1609 (Likatscheff le donne en outre avec celui de 1601). Au XVII^e s., l'usage se généralise, tout particulièrement en Auvergne.

Les papiers filigranés au millésime offrent un moyen facile de constater combien de temps après

sa fabrication un papier a été mis en usage. Le calcul fait sur les marques que nous avons relevées, ou qui ont été reproduites par d'autres auteurs, fournit les résultats suivants, dont nous donnons le détail au mot *millésime*. Pour le XVI^e s., dans 95 cas observés, le temps moyen écoulé entre l'année de la fabrication du papier et celle de son emploi est de 4 ans et 4 mois et, si l'on fait abstraction du filigrane mentionné plus haut, au millésime de 1551, cette durée descend à 3 ans et 1 mois. Pour le XVII^e s., dans 40 cas observés, cette durée tombe à 1 an et 3 mois.

Pour terminer ce qui a trait à la signification des filigranes, il faut rappeler les édits royaux de 1739 et 1741, mentionnés plus haut, et à teneur desquels le filigrane proprement dit (cloche, raisin, pot, etc.) devait indiquer un papier d'un certain format et d'un certain poids. La qualité devait être indiquée en toutes lettres par les mots : fin, moyen, bulle, vanant ou gros-bon. Le fabricant devait mettre son nom en entier sur le papier fin et ses initiales sur les autres sortes ; enfin, le nom de la province (Auvergne, Angoumois, Champagne) devait accompagner le millésime de 1742.

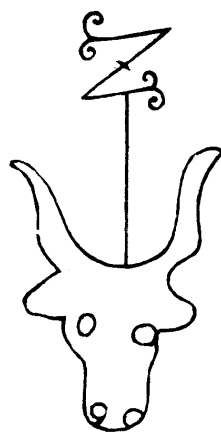
Les sujets choisis pour servir de filigrane offrent une grande diversité et représentent plus de deux cents objets différents, des écus ou armoiries en nombre plus considérable, des noms de lieux et de fabricants, et jusqu'à des devises. Quelques-unes de ces images donnent, des choses et des idées des temps passés, une illustration intéressante. La signification de quelques autres est douteuse ou échappe complètement (voy. à la fin du recueil les filigranes sans signification). Le merveilleux y joue son rôle sous la forme d'animaux fantastiques : basilics, dragons, licornes, sirènes etc., etc. Les objets religieux n'y sont pas étrangers ; ainsi des anges, des saints avec leurs attributs, le mouchoir de Sainte-Véronique avec la Sainte-Face, le Saint-Père couronné de la tiare (voy. au mot *Homme*), la scène de l'Annonciation (voy. au mot *Ange*).

Le filigrane n'occupe pas toujours la même place sur tous les papiers. Au point de départ, à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e s., il fut apposé d'une manière arbitraire et variable, mais, peu à peu, l'usage lui assigna une place fixe. Dans la règle, la marque est placée à peu près au

centre d'une des moitiés de la feuille et son axe vertical est disposé dans le sens des pontuseaux. Par abréviation, nous appelons *verticales* les marques ainsi disposées. En Italie, le filigrane, dès la fin du XIV^e s. fut placé sur un pontuseau supplémentaire, tendu entre deux pontuseaux plus espacés que ceux du reste de la feuille (voy. pl. C, n^{os} 21 et 22). Hors de la péninsule, cette tradition n'a, croyons-nous, été suivie qu'à Ravensbourg. Ailleurs, le filigrane est placé tantôt sur un pontuseau (voy. pl. C, n^o 19), tantôt entre deux pontuseaux, mais toujours vers le centre d'un des feuillets, et généralement d'une manière symétrique sur les deux formes employées simultanément dans la fabrication du papier, c'est-à-dire sur le feuillet gauche, pour l'une d'elles, sur le feuillet droit, pour l'autre. Certaines régions ont eu d'autres habitudes et l'on trouve des filigranes dont l'axe vertical est placé dans le sens des vergeures. Par abréviation, nous appelons *horizontales* les marques ainsi disposées. D'autres sont posés au centre de la feuille ouverte, ou vers un des bords, ou au coin. A Genève, un règlement du 27 janvier 1562, qui, certainement, ne faisait que consacrer un usage plus ancien, exigeait que la marque fût placée au centre de la feuille ouverte, « afin que la marque n'empêche point l'ouvrage de l'impression, » dit le registre du Conseil¹. Plusieurs régions ou moulins (ainsi dans l'Angoumois) avaient pour tradition de poser le filigrane vers le bord de l'un des feuillets, à peu près à mi-hauteur. A Gênes, à partir de la fin du XVI^e s., l'usage s'introduisit de le placer à un des angles inférieurs de la feuille. A Venise, dès la fin du XV^e s., cette place était réservée à la contremarque du fabricant, tandis que le filigrane principal était apposé vers le centre de l'un des feuillets. Ces particularités peuvent aider à reconnaître la provenance de certains papiers.

Les filigranes *doubles* ou *triples* se voient à la fin du XIII^e et au commencement du XIV^e s., mais on y renonça vite pour se borner à n'en employer qu'un seul. Les papetiers de Venise dérogeaient les premiers à cet usage et appliquèrent la contremarque dont il vient d'être parlé. Le plus ancien exemple du nouveau système remonte à 1483 ; il n'a pas été suivi ailleurs. Dans le reste

de l'Italie, en France et en Allemagne, à partir de 1550, les papetiers placèrent une contremarque ou second filigrane, symétriquement avec le premier, au centre du second feuillet de la feuille. Cet usage, qui s'est généralisé dès lors, ne se montre qu'à titre exceptionnel au XVI^e s. Jusque là, dans ces pays, lorsqu'un filigrane était devenu banal et qu'un fabricant voulait cependant singulariser ses produits, il unissait cette marque à sa contremarque particulière en un filigrane nouveau. Telle est la lettre P gothique, qui se rencontre seule et en plusieurs variétés pendant plus d'un siècle, mais qui, à partir de 1530 environ, apparaît surmontée d'une tige au bout de



Zurich, 1473

laquelle est placée une autre lettre (initiale de lieu ou de papetier), ou un écu de ville (Strasbourg, Augsbourg, Memmingen, Ratisbonne), ou encore de signes personnels, tels que le huchet ou la faucille. Il en est de même pour la licorne que nous voyons avec une vingtaine de lettres ou d'assemblages de lettres ; pour le raisin, la roue dentée, la fleur de lis, le pot, etc. La tête

de bœuf, marque plus ancienne que les précédentes, présente de très nombreuses et variées combinaisons d'étoiles, de croix, de fleurs, de couronnes, puis des lettres qui se rapportent à des localités (Z : Zurich ; M : Memmingen ; K : Kempten), des armoiries, enfin des lettres initiales de fabricants.

Les *noms de papetiers* que nous avons signalés, mais pour quelques années seulement, de 1307 à 1320, redeviennent en usage avec le XVI^e s. Déjà en 1497, on voit, dans des papiers qui paraissent être de provenance angoumoisine, filigrané au bord de la feuille, le nom de Sboecon, qui doit être se lire S. Boecon ; puis, en 1504 et 1505, celui de Boudie. Ce sont là les premiers spécimens d'un usage qui s'est étendu à toute l'Europe, mais surtout à la France. Les noms de papetiers rarement seuls, sont habituellement accolés à un filigrane banal : *cercle*, *chien*, *cloche*, etc. Parfois ils accompagnent des marques personnelles ou monogrammes, qui figurent comme accessoires d'autres filigranes, dont la provenance peut, de cette façon, être déterminée avec sûreté.

¹ Vol. 56, fo 300.

Les *devises* sont rares. Signalons celle de Henri III de France, *Manet ultima caro*, avec le filigrane des trois couronnes et le nom d'Edmond Denise, en 1588; celle de l'empereur Charles-Quint, *Plus outre*, placée sous un écu à l'aigle bicéphale, en 1559; et une devise allemande, *Wer Got vertraut hat wol gebaut*, avec le nom (d'une lecture douteuse) de W. Gepeisel, en 1628.

Les *écus* ou *armoiries*, qui constituent une des plus importantes familles de filigranes, sont fréquemment accompagnés d'un nom de papetier; ainsi, l'écu de l'*Université de Paris* porte le nom de Siméon Nivelles, papetier juré de ladite université (1560); celui de *France et Navarre*, le nom de Guillaume Journée, papetier de Troyes (1582); un *écu à un besan, au chef chargé de trois étoiles*, celui de J. Tarrier (1549). D'autres écus portent encore les noms de P. Martin, en 1544; de Claude Denise, en 1575; de Jaques Lebé, en 1584; de J. Le Muet, en 1586; d'Edmond Denise, en 1586; et de Nicolas Denise, en 1631.

Mais, surtout, les *écus* sont accompagnés de noms de localités. Si beaucoup d'états, de villes et de seigneuries avaient des armoiries assez connues pour qu'elles parlèrent d'elles-mêmes, comme la France, la Saxe et la Lorraine, Bâle, Berne, les deux Fribourg, Genève, Kaufbeuren, Memmingen, Nuremberg, Paris, Strasbourg, d'autres n'étaient pas dans une situation aussi favorable, et les papetiers jugèrent bon d'accoler le nom de la ville aux armoiries. Nul ne se plaindra de cette sorte de pléonasme héraldique qui facilite les déterminations de provenance. D'autres localités n'avaient même pas d'armoiries, ou peut-être celles-ci étaient-elles trop compliquées pour être filigranées; alors leur nom seul figure dans l'écu. Pour la France, il n'y a guère dans ce cas, pour le XV^e s., que *Ville-sur-Saulx*, en 1468; *Lille-en-Rigault* (écrit Lile), en 1470; et *Jean d'heurs* (écrit en abrégé Jado), en 1460; puis, pour le XVI^e s., *Ausance* (sur la rivière de ce nom, près de Poitiers), en 1524; *Baumes-les-Dames* (écrit Bame), en 1574, et *Isch* (Lorraine), 1570; auxquels on peut joindre *Siros* (Doubs) qui figure comme filigrane double en 1568, avec un cœur, et, en 1565, avec la lettre P gothique.

En Allemagne, le cas est beaucoup plus fréquent. Un grand nombre de noms de localités se voient seuls ou accolés à leurs armoiries; ainsi :

Aussig (sur l'Elbe, en Bohême), en 1567; *Blankenburg*, en 1599; *Budissin*, actuellement Bautzen, en 1565; *Chumen* (Bohême), en 1591; *Colditz* (Saxe), en 1600; *Ditersbach* (Saxe), au XVI^e s.; *Dresten* (Dresde), en 1566; *Eger* (Bohême), en 1573; *Esslingen* (Wurtemberg), en 1557; *Freiberg* (Saxe), en 1575; *Franckfurt an der Oder*, en 1592; *Glauchau* (Saxe), en 1589; *Gruenberg*, près Liegnitz, en 1592; *Gurcka* ou *Gurck* (Silésie ou Carinthie), en 1589; *Hof* (Bavière), en 1583; *Königstein*, sur l'Elbe, en 1575; *Langessem* (probablement Langelsheim, Hanovre), en 1571; *Northusen* (aujourd'hui Nordhausen, en Saxe), en 1575 (?); *Olmuz*, en Moravie, en 1577; *Plauen* (Saxe), en 1594; *Sanct-Joachimsthal*, près Carlsbad (Bohême), en 1589; *Schwartzbach*, dans l'Erzgebirge, en 1583; *Spremburg*, sur la Neisse, en 1593; *Waldenburg*, en 1595; *Wratislaviae* (Breslau), en 1541; *Statlein Zwenitz* (Klein-Zwönitz, près de Chemnitz), en 1588, etc.

Plusieurs localités sont indiquées, non plus par des armoiries ou par un nom, mais simplement par leur lettre initiale, et il n'est pas toujours facile de déterminer quel nom cette lettre doit représenter; par exemple un *F* pour Francfort-sur-le-Mein, un *G* pour Görlitz, un *K* pour Kempten, un *W* pour Breslau et pour Wittenberg, un *Z* pour Zurich, Zittau, Zwickau et Zel (Celle, Hanovre).

Les armoiries sans aucun accompagnement font connaître un grand nombre de papeteries, dont plusieurs étaient encore ignorées, ou sur lesquelles les renseignements sont rares.

Un *classement* des filigranes s'impose dans tout recueil de quelque importance. Plusieurs méthodes ont été essayées dans ce but. Partant de ce fait que le filigrane est un dessin, une représentation d'un objet quelconque, quelques auteurs, comme Stoppelaar, se sont bornés à grouper les marques représentant le même objet et à les placer les unes à côté des autres, en commençant par les plus anciennes en date, mais sans chercher à établir un ordre quelconque, une suite rationnelle dans les groupes ainsi formés. D'autres, comme Likatscheff, n'ont cherché aucun classement et ont disposé leurs filigranes comme ils venaient dans les documents qu'ils étudiaient. Sans doute les ouvrages sont accompagnés de tables; mais, malgré cela, il est incommode et difficile, dans des recueils pareillement disposés, de trouver la marque sur

Introduction.

laquelle on cherche des renseignements. D'autres ont fait un pas de plus : Piekosinski a disposé les filigranes qu'il a recueillis en trois groupes correspondant à peu près aux trois règnes de la nature. Kirschner a divisé les siens en quatorze classes : *a)* lettres et noms ; *b)* armes ; *c)* armoiries ; *d)* signes divers ; *e)* figures fantastiques, etc.

Il n'y a pas grand avantage à établir des classifications de ce genre. A quoi bon réunir toutes les représentations d'objets du règne animal, d'une part, celles du règne végétal, d'autre part ; les armes et les outils d'un côté, les astres d'un autre ? Cela peut satisfaire une certaine curiosité de l'esprit, mais ne répond pas au but d'un classement rationnel, qui doit permettre de trouver, de suite et à une place déterminée, le filigrane dont on s'occupe. L'ordre chronologique a eu ses partisans : Zonghi donne ses familles de filigranes dans l'ordre de leur apparition successive ; ainsi l'ange, dont il reproduit les variétés de 1338 à 1473, puis la tenaille, de 1339 à 1445, ensuite l'épée, de 1340 à 1451 etc. Ce système a l'inconvénient d'amener des modifications continuelles dans l'ordre primitivement adopté à mesure que l'étude des filigranes se poursuit. Il exige en outre, ou une table alphabétique spéciale, ou une grande connaissance du sujet par celui qui cherche à se renseigner sur une marque.

Le groupement des filigranes par siècles, qu'ont choisi Midoux et Matton, offre le grand désavantage de couper en plusieurs tronçons des marques qui ont eu une longue durée. La coupure à la fin d'un siècle est d'ailleurs arbitraire, la marque de 1399 ne se distinguant souvent pas de celle de 1401. Ce système oblige de chercher à plusieurs endroits les renseignements concernant le même filigrane, ce qui est fâcheux et ne dispense pas, au surplus, d'adopter une classification méthodique des marques pour chaque siècle.

Le classement qu'ont adopté, forcés par la nature même de leurs études, les bibliographes qui se sont occupés des filigranes (par exemple De la Serna, Desbarreaux-Bernard, Portal), à savoir celui par nationalités, serait très séduisant ; dans l'état actuel de nos connaissances, il est d'une réalisation difficile, pour ne pas dire impossible. Il faudrait pouvoir rattacher chaque filigrane au battoir d'où il est sorti : de là résulterait un groupement géographique sérieux ; mais c'est un idéal

encore bien éloigné. Après avoir écarté les classements par ordre de matières, par ordre chronologique et par ordre géographique, il ne restait plus à suivre que l'ordre alphabétique ; c'est ce que nous avons fait. Sans doute c'est le moins scientifique de tous les systèmes, mais c'est peut-être le plus pratique, surtout pour les personnes peu familiarisées avec le sujet. Il présente des inconvénients, des difficultés d'application, cela est vrai, mais c'est celui où on se retrouve le plus vite. Son point délicat est qu'on peut nommer de plusieurs manières l'objet représenté. Les synonymes sont nombreux dans toutes les langues, surtout en français : la même figure pourra s'appeler cor, cornet, huchet, trompe ; le même dessin pourra se lire pot, vase, aiguière, cimarre, amphore. A cela le remède est facile : il suffit de multiplier ces appellations et de renvoyer, pour chacune d'elles, le lecteur au terme qui aura été choisi. Une règle s'impose toutefois : c'est d'accepter le nom qu'un filigrane a donné à un papier, à l'époque de son emploi, ou qu'il a transmis plus tard à un format de papier, et cela de préférence à tout autre synonyme. Ainsi nous disons la *coupe* et non le calice, le *pot* et non le vase ou la cimarre, la *sphère* et non le globe, le *couteau* et non le couteau, l'épée ou le poignard, le *raisin* et non la grappe. Un cas plus délicat est celui des filigranes doubles ou triples appliqués sur une même feuille ; heureusement, en général, l'un d'eux est plus grand que les autres et doit être considéré comme principal. On trouve aussi des filigranes représentant à la fois deux objets, ainsi une *main* tenant une *clef*, ou une *sphère* ou une *fleur* ; un *marteau* posé sur une *enclume* ; une *aile d'oiseau* percée d'une *flèche* ; un *dauphin* surmonté d'une *fleur de lys* ; et même des marques qui réunissent en un seul deux filigranes différents, tels que l'*aigle* portant une *lettre* sur la poitrine ; des *lettres* inscrites dans un *cercle* ; les combinaisons du *cercle* et de la *croix*. Dans tous les cas de ce genre, il faut choisir l'un des objets représentés, de préférence le plus important, et user pour l'autre du système de renvoi. Enfin, nous avons réuni à la fin du recueil en un groupe spécial, les filigranes dont la signification est douteuse ou même échappe complètement.

Les filigranes sont donc disposés dans ce recueil en familles portant chacune le nom de l'ob-

jet représenté par le filigraniste, ces noms eux-mêmes étant placés dans l'ordre alphabétique. Chaque famille est subdivisée, lorsqu'il y a lieu, en classes et celles-ci en un certain nombre de *groupes*, réunissant les filigranes qui ont entre eux des rapports assez étroits, des formes suffisamment semblables, pour qu'on puisse leur attribuer une provenance commune. Ce groupement est difficile à établir et, vu l'absence de règles, prête toujours à l'arbitraire. Nous ne connaissons pas les motifs, les usages ou les traditions qui ont présidé à l'adoption et à l'emploi des filigranes. Il est possible et, dans quelques cas, certain, que la même marque a été usitée simultanément par plusieurs papeteries. Quelques réclamations ou plaintes de papetiers montrent que les marques de fabrique ne constituaient pas une propriété absolument indiscutable et qu'on contrefaisait assez souvent celles qui avaient de la vogue. Mais cette contrefaçon, à en juger par les cas connus, n'était pas servile ; on ne recherchait pas une identité absolue avec le modèle, se contentant d'en faire une imitation assez grossière. Puis, lorsqu'une marque, plusieurs fois contrefaite, devenait banale, chaque papetier l'accentuait d'une manière particulière ou l'accompagnait d'un signe distinctif, qui lui permettait de reconnaître ses propres produits, malgré leur ressemblance avec ceux d'autres fabricants.

Dans la règle, chacune des figures reproduites

dans les planches et auxquelles nous donnons le nom de *types* existe en deux variétés, souvent en quatre ou davantage, suivant le nombre de formes employées dans la fabrication du papier et suivant la durée d'emploi plus ou moins longue du filigrane. Ces variétés du même type proviennent d'un même battoir. Nous les appelons *identiques*, lorsque les filigranes s'adaptent exactement l'un sur l'autre, alors même qu'ils ne sont pas posés au même endroit de la feuille, c'est-à-dire qu'ils proviennent de formes différentes. Nous les appelons *similaires*, lorsqu'il y a de légères différences entre eux, et *divergents*, lorsque ces différences sont très accusées. Quant aux groupes formés de types qui se ressemblent, il est possible qu'ils proviennent de battoirs différents. Si ces types ont été groupés, c'est parce qu'ils ont entre eux un certain air de famille et qu'il y a, par conséquent, de fortes présomptions pour qu'ils sortent, sinon du même atelier, du moins de la même région et de la même époque. Lorsqu'un groupe de filigranes a eu une longue durée, nous donnons autant que possible, outre le type le plus ancien, les types les plus fréquents et ceux qui s'écartent du style ordinaire.

Ceci dit, nous abordons l'étude spéciale des différentes familles de filigranes, en tête de chacune desquelles on trouvera quelques renseignements généraux.

LES FILIGRANES

A. Voy. *Lettres de l'alphabet.*

Agneau. Voy. *Quadrupèdes.*

Agneau pascal. Voy. aussi *Armoiries.*

L'emploi de cette marque remonte au premier tiers du XIV^e s. et s'est prolongé jusqu'au XVIII^e. C'est un filigrane qui a été usité par plusieurs battoirs en Italie et en France. Il est presque superflu de rappeler que l'agneau pascal est l'emblème de Saint Jean-Baptiste, patron d'un nombre considérable d'églises et de personnages, et qu'il figure sur les armoiries ou les monnaies de plusieurs villes et seigneuries.

Les plus anciens types de l'agneau pascal sont d'origine italienne. Les 1 à 3 appartiennent à un même groupe et sortent du même battoir. On remarquera la différence de vergeure existant entre le 1 et les 2 et 3. Les 4 à 6 sont d'un dessin plus incorrect que les trois précédents. C'est un phénomène de dégénérescence dont les papiers filigranés offrent de fréquents exemples et qui autorise à penser que ces six variétés ont une provenance unique. Le 7, sans croix ni drapeau, est d'un bon dessin; les pontuseaux à attaches visibles, ainsi que la présence d'un pontuseau supplémentaire, dénotent l'origine italienne de ce papier.

L'aspect des types 8 à 13 est tout différent: le dessin est plus lourd et d'un caractère archaïque. La dissémination du papier ainsi marqué témoigne d'une provenance française, probablement champenoise. Les variétés les plus abondantes et qui ont eu une longue durée sont les 8 et 9. Les 10 à 13 sont moins fréquentes et ont été en usage pendant peu d'années.

Le groupe 14 à 18, où l'agneau a la tête nimbée et porte un étendard, a l'élégance des filigranes italiens. La fréquence des types 17 et 18 à Ferrare, Mantoue, Parme et Venise, permet de leur attribuer une origine parmesane. Pezzana (*Storia di Parma*, Parme, 1847, t. III, p. 56 et 334) rapporte qu'en 1451 la chancellerie ducale de Milan fit acheter à Parme 30 rames de papier pour son usage. En 1471, un arrêté interdit, sous peine d'une amende de 25 florins, l'exportation hors du duché de Milan (qui comprenait Parme) des chiffons et de la colle, qu'on transportait alors à l'étranger en grande quantité, au détriment des papeteries indigènes, lesquelles, disait-on, si cette exportation eût continué, n'auraient plus pu fournir de papier la ville de Parme et les autres cités du duché. Ces papeteries jouissaient à cette époque d'une bonne réputation, si bien que le Parmesan Grapaldi dans son *De partibus ædium*, dont la première édition parut à Parme vers 1494, pouvait, à l'article « charta », vanter le papier de sa patrie comme surpassant celui de Fabriano, en ce qui concerne le collage.

Dans les types 19 et 20 le filigrane est habituellement posé vers le bord de la feuille, ce qui dénote une fabrication française (région du sud). Les 21 à 25 paraissent être des modifications successives d'un même type. Représenter la toison de l'agneau, c'est compliquer beaucoup le filigrane, aussi semble-t-on y avoir graduellement renoncé. Provenance piémontaise ou du sud-est de la France.

Le 26 est d'un excellent dessin. La dissémination du papier qui le porte, sur un territoire peu étendu, ne permet guère de l'attribuer à une autre région

que la Lorraine, les Vosges ou l'Alsace. La présence simultanée, dans plusieurs impressions et manuscrits, de papiers portant cette marque mêlés à d'autres aux marques de Lisle, de Jean d'heurs et aux armes de Bar, confirme cette indication et autorise à attribuer cet agneau pascal à une papeterie lorraine, peut-être même barroise.

Les 27 et 28 se rapprochent du 18, mais la vergeure, beaucoup plus grosse que celle des papiers italiens de même époque, porte à croire qu'ils proviennent de la Champagne et, dans ce cas, ils constitueraient, avec les 29 et 30, les manifestations d'un second emploi de l'agneau pascal dans cette région. La nationalité des 31 à 34 est incertaine. Le 35, malgré un dessin défectueux, appartient à l'Italie septentrionale.

Dans le groupe 36 à 62, l'agneau pascal est inscrit dans un cercle. C'est là une disposition essentiellement italienne qu'on trouve rarement usitée en dehors de la péninsule. Il y a donc lieu de croire que, même les 36, 37 et 38 proviennent d'Italie, bien qu'ils n'y aient pas été relevés. Les 39 à 42 semblent avoir une origine commune et doivent être rapprochés des 21 et 22. Ce sont les seules marques où le filigraniste ait cherché à dessiner la toison de l'agneau. Ces papiers sont probablement du Piémont ou du sud-est de la France.

Les battoirs des Etats de Venise ont employé fort longtemps le filigrane de l'agneau pascal dans un cercle; cet emploi paraît avoir commencé vers 1570, année où il figure, accompagné d'une contremarque posée à l'angle inférieur de la feuille, signe caractéristique des papiers de Venise. La variété 56 est le premier spécimen de l'agneau pascal placé dans un cartouche formé par quatre arcs de cercle (et accompagné d'un second filigrane ou d'une contremarque, parfois des deux réunis) qui se rencontre abondamment à Venise pendant tout le cours du XVII^e s. et peut-être au delà. Dans les lettres adressées à la Seigneurie par ses représentants à Salò (Lac de Garde) (A. DI STATO, liasses n^{os} 60 à 62 de 1500 à 1695), se voient une trentaine de contremarques différentes qui dénotent autant de battoirs employant simultanément ce filigrane devenu banal dans la région.

L'agneau pascal inscrit dans un cercle formé par un trait simple ou double, parfois surmonté

d'une étoile, d'une couronne, d'une croix ou de lettres, a été en usage dans d'autres régions papetières de l'Italie. Zonghi¹ en mentionne 13 variétés recueillies dans les archives municipales de Fabriano entre les années 1542 et 1586, ce qui semble dénoter que cette marque était usitée dans la localité. Peut-être les papeteries d'Amalfi ont-elles aussi employé ce filigrane qui est fréquent à Naples, Salerne et Amalfi aux XVI^e et XVII^e s. Enfin, celles de Toscane, se sont également servi de l'agneau pascal, qu'on rencontre au XVII^e et au XVIII^e s. accompagné d'un second filigrane et des initiales du concessionnaire général des papiers (*appaltatore*) institué dans le grand-duché par un décret du 14 août 1674.

Le 63 montre l'agneau pascal placé dans un écu. Peut-être s'agit-il ici d'armoiries? C'est le seul spécimen ainsi disposé appartenant au XVI^e s. Plus tard, au milieu du XVII^e s., l'agneau pascal reparait dans un écu de grande dimension et surmonté d'une couronne, en Franche-Comté, en Suisse et dans les Pays-Bas.

1. 31×47 r. **Bologne**, 1327. A. DI STATO : *Podestà*.
Var. simil. : **Florence**, 1328 ; **Avignon**, 1328 ; **Pise**, 1329 ; **Gênes**, 1332.
2. 29×44 r. **Lucques**, 1345. A. DI STATO : *Atti degli anziani avanti la libertà*.
3. **Mesnil-Lambert** (Dauphiné?), 1357. MONTPELLIER, A. MUNIC., *D. XIX, n° 2*. Var. simil. : **Paris**, 1369 ; **Blois** (Pays-Bas), 1377.
4. 30,5×47. **Montpellier**, 1346. A. HÉRAULT : *Not. B. Gille*. Var. aussi informe : **Rodez**, 1361.
5. 30×44. **Dauphiné**, vers 1363. PARIS, A. NAT., *J. 286, n° 7*.
6. 30×40 r. **Frise Orientale**, 1370/1379. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.
7. 30×44. **Udine**, 1417. B. & A. COM. : *Annalia pubblica, n° 21*. — Voy. : F. Keinz (n° 365), ms. du XIV^e s.
8. 29,5×43. **Troyes**, 1397. A. AUBE, G. 1087 : *Cptes du prieuré de N.-D.-de-l'Isle* ; **Dijon**, 1397. A. CÔTE-D'OR, B. 11317 : *Not. de Dijon*.
Var. diverg., toutes horiz. : **Troyes**, 1397-1410 ; **Dijon**, 1397-1399 ; **Paris**, 1399-1434 ; **Blois**, 1399 ; **Nantes**, 1399 ; **Bordeaux**, 1400 ; **Orléans**, 1402-04 ; **Arras**, 1403 ; **Beauvais**, 1403 ; **Namur**, 1403 ; **N.-D.-du-Parc-en-Charnie** (Sarthe),

¹ *Le antiche carte fabrianesi*. Fano, 1884, p. 68.

- 1405; Auxonne, 1406; Limoges, 1408; Hollande, 1414; Pierrefort (Meuse), 1415; Brissach (Alsace), 1416; Colmar, 1417; Camembert (Oise), 1421; Hongrie, 1423-24; Saumur, 1424; et tardivement Münster (Alsace), 1463. — Voy. Midoux et Matton (XIV^e s. n° 10 et XV^e s. n°s 41 et 44), Laon, 1398-1410; Sotheby (*Principia*, t. III, p. 57), La Haye, 1403; de Stoppelaar, (pl. IV, n° 4), Zélande, 1421.
9. 39,5×54. Damme (Belg.), 1416-29; BRUXELLES, A. GÉN.: *Collection de pap. filigr.*
10. 29,5×43. Châlons-sur-Marne, 1398. A. MARNE: *Cptes de l'église de la Trinité*. — Voy. Midoux et Matton (XIV^e s. n° 9), Laon, 1398.
11. 29,5×43. Troyes, 1403. A. AUBE, 10 G. 109 bis.: *Cptes de l'église St-Urbain*. Var. ident.: Paris, 1408; Poitiers, 1409; Arras, 1412.
12. 29×43. Troyes, 1400. A. AUBE, 6 G. 1347: *Cptes de la grand'chambre de St-Etienne*. Var. ident.: Troyes, 1402-09; Sens, 1402; Paris, 1404; Montgommery (Calvados), 1406.
13. 30×44. Troyes, 1405. A. AUBE, G. 418: *Cptes de la châtelainie de St-Lié*. Paris, 1406. A. NAT.: X^{1c} 91 B: *Parlement. Accords*. — Voy. Midoux et Matton (XV^e s. n°s 42 et 43), Laon, 1410.
14. 30×45. Lucques, 1401. A. DI STATO: *Atti del Podestà*, n° 748.
15. 29×43 r. Trèves, 1439. COBLENTZ, STAATSARCH.: *Diplomatarium archiep. Trevirensis*, n° 88.
16. Pavie, 1448. MILAN, A. DI STATO: *Doc. diplom.*
17. 31×42. Ferrare, 1473. MODÈNE, A. DI STATO: *Litterar., decret., etc. ad Hercules I*, t. 9. Var. simil.: Ferrare, 1474-75; Mantoue, 1480. — Voy. Antonelli (pl. II, n° 3), Ferrare, 1475-76; Sardini (n° 49), Venise, 1478; Sotheby (*Typogr.* n° 32), Mantoue, 1479.
18. Mantoue, 1477. A. DI STATO: *Lettere scritte in Mantova*. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. IX, n° 55), Venise, 1480. Affo (*Memorie degli scrittori e litterati parmigiani*, t. III. Parme, 1791) mentionne, sous les n°s 6, 10, 12, 13, 15 et 18, six inc. parmesans, impr. entre 1479 et 1482, comme renfermant des pap. marqués à l'« agnello colla bandiera crociata », filigr. qui se rapporte, sans doute, aux 17 et 18.
19. 29×41. Genève, 1419. A. D'ÉTAT: *Cptes des receveurs de la communauté*, n° 3.
20. 28,5×41. Néronde, 1424. A. LOIRE, B. 1978: *Cptes de la prévôté*. Var., n'ayant d'ordinaire que
- trois jambes visibles; filig. posé généralement vers le bord de la feuille: Genève, 1423-37; Nyon (Vaud), 1425; Savarzac (Aveyron), 1424/30.
21. 28,5×41. Canabières, 1474. A. HAUTE-GARONNE: *Fonds des chevaliers de Malte*, n° 616.
22. Soleure, 1478. STAATSARCH.: *Copienbuch VII*. Var. ident.: Soleure, 1480-83; Zurich, 1480; Wurtemberg, peu après 1479; Genève, vers 1480, dans: *Le livre des bonnes mœurs*, impr. par L. Cruse.
23. 31,5×44. Vienne, 1481. HAUS- HOF- UND STAATSARCH.: *Fredericiana*, n° 5. Var. simil. dans l'inc. de L. Cruse mentionné au 22, ainsi que dans trois autres impr. genevoises dues à J. Belot: *Missale ad usum Lausannensem*, Genève, 1505, f°. *Manuale ad usum Tharentasiensem*, 1508, 4°, et *Manuale ad usum Gebennensem*, s. d. 4°. — Voy. Likatscheff (n°s 1226 et 1227), mss. de 1488-89 et (n° 3328), ms. de 1562(?).
24. 31,5×44. Constance, 1488. CARLSRUHE, HOF- UND STAATSARCH.: *Domkapitelsprotokollen*, n° 9464. — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 57), Nuremberg, 1487; Bodemann (n° 156), Leipzig, 1495 et (n° 243) *de Imitatione Christi*, absque nota; Likatscheff (n° 3392), Cracovie, 1491.
25. 29×42. Carpentras, 1495. A. VAUCLUSE, B. 509: *Arrentement des revenus de la Chambre apostolique*.
26. 29,5×41 r. Chiny (Belg.), 1467; Bruxelles, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. simil.: Commercy, 1470-82; Damvillers, 1471; Namur, 1471-75; Etain, 1471-1504; Longwy, 1473; Barle-Duc, 1474; Maëstricht, 1474; Bruges, 1474; Arras, 1474-75; Artois, 1475; Coblenz, 1475; Arlon, 1476; Boppart, 1477; Marville, 1478; Nancy, 1481; La Chaussée, 1481; Schlestadt, 1486: — Voy. La Serna (n° 54), Cologne, 1477; Sotheby (*Principia*, t. III, pl. Q et Qb), Oxford, 1483; le même (*Typography* n°s 73 et 79), Delft, 1477, et Utrecht, 1480; Bodemann (n°s 16 et 20) pour les mêmes inc. de Cologne, 1477, et Utrecht, 1480¹; et Likatscheff (n°s 3839 et 3840), ms. de 1495.

¹ Le *Fasciculus temporum*, impr. par J. Veldener à Utrecht en 1480, renferme une grande variété de papiers qui ne sont pas les mêmes dans tous les exemplaires. Bodemann, pour celui de Hanovre, reproduit 12 filigranes de types différents; il est seul à donner la tête de cerf. Sotheby pour l'exemplaire de *Typography* (n° 79) reproduit 36 variétés appartenant à 11 types différents et pour celui de *Principia* (t. III, pl. Q) 19 variétés appartenant à 13 types différents; ce dernier exemplaire contient seul les marques

27. 31×43. **Troyes**, 1452. A. AUBE, G. 1563: *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. ident.: **Poilvache** (Belg.), 1452-53.
28. 30×42. **Anvers**, 1452. A. MUNIC.: *Schepenbrieven*. — Voy. Stoppelaar (pl. IV, n° 5), **Middelbourg**, (Zélande), 1453.
29. 30×44. **Troyes**, 1481. A. AUBE, 10 G. 130: *Cptes de l'Eglise St-Urbain*.
30. 29×40. **Châteaudun**, 1502-03. A. EURE-ET-LOIR, E. 2817-2820 et 2822: *Tabellionage*.
31. 28,5×41. **Limoges**, 1486. A. HAUTE-VIENNE, E. 3124: *Tabellionage*. Var. simil.: **Périgueux**, 1488; **Montarouch** (Gironde), 1489; **Blaye** (Gironde), 1491; **Tulle**, 1495.
32. 30×41. **Clermont-en-Beauvoisis**, 1518. A. OISE, G. 67 ancien: *Cptes de la Collégiale*. Var. ident.: **Noyon**, 1520.
33. 29×41. **Cambrai**, 1529. A. NORD: *Chambre des cptes de Lille*. *Lettres de 1529-40*; **Bruxelles**, 1535. MILAN, A. DI STATO: *Doc. diplom.*
34. 27,5×38. **Rouen**, 1532. A. SEINE-INFÉR., G. 432: *Cptes d'Aliermont*.
35. 30,5×40. **Bergame**, 1535-41. A. NOT: *Minute di Marchesi Maffeo*, n° 1 et 2; **Laibach**, 1540/48. A. DES LANDESMUSEUM, n° 216: *Ständische Landtagsabhandlungen*.
36. 29,5×43. **Avignon**, 1403. A. VAUCLUSE, C. 137: *Cptes des Etats du Comtat*. Var. simil. peu distinctes: **Rouergue**, 1401; **Carpentras**, 1402-04; **Béarn**, 1403; **Paris**, 1403; **Provence**, 1404; **Perpignan**, 1407; **Muret** (H^e-Garonne), 1408; **Genève**, 1410.
37. 28,5×43 r. **Montpellier**, 1434. A. MUNIC., BB.: *Délibérations des Consuls de mer*; **Bordeaux**, 1434. A. GIRONDE: *Collection de pap. filigr.*
38. 30,5×45. **Nérondes**, 1418. A. LOIRE, B. 1978: *Cptes*. Var. ident.: **Fézensac** (Gers), 1420; **Châteaudun**, 1421; **Lyon**, 1423.
39. 30×44. **Avignon**, 1425. A. VAUCLUSE, C. 149: *Cptes des Etats du Comtat*. Var. simil.: **Marseille**, 1428; **Grenoble**, 1429-30; **Zurich**, 1429-31; **Bretagne**, 1430; **St-Marcellin** (Isère), 1430-35; **Bourges**, 1433; **St-Sauveur-le-Vicomte** (Manche), 1433; **Valence**, 1434; **Anvers**, 1434-35; **Avignon**, 1435 et tardivement 1447.
40. **Alexandrie** (Piémont), 1451. MILAN, A. DI STATO: *Doc. diplom.*
41. 30×43. **Pignerol**, 1461. A. COM. I, n° 7. Var. simil. à toison un peu moins bouclée: **Berne**, 1458-62; **Sion**, 1464; **Soleure**, 1456-59. — Voy. Likatscheff (n° 1264 et 1265), ms. n. d.
42. 30×44. **Perpignan**, 1466. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 282: *Notule de F. Glasset*.
43. 29,5×43. **Cavaillon**, 1427. A. VAUCLUSE, B. 338: *Terrier*. Var. simil.: **Zurich**, 1430.
44. 30,5×43,5. **Epinal**, 1464. A. MUNIC., CC. 12: *Cptes des quatre gouverneurs*. Var. simil.: **Orval** (Luxemb. belge), 1463; **Mayence**, 1468; **Vienne** (Autriche), 1469; **Nancy**, 1471-72; **Hollande**, 1459? (dans la collection Van Hasselt à Leipzig: *Sammlungen des Buchhändler Börsenvereins*). — Voy. De la Serna (n° 35); Sotheby (*Typography* n° 59), impr. absque nota attribuée à Ulrich Zell; le même (*Typography* n° 63, 66 et 88), deux inc. absque nota (dont l'un porte la date 1471 inscrite par l'enlumineur) et un inc. **d'Eltville** (près Mayence), 1469; A. Rauter (n° 161), ms. de la Königl. Bibl. à Breslau, de 1475 environ.
45. 29×43. **Beaumont**, 1466. A. PUY-DE-DÔME: *Fonds des religieuses, Cour de justice*, n° 5, 1466-69; **Decize**, 1467. A. NIÈVRE: *Cptes de la ville*.
46. 31,5×45. **Châteaudun**, 1457. A. EURE-ET-LOIR, 2735 et 2737: *Tabellionage*. **Lorris**, 1458. A. LOIRET, A. 288: *Recettes de la châtellenie*.
47. 30×43 r. **Venise**, 1484. A. DI STATO: *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 3.
48. 29,5×44. **Florence**, 1498. A. DI STATO: *Consulte e Pratiche della Repubblica Fiorentina*, n° 63.
49. 29×43 r. **Florence**, 1511. IBID. *id.*, n° 71. Var. ident.: **Trévisé**, 1514.
50. 30×44. **Rome**, 1535. MILAN, A. DI STATO: *Doc. dipl.* Var. simil. **Rome** et **Naples**, jusque vers 1564.
51. 31,5×43. **Vicence**, 1551. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 224; **Carniole**, 1551. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS: *Krainrische Landtagsabhandlungen*. Var. simil. avec un B au dessous du cercle: **Vicence**, 1557-1560.
52. 32×42. **Vicence**, 1556. A. NOTAR.: *Testamenti*.
53. 31×42. **Vicence**, 1565. IBID. *id.*
54. 29×39. **Vicence**, 1570. IBID.: *Minute di Girolamo della Croce*. 1570-75.
55. 29×39. **Reggio d'Emilie**, 1581. A. COM.: *Tesoreria*.

de l'ancre, des deux clefs adossées et de la lettre Y. Enfin l'exemplaire de la Bibl. d'Utrecht, que nous avons examiné, offre douze types différents de filigranes et seul il renferme la lettre a minuscule gothique.

56. 30×41. **Ferrare**, 1583. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 61 B.
57. 29,5×43. **Naples**, 1530. MANTOUE, A. DI STATO : *Lettere scritti di Napoli*, 1513-33.
58. 29,5×42. **Rome**, 1531-35. A. DI STATO : *Secretaria di Camera*.
59. 29×43. **Naples**, 1548. A. DI STATO : *Privilegium diversorum*, n° 35. Var. simil. : **Rome**, 1535-43.
60. 26×40 r. **Naples**, 1570. A. DI STATO : *Regia camera. Esecutoriale*, n° 44 bis.
61. 25,5×39 r. **Naples**, 1584. *IBID. id.*, n° 49. Les lettres P A F qui surmontent ce filigr. sont souvent remplacées par une seule lettre F, formée par un trait double. Plus tard, en 1604, le même filigr. est accompagné des deux lettres P A.
62. **Salerne**, 1590. A. COM.
63. 30×42. **Noyon**, 1517. A. OISE, G. 1647 : *Cptes des béguinages*.

Aigle. Voy. aussi : *Armoiries* et *Oiseau*.

L'aigle constitue un filigrane très répandu. Employée dès la seconde décennie du XIV^e s., cette marque a, dès lors, été utilisée à toutes les époques et a donné son nom, au XVIII^e s., à un très grand format de papier mesurant environ 1 m. sur 0 m. 70 (Grand-Aigle), encore usité de nos jours.

La plupart des variétés de ce filigrane ont un caractère héraldique ; plusieurs villes impériales, telles qu'Esslingen, Francfort-s.-le-Mein, Nordhausen, en avaient fait la pièce unique de leurs armoiries ; d'autres cités avaient accompagné l'aigle d'une seconde pièce (clef, croix, lettre initiale, soleil, etc.).

L'aigle a encore été employé comme tenant ou support d'armoiries, de monogrammes ou de lettres initiales de fabricants. Quelquefois l'écu est tenu dans les serres de l'oiseau, mais habituellement il est placé sur sa poitrine. Les figures de cette catégorie sont difficiles à classer, car elles constituent deux filigranes réunis en un. En effet, l'aigle seul est un filigrane, les armoiries, les lettres initiales, les monogrammes ou marques individuelles en sont un autre. Ce qui complique encore le classement, c'est que les lettres ou les monogrammes sont souvent placés sur un autre feuillet que l'aigle — formant ainsi un filigrane double — et qu'il faudrait avoir une feuille entière pour constater le fait.

Toutes les fois qu'un filigrane de l'aigle n'a pas un caractère héraldique, clairement accusé par l'accompagnement d'un nom entier de ville impériale ou par des armoiries, le lecteur le cherchera sous les rubriques suivantes : *Aigle à une tête* ou à *deux têtes*.

Aigle (Demi) couronnée peut-être un **cimier**.

64. 30 × 43, sur papier laid et grossier. **Udine** 1383. B. & A. COM. : *Annalia pubblica* n° 7. Var. simil. : **Udine**, 1395.

Aigle à tête nimbée.

L'aigle à tête nimbée, tenant un livre, symbole de Saint-Jean l'Évangéliste, est une marque de provenance italienne ainsi qu'en témoigne sa vergeure. Le papier à cette marque se voit de 1362 à 1386, en Italie, en Espagne, en France, en Hollande, en Belgique, en Suisse, généralement à grosse vergeure avec vergeure supplémentaire au centre de la feuille ; tardivement on le note à Sion (Valais), 1391, et Aubrac (Aveyron), 1400. Sur vergeure fine, il se trouve en Italie dès 1370.

L'aigle à tête nimbée réapparaît dans la seconde moitié du XVI^e s., souvent sur très grand format. Plusieurs auteurs ont pris ce filigrane pour un pélican ; mais, quand il se rencontre en épreuves bien nettes, on peut affirmer que c'est un « aigle sur un livre. »

65. 29×42 r. **Paris**, 1362. A. NAT., LL. 106 B : *Délibérations capitulaires de N^e-D^e*.
66. 31×41 r. **Lyon**, 1363. A. MUN., CC. 59 : *Taxes perçues au nom du Roy*.
67. 30×46. **Lucques**, 1370. A. DI STATO : *Atti del podestà*, n° 484. Var. diverg. appartenant au groupe 65 à 67 : **Gênes**, 1363-73 ; **Florence**, 1365 ; **Provence**, 1366 ; **Viterbe**, 1367 ; **Mantoue**, 1368 ; **Texel** (Pays-Bas), 1368 ; **Bordeaux**, 1368 (peut-être même 1361) ; **Venise**, 1368-79 ; **Beaujolais**, 1369 ; **Leyde**, 1369 ; **Perpignan**, 1369-73 ; **Cortone**, 1370 ; **Lucques**, 1371 ; **Arras**, 1371 ; **Fribourg** (en Suisse), 1371 ; **Udine**, 1371-74 ; **Espagne**, 1375 ; **Milan**, 1378-86 ; **Bergame**, 1380 ; **Valais**, 1380/82-91 ; **Aubrac** (Aveyron), 1400 ; **Palerme**, s. d. — Voy. Keintz (n° 311), ms. de 1380.
68. 42×58 r. **Bruxelles**, 1363-64. A. GÉNÉR. : *Collect. de papiers filigr.* **Besançon?** 1363. **ROME**, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum Bisuntinæ, Lugdun, Tarenth. et Vienn.*, n° 66 de 1358-63.

69. Colmar, 1393 : A. MUN. : *Quittances de rentes*. Fragment de feuille ne donnant pas le filigr. complet qui pourrait représenter un ange.
70. 29×42. Charollais, 1413. A. CÔTE-D'OR, B. 3884 : *Cptes*.
71. 29×41. Marbourg, 1464. STAATSARCH. : *Stadt-rechnungen*.
72. 48×66 r. Nuremberg, 1474. Dans Reynerus de Pisis ; *Pantheologia*, impr. par A. Koberger, 3 vol. de très grand format. Le même filigr. se voit aussi dans une impr. de J. Zainer, Ulm, 1474 : *Summa notabilissima*, et dans le *Catholicon* de J. Balbus de Janua absque nota.
- Sotheby (*Principia*, T. III, pl. Q^b, n° 42, et *Typography* n° 80) a cru reconnaître dans ce filigr. un Pélican, oiseau qui a été pris comme emblème ou devise par Pie II ; il en conclut que ce filigr. et, par conséquent, le *Catholicon*, sont postérieurs à 1458, année de l'élévation d'Æneas-Silvius Piccolomini au siège de Saint-Pierre. — Voy. Jansen, n° 127. Mayence, 1472-75 ; Heitz (*Incunables*), n° 36 à 44, impr. absque nota attribuées à Mentelin à Strasbourg.

Aigle à une tête.

L'Aigle, symbole de l'autorité héréditaire et plus particulièrement de l'empire, a joué, ainsi qu'on devait s'y attendre, un rôle important comme filigrane.

A une tête, il a été employé par plusieurs battoirs et dans divers pays. Dans les plus anciens spécimens (73), l'aigle est sans pattes visibles. Un peu plus tard, il a la tête couronnée et les pattes nettement accusées. Les var. 73 et 74 sont sur vergeure fine, la grosse vergeure apparaît à partir de 1336. Prov. italienne. Dans les 78 et 79, l'aigle est sans couronne, sur papier à grosses vergeures.

Après une éclipse de soixante ans l'aigle sans couronne reparait (80) à Ferrare de 1434 à 43, sur papier à vergeures fines. A partir de 1475 on le trouve couronné (81 à 92), d'un style bien défini qui se maintient jusqu'au commencement du XVI^e s. Les variétés de ce filigrane ont été apposées sur du papier de format ordinaire de 30×44, mais elles se rencontrent aussi dans des registres rognés dont les dimensions varient entre 43×57 et 32×45, ce qui laisse à penser que ces registres ont été confectionnés avec des papiers non seule-

ment du grand format 44×61 environ, mais encore du format moyen de 34×50 environ.

Tous ces papiers sont de provenance italienne, probablement toscane, de même que les types 93 à 96, qui se distinguent en ce que la couronne ne touche pas la tête de l'aigle. Le filigr. 97 est sans couronne, de même que les 100 et 101, qui sont les dernières manifestations de l'aigle italien. Le 99 est d'un dessin bizarre ; il est surmonté de l'initiale B qui se voit fréquemment dans les papiers du nord de l'Italie et qui pourrait bien se rattacher à Bergame. Zonghi a trouvé le filigrane de l'aigle à Fabriano en nombreuses variétés. Peut-être a-t-il été employé par les papetiers de cette localité. Avec les 102 à 104, on est en présence d'un produit nouveau ; la vergeure est plus grosse, et le dessin du filigrane moins soigné que dans les papiers italiens de même époque. Ce sont certainement les premiers spécimens d'un battoir de Moravie, pays dont l'aigle constitue les armoiries. Ce battoir est celui d'Olmütz dont la fondation paraît remonter à 1505 et qui fut affermé par la ville en 1521 à Stephan Hudler, de qui il passa en 1540 à Jacob Hudler, probablement son fils. Ces trois types seraient donc la marque de Stephan.

Les types 105 à 110 appartiennent au centre de la France, probablement à l'Auvergne, où elles ont été notées une dizaine de fois. L'aigle est assez mal dessiné, revêtant des formes variées, tantôt avec, tantôt sans couronne ; quelques variétés portent un cœur sur la poitrine.

Les 111 et 112, d'un dessin défectueux, sont probablement les produits de la papeterie de Marly, près de Fribourg (Suisse). On trouvera au filigrane des *Tours*, dans le chapitre *Armoiries*, les armes de Fribourg portées par un aigle d'un dessin analogue à celui du 111.

Les 113 à 119 appartiennent à des types très différents les uns des autres et sortent de plusieurs battoirs ; ils paraissent de provenance allemande, sauf peut-être le 116 d'un dessin tout à fait particulier. Le document où il a été relevé est peut-être une copie postérieure à la date indiquée.

Les types 120 à 126 représentent l'aigle de l'empire telle que les sceaux ou les armoiries peintes la montrent à cette époque ; ce sont incontestablement des produits allemands, de la région rhé-

nane, sans qu'il soit possible de les rattacher à un battoir particulier. Nos lecteurs retrouveront des types analogues accompagnés de contremarques particulières indiquant autant de provenances différentes. Dans les filigranes 127 à 134, l'aigle porte sur la poitrine des signes qui pourraient être des armoiries, mais qui sont en général peu distincts. Les 130 à 132, qui proviennent des environs de Maëstricht et d'Aix-la-Chapelle constituent, semble-t-il, une marque locale, mais le signe représente-t-il une croix ou la lettre Z? Le 134 porte trois croix latines réunies symétriquement par leur base, filigrane qui se voit dans les papiers italiens de la fin du XIV^e et du XV^e s. et dans des papiers allemands du XVI^e. (Voy. *Croix latine*.)

73. 32×47 r. **Sienna**, 1314-16. A. DI STATO : *Mixture di bicherna*, n^{os} 335 et 337. Var. simil., sur pap. à verg. fines : **Rodez** (postér. à 1308) ; **Bologne**, 1317-22 ; **Marseille**, 1319 ; **Venise**, 1324 ; **Gênes**, 1324-25 ; **Grenoble**, 1328 ; **Lucques**, 1329 ; **Utrecht**, 1336. — Voy. Bailo (n^o 9), **Trévis**, 1315 ; Likatscheff (n^{os} 43, 44 et 50), **Sienna**, 1314-16.
74. 30×44 r. **Montpellier**, 1323. A. MUN., C. XVIII, n^o 3. Var. simil., sur pap. à verg. fines : **Campanie**, 1333 ; **Bologne**, 1334. — Voy. Likatscheff (n^{os} 339 et 340), **Sienna**, 1340.
75. 30×45 r. **Lucques**, 1336. A. DI STATO : *Atti del Podesta*, n^o 64. Var. ident. : **Turin**, 1337 ; **Avignon**, 1338/42. — Voy. Zonghi (XXXVI, 1 et 2), **Fabriano**, 1338-40 ; Keinz (n^o 306), ms. de 1340 environ.
76. 29×42 r. **Pise**, 1345. A. DI STATO : *Provisiones Concili major*, n^o 29. Var. ident. : **Montpellier**, 1346 ; **Parme**, 1347 ; **Grenoble**, 1349. — Voy. Likatscheff (n^{os} 635, 2139 et 3749), mss. de 1340-50.
77. 29×45 r. **Longwy**, 1349. A. MEUSE, B. 1853 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Udine**, 1350 ; **Pise**, 1350.
78. 31,5×45,5. **Udine**, 1363. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n^o 3. Var. ident. : **Gênes**, 1372.
79. 30×44. **Palerme**, 1371. A. DI STATO : *Notaii*, n^o 83.
80. 31,5×43. **Ferrare**, 1434. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n^o XLII. Var. simil. : **Ferrare**, 1436-43.
81. 29×43 r. **Pise**, 1475. A. DI STATO : *Opera del Duomo. Entrata e uscita*, n^o 172.
82. 30×44. **Udine**, 1479. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n^o 35.
83. 29×44 r. **Florence**, 1484. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
84. 28,5×40 r. **Naples**, 1486. A. DI STATO : *Privilegiorum diversorum*, n^o 55.
85. 30×44. **Lucques**, 1491. A. DI STATO : *Atti del Podestà*, n^o 1653.
86. 29,5×42. **Pistoie**, 1495. A. DEL OSPEDALE, n^o 863 : *Giornale*.
87. 37×46 r. **Florence**, 1495. A. DI STATO : *Minutario di lettere interne*, n^o 18. Var. simil. : **Florence**, 1501-09. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XIV, n^o 106), **Venise**.
88. 30×43. **Florence**, 1498. A. DI STATO : *Consulte e pratiche della Rep. Fiorentina*, n^o 63. Var. simil. : **Rome**, 1496/1503 ; **Pise**, 1497-1502 ; **Venise**, 1498.
89. 32,5×44 r. **Florence**, 1501. A. DI STATO : *Carteggio-Missive*, n^{os} 50 à 54. Var. ident. : **Pise**, 1513.
90. **Faenza**, 1503. MANTOUE. A. DI STATO : *Carteggio. Missive scritte di Roma*.
91. 32,5×45 r. **Florence**, 1507? A. DI STATO : *Carteggio-Missive*, n^o 54, répertoire du volume. — Var. simil. Voy. Bodemann (n^o 137). **Florence**, 1494.
92. 43,5×48 r. **Florence**, 1479. A. DI STATO : *Minutario di lettere interne*, n^o 9. Var. ident. sur pap. mesurant 43×57 r. **Lucques**, 1487-1509. Var. simil. : dans Bartholus de Sassoferrato, *Lectura super prima parte codicis*. **Venise**, 1480. G^d in-f^o, impr. par Johannès de Colonia et Joh. Monthen de Sherretzem.

Les filigr. de l'Aigle reproduits ou signalés par Ongania (p. 48, n^o 3) ; Desbarreaux-Bernard (pl. XIV, n^o 106) ; Giuliani, (*Della tipografia veronese*. Vérone, 1871) ; Castan (*Catalogue des Inc. de la Bible de Besançon*, n^o 832), comme prov. d'inc. de **Venise**, 1476, de **Vérone**, 1472, et de **Florence**, 1495, appartiennent certainement au groupe des 81 à 92. Il en est probablement de même pour ceux indiqués par Zonghi : **Fabriano**, dès 1475, et par Schuler von Libloy (*Notizen zur Geschichte der deutschen Diplomatie in Siebenbürgen* dans *Anzeiger für Kunde der deutschen Vorzeit*, 1858) : **Transylvanie**, 1491.

93. 29×43. Florence, 1529. A. DI STATO : *Consulte e pratiche della Rep. Fiorentina*, n° 73. Var. ident. : Naples, 1529.
94. 28,5×42 r. Pise, 1559-61. A. DI STATO : *Opera del duomo. Entrata e uscita*, n° 204, 206, et 207.
95. 29×41 r. Pise, 1566-68. IBID. : *id.* n° 212 et 213.
96. 28,5×41 r. Pise, 1571. IBID. : *id.*, n° 216.
97. Ferrare, 1480. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Hercules I*, n° 9.
98. Strasbourg, 1488. Nous empruntons ce filigr. à Heitz qui l'a donné dans ses *Incunables*, sous le n° 51.
99. 30×42 r. Casalmaggiore, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
100. 28,5×42 r. Rome, 1546-51. A. DI STATO : *Raccolta di carte.*
101. 28,5×41 r. Pise, 1552. A. DI STATO : *Opera del duomo. Entrata e uscita*, n° 200.
102. 31×40 r. Olmütz, 1527 et 1530. STADTARCH. XVI : *Gerichtsbücher*, n° 11 et 13.
103. 31×40 r. Olmütz, 1534. IBID. : *id.*, n° 17.
104. 31×43 r. Olmütz, 1537. IBID. : *id.*, n° 19.
105. 26,5×39 r. Clermont-Ferrand, 1560. A. MUN. : *Recettes et dépenses des consuls de Clermont.* Var. ident. : Montferrand, 1560/79. A. PUY-DE-DÔME : *Chapitre de Montferrand*, cote 3, n° 3 ; Pont-Saint-Esprit (Gard), 1561.
106. 28×40. Bourges, 1564. A. CHER : *Délibérations capitulaires de la Sainte-Chapelle du palais royal*, n° 23.
107. 27,5×37. Lyon, 1569-77. A. RHÔNE : *Actes capitulaires de l'Eglise Saint-Just*, n° 26 et 27.
108. 27,5×39. Clermont, 1573. A. PUY-DE-DÔME : *Fonds du Chapitre de la cathédrale. Liève de Maistre*, 1573. Var. simil. : Clermont, 1575 ; Bourges, 1582-85 ; Uzès, 1583.
109. 27,5×39. Le Puy, 1581. A. HAUTE-LOIRE : *Not. Doléon*, 1581-82. Var. simil. : Clermont-Ferrand, 1582.
110. 27×39 r. Clermont-Ferrand, 1584. A. PUY-DE-DÔME : *Fonds du Chapitre de la cathédrale. Liève de Chasteaugay*, etc.
111. 32×42. Estavayer (Fribourg), 1575. A. MUN. : *Procès-verbaux du Conseil*. Peut-être copie postérieure.
112. 32×42. Estavayer, 1575. IBID. : *id.*
113. 32×44. Kempten, 1545. MEMMINGEN, STADT-ARCH. : *Städte Acta*, n° 325. Var. simil. : Vienne, 1545 ; Memmingen, 1546 ; Augsbourg, 1547 ; Magdebourg, 1550 ; Innsbruck, 1556.
114. 30,5×41 r. Salzburg, 1556. A. DER LANDES-REGIERUNG : *Capitelsprotokollen*, n° 26 et 27. Var. ident. : Tubingue (Wurtemberg), vers 1560.
115. 30,5×41. Gratz, 1572. STEIERMÄRK. LANDESARCH. : *Landestagsacten*, n° 35. Var. ident. : Naumburg (Prusse), 1580. — Voy. Wiener (pl. XX, n° 4), Lorraine, 1575.
116. 31×42 r. Saint-Trond (Pays-Bas), 1582 (?). MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der duitsche orde*, n° 218. *Renten van S-Truijden.*
117. 30×40. filigr. toujours indistinct. Coblentz, 1583-86. STAATSARCH. : *Zinsregister der Liebfrauen-Pfarrkirche.*
118. 31×41 r. Maëstricht, 1593. RIJKSARCH. : *Gichtregister*, n° 10.
119. 32,5×40. La Haye, 1593. A. NORD : *Chambre des comptes de Lille. Lettres*, 1593-1600.
120. 32×44. Saint-Wendlin près Trèves, 1567. IBID. : *Id. Lettres*, 1561-70.
121. 32,5×42. Brême, 1586. STAATSARCH. : *Vogtgerichtsprotokollen*, 1586-89.
122. 32,5×41. Luxembourg, 1588. *Collect. particulière de pap. filigr. de M. van Wervecke.*
123. 32×41 r. Maëstricht, 1585. RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der duitsche orde. Balie-Biessen. Inkomsten van der Aldenbiessen*, n° 129. Var. ident. : Epinal, 1587.
124. 32×42. Luxembourg, 1586. *Collect. particulière de M. van Wervecke.* Var. ident. : Tournai, 1591. BRUXELLES. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* : Mureau (Vosges), 1599. A. VOSGES, H. 24 : *Cptes de l'abbaye.*
125. 32×41. Luxembourg, 1587. *Collect. particulière de M. van Wervecke.*
126. 32,5×42. Neuchâtel, 1596. GENÈVE, B. : *ms. franç. 197^{na}. Pap. des Eglises réformées*, portef. n° 3.
127. 32,5×43. Rottweil, 1553. STUTTGART, STAATS-ARCH., XXVIII, n° 18.
128. 30×39 r. Francfort-sur-l'Oder, 1569. STADT-ARCH. : *Geld und Pfandebücher.*
129. 31,5×41. Berlin, 1578. GEHEIM. STAATSARCH. R. 8, n° 188 : *Akten Familie v. Stollberg betrefend.*

130. 30,5×40 r. **Maëstricht**, 1580; RIJKSARCH. : *Gichtregister*, n° 7.
131. 32,5×42. **Aix-la-Chapelle**, 1585. DÜSSELDORF. STAATSARCH. : *Meierei Aachen*, II. 3.
132. 28,5×38 r. **St-Peters-Vøren**, 1587. MAËSTRICHT. RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der duitsche orde. Renten*, n° 241. Var. simil. : **Maëstricht**, 1591-93.
133. 33×41. **Brandebourg**, 1594. BERLIN, GEHEIM. STAATSARCH. : R. 7, n° 861^c : *Copiarium Johann. Georg.*
134. 32,5×41 r. **Messkirch**, 1594. CARLSRUHE. GENERAL. LANDESARCH. : *Protokollen*, n° 9826. *Audienzen.*

Aigle à une tête accompagné de lettres, de monogrammes ou de noms.

Les variétés nombreuses de l'aigle accompagné de la lettre F appartiennent aux battoirs de Francfort-sur-le-Mein. Outre les 25 variétés reproduites, nous en avons relevé 56 autres notées plus de 250 fois de 1541-1600. Ce papier se rencontre dans tout le bassin du Rhin, de Strasbourg jusqu'aux Pays-Bas, et dans presque toute l'Allemagne, jusqu'à Vienne et Posen.

L'origine des papeteries de Francfort est incertaine ; elles remontent croit-on à 1530 ; on en connaît deux, dont une à Offenbach, qui étaient exploitées par les familles Hildebrand et Leuthold. La veuve de ce dernier, mort en 1550, se remaria avec le papetier Kilian Ziegler.

Le type le plus ancien paraît être le 136 qui est un filigrane double posé d'une manière toute spéciale. Il a été en usage peu de temps et l'on a très vite placé le F sur la poitrine de l'aigle, sans renoncer pour cela à employer séparément la lettre F inscrite dans un cercle, filigrane que l'on rencontre parallèlement à l'aigle, pendant tout le cours du XVI^e s. à partir de 1543. Est-ce qu'avant l'emploi de la marque 136, les papetiers de Francfort avaient adopté l'aigle impériale à une tête pour filigrane ? C'est ce qu'on serait tenté de croire en lisant le récit que fait F. Geering¹ des difficultés survenues entre fabricants francfortois et bâlois au sujet de la propriété de cette marque. Toutefois, il s'agit là d'une époque d'environ quarante ans postérieure à 1543. Il est bien évident

que, durant ces quarante années, la lettre F avait toujours figuré sur l'aigle employée comme filigrane par les papeteries de Francfort et, qu'en fait, c'en était le signe distinctif. Leur prétention à monopoliser l'aigle n'était pas fondée, car la papeterie d'Olmütz l'utilisait déjà en 1527, celle de Kempten (à la lettre K) en 1551, celle d'Aix-la-Chapelle en 1571. On trouve aussi l'aigle portant la lettre S en 1550 et l'aigle à la lettre G en 1564. Les papetiers bâlois, en mettant leur crosse sur l'aigle dès 1572, ne faisaient donc pas une concurrence déloyale, mais ils n'avaient guère le droit de prendre l'aigle pour support des armoiries de Bâle, cette ville n'étant pas impériale.

Il n'est pas aisé d'établir un ordre chronologique dans les variétés de l'aigle à la lettre F. Nos lecteurs remarqueront que les plus anciennes, 136 à 139, portent pendue à la queue une marque particulière que l'on ne retrouve pas plus tard. Puis que les 140 à 145, de 1544-69, ont une membrure accentuée dans les ailes et une queue qui se termine en un large épanouissement.

Les types 146 à 148, usités en 1545-64, représentent l'aigle sans membrure aux ailes et sans écu ; la lettre F est posée et comme perdue dans le corps de l'oiseau. Les 149 et 150 (1565-70) ont de nouveau une membrure aux ailes, mais la queue est moins conventionnelle ; quant aux 151 à 153 (1573-80) ils présentent des formes dégénérées et accusent un dessinateur de peu de goût. En revanche les 154 et 155 (1590-97) sont d'un excellent style. Parallèlement aux types précédents, on en trouve un autre à partir de 1571. C'est celui des 156 à 160, où la queue de l'aigle est absolument stylisée et formée par une série de spirales.

La lettre G, qui figure sur la poitrine de l'aigle des types 161 à 167, se rapporte-t-elle à une localité ou à un nom de famille ? Par analogie, on est porté à penser que ce G est l'initiale d'une ville. Dans ce cas, les noms de Langessem ou Langeissem et ceux de Ober seraient des noms de famille et sans doute ceux des tenanciers du battoir. La diffusion du papier au filigrane de l'aigle à la lettre G sur le territoire compris entre Maëstricht, Bar-le-Duc, Wiesbaden, Cassel et Brunswick, ne permet pas d'émettre une hypothèse sur sa provenance. La lettre G a aussi été apposée sur une aigle à deux têtes de même style que le 161 (Voy. le filigr. 270). Même ignorance en ce qui concerne

¹ *Handel und Industrie der Stadt Basel*. Basel, 1886, p. 531-35.

l'aigle à la lettre H, qui se voit jusqu'en 1619 à Heidelberg. Cette lettre a aussi été apposée sur l'aigle à deux têtes.

Les deux types 169 et 170 de l'aigle à la lettre K, sur papier de grande dimension (1551-69), proviennent sans doute de Kempten. Toutefois l'emploi constant de l'aigle à deux têtes dans les papiers de cette ville ne permet pas de l'affirmer.

Le mystère enveloppe la provenance des filigr. à l'aigle 171 à 176, qui portent les lettres N, S, T, W et Z.

Les aigles 177 à 199 portent, comme accompagnement, sur la poitrine ou pendues à la queue, des marques particulières de fabricants. Ces mêmes marques se trouvent accolées à d'autres filigranes devenus banaux.

Leur attribution à un battoir particulier est fort difficile et jusqu'ici il n'en est que quelques-unes au sujet desquelles on soit au clair. Tel est le cas pour les marques 186, 197 et 198, qui sont celles de papetiers bâlois, les Heusler et les Düring. Le type 193 est de provenance italienne.

Enfin l'aigle 200 porte sur la poitrine les trois lettres A C H, qui constituent un mot, celui de la ville d'Aachen (Aix-la-Chapelle). Voy. n° 200.

135. 30×40. Metz, 1598. GENÈVE, B. : *Ms. franç. 197^{aa}. Pap. des Eglises réformées*, portef. n° 4.
136. 32×42. Wittemberg. MUNICH, KÖNGL. B. : *Mss. Collectio Camerariana*, t. 7. *Lettre de Luther*. Var. ident. : Francfort-sur-le-Mein, 1542 ; Babenhäusen (Darmstadt), 1543.
137. 30×42,5. Siegen (Westph.), 1542. MÜNSTER, STAATSARCH. L. A., 31 : *Rechnungen*, n° 59. Var. ident. : Spire, 1542-44.
138. 32×43. Francfort-sur-le-Mein, 1542. STAATSARCH. : *Commun. obligeante de M. E. Kirchner, ingénieur*.
139. 30×39. Augsbourg, 1546-48. STADTARCH. : *Baumeister-Einnahmen-Bücher*. Var. appartenant au groupe 137 à 139 : Neuweilnau (Nassau), 1540 ; Usingen (id.), 1541 ; Marbourg, 1541 ; Prague, 1545-49 ; Würzburg, 1548-49. — Voy. Likatscheff (n° 3069), ms. de 1572.
140. 32×43. Spire, 1544. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städte Acta*, n° 322. Var. simil. : Vienne, 1544-49 ; Spire (?), 1545. — Voy. Heitz (n° 263), Strasbourg, 1545.

141. 30×41. Neuweilnau (Nassau), 1545. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellerrechnungen*. Var. simil. : Wiesbaden, 1552 ; Eltville, 1555-57 ; Bamberg, 1558 ; Amsterdam, 1573 ; Salins, 1579.
142. 31,5×43. Francfort-sur-le-Mein, 1554. GENÈVE, B. : *Ms. franç. 197^{aa}. Papiers des Eglises réformées*, portef. n° 1. Var. simil. : Cologne, 1555 ; Wolbeck (Westph.), 1556 ; Eltville, 1556 ; Heidelberg, 1556 ; Spire, s. d.
143. 32×44. Grevenbroich (Prusse Rhén.), 1560. DÜSSELDORF, STAATSARCH. H. 6. Var. simil. : Cologne, 1565 ; Eltville, 1565-66.
144. 32×43. Sassenberg (Westph.), 1569. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*.
145. 41,5×55 r. Augsbourg, 1546-47. STADTARCH. : *Baumeisterbuch*. Var. simil. : Prague, 1551-56 ; Augsbourg, 1570-83.
146. 29×41 r. La lettre F manque quelquefois. Eltville, 1553-63. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rechnungen von Rheingau*. Var. simil. : Bruxelles, 1554-63 ; Francfort-sur-le-Mein, 1558 ; Cologne, 1558-64.
147. 29×39 r. Eltville, 1554. *IBID.* : *id.*
148. 30×42. Eltville, 1564. *IBID.* : *id.* Var. ident. : Bamberg, 1583. Le groupe 146 à 148 est antérieur à 1553, car nous avons noté ce type à des dates plus anciennes, malheureusement sans le relever : Neuweilnau (Nassau), 1545 ; Cobourg, 1547 ; Spire, 1549.
149. 31,5×43. Heidelberg, 1565. GENÈVE, B. : *Ms. franç. 197^{aa}. Papiers des Eglises réformées*, portef. n° 4. Var. simil. : Cologne, 1566-70 ; Eltville, 1567-69 ; Mecklembourg, 1568 ; Spire, 1569.
150. 32,5×42. Babenhäusen, 1570. DARMSTADT, HAUS- UND STAATSARCH. : *Rechnungen*.
151. 32×44. Eltville, 1573. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rechnungen von Rheingau*.
152. 30×41 r. Maëstricht, 1575-77. RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der duitsche orde*, n°s 118 à 120.
153. 31,5×43. Eltville, 1577. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rechnungen von Rheingau*. Var. simil. : Aix-la-Chapelle, 1579 ; Maëstricht, 1579 ; Neustadt (Palatinat), 1580 ; Güls (Pays-Bas), 1580.
154. 33×42. Le cercle formant chaperon a probablement disparu. Utrecht, 1590. STADTARCH. : *Raadsdagelboek*, n° 13.

155. 33×42. **Babenhausen**, 1593. DARMSTADT, HAUS- UND STAATSARCH. : *Rechnungen*. Var. ident. : **Eltville** (près Mayence), 1593-97. — Voy. Likatscheff (n° 413), ms. de 1597.
156. 32×44. **Eltville**, 1571. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rechnungen von Rheingau*.
157. 31×40 r. **Cologne**, 1574. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 94.
158. **Spire**, 1579. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Capitelsprotokollen*, n° 6955.
159. 31,5×42. **Babenhausen**, 1581. DARMSTADT, HAUS- UND STAATSARCH. : *Rechnungen*.
160. 33×42. **Heidelberg**, 1598. GENÈVE, B. : *Ms. franç.* 197^m. *Pap. des Eglises réformées*, portef. n° 12. Var. appartenant au groupe 156 à 160 : **Babenhausen**, 1553(?)–87 ; **Saint-Peters-Vœren** (Pays-Bas), 1567(?) ; **Mayence**, 1571 ; **Cologne**, 1572-74 ; **Heidelberg**, 1574 ; **Spire**, 1578 ; **Eltville**, 1582-91 ; **Eberbach**, 1589.
161. 32,5×41. **Hildesheim**, 1564. OSNABRÜCK, STAATSARCH. I, 12 : *Reichs- und Kreis-Sachen*.
162. 32,5×42. **Neuweilnau** (Nassau), 1584. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Keller-Rechnungen*. Var. ident. : **Maëstricht**, 1584.
163. 33×42. **Bar-le-Duc**, 1583. A. MEUSE, B. 874 : *Cptes du célerier*.
164. 32,5×41. **Brunswick**, 1598. STAATSARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*.
165. 32,5×42. **Brunswick**(?), 1571. HANOVRE, STAATSARCH. : *Copialbuch Grafen Ernst V und Wolfgang von Braunschweig-Wolfenbüttel und Calenberg*.
166. 32,5×40. **Brunswick**, 1574 ; *IBID.* : *Copialbuch Wolfgang Graf v. B.-W. und C.* Var. simil. : **Hanovre**(?), 1579 ; **Cassel**, vers 1590.
167. 31×41 r. **Brunswick**, 1596. STADTARCH. : *Schoss-Register*, 1594-99.
168. 32×42. **Dilsberg** (Baden), 1592. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Amtsprotokollen*, n° 8232. Deux var. simil., l'une sans couronne et l'autre à la lettre H formée par un simple trait, sont du commencement du XVII^m s.
169. 39×56 r. **Prague**, 1551. STATTHALTEREIRARCH. : *Copialbücher*, n° 48 à 50. Var. simil. : **Memmingen**, 1554 ; **Kempton**, 1580(?).
170. 40×57 r. **Augsbourg**, 1569. STADTARCH. : *Bau-meisterbuch*.
171. 33,5×41. **Klingenberg**, 1596. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Amts-Kellereirechnungen*, n° 30923.
172. 31×42 r. **Vienne**, 1550. HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Protocollum Rerum resolutionarum*, n° 9. Var. simil., un peu plus petite : **Laibach**, 1579. Marabini (*Die Papiermühlen im ehemaligen Burggrafenthum Nürnberg*. Munich, 1896, p. 19) donne un filigrane assez différent du 172, mais portant aussi un S sur la poitrine et qui serait un produit du battoir de Fichtenmühle, sur le Hembach, entre Schwand et Schwabach, dont le tenancier, en 1584, était Stephan Braun.
173. 32×42. **Sarrebourg**, 1585. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Kellner-Rechnungen*. Var. simil. : **Coblentz** (?) (Statistik), 1563 et 1581. Ces deux dernières dates sont incertaines.
174. 30,5×41 r. **Nuremberg**, 1582. KREISARCH. : *Missivenbuch*, n° 199.
175. 33×42. **Breslau**, 1584. STADTARCH. : *Briefe*, 1481-1605. Var. simil., mais sans les lettres MS : **Ruppin**, 1587.
176. 32,5×40. **Lubeck**, 1592-98. BRÈME, STAATSARCH. A 2. B 8 et 9 : *Hansa-Abscheidsprotokollen*.
177. 28,5×40. **Coblentz**, 1589. STAATSARCH. : *Zinsregister der Liebfrauen-Pfarrkirche*.
178. 30×41. **Rheinbischoffsheim**, 1580. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Kirchenschaffnei-Rechnungen*, n° 3287.
179. 32,5×41. **Namur**, 1581. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*. Var. simil. : **Douai**, 1590.
180. 33×41. **Hunteburg**, 1585. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Amts-Rechnungen des Bisthums*. Var. simil. : **Osnabrück**, 1582.
181. 33×42. **Westerenkötten** (près Paderborn), 1588. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amts-Rechnungen*.
182. 33×42. **Maëstricht**, 1585. RIJKSARCH. V. 20 : *Cijnsregister van Berghe*.
183. 33×42. **Nancy**, 1585. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 1206 : *Cptes du Receveur général de Lorraine*. Var. ident. : **Bar-le-Duc**, 1587. Var. simil., le monogramme plus grand : **Epinal**, 1589.
184. 33×42. **Namur**, 1589. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*.
185. 33,5×42. **St-Pol**, 1591. A. PAS-DE-CALAIS, GREFFE DU GROS DE ST-POL : *Mariages*, 1580-94. Var. simil. : **Namur**, 1590. Var., au monog. posé sur la poitrine : **Vic** (Lorraine), 1596. — Voy. Wiener (pl. XX, n° 5), **Lorraine**, 1595.
186. 33×43. **Neuweilnau**, 1581. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellerrechnungen*. Var. simil. : **Aix-la-Chapelle**, 1582.

187. 31×43 r. **Eisenach**, 1580. WEIMAR, GEHEIM. HAUS- UND STAATSARCH. : *Wartburgarch.* XXI, 66.
188. 33×42. **Wolbeck** (Westph.), 1584. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Bischöfl. Amts-Rechnungen.* Var. ident. : **Rheine** (Westph.), 1590.
189. 31×41 r. **Colmar**, 1596. A. CI-DEVANT DÉPART. : *Relation wegen Strasburgisches Ländtschirms.* 1583-96. Var. ident. : **Héricourt**, 1599. — Voy. Heitz (n° 323), **Strasbourg**, 1609.
190. 32×41 r. **Epinal**, 1582. A. MUN. CC. 91 : *Cptes des quatre gouverneurs.*
191. 33×43. **Bommell** (près Bois-le-Duc), 1589. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Rekeningen.* Var. simil. : **Grevenbroich** (Prusse Rhén.), 1589.
192. 32×40 r. **Bernissem** (près Hasselt), 1588. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der deutsche orde. Renten.*
193. 32×43. **Tyrol**, 1560. INNSBRUCK, STATTHALTEREIRARCH. cod. 142 : *Teutsche Missiven*, 1558-63.
194. 33×41. **Héricourt**, 1578. A. H^{te}-SAÔNE, E. 26 : *Cptes.*
195. 33×43. **Halberstadt**, 1583. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Reg. Vicariorum B. Mariae*, 1581-99. Var. simil. : **Quedlimbourg**, 1586 ; **Hanovre**, 1587 ; **Magdebourg**, 1594 ; **Stolberg**, 1597.
196. 32,5×42. **Allenbach**, 1594. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen.*
197. 32×42. **Utrecht**, 1597. GENÈVE, B. : *Ms. franc.* 197^{na}. *Pap. des Eglises réformées*, portef. n° 3. — Voy. Heitz (n° 264), **Strasbourg**, 1585. Var. diverg.
198. **Soleure** (?), 1595-96. STAATSARCH. : *Eidg. Abschiede*, n° 5.
199. 34×41. **Epinal**, 1548. A. MUN. CC. 66 : *Cptes des quatre gouverneurs.*
200. 31×42. **Aix-la-Chapelle**, 1571. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : *Meierei Aachen.* Var. de dimensions variant entre 0^m,06 et 0^m,10 de haut : **Coblentz**, 1574 ; **Cologne**, 1574 ; **Aix-la-Chapelle**, 1575 ; **Maëstricht**, 1583.

La lettre C manque quelquefois et l'on croit alors avoir à faire à deux initiales, tandis qu'il s'agit certainement ici du nom de Aachen et qu'en fait ce filigrane constitue les armoiries de cette ville.

Les archives de Maëstricht possèdent une enveloppe d'emballage de papier où figure l'écu à l'aigle à une tête ; au dessus les mots : *Stat Ach* et au dessous ceux de : *Carl Brauman*. La date

de cette enveloppe n'est malheureusement pas connue ; elle paraît être de la fin du XVII^e ou du commencement du XVIII^e s. ; elle prouve qu'il existait à Aix-la-Chapelle une papeterie qui remonte au moins à 1571 et qui fonctionnait encore environ un siècle plus tard.

Aigle à une tête inscrit dans un cercle.

Les types 201 à 209 sont de provenance italienne. L'emploi de cette marque a persisté en Toscane jusqu'au XVIII^e s., où elle se trouve accompagnée des initiales du concessionnaire général des papiers (*appaltatore*).

Une exception pourrait cependant être faite pour le 206 relevé à Olmütz et qui appartient peut-être au battoir de cette ville. On reconnaît dans les autres types le style des 81 à 101. Ils ont comme eux été apposés sur des papiers de deux et même de trois formats. Le format du 209 correspond à celui qu'à Bologne, à la fin du XIV^e s., on appelait *impérial*. Ce fait témoigne que, à la fin du XVI^e s. et à plus forte raison auparavant, le filigrane, en Italie, n'avait point pour but de désigner le format du papier.

Le type 210 est le seul qui soit placé horizontalement ; quant aux 211 et 212 (qui proviennent du même battoir puisqu'ils portent la même contremarque, posée selon l'usage de Venise à l'angle inférieur du feuillet dépourvu de marque), ils témoignent des variations que peut subir un filigrane dans un court espace de temps. Zonghi a noté à Fabriano, de 1477 à 1540, plusieurs variétés de l'aigle à une tête inscrit dans un cercle.

201. 30×44 r. **Naples**, 1469. A. DI STATO : *Cedole di Tesoreria*, n° 49. Var. diverg. : **Naples**, 1475. — Voy. Ongania (p. 48, n° 14) ; **Venise**, 1476.
202. 41×59 r. **Florence**, 1472. A. DI STATO : *Minutario di lettere interne*, n° 5. — Voy. Sotheby (*Typography* n° 27), **Rome**, 1471, et Urbani (pl. VIII, n° 4), **Venise**, 1475.
203. 28,5×43 r. **Lucques**, 1504. A. DI STATO : *Atti del Podestà*, n° 1805. Var. ident. : **Florence**, 1505 ; **Pise**, 1506.
204. 39,5×58 r. **Lucques**, 1504. A. DI STATO : *Riformagioni pubbliche. Consiglio generale*, n° 26.
205. 39,5×47 r. **Florence**, 1514. A. DI STATO : *Minutario di lettere interne*, n° 44.
206. 30×41 r. **Olmütz**, 1532. STADTARCH. : *Losungsbuch*, n° 8, et *Gerichtsbuch*, XVI, n° 15.

207. 36×51 r. Rome, 1573-76. A. DI STATO : *Secretaria di Camera*. Var. simil., ayant toutes la couronne en dehors et au-dessus du cercle et toujours sur pap. grand format : Udine, 1578-98 ; Rome, 1587 ; Sienne, 1594 ; Lucques, 1595 ; Regg-
gio d'Emilie, 1598. — Voy. Likatscheff (n° 4212), de 1588.
208. 29×43 r. Pise, 1575-79. A. DI STATO : *Opera del Duomo. Entrata e uscita*, n°s 218 à 223.
209. 46,5×74 r. Vérone, 1582-96. A. COM., A. n°s 90 et 91 : *SS. Jacopo e Lazzaro*.
210. 30×40 r. Bromberg, 1593. POSEN, STAATS-ARCH. : *Judice Bidgostiensis*.
211. 31×41. Ferrare, 1580. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° XLI.
212. 29×41 r. Ferrare, 1590. IBID. *id.*

Aigle à une tête dans un écu.

Les types 213 à 227 ont un caractère héraldique ; peut-être arrivera-t-on à les rattacher aux pays et aux battoirs qui les ont employés. Ils sont tous sur papier de format allemand, c'est-à-dire mesurant 0^m,33 de haut sur 0^m,42 environ de large, tandis que les papiers italiens de même époque ont une dimension de 0^m,30 sur 0^m,44. Il est très vraisemblable que les 213 à 218 proviennent d'Olmützig ; cela est certain pour le 218 accompagné des initiales B A, qui sont celles du papetier Blasien Adler. Quant aux 219 à 222, qui ont été relevés à Brünn et qui ne se rencontrent pas à Olmützig, ils doivent sortir d'un autre battoir. Ils portent sur la poitrine un signe qui ressemble tantôt à une tête humaine, tantôt à une tête ailée de chérubin, tantôt à un cœur. Cette figure qu'on réussira sans doute à préciser sera d'un précieux secours pour fixer le lieu d'origine des papiers à cette marque. Jusqu'à plus ample informé nous admettrons qu'ils proviennent de Brünn même, où fonctionnait au XVI^e s. une papeterie qui fut détruite par les Suédois en 1645. Le 223 ne porte pas le G sur l'aigle comme les 161 à 167, bien qu'il sorte du même battoir ; peut-être cette lettre a-t-elle disparu de la forme, à l'usage.

Le filigrane 224 est d'un dessin très soigné, comme le papier sur lequel il est apposé, malheureusement le signe placé sur la poitrine de l'aigle est toujours indistinct. Le 225, d'un style bien supérieur à celui du 223, pourrait être cependant de même provenance. Les 226 et 227 enfin portent

sur la poitrine des signes indistincts. Faut-il y voir un sceptre ou un bâton et, dans ce cas, les rapprocher du filigrane du *sceptre* (voir ce mot) ?

213. 32×43. Breslau, 1527. GRATZ, STEIERMARK. LANDESARCH. : *Landestags-Acten* et VIENNE. REICHSFINANZ-ARCH. : *Oestreich Eisenwesen*. Var. ident. : Prague, 1527 ; Cracovie, 1527.
214. 29,5×40 r. Olmützig, 1543. STADTARCH. : *Rechnungsbuch*, n° 4.
215. 30,5×41 r. Olmützig, 1548. STADTARCH. : *Gericthsbuch*, XVI, 26. Var. ident. : Olmützig, 1548-51.
216. 31×41 r. Olmützig, 1550. IBID. *id.*, n° 27. Var. simil. : Olmützig, 1551-66.
217. 32,5×41 r. Olmützig, 1569. IBID. : *Rechnungsbuch*, n° 21. Var. ident. : Olmützig, 1573.
218. 31×42 r. Olmützig, 1570. IBID. : *Losungsbuch*, n° 28. Var. simil. : Olmützig, 1570-74.
219. 29×40 r. Brünn, 1568-81. STADTARCH. : *Gemeine Rechnungsbücher*.
220. 28×40. Brünn, 1572-76. IBID. *id.*
221. 28×40 r. Brünn, 1577-80. IBID. *id.*
222. 29×41 r. Brünn, 1583-1600. IBID. *id.* Var. ident. : Presbourg (Hongrie), 1583.
223. 33×42. Brunswick, 1573. HANOVRE, STAATS-ARCH. V n° 49 : *Copialbuch Graf Ernst, Wolfgang und Philipp*.
224. 32×41. Y a-t-il une lettre F sur la poitrine ? Pap. remarquablement fin et beau. Anvers, 1583 ? GENÈVE, B. : *Ms. franç.* 197^m : *Pap. des Eglises réformées*, portef. n° 2. Heidelberg, 1594. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1593-1600.
225. 34×41. Brunswick, 1588. STADTARCH. : *Rechnungen der S. Andreas Kirche*.
226. 31×39 r. Berlin (?), 1535/70. GEHEIM. STAATS-ARCH. R. 78, n° 42 : *Copiarium Mittel und Uckermark*, 1535-70. Var. ident. : Ruppin, 1604 (?). (même dépôt : *Rechnungen im Amte Ruppin*, R 7, von 1586 an). Lubeck, 1557 (?). BRÈME. STAATS-ARCH. A 2, B 5 : *Hansa Recesprotokollen*, 1566-76.
227. 33×40. Berlin, 1600. GEHEIM. STAATS-ARCH. R 1, C. 6. : *Correspondenz mit dem Kaiserlichen Hofe*.

Aigle à deux têtes. Voy. aussi *Armoiries* où il figure comme support.

Le filigrane de l'aigle à deux têtes n'a pas été en usage avant le commencement du XV^e s. On le trouve tantôt sans couronne ou avec un rudi-

ment de couronne sur chaque tête, tantôt avec une seule couronne posée sur les deux têtes.

Dans le premier groupe, abstraction faite du 228, noté une seule fois et sur la provenance duquel il est difficile de se prononcer, les plus anciennes variétés de l'aigle à deux têtes accusent une origine lorraine. Les quatre types : 229 de 1411-17 ; 230, de 1429-43 ; 231, de 1432, et 232, de 1443-71, se sont succédé rapidement. Il est probable que le papier à cette marque, malgré la diversité des dessins, sort d'un seul battoir.

La rareté relative des autres types de l'aigle bicéphale sans couronne ne permet pas de préciser à quelles régions et encore moins à quels battoirs ils appartiennent. Seul, le 242 est accompagné d'un second filigrane, marque personnelle, qui autorise à lui donner la Lorraine pour patrie. Quant aux types qui ont une seule couronne posée sur les deux têtes, il est plus aisé de se former une opinion. Les 243 à 247 sont de nationalité italienne ; la contremarque des 245 et 247, placée à l'angle inférieur de la demi-feuille non filigranée, témoigne d'une origine vénitienne. Les types suivants appartiennent à l'Allemagne et à la Lorraine ; nous ne saurions en faire l'attribution précise ; peut-être même le 248 provient-il du nord-est de la France. Quant au groupe 249 à 254, il constitue le développement d'un type qui était devenu banal et qui était employé par plusieurs papetiers, surtout en Lorraine, ainsi que le prouvent les contremarques ou seconds filigranes dont il sera question plus loin.

Les 255 à 257 sont d'un style différent qui rappelle celui de Kempton à la lettre K. Les 259 à 265 portent sur la poitrine un signe, peut-être des armoiries, ou de simples ornements que l'on trouve employés isolément : croix, fleur, corne ou monts. La croix pourrait toutefois appartenir à Hof ou à Trèves (voir la *Croix aux Armoiries*).

L'aigle bicéphale portant une lettre sur la poitrine constitue ordinairement les armoiries d'une ville impériale. Les types 266 et 267 à la lettre A peuvent être rattachés à Augsbourg dont les papeteries étaient florissantes à cette époque. La pomme de pin, armoiries de la ville (voir ce mot aux *Armoiries*) que l'on trouve sur la poitrine de l'aigle bicéphale était probablement le privilège d'un des plus anciens battoirs ; un concurrent postérieur aura dû se contenter de la lettre A. La let-

tre E du 269 pourrait se rapporter à Esslingen (voir *Aigle aux Armoiries*). L'aigle à la lettre G, 270, est de même style et de la même année que le 161.

La lettre qui accompagne le 271 est-elle bien un H ? Elle peut se lire K, mais aucun des aigles au K n'a une queue formée de lignes en spirales. Si c'est bien un H, cette marque proviendrait peut-être de Hof, en Bavière, (voir la *Croix aux Armoiries*).

Les types de l'aigle 272 à 291, portant un K sur la poitrine, sortent des papeteries de Kempton (Bavière). Ces papeteries paraissent remonter, l'une d'elles du moins, jusqu'en 1477. On en compte jusqu'à quinze dans les environs de la ville, à Au, Hegge, Kottorn, Weidach, Lenbas, Ronsberg et Niedersonthofen¹. Dès 1553, la chancellerie d'Innsbruck achetait à Kempton du papier chez Moritz Staiger. Il y avait aussi à Kempton, en 1573, un Martin Mayr qui était en procès avec Hans Schräglin de Memmingen au sujet des filigranes de leurs papiers. A partir de 1580 (282 à 291) nous voyons des initiales placées en dehors de l'aigle et qui sont celles de fabricants. H. H. signifie Hans Hürnpain ou Hurrenbein qui, de 1565 à 1580, vend du papier à la chancellerie d'Innsbruck. G. F. signifie Georg Frey qui en vend de 1588-96. H. S. Hans Schachenmayr.

Le 292 qui porte un M est tellement semblable au 271 qu'il est vraisemblable qu'il s'agit du même filigrane ; la lettre (H ou M) étant d'une lecture douteuse.

Le même embarras se présente au filigrane 294 où l'on peut lire, au choix, un K, un R ou même un B. Les renseignements font défaut sur les papiers dont l'aigle bicéphale est accompagnée des lettres R, S, V, W, et il est inutile d'émettre des hypothèses à leur égard. Quant au 303, qui porte la lettre Z, il convient de le comparer (voir Z aux *lettres de l'alphabet*) à d'autres filigranes portant la même initiale.

Le groupe de l'aigle accompagnée de marques personnelles de fabricants (304 à 316) comporte deux types dont le plus fréquent se rattache aux variétés 251 à 254, ce sont les 304 à 310 et 315 à 316. Les contremarques de ces papiers appar-

¹ Voy. F. von Hössle, *Geschichte der alten Papiermühlen in Kempton*. Kempton, 1900. 4^o.

tiennent à l'Alsace-Lorraine et à la région des Vosges.

L'autre groupe, formé des 311 à 314, a une origine bien différente. Le 311 est probablement une marque d'Augsbourg (comparez avec la *pomme de pin* aux *Armoiries*); les 312 à 314 proviennent de l'Autriche-Hongrie, peut-être de Salzbourg (voir aux *Lettres et Monogrammes*).

Avec le 317 apparaît un nom, malheureusement indistinct. C'est un cas unique pour le XVI^e s.; au cours du XVII^e, à partir de 1612 et pendant un demi-siècle, on trouve l'aigle bicéphale accompagnée du nom de Bruan dans le Dijonnais, le Chalonais, le Châtillonnais et le pays de Gex.

L'aigle bicéphale inscrite dans un cercle se rencontre à peine au XVI^e s. Le 318 porte un signe indistinct sur la poitrine. Faut-il y voir un lion ou la crosse de Bâle? Le 319 est de provenance italienne. En 1609, à Salerne, nous avons vu une aigle assez semblable, mais au lieu d'être accompagnée de la lettre A, elle l'est d'une tête d'ange ailée.

Dans un dernier groupe, l'aigle bicéphale est placée dans un écu. Les trois types 320 à 322 de même style sont originaires de la région rhénane. Les 324 à 326 proviennent de Moravie, la couronne du 326 est analogue à celle du 294. Le type 328 est particulièrement intéressant en ce qu'il porte un millésime; il convient de le rapprocher des filigranes au nom d'Olmütz qui sont aussi accompagnés de millésimes (voir *Armoiries, Aigle*).

Il n'y a pas grand'chose à dire des 329 à 332 qui portent des initiales de papetiers. On peut les rattacher aux variétés 320 à 322 et leur attribuer la même provenance. Les 333 à 337 montrent l'aigle bicéphale dans un écu accompagné de la devise de Charles-Quint : *Plus oultre*, où l'*l* et le *t* sont généralement unis. Cette marque fort répandue et de dessins divers a dû être employée par plusieurs papeteries dans la région rhénane.

Les 338 à 340 donnent les noms de trois papetiers; malheureusement un seul est lisible, celui de Pinette, papetier de Troyes.

228. 31,5×46. **Paris**, 1404. A. NAT., X^{1c}, 87^c : *Parlement. Accords*.

229. 29,5×44. **Souilly**, 1411. A. MEUSE, B. 1241 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Etain** (Meuse), 1417.

230. 30×44. **Etain**, 1429. IBID. B. 1141 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Bouvignes** (Belgique), 1429-38; **Pierrefort**, 1430; **Poilvache** (Belg.), 1430; **La Neuville** (Belg.), 1430; **Metz**, 1430-60; **Bar-le-Duc**, 1431; **Aultey**, 1431; **Namur**, 1431-38; **Hollande**, 1432; **Souilly**, 1433; **Pont-à-Mousson**, 1434; **Nancy**, 1438-39; **Sorbey** (Meuse), 1440; **Nivelles**, 1440-41; **Maëstricht**, 1443.

231. 29,5×43. **Bruges**, 1432. A. D'ETAT : *Prévôté de St-Donatien. Œuvres de loi*, n° 612.

232. 29×40 r. **Alost**, 1443. **Bruxelles**, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Hollande**, 1444; **Anvers**, 1446; **Etain**, 1447; **Einville**, 1448; **Vaudemont**, 1451 et, tardivement, **Châteaudun**, 1471. — Voy. Hermans. **Bois-le-Duc**, 1446, et Stoppelaar (pl. XIV, n° 1), **Middelbourg** (Zélande), XIV^e s. (?).

233. 32×44. **Vérone**, 1544. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno*, Série I, n° 29.

234. 29,5×41 r. **Brunswick**, 1560. STADTARCH. : *Schoss-Register*, 1556-64. Var. ident. : **Grubenhagen**, 1562.

235. 33×41. **Berlin**, 1561. GEHEIM. STAATSARCH. R 8, n° 187 : *Familie von Stollberg*. Var. ident. : **Dresde**, 1569.

236. 29×39. **Vellechevreux**, 1551. A. HTE-SAÔNE. E. 145 : *Cptes*. Var. ident. : **Granges** (H^e-Saône), 1551.

237. 27,5×36. **Dôle**, 1568. A. DOUBS, B. 49 : *Correspondance du Parlement de Dôle*.

238. 33×44. **Vienne**, 1564. GRAZ, STEIERMARK. LANDESARCH. : *Landestagsakten*.

239. 32×43. **Troyes**, 1574. A. AUBE, G. 325 : *Cptes de l'évêché*. Var. ident. : **Ham** (Ardennes), 1575.

240. 27,5×39. **Bourges**, 1585. A. CHER : *Délibérations capitulaires de St-Etienne de Bourges*.

241. 27,5×39. **Bourges**, 1586. IBID. *id.*

242. 33,5×41. **Vörden**, 1572. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Rechnungen*. Var. ident. : **Epinal**, 1576.

243. 32×44. **Augsbourg**, 1516. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteacta*, n° 293.

244. 31×42 r. **Reggio d'Emilie**, 1546. A. COM. : *Inquisizione*.

245. 30×40. **Reggio d'Emilie**, 1547. IBID. *id.*

246. 30×41. *id.* 1551. IBID. *id.*

247. 42,5×54 r. **Mantoue**, 1571. A. DI STATO : *Decretorum et Mandatorum*, n° 47.

248. 30×40 r. Amsterdam, 1557-60. STADARCH. : *Correctien*. Var. simil. : Utrecht, 1558; Maëstricht, 1560; Metz (?), 1563.
249. 32,5×44. Augsbourg, 1559. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteacta*, n° 337. Var. simil. : Memmingen, 1563.
250. 33,5×43,5. Epinal, 1563. A. MUN. CC. 80. : *Cptes des quatre gouverneurs*. Var. simil. : Durlach, 1565; Maëstricht, 1572; Wilstett (Bade), 1574.
251. 29,5×40. Durlach, 1561. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Hofgerichtsprotokollen*, n° 1179.
252. 32,5×42,5. Epinal, 1558-61. A. MUN. CC. 75 à 78 : *Cptes des quatre gouverneurs*. Var. simil. : Veldenz (Prusse Rhén.), 1560; Lubeck, 1561; Hanovre, 1562; Hambourg, 1563-64; Hanau (Baden), 1564; Remiremont, 1569; Coblenz, 1571; Albestroff (près Metz), 1575-79; Ham (Ardennes), 1578.
253. 32×41,5. Epinal, 1574. A. MUN. CC. 86 : *Cptes des quatre gouverneurs*.
254. 31×41 r. Würzburg, 1581. KREISARCH. : *Kaisert. Landgericht. Standbuch*, n° 561.
255. 33×44. Mons, 1572. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1571-83.
256. 33×43. Ratisbonne, 1576. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Reichstagsakten*. Var. simil. : Wittenberg, 1578-79; Laibach, 1580; Brunswick, 1581; Augsbourg, 1582.
257. 33×41. Gratz, 1582. STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsakten*.
258. 33×40 r. Bruxelles, 1586. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : Luxembourg, 1598.
259. 33×41. Herzberg, 1563. HANOVRE, STAATSARCH. V. 50 : *Copialbuch Graf Ernst*.
260. 32,5×43. Slavonie, 1582. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameralakten*, f° latin n° 1072.
261. Cobern, 1591. COBLENTZ, STAATSARCH. n° 348 : *Justizwesen*. — Voy. Heitz (n° 324), Strasbourg, 1688 (?).
262. 32,5×43 r. Waldtbach, 1596. GRATZ, STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsakten*, n° 47. Var. ident. : Prague, 1604 (?).
263. 33×44. Oberwölz, 1598. IBID. : *id.*
264. 32×43. Salzbourg, 1589. A. DER LANDESREGIERUNG : *Catenichel*.
265. 33×41 r. Sayn (Prusse Rhén.), 1578. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*.
266. 31×43. Ratisbonne, 1557-69. LAIBACH, A. DES LANDESMUSEUMS, 216° et 217° : *Ständische Landtagsabhandlungen*. Var. un peu plus petites : Gratz, 1555-72; Augsbourg, 1566-73; Gurcke, 1569.
267. 31×40 r. Vienne, 1585. HAUS-HOF-UND STAATSARCH. : *Hof-Rathsprotokollen*. Var. un peu plus grande accompagnée à droite et à gauche des initiales H H : Traburg, 1613.
268. 33×42. Neuweilnau, 1596. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellerrechnungen*.
269. 33×41,5. Veldenz, 1599. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*.
270. 32×40. Hanovre, 1564. STAATSARCH. V. 50 : *Copialbuch Graf Ernst*.
Le dessin de ce filigr. rappelle beaucoup celui du 161 (Aigle à une tête portant un G) de même date. Il semblerait donc que l'on employât indifféremment l'aigle à une et à deux têtes dans ce battoir, à cette époque.
271. 32×42 r. Hallstadt (Bavière), 1586. BAMBERG, KREISARCH. : *Rechnungen*.
272. Isny, 1559. ST-GALL, STADTARCH. : *Original-Briefe*, 1523-82.
273. 30×40 r. Innsbruck, 1564-69. STATTHALTEREICH. : *Tyroler Raitbücher*.
274. 31×41 r. id. 1566-71. IBID. : *id.*
275. Appenzell, 1572. ST-GALL, STADTARCH. : *Original-Briefe*. Var. ident. : Zoug, 1571.
276. 33×44. Neuweilnau, 1577-78. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellerrechnungen*.
277. 32×43. Gratz, 1580. STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsakten*.
278. 32,5×41. Augsbourg, 1582. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteacta*, n° 344. Var. simil. : Laibach, 1582; Mösskirch (Bade), 1582; Halberstadt, 1582; Gratz, 1582-86; Stuttgart, 1583; Villach, 1583-91; Innsbruck, 1584; Presbourg, 1584-85; Hongrie, 1589-92.
279. 32,5×43. Leutkirch (Wurtemberg), 1592. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteacta*, n° 346.
280. 31,5×44. Iglau, 1593. GENÈVE, B. : *Ms. franç.*, 197^{aa}. *Papiers des églises réformées*, portef. n° 3.
281. 37,5×55 r. Prague, 1578-81. STATTHALTEREICH. : *Copialbücher*, n°s 68^{1/2} et 87^a. Var. ident. : Brünn, 1583. STADTARCH. I° I : *Schöffensprüche*, n° 12.
282. 32×41. Gratz (?), 1580. STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsakten*. Var. ident. : Osnabrück, 1588.

283. 32,5×41,5. **Reichenau** (Bade), 1596: CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 10.374: *Briefprotokollen*.
284. 30×40 r. **Kaufstain**, 1594. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG: *Catenichel*. Var. simil.: **Gratz**, 1586-90; **Laibach**, 1595; **Villach**, 1598; **Kempten**, 1599; **Amsterdam**, 1599. — Voy. von Hössle: *Geschichte der Papiermühlen in Kempten*, 1900 (pl. II).
285. 32,5×43. La lettre S est quelquefois formée par un trait double ou bien elle est placée au-dessous de la lettre H. **Comorn**, 1596. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG: *Catenichel*. Var. simil.: **Gratz**, 1594-98; **Presbourg**, 1594-1600; **Laibach**, 1595; **Villach**, 1596; **Wolfsberg**, 1596; **Millstatt** (Carinthie), 1597-1600; **Rispach** (Prusse Rhén.), 1599; **Vienne**, 1599; **Eiseregg**, 1600; **Trèves**, fin du XVI^e s.
286. 32×42 r. **Gratz**, 1592. STEIERM. LANDESARCH.: *Landestagsacten*.
287. 32×42. **Arnoldstein**, 1598. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS, n° 604: *Zinsregister*. Var. simil.: **Eltville**, 1600.
288. 32,5×43. **Hongrie**, 1590. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, f° lat. 1180^{NIV}. Var. simil.: **Vienne**, 1592.
289. 31×41 r. **Salzbourg**, 1596. A. DER LANDESREGIERUNG: *Capitelsprotokollen*, n° 66.
290. **Memmingen**, 1597. STADTARCH.: *Städteacta*, n° 348.
291. 30×38 r. **Gratz**, 1598. STEIERM. LANDESARCH.: *Landestagsacten*. Var. simil.: **Kempten**, 1607-27.
292. 33,5×43. **Dunkelsbühl**, 1583. MEMMINGEN, STADTARCH.: *Städteacta*, n° 345.
293. 32×42. **Spire**, 1597. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 6959: *Capitelsprotokollen*.
294. La lettre placée sur la poitrine de l'aigle est incertaine et pourrait être un B ou un K aussi bien qu'un R. **Varasdin**, 1589. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameralacten*, n° 1640, lat. 4°.
295. 29,5×38. **Ribeaupierre**, 1590. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉPART.: *Relation über die Herrsch. Rappoltstein*. Un filigr. presque ident., mais avec les lettres H M, provient de **Bohême**, 1614.
296. 32×41. **Strigonien**, 1601. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 1325. Var. simil.: **Prague**, 1598.
297. 31,5×45. **Salzbourg**, 1582-83. A. DER LANDESREGIERUNG: *Capitelsprotokollen*, n°s 52 et 53. Var. ident.: **Presbourg**, 1584; **Varasdin**, 1584.
298. 31×41. **Leoben**, 1570. GRATZ, STEIERM. LANDESARCH.: *Landestagsacten*.
299. 31×40 r. **Brunswick**, 1599. STADTARCH.: *Schoss-Register*.
300. 33×40 r. **Constance**, 1591-92. STADTARCH.: *Einnahmbücher*.
301. 30,5×41 r. **Sion** (Valais), 1584. A. DE VALÈRE: *Notaires*, n° CCC. *Minutes de Michaelis Roberti*. Var. simil.: **Ulm**, 1600.
302. 31,5×38 r. **Constance**, 1597. STADTARCH.: *Einnahmbücher*. Var. ident.: **Vienne**, 1596-97; **Veldenz** (Prusse Rhén.), 1600.
303. 22×38 r. **Francfort-sur-l'Oder**, 1575. STADTARCH.: *Geld und Pfandebücher*. Var. ident.: **Prague**, 1576; **Berlin**, 1576.
304. 46,5×62. **Würzburg**, 1552-85. KREISARCH.: *Kaiserl. Landgericht*. M. S. 21 K à O. Var. ident.: **Leipzig**, 1559; **Prague**, 1559-64.
305. 32×41 r. **Metz**, fin du XVI^e s. A. CI-DEVANT DÉPART. G. 537: *Recueil de lettres du Roi et des ducs de Lorraine*, 1575-91 (copies contemp.).
306. 33,5×42. **Wiesbaden**, 1558. STAATSARCH.: *Rentenrechnungen der Stadt*.
307. 30×42 r. **Brême**, 1566-69. STAATSARCH. R 1, A 3, b 7 et 8: *Rheder-Rechnungen*.
308. 33×42. **Hunteburg** (près Osnabrück), 1570. OSNABRÜCK, STAATSARCH., 161, n° 44: *Bischöfl. Amtsrechnungen*.
309. 33×42. **Pont-à-Mousson**, 1590. A. MEUSE, B. 1012: *Cptes du receveur*.
310. 35×42. **Clervaux** (Luxemb.), 1594. METZ, A. CI-DEVANT DÉPART.: *Cptes*. Var. ident.: **Wiesbaden**, 1595.
311. 31,5×43. **Augshourg**, 1552. MEMMINGEN, STADTARCH.: *Städteacta*, n° 311. Var. simil.: **Messkirch** (Bade), 1589. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.: *Audienzprotokollen*, n° 9823.
312. 32×43. **Salzbourg**, 1575-77. A. DER LANDESREGIERUNG: *Capitelsprotokollen*, n° 45 à 47. Var. ident.: **Murany** (Hongrie), 1578.
313. **Warasdin** (Croatie), 1576. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 831, f° latin. Var. ident.: **Prague**, 1576.
314. 32×43. Le monogramme sur la poitrine de l'aigle manque quelquefois. **Salzbourg**, 1582-83.

- A. DER LANDESREGIERUNG : *Capitelsprotokollen*.
Var. ident. : **Tittmoning** (Salzbourg), 1583 ; **Lai-
bach**, 1587.
- 315.** 46,5×64 r. **Würzburg**, 1585. KREISARCH. : M. S.
21° : *Kaiserl. Landgericht*.
- 316.** 42×56 r. **Maëstricht**, 1591-93. RIJKSARCH. :
Rekeningen van den rentmeester.
- 317.** 30,5×41. **Tournai** (Belg.), 1557 (?). BRUXELLES,
A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*
- 318.** Filigr. indistinct. **Bâle**, 1583. STAATSARCH. :
Missiven-Buch, n° 59.
- 319.** **Salerne**, 1599. A. COM.
- 320.** 32,5×43. **Noyers**, 1568. A. NORD : *Chambre
des Cptes de Lille. Lettres* de 1561-70.
- 321.** 31×41. **Clervaux** (Luxemb.), 1586. METZ, A.
CI-DEVANT DÉPART. : *Cptes*.
- 322.** 32,5×42. **Autun**, 1586. A. SAÔNE-ET-LOIRE :
Cptes de la cathédrale. Var. ident. : **Dijon**, 1588.
- 323.** 32,5×44. **Nimègue**, 1590. MAËSTRICHT, RIJKS-
ARCH. : *Rekeningen van Welderen en Zutphen*.
- 324.** 30×40 r. **Brünn**, 1597. STADTARCH. : *Gemeine
Rechnungsbücher*, III.
- 325.** 33×43. **Olmütz**, 1575. STADTARCH., n° 16 : *Ge-
richtsbuch*, n° 29.
- 326.** 30,5×41 r. **Brünn**, 1589-91. STADTARCH., II°. 2.
n° 80 et 81 : *Correspondenzbücher*. Le même
filigr., mais sans couronne : **Brünn**, 1588.
- 327.** 32×41 r. **Hongrie**. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM :
Städte und Cameral Acten. f° lat. 1190.
- 328.** 31×40 r. **Brünn**, 1594-99. STADTARCH. : *Ge-
meine Rechnungsbücher*, III.
- 329.** 31,5×41. **Montigny**, 1570, A. NORD : *Cham-
bre des Cptes de Lille. Lettres* de 1561-70. Var.
ident. : **Gray** (H^e-Saône), 1573.
- 330.** 31,5×41. **Delft**, 1569 (?). LA HAYE, RIJKSARCH. :
Papierenverzameling. Var. où les lettres appen-
dues sont indistinctes : **Bruxelles**, 1571-74.
- 331.** 31×40 r. Les lettres appendues sont toujours
indistinctes : **Bruxelles**, 1582. A. GÉN. : *Collect.
de pap. filigr.* Var. ident. : **Bruges**, 1585.
- 332.** 32×43. **Dijon**, 1585. A. CÔTE-D'OR, B. 108 :
Causes de la Cour des Cptes de Bourgogne.
- 333.** 32×44. **Nancy**, 1560. A. MEURTHE-ET-MOSELLE,
B. 1123 : *Cptes du Receveur gén. de Lorraine*.
- 334.** 32×43. **Salins**, 1565. A. NORD : *Chambre des
cptes de Lille. Lettres*, 1561-70.
- 335.** 32,5×43. **Dijon**, 1568. IBID. : *id.*
- 336.** 32×41 r. **Le Mans**, 1570. A. SARTHE, G. 551 :
Cptes de l'église de St-Pierre de la cour.
La banderolle à la devise *Plus oultre* fait sou-
vent défaut.
- 337.** 31,5×42. **Sassenberg**, 1574. MÜNSTER, STAATS-
ARCH. : *Bischöfl. Amtsrechnungen*. Var. ident. :
Trèves, 1574 ; Var. simil. : **Bruxelles**, 1557/72 ;
Amsterdam, 1559-62 ; **Utrecht**, 1559-69 ; **Esnou-
veaux** (H^e-Marne), 1560 ; **Hambourg**, 1563-71 ;
Rotterdam, 1563-71 ; **Troyes**, 1564 ; **Salins**, 1565 ;
Clèves, 1565 ; **Gorkum**, 1565 ; **Leeuwenhorst**,
1565 ; **St-Omer**, 1565-67 ; **Clervaux**, 1565-70 ;
Namur, 1565-72 ; **Dijon**, 1565-1630 et tardive-
ment 1682 ; **Tours**, 1566 ; **Douai**, 1566 ; **Fontai-
nebleau**, 1567 ; **Brême**, 1567-83 ; **Laval**, 1568 ;
Wolbeck (Westph.), 1568 ; **Minden**, 1568 ; **Trèves**,
1568 ; **Gray** (H^e-Saône), 1569 ; **Epinal**, 1569 ;
Metz, 1570 ; **Münster** (sur la Moselle), 1570 ;
Maëstricht, 1570 ; **Furstenau** (près Osnabrück),
1571 ; **Coblentz**, 1571 ; **Dôle**, 1571-74 ; **Avallon**,
1571-98 ; **St-Wendel** (Prusse-rhén.), 1572 ; **Be-
sançon**, 1573 ; **Gouda**, 1573 ; **Aix-la-Chapelle**,
1574 ; **Bruges**, 1574 ; **Beaumont** (Côte-d'Or), 1575 ;
Beggarsdorf (Hesse), 1575 ; **Waldeck**, 1575 ;
Rhijnsburg, 1578 ; **Château-Regnault** (Arden-
nes), 1583 ; **La Chaussée**, 1583-84 ; **Langres**,
1583-88 ; **Autun**, 1584-89 ; **Mézières**, 1586 ;
Beaune, 1586 ; **Châtillonnais**, 1586-92 ; **Saulx-le-
Duc** (Côte-d'Or), 1593-1602 ; **Châlon-sur-Saône**,
1595-1630.
- 338.** 32,5×41. Le nom est incertain. Peut-être est-
ce celui de Béronnie porté par une famille de
papetiers des environs de Tulle ? **Lubeck**, 1572.
STAATSARCH. : *Münzsachen*.
- 339.** 32×41. Filigr. indist. le nom seul est très net.
Bruges, 1585. A. MUN. : *Civiele Sentencien*.
- 340.** 30×40 r. Le nom est incertain. **Avallon**, 1594.
A. YONNE, G. 2089 : *Cptes du receveur du cha-
pitre*.
- Aiguière.** Voy. *Pot*.
- Aile d'Oiseau**, peut-être une patte d'oiseau
ailée.
- 341.** 30×44. **Montpellier**, 1371. A. MUN. : *Pièces
annexes des registres des conseils*. Var. ident. :
Rodez, 1374.
- 342.** 31,5×43. **Bologne**, 1405. A. DI STATO : *Atti
del Podestà*.

Aile d'Oiseau percée d'une flèche.

343. Filigr. avarié. **Gênes**, 1461. A. DI STATO : *Calques relevés et communiqués par M. le chevalier Villa.*

344. 30×42. **Lucques**, 1473. A. DI STATO : *Atti del Podestà.* Se trouve, en outre, sur papier gris d'emballage; **Lucques**, 1482, même fonds.

Amphore. Voy. *Pot.*

Ancre.

Le plus ancien filigrane de l'ancre (345), de 1376, paraît être de provenance italienne. On ne le rencontre toutefois dans la péninsule, d'une manière suivie, qu'une cinquantaine d'années plus tard. En France son emploi commence en 1391 et se maintient pendant près d'un siècle (jusqu'en 1484), dans un style qui se modifie peu. A de très rares exceptions près, les types d'origine française (346 à 424) ont les becs de l'ancre formés par deux simples traits disposés en accent circonflexe. Les proportions entre la tige centrale et les bras courbés de l'ancre varient, sans qu'on puisse tirer de ces dissemblances aucun pronostic relatif à une antériorité d'une forme sur une autre. Le type 360 est seul sur papier de grande dimension. Les 361 à 364, qui sont aussi de fabrication française, font exception en ce qui concerne la forme des becs.

Les types 365 à 393, accompagnés d'une croissette placée à l'extrémité de l'ancre voisine des bras, sont certainement plus nombreux et de même provenance que ceux dépourvus de cet ornement. Les 389 à 393 sont sur papier de grande dimension; les 394 à 406 s'écartent du style habituel; les 394 et 395 ont la croissette placée au bout de la tige; les 396 à 400 ont un anneau; le 401 une croissette dans le renflement de l'extrémité de la tige; les 402 et 403 ont les becs nettement dessinés; dans les 404 à 406 la tige ne se prolonge pas au delà des bras.

Les 407 à 410 ont un caractère un peu différent: le filigrane est souvent posé vers le bord de la feuille, les attaches des pontuseaux sont grosses et apparentes. La distribution géographique du papier muni de ce filigrane dans un espace limité entre Lyon, Grenoble, Valence, le Puy, le Rouergue, Limoges, Decizes et Perrecy (Saône-et-

Loire)¹ semble lui assigner pour patrie l'Auvergne, pays qui a possédé de bonne heure des papeteries.

Vu leur rareté on ne peut assigner une origine précise aux types 411 et 412, où l'ancre s'appuie sur un cœur; au 413, où elle est surmontée d'un croissant; au 414, où elle est couronnée et accostée d'un signe ressemblant à un U; aux 415 à 417, à becs bien accusés; enfin aux 418 à 422, de styles variés. Avec les 423 et 424 se retrouve le type habituel, accosté de la lettre *t* gothique. Cette lettre est-elle l'initiale d'un fabricant ou celle d'une localité? C'est impossible à dire. On peut, avec vraisemblance, y voir l'initiale de Troyes, mais ce n'est qu'une hypothèse.

Sotheby (*Principia*, t. III), en faisant remarquer que le filigrane de l'ancre se rencontre dans les livres imprimés aux Pays-Bas, à Louvain, à Delft, même à Cologne et à Mayence (tandis qu'il ne se trouve pas dans ceux provenant de Strasbourg (!), de Bâle, et encore moins dans ceux d'Ulm, de Nuremberg, ni de Lyon), en concluait que ce filigrane est originaire des Pays-Bas, bien que, ainsi qu'il en convient, on ne connaisse aucun moulin à papier anciennement établi dans ce pays. Il insiste, pour étayer son hypothèse, sur cette considération que l'ancre est incontestablement le symbole d'une contrée maritime; c'est aller trop loin, puisqu'il ne s'agit pas ici d'armoiries d'une nation, mais d'une simple marque de fabrique. Il faut se borner à dire que l'ancre a pu être prise, à juste titre, par toute localité baignée par une eau navigable, fut-ce celle d'une simple rivière, ce qui était le cas pour bon nombre de moulins à papier. L'ancre n'a pas été employée par des papeteries des Pays-Bas lesquelles n'existaient pas à cette époque, mais par un battoir, ou plusieurs, de Champagne, peut-être de Troyes. Toutefois la grande abondance du papier à cette marque autorise à croire que d'autres moulins à papier, hors de la Champagne, notamment en Lorraine, ont utilisé ce filigrane.

Les 425 à 451 ont un tout autre aspect que les précédents; ils offrent, sans exception, des becs nettement tracés. Les plus anciens types, 425 et 426, ont les pontuseaux cousus sans interruption aux fils de la vergeure, caractère que présentent

¹ La présence de ce papier à Paris s'explique, malgré la distance, et n'infirme pas la provenance que nous lui attribuons.

les papiers milanais de la première moitié du XV^e s. (voir aux *armoiries* : les *deux seaux pendus au boute-feu*). Les 427 à 429 appartiennent à un type commun, où la tige se termine en forme d'anneau.

Les 430 à 449, quoique variés d'aspect, ont tous une traverse plus ou moins accentuée. Les 450 et 451 rappellent la forme des ancres inscrites dans un cercle. Tous ces papiers sont italiens.

L'ancre est devenue un filigrane banal dans la péninsule tant au nord qu'au centre, mais nous ne saurions préciser le lieu d'origine de chacune des sortes ainsi marquées.

Le 452 est dépourvu de becs et l'on peut se demander si c'est bien une ancre que le filigraniste a voulu représenter. Provenance incertaine. Le 453, de même style que les 428 et 429, est inscrit dans un cercle ondulé. Cette tentative de varier l'aspect du cercle est unique.

345. Venise, 1376. A. DI STATO : *Minute di notaii diversi*, 1364-1401.

346. 29×42 r. Limoges, 1392. A. H^e-VIENNE : *Hommages de l'évêque Bernard*, 1391-92. Var. ident. : Anvers, 1395 ; Châteaudun, 1397 ; Leyde, 1398 ; Lubeck, 1398.

347. 28×43 r. Argences, 1393. A. CALVADOS : *Cptes du receveur pour l'abbaye de Fécamp*, 1392-93. Var. ident. : Paris, 1395-98 ; Châteaudun, 1396.

348. 30×44. Autun, 1394. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de la cathédrale*.

349. 30×44. Bourges, 1398. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum Bituricensis*, n° 85.

350. 30×43. Troyes, 1401. A. AUBE, 10 G. 109^{bis} : *Cptes de l'Église St-Urbain*. Var. ident. : Troyes, 1403-10 ; Sens, 1405 ; Orléans, 1407 ; Châlons-sur-Marne, 1407 ; Cuissay (Orne), 1409.

351. 29,5×43. Troyes, 1408. A. AUBE, G. 244 : *Cptes des Amendes de l'Officialité*. Var. ident. : Leyde, 1410.

352. 29,5×43 r. Bar-le-Duc, 1420. A. MEUSE, B. 687 : *Cptes de la gruerie*.

353. 30×43. Troyes, 1428. A. AUBE, G. 1981 : *Cpte des tailles et mairies de l'Église de Troyes*. Var. ident. : Châlons-sur-Marne, 1431 ; Sens, 1432 ; Lille, 1434 ; Amiens, 1445.

354. 30×43. Troyes, 1438. A. AUBE, G. 297 : *Cptes de l'évêché*. Var. ident. : Hollande septentr. 1445 ; Lille, 1448.

355. 30×44. Namur, 1447. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*.

356. 30×43. Anvers, 1459-62. A. MUN. : *Shepenbrieven*.

357. 30×43. Troyes, 1466. A. AUBE, G. 1984 : *Cptes des tailles et mairies de l'Église*.

358. 31×44. Bruxelles, 1468. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Neubourg (Eure), 1470 ; Lille, 1475 ; Lubeck, 1479. — Voy. Heitz (*Incunables*, n° 291), Strasbourg, s. n. ni d.

359. Nancy, 1472. PARIS, B. NAT. : *Collection de Lorraine*, t. 91. — Voy. Heitz (*Incunables*, n° 289). Strasbourg, 1477.

Les types 346 à 359 sont extrêmement nombreux ; outre les quatorze reproduits ici, nous en avons relevé 60 autres dans 118 documents. Il serait inutile d'en donner la liste ; il suffit de dire qu'on trouve le papier à cette marque dans toute la partie de la France située au nord d'une ligne passant par Périgueux, Limoges, Clermont-Ferrand et S'-Ilpize (Haute-Loire) ; puis, sur les bords du Lac Léman : à Genève, Lausanne et Villeneuve ; dans les pays rhénans, de Colmar jusqu'aux Pays-Bas et, en Allemagne, jusqu'à Minden et Lubeck. — Voy. Midoux et Matton (XV^e s., n°s 136 à 141), Laon, Soissons, La Fère et Roucy, 1403-76 ; de Stoppellaar (pl. VII, n°s 9 et 13), Zélande, 1454-68 ; Sotheby (*Principia*, t. III, p. 33 et 35), Pays-Bas, 1396, 1421 et 1463 ; le même (*Typography*, n°s 73 et 91), Delft, 1477 et Louvain, s. d. ; Jansen (n°s 203 et 230), Gouda, Paris et Cologne ; Heitz (n°s 143 et 144), Strasbourg, 1412-13 ; Gutermann (n° 63), Ravensbourg, 1454 ; Vallet de Viriville (° 18), St-Denis, 1416-30 ; Desbarreaux-Bernard (pl. XX, n°s 5 et 9), Paris, Incun. de U. Gehring ; Hermans, Bois-le-Duc, 1428, 1456-58 ; Likatscheff (n°s 1149, 1150, 2192, 2381, 2382, 2383, 2463 à 2465), mss. de 1390-1477.

360. 40,5×58 r. Troyes, 1459. A. AUBE, G. 1378 : *Censives de l'Église de Troyes dues à Eschenilly*.

361. 30×?. Paris, 1402. A. NAT., X^{1c} 84 c : *Parlement. Accords*. Var. ident. : Paris, 1407-09.

362. 30×43. Blois, 1404. PARIS, A. NAT., KK. 304 : *Cptes*. Var. ident. : Paris, 1404 ; Valentinois?, 1404.

363. 29×42. Decizes, 1466. A. NIÈVRE : *Cptes*. Var. ident. : Bordeaux, 1469 ; Tulle, 1471.

364. 30×42. Bretagne, 1453 ? A. LOIRE-INFÉR., B. 70 : *Enquête sur les dimes de l'évêché de Tréguier*

- et B. 81 : *Droits des abbayes de Ste-Croix de Guingamp et de St-Mahé et de l'abbaye de St-Pol de Léon.*
365. 30×43. **Argences**, 1392. A. CALVADOS : *Cptes du receveur de l'abbaye de Fécamp.*
366. 30×43. **Troyes**, 1404. A. AUBE, G. 1981 : *Cptes des tailles et mairies de l'Eglise.*
367. 28,5×42 r. **Rouen**, 1405. A. SEINE-INFÉR., G. 20 : *Cptes du trésorier de l'archevêché.*
368. 29×44 r. **Souilly**, 1407. A. MEUSE, B. 1239 : *Cptes du receveur.*
369. 30×43. **Troyes**, 1410-16. A. AUBE, G. 244 à 246 : *Cptes des amendes de l'Officialité.*
370. 30×43. **Beaune**, 1418, A. CÔTE-D'OR, B. 515 : *Terrier.* Var. ident. : **Decizes**, 1421.
371. 30×44. **Douai**, 1421. LILLE, A. NORD : *Chapitre de St-Amé*, n° 39.
372. 30×43. **Tonnerre**, 1423-25. A. CÔTE-D'OR, B. 6402 et 6404 : *Cptes.*
373. 30 × 44. **Rosières - aux - Salines**, 1428. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 8466 : *Cptes du receveur.* Var. ident. : **Châtel-sur-Moselle**, 1432.
374. 30×44. **Troyes**, 1429. A. AUBE, 10 G. 51 : *Cptes de l'Eglise St-Urbain.*
375. 30×44. **Troyes**, 1433-35. IBID., G. 294 et 296 : *Cptes de l'évêché.* Var. ident. : **Sens**, 1433-40.
376. 30×44. **Lille**, 1438. A. NORD, B. 1682 : *Chambre des Cptes. Chartes de l'audience.* Var. ident. : **Pont-à-Mousson**, 1445 ; **Morley**, 1446.
377. 30 × 44. **Nancy**, 1439-41. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 967 et 968 : *Cptes du receveur gén. de Lorraine.*
378. 30×44. **Troyes**, 1447. A. AUBE, G. 440 : *Cptes de la châtellenie de St-Lié.* Var. ident. : **Anvers**, 1454.
379. 29×44 r. **Bar-le-Duc**, 1449. A. MEUSE, B. 695 : *Cptes de la gruerie.*
380. 30×41. **Troyes**, 1450. A. AUBE, G. 1512 : *Cptes de cens dus à l'Eglise.*
381. 30,5×44. **Troyes**, 1451. IBID., 6 G. 150 : *Cptes de l'Eglise St-Etienne.* Var. ident. : **Anvers**, 1450-52 ; **Arras**, 1454.
382. 30 × 44. **Châtel-sur-Moselle**, 1452-58. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 4158 à 4160 : *Cptes du receveur.* Var. ident. : **Namur**, 1456-60.
383. 29×42 r. **St-Mihiel**, 1454. A. MEUSE, B. 1053 : *Cptes du receveur.* Var. ident. : **Namur**, 1454-55 ; **Douai**, 1457.
384. 30×44. **Vesoul**, 1461. A. H^{te}-SAÔNE, G. 40 : *Reconnaisances du Prieuré de Marteroy.* Var. ident. : **Nancy**, 1463 ; **Anvers**, 1466.
385. 27,5×42 r. **St-Denis**, 1465. PARIS, A. NAT., LL. 1247 : *Cptes de la Commanderie.*
386. 30,5×44. **Troyes**, 1466. A. AUBE, G. 1514 : *Cptes de cens dus à l'Eglise.* Var. ident. : **St-Omer**, 1468 ; **Bretagne**, 1469.
387. 29,5×42. **Nancy**, 1471. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 970 : *Cptes du receveur gén. de Lorraine.* Var. ident. : **Namur**, 1467 ; **Utrecht**, 1473 ; **Maëstricht**, 1474.
388. 30×43. **Troyes**, 1482. A. AUBE, G. 1987 : *Cptes des tailles et mairies de l'Eglise.*
- Les variétés des types 365 à 388 sont très abondantes. Outre les vingt-quatre reproduites ici nous en possédons 146 autres qui ont été notées près de 400 fois. L'aire de distribution du papier à cette marque est fort semblable à celle des types 2 à 15 ; elle s'étend cependant un peu plus loin : en France elle va, au sud, jusqu'à Montpellier, elle couvre toute la Suisse et atteint en Allemagne Brunswick (1416) et même Gnesen (1411). — Voy. Midoux et Matton (XV^e s., n^{os} 144 à 167), **Laon**, **Roucy**, **Soissons**, **La Fère**, **St-Quentin**, 1405-93 ; de Stoppelaar (pl. VII, fil. 5 à 8, 10 à 12 et 14), **Pays-Bas**, 1428-70 ; Sotheby (*Principia*, t. III, p. 33 et 34), **Pays-Bas**, 1423, 1432, 1442, 1446 ; le même (*Typography*, n^{os} 3, 4, 9, 10, 11, 37, 45, 49, 73, 74), **Paris**, 1475 ; **Mayence**, s. d. ; **Delft**, 1477 et autres inc. absque nota ; Jansen (n^{os} 226 et 231), **Cologne**, **Louvain**, **Utrecht** ; Heitz (n^{os} 145 à 149), **Strasbourg**, 1427-68 ; id. (*Incunables*, n^{os} 271 à 283 et 284 à 289), **Strasbourg** (1469), 1476-82 ; Bodemann (n^o 12), **Rostock**, 1476 ; Vallet-de-Viriville (n^{os} 19 à 21), **St-Denis**, 1412-25 et 1437-40. **France**, 1454-58 ; Desbarreaux-Bernard (pl. XXI, 26), **Paris** ; Portal (pl. II, n^o 16), **Paris**, 1480 ; Likatscheff (n^o 924), ms. de 1433.
389. 40×57 r. **Estopey**, 1418. A. AIN : *Terrier*, n^o 1. Var. ident. : **Troyes**, 1426.
390. 39×56 r. **Paris**, 1426. A. NAT., Y. 5229 : *Prévôté.*
391. 41,5×57. **Bagé**, 1452. A. CÔTE-D'OR, B. 561 : *Terrier.*
392. 41×54 r. **Grammont** (Belg.), 1463. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collection de pap. filigr.*
393. 39,5×58 r. **Paris**, 1479. A. NAT., Z¹H 19 : *Bureau de la ville. Audiences.*

394. 30×44. **Poitiers**, 1408. A. VIENNE, G. 1237 : *Cptes du chapitre de N.-D.-la-grande*.
395. 29,5×42 r. **Bellebranche**, 1416. A. SARTHE, H. 673 : *Remembrance des Plaids et assises de l'abbaye*. — Voy. Midoux et Matton. (XV^e s., n^{os} 142 et 143), **Laon**, 1411 et 1415.
396. 30×44. **Decizes**, 1420-21. A. NIÈVRE : *Cptes*. Var. simil. : **Perrecy** (Saône-et-Loire), 1430 ; **Auntun**, 1434 ; **Leyde**, 1434 ; **St-Jean-de-Losne**, 1436.
397. 27×42 r. **St-Denis**, 1429. PARIS, A. NAT., LL. 1325 : *Officialité*. Var. ident. : **Pontoise**, 1430.
398. 29,5×44. **Rouen**, 1438. A. SEINE-INF., G. 39 : *Cptes du trésorier de l'Archevêché*.
399. 29×44 r. **Bar-le-Duc**, 1449-54. A. MEUSE, B. 695 : *Cptes de la gruerie* et B. 806 : *Cptes du cellérier*. Var. ident. : **Frise** (Pays-Bas), 1451.
400. 29×43 r. **Bar-le-Duc**, 1464. A. MEUSE, B. 502 : *Cptes du duché*.
401. 30×36. **Lyon**, 1454. A. MUN., CC. 74 : *Taxes perçues au nom du Roy*. Var. simil. : **Bruxelles**, 1436 (! ?) ; **Lubeck**, 1454 ; **Lyon**, 1458-59. — Voy. Likatscheff (n^{os} 1075 et 1076), mss. de 1464.
402. 31,5×44. **Orléans**, 1426. A. LOIRET, A. 1968 : *Cptes des avances*.
403. 31×43. **Neubourg**, 1466. A. EURE : *Plaids des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.
404. 30,5×43. **Châteaudun**, 1417-20. A. EURE-ET-LOIR, E. 2716 à 2718 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Yèvre** (Loiret), 1420 ; **Orléans**, 1421.
405. 30×44. **Avallon**, 1429-36. A. YONNE, G. 2038 et 2039 : *Cptes du receveur du chapitre*. Var. ident. : **St-Jean-de-Losne**, 1435-36 ; **Montréal**, 1438.
406. 29×42. **Forez**, 1430. A. LOIRE, B. 1872 : *Cptes du maître des étangs du comté*. Var. ident. : **Paris**, 1432.
407. 30×44. **Lyon**, 1407. A. RHÔNE, G. 3 : *Actes capitulaires de l'église St-Just*. Var. ident. : **Luxan** (Aveyron), 1407 ; **Valence**, 1408 ; **Bourg**, 1408 ; **Forez**, 1410. — Voy. Gras (n^o 13), **Forez**, 1408.
408. 28×41,5. **Grenoble**, 1413. A. ISÈRE, B. 2632 : *Hommages rendus aux dauphins*. Var. simil. : **Grenoble**, 1416 ; **Luxan** (Aveyron), 1432 ; **Le Puy**, 1437.
409. 29,5×44. **Lyon**, 1417. A. MUN., CC. 196 : *Taxes perçues au nom du Roy*. Var. ident. : **Decizes**, 1418.
410. 29×42. **Nérondes**, 1425. A. LOIRE, B. 1978 : *Cptes de la Prévôté*. Var. ident. : **Limoges**, 1427 ; **Perrecy** (Saône-et-Loire), 1427 ; **St-Marcellin**, 1430 ; **Rouergue**, 1430 ; **Paris**, 1432.
411. 29,5×2. **Hollande**, 1431. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-VEREIN : *Sammlung van Hasselt*. Var. ident. : **Colmar**, 1441.
412. **Bâle**, 1437. UNIVERS.-B., E. I. 1 et 5 : *Gesta Concilii Basiliensis*.
413. 30×41. **Valence**, 1458. A. DRÔME, E. 2508 : *Not. Géranton de Jante*. Var. ident. : **St-Marcellin**, 1460 ; **Valence**, 1461.
414. 29×41. **Châteaudun**, 1503. A. EURE-ET-LOIR, E. 2822 : *Tabellionage*.
415. 28,5×42. **Valence**, 1443. A. DRÔME, E. 2476 : *Not. Jean Jullian*.
416. **Montpellier**, 1460. A. MUN. : *Pièces annexes extraites des minutes de notaires*. Var. ident. : **Bourges**, 1464 et 1455 ?
417. 29×43. **Lautrec**, 1461. A. TARN, E. 408 : *Not. Guillaume Bourdon*.
418. 30×43. **Utrecht**, 1445. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen des kapittels van St-Martin*. Var. ident. : **Eccloo** (Belg.), 1446.
419. 30×40 r. **Namur**, 1453. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Nijenrode** (Pays-Bas), 1454-75 ; **Colmar**, 1456 ; var. plus petite : **Châtel-sur-Moselle**, 1459.
420. 28,5×39. **Lautrec**, 1464. A. TARN, E. 439 : *Not. Raimond de Fontbenoit*.
421. 30×44. **Granges** ? 1462. A. HAUTE-SAÔNE, E. 152 : *Cptes* (pièce annexe).
422. **Strasbourg**, 1486-87. Nous empruntons ce filigr. à Heitz (*Incunables*, n^{os} 268 et 270).
423. 29,5×43 r. **Cologne**, 1458. STADTARCH. : *Briefbuch*, n^o 24. Var. simil. : **Cologne**, 1459.
424. 29,5×44. **Neubourg**, 1459. A. EURE : *Cptes*. Var. simil. : **La Motte** (Calvados), 1460 ; **Douai**, 1461 ; **Metz** ? 1461 ; **Troyes**, 1463 ; **Châlons-sur-Marne**, 1466. — Voy. Midoux et Matton (XV^e s., n^{os} 170 à 173), **St-Quentin**, 1450 ; **Roucy**, 1457-59 ; **La Fère**, 1458. M. Monceaux (*Les Le Rouge de Chablis*. Paris, 1896) a relevé (n^o 9) cette variété dans une impression de **Paris**, 1489.
425. 29,5×41. **Milan**, 1428. A. NOT. : *Minute di Calastri Donato*.
426. 29×42. **Milan**, 1445. A. NOT. : *Minute di Bianchi, Joanni Petri*. Var. ident. : **Bergame**, 1447.
427. 29×39. **Vicence**, 1484. A. NOT. : *Testamenti*.
428. 29×44 r. **Bracciano**, 1485. FLORENCE, A. DI STATO : *Lettere interne responsive alla Signoria*, t. 8. Var. ident. : **Volterra**, 1487. — Voy. Urbani

- (pl. VIII, n° 9). **Venise**, 1482; Jansen (n° 83), **Venise**; Portal (pl. IV, n° 5), **Venise**, 1480.
429. 29×43. **Udine**, 1489-90. B. & A. COM. : *Anna-
lia pubblica*, n°s 37 et 38.
430. 30×45. **Perpignan**, 1420. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 214 : *Manuel de Guill. Roure*. Var. un peu plus petite : **Perpignan**, 1424.
431. 30×40 r. **Vicence**, 1430. A. NOT. : *Testamenti*.
432. 40,5×57 r. **Florence**, 1449. A. DI STATO : *De-
liberazione dei Signori e Collegi*, n°s 57 et 58.
433. 20×43. **Cologne**, 1453. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 21.
434. 29×41. **Kennemerland** (Frise), 1469. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. ident. : **Namur**, 1470.
435. 30×44. **Venise**, 1484. A. DI STATO : *Capi del
Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 3.
436. 29×39 r. **Venise**, 1501. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 752.
437. 30×43. **Arnoldstein**, 1506. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 55.
438. 40,5×47 r. **Florence**, 1511. A. DI STATO : *Minutario di Lettere interne*, n° 93.
439. **Naples**, 1443. A. DI STATO : *Tesoreria*, n° 6. — Voy. Barone (n° 43), **Naples**, 1442.
440. 30×44. **Florence**, 1505. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche della Rep. Fiorent.*, n° 70. Var. simil. : **Arnoldstein**, 1513; **Gratz**, 1514-19.
441. 30×43. **Lucques**, 1508. A. DI STATO : *Podestà*, n°s 1852 et 1853.
442. 34×47 r. **Florence**, 1510. A. DI STATO : *Carteggio-Missive*, n° 56.
443. 30×44. **Laibach**, 1525. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 213.
444. 29×43 r. **Florence**, 1529. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche della Rep. Fiorent.*, n° 74. Var. simil. : **Linz** (Autriche), 1538.
445. 29×42 r. **Rome**, 1531-34. A. DI STATO : *Secretaria di Camera*. Var. simil. : **Villach**, 1528-34; **Gratz**, 1538-58; **Brünn**, 1548; **Arnoldstein**, 1566.
446. 30×44 r. **Arnoldstein**, 1518. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 62. Var. simil. : **Laibach**, 1519.
447. 32,5×45 r. **Rome**, 1520. A. DI STATO : *Raccolta di carte*.
448. 30×44. **Arnoldstein**, 1536. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 77.

449. 31×44. **Pignerol**, 1450. A. COM., I, n° 6 : *Minute di Statuti del comune*. Var. ident. : **Luserna** (Piémont), 1453-63; **Grenoble**, 1453; **Provence**, 1470. Une variété de même style, mais inscrite dans un cercle, a été reproduite par Stoppelaar (pl. VII, n° 4), **Middelbourg**, 1548.
450. 41,5×55 r. **Reggio d'Emilie**, 1567. A. COM. : *Tesoreria*.
451. 41,5×56 r. **Reggio d'Emilie**, 1562. IBID. : *Id.*
452. **Cracovie**, 1504. Nous empruntons ce filigr. à Likatscheff (n°s 3493 et 3494).
453. 28×42 r. **Milan** (?) 1499. A. DI STATO : *Doc. diplom.* Var. ident. : **Volterra**, 1502; **Casellina**, 1502; **Bracciano**, 1503.

Ancre dans un cercle.

Les nombreux types de l'ancre dans un cercle sont tous italiens. Ceux qui font partie du groupe 454 à 458 ont une tige assez longue qui dépasse la circonférence; d'après leur distribution géographique ils semblent être le produit d'un battoir piémontais.

Les 459 à 463 offrent l'ancre accompagnée d'un anneau. Assez répandu dans le sud de l'Allemagne et en Autriche le papier à cette marque est probablement d'origine vénitienne. Les 464 à 472, qui ont à peu près la même aire de distribution, sont aussi de même origine, sauf le 466 qui (de même style que les 453, 428 et 429) appartient probablement au centre de la péninsule. Les 473 à 476 sont accompagnés de contremarques posées à l'angle de la feuille et sont par conséquent de provenance vénitienne. Une étoile surmonte l'ancre dans le groupe 477 à 532. Faut-il voir là un simple ornement? Est-ce le signe d'une qualité particulière? ou une marque de provenance? Il est difficile de répondre à ces questions. Un seul fait est certain, c'est l'usage qu'ont fait de cette marque les papetiers vénitiens. On trouve (n°s 497 à 529) une trentaine de marques personnelles différentes, soit contremarques, posées à l'angle du feuillet, qui indiquent autant de battoirs différents. Les types 530 à 532 qui sont accompagnés d'initiales placées sous le cercle ne sont probablement pas vénitiens, non plus que quelques-unes des variétés sans contremarque, telles que les 489, 491, 492, que nous attribuons plus volontiers à l'Italie centrale, surtout à Fabriano, où Zonghi a relevé 32 variétés analogues, de 1583-1614.

Dans les types 533 à 540, l'étoile est remplacée par une croix simple ou ornée ; la contremarque qui accompagne les 539 et 540 autorise à les rattacher aux Etats de Venise. Les 541 et 542 sont surmontés d'un grelot, le 543 d'une croix formée par un simple trait, les 544 à 547 d'un fleuron ou d'une fleur ; provenance probablement italienne. Dans les types 548 à 572, la tige et les deux bras de l'ancre sont dessinés par un simple trait. Ce style est venu tardivement ; le premier spécimen est de 1563. D'après les contremarques variées qui l'accompagnent, ce filigrane paraît être vénitien, sauf le 550 qu'on doit attribuer à Gênes.

Dans un écu, l'ancre sommée d'une étoile et accompagnée en pointe de trois monts (n° 573) se trouve aux dernières années du XVI^e s. Peut-être sont-ce là des armoiries ?

Enfin, les types 574 à 593 présentent une ancre d'un dessin particulier. Il ne paraît guère probable que cette forme ait été usitée dans plusieurs régions. Son abondance dans le nord de l'Italie, ainsi que les contremarques des 589 à 592, permettent de l'attribuer aux papetiers vénitiens.

454. **Passau**, 1474. COIRE, STADTARCH. : *Original Briefe*. Var. simil. : **Genève**, 1478, dans *Fiera-bras le géant* (inc. s. n.) ; **Innsbruck**, 1488.
455. 31×44. **Turin**, 1478-79. A. D'ÉTAT : *Emoluments du Conseil de Turin*. — Voy. Manzoni (n° 3) ; **Turin**, 1477.
456. **Turin**, 1491. GENÈVE, A. D'ÉTAT : *Portef. historiq. Lettre de Blanche de Montferrat*.
457. 31×44. **Turin**, 1491. A. D'ÉTAT : *Emoluments du Conseil ducal*. Var. simil. : **Biella**, 1488 ; **Innsbruck**, 1490 ; **Catane**, 1491. — Voy. Manzoni (n° 27), **Turin**, 1492.
458. 30×43 r. **Palerme**, 1485. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 160.
459. 29×42 r. **Vienne**, 1499. *Collection particulière de l'auteur*. — Voy. Urbani (pl. VIII, n° 14), **Venise**, 1482.
460. 30×44. **Venise**, 1475. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 1. Var. ident. : **Ratisbonne**, 1479-88 ; **Arnoldstein**, 1482. Var. simil. : **Venise**, 1477 ; **Vienne**, 1480-84 ; **Passau**, 1480-89 ; **Linz** (Autriche), 1480-90 ; **Gratz**, 1484 ; **Spire**, 1487 ; **Nuremberg**, 1487. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 42), **Venise**, 1472 ; Ongania (p. 50, n° 1), **Venise**, 1477.
461. 42×55 r. **Damme**, 1476-78. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Ongania (p. 50, n° 2), **Venise**, 1477.
462. 30×43. **Gratz**, 1483. VIENNE, HAUS-HOF-UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, VI. — Voy. Ongania (p. 66, n° 1), **Venise**, 1482.
463. 30×44. **Arnoldstein** (?), 1489. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Zinsbuch im Lavantthal*, n° 10. Var. simil. : **Innsbruck**, 1498. — Voy. Ongania (p. 142, n° 2), **Venise**, 1498.
464. 30×43. **Innsbruck**, 1489. STATHALTEREARCH., *codex*, n° 113 : *Erzherzog's Sigmund Verzeichnisse*. Var. simil. : **Gratz**, 1485 ; **Brünn**, 1487. — Voy. Rauter (n° 141), **Breslau**, 1488.
465. 29×43 r. **Salzbourg**, 1490. A. DER LANDESREGIERUNG, II, 404 : *Lehenbuch Friderici*.
466. **Florence**, 1490. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
467. 28,5×43 r. **Venise**, 1495. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 747. Var. simil. : **Pistoie**, 1493.
468. 30×44. **Venise**, 1497. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 7. Var. simil. : **Viktring** (Carinthie), vers 1500.
469. 30×43. **Bologne**, 1512. A. DI STATO : *Atti del Podestà*. Var. simil., mais sur papier de 33,5×48 : **Udine**, 1518 ; **Olmütz**, 1520 ; **Arnoldstein**, 1521.
470. 32,5×45. **Casalmaggiore**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Villach**, 1525.
471. 30×44. **Prague**, 1527. STATHALTEREARCH. : *Copialbuch*, n° 4.
472. 30×44. **Gratz** (?), 1530-38. STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsacten*.
473. 29,5×42 r. **Venise**, 1505. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 753. Var. ident. : **Trévisé**, 1506.
474. 32,5×45. **Trévisé**, 1523. A. COM. : *Atti del Podestà*. Peut-être faut-il lire ZM et non BM, car on trouve les premières initiales remplaçant le fleuron dans un filigrane de l'ancre dans un cercle à **Salò**, 1525.
475. 43×57 r. **Mantoue**, 1520. A. DI STATO : *Decret. et Mandat. dei Gonzaga*, n° 36. Var. ident. : **Reggio d'Emilie**, 1520.
476. 32,5×45. **Vicence**, 1525. A. NOTAR. : *Testamenti*.
477. 29,5×?. **Innsbruck**, 1499. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Brief Kaiser's Maximilian*. Var. simil. : **Viktring**, 1500 ; **Gurck**, 1500 ; **Passau**, 1504.
478. 32,5×44. **Bergame**, 1502. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino Giacomo*, n° 4. Var. simil. : **Gurck**, vers 1500 ; **Gratz**, 1502.

479. 33×45. **Syracuse**, 1507. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*. Var. simil. : **Udine**, 1512 ; **Trévis**, 1514-19 ; **Salzbourg**, 1516-17 ; **Olmütz**, 1516-19.
480. 29,5×44. **Arnoldstein**, 1508. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 56. Var. ident. : **Rome**, 1513 ; **Vicence**, 1515. Var. simil. : **Laibach**, 1519.
481. 29×44. **Arnoldstein**, 1510-14. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n°s 58 et 59. Var. ident. : **Laibach**, 1514. Var. simil. : **Trévis**, 1514-19.
482. 30×44. **Laibach**, 1519. A. DES LANDESMUSEUMS : *Unterhandlungen der Krain-Landschaft mit der Kais. Regierung*.
483. 27,5×41 r. **Toscane**, 1527. FLORENCE, A. DI STATO : *Lettere interne responsive alla Signoria*, n° 9.
484. 30×44. **Salzbourg**, 1530. MUNICH, ALG. REICHS-ARCH. S. XV. K. 8. L. 5 : *Cassasachen*, n° 45.
485. 32,5×44. **Padoue**, 1547. A. COM. : *Sigillo*, n° 769. Var. simil. : **Parme**, 1553. — Voy. Likatscheff (n°s 623, 1713, 1739, 3058, 3423, 3427, 3716 à 3719), mss. de 1538-61.
486. 32,5×44. **Arnoldstein**, 1559. KLAGENFURT, A. DES LANDESMUSEUMS : *Zinsregister*, n° 3. Var. simil. : **Trente**, 1561, dans : Rabi Ben Gerson. *Bella Domini*. — Voy. Likatscheff (n° 1857), ms. de 1563.
487. 33×43. **Milan**, 1570. A. DI STATO : *Doc. dipl.*
488. 28×41 r. **Ferrare**, 1583. MODÈNE, A. DI STATO : *Notarii ducali*, n° 61 B.
489. 40×58 r. **Florence**, 1505-08. A. DI STATO : *Deliberazioni dei Signori e Collegi*, n° 97 et *Minutario di lettere interne*, n°s 31 et 32. — Voy. Likatscheff (n° 1490), ms. de 1520.
490. 43,5×58 r. **Augsbourg**, 1511-16. STADTARCH. : *Baumeister Amt*. Var. simil. : **Nuremberg**, 1515 ; **Millstatt** (Carinthie), 1520 ; **Udine**, 1524 ; **Villach**, 1524-33.
491. 40×44 r. **Florence**, 1519. A. DI STATO : *Minutario di lettere interne*, n° 50. Var. simil. : **Florence**, 1521.
492. 42,5×57 r. **Lucques**, 1522. A. DI STATO : *Riformagioni pubbliche. Consiglio generale*, n° 32. Var. simil. : **Provence**, 1536.
493. 33×47 r. **Udine**, 1524-30. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n°s 44 à 47. Var. simil. : **Arnoldstein**, 1529.
494. 36,5×50 r. **Nuremberg**, 1534. KREISARCH., R. 45, n° 238 : *Bürger und Meisterbücher*. Var. simil. : **Udine**, 1539-42 ; **Arnoldstein**, 1539-42 ; **Gratz**, 1540 ; **Ratisbonne**, XVI^e s.
495. 40,5×57 r. **Prague**, 1539/46. STATHALTEREICH-ARCH. : *Copialbuch*, n° 22. Var. simil. : **Lucques**, 1540-45 ; **Narbonne**, 1579.
496. 42,5×57 r. **Reggio d'Emilie**, 1560-65. A. COM. : *Tesoreria*. — Voy. Likatscheff (n°s 1851 et 3097), mss. de 1562.
497. 31×43. **Vicence**, 1505. A. NOT. : *Testamenti*.
498. 32,5×45. **Venise**, 1508. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 754.
499. 43,5×58. **Vérone**, 1518. A. COM. A. 82 : *SS. Jacopo e Lazzaro*. Var. simil. : **Syracuse**, 1583 ?
500. 32×44. **Brescia**, 1512. A. DI STATO, B¹ : *Territoriale*.
501. 35×50 r. **Vérone**, 1515. A. COM., S^{ie} 1, n° 30 : *Abbazia di San Zeno*.
502. 32×45. **Vicence**, 1520. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223. Var. simil. : **Arnoldstein**, 1530 ; **Villach**, 1533-34.
503. 32×44. **Trévis**, 1523. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 339.
504. **Syracuse**, 1526. A. NOT. : *Minute di Satalia, Pietro*.
505. 32×44 r. **Udine**, 1527. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 11. Var. simil. : **Gratz**, 1538.
506. 33×45. **Vicence**, 1528. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223. Var. ident., mais sur papier de 43×57 r. : **Reggio d'Emilie**, 1531-32 ; **Vérone**, 1532.
507. 32,5×45. **Vicence**, 1529. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223. Var. ident. : **Vicence**, 1531 ; **Udine**, 1533. Var. avec une croix ornant la contre-marque : **Udine**, 1540 : **Vicence**, 1542.
508. 32×43 r. **Udine**, 1529. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 11.
509. 31,5×43 r. **Udine**, 1530. IBID. : *id.* n° 12. Var. ident. : **Augsbourg**, 1530.
510. **Ferrare**, 1531. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Alphonse I*, n° 13.
511. 31×43 r. **Udine**, 1535. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 14.
512. 32×40. **Vérone**, 1535. A. COM. I, n° 29 : *Abbazia di S. Zeno*. Var. simil. : **Padoue**, 1541.
513. 35,5×51 r. **Vérone**, 1536-46. A. COM. : *Consiglio*, A A, B B et D D. Var. simil., sur pap. de 32×44 : **Gratz**, 1538 ; **Vicence**, 1539.

514. 31×43 r. **Udine**, 1536. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 14.
515. 32,5×44. **Laibach**, 1537. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landestagsabhandlungen*, n° 215.
516. 33×44. **Vicence**, 1539. A. NOT. : *Testamenti*.
517. 32,5×44. **Bergame**, 1544. A. NOT. : *Minute di Marchesi Maffeo*, n° 2.
518. 31×42 r. **Vérone**, 1545. A. COM. : *Conclusiones negociorum*, n° 9.
519. 33×44. **Arnoldstein**, 1545. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 86.
520. 32,5×44. **Padoue**, 1546. A. COM. : *Sigillo*, n° 769.
521. 32×44. **Salò**, 1549. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
522. 32×44. **Salò**, 1551. IBID. : *id.*
523. 42×57 r. **Reggio d'Emilie**, 1551. A. COM. : *Tesoreria*.
524. 43×56 r. **Reggio d'Emilie**, 1552. IBID. : *id.*
525. 30×42 r. **Reggio d'Emilie**, 1553-56. IBID. : *Mandati*.
526. 30×42 r. **Udine**, 1553. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 53.
527. 35×49 r. **Vérone**, 1558. A. COM. : *Estime di Verona*.
528. 36×49 r. **Vérone**, 1563. IBID. : *Consiglio*, L L.
529. 34,5×47 r. **Vérone**, 1601. IBID. : *Terminazione*, n° 3.
530. 32×45. **Trévise**, 1531. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 135. Var. ident. : **Salzbourg**, 1533.
531. 42,5×56 r. **Mantoue**, 1542. A. DI STATO : *Decretorum et mandatorum*, n° 42. Var. ident. : **Reggio d'Emilie**, 1539-47. Var. sur pap. de 32×45 : **Vicence**, 1542 ; **Parme** (*collect. de pap. filigr.*), 1566-75 (?).
532. 42,5×56 r. Les lettres qui accompagnent l'ancre sont incertaines et peuvent se lire T A, I A ou L A. **Mantoue**, 1553. A. DI STATO : *Decretorum et mandatorum*, n° 44. Var. ident. : **Reggio d'Emilie**, 1553-57. Var. sur pap. de format ordinaire : **Vérone**, 1554.
533. 32,5×45. **Salò**, 1519. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
534. 42×57 r. **Mantoue**, 1522. A. DI STATO : *Decretorum et mandatorum*, n° 38. Var. ident. : **Reggio d'Emilie**, 1527-30.
535. 32×45. **Syracuse**, 1529. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*.
536. 34×45. **Milan**, 1560. A. DI STATO : *Doc. diplom.*
537. 33×44 r. **Pignerol**, 1567. A. COM. : *Cat. 4. maz.* 4. — Voy. Likatscheff (n° 3967), mss. de 1563.
538. 34,5×44. **Milan**, 1590. A. DI STATO : *Doc. diplom.*
539. 32,5×44. **Brescia**, 1502. A. DI STATO, B¹ : *Territoriale*.
540. 31,5×44. **Villach**, 1533. KLAGENFURT, ARCH. DES HISTOR. VEREINS : *Bisthum Bamberg*, VII.
541. 30,5×43. **Gratz** (?) 1527-33. STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsacten*.
542. 32,5×44. **Gratz** (?) 1548. IBID. : *id.*
543. 30×44. **Ratisbonne**, 1532. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Millstatt*, I.
544. 32×44. **Innsbruck**, 1532. GRATZ, STEIERM. LANDESARCH. : *Landestagsacten*.
545. 42×57 r. **Reggio d'Emilie**, 1546. A. COM. : *Tesoreria*.
546. 32,5×45. **Vicence**, 1539. A. NOT. : *Testamenti*.
547. 31,5×44 r. **Venise**, 1547, dans Rabbi-Bengerson. *in Pentateuq*. Dans le même ouvrage, var. dont la contremarque est formée d'un S simple.
548. 31×44 r. **Arnoldstein**, 1563. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Urbar der Kirche St-Lambrecht*, n° 16. Var. ident. : **Arnoldstein**, 1564 ; **Laibach**, 1568. — Voy. Likatscheff (n° 624, 1858, 1935 et 3426), mss. de 1561-78.
549. 31×42 r. **Udine**, 1567. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 21.
550. 31×43. **Gênes**, 1572. A. DI STATO : *Litterarum*, n° 71.
551. 41,5×52 r. **Reggio d'Emilie**, 1556. A. COM. : *Tesoreria*.
552. 42×56 r. **Reggio d'Emilie**, 1566. IBID. : *id.*
553. 36,5×49 r. **Vérone**, 1559. A. COM. : *Consiglio*, K K.
554. 31×42 r. **Udine**, 1563. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 55.
555. **Arnoldstein**, 1567. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Zinsregister*, n° 49.
556. 37×46 r. **Vérone**, 1569. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno*, S^e I, n° 31. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 35) donne une variété appartenant à ce type sans mentionner, il est vrai, de contremarque. **Venise**, 1499 ; il y a certainement erreur ou dans le dessin ou dans la date.
557. 35,5×50 r. **Vérone**, 1572. IBID. : *Estime di Verona*.
558. 37×49 r. **Vérone**, 1573. IBID. : *Consiglio*, O O.
559. 42,5×57 r. **Glaneck**, 1573. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Reform-Urbar*, n° 18 bis.

560. 32,5×44. **Reggio d'Emilie**, 1574. A. COM. : *Tesoreria*.
561. 36×50 r. **Vérone**, 1578. A. COM. : *Terminazione*, n° 1.
562. 35×50 r. **Vérone**, 1580-87. IBID. : *Consiglio*, Q Q et S S. Var. lettre B seule sur pap. de même format : **Vérone**, 1590.
563. 29×40 r. **Ferrare**, 1583. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 41. *Minute di Mauri Alphonsus*.
564. 35×50 r. **Vérone**, 1590. A. COM. : *Terminazione*, n° 2.
565. 36×49 r. **Vérone**, 1595. IBID. : *Estime*. Var. ident. : **Vérone**, 1596-1601 et même 1611.
566. 42×56 r. **Mantoue**, 1532. A. DI STATO : *Decretorum et Mandatorum*, n° 40.
567. 41×53 r. **Mantoue**, 1588. IBID. : *id.*
568. 36×51 r. On peut lire G T ou P T. **Vérone**, 1591-93. A. COM. : *Consiglio*, V V, Z Z. Var. simil. : **Catane**, 1597.
569. **Vérone**, 1595. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno*, n° 34.
570. 42,5×57 r. **Vérone**, 1579. IBID. : *id.*, n° 32.
571. 34×48 r. **Vérone**, 1583. IBID. : *Consiglio*, R R.
572. 30×40 r. **Ferrare**, 1598. MODÈNE, A. DI STATO, n° 28^a : *Cæsari Benefic.*, 1598-1603.
573. 27,5×41 r. **Naples**, 1598. A. DI STATO : *Regia Camera. Esecutoriale*, n° 54.
574. 33×44. **Bergame**, 1506. A. NOT. : *Minute di Pellegrino*, n° 4. — Desbarreaux-Bernard (pl. XIV, n° 108) donne une var. analogue, mais sans lettre, provenant d'un-inc. de **Venise**.
575. 30×42. **Venise**, 1484. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 3. Var. simil. : Voy. Ongania (p. 138, n° 2), **Venise**, 1491.
576. 40,5×58 r. **Nuremberg**, 1493. BAMBERG, KREISARCH. : *Ritter-Lehenbuch*, n° 4.
577. 32×45. **Syracuse**, 1508. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*.
578. **Trévis**e, 1509. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 134. Var. ident. : **Venise**, 1509 ; **Trévis**e, 1511.
579. 44×60 r. **Vérone**, 1512. A. COM. : *SS. Jacopo e Lazzaro*, A. n° 81.
580. 30,5×42. **Bologne**, 1516. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio. Lettere scritte di Roma*.
581. 31,5×42. **Trévis**e, 1521. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 327.
582. 30×42. **Ferrare**, 1527. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretor. Alphonse I*.
583. 41,5×57 r. **Reggio d'Emilie**, 1529. A. COM. : *Tesoreria*.
584. 29×40. **Brixen**, 1538. INNSBRUCK, STATHALTEREI ARCH. : *Trient. Arch.* : C. III, 195.
585. 41,5×54. **Würzburg**, 1527-31. KREISARCH. : *Landgericht. Standbuch*, M. S. 21^e et 21 f. Var. ident. : **Prague**, 1538-43. — Voy. Hausmann (n° 30^a), 1515-25.
586. **Venise**, 1504. Filigr. emprunté à Ongania (p. 170, n° 4).
587. 31×42 r. **Bamberg**, 1506. KREISARCH. : *Lehenbuch*, n° 19. Var. simil. : **Laibach**, 1516.
588. 31×42 r. **Innsbruck**, 1521-22. STATHALTEREI ARCH. : *Tyroler Raibbücher*, n°s 71 et 72. Var. simil. : **Vicence**, 1510. — Voy. Hausmann (n° 30), de 1515-25 et (n° 7), de 1510-20.
589. 31×43 r. **Udine**, 1519. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 8. Var. sans contremarque, mais accompagnée des lettres minuscules z b : **Salzbourg**, 1514.
590. 35,5×51 r. **Vérone**, 1523. A. COM. : *S. Maria della Scalà*. Var. sim. : **Vicence**, 1525 ; **Vérone**, 1530. Les 2 formes à papier sont différentes : dans l'une, l'ancre est posée sur la même demi-feuille que l'A ; dans l'autre, sur la demi-feuille où se trouve le B. On trouve aussi **Udine**, 1527, la contremarque A posée aux deux angles ; de même pour la contremarque B.
591. 29×40. **Vicence**, 1526. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223.
592. 32×43. **Vicence**, 1531. A. NOT. : *Testamenti*.
593. 31×42. **Crémone**, 1512-13. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

Ancre transformée en Arbalète. Voy. *Arbalète*.

Ange.

Le filigr. de l'ange a été utilisé en Italie, en France et (dans les dernières années du XVI^e s.) en Allemagne. Le type le plus ancien est de 1331 (594) sur pap. à vergeure fine. Les 595 à 597 revêtent fréquemment l'aspect d'un pap. à grosse vergeure ou à vergeure à fils, fins et gros alternés. Dans le groupe suivant, à tête nimbée, les 599 et 600 sont à vergeure supplémentaire au centre. Tous sont italiens.

Les anges 601 et 602, répandus dans le N.-E. de la France et les Pays-Bas, sont originaires des en-

virus de Troyes. Le 603 n'est peut-être pas un ange; malheureusement les trois var. relevées sont très indistinctes. La même question peut se poser pour le type 606. Les 604 et 605, bien que relevés en France, peuvent être de provenance italienne. Les 607 et 608 sont probablement piémontais; les 609 et 610 appartiennent à l'Italie centrale; le 611 est très informe et indistinct au point qu'on peut se demander si c'est vraiment un ange; le 612, d'après les lieux où il se rencontre, provient de l'Italie centrale ou méridionale. Les types 613 à 638 appartiennent à trois styles: l'un (613), où l'ange élève la main, comme pour bénir; le second (614), où il tend les deux mains en avant, comme pour marcher à la rencontre d'un ami; le troisième (625), où il plie un genou et tend la main qui souvent tient une fleur de lis. Ce dernier type personnifie l'ange de l'annonciation. Tous trois ont été en usage à Venise, la présence de contremarques posées à l'angle inférieur de la feuille le prouve.

Remarquons que la contremarque ne suffisait pas toujours aux papetiers vénitiens pour distinguer leurs papiers et qu'ils y ajoutaient parfois une lettre ou un signe supplémentaire (618, 619, 621, 634, 654, 655, 658 et 668). Peut-être recourrait-on à ce moyen, lorsque deux papetiers avaient les mêmes initiales, cas qui devait se présenter.

Les types 639 à 676 sont inscrits dans un cercle ou un ovale. On y reconnaît les trois mêmes conceptions d'anges bénissant, accueillant et annonçant.

Quelques-unes des contremarques de ce groupe sont semblables à celles du groupe précédent. Parmi elles, une fleur (616 et 648) et une marque (663) qui semble être une lanterne, sont probablement des armoiries parlantes; la lanterne en ce cas pourrait être rattachée à la famille Lanterna qui faisait le commerce des papiers à Venise de 1600 jusqu'au milieu du XVIII^e s. et qui possédait probablement une papeterie à Toscolano sur le lac de Garde.

Les 673 à 676 sont originaires de l'Italie centrale ou méridionale. L'ange semble s'agenouiller devant la croix qu'il tient à la main, plutôt que saluer la vierge. A Pise on trouve dans les dix dernières années du XVII^e s. et dans la première moitié du XVIII^e l'ange de l'annonciation accompagné des initiales du concessionnaire général des papiers en Toscane (*appaltatore*), ce qui témoigne de la

persistance d'emploi du filigrane dans cette partie de la péninsule.

Les types 677 et 678 appartiennent à la France (Vosges ou Alsace); le 679 est vénitien; les 680 et 681 sont allemands. La dissémination du papier marqué de ces deux derniers types ne permet pas de se prononcer sur le lieu de sa fabrication: Wernigerode, Halberstadt, Wolfenbüttel, Magdebourg feraient pencher en faveur du Harz; mais Osna-brück et Duisburg en sont bien éloignés. Les 682 et 683 ont été usités en même temps que les 677 et 678 et sortent sans doute du même battoir.

Le filigrane 684, enfin, représente la scène de l'annonciation, chacun des personnages occupant une des moitiés de la feuille. Cette marque est probablement la plus ancienne du groupe de l'ange annonçant la naissance du Sauveur, mais son emploi paraît avoir duré fort peu d'années (1542-44); nous ne la retrouvons qu'une fois, tardivement, en 1561. Un dessin aussi compliqué a très vite été abandonné; on a renoncé à la figure de la vierge, pour conserver seulement celle de l'ange.

594. 29×43 r. **Pardies**, 1331. A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1916: *Tabellionage*.

595. 31×43 r. **Gênes**, 1338. A. DI STATO: *Notaii*, n° 166. Var. simil.: **Provence**, 1337 (?)–41; **Lyon** (?) 1339; **Pistoie**, 1340; **Gondrecourt** (Meuse), 1340; **Draguignan**, 1340; **Grenoble**, 1340; **Venise**, 1341; **Bordeaux**, 1341; **Pise**, 1343; **Dijon**, 1343; **La Chaussée** (Meuse), 1343; **Palerme**, 1344. — Voy. Zonghi, XXXVII, n° 1. **Fabriano**, 1338.

596. 29×43 r. **Pise**, 1343. A. DI STATO: *Provisiones Consili major*, n° 27.

597. 29×43 r. **Grenoble**, 1343-50. A. ISÈRE, B. 2613, 2618 et 2619: *Hommages rendus aux dauphins*. Var. ident.: **Montpellier**, 1346. — Voy. Keinz (n° 87), ms. de 1357 environ et Piekosinski (n° 284), ms. de 1360/70.

598. **Perpignan**, 1357. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 116: *Notule d'André Romeu*.

599. 27×40 r. **Capdenac**, 1364. A. TARN-ET-GARONNE: *Fonds d'Armagnac. Viguerie de la Cour*. — Urbani (p. 30) mentionne, sans le dessiner, un ange de 1369 qui appartient sans doute à ce type.

600. 27×41 r. **Arles**, 1367. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1713: *Cptes de la Claverie*. Var. appartenant au groupe 5 à 7: **Pistoie**, 1361?; **Limoges**, 1366/75;

- Rodez, 1367; Provence, 1367; Paris, 1368; Florence, 1369-75; Lucques, 1373-75; Ambert (Puy-de-Dôme), 1381; et tardivement, Venise, 1404. Toutes sur grosse vergeure à fil vergeur supplémentaire au centre, sauf Florence, 1369-75, qui est sur vergeure fine. — Voy. Likatscheff (n° 154 à 156), Sienne, 1369-75.
601. 30×44. Troyes, 1410-12. A. AUBE, G. 277 à 279: *Cptes de l'Evêché*. Var. simil.: Utrecht, 1410; Maëstricht, 1414; Bruxelles, 1416; Leyde, 1416-20; Lessay (Manche), 1418-23; Namur, 1419; Sion, 1421-23; Bâle, 1421; Châteaudun, 1423-28; Châlons-sur-Marne, 1427-36; Argences (Calvados), 1427; Bruges, 1428; Putte (Pays-Bas), 1428; Paris, 1430; Hambourg, 1431/40; Hollande, 1436; Herford, 1441. — Voy. Midoux et Matton (XV^e s., n° 2), Soissons, 1426; Stoppelaar (pl. III, n° 8), Zélande, 1413; Heitz (n° 216), ms. de 1422; Likatscheff (n° 2409 à 2411), ms. de 1405/15.
602. 30×? Keenen (Pays-Bas), 1412. LA HAYE, RIJKS-ARCH.: *Papierenverzameling*. Var. ident.: Harlem, 1413; Troyes, 1413-14.
603. 29,5×42. Bergame, 1412. A. NOT.: *Minute di da Brambilla*, n° 1. Var. diverg.: Milan, 1419; Bergame, 1420.
604. 29,5×43. Orléans, 1416. A. LOIRET, A. 1955: *Recettes des avinages*, etc. Var. ident.: Villeret (Loire), 1420.
605. 39×58 r. Paris, 1430. A. NAT., Y. 5230: *Prévôté*.
606. 29×43. Suze, 1436. TURIN, A. D'ÉTAT: *Reconnaissances de l'abbaye de St-Just*, n° 11.
607. 29×42 r. Suze, 1436. IBID.: *id.* Var. simil.: Soleure, 1440-42.
608. 29,5×42. Lyon, 1467. A. MUN., B B. 15: *Actes consulaires*.
609. 30×43. Udine, 1440. B. & A. COM.: *Annalia pubblica*, n° 27. Même filigr. sur pap. de 41×58 r.: Florence, 1442. — Voy. Schuler von Libloy: *Transylvanie*, 1443-44.
610. 28×43 r. Rome, 1467/68. A. DI STATO: *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Ongania (p. 45, n° 2), Venise, 1475; Zonghi (XXXVII, n° 2), Fabriano, 1473 (var. un peu plus petite).
611. 29,5×42. Udine, 1464. B. & A. COM.: *Annalia pubblica*, n° 32. Var. diverg.: Udine, 1464.
612. Foggia, 1480; FLORENCE, A. DI STATO: *Lettere interne*, n° 8. Var. ident.: Catane, 1483; Naples, s.d.
613. 29,5×43. Florence, 1529. A. DI STATO: *Consulte e Pratiche della Repub.*, n° 73. Var. simil.: Florence, 1529; Salerne, s. d.
614. 28,5×39. Milan, 1541. A. DI STATO: *Docum. diplom.*
615. 32×43. Salo, 1554. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60.
616. 32,5×44. Vicence, 1542. A. NOT.: *Testamenti*.
617. 30,5×42. Vérone, 1545. A. COM. I, n° 29: *Abbazia di S. Zeno*.
618. 30×41 r. Udine, 1570. B. & A. COM.: *Acta pubblica*, n° 22.
619. 30,5×42 r. Udine, 1570. IBID.: *id.*
620. 30×41 r. Milan, 1570. A. DI STATO: *Docum. diplom.*
621. 30,5×41 r. Udine, 1573. B. & A. COM.: *Acta pubblica*, n° 22. Var. simil., mais où la lettre M est placée sous les lettres H S de la contremarque: Udine, 1570.
622. 32×44. Salo, 1573. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60. Var. ayant une étoile sur la tête de l'ange: Reggio d'Emilie, 1582.
623. 32×42. Vicence, 1581. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 225.
624. 30×42 r. Reggio d'Emilie, 1590. A. COM.: *Mandati*.
625. 31×43. Vicence, 1547. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 224.
626. 31×42. Reggio d'Emilie, 1554. A. COM.: *Inquisizione*.
627. 30,5×41. Bergame, 1568. A. NOT.: *Minute di Marchesi*, n° 2.
628. 41,5×57 r. Reggio d'Emilie, 1545. A. COM.: *Tesoreria*.
629. 32×43. Padoue, 1547. A. COM.: *Sigillo*, n° 769.
630. 32×44. Salo, 1560. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60.
631. 31×42 r. Udine, 1561. B. & A. COM.: *Acta pubblica*, n° 18.
632. 28,5×40 r. Ferrare, 1558. MODÈNE, A. DI STATO: *Notaii ducali*, n° 60 B.: *Minute di Tur-rini Maurelius*.
633. 32×42. Padoue, 1553. A. COM.: *Sigillo*, n° 820. Var. plus petites: Salo, 1572-76; Udine, 1579.
634. 32×43. Vicence, 1567. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 224.
635. 29,5×39. Vicence, 1570. A. NOT.: *Testamenti*.
636. 31,5×43. Vicence, 1572. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 224. Var. ident.: Salo, 1578.

637. 30,5×42 r. Reggio d'Emilie, 1576. A. COM. : *Mandati*.
638. 31×41. Syracuse, 1584. A. PROV. : *Suggiogationi*.
639. 30×44. Tivoli, 1536. PARME, A. DI STATO : *Carteggio*.
640. 32×44. Udine, 1538. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 49.
641. 31×42. Syracuse, 1582. A. PROV. : *Suggiogationi*.
642. 31×42. Salo, 1591. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
643. 32×43. Vicence, 1524! ? IBID. : *id.*, n° 223. Var. simil. : Udine, 1554 ; Vicence, 1567 ; Salo, 1574.
644. 32,5×44. Vicence, 1529. A. NOT. : *Testamenti*.
645. 33×44. Vicence, 1535. IBID. : *id.* Var. plus petite : Vicence, 1546.
646. 32×43. Vicence, 1537. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223. Var. simil. : Vicence, 1540-58 ; Padoue, 1541.
647. 32×42. Vicence, 1541. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 223.
648. 31×42. Ferrare, 1561. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 29 A. *Minute di Ferrarini Jacobus*. Var. un peu plus petite : Udine, 1583.
649. 30×40. Vicence, 1562. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 224. Var. simil. : Vicence, 1572.
650. 31,5×41 r. Ferrare, 1570. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 50. *Minute di Pigna Joannes*. Var. ident. : Vicence, 1576.
651. 32×43. Salo, 1576. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
652. 31×42. Salo, 1576. IBID. : *id.*, n° 60.
653. 32×41. Ferrare, 1584. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 61 A. *Minute di Zecchini*.
654. 30×42 r. Udine, 1576. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 23.
655. 31×43. Salo, 1576. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
656. 31×42. Vicence, 1579. IBID. : *id.*, n° 225.
657. 31×44. Salo, 1581. IBID. : *id.*, n° 60.
658. 32×42. Syracuse, 1583. A. PROV. : *Suggiogationi*. Var. simil., mais sans la lettre P et avec un fleuron au lieu de l'étoile : Syracuse, 1581-87.
659. 31×43. Syracuse, 1586. IBID. : *id.*
660. 31×42. Salo, 1583. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60. Var. un peu plus petite : Salo, 1589.
661. 31×42. Salo, 1586. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
662. 30×41 r. Udine, 1587. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 26. Var. simil. : Esclavonie, 1579-97.
663. 31×42 r. Ferrare, 1588. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 62 A. *Minute di De Hectore*.
664. 31,5×43 r. Crémone, 1590. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.* Var. la lettre M plus grande : Reggio d'Emilie, 1592.
665. 32×43. Constantinople, 1592. GENÈVE, B. ms. franç., 197^{ms} : *Pap. des Eglises réformées*, portef., n° 3.
666. 31×43. Salo, 1594. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
667. 31,5×43. Vicence, 1598. IBID. : *id.*, n° 225.
668. 32×43,5. Vicence, 1599. IBID. : *id.*
669. 32,5×43. Vicence, 1542. A. NOT. : *Testamenti*.
670. 33×43. Vicence, 1543. IBID. : *id.* Var. simil., mais avec la lettre B formée par un double trait : Vicence, 1544.
671. 28×40 r. Pise, 1570. A. DI STATO : *Opera del duomo. Entrata e uscita*, n° 215.
672. 30×40. Vicence, 1569. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 224.
673. 41×55 r. Rome, 1562. A. DI STATO : *Secretaria di Camera*.
674. Salerne, 1568. A. COM.
675. 28×41 r. Pise, 1569. A. DI STATO : *Opera del duomo. Entrata e uscita*, n° 214.
676. 26×39 r. Naples, 1589. A. DI STATO : *Regia camera, Esecutoriale*, n° 52. — Voy. Zonghi (CXXVIII) : var. simil. : Fabriano, 1572.
677. 32,5×42. St-Dié, 1572. A. VOSGES, G. 699 : *Justice de St-Dié*. La date de 1572 a lieu de surprendre. On trouve une var. ident. : Coudenberg (Belgique), 1600. — Voy. Wiener (pl. XXI, n° 5 et 6), et (pl. X, n° 10 et 12), (avec d'autres contremarques) : Pont-à-Mousson, 1615, et Lorraine, 1606-28, et Stoppellaar (pl. III, n° 9), Middelbourg (Zélande), 1630.
678. Basse-Wavre (Belgique), 1596. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : Remiremont, 1608-24 ; Bruxelles, 1616.
Le nom de Duchesne est celui du fabricant ; l'écu aux 3 glands constitue ses armes parlantes qu'on retrouve au 683. Les initiales F P ne correspondent pas au nom de Duchesne.
679. Venise, 1498. Filigr. emprunté à Ongania (p. 138, n° 1).

- 680.** 32×40 r. **Damburg et Wernigerode**, 1592. BERLIN, STAATSARCH.: *Familie v. Stollberg*, Rep. 8, n° 188. Var. à tête plus petite : **Halberstadt**, 1592; **Wolfenbüttel**, 1593; **Duisburg**, 1596.
- 681.** 33×40. **Osnabrück**, 1596-97. STAATSARCH.: 161, n° 70. Var. simil. : **Magdebourg**, 1598; **Halberstadt**, 1618. — Voy. Likatscheff (n° 4192), ms. de 1610.
- 682.** 33×42. **Remiremont**, 1603. A. VOSGES, G. 1334: *Cptes de la Secrète du chapitre*.
- 683.** 33×42. **Remiremont**, 1603. A. VOSGES, G. 1222: *Cptes du chapitre*. Var. simil. sans contremarques : **Châlon-sur-Saône**, 1620; **Dôle**, 1626; **Arbois**, 1630. Var. simil. avec le nom de Royme dans une banderolle comme second filigrane : **Dijon**, 1626. — Voy. Wiener (pl. X, n° 11 et pl. XXI, n° 7), deux marques simil. : **Pont-à-Mousson**, 1615; **Lorraine**, 1620.
- 684.** 31×43. Filigr. double. **Salo**, 1543. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60. Var. ident. : **Venise**, 1536 (?); **Vicence**, 1542-43; **Gratz**, 1542; **Vérone**, 1544; **Ferrare**, 1561.

Anneau.

L'anneau est un filigrane exclusivement italien, mais il a été employé par plusieurs battoirs. Le type 685 est probablement milanais, d'après ses pontuseaux, attachés à chaque vergeure. Les 686 à 688 sont de même style.

Les 689 à 697 sont d'un dessin différent et de provenance piémontaise. Une licence de la régente Yolande de France, datée d'Ivrée 12 février 1474¹, autorisa Antoine de Piccolpasso, marchand de Coni, à marquer son papier d'un « diamant, avec et sans étoile ».

Berlan² cite un fragment de lettre du chanoine Turletti qui a relevé, dans un manuscrit de 1430/31, le filigrane de l'anneau « anello con diamante e fregi, ma senza corone ». On peut en conclure que Piccolpasso utilisait, depuis longtemps déjà, la marque de l'anneau et que le privilège qu'il acheta, en 1474, avait pour but de lui confirmer la propriété de cette marque et d'empêcher un rival peu scrupuleux de s'approprier le bénéfice d'une réputation établie.

¹ Cptes des trésoriers de Savoie, vol. CXIX, f° 97.

² *La introduzione della stampa in Savigliano, Saluzzo ed Asti*. Turin, 1887, p. 30.

Il ressort de ce qui précède que les papeteries de Coni et de Beinette, situé dans son voisinage, remontent au moins à 1430. Un règlement du duc de Savoie, du 14 mai 1618¹, fixant la répartition des chiffons entre les battoirs des diverses provinces et la redevance due par chacun d'eux, mentionne pour Coni les établissements de :

Ludovico Botazzo, avec 4 cuves, taxé à 1860 florins.

A. Franciglione, » 1 » » 465 »

Sisto Romagnano » 1 » » 465 »

et pour Beinette (à Beinette, à La Chiusa et à Boves) : le comte de Beinette, avec 2 cuves, taxé 1020 florins.

Au cours du XVII^e s., le filigrane de l'anneau a été repris par un papetier vénitien. Cette marque, accompagnée de lettres posées à l'angle de la feuille, se trouve dans des documents écrits à Salo, 1635, et à Constantinople, 1636.

685. Milan, 1447. A. DI STATO: *Docum. diplom.*

686. 30×42 r. **Ferrare**, 1488. MODÈNE, A. DI STATO: *Notaii ducali*, n° 10 B: *Minute di Bruturi*.

687. 31×40 r. **Reggio d'Emilie**, 1504-09. A. COM.: *Mandati*. Var. simil. : **Ferrare**, 1508; **Reggio d'Emilie**, 1509-10. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XII, n° 81), **Venise**.

688. 31×42 r. **Reggio d'Emilie**, 1516-18. IBID.: *id.*

689. 30,5×43. **Cologne**, 1457. STADTARCH.: *Missivenbuch*, 23 B. Var. ident. : **Cologne**, 1458; **Suze**, 1461; **Utrecht**, 1461-62; **Catane**, 1462; **Bretagne**, 1462; **Raren** (S^t-Gall), 1467; **Verceil**, 1473/74. — Voy. Likatscheff (n°s 1262, 1263, 2375 et 2648), ms. du XV^e s.; Bodemann (n° 15), **Nuremberg**, 1477. Vernazza (*Osservazioni tipografiche sopra libri impressi in Piemonte nel secolo XV*, Bassano, 1807) mentionne le filigrane de l'anneau portant un diamant dans des incunables de Hans Glim et de Beggiamo qu'il estime avoir été exécutés en Piémont vers 1470.

690. 41×57 r. **Gênes**, 1505-07. A. DI STATO: *San Giorgio, Metelin*, n°s 1354 et 1356. Var. ident. : **Syracuse**, s. d.

691. 30×43. **Syracuse**, 1479. A. NOT.: *Minute di Vallone Nicolo*. Var. ident. : **Catane**, 1481. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XVI), **Barcelone**, 1481; et Sotheby: (*Principia*, t. III, Q^e, n° 59), **Oxford**, 1483.

¹ Voy. F.-A. Duboin. *Raccolta, per ordine de materie, delle leggi... etc. dei Sovrani della real casa di Savoia*. Turin, t. XVI, p. 1269, 1849.

692. 41×57 r. Gênes, 1483. A. DI STATO : *San Giorgio, Metelin*, n° 1337. Var. simil. : Gênes, 1509.
693. 30×44. Perpignan, 1486. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 323 : *Notule de F. Glassat*. Var. simil. : Vicence, 1486 ; Palerme, 1487 ; Lucques, 1491 ; Perpignan, 1495.
694. 30×42 r. Palerme, 1479. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 142.
695. 40×56 r. Catane, 1526. A. PROV. : *Convento di Benedictini*.
696. 41×57 r. Gênes, 1506. A. DI STATO : *San Giorgio, Metelin*, n° 1355.
697. 40×55 r. Lucques, 1523. A. DI STATO : *Riformazione. Consiglio generale*, n° 33.
698. Carretto, 1491. Nous empruntons ce filigr. à Likatscheff (n° 3264).
699. 29×37 r. Coudenberg, 1553. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

Trois Anneaux.

Ce filigr., assez élégant de dessin et qui ne se trouve que dans le Milanais, constitue les armoiries de la famille Borromée. Sa provenance est certainement lombarde, sans qu'on puisse préciser quel est le battoir qui a utilisé cette marque.

700. 30×41. Milan, 1474-75. Lodi, 1480. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.*

Arbalète.

Sous une forme rudimentaire et dessinée par un simple trait, l'arbalète apparaît en Italie dès 1320. Les types les plus anciens, jusque vers 1338 et même 1346, sont sur papier à vergeure fine. La grosse vergeure se montre en 1334, celle avec vergeure fine supplémentaire au milieu de la feuille en 1345. L'emploi de cette dernière s'étend jusque vers 1385, exceptionnellement 1393/97.

Sur papier grand format (706 et 707), on retrouve à peu près les mêmes changements de vergeure. Les types 708 et 709 sont d'un style analogue aux 701 à 707, mais elles sont sur vergeure assez grosse, souvent alternée, toujours fine au haut et au bas de la feuille. Les papiers à ce type se trouvent répandus exclusivement dans le N.-E. de la France, entre 1354 et 1376 ; c'est peut-être un produit de l'industrie champenoise. Les 710 et 711 pourraient en être les dernières manifestations.

Les 712 et 713, produits à l'aide d'un très gros fil de métal et d'un dessin assez incorrect, sont certainement italiens et doivent être attribués à un battoir situé non loin de Reggio d'Emilie, localité où ce papier se trouve employé presque sans interruption de 1347-75.

L'arbalète se montre sous un dessin tout différent dans les 714 à 716. Le type qui doit être le plus ancien, en raison de sa vergeure, n'est pas d'une date certaine : on le retrouve, très tardivement, à Paris, en 1384. Le papier à vergeure fine (715) débute en 1367 et va jusqu'en 1385, exceptionnellement jusqu'en 1399. Avec le 717, l'arbalète revient au style habituel ; elle est dessinée dès lors par un trait double. Le 717 recueilli en trois variantes est français et appartient probablement à la région du centre. Le 718 est le produit d'une industrie plus avancée ; la vergeure est déjà très fine. Provenance française d'un battoir plus rapproché de Paris que de Lyon.

Les 719 à 722 sont également français, mais ne sortent probablement pas d'une seule papeterie. Quant au 723, il est fort répandu quoiqu'il n'ait duré qu'un très petit nombre d'années. Son aire géographique embrasse le territoire compris entre Rouen, S'-Chartier (Indre), Genève, Colmar, Maëstricht et Utrecht. Les 724 et 725 lui ont succédé et se sont étendus à peu près sur la même région. Il paraît probable que ces trois types sont sortis du même battoir, qui devait être important, à en juger par l'abondance de ses produits, et qu'on doit placer en Champagne.

Le dernier spécimen français de l'arbalète revêt une forme étrange ; c'est une ancre dont on a fait une arbalète. Ce type très caractéristique (726) n'a eu, comme le 723, qu'une courte durée (1447-57) ; comme lui il s'est étendu assez loin sur le N.-E. de la France et les Pays-Bas. Il provient de la même région. Avec le type 727 on retrouve les papiers italiens à l'arbalète, mais dans un style nouveau. Les 728 à 737 sont probablement tous de provenance vénitienne. Le 738 présente une forme spéciale ; il est peut-être d'une date plus récente que celle qui est indiquée.

Toutes les var. de l'arbalète inscrite dans un cercle sont de provenance italienne. Les 739 à 750 sont dépourvus de contremarques ; il est, par ce fait, difficile de les rattacher à un battoir particulier. Quelques-unes sortent sans doute de Fabriano,

car Fineschi¹, mentionnant les prix payés, vers 1476, pour certains papiers, signale celui de Fabriano, au filigr. de l'arbalète, qui était coté 3 liv. 10 s. la rame.

Les 751 à 757 sont accompagnés de lettres ou de marques placées dans l'intérieur du cercle, à côté de l'arbalète, et sont d'origine vénitienne. Les 758 et 759, avec une flèche, paraissent très peu répandus; les 760 à 762, surmontés d'une fleur de lis, sont tous sur papier de grande dimension. Les 763 à 770 enfin, surmontés d'un trèfle, provenant pour la plupart de Ferrare, sont bien probablement des produits de l'industrie vénitienne. La marque de l'arbalète a continué à être en usage dans les États de la République durant tout le cours du XVII^e s.; on la trouve accompagnée d'un second filigr. (ancrer dans un cercle, deux roues l'une au dessus de l'autre, couronne, fleur, etc.) et d'une ou même de deux contremarques posées à l'angle ou aux deux angles de la feuille. La contremarque que nous croyons être une lanterne et qui accompagne l'ange (voy. n° 663) accompagne aussi l'arbalète (n°s 737 et 767), nouvelle preuve à l'appui de l'emploi de plusieurs filigranes par le même battoir.

701. 31×46 r. Udine, 1320. B. & A. COM.: *Notae meliorantie de Thiene Cancel. Patr.*, 1304-23.

Var. ident.: **Montpellier**, 1323; **Lyon**, 1323; **Bologne**, 1324-30; **Palerme**, 1325-28; **Trévise**, 1325-35; **Rodez**, 1327-33; **Venise**, 1328; **Pise**, 1328-32; **Lucques**, 1328-36; **Espagne**, 1330; **Bourges**, 1331; **Avignon**, 1331-52; **Udine**, 1332-34; **Perpignan**, 1336; **Fano**, 1338; **Paris**, 1338; **Evian**, 1346.

702. 32×47 r. Pise, 1326. A. DI STATO: *Opera del Duomo. Entrata e uscita*, n° 14.

703. 30×45 r. Bologne, 1334-36. A. DI STATO: *Po-destà*. Var. simil.: **Palerme**, 1335; **Pise**, 1337; **Murano**, 1339; **Florence**, 1341; **Venise**, 1342; **Angoulême**, 1346; **Trévise**, 1349.

704. 30×44 r. Würzburg, 1336. KREISARCH.: *Kaiserl. Landgericht. Standbuch*, n° 504.

705. 31×43 r. Gênes, 1345. A. DI STATO: *Not.*, n° 167: *Minute di Lanfranco de Nazario*. Var. simil.: **Avignon**, 1347; **Udine**, 1347-56; **Pistoie**, 1348; **Chambéry**, 1348-49; **Paris**, 1348-79; **Forcalquier**, 1350-58; **Digne**, 1355; **Provence**, 1356-64; **Nordwijck** (Pays-Bas), 1359; **Rome**, 1361;

Angers, 1362; **Viterbe**, 1367; **Lucques**, 1370-71; **Arras**, 1371; **Palerme**, 1371-77; **Espagne**, 1373; **Astaffort**, 1376; **Rouergue**, 1379; **Lyon**, 1382; **Forez**, 1382-84; **Perpignan**, 1385; **St-Ilpize** (H^e-Loire), 1393/97.

706. 38,5×50 r. Sienne, 1323. A. DI STATO: *Consiglio generale*, n° 99.

707. 41,5×56 r. Malines, 1353. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.*

Les var. du groupe 701 à 707 sont extrêmement nombreuses; on n'a reproduit ici que les principales. Le papier qui les porte est abondant en Italie, en Suisse, en France, et dans les Pays-Bas; plus rare en Allemagne. Il a paru superflu de mentionner toutes les localités où il se trouve entre 1320 et 1393. Tardivement, on le rencontre encore dans les actes d'un notaire du comté d'Armagnac en 1450. On tirera plus de profit de l'examen de la vergeure que de celui du filigr. lui-même pour déterminer l'âge des papiers à cette marque: la vergeure fine se rapportant à l'époque la plus ancienne, soit de 1320-46.—Voy. J. Hunter (n° 12), **Calais**, 1359; L. Bailo (n°s 1 et 26), **Trévise**, 1325; Midoux et Matton, XIV^e s. (n°s 19 et 20), **Laon**, 1382-84 (n° XV), **Midi de la France**, 1383; F. Keinz (n° 209), mss. de 1330-80; Piekosinski (n°s 420 à 428), mss. de 1350-89; A. Rauter (n° 32), **Silésie**, 1357; Richard (n°s 42 et 45), **Artois**, 1340-41; Lisini (pl. III), **Colle** (Toscane), 1336-68; Zonghi, **Fabriano**, 1333; Likatscheff (n° 123), **Sienne**, 1361 (n°s 304, 306 à 311, 337, 338, 2051, 2132, 2133 et 3745), mss. de 1345-58.

708. 43×61. Troyes, 1354. A. AUBE, 6G. 1563: *Cptes de la grand'chambre de l'Eglise St-Etienne*.

709. 42×60. Troyes, 1366. IBID.: *id.*, 6G. 731. Var. simil. sur papier de format ordinaire: **Chastellux**, 1368; **Paris**, 1369-76; **Châteaudun**, 1370; **Troyes**, 1373-75.

710. Paris, 1407-11. A. NAT., Z^{IA}, n° 4: *Cour des Aides*. Var. ident.: **Paris**, 1409-11; **Bar-le-Duc**, 1410.

711. 29×39 r. Eccloo, 1447. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: **Maëstricht**, 1452.

712. 30×40 r. Reggio d'Emilie, 1347. A. COM.: *Not.*, n° 25. Var. ident.: **Parme**, 1347.

713. 30×41 r. Reggio d'Emilie, 1353. IBID.: *id.*, n°s 30 et 31. Var. ident.: **Parme**, 1352-69. Var. simil.,

¹ *Memoria sopra la stamperia di Ripoli*. Florence, 1781, p. 26 à 48.

- dont une horizontale : **Harlem**, 1358 ; **Delft**, 1360 ; **Reggio d'Emilie**, 1360-75 ; **Paris**, 1361.
714. 29×40 r. **Palerme** ? postérieur à 1340. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 4.
715. 30×44. **Fano**, 1367-75. MILAN, A. DI STATO : *Cartular. del Monasterio di S. Patrignano*, n° 1 et 3. Var. simil. : **Lucques**, 1370 ; **Spolète**, 1370 ; **Trévise**, 1373 ; **Douai**, 1374 ; **Pise**, 1385 ; **Fano**, 1399. — Voy. Likatscheff (n° 227 à 229). **Sienne**, 1370-73 ; id. (n° 4210), ms. de 1377.
716. 30×41. **Bergame**, 1423. A. NOT. : *Minute di Da Brambilla*, n° 2.
717. 29,5×45. **Grenoble**, 1386. A. ISÈRE, B. 2817 : *Comptes rendus à la chambre des Cptes*. Var. simil. : **Lyon**, 1388 ; **Besançon** (?) 1403.
718. 30×?. **Paris**, 1385. A. NAT., X¹⁰. 50^e : *Parlement. Accords*. Var. simil. : **Chartres**, 1386 ; **Blois**, 1399.
719. 40,5×57 r. **Bruxelles**, 1387-89. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. sur pap. de format ordinaire : **Anjou**, 1387 ; **Troyes**, 1393. — Voy. Piekosinski (n° 429), **Pologne**, 1386.
720. 29×42 r. **Belmont** (Ain), 1390. A. JURA : *Terrier*, n° 2. Var. un peu plus petite : **Rouergue**, 1391.
721. 28,5×42 r. **Chamallière**, 1417. A. PUY-DE-DÔME : *Fonds du Chapitre du dit lieu*, Cote, n° 1, terrier, n° 1. Var. simil. : **Nyon** (Vaud), 1417 ; **Fribourg** (en Brisgau), 1418 ; **Bremgarten** (Argovie), 1420 ; **Soleure**, 1423.
722. 30×45. **Montpellier**, 1419. A. MUN. : *Pièces extraites des minutes de notaires*. — Voy. Keinz (n° 210), ms. fin du XIV^e s. (?) et Honing (*Bijdragen*, n° 1), **Harlem**, 1420.
723. 30,5×44. **Namur**, 1418. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. ou un peu plus petites : **Anvers**, 1419 ; **Newport**, 1419 ; **Ordin-gen** (Limburg), 1420 ; **Namur**, 1421 ; **Gray** (H^e-Saône), 1421 ; **Camembert**, 1421 ; **Châlons-sur-Marne**, 1421-24 ; **Autun**, 1421 ; **Chaussin**, 1421/22 ; **Nancy**, 1422-25 ; **St-Chartier** (Indre), 1422 ; **Arcs/Tille**, 1423 ; **Genève**, 1424 ; **Dijon**, 1424/25 ; **Rouen**, 1426 ; **Leyde**, 1426. — Voy. Midoux et Matton (n° 216), **La Fère**, 1423 ; Likatscheff (n° 536 à 540, 925 et 926, 1017, 1018), ms. de 1427-52.
724. 29,5×43. **Rouen**, 1426. A. SEINE-INFÉR., G. 251 : *Cptes du trésorier de l'Archevêché*. — Voy. Midoux et Matton (n° 219), **Laon**, 1428.
725. 30×43. **Anvers**, 1428. A. MUN. : *Schepenbrieven*. Var. simil. : **Hollande**, 1428-32 ; **Troyes**, 1428-30 ; **Châlons-sur-Marne**, 1429-30 ; **Douai**, 1429 ; **Chablis**, 1429 ; **Dijon**, 1430 ; **Bruxelles**, 1433 ; **Caen**, 1433 ; **Harlem**, 1434 ; **Sens**, 1435 ; **Decizes**, 1435-41 ; **Paris**, 1436 ; **Bar-le-Duc**, 1437. — Voy. Midoux et Matton (n° 217 et 218), **Laon**, 1428-30.
726. 30×43. **Troyes**, 1447. A. AUBE, G. 2095 : *Cptes du Cellier de l'église de Troyes*. Var. ident. : **Paris**, 1448-52 ; **Leyde**, 1448 ; **Troyes**, 1449-50 ; **Noyon**, 1449 ; **Rouen**, 1451 ; **Utrecht**, 1451-56 ; **Colmar**, 1453 ; **Argences**, 1455 ; **Caen**, milieu du XV^e s. — Voy. Midoux et Matton (n° 174 et 175), **Soissons**, **Roucy**, **Laon**, **St-Quentin**, 1448-52 ; **Soissons**, **La Fère**, 1457-58 ; Likatscheff (n° 2459 à 2462), ms. de 1440/60. La même marque sur pap. de 41×60 r. : **Grammont** (Belgique), 1451-52 ; **Paris**, 1454 ; **Utrecht**, 1457.
727. 40×58 r. **Florence**, 1466. A. DI STATO : *Deliberazioni dei Signori e Collegi*, n° 80.
728. 31,5×43. **Ferrare**, 1586. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 62 A : *Minute di De Hectore*.
729. 30×42 r. **Reggio d'Emilie**, 1588. A. COM. : *Tesoreria*.
730. 29×40. **Salò**, 1590. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
731. 31×42. **Laibach**, 1591. A. DES LANDESMUSEUMS : *Mineralia*, XXXVI : *Gewerke*. Var. ident. **Reggio d'Emilie**, 1592.
732. 30×42 r. **Messine**, 1593. A. NOT.
733. 30×40 r. **Reggio d'Emilie**, 1595. A. COM. : *Mandati*.
734. 31×42. **Salò**, 1596. VENISE, A. DI STATO : *Lettere di Rettori*, n° 60.
735. 30×42. **Salò**, 1596. IBID. : *id.*
736. 31×42. **Vicence**, 1598. IBID. : *id.*, n° 225.
737. 30×42 r. **Ferrare**, 1598. MODÈNE, A. DI STATO : *Notaii ducali*, n° 61 B : *Minute di Zecchini, J. B.*
738. 34×50 r. **Udine**, 1600/02 ? B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 66 (feuilles de garde du volume, reliure de l'époque).
739. 29×42 r. **Palerme**, 1470. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 125. Var. simil. : **Venise**, 1476-96 ; **Pise**, 1478-82 ; **Pistoie**, 1480-87 ; **Udine**, 1487 ; **Innsbruck**, 1492 ; **Vienne**, 1500. — Voy. A. Zonghi, **Fabriano**, 1472-90 ; Sardini (n° 19), **Venise**, 1471 ; Sotheby (*Typography*, n° 82), **Foligno**, 1472 ; Ongania (p. 42, n° 2), **Venise**, 1472 ; Portal

- (pl. V, n° 3), **Venise**, 1498; Urbani (pl. VII, n° 11), **Venise**, 1483-91; Rauter (n° 65), **Silésie**, 1500.
- 740.** 29×42. **Venise**, 1487. VÉRONE, A. COM.: *Ospitale*, A, n° 7: *Lettere*.
- 741.** 29×43 f. **Venise**, 1488. A. DI STATO: *Petitioni*, n° 743.
- 742.** 29×41 f. **Vérone**, 1490. MANTOUE, A. DI STATO: *Lettere scritti di Venezia*.
- 743.** 33×45 f. **Venise**, 1501. A. DI STATO: *Petitioni*, n° 751.
- 744.** 33×43. **Trévis**, 1518. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 134.
- 745.** 31×43. **Villach**, 1535. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS: *Bisthum Bamberg*, VII.
- 746.** 40×57 f. **Lucques**, 1469-73. A. DI STATO: *Riformazioni pubbliche: Consiglio generale*, n° 19 et 20. Var. simil.: **Memmingen**, 1491; **Vienne**, 1498-1503; **Florence**, 1501-03. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 22, 26 et 27), **Rome**, 1469-72; (n° 30, 42 et 60), **Venise**, 1474-73; (n° 50), **Bologne**, 1472; Bodemann (n° 5), **Venise**, 1470; Ongania (p. 45, n° 3), **Venise**, 1475; Desbarreaux-Bernard (pl. VII, n° 28 et 29), **Naples**, 1475 et (VIII, n° 34) **Rome**, 1470.
- 747.** 37×55 f. **Lucques**, 1487. IBID.: *id.*, n° 21.
- 748.** 33×47 f. **Rome**, 1505. A. DI STATO: *Raccolta di Carte*.
- 749.** 43×58 f. **Lucques**, 1548. A. DI STATO: *Riformazioni pubbliche: Consiglio generale*, n° 49.
- 750.** 42,5×57 f. **Lucques**, 1563. IBID.: *id.*, n° 50.
- 751.** 30,5×44. **Innsbruck**, 1497. STATTHALTEREARCH.: *Maximiliana*. Var. ident.: **Venise**, 1499; **Vicence**, 1505.
- 752.** 32×44. **Venise**, 1500. A. DI STATO: *Capi del Consiglio dei Dieci: Lettere*, n° 8.
- 753.** 31×43 f. **Vicence**, 1528. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 223. Var. ident.: **Brescia**, 1536.
- 754.** 31×41. **Crémone**, 1560. MILAN, A. DI STATO: *Docum. diplom.*
- 755.** 28,5×39. La lettre Z pourrait se lire B. **Salo**, 1592. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60. Var. ident.: **Vicence**, 1594.
- Var. simil. dans un cercle formé par un double trait et avec la lettre G seule: **Salo**, 1598.
- 756.** 30,5×41. **Naples**, 1593. A. DI STATO: *Privilegiorum Diversorum*, n° 35.
- 757.** 30×42. **Salo**, 1599. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60.
- 758.** 30×46 f. **Trévis**, 1487. A. COM.: *Podestà*, n° 322.
- 759.** 42×55 f. **Rome**, 1562/63. A. DI STATO: *Secretaria di camera*. — Voy. Zonghi, **Fabriano**, 1559.
- 760.** 40×58 f. **Florence**, 1523. A. DI STATO: *Deliberazioni dei Signori e Collegi*, n° 115. Var. ident.: **Viktring** (Carinthie), 1524; **Lucques**, 1526/28. — Voy. Zonghi, **Fabriano**, 1526.
- 761.** 33×46 f. **Udine**, 1533. B. & A. COM.: *Annalia pubblica*, n° 48. Var. ident.: **Laibach**, 1534.
- 762.** 41×55 f. **Prague**, 1538/43. STATTHALTEREARCH.: *Copialbuch*, n° 19. Var. ident.: **Brünn**, 1541; **Viktring**, 1542-44. Var. simil.: **Laibach**, 1534; **Rome**, 1557/59; **Lucques**, 1598.
- 763.** 30×41. Sur papier gris des feuilles de garde. **Ferrare**, 1597? MODÈNE, A. DI STATO: *Notaii ducali*, n° 61^c. *Minute di Zecchini e Fiessi*.
- 764.** 31×42. **Ferrare**, 1583. IBID., n° 61 B: *id.*
- 765.** 30×40 f. **Ferrare**, 1583. IBID.: *id.*
- 766.** 31×42. **Ferrare**, 1583. IBID.: *id.*
- 767.** 31,5×41. **Ferrare**, 1584. IBID.: *id.* Var. simil.: **Salo**, 1613. Var. simil. avec un C au dessous du cercle: **Ferrare**, 1590; **Salo**, 1618. Var. avec un V: **Salo**, 1608.
- 768.** 31×41. **Ferrare**, 1593. IBID., n° 61^c: *id.* Var. simil., mais sans les lettres E P: **Ferrare**, 1586.
- 769.** 30×42. **Ferrare**, 1597. IBID.: *id.* Var. simil., mais avec un B au lieu d'un V: **Salo**, 1618-23.
- 770.** 30×42 f. **Pizzighettone** (près Crémone), 1600. MILAN, A. DI STATO: *Docum. diplom.*

Arbre.

Voy. aux *Armoiries*: Arbre sur trois monts. Voy. au *Raisin*, un filigr. qui pourrait être un arbre à trois branches disposées, avec le tronc, de manière à former une croix.

Les plus anciens types de ce filigr. proviennent de Rome. Peut-être sont-ils une dégénérescence des armoiries des della Rovere.

Le 774 est une branche dépouillée de feuilles ou branche d'épines plutôt qu'un arbre. Le 775 est accompagné des lettres N O qui sont les initiales du fabricant.

Le dessin des 776 à 778 représente ce que les héraldistes appellent un créquier. Les initiales M S, qui accompagnent le 778, et qu'on retrouve dessinées par un double trait (*Prague*, 1604), pour-

raient être les initiales de Moritz Steiger ou de Marx Schachenmayer, tous deux papetiers à Kempten à la fin du XVI^e s.

- 771.** 29×43 r. **Rome**, 1487. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.*
- 772.** 26×41 r. **Rome**, 1490. *IBID.* : *id.*
- 773.** 29×43 r. **Livourne**, 1512. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Rome**, 1512-16.
- 774.** 29×42. **Carpentras**, 1485. A. VAUCLUSE, B. 504 : *Revenus de la Chambre apostolique.*
- 775.** 28×39. **Neubourg** (Eure), 1546. A. EURE : *Plaidis des appels des bois et forêts de la Seigneurie*. Var. simil. : **Neubourg**, 1546-51 ; **Caen**, vers 1550.
- 776.** 34×40. **Neuchâtel**, 1592. GENÈVE, B. MS. FRANÇ^s, 197^{na} : *Papiers des églises réformées* (portef. n°3). Var. plus petite : **Stanz** (Unterwald), 1592.
- 777.** 31,5×42. **Memmingen**, 1597. STADTARCH. : *Städte Acta*, n° 348.
- 778.** 33,5×40. **Lunenburg**, 1600. HANOVRE, STAATS-ARCH., IX, 43 : *Schuldenverschreibungen*. Var. ident. : **Roermond**, 1600 ; **Osnabrück**, 1602.

Arc.

L'arc est toujours représenté tendu avec sa flèche. Dans les plus anciens spécimens, celle-ci est sans penne. L'arc lui-même varie de dimensions, la corde est plus ou moins tendue, la flèche plus ou moins longue. L'abondance du papier à cette marque (779 à 807), ne permet pas de l'attribuer à un seul battoir ; une partie est probablement originaire des environs de Fabriano, mais d'autres papeteries italiennes en ont aussi fabriqué et la marque a passé en France, sans doute en Champagne (800 à 803). Dans un second groupe, plus moderne, l'arc se présente avec une flèche pennée. Le plus ancien type (808) sur grosse vergeure est d'origine vénitienne ; d'autres (818 et 819) de même style, peu répandus, persistent jusque vers 1518-40, où ils sont accompagnés de contremarques posées à l'angle du feuillet et qui témoignent de leur provenance vénitienne. Il est possible que le 810 soit du Piémont ou du Languedoc.

Le 820 sert de transition entre les groupes 800 à 807 et 821 à 828. Ce dernier groupe se distingue par une flèche pennée dont la pointe est dessinée en accent circonflexe. Tous les papiers ainsi marqués se rencontrent dans la Champagne, le Barrois et s'étendent jusqu'aux Pays-Bas (et par mer

à Lubeck) d'une part et jusqu'à Paris et l'Orléanais de l'autre.

Dans les 829 à 831, la flèche est dessinée avec une pointe en forme de cœur, mais avec la penne disposée en accent circonflexe. Les papiers de ce groupe, nettement caractérisés, sont probablement originaires du Piémont.

Enfin, inscrit dans un cercle, nous n'avons que deux types de l'arc (832 et 833). Provenance italienne.

- 779.** **Gênes**, 1335. A. DI STATO : *Not.*, n° 175 : *Minute di Ant. Fellone.*
- 780.** 30×44. **Grenoble**, 1344. A. ISÈRE, B. 2607 : *Hommages rendus aux dauphins.*
- 781.** 29×44 r. **Bologne**, 1351. A. DI STATO : *Atti del Podestà*. Var. ident. : **Ferrare**, 1348.
- 782.** 30×45 r. **Ferrare**, 1353. MODÈNE, A. DI STATO : *Notarii ducali*, n° 49. *Minute di Del Conte Masius*. Var. ident. : **Innsbruck**, 1356 ; **Tyrol**, 1363.
- 783.** 30,5×45. **Pise**, 1358-59. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n°s 48 et 49.
- 784.** 30×45 r. **Venise**, 1363-64. A. DI STATO : *Petitioni*, n°s 14 et 16.
- 785.** 29×44 r. **Pise**, 1361. A. DI STATO, n° 262 : *Acta collegii notariorum.*
- 786.** 30×44. **Lucques**, 1372. A. DI STATO : *Podestà*, n° 508.
- 787.** 30×44. **Milan**, 1376. A. DI STATO : *Paci e Feudi*, A.
- 788.** 30×45. **Fano**, 1380. MILAN, A. DI STATO : *Cartulario di San Patrignano*, n° 4.
- 789.** 30×45. **Perpignan**, 1380. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 139 : *Notule de B. Frigola.*
- 790.** 30×43. **Pise**, 1387. A. DI STATO : *Opera del Duomo*, n° 75. *Conduttore*, C. Var. ident. : **Paris**, 1390 ; **Augsbourg**, 1393.
- 791.** 30×45. **Lucques**, 1393. A. DI STATO : *Podestà*, n° 680. Var. ident. : **Pise**, 1392-95.
- La même marque se trouve à Lucques apposée sur du papier gris d'emballage formant les feuilles de garde du volume (reliure de l'époque).
- 792.** 28,5×?. **Palerme**, 1406. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 44. Var. ident. : **Udine**, 1407 ; **Utrecht**, 1407 ; **Perpignan**, 1407 ; **Pise**, 1409 ; **Naples**, 1414 ; **Catane**, 1418.
- 793.** 29×44 r. **Palerme**, 1424. *IBID.* : *id.*, n° 55. Var. ident. : **Colle**, 1427.

- 794.** 29×43 r. **Palerme**, 1437-44. *IBID.*: *id.*, n^{os} 72, 74 et 83. Var. ident.: **Pise**, 1435; **Naples**, 1437.
795. 40,5×61. **Gênes**, 1358. A. DI STATO: *Compere anteriore a San Giorgio*, n^o 3.
796. 39,5×58 r. **Lucques**, 1381. A. DI STATO: *Consiglio generale*, n^o 7. Var. ident.: **Sienne**, 1380/82.
797. 37,5×57 r. **Lucques**, 1390-94. *IBID.*: *id.*, n^{os} 11 et 12. Var. ident.: **Bruxelles**, 1390-91; **Sienne**, 1392/99; **Augsbourg**, 1393.
798. 40,5×58 r. **Reggio d'Emilie**, 1400/04. A. COM.: *Conto generale*. Var. ident.: **Bagé**, 1400.
799. 39,5×58 r. **Paris**, 1406. A. NAT., Y. 5225: *Prévôté de Paris*. Var. ident.: **Turin**, 1410/11.

Les var. appartenant au groupe 779 à 799 sont fort nombreuses; outre les 21 spécimens reproduits, nous en avons recueilli 125 autres, notés dans 200 documents environ, en Italie, en Suisse, en France, dans les Pays-Bas, en Allemagne et en Autriche-Hongrie. Il serait superflu d'en mentionner le détail. On peut dire que le papier à cette marque se trouve partout. La forme et les dimensions de l'arc et de la flèche varient sans qu'on puisse en tirer une conclusion pour l'âge du papier; les types 782, 784 et 787 reproduisent quelques-unes des marques qui s'écartent le plus du dessin courant. L'examen de la vergeure permet de distinguer les papiers anciens des plus récents. Les premiers sont sur grosse vergeure; le filigr. de l'arc n'était pas encore employé pendant la période de la vergeure fine primitive, car, même la var. signalée par Zonghi: **Fabriano**, 1333, est sur grosse vergeure (communication bienveillante de l'auteur). Celle-ci se remarque souvent avec la vergeure fine supplémentaire du milieu de la feuille dans les papiers employés jusque vers 1369 (exceptionnellement jusqu'en 1380) sur petit format et jusque vers 1386 (tardivement jusqu'en 1408) sur grand format.

La vergeure fine apparaît en 1361. Sur petit format elle dure jusque vers 1440, et même jusqu'en 1477; sur grand format jusque vers 1410, exceptionnellement jusqu'en 1442.

Tous les auteurs qui se sont occupés des papiers des XIV^e et XV^e s. ont rencontré la marque de l'arc. — Voy. Jansen (n^{os} 25 et 27), **Palatinat**, 1330, et **Lucques**, 1379-94; Stoppelaar (pl. VII, n^o 3), **Middelbourg** (Zélande), 1488 (! ?); Rauter (n^o 89 et 160), **Silésie**, 1396 et 1437; Midoux et Matton (n^o 21), **St-Quentin**, 1390 (XIII), **Midi**

de la France, 1377 (n^{os} 220 à 223), **Laon**, 1405-13; Hunter (n^o 15), **Angleterre**, 1370; Urbani (pl. IX, n^o 10), **Padoue**, 1361-1401; Gras (n^o 4), **Forez**, 1366; Lisini, **Colle**, 1380; Heitz (n^o 109), ms. de 1406; Barone (n^o 14). **Naples**, 1364; Kirchner (n^{os} 22 et 23), **Francfort-sur-le-Mein**, 1361-82; Keinz (n^{os} 224 à 227), mss. de 1368-1400; Piekosinski (n^{os} 430 à 447), mss. de 1367-1400; Likatscheff (n^{os} 120, 122, 423, 424, 450, 461, 462, 498 à 500, 503 à 506, 722, 727, 785, 786, 787, 793, 827, 830, 854, 870, 871, 2000, 2081, 2097, 2098, 2116, 2195, 2216 à 2218, 2304 à 2307, 2316, 2345, 2346, 3743, 3744, 3786, 4207 à 4209), **Sienne**, 1361; **Pérouse**, 1375 et mss. de 1348-1417; Zonghi mentionne 27 var. de l'arc pour **Fabriano** entre 1333 et 1422. De la Fons-Mélicocq signale l'emploi du papier à cette marque dans le **Nord de la France** en 1381, 1398 et 1474.

- 800.** 29×44 r. **Gondrecourt**, 1358. A. MEUSE, B. 1418: *Cptes du receveur*. Var. ident.: **La Perrière-sur-Saône**, 1359; **Sens**, 1362.
801. 28×39 r. **Troyes**, 1372. A. AUBE, G. 1273: *Délib. capit. de St-Pierre*. Var. simil.: **Troyes**, 1375-80; **Paris**, 1375.
802. 30×43. **Troyes**, 1404. A. AUBE, G. 1981: *Cpte des tailles et mairies de l'Eglise de Troyes*. Var. simil.: **Troyes**, 1405-14; **Paris**, 1409; **Orléans**, 1412-15; **Arras**, 1412; **Châteaudun**, 1412; **Douai**, 1413; **Anvers**, 1413; **Chartres**, 1416.
803. 29×43 r. **Bar-le-Duc**, 1419. A. MEUSE, B. 685: *Cptes de la gruerie*. Var. simil.: **Pont-à-Mousson**, 1420; **Châteaudun**, 1425; **Orléans**, 1427.

Les types 800 à 803 se trouvent aussi apposés sur papier grand format: **Dijon**, 1374; **Nantes**, 1395; **Angers**, 1398. Les papiers ainsi marqués paraissent, en raison de leur vergeure, avoir une provenance française et non pas italienne. Il semble que quelque papeterie champenoise a contrefait la marque italienne, car ces papiers se rencontrent exclusivement dans le N.-E. de la France et dans les Pays-Bas.

- 804.** **Viceggiano** près **Sienne**, vers 1360. SIENNE, A. DI STATO: *Carteggio*. Var. ident.: **Paris**, 1372. Var. simil.: **Collioure**, 1380.
805. 29,5×44 r. **Toulouse**, 1386. A. MUN., CC. 689: *Cptes des recettes et dépenses*. Var. ident.: **Rodez**, 1393; **Chorges** (H^{tes}-Alpes), 1394.
806. 41,5×57. Sur papier très grossier. **Lyon**, 1405. A. RHÔNE: *Testaments*, n^o 13.

807. 30×41. **Lucques**, 1433. A. DI STATO: *Podestà*, n° 1101.

Les types 804 à 807 sont horizont. et de provenance italienne, sauf le 806 qui pourrait avoir la même origine que les 829 à 831.

808. 29×44 r. **Vérone**, 1371. A. COM.: *Commenda di Malta*. Var. ident.: **Grenoble**, 1372-1400; **Paris**, 1374; **Venise**, 1376.

809. **Santa-Fiora** (près Sienne), 1410. SIENNE, A. DI STATO: *Carteggio*. Var. ident.: **Provence**, 1409; **Hollande**, 1415; **Perpignan**, 1418-25; **Cologne**, 1419; **Alost**, 1420; **Putte** (Pays-Bas), 1422; **Lucques**, 1423. Var. simil. sur pap. de 41,5×59: **Chambéry**, 1421-24. — Voy. Hermans, **Bois-le-Duc**, 1422; Likatscheff (n°s 872, 2540 et 2541), mss. de 1417, 1423/30.

810. 29×43. Les pont. sont cousus à chaque fil de la vergeure. **Draguignan**, 1412. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1873: *Cptes de la claverie*. Var. ident.: **Avignon**, 1415-16; **Forcalquier**, 1419; **Pignerol**, 1420; **St-Saturnin**, 1423.

811. 29,5×42. **Lyon**, 1433. A. MUN., BB. 3: *Actes consulaires*.

812. 30×44. **Milan**, 1470. A. DI STATO: *Doc. dipl.*

813. 29×41. **Udine**, 1479. B. & A. COM.: *Annalia pubblica*, n° 35. Var. ident.: **Vicence**, 1480.

814. **Mantoue**, 1482. A. DI STATO: *Lettere scritti di Mantova*.

815. **Venise**, 1487. Filigr. emprunté à Ongania (p. 76, n° 39).

Les types 812 à 815 sont les seuls assez anciens pour pouvoir se trouver dans des incunables, et tous ceux qui ont été signalés proviennent de Venise, 1477-83. — Voy. Jansen (n° 98); Bode-mann (n° 26); Portal (pl. III, n° 14 et IV, n° 4); Desbarreaux-Bernard (n° 182); Urbani (pl. VII, f° 13); Ongania (p. 58, n° 2).

816. 33×44. **Bergame**, 1513. A. NOT.: *Minute di San Pellegrino Giacomo*, n° 4.

817. **Salo**, 1515. VENISE, A. DI STATO: *Lettere di Rettori*, n° 60. Var. ident.: **Trévise**, 1515.

818. 40×60 r. **Vérone**, 1518. A. COM., A. 82: *SS. Jacopo e Lazzaro*. Var. simil. sur pap. même format, sans contremarque: **Reggio-d'Emilie**, 1521/29. Var. ident. avec la contremarque, mais sur pap. de format ordinaire: **Trévise**, 1524; **Udine**, 1524-28; **Vicence**, 1525-28; **Gratz** (Styrie), 1526.

819. 29×41. **Udine**, 1539. B. & A. COM.: *Annalia*

publica, n° 49. Var. simil. sans contremarque: **Gratz**, 1526.

Dans les 818 et 819 on constate pour le pap. de format ordinaire deux dimensions différentes: l'une de 29,5×40,5; l'autre de 32,5×44,5.

820. 29×44. **Troyes**, 1380. A. AUBE, G. 1824: *Cptes de la grand'chambre*. Var. ident.: **Maëstricht**, 1381; **Paris**, 1385.

821. 29,5×45. **Bar-le-Duc**, 1387. A. MEUSE, B. 678: *Cptes de la gruerie*. Var. simil.: **Lubeck**, 1390/99; **St-Mihiel**, 1396. — Voy. Midoux et Matton (n° 404), ms. s. d. et Heitz (n° 108), **Strasbourg**, 1395.

822. 30×38 r. **Ghistelles**, 1394. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: **Paris**, 1405.

823. 29×42. **Troyes**, 1399. A. AUBE, G. 350: *Cptes de la maison d'Aiz-en-Othe*. Var. ident.: **Paris**, 1401.

824. 29×43 r. **Pierrefort**, 1403. A. MEUSE, B. 1518: *Cptes du receveur*.

825. 29×43 r. **Bar-le-Duc**, 1405. A. MEUSE, B. 681: *Cptes de la gruerie*.

826. 29,5×43. **Beaugency**, 1407. A. LOIRET, A. 62: *Aveux de la châtellenie*. Var. ident.: **Yenville** (Loiret), 1406.

827. 29,5×40 r. **Niewport**, 1407. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: **Paris**, 1408; **Souilly**, 1409; **Leyde**, 1409-10.

828. 30×43. **Paris**, 1414. A. NAT., LL. 1382: *Cptes du prieuré de St-Martin-des-Champs*. Var. simil.: **Paris**, 1423-35.

829. 29×42. **Lanzo** (Piémont), 1403. TURIN, A. D'ÉTAT: *Cptes du receveur*, n° 123.

830. 29,5×42. **Grenoble**, 1410. A. ISÈRE, B. 2712: *Etat des feux*.

831. 30×44. **Grenoble**, 1417. IBID., B. 2819: *Cptes rendus à la chambre des cptes*.

Var. du groupe 829 à 831: **Grenoble**, 1402-20; **St-Bonnet-le-Château** (Loire), 1402; **Valentinois**, postér. à 1403; **St-Marcellin**, 1405-15; **Lyon**, 1406; **Montbrison**, 1409 et 1445/48; **Berne**, 1416; **Romans**, 1421; **Rodez**, 1423; **Soleure**, 1441. — Voy. Midoux & Matton (n° XIV), **Mididela France**, 1395.

832. Près Sienne, 1410. A. DI STATO: *Carteggio*. — Voy. Likatscheff (n°s 835 et 839), mss. de 1411-12.

833. 30×45. Il est possible qu'il y ait une lettre de chaque côté de la flèche, la marque est indistincte. **Lucq.** A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1407: *Minutes du notaire Ramonet de Goès*.

Armoiries.

Les armoiries constituent une famille très nombreuse et fort intéressante des filigranes. C'en est aussi la plus difficile à délimiter, car le filigrane n'est pas autre chose qu'une marque personnelle, une enseigne, un signe distinctif, et c'est également là l'origine des armoiries.

La limite entre le filigrane et les armoiries est si subtile que nous avons longtemps hésité à faire de ces dernières une famille distincte. Nous aurions pu en répartir les divers types dans l'ordre alphabétique général de notre recueil, placer, par exemple, les armes de France avec les filigranes de la fleur de lis et les armoiries de Paris avec les marques du navire. Mais c'eût été contre nature, si l'on peut s'exprimer ainsi, et nos lecteurs auraient certainement regretté de ne pas trouver réunies, sous une seule rubrique, les nombreuses armoiries que présentent les papiers de toutes les époques. C'est pourquoi, malgré les difficultés d'attribution et de classement, malgré les inconvénients d'un ordre alphabétique restreint aux armoiries dans l'ordre alphabétique général du recueil, nous avons suivi le mode de faire de nos devanciers et groupé les armoiries sous un seul vocable. Mais nous avons dû établir quelques règles que voici :

Lorsqu'on a affaire à une marque divisée en deux parties, ou écartelée en quatre, chargées chacune d'une figure, ou lorsqu'on est en présence de pièces spéciales du blason, comme une bande, un lambel, ou un chevron, le doute n'est pas possible ; ce sont des armoiries. En revanche quand il s'agit d'une figure unique : d'un ours, d'un sanglier, surtout si cette figure n'est pas placée dans un écu, il ne faudra pas la classer parmi les armoiries, quand bien même on saura que la marque provient des papeteries de localités dont ces animaux constituent, exclusivement ou en partie, les armoiries. Il ne suffit pas davantage qu'une figure quelconque : une fleur de lis, une croix, une lettre, soit placée dans un écu pour qu'elle constitue des armoiries, car les papetiers se sont servis de l'écu, aussi bien que du cartouche ornemental, ou du cercle, ou d'un aigle, ou d'un lion, pour y placer leur marque particulière.

On ne cherchera donc dans la présente rubrique que les filigranes qui portent franchement le caractère d'armoiries, soit par leur division, soit par

la nature ou la disposition de leurs meubles, soit par les initiales ou le nom entier qui les accompagnent et qui en précisent le sens.

Plusieurs des armoiries reproduites ici nous sont inconnues ; d'autres que nous saurons certainement à qui les attribuer, et trouveront la seigneurie, siège du battoir qui les a employées.

Il est presque superflu de dire que les armoiries filigranées, pas plus que celles qui figurent sur les sceaux ou les monnaies qui leur sont contemporaines, ne portent l'indication de couleurs ; nous ne les indiquerons donc pas, sauf lorsque le filigrane aura pu être identifié avec des armoiries connues. On ne peut même, en raison de la translucidité du papier, distinguer le côté dextre du côté sénestre. Ce dernier fait complique le classement des armoiries filigranées. Les héraldistes, comme chacun sait, lisent les armoiries en partant du haut de l'écu et de son côté dextre, soit côté gauche de celui qui le regarde de face. Or, dans le filigrane, si l'on reconnaît d'ordinaire le haut, on ne peut pas toujours distinguer le côté dextre du côté sénestre et il est possible que plus d'une des figures reproduites dans ce recueil doive être retournée pour être exacte.

Les filigranistes eux-mêmes étaient ignorants de l'art héraldique. Souvent ils ont mal interprété les modèles qu'ils avaient à reproduire. Ajoutons qu'ils avaient l'habitude, fâcheuse lorsqu'elle est appliquée aux armoiries, de placer leur filigrane d'une manière symétrique sur la paire de formes qu'ils établissaient. Cela saute à l'œil quand il s'agit d'une marque accompagnée de lettres ou de noms (Voy. nos 910 et 911 ; 946 à 949 ; 996 et 997 ; 1923 et 1924 ; 2161 et 2162 ; 2291 et 2292 ; etc.)

Après bien des tâtonnements, nous avons adopté pour les armoiries le classement par ordre alphabétique de leur première pièce, soit celle du haut et du côté dextre. Ce système très simple, usité par les auteurs de dictionnaires héraldiques, nous a paru le meilleur pour le nombre, relativement restreint, des figures recueillies.

Armoiries sans pièces.

Un certain nombre d'écus sont dépourvus de pièces. Comme la couleur n'est pas indiquée dans le filigrane, on se trouve en présence d'écus vides ou divisés par des lignes horizontales, verticales, en biais ou en croix. En réalité, ce sont des armoi-

ries, des écus pleins, soit d'une seule couleur, et des écus composés, c'est-à-dire de deux ou plusieurs couleurs : coupé, parti, tranché, taillé, tiercé ou écartelé, qui forment autant de groupes distincts.

Ecu plein, ou d'une seule couleur.

Les types 834 et 835 sont probablement de provenance italienne, les 836 à 838 sont certainement d'origine allemande. Surmonté d'une croix, l'écu plein se rencontre dans sa forme primitive (840 et 841) dans les papiers italiens à vergeure fine et à pontuseaux très écartés du premier quart du XIV^e s. Le 842 est d'un excellent style, l'écu et la croix sont dessinés par un double trait ; provenance italienne également. Le 843 est français ; les 844 et 845 allemands. Les figures 846 à 856 montrent deux écus pleins soudés l'un à l'autre ou accolés. Le 846 est le plus abondant et a persisté jusque dans le XVII^e s. ; les 847 à 851 en sont des modifications éphémères. Cette marque est accompagnée de la lettre B à partir de 1557 et jusque dans les premières années du XVII^e s. ; les 855 et 856 sont peut-être des filigranes avariés. Avec le XVII^e s. nous voyons les deux écus pleins reliés par un cordon (dessin du 846) placés dans un écu, parfois surmonté des lettres G K. Tous ces papiers sont originaires de Salzbourg. Plusieurs suppliques du papetier Stalegker, de 1551, sont écrites sur papier aux types 846 et 848 et ne laissent aucun doute sur la provenance des produits à cette marque.

Grâce aux indications et à l'obligeance de M. Pirckmayer, archiviste à Salzbourg, nous avons pu recueillir quelques renseignements sur cette papeterie. Jacob Stalegker, de Reutlingen, acheta, en 1536, de l'archevêque Matthieu Lang, le moulin à blé à 3 roues appelé Gaumühle ou Geymül, pour le prix de 100 florins du Rhin, avec autorisation de le transformer en battoir à papier, en réservant une des roues pour le blé et en payant en sus pour cette dite roue le cens annuel de 6 mesures de blé. Stalegker, reçu quatre ans plus tard bourgeois de Salzbourg, se trouva assez vite en retard de ses obligations. En 1551, devant 180 fl. du Rhin, il fut condamné à payer 20 fl. par an sur sa dette et à s'acquitter à temps du droit du moulin à blé. Incapable de se libérer, Stalegker dut demander qu'on vendît sa papeterie ; son compte soldait, à

la fin de 1552, par une dette de 153 fl. du Rhin, 4 sols et 6 mesures de blé. Il paraît être mort à la fin de la même année. Nous ignorons qui succéda à Stalegker, mais le long emploi du filigrane des deux écus ne laisse pas de doute sur la continuation du battoir après la ruine et la mort de son fondateur.

Les types 857 et 858 représentent trois écus pleins, posés deux et un, dans un écu plus ou moins orné. Le nom de *Aussig*, qui accompagne le 858, en indique la provenance : Aussig, sur l'Elbe, en Bohême¹.

Après l'incendie qui, en 1538, détruisit presque entièrement la ville d'Aussig, le Conseil fit de grands et fructueux efforts pour la relever de ses ruines. Le 21 mars 1559, il céda à Hans Schaffhirt, papetier de Dresde, au lieu dit *an der Bylen*, sur l'Elbe, un pré, avec champ pour y ériger une papeterie, et ce moyennant 500 écus à payer en trois termes. Schaffhirt, n'ayant pas tenu ses engagements, fut poursuivi par le Conseil qui dut reprendre le battoir encore inachevé. Il le revendit, le 1^{er} juillet 1562, à Alexis Schaffhirt, papetier de Bautzen.

Celui-ci ne paraît pas avoir exploité lui-même l'établissement, car, en 1575-76, les registres nomment Martin Sauer comme papetier.

Alexis Schaffhirt étant mort en 1576, la papeterie fit retour à la ville. Plus tard, on trouve comme propriétaire Antoine Scandelli, maître de chapelle à Dresde ; à sa mort, en 1588, ses héritiers louèrent le battoir à Burkard Konrad qui mourut en 1590, et auquel succéda, comme fermier, Bartl Schlenkricht.

Le Conseil d'Aussig racheta la papeterie, en 1599, pour le prix de 2500 écus et 15 silbergr. de Michel et Agnès Treiding ; le 23 août 1623 elle passa aux mains du conseiller Salomon Freudenberger, puis en 1648 à Pierre Ossendorf, papetier de Bensen qui la céda, en 1651, à son frère Gaspard, papetier de Niemes. Nous ne pousserons pas plus loin l'histoire de la papeterie d'Aussig, que A. Marian raconte jusqu'en 1882.

¹ Nous empruntons les renseignements suivants, relatifs à cette papeterie, à deux articles parus dans les *Mittheilungen des Vereins für Geschichte der Deutschen in Böhmen*, l'un de C. Jahnelt dans la 23^e année, Prague, 1884, p. 293 ; l'autre de A. Marian, dans la 34^e année, Prague, 1896, p. 400.

834. Le pontuseau portant le filigrane est distendu. Près **Sienne**, 1390. A. DI STATO: *Carteggio*.—Voy. Piekosinski (n° 451), ms. de 1389/90.
835. 30×44. **St-Marcellin**, 1405. A. ISÈRE: *Cptes de St-Marcellin*. Var. ident.: **Poncin**, 1489. — Voy. Likatscheff (n° 249), **Sienne**, 1390.
836. 31×41. **Dresde**, 1553. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n° 278. Var. ident.: **Leipzig**, 1553. Var. plus grande: **Stolberg**, 1560.
837. 31×40 r. **Francfort-sur-l'Oder**, 1563. STADTARCH.: *Rathsprotokollen*. Var. simil.: **Prague**, 1563.
838. 33,5×42. **Weida**, 1569. WEIMAR, SACHS. ERNESTINISCHES GESAMMTARCH., Bb, 2554-56.
839. 33×43 r. **Genève**, 1565-77. *Impr. d'Henri Estienne et d'Eustache Vignon*. Le filigr. est posé vers le centre de la feuille, ce qui témoigne d'une provenance genevoise.
840. 32×47 r. **Gênes**, 1311. A. DI STATO: *Not.*, n° 149: *Minute di Damiano de Camulio*. Var. de même grandeur ou plus petites, posées parfois au bord, parfois au centre de la feuille: **Gênes**, 1311; **Bologne**, 1313; **Augsbourg**, 1320/23.
841. 30×46 r. **Dijon**, 1323. A. CÔTE-D'OR, B. 11227: *Tabellionage*. Var. simil. posées tantôt normalement, tantôt au bord de la feuille: **Bologne**, 1319; **Provence**, 1322-24; **Dijon**, 1326.
842. 30×40 r. **Würzburg**, 1363. KREISARCH.: *Kaisert. Landgericht. Standbuch*, n° 508. Var. simil.: **Gurcke**, 1365; **Rodez**, 1373; **Mayence**, 1375. — Voy. Piekosinski (n°s 452 et 453), ms. de 1366/67 et 1373 et Keinz (n° 222), ms. de 1370.
843. 30×40. **Poitiers**, 1590. A. VIENNE, G. 1596: *Délib. capit. de Ste-Radegonde*. Var. ident.: **Bayonne**, 1595.
La croix qui somme l'écu est peut-être la poignée d'une épée passée en pal derrière lui. (Voy. n°s 1027 à 1029).
844. 32×42. **Dresde?** 1576. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n° 422.
845. **Saxe?** 1600? **Leipzig**, BUCHHÄNDLERVEREIN: *Papiersammlung*. On lit distinctement Golidz ou Colidz, peut-être y a-t-il interversion de lettres et faudrait-il lire Coldiz, qui avait une papeterie mentionnée déjà en 1552 et exploitée à cette date par Hermann Keferstein¹.
846. 32,5×42. **Salzburg**, 1536. LANDESARCH., IV, 71: *Chiemsee Lehenbuch*. Var. simil., dont une horizont.: **Salzburg**, 1538-83; **Gratz**, 1540-84; **Linz** (Autriche), 1541-44; **Villach**, 1542-93; **Klagenfurt**, 1549-85; **Brixen**, 1550; **St-Veit**, 1551; **Laibach**, 1553-1600; **Arnoldstein**, 1553-59; **Bruck-sur-la-Murg**, 1578; **Lauffen**, 1582; **im Saal**, 1585.
847. 32×43. **Salzburg**, 1548. MUNICH, KÖNIGL. B.: *Collect. Camerariana*, t. 16.
848. 32×44. **Salzburg**, 1551. LANDESARCH.: *Brief des Papierers Stalegker*.
849. 30,5×41 r. **Liseregck**, 1551. KLAGENFURT, LANDESARCH.: *Raitbuch*, F.
850. 32,5×43. **Salzburg**, 1557. LANDESARCH.: *Gemeine Cathenichel*.
851. 32×44. **Arnoldstein**, 1558. KLAGENFURT, LANDESARCH.: *Zinsregister*, 1557.
852. 30×41 r. **Klagenfurt**, 1594-95. STADTARCH.: *Gerichtsprotokollen*, n°s 29 et 30. Var. un peu plus grande: **Klagenfurt**, 1600.
853. 31,5×44. **Laibach**, 1557. A. DES LANDESMUSEUMS: *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 211. Var. simil. dans des documents écrits de 1554?-90, dans tout l'espace compris entre **Passau**, **Wiener-Neustadt**, **Gratz**, **Laibach**, **Villach**, **Millstatt** (Carinthie), et **Salzburg**, même à **Lubeck** en 1593.
854. 31×44 r. **Salzburg**, 1594-1600. LANDESARCH.: *Capitelsprotokollen*, n°s 61 à 70. Var. à la lettre B plus grande: **Gmünd**, 1597-1600; **Klagenfurt**, 1598-99; **Millstatt**, 1599-1600; **Arnoldstein**, 1600; **Hallein**, 1601.
855. 30×41. **Klagenfurt**, 1595. STADTARCH.: *Gerichtsprotokollen*, n° 31.
856. 31,5×43 r. **Klagenfurt**, 1594-92. IBID.: *id.*, n°s 25 et 26.
857. 32,5×42. **Marbourg**, 1578. STAATSARCH.: *Personalien: Barbara, Tochter von Philipp*.
858. 32,5×39 r. **Brunswick**, 1591. STADTARCH.: *Schoss-Register*. Var. un peu plus grande: **Ham-bourg**, 1594-96.

Ecu coupé.

Les figures 859 à 867 montrent un écu partagé en deux par une ligne horizontale; on pourrait croire, d'après les 859 à 861, que la moitié supérieure est noire, mais elle doit être rouge, car il s'agit ici des armoiries de Soleure qui porte *coupé gueules et argent*. Les initiales S O sont probablement les deux premières lettres de Soleure. Le 862

¹ F.-H. Meyer, *Papierfabr. und Papierh.* dans *Archiv. für Geschichte des Deutschen Buchhandels*, t. XI, Leipzig, 1888, p. 329.

montre l'écu couronné; le 863, l'écu porté par un lion; les 866 et 867 l'écu porté par un aigle.

Ce filigrane, sous ces différentes formes, est celui de la papeterie de Mümlyswyl. En 1563, la Seigneurie de Soleure accorda au *papetier* de Mümlyswyl un prêt de 100 couronnes, à la condition que le papier qu'il fera, soit d'aussi bonne qualité que celui de Bâle, de la grandeur de celui de Berne et muni des armes de la Seigneurie, de grandeur raisonnable avec les deux initiales S O. Le filigrane, ainsi désigné, se rencontre effectivement dès 1564. Les termes employés à l'occasion de ce prêt autorisent à croire qu'il existait déjà avant 1563 une papeterie à Mümlyswyl et que le tenancier, qui s'appelait Peter Jacob, voulait la réédifier ou l'améliorer. Sans cela, il serait surprenant que la Seigneurie lui eût fait un prêt de cette importance. Une construction nouvelle, faite de toutes pièces, aurait d'ailleurs exigé à cette époque plusieurs années, et nous voyons, au contraire, que ce travail était achevé dès l'année suivante, puisqu'à cette occasion il est fait cadeau, en 1564, à P. Jacob d'un habit aux couleurs de mes Seigneurs et de trois couronnes pour le paiement des formes.

Peter Jacob paraît avoir réussi dans son entreprise, car peu d'années plus tard, en 1567, nous le voyons solliciter et obtenir l'autorisation d'établir un second moulin à papier à l'endroit où étaient précédemment les bains qu'il a achetés de Jaggi Nünlist. Cette autorisation lui est accordée sous une redevance annuelle de 8 livres et de 6 rames de papier, qu'il enverra chaque année à la chancellerie. Il est stipulé que dans le cas où il n'en livrerait pas de bon, on en achèterait ailleurs la même quantité à ses frais.

On trouve, à la date de 1573, un filigrane de l'Ecu de Soleure sans initiales, qui pourrait être la marque de ce second battoir (n° 862).

En 1577 et 1583, P. Jacob est cité devant le bailli de Falkenstein ou devant le Conseil de Soleure pour une accusation de faux poids et d'emploi abusif de la marque de Bâle (la crose). Le bailli est même chargé de visiter secrètement et soigneusement les deux papeteries de Mümlyswyl pour voir s'il s'y trouverait du papier ainsi filigrané, et dans ce cas le confisquer et en aviser mes seigneurs. Comme il n'est plus question de cette affaire, il y a lieu de penser que l'accusation n'était pas fondée.

En 1593, on trouve les noms de deux papetiers

soleurois, Nicolas Probst et Eusèbe Jacob, qui, dans une lettre collective, sollicitent du Conseil le monopole des chiffons. Les fins de leur requête leur sont accordées et il est arrêté que tous les chiffons du pays seront amenés et vendus aux papeteries de M. S. et que défense sera faite d'en exporter.

Cette décision ne mentionne nominativement, il est vrai, aucun établissement, mais il paraît certain qu'il n'existait pas, dans le canton, à cette date, d'autres papeteries que celles de Mümlyswyl, sans quoi on les aurait certainement indiquées à cette occasion. Tout porte donc à croire que deux autres papeteries concédées antérieurement, n'auraient pas été bâties ou auraient été promptement fermées. La première avait été accordée à Henri Reydhor, qui voulait construire son battoir sur l'Aar, à Gœsgen. Il en est fréquemment question dans les registres du Conseil, de 1558 à 1563, et l'on peut s'assurer que la construction en avait été commencée, mais que l'incapacité de Reydhor ou le manque d'argent avait fait avorter l'entreprise. La seconde avait été concédée à O. Fricken, architecte, en 1582; elle devait s'élever à Zuchwyl, près de l'Emmenbrücke. Il ne paraît pas que le projet de Fricken ait été réalisé, du moins nous n'en avons pas trouvé les traces.

859. Soleure, après 1564. STAATSARCH. : *Rathsmannual*, 1564, feuilles de garde du volume. Var. ident. : **Soleure**, 1578.

860. Soleure, 1573. BALE, STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. ident. : **Collonge d'Andelsheim** (Alsace), 1574; **Ribeauvillé**, 1575.

861. 33×2. **Marbourg**, 1566. STAATSARCH. : *Stadtgerichtsprotokollen*. Var. ident. : **Bâle**, 1568; **Soleure**, 1569; **Héricourt**, 1570-71; **Clèves**, 1571.

862. Soleure, 1573. FRIBOURG, A. D'ETAT : *Correspond. originales*. Var. ident. : **Soleure**, 1574-77.

863. 33×42. **Ribeauvillé**, 1575. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustiner Klosters zu Rappoltsweiler*.

864. Soleure, après 1469. STAATSARCH. : *Denkwürdige Sachen*, t. III, feuilles de garde du vol.

865. Soleure, 1565. STAATSARCH. : *Staatsrechnungen*.

866. 33×43. **Ribeauvillé**, 1583. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustiner Klosters zu Rappoltsweiler*. Var. ident. : **Héricourt**, 1584.

La même var., mais sans le monogramme ap-

pendu à la queue : **Herford** (Westphalie), 1580 ; **Freusburg** (Prus. rhén.), 1581 ; **Zoug**, 1582 ; **Colmar**, 1583 ; **Ribeauvillé**, 1583 ; **Soleure**, 1584.

867. Soleure, 1588-89. STAATSARCH. : *Staatsrechnungen*.

Ecu parti.

Les figures 868 à 872 donnent l'écu partagé en deux par une ligne verticale. Le 868 est italien ; le 869, *parti sable et argent*, constitue les armoiries de Metz. Le papier à cette marque provient du battoir construit sur la Moselle de 1445-47 par la ville de Metz.

Ce moulin à papier sur lequel Aug. Prost donne de précieux détails¹ fut construit vers le petit St-Jean, outre Moselle, dans le groupe de moulins du Terme, sous la surveillance et par les soins des sieurs Martin George et Nemery Renguillon, gouverneurs des moulins dessus Muselle à qui on paya en plusieurs fois (du 18 mars 1445 au 17 février 1447) « tant pour le neuf ouvrage fait on neuf moulin à faire pauppier comme pour les ouvraiges faits en retenant les autres moulins dessus la rivière de Muzelle » 500 livres 12 s. 9 d.

La ville exploita elle-même cet établissement pendant les premières années ; les « Seigneurs-gouverneurs des mollins » dont Martin George paraît avoir été le principal, avaient sous leurs ordres Wauthier « le pauppellier » et le premier rendait annuellement ses comptes dont un, celui de 1450-51, nous est parvenu et se trouve dans l'*Histoire de Metz* par les Bénédictins, tom. V, p. 570. Des documents de cette nature étant rares, nous en reproduisons ici les éléments essentiels dont nous tirerons quelques conclusions pratiques.

Compte présenté le lundi 21 juin 1451 à la Ville de Metz par Martin George, gouverneur du moulin à papier pour l'exploitation du dit moulin du 15 juin 1450 au 15 juin 1451.

Dépenses :

Le dit Mⁿ George a acheté de ses deniers et livré à Wauthier, le papetier,

¹ *Mémoire sur les moulins de la Moselle (Mémoires de l'Académie nationale de Metz, XXX^e année, p. 120 et suivantes).*

| | |
|--|---------------------|
| 30 milliers de bons chiffons à 4 liv. | |
| 10 s. le millier | liv. 135 |
| 5 milliers de gros chiffons à 45 s. le | |
| millier | » 11 5 ^s |
| Colle | » 18 |

Total, liv. 164 5^s

Il est dû en outre par plusieurs débiteurs pour achats de papiers non payés et factures non échues

liv. 351 15^s 9^d

Total, liv. 516 0^s 9^d

Le papetier doit livrer 30 rames de papier pour chaque millier de chiffons, ce qui, pour 35 milliers, fait 1050 rames.

Recettes :

Martin George en a reçu pour la part de la cité :

| | |
|-------------------------------|------------------------------------|
| 481 r. bon papier à 9 s. | |
| la rame | liv. 216 9 ^s |
| 90 r. gros pap. à 4 s. 6 d. | » 20 5 ^s |
| et pour sa propre part | |
| 195 1/2 r. de gros bon à 7 s. | » 68 8 ^s 6 ^d |
| 44 r. de cassés à 5 s. | » 11 |
| 64 r. de gros papier, 4 s. | » 12 16 ^s |

Total, 874 1/2 rames.

Wauthier reste devoir livrer 175 1/2 r. à Martin, pour faire 1050 r. correspondant aux 35 milliers de chiffons. Part que le dit Wauthier prend pour son labeur

» 21 16^s

6 pièces de drap du compte de l'année précédente que Martin George avait chez lui

» 60

Total, liv. 410 14^s 6^d

Solde dû pour balance par la ville

» 405 6^s 3^d

Somme égale, liv. 516 0^s 9^d

En résumé sur le compte d'une année d'exploitation la ville restait devoir à George une soulte de 105 l. 6 s. 3 d. et, pour y faire face, il n'y avait que 175 1/2 rames de papier que redevait Wauthier. On peut admettre que ce reliquat devait être exclusivement du papier blanc fin, puisque W. avait déjà livré un total de 154 rames de gros papier correspondant assez exactement au produit des 5 milliers de « gros drappaux » (à 30 rames par millier). Ces 175 1/2 rames (dont une partie, sans doute consisterait en cassés) ne peuvent guère être évalués à plus de 7 s. la rame et donneraient ainsi un pro-

duit de 61 liv. 4 s., ce qui réduirait le déficit primitif de 105 l. 6 s. 3 d. à 44 l. 2 s. 3 d. Il conviendrait encore de déduire de ce déficit la somme de 60 livres payées pour 6 pièces de drap que nous supposons avoir été employées aux feutres (placés entre les feuilles de papier lors de leur fabrication dans le but de les sécher). Si cette hypothèse est fondée et qu'on fasse figurer cette somme de 60 livres, non plus au compte annuel d'exploitation, mais au compte de premier établissement de l'usine, il resterait un bénéfice net pour l'année de 15 liv. 17 s. 9 d. C'est certainement peu de chose sur un chiffre d'affaires total de 516 liv. 9 d. et cela montre que le système d'exploitation employé était défectueux. Le compte ne fournit pas de renseignements sur le poids des papiers : mais on ne risque pas de commettre une grosse erreur en évaluant de 12 à 13 livres le poids d'une rame de papier de format ordinaire à cette époque. Il en résulte que 1000 livres de chiffons étaient estimés rendre 360 à 390 livres de papier. Au XVIII^e s., ce rendement était évalué à 700 ou 750 livres ; aujourd'hui on le porte à 800. Quant au rapport entre le prix des chiffons et celui du papier, il se trouve être, en 1450, à la papeterie de Metz (en estimant le poids de la rame à 13 livres et son prix à 9 s. la rame), de 9 à 70 ou très sensiblement de 1 à 6 ; autrement dit, le papier coûtait 6 fois plus cher que le chiffon. Nous avons eu la possibilité d'établir des comptes semblables pour Angoulême entre 1560 et 63 et aux environs de 1600 ; nous avons trouvé que ce rapport était de 1 à 4 ; pour Genève, à la même date (1558-70), il était de 1 à 3,70 et pour l'époque de 1665-85 de 1 à 3,20.

Revenons maintenant à la papeterie de Metz. Waulthier quitta la papeterie à la fin de 1452, mais elle continua à être exploitée par la ville jusqu'en 1460. Dès lors, les comptes n'en font plus mention. Incendiée « par feu de fortune » en février 1472, elle fut promptement reconstruite et il est vraisemblable qu'elle fut donnée à bail en même temps que le foulon et le moulin à aiguiser voisins, avec lesquels on la trouve louée en 1479 à Gros Jehan le merchal pour le prix de 18 livres par an. Elle continue à être affermée de la même manière jusqu'en 1500. En 1513-14, les trois usines sont louées à Michel le teinturier qui en paie 45 livres de loyer semestriel. En 1532-34, le loyer est de 90 livres par an ; en 1542-45 il est porté à 120 livres

par an ; taux qui se maintient en 1566-67. En 1590, le moulin « à enmoudre les coustels » fut séparé des autres et loué à part. Transformé en « canonicrie » en 1632, il redevint moulin à papier par les soins de Jaques Cragnier en 1694 et fonctionna comme tel jusqu'au commencement du XIX^e s.

Les environs de Metz ont possédé quelques papeteries. Celle de *Vallières* est mentionnée par Westphal¹ à la date de 1512. Celles de *Lorry* et d'*Ars-sur-Moselle* remontent probablement à la même époque, mais nous n'avons aucune donnée à leur égard.

Le type 870 est intéressant en ce qu'il donne le nom d'un papetier, Hinrich Rantzow Hioanson, mais la date des deux documents qui le portent ne paraît pas absolument certaine.

Les 871 et 872, écu parti chappé, sont de provenance italienne et sur papier à vergeure fine et à pontuseaux écartés.

868. 30×45 r. Filigr. posé vers le centre de la feuille.

Torcello, 1301. VENISE, A. DI STATO : *Atti del Podestà*.

869. 30,5×45. **Metz**, 1448. STADTARCH. : *Cptes des receveurs-changeurs*. Var. ident. : **Metz**, 1449-54 ; **Mærkerke** (Belg.), 1449 ; **Luxembourg**, 1454 ; **Anvers**, 1460-61.

Autre var., un peu plus petite, avec les lignes hâchées plus serrées : **Metz**, 1455-59 ; **Cologne**, 1455. — Voy. Likatscheff (n^{os} 2603, 2612, 2613 et 2960), mss. n. d.

870. 32,5×40. **Hambourg**, 1572? STADTARCH., Cl. VIII, XXXI, n^o 1 : *Conceptbuch bezeichnet als Supplikationsbuch*, 1562-73. Var. ident. : **Hambourg**, 1576?.

La date de ce papier n'est pas certaine.

871. 32×45 r. **Bologne**, 1312. A. DI STATO : *Podestà*.

872. 31,5×47 r. **Vérone**, 1327. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno*, n^o 7. Var. ident. : **Le Puy**, 1328. — Voy. Keinz (n^o 221), ms. du XIV^e s.

Ecu tranché.

Les types 873 à 881 représentent les armoiries de Zurich, tranché argent et azur, tantôt simples, tantôt supportées par un ou par deux lions. L'écu supporté par un lion portant un globe a été en usage jusque vers le milieu du XVII^e s. A partir de

¹ *Geschichte der Stadt Metz*, I. Theil bis 1552, Metz, 1875, p. 337.

1630 environ, le globe est souvent remplacé par l'épée. Quant à l'écu supporté par deux lions il se voit (881) de 1549-57 seulement ; à partir de 1617 environ on trouve deux lions tenant l'un le globe, l'autre l'épée et supportant chacun l'écu de Zurich ; au dessus de ces deux écus accolés est placé celui de l'empire, soit l'aigle bicéphale, le tout est surmonté d'une couronne fermée. Sous cette forme et en différentes grandeurs, les armoiries de Zurich persistent pendant un siècle. Toutes ces variétés proviennent de la papeterie que la ville fit construire, sur la Limmat, entre 1528 et 1534, sur l'emplacement occupé déjà précédemment par un battoir à papier¹.

Il ne nous a pas été possible de retrouver (ce qui eût été bien intéressant), les comptes relatifs à cette construction, car il y a malheureusement une lacune dans les comptes du trésorier de cette époque. Le moulin entra probablement en activité vers 1534 ou 1535.

Eustache Froschauer, frère du célèbre imprimeur zurichois Christophe, en eut la direction, nous ne savons si ce fut à titre d'amodiateur ou locataire, ou si l'exploitation avait lieu aux risques et périls de l'Etat. Ce que l'on peut dire, c'est que les papiers de cette époque, filigranés à l'Ecu de Zurich porté par un lion, et que l'on rencontre à partir de 1536, étaient bons et beaux, et qu'ils durent sans difficulté s'introduire dans la consommation en remplacement de ceux de Fribourg, de Berne et de Bâle, alors généralement usités à Zurich.

A la mort d'Eustache Froschauer, en 1549, l'Etat offrit de louer le moulin au frère du défunt, l'imprimeur Christophe. La Seigneurie demandait 100 florins de loyer annuel et Froschauer, dans un document non daté, mais qui doit être de 1550 environ, en offrait 60, donnant à l'appui de ce chiffre une sorte de devis de dépenses et de recettes de la papeterie qui présente un réel intérêt. Il demande d'abord qu'on ajoute une seconde roue, de manière qu'on puisse travailler avec deux cuves. Il ajoute, ensuite, qu'à l'exception de Strasbourg, il n'était payé nulle part en Allemagne plus de 60 florins pour la location annuelle d'un moulin à papier.

¹ Voy. pour l'histoire de ce premier établissement aux *lettres alphabétiques* : la lettre **Z** et aux *Têtes de bœuf*, celle à *yeux et à naseaux* portant la lettre **Z**.

Cette somme était déjà fort élevée, selon lui, et un homme qui voulait faire honneur à ses affaires ne pouvait payer davantage. Il évalue les dépenses ainsi qu'il suit :

| | | |
|--------------------------------------|---------|----|
| Salaire annuel du maître valet . . . | florins | 34 |
| » du salleran | » | 25 |
| » du satineur | » | 20 |
| » des 2 hommes de la cuve | » | 40 |
| » de 4 autres ouvriers | » | 60 |
| » de 2 apprentis | » | 6 |
| » de 1 apprentie | » | 5 |

Aux 2 apprêteuses de chiffons, par jour 2 batzen¹, soit pour 300 jours » 42

Voilà pour les salaires ; il faut en outre :

| | | |
|---|------|------|
| 600 quintaux de chiffons à 12 batz. | | |
| le quintal | » | 500 |
| 60 quintaux de colle à 3 liv. 7 sols le quintal | » | 100 |
| 2 Séries de feutres | » | 24 |
| 4 Paires de formes | » | 12 |
| 3000 Toises de Cordelettes | » | 3 |
| 16 moules de bois à 12 batz chaque | » | 14 |
| Carreaux et Clous | » | 2 |
| Loyer du moulin | 50 » | à 60 |

Ce qui fait un total de flor. 947

En regard de ces dépenses, la production est estimée par Froschauer à 300 balles (de 12 rames chaque) valant 9 livres chaque, prix qui comprend les frais de transport, soit en tout 1,350 florins.

La location fut conclue pour trois ans, à raison de 80 florins de loyer annuel. Elle porte que la papeterie et ses produits doivent faire honneur à la ville et qu'en particulier le papier à écrire doit être propre et bien lisse, aux anciennes formes et dimensions ; que les mains ni les rames ne doivent contenir aucune feuille tarée ni déchirée. Tout le papier à écrire devait être marqué à l'Ecu de Zurich (*mit unserm kleinen Zürich Schiltli*), et le plus propre et le plus estimé marqué au lion (*einen Læven für das sübrist und best geachtet*). La chan-

¹ Le compte de Froschauer est fait en Gulden, Pfund, Schelling et Batzen. Nous avons réduit de notre mieux ces diverses valeurs en gulden ou florins. Le florin de Zurich était égal à 1/22^e de marc de Cologne d'argent fin. Il pesait donc 10 gram. 630, ce qui représente un peu plus de 2 francs de notre monnaie actuelle ; mais il ne faut pas oublier qu'à cette époque la valeur de l'argent était beaucoup plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui.

cellerie et les officiers de l'Etat devaient être servis en premier, puis venaient les bourgeois et ressortissants, et cela au prix stipulé de 20 batzen de Schwytz pour le beau papier à écrire au lion, et de 12 batzen de Constance pour le papier plus ordinaire, marqué à l'Ecu de Zurich. Quant au papier cassé et taré, le papetier doit se contenter de le vendre à un pfennig. Il lui est recommandé d'avoir toujours en magasin une provision suffisante.

Cette location fut fréquemment renouvelée, dans des termes à peu près identiques, en particulier en 1565 et 1570¹.

Hans-Jacob Froschauer (nous ne savons s'il était fils d'Eustache ou d'un autre frère) succéda à son oncle Christophe dans la papeterie.

En 1610, on la trouve aux mains d'Eustache Froschauer, fils de Hans-Jacob. Le taux du loyer fixé à l'origine, comme nous l'avons vu, à 80 florins, fut porté, en 1617, à 200 livres. La famille Froschauer continua jusqu'en 1729 à exploiter la papeterie de Zurich qui eut pour derniers locataires Jean Finsler puis son fils Rodolphe. A la mort de celui-ci, en 1754, la papeterie fut vendue aux frères Ziegler pour le prix de 7500 livres.

Les figures 882 et 883 donnent l'écu tranché ou taillé, simple ou couronné, et surmonté de la croix. Si cet écu représente bien les anciennes armes d'Amalfi, qui sont en réalité d'azur à la bande de gueules, le papier à cette marque serait originaire de cette ville.

L'historien d'Amalfi, Mat. Camera² voudrait faire remonter les papeteries amalfitaines à la fin du XIII^e s., hypothèse peu vraisemblable, qu'il ne peut étayer d'aucune preuve positive. N. Barone³ pense, avec raison, qu'elles existaient dans la seconde moitié du XV^e s. et il cite à l'appui la dépense faite le 8 août 1479 par le trésorier de Naples de neuf ducats payés à Andruczo de Amalfi pour une balle de papier à l'oie (*della papara*).

Si les figures 882 et 883 se rapportent bien à Amalfi, ce qui est très discutable, l'existence des

papeteries de cette ville serait antérieure à 1381. Quoiqu'il en soit, Amalfi est devenue avec le temps un centre important pour la production du papier; on y a compté jusqu'à 60 battoirs¹; en 1836, Camera en énumérait encore 46; en 1889, il n'en subsistait plus que 13.

Les 884 à 886, tranché denté ou émanché, sont de provenance italienne; l'écu revêt des formes très variées. Le 887 tranché, enté ou ondé, paraît de provenance allemande.

873. Fribourg (en Brisgau), 1541. BALE, STAATSARCH.: *Missivenbuch*, n° 33.

874. St-Gall, 1542. STIFTSARCH.: *Urhedbuch*, E. 1065. Var. simil.: **Zurich**, 1545; **Lindau**, 1546.

875. 31,5×44 r. **St-Blasien**, 1550. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.: *Lehenprotokollen*, n° 10725. Var. ident.: **Lucerne**, 1550; **Glaris**, 1557.

876. Schaffhouse, 1543. STAATSARCH.: *Rath'sprotokollen*, n° 13. Var. simil.: **Zurich**, 1542-78; **Schaffhouse**, 1543-47; **Zoug**, 1547-77; **Bremgarten**, 1558.

877. 31×42. **Zurich**, 1574. STAATSARCH.: *Rath's und Richtbuch*, n° 67.

878. 32×42. **Zurich**, 1536. IBID.: *Rechnungen um die Vögten und Amte*, 5¹. Var. simil. notées une cinquantaine de fois: **Zurich**, 1536-82; **Zoug**, 1537-65; **Villach**, 1539; **Ratisbonne**, 1541; **Arnoldstein**, 1542; **Spire**, 1542; **Augsbourg**, 1542; **St-Gall**, 1542-46; **Schaffhouse**, 1542-49; **St-Blasien** (Bade), 1549-51; **Lucerne**, 1554; **Ueberlingen**, 1562. Var. de grandeur intermédiaire entre celles-ci et la suivante: **Schaffhouse**, 1544; **Lindau**, 1547.—Voy. Heitz (n° 258), **Strasbourg**, 1538.

879. 33×44. **Zurich**, 1551. STAATSARCH.: *Rath's und Richtbuch*, n° 64. Var. ident.: **St-Blasien** (Bade), 1571.

880. 33×44. **Zurich**, 1592-1604. IBID.: *id.*, n°s 71 et 72. Var. simil.: **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1594.

881. St-Blasien, 1549. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.: *Hochamtsprotokollen*, n° 10713. Var. simil.: **Lucerne**, 1551-53; **Schaffhouse**, 1552; **St-Blasien**, 1553; **Zoug**, 1553-58; **Constance**, 1554; **Zurich**, 1554; **Augsbourg**, 1555; **Wyl**, 1557.

¹ Cette dernière location est encore passée au nom de Christophe, qui vivait par conséquent encore, tandis que Leu, dans son dictionnaire, le fait mourir en 1564.

² *Istoria della Città e Costiere di Amalfi*. Naples, 1836, t. II, p. 707.

³ *Le filigrane delle antiche cortiere*, dans *Archivio storico per le Province Napoletane*, t. XVI, fasc. I, Naples, 1889.

¹ Firmin Didot, *Rapport sur l'imprimerie, etc.*, à l'Exposition universelle de 1851, 2^e édit., Paris, 1854, p. 117.

882. 29×44 r. Naples, 1381. A. DI STATO: *Fasciculus*, n° 93.
883. 28×42 r. Palerme, 1392. A. DI STATO: *Cancellaria*, n° 21. Var. simil.: Amalfi, s. d., copie de documents datés de 1325 et 1386.
884. Arezzo, 1484. MODÈNE, A. DI STATO: *Litterarum Decretorum, etc., Hercules I*, n° 10.
885. Bologne, 1499. A. DI STATO: *Podestà*.
886. 32×43. Bologne, 1500. IBID.: *id.* Var. diverg. les unes des autres quant à la forme de l'écu : Bologne, 1499-1504 ; Ferrare, 1500.
887. 32×40. Lubeck, 1576. BRÈME, STAATSARCH, A. 2, B. 3: *Hansa-Protokollen*. Var. simil.: Suisse? 1575 ; Lubeck, 1576.

Ecu écartelé en sautoir.

La forme la plus ancienne de cet écu nous paraît être celle du type 889. Celle du 888 semble postérieure et, dans ce cas, le spécimen reproduit aurait été employé tardivement ; enfin, le 890 constitue la forme définitive de cette marque dont l'emploi s'est prolongé jusqu'en 1361. Abandonnée pendant plus d'un siècle et quart, elle a été de nouveau employée à Venise (n° 891) ; nous avons pensé naguère¹ que ce filigrane représentait une vessie de saindoux, comme on en voit quelquefois chez les charcutiers, mais nous admettons volontiers aujourd'hui que c'est un écu écartelé. Le 892 offre l'écartelé en sautoir dentelé ; l'écu couronné est, en outre, entouré d'un ornement en forme de chapelet ou de collier.

888. 32×46 r. Bologne, 1320. A. DI STATO: *Podestà*.
889. 27×41 r. Canabières, 1345. A. H^o-GARONNE : *Fonds des chevaliers de Malte*, n° 615.
890. 31,5×46 r. Sienne, 1325. A. DI STATO : *Biccherna*, n° 350. Var. diverg. les unes des autres : Pistoie, 1322 ; Mornas (Vaucluse), 1325 ; Gênes, 1326-45 ; Bologne, 1327-38 ; Thez (Dauphiné), 1329 ; Lucques, 1336-43 ; Pise, 1337-40 ; Chambéry, 1337 ; Grenoble, 1339-61 ; Avignon, 1340 ; Prato, 1341 ; St-Maurice (Valais), 1344/49. Les papiers à verg. fine vont jusque vers 1340 ; à partir de cette date, ils sont à grosse vergeure. — Voy. Keinz (n° 220), ms. de 1324 ; Kirchner (n° 21), Francfort-sur-le-Mein, 1340 ; Urbani (pl. IX, n°

28), Feltre, 1367 ; Zonghi, Fabriano, 1342 ; Likatscheff (n° 63 et 289), Sienne, 1323-37.

891. Venise, 1498. Filigr. emprunté à Ongania (p. 139, n° 6).
892. 30×40. Le Mans, 1586. A. SARTHE : *Cptes de la ville*, n° 257.

II. Armoiries ou écus à pièces.

La seconde classe des filigranes représentant des armoiries, beaucoup plus nombreuse que la première, est celle des écus à pièces.

Pour pouvoir les trouver facilement dans le recueil, ces armoiries ont été disposées par ordre alphabétique. Lorsqu'il n'y a qu'une pièce dans l'écu : un coq, une croix, une fleur, il n'y a aucune hésitation et l'on sait de suite où trouver un filigrane semblable ; mais lorsqu'il y a plusieurs pièces, il faut appliquer la règle du blason qui veut que, dans les écus à partition ou qui ont plusieurs pièces, on commence toujours à blasonner par le quartier dextre du chef. C'est donc, abstraction faite du chef, la pièce qui est en haut de l'écu et à gauche de celui qui le regarde qui, considérée comme la pièce maîtresse, servira à fixer la place alphabétique des armoiries. Ainsi Genève portant la *demi-aigle*, c'est-à-dire d'Empire, parti de gueules à la clef d'or en pal, c'est au mot aigle que l'on trouvera son écu. De même, les armes de Paris étant de gueules, à un navire d'argent, le chef d'azur semé de fleurs de lis d'or, c'est au mot navire qu'on les cherchera.

Agneau pascal.

L'agneau pascal, au chef chargé de trois fleurs de lis constitue les armoiries de Rouen. Peut-être le type 893 est-il avarié et portait-il, lorsque la forme était en bon état, trois fleurs de lis et non pas deux¹. Il est à présumer que le papier filigrané aux armes de Rouen était fabriqué à Maromme, localité située, près de cette ville, sur un affluent de la Seine. En 1501, l'un des sept papetiers de

¹ Voy. nos *Papiers et filigranes des Archives de Gênes*, Gênes, 1888, § 130.

¹ Au commencement du XV^e s., les armes de Paris sont : un vaisseau flottant crénelé, sommé d'un pavillon fleurdelisé et accosté de deux fleurs de lis dans le champ ; il est fort possible que les armes de Rouen aient été primitivement établies dans un style analogue.

l'Université de Caen, François de Petiteville y était établi¹.

Outre Maromme, la Normandie possédait au XVI^e s. plusieurs battoirs.

Le rôle des papetiers de l'Université de Caen pour 1498 nous fait connaître ceux de *Pont-Authou* (Eure), où étaient établis Amatus Davy et Nicolas Cal et de *Blangy-le-Château* (Calvados), où était fixé Jacques Leportier. Le rôle de 1515 indique Christophe d'Esquetot et Jean Le Roy à *Chambrois* ou *Broglie* (Eure), et Roland Fourriau à *Vandeuvre* (Calvados²). Il faut y ajouter encore les battoirs de *Canapville* (Calvados), de *Vimoutiers-en-Auge* (Orne) et de N. D. des Vieilles près *Beaumont-le-Roger* (Eure). Celui de Canapville était, en 1564, exploité par Laurent Bellon qui vendait au libraire Guillaume Mullot, à Rouen, 300 rames de papier, pesant 7 livres, au prix de 13 sols la rame³. Dans la même localité, un Richard Cucu était, en 1620, année où il donna sa démission, l'un des papetiers de l'Université de Caen⁴. La papeterie de Vimoutiers avait pour tenancière, en 1570, la Veuve Cucu qui s'engageait à livrer à Jean Larcantier, m^d à Rouen, 500 rames de papier, dont 300 à la marque du *gros-pot* et 200 au *grand écu*, à raison de 40 rames par semaine, au prix de 28 sols la rame du gros-pot et de 12 sols la rame de l'écu⁵. Enfin le battoir de N. D. des Vieilles, près *Beaumont-le-Roger* (Eure), était exploité, en 1570, par Jean Rogeray, qui vendait à Jean Mallet, m^d à Rouen, 200 rames de bon papier à la main, du poids de 8 1/2 liv. et au prix de 13 sols la rame, et 500 rames de papier *estrasse*, du poids de 17 livres, au prix de 20 sols la rame⁶.

893. 30×42. **Anvers**, 1467? A. MUN. : *Schepenbrieven*.

894. 28×39 r. **Paris**, 1502. A. NAT., M M., 154 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. Var. simil. mais avec un ornement en forme de cœur, au dessus de l'écu : **Arras**, 1522. — Castan (*Catalo-*

gue des Incunables de la B. de Besançon) signale ce filigr. dans deux Inc. : **Paris**, 1493-1500.

Aigle.

895. 31,5×44. **Tubingue**, 1557. STUTTGART, HOF-UND STAATSARCH. : *Universität LXXVI*, n° 9. Var. ident. : **Stuttgart**, 1556-64 ; **Wildbad**, 1560.

L'ancienne ville libre d'Esslingen possédait donc une papeterie en 1557. Les papiers à cette marque ne se trouvent que durant une très courte période et font supposer que ce battoir, au sujet duquel nous manquons de renseignements, n'a eu qu'une courte existence.

896. 32×39 r. ?, 1575. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER, BÖRSENVEREIN : *Kirchhoff's Papiersammlung*.

Il y a plusieurs Nordhausen ; il s'agit probablement ici de Nordhausen, près d'Erfurt, en Prusse, sur la Zorge dont les eaux devaient se prêter à l'industrie papetière.

897. 31,5×41 r. **Olmütz**, 1577. STADTARCH. : *Losungsbuch*, n° 31. Var. ident. : **Brünn**, 1581. Var. ident. sauf le mot Olmuz qui manque au dessous de l'écusson (peut-être omis au calque) : **Olmütz**, 1574.

898. 31×40 r. **Olmütz**, 1585. IBID. : *id.*, n° 39.

899. 32×40 r. **Olmütz**, 1578. IBID. : *id.*, n° 38. Var. ident. : **Olmütz**, 1578-81. Var. ident., mais avec le millésime de 1579 : **Olmütz**, 1579. IBID. : *id.*, n° 34 ; avec le millés. de 1581 : **Olmütz**, 1581-91 ;

» » » 1582 : *id.*, 1582 ;

900. » » » 1583 : *id.*, 1583-96 ;

» » » 1584 : *id.*, 1584 ;

» » » 1586 : *id.*, 1587.

901. 32×43 r. **Olmütz**, 1587. STADTARCH. : *Losungsbuch*, n° 40. Var. ident. : **Cracovie**, 1588.

902. 30×40 r. **Olmütz**, 1598-1600. IBID. : *id.*, n° 53 et 55. Var. ident., mais avec le millésime de 1599 : **Olmütz**, 1599.

903. 31×43 r. **Moravie**, vers 1600. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameralacten*, n° 915 f° latin. Var. ident. : **Olmütz**, 1597-1607.

904. 32×41. **Olmütz**? BRÜNN, FRANZENS MUSEUM, ms. n° 696 du catal. impr. : *Dokumente über die Städte und Orte Mährens*.

Les figures 897 à 904 proviennent toutes du battoir d'Olmütz, elles constituent la suite du filigr. de l'aigle (voy. n° 102 à 104), employé primitivement. Les lettres BA qui accompagnent

¹ P. Duchemin, *Maromme et les Communaux de la Muette*. Pont-Audemer, 1891, p. 59.

² Voy. *Inventaire som. des Archives dép. du Calvados*, série D., t. I, p. 182 et 202.

³ E. Gosselin, *Simple notes sur les imprimeurs et libraires rouennais*, p. 79.

⁴ Arch. du Calvados, D. 126.

⁵ et ⁶ E. Gosselin, *Documents inédits pour l'histoire de la marine normande et du commerce rouennais*, Rouen, 1876, p. 96.

les 897 et 900 sont les initiales d'un des tenanciers de ce battoir : Blasien Adler; les initiales qui accompagnent les 901 (H A), 903 et 904 (G B), se rapportent à ses successeurs.

905. 32,5×43. **Neuweilnau**, 1587. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellerrechnungen*. Marque légèrement plus grande : **Bâle**, 1588.

L'aigle impériale ne joue ici qu'un rôle secondaire, malheureusement les deux écus, placés au dessous et qu'il serait important de déchiffrer, sont indistincts. Il ne semble pas que ce soient les armoiries de Zurich dont la papeterie a employé dès 1617 un filigr. de même style, mais plutôt celles de Berne.

906. St-Claude, 1574. A. JURA : *Reconnaitances du prieuré de Jasseron* (f^l^e annexée).

Ces armoiries sont probablement celles de St-Claude¹. Un acte du not. E. Revilliod (GENÈVE, A. D'ÉTAT, 5^e vol., f^o 363) stipule la vente faite en 1604 par égrègre Cathelin Meinier, notaire et bourgeois de St-Claude au St Pierre Patac, m^d espicier, citoyen de Genève, de 200 rames petit papier messel à escrire et 50 rames papier à chassiss² à 2 fl. 6 s. la rame et 24 rames papier à l'ours, à 5 fl. la rame. Cet acte confirme l'existence d'un battoir à papier à St-Claude.

907. 32,5×42. **Brême**, 1587. STAATSARCH., A 2, B 3 : *Hansa-Protokollen*.

908. 34×39,5. Filigr. incertain. **Zeils**, 1589. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n^o 447.

Coupé au 1 à l'Aigle, au 2 au lion.

909. 29×39. **Roermond**, 1578/85. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Leenbæck des furstendoms Geldern en Zütphen*, n^o 242.

Coupé au 1 à l'Aigle issante contournée, au 2 losangé.

910. 31,5×42. **Cobourg**, 1573. WEIMAR, SACHS. ERNESTINISCHES GESAMTARCH., B b, 913. Var. simil. un peu plus et un peu moins grandes : **Halle**, 1574 ? ; **Bamberg**, 1583 ; **Prague**, s. d. — Voy. Likhatscheff (n^o 4149), ms. de 1593.

Ces armoiries sont celles d'Eger en Bohême, comme l'indique le n^o suivant.

911. 33,5×42. ?, ?. IBID. : *Papiersammlung*.

Coupé au 1 à l'Aigle issante contournée et couronnée, au deux à trois oiseaux.

912. 31,5×43. **Milan**, 1544. A. DI STATO : *Doc. dipl.*

Coupé au 1 à l'Aigle issante couronnée, au 2 au verre (?).

913. 33×42. **Wolfenbüttel**, 1542. MARBOURG, STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. simil. : **Dresde**, 1544-45 ; **Leipzig**, 1544 ; **Cassel**, 1548 ; **Hoxter**, 1553.

La pièce qui figure dans ces armes a la même forme que celle qui est portée par une aigle. (Voy. *Armoiries*, n^{os} 2276 à 2278.)

Parti au 1 [d'or] à la Demi-Aigle [de sable], au 2 [d'azur] à la bande [de gueules] accompagnée de deux étoiles, l'une en chef et l'autre en pointe.

914. 30,5×42 r. **Innsbruck**, 1571. STATTHALTEREICH. : *Tyroler Raitbuch*, n^o 114. Var. ident. : **Neuwien**, 1574 ; **Styrie**, 1576 ; **Vienne**, 1576 ; **Hongrie**, 1594.

915. 32,5×44. **Graz**, 1580. LANDESARCH. : *Steiermark : Landestagsacten*. Var. simil. : **Graz**, 1589 ; **Prague**, 1603. Uhlirz (*Urkunden und Regesten aus dem Archiv der Stadt Wien*, dans *Jahrbuch der Kunst- und historischen Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVII), a rencontré cette marque à **Vienne**, 1600-09.

Les types 914 et 915 sont les armoiries de Kaufbeuren que l'on trouve aussi isolées, sans l'aigle impériale : Voy. *Armoiries*, n^{os} 1008 à 1019.

Parti au 1 [d'or] à la Demi-Aigle [de sable], au 2 bandé de six pièces [d'argent et de sinople]. Armoiries de Nuremberg.

On sait que le conseiller Ulman Stromer érigea, en 1390, la première papeterie de Nuremberg et probablement d'Allemagne, sur un bras de la Pegnitz, au lieu dit *Gleissmühle*, et plus tard *Hadermühle*. Dans une sorte de journal de sa vie, intitulé *Püchl von mei'm Geslecht und von Abenteuer*, allant de 1349-1407 et commencé en 1360¹, l'auteur nous raconte son entreprise et comme quoi

¹ Voy. Gauthier (*Armorial des corporations religieuses de Franche-Comté*). Besançon, 1884.

² Le papier *chassis* était du papier blanc; huilé après avoir été tendu sur des chassiss, il remplaçait les vitres des fenêtres.

¹ L'original de ce manuscrit souvent reproduit, notamment dans : *Chroniken der Fränkischen Städte. Nürnberg*. Leipzig, 1862, est conservé au Musée germanique de Nuremberg.

il commença à faire du papier le jour de la St-Jean (24 juin) 1390. Malheureusement, comme l'Intimé des *Plaideurs*,

Il dit fort posément ce dont on n'a que faire
Et court le grand galop quand il est à son fait.

Il ne nous épargne la mention, ni même la formule, d'aucun des serments qu'il a fait prêter à ses ouvriers, mais il ne nous renseigne en rien sur la construction, l'outillage, les dépenses, toutes choses qu'il serait intéressant de connaître. Il ressort cependant de ses récits que les deux ouvriers italiens Franciscus de Marchia et son frère Marcus qui, avec leur serviteur Bartholomeus, étaient à son service depuis le 4 décembre 1389 et l'avaient certainement puissamment secondé, si ce n'est même dirigé, dans son entreprise, entrèrent en conflit avec lui. Non seulement ils laissaient souvent chômer les 18 pilons qu'actionnaient les deux roues, mais ils se refusaient à en établir une troisième et demandaient qu'on fit venir d'autres ouvriers italiens. Stromer, persuadé que ces étrangers cherchaient à le dégoûter de son entreprise afin de la reprendre pour leur propre compte vu qu'ils lui en offraient un loyer annuel de 200 florins, fit un coup d'autorité. Le 25 août (1390) il les fit enfermer dans une tour d'où ils firent savoir, après quatre jours de réflexion, qu'ils se soumettraient au jugement qui serait prononcé par trois arbitres, ce qui eut lieu.

En 1394, Stromer afferma son grand moulin à trois roues à son premier ouvrier Georges Tyrman pour le terme de 4 ans. Ce dernier s'engagea à transformer à ses frais en papier les chiffons qui lui seraient remis, moyennant un quart de florin par rame. Dans ce prix de façon était comprise la fabrication, chaque année, de 30 rames de papier grand format. Nous trouvons dans ce contrat le premier exemple d'un mode de faire pratiqué plus tard, dans diverses régions, notamment dans l'Angoumois. Il y avait bien des avantages dans cette sorte de partage de la gestion entre le propriétaire, s'occupant exclusivement de la partie commerciale, achat des chiffons et vente du papier, et le locataire chargé de la direction technique et de la fabrication proprement dite. A Ulman Stromer, succéda son fils George, en 1413, puis son petit-fils André, mentionné en 1446. La papeterie disparut peu après, en 1463, transformée en forge.

916. 30,5×44 r. **Nuremberg**, 1541. KREISARCH. : *Rathsbuch*, n° 20. Var. simil. : **Nuremberg**, 1544-63 ; **Cobourg**, 1547 ; **Augsbourg**, 1548 ; **Villach**, 1553 ; **Weimar**, 1555 ; **Posen**, 1558 ; **Lubeck**, 1561.

Le filigr. est posé quelquefois au centre de la feuille.

917. 31×41 r. **Nuremberg**, 1554. KREISARCH. : *Briefbuch*, n° 154. Var. ident. : **Nuremberg**, 1565-82.

918. 31×42 r. **Nuremberg**, 1567. KREISARCH. : *Briefbuch*, n° 178. Var. simil. : **Nuremberg**, 1577.

919. 30×41 r. **Nuremberg**, 1580. *IBID.* : *id.*, n° 196. Var. ident. : **Nuremberg**, 1585-91 ; **Augsbourg** ? s. d.

920. 31,5×41 r. **Nuremberg**, 1582. *IBID.* : *Rathsbuch*, n° 41. Var. ident. : **Nuremberg**, 1592-94 ; **Salzburg**, 1593.

921. 31×41 r. **Nuremberg**, 1591. *IBID.* : *Briefbuch*, n° 208.

922. 31×41. **Augsbourg**, 1550 ? WÜRZBURG, KREISARCH. : *Reichstagsacten*. Var. ident. : **Schweinfurt**, 1550-59.

923. 33,5×42. La seconde initiale est douteuse et pourrait se lire K. **Osnabrück**, 1590. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 63. Var. simil. lue S A, ou A S : **Halle**, 1599 et **Magdebourg**, 1602.

924. 48,5×66 r. **Leipzig**, 1556. STADTARCH. : *Stadtcassenrechnungen*.

925. 49,5×67 r. **Leipzig**, 1562-66. *IBID.* : *id.*

926. 35,5×49 r. **Nuremberg**, 1570. KREISARCH. : *Stadtrechnungsbuch*, n° 30.

Var. appartenant au groupe 916 à 926 : **Hallstadt** (Bavière), 1554-60 ; **Vienne**, 1554 ; **Wolfenbüttel**, 1559 ; **Würzburg**, 1563-69 ; **Berlin**, 1566-70 ; **Osnabrück**, 1570-90 ; **Schweinfurt**, 1571 ; **Prague**, 1571-75 ; **Münnerstadt**, 1571-82 ; **Hambourg**, 1572-96 ; **Breslau**, 1574 ; **Eisenach**, 1576-80 ; **Hochstädt**, 1580 ; **Lunebourg**, 1580-1600 ; **Bamberg**, 1583 ; **Aix-la-Chapelle**, 1583 ; **Halberstadt**, 1584 ; **Görlitz**, 1585-1604 ; **Brunswick**, 1592-1600 ; **Salzburg**, 1593 ; **Klingenberg**, 1593-95 ; **Brême**, 1598. — Voy. P. Heitz (n° 276), **Strasbourg**, 1590 et suiv. (var. indistincte) ; B. Hausmann (n° 12), de 1521-27 (!?) et 41 postérieur à 1527. Le papier aux armes de Nuremberg se trouve donc dans le territoire compris entre Aix-la-Chapelle, Lubeck, Posen, Vienne, Villach, Augsbourg et le Rhin.

Les figures 916 à 926 dont il eût été aisé d'augmenter le nombre, tant le papier aux armes de Nu-

remberg est abondant, proviennent de cette ville, et de plusieurs moulins des environs. E. Marabini¹ qui a étudié à fond les papeteries de la région, estime que trois battoirs ont utilisé les armes de la ville, savoir ceux de Tullnau, de Weidenmühle et de Hagenhausen. Suivant cet auteur l'écu non couronné aux initiales A S, qu'il a relevé en 1597, proviendrait de Hagenhausen et les initiales seraient celles de Simon Auer. Marabini donne le type 916 déjà à la date de 1536, et deux autres variétés à celles de 1523 et de 1536.

I. Le battoir de **Tullnau** remonte probablement à la dernière décade du XV^e s. et aurait été créé par Louis Schnöd, juge à Wöhrd, à la suite d'une concession à lui accordée de fabriquer du papier. En 1542, il était exploité par le papetier Hans Siber. Reconstitué en 1557 à la suite d'un incendie, par Bernard Pufftzky, il fut occupé successivement par Eberhardt Pecht (1566), Sébastien Rupp (1567), Nicolas Haimer (1581), et Balthazar Ubelwasser (1588).

Son propriétaire, Hans Uffinger, le vendit en 1590 au bourgeois et fondeur Nicolas Rumpler lequel, étant étranger au métier de papetier, s'attira des procès et des disputes, tant avec le magistrat, qu'avec ses nouveaux confrères. Un de ces démêlés portait sur l'emploi, comme filigrane, des armoiries de Nuremberg. Jobst Pecht, papetier à Weidenmühle, prétendait que cette marque lui appartenait exclusivement, que son père l'avait apportée, en 1566, du battoir de Tullnau et l'avait, dès lors, sans cesse employée. Après de longues discussions, un accord intervint, le 25 septembre 1593, par lequel Rumpler renonça à revendiquer les armes de Nuremberg et déclara se contenter pour marquer son papier d'un aigle et d'un lion adossés, en plaçant au dessus, ses initiales N. R. Il ne conserva que jusqu'en 1598 le battoir de Tullnau et le vendit à Hans Uffinger qui le céda à son tour, en 1602, à George Bayer, qui avait pour papetier Bastien Hainle. Le battoir de Tullnau a été exploité jusque vers 1800, puis transformé en filature de laine.

II. La papeterie de **Weidenmühle** doit sa création vers 1540 à Endres Oertel qui sut d'emblée s'attacher un bon maître-papetier en la personne

d'André Volkmaier. Celui-ci eut pour successeur en 1555, Hans Siber; en 1564 Martin Katzenwedel et en 1566 Eberhardt Pecht. Pecht obtint la même année le privilège des chiffons récoltés dans la ville et ses faubourgs et racheta à Oertel, en 1581, le battoir de Weidenmühle pour le prix de 1600 florins. Son fils Jobst lui succéda vers 1590. D'un tempérament combattif, Jobst eut assez souvent affaire avec la justice et dut même passer deux jours et deux nuits au cachot à cause de ses emportements. Une inondation lui causa, en 1595, de graves préjudices. Il mourut en 1599 et sa veuve, qui héritait du battoir, se remaria en 1601 avec le papetier Ciriacus Kleber. Les 14 et 17 janvier 1602 les hautes eaux s'attaquèrent de nouveau au moulin et Kleber adressa aux magistrats une lettre désespérée qu'il signa : « votre pauvre papetier ruiné par les eaux ».

La réponse qui fut faite à sa requête n'est pas connue, mais certainement on vint en aide à Kleber, car la papeterie de Weidenmühle demeura entre ses mains et celles de son fils et fut vendue par ses petits-enfants en 1642 au papetier Paul Mörl. Le vieux battoir a subsisté comme papeterie jusqu'en 1839, époque où on en fit une minoterie.

III. Le battoir de **Hagenhausen**, sur le Raschbach, rière Alttorf fut créé en 1565, sur l'emplacement du moulin appelé Lomul, par Hans Siber, précédemment papetier à Weidenmühle. Il eut pour successeurs Hans Seubeck et Jacob Reiser. En 1586, Simon Auer acquit la papeterie pour le prix de 900 florins et entra en conflit avec Jobst Pecht, papetier de Weidenmühle, au sujet du filigrane aux armes de Nuremberg dont Pecht revendiquait la propriété exclusive, appuyant sa plainte sur une sorte de convention, passée à Kaufbeuren, le 19 juillet 1586, et stipulant que les maîtres-papetiers veilleraient à ce qu'aucun d'eux ne nuisit aux autres en imitant ou contrefaisant leur marque. Auer prétendit avoir acheté de Reiser en même temps que la papeterie, la marque de « la demi-aigle ». Reiser, mis en cause, répondit qu'il avait acheté le battoir de Seubeck et que, soit celui-ci qui avait exploité le battoir durant 30 ans, soit lui-même, avaient été en possession de la marque contestée. Il montra comme preuve un ancien bois gravé avec lequel il marquait, extérieurement, en rouge, les rames de son papier. Il ajoutait, qu'à l'étranger, toutes les papeteries d'une même sei-

¹ *Die Papiermühlen im Gebiete der Reichsstadt Nürnberg*, Nuremberg, 1894, et *Die Papiermühlen im Burggrafentum Nürnberg*, Munich, 1896.

gneurie se servaient comme marque des armoiries de cette seigneurie, en les variant, il est vrai, de telle sorte qu'on put distinguer les papiers les uns des autres. Là-dessus, il fut prononcé qu'Auer, ayant acheté le droit de marquer, intérieurement et extérieurement, son papier de la demi-aigle de Nuremberg, avec le battoir, où l'on s'en servait depuis de longues années, ce droit ne pouvait lui être enlevé. Que toutefois, pour distinguer ses produits de ceux de Weidenmühle, le papetier de Hagenhausen y mettrait ses initiales S. A. Auer quitta en 1602 le battoir de Hagenhausen pour celui d'Espach ; on mentionne parmi ses successeurs Otto Scheibel, Michel Ruepitsch, M. J. Kleiber et d'autres, jusqu'en 1843, où le battoir fut transformé en minoterie.

Outre les battoirs de Gleismühle, de Tullnau, de Weidenmühle et de Hagenhausen, Marabini fait l'histoire des nombreuses papeteries qui ont fonctionné dans les environs de Nuremberg ; nous nous bornerons à indiquer les plus anciennes. C'est d'abord **Schnigling** dont l'existence n'est connue que par quelques lignes du registre du Conseil de 1487 portant l'autorisation donnée à Wagner, tenancier du moulin à papier de Schnigling, d'employer à son moulin un bois gravé aux armes de la ville. Ce serait donc ce battoir qui le premier aurait fait usage des dites armoiries pour marquer son papier, et ce privilège aurait passé, sans qu'on sache de quelle façon à celui de Tullnau. C'est ensuite **Lauf**, sur la Pegnitz, dont la papeterie, remontant probablement au XV^e s., a dû être transformée, vers 1510, en tréfilerie, autant qu'on peut le conclure d'un document de 1516. Il est possible que son matériel ait été transporté non loin de Lauf, à **Röthenbach** où une papeterie a fonctionné dans la première moitié du XVI^e s., sans qu'on connaisse la date de sa fondation. En 1542, elle était exploitée par le papetier Jörg Eisenschmid, en 1582 par Melchior Knapp ; en 1599 elle appartenait au bourgeois Joachim Schmitter et elle a continué à subsister jusqu'à nos jours. L'époque de la construction du battoir de **Oberveihof** est également inconnue. Il existait en 1591, mais fut probablement englobé dans le moulin à poudre que construisait alors Hermann Heher.

On est mieux renseigné en ce qui concerne les six battoirs dont il nous reste à parler. Vers 1581 Georges Meindel transforma en papeterie une forge

existant à **Hirschbach**. On y mentionne comme papetiers en 1591 Jérôme Angerer, puis Gaspard Mair. L'établissement a subsisté jusqu'en 1878 et est devenu dès lors une minoterie. Le battoir de **Mögel-dorf** fut érigé par le papetier Nicolas Rumpler, précédemment à Tullnau et fonctionna jusqu'en 1868 où il fut transformé en minoterie. Celui de **Dutzend-teiche** doit sa création, en 1594, à Hans Löhner ; il paraît avoir eu une courte existence, car après 1616 il n'en est plus fait mention. Vers 1595, David Simon Schmidberger transforma, sans autorisation, son moulin à aiguiser de **Wendelstein** en battoir à papier. Condamné pour ce fait à une grosse amende et à remettre le moulin dans son ancien état, il fit opposition à ce jugement et paraît être sorti victorieux de la lutte, car le battoir à papier fut maintenu et a subsisté comme tel jusqu'à aujourd'hui. La papeterie de **Doos** a été érigée en 1597 par le meunier Kunz Flinsch, avec l'autorisation du conseil qui donna le bois nécessaire à sa construction. Elle était exploitée, moyennant un loyer annuel de 300 florins, par Melchior Knapp, bien qu'il possédât en propre la papeterie de Fichtenmühle. Son fils Hans lui succéda en 1603. Elle fut brûlée et pillée par les Suédois pendant la guerre de 1632 et ne se releva pas de ses ruines. Enfin, la papeterie de **Röthenbach**, près St Wolfgang, a été fondée vers l'an 1600. Son premier tenancier fut probablement Etienne Braun, puis Jacob Mair et en 1612 Sébald Knapp. Cet établissement subsista jusqu'en 1879.

Parti au 1 à l'Aigle, au 2 au bras bénissant.*—

Voy. aussi au mot *Main*.

927. 29×38 r. **Besançon**, 1508. A. Doubs : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. J. Gauthier (n° 16), **Besançon**, 1508.

Ces armoiries sont celles du chapitre de Saint-Etienne de Besançon et le papier à cette marque provient de la papeterie de Tarragnoz que possédait le dit chapitre. Nous empruntons les renseignements suivants concernant ce battoir à l'opuscule de Gauthier.

Vers 1458, le chapitre métropolitain de Besançon amodiait les moulins de Tarragnoz à un papetier nommé Jean de Rosey. Celui-ci eut l'idée, pour flatter l'amour-propre des citoyens de Besançon, de marquer son papier d'une aigle éployée figurant sur les armes de la ville. Le chapitre or-

donna la suppression de l'aigle et prescrivit d'y substituer le bras de S^t-Etienne, emblème officiel de l'autorité capitulaire. Le papetier, continuant sa fabrication clandestine, s'attira de nouvelles admonestations et finit, criblé de dettes, par être, en 1460, saisi et expulsé par les chanoines mécontents. Parmi les successeurs de Jean de Rosey, on mentionne Jean Saulget, en 1518 et 1524; Claude Bassand, en 1521; Jean Lyet, 1529-40; Claude Robert, 1541-42; Hugues Lambert, de Chilly, 1543-61; Richard Chapuis, 1561-71; François Chastellain, 1571-75; Nicolas Pouillet, de Fontenoy-en-Vosges, 1575-1604; Jacques Pouillet, 1604-12, etc. Durant près de 400 ans, les filigranes de Tarragnoz furent : soit les armes complètes du chapitre souvent accompagnées d'une banderolle avec les mots: S. JOHANNES; soit le bras seul de S^t-Etienne, c'est-à-dire un reliquaire, en forme de dextre mise en pal et bénissante, dont on trouvera les nombreuses variétés au mot *Main*.

A côté de Tarragnoz, une autre papeterie fonctionna aux environs de Besançon, de 1472-1539; c'est celle de l'abbaye de S^t-Paul située sur le Doubs, en amont de celle du chapitre. Elle était exploitée par un sieur Etienne Tabellion qui fut bientôt en querelle avec son confrère de Tarragnoz, à propos de filigranes. Après Tabellion, elle passa aux mains de Perrin Mosel et de Guillaume Guilloz.

Parti au 1 [d'or] à la Demi-Aigle [de sable], au 2 [de gueules] à la clef [d'or] en pal.

928. 28,5×38. Genève, 1566. A. D'ETAT: *Not. Etienne Vignier, I.* Var. simil. dont quelques-unes horizontales, filigr. souvent posé au bord de la feuille: Genève, 1566-77; Valais, 1568-82.

929. 28,5×37,5. Genève, 1571. IBID.: *Not. Jean Duverney III* (feuille annexée). Var. simil.: Genève, 1567-88; Evian, 1569; Valais, 1571-81; Savoie, 1572.

930. Sion, 1578. A. DU CHAPITRE: *Not.*, n° 301: *Minutes de Michaelis Roberti*.

931. 29×37. Sion, 1579. IBID.: id., n° 312: *Minutes de Kuntsch et Granger*. Var. ident.: Genève, 1585.

Les types 928 à 931 sont aux Armes de Genève et proviennent du battoir construit dans cette ville vers 1538.

La création de la papeterie de Genève est due à Claude Savoye, citoyen qui a joué un rôle important dans cette époque si critique de l'émancipation politique et religieuse de la cité. Le 2 juin 1528, il faisait part de son projet au Conseil de la Ville; avec son consentement, il espérait obtenir de l'évêque l'abergement d'une place pour y établir une foule à pattes¹, établissement qu'il ferait à ses frais. La Seigneurie accueillit cette ouverture avec satisfaction et il fut décidé qu'on la favoriserait autant que possible, cette innovation ne pouvant être que profitable à la ville. Quelques mois plus tard, le 13 novembre, après le dîner, Messieurs allèrent visiter le lieu choisi par Claude Savoye pour édifier son battoir et, cette visite ayant paru les satisfaire, les travaux commencèrent. Malheureusement on ne dit pas où était l'emplacement choisi, cependant il n'est pas fort difficile de le déterminer, et on arrive avec assez de vraisemblance à reconnaître que la papeterie devait être située sur le bras droit du Rhône, vers le commencement du Quai du Seujet actuel et très probablement assez loin en aval du pont.

La construction de Claude Savoye, commencée à la fin de 1528 ou en 1529, paraît avoir duré fort longtemps et le battoir n'a dû fonctionner qu'en 1538. Les registres du Conseil de cette année portent, en date du 15 juin, la mention suivante: « Les habitans de la Corratierie² se plaignent tant généralement que particulièrement, à cause de la pattignerie du Sieur Claude Savoie, laquelle ne cesse, jour et nuit, de *tabusser*. Lequel Savoie répond que l'on s'informe de toutes les autres patteneries et aussy comment du mieux se pourraz faire, feraz sa diligence de le faire. Résolu que ledit Savoie doive faire cesser ladite pattignerie dès neuf heures du soir et dès quatre heures du matin pourra de nouveau la faire battre. »

Il est probable que ces plaintes se produisirent dès la mise en activité du battoir; on ne comprendrait pas qu'elles eussent attendu des mois ou des années pour se manifester. On aurait certainement défendu ce tapage nocturne s'il se fût produit plus

¹ Le texte latin des registres du Conseil porte *folloz pro pannis* que l'on a généralement traduit par foule pour du drap; mais il faut comprendre par ces mots une foule à chiffons, à *pattes* (comme s'exprime le vieux langage genevois), c'est-à-dire un battoir à papier. Ce genre d'établissement, encore peu connu à Genève, devait être, en effet, difficile à désigner en latin.

² A cette époque, faubourg situé le long de la rive gauche du Rhône, en aval du pont.

tôt, de même qu'on défendait, le 5 février 1529, aux ecclésiastiques de faire sonner les cloches entre six heures du soir et six heures du matin, afin qu'on pût entendre l'approche des ennemis qui, trois nuits de suite, étaient venus jusqu'aux murailles de la ville; de même qu'on défendait, le 20 août 1532, de battre du tambour par la ville après neuf heures du soir, parce que ce bruit pouvait empêcher qu'on ouït les signes donnés pour prendre les armes contre les ennemis.

Il ne faut pas oublier non plus que Genève traversait alors une époque troublée. Les temps étaient difficiles et Claude Savoye devait souvent payer de sa personne. Déjà membre du Conseil, il fut, en 1532, nommé syndic, et durant les années qui suivirent (1533 à 1535), il joua un rôle important et fut envoyé sans cesse en ambassade à Berne, à Fribourg et à Lucerne. Le 26 novembre 1535 il fut même nommé maître de la monnaie et c'est lui qui fut chargé de frapper les premières pièces aux armoiries de la clef et de l'aigle. En 1536 il fut de nouveau élu syndic, et, le 10 septembre, il fut chargé de résider en la Maison de Ville jusqu'à la fin de son syndicat, avec 400 florins de gage, pour entendre toutes les affaires.

Il semble difficile que Claude Savoye eût pu, durant cette période agitée, trouver le temps nécessaire pour mener à bien sa création; elle dut nécessairement subir des retards, et c'est ce qui explique le long intervalle de dix années qui sépare la demande de fondation, de la mise en activité du battoir.

On n'a aucun renseignement sur la papeterie de Genève pendant près de vingt ans. — Le 31 octobre 1557, les registres du Conseil la mentionnent de nouveau en ces termes: « De la pactinerie de N^e Jehan Chautemps a esté ici parlé qu'on ne peut ouy le bruit, la nuyct, causant la dite pattinerie — a esté arrêté que la dite pattinerie devra cesser de bap- tre dès que les portes de la ville seront serrées, jusques à ce qu'elles soient ouvertes. — Ainsi faict commandement. »

Cet arrêté ne parlant que d'un seul battoir, il paraît bien certain qu'il n'y en avait qu'un seul à Genève, celui de Chautemps, possédé jadis par Claude Savoye et donnant lieu aux mêmes plaintes. Le testament de Jean Chautemps, du 5 décembre 1569, indique au surplus la position de cet établissement, qui concorde tout à fait avec ce que l'on sait de la

papeterie de Savoye. Par cet acte, il attribue à son fils François « son moulin et bapteur, et autres édifices et appartenances y estant assis sur le Rosne, vers le lieu autrefois appelé Saint-Jean. » — Comment et quand cette propriété avait-elle passé de Savoye à Chautemps? nous l'ignorons.

Mentionnons enfin un acte de location du 26 novembre 1568 relatif à deux moulins, au lieu dit *soubz Saint Jean*, loués, par François Chautemps, aux nommés Besson et Joffrey, et qui renferme la clause suivante: « soy réserve le dict Chautemps la commodité de la chambre où sont les rognures et de celle d'en hault qu'est sur le poelle regardant au dit courtil, et de pouvoir estendre les cartons du dit Chautemps sur les ditz moulins, tant sur les cordes que sur la tralaison¹.... item soy réserve le dit Chautemps la commodité de s'aider des ditz moulins de deux conches à battre pattes, toutes fois et quantes qu'il en aura besoin pour y battre tant pattes que rognures... »

Cet acte nous apprend que Chautemps avait joint la fabrication du carton à celle du papier. Le carton ne s'obtenait alors que par le collage de feuilles de papier superposées. Aussi voit-on, en 1563, Jehan Chautemps requérir le Conseil « de lui vendre le papier rapporté céans des palettes² condamnées, offrant en bailler ung quart³ de la livre. » Le Conseil arrête « qu'on le lui baille en payant ce qu'il vaut, veu qu'il en veult faire des cartons. » Ici s'arrêtent les renseignements que nous avons pu recueillir sur la papeterie de Genève. Quand a-t-elle pris fin? On l'ignore.

Quel a été le filigrane employé par la papeterie de Genève? Les registres du Conseil du 26 avril 1538 rapportent qu'« il est décidé, en ce jour, que Claude Savoye, sur sa demande, mettra comme marque sur son papier, une aygle entierre sans mectre point les armes de la Ville. » D'où l'on peut conclure que, sur le point de faire marcher ses pilons, Savoye avait voulu mettre sur ses formes et sur son papier les armes de la ville, ce qui lui fut refusé. Y mit-il un aigle? Nous n'avons, malgré nos recherches, pas trouvé trace d'un filigrane semblable. Nous croirions volontiers que ses premiers papiers furent sans filigrane, attendu que

¹ Poutraison.

² Terme d'imprimerie; nous dirions aujourd'hui: carton, soit partie d'une feuille.

³ Un quart de sou.

de 1540 à 1549, on trouve dans les documents genevois une quantité considérable de papiers sans filigrane, ce qui n'est absolument pas le cas dans ceux de 1500 à 1540. Ce n'est que plus tard, en 1566, qu'apparaît le papier marqué à l'écu de Genève; il se voit en plusieurs variétés jusque vers 1585; à cette dernière date il est accompagné des initiales IN ou LN, que l'on est embarrassé de savoir à qui rapporter.

Il semble donc que ce ne serait que du temps de Jehan Chautemps que le filigrane de l'Ecu de Genève aurait été employé, et cela probablement après 1556, année de son syndicat.

Parti au 1 à la Demi-Aigle, au 2 à la corne de cerf en pal.

932. 32×43. Hongrie, 1571. BUDAPEST, NAT.-MUSEUM : *Städte- und Cameral-Akten*, n° 1010, f° latin.

933. 32,5×43. Pressbourg, 1586. IBID. : *id.*, n° 893, f° latin.

934. 31×40 r. Neustadt (Moravie), 1628. BRÜNN, FRANZEN'S MUSEUM. ms., n° 696 du catalog. impr. : *Dokumente über die Städte und Orte Mährens*. On retrouve d'autres var. de ce filigr. sans nom : Kromau, 1639/59 et avec nom : Olmütz, 1647; Brünn, 1661 (écrit Schenberg).

Les var. 932 à 934 sont les produits d'une ancienne papeterie de Moravie, celle de Schenberg ou Schimberg, sur laquelle nous n'avons pas pu trouver de renseignements.

Parti au 1 [d'or] à la Demi-Aigle [de sable], au 2 [de gueules] à la croix [d'argent].

Ces armoiries sont celles de la ville de Memmingen qui a possédé longtemps une papeterie florissante.

Voici quelques renseignements sur ce battoir, tirés des documents des archives de la ville¹, ainsi que des notes dont F. Döderlin a accompagné la *Memminger Chronik des Friedrich Clauss*². La première papeterie de Memmingen fut érigée en 1478 sur le Heuenbach. Le Conseil n'ayant pas voulu s'intéresser à l'affaire, Ulrich Frey céda, moyennant 500 florins du Rhin, sa pêcherie appelée Schleifmühle, à deux maîtres-papetiers.

Toutefois cette entreprise fut de courte durée car, en 1482, une autre papeterie fut construite par la ville au lieu dit « im Ried, vor der Stadt, an der Ach, zum Walken by der obern Plaich ». Pierre Fort, de Genève, papetier et bourgeois de Memmingen, en prit la direction, avec un bail de 20 ans, moyennant un loyer annuel de 20 florins du Rhin. Il semble, toutefois, que la ville avait fait construire pour le compte de l'hôpital (Unterhospital) et non pour le sien propre, car d'après un nouveau contrat de 1485, on voit que P. Fort avait jusqu'alors payé à l'hôpital un loyer de 12 fl. par an et, qu'à l'avenir, il s'engageait à lui payer 30 flor. sous la condition qu'on ne tolérerait pas d'autre papetier dans la ville. Pierre Fort étant mort avant l'expiration de son bail, sa veuve Anna Kartthenmalerin et son fils vendirent à l'hôpital le battoir avec son outillage pour le prix de 93 liv. 6 s. et 6 den.

En 1502, le battoir « à deux roues et pilons » fut loué à Grégoire Schütz pour 10 ans, moyennant 40 liv. par an. Pour une cause qui n'est pas indiquée, cette location fut rompue et, en 1504, Dominique Meyr l'afferma pour 12 ans. Enfin, probablement vers 1540, Pierre Schräglin en devint locataire pour le prix annuel de 20 fl. La papeterie demeura dans sa famille, aux mains de ses descendants, Hans, 1560-79; Christophe, 1579-98; Hans-Christophe, 1598-1627; Hans-Christophe le jeune, puis sa veuve, 1627-30. Pendant ce temps, et par suite de diverses réparations et améliorations faites par l'hôpital, notamment en 1595-97 dont le coût s'éleva à 1590 fl. 46 kr., le loyer fut porté de 20 fl. à 60 fl. et 4 r. de papier (en 1579), puis à 104 fl. et 4 r. de papier (en 1598).

En 1573, le Conseil de Memmingen eut à s'occuper d'une plainte formée par Hans Schräglin contre Martin Mayr, papetier de Kempten, qui contrefaisait le filigrane des armoiries de Memmingen. La ville de Kempten répondit qu'elle avait interdit à son ressortissant de marquer son papier des dites armoiries; en revanche elle transmettait la plainte que Mayr formulait contre Schräglin de ce que celui-ci marquait son papier d'une aigle, attendu que l'aigle constituait, même sans l'adjonction de la lettre K, les armoiries de Kempten. Schräglin n'eut pas de peine à démontrer que, s'il se servait de l'aigle, il ne plaçait pas un K sur sa poitrine mais bien l'écusson de Memmingen, ce

¹ *Stiftarch.*, t. n° 18.

² Memmingen, 1894, p. 143 et suiv.

qui ne constituait pas une contrefaçon de la marque de Kempton. Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire de la papeterie de Memmingen qui subsista jusqu'en 1846 où elle fut détruite par un incendie.

935. 30×43. **Memmingen**, 1499. STADTARCH.: *Städte Acta*, n° 290, f°. Var. ident.: **Augsbourg**, 1504.
936. 30×43 r. **Spire**, 1542. IBID.: *id.*, n° 319, f°.
937. 32,5×44. **Memmingen**, 1546. IBID.: *id.*, n° 326 f°. Var. simil. aux 936 et 937: **Ratisbonne**, 1546; **Graz**, 1550; **Vienne**, 1563-66.
938. 32×44. **Pressbourg**, 1567. LAIBACH, ARCH. DES LANDESMUSEUMS: *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 217. Var. simil.: **Vienne**, 1570-77; **Styrie**, 1570; **Memmingen**, 1582.
939. 33,5×44. **Vienne**, 1578-84. HAUS- HOF- UND STAATSARCH.: *Hof- Rath'sprotokolle*, n°s 46 et 50. Var. simil.: **Memmingen**, 1582; **Augsbourg**, 1582; **Aix-la-Chapelle**, 1584; **Prague**, 1603. — Voy. Likhatscheff (n° 4185), **Prague**, 1581.
940. 31×42 r. **Vienne**, 1588. SALZBOURG, LANDESARCH.: *Catenichl*, 1581-1600. Var. simil.: **Hambourg**, 1591-94; **Memmingen**, 1592-1601; **Vienne**, 1593-97; **Ratisbonne**, 1594; **Prague**, 1617.
941. 36×52 r. **Prague**, 1580-88. STATTHALTEREARCH.: *Copialbücher*, n°s 29, 89, 98 et 55. Var. simil. sur format ordinaire: **Bâle**, 1583; **Hongrie**, 1589; **Carlsbourg** (Bade), 1595; **Memmingen**, 1601.
942. 30×40 r. **Memmingen**, 1595. STADTARCH.: *Stiftsbücher*, n° 31. Var. ident.: **Memmingen**, 1603; **Hambourg**, 1604. Autres var. appartenant au groupe 936 à 942: **Graz**, 1550-94; **Lindau**, 1555-70; **Tubingue**, 1556; **Bruxelles**, 1559; **Pressbourg**, 1563-88; **Wiesenstaig**, 1564-84; **Feldkirch**, 1575; **Appenzell**, 1578-80; **Zoug**, 1578-92; **Hambourg**, 1582-87; **Posen**, 1582-90; **St-Georgen** (Bade), 1585; **Osnabrück**, 1585-87; **Spire**, 1586; **Hongrie**, 1589-92; **Willingen**, 1593; **Louvain**, 1593-94; **Prague**, 1599-1603; **St-Gall**, 1601-11; **Ornand** (Doubs), 1603, soit dans le territoire compris entre Hambourg, Posen, Pressbourg, Salzbourg, le lac de Constance, Besançon, Bruxelles et Osnabrück.
943. 33×42. **Spire**, 1597. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.: *Capitelsprotokolle*, n° 69. Les armoiries principales sont indistinctes, et pourraient être celles de Trèves (voyez n° 1265); seules celles de Memmingen qui y sont appendues sont bien nettes.

Briquet. — Filigranes, I.

Parti au 1 à la Demi-Aigle, au 2 à la demi-fleur de lis, à la bordure (parfois engrêlée), brochant sur le tout.

944. 33×45 r. **Bourges**, 1472. A. CHER: *Délib. capit. de la cathédrale St-Etienne*. Var. simil.: **Bourges**, 1472-76. — Voy. Boyer et Vallet de Viriville, fig. H: **Bourges**, 1470.

945. 30×44. **Bourges**, 1491. A. CHER: *Cptes de la Sainte-Chapelle du palais royal de Bourges*.

Les 944 et 945 sont les armoiries de la famille de Bastard qui possédait une papeterie sur l'Auron près de Bourges, dont la durée a été éphémère¹.

Parti au 1 [d'or], à la Demi-Aigle [de sable] et au 2 [de sable] à la lettre K [d'or].

946. 33,5×44. **Styrie**, 1568. GRATZ, LANDESARCH.: *Steiermark. Landestagsacten*. Var. ident.: **Klagenfurt**, XVI^e s.

947. 31×43. **Prague**? 1578. STAATSARCH., L., 34^e: *Landstagsacten*. Var. ident.: **Pressbourg**, 1580; **Salzbourg**, 1581; **Graz**, 1582-90.

948. 31×42 r. **Breslau**, 1579. STADTARCH.: *Original-Briefe*. Var. ident.: **Prague**, 1580.

949. 33×44. **Vienne**, 1580. SALZBOURG, LANDESARCH.: *Gemein Catenichl*.

950. 33×42. **Laibach**, 1590. A. DES LANDESMUSEUMS: *Landtagsprotokolle*, n° 5. Var. des mêmes armoiries: **Osnabrück**, 1587; **Pressbourg**, 1593-98; **Eichstädt**, 1600; **Reichenau** (Lac de Constance), 1600. Uhlirz, *Urkunden und Regesten aus dem Archiv der Stadt Wien*, dans *Jahrbuch der Kunst und historischen Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVII, a noté ce filigrane à **Vienne**, 1584-1600.

Les 946 à 950 sont les armoiries de la ville de Kempton telles que les lui avait concédées l'empereur Maximilien I^{er} en 1518. On remarquera que le filigraniste les a souvent mal disposées. Cette ville a possédé plusieurs papeteries dans ses environs immédiats, dont la plus ancienne remonte à 1477. D'après F. von Hössle² auquel nous renvoyons le lecteur pour ce qui concerne l'histoire de ces établissements, il aurait existé, avant la fin du XVI^e s.,

¹ Voy. dans la *Revue Archéologique* de 1860 une notice de H. Boyer et Vallet de Viriville sur des *Filigranes de papier du XV^e s. aux armes des familles Cœur et de Bastard*.

² *Geschichte der alten Papiermühlen in Kempton*. Kempton, 1900.

au moins sept battoirs à papier à Kempten et dans ses environs immédiats. Il est bien difficile de dire auquel de ces battoirs les filigranes ci-dessus doivent être rattachés. En 1613, à Innsbruck on trouve la marque accompagnée des initiales B M et à Kempten en 1626 des lettres H S qui sont celles de Hans Schachenmayr.

Parti, au 1 à la Demi-Aigle, au 2 au demi-cerf.

951. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff qui l'a donné sous le n° 2995, ms. de 1566.

Parti au 1 à la Demi-Aigle, au 2 à la demi-roue, mouvants du trait du parti.

952. 32×43. Prague ? 1566. STATTHALTEREIARCH., L. 34 : *Landtagsacten*.

953. 33×42. Wschoven, 1571. POSEN, STAATSARCH. : *Acten des Schlosses*. Var. ident. : Nackel, 1580 ; Wschoven, 1497/1600.

Les filigr. 952 et 953 sont les armoiries de Ratibor. Il est vraisemblable que la papeterie, dont sortent ces deux marques, n'a pas eu une longue durée et qu'elle n'existait plus en 1594, puisqu'à cette date, une lettre du magistrat appuya auprès du gouvernement impérial la demande de construire une papeterie, priant, pour le cas où l'autorisation serait accordée, qu'on l'en informe afin de prendre les arrangements en vue du flottage du bois (Breslau, Staatsarch., O A, VII, 7¹).

Parti au 1 à la Demi-Aigle, au 2 coupé, au a/ à la roue au b/ à deux fascas ou palé de 4 pièces.

954. 32,5×41. Iena, 1558. WEIMAR, SÄCHS. ERNESTINISCHES GESAMMTARCH., B b, n° 1503.

955. 32,5×42. Gotha, 1567. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Reichstagsacten Schweinfurt*, n° 32. Var. ident. : Erfurt, 1568-69.

Ecartelé aux 1 et 4 à l'Aigle, aux 2 et 3 échiquetés.

956. Liegnitz, 1549. BRESLAU, STAATSARCH., III, 12 : *Fürstenthum Liegnitz*. Var. ident. : Görlitz, 1548-57 ; Posen, 1549-68 ; Liegnitz, 1551 ; Reichstadt (Silésie), 1552.

957. 32×42. Prague, vers 1566-76. STAATSARCH. : *Landstagsacten*.

958. 31×40. Ohlau, 1594. BRESLAU, STAATSARCH., O A, VIII, 13^c.

959. 31×42. Ohlau, 1591. IBID. : *id.*

960. 29×40 r. Liegnitz, 1598. IBID., III, 15 : *Fürstenthum Liegnitz*. Var. ident. : Wschoven, 1598-99.

Les armoiries de la principauté de Brieg en Silésie étaient le damier ; l'aigle, qui figure dans l'écu à quatre quartiers des filigr. 956 à 960, pourrait être l'aigle de Silésie. En tous cas la distribution du papier à cette marque permet de lui attribuer cette provenance, qui est confirmée par la couronne de prince dont est timbré l'écu des n°s 957 et 958. Voy. sur la papeterie de Brieg le n° 962.

Ancre.

961. 33×43. Breslau, 1566. PRAGUE, STAATSARCH., L. 34 : *Landtagsacten*.

962. 33×43. Prague, 1581. BRESLAU, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. de dimensions intermédiaires : Münsterberg (Bohême), 1573 ; Breslau, 1578.

Les types 961 et 962 sont les armoiries de la ville de Brieg, en Silésie, qui possédait une papeterie sur l'Oder, laquelle fut cédée, en 1562, par le papetier Michel Güntner au papetier Clément Olschitz de Schweidnitz¹. Il n'est pas impossible qu'il en eût été créé une seconde, car Georges Fetscher junior, papetier à Liegnitz, demanda plusieurs fois au duc de Silésie l'autorisation de construire un battoir à Brieg ; en 1559, il se fit même appuyer par le conseil de Breslau, dont il était bourgeois².

Angon.

963. 32,5×43. Kromau, 1601. BRÜNN, FRANZENSMUSEUM, ms., n° 379 du catalogue impr. *Acten betreffend Kromau*. Var. ident. : Prague, 1602.

964. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff qui l'a donné sous le n° 1652, ms. de 1538.

965. 30×38 r. Daubrowitz, 1575/1613. BRÜNN, FRANZENSMUSEUM, Ms. n° 173 du catalogue impr.

966. 30×38 r. Daubrowitz, 1575/1613. IBID. : *id.*

967. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff qui l'a donné sous le n° 1729, ms. de 1552.

968. 32,5×41. Inowratzlaw, 1593. POSEN, STAATSARCH. : T J, 1524-1600. Var. simil. : Bromberg, 1591 ; Inowratzlaw, 1592 ; Wschoven, 1596. — Voy. Lanteff, p^r une autre var. de ce filigr. de 1624.

¹ Breslau, Staatsarch. : Fürstenthum und Ortschaft Brieg, n° 350.

² Ibid., VIII, n° 53^a.

Peut-être Armoiries des Cravar de Moravie ou des Odrowanz de Pologne. Selon Piekosinski, le papier ainsi marqué proviendrait du battoir des Cisterciens de Mogila (Pologne).

Arbre aux branches retortes, sur trois coupeaux.

969. 42×57 r. **Lucques**, 1573-82. A. DI STATO : *Riformagioni pubbliche. Consiglio generale*, n^{os} 60, 63, 67 et 68. — Voy. A. Zonghi, (CXXVII, n^{os} 1 et 2), **Fabriano**, 1569-76 et Likhatscheff (n^o 3636), ms. de 1570. Var. un peu plus petite : **Salerne**, 1576. Castan (*Catalog. des Inc. de la B. de Besançon*), signale ce filigr. dans un incunable *absque nota*.

Ces armoiries sont celles de la famille de la Rovère qui a donné deux papes : Sixte IV (1471-84) et Jules II (1503-13).

Arbre arraché, accompagné de deux lions affrontés.

970. 32,5×43. **Amsterdam**, 1575. STADARCH. : *Stad-rekeningen*. Var. ident. : **Graffschaft** (Westphalie), 1576.

Ce filigr. pourrait bien provenir de Thann, en Alsace ; il convient de le rapprocher des n^{os} 1453 à 1456.

Arc.

971. 33×44. **Puplau** (près Oels), 1569. BRESLAU, STAATSARCH. : *Personen-Mangschütze von Oels*.

Arcier.

972. 25,5×35. **Argilliers**, 1606. A. HAUTE-SAÔNE, G. 17 : *Reconnaissances de la Commanderie d'Aumonières*. Des var. simil. se rencontrent durant tout le cours du XVII^e s. en Franche-Comté. Cette marque porte son nom, Arcier (Doubs).

J. Gauthier (loc. citée) en fait remonter la fondation à 1591 et indique Jean Pouillet, de Fontenoy-en-Vosges, comme un de ses premiers tenants (1608-20).

Bande.

La Bande est un signe exclusivement héraldique et lorsqu'on la rencontre, même isolée et sans être placée dans un écu, on n'hésite pas à la classer parmi les armoiries. Sauf lorsqu'elle est accompagnée de pièces ou de lettres, qui peuvent en indiquer le sens, la bande, dans les filigranes, ne

se distingue pas de la barre qui est la même figure renversée.

973. 32,5×48 r. **Bologne**, 1313. A. DI STATO : *Podestà*.

974. 30×45 r. **Lido-Maggiore**, s. d. VENISE, A. DI STATO : *Atti del Podestà*, 1307/66. Var. simil. : **Würzburg**, 1376 ; **Venise**, 1383. — Voy. Piekosinski (n^o 455), vers 1390. On peut voir dans les 973 et 974 soit une bande, soit une barre, la lettre G étant posée tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre. Ces deux types sont de provenance italienne.

975. Nous empruntons ce filigrane à Likhatscheff qui le donne sous le n^o 730, ms. de 1380/90.

976. 33×45. Il est possible que ce filigr. soit détérioré. **Zwickau**, 1523. WEIMAR, SÄCHS. ERNEST. GESAMTARCH., B b 2903.

977. 31,5×44. Peut-être filigr. incomplet et qui, en bon état, devrait être rapproché du 1008. **Hongrie**, 1540. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameral Acten*, n^o 1008 f^o. *Acta et Regesta subsidiorum dictalium*. Var. ident. : **Augsbourg**, 1544.

978. **Bâle**, 1543. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n^o 33. Var. ident. : **Dresde**, 1543 ; **Pforzheim**, 1550.

979. 32,5×45. **Spire**, 1544. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städte Acta*, n^o 322 f^o. Var. simil. : **Durlach**, 1566. Les 978 et 979 sont probablement de provenance badoise.

980. **Bâle**, 1506. Dans *S. Augustinus : Libri quos edidit cathecumenus*. Var. ident. : dans *Tractatus etc., in Berna*, *absque nota* impr. vers 1509 et dans *Definitiones editionis Donati minoris*, impr. par L. J. Thanner, **Leipzig**, 1512.

981. 29×36. **Bâle**, 1534 ? *Placard imprimé* (peut-être après 1534). Var. simil. : **Spire**, 1544 ; **Strasbourg**, 1547.

982. 30×40. **Pforzheim**, 1553. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Kurpfalz*, n^o 8729. *Briefe*. Var. simil. : **Spire**, 1550-59 ; **Carlsbourg** (Bade), 1570. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 3077 à 3080), **Bade**, 1569.

983. 30×39 r. **Ittenschwanden**, 1583. CARLSRUHE, IBID. : *Protokolle*, n^o 9434. Var. ident. : **St-Blasien** (Bade), 1584 ; **Bade**, 1584 ; **Nuremberg** ? 1595.

984. 28,5×38 r. **Beuggen** (Bade), 1591. CARLSRUHE, IBID. : *Rechnungen*, n^o 33. — Voy. Heitz (n^o 273), **Strasbourg**, 1583.

985. 32×42 r. **Germersheim** ? 1598. CARLSRUHE, *IBID.* : *Zollprotokolle*, n° 47.

986. 30×38. **Strasbourg**, 1569. BALE, STAATSARCH. : *Zeitungen*.

987. 31×40. **Germersheim**, 1609. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Zollprotokolle*, n° 54.

Les types 980 à 987 sont les armoiries de Bade aux cornes de bouquetin si caractéristiques ; il est bien probable que le papier à cette marque provient du battoir d'Ettingen. Mone¹ a donné l'acte de location de ce battoir passé en faveur de Wilhelm de Paris, en 1482, avec un bail de 10 ans et moyennant 10 fl. du Rhin pendant les 3 premières années et 20 fl. pendant les 7 années suivantes. En 1495, la papeterie fut affermée à Claus Gallicion, papetier de Bâle, à raison de 20 fl. du Rhin par an. Cette papeterie a subsisté jusqu'à nos jours.

988. 33×?. **Strasbourg**, 1567. BALE, STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : **Ribeauvillé**, 1568 ; **Marbourg**, 1568-71 ; **Osnabrück**, 1569-81 ; **Eltville**, 1570 ; **Sassenberg**, 1570-78 ; **Oppenheim**, 1570 ; **Cologne**, 1570-77 ; **Trarbach**, 1571-76 ; **Heidelberg**, 1572 ; **Clèves**, 1572 ; **Maëstricht**, 1572 ; **Enckirch**, 1573 ; **Minden**, 1573 ; **Utrecht**, 1573-76 ; **Ehrenbreitstein**, 1574 ; **Mayence**, 1574 ; **Graffschaft**, 1575 ; **Herford**, 1575 ; **Bielefeld**, 1576 ; **Siegen**, 1577 ; **Eberbach**, 1577 ; **Rotterdam**, 1577 ; **Amsterdam**, 1578, soit dans toute la région rhénane de Colmar aux Pays-Bas et dans la Westphalie. — Voy. Heitz (n° 271), **Strasbourg**, 1568. Le papier à cette marque est si abondant pendant les douze années 1567-78, que le battoir qui l'a produit devait être très important. Malgré l'absence de la fleur de lis il n'est pas téméraire de l'attribuer à la papeterie de Strasbourg, très prospère à cette époque.

989. 32×44. **Strasbourg**, 1531. BALE, STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : **Bruxelles**, 1531 ; **Spire**, 1532 ; **Strasbourg**, 1534-37 ; **Baccharach**, 1540. — Voy. Heitz (n° 135), **Strasbourg**, 1529-33.

990. 32,5×42. **Strasbourg**, 1534. BALE, STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : **Wittenberg**, 1533 ; **Strasbourg**, 1534-38. — Voy. Heitz (n° 134), **Strasbourg**, 1535.

991. **Sickingen** ? 1548. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Protokolle*, n° 47. Var. simil. : **Marbourg**, 1549 ; **Corwey**, 1549 ; **Cologne**, 1550 ; **Trarbach**, 1552.

992. 29,5×40. **Wiesbaden**, 1550. STAATSARCH. : *Rechnungen*. Var. ident. : **Strasbourg** ? 1557-58.

993. 33×43. **Osnabrück**, 1566-67. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 14.

994. 32,5×43. **Ribeaupierre**, 1583. COLMAR, A. CIDEVANT DÉP., E. 559 : *Rappoltsteiner Correspondenz*.

995. 33×43. **Utrecht**, 1586. STADTARCH. : *Rekeningen*, n° 1259. — Voy. P. Heitz (n° 277), **Strasbourg**, 1585. Var. simil., l'écu plus large, les lettres appendues plus grandes : **Eltville**, 1589 ; **Dortmund**, 1589 ; **Osnabrück**, 1589 ; **Amsterdam**, 1589 ; **Leeuwenhorst**, 1589. — Voy. Heitz (nos 284 et 285), **Strasbourg**, 1597-1609.

996. 32×40 r. **Strasbourg**, 1598. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille : Lettres*, 1593-1600. — Voy. Heitz (n° 286), **Strasbourg**, 1600.

997. 32,5×43. **Wolbeck** (Westph.), 1582. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen des Bisthums*. Var. simil. : **Leyde**, 1576-82 ; **Trarbach**, 1582-84 ; **Amsterdam**, 1583-90 ; **Eltville**, 1585. — Voy. P. Heitz pour une var. différente où pendent aussi les lettres WR (n° 283), **Strasbourg**, 1590. Var. simil. mais sans lettres appendues : **Leyde**, 1574 ; **Amsterdam**, 1579-81 ; **Sayn** (Prusse-Rhén.), 1580 ; **Osnabrück**, 1580-83 ; **Albestroff**, 1581 ; **Clèves**, 1582 ; **Rhijnsbourg**, 1582 ; **Leeuwenhorst**, 1586.

998. 33×42. **Rötteln**, 1588. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Geistliche Verwaltungsrechnungen*, n° 5366. Var. simil. : **Amsterdam**, 1586 ; **Utrecht**, 1589 ; **Bommel**, 1591. Var. où l'Aigle porte sur la poitrine la fleur de lis au-dessus de l'écu : **Minden**, 1581 ; **Osnabrück**, 1584.

999. 33,5×43. **Wittenberg**, 1546. WEIMAR, SÄCHS. ERNEST. GESAMMTARCH., B b, 2832. **Zahne**, 1546. — Voy. Heitz (n° 259), **Strasbourg**, 1545. Var. simil. mais sans lettres : **Osnabrück**, 1547 ; **Würzburg**, 1548-49.

1000. 33×42. **Durlach**, 1557. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Protokolle*, n° 1179. — Voy. Heitz (nos 260 et 261), **Strasbourg**, 1559.

Les figures 989 à 1000 sont aux armoiries de Strasbourg, celles qui ont les lettres WR appendues proviennent du battoir exploité par

¹ *Zeitschrift für die Geschichte des Oberrheins*, t. I, p. 313 et t. XXIV, p. 400.

l'imprimeur Wendelin Riehel, et ses descendants ou successeurs. Nous empruntons les renseignements qui suivent à Ch. Schmidt¹.

L'auteur croit voir les premiers produits d'une papeterie strasbourgeoise, dès 1408-26, dans ses filigranes n^{os} 126 et 127. (Voy. nos n^{os} 1002 et 1003). Un document de 1452 parle d'un moulin à papier au Rosengarten. Un autre existait près du Weissthurmthor et appartenait à la ville. Il était occupé par Nicolas, frère d'André et d'Anthony Heilmann, lors des premiers essais typographiques de Gutenberg (1438-40). En 1503, il fut affermé à G. Schwarz pour 3 liv. 3 s. de loyer annuel, ensuite à Johann Volpis, puis, à partir de 1526, à l'imprimeur W. Köpfel, à la demande duquel il fut fait des réparations au battoir qui passa alors pour être le meilleur de son temps. Le loyer annuel était de 30 livres.

En 1537, le battoir fut incendié par la foudre. Après sa reconstruction, il fut loué à l'imprimeur Wendelin Riehel, dont le petit-fils l'acheta à la ville pour le prix de 6,000 florins, en 1605.

1001. 33×41 r. **Hambourg**, 1561? STAATSARCH., B. ms. XLIII (la reliure du vol. porte dorée au fer la date de 1561). Var. ident.: **Rhijnsbourg**, 1601; **Hambourg**, 1603.

Bensen, en Bohême, près de la frontière saxonne, a possédé une papeterie assez réputée dont la fondation par H. Linken paraît remonter à 1569. Elle fut agrandie en 1621 par Georges Cramer et possédée longtemps par la famille Ossendorf².

1002. **Schlestadt**, 1423. BALE, STAATSARCH.: *Briefe*, n^o 2. — Voy. Heitz (n^o 130), **Strasbourg**, 1421-26.

1003. **Bade** (Allem.), 1426. IBID.: *id.* — Voy. Heitz (n^o 131), **Strasbourg**, 1424-25. C. Schmidt classe les 1002 et 1003 parmi les filigr. d'origine strasbourgeoise; toutefois la présence de la crosse l'embarasse.

1004. 30×42. **Fribourg**, 1446. A. D'ETAT: *Cptes du trésorier*. Var. simil.: **Brisgau**, 1446; **Bâle**, 1446-50; **Soleure**, 1450. — Voy. Heitz (n^o 208), **Strasbourg**, milieu du XV^e s.

1005. 28×40. **Sion**, 1481. A. DU CHAPITRE: *Not.*, n^o 150: *Minutes d'Anton Francisci*.

¹ *Filigranes des papiers employés à Strasbourg*, dans le *Bulletin de la Société industrielle de Mulhouse*. 1876.

² Voy. *Mittheilungen des Nordböhmischen Excursionsclub.*, Böhm, Leipa, 1885, 8^e année, p. 281.

Bande écotée ou contre-bretessée, variée de forme et de dimension.

1006. 30×40 r. **Ferrare**, 1477. MODÈNE, A. DI STATO: *Decretorum Hercules* 1, n^o 9.

1007. 31×42 r. **Reggio-d'Emilie**, 1510-15. A. COM.: *Mandati*.

Les 1006 et 1007 sont les types extrêmes comme date et comme dimension. Var. intermédiaires: **Lucques**, 1486; **Pontremoli**, 1487; **Terra Fanzani**, 1498; **Reggio-d'Emilie**, 1500-11; **Ferrare**, 1506; **Parme**, 1513-20. Provenance italienne, peut-être parmesane.

A la Bande accompagnée de 2 étoiles, l'une en chef, l'autre en pointe; armoiries de Kaufbeuren.

1008. 31,5×44. **Munich**, 1533. STAATSARCH., XV, 8, 5: *Cassasachen*, n^o 47. Var. simil. notées une centaine de fois. L'écu varie peu de formes et de dimensions: **Linz**, 1531-38; **Munich**, 1535; **Ingolstadt**, 1535; **Prague**, 1535-75; **Innsbruck**, 1538-79; **Gratz**, 1538-81; **Pressbourg**, 1538-86; **Augsbourg**, 1540-63; **Nuremberg**, 1542; **Nördlingen**, 1545; **Pforzheim**, 1545; **Hochstädt**, 1546; **Vienne**, 1546-66; **Pest et autres localités de la Hongrie**, 1546-89; **Millstatt**, 1547; **Olmütz**, 1550; **Wiener-Neustadt**, 1560-80; **Laibach**, 1563-70; **Villach**, 1564-80; **Issni**, 1565; **Someregg**, 1570; **Gösting**, 1572; **Neudenstein**, 1575; **Colnitz**, 1575; **Bruck-an-der-Murg**, 1578; **Glaneck**, 1584 et tardivement **Prague**, 1603.

A noter une var. où l'étoile en pointe de l'écu manque (un volume entier de près de 700 pages): **Innsbruck**, 1554 et une autre où l'étoile en chef a disparu: **Titmonning** (Bavière), 1587.

1009. 30×32 r. **Brünn**, 1562-66. STADTARCH.: *Gemeine Rechnungsbücher*. Variétés un peu plus grandes: **Crainburg**, 1576; **Laibach**, 1577 et tardivement **Klagenfurt**, 1605.

1010. 31,5×44. **Laibach**, 1573? A. DES LANDESMUSEUMS, XXXIV: *Wahl der Tollhoff*. Var. ident.: **Brixen**, 1578-86; **Laibach**, 1583-89; **Villach**, 1586; **Klagenfurt**, 1586-89; **Arnoldstein**, 1590-91.

1011. 36,5×50 r. **Prague**, 1535-40? STATHALTEREIRARCH.: *Copialbücher*, n^{os} 14, 16, 20.

1012. 43×58 r. **Augsbourg**, 1544. STADTARCH.: *Baumeister Amtbuch*. Var. simil.: **Prague**, 1544-83; **Dresde**, 1545; **Innsbruck**, 1548; **Vienne** (im-

- primé), 1565; **Glaneck**, 1573.—Voy. Likhatscheff (n° 3521), ms. de 1557.
- 1013.** 36,5×53 r. **Prague**, 1549/50? STATTHALTERE-ARCH.: *Copialbuch*, n° 45. Var. simil.: **Prague**, 1574-1603; **Graz**, 1576; **Stain** (dans le Jaunthal), 1585; **Grafenstein**, 1589.
- 1014.** 42×60 r. **Unter-Traburg**, 1590. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS: *Reformirter Urbar*, n° 4. Les types 1008 à 1014 représentent les armoiries de Kaufbeuren (Bavière) dont les papetiers Caspar, puis Hans Oesterreicher, sont connus par des ventes de papier faites à la chancellerie d'Innsbruck de 1542-60¹.
- Il n'est pas certain que les types suivants, 1015 et 1016, soient de même provenance.
- 1015.** 30,5×43. **Epatus** (Hongrie), 1559. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, 1180^x f°. Var. simil.: **Trente**, 1561 dans Levi Ben Gerson: *Bella domini*; **Wisensaig** (Württemberg), 1583; **Nördlingen**, 1584.
- 1016.** 31×42. **Hongrie**, 1570. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 1337 f°. Var. simil. mais où les étoiles ont 6 rais: **Pleyburg** (Carint.), 1571; **Laibach**, 1576.
- 1017.** 33×43. **Salzbourg**, 1573. KLAGENFURT, LANDESARCH.: *Bisthum Bamberg*, VIII. *Villach*. Var. ident.: **Millstatt**, 1574; **Salzbourg**, 1577-82; **Lauffen** (près Salzbourg), 1585.
- 1018.** 32×39 r. **Gratz**, 1584. LANDESARCH.: *Steierm. Landtagsacten*. Var. ident.: **Hongrie**, 1637. La date de 1584 peut inspirer quelques doutes.
- 1019.** 32×45. **Carniole**, 1563. LAIBACH, A. DES LANDESMUSEUMS, n° 217: *Ständische Landtagsabhandlungen*. Var. simil.: **Gratz**, 1566-90; **Lai-bach**, 1569; **Millstatt**, 1574. — Voy. Hausmann (51^a), var. où la couronne repose sur les deux têtes — postér^r à 1527.

¹ 1542. Casparn Oesterreicher von Kauffpeuren. für 60 Ries Klain Pappier zu 1 G. 9 Kr. und für 2 Riess Regal, 2 Gulden theurer, also 3 G. 9 Kr. zusammen 83 G. (Tyroler Raitbücher, f° 544).

1545. Herrn Anthonien Fugger für vier Pallen Pappier... die er zu Kauffpeuren bestellt, für jeden Pallen 10 Guld. und sammt 6 G. Fuhrlon... 46 Gulden. (Ibid., f° 300.)

1560. Hannsen Esterreicher, Pappierer zu Kaufpeuren um 8 Riess Pappier: 4 Ries gros Regal zu 4 Guld und 4 Riess Median zu 3 G. und Schiltppappier zu 1 G. 8 Kr. zusammen 39 G. 44 Kr. (Ibid., f° 457.)

Il est probable que l'achat suivant, plus ancien, a été fait au même battoir.

1537. Jörgen Horman von Swatz, des Herrn Fugger Factor, geben und bezahlt für vier und dreissig Ryss Schreibpappier, jedes für ein Gulden 6 Kreuz. 37 Guld. 24 Kr. (Ibid., f° 430.)

Ecu à une Bande accompagnée de deux étoiles ou de deux fleurs.

1020. 33×44. **Pressbourg**, 1569. BUDA-PEST, NAT. MUS.: *Städte und Cameral Acten*, n° 1226 f°.

1021. 31,5×42. **Brünn**, vers 1588. FRANZENS MUSEUM: mss, n°s 66 et 67 du catal. impr.

Les 1020 et 1021 représentent-ils les armoiries de Kaufbeuren? Sont-ce des fleurs ou des étoiles?

Ecu à une Bande accompagnée en chef d'une étoile et, en pointe, d'un croissant, souvent versé.

1022. 31,5×42. **Zigesh** (Hongrie), 1559. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 1347.

1023. 30×42 r. **Vienne**, 1568. LILLE, A. NORD: *Chambre des Cptes de Lille: Lettres*, 1561-70. Var. simil. dans un écu plus découpé: **Görlitz**, 1564; **Styrie**, 1569-70; **Varasdin**, 1579.

1024. 31,5×41. **Varasdin**, 1601. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 1072.

Ecu à une Bande accompagnée en chef d'une fleur et, en pointe, d'une étoile.

1025. 32,5×42,5. **Styrie**, 1569. GRAZ, LANDESARCH.: *Steierm. Landtagsacten*.

Ecu à une Bande accompagnée en chef d'une étoile et, en pointe, d'une étoile et de la lettre S.

1026. 32×43. Parfois la bande est ondée. **Hongrie**, 1570. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameral Acten*, n° 1072. Var. simil.: **Steyer**, 1576; **Linz**, 1585. — Voyez Uhlirz, *Urkunden und Regesten aus dem Archiv. der Stadt Wien*, dans *Jahrbuch der Kunst- und histor. Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVII. **Vienne**, 1571-75.

Ecu à une Bande accompagnée de deux lions; support: une épée en pal.

1027. 30,5×42. **Poitiers**, 1568. A. VIENNE, G. 44: *Cptes de la recette de Chauvigny*. Var. simil.: **Nantes**, 1570; **Niort**, 1576; **Poitiers**, 1577; **Angers**, 1578-79.

1028. 31,5×42. **Poitiers**, 1568. A. VIENNE, G. 44: *Cptes de la recette de Chauvigny*.

1029. 31×42. **Loudun**, 1571. A. NORD: *Chambre des Cptes de Lille: Lettres*, 1571-83.

1030. 29,5×41. **Poitiers**, 1590. A. VIENNE, G. 1596. *Délib. capit. de Ste-Radegonde*. Var. un peu plus grande: **Saumur**, 1598-99.

Les filigranes 1027 à 1030 paraissent être des modifications successives d'un même type, que le 1027 représenterait dans sa perfection. Dès lors, il dégénère et avec la fin du siècle, la bande disparaît ; il ne reste plus qu'un écu tranché. (Voy. n^{os} 1975 et 1976.)

[D'or] à la **Bande** [de gueules] chargée de trois alérions [d'argent].

1031. 30,5×44. **Nancy**, 1463. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 969 : *Cptes du receveur général de Lorraine*. Var. ident. : **Neufchâteau**, 1463. Var. simil. mais horizont. : **Chastel-sur-Moselle**, 1467.

1032. 30×43. **Hambourg**, 1555. STAATSARCH., Cl. VII, Lit. D. f., n^o 3 : *Legationskosten*. Var. ident. : **Lubeck**, 1553 ; **Brunswick**, 1556.

1033. 32,5×40 r. **Bruxelles**, 1585. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

Les figures 1031 à 1033 sont les armoiries de Lorraine et le papier ainsi marqué provient de ce duché, qui a possédé de bonne heure des papeteries, sans qu'on puisse préciser dans quel battoir il a été fabriqué. Voyez pour ce qui concerne les papeteries lorraines aux *Lettres et Monogrammes* : les deux C accompagnant la croix de Lorraine, et pour celles du duché de Bar aux n^{os} 1789, 1876, 1886 et 2093.

1034. 32×41. Filigr. très peu net, mais où la bande paraît chargée de 3 alérions. **Tournai**, 1583. LILLE, A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille : Lettres*, 1571-83.

A la **Bande** chargée de 3 étoiles, l'écu sommé d'un oiseau.

1035. 32,5×42. **Rakonitz** (Bohême), 1574. MUNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, n^o 13. Var. ident. : **Dresde**, 1576 ; **Rabenstein** (Bohême), 1577.

A la **Bande** chargée de 3 trèfles.

1036. **Würzburg**, 1500 ? UNIVERS.-B. : *Papiersammlung* (Prof. Reuss).

Ecu à une **Bande** chargée de 3 angennes.

1037. 34×42. **Nackel**, 1596-97. POSEN, STAATSARCH., IN : *Acta Naklensis*. Var. ident. : **Gnesen**, 1593-99 ; **Posen**, 1598 ; **Inowratzlaw**, 1599.

Ecu à une **Bande** chargée de deux cotices potencées et contre-potencées.

Ces armoiries sont celles de Champagne. Troyes, ancienne capitale du duché, en conserva les armoiries ; plus tard, devenue une des bonnes villes de France, elle y ajouta un chef cousu de France (d'azur à trois fleurs de lis).

Grâce aux indications de M. A. André, l'aimable et savant archiviste de l'Aube, ainsi qu'aux extraits des minutes des notaires troyens que M^r L. Morin a bien voulu nous communiquer, nous avons réuni bon nombre de renseignements sur les anciens battoirs à papier des environs de Troyes. Nous les condons, sans prétendre faire une histoire complète de cette branche de l'industrie champenoise, en plaçant ces battoirs selon leur ordre d'ancienneté d'après les documents qui ont passé sous nos yeux.

1. **Moulins-le-Roy à Torvois-lès-Troyes**, 1349. Les comptes du chapitre de S^t-Pierre pour l'année 1348-49 portent aux recettes 22 livres, reçues de P. Garnier et Etienne de Verdun, pour prix de location d'un moulin à papier appelé Moulins-le-Roy¹. Tout porte à croire que ce sont ces deux locataires qui avaient transformé en papeterie les anciens moulins, car c'est la première fois qu'apparaît la mention de « à papier » à propos de ces moulins, achetés en 1337, par un chanoine de Troyes et souvent mentionnés dans les comptes. Ce paiement de 1349 serait celui du premier terme de la location et coïncide avec la date des autres locations passées jusqu'en 1425 et qui sont toutes faites pour 19 ans (soit 5 locations). La date de la création du battoir serait donc 1349.

Garnier et son associé ont probablement renoncé à l'entreprise, ou ils ont eu avantage à la remettre, car le 25 novembre 1355 une location est passée pour les douze années restant à courir de la location expirant en 1366 en faveur de « Colins dou paupier, fils de feu Simon le bazenier ». La location porte que Colins payera chaque semaine de chaque année, à titre de loyer, deux rames et demie de papier à écrire, à rendre à Troyes, à l'hôtel « du grand chamberier de la dite église », qu'il payera « le rouage » aux gardes des vannes, et contribuera aux frais « de curage »². Cette redevance de deux rames et demi de papier par semaine fut changée en un paiement

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 1656.

² Ibid., G. 3423.

de quatre écus et demi par mois, soit 54 écus par an¹.

Les comptes de 1374-75² font connaître un nouveau locataire, A. Silvestre dicto Poche qui tient le battoir dès la fête de Pâques 1370 pour 19 ans, au prix annuel de 30 francs. En 1428³ on trouve le paiement fait par Gilet Milon et Nicolas Aubertin de 30 livres par an pour la 3^e année de leur location commencée à Pâques 1425. Dans le compte de 1439-40 il est dit que « les locataires des molins à papier appelés les Molins-le-Roy les ont laissé tomber en ruine »⁴. Nous n'avons pu savoir quand ces moulins furent réédifiés ; le compte de 1504 porte qu'ils étaient à deux roues, une à blé et une à papier ; un procès-verbal du 20 août 1534 mentionne en plus une roue à écorces⁵.

En 1593, Guillaume Journée, bourgeois de Troyes et maître-papetier, loua les Moulins-le-Roy pour neuf années⁶. Ils consistaient en « un mollin à papier auquel il y a unze pillons ou martaulx, un mollin à bled et un mollin à escorces.... ensemble les maisons, les deux granges, ouvriers, estendoirs, pourrissoirs et autres edifices, pour le prix annuel de sept vingt écus sol en argent et sept rames de papier ». La location fut évidemment renouvelée car, en 1611, Journée était en procès avec le chapitre de Troyes auquel il réclamait une indemnité pour le chômage subi pendant des réparations. Ce procès se termina par une sentence arbitrale rendue le 12 décembre 1620 et condamnant le chapitre à payer 1500 livres à Journée pour toutes les améliorations faites par lui aux dits moulins.

En 1621, les Moulins-le-Roy étaient loués à Jehan de La Preize et Baptiste Daubetivre pour le prix annuel de 150 livres tournois ; en 1639 ils l'étaient au sieur Gouault. Enfin en 1670⁷ ils le furent à un de Bure, famille entre les mains de laquelle la papeterie le Roy ou La Papeterie, tout court, demeura plus d'un siècle.

II. **Bréviande près Troyes, 1362.** Le second moulin à papier en date n'est pas à Troyes même mais à Bréviande, sur la Seine, en amont de la ville.

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 4136 de 1357.

² Ibid., G. 1660, f° 151.

³ Ibid., G. 1665.

⁴ Ibid., G. 1677.

⁵ A. Chaumonnot, *Rivière de Seine : Etude sur la dérivation de Troyes*. Troyes, 1868, p. 64.

⁶ Arch. départ. de l'Aube, G. 3424.

⁷ Ibid., G. 3426.

Par contrat d'accensement ou emphythéose, en date du 17 février 1362 les frères et sœurs de l'Hôtel-Dieu des Deux-Eaux donnent dès Noël l'an passée, à Senestre Poche, paupeleur et à Marguerite sa femme, demeurant à Bréviande,... « nos molins l'un à papier et l'autre pour blé, sis à Bréviande, ensemble les courtils.... pour puis la somme de 26 francs d'or, dou coing du Roy, de rente ou cense annuelle et perpétuelle qu'ils en rendront et paieront chacun an à toujours et perpétuellement et cinq sols de cense annuelle et perpétuelle¹ »... Nous n'avons pas d'autres renseignements sur ce battoir.

III. **Moulin-aux-toiles ou la Moline, à Troyes, 1388.** Le moulin-aux-toiles, déjà mentionné dans les comptes de 1348-49² n'a pas, comme son nom l'indique, servi à l'origine pour l'industrie du papier. C'est seulement en 1388 qu'il fut transformé en papeterie, ainsi qu'on peut le conclure des termes, assez vagues, d'une location du 11 août 1388, par laquelle le chapitre de S^t-Pierre (de Troyes) loue à Estienne Maupensant, bourgeois de Troyes, « un sien molin appelé le molin aux toilles, ensemble le cours de l'eau par la forme et manière que se trouvent ».

« Pour ce que le dit molin n'est mie ne aussun ne pourroit estre disposez et ordonnez pour faire papier, le dit retenant livrera franchement tout le jouffit dicelui molin sans en rien payer au dit Ven. pour le dit premier an. Item que pour les autres deux ans finissans à la S^t-Remy 1391, le dit retenant paiera pour chacun des dits deux ans.... vingt livres tournois et dès la dite S^t-Remy 1391 jusques à la fin des dits 49 ans, pour chacun an d'iceulx 15 livres tournois »³.

A Etienne Maupensant succéda Bertholomin Barisen (de Bar). Le compte de 1408-09⁴ porte : « reçu de Berthelomin Barisen.... pour le molin qui soloit estre aux toilles, assis par devant les nouvelles vignes des Charmes XV liures ». On retrouve B. Barisen comme locataire du moulin-aux-toiles dans les comptes de 1411-12⁵ et de 1416-17⁶ (où il est qualifié d'espiciier).

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 3284.

² Ibid., G. 1656, f° 55.

³ Ibid., G. 2983.

⁴ Ibid., G. 1663, f° 2.

⁵ Ibid., G. 1663, f° 88.

⁶ Ibid., G. 1664.

Mais en même temps que B. Barisen, on voit figurer un second locataire, ce qui prouve l'existence d'un second battoir au même lieu. Par une location du 2 décembre 1413, MM. de St-Pierre remettent à ferme à « Guillaume Posche, Perrinet Le Camus¹ paupeleurs et Marguerite femme d'icelui ung molin à papier fourny de siz piles, moyennant la somme de 35 liures tournois pour chascun an, payable en 3 termes de 11 liures 13 s. 4 d. chaque » et ce pour seize ans². Le compte mentionné ci-dessus de 1416-17³ porte effectivement : « reçu de Perrin Camus paupeleur, demourant en la rue de la Poulaille pour l'autre roe (du molin-aux-toiles) avec les appendances, XI liv. XIII s. IV deniers. »

Le compte de 1430-33⁴ signale « le molin à papier qui est près de la Moline et que tenait Perrin Camus, comme n'étant « point loyez ».

En 1477-78 les locataires sont Perrin Truchot et Jehan Pietrequin⁵.

Ils paient pour « les molins à papier de la Moline, ensemble le jardin et prey appartenant ausdiz molins, avecques toutes leurs appartenances, qu'ils tiennent à 19 ans, pour chascun an 30 liures tournois et 30 mains de papier Et avec ce doivent faire à leurs despens ung autre molin à papier tout neuf, en la place où, autrefois en souloit avoir ung de 10 piles »⁶. On trouve dès lors et jusqu'au milieu du XVII^e s. de nombreux baux où ces moulins sont qualifiés de moulins à papiers ; ils étaient à deux roues et pouvaient être disjoints.

En 1687, Pierre Debure, marchand papetier, prend à titre d'emphythéose perpétuelle, du chapitre de la Cathédrale, « 2 gros moulins à papier, contenant chacun 8 pillés, garnies de leurs pilons

et maillets, deux étendoirs à papier, une frête de maison où il y a cheminée, appendis, pourissoir et ouvroir, cour, petit jardin en dépendant, le tout appelé de toute ancienneté les moulins de la Moline moyennant la somme de 80 livres tournois de rente foncière annuelle et perpétuelle et un sol de censive en tous cas »¹. Ces moulins restèrent pendant plus d'un siècle aux mains de la famille De Bure.

IV. **Barberey. (St-Sulpice) près Troyes, 1397.** Le compte du receveur des seigneurs de Barberey pour 1415² porte aux recettes une somme reçue « de Pierre Bousanton, paupeleur demorant à Troyes, pour la ferme des deux molins, tant à blef comme à pappier, assis audit Barberey, qu'il tient à ferme. de mon dit seigneur, pour 19 ans et 19 despouilles, qui finiront le 5^e jour de Mars, qui sera l'an 1416 » ; la location de ces moulins partait donc de 1397. On peut présumer que c'est Bousanton³ qui aura, à côté de l'ancien moulin à blé existant à cette époque, créé le moulin à papier. Sa veuve épousa vers 1416 son valet Perrin qui mourut à son tour vers 1446. Le compte de cette année mentionne en effet : « De la femme et héritiers de feu Jean Bon Perrin, dit de Ruvigny, Perrot Rivière, son gendre et Nicolas Richart, dit Pillet, papetiers, demourans à Troyes, à cause des molins à blef et à papier qu'ils ont prins à ferme des dits seigneurs, parmi la somme de 30 liures tournois une rame de bon papier à escrire »⁴.

Le compte de 1472-73 mentionne Perrot Rivière paupeleur et Katherine sa femme⁵. Celui de 1503-04 parle de Guiot Oudot qui avait loué les moulins pour 19 ans dès l'année 1487 mais qui, « en l'année de ce présent compte, s'en est allé hors des dits molins et a tout abandonné pour cause que veoit bien qu'ils venoient à val l'eaue et estoient en grande ruine et décadence »⁶.

Ces moulins furent restaurés ou reconstruits.

Une liasse⁷ de 1526-1779 renferme des baux, des mémoires de travaux exécutés pour leur entretien

¹ Un Pierre Le Camus, qualifié de bourgeois de Troyes, était en 1414, un des suppôts de l'Université de Paris. Est-ce le même personnage que notre Perrin ? (Voy. Du Boulay, *Historia Universitatis Parisiensis*. Paris, 1761, t. 4, p. 278.)

² Arch. départ. de l'Aube, G. 2984.

³ Ibid., G. 1664.

⁴ Ibid., G. 1666.

⁵ Les Pietrequin ont persévéré dans l'industrie papetière. Les comptes du receveur, en Champagne, de Marie d'Albret, comtesse de Nevers, mentionnent pour l'année 1535-36 le paiement fait à « Guion Pietrequin, m^d papetier, demourant à Troyes, de la somme de vingt-cinq livres tournois pour l'achat de vingt-et-une rames papier tant grand que petit envoyé en la chambre des comptes dudit Nevers, item pour l'achat de six aulnes canevas, acheté pour enfardeler le dit papier à XVII d. t. chacune aulne, la somme de VIII s. VI d. t, pour plus X d. t., et pour le salaire de ceux qui l'ont enfardelé V s. t. » (Arch. de l'Aube, série E., reg. non inventorié.)

⁶ Arch. dép. de l'Aube, G. 1684.

Briquet. — Filigranes, I.

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 4097.

² Ibid., E. 330, f^o 12.

³ Les comptes de la Châtellenie de St-Lié pour 1403-04 mentionnent la vente d'une demi-rame de papier fournie par Perrinet de Bousanton, paupeleur à Troyes, au prix de 9 sols 2 deniers.

⁴ Arch. départ. de l'Aube, E. 332, f^o 3.

⁵ Ibid., E. 333.

⁶ Ibid., E. 345, f^o 29.

⁷ Ibid., E. 366.

de 1574-1768, ainsi qu'un bail passé par Nicolas Le Mairat, seigneur de Droupt et de Barberey, en 1604, en faveur d'Edmond Denise, papetier-juré en l'Université de Paris.

V. Pétal ou Pestau à Trévoys-lès-Troyes, 1438.

La plus ancienne mention de cette papeterie est de 1438¹. Le 6 mars de cette année, Guillaume Thierry, paapeleur, afferma, de religieuse maison frères et sœurs de l'Hôtel-Dieu, moyennant 29 livres d'argent et une rame de papier par an, le moulin de Pétal et ce, pour le terme de 12 ans. Le 14 août 1477 nouvelle location passée par les mêmes propriétaires en faveur de Jehan Richard, dit Pilet, paapeleur et de Françoise sa femme². Les Pilet paraissent en avoir été longtemps locataires. En effet, il en est question à plusieurs reprises jusqu'au commencement du XVI^e s. : ainsi en 1503 le chapitre de S^t-Pierre loue une maison sise près le moulin à S. Nivelles et N. Pillet, demeurans au moulin Pestal³. En 1505 intervient un arrêt du Conseil du Roi au sujet d'un moulin à blé construit malgré les chapitres de S^t-Pierre et de S^t-Etienne par Symonnet Nyvelles et Nicolas Pillet, paapeleurs, conducteurs du moulin Pestau⁴. En 1526, le 21 décembre, le moulin « à bled et à papier » est loué à Simon Hullebin, marchand de papier et à Jehanne sa femme, au prix de 50 livres tournois et 2 rames de papier⁵. On y ajouta une 3^e roue pour le blé, vers 1550⁶, et en 1584 un procès-verbal constate que l'établissement d'une nouvelle roue au moulin de Pétal serait dommageable en empêchant la navigation des bateaux qui descendent audict Troyes, du port de Chappes⁷.

VI. Verrières, 1451. La papeterie de Verrières date de 1451. C'était un ancien moulin à blé dont la transformation en battoir à papier a été l'œuvre de Guiot Le Ber ou Lebé, premier membre connu de la dynastie des papetiers de ce nom. Les Lebé sont-ils toujours restés à Verrières; nous l'ignorons, mais c'est bien probablement le lieu où ils ont commencé à exercer leur industrie. M. H. Stein, archiviste à Paris, a reproduit⁸ l'accord, passé en

février 1453, entre le commandeur de l'ordre de S^t-Jean de Jérusalem, à Troyes, et les Lebé; nous y renvoyons nos lecteurs. Guiot Lebé eut pour fils Jean qui exploita les battoirs de la Pielles, en 1461, et de Sancy, en 1476. Un N. Lebé, papetier, de la même famille, fit, en 1486, pour l'entrée du roi Charles VIII à Troyes une longue pièce versifiée, dont voici les parties les plus intéressantes¹.

Poésie faite par N. LeBé

sur l'entrée de Charles VIII à Troyes en 1486.

Au mois de mai que toutes belles fleurs
Espanouissent, et sont en leur beauté,
Parmi les champs on en trouve plusieurs.
Car c'est le mois le plus plaisant d'esté,
Charles huitième, ce Roi plein de bonté,
Si a voulu s'esloigner de Paris,
Et de Champagne visiter la Comté,
L'an mille quatre cent et quatre-vingt et six.

L'unzième jour l'allouette et mauvis
Chantoient bien hault beau chant mélodieux,
Parmi les champs, sur les arbres floris,
Dont ils en furent, lui et ses gens, joyeux.

Les Conseillers y sont allez en baste²
Praticiens, Notaires, Advocats;
Le bon Prévost, bien vestu d'escarlatte,
L'en dessus tous selon leurs états.
Illec estoient Sergens royaux un tas,
Trestous vestus d'une belle livrée,
Et bien propice droitement à leur cas,
Par bon conseil elle leur fut trouvée.

Avec eux furent trestous les Eschevins
De cette ville, chevauchant beaux coursiers,
Et belles hagnées d'Angleterre et habins.
Robes avoient d'escarlate, draps chers,
Nobles marchands, bourgeois et estuyers
D'icelui lieu tous vestus en bobance,
Accompagnez de franc cœur et entier,
Sur beaux chevaux tous montez à plaisance.

Aussi de Troyes y furent les Papetiers
En très-grand'pompe, habillez de migraine
Et bien montez sur beaux puissans destriers,
De bardure couverts très-belle et saine,
Pour y venir laissèrent courir Seine,
Levèrent vanes, délaissant leurs moulins;
Un chacun d'eux grand'joie si démaine,
Tous y avoient beaux pourpains de satin.

A donc s'en vint en la ville le Roi,
Aussi sa cour, et des gens grands amas, etc.

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 3450.

² Ibid., G. 3450.

³ Ibid., G. 3285.

⁴ Ibid., G. 3431.

⁵ Ibid., G. 3450.

⁶ A. Chaumonnot, *Rivière de Seine*, p. 67 et suiv.

⁷ Arch. départ. de l'Aube, G. 3450.

⁸ *Bibliographie moderne*, 1901, p. 413.

¹ Voy. Grosley, *Mémoires historiques*, t. II, p. 600.

² A la rencontre du roi qui avait couché à Saint-Lyé.

VII. **La Pielie ou Moulin du Pré-l'Evêque à Troyes, 1461.** Ce moulin est un des plus anciens de Troyes. Il avait été donné en 1192 au chapitre de la cathédrale par Barthélemy, évêque de Troyes¹. Le 4 mars 1359 un accord est passé, entre le chapitre de S'-Pierre et Pierre Garnier, pour les réparations à y faire. C'était à cette date un moulin à toile et à foulon². En 1368, il est loué aux drapiers de Croncels. En 1461, il l'est à Jean Le Ber, paupeteur, et il est qualifié de moulin à papier sans qu'on sache à quelle date il avait été transformé. Ce Jean Le Ber doit être identifié avec celui qui figure à l'acte de location de la papeterie de Verrières, en 1451, comme étant fils de Guiot ; c'est le second papetier connu de la famille. Le compte du trésorier du chapitre pour 1477-78 porte aux recettes 20 livres t. reçus de Le Ber, paupeteur, pour le molin de la Pielie³. En 1504, les comptes indiquent que le moulin était à une seule roue, à papier⁴. Les Le Bé paraissent avoir exploité ce battoir jusqu'en 1545 où il fut transformé en deux moulins, l'un à blé, l'autre à écorce⁵ ; car, en 1539, Jean Le Bé, fils de Pierre, reconnaît une hypothèque sur ce moulin⁶.

VIII. **Moulin Brusley ou Challouet, à Troyes, 1463.** Ce moulin, situé sur la décharge du Pouce, était ruiné en 1447 ainsi qu'il résulte du bail passé le 11 avril, en faveur de Perrin le Pallerat, paupeteur, d'un jardin devant le lieu où fut le moulin de Chaillouel⁷. Mais il ne tarda pas longtemps à être reconstruit, car en 1463, il est question de Pierre Truchot, papetier et fermier du moulin de Brusley à titre d'emphytéose. En 1504, il avait 2 roues à blé et 2 à papier⁸. Il est probable qu'il fut exploité pendant une bonne partie du XVI^e s. par des membres de la famille Le Bé, en particulier par Guillaume (G. 4051)⁹.

IX. **Vannes, 1474.** Les moulins de Vannes, appartenant au chapitre de Troyes, étaient primitivement à blé. Quant au moulin à papier, c'est à la date

de 1473 seulement, qu'une location nous le fait connaître. Le 19 septembre 1473, le Ven. chapitre de Troyes loue aux sieurs « Jehan de Grey, charpentier, Jehan Salomon et Guillaume Semillart, paupeteurs, demeurant à Troyes, leurs moulins à papier et à blé assis à Vannes, sur la rivière de Seine et comprenant une maison couverte de tuille, une estable couverte d'estrain, jardin et appartenances d'iceulx, pour dix-neuf ans, moyennant le prix de quarante livres tournois et quarante mains de bon papier, commençant au jour de Pâques 1474 »¹. Plus tard, entre 1487 et 1494, on trouve comme locataire Nicolas Michelet, papetier². A partir de 1511 et jusqu'à la fin du XVI^e s., la papeterie de Vannes fut aux mains de Siméon Nivelles, papetier-juré de l'Université de Paris, et de ses descendants³. Le 10 novembre 1600, le chapitre de Troyes fit un acensement perpétuel à Jaques Lebé et Edmond Denise « de deux molins à papier, deux molins à blé, un molin à chanvre approprié quelque temps auparavant à faire papier, et quelques héritages sis à Vannes, moyennant 150 livres de rente foncière annuelle et 5 s. de censive en tous cas et de 1595 livres de deniers d'entrée, à charge par les preneurs de soutenir et entretenir les dits molins »⁴. En 1616, à la mort de Jaques Lebé, bourgeois de Troyes, papetier-juré de l'Université de Paris, sa veuve, Françoise Le Cornuat fit établir le partage de sa succession, dans laquelle est comprise la moitié des moulins de Vannes avec la revente faite de la dite moitié à Jaques Lebé, fils du précédent, par ses trois sœurs, selon contrats dressés les 5 et 26 février 1622 et 3 juin 1627⁵. Le 4 février 1627, Jaques Denise reconnaît que, par donation d'Edmond Denise, l'ainé, son père, marchand papetier-juré de l'Université de Paris, il est détenteur de deux moulins à papier et héritages, faisant partie des moulins donnés en acensement et mentionnés ci-dessus, que les dits moulins et héritages, et chaque portion pour le tout, sont chargés envers le chapitre de 150 livres de rente et 5 sols de censive, qu'il s'oblige de payer aux termes de l'acensement de 1600⁶. Cet acensement perpétuel, fait

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 4098.

² Ibid., G. 1274, p. 3.

³ Ibid., G. 1684.

⁴ A. Chaumonnot, *Rivière de Seine*, p. 67 et s.

⁵ Arch. départ. de l'Aube, G. 3414.

⁶ Ibid., G. 3176.

⁷ Ibid., G. 1143.

⁸ Chaumonnot. *loc. cit.*, p. 98 et s.

⁹ Qui selon Grosley (*Œuvres inédites*, t. 1, p. 49), serait le père du célèbre imprimeur.

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 3678.

² Ibid., G. 1863.

³ Ibid., G. 3685.

⁴ Ibid., G. 3693.

⁵ Ibid., G. 3687.

⁶ Ibid., G. 4116.

à deux des principales familles papetières de Troyes, et auquel le chapitre ne voulut jamais rien modifier, fut la source de quantité de procès dans lesquels on voit figurer Claude Denise, qualifié en 1660 de lieutenant en la prévôté de Troyes¹, de Jacques Lebé, (mentionné ci-dessus et qualifié plus tard de conseiller en la chambre de l'échevinage de Troyes), puis de son fils, maître Nicolas Lebé, conseiller au bailliage et siège présidial de Troyes², et de son petit-fils aussi Nicolas. Enfin en 1735, la famille Denise obtint son désistement, moyennant finance, et en 1753³, Pierre Brochard et Etienne Dufour, mari de Marguerite Brochard, sœur de Pierre, tous deux maîtres papetiers, passent reconnaissance au profit du chapitre, après les avoir acquis des sieurs et demoiselles Massey, héritiers de Nicolas Le Bé, des deux moulins subsistant encore à cette époque, à savoir l'un à blé, l'autre à papier. Ce dernier est de « deux rangées, dont l'une est à 5 pilles, l'autre à 4 ». D'après un état des papeteries, conservé aux Archiv. dép. de la Marne (C. 463), le battoir de Vannes était exploité par un Denise en 1728 et par François Debure vers 1745. L'état dressé en 1772 ne fait plus mention de la papeterie de Vannes; elle avait donc disparu à cette date.

X. **Sancy ou Sancey à Troyes, 1476.** La papeterie de Sancy doit sa fondation aux chevaliers de S^t-Jean-de-Jérusalem, dont le commandeur de Troyes, Jacques Serpe, accorda le 16 octobre 1476 à Jehan Le Ber, m^d papetier, demeurant à Troyes, l'autorisation d'édifier un moulin à papier sur l'emplacement qu'occupaient jadis des moulins tombés en ruine et ce, pour le prix de 10 livres tournois de rente annuelle et perpétuelle, et 5 sols tournois de censives, commençant au jour de la S^t Rémy 1480⁴. M. H. Stein⁵ a donné le texte d'un procès-verbal d'expertise de l'emplacement concédé, en date du 2 juillet 1477. Nous y renvoyons le lecteur.

Il est à présumer que ce moulin était à plusieurs roues et formé d'autant de corps de bâtiments distincts, car un acte de 1507⁶ mentionne « deux

moulins à papier, avec un autre molin, appelé le mollin Lombard, assis au lieu de Sancy, sur la rivière de Seine, avec les maisons, appendiz, cours, jardin, droits, aisances et appartenances ». Chaumonnot¹ rapporte que, peu après 1479, un des fermiers du moulin — il en avait plusieurs — fit édifier un nouveau moulin à papier, vraisemblablement d'un système particulier et qui est désigné dans les actes sous le nom de moulin lombard. La roue qui le faisait mouvoir, de vingt pieds de hauteur, avait été placée dans l'un des coursiers voisins des vannes destinées au passage des bateaux. Il en résultait une assez grande gêne pour la navigation et les mariniers réclamèrent contre cette innovation. Une information avec enquête s'ensuivit. La démolition du moulin lombard fut ordonnée et la sentence du bailliage notifiée au meunier le 4 janvier 1502. Le même auteur dit qu'en 1539, l'usine comportait : 2 moulins à papier, un à blé et à écorce, un autre à blé, un à foulon et deux autres moulins à blé, ensemble 7 moulins que mettaient en mouvement 7 roues. Les papeteries de Sancy ont appartenu à Jehan Nivelles l'ainé; une sentence de l'échevinage de Troyes, de 1615, où il est qualifié de meunier, le condamne à « rétablir le branchis de la grande pointe ». En 1621, le même Jehan Nivelles qualifié, cette fois, de marchand, vend à Nicolas Denise, marchand papetier à Troyes, deux moulins à papier, finage de Sancy, paroisse de S^t-Julien².

XI. **Moulins de N^e-Dame à Troyes, 1504.** Ces moulins, jadis propriété de l'abbaye de N^e-Dame aux Nonnains, remontent certainement, comme papeterie, au XV^e s. D'après Chaumonnot³ ils étaient en 1504 à trois roues, dont deux à papier et une à blé. Tombés en ruine, sans doute, ces moulins furent reconstruits en 1775-76 par J. Ant. Garnier, libraire de Troyes⁴.

XII. **St-Quentin à Troyes, 1504.** Ces moulins, jadis Saint-Quétois, ont appartenu au prieuré de S^t-Quentin, dépendant de l'abbaye de Molesme (Côte-d'Or). Toujours d'après Chaumonnot⁵ ces

¹ Arch. départ. de l'Aube, G. 3690.

² Ibid., G. 4116.

³ Ibid., G. 4116.

⁴ Ibid., Cartulaire de la commanderie de Troyes, f^o 125.

⁵ *Bibliographie moderne*, 1901, p. 415.

⁶ Arch. départ. de l'Aube, G. 3450.

¹ Op. cité, p. 55 et s.

² Arch. départ. de l'Aube, G. 3286.

³ Op. cité, p. 73 et s.

⁴ Voy. L. Morin : *Histoire corporative des artisans du livre à Troyes*, p. 219 et 285.

⁵ Op. cité, p. 103 et s.

moulins, en 1504, possédaient trois roues, une à papier, une à blé et l'autre à foulon.

XIII. **Bourguignons-sur-Seine, 1528.** Un inventaire fait après le décès de Gaucher de Dinteville, du 1^{er} septembre 1547, mentionne « deux molins, l'ung à bled et l'autre à papier, avec ung foulon, vannages, aisances..., séant audit Folz (commune de Bourguignons), sur la rivière de Seine, lesquelz auroient esté baillez dès le quinzième novembre mil V^e XXVIII par ledit feu Seigneur de Polisy (Gaucher de Dinteville), moyennant et parmi la somme de XVI liv. tournois, une rame de papier, demy cent de chanvre », etc.¹.

Le même volume donne l'analyse d'un acte en date du 3 janvier 1545, par lequel Colin Gauthier, charpentier, son fils et deux « pleiges » prennent à loyer de damoiselle Anne du Plessix (veuve de Gaucher de Dinteville) « les molins à bled, à draps et à papier dudit Bourguignons » pour dix-neuf ans, « parmi la somme de huit-vingtz dix livres tournois et deux rames de papier ».

XIV. **Polisot (Aube), 1544.** Cette papeterie était à deux roues. Un acte notarié, passé à Polisot le 3 juillet 1544, nous apprend que « Jehan Phillebert, demeurant à Villeneuve et Colas Bouchard paulpetier, demeurant à Polisot », reconnaissent avoir loué pour cinq ans de « Jehan Bouchard, paulpetier, demeurant audit Polisot, ung molin à papier estans es molins à papier dudit Polisot, contenant cinq pillles, à prandre ledit molin ou molin d'embas, asçavoir la moitié de la maison des dits molins à papier entièrement..., moyennant la somme de vingt-quatre livres tournois argent, deux rames de papier et une livre de cyre. »

Il est stipulé que « le cas advenant que les eaues fussent basses, seront tenus les dits reteneurs faire serrer ledit molin pour bailler eaue aux molins à bled, pourveu toutesfois que sy l'autre molin à papier besoingne, ledit molin besoingnera² ». Un acte du notaire Tripault de Troyes, du 6 avril 1625, se rapporte à cette même papeterie et fait connaître une promesse d'Edme Pourille, m^d papetier à Polisot, de fournir à Noël Landereau, m^d libraire à Troyes, 40 rames de papier cartier petit carré, fin et gros, par semaine, pendant un an, pesant 10 liv.

la rame, à 24 sols la rame, livrable chez Landereau, ou chez Sébastien Valleton, au faubourg Croncels à Troyes.

XV. **Villeneuve-sur-Ource, 1546, et Bar-sur-Seine.** Deux actes du notaire Pierre Cossart nous apprennent l'existence d'une ou de deux papeteries à Villeneuve. Voici le premier : Simon Drodolot, papetier, demeurant à Villeneuve, s'engage à livrer, chaque année, à un marchand de Merrey, la quantité de cinq setiers de froment pendant six ans. Comme garantie, il oblige « par exprès la moitié de deux molins, l'un à bled et l'autre à papier », à lui appartenant, « assis audit Villeneuve, sur la rivière d'Ource ». Fait à Bar-sur-Seine, le 15 février 1546¹. Par le second de ces actes, M^e Philippe Chasteau, demeurant à Bourges, au nom et comme procureur de maître Jean Bochetel, abbé commendataire de l'abbaye N^o-Dame de Mores, diocèse de Langres, et chanoine de la cathédrale de Bourges, loue pour 29 ans, à Jean Chaulvirey, papetier, et à Guionne, sa femme, demeurant à Merrey, le moulin à blé de la dite abbaye de Mores « avec la place attenante, pour construire et édifier ung molin à pappier aux fraiz et despens desditz Chaulvirey et sa dite femme ». Cette amodiation est faite, moyennant la somme de 25 livres tournois en argent, six chapons, une rame de papier. Fait à Bar-sur-Seine, le 8 février 1546². Cette papeterie concédée à Chaulvirey a-t-elle été construite? C'est ce qu'il est difficile de dire.

Enfin le *Dictionnaire topographique de l'Aube*, de Boutiot et Socard, mentionne, d'après le fonds de l'Hôtel-Dieu-le Comte, de Troyes, une papeterie à la Villeneuve, commune de Bar-sur-Seine, à la date de 1578. Peut-être est-ce un des deux établissements signalés ci-dessus et qui figure en outre sur la carte de Cassini (« Papeterie »). Dans un procès relatif à une saisie de chiffons à Troyes, en 1787, il est incidemment question d'un sieur Boulard ou Bouland, f^l de papiers à la Villeneuve³. Le même personnage est désigné dans une lettre du 25 février 1783 comme étant papetier à Bar-sur-Seine⁴.

XVI. **Fouchy ou Foissy à Troyes, 1558.** Chau-

¹ Arch. départ. de l'Aube, E. 217, f^o 60.

² Ibid., B. 1823, f^o 91.

¹ Arch. départ. de l'Aube, B. 1476, f^o 45.

² Ibid., B. 1806, f^o 38.

³ Ibid., C. 1942.

⁴ Ibid., C. 1942.

monnot¹ rapporte qu'à la date du 10 août 1558, il existait, au moulin de Fouchy, cinq vanes motrices, deux à blé, deux à papier et une à foulon, plus un moulin à écorce isolé.

En 1637, Edmond Denise, marchand-papetier, en était locataire et réclamait des réparations au sujet desquelles le lieutenant-général au bailliage de Troyes avait dressé procès-verbal².

XVII. Clérey, 1601. Un acte du notaire Tripault en date du 24 février 1601, tout en faisant connaître le battoir de Clérey, donne quelques renseignements intéressants sur la vie intime des papetiers de l'époque. Jehan Gouault, marchand de Troyes, prend en location de Loys Champeaux, demeurant aux moulins de Clérey, le molin à papier du dit Clérey, assis sur la rivière de Seine... avec une chambre, pour les compagnons qui travaillent pour ledit preneur, audit molin à papier... Champeaux fournira un four pour cuire le pain et une place commode pour blanchir l'ouvrage pour faire papier et le molin garni de ses ustensiles et un jardin pour semer et planter du corbillage pour les dits compagnons. Le loyer annuel est de 33 écus et 2 rames de papier.

XVIII. Chappes, 1611. Par un acte du même notaire Tripault, du 23 juillet 1611, Pierre Gumery, marchand-papetier à Chappes, vend à Nicolas Saincton, marchand-cartier à Troyes, 50 rames de papier fin, conforme à un échantillon paraphé par eux, plus 2 milliers de papier aumussiez³, moitié grand format, moitié petit bastard, pour la S'-Rémy, à déposer chez Alexandre Savoye, m^d-papetier à Troyes, où Saincton l'ira prendre. Les prix convenus sont pour le fin, 35 sols la rame de 10 livres et pour l'autre 9 livres le cent pesant, la rame du grand pèsera 30 liv., celle du bastard 20 livres.

XIX. Mussy, 1634. Le 24 mars 1634, Claude Bernard, m^e papetier à Mussy, s'engage par acte notarié passé par devant M^e Tripault à fournir à Nicolas Saincton, m^d cartier, et à Claude Briden, m^d libraire, 800 rames de papier, petit carré fin et

gros, du poids de 10 livres la rame, au prix de 25 sols 6 deniers la rame, à livrer en 8 mois. Le 30 juin de la même année et par devant le même notaire, Claude Bernard s'engage encore à fournir à Denis Clément, m^d libraire à Troyes, 300 rames du même papier, livrable 100 rames par mois, à 26 sols la rame. Cette papeterie remontait au XV^e s., car en 1490 le Parlement confirma un jugement condamnant les papetiers de Mussy pour avoir contrefait la marque de Piétrequin de Troyes¹.

XX. Fontaine près Bar-sur-Aube. Cette papeterie, sur la rivière de l'Aube, doit bien probablement remonter aussi au XVI^e ou au XVII^e s. Elle ne nous est connue qu'incidemment par une location, passée le 17 avril 1730, de deux moulins à eau « faisant du bled farine » et où il est parlé « d'une place sur laquelle estait cy-devant bastie une papeterie ». Elle avait été la propriété de l'imprimeur troyen Jaques Le Febvre.

Cette nomenclature des papeteries situées aux environs de Troyes est bien probablement incomplète, car Courtalon-Delaistre² mentionne encore les établissements de *Fouchères*, de *Courcelles* et de *Villemoyenne* sur lesquels nous manquons de renseignements et qui ne figurent déjà plus sur les états fournis par les intendants de la province entre 1728 et 1772. Quelqu'insuffisante qu'elle soit d'ailleurs, cette énumération témoigne de la grande importance acquise par les papeteries de Troyes. La bonne réputation dont jouissaient leurs produits ressort de ce que Pierre Grognet écrivait en 1533³ :

Le bon papier est fait à Troies, de sorte
Qu'il est meilleur qu'autre que l'on apporte
De divers lieux...

La prospérité des battoirs de Troyes est certainement due en partie aux foires si importantes de cette ville, mais elle tient davantage à sa situation géographique et à l'excellence de ses voies de communication fluviales. Rappelons que la Seine est navigable jusqu'à la mer et permet de desservir, non seulement la capitale et la Normandie, mais tous les pays d'outre-mer; navigables sont

¹ Op. cité, p. 107 et s.

² Arch. départ. de l'Aube, G. 3404.

³ Ce terme d'aumussiez (peut-être estropié par le notaire), paraît devoir désigner un papier très ordinaire ou d'emballage. C'étaient les seuls qui se vendissent au poids; tous les autres, tant pour écrire que pour imprimer, se vendaient à la rame.

¹ Baron J. Pichon et G. Vicaire : *Documents pour servir à l'histoire des libraires parisiens*, p. 241.

² Dans sa *Topographie historique de Troyes*, tome II, p. 1783.

³ *Louenge et description de plusieurs bonnes villes et citez de France*.

aussi ses affluents, la Marne, l'Aube, l'Yonne et le Loing. Par ce dernier, le Loing, Troyes était en communication facile avec le bassin de la Loire (37 kilomètres de Montargis à Gien) et par S'-Jean de Losne (à 100 kilom. de Châtillon-sur-Seine), avec la Saône et le Rhône. Les papiers, marchandise lourde, devaient bénéficier de ces facilités de transport à bon marché dans toutes les directions et c'est pourquoi l'on trouve les marques troyennes dans la partie nord-est de la France, dans les Pays-Bas et dans le nord de l'Allemagne, à Hambourg, Brême, Lubeck, etc.

1038. 30×45. **Troyes**, 1461. A. AUBE, G. 1983 : *Cptes des tailles et mairies de l'Eglise*. Var. simil. : **Paris**, 1461-63 ; **Troyes**, 1462-72 ; **Decizes**, 1463 ; **Angers**, 1467 ; **Tours**, 1467 ; **Mantes**, 1470 ; **Mézières**, 1472. — Voy. Sotheby (*Typogr.* n° 91), **Louvain**, s. d. ; Vallet de Viriville (n° 77), vers 1470.

1039. 30×43. **Troyes**, 1464. A. AUBE, G. 1855 : *Cptes de la grand'chambre*. Var. ident. : **Douai**, 1465 ; **Rouen**, 1465. — Voy. Vallet de Viriville (n° 78), vers 1470.

1040. 31×44. **Angers**, 1467. A. MAINE-ET-LOIRE, E. 60 : *Cptes de l'Hôtel-Dieu d'Angers*. Var. ident. : **Cologne**, 1467. — Voy. Sotheby (*Principia* Q), **Utrecht**, 1480.

1041. 30×43. **Troyes**, 1473. A. AUBE, G. 1565 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. ident. : **Troyes**, 1475 ; **Sens**, 1480 ; **Düsseldorf**, s. d. et tardivement **Maëstricht**, 1518.

Les var. du groupe 1038 à 1041 sont en grand nombre, les écus diffèrent légèrement de forme et de dimension ; il y a tantôt 3, tantôt 4, tantôt 5 potences et contre-potences, très souvent une ou plusieurs font défaut. Aux localités indiquées ci-dessus, il faut ajouter : **Oudenburg** (Belgiq.), 1467 ; **Cuy**, 1474 ; **Châteaudun**, 1475-82 ; **Villévêque**, 1476 ; **Utrecht**, 1478-85 ; **Châlons-sur-Marne**, 1479 ; **Maëstricht**, 1479 ; **Rotterdam**, 1480 ; **Harlem**, 1484 ; **Bar-le-Duc**, 1484 ; **Arras**, 1484 ; **Siegen** (Westph.), 1486 ; **Wœrden**, 1487. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 2), 1450!?-1463 ; Midoux et Matton (nos 293, 294 et 295), **Laon**, 1475-77 ; **Roucy**, 1487 ; Desbarreaux-Bernard (pl. XX, n° 13), inc. **Paris** ; Castan (*Cat. des Inc. de la B. de Besançon*) signale ce filigr. dans 5 incun. de **Paris**, de 1478-95 ; Sotheby (*Typography*, n° 39), **Gouda**, 1481 ; id. (n° 40), *Biblia* ;

id. (n° 54), **Cologne**, 1481 ; id. (n° 79), **Utrecht**, 1480 ; Bodemann (n° 20), **Utrecht**, 1480 et (n° 70), s. l. ni n., 1487.

Sur pap. mesurant 39,5×56 on trouve des var. simil. aux 1038 à 1041, dans quelques mss. non datés.

1042. 29,5×43. **Osnabrück**, 1499. STAATSARCH., 161, n° 4 : *Amtsrechnungen*. Seule var. aussi petite.

1043. 30×39 r. **Poilvache**, 1472-78. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filig.* Var. simil. : **Grammont**, 1479 ; **Paris**, 1479-80 ; **Einville**, 1481 ; **Artois**, 1482 ; **Abdinghof**, 1482 ; **Namur**, 1482-92 ; **Utrecht**, 1485 ; **Brabant**, 1493 ; **Deventer**, inc. s. d. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 3), l'**Ecluse**, 1488 ; Midoux & Matton (nos 296, 297, 298), **Laon**, 1460, 1482-84 et 1490 ; Sotheby (*Principia*, Qⁿ) incun. de Caxton, 1480 ; le même (*Typography*, n° 54), **Cologne**, 1481.

1044. 30×40 r. **Bruxelles**, 1483. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Midoux & Matton (n° 292), **Laon**, 1479-81 ; Sotheby (*Typography*, n° 38), inc. *absque nota* ; Likhatscheff (n° 1063), **Moscou**, 1485.

1045. 30,5×44. **Sens**, 1465. A. YONNE, G. 1138 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. ident. : **Troyes**, 1466-69 ; **Hollande**, 1467 ; **Châlons-sur-Marne**, 1473 ; **Hambourg**, 1474. — Voy. Vallet de Viriville (n° 79), vers 1470.

1046. 28×41 r. **Bruges**, 1474. A. D'ETAT : *Œuvres de loi*, n° 620. — Voy. Midoux & Matton (n° 291), **Roucy**, 1448-55 (!?) ; Sotheby (*Typography*, n° 38), inc. *absque nota*.

1047. 29,5×42. **Paris**, 1480. A. NAT., Z^{IA} 32 : *Cour des Aides*. Var. ident. : Sotheby (*Typography*, n° 54), **Cologne**, 1481.

L'abondance et la grande diffusion du papier aux armes de Troyes prouve l'importance des papeteries de cette ville. Cette marque était-elle la propriété d'un seul battoir ? Cela paraît peu probable ; malheureusement les lettres appendues à l'écu des 1048 à 1053 sont peu distinctes et ne permettent pas de donner à la question une solution satisfaisante.

1048. 30×42. **Bruges**, 1526-27. A. MUN. : *Procuratien*. Var. simil. : **Bruges**, 1524-36 ; **Châlons-sur-Marne**, 1528 ; **Brême**, 1529-46 ; **Lille**, 1532 ; **Leyde**, 1532 ; **Clèves**, 1534 ; **Namur**, 1535-36 ; **Juiliers**, 1536 ; **Utrecht**, 1536-38 ; **Coblentz**, 1537 ; **Brunswick**, 1537-48 ; **Gnesen**, 1538 ; **Düsseldorf**,

- 1539; **Anvers**, 1542-46; **Tournai**, 1543; **Marienwerdt**, 1543; **Bar-le-Duc**, 1545; **Maëstricht**, 1547; **Malines**, 1549. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 1), **Middelbourg**, 1537.
1049. 30×42. **Bruges**, 1530. A. MUN. : *Civiele sentencien*. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 1), **Middelbourg**, 1537.
1050. 30×41. **Bruxelles**, 1530. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Utrecht**, 1533-42; **Clèves**, 1535-45; **Avallon**, 1536.
1051. 31×41 r. **Paris**, 1539. A. NAT., Z^{IA} 65 : *Cour des Aides*. Var. simil. : **St-Denis**, 1542; **Utrecht**, 1542-44. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 1), **Middelbourg**, 1537; **Wiener** (pl. XXIII, n° 6), **Lorraine**, 1535.
1052. 29×40 r. **Bruges**, 1544. A. D'ETAT : *Evres de loi*, n° 627. — Voy. Likhatscheff (n° 2953), ms. de 1547.
1053. 31×42. **Wœrden**, 1548. OSNABRÜCK, STAATSARCH., 161, n° 19 : *Amtsrechnungen*.
1054. 30×41. **Epinal**, 1535. A. MUN., CC. 54 : *Cptes des quatre gouverneurs*. Var. ident. : **Heylissem** (Belg.), 1536; **Brunswick**, 1549. — Voy. Lanteff (n° 31), **Russie**, 1561.
1055. 29×40 r. **Brunswick**, 1548. STADTARCH. : *Schoss-Register*.

[De gueules] à la **Bande** [d'or] chargée d'un ours passant [de sable].

Ces armoiries, qui sont celles de Berne, font suite, comme filigr., à l'ours simple (Voy. ce mot) employé par le battoir de Thal, près Berne, dès 1466 soit, probablement, dès sa fondation. La marque de l'ours ayant été imitée par de nombreux concurrents, en Lorraine, en Savoie, en Bavière, même en Suisse, on peut légitimement supposer que le papetier de Berne jugea à propos de prendre, pour distinguer ses produits, les armoiries complètes de la puissante république, dont la contrefaçon aurait été dangereuse pour celui qui se la serait permise. Le premier spécimen de ce nouveau filigr. est emprunté à l'excellent travail de M. le prof. Fluri¹. Toutefois faut-il attribuer à la papeterie de Thal cet essai isolé? C'est douteux et plusieurs indices font supposer qu'il faut le rat-

¹ Die Papiermühle zu Thal bei Bern und ihre Wasserzeichen 1466-1621, dans *Berner Taschenbuch für 1896*, p. 192-236 avec 20 planches donnant les dessins de 68 filigr.

tacher à celle de La Mothe près d'Yverdon¹ dont la construction remonte à 1525 environ. Mais à partir de 1579 on trouve les armoiries de Berne, employées d'une manière continue, sous des formes très variées, et il est certain, qu'elles sont apposées sur les papiers fabriqués à Thal.

Les types les plus anciens, 1057 et 1058 sont les produits de Hans-Jacob Hüssler, papetier originaire de Bâle, qui fut reçu bourgeois de Berne, à la fin de 1579 et qui, peu de temps après, épousa la veuve de Jérôme Halbysen, aussi originaire de Bâle. Il exploita la papeterie de Thal jusque vers 1590. On voit ses initiales, accompagnées de la marque de la famille Hüssler (et cette dernière seule), sur les 1062 à 1065, 1067 et 1069. Les 1070 et 1072 portent les initiales HD, avec la marque de la famille Düring. Ce sont les produits de Hans Düring qui, en 1598, racheta pour la somme de 8000 livres, la papeterie de Thal. Il est remarquable de voir trois familles de papetiers bâlois se succéder dans le battoir bernois; toutefois aucune d'elles ne le garda très longtemps; déjà en 1621, Pierre, le fils de Hans Düring, revendit la papeterie, cette fois-ci à des Bernois, Zender et Tribolet.

1056. **Berne**, 1550-58. *Impressions d'Apiarius*. La même marque, horizont. : **Lausanne?** 1559. GENÈVE, B. Ms. franç., n° 26 : *Sermons de Viret*.
1057. 31×41 r. **Berne**, 1579. STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. simil. : **Berne**, 1582-84; **Soleure**, 1582-86; **St-Gall**, 1584-86; **Neuchâtel**, s. d.
1058. 31×40 r. **Berne**, 1588. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, NN.
1059. 31×42. **Berne**, 1591. IBID. : *Papiersammlung*. Var. simil. : **Genève**, 1595; **Berne**, 1595-98; **Nyon**, 1597.
1060. 31×40 r. **Berne**, 1597. IBID. : *Missivenbuch*, PP.
1061. 33×42. **Lausanne**, 1600. GENÈVE, B., Ms. franç., n° 197^{aa} : *Papiers des Eglises réformées*, portef. n° 4. — Voy. Fluri, **Berne**, 1597.
- La série des écus couronnés se prolonge avec de nombreuses modifications de forme et de grandeur pendant tout le XVII^e s. et le premier tiers du XVIII^e.
1062. 30×38 r. **Berne**, 1580. STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. ident. : **Berne**, 1586; **Soleure**,

¹ Voyez pour ce qui concerne le battoir de La Mothe, aux Armoiries, nos 2196 à 2198.

- 1588-90. Var. plus étroite : **Berne**, 1590 ; **Neuchâtel**, 1591.
- 1063.** 30,5×42 r. **Berne**, 1582. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Berne**, 1582-90 ; **Soleure**, 1585-87.
- 1064.** **Soleure**, 1584. *STAATSARCH.* : *Staatsrechnungen*. Var. ident. : **Berne**, 1585 ; **Amsterdam**, 1588.
- 1065.** 30×42 r. **Berne**, 1586. *STAATSARCH.* : *Papiersammlung*. Var. ident. : **Héricourt**, 1587.
- 1066.** 31,5×41 r. **Berne**, 1593. *IBID.* : *Missivenbuch*, P.P.
- 1067.** 33,5×43. **Berne**, 1588. *GENÈVE, B., Ms. franç.*, 197^{no} : *Papiers des Eglises réformées*. Portef. n° 3. — Voy. *Fluri* (n° 28), **Berne**, 1585.
- 1068.** 28,5×39 r. **Berne**, 1591. *STAATSARCH.* : *Papiersammlung*.
- 1069.** 30×39 r. **Berne**, 1592. *IBID.* : *id.*
- 1070.** **Berne**, 1591. *IBID.* : *id.*
- 1071.** 29,5×39 r. **Berne**, 1598. *IBID.* : *id.*
- 1072.** 31×40 r. **Fribourg**, 1600. *A. D'ÉTAT : Manuel du Conseil*, n° 151. Var. ident. : **Berne**, 1600 ; **Neuchâtel**, 1603 ; **Bex**, 1603.

Ecartelé, aux 1 et 4 à la Bande, au 2 au lion, au 3 au demi-lion issant d'un nuage placé à l'angle inférieur.

Ces armoiries sont celles de Bade-Hochberg.

- 1073.** 33×43. **Rötteln**. *CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.*, n° 5362 : *Geistl. Verwaltung*. Var. ident. : **Ringl** (Bade), 1576 ; **Leyde**, 1576 ; **Eltville**, 1578 ; **Ribeauvillé**, 1579 ; **Hollande**, 1597.

Les lettres appendues BL se rapportent au fabricant.

- 1074.** 32,5×42. **Marbourg**, 1576-78. *STAATSARCH.* : *Stadtrechnungen*. Var. simil. où les lettres B R sont très nettes : **Leyde**, 1580 ; **St-Blasien** (Bade), 1583 ; **Cologne**, 1585 ; **Siegen**, 1591.

Il semble, dans les var. 1074, que le lion n'est plus issant, mais entier et passant. — Voy. une var. analogue, mais sans lettres appendues : P. Heitz (n° 274), **Strasbourg**, 1585.

- 1075.** 33×41. **Rötteln**, 1587. *CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH.*, n° 5365. *Geistl. Verwaltung*. Var. simil. : **Gebrot** (Bade), 1589 ; **Winterbach** (PRUS.-RHÉN.), 1589 ; **Utrecht**, 1589-92 ; **Siegen**, 1593 ; **Louvain**, 1593-94 ; **Leyde**, 1597. Var. simil. mais très indistinctes : **Bâle**, 1580 ; **Héricourt**, 1582-84. — Voy. P. Heitz (n° 272), **Strasbourg**, 1582. Var. plus petite, avec les mêmes lettres : **Utrecht**, 1593-1601 ; **Leeuwenhorst**, 1596-99 ; **Bruxelles**,

Briquet. — Filigranes, I.

1598. L'emploi de cette marque se prolonge durant les premières décades du XVII^e s. ; en 1634 on trouve appendues les lettres GLB liées.

Les types 1073 à 1075 sont de provenance badoise ; peut-être peut-on les attribuer à Ettlingen.

Ecu bandé de 4 pièces.

- 1076.** 32,5×44. **Schellenberg** (Saxe), 1524. *DRESDE, HAUPT-STAATSARCH.* : *Copialbuch*, n° 74. Var. ident. : **Werdau**, 1528 ; **Görlitz**, 1533.
- 1077.** 33×43. **Meissen**, 1541. *IBID.* : *id.*, n° 148. Var. ident. : **Dresde**, 1542.
- 1078.** 32,5×42. **Grünhain**, 1542-45. *WEIMAR, SÄCHS.-ERNESTIN.-GESAMMTARCH.*, B b. 1467. Var. ident. : **Grubenhagen**, 1544 ; **Dresde**, 1544/48 ; **Iena**, 1549-52. Var. du groupe 1076 à 1078 dont l'écu revêt des formes assez différentes : **Erfurt**, 1533 ; **Dresde**, 1533-56 ; **Liegnitz**, 1537 ; **Gotha**, 1538 ; **Weimar**, 1539 ; **Grubenhagen**, 1540-46 ; **Altenbourg**, 1553 ; **Weissenfels**, 1554-55 ; **Zwickau**, 1555 ; **Iena**, 1557-59 ; **Cobourg**, 1560.

La zone d'emploi du papier à cette marque s'étend donc de la Silésie à la Thuringe, à travers la Saxe et, au nord, jusqu'au Hanovre.

- 1079.** 31,5×40. **Neustadt**, 1566. *MUNICH, KÖNGL. B.* : *Collect. Camerariana*, t. VII.
- 1080.** 33×43. **Liegnitz**, 1533. *BRESLAU, STAATSARCH.* : *Fürstenth. Liegnitz*, III. 12. Var. simil., mais sans les lettres : **Liegnitz**, 1545.
- 1081.** 33×42. **Wittenberg**, 1569. *MUNICH, KÖNGL. B.* : *Collect. Camerariana*, t. X. Var. ident. : **Berlin**, 1570.

Le même écu surmonté d'une mître.

- 1082.** 32,5×41. **Iena**, 1562. *WEIMAR, SÄCHS.-ERNESTIN.-GESAMMTARCH.*, B b., 2935. Var. ident. : **Magdebourg**, 1566 ; **Neustadt**, 1567 ; **Weida**, 1567-69.

Le même écu, soutien : St-Pierre.

- 1083.** 31×40 r. **Weida**, 1570. *IBID.* : B b. 2556.
- 1084.** 34,5×41. **Berlin et Leipzig**, 1592. *BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH.*, R. 8, n° 188 : *von Stollberg*. Var. ident. : **Salzwedel** (Brandebourg), 1593.

Le même écu au nom de Glauchau.

- 1085.** 33×41. **Meissen** ? après 1567. *BERLIN, IBID.*, R. 8, n° 188 : *von Stollberg*. (Vidimus non daté de plusieurs contrats de 1564-67. Var. simil. :

Pepaw, 1589. Var. l'écu en forme de cœur : **Magdebourg**, 1592 ; **Berlin et Leipzig**, 1593.

Le même écu au nom de Waldenburg.

1086. 33×40. **Tangermede?** 1595. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCHIV., R. 78, n° 61¹. — Voy. Kirchner (*Chemnitz*, n° 10), **Chemnitz**, 1500 (?).

Les types 1085 et 1086 qui terminent la série des écus bandés de quatre pièces (1076 à 1086) indiquent les noms de Glauchau (en Saxe) et de Waldenburg. Bien qu'il y ait plusieurs Waldenburg, tout porte à croire qu'il s'agit ici de celui situé près de Glauchau et de Penig, sur la même rivière que ces deux localités : la Mulde, affluent de l'Elbe.

La papeterie de Glauchau avait, en 1572¹, un papetier du nom de Martin Müller et, en 1584, un du nom de Valten Gross. Peut-être exploitaient-ils deux battoirs différents ; en tous cas, en 1654, il y avait à Glauchau deux établissements distincts². Quant à Waldenburg, nous n'avons pas de renseignements à son égard, le battoir existait encore en 1654³.

Ecu à trois Bandes [ou cotices].

1087. 31×42. **Ferrare**, 1597. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 41 : *Minute di Mauri Alphon-sus*. Var. ident. : **Salo**, 1599. Proven. vénitienne.

Trois Bâtons posés en pal, surmontés d'un croissant en chef.

1088. 26×34. **Franche-Comté?** 1570. A. DOUBS, B. 50 : *Correspondance du parlement de Dôle*.

Ecu au nom de Baume.

Il y a un assez grand nombre de localités du nom de Baume, celle dont le nom figure dans un écu et où la lettre U est fréquemment fondue avec A et M est Baume-les-Dames (Doubs). Voici ce que nous savons sur ce battoir, d'après J. Gauthier⁴.

En 1448, Marguerite de Salins, abbesse de Baume, afferma la rivière du Cusancin à un Lorrain, Henri de Gondreville « papelier, demeurant

à la Lavenne » (Baume) à un demi-kilomètre du confluent du Cusancin avec le Doubs. Ce premier titulaire abandonna promptement sa concession et une autre abbesse, Agnès de Ray, concéda alors à Jean Paticier, d'Orléans, moyennant 7 liv. 10 sous de cens et une rame de papier, le droit d'exploiter un moulin à quatre piles, sauf à doubler sa redevance s'il doublait son outillage. En 1487, la papeterie de la Lavenne ayant passé des mains de Paticier dans celles du licencié en droit Pierre de Cointet, les héritiers de ce dernier, devenus personnages de conséquence, firent marquer leur papier, soit de leurs armes personnelles : un sautoir sommé d'un chef¹ avec un B pour cimier, soit d'un écu au nom de Baume. Vers 1597, Colomban Pouillet, fils de Nicolas (de Fontenoy-en-Vosges), afferma la papeterie où ses descendants se maintinrent jusqu'en 1750.

Une enveloppe de rame de papier, de 1626 environ, porte un écu à une fasce au nom de Baume, le chef à une croix tréflée, accostée de deux étoiles à 5 rayons ; le sautoir et le briquet de Bourgogne en pointe.

1089. Dôle, 1574. A. DOUBS, B. 1086 : *Cptes gén. du comté de Bourgogne*. Var. simil. vertic. : **Baume**, 1597 ; **Ornans**, 1597 ; **Héricourt**, 1598. — Voy. Gauthier (n° 7), de 1601.

1090. 26,5×36. **Etobon**, 1587. A. HAUTE-SAÔNE, E. 583 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Héricourt**, 1591. — Voy. Gauthier (n° 5), de 1584.

1091. 26×35. **Bellevaux**, 1592. IBID., H. 86 : *Reconnaisances de l'Abbaye*. Var. ident. : **Dôle?** 1593.

Ce filigr. persiste, sans changements notables, durant tout le XVII^e s.

Ecartelé à un Besant ou écartelé à la bordure contre-écartelée.

1092. **Grossetto**, 1390. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Likhatscheff (n° 250), **Sienna**, 1390.

Parti à un Besant, brochant sur le tout, au chef chargé de trois étoiles.

1093. 30×42. **Mézières**, 1519. A. ARDENNES, E. 2 : *Cptes de l'hôpital St-Lazare*. Var. simil., mais sans le fleuron supérieur : **Frise**, 1526 ; **Abb. Bonne Espérance** (Belg.), 1531. — Voy. Stoppeelaar (pl. XIV, n° 20), **Middelbourg**, 1524.

¹ Voy. F. H. Meyer. *Papierfab. und Papierhandel*, dans *Archiv für Geschichte des Deutschen Buchhandels*, Leipzig, 1888, t. XI, p. 330.

² E. Kirchner. *Das Papier I. C. Geschichtliche Nachträge*, p. 56.

³ Ibid.

⁴ *L'industrie du papier dans les hautes vallées franc-comtoises*. Montbéliard, 1897. Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard*.

¹ Voy. ce filigrane au mot *Croix en sautoir* (le chef ne se voit que rarement).

1094. 32×?. **Brabant**, 1545. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. simil.: **Leyde**, 1546; **Aix-la-Chapelle**, 1549. Le nom de J. Tartrier est celui d'un papetier, probablement de Troyes, le nom de cette ville figurant sur le n° 1095.

1095. 30×43. **Troyes**, 1545. A. AUBE, G. 324: *Cptes de l'Evêché*. Var. ident.: **Albestroff** (près Metz), 1551. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 21), **Middelbourg**, 1547.

Il n'est pas sûr que la pièce centrale du chef soit une étoile; Stoppelaar y a vu une tête d'animal, et pour le n° 1094, nous croyons y reconnaître une porte.

Six Besants, posés 3, 2 et 1.

1096. 28×38. Filigr. horizont. posé au bord de la feuille. **Valence**, 1534. A. DRÔME, E. 2583: *Not. A. Chion*. Var. un peu plus grande: **Valence**, 1558.

Bœuf issant.

Grand écu allemand, portant deux écussons accolés, l'un à un bœuf issant, l'autre à deux pals, et surmonté du nom de Guregg.

1097. 32×42. **Hambourg**, 1591. STAATSARCH., VIII, XXXI, n° 3: *Conceptbuch des Secretairs S von Bergen*. Var. simil.: **Gœrlitz**, 1586/89; **Berlin**, 1592.

1098. 32×40 r. **Berlin**, 1591. GEHEIM. STAATSARCH., R. 78: *Copiarium*, n° 61.

1099. 33×42. **Soraw**, 1593, et **Nieder-Lausitz**, 1597. PRAGUE, STATTHALTEREARCH., L. 34^b: *Landtagsakten*.

Les types 1097 à 1099 représentent partiellement les mêmes armoiries. Le nom de Spremberg est seul bien certain, celui de Guregg, est moins sûr. Il s'agit probablement d'un Spremberg situé entre Kottbus et Gœrlitz où le seigneur du lieu, Charles de Kittlitz, avait édifié un moulin à papier peu avant 1588, moulin pour lequel il avait obtenu le privilège de récolter les chiffons, pendant dix ans, dans la province de Niederlausitz. Cette papeterie, incendiée en 1658, ne fut rebâtie qu'en 1778¹. Les armes des Kittlitz correspondent à l'écu dextre du 1098, à savoir: tranché au 1 à un bœuf issant, au 2 barré

de six pièces. Le nom de Guregg qui se lit assez distinctement au 1097 pourrait être le nom du battoir lui-même ou celui du papetier.

Bouc issant de trois coupeaux.

1100. 32×42 r. **Warasdin**, 1556/1562. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Kameralakten*, n° 831, f° latin. — Voy. Lanteff (n° 41), **Russie**, 1581.

1101. ?×43. **Wolfsberg**, 1582. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS: *Bisthum Bamberg*, IX.

Canot.

Ces armoiries qui représentent assez gauchement un canot sont probablement polonaises.

1102. 33×43. **Posen**, 1569. STAATSARCH.: *Acta civilia civit.*

1103. 32,5×41. **Inowrazlaw**, 1580. IBID.: T. J. Var. simil. quelquefois sans le z: **Posen**, 1582; **Nackel**, 1582-83; **Bromberg**, 1583. Var. simil. un peu plus grande: **Nackel**, 1582-83.

1104. 34×42. **Inowrazlaw**, 1592. IBID.: T. J. Var. ident.: **Bromberg**, 1592; **Nackel**, 1594.

Ecartelé au 1 au Canot, au 2 à une fleur, au 3 à une écharpe ployée en cercle, et au 4 au fer à cheval les pointes en haut de l'intérieur duquel s'élève une croix.

Le troisième quartier constitue peut-être les armoiries des Nalencz de Pologne.

1105. 32,5×41. **Nackel**, 1585. POSEN, STAATSARCH.: *Resignatio Nackel*. Var. contour et division de l'écu au trait simple: **Bromberg**, 1588.

1106. 30×38 r. **Bromberg**, 1588-89. IBID.: I N. Var. ident.: **Nackel**, 1594.

1107. 34×41. **Inowrazlaw**, 1590. IBID.: T. J. Var. ident.: **Nackel**, 1590. Var. simil.: **Gnesen**, 1590.

1108. 33,5×41. **Inowrazlaw**, 1590. IBID.: T. J. Var. ident.: **Bromberg**, 1591. — Voy. Likhatscheff (n° 2735), **Pologne**, 1597.

1109. 34×41. **Bromberg**, 1591. IBID.: *Judici*. Var. ident.: **Nackel**, 1594-95.

Cerf.

Comme armoiries, le cerf ne figure isolément que vers 1621, sommé du nom de Gorke (Bautzen, Stadtarch.). Mais on le trouve formant le premier quartier d'armoiries assez compliquées qui sont celles des Stolberg-Wernigerode. Le papier ainsi marqué vient probablement de Wernigerode, où plusieurs battoirs ont fonctionné dès le milieu du XVI^e s. (Voy. n° 2098).

¹ Voy. F.-H. Meyer. *Papierf. und Papierh.* dans *Archiv. für Geschichte des deutschen Buchhandels* (t. XI, p. 332), Leipzig, 1888.

1110. 33,5×41. **Wernigerode**, 1579. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., Rep. 8, n° 188 : *Familie v. Stolberg*. Var. ident. : **Brunswick**, 1586. Var. plus grande et mieux dessinée : **Brunswick**, 1597.

3 Chapeaux de fer avec leurs attaches. Armoiries de Landshut.

Ces armoiries ont succédé au chapeau isolé (voy. ce mot), employé d'abord comme filigr. par la papeterie de Landshut.

Il résulte d'une communication obligeante de M. l'archiviste Kalcher, à Landshut, que cette ville construisit, en 1489, une papeterie qui resta propriété communale jusque vers la fin du XVIII^e s. Le conseil établissait donc un papetier comme il avait ses meuniers pour les différents moulins de la ville. Celui-ci, outre les impôts communaux, payait un loyer annuel qui s'est élevé, ainsi que l'indiquent les comptes existants de la ville, à 28 fl. en 1512, à 50 fl. en 1543, à 72 fl. en 1627. D'après le chiffre élevé de ce loyer, on peut conclure que la fabrication du papier de Landshut n'était pas insignifiante.

Les papetiers eux-mêmes comptaient parmi les bourgeois de la ville, même des compagnons papetiers étaient bourgeois et propriétaires de maisons. Comme ces deux classes sont confondues sous le nom générique de « Papierer », il est difficile de savoir, parmi les noms indiqués, quels étaient les maîtres et qui étaient les ouvriers. En voici une liste autant qu'il a été possible de l'établir, dans laquelle les noms en italique sont ceux de maîtres-papetiers : 1551, *Wolfgang Faist*, mort avant 1553 et dont la veuve épousa le papetier Burckhard Seyfried ; 1551, Aloïs Abl ; 1554, *Wolfgang Reitter* ; 1563, Hans Rieger ; 1567, *Burckhard Seyfried* ; 1569, *Burckhard Seyfried junior* ; 1570, *Wolf Faist* ; 1627, Sébastian Pretschneider ; 1629, Kaspar Wurm¹ ; 1631, Michael Wüst ; 1637, Christian Kircher de Kempten ; 1639, Melchior Dorf Müller, qu'on retrouve encore en 1651.

Malgré l'existence d'une papeterie appartenant à la ville, il paraît cependant qu'une bonne partie du papier nécessaire à l'autorité était tiré de de-

hors, c'est ce qui ressort de l'examen des filigranes des registres municipaux.

Le compagnon-papetier et bourgeois Abl acheta, en 1551, du papetier Wolfgang Faist une maison située devant le couvent de Seligenthal. Après Wolfgang Faist, on mentionne, en 1553, un papetier Jakob Sichelschmid, de Lenngfeld, près Salzbourg. Le dit Wolfgang Faist a eu pour successeur un Faist de même nom que lui (filigr. n° 1115). Le papetier Wolfgang Reitter acheta une maison « auf dem Pflaster » en 1554. Burkh. Seyfried, papetier bourgeois, avait une maison « in der Altstadt » ; il était mort en 1567. En même temps, un ouvrier-papetier Balthasar Zwiesler est signalé aux décès et la veuve du papetier et bourgeois Christophe Puchberger vend sa maison « auf dem Pflaster ». En 1569, Burkh. Seyfried, le jeune, papetier, était mort ; sa veuve avait eu pour premier mari le papetier Wolf. Faist. Le papetier Hans Wurm, dont on trouve les initiales sur un filigr. de 1588, était probablement un ascendant de Kaspar Wurm, qui apparaît en 1629. Les initiales qui accompagnent quelques filigranes à l'écu de Landshut sont celles des papetiers : B S (1558-60) signifie Burckhard Seyfried — W F (1580-82), Wolfgang Faist — H W (1587-88), Hans Wurm.

1111. 32,5×44. **Salzbourg**, 1525. A. DER LANDESMINISTERIUM. : *Gemeine Cathenicht*.

1112. 32,5×43. **Salzbourg**, 1526-30. *IBID.* : *id.* Var. simil. : **Landshut**, 1527 ; **Bavière**, 1527-42 ; **Dresde**, 1532-33 ; **Ratisbonne**, 1532-49 ; **Nuremberg**, 1536 ; **Munich**, 1544 ; **Marbourg**, 1545.

1113. 31,5×43. **Pinnapiburg** (Bavière), 1559. SALZBOURG, *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Eichstädt**, 1562 ; **Freysinning**, 1564.

1114. 32,5×43. **Salzbourg**, 1558. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Hambourg** (Bavière), 1560.

1115. 32×42 r. **Salzbourg**, 1580. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Hongrie**, 1581 ; **Raitenhaslach**, 1582.

Cheval dans un cercle entouré d'un nom qui pourrait être Lachendorf, localité près de Celle (Hanovre).

1116. **Lunebourg** ? après 1532. HANOVRE, STAATSARCH., IX, 101 : *Lehenbuch Herz. Heinrich's* (feuille annexée).

Chevron.

1117. **Grenoble**, 1334. A. ISÈRE, B. 2616 : *Hommages rendus aux dauphins*. Peut-être faut-il

¹ Ce Kaspar Wurm pourrait bien être le fils de Hans Wurm, mentionné comme étant papetier à Salzbourg, en 1608. Une parenté existait, en outre, entre les Sichelschmid de Salzbourg et les Faist de Landshut.

voir dans ce filigr., un écu chappé et le rapprocher des n^{os} 871 et 872.

- 1118.** 31×45. Filigr. double. **Palerme**, 1356. A. DI STATO : *Not.*, n^o 120.
- 1119.** 28,5×40. **Rouen**, 1527. A. SEINE-INFÉR., G. 428 : *Cptes d'Aliermont*. Var. simil. : **La Lyre** (Eure), 1528 ; **Mamers** (Sarthe), 1530-47.
- 1120.** 30×42. **Argences**, 1538. A. CALVADOS : *Cptes du receveur de l'abbaye de Fécamp*. Var. ident. : **Allemagne**, 1539 ; **Caen**, 1546.
- 1121.** 30×42. **Châtel-Censoir**, 1552. A. YONNE, G. 2265 : *Cptes du chapitre*. Var. sans le petit ornement qui surmonte l'écu : **Avallon**, 1555.
- 1122.** 35,5×47. **Avallon**, 1564. IBID., G. 2064 A : *Cptes du chapitre*.
- 1123.** 29,5×41 r. **Réthel**, 1579. A. ARDENNES, H. 397 : *Baux du couvent de St-Louis des Minimes*. Var. simil., le chevron n'allant pas jusqu'au sommet de l'écu : **Rouen**, 1580.
- 1124.** 35×43. **Bar-le-Duc**, 1582. A. MEUSE, B. 873 : *Cptes du cellérier*. Var. simil. : **La Chaussée**, 1581 ; **Mézières**, 1585 ; **Pierrefort**, 1588-1600 ; **St-Mihiel**, 1598. — Voy. Wiener (pl. 14, n^o 9), **Lorraine**, 1578. Suivant cet auteur, ce filigr. pourrait être les armes de Neuville-Villeroy.
- 1125.** 29×?. **Bruges**, 1561. A. MUN. : *Civile Sentencien*.
- 1126.** 30×37. **Bruges**, 1577. IBID. : *id.* Var. simil. : **Bruges**, 1578 ; **Amsterdam**, 1580.
- 1127.** 28×38. **Croisilles**, 1530. A. CALVADOS, E. 129 : *Gages-Plèges*.
- 1128.** 33×41. **Freusburg**, 1561. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*.
- 1129.** 32,5×41. **Würzburg**, 1594. UNIV.-B. : *Prof. Reuss's Papiersammlung*.
- 1130.** 33,5×42. **Hanau**, 1590/1605. IBID. : *id.*
Les papiers 1129 et 1130 sont aux armoiries de Hanau-Rheineck-Münzenberg. Les archives d'Etat de Marbourg possèdent une enveloppe de rame de papier, portant des armoiries analogues, mais plus chargées (à 6 quartiers au lieu de 4), avec le nom de *Niclas Dinkel Papiermacher zu Steinen ahn der Stras*, avec la date de 1676.
- 1131.** 33×45 r. **Florence**, 1529. A. DI STATO : *Practiche*, n^o 76. Var. simil. parfois sans étoile : **Naples**, 1528-36 ; **Rome**, 1534-37 ; **Foligno**, 1536 ; **Pérouse**, 1536 ; **Terracine**, 1536. — Voy. Zonghi (n^o 130), **Fabriano**, 1573. Var. simil. sur pap.

mesurant 43×59 : **Udine**, 1570-75 ; **Augsbourg**, 1573-75. Var. dans laquelle une couronne remplace l'étoile : **Ferrare**, 1576-97.

Chien colleté et enchaîné, soutenu de trois coupleaux.

- 1132.** 32,5×45. **Salzburg**, 1515-20. A. DER LANDES-REGIERUNG. : *Gemeine Cathenrichtl.*

Parti au 1, au Ciseau de tondeur en pal, au 2 à deux fascés.

- 1133.** 32,5×?. **Hambourg?** 1590. STAATSARCH., Cl. VII. F^l, n^o 1. Le nom de Bensen qui figure au dessus de ces armoiries est celui d'une localité de Bohême où existait une papeterie dont nous avons parlé (voy. n^o 1001). Le voisinage de l'Elbe, permettant son transport par voie fluviale, explique la présence, à Hambourg, de papier d'une provenance aussi éloignée.

Clef posée en pal, au chef plein.

- 1134.** 30×42. Filigr. horiz., **Rodez**, 1411. A. TARN-ET-GARONNE : *Cptes du Comté d'Armagnac*. Var. ident. : **Berne**, 1410-16 ; **Fribourg** (Suisse), 1416 ; **Soleure**, 1416 ; **Thoune** (Suisse), 1418 ; **Cologne**, 1431 ; **Pamiers**, s. d.
- 1135.** 33×39 r. **Standall**, 1592. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH. : *Copiarium*, R. 78, 61^c. Le nom de Nider Lungkwiz qui accompagne ces armoiries se rapporte à Lunckwitz en Saxe, près de Glauchau. — Voy. Kirchner (*Chemnitz*, n^o 11), pour une var. à la clef au nom de Lungkwicz. **Chemnitz**, 1516 (?).

Clef posée en bande.

- 1136.** 32×42. **Bödigkheim**, 1552. STUTTGART, GEHEIM HAUS- UND STAATSARCH., XXVIII, 18. Var. simil. : **Tubingue**, 1556 ; **Spire**, 1561-65 ; **Stuttgart** et environs, 1568 ; **Jöhlingen**, 1575.
- 1137.** 29,5×41. **Tubingue**, 1554. IBID. : LXXVI, 9. Var. simil. : **Hesse**, 1556 ; **Spire**, 1557 ; **Stuttgart**, 1559 ; **Heilbronn**, 1568 ; **Würzburg**, 1575.

Les 1136 et 1137 sont de provenance wurtembergeoise ; la tige autour de laquelle s'enroule un serpent accompagne d'autres filigr., notamment la lettre r (minuscule gothique).

Deux clefs en sautoir.

Les deux clefs en sautoir constituent les armoiries d'un grand nombre de villes et de seigneuries, en particulier celles de Ratisbonne et de Liegnitz

qui ont toutes deux possédé des papeteries importantes. Les armoiries de Liegnitz se distinguent en ce qu'elles sont portées par l'aigle de Silésie, à une tête, avec un croissant d'argent allant d'une aile à l'autre. Celles de Ratisbonne sont presque toujours surmontées de la lettre R; quand elles sont portées par une aigle, c'est par l'aigle impériale à deux têtes ayant sur la poitrine les armes d'Autriche. On verra au mot *Deux Clefs en sautoir* d'autres var. dont plusieurs sont probablement des armoiries; celles qui concernent Posen ont seules été identifiées.

La papeterie de Liegnitz était située à Alt-Beckern. Keferstein¹ la fait remonter au XV^e s. et Knapp², à 1420. Mais c'est à tort. La concession accordée par le duc Frédéric de Silésie, à Bartel Fetscher, de Ravensbourg, pour lors à Trautnau, est du 19 novembre 1535³. Elle porte que Fetscher bâtit à ses frais, mais que le prince lui fournira gratuitement les bois et leur transport; que Fetscher aura le monopole de la récolte des chiffons et de la colle à Liegnitz et ses alentours; que les fabricants de cartes de Liegnitz et lieux avoisinants seront tenus de lui acheter le papier dont ils auront besoin, et cela à un prix raisonnable; enfin qu'il ne sera permis à personne de construire d'autre papeterie dans le voisinage. Fetscher s'engage à payer un cens annuel de 6 flor. du Rhin et 2 rames de papier dans le délai d'un an après la mise en activité du battoir.

Georges Fetscher succéda à son père; la concession lui fut confirmée en 1555, mais il ne conserva pas longtemps le battoir qui fut racheté, en 1560, par son cousin et homonyme Georges Fetscher « der ältere »⁴. A cette occasion, la redevance annuelle fut portée à 12 flor. et 4 rames de papier⁵. Le 16 novembre 1573, l'établissement fut vendu à Johann Schramm, conseiller et chancelier, par Georges Teischler, conseiller à Liegnitz, sans que nous sachions comment il était parvenu en ses mains⁶. Schramm développa la papeterie, acheta en 1574 les deux digues et le terrain avoisinant la rivière, et obtint la même année des

princes Henri et Frédéric, non seulement la confirmation des anciens privilèges, mais encore le monopole de la vente du papier dans le duché, à l'exclusion de tous produits étrangers¹. Un décret de 1617² fixa le prix du meilleur papier pour chancellerie à 40 gros la rame, et un autre de 1618³ porta à 30 gros celui du papier ordinaire qui était précédemment de 27.

La papeterie de Ratisbonne fut créée en 1539⁴, au lieu dit « im obern Wöhrd ». Était-elle, dès l'origine, propriété de la ville? C'est probable; mais si elle ne l'était pas d'emblée, elle ne tarda pas à le devenir et à être placée sous la surveillance de membres du conseil qu'on appelait *Papierherren*, comme on qualifiait de *Bierherren*, ceux qui étaient chargés de la direction des brasseries de bière brune et blanche, appartenant à la ville. Pour faciliter la tâche de ces surveillants, on rédigea, vers 1580, et on compléta en 1617, une sorte de guide ou de résumé intitulé : *Dispositions et instructions pour la papeterie*⁵, qui renferme des descriptions et des indications précieuses sur l'organisation et les procédés du travail dans un battoir à cette époque. On y voit que le personnel de la papeterie comportait dans la règle un maître-papetier, un valet de cuve assisté d'un coucheur et d'un leveur, un gouverneur des piles et une ou plusieurs chiffonnières, soit 5 ouvriers et leurs femmes, placés sous la surveillance générale du contrôleur (un des Papierherren).

Les obligations de chacun de ces ouvriers sont nettement stipulées; les salaires étaient :

| | |
|-----------------------------------|--------------------------------------|
| pour le maître-papetier | 1 fl. 1 ^s 12 ^d |
| pour le gouverneur. | 1 fl. |
| pour le valet de cuve | 6 ^s 23 ^d |
| pour le coucheur | 5 ^s 25 ^d |
| pour le leveur | 5 ^s 25 ^d |
| ce qui fait par semaine | 4 fl. 5 ^s 25 ^d |

Les trois ouvriers occupés à la cuve confectionnaient en moyenne six rames par jour; lorsqu'ils faisaient une rame de plus on leur bonifiait¹⁷; cette même somme leur était diminuée pour chaque rame faite en moins. Souvent le travail de la

¹ Ersch und Gruber's *Encyklopädie*. Article : *Papier*.

² *Geschichte des Deutschen Buchhandels*. Leipzig, 1886, p. 230.

³ Staatsarchiv, Breslau, VIII, 53^a.

⁴ Ibid., III, 15 B, f^o 9.

⁵ Ibid., f^o 137.

⁶ Ibid., 15 C, f^o 127.

¹ Staatsarch., Breslau, III, 19 A, f^o 249.

² Ibid., 19 B, f^o 438.

³ Ibid., id., f^o 154.

⁴ C. G. Gumpelzhaimer, *Regensburg's Geschichte. Sagen und Merkwürdigkeiten*. Ratisbonne, 1830-38, p. 822 et 1445.

⁵ Stadtarch. : *Politica*, II, n^{os} 10 et 11.

cuve était interrompu, soit pour le nettoyage des feutres et des appareils, soit pour le collage, soit pour le satinage du papier. L'ouvrier chargé de ce dernier travail pouvait polir deux rames et demi par jour et gagnait 8 den. par rame; celui qui coupait les chiffons devait en préparer journallement 250 livres, qui lui étaient payés 8 den. le quintal.

Le prix des chiffons variait beaucoup suivant leur qualité; les plus beaux se payaient 1 flor. le quintal; la sorte au dessous, 5^s; les chiffons de ville, en bon état, 1 denier la livre; les rognures de reliures, 3^s 15^d le quintal; la colle de mégisserie desséchée, 2 fl. le quintal; la même, non desséchée, 1/4 fl. le quintal¹.

En 1580-81, le papetier se nommait Hans Miller ou Mulner².

Les var. à l'écu simple de Ratisbonne, 1138 à 1146, sont fort nombreuses. Pour la période allant de 1541-1600, soit pour 59 ans, nous en possédons 26 variétés bien caractérisées. Durant ce laps de temps, il a donc été employé au moins 13 paires de formes, ce qui porte à 4 ans et demi la durée de chaque paire. Ce chiffre est évidemment un maximum, car il est probable que beaucoup d'autres variétés nous ont échappé.

1138. 33×45. Ratisbonne, 1541. MEMMINGEN, STADTARCH.: *Städte Acta*, n° 317. Var. simil.: Berlin, 1541; Ratisbonne, 1541-50; Vienne, 1546-47; Spire, 1554.

1139. 31×43 r. Ratisbonne, 1555. STADTARCH.: *Cameralia, Salz-Rechnungen*. Var. simil.: Amberg, 1555-58; Ratisbonne, 1556-67; Strasbourg, 1557; Marbourg, 1557; Vienne, 1557; Salzbourg, 1558; Gratz, s. d.

1140. 31×41 r. Ratisbonne, 1564; IBID.: *Politica I: Abschiedebücher*. Var. simil.: Ratisbonne, 1565-89; Prague, 1576; Passau, 1576; Hambourg, 1591; Brunswick, 1592.

1141. 31×40 r. Ratisbonne, 1568. IBID.: *id.* Var. simil.: Ratisbonne, 1579-81.

1142. 30,5×40 r. Ratisbonne, 1571. IBID.: *Politica I: Hannsbücher*. Var. simil.: Ratisbonne, 1572-88.

1143. 31×42 r. Ratisbonne, 1575-76. IBID.: *Juridica IV: Protokolle des Vormundsamts*.

1144. 31×42 r. Ratisbonne, 1589. IBID.: *Politica I: Hannsbücher*. Var. simil.: Eichstädt, 1589.

1145. 31×41 r. Ratisbonne, 1594. IBID.: *id.*

1146. 31×42 r. Ratisbonne, 1600. IBID.: *id.*

Les 1145 et 1146 portent les millésimes 92 et 93, soit 1592 et 1593. Avec le XVII^e s., l'écu de Ratisbonne devient plus grand et revêt des formes assez variées: il reste surmonté de la lettre R.

1147. 32,5×44. Ratisbonne, 1553. IBID.: *id.* Var. simil.: Durlach (Bade), 1553; Salzbourg, 1558.

1148. 32,5×40. Ratisbonne, 1574. IBID.: *Juridica II: Rathsprotokolle*. Var. simil.: Ratisbonne, 1576.

1149. 32×44. Ratisbonne, 1565. IBID.: *id.*

1150. 31×43. Ratisbonne, 1589. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG: *Cathenicht*, 1581-1600. Var. ident.: Ratisbonne, 1591.

Les types 1147 à 1150 proviennent également de la papeterie de Ratisbonne.

1151. 33×44. Posen, 1539-40. STAATSARCH.: *Rechnungsbücher der Stadt*. Var. simil.: Liegnitz, 1541.

1152. 33×44. Posen, 1541-43. IBID.: *id.* Var. ident.: Gœrlitz, 1544; Gnesen, 1545.

1153. 33×43. Posen, 1546-48. IBID.: *id.* Var. simil.: Gnesen, 1546; Francfort-sur-l'Oder, 1547; Nackel, 1549-60; Posen, 1551-55.

1154. 31×42 r. Gnesen, 1559. POSEN, STAATSARCH.: *T. Gnesen*. Var. ident.: Wschoven, 1559; Liegnitz, 1560; Nackel, 1563.

1155. 32×41 r. Liegnitz, 1577. BRESLAU, STAATSARCH., III. 15: *Fürstenthum Liegnitz*. Var. ident.: Nackel, 1576.

1156. 33×42. Nackel, 1582. POSEN, STAATSARCH., IN: *Actum Nacklensis*. Var. ident.: Pilau, 1585.

1157. 30×41. Liegnitz, 1591. BRESLAU, STAATSARCH., III. 15: *Fürstenthum Liegnitz*.

Les types 1151 à 1157 proviennent de la papeterie de Liegnitz.

1158. 43×55 r. Lucques, 1584-85. A. DI STATO: *Riformagioni pubbliche. Consiglio generale*, nos 70 et 71. Sur même format, var. simil. mais sans étoile: Rome, 1591-92.

S'agit-il de clefs dans ces armoiries? Ou faut-il y voir un autre outil ou instrument?

Clef et Epée en sautoir, support: une crosse.

Armoiries de l'abbaye de Luxeuil et marque du

¹ Ces *Instructions* ont été publiées intégralement et accompagnées d'une traduction française par A. Blanchet, *Essai sur l'histoire du papier*, 1^{re} partie. Paris, 1900, p. 79 et suiv.

² Stadtarch. Juridica II, n° 9, f°s 18 et 29.

battoir de Froideconche dont la fondation est due au cardinal Jean Jouffroy, abbé de Luxeuil. En 1466, il autorisa deux Piémontais¹, Michel Vauguier et Martin Coustel, de Casal², à bâtir, sur le Breuchin, une papeterie, moyennant un cens annuel et perpétuel de 4 rames de papier. L'année suivante, cette concession fut revêtue de toutes les formes légales; le taux de la redevance fut porté à 6 rames avec la garantie que, durant vingt ans, aucun établissement rival ne serait créé dans la terre de Luxeuil. En 1488, la convention était encore observée, mais dès 1499, au lieu d'une papeterie, Froideconche en comptait deux : celle du haut, construite naguère par les Piémontais, exploitée par Jacques Bon; celle du bas, construite par Jean Pusel et rétrocédée à un nommé Dimanche; la redevance avait doublé au profit des maîtres de l'abbaye. Jean Pouillet exploita les battoirs, de 1604 à 1608. Ils existaient encore en 1636, mais ils durent disparaître peu de temps après, pendant les dévastations de la guerre de Trente ans.

1159. Bâle, 1463 ?. STAATSARCH.: *Rufbüchlein*, n° 1.

—Voy. Sotheby (*Typogr.*, n° 15), inc. *absque nota*.

1160. 30,5×44. Salins, 1471. A. DOUBS, B. 131 : *Chambre des Cptes*. Var. ident. : **Salins, 1472; Utrecht, 1473.** — Voy. P. Heitz (n° 207), **Strasbourg, 1470-73**; Gauthier (n° 40), **Franche-Comté, XV^e s.** Castan (*Catal. des Inc. de Besançon*), mentionne ce filigr. dans des inc. de **Spire, 1472, de Bâle, 1486 et 1481.** — Voy. Jansen (n° 211), inc. **Cologne, s. d.**

Trois Cœurs, support : une crosse en pal.

1161. 31,5×42. Poitiers, 1472. A. VIENNE, G. 379 : *Cptes des chapelains du chapitre cathédral.*

Colonne posée en pal, accostée de deux étoiles.

1162. Salerne, 1590. A. COM.

Compas.

Trois compas, posés 2 et 1, sont des armoiries qui ont été utilisées par deux familles de papetiers, les Leclerc et les Denise. Pour cette dernière famille, les compas sont accompagnés, en chef ou en

abîme, d'une pièce dont la signification reste douteuse. Trois membres de la famille Denise ont employé ces armes : Claude, de 1575-88 environ; Edmond, de 1584-89; enfin Nicolas, en 1631 et peut-être plus tard.

1163. 26,5×46. St-Denis, 1593. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres, 1593-1600.*

1164. 35,5×45. Berg-op-Zoom, 1575. IBID. : *id.*, 1571-83. Var. ident. : **Bruges, 1581.**

1165. 30×39. Troyes, 1578. A. AUBE, G. 1384. Var. ident. : **Pays-Bas, 1578; Troyes, 1579-81; Paris, 1583; Rouen, 1583; Noyon, 1584; Château-Regnault, 1584; Dijon, 1584; Brême, 1584/98; Brunswick, 1588.**

1166. 33×44. Troyes, 1586. A. AUBE, G. 1221. *Cptes du prieuré de N.-D. de l'Isle.* Var. simil. : **St-Fromond (Manche), 1584-86; Beauvais, 1587-89.**

Coq.

Le coq, généralement posé sur trois monts, constitue les armoiries de Francfort-sur-l'Oder. Les initiales de cette ville, ou son nom entier, l'accompagnent toujours sur le filigr. Il arrive souvent qu'une des lettres a disparu à l'usage, ce qui complique la lecture du nom de Francfurt-an-der-Oder, ou de son abrégé *Fado*.

La papeterie de Francfort-sur-l'Oder fut bâtie au lieu dit Pulverkrug, en 1539, par la ville elle-même. On utilisa la chute d'eau de l'Eilang, affluent de l'Oder, et l'on construisit un pont pour la route de Breslau à Berlin. Un droit de passage sur les digues et sur le pont, ainsi que l'octroi gratuit du bois nécessaire à ses besoins, furent accordés au tenancier du battoir à papier qui occupait alors six ouvriers et paraît avoir fait de bonnes affaires, avec une production journalière d'environ 50 kilos.

La ville de Francfort posséda le moulin à papier jusqu'en 1600, année où il passa aux mains de Hans Können, puis à celles de Martin Eck (1635-41) et de Christian Geisler (1641-1700). Incendié en 1700, il fut reconstruit et agrandi et subsiste encore de nos jours¹.

1167. 32×40. Lindow, 1574. BERLIN, GEHEIM-STAATS-ARCH. : *Erbregister 2, Lindow.*

1168. 31,5×41. Francfort-sur-l'Oder, 1578. STADT-ARCH. : *Geld und Pfandebücher.* Var. simil. :

¹ Nous empruntons les détails qui suivent à J. Gauthier, op. cit.

² ou plus probablement de Casella sur la Stura, près de Turin, localité d'où sont sortis de nombreux papetiers.

¹ Voyez : *Papierzeitung.* Berlin, 1889, p. 2034.

Wrietzen-sur-l'Oder, 1583; Francfort-sur-l'Oder, 1584.

1169. 33×41. Francfort-sur-l'Oder, 1592. STADT-ARCH. : *Geld und Pfandebücher*.

1170. 32,5×41. Vörde, 1598. BRÈME, STAATSARCH., Z 2, C 3 : *Protokolle*.

1171. 31×38 r. Francfort-sur-l'Oder, 1604. STADT-ARCH. : *Geld und Pfandebücher*.

Corne et Ecot posés en bande.

1172. 30,5×39. Mosskirch, 1600. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Audienzprotokolle*, n° 9826.

Ecot entre deux Cornes, tous trois posés en bande ou en fasce.

1173. Schaffhouse, 1600. B. DES ANTIQ. VEREINS : *H. W. Harder's Papiersammlung*.

D'autres var. des mêmes armoiries, mais dans un écu simple ou couronné, figurent dans la collect. Harder à Schaffhouse, aux dates de 1604 et de 1613. En 1602, l'écu est couronné et accompagné des initiales VH posées à droite et à gauche de l'écu.

Ecartelé, aux 1 et 4 à une Corne, aux 2 et 3 à ?

1174. 32×42. Prague, 1577 ? STATHALTEREIARCH., L. 34 : *Landestagsacten*.

Ecartelé, chaque quartier à une Corne de cerf.

1175. 32,5×41. Brunswick, 1576. STADTARCH. : *Rechnungen der S. Andreas Kirche*. Var. ident. : Lubeck, 1579.

1176. 33×42. Halberstadt, 1587-97. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Vicariorum B. Mariæ*. Les armoiries n°s 1175 et 1176 pourraient être celles des comtes de Reinstein Blankenburg (Brunswick).

Ecartelé, au 1 à trois Cornes de cerf au 2 losangé, au 3 à l'étendart, au 4 à deux poissons.

1177. 32,5×44. Spire ? 1541 ? STUTTGART, GEHEIM-, HAUS- UND STAATSARCH., K. 9, F. 7, B. 4 : *Reichstadt Esslingen*. Var. simil. : Stuttgart, 1547-58 ; Cannstadt, 1549-55 ; Esslingen, 1552 ; Herrenberg, 1552 ; Tubingue, 1555-61.

1178. 32×44. Stuttgart, 1557. *IBID.*, XXX, 18 : *Stadt Stuttgart*. Var. simil. : Göppingen, 1555 ; Stuttgart, 1556-69 ; Durach (Bavière), 1562 ;

Briquet. — Filigranes, I.

Chaucourt (Doubs), 1568. Var. le cornet plus grand : Urach, 1573 ; Stuttgart, 1574.

1179. 35×41. Granges, 1598. A. HAUTE-SAÔNE, E. 156 : *Cptes*. Var. ident. : Héricourt, 1601-03. — Voy. Hausmann (n° 45), postér. à 1527.

1180. 27×36. Héricourt, 1602. A. HAUTE-SAÔNE, E. 567 : *Tabellionage*. — Voy. Gauthier (n° 14), de 1596.

Les types 1177 à 1180 sont aux armes du duché de Wurtemberg, mais peuvent avoir deux provenances. Les marques les plus anciennes, 1177 et 1178, sont probablement originaires des environs de Reutlingen, où plusieurs battoirs à papier sont signalés dès la fin du XV^e siècle¹. L'un d'eux était exploité en 1486 par Martin Zisalin ou Ziser. Un Anshelm Ziser, papetier, probablement son fils, est mentionné en 1514 ; Jacob Ziser, son petit-fils, et Jacob Ziser, son arrière petit-fils, également papetiers, vivaient en 1535 et 1575. Un second battoir était occupé en 1489 par la famille Gallicion (ou Galliziani), venue du Piémont par Bâle. Jaques, fils d'Antoine Gallicion, était, en 1495, bourgeois de Reutlingen². Une troisième papeterie était celle de Conrad Gretzinger, signalée en 1489. Son fils, Baste, le papetier, tua, dans l'auberge de l'Ours, le bailli d'Achalm. Il est question, en 1576, de son petit-fils le papetier Bastian Grötzinger.

Un quatrième battoir fut créé en 1509 par le papetier Jacob Hurter ou Hirter, qui appropria à cet effet une des roues du moulin à aiguiser, situé à Staingen, entre Reutlingen et Pfullingen, moulin qui appartenait au couvent de Zwiefalten. Cette concession lui fut accordée moyennant un cens annuel de 8 livres et une rame de papier. Ce moulin fut ensuite loué à la ville en 1602 et exploité par Paul Klemm d'abord, puis, en 1609, par Michel Helbling et Thomas Hummel. Un cinquième battoir était, en 1526, exploité par un papetier du nom de Hans Schleycher.

Non loin de Reutlingen, à Pfullingen, un battoir à papier, qui employait, comme ses voisins, les eaux de l'Echatz, fut érigé, vers 1550, par Hans

¹ Voy. Theodor Schön, *Ueber die Papierer in Reutlingen*, dans *Klemm's Archiv. Mittheilungen aus der Familien-Geschichte*. Pforzheim, 1899, n° 4, p. 118.

² Stehlin, *Regesten zur Geschichte des Buchdrucks bis zum Jahre 1500*, n° 966, dans *Archiv für Geschichte des Deutschen Buchdruckes*, t. XI. Leipzig, 1888.

Klein¹. Il eut pour successeurs Georges Scheffbuch, Matthieu, puis Barthélemy Memmeler, Jean Hagenloch, Christophe, puis Veit Eber, Barthélemy Kissling et Antoine Vietz. Pendant la guerre de Trente ans, la papeterie fut incendiée avec beaucoup d'autres bâtiments et ne se releva de ses ruines qu'en 1657. Ce second établissement dura environ deux siècles.

Plusieurs papetiers sont partis de Reutlingen pour aller porter leur industrie dans d'autres localités : un Jerg Dürr s'installa à Bâle, et après avoir épousé Véronique Galliziani vers 1511, succéda à son beau-père en 1521 et devint la souche d'une famille papetière importante ; Jacob Stalegker créa le premier battoir de Salzbourg, vers 1536 ; Frey, celui de Prague, avant 1530 ; Georges Berger, surnommé le diable, s'établit, en 1574, à Hermannstadt en Transylvanie.

Les types 1179 et 1180 proviennent de Montbéliard ; les initiales IF appendues à la pointe de l'écu sont celles de Jaques Foillet, imprimeur, qui amodia, en 1597, la papeterie nouvellement construite près de la porte des Gravieres. Cet établissement, trop exposé aux débordements et aux débâcles des glaces, fut transporté en 1612, sur la rive droite du Doubs, vis-à-vis le moulin de Belchamp, aux frais d'une association formée de J. Foillet, de Gerson Binninger, trésorier du comte, et de Jean Maire, marchand de Montbéliard. Foillet se retira en 1618, et le battoir resta longtemps aux mains de membres de la famille Binninger². Ces filigr. sont à rapprocher des n^{os} 2091 et 2103.

Trois Cotices accompagnées d'une étoile à six rais au canton dextre.

Ce filigrane est toujours accompagné d'une banderolle portant un millésime. Provenance incertaine.

1181. 30,5×42. **Anvers**, 1546. A. MUN. : *Schepenbrieven*. Var. simil. : **Namur**, 1546 ; **Anvers**, 1546-48 ; **Amsterdam**, 1547 ; **Nord de la France**, 1547.

1182. 30,5×42. **Amsterdam**, 1546-50. A. MUN. : *Stadreckeningen*. Var. ident. : **Anvers**, 1547-50.

¹ Voy. *Gedenkblätter zum hundertjährigen Jubiläum der Papierfabrik Gebrüder Laiblin in Pfullingen*. Stuttgart, 1901, p. 28.

² Voy. J. Gauthier, *L'industrie du papier dans les hautes vallées franc-comtoises*. Montbéliard, 1897.

— Voy. Stoppelaar (pl. XV, n^o 3), écu simil. mais plus grand : **Middelbourg**, 1546.

1183. 30×40 r. **Amsterdam**, 1550. A. MUN. : *Hôpital de St-Pierre*. Var. simil. mais avec une seule étoile, comme aux 1181 et 1182 : **Oostkerke** (Bruges), 1551 ; **Namur**, 1553.

Cotice onnée, accostée d'une étoile en chef et d'une corne de cerf en pointe ; cimier : un chapeau.

1184. Bohême ? LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENVEREIN : *Papiersammlung* (Feuille de garde d'une Bible imprim. en Bohême en 1560).

Couronne.

Ecartelé aux 1 et 4 à une couronne, au 2 au griffon, au 3 à un sanglier. Ce sont là les armoiries de Schweidnitz, employées par la papeterie de cette ville, concurremment avec un cochon simple ou dans un écu. (Voy. au mot *Sanglier*). La date de construction du battoir de Schweidnitz est inconnue. Les filigr. montrent qu'il fonctionnait déjà à la fin du XV^e s.

1185. 32×42 r. **Vienne**, 1551. PRAGUE, STATTHALTEREARCH., P. 106, R. 10. Var. simil. : **Breslau** ? 1552-74 ; **Schweidnitz**, 1574.

1186. 32×44. **Prague** ? 1577. IBID. : *id.* Var. ident. : **Breslau**, 1580.

Trois Couronnes posées 2 et 1.

1187. 33×43. **Sáros**, 1551. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM. : *Städte und Cameralakten*, n^o 1316 f^o. — Voy. Likhatscheff (n^o 3016), **Lithuanie**, 1555.

1188. 32×41 r. **Varasdin**, 1554. IBID. : *id.*, n^o 831 f^o. Var. simil. : **Sáros**, 1556 ; **Makovicza**, 1559 ; **Hongrie**, 1564.

1189. 30×40 r. **Cracovie**, 1591. POSEN, STAATSARCH. : *Liber Inscriptionum castrensiu Bidgortiensium*. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 3018 et 4070), **Cracovie**, 1588.

Les armoiries 1187 à 1189 seraient d'après Piekosinski¹ celles du chapitre de Cracovie qui possédait un battoir dont on fait remonter la création à 1553.

Ecu coupé, trois Couronnes posées en chef.

1190. 39×53 r. **Maëstricht**, s. d. RIJKSARCH. :

¹ *Sredniorwiczne znaki wodne*, etc., dans le *Bulletin de l'Académie des Sciences de Cracovie*, octobre 1893.

Feuilles de garde de plusieurs volumes des *Rekeningen van den rentmeister* de 1591-1600, reliure de l'époque. Var. simil. : **Cologne**, XVI^e s. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER - BÖRSENVEREIN : *Papiersammlung Lempertz*. Ces armoiries peuvent être celles de Cologne et proviendraient dans ce cas d'une papeterie non signalée jusqu'ici.

Crancelin.

Le crancelin, soit Kränzlein (petite couronne), est une pièce d'origine allemande. Comme filigr., elle est toujours employée avec les armoiries de Saxe : burelé de sable et d'or, de dix pièces, un crancelin de sinople brochant sur le tout. Toutefois l'exécution du dessin, au point de vue héraldique, laisse souvent à désirer. La plus grande partie des papiers à cette marque ont maintenant (car il n'est pas probable qu'ils l'eussent à l'époque de leur fabrication), une teinte d'un jaune rougeâtre bien caractéristique, et qui tient sans doute à la nature ferrugineuse des eaux employées à leur fabrication. Les types les plus anciens proviennent de Dresde¹ où le duc Albert de Saxe (1464-1500) autorisa l'érection, sur la Weisseritz, d'une papeterie qui fut longtemps exploitée par des membres de la famille Schaffhirt, en particulier par Michel, en 1530. En 1578, Jérôme Schaffhirt obtint, de l'électeur Auguste, le privilège de fabriquer du papier et de récolter les chiffons, dans un rayon de 4 milles, qui fut porté plus tard à 6 milles. La papeterie de Dresde finit même par obtenir le privilège de la récolte des chiffons dans 15 districts allant jusque près de Leipzig. Il fut en outre défendu à tout autre papetier de se servir, pour marquer son papier, du *Rautenkränzlein*, ce qui montre que le filigr. était contrefait à cette époque. Les contremarques qui accompagnent ce filigr., dès la date de 1575, témoignent qu'à l'étranger, et en Lorraine notamment, son emploi était devenu banal.

1191. Leipzig, 1493, dans : *Epistollæ ad Lucillum*, impr. par Arnulphus de Colonia, f^o. Var. ident. : **Dresde**, 1501-16.

1192. 32,5×44. **Dresde**, 1519. HAUPT-STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 125. Var. ident. : **Dresde**, 1522-

26 ; **Zwickau**, 1525 ; **Gœrlitz**, 1527-30 ; **Leipzig**, 1528.

1193. 32×41,5. **Dresde**, 1523. IBID. : *id.*, n° 74. Var. ident. : **Dresde**, 1526.

1194. 32×43. **Dresde**, 1527. IBID. : *id.*, n° 142. Var. ident. : **Meissen**, 1530 ; **Gœrlitz**, 1532.

1195. 31×43 r. **Dresde**, 1533-39. IBID. : *id.*, n° 156 à 158. Var. ident. : **Magdebourg**, 1536 ; **Leipzig**, 1536-38 ; **Eisenach**, 1538.

1196. 32×43. **Weissenfels**, 1536. DRESDE, IBID. : *id.*, n° 155. Var. ident. : **Leipzig**, 1538-42 ; **Erfurt**, 1539 ; **Dresde**, 1539-42 ; **Halberstadt**, 1546 ; **Weissenfels**, 1554-55.

1197. 32×2. **Dresde**, 1542-48. IBID. : *id.*, n° 181, et 185 à 206. Var. ident. : **Leipzig**, 1545 ; **Lunebourg**, 1546 ; **Leitwarin**, 1547.

1198. 32,5×43. **Dresde**, 1547-51. IBID. : *id.*, n° 187, 205 et 209.

1199. 31×41 r. **Leipzig**, 1547-50. STADTARCH. : *Stadt Kassen-Rechnungen*. Var. ident. : **Dresde**, 1548-49.

1200. 32×42. **Torgau**, 1548. DRESDE, HAUPT-STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 196.

1201. 32,5×41. **Dresde**, 1551. IBID. : *id.*, n° 208. Var. ident. : **Leipzig**, 1552-53 ; **Dresde**, 1552-64 ; **Grillenbourg**, 1562 ; **Halle**, 1562 ; **Magdebourg**, 1566 ; **Hanovre**, 1566. — Voy. Likhatscheff (n° 4028), **Magdebourg**, 1561.

1202. 33×41. **Dresde**, 1561. IBID. : *id.*, n° 308. Var. ident. : **Torgau**, 1561 ; **Halle**, 1565 ; **Hambourg**, 1572.

1203. 33×41. **Dresde**, 1577-91. IBID. : *id.*, n° 422 et 447.

1204. 33×42. **Dresde**, 1578. IBID. : *id.* Var. ident. : **Erfurt**, 1579.

1205. 33×41. **Wittenberg**, 1579. IBID. : *id.*, n° 446. Var. simil. : **Lubeck**, 1580 ; **Halle**, 1581-89 ; **Magdebourg**, 1583 ; **Lauenbourg**, 1588 ; **Hambourg**, 1590 ; **Elbenau**, 1595. — Voy. Likhatscheff (n° 4162), ms. de 1586. Le nom de Dresten ne figure qu'à partir de 1561 ; c'est par simple approximation que Kirchner (*Chemnitz* 5) donne une var. assez simil. au 13 à la date de 1500.

1206. 31×42. **Cobourg**, 1563. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Akten betreffend Schweinfurt*, n° 30.

1207. 33×42. **Magdebourg**, 1570. STAATSARCH. : *Briefcopiale des Domcapitels*, n° 190. Var. ident. : **Gœrlitz**, 1569/76 ; **Dresde**, 1572 ; **Lunebourg**, 1572.

¹ F. H. Meyer, *Papierfabrikation und Papierhandel* dans *Archiv. für Geschichte des deutschen Buchhandels*, XI, Leipzig, 1888, p. 284 et 288.

- 1208.** 33,5×41. **Heldburg**, 1573. WEIMAR, SÄCHS. ERNESTIN. GESAMMTARCH., Bb. 1478.
- 1209.** 32×41. **Dresde**, 1575. HAUPT-STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 392.
- 1210.** 32,5×41. **Eisenach**, 1576. WEIMAR, GEH. HAUPT-UND STAATSARCH., *Wartburg, Arch.*, XXI, n° 62.
- 1211.** 32,5×42. **Theres**, 1578-79. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Rechnungen des Klosters Theres bei Hasfurt*, n°s 31954³, 31955.
- 1212.** 32,5×42. **Schweinfurt** ? 1582. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Akten betreffend Schweinfurt*, n° 17. Var. ident. : **Münnerstadt**, 1585.
- 1213.** 33×43. **Düsseldorf** ? 1587. OSNABRÜCK, STAATSARCH., III⁴ : *Kreissachen : Munzenwesen*.
- 1214.** 31×40 r. **Hambourg**, 1592. STAATSARCH., Cl. VII. H^c, n° 6 : *St-Jacobskirche*.
- 1215.** 33×?. **Wandesbeke**, 1607. HAMBOURG, STAATSARCH., Cl. VI, n° 12, F 30 : *Epistolarum*.

Le nom inscrit dans la couronne est illisible. Un écu de Saxe couronné, mais sans le millésime de 1598, qui se voit à Leipzig dans les collect. de pap. filigr., présente distinctement le nom de Jehna. Il n'est pas impossible que le 1215 porte aussi ce nom. Le filigraniste a mis les armoiries dans un sens, le millésime et, peut-être le nom, dans un autre ; le cas est fréquent.

- 1216.** 33×42. Filigr. double. **Hollande**, 1575. AMSTERDAM, STADTARCH. : *Papierenverzameling*. Var. ident. : **Remiremont**, 1578 ; **Sayn**, 1579 ; **Albetroff**, 1579.
- 1217.** 33×42. Ibid. **Bewegen-Rheine**, 1582. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*. Var. ident. : **Remiremont**, 1584.
- 1218.** 33,5×41. Ibid. **Bewegen-Rheine**, 1584. IBID. : *id.* Var. ident. : **Clèves**, 1585.
- 1219.** 33×42. Ibid. **Bewegen-Rheine**, 1585. IBID. : *id.* Var. ident. : **Clèves**, 1585. Var. simil. : **Friedberg**, 1590 ; **Remiremont**, 1591 ; **Douai**, 1591 ; **Malines**, 1591 ; **Neuweilnau** (Nassau), 1595 ; **Coblentz**, 1599.
- 1220.** 33×41. **Hollande**, 1581. AMSTERDAM, STADTARCH. : *Papierenverzameling*.

Le cornet, qui accompagne, comme second filigrane, les figures 1216 à 1220, se voit avec d'autres marques, notamment la *couronne* et dénote une provenance lorraine. Les 1221 à 1224 sont accompagnés d'un second filigrane qui accuse une provenance analogue.

- 1221.** 33×42. **Namur**, 1578. A. D'ÉTAT : *Cptes du g^d hôpital*. Var. (dont une a la forme du 1220) avec la même contremarque : **Bommer** (Pays-Bas), 1588 ; **St-Truijden**, 1591.
- 1222.** 30,5×41 r. **St-Dié**, 1589. A. VOSGES, G. 823 : *Cens du chapitre à Engiville*.
- 1223.** 33×42. **Vaulx-la-Douce**. A. HAUTE-MARNE : *Cptes*.
- 1224.** 33×42. **Hesse**, 1593. MARBOURG, STAATSARCH. : *Papiersammlung*.
- 1225.** 30×38 r. **Trèves**, 1595. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Temporale Archiep Johann Schöneburg von Trier*.

L'écu de Saxe avec un second filigr. formé par la marque de Duchesne (Voy. l'écu du filigr. n° 678) se voit à **Remiremont**, 1605.

- 1226.** 32,5×?. **Hambourg**, 1591. STAATSARCH., Cl. VIII, n° 3 : *Conceptbuch des Secretairs S. von Bergen*.

Il s'agit probablement ici de Chumen, en Bohême, au N.-O. de Budweiss, dans le district de Prachalitz. Le transport du papier à cette marque jusqu'à Hambourg pouvait facilement s'effectuer par voie d'eau en descendant la Moldau et l'Elbe.

- 1227.** s. l., vers 1605. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENVEREIN : *Papiersammlung*.
- 1228.** 34×40. **Münnerstadt**, 1596-99. WÜRZBURG, KREISARCH., n°s 32568, 32572, 32582 : *Rechnungen des deutschen Orden*.

Ces armoiries offrent au 4^e quartier la poule de la Seigneurie de Henneberg (Voy. aussi aux n°s 1995 et 2131 à 2138).

Croissant.

- 1229.** 33×40 r. **Kyritz**, 1583. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 8, n° 79 : *Lehndienst*. Var. simil. : **Oterben**, 1593 ; **Annaberg**, 1597 ; **Jobstbordt**, 1598. — Voy. Kirchner (*Chemnitz*, n° 12), 1500! (doit s'entendre XVI^e s.). Il s'agit ici de Schwarzbach, dans l'Erzgebirge, près de Schneeberg. Ce battoir est mentionné en 1654, dans une lettre adressée par Beyer au Conseil de la ville de Schneeberg.
- 1230.** 27,5×38 r. **Paris**, 1503. A. NAT., LL. 1387 : *Cptes du prieuré de St-Martin des champs*.
- 1231.** 29,5×44. **Naples**, 1529-33. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Napoli*.

Les mêmes armoiries, dans un écu sommé

d'un chapeau de prélat à houppes, se voient à Rome, 1616/20.

1232. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3953), Rome, 1601.

1233. Salerne, 1601. A. COM.

1234. 32×42. Laibach, 1568. A. DES LANDESMUSEUMS: *Ständische Landtagsabhandlungen*.

Provenance vénitienne à en juger par la position de la contremarque.

Parti au 1 au Croissant figuré, au 2 au lion.

1235. 32,5×40,5. Lubeck, 1587. HAMBOURG, STAATSARCH., VII, E⁶, n° 10, vol. 1 : *Acta Lubeck fra Hamburg*. Ces armoiries rappellent celles de la ville de Lunebourg : un lion tenant un croissant de lune de ses deux pattes antérieures.

Croix.

Voy. au mot *Croix* pour un grand nombre d'écus portant une croix.

1236. 33×44. Annaburg, 1579. DRESDE, HAUPTSTAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 447. Var. ident. : Blassenburg, 1579 ; Bamberg, 1583.

1237. 34×44. Bamberg, 1585. KREISARCH. : *Papiersammlung*.

Les 1236 et 1237 proviennent de la papeterie de Hof en Bavière, près de la frontière de Bohême, dont la fondation par Ambroise Pruckner, remonte à 1571¹.

Les premières tentatives pour créer un battoir à papier à Hof sont dues à Isac Soldner en 1567, mais ayant rencontré une opposition violente de la part des propriétaires d'un moulin voisin, il lui fallut remettre son entreprise à un plus fortuné que lui, savoir à Ambroise Pruckner, qui éleva sa papeterie entre Hof et Moschendorf, sur la Saal. Son établissement achevé en 1571, puis cédé, en 1590, à son beau-frère, Hans Mumler, bourgeois et conseiller d'Eger, pour le prix de 1,400 florins du Rhin. A Hans succéda Erasme Mumler, en 1617, puis sa fille, en 1645. La papeterie a subsisté de 1693 jusqu'en 1877, aux mains de la famille Vunnerlich, puis fut transformée en manufacture de porcelaine.

1238. 33×40. Magdebourg, 1588 ? BERLIN, GEHEIMSTAATSARCH. ; R. 78. n° 82 : *Copiarium*.

Les deux lettres qui accompagnent cet écu sont

indistinctes. On peut y voir HB et dans ce cas le nom au-dessus de l'écu se lit Tham, ou bien SI ou SH et alors le nom se retourne et se lit Math. Il s'agit probablement ici d'un nom de localité. Est-il au complet ? est-ce le commencement du nom ou en sont-ce les initiales, comme Fado pour Francfurt a. d. Oder ? Voy. aux *Armoiries*, au mot *Lion*, un écu autour duquel on lit le même nom et au mot *Maht*, ce nom entourant un écu indéchiffré.

1239. 30×42. Milan, 1450. A. NOT : *Minute di Balsami Silvestro*.

L'écu à la croix constitue les armes de la commune de Milan. Il est sommé du buste de S'-Ambroise tenant d'une main la crosse et de l'autre la discipline. La provenance milanaise de ce papier paraît incontestable.

Croix soutenue par trois coupeaux.

Voy. en outre *Monts* (trois, six ou plus) souvent surmontés d'une croix.

1240. Ingenberg, 1512. AUGSBURG, STADTARCH. : *Litteralien*, n° 12. Var. ident. : Augsburg, 1516 ; autres loc. de Bavière, 1512-14.

1241. 30,5×43 r. Vienne, 1535. REICHS-FINANZARCH. : *Gedenkbücher*, n° 184. Var. simil. portant toutes la croix sur trois coupeaux, dans un écu entouré de quatre arcs de cercle : Bavière, 1535-42 ; Vienne, 1536-48 ; Laibach, 1538 ; Augsburg, 1540-59 ; Ratisbonne, 1541 ; Styrie, 1547 ; Bruxelles, 1549 ; Innsbruck, 1551 ; Landsberg, 1557 ; Salzburg, 1561-72 ; Uhlirz (*Urkunden und Regesten, aus dem Archiv der Stadt Wien*, dans *Jahrbuch der Kunst-und historischen Sammlungen des Kaiserhauses*, t. XVII), a rencontré ce filigrane, Vienne, 1534-42.

1242. 30,5×42 r. Vienne, 1566. HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Hofrathsprotokolle*, n° 27. Var. simil. (sans écu) : Eichstädt, 1573 ; Lunebourg, 1580 ; Augsburg, 1584 ; Salzburg, 1594-99 ; Dachau, 1595 ; Hambourg, 1597 ; Klagenfurt, 1597. — Voy. Likhatscheff (n° 4117), Munich, 1594.

1243. 41,5×56 r. Prague, 1537-54. STATTHALTEREICH. : *Copialbücher*, n°s 17, 18, 25, 26, 36, 40-43, 49, 54. Var. ident. : Augsburg, 1545-65 ; Stuttgart, 1555.

1244. 32×42. Augsburg, 1538. STADTARCH. : *Bau-meister-Ambuch*. Var. simil. : Augsburg, 1539-

¹ Voy. E. Marabini, *Die Papiermühlen im ehemaligen Burggrafenthum Nürnberg*. Munich, 1896, p. 117.

46; Vienne, 1544-51; Dilligen, 1546; Prague, 1555.

1245. 44,5×57 r. Prague, 1577-94. STADTARCH. : *Miscellanea*, 2112 et 2113. Var. ident. : Hanovre, vers 1583.

1246. 42,5×55 r. Augsbourg, 1591. STADTARCH. : *Baumeister-Amtbuch*. Var. simil. : Lunebourg, 1595.

1247. 32×43. Burkhausen, 1577. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG : *Gemeine Cathenichl*. Var. aux lions moins massifs : Aussee, 1590.

Les types 1240 à 1247 sont de provenance bavaroise, à en juger par leur dissémination. Le battoir qui a employé cette marque devait être important; le papier produit est d'une belle qualité.

Croix accompagnée d'une étoile à huit rais à chaque canton du chef. — Armoiries de Trévis.

Cette ville a possédé de très bonne heure des papeteries et on connaît un décret du Sénat de Venise, du 19 août 1366, portant que : « pour le bien et l'utilité de l'art du papier qui se fait à Trévis et qui apporte beaucoup d'utilité à notre commune, il soit ordonné que l'on ne puisse, en aucune manière, sortir des chiffons de Venise pour les transporter ailleurs qu'à Trévis¹ ». Ce décret fut confirmé par une lettre du 27 juillet 1374 adressée au magistrat de Trévis : « Ayant pris connaissance, est-il dit, de vos lettres au fait des chiffons à faire le papier, que quelques étrangers ont tirés de Venise et conduits à Trévis, et qu'ils voulaient transporter dans certains quartiers du Frioul, nous vous informons que le magnifique Sgr François de Savorgnan nous a sollicité, par lettre, sur ce fait; mais nous lui avons répondu en nous excusant de ce que cela nous est impossible, nos ordonnances s'y opposant, par lesquelles il a été permis et confirmé que nul n'extrait des marchandises de ce genre, si ce n'est pour les conduire à Trévis dans le but de faire du papier² ».

Ce privilège fut maintenu très longtemps et les

¹ « Quod pro bono et utilitate artis cartarum que fit in Tarvisio, et maximam confert utilitatem comuni nostro, ordinetur quod nullo modo possint extrahi stratie a cartis de Venetis pro portandis alio quam Tarvisium. »

² « Intellectis litteris vestris facto stratiarum pro faciendis cartis quas aliqui forenses extraxerunt de Venitiis et conduxerunt Tarvisium et quas vellent transducere ad partes Forujulii, rescribitur vobis quod Egregius vir Dom. Franciscus de Savorgniano nos ins-

papetiers de Trévis s'en prévalaient encore en 1619, date à laquelle le Conseil des V Sages, à la demande des fabricants de la Rivière de Salo (Lac de Garde), déclara que, vu l'extension prise par l'industrie papetière, il serait licite à toute personne d'acheter des chiffons à Venise et de les transporter sur un point quelconque des Etats de la S. R., mais non à l'étranger. L. Bailo, bibliothécaire de Trévis¹ a publié en l'accompagnant d'un commentaire, une lettre inédite du 12 novembre 1773, de Monsgr. Azzone Avogaro à Tiraboschi, relative à l'industrie du papier à Trévis, commentaire et lettre dans lesquels cette question est abordée.

Nous ne voulons point les analyser ici, mais en retenir seulement trois points :

1° D'après les statuts de Trévis, révisés plusieurs fois, ce ne serait qu'à la fin du XIII^e s. qu'on aurait défendu aux teinturiers et aux papetiers de s'établir dans l'intérieur de la ville pour ne pas troubler les eaux si remarquablement belles et pures du Silé. Les compilations de ces statuts écrites en 1207, en 1231 et en 1263, ne renferment rien à cet égard. La table d'un exemplaire de 1283 donne le titre d'une loi qui manque au manuscrit, deux feuilles en ayant été arrachées, mais cette lacune peut se combler à l'aide d'un exemplaire de 1313, où on lit que nul teinturier ou papetier ne soit autorisé à habiter plus haut que le pont du Silé et le pont Sainte-Marie de Bethléem²; ou, suivant une variante d'un autre manuscrit, que nul teinturier ou autre qui fabrique du papier ne soit autorisé à rester ou à habiter dans la cité de Trévis, pour y exercer ledit art, plus haut que le pont du Silé et le pont Sainte-Marie de Bethléem³.

2° Dès 1314, les notaires de Trévis prennent l'engagement de ne pas faire d'actes publics sur du papier ni sur du parchemin sur lequel on aurait, auparavant, écrit⁴.

tanter rogavit per ejus litteras de hoc facto; sed respondimus excusantes, quod hoc impossibile est, obstantibus ordinibus nostris, per quos permissum est et firmatum quod nullas de hujusmodi petitiis extrahat nisi pro conducendo Tarvisium pro papyris faciendis ibidem. »

¹ *Sulle prime cartiere in Treviso*, per Nozze Brunelli-Devidé Trévis, 1887, in-4^o.

² « Quod nullus tinctor vel chartolarius audeat habitare a ponte Sileris et a ponte S. Maria del Bethleem superius. »

³ « Quod nullus tinctor vel alius qui faciat chartas de novo sit ausus stare vel habitare in civitate Tarvisii ad faciendas ipsas artes a ponte Sileti et a ponte S. Maria del Bethleem superius. »

⁴ « Instrumentum publicum non faciet in carta bombacina neque in carta raxa qui fuisset alias scripta. »

3° On trouve des papetiers établis à Trévise dès le commencement du XIV^e s. ; ainsi dans un acte du 12 avril 1307, on trouve comme témoin Rizardo, papetier, qui demeura à Padoue et habite Trévise¹ ; et dans un autre, du 18 mars 1312, le testament de dame Jacobine, femme de feu Albert, papetier².

De ces trois faits Azzone et Bailo concluent que vers la fin du XIII^e s., la fabrication du papier fut introduite à Trévise. Nous ne croyons pas qu'ils aient solidement établi leur manière de voir, attendu que le terme de *charta de novo* (papier renouvelé?) sur lequel ils s'appuient, n'a pas une signification précise. Nous pensons que les industriels fabriquant le produit ainsi désigné, sont les mêmes que ceux qu'on appelait ailleurs *rasores cartarum*, expression qu'on pourrait traduire par râcleurs de peaux ou de parchemins et dont l'art consistait à râcler les poils des peaux en préparation, ou à gratter les parchemins déjà écrits, pour permettre de les utiliser à nouveau. De là les termes de *charta de novo* et de *charta rasa*. S'il se fût agi de papier de chiffe on aurait parlé plutôt de *charta di papyro* ou de *charta bombycina*. Il est vrai qu'à Trévise, les notaires n'emploient ce dernier terme dans leurs engagements qu'en 1314 (ils continuent à l'employer, dans la même formule, durant un siècle), mais il était connu et généralement usité bien auparavant. L'empereur Frédéric II ordonnait, en 1231, aux notaires de Naples, d'Amalfi et de Sorrente, de rédiger leurs instruments publics sur du parchemin, leur défendant de les écrire in *chartis papyri, vel alio modo* ou in *chartis bombycinis*. Les statuts de Bologne, de 1245-67, parlent de *charta di bambacino* et de *charta di garbo*³. Les comptes de Pise, en 1249, et ceux de San-Geminiano (Toscane) en 1273, mentionnent des achats de *carta bambagic* ; en 1272, on achète, à Naples, sept rames et demie de *bonis cartis bombicinis*, quelques années plus tard, une rame de *chartis de papyro* ; à Rome, en 1297, il est question de *carta di bombice*. Ces exemples, qu'il serait facile de multiplier, prouvent que le

papier moderne était bien connu en Italie, à la fin du XIII^e s. et que l'on avait couramment recours pour le désigner, à des mots spéciaux. Il n'est pas admissible qu'on employât, en parlant de lui, un terme aussi énigmatique que celui de *carta de novo* dans une localité rapprochée de Venise, ville où l'on connaissait si bien tous les produits de l'Orient.

La mention de *chartolarii*, dans les statuts de 1283, et la constatation de leur activité à Trévise, en 1307, ne résout pas davantage le problème, car on ignore s'il s'agit là de marchands ou de fabricants et de parcheminiers ou de papetiers. En effet, le titre professionnel de *cartarius* ou de *cartolarius* était primitivement porté par les fabricants de parchemin. A Bologne, en 1255, la corporation des *cartolarii* ou *societas cartolariorum* était organisée avec des statuts qui ne parlent jamais de papier, mais fréquemment de peaux. Un de ses membres, nommé Gerardus, est qualifié, en 1289, de *rasor cartarum*, et en 1280, il vend simultanément du parchemin et du papier. En 1337, à Palerme, un notaire, Henri di Citella, s'associe avec un *cartarius*, nommé Roland di Alberto, pour la fabrication du parchemin (*carta membranea*) et des peaux. Les fonds versés par Citella devaient être employés à l'achat de peaux d'agneaux. Plus tard, les titres de *cartarius* ou *cartolarius*, de *cartaio*, *cartaro*, *cartolaro* ou *cartolario* ont été donnés aux papetiers, tant aux fabricants qu'aux simples marchands, les exemples en abondent ; mais il n'est pas exact, à la fin du XIII^e ou au commencement du XIV^e s., de considérer tous les industriels appelés *cartolarii* comme des fabricants de papier.

Au surplus, l'autorité incontestable du chroniqueur trévisan Redusio da Quero, auquel se réfère Mgr. Azzone, ne permet pas d'admettre que le papier se fût fabriqué à Trévise avant que Pace de Fabriano, établi d'abord à Padoue (en 1339) y eût transporté son atelier, attiré par la pureté des eaux du Silé⁴.

A quelle époque précise ce transfert eut-il lieu? c'est ce qu'il serait téméraire d'affirmer ; nous ne sommes pas éloignés de penser que c'est aux environs de 1361, date à laquelle une note d'Azzone

¹ « Cartolario qui fuit de Padua et moratur Tarvis. »

² « Testamentum domine Jacobine uxoris quondam Alberti cartolarii. »

³ *Carta di garbo*, de *garbex* ou de *garbittis*, corruption de *carta di carbaso*, papier de lin ou de toile ; c'est un terme synonyme de *carta de bambaxe* que l'on trouve employé un peu plus tard.

⁴ « Et chartam de papyro, cujus laborerii chartarum de papyro primus inventor apud Paduam et Tarvisium fuit quidam de Fabriano, qui propter aquarum amœnitatem in Tarvisio sæpius et longius versatus vitam exegit. »

nous apprend que Cecco¹, fils de feu Biancone, de Fabriano, vint exercer son industrie de papetier dans le village de Porto, près de Trévis. On peut penser qu'il y fut appelé par Pace, qui devait avoir quelque peine à créer un nouvel établissement et à le conduire, sans abandonner celui de Padoue.

Ce que l'on peut dire, c'est que l'examen des filigranes des papiers employés à Trévis, relevés, soit par M. Bailo, soit par nous-mêmes, ne témoigne pas en faveur d'une industrie indigène bien ancienne, la première marque d'un caractère local indéniable (les armoiries de la ville), n'apparaissant qu'en 1380. Coïncidence assez curieuse : le premier spécimen des armoiries de la maison de Carrare apparaît sur les papiers de Padoue en 1353, quatorze ans après la date de 1339 indiquée pour la fondation de la papeterie ; et le premier spécimen des armoiries de la ville de Trévis apparaît sur les papiers de cette ville en 1380, quatorze ans également après le décret de 1366 qui y constate l'existence d'une papeterie.

P. Arnauld² a signalé les noms de deux papetiers établis aux environs de Trévis : Ludovicus de Parma, q. ser. Michaelis de Paderinis de Parma, papetier à Zambugole, district de Trévis, de 1473-88, et Michael Sardus, de Parma, imprimeur et papetier « ad fullam de Extra et prope Tarvisium », en 1482.

Quoi qu'il en soit de ses origines, l'industrie papetière s'est graduellement développée dans le Trévisan : la statistique de 1725 y signale 24 papeteries et celle de 1782, 36, réparties surtout entre Carbonera (4), Selvana (4), Ceneda et Sacile (5), Fiera (3), Visnadel (3), Pezzan (3), Vacil (3) et Serravalle (2).

1248. 30×46. Trévis, 1380. A. COM. : *Podestà*, n° 302.

Croix grecque.

1249. 30,5×40 r. Prague, 1589. STATHALTEREIARCH. : *Copialbuch*, n° 102, mêlé avec une var. simil. au nom également illisible.

Croix à double traverse.

1250. Pologne, 1571. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3281).

1251. 31×? r. Cracovie, 1529. BRESLAU, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. simil. : Posen, 1533-69.

1252. 34×43. Gnesen, 1556. POSEN, STAATSARCH. : *T. Gnesen*.

1253. ?×43. Tokay, 1552. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM, n° 1743, in-4° lat. : *Städte und Cameralakten*.

1254. 32,5×43. Dresde? vers 1546. HAUPT-STAATSARCH. : *Conceptbriefe*, n° 13.

Croix soutenue par un oiseau.

1255. 30×42. Troyes, 1532. A. AUBE, G. 393 : *Cptes de la maison d'Aiz en Othe*. Var. ident. : Bruges, 1525-34 ; Artois, 1531 ; Douai, 1533-34 ; Troyes, 1535-39 ; Spire, 1540.

Deux Croix grecques posées en pal.

1256. 33×43. Dantzig, 1551. MÜNICH, KÖNGL. B. : *Collect. Camerariana* (vol. n° 8).

1257. 31×40 r. Nackel, 1551. POSEN, STAATSARCH., IN : *Acta Nacklensis*. Var. ident. : Bromberg, 1551.

1258. Pologne, 1559. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3282).

1259. 33×43. Nackel, 1571. POSEN, STAATSARCH., RN : *Resignatio Nacklensis*.

Les types 1256 à 1259 proviendraient, selon Piekosinski, du battoir de Pradnik, en Pologne, connu dès 1528 et qui appartenait au couvent des religieux du S'-Esprit. D'après cet auteur, ce filigrane apparaîtrait déjà en 1496, dans les papiers et actes du tribunal civil de Cracovie, ainsi que sous les presses de l'imprimeur Jean Haller, conseiller de Cracovie, dont la veuve, en 1528, était locataire dudit battoir dont elle payait un loyer annuel de 6 deniers.

Ecus écartelés aux 1 et 4 à la Croix.

1260. 31×43. Trarbach, 1541-43. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen der Clause*. Var. ident. : Boppart, 1542.

1261. 31×43. Boppart, 1542. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Kellnerrei-Rechnungen*. Var. ident. : Trarbach, 1543.

Le même écu, mais aux 2 et 3 vides : Trarbach, 1544.

1262. 31×43. Trèves, 1549. COBLENTZ, STAATSARCH., *Trierische Abschiede und Verträge*. Var. ident. : Trèves, 1546-51 ; Trarbach, 1550 ; Cröffan (Lorraine?), 1555 ; Nideggen, 1558.

¹ Rappelons ici que le nom de Cicco se trouve filigrané sur des papiers écrits à Fabriano de 1307-41.

² *Bulletin de la Soc. Nation. des Antiquaires de France*, 1897, p. 355.

1263. 32×41. Sarbourg, 1581. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Kellneri-Rechnungen*. Var. simil. : **Trarbach**, 1581 ; **Trèves**, 1581 ; **Berncastel**, s. d.

1264. 31×43. Trèves, 1580-81. STADT. B. B : *Verschiedene Akten*.

1265. Sarbourg, 1587. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Kellneri-Rechnungen*. Var. ident. : **Trèves**, 1590.

1266. 34×42. Trarbach, 1600. IBID. : *id.* Var. ident. : **Trèves**, 1599.

Les figures 1260 à 1266 sont les armoiries de l'archevêché de Trèves. L'électorat portait d'argent à la croix de gueules et l'archevêque écartelait l'écu de ses propres armes. Les 1260 et 1261 se rapportent à Jean III von Metzhausen (1531-40), le 1262 à Jean IV von Hagen (1540-47), le 1263 à Jacob III von Elz (1567-81), les 1264 à 1266 à Jean VII von Schönenberg (1581-99). On trouve encore dans la première décade du XVII^e s. d'autres armoiries d'archevêque de Trèves. Les papiers marqués de ces armes proviennent du battoir de Waltrach près Pfalzel sur le Rouverbach qui avait été construit sous l'archevêque Jean III (1531-40), ainsi que cela résulte d'une lettre de l'archevêque Jean V, du 16 mai 1549, par laquelle il confirme pour une durée de vingt-cinq ans aux frères Dietrich et George von Ars, la concession faite par son prédécesseur à leur père, moyennant un cens annuel de quatre florins d'or et d'une rame de bon papier.

L'établissement ayant périclité, l'archevêque, en date du 16 septembre 1577, le transféra à Michel Newmetzler pour le cens annuel de 4 florins d'or et de 2 rames de papier. Newmetzler étant mort, George Eich exploita quelque temps le battoir pour le compte des héritiers et, le 4 novembre 1595, l'archevêque Jean VII l'autorisa à le racheter, moyennant le paiement de la rente annuelle.

1267. 31×41 r. St-Mihiel, 1572. A. MEUSE, B. 1903: *Cptes du receveur*. Var. sans fleuron : **Aultrey**, 1572. — Voy. Wiener (pl. XIII, n^o 4), **Isches**, 1573.

Selon Wiener¹ ces armoiries sont celles de Nicolas de Choiseul, marié en 1564 à Renée de Lutzelburg. Le nom de Iche aujourd'hui Isches ne laisse pas de doute sur la provenance lorraine du papier à cette marque. Voy. au filigr. : *Noms de lieux*.

Crosse.

Les armoiries de Bâle ont une forme si caractéristique qu'on ne peut les confondre avec aucun autre objet. On veut y voir non pas une crosse mais un étui de crosse¹ ; il paraît plus raisonnable d'en rester à la signification populaire de *Basler Stab* et de classer cette marque sous la rubrique Crosse. — La crosse de Bâle offre un exemple typique des modifications que peut subir un filigr. On la trouve sous quatre aspects : 1^o pièce isolée ; 2^o placée dans un écu ; 3^o portée par un aigle sur la poitrine ; 4^o portée par un basilic. Ces quatre formes ont été employées souvent simultanément par les divers papetiers qui, pour différencier leurs produits, y ont joint leur marque particulière. Il y a donc un très grand nombre de types et il a fallu nous borner à reproduire les principaux. M. P. Heitz a consacré une excellente monographie spéciale au filigr. de la crosse, nous y renvoyons le lecteur qui y trouvera quelques variétés différentes des nôtres et surtout la série concernant les XVII^e et XVIII^e s.

Avant d'aborder l'étude des marques bâloises, disons quelques mots des papeteries de cette ville.

Quelques auteurs ont attribué à Bâle l'honneur de l'invention du papier. Ainsi ont lit dans le *Dictionnaire encyclopédique*² : « Scaliger donne, sans « preuve, la gloire de l'invention du papier à quelques Grecs réfugiés à Bâle, à qui la manière de « faire le papier de coton, dans leur pays, en donna « l'idée ». Les Grecs dont parle Scaliger, ne seraient-ils pas les Gallicion, dont nous allons nous occuper ? Ce nom harmonieux est bien de nature à induire en erreur et à faire supposer une origine hellénique. Un autre ouvrage³ amoindrit la gloire donnée par Scaliger à Bâle et lui attribue le seul mérite d'avoir divulgué et répandu en Allemagne l'art de fabriquer ce produit, art que lui auraient enseigné, vers 1470, Antoine et Michel, originaires de Galice (Espagne). Le papier étant connu en Allemagne et s'y fabriquant, de même qu'en Suisse, bien avant cette date, Bâle ne peut pas même revendiquer ce privilège.

¹ Voy. A. Gautier, *Les armoiries des cantons suisses*, dans les *Mémoires et documents de la Soc. d'histoire et d'archéologie de Genève*, 1865, t. XV, p. 15.

² Genève, 1778, t. XXIV, p. 472.

³ Christoff Weigel, *Abbildung der gemeinnützlichen Hauptstände*, etc. Ratisbonne, 1698.

¹ Ouvrage cité, p. 45.

Mais nous avons à combattre une autre erreur généralement répandue. Le doyen Bridel¹ écrivait en effet : « L'origine des belles papeteries de Bâle remonte à l'an 1470, comme on le voit par une lettre du Conseil de cette ville au magistrat de Gœrlitz, en Lusace. Il lui apprend que les Bâlois ont fait venir de Galicie deux habiles ouvriers, nommés Antoine et Michel, qu'ils ont établi des moulins à papier dans le Talbenloch et que non seulement on y fabrique assez de papier pour l'usage de la ville et de l'Université, mais qu'on peut encore en fournir à Gœrlitz à un prix inférieur à celui de Venise, dont une partie de l'Allemagne se servait à cette époque. »

Nous ignorons où le doyen Bridel a recueilli les bases de cette information utilisée par les écrivains² qui se sont dès lors occupés de ce sujet ; il nous a été impossible d'en trouver la source, il n'est question de rien de semblable ni dans les *Missivenbücher* de Bâle, ni dans les archives du Conseil de Gœrlitz.

Les papeteries de Bâle sont bien antérieures à 1470. On sait qu'en 1440 Hans Halbysen possédait un moulin à papier près de la Riehenthor où il occupait une douzaine d'ouvriers et d'ouvrières. Peu de temps après, vers 1451, une famille de papetiers, les Gallicion, originaires d'Italie, vint s'établir à Bâle. « Anthony Gallitziani, de Cassel-lis³, der papirmacher ze Bazel et Adelheid Tschani », sa femme, ainsi que ses deux jeunes frères Michel et Jean Gallitziani, créèrent un battoir hors du Herrthor (actuellement Steinenthor), près des prairies du couvent de Gnadenthal, mais, dès 1453, il vendit son moulin et s'établit à S'-Alban, près de l'ancien battoir d'Halbyran, qui dispa-

¹ *Conservateur suisse*, t. 8, p. 243.

² Entre autres Stockmeyer et Reber, *Beiträge zur Basler Buchdruckergeschichte*, Bâle 1840, qui disent que la papeterie reçut un nouvel essor par l'arrivée à Bâle des frères Antoine et Michel, connus sous le nom de « Gallicionen », qui vinrent d'Espagne, vers 1470, et exercèrent cette industrie avec un grand succès, attirés sans doute et encouragés par la fondation de l'Université, en 1460. Ch. Schmidt, *Mémoire sur les filigranes des papiers employés à Strasbourg, de 1343 à 1525*, rappelle de même, qu'en 1470, la papeterie de Bâle prit de l'essor.

³ Bien qu'il y ait plusieurs localités de ce nom, nous pensons qu'il s'agit ici d'un Casella, situé au N.-E. de Turin, sur la Stura, un des affluents du Pô, où il existait alors des papeteries. On signale, à Bâle, outre les Gallicion, plusieurs papetiers originaires d'Italie : ainsi, en 1453, Odere Nicolau, der Pappirmacher von Bemund ; en 1455, Antonio Pastor de Casella, der Pappirmacher ; en 1464, Bartholome de Conmola ; en 1483, Bart. Pass et Marx Trappo, tous deux de Casella, etc.

rut vers 1470, absorbé peut-être par son concurrent.

Michel Gallicion ne paraît pas avoir eu de descendance ; quant à Antoine, il eut deux fils, Hans et Frantz, qui exercèrent l'industrie paternelle.

Une troisième génération de papetiers de la même famille est représentée par Claus (Nicolas) Gallicion qui, en 1495, afferma la papeterie seigneuriale d'Ettlingen, dans le grand-duché de Bade, et par Véronique Gallicion, laquelle épousa Georges Dürr, de Reutlingen, papetier, reçu bourgeois de Bâle le 7 janvier 1511⁴. Cette Véronique paraît avoir transporté la papeterie de S'-Alban-im-Loch dans la famille Dürr ou Thürr, entre les mains de laquelle elle est demeurée durant tout le XVI^e siècle.

Nous ne savons pas quel a été le filigrane primitivement employé par la papeterie des Galliziani ; l'étude que nous avons faite des papiers usités à Bâle durant la seconde moitié du XV^e siècle ne nous a pas permis de rien conclure d'absolu à cet égard.

A côté des établissements des Galliziani, il faut mentionner les battoirs d'Ulrich Zürcher, vers 1460, de Peter Höfli, en 1473, et de Hans Kielhammer, de Schaffouse, en 1486, situés également à S'-Alban.

Crosse isolée.

Il n'est pas possible de préciser quel est le premier papetier bâlois qui a employé la crosse pour marquer son papier ; il est probable que c'est un des membres de la famille Heusler, puisque sa contremarque se voit à la date la plus ancienne. En revanche, il est certain que ce filigr. a été imité par d'assez nombreux papetiers étrangers, surtout lorrains. Geering¹ cite les battoirs d'Epinal, de Neuchâtel, des deux Fribourg, de Montbéliard, de Sennheim, de Thann, de Colmar, de Lörrach, de Maulburg et de Mümliswyl comme ayant usurpé les armoiries de Bâle. Aussi les légitimes propriétaires, les papetiers bâlois, demandèrent, le 30 janvier 1576, au Conseil, d'intervenir en leur faveur. Les démarches faites par cette autorité aboutirent à peu près partout, sauf en Lorraine où le duc Charles II, sollicité de nouveau en 1583, répondit

¹ R. Wackernagel, *Rechnungsbuch der Froben und Episcopius*, Bâle, 1881, dans les notes.

d'une manière dilatoire qui découragea les recourants.

- 1268.** Bâle, 1525, dans *Concordia majores S. Bibliæ*, imp. par Froben.
- 1269.** Zurich, 1528, dans les deux éditions in-4° et in-8° de *Handlung oder Acta gehaltener Disputation zu Bern in Uechtland*, impr. par C. Froschauer.
- 1270.** 31×41 f. Trarbach, 1529. COBLENTZ, STAATSARCH., n° 142^a : *Rechnungen der S. Nikolauskirche*. Var. simil. : Zurich, 1535 ; Siegen, 1535 ; Säckingen, 1535.
- 1271.** Bâle, 1530, dans *Dictionarium trilingue*, imp. par Petri.
- 1272.** 33×43. Augsbourg, 1530. VIENNE, HAUS-HOF-UND STAATSARCH. : *Reichstagsakten*, III. Var. simil. : St-Morand (près Altkirch), 1532 ; Bâle, 1542 ; Strasbourg, 1543 ; Granges (H^{ie}-Saône), 1549.
- 1273.** }
1274. } Bâle, 1537. FRIBOURG, A. D'ETAT : *Lettres originales*. Voy. Heitz (*Les filigranes* n° 2), Fribourg (Bade), 1531.
- 1275.** 33×44. Bâle, 1538. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 33. Var. simil. : Mulhouse, 1542 ; Bâle, 1543-55 ; Strasbourg, 1546.
- 1276.** Bâle, 1541. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 33. Var. simil. : Lucerne, 1544 ; Mulhouse, 1544 ; Bâle, 1545-65 ; Colmar, 1546-49 ; Düsseldorf, 1547 ; Ribeaupillé, 1549 ; Zoug, 1550 ; Epinal, 1554-56 ; Altkirch, 1555-61 ; Weissenfels (Saxe), 1556 ; Francfort-sur-le-Mein, 1557 ; Grevenbroich, 1559 ; Osnabrück, 1561.
- 1277.** 33×42. Brunswick, 1563. STADTARCH. : *S. Andreas Kirchenrechnungen*. Var. diverg. : Ribeaupillé, 1564 ; Wolbeck, 1567 ; St-Morand (Alsace), 1567 ; Osnabrück, 1568 ; Colmar, 1570.
- 1278.** 33,5×42. Bâle, 1568. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 48. Var. ident. : Héricourt, 1564. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 8), Strasbourg, 1567.
- 1279.** 29×37. Bâle, 1571. IBID. : *id.*, n° 50. Var. simil. : Bâle, 1567-85 ; Maëstricht, 1569 ; Zoug, 1570-76 ; Franche-Comté, 1575.
- 1280.** 29×37. Bâle, 1571. IBID. : *id.*, n° 50. Var. ident. : Granges (H^{ie}-Saône), 1575.
- 1281.** 29,5×38. Granges, 1575. A. HAUTE-SAÔNE, E. 153 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : Bâle,

1572 ; Soleure, 1576-79 et, tardivement, 1598 ; Colmar, 1577 ; Thiengen (Bade), 1581.

- 1282.** Erfurt, 1579. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 4187).
- 1283.** 31,5×41 f. Maëstricht, 1580-81. RIJKSARCH. : *Gichtregister*, n° 17. Var. simil. : Metz, 1576-85 ; Mons, 1580 ; Utrecht, 1581 ; Vienne, 1583.
- 1284.** 31,5×40 f. La Haye, 1597. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1593-1600.
Les types 1268 à 1284 (et leur nombre aurait pu être beaucoup augmenté) sont en quelque sorte anonymes ; les var. suivantes ont une surcharge, soit marque personnelle qui doit permettre de rattacher les papiers qui les portent aux battoirs qui les ont produits.
- 1285.** 32,5×43. Säckingen, 1523. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 10484 : *Capitelsprotokolle*.
- 1286.** 29×42. Bielefeld, 1526. MÜNSTER, STAATSARCH. : *S.-Maria's Kirchenrechnungen*. Var. simil. : Zurich, 1528, dans *Handlung oder Acta gehaltener Disputation zu Bern in Uechtland*, imp. par C. Froschauer.
- 1287.** 33×44. Bâle, 1543-48. STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. ident. : Granges (H^{ie}-Saône), 1548.
- 1288.** 33×43. Granges, 1550. A. HAUTE-SAÔNE, E. 149 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : Strasbourg, 1552. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 43), ms. de 1550.
- 1289.** Bâle, 1552. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 39. Var. simil. : Colmar, 1553 ; Ribeaupillé, 1555 ; Strasbourg, 1555 ; Lubeck, 1557 ; Säckingen, 1559 ; Montbéliard, 1560 ; Brunswick, 1564.
- 1290.** 32,5×42. Héricourt, 1561. A. HAUTE-SAÔNE, E. 24 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : Bâle, 1565 ; Strasbourg, 1566 ; Granges (H^{ie}-Saône), 1566-72 ; Utrecht, 1573 ; Mayence, 1577 ; Cologne, 1579. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 50), ms. de 1568.
- 1291.** 32×44. Ribeaupillé, 1563. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustinerklosters*.
- 1292.** 32×42. Hochberg, 1584. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 4595 : *Geistliche Verwaltungsrechnungen*. Var. simil. : Bâle, 1585 ; Héricourt, 1587-98 ; Albestroff (près Metz), 1588 ; Cologne, 1590 ; Neuchâtel, 1591 ; Leeuwenhorst (Pays-Bas), 1591-92 ; Bommell-sur-Meuse, 1592 ; Louvain, 1593-94 ; Genève ? 1595 ; Trarbach-sur-Moselle, 1595 ; St-Morand (près Altkirch), 1599.

1293. 33×40. **Strasbourg**, 1575. BAËLE, STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. ident. : **Metz**, 1574 ; **Utrecht**, 1577 ; **Marbourg**, 1578.

1294. 32×42. **Wiesbaden**, 1587. STAATSARCH. : *Rentenrechnungen*. Var. ident. : **Cologne**, 1590 ; **Trarbach-sur-Moselle**, 1590 ; **Enckirch** (Prus. rhén.), 1590 ; **Rispach** (Prus. rhén.), 1590.

La marque personnelle (sorte d'M surmonté par une croix et où pend une sorte de G ou de D) qui accompagne les figures 1285 à 1294 est la marque des Heusler. C'est la première que l'on voit accompagnant la crosse. Les var. crosse simple, et crosse agrémentée de la marque des Heusler se trouvent mêlées dans un livre impr. à Zurich en 1528. Il est donc fort probable que les armoiries de Bâle ont été prises en premier lieu comme filigr. par les Heusler. Cette famille était originaire de Nuremberg ; un de ses membres, Friedli, est mentionné comme papetier en 1523. Or la première apparition de la marque des Heusler est précisément de cette année 1523. Les initiales HH du 1293 sont celles de Hans Heusler, les initiales NH du 1294 celles d'un Nicolas ou Claus Heusler, tous deux petits-fils de Friedli.

1295. **Neuenbourg** (Alsace), 1561. SAINT-GALL, STADTARCH. : *Originalbriefe*.

1296. 32,5×?. **Bâle**, 1567. STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : **Bâle**, 1569-70.

1297. **Bâle**, 1574-76. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n^{os} 52 à 55. Var. ident. : **Rötteln** (Bade), 1579 ; **Salins**, 1579.

1298. 32×41. **Hochberg**, 1589. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n^o 4597 : *Geistliche Verwaltungsrechnungen*. Var. simil. : **Héricourt**, 1589-1600 ; **Salins**, 1593 ; **Utrecht**, 1594 ; **St-Morand** (près Altkirch), 1597 ; **Amsterdam**, 1597 ; **Faverney**, 1597 ; **Beuggen** (Bade), 1599 ; **Nyon** (Vaud), 1599 ; **Berne**, 1603 ; **Altkirch**, 1604. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n^o 61), **Ste-Marie-aux-Mines**, 1592.

Les types 1295 à 1298 portent la marque des Thurneysen (*Thurm*, tour). Un premier papetier de ce nom, Jacob, est mentionné en 1558 ; c'est à lui que sont dus les 1295 à 1297. Son fils Hans-Ulrich lui succéda en 1578 et les initiales HVD, que l'on voit au 1298, sont les siennes (Dhurnyssen = Thurneysen). Le nom de Hans-Ulrich a été porté par trois générations successives.

1299. **Zoug**, 1524. ZURICH, STAATSARCH. : *Originalbriefe*. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n^o 40), ms. de 1540.

1300. 34×44. **Héricourt**, 1567-68. A. HAUTE-SAÔNE, E. 25 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Colmar**, 1569 ; **Altkirch**, 1572 ; **Besançon**, 1573 ; **Bâle**, 1573 ; **Hollande**, 1574 ; **Coblentz**, 1577 ; **Mayence**, 1578.

1301. **Bâle**, 1569. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n^o 48. Var. simil. : **Héricourt**, 1562-64 ; **Bâle**, 1574-78 ; **Altkirch**, 1576 ; **Marbourg**, 1578 ; **Osnabrück**, 1579.

1302. 33×44. **Héricourt**, 1572. A. HAUTE-SAÔNE, E. 25 : *Cptes du receveur*. Var. plus hautes : **Héricourt**, 1594 ; **Nyon**, 1597. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n^o 56), ms. de 1570.

1303. 32×43. **Neustadt**, 1577. GENÈVE, B. *Ms. franç.*, n^o 197^{aa} : *Pap. des églises réformées*, portef. 2.

1304. 30×38. **Granges**, 1587. A. HAUTE-SAÔNE, E. 155 : *Cptes du receveur*.

1305. 32,5×42. **Neuchâtel**, 1592. GENÈVE, B. *Ms. franç.* n^o 197^{aa} : *Pap. des églises réformées*, portef. 3. Var. simil. : **Albestroff** (près Metz), 1588 ; **Siegen** (Westphalie), 1592-1600.

Le 1299 porte une marque personnelle qui paraît être celle des Dürr dont il va être question. On trouve la même marque surmontant le filigr. de l'ours à la même date, mais il est étrange, si c'est la marque des Dürr, qu'on ne la retrouve plus avec la crosse de Bâle qu'en 1545. Les types 1300 à 1305 portent une marque personnelle qui doit être celle d'un des trois papetiers bâlois : Dürr, Schweighauser ou Kielhammer. Or elle ne peut être attribuée qu'aux Dürr, car on la rencontre (avec l'écu de Bâle tenu par un basilic) en 1545, époque où les Schweighauser n'étaient pas encore établis, et elle persévère jusqu'au XVII^e s., époque où Kielhammer était mort depuis longtemps. Jerg Dürr, de Reutlingen, reçu bourgeois de Bâle en 1511, avait épousé Véronique Gallicion. Son fils Georges hérita des établissements de son grand-père et les transmit à ses descendants.

1306. 33×43. **Heitersheim**, 1571. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n^o 4495 : *Amtsrechnungen*. Var. simil. : **Héricourt**, 1577.

1307. 32,5×41. **Mayence**, 1577. WÜRZBURG, KREIS-ARCH. : *Domcapitelsprotokolle*.

Les 1306 et 1307 portent une même marque

personnelle, une croix sortant d'un croissant ou d'un V, qui est, probablement, étrangère à Bâle.

1308. Bâle, 1565. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 43. Var. simil. : Bâle, 1572-85 ; Granges (H^e-Saône), 1573 ; St-Blasien (Bade), 1575, Héricourt, 1575 ; Kinzigerthal (Bade), 1575 ; Amsterdam, 1575 ; Neustadt, 1577 ; Albestroff (près Metz), 1579. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 54), ms. de 1572.

1309. 33×2. Bâle, 1567. STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. ayant de 4 à 7 perles : Ribeuwillé, 1566-68 ; Bâle, 1569-84 ; Héricourt, 1571 ; Altkirch, 1573 ; Utrecht, 1573-83 ; Zoug, 1575 ; Cassel, 1579 ; Eltville, 1583 ; Zutphen, 1584 ; Leeuwenhorst, 1586 ; Colmar, 1586-92 ; Brême, 1589-94. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 51), ms. de 1569.

1310. Bâle, 1572-86. STAATSARCH. : *Missivenbücher*, n° 50 à 64. Var. ident. : Utrecht, 1574-76 ; Colmar, 1575-76 ; Thiengen (Bade), 1577-81 ; Sulz (Alsace), 1581. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 55), ms. de 1570.

1311. 32×41. Mayence, 1578. WÜRZBURG, KREISARCH., B. 17 : *Domcapitelsprotokolle*. Var. un peu plus petite : Granges (H^e-Saône), 1579.

1312. 32,5×43,5. Colmar, 1586. A. CI-DEVANT DÉP. : *St-Martin's Kirchenrechnungen*. Var. simil. : Utrecht, 1583 ; Leeuwenhorst (Pays-Bas), 1586-87 ; Bewegen-Rheine (Westph.), 1590 ; Wiesbaden, 1590 ; Bommell-sur-Meuse, 1591.

1313. 29×37 r. Beuggen, 1591. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 33 : *Bruderschaftspflege-rechnungen*.

1314. 32,5×41. Utrecht, 1591. STADARCH. : 2^e *The-sauriers rekeningen*.

Les types 1308 à 1314 portent la marque personnelle des Düring. Ce sont aussi des armoiries parlantes (*die Ringe*, les anneaux, et *Thür-ring*, anneau ou poignée de porte). La famille Düring était originaire d'Ettlingen, d'où l'un de ses membres, Hans le papetier, qui sans doute avait travaillé au battoir de cette localité, vint s'établir à Bâle vers 1550. Ses descendants persévérèrent dans l'industrie du papier pendant le XVI^e et tout le XVII^e s.

1315. 32,5×43. Bâle, vers 1576. STAATSARCH. : *Correspondenz, die Papierindustrie betreffend*, 1559-1616. Var. ident. : Héricourt, 1579.

1316. 31,5×42 r. Würzburg, 1577-78. KREISARCH., n° 560 et 562 : *Kais. Landgericht. Standbuch*. Var. simil. : Marbourg, 1576-78 ; Héricourt, 1578 ; Colmar, 1578 ; Amsterdam, 1578. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 58), Strasbourg, 1574.

1317. 33,5×41. Bâle, 1578. STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : Leeuwenhorst, 1586.

Les types 1315 à 1317 portent la marque parlante et les initiales de Hans Ecklin (petit angle). Celui-ci, quoique Bâlois, était établi à Lörrach et suscita à diverses reprises les plaintes de ses confrères par le fait qu'il achetait les chiffons avant leur entrée en ville et les expédiait à son battoir du margraviat.

1318. 32×42. Marbourg, 1577. STAATSARCH. : *Stadt-rechnungen*. Var. simil. : Rotterdam, 1588.

Les armoiries parlantes de Thann accompagnent ici la crosse de Bâle. La papeterie de cette localité était une de celles qui usaient de la marque bâloise comme d'un filigr. banal et contre lesquelles les papetiers bâlois réclamèrent en 1576. Le battoir de Thann existait déjà en 1500. — Voy. au n° 1456 ce qui concerne l'histoire de ce battoir.

1319. 32×42 r. Colmar, 1580. STADTARCH. : *Stadt-Rathsprotokolle*. Var. simil. : Ribeuwillé, 1579 ; Andelsheim, 1580 ; Colmar, 1581.

Marque personnelle d'un papetier inconnu, probablement d'Alsace.

1320. Bâle, 1587. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 65. Var. simil. : Leeuwenhorst (Pays-Bas), 1591 ; Soleure, 1591 ; Granges (H^e-Saône), 1591 ; Héricourt, 1599 ; Brême, fin du XVI^e s. ; St-Morand (près Altkirch), 1603. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 66), Ensisheim, 1587.

1321. 32,5×41. Héricourt, 1595. A. HAUTE-SAÔNE, E. 29 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : Clèves, 1598. Var. un peu plus petites : Héricourt, 1596 ; St-Morand (près Altkirch), 1603.

La marque de la maison, qui accompagne la crosse dans les types 1320 et 1321 n'apparaît qu'en 1587 ; elle constitue les armes parlantes de la famille Heusler (*Häusslein*, petite maison). Les Heusler étaient assez nombreux et il est probable que cette marque nouvelle devait distinguer les produits d'un nouvel établissement, créé ou repris par un des membres de la famille. Les initiales du 1321 sont celles de Nicolas.

1322. Filigrane emprunté à Heitz (*Les filigranes*, n° 42), ms. de 1550.
1323. 30×41. Granges, 1546. A. HAUTE-SAÔNE, E. 145 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : Vellechevreux, 1546 ; Bâle, 1552-70. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 47 et 48), Fribourg (Bade), 1560.
1324. 33×43. Colmar, 1578. A. CI-DEVANT DÉP. HAUT-RHIN : *St-Martin's Kirchrechnungen*. Var. ident. : Ribeauvillé, 1577. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 57), Colmar, 1573.
1325. 33×43. Lubeck, 1579. BRÈME, STAATSARCH., A. 2, B. 3 : *Hansaprotokolle*.
1326. 31×42. Utrecht, 1584. STADARCH., D. 270 : *Kerkrekeningen*. Var. simil. : Colmar, répertoire d'un vol. des Missives de la ville, 1585-87.
1327. 32,5×42. Leeuwenhorst, 1588. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.
1328. 33,5×42. Ribeauvillé, 1589. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustinerklosters*. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 63), Ste-Marie-aux-Mines, ms. de 1594.
1329. 32×40 r. Cologne, 1567. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 85.
1330. 33×43. Brunswick, 1567. STADTARCH. : *Rechnungen der S. Andreas Kirche*. Var. simil. : Brunswick, 1572 ; Metz, 1579.
1331. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3693), ms. de 1573.
1332. 27×36 r. Maëstricht, 1569. RIJKSARCH. : *Landcommanderie Aldenbiesen der Duitsche orde*, n° 228.
1333. 32,5×42 r. Eberbach, 1573. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rechnungen des Klosters*. Var. simil. : Coblenz, 1571.
1334. 28×36. ? vers 1572 ? GENÈVE, B. *Ms. lat.* n° 100 : *Poème de L. des Masures*.
1335. 30×41. Coblenz, 1577, STAATSARCH. : *Rentmeisterrechnungen*. Var. plus grande : Brunswick, 1587.
1336. 32×41. Mayence, 1579. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Domcapitelsprotokolle*. Var. un peu plus grande : Enckirch-sur-Moselle, 1595. La contre-marque du 1336 se trouve accompagnant une aigle portant sur la poitrine la crosse de Bâle : Douai, 1597.
1337. Filigr. emprunté à Wiener (pl. XIX, n° 1), Lorraine, 1577.

Les types 1323 à 1337 qui portent des initiales ou un second filigrane servant de marques de

papetiers, paraissent être étrangères à Bâle même, sauf peut-être les 1323 et 1324. Plusieurs des monogrammes reproduits accompagnent d'autres filigr. et dénotent une provenance lorraine.

Crosse dans un Ecu.

Posée dans un écu, le plus souvent couronné, la crosse de Bâle a été employée comme filigr. par les papetiers bâlois et par leurs imitateurs de l'étranger.

1338. 31×44. Ribeauvillé, 1502 (! ?) COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustiner Klosters zu Rappoltsweiler*.

Si la date de 1502 est exacte, le papier à cette marque donnerait le premier exemple des armoiries de Bâle employées comme filigr.

1339. 30×40. Granges, 1574. A. HAUTE-SAÔNE, E. 153 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : Strasbourg, 1575. Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 82), ms. de 1549 (! ?).
1340. 33,5×40. Mayence, 1580-83. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Domcapitelsprotokolle*.
1341. 29,5×40. Granges, 1580. A. HAUTE-SAÔNE, E. 154 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : Ittenschwanden (Bade), 1583 ; Bâle, 1585.
1342. 35×47. Utrecht, 1583. STADARCH. : *Rekeningen*, n° 121.
1343. 29×38. Bâle, 1592. GENÈVE, B. *Ms. franç.*, n° 197^{aa} : *Pap. des églises réformées*, portef. 3.
1344. Soleure, 1593-95. STAATSARCH. : *Staatsrechnungen*. Var. simil. : Rötteln (Bade), 1579 (?) ; Londres, 1583 ; La Haye, 1597 ; Besançon, 1599-1602 ; Bâle, 1600. — Voy. Likhatscheff (n° 4177), ms. de 1592.
1345. Bâle, 1579-85. STAATSARCH. : *Missivenbücher*, n° 56 à 62. Var. simil. : Gouda, 1582 ; Héricourt, 1584 ; Brème, 1585/87 ; Amsterdam, 1586 ; La Haye, 1586 ; Oberlahnstein, 1587 ; Leyde, 1587-90. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 90), ms. de 1586.
1346. 33×42. Héricourt, 1586. A. HAUTE-SAÔNE, E. 28 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : Granges (H^e-Saône), 1586-88 ; Colmar, 1588-90 ; Soleure, 1589-99 ; Bâle, 1595 ; Héricourt, 1595 ; Beuggen (Bade), 1598 ; Genève ? 1598 ; St-Blasien (Bade), s. d.
1347. Bâle, 1585. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 62. Var. simil. : Genève, 1605-06 ; Héricourt, 1606.

Les types 1341 à 1347 sont à la marque personnelle des Heusler et aux initiales NH ou NCH, qui sont celles de Nicolas Heusler.

1348. 33×42. Granges, 1586. A. HAUTE-SAÔNE, E. 155 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Aigremont**, 1588.

1349. Etobon, 1587. A. HAUTE-SAÔNE, E. 583 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Héricourt**, 1589 ; **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1590.

Les 1348 et 1349 ne portent pas la marque des Heusler, mais seulement les initiales NH.

1350. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3006), ms. de 1599.

1351. 29×37. Granges, 1571. A. HAUTE-SAÔNE, E. 153 : *Cptes du receveur*.

1352. 32×42. Amsterdam, 1590-92. STADARCH. : *Resolutien*.

Les types 1351 et 1352 portent la marque personnelle des Düring ; toutefois les initiales PC qui somment l'écu 1351 ne concordent pas avec cette donnée.

1353. 32×44. Siegen, 1585. MÜNSTER, STAATSARCH., A. 31.⁸³ : *Rechnungen*.

1354. 32×42. Granges, 1589. A. HAUTE-SAÔNE, E. 156 : *Cptes du receveur*. Var. sans la banderolle aux lettres HVD : **Héricourt**, 1602.

Ce filigr. porte la marque personnelle des Thurneysen.

1355. 33,5×41. Morges, 1594. LAUSANNE, A. D'ÉTAT : *Cptes du bailliage*. Var. simil. : **Würzburg**, 1590(?) ; **Utrecht**, 1596 ; **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1598.

Cette figure porte la marque personnelle des Dürr.

1356. 39,5×? Strijen, 1592. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.

Cette var. porte la marque personnelle des Heusler.

Crosse portée sur la poitrine d'une aigle.

Geering¹ rapporte que Nicolas Heusler s'était engagé à fournir à Hildebrandt, papetier à Francfort-sur-le-Mein, du papier marqué à l'aigle de Francfort. A l'expiration de son contrat, il aurait conservé la marque de l'aigle en plaçant sur sa poitrine la crosse de Bâle. Hildebrandt porta plainte au tribunal de l'empire et obtint le privilège de

marquer son papier de l'aigle. Heusler n'ayant pas tenu compte de ces réclamations, Hildebrandt, à la foire de 1588, confisqua une partie de ce papier contrefait. D'où dispute, chacun des adversaires citant, devant le Conseil de sa propre ville, le concurrent dont il avait à se plaindre. On ignore la solution du conflit, mais les filigr. démontrent que les Bâlois ne renoncèrent pas à l'innovation de N. Heusler et que les Thurneysen, les Düring, et peut-être d'autres, suivirent l'exemple donné. Ce fait est d'autant plus remarquable que l'aigle de l'empire n'a jamais supporté les armes de Bâle.

1357. 32,5×43. Utrecht, 1572. STADARCH., n° 590 bis : *Thesauriersrekeningen*. Var. diverg. : **Gouda**, 1578 ; **Mayence**, 1578-79 ; **Osnabrück**, 1578-81 ; **Maëstricht**, 1579 ; **Sassenberg** (Westph.), 1579 ; **Eltville**, 1580 ; **Eisenach**, 1580 ; **Dordrecht**, 1580 ; **Bâle**, 1581 ; **Trèves**, 1581 ; **Utrecht**, 1584 ; **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1586 ; **Luxembourg**, 1586. — Voy. Heitz (*Les filigranes* n° 127), mss. de 1579-86.

1358. 31×40 r. Cologne, 1583. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 1583. Var. simil. : **Namur**, 1577 ; **Maëstricht**, 1584 ; **Albestroff** (près Metz), 1584. Var. de même style, mais où pendent les initiales HE (initiales de Hans Ecklin) formées par un trait double : **Amsterdam**, 1584 ; (*Stadtrekeningen*).

1359. 32×40. Bâle, 1578. STAATSARCH. : *Zeitungen*. Var. simil. : **Hoya**, 1578/80.

Ce type à la marque personnelle des Thurneysen offre le seul exemple bâlois de l'aigle bicéphale pour le XVI^e s. Au XVII^e le cas n'est point rare.

1360. 32,5×42. **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1582. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen*.

1361. 31×40 r. Cologne, 1586. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 105. Var. simil. : **Rhijnsburg**, 1587 ; **Bommell-sur-Meuse**, 1589.

Les figures 1360 et 1361 sont à la marque personnelle des Thurneysen qui persistent à s'écrire Dhurneysen.

1362. 29×39 r. Cologne, 1578. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 98.

1363. Bâle, 1578-87. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n°s 56 et 65. Var. simil. : **Castellaun**, 1581 ; **Wolbeck** (Westph.), 1582 ; **Genève**, 1595. — Voy. Wiener (pl. 20, n° 6), **Lorraine**, 1576.

1364. 32,5×42. Parfois les lettres HN sont posées au dessous de la marque des Heusler au lieu de

¹ *Handel und Industrie der Stadt Basel*, 1886, p. 531.

- l'être au dessus. **Utrecht**, 1578. STADARCH., n° 1259 : 2nd *thesauriersrekeningen*. Var. simil. : **Hollande**, 1576 ; **Utrecht**, 1581 ; **Osnabrück**, 1581-82 ; **Bâle**, 1585 ; **Stromberg** (Westph.), 1585 ; **Alsace**, 1585 ; **Hochberg**, 1586 ; **Roermond**, 1586 ; **Amsterdam**, 1586. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 179), ms. de 157...
- 1365.** 32,5×42. **Utrecht**, 1578-82. *IBID.* : *id.*
- 1366.** **Bâle**, 1585. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 61. Var. ident. : **Leyde**, 1583 ; **Rhijnsburg**, 1584 ; **Leeuwenhorst**, 1586. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 121), **Strasbourg**, 157...
- 1367.** **Bâle**, 1576. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 55. Var. simil. toutes couronnées : **Schoonhoven**, 1573 ; **Gouda**, 1576 ; **Colmar**, 1579 ; **Würzburg**, 1579-80 ; **Sulz** (Alsace), 1580 ; **Cologne**, 1581 ; **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1581 ; **Neuweilnau** (Nassau), 1582 ; **Herford**, 1582 ; **Osnabrück**, 1582 ; **Utrecht**, 1586-94 ; **Bâle**, 1587 ; **Soleure**, 1589-91. Var. de même style mais mesurant 0^m,140 de haut : **Utrecht**, 1598.
- 1368.** 32×42. **Utrecht**, 1579-85. STADARCH., n° 1259 : 2^e *Thesauriers rekeningen*. Var. simil. où l'aigle est coiffée du bonnet : **Altkirch**, 1573 ; **Leyde**, 1576 ; **Albestroff** (près Metz), 1579 ; **Héricourt**, 1582-87 ; **Rhijnsburg**, 1585-89 ; **Bâle**, 1588 ; **Amsterdam**, 1588-90.
- 1369.** **Soleure**, 1593. STAATSARCH. : *Staatsrechnungen*.
- 1370.** 33×43. **Soleure**, 1595-96. *IBID.* : *id.* Var. simil. : **Utrecht**, 1599 ; **Dôle**, 1605.
- 1371.** 32,5×42. **Loosduinen**, 1599. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. : **Rhijnsburg**, 1600.
- Les filigr. 1367 à 1371 sont à la marque personnelle des Düring.
- Les archives munic. d'Amsterdam conservent une enveloppe de rame de papier imprimée à un écu rond portant une aigle à une tête à la crosse de Bâle et, à gauche, un second écu ovale, entouré de branches de feuillages avec le monogramme des Düring et les lettres PD. Cette enveloppe est de 1638, environ.
- 1372.** 32,5×42. **Aix-la-Chapelle**, 1583. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : *Meierei Aachen*. H, n° 3. Var. simil. : **Siegen** (Westph.), 1577-86 ; **Sayn** (Prus. rhén.), 1578 ; **Amsterdam**, 1585.
- 1373.** 32×42. **Kinzigerthal**, 1584, CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., n° 9458 : *Amtsprotokolle*.
- 1374.** 33×43. On peut lire les initiales appendues à l'aigle CN ou ND. **Utrecht**, 1575. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen des kappitels van S. Martin*. Var. ident. : **Leyde**, 1566 (?) ; **Brême**, 1580/83 ; **Coblentz**, 1583 ; **Héricourt**, 1585 ; **Albestroff** (près Metz), 1585.
- 1375.** 32,5×42. **Wœrden**, 1589. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Amstrechnungen*.
- 1376.** 30×41. **Utrecht**, 1582. RIJKSARCH., D. 270 : *Kerkrekeningen*.
- 1377.** 33,5×42. **Neuweilnau** (près d'Usingen), 1584. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Kellereirechnungen*. Var. simil. : **Namur**, 1576.
- Crosse supportée par un ou deux basiliics.**
- Le basilic, animal ailé fabuleux, à longue queue et à tête de coq a été dès le XV^e s. le support de l'écu de Bâle. Cela rendait les armes de cette ville parlantes.
- Ici encore on remarquera ajoutées aux armoiries la marque personnelle des papetiers bâlois, les Heusler, les Thurneysen, les Düring et les Dürr.
- 1378.** 31×40 r. **Colmar**, 1545. A. CI-DEVANT DÉP. : *Commanderie de l'ordre de Malte*. Var. simil. : **Altkirch**, 1540-60 ; **Bâle**, 1545-72 ; **Prague**, 1547 ; **Besançon**, 1547 ; **Coblentz**, 1552-61 ; **Trarbach-sur-Moselle**, 1557 ; **Zoug**, 1557 ; **Uri**, 1560 ; **Trèves**, 1561-63 ; **Marbourg**, 1564 ; **Cologne**, 1567 ; **Clèves**, 1569.
- 1379.** 31×40 r. **Colmar**, 1545. *IBID.* : *id.* Var. simil. : **Ribeauvillé**, 1549-52.
- Les types 1378 et 1379 se trouvant ensemble dans le même document ; on peut en conclure que Dürr fut le premier à employer l'Ecu de Bâle supporté par un basilic.
- 1380.** 33×42. **Héricourt**, 1591. A. HAUTE-SAÔNE, E. 28 : *Cptes*. Var. simil. : **Trarbach**, 1589 ; **Utrecht**, 1593 ; **Hambourg**, 1595 ; **Amsterdam**, 1597 ; **Clèves**, 1599 ; **Zabern**, 1600.
- Les 1379 à 1383 portent la marque personnelle des Dürr.
- 1381.** 33,5×42. **Bâle**, 1567. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 46. Var. simil. : **Héricourt**, 1562 ; **Ribeauvillé**, 1565. Ces var. portent une des marques personnelles des Heusler.
- 1382.** 31×41 r. **Bâle**, 1585. *IBID.* : *id.*, n° 62. Var. simil. : **Bâle**, 1591 ; **Amsterdam**, 1593-1600 ; **Berne**, 1594 ; **Dôle**, 1594 ; **Osnabrück**, 1596 ; **So-**

- leure, 1597. Les initiales NH sont celles de Nicolas Heusler.
- 1383.** 33×43. **Bâle**, 1585. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 62. Var. simil. : **Amsterdam**, 1594 ; **Cologne**, 1595-99 ; **Bayonne**, 1598 ; **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1598-99 ; **Genève?** 1598 ; **Bâle**, 1604 ; **Dijon**, 1607. Ces var. portent une des marques personnelles des Heusler.
- 1384.** 33,5×43. **Héricourt**, 1565. A. HAUTE-SAÔNE, E. 25 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Soleure**, 1565 ; **Bâle**, 1570-71. Ces var. portent la marque personnelle des Thurneysen.
- 1385.** 32,5×44. Les lettres CN sont incertaines ; on peut lire ND, NI ou NF. **Morges**, 1595. LAUSANNE, A. D'ÉTAT : *Cptes du bailliage*. Var. simil. : **Ribeauvillé**, 1590 ; **Siegen** (Westph.), 1592.
- 1386.** **Bâle**, 1578. STAATSARCH. : *Missivenbuch*, n° 56. — Voy. Heitz (*Les filigranes*, n° 166), ms. de 1564.
- 1387.** **Bâle**, 1580-87. IBID. : *id.*, n° 57 à 65.
- 1388.** **Soleure**, 1590. STAATSARCH. : *Staatsrechnungen*. Var. ident. : **Amsterdam**, 1590.
- 1389.** **Beuggen**, 1596. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH., 33 : *Bruderschaftspflegerechnungen*. Var. simil. : **Soleure**, 1597.
- 1390.** 31×42 r. **St-Morand** (près Altkirch), 1597. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Klosterrechnungen*.
- 1391.** 32,5×42. **Lingen** (sur la frontière de Hollande), 1600. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Rechnungen*.
- 1392.** 31 r.×?. **Hollande du Nord**, 1602. AMSTERDAM, STADARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. : **Utrecht**, 1599.
- 1393.** 45×58 r. **Maëstricht**, 1580. RIJKSARCH. : *Liber conventionum et Capitul. St-Servais*. Var. simil. : **Würzburg**, 1579.
- Les types 1386 à 1393 sont accompagnés de la marque personnelle des Düring.
- 1394.** 32,5×41 r. **Erfurt**, 1566. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 1434. Var. simil. : **Hambourg**, 1563 ; **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1569.
- 1395.** 33×41. **Aix-la-Chapelle**, 1568. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : *Meierei Aachen II*.
Var. simil. aux 1394 et 1395, mais sans contre-marque : **Hallstadt** (Salzkammergut), 1559 ; **Theres** (Basse-Franconie), 1559-60.
- 1396.** 33×43. **Siegen**, 1544. MÜNSTER, STAATSARCH., L. A. 31 n° 61 : *Rechnungen*. Var. simil. : **Mayence?** 1545.

Les indications qui précèdent renseignent suffisamment le lecteur sur la distribution géographique du papier bâlois. Par terre, il n'allait pas bien loin ; on le trouve dans les régions voisines de Suisse, exceptionnellement jusqu'à Genève, en Franche-Comté, jusqu'à Besançon et Dôle, en Alsace et dans le margraviat de Bade. Il descendait parfois le Danube et c'est ainsi qu'on peut expliquer sa présence à Vienne. Mais il suivait surtout la voie du Rhin et s'écoulait sur ses deux rives et dans les vallées latérales jusqu'aux Pays-Bas. De là, il allait par mer aux villes hanséatiques et remontait par le Weser et l'Elbe jusqu'en Saxe et en Bohême. Nous avons même trouvé du papier filigrané à la crosse de Bâle dans les minutes d'un notaire d'Angoulême¹, localité où il était bien probablement arrivé par les Bays-Pays.

Nulle part en Suisse l'industrie du papier n'a été aussi florissante qu'à Bâle, et cela pendant plusieurs siècles. Les registres du Conseil, dans de rares circonstances, y font quelques allusions ; mais plus heureux que beaucoup de leurs confrères, les papetiers bâlois n'ont pas eu à subir le poids d'une réglementation, souvent arbitraire, toujours tracassière et gênante, réglementation qui a certainement nui, dans bien des endroits, au développement normal de l'industrie.

Les magistrats bâlois n'ont émis aucun règlement sur cette fabrication et ne paraissent être intervenus que dans des cas rares et lorsqu'ils y étaient appelés par les intéressés eux-mêmes. Même, lorsqu'en 1616, les Etats généraux des Pays-Bas se plaignirent de ce que le papier bâlois que leur livrait, selon contrat, Cornelius Lochhorst d'Utrecht, n'était plus aussi bon que jadis, le Conseil se borna à citer les papetiers et à leur recommander de faire le papier à l'ancienne manière. C'est le seul règlement bâlois sur le papier dont nous ayons connaissance.

Cette entière liberté a porté ses fruits et l'industrie papetière a prospéré, au point que Geering² a compté, en 65 ans, soit entre 1566 et 1635, les noms de 22 maîtres et de 205 ouvriers papetiers dans les registres de la corporation du Safran ; que, un siècle plus tard, vers 1725, six moulins à papier

¹ Arch. départem. de la Charente, E. 964, notaire Chérade, de 1633.

² Op. cité, p. 443.

fonctionnaient encore à Bâle et qu'enfin, en 1770, cinquante compagnons papetiers demandèrent à fêter le jubilé de leur métier et à créer, à cette occasion, entre eux, une caisse de secours mutuels, témoignant par là de la vitalité de leur industrie.

Ecu, peut-être tranché, à un Dauphin au canton senestre du chef, une fleur de lis au canton dextre et une fleur de lis en pointe.

1397. 29×42. Châteaudun, 1474. A. EURE-ET-LOIR, E. 2743 : *Tabellionage*.

Au nom de Dittersbach.

1398. 33×41 r. **Hambourg**, s. d. STAATSARCH. : *Privilegien und Recessen*. Feuilles de garde du vol. XLIII de la B. des arch. dont la reliure porte marquée au fer la date de 1561. Var. dont l'une porte les initiales IH au lieu de MH : **Allemagne**, 1610-19. Le nom de Dittersbach est porté par un assez grand nombre de localités. Il s'agit probablement ici de Dittersbach près de Stolpen dans le cercle de Dresde, qui a possédé des papeteries.

Ecartelé aux 1 et 4 échiquetés ? aux 2 et 3 sans meubles.

1399. **Iena**, 1595. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENEREIN : *Kirchhof's Papiersammlung*.

2 Ecots en sautoir (?)

1400. 33,5×42. **Brunswick**, 1597. STADTARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*.

Ecu coupé à deux Epées en sautoir brochant sur le tout.

Ce sont là des armoiries de Saxe : elles figurent sur l'écusson de l'électeur brochant sur l'écu à quatre quartiers : au crancelin de Saxe, au lion de Thuringe, à l'aigle de Pfalz-Saxe et au lion de Meissen. Le 1410 présente le même écusson auquel en est appendu un second portant : un oiseau au bec crochu posé sur une branche, à rapprocher des 2047 à 2050. Dans le 1411, le même écusson est porté par une harpie.

Les 1412 à 1417 offrent les mêmes armes dans un écu parti avec le crancelin de Saxe. Cet écu est généralement surmonté d'une bandelette au nom de *Dresten*, écrit *Dresden* à partir de 1583.

La provenance saxonne des papiers à ces différentes marques est certaine, mais on ne sait encore à quels battoirs les rattacher.

1401. 32,5×? **Torgau**, 1527. VIENNE, REICHS-FINANZ-ARCH. : *Münz und Berg-Wesen Oesterreich*. Var. simil. : **Torgau**, 1528 ; **Zwickau**, 1530-32 ; **Weimar**, 1530-33 ; **Werdau**, 1531 ; **Zahne**, 1532.

1402. 33×43. **Weimar**, 1534. SÄCHS. ERNESTIN. GESAMMTARCH., B b. 2600. Var. ident. : **Zwickau**, 1532-34 ; **Werdau**, 1534.

1403. 32,5×42. **Mulhouse**, 1535. DRESDE, HAUPTSTAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 158.

1404. 32×43. **Dresde**, 1536. IBID. : *id.*, n° 147. Var. ident. : **Weimar**, 1538 ; **Zwickau**, 1538 ; **Gotha**, 1538 ; **Dresde**, 1538 ; **Grünhain**, 1540 ; **Lochau**, 1541 ; **Torgau**, 1541 ; **Magdebourg**, 1542 ; **Plauen**, 1544 ; **Eisenach**, 1546.

1405. 32,5×43. **Iena**, 1543, WEIMAR, SÄCHS. ERNESTIN. GESAMMTARCH., B b. 2935. Var. simil. : **Plauen**, 1546 ; **Iena**, 1558.

1406. 31,5×41. **Plauen**, 1545. WEIMAR, IBID., B b. 1957. Var. simil. : **Iena**, 1545.

1407. 33×41. **Weimar**, 1566. IBID., B b. 2658.

1408. 31×40 r. **Saxe**, 1572 ? LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENEREIN : *Papier Sammlung*. Var. simil. proven. et date incertaines. Les lettres peuvent se lire GS ou SS.

1409. 32,5×39. **Annaburg**, 1590. DRESDE, HAUPTSTAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 447. Var. simil. : **Berlin**, 1491 ; **Hambourg**, 1594.

1410. 32,5×42. **Grünhain**, 1543-46. WEIMAR, SÄCHS-ERNESTIN. GESAMMTARCH., B b. 1468. Var. simil. l'écu appendu varie de forme, l'oiseau paraît parfois posé sur une branche : **Torgau**, 1543 ; **Wittenberg**, 1543 ; **Gotha**, 1543-45 ; **Magdebourg**, 1544 ; **Plauen**, 1545 ; **Saxe**, 1546 ; **Annaberg**, 1568.

Les archives de Weimar (Sächs. Ernestin Gesamtarch.) possèdent, comme couverture du cahier Bb. 1954, de 1545, une feuille de papier, portant le filigr. 1410, feuille qui a servi d'enveloppe de rame et qui est munie d'une impression répétée trois fois, deux fois en haut de la feuille et une fois en bas, impression qui reproduit les armes des filigr. 1401 à 1409.

1411. 31×42 r. **Brünn**, 1595. STADTARCH. : *Gemeine Rechnungsbücher*, III.

Ecu parti au 1 coupé, 2 Epées en sautoir brochant sur le tout, au deux burelé au crancelin brochant sur le tout.

1412. 32×42. **Dresde**, vers 1544. HAUPTSTAATS-

- ARCH. : *Copialbuch*, n° 188. Var. simil. : **Dresde**, 1550-67 ; **Leipzig**, vers 1560.
- 1413.** 31,5×39 r. **Dresde**, 1566. IBID. : *id.*, n° 318. Var. simil. : **Dresde**, 1568-80 ; **Annaburg**, 1576-77 ; **Iéna**, s. d.
- 1414.** 33×42. **Dresde**, 1571-74. IBID. : *id.*, 366 à 369. Var. simil. : **Halle**, 1572 ; **Annaberg**, 1580 ; **Elbenau**, 1580.
- 1415.** 32×41. **Annaburg**, 1583 ; **DRESDE**, IBID. : *id.*, n° 446. Var. simil. : **Würzburg**, 1581 ; **Dresde**, 1583-86 ; **Colditz**, 1584.
- 1416.** 33×41. **Dresde**, 1583. IBID. : *id.*, n° 464. Var. simil. : **Dresde**, 1584-92 ; **Görlitz**, 1586-90 ; **Köppenigh**, 1587 ; **Halle**, 1589-90. — Voy. Likhatscheff (n° 4179), **Dresde**, 1581.
- 1417.** 33,5×41. **Dresde**, 1593-99. IBID. : *id.*, 588 à 590. Var. simil. : **Elbenau**, 1595 ; **Leipzig**, 1600. — Voy. Likhatscheff (n° 4161), **Dresde**, 1593.
- Deux Epées en sautoir, autre épée mouchetée posée en pal brochant sur le tout.**
- 1418.** **Montjoie** ? 1546. **DÜSSELDORF**, STAATSARCH., H, n° 5. Var. simil. : **Clèves**, 1547-48.
- 1419.** 32,5×42. **Posen**, 1569. STAATSARCH. ; *Acta civilia civitatis*.
- 1420.** 32×42 r. **Presbourg**, 1575. **BUDA-PEST**, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameral Acten*, n° 838 f° latin. — Voy. Likhatscheff (n° 3300), ms. de 1575.
- 1421.** **Presbourg**, 1579. IBID. : *id.*, n° 838 f° latin.
- 1422.** 31,5×43. **Hongrie**, 1579. IBID. : *id.*, n° 1245 f° lat. — Voy. Likhatscheff (n° 3947), **Disna**, 1581.
- 1423.** 33×42. **Ducken**, 1595. **BRESLAU**, STADTARCH. : *Original Briefe*.

Eperon.

L'éperon, ou ce que d'autres considèrent comme une masse d'armes ; filigr. qui revêt parfois la forme d'une comète, constitue les armoiries de Colmar. Eugène Waldner¹ a retracé l'histoire de ce battoir. Nous lui empruntons les renseignements suivants :

La papeterie de Colmar, située sur le Logelbach, aux portes de la ville, sur l'emplacement de l'ancien moulin d'Ufmuele, remonte aux premières années du XVI^e s. Le premier tenancier connu du battoir est Georges Dietz ou Dietrich, qui avait

épousé une Bâloise et qui, en 1516, embauchait un apprenti. En 1528, Arbogaste, son successeur, s'engagea à livrer à Frédéric Brechter¹, de Strasbourg, 100 balles de bon papier couronne à écrire, au prix de 4 1/2 flor. la balle, rendue à Strasbourg. Après Arbogaste vint Jean Sontag, de Remiremont, en 1536, puis Jean de Lutzelbourg, qui fournit, en 1540, à raison de 4 1/2 flor. la balle, le papier nécessaire à l'impression de la traduction de Plutarque par Jérôme Boner, puis Pierre Steinlin et ses héritiers. Enfin, la papeterie fut acquise, en 1544, par Martin Volpis qui l'exploita longtemps.

Le prix d'achat ne se montait qu'à 214 florins, mais la propriété était grevée, non seulement d'un cens annuel de 24 mesures de blé, mais encore d'une rente en argent de 26 florins.

En 1560, Volpis s'engagea à livrer à Wigand Itan, imprimeur à Francfort, 1000 balles de papier, au prix de 3 flor. et 3 orts la balle. La chancellerie de Colmar se fournissait chez Volpis de papier à écrire et le payait 12 1/2 schellings la rame en 1566, et 10 en 1576 et 1579. Volpis mourut en 1594 ; son fils, qui lui succéda, mourut peu de temps après, laissant une veuve qui, en 1601, épousa Thomas Schweighauser, de Bâle. Celui-ci exploita quelque temps le battoir, mais l'établissement déclinait, chargé qu'il était d'une grosse hypothèque qui, en 1607, dépassait 2000 florins. C'est alors que, pour échapper à la ruine, Schweighauser proposa au magistrat de Colmar de lui vendre la papeterie « pour la gloire et le profit de la ville et de la bourgeoisie ». Cette vente eut lieu la même année au prix de 3000 florins et dès lors le battoir fut exploité pour la ville, par les soins d'un gérant, ayant le papetier sous ses ordres immédiats. Le premier gérant fut Jonathan Ritter ; son successeur fut Tobie Gsell. Les papetiers furent Thomas Schweighauser jusqu'en 1612, puis Jean Krafft, dit Barret, de Montbéliard, auquel succédèrent, en 1616, Jean-Ulrich Thurneyssen, de Bâle, et en 1621, Michel Merckt, de Zurich.

A partir de 1623, la ville loua son battoir à Tobie Gsell, l'ancien gérant, moyennant un loyer annuel de 500 florins, et lui octroya le monopole du commerce des chiffons ; puis, en 1626, à la suite de

¹ *Bulletin du Musée historique de Mulhouse*, 1896, (t. XX, p. 29 et suiv.).

¹ Frédéric Brechter était un grand marchand-papetier ; il était en relations avec les imprimeurs, notamment avec Koberger, de Nuremberg, et Amerbach, de Bâle.

contestations avec son locataire, elle lui vendit l'établissement pour le prix de 3500 florins.

Lorsque les Suédois cernèrent Colmar, en 1632, la papeterie fut démolie, avec les autres moulins hors des murs. Gsell ayant fait faillite dans la suite, le terrain fit retour à la ville; celle-ci ne voulut pas reconstruire un établissement qui n'avait jamais été d'un grand rapport. Les comptes relatifs à la papeterie durant l'époque où elle fut exploitée par la ville présentent de l'intérêt; voici le résumé de la production de 1607 à 1622 :

| | | | |
|------------|-------------|---------|----------------------------------|
| 367 balles | 9 1/2 rames | de pap. | grand format |
| 27 id. | 6 id. | id. | moyen id. |
| 65 id. | 4 1/2 id. | id. | petit id. |
| 163 id. | 7 id. | id. | id. id. id. 2° ch. |
| 8 id. | 1 id. | id. | à lettres |
| 1,468 id. | 3 1/2 id. | id. | à imprimer |
| 140 id. | 9 1/2 id. | id. | blanc qualit. infér ^o |
| 80 id. | 9 1/2 id. | id. | gris id. |
| 3 id. | 1 id. | id. | bleu |

2,323 balles 11 1/2 rames.

55 quintaux et 7 livres de carton, soit environ 160 balles de papier et près de 4 quintaux de carton par an.

Les types 1424 à 1428 montrent l'éperon dans un écu; les 1429 et 1430 sur un aigle; le 1431 le présente isolé, surmonté d'un signe qui est probablement une marque personnelle.

1424. 32,5×43. **Colmar**, 1516. STADTARCH. : *Stadtrechnungen*. Var. de même grandeur, une avec l'écu vertical, l'autre en biais. **Colmar**, 1519-34; **Ribeauvillé**, 1531.

1425. 32×43. **Colmar**, 1534. IBID. : *id.* Var. simil. écu en biais : **Colmar**, 1535.

1426. 33×44. **Colmar**, 1541. IBID. : *Rathsprotokolle*. Var. souvent déformées : **Colmar**, 1542-50; **Ribeauvillé**, 1542-52.

1427. 33×44. **Ribeauvillé**, 1542-49. COLMAR, A. CIDEVANT DÉP. : *Augustiner Kloster'srechnungen*. Var. ident. : **Colmar**, 1545.

1428. 32,5×44. **Ribeauvillé**, 1555? IBID. : *id.* Var. ident. : **Colmar**, 1572-82.

1429. 33,5×42,5. **Münster**, 1567? IBID. : *Urbar*. Ce vol. est probablement une copie faite postérieurement à 1567.

1430. 32,5×43. **Ribeauvillé**, 1597. IBID. : *Augustiner Kloster'srechnungen*.

1431. 33×42 r. Le filigr. est posé parfois vers le

haut de la feuille à 0^m08 du bord. **Colmar**, 1530? IBID. : *Urbar*. Var. simil. : **Colmar**, 1537-42; **Sulz**, 1539.

Trois Epis.

1432. **Lithuanie**, 1587. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3017).

Etoile ou Fleur portant un oiseau.

L'étoile a tantôt six, tantôt huit rais; l'écu revêt des formes et des dimensions variées; jusqu'en 1600 il est accompagné des initiales H B.

1433. 32,5×41. **Osnabrück**? 1590. STAATSARCH., III⁴ : *Münzsachen*.

1434. 32,5×40. **Osnabrück**, 1596. IBID., III⁶ : *Kreissachen*. Var. appartenant au groupe 1433 et 1434, **Wetelsberg**, 1594; **Waldeck**, 1598; **Gronenberg**, 1600.

1435. 32,5×42. Sur pap. gris d'emballage, **Marbourg**, 1581. STAATSTARCH. : *Stadtgerichtsprotokolle*. Var. ident. : **Henneberg**, 1587.

1436. 32,5×41. **Dortmund**, 1587? OSNABRÜCK, STAATSARCH., III⁴ : *Kreissachen*. Couverture d'un cahier.

1437. 33×46 r. **Maëstricht**, 1580. RIJKSARCH. : *Laaggerechtrolle*, n° 39. Var. ident. : **Maëstricht**, 1587. — Voy. Likhatscheff (nos 1517 et 1518), **Novgorod**, 1527.

L'étoile soutenue par une hirondelle constitue les armoiries de Schwalenberg et il est bien probable que la fleur avec laquelle elle est écartelée dans le 1435 est la rose des comtes von der Lippe, « de gueules, barbée et boutonnée d'or ».

Ecartelé aux 1 et 4 à une Etoile, aux 2 et 3 à une fleur.

1438. 33×44. **Hildesheim**, 1560. OSNABRÜCK, STAATSARCH., I. 12 : *Reichs und Kreissachen*. Var. simil. : **Bielefeld**, 1561; **Herford**, 1561.

Peut-être que l'étoile se rapporte au comté de Sternberg appartenant aux Lippe-Detmold, et, dans ce cas, la fleur serait encore la rose des Lippe. Il existait, en 1602, une papeterie à Flote ou Flossov, dans le duché de Lippe. Le chapitre d'Osnabrück chargea un de ses membres de se renseigner auprès du tenancier de ce battoir. Il est possible que les papiers aux filigranes 1435 à 1438 proviennent de cet établissement qui ne nous est pas autrement connu.

1439. 28,5×41 r. **Parme**, 1547. A. DI STATO : *Ruoto*. Zonghi a trouvé le même filigr. : **Fabriano**, 1554.

1440. 30×44. **Laibach**, 1528. A. DES LANDESMUSEUMS 213 : *Ständische Landtagsabhandlungen*. Var. simil. : **Laibach**, 1530 ; **Gratz**, 1530 ; **Lucques**, 1547.

1441. 26,5×40 r. **Naples**, 1582. A. DI STATO : *Regia camera. Esecutoriale*, n° 48. Ecu de même forme, mais sommé d'une couronne et à cinq étoiles, posées deux, deux et une : **Amalfi**, 1613.

Les types 1439 à 1441 sont certainement italiens.

Fasce.

1442. 30×47 r. Filigr. posé vers le centre de la feuille, vergeure indistincte. **Bologne**, 1291. A. DI STATO : *Podestà*.

1443. 32×48 r. Même position. **Bologne**, 1293. *IBID.* : *id.*

1444. 31×47 r. Même position. **Bologne**, 1296. *IBID.* : *id.* Var. simil. : **Bologne**, 1296 ; **Naples** s. d. (*Fasciculus* 69).

1445. 31×42 r. **Zurich**, 1560 ? STAATSARCH. : *Papier-sammlung*.

Ces armoiries pourraient être celles de Zoug ; l'existence d'un battoir, dans ce canton, à Baar, remonte probablement à la fin du XVI^e s. ; et même à 1560 si la date du n° 1445 était certaine.

1446. **Bade** (Argovie), 1573. Calque communiqué par M. le prof. Fluri, peut-être armoiries de Zoug.

1447. 31×42. **Innsbruck**, 1585. STATTHALTEREIARCH. : *Tyroler Raitbücher*.

1448. 30,5×42 r. **Innsbruck**, 1593. *IBID.* : *id.*

1449. 32,5×41 r. **Innsbruck**, 1598. *IBID.* : *id.*

Les figures 1447 à 1449 sont les armes d'Autriche et proviennent du battoir de Wattens, situé sur l'Inn, entre Hall et Schwaz, qui fut construit en 1559 par Louis Lässl, juge à Rottenbourg, et exploité, après lui, par son fils Sébastien¹. A Ludwig et à Sébastien Lässl, qui vendaient des papiers ordinaires, qualifiés d'*Einschlagpapiere*, à 42 kreutzers la rame, à la chancellerie d'Innsbruck, de 1561-80, succéda Steffan Strärchl qui

figure sur les comptes à partir de 1592. Il paraît avoir fabriqué du meilleur papier que ses prédécesseurs ; en 1593, il livre 139 rames pour 166 flor. 32 kr. et évinça graduellement ses concurrents étrangers, les Hurnpain et les George Frey de Kempten. A partir de 1600, il est seul à vendre du papier à la chancellerie pour une somme de 288 flor. et 20 kr.

En 1632, le papetier de Wattens est Michel Auzetwiller, il vend à la chancellerie pour 785 fl. de papier. En 1646, Michel était mort, sa veuve continue l'exploitation de la papeterie et ses ventes à la chancellerie montent à 487 flor.

1450. 32×40 r. **Posen**, 1603. STAATSARCH. : *Stadt-rechnungen*. Var. simil. : **Bentheim** (Hesse?), 1609 ; (sans initiales) **Wyl** (S^t-Gall?), 1610. La couronne qui surmonte l'écu ressemble trop à celle des 1447 à 1449 pour qu'on puisse douter d'une provenance commune.

1451. 30×41. **Spire**, 1570. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Reichtagsakten Schweinfurt*.

La tige au serpent qui surmonte cet écu permet de lui attribuer une provenance wurtembergeoise. Cette marque est à rapprocher d'autres filigr. qui ont une tige semblable.

1452. 31×42. **Eisenach**, 1585. WEIMAR, GEH. HAUPT-UND STAATSARCH. : *Wartburg Archiv XXI*, n° 71.

1453. **Presbourg**, 1596. BUDA-PEST, NAT. MUS. : *Städte und Cameralakten*, n° 841 et 880 f° lat. Var. simil. : **Prague**, 1608.

L'écu appendu à l'écu principal reproduit les armoiries de Kaufbeuren. Ce papier vient donc de cette localité.

Parti au 1 à la Fasce, au 2 au sapin.

1454. 33×43. **Marbourg**, 1562-63. STAATSARCH. : *Stadtgerichtsprotokolle*. Var. ident. : **Veldenz**, 1568.

1455. 33,5×44. **Ribeauvillé**, 1573. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustinerklosters zu Rappoltsweiler*.

1456. 29,5×41. **Amsterdam**, 1578. STADARCH. : *Resolutionen van de Vraedschappen*.

Des var. du même type que le 1456 avec le monogramme HS entrelacés surmonté d'un 4 se trouvent en 1602 et 1608, d'autres avec une couronne surmontant l'écu en 1638.

Les types 1453 à 1456 constituent les armoiries de la ville de Thann, en Alsace dont la papeterie

¹ D. Schönherr, *Die älteste Papierfabrik in Tyrol*, dans *Archiv für Geschichte und Alterthumskunde Tirols*, II^{er} Jahrgang, p. 201. Innsbruck, 1865, et Dr F. Waldner, *Quellenstudie zur Geschichte der Typographie in Tirol*, dans *Zeitschrift des Ferdinandeums für Tirol und Vorarlberg*, III^e Folge, 32^{es} Heft, p. 63. Innsbruck, 1888.

remonte probablement au XV^e s. Burchart y était papetier en 1500¹; Wigand Han, l'imprimeur francfortois, y possédait un battoir qu'il voulait remettre, en 1559, à Hans Meyer, de Sempach, ouvrier de Hans Düring, de Bâle²; Nicolas Schultheiss, de Colmar, en possédait un autre, ou le même, en 1593³. La statistique de 1751 rapporte que la papeterie du Vieux-Thann a été convertie en moulin à farine 9 mois auparavant, soit en 1750.

1457. 28×40 r. **Utrecht**, 1519-21. STADARCH., n° 589 : *Stadreckeningen*. L'écu est aux armes d'Autriche ou de l'empire. Ce filigr. a été usité par plusieurs battoirs ainsi qu'en témoignent les contremarques qui accompagnent les var. suivantes.

1458. 37×53 r. **Prague**, 1530. STATTHALTEREIRARCH. : *Copialbücher*, n° 6 et 7.

1459. 46,5×64. **Prague**, 1542-49. STATTHALTEREIRARCH. : *Copialbücher*, n° 25, 36, 40, 43 et 44. Var. ident. : **Würzburg**, 1542-45.

1460. 32,5×41. **Bruxelles** ? 1577 ? A. NORD : *Chambre des cptes de Lille : Lettres*, 1571-83. Var. simil. : **Colmar**, 1598. — Voy. Heitz (n° 320), **Strasbourg**, 1604. Var. de même genre où pendent les lettres WR : **Colmar**, 1597.

1461. 31×39 r. **Inowratzlaw**, 1580. POSEN, STAATSARCH., T. J.

A la Fasce accompagnée d'une étoile en chef.

1462. 31×42 r. **St-Pöllten**, 1584. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG : *Catenichl*, 1581-1600. Var. ident. : **Herzoburg-sur-Wider**, 1584.

A la Fasce accompagnée de 3 étoiles, 2 en chef et 1 en pointe.

1463. 32×41. Filigr. qui semble détérioré et auquel manquerait la ligne formant le trait supérieur de la bande. **Augsbourg** ? 1516. STADTARCH. : *Litteralien*.

1464. 32,5×42. **Bergame**, 1501 ? - 20. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino Giacomo*, n° 4. Var. simil. : **Munich** (impr.), 1517 ; **Dresde**, 1520.

Les types 1463 et 1464 semblent être de provenance italienne.

1465. 31×43. **Aix-la-Chapelle**, 1576. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : *Meierei Aachen*, n° 3. Var. simil. : **Brabant**, 1578 ; **Rhijnsburg**, 1579 ; **Aldenbiesen**, 1590.

1466. 29×41 r. **Brünn**, 1582. STADTARCH., III : *Gemeinerechnungsbücher*.

A la Fasce accompagnée de deux têtes d'homme (?) en chef.

1467. 32,5×41. **Custrin**, 1547. BERLIN, GEHEIMSTAATSARCH., R, I. c, 2 : *Correspondanz mit dem Kaiserl. Hofe*.

A la Fasce chargée de 3 coquilles, à 3 cœurs, posés 2 en chef et 1 en pointe.

1468. 33×45 r. **Bourges**, 1470. A. CHER : *Délib. capit. de la cathédrale*. Var. simil. : **Contigné**, 1473 ; **Champtoceaux**, 1476 ; **Bourges**, 1480-86 ; **Thors** ? 1486.

1469. 32,5×44. **Bourges**, 1486. A. GHER : *Cptes de la Ste chapelle du palais royal*. Var. simil. : **Bourges**, 1486.

1470. 31,5×43 r. **Bourges**, 1478. A. CHER : *Délib. capit. de la cathédrale*. — Voy. Likhatscheff (n° 3030), **France**, 1488.

Les filigr. 1468 à 1470 sont aux armes de la famille Cœur. Cette marque a été apposée sur les produits d'une papeterie des environs de Bourges créée ou patronée par l'archevêque Jean, fils du célèbre argentier du roi Charles VII, Jacques Cœur. Le type 1470 porte en pointe un croissant au lieu d'un cœur, sans qu'on puisse dire si cette modification est voulue ou si elle est l'effet de l'ignorance de l'ouvrier formaire. — Voy. *Revue archéologique*, 1860. *Filigr. de papier du XV^e s.*, par H. Boyer et Vallet de Viriville, avec 7 var. de filigr. aux armes des Cœur.

A deux Fasces accompagnées de 8 merlettes, posées 3, 2 et 3 ; support : une crose en pal.

1471. 31×43. **Bruges**, 1541-45. A. MUN. : *Procuratien*.

Fascé de quatre pièces.

1472. 30,5×41. **Le Mans**, 1577-81. A. SARTHE : *Cptes de la ville*, n° 254 et 255. Var. l'écu plus large : **Le Mans**, 1582-83. — Voy. Likhatscheff (n° 3050), **France**, 1579.

¹ K. Stehlin, *Regesten zur Geschichte des Buchdrucks bis zum Jahr 1500*, dans *Archiv für Geschichte des Buchhandels*, t. XI, n° 1088. Leipzig, 1888.

² Geering, *Handel und Industrie der Stadt Basel*. Bâle, 1886, p. 527, en note.

³ Pallmann, *Sigismund Feyerabend*. Francfort, 1881, p. 28.

1473. 31×40. **Le Mans**, 1598. *IBID.* : *id.*, n° 245.

A deux Fasces.

1474. 29×42 r. **Palerme**, 1482. *A. DI STATO: Cancellaria*, n° 150. — Voy. Sotheby (*Principia*), Qⁿ, inc. de Caxton, 1477. On trouve le même écu, mais placé dans l'autre sens, c'est-à-dire palé et non pas fascé : Voy. aux *Armoiries*, n°s 2063 à 2068.

Ecartelé aux 1 et 3 fascé, aux 2 et 3 plein.

1475. 31×41 r. **Jagerndorf**, 1604. *BRESLAU, STADT-ARCH.* : *Originalbriefe*.

Ecartelé, au 1 fascé, au 2 au lion, au 3 parti : a/. à la tour, b/. au lion ; au 4 parti : au A coupé au a/. palé, au b/. incertain et au B au cran-celin. Ecusson écartelé brochante sur le tout.

1476. 32,5×41. **Utrecht**, 1591. *STADARCH.*, n° 1259 : *Rekeningen*. Var. simil. : **Amsterdam**, 1595.

1477. 32×42. **Brême**, 1594. *STAATSARCH.*, Z. 2, C. 3 : *Senatsprotocolle*. Var. simil. : **Ribeauvillé**, 1589. — Voy. Heitz (n° 308), **Strasbourg**, 1611.

Les figures 1476 et 1477 portent, brochante sur le tout, l'écusson d'Autriche et de Bourgogne. Le papier ainsi marqué vient probablement de la région du Rhin moyen.

1478. 32,5×45. **Styrie**, vers 1592. *GRATZ, STEIERM. LANDESARCH.* : *Steierm Landestagsacten* (copies de pièces de 1570 et années postérieures).

1479. **Millstatt**, 1607/9. *KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : Ehrung und Abfartsbuch*, n° B. Var. un peu plus grande : **Gratz**, 1617.

Les noms de Keze (peut-être mal lu) et Fezo qui accompagnent les 1478 et 1479 peuvent être ceux d'une localité ou ceux d'un papetier.

A trois Fasces.

1480. 30×42 r. **Palerme**, 1479. *A. DI STATO : Cancellaria*, n° 142.

Armoiries de la famille napolitaine Caraffa.

Fascé ondé.

1481. 29×39. **Vicence**, 1596. *VENISE, A. DI STATO : Lettere di Rettori*, n° 225. Var. accompagnée de la contremarque LP sommée d'une tige tréflée posée à l'angle inférieur de la feuille : **Vicence**, 1604.

A 3 Fasces au chef chargé de 3 croix recroisetées.

1482. 30×40. **Utrecht**, 1526. *RIJKSARCH.*, D. 231 :

Rekeningen. Var. simil. : **Troyes**, vers 1525 ; **Châlons-sur-Marne**, 1526-27 ; **Bonnefontaine**, 1527. Voy. Likhatscheff (n°s 1502, 1542 et 1543), mss. de 1522-27.

Fascé ou burelé.

1483. 32,5×43. **Lohr**, 1560. *WÜRZBURG, KREISARCH.*, n° 28138 : *Kellerrechnungen*. Var. ident. : **Babenhausen** (près Darmstadt), 1560 ; **Würzburg**, 1560-61.

1484. 32×42. **Osnabrück**, 1583-85. *STAATSARCH.*, 161 : *Rechnungen*, n° 52 : Var. ident. : **Roermond**, 1584. On trouve encore le même écu où le lambrequin est remplacé par une couronne : **Hollande**, 1612.

Les armoiries 1483 et 1484 sont celles des comtes de Rhyneck, de gueules à cinq fascés d'or, dont dépendait la papeterie de Lohr, près de Würzburg, sur le Mein. En 1614, H. Metzler et H. Dunkel se plaignirent à l'électeur de Mayence de ce que du papier défectueux provenant de Lohr, avait été fourni en 1612. Cela provenait de ce que les meilleurs chiffons du pays étaient exportés. Pour remédier au mal, l'électeur rendit une ordonnance défendant la sortie de cette matière. En 1650, les deux battoirs de Lohr étaient aux mains de Philippe Wassmann et de Hans Bock¹.

Fer à cheval, les bouts en haut, accompagné entre ses branches d'une croix.

1485. 31×41 r. **Inowratzlaw**, 1565. *POSEN, STAATS-ARCH.*, T.J. Var. simil. : **Zathmar** (Hongrie), 1570. Var. un peu plus grandes : **Nackel**, 1549-53 ; **Inowratzlaw**, 1565 ; **Murany** (Hongrie), 1570. — Voy. Likhatscheff (n° 3308), **Pologne**, 1580.

1486. 33×43. **Cracovie**, 1562. *MUNICH, KONGL. B.* : *Collect. Camerariana*, t. 16. Var. ident. : **Hongrie**, 1565. Var. l'écu plus étroit et plus haut : **Nackel**, 1579.

1487. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3345), ms. de 1572.

1488. 32×41 r. **Epéries**, 1562. *BUDA-PEST, NAT. Mus.* : *Städte und Cameral Acten*, n° 1180. XV. Var. un peu plus grandes : **Posen**, 1569 ; **Wscho-**

¹ Th. Welzenbach, *Geschichte der Buchdruckerkunst im ehemaligen Herzogthum Franken*, dans *Archiv des historischen Vereins von Unterfranken und Aschaffenburg*, Bd XIV, 2^{tes} Heft, p. 117 et s. Würzburg, 1857.

ven, 1571. — Voy. Likhatscheff (n° 3296), ms. de 1561.

1489. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff (n° 3297 et 3708), mss. de 1572-81.

1490. 32,5×42. Cracovie, impr. 1589. POSEN, STAATSARCH. : *Liber inscriptionum castrensiarum*. Var. ident. : Agriensis, 1590. Var. un peu plus grande : Bromberg, 1592.

Fer à cheval, les bouts en bas, accompagné de deux croix pattées l'une entre ses branches en abîme, l'autre en chef.

1491. 30×38 r. Bromberg, 1592. POSEN, STAATSARCH. : *Judici Bidgostiensis*. — Voy. Likhatscheff (n° 4024), ms. de 1603.

Les 1485 à 1491 reproduisent probablement les armoiries des Jastrzembice, des Schokken ou d'une autre famille polonaise. Voy. var. de ce même filigr. : Lanteff (n°s 44, 45 et 48), Russie, 1581 et autre de 1594.

Feuille de Trèfle.

1492. 28×39. Toulouse, 1519. A. MUN., n° 5453 : *Barrage de Muret*.

1493. 32,5×42. Magdebourg, 1577. LUBECK, STAATSARCH. : *Münzsachen*. Var. ident. : Brunswick, 1577 ; Petersburg (Bohême ?), 1577.

1494. Berlin ? 1594. GEHEIM-STAATSARCH., R. 78, n° 61 : *Copiarium*. Var. simil. : Saxe ? 1590 ?

Trois Feuilles de Trèfle, posées en pairle.

1495. 31,5×42. Leipzig, 1580. DRESDE, HAUPT-STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 446.

Trois Feuilles de Trèfle au chef de France.

1496. 31,5×44. Orléans, 1452. A. LOIRET, A. 1965. Var. ident. : Châteaudun, 1453 ; Lorris, 1455 ; Orléans, 1455. Armoiries de la ville d'Orléans : trois feuilles de trèfle ou trois pavés, au chef de France (signe commun des bonnes villes du royaume). Il devait exister un battoir dans le voisinage de cette ville¹. Voy. aux *Armoiries*, n°s 1834 et 1835, et au mot *Feuille*.

Flèche posée en bande la pointe à dextre.

1497. 34×42. Brunswick, 1578. STADTARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*. Var. ident. : Wernigerode, 1579.

1498. 33×42. Brunswick, 1587. IBID. : *id.*

1499. 33×40. Brême, 1592. STAATSARCH. : *Hansa-protokolle*, A. 2, B. 3.

Flèche posée en fasce perçant un cœur accompagné en chef d'un 4 mal tourné et en pointe d'un croissant accosté entre ses pointes d'une étoile à 6 rais.

1500. 32×41. Francfort-sur-l'Oder, 1578. STADTARCH. : *Geld und Pfandebücher*.

Une épée et une **Flèche** en sautoir, perçant un cœur posé en abîme.

1501. Leyde, 1576. STADARCH. : *Papierenverzammlung*.

Deux Flèches en sautoir perçant un cœur.

1502. 31×40 r. Brunswick, 1597. STADTARCH. : *Schoss Register*. Le nom de Herwig Fillis est probablement celui d'un papetier.

Deux Flèches en sautoir perçant un cœur avec brochant sur le tout, un monde posé en abîme.

1503. 33×41. Brunswick, 1585. IBID. : *S. Andreas Kirchenrechnungen*. Var. simil. : Wernigerode, 1585 ; Helmstadt, 1585 ; Brunswick, 1597.

1504. 33,5×41. Osnabrück, 1595. STAATSARCH., 161 : *Amstrechnungen*, 70. Var. simil. : Osnabrück, 1596 ; Magdebourg, 1596.

Trois Flèches posées en bande, les unes au-dessus des autres, les pointes à senestre.

1505. Vechterhagen, 1592. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 78, n° 61 : *Copiarium*.

Fleur.

1506. 33×41. Bamberg, 1603. KREISARCH. : *Papiersammlung*.

Le nom de Wartenfels indique la provenance du papier à ces armes. La papeterie d'une localité de ce nom, près de Kulmbach, remonterait, selon Kefersteine¹, au XV^e s. (?). Mais peut-être s'agit-il d'un autre Wartenfels, M. Marabini, le consciencieux historien des papeteries du burgraviat de Nuremberg ne mentionnant pas cet établissement.

Coupé au 1 à la croix ou à la Fleur, au 2 à 3 barres.

1507. 33,5×45 r. Le Mans, 1586. A. SARTHE, G. 564 : *Cptes de l'église de St-Pierre de la Cour*.

¹ Nous avons signalé (p. 90) un papetier d'Orléans, du nom de Patier, s'établir en 1464 au battoir de Baume-les-Dames.

¹ Ersch und Gruber's *Encyclopädie*, article Papier.

Coupé au 1 à la Fleur, au 2 barré de six pièces.

1508. 31×42 r. Prague, 1604. STATTHALTEREARCH. : *Copialbuch*, n° 112.

Les 1507 et 1508, bien qu'ayant de grands rapports, constituent probablement 2 armoiries différentes, le 1508 pourrait être celles de la principauté de Rosenberg.

A deux Fleurs, l'une en chef à 6 feuilles, l'autre en pointe à cinq.

1509. 30×36. Herford, 1585. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen*, n° 334.

A deux Fleurs en chef, accompagnées d'un soleil en pointe.

1510. 27,5×37. A. JURA, G. 1015 : *Registre des transactions de St-Anathoile de Salins*. Var. simil. : Autun, 1607.

Parti au 1 à une Fleur, au 2 à deux Fleurs rangées en pal.

1511. 33×40. Magdebourg, 1582. STAATSARCH. : *Briefcopiale des Domcapitels*, n° 191. Var. simil. : Lichtenberg (Saxe), 1582 ; Magdebourg, 1586 ; Dresde, 1587 ; Elbenau, 1587 ; Lubeck, 1588 ; Brandebourg, 1595 ; Berlin, 1595 ; Biesenthal, 1595.

1512. 33×41. Brunswick, 1599. STADTARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*.

Les 1511 et 1512 pourraient être les armoiries des Schleinitz originaires de Meissen, à Merseburg et Naumburg.

Ecartelé aux 1 et 4 à la Fleur, aux 2 et 3 au tréfle, support : une crosse en pal.

1513. 28×39. St-Aignan-le-Malherbe, 1541. A. CALVADOS. E. 628 : *Plaids*. Var. ident. : Croisilles, 1541. IBID., E. 129 : *Gages-Plèges*.

Parti ou écartelé très indistinct où l'on reconnaît à peu près une fleur, une fleur de lis, une aigle issante et deux mouchetures d'hermine.

1514. 29×40. Namur, 1569. A. D'ÉTAT : *Cptes du G^a hôpital*.

1515. 29×40. Namur, 1568-69. IBID. : *id.* Var. simil. : Zandvoort, 1569 ; Bar-le-Duc, 1570.

A trois Fleurs, posées 2 et 1.

1516. 28,5×38. Filigr. posé vers le bord de la feuille. Salins, 1524. A. JURA, G. 919^{bis} : *Délib. capit. de St-Anathoile*.

Briquet. — Filigranes, I.

1517. 29×37. DÔLE, 1566. A. DOUBS : *Correspondance du parlement*. Var. simil. : Sion (Valais), 1571.

1518. 32,5×44. Milanais, 1530. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : Lucerne, 1533 ; Jougne, 1582.

1519. Filigr. posé vers le centre de la feuille : Genève, 1570, dans : Th. de Bèze : *Tractationes theologicae*, impr. par J. Crespin, et dans J. Calvin : *Epistolae et Responsa*, impr. par P. Saint-André : Genève, 1576.

Fleur de Lis.

La fleur de lis a été, à partir du XII^e s., une des pièces les plus usitées en héraldique, mais ce grand emploi en a fait faire des applications de tous genres, si bien qu'elle n'est pas demeurée une figure spéciale aux armoiries. En ce qui concerne les filigr., on trouvera au mot *Fleur de Lis* tous les types qui n'ont pas un caractère héraldique spécial et on ne cherchera dans les numéros qui suivent que les spécimens où cette pièce est accompagnée d'attributs qui en font incontestablement des armoiries.

Ecu à la Fleur de Lis, surmonté d'une mitre et d'une crosse.

1520. 32×44 r. Neisse, 1538. Breslau, STAATSARCH. : *Fürstenthum Neisse*, III. 21.

Ces armoiries se rapportent probablement à Jacob von Salza, évêque de Breslau de 1520-38. L'évêché de Breslau portait six fleurs de lis posées trois, deux et une ; la forme très particulière de cette fleur de lis est à noter ; on la retrouve dans les papiers de Silésie (Voy. n° 1792 à 1797 et au mot *Fleur de Lis*).

Fleur de Lis couronnée supportée par 2 poissons en pal, la tête en haut.

1521. 30×44. Angers, 1439. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 8 : *Liber Johannis Michaelis episcop.*

Le 1521 présente la fleur de lis couronnée avec deux poissons pour supports : au XVII^e s. on trouve les poissons remplacés par des lions.

Fleur de Lis sommée d'un lambel.

La fleur de lis sommée d'un lambel doit être classée parmi les armoiries. Les plus anciens spécimens de ce groupe, 1522 et 1523, paraissent être de provenance italienne, de même que les 1538 et

1539. Il en est autrement des 1524 à 1537 qui sont d'origine française. Les 1524 à 1534 sont dans un écu simple. Le 1535 offre les mêmes armoiries portées par une crosse passée en pal ; les 1536 et 1537 le même écu couronné. A partir du 1540, commence la longue série de la fleur de lis sommée d'un lambel dans un écu surmonté de la croix de la passion. Le plus ancien spécimen de ce groupe abondant (n° 1541) remonte à 1428. L'écu varie de grandeur ; le lambel est plus ou moins bien figuré ; il a tantôt trois, tantôt deux pendants ; les clous ont la tête formée, tantôt par un simple trait en circonflexe, tantôt par un petit losange ; parfois ils font défaut en tout ou en partie. Le n° 1579, de 1435, est remarquable en ce qu'il présente pendus à l'écu, les trois feuilles de trèfle ou les trois pavés des armes d'Orléans. Ce fait rend fort probable l'existence, près de cette ville, d'un battoir qui aurait pris, pour marquer son papier, la fleur de lis et le lambel du duché et les armoiries de la ville. — (Voy. n° 1496 et au mot : *Feuille*). Mais, dès le commencement du XVI^e s., les armoiries d'Orléans étaient devenues banales et les lettres qui accompagnaient ce filigr. dans les 1581 à 1638 montrent que de nombreux papetiers l'utilisaient en France.

- 1522.** 32,5×46 r. Filigr. horizontal, posé vers le centre de la feuille. **Bergame**, 1329. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n° 2.
- 1523.** 30×44. **Palerme**, 1375. A. DI STATO : *Not.*, n° 83.
- 1524.** 30×42. **Lorris**, 1439. A. LOIRET, A. 287 : *Recettes des censives*. Var. ident. : **Orléans**, 1442-43. Var. verticale : **Orléans**, 1444 ; **Anvers**, 1445-48.
- 1525.** 30×43. **Orléans**, 1442-43. A. LOIRET, A. 1980 : *Assises du bailliage*. Var. vertic. : **Anvers**, 1445-48.
- 1526.** 30×43. **Orléans**, 1444. A. LOIRET, A. 1960 : *Avenages, etc.* Var. simil. : **Paris**, 1445 ; **Juigné-sur-Loire**, 1446 ; **Orléans**, 1447-56 ; **Anvers**, 1448-49 ; **Chartres**, 1453 ; **Lorris**, 1455 ; **Châteaudun**, 1457.
- 1527.** 29×42 r. **Paris**, 1458. A. NAT., MM. 136 : *Ordre de Malte, Censier du Temple*. Var. où manque la partie supérieure de l'écu, qui finit comme un mur crénelé : **Troyes**, 1458 ; **Paris**, 1460. — Voy. Midoux et Matton (n° 271), **Roucy**, 1475.

1528. 29×41. **Clermont-en-Beauvoisis**, 1492. A. OISE, G. 65^{bis} ancien : *Cptes de la collégiale de N^e-D^e*. Var. simil. : **Châteaudun**, 1498 ; **Chartres**, 1498.

Même marque sur le papier d'emballage servant de couverture à un compte de 1486-87.

- 1529.** **Oulins** (près Lyon), 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lettere esterne*, n° 11.
- 1530.** 28×38. **Tours**, 1509. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Foussedouaire*, t. IX. Var. ident. : **Rillé**, 1513. Var. simil. posée au centre de la feuille : **Rillé**, 1514.
- 1531.** 26×38. **Famechon**, 1547. A. SOMME, B. 1149 : *Grefte du bailliage*.
- 1532.** 26×33 r. **Lessay**, 1552. A. MANCHE, H. 6751 : *Journal de l'abbaye*.
- 1533.** 30,5×41 r. **Le Mans**, 1556. A. SARTHE, G. 540 : *Cptes de l'église de St-Pierre de la cour*.
- 1534.** 28×39. **Roannais**, 1590. A. LOIRE, B. 1184 : *Châtellenie de St-Maurice*.
- 1535.** 30,5×44. **Tours**, 1485. A. INDRE-ET-LOIRE, G. 337 : *Chapitre de Plessis-lès-Tours*.
- 1536.** 26,5×36 r. **Pontoise**, 1526. A. SEINE-INFÉR., G. 385 : *Cptes du receveur de l'archevêché de Rouen*.
- 1537.** 26×35. **Paris**, 1557. A. NAT., Z^{1H} 44 : *Bureau de la Ville. Audiences*. Var. simil. : **Paris**, 1558-61.
- 1538.** 30×44. Contremarque à l'angle du second feuillet. **Trévise**, 1507. A. COM. : *Podestà*.
- 1539.** 33×44. **IBID.** : **Gravedonna**, 1599. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.*
- 1540.** 30×41,5. **Châteaudun**, 1431. A. EURE-ET-LOIR, E. 2726^{bis} : *Tabellionage*. Var. ident. : **Orléans**, 1431.
- 1541.** 30×43. **Châteaudun**, 1428. **IBID.**, E. 2726 : *id.* Var. simil. : **Neubourg** (Eure), 1428/55 ; **Châteaudun**, 1439-54 ; **Lorris**, 1441-49 ; **Orléans**, 1442 ; **Angers**, 1442-50 ; **Chartres**, 1443 ; **Hollande**, 1447-48 ; **Saumur**, 1449 ; **Nantes**, 1450.
- 1542.** 30,5×42. **Tréguier**, 1433. A. CÔTES-DU-NORD : *Cptes de fabrique de l'évêché*. Var. ident. : **Angers**, 1433-41 ; **Châteaudun**, 1434-35.
- 1543.** 41×56 r. **Angers**, 1450/53. PARIS, A. NAT., P. 1334^b : *Journal de la Chambre des Cptes de la maison d'Anjou*.
- 1544.** 31,5×45. **Poitiers**, 1457. A. VIENNE, G. 1021 : *Cptes des receveurs des chapelains de St-Hilaire*. Var. ident. : **Saumur**, 1476 ; **Puy-Notre-Dame**,

1478. — Voy. Vallet de Viriville (n° 43), Londres, vers 1413 (! ?).
- 1545.** 31×44. **Châteaudun**, 1457. A. EURE-ET-LOIR, E. 2735 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Bretagne**, 1459; **Nantes**, 1460; **Bellebranche** (Sarthe), 1474.
- 1546.** 31×44. **Châteaudun**, 1457. IBID. E. 2735 : *id.* Var. simil. : **Blois**, 1496.
- 1547.** 30×43. **Bordeaux**, 1459-60. A. GIRONDE, G. 240 : *Cptes de l'archevêché*. Var. ident. : **Paris**, 1460-74; **Troyes**, 1461; **Rouen**, 1463; **Chartres**, 1463.
- 1548.** 31×44. **Châteaudun**, 1463. A. EURE-ET-LOIR, E. 2739 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Blois**, 1466; **Poitiers**, 1466-74; **Bretagne**, 1472.
- 1549.** 30×42. **Daumery**, 1464. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 1999 : *Amendes des assises*.
- 1550.** 30×41 r. **Paris**, 1466. A. NAT., Z^{IA} 26 : *Cour des aides*. Var. simil. : **St-Sulpice-en-Jajolais**, 1471-74; **Paris**, 1472-74; **Beaumont** (Bretagne), 1473-78; **Loyat**, 1476-77. — Voy. Midoux & Matton (n° 272), **Soissons**, 1465-66.
- 1551.** 29,5×41. **Limoges**, 1467. A. HAUTE-VIENNE, A. 1635 : *Cèdes du notaire Bordas*. Var. ident. : **Limoges**, 1469.
- 1552.** 29×42 r. **Paris**, 1468. A. NAT., Z^{IA} 27 : *Cour des aides*. Var. simil. : **Paris**, 1469-80; **Pontoise**, 1469-88; **Neubourg** (Eure), 1471; **Louviers**, 1474; **Anvers**, 1478-79. — Voy. Vallet de Viriville (n° 44), **Harlem**, vers 1470.
- 1553.** 29×41 r. **Paris**, 1469. A. NAT., M M. 142 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. — Voy. Midoux & Matton (n° 274), **Laon**, 1481-86.
- 1554.** **Bordeaux**, 1470. A. GIRONDE : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Montauban**, 1471.
- 1555.** 29×42. **Bordeaux**, 1472. A. GIRONDE : *Not. Fontanelle*.
- 1556.** **Quimper**, 1475-85. A. FINISTÈRE : *Contrats du chapitre de Cornouailles*.
- 1557.** 30×42 r. **Chartres**, 1476. A. EURE-ET-LOIR, G. 174 : *Contrats du chapitre de N°-D°*. Var. ident. : **St-Blaise-en-Jajolais**, 1476; **Arras**, 1477; **Düsseldorf?** 1478; **Nantes**, 1479; **Péronne**, 1480; **Clermont-en-Beauvoisis**, 1481; **Troyes**, 1481-82; **Cologne**, 1483; **Beauvais**, 1487-97. — Voy. Monceaux (*Les LeRouge de Chablis*, t. I, p. 237), **Paris**, vers 1489; Stoppelaar (pl. XIV, n° 12), **Middelbourg**, 1480; Boudon (pl. IX, n° 2), **Amiens**, 1480; Midoux & Matton (n° 273), **Soissons**, 1475-76.
- 1558.** 34×52. **Nantes**, 1476. A. MUN., C.C. 251 : *Miseurs des ponts*.
- 1559.** 30,5×45. **Loyat**, 1476-77. A. ILLE-ET-VILAINE : *Cptes des receveurs*. Var. ident. : **St-Sulpice** (près Rennes), 1471-74; **Beaumont** (Bretagne), 1473-78.
- 1560.** 31×44. **Motheux** (Loir-et-Cher), 1478. A. NAT., Z² 2554 : *Plaids*.
- 1561.** 30×41. **Saumur**, 1480. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 2383 : *Cptes des anniversaires de N°-D° de Nantilly*. Var. simil. : **Châteaudun**, 1488?
- 1562.** 29,5×41. **Clermont-en-Beauvoisis**, 1482. A. OISE, G. 65. Var. simil. : **Amiens**, 1493-1500; **Beauvais**, 1496; **Châteaudun**, 1497-98; **Clermont-en-Beauvoisis**, 1499-1504; **Chartres**, 1499-1511. — Voy. Midoux & Matton (n° 277), **Laon**, 1499; Likhatscheff (n° 1312), ms. de 1499.
- 1563.** 29,5×41. Parfois le filigr. est posé au bord de la feuille. **Clermont-en-Beauvoisis**, 1484. A. OISE, G. 65. Var. simil. : **Sens**, 1484; **Amiens**, 1485-88; **Chartres**, 1488; **Beauvais**, 1490-91; **Clermont**, 1491-98; **Angers**, 1493; **Siegen** (Westph.), 1497. — Voy. Midoux & Matton (n° 276), **Soissons**, 1490-91.
- 1564.** 30×42. **Contigné**, 1491. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 1972 : *Assises*.
- 1565.** 31×43. **St-Malo**, 1494. A. ILLE-ET-VILAINE, G. 275 : *Cptes du chapitre*.
- 1566.** **Blois**, 1496. MONTPELLIER, A. MUN. : *Pièces annexes des registres du conseil, extraites des minutes de notaires*. Var. simil. : **Arras**, 1496; **Douai**, 1499. — Voy. Likhatscheff (n° 3025), **France**, 1489.
- 1567.** 28,5×40. **Chartres**, 1498. A. EURE-ET-LOIR, G. 179 : *Contrats du chapitre de N°-D°*.
- 1568.** 29×40,5. **Clermont-Ferrand**, 1500. A. PUY-DE-DÔME : *Chapitre de St-Pierre* (Liasse 3, n° 1). Var. ident. : **Ambert**, 1504.
- 1569.** 28,5×41. **Châteaudun**, 1503. A. EURE-ET-LOIR, E. 2822 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Arras**, 1508; **Decizes**, 1508-11; **La Haye-du-Puits** (Manche), 1513; **La Ferté-Aurain**, 1515.
- 1570.** 29×40,5. **Gaillon**, 1506. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 625 : *Cptes du receveur de l'archevêché de Rouen*. Var. simil. : **Caen**, 1506; **Anzy-le-Duc**, 1514; **Perrecy-les-Forges**, 1514; **Clermont-en-Beauvoisis**, 1518.
- 1571.** 28×38. **St-Malo**, 1515. A. ILLE-ET-VILAINE, G. 275 : *Cptes du chapitre*. Var. simil. : **Decizes**,

- 1520-21 ; Chartres, 1522 ; Varennes, 1524 ; St-Sauveur-le-Vicomte, 1526.
1572. 29×41. Clermont-en-Beauvoisis, 1521. A. OISE, G. 67 : *Cptes de la collégiale de N^e-D^e*. Var. simil. : Chartres, 1522-30 ; Châteaudun, 1524. — Voy. Likhatscheff (n^o 1530), Novgorod, 1527.
1573. 28×39. Thiers (Puy-de-Dôme), 1531. A. MUN. : *Terrier*. Var. ident. : Pontoise, 1532 ; Perrecy-les-Forges, 1535 ; Orléans, 1543.
1574. 27,5×39. Aigueperse (Puy-de-Dôme), 1535. A. MUN. : *Délib. com.*, n^o 2. Var. ident. : Decizes, 1536 ; Clermont-Ferrand, 1539.
1575. 28×38. Orléans, 1543. A. LOIRET, A. 1858 : *Déclarations*. Var. simil. : La Croisille (Eure), 1553.
1576. 27×36. Montgomery, 1550. A. ORNE : *Cptes du comté*.
1577. 28×39,5. Tours, 1568. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. B. Terrau*.
1578. 28,5×41. Le lambel se modifie et prend ici la forme d'un chef émanché. Clermont-en-Beauvoisis, 1536. A. OISE, G. 68 : *Cptes de la Collégiale de N^e-D^e*.
1579. 31,5×43. Châteaudun, 1435. A. EURE-ET-LOIR, E. 2727 : *Tabellionage*. Var. ident. : Châteaudun, 1436 : *IBID.* : E. 2728. Les trois feuilles de trèfle ou trois pavés attachés à l'écu sont les armes de la ville d'Orléans.
1580. 28×39. St-Germain-de-Livet, 1539. A. CALVADOS : *Cptes d'église*. Var. ident. : Roncheville, 1543. L'écu est surmonté, au lieu de lettres, comme dans les var. suivantes, d'une feuille de trèfle et d'un cœur.
1581. 27,5×39. La Ferté-Aurain, 1542-49. A. LOIRET-CHER, G. 339 et 340 : *Cptes du chapitre de St-Barthélemy*. Var. simil. : Tours, 1550 ; Bourges, 1553-54 ; Orléans, 1559 ; Thiers, 1586.
1582. 28×39. Bourges, 1561. A. CHER : *Délib. capit. de la Ste Chapelle du palais royal*, n^o 19. Var. simil. : Tours, 1572.
1583. 27,5×39. Orléanais, 1543. A. LOIRET, A. 1858 : *Déclarations*.
1584. 27,5×38. La Ferté-Aurain, 1572. A. LOIRET-CHER, G. 341 : *Cptes du chapitre de St-Barthélemy*.
1585. 28×40. On peut lire aussi VA ou YA. Angers, 1556. A. MAINE-ET-LOIRE, E. 76 : *Journal de l'Hôtel-Dieu*. Var. simil. : Bourges, 1572 ; Rillé, 1574 ; Orléans, 1574.
1586. 28×37. Arras, 1549. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1541-60.
1587. 30×42. Ichteghem, 1576. BRUGES, A. D'ETAT : n^o 12311 : *Cptes d'église*.
1588. 27,5×38. Tours, 1557. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*. Var. simil. : Beaugency, 1574.
1589. 28×39. Bourges, 1564. A. CHER : *Délib. capit. de la Ste Chapelle du palais royal*, n^o 22.
1590. 27,5×? St-Paul-en-Lyons, 1548. A. EURE, H. 1724 : *Dimes du moulin*.
1591. 29,5×41. Le Mans, 1537. A. SARTHE, G. 19 : *Délib. capit.* Var. ident. : Le Mans, 1541 ; Mélinais, 1544. Var. où la lettre S est bien tournée : Marigné, 1562.
1592. 27,5×38. Orléans, 1577. A. LOIRET, A. 1865 : *Censives générales*.
1593. 29,5×42. Caen, 1512. A. CALVADOS : *Tabellionage*. Var. simil. : Thury-Harcourt, 1513 ; Lessay, 1513.
1594. 27,5×40. Rouen, 1533. A. SEINE-INFÉR., G. 433 : *Cptes d'Aliermont*.
1595. 27,5×39. Famechon, 1544. A. SOMME, B. 1149 : *Greffe du Bailliage*. Var. simil. : Orléans, 1555-59 ; Carcassonne, 1561 ; Bourges, 1573.
1596. 28×39. Antoigné, 1533. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 1626 : *Assises de la prévôté*. Var. simil. : Châteaudun, 1542 ; Orléans, 1545 ; Tours, 1546.
1597. 28×39. Châteaudun, 1541. A. EURE-ET-LOIR, E. 2922 : *Tabellionage*. Var. ident. : Châteaudun, 1543 ; Orléans, 1543.
1598. ?×39. Tours, 1560. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*.
1599. 27,5×40. La Ferté-Aurain, 1552. A. LOIRET-CHER, G. 340 : *Cptes du chapitre*.
1600. 28×40. Beaugency, 1572. A. LOIRET, A. 64 : *Aveux*. Var. simil. : Tours, 1572.
1601. 27,5×39. Villardonnet, 1562. A. AUDE : *Not. Guisquet*.
1602. 28×38. Rouen, 1534. A. SEINE-INFÉR., G. 434 : *Cptes d'Aliermont*. Var. simil. : Tours, 1541.
1603. 27,5×39. Orléanais, 1543. A. LOIRET, A. 1858 : *Déclarations*.
1604. 27,5×39. Montrodes, 1539. A. PUY-DE-DÔME : *Abbaye de Beaumont* (liasse 3 à 5). *Cour de justice*. Var. ident. : Orléanais, 1543.
1605. 28,5×41. Varanguébec, 1519-20. A. MANCHE : *Cptes de la baronnie*. Var. plus petite : Cherbourg, 1531-34.

- 1606.** 28,5×40. **Noyon**, 1518. A. OISE : *Cptes de l'église de Ste-Godeberthe*.
- 1607.** 28×39. **Châteaudun**, 1536. A. EURE-ET-LOIR, E. 2913 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Roannais**, 1548-50.
- 1608.** 27×38 r. **Châtel-Censoir**, 1545. A YONNE, G. 2239 : *Conclusions capitulaires*. Var. simil. : **Beaugency**, 1570.
- 1609.** 27,5×39. **Charolles**, 1560. A. CÔTE-D'OR, B. 3994^{bis} : *Cptes du Charollais*.
- 1610.** 29×40. **Châteaudun**, 1499. A. EURE-ET-LOIR, E. 2806 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Caen**, 1500 ; **Châteaudun**, 1502 ; **Lessay**, 1504-05. — Voy. Midoux & Matton (n° 280), **Laon**, 1499.
- Les initiales qui accompagnent les types 1610 à 1620 revêtent des formes différentes ; on peut les lire tantôt IC, c'est le cas le plus fréquent, tantôt CC ou LC ou même TC.
- 1611.** 28,5×40. **Neubourg**, 1501. A. EURE : *Plaids de la Seigneurie*, 1501-13. Var. simil. : **Lessay**, 1504 ; **Evreux**, 1504-05 ; **Bourges**, 1508.
- 1612.** 28×41. **Argences**, 1513. A. CALVADOS : *Cptes du receveur de l'abbaye de Fécamp*. Var. simil. : **Caen**, 1512-29 ; **La Haye-du-Puits**, 1513 ; **Rouen**, 1514 ; **Neubourg**, 1514 ; **Lessay**, 1515 ; **Villemomble**, 1529.
- 1613.** 29,5×40. **Neubourg**, 1515. A. EURE : *Plaids de la Seigneurie*, 1515-23. Var. ident. : **Malines**, 1515-18 ; **Arras**, 1522 ; **Maëstricht**, 1523.
- 1614.** 28×40 r. **Bourges**, 1516. A. CHER : *Délib. capit. de St-Etienne*.
- 1615.** 28×40 r. **Silly**. 1519-20. A. ORNE, H. 1133 : *Recette du bailli*. Var. simil. : **Amiens**, 1527 ; **Cherbourg**, 1528-35 ; **Clermont-en-Beauvoisis**, 1533-42.
- 1616.** 28×39. **Rouen**, 1543. A. SEINE-INFÉR., G. 311 : *Cptes du trésorier*. Var. ident. : **Cherbourg**, 1543.
- 1617.** 27,5×37. **Thury-Harcourt**, 1533. A. CALVADOS : *Tabellionage*.
- 1618.** 27,5×38. **St-Malo**, 1537. A. ILLE-ET-VILAINE, B. 3 : *Audiences*. Var. simil. : **Cherbourg**, 1536 ; **Châteaudun**, 1542 ; **La Ferté-Aurain**, 1548.
- 1619.** 27×36. **Neubourg**, 1548-49. A. EURE : *Plaids des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.
- 1620.** 28×38. **Bourges**, 1568. A. CHER : *Cptes de la Ste Chapelle du palais royal*. Var. simil. : **Carcassonne**, 1571.
- 1621.** 29×41. **Châteaudun**, 1503. A. EURE-ET-LOIR, E. 2820 : *Tabellionage*.

Les lettres des 1621 à 1624 peuvent se lire IG ou LG.

- 1622.** 28,5×42. **Châteaudun**, 1505. IBID., E. 2829 : *id.* Var. simil. : **Louviers**, 1510.
- 1623.** 28×40. **Pontoise**, 1522. A. SEINE-INFÉR., G. 378 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Lessay**, 1518 ; **Tours**, 1521-25.
- 1624.** 26,5×37 r. **Alménèche**, 1549. A. ORNE, H. 3387 : *Cptes de l'abbaye*.
- 1625.** 28×39. **Tours**, 1537. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Courandean*. Var. simil. : **Fontaine-Guérard** (près Evreux), 1545.
- 1626.** 28×39. **La Ferté-Aurain**, 1552. A. LOIR-ET-CHER, G. 340 : *Cptes du chapitre de St-Barthélemy*. Var. ident. : **Bourges**, 1559.
- 1627.** 28,5×41. **Châteaudun**, 1503. A. EURE-ET-LOIR, E. 2819 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Tulle**, 1506 ; **Châtel-Censoir**, 1516.
- 1628.** 28×38. **Châteaudun**, 1517. A. EURE-ET-LOIR, E. 2874 : *Tabellionage*.
- 1629.** 28×38. **Bourges**, 1564. A. CHER : *Délib. capit. de la Ste-Chapelle du palais royal*, n° 23.
- 1630.** 27,5×39. **Aigueperse** (Puy-de-Dôme), 1566. A. MUN. : *Délib. du Conseil*, n° 2.
- 1631.** 28×40. **Montbrison**, 1530. A. LOIRE, A. 57 : *Terrier de Chambéon*. Var. simil. : **Orléanais**, 1543.
- 1632.** 27×39. **Aire**, 1545. A. PAS-DE-CALAIS : *Greffe. Mariages*.
- 1633.** 28×35 r. **Namur**, 1556. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*
- 1634.** 28×39. **La Grasse**, 1565. A. AUDE : *Not. Aliquot*. Var. simil. : **Agen**, 1563-67. — Voy. Likhatscheff (n° 3837), ms. de 1565.
- 1635.** 27,5×39. **Orléanais**, 1543. A. LOIRET, A. 1858 : *Déclarations*.
- 1636.** 27,5×38. **Tours**, 1572. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*.
- 1637.** 27,5×37. Les lettres appendues à l'écu se lisent PP ou IC. **Neubourg**, 1547. A. EURE : *Plaids des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.
- 1638.** 27,5×36. **Famechon**, 1552. A. SOMME, E. 1149 : *Greffe du bailliage*.
- Tranché ou taillé à la Fleur de Lis ou bien Fleur de Lis chargée d'une barre de bâtarde.**
- 1639.** 27,5×41. **Forez**, 1428. A. LOIRE, B. 1872 : *Cptes du maître des étangs*.

1640. 29×41. Angers, 1438. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 6 : *Inventaire de l'argenterie de l'évêché*. Var. ident. : Clermont-Ferrand, 1439.

Ces deux types sont originaires du centre de la France.

Le même dans un écu, au lambel à trois pendants, surmonté de la croix de la passion.

1641. 31,5×43. Châteaudun, 1457. A. EURE-ET-LOIR, E. 2735 : *Tabellionage*. Var. simil. : Châteaudun, 1458-62 ; Orléans, 1459. Provenance française, région du centre.

Parti demi-Fleur de Lis et demi-croix.

Ce filigr. se trouve en nombreuses var., toutes de provenance italienne.

1642. 30×44 r. Cividale, 1338/43. ROME, A. VATICANO : *Rationes collectorie*, n° 105 : *Forojulien. Varia*. Var. simil. : Provence, 1328 ? Mazères (Ariège), 1333-35.

1643. 29×45 r. Avignon, 1340. HAMBOURG, STAATS-ARCH., Cl. I. lit. 0^b, n° 16 : *Instrumentum testimoniale, etc.* Var. simil. : Provence, 1340 ; Carcassonne, 1340 ; Bucino, 1341 ; Parme, 1343.

1644. 29×44. Bologne, 1344-51. A. DI STATO : *Podestà*. Var. simil. : Torcello, 1349.

1645. 31×45. Trévise, 1347. A. NOT. : *Minute di De Cisono*. Var. simil. : Parme, 1347 ; Trévise, 1348-49. — Voy. Piekosinski (n° 362), de 1360/70.

1646. 24×39. Capdenac, 1353. A. TARN-ET-GARONNE : *Reconnaissances*.

Var. appartenant au groupe des 1642 à 1646, toutes à grosse vergeure : Montpellier, 1342 ; Maguelonne, 1345 ; Palerme, 1347 ; Blois, 1348 ; Udine, 1352 ; St-Gall, 1354 ; Florence, 1360.

1647. Pérouse, 1380. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Likhatscheff (n° 219), Sienne, 1370.

1648. 39×56 r. Turin, 1403. A. D'ÉTAT : *Cptes des trésoriers gén. de Savoie*, n° 48. Var. simil. : Lille, A. NORD, B. 1566 : *Sixième cartulaire de Flandre* (fin du XIV^e s.).

Ecartelé aux 1 et 4 à la Fleur de Lis, aux 2 et 3 bandé de 4 pièces, qui est Bourgogne ancien.

1649. 30×44. Decizes, 1413. A. NIÈVRE : *Cptes de la Ville*. Var. simil. : Bâle, commencement du XV^e s. ; Strasbourg, 1406.

Le même avec un écusson au lion de Flandre brochant sur le tout.

1650. Arc-en-Barrois, 1459. A. CÔTE-D'OR, B. 2127 : *Cptes*. Var. ident. : Dijon, 1464 ; Cluny, 1465 ; Salins, 1466-76.

Le même sommé du briquet de Bourgogne.

1651. 39,5×57 r. Pierre-en-Bresse, 1469. A. SAÔNE-ET-LOIRE, H. 120 : *Terrier*. Var. ident. : Chalon-sur-Saône, 1469 ; Pont-d'Ain, 1470 ; Corgenon, 1471-74.

1652. 29,5×42 r. Condeissiat, 1472. A. JURA : *Fonds de St-Claude*, X. 4. Var. simil. : St-Julien-sur-Reyssouze (Bresse), s. d. *Terrier* (probablement copie postérieure à 1445). PARIS, A. NAT., P. 1491. Le même sur pap. de 40×56 r. : Montluel, 1487. A. CÔTE-D'OR, B. 674.

Armoiries compliquées où les 1 et 4 sont à la Fleur de Lis, le 2 au lion, le 3 bandé de 4 pièces.

1653. 29,5×43. Anvers, 1491. A. MUN. : *Schepenbrieven*.

Ecartelé aux 1 et 4 à la Fleur de Lis, aux 2 et 3 au dauphin.

1654. 28×41 r. Sens, 1479. A. YONNE, G. 1709 : *Terrier de Sacy*. Var. ident. : Bellebranche (Sarthe), 1479 ; Bruges, 1494. — Voy. Midoux & Matton (n° 283), var. un peu plus petite : Laon, 1480-84.

1655. 30×41. Rouen, 1477. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 2507 : *Cptes de fabrique de N^e-D^e*. Var. simil. : Paris, 1480 ; Anvers, 1481 ; Bellebranche (Sarthe), 1493. — Voy. Heitz (*Incunables*, n° 312), impr. *absque nota*.

1656. 29×42 r. Mézières, 1481. A. ARDENNES, G. 76 : *Cptes de fabrique de la collégiale de St-Pierre*. Var. ident. : Paris, 1482 ; Neubourg, 1482 ; Angers, 1483 ; Lorraine, 1485. — Voy. Vallet de Viriville (n° 46) vers 1480 ; Stoppelaar (pl. XIV, n° 15), Middelbourg, 1480 ou 1485 ; Portal (pl. II, n° 15), Paris, 1480 ; Midoux & Matton (n° 286), Laon, 1497 ; Sotheby (*Principia*, Q^o), inc. de Caxton, 1482.

1657. 29,5×42. Troyes, 1487. A. AUBE, G. 317 : *Cptes de l'évêché*. Var. ident. : Douai, 1488 ; Pontoise, 1492 ; Bruges, 1492 ; Troyes, 1492-98 ; Siegen (Westph.), 1493 ; Bruxelles, 1494 ; Eppelsheim (près Darmstadt), 1494 ; Louvain, 1494 ;

Vesoul, 1495 ; Namur, 1495 ; Cologne, 1497 ; Lille, 1500.

Deux Fleurs de Lis rangées en pal.

1658. Berglitz, 1583. PRAGUE, STATTHALTEREARCH.

Deux Fleurs de Lis rangées en fasce.

1659. 31,5×43. Fresne l'Archevêque, 1474. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 560 : *Cptes du receveur*.

Les mêmes accompagnées en pointe d'un angon ou d'une mouchetur.

1660. 30×43. Hambourg, 1494. STAATSARCH. : *Abrechnungen über diverse Schiffsausrüstungen*. Var. simil. : Nord-Est de la France, 1498.

Les mêmes surmontées d'une couronne en chef, joignant leurs deux sommets et accompagnées d'une fleur en pointe.

1661. 30×43. Augsburg, 1530. VIENNE, HAUS-HOF-UND STAATSARCH. : *Reichstagsakten*, t. III. Var. ident. : Bâle, 1531 ; Rappoltswiler, 1542. — Voy. P. Heitz (n° 251), Strasbourg, 1523.

Les mêmes accompagnées d'un besant en pointe d'où s'élève un 4 renversé.

1662. Lille? 1534. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1529-39. Var. ident. : Douai, 1535.

Les mêmes, avec un b pendu à la pointe de l'écu.

1663. 30×43, Malines, 1534. IBID. : *id.* — Voy. Wiener (pl. 23, n° 3), 1593 (!?).

Les mêmes, avec un millésime à la pointe de l'écu.

1664. 30×41. Brabant, 1550. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Anvers, 1549.

1665. 30×41. La Haye? 1549? RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.

Les mêmes, avec le nom du papetier J. Nivelles et un millésime à la pointe de l'écu.

1666. Bruxelles? 1546. A. NORD : *Chambre des Cptes de Lille. Lettres*, 1541-60.

1667. Hollande, 1548. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENVEREIN : *Van Hasselt's Papiersammlung*.

Cotice avec, brochant sur le tout, deux **Fleurs de Lis** rangées en fasce accompagnées d'un S en pointe. Une banderolle au nom de M. Savoie pendue à la pointe de l'écu.

1668. 35×43 r. Bruxelles, 1581. A. GÉN. : *Collect.*

de pap. filigr. Var. simil. : Douai, 1584 ; Troyes, 1586. — Voy. Stoppelaar (pl. XVI, n° 9), Middeburg, 1580.

Sur les trois calques de cette var. deux figurent une cotice et la troisième une traverse.

Le nom de Savoie est celui d'une famille de papetiers de Troyes. Nous avons mentionné (p. 86) un Alexandre Savoie, à la date de 1611.

Trois Fleurs de Lis posées deux et une. — Armoiries de France.

Il n'est pas sûr que les plus anciens types de l'écu aux trois fleurs de lis, 1669 à 1671, soient de provenance française, mais cela est certain pour les suivants, 1672 à 1788, et l'on peut dire que cette marque, devenue banale, a été employée dans les différents centres papetiers du royaume. Les 1669 à 1679 sont sans couronne et probablement d'origines différentes : les 1678 et 1679 sont auvergnates ; les 1680 à 1717 sont à couronne de formes assez variées pour qu'on puisse par leur moyen classer ces marques et préciser leur provenance. Ainsi, les 1680 et 1681 sont d'origine troyenne, les 1691 et 1692, 1699 et 1700 seraient du Poitou, le 1706 angoumois et les 1712 à 1717 normands. Les lettres initiales qui accompagnent les 1718 à 1766 sont celles de localités ou de fabricants, celles qui accompagnent les 1767 à 1788 sont sûrement celles de fabricants. A mesure qu'on connaîtra mieux les noms des battoirs et de leurs tenanciers, il sera plus facile d'attribuer à chacun d'eux les papiers qui portent leurs initiales. A propos des lettres j b qui accompagnent les 1760 et 1761 et qu'on retrouve appendues à la fleur de lis simple, Sotheby (*Principia*) a cru pouvoir les attribuer à Jean de Brabant ou à Jean duc de Bourgogne. Ce n'est pas probable, il est plus naturel d'y voir les initiales d'un papetier, de Jean le Bé, par exemple et, dans ce cas, le t appendu à la pointe de l'écu serait l'initiale de Troyes.

Le 1789 est un des rares papiers français (ou lorrains) qui portent un nom de localité : celui de Ville-sur-Saulx qui est celui d'un des plus anciens battoirs du pays ; le 1791 est le seul accompagné d'un second filigr.

Les figures 1792 à 1797 offrent des fleurs de lis d'une forme particulière ; il ne faut pas voir dans ce filigr. les armoiries de France mais celles de la ville de Neisse en Silésie.

Les trois fleurs de lis se trouvent rarement dans un cercle. Le 1800 paraît avoir même provenance que les 1669 à 1671 et pourrait être italien.

Le 1801 dont la forme subsiste, sans variation, pendant 27 ans, est, selon toute apparence, d'origine lorraine, barroise ou messine; le papier à ce filigrane étant habituellement mêlé avec ceux aux marques particulières à cette région.

Les 1802 à 1805, d'après leur distribution géographique, paraissent provenir du Piémont.

- 1669.** 30×43. **Perpignan**, 1392. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 148 : *Procuratio reale*. Var. un peu plus petite : **Perpignan**, 1414.
- 1670.** 30×40,5. **Sion**, 1399. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE : *Not.*, t. XXXIV.
- 1671.** 29,5×42 r. **Genève**, 1416. A. D'ÉTAT : *Droits des églises. Eglise de St-Pierre. Chapelle de St-Pierre*. Var. simil. : **Genève**, 1416 et 1422/24. — Voy. var. simil. : Midoux & Matton (n° 31), **Laon**, vers 1400.
- 1672.** 29,5×42. **Troyes**, 1418. A. AUBE, G. 1203 : *Cptes du prieuré de N^e-D^e-de-l'Isle*.
- 1673.** 30×44. **Poitiers**, 1454. A. VIENNE, G. 1527 : *Cptes des Anniversaires de Ste-Radegonde*. Var. ident. : **Poitiers**, 1457.
- 1674.** 30×44. **Poitiers**, 1457. IBID., G. 1529 : *id.* Var. ident. : **Poitiers**, 1460-64.
- 1675.** 31×43. **Pontoise**, 1468. A. SEINE-INFÉR., G. 326 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Les Granges-le-Roi** (près Dourdan), 1468.
- 1676.** 32,5×43. **Bourges**, 1502. A. CHER : *Délib. capit. de la Ste-Chapelle du palais royal*.
- 1677.** 29,5×42. **Fürstenau**, 1511. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*. Var. ident. : **Siegen** (Westph.), 1512 ; **Cologne**, 1514-18 ; **Düsseldorf**, 1515.
- 1678.** 26,5×37 r. **Clermont-Ferrand**, 1547. A. PUY-DE-DÔME : *Actes capit. de N^e-D^e du Port*. Var. ident. : **Montferrand**, 1546.
- 1679.** 27,5×39. **Clermont-Ferrand**, 1562. A. MUN. : *Cptes des consuls de Montferrand*. Var. simil. : **La Ferté-Aurain** (Cher), 1575.
- 1680.** 30×43. **Paris**, 1451. A. NAT., LL. 117 : *Délib. capit. de N^e-D^e*. Var. simil. : **Troyes**, 1453 ; **Wœrden** (Pays-Bas), 1453 ; **Paris**, 1453-82 ; **Anvers**, 1454-57 ; **Rouen**, 1455 ; **Neubourg** (Eure), 1455-58 ; **Fresne l'Archevêque** (Eure), 1456-57 ; **Caen**, 1456 ; **Les Granges** (près Dourdan), 1457 ; **Châlons-sur-Marne**, 1458-65 ; **Sens**, 1460 ;

Utrecht, 1460-72 ; **Mœrkerke**, 1461 ; **Namur**, 1461 ; **St-Sauveur-le-Vicomte**, 1461 ; **Gondrecourt**, 1461 ; **Maëstricht**, 1464 ; **Metz**, 1472 ; tardivement **Pont-à-Mousson**, 1486. — Voy. Midoux & Matton (n° 258), **Roucy**, 1460. Var. simil. sur pap. de 41,5×60 : **Paris**, 1454-64.

- 1681.** 30×41 r. **Paris**, 1456. A. NAT., Z^{II} 12 : *Bureau de la ville. Audiences*.
- 1682.** 28,5×40,5. **Caen**, 1509. A. CALVADOS : *Tabellionage*. Var. verticale : **Caen**, 1512.
- 1683.** 30,5×42 r. **Chartres**, 1456. A. EURE-ET-LOIR, G. 170 : *Contrats du chapitre de N^e-D^e*. Var. simil. : **Paris**, 1457-61 ; **Champagne** (Sarthe), 1458 ; **Troyes**, 1459-61.
- 1684.** 31×43. **Troyes**, 1458/60. A. AUBE, G. 474 : *Partage des serfs entre le Roi et l'Evêque*. Var. simil. : **Fresne l'Archevêque** (Eure), 1463 ; **Poitiers**, 1464 ; **St-Denis**, 1465.
- 1685.** 30×41. **Paris**, 1471. A. NAT., LL. 121 : *Délib. capit. de N^e-D^e*. Var. simil. : **Neubourg** (Eure), 1471 ; **Cléray** (Orne), 1480. — Voy. Vallet de Virville (n° 5), **Paris**, 1471.
- 1686.** 31×44. **Châteaudun**, 1474. A. EURE-ET-LOIR, E. 2743 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Senlis**, 1474 ; **Paris**, 1476-78 ; **Beauvais**, 1478 ; **Lyon**, 1485 ; **N^e-D^e du Parc** (Sarthe), 1488. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XX, n° 19), **Paris**.
- 1687.** 29,5×43. **Caen**, 1493. A. CALVADOS, D. 65 : *Conclusions de l'Université*. Var. simil. : **Moncontour** (Vienne), 1493 ; **Poitiers**, 1494-97.
- 1688.** 29,5×41. **La Haye du Puits**, 1515. A. MANCHE, E. 5036 : *Cptes de la baronnie*.
- 1689.** 28×40. **Amiens**, 1529. A. MUN. : *Cptes d'église de St-Jaques au cimetière*. Var. ident. : **Aigueperse** (Puy-de-Dôme), 1536 ; **Loyat**, 1547.
- 1690.** 29,5×42. **Rouen**, 1529. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 430 : *Cptes du receveur d'Aliermont*. Var. un peu plus grande : **Harcourt** (Eure), 1530-31.
- 1691.** 26,5×36. Filigr. posé vers le centre de la feuille. **St-Malo**, 1547-51. A. ILLE-ET-VILAINE, B. 10 à 13 : *Audiences de la juridiction*.
- 1692.** 27,5×37. IBID. **Loyat**, 1547. A. ILLE-ET-VILAINE : *Cptes du receveur*, tirés des titres de la famille de la Bourdonnaye-Montluc.
- 1693.** 29×40. **Rouen**, 1536. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 310 : *Cptes du trésorier de l'archevêché*.
- 1694.** 30×44. **Rouen**, 1473. IBID., G. 268 : *id.*
- 1695.** 28×38. **Montaure**, 1567. A. EURE, G. 907 : *Cptes d'église*. Var. ident. : **Bruges**, 1568.

1696. 31×44. Angers, 1467. A. MAINE-ET-LOIRE, E. 60 : *Cptes de l'Hôtel-Dieu*.
1697. 29×40 r. Metz, 1472. A. CI-DEVANT DÉP., G. 991 : *Cptes de la chapelle de St-Paul*.
1698. 30×40. Angers, 1475. A. MAINE-ET-LOIRE, E. 61 : *Cptes de l'Hôtel-Dieu*.
1699. 31×45. Filigr. posé vers le centre de la feuille. Nantes, 1499. A. MUN., C.C. 275 : *Miseurs des ponts*. Var. simil. : Nantes, 1500-03 ; Poitiers, 1507-16 ; Angle, 1510 ; St-Malo, 1512 ; Angers, 1530.
1700. 31×42. Id. Poitiers, 1519. A. VIENNE : *Cptes des receveurs des chapelains de Ste-Radegonde*. Var. simil. : Saumur, 1520-26 ; Cucé, 1524.
1701. 31,5×44. Châteaudun, 1454. A. EURE-ET-LOIR, E. 2734 : *Tabellionage*. Var. simil. : Orléans, 1457 ; Châteaudun, 1457-65 ; Champagne (Sarthe), 1458 ; Angers, 1464.
1702. 31×44. Orléans, 1469. A. LOIRET, A. 1967 : *Cptes des avenages*. Var. simil. : Châteaudun, 1474 ; Doué, 1477 ; Saumur, 1480 ; Daumeray, 1481.
1703. 28,5×41 r. Chamalières, 1476? A. PUY-DE-DÔME : *Fonds du chapitre. Terrier*, n° 12.
1704. 29×39. Filigr. posé vers le centre de la feuille. Cucé, 1534. A. ILLE-ET-VILAINE : *Plaids de la seigneurie*.
1705. 26,5×34. Tours, 1551-57. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*.
1706. 28,5×40. Filigr. posé au bord de la feuille. St-Macaire, 1523. A. GIRONDE : *Not. Du Cluseau*.
1707. 28×38. Toulouse, 1527. A. MUN., C.C. 1134 : *Pièces à l'appui des cptes*. Var. ident. : Durbans, 1529 ; Limoges, 1534-38.
1708. 25×33. Tours, 1550. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*.
1709. 26×36. La Rochelle, 1561. A. CHARENTE-INFÉRIEURE : *Comté de Matha*, E. 2.
1710. 27×37 r. Suré, 1525. A. SARTHE, H. 357 : *Remembrances des plaids*. Var. simil. : Abbaye de Lyre, 1533-35 ; Neubourg (Eure), 1536 ; Chartres, 1541.
1711. 29×38. Harcourt, 1531. A. EURE : *Plumitif de la justice de la vicomté*. Var. ident. : Neubourg, 1538.
1712. 29×40. Thury-Harcourt, 1533. A. CALVADOS, E. 22 : *Tabellionage*. Var. ident. : Lisieux, 1543. Var. simil. : Rouen? vers 1539.
1713. 28,5×39. Thury-Harcourt, 1526. A. CALVADOS, E. 20 : *Tabellionage*.
1714. 29×41. Limoges, 1516. A. HAUTE-VIENNE : *Not. Goubert*.
1715. 25,5×35. Evreux, 1528. A. EURE, H. 964 : *Bail du prieuré de la Poultière*.
1716. 28,5×39. Cuissay, 1531. A. ORNE : *Plaids et assises*. Var. simil. : Varanguébec, 1529 ; Roncheville, 1532 ; Caen, 1532 ; Thury-Harcourt, 1532 ; La Haye-du-Puits, 1534 ; Lisieux, 1535 ; Cherbourg, 1535-37.
1717. 29×38. Thury-Harcourt, 1531. A. CALVADOS, E. 22 : *Tabellionage*.
1718. 28,5×40. Neubourg, 1519. A. EURE : *Plaids de la Seigneurie*. Var. ident. : Thury-Harcourt, 1526. Var. surmontée d'un trait portant un fleuron : Rouen, 1524.
1719. 28×39 r. Paris, 1529. A. NORD : *Chambre des cptes de Lille. Lettres*, 1529-40.
1720. 28×40 r. Bourges, 1520. A. CHER : *Délib. capit. de St-Etienne*.
1721. 41,5×57. Lyon, 1473. A. RHÔNE : *Testaments du fonds de St-Jean*, n° 24.
1722. 31,5×43. Namur, 1579-80. A. D'ETAT : *Cptes du grand hôpital*. Var. ident. : Bar-le-Duc, 1585. Même filigr. sans contremarque : Epinal, 1577 ; Tournai, 1582.
1723. 31×44. Troyes, 1458. A. AUBE, G. 474 : *Partage des serfs entre le Roi et l'Evêque*.
1724. 31,5×43. Troyes, 1458. IBID. : G. 472 : *id.* Var. simil. : Châlons-sur-Marne, 1461-64 ; Samson (Belgique), 1462 ; Utrecht, 1468 ; Neufchâteau, 1472 ; Maëstricht, 1482. — Voy. Vallet de Viriville, n° 9, vers 1459.
1725. 27×40 r. Paris, 1464. A. NAT., MM. 139 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. — Voy. Midoux & Matton (n° 259), Roucy, 1463.
1726. 30×44. Eppelsheim, 1494. DARMSTADT, STAATSARCH. Var. simil. : Wiesbaden, 1497 ; Luxembourg, 1499 ; St-Mihiel, 1499 ; Limbourg-sur-Lahn, 1500 ; Clervaux, 1502 ; Mayence, 1510.
1727. Montjoie, 1504. DÜSSELDORF, STAATSARCH., II. n° 1 : *Rechnungen*. Var. simil. : La Haye, 1498 ; Anvers, 1501 ; Düsseldorf, 1504 ; Friedberg (Hesse), 1506 ; Spire, 1510 ; Trèves, 1511.
1728. 30×42. Clèves, 1546. MÜNSTER, STAATSARCH., BB. 4 : *Landstände*. Var. ident. : Montjoie, 1546.
1729. 30,5×43. Trye-le-Château, 1475 ; A. OISE, E. 310 : *Chartrier*. Var. simil. : St-Denis, 1482-

- 84 ; Autun, 1483 ; Pontoise, 1484. Var. simil., mais sans l'étoile au trait qui surmonte la couronne : Paris, 1464? -79 ; Neubourg, 1469 ; Pontoise, 1470 ; Fresne-l'Archevêque (Eure), 1479 ; Nassongnes (Luxembourg), 1479 ; Clermont-en-Beauvoisis, 1486 ; Chartres, 1495. — Voy. Midoux & Matton (n° 262), Soissons, 1463 et (n° 264), Soissons, 1482-88.
1730. 29,5×43. Rotterdam, 1526. STADARCH., n° 569. Var. ident. : Nord-Est de la France, 1525.
1731. 30×42 r. Rouen, 1463. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 266 : *Cptes du trésorier de l'archevêché*.
1732. 29,5×42. Namur, 1511. A. D'ÉTAT : *Hôpital des grands malades*. Var. simil. : Lille, 1512 ; Bruges, 1513 ; Nideggen (Prus. rhén.), 1515 ; Clèves, 1515 ; Brunswick, 1518-19 ; Utrecht, 1518-19 ; Wittlich (Prus. rhén.), 1519 ; Longwy, 1531.
1733. 28×40. Filigr. posé au bord de la feuille. Pau, 1531. A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1986 : *Tabellionage*.
1734. 30×43. Clèves, 1537. MÜNSTER, STAATSARCH., BB. 2 : *Landstände*. — Voy. Likhatscheff (n° 1501), ms. de 1522.
1735. 30×41. Utrecht, 1519. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen*.
1736. 29×40. Argences, 1528. A. CALVADOS : *Cptes des receveurs de l'abbaye de Fécamp*. Var. simil. : Moyaux (Calvados), 1528 ; Caen, 1528 ; Varanguébec, 1529 ; Lessay, 1530 ; St-Sauveur-le-Vicomte, 1530 ; Thury-Harcourt, 1531 ; La Motte, 1532/37.
1737. 30×43. Neubourg, 1479. A. EURE : *Plaids des appels des bois et forêts de la Seigneurie*. Var. ident. : Paris, 1478-80 ; Beauvais, 1480.
1738. 28,5×39. Argences, 1523-28. A. CALVADOS : *Cptes des receveurs de l'abbaye de Fécamp*. Var. simil. : Cuissay, 1523 ; Thury-Harcourt, 1525-27 ; St-Sauveur-le-Vicomte, 1526 ; Lessay, 1526 ; Cherbourg, 1526-28 ; Lisieux, 1527 ; Caen, 1527 ; Silly, 1527 ; La Haye-du-Puits, 1527-28 ; Tournai, 1528.
1739. 29×42 r. Paris, 1458. A. NAT., MM. 136 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. Var. simil. : Caumont, 1458 ; Troyes, 1458-62 ; Rouen, 1458-62 ; Neubourg, 1459-66 ; Fresne-l'Archevêque (Eure), 1459-72 ; Asterstal (Pays-Bas), 1459-73 ; Heusden (Pays-Bas), 1460 ; Amiens, 1460-70 ; Deville, 1461 ; Alménéche, 1462 ; Rotterdam, 1462 ; Paris, 1463-72 ; Leyde, 1463-76 ; La Motte, 1464 ; Auxonne, 1465 ; St-Denis, 1465 ; Ste-Genève (Manche), 1466 ; Pontoise, 1466-67 ; Roncheville, 1466-69 ; Cherbourg, 1466-71 ; Utrecht, 1466-73 ; Anvers, 1466-78 ; Châteaudun, 1468 ; Namur, 1468 ; Beauvais, 1469 ; Lessay, 1472-75 ; Sens, 1473 ; Leeuwenhorst (Pays-Bas), 1473 ; Bruges, 1473 ; Nantes, 1473-74 ; Enghien, 1474 ; Alost, 1474. — Voy. Midoux & Matton (n° 260), Roucy, 1459 et Laon, 1467.
1740. 40,5×58 r. Troyes, 1459? A. AUBE, G. 1378 : *Censives*. Var. simil. : Paris, 1460-74 ; Damme (Belg.), 1460-80 ; Grammont (Belg.), 1461-72 ; Angers, 1468 ; Beauvais, 1477 ; Hambourg, 1478.
1741. 30×43. Troyes, 1470. A. AUBE, G. 309 : *Cptes de l'Evêché*. Var. simil. : Mézières, 1468 ; Châlons-sur-Marne, 1470 ; Cologne, 1473 ; Bar-le-Duc, 1473 ; Gaillon, 1473 ; Beauvais, 1474 ; Colmar, 1475 ; Carden (Prus. rhén.), 1475 ; Leyde, 1475 ; Hollande, 1476 ; Eppelsheim (Hesse-D.), 1478 ; Amsterdam, 1482. — Voy. P. Heitz (n° 220), Strasbourg, 1476 ; Vallet de Viriville (n° 10), Bourgogne, 1470 ; Desbarreaux-Bernard (pl. XX, n° 7), Paris ; Stoppelaar (pl. XIV, n° 6), Middelbourg, 1474-76.
1742. 29,5×42. Cologne, 1489. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 36. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 37), incun. à la lettre R bizarre ; (n° 40), *Biblia absque nota* ; (n° 49), Mayence, s. date ; (n° 73), Delft, 1477 ; Sotheby (*Principia*, Q^o), inc. de Caxton 1477 et 1480 ; Bodemann (n° 18), Zwolle, 1479 ; (n° 217), Rostock, 1476/80.
1743. 28,5×42 r. Argences, 1480. A. CALVADOS : *Cptes des receveurs de l'abbaye de Fécamp*. Var. ident. : Sens, 1481 ; Thury, 1485. — Voy. P. Heitz (n° 221), Strasbourg, 1482 ; Monceaux (*les Le Rouge de Chablis*, t. I, p. 237, filigr. n° 77), Paris, vers 1489 ; Desbarreaux-Bernard (pl. XXI, n° 31), inc. Paris ; Midoux & Matton (nos 265 et 266), Laon, 1481-87 et Soissons, 1482-88.
1744. 28×42 r. Paris, 1482. A. NAT., MM. 152 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. Var. simil. : Cologne, 1481-94 ; Aisey-le-Duc, 1482 ; Malines, 1482 ; Siegen (Westph.), 1482-89 ; Coblenz, 1482-1500 ; Leyde, 1484 ; Valfroicourt, 1484 ; Paris, 1485 ; St-Omer, 1485 ; Rhijnsburg, 1485 ; Troyes, 1485-95 ; Rouen, 1485-1505 ; Babenhausen (Hesse-D.), 1486 ; Mayence, 1486-92 ; Honfleur, 1487 ; Roncheville, 1487 ; l'Ecluse, 1487 ; Marbourg,

- 1487-90; **Maëstricht**, 1488; **Namur**, 1488; **Arras**, 1488; **Montfort-sur-Risle**, 1489; **Pontoise**, 1489; **Friedberg** (Hesse-D.), 1490; **Grenoble?** 1490; **Anvers**, 1490-92; **Caen**, 1491; **Neuweilnau**, 1491; **Niderberg**, 1493; **Worms**, 1495; **Eberbach**, 1496; **Limbourg-sur-Lahn**, 1498; **Gaillon**, 1501-02; **Deville**, 1502-09.
- 1745.** 29×42. **Anvers**, 1494-95. A. MUN. : *Schepenbrieven*. Var. simil. : **Cologne**, 1494; **Bruges**, 1495; **Douai**, 1496; **Troyes**, 1497; **Mayence**, 1498; **Siegen**, 1498-1503; **Thury**, 1499. — Voy. Portal (pl. II, n° 22), **Paris**, 1490; Midoux & Matton (n° 268), **Laon**, 1493.
- 1746.** 29,5×43. **Sierck**, 1506. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 1954 : *Cptes du bailliage de Vaudrevange*. Var. simil. : **Neuweilnau**, 1506; **Daumery**, 1507; **Spire**, 1507; **Cassel**, 1507; **Graffschaft**, 1508; **Eltville**, 1508; **Montjoie**, 1508; **Douai**, 1509; **Trarbach**, 1510-22; **Utrecht**, 1511; **Brême**, 1511-34; **Lille**, 1512; **Darney**, 1512; **Münster-sur-Moselle**, 1513; **La Chaussée**, 1513; **Fontarabie**, 1513; **Dusseldorf**, 1515; **Lubeck**, 1517-25; **Babenhausen** (Hesse-D.), 1519; **Arras**, 1522; **Brunswick**, 1526.
- 1747.** 28,5×39. Filigr. posé vers le bord de la feuille; la lettre t est difforme. **Limoges**, 1507? A. HAUTE-VIENNE : *Reconnaissances d'Allasac*. Var. ident. : **Limoges**, 1519-22 (*Hommages de l'évêché*); **Bordeaux**, 1521.
- 1748.** 29×40 r. La lettre t est souvent difforme. **Caen**, 1509-21. A. CALVADOS, E. 12 et 13 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Argences**, 1513-22; **Brunswick**, 1518; **Lessay**, 1519-24; **Lisieux**, 1522.
- 1749.** 29,5×43. **Troyes**, 1487. A. AUBE, G. 318 : *Cptes de l'Evêché*. Var. simil. : **Trèves**, 1481/1508; **Stromberg** (Palatinat), 1486; **Babenhausen** (Hesse-D.), 1487; **Coblentz**, 1487; **Boppart**, 1487; **Châlons-sur-Marne**, 1489; **Palatinat**, 1489; **Rotterdam**, 1489; **Pontoise**, 1490; **Cologne**, 1490; **Siegen** (Westph.), 1490-93; **Oberlahnstein**, 1491; **Brabant**, 1494; **Amsterdam**, 1494; **Dusseldorf**, 1495; **Echternach**, 1496. — Voy. Hermanns: **Bois-le-duc**, 1495.
- 1750.** 29,5×43. Le t varie de formes et de dimensions. **Troyes**, 1492. A. AUBE, G. 1990 : *Cptes des tailles et mairies de l'Eglise*. Var. simil. : **Châtel-Censoir** (Yonne), 1492; **Sens**, 1493; **Mayence**, 1493; **Sierck**, 1494-1507. **Osnabrück**, 1494; **Worms**, 1494-95. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 7), **Middelbourg**, 1491-1507; Midoux & Matton (n° 269 et 270), **Soissons**, 1491-92.
- 1751.** 30,5×42,5. **Thury**, 1467. A. CALVADOS, E. 450 : *Cptes*. Var. simil. : **Neubourg**, 1473; **Paris**, 1473; **Wassenbach** (Wurtemb.), 1475; **Le Mans**, 1475; **St-Denis**, 1476; **Hambourg**, 1478; **Coblentz**, 1478; **Lessay**, 1480-82; **St-Fromond**, 1481-82; **St-Sauveur-le-Vicomte**, 1483. — Voy. Midoux & Matton (n° 263), **Soissons**, 1475.
- 1752.** 28,5×42 r. **Argences**, 1480. A. CALVADOS. : *Cptes des receveurs de l'abbaye de Fécamp*.
- 1753.** 29,5×41. **Nancy**, 1484. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 982 : *Cptes du receveur gén. de Lorraine*. Var. ident. : **Nancy**, 1481; **Einvaux**, 1481.
- 1754.** 29×41. **Bruxelles**, 1529. A. NORD : *Chambre des cptes de Lille. Lettres*, 1529-40. Var. ident. : **Spire**, 1528; **Thury**, 1533; **Argences**, 1537-40.
- 1755.** 29,5×42. **Chartres**, 1480. A. EURE-ET-LOIR, G. 176 : *Contrats du chapitre de N°-D°*.
- 1756.** 29,5×43. **Cologne**, 1482. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 33.
- 1757.** 29,5×43. **Sens**, 1493. A. YONNE, G. 1141 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*.
- 1758.** 29×39. Le t toujours difforme. **La Haye-du-Puits**, 1515. A. MANCHE, E. 5036. Var. simil. : **Thury**, 1513; **Lessay**, 1516; **Caen**, 1518.
- 1759.** 29×40. Le t également difforme. **Caen**, 1522. A. CALVADOS : *Tabellionage de Cheux*. Var. simil. : **Argences**, 1522; **Thury**, 1527.
- 1760.** 30×44. Les lettres J. B. manquent quelquefois. **Roncheville**, 1474. A. CALVADOS, A. 235; *Cptes du domaine d'Auge*. Var. ident. : **Mayence**, 1477; **Bruges**, 1477 (incun.).
- 1761.** 29,5×43. **Lille?** 1479. A. NORD, B. 3495 : *Cpte de bijoux*.
- 1762.** 28,5×38 r. **Lisieux**, 1522; A. CALVADOS : *Cptes du petit cœur du chapitre de St-Pierre*. Var. simil. : **Namur**, 1520; **La Haye-du-Puits**, 1527; **Moyaux**, 1528; **Abbaye de Lyre**, 1528-34; **Moerkerke**, 1532; **St-Sauveur-le-Vicomte**, 1536; **Varanguébec**, 1536-37; **Silly**, 1541-43; **Lisieux**, 1543.
- 1763.** 28×37. **La Haye-du-Puits**, 1533. A. MANCHE, E. 5043. Var. simil. : **Caen**, 1535.
- 1764.** 29,5×40. **Roncheville**, 1535. A. CALVADOS, A. 242 : *Cptes du domaine d'Auge*. Var. ident. : **Lessay**, 1538-41; **Argences**, 1540; **Caen**, 1543; **Montgommery**, 1548.

1765. 26×34. Falaise, 1555. A. CALVADOS: *Tabellionage*. Var. ident.: **Varanguébec**, 1567.
1766. 28,5×38. Fontaine-Guérard, 1539. A. EURE, H. 1260; *Forêt de Longboël*.
1767. 30×42. Sassenberg, 1524. MÜNSTER, STAATS-ARCH.: *Amtsrechnungen*.
1768. 29×40. Lettres difformes. Moyaux, 1528. A. CALVADOS: *Tabellionage*. Deux autres var., même provenance et même date.
1769. 28,5×39. Fontaine-Guérard, 1555. A. EURE, H. 1260: *Forêt de Longboël*.
1770. 28,5×40. Cherbourg, 1541. A. MANCHE, H. 3942: *Cptes de l'abbaye de N^e-D^e du Vœu*.
1771. 28,5×39. Neubourg, 1548. A. EURE: *Plaid des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.
1772. 30×40,5. Lisieux, 1524. A. CALVADOS: *Cptes d'église de St-Germain de Livet*. Var. simil.: **Caen**, 1526-37; **Lessay**, 1527; **Lisieux**, 1527-41; **Moyaux**, 1528; **St-Sauveur-le-Vicomte**, 1530; **La Haye-du-Puits**, 1530-31; **Thury**, 1532; **Roncheville**, 1536-43.
1773. 29×40. Roncheville, 1540. A. CALVADOS, A. 244: *Cptes du domaine d'Auge*.
1774. 30×42. Pontoise, 1519. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 374: *Cptes du receveur*. Var. ident.: **Rouen**, 1520.
1775. 20×40. Rouen, 1521. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 102: *Cptes du trésorier de l'archevêché*.
1776. 29×39. Moyaux, 1528. A. CALVADOS: *Tabellionage*. Var. simil.: **Abbaye de Lyre**, 1532; **Lisieux**, 1539-41; **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1542; **Falaise**, 1555.
1777. 28×39 r. Lisieux, 1546. A. CALVADOS; *Cptes de fabrique de la cathédrale de St-Pierre*.
1778. 29×41. Lettres appendues douteuses (deux J?), **Neubourg**, 1505. A. EURE: *Plaid des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.
1779. 28×40. **Neubourg**, 1551. IBID.: *id.*
1780. 29×37. **Neubourg**, 1559. IBID.: *id.*
1781. 28×39 r. Lettres appendues, incertaines. **Silly**, 1548. A. ORNE, H. 1140: *Recettes de l'abbaye*. Var. simil.: **Montaux**, 1568.
1782. 27,5×40. Filigr. posé au bord de la feuille. **Limoges**, 1527. A. HAUTE-VIENNE: *Délib. capit. de la cathédrale*.
1783. 28,5×38. **Lisieux**, 1548. A. CALVADOS: *Cptes de l'église St-Germain*.
1784. 28,5×38. **Bruges**, 1569. A. MUN.: *Civiele Sentencien*.
1785. 28,5×37. **Rouen**, 1532. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 307: *Cptes du trésorier de l'archevêché*. Var. simil.: **Thury**, 1533; **Abbaye de Lyre**, 1534-35.
1786. 28×38. Filigr. posé au bord de la feuille. **Navarreinx**, 1527. A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1610: *Tabellionage*. Var. simil.: **Limoges**, 1527-44; **Navarreinx**, 1529-30; **Nantes**, 1532.
1787. 29×40. **Silly**, 1538-39. A. ORNE, H. 1137 et 1138: *Cptes du bailli*.
1788. 27,5×35 r. **Paris**, 1544. A. NAT. Z¹⁸914: *Cour des Monnaies*.
1789. **Morley**, 1468. A. MEUSE, B. 2757: *Cptes du receveur*. Var. ident.: **Bar-le-Duc**, 1470-73; **Pierrefort**, 1471; **Luxembourg**, 1472; **Morley**, 1475. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 5), **Middelbourg**, 1473.
1790. 30×38 r. **Arlon**, 1473. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: **Namur**, 1474-76; **Bar-le-Duc**, 1475-77; **Bruges**, dans le *Bocace* s. nom, impr. en 1476 et dans le *Jardin de l'âme dévote*, impr. par Colart Mansion s. d.; **Sierck**, 1477. Même filigr. sur pap. mesurant 40×57 r: **Arlon**, 1475. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 40), *Biblia*, absque nota.
- Le type 1789 porte le nom de *Ville-sur-Saulx*, en Lorraine, et provient de la papeterie qui y est connue, dès 1387, par un acte d'amodiation mais qui existait probablement déjà en 1348 (Voy. aux *Armoiries* n° 2093). Quant au 1790, c'est le même filigr. dont le nom a disparu, soit intentionnellement, soit par usure de la forme.
1791. 33,5×42. Seul filigr. à l'écu de France, accompagné d'un second filigr. **Namur**, 1578. A. D'ÉTAT: *Cptes de l'Hôpital des grands malades*.
1792. 31×44 r. **Saros**, 1555. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM: *Städte und Cameralakten* f° lat., n° 1314.
1793. 31,5×42 r. **Neisse**, 1567. BRESLAU, STAATSARCH.: *Fürstenthum Neisse* III, 21.
1794. 31×41 r. **Neisse**, 1587. IBID.: *id.* Var. ident.: **Breslau**, 1588.
1795. 32×42 r. **Prague**, 1587. STATTHALTEREARCH.: *Landtagsacten* L., 34^a. Var. ident.: **Bromberg**, 1593; **Inowraslaw**, 1593; **Neisse**, 1597; **Oels**, 1601.
1796. 31×42 r. **Brigg**, 1588. VIENNE, REICHS-FINANZ-ARCH.: *Regestum Vener. Capitul. Etololo Collegiate Beate Hedwig*. Var. ident.: **Neisse**, 1588.
1797. 31,5×40 r. **Neisse**, 1591. BRESLAU, STAATS-ARCH.: *Fürstenthum Neisse* III, 21.

Les 1792 à 1797 figurent une partie des armoiries de Neisse, en Silésie, qui sont St-Jean-Baptiste portant l'agneau pascal, et ayant à droite et à gauche de ses jambes un écu chargé de trois fleurs de lis. La papeterie de cette ville est antérieure à 1525, date à laquelle elle est mentionnée¹; elle avait été construite par la ville sous l'évêque Jean IV de Breslau. Les initiales qui accompagnent le 1793 sont celles de Sébastien Decker, qui était déjà locataire en 1559². La forme spéciale de la fleur de lis de ces filigr. se retrouve dans d'autres papiers de provenance silésienne. (Voy. *Armoiries*, n° 1520 et au mot *Fleur de lis*.)

Ecu à 3 Fleurs de Lis, surmonté d'une croix.

1798. 31×44. Limoges ? A. HAUTE-VIENNE. : *Registre de reconnaissances* intitulé : *Spem meam et consolationem* (n° XIV).

1799. 31×44. Toulouse, 1474. A. MUN., C.C. 1106 : *Pièces à l'appui des cptes.*

Trois Fleurs de Lis dans un Cercle.

1800. 29,5×42. Aubrac, 1418. A. AVEYRON, E. 911 : *Tabellionage.*

1801. 30,5×40 r. Liège, 1472. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Hollande, 1476; B. METZ, ms. 291 de 1475; et collect. de Salis ms. n°81, de 1476; Deventer, 1489, dans Cicero: *Liber de Somnio Scipionis et Paradoxa*, 4°. s. nom; Sierck, 1499; Metz, 1499. En outre, le papier à cette marque forme exclusivement ou en grande partie les ouvrages suivants *absque nota*, attribués aux presses de Ketelaer et de Leempt à Utrecht, vers 1473 : a/ Thomas de Aquino: *Tractatus de divinis moribus, de beatitudine*, etc. b/ *Soliloquium animæ*. c/ Plutarchus Cheron. *Dicteriæ, e greco in latinum per Fr. Philelphum traductæ*. d/ Fr. Petrarchæ. *De vera sapientia dialogi*. e/ Sidonius. *Opera*. f/ Vegetius; *Epitoma de re militari*. g/ B. Augustini. *Liber de mirabilis sacræ scripturæ*. h/ B. Iheronimi. *Liber de viris illustribus*. i/ Eusèbe. *Ecclesiastica Historia per Rufinum de græco in latinum traducta*, daté de 1474. En revanche on ne le trouve pas dans les ouvrages suivants : *Scolastica historia sup. novum*

testamentum, impr. par N. Ketelaer et G. de Leempt. Utrecht, 1473; Vigellus: *Speculum stultorum*; Thomas a Kempis: *Sermones epistolæ; Defensorium contra Judeos hereticos et sarracenos* etc. attribués aux mêmes imprimeurs.

1802. 29×41 r. Palerme, 1461. A. DI STATO: *Cancellaria*, n° 111. Var. simil. : Verceil, 1467; Fribourg (Suisse), 1467-73; Turin, 1468; Valence, 1472; Lubeck, 1476, dans *Tractatus mense philosophice et respons. curiosorum*, imp. pour Conrad de Halberstadt, et dans Johannes junior: *Scala cæli*, imp. s. nom, attribuée à Lucas Brandis.

1803. 30×42. Berne, 1472. STAATSARCH. : *Spruchbuch*, G. Var. simil. : Berne, 1472-89; Sion, 1474-76; Monthey (Valais), 1487; Pignerol, 1492.

1804. 28,5×40. Verceil, 1504. TURIN, A. DI STATO: *Conto*, n° 57. Var. ident. : Turin, 1510.

1805. 33×43. Sion, 1535. A. DU CHAPITRE: *Not.*, n°97.

Trois Fleurs de Lis sur un écu tranché ou taillé.

1806. 29,5×43. Utrecht, 1485-88. RIJKSARCH., D. 252 et 253 : *Rekeningen*. Var. ident. : Rotterdam, 1486; Deventer, 1488; Deville, 1489; Paris, 1489; Maëstricht, 1490.

1807. 29,5×40. Schoonhoven (Pays-Bas), 1491. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. ident. : Namur, 1493; Troyes, 1494; Darney, 1495; St-Denis, 1496; Leffen? 1498. — Voy. Monceaux : *Les Le Rouge de Chablis* (t. I, p. 237, n° 14), dans *Exposition du Psautier en français*. Paris, vers 1489; Portal (pl. III, n° 2), Paris, 1498, et Midoux & Matton (n° 287), Laon, 1487.

1808. 30×43. Troyes, 1480. A. AUBE, G. 310 : *Cptes de l'Evêché*. Var. simil. : Wœrden, 1479; Troyes, 1479-88; Alost, 1484; Thury, 1485; Siegen, 1485; Asterthal, 1485-86; Clèves, 1486; Texel, 1487; Bielefeld, 1488; Namur, 1488; Worms, 1488; Anderlecht, 1489; Düsseldorf, 1489. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 10), Middelbourg, 1486; Wiener (pl. 23, n° 2), Lorraine, 1486.

1809. 29×41 r. Paris, 1471. A. NAT., M.M. 143 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. Var. ident. : Le Mans, 1471-89; Chartres, 1472; Fresne-l'Archevêque, 1473; Paris, 1488.

1810. 29,5×42. Raon-l'Etape, 1489. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 8393. *Cptes du receveur*. Var.

¹ Breslau, Staatsarchiv. III. 21 N. f° 440.

² Ibid. III, 21 L. f° 128.

- ident. : Paris, 1489 ; Rouen, 1490 ; Colmar, 1490 ; Troyes, 1491-98.
1811. 29,5×43. Troyes, 1483. A. AUBE, G. 248 : *Cptes des amendes*. Var. simil. : Nancy, 1491 ; St-Denis, 1491 ; Siegen (Westph.), 1492 ; Louvain, 1494 ; Coblenz, 1497 ; Cologne, 1498.
1812. 29,5×43. Cologne, 1496. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 39. Var. simil. : Faverney (H^e-Saône), 1498.
1813. 29×43. Sens, 1504. A. YONNE, G. 781^a : *Cptes de la cloîtrerie*. Var. ident. : Douai, 1506-07 ; Düsseldorf, 1507 ; Etain, 1507-10 ; Trèves, 1508 ; Maëstricht, 1508 ; Grevenbroich, 1509 ; Anvers, 1509 ; Lille, 1512.
1814. 29,5×43. Sens, 1507. A. YONNE, G. 1144 : *Cptes de fabrique de l'Église*. Var. simil. : Châlons-sur-Marne, 1508 ; Anvers, 1508-09 ; Trarbach-sur-Moselle, 1509 ; Coblenz, 1510 ; Bruges, 1510-11 ; Brême, 1511/34 ; Bruxelles, 1512 ; Amsterdam, 1514 ; Utrecht, 1514-17 ; Sassenberg (Westph.), 1515-19 ; St-Omer, 1517 ; Hollande, 1518 ; Lille, 1518-20 ; Troyes, 1519 ; Namur, 1519 ; Leyde, 1521 ; Mærkerke, 1521 ; Grevenbroich, 1523. Var. simil., mais sans le fleuron qui surmonte la couronne : Maëstricht, 1508-24 ; Cologne, 1511. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 11), Middelbourg, 1513.
1815. 29,5×?. Strasbourg, 1521. MÜNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, t. 7. Var. ident. : Bâle, imp. 1520-21 ; Neuweilnau (Nassau), 1523 ; Brunswick, 1524.
1816. 29×42. Aschaffembourg, 1529. WÜRZBURG, KREISARCH. : n° 27,274 ; *Rechnungen*. Var. ident. : Grevenbroich, 1531 ; Osnabrück, 1539 ; Trarbach-sur-Moselle, 1539-51 ; Amsterdam, 1542.
- La lettre appendue aux types 1813 à 1816 paraît tantôt un c tantôt un e.
1817. 30×42. Bruges, 1524-25. A. MUN. : *Civiele sentencien*. Var. ident. : Clèves, 1525 ; Lunebourg, 1527 ; Frise-Orient., 1528 ; Anvers, 1528-36 ; Namur, 1532 ; Düsseldorf, 1532. — Voy. Likhatscheff (n°s 1589 et 1590), ms. de 1534. (Cet auteur a vu un P dans la lettre appendue à l'écu).
1818. 30×43. Utrecht, 1522. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen*. Var. simil. : Bruges, 1524-25 ; Châlons-sur-Marne, 1525 ; Arras, 1525 ; Metz, 1526 ; Troyes, 1529.
1819. 29×42 r. Metz, 1524 ? A. CI-DEVANT DÉP., G. 502 : *Cathédrale. Testaments*. Anvers, 1525. A.

NORD : *Chambre des cptes de Lille. Lettres de 1525*. Var. simil. : Clèves, 1513 ? ; Nideggen Westph.), 1523 ; Bruges, 1524 ; Leyde, 1525 ; Düsseldorf, 1525 ; Montjoie, 1526 ; Arras, 1526-30 ; Lunebourg, 1533 ; Coblenz, 1533. — Voy. Likhatscheff (n° 1503), ms. de 1522.

1820. 28,5×41 r. La lettre appendue est détériorée. Brunswick, 1546. STADTARCH. : *Schossregister*.

A une traverse avec, brochant sur le tout, **Trois Fleurs de Lis**, posées 2 et 1.

1821. 31×43. Valladolid, 1506. A. NORD : *Chambre des cptes de Lille : Lettres missives*.

Les types 1806 à 1821 peuvent être les armoiries des Bourbon, des Clermont, des Montpensier ; la marque a été utilisée par plusieurs battoirs. Castan dans son *Catal. des Inc. de la B. de Besançon* mentionne ce filigr. dans plusieurs inc. parisiens de 1489-98.

Trois Fleurs de Lis, accompagnées en chef ou sommées d'une crosse.

1822. 30×43. Autun, 1479. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de la cathédrale*. Var. ident. : Aisey-le-Duc, 1482.

1823. 29,5×43,5. Namur, 1482. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*.

Les 1822 et 1823 sont les armoiries d'un prélat ; peut-être celles de l'évêque de Laon.

Trois Fleurs de Lis ; un poisson pendant à la pointe de l'écu.

1824. 28×38. Tours, 1547. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*.

Ecu bordé à Trois Fleurs de Lis.

1825. 27,5×40 r. Paris, 1466 ; A. NAT., MM, 141 : *Ordre de Malte. Censier du Temple*. — Voy. Boudon (pl. IX, n° 1), Amiens, 1467.

1826. 30×43. Utrecht, 1521. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen*. Var. ident. : Maëstricht, 1523 ; Nijenrode, 1523.

1827. 29,5×43. Châlons-sur-Marne, 1522. A. MARNE, G. 371 : *Cptes de la châtelainie de Sarry*. Var. simil. : Mézières, 1517-21 ; Bielefeld, 1522 ; Douai, 1523 ; Amsterdam, 1523 ; Bruges, 1523 ; Osnabrück, 1524 ; Troyes, 1529.

1828. 29,5×42. Bruxelles, 1525. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Châlons-sur-Marne, 1526 ; Namur, 1527 ; Mézières, 1529 ; Lille, 1529. — Voy. Stoppelaar (pl. XIV, n° 9), Middelbourg, 1523-25.

Les figures 1825 à 1828 rappellent les armoiries d'Anjou et d'Alençon. A en juger par la distribution géographique, le papier à cette marque serait plutôt champenois.

Trois Fleurs de Lis au chef émanché (?).

1829. 29×42. La lettre appendue peut être prise pour un c ou pour un t. **Dusseldorf ?** 1497. STAATSARCH., B. 35 1/2 : *Pfandenschriften*. Var. simil. : **Caen**, 1515 ; **Lessay**, 1515.

Trois Fleurs de Lis au chef losangé.

1830. 30×39 r. **Epinal**, 1569. A. MUN., C.C. 83 : *Cptes des quatre gouverneurs*. Les 1829 et 1830 ont un chef, probablement d'un émail différent de celui du champ de l'écu. Le nom qui accompagne le 1830 est malheureusement illisible.

Trois Fleurs de Lis au lambel à 3 pendants.

1831. 28,5×40. **Rouen**, 1511. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 279 : *Cptes du trésorier de l'Archevêché*.

Le même surmonté de la croix de la passion.

1832. 31×44. **Neubourg**, 1466. A. EURE : *Plaids des appels des bois et forêts de la Seigneurie*.

1833. 29×40. **Châteaudun**, 1496. A. EURE-ET-LOIR, E. 2791 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Châteaudun**, 1497 ; **Amiens**, 1497 ; **Bourges**, 1508 ; **Romorantin**, s. d.

Les types 1831 à 1833 offrent les armes d'Orléans. Ils sont à rapprocher des n^{os} 1540 à 1638.

Trois Fleurs de Lis accompagnées de besants ou de trèfles.

1834. 31×43. **Pontoise**, 1468. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 326 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Paris**, 1468.

1835. 28×38. **Clermont-en-Beauvoisis**, 1577. A. OISE, G. 68 anc. : *Cptes de la collégiale de N^e-D^e*. Var. simil. : **Ponthieu**, 1574.

Faut-il voir dans ces deux filigr. les tierce-feuilles ou pavés d'Orléans alliés aux trois fleurs de lis ? Dans ce cas, il faudrait les rapprocher du n^o 1496.

Trois Fleurs de Lis posées deux et une, chef chargé de nuages d'où sort une main portant un livre, qui sont les armes de l'Université de Paris.

1836. 30×40 r. **Aldenbiessen**, 1557. MAËSTRICHT. RIJKSARCH. : *Landcommanderie der duitsche Orde*.

Inkomsten n^o 102. Var. simil. : **Utrecht**, 1557-65 ; **Namur**, 1564 ; **Brabant**, 1569.

1837. 32×41. **Amsterdam**, 1564. STADARCH. : *Stad-rekeningen*. Var. simil. : **Bruxelles**, 1560 ; **Langres**, 1560 ; **Namur**, 1560 ; **Rhijnsbourg**, 1561-70 ; **Hambourg**, 1562-64 ; **Brême**, 1565-68 ; **Charolles**, 1566. — Voy. Likhatscheff (n^o 2958), ms. de 1563.

1838. 32×42. La banderolle qui porte le nom est placée à l'envers. **Châlons-sur-Marne**, 1565. A. MUN., BB. 7 : *Délib. du Conseil*.

1839. 31,5×42. **Bewegen-Rheine**, 1569. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*. Var. simil. : **Amsterdam**, 1566-83 ; **Utrecht**, 1567 ; **Wolbeck**, 1569 ; **Osnabrück**, 1570 ; **Beauvais**, 1571-72 ; **Hollande**, 1572 ; **Bar-le-Duc**, 1572-73 ; **Leyde**, 1573 ; **Brême**, 1579 ; **Anvers**, 1580.

1840. 33×43. Il est à présumer que la main qui tient le livre a disparu de la forme, à l'usage. **Le Mans**, 1576. A. SARTHE : *Cptes de la Ville*, n^o 253. Var. ident. : **Le Mans**, 1578-80 ; **Amiens**, 1580 ; **Montreuil**, 1581. — Voy. Likhatscheff (n^o 3695), **Bruxelles**, 1565.

1841. 33×41 r. **Le Mans**, 1577. A. SARTHE : *Cptes de la Ville*, n^o 254.

1842. 33,5×43. La main manque dans cette var. comme dans quelques autres. **Le Mans**, 1577. IBID. : *id.* Var. simil. : **Troyes**, 1577-81 ; **Paris**, 1579. — Voy. Wiener (pl. 23, n^o 7), **Lorraine**, 1581.

1843. 33×41 r. **Amiens**, 1582. A. MUN., BB. 46 : *Délib. du conseil*. Var. ident. : **Paris**, 1584 ; **Amiens**, 1588.

1844. 30×42 r. **Brême**, 1562. STAATSARCH., R 1, A 8 : *Rheder-Rechnungen*. Var. simil. souvent vertic. : **Rotterdam**, 1561 ; **Brême**, 1562 (même provenance) ; **Bruxelles**, 1566-72 ; **Landshut**, 1570 ; **Langres**, 1570-71 ; **Osnabrück**, 1571 ; **Sassenberg**, 1571 ; **Paris**, 1571-77 ; **Clèves**, 1572 ; **St-Omer**, 1572 ; **Hambourg**, 1573 ; **Beauvais**, 1576-80 ; **Troyes**, 1577-81 ; **Montréal**, 1578 ; **St-Denis**, 1582. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n^o 16), **Middelbourg**, 1561 ; Likhatscheff (n^o 3049), **France**, 1570.

1845. 36×45. **Troyes**, 1580. A. AUBE, G. 1605 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. simil. : **Rouen**, 1581 ; **Paris**, 1582-87 ; **Amiens**, 1584 ; **Mézières**, 1584-85 ; **Autun**, 1586 ; **Douai**, 1588 ; **Angers**, 1588-89 ; **Le Mans**, 1594-95.

1846. 35×41 r. **Brabant**, 1582. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

Les types 1836 à 1846, aux armes de l'Université de Paris, sont toujours accompagnés du nom de Siméon Nivelles, qui était l'un des papetiers jurés de l'Université. Les Nivelles étaient de Troyes et l'un d'eux, Siméon, exploitait dès 1511, la papeterie de Vannes. Il est possible que ce Siméon ait eu un fils, ou un successeur de même nom que lui, puisqu'on trouve ce nom filigrané dans du papier jusqu'aux dernières années du XVI^e s.

Ecu parti France et Savoie.

1847. 30×43. **Châlons-sur-Marne**, 1518. A. MARNE, G. 913 : *Cptes de l'Officialité diocésaine*. Var. ident. : **Troyes**, 1523 ; **Mézières**, 1523-30.

1848. 30,5×44. **Châlons-sur-Marne**, 1523. *IBID.*, G. 915 : *id.* Var. simil. : **Namur**, 1524-28 ; **Anvers**, 1525-32 ; **Sassenberg** (Westph), 1526 ; **Dhan** (Belgique), 1526 ; **Metz**, 1526-33 ; **Wittlich**, 1527 ; **Trèves**, 1527 ; **Douai**, 1528 ; **Sierck**, 1528 ; **Colbentz**, 1528 ; **Nideggen**, 1529. — Voy. Stoppehaar (pl. XIV, n° 19), **Middelbourg**, 1523.

1849. 30×44. **Siegen**, 1483. MÜNSTER, STAATSARCH., L. A. 31 : *Rechnungen*, n° 12. Var. ident. : **Utrecht**, 1481 ; **Harlem** (inc.), 1484. — Voy. Midoux & Matton (n° 289), autre var. sans couronne : **Laon**, 1482-84 ; **Heitz** (*Incunables*, n° 31), **Strasbourg**? *absque nota*.

1850. 30×42. **Châlons-sur-Marne**, 1521. A. MARNE, G. 929 : *Causes de l'officialité*. Var. ident. : **Châlons-sur-Marne**, 1520-24.

Il est singulier de constater dans les types 1847 à 1850 une lacune de plus de 30 ans (1484 à 1518) dans l'emploi de cette marque, qui paraît, d'après la distribution géographique du papier, être de provenance champenoise.

Parti France et Bretagne.

1851. 30×42. **Arras**, 1513. A. PAS-DE-CALAIS : *Cptes de la graineterie de l'abbaye de St-Vaast*. Var. ident. : **Châlons-sur-Marne**? (postér. à 1503) ; **Sens**, 1515.

Ce filigr. qui a duré, semble-t-il, fort peu de temps, remonte probablement à l'époque du mariage de Louis XII de France avec Anne de Bretagne.

Ecarterlé France et Dauphiné.

1852. 31×39 r. **Vielville**, 1463. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Paris**, 1468. — Voy. Midoux & Matton (n° 285), **Soissons**, 1460-71.

1853. 29×41 r. **Hambourg**, 1471. STAATSARCH., Cl. VII, Lit. D^a, n° 4 : *Denkebücher*. Var. ident. : **Anvers**, 1461-65 ; **Leyde**, 1463 ; **Golzennes** (Belg.), 1468 ; **Hollande**, 1469 ; **Bommonede** (Pays-Bas), 1470 ; **Utrecht**, 1472 ; **Nassongne** (Luxemb.), 1472-73. — Voy. Midoux & Matton (n° 284), **Laon**, 1472.

Ecus accolés de France et de Navarre.

Les types 1854 et 1855 sont au nom de Guillaume Journée, papetier de Troyes. Nous avons relevé les mêmes armoiries au nom des papetiers auvergnats : J. Viger (1613-20), J. Retru (1627-36) et G. Boy (1636).

1854. 37×46. **Châlons-sur-Marne**? postér. à 1584. A. MARNE, B. 158 : *Jurisdiction de l'Evêque*. Var. simil. : **Guyenne**, 1582(?) ; **Normandie**? (postér. à 1583) ; **Troyes**, 1598 ; **Blois**, 1612 ; **Châlons-sur-Marne**, 1617. Var. un peu plus grande, mais avec un L., au lieu d'un H. : **Toulouse**, 1624.

1855. 33,5×42. **Troyes**, 1595. A. AUBE, G. 1606 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. simil. : **Troyes**, 1597-1603 ; **Rouen**, 1601 ; **Thors**, 1602. — Voy. Likhatscheff (n°s 1959 et 1960), ms. de 1602.

Trois Fleurs de Lis en chef, accompagnées de trois dents mouvant du flanc sénestre, rangées en pal.

1856. 28,5×42. **Ferrare**, 1565. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 50 : *Minute di Pigna Joannes*.

Quatre et six Fleurs de Lis.

1857. 31×45. **Nantes**, 1471. A. MUN., C. C. 248 : *Miseurs des ponts*. Var. ident. : **Champtoceaux** (Maine-et-Loire), 1475.

1858. **Salerne**, 1590. A. COM. Var. diverg., surmontée de la lettre M : **Naples**, 1608.

1859. 26×39 r. **Naples**, 1595. A. DI STATO : *Regia camera. Esecutoriale*, n° 54. Var. simil., un peu plus petite, sans la lettre M : **Naples**, 1610.

1860. 29×41. **Naples**, 1557. A. DI STATO : *Privilegiarum diversorum*, n° 35. Var. surmontée de la lettre M. : **Salerne**, 1600.

La figure 1860 pourrait être les armes des Farnèse.

Griffon rampant chargé de 3 croissants rangés en fasce.

1861. 43,5×57 r. Reggio d'Emilie, 1503. A. COM. : *Tesoreria*.

Ecartelé : au 1 au Griffon, aux 2 et 3 à une tête de bœuf, au 4 à un bras.

1862. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff qui l'a donné sous le n° 1870, ms. de 1567.

Hache ou Doloire.

1863. Eperias (H^e-Hongrie), 1541. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameralakten*, n° 279 lat. 8°.

— Voy. Likhatscheff (n°s 2907 et 2908), ms. n. d.

1864. 32×40 r. Posen, 1551. STAATSARCH. : *Acta civilia Civitatis Posniatensis*. — Voy. Lanteff (n° 29).

Russie, 1556; Likhatscheff (n°s 1834 et 1835) ms. de 1558.

1865. Hongrie, 1552. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM. : *Städte und Cameralakten*, n° 1658 lat. 4°.

1866. 33×43. Hongrie, 1555-60. IBID. : *id.*, n°s 284 lat. 8°.; 973^{II} lat. f°.; 1249 lat. f°.

Les papiers aux filigr. 1863 à 1866 sont probablement de provenance polonaise.

Hache sommée d'un croissant.

1867. 32×42 r. Hongrie, 1589. IBID. : *id.*, n° 760 lat. f°. Var. simil. : Cracovie, 1589; Bromberg, 1590.

— Voy. Lanteff, Russie, 1594; Likhatscheff (n° 3302), ms. de 1581.

Le papier ainsi marqué paraît d'origine polonaise.

Hérisson. Voy. aussi au mot *Porc-épic*.

Le hérisson (en allemand Igel) constitue les armoiries parlantes de Iglau en Moravie. Le papier à cette marque provient du battoir d'Altenburg près d'Iglau dont la fondation remonte à 1540 environ. Les initiales BF qui accompagnent le 1869 sont celles du papetier dont le nom nous est inconnu, mais auquel succéda promptement un papetier du nom de Heller, dans la famille duquel le battoir demeura fort longtemps. Plus tard les armoiries d'Iglau furent écartelées du lion ainsi que le montrent les 1873 et 1874. Cette dernière forme a persisté et on la trouve en var. plus ornées et habituellement plus grandes, jusque dans la seconde moitié du XVII^e s.

Briquet. — Filigranes. I.

1868. 31×41 r. Prague, 1548. STADTARCH. n° 2193.

1869. 37,5×48 r. Prague, 1579. STATTHALTEREARCH. : *Copialbuch*, n° 68 ¹/₂.

1870. 31,5×42. Prague, 1579. GRAZ, LANDESARCH. : *Landestagsakten*. Var. ident. : Graz, 1580.

1871. 32,5×42. Prague, 1588. STATTHALTEREARCH. L. 34⁴ : *Landtagsakten*. Var. ident. : Moravie, 1595.

1872. 32×41. Presbourg, 1593. BUDA-PEST, NAT. MUSEUM : *Städte und Cameralakten*, n° 879, lat. f°.

1873. 30,5×42. Salzburg, 1577. LANDESARCH. : *Gemeine Catenichl*. Var. simil. : Brünn, 1582.

1874. 29×41 r. Brünn, 1581-82. STADTARCH. : *Gemeine Rechnungsbücher*. Var. simil. : Brünn, 1591-92 ; Prague, 1610.

Homme monté sur un animal.

1875. Nous empruntons ce filigr. à Likhatscheff qui l'a donné sous le n° 3284, Pologne, 1570.

Ecu au nom abrégé de Jado accompagné d'une crosse passée en pal derrière l'Ecu.

Ce filigr. qui se trouve en deux var. simil. porte un nom écrit en abrégé et qui, par ce fait, est difficile à lire.

Vallet-Viriville, qui avait relevé ce filigrane ¹ et lui avait attribué une origine française, s'exprime ainsi au sujet de ce nom : « Il existait au moyen « âge, dans le diocèse de Troyes, ville de papete- « rie, une abbaye de l'ordre de Cîteaux, appelée « en français l'abbaye de Jardin-les-Pleurs. En la- « tin, cette maison se nommait *Jardinum* ; ablatif « de lieu : *Jardino*. Tel est le mot qui paraît écrit « sur l'écu. Ce monastère de femmes, il est vrai, « dès 1403, fut uni, à cause de l'insuffisance de ses « revenus, à l'abbaye des Cisterciens de Jouy. Mais « les bâtiments conventuels paraissent avoir sub- « sisté jusqu'au XVIII^e siècle, et *Bois-jardin* figure « encore dans la carte de Cassini, sur cet emplace- « ment, comme un moulin en ruine. La rivière des « Anges ou de Pleurs passe à Jardin-les-Pleurs et « pouvait alimenter un moulin. Les moines de Jouy « possédaient-ils en ce lieu, à la date de 1460, une « papeterie? Je rappellerai à ce sujet que les Cis- « terciens de Clairvaux étaient, dès le XIII^e siècle, « propriétaires et administrateurs de scieries, de « teintureries, etc., dans la vallée de l'Aube. Au

¹ *Gazette des Beaux-Arts*, 1859. 1^{er} article, fil. n° 12.

« surplus, je soumetts respectueusement à la critique cette conjecture, en reconnaissant, tout le premier, combien cette hypothèse me paraît à moi-même incertaine, du moins jusqu'à plus ample informé. »

L'hypothèse, que Vallet-Viriville jugeait lui-même incertaine, doit être écartée. Il en est de même de la lecture *Lildos*, abréviation supposée de *Lile domus*, faite par Midoux & Matton¹, qui ont pris la lettre *a* gothique (bien nette pourtant dans leur reproduction de ce filigrane) pour les lettres *il*.

Le nom de *jado* se compose de deux syllabes. Le simple trait au-dessus de l'*a*, qui indique l'abréviation de la première syllabe, signifiait au XV^e siècle, l'élosion d'un *n* et non pas d'un *r*. Il faut donc lire *jan* pour la première syllabe. Le signe abrégatif de la seconde est moins clair. Il nous paraît qu'il s'agit ici du nom de Jean-d'Heures, que l'on écrivait Jeandeur, Jandoires, Jendeures, Jandorie ou Jandoria, et que la seconde syllabe *do* doit être complétée par un *r* ou par les lettres *re*, *rie*, *ria* ou *ire*, de manière à former, avec la première syllabe, le nom de Jandor, Jandore, Jandorie, Jandoria ou Jandoire. Jean-d'Heures était une abbaye de Prémontrés fondée vers 1143 ; aujourd'hui c'est un hameau de la commune de Lisle-en-Rigault qui possède une papeterie.

1876. 30,5×41 r. **Morley**, 1468. A. MEUSE : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Foug et Keures** (en Lorraine), 1469 ; **Pierrefort**, 1471 ; **Enghien**, 1471 ; **Arlon**, 1471 ; **Marcy**, 1471 ; **Hollande**, 1471 ; **Düsseldorf**, 1471-72 ; **Namur**, 1471-73 ; **Bar-le-Duc**, 1473 ; **Maëstricht**, 1473 ; **Bruges**, 1474 ; **Utrecht**, 1479.

Ce filigr. se trouve en outre dans *Scolastica historia sup. novum testamentum* imp. à **Utrecht**, en 1473, par N. Ketelær et G. de Leempt, dans Eusèbe ; *Ecclesiastica Historia, per Rufinum, de græce in latinum traducta*, daté de 1474, qui sort de la même officine, dans le *Fasciculus temporum* imp. par J. Veldener, **Utrecht**, 1480, et le *Passionæ*l de Voragine du même imprimeur et de la même année. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 4), inc. *absque nota* ; (n° 40) *Biblia*, id. ; (n° 49) inc., **Mayence**, s. d. ; (n° 79) **Utrecht**, 1480 ; (n° 95) *Biblia* ; Sotheby (*Principia*, Q),

Utrecht, 1480 ; Likhatscheff (n° 2617, 2622, 2655 à 2657), mss. n. d. ; Vallet de Viriville (n° 12), de 1460 ; Stoppelaar (pl. XIV, n° 4), **l'Ecluse**, 1460 ; **Middelbourg**, 1468 ; Midoux & Matton (n° 301), **Laon et St-Quentin**, 1463-69 ; Bodemann (n° 18), **Zwolle**, 1479 ; (n° 20) **Utrecht**, 1480.

Lettres de l'alphabet.

Lettre B? dans un écu circulaire entouré d'un nom illisible.

1877. 33×40. **Vörde**, 1598. BRÈME, STAATSARCH., Z. 2, C. 3 : *Senatsprotokolle*.

Lettre M? dans un écu circulaire entouré d'un nom illisible.

1878. 32,5×41. **Prague?** 1579. STAATSARCH., L. 34³ : *Landstagsakten*.

Lettre N dans un écu circulaire entouré du nom de Niemes.

1879. **Saxe**, vers 1600. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSENVEREIN : *Papiersammlung*.

Ce filigr. reproduit le nom de la papeterie de Niemes (Bohême) d'où vint à Aussig, en 1651, le papetier Gaspard Ossendorf.

Deux Ecus accouplés, l'un à la Lettre Z, l'autre au lion, le tout surmonté d'un heaume.

1880. **Görlitz**, 1559. STADTARCH. : V. *Steuerbücher*. Var. simil., dont une posée normalement, et deux autres posées au centre de la feuille : **Zittau**, 1564 ; **Leoben**, 1564.

Probablement armoiries de Zittau, papeterie qui, en 1569, était occupée par un tenancier du nom de Jonas Adam¹. Ce battoir avait un privilège pour la récolte des chiffons, mentionné en 1610, à l'occasion d'un monopole semblable accordé au papetier Schramm de Liegnitz. On trouve, de 1615 à 1650 environ, du papier filigrané dans le style des n° 1877 à 1879, un Z dans un écu circulaire, entouré du nom de Zittaw.

Lettres BR ou BK liées avec un chef de deux têtes d'animaux affrontées.

1881. 29,5×41. **Autun**, 1538. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de l'église cathédrale d'Autun*.

¹ Filig. 301, relevé à Saint-Quentin et à Laon (de 1463-1469).

¹ F. H. Meyer. *Papierf. und Papierh.*, dans *Archiv für Geschichte des Deutschen Buchhandels*, t. XI, p. 332. Leipzig, 1888.

Licorne accroupie accompagnée de 3 étoiles, deux en chef et une en pointe.

1882. 35×44 r. Rouen, 1586. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 2574: *Cptes de fabrique de l'Eglise N^e-D^e.*

Le nom de J. Le Muet qui accompagne cette marque est évidemment celui d'un fabricant.

Ecu coupé, au 1 à une Demi-Licorne, au 2...?

1883. 33×45 r. Florence, 1529. A. DI STATO: *Consulta e Pratiche*, n° 76.

1884. 40×57 r. Lucques, 1569-86. A. DI STATO: *Riformazione pubblica: Consiglio generale*. Var. simil.: Rome, 1576-91; Syracuse, 1591. — Voy. Zonghi (CXXIX), Fabriano, 1572.

Les types 1883 et 1884 ont été d'un long emploi, on en trouve encore des var. simil., sur petit format à Pise, en 1649, et sur grand format à Sienne, en 1724.

Ecu au nom de Lile.

1885. 30×41 r. Oudenbourg, 1469. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: Leyde, 1470; Morley (Meuse), 1470; Bar-le-Duc, 1470; Marig (Belg.), 1470; Utrecht, 1470-71; Pierrefort, 1471; Namur, 1471; Düsseldorf, 1471; Enghien, 1473. — Voy. Midoux & Matton (n° 302), Laon, 1473; Sotheby (*Principia O*), Hollande, vers 1467.

A la date de 1473, le filigr. est avarié, la partie de la crosse qui sort au dessus de l'écu fait défaut.

1886. 30×39 r. Eccloo, 1471. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: Utrecht, 1468?; Bar-le-Duc, 1472-87; Bruges, 1473; Arras, 1473; Keures, 1474; Sierck, 1474-78; Ancerville, 1475; Bourgogne, 1476; Bielefeld, 1476; Luxembourg, 1476; Pierrefort, 1477; Boppart, 1478; Coblentz, 1478; Namur, 1478-81; Enckirch-sur-Moselle, 1480; Güls (près Trèves), 1482; Gondrecourt, 1484; et en outre dans deux inc.: 1° Eusèbe: *Scolastica historica* (Utrecht), 1474; 2° *Fasciculus temporum*, imp. par J. Veldener, Utrecht, 1480. — Voy. Vallet de Viriville (n° 48), ? vers 1470; Sotheby (*Typography*, n° 9), Louvain, 1474; (n° 40), *Biblia absque nota*; (n° 79), Utrecht, 1480; (n° 95), *Biblia absque nota*; Sotheby (*Principia*, Q^a), inc. de Caxton; Likhatscheff (n° 3804 et 3805), ms. de 1476..

Les deux types 1885 et 1886 sont au nom de Lile qui est incontestablement un nom de lieu, malheureusement très abondant. Les localités portant ce nom, orthographié de manières différentes (L'Isle, l'Isle, l'Isle, Lile, Lille, Lisle), sont au nombre d'une cinquantaine dans le *Dictionnaire des postes de France*, sans compter quatre-vingt-dix autres suivies d'un qualificatif comme Lisle-en-Barrois et Lisle-en-Rigault. Duquel de ces nombreux Lile s'agit-il? Vallet-Viriville, dans des *Notes pour servir à l'histoire du papier*¹, se prononce en faveur de Lille, chef-lieu du département du Nord, et s'exprime dans les termes suivants, au sujet de ce filigrane qu'il a relevé, il ne dit pas où, aux environs de 1470: « On y voit la fleur de lis servant « de cimier à un écusson sur lequel est écrit le « mot *Lile*. Cette orthographe a de quoi donner à « réfléchir quand il s'agit du XV^e siècle. Le nom « de cette ville, en latin *Insula*, s'écrivait généralement Lisle et, plus tard, avec l'apostrophe « L'Isle. Lille est très moderne. Joignez à cela « que le mot lis se dit en anglais *lily*, en allemand « *lilie*, et, sans doute, en flamand du XV^e siècle, « *lile*, ou quelque chose d'approchant. Cependant, « je me range volontiers sur ce point à l'opinion « de M. Sotheby, qui a reconnu dans ce très curieux spécimen le symbole, semi-héraldique et « semi-littéraire, comme on voit, de la ville de « Lille. » Et, en note, l'auteur ajoute: « Pour « éclaircir ce point d'archéologie, j'ai eu recours « à l'obligeance et aux lumières de M. Pajot, érudit très distingué de Lille. La réponse de cet antiquaire a fait évanouir tous mes doutes et me « confirme définitivement dans l'adoption de ce « symbole, comme étant bien, au XV^e siècle, le « symbole de la ville de Lille. »

Quelque séduisante que soit l'hypothèse de Sotheby, de Vallet-Viriville et de Pajot, on ne peut l'admettre, non seulement parce qu'on ne connaît aucun moulin à papier à Lille, et que le seul cours d'eau y existant, la Deule, n'est pas propice à l'industrie papetière (preuves négatives qui, à elles seules, seraient absolument insuffisantes), mais surtout parce qu'on ne trouve pas, dans les documents écrits à Lille et aux environs immédiats, de papier à cette marque. En revanche, il est abondant dans ceux écrits en Barrois et en Lorraine. Or, il n'est

¹ *Gazette des Beaux-Arts*, 1859, 2^e article, p. 163 et suiv.

pas admissible que le papier, couramment employé dans ces localités, vint des Flandres, où on ne connaît aucune papeterie, tandis qu'il y en avait, à cette époque, de beaucoup plus rapprochées et bien connues, celles de Ville-sur-Saulx, de Frouard, sans parler de celles des Vosges et des environs de Troyes. Nous ne doutons donc point que le papier au nom de Lile ne soit indigène au Barrois, et nous croyons pouvoir l'attribuer à Lisle-en-Rigault, localité située sur la Saulx, en aval de Ville-sur-Saulx, parce que ce village possède, aujourd'hui encore, une papeterie.

Lion.

Le lion est une des pièces les plus employées en armoiries, mais c'est aussi une marque qui a été beaucoup usitée comme enseigne. On trouvera, à la rubrique *Lion*, un grand nombre de filigr. dont quelques-uns constituent peut-être des armoiries tandis que ceux qui figurent ici en ont tout spécialement le caractère.

Les armoiries qui ont comme pièce principale le lion sont classées ici en cinq groupes :

- 1° Celles qui n'ont que cette pièce.
- 2° Celles où l'écu est coupé et où il figure toujours au haut de l'écu.
- 3° Celles où l'écu est parti.
- 4° Celles où il est taillé.
- 5° Celles où l'écu est divisé en quatre quartiers ou plus.

Dans le premier groupe on remarquera les produits des papeteries de Zell (Hanovre), n° 1895, 1898 à 1901 ; de Hof (Bavière), 1896 et 1897 ; de Freiberg (Saxe), 1902 à 1905 ; de Blankenburg (Saxe), 1911.

Les types 1912 à 1918 représentent la panthère de Styrie jetant du feu par ses naseaux ; les 1919 à 1924 le lion burelé de Hesse.

Le lion tenant un globe, 1927, se rapporte probablement au Palatinat, dont l'électeur portait le globe impérial. Le 1928, de provenance italienne, présente le lion tenant l'épée de la dextre et sommé d'une fleur de lis. Les 1929 à 1935 offrent les armoiries de Königstein (Saxe) : un lion tenant une main coupée. Les 1938 et 1939 portent le nom d'Aussig ; les 1940 et 1941 donnent les armoiries de Lunebourg : écu semé de cœurs au lion brochant sur le tout. Le 1942 est de provenance italienne ; le 1943 d'origine allemande ; les 1944 et

1945 français ou lorrains ; le 1946 est le premier type des armoiries de Brunswick-Wolfenbüttel.

Dans les écus coupés au lion, on remarquera ceux de Görlitz, 1950 à 1952, et de Salins, 1953. Dans les écus parti, le 1954 est de provenance italienne ; les 1955 et 1956 offrent les armes de Dresde. Les armoiries de l'Electeur palatin se voient dans les 1963 à 1969 et celles du Palatinat-Neubourg dans les 1970 à 1973. Les types 1975 et 1976 de l'écu tranché sont probablement une dégénérescence de l'écu à bande, des n° 1027 à 1030. C'est un des nombreux exemples des altérations que subit le dessin des filigranes.

Enfin le groupe des écus à quatre quartiers, ou plus, présente une série d'armoiries bien caractérisées. Ce sont celles de Breslau, 1977 et 1978 ; puis celles du landgrave Maurice de Hesse, 1979 ; celles de Freiberg, 1980 ; celles de Brunswick, 1981 à 1990, qui offrent une assez grande diversité en raison des nombreuses seigneuries dépendant de ces princes ; celles de Juliers et Clèves, 1991 à 1994 ; enfin celles du comté de Henneberg, n° 1995, qui passa aux mains de différentes branches de la maison de Saxe (Voy. aussi aux *Armoiries* n°s 1228 et 2131 à 2138). Le lion dans un écu circulaire, entouré du nom de Nieder Zwenitz (Saxe) n'apparaît que dans le premier quart du XVII^e s.

Lion posé sur la poitrine de l'Aigle.

1887. Hollande, 1582. LEIZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung Van Hasselt*.

1888. 32,5×41. Granges, 1583. A. HAUTE-SAÔNE, E. 155 : *Cptes de la Seigneurie*. Var. ident. : **Héricourt, 1584 ; Cologne, 1585 ; Clèves, 1586.**

1889. 32,5×43. Engers, 1587-88. COBLENTZ, STAATS-ARCH. : *Zollsachen*, n° 68. Var. simil. : **Clèves, 1590 ; Rœrmond, 1590.**

1890. 31,5×39 r. Cologne, 1593. STAATS-ARCH. : *Briefbuch*, n° 108. Var. ident. : **Osnabrück, 1597.**

1891. 32×41 r. Schöneck, 1599. COBLENTZ, STAATS-ARCH. : *Kellnereirechnungen*. Var. ident. : **Trarbach-sur-Moselle, 1600.**

Les types 1887 à 1891, d'après leur distribution géographique, appartiennent à un battoir de la région du Rhin moyen. Il convient de les rapprocher des n°s 318 et 909.

Ecu à bordure cannelée au lion.

1892. 30×40 r. Tournai, 1551. BRUXELLES, A. GÉN. :

Collect. de papier filigr. Var. ident. : **Brunswick**, 1553.

Ecu palé, au lion brochant sur le tout.

1893. 31×56 r. **Avallon**, 1551. A. YONNE, G. 2056 ; *Cptes du receveur du chapitre.*

Au lion, support : deux épées en sautoir, en pal.

1894. 32,5×43. **Cobourg**, 1538. WEIMAR SACHS. ERNEST GESAMMTARCH. Bb. 889. Var. simil. : **Osna-brück**, 1539 ; **Weimar**, 1540-41 ; **Cobourg**, 1540-49.

Au lion.

1895. 30×41. **Soltau**, 1597. HANOVRE, STAATSARCH. : *Protokollbücher der Stadt.* Var. ident. : **Brême**, 1599. A en juger par comparaison avec d'autres filigr., la lettre Z qui surmonte l'écu se rapporte à une localité. Peut-être s'agit-il de Zell. (Voyez les n^{os} 1898 à 1901).

1896. 33,5×41. **Unoldsbach**, 1593. WÜRZBURG, UNIV.-B. : *Papiersammlung Prof. Reuss.* Var. où le nom est écrit Hoff avec des lettres à simple trait : **Hof**, 1595.

1897. 34×43. **Unoldsbach**, 1595. *IBID.* : *id.* Var. un peu plus petite, une des pattes de derrière du lion s'appuyant sur trois monts : **Bamberg**, 1609.

Les types 1896 et 1897 proviennent du battoir de Hof sur la Saale, en Bavière près de la frontière de Bohême. — Voy. n^o 2003.

1898. 32×43. **Hoya**, 1534. HANOVRE, STAATSARCH., VII : *Freilassungen der Grafen von Hoya*, n^o 29, 1533-43. Var. ident. : **Lunebourg**, 1533-41 ; **Hoya**, 1549.

1899. 31×40. **Hoya**, 1559. *IBID.* : *id.*, n^o 29^c, 1559-69. Var. ident. : **Hoya**, vers 1575.

1900. 32×43. **Lunebourg**, 1544 ; HANOVRE, STAATSARCH., IX, 120 : *Lehenbuch*, 1523-44. Var. ident. : **Hoya**, 1530/47 et 1549 ; **Lunebourg**, 1543-51 ; **Hambourg**, 1545.

1901. 31,5×43. **Hoya**, 1541 ? HANOVRE, STAATSARCH., VII, n^o 29^c : *Freilassungen der Grafen von Hoya*, 1559-69. La pièce porte bien la date de 1541, mais elle peut être une copie postérieure. Var. simil. : **Brunswick**, 1562.

Les types 1898 à 1901 portent un cartouche avec un nom difficile à lire, mais qui doit être Zel aujourd'hui Celle, sur l'Aller, entre Hanovre et Lunebourg. On connaît à Lachenbourg, près Celle, une papeterie qu'on fait remonter à 1538,

et qui est, depuis 1679, entre les mains de la famille Drewsen. En 1888, on y fêta le 350^e anniversaire de sa fondation. Le n^o 1898 offre les cœurs dont est semé l'écu de Lunebourg.

1902. 33,5×41. **Hoya**, 1575. HANOVRE, STAATSARCH., VII : *Freilassungen der Grafen von Hoya*, n^o 29^a, 1546-76. Var. simil. toujours indistinctes : **Hoya**, 1580 ; **Magdebourg**, 1581 ; **Bernau** (Brandebourg), 1583 ; **Hambourg**, 1584-87.

1903. 33,5×40,5. **Leipzig ?**, 1583. BUCHHÄNDLER-BÖRSENEREIN : *Papiersammlung.* Var. simil. : **Ruppin** (Brandebourg), 1591.

1904. 33×40. **Francfort-sur-l'Oder**, 1590. STAATSARCH. : *Geld und Pfandebücher.*

1905. 31×38 r. **Biesenthal**, 1595. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH. : *Erbregister*, n^o 34.

Les types 1902 à 1905 paraissent provenir de Freiberg (Saxe) où deux papeteries furent érigées¹. L'une dite « in der Lössnitz » remonte probablement au commencement du XVI^e s. ; transformée en moulin à farine, elle fut rendue, en 1578, par les soins de Georges Stumpelt, à sa première destination. Stumpelt eut pour successeurs Auguste Starke, André Schütze, Nicolas Horn (1660-72), etc. La seconde, concédée par le duc Henri le pieux, fut construite sur la Mulde, en 1540, par Michel Schaffhirt de Dresde, avec l'aide de la ville de Freiberg qui y contribua par un prêt de 700 florins. A Michel succéda son fils Michel II, puis son petit-fils Samuel. Les initiales GS qui accompagnent les 1902 à 1904 se rapportent à la première.

1906. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n^o 3293), ms. de 1544.

1907. 32,5×41. En deux var. toutes deux incertaines. Les lettres qui entourent l'écu forment-elles un nom ? Dans ce cas on lit Math ou Tham. **Lubeck**, 1570. BRÈME, STAATSARCH., A 2, B 6 : *Hansaprotokolle.* Filigr. à rapprocher du n^o 2012.

1908. 32×40. Le nom qui entoure l'écu circulaire est illisible. **Stettin**, 1600. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n^o 600.

1909. 32×39. Le nom de Divonstein est parfaitement lisible. **Magdebourg**, 1593-1600. STAATSARCH. : *Manuale des Domkapitels*, n^{os} 114 et 117.

1910. 33×41,5. Le nom qui entoure l'écu est illi-

¹ Nous empruntons les détails qui suivent à E. Kirchner, *Das Papier*. I. C. *Geschichtliche Nachträge*, p. 53 et suiv.

sible. **Lubeck**, 1591. BRÈME, STAATSARCH., A 2, B 8 : *Hansaprotokolle*.

1911. 32×40 r. **Erfurt**, 1599. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 1444.

Il s'agit probablement ici de Blankenbourg dans le Harz.

Lion, ou plutôt panthère, jetant du feu par les naseaux.

1912. 31,5×43. **Strechau**, 1562. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*.

1913. **Styrie**, 1569. LAIBACH, A. DES LANDESMUSEUMS, 217 a : *Ständische Landtagsabhandlungen*.

1914. 31×42. **Trofeyach** (près Leoben), 1573. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*.

1915. 31,5×44. **Graz**, 1531. IBID. : *id.* Var. simil. : **Graz**, 1532-63 ; **Limberg** (Styrie), 1555 ; **Wolfsberg**, 1558 ; **Guettenberg** (Styrie), 1562 ; **Varasdin**, 1566.

1916. 32,5×43. **Steyer**, 1568. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Styrie**, 1570 ; **Graz**, 1576-99 ; **Bruck-sur-la-Murg**, 1578 ; **Linz**, 1584 ; **Braü**, 1584 ; **Millstatt**, s. d. ; **Laibach**, 1591.

1917. 32×43. **Graz**, 1590. LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. ident. : **Laibach**, 1590.

1918. 38×58 r. **Prague**, 1591-1604. STATTHALTEREICH. : *Copialbücher*. Var. sur format ordinaire : **Prague**, 1600 ; **Vienne** (mandat imp.), 1606.

Une marque simil. au 1918, mais surmontée des lettres GG et, appendu à la pointe de l'écu, un cartouche au nom de Steyer, provient de **Graz**, 1630.

Les types 1912 à 1918 représentent le lion ou panthère de Styrie qui jette du feu par les naseaux. Cette flamme est généralement figurée par trois traits ondulés qui vont en s'écartant. Toutefois, ils ne sont pas toujours distincts et, dans quelques var., des 1915 et 1916, ils sont si peu apparents qu'on les prendrait pour une langue ordinaire de lion.

Le papier à cette marque provient certainement de Styrie et probablement de Steyer même ou de ses environs immédiats.

Lion burelé.

1919. 32×42. **Cassel**, 1566 ? MARBOURG, STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. simil. : **Eisenach**, 1575 ; **Cassel**, 1577-80.

1920. 30×39 r. **Hesse ?** 1584. LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-

BÖRSENVEREIN: *Kirchhoff's Papiersammlung*. Var. simil. : **Cologne ?** 1584.

1921. 33,5×42. **Marbourg**, 1581-84. STAATSARCH. : *Stadtrathsprotokolle*.

1922. 33,5×42. **Marbourg**, 1581-84. IBID. : *id.*

1923. 31,5×42. **Munich**, 1593. MARBOURG, STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. ident. : **Cassel**, 1599.

1924. 31×41 r. **Hesse**, 1600. IBID. : *id.* Var. simil. ayant les lettres KF placées à droite et à gauche de la pointe de l'écu : **Hesse**, 1605. Var. plus petite, avec la lettre M à la pointe de l'écu : **Marbourg**, 1624.

Les types 1919 à 1924 représentent évidemment le lion burelé, armoiries de la Hesse. Le papier du 1919 provient probablement d'Ober-Kauffungen où une papeterie est mentionnée en 1578, comme ayant à sa tête un nommé Jost Richter. On conserve aux archives de Marbourg une enveloppe de rame de papier imprimée avec ce titre : « Registerpappier gemacht zu Kauffungen » ; au dessous est un écu de 0^m19 sur 0^m16 au lion burelé de Hesse et plus bas les mots : « Bey M. Hans Laubermann Pap/piermacher daselbs ». Cette feuille porte écrite à la main la date de 1673-74.

Les 1921 et 1922 sont accompagnés de la lettre F et proviennent plutôt de Franckenberg où un battoir existait à la même date de 1578 et était exploité par Daniel Dietz!

Lion sommé d'une couronne, soutenu de trois coupeaux.

1925. 32,5×41. **Moravie**, postér. à 1544. BRÜNN, FRANZENS MUS. : Ms. n° 383 du catal. imp. : *Landesordnung Mähren*, v. J. 1544.

1926. 33×44. Ce filigr. est incomplet ; en le comparant avec les n°s 878 à 880, on verra qu'il y manque l'écu de Zurich. **Zurich**, 1536. BALE, STAATSARCH. : *Briefe aus Zürich*.

Lion tenant un globe de la sénestre.

1927. 33×41. **Heidelberg**, 1594. A. DÉPART. NORD : *Chambre des cptes de Lille : Lettres de 1593-1600*. Var. simil. : **Weinheim** (Bade), 1596. Var. à peu près de même grandeur, mais mieux dessinée : **Heidelberg**, 1603.

¹ Marbourg, Staatsarch.

Le globe de l'empire étant l'emblème de l'électeur palatin, il est fort possible que le papier à cette var. du lion provienne du Palatinat.

Lion tenant un glaive et sommé d'une fleur de lis.

1928. 30×43 r. **Palerme**, 1466-69. A. DI STATO: *Cancellaria*, n^{os} 116 et 125. — Voy. *Quellen zur Geschichte Siebenbürgen's aus Sächsischen Archiven*, 1^{er} Band, Hermannstadt, 1880, n^o 4 de 1468.

Lion tenant une main coupée.

1929. 33,5×41. **Dresde**, 1575. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n^o 392.

1930. 34×42. **Eisenach**, 1576. WEIMAR, GEH. HAUPT- UND STAATSARCH.: *Wartburg Archiv*. XXI, n^o 62. Var. ident.; **Annaberg**, 1576.

1931. 34×41. **Dresde**, 1575. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n^o 422. Var. simil.: **Eisenach**, 1576; **Weidheim** (Saxe), 1576; **Priszwalck**, 1583. Var. un peu plus petite où la banderolle est ondulée et coupe le nom en trois: **Francfort-sur-l'Oder**, 1578; **Magdebourg**, 1582.

1932. 33,5×40. **Saxe**, 1579. DRESDE. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n^o 446.

1933. 32×39 r. Peut-être faudrait-il lire GS et non GB? **Kirchwiell**, 1585. HAMBOURG, STAATSARCH., Cl. VII, E^a. P2, n^o 5, vol. 1^a: *Holz-zollrechnungen*.

1934. 31×40 r. **Hambourg**, 1586. IBID.: Cl. VII, H^c, n^o 3: *Acta Ecclesiastica*. Var. ident. **Hambourg**, 1591.

1935. 33×41. **Magdebourg**, 1598-1600: STAATSARCH. *Briefcopial des Domcapitels*, n^{os} 193 et 194.

Les types 1929 à 1935 représentent les armoiries de Königstein sur l'Elbe, en amont de Dresde. Une papeterie est mentionnée à la date de 1577 comme ayant été construite dans cette localité par un nommé Georges Schwarz¹. D'après nos types 1929 et 1931 elle doit être plus ancienne.

Lion, l'écu sommé d'une fleur à six pétales.

1936. 33×43. **Cobourg**, 1551. WEIMAR, SÄCHS. ERNESTIN. GESAMMTARCH., Bb, n^o 906.

Lion, ou plutôt léopard, accompagné, brochant sur le tout, de 3 arbres sur une terrasse.

1937. 33×40. **Lunebourg**, 1584? HANOVRE, STAATSARCH., IX. 13: *Schuldenschriften*.

Lion au nom de Aussig.

1938. 32×41. **Vienne**, 1567. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., RI. C2: *Correspondenz mit dem Kaisert. Hofe*.

1939. 29,5×41 r. **Brunswick**, 1570. STADTARCH.: *Schoss-Register*.

Les deux types 1938 et 1939 portent l'indication de leur provenance: Aussig (sur l'Elbe en Bohême) où la création d'une papeterie avait été concédée en 1559 à Hans Schaffhirt, papetier de Dresde. Le millésime de 1569 accompagne le n^o 1939. Voy. pour ce qui concerne ce battoir au n^o 858, p. 57.

Ecu semé de cœurs, au lion brochant sur le tout.

1940. 32,5×41. **Carlsbad**, 1570. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH.: *Correspondenz mit dem Kaisert. Hofe*. Var. simil.: **Brandebourg**, 1572; **Lubeck**, 1574. Ecu analogue mais dépourvu du cercle extérieur: **Custrin**, 1571.

1941. 32×40 r. Faut-il lire autour de l'écu Gath? ou voir dans ces lettres des initiales de lieu ou de fabricant? **Saxe?** 1585? LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSENEREIN: *Papiersammlung*.

Les n^{os} 1940 et 1941 sont à rapprocher du 1898 au nom de Zel. Elles représentent les armoiries du duché de Lunebourg et proviennent peut-être de cette ville même qui, suivant Bodemann¹, possédait une papeterie en 1476.

Lion à la barre brochant sur le tout.

Ces armoiries peuvent être celles du pape Paul II (Barbo de Venise).

1942. 28,5×39 r. **Sienne**, 1498. FLORENCE, A. DI STATO: *Lettere esterne alla Signoria*, n^o 10. Var. simil.: **Andrinople**, 1499; **Sienne et environs**, 1499-1502; **Rome**, 1502. — Voy. N. Barone (n^o 20), **Naples**, 1497.

Lion à la fasce ondulée brochant sur le tout.

1943. 32×40. **Brunswick**, 1595. STADTARCH.: *St-Andreas Kirchenrechnungen*. Var. simil.: **Verden** (Westph.), 1598; **Brunswick**, 1599.

¹ F.-H. Meyer. *Papierf. und Papierh.* dans *Archiv für Geschichte des Deutschen Buchhandels*, t. XI, p. 331, Leipzig, 1888.

¹ *Die älteren Zunfturkunden der Stadt Lunenburg*, p. 210.

Lion à la pointe brochant sur le tout.

1944. 29×43. **Bar-le-Duc**, 1487; A. MEUSE, B. 514: *Cptes du duché de Bar*. Var. ident.: **Pont-à-Mousson**, 1488; **Bar-le-Duc**, 1488-91; **Prény**, 1489; **Luxembourg**, 1489; **La Haye**, 1489; **Bruxelles**, 1489. — Voy. Wiener (pl. 23, n° 1), **Lorraine**, 1488; Stoppelaar (pl. XIV, n° 16), **Middelbourg**, 1487.

Lion au rais d'escarboucle brochant sur le tout.

1945. 31,5×40. **Franche-Comté**, 1603. A. DOUBS: *Correspondance du Parlement de Dôle*. — Voy. Wiener (pl. 13, n° 7), **Lorraine**, 1627.

Suivant cet auteur ce filigr. reproduirait les armoiries du comté de Dabo, où se trouvait la papeterie d'Abreschwiler. Le prince de Linange autorisa l'emploi de ses armoiries pour marquer les papiers qui s'y fabriquaient.

Ecu incertain à deux lions ou léopards rangés en pal.

Ces armoiries sont celles du duché de Brunswick.

1946. 33×42. **Corvey**, 1554? MÜNSTER, STAATSARCH., B, III°.

Trois lions.

1947. 30×43. **Tours?** 1506. A. NORD: *Chambre des cptes de Lille: Lettres missives*.

Quatre lions, posés 2 et 2, accompagnés d'une étoile posée en abîme.

1948. 29×39. Filigr. incertain, les quelques feuilles à cette marque étant couvertes d'écriture. **Les-say**, 1526. A. MANCHE, H. 6733: *Journal de l'abbaye*.

Coupé au lion et à la fleur.

1949. 28×40. **Lyre**, 1535. A. EURE, H. 447: *Forêt de Conches*.

Coupé au lion et à la lettre G.

1950. 32×42 r. **Görlitz**, 1535. STADTARCH.: *Libri Missivarum*.

1951. 31,5×42 r. **Görlitz**, 1535. IBID.: *id.* Var. simil.: **Görlitz**, 1536-58; **Prague**, 1547.

1952. 33×40 r. **Görlitz**, 1554. IBID.: *id.*

Les types 1950 à 1952 sont aux armoiries de Görlitz. Ce filigr. est à rapprocher de ceux à la lettre G. (Voy. aux *lettres de l'alphabet*). Le lion

seul dans un écu couronné, portant en chef le nom de Görlitz se trouve à **Ruppin** en 1625.

La papeterie de Görlitz, de même que d'autres moulins de la ville (Consulmœl, Walkmœl et Papiermœl) étaient en si mauvais état (alle böse) en 1543, que la ville décida de les reconstruire. Ils devaient probablement remonter à bien des années en arrière.

Coupé au 1 au lion issant, au 2 au soleil.

1953. **Dôle**, 1593-94. A. DOUBS: *Correspondance du Parlement*. — Voy. Gauthier (n°s 34 et 35), de 1593-1609. Var. d'un dessin analogue, mais plus grand et où l'on discerne les billetes dont est semé l'Écu de Franche-Comté: **Dôle**, 1609. — Voy. Gauthier (n° 36), de 1610. Ce sont les Armoiries de la Ville de Dôle. Le papier ainsi marqué provient du battoir de cette ville, érigé en 1591 par Jean Henri.

L'écu billeté au lion brochant sur le tout, souvent entouré du collier de la toison d'or, et accompagné des initiales PP, ne se rencontre qu'à partir des premières années du XVII^e s.

Ecu parti au 1 au Lion au 2 fascé.

1954. 31×42. **Vicence**, 1562. A. NOT.: *Testamenti*.

Parti au 1 au Lion au 2 à deux pals.

1955. 30×41 r. **Leipzig**, 1494 (?) dans: *Epistole breves Magistri Pauli Niavis*, imp. par Conrad Kachelofen, 4°.

1956. 32×42. **Dresde**, 1542-48. STAATSARCH.: *Copialbuch*, n°s 178, 181, 184, 185, 187.

Les 1955 et 1956 sont aux armes de Dresde et proviennent probablement du battoir qui fut érigé sous le duc Albert de Saxe (1464-1500) sur la Weisseritz près de Dresde. Voy., p. 99, *Armoiries: Crancelin*.

Parti au 1 au Lion, au 2 à deux étoiles rangées en pal.

1957. 33×41. **Eisenach**, 1592. WEIMAR, GEH.-HAUPT-UND STAATSARCH.: *Wartburgarch.*, XXI, n° 76.

Var. de même style, mais de moitié plus petite: **Eisenach**, 1597.

1958. 32,5×41. **Weimar**, 1597. IBID.: *id.*, n° 81. Var. ident.: **Schweinfurt**, s. d. Var. plus grande, l'écu plus découpé: **Eisenach**, 1598.

Les 1957 et 1958 représentent une partie des armoiries des landgraves de Hesse.

1959. 33×41. Eisenach, 1592. IBID. : *id.*, n° 76.
1960. 32,5×40. Vegau (ou Begau), 1580. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 447.
- Parti au 1 au Lion, au 2 coupé : a/. à une fasce, b/. à l'aigle.
1961. 26,5×34. Bellebranche, 1547. A. SARTHE, H. 678 : *Remembrance des plaids et assises*.
- Trois écus diversement accolés : l'un au Lion, le second losangé ou fuselé ; le troisième au monde.
1962. 31×41. Filigr. indist. Worms, 1545. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Reichstagsakten Schweinfurt*, n° 2.
1963. 31×43. Heidelberg, 1549. IBID. : *id.*, n° 8. Var. ident. : Heidelberg, 1552 ; Spire, 1553 ; Durlach, 1561.
1964. 31,5×40. Schweinfurt (?), 1567. IBID. : *id.*, n° 32. Var. ident. : Neumarkt, 1571-73 ; Hallstadt, 1574.
1965. 32,5×42. Palatinat (?), 1571. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Auslandprotokolle* n° 48. *Germersheim Zollprotokolle*. Var. ident., et aussi peu nette : Trèves, copie contemporaine d'une pièce datée de 1571.
1966. 32,5×40. Heidelberg ? 1575-76. MUNICH, KÖNGL.-B. : *Collectio Camerariana*, t. 8.
1967. 32×42. Heidelberg, 1578. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Auslandprotokolle*, n° 55. *Germersheim Zollprotokolle*.
1968. 31×40 r. Stromberg, 1589. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*. Var. simil. : Heidelberg, 1599.
- Peut-être ce type remonte-t-il avant 1589 ; on en trouve une var. aux Archives de Carlsruhe (*Auslandprotokollen*, n° 55), sur une pièce non datée, mais estimée écrite en 1567. Ce type se maintient : en 1605 on le trouve à Heidelberg avec la lettre H appendue à la pointe de l'écu et en 1619, encore à Heidelberg, avec deux cornes à droite et à gauche du lion du cimier. Plus tard, en 1624, le heaume et le lambrequin ont disparu et on trouve l'écu simple dans le style du 1966, mais plus grand.
1969. 30×40 r. Amberg, 1594. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV, 8, 4 : *Bergwerks Gegenstände*, n° 6 (mandat impr.) Var. plus petite, de 0^m,03 de haut : Amberg, 1594 (mandat impr.) même provenance. Les papiers aux 1963 à 1969 sont bien proba-

Briquet. — Filigranes, I.

blement originaires du Palatinat, dont ils portent les armoiries, et peut-être de Mosbach, car nous avons trouvé ce nom accompagnant les dites armoiries, filigrané dans du papier, malheureusement non daté, mais qui nous paraît être de la fin du XVII^e s.

1970. 35,5×48 r. Prague, 1571-72. STATTHALTEREIERARCH. : *Copialbücher*, n° 84 et 92. Var. un peu plus petites sur pap. mesurant 32,5×43,5 : Eltville, 1572 ; Klingenberg (près Würzburg), 1573 ; Vienne (?), 1573 ; Clervaux (Luxembourg), 1578. Var. encore plus petites : Sulznach (Bavière), 1579 ; Breslau (?), 1580.
1971. 30×39 r. Bamberg, 1583. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV, 8, 4 : *Bergwerks Gegenstände*, n° 6 (mandat impr.).
1972. 33,5×41. Coblenz, 1600. STAATSARCH. : *Rechnungen der Pfarrkirche*.
1973. 33×40 r. Ingolstadt, 1604. LEIPZIG, BUCHHÄNDL.-BÖRSENVEREIN : *Kirchoff's Papiersammlung*.

Les var. 1970 à 1973 reproduisent les armoiries de Palatinat-Neubourg ; les 1975 et 1973 ont en plus un lion qui pourrait se rapporter au duché de Deux-Ponts. La lettre H qui somme les 1970 et 1971 pourrait bien être l'initiale de la papeterie de Hof. (Voy. n° 1237.)

Deux lions rangés en pal. Support : une épée en pal.

1974. Angers, 1579. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 37 : *Acquêts et transactions de l'Evêché*.
1975. 26,5×36. Bayonne, 1598. A. MUN., C.C. 215 : *Lettres patentes des rois de France*. Var. simil. : Saumur, 1601 ; Limoges, 1603.
1976. 30×41. Nantes, 1600. A. LOIRE-INFÉRIEURE, H. 364 : *Prieuré des Moutiers. Titres*. Var. simil. : St-Maixent, 1609 ; Poitiers, 1616 ; Lué, s. d.

Les var. 1974 à 1976 sont la continuation des types 1027 à 1030. Le dessin laisse à désirer, parfois l'un ou l'autre des lions est renversé. On trouve un dernier spécimen de ce filigr. (Blois, 1637) accompagné du nom de Pinaud.

Ecu écartelé au 1 au lion, au 2 à l'aigle, au 3 au W, au 4 à la tête de St-Jean et, brochant sur le tout, écusson rond à une tête.

1977. 43×56 r. Breslau, 1541 ? PRAGUE, STATTHALTEREIERARCH., L. 34 : *Landtagsakten*.

1978. 32×45. **Breslau**, 1567. STADTARCH. : *Briefe*.
Var. un peu plus grande : **Breslau**, 1569.

Les 1977 et 1978 sont aux armoiries de Breslau, dont la papeterie existait en 1490¹. En 1507, on pendit quatre hommes qui avaient tenté d'assassiner le papetier Stephan Stempffer de Breslau et celui de Schweidnitz. Le battoir incendié, fut reconstruit par le Conseil de la ville en 1526 et, la même année, une convention fut passée avec le papetier Stephan Stempffer. Celui-ci et ses successeurs s'engageaient à rembourser à la ville 230 marks (de 48 gros blancs ou 36 gros de Bohême), pour la reconstruction du battoir, quoique celui-ci ait coûté bien davantage; ils devront payer annuellement 24 marks qui pourront être acquittés en partie au moyen de 20 rames de bon papier, au prix maximum de 30 shellings heller la rame. Un privilège pour l'achat des chiffons fut aussi concédé. Les armoiries de Breslau étant un peu compliquées, on paraît y avoir renoncé pour se borner à un des quartiers, soit le W (de Wratislaviae) soit la tête de St-Jean. (Voy. aux lettres: *W*. et au mot *Tête*.)

Au 1 au lion ; au 2 coupé : a/ à une étoile, b/ plein ; au 3 coupé : a/ à 2 étoiles, b/ plein ; au 4 à 2 lions rangés en pal et, brochant sur le tout, écusson au lion, armoiries du landgrave Maurice de Hesse.

1979. 34×42. **Marbourg**, 1597-99. STAATSARCH. : *Papiersammlung*. Var. ident. : **Gleisberg**, 1600. Var. simil., mais très indistincte, accompagnée des initiales KF, à la pointe de l'écu : **Hambourg**, 1594. Plus tard (Marbourg, 1611) on trouve un écu presque identique accompagné de la lettre M.

Au 1 au Lion ; au 2 burelé au crancelin brochant sur le tout : au 3 à 2 pals ; au 4 à l'aigle ; et, brochant sur le tout, écusson à 2 épées en sautoir.

1980. 32×40. **Leipzig**, 1562. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 279.

Cette marque paraît avoir précédé celles des n°s 1902 à 1905. A Freiberg, comme à Breslau, on a simplifié et l'on s'est contenté d'un des quartiers des armoiries complètes.

Au 1 à 2 Lions ou léopards, aux 2, 3 et 4 à un Lion.

1981. 32,5×41. **Blankenbourg et Oesterrede**, 1565. OSNABRÜCK, STAATSARCH., I. 14 : *Streit zwischen den Grafen von Reinstein und Herzog Erich von Braunschweig*. Var. simil. : **Hanovre**, 1562²-68 ; **Lunebourg**, 1567.

1982. 29,5×41 r. **Brunswick**, 1573. STADTARCH. : *Schoss-Register*.

Aux 1, 2 et 3 au Lion, au 4 bordé au Lion.

1983. 32,5×41. **Hoya**, 1575. HANOVRE, STAATSARCH., VII : *Copialbuch*, 29^d. Var. ident. : **Brunswick**, 1578.

1984. 32×40 r. Parfois les lettres M et MB font défaut. Parfois aussi on lit plutôt MS. **Brunswick**, 1578. STADTARCH. : *Schoss-Register*. Var. simil. : **Otterndorf**, 1581 ; **Brunswick**, 1582 ; **Osterbruch**, 1583.

1985. 32,5×42 r. **Brunswick**, 1588-89. IBID. : *id*. Var. simil., où on lit plutôt HB : **Brême**, vers 1581.

1986. 33,5×42. **Grubenhagen**, 1594. HANOVRE, STAATSARCH., V. 60. *Lehenbuch Herzog's Wolfgang*.

Les types 1981 à 1986 figurent les armoiries des ducs de Brunswick-Wolfenbüttel et de leurs alliances. L'écu est toujours sommé du cheval de Wolfenbüttel; les deux lions (plutôt léopards) sont Brunswick, les autres lions se rapportent probablement à Lunebourg, à Eberstein, à Hombourg et à Lauterbourg.

Parti d'un trait, coupé de deux ou trois autres, qui fait 6 ou 8 quartiers, se rapportant aux seigneuries du duché de Brunswick-Lunebourg.

1987. 34×42. **Hanovre**, 1593. STAATSARCH., V. 62 : *Protokollbuch Herzog's Wolfgang*.

1988. 31×40 r. **Horneburg**, 1596. HAMBOURG, STAATSARCH., VII, E⁶, n° 2. *Zölle*. Var. ident. : **Brunswick**, 1597-99.

1989. 31×40 r. **Brunswick**, 1596. STADTARCH. : *Schoss-Register*.

1990. 33,5×42. **Lindthorst**, 1601. HAMBOURG, STAATSARCH., VII, E^a, P. 2, n° 5. *Holzollsachen*, t. I^a. Var. ident. : **Horneburg**, 1596 (?).

Les filigr. 1987 à 1990 constituent les armoiries plus complètes des ducs de Brunswick-Wolfenbüttel; on y reconnaît les armes d'Eber-

¹ Klose. *Darstellung der inneren Verhältnisse der Stadt Breslau vom Jahr 1458-1526*, dans *Scriptt. rer. Sil.*, III, p. 250 et 319.

stein (lion couronné), celles d'Hoja (deux pattes d'ours adossées), et celles écartelées de Bruckhausen ancien et moderne.

Il est difficile d'affirmer que tous ces papiers proviennent d'un seul et même battoir. Le nom qui accompagne le 1990 semble être incomplet. On ne sait s'il faut y voir un nom de lieu ou de personne.

Coupé : au 1 parti de 2 traits qui font trois quartiers : a/ au **Lion**, b/ au rais d'escarboucle, c/ au **Lion** ; au 2 parti : a/ à la fasce échiquetée, b/ à trois chevrons.

1991. Montjoie, 1544. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : H, n° 5. Var. tout aussi indistinctes : **Düsseldorf**, 1542 ; **Clèves**, 1542.

1992. 32,5×43. Grevenbroich, 1559. DÜSSELDORF, STAATSARCH. : H, n° 6. Var. ident. : **Stromberg**, 1556 ; **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1557-75 ; **Osnabrück**, 1557-76 ; **Düsseldorf**, 1559-71 ; **Grevenbroich**, 1559-75 ; **Trèves**, 1562 ; **Cologne**, 1563-84 ; **Clèves**, 1571-73 ; **Coblentz**, 1572 ; **Lubeck**, 1581 ; **Brême**, 1581-84. Var. légèrement plus grandes : **Grevenbroich**, 1592 ; **Brême**, 1596 ; **Bielefeld**, 1597.

1993. 31×40 r. Filigr. double. **Cologne**, 1588. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 106. Var. ident. : **Rotterdam**, 1594.

1994. 31×42 r. Idem. **Brême**, 1591. STAATSARCH., A 2, B 8 : *Hansaprotokolle*. Var. ident. : **Grevenbroich**, 1591-96 ; **Düsseldorf**, 1592 ; **Juliers**, 1592 ; **Sassenberg** (Westph.), 1596 ; **Cologne**, 1597.

Les types 1991 à 1994 sont aux armoiries des duchés de Juliers, de Clèves et de Berg et des comtés de La Marck et de Ravensberg réunis entre les mains de Jean III de Clèves et de son fils Jean-Guillaume. Le battoir qui a utilisé ces armoiries devait certainement se trouver dans l'une ou l'autre de ces seigneuries.

Au 1 au Lion, au 2 à l'aigle éployée issant d'un mur maçonné, au 3 à la croix, au 4 à la poule.

1995. 32,5×42. Münnerstadt, 1563. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Rechnungen des Deutschen Ordens*, n° 32243. Var. ident. : **Saxe**, 1577 ; **Magdebourg**, 1580 ; **Münnerstadt**, 1581.

Le filigr. 1995 porte sur un de ses quartiers la poule du comté de Henneberg que l'on retrouve ailleurs. (Voy. n°s 1228 et 2131 à 2138.)

Losangé.

Les types 1996, 1997 et 2002 sont certainement de provenance française, peut-être bretonne ; le 1998 est italien.

Les 1999, 2000 et 2003 reproduisent le losangé de Bavière ou le fuselé de Wurtemberg ; il est malaisé de déterminer ce qu'il faut attribuer à l'une ou à l'autre provenance.

Trois Losanges accolés, posés deux et un.

1996. 31×42. Loyat, 1507. A. ILLE-ET-VILAINE : *Titres de la famille de la Bourdonnaye-Montluc. Cptes du receveur*. Var. ident., mais horizont. : **Vannes**, 1513.

Losangé au moyen de trois traits diagonaux dans chaque sens ; support : une crose en pal.

1997. 30×40. St-Pol-de-Léon, 1553. A. FINISTÈRE : *Evêché de Léon. Rôle des décimes*. Var. ident. : **Nantes**, 1560.

1998. 30×42 r. **Naples**, 1507. MANTOUE, A. DI STATO : *Lettere scritte di Napoli*.

Losangé ou fuselé en barres.

1999. 32×43. Spire, 1545. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Capitelsprotokolle*, n° 6493. Var. simil. : **Spire**, 1549-79 ; **Schweinfurt**, 1556 ; **Durlach**, 1561.

Var. surmontée d'une couronne (MÊMES ARCH. : *Protokollsammlung für das Ausland*, n° 47), 1484-1610 sans indication de provenance (**Palatinat?**), ni de date.

2000. ?×43. Landshut, 1535. MUNICH, ALLG. REICHS-ARCH., XV, 8, 5. : *Cassasachen und Quittungen*. Var. simil. : copie postérieure d'une pièce de 1521. La présence du chapeau de fer appendu à l'écu losangé permet d'attribuer cette marque à la papeterie de Landshut. (Voy. n°s 1111 à 1115.)

Parti au 1 losangé, au 2 fascé, au crancelin brochante sur le tout.

2001. 32,5×41. Hesse, [15]98. MARBOURG, STAATS-ARCH. : *Papiersammlung*.

Parti au 1 losangé de deux traits dans chaque sens, au 2 indistinct.

2002. 30×40. Filigr. indistinct. **Alençon**, 1587. A. ORNE : *Cptes de l'Eglise N°-D°*.

Ecartelé aux 1 et 4 losangé ou fuselé, aux 2 et 3 plein.

2003. 32×41 r. La lettre H qui surmonte l'écu peut faire croire que ce filigr. était employé par la papeterie de Hof (Voy. les n^{os} 1896 et 1897 et p. 101). **Würzburg?** 1594. UNIV.-B. : *Papier-sammlung Prof. Reuss*. Var. un peu plus grandes et un peu plus petites : **Würzburg?** 1595 ; **Unolzbach**, 1597-1600 ; **Bamberg**, 1598.

Trois Maillets posés 2 et 1.

2004. 30,5×41. **Fresne-l'Archevêque**, 1498. A. SEINE-INFÉR., G. 573 : *Cptes du receveur*.

Deux Marteaux en sautoir.

2005. 30,5×39 r. Le nom qui entoure l'écusson paraît devoir être Joachimsthal (au nord de Carlsbad, en Bohême). **Prague**, 1589. STAATSARCH. : *Copialbuch*, n^o 102.

2006. 33×41. **Magdebourg**, 1599. STAATSARCH. : *Briefcopial des Domcapitels*, n^o 194. Var. simil. : **Magdebourg**, 1604.

Les mêmes, accompagnés de trois monts en pointe.

2007. 33,5×41. **Elbenau**, 1575. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Rechnungen des Forstmeisters*.

2008. 33,5×40. **Annaberg**, 1579. DRESDE, HAUPTSTAATSARCH. : *Copialbuch*, n^o 446. Var. simil. : **Leipzig**, 1585-89 ; **Zwickau**, 1589.

2009. 32,5×41. **Magdebourg**, 1598. STAATSARCH. : *Briefcopial des Domcapitels*, n^o 193. — Voy. Kirchner (*Das Papier*), **Saxe**, 1598.

Les types 2007 à 2009 sont accompagnés des trois monts en pointe de l'écu. Le papier à cette marque provient de Schneeberg en Saxe où la ville construisit un battoir en 1572, au lieu dit « Oberschlema », sur l'emplacement d'anciennes forges, incendiées en 1511. Ce battoir fut longtemps exploité par des membres de la famille Beyer¹. Les initiales S. B. peuvent être celles du papetier S. Beyer ou celles de Schneeberg.

2010. 33×40. **Elbenau**, 1589. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Rechnungen des Forstmeisters*. Var. ident. : **Magdebourg**, 1599. Var. où on lit 99 au lieu de 88 : **Magdebourg**, 1600-12.

2011. 33×40. **Halle**, 1600. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 8, n^o 188 : v *Stollberg*.

Les 2010 et 2011 portent le nom de **Städtlein Zwönitz** ou **Klein Zwönitz** en Saxe, au sud de Chemnitz, papeterie qui remonte à 1545¹.

Maht ou Tham.

Filigr. à rapprocher du n^o 1907.

2012. 32,5×40. **Schönflus**, 1598. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 78 : *Copiarium*, n^o 80.

Moucheture d'Hermine.

L'interprétation de ce filigr. reste douteuse ; on peut y voir la moucheture d'hermine, mais il n'est pas certain que ce soit bien ce que le filigraniste ait voulu représenter.

La distribution géographique du papier ainsi marqué tend à confirmer cette attribution et à en faire un produit breton. Une tradition veut que l'industrie papetière ait été introduite dans l'arrondissement de Morlaix par des ouvriers normands, vers le milieu du XV^e s. Nous n'avons rencontré aucun document, en dehors des filigranes, qui vienne confirmer cette légende.

Les enquêtes et rapports de l'intendance², qui ne vont pas au-delà de 1729 ne nous ont rien appris sur la date à laquelle remonteraient les plus anciens battoirs de la province. Au dix-huitième siècle, les centres principaux étaient Morlaix où l'on comptait 15 à 16 battoirs, Antrain où l'on en comptait 10, Fougères où il y en avait 9 et Clisson qui en possédait 6. L'écoulement des produits de ces établissements se faisait en Angleterre, en Hollande, en Espagne et en Portugal.

2013. 31×43. **Beaumont**, 1475. A. ILLE-ET-VILAINE : *Baronnie de Circé. Cptes du receveur*. Var. simil. : **St-Malo**, 1487 ; **Bruges (?)** dans Pii Secundi : *pro laude Homeri prefatio in Homerum poetarum maximum et Tractatus de Saluti corporis et anima*, inc. *absque nota*, f^o.

2014. 29×43. **Loyat**, 1497. A. ILLE-ET-VILAINE : *Titres de la famille de la Bourdonnaye-Montluc. Cptes du receveur*.

2015. 32×46. **Quimper**, 1474. A. FINISTÈRE : *Contrats du chapitre de Cornouailles*. Var. ident. : **Loyat**, 1477.

2016. 31×46. **Quimper**, 1485. IBID. : *id.*

2017. 31×45. **Quimper**, 1493. IBID. : *id.*

¹ E. Kirchner, *Das Papier, Geschichtliche Nachträge*, p. 53.

¹ E. Kirchner, *Das Papier, Geschichtliche Nachträge*, p. 54.

² Arch. départ. d'Ille-et-Vilaine, C. 1503.

- 2018.** 27,5×39. **Agen**, 1561. A. MUN., C. C. 300 : *Cptes de la communauté*. Var. ident. : **Agen**, 1562.
- 2019.** 27,5×38. **Tours**, 1567. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Terrau*. Var. ident. : **Limoges**, 1568.
- 2020.** 27,5×37. **Bourges**, 1569. A. CHER : *Délib. capit. de la Ste-Chapelle du palais royal*, n° 24. Var. ident. : **Mesland** (Loire-et-Cher), 1569 ; **Tours**, 1571.
- 2021.** 26,5×36. **Cucé**, 1541. A. ILLE-ET-VILAINE : *Barronnie de Cicé. Plaids*.

Parti : Trois Mouchetures d'Hermine et de France. Voy. n° 1851.

Mur crénelé.

Les papiers ainsi filigranés ont deux origines différentes. Le 2022 est italien. Les 2023 à 2041 proviennent du battoir de Bautzen, dont les produits se sont répandus sur un vaste triangle, embrassant presque toute l'Allemagne du nord, et délimité par Osnabrück, Hambourg, Berlin, Bromberg, Breslau, Vienne, Prague, Dresde, Halle et Hanovre. Il est vrai que la position géographique de Bautzen est éminemment favorable. Située presque aux sources de la Sprée, cette ville pouvait envoyer ses produits par eau, non seulement à Berlin, mais à l'Elbe dont tout le bassin lui était accessible jusqu'à Hambourg. De Magdebourg le transport était facile sur l'Aller qui ouvrait le bassin du Weser, tandis qu'à l'Est Bautzen écoulait ses produits dans le bassin de l'Oder, par son affluent la Neiss. On a dit que la papeterie de Bautzen remontait à 1443¹. C'est, croyons-nous, une erreur ou une légende qui ne s'appuie sur aucun document historique. Le plus anciennement connu des papetiers de Bautzen est Valten Ochsel, qui, en 1511, vendit son battoir à Michel Schaffhirt, un des membres de la nombreuse famille papetière de ce nom. Un de ses successeurs fut Alexis Schaffhirt, dont les armoiries se voient encore de nos jours sur l'antique bâtiment de la papeterie² qu'il exploita de 1574 à 1589³.

Deux autres papeteries ont fonctionné dans les

¹ Voy. F. Knapp, *Geschichte des deutschen Buchhandels*. Leipzig, 1886, p. 230, et G. Köhler dans *Neues Lausitzer Magazin*, t. 35, p. 34.

² Communication obligeante de M. le Dr von Bötticher à Bautzen.

³ F.-H. Meyer, *Papierf. und Papierh.* dans *Archiv für Geschichte des deutschen Buchhandels*, t. XI, p. 331. Leipzig, 1888.

environs immédiats de Bautzen : l'une à Obergurig, dont nous aurons à reparler ; l'autre à Seidau, qui fut achetée en 1581, moyennant la somme de 2300 marks, par Alexandre Schaffhirt, du conseiller Hans Rössler⁴.

- 2022.** 30,5×47 r. **Bologne**, 1331. A. DI STATO : *Po-destà*.
- 2023.** **Bautzen**, 1530/40. A. MUN. Nous sommes redevables de cette var., qui paraît être la plus ancienne des armoiries de la ville de Bautzen ou Budissin, à M. le Dr von Bötticher.
- 2024.** 32,5×43. **Posen**, 1544-46. STAATSARCH : *Stadt-rechnungen*.
- 2025.** 32,5×42. **Niderlausitz**, 1553. PRAGUE, STATTHALTEREIArch., L. 34 : *Landtagsprotokolle*.
- 2026.** 32×40. **Iena**, 1560. MUNICH, KÖNIGL. B. : *Collectio Camerariana*, t. 13. Var. ident. : **Pirna**, 1560. Var. simil. : **Görlitz**, 1553 ; **Weissenfels**, 1555 ; **Posen**, 1555 ; **Gnesen**, 1556 ; **Breslau**, 1559 ; **Prague** (impr.), 1562.
- 2027.** 31×41 r. **Nackel**, 1563. POSEN, STAATSARCH., DN : *Actum Castel. Naklensis*.
- 2028.** 32,5×41 r. **Görlitz**, 1597-1607. STADTARCH. : *Libri exactorum*.
Avec le XVII^e s. on trouve un écu simil. au 2028, mais où le mur est maçonné dans le genre du n° 2039.
- 2029.** 32,5×41. **Görlitz**, 1561. STADTARCH., III, *Libri Missivarum*. Var. simil., où les lettres BV manquent souvent : **Prague**, 1564-72. Même var. sur papier mesurant 36,5×50 r : **Prague**, 1560.
- 2030.** 32×40. **Oberlausitz**, 1571. PRAGUE, STATTHALTEREIArch., L. 34² : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Stolberg**, 1570 ; **Berlin**, 1573 ; **Nackel**, 1583 ; **Bromberg**, 1585.
- 2031.** 40,5×56 r. Mêlé avec une autre var. simil. : **Prague**, 1559 ?-73. STATTHALTEREIArch. : *Copialbuch*, n° 61. Var. simil. sur format ordinaire. **Zittau**, 1565 ; **Hallstadt**, 1569 ; **Magdebourg**, 1569 ; **Osnabrück**, 1574 ; **Talo**, 1582 ; **Ruppin**, 1588.
- 2032.** 32×41. **Görlitz**, 1561. STADTARCH., III : *Libri Missivarum*.
- 2033.** 32,5×40. **Hambourg**, 1576 ? STAATSARCH. : *Chronik von Hamburg von 1557*. La date de 1576 est inscrite à l'encre sur la couverture.
- 2034.** 32×40 r. **Görlitz**, 1586. STADTARCH., V : *Libri exactorum*. Var. ident. : **Posen**, 1586 ; **Ruppin**,

⁴ Dr Baumgärtel dans *Bautzener Nachrichten*, n° 20, de 1895.

- 1590; **Francfort-sur-l'Oder**, 1593; **Brandebourg**, 1595.
- 2035.** 31×39 r. **Ruppin**, 1588-91. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 7 : *Rechnungen im Amte*. Var. ident. : **Francfort-sur-l'Oder**, 1594 (?) ; **Prusse**, 1596. — Voy. Lanteff : **Russie**, 1599.
- 2036.** 32×40. **Francfort-sur-l'Oder**, 1583. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 78, n° 79 : *Lehndienst*. Var. ident. : **Brandebourg**, 1597 (?).
- 2037.** 31×42 r. **Bautzen**, 1574. PRAGUE, STATTHALTEREICH. : L. 34³ : *Landtagsakten*. Var. simil., mais sur pap. de 37,5×55 r : **Prague**, 1578-79.
- 2038.** 32×40 r. **Lohn**, 1574. PRAGUE, STATTHALTEREICH., L. 34³ : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Berlin**, 1575; **Bernstadt**, 1577; **Görlitz**, 1578; **Posen**, 1582; **Vienne**, 1583.
- 2039.** 30×41 r. **Brunswick**, 1587. STADTARCH. : *Kämmereirechnungen*.
- 2040.** 31×38 r. **Brunswick**, 1591. IBID. : *id.* Var. ident. : **Bromberg**, 1591; **Hambourg**, 1597; **Berlin**, 1598. Var. un peu plus petite : **Brunswick**, 1596-99.
- 2041.** **Wschoven**, 1593. POSEN, STAATSARCH. : *Actum Castel. Wschowensis*.

Ecu au navire, le chef chargé de 3 fleurs de lis, qui est Paris.

L'écu aux armes de Paris apparaît en 1485 et son dernier emploi est de 1531. Il ne subit presque pas de changement et les var. de 1523-25 offrent bien peu de différences avec celle de 1485. Les types 2043 et 2044 s'écartent seuls du style habituel, par la forme de l'ornement sommant l'écu. Cette parfaite uniformité conduit à penser que ce filigr. n'a été employé que par un seul battoir. En existait-il un à Paris même? M. H. Stein qui a étudié la question ne le pense pas; il mentionne un moulin à papier à St-Cloud, à la date de 1407-09, mais pour l'époque qui intéresse le filigr. aux armes de Paris (1485-1531); on ne connaît pas de papeterie dans la ville ni dans ses environs immédiats. Toutefois on peut admettre que les armes de la cité aient été prises par une localité du diocèse de Paris; Essonnes et Corbeil se présentent alors à l'esprit. Aucun document ne permet actuellement de rattacher la marque en question à un battoir précis.

- 2042.** 28×39 r. **Paris**, 1485. A. NAT., S.° 570 : *Chapitre de N^e-D^e : Censier d'Orly* (Seine-et-Oise).

Var. simil. : **Beauvais**, 1487; **St-Denis**, 1488; **Rotterdam**, 1489/92; **Pontoise**, 1490-1516; **Anvers**, 1494; **Deville**, 1498-1516; **Paris**, 1503-23; **Clèves**, 1511; **Avallon**, 1513; **Montjoie**, 1513; **Bruxelles**, 1515; **Bruges**, 1515; **Lessay**, 1518; **Nideggen** (Westph.), 1519; **Arras**, 1522; **Metz**, 1524-25. — Voy. Monceaux : *les LeRouge de Chablis*, t. I (p. 237, n° 19), **Paris**, vers 1489; Stoppeelaar (pl. XIV, n° 17), **Middelbourg**, 1499; Midoux & Matton (n° 281), **Laon**, 1488-99; Lanteff (n° 9), **Russie**, 1495; Likhatscheff (n° 2943 et 2944), **Moscou**, 1504 et (n° 4054) ms. de 1523.

- 2043.** 28,5×38 r. **Rouen**, 1519. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 99 : *Cptes du trésorier de l'Archevêché*.
- 2044.** 28×39. **Varzy**, 1528, A. YONNE, G. 1718 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Thiers**, 1531.

Nes.

- 2045.** 30×42 r. **Malines**, 1470. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Sotheby (*Principia O*). **Hollande**, 1467. Il est bien difficile d'interpréter ce filigr. S'agit-il d'un nom ou de trois lettres NCS. ou NES ?

Oiseau.

- 2046.** 31×42. **Angoulême**, 1569. A. CHARENTE, E. 1226 : *Tabellionage*. Var. mêlée avec une autre simil., mais où on lit distinctement PAP.
- 2047.** **Leipzig**, 1539. MUNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, t. 8.
- 2048.** 32,5×42. **Magdebourg**, 1564. STAATSARCH. : *Briefcopial des Domkapitels*.
- 2049.** **Heldbourg**, 1573. WEIMAR, SÄCHS. ERNESTINISCHES GESAMMTARCH., Bb. 1475.
- 2050.** 33,5×42. **Brême**, 1581. STAATSARCH., A 2. B 3 *Hansaprotokolle*.
Filigr. à rapprocher du n° 1410. Les 2047 à 2050 sont de même style; la branche ou l'écot, sur lequel est posé l'oiseau, s'efface graduellement pour disparaître au 2050.
- 2051.** 31,5×41 r. **Weimar**, 1566. SÄCHS. ERNESTINISCHES GESAMMTARCH., Bb. 2656.
- 2052.** 31,5×38 r. **Saxe?** 1597. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung*.

Les 2051 et 2052 pourraient représenter les armoiries de Zwickau.

Ecartelé aux 1 et 4 à un Oiseau, aux 2 et 3 à une fleur.

- 2053.** 32,5×42. **Brême**, 1586. STAATSARCH., A 2. B 3 : *Hansaprotokolle*.

Pal.

2054. Gênes, 1310. A. DI STATO : *Not.*, n° 200 : *Minute di Vattacio Gianino*. Var. simil. : **Provence**, 1310-22 ; **Avignon**, 1317 ; **Torcello**, 1318 ; **Bologne**, 1319-30 ; **Trévise**, 1321 ; **Udine**, 1322 ; **Pise**, 1322 ; **Grenoble**, 1327 ; **Gênes**, 1328 ; **Palerme**, 1328-33 ; **Artois**, 1330-31. — Voy. Bailo (n° 12), **Trévise**, 1321.

2055. 36×54 r. **Sienne**, 1315. A. DI STATO. Var. ident., posée au centre de la feuille : **Provence**, 1317/18 ; **Augsbourg**, 1320/31.

2056. 29×42 r. **Artois**, 1316. A. PAS-DE-CALAIS, A. 342 : *Cptes d'hôtel de Robert d'Artois*.

2057. **Paris**, 1348. A. NAT., X^{IC} 4 A : *Parlement. Accords*. — Voy. Piekosinski (n° 454), de 1360.

Les 2054 à 2057 sont de provenance italienne : le spécimen le plus tardif (2057) est seul sur pap. à grosse vergeure.

2058. 30×43. **Cologne**? 1490. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, VIII.

Deux Pals.

2059. 32×42 r. **Görlitz**, 1576, STADTARCH., III. *Libri Missivarum*. Var. de même grandeur mais de formes un peu différentes : **Görlitz**, 1577 ; **Ruppin**? 1594.

2060. 32×42. **Pilaw**, 1569? BRESLAU, STAATSARCH. : *Personen-Mangschütze Oels*. Var. simil. : **Cracovie**, 1605 ; **Breslau**, 1606.

2061. 32,5×41. **Gnesen**, 1593. POSEN, STAATSARCH. : *T. Gnesen*.

2062. 30×40. **Breslau**, 1588. STAATSARCH. : *Personen-Mangschütze Oels*. — Voy. Likhatscheff (n° 2937), ms. de 1593.

Les types 2059 à 2062 semblent représenter les mêmes armoiries qui seraient complètes dans le n° 2062.

2063. **Pappenheim**, 1463. AUGSBOURG, STADTARCH. : *Litteralien*, I. Var. ident. : **Lausanne**, 1466.

2064. 31×44. **Perpignan**, 1464. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 285 : *Notule de F. Glassat*.

2065. 31×44. **Turin**, 1470. A. D'ÉTAT : *Emoluments du conseil ducal*, n° 31. Var. ident. : **Palerme**, 1478.

2066. 29×42 r. **Palerme**, 1473-76. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 130 et 136.

2067. **Venise**, 1478. Filigr. emprunté à Ongania (p. 59, n° 9).

2068. 27×38. **Turin**, 1518-26. A. D'ÉTAT : *Emoluments du Conseil de Turin*. Var. simil. : **Valence** (Drôme), 1535. — Voy. *Armoiries*, n° 1474, un filigr. simil. horizont.

Les n° 2063 à 2068 représentent les armoiries de **Valence** (Espagne), mais le papier qui les porte vient-il réellement de cette ville? Castan (*Catalogue des Inc. de la B. de Besançon*) signale ce filigr. dans deux inc. *absque nota*. Zonghi a trouvé l'écu de Valence sans couronne, et de 0^m,04 de haut à **Fabriano**, 1445. — Voy. Jansen (n° 122), **Venise**, vers 1480 ; Sotheby (*Principia*), inc. de Caxton, 1477 ; Desbarreaux-Bernard (n° 25), **Lyon**, 1480 ; Heitz (*Incunables*), **Strasbourg**, 1479-83.

Ecu parti, au 1 à 2 Pals, au 2 bordé à 3 losanges posés 2 et 1.

2069. 30×41. **Anvers**, 1539. A. MUN. : *Schepenbrieven*. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 2), **Zélande**, 1535-38 ; Likhatscheff (n° 1712), ms. de 1535.

Ecu à deux Pals ondés.

2070. 30×41. **Wittlich**, 1563. CORLENTZ, STAATSARCH. : *Statistik*. Var. ident. **Trèves**, 1563.

Pal chargé de chevrons.

Les papiers portant les armoiries 2071 à 2076 ont deux origines bien différentes. Les types 2071 et 2072 proviennent de la Silésie, sans que nous sachions à quel battoir les rattacher. Les types 2073 à 2076 sont aux armoiries de Neuchâtel, écartelées, dans les 2075 et 2076, des armes de Châlon ou de Bade-Hochberg, et doivent être rattachés au battoir de Serrières (Neuchâtel).

Au point de vue héraldique, ces écus devraient être retournés et les armoiries de Neuchâtel constituer les 2^{me} et 3^{me} quartiers. Si nous les avons intervertis, c'est pour ne pas séparer deux filigranes qui sortent probablement d'un seul battoir, et en tout cas de la même localité.

Nous empruntons à M. Quartier-la-Tente¹ les renseignements suivants sur cette papeterie. Le 25 juillet 1476 le comte Rodolphe de Neuchâtel, par un contrat notarié, passé à Rothelin (Bade), concéda à maître Pierre de Piémont et de Cazelle

(sans doute Casella sur la Stura, en Piémont), et Jehanin Varnoz des dits lieux, l'autorisation d'ériger un battoir à papier à Serrières, leur accordant, à cet effet, le terrain et les bois nécessaires moyennant une cense annuelle de deux rames de petit papier, une rame de gros et deux florins d'or. Dès lors nous ne savons rien du battoir de Serrières sinon ce qu'en dit Herminjard¹ lequel, à propos de la Bible d'Olivétan, imprimée en 1535 par P. de Wingle, cite la phrase suivante, tirée d'une lettre écrite de Neuchâtel, dix-huit ans plus tard, donc en 1551, par un savant français, à l'un de ses amis : « Olim hic fuerunt typographi, nunc magna vis papyri hic efficitur, et locus est typographis opportunissimus ». M. J. Jeanjaquet nous apprend qu'au cours du procès du greffier faussaire Grossourdy de Valengin, accusé d'avoir intercalé après coup un acte dans un registre authentique de la justice de Valengin, le papetier de Serrières, Simon Iteret, appelé comme témoin, établit, pièces en mains, que sa fabrique datait de l'an 1563. Il avait apporté avec lui les formes servant à la fabrication de son papier; on y plaça un échantillon de celui du faux acte et il se trouva qu'il s'adaptait exactement. De plus Iteret certifia que la marque par lui pratiquée, qui était celle du papier employé par Grossourdy, ne fut usitée que dès le 6 juin 1564, et non avant, étant parfaitement sûr qu'antérieurement à cette date on ne faisait à Serrières d'autre papier à écrire que celui marqué de l'aigle, armoirie de la ville de Neuchâtel². M. Jeanjaquet ajoute qu'en 1568, à la requête d'Iteret, « tant en son propre et privé nom qu'en celui de tous les autres papetiers de ce dit comté », un mandement fut promulgué interdisant l'exportation des vieux chiffons avant qu'ils aient été offerts aux papetiers du pays et, en fixant leur prix maximum à 27 gros (environ fr. 1,27 le quintal) sous prétexte qu'on ne les payait pas plus cher à Berne et à Fribourg. Il est dit qu'on doit bailler deux livres des vieux drapeaux noirs (chiffons de couleur) pour une de blancs³. Il y avait donc, à cette date, dans le comté de Neuchâtel, d'autres papeteries que celle d'Iteret étaient-elles à Serrières? ou à S^t-Sulpice? localité où un battoir marchant dans la première moitié du XIX^e s. appartenait vers 1860 à la famille Reymond, et qui,

d'après la tradition, serait fort ancien. Les minutes du notaire genevois Bernard Vautier, t. VIII, f^o 254, nous fournissent un contrat de vente, passé le 7 juin 1624, par lequel Louis Bard, du bourg de S^t-Maurice-en-Tarentaise, résidant à Charrière (Comté de Neuchâtel), s'engage à livrer aux sieurs Pierre et Jaques Chouet & C^{ie}, imprimeurs-libraires, 1000 rames papier messel et longuet suivant les feuilles signées et laissées pour modèles, du poids de 9 liv. la rame, au prix de ff. 2.8^s la rame rendue aux halles de Genève.

La papeterie de Serrières existe encore aujourd'hui.

2071. 31×42 r. **Neissen**, 1575. PRAGUE, STATHTHALTEREARCH., L. 34³ : *Landtagsakten*.

2072. 31,5×41 r. **Oels**, 1600. BRESLAU, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. ident. : **Aussow**, 1616 ; **Brünn**, s. d.

2073. **Bâle**, 1547-52. STAATSARCH. : *Missivenbücher*, n^{os} 36 et 37. Var. simil. : **Altkirch**, 1550 ; **Neuchâtel**, 1561.

2074. 26×43 r. **Gex**, 1584. A. CÔTE-D'OR, B. 7964 : *Cptes*.

2075. **Estavayer**, 1574. A. MUN. Var. ident. : **Neuchâtel**, 1575.

2076. 30×42. **Neuchâtel**, 1591-92. GENÈVE, B. *ms. franç.* 197^{aa} : *Pap. des Eglises réformées*, portef. n^o 3. Var. ident. : **Morges** (Vaud), 1592.

2077. 29×41. **Grenoble?** 1523. A. ISÈRE, B. 2831 : *Cptes des monnaies*. Var. un peu plus grande, posée vers le bord de la feuille, souvent horizont., dans Bartoli : *Concilia, tractatus et questiones* imp. par L. Gryphius, **Lyon**, 1533, f^o.

2078. 33×41. **Osnabrück**, 1600-01. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n^{os} 83 et 89.

2079. 32×42. **Neuchâtel**, 1591. GENÈVE, B., *ms. franç.* 197^{aa} : *Pap. des Eglises réformées*, portef. n^o 3. Var. ident. : **Morges** (Vaud), 1591.

2080. 33,5×41. Lettres appendues incertaines. **Nackel**, 1598. POSEN, STAATSARCH., DN : *Actum Castel. Naklensis*.

Parti au 1 à un Pal, au 2 coupé, chargé de deux fleurs de lis l'une en chef l'autre en pointe, et d'un briquet en abîme.

2081. 26×33. **Salins**, 1584. A. JURA, G. 1015 : *Registre des transactions de St-Anathoile de Salins*. Var. simil. : **Dôle**, 1590 ; **La-Ferté-sur-Grosne**, fin du XVI^e s. La présence du papier à ce filigr.

¹ *Correspondance des Réformateurs*. t. III, p. 294, note 4.

² *Musée Neuchâtelois* de 1901, p. 64.

³ *Musée Neuchâtelois* de 1901, p. 142.

à La Ferté pourrait faire croire qu'il vient de la papeterie de St-Ambreuil sur la Grosne dont l'existence remonte à 1463 et qui subsista jusqu'au commencement du XVII^e s. La présence du briquet de Bourgogne et des fleurs de lis autoriserait d'autre part à donner à cette marque une provenance franc-comtoise. Quoi qu'il en soit, voici sur cet ancien établissement quelques renseignements inédits.

En aval de Châlon, la Saône, reçoit la Grosne, qui vient des montagnes du Charolais. L'abbaye de La Ferté-sur-Grosne y possédait au XV^e s. deux battoirs à papier dans la paroisse de *Saint Ambreuil*. La première mention de ces établissements se trouve dans un acte du 6 août 1463¹, par lequel l'abbaye amodie et donne à bail emphytéotique à Jehan Riboudeau, marchand et citoyen de Châlon, fils de Huguenin, et à sa femme Etiennette, pour leur vie et celle de leurs enfants légitimes « ung nostre molin à faire et construire papier, assiz et situé en la paroisse de Saint-Ambreuil, sur la rivière de Grosne, au dessous de nostre grange de Saint-Eloi », moyennant la somme annuelle de vingt francs, valant vingt livres, chacune livre prise et comptée pour vingt sous tournois, plus une rame de papier.

Ce moulin à papier était à deux roues. Vers 1484, par accord mutuel, une des roues fut transformée en roue à blé, pour laquelle le dit Riboudeau paya dix francs de location annuelle, en plus des vingt ci-dessus, soit trente francs par an et une rame de papier. Une nouvelle amodiation, aux mêmes conditions, fut passée le 28 août 1504². Le moulin et bapteur à papier y est désigné comme assis sur la rivière de Grosne, au dessus du gué, appelé le « Guey Boroud ».

Un second battoir à papier existait dans le voisinage. Il est appelé le bapteur Floichot et était amodié à Huguenin Robert. La date de cette ancienne amodiation n'est pas indiquée : tout ce que l'on sait c'est que Robert, papetier, afferma, le 8 Juin 1499, le droit de pêche de la rivière de Grosne, depuis le bois des Cornes jusqu'au gué du Vieil-Borroux, pour le prix annuel de 9 gros, payables au 1^{er} mai de chaque année. Ces deux battoirs furent loués à Jehan Ri-

boudeau, sa femme et leurs enfants, dans l'acte mentionné ci-dessus, du 28 août 1504. Le prix de location du battoir Floichot était de quarante francs par an.

Par une nouvelle convention du 3 mars 1511, l'abbaye afferma à Jean Riboudeau et à sa femme, et à ses enfants et aux enfants de leurs enfants après lui, le moulin à papier de S^t Ambreuil, la folle et bapteur Floichot, moyennant 60 francs l'an et une rame de papier, plus le cens de 4 francs au roi et de 6 francs au monastère (ce qui fait 70 francs comme précédemment). Le 19 janvier 1533, le bail est renouvelé entre l'abbaye et Jean, fils de Jean Riboudeau, pour lui et pour deux vies de ses successeurs, aux mêmes conditions que précédemment¹. Dans le dernier quart du siècle, le battoir était exploité par Philippe Riboudeau, bourgeois de Châlon.

Dans les premières années du siècle suivant² un procès-verbal constate que « le corps de logis où l'on souloit estendre le papier, appelé l'ancien bastiment, a esté entièrement bruslé, comme aussi le bastiment ancien où souloit estre la papeterie où de présent, il y avoit ung bapteur d'écorce, avec une étable ». Ainsi les anciennes papeteries ne fonctionnaient plus. Il fut question³ de reconstruire ce moulin à papier, mais il ne paraît pas qu'il ait été donné suite à ce projet.

Pélican.

2082. 32,5×41. **Brunswick**, 1596. STADTARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*. Var. plus petite avec, au dessous de l'écu, le nom Gecuh dans un cartouche, le tout mesurant 0^m,108 de haut : **Wolfenbittel**, 1625. Le même nom de Cecuh ou Gecuh se lit autour d'un écu circulaire mesurant environ 0^m,080 de diamètre et à l'intérieur duquel est une marque analogue à celle qui est écartelée du pélican dans le n^o 2082. Le papier ainsi filigrané a été écrit à **Reinebeke**, 1606-07. HAMBURG, STAATSARCH., VI, n^o 12, F. 3 : *Fasciculus epistolarum*.

Poisson. Voy. aussi aux *Armoiries*, au mot *Dauphin*.

2083. **St-Gall**, 1581. STADTARCH. : *Rathsprotokolle*, n^o 39.

¹ Arch. dép. Saône-et-Loire, H 41 et 44.

² Ibid., H. 44.

¹ Arch. départ. Saône-et-Loire, H. 44.

² Ibid., H. 49, de 1600-29.

³ Ibid., H. 50, de 1630-56.

2084. 32,5×42. On peut se demander si l'on a bien à faire à un poisson? **Elbenau**, 1560. MAGDEBOURG, STAATSARCH.: *Rechnungen des Forstmeisters*. Var. simil.: **Magdebourg**, 1560.
2085. 32×43. **Osnabrück**, 1562. STAATSARCH.: *Amtsrechnungen* 161, n° 32.
2086. 32×43. **Mayence**, 1566. WÜRZBURG, KREISARCH.: *Domkapitelsprotokolle*, n° 12. P. Heitz (n° 165), reproduit un écu au poisson un peu différent : **Strasbourg (?)** 1486.
2087. 33×43. **Marbourg**, 1564-65. STAATSARCH.: *Stadtrechnungen*. Var. simil.: **Mayence**, 1567-68.
2088. 33×42. **Utrecht**, 1576. STADARCH.: *Stadtrechnungen*, n° 589. Var. ident.: **Osnabrück**, 1579-83; **Gengenbach**, 1580.
2089. 33×42. **Sassenberg**, 1579. MÜNSTER, STAATSARCH.: *Amtsrechnungen*.
2090. 30,5×40 r. **Maëstricht**, 1586. RIJKSARCH.: *Cartulaire de St-Servais*, 1580-86. Var. ident.: **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1586.

Au Poisson, la tête en haut, accosté d'une pointe de cerf en pal, la pointe en haut.

2091. 27×34. **Héricourt**, 1579. A. HAUTE-SAÛNE, E. 562 : *Tabellionage*.
Ce filigr. serait-il le début des armoiries de Montbéliard? (Voy. n°s 1179, 1180 et 2103.)

A Deux Poissons.

2092. 32×46. **Custines**, 1348. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 676 : *Cptes du receveur de Condé-sur-Moselle*, aujourd'hui Custines. Var. ident. : **Barle-Duc**, 1358-59. — Voy. Wiener (pl. 9, n° 1), **Lorraine**, 1347-48.
2093. 30×40 r. **Quiévrain**, 1463. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Foug** (Barrois), 1467 ; **Namur**, 1468.

Les types 2092 et 2093 représentent les armoiries du duché de Bar et proviennent de la papeterie de Ville-sur-Saulx dont l'existence est établie par des actes, dès 1387¹, mais dont la fondation, ainsi qu'en témoignent les filigranes, remonte au moins à 1348 : c'est un des plus anciens battoirs de France. Il est étrange qu'il y ait un intervalle d'un siècle entre les filigr. 2092 et 2093 ; tous deux n'ont eu qu'une durée éphé-

mère et pourtant ils représentaient les armoiries nationales : écu *semé de croix recroisetées au pied fiché, à deux bars adossés, brochant sur le tout.*

Après la location de 1387, il faut aller jusqu'en 1483 pour retrouver une mention du battoir de Ville-sur-Saulx. A cette date, le trésorier ducal insérait dans son compte la note suivante : « Ne compte riens du moulin à papier, foulons et gaignaige dudit Ville-sur-Saulx, que souloit tenir feue Marion vefve de feu Iehan Cousin, en son vivant bourgeoise de Bar, pour ce qu'ilz ont esté donnez à Louys Merlin, par le roy de Sicile¹. Le 6 juin 1528, le duc Antoine les donna à Alexandre Guiot, président de la Chambre des comptes du Barrois².

Outre Ville-sur-Saulx, le Barrois a possédé d'assez nombreuses papeteries. Nous avons parlé (p. 139 et 137), de celles de Lisle-en-Barrois et de Jandoire. Signalons encore le battoir de La Falloze, au territoire de Souilly, sur la Cousance (bassin de l'Aisne), au sud de Verdun, dont la jouissance pour quinze ans fut donnée par le duc de Lorraine à M^{lle} Beaucourt³, et dont la date de fondation est inconnue. Puis deux établissements, dans les environs de Void, dont la construction fut autorisée par le chapitre de Toul. Le premier fut concédé à Claude Harnachol, le 18 juillet 1623, sous le cens annuel de cent francs barrois⁴. Le second le fut, le 5 août 1624, aux sieurs Braconnier & Marchal, pour une papeterie à créer sur le ruisseau de Vacon, affluent de la Méholle (bassin de la Meuse), à charge d'une redevance annuelle de 65 fr. barrois et d'une quarte de cire de 12 fr., faisant en tout 77 fr. barrois ou 33 livres tournois.

Toutefois, le centre principal des papeteries barroises était ailleurs, aux environs de Saint-Mihiel. Deux affluents de la Meuse, le ru de Creue et le ru du Moulin, ont alimenté et alimentent encore de nombreux battoirs à papier : ceux de Relaincourt, de Bel-Air, de Bellevue, de Neuf-Moulin, de Frescaty, de Béart, du Mont-au-bois, de Papeterie-Pertrin, de Deuxnouds-aux-Bois et de l'Etanche, sur le

¹ Arch. départ. de la Meuse, B. 816, f° 41. Louis Merlin était général des finances du Barrois. Son maître, René II de Lorraine, portait alors le titre de roi de Sicile.

² M. H. Stein a donné dans le *Bibliographe moderne*, 1898, p. 37, le texte de cette donation.

³ Arch. départ. de la Meuse, B. 1310 (de 1671-1675).

⁴ Arch. départ. de Meurthe-et-Moselle, G. 81.

¹ M. H. Stein a donné dans le *Bibliographe moderne*, 1898, p. 36, le texte complet de l'ascensement dudit moulin à papier, par Robert, duc de Bar, à Jean de Bar, en date du 19 septembre, et sous le loyer annuel de vingt-six florins et de trois muids de blé.

premier ; ceux de Point-du-jour, de Domremy, de Lacroix-sur-Meuse, des Groseilliers, des Papeteries, de Survaux, du Vieux-Moulin et de Dompierre-aux-Bois, sur le second. La mention la plus ancienne d'un de ces établissements est de 1592. Le 21 juillet de cette année, le battoir de Neuf-Moulin appartenait aux enfants de feu Gilles Fagot, marchand à Saint-Mihiel. Le 1^{er} septembre 1609, Jean Fagot emprunte sur cette papeterie la somme de mille francs barrois d'un nommé Didier Moy¹. Le 17 septembre 1607, des lettres reversales confirment le bail fait à Georges Fagot, marchand à Saint-Mihiel, par le conseil de Bar, au nom du duc de Lorraine, d'un moulin à papier appelé le moulin de Domp-rémy, situé au ban de la Croix-sur-Meuse, pour l'espace de trente ans, à charge de démolir l'edit moulin, et, en place, y bâtir et construire une papellerie de neuf ou dix pilles, à ses frais, et de payer par an à la recette de Saint-Mihiel, la somme de quarante-cinq francs et de quatre francs et deux chapons à l'abbaye et couvent dudit Saint-Mihiel². Un compte de trésorier de 1655 porte que la papeterie sur le ruisseau de l'Etanche est abandonnée depuis 1635³ ; un autre de 1645 mentionne une rente due pour une papeterie sur le ruisseau de Deuxnouds⁴.

Ces quelques indications, qu'il serait facile de multiplier, surtout pour le XVIII^e siècle, montrent que l'industrie papetière était active aux environs de Saint-Mihiel et qu'elle y florissait d'ancienne date ; malheureusement aucun document ne nous renseigne sur l'époque de son introduction dans le pays. D'après son nom même, on peut bien admettre que le Neuf-Moulin de 1592 avait succédé à un moulin antérieur, mais à quand remontait ce moulin primitif, c'est ce que l'on ignore.

2094. 29,5×43. **Luxeuil**, 1514. A. DOUBS, B. 1558 :

Cptes. Ce filigr. intéressant, est formé de trois armoiries accolées. Celles du centre sont-elles de Bar ? cela paraît peu probable vu l'absence croix.

2095. **Tubingue**, 1565. WURTEMBERG, STAATSARCH., LXXVI, 9 : *Universität*.

2096. 32×42 r. **Aix-la-Chapelle**, 1585. DÜSSELDORF, STAATSARCH., H. n° 3 : *Meierei Aachen*. Var. si-

mil. : **Ribeauvillé**, 1589 ; **Veldenz**, 1590 ; **Riegel**, 1591 ; **Rheine** (Westph.), 1592 ; **Wiesbaden**, 1592 ; **Babenhausen** (Darmstadt), 1592 ; **Coblentz**, 1593 ; **Osnabrück**, 1593 ; **Brême**, 1594-97 ; **Ribeaupierre**, 1596 ; **Limbourg-sur-Lahn**, 1597 ; **Cologne**, 1598 ; **Hollande**, 1599.

D'autres var. de ce type se rencontrent jusque dans la seconde moitié du XVII^e s. toujours accompagnées des initiales CN ou ND. — Voy. P. Heitz (n°s 301 à 302), **Strasbourg**, 1591-1609.

2097. 33×43. Peut-être les armes d'une ville impériale ? **Herford**, 1572. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen*, n° 334. Var. ident. : **Marbourg**, 1575. Var. plus petite de 0^m,063 de haut : **Hollande**, 1574 (*Papiersammlung van Hasselt*).

2098. 33×42. **Mansfeld** ? 1542. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 8, n° 188 : *von Stollberg*. Var. simil. : **Grubenhagen** (Hanovre), 1551. Var. plus grande : **Woltershausen**, 1565.

L'initiale W qui surmonte habituellement le n° 2098 fait penser à Wernigerode qui avait pour armoiries deux truites ou deux saumons adossés. Ed. Jacobs¹ attribue cette marque à un battoir situé sur la Fluthrenne.

2099. Ce filigr. est emprunté à l'ouvrage de Jacobs mentionné ci-dessus (pl. XV, n° 116). L'auteur qui l'a relevé à la date de 1543-44, pense qu'il était la marque d'une papeterie située sur la Holtemme, à Hasserode, devant la Westerthor. Il est question, en 1572, du papetier Gregor Herwig à Harsrode. Au milieu du XVII^e s. on nomme Matthias Krüpper, fils de Pierre, et Thomas Grober ; ce dernier est qualifié, en 1662, de papetier « an der Mittelmühle » ; il y avait donc, à cette date, trois battoirs distincts. En 1714, il y en avait un quatrième « hinter der Burg oder der hohen Warte ».

Jacobs signale encore, parmi les anciennes papeteries de la région, celles de Silstedt, dans le bassin de la Holtemme (1582) ; de Wasserleben, sur l'Ilse, où Jacob Juden était papetier en 1591, et un nouveau battoir seigneurial, à Ilsenburg, en 1681.

La papeterie d'Abbenrode, près de Goslar, fut bâtie en 1607 par Jacob Schultze. G. A. Mülvers-

¹ Arch. départ. de Meurthe-et-Moselle, B. 6382.

² Ibid., B. 3032 et 917.

³ Ibid., B. 6382.

⁴ Ibid., B. 6372.

¹ *Alte und früheste Erzeugnisse der Papierfabrikation in Wernigerode*, dans *Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde*, 14^e Jahrg. 1881. Wernigerode, 1882.

tedt¹ reproduit le contrat passé le 23 septembre par lequel Schultze s'engage à construire le battoir à 2 roues, moyennant un subside de 600 écus et des bois nécessaires. Pendant 20 ans il payera un loyer annuel de 100 écus et d'une demi-rame de papier ; au bout de ce temps, la papeterie fera retour à la seigneurie.

2100. 30×34 r. **Brünn**, 1564-65. STADTARCH., III : *Gemeine Rechnungsbücher*. Var. ident. : **Moravie**, 1566 ; **Olmütz**, 1566-71 ; **Presbourg**, 1568 ; **Hongrie**, 1574.

2101. 32,5×43. **Ratauchowitz** (Moravie), 1570. BRÜNN, FRANZENS-MUSEUM, ms. n° 696 du catal. impr. Var. ident. : **Riskowitz** (Moravie), 1576.

2102. 31×40 r. **Olmütz**, 1588. STADTARCH. : *Losungsbuch*, n° 42.

Les 2100 à 2102, bien que ressemblant au 2098, n'ont pas la même origine. La distribution géographique du papier qui les porte, oblige de l'attribuer à la Moravie et probablement à Littau qui a précisément ces armoiries. On n'y mentionne une papeterie qu'à dater de 1757, mais il n'est pas impossible qu'il y en ait eu une antérieurement.

2103. 33,5×44. **Héricourt**, 1576-81. A. HAUTE-SAÔNE, E. 26 et 27 : *Cptes du receveur*. Var. simil., dont une horizontale : **Condes** (H^e-Marne), 1579 ; **Dijon**, 1584 ; **Marast** (Jura), 1585. — Voy. Gauthier (n° 52), **Franche-Comté**, 1583.

Ces armoiries sont celles de Wurtemberg-Montbéliard usitées certainement à Montbéliard, dans un battoir qui précéda celui qu'occupait J. Folliet (Voy. n°s 1179, 1180 et 2091).

2104. 29×39. **Poitiers**, 1518. A. VIENNE, G. 1298 : *Délib. capit. de N^e-D^e-la-Grande*. Var. ident. : **Angoulême**, 1519 ; **Poitiers**, 1520.

La cloche qui accompagne les armoiries était une marque banale, en revanche l'écu indique ici la provenance du papier à ce filigr.

2105. **St-Maxent**, 1521. A. DEUX-SÈVRES, E. 1203 : *Not. Magnier*.

2106. 29×39. **Poitiers**, 1524. A. VIENNE, G. 44 : *Cptes de la recette de Chauwigny*. Var. simil. : **Poitiers**, 1524-32 ; **St-Maxent**, 1525-31 ; **Tours**, 1546-48. Var. où manque le chef au nom d'Auxance : **Poitiers**, 1548.

¹ *Tagebuch des Domdechanten und Portenarius des Hochstiftes Halberstadt Matthias von Oppen*, 1596-1608, t. III, p. 382, Magdebourg, 1894.

2107. 31×42. **Angle**, 1536. A. VIENNE, G. 69 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Tours**, 1551.

Les types 2105 à 2107 sont quelquefois posés près du centre de la feuille ouverte. Auxance, aujourd'hui Auxance dans la commune de Chaseneuil (Vienne), possédait une papeterie qu'on appelait le moulin du grand pont. Il dépendait de l'abbé de Montierneuf qui touchait, de ce chef, une rente annuelle de 4 rames de papier. Il était possédé, en 1563, par Matthieu Fleuriac¹. Elle fut arrentée, le 29 novembre par Nicolas Clabat, sieur d'Orfeuille². Le filigr. 2104 montre qu'elle date au moins de 1518.

2108. 30×43. **Tours**, 1496. A. INDRE-ET-LOIRE : *Not. Fousedouaire I*.

2109. 30×41. **Tours**, 1505. IBID., G. 337 : *Chapitre de Plessis-lès-Tours : Assises de Parfond-Fossé*.

Pomme de Pin sur un pied. Armoiries d'Augsbourg.

Cette ville a possédé de bonne heure des papeteries. D'après Th. Herberger³ c'est même à elle que l'on devrait l'invention du papier de chiffe ! Selon Wehrs⁴, son premier battoir aurait été construit en 1468, puis l'imprimeur Schönsperger eut aussi le sien. Les plus anciens noms de papetiers que nous ayons rencontrés aux archives municipales sont ceux de Bamblers Papiermühle (1486) ; Heinrich et Michel (1488) ; Saum, Hans et Steyer Hans (1489) ; Schönsperger (1492) ; Anthoni, Jacob (1494) ; Widemann, Hans (1494-1504) ; Wenden (1498) ; Oesterreicher (1501-04) ; Buchmaier, Claudius (1504). Bamblers, Schönsperger et Oesterreicher étaient maîtres-papetiers, les autres noms sont probablement ceux d'ouvriers.

2110. **Augsbourg**, 1483. STADTARCH. : *Litteralien*. Var. simil. : **Augsbourg**, 1486-97 ; **Ilanz** (Grisons), 1492 ; **Füssen**, 1494 ; **Bamberg**, 1495 ; **Lichtenberg**, 1496 ; **Innsbruck**, 1496-1501 ; **Constance**, 1498 ; **Ueberlingen**, 1499 ; **Crennberg**, 1499 ; **Werd**, 1504 ; **Salzburg**, 1510 ; **Schrobenhausen**, 1583. Var. un peu plus grandes (0^m,070 de haut) sur pap. mesurant 43×57 r. **Augsbourg**, 1513-

¹ Arch. départ. de la Vienne. Abbaye de Montierneuf, n° 60.

² *Dictionnaire topographique de la France. Départ. de la Vienne*, par L. Rodet. Paris, 1881.

³ *Augsburg und seine frühere Industrie*. Augsbourg, 1852, p. 16.

⁴ *Vom Papier*, etc., Halle, 1789, p. 274.

- 62; **Prague**, 1546-54. — Voy. B. Hausmann (n^{os} 18 et 49), postér. à 1527.
- 2111.** 33,5×45. **Augsbourg**, 1461/76. STADTARCH. : *Leibdingbuch*, n^o 11. Var. simil. : **Bavière**, 1484-86; **Augsbourg**, 1484-92; **Dornsberg**, 1488; **Innsbruck**, 1492-96; **Hochstädt**, 1499. — Voy. Kirchner, **Chemnitz**, 1486.
- 2112.** 31,5×43. **Carinthie**, 1542. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Presbourg**, 1566. Var. simil. sur pap. mesurant 37×50 r. : **Augsbourg**, 1548-55; **Prague**, 1560.
- 2113.** 32×43. **Bavière**, 1544. MUNICH, KÖNGL.-B. : *Collectio Camerariana*, t. 7. Var. ident. : **Augsbourg**, 1546-48.
- 2114.** 31,5×45. **Augsbourg**, 1546 ? MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteakta*, f^o, n^o 326. Var. ident. : **Graz ?** 1558; **Presbourg**, 1558; **Vienne**, 1558-61; **Prague**, 1561-62; **Hongrie**, 1562; **Klagenfurt**, 1563.
- 2115.** 32×43. **Paris**, 1575. A. NORD : *Chambre des comptes de Lille : Lettres*, 1571-83.
- Les types 2110 à 2115 présentent l'écu d'Augsbourg simple, les suivants sont accompagnés d'ornements qui sont la marque personnelle du papetier.
- 2116.** 39×54 r. **Baireuth**, 1501. BAMBERG, KREISARCH. : *Landbuch*. Var. ident. : **Vienne**, 1501. — Voy. Rauter (n^o 101), **Silésie**, 1480. Th. Lampel (*Inkunabeln der Bibliothek des Chorherrenstiftes Vorau* — Vienne, 1901) mentionne ce filigr. au n^o 271 comme tiré d'un inc. *absque nota*.
- 2117.** 31,5×44. **Vienne**, 1563. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Auspitz**, 1563; **Vienne**, 1565-73; **Augsbourg**, 1566; **Laibach**, 1568-70; **Presbourg**, 1576.
- 2118.** 40,5×55 r. **Augsbourg**, 1563. STADTARCH. : *Baumeisterbuch*. Var. simil. : **Augsbourg**, 1566-1600; **Hanovre**, 1568-1600; **Lunebourg**, 1570/1610; **Glaneck**, 1572; **Prague**, 1576-85. — Voy. Hausmann (n^o 50), postér. à 1527.
- 2119.** 32,5×41. **Villach**, vers 1600. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Bisthum Bamberg*, VIII.
- La lettre A qui figure à la pointe de l'écu des 2116 à 2119 pourrait être l'initiale d'un papetier; (on trouve le nom d'un Anthoni papetier dans les listes d'impôts en 1494), mais il est plus plausible d'y voir l'initiale de la ville d'Augsbourg. C'est en tous cas cette signification qu'il faut lui attribuer dans le 2119, les initiales MM

étant celles d'un papetier. On trouve un écu presque identique, mais avec les initiales HH, à Unterdrauburg (Carinthie), 1613.

- 2120.** 33×45 r. **Vienne**, 1553. HAUS- HOF- UND STAATSARCH., fasc. 57 : *Rescripte Ferdinand an den Burggrafen von Meissen*. Var. simil. : **Vienne**, après 1555; **Augsbourg**, 1559; **Prague**, 1559.
- 2121.** 40×55 r. **Augsbourg**, 1552-61. STADTARCH. : *Baumeisterbücher*. Var. ident. : **Prague**, 1551-70; **Vienne** (mandat impr.), 1575; **Brunswick**, 1580; **Leipzig**, 1587.
- 2122.** 41×57 r. **Augsbourg**, 1568. STADTARCH. : *Baumeisterbuch*. Var. simil. : **Graz** (mandat impr.), 1568; **Prague**, 1572-81; **Tobitschau**, 1576; **Vienne** (ou **Augsbourg ?**), 1576.
- 2123.** ? (Suisse orientale), vers 1555. SAINT-GALL, STADTARCH. : *Original Briefe aus der Schweiz*.

Les types 2120 à 2123 présentent une sorte de globe qui accompagne plusieurs autres filigr. (Voy. n^o 311, aux *Lettres et monogrames, Couronne*, etc.). L'abondance des papiers revêtus de cette marque personnelle en Autriche, en Bavière, notamment à Augsbourg, autorise à admettre que les produits ainsi marqués sortent d'un des battoirs d'Augsbourg ou de ses environs immédiats. On n'aurait pas permis l'emploi des armoiries de la ville dans un territoire étranger.

- 2124.** 42×56 r. **Augsbourg**, 1531-43. STADTARCH. : *Baumeisterbücher*. Var. ident. : **Prague**, 1538-43.
- Nous n'avons trouvé que deux var. de ce filigr. : elles sont identiques, à Augsbourg et à Prague; c'est à croire qu'on n'a employé à la fabrication de ce papier, qu'une seule paire de formes. Quoi qu'il en soit, l'écu à la marque personnelle qui figure ici, sous les armoiries d'Augsbourg, accompagne souvent d'autres filigr. (Voy. aux mots *Couronne, Lettre P*, etc.)
- 2125.** 42×57 r. **Augsbourg**, 1536-40. STADTARCH. : *Baumeisterbuch*. Var. ident. : **Würzburg (?)**, 1532. Var. ident., mais sur pap. de 52×75 : **Augsbourg**, 1540.

- 2126.** **Nuremberg**, 1575. SAINT-GALL, STADTARCH. : *Originalbriefe aus der Schweiz*. Var. simil. portant l'initiale E dans la pointe inférieure du filigr.

Ce filigr. est la réunion des armoiries d'Augsbourg et de celles de Ravensbourg. Il n'est pas hors de propos de rappeler ici que le papier de Ravensbourg a assez longtemps alimenté la cité impériale et que les comptes mentionnent

jusqu'en 1457 des achats de « Ravenspurger Bappyr ». Plus tard, ce papier a été imité à Augsbourg même, comme on peut le déduire de l'achat, fait en 1519, au papetier Hans Oesterreicher indiqué en ces termes : 55 Ris Bappier « wie Rafenspurger ».

- 2127.** 34×43. Peut-être copie d'une date postérieure. **Augsbourg**, 1516? STADTARCH. : *Schwäbische Bunds-Handlungen*, 1512-16.
- 2128.** 31,5×43 r. **Vienne**, 1574. A. DOUBS, B. 52 : *Correspondance du parlement de Dôle*. Var. simil. : **Eichstädt**, 1575 ; **Laibach**, 1578 ; **Bruck-sur-Murg**, 1578 ; **Graz**, 1580.
- 2129.** 32×43. **Cobourg**, 1573. WEIMAR, SÄCHS. ERNESTINISCHES GESAMMTARCH., Bb. 912. Var. ident. : **Ratisbonne**, 1576. Var. simil., la lettre E formée par un double trait : **Graz**, 1576.
- 2130.** 33,5×45. Le dessin de l'aigle est incertain. **Nuremberg**, 1481. INNSBRUCK, STAATHALTEREI-ARCH. : *Sigismundiana*, IV a. *Hofsachen*.

Poule.

La poule sur un mont constitue les armoiries parlantes du duché de Henneberg. Les types 2131 à 2138 se rattachent à la papeterie de ce duché, de même que les nos 1228 et 1995.

- 2131.** 33×43. **Hallstadt**, 1528-30. BAMBERG, KREIS-ARCH. : *Hallstadter Rechnungen*. Var. simil. ayant toutes une sorte d'attache pour suspendre l'écu : **Hallstadt**, 1528-30 ; **Schweinfurt**, 1541.
- 2132.** 31×?. **Schweinfurt**, 1549. WÜRZBURG, UNIV.-B. : *Prof. Reuss's. Papiersammlung*. Var. simil., tantôt horizont., tantôt vertic. : **Auma** (Saxe), 1551 ; **Münnerstadt** (Bavière), 1585-94.
- 2133.** 33,5×42. La lettre B qui accompagne la poule à la pointe de l'écu, peut être l'initiale d'un papetier ou l'initiale de Berg (montagne) signifiant que la poule repose sur un mont et que le filigr. est bien celui de Henneberg. **Eisenach**, 1576. WEIMAR, GEH.-HAUPT- UND STAATSARCH. : *Wartburg. Archiv.* XXI, n° 62. Var. simil., dans un écu plus orné : **Eisenach**, 1580-82 (même provenance). — Voy. Likhatscheff (n° 3694), ms. de 1578.
- 2134.** 33×40. Les lettres V. S. sont probablement les initiales du papetier. **Würzburg**, 1542? UNIV.-B. : *Prof. Reuss's Papiersammlung*.
- 2135.** **Schweinfurt**, 1543? IBID. : *id.*

2136. 32,5×40. **Lubeck**, 1570-76. BRÈME, STAATS-ARCH., A 2 B 3 : *Hansaprotokolle*. Var. simil. : **Münnerstadt**, 1594-95.

2137. 32,5×42. **Münnerstadt**, 1587-89. WÜRZBURG, REICHSARCH. : *Rechnungen des Deutschen Ordens*, nos 32,536 à 32,541.

2138. 34×41. **Perk**, 1595. WÜRZBURG, UNIV.-B. : *Prof. Reuss's, Papiersammlung*.

Le nom qui accompagne les nos 2137 et 2138 est malheureusement d'une lecture incertaine.

2139. 32,5×42. Le nom qui entoure l'écu se lit assez distinctement Henangtuschren ; c'est, semble-t-il, un nom de localité. **Hambourg**, 1602. STADTARCH., VII F^d n° 21, vol. I. *Verschiedene alte Verlassungen*. Var. simil. : **Hambourg**, 1605, même provenance : VI 12 F 30.

Quadrupède indéterminé.

- 2140.** 32×40. **Clèves**, 1542. MÜNSTER, STAATSARCH., BB2 : *Landstände*. Var. simil. dans deux desquelles les lettres IW font défaut : **Amsterdam**, 1541 ; **Anvers**, 1542-45 ; **Utrecht**, 1543 ; **Rotterdam**, 1543-44 ; **St-Omer**, 1545 ; **Leyde**, 1546 ; **Bruxelles**, 1546-52 ; **Hambourg**, 1547 ; **Arras**, 1549. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 17), l'**Ecluse**, 1544 ; **Middelbourg**, 1546. Les arch. mun. d'Amsterdam possèdent une enveloppe de papier datée de 1560 où l'on trouve cette marque avec les lettres I. W. et le fleuron imprimés en rouge.
- 2141.** 30,5×43. **Utrecht**, 1539. RIJKSARCH., D 231 : *Rekeningen des kappitels van S. Martin*. Var. simil., dans une desquelles les lettres I. W. font défaut : **Leyde**, 1540 ; **Afflighem**, 1542/44 ; **St-Omer**, 1543-45 ; **Dordrecht**, 1544 ; **Grevenbroich**, 1545 ; **Hambourg**, 1546 ; **Bruges**, 1546-50 ; **Rotterdam**, 1550 ; **Brabant**, 1553.
- 2142.** 30,5×41. **Leeuwenhorst**, 1544. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. : **Anvers**, 1539-47 ; **Oostkerke**, 1544 ; **Bruxelles**, 1545 ; **Bruges**, 1546 ; **Maëstricht**, 1548 ; **Assebrouck**, 1548.
- 2143.** 30,5×43. **Troyes**, 1544. A. AUBE, G. 1598 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. ident. : **Anvers**, 1545 ; **Dordrecht**, 1546 ; **Bruxelles**, 1547 ; **Clèves**, 1548. — Voy. Stoppelaar (pl. XV, n° 18), **Middelbourg**, 1547.

Les types 2140 à 2142 sont accompagnés des mêmes initiales ; le chef à trois étoiles des 2141 et 2142 semble en faire des armoiries bien ca-

ractérisées ; c'est pourquoi on a laissé côte à côte ces quatre filigr. qui sont proches parents. Le 2143 porte un nom bien français, qui dénote la provenance des papiers ainsi marqués.

2144. Laibach, 1575. ARCH. DES LANDESMUSEUMS : *Publica et Politica*, M 34. *Mineralia*. Var. simil. : **Laibach, 1580-87 ; Varasdin, 1589.**

Racine ? couronnée.

Armoiries de Kronstadt, en Transylvanie, dont la papeterie fut construite, en 1546, par le polonais Hans Früh, aux frais de Jean Fuchs et de Jean Benknerns¹.

2145. 31×42. Déva (Transylvanie), 1553. BUDAPEST, NAT. MUS. : *Städte und Cameralakten*, n° 1198, n°s 3 à 7, f° lat. — Voy. Kemény. *Die ältesten Papiermühlen Siebenbürgens* dans *Magazin für Geschichte Litteratur etc. Siebenbürgens*. Kronstadt, 1844. **Kronstadt, 1549-53.**

2146. 30×40 r. Görlitz, 1564. STADTARCH., VII : *Rathsrechnungen*.

2147. 31,5×41 r. Posen, 1573. STAATSARCH. : *Stadtrechnungen*. Var. simil. : **Prague ? 1573.**

2148. Allemagne, 1591. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4171).

2149. 31×40. Erfurt, 1578-79. LEIPZIG, BUCHHÄNDL.-BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung von Tettau*. — Voy. Likhatscheff (n° 4157), ms. de 1582.

2150. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4156), ms. de 1586.

Roue sommée d'une couronne et soutenue par deux lions.

Ce filigr. constitue les armoiries d'Osnabrück, mais la date de 1595 est erronée. La papeterie d'Osede, près d'Osnabrück sur le Bormighauserbach, ne fut concédée que le 10 décembre 1600 au papetier Hermann Schmidt. Aux archives d'Osnabrück même, nous n'avons pas trouvé de papier à ce filigr. avant 1603.

Schmidt recommandé à l'évêque Philippe-Sigismond de Wolfenbüttel par le prince de Lippe, se mit de suite à l'œuvre. Il est plusieurs fois question de son entreprise dans les protocoles du chapitre², car ayant dépensé plus de 4000 thalers pour sa construction, Schmidt sollicita du chapitre,

et obtint de lui, un prêt de 500 reichsthaler. A teneur des conventions du 21 août 1602, le papetier ne devait payer aucun loyer durant les 4 premières années, puis durant chacune des 8 années suivantes, il devait remettre à la chancellerie épiscopale une balle de son meilleur *Canzleipapier*, soit 5 rames chaque semestre. Au bout de 12 ans, le battoir devait faire retour à l'évêché et le loyer en être fixé.

En 1626, Hermann Schmidt le jeune, succéda à son père ; il avait 22 ans et reprenait le battoir grevé d'une hypothèque en faveur de son frère Paul. En 1651, procès devant le tribunal de l'évêque entre Nicolas, fils de feu Henri Heide, qui demandait à reprendre la papeterie, et Jean Schmidt, qui demandait à la garder. Nous en ignorons l'issue.

2151. 30×40 r. ? (Allemagne), 1595 ? LEIPZIG, BUCHHÄNDLER-BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung*.

2152. 33,5×41. Osnabrück, 1603. STAATSARCH. : *Urkunden des Fürstenthums*.

Roue, qui est les armes de l'archevêché de Mayence, écartelée avec d'autres armoiries qui sont celles de l'archevêque électeur.

2153. 33×44. Würzburg, 1558. KREISARCH. : *Rechnungen*, n° 20,141. Var. simil. : **Klingenberg, 1559-79 ; Babenhausen** (Darmstadt), 1562 ; **Würzburg, 1562-64 ; Aschaffembourg, 1563 ; Lohr, 1564 ; Wiesbaden, 1564 ; Münnerstadt, 1565 ; Mayence, 1565 ; Brodselden, 1579-80.**

2154. 33,5×42. Ce filigr. est souvent avarié ; le papier est d'une teinte jaune caractéristique. **Brodselden, 1565-78.** WÜRZBURG, KREISARCH. : *Rechnungen*, n°s 30,678 à 30,689. Var. ident. : **Theres, 1564-65 ; Würzburg, 1564-67 ; Ochsenfurt, 1565 ; Klingenberg, 1566-76 ; Aschaffembourg, 1567-84 ; Münnerstadt, 1570-77 ; Lohr, 1572-79 ; Ratisbonne, 1576 ; Mayence, 1579-82.**

2155. 33×42. Bingen, 1577. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH. : *Ausland*, n° 53. *Germersheim Zollprotokolle*. Var. ident. : **Klingenberg, 1578.**

2156. 33×42. Cologne, 1582. IBID. : *id.*, n° 56 : *id.* Var. simil. : **Aschaffembourg, 1581 ; Lohr, 1583 ; Theres, 1583 ; Oberlahnstein, 1585.**

2157. Würzburg ? 1589. UNIV.-B. : *Sammlung Prof. Reuss*. Var. ident. : **Würzburg, 1591.**

2158. 30×40 r. Oberlahnstein, 1600. WIESBADEN,

¹ Comte Joseph Kemény.

² Vol. de 1595-1610, les 20 décembre 1601 et 6 février 1602.

STAATSARCH.: *Zollrechnungen*. Var. ident.: **Würzburg**, 1603.

Les types 2153 à 2158 sont aux armes de l'archevêque Daniel Brändel et le papier ainsi filigrané vient probablement de la papeterie de Lohr dont l'existence est connue dès le XVI^e s., sans qu'on sache la date de sa fondation. Les initiales H M et P B des 2155, 2156 et 2157 sont celles des papetiers.

2159. 32×41. **Würzburg?** 1586. UNIV.-B.: *Sammlung Prof. Reuss*.

2160. **Würzburg**, 1589. IBID.: *id.* Var. simil.: **Würzburg**, 1591; **Oberlahnstein**, 1595.

2161. 30×41 r. **Würzburg**, 1591. KREISARCH.: *Kaisert. Landgericht. Standbuch*, n° 563. Var. simil.: **Brodseideu**, 1593.; **Klingenberg**, 1596-97. Var. dont l'écu a la forme du n° 2162 avec les lettres Z H à droite et à gauche: **Hamsbach**, 1593; **Lohr**, 1593-96; **Würzburg**, 1596-97; **Wiesbaden**, 1598; **Klingenberg**, 1599.

2162. 33×42. **Lohr**, 1589. WÜRZBURG, KREISARCH.: *Keller Rechnungen*, n° 28149. Var. simil., les lettres H Z variant de place: **Oberlahnstein**, 1588-96; **Brodseideu**, 1591-1600; **Wiesbaden**, 1592; **Lohr**, 1592-97; **Eltville**, 1598; **Würzburg**, 1598-1603.

Les n°s 2159 à 2162 sont aux armes d'un autre archevêque de Mayence, sans doute de Wolfgang von Dalberg. Les initiales H Z ou Z H sont celles du fabricant, établi probablement à la papeterie de Lohr.

2163. 32,5×40 r. **Hallstadt**, 1592. BAMBERG, KREISARCH.: *Rechnungen*. Var. ident.: **Mayence**, 1604.

2164. 32,5×40 r. **Lohr**, 1603. IBID.: *Keller Rechnungen*, n° 28157. Var. ident.: **Minden**, 1604. — Voy. Likhatscheff (n° 3070), **Mayence**, 1603.

2165. 32×40. Le premier quartier est incertain. **Eisenach**, 1592. WEIMAR, GEH.-HOF- UND STAATSARCH.: *Wartburg, Arch.*, XXI, n° 76.

2166. 28×38 r. **Würzburg?** 1600. UNIV.-B.: *Sammlung Prof. Reuss*.

2167. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4150), ms. de 1586.

Ecartelé aux 1 et 4 à une Roue, aux 2 et 3 parti: a/ fasce chargée de deux chicots en sautoir?, b/ à la demi-aigle.

Ces armoiries pourraient être celles des seigneurs de Rödern ou Redern (Silésie).

2168. 32×42 r. **Görlitz**, 1570. STADTARCH., III: *Libri Missivarum*.

Salière soutenue de trois coupeaux.

Le papier à cette marque a eu une très longue durée, soit dès 1492 jusqu'assez avant dans le XVII^e s. On pense que ce sont les armoiries des Pötschner, famille patricienne de Munich. Le battoir qui a utilisé cette marque ne devait pas être très éloigné de Munich. Knapp¹ attribue à la papeterie d'Au, près de Munich, la date de 1347. La tradition d'après laquelle l'autorisation pour construire cette papeterie, aurait été donnée par l'empereur Louis de Bavière, peu avant son décès, survenu le 27 août 1347, ne repose, d'après des recherches récentes, sur aucun document écrit.

Qu'il vienne d'Au ou d'un autre battoir, le papier à la salière s'est répandu sur toute la Bavière actuelle, au sud jusqu'en Tyrol et en Autriche, au nord jusqu'à Brandebourg et Cassel.

2169. 33×45. **Munich**, 1492. STAATSARCH., XV, 5. 6: *Gerichts und Spruchbriefe*, n° 5. Var. ident.: **Straubing**, 1492.

2170. 31,5×44. **Puech**, 1493. IBID., XV, 8. 5: *Cassasachen und Quittungen*, n° 33. Var. ident. **Ratisbonne**, 1494; **Munich**, 1501; **Bavière**, 1503-07.

2171. 32,5×44. **Munich**, 1507-08. AUGSBOURG, STADTARCH.: *Litteralien*. Var. simil.: **Friedberg**, 1507; **Augsbourg**, 1507-30; **Salzbourg**, 1518-26; autres localités avoisinant **Munich**, 1518-35; **Eichstädt**, 1521-23; **Esslingen**, 1525-30; **Würzburg**, 1526; **Ingolstadt**, 1527; **Ratisbonne**, 1532.

2172. 32×?. **Augsbourg**, 1521. MEMMINGEN, STADTARCH.: *Städteakta*, n° 296, f°. Var. ident.: **Munich**, 1520; **Nuremberg**, 1522; **Bavière**, 1528; **Cassel**, 1531. — Voy. P. Heitz (n° 250), **Strasbourg**, 1521.

2173. 33×44. **Nuremberg**, 1534. KREISARCH.: *Briefbuch*, n° 109. Var. ident.: **Cobourg**, 1534-39; **Eichstädt**, 1535; **Rattenberg** (Tyrol), 1537; **Leoben** (Styrie), 1540.

2174. 32×43. **Munich**, 1541-61. ALLG. REICHSARCH., XV, 8. 5: *Cassasachen und Quittungen*, n° 49. Var. simil.: **Freising**, 1536; **Innsbruck**, 1543-44; **Augsbourg**, 1544; **Würzburg**, 1548-49; **Bamberg**, 1548-57.

¹ *Geschichte des deutschen Buchhandels*, Leipzig, 1886, p. 230.

2175. Innsbruck, 1552. MEMMINGEN, STADTARCH., Sch. I, n° 3: *Kaiser'sbriefe*. Var. simil.: **Ansbach**, 1555; **Würzburg**, 1555-80; **Unoldsbad**, 1556; **Salzbourg**, 1557; **Nuremberg**, 1558; **Brandebourg**, 1560; **Munich**, 1564-72; **Landshut**, 1568.

2176. 33×44. **Linz**, 1582. GRAZ, LANDESARCH.: *Landtagsakten*. Var. un peu plus grandes: **Hallstadt**, 1590; **Munich**, 1593.

2177. 32,5×42. **Greisenfeld**, 1598. NUREMBERG, KREISARCH.: *Eichstädt-Lehengüter*, n° 72: *Walburg*.

Sautoir, cantonné de fleurs de lis.

2178. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4003), ms. de 1581.

Deux Seaux pendus à un écot.

Ce filigr. représente les armoiries de Galéas II Visconti (1347-1402), de Milan.

Le Milanais a dû posséder de bonne heure des battoirs à papier, mais nous croyons que le commerce y a précédé la fabrication. On sait, en effet, que la France tirait, dans la 1^{re} moitié du XIV^e siècle, son papier du Milanais¹; le terme de « papier lombard », qui subsiste encore de nos jours, en est une preuve. Il est peu probable que ce fût, à cette époque, un produit indigène, car on sait que, dès 1317, les Vénitiens exportaient du papier en Lombardie.

A Milan même, il y avait, en 1394, une boutique de papetier (cartaro) située sous la voûte de la porte du Broletto, à la Piazza Mercanti, et occupée alors par un nommé Carlini, puis par Antonio Donego, son apprenti et, enfin, par un autre apprenti de Donego, Antonio Pietrasanta. Cette boutique a subsisté longtemps; on la mentionne encore en 1467, année au cours de laquelle elle fut louée à Giovanni de Trezzo².

Les armoiries si particulières de Galéas II Visconti, deux seaux pendus à un écot, figurent dès la fin du XIV^e siècle comme filigrane témoignant de l'existence de papeteries milanaïses à cette date reculée; mais nous n'avons pas de données histo-

riques à leur sujet. Remontent-elles à Galéas II (1356-78)? ou furent-elles créées sous Galéas III (1378-1402) dont on connaît l'ordre dans l'administration et la minutie apportée à la conservation des papiers concernant son duché? c'est ce qu'il est, pour le moment, impossible de dire.

Les archives municipales de Milan possèdent un dossier relatif aux papetiers, que nous avons parcouru et d'où nous avons tiré la majeure partie des données suivantes¹.

Une lettre ducale, en date du 7 octobre 1411, parle de l'eau de Naviglio² pour l'« essercizio delle folle ».

Une seconde lettre ducale, du 27 juin 1412, confirme à Prevedino Marlieni, camérier ducal, la charge de podestat sur les moulins, martinets et « folle », l'autorisant à exiger un florin par an pour chaque « essercizio ». Bien que le mot de « folle » employé plus tard et d'une manière suivie dans les documents milanais, dans le sens de battoir à papier, ait sans doute déjà la même signification dans les deux documents ci-dessus, cela n'est pourtant pas certain. Mais une lettre ducale, du 13 novembre 1447, fait positivement mention de papeteries en ces termes: « tutte le mole inservente per le armi et per la carta ».

En 1471, un arrêté interdit, sous peine d'une amende de 25 florins, l'exportation du duché de Milan, des chiffons et de la colle³. Des défenses de ce genre furent dès lors fréquemment renouvelées, en particulier par les criées (grida) des 2 octobre 1591, 8 avril 1592, 8 octobre 1610.

Le duc Louis-Marie Sforza, pour obvier aux fraudes qui se commettaient (c'est la formule dont on affublait alors tous les privilèges concédés par les souverains) autorisa, le 22 juin 1495, la création d'une association de marchands-papetiers, sous le nom de « Scuola ou d'Università de Cartari », laquelle se plaçait sous le vocable de S^{te} Marie et dont les règlements furent publiés le 5 octobre 1497. Ces statuts furent révisés et complétés en date du

¹ C'est à M. Gentile Pagani, directeur de ces archives, que nous sommes redevables de cette indication, pour laquelle nous lui réitérons nos remerciements.

² Terme générique donné aux canaux qui relient la rivière de l'Olona, et par conséquent Milan, avec le Tessin et le Lac Majeur par le Naviglio Grande; avec le Tessin et le Pô par le Naviglio di Pavia; et avec l'Adda, le Lac de Côme et le Pô par le Naviglio della Martesana.

³ Pezzana: *Storia di Parma*. Parme 1847, tome III, p. 334.

¹ Voir Duboulay: *Historia Universitatis Parisiensis*, tome IV, p. 278. Paris 1670; et Crevier: *Histoire de l'Université de Paris*. Paris 1761, tome III, p. 389.

² Trezzo, situé au point de départ du Naviglio della Martesana pourrait avoir été, à cette époque, le siège d'une papeterie.

26 janvier 1548, et approuvés par l'autorité le 10 février suivant. Voici les noms des papetiers milanais qui figurent dans ce dernier document : Batista Perono, Benedetto Pilizono, Jeronimo Glusiano, Cesare Pozzo, Lucca Velato, Petro Jovano, Prina, Baldisar Sacho, Andrea Opizino, Jo. Antonio di Gati, Jo. Ambrosio Lafranco.

Le 7 août 1584, le prieur de la corporation était Pietro Antonio Laveno; on lui reprocha d'avoir enregistré l'entrée de deux membres incapables, Ludovico Bigalto et Jac. Phil. Montefiore; ce dernier, qui n'aurait eu que 14 ans, ne savait pas encore relier les livres. On doit conclure de ce petit détail que la corporation des papetiers (cartari) comprenait également les relieurs.

En 1590, on mentionne un Salvatore Guerini, « cartaro ». Le 1^{er} février 1596, le Sénat approuve les règlements et statuts, en 31 articles, de l'*Università de Cartari* dont le syndic était alors Ruginellas. La corporation avait à sa tête un abbé, deux syndics, un chancelier et un trésorier qui, en 1633, s'appelaient : Gio. Ambrosio Sirta (abbé), Gio. Antonio Riva et Carlo Formento (syndics), Giuseppe Colomba (chancelier) et Hercule Vezolo (trésorier).

La corporation des papetiers eut de longs démêlés, en somme peu intéressants, avec celle des merciers, au sujet de la vente au détail du papier, que la première refusait à la seconde.

Les statuts furent encore modifiés le 9 septembre 1722, et furent imprimés en 1736¹ en 31 articles. Les intervenants de 1722 sont : Giuseppe Pelotti, abbé; Carlo Osnago et Carlo Francesco Pirovano, syndics; Francesco Annone, trésorier; Santo Mantica et Giuseppe Misenta, chanceliers.

Quant aux fabricants de papiers eux-mêmes, ils se constituèrent aussi de leur côté en corporation et le 7 mars 1523, François II Sforza approuva leurs statuts dans lesquels ils prennent le titre de *foliatorum biretorum*. Ce document mentionne les papetiers suivants : Jo. Antonio de Varisio (Varèse, entre le lac de Côme et le Lac Majeur), foliatorem biretor, suo et nomine Valentini ejus fratriis; Johannem de Tamborinis, de Blenio (est-ce Blenio dans le Tessin?), suo et nomine domini Dionisii et Joh.

¹ Sous le titre de *Statuti ed Ordini stabiliti della maggior parte dell'Università de Cartari della Città e ducato di Milano*. (S. Antonio protettore di detta Università). — Milan, 1736, chez Giuseppe Maganza, nella Contrada di Santa Margarita.

Angeli Tamborini fratrum, de Sartirana (dans la vallée de l'Adda, entre Lecco et Treviglio), ejus sotiorum; Jo. Mariam de Ciprandis(?) suo et nomine dni. Francisci, Bernardini et Francesco di Pontio(?) ejus sotiorum, et Andream de Cornu(?) foliatorem biretor, suo et nomine dni Jo. Antonii de Marchesiis ejus sotii. Plus loin, il est encore parlé de Johes Antonio de Magris, de Blenio.

À la suite d'une requête des fabricants de papiers des environs immédiats de Milan, qui se plaignaient de ce que les chiffonniers leur enlevaient, pour les envoyer dans d'autres localités, les chiffons récoltés dans la ville et nécessaires à leur industrie, un arrêté fut pris, le 13 février 1664, par lequel les fabricants de papiers auraient à l'avenir le droit d'acheter, pendant un délai de dix jours, tous les chiffons mis en vente et préparés pour l'exportation par les chiffonniers, lesquels seraient tenus d'en donner avis à la chancellerie ducale. Après ces dix jours, si les dits chiffons n'avaient pas été achetés par les papetiers de Milan, les chiffonniers avaient le droit de les expédier plus loin¹.

Une note de 1666, dressée sans doute en application de l'arrêté ci-dessus, donne la liste suivante des battoirs à papier du district de Milan :

| | |
|---|-------------|
| Santa-Croce (sur la route de Pavie, près de la Conca, bifurcation d'un canal et sorte de port pour les barques) : Giovanni Vigore ou Vigone | 2 battoirs |
| Ibid. : Camille Vigore ou Vigone. | 1 » |
| Roncheta (sur la route de Pavie) : Domenico Malvaia | 1 » |
| Ibid. : Ambrosio Tessera | 1 » |
| Ibid. : Pietro Montovana. | 1 » |
| Pontese (sur la route de Roncheta) : Christoforo di Martino. | 1 » |
| Ibid. : Baldisar Grosso | 1 » |
| Cicinascho (sur la route de S. Vigen- tina) : Francesco Riato | 1 » |
| Melegnano (idem) : Francesco Bram- bila. | 1 » |
| | 10 battoirs |

¹ Comme tous les industriels et marchands, à cette époque, les chiffonniers étaient aussi constitués en corporation sous le nom de « Università de Ferrastrazzi », c'est-à-dire des vieux fers et chiffons. Leurs statuts remontaient à 1569. Plus tard, les chiffonniers proprement dits se séparèrent des marchands de vieille ferraille et se constituèrent en corporation spéciale sous le nom de « Strazzari ».

| | | |
|---|----------|-------------|
| | Report : | 10 battoirs |
| Zibit (?) (sur la route de Lodi) : Sylvestro Grosso | 1 » | |
| Ibid. : Francesco Grosso | 1 » | |
| S. Giorgio (près Monza) : Francesco Babucio | 1 » | |
| Peragallo (près Monza) : Pietro-Ant. Sculata | 1 » | |
| Boffalora (près Monza) : Baldisar Vigore ou Vigone | 1 » | |
| Ibid. : Carlo Dotto et Giacomo Rocho | 1 » | |

Total : 16 battoirs

La note ajoute qu'il y a encore d'autres battoirs à *Besozzo* (entre le lac Majeur et celui de Varèse). Nous savons en outre que des papeteries existent d'ancienne date près d'Erba, à *Ponte-Lambro*, puis près de Côme et de la frontière tessinoise actuelle, à *Maslianico*. Enfin un rapport adressé en 1622 au Sénat de Venise, mentionne *Crémone* comme possédant des papeteries.

2179. Milan ? 1388. MODÈNE, B. ESTENSE, ms. : *Voyages de Mandeville*. Var. l'écot plus court, dans le même ms. — Voy. Camus : *Les Voyages de Mandeville*, dans la *Revue des Bibliothèques*, t. IV, 1894, filigr. 2 et 3.

2180. Milan, 1390. SIENNE, A. DI STATO ; *Carteggio (Lett. di Galeas II Visconti.)*

2181. 31×44. Sion, 1394. A. DU CHAPITRE : *Reconnaisances diverses*. — Voy. P. Heitz (n° 99), (filigr. imparfaitement rendu), **Strasbourg, 1390.**

2182. Pavie, 1399. REGGIO-D'EMILIE, A. MUN. : *Lettere di Galeas II Visconti.*

2183. Milan, 1416. A. DI STATO : *Arch. di Panigara C C.* Var. simil. : **Bergame, 1420.**

2184. 30×42. Milan, 1424. IBID. : *id.* Var. simil. : **Lucerne, 1422 ; Bergame, 1424 ; Milan, 1425-29.**

2185. 30×42. Filigr. posé vers le centre de la feuille. **Milan, 1429-32.** A. DI STATO : *Doc. dipl.*

2186. 30×41. Ferrare, 1436. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 42. Var. simil. : **Milan, 1437.**

2187. Milanais, 1453-54. A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Lodi, 1459 ; Créma, 1459.**

2188. 29×41 r. Milan, 1470. IBID. : *id.*

2189. 30×41. Milan, 1473. IBID. : *id.* Var. simil. : **Parme, 1475 ; Lodi, 1475 ; Milanais, 1477-78.**

2190. Vimercati, 1480. IBID. : *id.*

2191. Milan, 1495. IBID. : *id.*

2192. 30×42. Milan, 1506. IBID. : *id.*

Les n°s 2188 à 2192 ont l'extrémité de l'écot en feu ou ardent. C'est l'emblème qu'adoptèrent les Sforza avec la devise *Ardo et exstinguo*.

Ecu au nom de Siro. Voy. aussi aux *Noms de lieux*.

2193. 27×35. Salins, 1588. A. JURA, G. 1015 : *Registre des transactions de St-Anathoile de Salins*. Var. simil. : **Genève, 1598.** — Voy. Gauthier (n° 59), **Franche-Comté, 1598.**

2194. 27×36. Arbois, 1603. A. DOUBS, B. 62 : *Correspondance du parlement de Dôle*. — Voy. Gauthier (n° 60), **Franche-Comté, 1600.**

Les n°s 2193 et 2194 proviennent du battoir de Sirod sur l'Ain qu'exploitait, dès 1575, le papetier Mancy Brahier. En 1585, il vendit à la Chambre des comptes de la Franche-Comté, 11 rames de grand papier pour la somme de dix-huit francs et demi.

Soleil au chef chargé de deux étoiles.

2195. 29,5×43. Namur, 1489. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*. Var. ident. : **Luxembourg, 1490-91.** — Voy. Monceaux : *les LeRouge de Chablis* (t. I, p. 237, filigr. n° 8), **Paris, vers 1489 ; Midois & Matton (n° 299), Laon, 1460 (!).**

Soleil accompagné d'un croissant en pointe.

2196. Genève, 1544? A. D'ÉTAT : *Registre du Conseil*, n° 38, table du volume.

2197. 32,5×42,5. Genève, 1555. GENÈVE, B., ms. franç. 197^{aa} : *Papiers des Eglises réformées*, portef. I.

2198. Neuchâtel, 1567. FRIBOURG, A. D'ÉTAT : *Lettres originales. Neuchâtel I.*

Les 2196 à 2198 constituent les armoiries de Grandson (Vaud) et sont les produits du battoir de La Mothe, près de cette ville. M. le prof. Fluri, à Muri (Berne), a bien voulu nous communiquer un extrait des protocoles du Conseil de Berne, du 29 avril 1536, où il est question d'une plainte portée par le papetier de Berne contre son concurrent de La Mothe qui lui faisait tort par ses achats de chiffons. Dans les mêmes protocoles on rapporte une demande d'instruction du bailli de Grandson, de 1525, au sujet de la construction d'un nouveau battoir à papier. L'établissement de La Mothe remonte donc probablement à cette date. Le 12 mai 1557, le Conseil de Berne chargea son trésorier de payer 219 livres, 1 sch.,

4 pfen. pour 24 1/2 balles de papier, qu'Otthonin et Caude Vyat, de Grandson, avaient amené à S. Apiarius, imprimeur. Plusieurs des ouvrages sortant des presses de cet imprimeur portent le filigrane des armoiries de Grandson.

Deux Ecus accolés l'un à un Tau, l'autre à un demi-lion ?

2199. Saxe? vers 1575? LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Sammlung Lempertz*.

Tête d'Aigle.

La forme très particulière de cette Tête d'Aigle, avec un poitrail en éventail, terminé par des langues, ne laisse aucun doute sur sa signification. Ce sont les armoiries de Fribourg en Brisgau, dont la papeterie remonte probablement à la fin du XV^e s. et a dû suivre d'assez près la fondation de l'Université (1457). Ce battoir était situé sur le canal, au lieu dit « Oberen Au », devant le Schwabenthor.

2200. Cologne, 1553. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 72.

2201. Cassel, 1553. MARBOURG, STAATSARCH. : *Papier-sammlung*.

2202. Wiesbaden, 1558. STAATSARCH. : *Stadtrenten-rechnungen*.

2203. Osnabrück, 1571. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 39.

Var. du groupe 2200 à 2203 : **Coblentz, 1552; Marbourg, 1552-54; Trarbach-sur-Moselle, 1553-60; Ribeaupillé, 1554; Clervaux, 1556; Brandebourg, 1558.** — Voy. Likhatscheff (n° 1756 et 3301), mss. de 1554-55.

2204. Osnabrück, 1555-56. IBID. : *id.* 161, n° 26. Le même filigr. mais sans contremarque : **Klingenberg, 1556.**

2205. Sassenberg, 1559. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*. Var. simil., un peu plus petite, mais sans contremarque : **Schweinfurt, 1557.**

2206. Brunswick, 1556. STADTARCH. : *Schoss-Register*.

2207. 34×45. Hochstätt, 1517. BAMBERG, KREISARCH. : *Rechnungen*. Var. légèrement plus grande : **Görlitz, 1516.**

2208. 30,5×43. Ueberlingen, 1519. AUGSBOURG, STADTARCH. : *Litteralien*, n° 14. Var. simil. : **Hochstätt, 1523; Clèves, 1527.** — Voy. Heitz (n° 252), **Strasbourg, 1524.**

2209. 31,5×42. Bâle, 1530. CARLSRUHE, GENERAL

LANDESARCH. : *Domstift-Capitelsprotokolle*, n° 1. Var. simil. : **Francfort-sur-le-Mein, 1531; Colmar, 1534; Sassenberg, 1534.**

2210. 31,5×42. Siegen, 1535-39. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen*, LA, 31, n° 56 et 57. Var. ident. : **Colmar, 1539; Francfort-sur-le-Mein, 1539-40; Spire, 1542-44; Osnabrück, 1542-45; Lunebourg, 1545; Marbourg, 1546; et tardivement, Augsburg, 1571.**

2211. 31,5×43. Montjoie, 1541. DÜSSELDORF, STAATSARCH., H, n° 5. Var. ident. : **Osnabrück, 1542.**

2212. 31,5×43. Osnabrück, 1545. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 9 et 18. Var. ident. : **Fribourg-en-Brisgau, 1521?**

2213. 31×43. Rappoltsweiler, 1548-50. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Rechnungen des Augustinerklosters*.

2214. 32×42. Durlach, 1557. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH. : *Hofgerichtsprotokolle*, n° 1179. Var. ident. : **Neuenbourg-en-Brisgau, 1558; Osnabrück, 1558-59; Héricourt, 1561.**

2215. 33×42. Colmar, 1561. STADTARCH. : *Missivenbücher*.

2216. 32,5×44. Fribourg-en-Brisgau, 1562. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, VIII, copie légalisée d'un doc. de 1489. Var. ident. : **Willingen, 1564; Osnabrück, 1564-66; Ribeaupillé, 1566-67; Bâle, 1567; Coblentz, 1568.**

2217. 32×41. Heidelberg, 1569. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH. : *Germersheim Zollprotokolle*, n° 47. Var. ident. : **Osnabrück, 1569-72; Dilsberg (Bade), 1573.**

2218. 33×42. Aschaffenburg, 1571. IBID. : *id.* n° 48.

2219. 33×43. Eisenach, 1575. WEIMAR, GEH. HOF- UND STAATSARCH. : *Wartburg Arch.* XXI, n° 62.

2220. 33×42. Eltville, 1576. WIESBADEN, STAATSARCH. : *Rheingarechnungen*. Var. ident. : **Neuweilnau, 1580.**

2221. 30,5×39 r. Heitersheim, 1580. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH. : *Amtsrechnungen*, n° 4498.

2222. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4004), ms. de 1581.

2223. 32×42. Riegel, 1583. IBID. : *Rechnungen*, n° 1117. Var. ident. : **St-Peter (Prus. rhén.), 1583; Cassel, 1585.**

2224. 32×41. Riegel, 1585. IBID. : *id.* Var. ident. : **Gebrot, 1585; Winterbach, 1587; Osnabrück,**

- 1588 ; Ribeaupillé, 1589 ; Eberbach, 1589 ; Herstelle (Westph.), 1590.
- 2225.** 32,5×41. Babenhausen, 1598. DARMSTADT, STAATSARCH. : *Rechnungen*.
- 2226.** 32,5×42. Rœrmond, 1600. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Rekeningen Geldern en Zutphen*. Var. ident. : Hanau, 1605.
- La lettre F des 2223 à 2226 est, sans doute, l'initiale de Fribourg en Brisgau. Les lettres S. R. du 2226 sont les initiales du papier. Var. simil., sans le F appendu mais avec des lettres qui semblent être B P : Strasbourg, 1605.
- 2227.** 32,5×42. Minden ? 1568. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Akten den Bischoff Schaumburg betreffend*, VII, 1. Var. simil. : Osnabrück, 1571 ; Utrecht, 1571.
- 2228.** 31×40. Aldenbiessen, 1569. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Inkomsten van de landcommanderie der duitsche orde*, n° 98.
- 2229.** 33×42. Osnabrück, 1573. STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 48.
- 2230.** 31×41 r. Würzburg, 1581. KREISARCH. : *Kaiserl. Landgericht. Standbuch*, n° 561.
- Les 2227 à 2230, accompagnés de trois contremarques différentes, sortent probablement aussi de trois battoirs distincts et sont, autant qu'on en peut juger, des contrefaçons lorraines du filigr. de la papeterie de Fribourg-en-Brisgau.
- Coupé, au 1 à une Tête d'animal couronné, au 2 losangé.**
- Ce filigr. représente les armoiries de Schrobenshausen (Bavière), entre Ingolstadt et Augsbourg, sur la Paar, affluent du Danube. Nous ne possédons aucun renseignement relatif à ce battoir qui devait être important et dont les produits se sont écoulés non seulement en Bavière, mais en Autriche et sur une grande partie de l'Allemagne.
- 2231.** 32,5×43. Ratisbonne, 1535. MUNICH, KÖNGL.-B. : *Collectio Camerariana*, t. 24. Var. ident. : Eichstädt, 1540 ; Durlach (Bade), 1549.
- 2232.** 32,5×45. Neustadt, 1544. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV, 6, 1 : *Criminal Justizgegenstände*, n° 4.
- 2233.** 32×42. Prague, 1549. VIENNE, REICHS-FINANZARCH. : *Münz- und Berg-Wesen, Oesterreich*. Var. ident. : Prague, 1558 ; Vienne, 155. (?) ; Görlitz, 1561.

- 2234.** 32×43. Prague, 1562. STAATSARCH., L. 34 : *Landtagsakten*. Var. ident. : Görlitz, 1567 ; Iena, s. d.
- 2235.** 32×44 r. Laibach, 1558. A. DES LANDESMUSEUMS, I, 21 : *Ecclesiastica. Laibacher Franciscaner*. Var. ident. : Prague, 1563-68.
- 2236.** 32,5×44. Eichstädt, 1571. NUREMBERG, KREISARCH. : *Lehengüter*, n° 228.
- 2237.** 33×42. Ingolstadt, 1576. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV, 6, 1 : *Criminal Justizgegenstände*, n° 5. Var. ident. : Görlitz, 1577-92.
- 2238.** 33×44. Impr. Salzburg, 1583. STAATSARCH. : *Cathenichel*, 1581-1600. Var. ident. : Görlitz, 1584.
- 2239.** 39×54 r. Prague, 1553-77. STATTHALTEREICH. : *Copialbuch*, n° 52. Var. simil. : Münnerstadt, 1553-57 ; Würzburg, 1554-57.
- Outre les var. reproduites, nous avons noté l'écu de Schrobenshausen plus de 70 fois : Eichstädt, 1540-1608 ; Iena, 1546 ; Ingolstadt, 1547-94 ; Prague, 1548-1615 ; Augsbourg, 1550-55 ; Würzburg, 1550-87 ; Amberg, 1553 ; Görlitz, 1556 ; Berlin, 1556-70 ; Schmidtbουργ (Prusse rhén.), 1560 ; Posen, 1561 ; Innsbruck, 1562 ; Zittau, 1565 ; Düsseldorf, 1566-70 ; Ratisbonne, 1576 ; Brüex (Bohême), 1578 ; Neuweilnau (Nassau), 1578 ; Dunkelsbühl, 1583 ; Winterbach (Prus. rhén.), 1585 ; Pfertzfeld (Prus. rhén.), 1585 ; Limbourg-sur-Lahn, 1588 ; Sassenberg (Westph.), 1590 ; Corvey, 1591 ; Wolfenbüttel, 1600 ; Lubeck, 1606. — Voy. Hausmann (n° 15), postér. à 1527 ; Lanteff, Russie, 1599 ; Likhatscheff (n°s 3075, 4029 et 4119), mss. de 1554-1610.

Ecartelé, aux 1 et 4 à une Tête d'Animal ; aux 2 et 3 à un bras armé.

- 2240.** 0,295×0,390 r. Posen, 1564. STAATSARCH. : *Acta civilia civitatis Posnienensis*. Var. simil. un peu plus grandes : Autriche, 1570 ; Brandebourg, 1570.

Tête de Bœuf couronnée.

Cette tête de bœuf, faisant en même temps un écu, constitue les armoiries de Mecklembourg.

- 2241.** 32,5×44. Mecklembourg, 1558. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R 1, C 3 : *Correspondenz mit dem Kaiserl. Hofe*. Var. simil. : Brandebourg, 1561 ; Soltwedel (Prusse), 1564.

2242. 31,5×42. **Lubeck**, 1586. STAATSARCH. : *Verzeichniss der Ein- und Ausnahmen des Schlosses*. Var. simil. : **Lubeck**, 1587 ; **Penzlin** (Prusse), 1592 ; **Leipzig**, 1593 ; **Rosenhagen** (Prusse), vers 1593. — Voy. Likhatscheff (n° 4176), **Rostock**, 1591.

Tête de Cerf issant d'une couronne.

2243. 31×39 r. **Prague**, 1549. BRESLAU, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. simil. : **Prague**, 1549-56.

Tête de Cerf.

Le nom de Gurcka et d'Obergurga qui finit par accompagner l'écu à la tête de cerf, prouve que ce filigr. représente des armoiries. Jacobs¹, reproduit un filigr. analogue au 2244 à la date de 1562 et l'attribue à une des papeteries de Wernigerode, mais la distribution géographique du papier marqué aux n° 2244 à 2251 paraît devoir lui assigner pour provenance, le battoir d'Obergurig, près de Bautzen, dont la date de fondation n'est pas connue, mais qui était possédé, en 1573, par Adam Blasius².

2244. 33×42. **Berlin**, 1560. STAATSARCH., R 8, n° 188 : *von Stollberg*. Var. ident. : **Dresde**, 1561 ; **Brandebourg**, 1561.

2245. 32×40. **Dresde?** 1560. STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 279.

2246. 32,5×41. **Torgau**, 1561. DRESDE, IBID. : *id.*, n° 279. Var. simil. : **Brandebourg**, 1563 ; **Stollberg**, 1563 ; **Berlin**, 1565.

2247. 32,5×42. **Dresde**, 1562. IBID. : *id.*, n° 279. Var. simil. : **Hanovre**, 1564 ; **Dresde**, 1564-73 ; **Brandebourg**, 1565/70 ; **Berlin**, 1567-70 ; **Halle**, 1568 ; **Posen**, 1569 ; **Weida**, 1570 ; **Ober- und Nieder-Lausitz**, 1573 ; **Francfort-sur-l'Oder**, 1576 ; **Würzburg**, 1576

2248. 32×42. **Dresde**, 1568. A. NORD. : *Chambre des cptes de Lille : Lettres*, 1561-70. Var. ident. : **Annenbourg**, 1576.

2249. 32×41. **Dresde**, 1578. STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 446. Var. simil. : **Görlitz**, 1581-86 ; **Elbenau**, 1589 ; **Berlin**, 1597?

2250. 32×40 r. **Dresde**, 1586. MÜNICH, KÖNGL.-B. : *Collectio Camerariana*, t. 10.

2251. 33×40. **Brandebourg**, 1597. BERLIN, STAATSARCH., R. 78 : *Copiarium*, n° 61⁶¹. — Voy. Likhatscheff (n° 4183), **Barby**, 1585. Var. simil. : **Prague**, 1604? ; **Lausitz**, 1612-15. Autre écu circulaire de même style, un peu plus grand, avec le nom Obergurga : **Bautzen**, 1632. Autre écu dans la forme du 2247 surmonté du nom de Gurc... et accosté à droite à gauche des initiales M H : **Lausitz**, 1615.

Tête humaine à tortil.

2252. 27,5×39. **Angers**. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 40 : *Déclarations faites aux assises du bailliage*. Var. ident. : **Villévêque**, 1534.

Tête humaine, peut-être celle d'un évêque à cause de la main bénissante.

2253. 31,5×43. **Styrie**, 1566. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. ident. : **Hongrie**, 1567.

Tête humaine couronnée.

2254. 33×40 r. **Hallstadt**, 1593. BAMBERG, KREISARCH. : *B. Rechnungen*. Var. simil. : **Wolbeck** (Westph.), 1598.

Deux écus superposés ; le supérieur, parti au lion et losangé, enté en pointe d'un lion ; l'inférieur à la Tête humaine couronnée.

2255. 34,5×43. **Brunswick**, 1595. STADTARCH. : *Rechnungen der St-Andreaskirche*. Var. simil. : **Hambourg**, 1595 ; **Münnerstadt**, 1595-98 ; **Würzburg**, 1596-97 ; **Metz**, 1598 ; **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1598 ; **Neubourg-sur-le-Danube**, 1598 ; **Wolbeck** (Westph.), 1598-99. — Voy. Hausmann (n° 16), post. à 1527.

Avec les dernières années du XVI^e s., on trouve les initiales HS remplaçant SS dans les var. 2254 (**Hongrie**, 1598) et 2255 (**Hallstadt**, 1598-99, **Neumark**, 1598, **Eichstädt**, 1604) et pour le 2255 les initiales EZ apparaissent en 1605 (**Weissenbourg**) et 1612 (**Neubourg**). Les armoiries des 2254 et 2255 sont celles de Freising sur l'Isar, au N. de Munich. Nous ne possédons pas de renseignements sur cette papeterie.

Tête de femme ou plutôt de St-Jean.

2256. 31×43 r. **Francfort-sur-l'Oder**, 1499. BRESLAU, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. simil. : **Breslau**, 1506-24 ; **Liegnitz**, 1519 ; **Wschoven**, 1520.

¹ *Papierfabrikation in Wernigerode* dans *Zeitschrift des Harz-Vereins für Geschichte und Alterthumskunde*, 14^e Jahrg. 1881.

² Dr Baumgärtel, dans *Bautzener Nachrichten*, 1895, n° 20.

Le papier de Breslau (1524) présente cette particularité d'un pontuseau supplémentaire placé après trois pontuseaux espacés normalement.

— Voy. Rauter (n° 54), **Silésie**, 1512.

- 2257.** 30×40 r. **Liegnitz**, 1523. **BRESLAU**, STADTARCH. : *Originalbriefe*.
- 2258.** 32,5×43. **Breslau**, 1527. **VIENNE**, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Reichstagsakten*, III. Var. simil. : **Schweidnitz**, 1527 ; **Liegnitz**, 1527 ; **Presano**, 1527 ; **Breslau**, 1529-44 ; **Görlitz**, 1531 ; **Brigg**, 1538 ; **Prague**, 1547-49.
- 2259.** 30×43 r. **Breslau**, 1535-37. **STADTARCH.**, G. 6 : *Schöffenbücher*. Var. simil. : **Breslau**, 1545.
- 2260.** 30×43 r. **Breslau**, 1549. **IBID.** : *id.* Var. simil. : **Prague**, 1549.
- 2261.** 30×42 r. **Breslau**, 1549 ? **IBID.** : *id.* Var. simil. : **Breslau**, 1558.
- 2262.** 30×40 r. **Breslau**, 1562. **IBID.**, F. 5 : *Notularium communium*. Var. simil., mais sans yeux, ni nez, ni bouche : **Breslau**, 1564.
- 2263.** 32,5×43. **Prague**? 1576. **STATTHALTEREARCH.**, L. 34³ : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Breslau**, 1577 ; **Görlitz**, 1577. — Voy. Rauter (n° 60) s. d. et (62), **Silésie**, 1546 (! ?).
- 2264.** 31×41 r. **Breslau**, 1578. **IBID.** : *id.*
- 2265.** 31×42 r. **Bromberg**, 1586. **POSEN**, STAATSARCH. : *Judici Bidgostiensis*. Var. ident. : **Breslau**, 1586.
- 2266.** 30,5×41 r. **Breslau**, 1595. **STADTARCH.**, F 8, n° 1 : *Briefbuch*.

Les types 2256 à 2266 représentent une tête de femme, ou plus exactement celle de S'-Jean l'Évangéliste, avec une collerette ayant la forme d'une couronne renversée. C'est là un des quartiers des armoiries de Breslau. Les armes complètes de cette ville (Voy. Armoiries : n°s 1977 et 1978) étaient compliquées et, par simplification, le papetier de Breslau, dont la papeterie remonte à 1490 environ, n'a employé qu'un des quartiers (Voy. aussi *Lettre W*, et *Tête humaine*).

Une Tour.

La tour isolée constitue un filigr. abondant et de formes variées. Il est difficile de distinguer celles de ces marques qui se rapportent à des armoiries. (Voir au mot : *Tour*.)

- 2267.** 33×40,5 r. **Epinal**, 1580. **A. MUN.**, GG. 90 : *Cptes des quatre gouverneurs*.

- 2268.** 33×46. **Douai**, 1585. **A. NORD** : *Chapitre de St-André de Douai*, n° 39. Var. ident. : **Gand**, 1588.

- 2269.** 33,5×42. **Douai**, 1585. **IBID.** : *id.* Var. ident. : **Stromberg** (Westph.), 1584. — Voy. **Wiener** (pl. 13, n° 2), **Epinal**, 1573.

- 2270.** 29×37 r. Filigr. indistinct. **Joinville**, 1589. **A. HAUTE-MARNE** : *Délib. capit.*

- 2271.** 30,5×40 r. **Maëstricht**, 1580. **RIJKSARCH.** : *Cartulaire de St-Servais*, n° 7. Var. ident. : **Namur**, 1576 ; **Epinal**, 1581 ; **Riegel** (Bade), 1582 ; **Cologne**, 1582 ; **Mons**, 1585 ; **Bar-le-Duc**, 1586.

- 2272.** 32,5×42. Filigr. indistinct. **Namur**, 1582. **A. D'ÉTAT** : *Hôpital des grands malades*, n° 1006.

- 2273.** 32×42,5. **Epinal**, 1586. **A. MUN.**, CC. 95 : *Cptes des quatre gouverneurs*. Var. simil., la contremarque formée par un trait double : **Wiesbaden**, 1594.

- 2274.** 33×43. **Pont-à-Mousson**, 1591. **A. MEUSE**, B. 1012 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Clèves**, 1594.

- 2275.** 33,5×42. **Enckirch**, 1586. **COBLENTZ**, STAATSARCH. : *Rechnungen*. Var. simil. : **Clèves**, 1586 ; **Remiremont**, 1593 ; **Hollande**, 1594.

Les n°s 2267 à 2275 représentent très probablement les armoiries d'Epinal. Les contremarques qui les accompagnent témoignent que plusieurs battoirs les utilisaient. On rencontre également des filigr. simil. au 2275 où pendent les initiales WR qui se rapportent plutôt à Strasbourg. Voy. P. Heitz (n°s 287 et 288), **Strasbourg**, 1599-1604.

Epinal a joué un rôle important dans l'industrie et le commerce du papier. Cette ville servait d'entrepôt aux papeteries situées en amont de la Moselle (Docelles, Jarménil, Arches, Archettes, Dinozel) et expédiait leurs produits ainsi que ceux de ses quatre battoirs, par la Moselle et la Meuse, dans la grande vallée du Rhin et les Pays-Bas. Le plus ancien de ces établissements est celui du *Gouverneur* situé en aval de la ville, mentionné en 1464, à l'occasion de dépenses faites au sujet de la papeterie¹. En 1480 et 1488, il est parlé d'un « Anthony Papiermacher zu Spinal ». Il vendait encore du papier à l'imprimeur Amerbach, à Bâle, en 1498 et même en 1517. L'absence de son nom

¹ Arch. mun. d'Epinal CC 12. Il en est encore question en 1469 et en 1497 (CC 13 et 27).

de famille a fait supposer à Wackernagel¹ et à Geering² que cet Anthoni était un Galliziani de Bâle ; d'autres ont pensé que c'était un membre de la famille Heilmann³. Toutefois les comptes de la ville de 1517⁴ en nommant un papetier Anthoine Rawellin, gouverneur, dissipent l'anonymat et autorisent à admettre qu'Antoine Rawellin, un des quatre gouverneurs, a lui-même érigé la papeterie qui fut appelée, non pas du nom mais du titre de son fondateur, *le Gouverneur*.

La seconde papeterie d'Epinal, par rang d'ancienneté, est celle du *Poux* ou de *Grennevaut* (Grennevolt, Grennevol, Grennewo), située en amont de la ville. Elle est mentionnée pour la première fois, en 1511, puis en 1518 et en 1596⁵. A cette dernière date elle était aux mains de Claude ou Claudon Vautrin à qui on avait payé, l'année précédente⁶, 3 livres 10 gros pour deux rames de papier fin envoyé à Nancy à M. Jacquemin. Claude Vautrin est mentionné, à diverses reprises, dans les comptes de la ville⁷ jusqu'en 1647 ; il a donc été à la tête de la papeterie de Grennevaut pendant 51 ans. Anthoine Rawellin avait été à la tête de la sienne durant 53 ans au moins (de 1464 à 1517). Il est possible qu'un second battoir ait été établi à Grennevaut, vers 1620. On trouve, en effet, la mention suivante⁸ : Reçu 2 gros 4 den. des confrères de la Compagnie des drapiers d'Epinal, ensuite d'acquêt sur Etienne Baudenet, d'une place acensée par celui-ci, afin d'y construire une usine à papier ou autre, près de celle appelée le Poux. C'est probablement ce second battoir qui fut loué par la veuve de Jean Saulnier de Dompaire à Jean Mathieu, papetier à Epinal⁹.

Le troisième battoir est le *Moulin Jean Guigney* ou *Papeterie du Grand-Moulin*. Cet établissement est mentionné, pour la première fois, dans une requête adressée, en 1525, au duc de Lorraine par les habitants d'Epinal qui se plaignaient de ce que depuis douze ans (donc dès 1513), « aucuns de la ville firent faire et édifier sur la place occupée antérieu-

rement par les ruines d'un moulin à blé, des moulins à papier et y firent une grosse vanne pour conduire l'eau esdits moullins, laquelle porte gros et grans dompmages à votre ville d'Epinal... A cette cause, lesdits supplient très humblement votre bégnine grâce d'avoir resgart et ordonner à ceux qui tiennent lesdits moullins à papier à vouloir du tout détruire les dites vannes ». Cette demande fut accueillie et le duc ordonna à son sénéchal de se transporter sur les lieux, ce qui eut lieu en 1526, non sans occasionner des frais de réception à la ville¹. Un décret fut rendu, la même année, condamnant Aymé Geninet et ses associés à abaisser la vanne au niveau d'une marque tracée, par les arbitres, sur une pierre. Mais, en 1529, rien n'était fait ; au contraire, le 30 août les gouverneurs de la ville reconnaissent qu'au lieu de baisser sa vanne, Geninet continue à l'élever. On lui ordonne de la baisser et de la ramener aux limites fixées. Pendant près d'un siècle on ne parle plus de la papeterie du Grand-Moulin qui semble être demeurée pendant ce temps aux mains de la famille Geninet². En 1617 il est question de réparations faites à la muraille allant à la papeterie d'Aimé Geninet ; en 1619-22³ on trouve aux recettes : trois francs provenant de David Geninet, Caudon Sachot et Michel Coustelier, d'Epinal, pour le moulin Jean de Guigney, provenant d'Aimé Geninet, père, situé entre le chemin et la Moselle, avec le droit de cours d'eau. En 1629-30, on vend du bois à la veuve et à l'héritier de David Geninet, d'Epinal, pour refectionner la Papeterie du Grand-Moulin.

Le quatrième battoir est celui de la *Madeleine* que l'on trouve mentionné pour la première fois dans le registre DD n° 1 de 1619-22, où on lit : « Reçu 18 gros de Jean Reyville, marchand, pour une papeterie située sous le void de la Madeleine, pour le droit d'avoir l'eau nécessaire à faire tourner les rouettes de cette papeterie » ; puis en 1621-22 : « Bois vendu à Jean de Rainville, dit des Escutz, demeurant à la papeterie de la Madeleine près d'Epinal, pour employer aux vannes de sa pape-

¹ *Rechnungen der Froben und Episcopius*. Bâle, 1881, aux notes.

² *Handel und Industrie der Stadt Basel*. Bâle, 1886, p. 320.

³ O. Hase. *Die Koberger*, 2^{te} Auflage. Leipzig, 1885, 8^o, p. 65.

⁴ CC 39.

⁵ Comptes de la Ville, CC 34, CC 40, CC 106.

⁶ Id., CC 105.

⁷ Id., CC 115 et 129.

⁸ Arch. mun., DD n° 1.

⁹ Ibid., DD 70, p. 254.

¹ Arch. mun., CC. 47.

² Nous soupçonnons que le Johann Jeny ou Jenyn, papetier à Epinal, que signale plusieurs fois Wackernagel (*Rechnungsbuch der Froben und Episcopius*. Bâle, 1881, p. 24, 42, 43, 60) aux dates de 1561 à 1563, comme fournissant du papier aux imprimeurs bâlois est un membre de la famille Geninet dont le nom aurait été estropié.

³ Arch. mun. DD 1.

terie »; enfin en 1625-26: « Bois délivré pour la réfection des vanes de la papeterie de la Madeleine »¹.

En amont d'Epinal, plusieurs battoirs ont fonctionné à une date fort ancienne. Nous en ferons une rapide énumération plutôt que leur histoire détaillée, en nous aidant surtout des indications de Henri Lepage².

C'est d'abord la papeterie de *Jarménil*, au-dessous du village, au-delà du pont sur le ruisseau de la Vologne, non loin de son confluent avec la Moselle. En 1570, le bois nécessaire à sa réfection est octroyé.

Plus haut, en remontant le ruisseau de la Vologne, on arrive à *Docelles*. Il y a eu là plusieurs papeteries qu'il est assez difficile de discerner les unes des autres. En 1510-11 on constate une recette provenant du cens payé par des moulins à papier situés sur la Vologne, au dessus de *Docelles* et du côté de *Cheniménil*. En 1533-34 il est parlé d'une neuve papeterie érigée au finage de *Docelles* par Guillaume François, d'Epinal, puis en 1544-45, d'un moulin à papier situé du côté de *Cheniménil* sur la rivière de Vologne, appartenant à Jean Bagay, de *Docelles* et d'un autre moulin à papier situé au dessus de *Docelles*, au sieur Antoine d'Epinal. En 1551, un nommé Nicolas Courvoisier, demeurant à *Docelles*, adressa une requête à la régente de Lorraine, Christine de Danemark, pour obtenir la permission de « construire, ériger et bastir une papellerie sur son propre héritage et vieil assencement... séant en finage de *Docelles*, au lieu qu'on dit à la Brennerie, sur la rivière de Voullongne, joignant à une aultre ancienne papellerie à luy appartenant ». Il fut fait droit à cette demande et N. Courvoisier put élever sa nouvelle usine en se soumettant à payer un cens annuel de 18 gros (1^{er} décembre 1551).

En 1562, Didier Harlachoux, de *Cheniménil*, adressa au duc Charles, une requête contenant que « puis naguères, il aurait acquêté une usuyne ung peu loing du village de *Docelles*, au lieu dit *au vray champs*, où il y a ung moulin à papier et à bled, lequel moulin il aurait opinion oster et transporter du lieu où il est, et le remestre et éri-

ger en ung aultre lieu plus commode et proche du dit *Docelles* ». Le prince fit droit à cette demande et accorda au postulant « une petite place et lieu de l'étendue d'un quart de jour de terre, ou environ, situé au dit village de *Docelles*, sur la rivière de *Barbey*, les ponts par où l'on entre et sort du dit *Docelles*, du côté vers *Bruyères devers dessus*, et le dessous à la rivière de *Voullongne*, avec pouvoir d'y faire vanne et retenue d'eau. » Ce transfert s'est certainement effectué, car d'une part, à la date de 1595, du bois fut délivré à *Demange Harlachoux*, de *Cheniménil*, pour réparer sa papeterie près du dit lieu, et d'autre part le 14 mars 1585, le duc Charles acensa à *Marguerite des Hazards*, veuve de *René Bazoille*, demeurant à *S^o Marie* la papellerie de *Vraichamps*, le cours d'eau d'icelle avec ses appartenances. Il est dit dans cet acte « avons trouvé que de bien longtemps nos prédécesseurs ducs de Lorraine, permirent à ung nommé *Jean Guyert*, de *Chenumsnil*, d'ériger une papellerie du costé du dit *Chenumsnil* sur le finage de *Docelles* et se servir du cours de la rivière de *Voullongne*, en payant quatre gros de cens à notre recette de *Bruyère*, laquelle papellerie obvenue, soit de succession ou par achapt, à *Jean Vagney* et *Colin* son frère, finalement serait tombée ès mains du sus-nommé *René Bazoille* ».

D'autre part on délivra, en 1579, du bois pour la réfection d'une papeterie située près du village de *Cheniménil* et d'une autre papeterie située à *Docelles*. Il est donc permis de conclure à l'existence d'au moins trois papeteries, à *Docelles*, à *Cheniménil* et à *Vraychamp*; peut-être même y en avait-il deux à *Chénimesnil*, car les recettes de 1591 mentionnent les cens payés par *Jean Aubert*, gruyer d'*Arches* pour deux papeteries à *Chénimesnil* et par un individu du dit lieu pour un moulin et batant. En 1613, *Demange Aubert*, gruyer d'*Arches*, se plaint au duc *Henri*, de la falsification de sa marque, accordée par *Charles III*¹. En 1622, le dit *Aubert* acheta le bois nécessaire à la réfection des vanes de sa papeterie².

En aval du confluent de la Moselle et de la Vologne se trouvent *Arches* et *Archettes*, distantes de 12 kilomètres environ d'Epinal. La plus ancienne

¹ Arch. Meurthe-et-Moselle, B. 5640 et 5643.

² *Recherches sur l'industrie en Lorraine*, dans les *Mémoires de la Société des sciences, lettres et arts de Nancy*, 1850, chap. II. Des Papeteries.

¹ Voy. Wiener, loc. cit., p. 11.

² Archives Meurthe-et-Moselle, B. 2757.

mention de papeteries dans ces localités est de 1469; il s'agit de dépense faite pour aller à Arches s'informer des paroles dites par la femme d'un papelier¹. En 1493-94 il est question des cens dus par un nommé Marc d'Archettes à cause de sa papeterie² et par Alexys, gendre de feu Collin Aubry, à cause de la sienne, sise aussi à Archette; en 1513-14 des rentes dues par des habitants d'Archettes pour moulins et papeteries érigés au ban du dit lieu³; en 1520-21 de la redevance due par un papetier d'Arches pour son moulin à papier séant sur le ruisseau d'Archettes; en 1523-24 et 1529-30 de cens dus par un individu d'Archettes pour sa papeterie située sur le ruisseau d'Archettes.

Le 1^{er} décembre 1547, Christine de Danemark, duchesse douairière de Lorraine, confirme l'acensement fait précédemment à Bastien Demangeon d'Arches, d'une papellerie située sur le ruz de Raon, ban d'Arches, appelée la papellerie Loys Bonnet, moyennant douze gros de cens annuel. En 1550-51 a lieu l'acensement d'une papeterie sur le ruisseau de Raon, au ban d'Arches, probablement confirmation du précédent⁴. En 1552-53 il est fait mention des sommes payées à Jacques le papelier d'Arches, pour avoir fait le guet au château du dit lieu⁵. En 1580, la papeterie d'Arches est vendue, moyennant 1500 livres de Lorraine, par Gérard Cellier, de S^{te} Marie-aux-Mines, à Simon de Moyeulle, papetier d'Epinal. Par lettres patentes du 28 décembre 1554, Nicolas de Lorraine comte de Vaudemont, administrateur du duché, « acensa à Goéry, mulnier, le jeune, d'Epinal, pour lui, ses hoirs et ayans cause, une pièce de terre vague, contenant trois jours, à prendre de costé et d'autre du ruz de Dinozel, ban et finage d'Arches, avec le cours du dit ruz, pour y faire ériger papellerie, moulin à blé et ung battant... en payant pour chacun an, la somme de huit gros ». Il s'agit ici d'une papeterie nouvelle, bâtie sans doute à ou près de Dinozé. C'est du tenancier de ce battoir dont il est question en 1582 : une amende de 1 liv. 4 gr. est prononcée contre Goéry de Longchamp, papelier, parcequ'il y avait eu du feu dans sa maison et que la cloche du château (d'Epinal) avait sonné⁶. Cette

papeterie subsistait encore en 1786, date à laquelle une requête est présentée par les propriétaires de Dinozé, au sujet de la somme à payer par leurs ouvriers pour la cote de leur subvention¹.

En 1589, il est question d'un achat de papier fait aux papeteries d'Arches, pour le Trésor des chartes et la Chambre des comptes².

Le compte de 1619-22 porte aux recettes : reçu 9 gros. de Claudinel Bugeot, marchand à Epinal, pour son moulin à papier, situé sur le ruisseau d'Archettes, dit le « moulin du gros Bernard³ ». Enfin, en 1765-67, un procès-verbal relate l'état des papeteries d'Arches et d'Archettes⁴, qui en 1784, ont été réunies et exploitées par la Société littéraire et typographique fondée par Caron de Beaumarchais, pour fabriquer les papiers destinés à l'impression de l'édition de Kehl, des œuvres de Voltaire et de Rousseau. Ces fabriques n'ont fait et, aujourd'hui encore, ne font que des papiers à la forme. Ces nombreuses mentions ne permettent pas de reconstituer exactement l'état et le nombre des papetiers d'Arches et d'Archettes; il y en a eu évidemment trois, peut-être davantage; M. Wiener⁵ donne la reproduction d'une enveloppe de rame de papier au double C, fait à Archette, proche Epinal, aux papeteries du sieur Gérard, marchand à Nancy, et une autre pour le papier fait à Arches, aux papeteries des héritiers Cupers et Harnepon.

2276. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4174) ms. de 1572.

2277. 33×40. **Eisenach**, 1576. WEIMAR, GEH.-HAUPT-UND STAATSARCH. *Wartburgarch.* XXI, n° 62. Var. ident. : **Grubenhagen** (Hanovre), 1576.

2278. 32,5×41. **Eisenach**, 1578. *IBID.* : *id.*, n° 64. Var. simil. : **Cassel**, post. à 1562.

Les 2276 à 2278 se rapportent-ils à Epinal? Ce n'est pas probable; non seulement le dessin est différent, mais les localités où se trouve le papier ainsi filigrané, ne sont pas le champ habituel d'écoulement des papiers des Vosges, qui ne sortent guère de la grande vallée du Rhin. Il convient de rapprocher ces marques du

¹ Arch. mun. d'Epinal C C, 13.

² Arch. Meurthe-et-Moselle, B. 2439.

³ *Ibid.*, B. 2447.

⁴ *Ibid.*, B. 26.

⁵ *Ibid.*, B. 2462.

⁶ Arch. mun. d'Epinal C C, 92.

¹ Arch. Meurthe-et-Moselle, B. 11,399.

² *Ibid.*, B. 1217.

³ Arch. mun. d'Epinal D D, 1.

⁴ Arch. Meurthe-et-Moselle, B. 10,714.

⁵ *Loc. citée*, pl. III.

n° 913. Il n'est pas certain qu'on ait à faire ici à une tour, mais à un verre.

2279. 32×43. **Laibach**, 1577. A. DES LANDESMUSEUMS: *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 218. Var. ident., en Bavière de 1579-84 savoir: **Alderspach**, 1579; **env. de Munich**, 1581-82; **Warhofen**, 1583; **Perhofs**, 1584. Var. dans un écu circulaire ornementé: **Ratisbonne**, 1606.

Le chef losangé de ces armoiries, de même que la distribution géographique du papier ainsi filigrané, autorise à les attribuer à la Bavière.

Tour avec un dragon brochant sur le tout.

2280. 33×44. **Wolfsberg**, 1564. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS: *Bisthum Bamberg*, IX. Var. simil.: **Marbourg** (Styrie), 1563; **Laibach**, 1564-81; **Arnoldstein**, 1568-74; **Villach**, 1569-76; **Zagkh** (Hongrie), 1571; **Klagenfurt**, 1574; **im Saal** (Carinthie), 1579.

2281. 34×43. **Klagenfurt**, 1596-1605. STADTARCH.: *Gerichtsprotokolle*, n° 32, et 38 à 41. Var. ident.: **Laibach**, 1590-92; **Villach**, 1596.

Les types 2280 et 2281 constituent les armoiries de Klagenfurt, dont la papeterie est connue dès 1563, date à laquelle *le Papiermacher* (papetier) demande à être reçu bourgeois de la ville. En 1599, le battoir était occupé par un nommé Abraham Peyer (Klagenfurt, *Rathsprotokolle*).

Tour entre deux poissons adossés.

2282. 32,5×43. **Héricourt**, 1540. A. HAUTE-SAÔNE, E. 548: *Tabellionage*.

2283. 32,5×43. **Colmar**, 1549. A. CI-DEVANT DÉP.: *Urbar von Unterlinden*. Var. ident.: **Würzburg**, 1550.

2284. 32×42 r. **Sulz**, 1553. IBID.: *id.*

2285. **Appenweier**, 1558. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH.: *Freiburg in B. Jagdrecht*, 1504-94. Var. simil.: **Heitersheim** (Bade), 1560; **Granges** (H^e-Saône), 1567.

2286. **Wolbeck**, 1570. MÜNSTER, STAATSARCH.: *Rechnungen*. Var. simil.: **Bielefeld**, 1570; **Rœrmond**, 1571; **Fribourg-en-Brisgau**, s. d. Var. un peu plus grandes, intermédiaires entre celle-ci et la suivante: **Hollande**, 1575; **Ensisheim**, 1575.

2287. 32,5×41. **Colmar**, 1594. A. MUN.: *Procès-verbaux du Conseil*.

2288. Filigr. indistinct, la tour semble être surmontée d'une aigle impériale et les lettres se lisent tantôt CB tantôt VB. **Fribourg-en-Brisgau**, 1569. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH.: *Kriegssachen*. Var. simil.: **Engers** (près Colblentz), 1573.

2289. 32×42. **Osnabrück**, 1575. STAATSARCH.: *Amtsrechnungen*. Var. simil.: **Marbourg** (Hesse), 1575. Var. plus petite: **Colmar**, 1549?

2290. 33,5×41. **Héricourt**, 1585. A. HAUTE-LOIRE, E. 27: *Cptes du receveur*. Var. simil.: **Bommel-sur-Meuse**, 1593; **Altkirch**, 1605; **Aynory**, 1622.

Les filigr. 2282 à 2290 se rapportent aux armoiries de Cernay sur la Thour. Cette localité passe pour avoir possédé une des plus anciennes papeteries d'Alsace. En 1500, elle était exploitée par Lorentz, l'un des débiteurs d'Amerbach à Bâle¹.

Un Matthias Kunz y était maître-papetier en 1607, un Martin Meyer en 1697. En 1751, cette localité possédait deux battoirs; l'un exploité par la veuve de Pierre Hérisse, l'autre appartenant à Jérôme Blum, maître-papetier, demeurant à Bâle.

Ecartelé au 1 à la **Tour**, au 2 à l'aigle, aux 3 et 4 au lion, et brochant sur le tout, l'écu d'Autriche.

2291. 32,5×41. **Ortenberg**, 1587. CARLSRUHE, GENERAL LANDESARCH., n° 10,346. *Hofgerichtsprotokolle*. Var. simil.: **Utrecht**, 1592-94; **Amsterdam**, 1592-96; **Embden**, 1593; **Leuwarden**, 1594; **Rhynsburg**, 1596; **Ribeauvillé**, 1596; **Rotterdam**, 1596; **Rheine**, 1597; **Kirckel**, 1597; **Dôle**, 1598; **Gouda**, 1599; **Colmar**, 1600; **Bruxelles**, 1601. — Voy. P. Heitz (n° 307), **Strasbourg**, 1594. Var. en filigr. double, avec la lettre F majuscule de petite dimension: **Brême**, 1593-1600. Var. enfin, avec les initiales WR appendues en lieu et place de la toison d'or: **Leeuwenhorst** (Pays-Bas), 1595.

2292. 32×41 r. **Rœrmond**, 1588. MAËSTRICHT, RIJKS-ARCH., n° 267: *Rekeningen*. — Voy. P. Heitz (n° 309), **Strasbourg**, 1616.

Deux Tours.

2293. 31,5×43. Filigr. détérioré. **Worms**, 1558.

¹ K. Stehlin. *Regesten zur Geschichte des Buchdrucks bis zum Jahr 1500*, dans *Archiv für Geschichte des Buchhandels*, t. XI, n° 1088. Leipzig, 1888.

BRÜNN, FRANZENS MUS., ms. n° 169 du catal. imp. : *Diplomatarium moravicum collectum par J. Czikkann.*

2294. 35,5×41. **Prague?** 1594. STATTHALTEREARCH. : *Landtagsakten*, L. 34⁵.

2295. 34×43. Filigr. indistinct. **Nackel**, 1598. POSEN, STAATSARCH., IN: *Acta Naklensis*.

2296. 32×43. Filigr. incertain. Les lettres WR appendues à l'écu sont une marque strasbourgeoise qu'on doit attribuer à l'imprimeur Wendelin Riehel et à ses successeurs. **Aix-la-Chapelle**, 1595. DÜSSELDORF, STAATSARCH., H. 4 : *Meierei Aachen*.

Les archives munic. d'Amsterdam possèdent une enveloppe de rame de papier, imprimée vers 1643, et portant : deux tours crénelées, entre lesquelles est une porte crénelée surmontée d'une fleur de lis couronnée, le tout enfermé dans une couronne de feuillages. Elle nous paraît provenir de la même papeterie que le papier filigrané du n° 2296.

2297. 32,5×41. **Clèves**, 1582. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Landstände*, BB. 3. Var. ident. : **Hollande**, 1590-93 ; **Brême**, 1595.

2298. **Saxe?** 1555. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Kirchhoff'ssammlung*.

2299. **Saxe?** 1572. IBID. : *id.*

2300. 33×41. **Wittenberg**, 1580. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 446. Var. sim. : **Bavière**, 1591.

2301. 32×39 r. **Saxe?** vers 1590. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung*.

2302. **Wittenberg**, 1580 ? IBID. : *id.*

Les figures 2298 à 2302, toutes accompagnées de la lettre W, se rapportent à une ville saxonne comme en témoignent les écussons variés placés à la pointe de l'écu. Les dates et les provenances n'en sont pas certaines. On peut, avec quelque probabilité, attribuer ces papiers à Wittenberg qui possédait un battoir dès l'époque de la Réforme.

2303. 31×38 r. **Magdebourg**, 1594 ? LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung*.

2304. **Leipzig**, 1606. IBID. : *Kirchhoff'ssammlung*. La papeterie de Plauen est connue dès 1598, date à laquelle le bourgmestre Valentin Schürer vendait du papier. En 1612 le papetier se nommait Abraham Seidell¹.

2305. 32,5×40. Le nom qui entoure le n° 2305 est illisible. **Lubeck**, 1599. BRÈME, STAATSARCH., A. 2. B. 8 : *Hansaprotokolle*.

2306. **Halberstadt**, 1594. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Reg. Vicariorum monast. B. Mariæ*. Var. simil. : **Ganderbourg**, 1593 ; **Brunswick**, 1597.

2307. 33×42. **Inowratzlaw**, 1593. POSEN, STAATSARCH. : *T. Iuniwladislawiensis*. Var. simil. : **Gnesen**, 1592 ; **Torgau**, 1593.

2308. 32,5×40. **Inowratzlaw**, 1603. IBID. : *id.*

Les noms de Grunenberglein et Grüneberg sont probablement à identifier avec Grünberg près de Liegnitz.

2309. 31×43 r. **Posen**, s. d. STAATSARCH. : *Couverture du livre de cptes de la ville de 1538*.

Trois Tours.

2310. 28 r.×? **Vouvry** (Valais), 1549. A. MUN. Var. ident. : **Liestal** (Bâle), 1551 ; **Lucerne**, 1551-54 ; **St-Blasien** (Bade), 1553 ; **Fribourg** (Suisse), 1554 ; **Neuchâtel**, 1555 ; **Zoug**, 1562.

2311. 30,5×39 r. **Fribourg**, 1564. A. D'ÉTAT : *Manuel du Conseil*, n° 89. Var. simil. verticale : **Ribeauvillé**, 1567.

2312. 31×40 r. **Fribourg**, 1567. IBID. : *id.*, n° 96.

2313. 30,5×39 r. **Fribourg**, 1587-88. IBID. : *id.*, n° 133. Var. simil., horizont. : **Fribourg**, 1588.

2314. 30,5×39 r. **Fribourg**, 1567. IBID. : *id.*, n° 95. Var. simil. : **Fribourg**, 1569-80. Var. simil. vertic. : **Fribourg**, 1570.

2315. 33×42. **Fribourg**, 1571. A. D'ÉTAT : *Manuel du Conseil*, n° 103. Var. simil. : **Fribourg**, 1571-83.

2316. 30×41 r. **St-Albin-en-Vully** (Fribourg), 1574. ESTAVAYER, A. MUN. : *Livre de censes*. Var. simil. : **Fribourg**, 1578-83.

2317. 30,5×40 r. **Fribourg**, 1593. A. D'ÉTAT : *Manuel du Conseil*, n° 144.

2318. 31×40 r. **Fribourg**, 1583. IBID. : *id.*, n° 133.

Les types 2310 à 2318 représentent les armoiries de la Ville de Fribourg : trois tours juxtaposées qui vont en diminuant de grandeur. Primitivement il n'y avait qu'une tour adossée à un mur crénelé de deux hauteurs différentes. On remarque au pied de la tour du milieu, ou du mur crénelé, un petit demi-cercle sur la signification duquel ont été émises plusieurs hypothèses. La plus simple consiste à voir dans cet appendice le lit de la Sarine, sur les rives de laquelle est bâti le mur

¹ F.-H. Meyer. *Papierfab. und Papierhandl.*, dans *Archiv für Geschichte des deutschen Buchhandels*, t. XI, p. 329. Leipzig, 1888.

d'enceinte de la Ville. Les papiers à cette marque proviennent de la papeterie de Marly.

Grâce aux renseignements que nous ont fournis le R. P. Appolinaire de Fribourg et M. Schneuwly, archiviste d'Etat, nous pouvons reconstituer l'histoire des anciens battoirs fribourgeois qui ont été au nombre de trois : Belfaux, La Glâne et Marly.

La papeterie de *Belfaux* était située à une lieue de Fribourg, vers la route de Payerne, sur un petit affluent de la Sarine appelé la Sonnaz. La première mention de cette papeterie se trouve dans un acte de 1440. Elle était alors occupée par Humbert de Combes (Combes est un hameau près de Belfaux). Le 5 juin 1442, elle avait passé aux mains de Wilhelm, fils de Jean Thuner, et de Guillaume Raison, de Fribourg, lesquels s'engagent à vendre à Pierre Zerkinden, bourgeois de Fribourg, tout le papier qu'ils feront à « *Belfoz* », pendant une année, et cela au prix de 16 sols de Lausanne pour chaque rame de bon papier, et 6 sols pour le papier commun, « *dicte destrazzy*¹ ». Wilhelm Thuner, dont il est ici question, n'est mentionné qu'à titre de bailleur de fonds ou peut-être de représentant de son père, qui vendait, de 1409 à 1423, à plusieurs reprises, du papier à la seigneurie de Fribourg. En effet, par un autre acte du 15 août de la même année, Guillaume Raison promet d'enseigner le métier de papetier à Wilhelm Thuner, pendant trois ans, et cela pour quarante florins. Ce même acte nous apprend que Raison tenait la papeterie de Huguet Chastel et de Henslin Verner, pour 25 florins du Rhin de cense annuelle. Raison semble avoir renoncé promptement à la fabrication du papier, et s'être fixé à Fribourg comme mercier; c'est du moins sous ce qualificatif qu'il fut reçu bourgeois de Fribourg en 1462.

Quant à Henslin Verner ou Ferver, il réapparaît, en 1444, comme seul propriétaire de la papeterie de Belfaux, qu'il loue à un Piémontais, Uldric Nicolar de Pyémont, avec logement et un peu de terre, pour 26 florins d'or d'Allemagne, de cense annuelle. Nicolar avait comme ouvrier Louis Cart, du diocèse de Genève, dont le gage, outre la nourriture et l'habillement, était de 21 florins d'or.

A partir de cette époque, qui semble cependant prospère, nous n'avons plus aucun renseignement sur la papeterie de Belfaux; on en est réduit à supposer qu'elle aura succombé à la concurrence de celles de la Glâne et de Marly, dont nous allons maintenant nous occuper.

La papeterie de *la Glâne* était située au bord de la rivière de ce nom, dans la commune d'Ecuvilens, sur les terres du couvent d'Hauterive et tout près des moulins que ce couvent possédait. La terre qu'occupait ce battoir porte encore aujourd'hui le nom de *la Pâterie*. — La plus ancienne mention de cet établissement figure dans les comptes du trésorier de Fribourg pour 1445, où se lit : « A Thuner, pour deux rames de papier de Glana, 40 sols ». Déjà l'année précédente, Thuner (il s'agit sans doute ici de Wilhelm, fils de Jean) vendait au trésorier une rame de papier à 20 sols la rame, tandis que les achats antérieurs de 1443 et de 1444 avaient été faits à 38 et 36 sols. Cette grande différence de prix autorise à croire que le papier vendu à la fin de 1444 par Thuner était déjà un produit de la papeterie de la Glâne, où il aurait été s'établir après avoir appris à Belfaux, chez Guillaume Raison, de 1442 à 1444, l'art de faire le papier.

Quoi qu'il en soit, nous ne savons rien sur la papeterie de la Glâne, à partir de 1445, où elle est mentionnée, comme nous venons de le voir, jusqu'en 1479, à la date du 23 mars, où se trouve, parmi les reconnaissances du couvent d'Hauterive, celle de *Glaude Gossiez pastey demeurant au battoir de papier ou pâterie de la Glâne*, par laquelle il reconnaît tenir du monastère de Hauterive le battoir à papier avec la maison et les prés qui les avoisinent, pour le prix annuel de 20 livres de cens. Claude Gossiez est encore mentionné en 1481, 1482 et 1485.

En 1487, il s'engage à vendre à François Arsent et à ses associés, tout le papier qu'il fabriquera pendant trois ans, au prix de 9 livres, monnaie de Fribourg, la balle de papier fin. Les Arsent lui avancent 100 livres et Claude Gossiez leur cède immédiatement dix balles de papier, dont la dixième est en déduction des 100 livres qui lui sont avancées. Ce mode de faire devait être continué jusqu'à entier remboursement de la somme prêtée; Gossiez s'engage en outre, pendant ces trois ans, à ne vendre à personne d'autre qu'aux

¹ Le qualificatif de *trace*, *tresse* ou *étrasse* donné au papier ordinaire par l'arrêt du Conseil d'Etat en France, de 1714 est, ainsi qu'on le voit, fort ancien.

Arsent du papier en gros, mais seulement en détail, par rame.

En 1492, un contrat semblable est passé entre Cl. Gossiez et Wilhelm Reyff, marchand et trésorier de la seigneurie de Fribourg, pour une durée de trois ans. Le papier devait être rendu à Fribourg, devant la maison de Reyff, en balles *ensarpillées* (on peut conclure des termes de cette convention que ce papier était surtout destiné à l'exportation), à raison de 9 livres la balle.

Comment a fini Claude Gossiez ? A-t-il exploité la papeterie encore quelques années ? A-t-il exécuté jusqu'au bout son contrat avec Reyff ? Nous l'ignorons. Le fait est, qu'en 1501, le couvent d'Hauterive cède la papeterie de la Glâne à Jean Joli et à ses fils légitimes, sous la réserve que si ceux-ci venaient à s'éteindre sans laisser de postérité, cette usine ferait retour à l'abbaye. Est-ce cette clause qui engagea Joli à vendre promptement la papeterie de la Glâne ? C'est possible. Le fait est que le 9 mai 1508 elle n'était déjà plus en sa possession, mais en celle de Jacques de Leinex et de sa femme Marie, qui la cèdent au chirurgien Jean Bonjour, de Fribourg, avec l'obligation d'en supporter les charges.

Enfin, en date du 26 février 1515, le Conseil de Fribourg défend, sous 3 livres d'amende, au papetier de la Glâne de se servir, pour marquer ses produits, de la grappe de raisin qui est reconnue, par cette décision, comme étant la marque de fabrique de la papeterie de Marly. Il est assez curieux de voir au commencement du XVI^m siècle un procès relatif à la propriété d'une marque de fabrique ; c'est peut-être le plus ancien de ce genre dans notre pays, et il est remarquable qu'une propriété pareille ait été reconnue dès cette époque reculée.

Dès lors, il n'est plus question de la Glâne comme papeterie en exploitation, bien qu'elle soit mentionnée comme localité aux dates de 1554 (*la patey de la Glâne*) et de 1590 (*la pâterie derrière la Glâne*).

La papeterie de *Marly* est située à une petite lieue de Fribourg, sur la Gérine, un kilomètre, environ, avant son embouchure dans la Sarine.

La première mention de cet établissement se trouve dans les comptes du trésorier de Fribourg pour 1411 : « A ceux de Praroman (village près de Marly), pour une rame de papier, 18 sols ». Bien

que vague, cette indication paraît suffisante pour faire admettre, dès cette date, l'existence de la papeterie de Marly, qu'un acte de 1490 signale comme existant d'*ancienneté*.

En 1478, le 23 mai, la papeterie était entre les mains de Jean Granet. Il s'engage, par acte notarié, à livrer tout le papier qu'il fabriquera à Jacques Arsent (ce Jacob Arsent vendait déjà du papier au trésorier de Fribourg de 1457 à 1464), à raison de 8 livres la balle de papier fin et de 6 livres celle de papier commun, avec la condition expresse que, pour vingt balles de papier fin, il y en aura cinq de papier commun.

Granet consent à mettre à ses produits la marque qu'Arsent lui indiquera (cette clause, dont nous ne connaissons malheureusement pas les mobiles, est très remarquable et digne d'attirer l'attention), et à livrer le papier bien emballé et lié. Une fois sûr de son écoulement, Granet s'occupe d'augmenter sa fabrication, et il passe, la même année, un contrat avec Guillaume Semblanet, de Lutry, qui promet de lui vendre tous les chiffons qu'il pourra recueillir pendant un an, avec l'aide d'un domestique, à raison de 8 sols le quintal.

En 1481, le même Granet emprunte à Jacques Arsent, marchand, 270 livres, assignées sur sa papeterie de Marly. Sans doute, Granet fit de mauvaises affaires, car, déjà en mars 1485, c'est Georges Krusenbart, *der Papirer von Meterlach*, qui possède Marly et qui, de concert avec sa femme Loysa, renonce à tout droit sur la papeterie, en faveur des héritiers mineurs de Jacques Arsent et de François Arsent, leur oncle.

Une fois maîtres incontestés de l'établissement de Marly, les Arsent l'afferment, en 1487, pour trois ans à Claude Gossiez, de la Glâne. Gossiez prend à son service, cette même année, Claude Molard (appelé aussi du Molard et du Mullin), fils de Guillaume, de Viuz-en-Salaz, diocèse de Genève, et cela pour le terme de quatre ans.

Ainsi, pendant la période de 1487 à 1490, Claude Gossiez s'est trouvé à la tête des deux papeteries de Marly et de la Glâne ; mais, au bout de ce temps, les Arsent louent leur papeterie à Jehan Molar, de Genève, très probablement un parent de Claude mentionné ci-dessus. L'acte stipule l'amodiation, à titre d'emphytéose, du « molin et battieulx de papier, assis à Marly, auprès de l'eau de la Gérine, ensemble la grange out ung (où on) colez le papier,

et toutes les appartenances, comme d'ancienneté icelles sont estées, avec anciennes bagues (conduites d'eau), selon le contenu d'un inventaire », le tout pour 8 livres de cense annuelle.

En 1492, on voit Jean du Molar vendre du papier à Fumeter, de Berne, et en 1496 au trésorier de Fribourg.

En 1497, François Arsent renouvelle en son nom personnel la location faite à Jean du Molard, *le pattey de Genève*, pour le prix de 70 sols et deux chapons d'annuelle et perpétuelle cense, y compris « l'eau de la fontaine du Pra de la prela qui se meut du fief de Sebold de Praroman », à condition de maintenir les bâtiments en bon état et « tenir l'aigue (l'eau) en sa présente raye (canal). »

Le 23 mars 1504, un acte stipule la vente faite par le conseiller François Arsent¹ au clergé de Saint-Nicolas, de sa fabrique de papier située à Marly et du cours d'eau pour le prix de 80 livres.

Cette vente paraît avoir été fictive plutôt que réelle, puisque, le 10 juin 1510, une nouvelle location est consentie par Nobles François et Pierre Arsent à Jean du Mullin, *le pattey de Genève*, « de leur mulin et bastiour ensemble la grange pour faire le papier », pour le prix de 70 sols de cense annuelle.

Jean du Molard doit avoir fait de bonnes affaires ; il possédait à Fribourg pignon sur rue. Il vivait encore en 1515, et c'est sans doute à son profit que fut rendue la décision du Conseil qui attribuait à la papeterie de Marly le droit de se servir de la grappe de raisin comme filigrane ; mais, en 1517, il était déjà mort et, en 1518, sa maison de Fribourg (elle était située à la Grande-Rue, place du marché aux poissons) fut vendue. Il eut deux enfants, Wilhelm et Nesi, mais nous ignorons s'ils lui succédèrent dans la profession de papetier, ni s'ils l'exercèrent à Marly, car pendant près de quarante ans on reste sans renseignements sur cette papeterie.

Nous venons de dire que, pendant près d'un demi-siècle, les renseignements sur Marly font défaut. Le filigrane de la grappe de raisin disparaît également, sans retour, durant cette époque. Les premiers documents écrits sur papier avec cette variété spéciale de la grappe (car il y en a eu d'autres

se rattachant à deux ou trois papeteries différentes) sont de 1496 et vont jusqu'en 1525 ; exceptionnellement jusqu'en 1544 (Voy. au mot *Raisin*). Il est possible que ce filigrane ait été la marque personnelle de Dumolard¹, tandis que les armoiries de Fribourg, qui apparaissent dès 1549, ont été introduites par la famille Neuhaus.

En 1561, le battoir de Marly était aux mains des enfants de feu Hentzen Neuhaus, de Garmiswyl, lesquels dans le partage des biens de leur père, effectué le 12 juin, attribuent à l'un d'eux, Bernard, l'établissement de Marly, dans lequel il succède à Jacque Choupin (qui n'en était, sans doute, que simple locataire).

En 1566, elle appartient à Hans Neuhaus (sans doute fils ou frère de Bernard), demeurant à Garmiswyl. En 1568, elle est occupée par Charles Ziegler, « *le pattey (papetier) de Marly* », sans qu'on puisse préciser s'il en était déjà propriétaire ou s'il ne le devint que plus tard.

Plusieurs actes notariés témoignent de l'activité de Ziegler. Par le premier, de 1568, il s'engage à acheter à Hugo Gryvat, d'Estavayer-le-Lac, tous les chiffons que celui-ci ramassera au prix de vingt-neuf gros le quintal rendu à Fribourg. Un second, de la même année, relate une convention semblable passée avec Jean Chatron, du pays de *Faussigny*, demeurant à Payerne, lequel lui promet les chiffons qu'il pourra recueillir, lui et ses serviteurs, durant l'espace d'un an, à raison de vingt-huit gros le quintal, livré à Fribourg. Un troisième, toujours de la même année, stipule les conditions auxquelles Ziegler prend en apprentissage, pour cinq ans, un nommé Pierre Brodard. Enfin, dans un quatrième acte, en 1572, il prend de nouveau deux apprentis, les frères Claude et Noël Aulbergeoux, également pour un laps de cinq années.

En 1586, à la mort de Charles Ziegler, la papeterie passe aux mains de sa veuve et de son fils André, qui ne paraissent pas l'avoir conservée bien longtemps, car, en 1600, elle appartient à Noble Charles Alex, gentilhomme et bourgeois de Fribourg. Par un acte du 20 février de la dite année, il la vendit pour quinze cents écus bons à Jacques Cuni, papetier et bourgeois de Bâle, se réservant

¹ François Arsent, devenu plus tard avoyer de Fribourg, fut exécuté, en 1511, pour avoir facilité l'évasion de Georges Super-saxo, l'adversaire du fameux cardinal M. Schinner.

¹ L'emploi du filigrane du raisin par les deux battoirs de la Glâne et de Marly, peut aussi provenir de l'occupation simultanée de ces établissements par C. Gossiez.

en outre, pour lui et ses successeurs, une cense foncière annuelle de « quarante deniers, deux chapons, deux coqs, une coupe de messel à cause du four, une journée de faux, et, en tout temps, la moitié du poisson et des écrevisses ».

Nous ne savons combien de temps la papeterie de Marly fut exploitée par Cuni (ou Cuony), mais, en 1617, le papetier se nommait Jean Thorn; en 1623, c'était un Brodard, et en 1624, la papeterie était entre les mains de Henry Fuchs, notaire à Fribourg. Mais celui-ci, ayant pris lieu et place du capitaine Antoine Meister, dans un cautionnement passé en faveur de la Seigneurie de Fribourg, et n'ayant pu remplir ses engagements, fut obligé d'abandonner la papeterie à l'État, qui la mit aux enchères. Adalbert von Kilchen, de Bâle, qui possédait déjà une papeterie à Berne, se présenta comme acquéreur.

Une convention, entre Henry Fuchs, l'État de Fribourg et A. von Kilchen, fut conclue en date du 30 octobre 1631; en voici le résumé succinct: L'État vend à A. von Kilchen la maison et l'usine, soit papeterie de Marly, avec les ustensiles qui y sont utilisés d'antiquité, le jardin, le verger avec fonds, eau, cours d'eau et canaux, ponts et chemins, entrées et sorties, appartenances et dépendances, avec le privilège d'acheter les chiffons et la colle, tel que Fuchs et ses prédécesseurs en ont joui. Cette vente est passée pour le prix de douze cents florins, avec la réserve formelle que la papeterie serait confisquée et ferait retour à l'État, si l'acquéreur ne se conformait pas à certaines exigences dont les principales sont de vendre le papier au même prix qu'à Berne, de ne jamais rester plus de deux ans sans fabriquer et de ne jamais changer la destination de l'usine.

Ces réserves n'étaient point vaines entre les mains du gouvernement fribourgeois qui, déjà en 1633, menaçait von Kilchen de lui confisquer son établissement s'il ne fournissait pas mieux de papier l'État et les particuliers. Von Kilchen répara la papeterie en 1632 et se mit à même de fabriquer les quantités de papier nécessaires à la consommation du canton. Il aurait surtout préféré faire l'opération du collage à Berne, où ses installations lui permettaient, disait-il, de coller jusqu'à dix balles, tandis qu'à Marly il n'en pouvait coller que deux; mais le Conseil s'opposa au transport à Berne du *Kessel* (cuve à coller) et le contraignit à

construire un *trambinni* (étendoir) pour pouvoir mieux sécher et coller le papier. Sur ses instances, le Conseil, le 12 juin 1634, défendit l'exportation des chiffons, attendu « qu'au dehors, on en empêche aussi la sortie ». Cette défense était faite sous peine de cinq livres d'amende, de confiscation de la marchandise et de la prison. Puis, pour régulariser le commerce, toujours un peu interlope, de cette matière, l'État établit des préposés spéciaux (2 mai 1637) auxquels fut promis l'appui des autorités pour faire surveiller, saisir et punir « certains coquins, vagabonds et merciers étrangers qui gardent les pattes blanches et ne livrent que les étoffes noires ».

En 1639, von Kilchen se plaint qu'on veuille lui imposer des charges qu'il trouve exagérées et contraires aux privilèges de la papeterie.

Le 4 janvier 1652, le papetier de Marly est cité devant le Conseil pour avoir livré à la bourgeoisie et à la chancellerie du papier défectueux. Il demande pardon. Il lui est adressé une sévère admonestation au sujet de sa négligence et il est exhorté, en outre, à veiller sur ses ouvriers calvinistes qui font gras aux jours maigres. Le papetier dont il est ici question, était Jean Sadan, qui est indiqué, en 1654, comme étant amodiateur ou tenancier de von Kilchen. A cette date, il demande à être exonéré du droit de péage perçu, à la porte de Berne, sur la sortie du papier. Cette demande semble surtout avoir eu pour but de lui permettre d'envoyer coller son papier à Berne, ce à quoi la Seigneurie continue à se refuser; elle lui ordonne, au contraire, de faire cette opération à Fribourg.

D'amodiateur, Jean Sadan devint propriétaire de la papeterie et, le 10 mars 1659, il obtenait pour elle le monopole de l'achat des chiffons, de la colle et du crin dans le canton de Fribourg. Malgré ce privilège, il fit probablement de mauvaises affaires, car, en 1665, un Bâlois, auquel il devait de l'argent et vis-à-vis duquel il ne parvenait pas à se libérer, prit la papeterie par investiture. Ce nouveau propriétaire, du nom de Jacques Bürri, fit venir un contre-maitre qu'il installa à Marly avec des ouvriers et domestiques protestants comme lui. Mais l'établissement des réformés dans le canton étant défendu, il demanda au Conseil et obtint l'autorisation nécessaire pour leur séjour. Ayant encore sollicité la permission de faire gras les jours de jeûne et de travailler les jours de fête,

le Conseil le renvoya à l'évêque, dont nous ignorons la réponse.

Nous ne poursuivrons pas plus loin l'histoire de la papeterie de Marly, qui subsiste encore aujourd'hui.

2319. 32×? **Prague**, 1530. LAIBACH, A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 214. Var. ident. : **Budweis**, 1529 ; **Prague**, 1531-37 ; **Vienne**, 1534 ; **Linz**, 1535.

2320. 32×40 r. **Vienne**, 1531-33. REICHS-FINANZ-ARCH. *Österreich. Münz- und Berg-Wesen*. Var. ident. : **Spire**, 1531 (*Lettre de l'empereur Ferdinand*) ; **Prague**, 1531.

2321. 41×56 r. **Prague**, 1538-43. STATTHALTEREI-ARCH. : *Copialbücher*, n°s 19, 22 et 29.

2322. 30,5×42. **Prague**, 1542. GRAZ, LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Prague**, 1545.

2323. **Prague**, 1547. IBID. : *id.* Var. ident. : **Lai-bach**, s. d.

2324. 31×42 r. **Prague**, 1563. STATTHALTEREIARCH. : *Copialbuch*, n° 130.

2325. 30×42 r. **Prague**, 1569. MUNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, t. 13.

2326. 31,5×43. **Graz?** 1570. LANDESARCH. : *Landtagsakten*.

2327. 32×42. **Prague**, 1577. STATTHALTEREIARCH. : *Landtagsakten*, L. 34³.

Les types 2319 à 2327 représentent les armoiries de Prague, dont la papeterie remonterait à 1517 et dont la fondation est attribuée à un nommé Frey, de Reutlingen ; Meyer¹ mentionne Claudius comme papetier, à Prague, en 1517 et un Frédéric Frein, en 1588.

2328. 31×39 r. **Nackel**, 1575. POSEN, STAATSARCH., IN : *Acta Naklensis*. Var. simil. : **Nackel**, 1575 ; **Inowratzlaw**, 1582? (file de garde du volume) et 1592.

2329. 33×42. **Nackel**, 1582. IBID. : *id.*

2330. 30×38 r. **Bromberg**, 1586. IBID. : *Judici Bidgostiensis*. Var. : les trois mêmes tours, mais sans écu : **Bromberg**, 1592.

Les 2328 à 2330 ne semblent pas se rapporter à Prague, mais plutôt, de même que la suivante, à un battoir polonais, peut-être Grzymata.

2331. 34×42. **Inowratzlaw**, 1599. POSEN, STAATSARCH., TJ : *Iuniwladislawiensis*.

2332. 32×43. **Grenitz**, 1541. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 179. Var. ident. : **Leipzig**, 1542-44 ; **Dresde**, 1547-51. — Voy. Kirchner (n° 9), **Chemnitz**, 1513! et (*das Papier*) 1544, 1564 et 1597.

2333. 22,5×40. **Meissen**, 1547. MUNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, n° 13.

2334. 32,5×41. **Torgau**, 1553. DRESDE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 278. Var. ident. : **Magdebourg**, 1559-66 ; **Elbenau**, 1560-63 ; **Dresde**, 1561 ; **Berlin**, 1561.

2335. 32,5×41. **Dresde**, 1564. STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 293. Var. ident. : **Mersebourg**, 1564 ; **Weimar**, 1564 ; **Magdebourg**, 1568 ; **Wernigerode**, 1570 ; **Halle**, 1571 ; **Eisenach**, 1571.

2336. 32×44. **Leipzig**, 1577. NUREMBERG, KREISARCH. : *D. 540*.

Les figures 2332 à 2336 représentent les armoiries de Freiberg, en Saxe, où deux papeteries ont existé dès 1540. (Voy. n°s 1902 à 1905 et 1980).

2337. 33×43. **Cracovie**, 1590. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS. : *Bisthum Bamberg*, VIII : *Villach*.

2338. 33×42. **Inowratzlaw**, 1603. POSEN, STAATSARCH., TJ : *Iuniwladislawiensis*.

Ces deux armoiries doivent se rattacher à une cité épiscopale.

2339. 32×41. **Freusbourg**, 1576? COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*. Ce papier forme la fin d'un cahier de cptes de 1576 ; il est peut-être postérieur à cette date.

2340. 32×42. **Rœrmond**, 1581. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Cptes divers : Contributions*, 1580-81. Var. ident. : **Hollande** (Collect. Van Hasselt) s. d. ; **Sayn** (Prus. rhén.), 1598.

2341. 32×43? **Osnabrück?** STAATSARCH. : *III^s Kreis-sachen. Pfennigmeistersrechnungen*.

2342. 32,5×41. **Rœrmond**, 1581. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Cptes divers : Contributions*, 1580-81.

Les types 2339 à 2341 ont une même provenance et, d'après la distribution géographique du papier ainsi filigrané, appartiennent à la région moyenne du Rhin.

2343. 34×43. **Minden**, 1570-72. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Acten den Bischof von Schaumburg betreffend*, VII, 2 et 6.

¹ *Papierfab. und Papierhandel*, dans *Archiv. für Geschichte des Deutschen Buchhandels*, t. XI ; Leipzig, 1888, p. 304 et 316.

- 2344.** 33×41. **Wernigerode**, 1577. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 8, n° 188 : *von Stollberg*.
- 2345.** 33,5×41. **Brunswick**, 1583. STADTARCH. : *St-Andreas Kirchenrechnungen*. Var. ident. : **Wernigerode**, 1584 ; **Berlin**, 1584 ; **Hambourg**, 1586. Var. simil., mais où la lettre R est formée par un double trait, comme la lettre H : **Wernigerode**, 1586 ; **Hambourg**, 1586 ; **Brunswick**, 1590.
- 2346.** 32,5×41. **Wernigerode**, 1590. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 8, n° 188 : *von Stollberg*. Var. ident. : **Brunswick**, 1591.
- 2347.** 33,5×41. **Brême**, 1597. MUNICH, KÖNGL. B. : *Collectio Camerariana*, t. 13. Var. simil. : **Brunswick**, 1598 ; **Halberstadt**, 1599 ; **Zell** (Hanovre), 1600 ; **Soltau**, 1600. Une des var. (de 1600) a les lettres HR formées par un double trait.
- Les types 2343 à 2347 représentent les armoiries de la ville de Wernigerode. Elles ont été usitées par le même battoir puisqu'elles sont toutes (sauf le 2344) accompagnées des initiales HR, qui sont celles d'un membre d'une des deux anciennes familles de papetiers de Wernigerode, les Rethmer et les Runge. (Voy. n°s 2098 et 2099).
- 2348.** 32×41. Filigr. indistinct. **Marbourg**, 1585. STAATSARCH. : *Papiersammlung*.

Indéterminées sommées du nom de Troyes.

- 2349.** 30,5×43. Filigr. indistinct, sauf le nom. **Veldenz**, 1540. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Rechnungen*.

Armoiries à pièces indéterminées.

- 2350.** S'agit-il d'une tour ? d'une lanterne ? ou d'un autre objet ? **Vérone**, 1379. A. COM. : *Università Cittadini. Messaria*. — Voy. Piekosinski (n°s 456 et 457), de 1384-90, ainsi que deux autres var. assez différentes.
- 2351.** 29,5×43. **Cuy** près Argentan, 1472. A. ORNE. : *Plaids et assises*.
- 2352.** 28,5×41 r. **Pérouse**, 1498. FLORENCE, A. DI STATO : *Lett. esterne alla Signoria*, n° 10.
- 2353.** 30,5×42. Filigr. incertain. **Etain**, 1567. A. MEUSE, B. 1202. *Cptes du receveur*. Var. tout aussi indistinctes : **Aerdenbourg** ; **Aertrycke** (environs de Bruges), 1568.
- 2354.** 28×39. Filigr. indistinct. **Paris**, 1569. A. NAT., Z¹^H 68 : *Bureau de la ville : Audiences* (feuille volante).

- 2355.** 32×43. Filigr. indistinct (peut-être les deux poissons, armoiries de Wernigerode ?) **Prague**, 1571. STATTHALTEREARCH. : *Landtagsakten*, L. 34².
- 2356.** 31×39 r. **Inowratzlaw**, 1580. POSEN, STAATSARCH. : *TJ. Iuniwladislawiensis*.
- 2357.** 35×46 r. **Autun**, 1580. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de l'Eglise*. (A rapprocher des n°s 1119 à 1122.)
- 2358.** 25×34. Peut-être la lettre H ? **Hesdin**, 1583. A. PAS-DE-CALAIS : *Grefte du Gros de Hesdin. Mariages*.
- 2359.** 33×42. **Corvey**, s. d. (Copie d'un document de 1573.) MÜNSTER, STAATSARCH., B. III° *Stadt Höxter*.
- 2360.** 30,5×39 r. Peut-être une porte crénelée avec sa herse ? **Prague**, 1589. STATTHALTEREARCH. : *Copialbuch*, n° 102.
- 2361.** 33,5×42. **Corvey**, s. d. (copie contemporaine d'un document de 1595). MÜNSTER, STAATSARCH., B. III° : *Stadt Höxter*.
- 2362.** Filigr. emprunté à Likhatscheff (n°s 778 à 781), ms. de 1370.
- 2363.** Filigr. emprunté à Piekosinski (n° 450), ms. de 1375.

Les n°s 2362 et 2363 pourraient n'être pas des armoiries. Faut-il y voir une sorte de bonnet ?

Bague. — Voyez *Anneau*.

Bar. — Voyez *Poisson*.

Balance.

Ce filigr. a été en usage durant deux siècles, et employé par plusieurs battoirs, en Italie, et en France. Il est devenu banal dans les Etats de Venise et le papier à cette marque (revêtant des formes variées et accompagnée de nombreuses contremarques) est très abondant dans les incunables de ce pays. Toutefois, la balance a été abandonnée très subitement comme filigr. ; on ne la trouve plus, après 1555, qu'exceptionnellement dans deux ou trois documents.

La diversité de leurs formes permet de classer ces filigr. en plusieurs groupes, et d'abord, celui de la balance isolée et celui où elle est inscrite dans un cercle ou un cartouche. Les plus anciens spécimens de la balance isolée, la représentent à plateaux concaves, suspendus par trois attaches aux extrémités d'un fléau dessiné par un double trait et dont l'arbre se termine par une boucle ou

par un anneau. La grosse vergeure persiste jusqu'en 1375; la vergeure fine apparaît en 1370, en même temps que le filigr. se rapetisse, et que, parfois, le fléau n'est plus indiqué que par un simple trait. Les types du groupe 2364 à 2376 sont de provenance italienne. Les types 2377 à 2393 figurent une balance à plateaux concaves, suspendus par trois attaches aux extrémités d'un fléau dessiné par un trait simple; l'arbre est formé par un double trait et la languette par un trait simple. Les types de ce groupe diffèrent de grandeur et de proportions; ils sont apposés sur un papier dont la vergeure est variable, mais qui ne présente jamais de fil vergeur supplémentaire. Origine française, sans doute champenoise.

Les figures 2394 à 2413 représentent la balance à plateaux triangulaires, suspendus par trois attaches aux extrémités d'un fléau, formé par un trait simple, avec un arbre habituellement terminé par une poignée. Ce type débute à la fin de la période du papier à grosse vergeure. Les premiers spécimens sont d'un dessin d'assez grande dimension, puis ce filigr. va en se rapetissant. A signaler la figure 2410 qu'on trouve simultanément (en 1486) sur du papier blanc à écrire et sur du papier gris d'emballage. Ce fait autorise à penser que si les fabricants usaient de marques distinctes pour différencier les qualités de leurs papiers blancs, ils n'avaient pas le même scrupule pour le papier gris, dont la couleur seule empêchait la confusion avec un produit meilleur. Provenance italienne, probablement vénitienne.

Les types 2414 à 2421 donnent la balance à plateaux hémisphériques suspendus par trois attaches à un anneau fixé aux extrémités d'un fléau, avec un arbre terminé par un anneau. Ces types sont originaires de France, peut-être de Champagne, sauf les deux derniers en date, les 2420 et 2421, qui, d'après leur distribution géographique, seraient plutôt piémontais. Les figures 2422 à 2430 se distinguent par la longueur du fléau; le dessin varie peu durant les soixante à soixante-dix ans de son emploi. La dissémination du papier à cette marque lui assigne une provenance lorraine ou alsacienne.

Les 2432 à 2435 sont à plateaux circulaires; le filigr. est tantôt vertical, tantôt horizontal, généralement à une place anormale. Fabrication française, probablement auvergnate. Les

2436 à 2443 appartiennent à des types variés et sont sans doute de provenances diverses; mais les spécimens de ces var. sont trop peu nombreux pour qu'on puisse se former une opinion à leur égard.

La balance inscrite dans un cercle ou dans un cartouche ayant la forme d'une étoile à huit rais, alternativement pointus et arrondis, revêt un grand nombre de formes. Urbani (*Segni di cartiere antiche*, Venezia 1870) en avait déjà constitué huit groupes distincts qu'il attribuait aux papeteries vénitiennes. Il convient d'en ajouter un neuvième (2472 à 2487) qui appartient à l'Italie centrale, à en juger par la distribution géographique. Il n'est pas bien sûr que chacun de ces groupes ait une valeur réelle, et que les papetiers aient pris intentionnellement tel type de balance plutôt que tel autre. Ainsi l'oiseau (qu'on peut considérer comme une marque personnelle) figure aux 2480 et 2517 qui appartiennent à deux types différents; la contremarque de la fleur accompagne les 2553, 2554, 2557 et 2602, qui sont dans le même cas; Urbani a de même constaté que la contremarque P (n° 2524) accompagne en outre une balance d'un type différent (n° 2537-86); enfin, on a enfermé dans un cartouche des balances appartenant à trois ou quatre types différents. Malheureusement, ces groupes faciles à établir en théorie, ne le sont pas en pratique; il est souvent impossible de relever des filigr., surtout sur des pages chargées d'écriture ou de caractères imprimés, avec la minutieuse exactitude que réclame un classement pareil. Dans les nombreuses figures, données par les auteurs qui se sont occupés du sujet, on ne peut classer exactement les spécimens recueillis.

Les types 2445 à 2471 présentent la balance à plateaux triangulaires de même style que les 2394 à 2413; les 2469 à 2471 sont dans un cartouche. Un seul type (2455) est accompagné de contremarque posée à l'angle inférieur de la feuille. Ce fait témoigne de l'origine vénitienne du filigr.

Les filigr. 2472 à 2487 montrent la balance à plateaux concaves; c'est une forme qu'Urbani n'a pas rencontrée et qui sans doute n'est pas vénitienne.

Les types 2488 à 2501 figurent la balance à plateaux circulaires. Le 2501 est dans un cartouche analogue à celui des 2469 à 2471; aucune de ces marques n'est accompagnée de contremarque.

que posée à l'angle de la feuille, toutefois leur origine vénitienne est certaine. Les filigr. 2502 à 2527 ont ce caractère particulier que l'attache médiane des plateaux cesse avant d'en toucher le contour : les 2502 et 2503 semblent être les intermédiaires de cette forme avec le groupe suivant (2528 à 2557) ; les 2514 et 2515 présentent des plateaux dissemblables ; enfin les 2522 à 2527 sont accompagnés de contremarques posées à l'angle inférieur de la feuille, qui témoignent à la fois de la provenance vénitienne du papier qui les porte et de la pluralité des battoirs qui employaient cette marque. Dans les 2528 à 2557 les plateaux circulaires sont en quelque mesure indépendants de la balance et suspendus à l'attache médiane ; avec les 2544 à 2546 la balance prend une forme conventionnelle, elle est stylisée, comme on dirait de nos jours ; les 2548 à 2557 sont accompagnés de lettres ou de fleurs qui constituent autant de marques personnelles.

Les figures 2558 à 2561, de grandes dimensions, reproduisent la même disposition du plateau circulaire suspendu à l'attache médiane, mais dans un triangle ; les 2560 et 2561 sont accompagnés de lettres qu'on peut lire z. b. et qu'on retrouve accolées à d'autres filigr. (Voy. *Couronne* et *Tête de bœuf*). Les 2562 à 2568 présentent la balance à plateaux triangulaires suspendus à l'attache médiane, dans un triangle.

Les types 2569 à 2608 sont à plateaux plats avec attache médiane qui cesse avant d'en toucher le bord ; les 2591 à 2604 sont accompagnés de lettres ou de monogr. parfois posés d'une manière anormale. C'est ainsi qu'Urban (pl. 3, n° 34), donne une var. de ce type où la lettre A est placée dans l'arbre de la balance. Les plateaux du 2604 ont une forme caractéristique. Les 2605 à 2608 sont dans un cartouche.

Balance dont l'arbre est muni d'un anneau ou d'une boucle.

2364. 30×47 r. **Trévise**, 1356. A. NOT. : *Minute di DeCisono*. Var. ident. : **Perpignan**, 1357 ; **Bloijs** (Pays-Bas), 1360.

2365. 27,5×43 r. **Montpellier**, 1369. A. MUN., FF : *Jurisdiction des Consuls de mer*. Var. ident. : **Palermo**? post. à 1357 ; **Rodez**, 1371. — Voy. Midoux & Matton (n° 11), **Midi de la France**, 1366 ; Likhatscheff (n° 3782 et 3783), ms. de 1372.

2366. 40,5×61. **Gênes**, 1358. A. DI STATO : *Compere anteriore a San-Giorgio*, n° 3. Var. ident. : **Albi**, 1358. Var. à pontuseaux plus rapprochés : **Lyon**, 1389-92. Var. du groupe 2364 à 2366, toujours sur grosse verg. avec verg. fine suppl. au centre, au haut et au bas de la feuille : **Gênes**, 1356-71 ; **Givrey**, 1358 ; **Paris**, 1358-74 ; **Pise**, 1359-62 ; **Florence**, 1359-75 ; **Pistoie**, 1361 ; **Viterbe**, 1361-67 ; **Artois**, 1362 ; **Bourges**, 1362-63 ; **Palermo**, 1362-66 ; **Toulouse**, 1363 ; **Würzburg**, 1363 ; **Grenoble**, 1363-66 ; **Montpellier**, 1363-72 ; **Ferrare**, 1366 ; **Belmont** (Jura), 1366 ; **Limoges**, 1366/75 ; **Foligno**, 1367 ; **Gouda**, 1369 ; **Provence**, 1370 ; **Sienna**, 1370-72 ; **Lucques**, 1371 ; **Utrecht**, 1380. — Voy. Sotheby (*Principia*, tom. III, p. 59), **La Haye**, 1359 ; Midoux & Matton (n° 52), **St-Quentin**, XIV^e s. ; Piekosinski (n° 507, 508 et 512), mss. de 1366-76 ; F. Keinz (n° 174), de 1347 (?) et (n° 175), du XIV^e s. ; Lisini (pl. III), **Colle**, 1375-89 ; Rauter (n° 112), **Breslau**, 1366 ; Likhatscheff (n° 192), **Sienna**, 1369.

2367. **Florence**, 1375. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*.

2368. Premier spécimen de ce groupe sur fine vergeure. **Pistoie**, 1370. IBID. : *id.* — Voy. Likhatscheff (n° 193), **Sienna**, 1372 ; Zonghi (LXIX, n° 1), **Fabriano**, 1375-78 ; Stoppelaar (pl. III, n° 1), **Middelbourg**, 1372.

2369. 30×43. **Gouda**, 1372. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.

2370. 30×45. **Pise**, 1379. A. DI STATO : *Gabelle maggiore*, n° 254. — Voy. Likhatscheff (n° 200), **Sienna**, 1376.

2371. **Pérouse**, 1380. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*.

2372. 29×44 r. **Turin**? 1383. A. D'ETAT : *Cour des Cptes*, n° 20. *Cpte de Pierre Voisin de Conflans, pour les gens de la guerre en la Pouille et en Italie*. Var. simil. : **Florence**, 1384-85 ; **Pistoie**, 1387 ; **Montpellier**, 1390.

2373. 30×45. **Palermo**, 1383. A. DI STATO : *Not.*, n° 116. Var. ident. : **Volterra**, 1385. — Voy. Likhatscheff (n° 194), **Sienna**, 1385.

2374. **Pérouse**, 1385. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. Var. simil. : **Florence**, 1385.

2375. **Sienna**, 1400. IBID. : *id.* Var. simil. : **Draguignan**, 1403 ; **Ghistelles** (Belg.), 1403 ; **Gênes**, 1404 ; **Delft**, 1407 ; **Perpignan**, 1409 ; **Hollande**, 1414.

2376. Pistoie, 1410. A. COM. : *Libro de Credite di un fondaco di pannine*. Var. simil. : **Palerme**, 1416-40 ; **Catane**, 1426

Les 2364 à 2376 appartiennent à l'Italie, mais il est peu probable qu'ils sortent tous du même battoir.

Balance à fléau formé par un simple trait, avec un arbre sans anneau.

2377. 29×41 r. **Troyes**, 1361. A. AUBE, 40 H 127 : *Cptes de l'Hôtel-Dieu-le-Comte*.

2378. 29×43 r. **Paris**, 1362-64. A. NAT., X^{IC} 13 à 14 : *Parlement. Accords*. Var. simil. : **Artois**, 1362-65 ; **Dijon**, 1364 ; **Troyes**, 1364-67 ; **Grignon**, 1365 ; **Chartres**, 1368. — Voy. Piekosinski (n° 513), 1360/70.

2379. 30,5×46. **Troyes**, 1365. A. AUBE, 6 G. 358^{bis} : *Eglise St-Etienne de Troyes*. Var. ident. : **Sens**, 1370 ; **Paris**, 1372-74.

2380. 30×43. **Hollande mérid.**, 1369. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. ident. : **Namur**, 1369-79.

2381. 26×38 r. **Autun**, 1370. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de l'église cathédrale*. Var. simil. : **Chastellux**, 1372 ; **Namur**, 1381-82 ; **Maëstricht**, 1382. — Voy. Midoux & Matton (n° 18), **Laon**, 1377 ; Piekosinski (n° 544), de 1375.

2382. 29,5×43 r. **Namur**, 1370. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand Hôpital*.

2383. 30×45. **Sens**, 1370-71. A. YONNE, G. 737 : *Cptes de recettes de la cloîtrerie*.

Cette var. est la seule du groupe dont l'arbre se termine par un anneau.

2384. 30,5×46. **Sens**, 1371. A. YONNE, G. 738 : *id.* Var. ident. : **Dijon**, 1371-74. — Voy. Piekosinski (n° 510), 1370/80.

2385. 31×46. **Bar-le-Duc**, 1372. A. MEUSE, B. 799 : *Cptes du cellérier*.

2386. 30,5×46. **Noyon**, 1372. A. OISE : *Cptes de l'évêché*. Var. ident. : **Heusden** (Pays-Bas), 1372 ; **Paris**, 1372-74.

2387. 31,5×45,5. **Bar-le-Duc**, 1374. A. MEUSE, B. 677 : *Cptes de la gruerie*. Var. ident. : **Waide** (Artois), 1374. Var. de même style mais de 0^m,09 de haut : **Paris**, 1376.

2388. 30×46. **Remiremont**, 1374. A. VOSGES : *Chapitre des chanoinesses*, pièce isolée.

2389. 31×45. **Troyes**, 1375. A. AUBE, G. 257 : *Cptes de l'Evêché*. Var. simil. : **Paris**, 1375-80 ; **Troyes**,

1376-77. — Voy. Kirchner (n° 84), **Francfort-sur-le-Mein**, 1380.

2390. 31×44. **Troyes**, 1376. *IBID.*, G. 261 : *id.* Var. appartenant au groupe 2377 à 2390 : **Montier-la-Celle**, 1365-66 ; **Paris**, 1365-99 ; **Souilly**, 1366-70 ; **Lilliers**, 1369 ; **Arras**, 1369 ; **Dijon**, 1369-80 ; **Troyes**, 1369-81 ; **Pontailier**, 1370 ; **Leyde**, 1370 ; **Artois**, 1371-81 ; **Heusden**, 1373 ; **Lyon**, 1373-85 ; **Bruxelles**, 1374 ; **Düsseldorf**, 1374 ; **Blois**, 1374-77 ; **Maëstricht**, 1374-82 ; **Sens**, 1375-78 ; **Gondrecourt**, 1375-78 ; **St-Mihiel**, 1376 ; **Neuchâtel** (Suisse), 1376 ; **Drüy**, 1377 ; **La Murette**, 1378 ; **Forez**, 1378 ; **Arde**, 1378 ; **Morley**, 1378 ; **Rouen**, 1378-86 ; **Custines**, 1380 ; **Namur**, 1380 ; **Oudenarde**, 1382 ; **Autun**, 1382 ; **Bar-le-Duc**, 1385 ; **Montbrison**, 1386.

2391. 41×59. **Troyes**, 1363. A. AUBE, G. 1818 : *Cptes de la grand'chambre*. Var. ident. : **Troyes**, 1365.

2392. 42×60 r. **Besançon ?** 1365. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectorie Bisuntinae, Lugd. Tar. et Vienn*, n° 67. Var. ident. : **Troyes**, 1367-78 ; **Villemor-en-Champagne**, 1372-77 ; **Dijon**, 1376.

2393. 42×60. **Paris**, 1370. A. NAT., X^{IC} 21 : *Parlement. Accords*.

Balance à plateaux triangulaires.

2394. **Viterbe**, 1370. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Sotheby : (*Principia*, t. III, p. 59), **La Haye**, 1357 (?)

2395. 30×45 r. **Venise**, 1376. A. DI STATO : *Raccolta di carte*. Var. ident. : **Pise**, 1375-76.

2396. 30×42. **Hollande Septentrionale**, 1373. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. — Voy. Piekosinski (n° 509), 1370/80.

2397. 30×42. **Bloijs**, 1375. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Venise**, 1382.

2398. 30×43 r. **Leyde**, 1400. STADARCH. : *Schulden verkoopingboek*. Voy. Midoux & Matton (n° 400), **Laon**, XV^e s.

2399. 30×44 r. **Venise**, 1409-15. A. DI STATO : *Petitioni*, n°s 686 et 687. — Voy. F. Keinz (n° 176), ms. attribué au XIV^e s.

2400. 29×43 r. **Venise**, 1420. *IBID.* : *id.*, n° 689. — Voy. Stoppelaar (pl. III, n° 2), **Zélande**, 1416. Var. appartenant au groupe 2398 à 2400 : **Voorne** (Pays-Bas), 1400 ; **Palerme**, 1402-38 ; **Calais**, 1403 ; **Perpignan**, 1404-06 ; **Hongrie**, 1406-33 ;

- Düsseldorf, 1407; Bourges, 1407; Udine, 1407-35; Würzburg, 1408; Halberstadt, 1408; Breslau, 1409; Venise, 1409-37; Utrecht, 1410; Hollande, 1413-29; Montpellier, 1415; Catane, 1417-21; Alost, 1419; Padoue, 1421; Bavière, 1436-40; Ratisbonne, 1436-45; Brixen, 1439. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 3), Fabriano, 1437. J. Hunter (n° 29), Bordeaux, 1412; Likhatscheff (n°s 583, 856, 857, 954, 955, 956), mss. de 1412-31.
- 2401.** 29×43 r. Venise, 1437. A. DI STATO: *Petitioni*, n° 700. Var. ident.: Catane, 1438; Vicence, 1440; Munich, 1441; Udine, 1447-48; Bavière, 1454; Hongrie, 1456; Vienne, 1457?
- 2402.** 30×45. Venise, 1451. A. DI STATO.: *Raccolta di carte*. Var. ident.: Trévise, 1450-51.
- 2403.** Hohenrechberg, 1458. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV, 8, n° 5, *Cassasachen*, n° 20. Var. ident.: Tyrol, 1461; Bavière, 1466; Brandebourg, 1469. — Voy. Likhatscheff (n° 1145), ms. de 1475.
- 2404.** 31,5×43 r. Nuremberg, 1459. STADTARCH.: *Briefbuch*, n° 28. Var. ident.: Nuremberg, 1462.
- 2405.** 32×44. Innsbruck, 1463. CARLSRUHE GENERAL LANDESARCH.: *Reichs-Ritterschaft in Hegau. Correspondenz* 1-105.
- 2406.** 32,5×45. Wœrth, 1466. AUGSBOURG, STADTARCH.: *Litteralien*. Var. simil.: autres localités de Bavière, 1466-68; Würzburg, 1467-68; Munich, 1470; Berlichingen, 1471. — Voy. pour une var. de ce type, mais à fléau très long, Sotheby (*Typography*, n° 58), Augsburg, 1470; Rauter (n° 50), Breslau, 1476; Likhatscheff (n° 3488), Cracovie, 1476.
- 2407.** Munich, 1474. ALLG. REICHSARCH., XV, 8, n° 5. *Cassasachen*, n° 29. — Voy. Ongania (p. 42, n° 1), Venise, 1472.
- 2408.** 31×43. Vicence, 1483. A. NOT.: *Testamenti*.
- 2409.** Seule var. horizont. Lodi, 1484. MILAN, A. DI STATO: *Docum. diplom.*
- 2410.** 30×43. Catane, 1486. A. COM.: *Consiglio*, n° 30. Var. ident., sur papier gris d'emballage: Trévise, 1486.
- 2411.** Glatz, 1488. Breslau, STADTARCH.: *Originalbriefe*. Var. ident.: Leipzig, 1489.
- 2412.** 41,5×59 r. Gex, 1390. A. CÔTE-D'OR, B. 1094: *Terrier*. Var. simil.: Gex, 1397; Damme (Belg.), 1404.
- 2413.** 41×56 r. Dijon, 1417. A. CÔTE-D'OR, B. 333: *Cptes d'Hôtel des ducs de Bourgogne*. Var. simil.: Grammont, 1417; Damme (Belg.), 1421; Utrecht, 1434.
- Balance à plateaux de forme hémisphérique.**
- 2414.** 30×43. Troyes, 1387. A. AUBE, G. 339: *Cptes de la maison d'Aiz-en-Othe*. Var. ident.: Paris, 1387.
- 2415.** 30×40. Navarreinx, 1405. A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1600: *Tabellionage*. — Voy. P. Heitz (n° 2), Strasbourg, 1410.
- 2416.** 30×41 r. Limbourg, 1405. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: Troyes, 1409-18; Decizes, 1414; Brunswick, 1414; Leyde, 1415; Namur, 1415-17; Châteaudun, 1416; Orléans, 1420.
- 2417.** 29,5×43. Etain, 1417-29. A. MEUSE, B. 1138, 1140, 1142: *Cptes du receveur*. Var. ident.: Leyde, 1420; Namur, 1423-33; Bruxelles, 1424; Longwy, 1425; Utrecht, 1427; Bruges, 1429; Souilly, 1429; Pierrefort, 1429; St-Omer, 1431; Brabant, 1432; Fleurus, 1435; Düsseldorf, 1440. — Voy. Midoux & Matton (n° 177), Laon, 1420; Stoppelaar (pl. III, n° 3), Zélande, 1429.
- 2418.** 29×41 r. Namur, 1437. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. ident.: Nassongne (Luxemb.), 1438; Namur, 1440; La Neuville (Belg.), 1465.
- 2419.** 30×44. Seule var. horizont. Lubeck, 1441. BRÈME, STAATSARCH.: *Hansaprotokolle*, A2. B1.
- 2420.** Soleure, 1462. STAATSARCH.: *Denkwürdige Sachen*, t. II.
- 2421.** 30×43. Pignerol, 1466. A. COM., Cat. 4, maz. 5. Var. simil. aux n°s 2420 et 2421: Nyon, 1465-66; Genève, 1465-71; Lausanne, 1466-74.
- Balance à fléau long, formé par un trait simple et à plateaux concaves.**
- 2422.** 30×43. St-Mihiel, 1408. A. MEUSE. B. 1046: *Cptes du receveur*. Var. ident.: Metz, 1410; Namur, 1413.
- 2423.** 29,5×44. Luxembourg, 1413. A. MUN.: *Cptes de la ville*. Var. simil.: Saverne, 1415; Düsseldorf, 1415; Colmar, 1415-31; Cologne, 1416; Durlach, 1419; Dieuze, 1419-23; Luxembourg, 1419-30; Metz, 1419-34; Pont-à-Mousson, 1420-24; Gondrecourt, 1422; La Chaussée, 1423-29; Sierck, 1424; Bouconville, 1427, Brème, 1427; Bruges, 1432; Bar-le-Duc, 1436. — Voy. Midoux & Matton (n° 178), La Fère, 1434; P. Heitz (n° 3), Strasbourg, 1415.

2424. 30×43 r. **Colmar**, 1415/21. A. CI-DEVANT DÉP. : *Rentes sur Colmar de la Collégiale de St-Martin*. Cette var., d'après sa vergeure, nous paraît être plus ancienne que les deux précédentes.
2425. 28×38 r. **Marbach**, 1433. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. : *Maison de Marbach*. Var. simil. : **Metz**, 1435 ; **Bar-le-Duc**, 1436 ; **Remich** (près Trèves), 1438 ; **La Chaussée**, 1440 ; **Pont-à-Mousson**, 1445. — Voy. Stoppelaar (pl. III, n° 4), **Zélande**, 1430-32 ; P. Heitz (n° 4), **Strasbourg**, 1343-44 (!) certainement copie postérieure.
2426. 30,5×44. **Luxembourg**, 1443. A. MUN. : *Cptes de la Ville*. Var. ident. : **Metz**, 1446-50 ; **Luxembourg**, 1447 ; **Arlon**, 1447.
2427. 30×42 r. **Alost**, 1449. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Luxembourg**, 1449 ; **Cologne**, 1450 ; **Echternach**, 1451.
2428. 29,5×44. **Luxembourg**, 1455-59. A. MUN. ; *Cptes de la Ville*. Var. ident. : **Trèves?** 1463. Var. du groupe 2426 à 2428 : **Middelbourg**, 1438 ; **Longwy**, 1447 ; **Düsseldorf**, 1450 ; **Metz**, 1451-76 ; **Luxembourg**, 1455 ; **Leeuwenhorst**, 1461 ; **Stauff**, 1473 ; **Echternach**, 1476 ; **Amance**, 1478. — Voy. Stoppelaar (pl. III, n° 5), **Middelbourg**, 1465 ; P. Heitz (n° 4 et 5), **Strasbourg**, 1414-30, 1418-46, 1425, 1427, 1439.
2429. 30×44. **Cologne**, 1450-53. STADTARCH. : *Briefbuch*, n° 20 et 21. Var. ident. : **Maëstricht**, 1451 ; **Reimerswaal** (Hollande), 1452.
2430. 41×58 r. **Metz**, 1439-75. A. MUN. : *Bullette de Metz*. Var. simil. : **Echternach!** 1455-63.
2431. 39,5×58 r. [**Cologne**] 1476, dans le *Fasciculus temporum*, imprimé par Conrad von Hoemborch, s. l. Voy. Bodemann (n° 16), var. ident. : **Cologne**, 1477.

Balance à plateaux circulaires.

2432. 28×38. **Genève**, 1488. A. D'ÉTAT : *Procès criminels. Procès contre Pierre Floret*.
2433. 40,5×58 r. Filigr. posé au bas et vers la ligne médiane de la feuille. Par cette position, il se trouve souvent caché dans le dos du vol. **Montluel**, 1494. A. CÔTE-D'OR, B. 676 : *Terrier*.
2434. 40,5×57 r. Filigr. posé au bord de la feuille. **Clermont-Ferrand**, 1510-12. A. PUY-DE-DÔME : *Terrier d'Aubière*, n° 29. Var. ident. : **Clermont-Ferrand**, 1504 ?-12 ; **Angers**, 1518.
2435. 40,5×57 r. Id., 1510-12. IBID. : *id.* Var. ident. : **Clermont-Ferrand**, 1504 ?-12 ; **Lyon**, 1521, dans

le *Missel de Genève* et dans le *Missel de Tarentaise*, imp. s. l. ni d. par Gabriel Pomard.

Balance de styles variés.

2436. **Nuremberg**, 1424. BALE, STAATSARCH. : *Briefe*, n° 2.
2437. 30×42. **Catane**, 1426. A. COM., *Consiglio*, n° 2. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 2), **Fabriano**, 1404.
2438. 30×44. **St-Dié**, 1434. A. VOSGES, G. 754 : *Revenus du chapitre*.
2439. 29×42 r. **Remiremont**, 1435. IBID., G. 1281 : *Plaids de Biffontaine*.
2440. **Blumeneck**, 1445. COLMAR, A. CI-DEVANT DÉP. E. 551 : *Correspondance de la Seigneurie de Ribeaupierre*.
2441. ?×43. **Munich?** 1467. ALLG. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 22.
2442. 31×42 r. **Olmütz**, 1522. STADTARCH. : *Acta judicialia* XVI, n° 6. Var. ident. : **Olmütz**, 1526.
2443. **Sargans** (St-Gall), 1473. COIRE, STADTARCH. : *Originalbriefe*.
2444. 29×42 r. **Venise**, 1469. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 726. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 5), **Fabriano**, 1471-87 ; **Barone** (n° 62), **Naples**, 1468.

Balance dans un cercle, à plateaux rectangulaires.

2445. 30×44 r. **Vicence**, 1441. A. NOT. : *Minute di Giacomo Ferretto*. Var. ident. : **Venise**, 1442 ; **Innsbruck?** 1443-45 ; **Tolède**, 1446 ; **Nuremberg**, 1448.
2446. 30×43. **Vicence**, 1443. Id. *Testamenti*. Var. ident. : **Vérone**, 1443 ; **Breslau**, 1445.
2447. 27,5×43 r. **Gurck**, 1448. KLAGENFURT, A. DES HISTORISCHEN VEREINS. *Lehensprotokolle des Domkapitels*, I. Var. simil. : environs de **Munich**, 1450-59 ; **Hongrie**, 1453-70 ; **Vienne**, 1454-59 ; **Prague**, 1455 ; **Nuremberg**, 1456-60 ; **Presbourg**, 1458 ; **Ratisbonne**, 1459-64 ; **Oberschönenfeld**, 1460 ; **Moravie**, 1463 ; **Wiener-Neustadt**, 1463-66. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 4), **Fabriano**, 1449.
2448. 29×44 r. **Trévise**, 1453. A. COM. : *Podestà*, n° 310.
2449. 30×45. **Venise**, 1473. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 1. Var. simil. : **Salzbourg**, 1478 ? ; **Palerme**, 1485. — Voy. Likhatscheff (n° 398 à 400), ms. de 1476.

La même surmontée d'une étoile.

- 2450.** 30×44. Innsbruck, 1467. STATTHALTEREIARCH., Cod. n° 117. Var. simil. : Passau, 1467 ; Wiener-Neustadt, 1467 ; Gurck, 1469 ; Vienne, 1469-71 ; Graz, 1474 ; Steyer, 1475 ; Hongrie, 1475.
- 2451.** 2×43. Riebourg, 1475. MUNICH, ALLG. REICHSARCH., XV. 8. 3 ; Cassasachen, n° 30. Var. simil. : Bavière, 1479.
- 2452.** 30×41. Vicence, 1475. A. NOT. : Testamenti. Var. un peu plus grande : Trévisé, 1484.
- 2453.** 30×41. Rome, 1475. MILAN, A. DI STATO : Doc. Dipl. Var. ident. : Venise, 1477. Le trait serpentant accompagne plusieurs filigr. différents (voir *Tête de bœuf à yeux*). On peut le considérer comme une marque personnelle. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 68), Venise, 1475 ; Ongania (p. 48, n° 5), Venise, 1476.
- 2454.** 30×40 r. Wiener-Neustadt, 1476. AUGSBURG, STADTARCH. : Litteralien. Var. ident. : Vienne, 1480 ? ; Ratisbonne, 1490 ? Var. diverg. : Vienne, 1475-79 ; Venise, 1476-80 ; Innsbruck, 1478-82 ; Graz, 1479 ; Palerme, 1479-82 ; Brünn, 1480 ; Brescia, 1481 ; Theres, 1483-85 ; Münnerstadt, 1484 ; Linz, 1485 ; Bavière, 1488-89 ; Würzburg, 1489-90 ; Udine, 1495.
- 2455.** Seule var. de ce style avec contremarque posée à l'angle de l'autre feuillet. Venise ? 1485. VÉRONE, A. COM. : Lettere. Ospedale, A, n° 7. — Voy. Ongania (p. 55, n° 4), Venise, 1477, sans contremarque.
- 2456.** 28×43 r. Rome, 1508-10. A. DI STATO : Raccolta di carte. Si cette date n'est pas erronée, elle constitue la limite extrême de l'emploi du papier à ce filigrane (balance à plateaux triangulaires dans un cercle, surmonté d'une étoile).
- 2457.** 27,5×43 r. Gurck, 1455. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : Lehensprotokolle des Domkapitels, II. Var. ident. : Gurck, 1466. Var. simil. : Naples, 1469.
- 2458.** Venise, 1470. Filigr. emprunté à Ongania (p. 35, n° 3).
- 2459.** 31,5×44. Vicence, 1474. A. NOT. : Testamenti. Var. simil. : Palerme, 1475. — Voy. Urbani (pl. II, n° 25), Venise, 1474.
- 2460.** 29×42 r. Vienne, antér. à 1476. REICHS-FINANZARCH. : Steuerbücher. Var. ident. : Nuremberg, inc. de 1472.
- 2461.** 30×44. Venise, 1475. A. DI STATO : Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere, n° 1.

2462. 30×42. Venise, 1476. IBID. : id. n° 2.

2463. 30×44. Ratisbonne, 1468-71. VIENNE, HAUSHOF- UND STAATSARCH. : Fredericiana II.

2464. Venise, 1471. Filigr. emprunté à Ongania (p. 39, n° 6).

2465. Venise, 1482. Ibid. (p. 67, n° 6).

2466. 31×58 r. Vérone, 1442. A. COM. : S. S. Jacopo e Lazzaro, n° 29.

2467. 40,5×58 r. Nuremberg, 1446. BAMBERG, KREISARCH. : Ritterlehenbuch, n° 4. Var. simil. : Prague, 1455 ; Augsbourg, 1469-78 ; Liegnitz, 1470 ; Breslau, 1473-79 ; Brünn, 1477.

2468. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3379), ms. de 1491.

La même dans un cartouche.

2469. 27,5×43. Tyrol, 1447. INNSBRUCK, STATTHALTEREIARCH. Cod., n° 204. Var. ident. : Hongrie, 1445-65 ; Gurck, 1447-48 ; Wiener-Neustadt, 1453-56 ; Bavière, 1454 ; Graz, 1455-62 ; Vienne, 1459. Voy. Bodemann (n° 5), Venise, 1470. Var. simil. sur pap. de 41,5×59,5 : Landshut, 1464.

2470. Venise, 1470. MANTOUE, A. DI STATO : Carteggio di Venezia.

2471. 30×44. Lucques, 1482. A. DI STATO : Podestà, n° 1554. Var. simil. : Venise, 1486-89 ; Palerme, 1490 ; Laibach, 1507-37 ; Graz, 1517. — Voy. Quellen, etc., n° 10. Hermannstadt, 1485 ; Ongania (p. 198, n° 4), Venise, 1518.

Voy. les autres spécimens de la Balance dans un cartouche n°s 2501 et 2605 à 2608.

Balance dans un cercle, à plateaux concaves.

2472. 29×44 r. Venise, 1464. A. DI STATO : Petitioni, n° 722. Var. simil. : Salzbourg, 1463-65 ; Hongrie, 1466 ; Eferding, 1466 ; Bruck-sur-la-Murg, 1467 ; Graz, 1468 ; Straubing, 1468 ; Bavière, 1468 ; Weimar, 1471 ; Catane, 1473. — Voy. Ongania (p. 42, n° 4 et 64, n° 2), Venise, 1472-82.

2473. 31,5×42. Ferrare, 1472. MODÈNE, A. DI STATO : Not. ducali, n° 2 : Minute di AbArmis Mengus.

2474. 29×43 r. Venise, 1480. A. DI STATO : Petitioni, n° 737. Var. ident. : Udine, 1480. Var. simil. : Lucques, 1482 ; Rhodes, 1482.

2475. 30×44 r. Palerme, 1481-82. A. DI STATO : Cancelleria, n° 53 et 145. Var. simil. : Arnolds-tein, 1534 ; Graz, 1538.

2476. 29×43 r. **Venise**, 1489. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 744.
2477. 31×43. **Syracuse**, 1481. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*. — Voy. Urbani (pl. I, n° 12), **Venise**, 1480. Urbani classe ce filigr. dans le groupe 2502 à 2527.
2478. 30×44. **Catane**, 1486. A. COM. : *Consiglio*, n° 30. Var. simil. : **Arnoldstein**, 1515-24.
2479. **Venise**, 1494. Filigr. emprunté à Ongania (p. 98, n° 1).
2480. 30×45. Ce filigr. est à rapprocher du 2517. **Venise**, 1490. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 6. Var. simil. : **Udine**, 1493 ; **Wiener-Neustadt**, 1507 ; **Breslau**, 1507-15 ; **Lai-bach**, 1510-26 ; **Olmütz**, 1511-14 ; **Hongrie**, 1515 ; **Graz**, 1516-19 ; **Drauburg**, 1521.
2481. 30×44. **Linz**, 1489. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, t. VIII. Var. ayant le croissant plus grand : **Linz**, 1492.
2482. 30×44. **Worms**, 1496. INNSBRUCK, STATTHAL-TEREIARCH. : *Briefe Kaisers Maximilian*.
2483. 30×45. **Udine**, 1492. A. COM. : *Acta publica*, I.
2484. 29×44 r. **Rome**, 1508-10. A. DI STATO : *Raccolta di carte*. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 27). **Hermannstadt**, 1502-06.
2485. 29×43 r. **Brünn**, 1504-05. STADTARCH., I^a II. *Losungsbuch*, n° 26. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 29). **Hermannstadt**, 1504-06 et (n° 36 et 37) 1503.
2486. 30×44. **Vienne**, 1525. REICHS- FINANZARCH. : *Oesterreich. Eisenwesen*. Var. simil. : **Olmütz**, 1524-41 ; **Laibach**, 1526 ; **Salzbourg**, 1527 ; **Graz**, 1530-57.
2487. 30×43 r. **Arnoldstein**, 1545-46. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS. *Stiftsregister*, n° 86 et 87. Var. simil. : **Deva** (Transylv.), 1533 ; **Hongrie**, 1553.

Balance dans un cercle, à plateaux circulaires.

2488. 29×43 r. **Trévis**e, 1467-68. A. COM. : *Podestà*, n° 313 et 314. Var. simil. : **Bavière**, 1469 ; **Hongrie**, 1470.
2489. 30×45. **Udine**, 1467. A. COM. : *Annalia publica*, n° 33. Var. ident. : **Milan**, 1473.
2490. ?×44. **Bavière**, 1467. MUNICH, ALLG. REICHS-ARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 22. Var. simil. : **Palerme**, 1469 ; **Coire**, 1469.

Briquet. — Filigranes, I.

2491. **Mantoue**, 1468. A. DI STATO : *Lett. scritte di Mantova*. Var. simil. : **Trévis**e, 1471-74 ; **Milana**is, 1475 ; **Catane**, 1478.
2492. **Bavière**, 1469. MUNICH. ALLG. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 24.
2493. **Munich**, 1473. IBID. : *id.*, n° 28. Var. simil. : **Augsbourg**, 1475.
2494. 30×38. **Vicence**, 1475. A. NOT. : *Testamenti*. — Voy. Ongania (p. 38, n° 1), **Venise**, 1470.
2495. 31×44. **Venise**, 1477. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 2.
2496. 30×44. **Graz**, 1483. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, t. VI. Var. simil. : **Vicence**, 1484.
2497. 32×43. **Venise**, 1484. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 740. — Voy. Urbani (pl. I, n° 7), **Venise**, 1480.
2498. 28×43 r. **Gurck**, vers 1500. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Archiv-Catalog. vom Bisthum*.
2499. 32×45. **Augsbourg**, 1501. MEMMINGEN, STADT-ARCH. : *Städteakta*, n° 291. Var. ident. : **Augsbourg**, 1501 ; **Ratisbonne**, 1505.
2500. 42×57. **Ambérieu**, 1496. A. CÔTE-D'OR, B. 884 : *Terrier*.

La même dans un cartouche.

2501. 30×44. **Udine**, 1450. A. COM. : *Annalia publica*, n° 29. Var. ident. : **Trévis**e, 1464-65.
- Le cartouche a remplacé le cercle, dans la balance de ce style, comme dans celle à plateaux triangulaires et à peu près à la même époque (Voy. les 2469 à 2471 et 2605 à 2608).

Balance dans un cercle, l'attache médiane cesse avant d'atteindre ou en atteignant les plateaux.

2502. 30×43. **Udine**, 1470. A. COM. : *Annalia publica*, n° 34.
2503. 31×43. **Udine**, 1490. IBID. : *id.*, n° 38. Var. ident. : **Trévis**e, 1491-92.
- Les 2502 et 2503 sont seuls à présenter l'attache du milieu des plateaux terminée en crochet ; dans les types suivants cette attache est absolument rectiligne.
2504. 31,5×?. ? 1472. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana*, t. XII. Var. ident. : **Vicence**, 1474-75 ; ? 1477. — Voy. Urbani (pl. I, n° 11), **Venise**, 1480-90 et n° 19 de 1475 ; Ongania (p. 64, n° 5), **Venise**, 1482.

- 2505.** Bavière, 1471? MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 26. — Voy. Urbani (pl. I, n° 13), **Venise**, 1480.
- 2506.** 30×42. **Venise**, 1477. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 2.
- 2507.** 31×42. **Vicence**, 1478. A. NOT. : *Testamenti*.
- 2508.** **Venise**, 1481. Filigr. emprunté à Ongania (p. 63, n° 1). Var. simil., Ongania (p. 120, n° 6, p. 189, n° 3), **Venise**, 1496, et 1517.
- 2509.** 32×? Bavière, 1486. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 7. 2 : *Urfehdenbriefe*, n° 71. Var. ident. : **Venise**, 1487 ; **Nuremberg**, 1487 ; **Frioul**, 1487 ; **Brünn**, 1489. — Voy. Portal (pl. IV, n° 13), **Venise**, 1491 ; Ongania (p. 76, n° 12), **Venise**, 1487.
- 2510.** 30×43. **Venise**, 1490. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 6. Var. ident. : **Venise**, 1490. VÉRONE, A. COM. : *Ospedale A*, n° 7. — Voy. Ongania (p. 67, n° 4), **Venise**, 1482 ; Urbani (pl. I, nos 14 et 15), **Venise**, 1491 et 1482 ; Portal (pl. IV, n° 10), **Venise**, 1491.
- 2511.** 29×43 r. **Florence**, 1494. A. DI STATO : *Carteggio*, n° 47. Var. simil. : **Erlau**, 1495 ; **Arnoldstein**, 1500. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 6), **Fabriano**, 1501, et (n° 7) var. simil., cercle formé par un double trait : **Fabriano**, 1488.
- 2512.** 30×42 r. **Ratisbonne**, 1496. STADTARCH., I : *Juridica*, n° 7 : *Schulth. Gerichtsbuch*. Var. simil. : **Naples**, 1504 ; **Salo**, 1506. — Voy. Urbani (pl. II, nos 17 et 18), **Venise**, 1494 ; Ongania (p. 120, n° 12), **Venise**, 1496.
- 2513.** 30×43. **Udine**, 1498. A. COM. : *Acta pubblica*, n° 2. Var. ident. : **Venise**, 1499.
- 2514.** 29×43 r. **Pise**, 1511-13. A. DI STATO : *Opera del duomo*, nos 183 et 184. Var. ident. : **Laibach**, 1515 ; **Drauburg**, 1521. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 43), **Hermannstadt**, 1508.
- 2515.** 29×43 r. **Pise**, 1515. A. DI STATO : *Opera del duomo*, n° 185. Var. simil. : **Olmütz**, 1516-42 ; **Ober-Falkenstein**, 1523 ; **Salzbourg**, s. d. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 40), **Hermannstadt**, 1504.
- Les 2514 et 2515 offrent cette particularité que les deux fléaux ne sont pas semblables.
- 2516.** 30×42 r. **Graz**, 1522. LANDESARCH. : *Landtagsakten*. Var. simil. : **Vienne**, 1518?-24 ; **Olmütz**, 1523-26 ; **Idria**, 1526. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 10), var. un peu plus petite, **Fabriano**, 1515.
- 2517.** 30×44. Ce filigr. est à rapprocher du 2480. **Waydenberg**, 1523. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Urbar*. — Voy. Zonghi (LXIX, n° 9), var. simil., **Fabriano**, 1506 ; Likhatscheff (n° 3411, 3413 à 3415), **Hongrie**, 1519.
- 2518.** 30×45. **Eisenkapell**, 1524. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Urbar*.
- 2519.** 31,5×43. **Wolfsperg**, 1533. IBID. : *Bisthum Bamberg VII. Villach*.
- 2520.** 30×44. **Arnoldstein**, 1555. IBID. : *Urbar*, n° 43.
- 2521.** 43×57 r. **Venise**, 1499. A. DI STATO ; *Petitioni*, n° 750.
- 2522.** 33×44. **Syracuse**, 1497. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*. Var. ident. : **Venise**, 1498.
- 2523.** 32,5×44. **Vicence**, 1501. A. NOT. : *Testamenti*.
- 2524.** 31,5×44 r. **Venise**, 1504. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 753. Var. ident. : **Syracuse**, 1505-08.
- 2525.** 32,5×44. **Vicence**, 1525. A. NOT. : *Testamenti*.
- 2526.** 32,5×44. **Padoue**, 1541. A. COM. : *Sigillo*, n° 720.
- 2527.** 32,5×44. **Salo**, 1543. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 60. Var. paraissant appartenir à ce même groupe (filigr. indist.) dans un cartouche de même genre que les 2469 à 2471 et 2501 : **Arnoldstein**, 1514.
- Balance, dans un cercle, à plateaux circulaires suspendus à l'attache médiane.**
- 2528.** 31×44. **Zwickau**, 1470. WEIMAR, SÄCHS.-ERNEST. GESAMMTARCH., Bb. 2879.
- 2529.** 30×41. **Udine**, 1478. A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 35.
- 2530.** 32×43. **Venise**, 1482. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 738.
- 2531.** 31×45. **Venise**, 1483. IBID. : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 2. — Voy. Ongania (p. 120, n° 14), **Venise**, 1496.
- 2532.** 30×40 r. **Brescia**, 1484. A. DI STATO : *Atti dei Rettori*, n° 20. Var. simil. : **Venise**, 1488 ; **Padoue**, 1490 ; **Linz**, 1491. — Voy. Urbani (pl. I, n° 1), **Venise**, 1480.
- 2533.** 32×45. **Innsbruck**, 1489. STATTHALTEREIARCH., ms. 113 : *Erzherzog Sigmund Verzeichnisse*.
- 2534.** 30×43. **Venise**, 1490. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 6. Var. ident. : **Ve-**

- nise, 1490-94; **Bergame**, 1495-97. — Voy. Likhatscheff (n° 3382), ms. de 1491.
- 2535.** 32×2. **Padoue**, 1490. A. COM. : *Sigillo*, n° 430.
- 2536.** 31,5×43 r. **Innsbruck**, 1492. STATTHALTEREIERARCH. : *Tyroler Raitbücher*. Var. ident. : **Innsbruck**, 1494-97; **Rattenberg** (Tyrol), 1499; **Erfurt**, 1500; **Dresde**, 1502. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 17^{bis}), **Hermannstadt**, 1494-95; Likhatscheff (n° 2936), ms. de 1497.
- 2537.** 33×44. **Syracuse**, 1494. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*. — Voy. Urbani (pl. I, n° 5), **Venise**, 1489.
- 2538.** 32,5×43. **Ferrare**, 1497. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Hercules I*, n° 11. Var. simil. : **Udine**, 1497; **Bergame**, 1497; **Salo**, 1500; **Ferrare**, 1505; **Halberstadt**, 1505. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 33), **Hermannstadt**, 1501; Likhatscheff (n° 3031), **Venise**, 1495.
- 2539.** 32,5×44. **Vicence**, 1497. A. NOT. : *Testamenti*. — Voy. Ongania (p. 129, n° 1), **Venise**, 1497.
- 2540.** 32×42 r. **Ratisbonne**, 1498. STADTARCH. : *Camerabilia*, n° 22. *Ausgabbuch*.
- 2541.** 31×42 r. **Venise**, 1498. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 749. Var. simil. : **Bergame**, 1504; **Passau**, 1508; **Vicence**, 1508.
- 2542.** 33×45. **Trente**, 1514. INNSBRUCK, STATTHALTEREIERARCH., C 3, n° 170.
- 2543.** 33×45. **Trévise**, 1514. A. COM. : *Podestà*, n° 329
- 2544.** 32,5×44. **Trévise**, 1528. IBID. : *id.*, n° 343. — Voy. Ongania (p. 120, n° 15), **Venise**, 1496, var. diverg.
- 2545.** 30×44. **Arnoldstein**, 1529. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Stiftsregister*, n° 72.
- 2546.** 32×43. **Syracuse**, 1529. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*.
- 2547.** Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3377), ms. de 1491.
- 2548.** 32×43. **Venise**, 1497. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 7.
- 2549.** 32,5×43,5. **Padoue**, 1515. A. COM. : *Sigillo*, n° 530.
- 2550.** 31×45. **Laibach**, 1543. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 216.
- 2551.** **Ferrare**, 1475. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 51 : *Minute di Pizolbechari Joannes*.
- 2552.** 31×44 r. **Udine**, 1507. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 4.
- 2553.** 32×43 r. **Venise**, 1492. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Venezia*. Var. simil. : **Venise**, 1495; **Bergame**, 1497.
- 2554.** 32,5×43 r. **Udine**, 1499. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 40. Var. simil. : **Bergame**, 1499-1504; **Venise**, 1500; **Udine**, 1505.
- 2555.** 32,5×44. **Vicence**, 1522. A. NOT. : *Testamenti*.
- 2556.** 32×44. **Trévise**, 1524. A. COM. : *Podestà*, n° 341.
- 2557.** 32,5×44. **Casalmaggiore**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.*
- Balance, dans un cercle, à plateaux circulaires suspendus dans un triangle par l'attache médiane.**
- 2558.** 33×45. **Rattenberg** (Tyrol), 1495. INNSBRUCK, STATTHALTEREIERARCH., ms. n° 225 : *Rechnungsbuch von dem Bergmeister*. Var. simil. : **Innsbruck**, 1497-98; **Ratisbonne**, 1500; **Bavière**, 1501.
- 2559.** 33×? **Bavière**, 1497. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 7. 2 : *Justizgewalt. Urfehdenbriefe*, n° 79. L'étoile revêt aussi la forme d'une fleur plus petite à cinq pétales comme au numéro suivant. — Voy. Urbani (pl. II, n° 20), **Venise**, 1480-90.
- 2560.** **Rome**, 1492. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSENVEREIN : *Papiersammlung*.
- 2561.** 33,5×45. **Munich**, 1498. ALLGEM. REICHSARCH., XV. 7. 2 : *Justizgewalt, Urfehdenbriefe*, n° 80. Var. ident. : **Erfurt**, 1499; **Hongrie**, 1500.
- Balance, dans un cercle, à plateaux triangulaires suspendus dans un triangle par l'attache médiane.**
- 2562.** 29×43 r. **Salzbourg**, 1468. LANDESARCH., n° 403 : *Lehenbuch, Bernardi II*. Var. simil. : **Bavière**, 1467; **Graz**, 1469. Var. plus petite : **Ratisbonne**, 1496.
- 2563.** 30×42,5. **Udine**, 1478. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 35. Var. simil. : **Palerme**, 1479; **Vienne**, 1482.
- 2564.** **Mantoue**, 1482. A. DI STATO : *Lett. scritte di Mantova*.
- 2565.** 30×42. **Vicence**, 1483. A. NOT. : *Testamenti*. Var. ident. : **Venise**, 1488-92. — Voy. Urbani (pl. II, n° 22), **Venise**, 1492.

- 2566.** 32×43. **Vicence**, 1486. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Udine**, 1488.
- 2567.** **Venise**, 1496. Filigr. emprunté à Ongania (p. 120, n° 8); var. sans les deux petits cercles intérieurs (Ongania, p. 120, n° 6), **Venise**, 1496.
- 2568.** 33,5×44. **Vicence**, 1501. *IBID.* *id.* — Voy. Ongania (p. 115, n° 3), **Venise**, 1495; Likhatscheff (n° 1378), ms. de 1509. Var. diverg.
- Balance dans un cercle, à plateaux plats, l'attache médiane s'arrêtant avant de les toucher.**
- 2569.** 29,5×44. **Udine**, 1479. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 35.
- 2570.** 33,5×45. **Vicence**, 1492. A. NOT. : *Testamenti*. — Voy. Urbani (pl. III, n° 33), **Venise**, 1493; Likhatscheff (n° 3380), ms. de 1491.
- 2571.** 32×44. **Arco**, 1488. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana VIII*. Var. simil. : **Munich**, 1491-92.
- 2572.** 33×45. **Geisenweld**, 1493. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV, 5. 6 : *Gerichts und Spruchbriefe*, n° 5.
- 2573.** 29×41 r. **Vienne**, 1504. *Collect. particul. de l'auteur*.
- 2574.** **Venise**, 1498. Filigr. emprunté à Ongania (p. 138, n° 3); var. plus petite (p. 159, n° 1), **Venise**, 1500.
- 2575.** **Venise**, 1478. Filigr. emprunté à Ongania (p. 59, n° 8).
- 2576.** 30×41. **Udine**, 1476. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 35. Var. simil. : **Venise**, 1476.
- 2577.** **Savoie**, 1480. GENÈVE, A. D'ETAT : *Portef. histor. Lettre de Jean-Louis de Savoie*.
- 2578.** 30,5×?. **Ofen**, 1480. AUGSBOURG, STADTARCH. : *Litteralien*. Var. ident. : **Udine**, 1482; **Vicence**, 1483; **Vérone** (impr.), 1483. — Voy. Bodemann, n° 23, **Augsbourg**, 1481.
- 2579.** 32,5×?. **Munich**, 1481. ALLGEM. REICHSARCH., XV, 7. 1 : *Justizgewalt. Urfehdenbriefe*, n° 65. Var. ident. : **Ratisbonne**, 1493-96. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 9), **Hermannstadt**, 1485; Bodemann (n° 26), **Venise**, 1481.
- 2580.** 30×44. **Innsbruck**, 1482? STATHALTEREIARCH., ms. n° 118: *Verpflichtungsbuch*. Var. plus grande (0^m,085 de haut) sur pap. de 33,5×46: **Trévis**, 1485. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 17), **Hermannstadt**, 1494.
- 2581.** 32×44. **Udine**, 1485. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 36. — Voy. Urbani (pl. III, n° 31), **Venise**, 1482.
- 2582.** 32,5×44. **Linz**, 1489. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fridericiana VIII*. Var. simil. : **Plauen**, 1489. Var. un peu plus grande, toujours l'étoile à sept rais : **Brünn**, 1518; **Laibach**, 1519.
- 2583.** 30×40 r. **Brescia**, 1489. A. DI STATO : *Atti dei Rettori*, n° 20. Var. simil. : **Nuremberg**, 1491; **Syracuse**, 1494.
- 2584.** 32×44. **Salo**, 1501. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 60. Var. simil. : **Munich**, 1501-13; **Syracuse**, 1505. — Voy. Likhatscheff (n° 3422), **Venise**, 1538.
- 2585.** 32×44. **Landshut**, 1504. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV, 8. 5 : *Cassasachen*, n° 35. Var. simil. : **Bavière**, 1513; exceptionnellement tard : **Cologne**, 1572.
- 2586.** 28×43 r. **Florence**, 1505. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche*, n° 71. Var. ident. : **Seyboldsdorf** (Bavière), 1505. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 25), **Hermannstadt**, 1502-06.
- 2587.** 32,5×45. **Hochstätt**, 1514. BAMBERG, KREISARCH. : *Rechnungen*. Var. simil. : **Vérone**, 1525; **Graz**, 1532. — Voy. *Quellen*, etc. (n° 34), **Hermannstadt**, 1509.
- 2588.** 31×44 r. **Trévis**, 1483. A. COM. : *Podestà*, n° 318. — Voy. Urbani (pl. III, n° 40), **Venise**, 1483.
- 2589.** 32,5×43. **Eichstätt**, 1494. NUREMBERG, KREISARCH. : *Saalbücher*, n° 2.
- 2590.** **Nordlingen**, 1491. AUGSBOURG, STADTARCH. : *Litteralien*. — Voy. Ongania (p. 120, n° 13), **Venise**, 1496; var. plus petite : Ongania (p. 152, n° 2), **Venise**, 1499.
- 2591.** 31×44. **Venise**, 1496. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lett.*, n° 7. Var. simil. : **Italie**, 1497; **Ferrare**, 1503.
- 2592.** 32,5×44. **Brescia**, 1519. A. DI STATO : *Arch. territor.*, B. 1. — Voy. Antonelli (pl. III, n° 2), **Ferrare**, 1492-97.
- 2593.** 32,5×44 r. Contremarque à l'angle du même feuillet. **Venise**, 1492. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio*.
- 2594.** 30×42 r. Contremarque à l'angle. **Venise**, 1500. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 750.
- 2595.** 30×44. Idem. **Vienne**, 1528. REICHS- FINANZARCH. : *Oesterreich. Münz und Bergwesen*.

- 2596.** 32,5×44. Idem. **Vicence**, 1522. A. NOT. : *Testamenti*.
- 2597.** 30×43 r. Idem. **Venise**, 1490. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* — Voy. Urbani (pl. III, n° 32), **Venise**, 1483.
- 2598.** 30×43 r. Idem. **Venise**, 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lett. Esterne*, n° 12.
- 2599.** 31,5×43. Idem. **Udine**, 1512. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 6.
- 2600.** 32,5×45. Contremarque posée à une place anormale, à côté du filigr. principal. **Vicence**, 1501. A. NOT. : *Testamenti*. — Voy. Urbani (pl. III, n° 36), **Venise**, 1500.
- 2601.** 33×45. Idem. **Venise**, 1494-97. VÉRONE, A. DI STATO : *Ospedale A*, n° 7. *Lett.* Var. simil. : **Erlau**, 1495 ; **Ferrare**, 1495-1503 ; **Venise**, 1497-1501 ; **Syracuse**, 1503.
- 2602.** 30×43 r. Contremarque à l'angle. **Udine**, 1507. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 5. Var. à tige plus longue et à deux anneaux sous l'étoile, au lieu d'un : **Graz**, 1522-26 ; **Vicence**, 1523.
- 2603.** 32×44. Idem. **Trévis**e, 1522. A. COM. : *Podestà*, n° 339.
- 2604.** 32×43 r. Idem. **Udine**, 1514. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 42. Var. ident. : **Trévis**e, 1514. Seul spécimen de plateaux de cette forme.

Même Balance dans un cartouche.

- 2605.** **Naples**, 1501. MANTOUE, A. DI STATO : *Lett. scritti di Napoli*, n° 24.
- 2606.** 30×44. **Laibach**, 1516. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 211.
- 2607.** 30×45. **Eisenkappell**, 1524. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Urbar*, n° 33. Var. simil. : **Drauburg**, 1523 ; **Rabenstein**, 1523 ; **Graz**, 1527-37 ; **Valladolid**, 1532. Var. au cartouche formé par un double trait : **Passau**, 1538.
- 2608.** 28×41 r. **Vienne**, 1533. REICHS-FINANZARCH. : *Gedenkbuch*, n° 182.

Les figures 2605 à 2608 sont à rapprocher des 2469 à 2471 et 2501.

Il y a une réelle difficulté à rapporter à un type précis un grand nombre des filigr. de la balance dans un cercle reproduits par différents auteurs ; aussi avons-nous dû en laisser beaucoup de côté dans les indications qui précèdent. Ce qu'il convient de constater cependant, c'est que la balance dans un cercle est la marque vénitienne par excellence et qu'on la trouve surtout dans les in-

cutunables du nord de l'Italie : Venise, Padoue, Vicence, Vérone, Brescia, Turin, rarement à Rome et à Foligno, plus rarement à Nuremberg et à Augsbourg. De nombreuses var. de ce filigr. sont reproduites dans les ouvrages de Sotheby (*Typography*, n°s 23, 24, 25, 30, 42, 43, 46, 48, 56, 60, 68, 72, 86) ; de Bodemann (n°s 5, 23, 26, 36, 81, 152) ; d'Urbani (n°s 1 à 44) ; de Jansen (n°s 52, 53, 54, 246, 257, 258, 263, 264, 278, 279, 284) ; d'Antonelli (n°s 1, 2, 4) ; de Lechi (pl. VII, n°s 4, 7, 9) ; de Manzoni (n° 5) ; de Desbarreaux-Bernard (papiers italiens, n°s 2, 9, 11, 35, 53, 58, 59, 62, 65, 66, 77, 83, 86, 107, 117, 118, 119, 120, 123, 123^{bis}, 127, 140, 147 et pl. XXV, n° 27) ; de Weigel et Zestermann (n°s 80, 184, 263, 285) ; de Portal (pl. I, n° 11, pl. III, n° 16, pl. IV, n°s 10, 13, 14, 17, 18, pl. V, n°s 2 et 4) ; de Hausmann (n°s 22 et 22^a) ; d'Ongania une cinquantaine de var. ; de Likhatscheff 16 var. On peut voir aussi les indications données par Giuliari : *Della tipografia veronese*, Vérone, 1871, p. 191 et suiv. ; par J. Affò, *Memorie degli scrittori e letterati parmigiani*, Parme, 1827, t. IV, p. 278 et suiv. ; et surtout par Castan, *Catalogue des incunables de la Bibliothèque publique de Besançon*, Besançon, 1893 (table des filigr.).

Baril.

Le Baril, ou tonnelet, avec un goulot et une cordelette pour pouvoir le porter, est un ustensile usuel à la campagne surtout à l'époque des moissons.

De formes et de dimensions peu variées, ce filigr. se classe, selon la vergeure sur laquelle il est apposé. La vergeure fine primitive s'étend de 1322-48 ; la grosse vergeure, ordinairement à fil vergeur supplémentaire, apparaît en 1345. Enfin, à partir de 1373, la vergeure redevient fine ; le dessin du baril se modifie aussi et son attache forme une boucle. Le papier à cette marque est de provenance italienne.

- 2609.** 32×43 r. **Bologne**, 1322. A. DI STATO : *Podestà*. Var. simil. : **Pise**, 1322 ; **Bologne**, 1324 ; **Paris**, 1326 ; **Gênes**, 1326 ; **Artois**, 1327 ; **Palerme**, 1332-33 ; **Toulouse**, 1336 ; **Lucques**, 1338 ; **Trévis**e, 1348. — Voy. Zonghi (XXV), **Fabriano**, 1324 ; Richard (n° 29), **Artois**, 1327 ; Likhatscheff (n° 104), **Sienna**, 1324.
- 2610.** 30,5×45. **Mornas**, 1325. A. VAUCLUSE, B. 411 : *Terrier*.

- 2611.** 30×45 r. Udine, 1333. B. & A. com. : *Notæ Gubertini de Novate, Cancel. Patria*, 1328-59. Var. ident. : Fano, 1334 ; Paris, 1334.
- 2612.** 29×43 r. Vergeure fine et grosse alternée. Bar-le-Duc, 1339. A. MEUSE, B. 796 : *Cptes du cellérier*. Var. ident. : Provence, 1340 ; Montpellier, 1342 ; Le Puy, 1343 ; Angoulême, 1344.
- 2613.** Gênes, 1345. A. DI STATO : *Not.*, n° 167. *Minute di Lanfranco de Nazario*. Var. simil. : Rodez ? post. à 1325 ; Grenoble, 1345-49 ; Montpellier, 1346 ; Provence, 1348 ; Pistoie, 1360. — Voy. F. Keinz (n° 203), vers 1350 ; N. Barone (n° 17), Naples, 1383.
- 2614.** 30×42. Provence, 1373. A. BOUCHES-DU-RHÔNE : *Collect. de pap. filigr.*
- 2615.** 30×43. Hollande, 1379. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. : Utrecht, 1380 ; Voorne, 1381-89.
- 2616.** 30×45. Udine, 1382. B. & A. com. : *Lett.* Var. ident. : Lubeck, 1387-88. — Voy. Likhatscheff (n° 190 et 191), Sienne, 1378-82.

Barque. Voy. *Navire*.

Basilic.

Les bipèdes ailés, auxquels on a donné les noms de basilics, de chimères ou de dragons, ont comme la plupart des animaux fabuleux, séduit les fabricants de papier. Ce sont des filigr. qu'on trouve employés en Italie, en France et en Allemagne. Les dessins sont divers, comme il convient à la représentation d'êtres imaginaires.

Les types 2617 à 2698 constituent le groupe italien. Les deux plus anciens spécimens appartiennent aux papiers à vergeure fine de la première période ; avec le 2619 et jusqu'au 2682, apparaît un style nouveau qui persévère pendant un siècle et deux tiers, sans grandes modifications. La grosse vergeure s'y montre dès le début (1359) jusqu'aux dernières années du XIV^e s. ; la vergeure fine dès 1370. Les figures de ce style sont excessivement nombreuses ; sur les 194 que nous avons relevées il n'y en a que dix-neuf qui puissent être considérées comme des doublets. C'est donc 175 filigr. différents pour une période de 167 années. Les 59 spécimens, qui sont ici reproduits, ne peuvent donner qu'une idée des variations ou modifications successives du type primitif. Il faudra toujours étudier la vergeure et l'écartement des pontuseaux, pour

se former une opinion sur l'âge d'un document, écrit sur un papier semblable. Cette marque a été apposée sur trois formats différents dont il a été fait autant de groupes distincts, l'écartement des pontuseaux et les vergeures variant avec les formats. Remarquons aussi des figures (2621, 2622, 2623, 2634, etc.) qui s'écartent du dessin habituel. Ce sont des exceptions et comme des essais de créer un modèle nouveau, mais elles sont isolées et rien ne force à les attribuer à un battoir spécial. Il en est autrement des types 2683 à 2698, où des formes persistent et constituent une série plus ou moins longue de filigranes : les 2683 à 2690 d'une part, et les 2691 à 2696 d'autre part. Quant aux 2697 et 2698, ils appartiennent à la décadence. Le groupe français comprend les 2699 à 2711. Ici, comme en Italie, on assiste à des tâtonnements avant de trouver un dessin définitif qui apparaît avec le 2702 en 1403, et qui ne dure guère plus de vingt-cinq ans. La distribution géographique du papier ainsi filigrané lui assigne une provenance champenoise. Les 2710 et 2711 sont une réapparition éphémère de l'ancienne marque. Le groupe allemand a duré moins de temps encore, soit six ans, et ses var. recueillies offrent fort peu de divergences. Il faut voir dans ce filigr. une portion des armoiries de Klagenfurt (Voy. aux Armoiries n°s 2280 et 2281). Le dessin du basilic et la distribution géographique du papier à cette marque, concordent pour attribuer ce produit au battoir de cette ville. Les types suivants, 2713 à 2726, sont tous italiens. Le basilic inscrit dans un cercle (2713 et 2714), le basilic couronné (2715 et 2716) et le basilic tenant un étendard (2717), sont d'un emploi peu fréquent. Ces cinq types constituent des productions isolées. Il n'en est pas de même du basilic sur trois coupeaux ou trois monts (2718 à 2726), dont l'usage s'est prolongé durant une quarantaine d'années et dont les var. constituent une famille qui peut provenir d'un seul battoir italien.

2617. 31×44 r. Gênes, 1325. A. DI STATO : *Not.*, n° 164 : *Minute di Lanfranco de Nazario*.

2618. 31×44 r. Gênes, 1339. IBID. : *id.*, n° 186 : *Minute di Benedetti Vivaldi*.

2619. 30×43. La vergeure fine est très visible dans le filigr. Bourges, 1359. ROME, A. VATICANO : *Rationes collectorix Bituricensis*, n° 76. Var. ident. : Suède, 1358 ; Avignon, XIV^e s. — Voy. Likhatscheff (n° 133), Sienne, 1361.

2620. Grenoble, 1361. A. ISÈRE, B. 2622 : *Homages rendus aux Dauphins*. Var. simil. : **Perpignan**, 1361 ; **Dijon**, 1364.
2621. 30×44 r. **Venise**, 1363. A. DI STATO : *Raccolta di carte*.
2622. **Venise**, 1367. A. DI STATO, n° 557 : *Not. diversi*. Var. simil. : **Palerme**, 1369/73.
2623. **S.-Chirico** près **Sienna**, 1368. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Likhatscheff (n° 166), **Sienna**, 1368.
2624. 30×45. **Lucques**, 1369. A. DI STATO : *Riformazione pubbliche. Consiglio generale*, n° 45 et 46. Var. du groupe 2619 à 2624 sur grosse vergeure : **Gênes**, 1361 ; **Dordrecht**, 1362 ; **Trévis**, 1363 ; **Maguelonne** (Hérault), 1364 ; **Florence**, 1364-67 ; **Cividale**, 1365 ; **Pise**, 1366 ; **Provence**, 1366-68 ; **Orléans**, 1368 ; **Paris**, 1368 ; **Sienna**, 1370 ; **Suze**, 1374-75 ; **Voorne** (Pays-Bas), 1376.
2625. 42,5×60. **Sienna**, 1369-70. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 183.
2626. 41×58 r. **Romainmôtier** (Vaud), 1376. LAUSANNE, A. D'ETAT : *Reconnaissances*.
2627. 41×58 r. **Lyon**, 1396. A. RHÔNE, G. 5 : *Actes capitulaires de l'église St-Jean*. Var. du groupe 2625 à 2627 : **Chambéry**, 1366-67 ; **Malines**, 1370 ; **Lucques**, 1370-71 ; **Lyon**, 1371 ; **Narbonne**, 1378.
2628. 30×45. Sur verg. fine, **Pérouse**, 1370. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Likhatscheff (n° 494), **Pérouse**, 1375.
2629. 29×43 r. **Florence**, 1375-77. A. DI STATO : *Carteggio*, n° 17. — Voy. Likhatscheff (n° 167), **Sienna**, 1376.
2630. 30×45. **Udine**, 1384. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 8. Var. ident. : **Lucques**, 1381 ; **Paris**, 1385 ; **Venise**, 1390-92 ; **Voorne** (Pays-Bas), 1391.
2631. 30×45. **Fano**, 1385. MILAN, A. DI STATO : *Cartulario di San Patrignano*, n° 4.
2632. 31×43 r. **Ferrare**, 1390. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 8 A : *Minute di Bonazolli Nicolinus*.
2633. 29×42 r. **Reggio-d'Emilie**, 1393. A. COM. : *Inquisizione*. Var. ident. : **Lille**, 1393.
2634. 30×43. **Trévis**, 1395-97. A. COM. : *Podestà*, n° 303.
2635. **Ferrare**, 1397. MODÈNE, A. DI STATO : *Offic. Decretor. registrum Nicolai III*.
2636. 30×44. **Naples**, 1404. A. DI STATO : *Ladislaus*, n° 368¹. Var. ident. : **Castro-Laris** (Toscane), 1410.
2637. 31×41 r. **Reggio-d'Emilie**, 1404. A. COM. : *Inquisizione*. Var. ident. : **Ferrare**, 1406.
2638. **Marseille**, 1410. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1945 : *Cptes*. Var. ident. : **Udine**, 1402-08 ; **Calais**, 1403 ; **Provence**, 1407-10.
2639. 31,5×43. **Ferrare**, 1415. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 48 B : *Minute di Pavese Joannes*.
2640. 31×44. **Bologne**, 1425. A. DI STATO : *Podestà*.
2641. 31×44 r. **Reggio-d'Emilie**, 1427. A. COM. : *Mandati*. Var. ident. : **Venise**, 1430 ; **Reggio-d'Emilie**, 1432.
2642. 31,5×43 r. **Reggio-d'Emilie**, 1439. A. COM. : *Mandati*.
2643. 29×43 r. **Gênes**, 1443. A. DI STATO : *Liber diversorum*, n° 34.
2644. 31×42 r. **Ferrare**, 1450. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 5. *Minute di Bendedei Philippus*.
2645. 31,5×43. **Ferrare**, 1454. MODÈNE, A. DI STATO : *Litterarum, Decretorum, etc., ad Borsi*, n° 8.
2646. 31×43 r. **Reggio-d'Emilie**, 1462. A. COM. : *Inquisizione*.
2647. **Parmesan**, 1466. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. ident. : **Mantoue**, 1469.
2648. 31,5×41. **Ferrare**, 1472. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 2 : *Min. di AbArmis Mengus*.
2649. 31,5×41. **Ferrare**, 1472. IBID. : *id.*
2650. 31×43. **Parme**, 1475 ; MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* — Voy. Likhatscheff (n° 3460), ms. de 1472-73.
2651. 30×43. **Lucques**, 1477. A. DI STATO : *Podestà*, n° 1503.
2652. 29,5×43. **Lucques**, 1487. IBID. : *id.*, n° 1609.
2653. 31×42. **Udine**, 1487. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 37.
2654. 31,5×41. **Ferrare**, 1493. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Hercules I*, n° 11.
2655. 29×38 r. **Mantoue**, 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lett. esterne*, n° 12.
2656. 32×41 r. **Ferrare**, 1501. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Hercules I*, n° 9.
2657. 32×44. **Bologne**, 1511. A. DI STATO : *Podestà*.
2658. 30×44 r. **Colle**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
2659. 30,5×41. **Parme**, 1526. IBID. : *id.*
2660. 33,5×47 r. **Ferrare**, 1392. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum ad Nicolai II & Alberti*.
2661. 34×47 r. **Ferrare**, 1404. IBID. : *Not. ducali*, n° 49. *Minute di Pelisari Jacobus*.

2662. 34,5×48 r. **Ferrare**, 1413. *IBID.*: *id.*, n° 56 D: *Minute di Sardi Paulus*.
2663. 34×48 r. **Ferrare**, 1417. *IBID.*: *id.*, n° 42: *Minute di Mazzolati Ugo*.
2664. 33×47 r. **Vérone**, 1425-33. A. COM.: *Estime*.
2665. 34,5×48 r. **Ferrare**, 1427. MODÈNE, A. DI STATO: *Not. ducali*, n° 24 A. *Minute di Dulcini Dulcinus*.
2666. 33,5×48 r. **Ferrare**, 1442. *IBID.*: *id.*, n° 35 A: *Minute di Libranori Franciscus*.
2667. 33,5×47 r. **Ferrare**, 1447. *IBID.*: *Litter. et Decret. Leonelli*, n° 6. Var. ident.: **Ferrare**, 1450; **Mantoue**, 1450.
2668. 35,5×50 r. **Ferrare**, 1449. *IBID.*: *id.*, n° 5.
2669. 33×48 r. **Mantoue**, 1459. A. DI STATO: *Decretorum*, n° 14.
2670. 34,5×47 r. **Ferrare**, 1469. MODÈNE, A. DI STATO: *Not. ducali*, n° 57. *Minute di Siveri Siverius*.
2671. 34,5×46 r. **Ferrare**, 1471. *IBID.*: *id.*
2672. 34×47 r. **Mantoue**, 1478. A. DI STATO: *Decretorum*, n° 20.
2673. 33×46 r. **Mantoue**, 1483. *IBID.*: *id.*, n° 22.
2674. 33×47 r. **Ferrare**, 1505. MODÈNE, A. DI STATO: *Not. ducali.*, n° 39. *Minute di Magnanini Hieronymus*.
2675. 41,5×58. **Lille**, 1389. A. NORD: *Châtellenie de Lille*, n° 104.
2676. 40×59 r. **Vérone**, 1398. A. COM.: *SS. Jacopo e Lazzaro*, n° 367³.
2677. 44×57 r. **Reggio-d'Emilie**, 1416-18. A. COM.: *Conto generale*.
2678. 42×60 r. **Reggio-d'Emilie**, 1429. *IBID.*: *id.*
2679. 43×60 r. **Modène**, 1444. A. DI STATO: *Libri della Massaria*.
2680. 42,5×60 r. **Reggio-d'Emilie**, 1448. A. COM.: *Conto generale*.
2681. 43,5×58 r. **Mantoue**, 1492. A. DI STATO: *Decretorum*, n° 27.
2682. 43×59 r. **Reggio-d'Emilie**, 1501-12. A. COM.: *Debiti e Crediti*.

Les var. du basilic appartenant au groupe 2628 à 2682 sont fort nombreuses. Le papier qui les porte se rencontre très spécialement et d'une manière suivie, dans le quadrilatère compris entre les villes de Crémone, de Vérone, de Ferrare et de Bologne, embrassant les villes de Parme, de Reggio-d'Emilie, de Modène et de Mantoue.

Rayonnant autour de ce centre il s'est répandu: à l'est jusqu'à Venise et Udine, au nord jusqu'à

Brescia, à l'ouest jusqu'à Suze et Gênes, au midi en Toscane et très rarement à Fano, Naples et Palerme.

Hors de la péninsule, le papier italien au basilic se trouve, mais à titre plutôt exceptionnel, dans le Midi de la France, puis à Paris, Bourges, Calais et Lille, ainsi qu'en Belgique et dans les Pays-Bas; en Allemagne aux ports de Hambourg et de Lubeck; en Suisse enfin, à Coire et sur les bords du lac de Constance.

La question de savoir si le papier ainsi filigrané vient d'un seul battoir ou si la marque, devenue banale, a été utilisée par plusieurs papeteries, doit rester pendante. Zonghi (p. 8) rapporte que le basilic (*dragho*) était un filigr. employé dans la seconde moitié du XIV^e s. par la papeterie de Pioraco près de Macerata. Un négociant de Fabriano, Lodovico di Ambrogio, y achetait du papier à cette marque en 1365 et dans les Archives de Fabriano on le trouve de 1372-1414. Mais à partir de cette dernière date, son emploi cesse et il est certain que la masse considérable de papier au basilic qui se voit ailleurs jusqu'au commencement du XVI^e s., ne provient pas de Pioraco. — Voy. en outre: Keinz (n° 286), de 1393, et (n° 287) ms. de 1399; J. Hunter (n°s 22 et 27). **Bordeaux**, 1378 et 1411; Midoux & Matton (n° 50), ms. du XIV^e s.; Stoppe-laar (pl. IV, n° 1), **Zélande**, 1386; Piekosinski (n°s 226 à 268), de 1364-93; Sotheby (*Typography*, n° 32), **Mantoue**, 1479; Jansen (n° 275), inc. de **Venise**; Urbani (pl. IX, n° 15), **Padoue**, 1412; Antonelli (pl. I, n°s 3 et 4), **Ferrare**, 1472-76. Castan donne aussi plusieurs inc. (**Mantoue**, 1475; **Venise**, avant 1480; **Florence**, 1483), dont le filigr. est le dragon ailé.

2683. 30×43. **Trévise**, 1395. A. COM.: *Raccolta di Carte*.
2684. 41,5×60. **Milan**, 1397. A. DI STATO: *Conto della Città*.
2685. 29,5×42. **Milan**, 1421. A. NOT.: *Minute di Ciceri Donato*.
2686. 30×42. **Milan**, 1422. A. DI STATO: *Arch. dei Panigarola C C*.
2687. 30×44. **Colle**, 1427. FLORENCE, A. DI STATO: *Estime di Colle*, n° 212.
2688. 29,5×42. **Milan**, 1430. A. DI STATO: *Doc. dipl.*
2689. 29,5×42. **Bergame**, 1444. A. NOT.: *Minute di Vitalba Pezzolo*, n° 1.
2690. **Milan**, 1453. A. DI STATO: *Doc. dipl.*

Les types 2683 à 2690 n'ont pas la même provenance que ceux du groupe précédent. Ils doivent être originaires du Milanais ou du pays Bergamasque.

2691. 29,5×41. **Pignerol**, 1457. A. COM., C 4, M 5.
Var. ident. : **Grenoble**, 1460.

2692. 30×42,5. **Pignerol**, 1460. IBID., C 1, M 7.

2693. **Verceil**, 1473. TURIN, A. D'ÉTAT : *Reconnaisances par Ritio*, n° 38.

Les 2691 à 2693 sortent probablement d'un battoir piémontais.

2694. 38×56 r. **Sion**, 1471. ARCH. PRIVÉES DE M. DE TORRENTÉ A SION : *Reconnaisances*.

2695. 31×42 r. **Ferrare**, 1475. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 4 : *Minute di Aventi Bon-jacobus*.

2696. 31×40. **Crémone**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

2697. 30,5×43 r. Verg. cannelée. **Bologne**, 1515. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.

2698. 29×40 r. **Reggio-d'Emilie**, 1540. A. COM. : *Inquisizione*.

2699. 30×42. **Gyé-sur-Seine**, 1398. A. CÔTE-D'OR, B. 4942 : *Cptes.* — Voy. Piekosinski (n° 271) ms. de 1352, et Kirchner (n° 42), **Francfort-sur-le-Mein**, 1349.

2700. 29×41 r. **Paris**, 1402. A. NAT., Z^{1A} 2 : *Cour des Aides*. Var. ident. : **Troyes**, 1402.

2701. 29,5×43. **Autun**, 1400. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes d'église*, n° 148. Var. simil. : **Paris**, 1400 ; **Namur**, 1403 ; **Thury** (Calvados), 1416.

2702. 29×43 r. **Bar-le-Duc**, 1403. A. MEUSE, B. 680 : *Cptes de la gruerie*. Var. simil. : **Arras**, 1403.

2703. 30×43. **Ghistelles** (Belg.), 1405. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Bourges**, 1406 ; **Rouen**, 1407 ; **Troyes**, 1408.

2704. 30×43. **Troyes**, 1412. A. AUBE, G. 245 : *Cptes des amendes de l'Officialité*. Var. ident. : **Châteaudun**, 1413.

2705. 29×41 r. **Paris**, 1417. A. NAT., LL. 88 : *Délib. capit. de N°-D°*.

2706. 29×42 r. **Rouen**, 1424-29. A. SEINE-INFÉRIEURE, G. 249 et 252 : *Cptes du trésorier de l'Archevêché*.

2707. 29,5×43. **Châteaudun**, 1428. A. EURE-ET-LOIR, E. 2726 : *Tabellionage*.

2708. 40×57 r. **Auxerre**, 1413. A. YONNE, G. 1798^{bis} : *Conclusions capit. de St-Etienne*.

2709. 41,5×60. **Troyes**, 1422. A. AUBE, 6 G. 754 : Briquet. — Filigranes, I.

Cptes de la grand'chambre de l'Eglise St-Etienne.
Var. ident. : **Bruxelles**, 1421.

Les types du groupe 2701 à 2709 sont nombreux ; outre les 9 reproduits, nous en possédons 47 autres var. : **Orléans**, 1403 ; **Paris**, 1403-26 ; **Luxan**, 1405 ; **Halberstadt**, 1407 (?) ; **Dijon**, 1407-26 ; **Limoges**, 1408 ; **N°-D° du Parc** (Sarthe), 1408 ; **Poitiers**, 1409 ; **Lubeck**, 1411 ; **Namur**, 1412-28 ; **Châtel-Censoir**, 1413 ; **Bar-le-Duc**, 1415 ; **Les Granges** (Loiret), 1415 ; **Bruxelles**, 1415-27 ; **Hollande**, 1416-26 ; **Etain**, 1417 ; **Osnabrück**, 1417 ; **Utrecht**, 1418-35 ; **Longwy**, 1419 ; **Châteaudun**, 1419 ; **Anvers**, 1419-24 ; **Chaussin**, 1421-24 ; **Autun**, 1421-25 ; **Gray**, 1421-25 ; **Neuchâtel** (Suisse), 1422 ; **Châlons-sur-Marne**, 1422-31 ; **Troyes**, 1422-31 ; **Colmar**, 1423 ; **Bâle**, 1423-24 ; **Leyde**, 1424 ; **Zurich**, 1424 ; **Rouen**, 1425 ; **Douai**, 1425 ; **Argences**, 1426 ; **Clermont-Ferrand**, 1426 ; **Decizes**, 1427 ; **Sens**, 1427 ; **Nancy**, 1428 ; **Lessay**, 1428 ; **Eberbach**, 1428 ; **St-Denis**, 1429 et, très tardivement, 1491. — Voy. Midoux & Matton (n°s 103 à 105 et 391), **Soissons et Laon**, 1410-15 ; **Stoppeelaar** (pl. IV, n°s 2 et 3), **Zélande**, 1424 ; **Likhtscheff** (n°s 530, 531, 957, 2548), **Russie**, 1420-31.

2710. 29×42. **Beauvais**, 1491. A. OISE : *Procédures pour le chapitre de Gerbory*, 1481-91.

2711. 29×42. **Valence**, 1496. A. DRÔME, E. 2554 : *Not. Bourjac*.

Les 2710 et 2711 constituent une seconde et dernière représentation française du type du basilic. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. I, n° 10 et 10^{bis} ; pl. XVIII, n°s 31 ; pl. XIX, n° 33) provenant d'inc. de **Mayence** et de **Lyon** ; Portal (pl. II, n° 6 et pl. III, n° 7), **Lyon**, 1497 et **Paris**, 1490. Castan (*Catal. des Inc. de la B. de Besançon*) mentionne aussi quelques inc. de **Lyon** et de **Paris**, allant de 1486-99 dont le papier est filigrané « au dragon ailé avec haste étoilée sur la tête ».

2712. 31×43. **Laibach**, 1567. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 217, 1560-67. Var. simil. : **Laibach**, 1567-79 ; **Millstatt**, 1569 ; **Villach**, 1569-81 ; **Someregg**, 1570 ; **Wartenstein**, 1571 ; **Pleybourg**, 1571 ; **Klagenfurt**, 1571-73 ; **Franz**, 1573 ; **Eisenkappell**, 1573 ; **Arnoldstein**, 1588 ; **Gurck**, 1594.

Basilic dans un cercle.

2713. 29,5×44 r. **Trévis**, 1445. A. COM. : *Podestà*, n° 307.

2714. Mareno, 1517. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.

Basilic couronné.

2715. Mantoue, 1449. A. DI STATO : *Carteggio di Mantova*.

2716. Ferrare, 1506. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Alphonse I*, n° 13. Var. ident. : **Ferrare**, 1508.

Basilic tenant un étendard.

2717. 29×42 r. Ferrare, 1395. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Nicolai II*. Var. ident. : **Schweidnitz**, 1396 ; **Pistoie**, 1397 ; **Ferrare**, 1397-98 ; **Bologne**, 1398. — Voy. Pickosinski (n° 269), ms. de 1399.

Basilic sur trois monts.

2718. 24×39 r. Parme, 1480. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

2719. Mantoue, 1482. A. DI STATO : *Carteggio di Mantova*.

2720. 33,5×46 r. Modène, 1483. A. DI STATO : *Libri della Massaria*. Var. ident. : **Ferrare**, 1486.

2721. 32×41,5. Lucques, 1491. A. DI STATO : *PoDESTÀ*, n° 1651. Var. ident. : **Parme**, 1490-95.

2722. Bologne, 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lett. Esterne*, n° 12.

2723. 31,5×42 r. Reggio-d'Emilie, 1506. MODÈNE, A. DI STATO : *Decretorum Alphonse I*, n° 13.

2724. 29×40 r. Parme, 1513. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

2725. 30×41. Parme, 1519. A. COM. : *Bresello*.

2726. 43,5×59 r. Reggio-d'Emilie, 1488-1503. A. COM. : *Conto generale*.

Var. appartenant au groupe 2718 à 2726 : **Mantoue**, 1481-82 ; **Lucques**, 1486 ; **Parme**, 1487-1502 ; **Reggio-d'Emilie**, 1491.

Le Basilic sur 3 monts, ou 3 coupeaux, a été en usage comme filigr. durant une quarantaine d'années et le papier ainsi marqué n'est guère sorti du quadrilatère formé par Mantoue, Parme, Lucques et Bologne. Affo (*Memorie degli scrittori e letterati Parmigiani*, 3° vol., Parme, 1791, p. XLVII et 6° vol., Parme, 1827, p. 278 et 279), mentionne le « basilico sopra tre monticelli » parmi les filigranes usités par les battoirs parmesans et signale plusieurs inc. parmesans à cette marque de 1480 à 1499.

Bateau. Voy. *Armoiries* : (*Canot*) et *Navire*.

Bélier. Voy. *Bouc*.

Besicles. Voy. *Lunettes*.

Bœuf.

Le bœuf ou taureau se présente comme filigr. sous trois formes : le demi-bœuf ou partie antérieure de l'animal ; le bœuf ailé et à la tête nimbée ; et le bœuf simple ou taureau. Dans le demi-bœuf on remarque les mêmes types que dans le bœuf entier. Les variétés les plus anciennes ont la tête vue de profil, un œil, et les cornes tendant à se rapprocher par leurs extrémités. Cette dernière disposition frappe dans plusieurs tableaux de la Nativité dus aux peintres italiens. Est-ce le propre d'une race ? Cette race est-elle restreinte dans une région spéciale de la péninsule ? Quoi qu'il en soit, cette forme particulière des cornes se remarque dans les filigr. du bœuf entier, du demi-bœuf et de la tête de bœuf. Plus tard, la tête est tournée de face, on voit les deux yeux et généralement deux naseaux.

Demi-Bœuf.

Les 2727 à 2731 sont sur grosse vergeure, généralement avec vergeure supplémentaire et vergeure fine au haut et au bas de la feuille. La vergeure fine apparaît en 1390 (n° 2732) ; provenance italienne. Les 2735 et 2736 sont à rapprocher du 2754 et sont sans doute d'origine vénitienne, à en juger par la distribution géographique des papiers qui les portent ainsi que par la tige étoilée et le petit rond qui accompagnent le 2736. Les 2737 et 2738, à tête friséc, paraissent être les premiers essais du groupe piémontais auquel appartiennent probablement les figures suivantes, 2740 à 2742.

2727. 30×44 r. Venise, 1370. A. DI STATO : *Not.*, n° 557. Var. ident. : **Avignon**, 1378 ; **Lucques**, 1382 ; **Brunswick**, 1385.

2728. 30×45. Lucques, 1372. A. DI STATO : *PoDESTÀ*, n° 507. Var. ident. : **Pise**, 1372.

2729. 30×44. Pise, 1374. A. DI STATO : *Opera del Duomo : Entrata e uscita*, n° 49. Var. simil. : **Milan**, 1376 ; **Pise**, 1377.

2730. 26×38 r. Montpellier, 1380. A. HÉRAULT : *Not. Bourdon*. Var. ident. : **Perpignan**, 1380 ; **Toulouse**, 1381.

2731. 30×43 r. **Namur**, 1386. A. D'ÉTAT : *Cptes du grand hôpital*.
2732. 30×45. **Venise**, 1390. A. DI STATO : *Notatorio*, 1388-91. Var. un peu plus grande, aussi sur vergeure fine : **Venise**, 1397.
2733. 40,5×57 r. **Clermont-Ferrand**, 1371. A. PUY-DE-DÔME : *Evêché, supplément*, n° 3. *Terrier gris vieux*. Var. simil. : **Sienne**, 1375-79 ; **Genève**, 1376 ; **Bruxelles**, 1377-78 ; **Chambéry**, 1377-82 ; **Provence**, 1381 ; **Forez**, 1392 ; **Narbonne**, 1398.
2734. 40,5×58 r. **Suze**, 1382. TURIN, A. D'ÉTAT : *Reconnaitances féodales par Loradin*. Var. ident. : **Lyon**, 1379-84. — Voy. Zonghi (XXIX, n° 4). **Fabriano**, 1372 ; Sotheby (*Principia*, t. III, p. 114), **La Haye**, 1372 ; Midoux & Matton XIV^e s., n° III, **Midi de la France**, 1382 ; Gras (n° 8), **Forez**, 1387 ; J. Hunter (n° 20), **Bordeaux**, 1375.
2735. 30×44. **Palerme**, 1396-97. A. DI STATO : *Cancellaria*, n°s 26 et 28. — Voy. Piekosinski (n°s 238 à 240), ms. de 1396-98 ; Rauter (n° 93), **Breslau**, 1396.
2736. **Mantoue**, 1399-1409. A. DI STATO : *Minutario di Lettere scritta di Mantova*. — Voy. Keinz, n° 245, ms. de 1398. Var. simil., mais sans le petit cercle : **Mayence**, vers 1397 (MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Stadt Erfurt XV*, n° 5). — Voy. Keinz (n° 245), mss. de 1397-1400 ; Kirchner (n° 137), **Francfort-sur-le-Mein**, 1398 ; Piekosinski (n°s 241 à 243), mss. de 1396. Var. où l'étoile de la tige est remplacée par un tau, Kirchner n° 136, **Francfort**, 1397.
2737. **Berne**, 1444. STAATSARCH. : *Papiersammlung*.
2738. 29,5×38 r. **Poilvache**, 1446. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **St-Georges** (Ille-et-Vilaine), 1448.
2739. 30,5×44. Verg. cannelée. **Montpellier**, 1460. A. MUN. : *Pièces extraites des minutes de notaires*. Var. ident. : **Bretagne**, 1456 ?
2740. 30×43. Ibid. **Grenoble**, 1460. A. ISÈRE, B. 2722 : *Etat des feux*. Var. ident. : **Cavaillon**, 1461 ; **Lautrec**, 1462.
2741. 29,5×41. Ibid. **Pignerol**, 1470. A. COM., C. 4, M. 7. Var. ident. : **Genève**, 1471 ; **Limoges**, 1472. Var. simil. : **Forcalquier**, 1477-79. — Voy. pour des var. du groupe 2739 à 2741 : Keinz (n° 246), ms. s. d. ; Sotheby (*Principia*, t. III, pl. R, n° 2) ; Weigel et Zestermann (n° 35, gravure).
2742. 29×39. **Turin**, 1515. A. DI STATO : (?).

Bœuf ailé, à tête nimbée. Symbole de l'évangéliste St-Luc. Nationalité italienne.

2743. **Sienne**, 1376. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 157).

2744. 42×59 r. **Florence**, 1378. A. DI STATO : *Deliberazione dei Signori et Collegi*, n° 12.

2745. 30×44. **Hambourg**, 1399. STAATSARCH. : *Werk und Pfundzollbücher*. Var. ident. : **Udine**, 1400 ; **Gouda**, 1407.

Bœuf simple ou taureau.

Les deux types les plus anciens, 2746 et 2747 sont sur vergeure fine ; la tête est vue de face. Les 2748 à 2753 sont d'un style différent : la tête est dessinée de profil ; les cornes rapprochées par leurs extrémités, la queue terminée par une houppe ; ils sont sur papier à grosse vergeure, généralement avec fil vergeur supplémentaire et vergeure fine au haut et au bas de la feuille. Provenance italienne.

La figure 2754, ou bœuf furieux, de même style et de même date que les 2735 et 2736, est d'origine vénitienne. Les filigr. 2756 à 2766, tous italiens, sont très divers d'aspect et sortent probablement de plusieurs battoirs. Le 2767 est le type du bœuf gras. La présence à Lucques de papier à cette marque nous engage à le considérer également comme italien.

Avec le n° 2772 commence la série du bœuf à queue à trois bouts. Les plus anciennes var. ont la tête de profil, un seul œil est visible, les cornes vont en se rapprochant par leurs extrémités ; de 1420 à 1440 la tête est assez bien proportionnée (2772 à 2775) ; à partir de 1435-49, elle devient trop grosse par rapport à l'animal (2776). Les 2779 à 2781, quoique ressemblants au 2776, ont la queue terminée en houppe et non pas à trois bouts.

Les 2782 à 2788 forment un groupe très distinct : la queue est longue, à trois bouts, la tête tournée est vue de face ; les 2789 à 2797 présentent des var. qui s'écartent du type primitif ; les 2798 à 2801 sont agrémentés d'une tige étoilée ou d'une croix.

Le taureau constituant les armoiries parlantes de la ville de Turin, il n'est pas étonnant qu'une ou plusieurs des papeteries des environs de cette ville aient utilisé ce signe pour marquer leurs produits. Cibrario¹ dit que ce privilège fut accordé

¹ *Storia di Torino*. Turin, 1846, p. 412.

vers 1470 à Abondio Parvopassu de Côme¹. Mais l'usage de ce filigr. à Turin et dans ses environs est fort antérieur à cette date, et il est à présumer que le privilège en question n'était que la confirmation d'un état de fait qui remontait aux premières décades du XV^e s. Parvopassu avait été reçu bourgeois de Turin vingt-neuf ans auparavant, à ce que nous apprend Cibrario; on peut en conclure que son battoir était de la même époque. Selon Saraceno², la première papeterie turinaise daterait de 1392. Cibrario³ rappelle l'autorisation accordée, en 1440, à Giacomo Berra de dériver l'eau « ne colli torinesi » pour alimenter une papeterie.

Mais, à en juger par la répartition géographique du papier à la marque du bœuf, d'autres battoirs que ceux des environs de Turin ont employé ce filigr. Les 2779 à 2781, 2789 à 2797 et 2799 à 2803, qui ne se rencontrent que dans la partie occidentale de la France comprise entre Bordeaux, Poitiers, Châteaudun et Caen, ne sont certainement pas d'origine piémontaise.

La nationalité des types 2804 à 2807 demeure incertaine. Quant au bœuf couronné, 2808 à 2810, nous le croyons de provenance française, probablement poitevine. Enfin le seul bœuf inscrit dans un cercle, 2811, est italien.

Un filigr., qui forme un intermédiaire entre le bœuf et le bouc, est représenté par les figures 2812 à 2822. On peut y reconnaître deux styles, l'un, 2812 à 2818, qui tient davantage du bœuf et se rattacherait au Piémont; l'autre, 2819 à 2822, qui se rapproche de la chèvre, n'a qu'une courte durée et paraît originaire du Poitou.

2746. Grenoble, 1334. A. ISÈRE, B. 2616 : *Homages rendus aux dauphins*.

2747. 30×43 r. Lucques, 1332-34. A. DI STATO : *Anziani*, n° 5.

2748. 28×41 r. Creysse, 1341. A. AVEYRON, C. 1420 : *Procès entre le roi et le vicomte*.

2749. 30×45 r. Montpellier, 1346. A. MUN. : *Pièce originale*, CXIX, n° 1. Var. ident. : Paris, 1348 ; Bologne, 1351.

2750. 29×42 r. Cividale, 1347. ROME, A. VATICANO : *Forojulien Varia*, n° 106. Var. ident. : Provence, 1344.

2751. 30×43 r. Montpellier, 1353. A. MUN., A. XIX, n° 2 : *Pièce originale*, n° 39. Var. simil. : Pise, 1354 ; Arles, 1354.

Var. appartenant au groupe 2748 à 2751 : Avignon, 1340 ? ; Provence, 1344 ; Bénévent, 1345 ; Montpellier, 1346-74 ; Parme, 1347 ; Grenoble, 1347-51 ; Palerme, 1347-56 ; Paris, 1348-50 ; Suède, 1348-51 ; Pise, 1349 ; Bourges, 1350 ; Bologne, 1351-53 ; Venise, 1352 ; Maguelonne, 1352 ; Hollande, 1352 ; Arles, 1354 ; Trévise, 1355-61 ; Pistoie, 1372 et, tardivement, Rodez, 1387. — Voy. Zonghi (XXIX, n° 3). Fabriano, 1341 ; Richard (n° 49), Hesdin, 1350 ; Piekosinski (n°s 244 et 245), mss. de 1352 et de 1385 environ ; Keinz (n° 242) ; ms. n. d. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 115), La Haye, 1374 ; Hunter (n° 21), Bordeaux, 1375.

2752. 41,5×60 r. Lyon, 1347. A. RHÔNE : *Testaments du fonds de St-Jean*, n° 4. Var. ident. : Neuchâtel (Suisse), après 1333.

2753. 41×56 r. Malines, 1374. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Fribourg (Suisse), 1382. Var. appartenant au groupe 2752 et 2753 : Würzburg, 1347-52 ; Forez, 1373-77.

2754. 29×44 r. Brescia, 1393. A. DEL OSPEDALE : *Testamenti*. — Voy. Keinz (n° 244), Passau, 1393 ; Rauter (n° 76), Breslau, 1396.

2755. 29,5×42 r. Perpignan, 1400. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 185 : *Procuracio Real, reg. IV*. Plusieurs var. diverg. dans le même volume.

2756. 30×44. Draguignan, 1404. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1872 : *Cptes de la claverie*. Var. simil. : Lyon, 1409 ; Pise, 1415 ; Gênes, 1416.

2757. 30×44. Colle, 1427. FLORENCE, A. DI STATO : *Estimo*, n° 211. Var. simil. : Lucques, 1427-28.

2758. 30×44. Peut-être s'agit-il ici d'un bélier ou d'un bouc, plutôt que d'un bœuf ? Prato, 1427. FLORENCE, A. DI STATO : *Estimo*, n° 133.

2759. 29,5×41. Bergame, 1437. A. NOT. : *Minute di Vitalba Pezzolo*, n° 1.

2760. 31,5×43. Parme, 1448. A. COM. : *Bresello*.

2761. 43×58 r. Modène, 1458. A. DI STATO : *Libri della Massaria*.

2762. 31×42. Lucques, 1495. A. DI STATO : *PoDESTÀ*, n° 1706. Var. simil. : Parme, 1497 ; Ferrare, 1499. Var. simil. sur pap. de 41,5×57 r. : Reggio-d'Emilie, 1501.

2763. 31×41 r. Reggio-d'Emilie, 1502. A. COM. : *Inquisizione*.

¹ Ne serait-ce pas plutôt Coni ou Cuneo que Côme ?

² *Regesto dei Principi di Casa d'Achaja*, dans *Miscell. di Storia italiana*, t. XX, p. 105, Turin, 1882.

³ Op. cit., p. 412.

- 2764.** 31×42. **Casalmaggiore**, 1513. MILAN, A. DI STATO : *Docum. diplom.*
- 2765.** 31,5×42. On trouve la même marque, à la même date, apposée sur du pap. bleu d'emballage. **Trévise**, 1524. A. COM. : *Podestà*, n° 341.
- 2766.** 31,5×42. **Reggio-d'Emilie**, 1575. A. COM. : *Tesoreria*.
- 2767.** 30×44. **Bordeaux**, 1410. A. GIRONDE, G. 241 : *Cptes de l'archevêché*. Var. ident. : **Perpignan**, 1412. Var. simil. sur pap. de 41,5×58 r. : **Le Puy**, 1420 ; **Montbrison**, 1428 ; **Lucques**, 1432. — Voy. Jansen (n° 95), **Lucques**, 1432-33 ; Sardini (n° 121) ; Sotheby (*Typography*, n° 74) et Urbani (pl. V, n° 28) donnent une var. de bœuf, tirée d'impr. vénitiennes de 1474-83, qui a la même provenance.
- 2768.** **Russie**, 1431. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n°s 950 et 951).
- 2769.** **Venise**, 1482. Filigr. emprunté à Ongania (p. 67, n° 7).
- 2770.** **Venise**, 1487. Ibid. (p. 76, n° 14).
- 2771.** 40×56 r. **Suze**, 1435. TURIN, A. D'ETAT : *Reconnaisances féodales par Ritio*, n° 21.
- 2772.** 30×42 r. **Cologne**, 1420. STADTARCH. : *Stadtrechnungen*, n° 23. Var. simil. : **Berne**, 1426 ; **Baden** (Baden), 1428 ; **Genève**, 1429 ; **Münster** (Alsace), s. d. — Voy. P. Heitz (n° 194), **Strasbourg**, 1438.
- 2773.** 29×42 r. **Châteaudun**, 1423. A. EURE-ET-LOIR, E. 2721 : *Tabellionage*. Var. simil. : **Neuweilnau**, 1425 ; **Bourges**, 1427 ; **Berne**, 1427 ; **Saumur**, 1427-28 ; **Brignoles**, 1432. — Voy. P. Heitz (n° 206), **Strasbourg**, commenc^d du XV^e s.
- 2774.** 29,5×43 r. Tous les spécimens ont un petit trait entre les cornes. **Colmar**, 1423. A. CI-DEVANT DÉPART. : *Urbar des Klosters Unterlinden*. Var. simil. : **Leyde**, 1424 ; **Nuremberg**, 1434 ; **Chambéry**, 1435-37 ; **Colmar**, 1436-52 ; **Valence** (Drôme), 1439 ; **Brunswick**, 1440 ; **Clermont-Ferrand**, 1440 ; **Saumur**, 1441 ; **Nantes**, 1443-46 ; **St-Pézenne** (près Niort), 1447 ; **Bretagne**, 1450-56 ; **Lessay** (Manche), 1478.
- 2775.** 30×43. **Bourges**, 1426. A. CHER : *Délib. capit. de St-Etienne*, n° 1. Var. simil. : **Châteaudun**, 1428 ; **Genève**, 1428-31 ; **St-Gall**, 1429-30 ; **Cologne**, 1434 ; **Fribourg** (Suisse), 1437-39 ; **Lausanne**, 1438 ; **Bâle**, 1438.
- 2776.** 30×43. **Poitiers**, 1436. A. VIENNE, G. 1021 : *Cptes des receveurs des chapelains de St-Hilaire*. Var. simil. : **Angers**, 1438 ; **Grenoble**, 1438-40 ; **Clermont-Ferrand**, 1438-46 ; **Bavière**, 1439-40 ; **Colmar**, 1439-44 ; **Augsbourg**, 1440-41 ; **Angoulême**, 1441-52 ; **Soleure**, 1443 ; **Nantes**, 1443-46 ; **Limoges**, 1443-47 ; **Tulle**, 1444 ; **Mayence**, 1446 ; **Luxembourg**, 1448 ; **Saumur**, 1449. — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 115), **Hollande-mérid.**, 1439 ; le même (*Typography*, n° 92), **Mayence**, 1453-56 ; Jansen (n° 109), **Mayence**, 1462 ; Keinz (n° 243), ms. s. d.
- 2777.** 40×56 r. **Turin**, 1435. A. DI STATO : (?).
- 2778.** 38×55 r. Verg. cannelée. **Lyon**, 1435. A. RHÔNE, G. 14 : *Actes capit. de St-Jean*. Var. simil. : **Casella**, 1435/38 ; **Chambéry**, 1435-45 ; **Lyon**, 1437-45 ; **Bourg**, 1438 ; **Avigliana**, 1440-43 ; **Suze**, 1442 ; **Clermont-Ferrand**, 1443 ; **Limoges**, 1448 ; **Narbonne**, 1450-53 ; **Damme** (Belg.), 1451 ; **Estopey** (Ain), 1451 ; **Bagé**, 1452 ; **Le Puy**, 1456.
- 2779.** 30×44. **Poitiers**, 1436 ? A. VIENNE, G. 575 : *Recettes de cens du chapitre de St-Hilaire*, 1408/76.
- 2780.** 30,5×42. **Poitiers**, 1476. IBID., G. 526 : *Actes capit. de St-Hilaire*.
- 2781.** 31×44. **Poitiers**, 1478. IBID., G. 526 : *id.* Var. du groupe 2780 et 2781 : **Poitiers**, 1477.
- 2782.** 29,5×43. Verg. cannelée. **Etampes**, 1446-48. A. LOIRE-INFÉRIEURE, E. 34 : *Cptes des revenus des terres de Marguerite d'Orléans*.
- 2783.** 29,5×43. Ibid., **Bourges**, 1447. A. CHER : *Cptes de la Ste-Chapelle du palais royal*. Var. ident. : **Osnabrück**, 1452.
- 2784.** 29×43. **Gacconnière**, 1453. A. DEUX-SÈVRES, E. 274 : *Aveux de la Seigneurie*. Var. ident. : **Limoges**, 1454.
- 2785.** **Bordeaux**, 1460. A. GIRONDE : *Collect. de pap. filigr.*
- 2786.** 29,5×42. **Angoulême**, 1470. A. CHARENTE : *Evêché. Audiences*.
- 2787.** 30×43. **Perpignan**, 1480. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 317 : *Manuel de F. Glassat*. Var. du groupe 2782 à 2787 : **Juigné-sur-Loire**, 1447 ; **Châteauroux**, 1448 ; **Lausanne**, 1448 ; **Soleure**, 1448-52 ; **Nantes**, 1449 ; **Hongrie**, 1449 ; **Hollande**, 1449-51 ; **Angers**, 1451 ; **Nuremberg**, 1451 ; **Silly**, 1452 ; **Colmar**, 1452-54 ; **Poitiers**, 1456-57 ; **Berne**, 1458 ; **Limoges**, 1458-67 ; **Romorantin**, 1460 ; **Bordeaux**, 1461-70 ; **Bellebranche**, 1462 ; **Fribourg** (Suisse), 1463 ; **Angoulême**, 1463-66 ;

- La Celle**, 1466; **Cadillac**, 1466; **Champtoceaux**, 1467; **Bruges**, 1467; **Lyon**, 1467-80; **Carpentras**, 1471; **Périgueux**, 1475; **Sion**, 1476; **Grenoble**, 1484; **Grasse**, 1485; **Palerme**, 1489. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 1020, 1021, 4033 à 4035), **Russie**, 1456; Midoux & Matton (n^o 27, lettre de Louis XI); Sotheby (*Principia*, t. III, pl. Q^a, n^{os} 18 et 19), impr. de Caxton, 1474, et Schuler von Libloy (n^{os} 11 et 12), **Hermannstadt**, 1456.
- 2788.** 38,5×59 r. **Lyon**, 1454-59. A. RHÔNE, G. 19 et 20 : *Actes capit. de St-Jean*. Var. ident. : **Am-bérieu**, 1449-76; **Chambéry**, 1451; **Metz**, 1460; **Montréal**, 1460-64; **Le Puy**, 1467.
- 2789.** 31×43. **Vains**, 1450. A. CALVADOS : *Terrier de St-Léonard de Vains*. Var. ident. : **Cadillac**, 1457.
- 2790.** 30×42. **Anjou**, 1452. PARIS, A. NAT., P. 366 : *Aveu de la dame de Laval*.
- 2791.** **Bordeaux**, 1453? A. GIRONDE : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Bordeaux**, 1459-63.
- 2792.** 31×44. **Poitiers**, 1460. A. VIENNE, G. 1020 : *Chapitre de St-Hilaire. Distribution des anniversaires*. Var. simil. : **Nantes**, 1467.
- 2793.** 30,5×44. **Tréguier**, 1463. A. CÔTES-DU-NORD : *Cptes de fabrique de la Cathédrale*.
- 2794.** 30×43. Filigr. posé vers le centre de la feuille. **Poitiers**, 1468. A. VIENNE, G. 42 : *Cptes du garde du scel de l'Evêché*.
- 2795.** 29,5×44 r. **Rennes**, 1470. A. ILLE-ET-VILAINE, G. 199 : *Actes capit.* Var. simil. : **Quimper**, 1466; **Rennes**, 1470.
- 2796.** 30×43. La queue manque ou a été omise au calque. **Poitiers**, 1476-77. A. VIENNE, G. 1531 et 1532. *Cptes des anniversaires du chapitre de Ste-Radegonde*.
- 2797.** 30,5×42. **Beaumont**, 1482. A. ILLE-ET-VILAINE : *Cptes du receveur pour la baronnie de Cicé*. Var. simil. : **Châteaudun**, 1484.
- Dans les 2790 à 2797, le filigr. est horizont. ; la distribution géographique des pap. ainsi marqués autorise à leur assigner le Poitou comme patrie d'origine.
- 2798.** 30×42. Cette var. ne serait-elle pas le filigr. complet dont le 2774 serait une déformation? **Castellane**, 1433. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1810 : *Cptes de la Claverie*.
- 2799.** 30×40. **Anjou**, 1434. PARIS, A. NAT., P. 1121 : *Hommages*. Var. simil. : **Saumur**, 1440 ; **Argences**, 1442.
- 2800.** 30,5×44. **Saumur**, 1444. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 2596 : *Cptes des anniversaires du chapitre de St-Pierre*.
- 2801.** 31×44. **Saumur**, 1446. IBID. : *id.* Var. simil. : **Châteaudun**, 1447.
- 2802.** 29,5×42. **Angers**, 1435. IBID., E. 37 : *Cptes de l'Hôtel-Dieu*. Var. ident. : **Clermont-Ferrand**, 1438 ; **Limoges**, 1438-40 ; **Lautrec**, 1447.
- 2803.** 32×45. **Angle**, 1445. A. VIENNE, G. 69 : *Cptes du receveur de l'Evêché*.
- 2804.** 30×43. **Herford**, 1438. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Rechnungen der Abtei*.
- 2805.** 29,5×43. Verg. cannelée. **Cologne**, 1445. STADTARCH. : *Briefbuch*, n^o 17. Var. simil. : **Bavière**, 1445-46 ; **Clermont-Ferrand**, 1446. Ce dernier spécimen provient d'un terrier du fonds des religieuses de Beaumont (Liasse 4^a des arch. dép. du Puy-de-Dôme). La distribution géographique du pap. à ce bœuf d'un type *sui generis* est déconcertante.
- 2806.** 33×42. **Berlin?** 1586. GEHEIM-STAATSARCH. : *Correspondenz mit dem Kaiserl. Hofe*, R. I, c. 5.
- 2807.** 32,5×42. **Brême**, 1587. STAATSARCH. : *Vogt-Gerichtsprotokolle*. Var. ident. : **Görlitz**, 1587 ; **Prague?** 1587.

Bœuf couronné.

- 2808.** 30,5×42. **Bordeaux**, 1443. A. GIRONDE : *Not. De Bosco*.
- 2809.** 30×42. **Poitiers**, 1457. A. VIENNE, G. 1021 : *Cptes des receveurs des chapelains de St-Hilaire*. Var. du groupe 2808 et 2809 : **Contigné**, 1424/1516 ; **Saumur**, 1437/48 ; **Mamers**, 1448 ; **Poitiers**, 1452-57. Var. horizont. : **St-Sulpice** (Ille-et-Vilaine), 1448-50.
- 2810.** 30×43. **Poitiers**, 1479. A. VIENNE, G. 526 : *Actes capit. de St-Hilaire*.

Bœuf inscrit dans un cercle.

- 2811.** **Naples**, 1528. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Napoli*.

Bœuf ayant certaines formes d'un bouc.

- Les var. de ce groupe forment comme une transition entre le bœuf et le bouc ; la queue n'est pas celle du bœuf, d'autre part il y a absence de barbe.
- 2812.** 30×43. **Lautrec**, 1432. A. TARN, E. 402 : *Not. G. Bourdon*.
- 2813.** 29×41. **Valence**, 1449. A. DRÔME, E. 2544 : *Not. Desvignes*.

2814. 29×43. **Pignerol**, 1454. A. COM., C. I, M. 7.

2815. Sauveterre ? 1462. A. TARN-ET-GARONNE :
Règlement entre Sauveterre et Conques.

2816. 29×43. Verg. cannelée. **Perpignan**, 1469.
A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 287 : *Procuration royale.*

2817. 29,5×42. Ibid. **Cuy**, 1477. A. ORNE : *Plaids et assises de la baronnie.* — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 108), 3 dessins simil. aux 2816 et 2817; Midoux & Matton (XV^e s., n^o II), **Midi de la France**, 1453.

2818. 41×59 r. Ibid. **Bagé**, 1453. A. CÔTE-D'OR, B. 562 : *Terrier.*

Var. des types 2812 à 2818 : **Limoges**, 1432/44-54; **Périgueux**, 1435-49; **Genève**, 1437; **Angoulême**, 1441-71; **Nyon** (Vaud), 1448; **Pignerol**, 1451; **Sion**, 1451-63; **Poitiers**, 1454; **Rouen**, 1456; **Lausanne**, 1457/77; **Lautrec**, 1459; **Lucq** (Basses-Pyrénées), 1467; **Lyon**, 1468-69; **Perpignan**, 1469; **Provence**, 1474/83 et, tardivement, **Grenoble**, 1496; **Angers**, 1504. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 1031, 1032, 4036 et 4037), **Russie**, 1456-57.

2819. Berne, 1449. STAATSARCH. : *Papiersammlung.*
Var. simil. : **Clermont-Ferrand**, 1450; **Zurich**, 1450-51; **Nantes**, 1451; **Sion** (Valais), XV^e s.

2820. 29×43. **Nantes**, 1449. A. MUN., CC. 241 :
Miseurs des ponts.

2821. } 30,5×43. **Champtoceaux**, 1450. PARIS, A.
2822. }
NAT., P. 1123 : *Maison d'Anjou : Assises.* Var. simil. : **Hollande**, 1452 (Collect. van Hasselt). — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 115), un filigr. du groupe 2820 à 2822, **Tour de Londres**, 1443/50.

Bonnet.

Est-ce bien un bonnet que le filigraniste a voulu représenter ? Quoi qu'il en soit, cette marque (dont l'aire de distribution, assez étendue, va de Turin, Avignon et Perpignan, au sud, à Bruges, Anvers, Cologne, au nord ; de Chartres et Orléans, à l'ouest, à Landeck, au Wurtemberg et aux environs de Darmstadt, à l'est) semble de provenance piémontaise. Le type 2827, plus tardif, a, peut-être, une signification différente que les 2823 à 2826.

2823. 29,5×40 r. Verg. parfois cannelée. **Samson** (Belg.), 1443. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Avallon**, 1442; **Provence**, 1443-74; **Landeck** (Tyrol), 1445; **Genève**, 1445-

47; **Sion**, 1446; **Soleure**, 1450; **Turin**, 1460. — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, p. 9), **Londres**, 1453. Cet auteur voit dans ce filigr. un bonnet de fou et en fait dériver le nom de *foolscape* donné en Angleterre à un format de pap. Cela nous paraît douteux ; le nom de *foolscape*, d'une date plus moderne, se rapporte à la *tête de folie* (voy. ce mot), filigr. caractérisé par des grelots.

2824. Soleure, 1446-50. BALE, STAATSARCH. : *Briefe*, n^o 5. Var. simil. : **Perpignan**, 1449.

2825. 30,5×42. **Genève**, 1448. A. D'ÉTAT : *Cptes du chapitre.* Var. simil. : **Lausanne**, 1444/75; **Provence**, 1448; **Lorry**, 1448; **Orléans**, 1449; **Avignon**, 1449; **Cologne**, 1449; **Chartres**, 1450; **Silly** (diocèse de Sées), 1450; **Butzbach** (Hesse), 1451; **Pignerol**, 1453-69; **Frankenstein** (Wurtemberg), 1464 et, tardivement, **Bruges**, 1474.

2826. 30×42. **Anvers**, 1449. A. MUN. : *Schepenbrieven.*

2827. 37,5×51,5. Placard impr. **Lindau**, 1510. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Kaiserliche Mandate*, Sch. I, n^o 2.

Botte.

2828. 30×42. **Grenoble**, 1343. A. ISÈRE, B. 2622 : *Hommages rendus aux dauphins.* Var. simil. : **Le Puy**, 1344; **Pise**, 1345; **Bologne**, 1351; **Provence**, 1355. — Voy. J. Hunter (n^o 6), **Douvres**, 1345.

2829. Paris, 1348. A. NAT., X^{1c}, 4 B : *Parlement. Accords.*

2830. 27×42 r. La vergeure fine est très visible au filigr. **Revin**, 1360. A. ARDENNES : *Greffe de la Cour.*

2831. 30×43. **Genève**, 1401. A. D'ÉTAT : *Procès criminels. Enquête contre David Dunand du Puy.* Var. simil. : **Genève**, 1400/10; **Nyon**, 1403.

2832. 32×41 r. **Vérone**, 1510. A. COM. : *Conclusiones Negociorum*, n^o 5.

Nous croyons les cinq types, 2828 à 2832, de provenance italienne.

Bouc.

Sous ce vocable on trouvera réunis les animaux qui n'appartiennent ni au bœuf ni à la famille du cerf, à savoir : le mouton ou bélier, le bouc, le bouquetin, la chèvre et le chamois ; il est difficile de reconnaître quel animal le filigraniste a voulu représenter et de l'identifier avec une espèce précise.

Demi-Bouc.

Le demi-bouc est toujours vu de profil.

Les types les plus anciens, 2833 à 2835, sont à cornes courbées en demi-cercle et cannelées ou ondulées du côté externe. Le pap. à cette marque, n'a pas été signalé en Italie, toutefois, à en juger par la vergeure et par la similitude de formes avec une *tête de bouc* (voy. ce mot) très fréquente dans ce pays, on doit le considérer comme appartenant à la péninsule italienne. Plus tard, les cornes, moins courbées, sont lisses; les 2836 à 2840, de même style, sont également italiens.

Enfin les filigr. 2841 à 2843 ont les cornes longues du bouquetin des Alpes, la face externe ondulée ou cannelée, l'interne lisse. Origine italienne.

2833. Provence, 1340. A. BOUCHES-DU-RHÔNE : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Grenoble**, 1342.

2834. 29×41,5. **Provence**, 1345. IBID. : *id.* — Voy. Likhatscheff (n° 3748), ms. de 1348.

2835. 26×40 r. **Clermont-Ferrand**, 1378. A. PUY-DE-DÔME : *Fonds du chapitre de N°-D° du Port*, cote 1, n° 1. *Livre du cellérier*.

2836. 30×44. **Perpignan**, 1375. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 131 : *Notule du notaire André Romeu*. Var. simil. : **Dijon**, 1379.

2837. 30×45. **Pignerol**, 1379. A. COM., C. 1, M. 4.

2838. 30×45 r. **Rome**, 1379. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.

2839. Orvieto, 1380. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*. — Voy. Likhatscheff (n° 169), **Sienna**, 1383.

2840. 28,5×42 r. **Rodez**, 1380. A. AVEYRON, E. 1127 : *Not. G. de Longuofonte*. Var. simil. vertic., mêmes date et prov.

2841. 31,5×44. **Ferrare**, 1401. MODÈNE, A. DI STATO, 56 B : *Not. ducali : Minute di Sardi Paulus*. Var. simil. : **Bologne**, 1420 ; **Lucques**, 1433-44 ; **Ferrare**, 1438 ; **Florence**, 1447.

2842. 30×44. **Prato**, 1427. FLORENCE, A. DI STATO : *Estime di S.-Maria-Novella, Prato*, n° 133.

2843. 30×42 r. **Bologne**, 1440. A. DI STATO : *Po-detà*. — Voy. Keinz (n° 272), ms. XIV-XV^e s.

Bouc.

Les figures les plus anciennes, 2844 à 2852, sont à cornes lisses légèrement infléchies, toujours sur pap. à grosses vergeures, souvent avec verg. supplém. ; parfois on distingue une verg. fine à l'intérieur du filigr. ; provenance italienne.

Le type 2841 a les cornes courbées en spirale : nationalité douteuse, peut-être lorraine. Le 2842 rappelle la chèvre domestique et peut avoir une origine piémontaise.

Les filigr. 2856 à 2870 ont les cornes assez droites et, généralement, une barbe au menton. Ce filigr. dont les premiers spécimens remontent à 1531 a été assez vite adopté par plusieurs papetiers français ; les 2862 à 2870 sont accompagnés des noms de Jehan Gros, d'Edmond et de Claude Denis ou Denise, et d'un nom qui peut se lire Momana ou Momaga, ou M. Mana, ou M. Maga. Les Denis ou Denise, seuls connus, étaient bourgeois de Troyes.

Les 2871 et 2872, à cornes de chamois, pourraient être allemands.

2844. Grenoble, 1343. A. ISÈRE, B. 2613 : *Homages rendus aux dauphins*. Var. ident. : **Grenoble**, 1344.

2845. 31×46. **Ferrare**, 1345. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 54 : *Minute di A. Sale*. — Voy. Gutermaun (n° 52), du XIV^e s.

2846. 29×44 r. **Digne**, 1346. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1825 : *Cptes de la claverie*. Var. simil. : **Provence**, 1346-49 ; **Grenoble**, 1352. — Voy. Zonghi (XLIX, n° 2). **Fabriano**, 1350.

2847. 29×43 r. **Digne**, 1346. IBID. : *id.*

2848. 28,5×43 r. **Dijon**, 1347. A. CÔTE-D'OR, B. 11245 : *Tabellionage*.

2849. 28×41 r. **Lucques**, 1358. A. DI STATO : *Anziani avanti la Libertà*, n° 39. — Voy. Zonghi (XLIX, n° 4), **Fabriano**, 1373.

2850. Bibienna, 1364. FLORENCE, A. DI STATO : *Let. interne*, n° 7.

2851. 26×40 r. **Maguelonne**, 1369. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 137.

Var. du groupe 2848 à 2851 sur grosse vergeure : **Bordeaux**, 1356 ; **Morlaàs** (Pyrénées), 1357 ; **Gênes**, 1358-73. — Voy. Piekosinski (nos 258 à 264), mss. de 1361-66 ; Keinz (nos 269 à 271), mss. du XIV^e s. et de 1364 ; Kirchner (nos 138 et 139), **Francfort-sur-le-Mein**, 1360-62.

2852. 40×58 r. **Lucques**, 1371-73. A. DI STATO : *Riformagioni pubbliche. Consiglio generale*, n° 3.

2853. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3784), ms. de 1372.

2854. 29×42 r. **Etain**, 1472. A. MEUSE, B. 1152 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : s. l. n. d. (B. Metz, ms. n° 137).

- 2855.** 29×42. Pièce annexe. **Thonon**, 1437. TURIN, A. D'ETAT : *Trésoriers généraux de Savoie*, n° 83.
- 2856.** 30×43. **Coblentz**, 1531. STAATSARCH. : *Kirchenrechnungen*. Var. ident. : **Coblentz**, 1532-33; **Anvers**, 1532-39; **Remiremont**, 1533; **Utrecht**, 1533.
- 2857.** 30×43. **Bruges**, 1531-32. A. MUN. : *Civiele sentencien*.
- 2858.** 30×43. **Troyes**, 1533. A. AUBE, G. 396 : *Cptes de la maison d'Aiz-en-Othe*. Var. ident. : **Avalon**, 1533.
- Var. du groupe 2857 et 2858 : **Hachenbourg**, 1531; **Alsace**, 1532; **Namur**, 1533; **Leyde**, 1533; **Bruxelles**, 1534; **Brielle**, 1534; **Bruges**, 1534-37; **Epinal**, 1535; **Troyes**, 1536; **Utrecht**, 1536-44; **Bar-le-Duc**, 1537; **Pierrefort**, 1537; **Echternach**, 1537-40; **Joinville**, 1539; **Montjoie**, 1540; **Châlons-sur-Marne**, 1541-42; **Tournai**, 1542; **Clèves**, 1543; **Brabant**, 1545-48. — Voy. Stoppelaar (pl. XI, n° 1 à 3), **Zélande**, 1530-46.
- 2859.** 30×42. **Sierck**, 1534. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 3962 : *Cptes des receveurs*. Var. ident. : **Metz**, 1534.
- 2860.** 30,5×40 r. **Katsant**, 1548 et **Luxembourg**, 1553. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Anvers**, 1546; **St-Denis**, 1547; **Sassenberg** (Westph.), 1547.
- 2861.** 29,5×42 r. **Maëstricht**, 1561. RIJKSARCH. : *Gichregister*, n° 12.
- 2862.** 31×43. **Namur**, 1544. A. D'ETAT : *Cptes du Grand Hôpital*. Var. vertic. et horizont. : **Namur**, 1544; **Katsant**, 1547; **Anvers**, 1548; **Brabant**, 1550; **Utrecht**, 1551. Le nom est toujours d'une lecture douteuse.
- 2863.** 30,5×43. **Utrecht**, 1551. A. D'ETAT : *Rekeningen van de kerk van St-Martin*, D. 271. Var. simil., au nom très distinct : **Brabant**, 1554; **Delfshaven**, 1554.
- 2864.** 31×42. **Luxembourg**, 1553. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Brabant**, 1556-57; **Namur**, 1559. On voit distinctement Etmond Denise sur les var. les plus anciennes. — Voy. Stoppelaar (pl. XI, n° 5), **Zélande**, 1555-60.
- 2865.** 31×43. **Utrecht**, 1554. A. MUN. : *Cptes de la Ville*, n° 599. Var. simil. : **Utrecht**, 1554; **Valenciennes**, 1555; **Brabant**, 1556-65; **Arnheim**, 1558; **Namur**, 1559; **Aldenbiessen** (Maëstricht), 1561; **Amsterdam**, 1561; **Bruges**, 1562; **St-Omer**,

Briquet. — Filigranes, I.

1562. Une var. en 1557, présente la bandelette au nom renversé, la tête en bas.
- 2866.** 30×42. **Anvers**, 1558. TRÈVES, B. : *Pièces diverses non classées*. Var. simil. : **Hambourg**, 1557; **Damme** (Belg.), 1558; **Brabant**, 1558-60; **Lubeck**, 1558-67; **Wolbeck** (Westph.), 1559; **Hollande**, 1559; **Mærkerke**, 1559; **Arnsberg**, 1560; **Bruges**, 1560-64; **Utrecht**, 1564; **Bromberg**, 1565; **Amsterdam**, 1566; **Rotterdam**, 1566. Dans quelques var. le point entre *mon* et *Denis* fait défaut.
- 2867.** 30×42. **Nancy**, 1562. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 1130 : *Cptes du receveur général de Lorraine*. Var. ident. : **Wolbeck** (Westph.), 1564.
- 2868.** 30×42. **Bewegen-Rheine** (Westph.), 1565. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Bischöfl. Amtsrechnungen*. Var. simil. : **Namur**, 1567; **St-Truijden** (Maëstricht), 1571; **Damme** (Belg.), 1571. Dans ces différentes var. le nom de *Momana* est certain, quelquefois le premier jambage de la lettre N est lié avec le second de la lettre A.
- 2869.** 30,5×40 r. **Brabant**, 1565. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Bruges**, 1565-70; **Ribeauvilliers**, 1566; **Coblentz**, 1566-68; **Namur**, 1569. On peut lire *Momaga* ou *M. Maga* avec une ponctuation qui est tantôt un petit losange, tantôt un petit cercle. Voy. Stoppelaar (pl. XI, n° 4), **Middelbourg**, 1544. L'auteur a vu sur la bandelette *Anamora*.
- 2870.** 28×38. **Troyes**, 1577. A. AUBE, G. 1219 : *Cptes du prieuré de N°-D° de l'Isle*. Var. simil. : **Bruges**, 1579.
- 2871.** Filigr. indistinct. **Bromberg**, 1582. POSEN, STAATSARCH. : *Judici Bilgostiensis*.
- 2872.** 32,5×41. **Hambourg**, 1600. STAATSARCH., VII, F^d, n° 21 : *Alte Verlassungen*. Peut-être faut-il lire IB et non pas IS? Une autre var. simil., de 1606, porte les lettres IVB et, en 1611, l'initiale B seule.

Boucle ou Fermail.

- 2873.** 29,5×44. **Caen**, 1433. A. CALVADOS : *Abbaye de St-Etienne. Terrier de Caen*.
- 2874.** **Florence**, 1466. A. DI STATO : *Deliberazioni dei Signori et Collegi*, n° 79.

La signification de ces deux var. est hors de doute; leur origine est italienne, tout au moins pour la seconde.

Bras. Voy. *Main*.

Broyes (?). (Instrument à broyer le chanvre.)

2875. Aix-en-Provence, 1333. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1587 : *Cptes de la Claverie*.

2876. 30×46 r. Pise, 1333. A. DI STATO : *Lett. degli Anziani*, n° 1. Var. un peu plus massives : **Lucques**, 1333 ; **Montpellier**, 1337. — Voy. A. Zonghi (XXXVIII, n° 1), **Fabriano**, 1339.

2877. Foligno, 1502. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*. Var. ident. : **Messine**, 1503.

Le 2877 ne constitue peut-être pas un outil à broyer. Les types 2875 à 2877 sont de provenance italienne.

Brunissoir ou Polissoir.

Les papetiers se sont servi jadis pour satiner le papier, tantôt d'une pierre lisse et dure, tantôt d'un appareil que Zonghi¹ appelle *cialandro*.

L'extrême poli que présentent certains pap. du XV^e s., notamment quelques manuscrits écrits à Venise, ne pouvait s'obtenir qu'à l'aide de procédés perfectionnés. Il est douteux que la pierre de lisse, ordinairement employée, put suffire à atteindre ce but ; on avait besoin pour y arriver de l'instrument métallique, assez long et lourd, que représentent les filigr. et qui mérite le titre de brunissoir.

2878. 30×44. Udine, 1456. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 31. Var. simil. : **Fano**, 1458 ; **Rome**, 1458-60. — Voy. Zonghi (*Antiche carte fabrianesi*), **Fabriano**, 1454.

2879. Naples, 1499. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Napoli*.

2880. Venise, 1477. Filigr. emprunté à Ongania (p. 54, n° 2).

Calice. Voy. *Coupe*.

Canard. Voy. *Oiseau*.

Canot. Voy. ce mot aux *Armoiries*. Voy. aussi *Navire*.

Capuchon.

Le filigr. du capuchon ou capuche n'a été usité que très peu de temps. Prov. incertaine, peut-être dauphinoise ou piémontaise.

2881. Grenoble, 1393. A. ISÈRE, B. 2710 : *Etat des Feux*. Var. ident. : **Grenoble**, 1394-96 ; **Valence**,

1396 ; **Moirans**, 1399. — Voy. Midoux & Matton (n° XVII), **Midi de la France**, XIV^e s.

2882. 30×43. Grenoble, 1392/95. *IBID.*, B. 2726 : *Revision des Feux*. Var. ident. : **St-Marcellin**, 1400. — Voy. P. Heitz (n° 121), **Strasbourg**, 1401-05.

Deux carrés adjacents, peut-être un livre ouvert.

2883. 32×44 r. Udine, 1319. B. & A. COM. : *Notae Eusebii de Romagnano, conc. Patr.*

Casque.

Le filigr. du casque montre les modifications successives apportées à cette pièce essentielle de l'armure. La forme la plus ancienne est celle du morion, lequel ne tarde pas à être agrémenté d'une sorte de visière ou de nasal ; puis vient le casque fermé.

Les types les plus anciens, 2884 à 2888, sont à vergeure fine : la grosse (2889) apparaît en 1340 ; le 2890 est de nouveau sur vergeure fine. Les figures 2891 et 2892 représentent un casque à visière, sur grosse vergeure. Le 2893 est un casque à cimier formé par une sorte de griffon grossièrement dessiné. Les 2894 à 2896 reproduisent le très curieux casque à cimier du Seigneur de Carrare. Faut-il y voir une pièce d'armure authentique ou un fragment d'armoiries ? Il y a un espace de près d'un siècle entre les 2895 et 2896. Jusqu'au 2903, tous les filigr. du casque sont de nationalité italienne. Les 2904 à 2909 sont d'origine allemande et proviennent de Landshut dont la papeterie existait en 1489. Si la date du 2904 est bien exacte, il faudrait même la faire remonter jusqu'à 1484 (Voy. p. 92). Les Armoiries de la ville de Landshut, sont trois chapeaux de fer. Le papetier a commencé par marquer son papier avec un seul, puis il a employé les armes complètes, telles qu'elles se voient aux n°s 1112 à 1115. Le 2910 relevé trois fois n'est malheureusement jamais net ; ce qui serait intéressant à savoir, c'est si l'ornement placé sous le casque est un écu ; provenance française.

2884. 30×44 r. Bologne, 1321. A. DI STATO : *Po-destà*. Var. ident. : **Liddo** (Venise), 1322.

2885. 39×53 r. Sienne, 1321. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 96.

2886. 30×40 r. Paris, 1334. A. NAT., XI^e IB : *Parlement. Accords*.

2887. 30×47 r. Pistoie, 1335. A. DEL OSPEDALE, B³, n° 111. Var. ident. : **Bologne**, 1336.

¹ Le *antiche carte fabrianesi*. Fano, 1884, p. 67.

- 2888.** 30×45 r. **Bologne**, 1336. A. DI STATO : *Po-destà*.
- 2889.** **Florence**, 1340. A. DI STATO : *Lett. interne*, n° 2. Var. du groupe 2884 à 2889 : **Trévis**, 1321; **Bologne**, 1322; **Torcello**, 1322; **Gênes**, 1323-33; **Grenoble**, 1326-55; **Montpellier**, 1327; **Rodez**, 1327-28; **Udine**, 1328; **Lucques**, 1332; **Ratisbonne**, XIV^e s. — Voy. Keinz (n° 217), ms. du XIV^e s. et Midoux & Matton (n° XIX), **Midi de la France**, 1338; Likhatscheff (n° 105 à 107), **Sienne**, 1325-34.
- 2890.** 30×46. **Pistoie**, 1356. FLORENCE, A. DI STATO : *Docum. origin.*, 1275-1363. Var. simil. : **Venise**, 1363-89; **Fano**, 1378; **Ravenne**, 1383. — Voy. Likhatscheff (n° 248), ms. de 1378. Var. simil., sur pap. à grosse verg. de 42×60 : **Sienne**, 1375-76. Mugnier (*Lettres des Princes de la maison de Savoie à la Ville de Chambéry* — Chambéry, 1888, p. 77), mentionne, à la date de 1374, le filigr. qu'il appelle un « casque léger ».
- 2891.** **Gênes**, 1342. A. DI STATO : *Not.*, n° 192. *Minute di G. Petraccio e G. Durante*. Var. simil. : **Bordeaux**, 1337?-56; **Grenoble**, 1350-60; **Dra-guignan**, 1367; **Paris**, 1368; tous sur grosse verg. — Voy. Zonghi (LXXXI, n° 1), **Fabriano**, 1391.
- 2892.** 30×44 r. **Venise**, 1365. A. DI STATO : *Raccolta di Carte*. Var. ident. : **Montpellier**, 1365.
- 2893.** Filigr. emprunté à Piekosinski (n° 277), ms. de 1367.
- 2894.** 30,5×45. **Padoue**, 1366-68. A. COM. : *Sigillo*, n° 2 et 3.
- 2895.** Fragment d'un pap. de grand format. **Ferrare**, 1377? MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° LIX^a : *Minute di Tagliapietra Franciscus*.
- 2896.** **Venise**, 1478. Filigr. emprunté à Ongania (p. 59, n° 12).
La figure des 2894 à 2896 a été reconnue par Urbani pour être le cimier qui orne quelques médailles et jetons de François le vieux de Carrare, seigneur de Padoue de 1355-88, et qui représente un Sarrazin ailé. Voy. Urbani (pl. IX, n° 5), **Padoue**, 1366; Keinz (n° 89), ms. s. d.; Piekosinski (n° 278), ms. de 1352. Le papier à cette marque est originaire du Padouan, peut-être de Battaglia où s'est installé un des plus anciens battoirs de la région. Voy. au mot *Roue*.
- 2897.** 29,5×41. **Toulouse**, 1387. A. MUN., CC. 691 : *Cptes des Recettes et Dépenses*.
- 2898.** 30,5×45. **Brünn**, 1389. STADTARCH., I^a, II, 20 :

- Losungsregister*. Var. ident. : **Lanzo**, 1391. — Voy. Keinz (n° 218), ms. de 1389; Piekosinski (n° 460), de 1388; Kirchner (n° 26) (incomplet), **Francfort-sur-le-Mein**, 1390.
- 2899.** **Lanzo**, 1391. TURIN, A. D'ETAT : *Cptes du receveur*.
- 2900.** 30×44. **Vicence**, 1441. A. NOT. : *Testamenti*. — Voy. Zonghi (LXXXI, n° 2), **Fabriano**, 1444.
- 2901.** 30×43. **Lorris**, 1450. A. LOIRET, A. 288 : *Recettes de la châtellenie*. Var. simil. : **Azeglio**, 1473.
- 2902.** 29,5×42. **Grenoble**, 1461. A. ISERE, B. 2722 : *Etat des Feux*. Var. simil., très indist., **Sion**, 1450.
- 2903.** 29,5×42. **Forcalquier**, 1463. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1901 : *Cptes de la claverie*. Var. simil. : **Palerme**, 1465; **Aix-en-Provence**, 1467-83.
- 2904.** 33×45. **Ratisbonne**, 1484? STADTARCH., VI : *Probstgerichtliche Protokolle*. Var. ident. : **Landshut**, 1494.
- 2905.** **Bavière**, 1492. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 3 : *Absag- und Fehdebriefe*, n° 4.
- 2906.** 32×? r. **Naubourg**, 1496. MUNICH, IBID., XV. 7. 2 : *Justizgewalt. Urfehdenbriefe*, n° 79. Var. ident. : **Ratisbonne**, 1497-1500; **Bavière**, 1499.
- 2907.** 32×44 r. **Ratisbonne**, 1501. STADTARCH. : *Cameraria. Umgeldamtsregister*. Var. simil. : **Landshut**, 1502; **Bavière**, 1502; **Eichstädt**, 1503; **Bamberg**, 1503; **Ingolstadt**, 1504; **Weslingen**, 1504; **Straubing**, 1504; **Sulgau**, 1504; **Landau**, 1504.
- 2908.** **Bavière**, 1506-07. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 39 et 40. Var. ident. : **Ratisbonne**, 1522.
- 2909.** 32×44. **Salzbourg**, 1511. A. DER LANDESREGIERUNG : *Gemeine Cathenichel*.
- 2910.** 32×41. **Gray**, 1578. A. DOUBS, B. 55 : *Correspondance du Parlement de Dôle*. Var. ident. : **Dijon**, 1583; **Langres**, 1585.

Cavalier.

Les deux var. relevées appartiennent à l'Italie. Le nom de cavalier est resté attaché à un format de papier dans le règlement français de 1741; mais il s'agit là d'un postillon jouant du cor. Au XVII^e s. on trouve un autre cavalier, à savoir un homme d'armes tenant un étendard dans un écu à la pointe duquel pend la lettre M (Marbourg, 1635), peut-être les armoiries de cette ville.

- 2911.** **Rivalta**, 1447. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 2912.** **Asti**, 1480. IBID. : *id.*

Cercle.

Avec des lettres à l'intérieur. Voy. *Lettres*.

Le cercle seul ou surmonté de la croix formant le globe impérial, ou accompagné de signes variés, est un filigrane abondant.

Pendant plus de trois siècles (de 1293-1596) le cercle simple a été employé, variant sans cesse de grandeur, sans qu'on puisse tirer de ses dimensions une donnée relative à l'âge du papier. C'est l'examen de la vergeure et l'écartement des pontuseaux qui peuvent fournir quelque lumière à cet égard. Les plus anciens spécimens, 2913 à 2916, appartiennent à la première période des papiers à vergeure fine; la grosse vergeure, 2917 à 2920, apparaît en 1349 et persiste jusqu'en 1384; enfin la vergeure fine, de plus en plus fine, avec pontuseaux de plus en plus rapprochés, revient définitivement avec le XV^e s. La provenance des 2913 à 2923 est certainement italienne; celle des 2924 à 2928, française, probablement champenoise.

2913. 30×45 r. Florence, 1293. A. DI STATO : *Consulta e Pratiche*, n° 80.

2914. 30×44 r. Gênes, 1301. A. DI STATO : *Not.*, n° 125. *Minute di Sambucetti Lamberto*.

2915. 31×45 r. Filigr. posé dans la région médiane et vers le bord inférieur de la feuille. **Bologne**, 1305. A. DI STATO : *Podestà*. Var. simil. : posée vers le centre de la feuille : **Vérone**, 1328.

2916. Grenoble, 1329. A. ISÈRE, B. 2612 : *Homages rendus aux dauphins*.

2917. 29,5×43 r. Reggio-d'Emilie, 1349. A. COM. : *Not.*, n° 28.

2918. 29×42 r. Bergame, 1351. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n° 7.

2919. 30×40 r. Reggio-d'Emilie, 1376. A. COM. : *Not.*, n° 43.

2920. 30×40 r. Würzburg, 1384. KREISARCH. : *Kaisersl. Landgericht. Standbuch*, n° 513.

Les types 2917 à 2920 sont sur grosse vergeure. C'est là le trait distinctif des papiers de cette époque filigranés au cercle, car le cercle lui-même varie beaucoup de dimensions; les 2919 et 2920 constituent les extrêmes. Ce papier est abondant à Reggio où il est employé presque sans interruption de 1349 à 1388, à Parme, de 1343 à 1369, et à Bergame, de 1351 à 1353. Hors d'Italie (outre Würzburg), à Paris, 1381.

2921. 30×45. Genève, 1401. A. D'ETAT : PROCÈS CRIMINELS. *Enquête contre David Dunand du Puy*. Ce papier est sur vergeure intermédiaire. Ce ne sont plus les gros fils des 2917 à 2920, ce ne sont pas encore les fils fins des types suivants.

2922. 29,5×?. Paris, 1407. A. NAT., XI^c 93 A : *Parlement. Accords*.

2923. 30×40. Sion, 1461. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE : *Not. divers*, n° XCVIII. — Voy. Weigel & Zesermann, n° 355.

2924. Bruges? dans *La doctrine de bien vivre*, s. l. n. d. attribué à Jean Britto à Bruges. — Voy. Likhatscheff (n° 3026), ms. de 1489.

2925. 31×45. Filigr. posé à l'angle de la feuille. Nantes, 1484. A. MUN., C. C. 258 : *Miseurs des ponts*.

2926. 42×58 r. Le filigrane est placé d'une façon irrégulière, tantôt normalement, tantôt vers le bord, tantôt près du centre de la feuille. **Ambérieu**, 1496-98. A. CÔTE-D'OR : *Terriers de St-Germain, d'Ambérieu et de St-Rambert*, n°s 884 et 885. Var. simil. : Metz, 1524; Troyes, 1528-52.

2927. 33×47 r. Troyes, 1524. A. AUBE, G. 1208 : *Cptes du prieuré de N^o-D^o de l'Isle*. Var. ident. : Troyes, 1531-38.

2928. 36,5×47. Avallon, 1572-73. A. YONNE, G. 2068 et 2069 : *Cptes du receveur du chapitre*.

2929. 30,5×40. Bergame, 1590. A. NOT. : *Minute di Arragonensi Bono*, n° 9.

2930. 29×40. Genève, 1462. A. D'ETAT : *Registres du Conseil*, B. 5.

2931. 29,5×41. Genève, 1468. IBID. : *Procès criminels. Procès de Jacob Trop*.

2932. 31×40. Bergame, 1594. A. NOT. : *Minute di Arragonensi Bono*, n° 9.

Les 2930 à 2932 sont peut-être des filigr. avariés, incomplets; s'ils figurent ici, c'est à titre d'exemples plutôt que comme spécimens du cercle.

Cercle traversé par deux diamètres se coupant à angle droit.

Ce filigrane, employé en Italie de 1311 à 1406, constitue des types assez variés (2933 à 2938). Le 2933 est accompagné d'un second filigrane qui pourrait être la lettre I.

2933. 31×43 r. Filigr. double. Gênes, 1311. A. DI STATO : *Not.*, n° 176. *Minute di Benedetti Vivaldi*. Chacun des filigr. de cette marque double est

posé au bord de la feuille. Var. ident. : **Gênes**, 1303 ? ; **Trévise**, 1310 ; **Reggio-d'Emilie**, 1330. Var. simil. : **Fuecchio** (près Florence), 1316 ; autre var. simil., mais non répétée : **Lyon**, XIV^e s.

2934. 30×44 r. **Bologne**, 1358. A. DI STATO : *Po-destà*.

2935. 29,5×41. Le filigr. est posé au bord de la feuille, entre le premier et le second pontuseau. **Suze**, 1406. TURIN, A. D'ETAT : *Reconnaisances par De Croso*. Var. un peu plus petite, même provenance et même date.

2936. 30×45. **Florence**, 1363. A. DI STATO : *Doc. origin.*, 1275-1363.

2937. **Grenoble**, 1365. A. ISÈRE, B. 2622 : *Homages rendus aux dauphins*.

2938. 34×51. **Naples**, 1326 (?) A. DI STATO : *Fasciculus*, n° 28. — Voy. Barone (n° 7) : **Naples**, 1326.

Cercle traversé ou surmonté par un trait se terminant en une croix latine.

Le cercle surmonté d'un trait, terminé en une croix latine, qui parfois le traverse en entier et qui, plus souvent, s'arrête à son centre et s'appuie sur un diamètre horizontal, constitue un filigrane qui a été usité pendant plus de deux siècles. Certaines des figures de ce groupe représentent le globe impérial, mais dans l'impossibilité de préciser à quel dessin rudimentaire il faut faire remonter cette interprétation, il nous a paru préférable de ne pas faire un groupe spécial du globe ou du monde et de laisser réunis tous les filigranes dont le cercle constitue l'élément principal.

En revanche, il convient de laisser à part les représentations de la *sphère*, ce filigrane ayant donné son nom au papier marqué de ce signe, dans l'Angoumois (Voy. au mot *Sphère*). De même que dans le groupe précédent, les n°s 2939 à 3051 varient beaucoup de dimensions ; dans le 2950 le diamètre du cercle est de 0^m,050, dans le 2958 il n'est plus que de 0^m,005 à 0^m,006.

Le 2939 est italien, mais il est moins sûr que les types suivants aient la même origine. Celles de ces marques qui sont sur grosse vergeure, 2940 à 2942 et 2947 à 2949, ne présentent pas la vergeure supplémentaire qui se voit dans les papiers italiens. La distribution géographique du papier des n°s 2947 à 2964 indique une provenance française ;

peut-être plusieurs battoirs ont-ils employé ce filigrane.

2939. 31×44 r. **Vérone**, 1350. A. COM. : *Sta-Maria della Vergine. Catastro vecchio*, n° 2. Var. ident. : **Trévise**, 1351-57 ; **Bologne**, 1353. — Voy. Heitz (n° 25), **Strasbourg**, 1351-91 ; Piekosinski (n°s 681 et 682), mss. de 1352-53 ; Stoppelaar (pl. I, n° 2), **Middelbourg**, 1381.

2940. 30×44. **Troyes**, 1382. A. AUBE, 22 II. 86 : *Abbaye de N^e-D^e aux Nonnains*.

2941. 29×42 r. **Nordwijck**, 1357. LA HAYE, RIJKS-ARCH. : *Papierenverzameling*.

2942. 30×45. **Rodez**, 1374. A. AVEYRON, C. 1408 : *Not. Barthélemy Serres*.

2943. 30×44. **Ambérieu**, 1385. A. CÔTE-D'OR, B. 872 : *Terriers de St-Germain, Ambérieu et St-Rambert*.

2944. 30×43. **Rodez**, vers 1390. A. AVEYRON, E. 908 : *Not. Pierre Boyer*. Var. simil., la tige un peu plus longue : **Genève**, 1391/96.

2945. 30×43. **Paris**, 1401. A. NAT., X^{IC} 81 A : *Parlement. Accords*.

2946. 30×43. Filigr. probablement avarié. **Vicence**, 1435. A. NOT. : *Testamenti*.

2947. 25×38 r. **Autun**, 1371. A. SAÔNE-ET-LOIRE : *Cptes de l'Eglise cathédrale*. Var. ident. : **Fontenay** (Calvados), 1378 ; **Paris**, 1379-81 ; **Minden**, vers 1380 ; **Malines**, 1380 ; **Châteaudun**, 1385 ; **Orléans**, 1387 ; **Blois**, 1388 ; **Autun**, 1390.

2948. 30×44. **Douai**, 1386. LILLE, A. NORD : *Chapitre de St-Amé*, n° 39. Var. ident. : **Gondrecourt**, 1387. — Voy. P. Heitz (n° 26), **Strasbourg**, 1399.

2949. 30×44. **Paris**, 1388. A. NAT., X^{IC} 56 A : *Parlement. Accords*. Var. simil., la tige un peu plus longue : **Magdebourg**, 1389.

Les 2947 à 2949 sont sur pap. à grosse verg.

2950. 31×46. **Rodez**, 1396. A. TARN-ET-GARONNE : *Reconnaisances de Rouergue, Creysseil et Meyrueys*. Var. ident. : **Castellane**, 1398 ; **Seyssel** 1401 ; **Chillon** (Vaud), 1401.

2951. 30×43. **Paris**, 1404. A. NAT., Z^{IF} 2 : *Bureau des Finances. Audiences*. Var. ident. : **Paris**, 1405-06. Var. simil., la tige plus haute : **Paris**, 1405-08.

2952. 27,5×42 r. **Valréas**, 1404 ? A. VAUCLUSE, B. 458 : *Terrier*. Var. ident. : **Genève**, 1424/27 ; **Bâle**, 1425.

2953. 29×41. **Chambéry**, 1411. TURIN, A. D'ETAT : *Cpte des émoluments de la Chancellerie de Sa-*

- voie. Var. simil. : Berne, 1413; Genève, 1414-17; Grandson (Vaud), 1415; Annecy, 1415; Chambéry, 1417; Grenoble, 1456.
2954. 28×42 r. Paris, 1434. A. NAT., Z^{1A}, n° 8 : *Cour des aides*.
2955. 29×41. Limoges, 1440. A. HAUTE-VIENNE : *Not. Bordas*.
2956. 29,5×43 r. Besançon, 1455. A. DOUBS : *Chapitre métropolitain de St-Jean*, n° E. Var. ident. : Bellevaux (H^e-Savoie), 1455; Dôle, 1456; Cologne, 1457; Neuchâtel, 1457; Bâle, 1459-63; Nuits, 1463.
2957. 31×45. Perpignan, 1475. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 280 : *Actes de la Procuracio Real*.
2958. 29×41. Grenoble, 1493. A. ISÈRE, B. 2837 : *Cptes des monnaies*. Var. ident., sur pap. de 44,5×60 r. : Rossillon, 1493. A. CÔTE-D'OR, B. 859 : *Terrier*. Une var. simil. se trouve dans *l'Opus Aureum super feudis* de Baldus de Ubaldis, impr. en 1497 (à Lyon?) par Suigus et N. de Benedictis. Desbarreaux-Bernard (n° 235) décrit un autre ouvrage des mêmes imprimeurs, daté de 1497, aussi s. l., qu'il croit imprimé à Venise.
2959. 32,5×43 r. Utrecht, 1522. STADARCH. : *Buurspraakboek*.
2960. 32×43. Genève, 1529. A. D'ÉTAT : *Registres du Conseil*, vol. 23.
2961. 29×44. Innsbruck, 1568. STATTHALTEREICH. : *Papiersammlung*. Var. ident. : Schwan (Salzkammergut), 1577.
2962. 27,5×36. Dôle, 1575. A. JURA, G. 161 : *Pièces à l'appui des cptes du chapitre de N^e-D^e*.
2963. 29,5×43. Hambourg, 1490. STAATSARCH., VII, D^c, n° 1 : *Kosten und Contributionen der Ländereien 1*. Var. ident. : Nancy, 1491; Utrecht, 1491.
2964. 28×42 r. Alexandrie, 1495. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

Cercle à diamètre horizontal courbé; du centre s'élève une tige verticale, terminée en croix latine.

Les types 2965 à 2972 ont le diamètre horizontal du cercle plus ou moins courbé. Nous plaçons au mot *croissant* des variétés où ce caractère, s'accroissant encore davantage, ce qui les a fait classer sous cette rubrique.

2965. 29,5×42. Orléans, 1453. A. LOIRET, A. 1965 : *Recettes diverses*. Var. simil. : Orléans, 1457-59.

2966. Strasbourg, 1491, dans G. de Ockam : *Tractatus de sacramento altaris*, s. n.
2967. 32×41. Dresde, 1521. HAUPT-STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 137. Var. simil. : Hallstadt, 1520; Hochstätt, 1524; Ofen, 1527.
2968. 32×44. Nuremberg, 1522. KREISARCH. : *Reichstagsakten*, I.
2969. 32,5×41 r. Inowratslaw, 1524. POSEN, STAATSARCH. : *T. J. Juniwladislawiensis*.
2970. 33,5×42. Schmalkalden, 1535. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteakta I^o*, n° 307. Var. ident. : Hallstadt, 1535; Eberbach, 1536.
2971. 33×42. Erfurt, 1535. MAGDEBOURG, STAATSARCH. : *Copiar*, n° 1411.
2972. 30×42. Olmütz, 1566. PRAGUE, STATTHALTEREICH., L. 34 : *Landtagsakten*.

Cercle dans un écu.

La figure 2973 est la seule disposée dans un écu.

2973. 29×41. Bernsheim, 1583. MAËSTRICHT, RIJKSARCH. : *Renten van Bernissem*.

Cercle accompagné de marques personnelles.

Les types 2974 à 2976 sont accompagnés de lettres ou de signes personnels qui témoignent de provenances différentes.

2974. 29,5×42. Lyon, 1476. A. MUN., C.C. 208 : *Taxes perçues au nom de la commune*.
2975. 33×43. Epinal, 1537. A. MUN., C.C. 56 : *Cptes des quatre gouverneurs*.
2976. 33,5×42. Mayence, s. d. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Ingrossaturbuch*, n° 62.

Cercle posé horizontalement.

Le 2977 où le même filigrane est répété sur chacune des moitiés de la feuille est italien; les 2981 à 2985 paraissent plutôt provenir du Dauphiné ou du Piémont.

2977. 33×46 r. Cette marque est reproduite au centre de chaque feuillet: elle constitue donc un filigr. double. Trévise, 1306-07. A. NOT. : *Minute di De Campo*. Var. ident. : Lombardie, 1308.
2978. 30×45. Paris, 1406-08. A. NAT. : X^{1C} 92 A et 93 A : *Parlement. Accords*.
2979. 29×43 r. Bar-le-Duc, 1428-29. A. MEUSE, B. 689 et 690 : *Cptes de la gruerie*.
2980. 29×41. Genève, 1429. A. D'ÉTAT : *Procès criminels. Procès de François Clerc*.
2981. 28,5×40. Filigr. posé tantôt au bord, tantôt vers le centre de la feuille. Genève, 1473

IBID. : *id.* : *Procès de Jean Ruphi*. Var. simil. : **Nyon** (Vaud), 1470-79 ; **Genève**, 1471-85 ; **Chambéry**, 1484/85 ; dans l'*Explication des Evangiles*, imp. s. n. **Chambéry**, 1484.

2982. 29×40. **Genève**, 1480. A D'ETAT : *Not.*, P. *Braset*, n° I. Var. ident. : **Genève**, 1482, ainsi que dans deux incun. **Genève**, 1480. (*Confessionale* d'Antoninus attribué à L. Cruse) et 1487 (*Tractatus potestatum dominorum*, imp. par J. Baguyon).

2983. 27,5×39 r. **Bagé**, 1487. A. CÔTE-D'OR, B. 563 : *Terrier*.

2984. 29×39. **Grenoble**, 1488. A. ISÈRE, B. 2837 : *Cptes des monnaies*. Var. ident. : **St-Marcellin**, 1495.

2985. 29×40. **Grenoble**, 1492. IBID. : *id.*

Cercle dans un écu couronné.

2986. Pologne, 1560. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3283).

Cercle surmonté ou traversé par une croix blanche, c.-à-d. formée par un double trait.

Les n°s 2987 à 2989, toujours apposés sur papier de grandes dimensions, appartiennent à la région troyenne ; il en est de même des 2991 et 2993, tandis que le 2992, ainsi que les 2997 et 2998, proviennent de l'Italie septentrionale. La distribution géographique des figures 2994 à 2996 permet d'attribuer à ce filigrane une origine lorraine et son emploi continu et sans changement notable de forme, dans la région, durant une trentaine d'années, permet de penser qu'il n'a été employé que par un seul battoir. Les types 3000 et 3001, qu'on peut rapprocher des 3009 et 3010, ont une origine différente et se rattachent au groupe des papeteries de Lusace ou de Bohême. Peut-être la figure posée à l'intérieur du 3010 se rapporte-t-elle aux armoiries de Bautzen (au mur crénelé) ?

Les filigr. 3005 et 3006 sont accompagnés de marque personnelle et de lettre qui se retrouvent souvent et qui accusent une provenance allemande. Avec le type 3014 nous sommes en présence d'un des premiers filigranes accompagnés d'un millésime. L'emploi de cette marque va de 1553 à 1577 et il faut se demander si le millésime indiqué (1551) se rapporte à l'année de la fabrication du papier ou s'il signifie autre chose, par exemple la date de l'octroi d'un privilège ou celle de la fondation du battoir ? Ce qu'il convient de dire, c'est que sur les calques

relevés, il n'y en a que trois d'identiques : il y a donc eu au moins cinq formes différentes employées à confectionner le papier à ce millésime, cela seul autorise à croire que la fabrication s'est étendue sur un assez grand nombre d'années, — Voy. au mot *Millésime*. Le 3015 appartient à l'ouest de la France. Les figures 3017 à 3020 ont eu une courte durée. La zone de dispersion du papier ainsi marqué laisse supposer qu'il provient des environs de Salzbourg. Les types 3021 et 3024, posés au centre de la feuille ouverte, sont sans doute de provenance genevoise. Les 3028 et 3029 sont accompagnés de signes personnels qui se rencontrent dans beaucoup de papiers allemands.

2987. 41×58. **Troyes**, 1409. A. AUBE, 6 G. 751 : *Cptes de la Grand'chambre de l'église St-Etienne*. Voy. Stoppelaar (pl. I, n° 6). **Aardenbourg**, 1454.

2988. 39×57 r. **Paris**, 1431. A. NAT., Y. 5231 : *Précoté*. Var. ident. : **Auxerre**, 1417 ? ; **Bruxelles**, 1427 ; **Troyes**, 1442 ; **Namur**, XV^e s. — Voy. Midoux & Matton (n° 226), **Laon** et **Soissons**, s. d.

2989. 40×54 r. **Damme**, 1483. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

2990. 28,5×40. **St-Marcellin**, 1435. A. ISÈRE : *Cptes du châtelain*.

2991. 30,5×41 r. **Bruxelles**, 1451. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Châlons-sur-Marne**, 1451 ; **Cologne**, 1453 ; **Mayence**, 1455. — Voy. Boudon (pl. VII, n° 3), **Amiens**, 1459-60.

2992. 32×44. **Bergame**, 1469. A. NOT. : *Minute di Bonghi*. Var. simil. : **Milan**, 1472.

2993. 29×41 r. **Paris**, 1488. A. NAT., Z. 1 H, n° 21 : *Bureau de la Ville. Audiences*.

2994. 30×43. **La Chaussée**, 1494. A. MEUSE, B. 1642 : *Cptes du receveur*. Var. simil. : **Nancy**, 1495-1510 ; **St-Mihiel**, 1499 ; **Pierrefort**, 1500 ; **Bar-le-Duc**, 1500-01 ; **Hambourg**, 1502 ; **Pont-à-Mousson**, 1505-07 ; **Longwy**, 1507-11 ; **Etain**, 1509-15 ; **Souilly**, 1509-23. — Voy. Midoux & Matton (n° 227), **La Fère**, 1494 ; Stoppelaar (pl. I, n° 13), **Middelbourg**, 1494.

2995. 28,5×42. **Metz**, 1524-25. A. CI-DEVANT DÉPART., G. 502 : *Cathédrale de Metz. Testaments*.

2996. 29×41. **Bonnefontaine**, 1532, A. ARDENNES, H. 64 : *Baux du monastère*. Var. simil. : **Spire**, 1531 ?

2997. 32×44. **Bergame**, 1519-20. A. NOT. : *Minute di Pellegrino*, n° 4. Var. un peu plus petite, de 0^m,150 de haut : **Bergame**, 1521.

2998. 34×44. **Bergame**, 1523-24. *IBID.* : *id.*
2999. 29×40. **Thury**, 1527. A. CALVADOS, E. 20 : *Ta-bellionage*.
3000. 33×44. **Kaisersberg** (Tyrol), 1528. VIENNE, REICHS-FINANZARCH. : *Oesterreich. : Münz- und Berg-Wesen*. Var. ident. : **Görlitz**, 1530 ; **Gnesen**, 1531.
3001. 32,5×43 r. **Görlitz**, 1529. STADTARCH., V : *Steuerbücher*.
3002. 32×43 r. **Dresde**, 1531. HAUPT-STAAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 148.
3003. 28×36 r. **Salins**, 1524-29. A. JURA, G. 919^{bis} et 920 : *Délib. capit. de St-Anathoile*. Var. ident. : **Salins**, 1529 ; **Neuchâtel**, 1529/32 ; **Olmütz**, 1531 ; **Soleure**, 1533 ; **Lucerne**, 1533 ; **Nuremberg**, 1535 ; **Vienne**, 1538.
3004. 30×38. **Mont-Marin**, 1574. A. DOUBS, B. 52 : *Correspondance du Parlement de Dôle*.
3005. 33×43. **Ratisbonne**, 1541. *Memmingen, Stadt-arch. : Städteakta*, n° 317. Var. simil. : **Dresde**, 1545-46 ; **Gnesen**, 1548.
3006. 31,5×41 r. **Nackel**, 1550. POSEN, STAATSARCH., I. N : *Acta Naklensis*.
3007. **Dresde**, 1518. HAUPT-STAAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 128.
3008. 34×43. **Posen**, 1529. STAATSARCH. : *Rechnungsbücher der Stadt*. Var. ident. : **Presbourg**, 1531 ; **Posen**, 1533 ; **Prague**, 1545 ; **Gnesen**, 1546.
3009. 33×44. **Budweis**, 1532. GRAZ, STEIERM. LANDESARCH. : *Lantagsakten*. Var. simil. : **Görlitz**, 1531-62 ; **Posen**, 1534.
3010. 32,5×43 r. **Gnesen**, 1533. POSEN, STAATSARCH. : *T. Gnesen*.
3011. 32×40 r. **Brandebourg**, 1536 (?). BERLIN, GEHEIM-STAAATSARCH., R. 78 : *Copiarium*, n° 41. Var. ident. : **Berlin**, 1547.
3012. 32,5×44. **Prague**, 1538. LAIBACH, A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Lantagsabhandlungen*, n° 215. Var. ident. : **Graz**, 1538.
3013. **Berlin**, 1539. GEHEIM. STAATSARCH. : *Correspondenz mit dem Kaiserl. Hofe*, R 1.
3014. 32,5×43. **Dweissig**, 1553-54. MARBOURG, STAATSARCH. : *Personalien. Elisabeth, Tochter des Landgr. : Wilhelm II.* Var. simil. : **Durlach**, 1555 ; **Würzburg**, 1556 ; **Bruchsenstadt**, (Bavière), 1558 ; **Rhijnsbourg**, 1558 ; **Dresde**, 1561 ; **Trarbach-sur-la-Moselle**, 1561 ; **Wiesbaden**, 1562 ; **Bewegen-Rheine**, 1565-66 ; **Dilsberg**, 1567 ; **Osnabrück**, 1567 ; **Neuweilnau**, 1569 ; **Coblentz**, 1577.
3015. 26,5×37. **Angoulême**, 1556. A. CHARENTE, E. 1216 : *Not. Pierre Trigau*. Var. simil. : **Lectoure**, 1557 ; **Carcassonne**, 1565.
3016. 34×45. **Milan**, 1560. A. DI STATO : *Doc. Dipl.*
3017. 30×43 r. **Salzburg**, 1553. A. DER LANDESREGIERUNG : *Capitelsprotokolle*, n° 23. Var. simil. : **Salzburg**, 1558-72.
3018. 31×43. **Laibach**, 1554. A. DES LANDESMUSEUMS, 216^a : *Ständische Landtagsabhandlungen*. Var. simil. : **Prague**, 1554-64 ; **Salzburg**, 1555 ; **Villach**, 1555 ; **Cilli**, 1555.
3019. 32×44. **Salzburg**, 1558. A. DER LANDESREGIERUNG : *Gemeine Cathenichel*.
3020. 32×44. **Wolfsberg**, 1565-70. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Bisthum Bamberg*, IX. Var. simil. : **Salzburg**, 1567-72.
3021. Filigr. posé au centre de la feuille. **Genève**, 1564, dans Pierre Viret, *Instruction chrétienne*. Imp. par J. Rivery.
3022. 33,5×42. **Durlach**, 1561. CARLSRUHE, GENERAL-LANDESARCH, n° 1179 : *Hofgerichtsprotokolle*.
3023. 32,5×40. **Dresde**, 1562. HAUPT-STAAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 279.
3024. Filigr. posé au centre de la feuille. **Genève**, 1567, dans J. Calvin. *Sermons sur le Deutéronome*, imp. par Th. Courteau.
3025. 28×38. **Tulle**, 1567. A. CORRÈZE, E. 227 : *Not. Phéletin*.
3026. 28×39. **Tulle**, 1565. *IBID.*, E. 228 : *Not. Guaguaria*.
3027. 33×41. **Bruges**, 1566. A. D'ETAT : *Actes de la Chambre du collège du Franc*, n° 16,614. Var. le cercle un peu plus petit : **Osnabrück**, 1570.
3028. 33,5×45. **Klingenberg**, 1565. WÜRZBURG, KREISARCH. : *Amstkellereirechnungen*, n° 30,897. Var. simil. : **Neuweilnau**, 1570 ; **Trarbach**, 1573 ; **Maëstricht**, 1575.
3029. 33×41. **Gronenberg**, 1572. OSNABRÜCK, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*, 161, n° 41.

Cercle surmonté ou traversé par une croix pom-mée.

Les 3030 et 3031 appartiennent sans doute au Dauphiné. Le cercle surmonté de la croix, ou globe, a été longtemps en usage dans cette province. Il n'est point impossible que plusieurs des types 2951 à 2958 en soient originaires, de même que les 2981 à 2985 et, au milieu du XVII^e. s, nous voyons encore une figure de ce style accompagnée du nom du battoir Peru ou Peyrus (Drôme).

3030. 29×42. **Grenoble**, 1410. A. ISÈRE, B. 2713 : *Etat des feux*. Var. simil. même provenance et même date, toutes deux posées au bord de la feuille, l'une sur le deuxième pontuseau, l'autre entre le deuxième et le troisième ; mêmes var. mêlées : **Néronde** (Loire), 1420. — Voy. Midoux & Matton (XL et XLI), **Midi de la France**, 1414-15.

3031. 30,5×44. **St-Marcellin**, 1410. A. ISÈRE : *Cptes du châtelain*. Var. ident. : **Ambérieu**, 1411 ; **Bourgogne**, 1412-13 ; **Grenoble**, 1413.

3032. 30,5×46 r. Filigr. posé au bord de la feuille. **Limoges**, 1577. A. HAUTE-VIENNE : *Insinuations ecclésiast.*, n° 129.

Cercle surmonté ou traversé par une tige terminée en croix pattée.

Il est difficile de se prononcer sur l'origine des types 3033 à 3038 ; quant aux suivants, 3039 à 3051, ils viennent évidemment du nord de l'Italie.

3033. 30,5×43. **Lorris**, 1452. A. LOIRET, A. 288 : *Recettes de la châtellenie*.

3034. 30×43. **Châteaudun**, 1452. A. EURE-ET-LOIR, E. 2732 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Lorris**, 1453 ; **Memmingen**, 1456 ; **Sion**, 1463/68 ; **Niederwiel-spach** (Bavière), 1470 ; **Namur**, 1471.

3035. **St-Gall?** 1463. STADT-B., ms. n° 361 : *Lectio-narium über die Bibel*.

3036. ?×44. **Munich**, 1470. ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 25.

3037. 41×60. **Ambérieu**, 1469. A. CÔTE-D'OR, B. 876 : *Terrier*. Var. ident. : **Chambéry**, 1473-74.

3038. 29×39. **Chambéry**, 1499. TURIN, A. D'ÉTAT : *Trésoriers généraux de Savoie*, n° 135, pièce an-nexe. Var. simil. : **Grenoble**, 1502 ; **St-Marcellin**, 1505. — Voy. Midoux & Matton (n° XLII), **Midi de la France**, 1489.

3039. 32×44. **Tyrol**, 1560. INNSBRUCK, STATTHALTEREI-ARCH., ms. n° 142 : *Teutsche Missiven*.

3040. 31×42, **Milan**, 1565. A. DI STATO : *Doc. diplom.*

3041. 41×53 r. **Reggio d'Emilie**, 1580. A. COM. : *Tesoreria*.

3042. 31×42. **Bergame**, 1571. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 2.

3043. 31×43. **Syracuse**, 1582. A. PROV. : *Suggioga-tioni*.

3044. 31×42 r. **Udine**, 1562. B. et A. COM. : *Acta pubblica*, n° 19.

3045. 31×42 r. **Udine**, 1566. IBID. : *id.*, n° 21.

3046. 40,5×54 r. **Reggio-d'Emilie**, 1569-71. A. COM. : *Tesoreria*.

3047. 30×39 r. **Reggio-d'Emilie**, 1570. IBID. : *Man-dati*.

3048. 30,5×41 r. **Udine**, 1576. B. et A. COM. : *Acta pubblica*, n° 23.

3049. **Salo**, 1576. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60.

3050. 30,5×41,5. **Salo**, 1578. IBID. : *id.*, n° 60.

3051. 28×37. **Trévis**, 1577. IBID. : *id.*, n° 225.

Cercle que traverse ou surmonte un trait étoilé.

Les figures du cercle surmonté d'un trait étoilé, 3052 à 3094 semblent, sans exception, venir du nord de l'Italie et, à en juger par les contremarques des types 3080 à 3094, plusieurs battoirs employaient ce filigrane. Les 3085 à 3087 ont la contremarque posée à l'angle de la feuille, ce qui dénote une origine vénitienne.

3052. 30,5×44. **Botzen**, 1355. INNSBRUCK, STATTHALTERE-ARCH., ms. n° 109 : *Registratur Ludwig von Bayern-Brandenburg*.

3053. 30×45 r. **Bergame**, 1359. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n° 9. Var. simil. : **Bologne**, 1359-60 ; **Tyrol**, 1363 ; **Palerme**, 1383-84.

3054. **Perpignan**, 1380. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 137 : *Notule du not. A. Romeu*. Var. simil. sur pap. de 41×57 r : **Savoie**, 1377/90 ; **Zurich**, 1382-86. — Voy. Jansen (n° 8), **Palatinat** 1301 (!?) ; **Kirchner** (nos 39 et 40), **Francfort-sur-le-Mein**, 1354-61 ; **Rauter**, **Breslau**, 1380 ; **Likhatscheff** (nos 487 et 790), mss. de 1367-72.

3055. 32×44. **Innsbruck**, 1452. VIENNE, HAUS- HOF-UND STAATSARCH. : *Fredericiana*, I.

3056. 31,5×42 r. **Innsbruck**, 1492-93. STATTHALTERE-ARCH. : *Tyroler Raitbücher*. — Voy. **Likhatscheff** (nos 3395 à 3397), **Cracovie**, 1491.

3057. 30×42 r. **Ratisbonne**, 1496. STADTARCH., *Ju-rid.* 1. 7 : *Schultgerichts-buch*. — Voy. **Likhatscheff** (n° 3436), **Venise**, 1493.

3058. 30×42. **Venise**, 1503. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 752.

3059. 30×44. **Innsbruck**, 1507. LILLE, A. NORD : *Chambre des cptes. Lettres missives*.

3060. 30×42 r. **Innsbruck**, 1515-17. STATTHALTERE-ARCH. : *Tyroler Raitbücher*. Var. ident. : **Genève**, 1517 dans le *Bréviaire de Beaune*, impr. par J. Vivien.

- 3061.** 31,5×42 r. **Gex**, 1517. A. CÔTE-D'OR, B. 1144 : *Terrier*.
- 3062.** 32,5×44. **Brescia**, 1517. A. DI STATO : *Territoriale*, B¹.
- 3063.** 32×44. **Trévise**, 1521. A. COM. : *Podestà*, n° 338.
- 3064.** 33,5×42. **Babenhausen**, 1523. DARMSTADT, HAUS- UND STAATSARCH. : *Justizprotokolle*, n° 7.
- 3065.** 32×44. **Innsbruck**, 1525. LILLE, A. NORD : *Chambre des Cptes. Lettres*.
- 3066.** 30,5×42 r. **Innsbruck**, 1525-32. STATTHALTEREARCH. : *Tyroler Raibbücher*. Var. ident. : **Plaisance**, 1526 ; **Bergame**, 1527.
- 3067.** 30,5×41. **Bergame**, 1532. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 1.
- 3068.** 31×42 r. **Brescia**, 1543. A. DI STATO : *Atti dei Rettori*, n° 25.

Le groupe 3056 à 3068 a de nombreuses variétés. Outre les treize types reproduits, nous en avons relevé douze autres : en Italie, **Venise**, 1499 ; **Alexandrie**, 1541 ; **Milan**, 1550 ; en Suisse, **Soleure**, 1507 ; **Genève**, 1517-28 ; **Zurich**, 1527 (dans Zwingli : *Epist. ad Osiandrum*) ; en Allemagne et en Autriche-Hongrie, **Innsbruck**, 1490-1520 ; **Eichstädt**, 1493 ; **Ratisbonne**, 1497 ; **Wörlitz**, 1497 ; **Augsbourg**, 1500 ; **Leipzig**, 1502 ; **Dresde**, 1503-13 ; **Plauen**, 1507-12 ; **Halberstadt**, 1507-24 ; **Brünn**, 1508-14 ; **Wittenberg**, 1511 ; **Zwickau**, 1511-20 ; **Erfurt**, 1512 ; **Grubenhagen**, 1512 ; **Görlitz**, 1513 ; **Cobourg**, 1515-20 ; **Magdebourg**, 1515-23 ; **Gnesen**, 1517 ; **Trarbach**, 1517 ; **Salzbourg**, 1520 ; **Colmar**, 1522-37 ; **Werdau**, 1523 ; **Nuremberg**, 1524-36 ; **Esslingen**, 1525 ; **Graz**, 1526 ; **Marbourg**, 1528 ; **Freubourg**, 1537. — Voy. Heitz (n° 28), **Strasbourg**, 1524. L'aire géographique d'emploi du papier ainsi marqué s'étend donc sur l'Italie septentrionale : de Venise, Vicence, Brescia, Bergame à Milan, exceptionnellement à Plaisance et à Alexandrie ; puis sur la Suisse, y compris Gex ; sur le Tyrol où il est particulièrement abondant ; sur la Bavière, l'Autriche, la Saxe ; allant au nord jusqu'à Gnesen et Magdebourg, à l'ouest jusqu'au Rhin qu'il ne franchit qu'à Coblenz (Trarbach-sur-la-Moselle) et à Colmar. La chancellerie d'Innsbruck tirait au commencement du XVI^e s. son papier de Botzen, mais il n'est pas probable qu'il y fût fabriqué : il venait plutôt des bords du lac de Garde et c'est là qu'il faut chercher le battoir

d'où il est sorti. Les dimensions de ce papier sont aussi caractéristiques ; elles dépassent celles qu'ont, en général, les papiers italiens et atteint 32,5×44.

- 3069.** 32,5×43. **Augsbourg**, 1500. STADTARCH. : *Bau-meisterrechnungen*.
- 3070.** 31×41 r. **Ferrare**, 1500. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 52 : *Minute di De Receptis*.
- 3071.** 32×43. **Ferrare**, 1502. IBID. : *id.*
- 3072.** 32,5×40 r. **Brandebourg**, 1515-23. BERLIN, GEHEIM-STAATSARCH., R. 78 : *Joachim I et II. Dienstbestellungen*, n° 30. Var. ident. : **Babenhausen**, 1524 ; **Münster** (Alsace), 1528.
- 3073.** 26,5×35. **Bergame**, 1519. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino*, n° 5.
- 3074.** 33×43 r. **Bâle**, 1521. STAATSARCH. : *Wochen-Einnahmebuch*, n° 11. Var. ident. : **Bâle**, 1524-31.
- 3075.** 30,5×41. **Reggio-d'Emilie**, 1542. A. COM.
- 3076.** 27,5×38 r. **Rossillon**, 1543. A. CÔTE-D'OR, B. 862 : *Terrier*. Var. simil. : **Genève**, 1544.
- 3077.** 31,5×44. **Crémone**, 1555. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

Les figures 3069 à 3077 se distinguent des 3056 à 3068 en ce que la tige verticale étoilée est dépourvue de traverse. C'est une différence bien insignifiante, mais comme elle se maintient pendant un demi-siècle, il était juste d'y avoir égard. Outre les neuf types reproduits, nous en avons relevé huit autres : **Bavière**, 1504-10 ; **Neuweilnau**, 1517 ; **Ratisbonne**, 1521-44 ; **Eichstädt**, 1523 ; **Spire**, 1523 ; **Ulm**, 1523-25 ; **Nuremberg**, 1526 ; **Graz**, 1531-38 ; **Villach**, 1533-34 ; **Innsbruck**, 1534-37 ; **Millstatt**, 1538 ; **Schmalkalden**, 1540 ; **Pressbourg**, 1542 ; **Vicence**, 1545 ; **Bâle**, 1567-74.

A en juger par sa distribution géographique, le papier à cette marque est de même provenance que celui du groupe précédent.

- 3078.** 33×43. **Görlitz**, 1528-30. STADTARCH. III : *Libri Missivarum*.
- 3079.** 33×44. **Bavière**, 1530. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 45. Var. ident. : **Babenhausen**, 1534.
- 3080.** 32×43 r. **Görlitz**, 1531. STADTARCH. III : *Libri Missivarum*.
- 3081.** 28×36. **Bergame**, 1534. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 1.
- 3082.** 32×43. **Bergame**, 1538-40. IBID. : *id.*, n° 2. Var. ident. : **Vicence**, 1543.

3083. 31×41. **Ferrare**, 1555. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, XXIX B : *Minute di Ferrarini Jacobus*.
3084. 31×42. **Bergame**, 1555. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 2. Var. simil., le B un peu plus petit : **Côme**, 1555.
3085. 29×39. **Côme**, 1555. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
3086. 31×44. **Laibach**, 1543. A. DES LANDESMUSEUMS : *Landtagsprotokolle I et Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 216.
3087. 31,5×42. **Vicence**, 1552. A. NOT. : *Testamenti*.
3088. 31,5×42. Filigr. double. **Laibach**, 1555. A. DES LANDESMUSEUMS : *Landtagsprotokolle I*. — Voy. Likhatscheff (n° 3631), **Ferrare**, 1558.
3089. 29×39. Filigr. double. **Vicence**, 1559. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 224. Var. ident., sur pap. de 32×43 : **Graz**, 1557 ; **Vicence**, 1573 ; **Salo**, 1574 ; **Udine**, 1574-87.
3090. 32×43. Filigr. double. **Ferrare**, 1558. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, XXIX. A : *Minute di Ferrarini Jacobus*.
3091. 31×42. Filigr. double. **Ferrare**, 1561. *IBID.* : *id.*
3092. 31,5×43. *IBID.* **Salo**, 1565-70. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 60.
3093. 39×43. *IBID.* **Reggio-d'Emilie**, 1574. A. COM. : *Tesoreria*.
3094. 31×43. *IBID.* **Laibach**, 1587. A. DES LANDESMUSEUMS : *Landtagsprotokolle*, IV. Var. simil. : **Trente**, 1596 ; **Messine**, 1597.

Cercle que surmonte un trait à deux étoiles.

3095. **Mantoue**, 1390. A. DI STATO : *Lett. scritte di Mantova*. Var. simil. : **Ferrare**, 1390-93 ; **Neisse**, 1415. — Voy. Kirchner (n° 70), **Francfort-sur-le-Mein**, 1393 ; **Keinz** (n° 27), ms. de 1393.
Fabrication italienne.

Cercle surmonté par une croix ou par des dessins divers.

Filigranes de provenances variées. Les 3096 à 3101 sont, sans doute, de nationalité italienne.

Le type 3103, que surmonte la poule, montre par cela même qu'il provient du comté de Henneberg. Voy. n°s 1228, et 2131 à 2138. Les 3104 à 3109 sont d'origines diverses et incertaines.

3096. 33×42. **Donauwörth**, 1546. MEMMINGEN, STADT-

ARCH. : *Städteakta*, fol., n° 327. Var. ident. : **Cologne**, 1551.

3097. **Venise**, 1493. Filigr. emprunté à Ongania (p. 97, n° 1).

3098. 33×45. **Vicence**, 1507. A. NOT. : *Testamenti*. Var. ident. : **Hochstädt**, 1507 ; **Plauen**, 1509. Var. de 0^m,125 de haut : **Marbourg**, 1524.

3099. **Bergame**, 1461. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

3100. **Ilanz**, 1469. COIRE, STADTARCH. : *Originalbriefe*. Var. ident. : **Bavière**, 1472.

3101. 32×44. **Bergame**, 1474. A. NOT. : *Minute di Bonghi*.

3102. **Galitch** (Russie), 1495. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3838).

La lettre T, ou croix de St-Antoine qui surmonte ce filigr. est un signe personnel accompagnant d'autres marques (Voy. *Tête de bœuf*). Provenance incertaine.

3103. 33,5×45. **Cobourg**, 1521. WEIMAR, SÄCHS-ERNEST. GESAMMTARCH. : Bb. 869.

La poule qui somme le T se rapporte à Henneberg et indique l'origine du papier à cette marque.

3104. 28,5×?. **Sion**, 1591. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, n° 329 : *Not. Barth. Grangeri*.

3105. **Villach**, 1544. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Bisthum Bamberg*, VII. Var. ident. : **Görlitz**, 1547.

Le huchet est une marque personnelle qui accompagne d'autres filigranes (Voy. *Couronne*). Papier probablement lorrain.

3106. 32×46. **Provence**, 1323. A. BOUCHES-DU-RHÔNE : *Collect. de pap. filigr.*

3107. 31×43. **Augsbourg**, 1455. STADTARCH. : *Litteralien*. Var. ident. : **Magdebourg**, 1458.

3108. **Venise**, 1491. Filigr. emprunté à Ongania (p. 86, n° 1).

3109. 30×42. **Toulouse**, 1387. A. MUN., C C. 691 : *Cptes des Recettes et Dépenses*.

3110. 30×42 r. **Augsbourg**, 1368. STADTARCH. : *Bau-meisteramtbuch*. Var. simil. : **Vérone**, 1369 ; **Mantoue**, 1369-71 ; **Bologne**, 1370 ; **Ferrare**, 1376 ; **Venise**, 1378. — Voy. **Keinz** (n° 37), ms. de 1367. Provenance italienne.

Cercle traversé par un trait se terminant en croix à chacune de ses extrémités.

3111. 31×44. **Bologne**, 1358. A. DI STATO : *Po-*

destà. Var. ident. : **Vicence**, 1361. Origine italienne.

Cercle traversé par un trait dont chaque extrémité est étoilée.

3112. 30×42 r. **Bologne**, 1349? A. DI STATO : *Podestà*.

3113. 30×41 r. **Würzburg**, 1373. KREISARCH. : *Kaisersrl. Landgericht. Standbuch*, n° 509. — Voy. Likhatscheff (n° 266), ms. de 1376.

Les filigr. du groupe 3112 et 3113, sur pap. à grosse verg. sont nombreuses. La date de 1349 pour la première apparition de ce filigrane n'est pas certaine. Un autre document d'Innsbruck (1351) est douteux, mais à partir de 1358 les figures se multiplient : elles varient, tant par le diamètre du cercle que par la longueur du trait transversal. Outre les deux types reproduits, nous en possédons dix autres : **Florence**, 1358 ; **Bologne**, 1358-73 ; **Reggio-d'Emilie**, 1360-78 ; **Brescia**, 1362 ; **Mantoue**, 1364-67 ; **Vicence**, 1364-73 ; **Ferrare**, 1364-80 ; **Imola**, 1367 ; **Vérone**, 1367-75 ; **Udine**, 1368-79 ; **Bamberg**, 1373 ; **Mayence**, 1373-90 ; **Trévise**, 1377 ; **Ravenne**, 1378 ; **Marbourg**, 1378 ; **Urbino**, 1378 ; **Rome**, 1388 ; **Venise**, 1392 ; **St-Gall**, 1392. — Voy. Kirchner (n° 67), **Francfort-sur-le-Mein**, 1370 ; Keinz (n° 28), ms. de 1378.

3114. **La Haye**, 1387. LILLE, A. NORD, B. 1 : *Chambre des Cptes. Lettres missives*. — Voy. Likhatscheff (n° 265), ms. de 1387.

3115. 29,5×41. Seule var. horizont. **Genève**, 1397. A. D'ÉTAT : *Procès criminels. Procès contre Laurent Chancy*.

3116. **St-Gall?** 1398. STIFTS-B., ms. 329 : *Sermoes*.

3117. 31,5×44. **Würzburg**, 1408. KREISARCH. : *Kaisersrl. Landgericht. Standbuch*, n° 521.

3118. **Bavière**, 1412. MUNICH, ALLGEM. REICHSARCH., XV. 8. 5 : *Cassasachen*, n° 8. Var. ident. : **Zurich**, 1413. Les 3114 à 3118, sur vergeure fine, varient de dimensions, soit pour le cercle, soit pour la tige transversale. Outre les quatre figures reproduites, nous en avons relevé dix-sept autres : **Ferrare**, 1388 ; **Bergame**, 1389 ; **Rodez**, 1392 ; **Reggio-d'Emilie**, 1392-95 ; **Perpignan**, 1395 ; **Bernang**, 1400 ; **Halberstadt**, 1407 ; **Zurich**, 1414 ; **Lenzbourg** (Suisse), 1415 ; **Vicence**,

1421 ; **Venise**, s. d. — Voy. Likhatscheff (n° 3787), ms. de 1404. Les types 3112 à 3118 sont italiens.

Cercle surmonté d'une étoile ou d'un fleuron.

3119. **Côme**, 1478. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*

3120. 31×43 r. **Laibach**, 1527. A. DES LANDESMUSEUMS : *Urbar Vitztumbamts in Krain*.

3121. 33×43. **Kaisersberg** (Tyrol), 1528. VIENNE, REICHS-FINANZARCH. : *Oesterreich. Münz- und Berg-Wesen*. Var. ident. : **Innsbruck**, 1529-30 ; **Trente**, 1530 ; **Munich**, 1530 ; **Ober-Falkenstein** (Carinthie), 1536. Les 3119 à 3121 sont probablement d'origine italienne.

3122. 34×47. **Troyes**, 1531. A. AUBE, G. 2121 : *Cptes du Cellier de l'Eglise*.

3123. 36×45 r. **Troyes**, 1559. IBID., G. 1884 : *Cptes de la Grand'chambre*.

Deux Cercles.

Les filigranes dans lesquels figurent deux cercles sont en grand nombre et constituent plusieurs groupes faciles à distinguer les uns des autres.

Deux Cercles concentriques, formant une sorte d'anneau.

Tous les types de ce groupe, 3124 à 3135, sauf peut-être le 3132, sont de provenance italienne. La marque des deux doubles cercles concentriques (3136) représentant une sorte de roue sans rayons, est française à en juger par sa distribution géographique.

3124. 32,5×45 r. **Bologne**, 1303. A. DI STATO : *Podestà*.

3125. **Pistoie**, 1313. FLORENCE, A. DI STATO : *Documenti originali*.

3126. 30×43. **Bologne**, 1358. A. DI STATO : *Podestà*. — Voy. Piekosinski (n° 666), var. un peu plus grande, ms. de 1350/60.

3127. 30×45 r. **Venise**, 1364. A. DI STATO : *Not. diversi*. Filigr. simil. mais sur pap. de 36×59 r : **Mayence**, 1357. — Voy. Keinz (n° 59), ms. de 1366 ; Kirchner (n° 59), **Francfort-sur-le-Mein**, 1350 ; Piekosinski (n° 665), ms. de 1360-61.

3128. 29×44. **Naples**, 1503. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Napoli*. Var. ident. : **Rome**, 1502 ; **Naples**, 1528-29.

3129. 30×45. **Perpignan**, 1381. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 140 : *Procès de Llivia*. Var. un peu plus petite : **Châteaudun**, 1385. — Voy. Likhatscheff (n° 280), ms. de 1384.

3130. Grenoble, 1357. A. ISÈRE, B. 2621 : *Homages rendus aux dauphins*. Var. un peu plus grande (0^m,078 de haut) : Venise, 1360 : Bâle, 1362 ; Babenhausen, 1366. — Voy. Likhatscheff (n° 281), ms. de 1371.

3131. 30×42 r. Bologne, 1398. A. DI STATO : *Podestà*.

3132. 29×43. Bourges, 1405. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum Bituricensis*, n° 91.

3133. 30×43 r. Lubeck, 1341. STAATSARCH. : *Müntz-akta*, I. Var. relevée sans doute sur une feuille plus nette par Kirchner (n° 60), Francfort-sur-le-Mein, 1352.

3134. Montpellier, 1410. A. MUN. : *Pièces annexes des registres des conseils extraites des minutes de notaires*. Var. ident. : Breslau, 1408 ; Vicence, 1426 ; Florence, 1434-37 ; Clermont-Ferrand, 1437 ; Pise, 1439.

3135. 32,5×43 r. Reggio-d'Emilie, 1514. A. COM. : *Not.*, n° 62.

3136. 30×42 r. Chartres, 1399. A. EURE-ET-LOIR, G. 160 : *Contrats du chapitre de N°-D°*, n° 160. Var. ident. : Sens, 1400 ; Rouen, 1401 ; Paris, 1401-05 ; Troyes, 1402 ; Leyde, 1409. — Voy. Stoppelaar (pl. I, n° 5), Zélande, 1399.

Deux Cercles rapprochés. Voy. aussi : *Char à deux roues*.

Parmi les filigranes 3137 à 3143, où les deux cercles sont tangents ou rapprochés l'un de l'autre, mais sans liaison entr'eux, les 3137 à 3140 sont probablement italiens, tandis que les 3141 à 3143 sont français.

3137. 32,5×48 r. Filigr. posé au centre de la feuille. Bologne, 1291. A. DI STATO : *Podestà*. Var. ident. : Naples, s. d. A. DI STATO : *Fasciculus*, n° 69.

3138. 29×44 r. IBID. Bergame, 1360. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n° 9.

3139. 38,5×56 r. Lubeck, 1358. STAATSARCH. : *Müntz-akta*, I.

3140. 30,5×44,5. Paris, 1406-07. A. NAT., X¹⁰ 91 B. et 93 B : *Parlement. Accords*.

3141. 30×44 r. Custines, 1348-58. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 4815 et 4816 : *Cptes du receveur de Condé-sur-Moselle*. Var. ident. : Artois, 1346-50 ; Pont-à-Mousson, 1352-58 ; Pierrefort, 1354 ; Paris, 1354-55 ; Blaisy, 1355 ; Harlem, 1356 ; Dijon, 1356-61 ; Bâle, 1357 ; Bar-le-Duc, 1358 ; Troyes, 1358. Var. simil. sur pap. de 43,5×62,5 :

Montier-la-Celle, 1352. (A. AUBE, 7 H. 166 : *Cptes de l'Abbaye*) ; Troyes, 1352-56 ; Etain, 1353.

3142. Troyes, 1360-61. A. AUBE, G. 1273 et 1274 : *Délib. capit. de St-Pierre*. Var. simil. : Paris, 1360-62 ; Troyes, 1363-78 ; Bar-le-Duc, 1372.

3143. 31×44. Sion, 1370. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE : *Reconnaisances diverses*, 1320-90. Var. simil. : Paris, 1382.

Deux Cercles reliés par un trait.

Dans le groupe, 3144 à 3154, les deux cercles sont reliés par un trait. Plusieurs des papiers marqués de la sorte sont grossièrement triturés et d'un aspect très primitif ; les pontuseaux sont très espacés, souvent indistincts ; ce ne sont pas des produits de l'industrie italienne ; toutefois le grand nombre des types recueillis porte à penser qu'ils sortent d'un battoir important.

3144 } 27,5×44 r. Avenches (Vaud), 1336 ? LAUSANNE, A. D'ÉTAT : *Registres d'extentes*. Var. ident. : **3145** } Dijon, 1359. A. CÔTE-D'OR, B. 11,254 : *Tabellionage*.

3146 } 31×44 r. Genève, 1341 ? A. D'ÉTAT : *Droits de Thiez, rière Savoie. Extrait de 1341*. Il y a dans ce volume au moins cinq var. différentes de ce filigr. ; nous n'en reproduisons que deux ici.

3148 } 28,5×41 r. Genève, vers 1343. A. D'ÉTAT : à **3149** } cause de la cure de St-Léger : *Reconnaisances rière Carouge* (n° 17). Ce cahier de dix-huit feuillets renferme quatre var. de ce filigr. dont nous ne donnons que deux.

3150. 30×?. Savoie, 1356. MARTIGNY (VALAIS), A. MUN. : *Lettre du comte Amédée VI*.

3151 } 30×41 r. Genève, 1378. A. D'ÉTAT : *Peney*. **3152** } *Hommages nobles*. Plusieurs var. ; deux seulement sont reproduites.

3153. 29×42 r. Rodez, 1378. A. AVEYRON, E. 1126 : *Not. G. de Longuofonte*.

3154. 29×43 r. Rodez, 1377. IBID., E. 1070 : *Not., Deporta*.

Deux Cercles l'un au-dessus de l'autre traversés par un trait qui se termine en croix latine.

Les types 3155 à 3196 sont très caractéristiques. La dimension des cercles et la longueur

du trait terminé en croix qui les traverse sont très variables. Les 3155 à 3164 sont plutôt petits, les 3165 à 3176 plutôt grands. On remarquera la différence de vergeure. Les plus anciens spécimens, jusque vers 1340, ont la vergeure fine et les pontuseaux très espacés, puis vient une vergeure intermédiaire formée peut-être de fils fins alternés de fils gros, mais ayant l'apparence d'une grosse vergeure (n° 3166 de 1341), enfin la grosse verg., souvent avec fil verg. supplémentaire dont l'emploi se prolonge jusque vers 1380. Avant cette date, et dès 1369, apparaît la vergeure fine avec des pontuseaux plus rapprochés. Tous ces papiers ont, à un haut degré, les caractères des papiers italiens et portent souvent un pontuseau supplémentaire sur lequel est fixé le filigrane. Les n°s 3177 à 3179 s'écartent du style habituel; le 3180 (de 1364) est un papier très grossier, imitation imparfaite de la marque italienne et qui est analogue par ses caractères externes à celui des 3146 à 3152. Les figures 3181 à 3183 sont probablement champenoises. Nous croyons que l'on a copié dans cette région les marques italiennes alors en vogue, telles que l'arbaleète, l'arc, les deux cercles, etc. Les types 3184 à 3195 sont sur papier de grande dimension, tous de provenance italienne et présentant pour la disposition des vergeures et des pontuseaux les mêmes caractères que ceux signalés pour les 3155 à 3175.

- 3155.** 32×46 r. **Gênes**, 1306. A. DI STATO : *Not. N° 177. Minute di Benedetti Vivaldi*. Var. simil. : **Udine**, 1314 ; **Gênes**, 1315-16 ; **Trévise**, 1320-26.
- 3156.** 32,5×48 r. **Sienna**, 1319. A. DI STATO : *Mistura di Bicherna*, n° 343. — Voy. Likhatscheff (n° 55), **Sienna**, 1319.
- 3157.** 31,5×47 r. **Pise**, 1324. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 10.
- 3158.** 31×46 r. **Bologne**, 1326. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3159.** 29,5×43. **Prato**, 1340. FLORENCE, A. DI STATO : *Doc. origin.*, 1275-1363.
- 3160.** 30×45. **Sion**, 1363. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, XXX : *Minutes de divers not.* Var. ident. : **Interlaken** (Berne), 1364.
- 3161.** 30,5×45. **Avignon**, 1375. A. VAUCLUSE, C. 130 : *Cptes des Etats du Comtat*.
- 3162.** 29,5×44 r. **Florence**, 1379. A. DI STATO : *Carteggio. Missive*, n° 18.

- 3163.** 29,5×40 r. **Tournai**, 1380. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Paris**, 1382-83.
- 3164.** **Sienna**, 1390. A. DI STATO : *Carteggio*. Var. ident. : **Avignon**, 1391. — Voy. Likhatscheff (n° 268), **Sienna**, 1390.
- 3165.** 30×45 r. **Bologne**, 1329. A. DI STATO : *Podestà*. Var. ident. : **Pise**, 1330-31 ; **Montpellier**, 1336. — Voy. Likhatscheff (n°s 113, 284 à 287, 296), **Sienna**, 1333-39.
- 3166.** 30×44 r. **Pise**, 1341. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 26.
- 3167.** 30×45 r. **Bologne**, 1342. A. DI STATO : *Podestà*. — Voy. Likhatscheff (n° 321), ms. de 1345.
- 3168.** 29×44 r. **Pise**, 1361. A. DI STATO : *Opera del Duomo*, n° 27 : *Descrizione degli Effetti acquistati*. — Voy. Likhatscheff (n°s 326 à 333 et 3756), ms. de 1358-62.
- 3169.** 30×44. **Pise**, 1369. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 63. — Voy. Likhatscheff (n° 3757), ms. de 1368.
- 3170.** 30×44. **Pise**, 1369. IBID. : *id.* — Voy. Likhatscheff (n°s 114, 116 et 267), **Sienna**, 1360-79.
- 3171.** 30×43 r. **Palerme**, 1371. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 13.
- 3172.** 30,5×45. **Padoue**, 1374. A. COM. : *Sigillo*, n° 4.
- 3173.** 30×45. **Fano**, 1380. MILAN, A. DI STATO : *Cartolar di S. Patrignano*, n° 4. Var. ident. : **Udine**, 1386.
- 3174.** 30×44. **Pise**, 1400. A. DI STATO : *Opera del Duomo. Conduttore*, n° 100.
- 3175.** 30×43. **Udine**, 1401-07. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n°s 14 et 16. Var. ident. : **Foix**, 1405.
- 3176.** **Venise**, 1478. Filigr. emprunté à Ongania (p. 59, n° 13).
- 3177.** 28,5×43 r. **Grenoble**, 1343. A. ISÈRE, B. 2680 : *Reconnaisances*.
- 3178.** **Savoie**, 1356. MARTIGNY (VALAIS), A. COM. : *Lettre du Comte Amédée VI*. Var. simil. : **Genève**, 1364/80 ; **Evian**, 1370.
- 3179.** 29×43,5. ?, 1362. VENISE, B. ST-MARC, ms. Biblia XL : *Liber reductorii moralis bibliae figurarum*.

Dans les 3177 à 3179 le trait qui traverse les cercles, se prolonge au delà du second; c'est un cas fréquent qui n'est pas spécial à ces trois types.

3180. 29×43 r. Le fil de métal employé pour la traverse de la croix est plus fin que celui employé pour le reste du filigr. : on voit qu'il était double, qu'il s'est rompu et disjoint. **Genève**, 1364. A. D'ÉTAT : *Droits des églises de la Ville*. *Cptes* de 1364-80.

3181. 30×45. **Troyes**, 1363. A. AUBE, G. 409 : *Cptes de la châtelainie de St-Lié*. Var. ident. : **Sens**, 1363-67.

3182. 30×45. **Troyes**, 1368. *IBID.*, G. 1913 : *Cptes des échutes et mortemains*.

3183. 29,5×44. **Troyes**, 1381. *IBID.*, G. 335 : *Cptes de la maison d'Aiz-en-Othe*.

3184. 39×53 r. **Sienne**, 1320. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 94.

3185. 38,5×53 r. **Sienne**, 1325. *IBID.* : *id.*, n° 102.

3186. 40×57 r. **Sienne**, 1326. *IBID.* : *id.*, 103.

3187. 38,5×52 r. **Sienne**, 1328. *IBID.* : *id.*, 106.

3188. 39,5×48 r. **Sienne**, 1334. *IBID.* : *id.*, 116.

3189. 40×53 r. **Sienne**, 1347. *IBID.* : *id.*, 144.

3190. 42×61. **Sienne**, 1349-51. *IBID.* : *id.*, 147, 150 et 151.

3191. 37×52 r. **Hollande**, 1359. LA HAYE, RIJKS-ARCH. : *Papierenverzameling*. —Voy. Likhatscheff (n° 3755), ms. de 1362.

Le trait qui traverse les deux cercles et qui sans doute à l'origine portait une croix, s'est rompu au dessous de la traverse ; c'est un cas qui n'est pas rare ni particulier à cette variété.

3192. 40,5×58 r. **Malines**, 1360. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

3193. 41×60 r. **Lyon**, 1368. A. MUN., B B. 368 : *Livre des syndics*.

3194. 41×55 r. **Bruxelles**, 1392. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

3195. 41,5×58 r. **Gênes**, 1398. A. DI STATO : *Compere anteriore a San Giorgio*, n° 15.

3196. 31×39 r. **Ferrare**, 1369. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 19 : *Minute di Del Conte Masius*. Var. simil. : **Vicence**, 1378 ; seul spécimen avec croix à double traverse.

Le papier au filigrane des deux cercles traversé par un trait terminé en croix est extraordinairement abondant. Les 41 types reproduits ne forment pas le cinquième de ceux que nous avons recueillis dans plus de cinq cents documents écrits un peu partout en Europe, pendant un siècle, entre les dates extrêmes de 1306 et des premières années du XV^e s. ; les derniers

spécimens usités tardivement se voient à **Zurich**, 1408 ; **Namur**, 1410 ; **Voorne**, 1421 ; **Colle**, 1427 ; **Narbonne**, 1430 ; **Genève**, 1432 ; **Naples**, 1435. Il nous a donc paru superflu de dresser pour ce filigrane une nomenclature des lieux et des dates de son emploi. Nous renouons par le même motif à détailler les reproductions qui en ont été données ; tous les auteurs qui se sont occupés des papiers du XIV^e s., en Italie, en France, en Allemagne, dans les Pays-Bas, en Pologne, en Russie ou en Angleterre, les ont rencontrés en quantités plus ou moins abondantes.

Deux Cercles de styles divers.

Les figures 3197 à 3201 pourraient être des marques avariées du groupe 3155 à 3195 : ce n'est cependant pas probable. Le 3202 est d'un dessin tout particulier. Les quatre filigranes, 3204 à 3207, offrent un caractère franchement italien. Les 3208 à 3213 ne paraissent avoir eu chacun qu'un court emploi ; ils sont tous italiens. Les 3214 et 3215, de courte durée également appartiennent peut-être au midi de la France.

3197. 30×42 r. Ce filigr. devrait faire partie du groupe précédent car il est sans doute avarié par la rupture du trait à la circonférence. **Ferrare**, 1346. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 31 : *Minute di Gambetti Antolino*. Var. ident. : **Reggio-d'Emilie**, 1346.

3198. 30×44 r. **Bergame**, 1337. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n° 1. Var. également horizont., mais n'ayant que 0^m,093 de long.

3199. **Bergame**, 1338. *IBID.* : *id.* — Voy. Likhatscheff (n° 286), **Sienne**, 1337.

Les types 3197 à 3199 sont les seuls qui soient horizont. et posés près du centre de la feuille.

3200. 41×60. **Troyes**, 1400. A. AUBE, 22 H. 91 : *Abbaye de N^e-D^e-aux-Nonnains*.

3201. 40×58. **Troyes**, 1401-02. *IBID.*, 6 G. 745 et 747 : *Cptes de la grand'chambre de l'église St-Etienne*.

3202. 42×59 r. **Bruxelles**, 1380. A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Troyes**, 1383-89.

Les nos 3200 à 3202, tous sur grand format, paraissent constituer la suite des types 3181 et 3183 et présentent le même genre de vergeure.

3203. 30×44 r. **Lucques**, 1335. A. DI STATO : *Po-destà*, n° 50.

- 3204.** 31×46 r. **Bologne**, 1327. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3205.** 30×44 r. **Dijon**, 1329. A. CÔTE-D'OR, B. 315 : *Cptes d'hôtel des ducs de Bourgogne*. Var. simil. aussi sur verg. fine : **Lucques**, 1334.
- 3206.** 29×40. **Valdoule**, 1342. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 2077 : *Cptes du clavaire*. Var. simil. sur vergeure fine alternée : **Padoue**, 1355 ; **Tyrol**, 1358 ; **Halberstadt**, XIV^e s. Var. simil., sur pap. de 42×58 r : **Augsbourg**, vers 1350 ; **Udine**, 1353-59.
- 3207.** 28×42. **Forcalquier**, 1352. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1893 : *Cptes du clavaire*. Var. simil. : **Pierrefort** (Lorraine), 1356 ; **Breslau**, 1357 ; **Chambéry**, 1382-83.
- Dans le style des 3205 à 3207, Piekosinski donne (n^{os} 708 à 714), sept dessins tirés de mss. écrits entre 1360 et 1395. — Voy. Keinz (n^o 23), ms. du XIV^e s. ; Rauter (n^o 28), **Breslau**, 1354 ; Kirchner (n^o 56), **Francfort-sur-le-Mein**, 1350.
- 3208.** 32×46 r. **Bergame**, 1332. A. NOT. : *Minute di Panizzoli*, n^o 3. Var. ident. sur pap. de 36×51 r : **Bergame**, 1332, même provenance, n^o 2.
- 3209.** 31×46 r. **Bologne**, 1326-38. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3210.** **Grenoble**, 1349. A. ISÈRE, B. 2618 : *Homages rendus aux dauphins*. Var. simil. : **Suze**, 1358.
- 3211.** 42×60 r. **Pise**, 1356. A. DI STATO : *Diplomatico cartacei*, 37. Var. simil. : **Naples**, s. d. A. DI STATO : *Fasciculus*, n^o 60.
- 3212.** **Sion**, 1359. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, XCVIII : *Minutes de divers notaires*. Var. simil. : **Berne**, 1364 ; **St-Gall**, XIV^e s.
- 3213.** 41×60 r. **St-Gall**? 1366. STIFTS-B., ms. 1045 : *Postilla super Evangelicum*.
- 3214.** 30×43. **Draguignan**, 1392. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1870 : *Cptes de la claverie*.
- 3215.** 28,5×43. **Perpignan**, 1401. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 175 : *Actes de la Procuracio Real*. Var. simil. : **Avignon**, 1404.

Deux Cercles placés l'un au-dessus de l'autre et traversés par un trait étoilé.

Un groupe exclusivement italien dans toutes ses figures, est celui des 3216 à 3229, formé par deux cercles posés l'un au dessus de l'autre et traversés par un trait chargé d'une ou de deux étoiles diversement placées. A signaler, pour ses dimensions

exceptionnelles, le papier du n^o 3222, qui est du format que les Italiens appelaient au XIV^e s. « *imperiale* », et qui devait mesurer non rogné 0^m,50 sur 0^m,74, selon les règlements de Bologne.

- 3216.** **Bologne**, 1355. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3217.** 32,5×47 r. **Ferrare**, 1363. MODÈNE, A. DI STATO : *Litterarum, decretorum, etc. Nicolai II*, n^o 1.
- 3218.** 31×42. **Milan**, 1375. A. DI STATO : *Paci e Feudi A*. Var. du groupe 3216 à 3218, toutes sur grosse verg. : **Ferrare**, 1353-80 ; **Innsbruck**, 1355-56 ; **Bologne**, 1361-72 ; **Reggio-d'Emilie**, 1362-88 ; **Tyrol**, 1363 ; **Udine**, 1363-82 ; **Vicence**, 1364-81 ; **Provence**, 1366 ; **Imola**, 1366-71 ; **Pistoie**, 1370 ; **Mantoue**, 1370 ; **Trévise**, 1373 ; **Vérone**, 1375 ; **Venise**, 1377 ; **Augsbourg**, 1388. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 271 et 426), mss. de 1370-76.
- 3219.** 29×43 r. **Pistoie**, 1371. A. COM. : *Processi*, n^o 112.
- 3220.** 30×42 r. **Ferrare**, 1382. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n^o 15. *Minute di Cavaleria Antonius*. Var. du groupe 3219 à 3220, de dimensions souvent plus grandes, toutes sur verg. fine : **Bologne**, 1370-82 ; **Faenza**, 1373 ; **Vérone**, 1374 ; **Pistoie**, 1385 ; **Reggio-d'Emilie**, 1385-86 ; **Périgueux**, 1397 et tardivement **Ferrare**, 1413-17. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 419 à 422 et 425), mss. de 1374-80.
- 3221.** 41×60 r. **Vérone**, 1379. A. COM. : *Università. Mercatum, fori e carcerès*. Var. mesurant 0^m,120 de haut sur pap. de mêmes dimensions : **Vicence**, 1375.
- 3222.** 46,5×71 r. **Vérone**, 1379-80. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno*, n^{os} 2 et 3. — Voy. pour des var. du groupe 3216 à 3222 : Piekosinski (n^{os} 758 à 765), mss. de 1352-95 ; Keinz (n^o 30), ms. de 1368 ; Kirchner (n^{os} 63 et 64), **Francfort-sur-le-Mein**, 1374-76 ; Midoux & Matton (n^o 425), ms. n. d.
- 3223.** 31×43. **Bologne**, 1370-75. A. DI STATO : *Podestà*. Var. ident. : **Vérone**, 1372.
- 3224.** 29×42 r. **Vérone**, 1379. A. COM. : *Università. Cittadini Messaria*. Var. ident. : **Luxembourg**, 1380.

Dans le filigr. 3224 les deux marques sont réunies sur le même feuillet ; dans la précédente, elles sont séparées, chacune est posée au milieu d'un des feuillets. Cette sorte de contremarque formée par un cercle accompagnant

le filigrane principal se trouve dans beaucoup de marques italiennes. — Voy. Keinz (n° 35), ms. de 1380; Kirchner (n° 66), **Francfort-sur-le-Mein**, 1382.

3225. Ferrare, 1371. MODÈNE, A. DI STATO: *Litterarum, decretorum, etc. ad Nicolai II*, n° 1. Var. simil., variant entre 0^m,085 et 0^m,110 de hauteur, tous sur grosse verg. : **Bologne**, 1372; **Venise**, 1373; **Zurich**, 1373; **Brescia**, 1374; **Breslau**, 1374; **Vérone**, 1375; **Würzburg**, 1375; **Berlin**, 1375-77; **Augsbourg**, 1378; **Magdebourg**, 1381; **Starckenberg** (Tyrol), 1383. — Voy. Piekosinski (n°s 771 à 776) de 1373 à la fin du XIV^e s.; Heitz (n° 24), milieu du XIV^e s.; Keinz (n° 33), de 1375; Hermanns, **Bois-le-Duc**, 1380, Rauter (n° 98), **Breslau**, 1383; Kirchner (n° 68), **Francfort-sur-le-Mein**, 1376; Likhatscheff (n°s 431 et 432), mss. de 1373-74. Une seule var. sur vergeure fine : **Reggio-d'Emilie**, 1388.

3226. 30×40 r. Würzburg, 1363. KREISARCH. : *Kaiserl. Landgericht*, n° 508. *Standbuch*. Var. simil., allant de 0^m,078 à 0^m,093 de hauteur : **Ferrare**, 1353 ?-96; **Düsseldorf**, 1360 ?; **Tyrol**, 1365; **Mantoue**, 1368; **Vicence**, 1368-76; **Zurich**, 1369; **Gouda**, 1369; **Udine**, 1370; **Bologne**, 1370-75; **Trévise**, 1373; **Würzburg**, 1373; **Vérone**, 1373-75. — Voy. Piekosinski (n°s 765 et 766), mss. de 1360/80; Keinz (n° 29), de 1391; Kirchner (n° 62), **Francfort-sur-le-Mein**, 1370; Likhatscheff (n° 270), **Sienne**, 1370.

3227. 30×41 r. Würzburg, 1375. KREISARCH. : *Kaiserl. Landgericht*, n° 509. *Standbuch*. Var. simil. : **Bruxelles**, 1370; **Mayence**, 1373/90; **Brescia**, 1374; **Babenhausen**, 1375; **Bologne**, 1378-82; **Mantoue**, 1379; **Gouda**, 1379; **Udine**, 1382. — Voy. Piekosinski (n°s 768 à 770), mss. de 1364/80; Jansen (n° 12), **Palatinat**, 1376; Keinz (n° 32), ms. du XIV^e s.; Kirchner (n° 65), **Francfort-sur-le-Mein**, 1378; Likhatscheff (n°s 411 et 3625), mss. de 1373-75.

3228. 30×44. Udine, 1376. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 6. — Voy. Piekosinski (n° 767), ms. de 1382/83; Keinz (n° 34), ms. de 1387; Likhatscheff (n° 269), ms. de 1379.

3229. Sion, 1389. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, n° 43 : *Not. Joannis In Vico*. Var. du groupe 3228 et 3229, mesurant jusqu'à 0^m,100 de haut : **Greiffenstein** (Tyrol), 1382; **Mayence**, 1383; **Colmar**,

Briquet. — Filigranes, I.

1391. — Voy. Kirchner (n° 69), **Francfort-sur-le-Mein**, 1391.

Deux Cercles à côté l'un de l'autre.

Un dernier groupe des deux cercles est formé par les types 3230 à 3234 où les cercles sont placés l'un à côté de l'autre. Le papier à ces marques est aussi italien.

3230. 30×42 r. Vérone, 1367. A. COM. : *Mensa Ves-covile. Regist. primum*.

3231. 30×41. Heusden (Pays-Bas), 1371. LA HAYE, RIJSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. de grandeur intermédiaire entre les 3230 et 3231 : **Ferrare**, 1364; **Udine**, 1367; **Vérone**, 1367; **Mantoue**, 1368; **Ravenne**, 1368; **Schweidnitz**, 1368; **St-Omer**, 1372; **Babenhausen**, 1374; **Utrecht**, 1375; **Würzburg**, 1375-80; **Bologne**, 1377-78; **Schaffhouse**, vers 1380; **Trèves**, XV^e s. — Voy. Piekosinski (n° 777), ms. de 1360/90; Hunter (n° 16), **Angleterre**, 1370; Keinz (n° 36), ms. de 1377; Rauter (n° 91), **Breslau**, 1375; Kirchner (n° 11), **Francfort-sur-le-Mein**, 1367; Urbani (pl. IX, n° 18), **Padoue**, vers 1361.

3232. Venise, 1496. Filigr. emprunté à Ongania (p. 120, n° 4).

3233. 30×44. Sion, 1370. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, n° 31 : *Not. Vermi de Planis*. — Voy. Heitz (n° 44), **Srasbourg**, 1368-89.

3234. Venise, 1478. Filigr. emprunté à Ongania (p. 58, n° 1).

Trois Cercles.

Ce filigrane appartient au XIV^e s. et à la première moitié du XV^e. Dans les types les plus anciens (3235 et 3236), les trois cercles sont rangés sur une même ligne, ou bien tangents posés en pyramide (3237 à 3240); toutes ces marques sont italiennes. Au cours du XVI^e s., réapparaissent les trois cercles rangés sur une même ligne mais formant des filigranes assez différents pour qu'il soit difficile de faire un triage rationnel entre eux. Pour quelques-uns on a à faire à trois cercles, cela est incontestable; pour d'autres, l'un des cercles, ou deux, deviennent des croissants de lune (toujours avec la pénombre); enfin, il en est qui sont, d'une manière positive, trois croissants. Les lettres qui accompagnent certaines de ces marques témoignent que les pape-tiers ne faisaient pas de différence entre les

unes et les autres ; aussi bien les quatre noms de *trois cercles*, de *trois lunes*, de *trois O* et de *trois croissants*, ont-ils été en usage pour ce filigrane qui s'est conservé jusqu'au milieu du XVIII^e s.

A Venise, en 1729, il est question de la « *carta tre lune* » qui probablement avait pour filigrane trois croissants allant en diminuant de grandeur et placés horizontalement à côté les uns des autres. En France, l'arrêt de 1741 mentionne la sorte : *aux trois O*, aux *trois ronds* ou de Gênes ; et, à Gênes même, un règlement de 1762 parle du papier de « *tre mondi* ». Enfin de nos jours, à Angoulême, un format porte encore le nom de : *aux trois O*. Les papiers ainsi filigranés étaient d'abord génois ; mais les papetiers de Provence ne tardèrent pas à imiter cette marque et dans un acte de location du battoir de Roquevaire, de 1635, il est déjà question de papier « *de procès*, ou *treimondi* ». Les environs de Pau fabriquaient vers 1750 du « *papier aux trois O*, façon de Gênes », à destination de l'Espagne et des Indes (A. Gers, C. 2).

Les figures 3241 à 3270, à en juger par leur distribution géographique, paraissent toutes provenir de Gênes ou de ses environs. Les lettres variées qui les accompagnent, et qui se rapportent aux noms des papetiers, prouvent que la marque des trois mondes était goûtée et employée par plusieurs battoirs.

- 3235.** 32×46 r. Filigr. posé au centre de la feuille. Bologne, 1290-96. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3236.** 30×42 r. Bologne, 1360. IBID. : *id.*
- 3237.** 30×42 r. Sion, 1349/75. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE : *Divers not.*
- 3238.** 28,5×42 r. Palerme, 1406. A. DI STATO : *Cancelleria*, n^{os} 44 et 45.
- 3239.** 30×44 r. Toulouse, 1420. A. MUN., C C. 2250 : *Enquête sur la Leude*.
- 3240.** 30×42. Provence, 1445. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 2083 : *Cptes du receveur de Villeneuve et St-Paul*.
- 3241.** 30×43. Savigliano, 1536. PARME, A. DI STATO : *Carteggio*.
- 3242.** 30×43. Alexandrie, 1545. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3243.** 28,5×38 r. Vigevano, 1560. IBID. : *id.*
- 3244.** 30,5×42 r. Milanais, 1580. IBID. : *id.*
- 3245.** 31×40 r. Bruxelles, 1552 (?). A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*
- 3246.** 30×42 r. Bruxelles, 1598 (?). IBID. : *id.*

Une var. du groupe 3245 et 3246, mais où le cercle inférieur est vide, se trouve à Perpignan à la date postér. de 1639 (A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 390 : *Actes de la Procuration royale*), c'est pourquoi nous plaçons un point d'interrogation à la suite des dates attribuées aux 3245 et 3246.

- 3247.** 30×41. Gênes, 1548. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3248.** 30,5×43. Milan, 1560. IBID. : *id.*
- 3249.** 30×43 r. Desana (Mantoue), 1565. IBID. : *id.*
Var. ident. : Alexandrie, 1565.
- 3250.** 31×43. Milanais, 1570. IBID. : *id.*
- 3251.** 30×43. Gênes, 1570. IBID. : *id.*
- 3252.** 31×43. Naples, 1572. LILLE, A. NORD : *Lettres*, 1571-83.
- 3253.** 30,5×43. Milanais, 1580. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3254.** 30,5×43. Milanais, 1590. IBID. : *id.*
- 3255.** 29×42 r. Milanais, 1600. IBID. : *id.*
- 3256.** 30×43. Serravalle, 1543. IBID. : *id.*
- 3257.** 30,5×43. Plaisance, 1550. IBID. : *id.*
- 3258.** ?, 1550. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n^o 3963).
- 3259.** 31×44. Valence (Espagne), 1550-55. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3260.** 31×43,5. Provence, 1552. A. BOUCHES-DU-RHÔNE : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : Tortone, 1555.
- 3261.** 31×43. Valence (Espagne), 1555. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3262.** 30,5×43. Valence (Espagne), 1555. IBID. : *id.*
Var. ident. : Alexandrie, 1555.
- 3263.** 30×43. Pavie, 1555. IBID. : *id.*
- 3264.** 31×43. Valence (Espagne), 1555. IBID. : *id.*
— Voy. Likhatscheff (n^o 3958), ms. de 1552.
- 3265.** 30,5×43. Milanais, 1560. IBID. : *id.*
- 3266.** 30,5×43. Milanais, 1560. IBID. : *id.* — Voy. Likhatscheff (n^o 3632), Milan, 1560.
- 3267.** 30×43. Grasse, 1561. GENÈVE, B. *Mss. franç.*, 197^{aa} : *Pap. des Eglises réformées*, portef., n^o 1.
- 3268.** 30,5×43. Césanne, 1561. IBID. : *id.*
- 3269.** 27,5×38. Coni, 1565. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3270.** 30×40 r. Alexandrie, 1590. IBID. : *id.*
F. de Marmol¹ donne une série de marques aux trois cercles allant de 1637 à 1728.

¹ Dans son *Dictionnaire des filigranes*, Paris et Namur, 1900, pl. 89 à 96.

Quatre Cercles.

- 3271.** 32×47 r. **Gênes**, 1323. A. DI STATO : *Not.*, n° 43. *Minute di Vataccio Simone*. Var. simil. : **Lyon**, 1317/39 ; **Palerme**, 1322-23 ; **Bologne**, 1324. — Voy. Keinz (n° 57), ms. du XIV^e s.
- 3272.** 31×44. **Perpignan**, 1478. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 317 : *Manuel de F. Glassat*.

Cerf, chevreuil, daim, élan, renne.

Le cerf revêt comme filigrane des formes assez diverses et il a été usité par des battoirs italiens, français et allemands. Les ramures sont parfois si massives qu'il faut les attribuer à un daim ou à un élan plutôt qu'à un cerf.

Demi-Cerf.

Le demi-cerf est un filigrane exclusivement italien. Sur grosse verg., généralement avec fil verg. supplém., on le rencontre jusque vers 1386 ; sur verg. fine il se voit dès 1370 et, posé sur un pontuseau supplémentaire, dès 1377.

- 3273.** 29×45 r. **Espagne**, 1369. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 118. Var. simil. sur grosse verg. : **Pise**, 1371-74 ; **Perpignan**, 1373 ; **Provence**, 1374 ; **Grenoble**, 1374-86 ; **Montbrison**, 1376 ; **Paris**, 1377 ; **Voorne** (Pays-Bas), 1378. Var. sur pap. de 39×56 r : **Rossillon** (Ain), 1385. — Voy. Gras (n° 5), **Forez**, 1376 ; Likhatscheff (n° 783), **Russie**, 1370.
- 3274.** **Arezzo**, 1370. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*.
- 3275.** **Florence**, 1372. IBID. : *id.* Var. simil. : **Lucques**, 1375 ; **Fano**, 1378. — Voy. Keinz (n° 277), ms. fin du XIV^e s.
- 3276.** 28×44 r. **Venise**, 1377. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Venezia*.
- 3277.** 30×43. **Pise**, 1380. A. DI STATO : *Opera del Duomo. Conduttori*, n° 59. Var. simil. : **Gênes**, 1381.
- 3278.** 30×42. **Trévise**, 1395. A. COM. : *Raccoltà di Carte*. Var. simil. : **Lucq** (Basses-Pyrénées), 1397. Var. simil. sur pap. de 42×57 r : **Damme** (Belg.), 1402. — Voy. Piekosinski (n°s 206 et 207), mss. de 1395 et 1390/1400.
- 3279.** 30×42. **Voorne**, 1396. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*. Var. simil. : **Nieuport**, 1396 ; **Bourges**, 1398 ; **Pise**, 1399-1404 ; **Lucques**, 1399-1415 ; **Montpellier**, 1400 ; **Gelderland**, 1400 ; **Piombino**, 1400 ; **Gênes**, 1403 ; **Calais**, 1403 ; **Harlem**, 1405 ; **Florence**, 1407 ; **Pistoie**, 1415-29.

3280. 29×44 r. **Bologne**, 1400. A. DI STATO : *Podestà*.

3281. 30×44. **Ferrare**, 1400. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° XLIV : *Minute di Micini*. Var. ident. : **Bologne**, 1400 ; **Lucques**, 1401.

3282. 30×44. **Colle**, 1427. FLORENCE, A. DI STATO : *Estime*, n° 211.

3283. 30×41 r. **Ferrare**, 1467. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 5. Var. simil. : **Ferrare**, 1473.

Cerf entier.

Le cerf est représenté tantôt élancé, debout sur ses pattes de derrière, tantôt courant, tantôt au repos. La tête est ordinairement vue de profil, très rarement de face.

La figure la plus ancienne, 3284, a la tête de face, les suivantes l'ont de profil ; la grosse verg. généralement avec fils supplém., dure jusque vers 1386 ; la fine se voit dès 1370. Les 3284 à 3299 sont italiens.

Les filigr. 3300 à 3305 sont d'une provenance plus difficile à déterminer ; ils se rencontrent en France et en Belgique, le 3304 seul à Suze ; les styles en sont assez différents pour qu'on les attribue à plusieurs battoirs. Les 3306 à 3311 offrent une série suivie qui provient d'un seul moulin, probablement barrois ou lorrain. Les 3313 à 3315 présentent trois dessins très différents dont aucun n'a eu une longue durée. Le groupe 3316 à 3318, où le cerf a une des jambes de devant levée et pliée, appartient au nord de l'Allemagne. La date du 3316, toutefois, a lieu de surprendre. Les 3319 à 3321 représentent le cerf se préparant à sauter ou à courir ; les jambes de derrière, comme celles de devant, sont jointes ; il a presque toujours un fleuron sur le milieu du dos. L'emploi de cette marque a été court : de 1522 à 1543. La distribution de ce papier, sur un espace qui embrasse les bassins de l'Yonne (ou au moins de la Vanne), de la Marne, de la Meuse et du Rhin inférieur (par la Moselle) indique une origine champenoise ; les 3323 à 3326 appartiennent à des types divers qui n'ont eu qu'une courte durée et qui sortent de plusieurs battoirs.

Avec les 3327 à 3336 on a à faire à un style régulièrement suivi pendant une quarantaine d'années ; c'est un cerf, parfois dessiné avec habileté, parfois, au contraire, d'un dessin assez rudimentaire. La ramure est formée tantôt par un simple trait, tantôt par deux traits parallèles. Le papier

ainsi marqué est wurtembergeois, et doit être le produit d'un ou de plusieurs des battoirs des environs de Reutlingen. Les initiales BB se voient pendant une vingtaine d'années à partir de 1582; la présence à peu près contemporaine des lettres ZR ou LR et BM ou MB tendrait à faire croire que le filigrane du cerf a été usité par plusieurs battoirs de la région. (Voy. p. 97.)

- 3284.** 30×42 r. **Fano**, 1338. MILAN, A. DI STATO : *Cartul. di S. Patrignano*, n° 2. Var. simil. : **Grenoble**, 1338; **Florence**, 1339; **Reggio-d'Emilie**, 1339. — Voy. Keinz (n° 276), ms. du XIV^e s.
- 3285.** **Carcassonne**, 1355. MONTPELLIER, A. MUN., D. XIX. 2 : *Charte originale*. Var. ident. : **Trévis**, 1358. — Voy. Likhatscheff (n° 132), **Sienna**, 1365.
- 3286.** 30×45 r. **Pistoie**, 1359. A. COM. : *Processo*, n° 111.
- 3287.** 30×45. **Venise**, 1363. A. DI STATO : *Serve*, n° 5. — Var. simil. : **Florence**, 1359-65; **Pise**, 1366-69; **Pistoie**, 1367; **Sienna**, 1370. — Voy. Likhatscheff (n° 176), **Sienna**, 1370.
- 3288.** 28,5×43 r. **Bourges**, 1370. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 81. — Voy. Kirchner (n° 140), **Francfort-sur-le-Mein**, 1360; Likhatscheff (n° 177), **Sienna**, 1369.
- 3289.** **Pise**, 1370. A. DI STATO : *Provisiones Consilii major*, n° 67. Var. simil. : **Draguignan**, 1376; **Arras**, 1378. — Voy. Likhatscheff (n°s 824 et 825), ms. de 1388.
- 3290.** 30×44 r. **Espagne**, 1370. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 116.
- 3291.** 30×45. **Perpignan**, 1380. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 137 : *Notule d'A. Romeu not.*
- 3292.** 30×45. **Perpignan**, 1380. IBID., B. 140 : *Procès de Livia*.
- 3293.** 30×45. **Perpignan**, 1380. IBID. : *id.*
- 3294.** 30×44. **Udine**, 1386. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 8. Var. ident. : **Perpignan**, 1394-97; **Venise**, 1395; **Udine**, 1395; **Palerme**, 1396; **Pise**, 1396-97.
- 3295.** 40,5×57 r. **Montbrison**, 1392. A. LOIRE, A. 116 : *Terrier de Sury-le-Bois*. Var. simil. : **Forez**, 1401/03.
- 3296.** 31,5×41. **Ferrare**, 1406. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° XXII B. *Minute di DeDelaito*. Var. simil. : **Sienna**, 1400; **Reggio-d'Emilie**, 1407; **Ferrare**, 1407-20; **Bologne**, 1409-30; **Pistoie**, 1411-17; **Lucques**, 1415; **Rome**, 1418.
- 3297.** 30×42 r. **Reggio-d'Emilie**, 1415. A. COM. : *Mandati*.
- 3298.** 32×44. **Lucques**, 1445. A. DI STATO : *Podestà*, n° 1205. Var. simil. : **Bologne**, 1446.
- 3299.** 31×44. **Bologne**, 1450-55. A. DI STATO : *Podestà*.
- 3300.** 30,5×44. **Bordeaux**, 1386. A. GIRONDE, G. 236 : *Cptes de l'archevêché*. Var. simil. : **Paris**, 1383; **Bordeaux**, 1386. — Voy. Midoux & Matton (n°s 5 et 6), **Laon**, 1384.
- 3301.** 30×43. **Frouzilles** (près Poitiers), 1411. A. VIENNE, G. 853 : *Cptes de Recettes*.
- 3302.** **Bordeaux**, 1420. A. GIRONDE : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Likhatscheff (n° 919), ms. de 1433.
- 3303.** 29,5×43. **Namur**, 1435. A. D'ÉTAT : *Hôpital des grands malades*. Var. simil. : **Namur**, 1438; **Bouvignes**, 1439; **Poilvache** (Belg.), 1439-43. — Voy. Heitz (n° 184), **Strasbourg**, première moitié du XV^e s.
- 3304.** 29×42. **Suze**, 1436. TURIN, A. D'ÉTAT : *Reconnaisances de l'abbaye*, n°s 10 et 11. Var. ident. : **Rodez**, 1437; **Brazey**, 1439; **Angers**, 1439. Var. horizont. : **Brissach**, 1436.
- 3305.** 30×42. **Perpignan**, 1442. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 258 : *Procès contre un juif converti*.
- 3306.** 31×43,5. **Paris**, 1385. A. NAT., XI^c 51 B : *Parlement. Accords*.
- 3307.** 28,5×42 r. **Bar-le-Duc**, 1411. A. MEUSE, B. 682 : *Cptes de la gruerie*. Var. ident. : **Souilly**, 1411; **Commercy**, 1412; **Hollande**, 1412; **Namur**, 1412; **Utrecht**, 1412-13; **Leyde**, 1413-14; **Maëstricht**, 1414. — Voy. Midoux & Matton (n°s 45 à 47), **Laon**, 1410-13.
- 3308.** 29×43 r. **Bar-le-Duc**, 1415. IBID. B. 684 : *id.* Var. simil. : **Osnabrück**, 1415; **Châlons-sur-Marne**, 1417-24; **Putte** (Pays-Bas), 1418; **Anvers**, 1418; **Namur**, 1419; **Utrecht**, 1420; **Gondrecourt**, 1426; **Hollande septentrionale**, 1426.
- 3309.** 29×43 r. **Paris**, 1427. A. NAT., Z^{1A} : *Cour des Aides*. — Voy. Midoux & Matton (n°s 48 et 49), **Laon**, 1415-27.
- 3310.** 29×44. **Maëstricht**, 1435. RIJKSARCH., V. 8 : *Cijnsreg. van Vleijtingen*. Var. simil. : **Bouvignes**, 1438; **Commercy**, 1438-43; **Namur**, 1439-40; **St-Mihiel**, 1440; **Bruges**, 1440-44; **Nancy**, 1441; **Lorraine**, 1444. — Voy. Hermans, **Bois-le-Duc**, 1444; Midoux & Matton (n° 50), **Laon**, 1440-42.

- 3311.** 29,5×44. Metz, 1439. A. MUN. : *Cptes des receveurs-changeurs*. Var. simil. : **Pont-à-Mousson**, 1445.
- 3312.** Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 2927), ms. de 1456.
- 3313.** 28,5×43 r. Sion, 1425. A. DU CHAPITRE DE VALLÈRE, n° 47 : *Not. F. de Horignonibus*. Var. simil. : **Forez**, 1426 ; **Clermont?** (1440/1545).
- 3314.** 30×42. Clermont-Ferrand, 1473. A. MUN. : *Recettes et Dépenses des Consuls de Montferrand*.
- 3315.** 29×40. Juigné, 1510. A. MAINE-ET-LOIRE, G. 2080 : *Cptes de la paroisse*. Var. ident. : **Contigné**, 1513.
- 3316.** 32×43 r. Neisse, 1495. BRESLAU, STAATSARCH. : III. 21. — Voy. Rauter (n° 40), **Breslau**, 1477.
- 3317.** 33×41. Grubenhagen, 1574. HANOVRE, STAATSARCH. : *Copialbuch*, n° 49. Var. ident. : **Hanovre**, 1576-77.
- 3318.** 32×40 r. Brunswick, 1576. STADTARCH. : *Schoss-Register*.
- 3319.** 30×43. Bruges, 1522. A. MUN. : *Procuratien*.
- 3320.** 30×43. Châlons-sur-Marne, 1526. A. MARNE, G. 282 : *Cptes de l'Evêché*.
- 3321.** 29,5×44. Maëstricht, 1528. RIJKSARCH. : *Rechtenbook Kesselt*.
Var. du groupe 3319 à 3321, toutes à fleuron, quelques-unes horizont. : **Utrecht**, 1525-29 ; **Frise-Orientale**, 1526 ; **Coblentz**, 1526-28 ; **Sens**, 1527 ; **Lubeck**, 1527 ; **Unoldstein**, 1528 ; **Bruges**, 1529 ; **Gand**, 1534 ; **Montjoie**, 1534 ; **Clèves**, 1538 ; **Düsseldorf**, 1543. — Voy. Stoppelaar (n° 5), l'**Ecluse**, 1527 et (n° 6), **Middelbourg**, 1532.
- 3322.** 30×43. Grevenbroich, 1528. DÜSSELDORF, STAATSARCH., H., n° 3. Var. simil. : **Münster** (Westph.), 1529, seule var. de ce type sans fleuron ; cet appendice peut d'ailleurs avoir disparu par avarie de la forme.
- 3323.** 30×41. Vassenaere, 1569. BRUGES, A. D'ÉTAT, n° 13,727 : *Cptes d'église*.
- 3324.** 30×40. Bruges, 1571. *IBID.*, n° 16,615 : *Actes de la chambre du collège du Franc*. Var. simil. : **Pierrefort** (Meuse), 1573.
- 3325.** 31,5×43. Minden, 1576. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Akten den Bischoff von Schaumburg betreffend*. VI. Var. ident. : **Iburg** (près Osnabrück), 1577.
- 3326.** 29×36. Varanguébec, 1559. A. MANCHE : *Cptes de la baronnie*. Var. tout aussi imparfaite mêlée avec le type 3326.
- 3327.** 32,5×44. Stuttgart, 1564-65. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteakta*, f°, n° 338. Var. simil. : **Stuttgart**, 1565-68.
- 3328.** 33×43. Urach, 1572. WURTEMBERG, HOF- UND STAATSARCH., LXXIV, n° 9 : *Universität Tübingen*.
- 3329.** 33,5×? Ulm, 1576. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteakta*, f°, n° 342.
- 3330.** 32,5×43. Stuttgart, 1581. SALZBOURG, A. DER LANDESREGIERUNG : *Verträgen und Abscheiden-Catenichel*. Var. du groupe 3328 à 3330 : **Stuttgart**, 1572-81 ; **Ulm**, 1577 ; **Theres** (Basse-Franconie), 1581.
- 3331.** 32×42 r. Prague? 1588. STATHALTEREIARCH., L. 34^a : *Landtagsakten*.
- 3332.** 33×42. Héricourt, 1582. A. HAUTE-LOIRE, E. 27 : *Cptes du receveur*. — Voy. Likhatscheff (n° 4178), **Stuttgart**, 1589.
- 3333.** 33×43. Ulm, 1583. MEMMINGEN, STADTARCH. : *Städteakta*, f°, n° 345. Var. simil. : **Würzburg**, 1583-91 ; **Stuttgart**, 1583-99 ; **Tubingue**, 1588.
- 3334.** 33×43. Stuttgart, 1585. HOF- UND STAATSARCH., XXX. 18 : *Stadt Stuttgart*. Var. simil. : **Stuttgart**, 1585-86.
- 3335.** 34×41 r. La lettre Z est incertaine et pourrait être un L. **Würzburg**, 1547 (!?). *Reichtagsakten Schweinfurt*, n° 8 (copie faite probablement après 1567).
- 3336.** 33,5×43. Stuttgart, 1553? HOF- UND STAATSARCH., K. 48, F. 21, B. 11^e : *Stiftkirche* (sans doute copié à la fin du XVI^e s. Var. aux lettres MB ; **Stuttgart**, 1599. Var. de même style avec les lettres ID placées en dehors du corps à gauche et à droite du cou : **Strasbourg**, 1624.
- 3337.** Erfurt, 1589. LEIPZIG, BUCHHÄNDL. BÖRSEN-VEREIN : *Papiersammlung*.
- 3338.** Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 4226), ms. de 1567.

Cerf ailé.

Le cerf ailé était l'emblème de Charles VI (1380-1422) ; ce filigrane a donc un cachet nettement français, bien que nous ne sachions pas à quel battoir le rattacher.

- 3339.** 28,5×42 r. Paris, 1410. A. NAT., Z^{1A} 5 : *Cour des Aides*. Var. ident. : **Paris**, 1412-15, *IBID.*, Z^{1F}, n° 7.

Cerise. Voy. *Fruits*.

Chalumeau, Clarinette.

Il est difficile de préciser quels instruments de musique le filigraniste a voulu représenter, si même ils en sont. Toutes ces marques sont italiennes.

- 3340.** 30×43 r. **Palerme**, 1371. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 13.
- 3341.** 30×45. **Pise**, 1375. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 71. Var. ident. : **Florence**, 1378. Var. un peu plus petite de 0^m,074 de haut sur pap. de 40×58 r. à grosse vergeure et à verg. supplément. : **Forez**, 1377.
- 3342.** **Lubeck**, 1336. STADTARCH., n° 86 B : *Rechnungsbuch über Haus- und Kaufmännische Geschäfte*.
- 3343.** 30×44. **Lucques**, 1424. A. DI STATO : *Podestà*, n° 1008. Var. simil. : **Naples**, 1442 ; **Palerme**, 1442-43. — Voy. Barone (n° 44), **Naples**, 1442.
- 3344.** 30×43. **Gouda**, 1428. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.

Chameau, Dromadaire.

Le chameau à une ou deux bosses constitue un filigrane exclusivement italien qui n'a été en usage que durant une vingtaine d'années. Les plus anciens types sont sur grosse vergeure, généralement à fil vergeur supplémentaire. La vergeure fine apparaît vers 1375.

- 3345.** 30×45 r. **Florence**, 1364. A. DI STATO : *Pratiche e Consulte*, n° 8.
- 3346.** 29×44 r. **Palerme**, 1364-68. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 8. Var. sur grosse verg. : **Florence**, 1354-66 ; **Lyon**, 1364-65 ; **Pistoie**, 1366 ; **Venise**, 1368 ; **Lucques**, 1370-73 ; **Maguelonne** (Hérault), 1371 ; **Sienne**, 1372 ; **Grossetto**, 1375 ; **Château-dun**, 1380 et, tardivement, **Pise**, 1388. Var. sur pap. mesurant 41×58 r. : **Florence**, 1371 ; **Maguelonne**, 1371. — Voy. Midoux & Matton (n° 3), **Laon**, 1379 ; Likhatscheff (n°s 136 et 161), **Sienne**, 1364-75.
- 3347.** 29×44 r. **Florence**, 1375. A. DI STATO : *Pratiche e Consulte*, n° 16. Var. sur verg. fine : **Pise**, 1377 ; **Florence**, 1377 ; **Hollande**, 1382 ; **Castro-Novati**, 1383. — Voy. Piekosinski (n° 265), ms. de 1375 environ ; Likhatscheff (n°s 160), **Sienne**, 1375.

Chandelier.

Il n'est pas sûr que toutes les marques placées sous cette rubrique soient des chandeliers. La fi-

gure la plus ancienne, 3348, est probablement française ; cela est certain pour les suivantes, 3349 et 3350 ; quant aux 3351 et 3352, posées au centre de la feuille, elles sont originaires des environs de Genève.

- 3348.** 29,5×43. **Dijon**, 1397. A. CÔTE-D'OR, B. 11, 313 : *Tabellionage*. Var. ident. : **Paris**, 1398.
- 3349.** **Partenay**, 1419. A. DEUX-SÈVRES, E. 117 : *Titres de la famille L'Aubertière*. Var. simil. : **Lyon**, 1422-23 ; **Forez**, 1426 ; **Monestruel** (Jura), 1432 ; **Rodez**, s. d. ; **Chazelle**, s. d. ; **Clermont-Ferrand**, s. d.
- 3350.** 31×41 r. **Paris**, 1514. A. NAT., Z^{1A}, n° 41 : *Cour des Aides. Plaidoiries. Arrêts*. Var. ident. : **Beauvais**, 1524. Var. sans croissant : **Paris**, 1519. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XXV, n° 33), inc. s. l. n. d. (*Chronique du comte de Montfort*, n° 281).
- 3351.** **Genève**, 1569, dans *Testamentum novum cum interpret. Syriaca*. Impr. par H. Estienne.
- 3352.** 34×50 r. **Genève**, 1564 et 1570, dans *Marloratus Novi Testamenti expositio catholica*. Impr. par H. Estienne.

Chapeau.

Le chapeau (de cardinal ?) est une marque exclusivement italienne. Le type le plus ancien de ce filigrane ressemble à une cloche dont le battant serait trop long. Les figures 3353 et 3354 sont sur verg. fine de la première période. La grosse surgit en 1341, presque toujours avec verg. supplém., et son emploi persiste jusque vers 1375 pour le papier petit format, et jusqu'en 1400 pour celui de grande dimension. La vergeure fine reparait en 1392. Pendant le XIV^e s. le chapeau est à un seul gland ou houppe ; durant le XV^e s. il en a deux et les attaches qui les portent se croisent ; en outre le chapeau lui-même est habituellement orné de deux pompons, mais sa forme varie beaucoup : tantôt il est haut et très évasé, tantôt les ailes sont aplaties et le fond bas.

Avec le XVI^e s., le filigrane prend une forme définitive : les deux attaches se croisent et dessinent sur le bord du chapeau un très petit rond, puis s'écartent horizontalement pour s'infléchir brusquement et se terminer en une courbe gracieuse et symétrique. Avec le XVI^e s. aussi, apparaissent des ornements : fleuron, croix ou étoile sommant le chapeau.

Les figures 3420 à 3430 sortent de la monotonie du type banal ; les plus anciennes, 3420 et 3421, sont à deux et à quatre houppes ; le n° 3422 est à dix houppes. Les 3423 à 3426 sont d'un style très spécial, à trois attaches, au lieu des deux que l'on voit d'habitude. Dans les n° 3431 à 3451, le chapeau est accompagné de lettres de l'alphabet ; le premier exemple de ce mode de faire est de 1487 et, avant la fin du XV^e s., nous trouvons les lettres B. M et P, ce qui prouve que plusieurs battoirs employaient ce filigrane. Les types 3452 à 3516 présentent une contremarque posée à l'angle inférieur de la feuille, quelquefois même il y en a deux. Le plus ancien spécimen de ces contremarques est de 1494. Tous ces papiers sont vénitiens et démontrent l'usage du filigrane du chapeau dans les Etats de la République en même temps que le grand nombre de battoirs qui l'utilisaient. Toutefois Venise n'a pas été seule, ni surtout la première, à l'employer dans la péninsule ; elle avait certainement été devancée par Fabriano et d'autres battoirs de l'Italie centrale, mais au XVI^e s. la marque était devenue exclusivement vénitienne.

3353. 31×45 r. **Bologne**, 1309. A. DI STATO : *Podestà*. Var. simil. : **Bologne**, 1315-22 ; **Torcello**, 1318 ; **Trévise**, 1319 ; **Udine**, 1319 ; **Artois**, 1322. — Voy. Bailo (n° 21), **Trévise**, 1319 ; Richard (n° 23 et 24), **Artois**, 1321-23.

3354. 28×45 r. **Murano**, 1313. VENISE, A. DI STATO : *Atti del Podestà*.

3355. 32×46 r. Est-ce bien un chapeau ? **Montpellier**, 1321. A. MUN. : *Jurisdiction des Consuls de mer*. — Voy. Bailo (n° 23), **Trévise**, s. d. ; Keinz (n° 172), ms. de 1356.

3356. 32×46. **Ferrare**, 1341. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 54 : *Minute di A. Sale Joannes Cechinus*. Var. simil. : **Grenoble**, 1344.

3357. 29×43 r. **Bourges**, 1345/55. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 74. Var. simil. : **Pistoie**, 1347 ; **Paris**, 1351.

3358. 28×40,5 r. **Aix-en-Provence**, 1358-60. A. BOUCHES-DU-RHÔNE : *Cptes de la Viguerie*, B. 1601 et 1603. Var. ident. : **Perpignan**, 1359 ; **Bourges**, 1359 ; **Florence**, 1362 ; **Sienna**, 1365.

3359. 28×42 r. **Würzburg**, 1360. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 110.

Var. de même style que les 3356 à 3359, sur grosse verg. à verg. supplément. : **Prato**, 1341 ;

Gênes, 1342 ; **Paris**, 1351-67 ; **Provence**, 1360 ; **Grenoble**, 1363 ; **Montpellier**, 1365 ; **Espagne**, 1375. — Voy. Keinz (n° 204), ms. du XIV^e s. : Zonghi (LVIII, n° 1), **Fabriano**, 1363 ; Likhatscheff (n° 125), **Sienna**, 1365.

3360. 29,5×44. **Milan**, 1376-88. A. NOT. : *Minute di Croce Gioannolo, et Maruti Giacomo*. Var. simil. : **Sion**, 1382-90. — Voy. Piekosinski (n° 492), ms. de 1380/90.

3361. 29×? **Paris**, 1392. A. NAT., XI^c 64 A : *Parlement. Accords*. Var. simil. : **Paris**, 1393-95 ; **Rouen**, 1401. — Voy. Vallet de Virville (n° 22), **St-Denis**, 1410-30 ; Midoux & Matton (n° 24 et 25), **Laon**, 1394.

3362. 30,5×44,5. **Paris**, 1403. IBID., XI^c 85 C : *id.*

3363. 29,5×43. **Brignolles**, 1411. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1796 : *Cptes de la Claverie*.

3364. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 590, 2544 et 2545), mss. de 1420-23.

3365. 41×61. **Florence**, 1364. A. DI STATO : *Carteggio-Missive*, n° 13.

3366. 42×60. **Roanne**, 1376. A. LOIRE, A. 107 : *Terrier*. Var. simil. : **Palerme**, 1376 ; **Gênes**, 1377 ; **Genève**, 1377/90 ; **Limoges**, 1383/88 ; **Forez**, 1385.

3367. 30×43. **Rodez**, 1429. A. AVEYRON, E. 909 : *Not. Pierre Boyer*. Var. simil. : **Rodez**, 1431 ; **Anvers**, 1434.

3368. 30×44. **St-Omer**, 1432. A. PAS-DE-CALAIS : *Hôpital de St-Jean. Comptes* n° 3.

3369. **Pesaro**, 1455. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Rome**, 1455-67 ; **Venise**, 1456-59 ; **Lucques**, 1467-68 ; **Florence**, 1468. — Voy. Zonghi (LVIII, n° 2), **Fabriano**, 1468.

3370. 30×43. **Florence**, 1465-67. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche*, n° 61. Var. simil. : **Udine**, 1469. — Voy. Likhatscheff (n° 3466, 3468 et 3471), **Venise**, 1469.

3371. 30×44. **Rome**, 1470. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.

3372. 29×42 r. **Palerme**, 1473. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 130. Var. simil. : **Syracuse**, 1478.

3373. 28,5×43 r. **Florence**, 1474/83. A. DI STATO : *Carteggio-Missive*, n° 46. Var. simil. : **Florence**, 1476. — Voy. Zonghi (LVIII, n° 3), **Fabriano**, 1475 ; Barone (n° 61), **Naples**, 1468-71.

3374. 29×42 r. **Venise**, 1475. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 731. — Voy. Rauter (n° 145), **Breslau**, 1480.

3375. 30×44. **Venise**, 1476. IBID. : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 2.
3376. 30×43. **Venise**, 1477. IBID. : *id.* Var. ident. : **Vicence**, 1478.
3377. 30×43. **Vérone**, 1478. A. COM. : *Ospedale A*, n° 7 : *Lettere*.
3378. 30×42 r. **Venise**, 1479. A. DI STATO : *Petizioni*, n° 735. — Voy. Ongania (p. 59, n° 3), **Venise**, 1478.
3379. 30×43. **Venise**, 1481. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 2.
3380. 31,5×44. **Udine**, 1481. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 35. Var. simil. : **Pignerol**, 1494-1503 ; **Gex**, 1499.
3381. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 3954), ms. de 1486. — Voy. Ongania (p. 122, n° 2), **Venise**, 1497.
3382. 33,5×45. **Trévis**e, 1486. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 325. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XII, n° 87), **Venise**, 1483 ; Urbani (pl. VI, n° 2), **Venise**, 1487 ; Ongania (p. 76, n° 13), **Venise**, 1478, var. plus petite.
3383. 32,5×42. **Vicence**, 1487. A. NOT. : *Testamenti*.
3384. 29×44 r. **Rome**, 1494/98. A. DI STATO : *Raccolta di Carte*.
3385. 29,5×44. **Florence**, 1497. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche*, n° 63. Var. simil. : **Erlau**, 1495 ; **Cesena**, 1502.
3386. **Rome**, 1503. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.
3387. 40,5×57 r. **Florence**, 1465. A. DI STATO : *Deliberazioni dei Signori*, n° 77. Var. simil. : **Venise**, 1464-73 ; **Sienne**, 1465-69 ; **Augsbourg**, 1469 ; **Florence**, 1469-75 ; **Pistoie**, 1474 ; **Ratenberg** (Tyrol), 1476. — Voy. Vallet de Viriville (n° 66), **Venise**, 1471 ; Sotheby (*Typography*, n° 42), **Venise**, 1472, et (n° 74) **Venise**, 1474 ; Jansen (n° 249), inc. **Rome** et **Florence**.
3388. 39,5×46 r. **Florence**, 1475-79. A. DI STATO : *Minutario di Lettere interne*, n° 7 et 8. Var. ident. dans Bartholus de Saxoferrato : *Lectura super prima parte codicis*. **Venise**, Jean de Cologne, 1480.
3389. 41×48 r. **Florence**, 1480. IBID. : *id.*, n° 10. Var. simil. : **Florence**, 1482-85.
3390. 40,5×49 r. **Florence**, 1487. IBID. : *id.*, n° 13. Var. simil. : **Florence**, 1490.
3391. 40,5×56 r. **Florence**, 1491. IBID. : *id.*, n° 15. Var. simil. : **Florence**, 1493-1502. — Voy. Ongania (p. 123, n° 1), **Venise**, 1497.
3392. 41×57 r. **Florence**, 1498. IBID. : *Deliberazioni dei Signori*, n° 90. Var. simil. : **Florence**, 1497-1501.
3393. 41×49 r. **Florence**, 1503-05. IBID. : *Minutario di Lettere interne*, n° 25 à 27. Var. simil. : **Florence**, 1503-07.
3394. 40×56 r. **Florence**, 1527. IBID. : *Deliberazioni dei Signori*, n° 119. Var. simil. : **Florence**, 1532.
3395. 43×56 r. **Sienne**, 1560. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 252. Var. ident. : **Rome**, 1562. — Voy. Zonghi (LVIII, n° 4), **Fabriano**, 1558.
3396. 29,5×41 r. Pontuseaux très rapprochés, alternativement fins et gros. **Florence**, 1475. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Trévis**e, 1477 ; **Bruck-sur-la-Murg**, 1477 ; **Udine**, 1480-88 ; **Vicence**, 1484 ; **Neisse**, 1485.
3397. 33,5×45. **Ratisbonne**, 1479/88. STADTARCH. : *Cameralia. Ausgabenbuch*. Var. ident. : **Innsbruck**, 1489-90 ; **Gutenstein** (Carinthie), 1491. — Voy. Urbani (pl. VI, n° 1), **Venise**, 1494.
3398. 29×42 r. **Venise**, 1482. A. DI STATO : *Petizioni*, n° 738.
3399. Pontuseaux disposés comme au 3396 ; le filigrane est peut-être détérioré. **Udine**, 1488. INNSBRUCK, STATHALTEREIARCH. : *Sigismundiana IV a. Hofsachen*.
3400. 32×45. **Udine**, 1488. B. & A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 37. Var. simil. : **Vicence**, 1487-92. — Voy. Bodemann (n° 81), **Venise**, 1488 ; Ongania (p. 85, n° 21), **Venise**, 1490.
3401. 32×43. **Bergame**, 1498. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino*, n° 4. Var. simil. : **Udine**, 1498 ; **Würzburg**, 1500 ; **Ferrare**, 1503 ; **Vérone**, 1512. — Voy. Ongania (p. 170, n° 2), **Venise**, 1504.
3402. 31×43 r. **Venise**, 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lett. esterne*, n° 12. Var. ident. : **Udine**, 1499.
3403. 30×40. **Ferrare**, 1502. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 52. *Minute di De Receptis Leonellus*. Var. simil. : **Venise**, 1501 ; **Trévis**e, 1513.
3404. 32×42. **Udine**, 1503. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 3. Var. simil. : **Hongrie**, 1505. — Voy. Heitz (n° 232), **Strasbourg**, fin du XV^e s. ; Desbarreaux-Bernard (pl. XV, n° 122), **Venise**, 1501 ; Portal (pl. IV, n° 20), **Venise**, 1481, 1492, 1493, 1494 ; *Quellen* (n° 33^{bis}), **Hermannstadt**, 1504-1509 ; Likhatscheff (n° 1484), ms. de 1519.

- 3405.** 30×?. **Trente**, 1518. INNSBRUCK, STATTHALTEREIARCH., C. III. 218 : *Ordnung eines Brückengeldes*.
- 3406.** 27,5×36. **Bergame**, 1525. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino*, n° 4. Var. ident. : **Bergame**, 1524.
- 3407.** 27,5×35. **Bergame**, 1527-36. A. NOT. : *Minute di Marchesi*. — Voy. Likhatscheff (n° 619), ms. de 1552-53 et (n° 3360) **Novgorod**, 1523.
- 3408.** 30×42 r. **Udine**, 1531. B. & A. COM. : *Acta pubblica*, n° 13. Var. simil. : **Crémone**, 1550 ; **Reggio-d'Emilie**, 1553.
- 3409.** 32×44. **Vicence**, 1519. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 223. Var. simil. : **Syracuse**, 1504 ? ; **Trévis**e, 1523 ; **Steyr**, 1527.
- 3410.** 32×44. **Trévis**e, 1515. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 333. Var. ident. : **Vicence**, 1516.
- 3411.** 32×43. **Trévis**e, 1522. IBID. : *id.*, n° 343.
- 3412.** 30×42. **Parme**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3413.** 32,5×44. **Vicence**, 1528. A. NOT. : *Testamenti*.
- 3414.** 32×44. **Trévis**e, 1528. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 134. Var. ident. : **Vicence**, 1528.
- 3415.** 32×43. **Laibach**, 1530. A. DES LANDESMUSEUMS : *Ständische Landtagsabhandlungen*, n° 214.
- 3416.** 29×41. **Venise**, 1535. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. ident. : **Vicence**, 1533.
- 3417.** 32,5×44. **Venzone**, 1540. UDINE, B. & A. COM. : *Not. Bidermicci*. Var. ident. : **Padoue**, 1541.
- 3418.** 32×44. **Salo**, 1543. VENISE, A. DI STATO : *Lett. dei Rettori*, n° 60. Var. de même style que les 3412 à 3418 : **Padoue**, 1536 ; **Brescia**, 1549 ; **Graz**, 1550-62 ; **Arnoldstein**, 1554-58 ; **Pavie**, 1560 ; **Falkenstein**, 1565. — Voy. Likhatscheff (n° 618), ms. de 1552-53 (n°s 3064 et 3425), **Venise**, 1561-62.
- 3419.** 31,5×43 r. **Innsbruck**, 1524. STATTHALTEREIARCH. : *Tyroler Raitbücher*. Var. ident. : **Graz**, 1526 ; **Salzbourg**, 1527.
- 3420.** 29×42. **Perpignan**, 1443 ? A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 268 : *Notule de Guillaume Roure*. Var. simil. : **Düsseldorf** ? 1455 ; **Suze**, 1461 ; **Rennes**, 1473.
- 3421.** 30×43. **Pignerol**, 1461. A. COM. : Cat 1, Maz 7. Var. ident. : **Montpellier**, 1461.
- 3422.** 30×44. **Lucques**, 1467. A. DI STATO : *Atti del Podestà*.
- 3423.** 32,5×44,5. **Weimar**, 1491. SÄCHS. ERNEST. GESAMMTARCH., B. b. 2567. Var. ident. : **Munich**, 1492 ; **Ratisbonne**, 1493.
- 3424.** 33×46. **Rottenbourg**, 1491. BAMBERG, KREISARCH. : *Acta den schwäbischen Bund betreffend*. Var. ident. : **Lunebourg**, 1493.
- 3425.** 33×43. **Munich**, 1494. ALLG. REICHSARCH. : *Justizgewalt. Urfehdenbriefe XV. 7. 2*, n° 77. Var. ident. : **Erfurt**, 1494 ; **Innsbruck**, 1497. — Voy. Urbani (pl. VI, n° 5), **Venise**, 1497.
- 3426.** **Venise**, 1496. Filigr. emprunté à Ongania (p. 118, n° 1).
- 3427.** 32×43. **Linz**, 1493. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fredericiana IX*.
- 3428.** 31,5×43. **Bergame**, 1519. A. NOT. : *Minute di San Pellegrino*, n° 4.
- 3429.** 32×44. **Brescia**, 1520. A. DI STATO : *Territoriale*, B¹.
- 3430.** 32×43. **Trévis**e, 1531. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 135.
- 3431.** **Venise**, 1503. Filigr. emprunté à Ongania (p. 207, n° 3).
- 3432.** **Brescia**, 1513. A. DI STATO : *Territoriale*, B¹. Var. simil. : **Trévis**e, 1515.
- 3433.** 31×41. **Vicence**, 1539. A. NOT. : *Testamenti*.
- 3434.** 32×44. **Vicence**, 1492. IBID. : *id.*
- 3435.** 30×42. Est-ce bien la lettre B ? **Venise**, 1500. A. DI STATO : *Capi del Consiglio dei Dieci. Lettere*, n° 8. Var. simil. : **Rome**, 1515.
- 3436.** 30,5×42. **Casalmaggiore**, 1526. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
- 3437.** 32,5×43. **Vicence**, 1539. A. NOT. : *Testamenti*.
- 3438.** 31×42. **Bergame**, 1578. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 2.
- 3439.** 32×44 r. **Vicence**, 1512. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 223.
- 3440.** 32,5×45. **Trévis**e, 1524. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 337. Var. simil. : **Udine**, 1531.
- 3441.** 30×42 r. **Vérone**, 1538 ? A. COM. : *Abbazia di S. Zeno I*, n° 29.
- 3442.** 30,5×44. **Udine**, 1487. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 37. Var. ident. : **Zwickau**, 1488 ; **Landshut**, 1489.
- 3443.** 32,5×44. **Innsbruck**, 1487. VIENNE, HAUS- HOF- UND STAATSARCH. : *Fredericiana VII*. Var. simil. : **Venise**, 1492 ; **Innsbruck**, 1496.
- 3444.** 31×43 r. **Reggio-d'Emilie**, 1550. A. COM. : *Mandati*.

3445. 30×41. **Vicence**, 1565. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 224. Var. simil. : **Vicence**, 1565 ; **Bergame**, 1565-67.
3446. 32,5×44. **Hochstädt**, 1489. BAMBERG, KREIS-ARCH. : *Rechnungen*. Var. simil. : **Leipzig**, 1488-90 ; **Prague**, 1492.
3447. 32×44 r. **Vérone**, 1515. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno I*, n° 26.
3448. 32×44. **Vicence**, 1507. A. NOT. : *Testamenti*. Var. simil. : **Vicence**, 1516. — Voy. Ongania (p. 206, n° 2), **Venise**, 1503.
3449. 32,5×43. **Vérone**, 1530. A. COM. : *Abbazia di S. Zeno I*, n° 28. Var. simil. : **Vicence**, 1533 ; **Villach**, 1533 ; **Salo**, 1534.
3450. 32×44. **Vicence**, 1543. A. NOT. : *Testamenti*. Var. ident. : **Udine**, 1543.
3451. 32,5×44. **Prague**, 1527. STATTHALTEREIRARCH. : *Copialbuch*, n° 4.
3452. 32×43. **Trévis**e, 1494. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 326. — Voy. Urbani (pl. VI, n° 3), **Venise**, 1492.
3453. 22,5×45. Contremarque double, posée aux angles inférieur et supérieur du feuillet non filigrané. **Vicence**, 1521. A. NOT. : *Testamenti*.
3454. 33×45. **Salo**, 1534. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60. Var. simil. : **Vicence**, 1542.
3455. 27,5×39 r. La fleur est posée à l'angle du feuillet filigrané, les lettres à l'angle de l'autre feuillet. **Ferrare**, 1555. MODÈNE, A. DI STATO : *Hercules II, Beneficiorum*, n° 21.
3456. 30×40 r. **Venise**, 1499. FLORENCE, A. DI STATO : *Lettere Esterne*, n° 12. Var. simil. : **Venise**, 1501.
3457. 33×44. **Ferrare**, 1504. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 52. *Minute di DeReceptis*. Var. ident. : **Syracuse**, 1504-05 ; **Venise**, 1505 ; **Vicence**, 1512 ; **Rome**, 1517 ; **Bologne**, 1517 ; **Cesena**, 1517.
3458. 32,5×44. **Trévis**e, 1511. A. COM. : *Podestà*, n° 332.
3459. 32,5×43. **Vicence**, 1522. A. NOT. : *Testamenti*.
3460. 31×41 r. **Udine**, 1564. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 56.
3461. 32×44 r. **Udine**, 1521. IBID. : *Acta pubblica*, n° 9. Var. ident. : **Bergame**, 1515 ; **Trévis**e, 1516 ; **Reggio-d'Emilie**, 1525 ; **Laibach**, 1525 ; **Casalmaggiore**, 1526.
3462. 32×42. **Trévis**e, 1521. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 337.
3463. 32,5×43. **Reggio-d'Emilie**, 1555. A. COM. : *Tesoreria*.
3464. 30×43 r. **Udine**, 1524. B. et A. COM. : *Acta pubblica*, n° 10. Var. simil. : **Trévis**e, 1524.
3465. 32×43. **Vicence**, 1536. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 223.
3466. 32×42. **Ferrare**, 1561. MODÈNE A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 29 A. *Minute di Ferrarini Jacobus*.
3467. 31×42 r. **Venise**, 1570. LILLE, A. NORD : *Chambre des Cptes. Lettres*, 1561-70.
3468. **Ferrare**, 1561. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 29 A. *Minute di Ferrarini Jacobus*.
3469. 30×42. **Trévis**e, 1515. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 333.
3470. 32,5×44. **Syracuse**, 1505. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*. Var. simil. : **Syracuse**, 1507 ; **Venise**, 1508.
3471. 32×? **Vienne**, 1519. AUGSBOURG, STADTARCH. : *Litteralien*, n° 14. Var. ident. : **Trévis**e, 1522 ; **Vicence**, 1528-37 ; **Millstatt**, 1538.
3472. 29×42 r. **Venise**, 1501. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 752.
3473. 28,5×38 r. **Crémone**, 1600. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
3474. 32×45. **Vicence**, 1543. A. NOT. : *Testamenti*.
3475. 32×43. **Vicence**, 1535. IBID. : *id.*
3476. 32×44. **Vicence**, 1542. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 223.
3477. 32,5×44. **Padoue**, 1547. A. COM. : *Sigillo*, n° 769. Var. simil. : **Graz**, 1534 ; **Vicence**, 1551 ; **Padoue**, 1553 ; **Udine**, 1563-65.
3478. 30×42. **Casalmaggiore**, 1530. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.*
3479. 29×40 r. **Naples**, 1526. A. DI STATO : *Privilegiorum diversorum*, n° 38.
3480. 31,5×43 r. **Reggio-d'Emilie**, 1545. A. COM. : *Inquisizione*.
3481. 32,5×43. **Padoue**, 1541. A. COM. : *Sigillo*, n° 720.
3482. 31×41 r. **Bergame**, 1572. A. NOT. : *Minute di Capitano*, n° 2. Var. simil. : **Reggio-d'Emilie**, 1574.
3483. 31,5×43. **Vicence**, 1535. A. NOT. : *Testamenti*.
3484. 33×44. **Padoue**, 1527. A. COM. : *Sigillo*, n° 605.
3485. 32×45. **Vicence**, 1522. A. NOT. : *Testamenti*.
3486. 30×42 r. **Udine**, 1553. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 53. Var. simil. : **Reggio-d'Emilie**, 1558.

3487. 31×43 r. **Trévis**, 1552. A. COM. : *Biade*.
3488. 31,5×44 r. **Vicence**, 1565. A. NOT. : *Testamenti*.
3489. 32×42. **Udine**, 1536. B. et A. COM. : *Acta pubblica*, n° 16.
3490. 31,5×44 r. **Udine**, 1544. IBID. : *id.*
3491. 31×42. **Borgo San Donino** (Parmesan), 1555. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Salo**, 1579.
3492. 32,5×44. **Salo**, 1541. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60.
3493. 32×44. **Udine**, 1539. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n° 49.
3494. 32,5×44. **Salo**, 1549. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60.
3495. 32×44. **Vicence**, 1567. A. NOT. : *Testamenti*.
3496. 33×45. **Syracuse**, 1507. A. NOT. : *Minute di Vallone Nicolo*.
3497. 31×44. **Salo**, 1528. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60.
3498. **Valteline**, 1534. COIRE, B. DES RHETISCHEN-MUSEUMS : ms. *Code de procédure de la Valteline* de 1531.
3499. 28,5×38. **Plaisance**, 1550. MILAN, A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. simil. : **Plaisance**, 1555 ; **Reggio-d'Emilie**, 1570.
3500. 32,5×44. **Villach**, 1535. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Bisthum Bamberg*, VII.
3501. 32×44. **Vicence**, 1545. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 224.
3502. 31×43 r. **Udine**, 1518. B. et A. COM. : *Acta pubblica*, n° 7.
3503. 32×43. **Brescia**, 1522. A. DI STATO : *Territoriale*, B. I. Var. simil. : **Brescia**, 1522 ; **Bergame**, 1529.
3504. 31×42 r. **Vérone**, 1538. A. COM. : *Conclusiones negociorum*, n° 8. Var. simil. : **Graz**, 1536 ; **Vienne**, 1541 ; **Padoue**, 1552.
3505. 32×44. **Vicence**, 1545. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 223. Var. simil. : **Salo**, 1560.
3506. 32×44. **Vérone**, 1538. A. COM. : *Abbazio di S. Zeno I*, n° 29.
3507. 32×43. **Ferrare**, 1558. MODÈNE, A. DI STATO : *Not. ducali*, n° 63 B. Var. simil. : **Ferrare**, 1560-80 ; **Vicence**, 1573.
3508. 30,5×41 r. **Reggio-d'Emilie**, 1554. A. COM. : *Inquisizione*.

Briquet. — Filigranes, I.

3509. 32×45. **Trévis**, 1517. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 334.
3510. 32,5×53. **Vicence**, 1522. A. NOT. : *Testamenti*.
3511. 32×44. **Vicence**, 1519. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 223. Var. ident. : **Trévis**, 1523.
3512. 33×40. **Salo**, 1534. IBID. : *id.*, n° 60. Var. ident. : **Vérone**, 1535.
3513. 32×44. **Salo**, 1546. IBID. : *id.*, n° 60. Var. simil. : **Görlitz**, 1563.
3514. 30×42. **Bergame**, 1565. A. NOT. : *Minute di Marchesi*, n° 2.
3515. 32,5×44. **Millstatt**, 1540. KLAGENFURT, A. DES HISTOR. VEREINS : *Millstatt II*. Var. ident. : **Graz**, 1535-39 ; **Vicence**, 1541 ; **Weissenkirchen**, 1541.
3516. 33×44. **Salo**, 1544. VENISE, A. DI STATO : *Lettere dei Rettori*, n° 60. Var. simil. : **Laibach**, 1537.
3517. 29,5×43. **Lucques**, 1504. A. DI STATO : *Podestà*, n° 1805.

Char à quatre roues.

On ne peut reconnaître autre chose qu'un char ou une charrue, dans cette figure bien conventionnelle, où les roues sont vues dans un plan différent que le reste. Seul le type 3525 est d'un dessin plus réaliste ; il ne provient probablement pas du même battoir que les autres figures. Toutes sont italiennes.

3518. 39,5×58 r. **Lyon**, 1437. A. RHÔNE, G. 15 : *Actes capitul. de St-Jean*. Var. simil. : **Maëstricht**, 1437 ; **Genève**, 1442 ; **Le Puy**, s. d. Il est possible que le papier à cette marque vienne de Padoue, car on rencontre sur les monnaies frappées par les François de Carrare (1350-1406) à Padoue, un char qui ressemble à ce filigrane. (Voy. Argelatus. *De monetis Italiae*, Milan, 1750 t. I, pl. LXI).
3519. 29×42. **Champtoceaux** (Maine et Loire), 1450. PARIS, A. NAT., P. 1123 : *Assises*.
3520. 30×42. **Milan**, 1450. A. DI STATO : *Doc. dipl.* Var. ident. : **Palerme**, 1453. — Voy. Keinz (n° 138), ms. attribué (à tort) au XIV^e s.
3521. 30×44. **Palerme**, 1451. A. COM. : *Consiglio civici*.
3522. 28×38 r. **Palerme**, 1452. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 88.
3523. 29×44 r. **Trévis**, 1460. A. COM. : *Atti del Podestà*, n° 311. Var. simil. : **Provence**, 1459.

3524. 30×42 r. **Psalmody**, 1480. A. GARD, H. 175 : *Procès du monastère*.

3525. 30×44. **Lucques**, 1508. A. DI STATO : *Podestà*, n° 1852 et 1853. Var. ident. : **Florence**, 1508. — Voy. Zonghi (CXVII), **Fabriano**, 1506.

Char à deux roues.

Cette marque, d'un dessin aussi conventionnel que celui du char à quatre roues, a été d'un long usage, et le papier qui le porte a été transporté fort loin de son lieu d'origine. La présence presque continue de ce filigrane à Fabriano, de 1424 à 1470, fait supposer qu'il a été employé par un battoir de cette localité. Mais le char a été usité dans une autre papeterie, savoir celle de Coni. Les comptes des trésoriers généraux de Savoie (n° 119, f° 97) rapportent le paiement de 20 florins petit poids, effectué par Antoine de Piccolpasso marchand de Coni (Antonio de Parvo passu de Cuneo) pour la licence à lui accordée à Ivree le 12 février 1474, de marquer son papier « au char couronné et au diamant avec et sans étoile ». Un autre membre de la famille Piccolpasso, Odino, avait construit, vers 1466, un battoir près de Turin. L'établissement de Coni est antérieur à 1465 et il est très probable que la licence accordée en 1474 portait confirmation d'une marque usitée précédemment, et que les figures 3547 et 3548 en proviennent. Le type le plus fréquent, et de beaucoup le plus abondant, est celui des 3528, 3533, 3536 et 3540 ; les autres se présentent plus rarement.

3526. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 441), ms. de 1388.

3527. 30×45. **Perpignan**, 1412. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 193 : *Comté d'Empories*. Var. ident. : **Grosseto**, 1413 ; **Lucques**, 1415-28 ; **Hollande septentr.**, 1416 ; **Forez**, 1416-20 ; **Hongrie**, 1423 ; **Gênes**, 1428/30 ; **Perpignan**, 1432 ; **Utrecht**, 1439 ; **Naples**, 1439-40. — Voy. Stoppelaar (pl. I, n° 7), **Middelbourg**, 1417.

3528. 30×45. **Perpignan**, 1429. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 244 : *Notule de Guill. Roure*. Var. simil. : **Gênes**, 1429/33 ; **Hollande**, 1430-34 ; **Pise**, 1431-48 ; **Coblentz**, 1432 ; **Bruxelles**, 1432 ; **Perpignan**, 1432-37 ; **Forcalquier**, 1433 ; **Anvers**, 1434 ; **Palerme**, 1442 ; **Lucques**, 1444-52 ; **Udine**, 1447 ; **Trévise**, 1448 ; **Provence**, 1448-52 ; **Genève**, 1449 ; **Pignerol**, 1451 ; **Barcelone**, 1451 ; **Montpellier**, 1452 ; **Catane**, 1453 ; **Fabriano**,

1442 (communiqué par M. Zonghi). — Voy. Hermans, **Bois-le-Duc**, 1432 ; Barone (n° 41), **Naples**, 1439 ; Stoppelaar (pl. I, n° 8), **Zélande**, 1458-61.

3529. 29×40. **Sion**, 1434. A. DU CHAPITRE DE VALÈRE, CCLI : *Not. Ambrosius de Poldo*. Var. ident. : **Sion**, 1436.

3530. 30×44. **Perpignan**, 1440. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 261 : *Notule de Guill. Roure*.

3531. 29×43 r. **Palerme**, 1444. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 83. Var. simil. : **Palerme**, 1450.

3532. **Gênes**, 1450/52. A. DI STATO : *Liber Diversorum*, n° 53.

3533. 30×43. **Carpentras**, 1453. A. VAUCLUSE, B. 489 : *Arrentement des revenus de la Chambre apostolique*. Var. simil. : **Utrecht**, 1454 ; **Gênes**, 1454-58 ; **Palerme**, 1456-60 ; **Trévise**, 1457 ; **Aix-en-Provence**, 1457-62 ; **Landshut**, 1458 ; **Montpellier**, 1459-60 ; **Carpentras**, 1459-63 ; **Berne**, 1460 ; **Suze**, 1461 ; **Cavaillon**, 1461 ; **Clermont-Ferrand**, 1462 ; **Fribourg** (Suisse), 1464 ; **Pise**, 1464 ; **Arles**, 1464-67 ; **St-Gilles** (Gard), 1465. — Voy. Sotheby (*Typography*, n° 60), **Venise**, 1471 ; Jansen (n°s 56 et 57), **Venise**, 1470 et (n° 250), **Rome** après 1467 ; Ongania (p. 39, n° 4), **Venise**, 1471.

3534. 30×42. **Draguignan**, 1460. A. BOUCHES-DU-RHÔNE, B. 1461 : *Not. Jean Delphin*.

3535. 30×43. **Pignerol**, 1464. A. COM., Cat. 1, maz. 7. Var. simil. : **Lucerne**, 1465 ; **Zoug**, 1466 ; **Carpentras**, 1469.

3536. 31,5×44. **Pignerol**, 1464. A. COM., Cat. 1, maz. 7. Var. simil. : **Provence**, 1448 (?) ; **Perpignan**, 1464 ; **Lyon**, 1469-72. — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, pl. V, n° 2), impr. de Richel.

3537. 30×43 r. **Palerme**, 1465. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 116.

3538. **Perpignan**, 1466. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 283 : *Actes de la Procuracio Real*.

3539. **Berne**, 1468. STAATSARCH. : *Papiersammlung*. — Voy. Sotheby (*Principia*, t. III, pl. T), tiré d'une *Apocalypsis*.

3540. 29×42 r. **Pistoie**, 1470. A. COM. Var. simil. : **Florence**, 1463-78 ; **Palerme**, 1471 ; **Venise**, 1490. — Var. simil. : **Fabriano**, 1470 (communiqué par M. Zonghi).

3541. 29×43. **Florence**, 1529. A. DI STATO : *Consulte e Pratiche*, n° 73. Dernier spécimen du filigr. du Char à deux roues.

- 3542.** 41×58 r. **Gênes**, 1414. A. DI STATO : *San-Giorgio*, n° 119. Var. simil. : **Perpignan**, 1398 ? ; **Chambéry**, 1414-17 ; **Gex**, 1415 ; **Bourg**, 1415-17 ; **Bruxelles**, 1416 ; **Le Puy**, 1422-27 ; **Fabriano**, 1431 (commun. par M. Zonghi) ; **Damme** (Belg.), 1437 ; **Sienne**, 1457-60.
- 3543.** 41×58. **Sienne**, 1421. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 214. Var. simil. : **Fabriano**, 1424 (commun. par M. Zonghi) ; **Chambéry**, 1428-31 ; **Gênes**, 1428-58 ; **Narbonne**, 1432.
- 3544.** 42×59 r. **Lucques**, 1434. A. DI STATO : *Consiglio generale*, n° 14. Var. simil. : **Damme** (Belg.), 1452-56 ; **Lille**, 1456-74 ; **Rome**, 1459-60 ; **Lucques**, 1463-79 ; **Ulm**, 1473 dans G. Durandus : *Rationale*, imp. par J. Zeiner. — Voy. Jansen (n° 131), **Mayence**, 1473 et **Strasbourg**, s. d.
- 3545.** 39×56 r. **Gênes**, 1458. A. DI STATO : *San-Giorgio. Mételin*, n° 1311.
- 3546.** 30×43. **Catane**, 1466. A. COM., n° 28.
- 3547.** 31×43. **Lucq**, 1467. A. BASSES-PYRÉNÉES, E. 1410 : *Tabellionage*.
- 3548.** 31×44. **Catane**, 1475. A. COM. : *Consiglio*, n° 22. Var. ident. : **Perpignan**, 1478.
- 3549.** 29×42 r. **Palerme**, 1473. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 130.

Chat, léopard, lion, tigre.

Les deux types classés sous le vocable du chat peuvent fort bien, dans l'intention du filigraniste, devoir représenter un léopard, un lion ou un tigre ; cependant la queue dépourvue de houppe terminale, l'absence d'une crinière et la pose accroupie d'un des types, militent en faveur du chat.

Les figures 3550 à 3552, très nombreuses (nous en avons 17 variétés pour 17 années) représentent le chat debout, la queue relevée et inclinée parallèlement au dos. On peut être légitimement surpris de ne pas voir le nom de Troyes dans les localités où se rencontre le papier à cette marque car, à en juger par sa distribution géographique, il doit être originaire de la Champagne et même d'un battoir important. Les types 3553 à 3559 représentent le chat accroupi ; dans leur ensemble, ils sont d'une date légèrement postérieure aux figures 3550 à 3552 et pourraient provenir du même battoir qu'elles, la distribution géographique étant semblable pour les deux groupes.

- 3550.** 29,5×40 r. **Rosendaal** (Gelderland), 1400. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.*

- 3551.** **Gand**, 1403. LILLE, A. NORD, B. 2 : *Cour des Cptes. Lettres missives*.
- 3552.** 29,5×44. **Châteaudun**, 1408. A. EURE-ET-LOIR, E. 2707 : *Tabellionage*. Var. du groupe 3550 à 3552 : **Utrecht**, 1380/1420 ; **Les Granges** (Loiret), 1402 ; **Montignac** (Basses-Pyrénées), 1402 ; **Paris**, 1402-09 ; **Autun**, 1403 ; **Orléans**, 1403-04 ; **Douzy** (Loire), 1404 ; **Dijon**, 1404-09 ; **Leyde**, 1405 ; **Sens**, 1405 ; **Avallon**, 1406 ; **Charollais**, 1406 ; **Namur**, 1409-10 ; **Amiens**, 1410 ; **Bâle**, 1413 ; **Fouzilles** (Vienne), 1415. — Voy. Midoux & Matton (n°s 53 à 59), **Laon et Soissons**, 1402-11 ; **Hermans**, **Bois-le-Duc**, 1409.
- 3553.** 30×43. **Troyes**, 1404. A. AUBE, 10 G. 109^{bis} : *Cptes de l'Eglise St-Urbain*. Var. ident. : **Namur**, 1412-15.
- 3554.** 30×43. **Troyes**, 1409. IBID., G. 276 : *Cptes de l'Evêché*. Var. ident. : **Namur**, 1398(?) ; **Troyes**, 1409-10 ; **Alost**, 1414.
- 3555.** 30×43. **Troyes**, 1414. IBID., G. 281 : *id.*
- 3556.** 30×43. **Dijon**, 1417. A. CÔTE-D'OR, B. 11,353 : *Tabellionage*.
- 3557.** 30×44. **Pont-à-Mousson**, 1425. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 8099 : *Cptes du receveur*. Var. ident. : **Avallon**, 1427.

Var. appartenant au groupe 3553 à 3557 : **Lubeck**, 1405 ; **Dijon**, 1407-22 ; **Arras**, 1408 ; **Hollande**, 1408 ; **Louviers**, 1408-09 ; **Châteaudun**, 1408-15 ; **Gallion**, 1408-17 ; **Châlons-sur-Marne**, 1408-22 ; **Paris**, 1408-27 ; **Orléans**, 1408-27 ; **Les-say**, 1410 ; **Sens**, 1410 ; **Pierrefort**, 1410 ; **Neubourg**, 1410 ; **Chalon-sur-Saône**, 1411 ; **Bâle**, 1411-13 ; **Troyes**, 1412-22 ; **Chartres**, 1412-27 ; **Nantes**, 1413 ; **Rouve**, 1414 ; **Douai**, 1414 ; **Barle-Duc**, 1415 ; **Thury**, 1416 ; **Arkel** (Hollande), 1418 ; **Colmar**, 1418 ; **Utrecht**, 1418-20 ; **St-Jeande-Losne**, 1418-24 ; **Anvers**, 1418-25 ; **Amiens**, 1419 ; **Autun**, 1419 ; **Cologne**, 1419 ; **Beauvais**, 1419 ; **Abdinghof**, 1420 ; **Leyde**, 1420 ; **Ordingen** (Hollande), 1420 ; **Rennes**, 1420 ; **Camembert**, 1421 ; **Nancy**, 1421-25 ; **Putte** (Hollande), 1422 ; **Gondrecourt**, 1422 ; **Pont-à-Mousson**, 1424 ; **Cherbourg**, 1426 ; **Mirebeau**, 1427 ; **Avallon**, 1428 ; **Nijenrode** (Hollande), 1430 ; **Lille**, XV^e s. — Voy. Heitz (n° 120), **Strasbourg**, 1401 ; **Midoux & Matton** (n°s 60 à 72), **Laon et Soissons**, 1406-13 ; **Hermans**, **Bois-le-Duc**, 1409 et 1424 ; **Likhatscheff** (n°s 524, 525, 532, 943, 944), mss. de 1423-29.

Nous possédons 40 calques différents appartenant au groupe 3553 à 3557 et correspondant à autant de formes distinctes pour un intervalle maximum de 33 ans (1398-1430); d'où l'on peut conclure qu'une paire de formes durait à peine 20 mois.

3558. 30×42 r. **Paris**, 1450. A. NAT. Z^{1A}, n° 19 : *Cour des Aides*. Var. simil. : **Böblingen** (Wurtemberg), 1455.

3559. 41×60. **Paris**, 1414. A. NAT. Y. 5228 : *Prévôté*. Var. simil. : **Orléans**, 1415 ; **Paris**, 1416 ; **Le Mans**, 1418, et, tardivement, **Einvaux** (Meurthe-et-Moselle), 1480.

Chérubin. Voy. *Augé*.

Cheval.

Filigrane peu employé, qui se voit sous deux formes principales, cheval coupé à mi-corps et cheval entier.

Demi-Cheval.

Le cheval coupé à mi-corps est un filigrane essentiellement italien.

3560. 30×45. **Montpellier**, 1376. A. MUN. : *Pièces annexes des registres des Conseils extraites des minutes de notaires*.

3561. 30×44. **Leyde**, 1395. STADTARCH. : *Poorterbæck*. Var. ident. : **Hollande septentr.**, 1395. — Voy. Stoppelaar (pl. VIII, n° 7), **Zélande**, 1396.

Cheval entier.

Le type le plus ancien du cheval entier le représente avec une bride, terminée en anneau. Le dessin en est assez correct. Sur grosse vergeure avec verg. supplémentaire jusque vers 1374 ; sur vergeure fine à partir de 1373. Les figures 3567 et 3568, contemporaines, présentent le cheval, sans bride, levant la jambe de devant. Toutes ces var. sont italiennes de même que le 3574. La provenance des n°s 3569 à 3573, de styles assez variés, est douteuse.

3562. 30×42 r. **Etain**, 1346. A. MEUSE, B. 1125 : *Cptes du receveur*. — Voy. Zonghi (XLV, n° 1), **Fabriano**, 1347.

3563. 42×59. **Dijon**, 1347. A. CÔTE-D'OR, B. 317 : *Cptes d'hôtel des ducs de Bourgogne*. — Voy. Piekosinski (n° 232), ms. de 1350-60.

3564. 40×58 r. **Lille**, 1365. A. NORD : *Fiefs de Flandre*, n° 13. Var. simil. : **Lyon**, 1366 ; **Gênes**,

1367 ; **Gex**, 1369 ; **Lubeck**, 1369 ; **Pistoie**, 1370 ; **Clermont-Ferrand**, 1372 ; **Neuchâtel** (Suisse), 1375 ; **Udine**, XIV^e s. — Voy. Keinz (n° 229), **Salzbourg**, 1367 ; Piekosinski (n° 233), ms. 1360/70.

3565. 30,5×45. **Pise**, 1369. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 63. Var. simil. : **Montpellier**, 1370 ; **Venise**, 1370 ; **Frise** (Pays-Bas), 1374 ; **Trévise**, 1374.

3566. 29×43 r. **Maguelonne** (Hérault), 1373. ROME, A. VATICANO : *Rationes collectorie*, n° 137. Var. simil. : **Venise**, 1378.

3567. 28,5×44 r. **Venise**, 1433. A. DI STATO : *Petitioni*, n° 696. — Voy. Urbani (pl. VIII, n° 4), var. plus petite : **Venise**, 1475 ; Likhatscheff (n° 617), ms. de 1452-53.

3568. 42×56 r. **Grammont**, 1434. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. ident. : **Utrecht**, 1440. Var. ident. mais sur pap. de format ordinaire : **Utrecht**, 1439. — Voy. Likhatscheff (n°s 915 et 916), ms. de 1452-53 (?).

3569. 29,5×43. Vergeure cannelée. **Utrecht**, 1439. RIJKSARCH., D. 231 : *Rekeningen*. Var. ident. : **Genève**, 1474? (pièce annexée au registre n° 119 des Comptes des Trésoriers de Savoie pour 1473-74).

3570. 29,5×43. *Id.* **Utrecht**, 1439. *IBID.* : *id.* Var. ident. : **Bourges**, 1439 ; **Cologne**, 1444.

3571. 29×42. **St-Chartier** (Indre), 1453. PARIS, A. NAT. Z² 4001 : *Assises*. Var. simil. : **Quedlimbourg**, 1453 ; **Soleure**, 1457 ; **Rodez**, 1459 ; **Obwald**, 1460 ; **Rouergue**, 1463 ; **Lucerne**, 1481. — Voy. Desbarreaux-Bernard (pl. XXI, n° 24), **Paris**.

3572. **Venise**, 1497. Filigr. emprunté à Ongania (p. 60, n° 3).

3573. 28×38. **Héricourt**, 1541. A. HAUTE-SAÔNE, E. 548 : *Tabellionage*.

Cheval dans un Cercle.

3574. 29,5×43. **Manfredonia** (Napolit.), 1528. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Napoli*. Var. ident. sommée d'une étoile à six rais : **Ascoli**, 1536.

Cheval courant devant un arbre.

Les 3575 à 3580 représentent le cimier des armoiries de Brunswick, la provenance du papier à cette marque est ainsi précisée.

3575. 32×42. **Hanovre?** 1571. STAATSARCH., V. 61 : *Copialbuch v. Wolfgang*.

- 3576.** 32×40 r. **Brunswick**, 1576-77. STADTARCH. : *Schossregister*.
- 3577.** 31,5×42 r. **Brunswick**, 1581. IBID. : *id.*
- 3578.** 33×40. **Wellingsbüttel**, 1585. HAMBOURG, STAATSARCH., Cl. VII, E^a. P. 2, n° 5 : *Holz-Zoll-rechnungen*, vol 1^a. Var. simil. : **Soltau**, 1602. Var. de même style accompagnée des initiales WR dans le **Hanovre** de 1605 jusque vers 1630.
- 3579.** 33,5×42. **Brunswick**, 1590. STADTARCH. : *Bau-rechnungen Altstadt*.
- 3580.** 31×40 r. **Brunswick**, 1597. IBID. : *Schoss-register*.

Cheval courant.

Les 3581 à 3584 pourraient aussi se rattacher au Brunswick ; dans cette hypothèse, le filigraniste pour simplifier son travail aurait supprimé l'arbre ou la colonne devant laquelle court le cheval. Mais il est plus probable qu'on a voulu représenter le cheval de Westphalie.

- 3581.** 32,5×42. **Minden**, 1581. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Akten Bischoff Schaumburg betreffend*.
- 3582.** 33×42. **Brunswick**, 1584. STADTARCH. : *Schoss-register*.
- 3583.** 33×40 r. **Herstelle**, 1586. MÜNSTER, STAATSARCH. : *Amtsrechnungen*. Var. ident. : **Hanovre**, 1586.
- 3584.** 32,5×39,5. **Lubeck**, 1602. OSNABRÜCK, STAATSARCH., 256, n° 2 : *Schreiben in Reichs und Lands-angelegenheiten*.

Cheval marin.

- 3585.** **Russie**, 1441. Filigr. emprunté à Likhatscheff (n° 975).

Chèvre. Voy. *Bouc*.

Chevreuil. Voy. *Cerf*.

Chien.

Le chien, comme plusieurs autres quadrupèdes, se voit en filigrane tantôt entier, tantôt à moitié, c'est-à-dire que la partie antérieure du corps est seule représentée.

Demi-Chien.

Le chien coupé à mi-corps est un filigrane exclusivement italien que l'on trouve dans deux styles différents.

- 3586.** 26×40 r. **Maguelonne** (Hérault), 1369. ROME, A. VATICANO : *Rationes Collectoriarum*, n° 137. Var.

simil. : **Provence**, 1367-69 ; **Paris**, 1369, sur grosse verg., à verg. supplémentaire.

- 3587.** 30×44 r. **Trévise**, 1385. A. NOT. : *Minute di Curte*. — Voy. Piekosinski (n° 253), ms. 1380/90.
- 3588.** 29,5×43. **Perpignan**, 1432. A. PYRÉNÉES-ORIENTALES, B. 263 : *Baux à ferme de la couronne*.
- 3589.** 29×44 r. **Gênes**, 1435. A. DI STATO : *Liber diversorum*, n° 22. Var. simil. : **Lucques**, 1439-40 ; **Gênes**, 1446.

Chien entier.

Le chien entier, dans ses figures les plus anciennes, est aussi une marque italienne. Les 3590 à 3597 ont le facies du loup ou du lynx.

- 3590.** 30×45. **Florence**, 1347. A. DI STATO : *Doc. origin.*
- 3591.** 30×45. **Pise**, 1361. A. DI STATO : *Provisiones Consili major*, n° 46. Var. du groupe 3590 à 3591 sur grosse verg., avec verg. supplém. : **Bourges**, 1355 ; **Provence**, 1357 ; **Gevrey** (Côte-d'Or), 1357 ; **Espagne**, 1358 ; **Bordeaux**, 1359 ; **Volterra**, 1359 ; **Heusden** (Pays-Bas), 1363 ; **Nordwijck**, 1363 ; **Valenciennes**, 1364 ; **Florence**, 1364-67 ; **Draguignan**, 1365-66 ; **Pise**, 1367-77 ; **Grenoble**, 1370 ; **Carpentras**, 1372 ; **Montpellier**, 1375 ; **Venise**, 1378 ; **Milan**, 1378 ; **Lucq** (Basses-Pyrénées), 1378-91. — Voy. Piekosinski (nos 256 et 257), ms. 1360/70 ; Zonghi (LX, n° 1), **Fabriano**, 1364 ; Keinz (n° 240), fin du XIV^e s. ; Likhatscheff (nos 134, 188, 189), **Sienna**, 1362-76.
- 3592.** Sur grosse verg. **Volterra**, 1368. SIENNE, A. DI STATO : *Carteggio*.
- 3593.** 30×43 r. Sur verg. fine. **Palerme**, 1371. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 13.
- 3594.** 30×44 r. Sur verg. fine. **Venise**, 1386. A. DI STATO : *Raccolta di Carte*.
- 3595.** 30×42 r. **Rome**, 1368. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*.
- 3596.** **Udine**, 1394. B. & A. COM. : *Lett.* Var. simil. : **Nuremberg**, 1398. — Voy. Piekosinski (n° 255), ms. de 1398.
- 3597.** 28,5×42 r. **Palerme**, 1413-16. A. DI STATO : *Cancellaria*, nos 7 et 22. — Voy. Zonghi (LX, n° 2), **Fabriano**, 1400.

Chien avec un collier.

Avec un collier muni d'un anneau ou d'un gre-

lot, le chien a été usité par plusieurs battoirs. Les 3598 et 3599 à grosse verg. avec fils verg. supplém. sont certainement italiens. Il n'en est pas de même des 3600 à 3608 qui sont à vergeure alternée grosse et fine et qui nous paraissent originaires de la Champagne; dans ces types le chien a la queue figurée par un trait simple. Les filigr. 3609 à 3612 où la queue est formée par un double trait sont probablement italiennes. Les 3613 à 3630 sont d'origine champenoise, autant qu'on en peut juger par la distribution géographique du papier qui les porte; les 3613 à 3620 représentent un chien bas sur jambes portant un collier à grelot; dans les 3621 et 3622 le chien a la queue en tire-bouchon; les 3623 à 3630 portent un fleuron sur le dos; dans les 3625 et 3626 le chien a la tête tournée et regarde derrière lui: il est représenté courant dans les 3628 à 3630.

Les figures 3631 à 3638 sont assez divergentes.

- 3598.** 28,5×39 r. **Montpellier**, 1363. A. MUN.: *Délibérations des consuls de mer.*
- 3599.** 29,5×44 r. **Dijon**, 1369. A. CÔTE-D'OR, B. 11277: *Tabellionage.*
- 3600.** 31×44. **Troyes**, 1376. A. AUBE, G. 259: *Cptes de l'évêché.* Var. ident.: **Montpellier**, 1376; **Souilly**, 1377.
- 3601.** 41×60. **Montier-la-Celle**, 1370. A. AUBE, 7 H. 247: *Cptes de l'Abbaye.* Var. ident.: **Paris**, 1373-76; **Troyes**, 1374; **Dijon**, 1374; **St-Mihiel**, 1376.
- 3602.** 30×45. **Chastellux**, 1370. A. YONNE, E. 51: *Pleds de la Justice.* Var. simil.: **Longwy**, 1367; **Lilliers** (Pas-de-Calais), 1369; **Paris**, 1370-79; **Châteaudun**, 1371; **Malines**, 1371; **Hollande mérid.**, 1371; **Gondrecourt**, 1371; **Etain**, 1372; **Dijon**, 1372; **St-Omer**, 1372; **Troyes**, 1376. — Voy. Piekosinski (n° 254), ms. 1370/80; Hermans, **Bois-le-Duc**, 1373.
- 3603.** 30,5×46. **Custines**, 1371. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 4817: *Cptes du receveur.* Var. simil.: **Metz**, 1361; **Bar-le-Duc**, 1374; **La Chaussée**, 1374.
- 3604.** 30×46. **Custines**, 1371. A. MEURTHE-ET-MOSELLE, B. 4817: *Cptes du receveur.* Var. simil.: **Namur**, 1373-80; **Bar-le-Duc**, 1374; **La Chaussée**, 1374; **Paris**, 1375; **Lubeck**, 1379.
- 3605.** 30×45. **Paris**, 1380. A. NAT., X^{IC} 41: *Parlement. Accords.* Var. simil.: **Custines**, 1380; **Luxembourg**, 1382-83; **Le Quesnoy**, 1383; **Châteaudun**, 1385. — Voy. Heitz (n°s 20 et 21), **Strasbourg**, commencement du XV^e s.
- 3606.** 29,5×42 r. **Virton** (Belg.), 1383. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.*
- 3607.** 30×43. **Bar-le-Duc**, 1387. A. MEUSE, B. 678: *Cptes de la gruerie.*
- 3608.** 30×44. **Bar-le-Duc**, 1387. IBID.: *id.* Var. simil.: **Paris**, 1402; **Clermont** (en Argonne), 1403.
- 3609.** 29,5×43. **Dijon**, 1397. A. CÔTE-D'OR, B. 11313: *Tabellionage.*
- 3610.** 29,5×44. **Bar-le-Duc**, 1424. A. MEUSE, B. 497: *Cptes du duché.* — Voy. Schuler von Libloy, **Transylvanie**, 1434.
- 3611.** 41×52 r. **Grammont**, 1440. BRUXELLES, A. GÉN.: *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. sur pap. de format ordinaire: **Utrecht**, 1442-44.
- 3612.** 29×43 r. **Palerme**, 1457. A. DI STATO: *Cancellaria*, n° 105. Var. ident.: **Udine**, 1459. — Voy. Zonghi (LX, n° 5), **Fabriano**, 1478.
- 3613.** 29×42. **St-Mihiel**, 1408. A. MEUSE, B. 1046: *Cptes du receveur.* Var. simil.: **Paris**, 1408.
- 3614.** 29,5×43. **Troyes**, 1409. A. AUBE, G. 276: *Cptes de l'évêché.* Var. simil.: **Hollande**, 1409; **Namur**, 1410-13; **Troyes**, 1410-15; **Leyde**, 1411; **Douai**, 1414. — Voy. Midoux & Matton (n° 9), **Laon**, 1412.
- 3615.** 30×44. **Troyes**, 1414. A. AUBE, G. 1927: *Dépenses pour la poursuite des causes de l'Eglise.* Var. simil.: **Paris**, 1413-15; **Les Granges** (Loiret), 1415; **Troyes**, 1415-24.
- 3616.** 30×44. **Orléans**, 1416. A. LOIRET, A. 1956: *Recettes.* Var. ident.: **Amiens**, 1420; **Beauvais**, 1457; **Montebourg**, 1468.
- 3617.** 30×43. **Châtillonnais**, 1428. A. CÔTE-D'OR, B. 4059: *Cptes du receveur.* Var. simil.: **Douai**, 1426; **Paris**, 1426-35; **Troyes**, 1427-31; **Dijon**, 1430; **Evreux**, vers 1432; **Châteaudun**, 1437; **Argences**, 1439.
- 3618.** 30×44. **Avallon**, 1438. A. YONNE, G. 2038: *Cptes du receveur du chapitre.*
- 3619.** 30×44. **Troyes**, 1415. A. AUBE, G. 1979: *Cptes des tailles de l'Eglise.* Var. simil.: **Hollande**, 1419-27; **Troyes**, 1422-30; **Namur**, 1423; **Châlons-sur-Marne**, 1424; **Douai**, 1426; **Bucle** (Hollande), 1426. — Voy. Midoux & Matton (n°s 10 et 11), **La Fère**, 1418.
- 3620.** 29,5×41. **Harlem**, 1418. LA HAYE, RIJKSARCH.: *Papierenverzameling.* Var. simil.: **Voorne**, 1419;

- Maëstricht**, 1424. — Voy. Likhatscheff (n^{os} 526, 533, 906), **Russie**, 1423-24.
- 3621.** 29×36 r. **Eccloo**, 1475. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Hollande**, 1473 ; **Amsterdam**, 1476 ; **Utrecht**, 1476-80 ; **Grammont**, 1477 ; **Anvers**, 1479. — Voy. Sotheby (*Principia*, n^o 91), **Louvain**, s. d. ; Midoux & Matton (n^o 13), **Laon**, 1479-81.
- 3622.** 30×43. **Douai**, 1480. A. NORD : *Chapitre de St-Amé*, n^o 39. Var. ident. : **Bruges**, 1490 ; **St-Truiden**, s. d. — Voy. Jansen (n^o 228), inc. **Bruxelles**, **Cologne** ; Bodemann (n^o 207), **Deventer**, s. d. ; Midoux & Matton (n^o 12), **Laon**, 1479-81 ; Stoppelaar (pl. XI, n^o 7), **Middelbourg**, 1478 et (n^o 9), **L'Ecluse**, 1482 ; Heitz (n^o 18), **Strasbourg**, 1480.
- 3623.** 29,5×43. **Leyde**, 1475. STADARCH. : *Stadrenkeningen*. Var. simil. : **Amsterdam**, 1475 ; **Lille**, 1476 ; **Willkeuren** (Pays-Bas), 1478. — Voy. Stoppelaar (pl. XI, n^{os} 6 et 8), **Middelbourg**, 1467 et 1481 ; Heitz (n^{os} 15 et 17), **Strasbourg**, 1476 et 1480.
- 3624.** **Maëstricht**, 1476. RIJKSARCH. : *Gichtregister*, n^o 2. Var. simil. : **Anvers**, 1477 ; **Oudenbourg** (Belgique), 1478 ; **Lille**, 1479 ; **Spire**, 1480 ; **Utrecht**, 1480-82 ; **Brabant**, 1481-82. — Voy. Sotheby (*Principia*, Q b, n^{os} 28^a et 29), imp. de Caxton 1480 ; le même (*Typography*, n^o 73), **Delft**, 1477 (n^o 78), **Bruges**, (1477/78) ; Bodemann (n^o 16), **Cologne**, 1477.
- 3625.** 29,5×38 r. **Alost**, 1480. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Oudenbourg**, 1480-81 ; **Utrecht**, 1480-84 ; **Pont-à-Mousson**, 1481 ; **Troyes**, 1481-86 ; **Namur**, 1482 ; **Sens**, 1482 ; **Luxembourg**, 1483 ; **Siegen**, 1484 ; **Cologne**, 1485-86 ; **Düsseldorf**, 1488 ; **Bruges**, 1489 ; **Mayence**, s. d. — Voy. Sotheby (*Principia*, Q b, n^o 28), imp. de Caxton 1483 ; le même (*Typography*, n^o 91), **Louvain**, s. d. ; Midoux & Matton (n^{os} 19 à 21), **Laon**, 1479-84.
- 3626.** 30×43. **Maëstricht**, 1487. RIJKSARCH. : *Cijnsregister van Berg, Dijlsen, Zichen, etc.* — Voy. Stoppelaar (pl. XI, n^o 11), **Middelbourg**, 1495. Stoppelaar a vu dans l'ornement une fleur de lis et non pas un fleuron.
- 3627.** 29,5×43. **Düsseldorf**? 1466? STAATSARCH., B. 33^a : *Pfandenverschreibungen, Verleihungen, etc.*
- 3628.** 30×43. **Wittlich**, 1483. COBLENTZ, STAATSARCH. : *Kellnereirechnungen*. — Voy. Midoux & Matton (n^{os} 15 à 18), **Laon**, **La Fère**, **St-Quentin**, 1482-86.
- 3629.** 29,5×43. **Siegen**, 1484-87. MÜNSTER, STAATSARCH., LA. 31¹³ : *Rechnungen*. Var. simil. : **Mézières**, 1484 ; **Harlem**, imp. 1484 ; **Cologne**, 1485 ; **Eccloo**, 1485 ; **Bâle**, 1486 ; **Pont-à-Mousson**, 1487. — Voy. Sotheby (*Typography*, n^o 9), **Louvain**, s. d. ; Bodemann (n^o 70), s. l. 1487 ; Stoppelaar (pl. XI, n^o 10), **Middelbourg**, 1494.
- 3630.** 29,5×42. **Troyes**, 1519. A. AUBE, G. 1587 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*. Var. ident. : **Troyes**, 1511-17. — Voy. Stoppelaar (pl. XI, n^o 12), **Middelbourg**, 1518 ; Likhatscheff (n^o 4053), ms. de 1523.
- 3631.** 29,5×42,5. **Fribourg** (Suisse), 1406. A. D'ÉTAT : *Cptes des trésoriers*.
- 3632.** 30×41 r. **Namur**, 1449. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* — Voy. Midoux & Matton (n^o 22), **St-Quentin**, 1420.
- 3633.** 30×43. **Sens**, 1460. A. YONNE, G. 1138 : *Cptes de fabrique de l'Eglise*.
- 3634.** 30×44. **Sens**, 1475. IBID., G. 1138 : *id.*
- 3635.** 29,5×39 r. **Eccloo**, 1481. BRUXELLES, A. GÉN. : *Collect. de pap. filigr.* Var. simil. : **Metz**, 1498. — Voy. Midoux & Matton (n^o 14), **Laon**, 1479-81.
- 3636.** 29,5×43. **Siegen**, 1486. MÜNSTER, STAATSARCH., LA. 31¹⁵ : *Rechnungen*. — Voy. Sotheby (*Principia*, Q b, n^o 27), imp. de Caxton s. l. 1483 et 1490 ; le même (*Typography*, n^o 9), **Louvain**, s. d. ; Heitz (n^o 19), **Strasbourg**, 1488.
- 3637.** 29,5×43. **Cologne**, 1515. STADTARCH. : *Briefbuch*, n^o 48.
- 3638.** 29,5×40. **Naarden**, 1546. LA HAYE, RIJKSARCH. : *Papierenverzameling*.

Chien au nom de Nivelles.

Les figures 3639 à 3642 sont accompagnées du nom de Jean Nivelles. La première fois que nous vîmes ce filigr., nous pensâmes au « chien de Jean de Nivelles qui fuit quand on l'appelle ». On se demande s'il y a quelque rapport entre ce filigr. et le héros de la chanson. Chacun sait que Jean de Montmorency, sire de Nivelles, né en 1422, était fils de Jean II de Montmorency, qu'il prit part à l'expédition contre les Anglais en Normandie en 1449, mais qu'après le second mariage de son père, il se jeta dans le parti du comte de Charolais et combattit à la bataille de Montlhéry contre son souverain légitime. Montmorency outré de cette conduite, somma en

vain son fils de rentrer dans le devoir, le traita de chien (d'où le dicton) et finit par le déshériter et par donner son titre et ses biens à son autre fils, enfant de sa seconde femme, Guillaume de Montmorency, qui fut le père du célèbre connétable Anne. Jean de Nivelles se retira à la cour du duc de Bourgogne, s'établit à Nivelles, devint le chef de la branche des Montmorency-Nivelles et mourut en 1477. Notre filigrane n'a pas une origine aussi illustre. Le Jean Nivelles qui accompagne le chien, est le nom d'un papetier de Troyes que l'on trouve souvent filigrané. Un Simonnet Nivelles était déjà « paupeteur » au moulin Pestau à Troyes en 1503; Siméon Nivelles était papetier-juré de l'Université de Paris et exploitait le battoir de Vannes à Troyes en 1511. Très certainement Jean était de la même famille. Peut-être était-ce ce Jean Nyvelles « l'esné » marchand, demeurant à Troyes, qui en 1621, vendit à Nicolas Denise les deux moulins à papiers de Sancey près Troyes. Il a dû y avoir au moins deux papetiers du nom de Jean Nivelles car ce nom est filigrané, sous une fleur de lis, déjà en 1540.

- 3639.** 31×42. **Dôle**, 1563. LILLE, A. NORD : *Chambre des Cptes. Lettres*, 1561-70. Var. ident. sur pap. mesurant 33×45 : **Clervault** (Belgique), 1563; **Brunswick**, 1564; **Bruxelles**, 1565-76; **Hollande**, 1567; **Noyers**, 1568; **Leyde**, 1568-72; **Namur**, 1570; **Le Mans**, 1570-73; **Amiens**, 1573; **Paris**, 1573-74; **Nantes**, 1574.
- 3640.** 32,5×44. **St-Denis**, 1567. PARIS, A. NAT., LL.

1254 : *Cptes de la Commanderie*. Var. simil. : **Brême**, 1567; **Amsterdam**, 1568; **Bruges**, 1568; **Brabant**, 1571-80.

- 3641.** 28×41 r. **Maëstricht**, 1568. RIJKSARCH. : *Gicht-register*, n° 14. Var. simil. : **Troyes**, 1580.
- 3642.** 36×45. **Château-Regnault**, 1581. A. ARDENNES, A. 6 : *Cptes du châtelain*. Var. simil. : **Amiens**, 1584-87; **Tournai**, 1591. — Voy. Stoppeelaar (pl. XI, n° 13), **Middelbourg**, 1581.

Chien à oreilles tombantes.

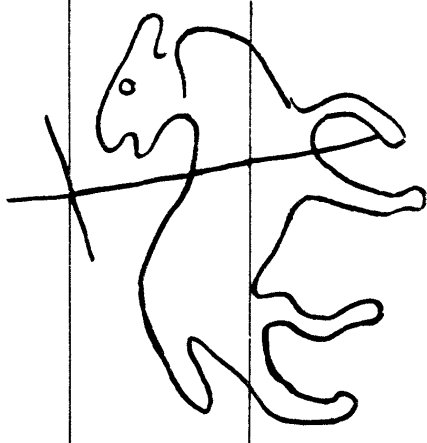
Les figures 3643 à 3646 sont de provenance italienne; le chien y revêt un tout autre aspect que dans les marques champenoises.

- 3643.** 29×44 r. **Venise**, 1400? A. DI STATO : *Raccolta di Carte*. Var. ident. : **Venise**, 1415; **Palerme**, 1415.
- 3644.** 30×44. **Udine**, 1407-09. B. et A. COM. : *Annalia pubblica*, n°s 16 et 17. Var. simil. : **Palerme**, 1415. — Voy. Zonghi (LX, n° 3), 1418-22; Likhatscheff (n°s 885 et 903), **Russie**, 1426.
- 3645.** 29×41 r. **Palerme**, 1477. A. DI STATO : *Cancellaria*, n° 111. — Voy. Sotheby (*Principia*, n° 52), **Rome**, vers 1469; Barone (n° 64), **Naples**, 1471.
- 3646.** 30×44. **Rome**, 1515. MANTOUE, A. DI STATO : *Carteggio di Roma*. Var. simil. : **Florence**, 1529; **Laibach**, 1537; **Graz**, 1538. — Voy. Likhatscheff (n° 3529), **Italie**, 1559, var. simil. dans un cercle formé par un trait double.

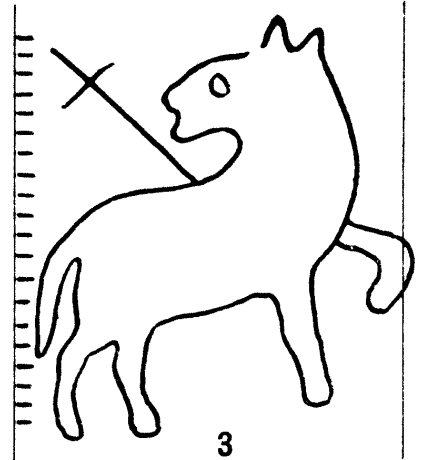




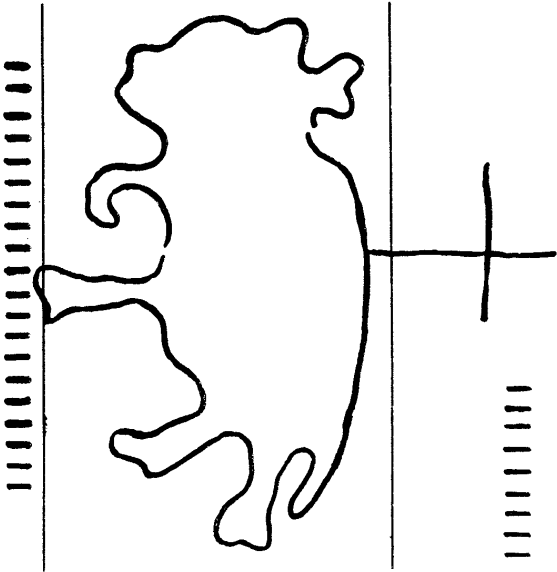
1



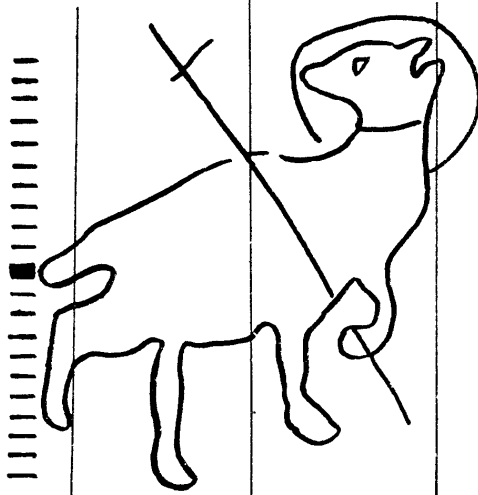
2



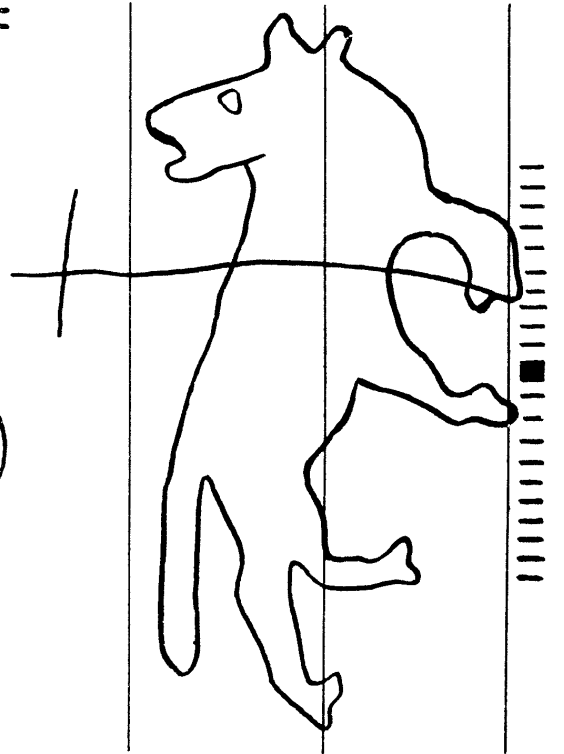
3



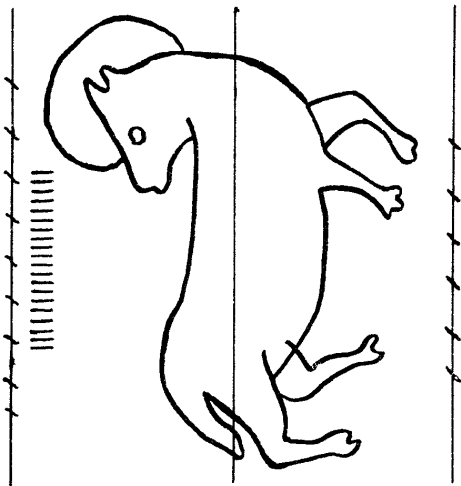
4



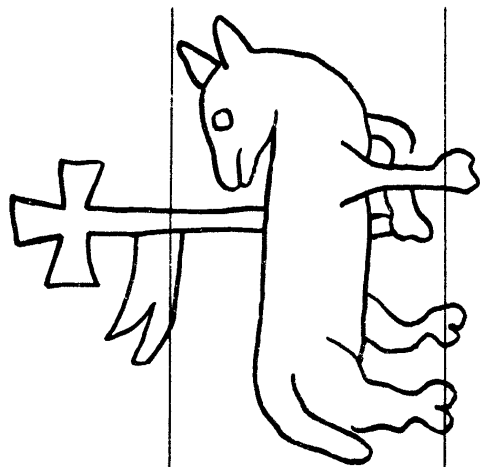
6



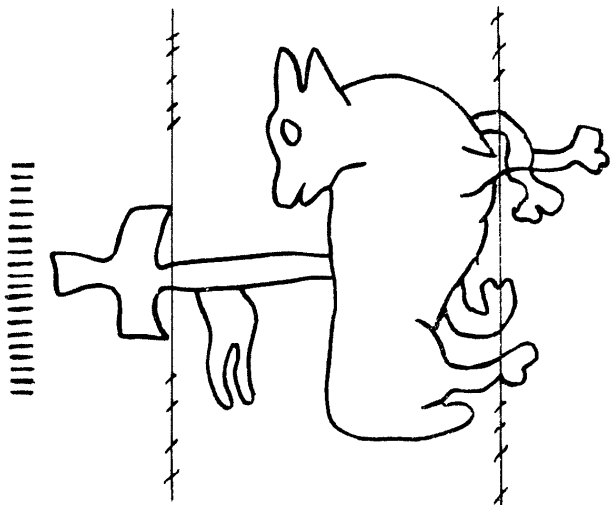
5



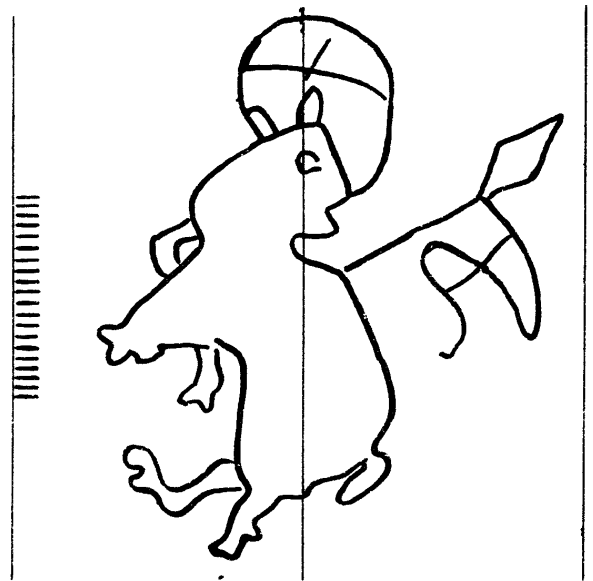
7



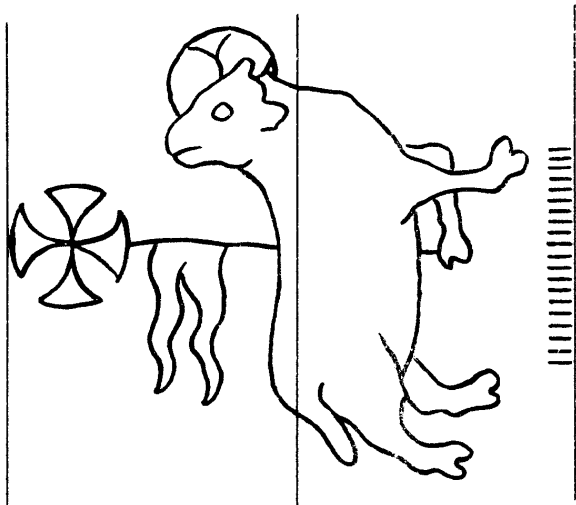
8



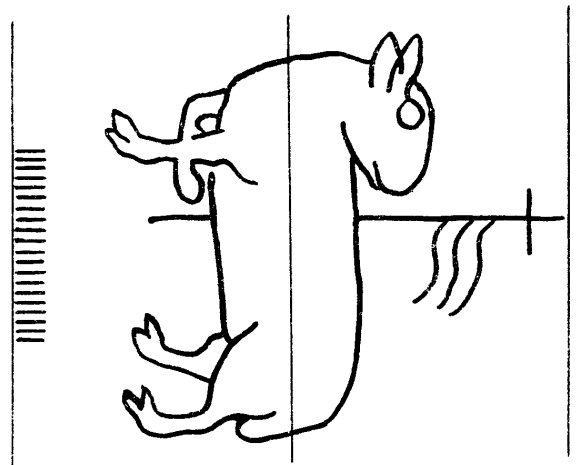
9



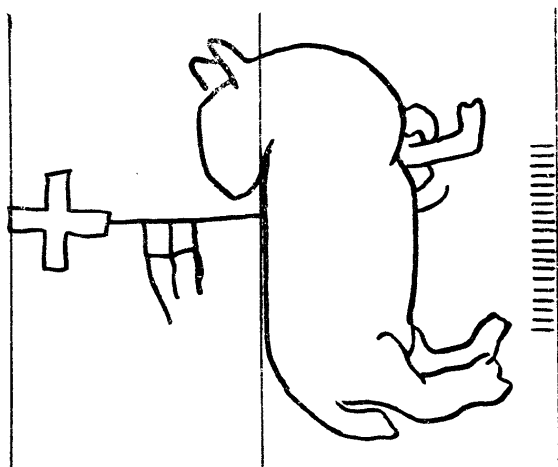
10



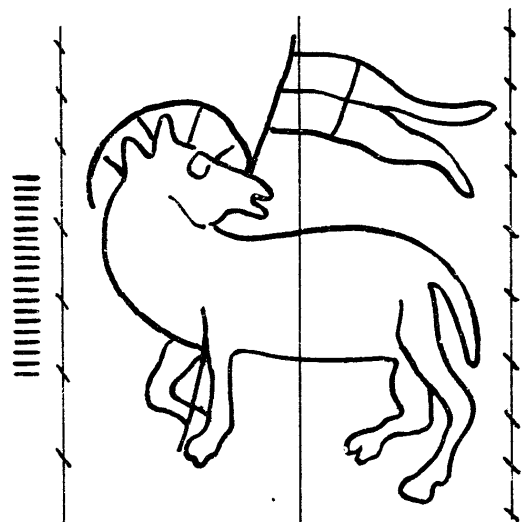
11



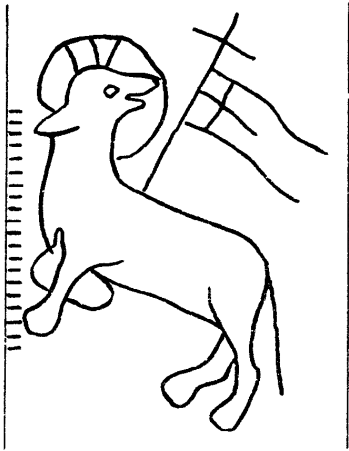
12



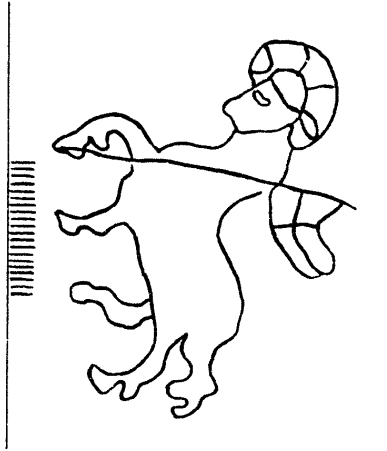
13



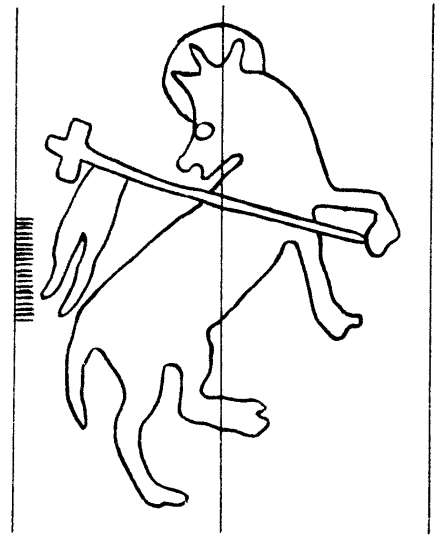
14



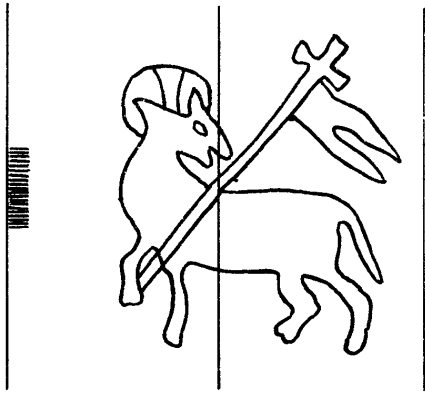
15



16



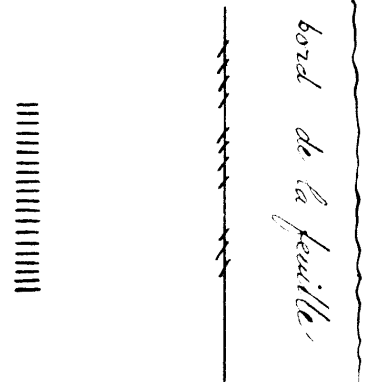
17



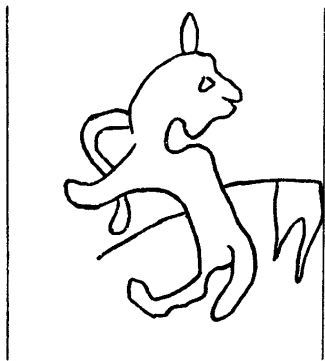
18



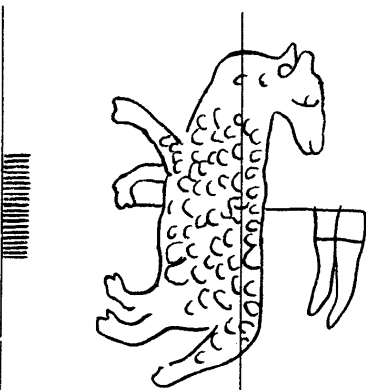
20



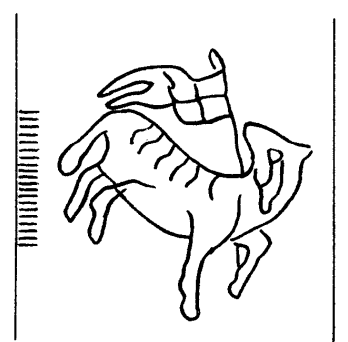
bord de la feuille



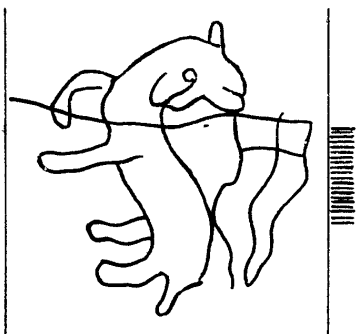
19



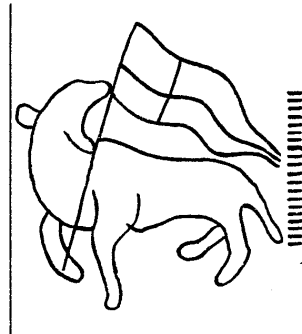
21



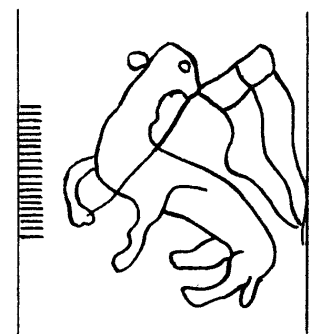
22



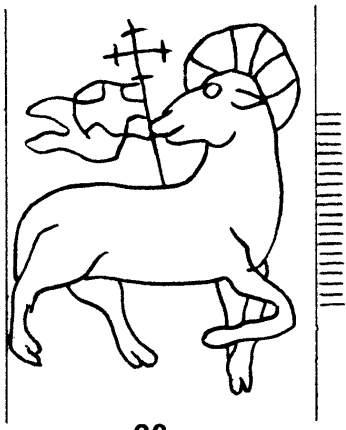
23



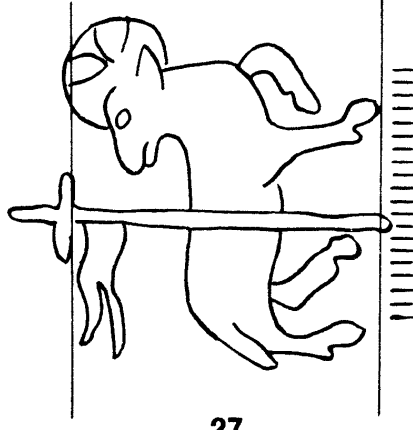
24



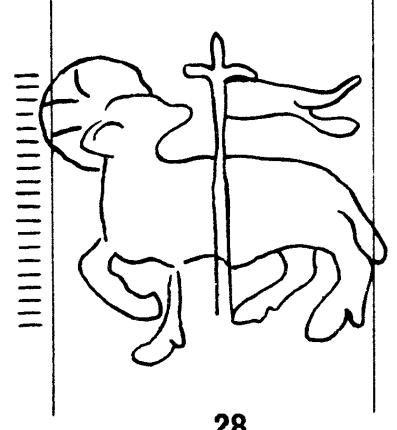
25



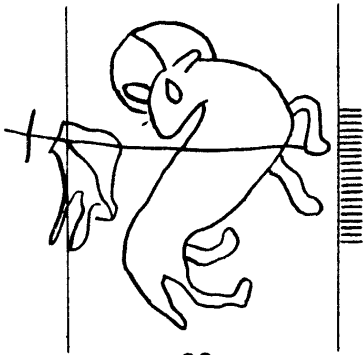
26



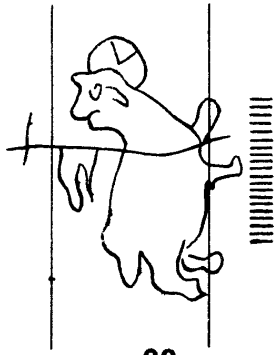
27



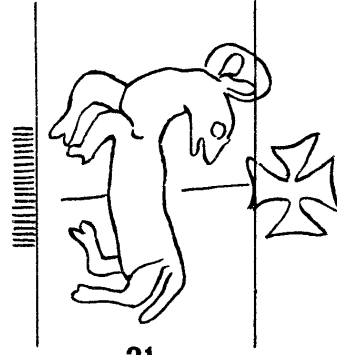
28



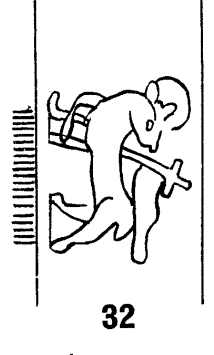
29



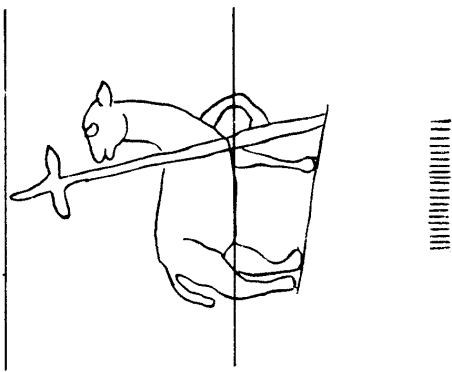
30



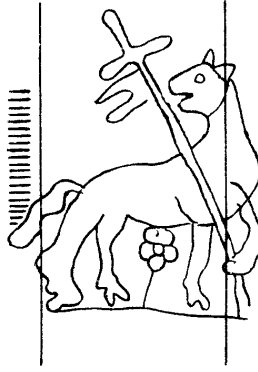
31



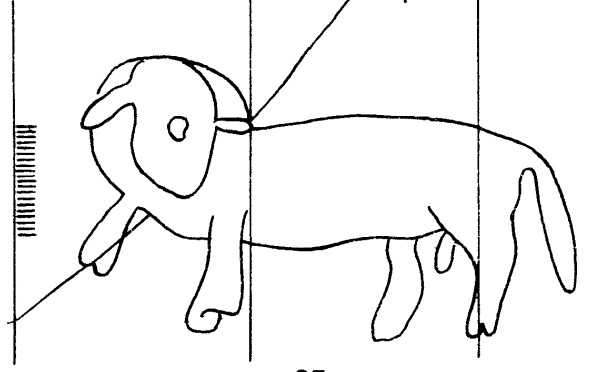
32



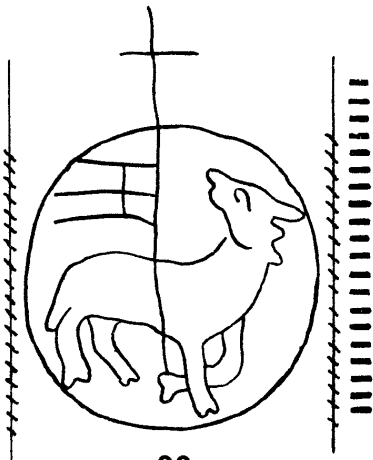
33



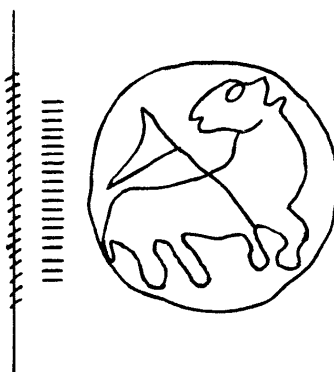
34



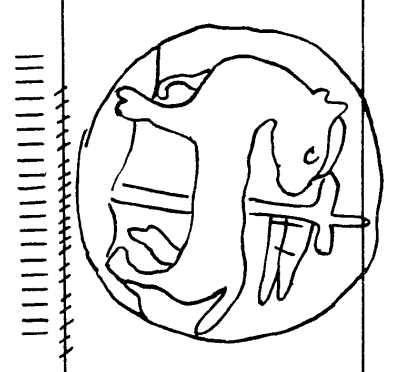
35



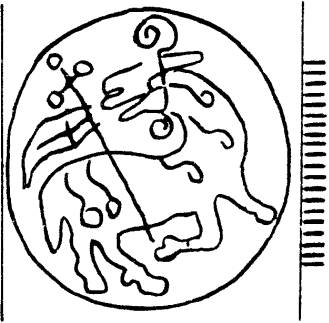
36



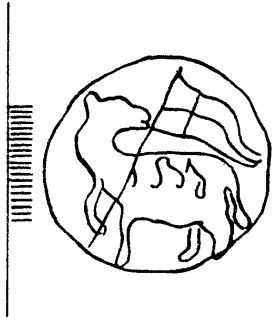
37



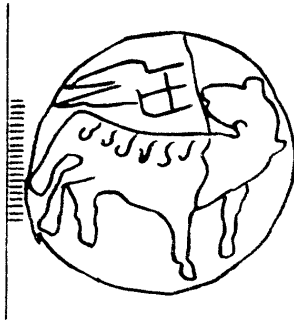
38



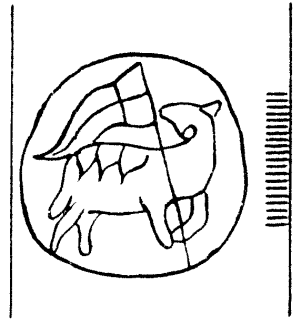
39



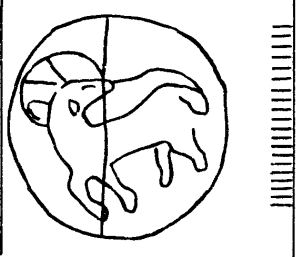
40



41



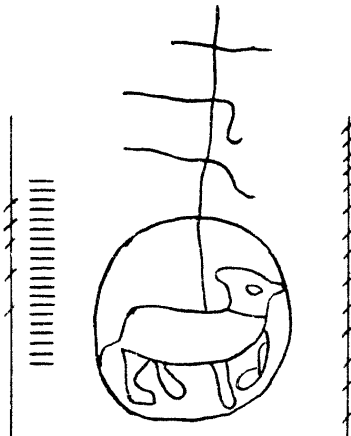
42



43



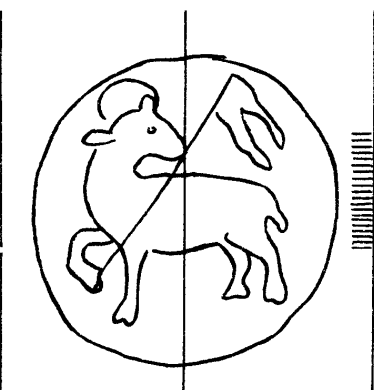
44



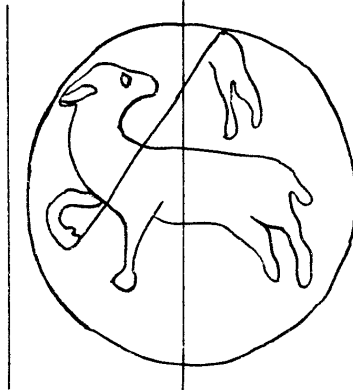
45



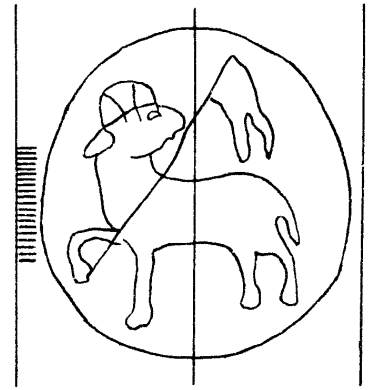
46



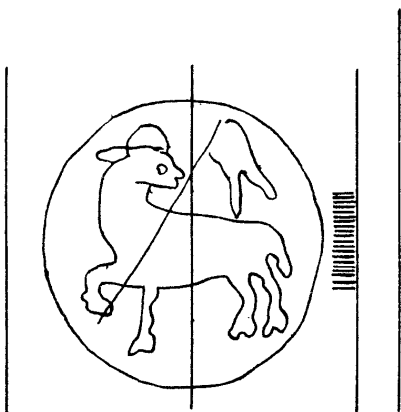
47



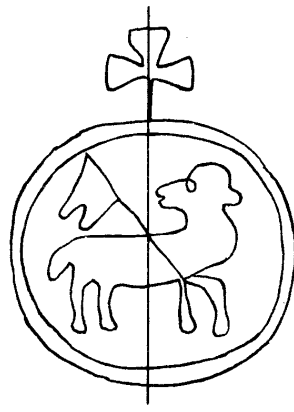
48



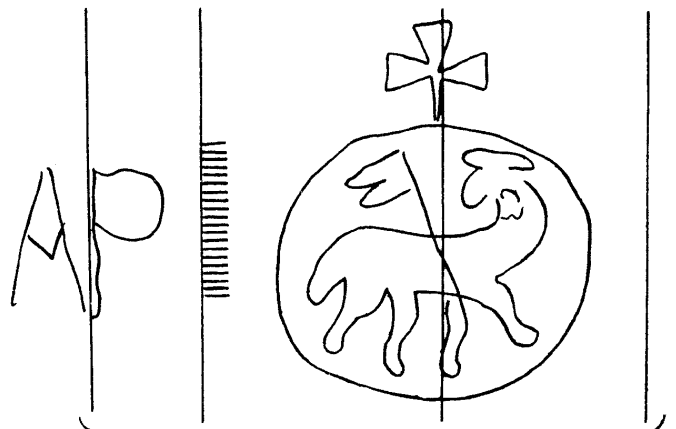
49



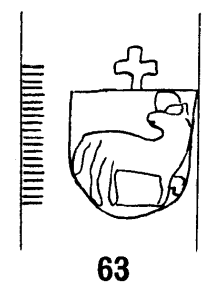
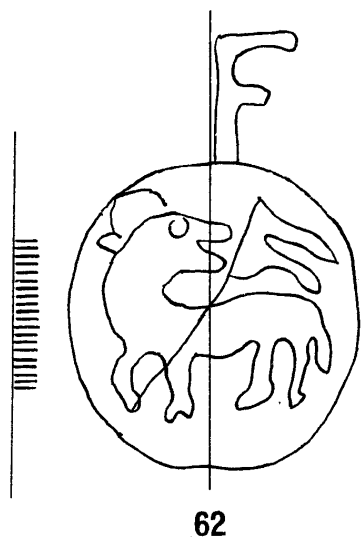
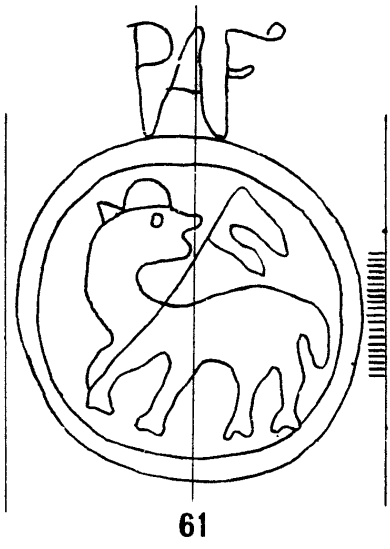
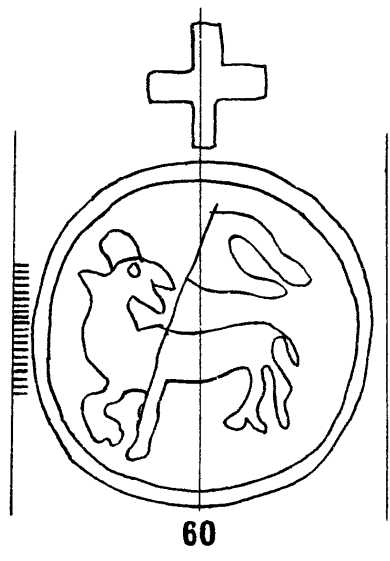
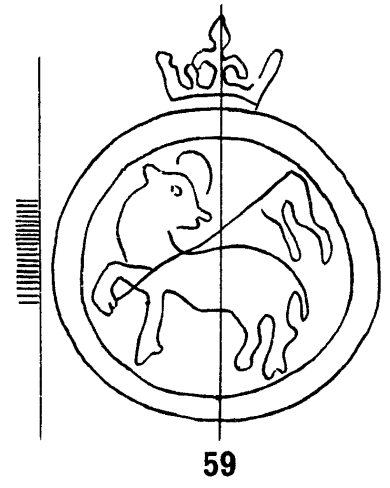
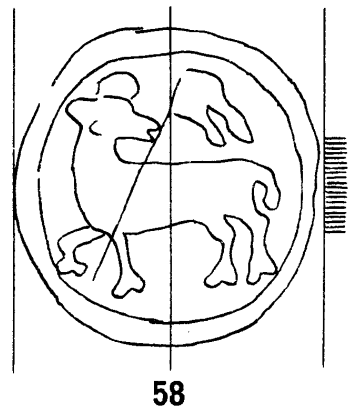
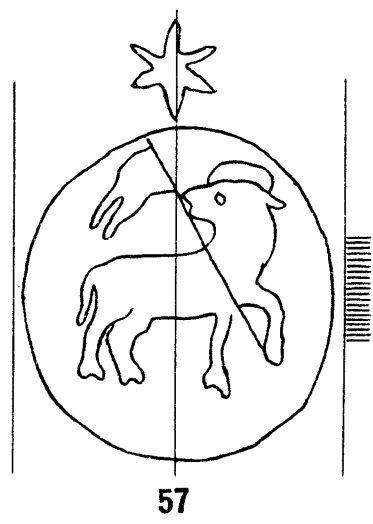
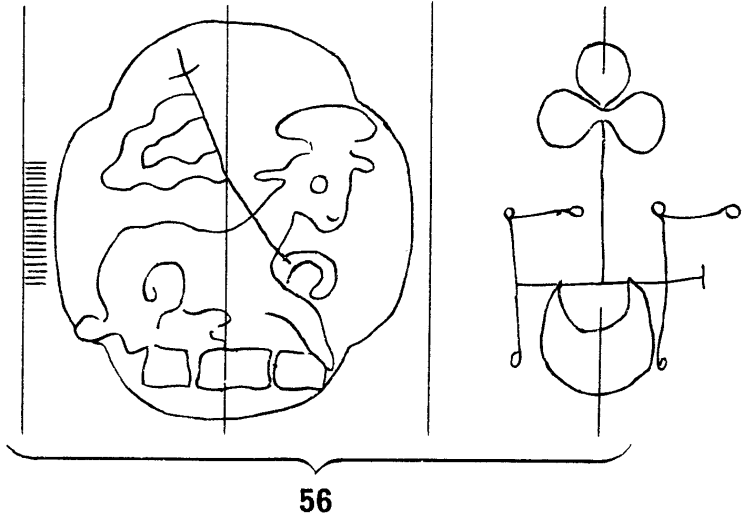
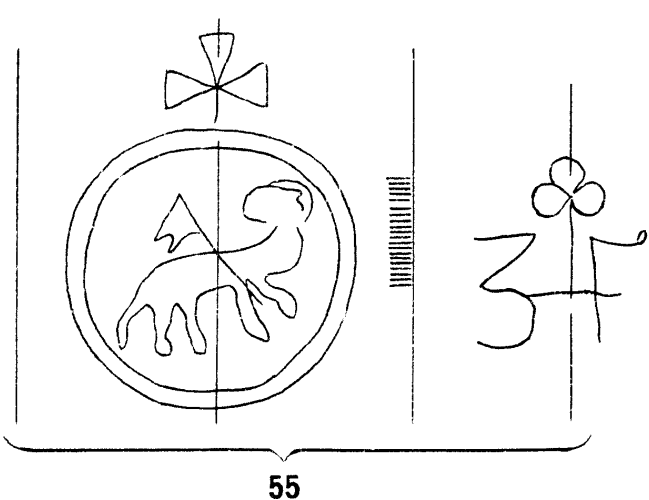
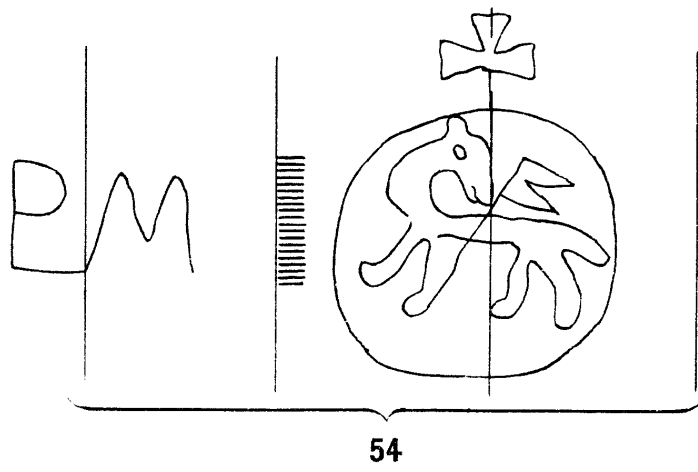
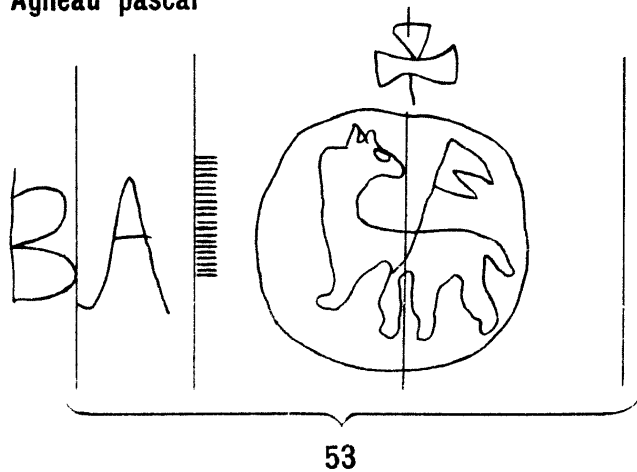
50

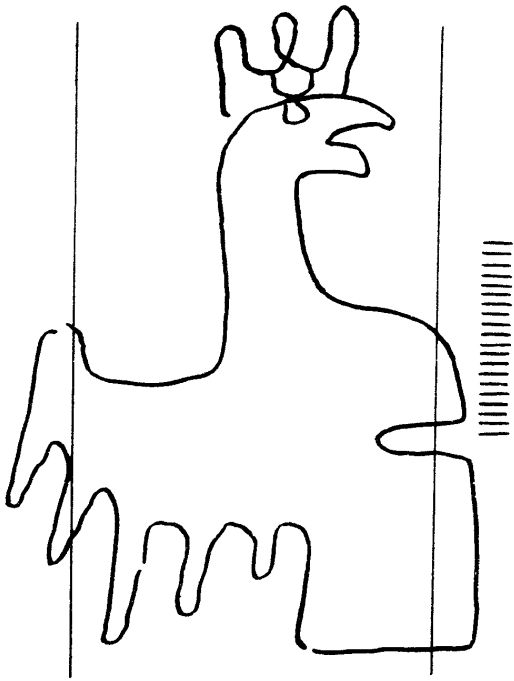


51

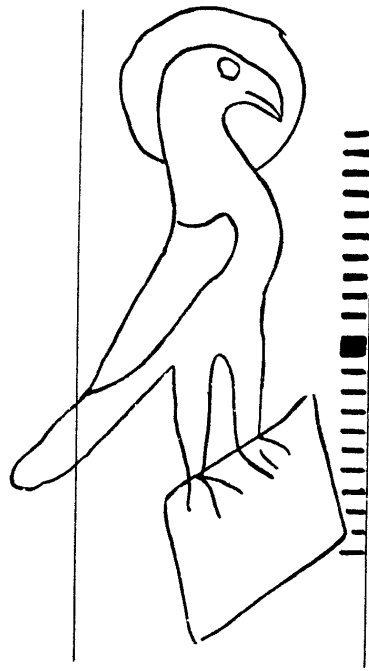


52

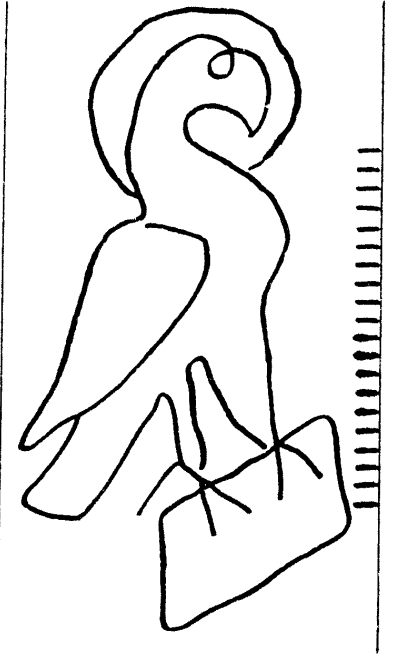




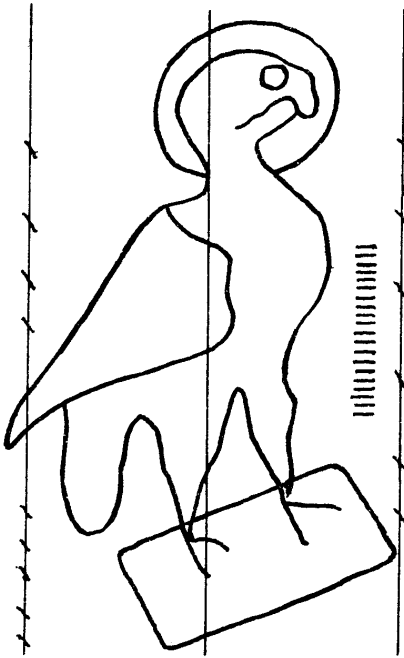
64



65



66



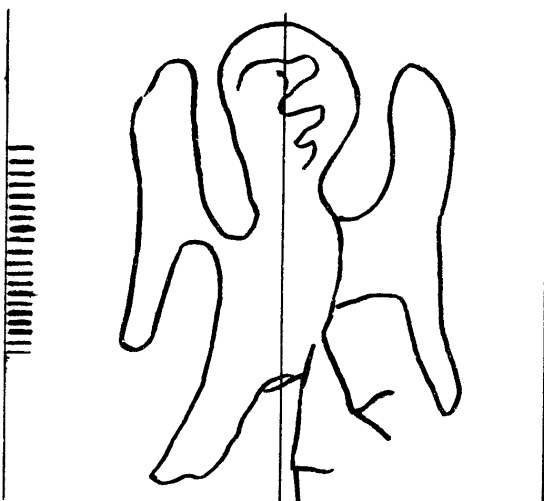
67



68



69



70



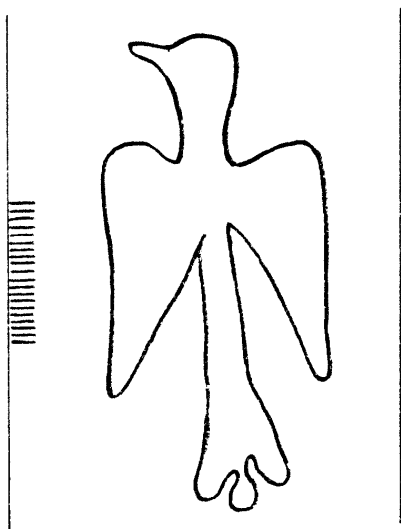
71



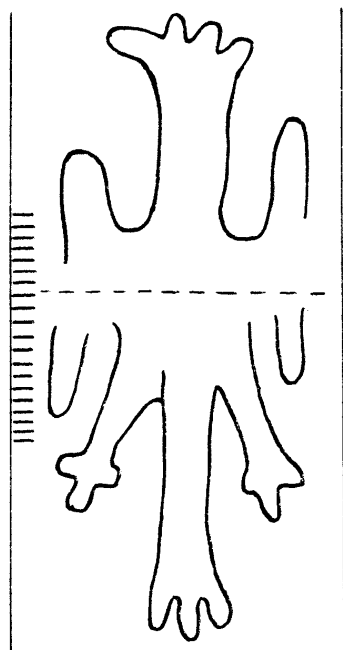
72

Aigle

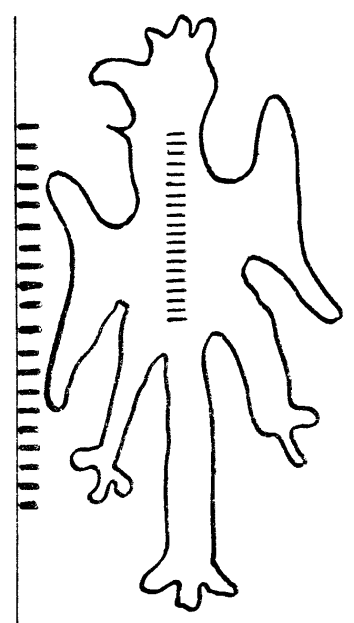
73 — 81



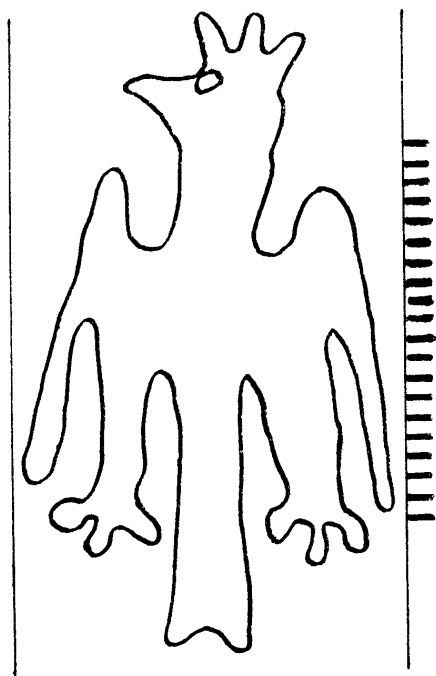
73



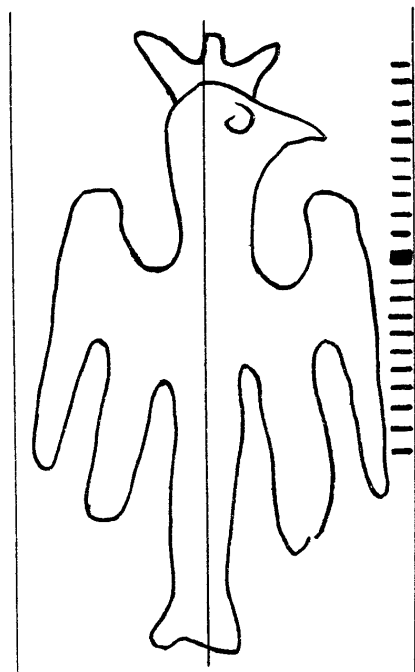
74



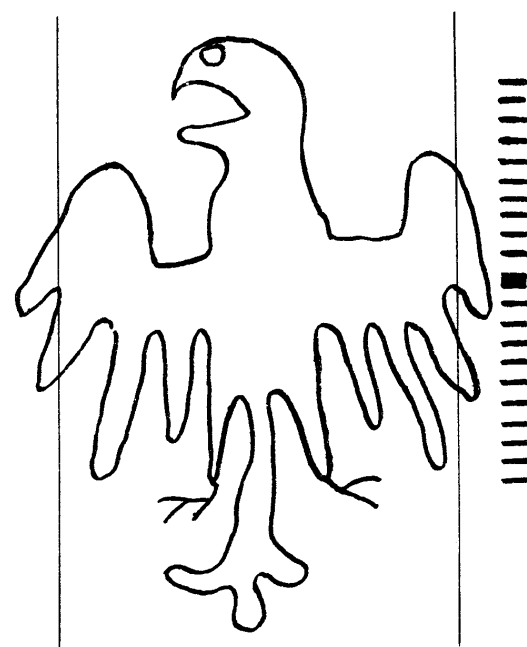
75



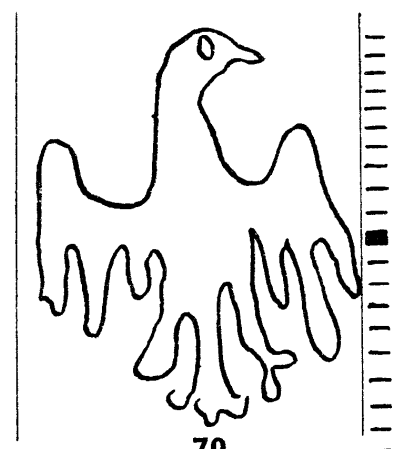
76



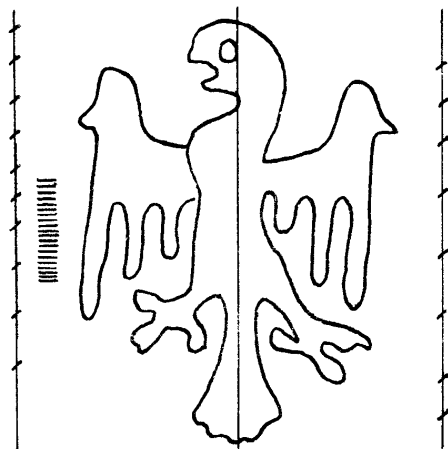
77



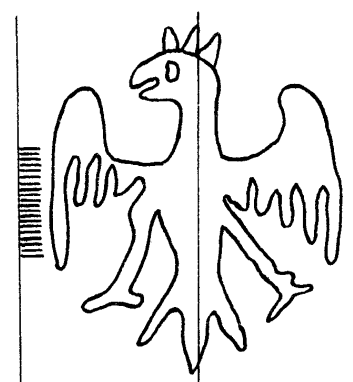
78



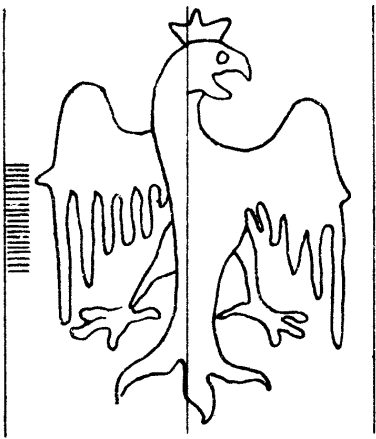
79



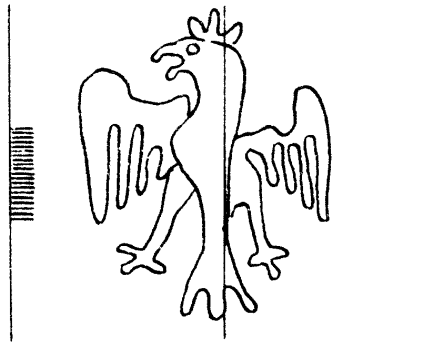
80



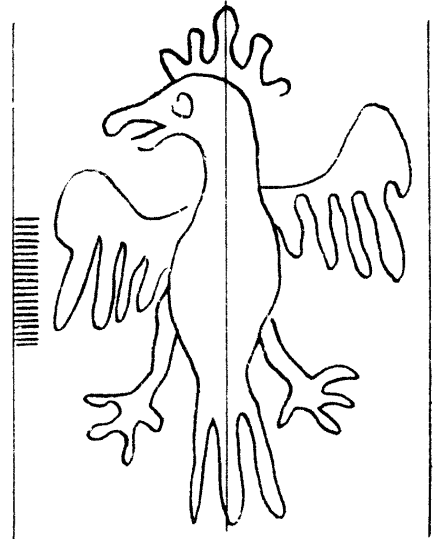
81



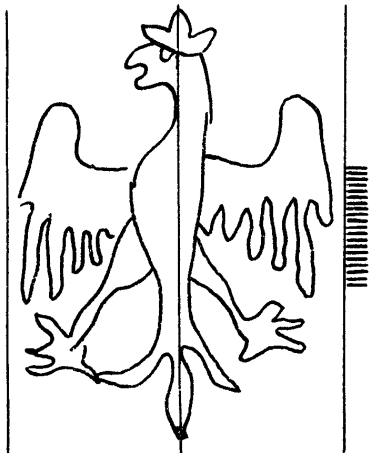
82



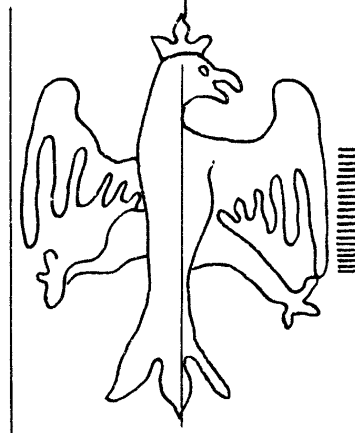
83



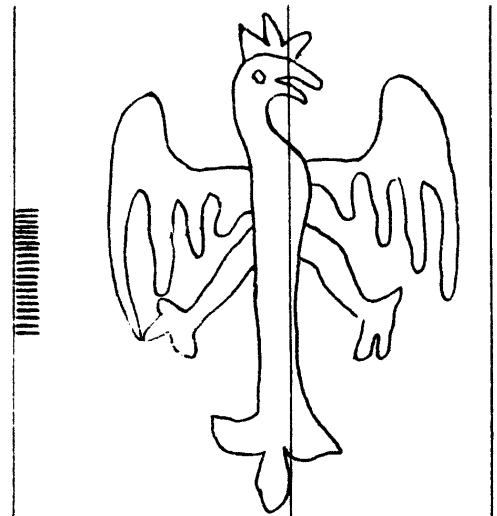
84



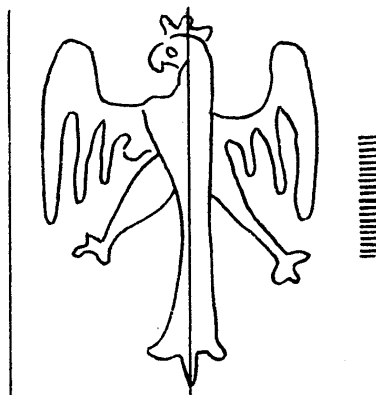
85



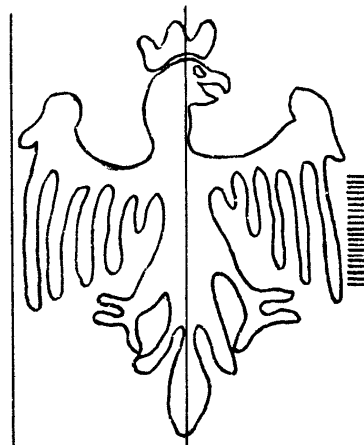
86



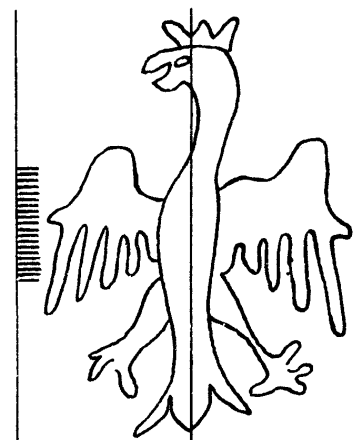
87



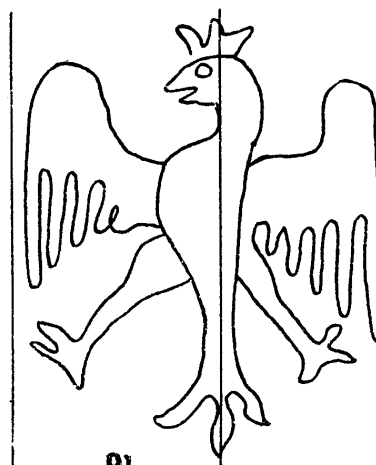
88



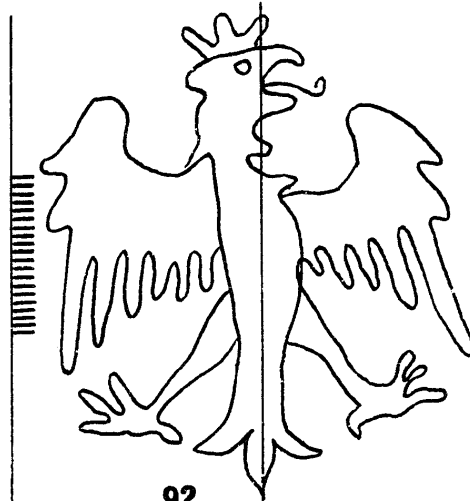
89



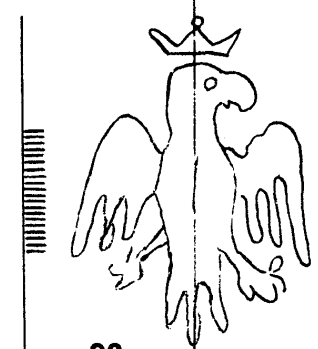
90



91



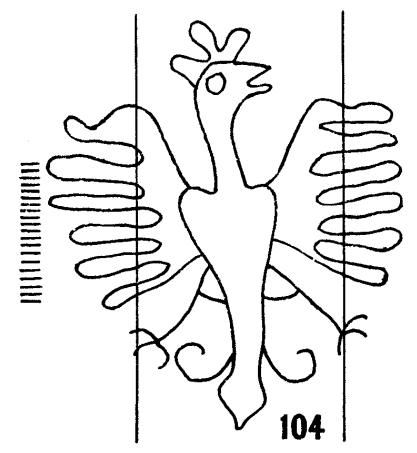
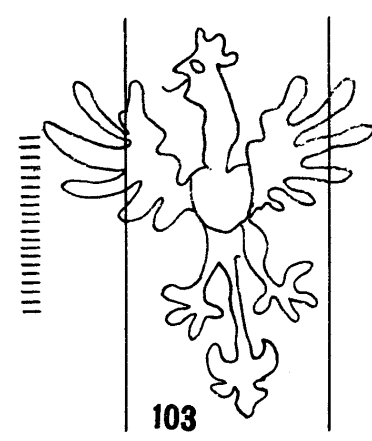
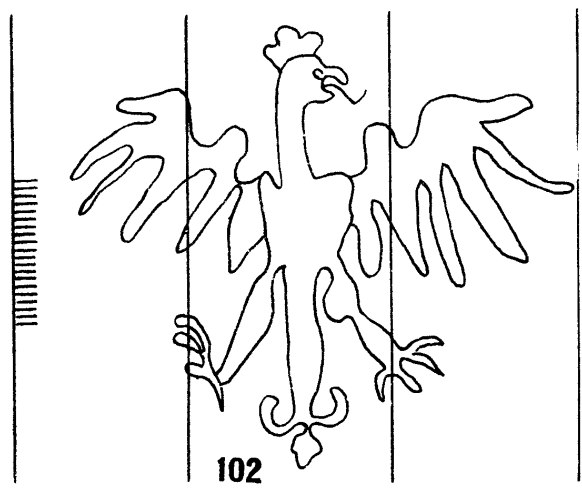
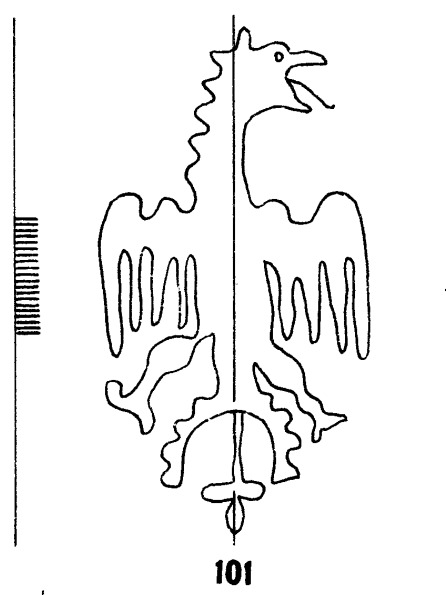
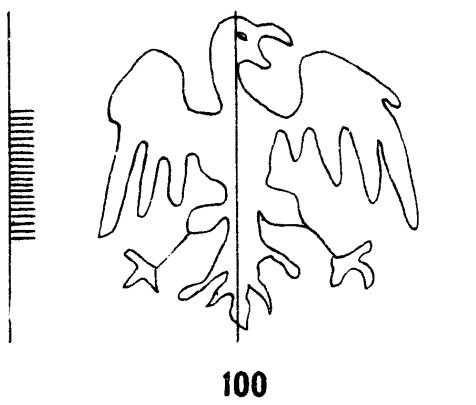
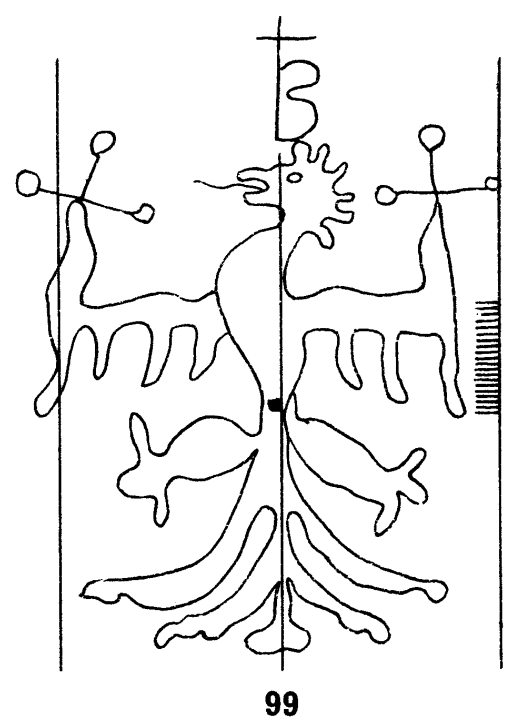
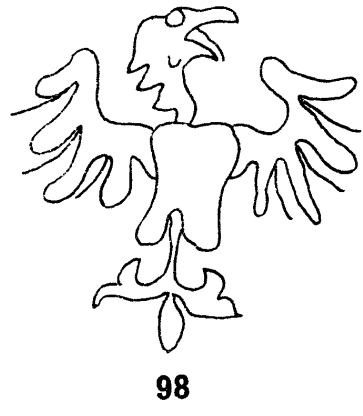
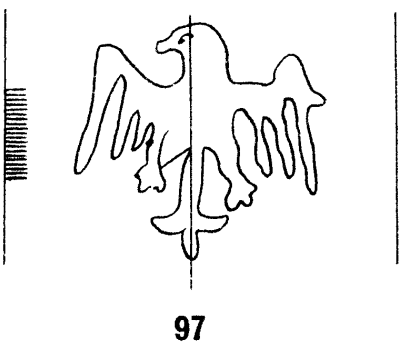
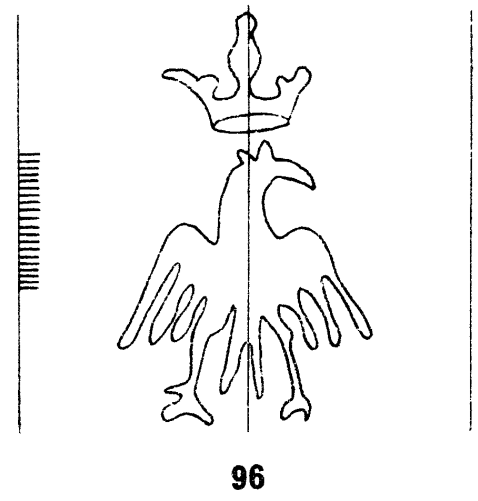
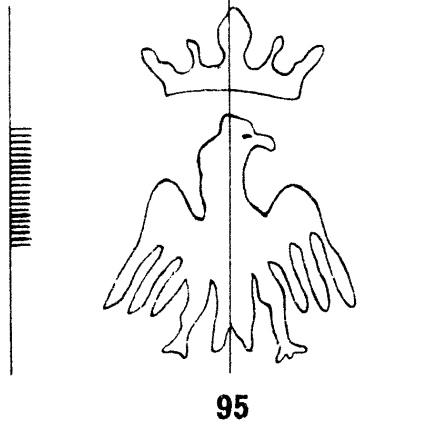
92

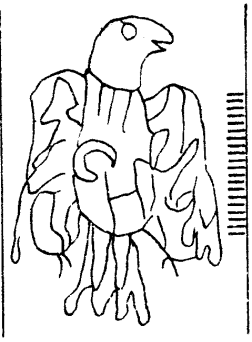


93

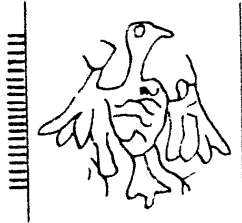
Aigle

94 - 104

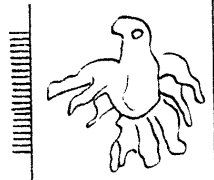




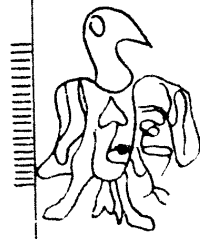
105



106



107



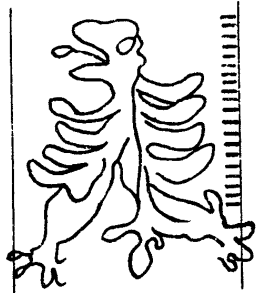
108



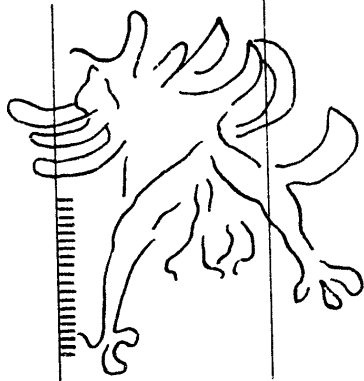
109



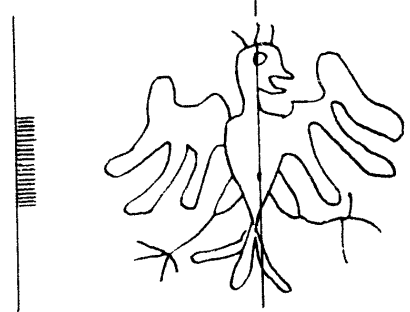
110



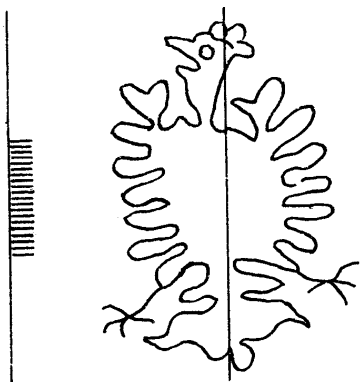
111



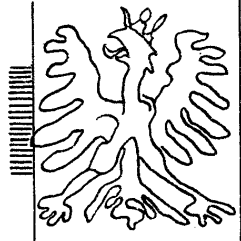
112



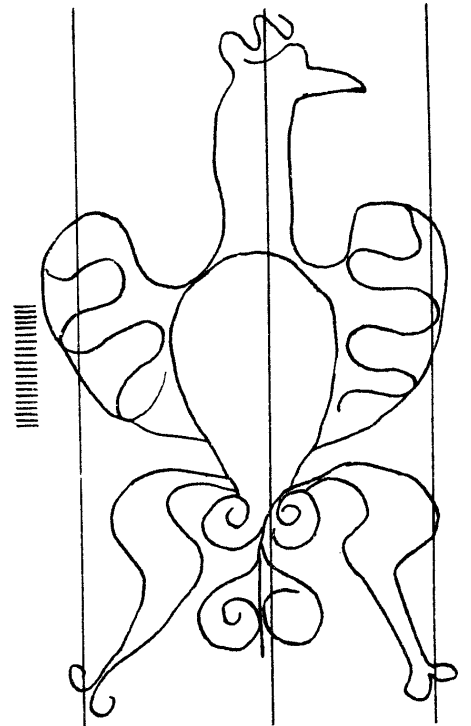
113



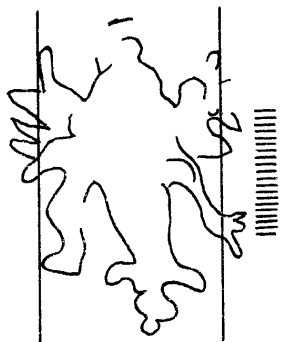
114



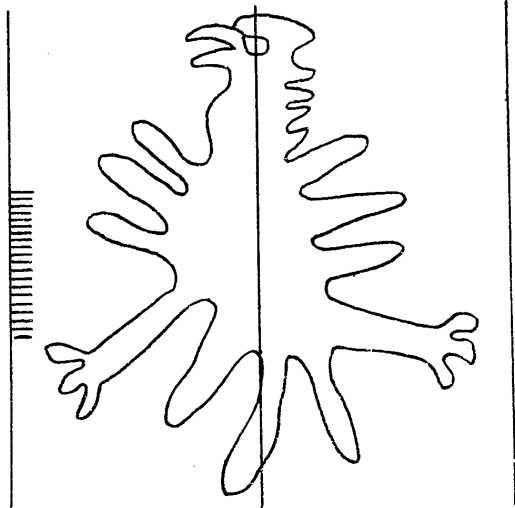
115



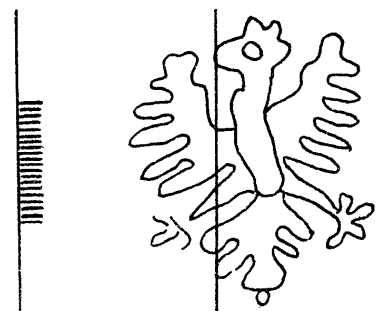
116



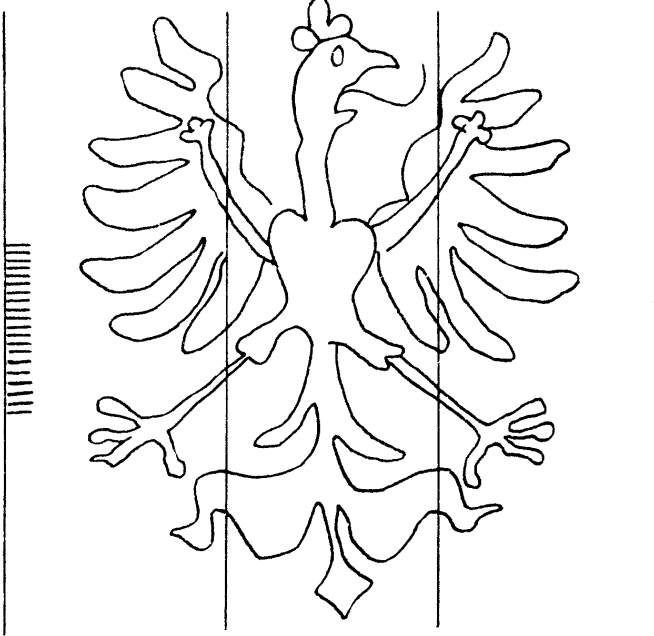
117



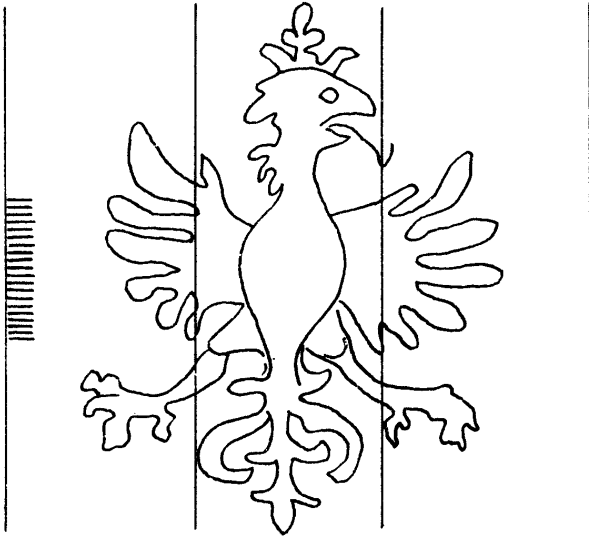
118



119



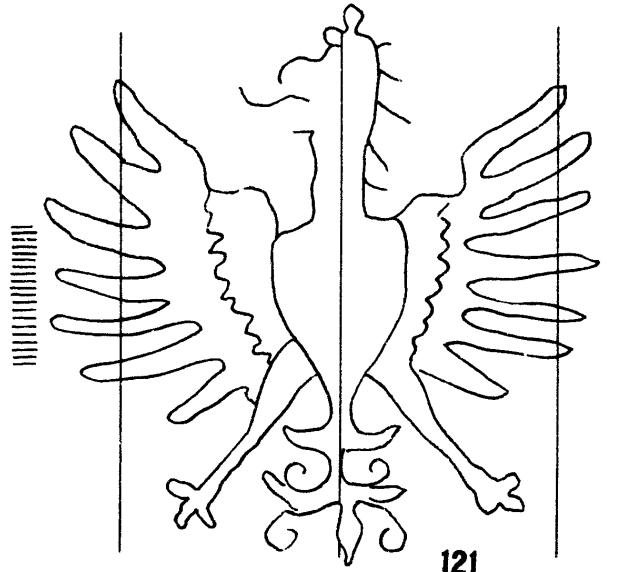
120



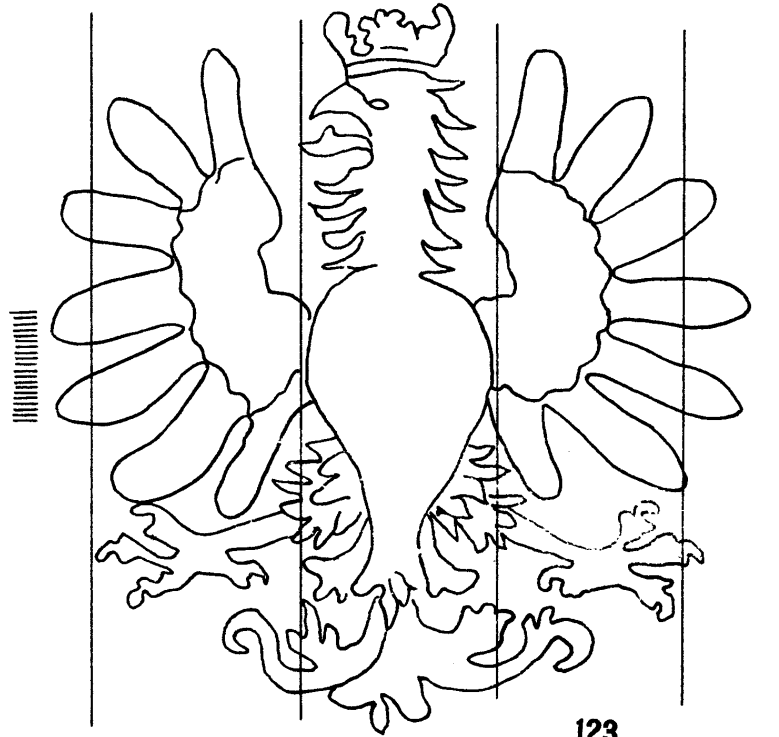
122



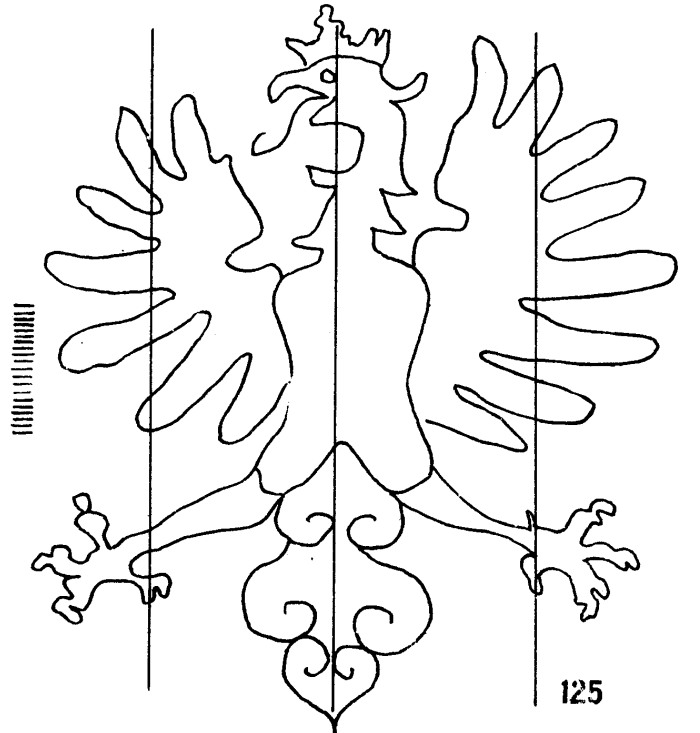
124



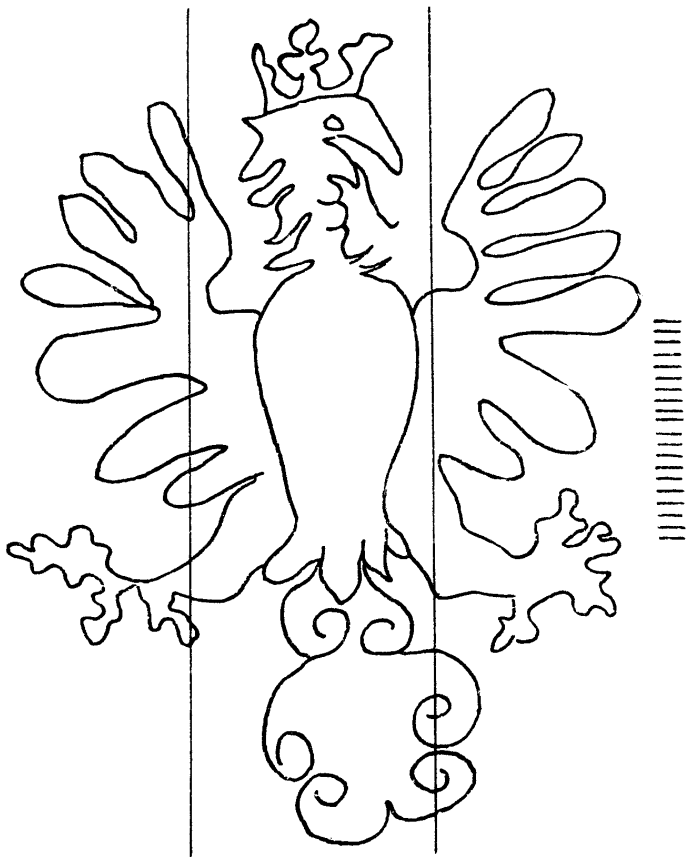
121



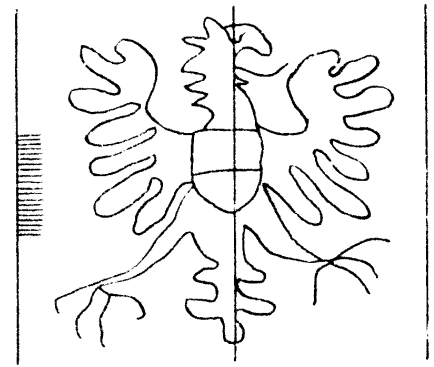
123



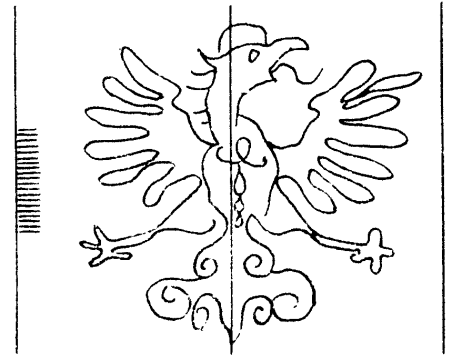
125



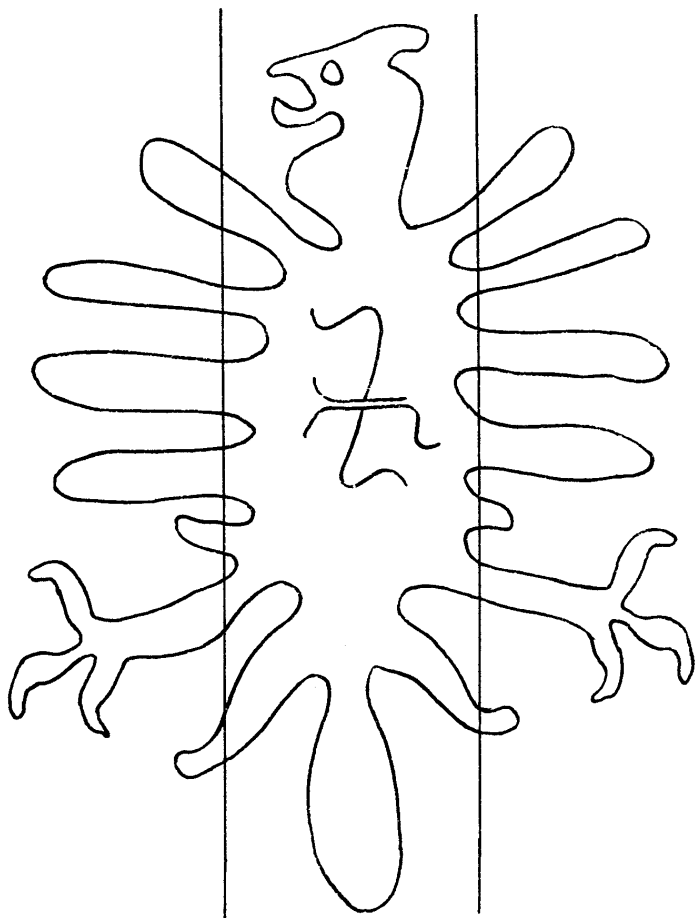
126



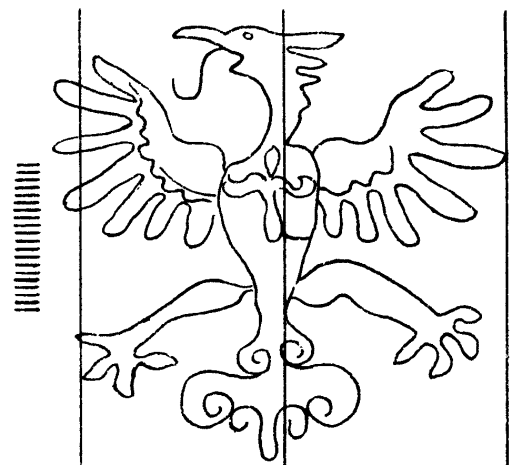
127



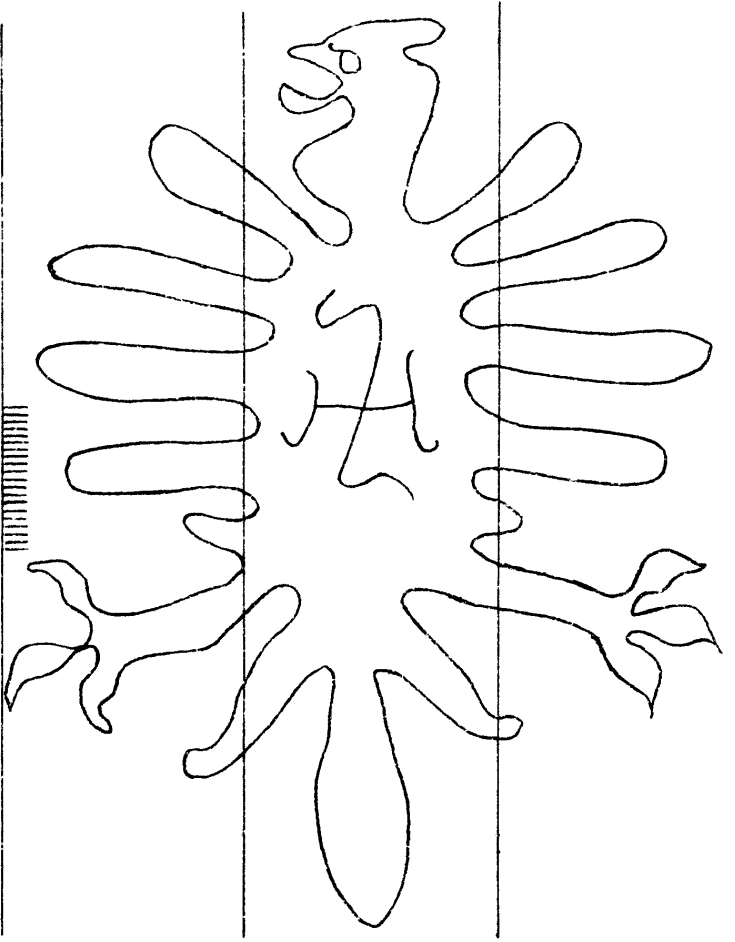
128



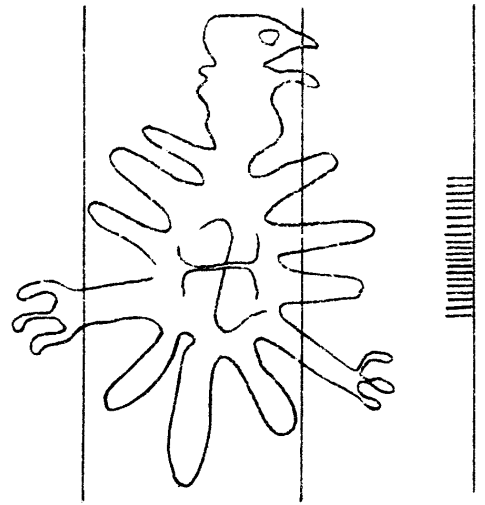
130



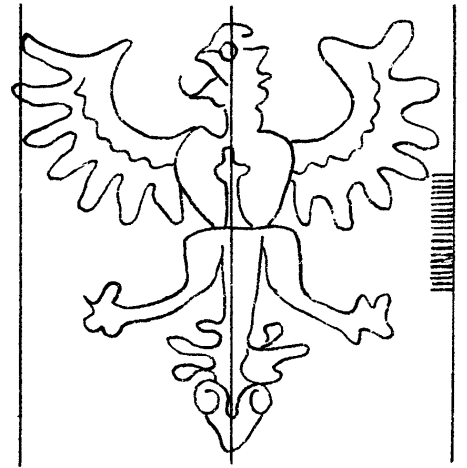
129



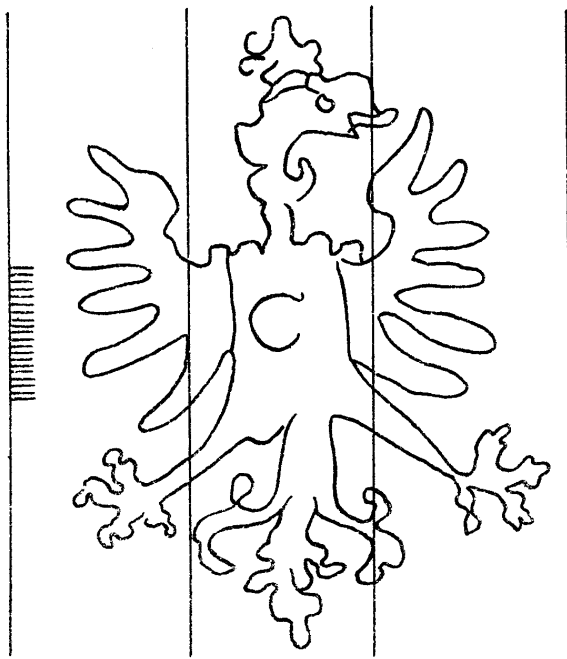
131



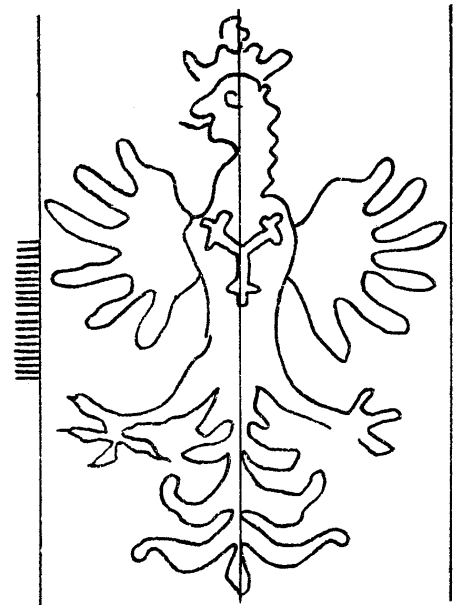
132



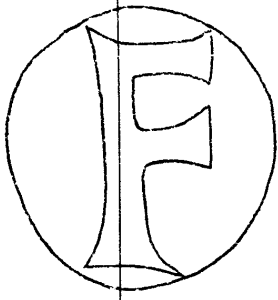
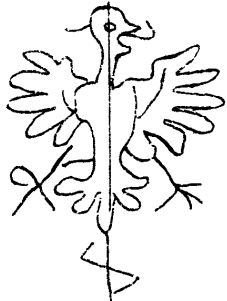
133



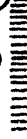
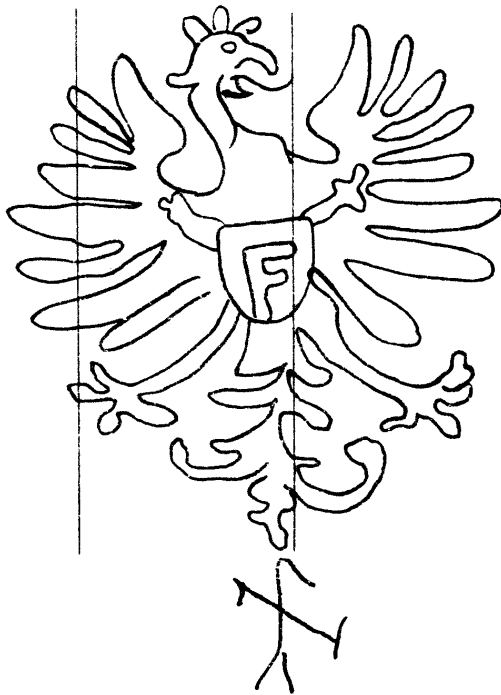
135



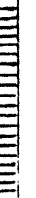
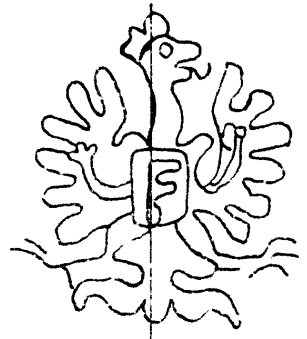
134



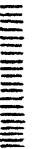
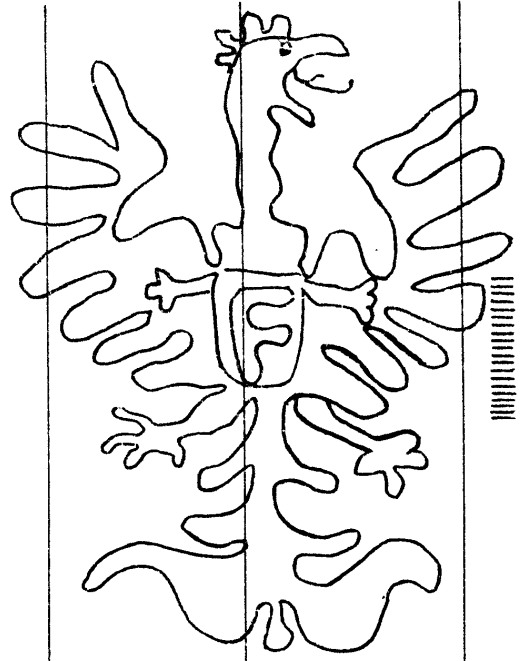
136



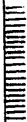
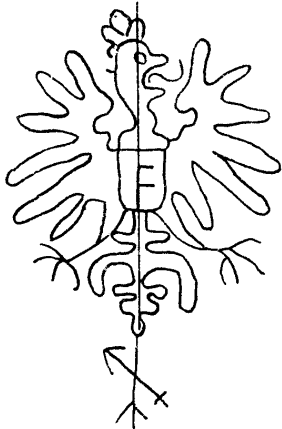
138



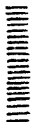
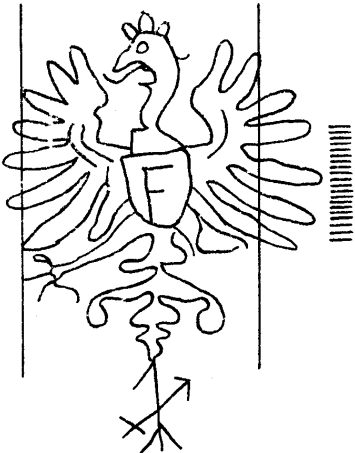
141



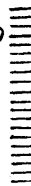
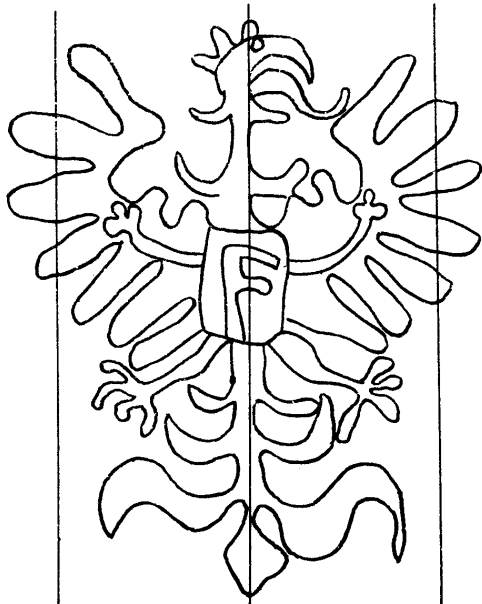
142



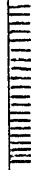
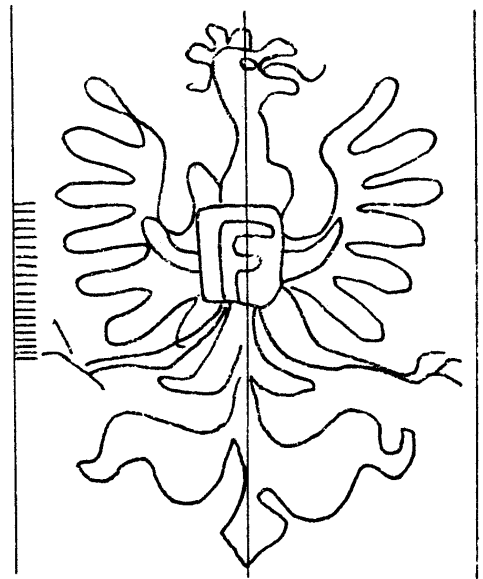
139



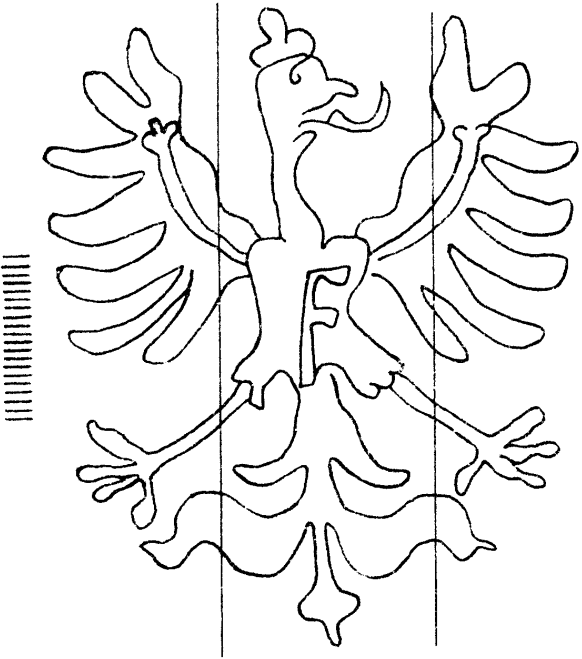
137



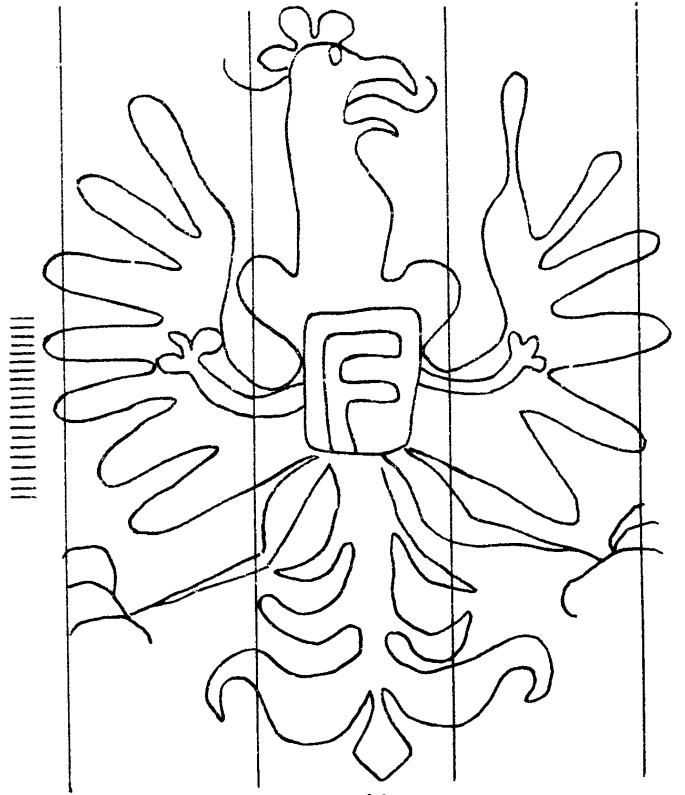
140



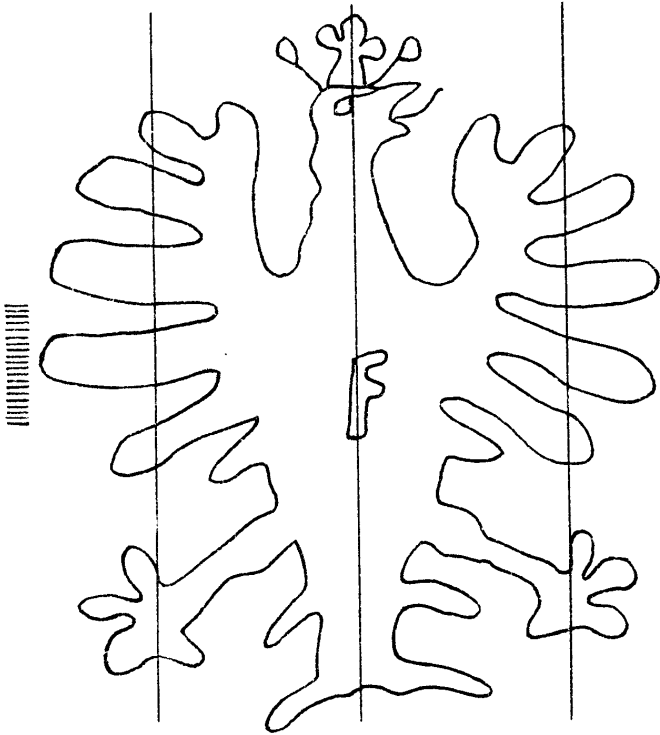
143



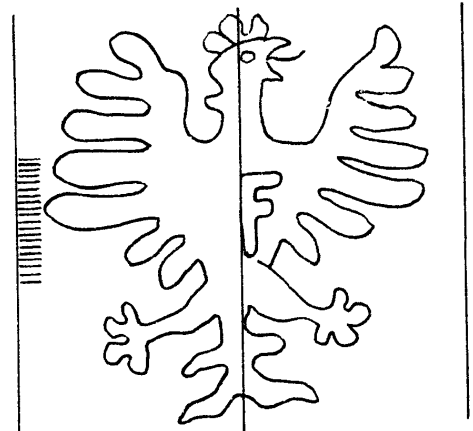
144



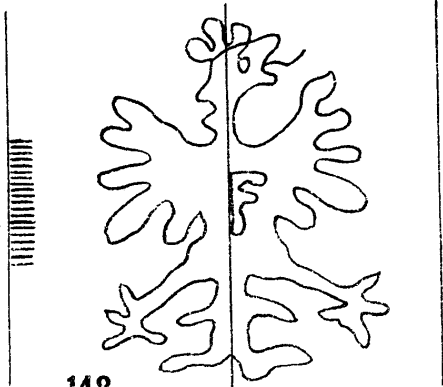
145



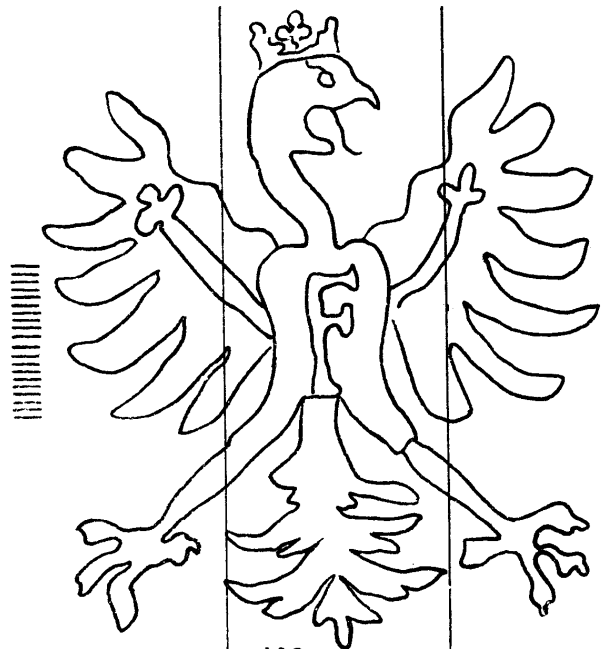
146



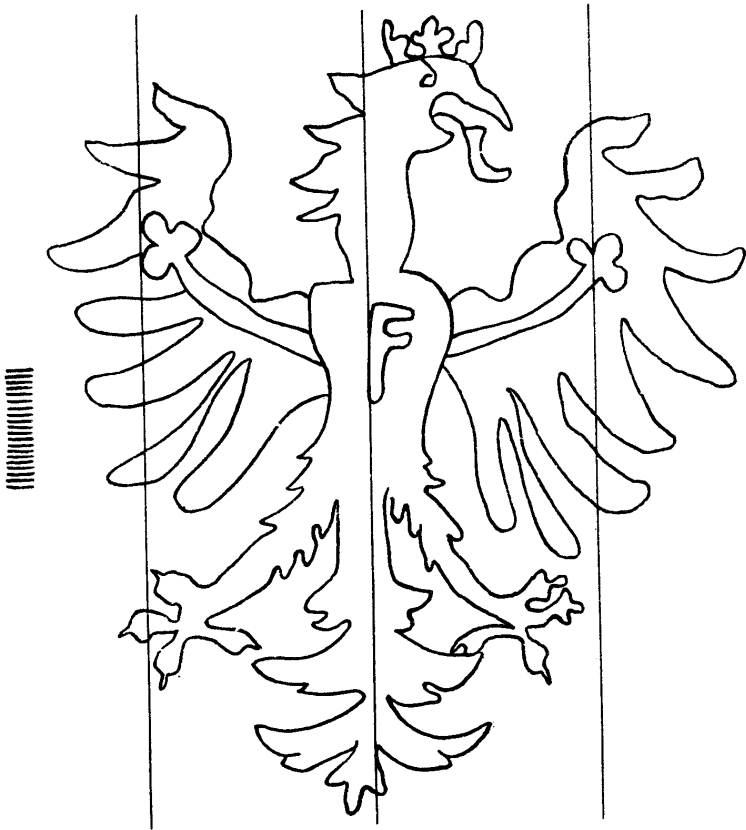
147



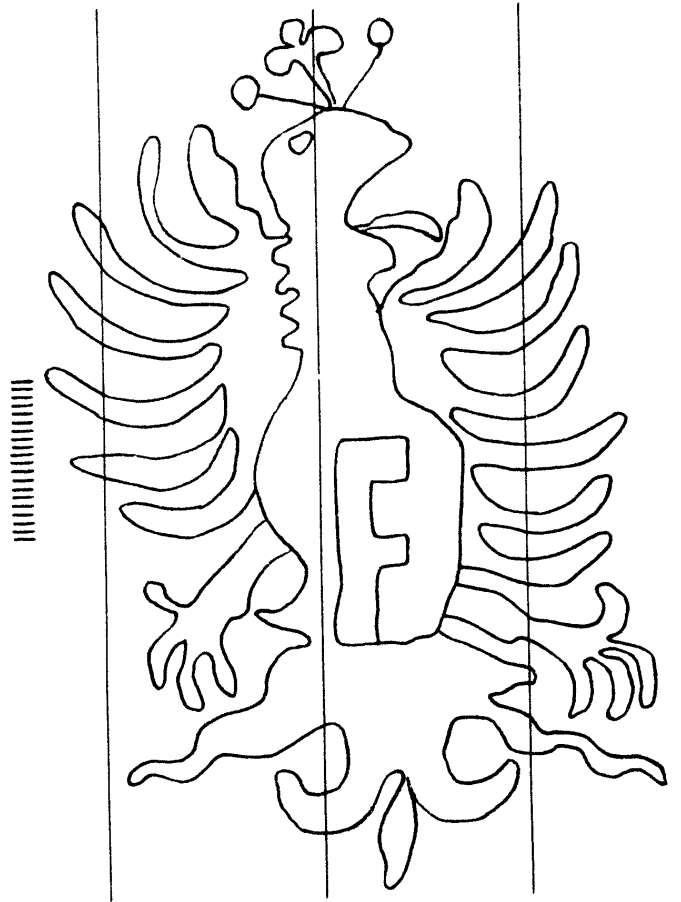
148



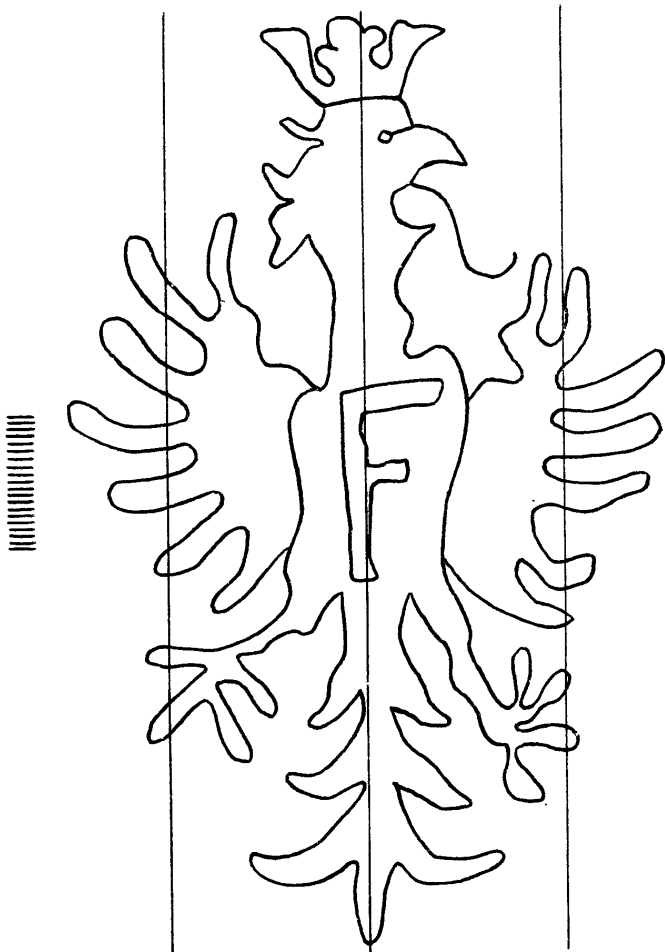
149



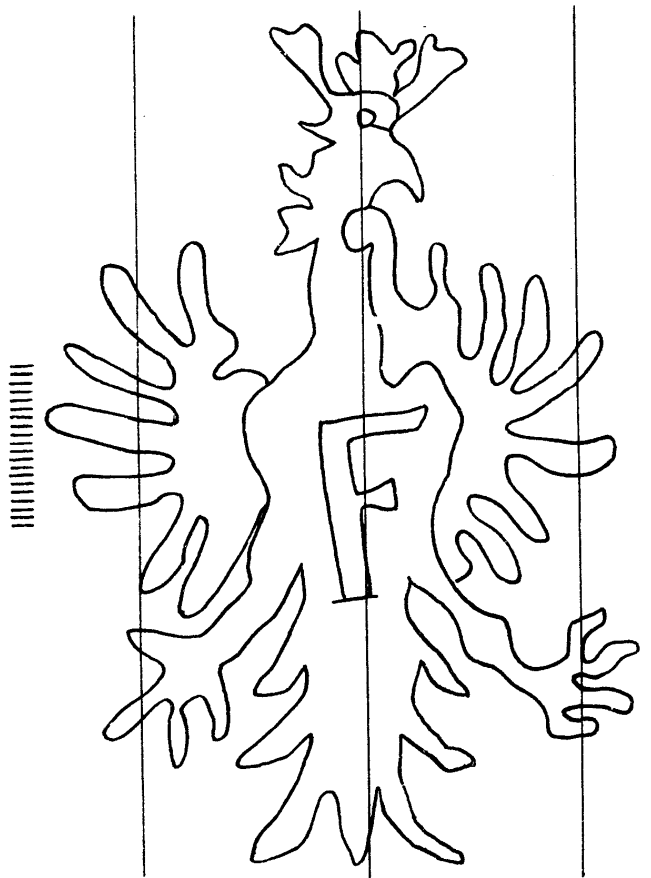
150



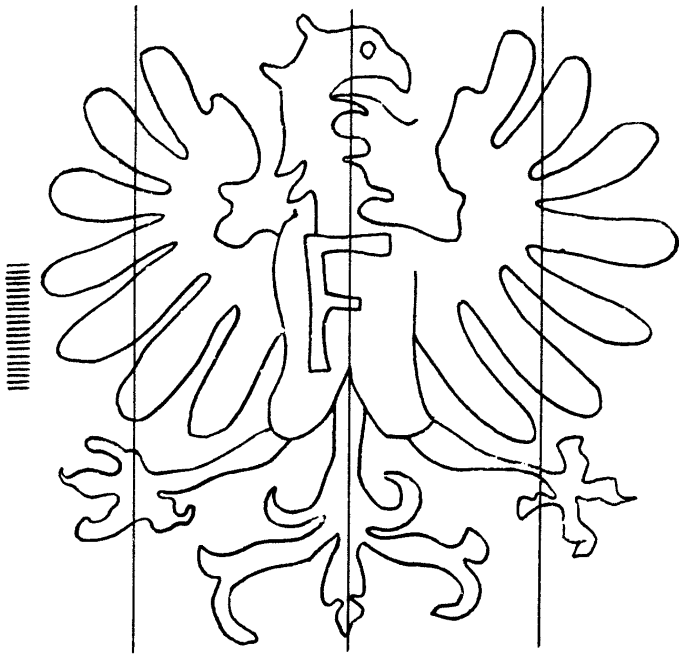
151



152



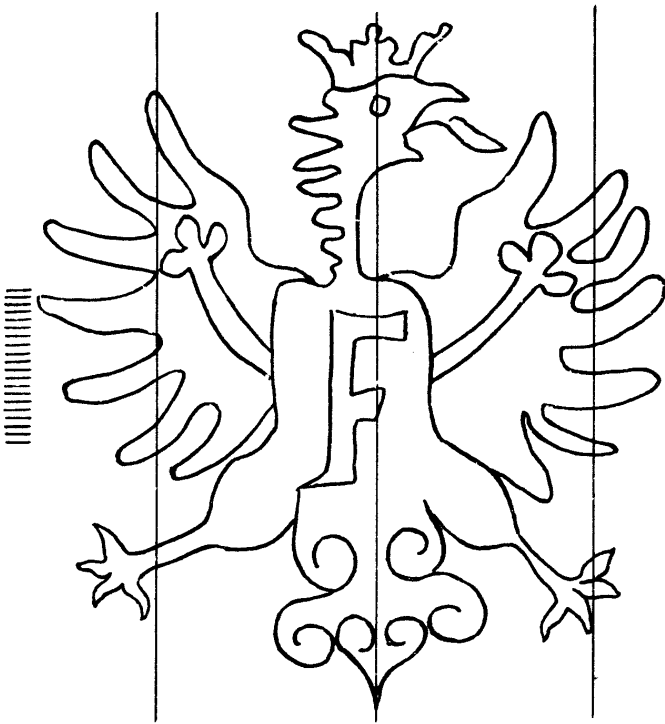
153



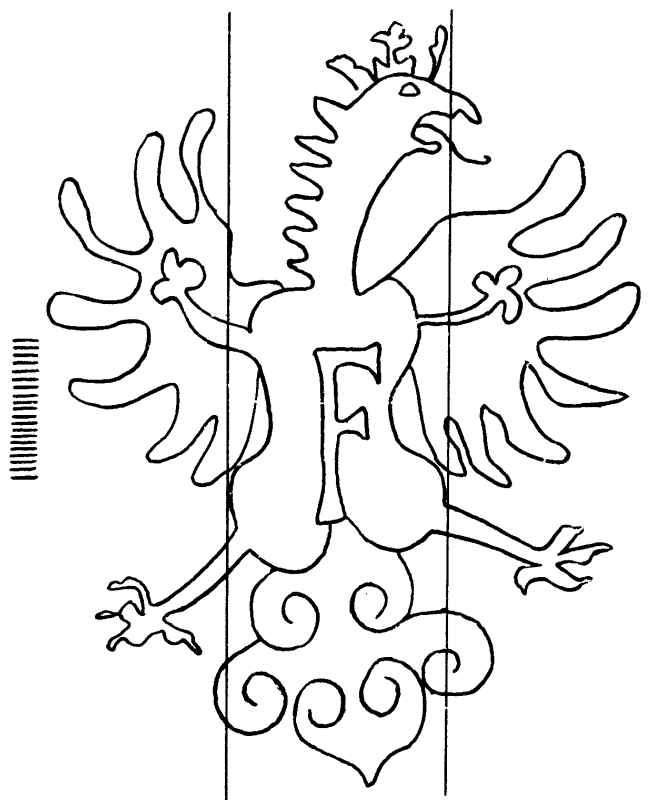
154



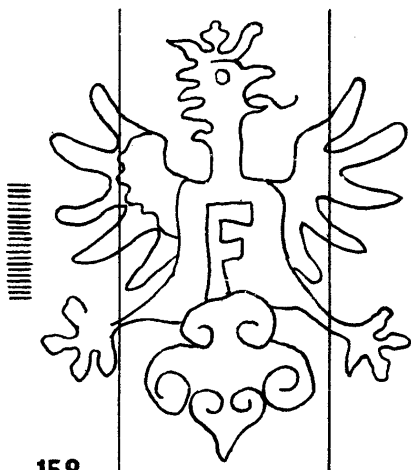
155



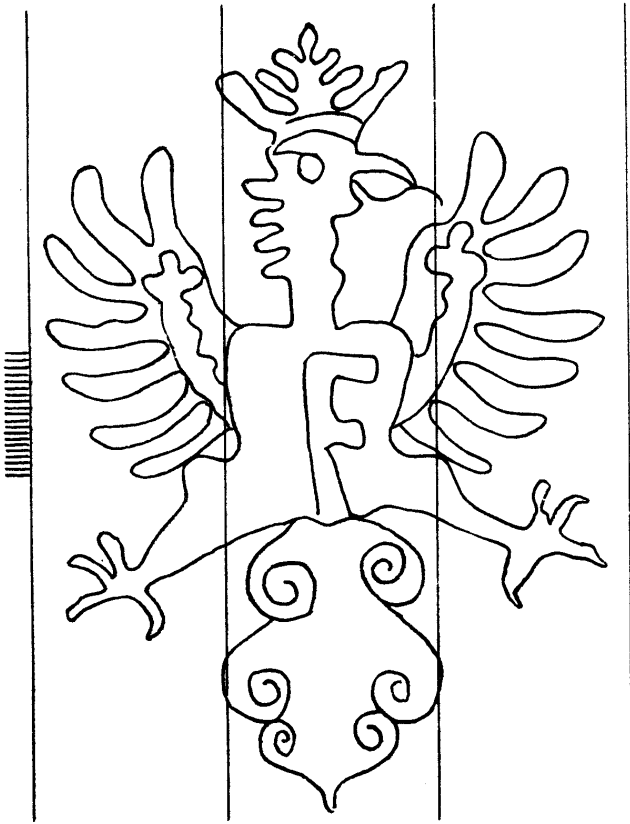
156



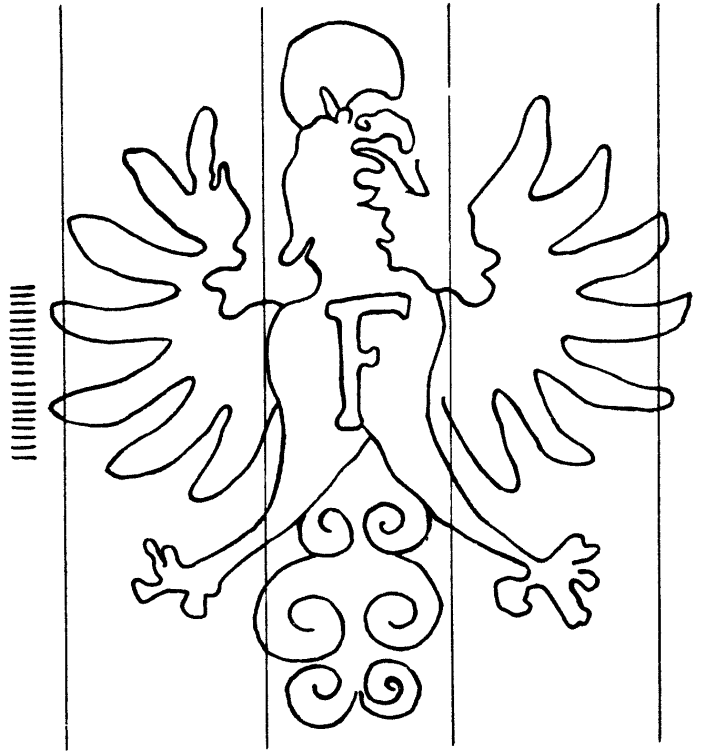
157



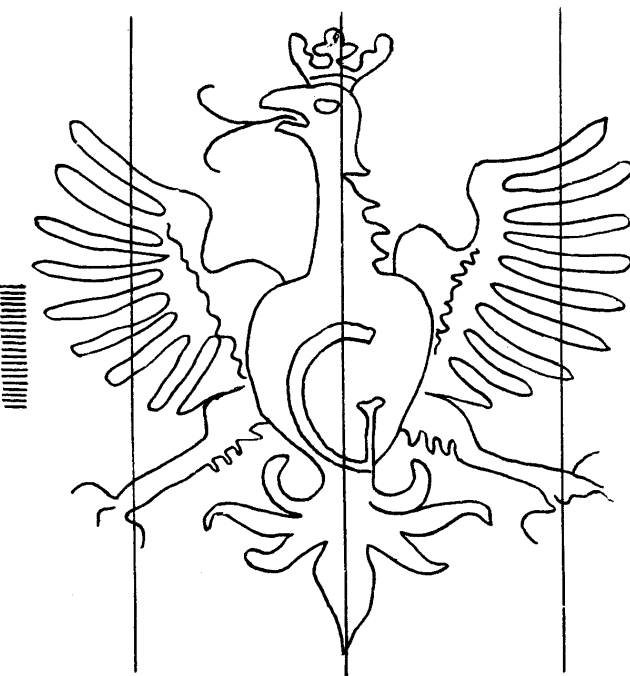
158



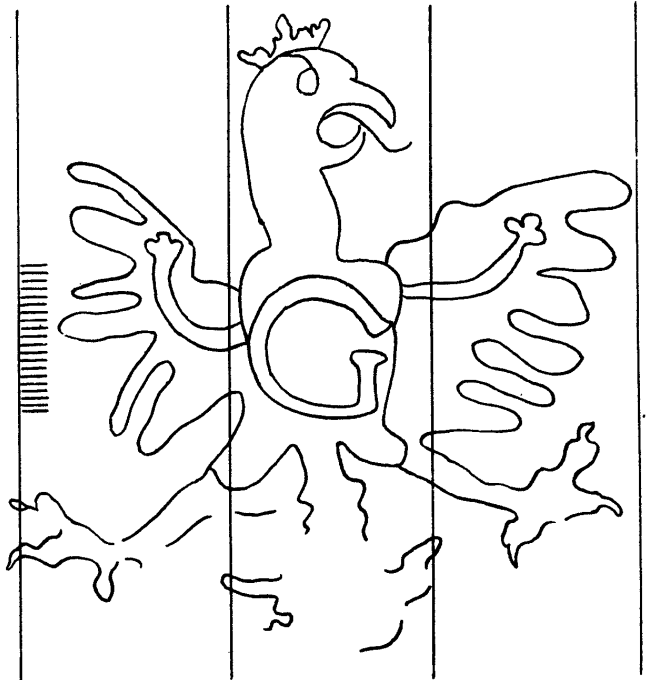
159



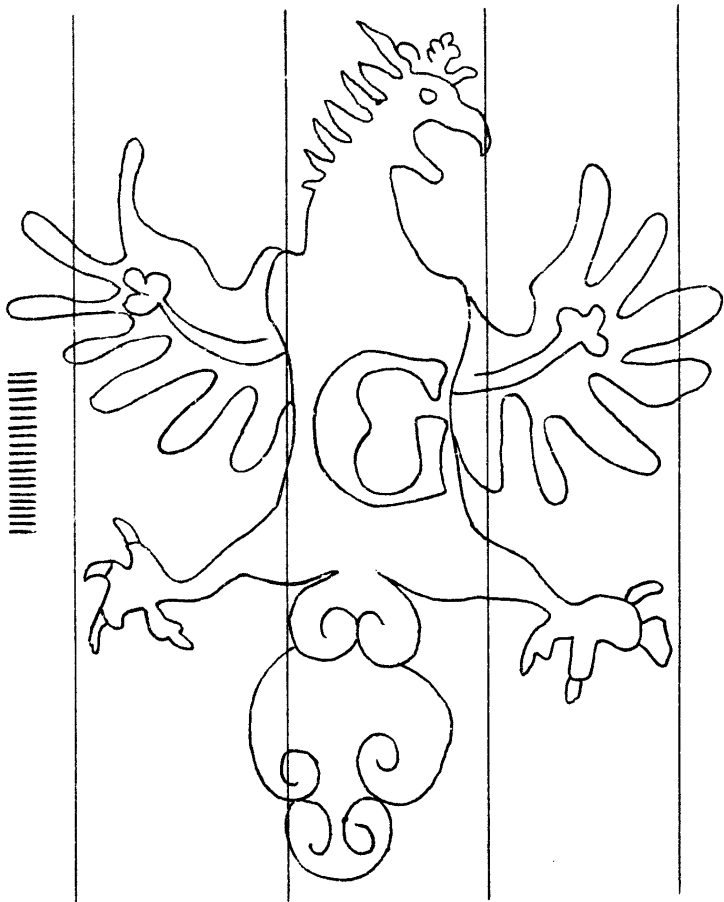
160



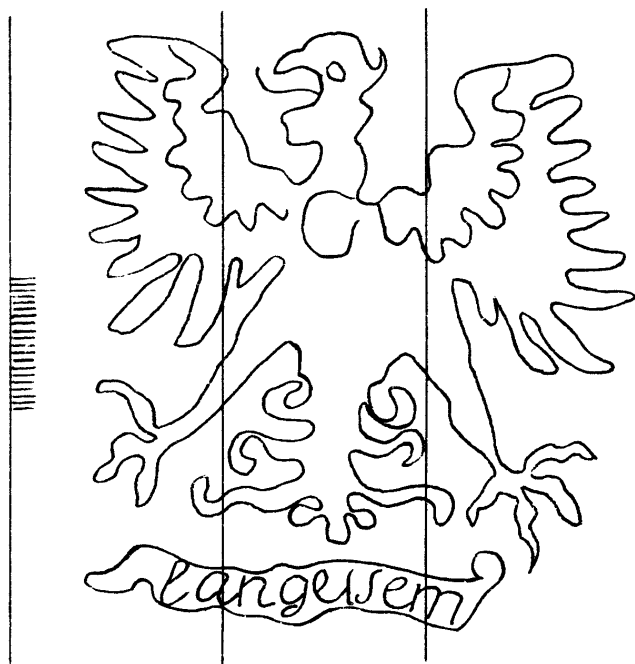
161



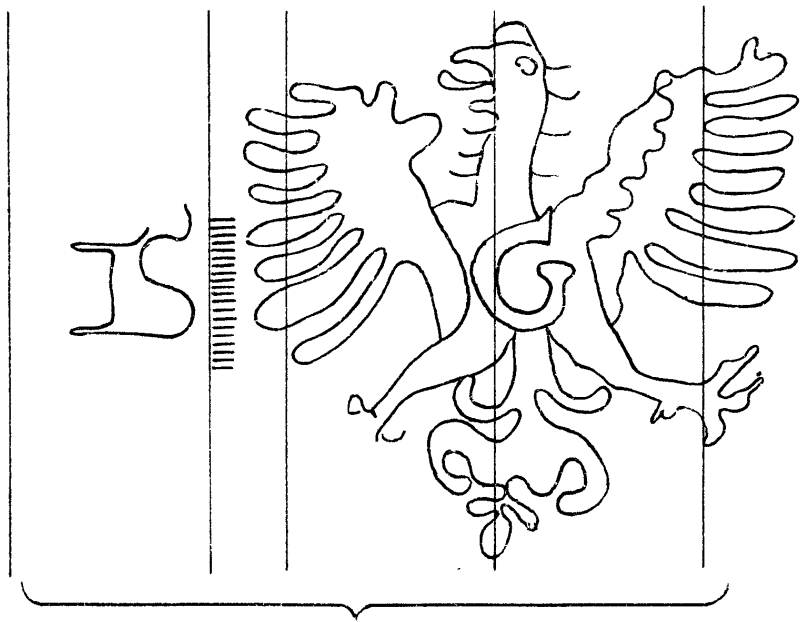
162



163



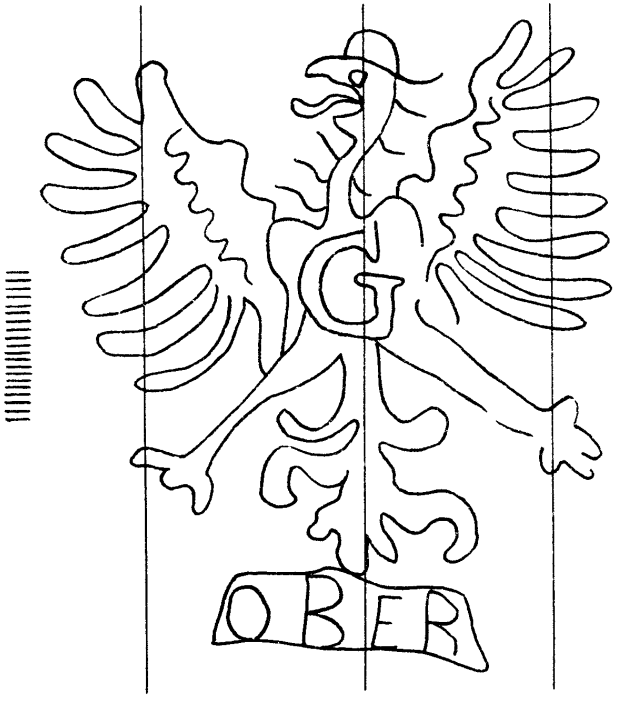
165



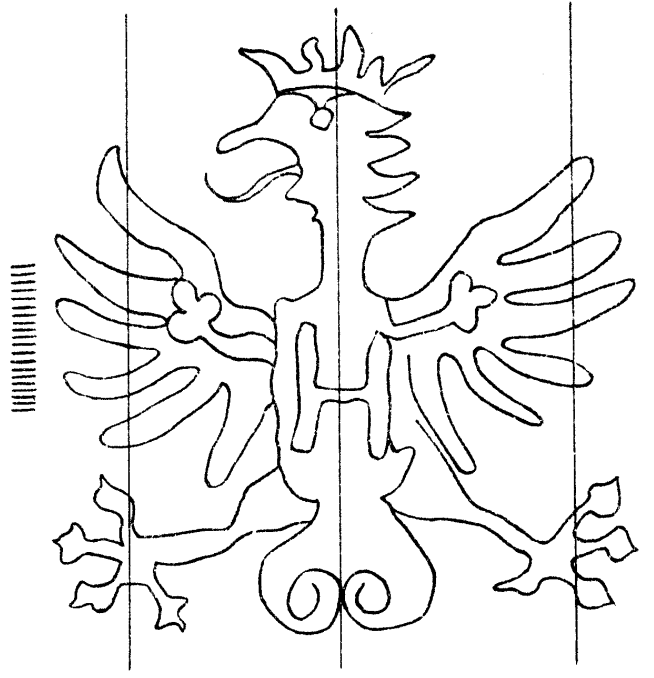
164



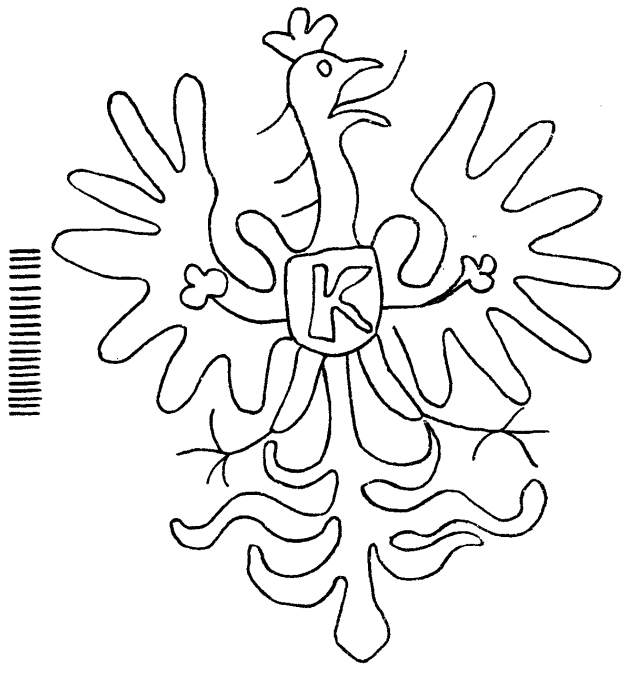
166



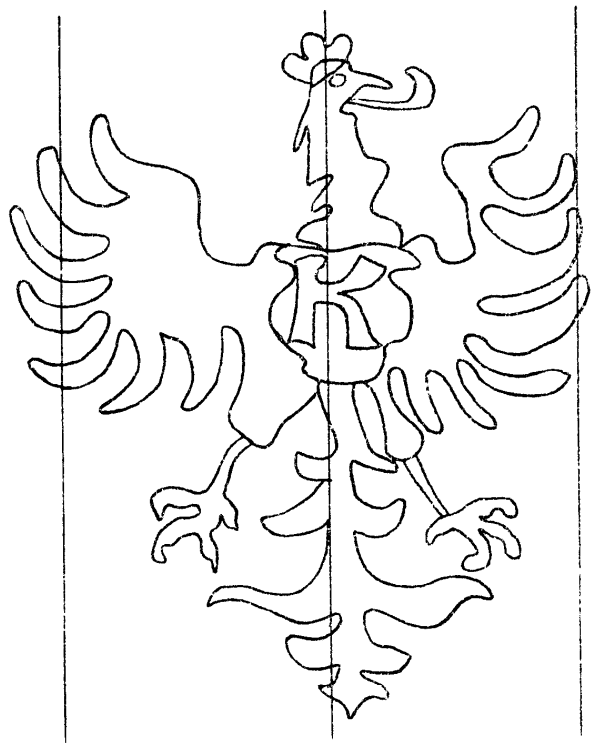
167



168



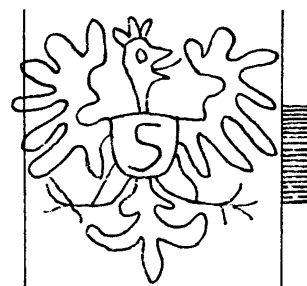
169



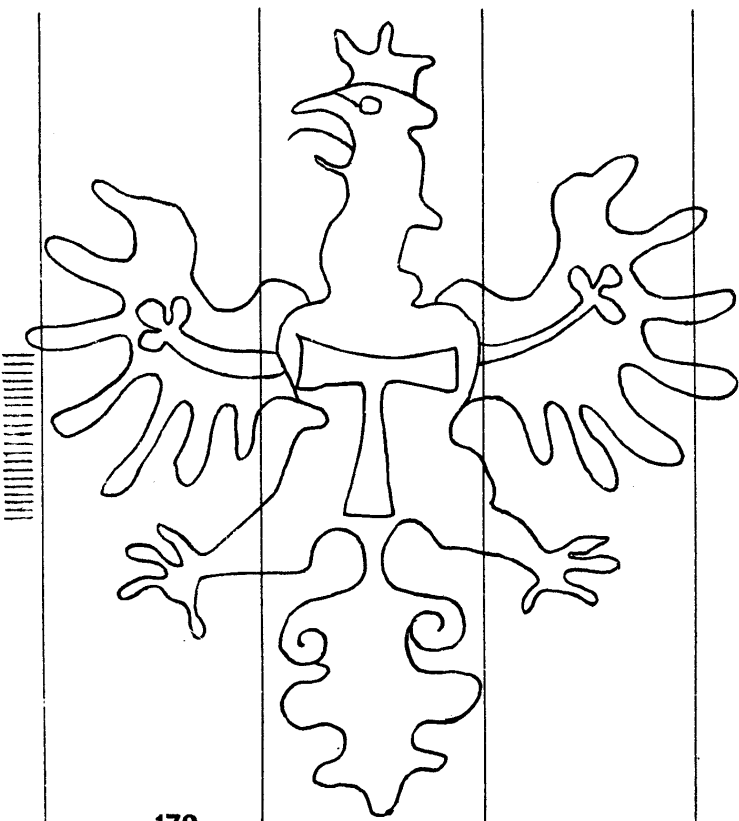
170



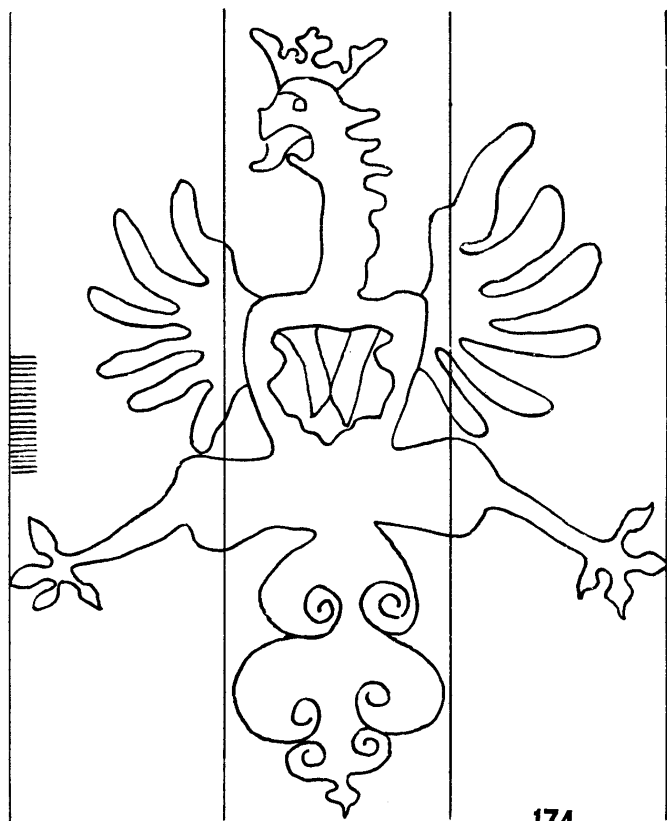
171



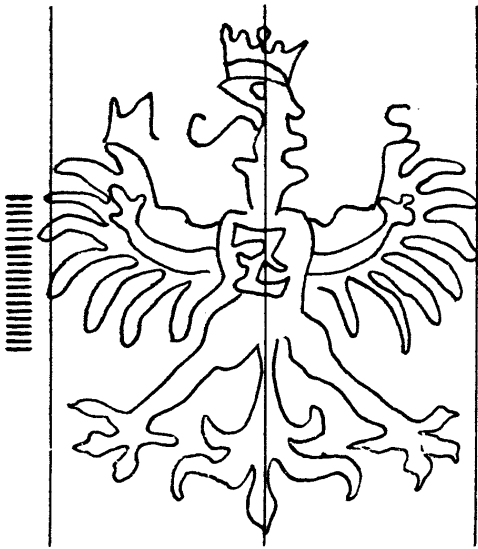
172



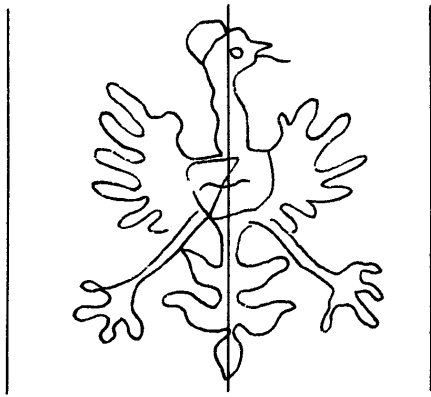
173



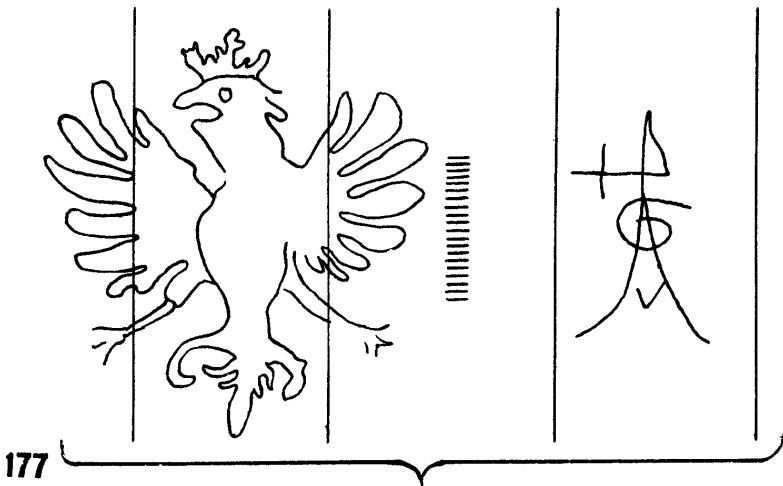
174



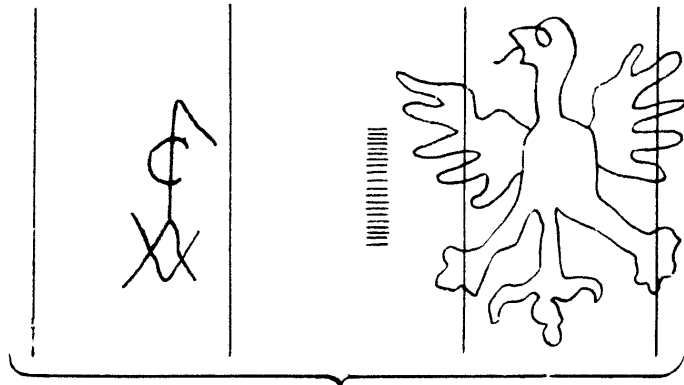
175



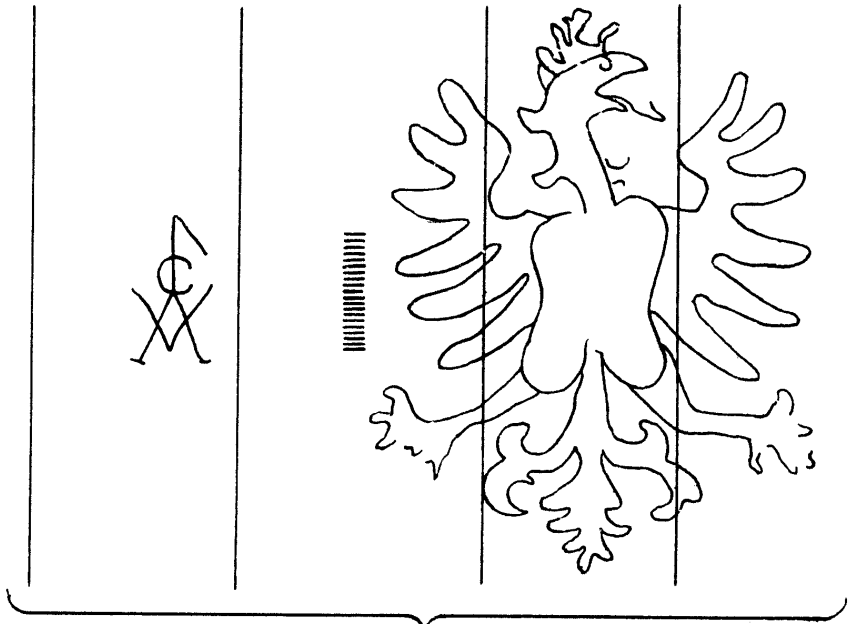
176



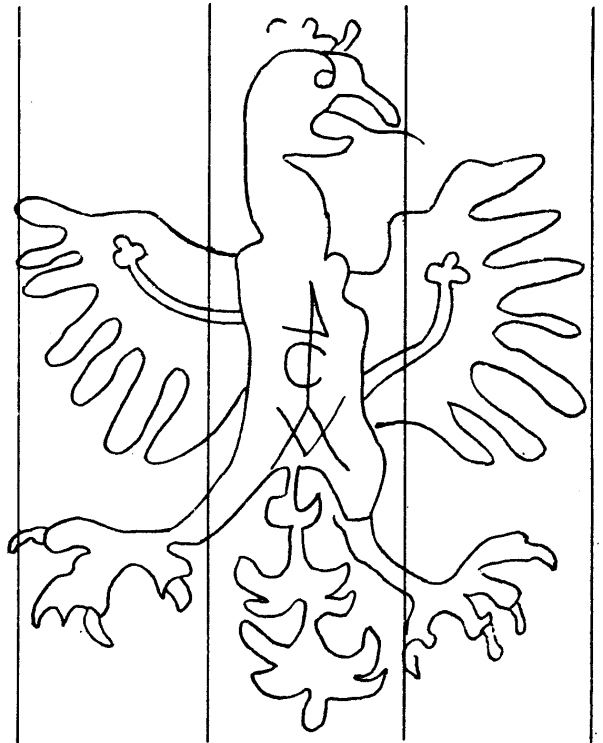
177



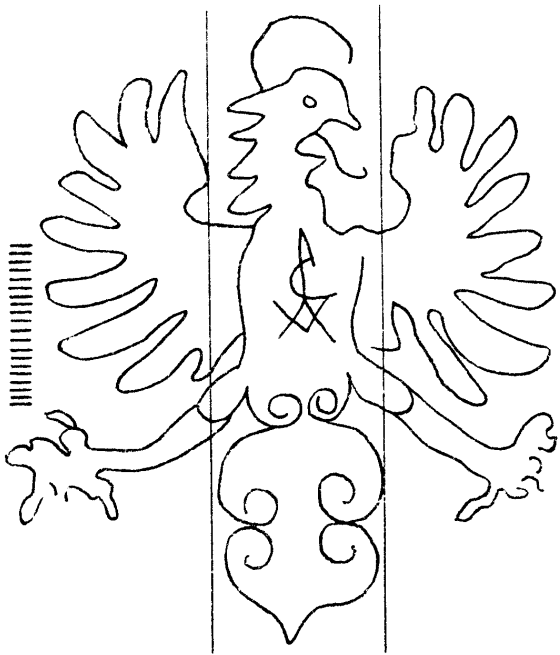
178



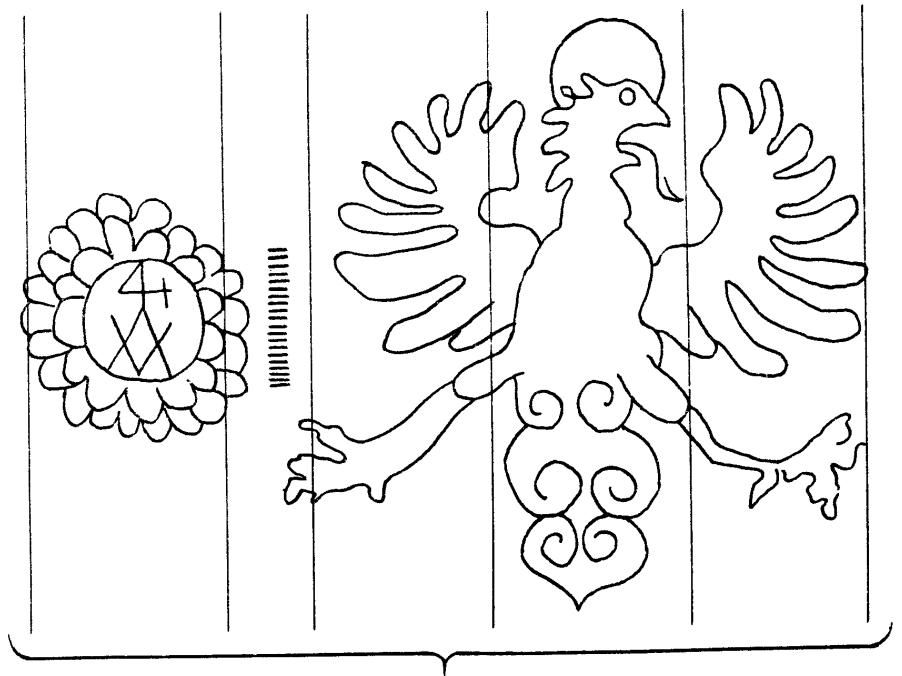
179



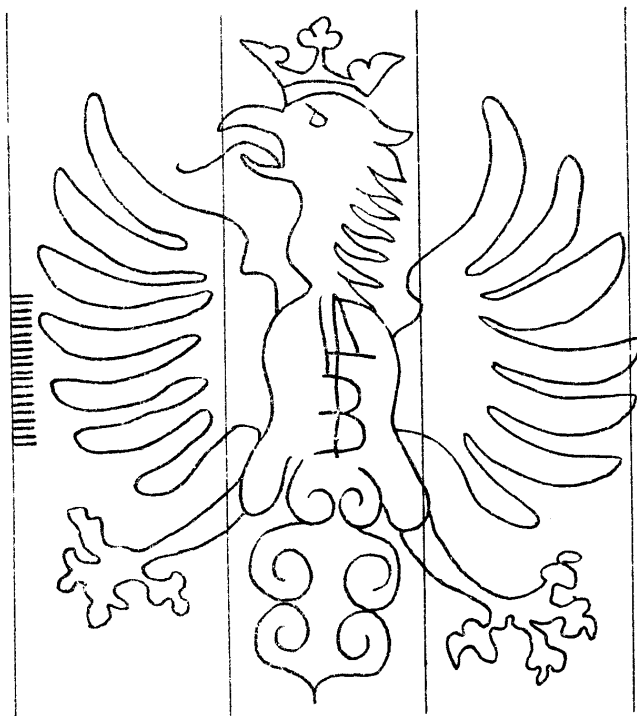
180



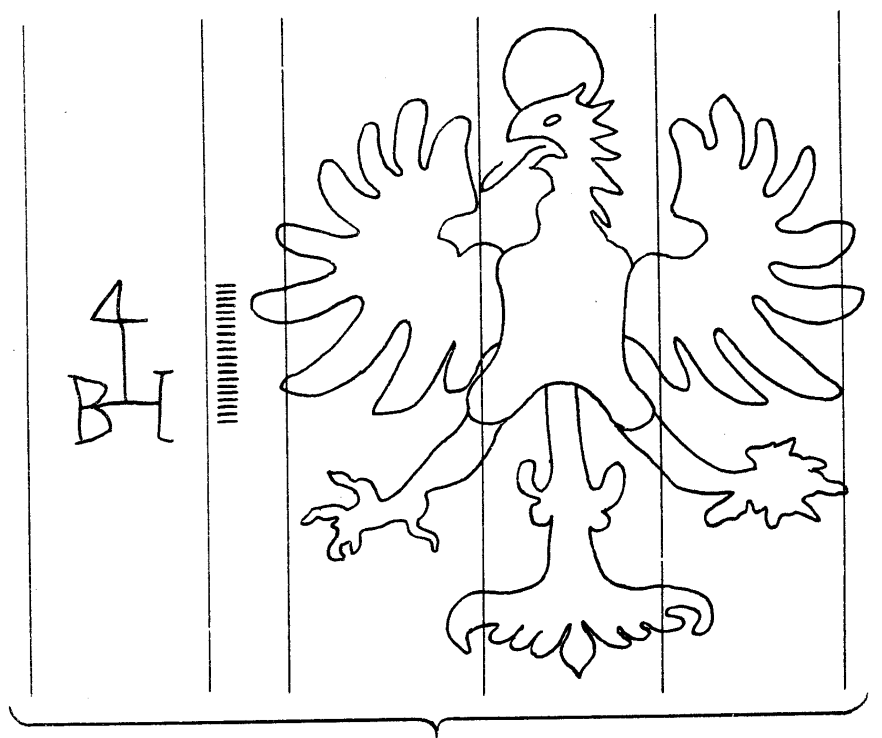
181



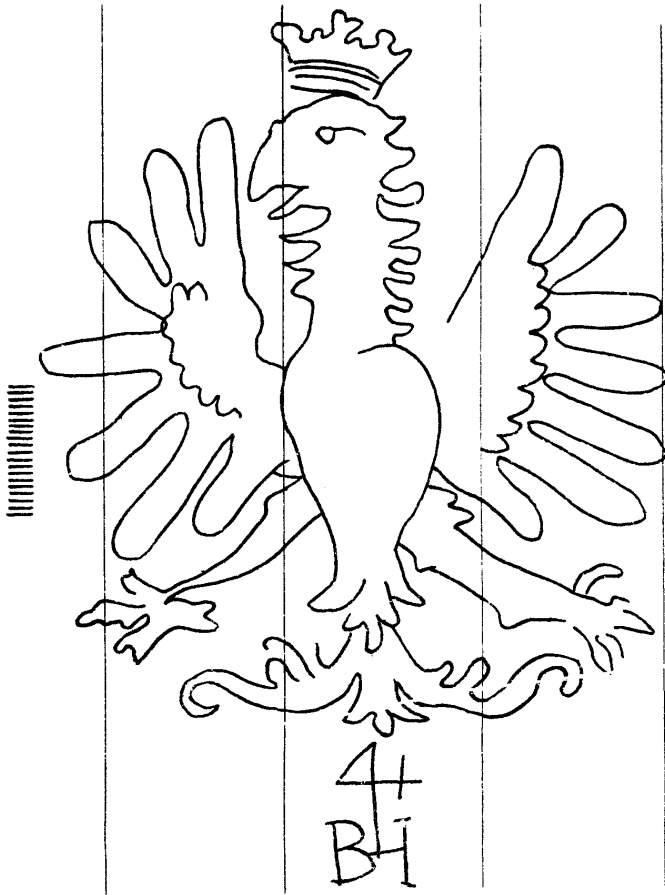
182



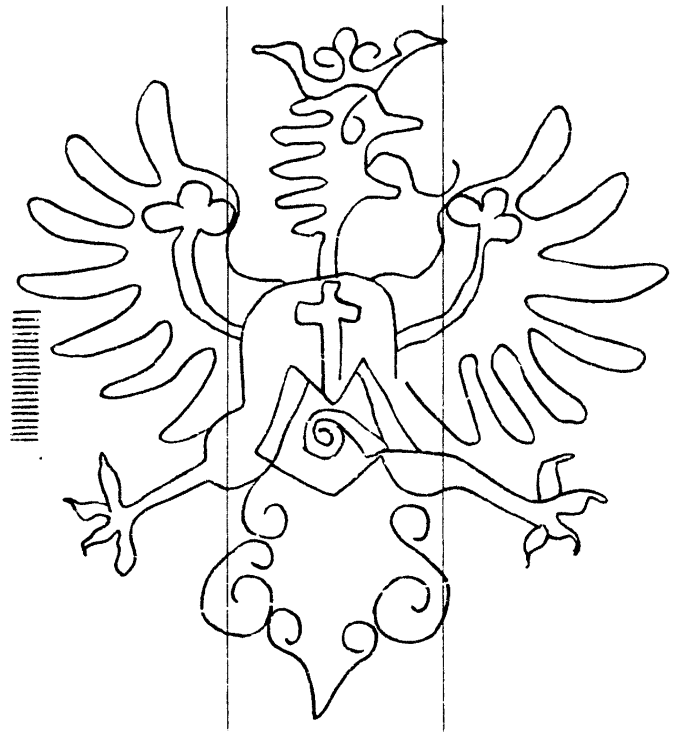
183



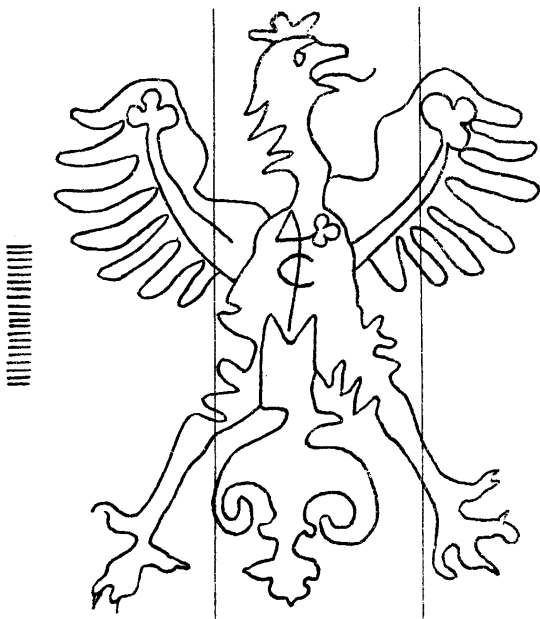
184



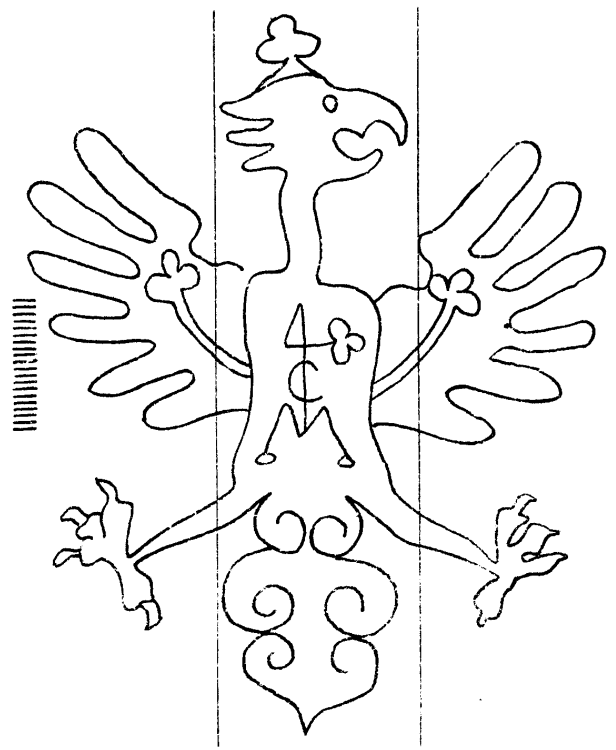
185



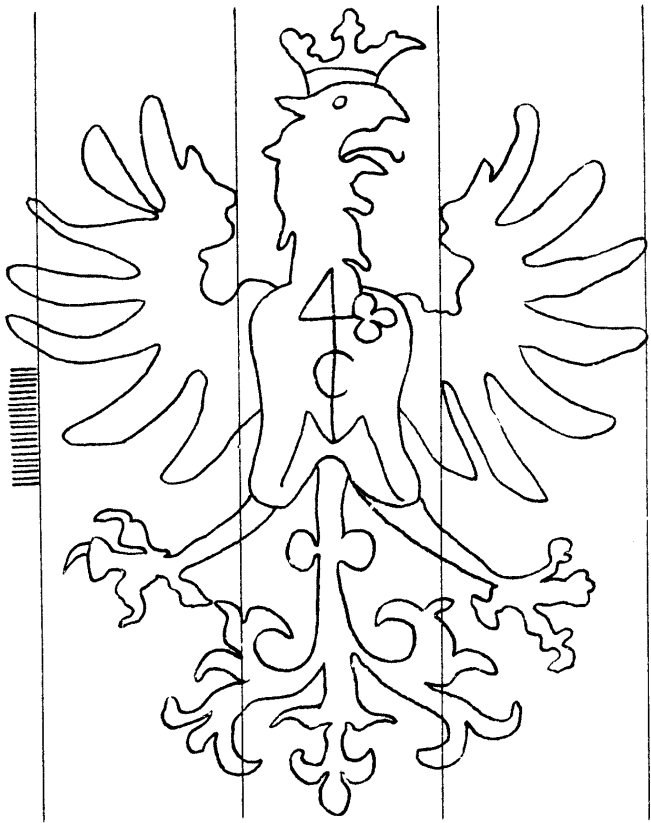
186



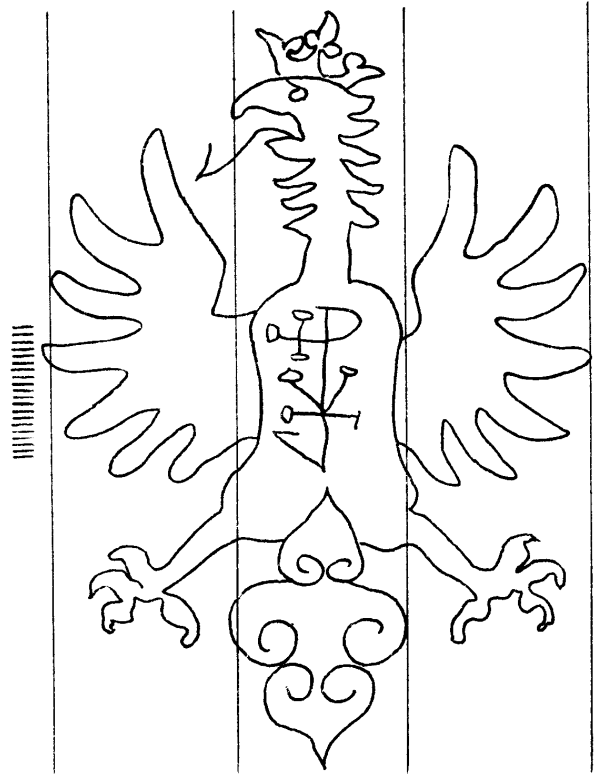
187



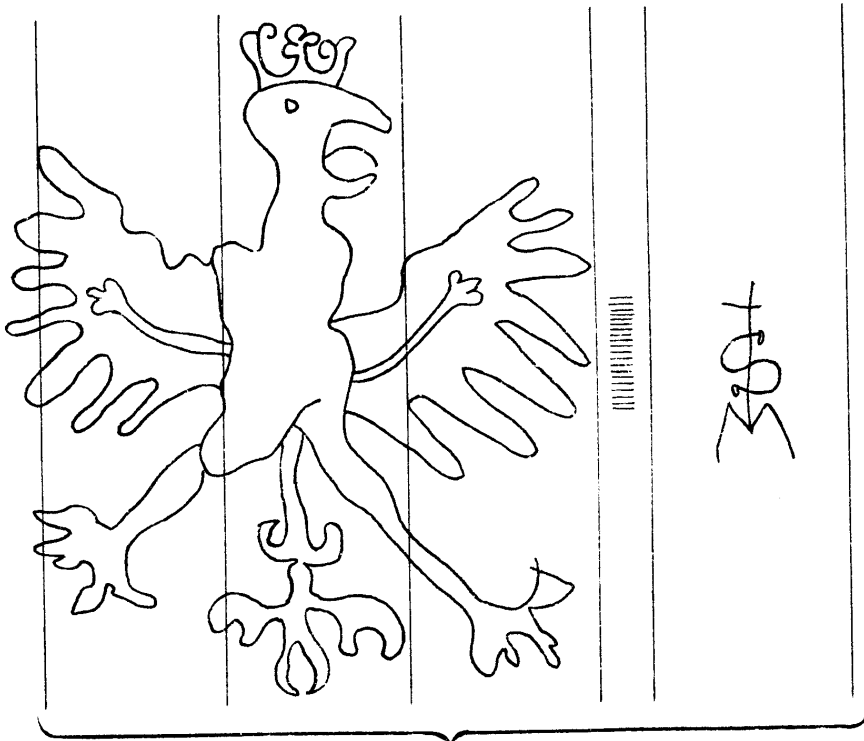
188



189

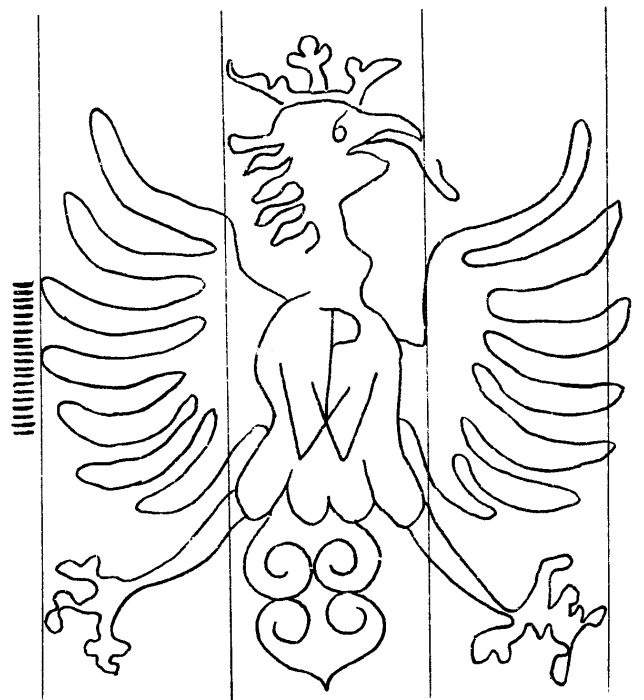


191

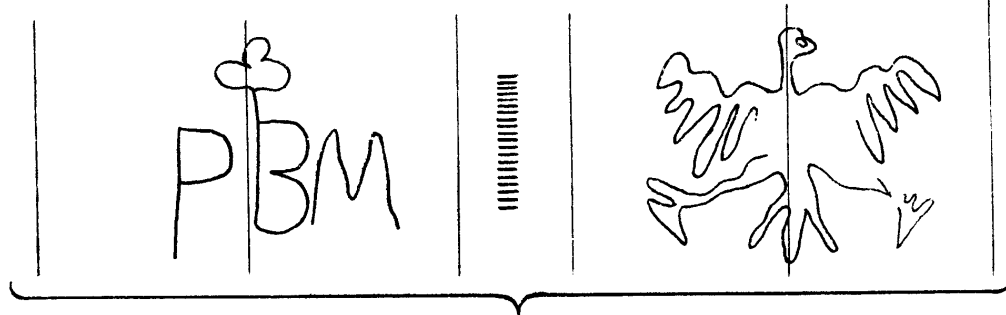


190

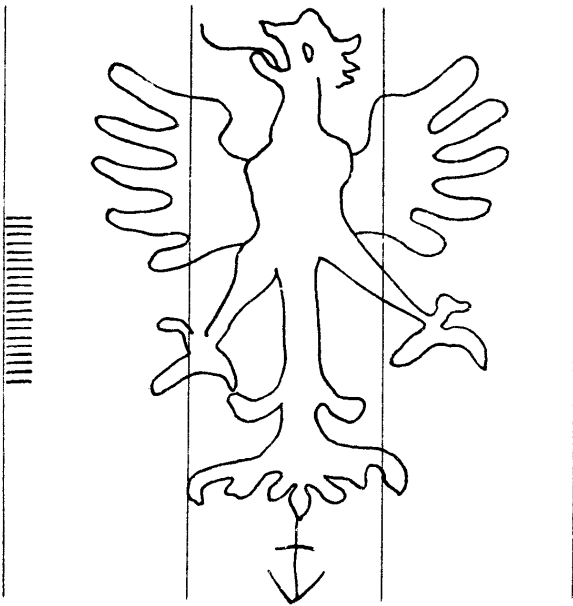
189



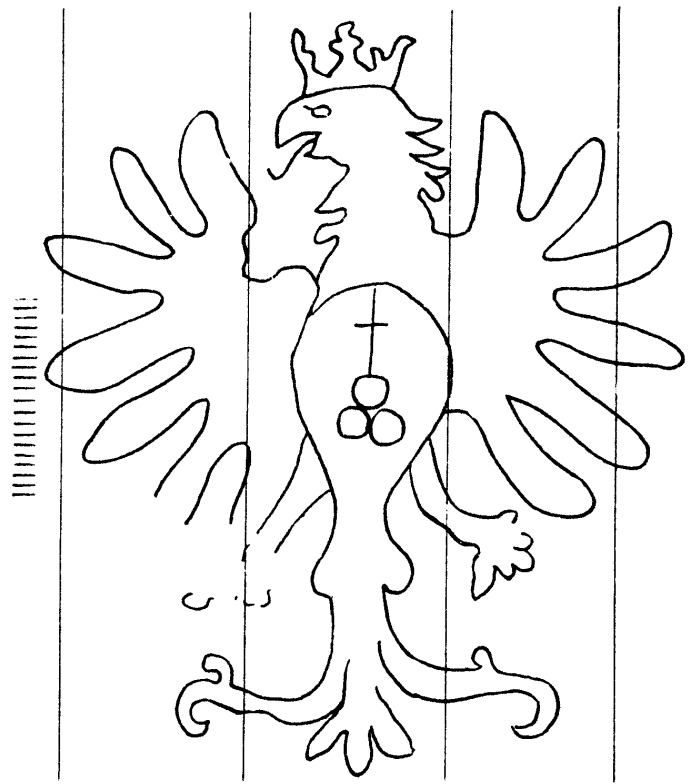
192



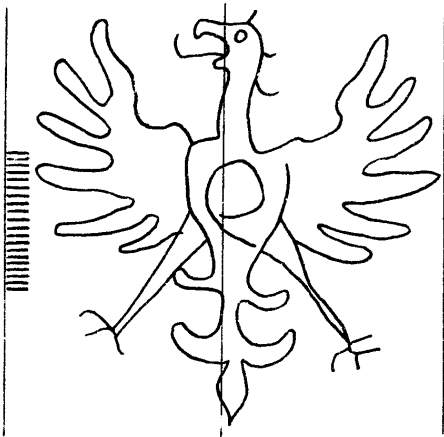
193



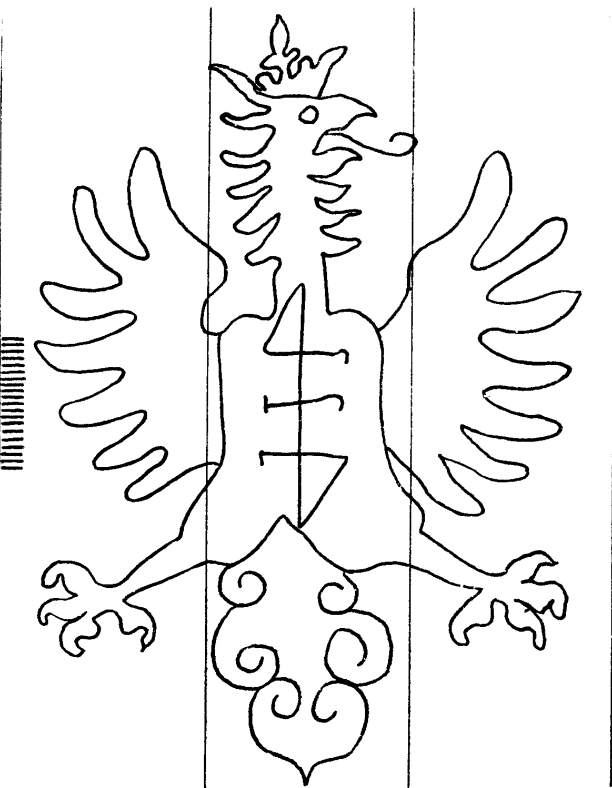
194



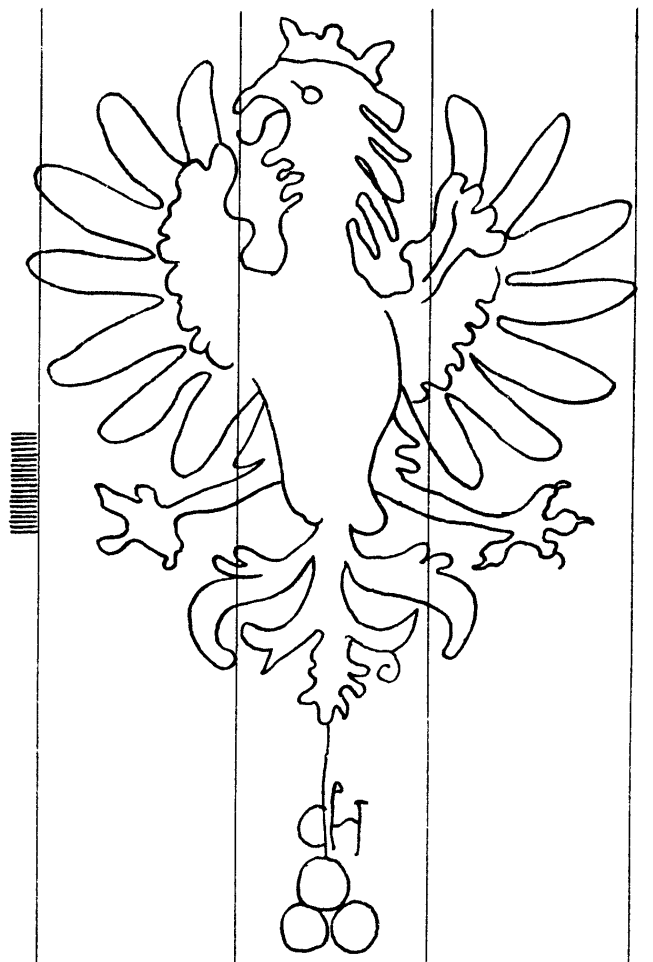
197



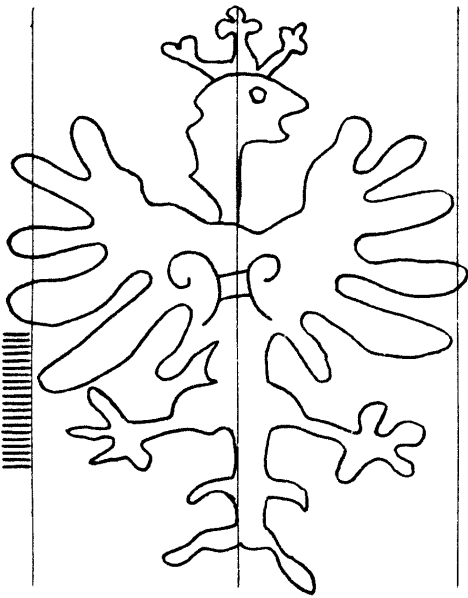
195



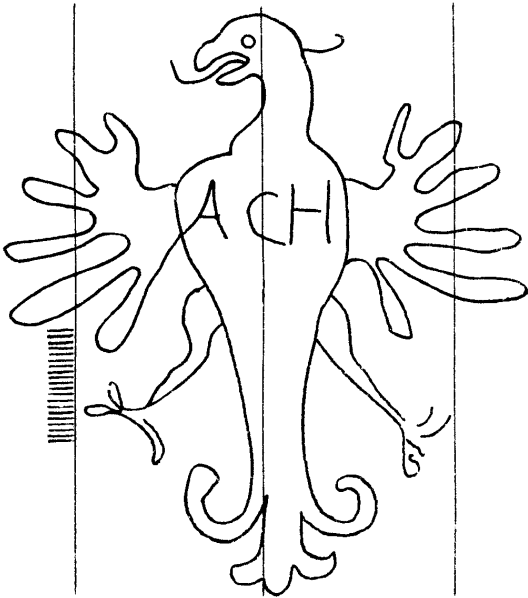
196



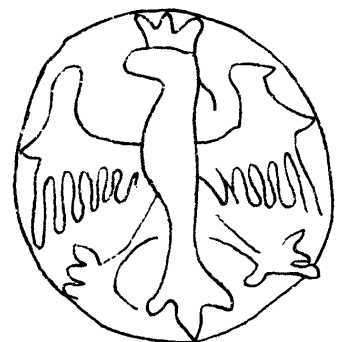
198



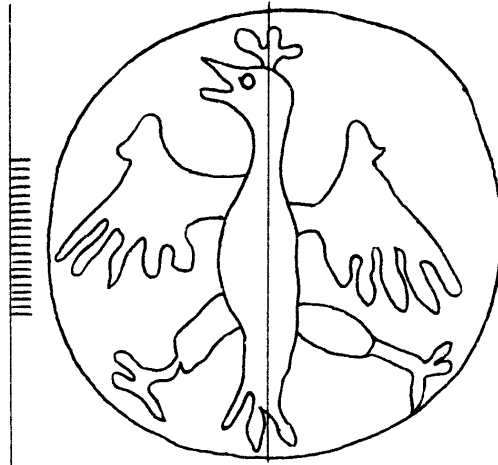
199



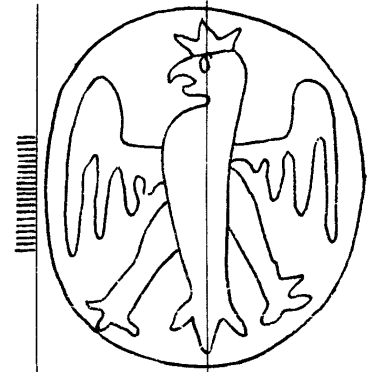
200



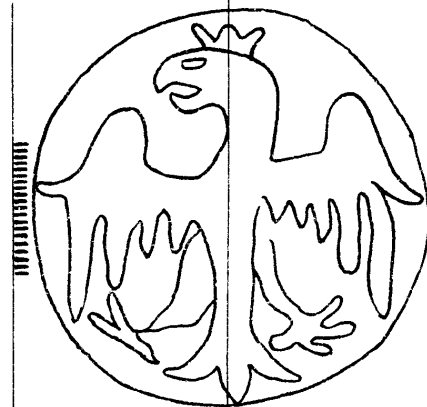
201



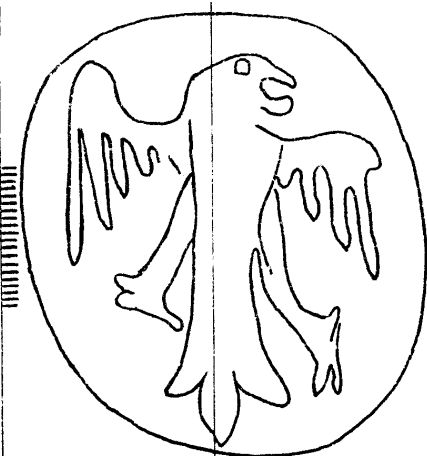
202



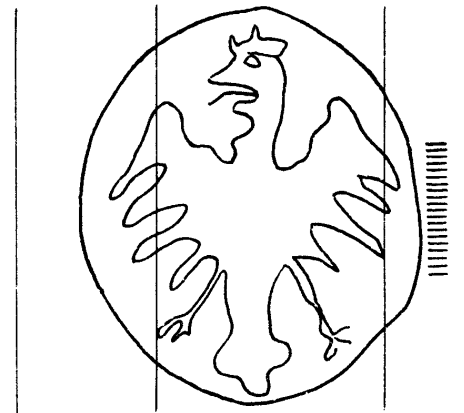
203



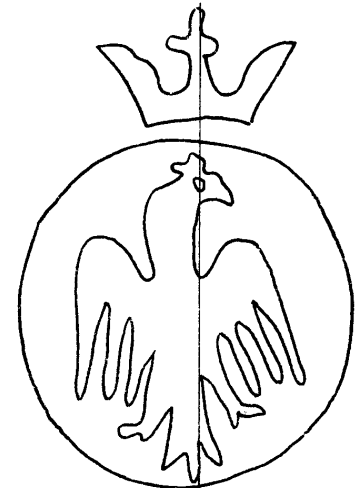
204



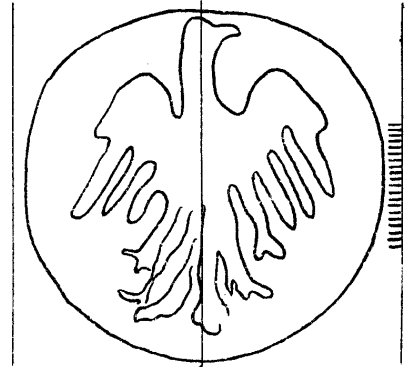
205



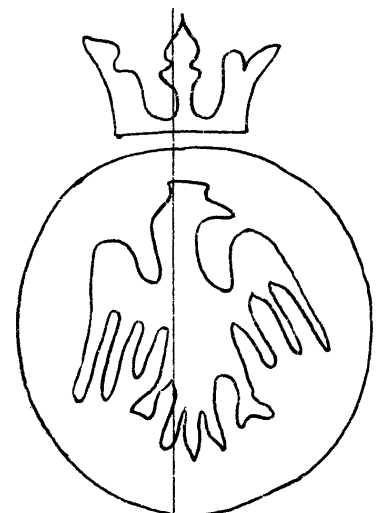
206



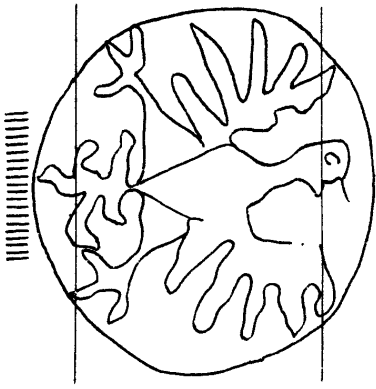
207



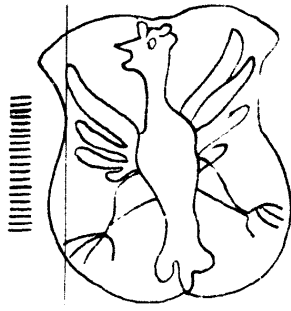
208



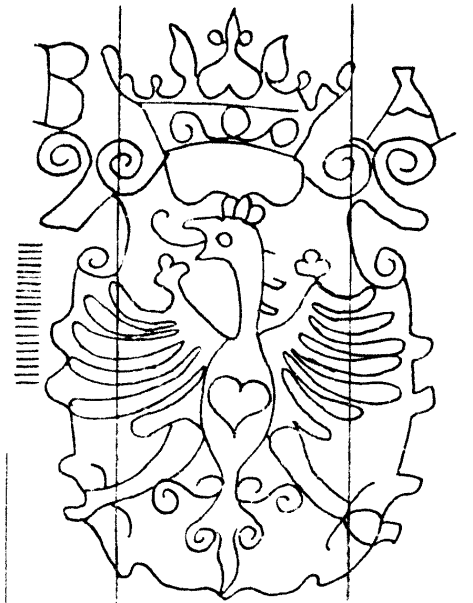
209



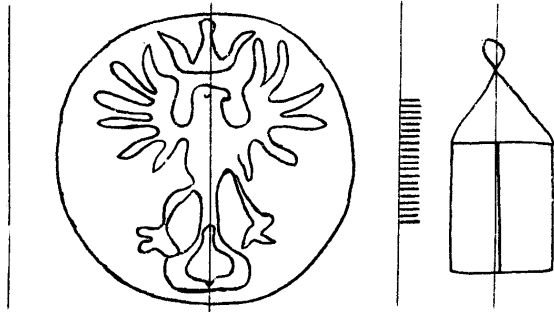
210



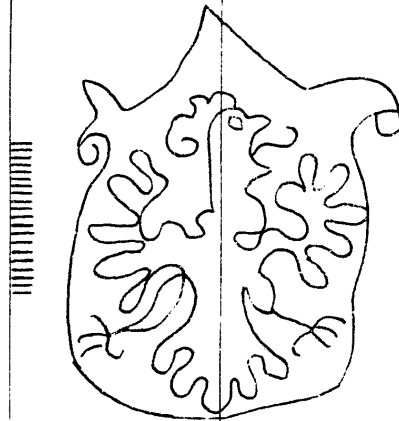
214



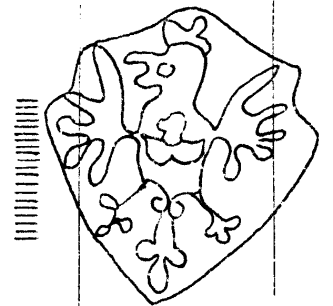
218



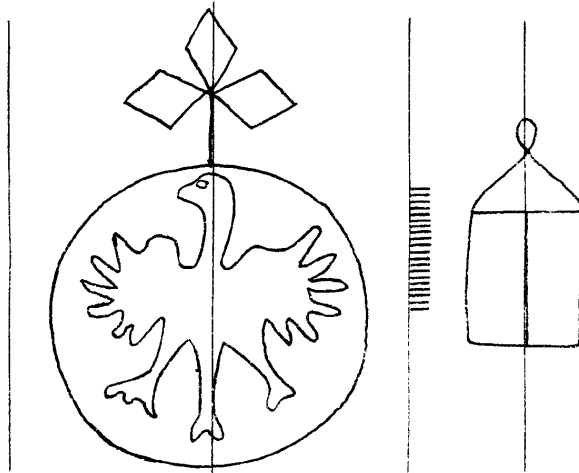
211



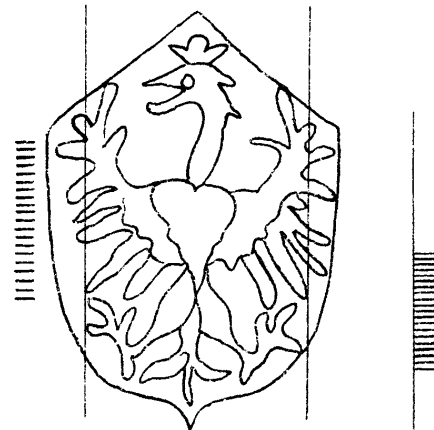
215



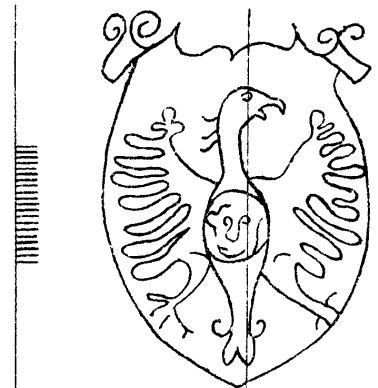
219



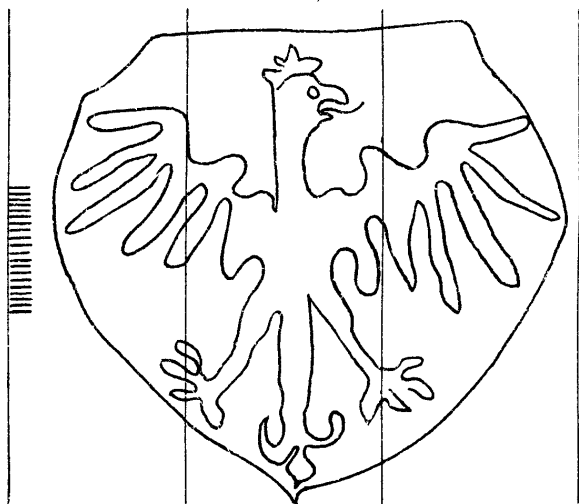
212



216



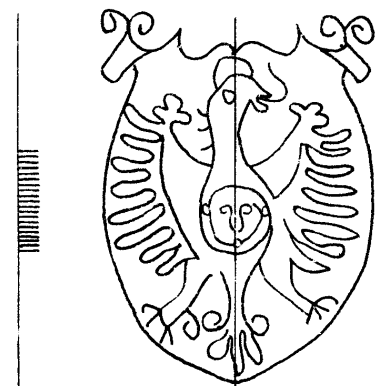
220



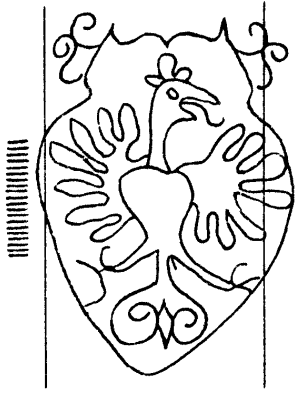
213



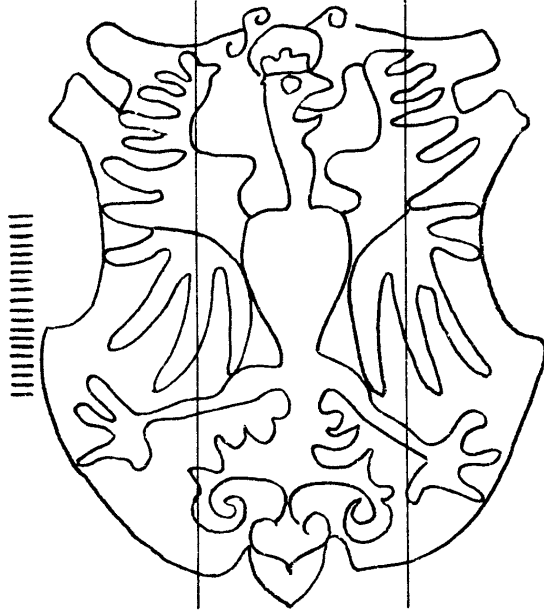
217



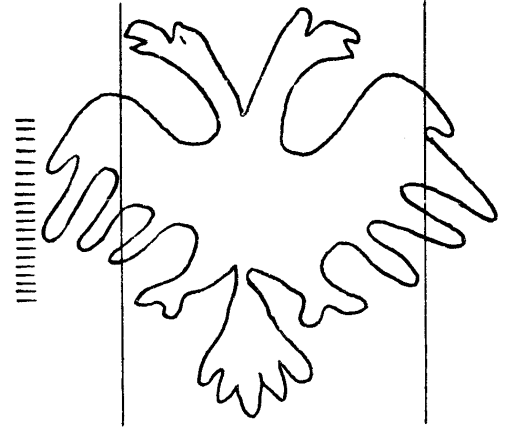
221



222



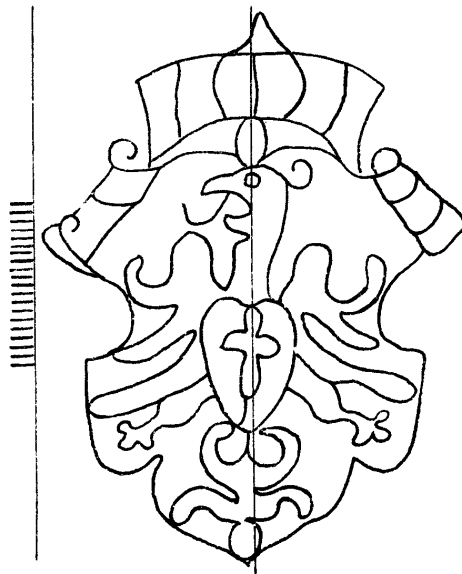
225



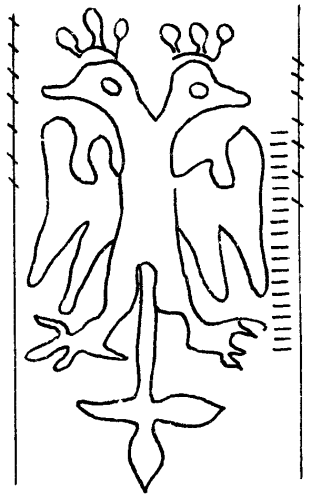
228



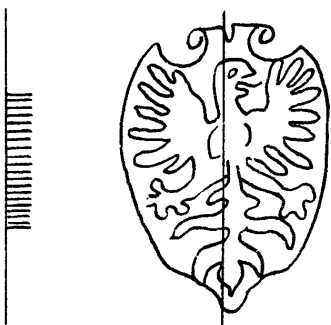
223



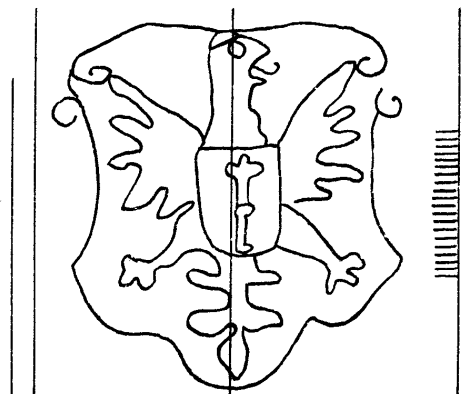
226



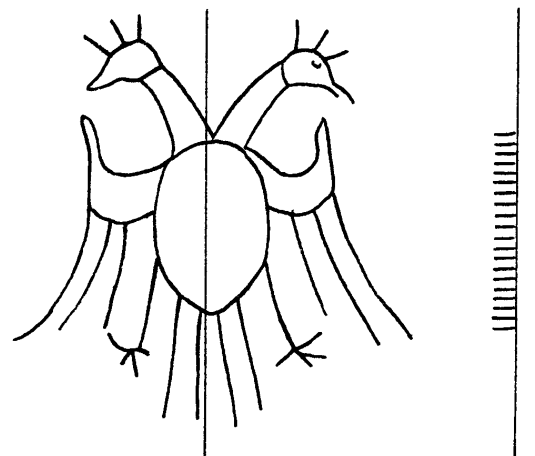
229



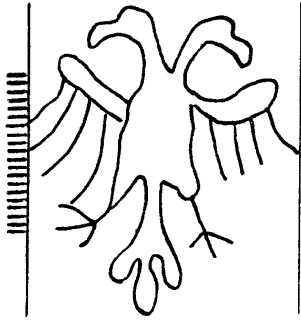
224



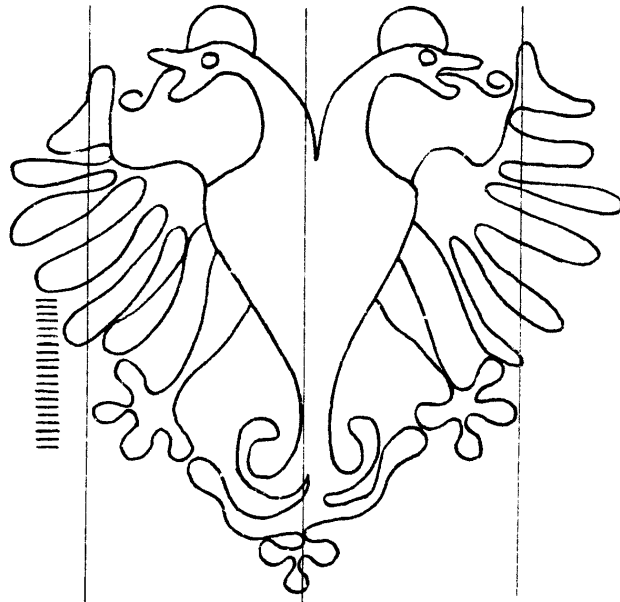
227



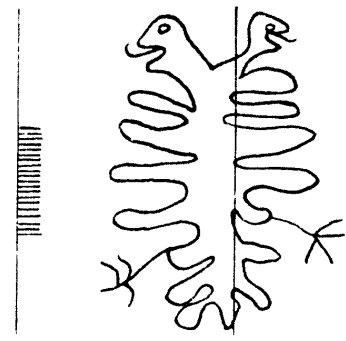
230



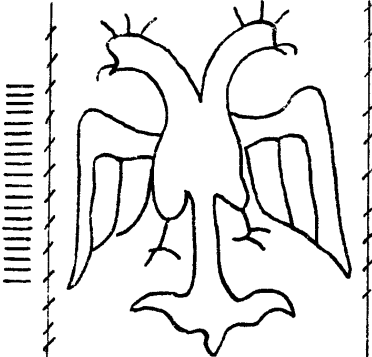
231



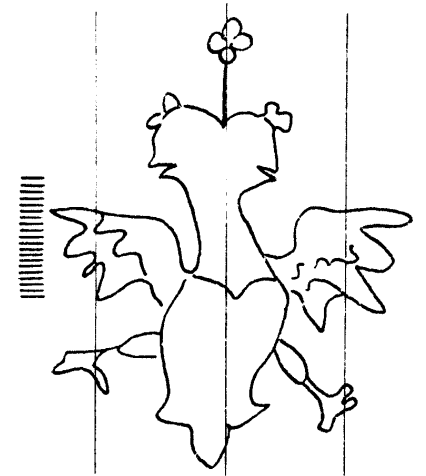
235



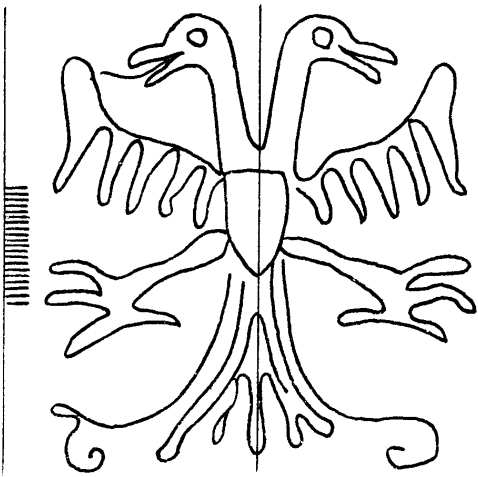
238



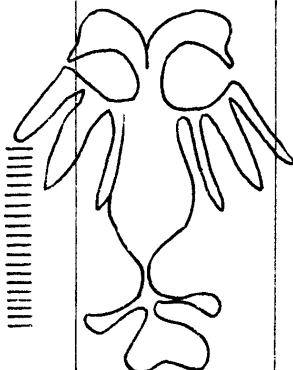
232



239



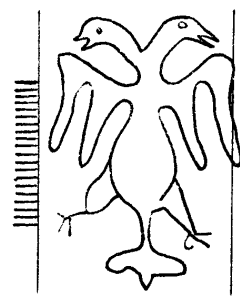
233



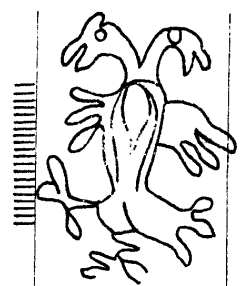
236



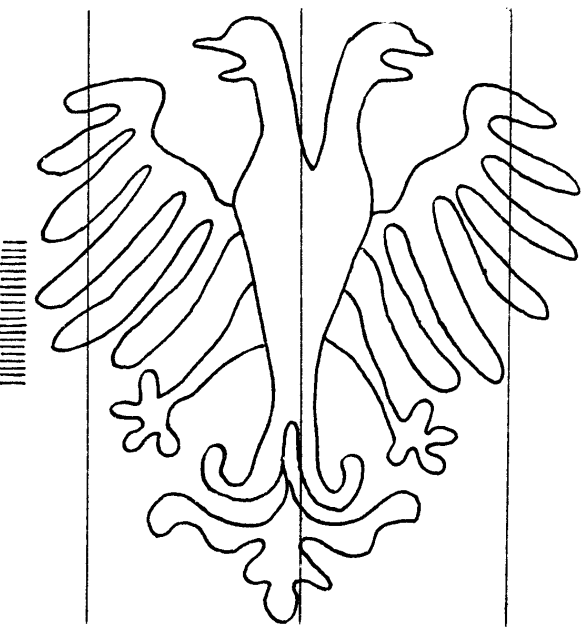
240



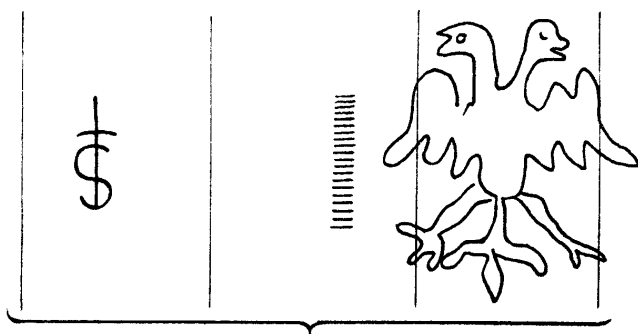
237



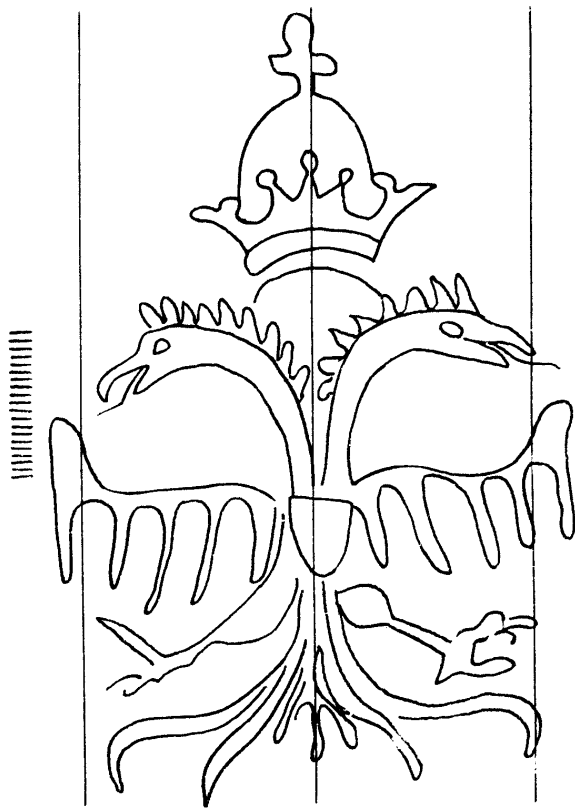
241



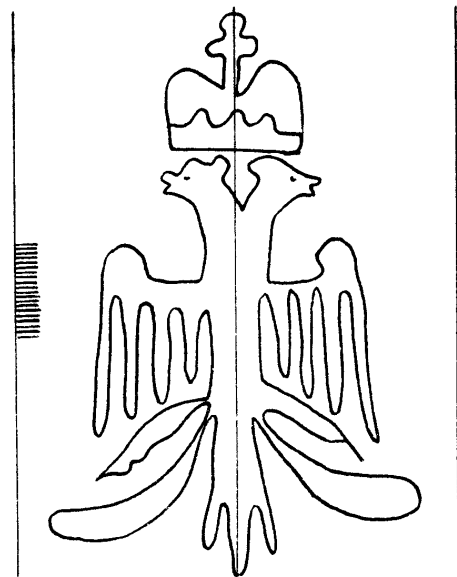
234



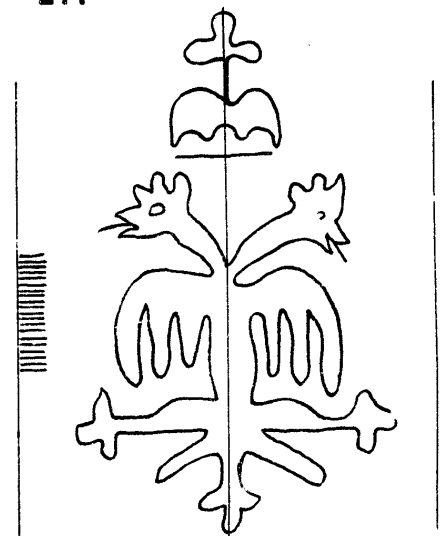
242



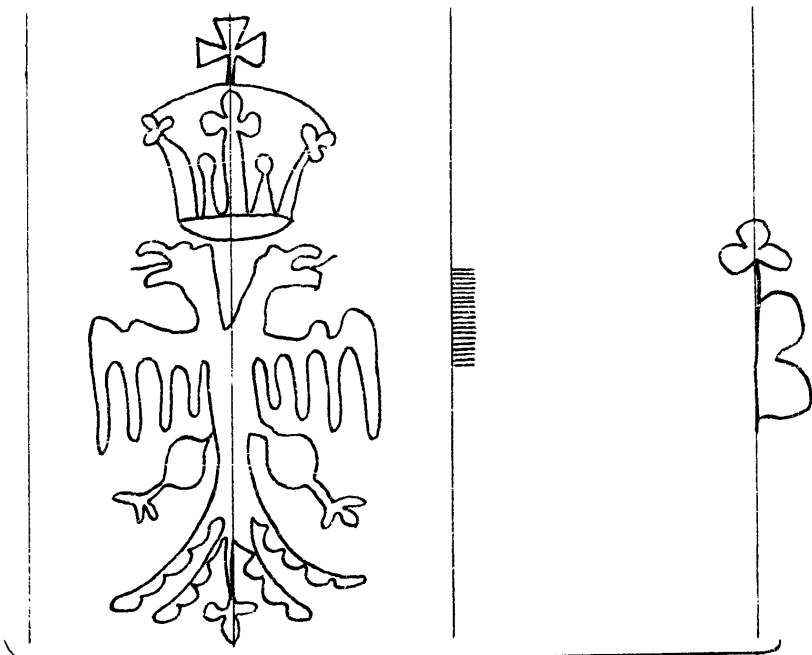
243



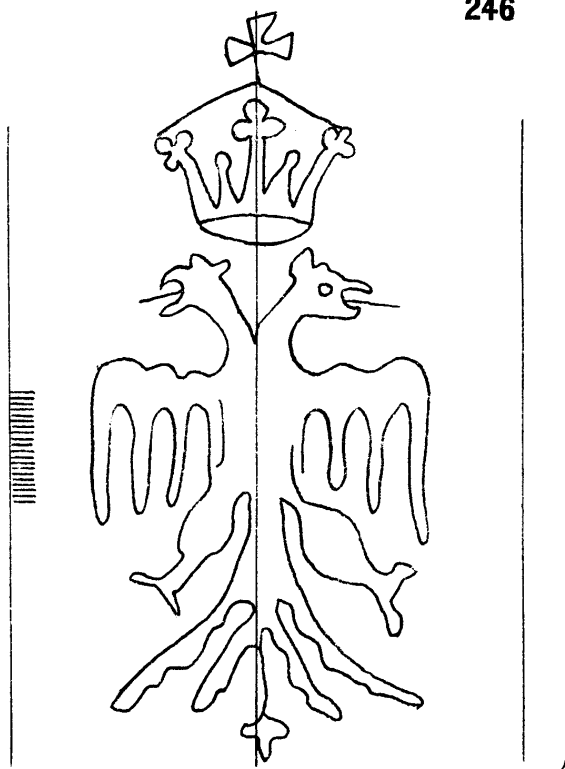
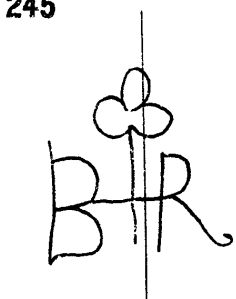
244



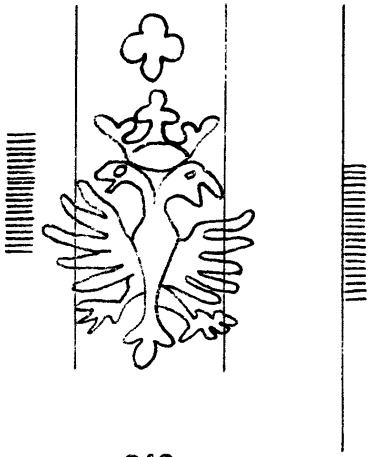
246



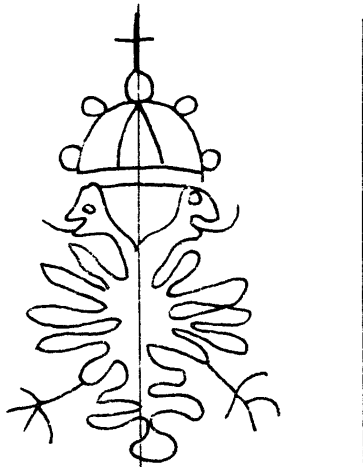
245



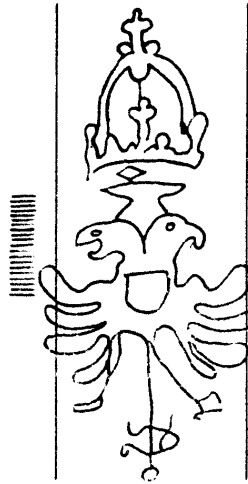
247



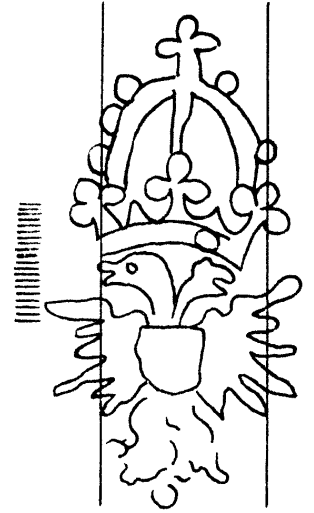
248



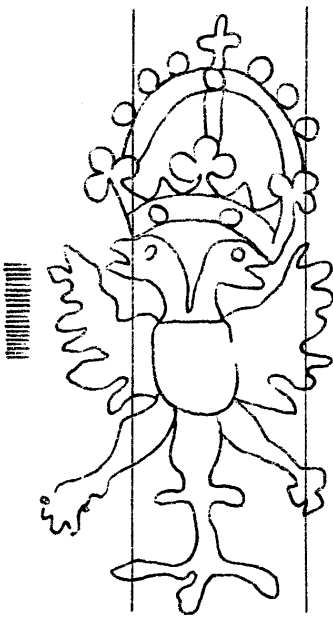
249



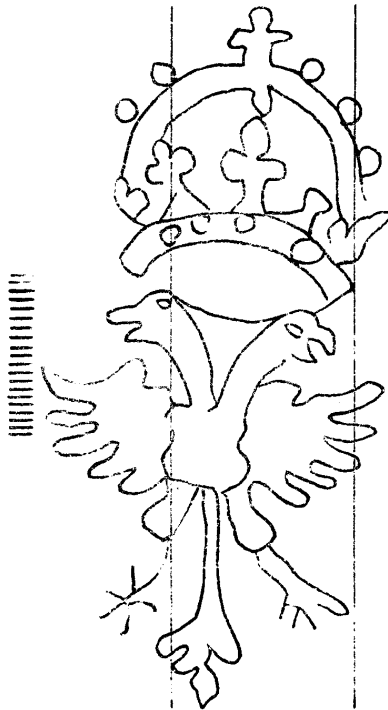
250



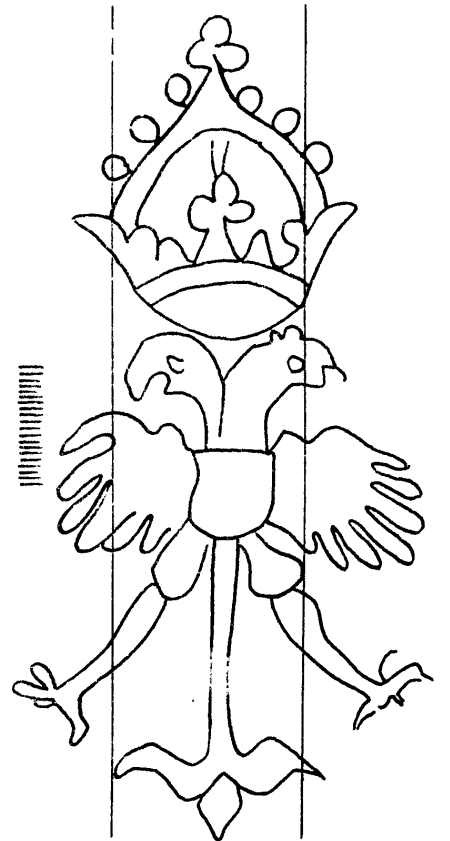
251



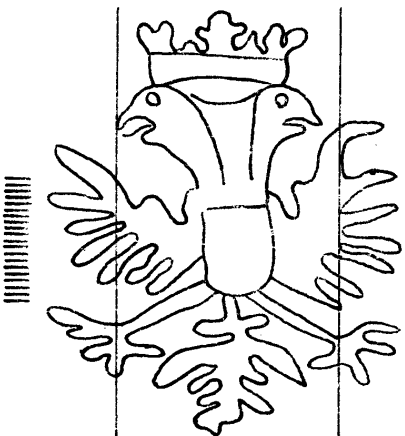
252



253

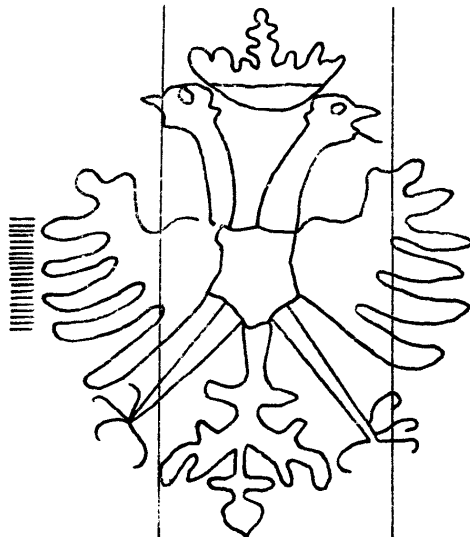


254

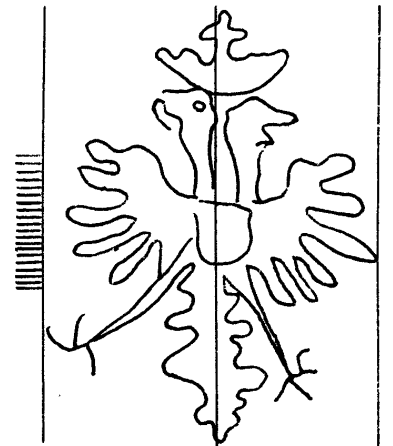


5.

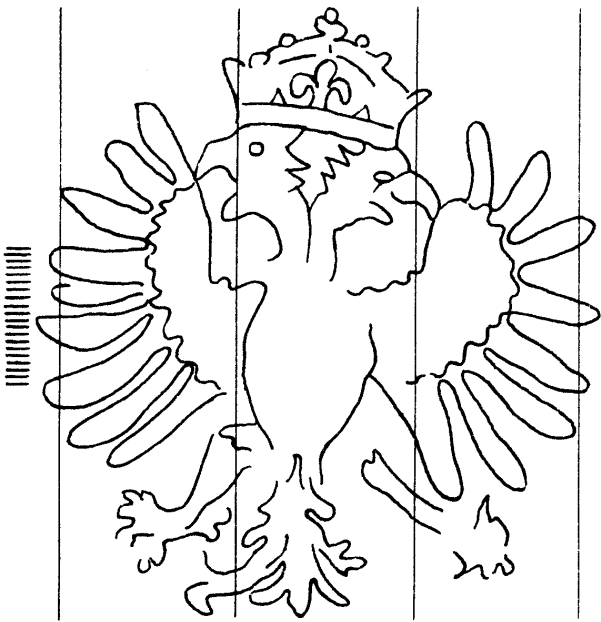
255



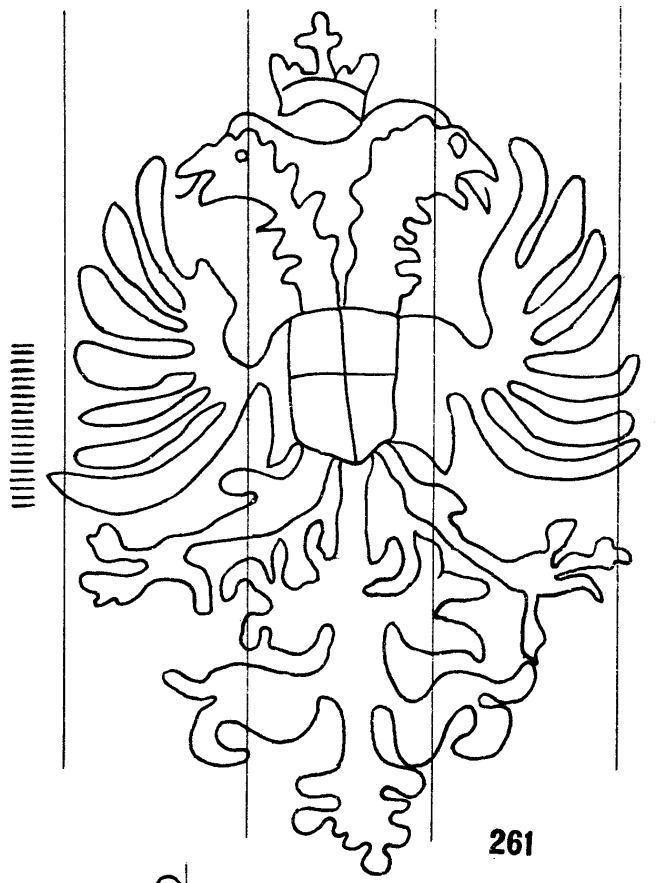
256



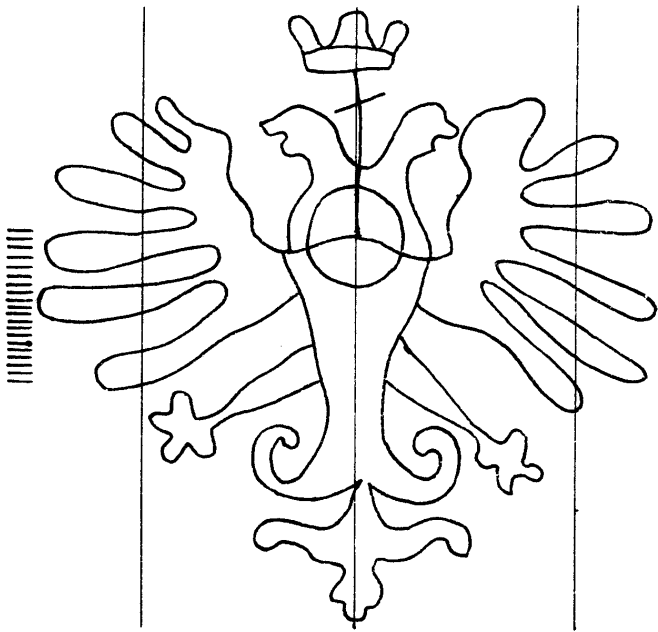
257



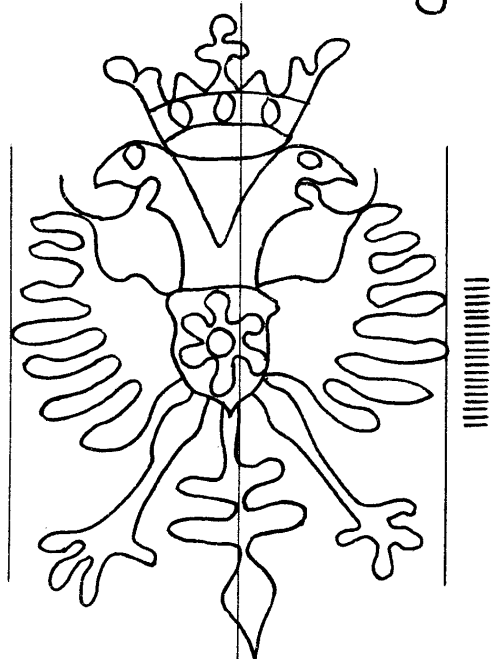
258



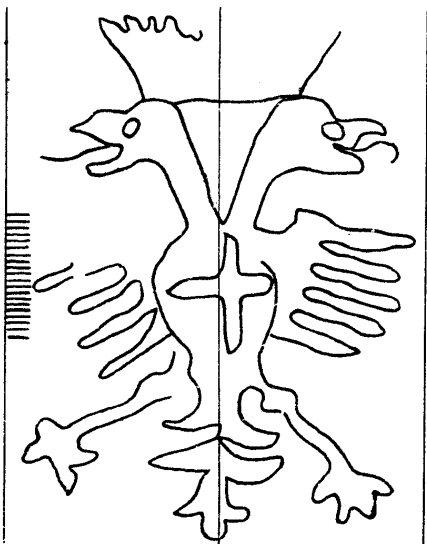
261



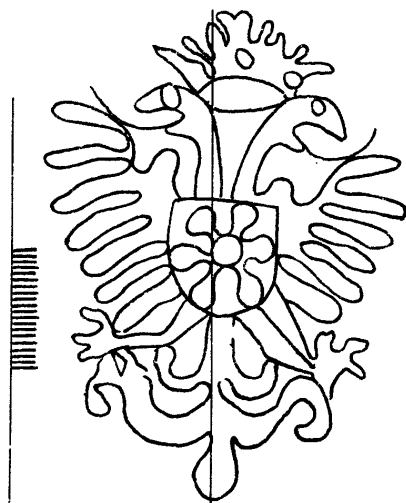
259



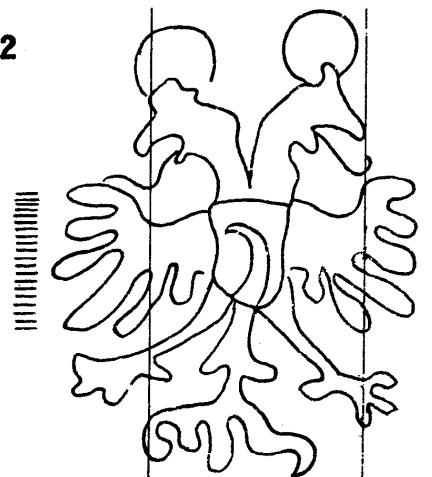
262



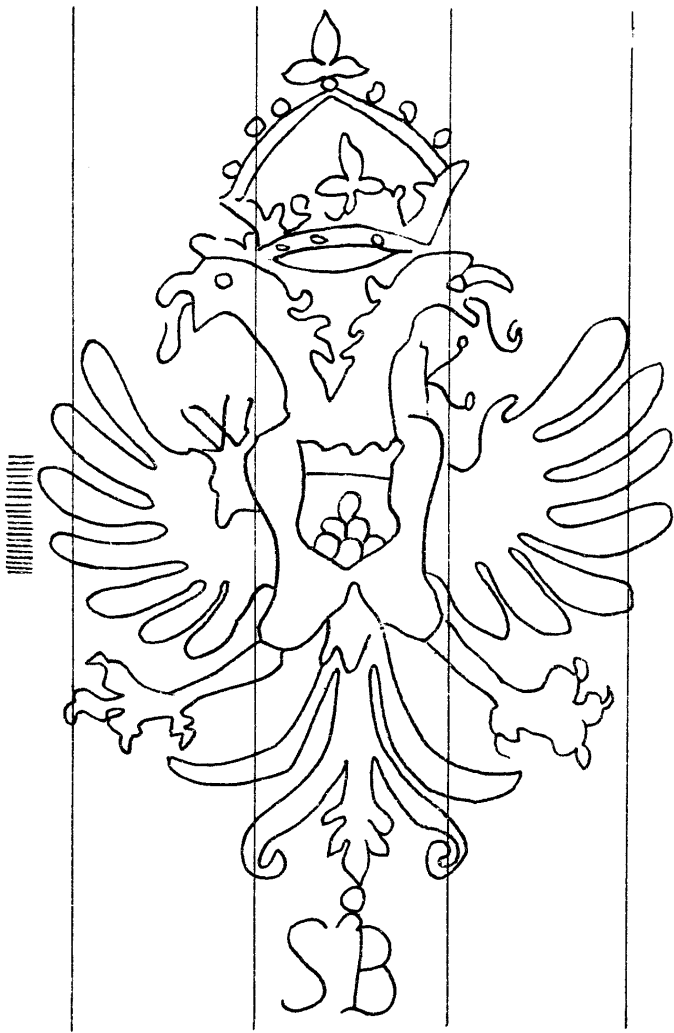
260



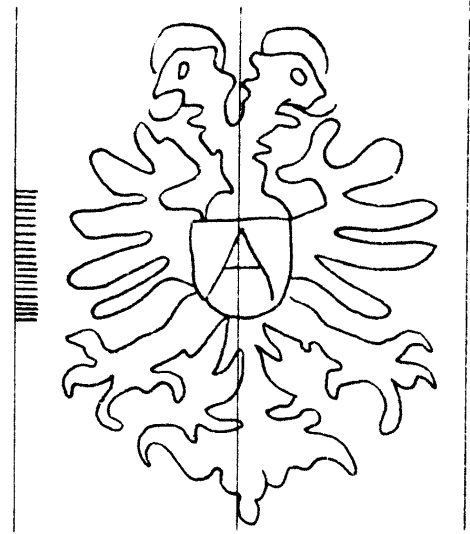
263



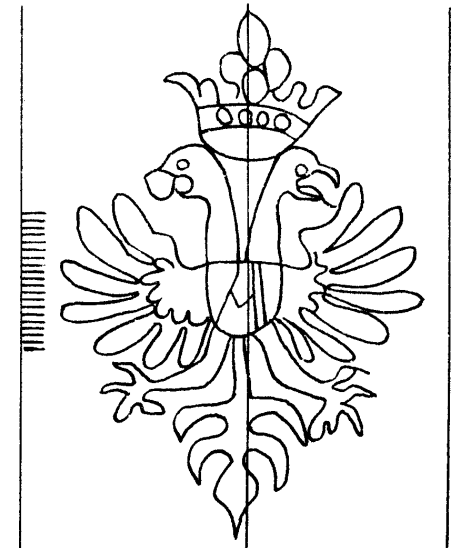
264



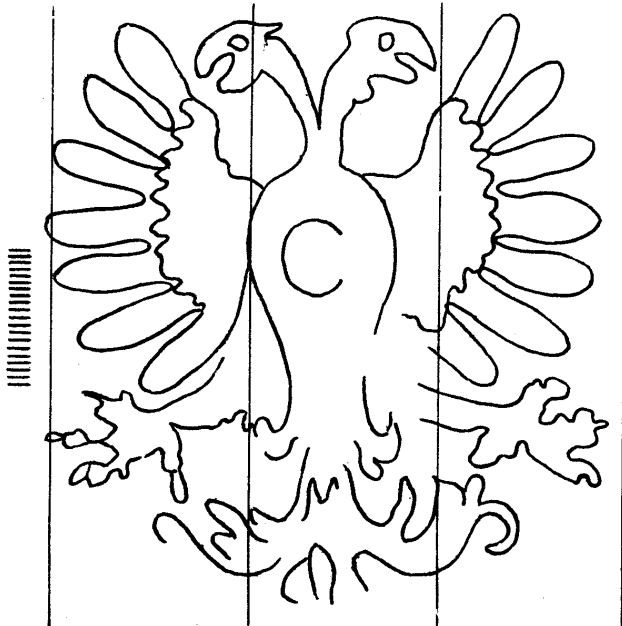
265



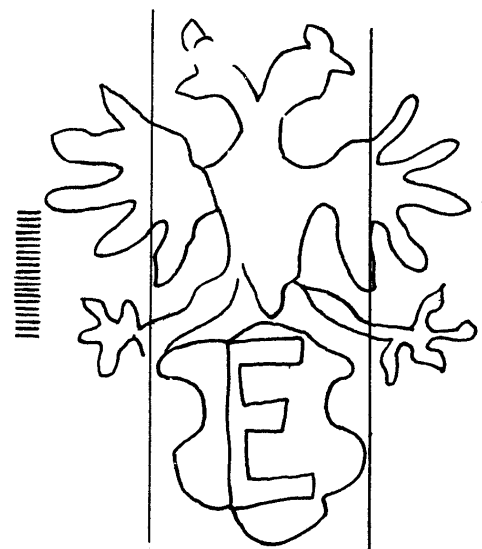
266



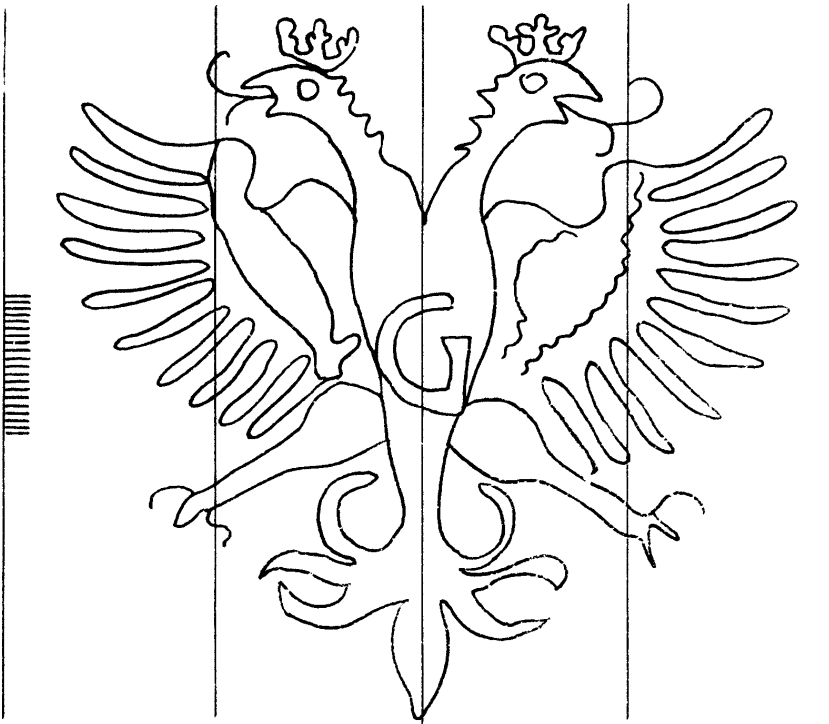
267



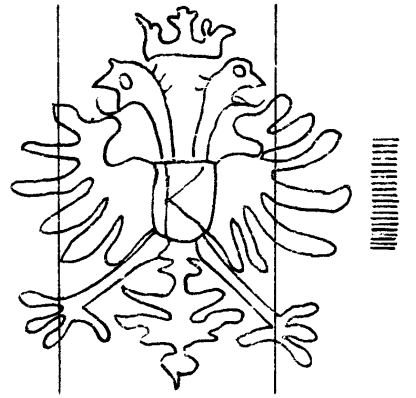
268



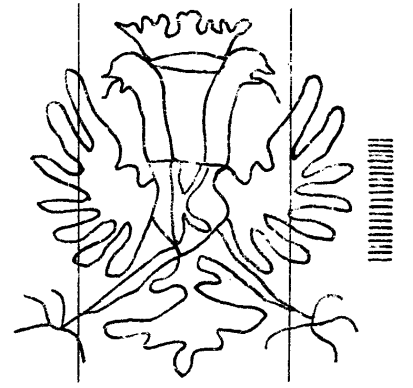
269



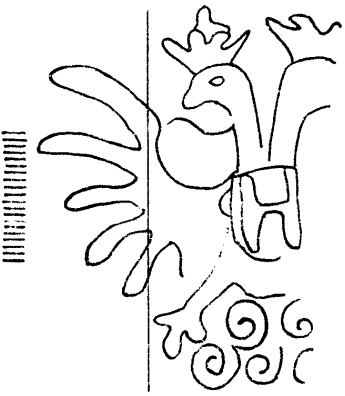
270



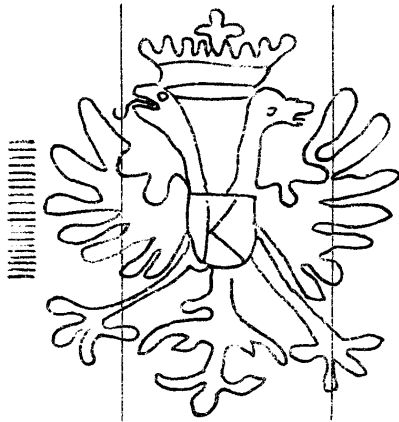
274



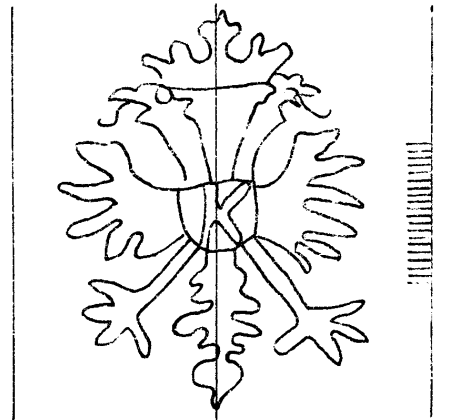
277



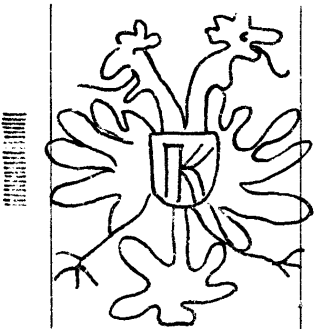
271



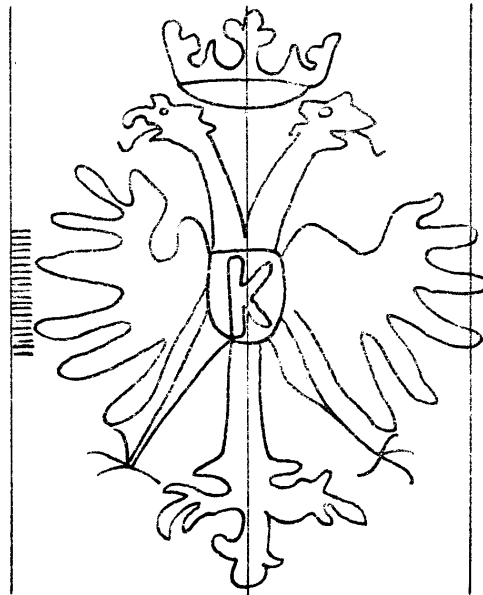
275



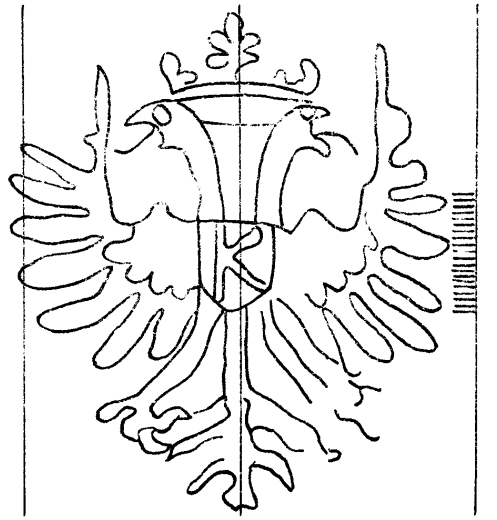
278



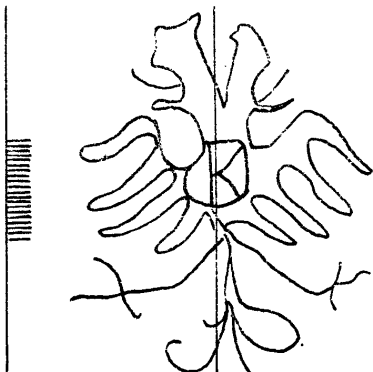
272



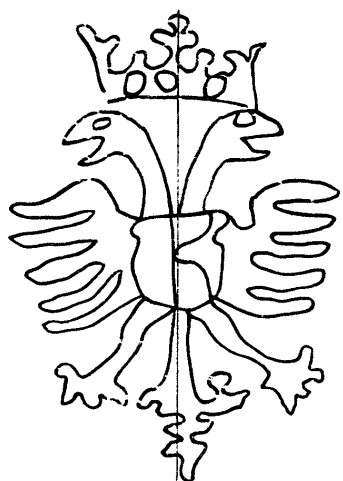
276



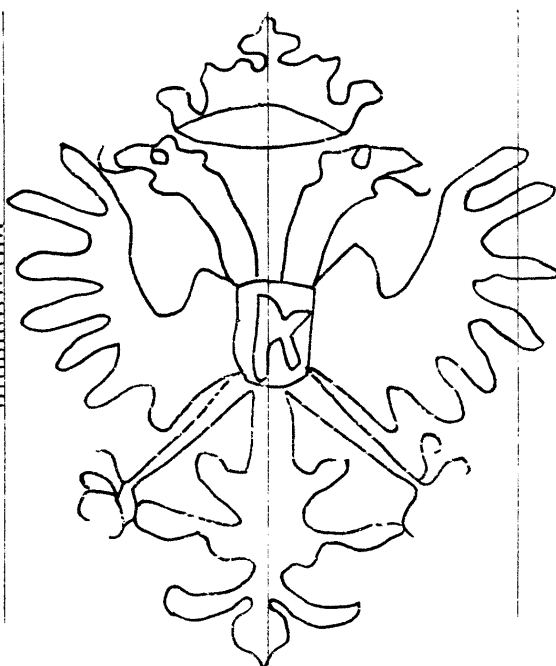
279



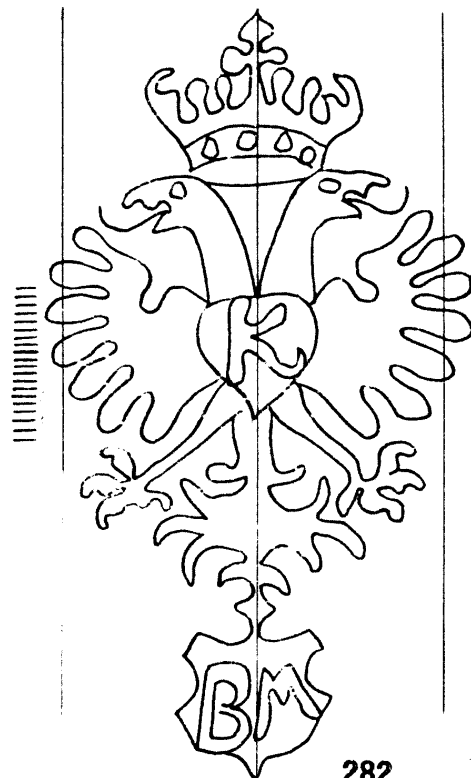
273



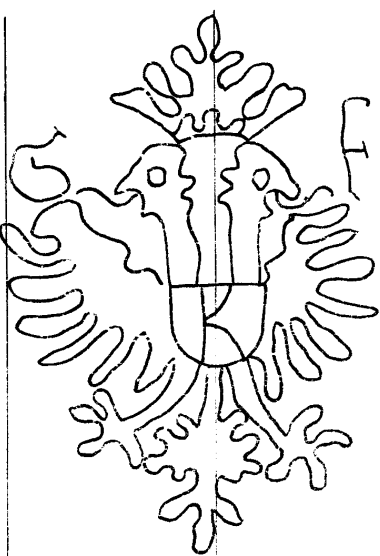
280



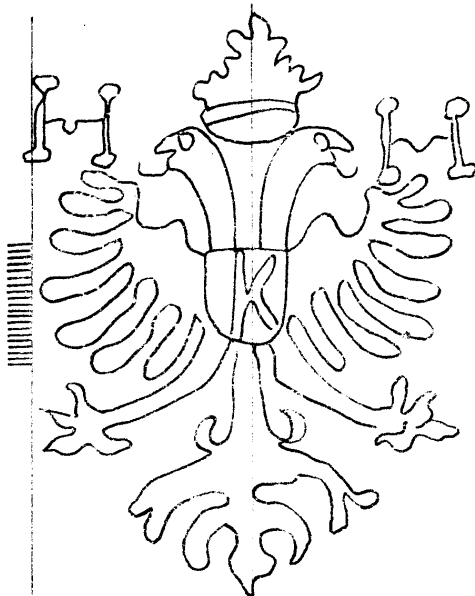
281



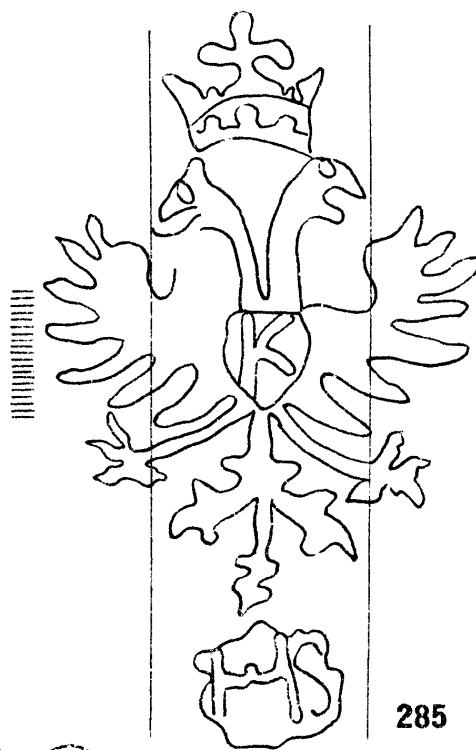
282



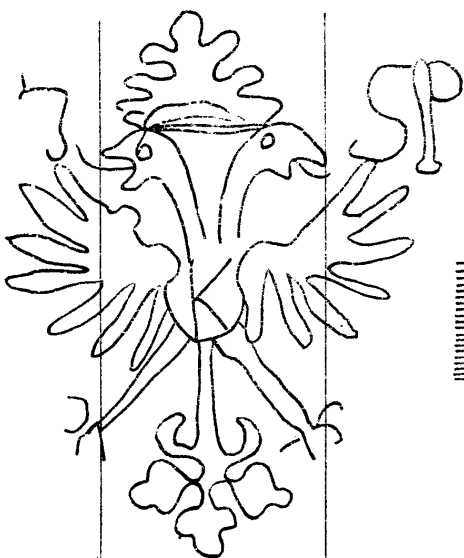
283



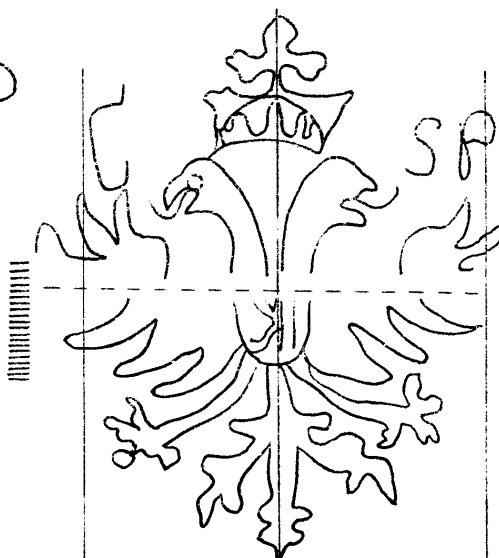
284



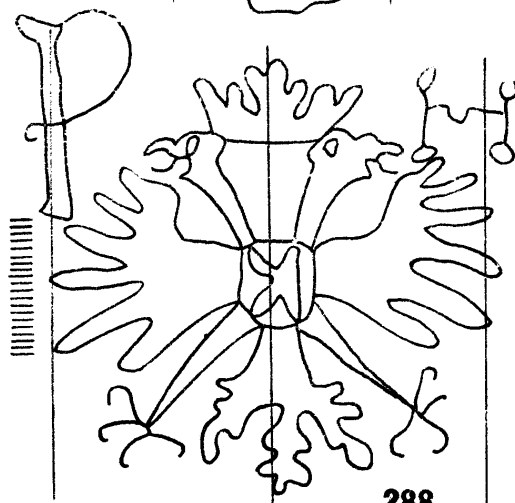
285



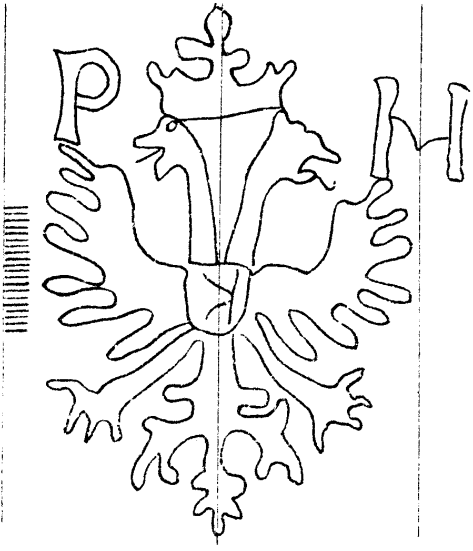
286



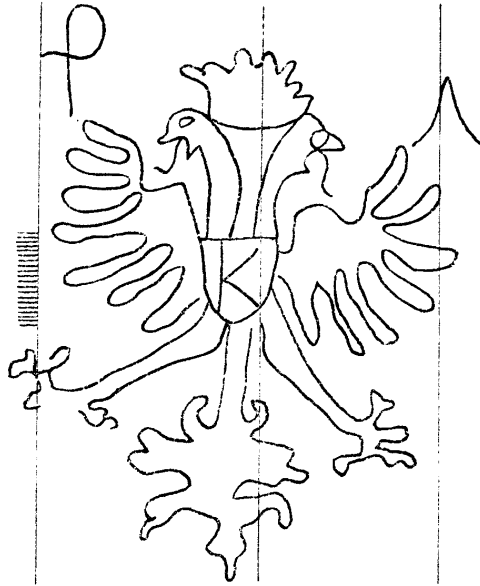
287



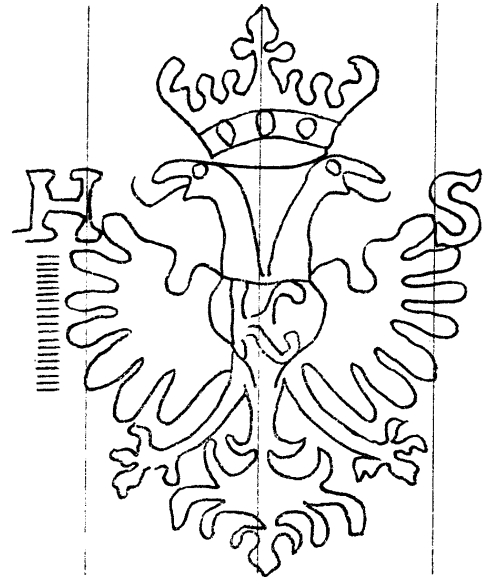
288



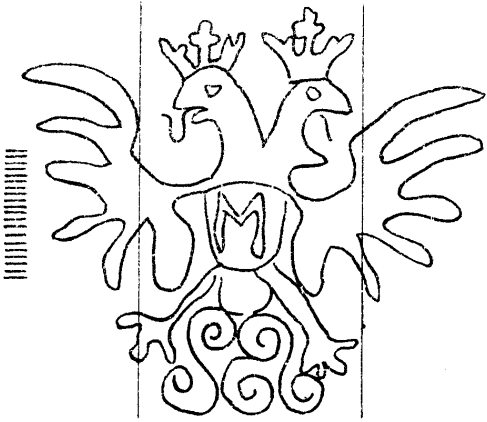
289



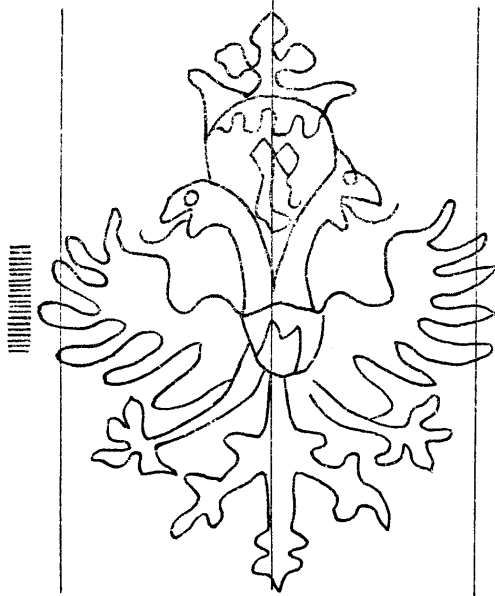
290



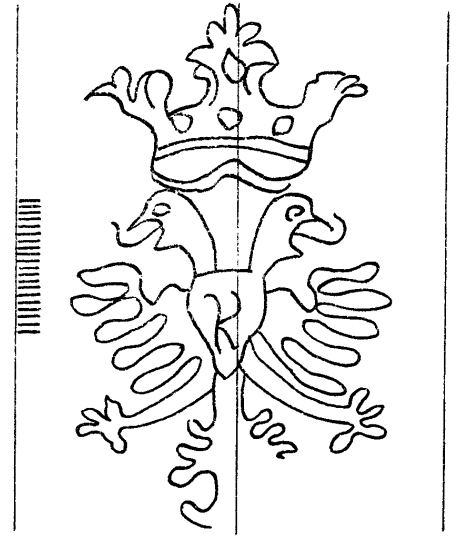
291



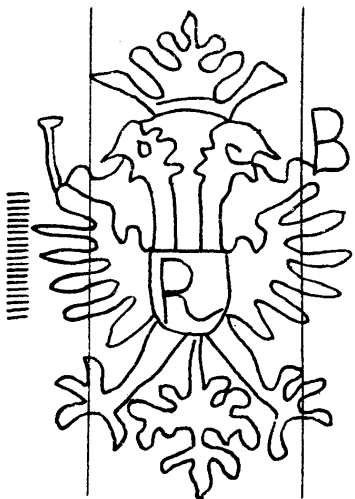
292



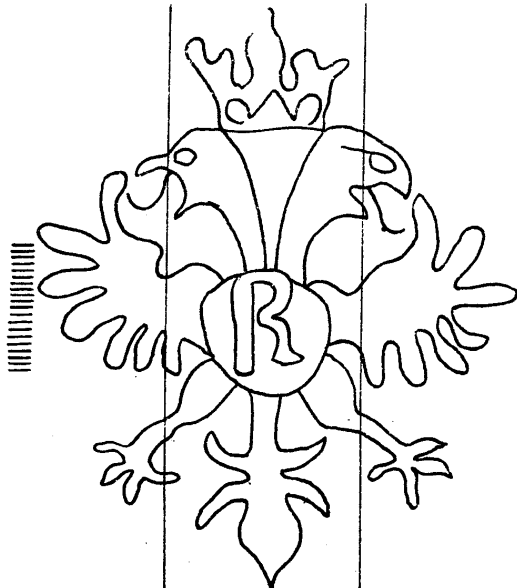
293



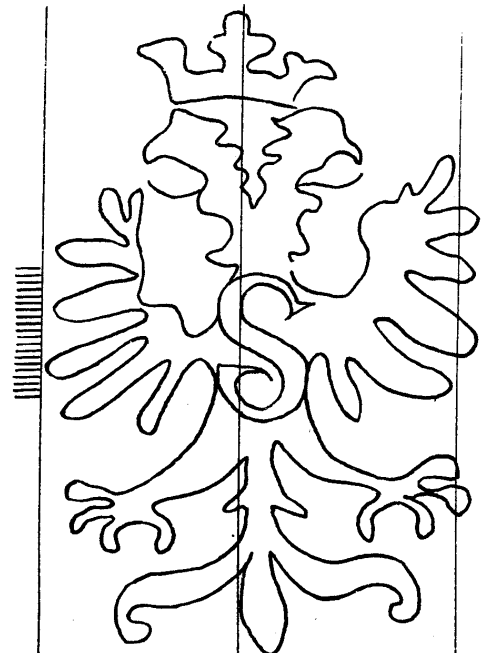
294



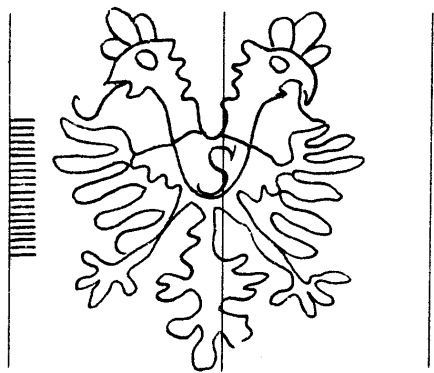
295



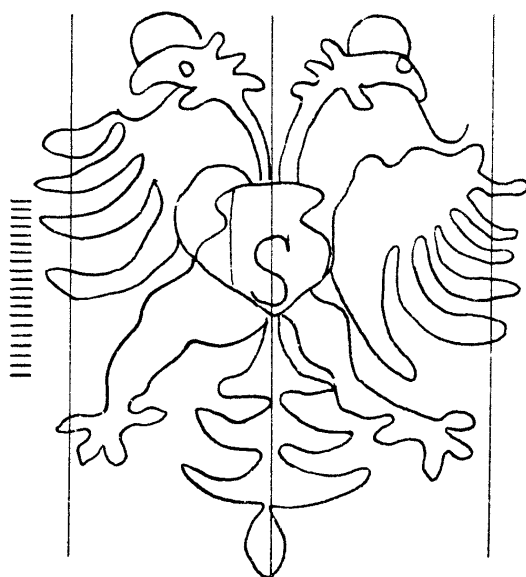
296



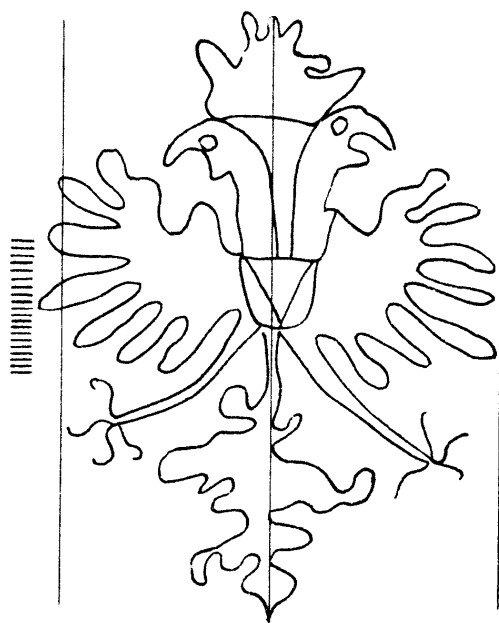
297



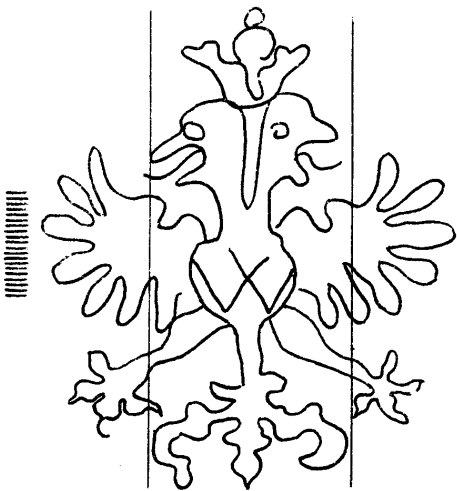
298



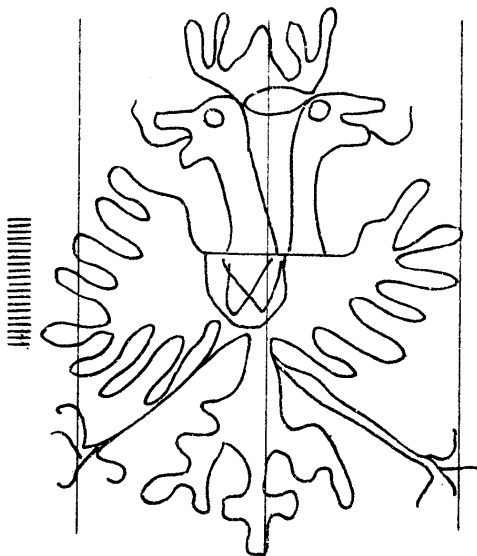
299



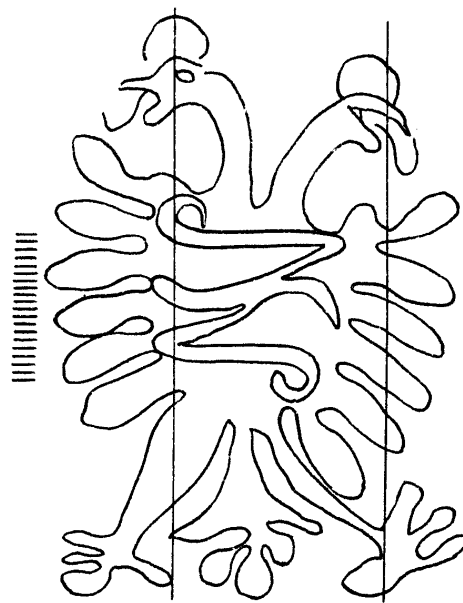
300



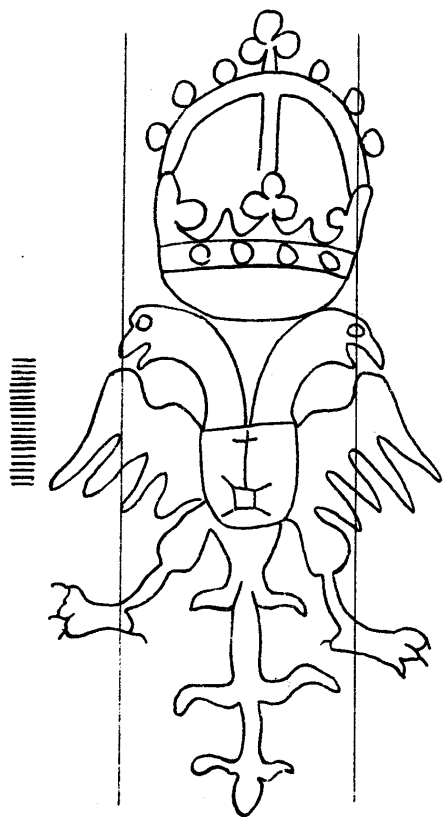
301



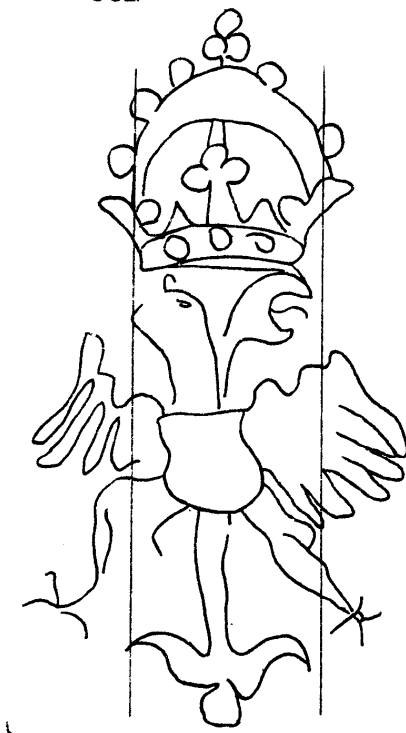
302



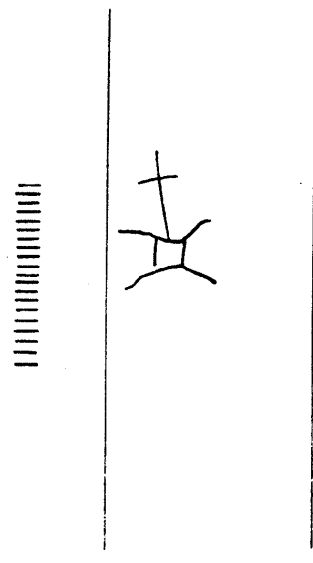
303



304

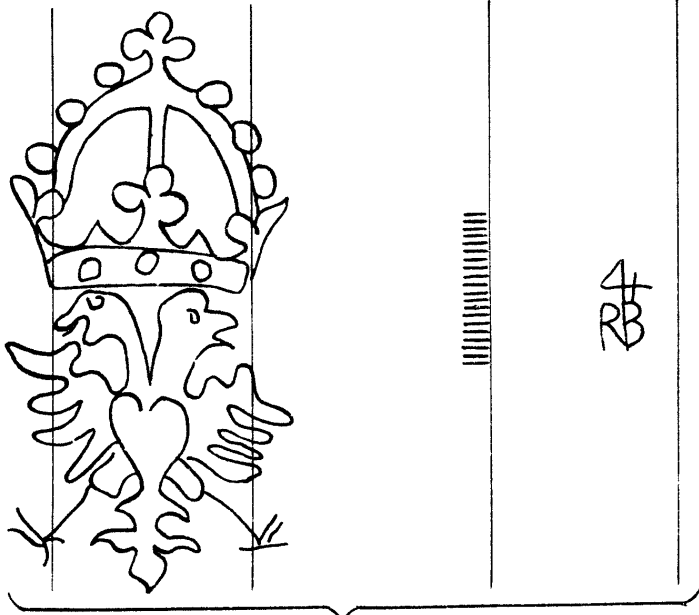


305

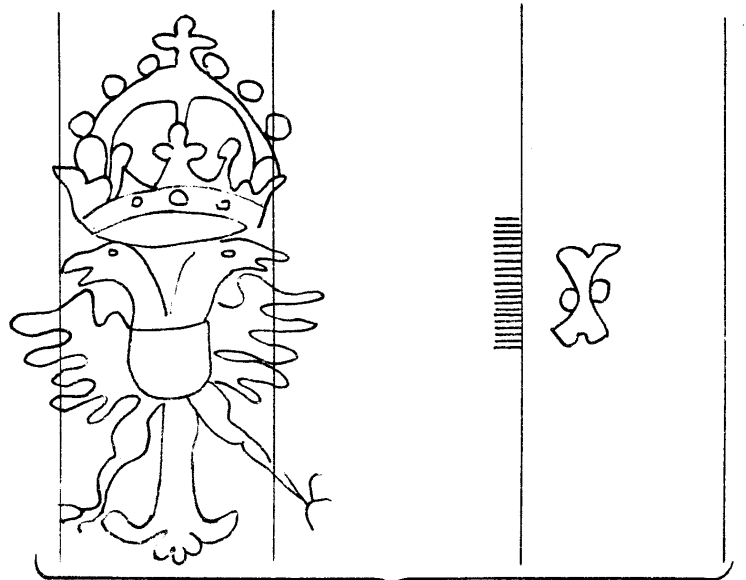


Aigle

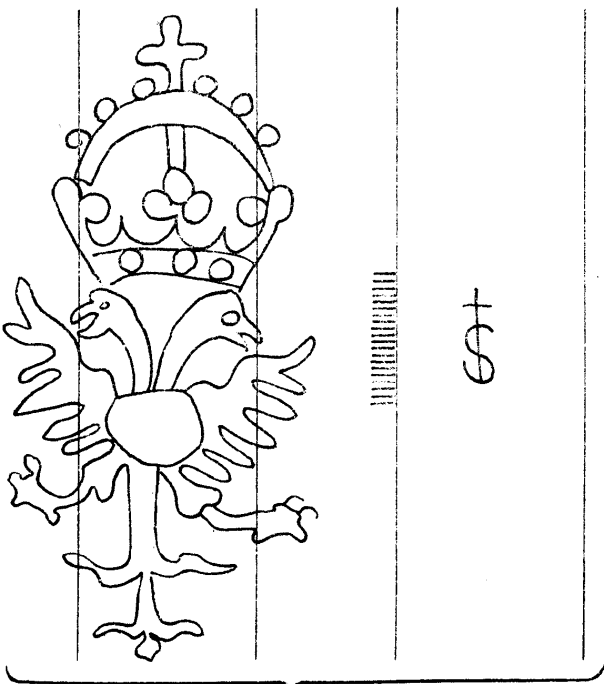
306-312



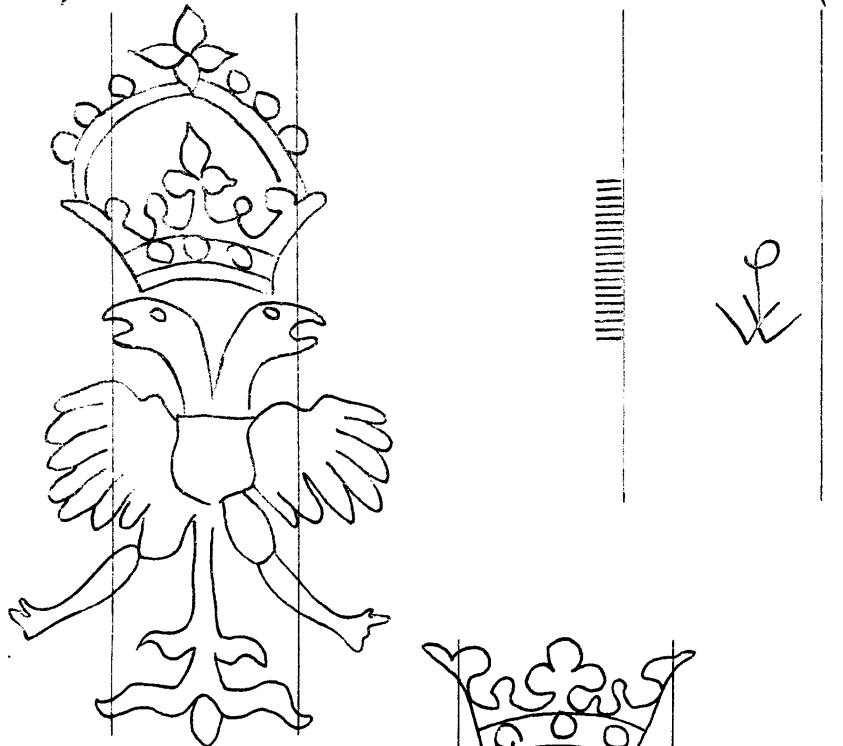
306



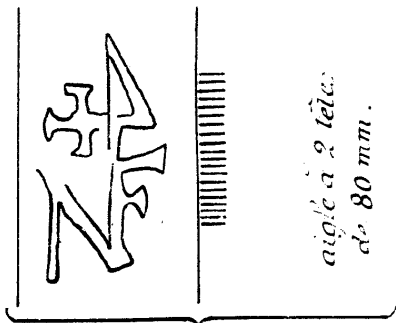
307



308

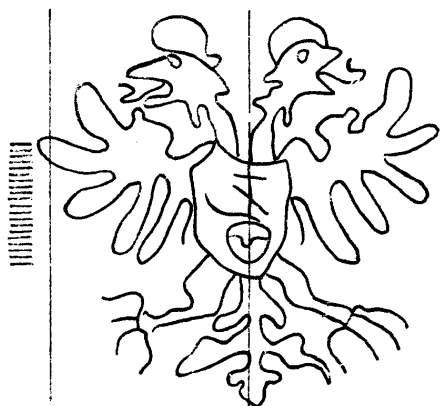


309

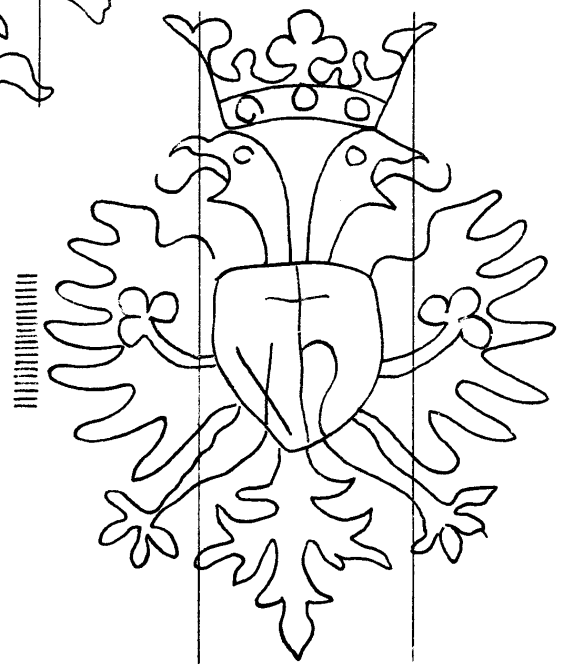


310

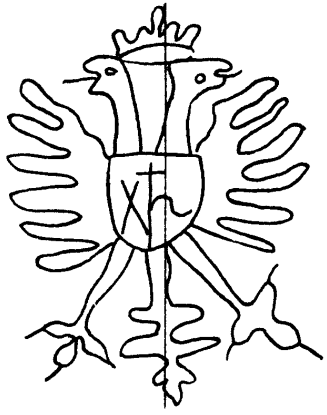
aigle à 2 têtes
de 80 mm.



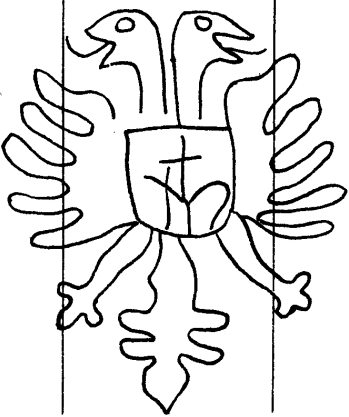
311



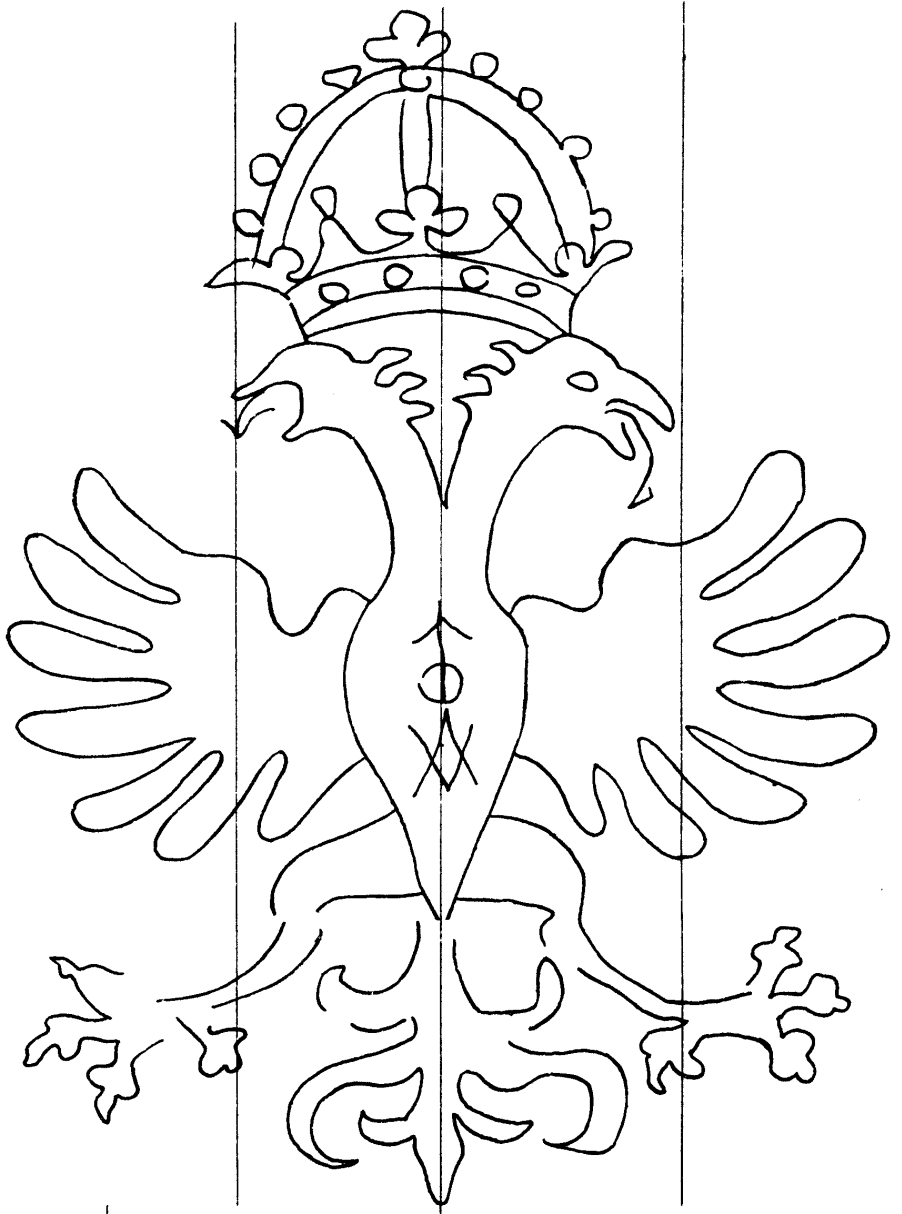
312



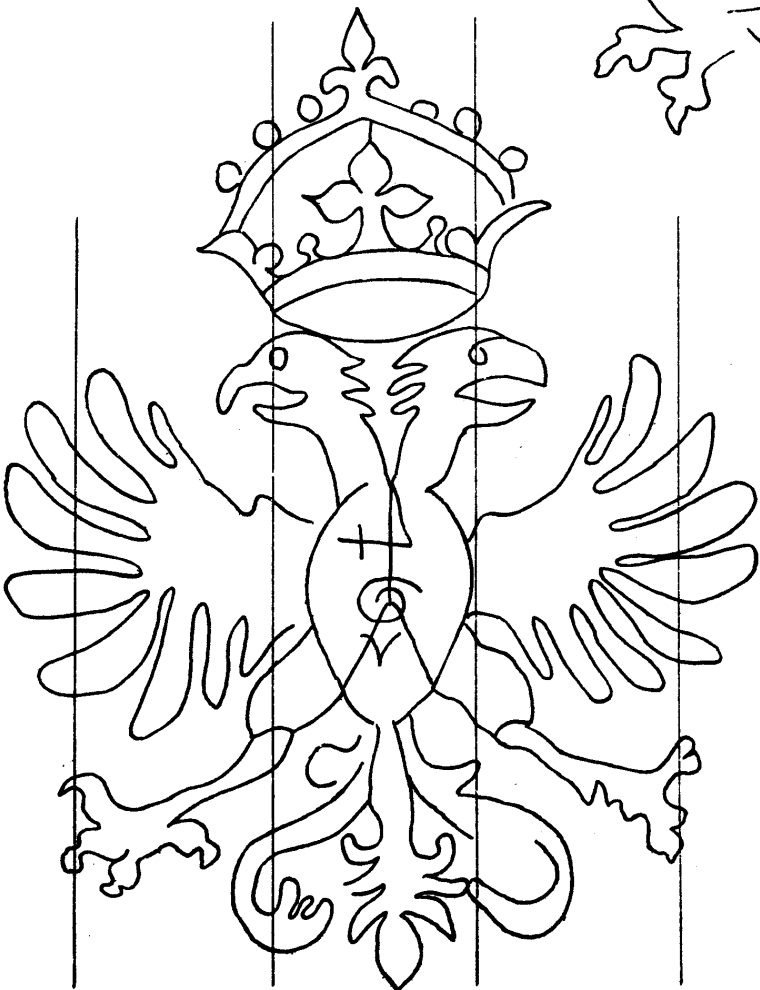
313



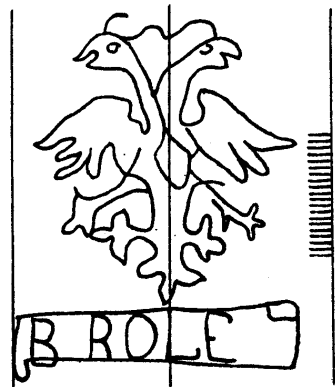
314



315



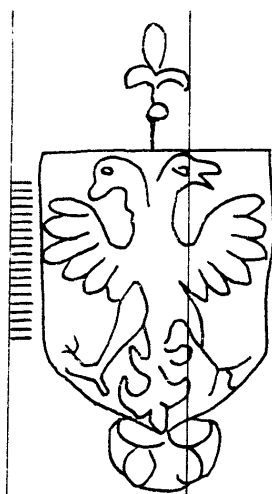
316



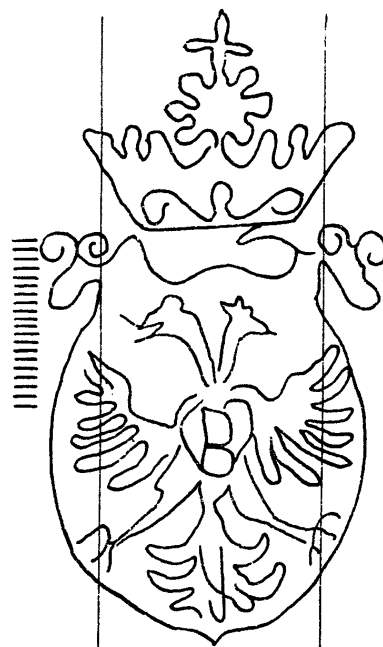
317



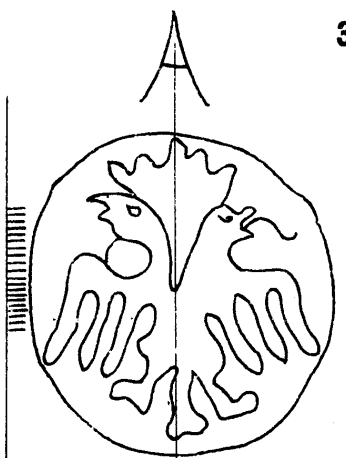
318



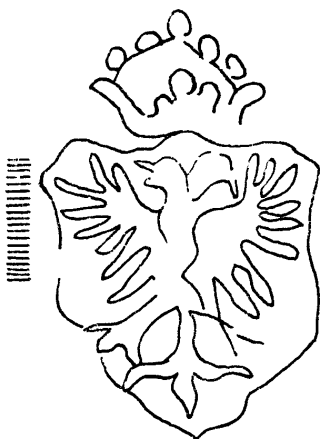
322



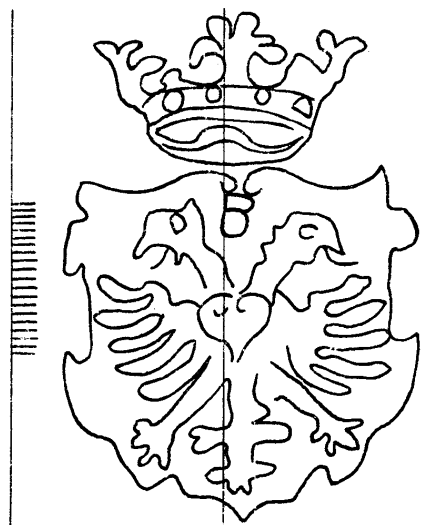
325



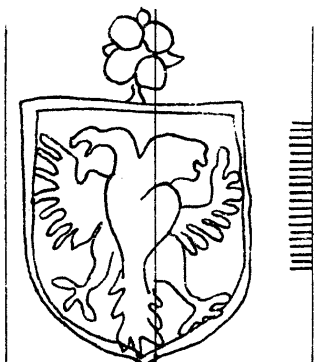
319



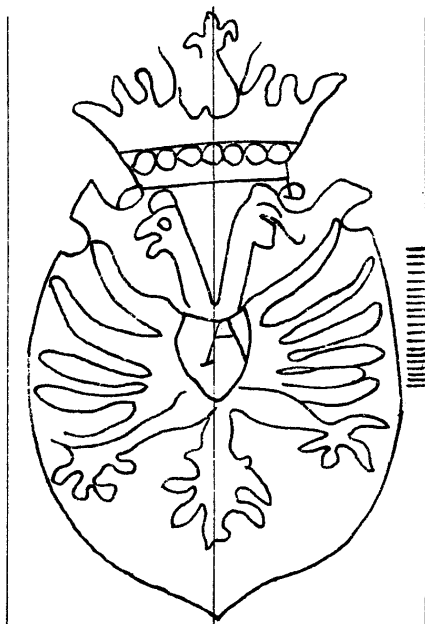
323



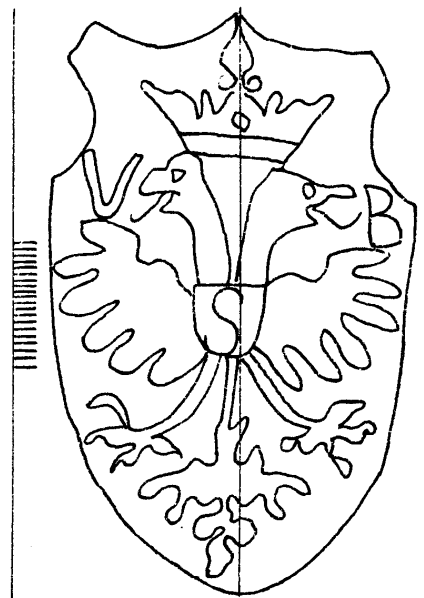
326



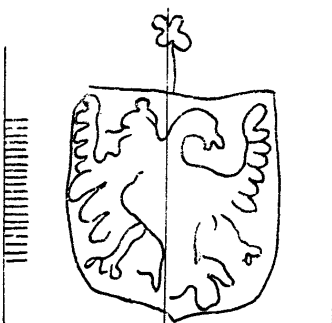
320



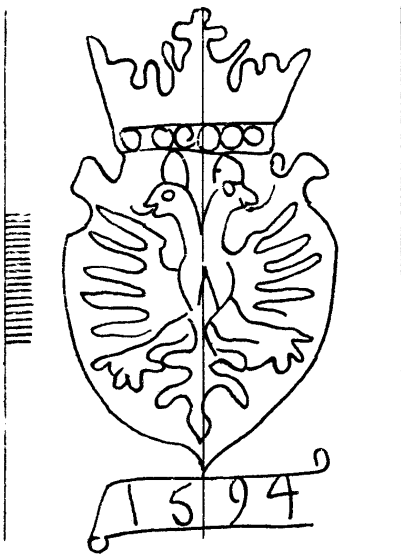
324



327



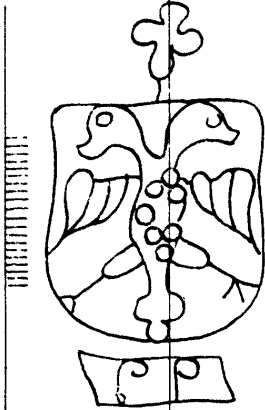
321



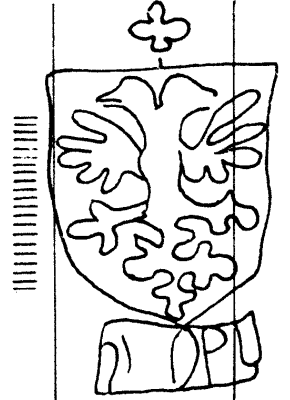
328



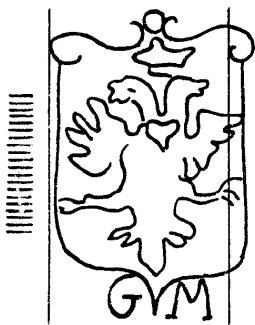
329



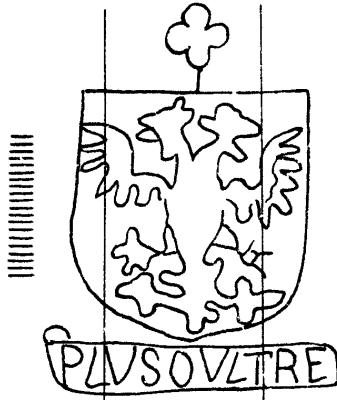
330



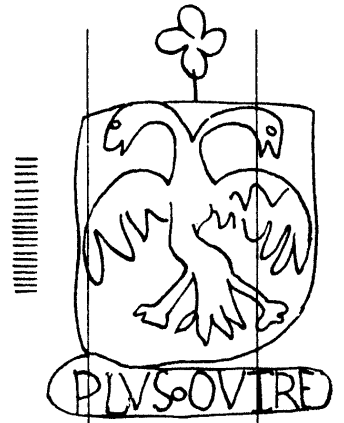
331



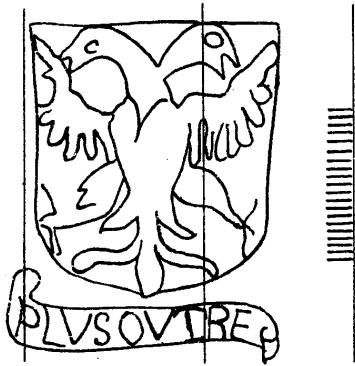
332



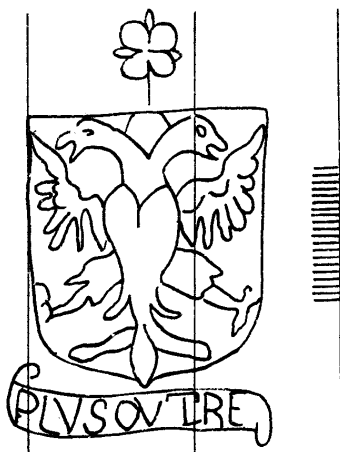
333



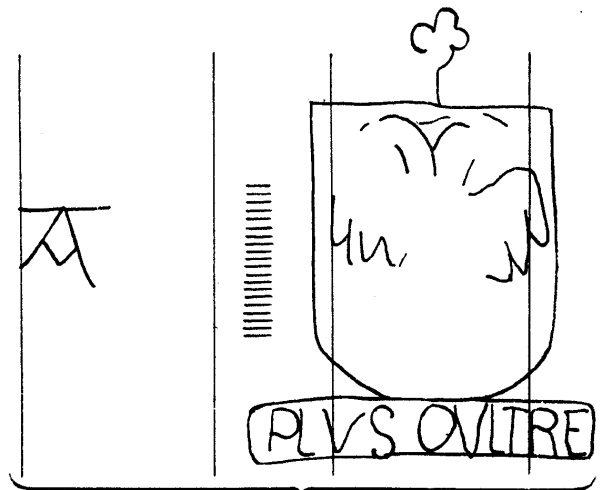
334



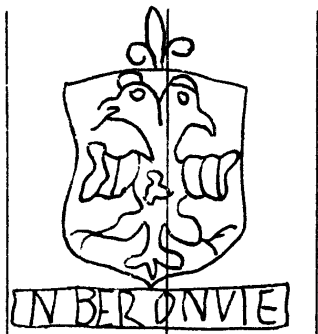
335



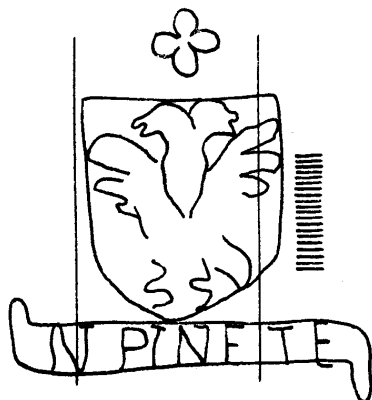
336



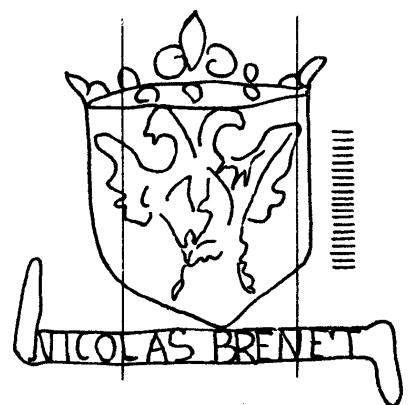
337



338



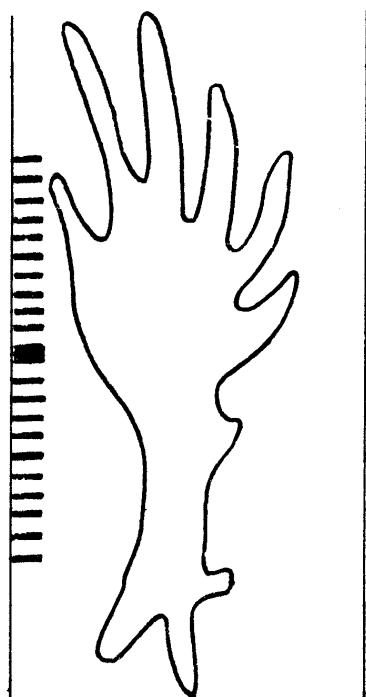
339



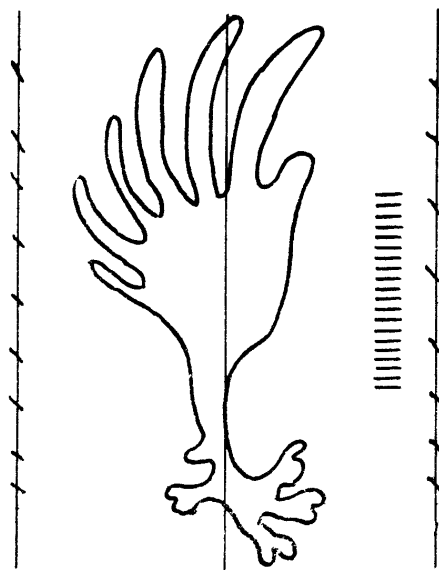
340

Aile

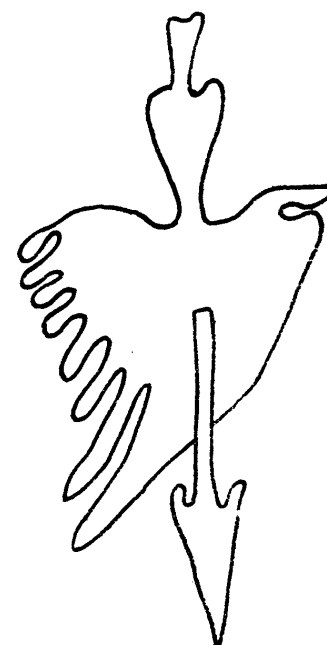
341-350



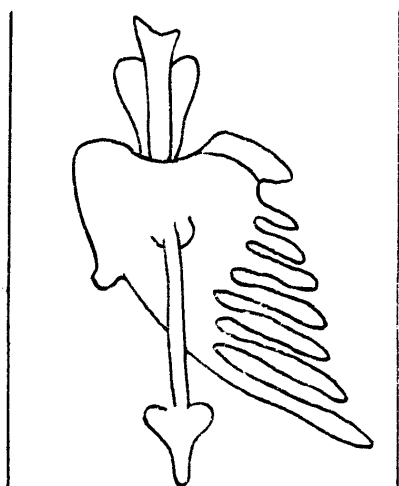
341



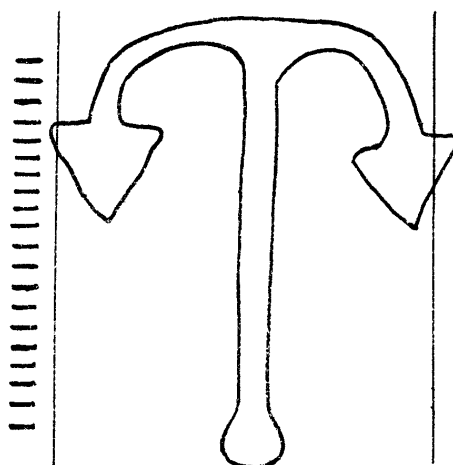
342



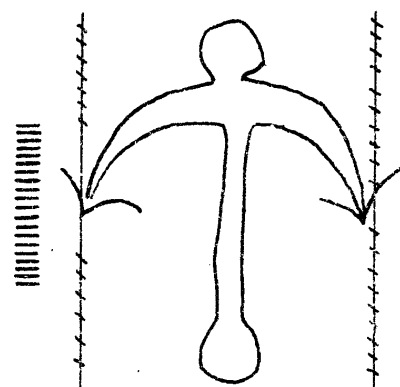
343



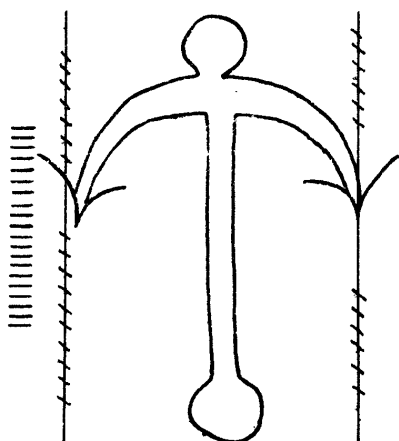
344



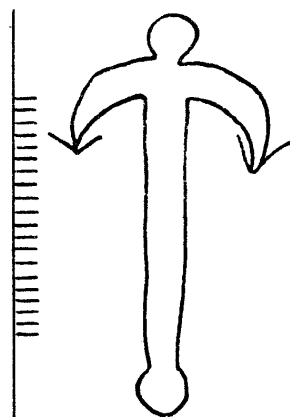
345



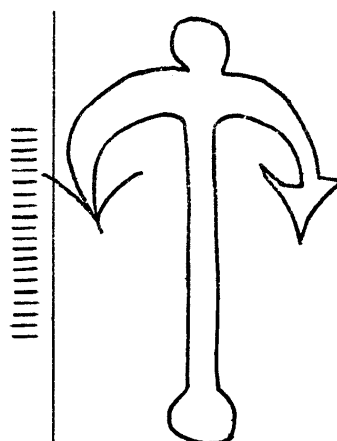
346



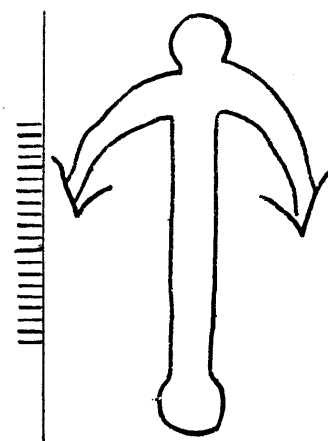
347



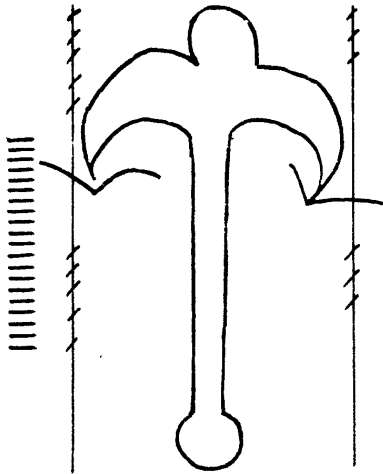
348



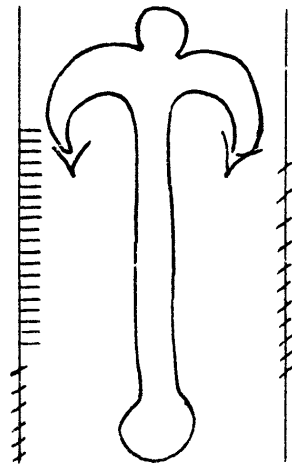
349



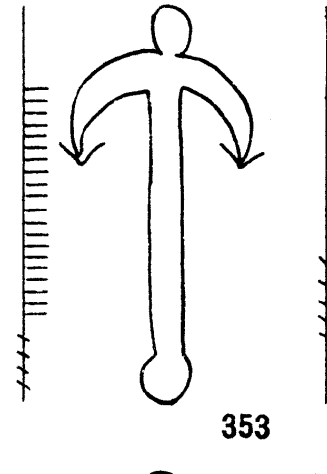
350



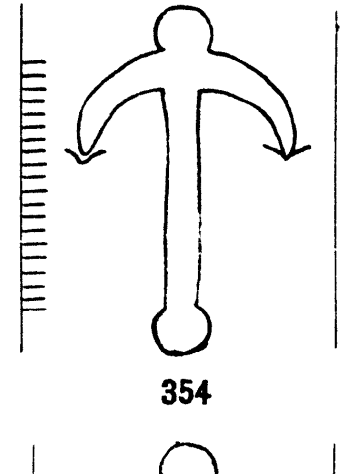
351



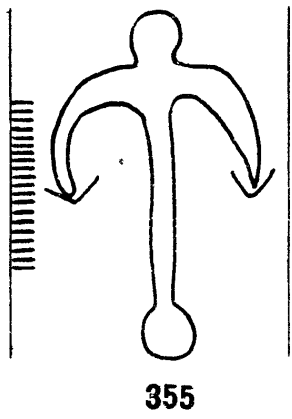
352



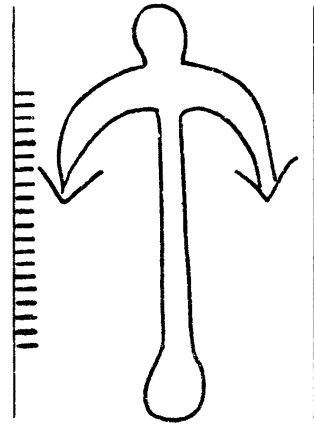
353



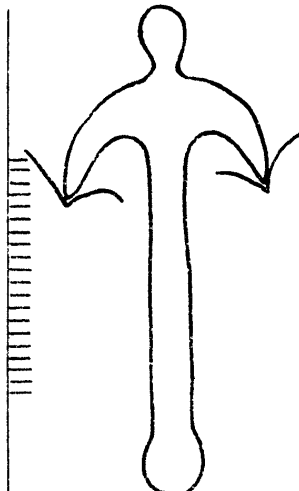
354



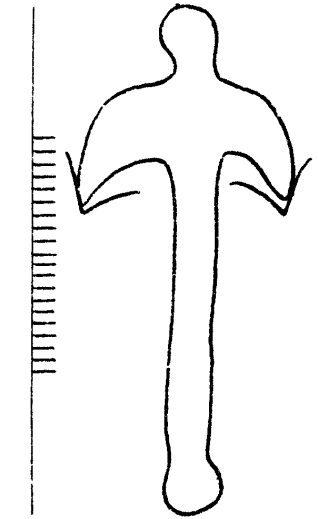
355



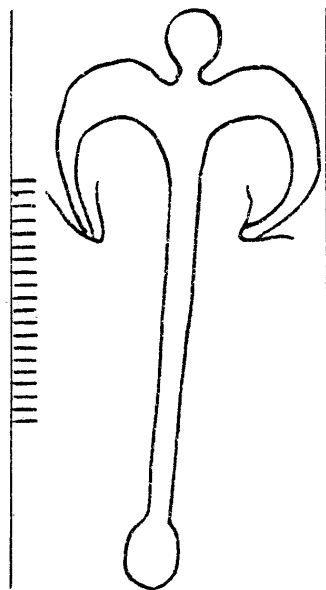
356



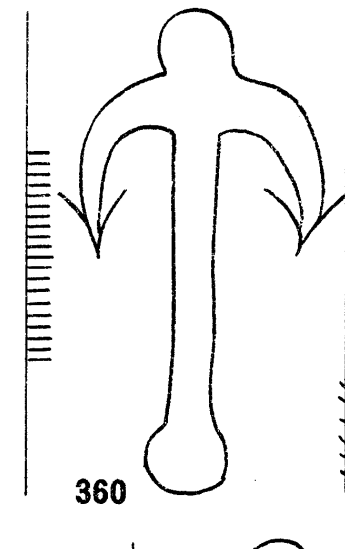
357



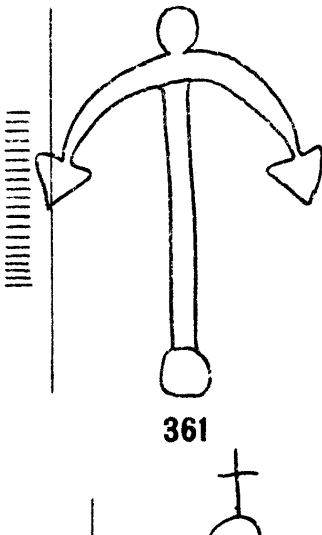
358



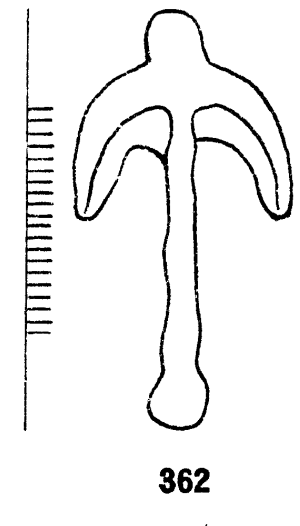
359



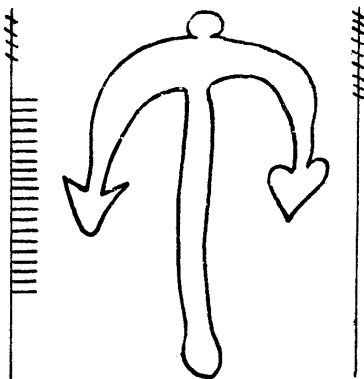
360



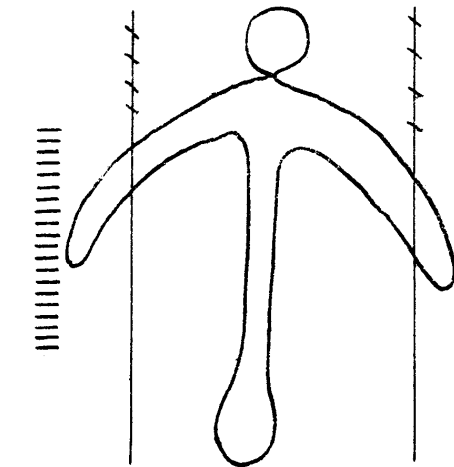
361



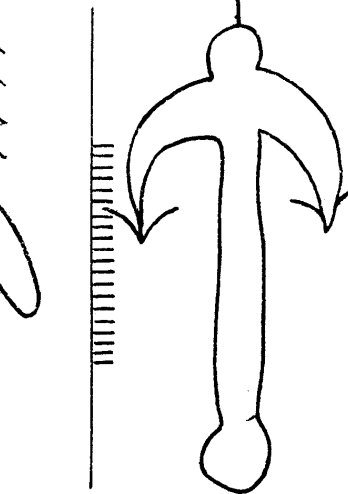
362



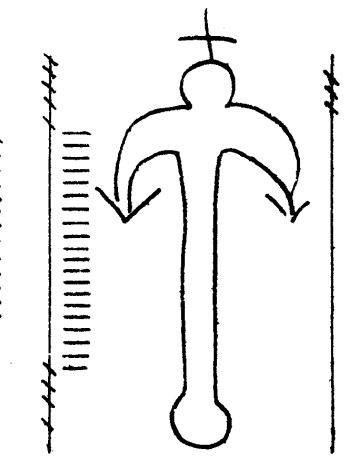
363



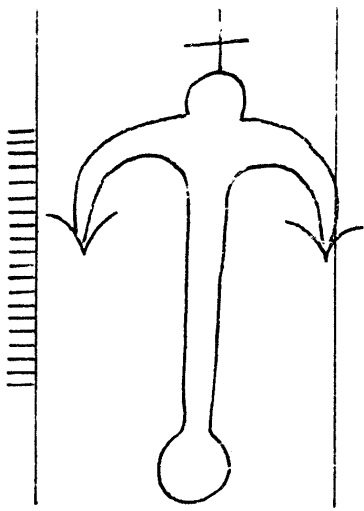
364



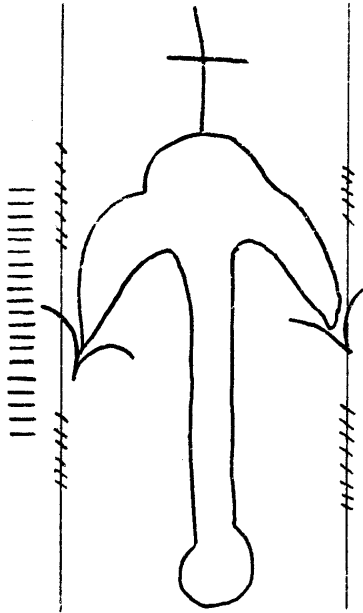
365



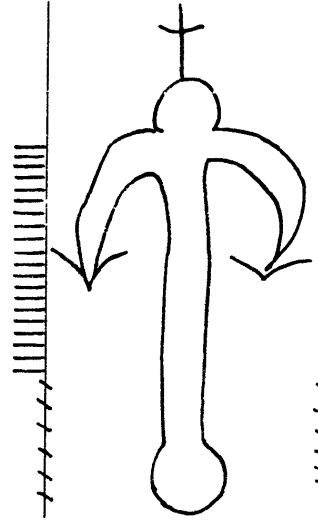
366



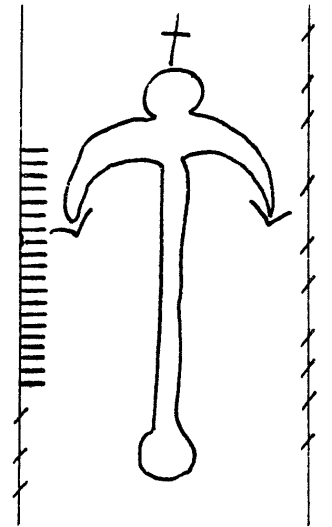
367



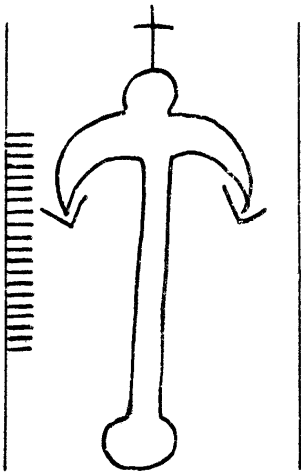
368



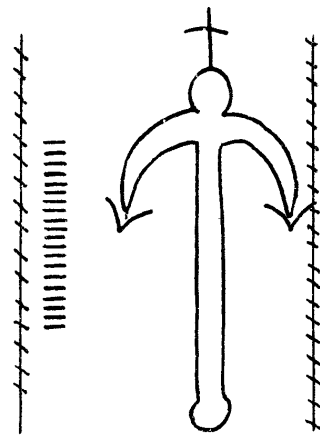
369



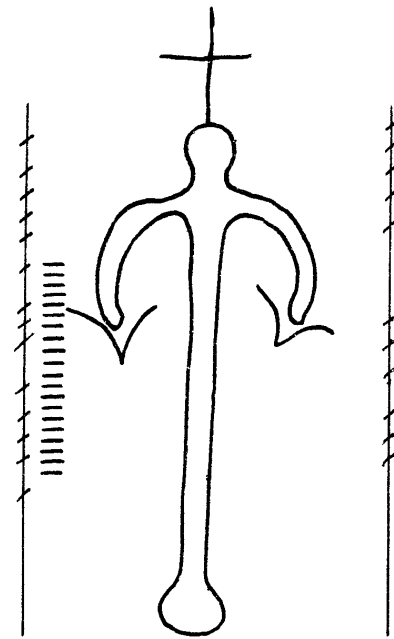
370



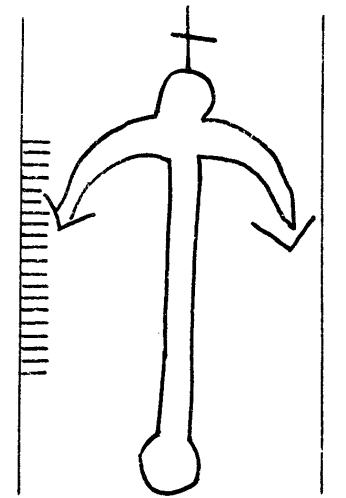
371



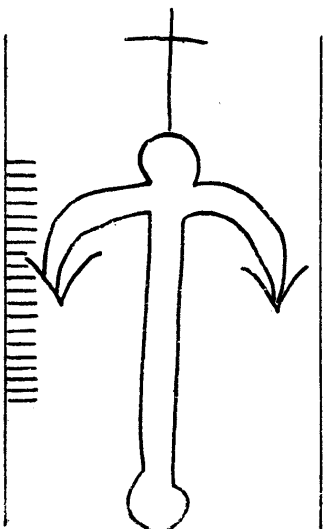
372



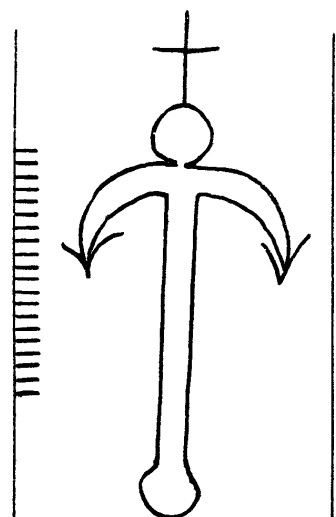
373



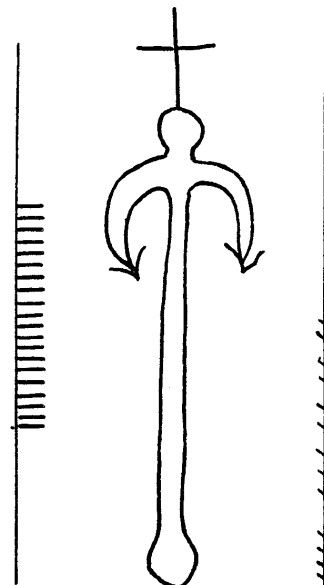
374



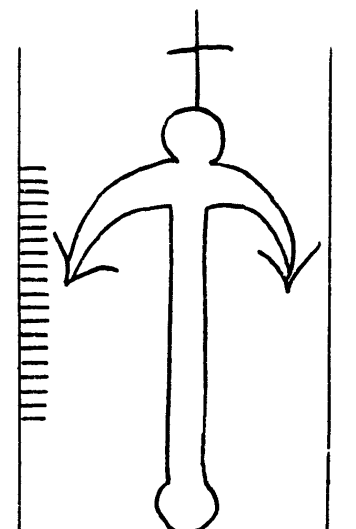
375



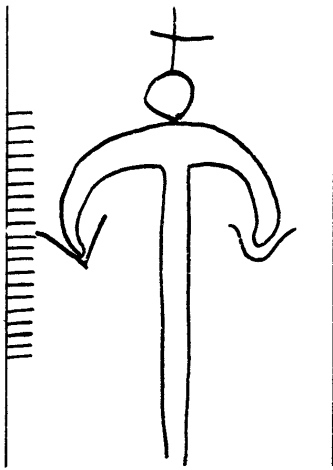
376



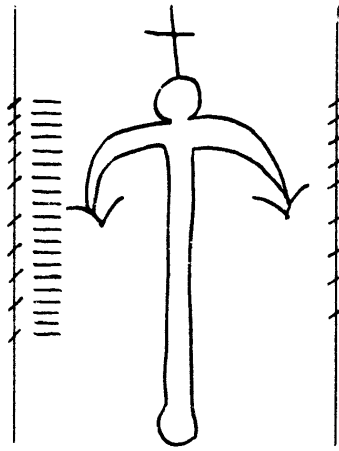
377



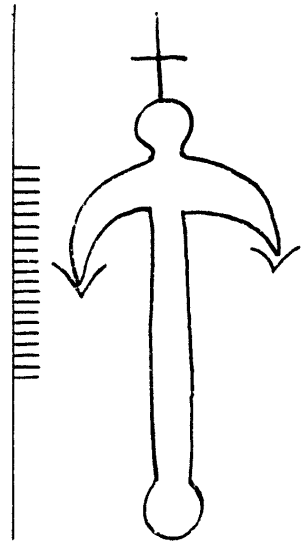
378



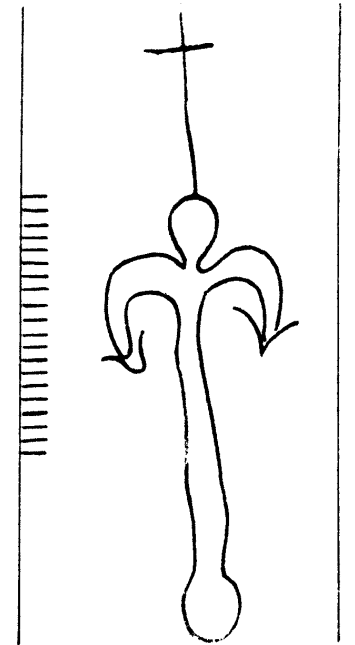
379



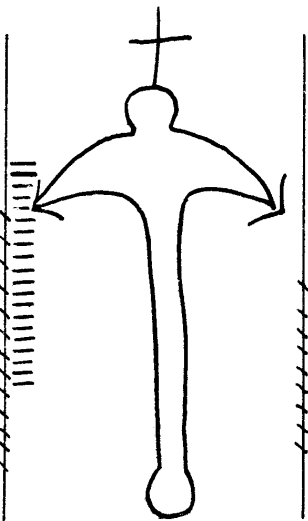
380



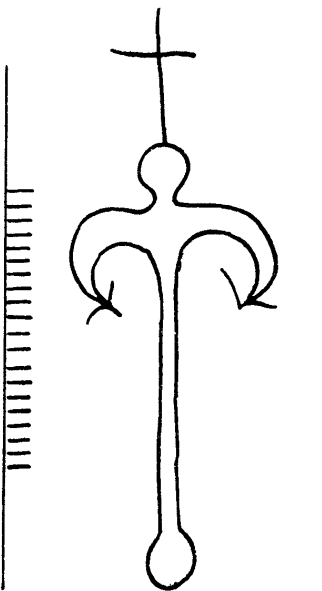
381



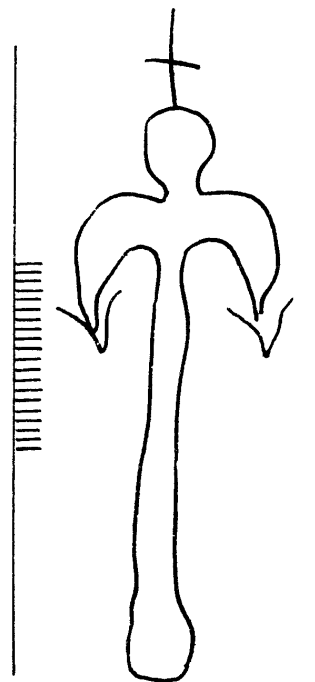
382



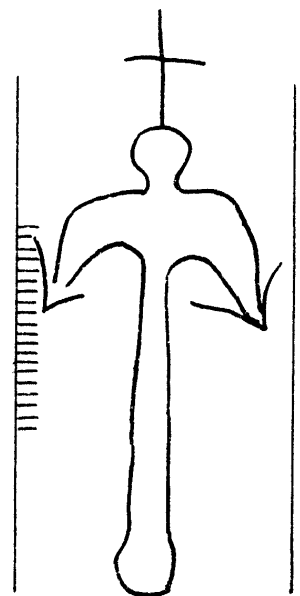
383



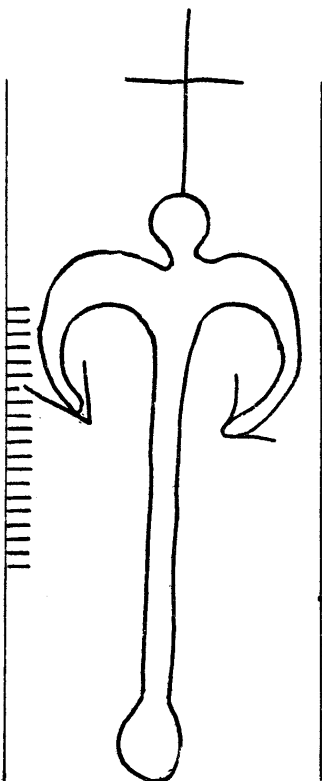
384



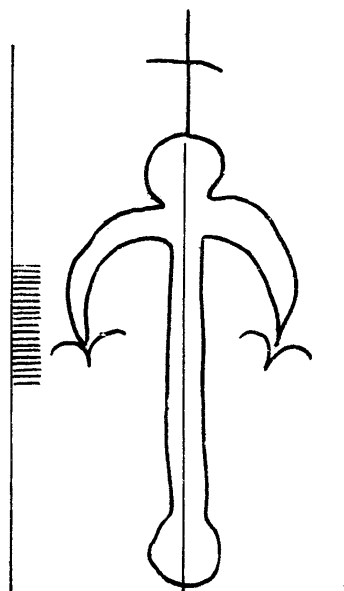
385



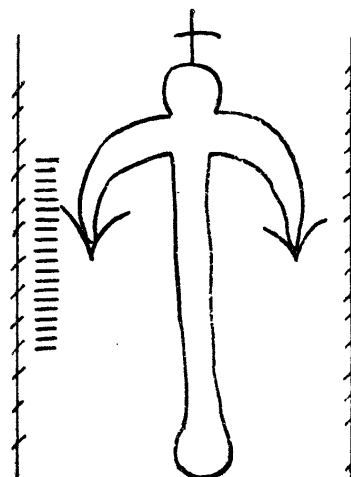
386



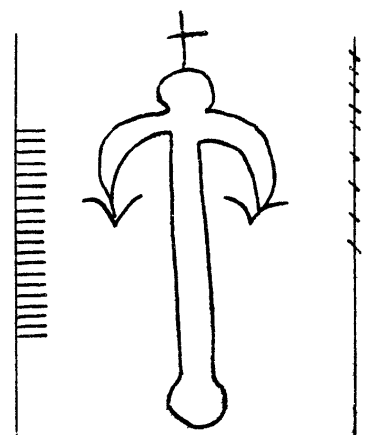
387



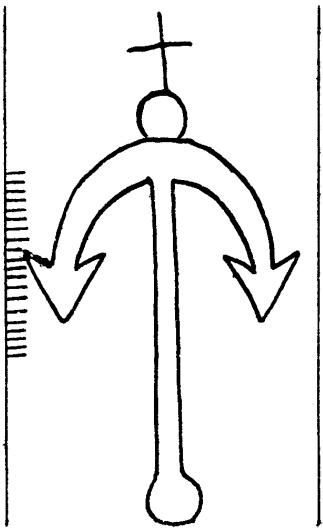
388



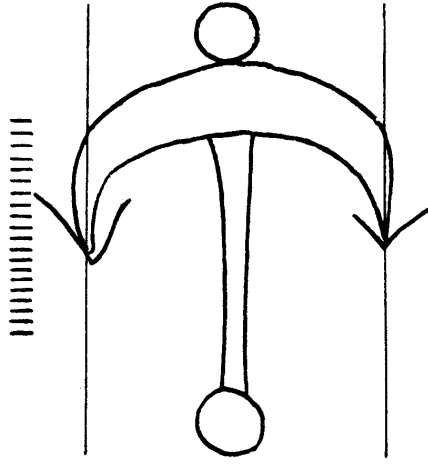
389



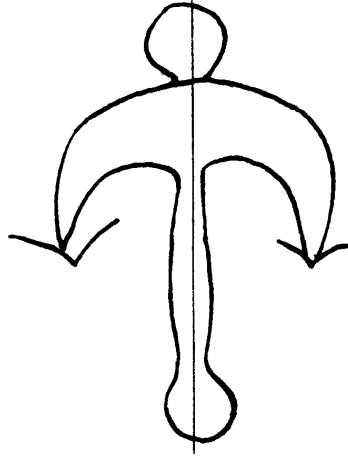
390



403



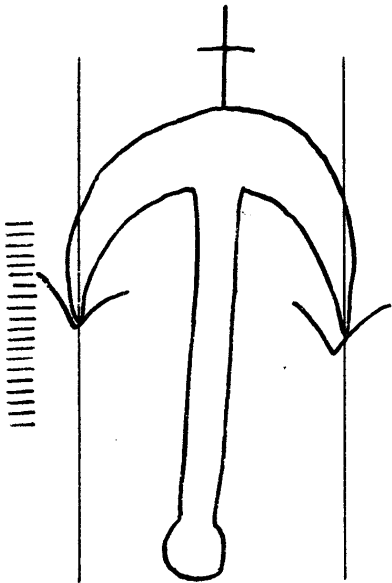
407



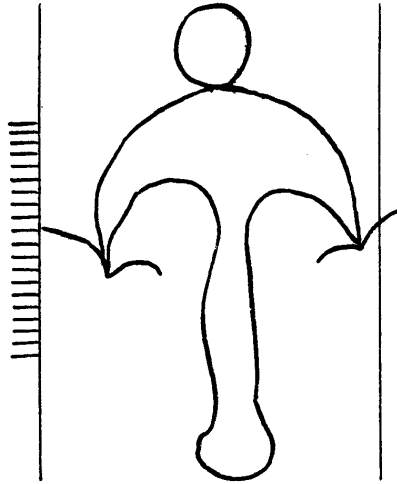
410



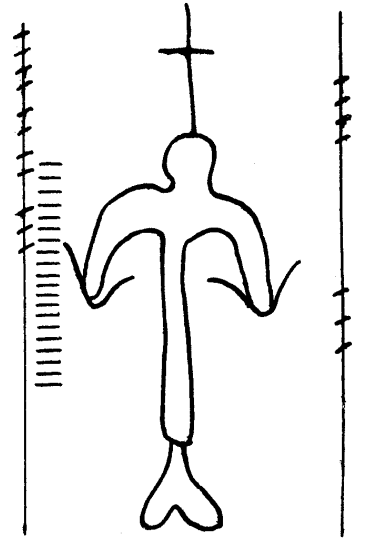
bord de la feuille.



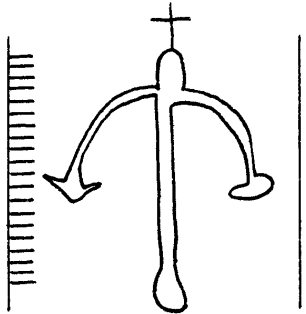
404



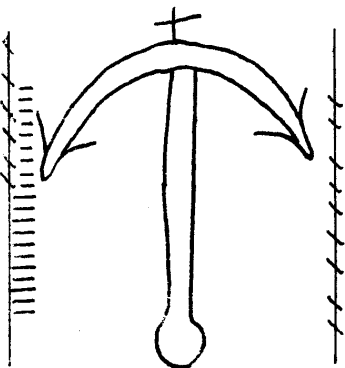
408



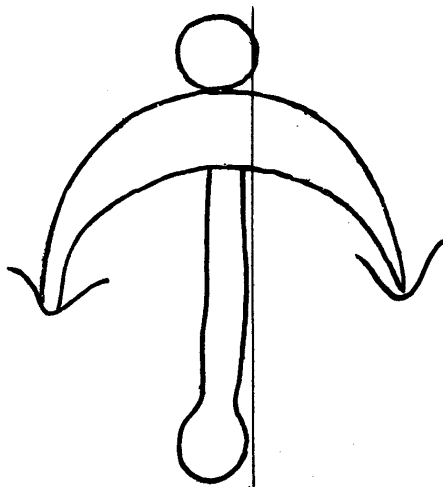
411



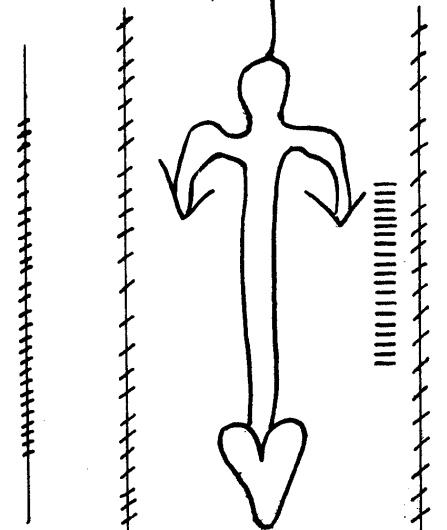
405



406



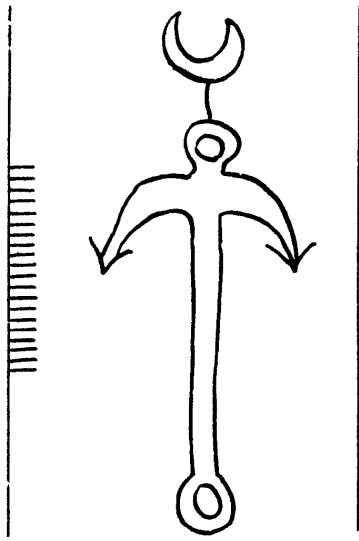
409



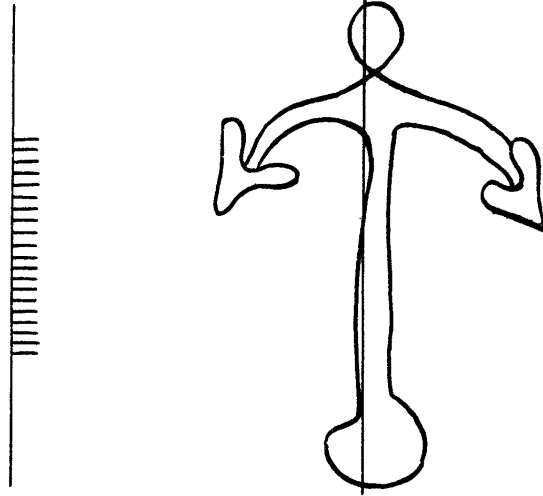
412

Ancre

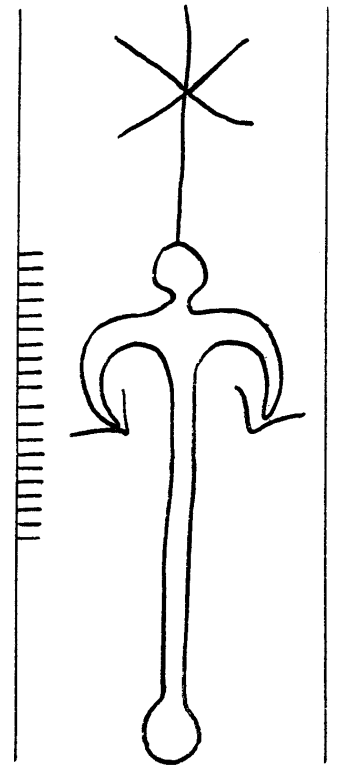
413-422



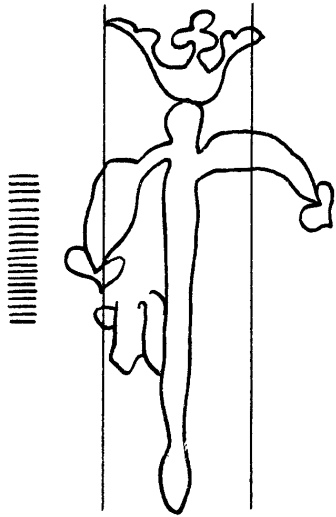
413



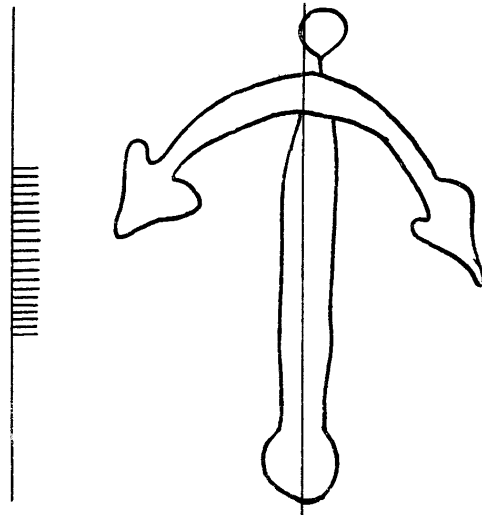
416



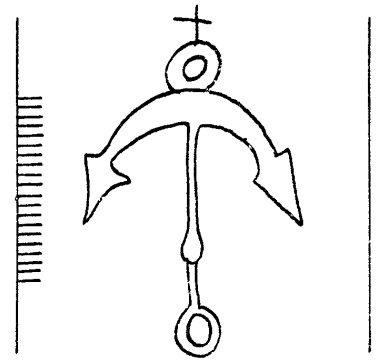
419



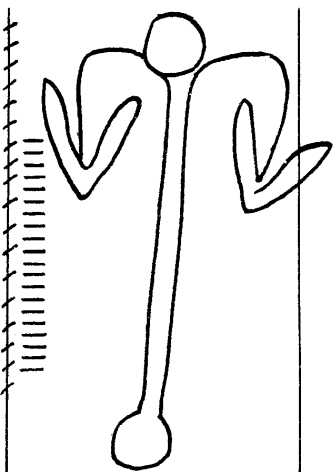
414



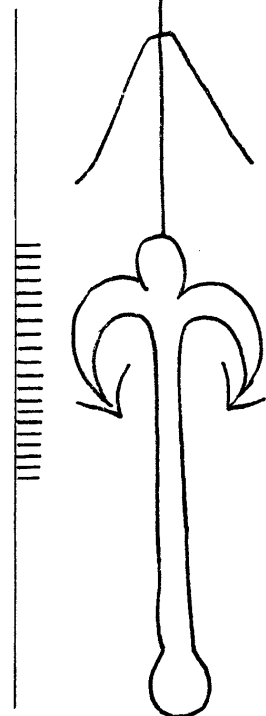
417



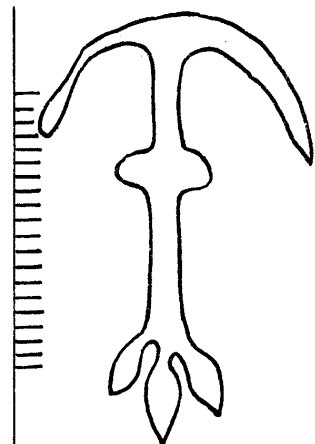
420



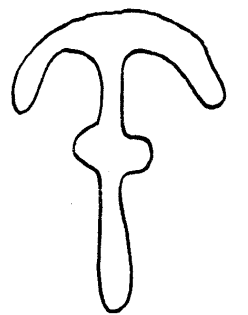
415



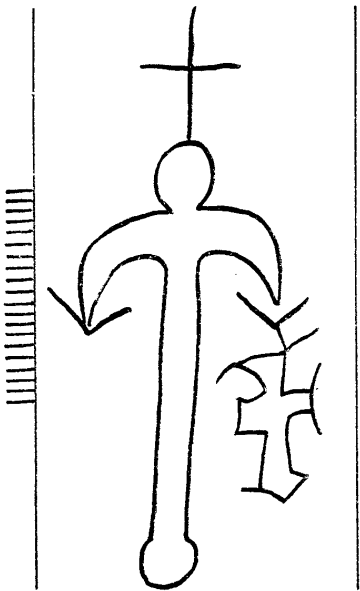
418



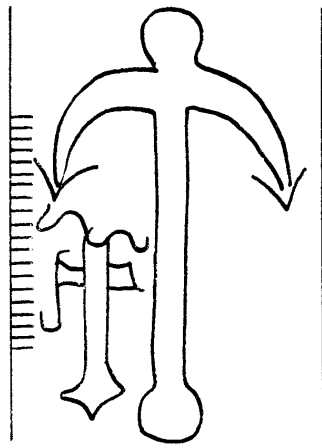
421



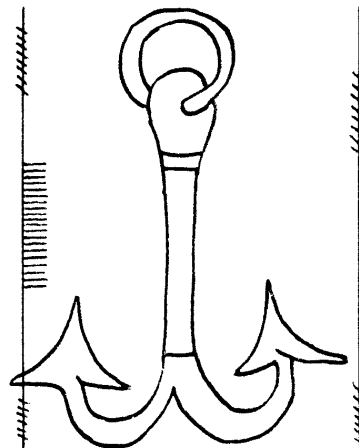
422



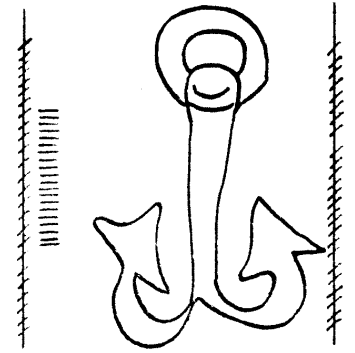
423



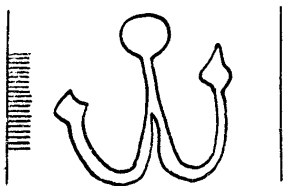
424



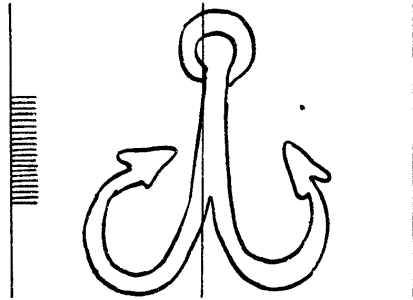
425



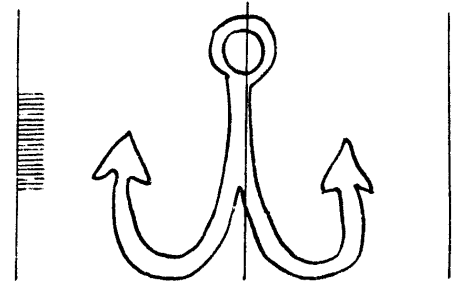
426



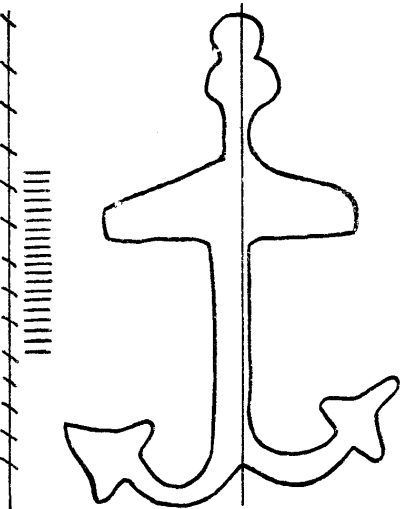
427



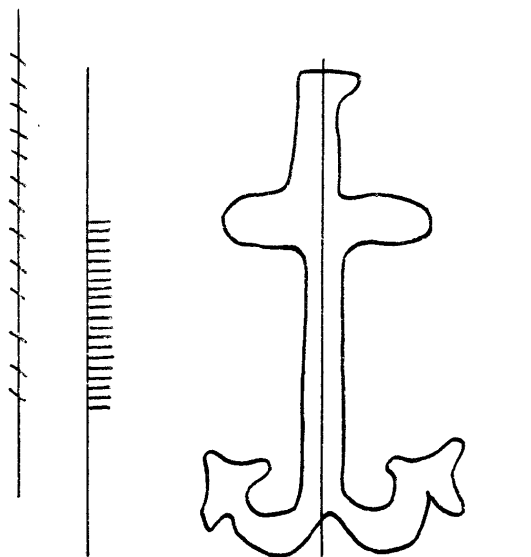
428



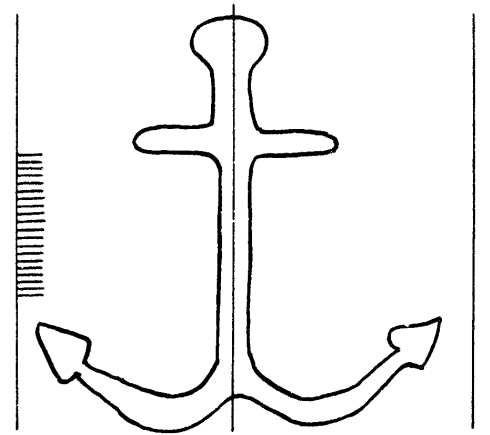
429



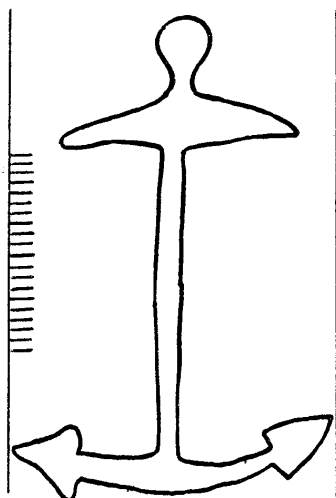
430



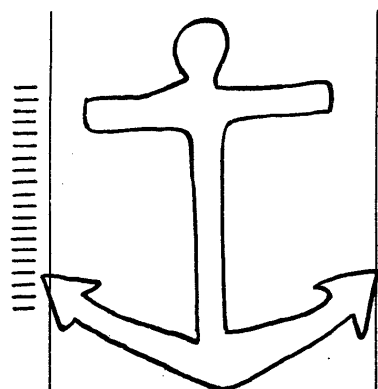
431



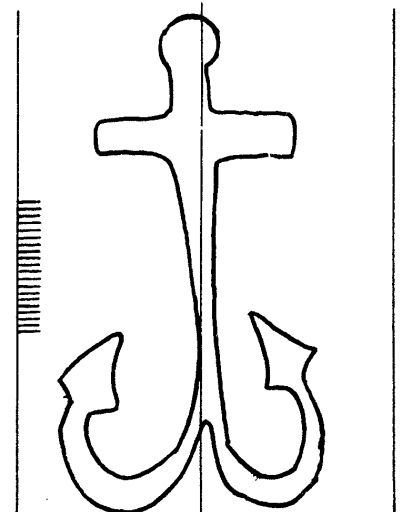
432



433



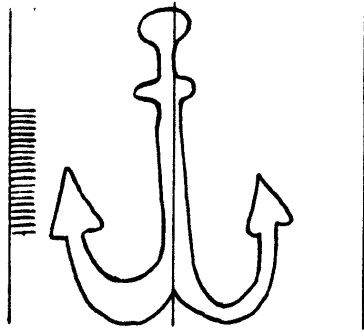
434



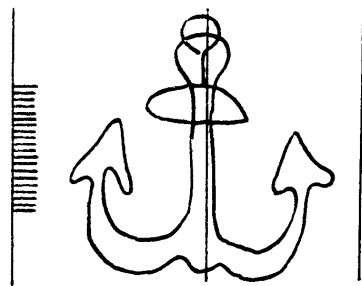
435

Ancre

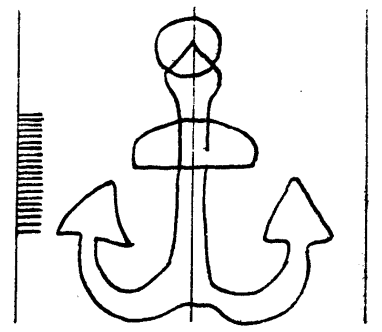
436-449



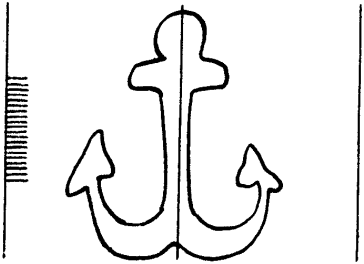
436



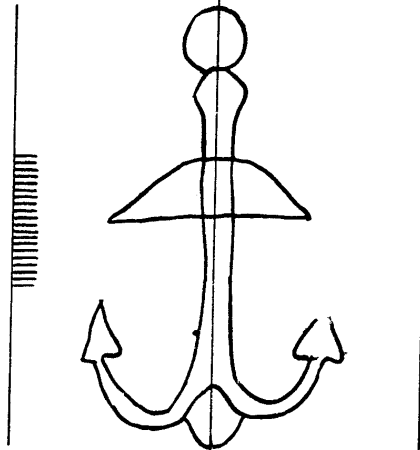
440



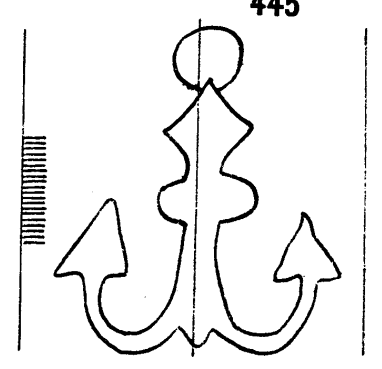
445



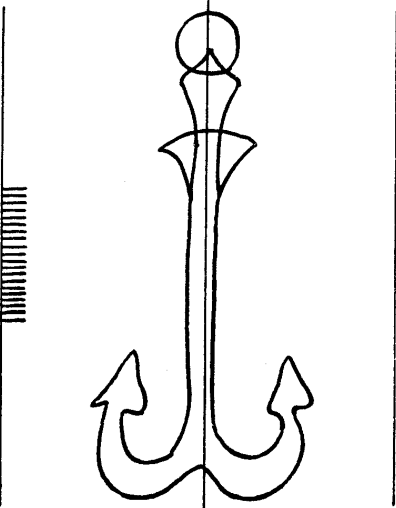
437



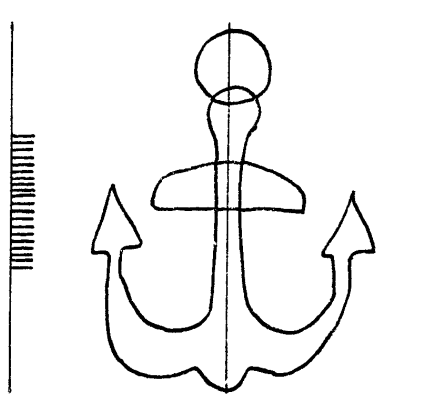
441



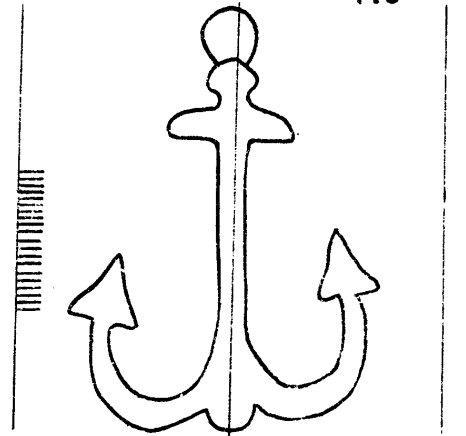
446



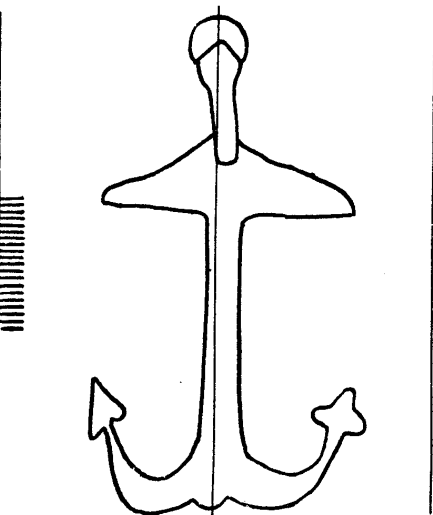
438



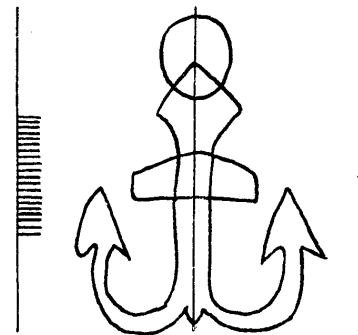
442



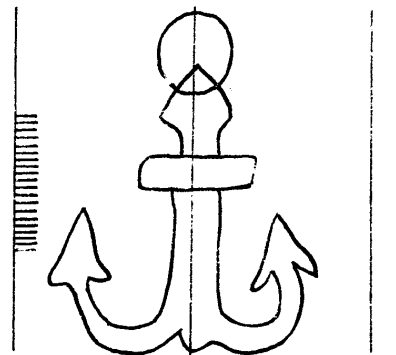
447



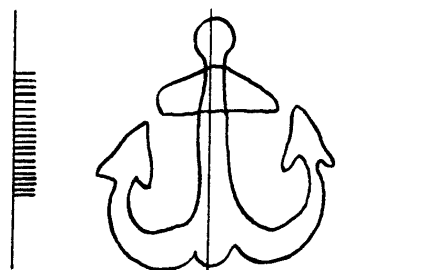
439



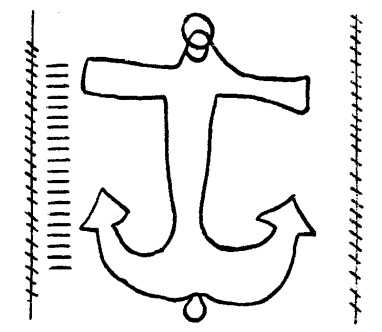
443



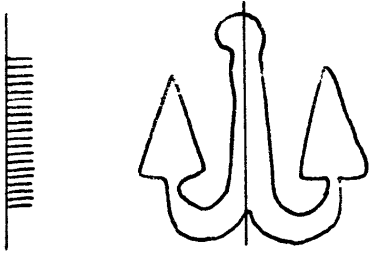
448



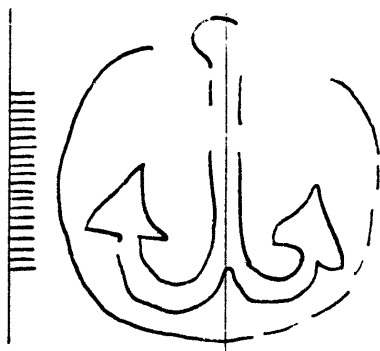
444



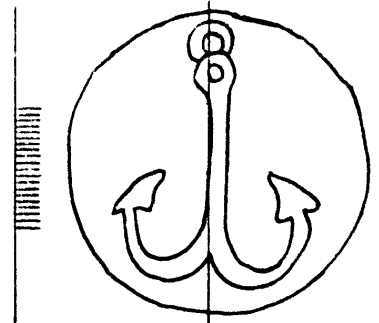
449



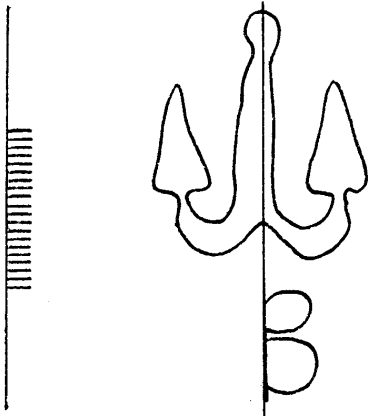
450



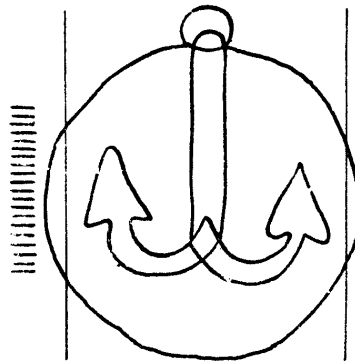
454



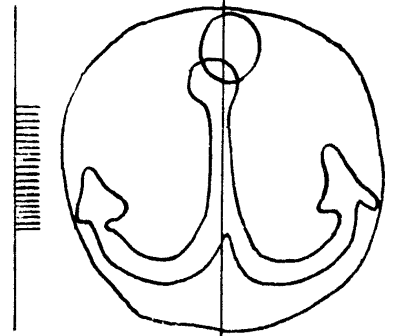
459



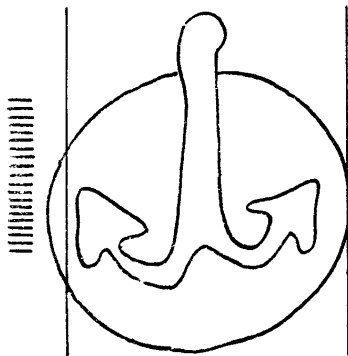
451



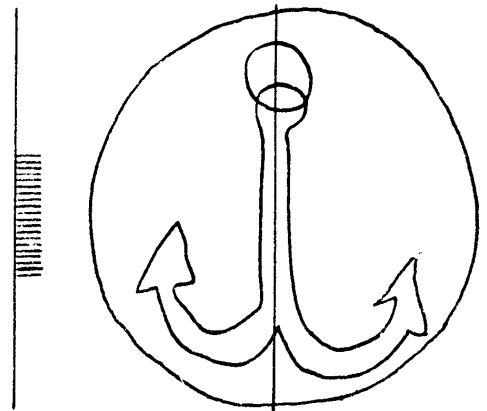
455



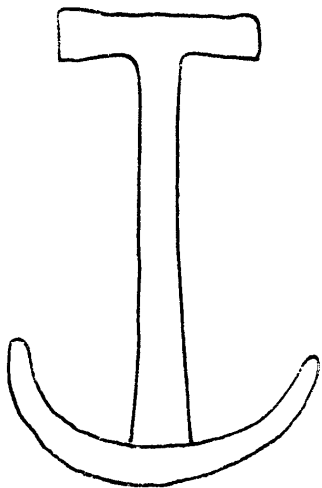
460



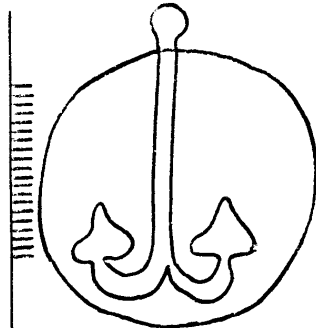
456



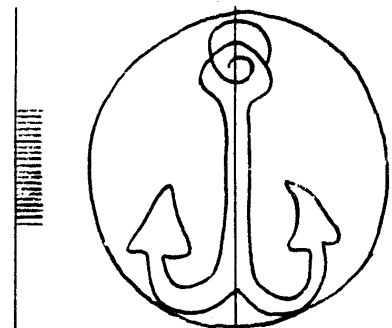
461



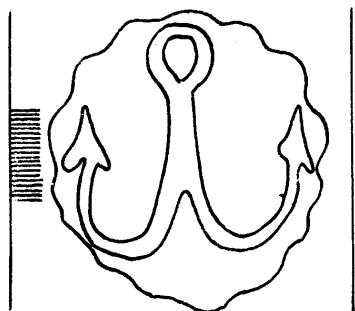
452



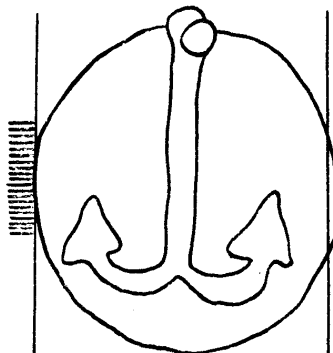
457



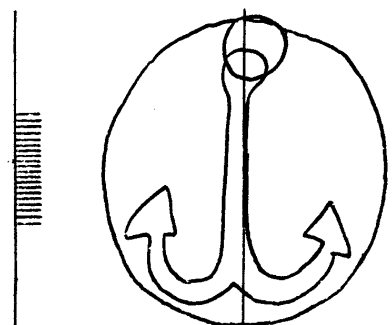
462



453



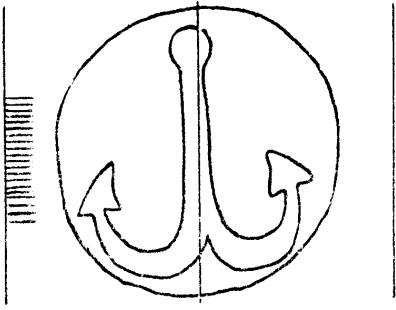
458



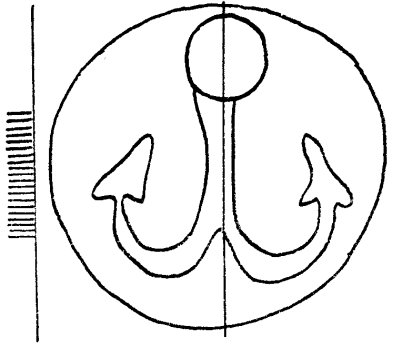
463

Ancre

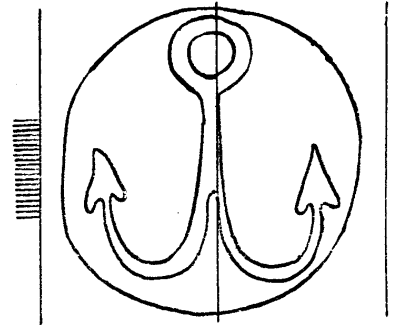
464-474



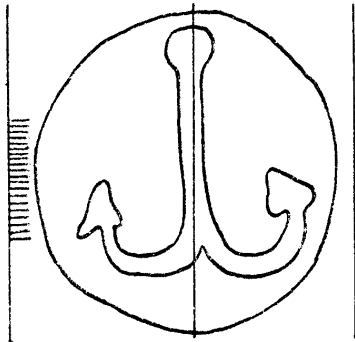
464



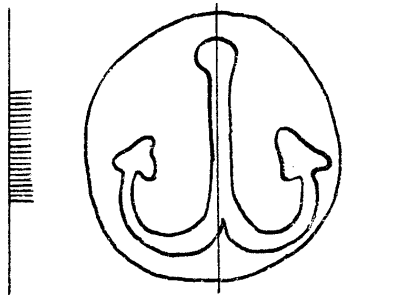
465



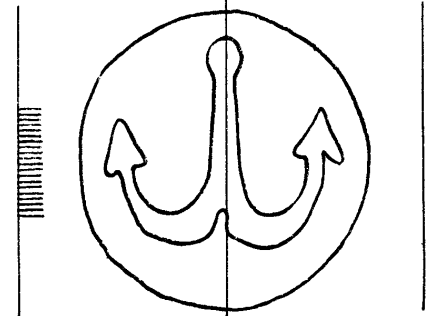
466



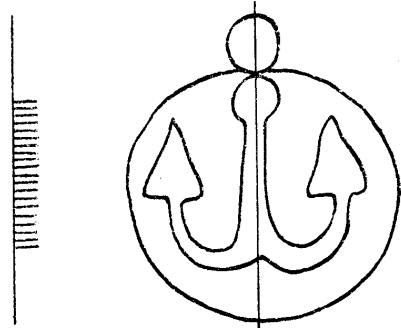
467



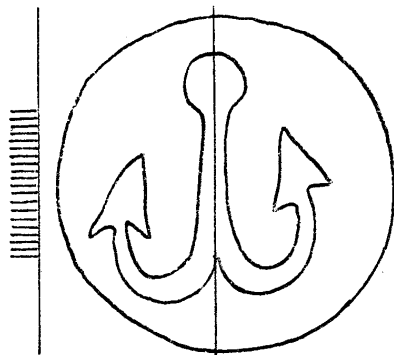
468



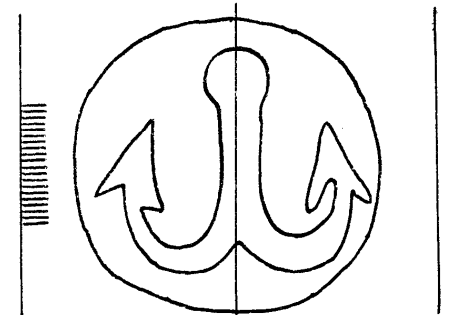
469



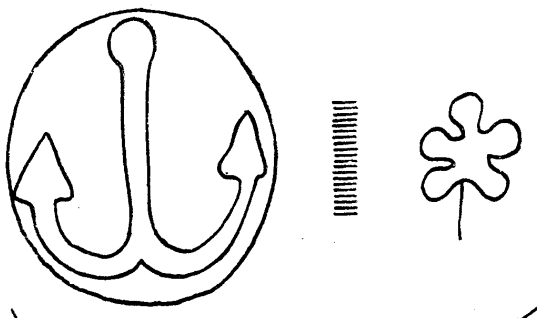
470



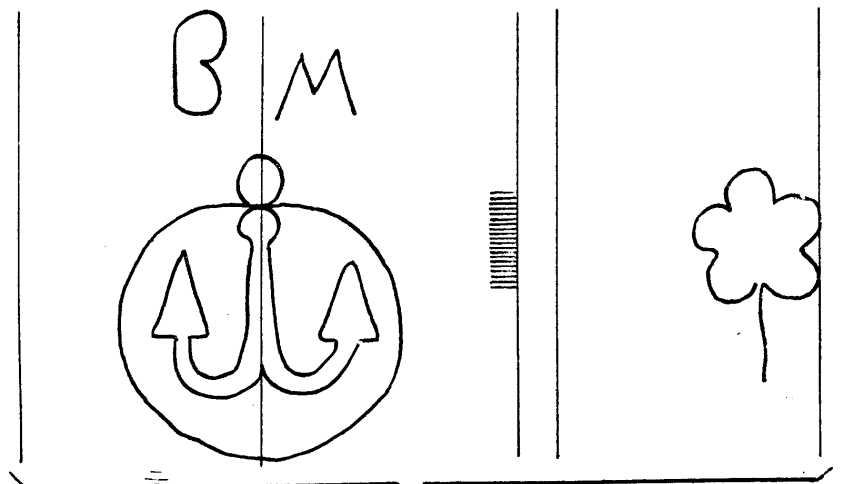
471



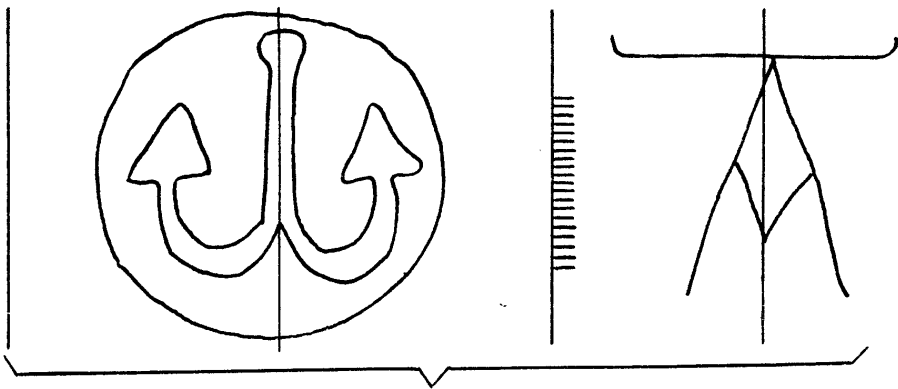
472



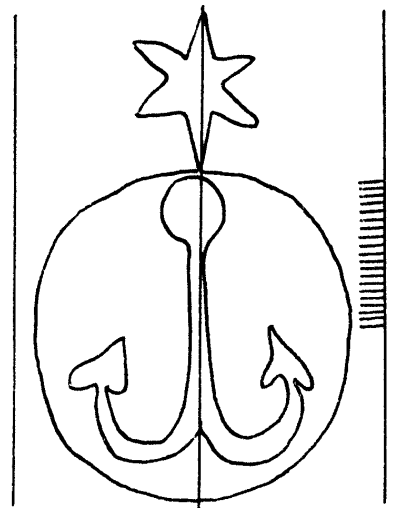
473



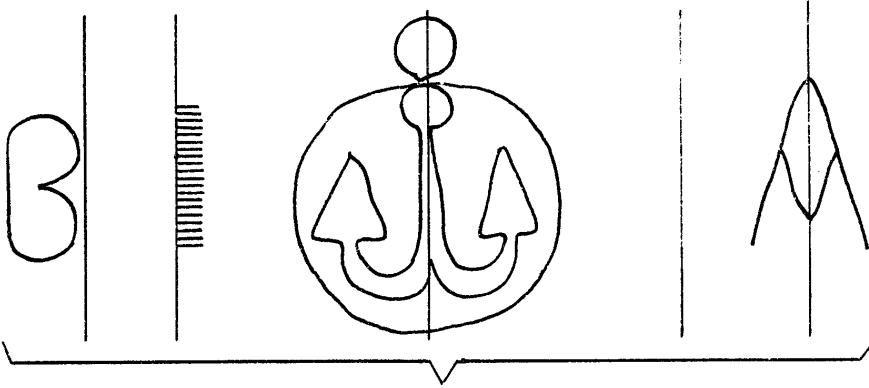
474



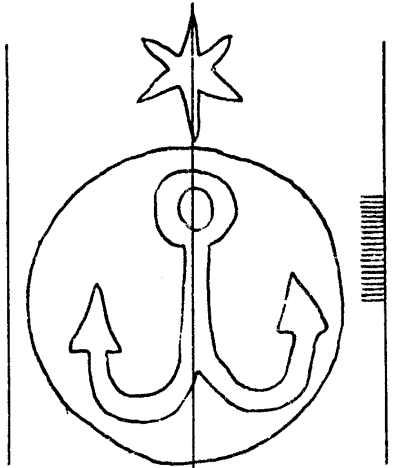
475



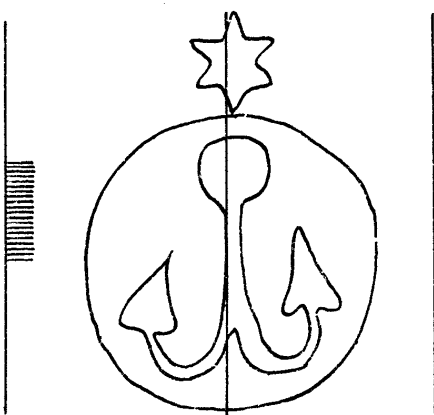
481



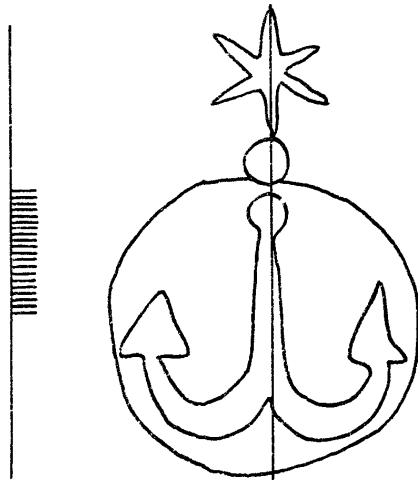
476



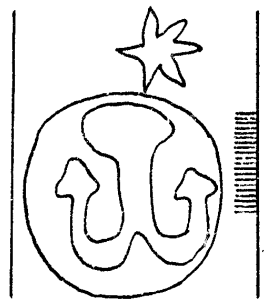
482



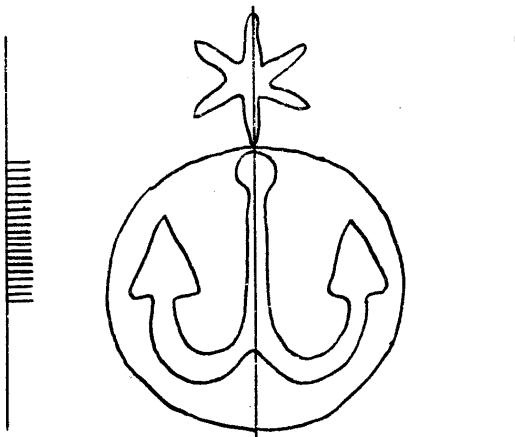
477



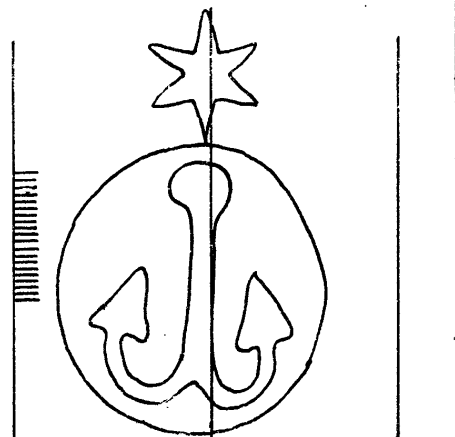
479



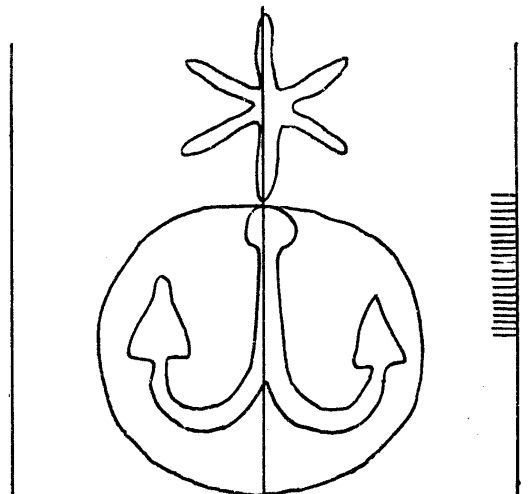
483



478



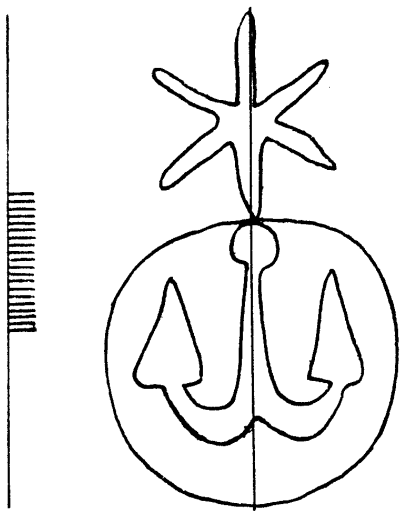
480



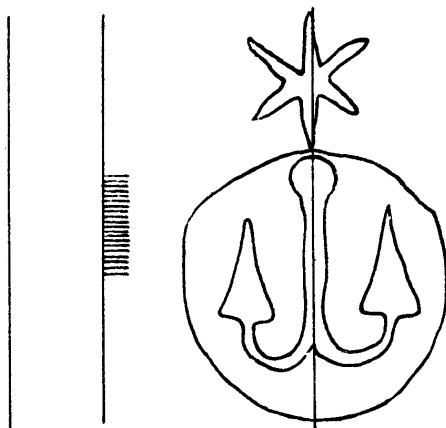
484

Ancre

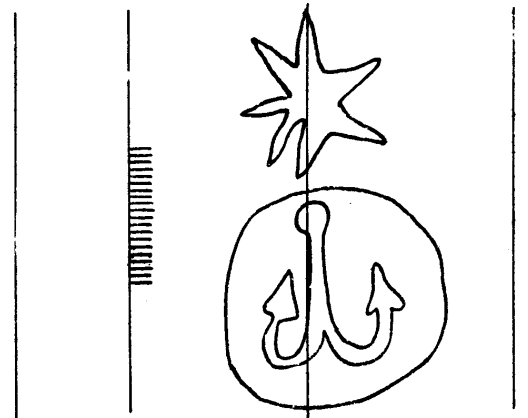
485-493



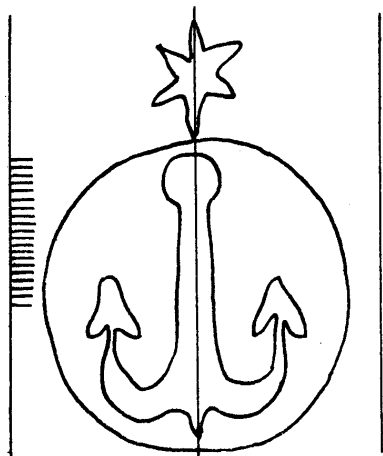
485



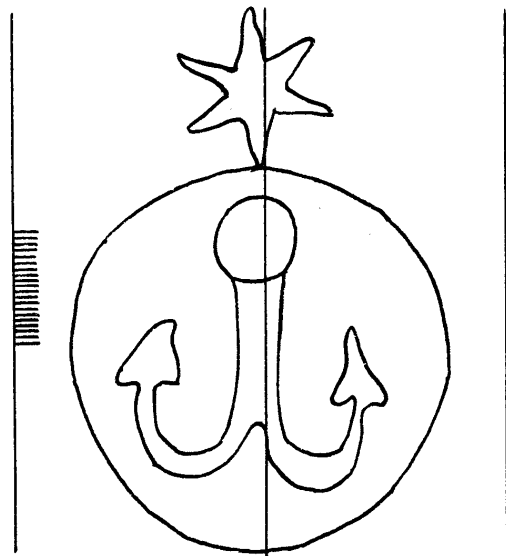
486



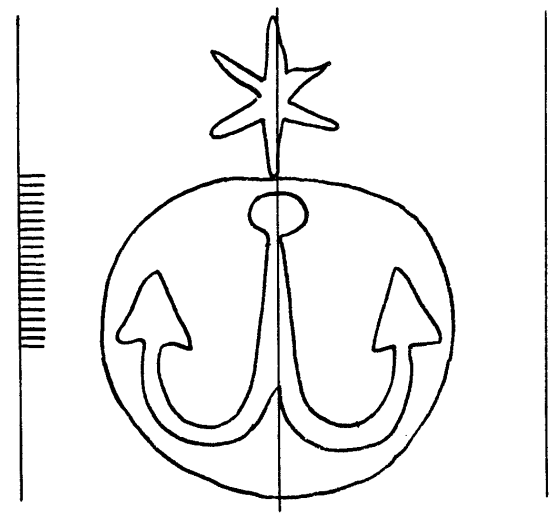
487



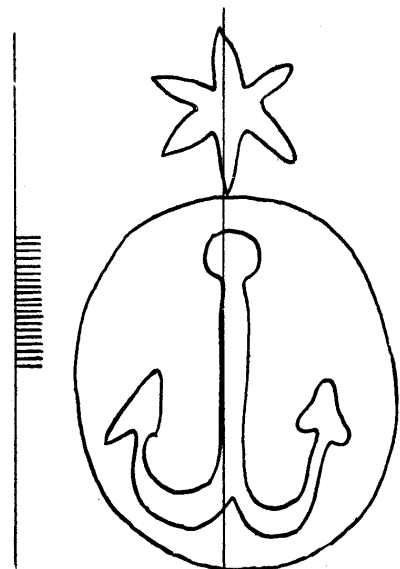
488



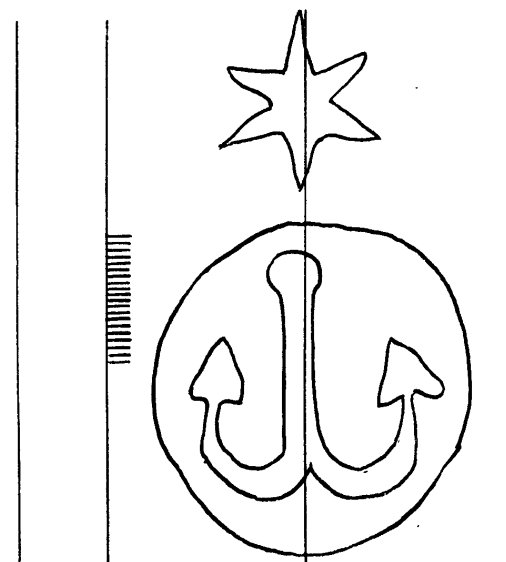
489



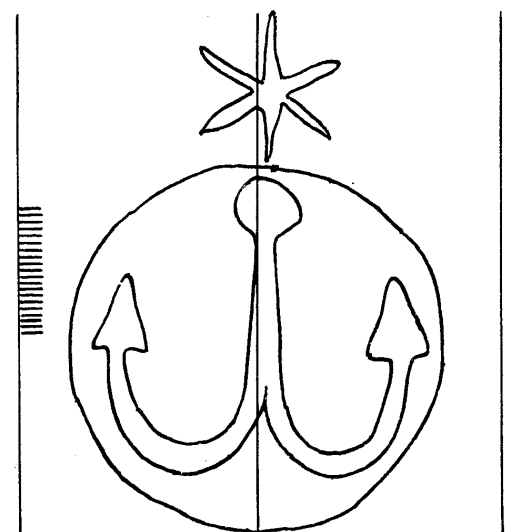
490



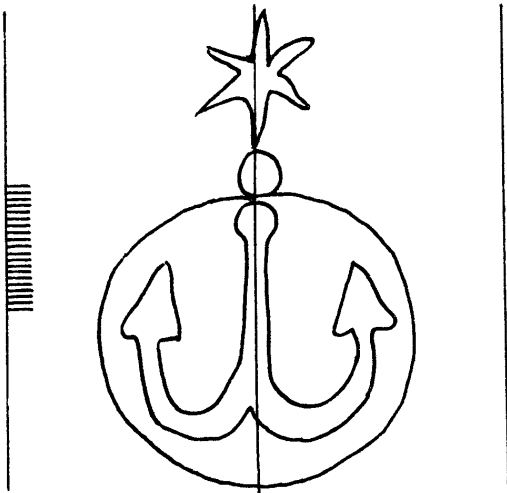
491



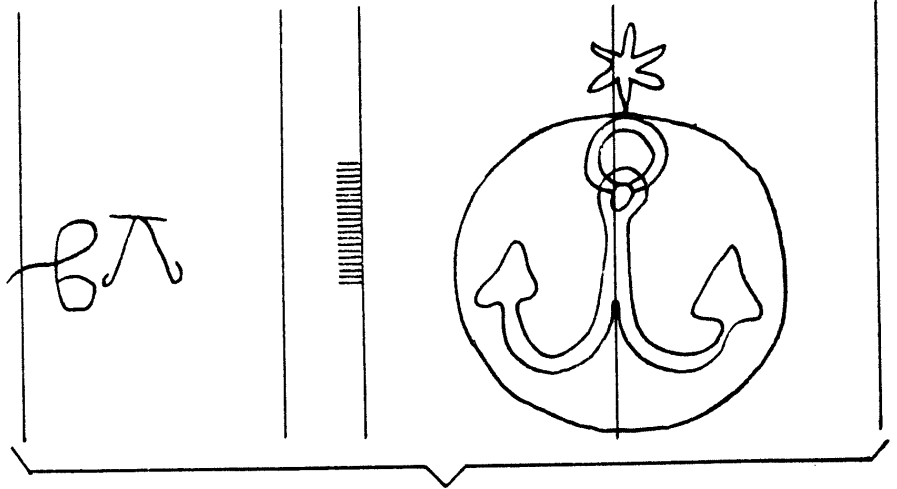
492



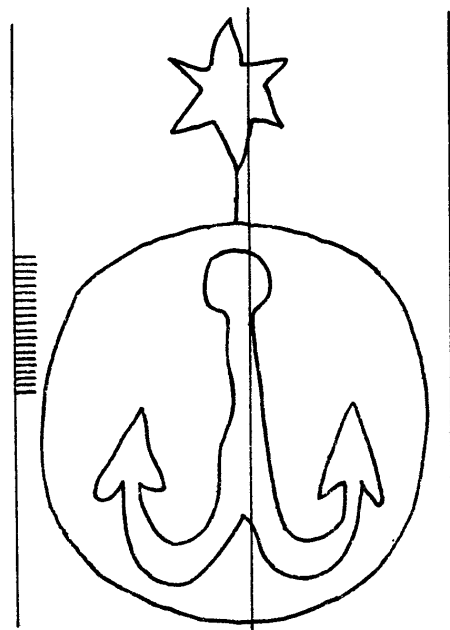
493



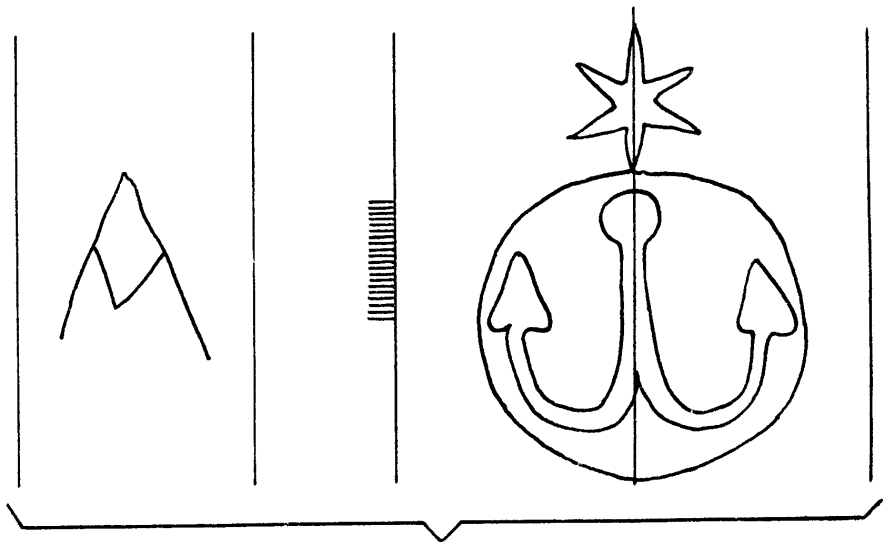
494



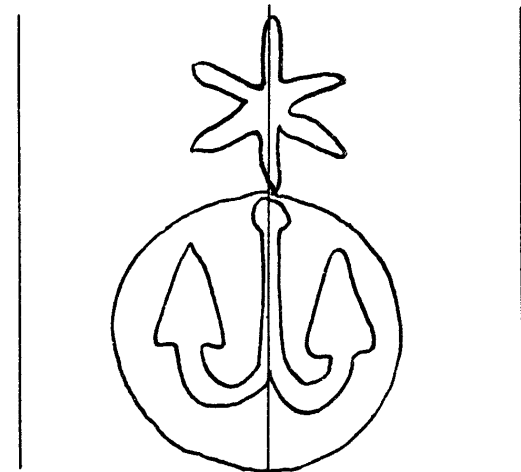
497



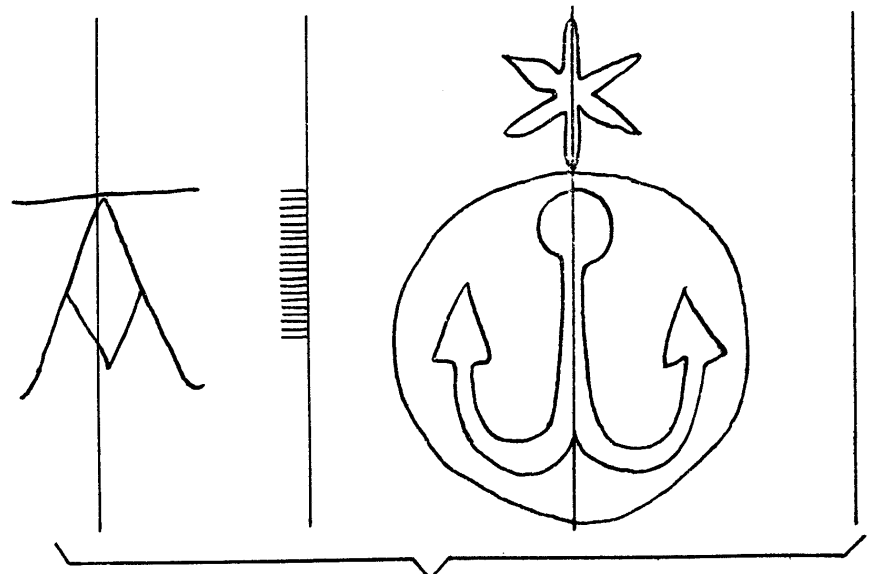
495



498



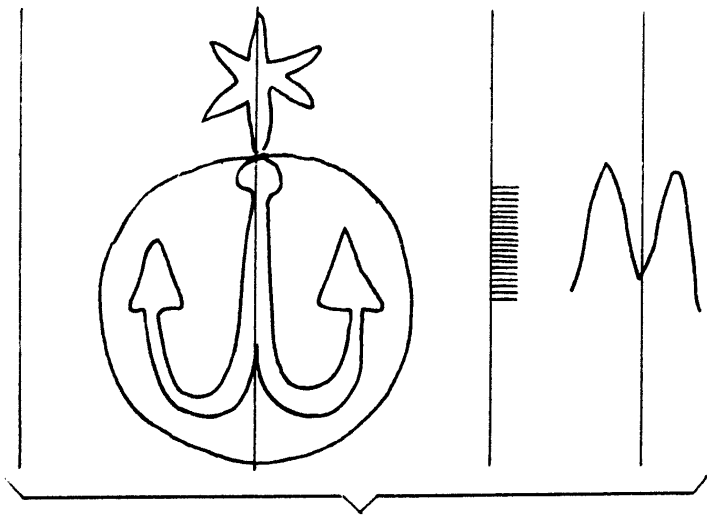
496



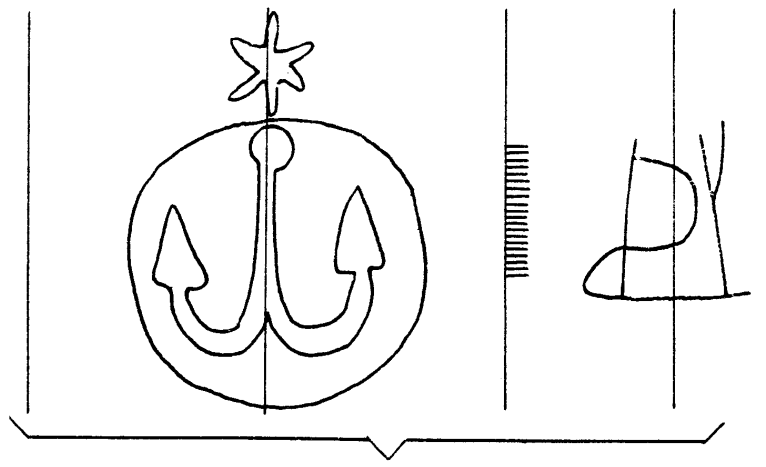
499

Ancre

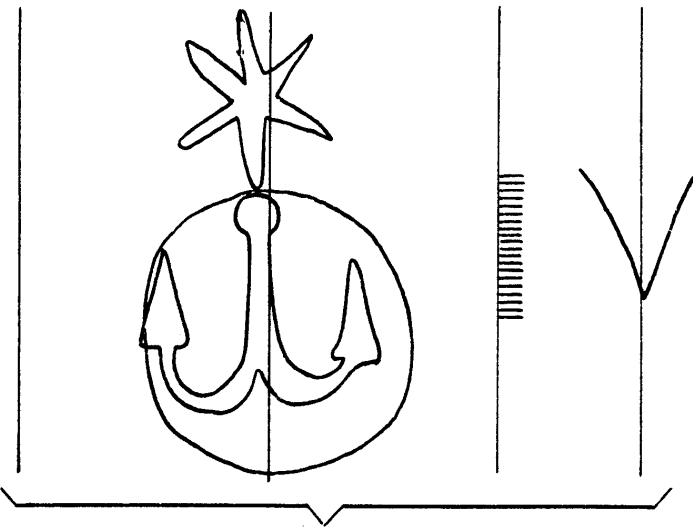
500 - 505



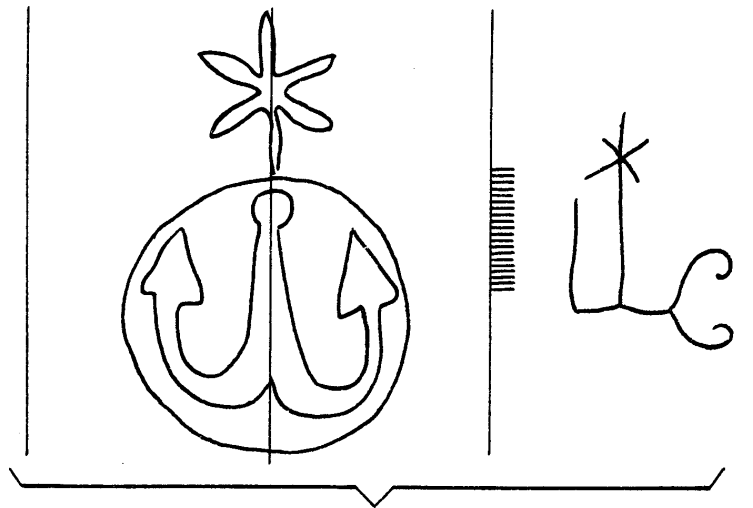
500



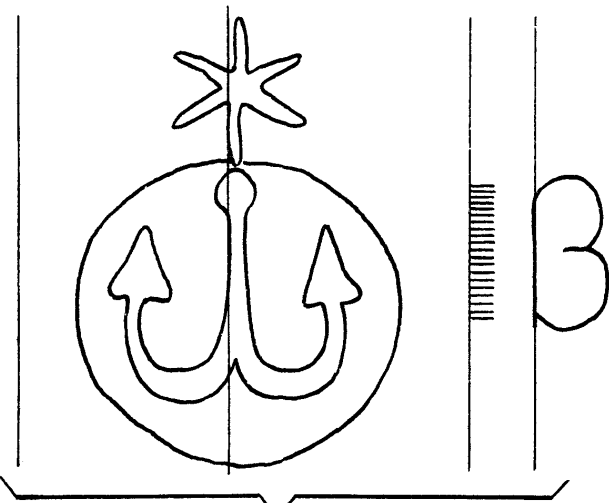
503



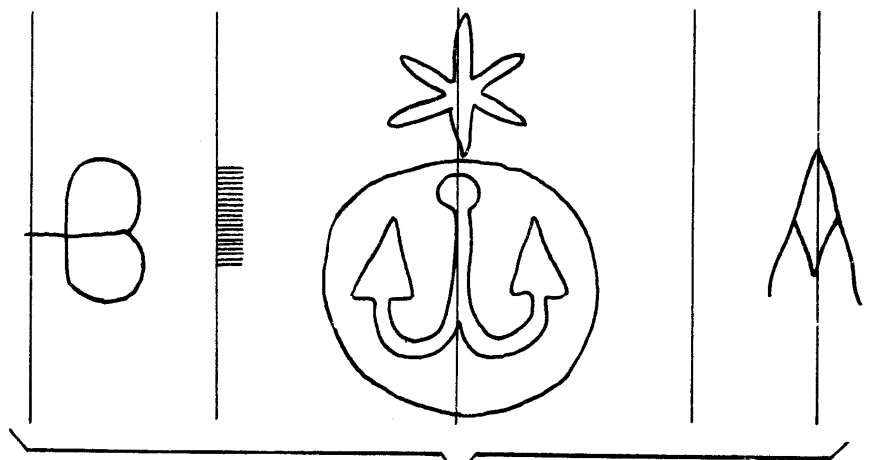
501



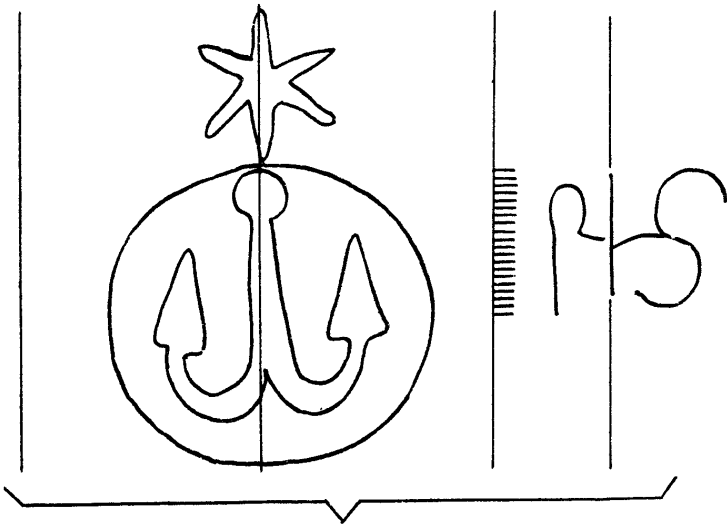
504



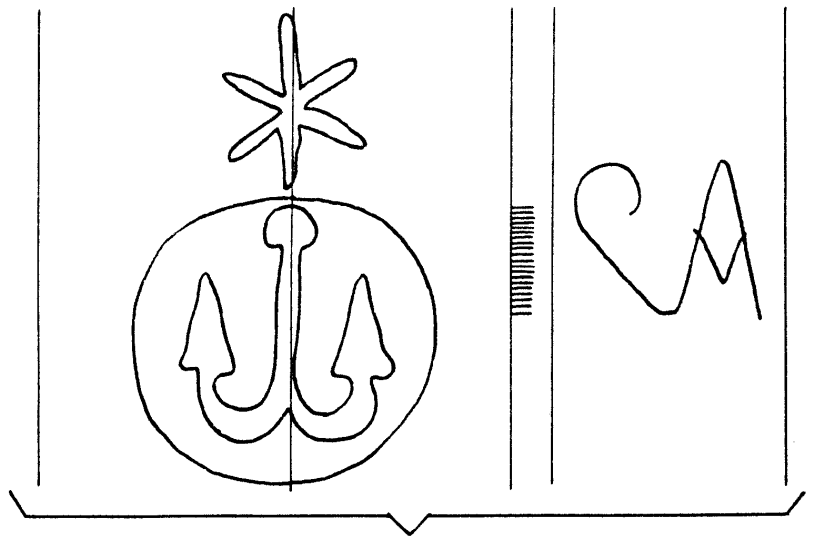
502



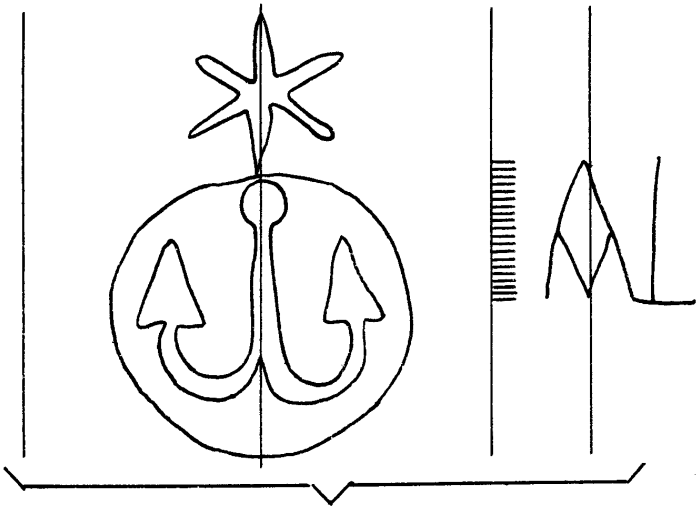
505



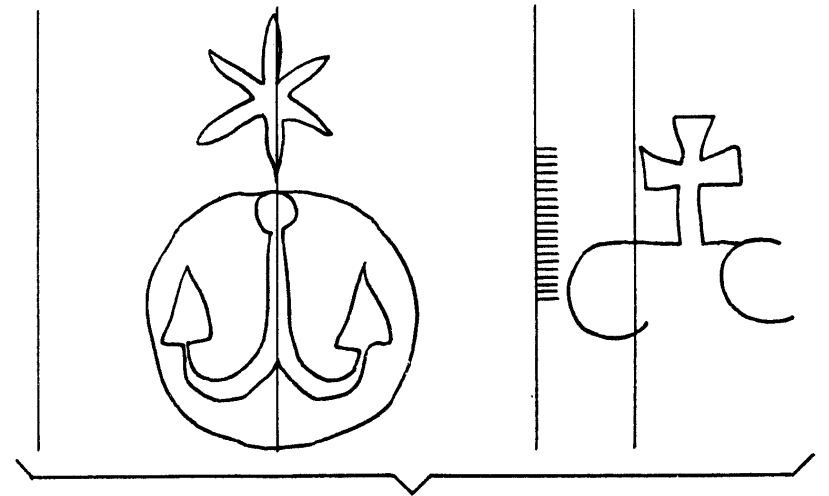
506



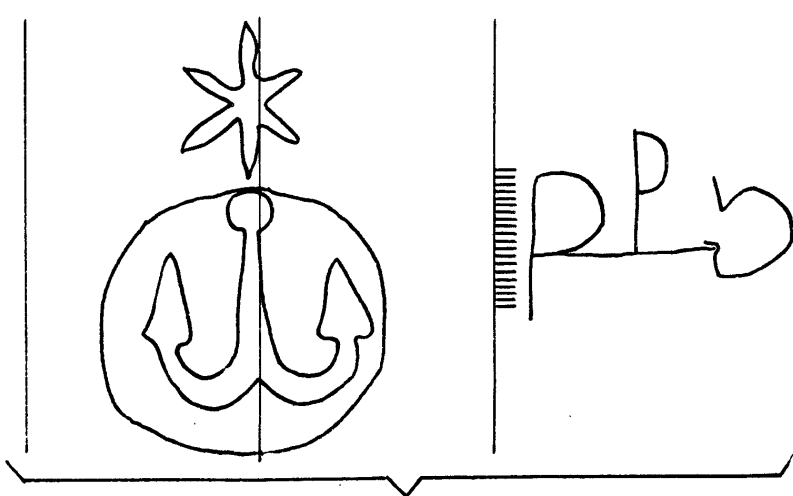
507



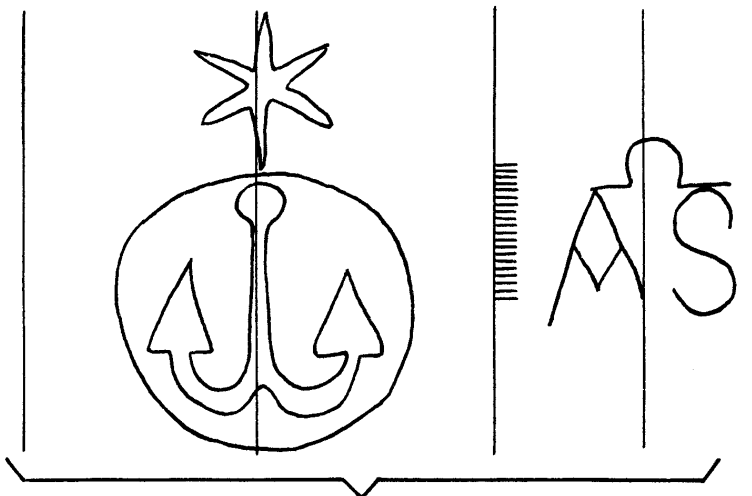
508



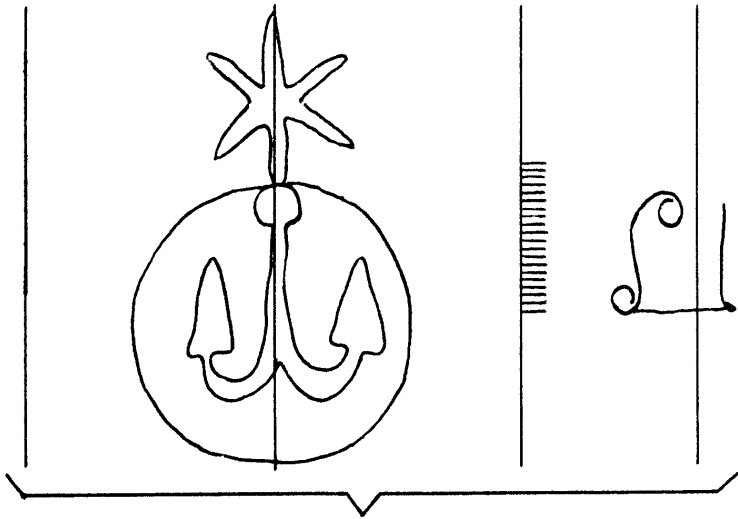
509



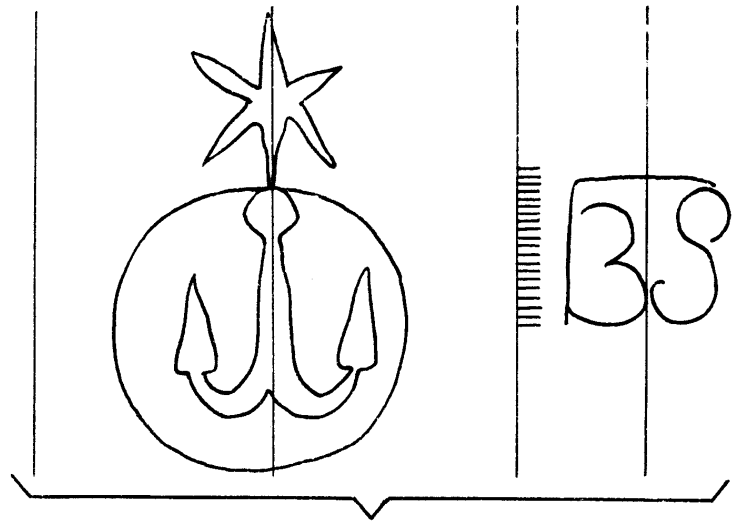
510



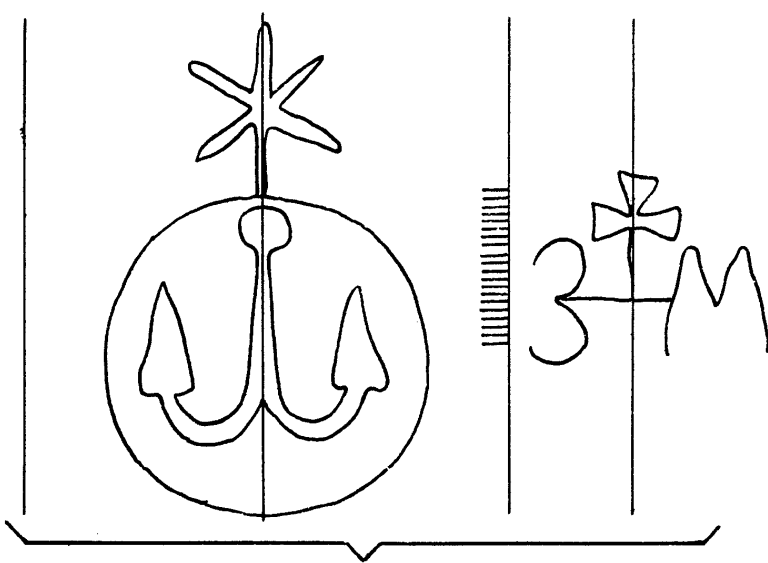
511



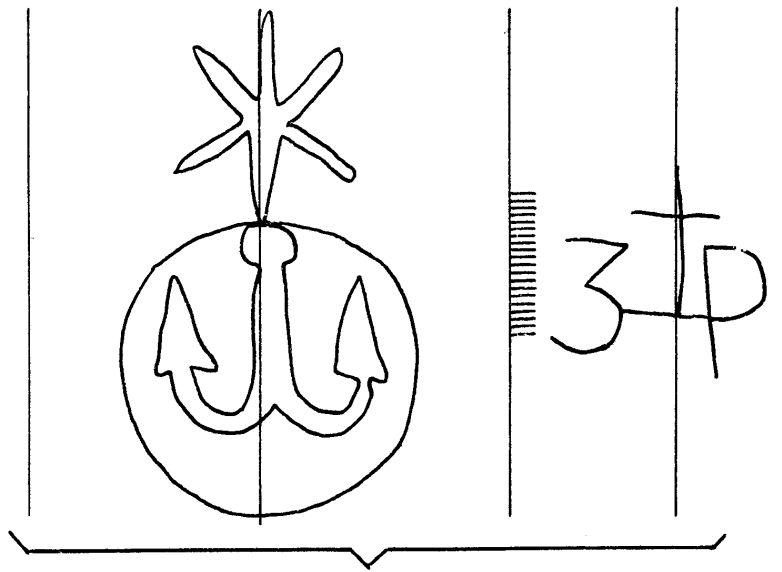
512



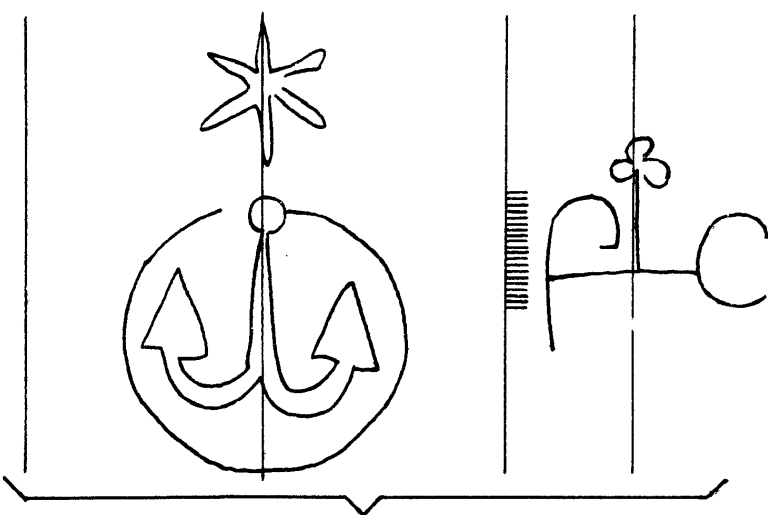
515



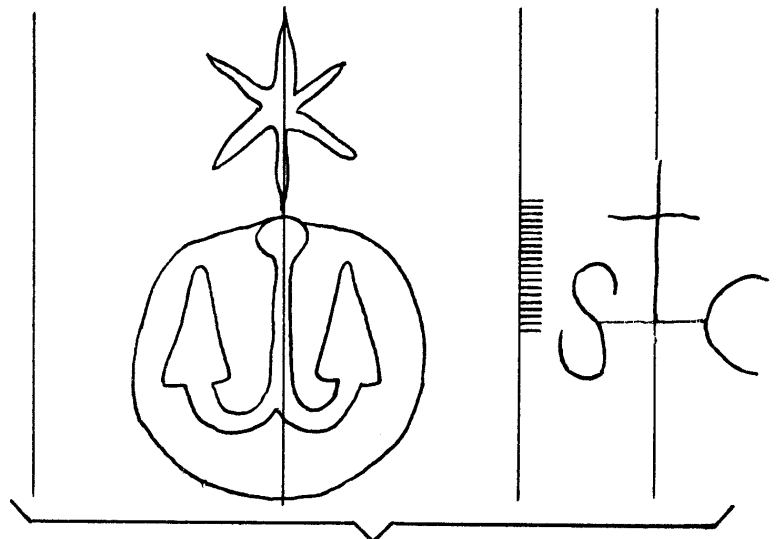
513



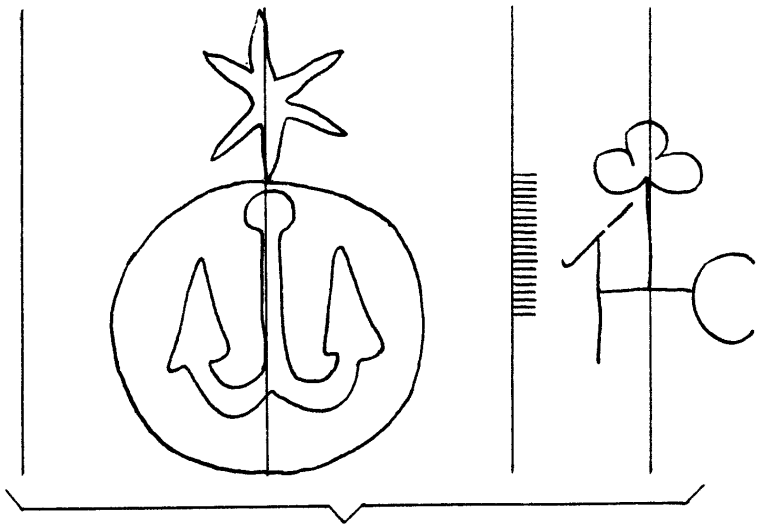
516



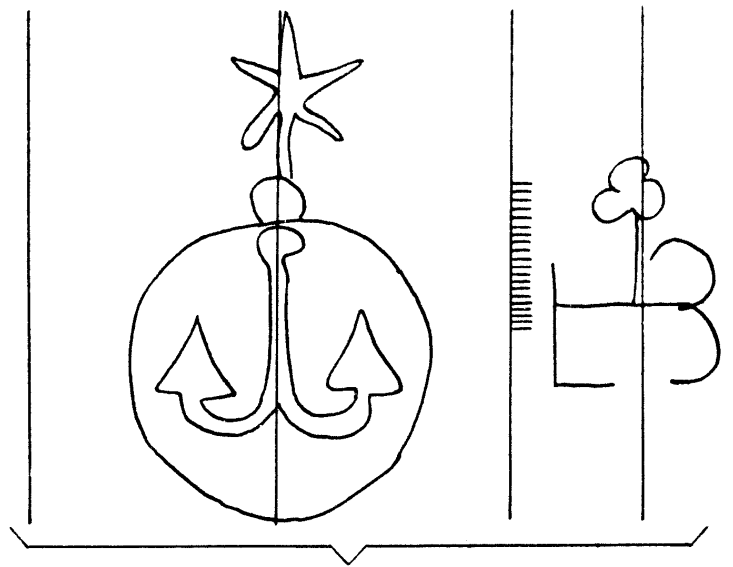
514



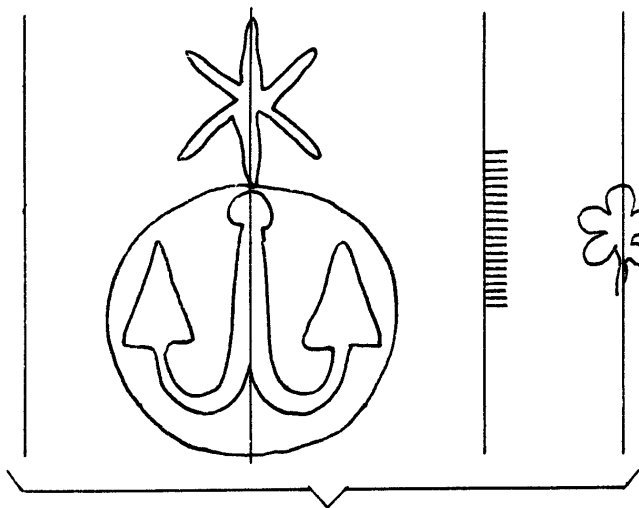
517



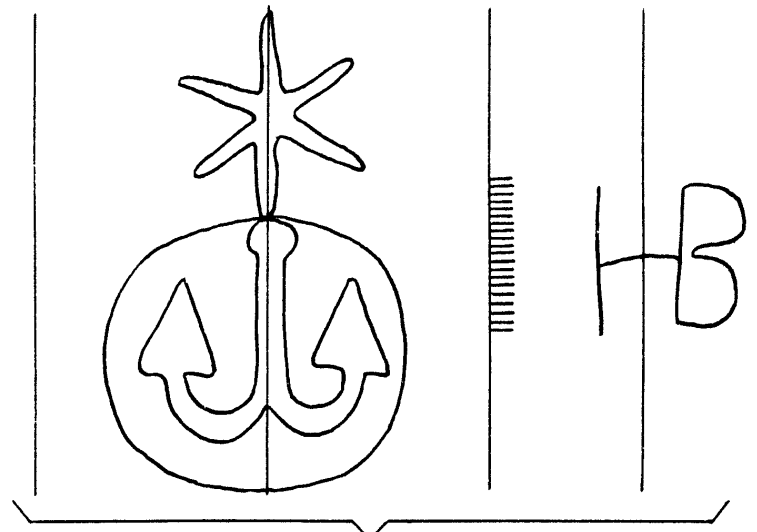
518



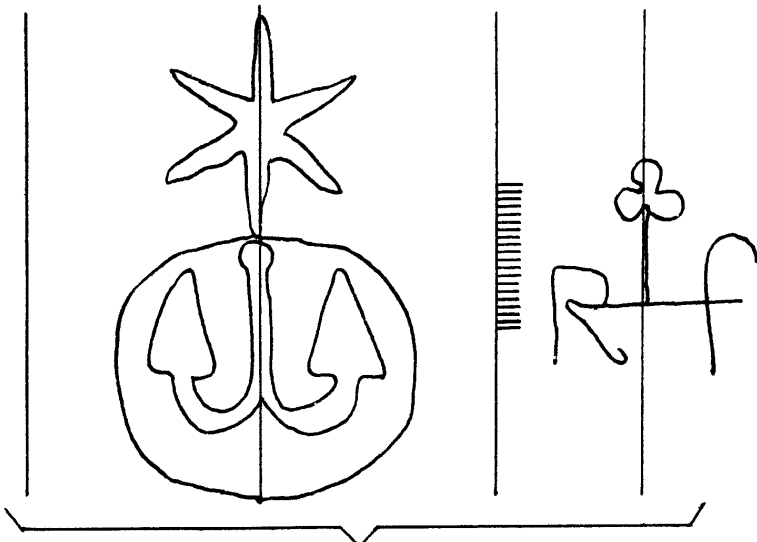
519



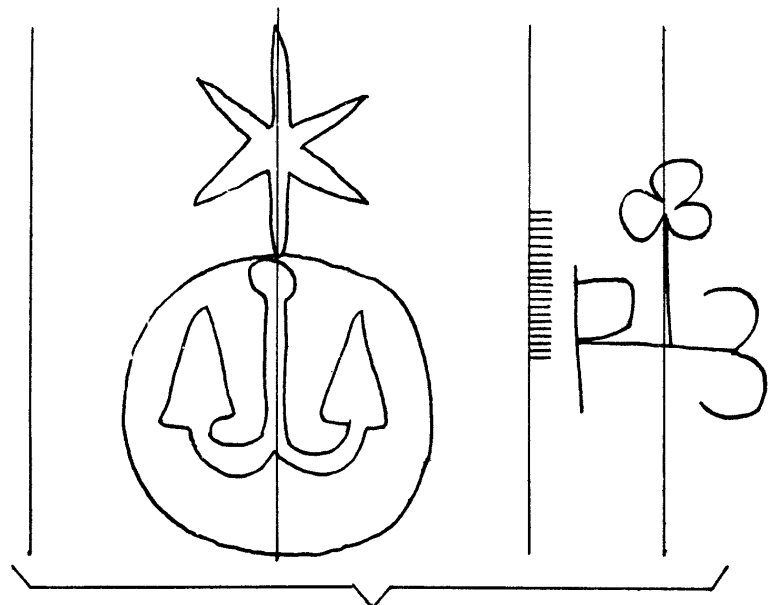
520



521



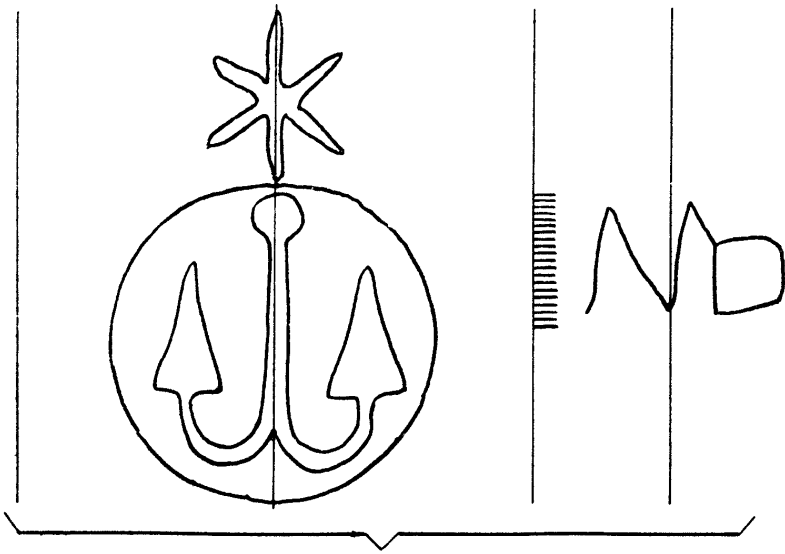
522



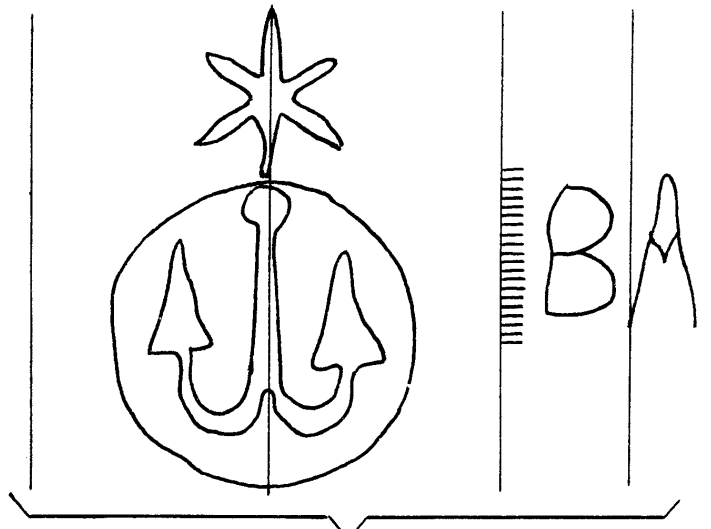
523

Ancre

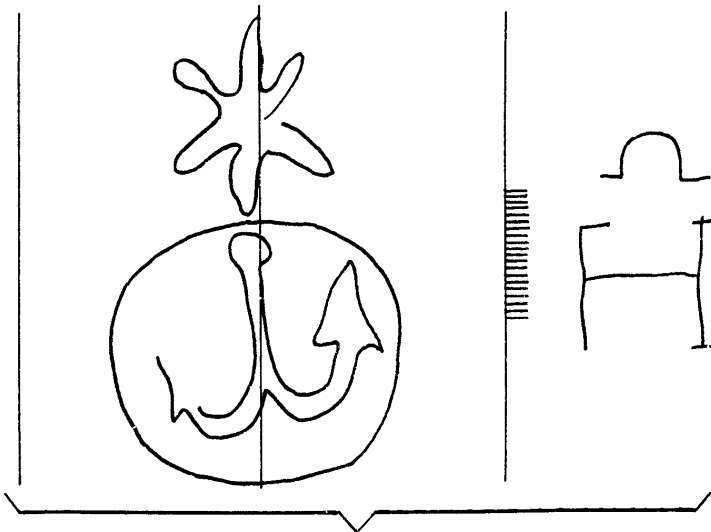
524-529



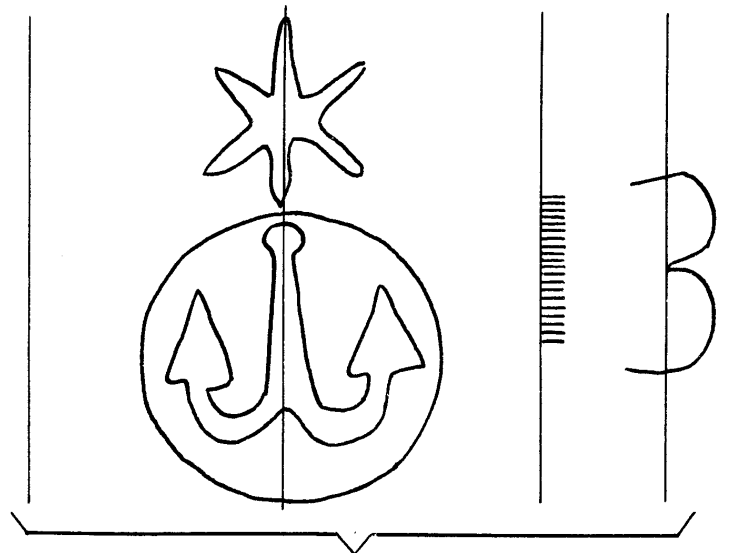
524



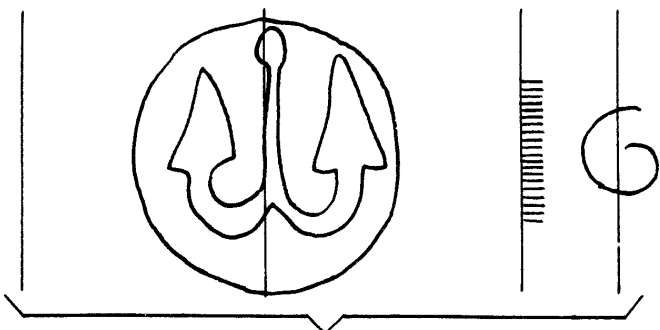
525



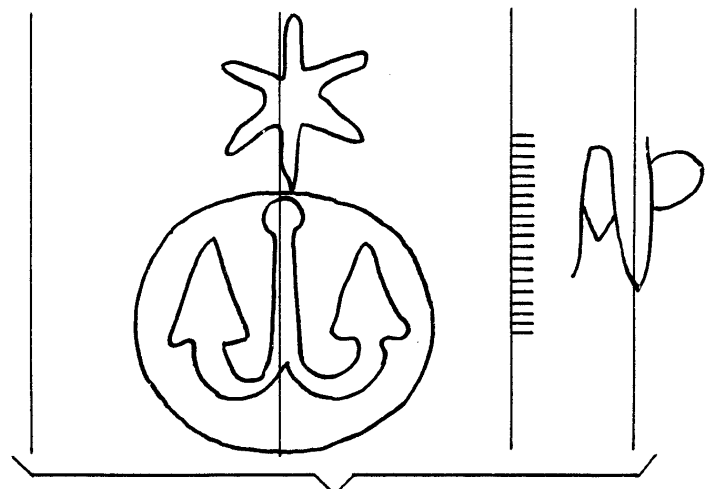
526



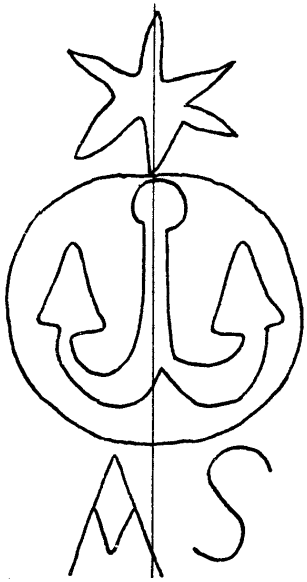
527



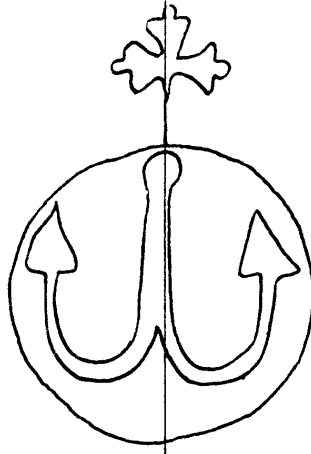
528



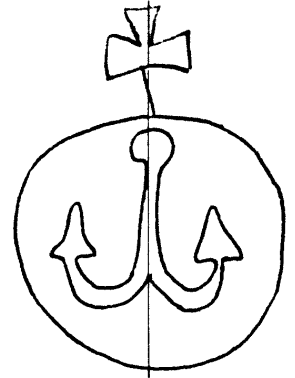
529



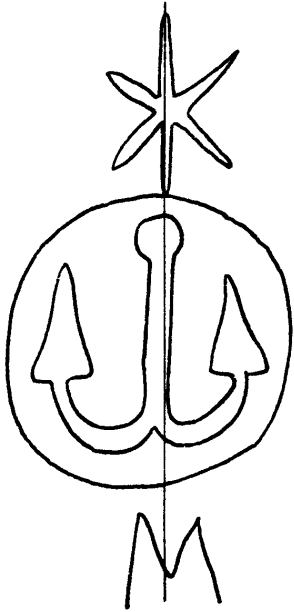
530



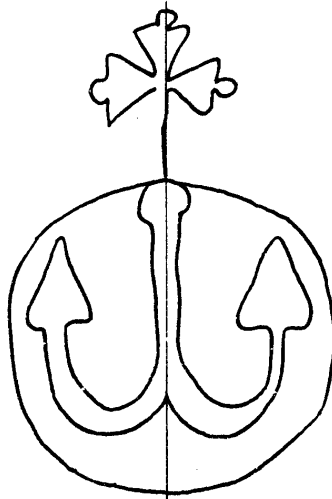
533



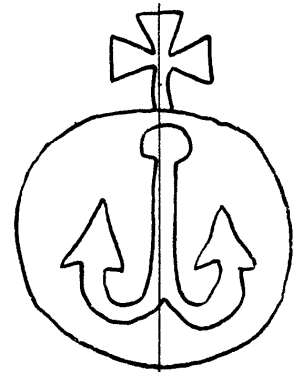
536



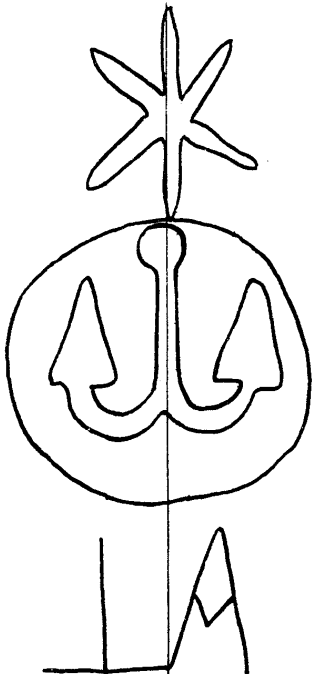
531



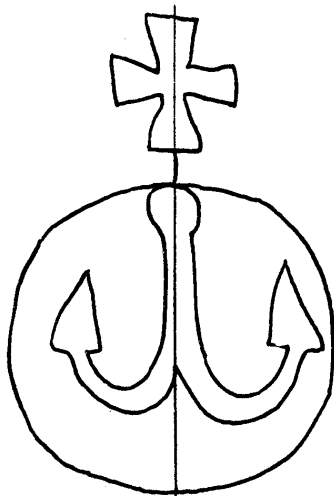
534



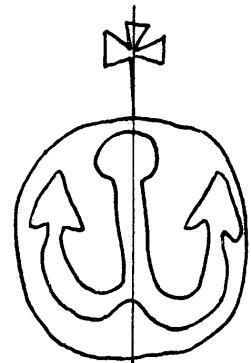
537



532



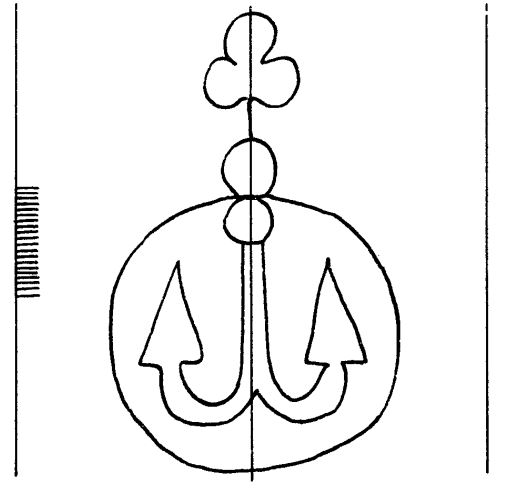
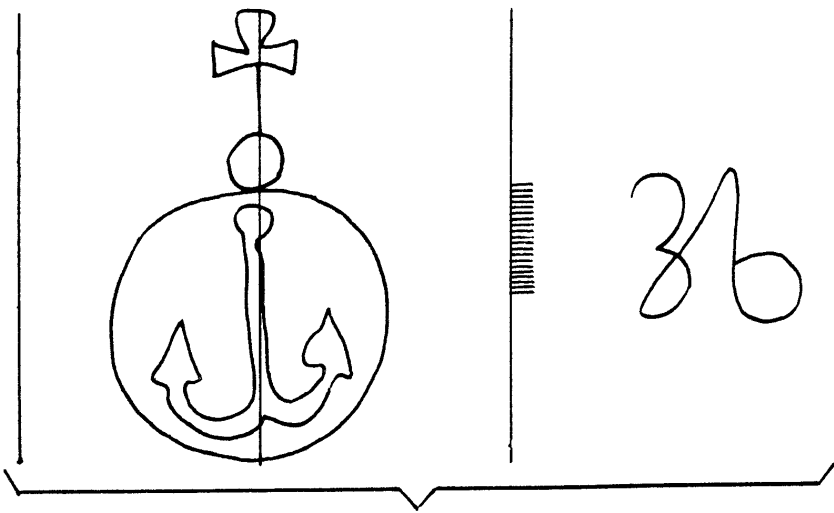
535



538

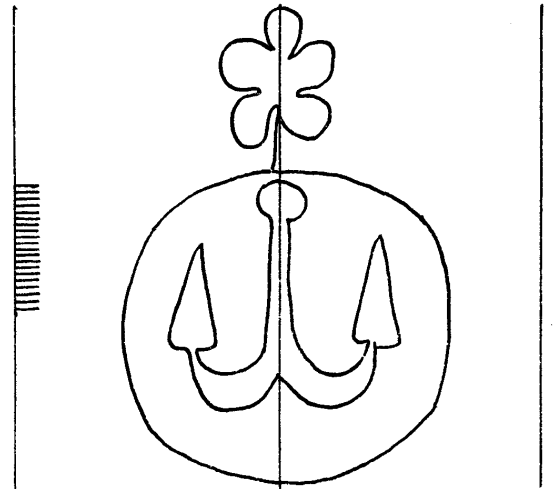
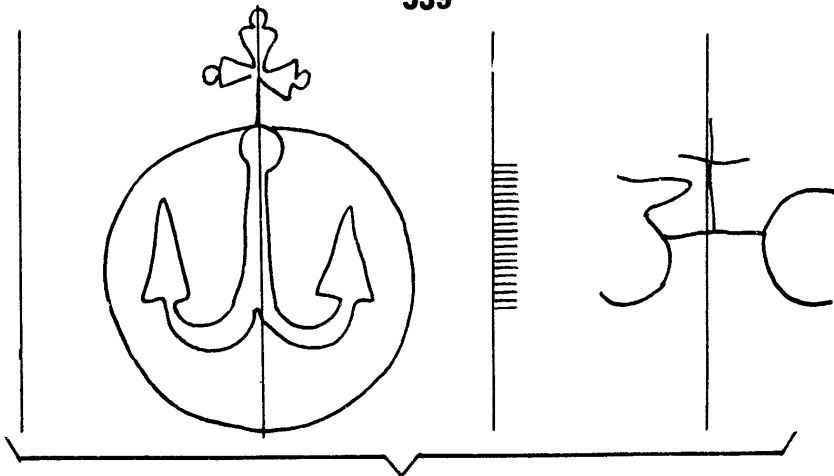
Ancre

539 - 546



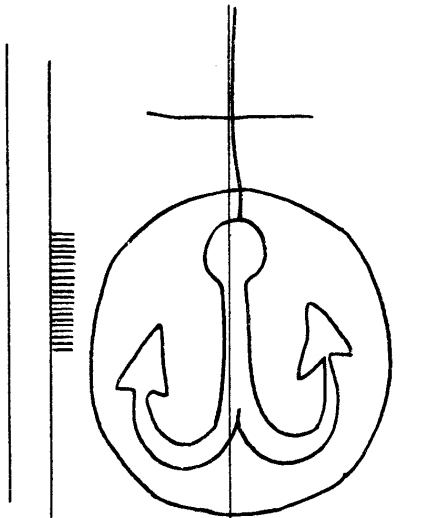
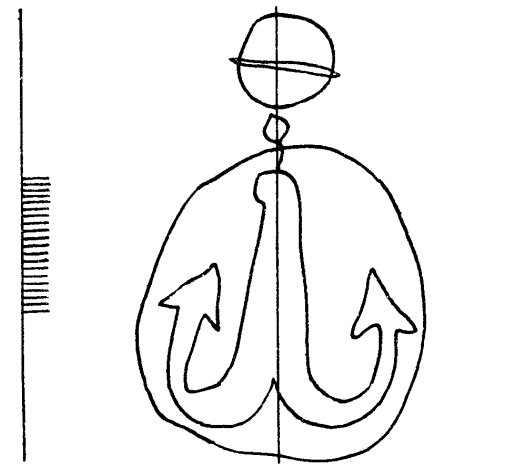
539

544



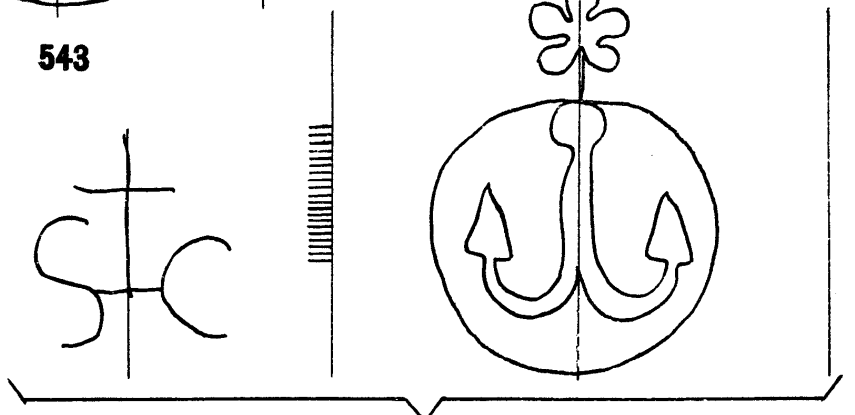
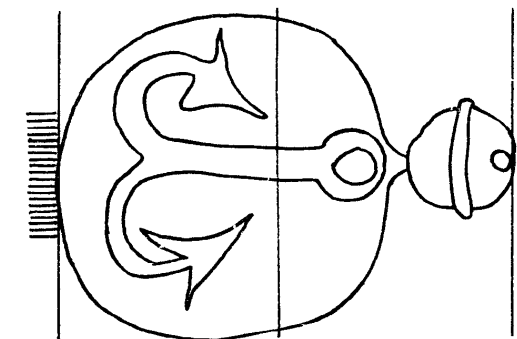
540

545



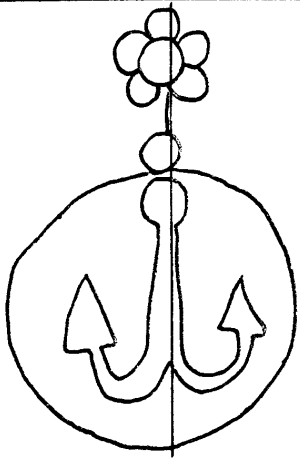
541

543

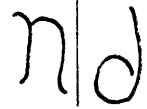
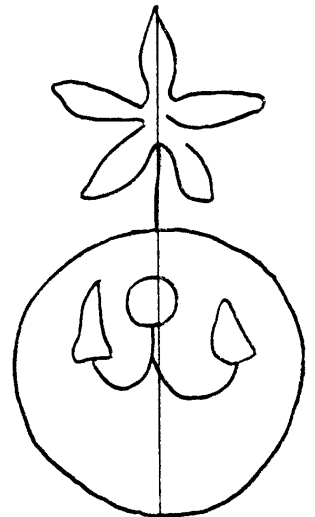
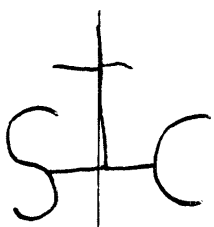


542

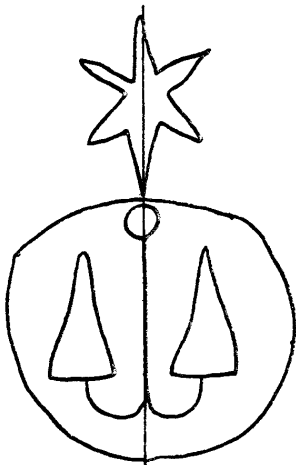
546



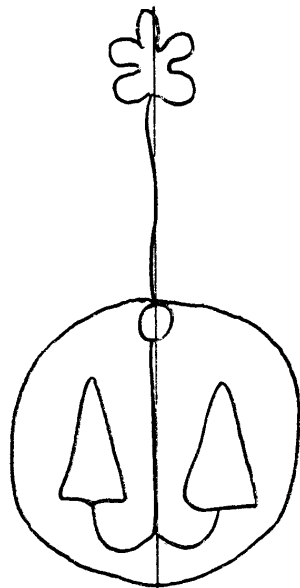
547



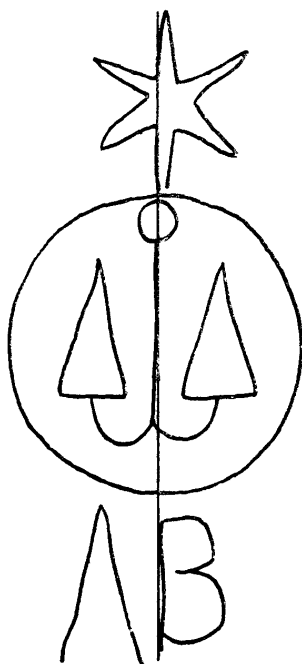
550



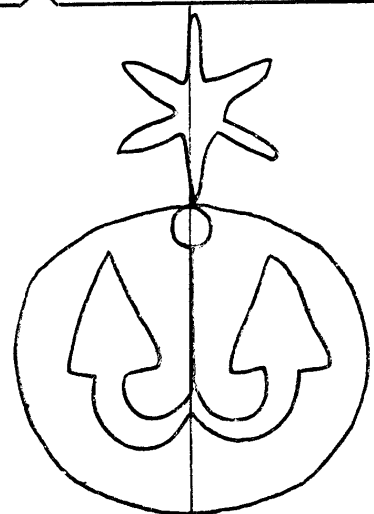
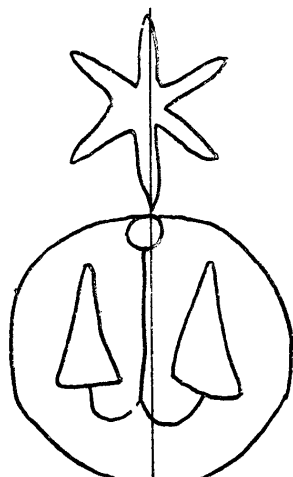
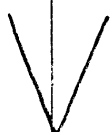
548



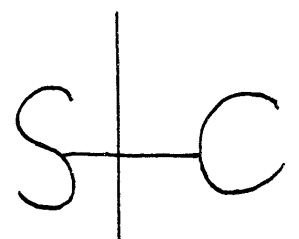
551



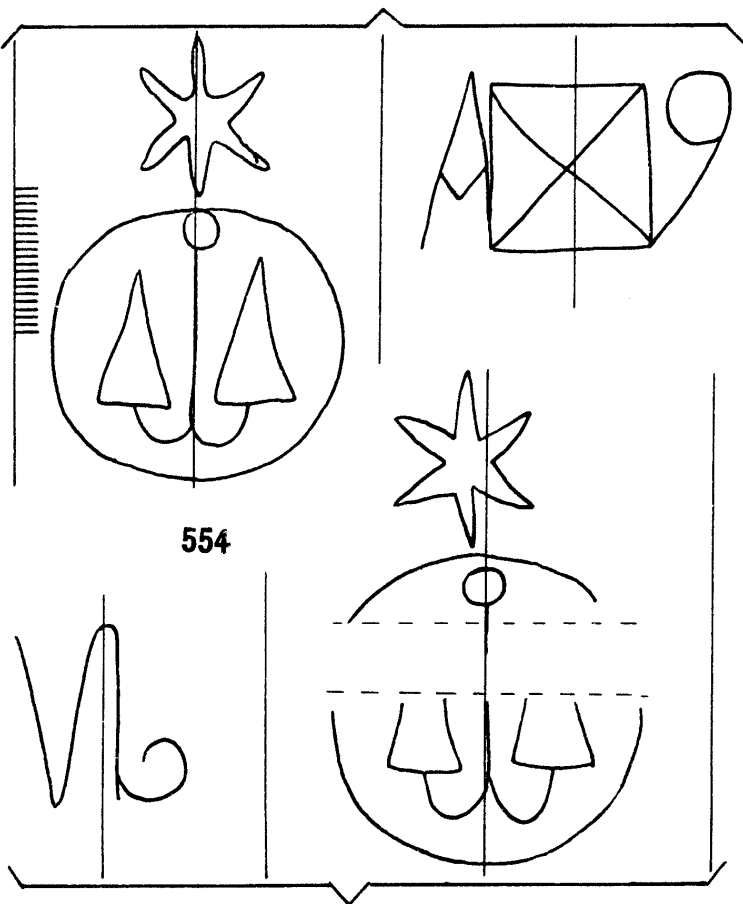
549



552

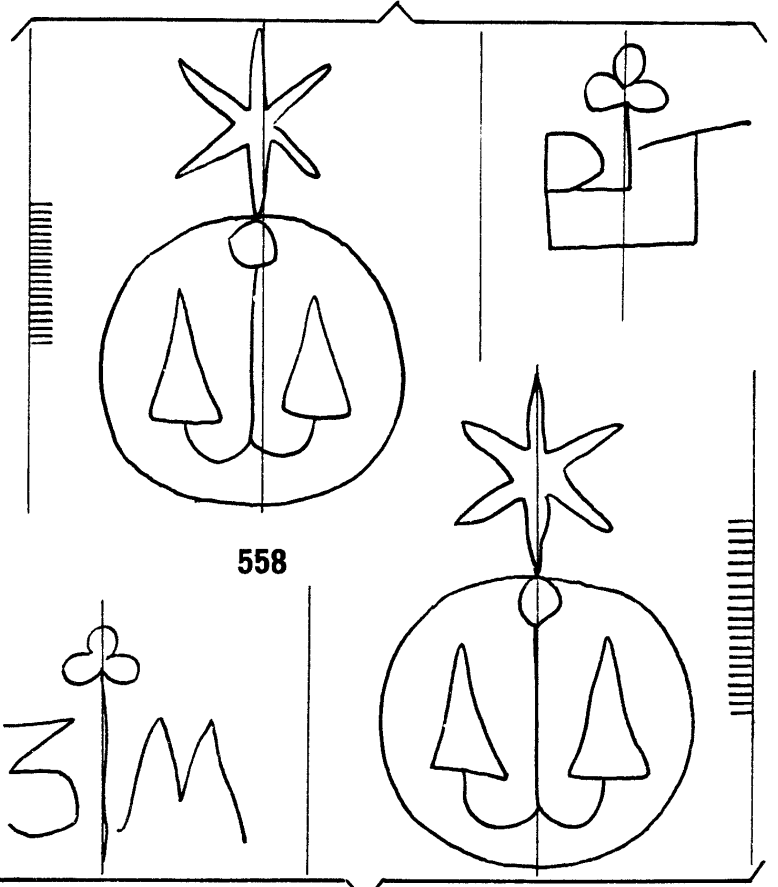


553



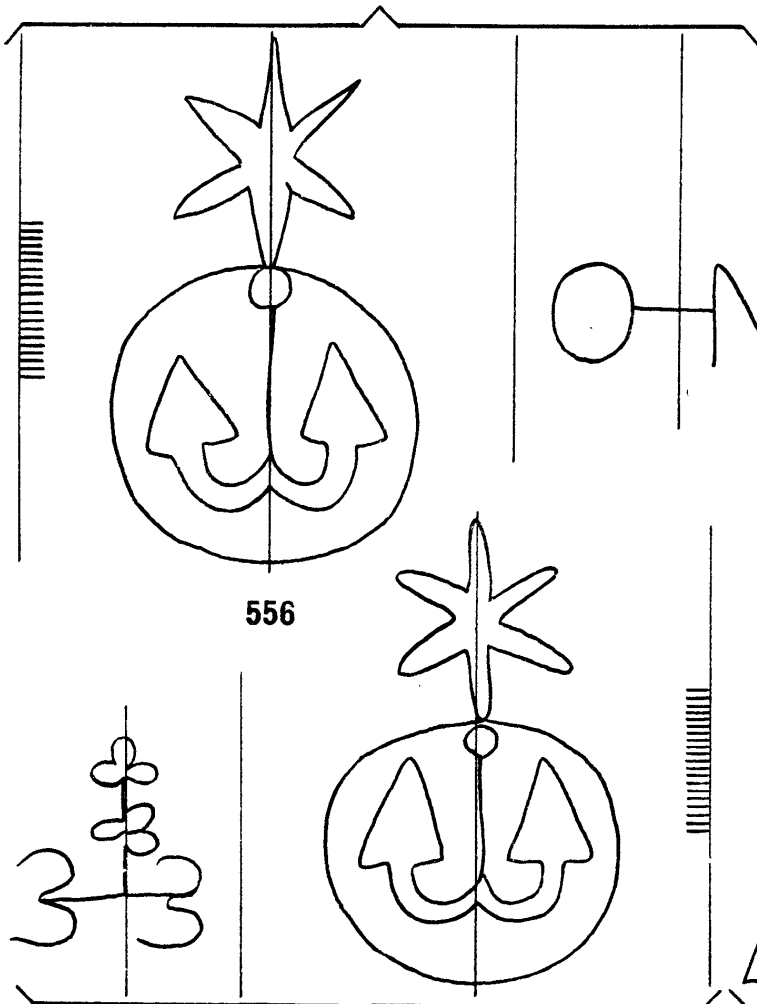
554

555



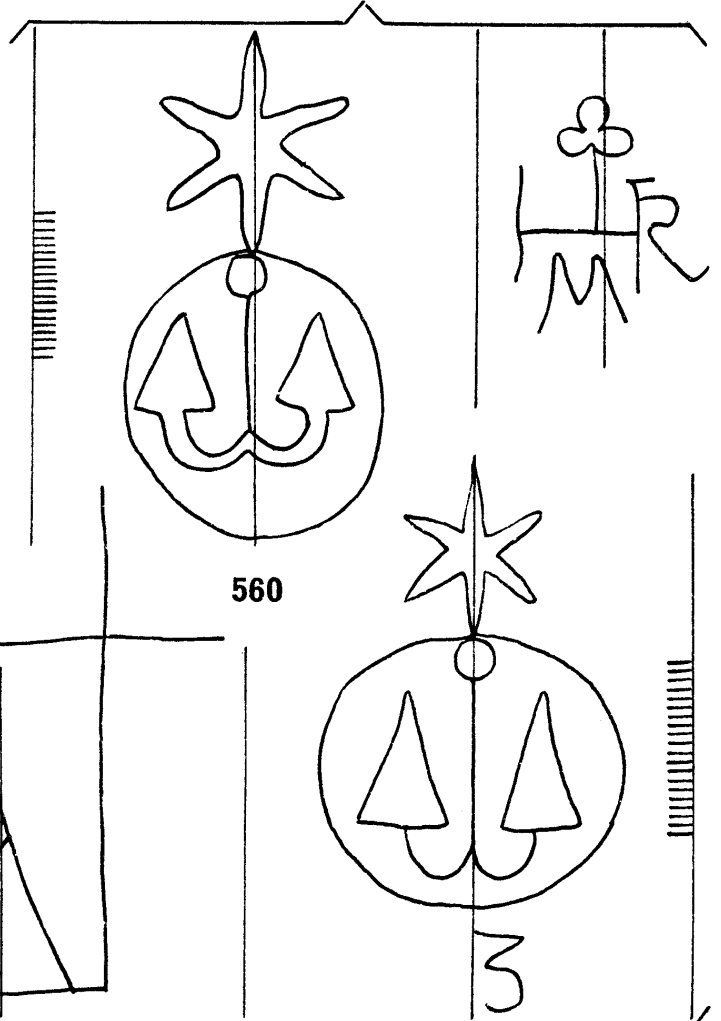
558

559



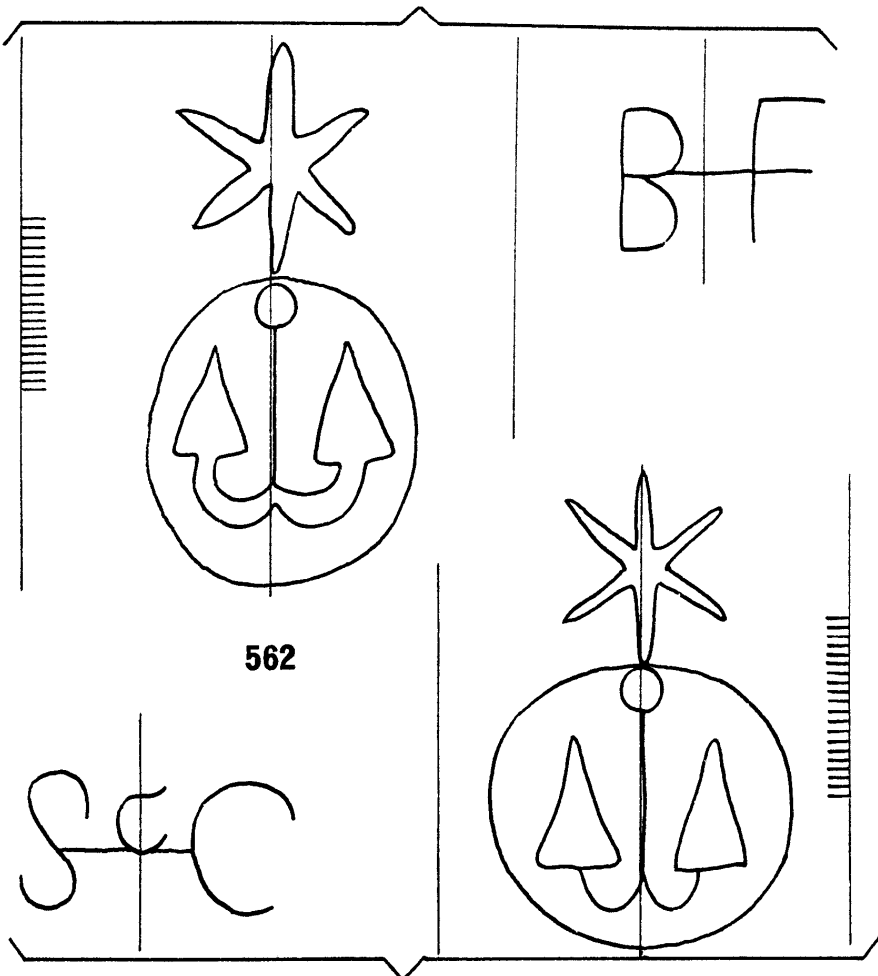
556

557

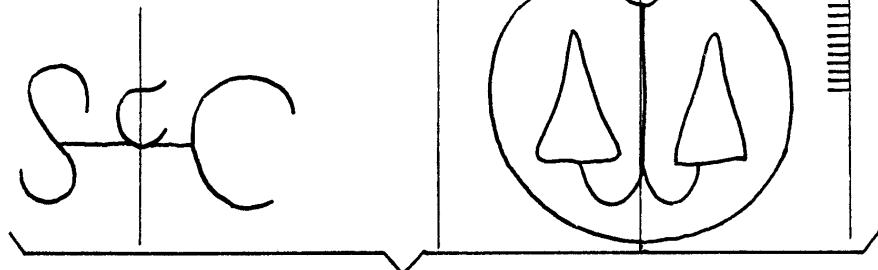


560

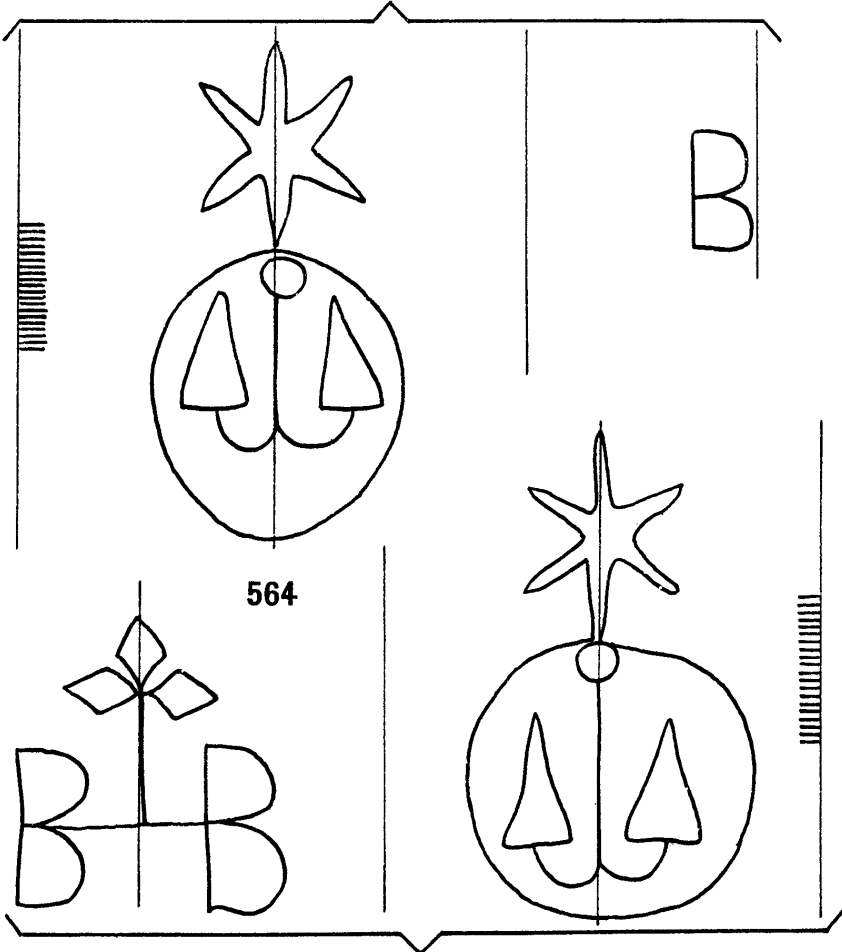
561



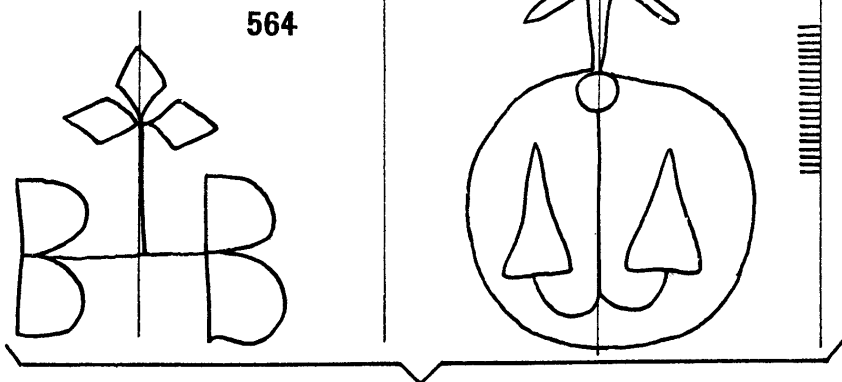
562



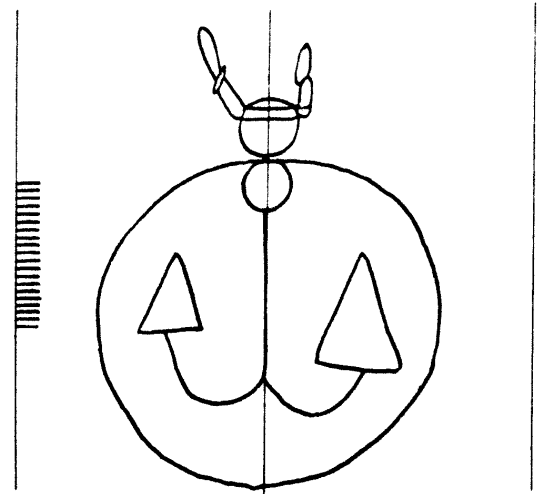
563



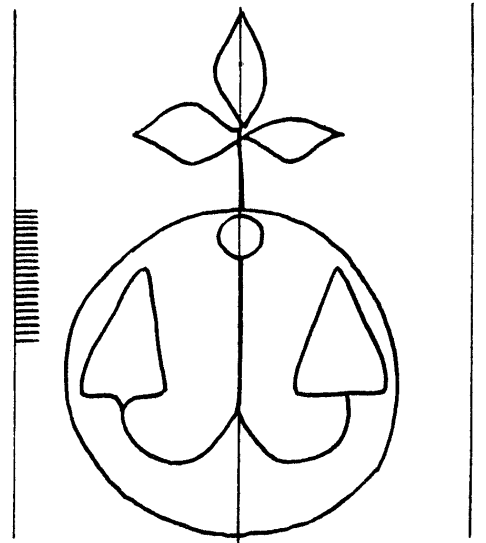
564



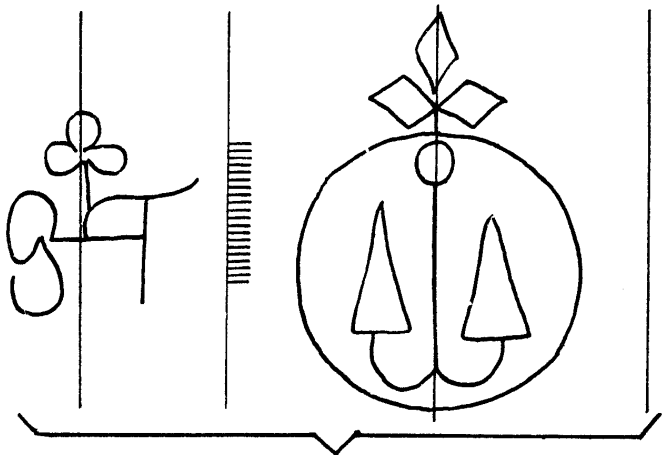
565



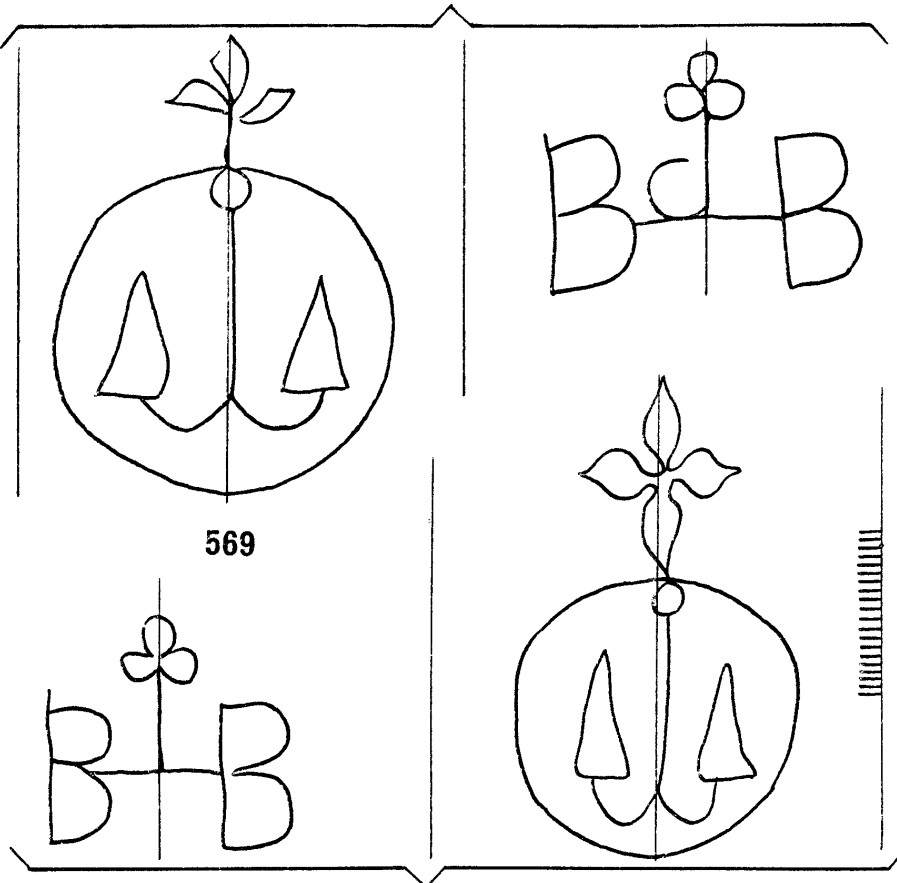
566



567

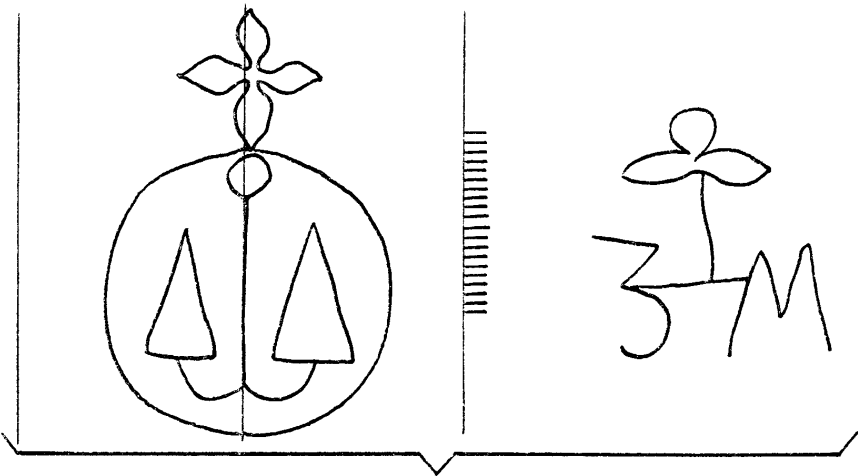


568



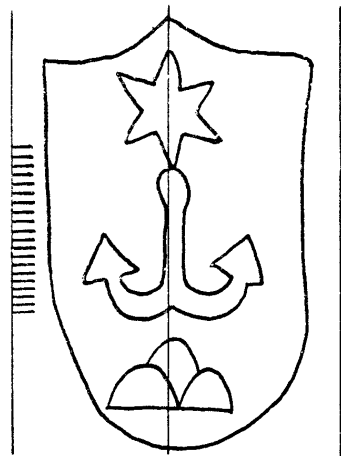
569

570

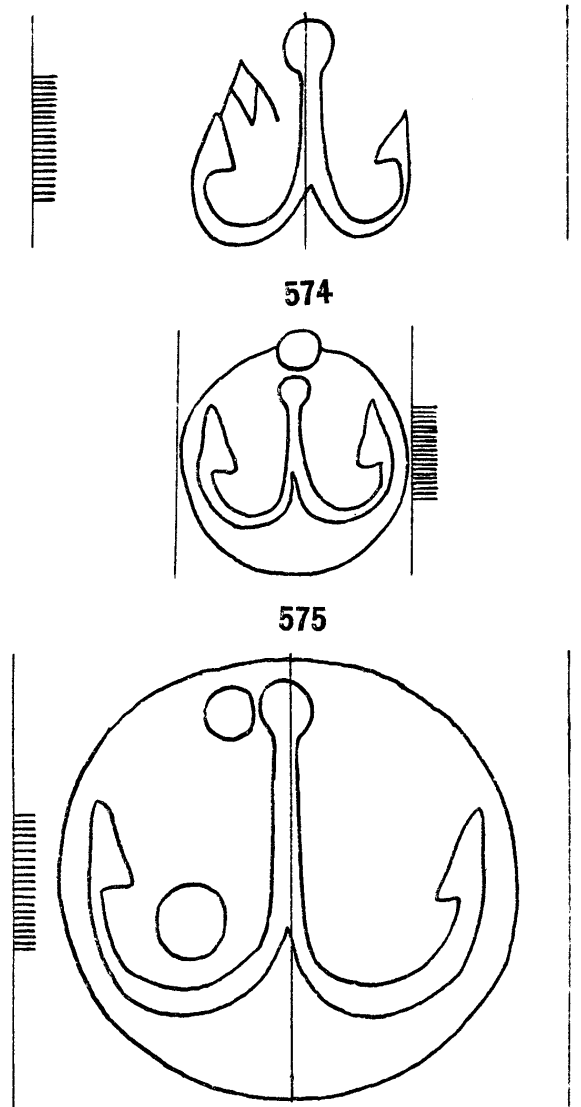


571

572

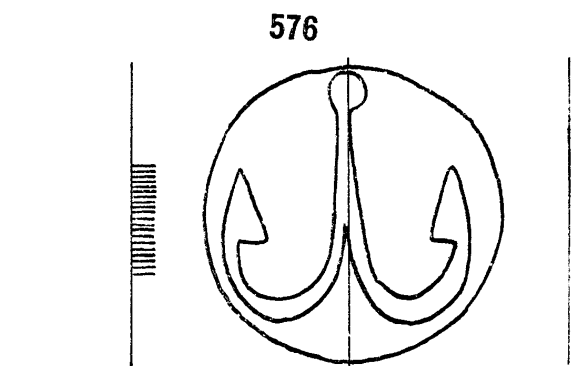


573

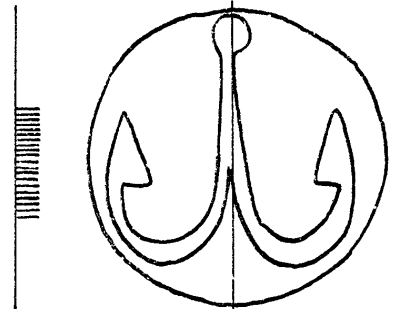


574

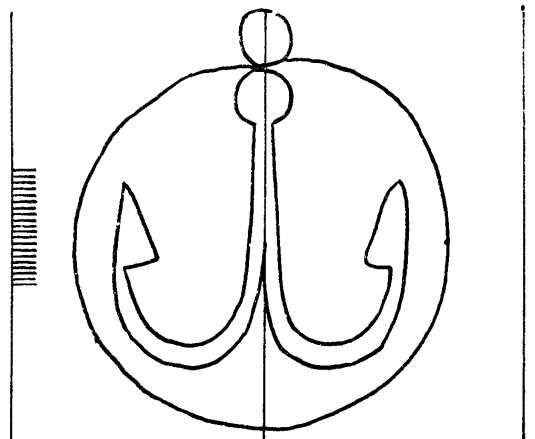
575



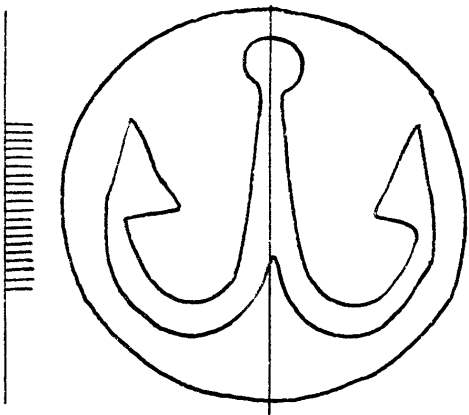
576



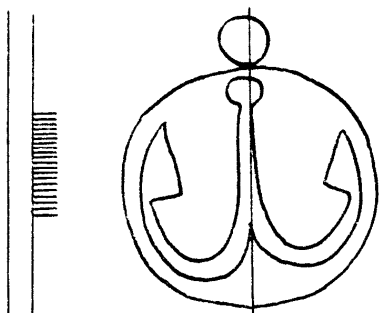
577



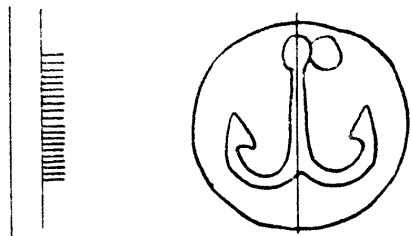
578



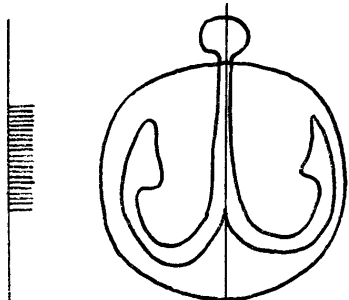
579



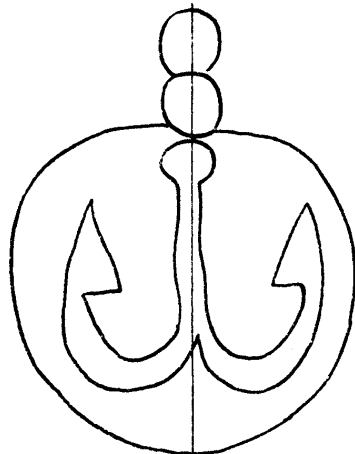
580



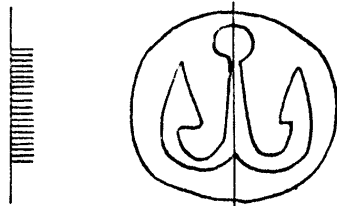
581



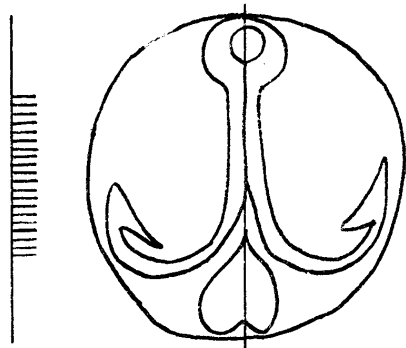
582



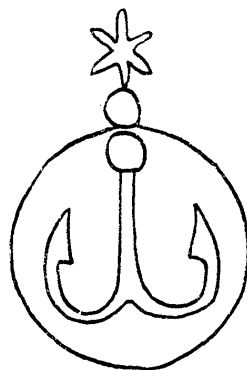
583



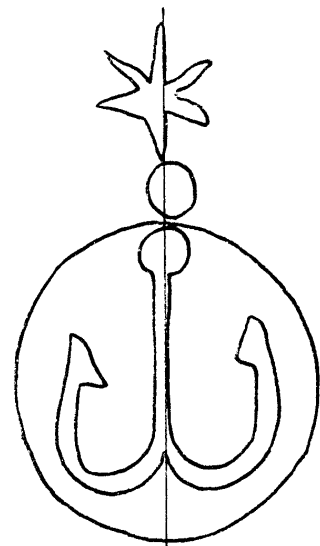
584



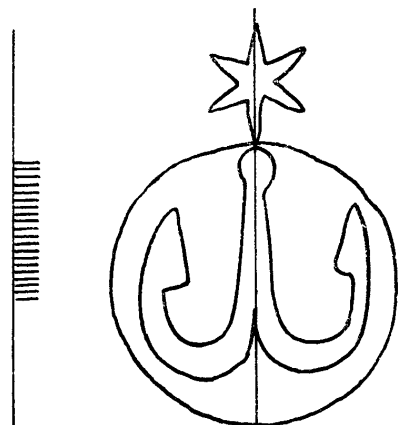
585



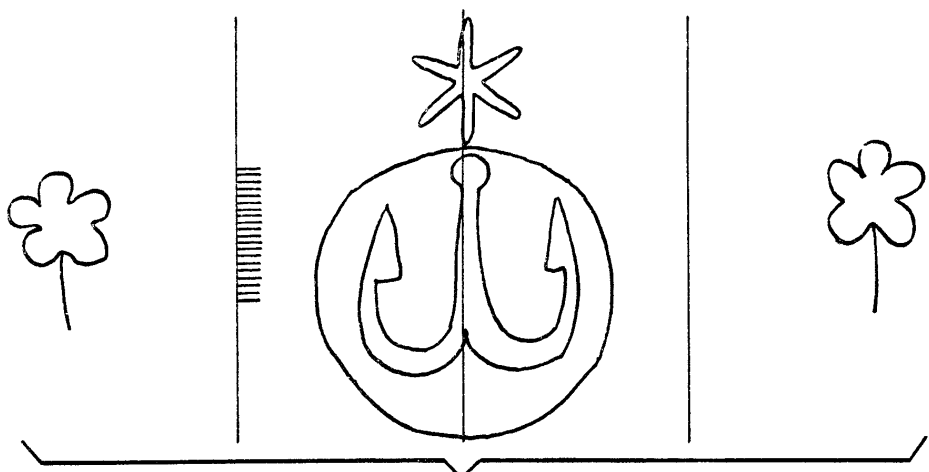
586



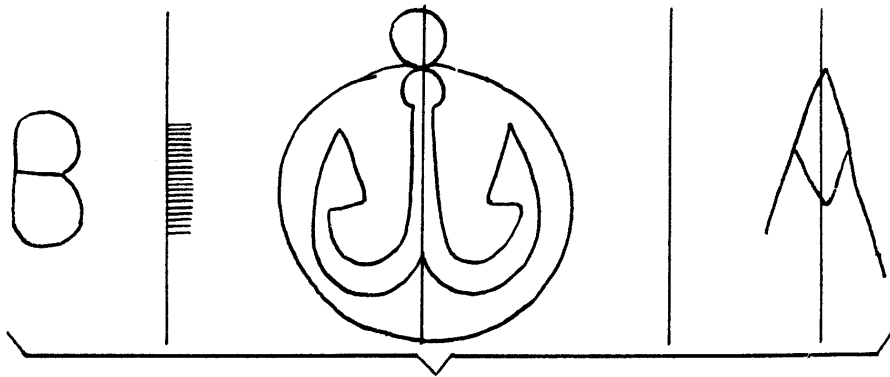
587



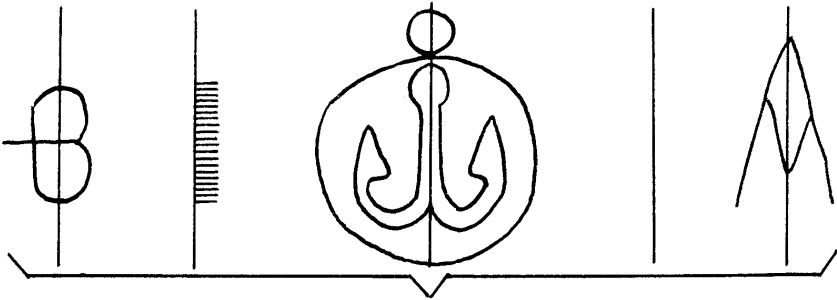
588



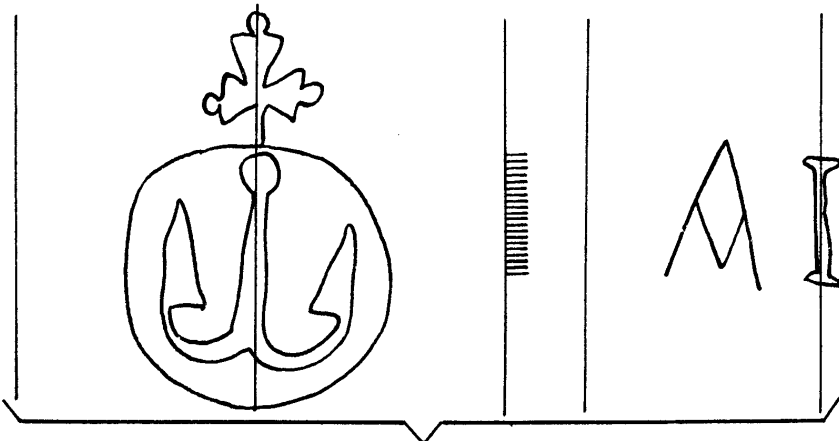
589



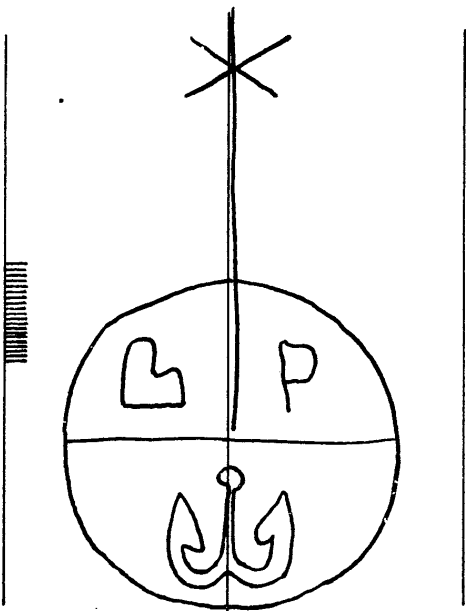
590



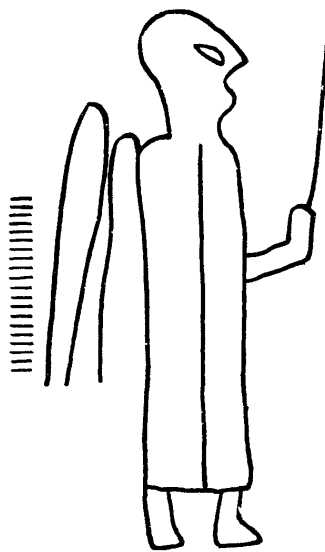
591



592



593



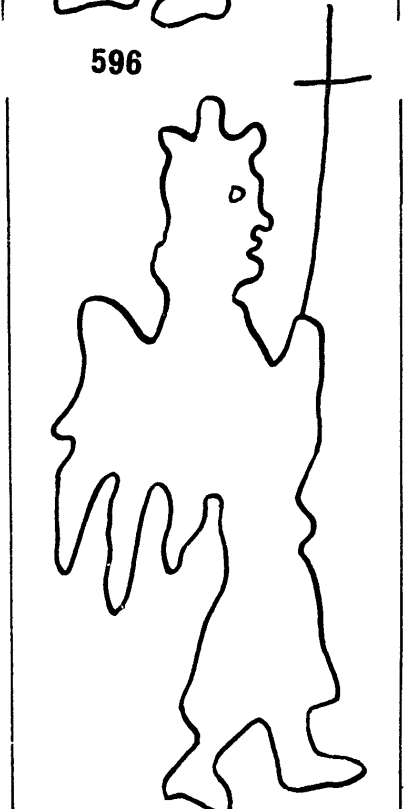
594



595



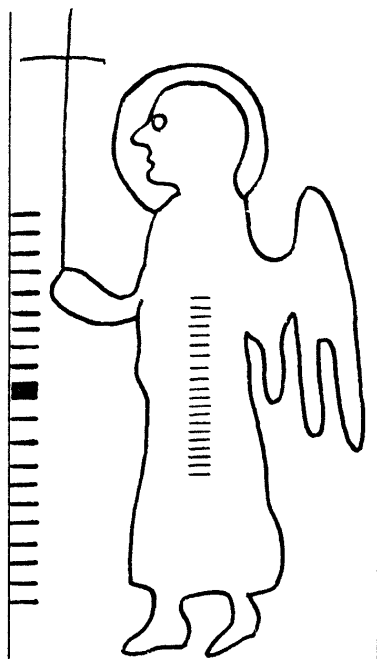
596



597



598



599



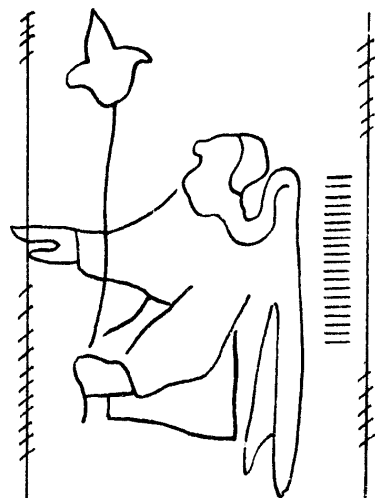
600



601



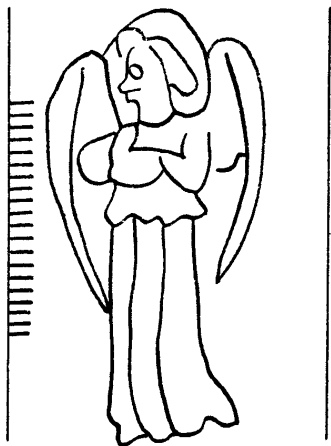
602



603



604



605



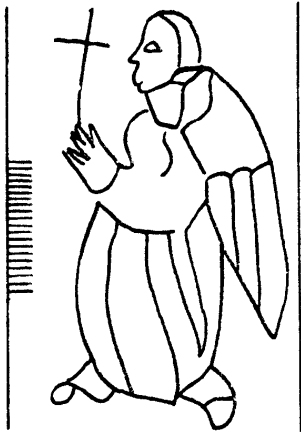
606



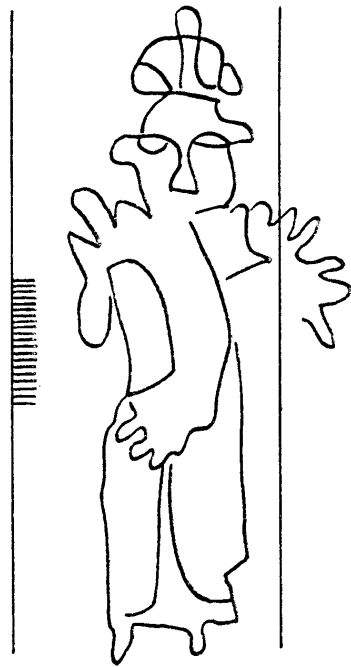
607

Ange

608-617



608



611



614



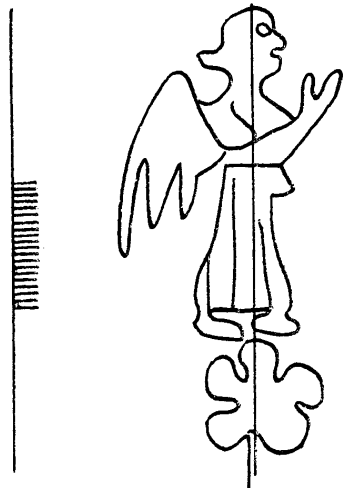
609



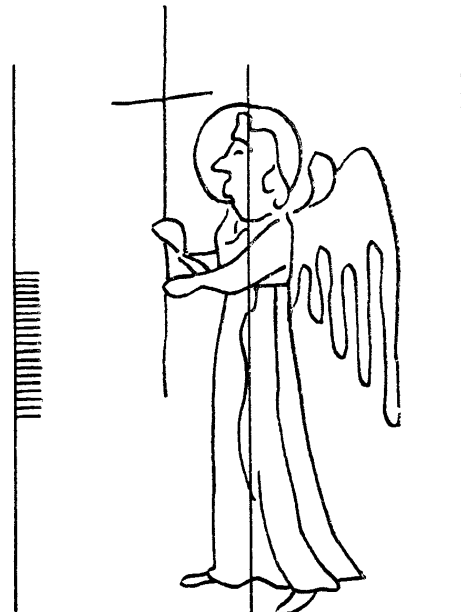
612



615



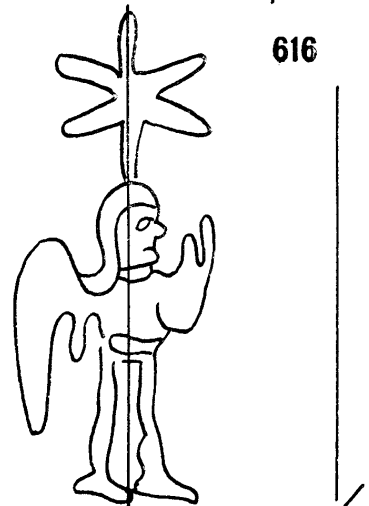
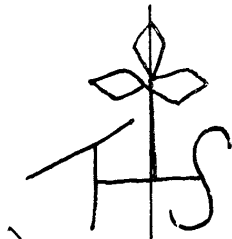
616



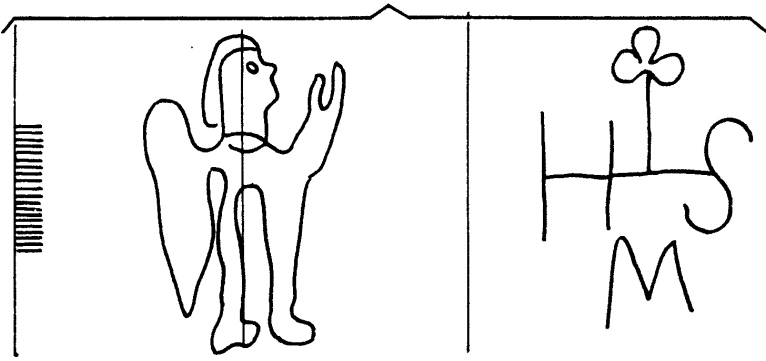
610



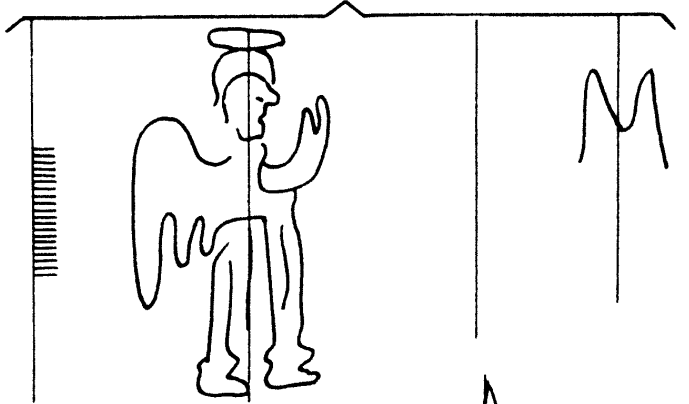
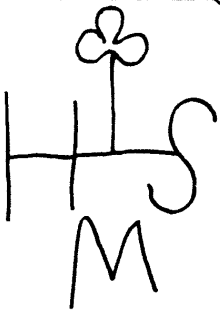
613



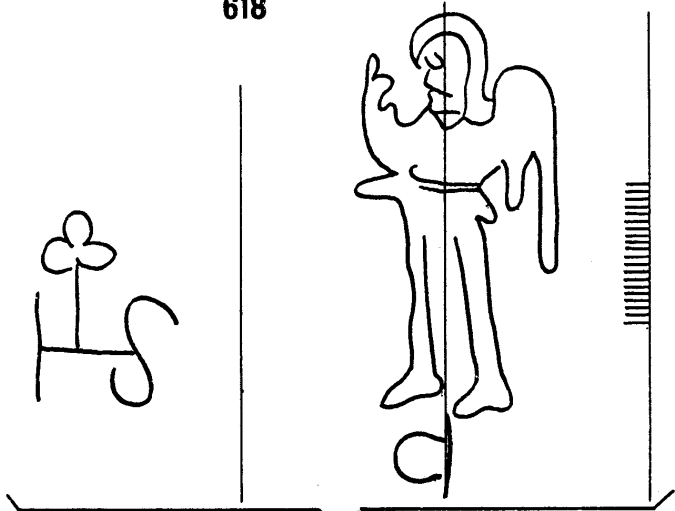
617



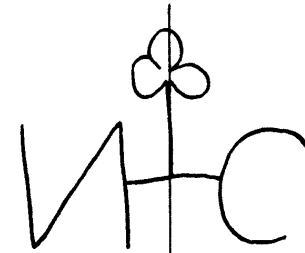
618



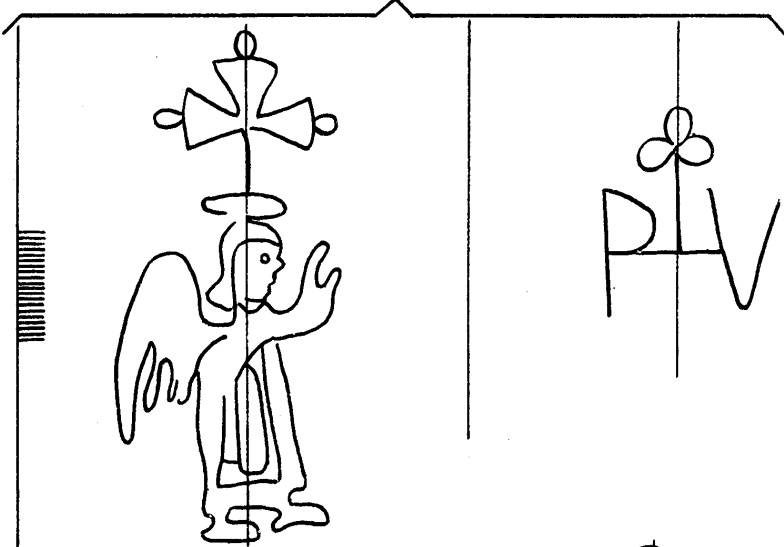
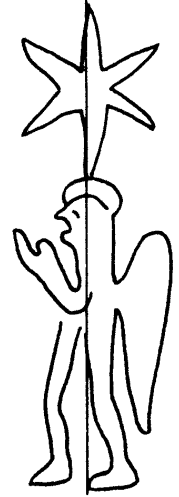
622



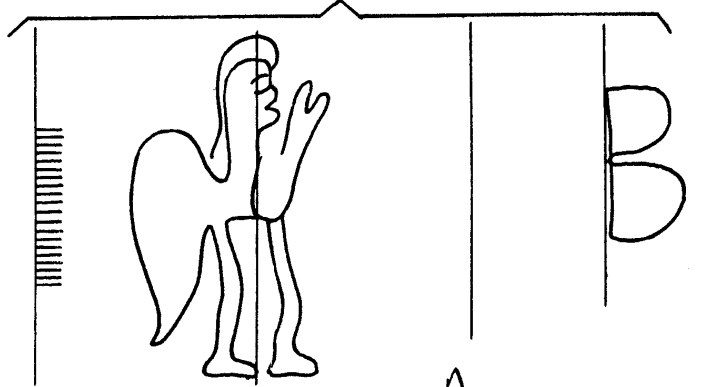
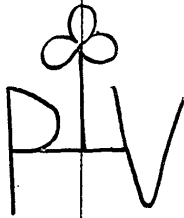
619



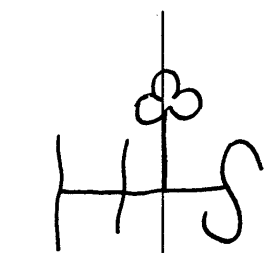
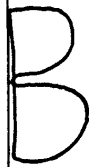
623



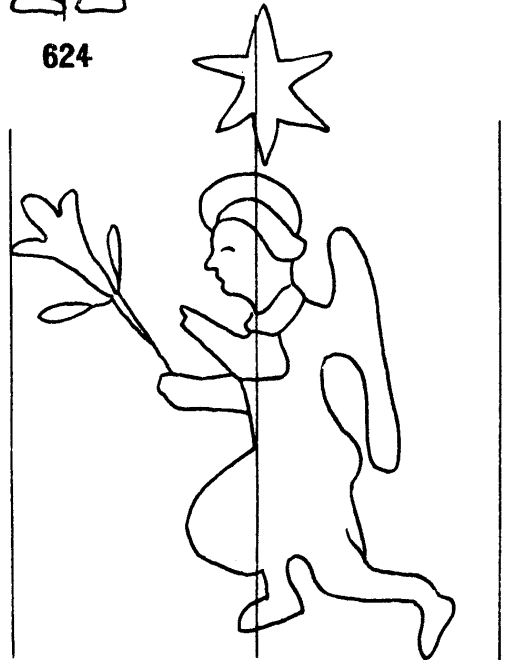
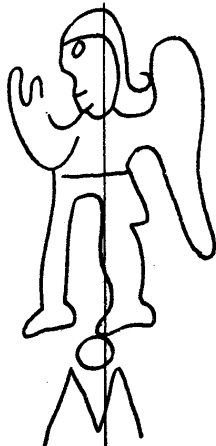
620



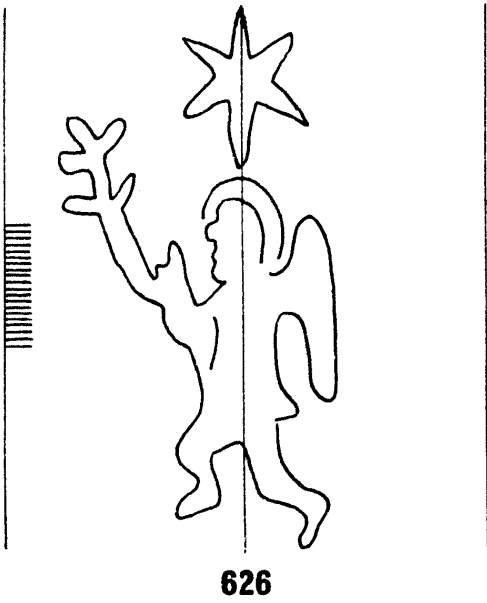
624



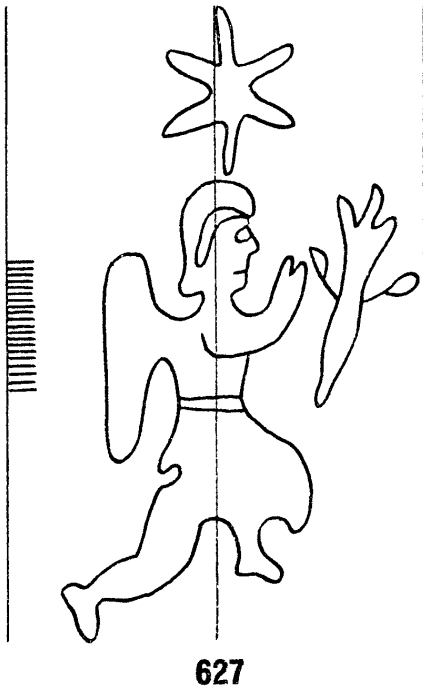
621



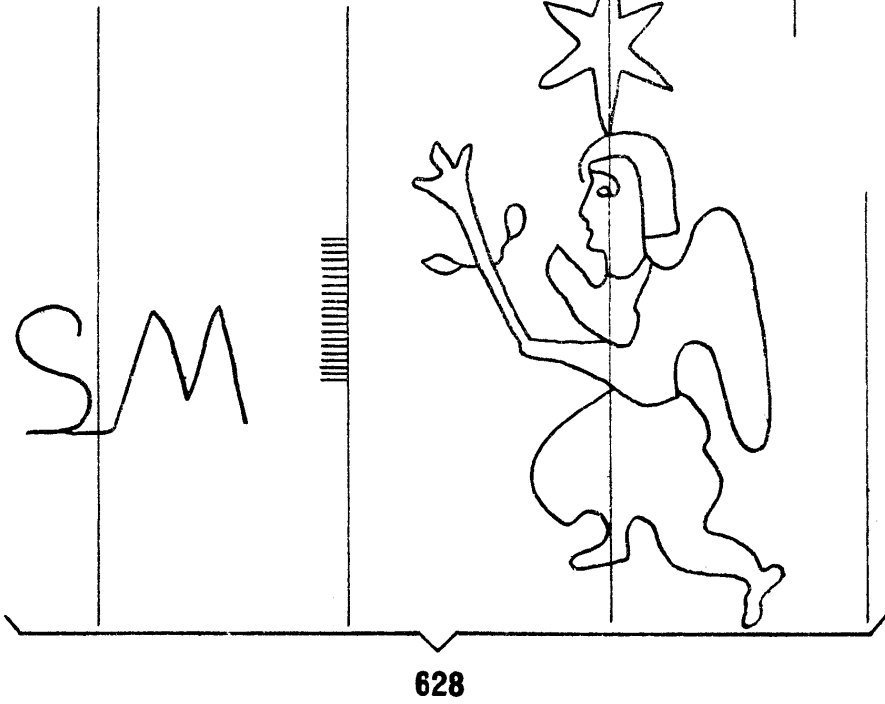
625



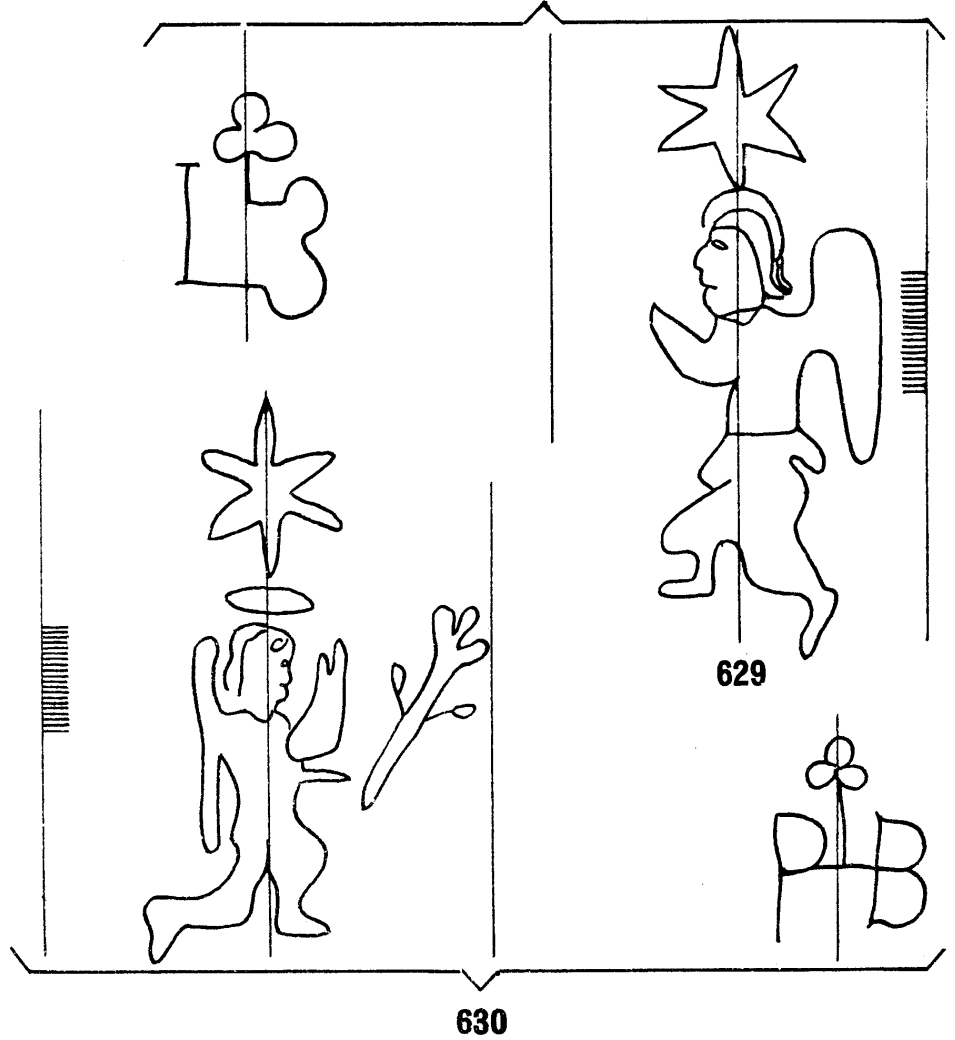
626



627

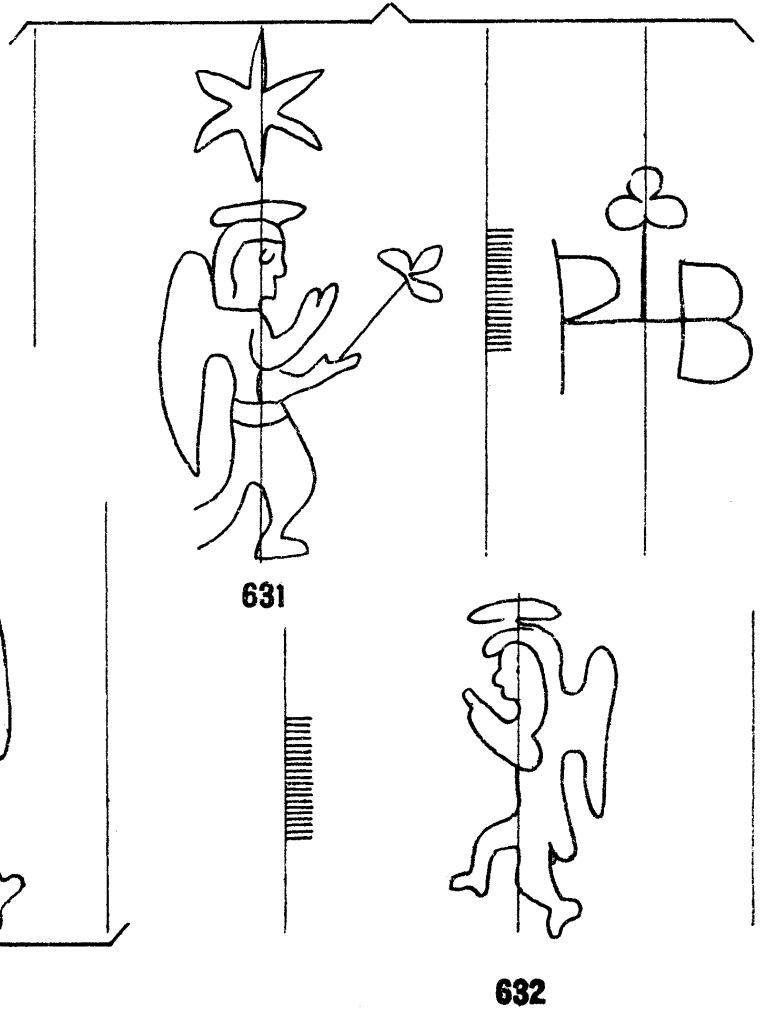


628



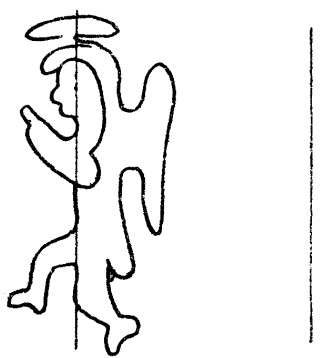
629

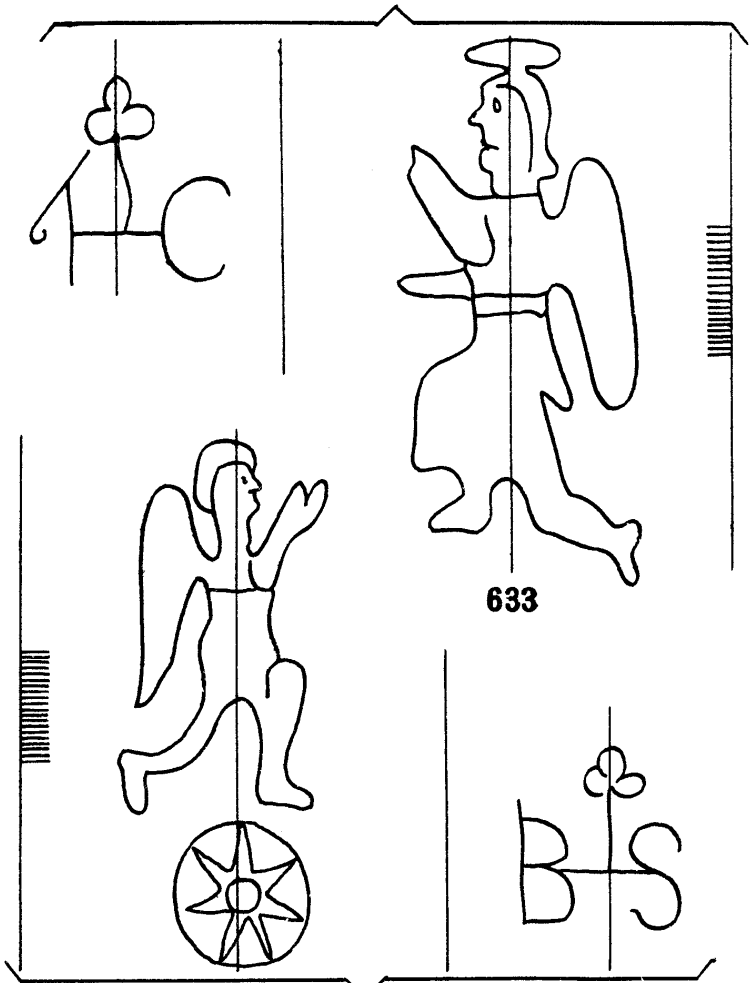
630



631

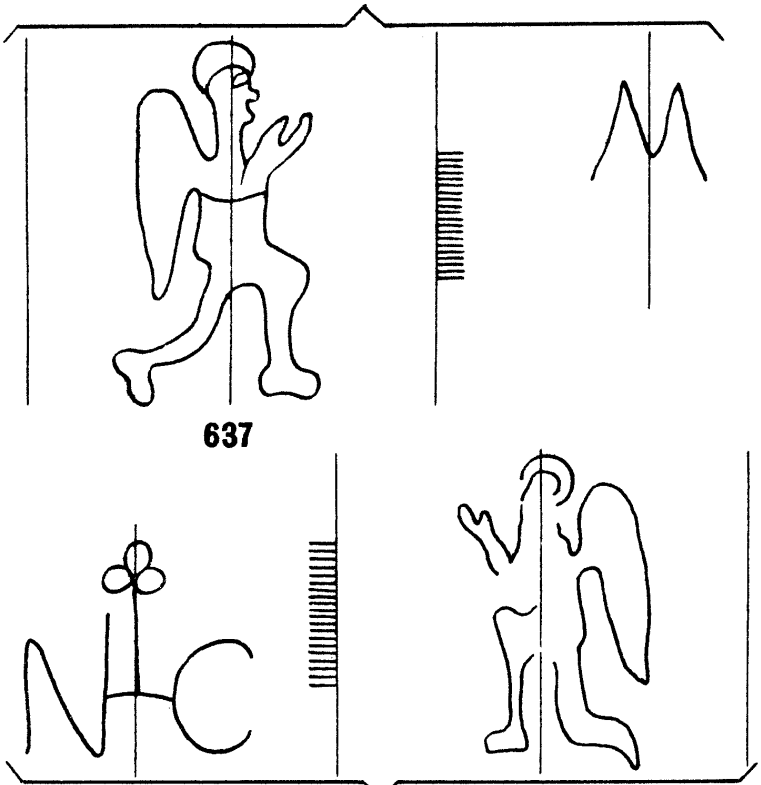
632





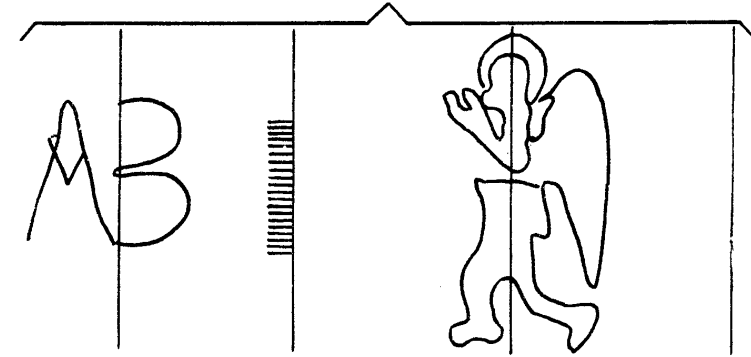
633

634



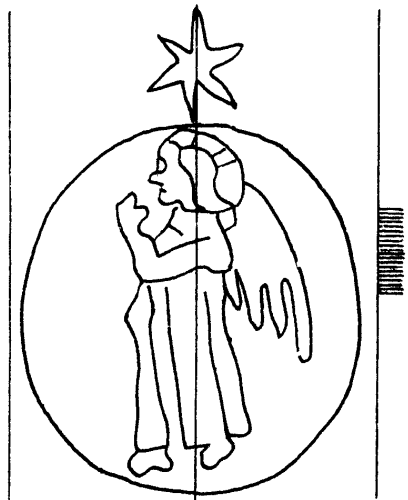
637

638

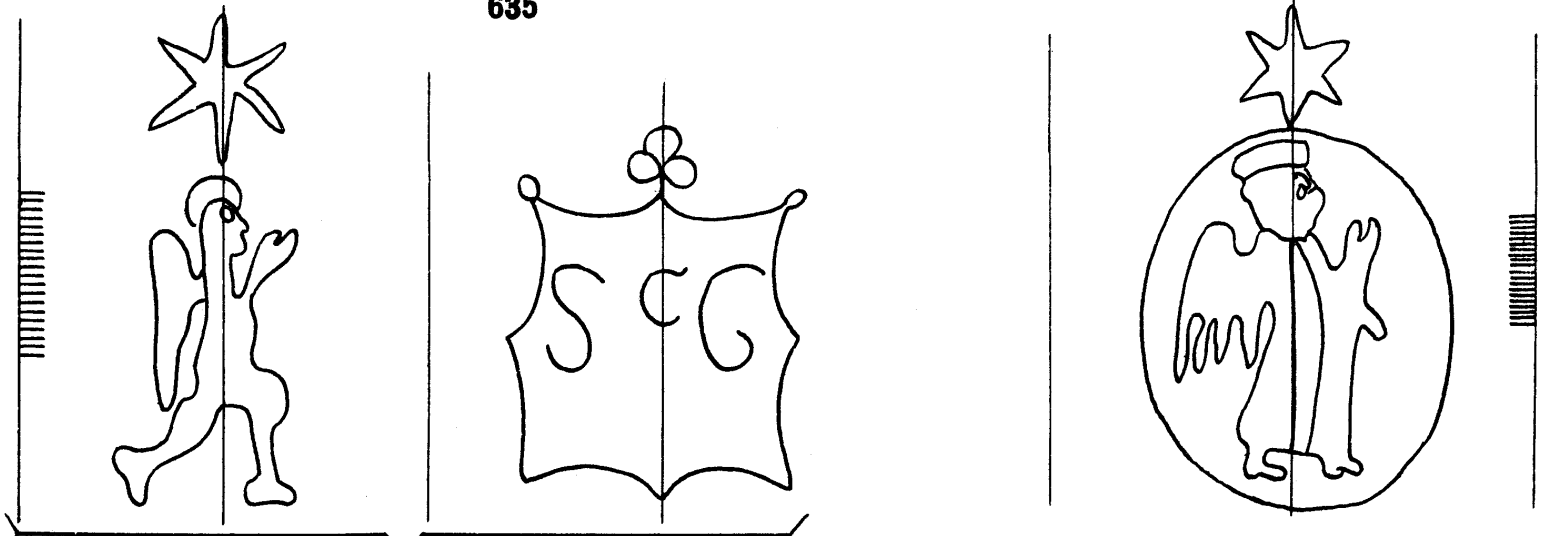


635

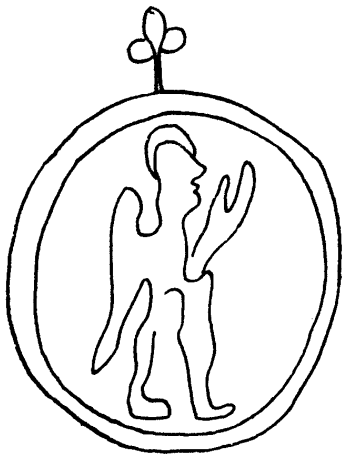
636



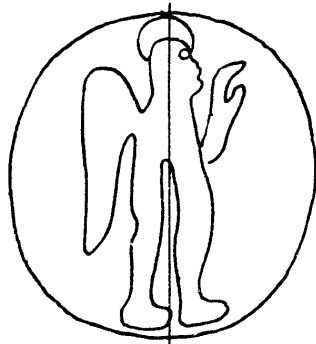
639



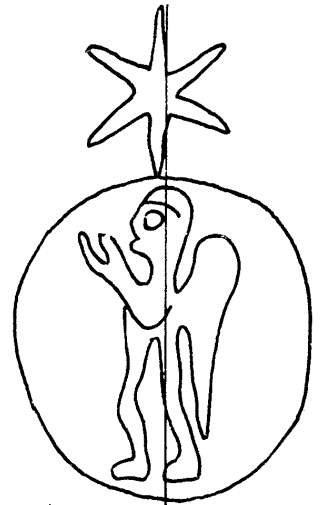
640



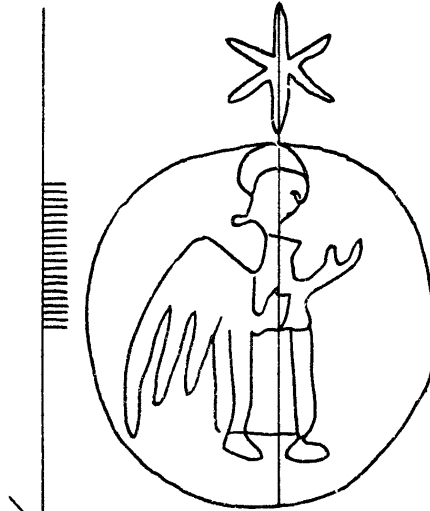
641



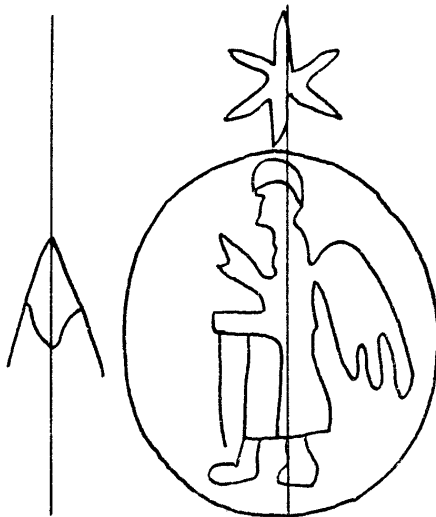
642



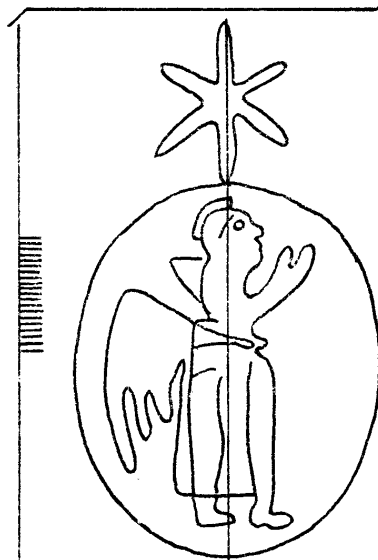
643



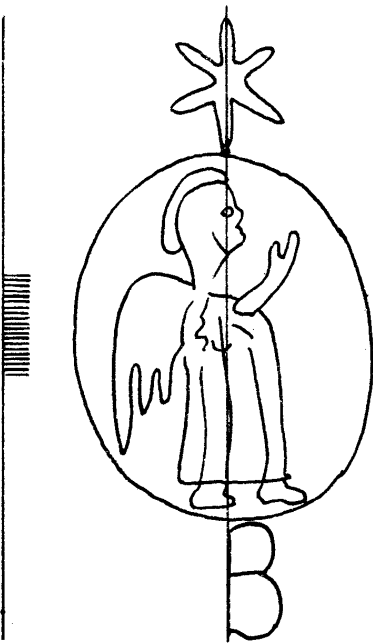
645



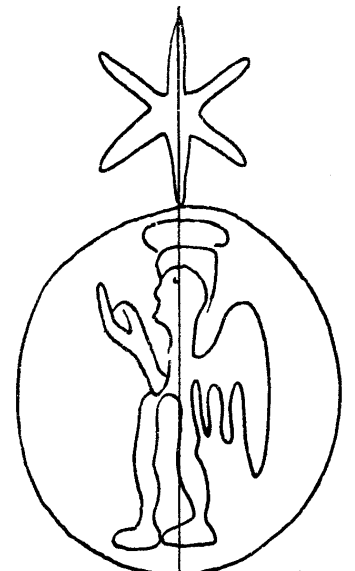
644



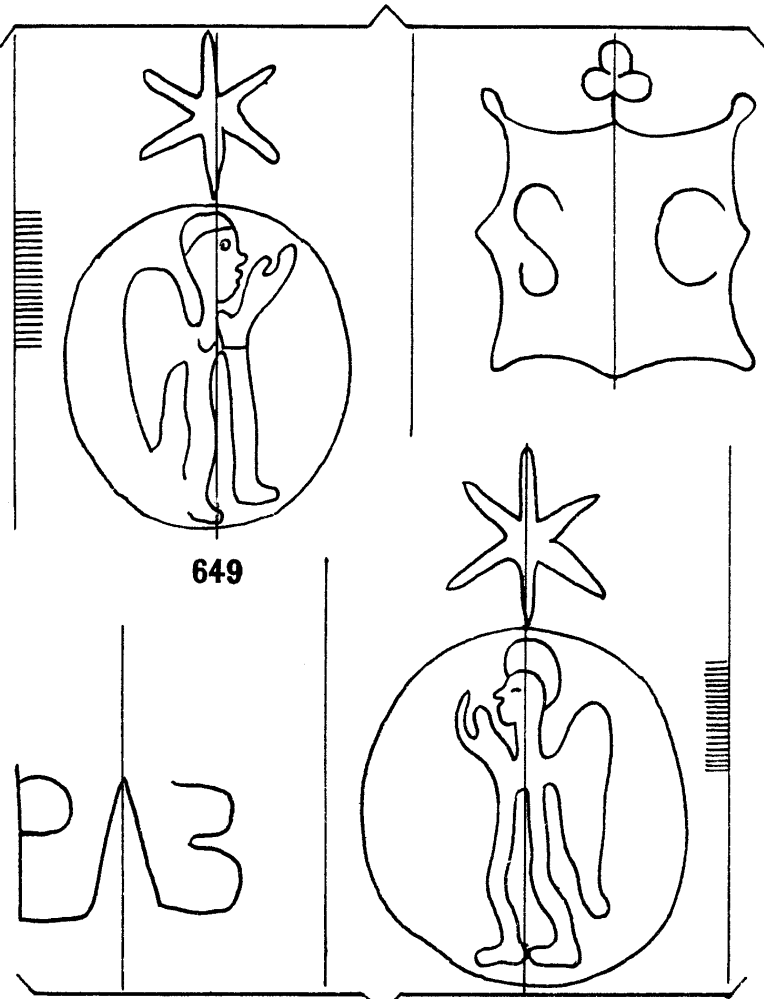
647



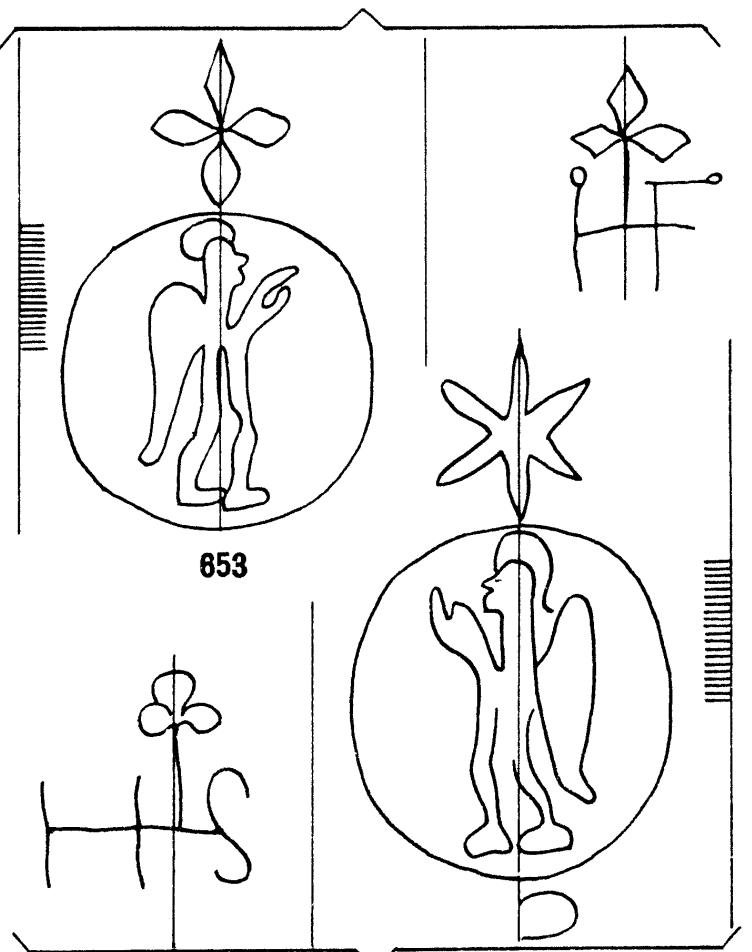
646



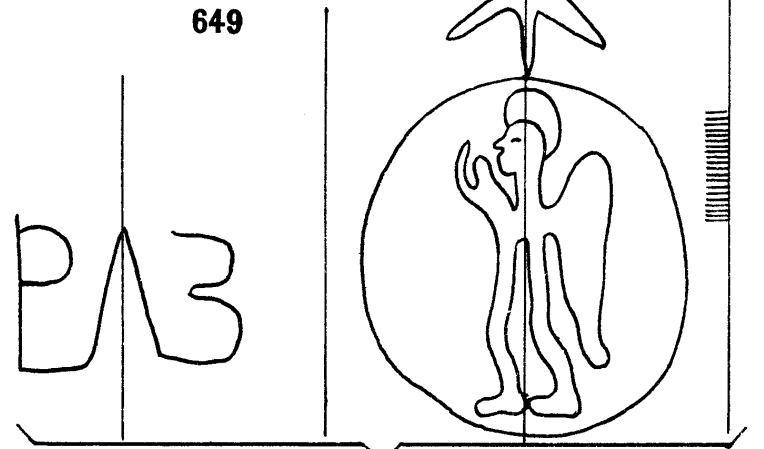
648



649



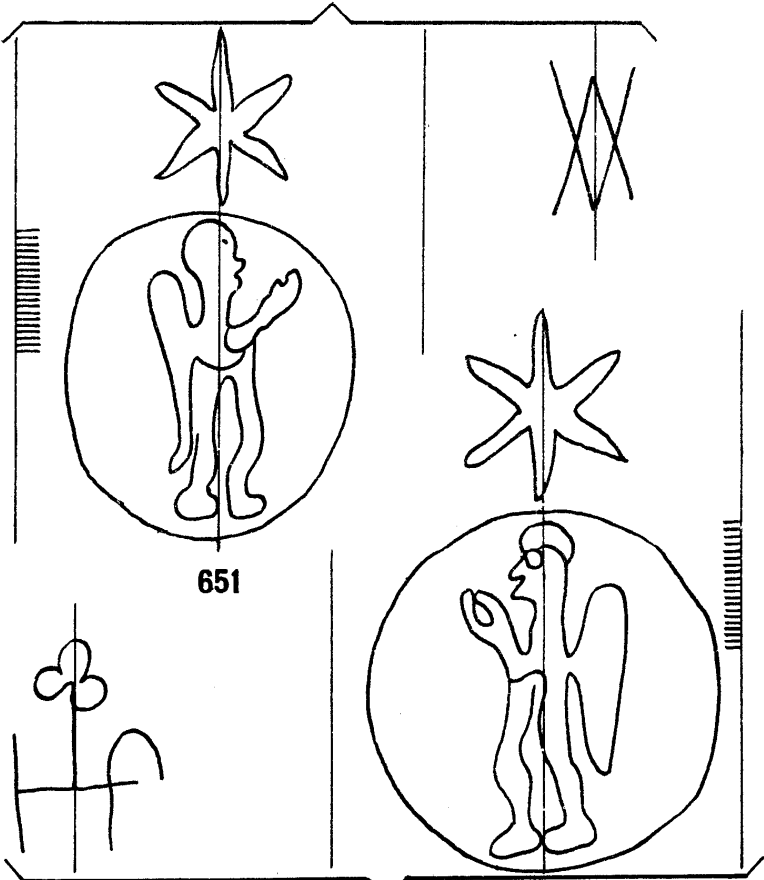
653



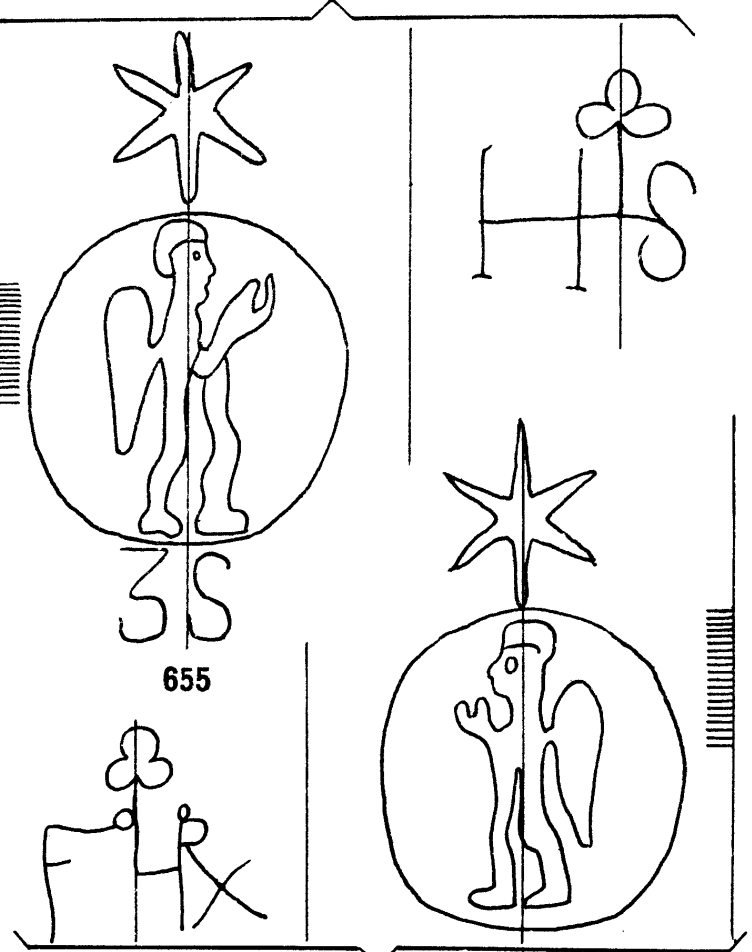
650



654



651



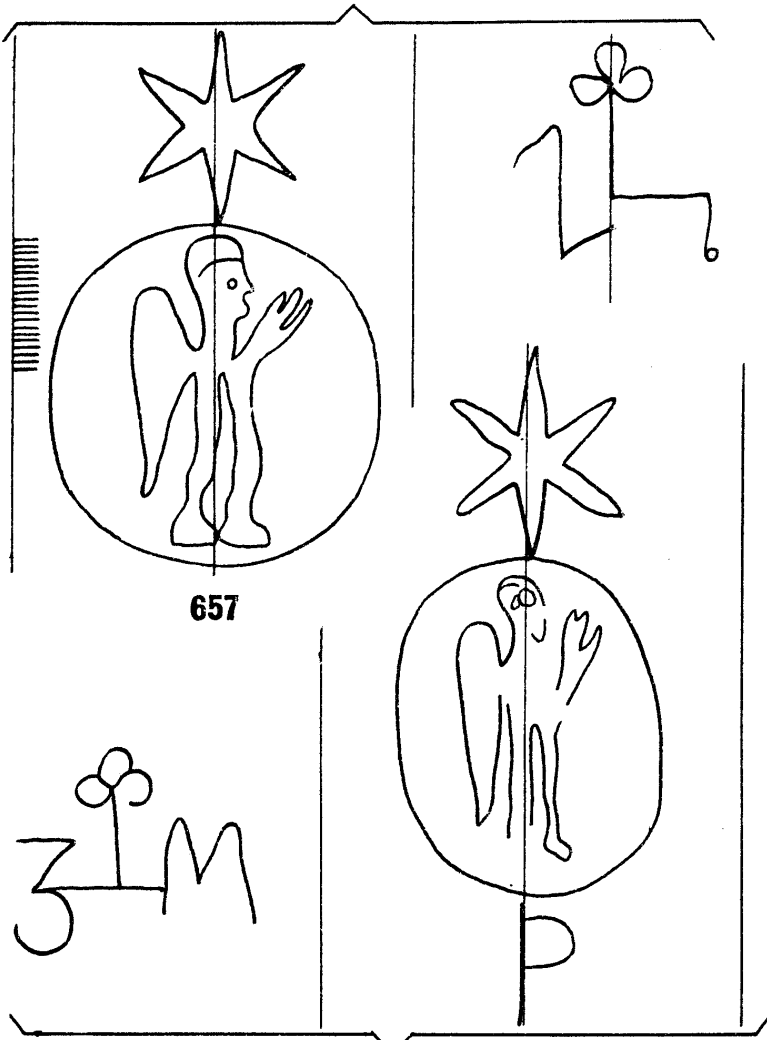
655



652

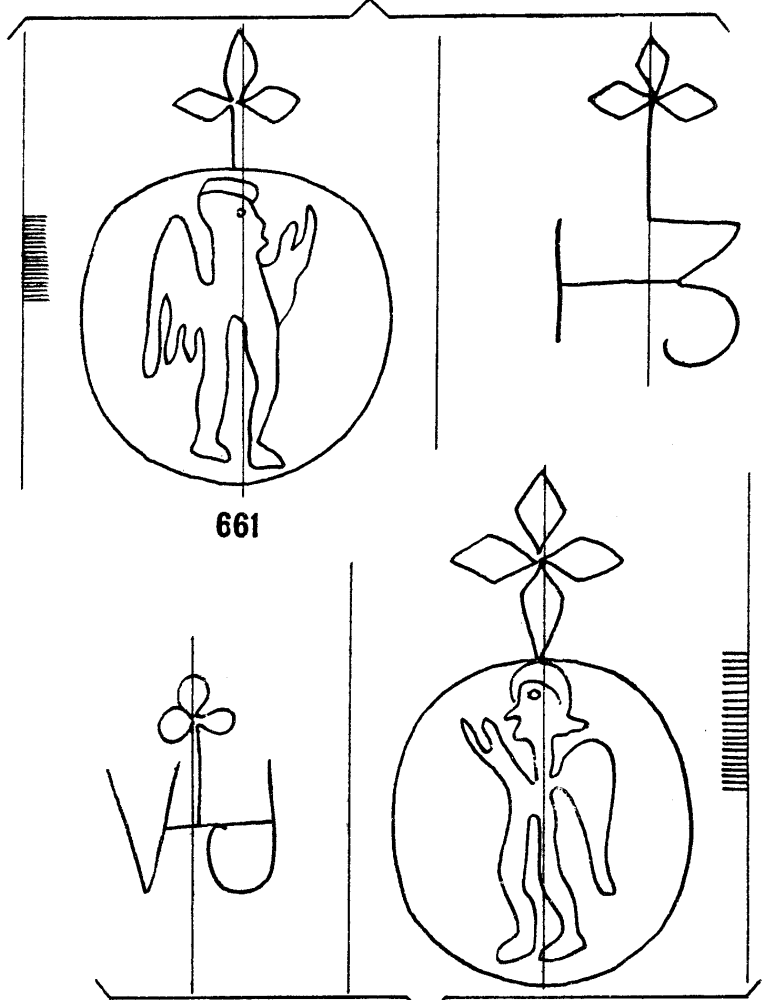


656



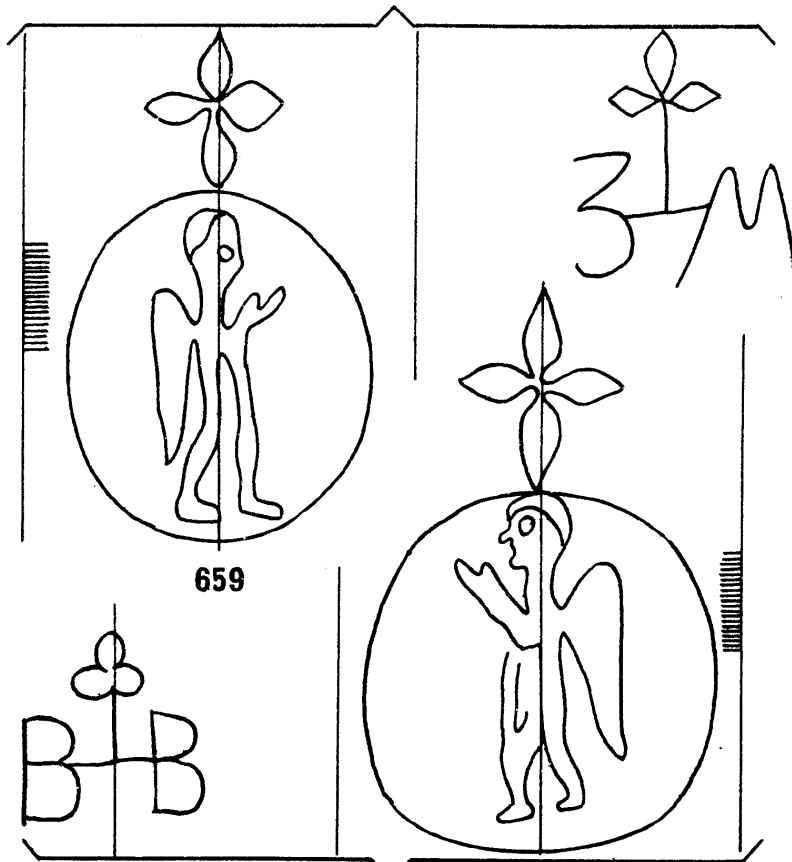
657

658



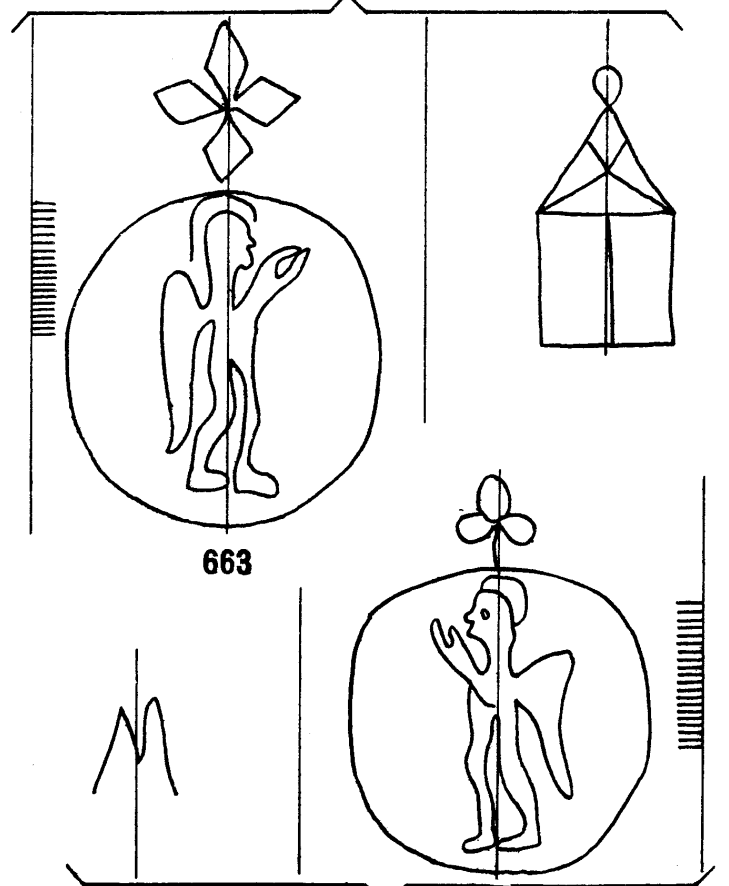
661

662



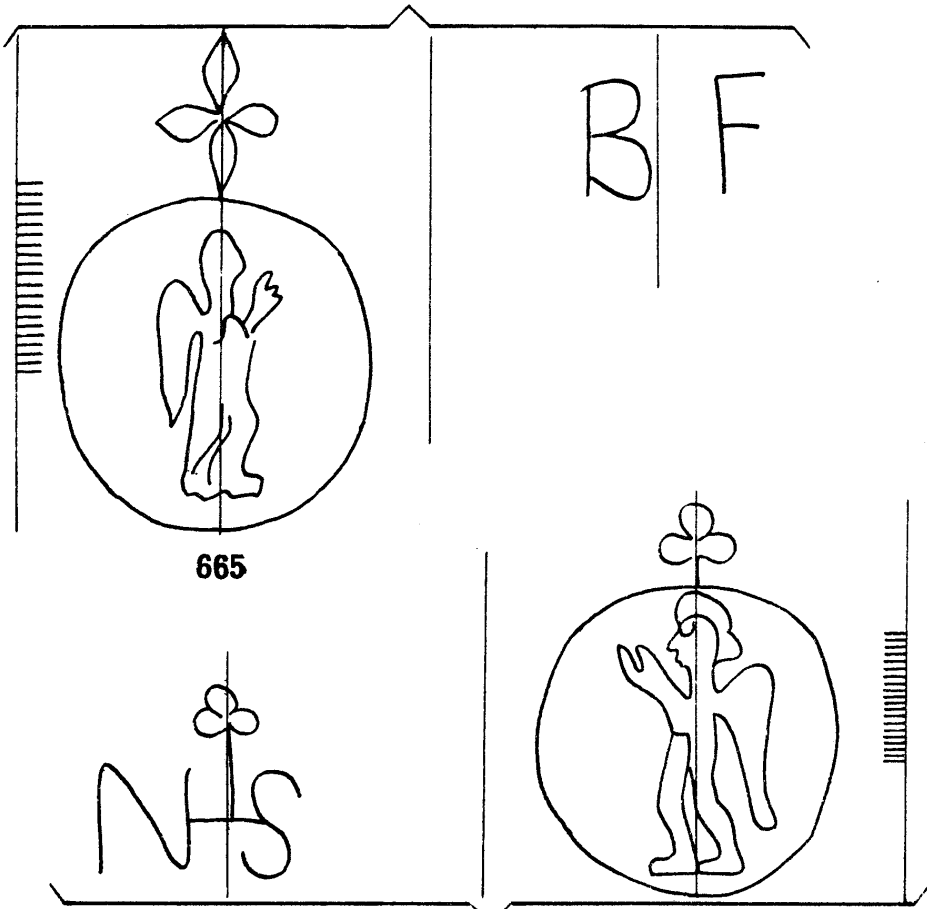
659

660

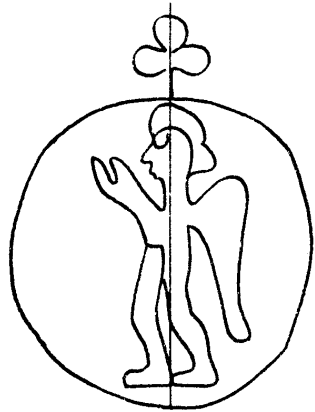


663

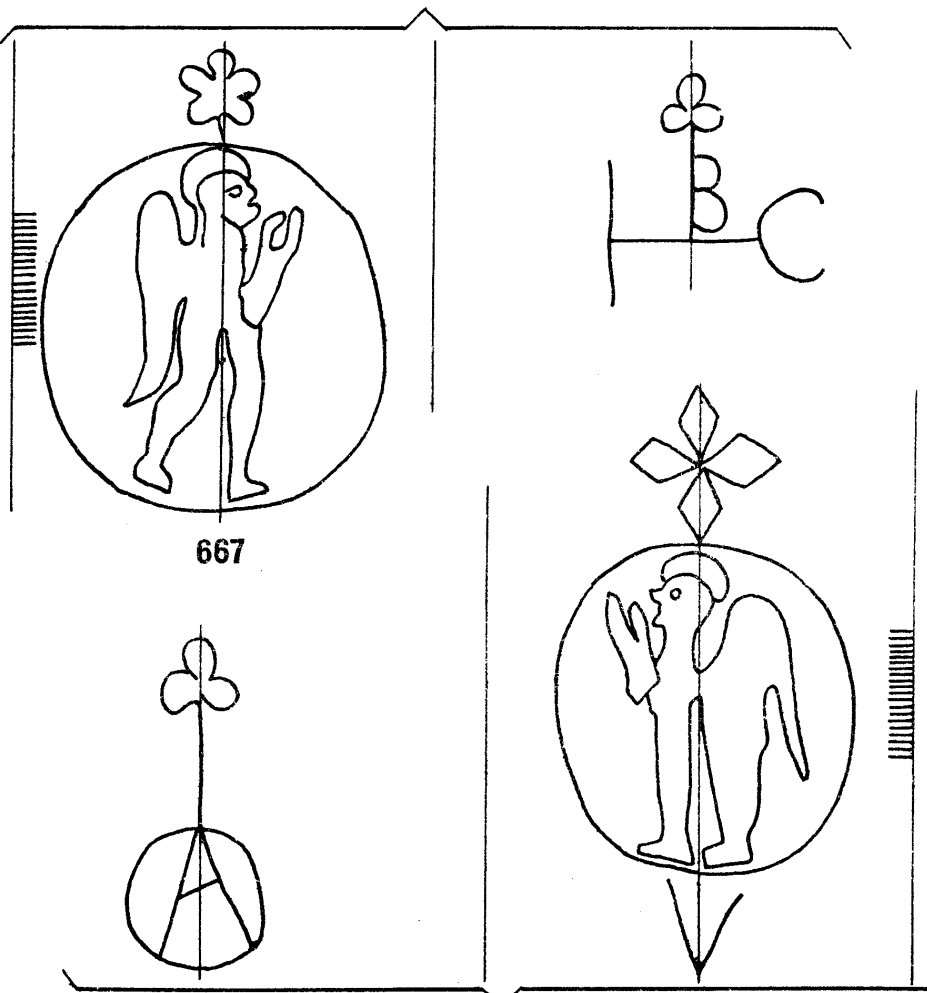
664



665



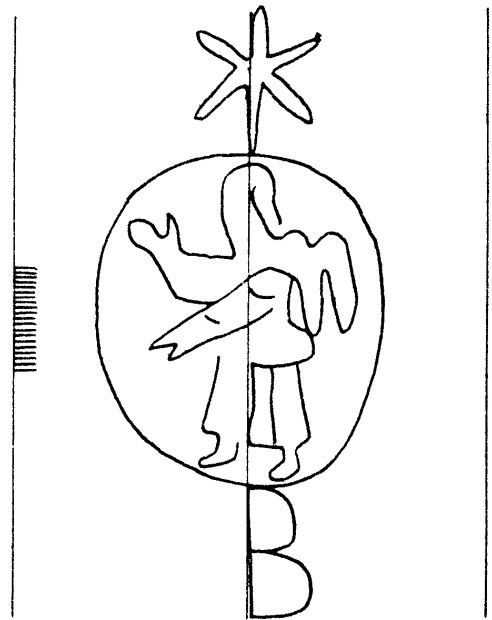
666



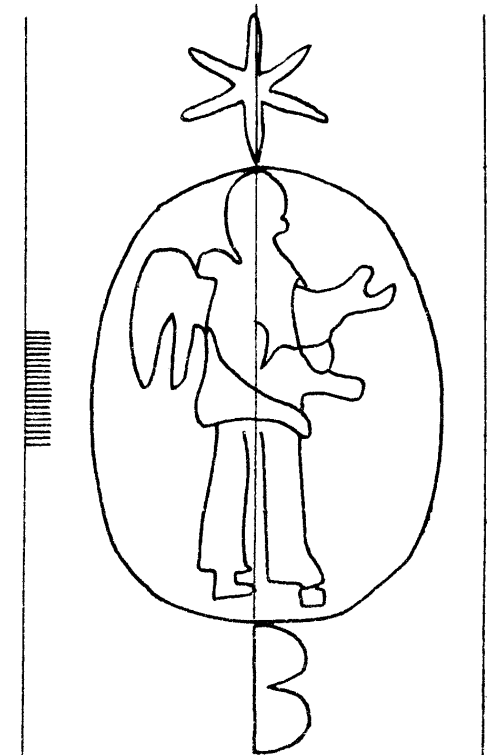
667



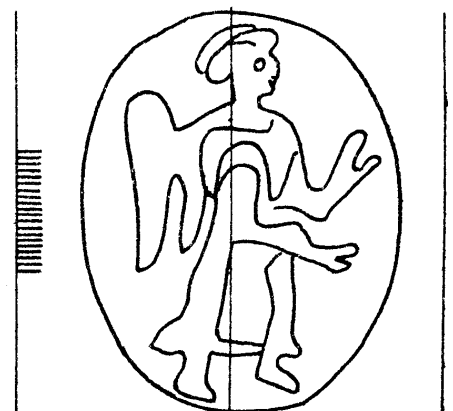
668



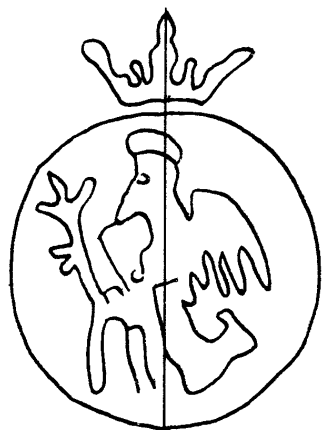
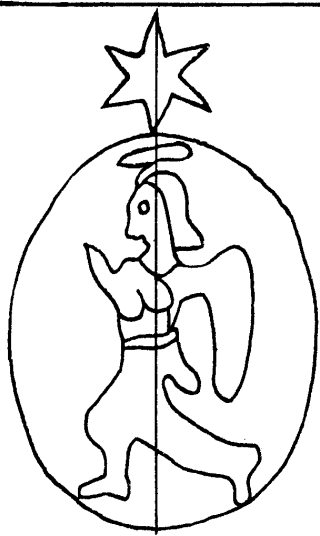
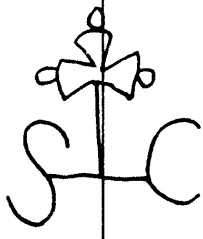
699



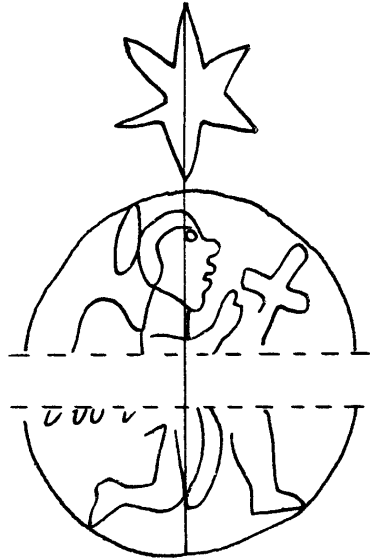
670



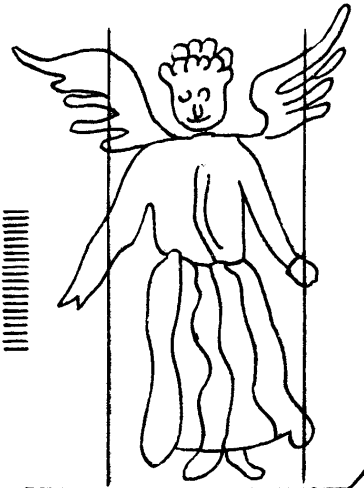
671



676

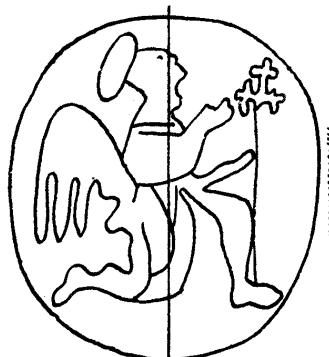


672

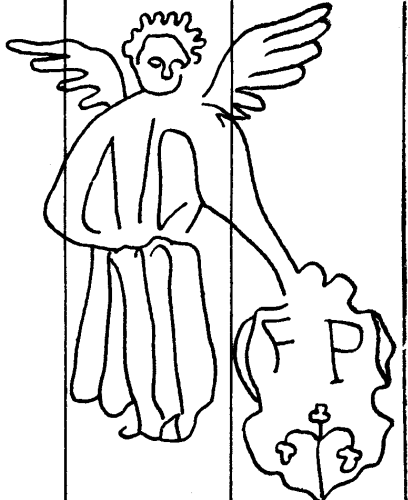


677

673

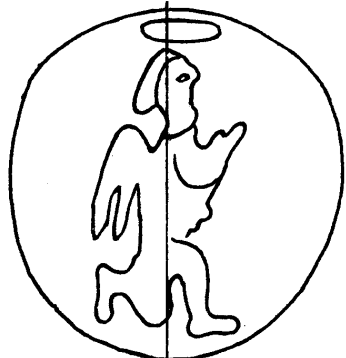


INDICES

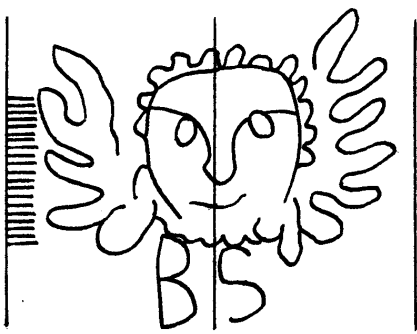


674

678

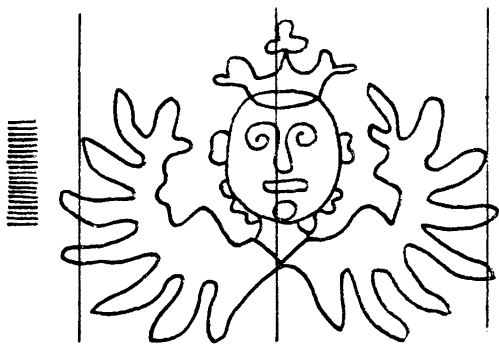


679

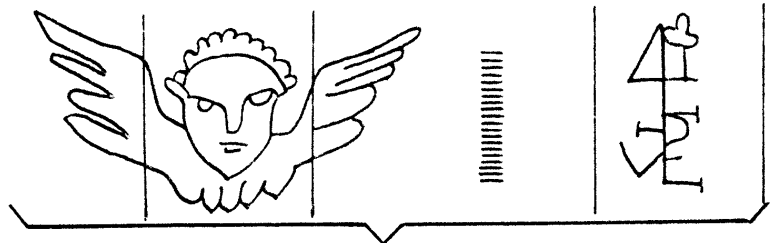


680

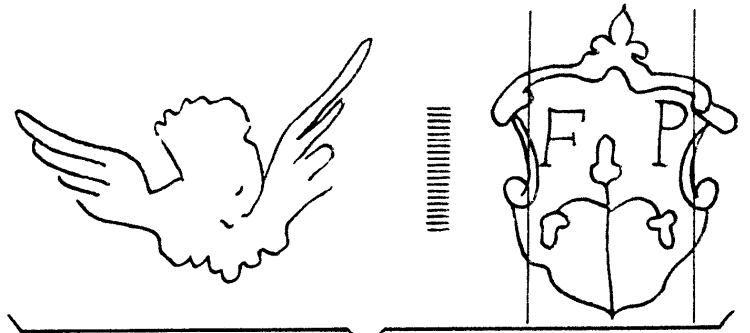
675



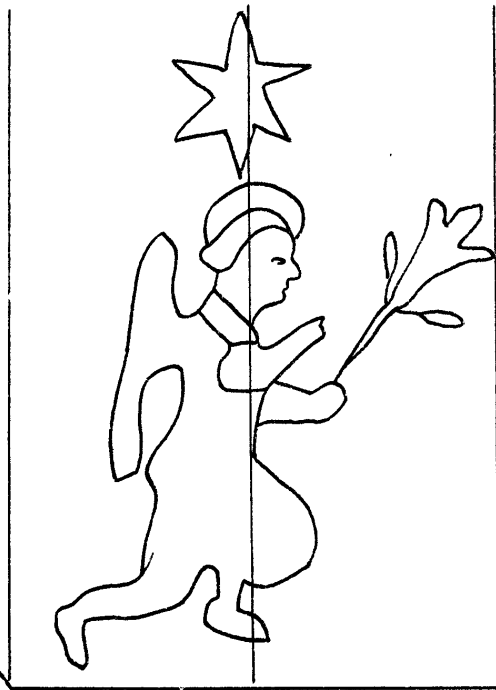
681



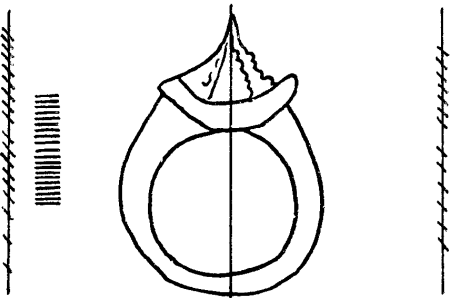
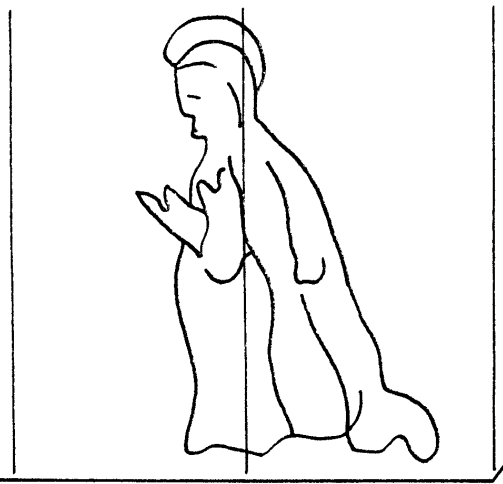
682



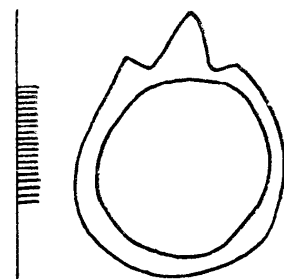
683



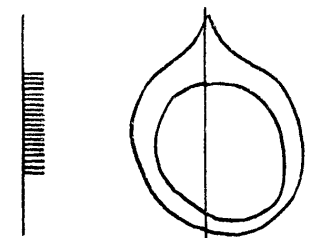
684



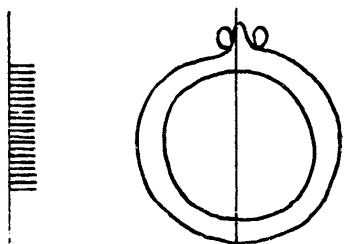
685



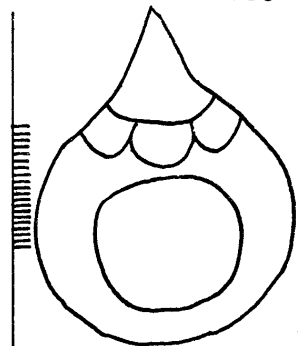
686



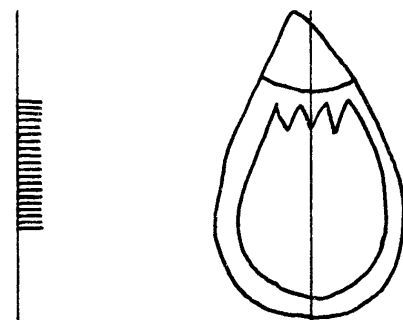
687



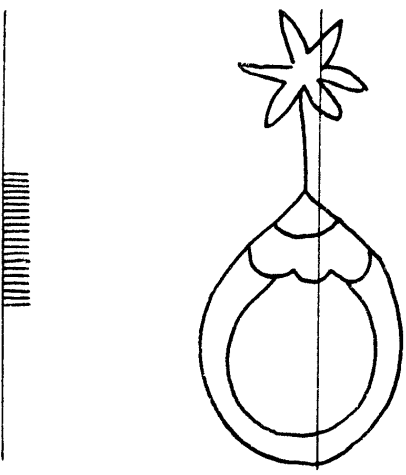
688



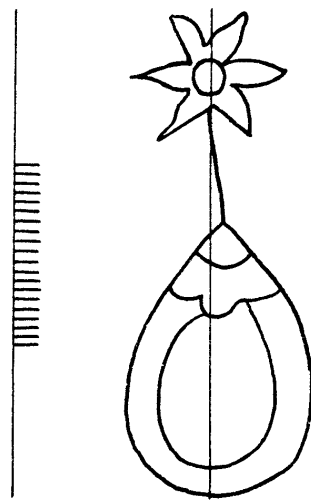
689



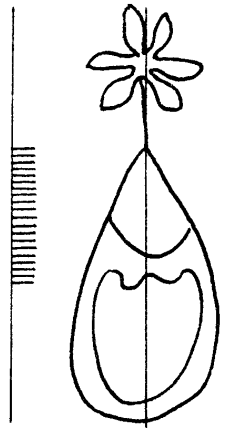
690



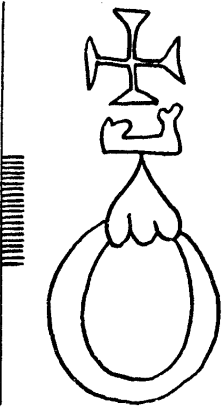
691



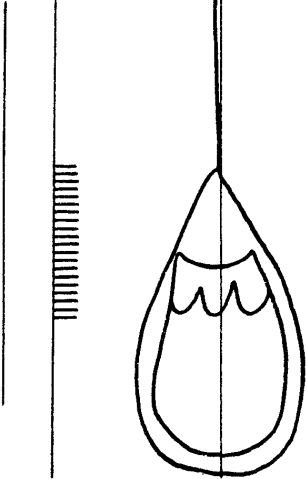
692



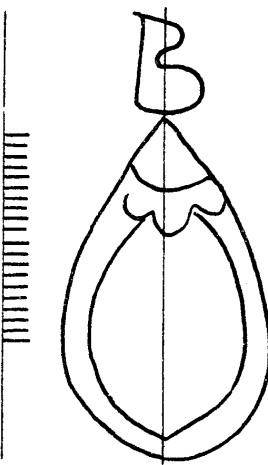
693



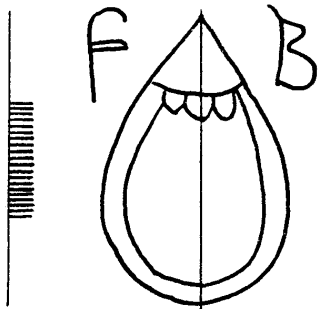
694



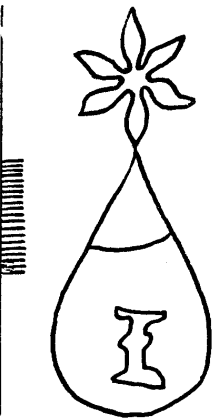
695



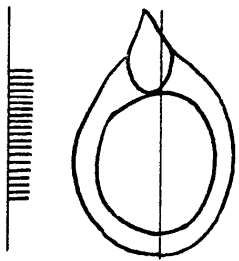
696



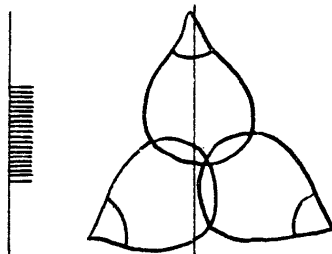
697



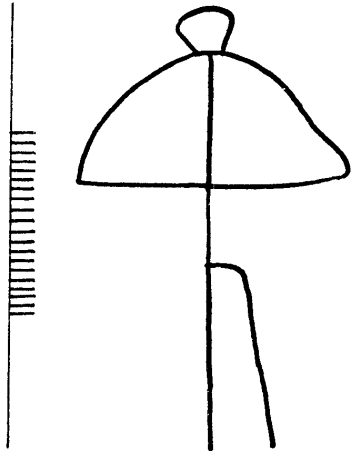
698



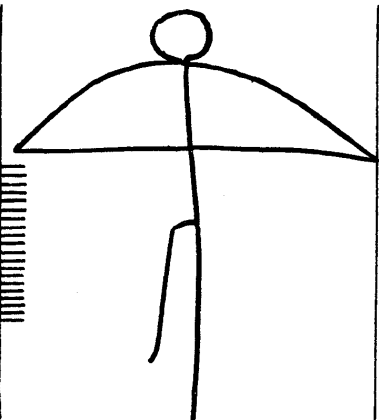
699



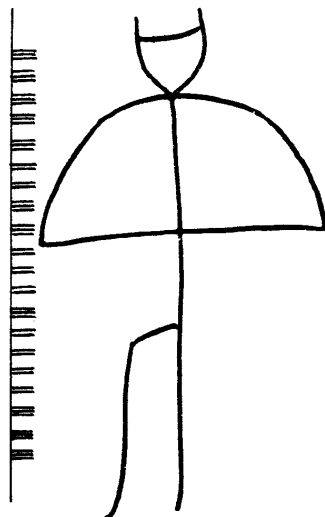
700



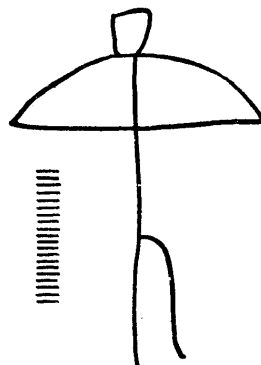
701



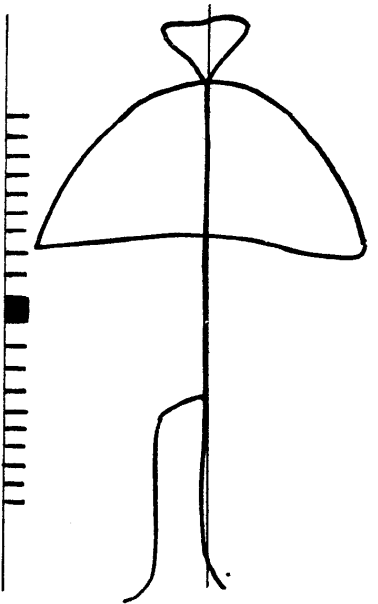
702



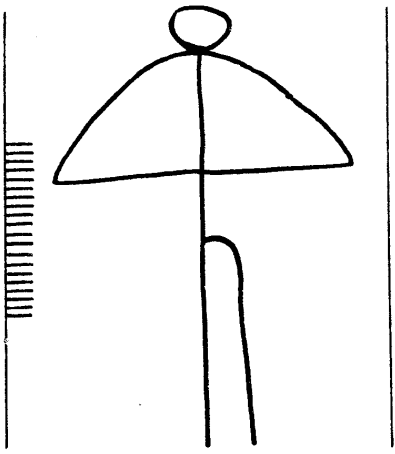
703



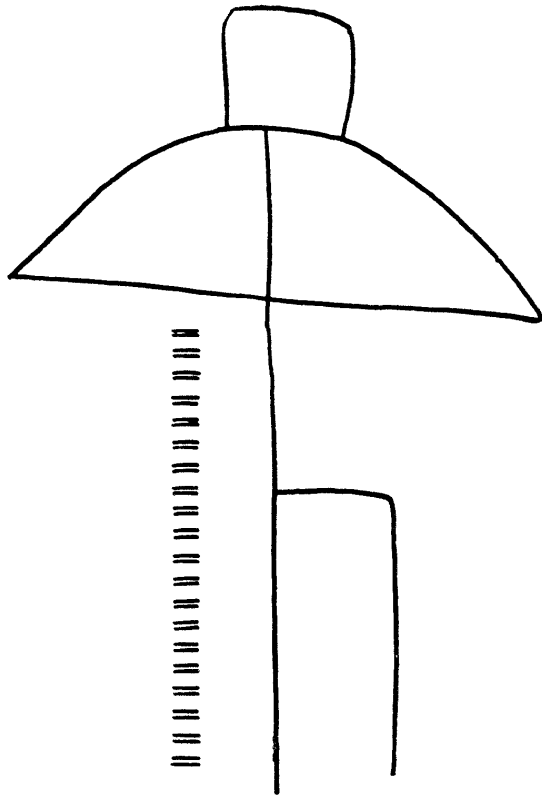
704



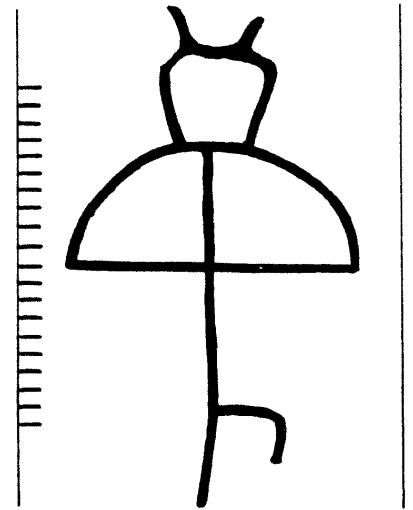
705



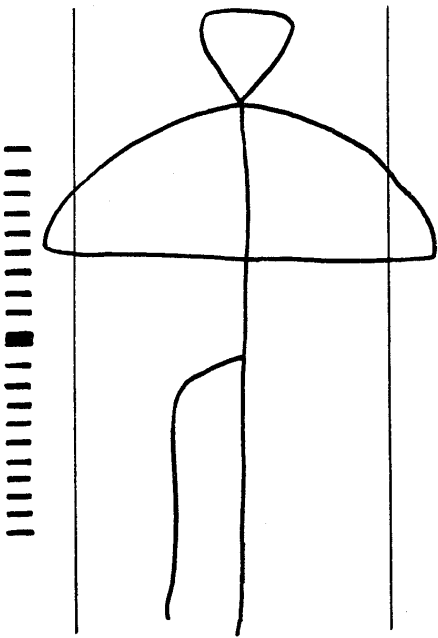
706



709



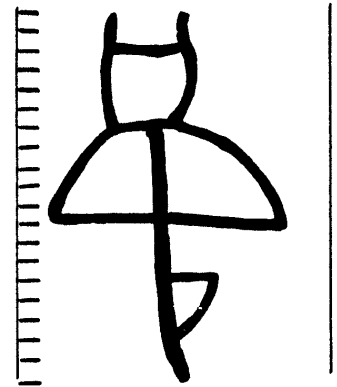
712



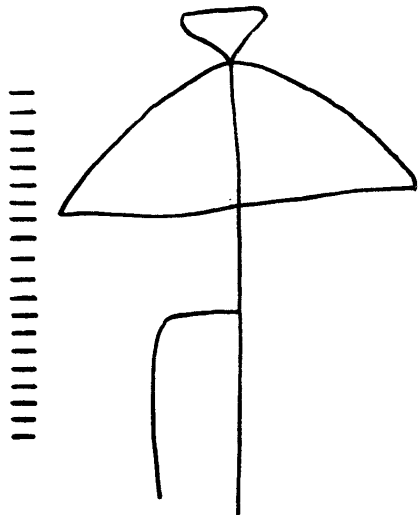
707



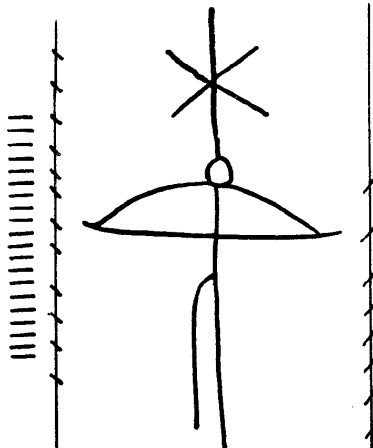
710



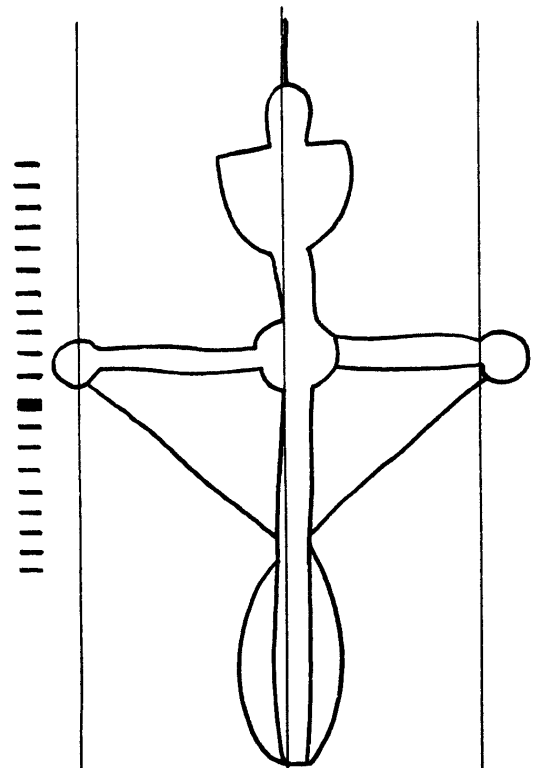
713



708



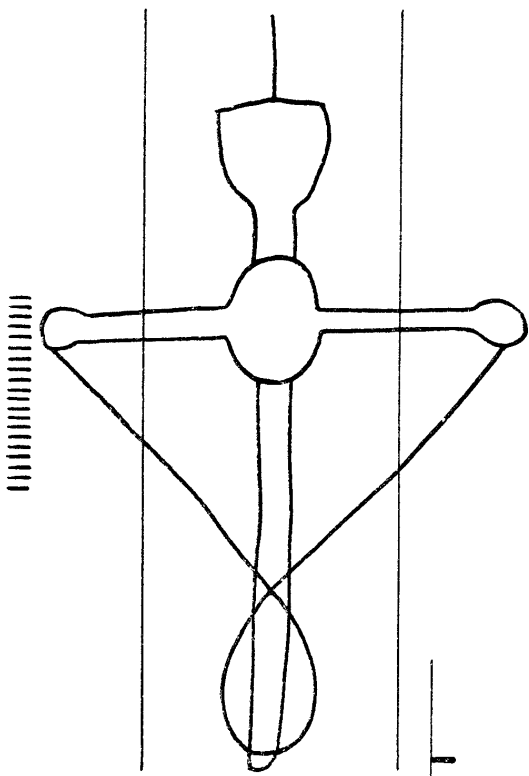
711



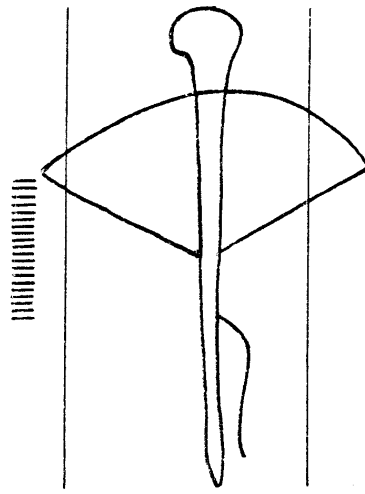
714

Arbalète

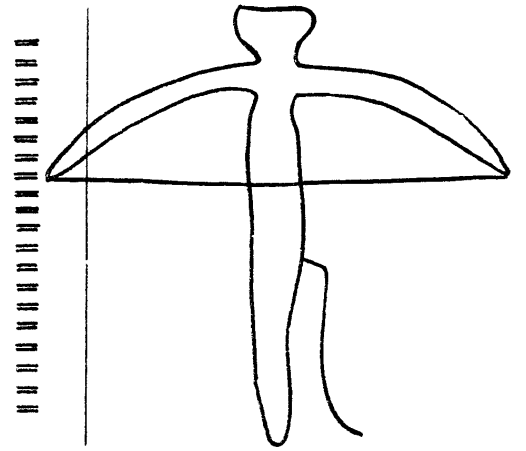
715 - 723



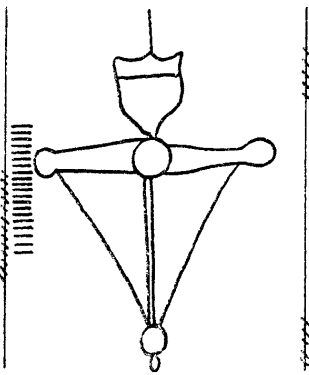
715



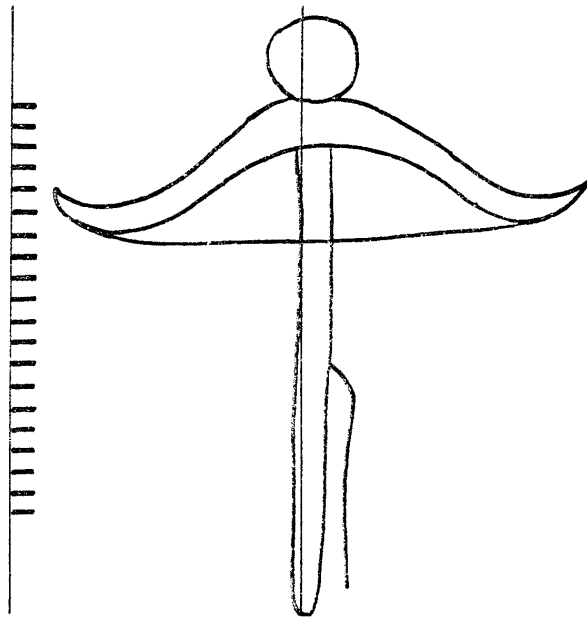
718



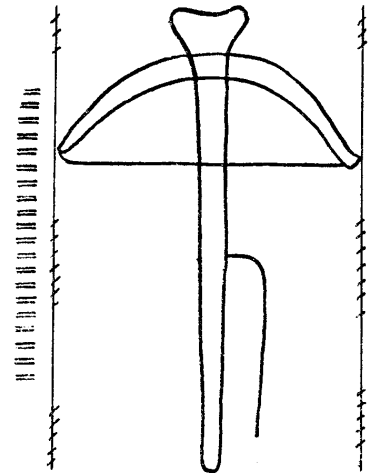
720



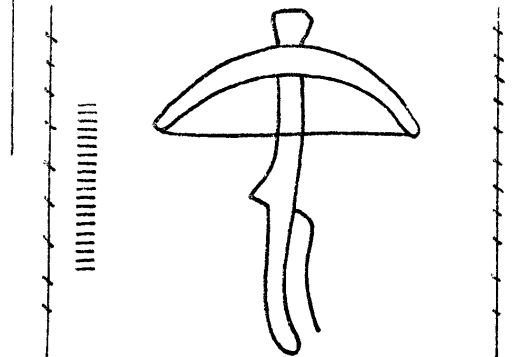
716



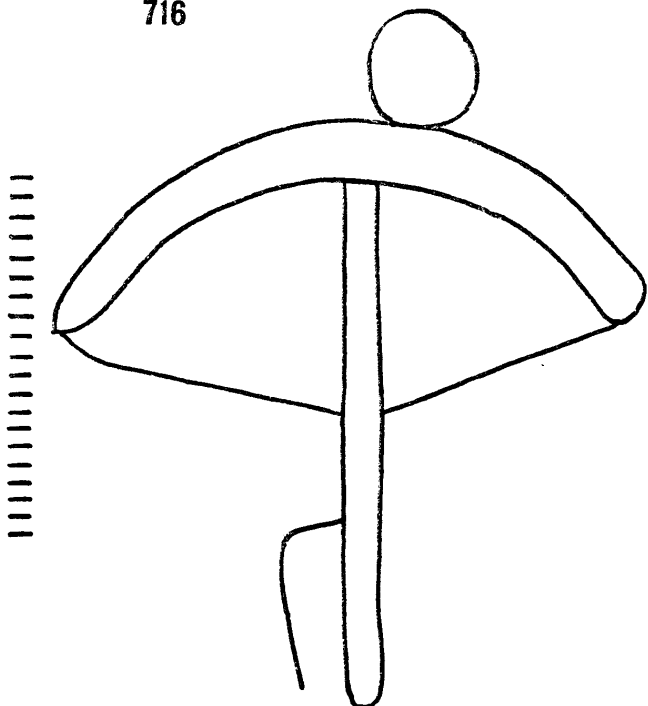
719



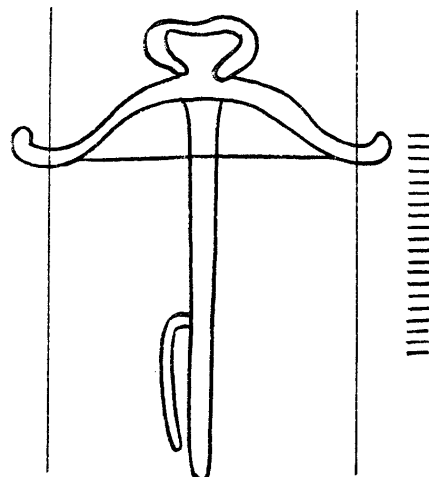
721



722



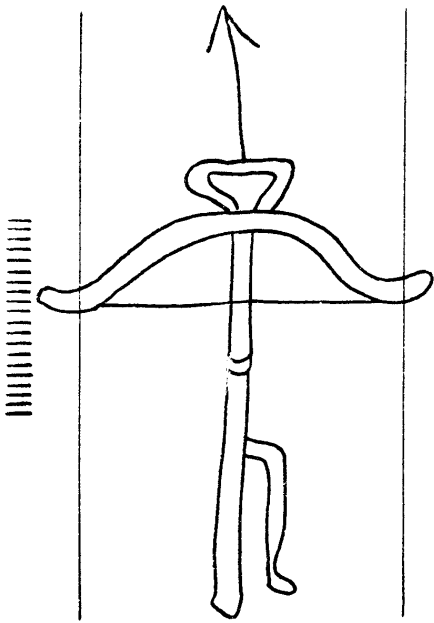
717



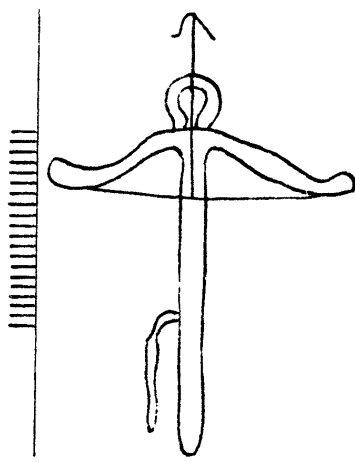
723

724-732

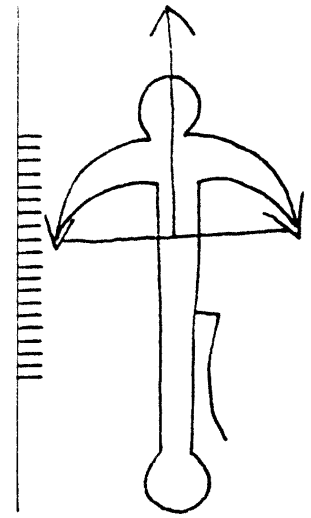
Arbalète



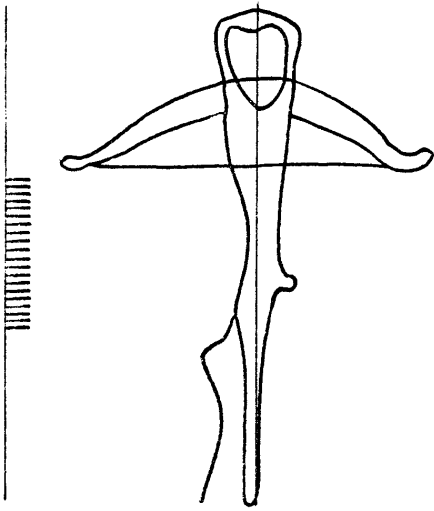
724



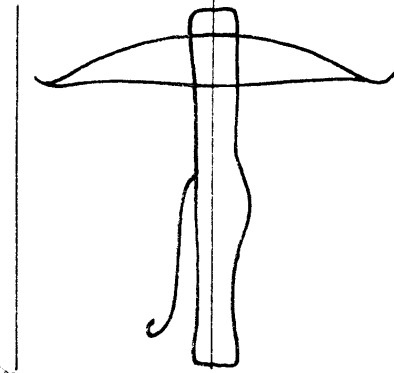
725



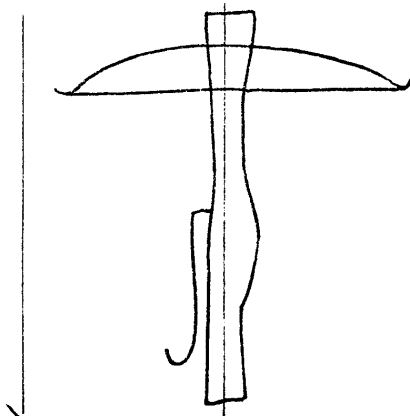
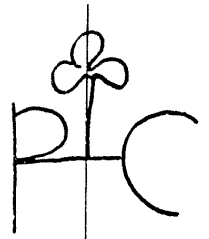
726



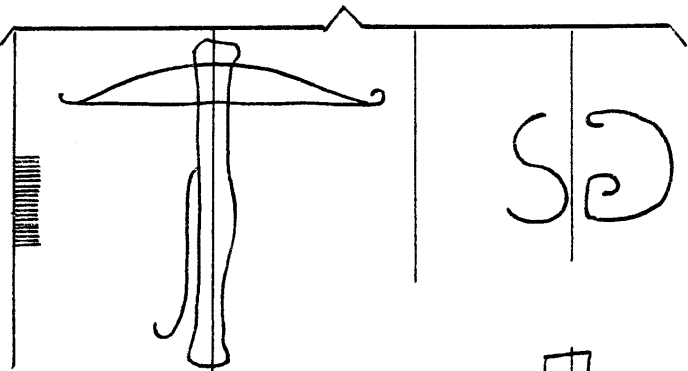
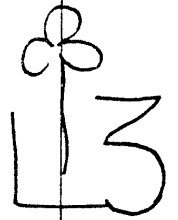
727



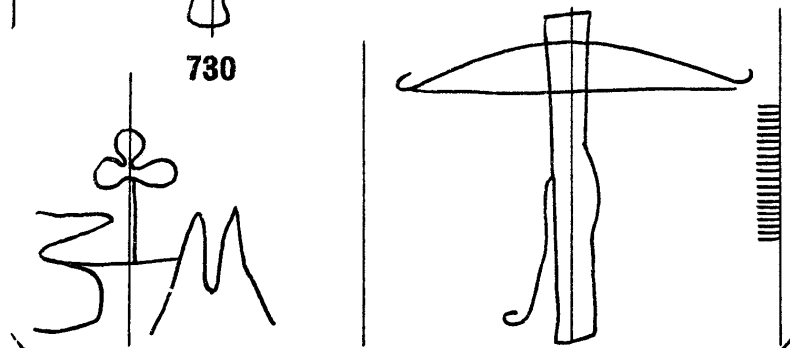
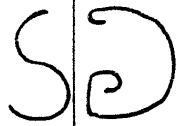
728



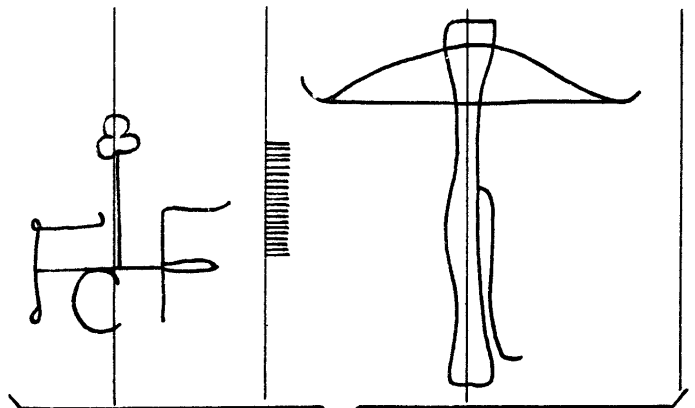
729



730



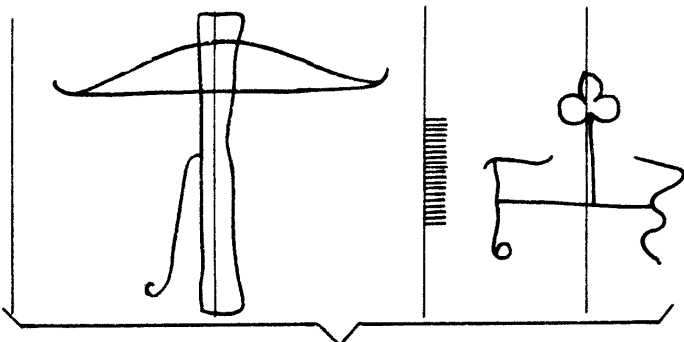
731



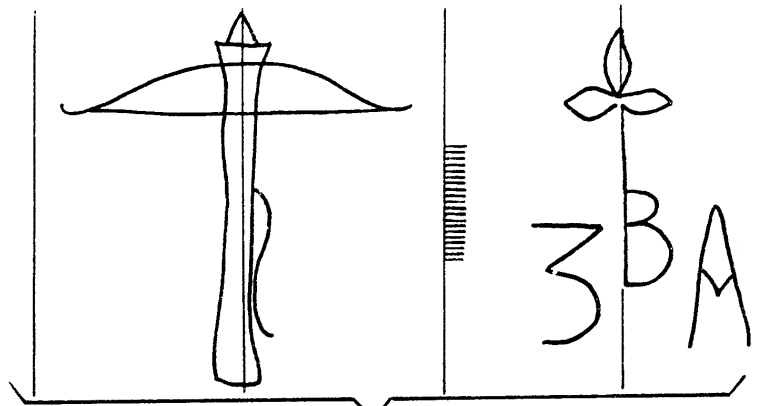
732

Arbalète

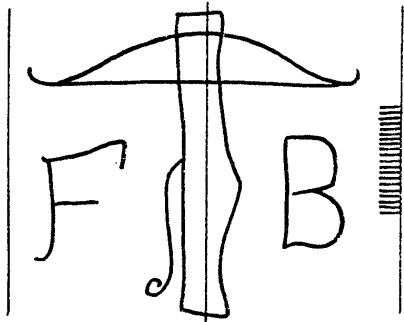
733 - 742



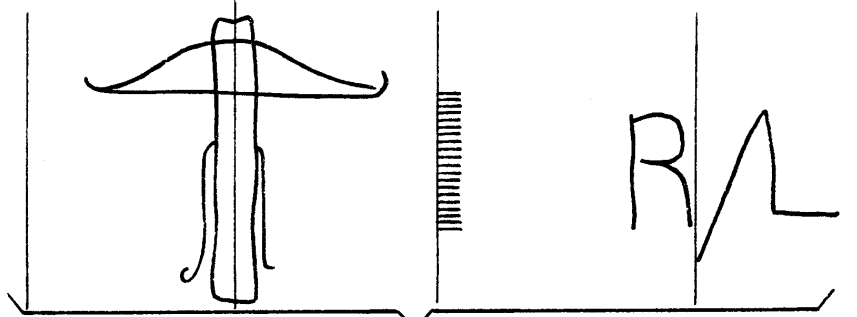
733



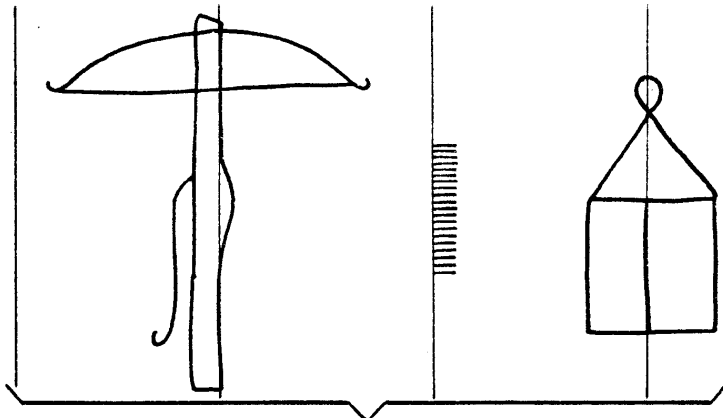
734



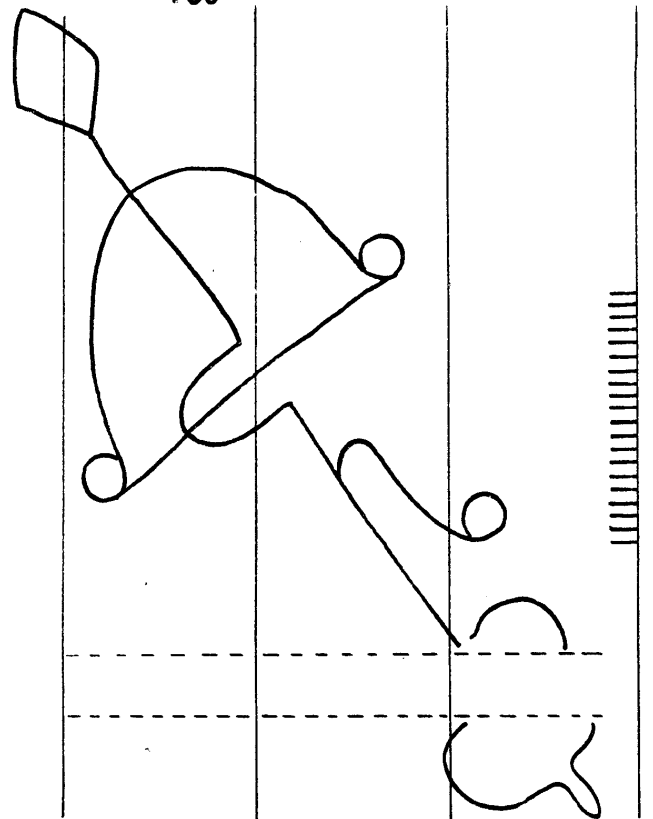
735



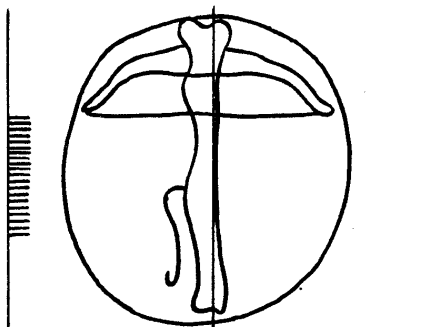
736



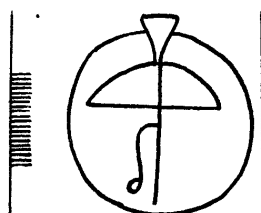
737



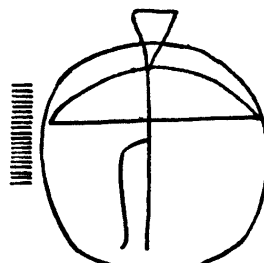
738



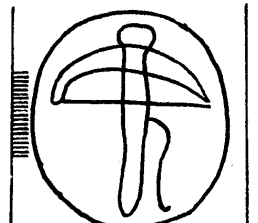
739



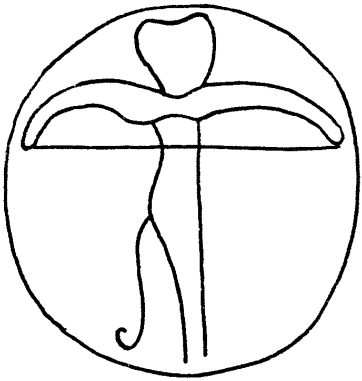
740



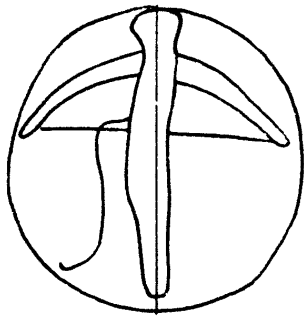
741



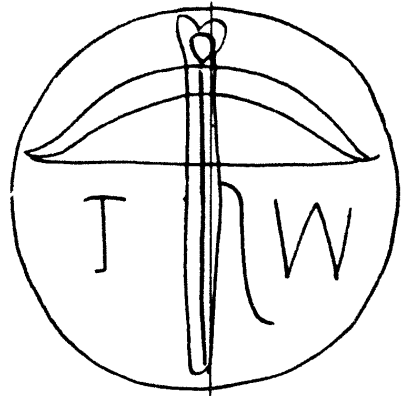
742



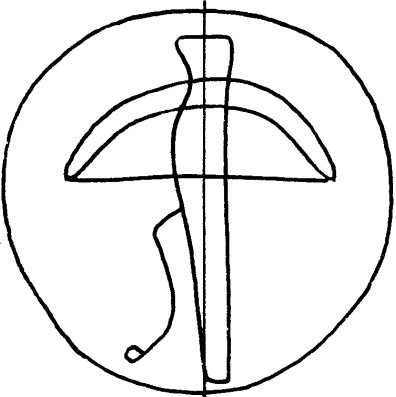
743



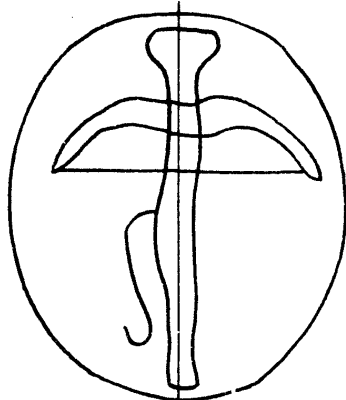
747



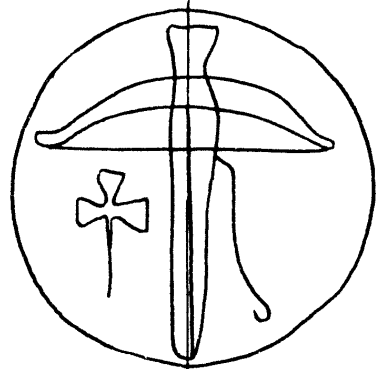
751



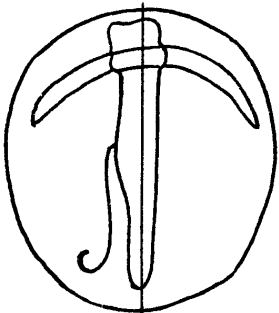
744



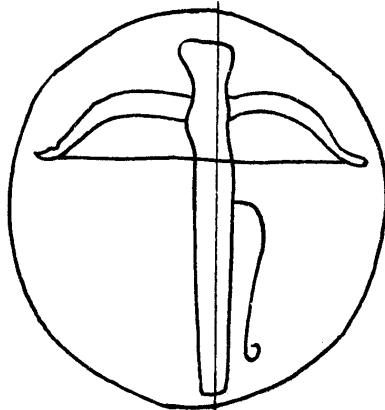
748



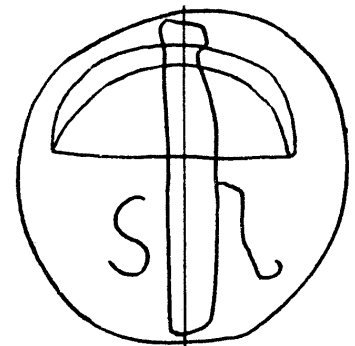
752



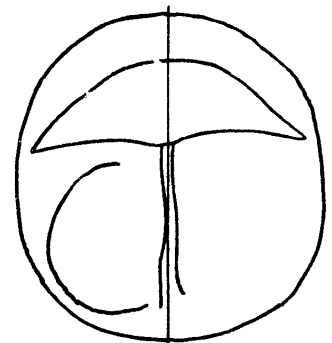
745



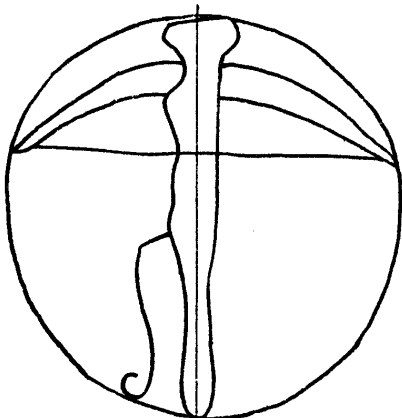
749



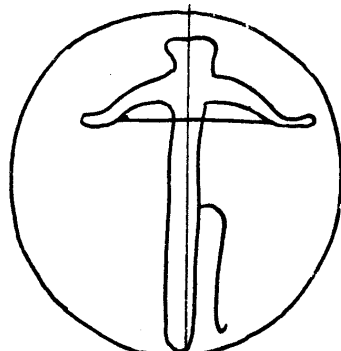
753



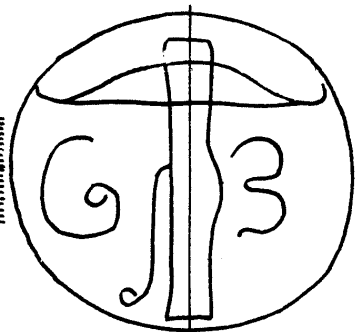
754



746



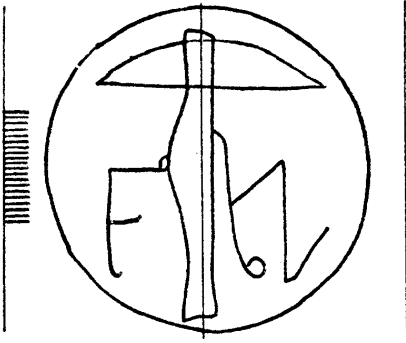
750



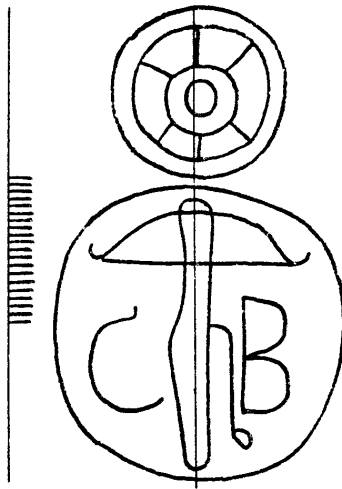
755

Arbalète

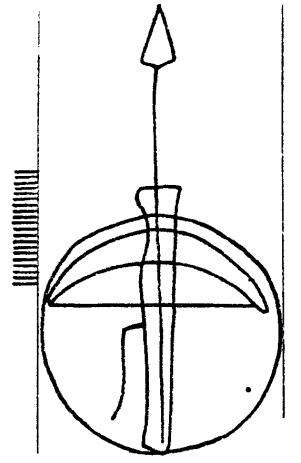
756-764



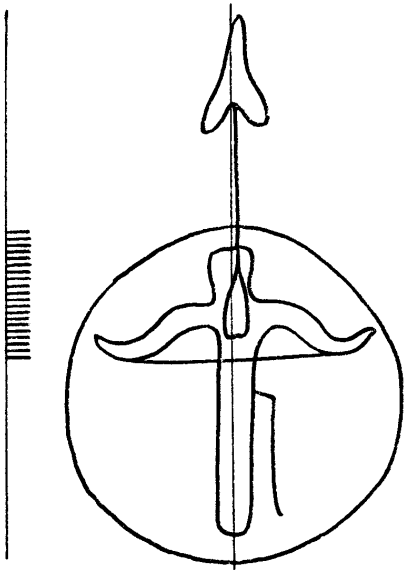
756



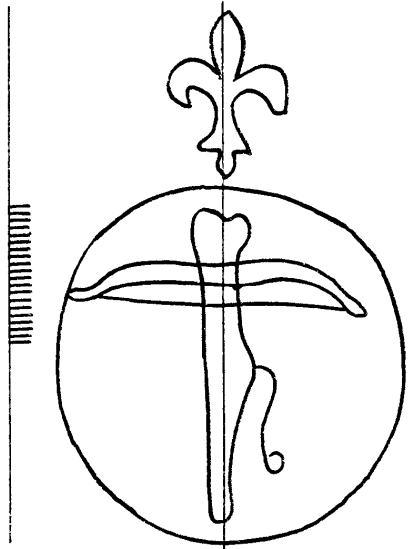
757



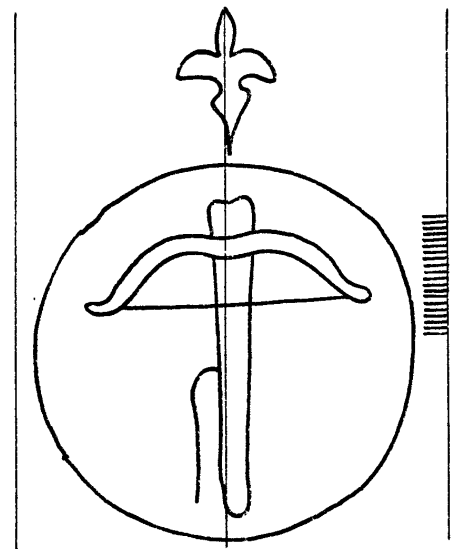
758



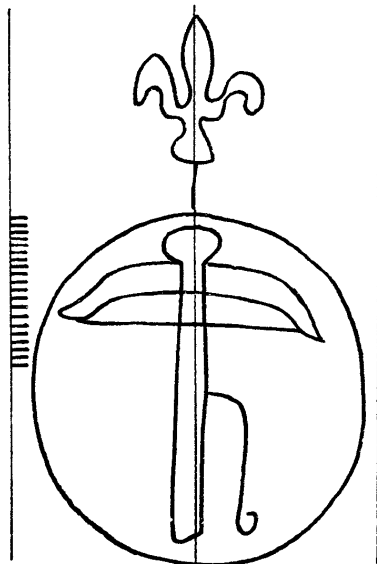
759



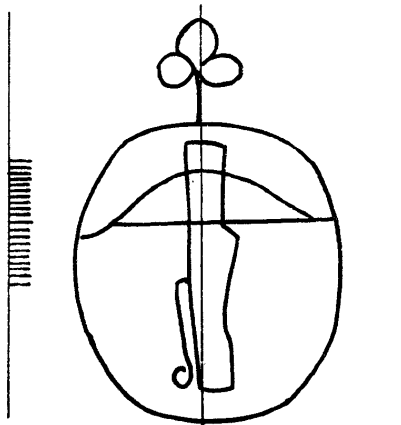
760



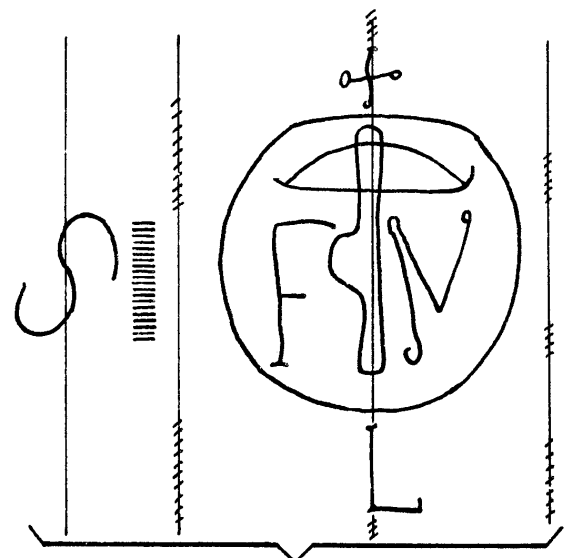
761



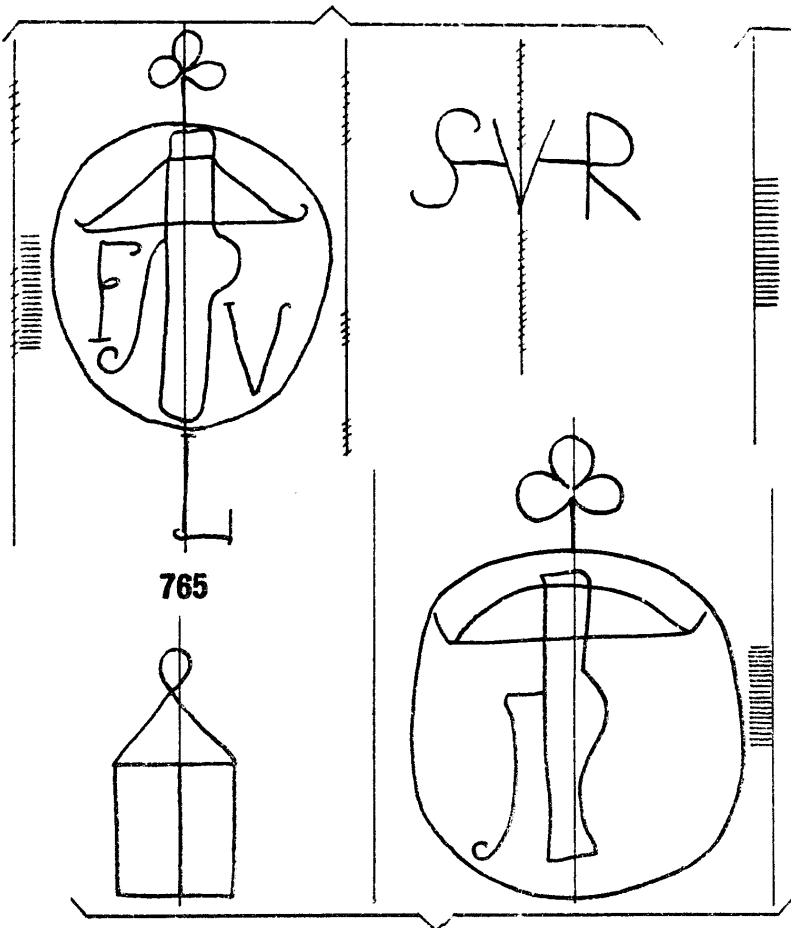
762



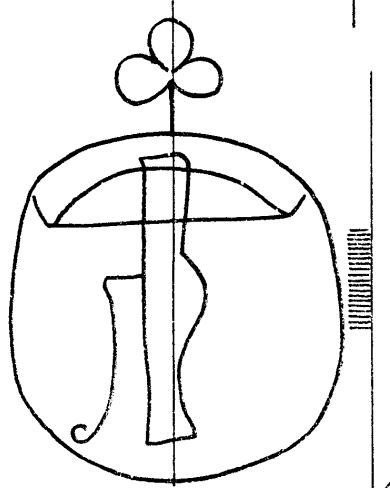
763



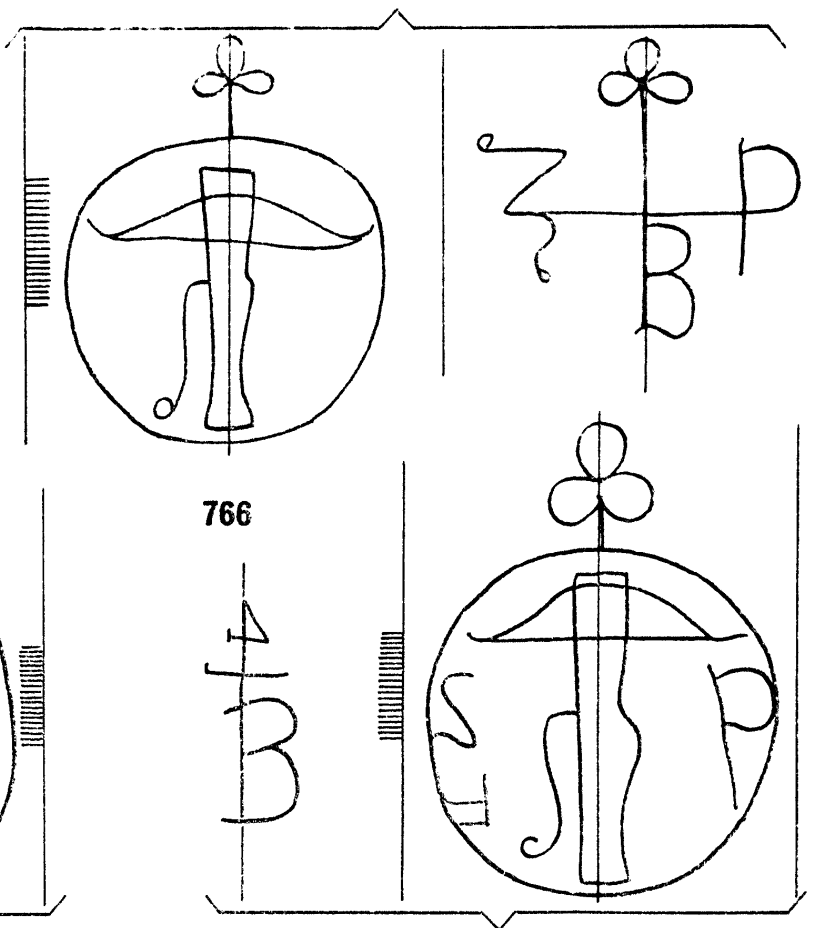
764



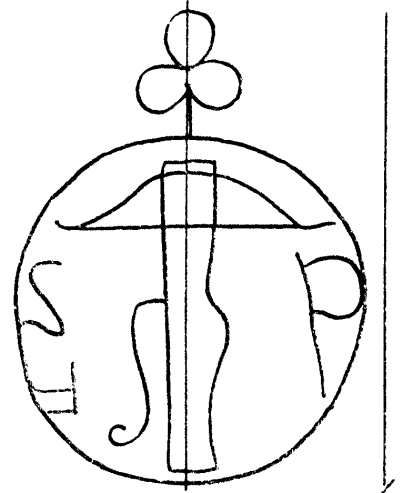
765



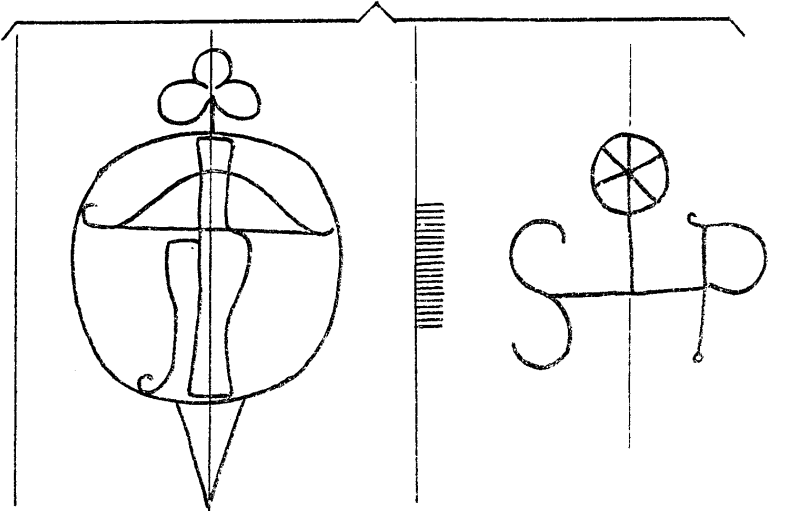
767



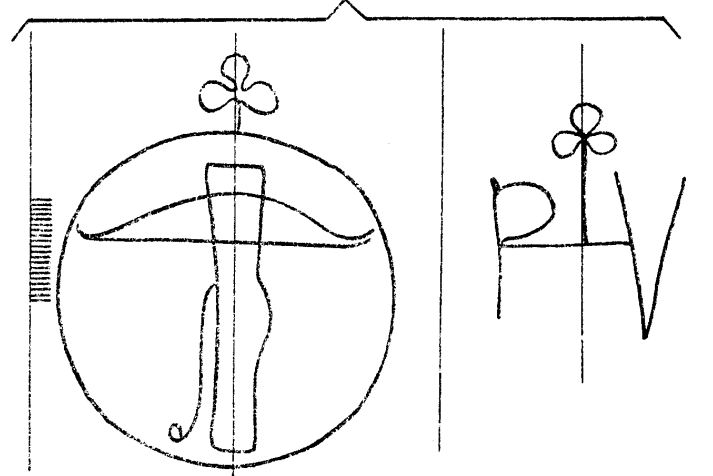
766



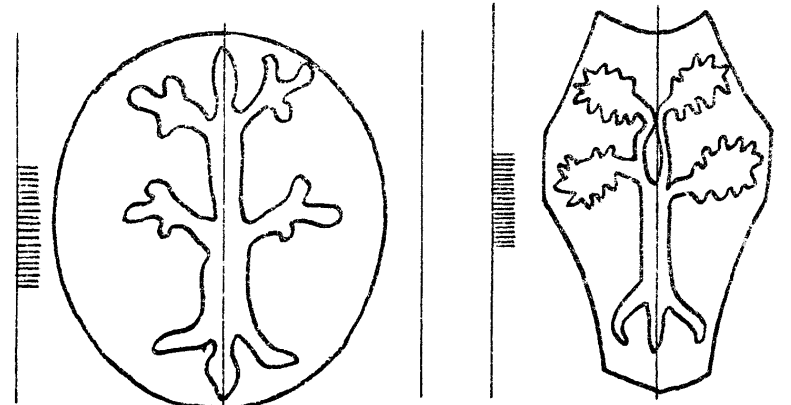
768



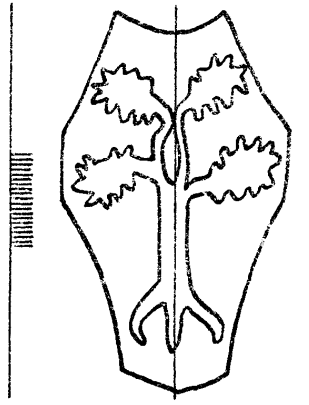
769



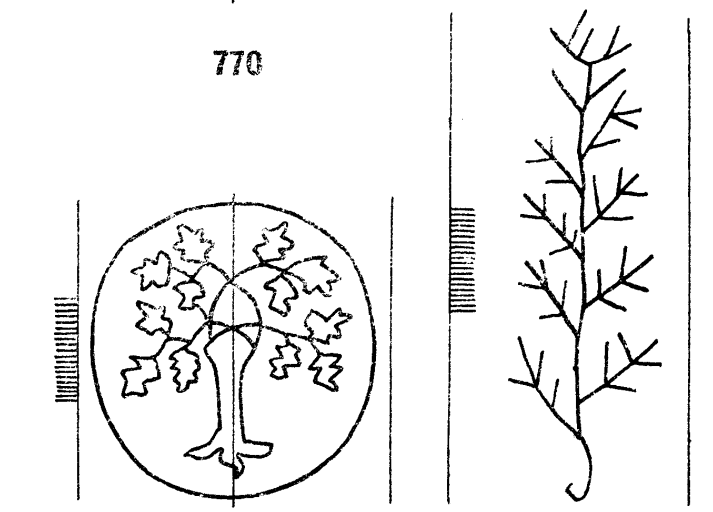
770



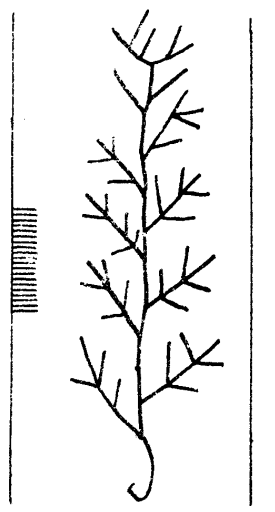
771



772



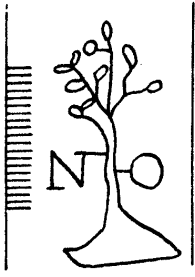
773



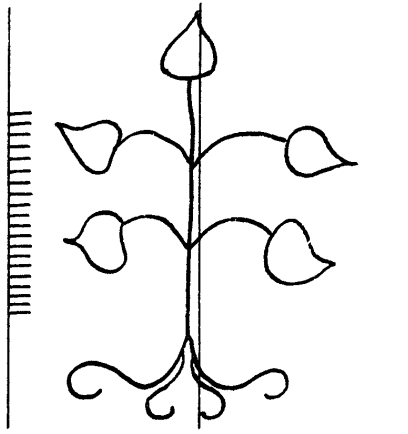
774

Arbre

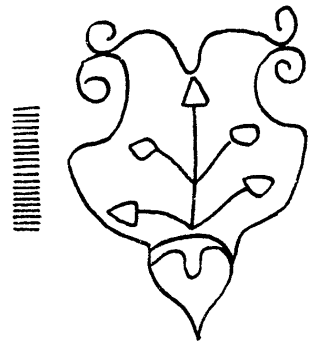
775-782



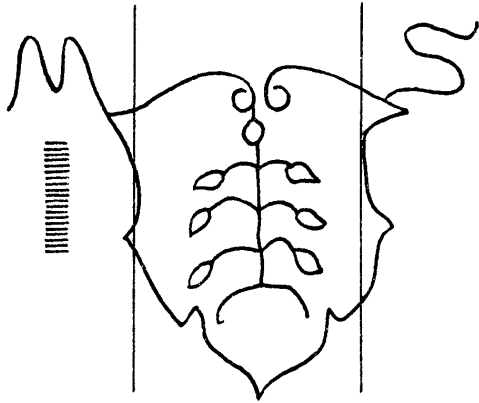
775



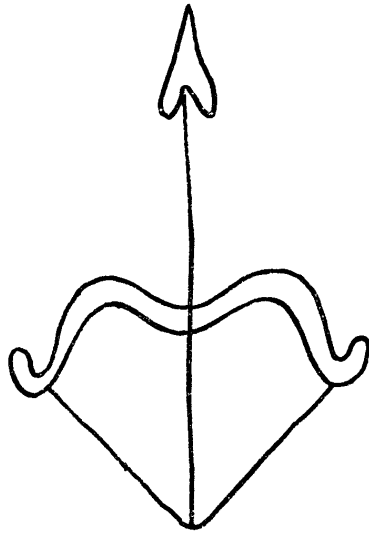
776



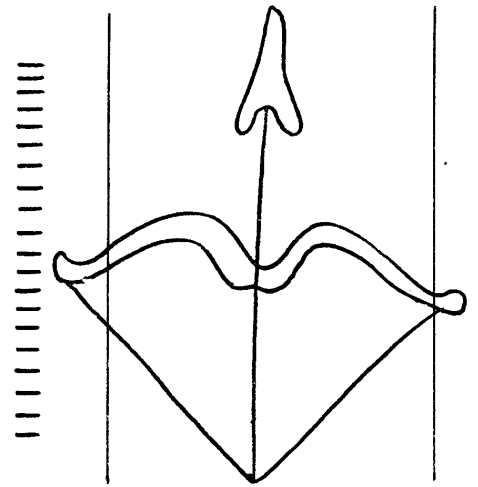
777



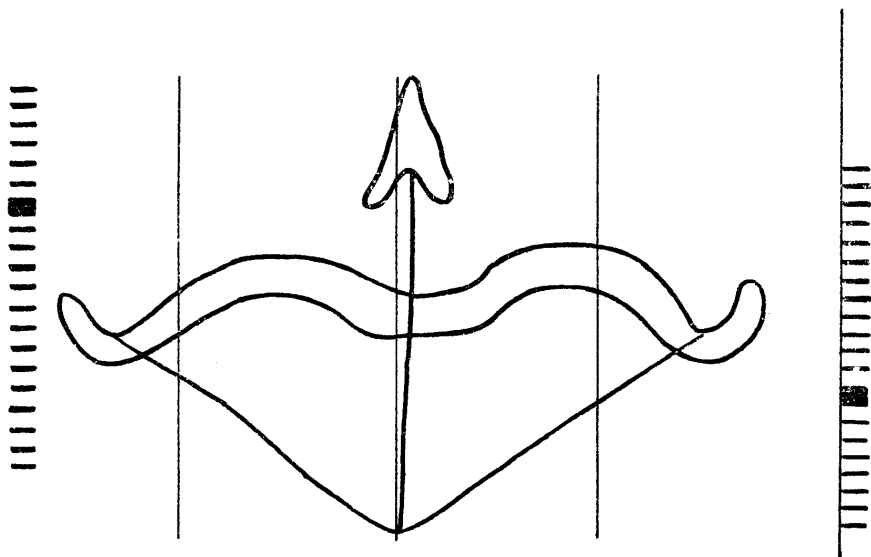
778



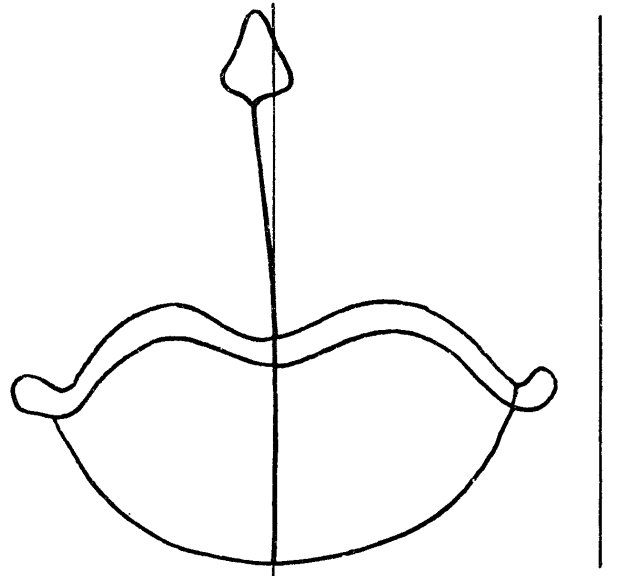
779



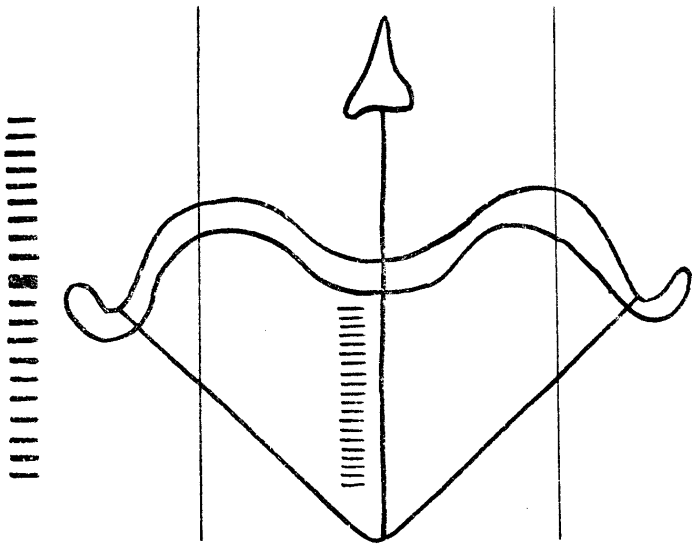
780



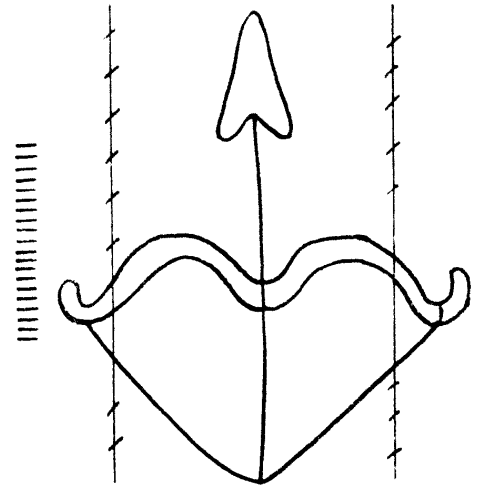
781



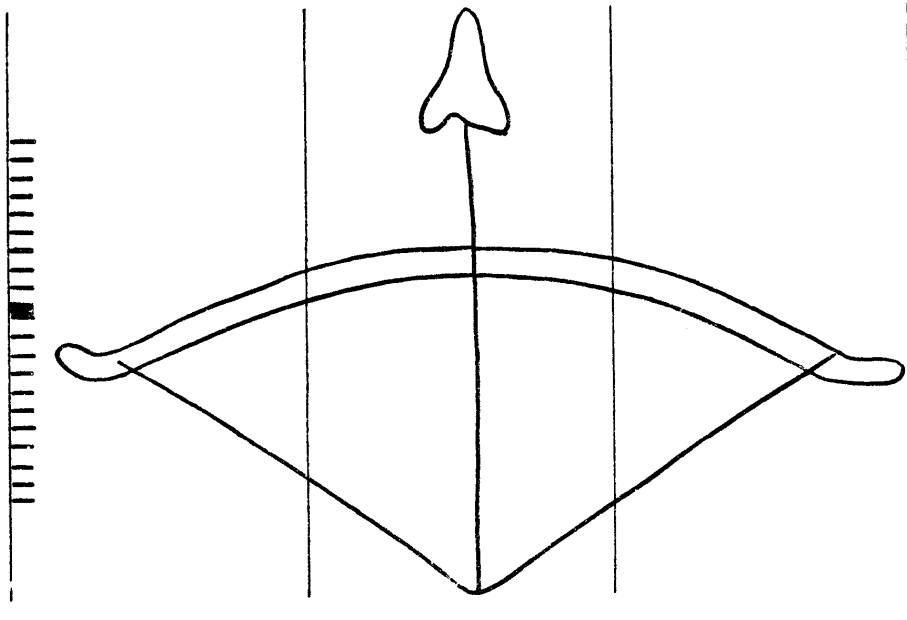
782



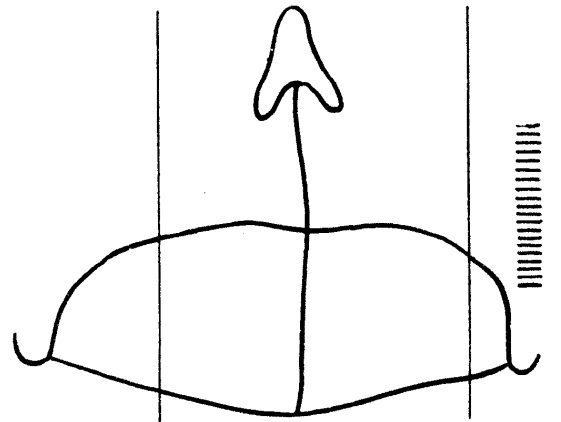
783



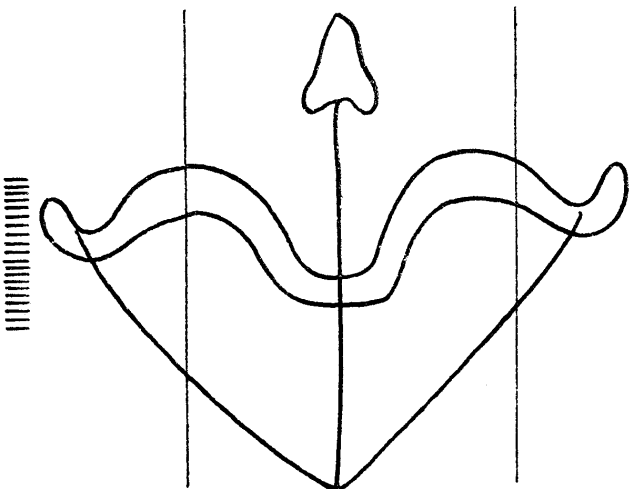
786



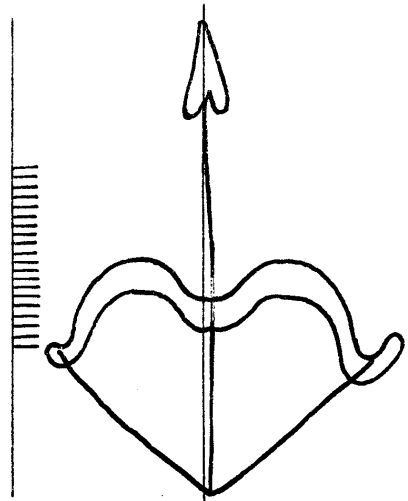
784



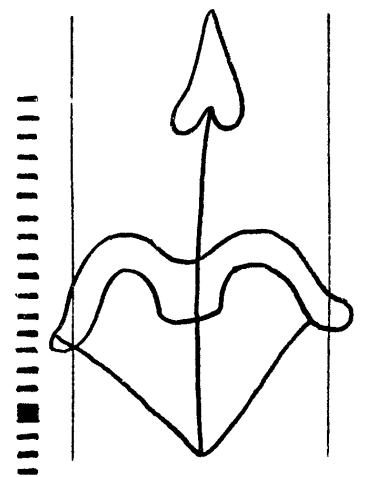
787



785



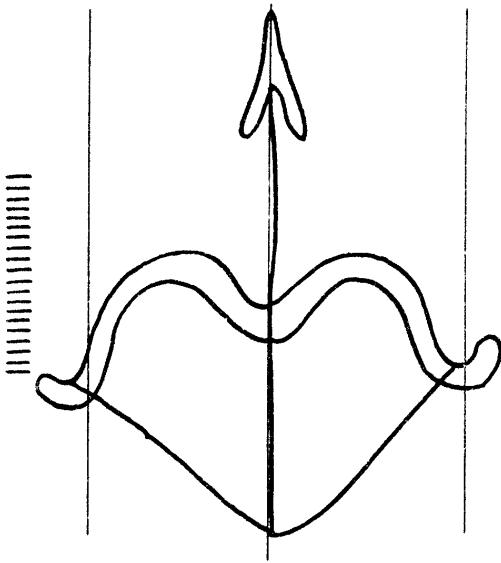
788



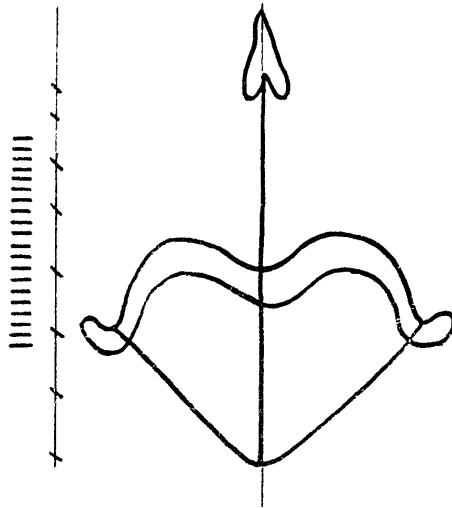
789

Arc

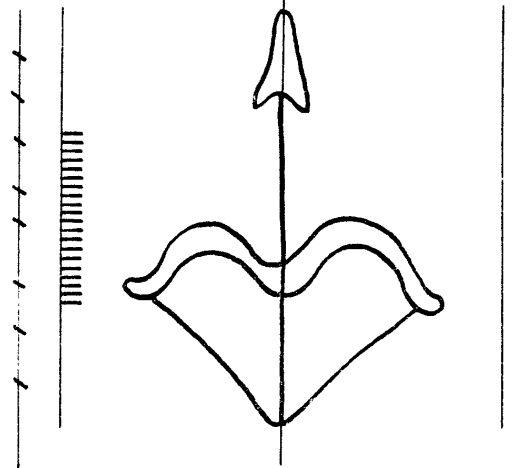
790 - 797



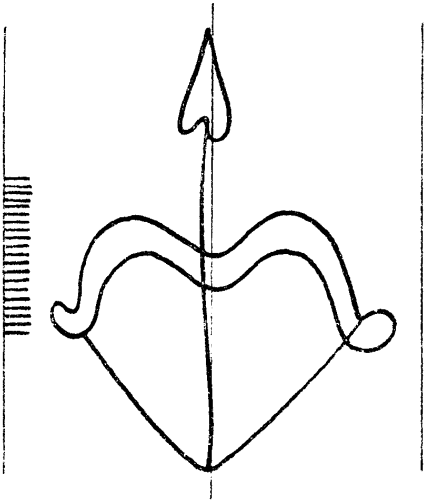
790



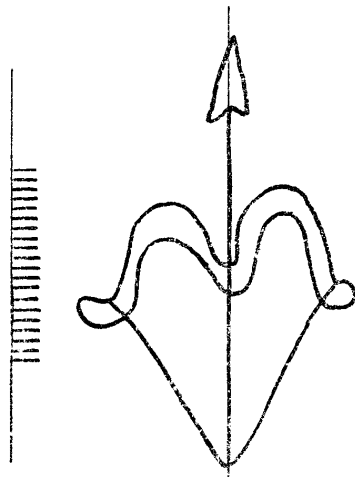
791



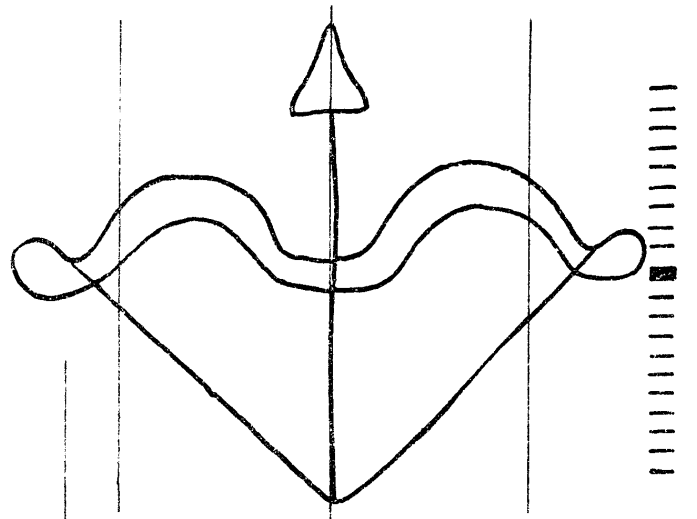
792



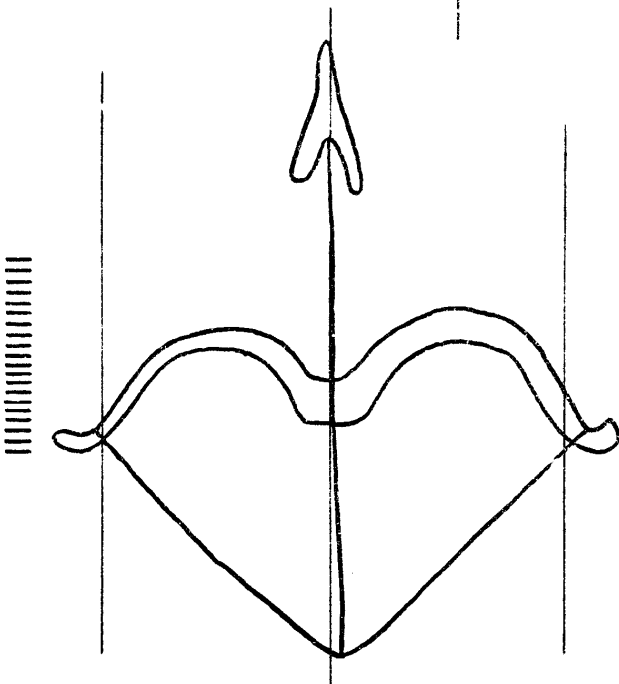
793



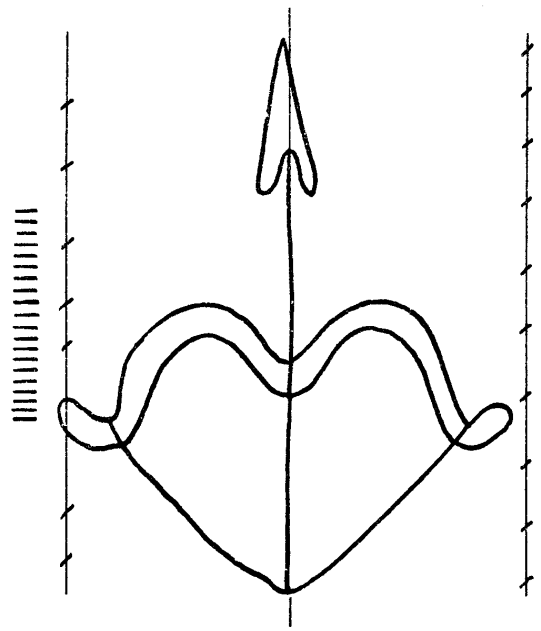
794



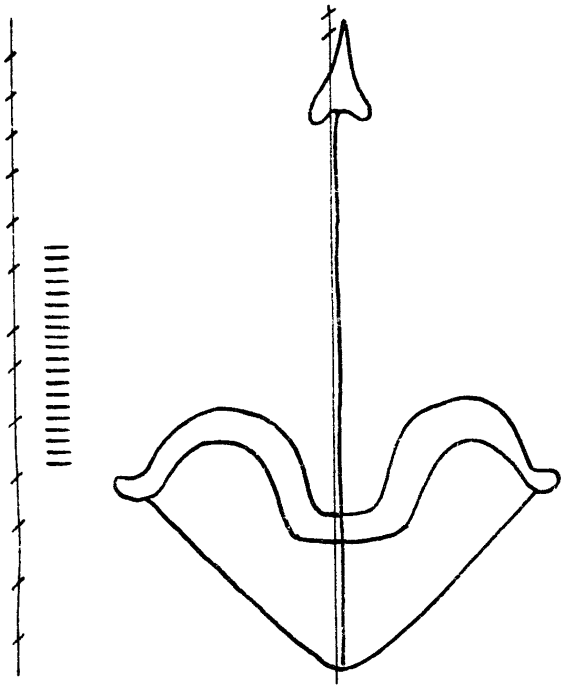
795



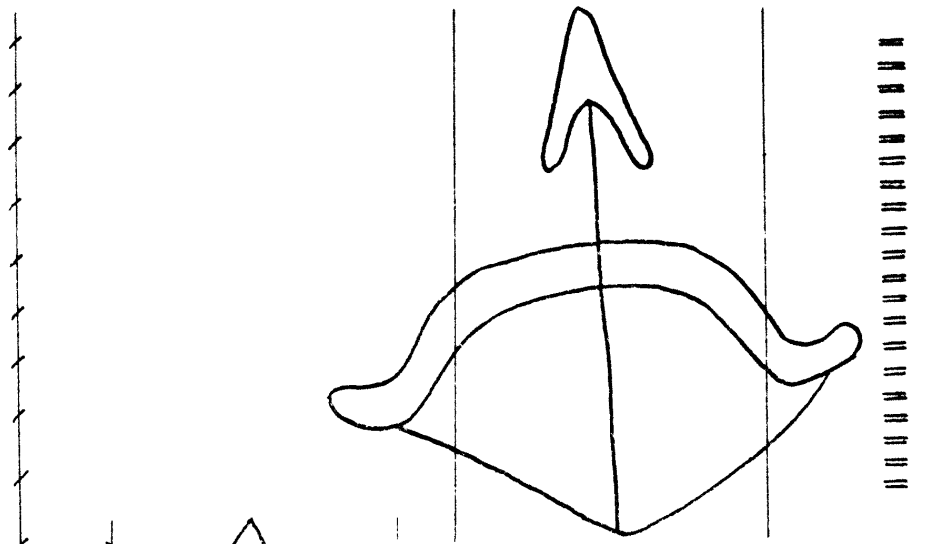
796



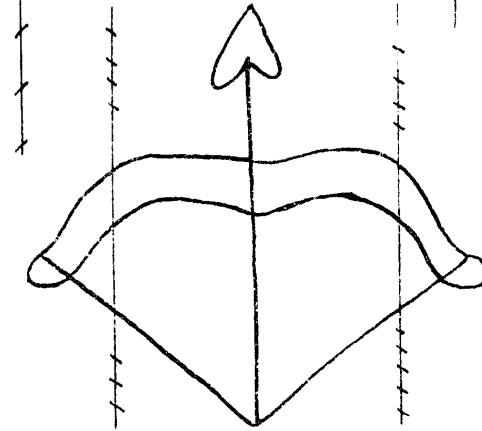
797



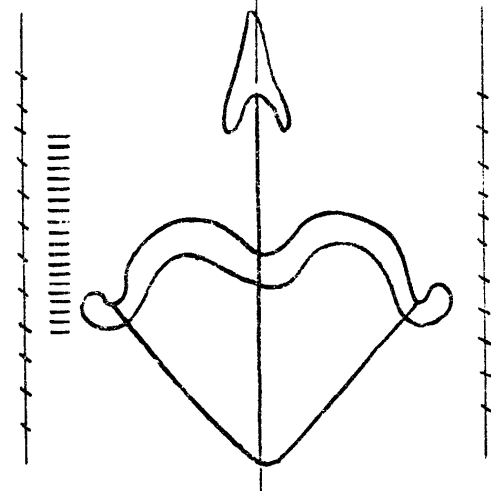
798



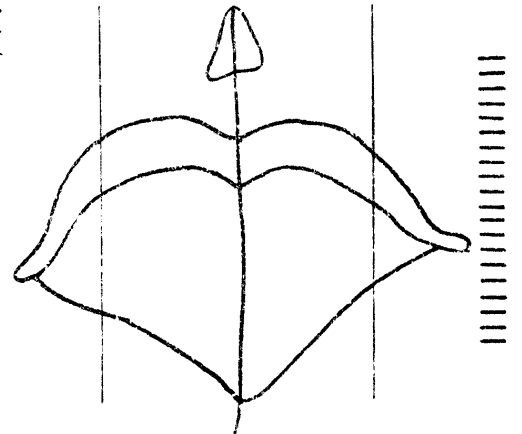
801



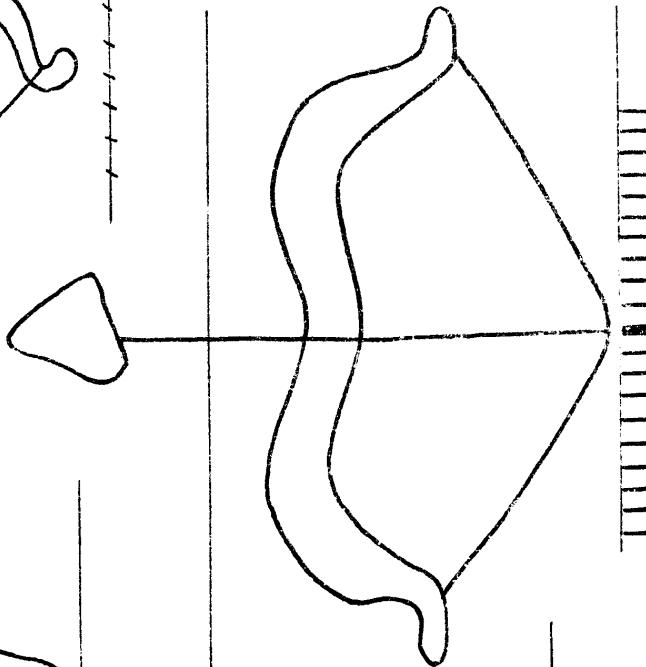
802



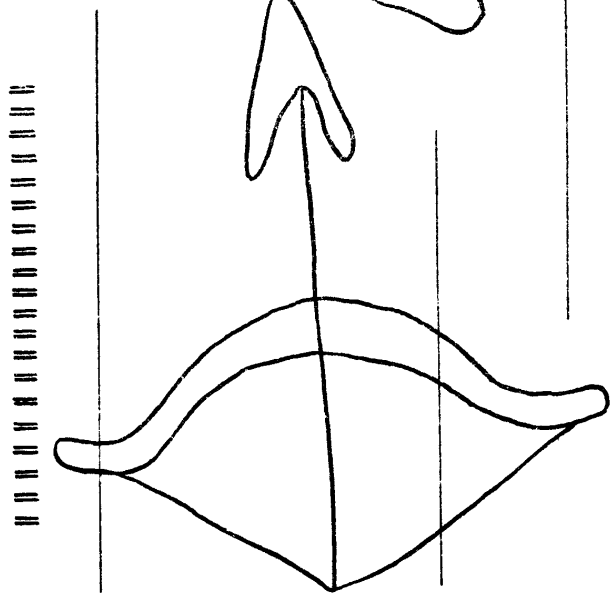
799



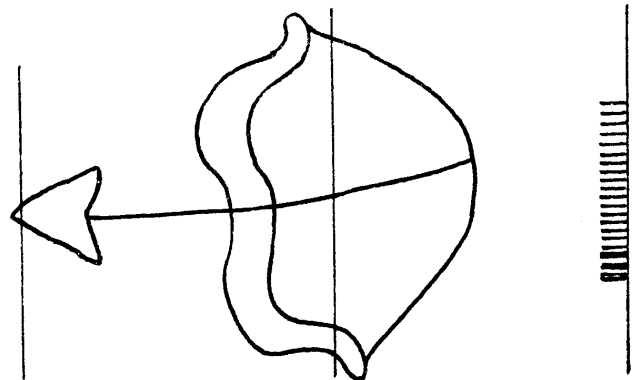
803



804



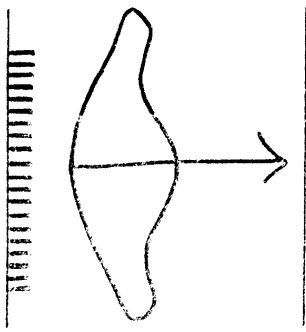
800



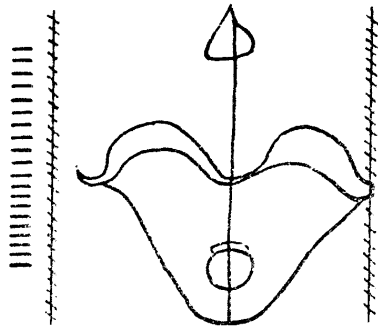
805

Arc

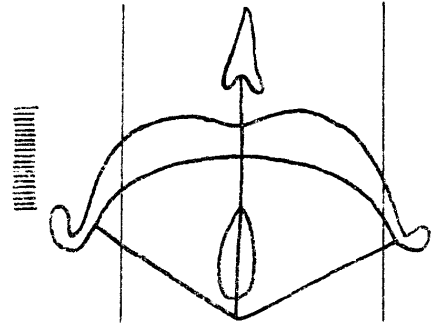
806-817



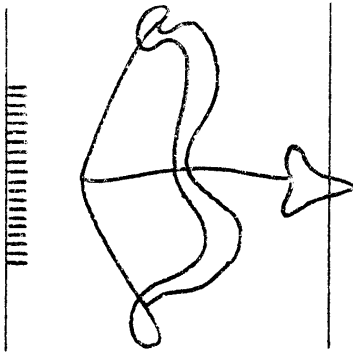
806



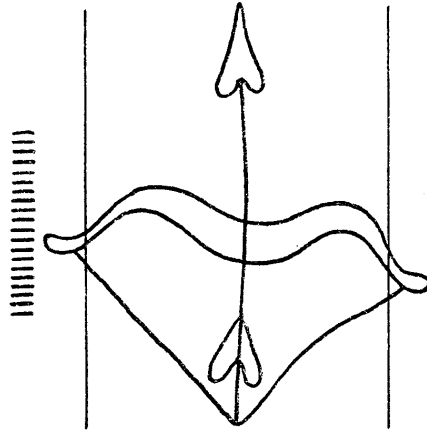
810



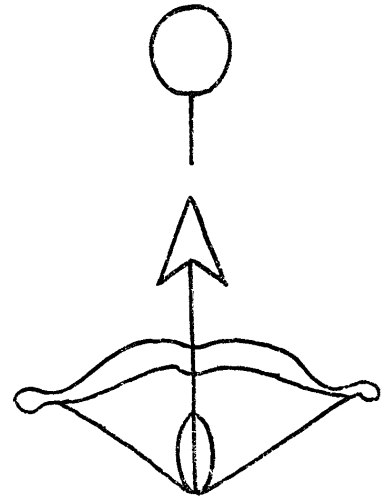
814



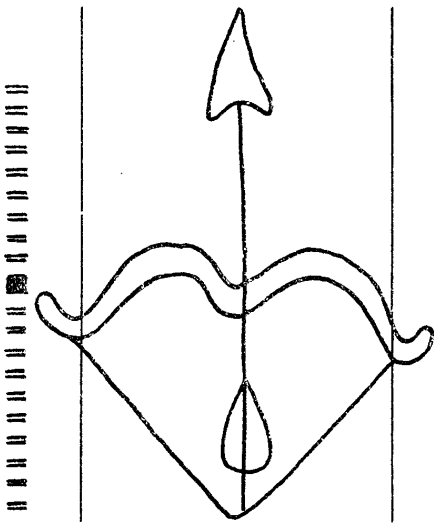
807



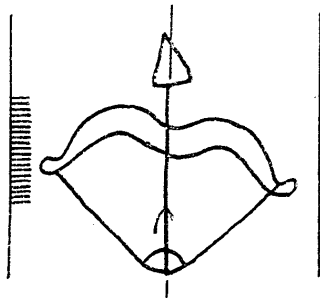
811



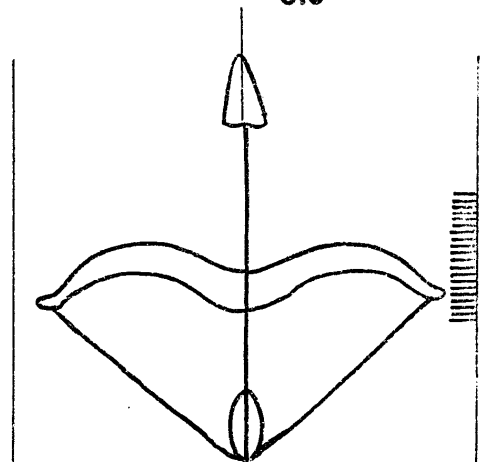
815



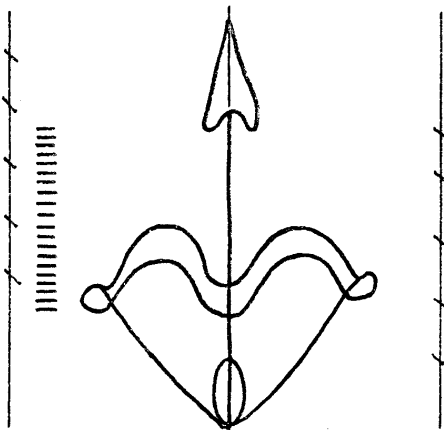
808



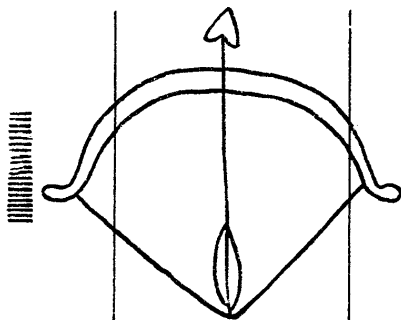
812



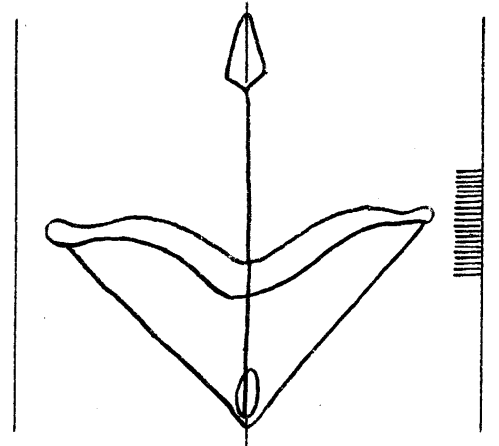
816



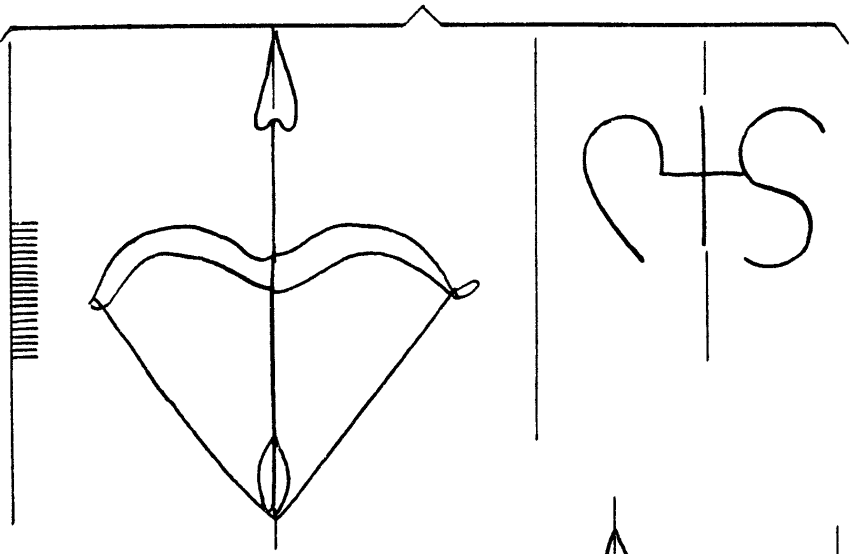
809



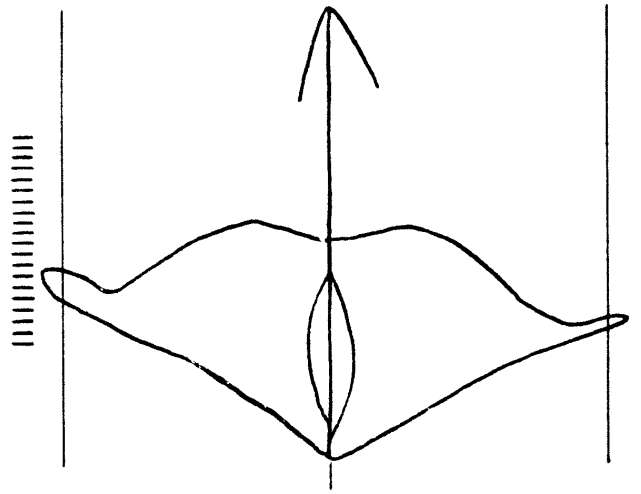
813



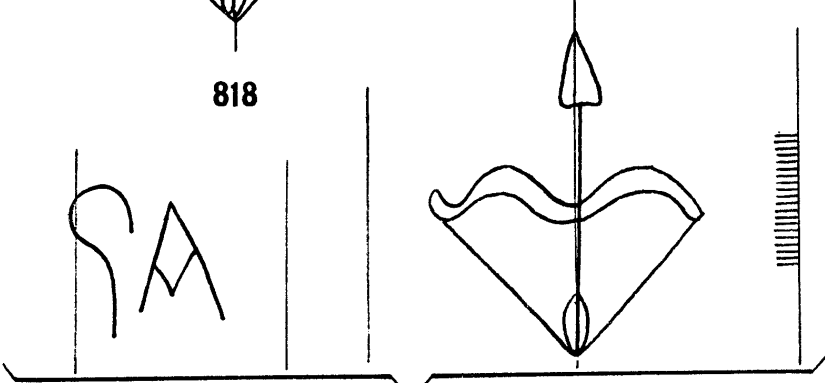
817



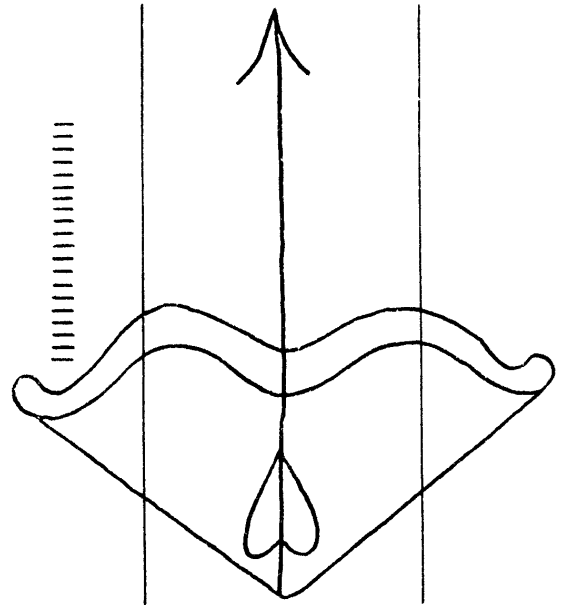
818



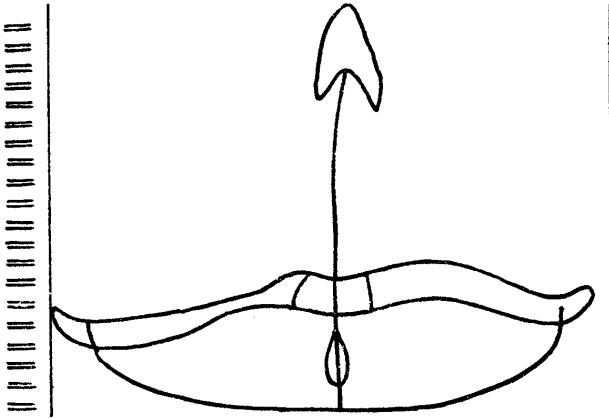
822



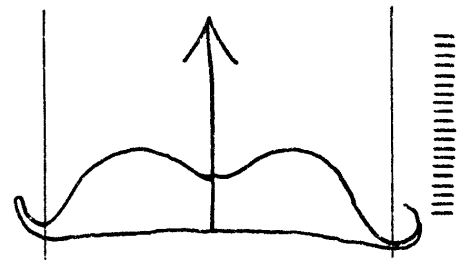
819



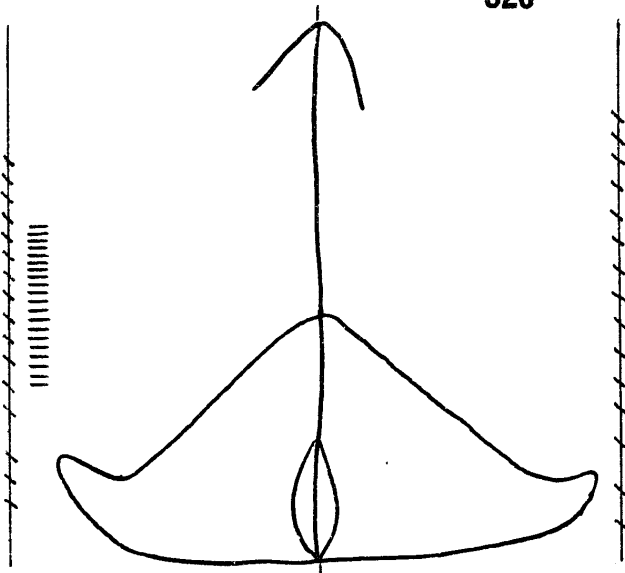
823



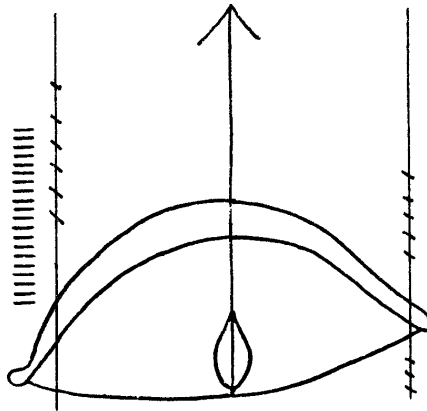
820



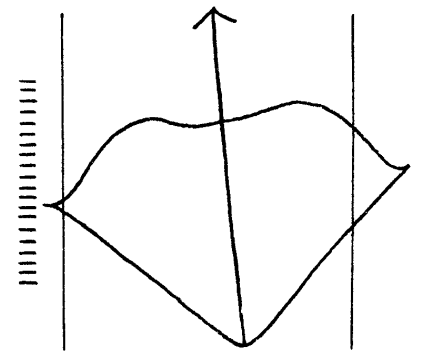
824



821



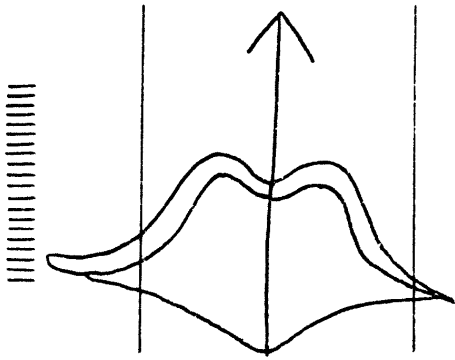
825



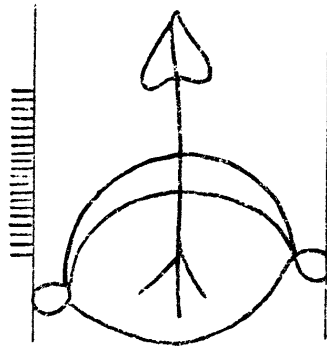
826

Arc

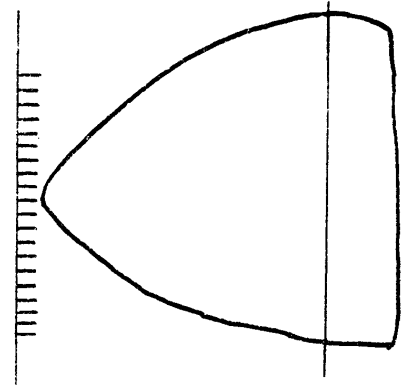
827-840



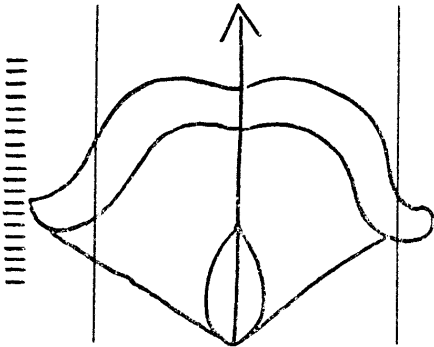
827



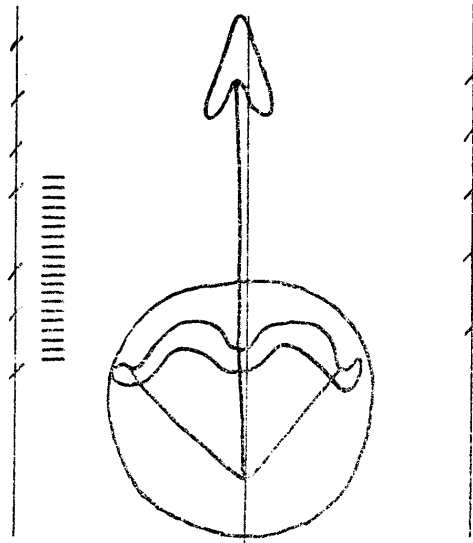
831



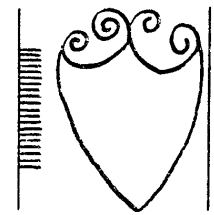
835



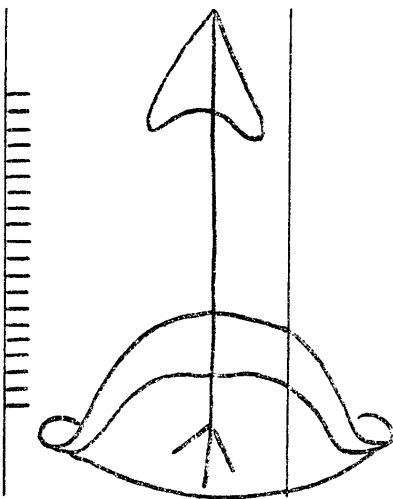
828



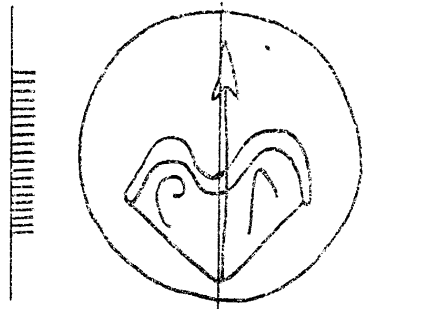
832



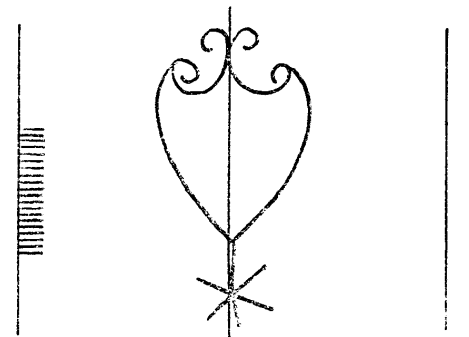
836



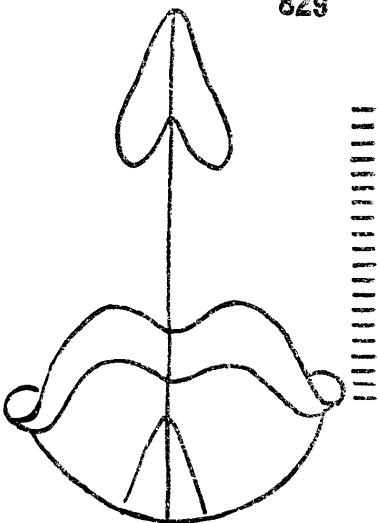
829



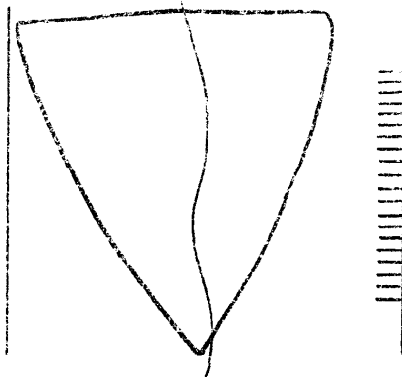
833



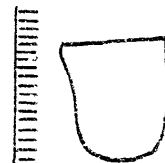
837



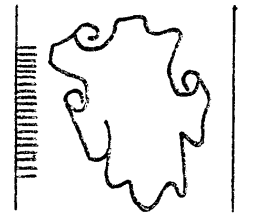
830



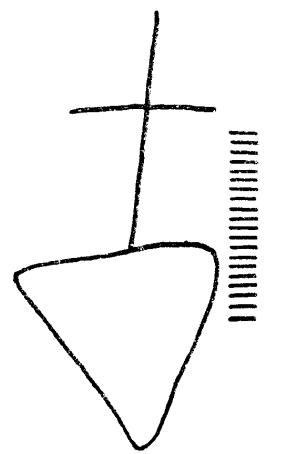
834



839

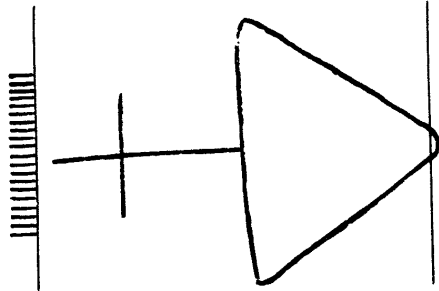


838

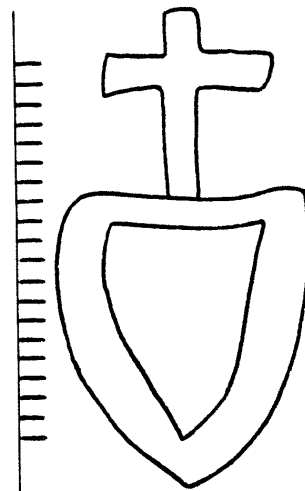


840

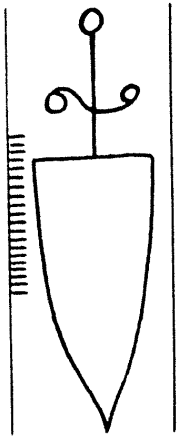
bord de la feuille



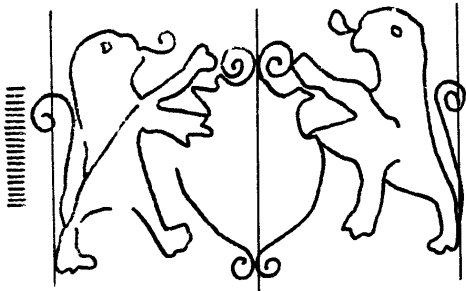
841



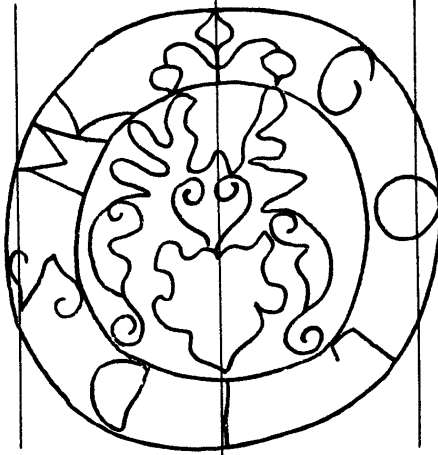
842



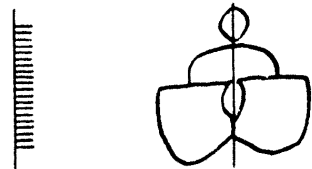
843



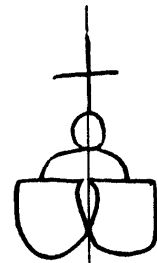
844



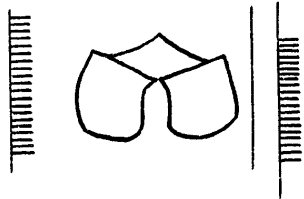
845



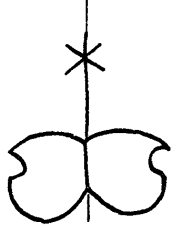
846



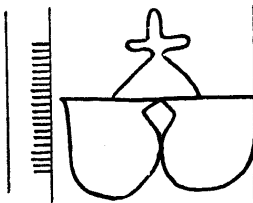
847



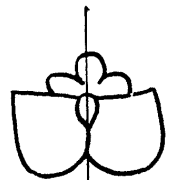
848



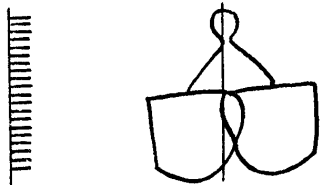
849



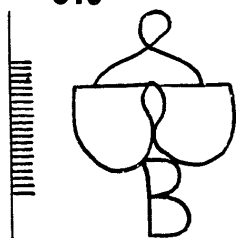
850



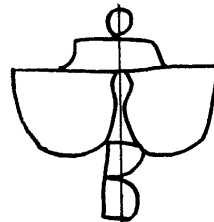
851



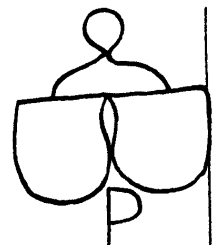
852



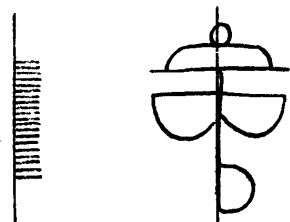
853



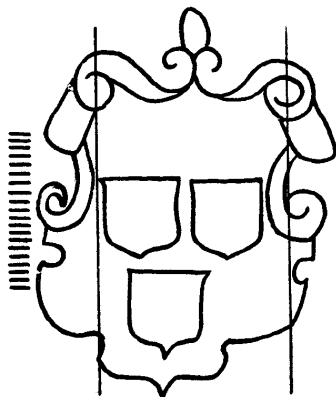
854



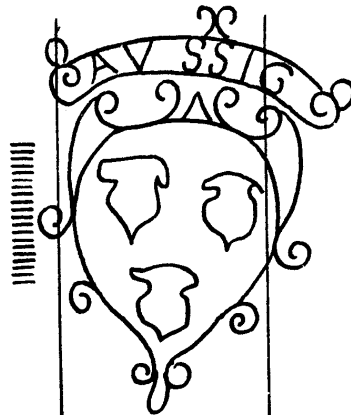
855



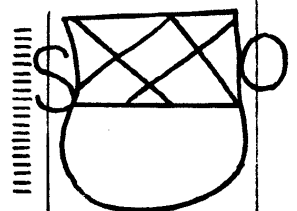
856



857



858



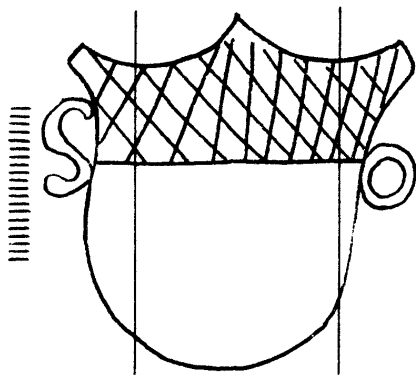
859

Armoiries sans pièces

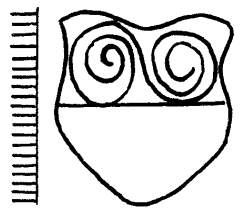
860 - 869



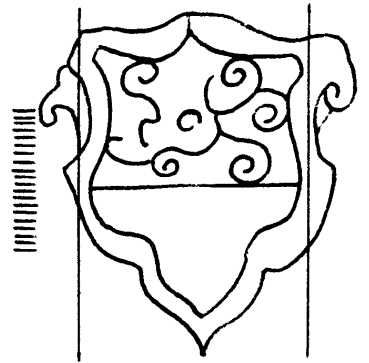
860



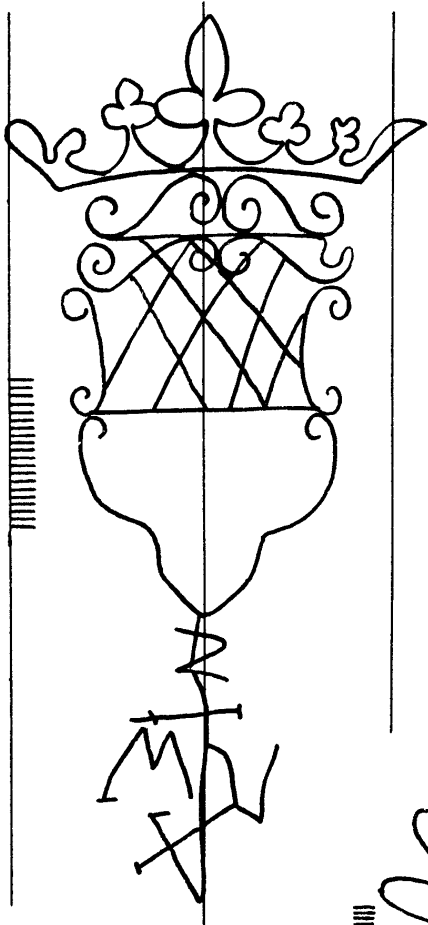
861



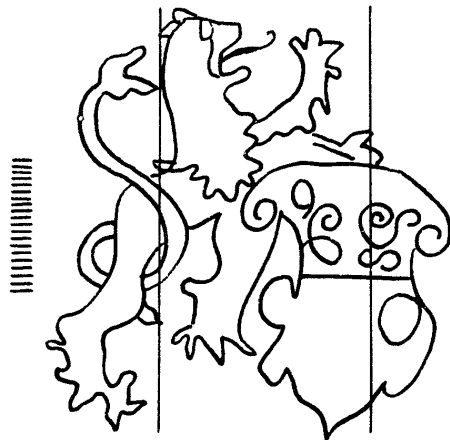
862



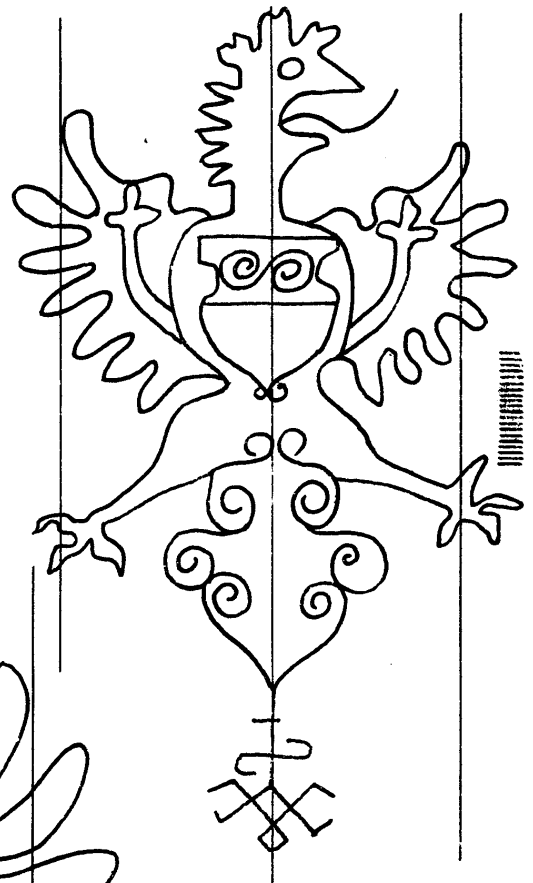
863



864



865



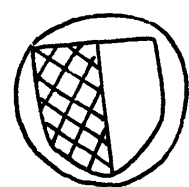
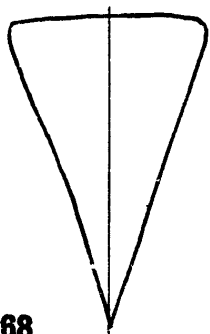
866



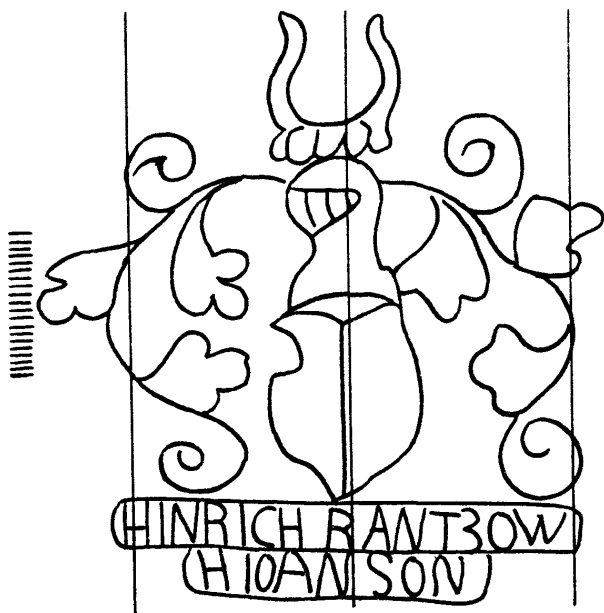
867



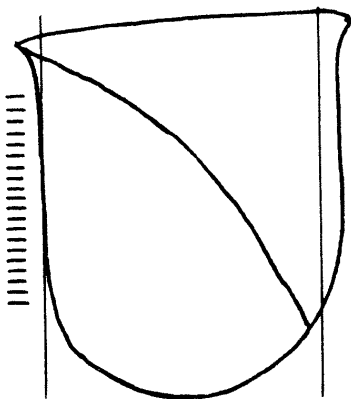
868



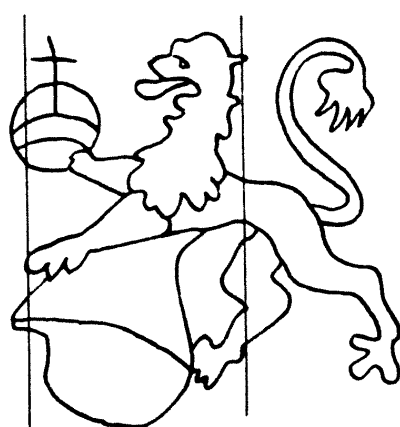
869



870



874



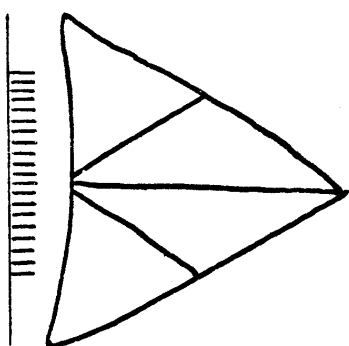
879



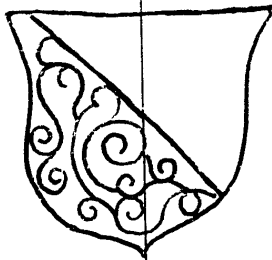
875



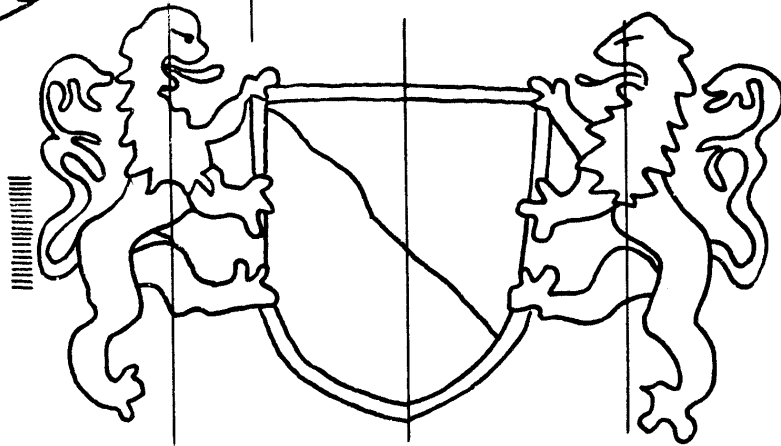
880



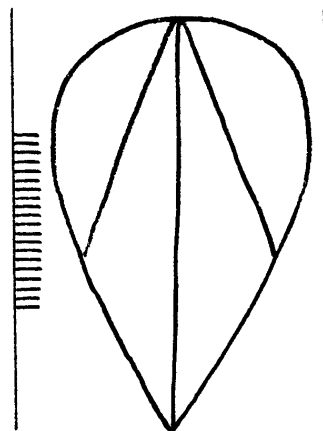
871



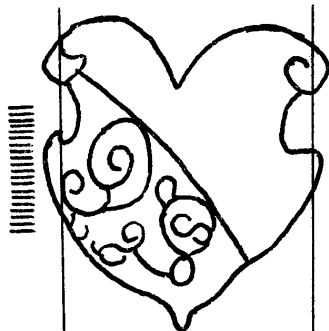
876



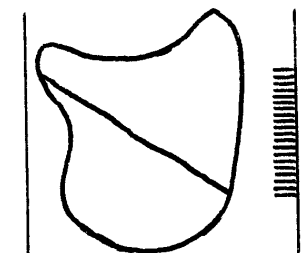
881



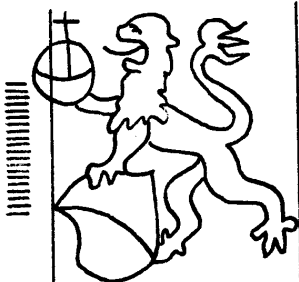
872



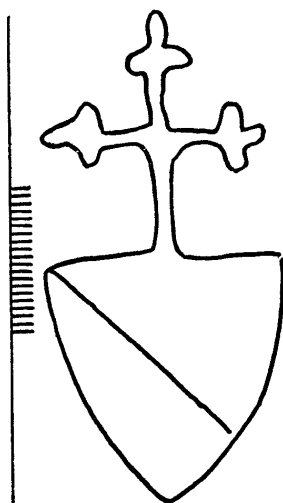
877



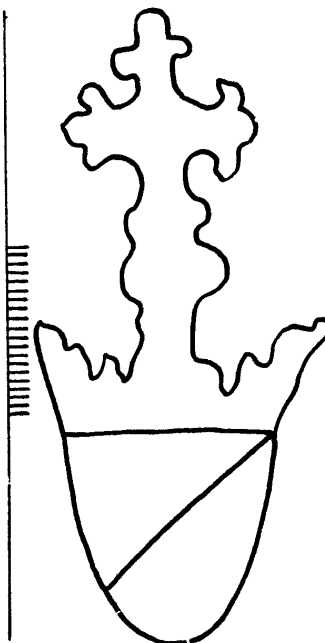
873



878



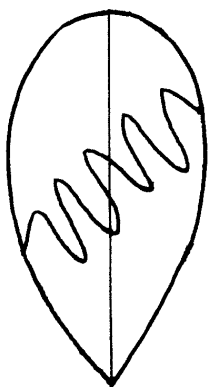
882



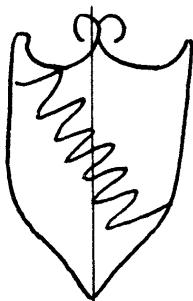
883

Armoiries sans pièces

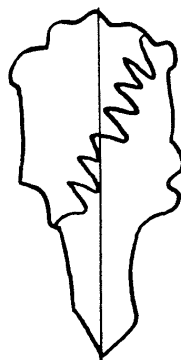
884 - 897



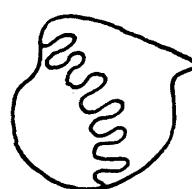
884



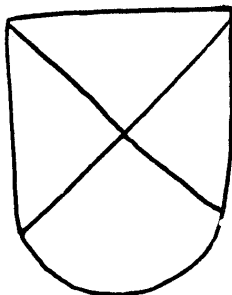
885



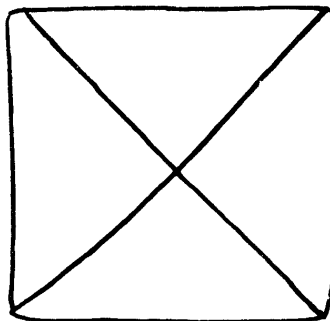
886



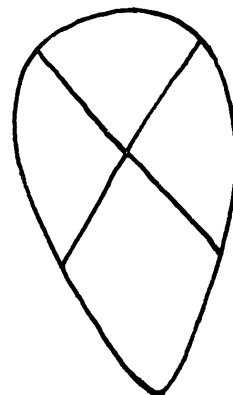
887



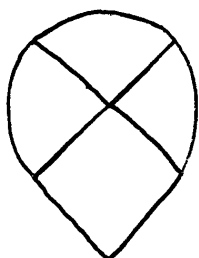
888



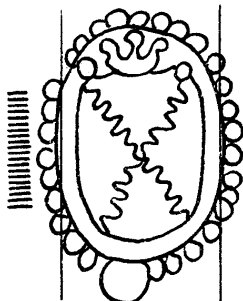
889



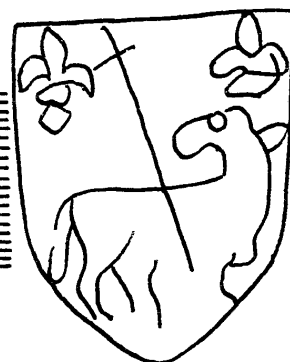
890



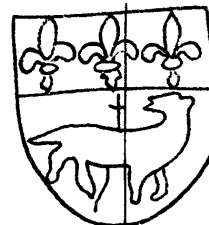
891



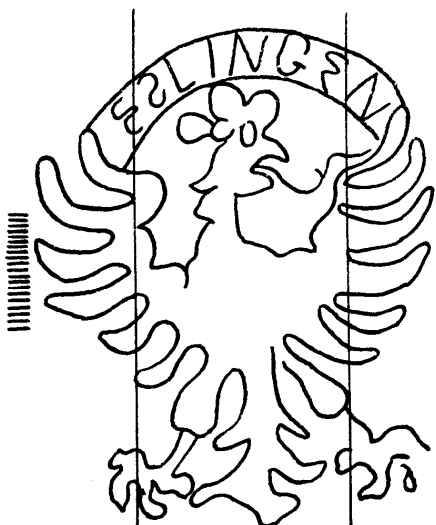
892



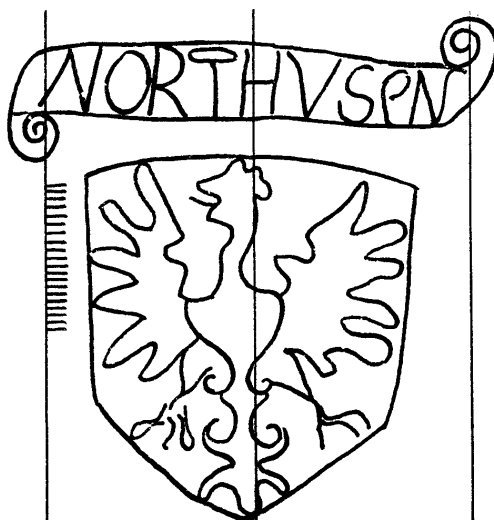
893



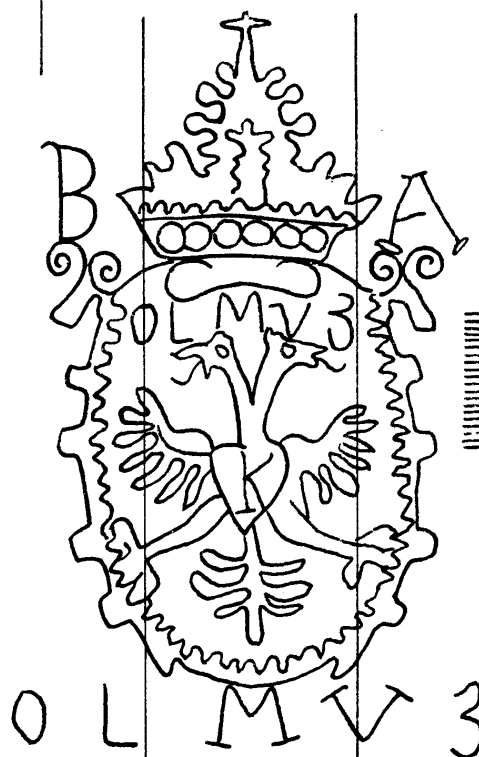
894



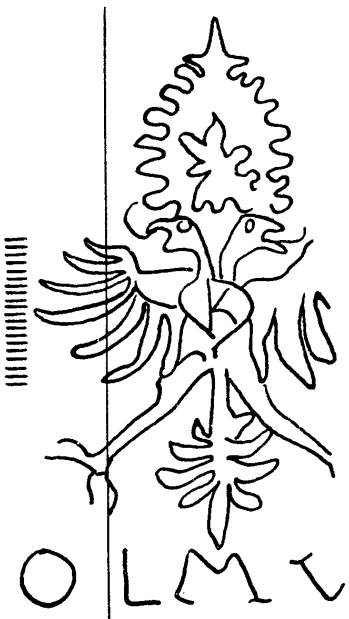
895



896



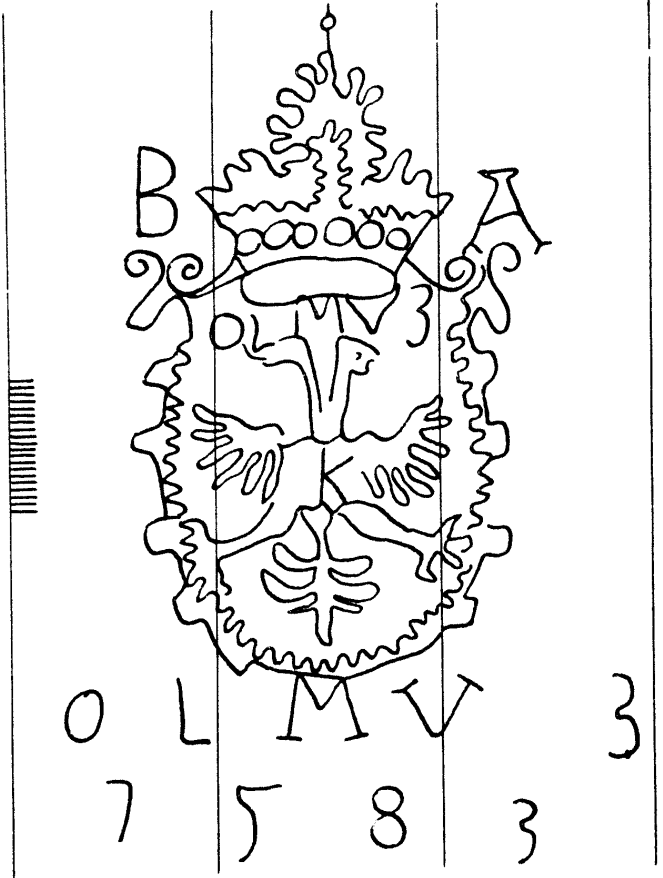
897



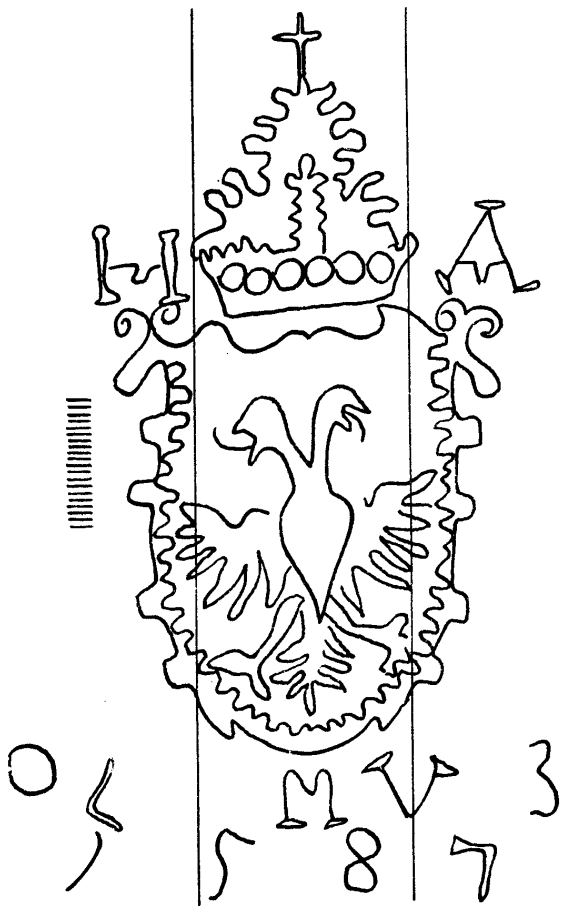
898



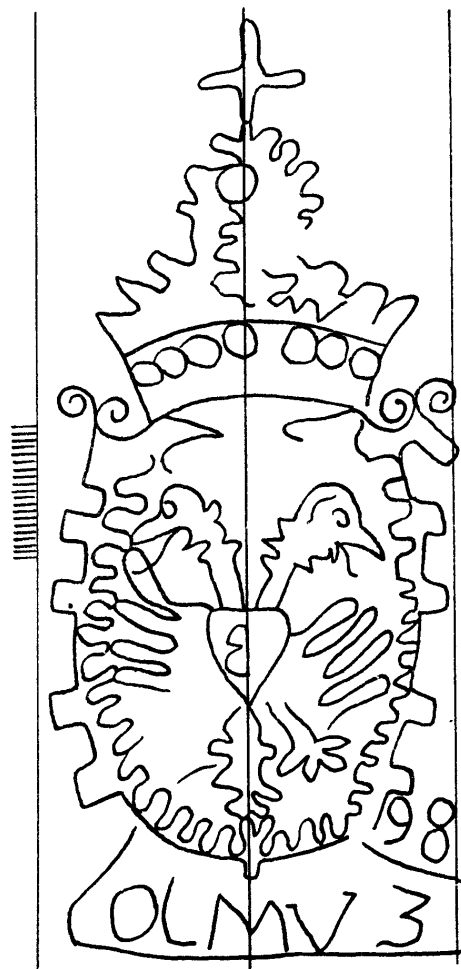
899



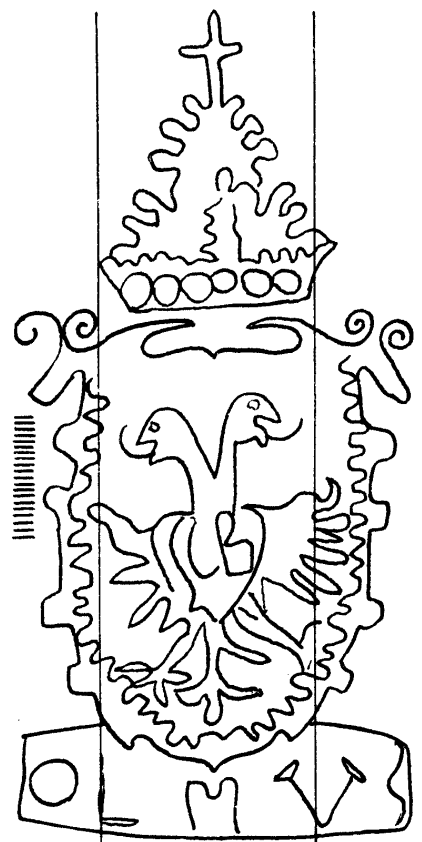
900



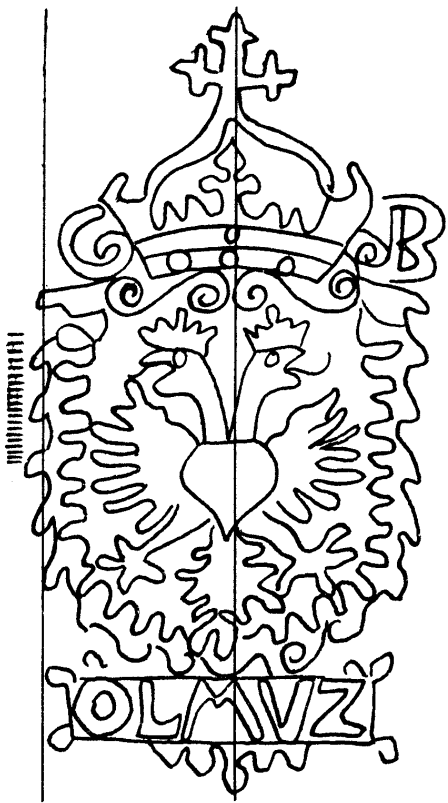
901



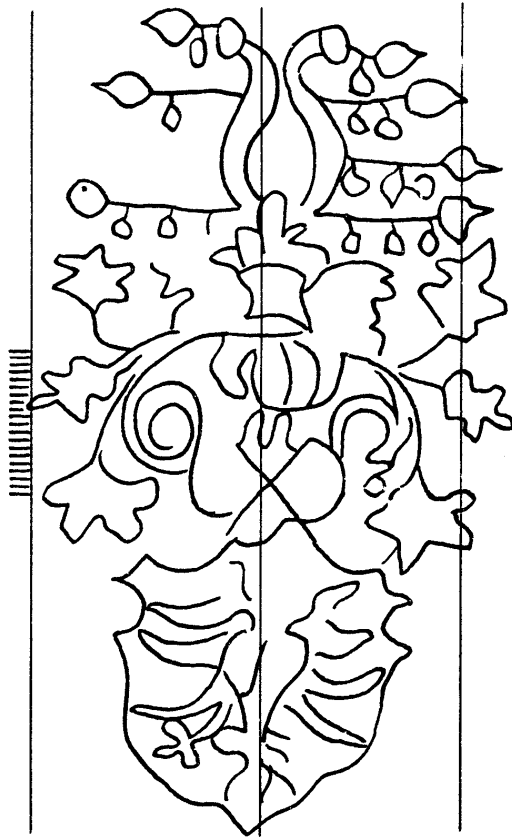
902



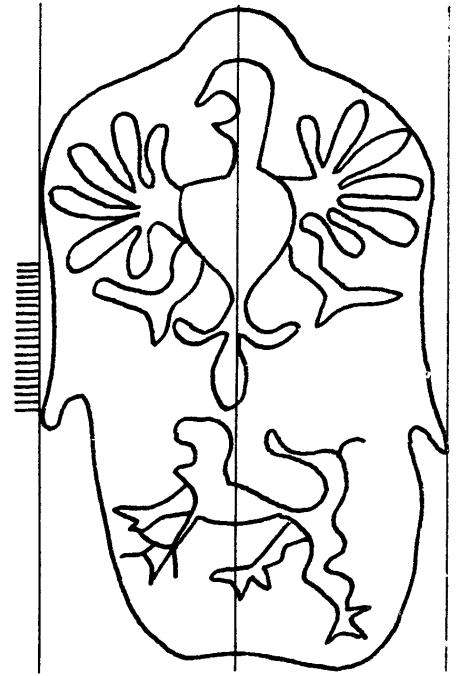
903



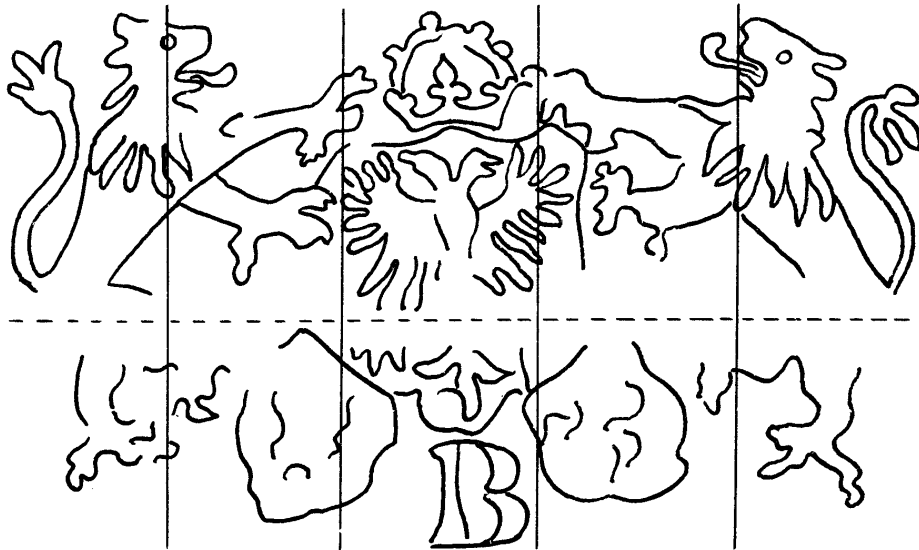
904



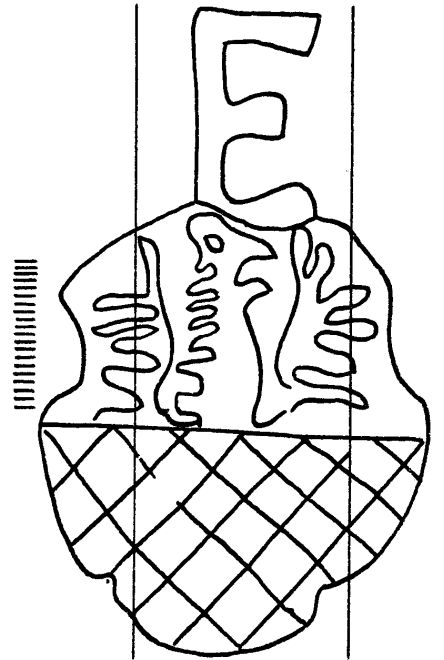
907



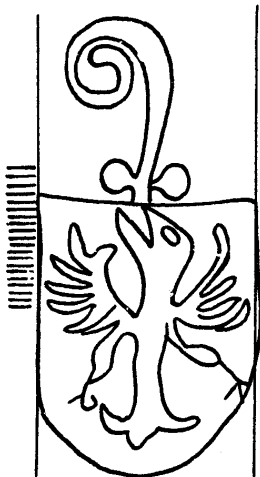
909



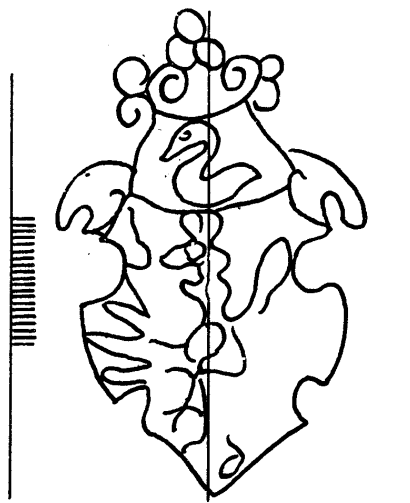
905



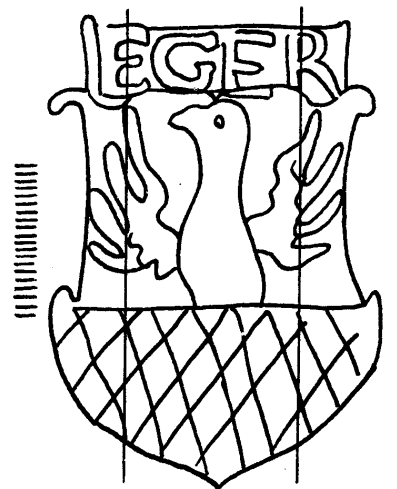
910



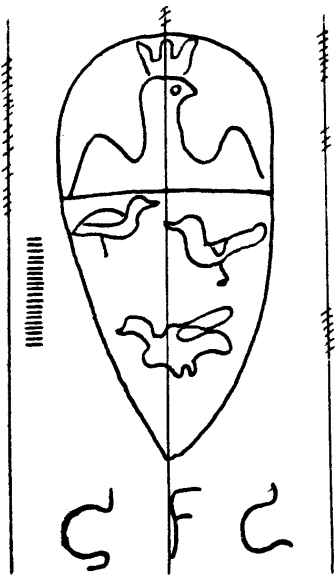
906



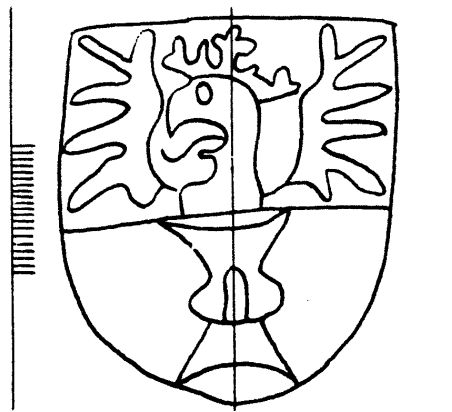
908



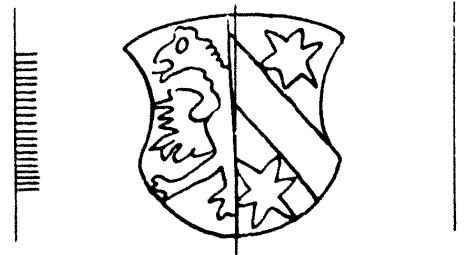
911



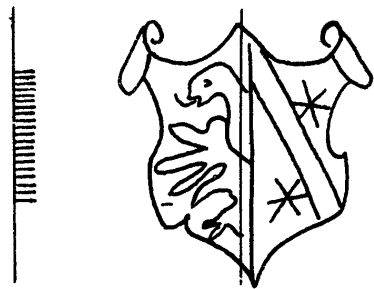
912



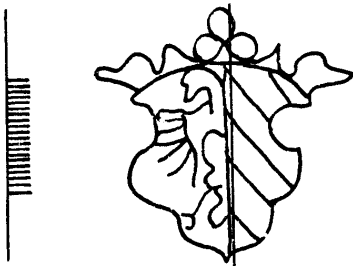
913



914



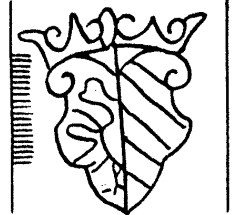
915



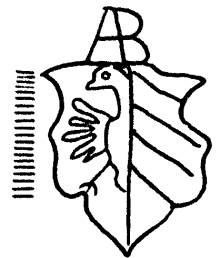
916



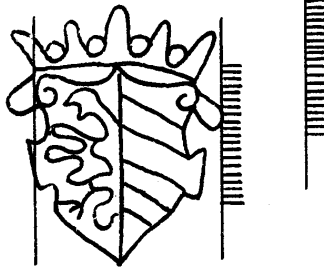
917



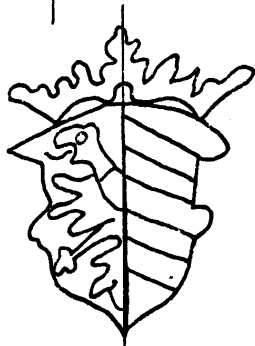
918



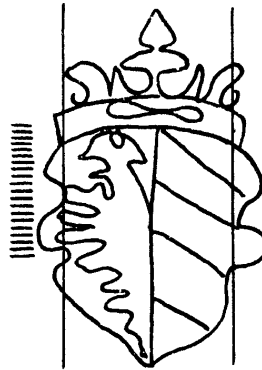
922



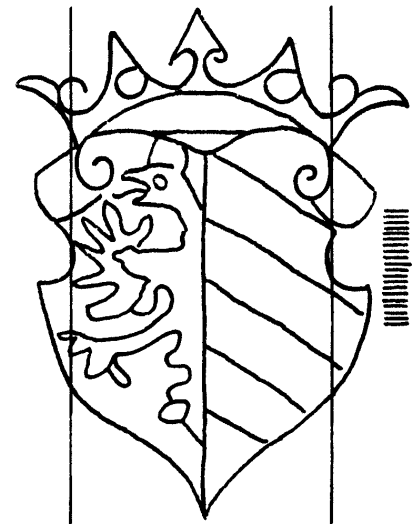
919



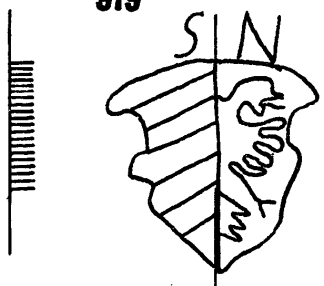
920



921



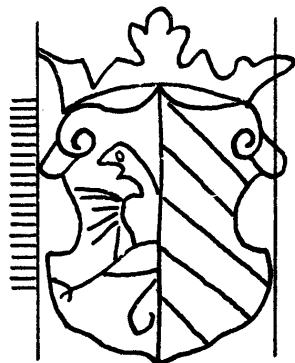
925



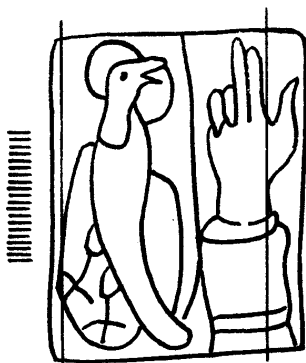
923



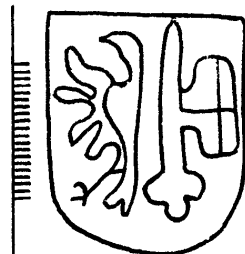
924



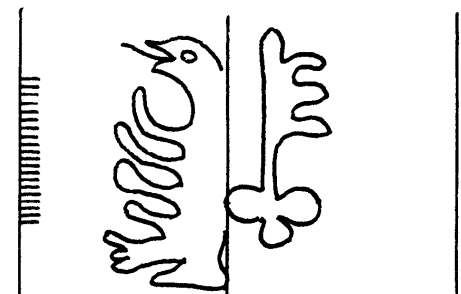
926



927



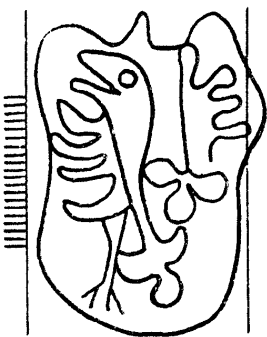
928



929

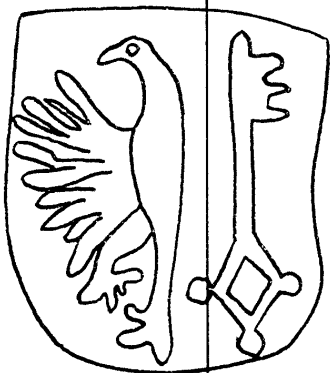
Armoiries - Aigle

930 - 941

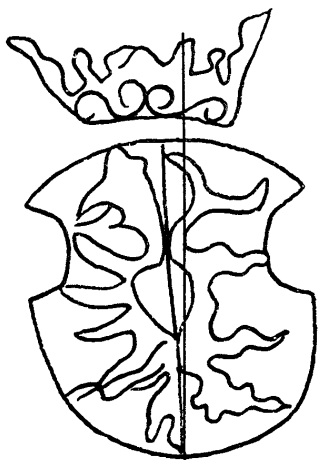


930

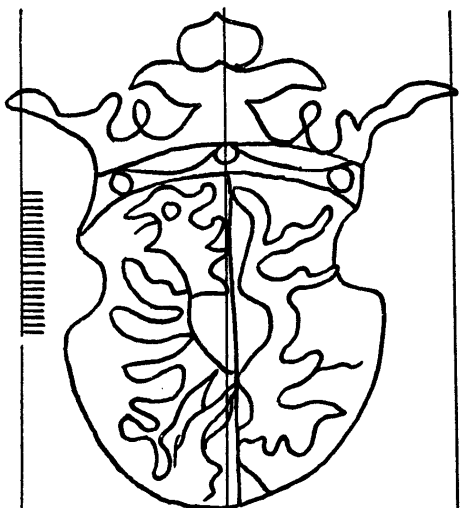
MI



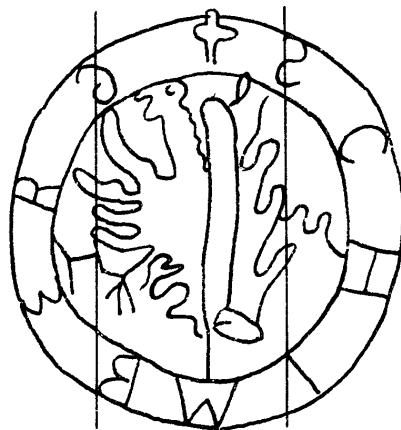
931



932



933



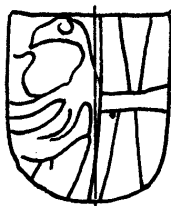
934



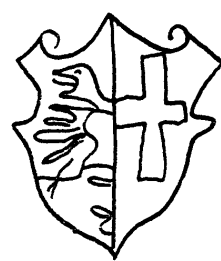
935



936



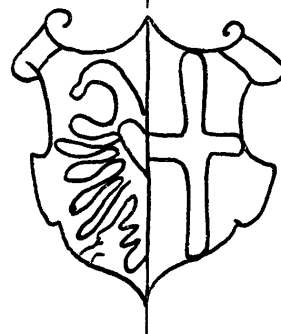
937



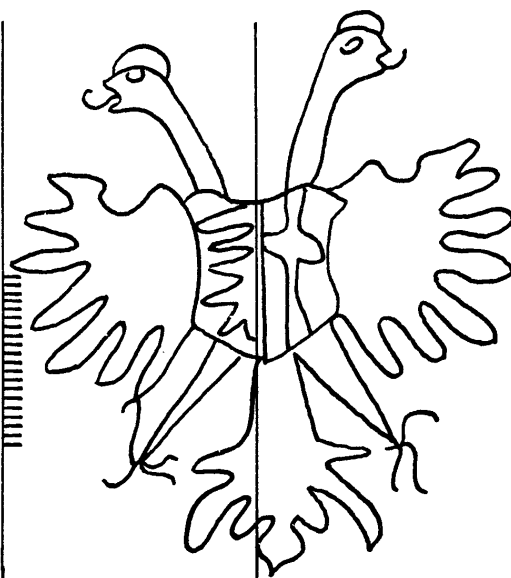
938



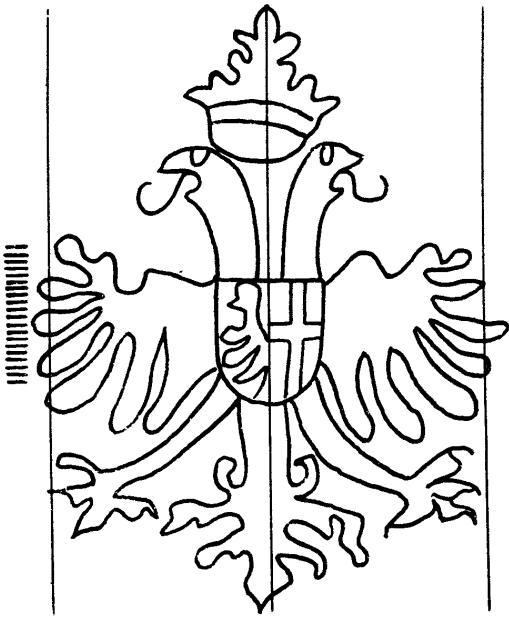
939



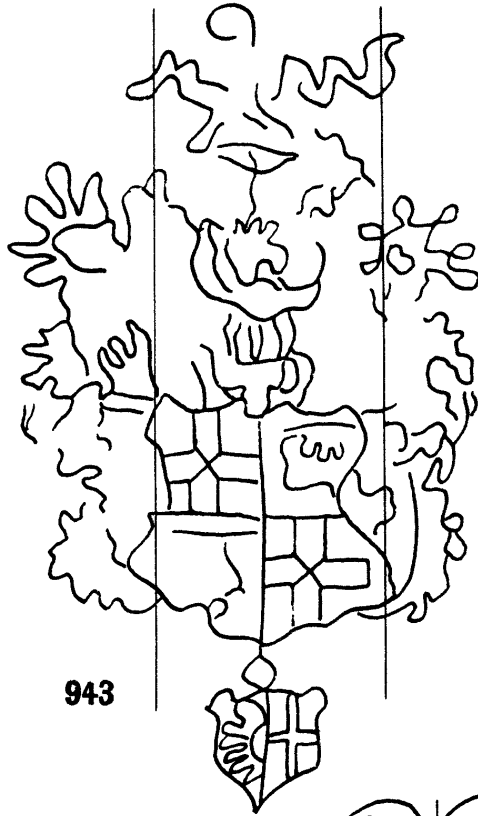
940



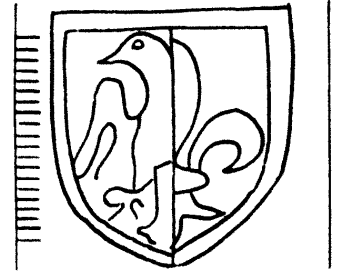
941



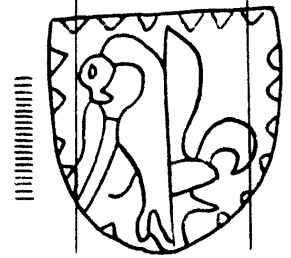
942



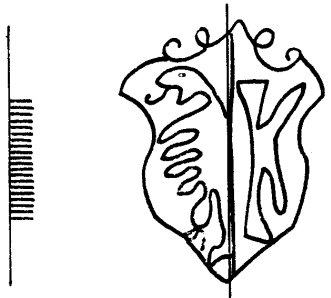
943



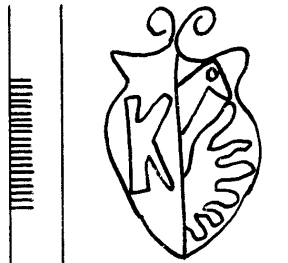
944



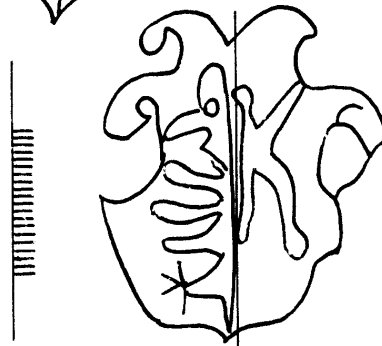
945



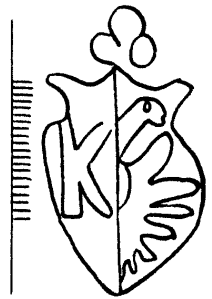
946



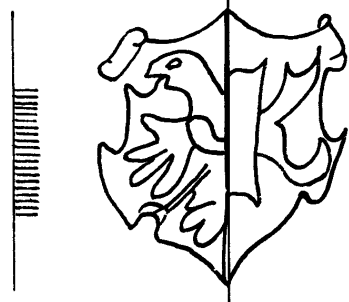
947



948



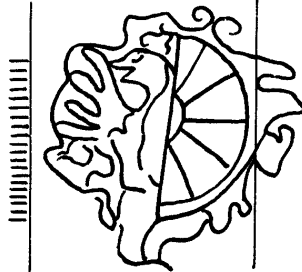
949



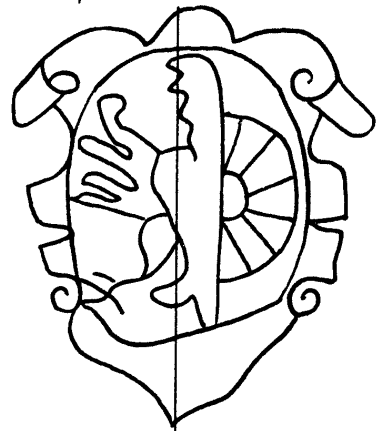
950



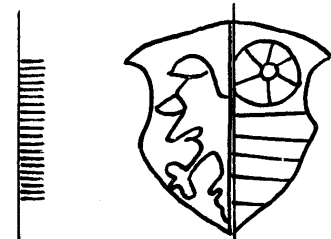
951



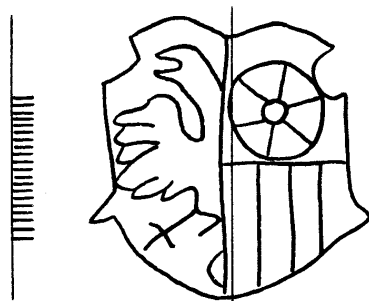
952



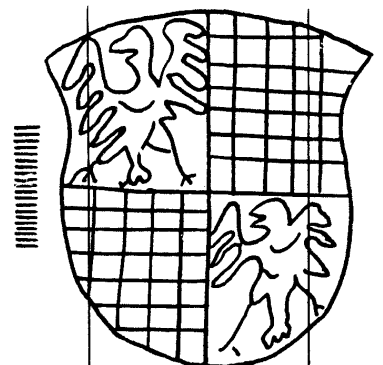
953



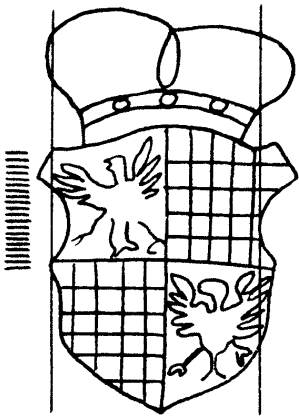
954



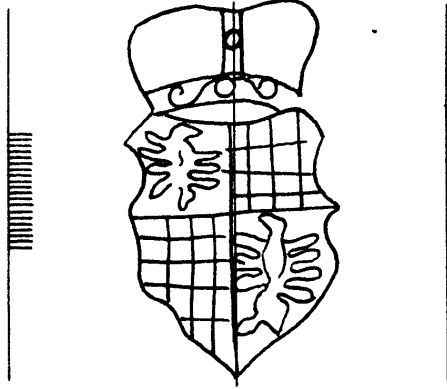
955



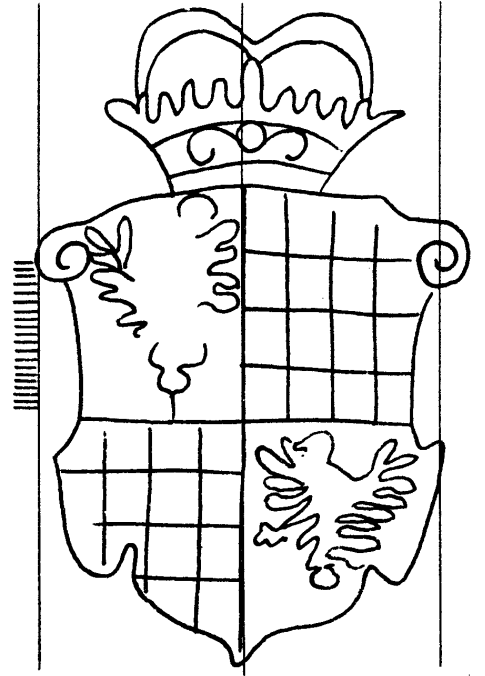
956



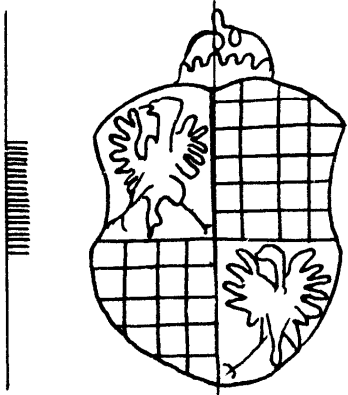
957



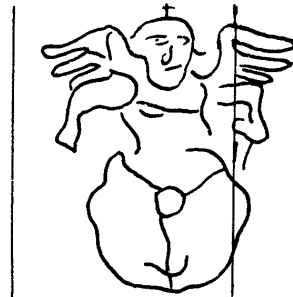
958



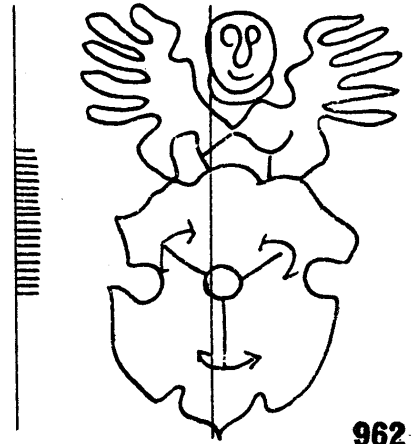
959



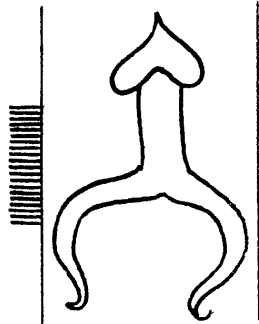
960



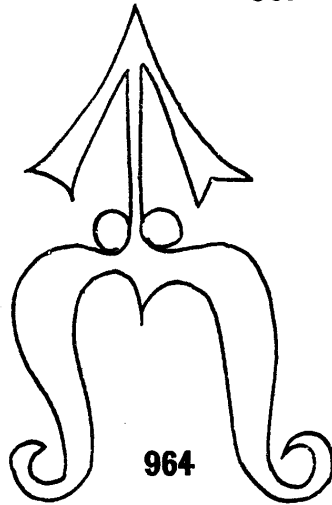
961



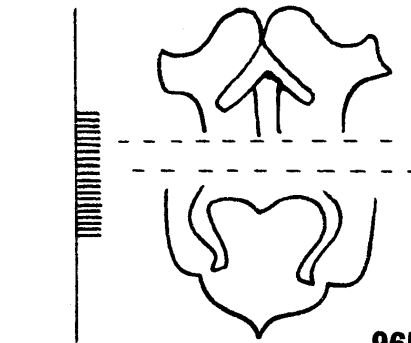
962



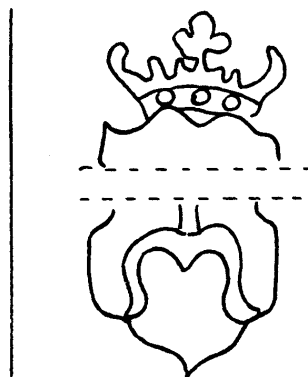
963



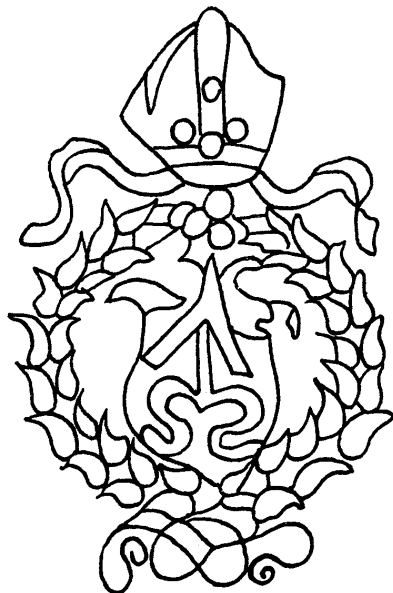
964



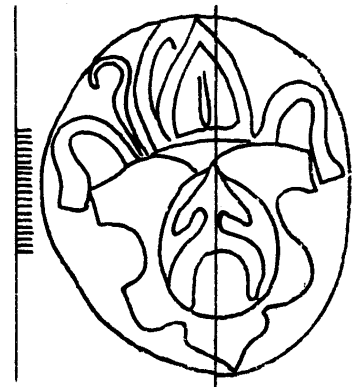
965



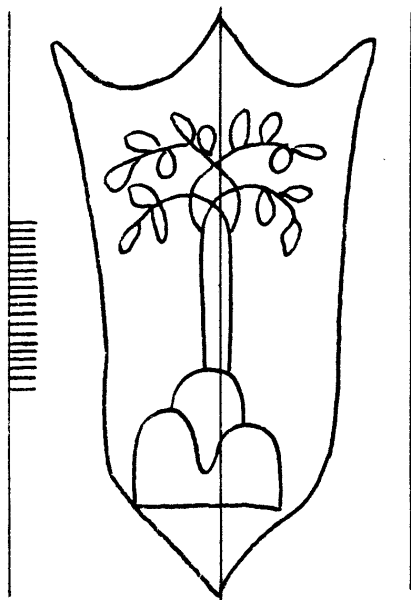
966



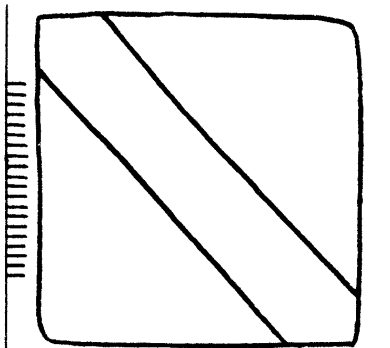
967



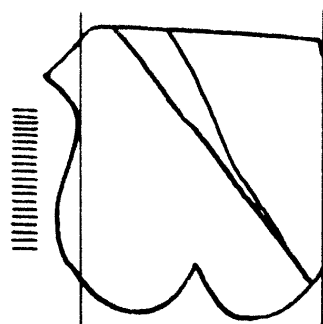
968



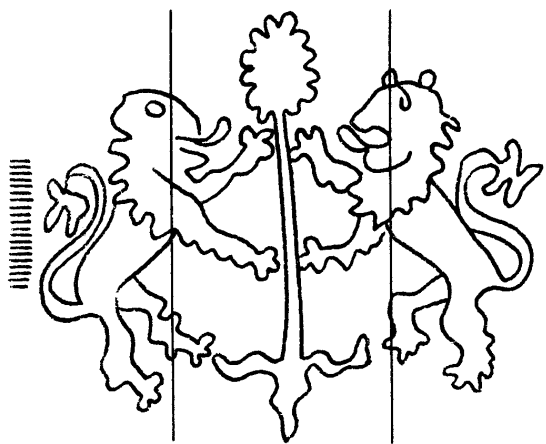
969



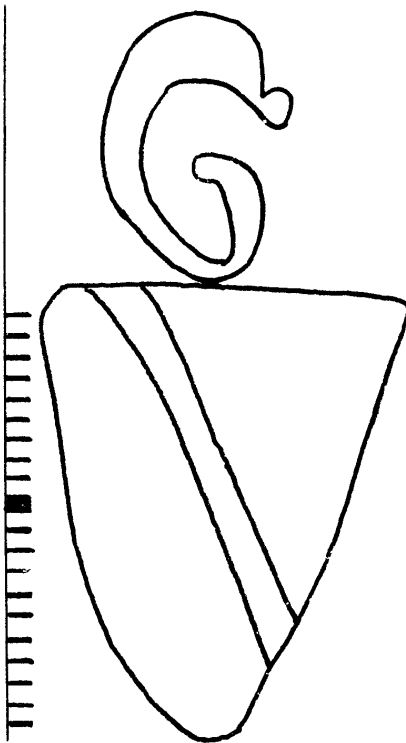
973



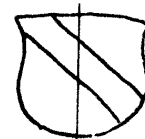
976



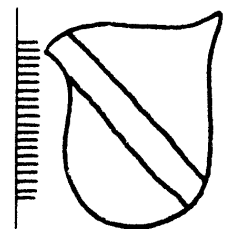
970



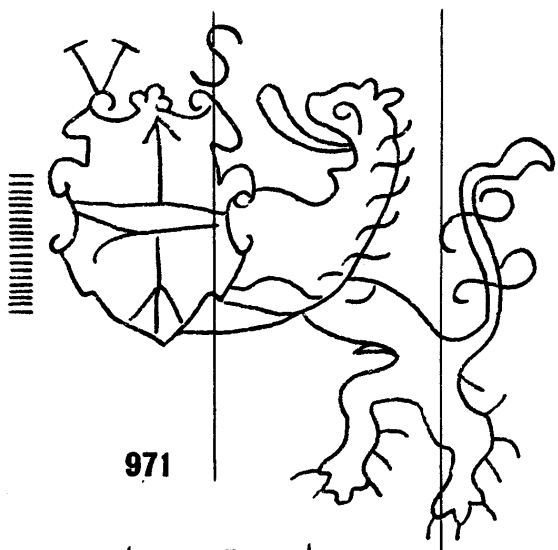
974



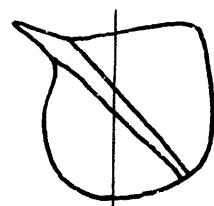
977



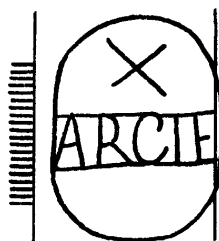
978



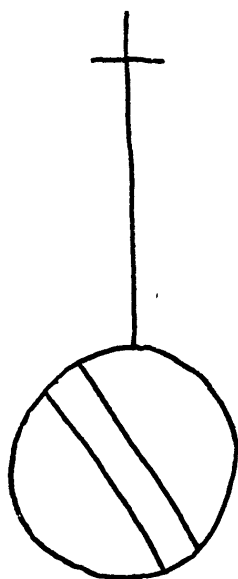
971



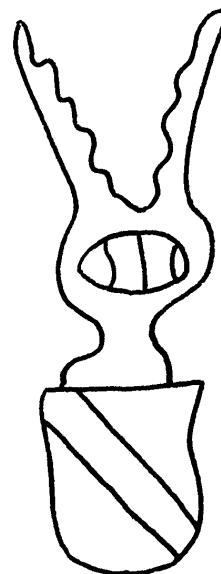
979



972



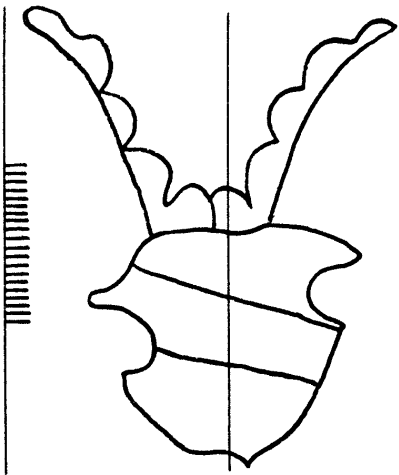
975



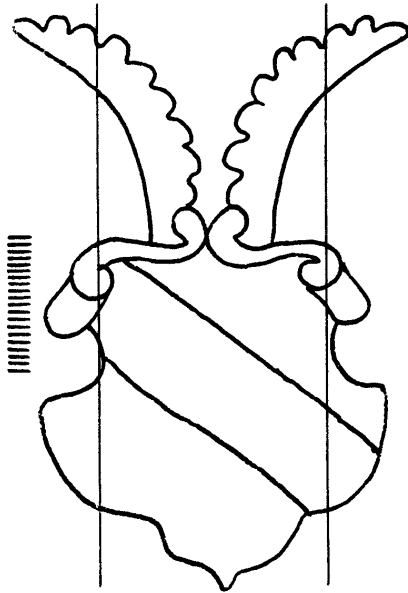
980

Armoiries .Bande

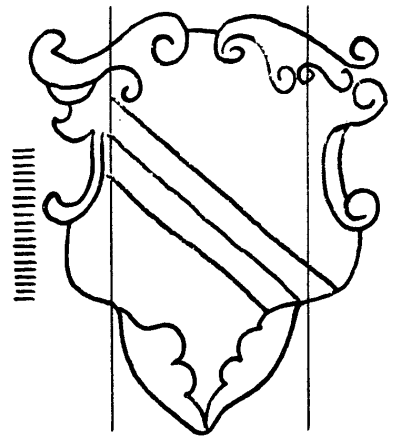
981-990



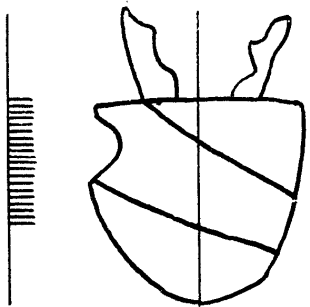
981



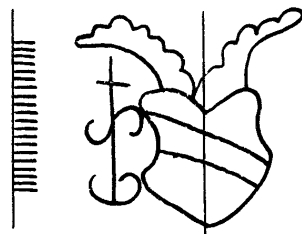
985



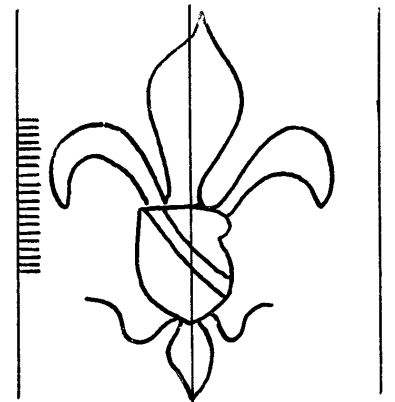
988



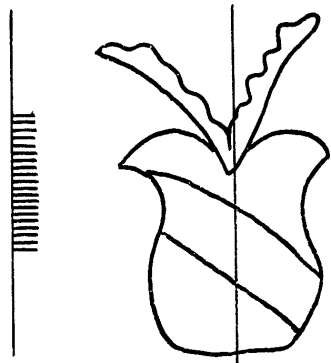
982



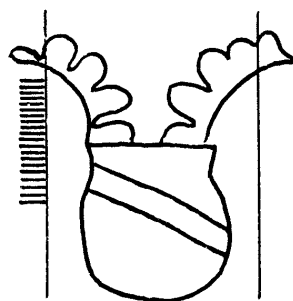
986



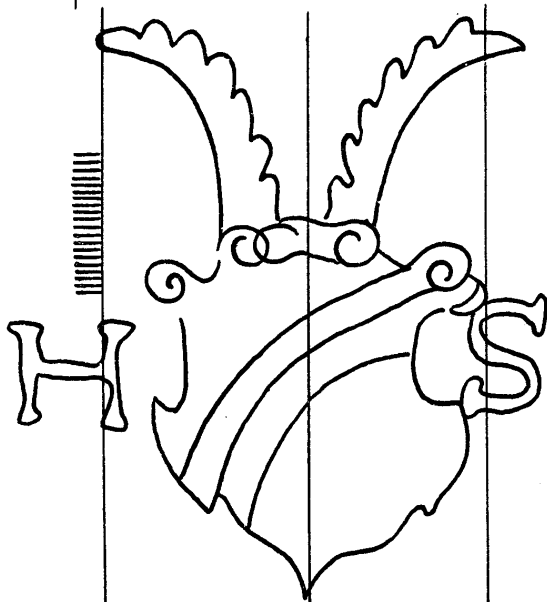
989



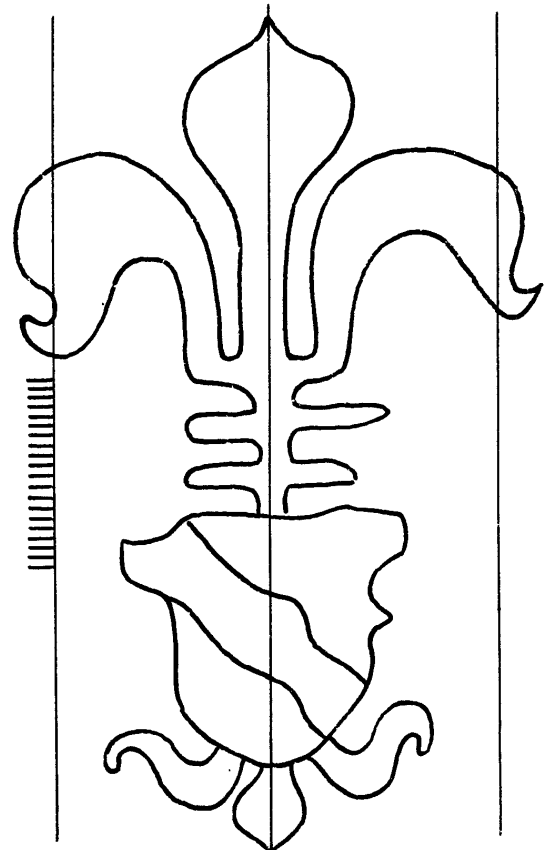
983



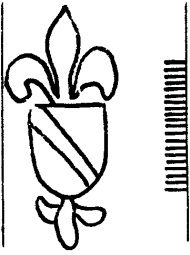
984



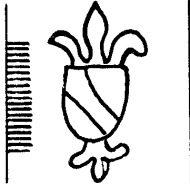
987



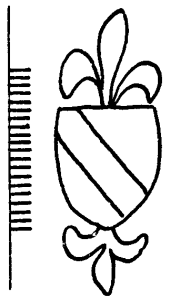
990



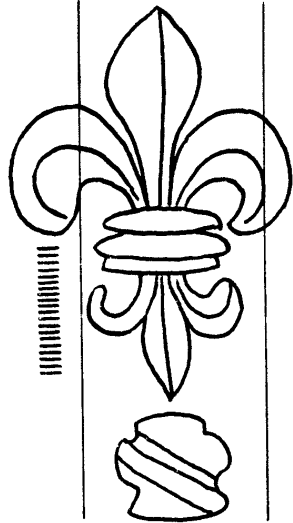
991



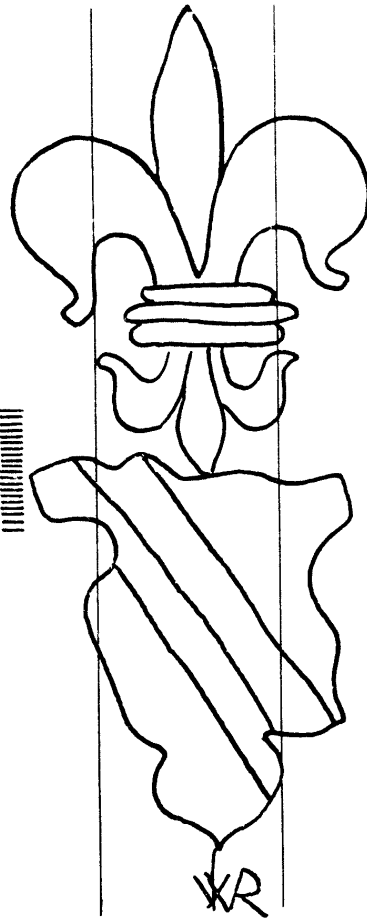
992



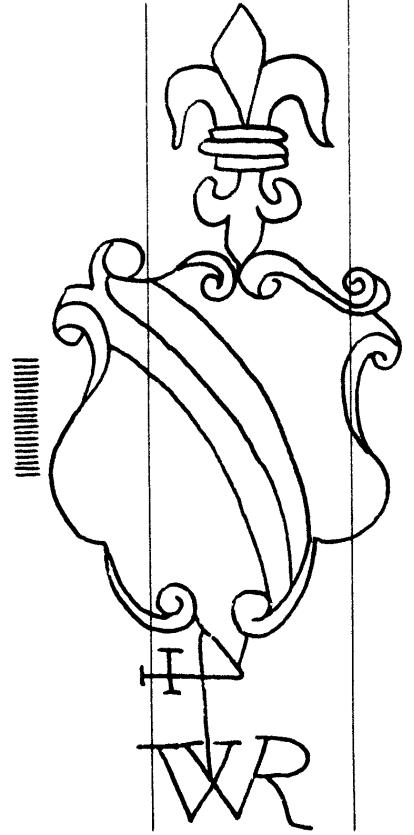
993



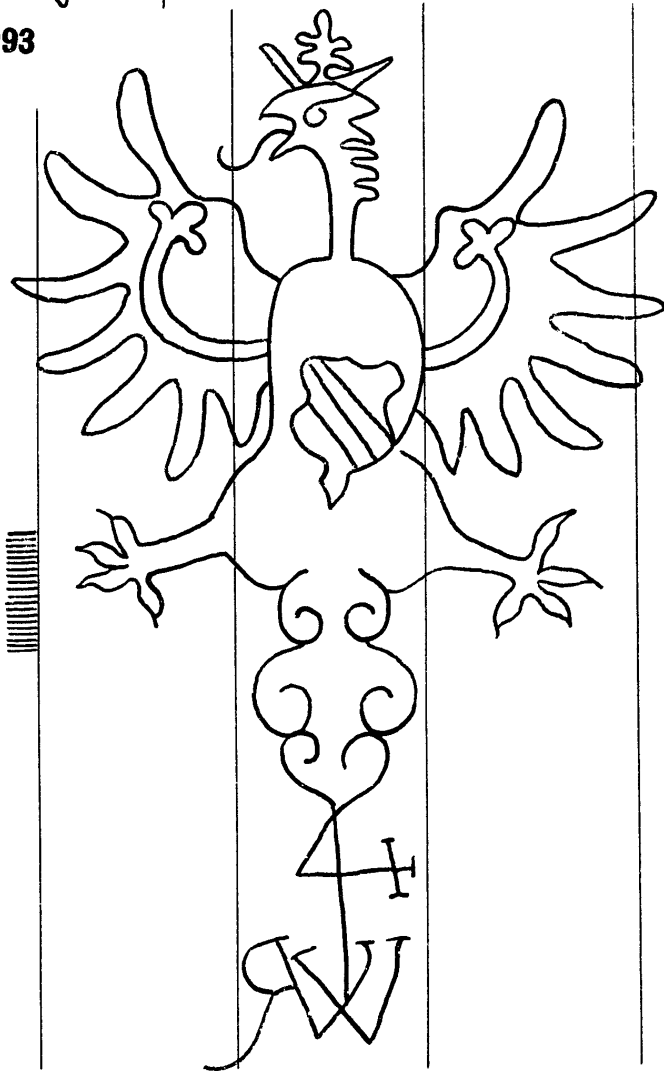
994



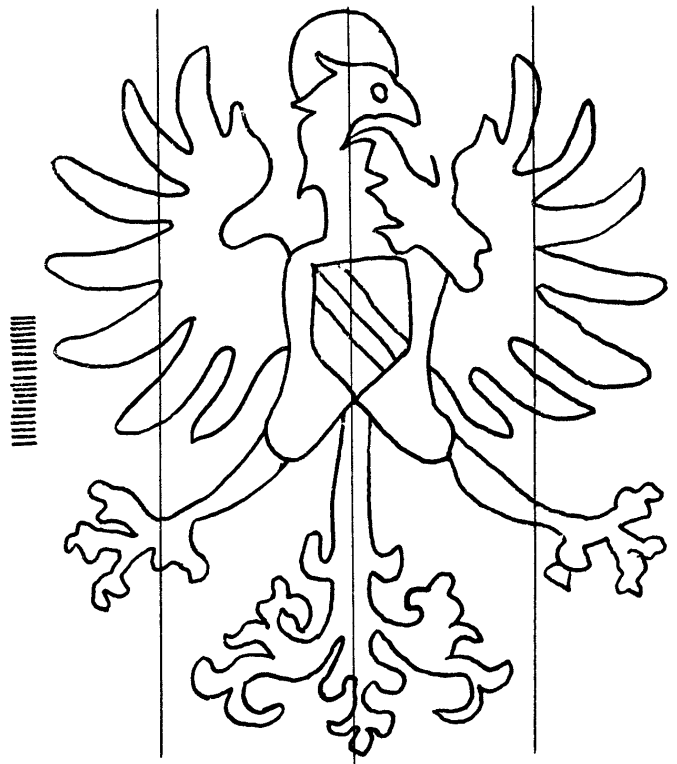
995



996



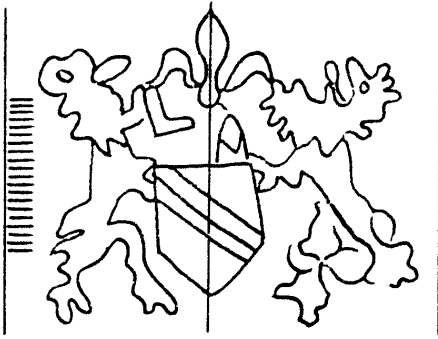
997



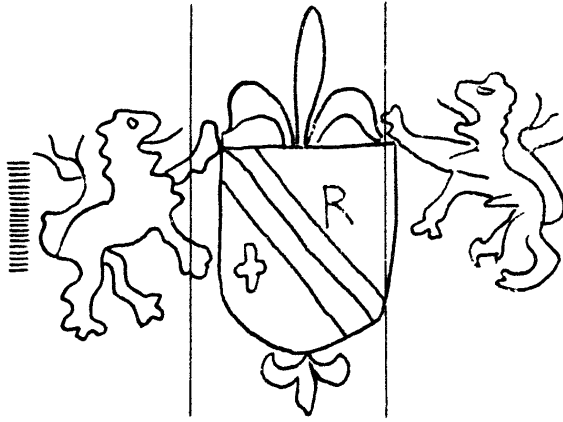
998

Armoiries Bande

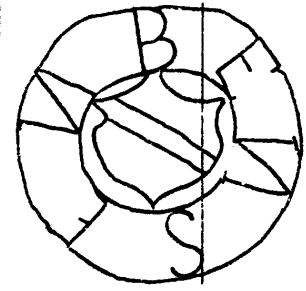
999-1013



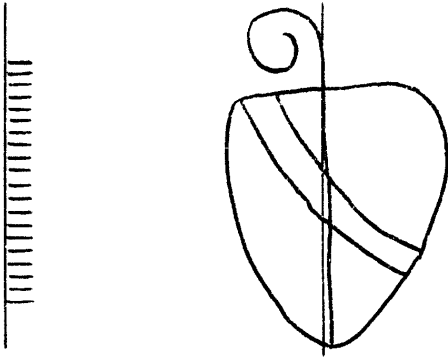
999



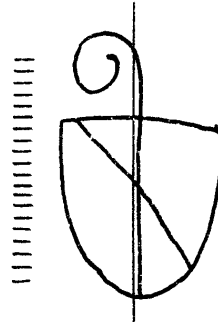
1000



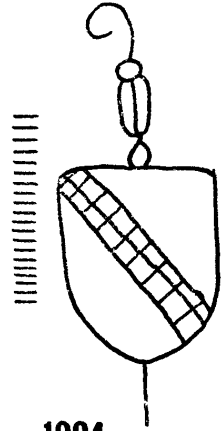
1001



1002



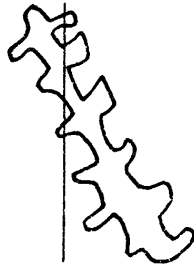
1003



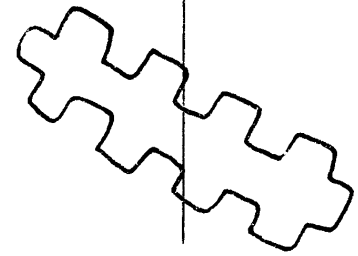
1004



1005



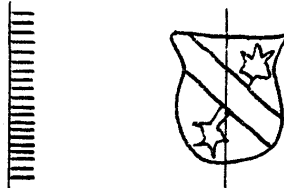
1006



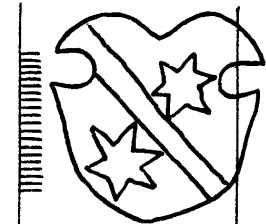
1007



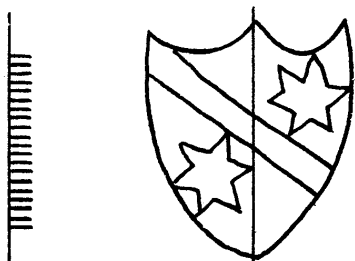
1008



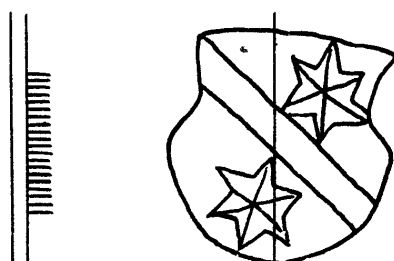
1009



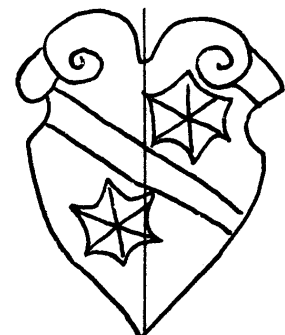
1010



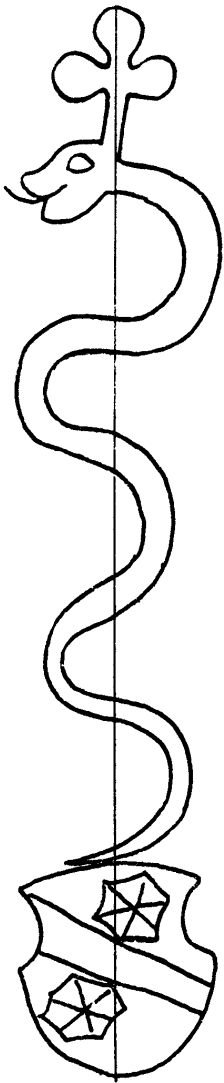
1011



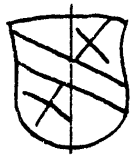
1012



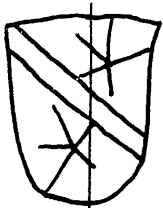
1013



1014



1015



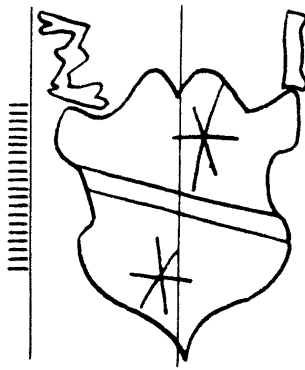
1016



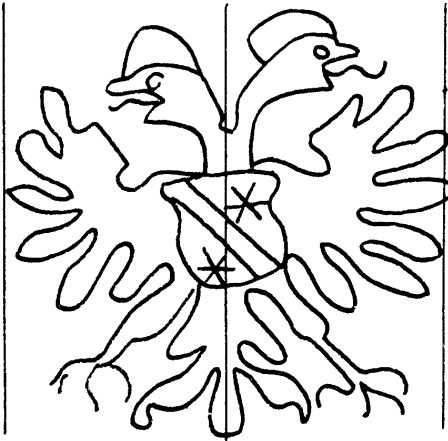
1017



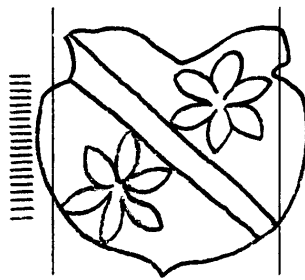
1022



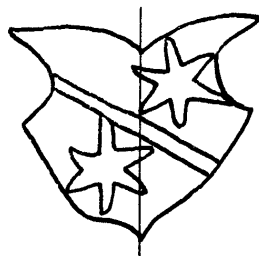
1018



1019



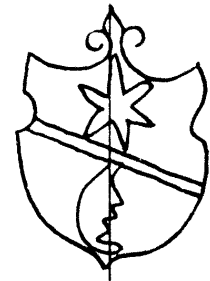
1020



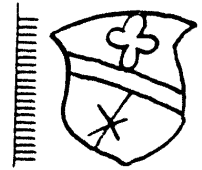
1021



1023



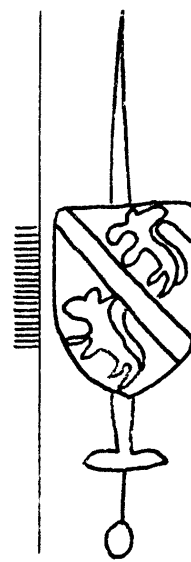
1024



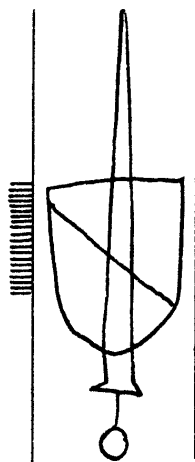
1025



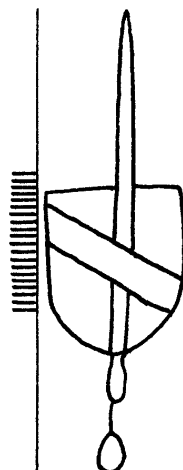
1026



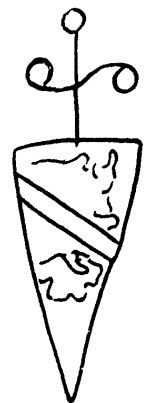
1027



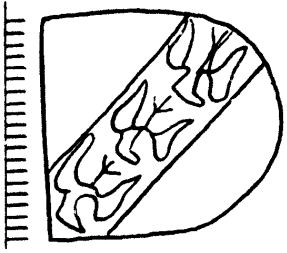
1028



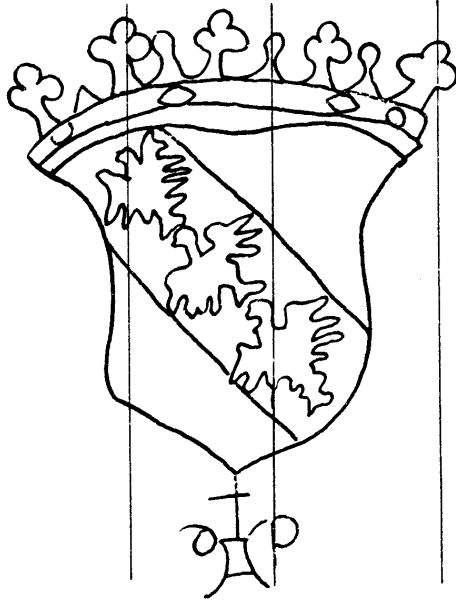
1029



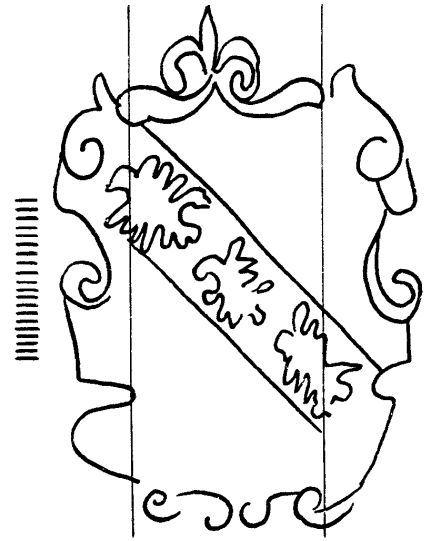
1030



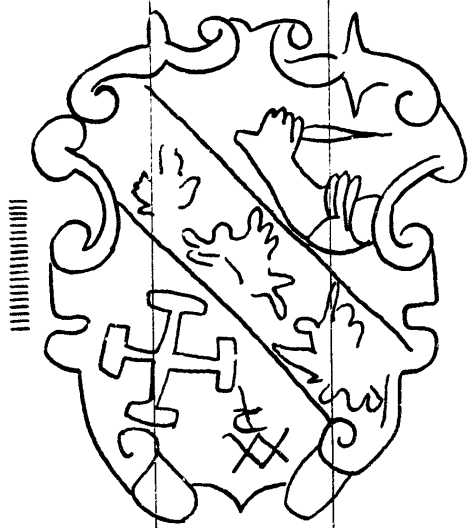
1031



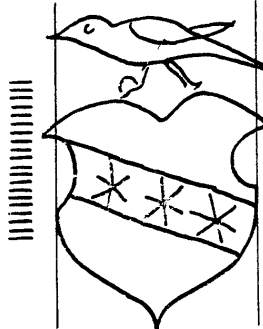
1032



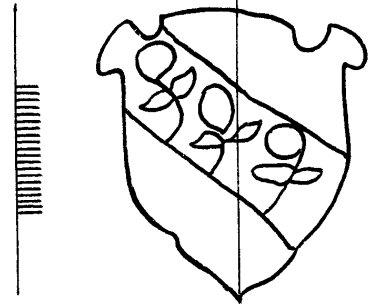
1033



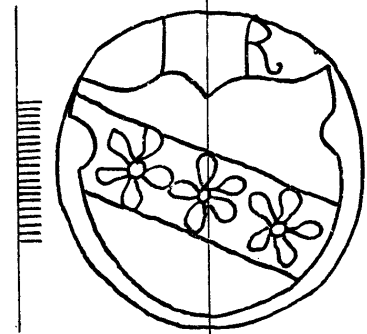
1034



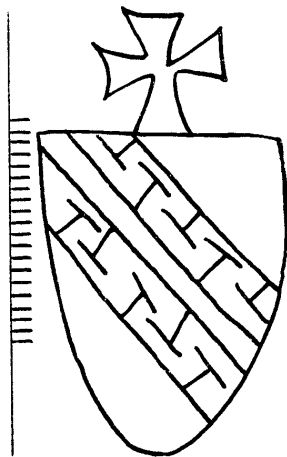
1035



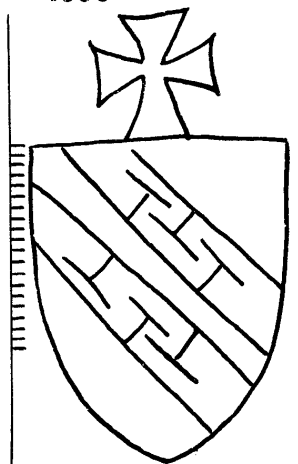
1036



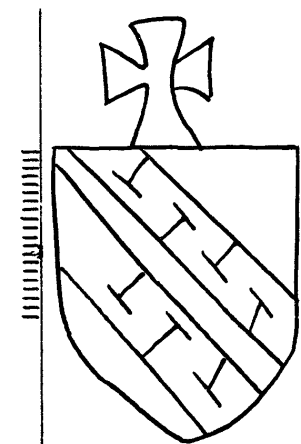
1037



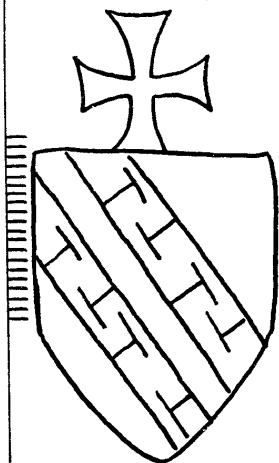
1038



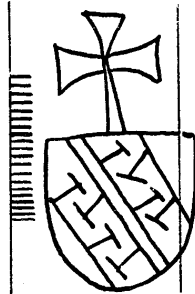
1039



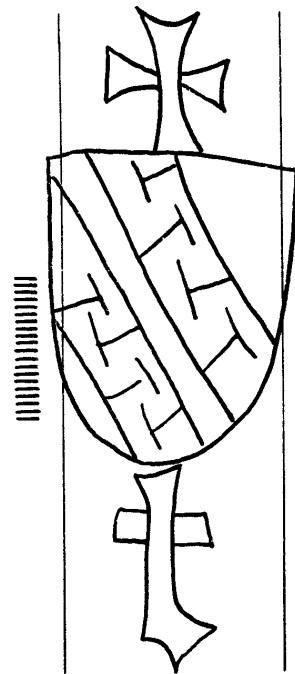
1040



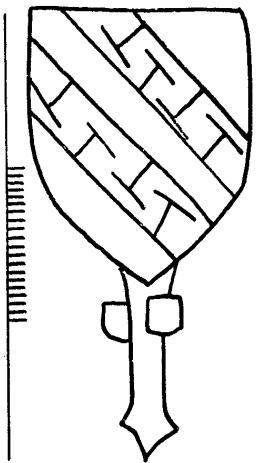
1041



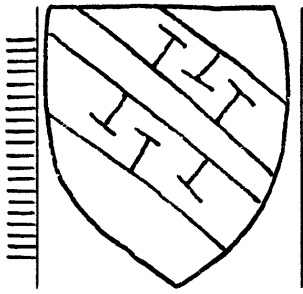
1042



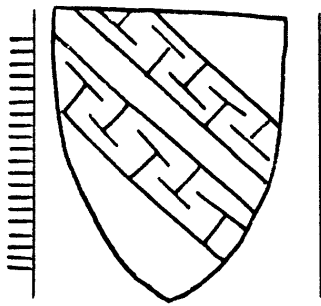
1043



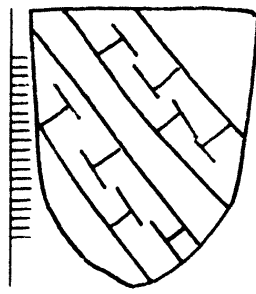
1044



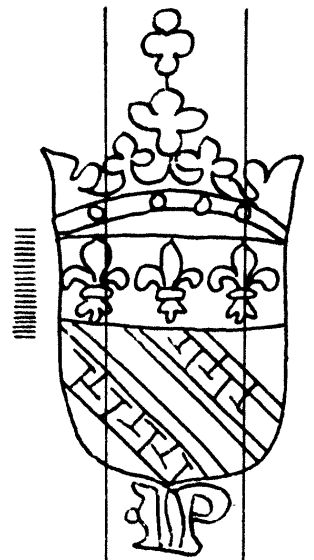
1045



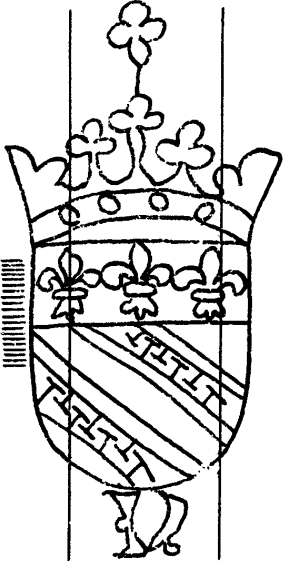
1046



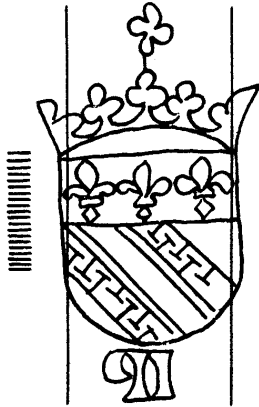
1047



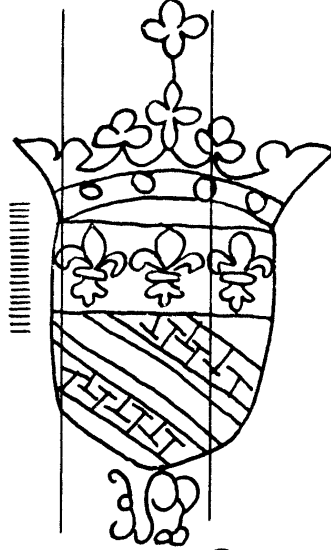
1048



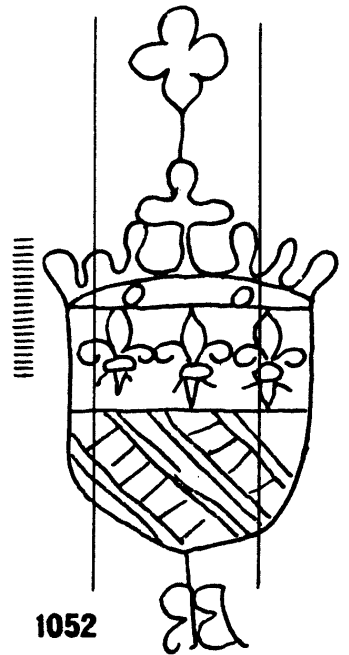
1049



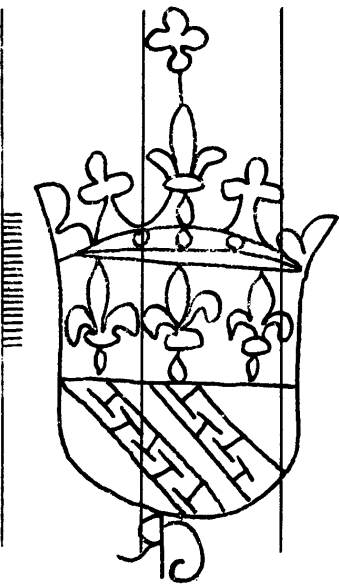
1050



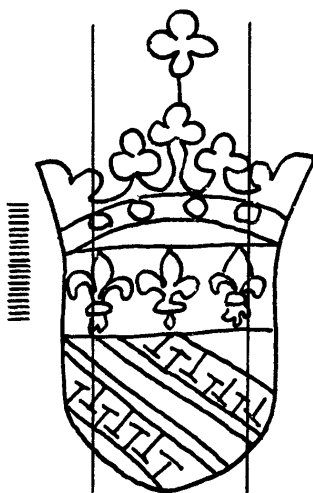
1051



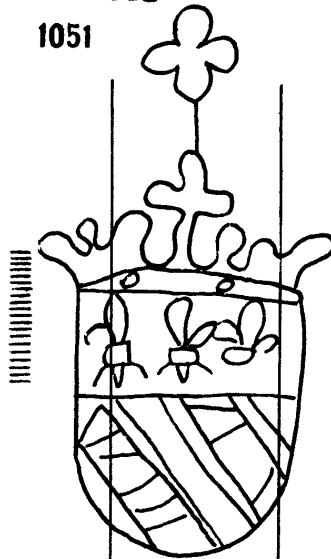
1052



1053



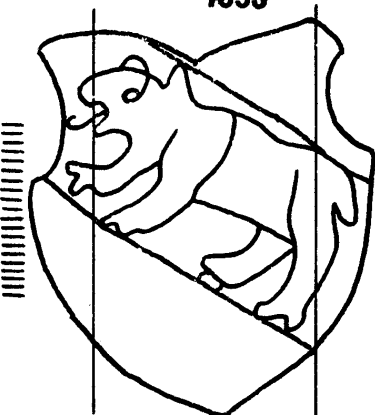
1054



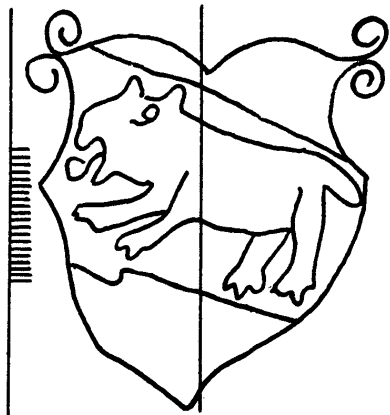
1055



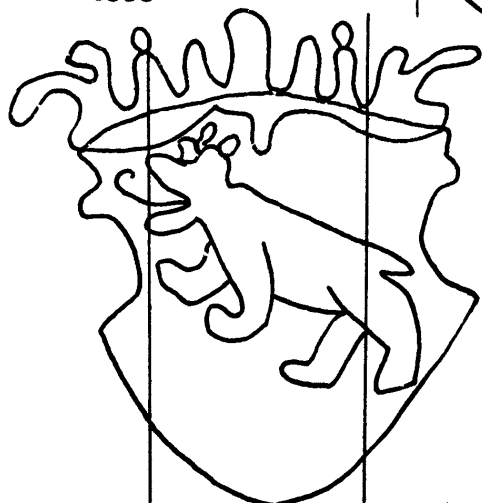
1056



1057



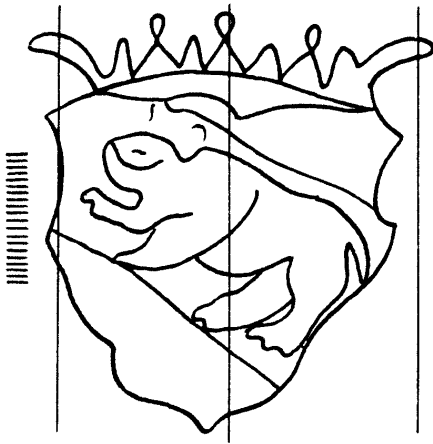
1058



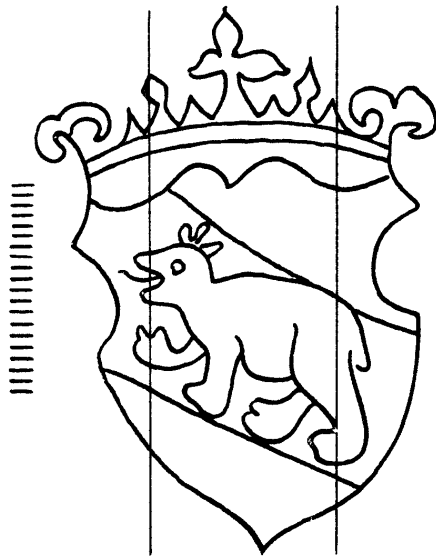
1059

Armoiries . Bande

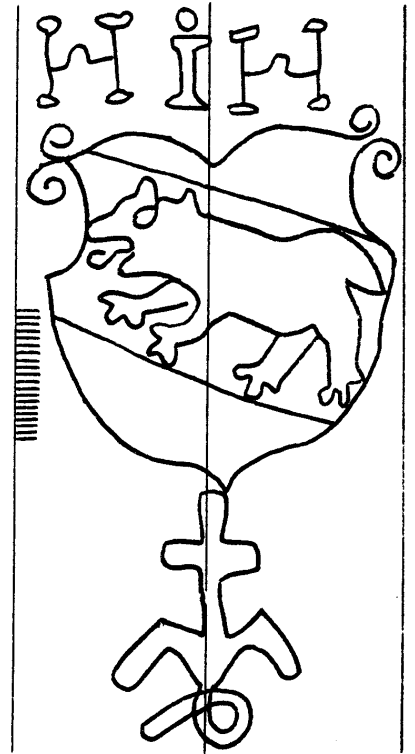
1060-1064



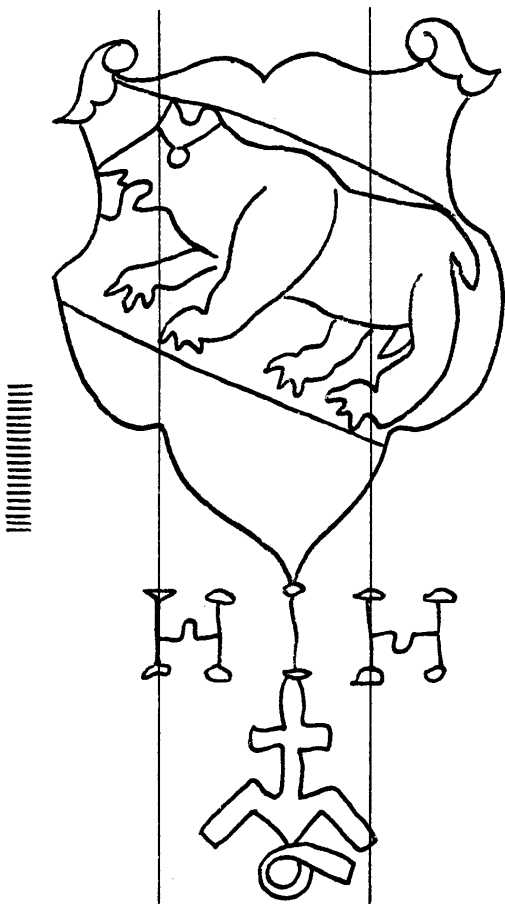
1060



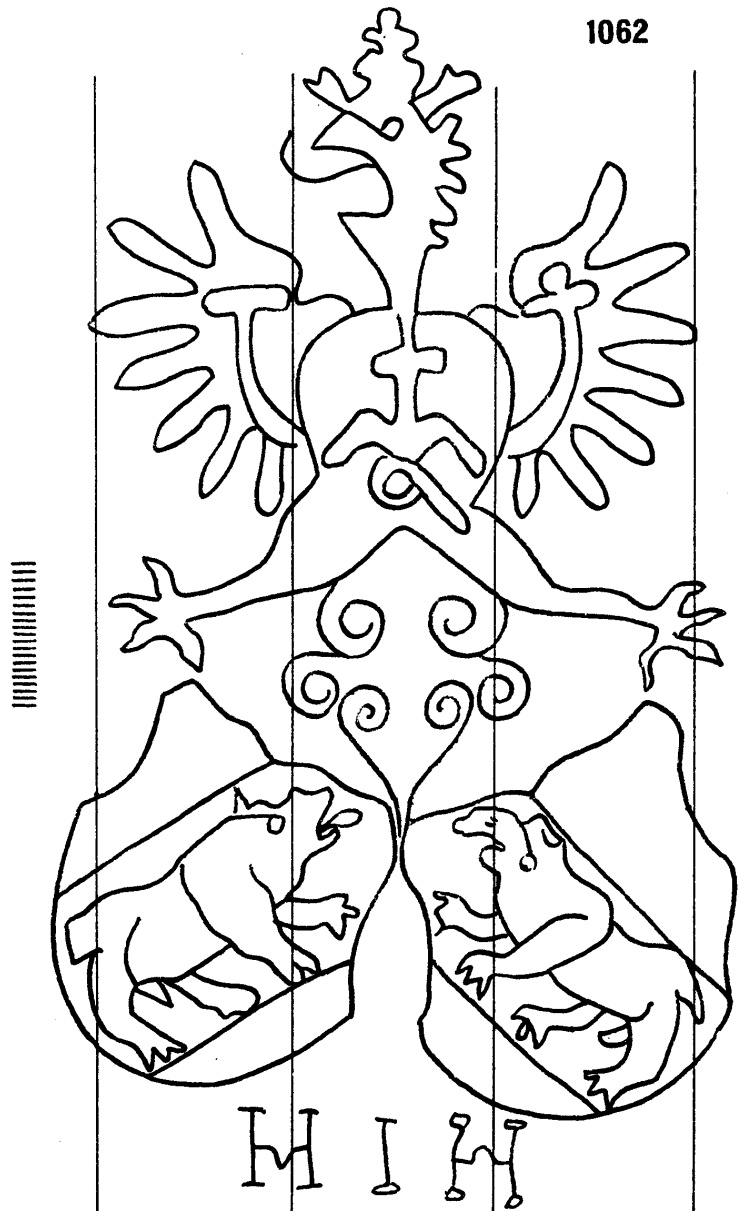
1061



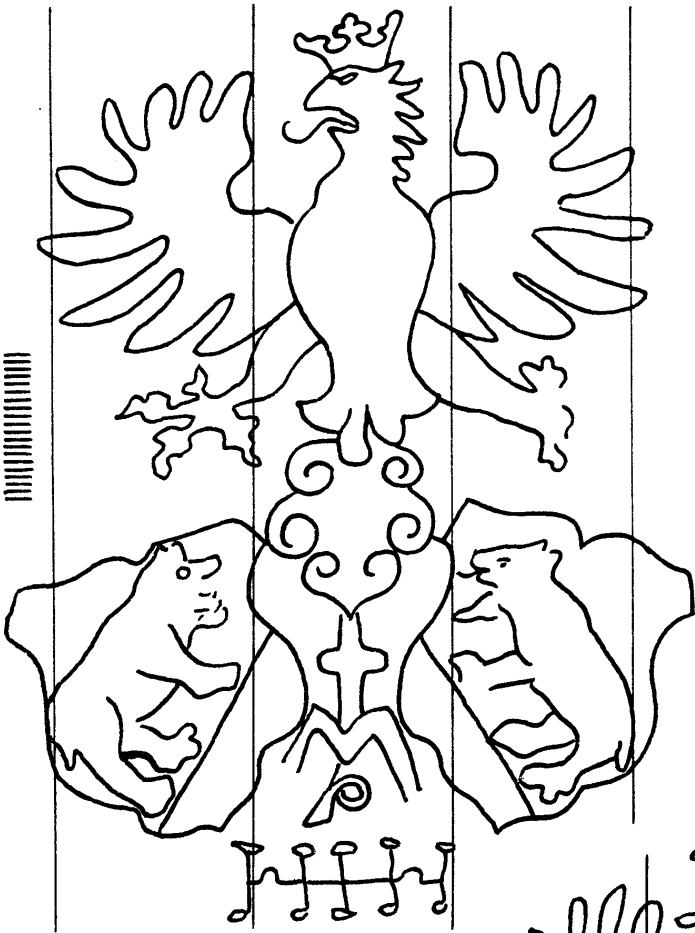
1062



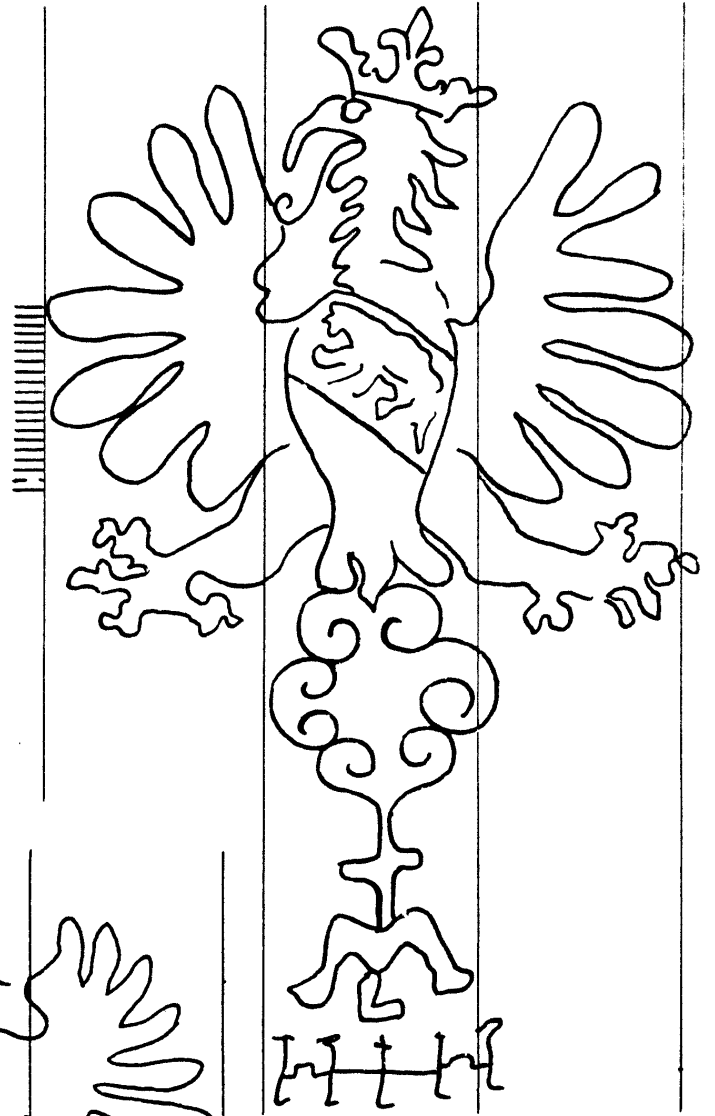
1063



1064



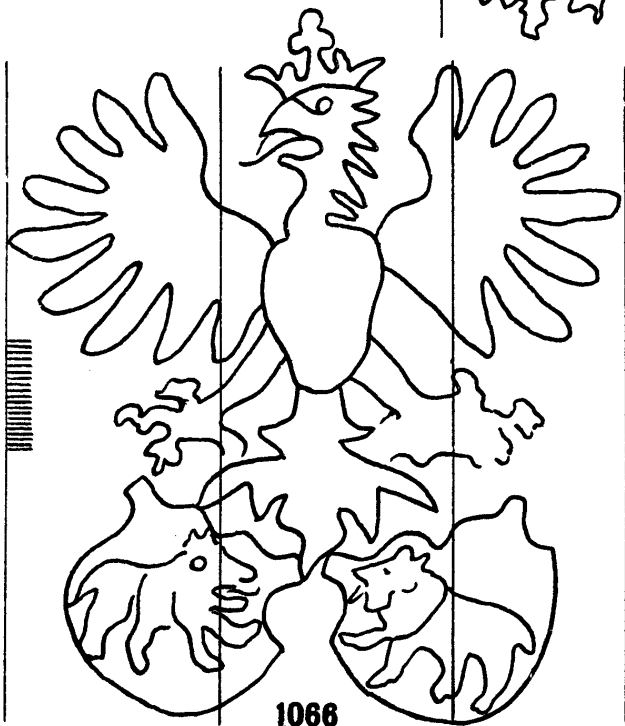
1065



1067



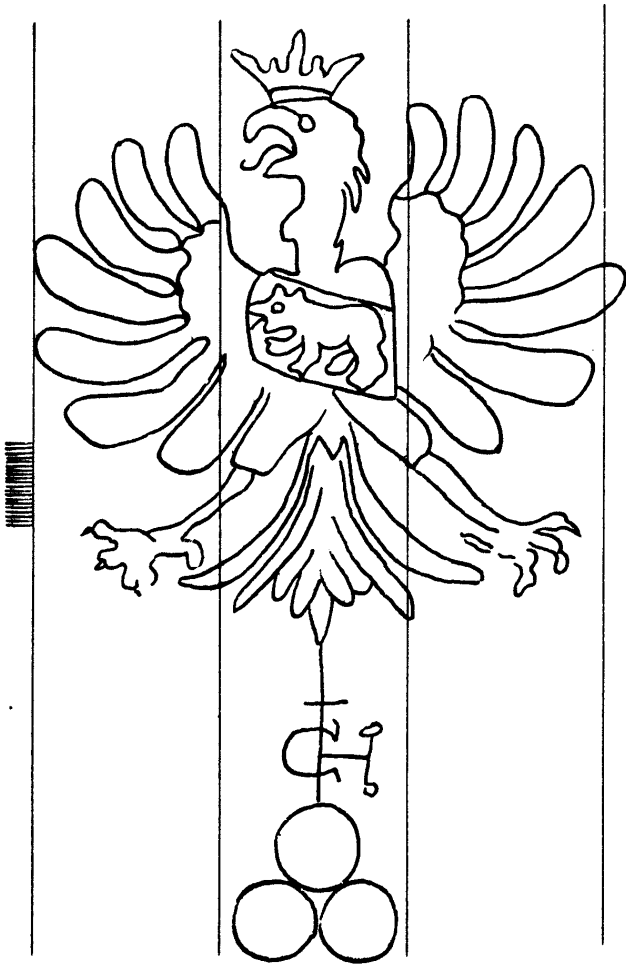
1068



1066



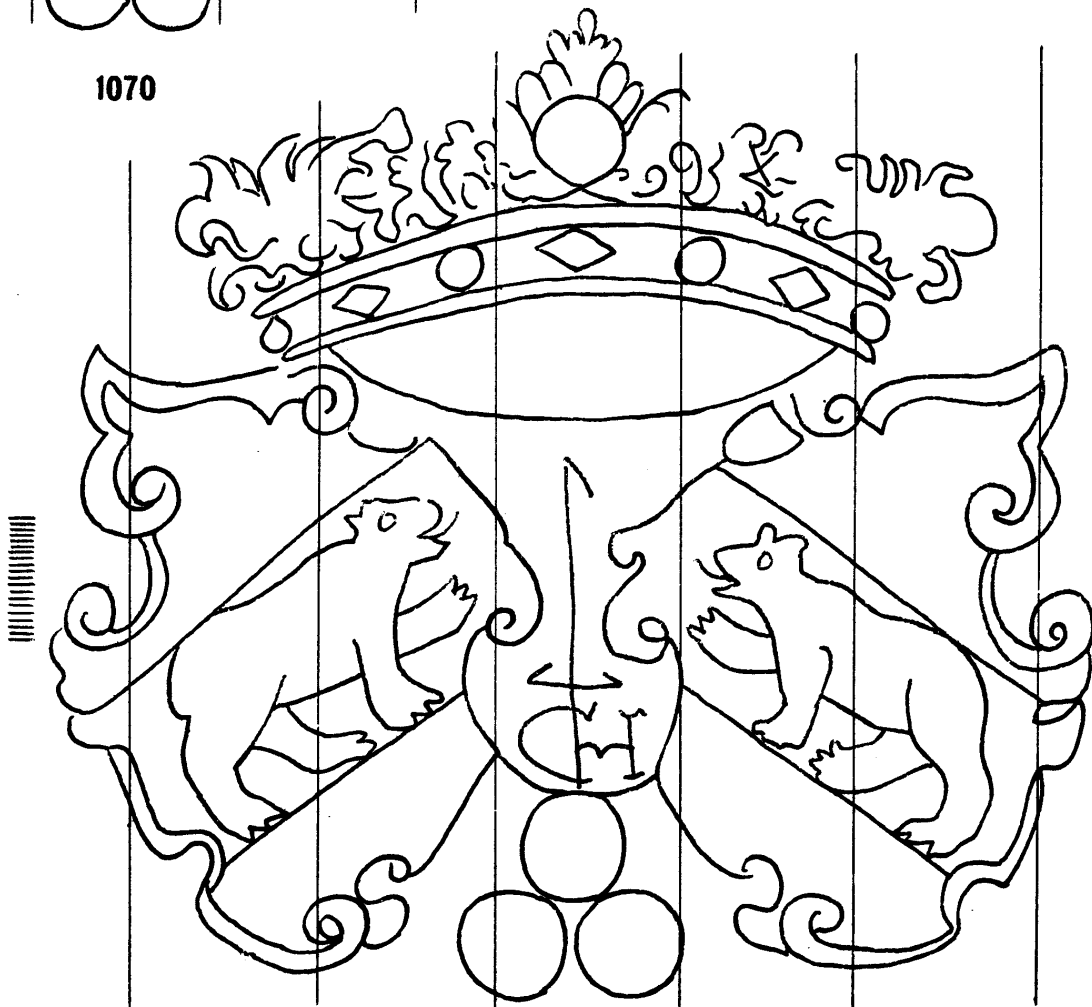
1069



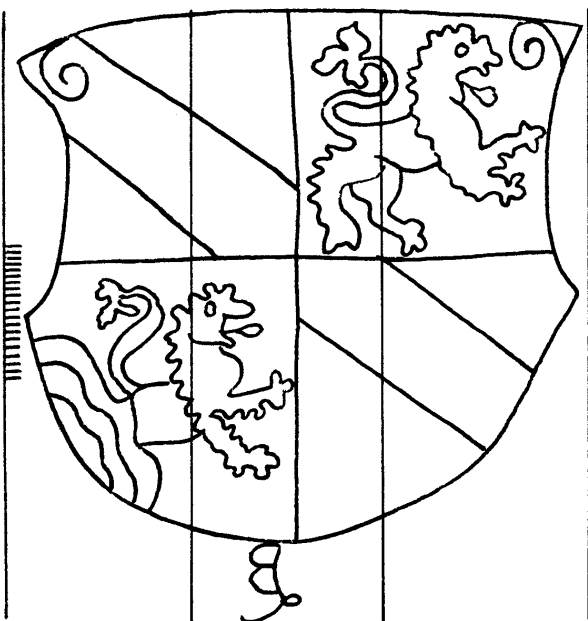
1070



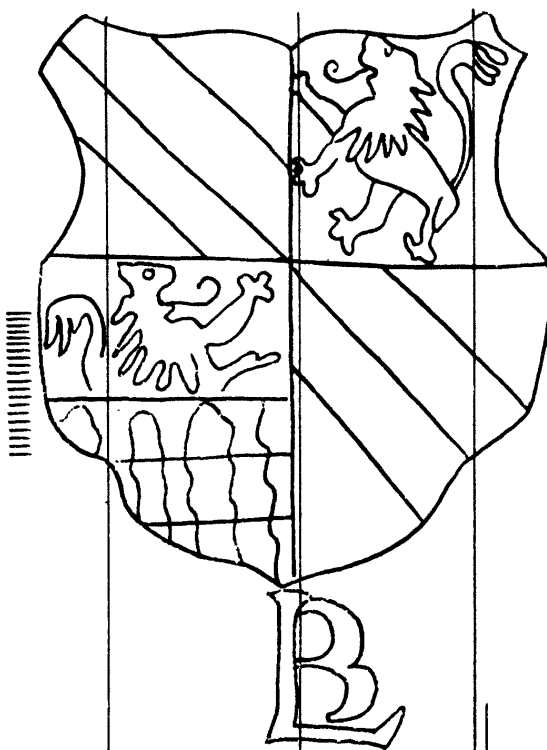
1071



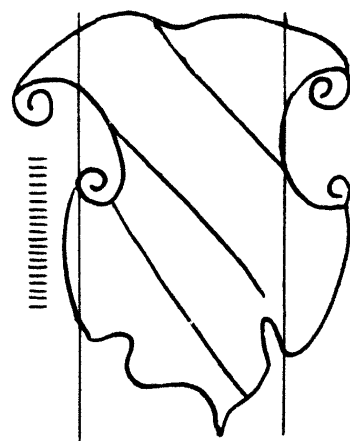
1072



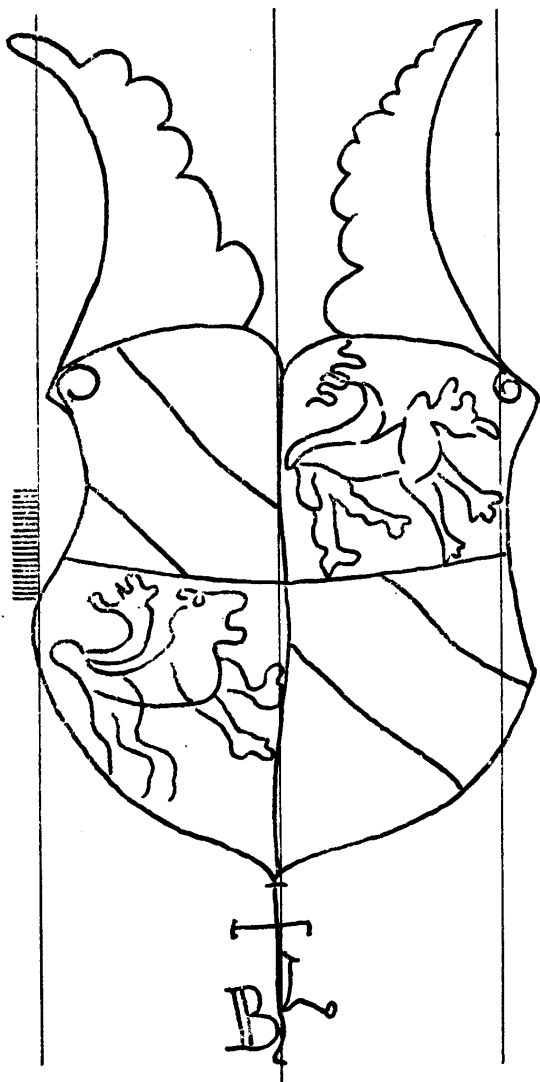
1073



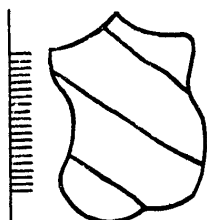
1075



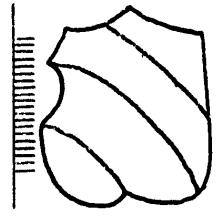
1081



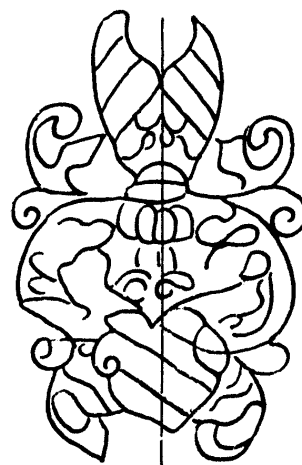
1074



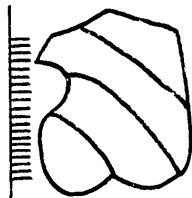
1076



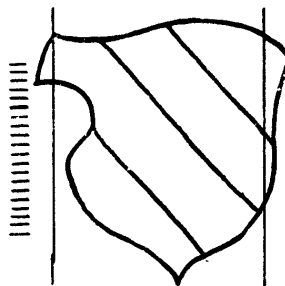
1077



1082



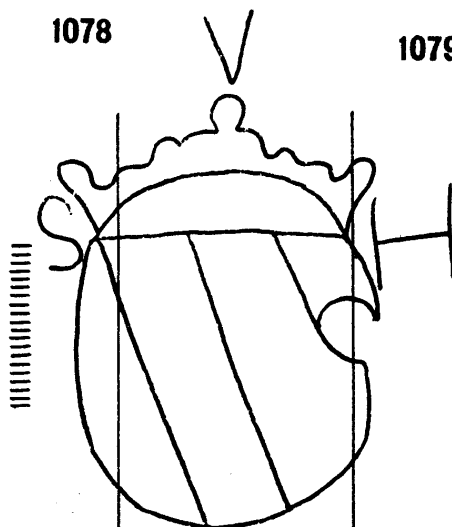
1078



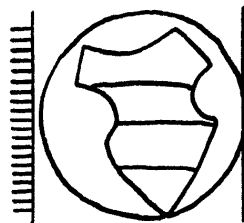
1079



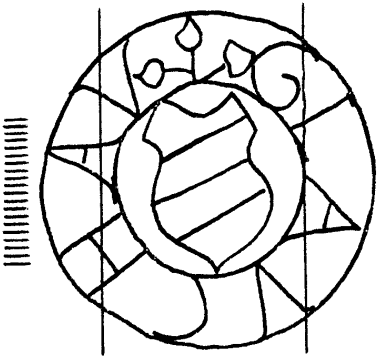
1083



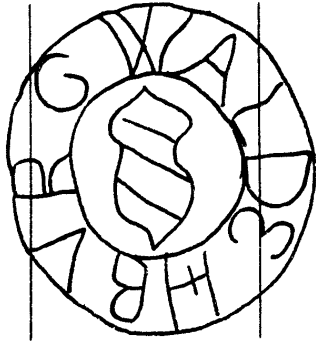
1080



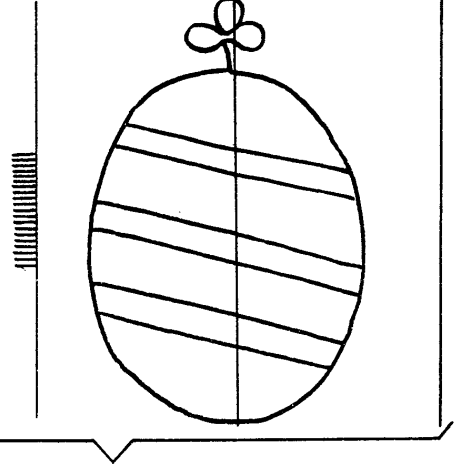
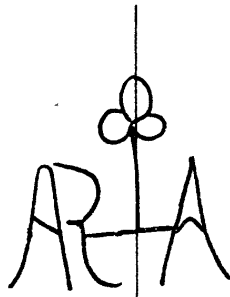
1084



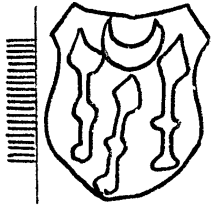
1085



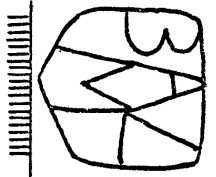
1086



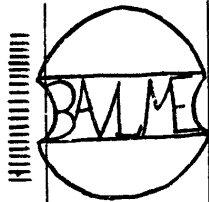
1087



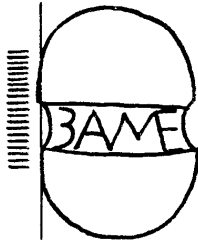
1088



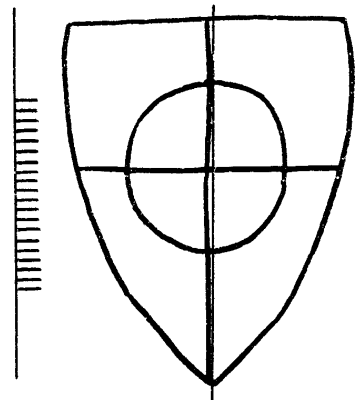
1089



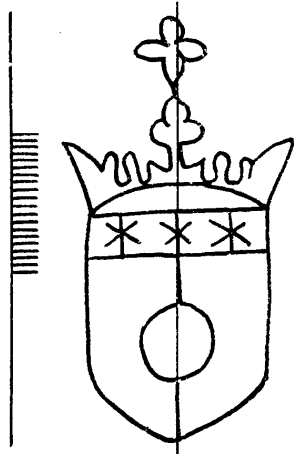
1090



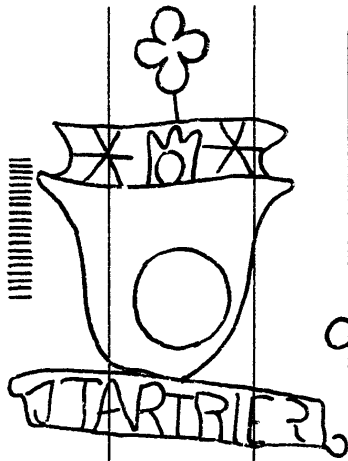
1091



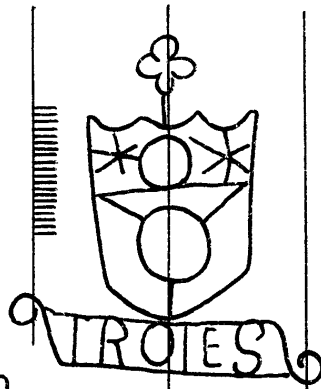
1092



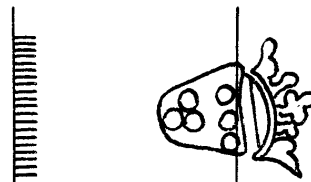
1093



1094

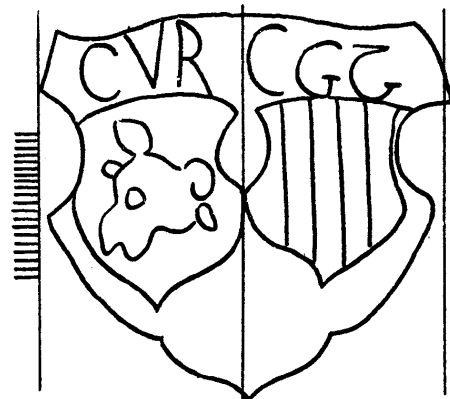


1095

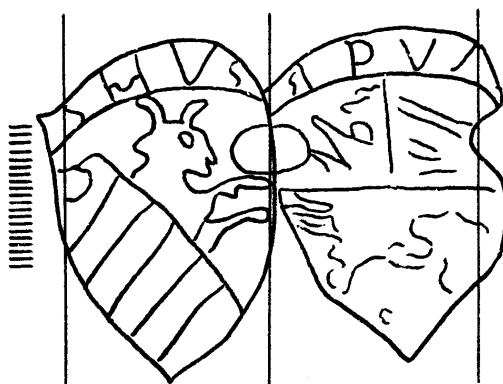


1096

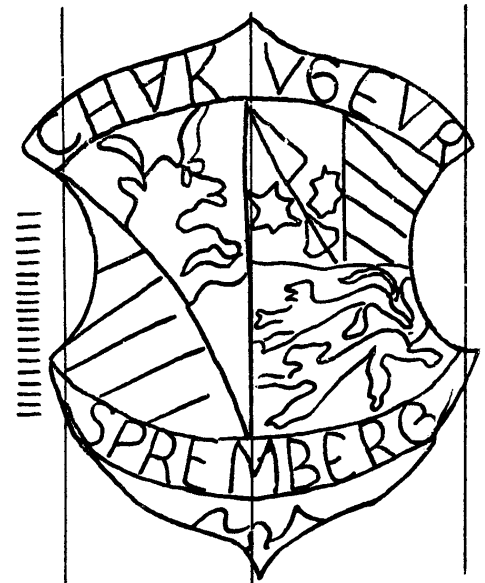
bord de la feuille



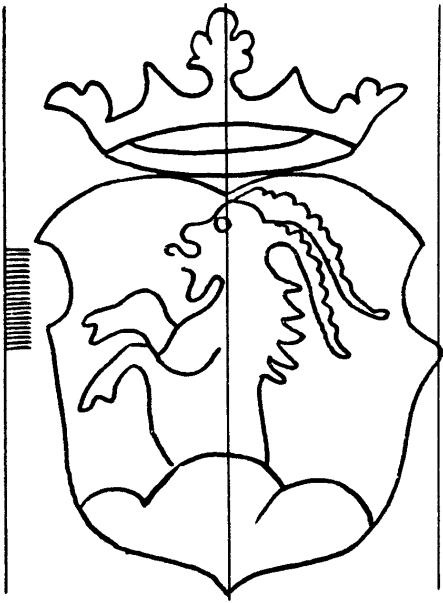
1097



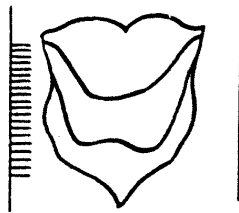
1098



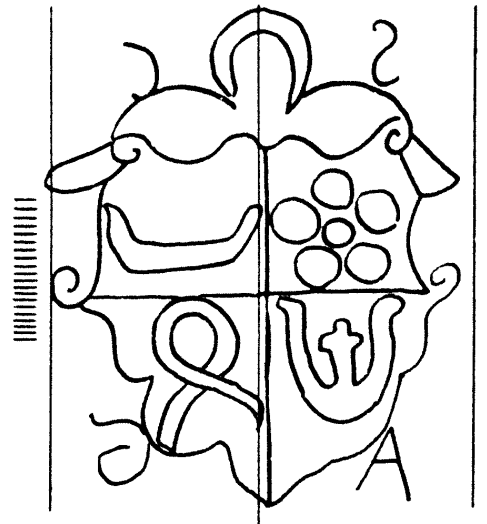
1099



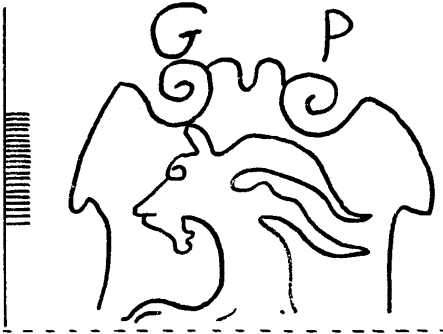
1100



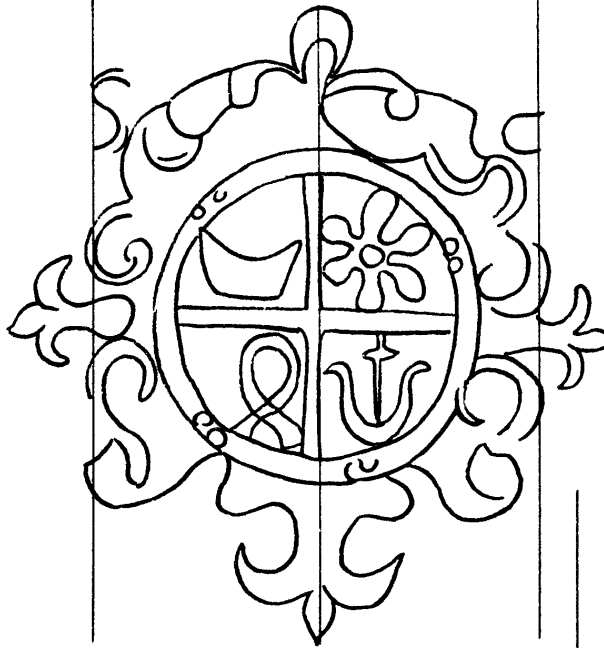
1104



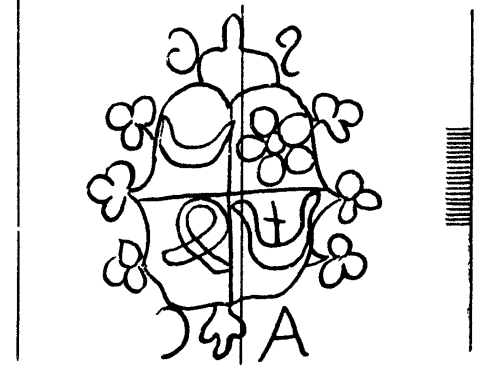
1107



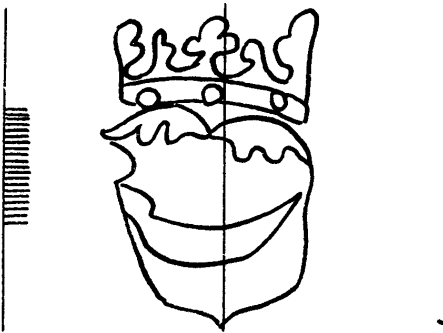
1101



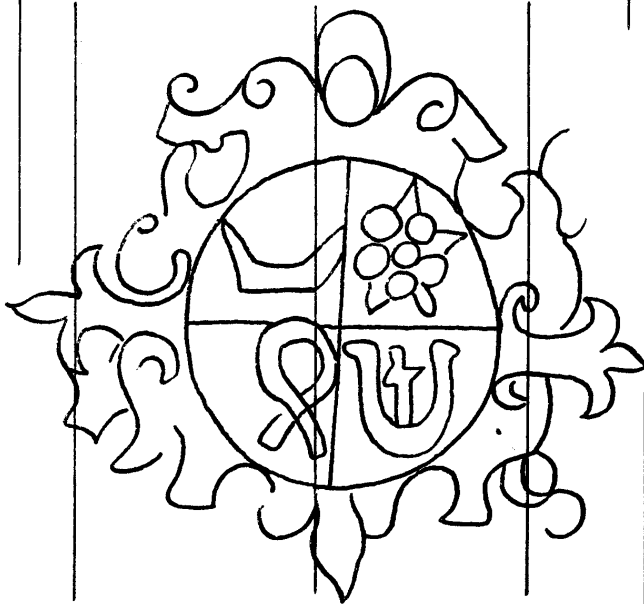
1105



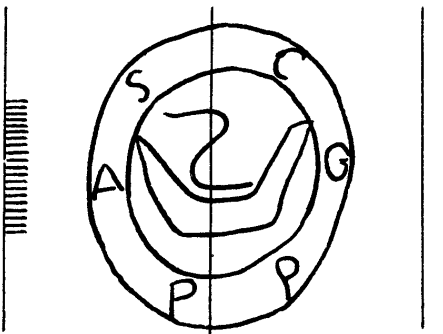
1108



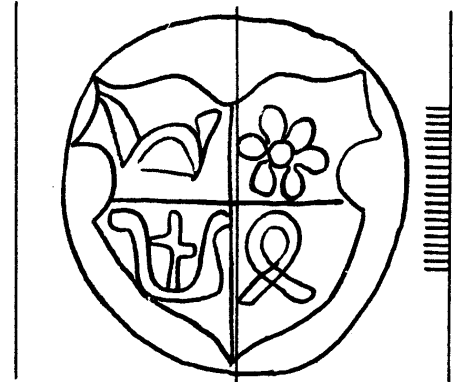
1102



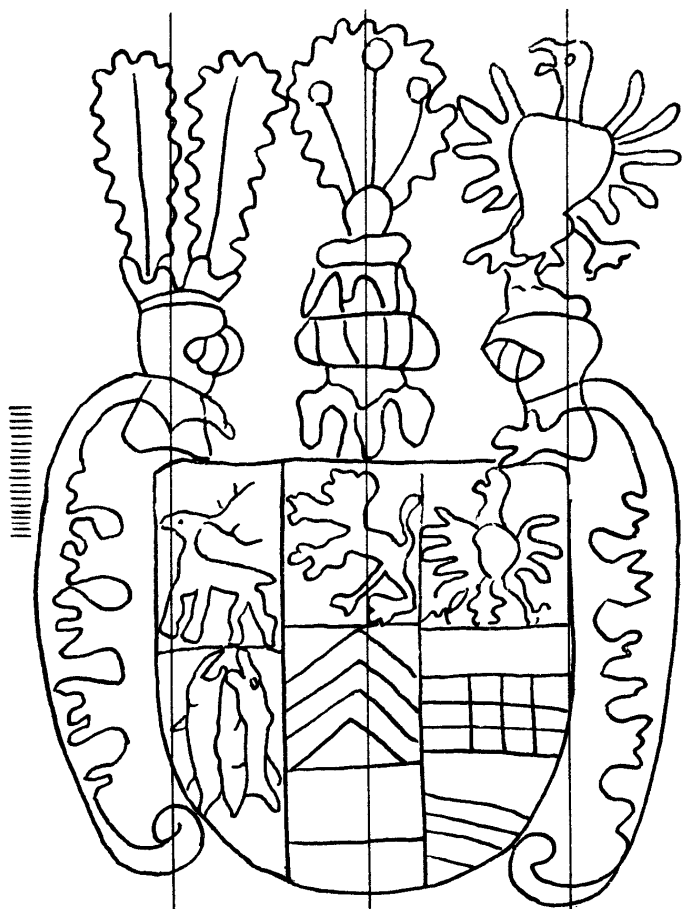
1106



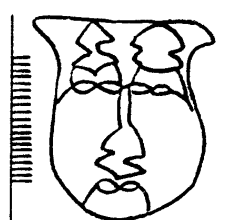
1103



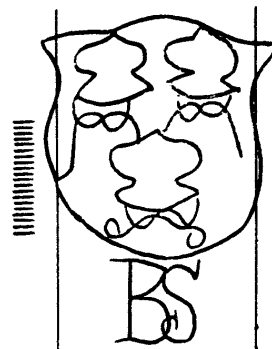
1109



1110



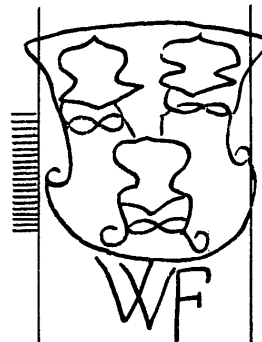
1111



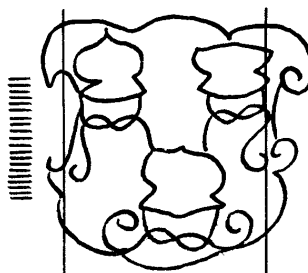
1114



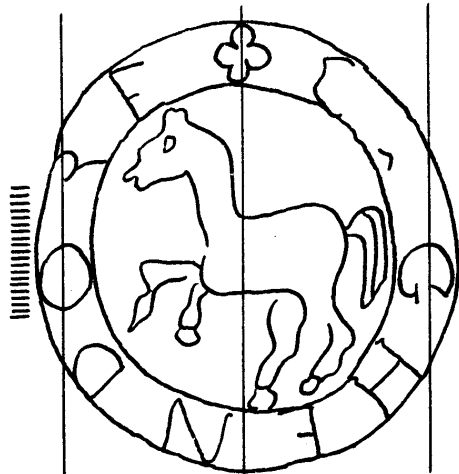
1112



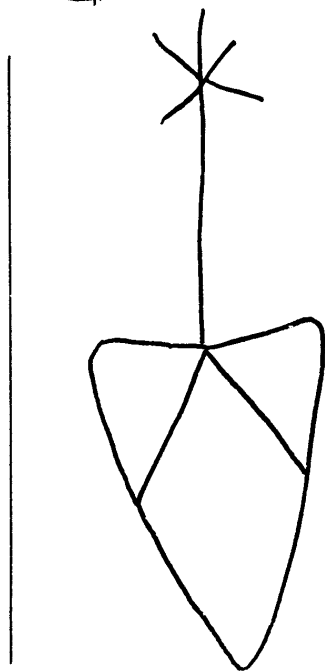
1115



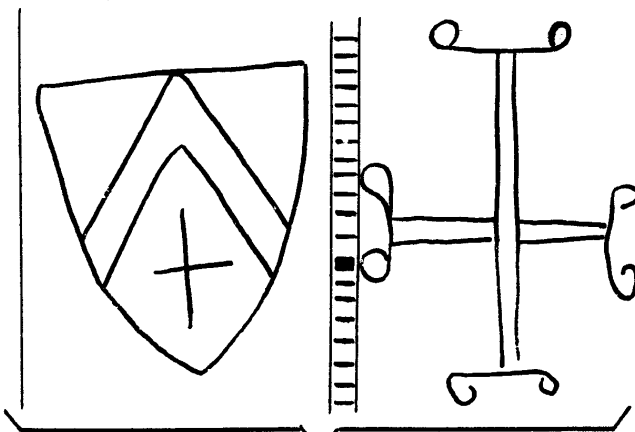
1113



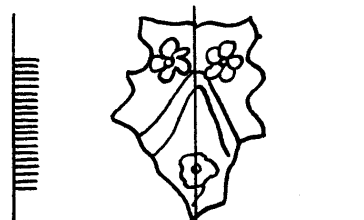
1116



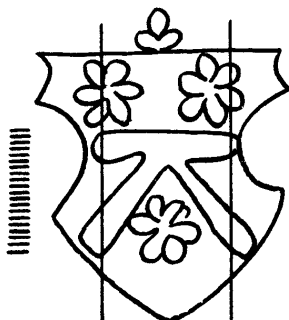
1117



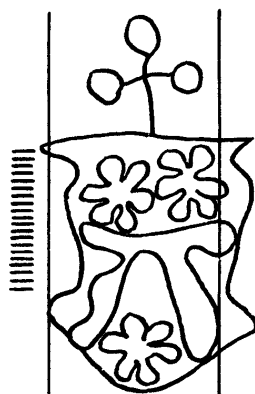
1118



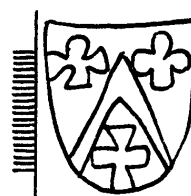
1119



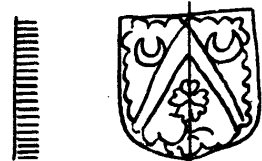
1121



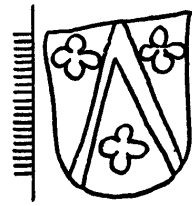
1122



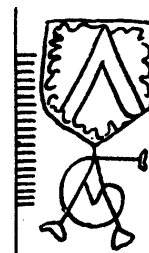
1124



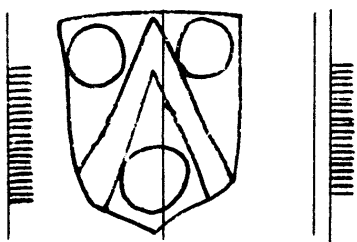
1120



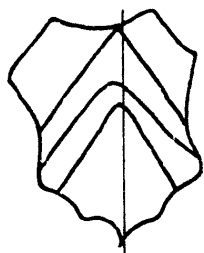
1123



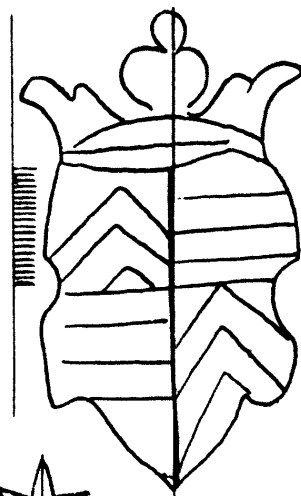
1125



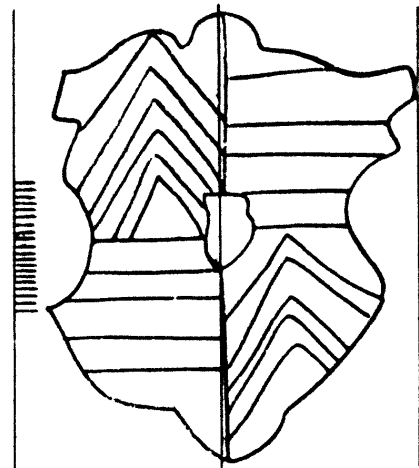
1126



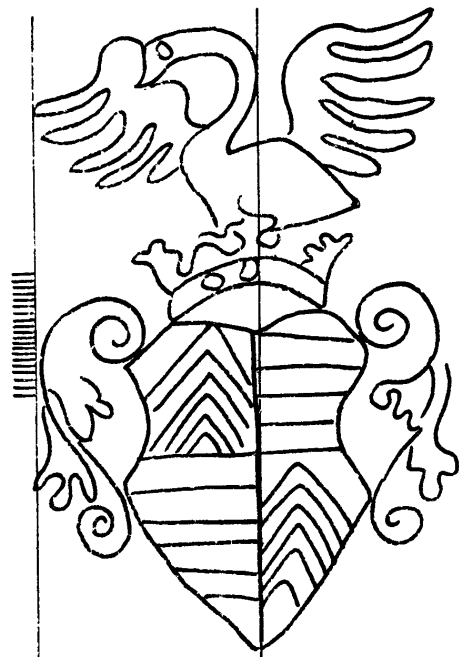
1127



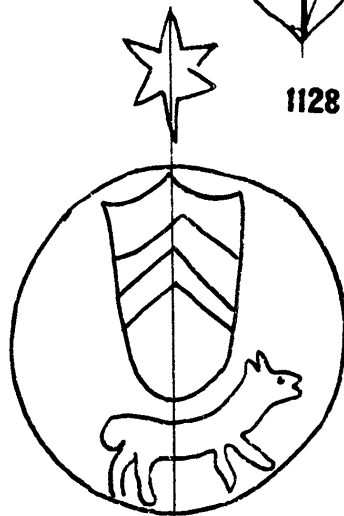
1128



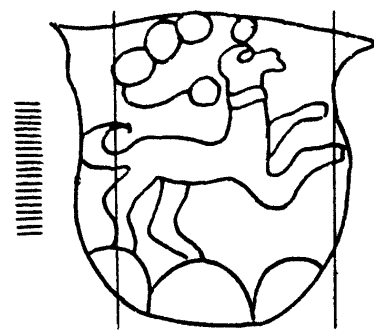
1129



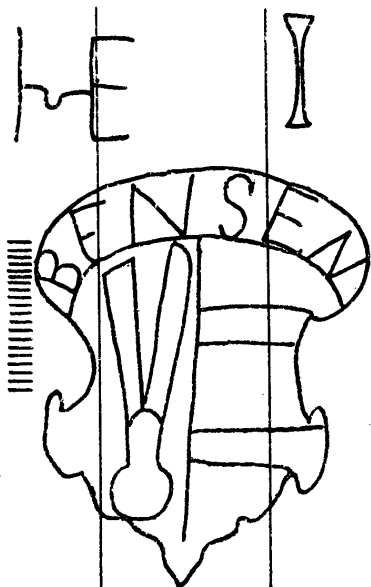
1130



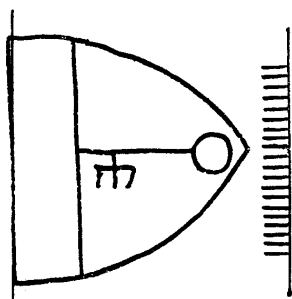
1131



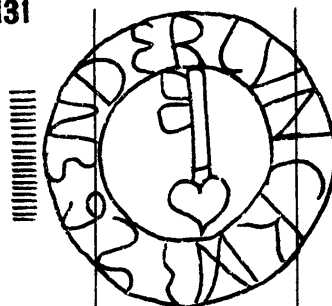
1132



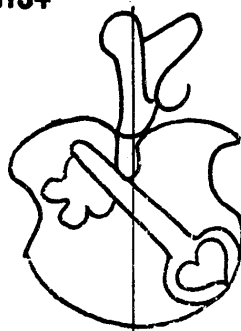
1133



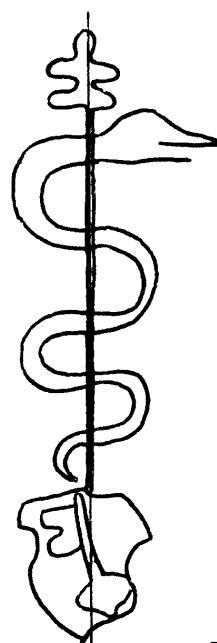
1134



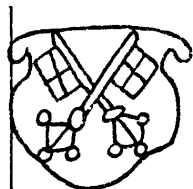
1135



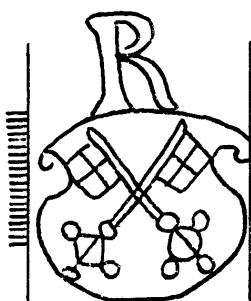
1136



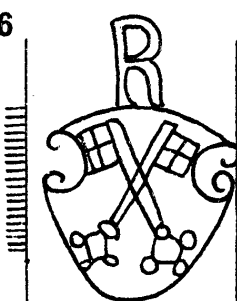
1137



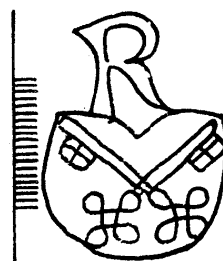
1138



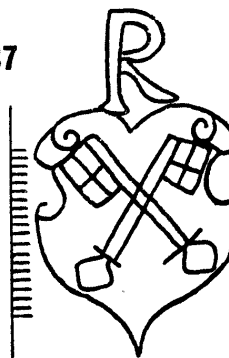
1139



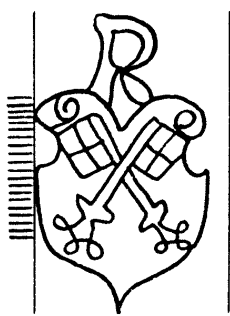
1140



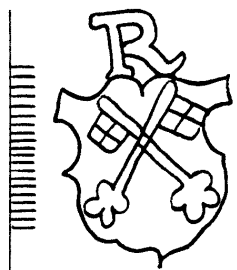
1141



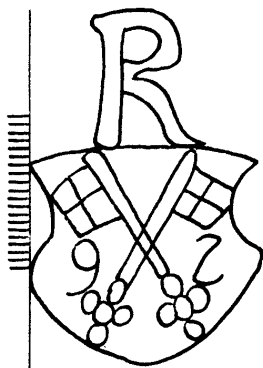
1142



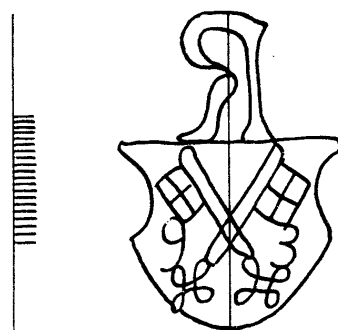
1143



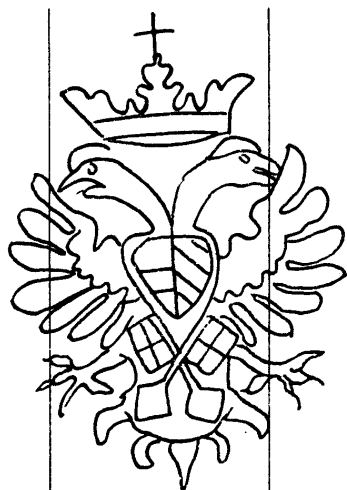
1144



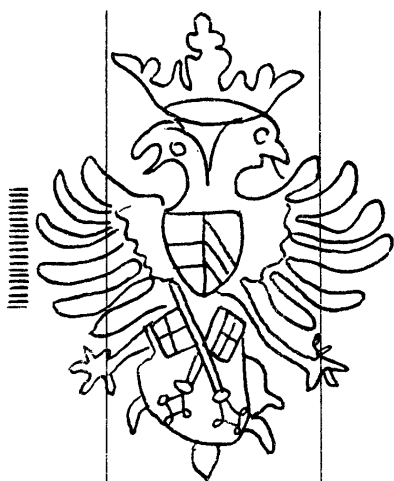
1145



1146



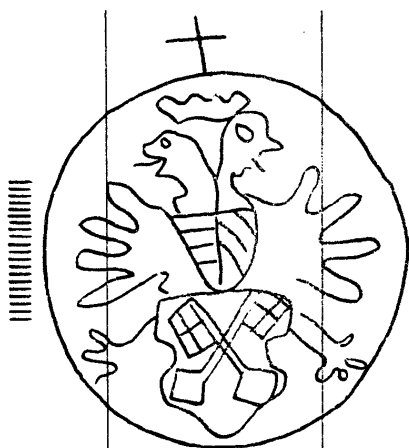
1147



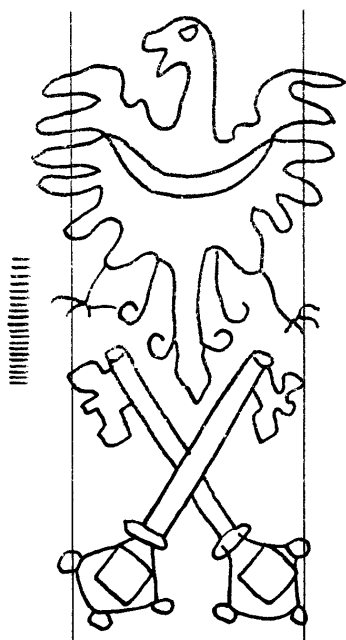
1148



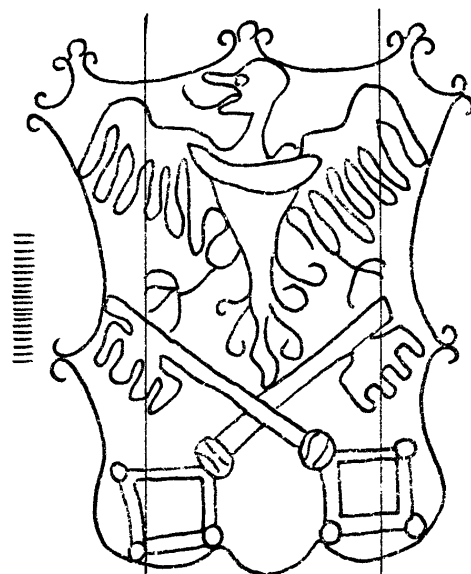
1149



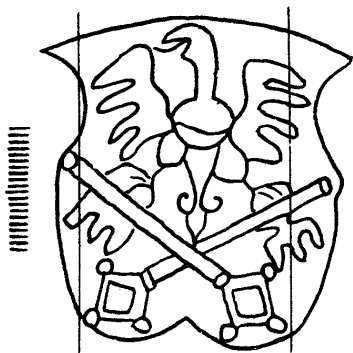
1150



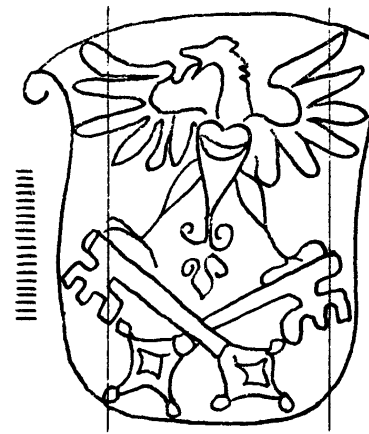
1151



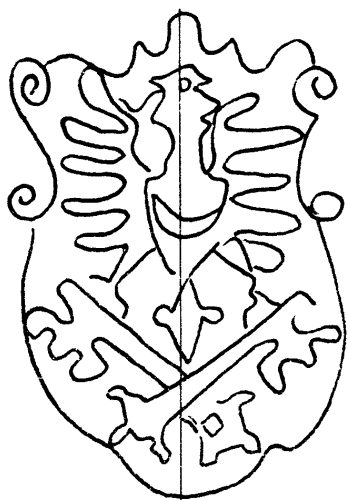
1152



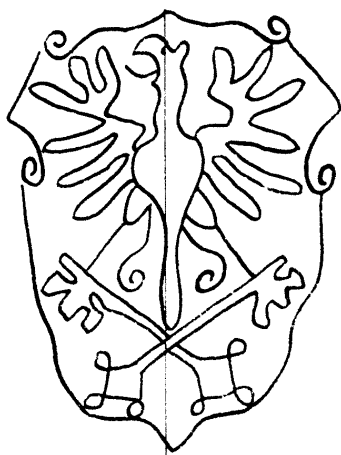
1153



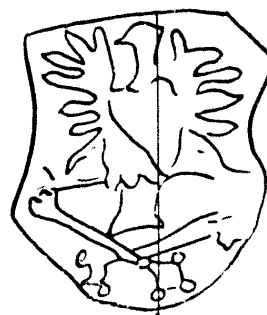
1154



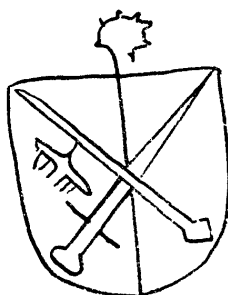
1155



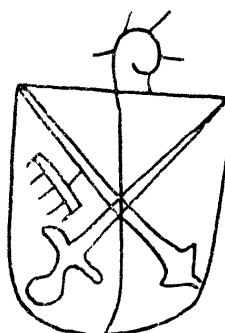
1156



1157



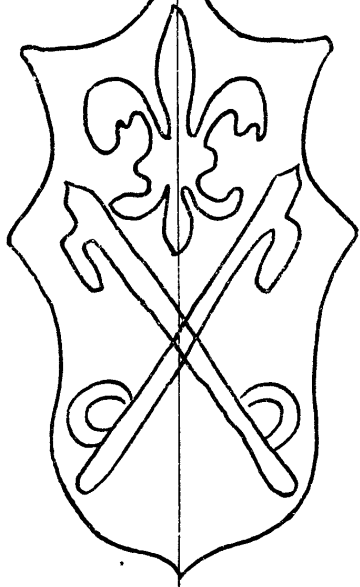
1159



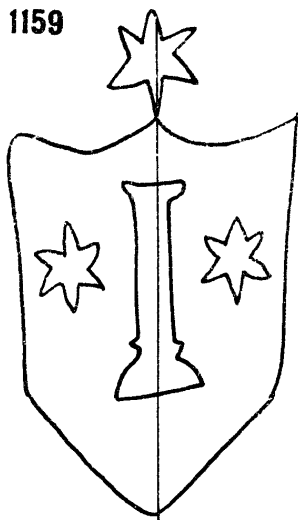
1160



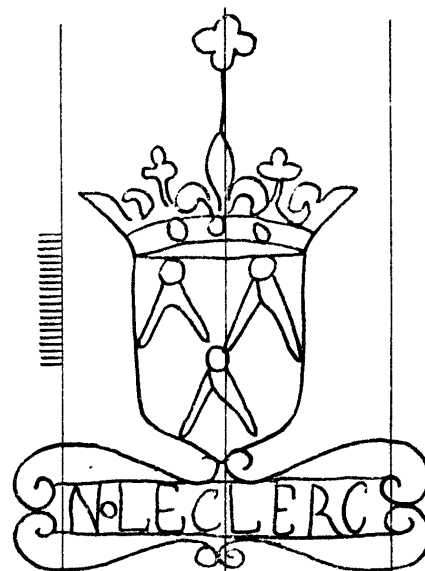
1161



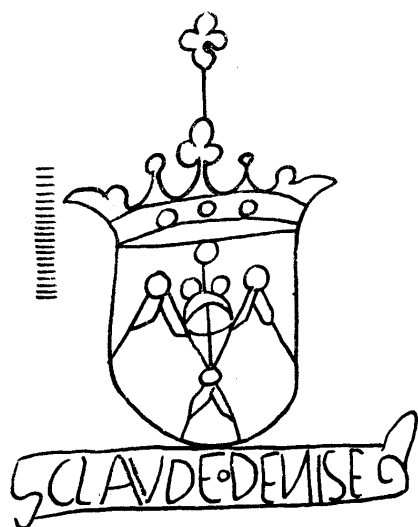
1158



1162



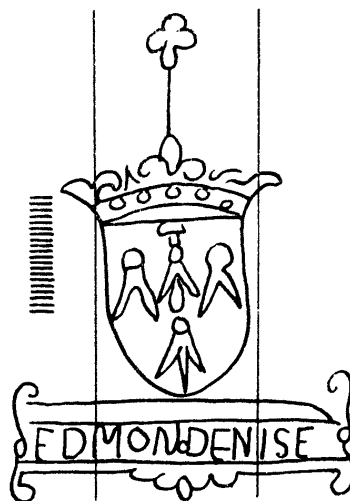
1163



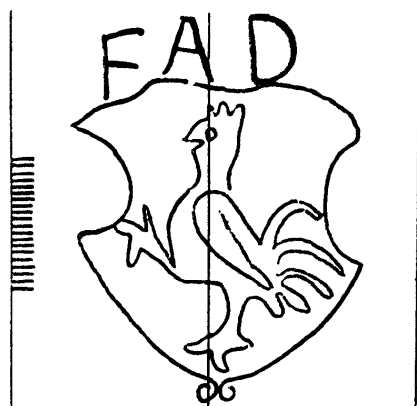
1164



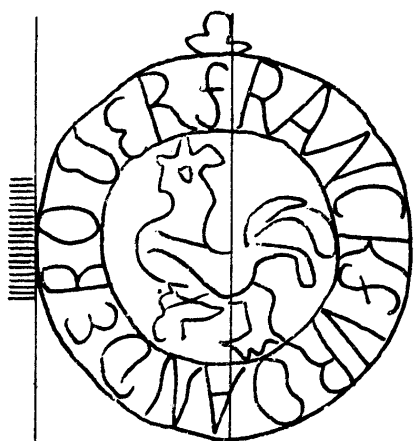
1165



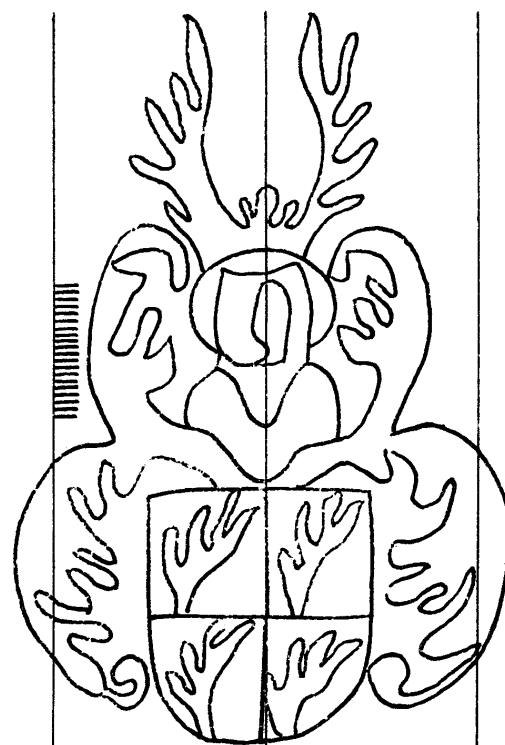
1166



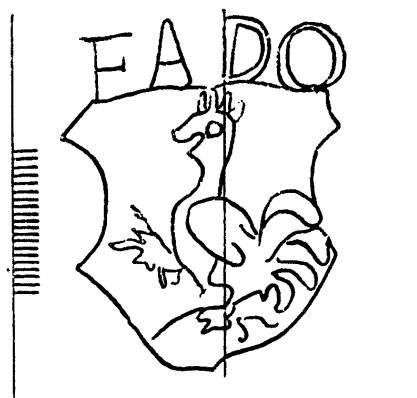
1167



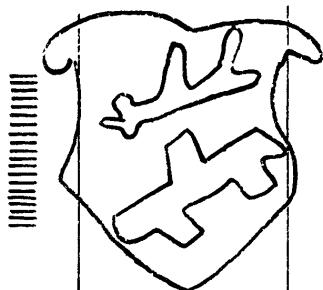
1171



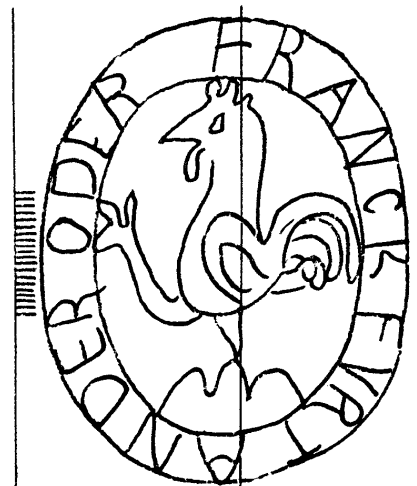
1175



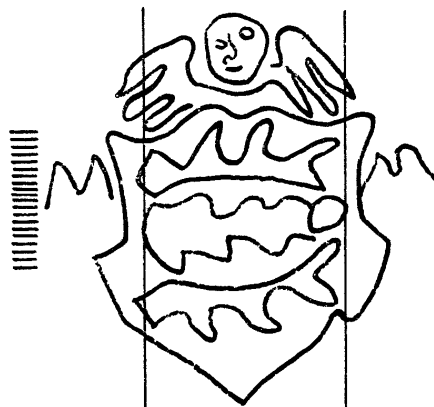
1168



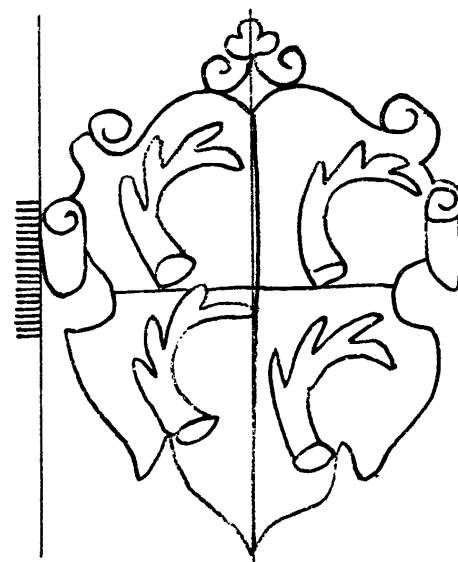
1172



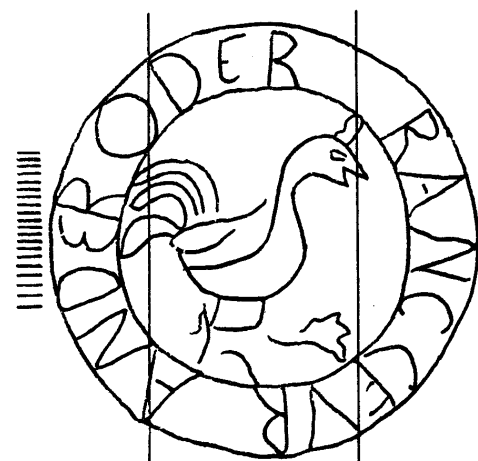
1169



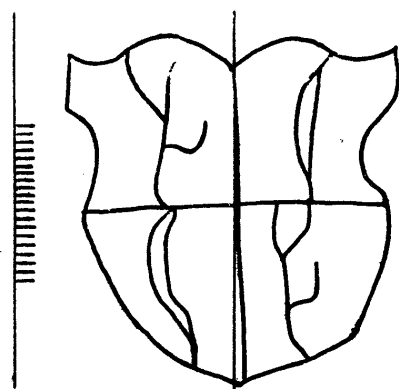
1173



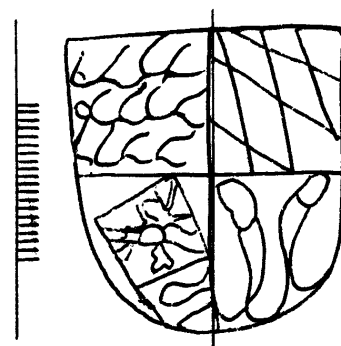
1176



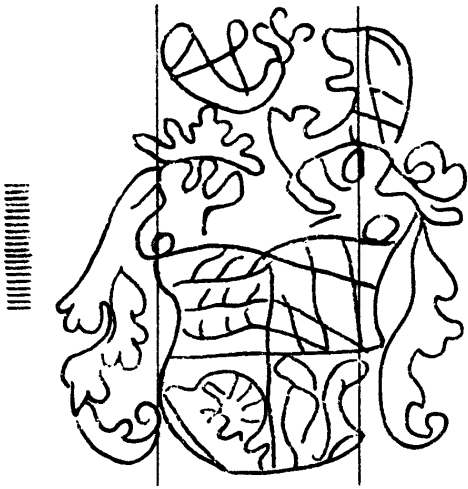
1170



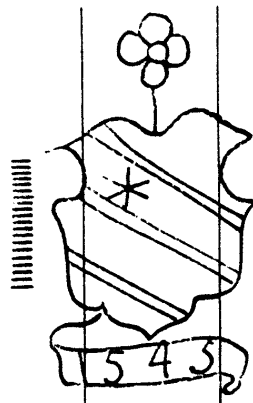
1174



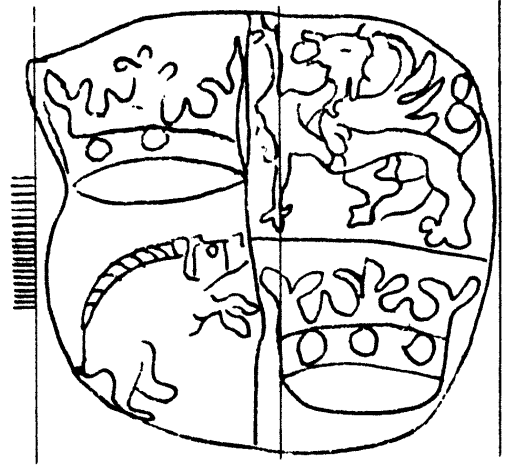
1177



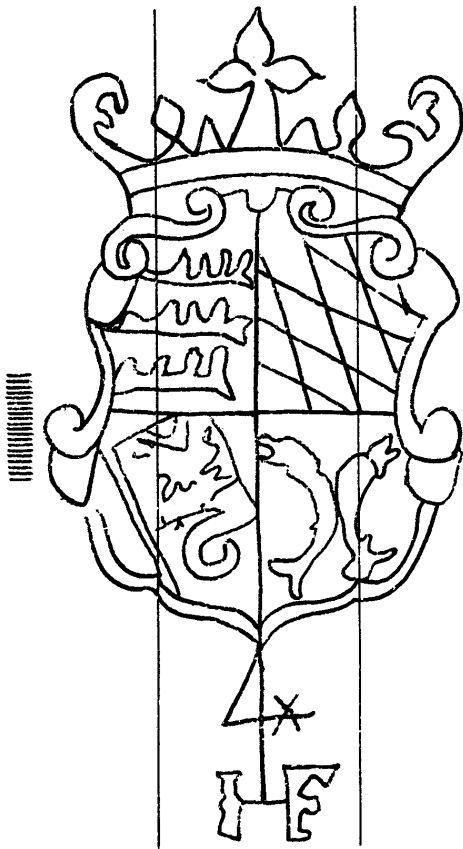
1178



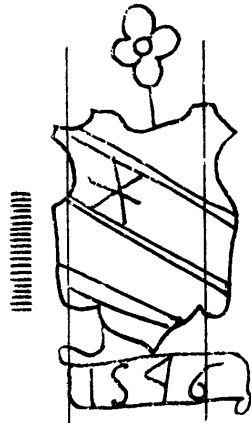
1181



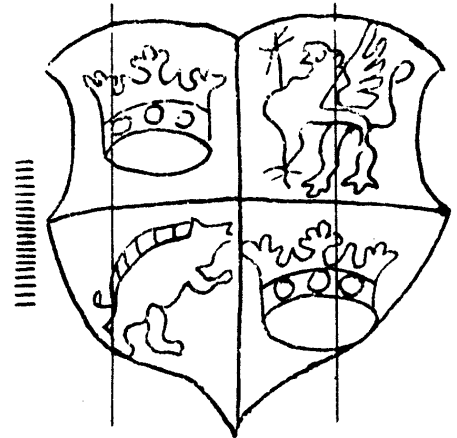
1185



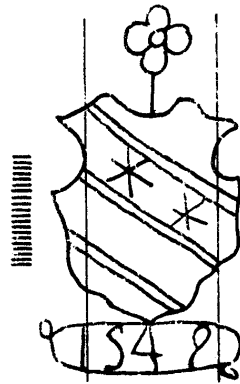
1179



1182



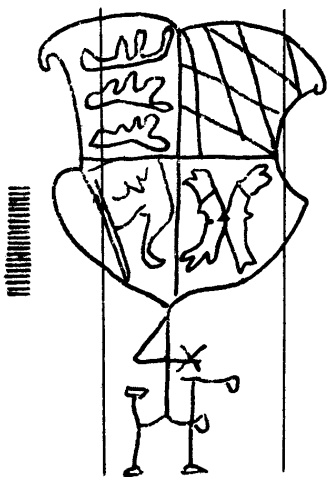
1186



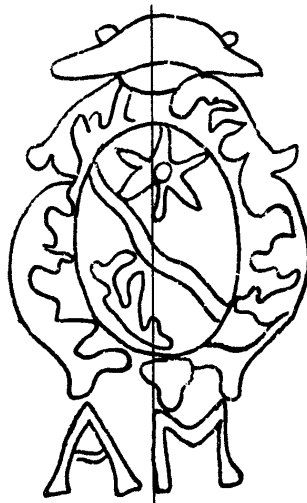
1183



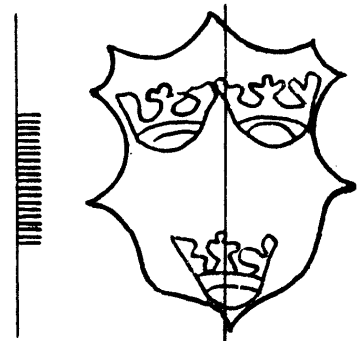
1187



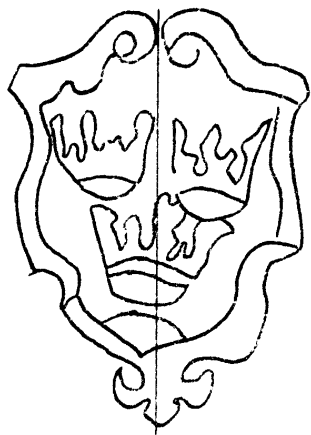
1180



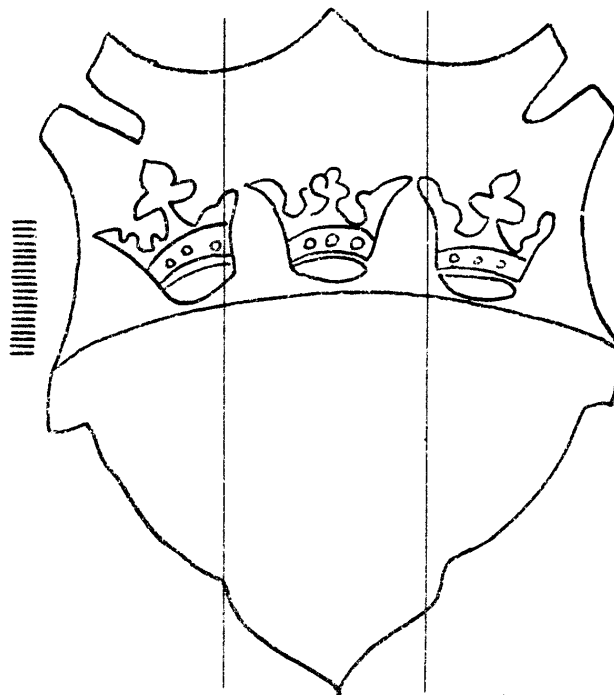
1184



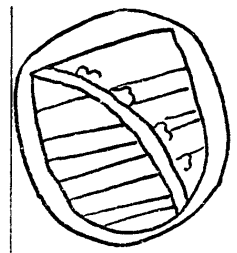
1188



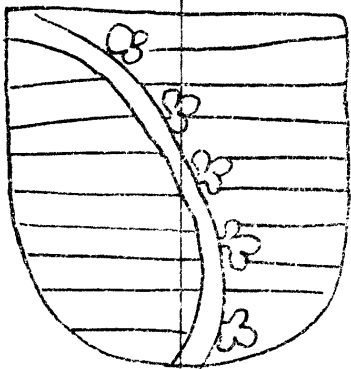
1189



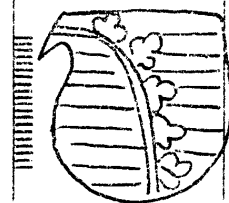
1190



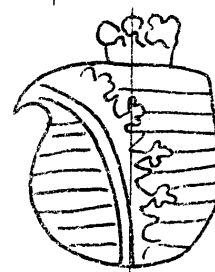
1191



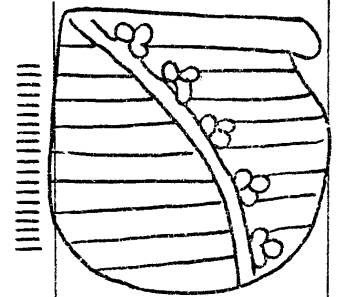
1192



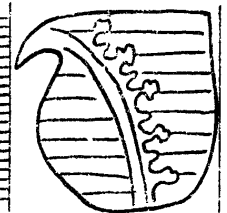
1193



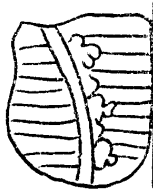
1194



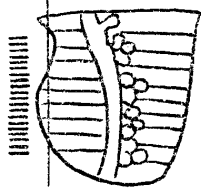
1195



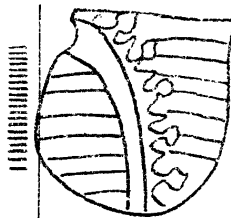
1196



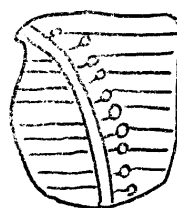
1197



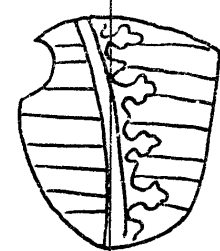
1198



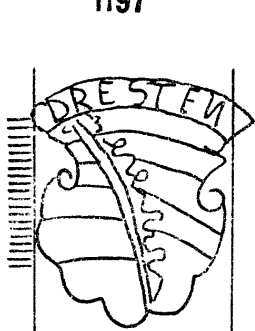
1199



1200



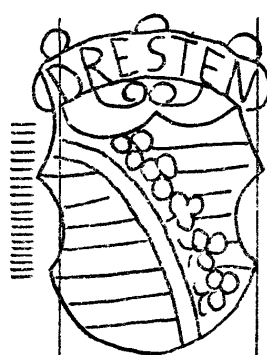
1201



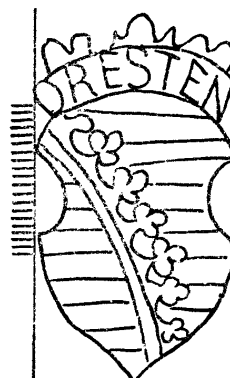
1202



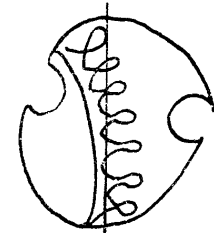
1203



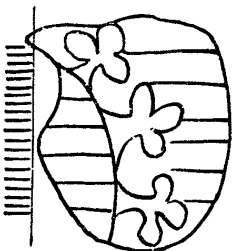
1204



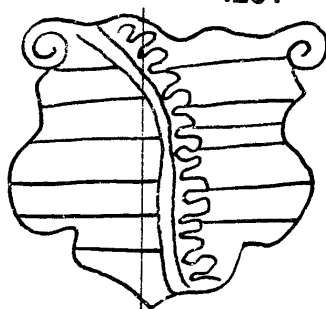
1205



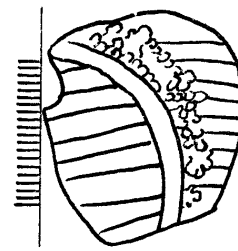
1206



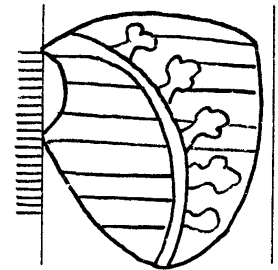
1207



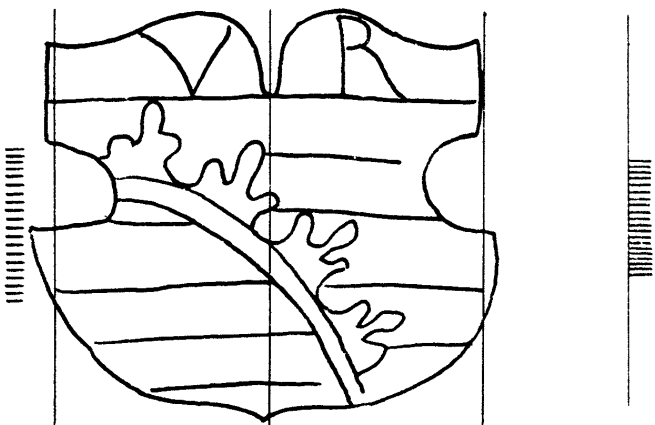
1208



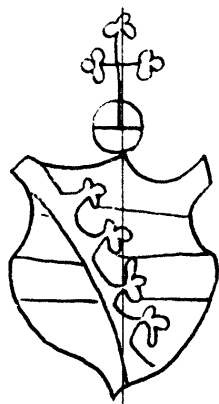
1209



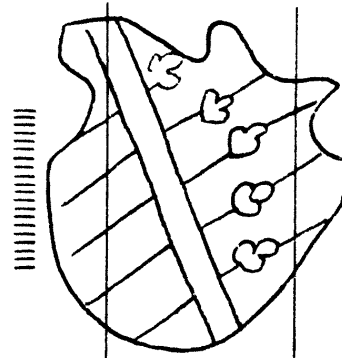
1210



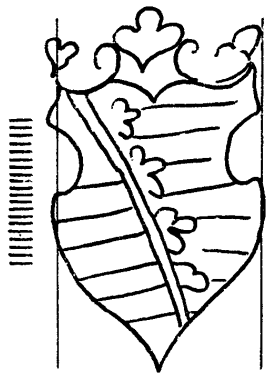
1211



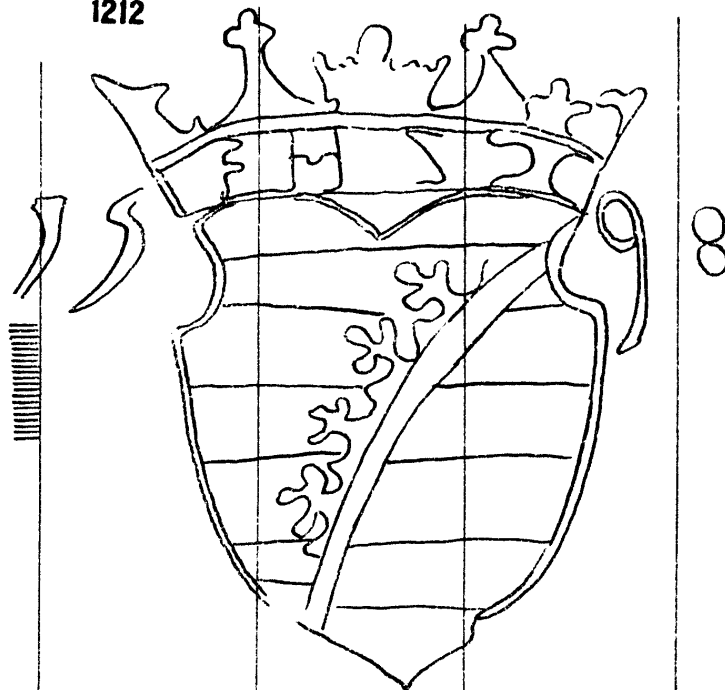
1212



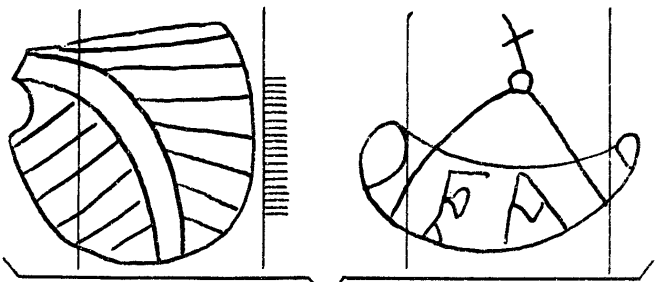
1213



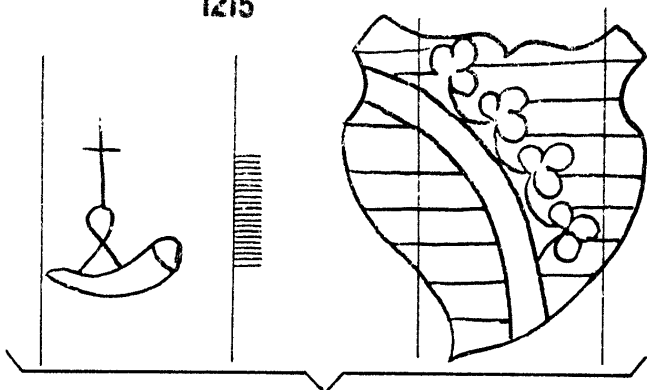
1214



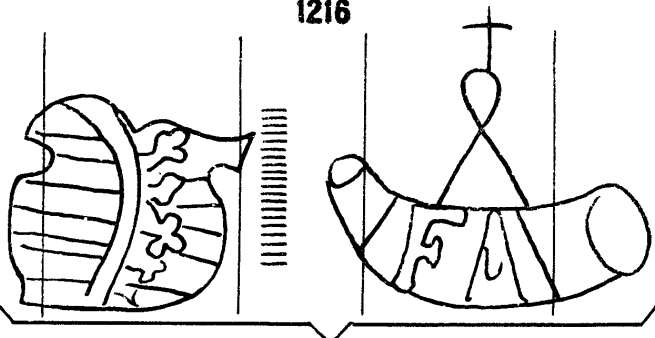
1215



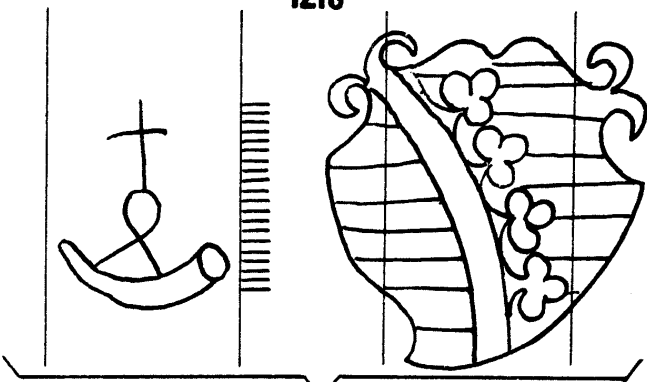
1216



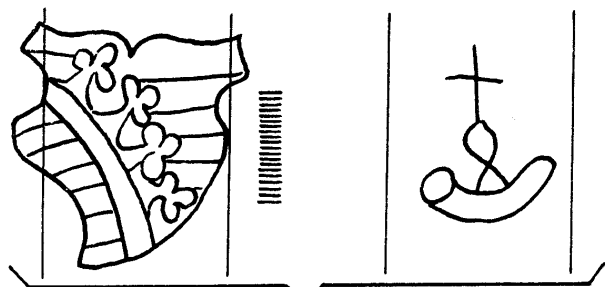
1218



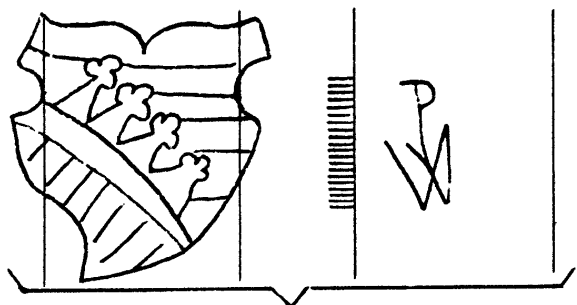
1217



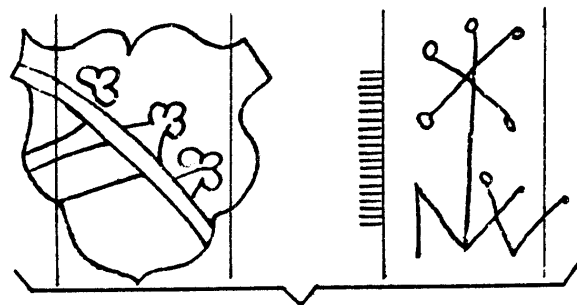
1220



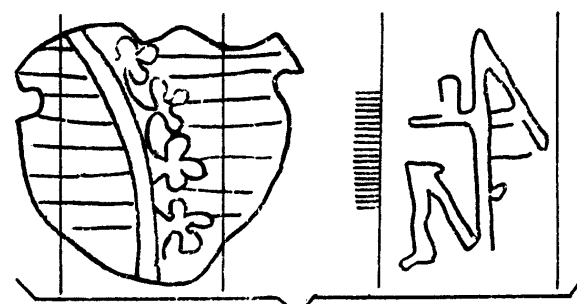
1219



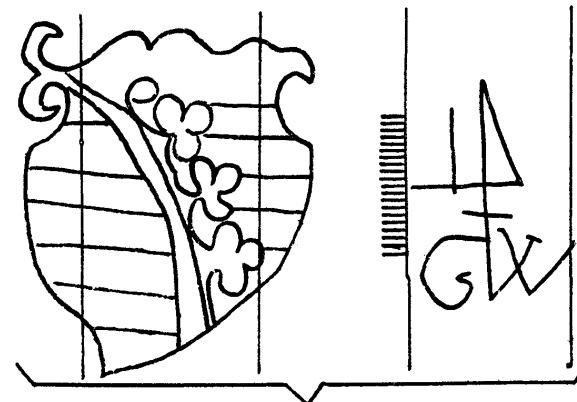
1221



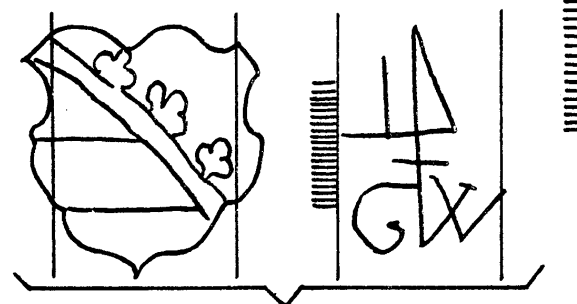
1222



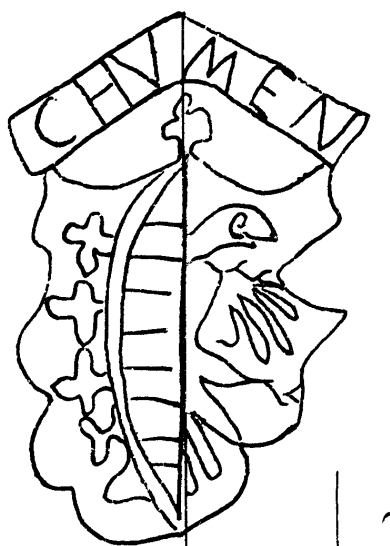
1223



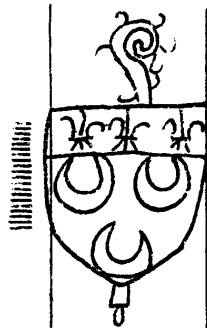
1224



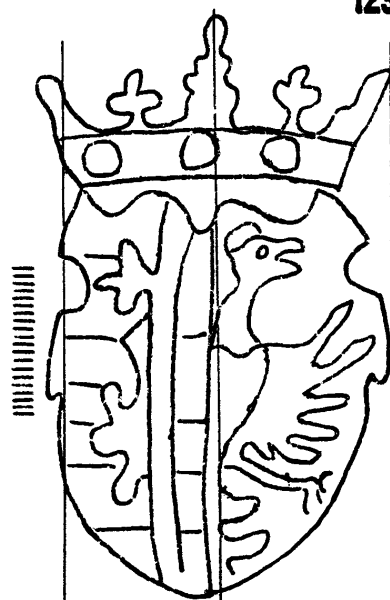
1225



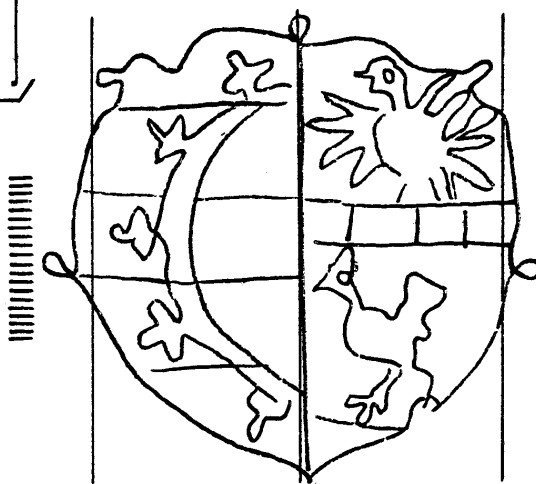
1226



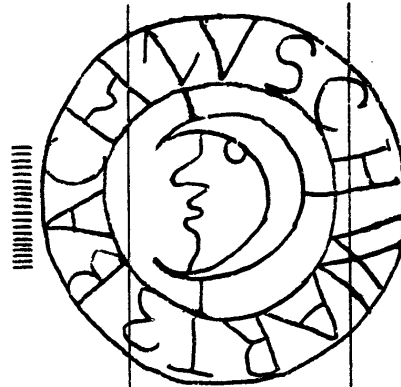
1230



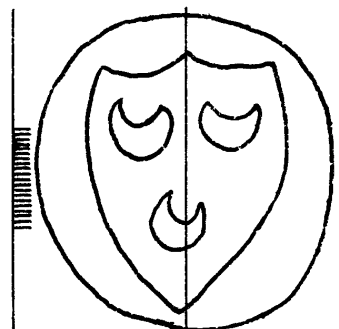
1227



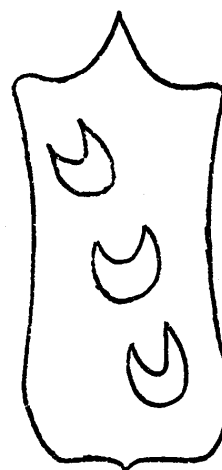
1228



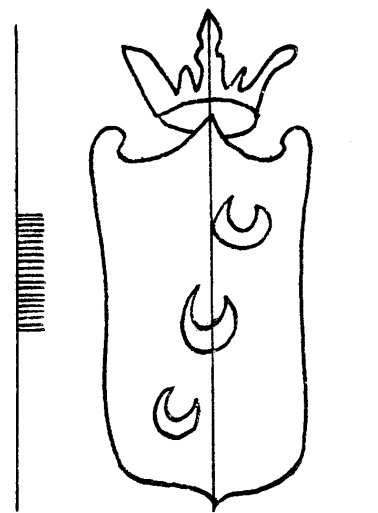
1229



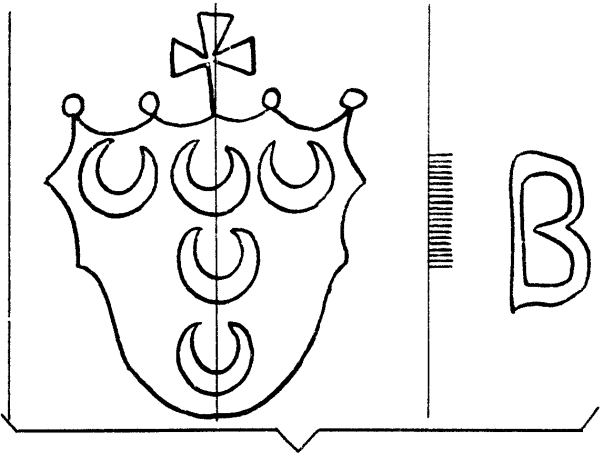
1231



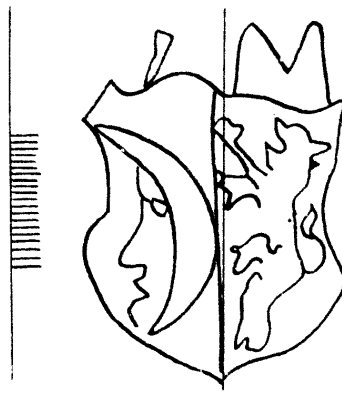
1232



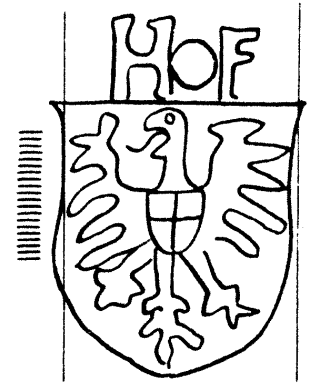
1233



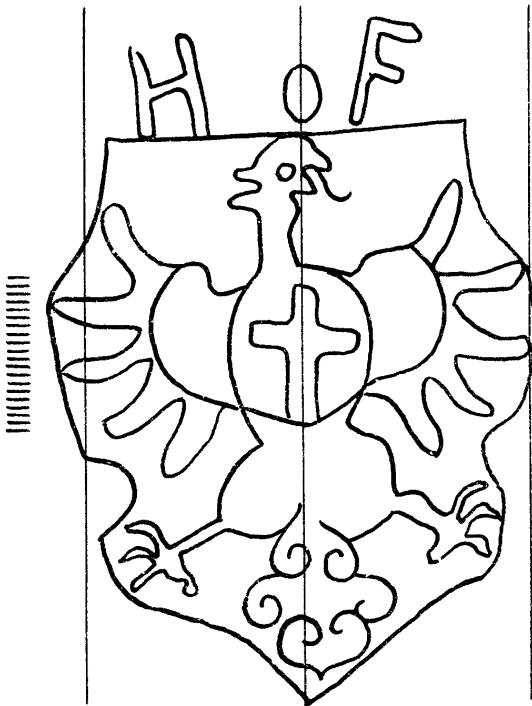
1234



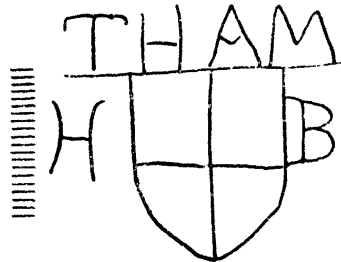
1235



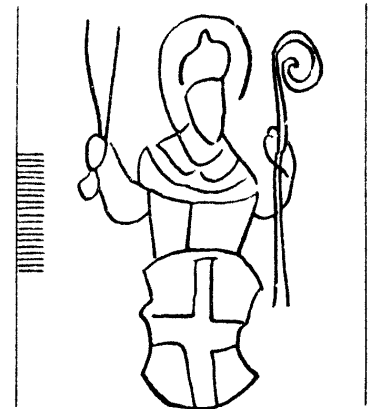
1236



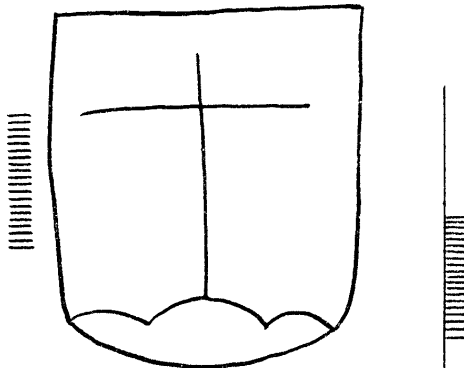
1237



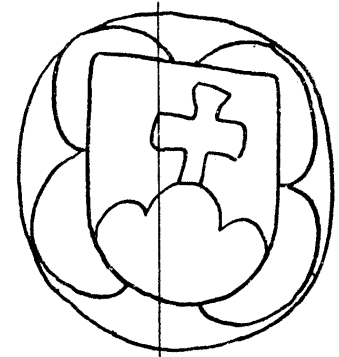
1238



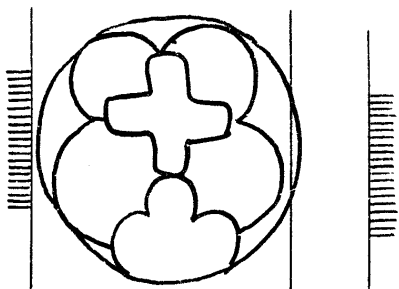
1239



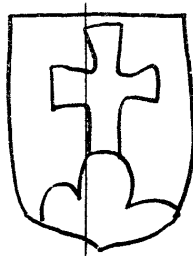
1240



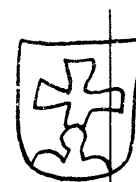
1241



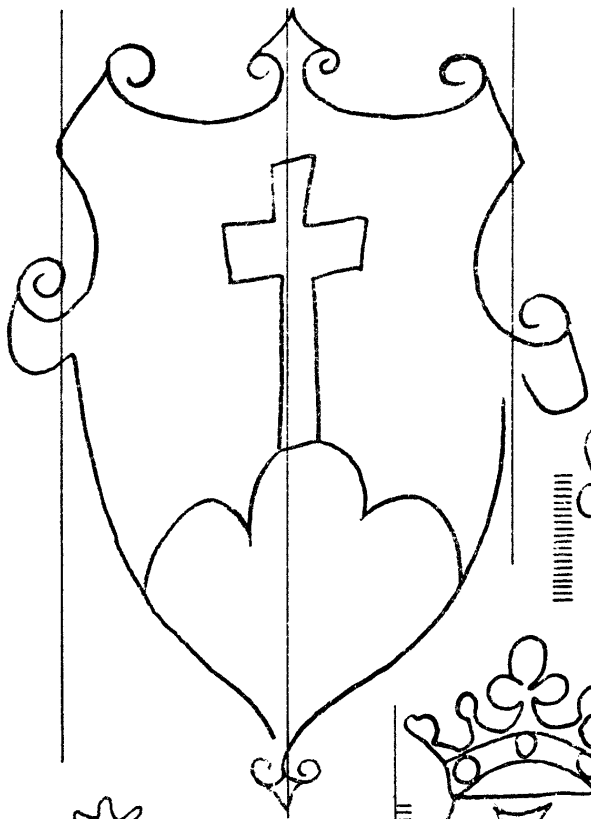
1242



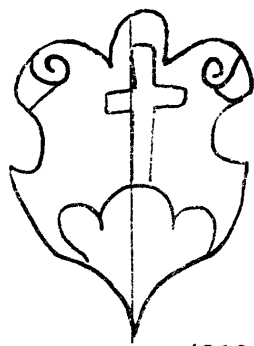
1243



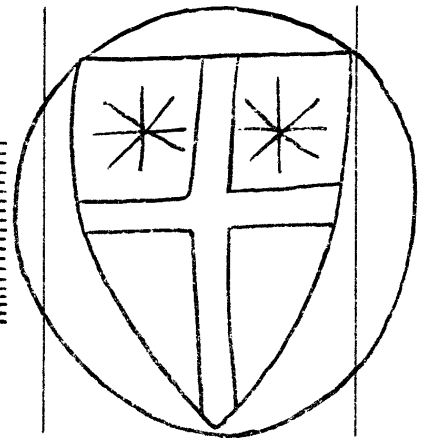
1244



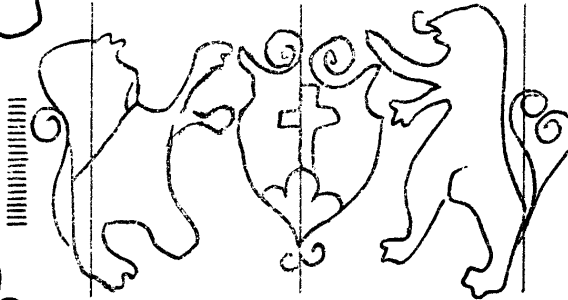
1245



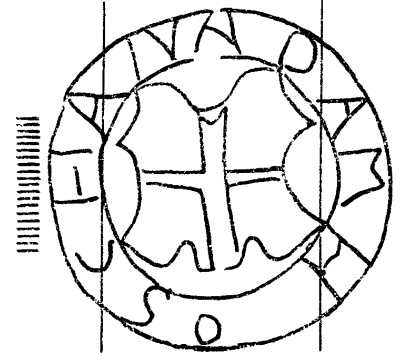
1246



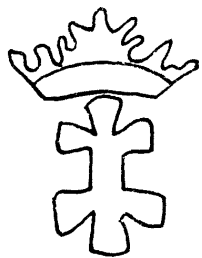
1248



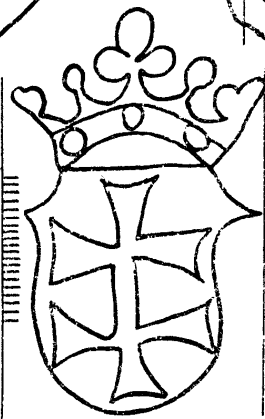
1247



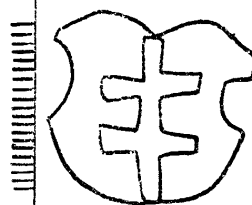
1249



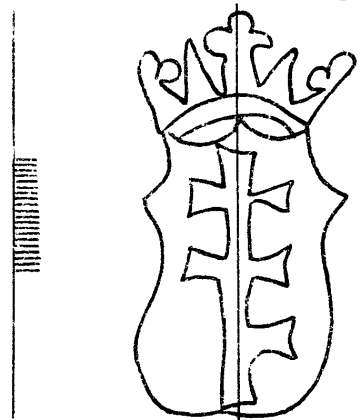
1250



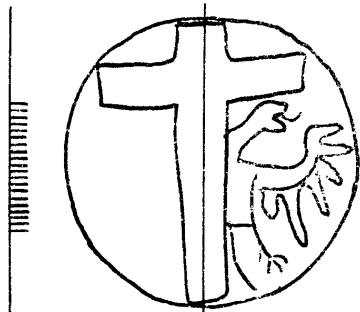
1251



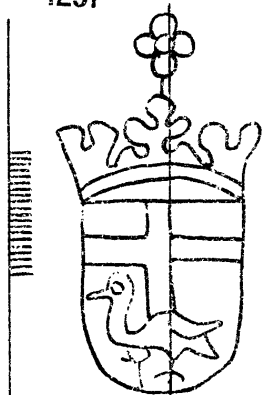
1252



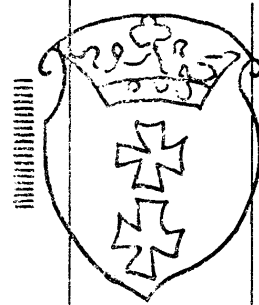
1253



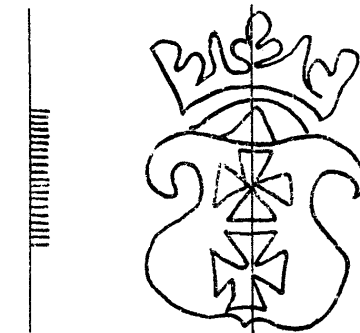
1254



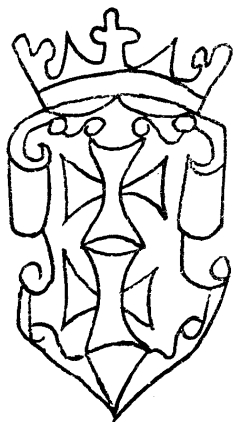
1255



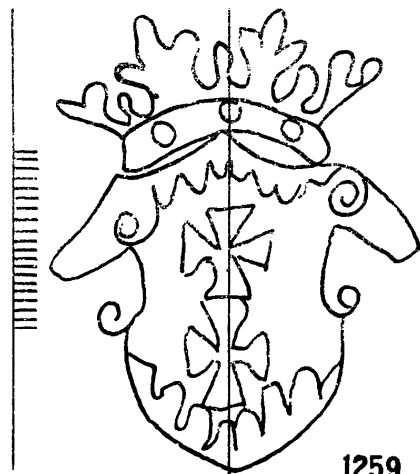
1256



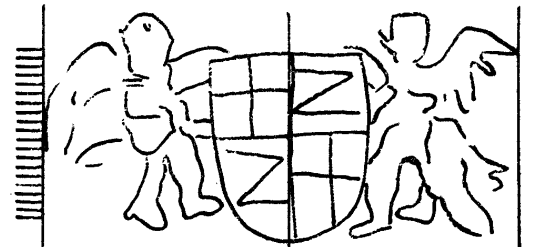
1257



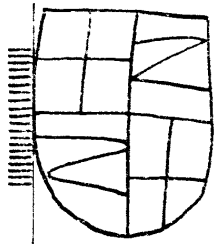
1258



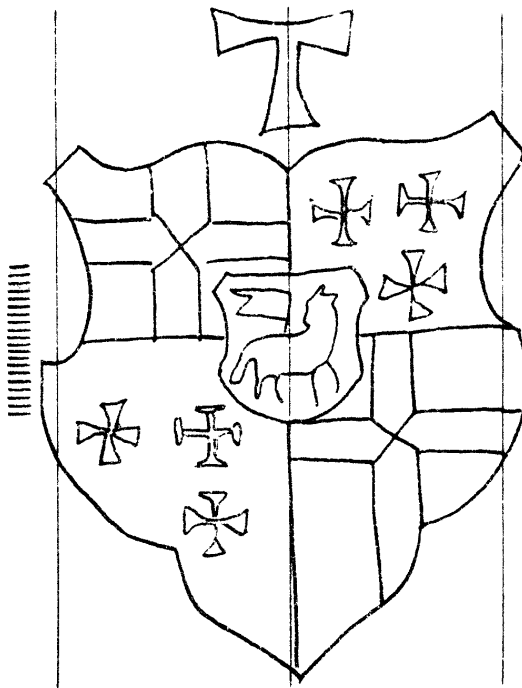
1259



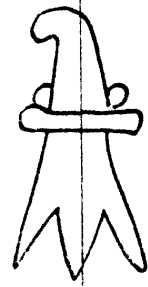
1260



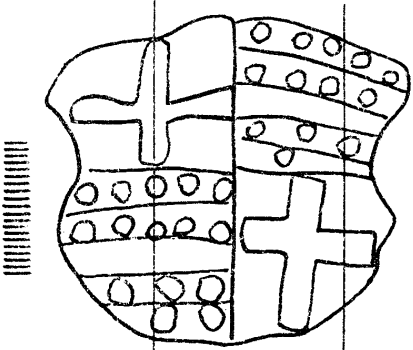
1261



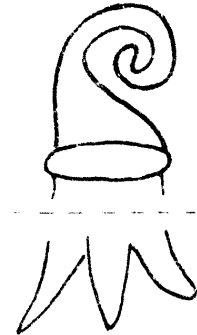
1265



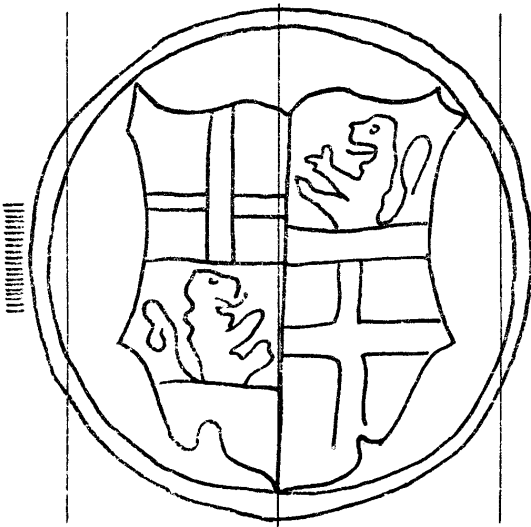
1268



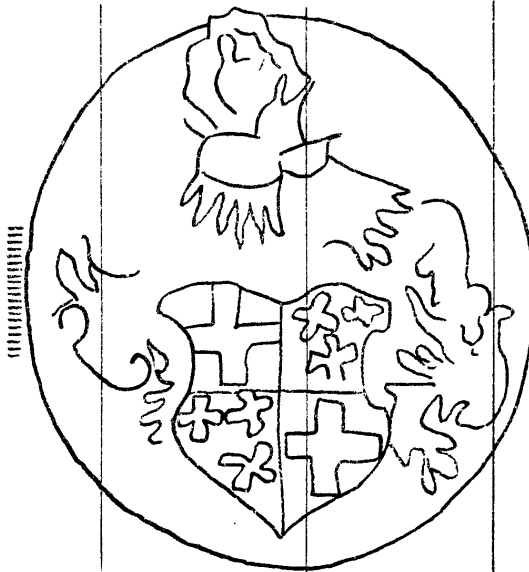
1262



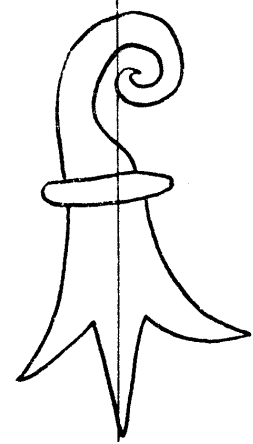
1269



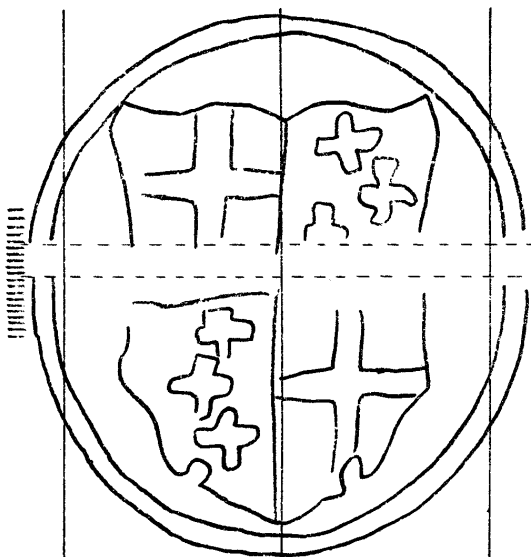
1263



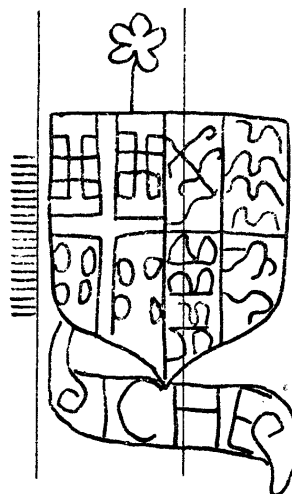
1266



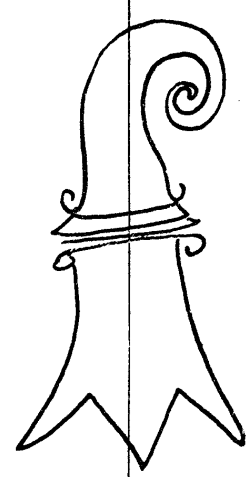
1270



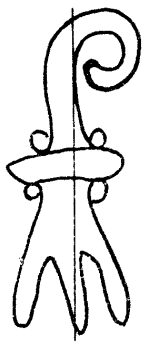
1264



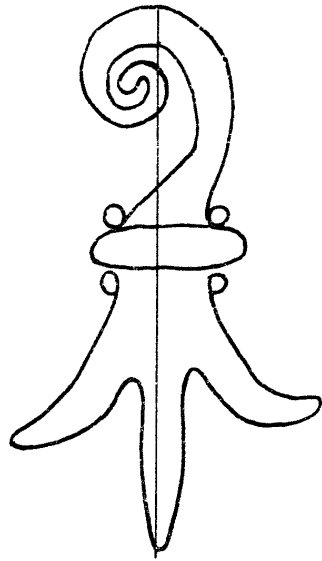
1267



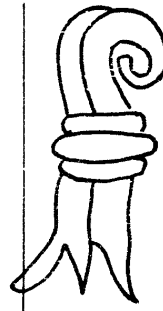
1271



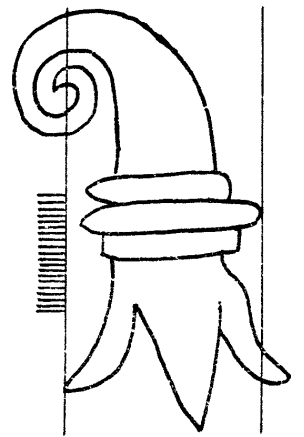
1272



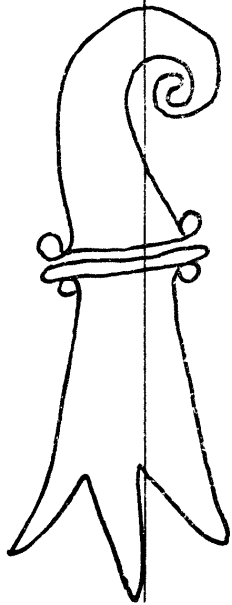
1276



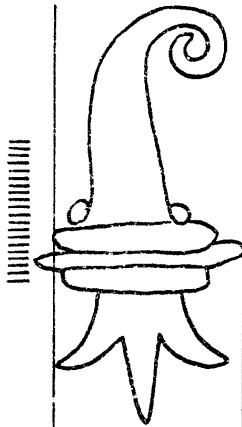
1280



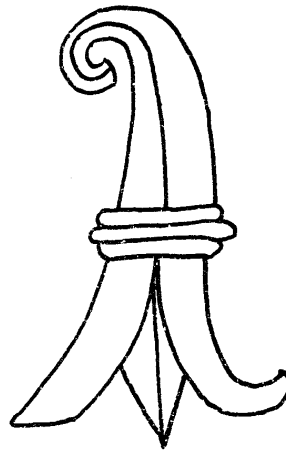
1281



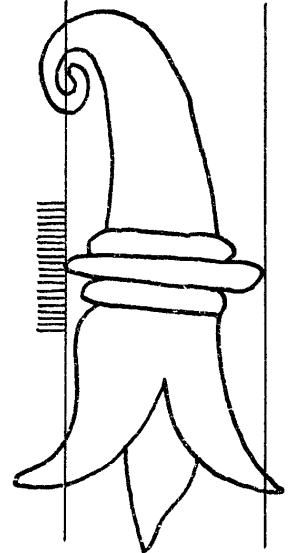
1273



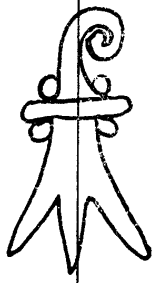
1277



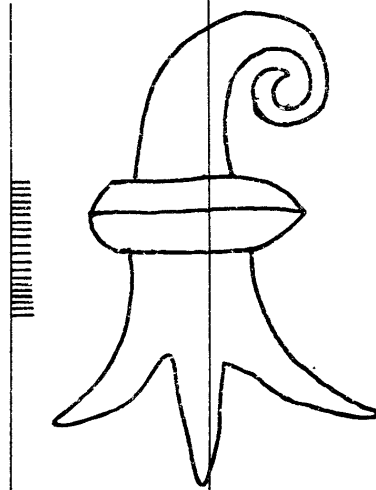
1282



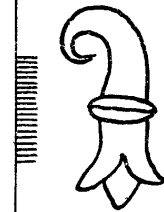
1283



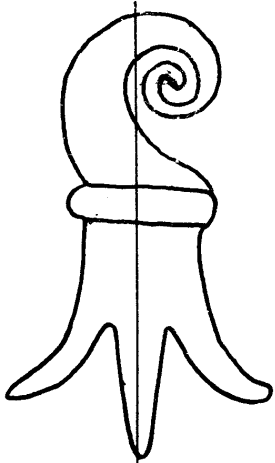
1274



1278



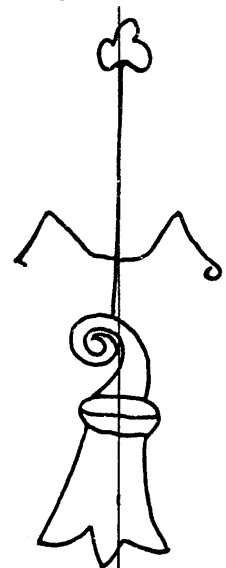
1284



1275



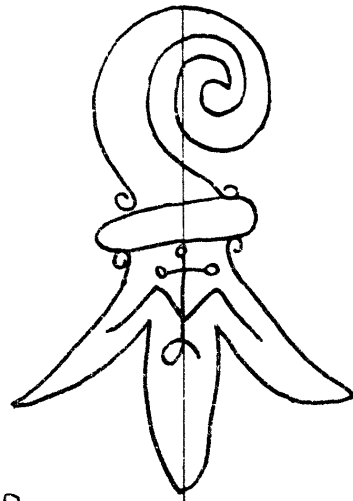
1279



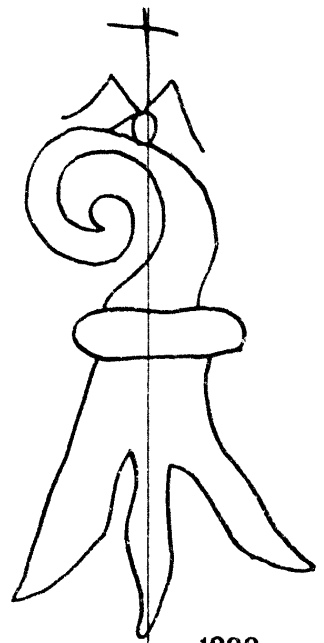
1285



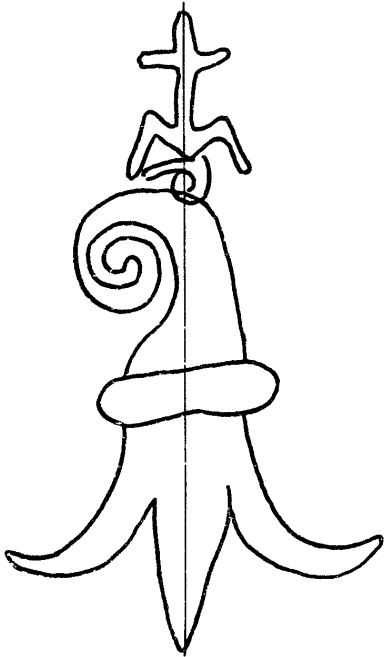
1286



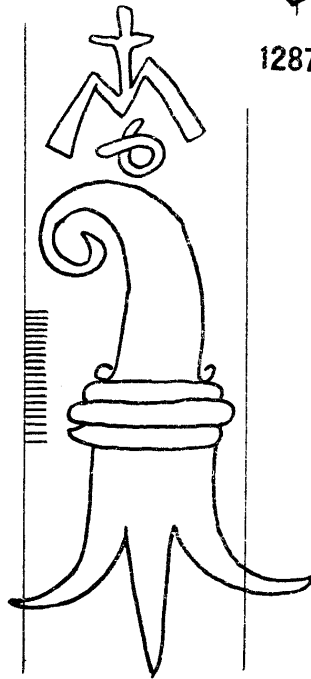
1287



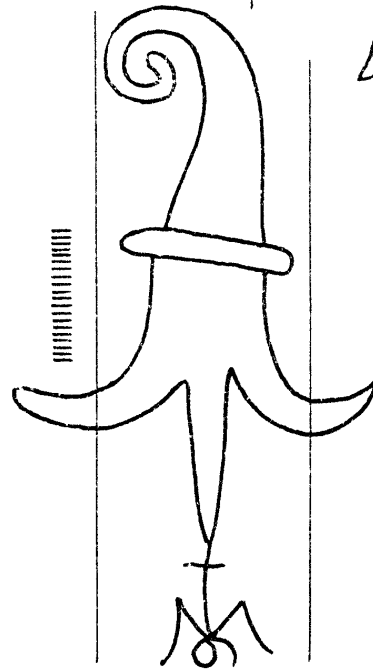
1288



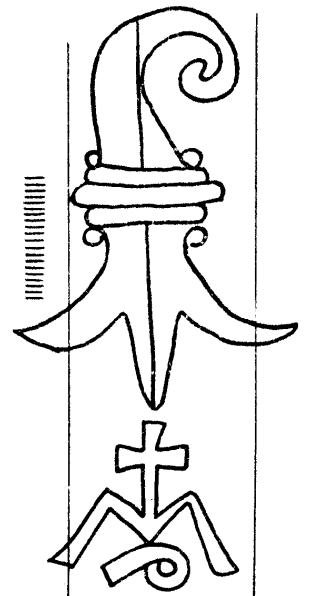
1289



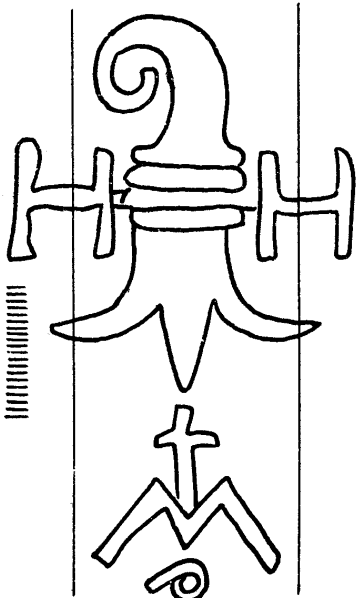
1290



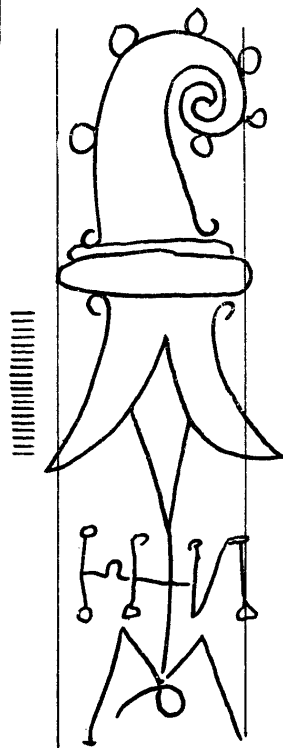
1291



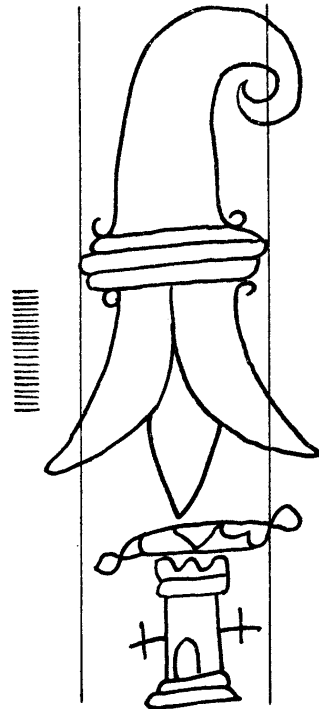
1292



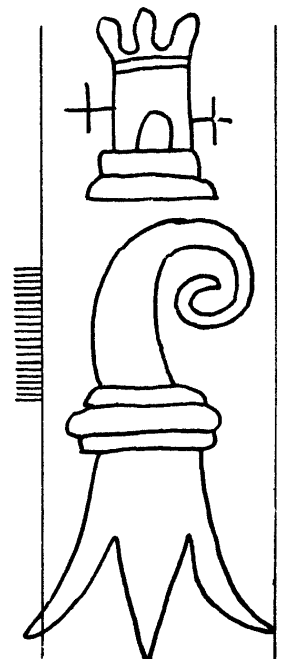
1293



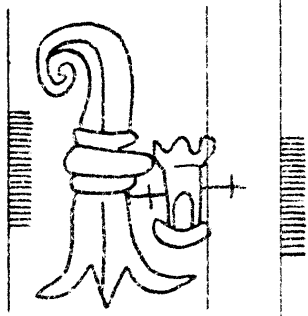
1294



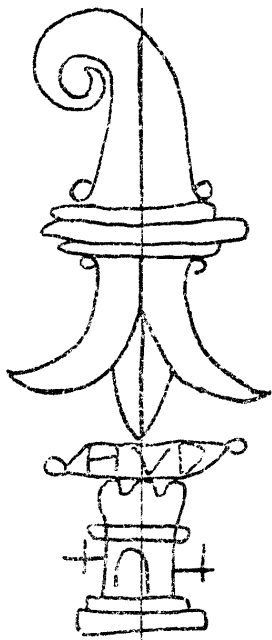
1295



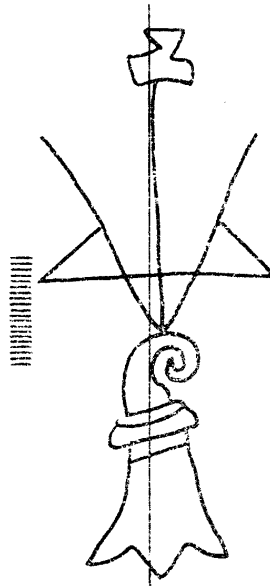
1296



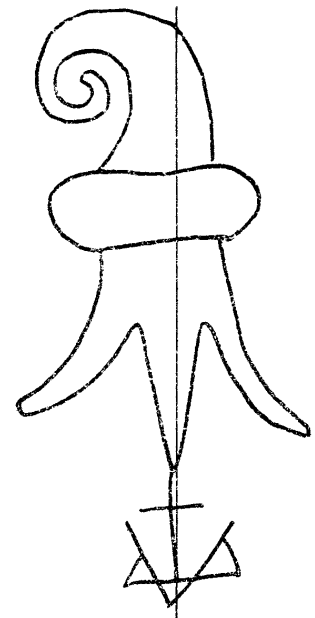
1297



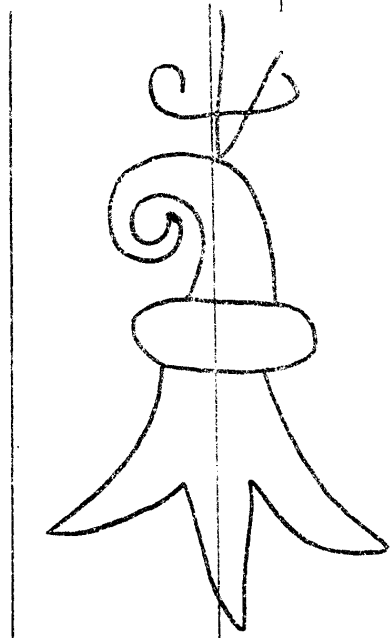
1298



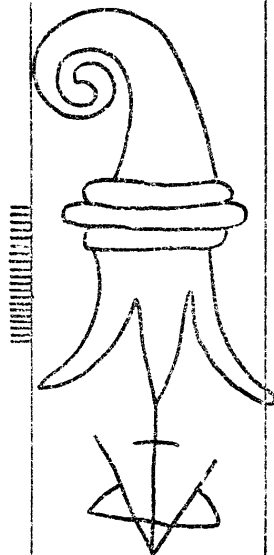
1299



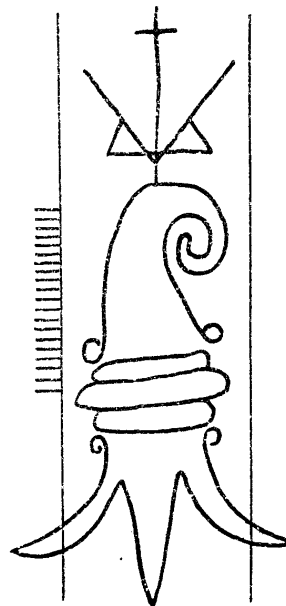
1300



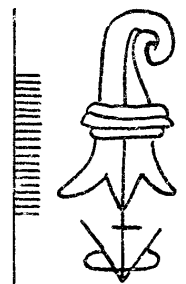
1301



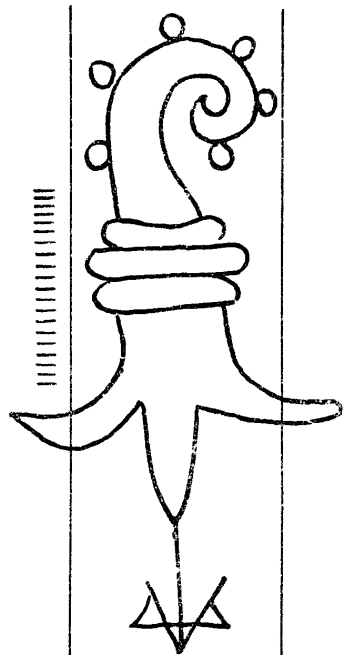
1302



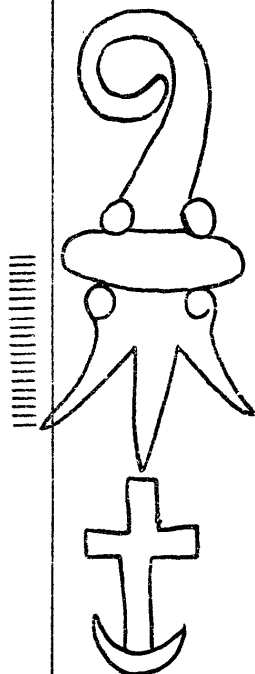
1303



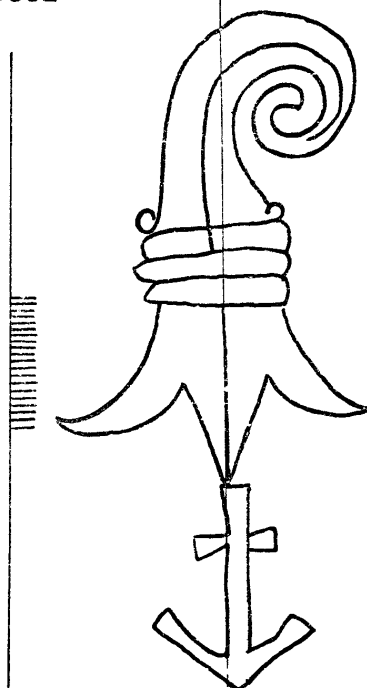
1304



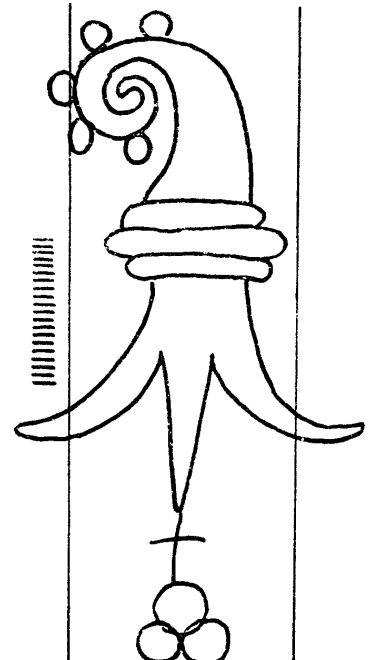
1305



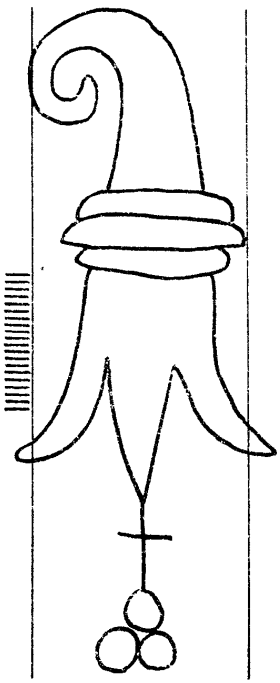
1306



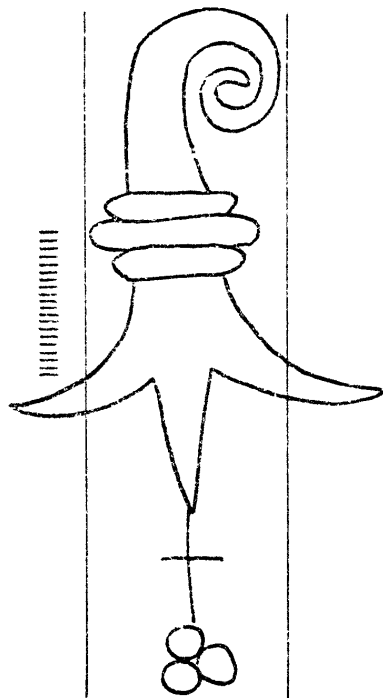
1307



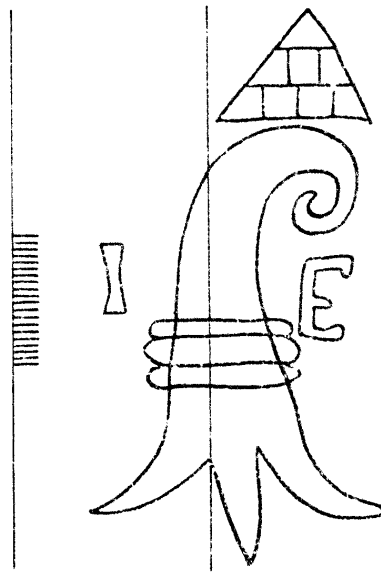
1308



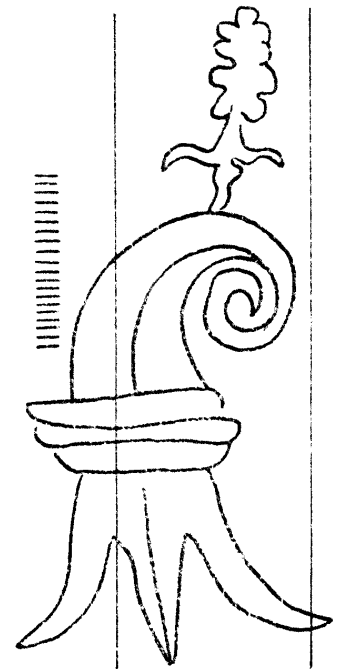
1309



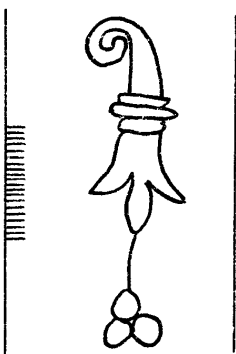
1312



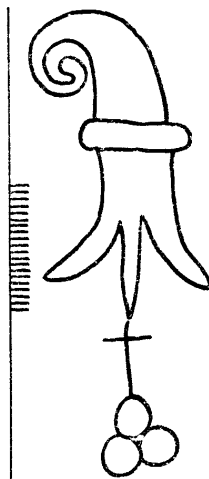
1315



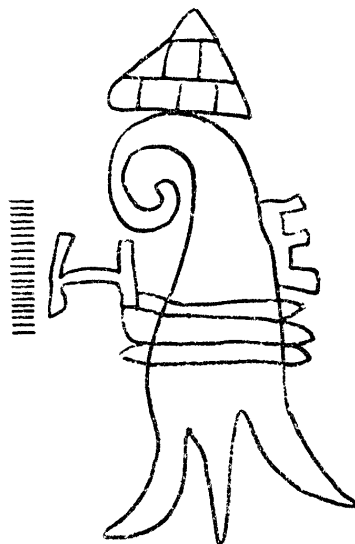
1318



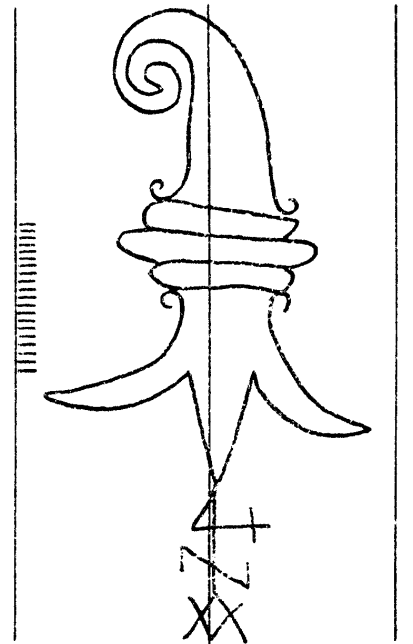
1310



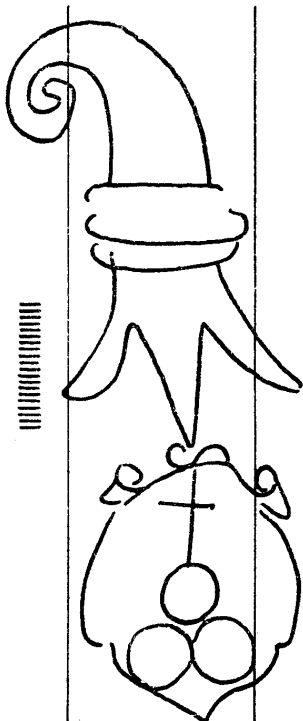
1313



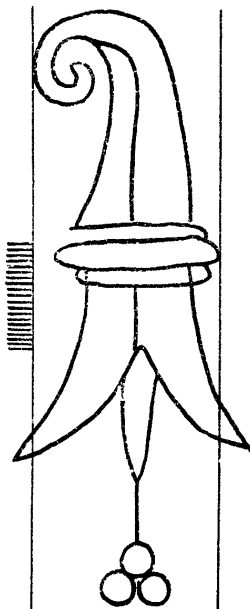
1316



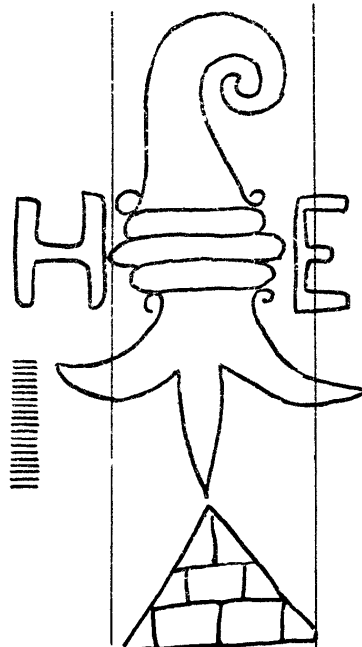
1319



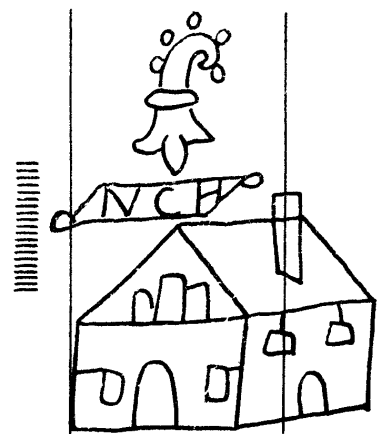
1311



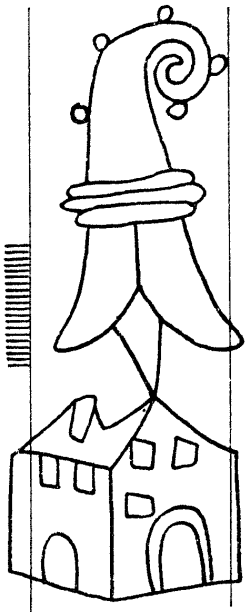
1314



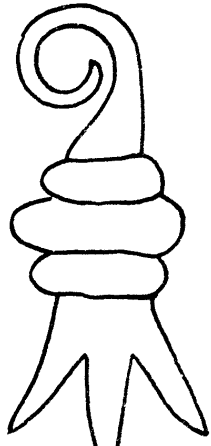
1317



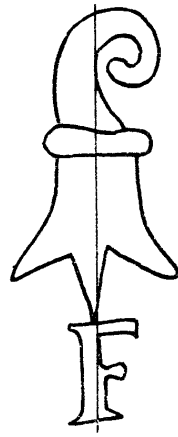
1320



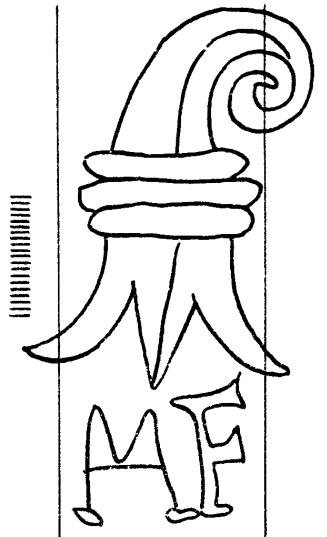
1321



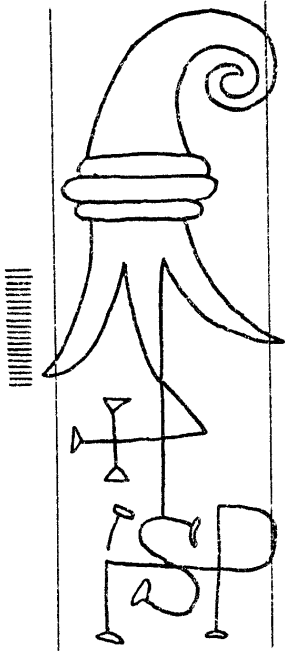
1322



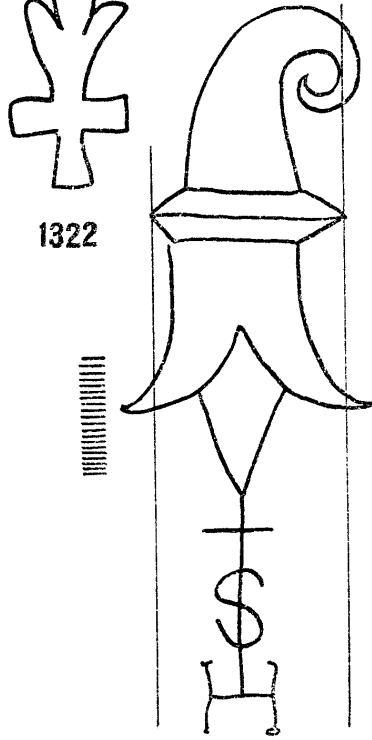
1323



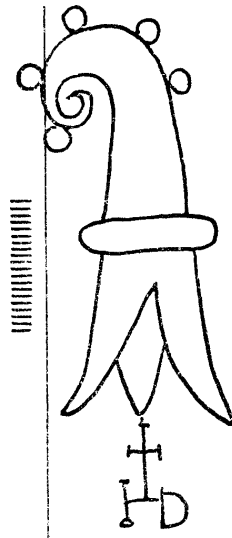
1324



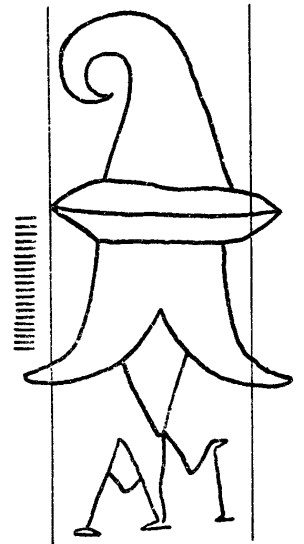
1325



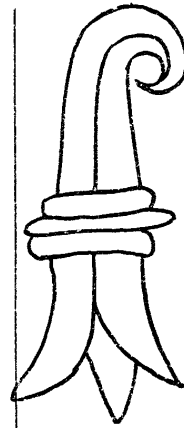
1326



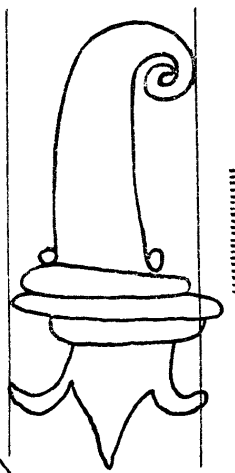
1327



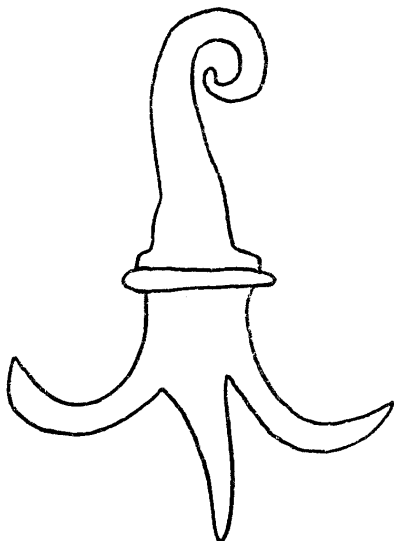
1328



1329



1330

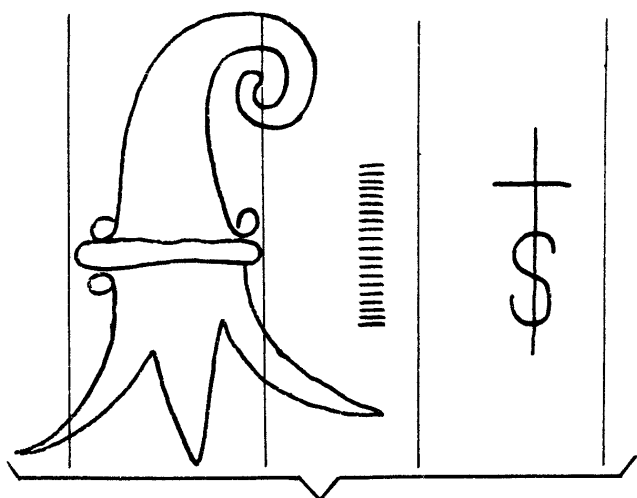


1331

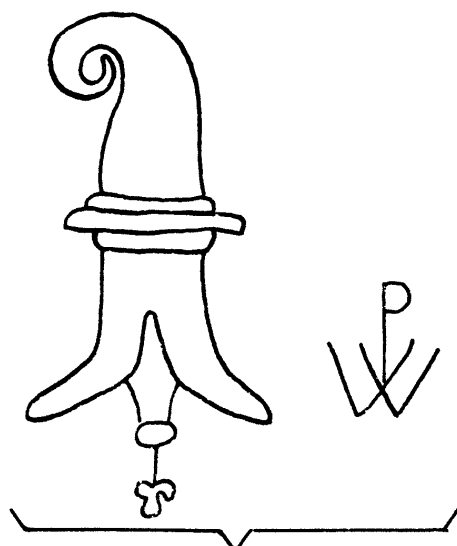


1332

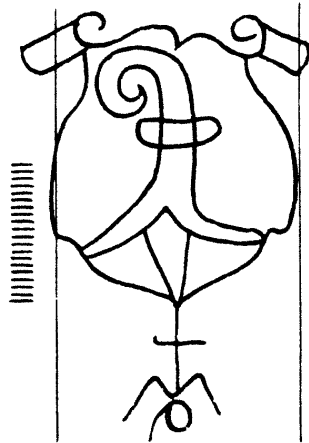




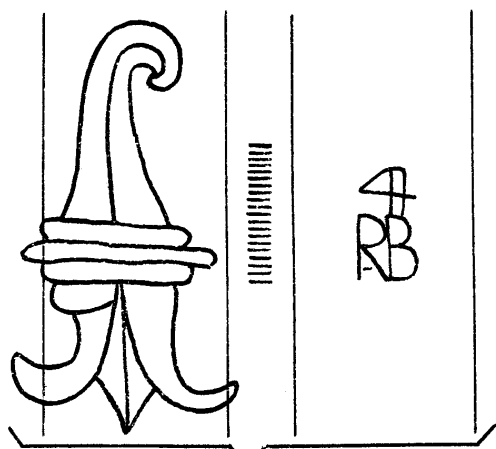
1333



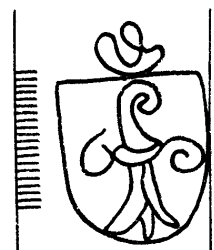
1337



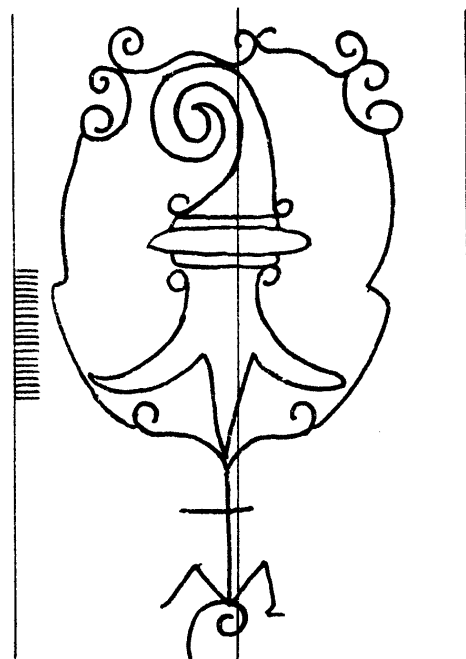
1341



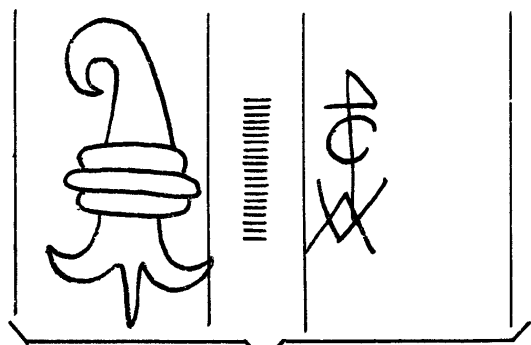
1334



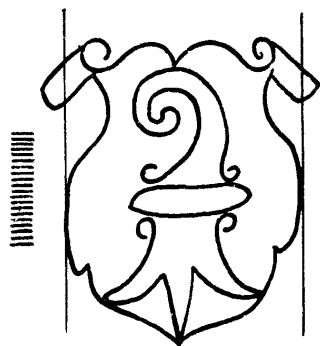
1338



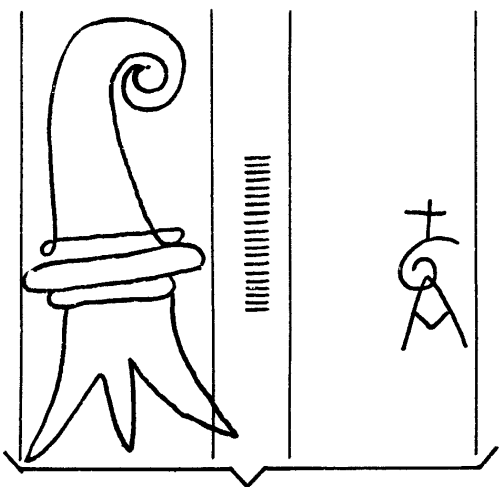
1342



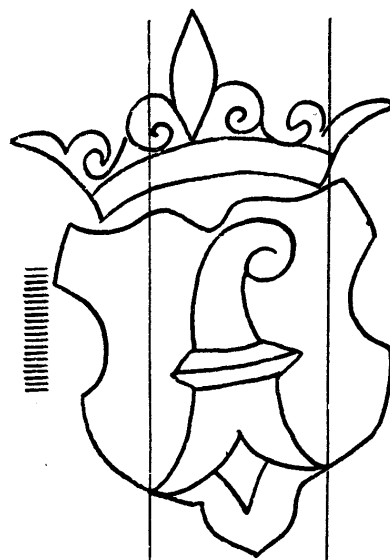
1335



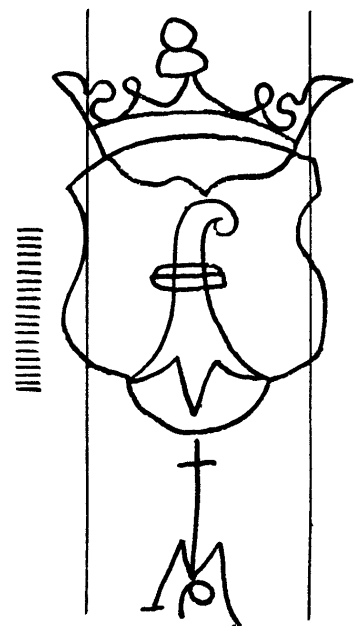
1339



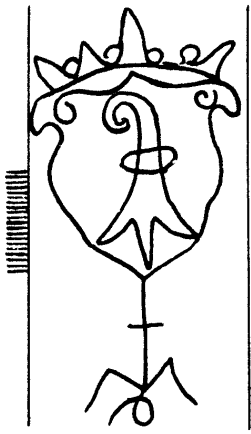
1336



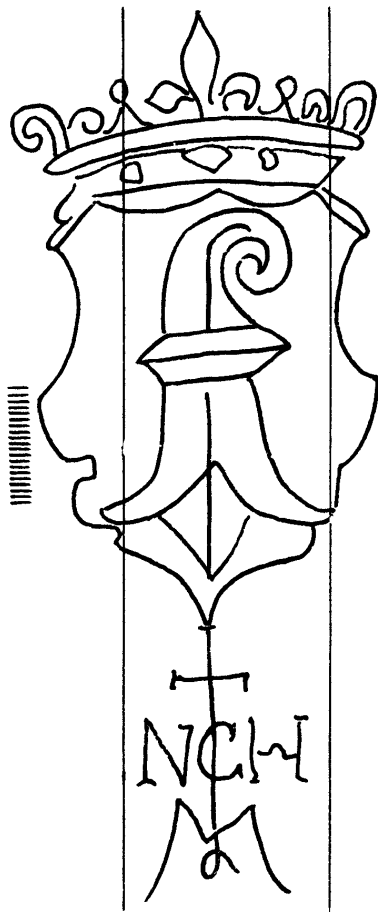
1340



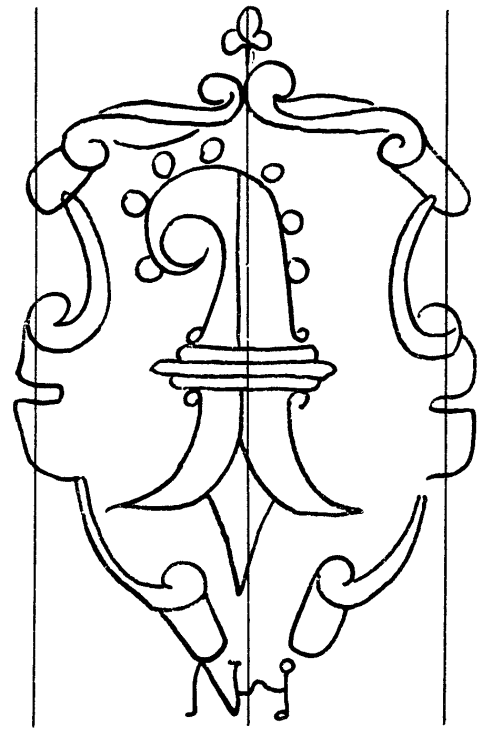
1343



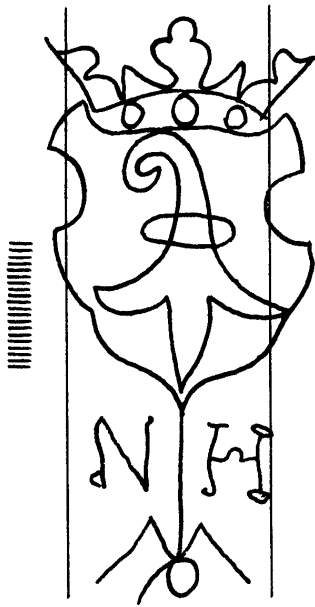
1344



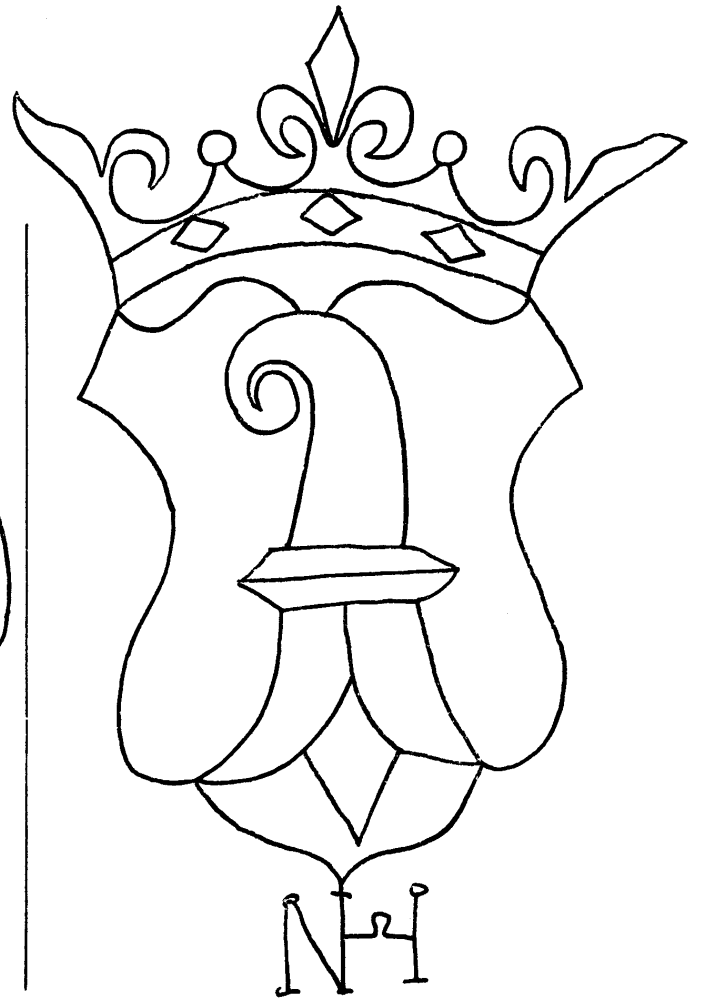
1347



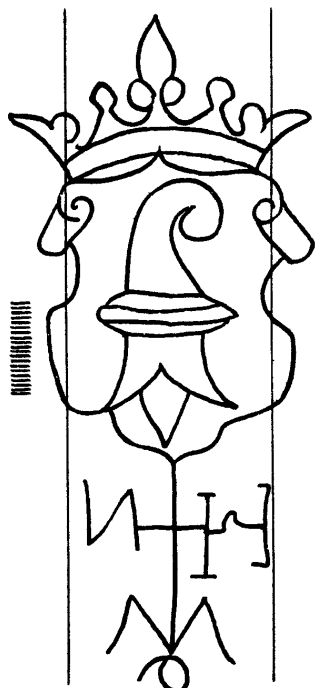
1349



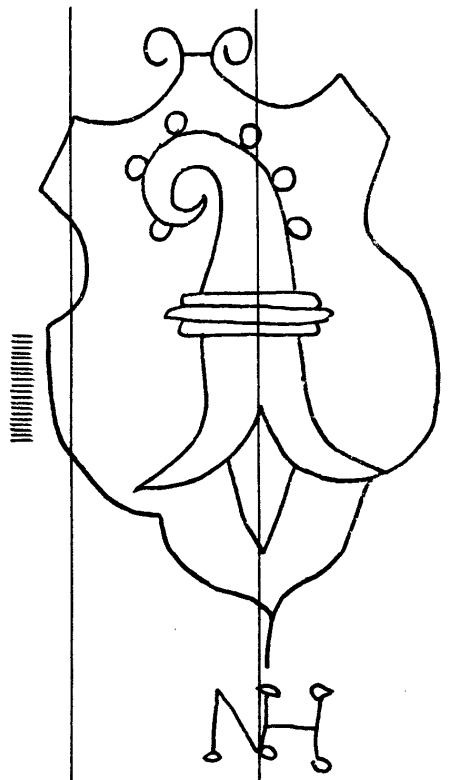
1345



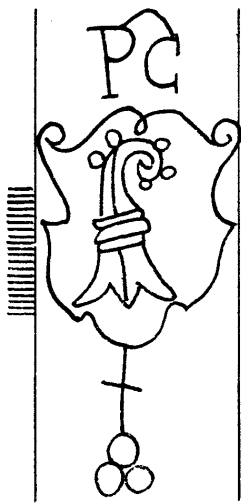
1350



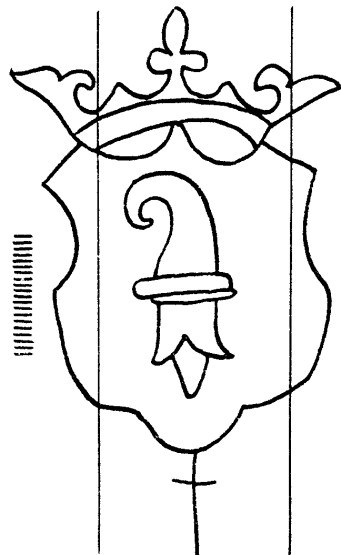
1346



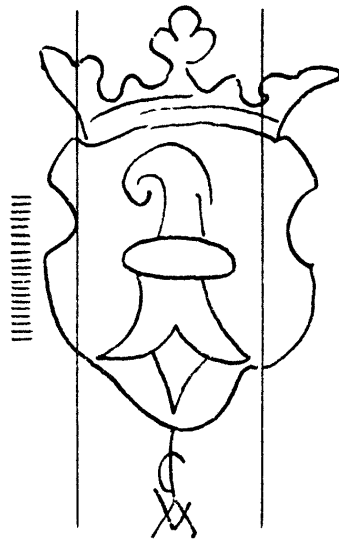
1348



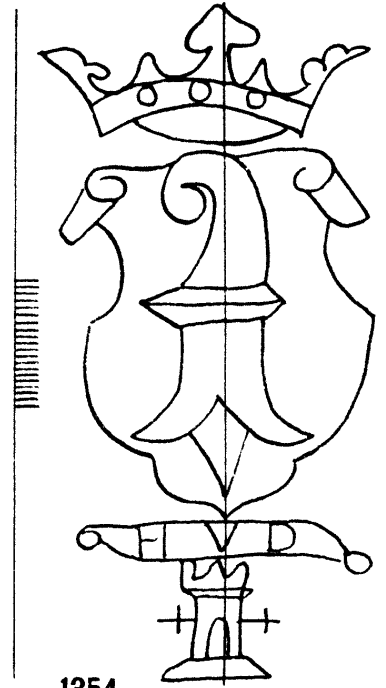
1351



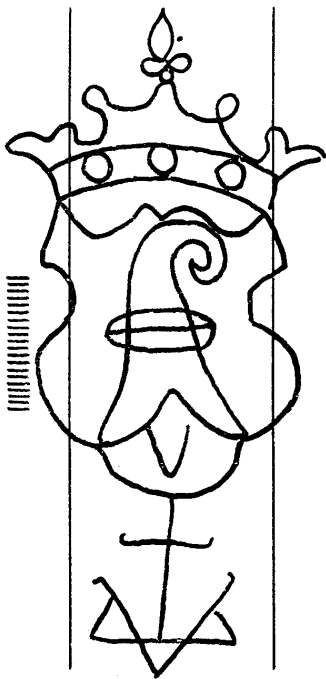
1352



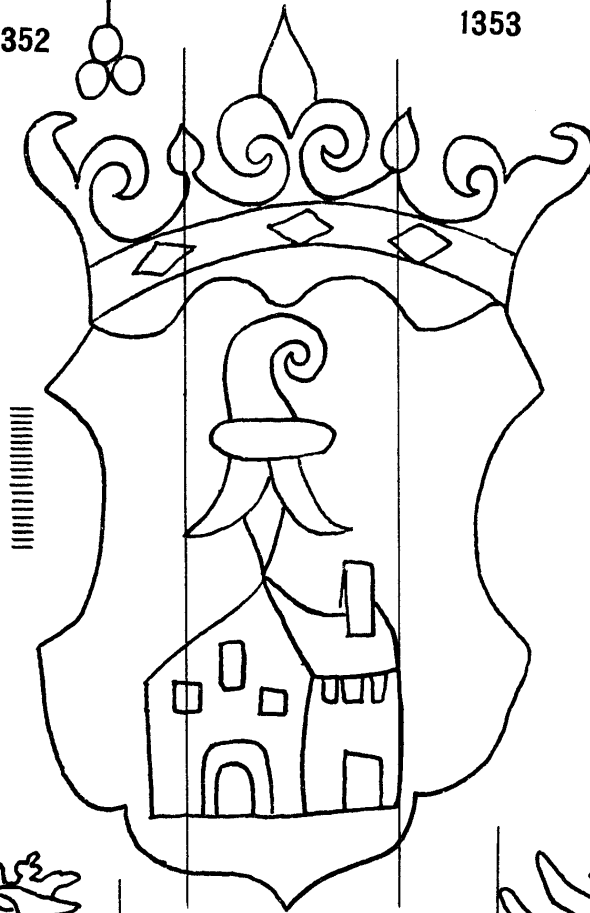
1353



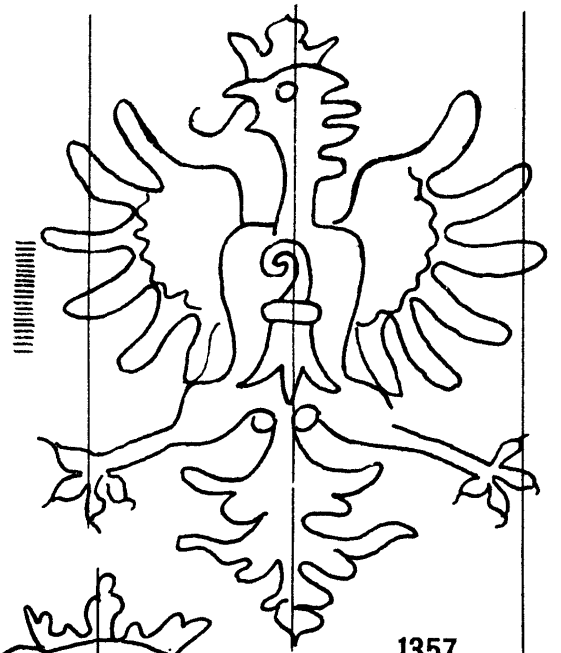
1354



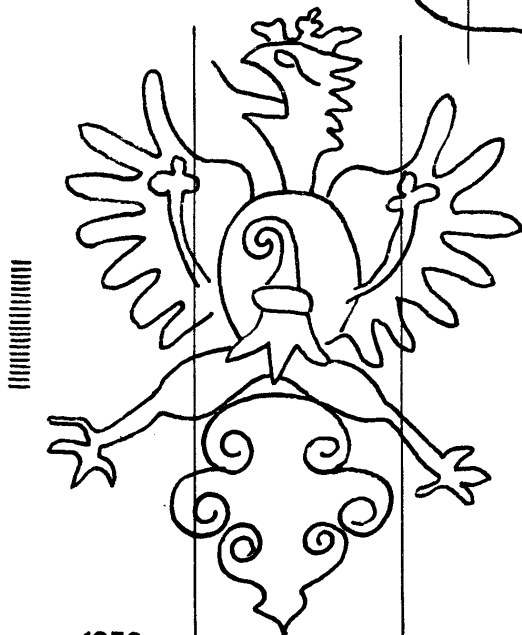
1355



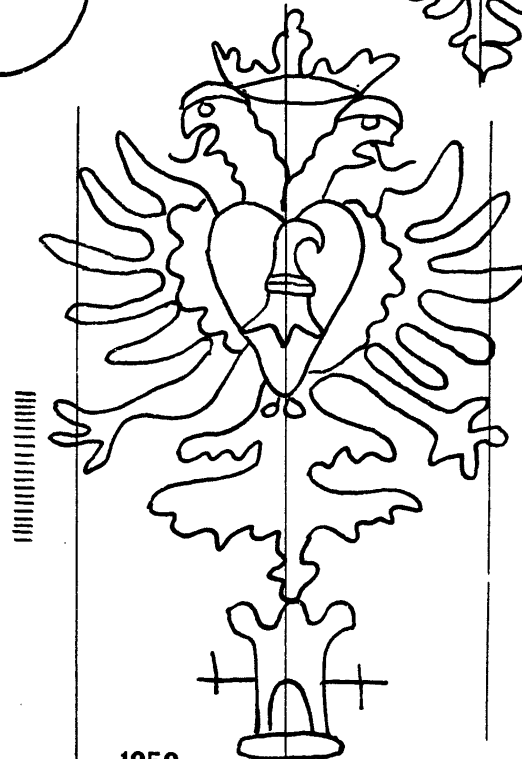
1356



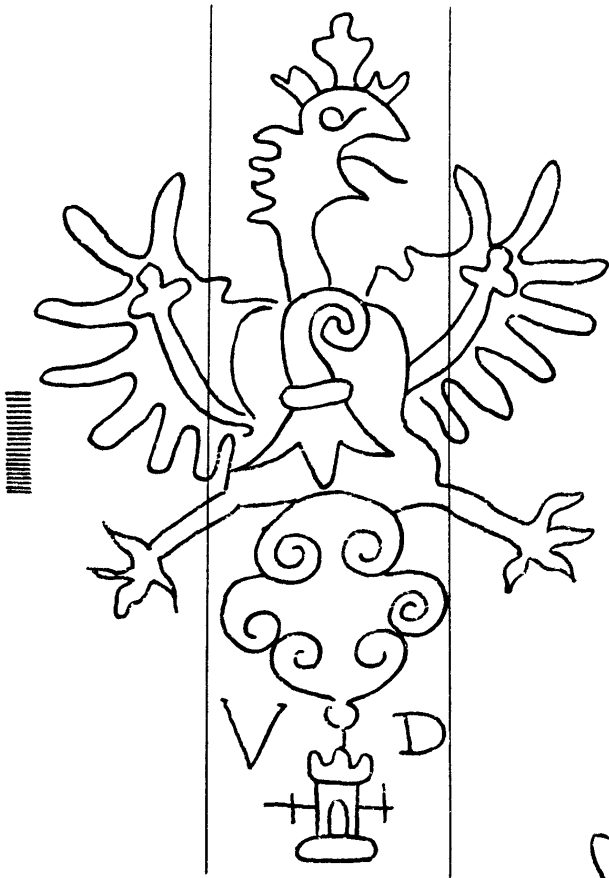
1357



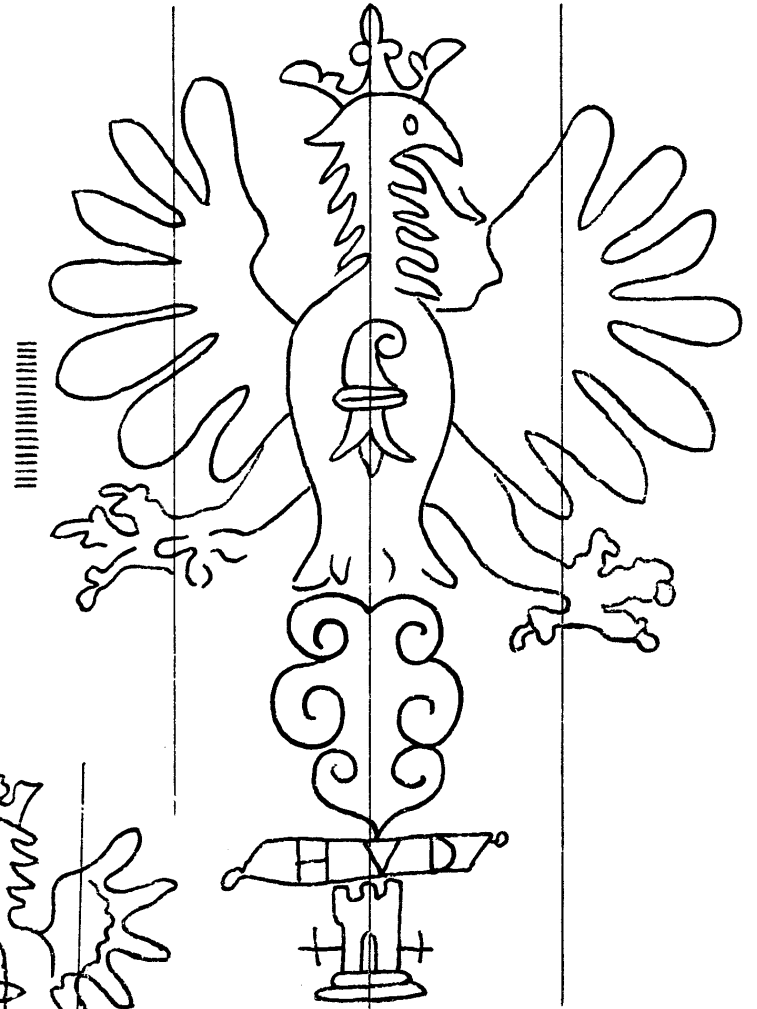
1358



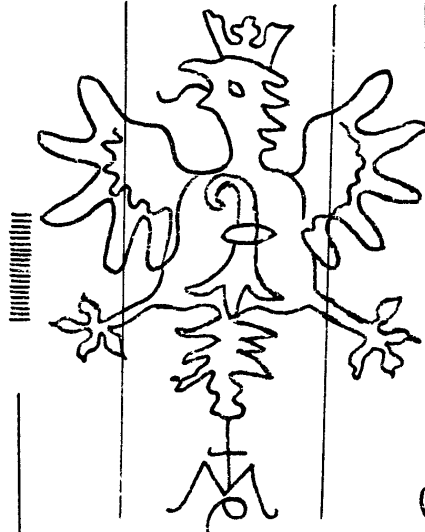
1359



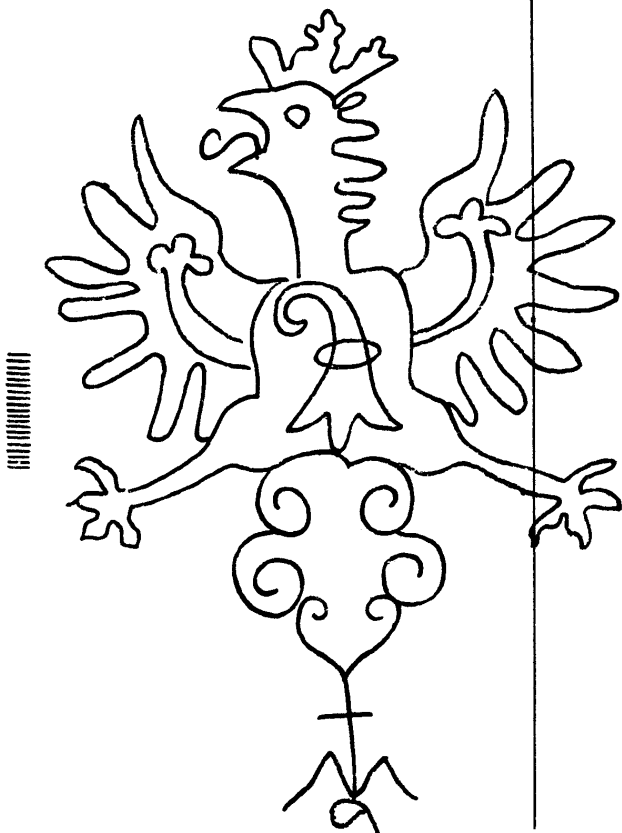
1360



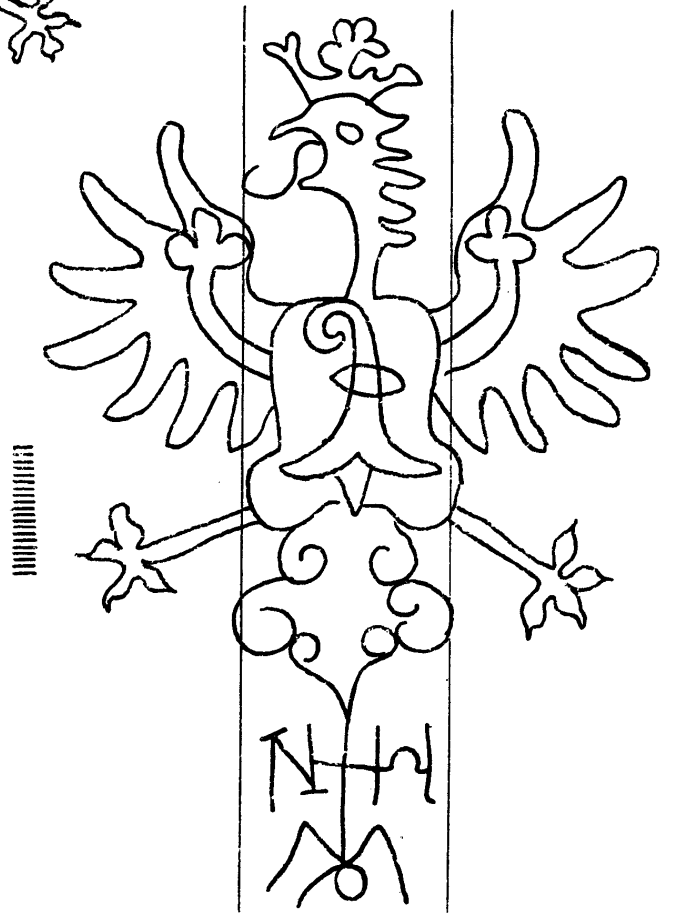
1361



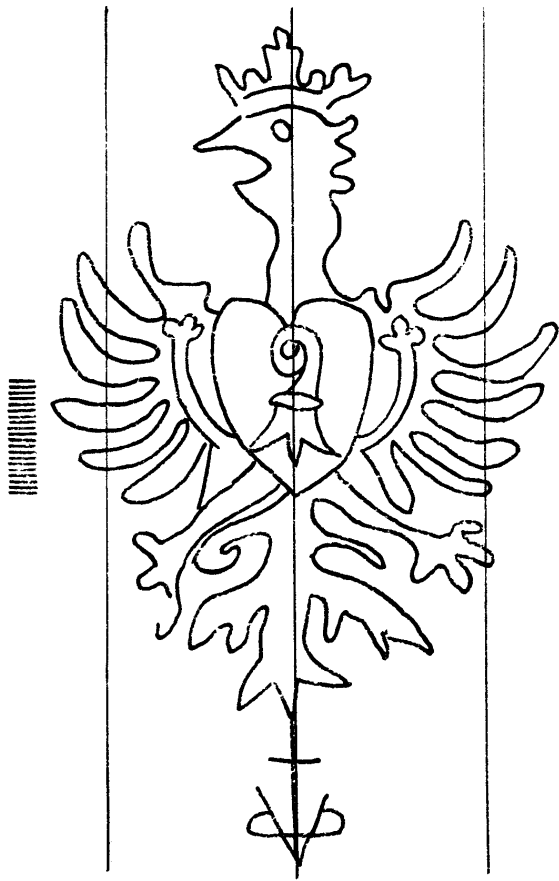
1362



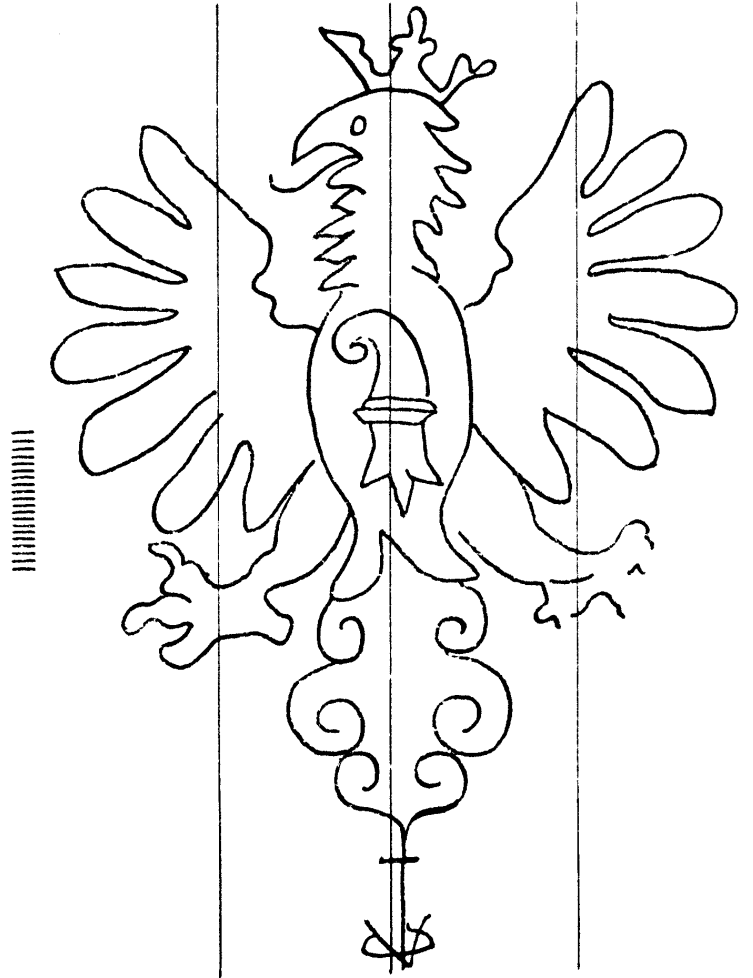
1363



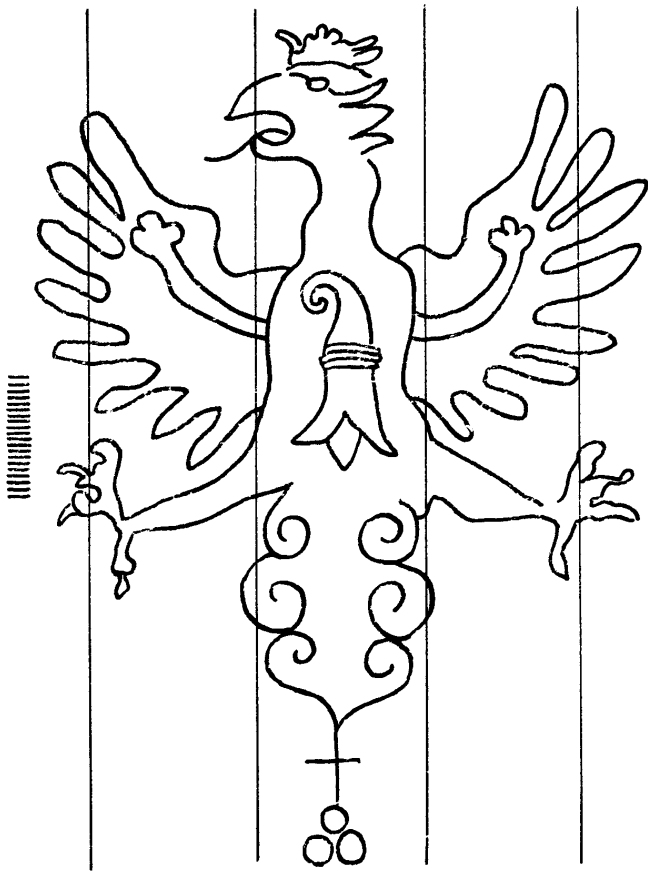
1364



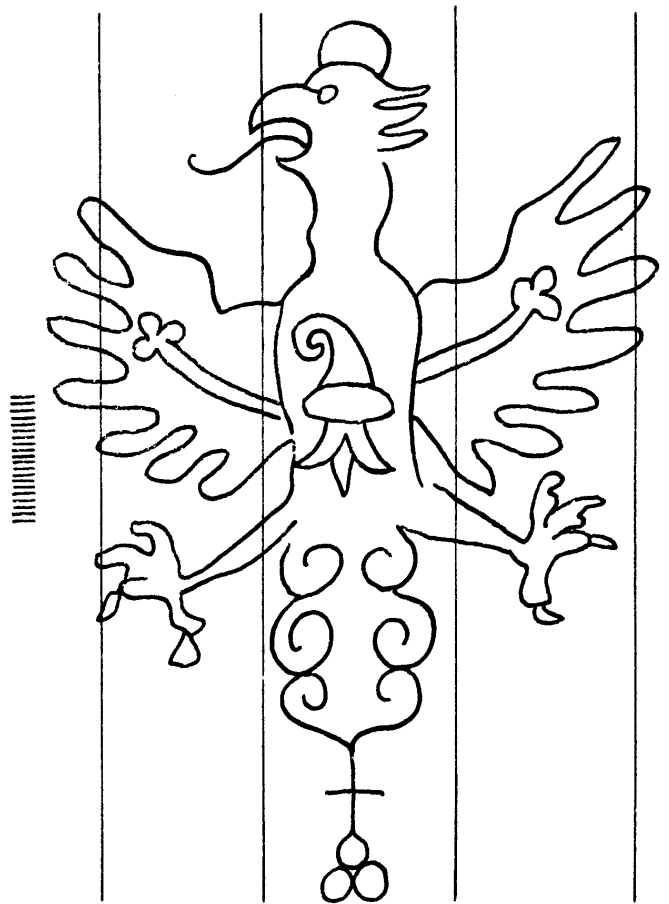
1365



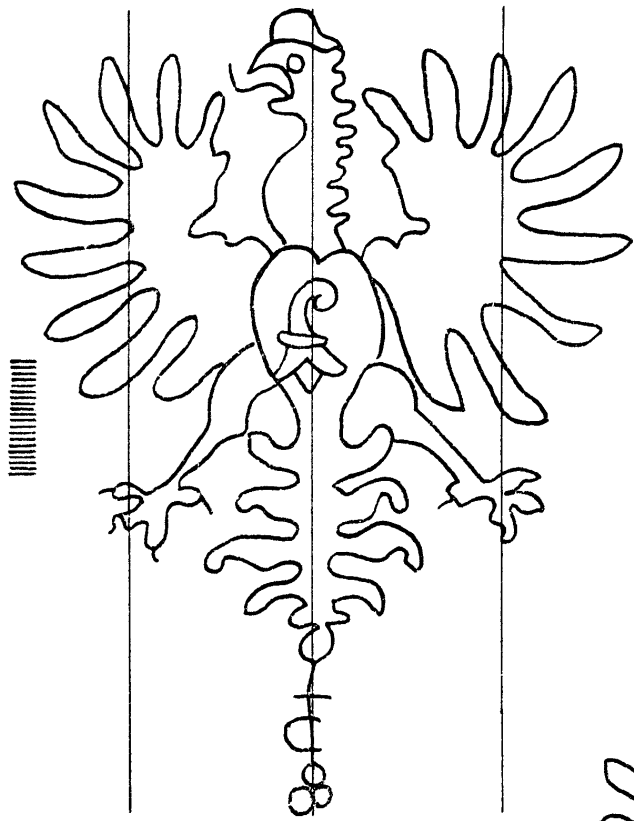
1366



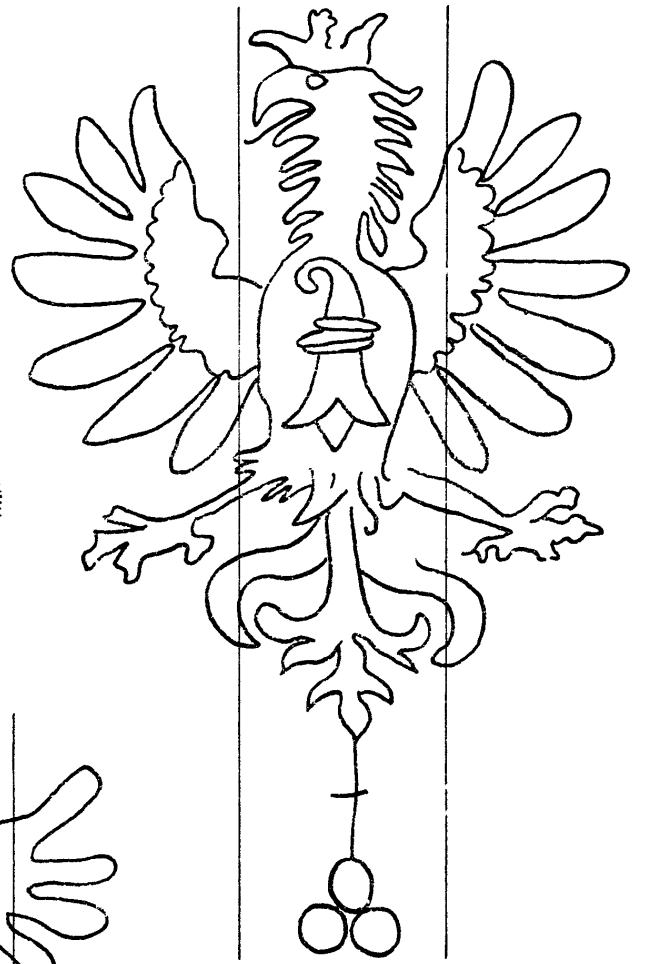
1367



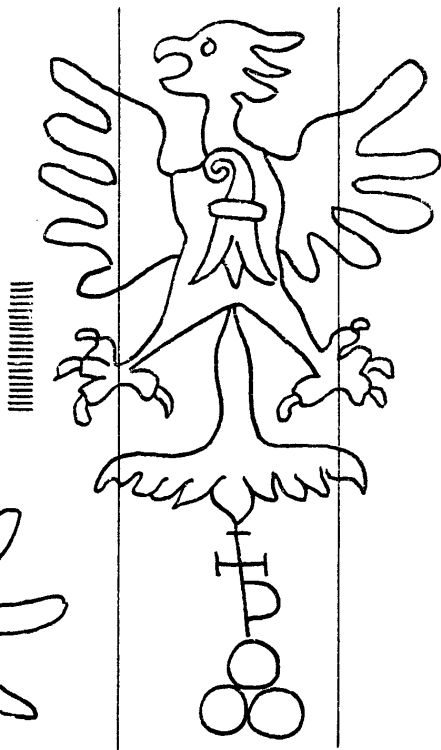
1368



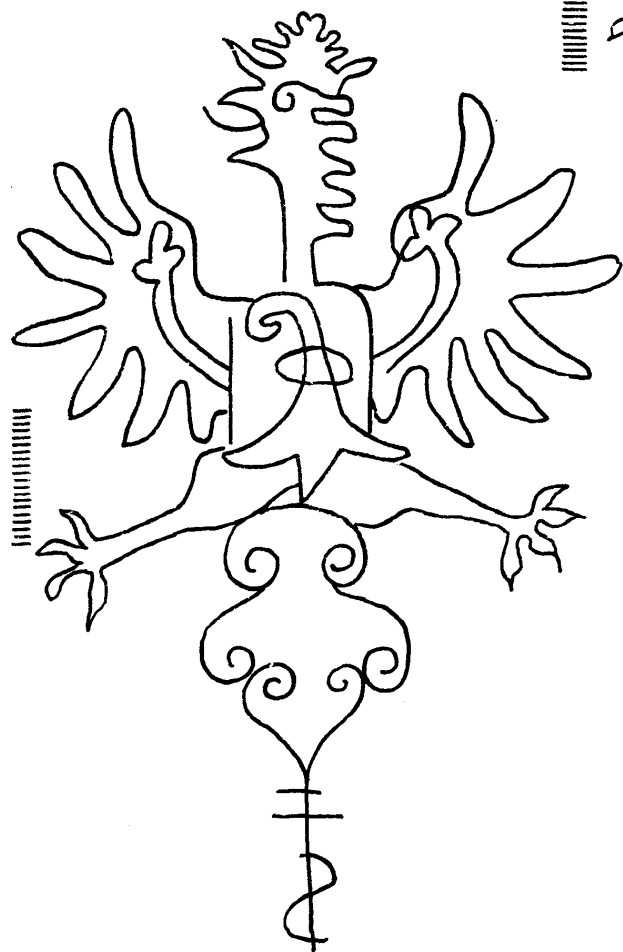
1369



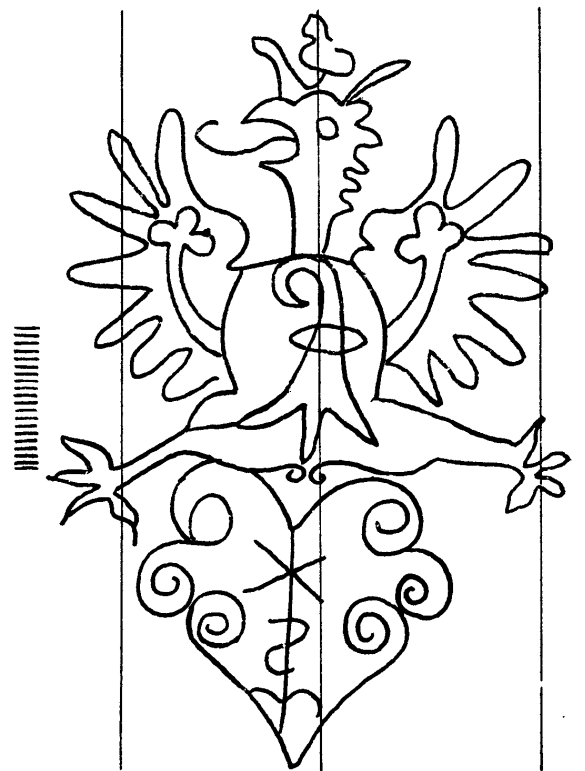
1370



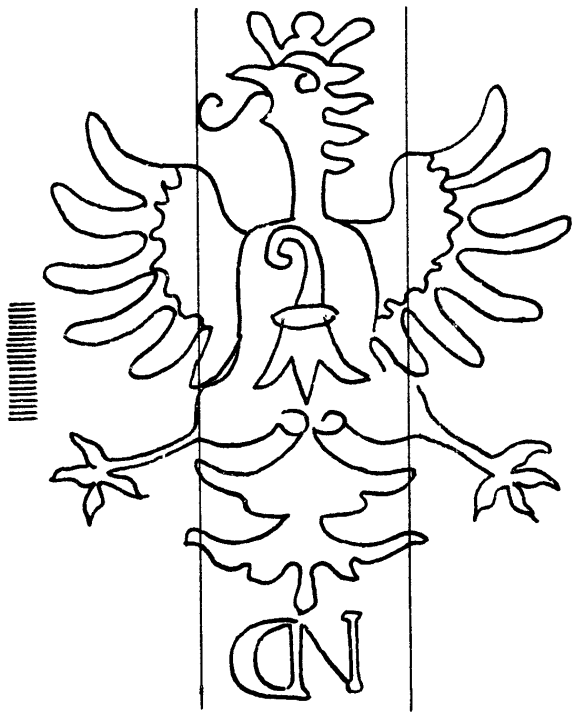
1371



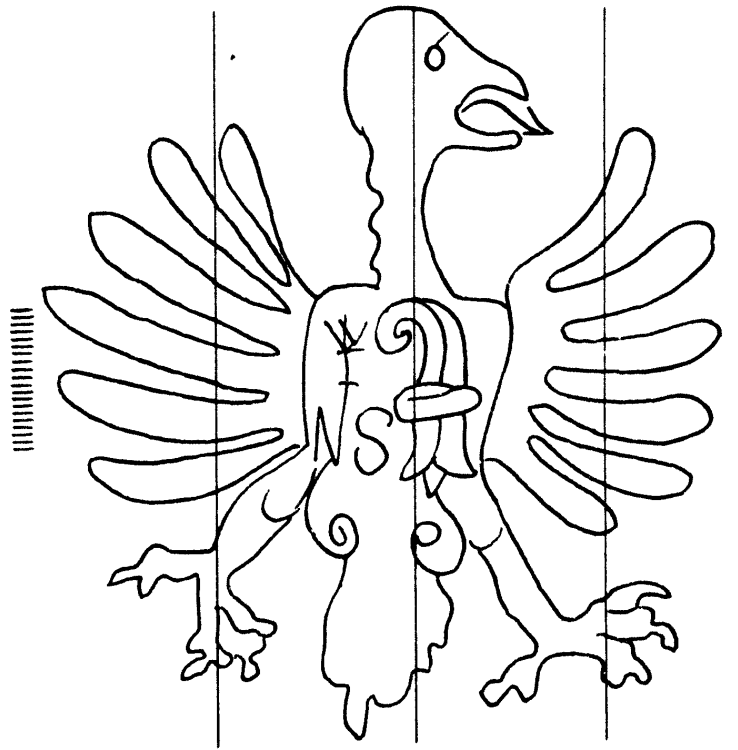
1372



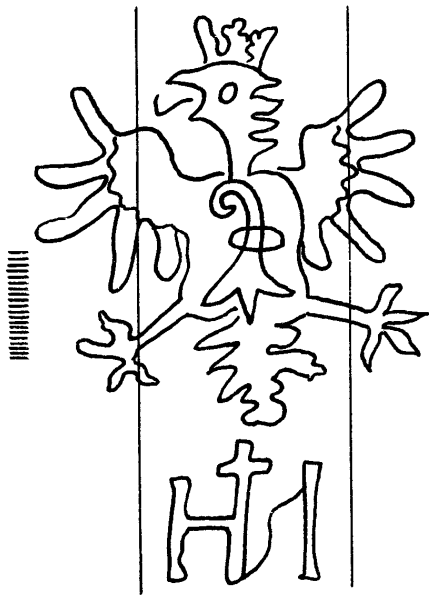
1373



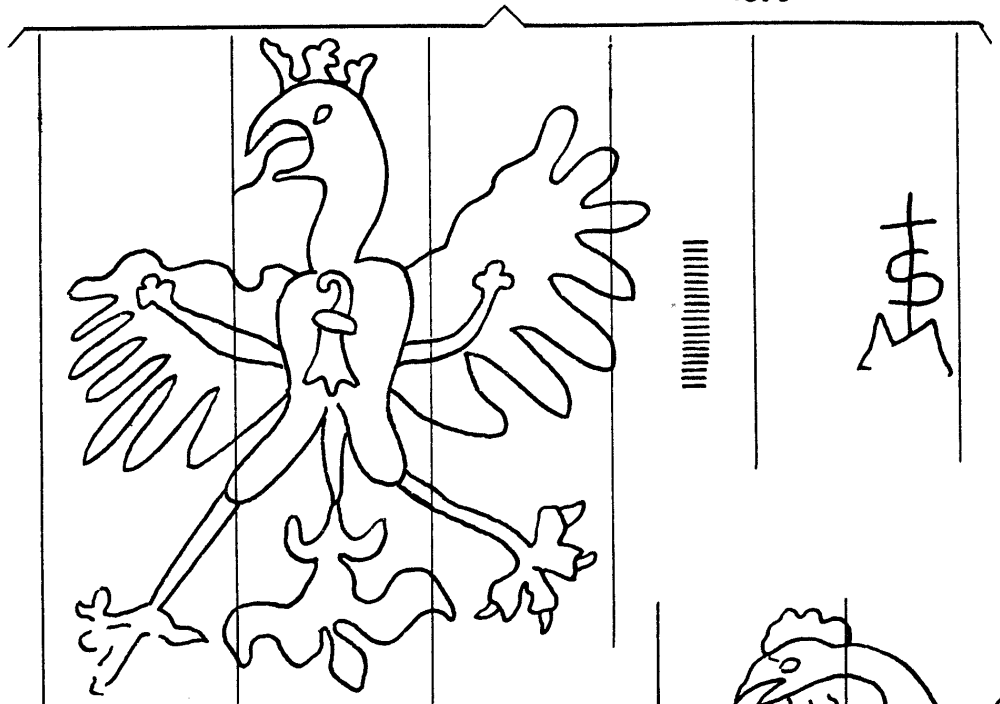
1374



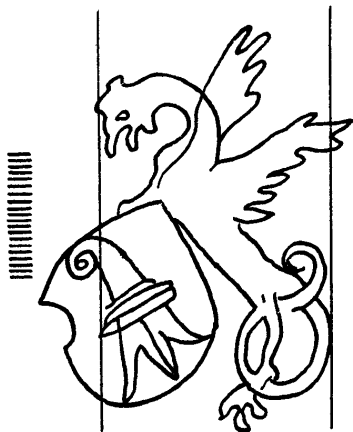
1375



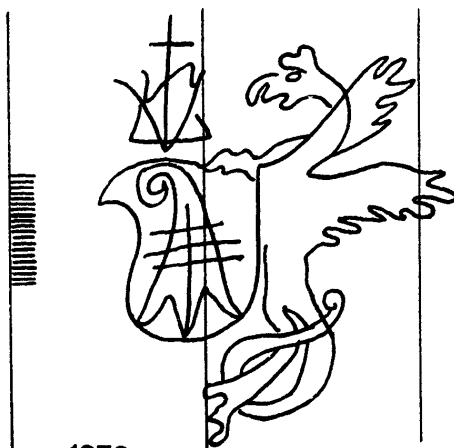
1376



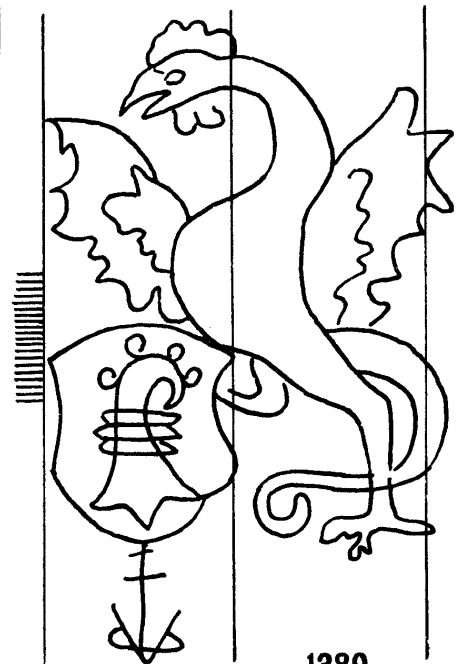
1377



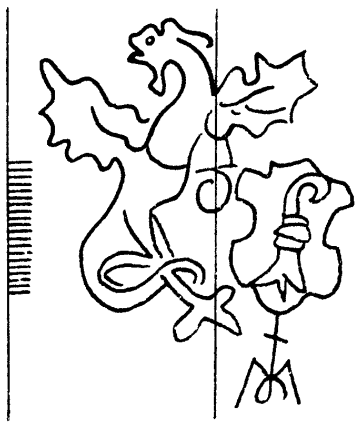
1378



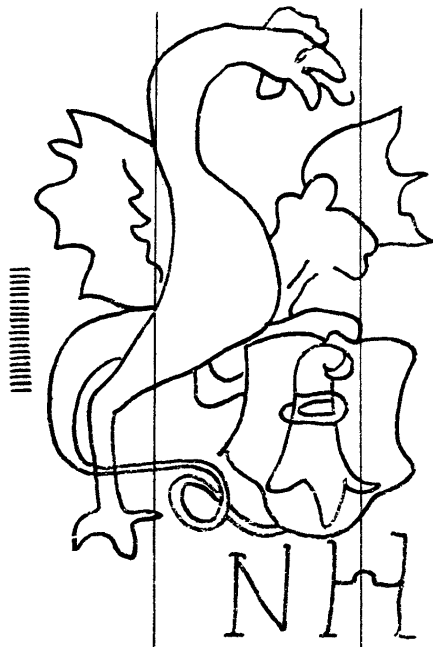
1379



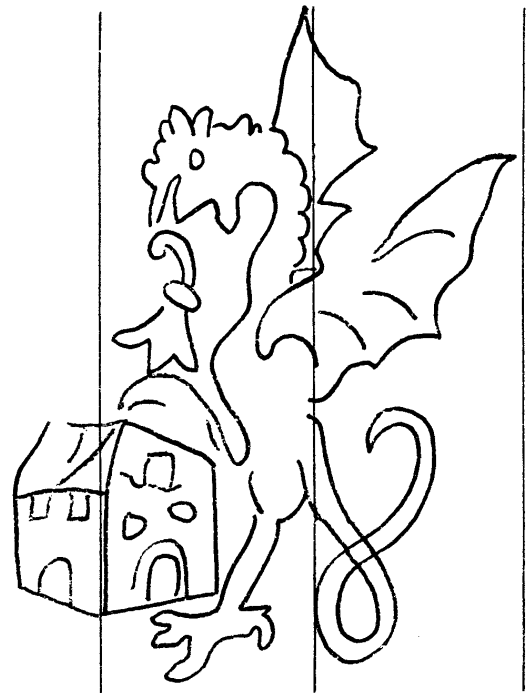
1380



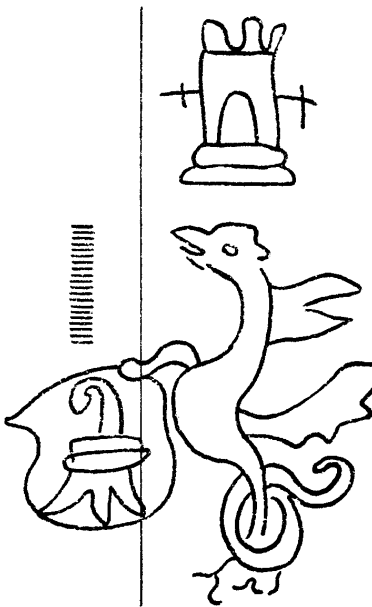
1381



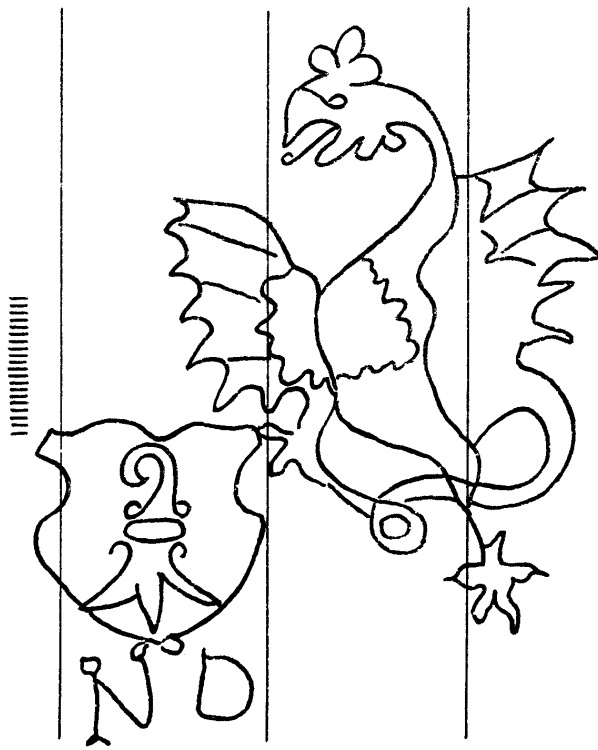
1382



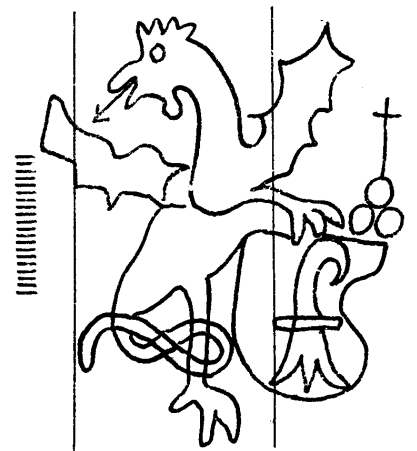
1383



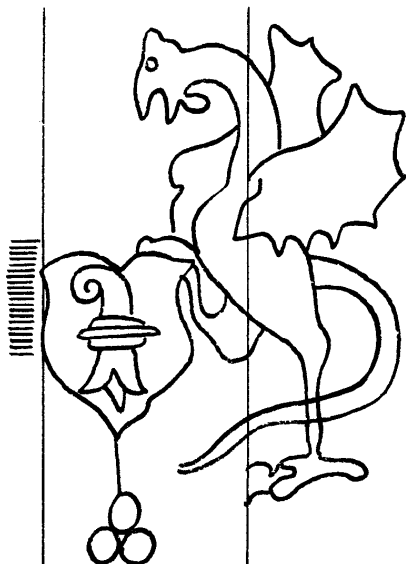
1384



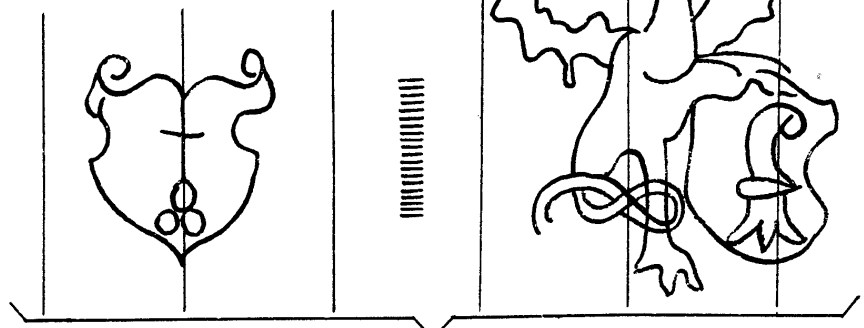
1385



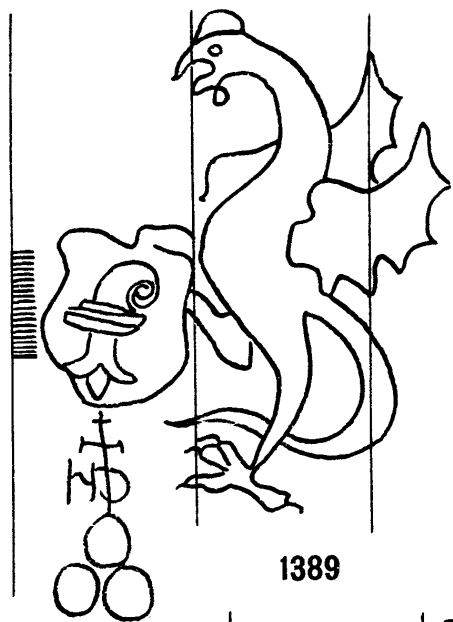
1386



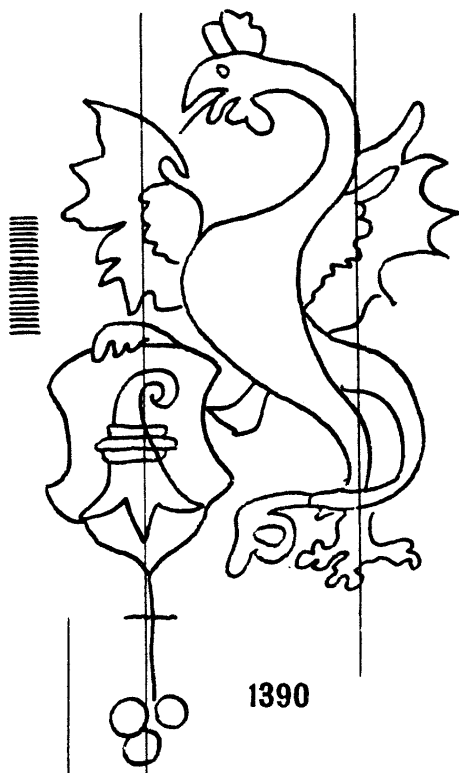
1387



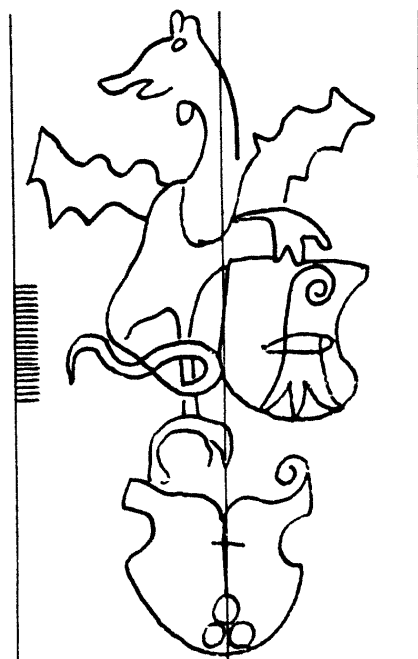
1388



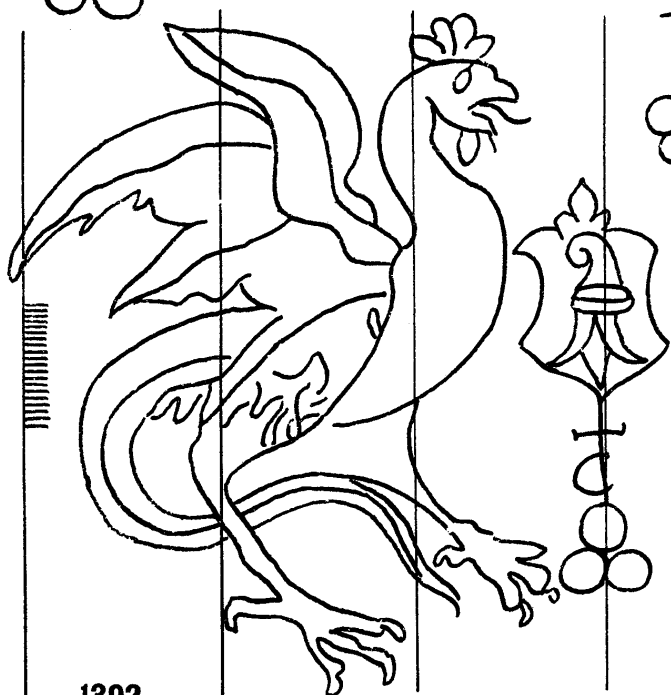
1389



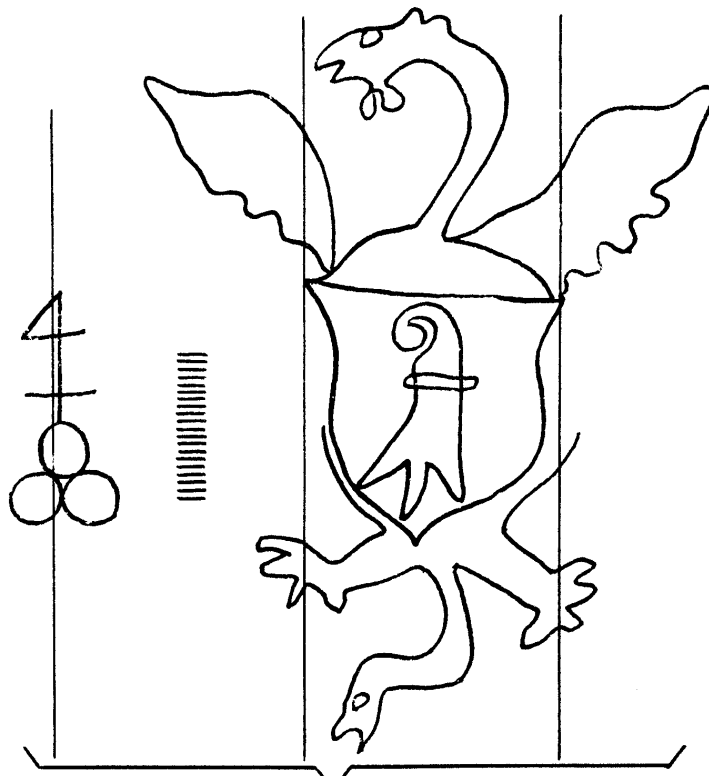
1390



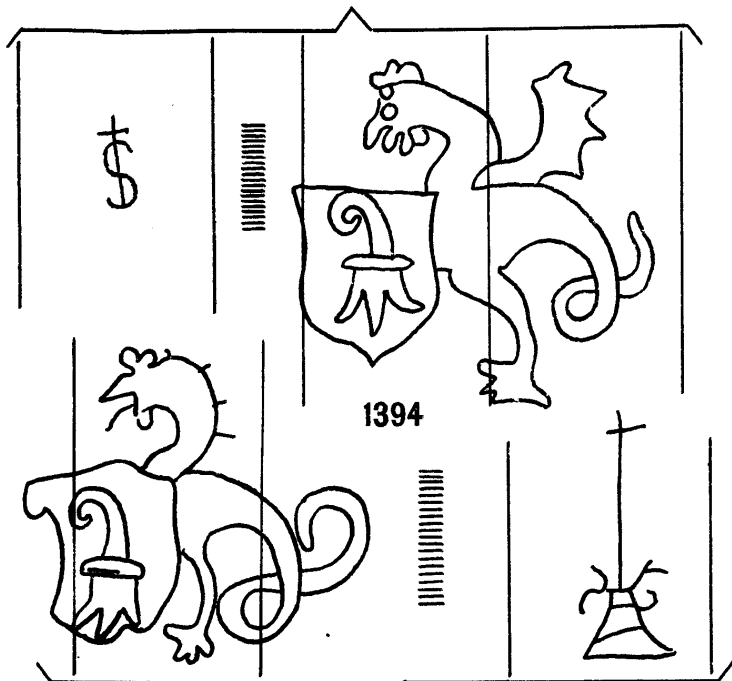
1391



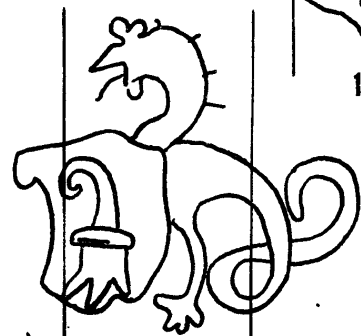
1392



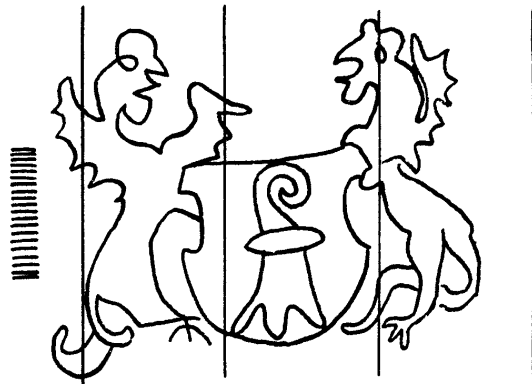
1393



1394



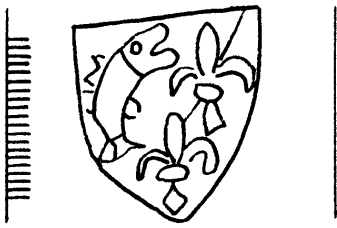
1395



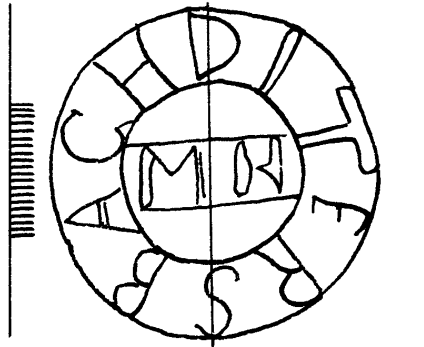
1396

Armoiries . Dauphin

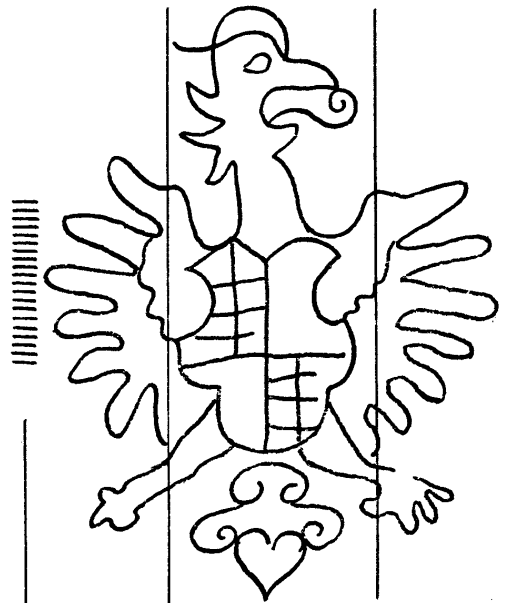
1397 - 1411



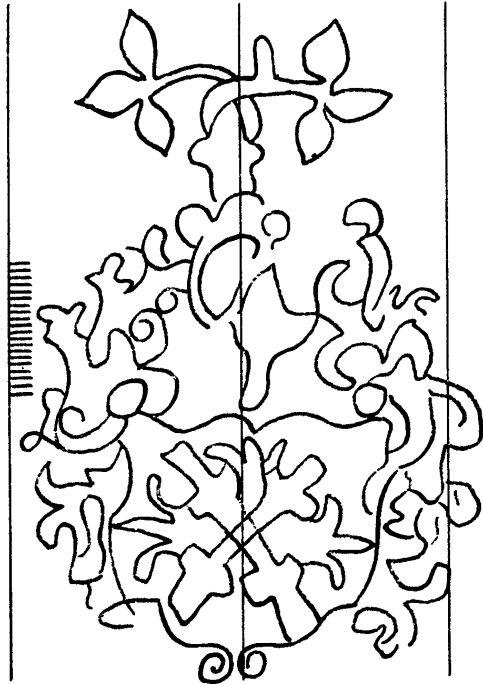
1397



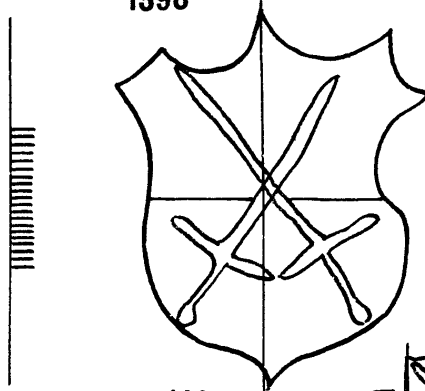
1398



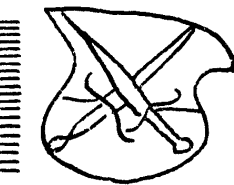
1399



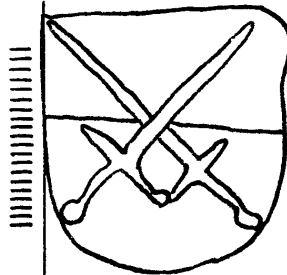
1400



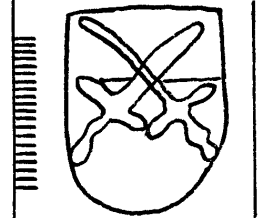
1401



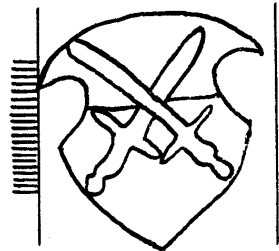
1402



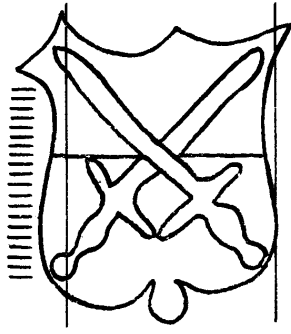
1403



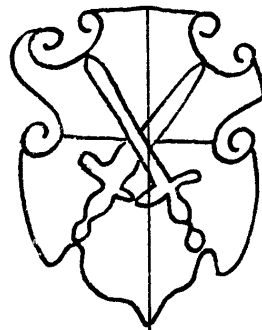
1404



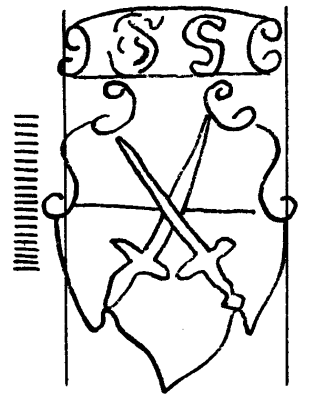
1405



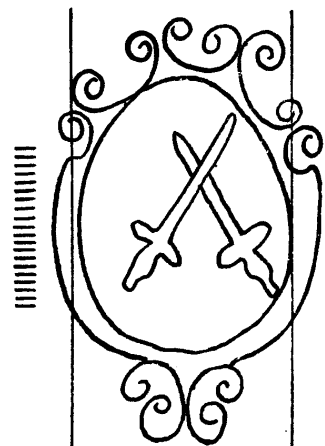
1406



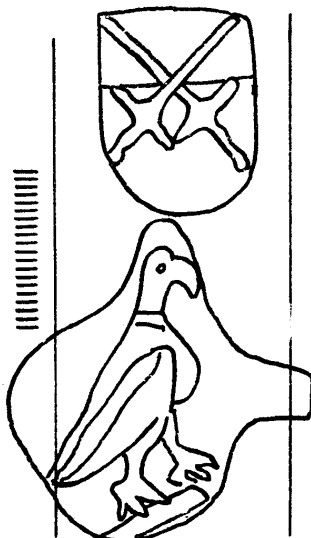
1407



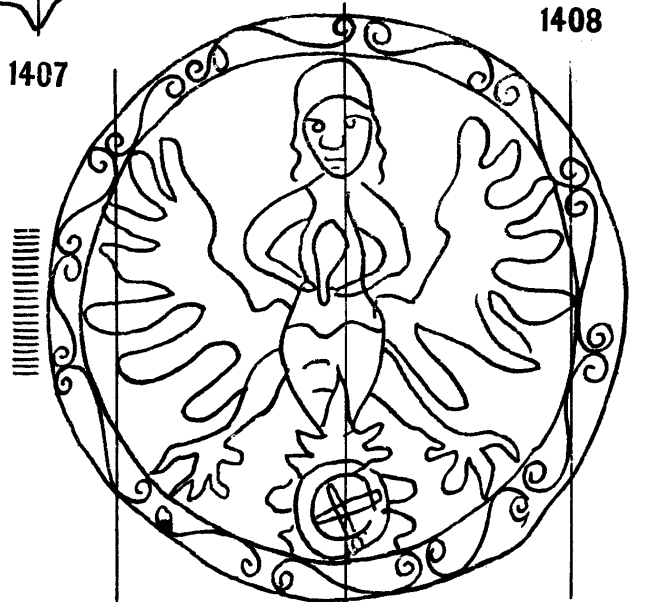
1408



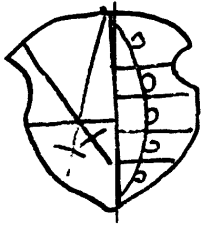
1409



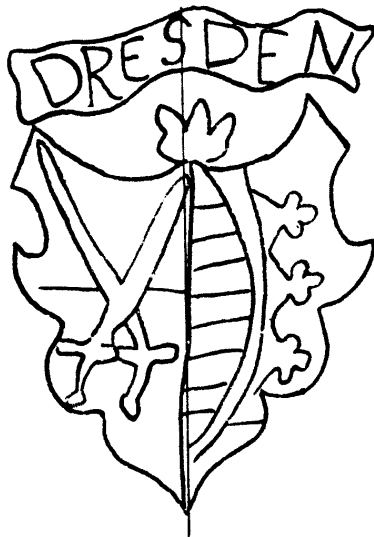
1410



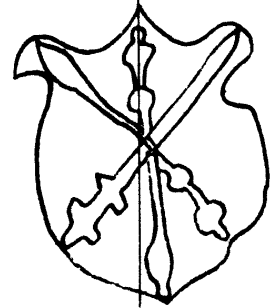
1411



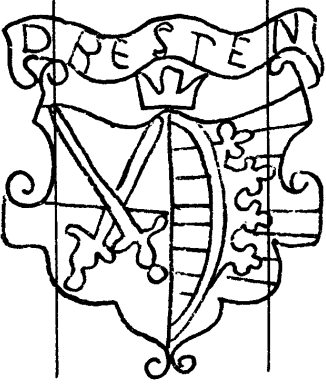
1412



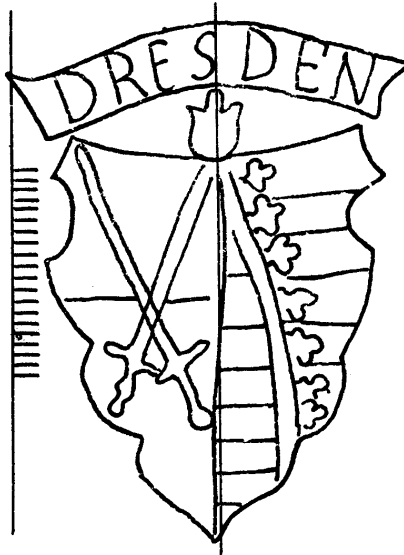
1416



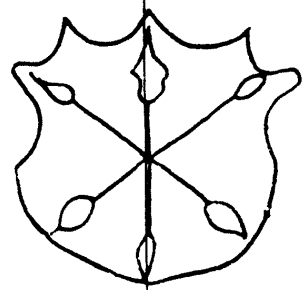
1419



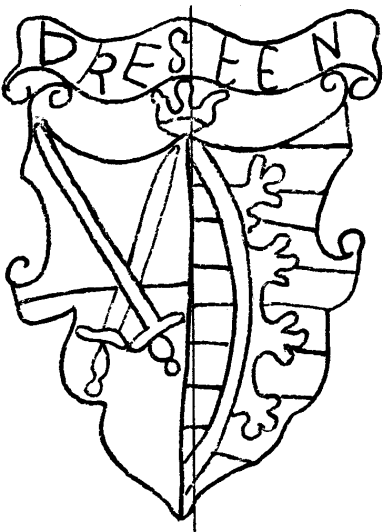
1413



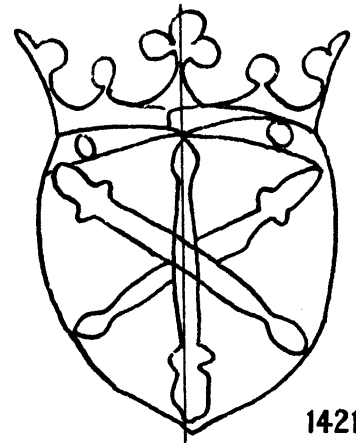
1417



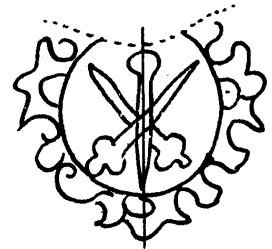
1420



1414



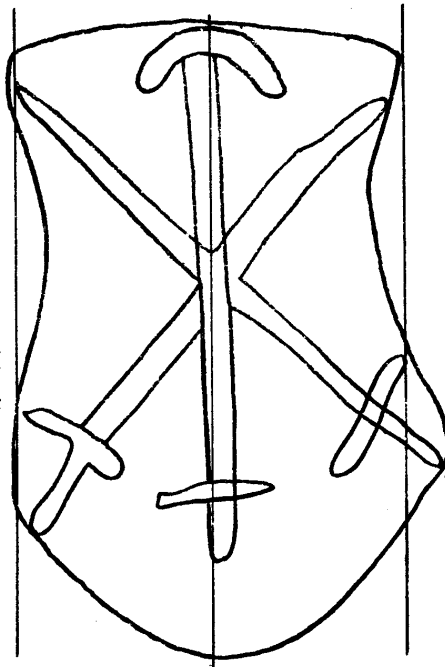
1421



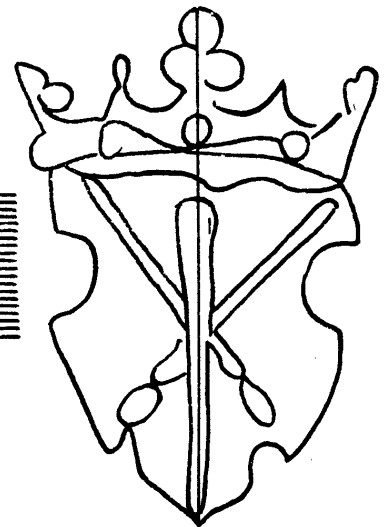
1422



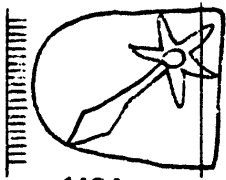
1415



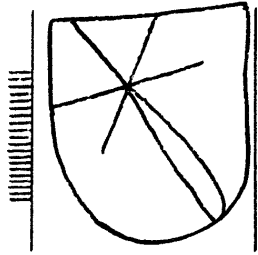
1418



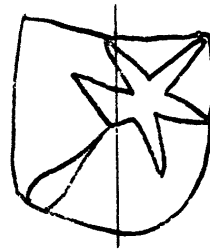
1423



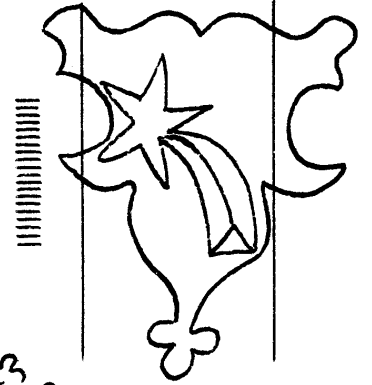
1424



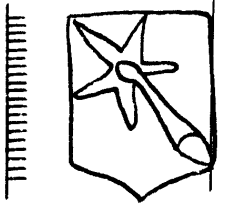
1426



1427



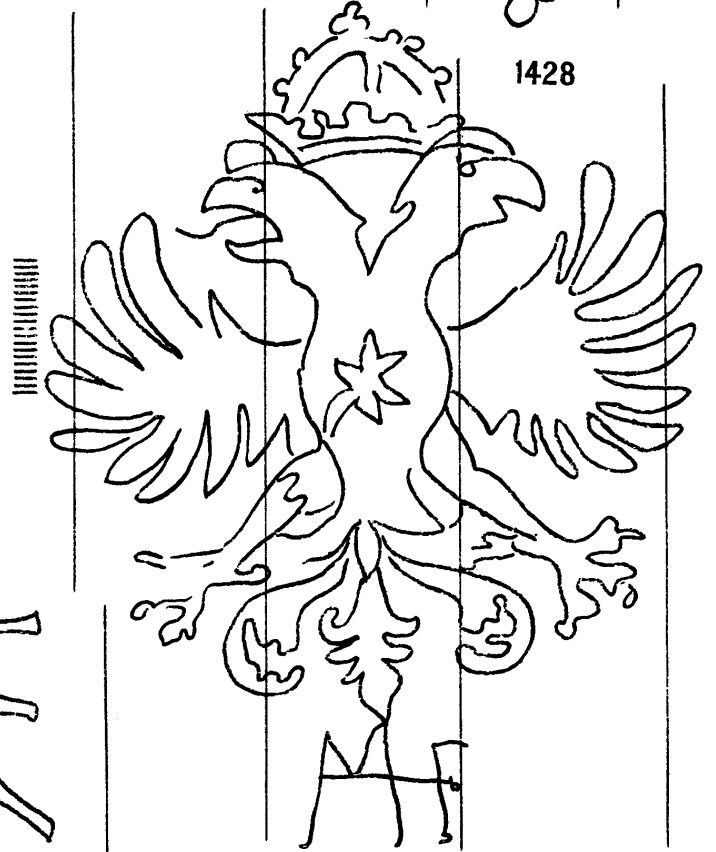
1428



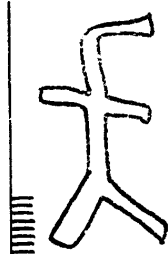
1425



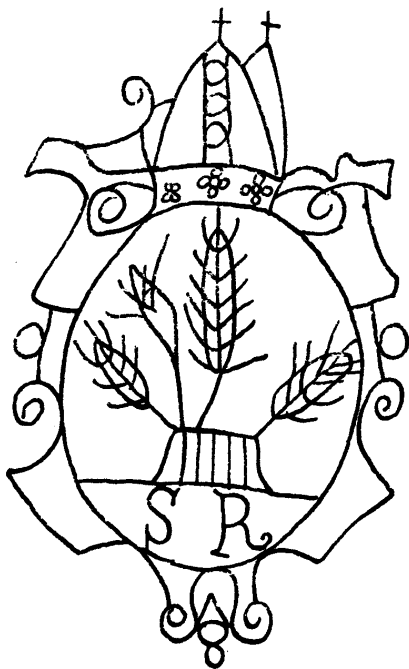
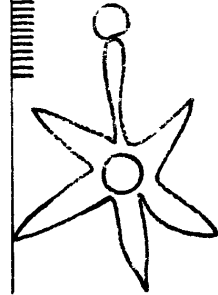
1429



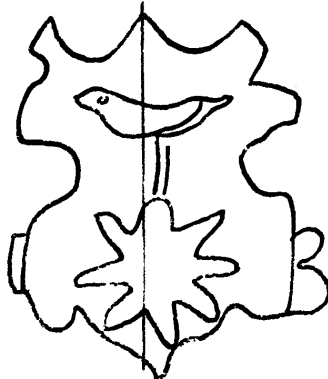
1430



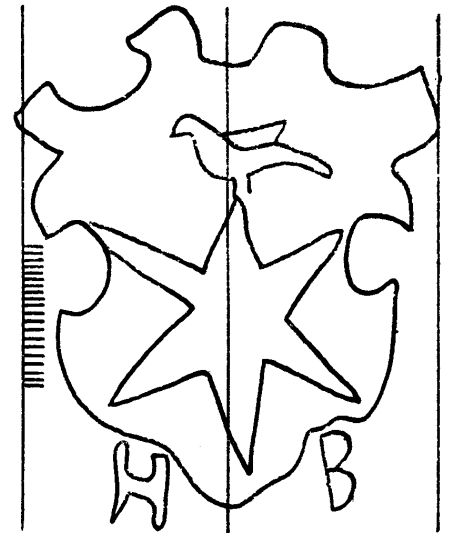
1431



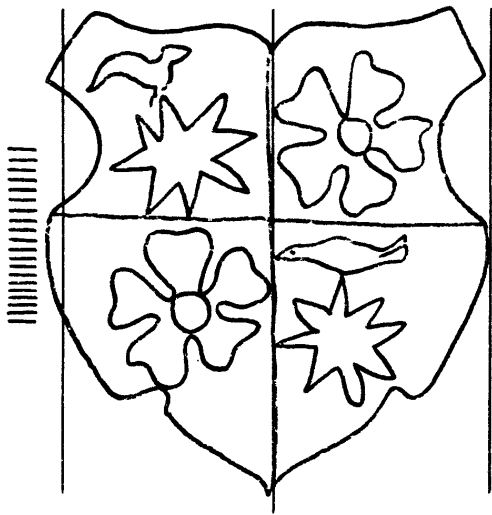
1432



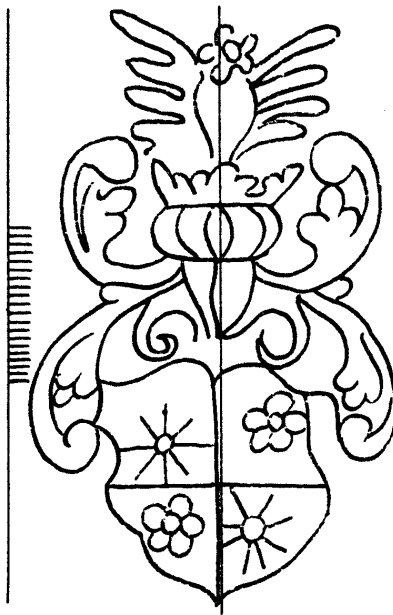
1433



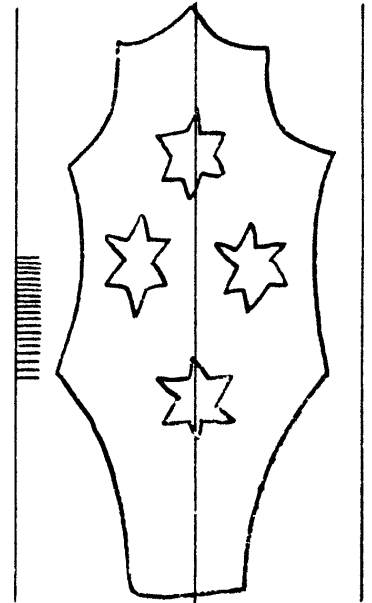
1434



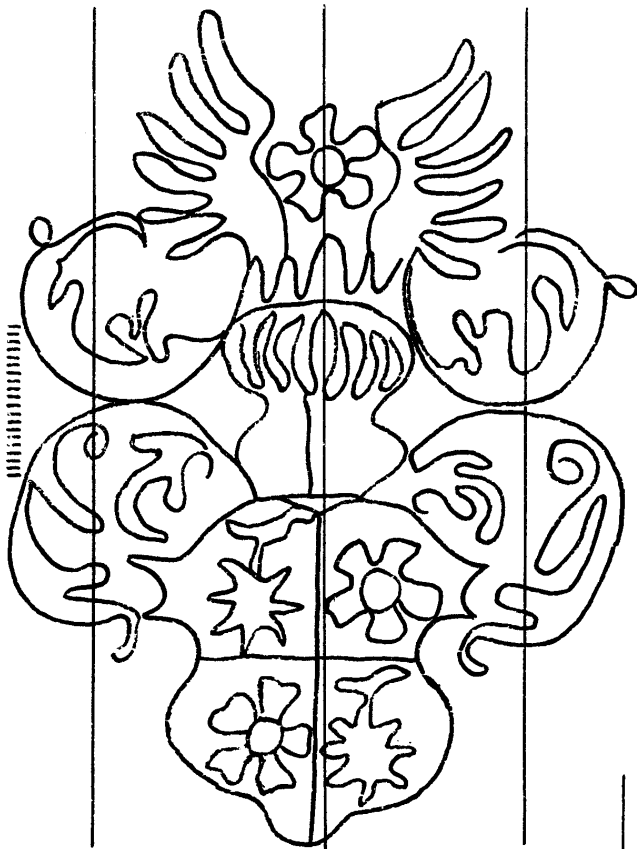
1435



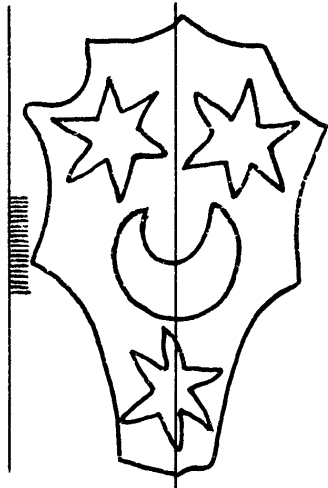
1438



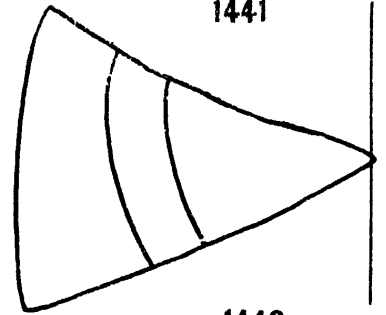
1441



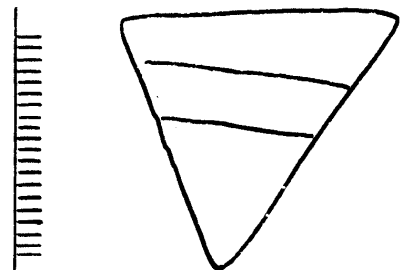
1436



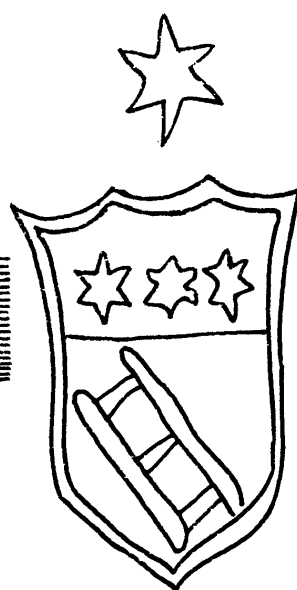
1439



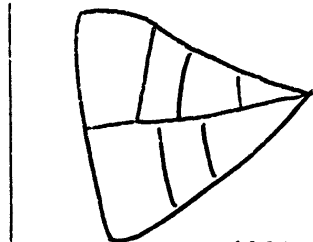
1442



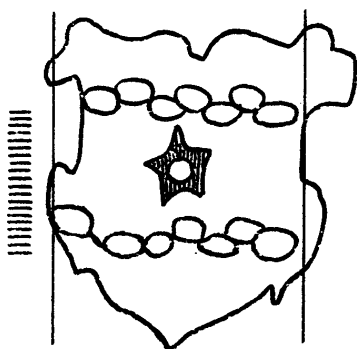
1443



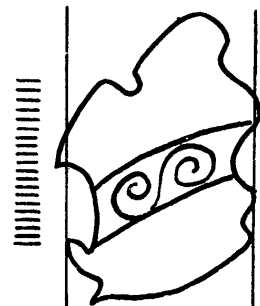
1440



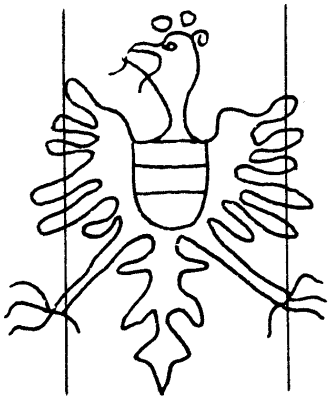
1444



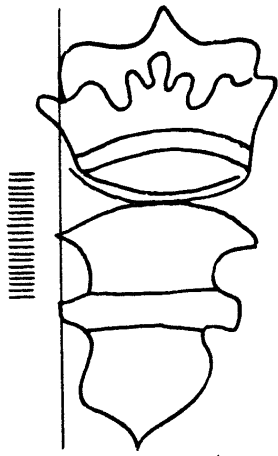
1437



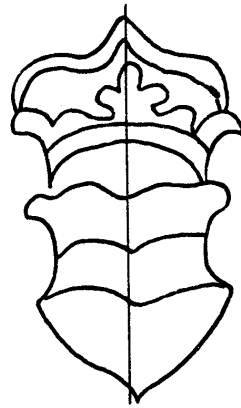
1445



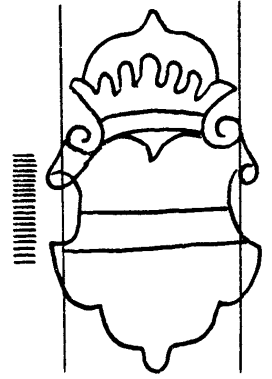
1446



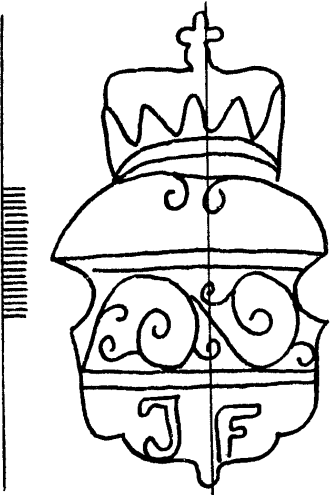
1447



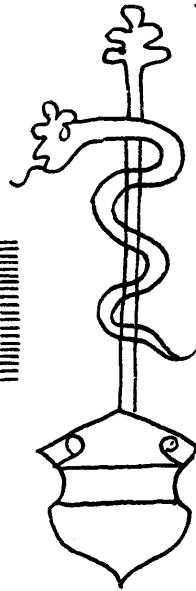
1448



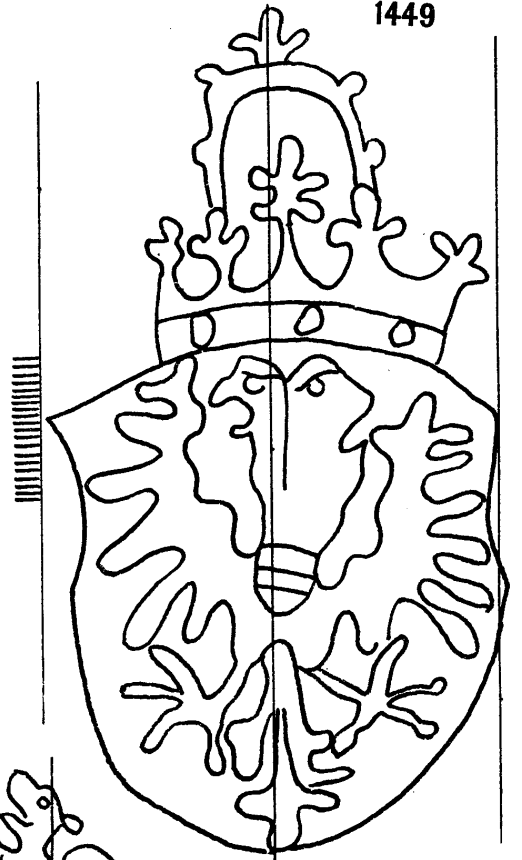
1449



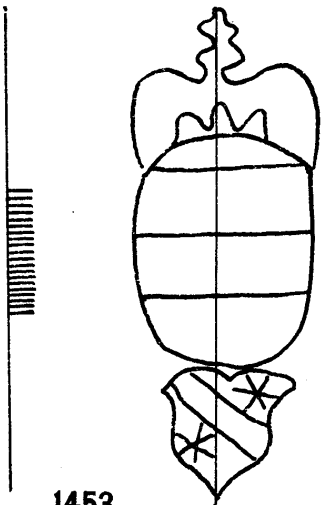
1450



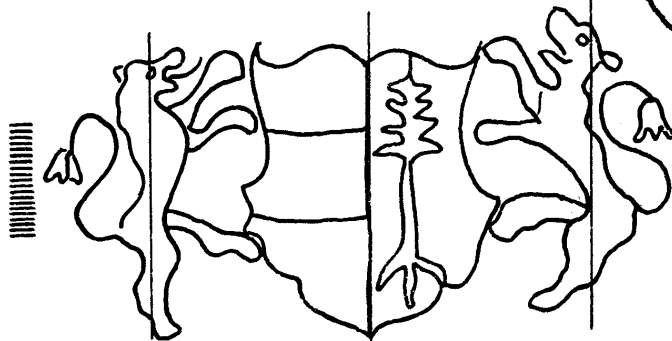
1451



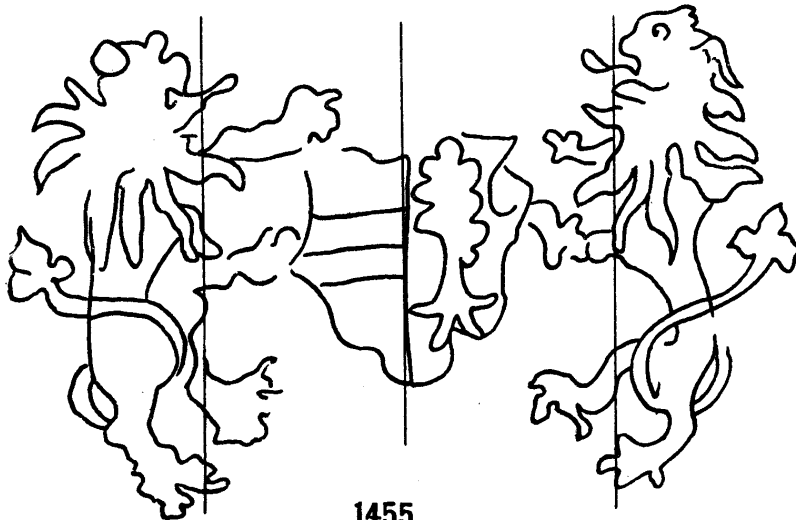
1452



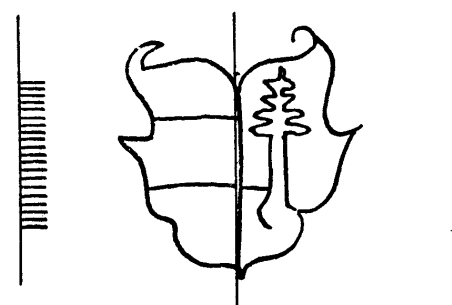
1453



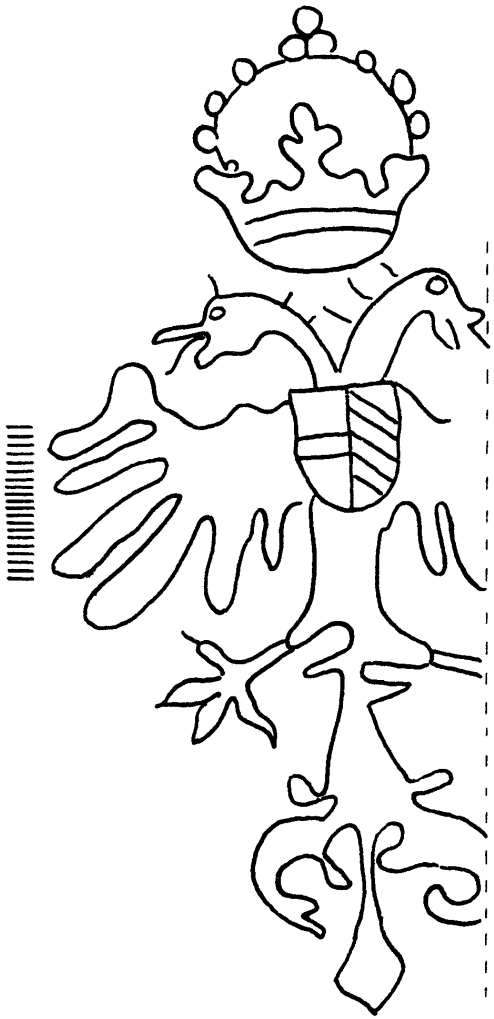
1454



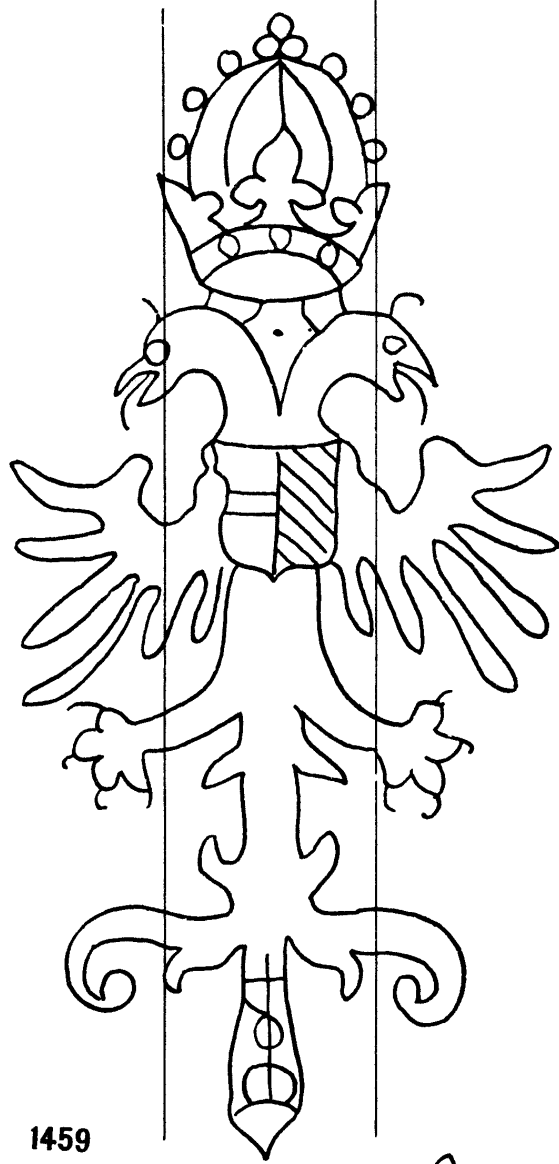
1455



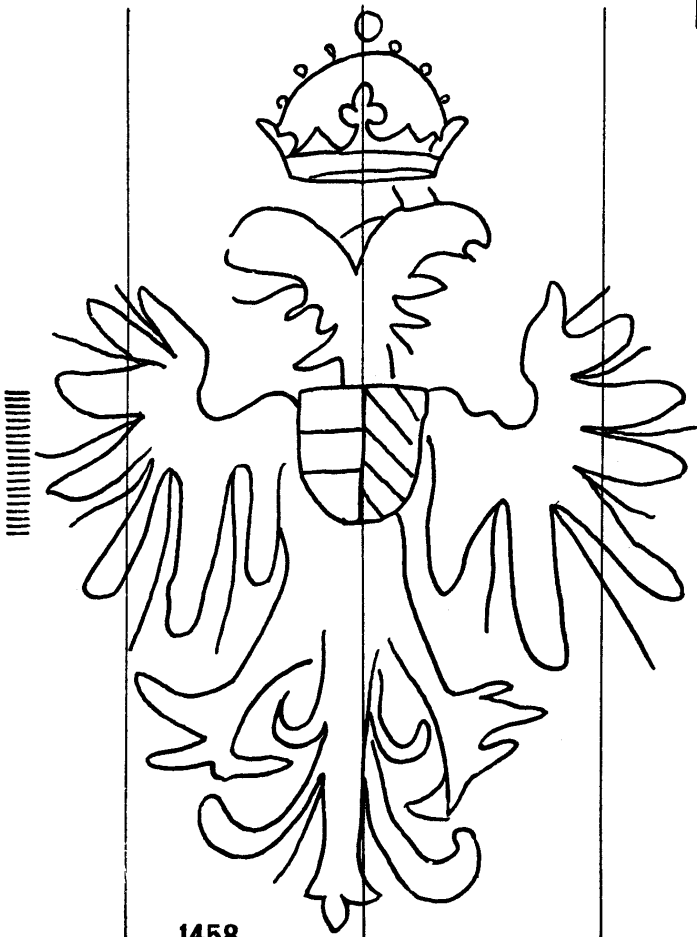
1456



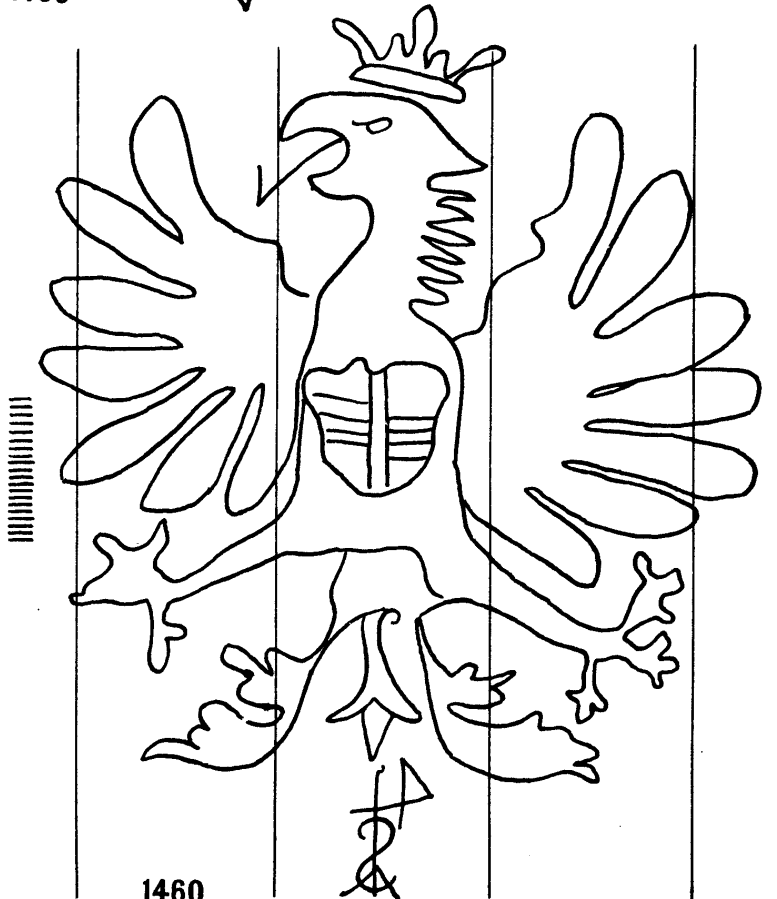
1457



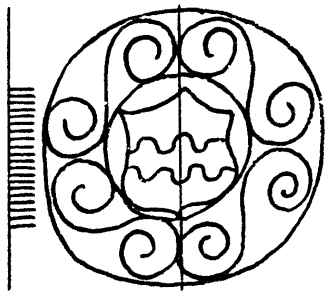
1459



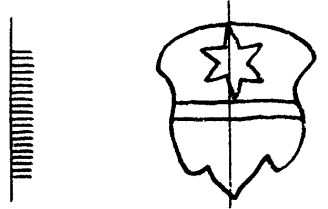
1458



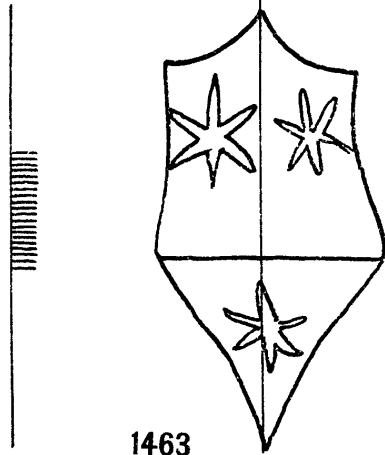
1460



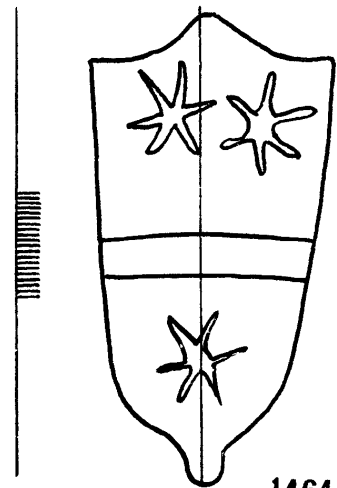
1461



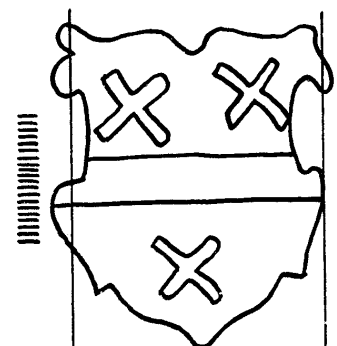
1462



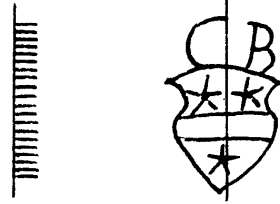
1463



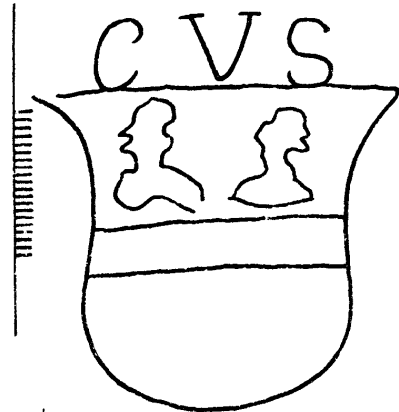
1464



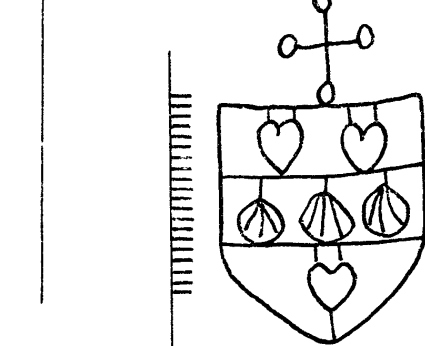
1465



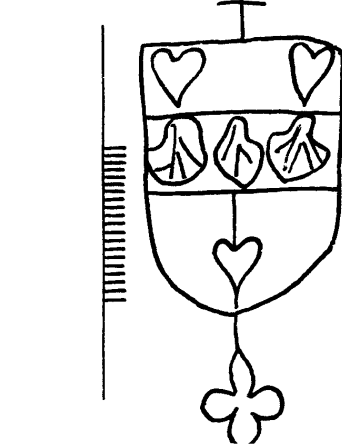
1466



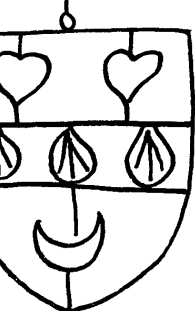
1467



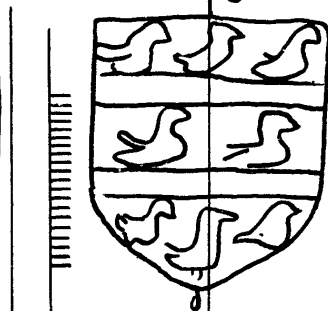
1468



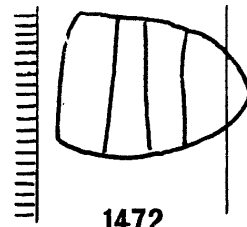
1469



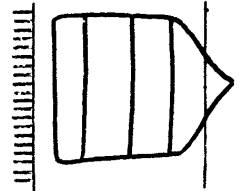
1470



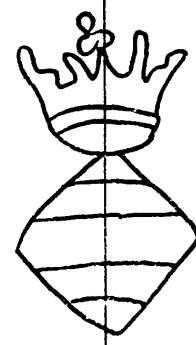
1471



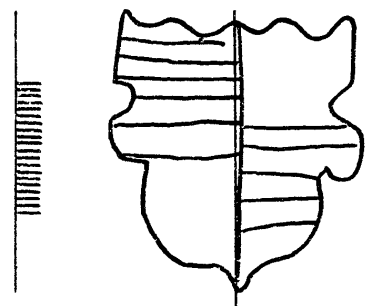
1472



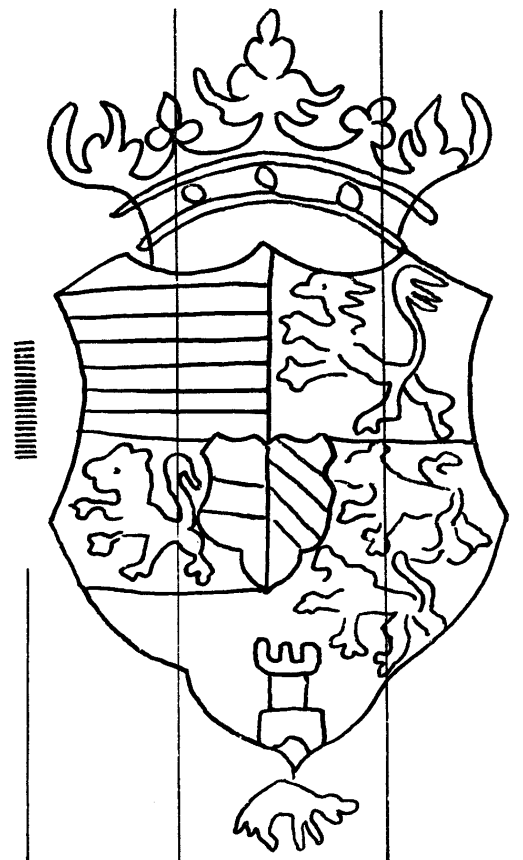
1473



1474



1475



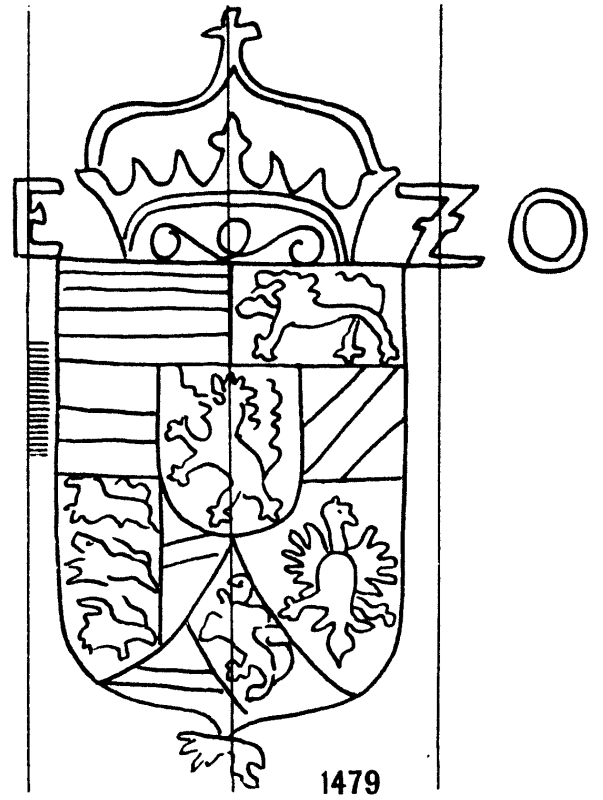
1476



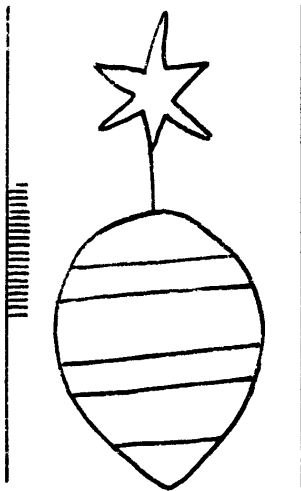
1477



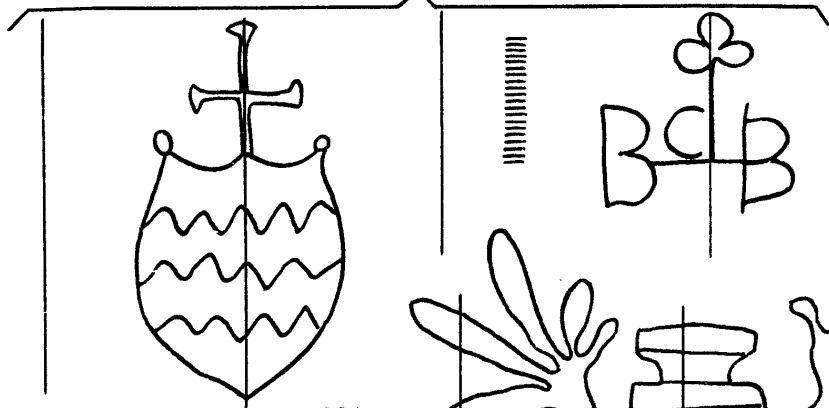
1478



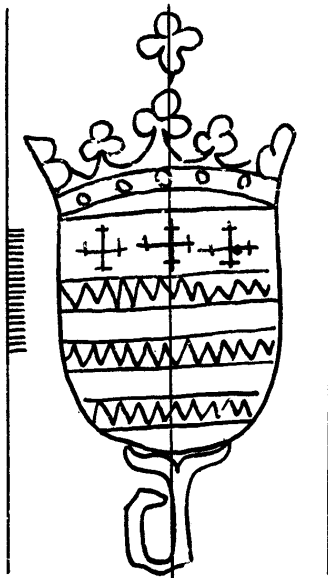
1479



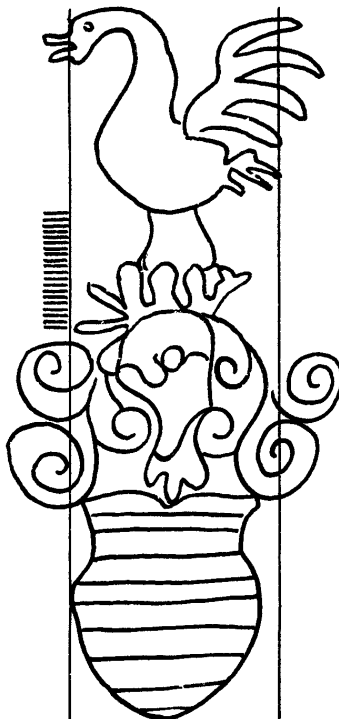
1480



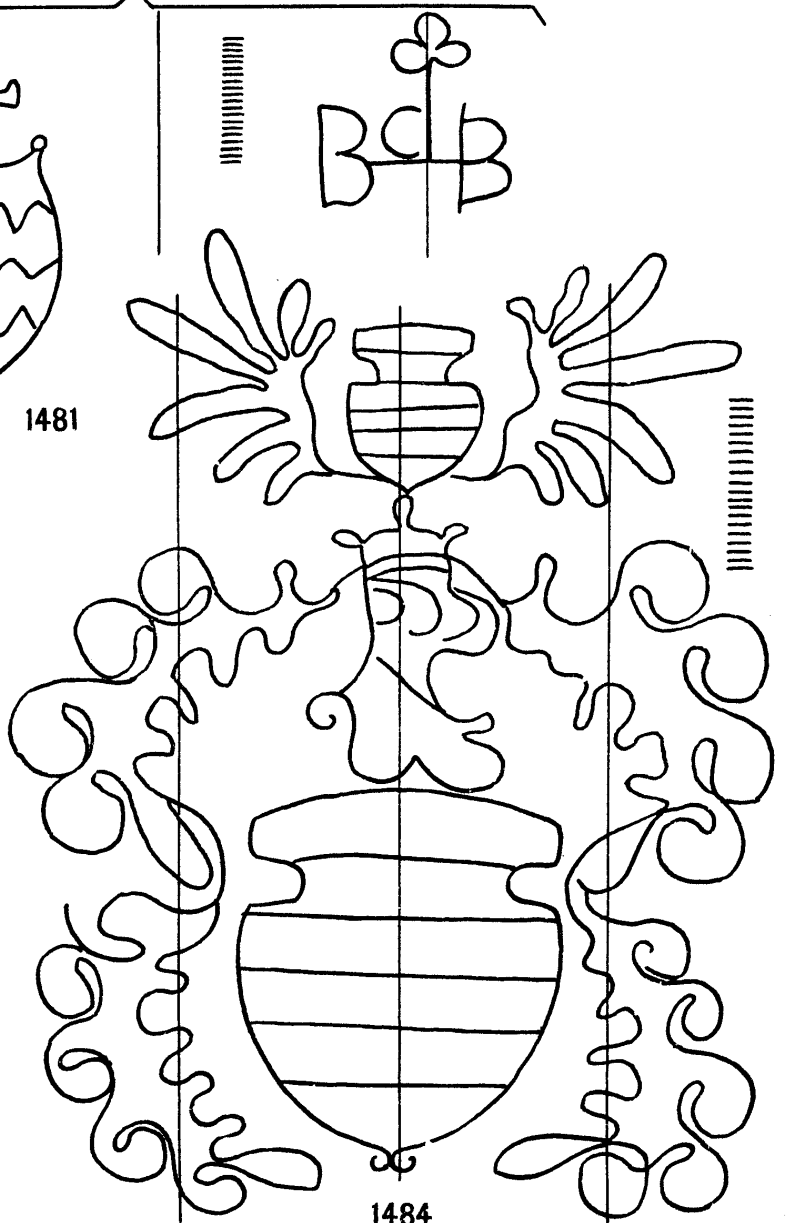
1481



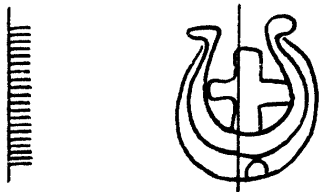
1482



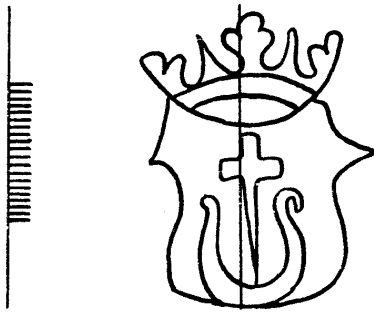
1483



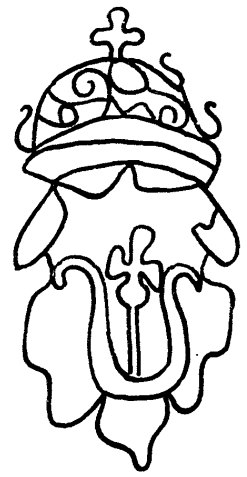
1484



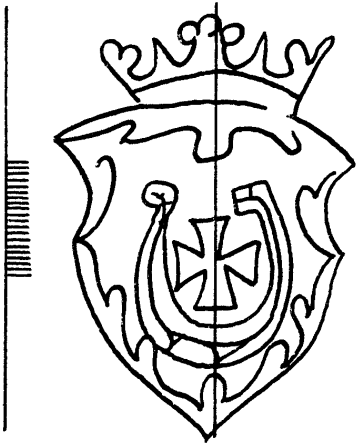
1485



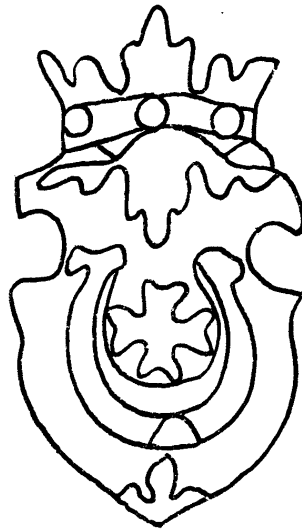
1486



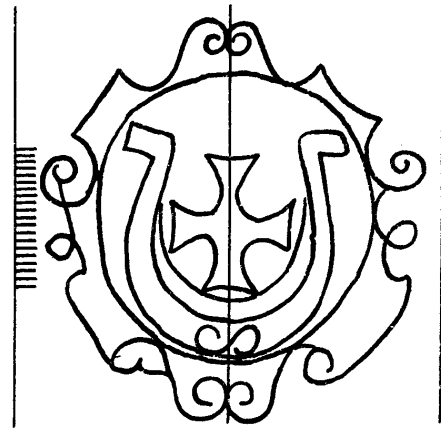
1487



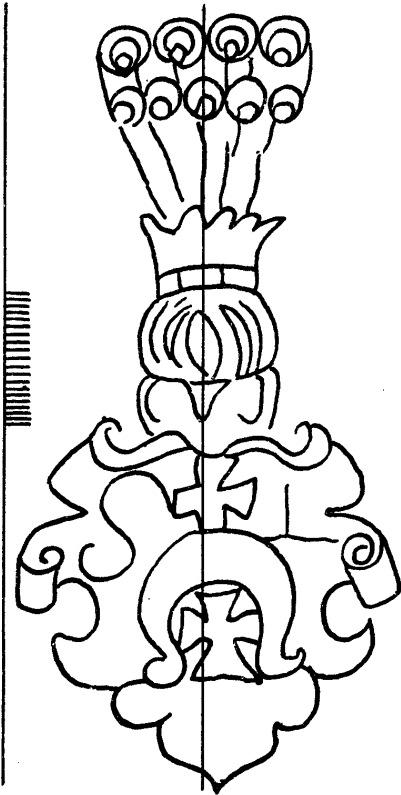
1488



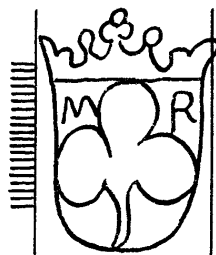
1489



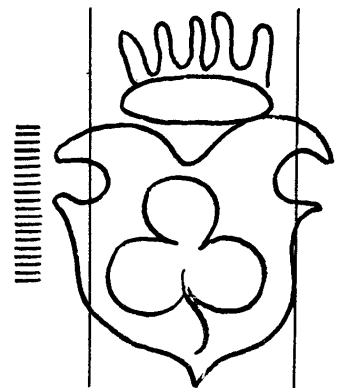
1490



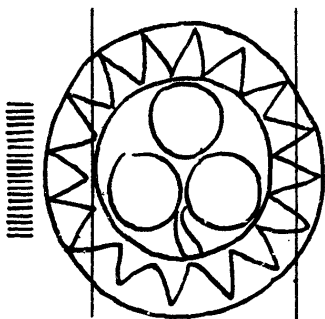
1491



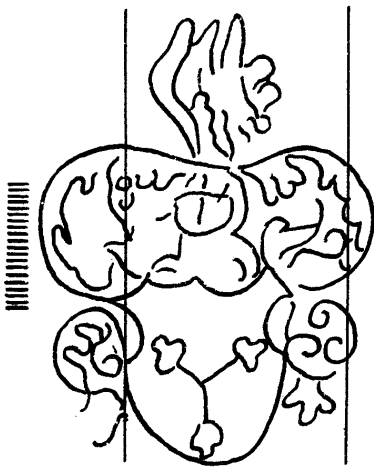
1492



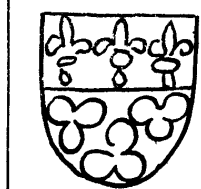
1493



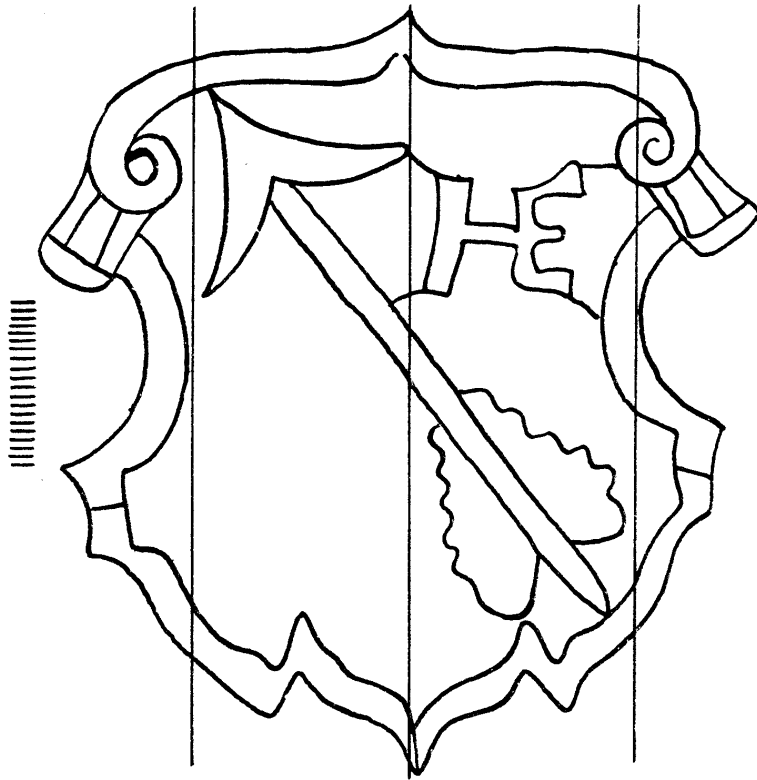
1494



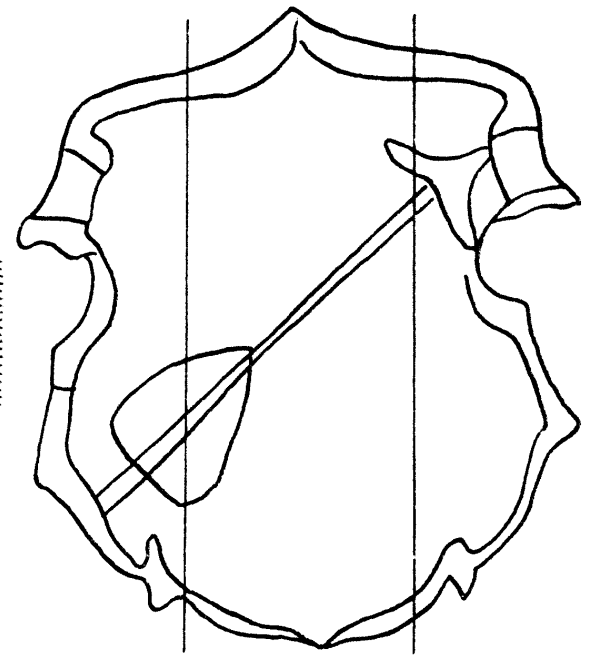
1495



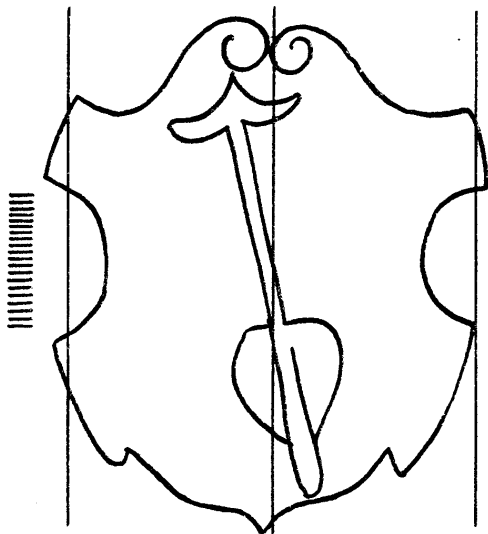
1496



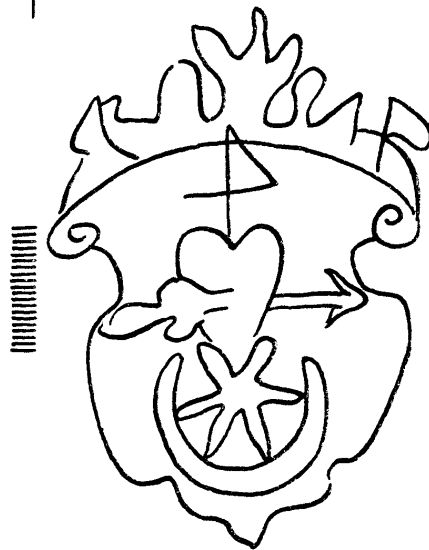
1497



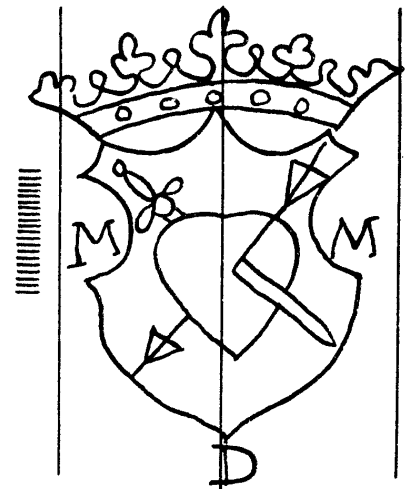
1498



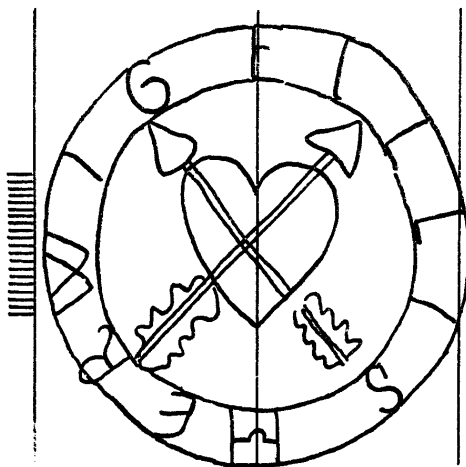
1499



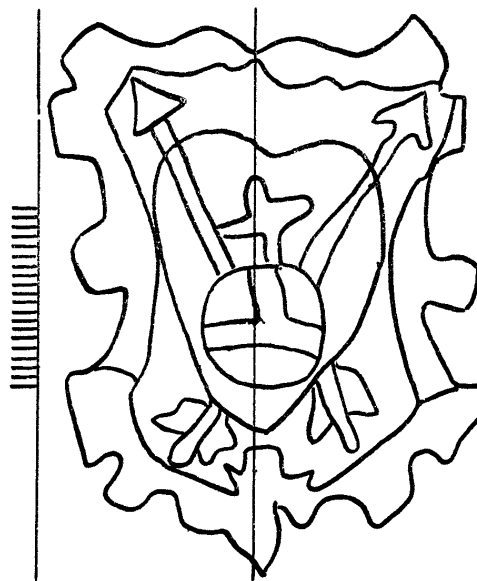
1500



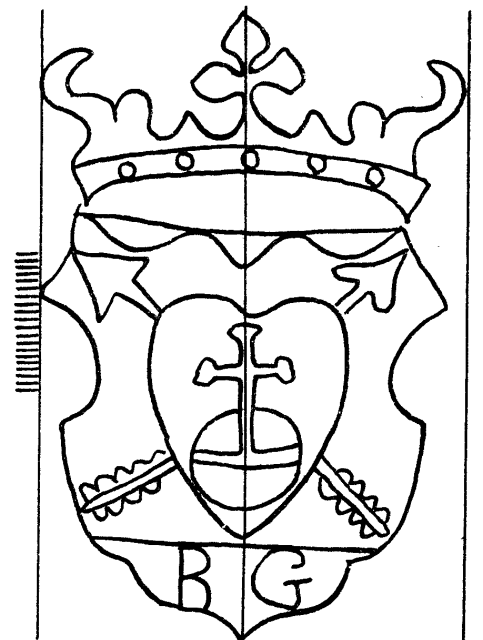
1501



1502



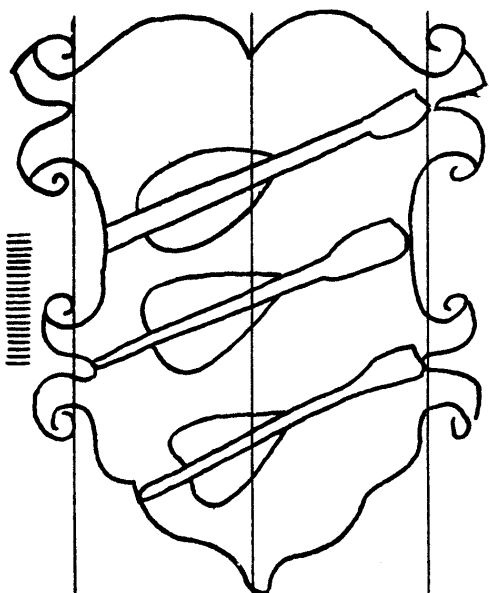
1503



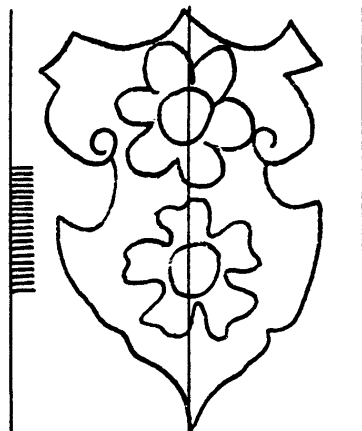
1504

Armoiries . Flèche

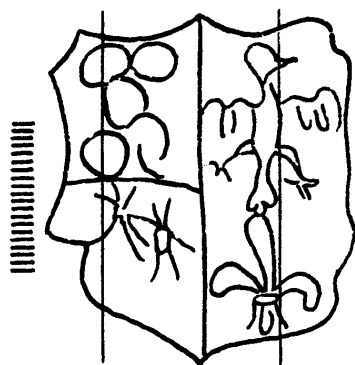
1505 - 1521



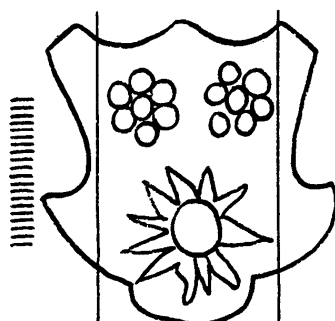
1505



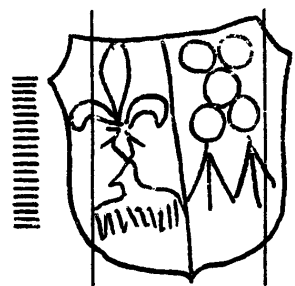
1509



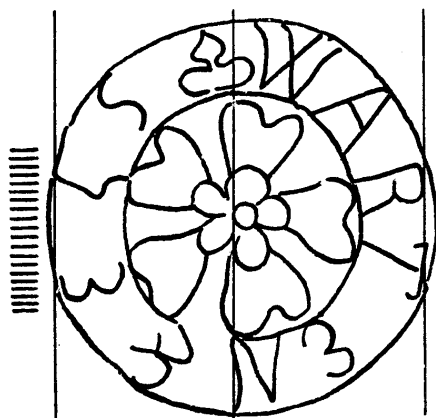
1514



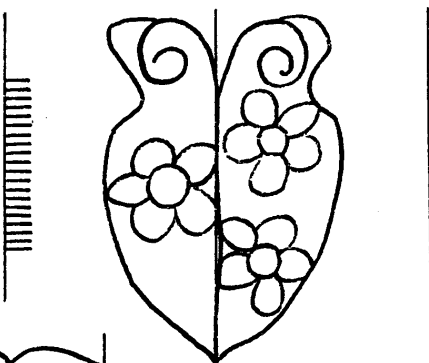
1510



1515

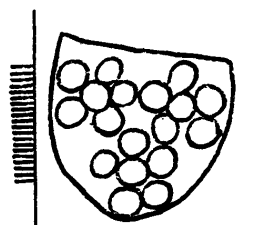


1506

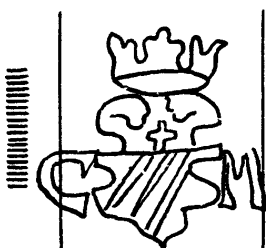


1511

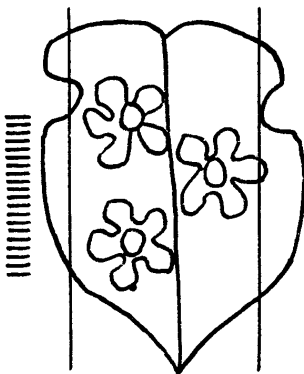
bord de la feuille



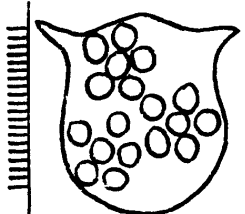
1516



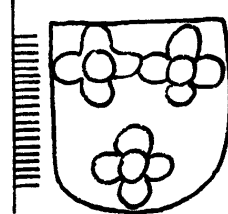
1507



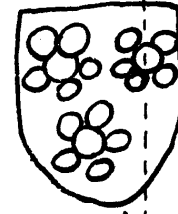
1512



1517

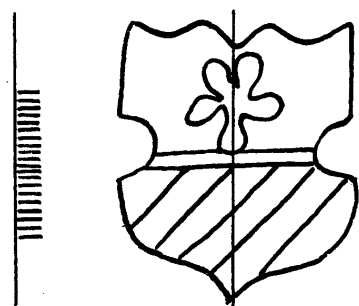


1518

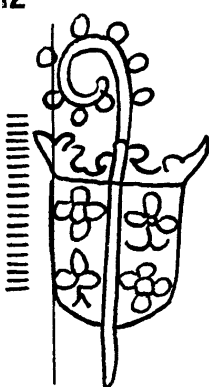


1519

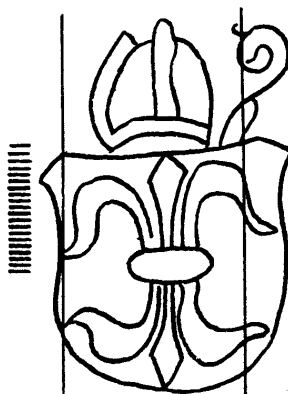
la feuille
milieu de



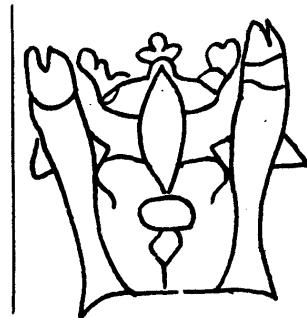
1508



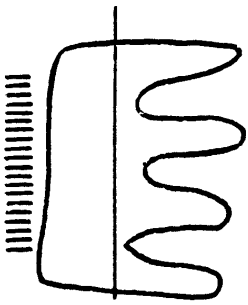
1513



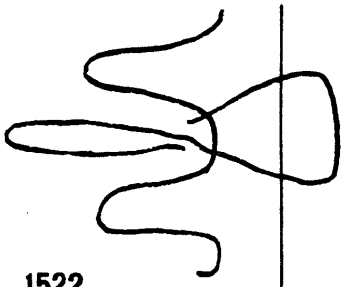
1520



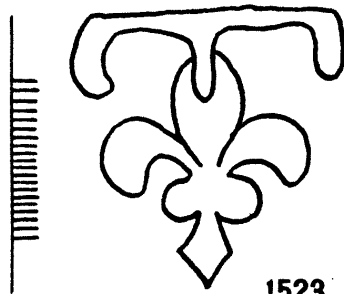
1521



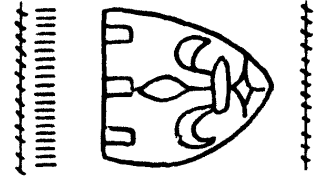
1522



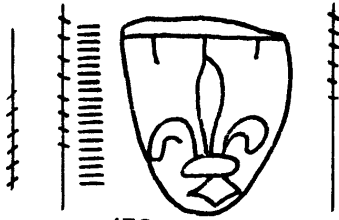
1523



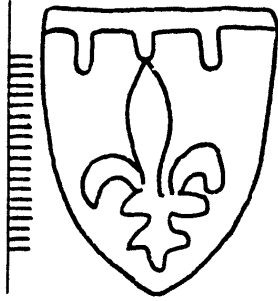
1524



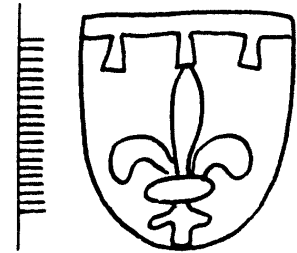
1525



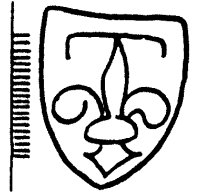
1526



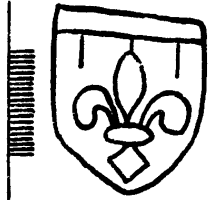
1527



1528



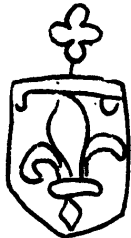
1529



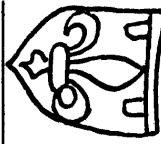
1530



1531



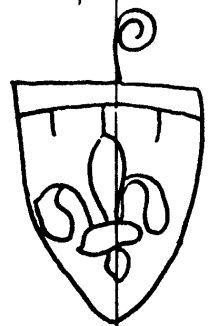
1532



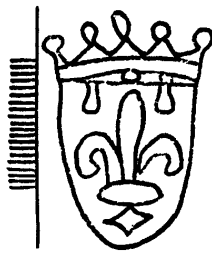
1533



1534



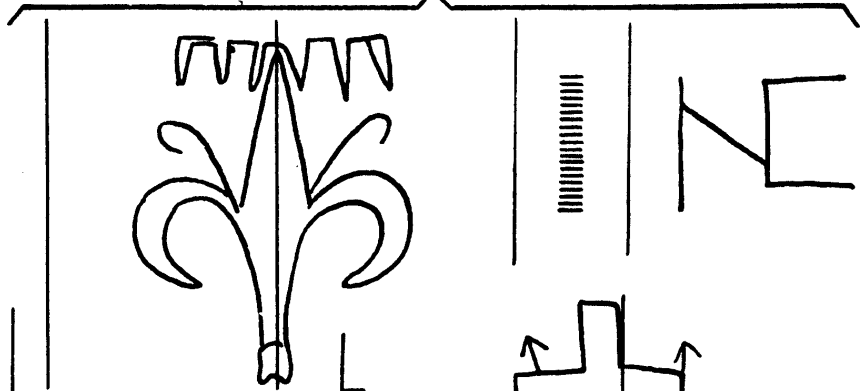
1535



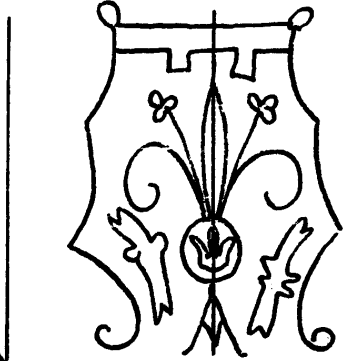
1536



1537



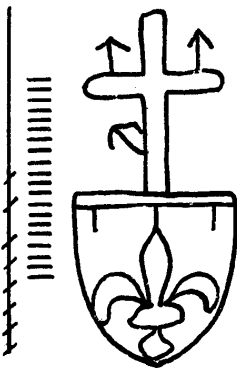
1538



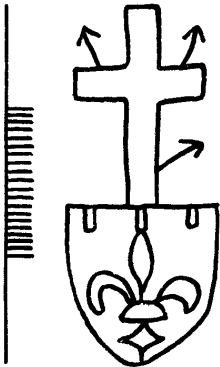
1539



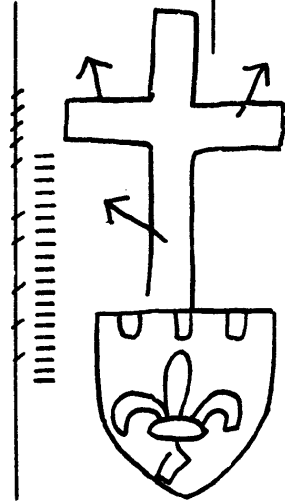
1540



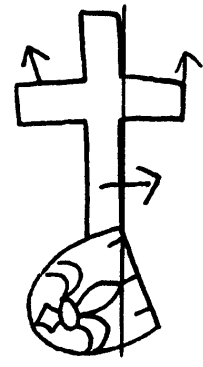
1541



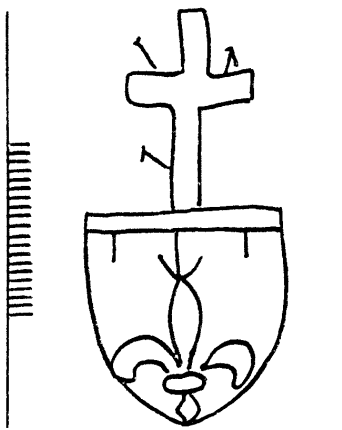
1542



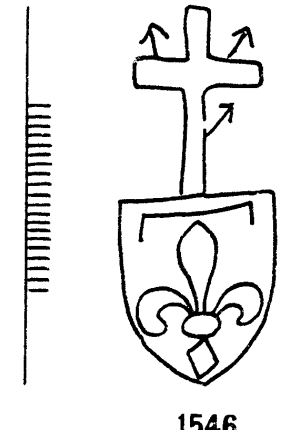
1543



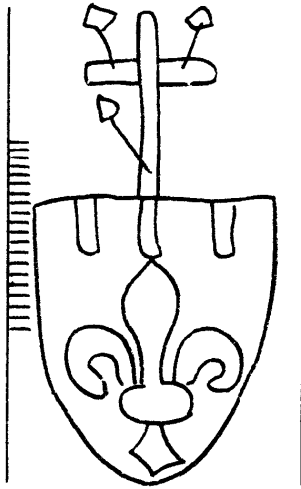
1544



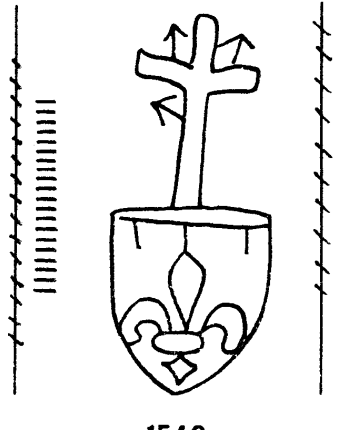
1545



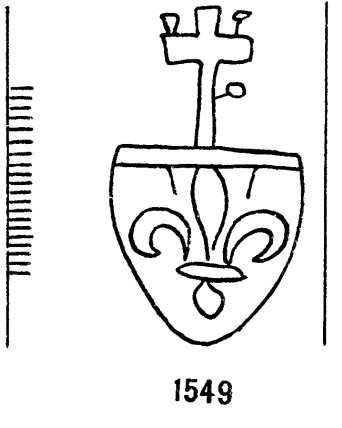
1546



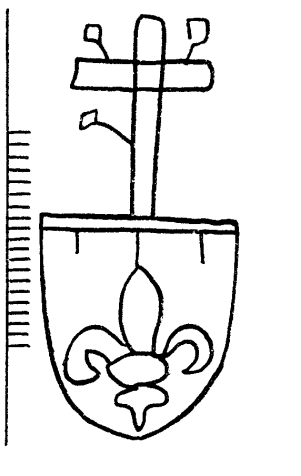
1547



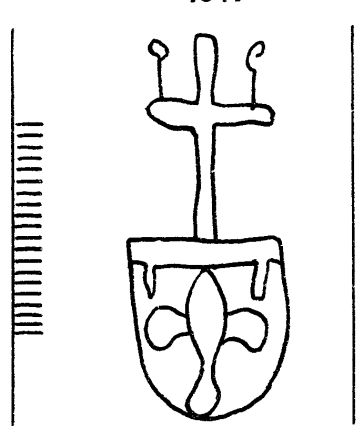
1548



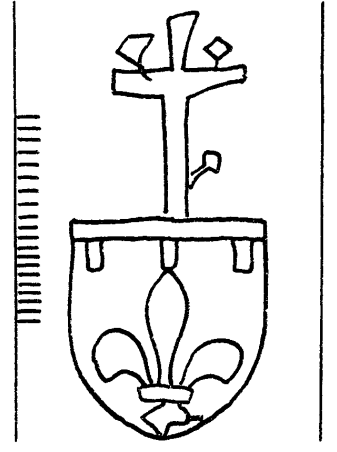
1549



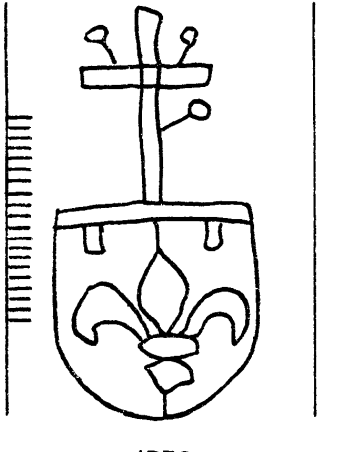
1550



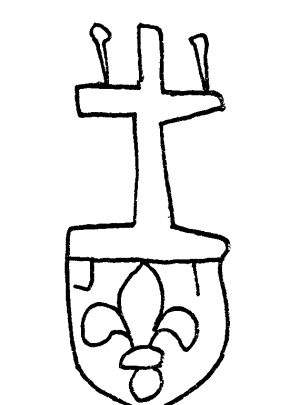
1551



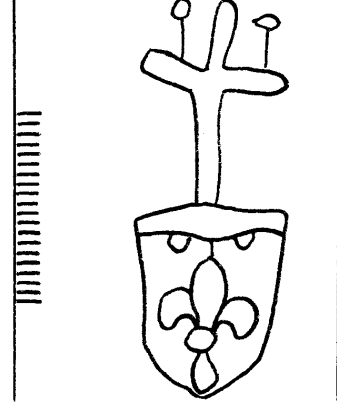
1552



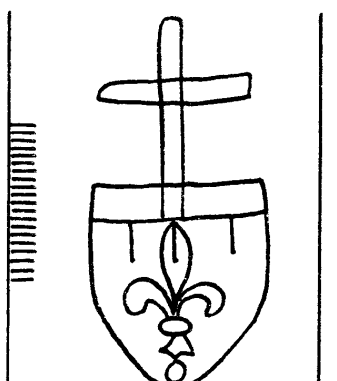
1553



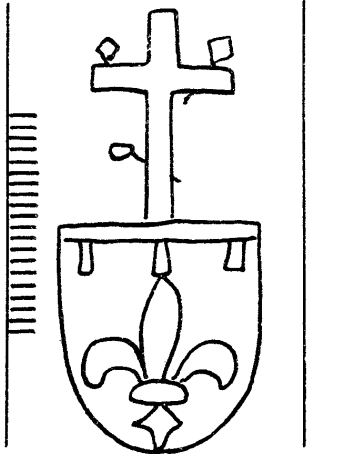
1554



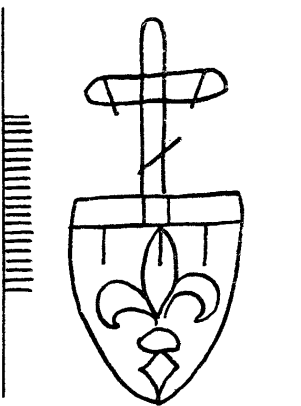
1555



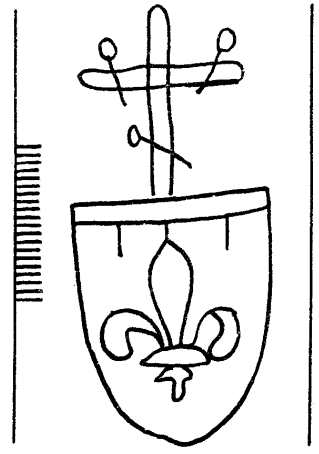
1556



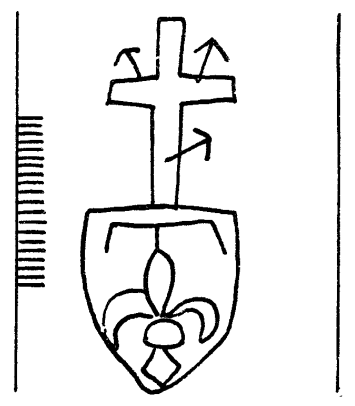
1557



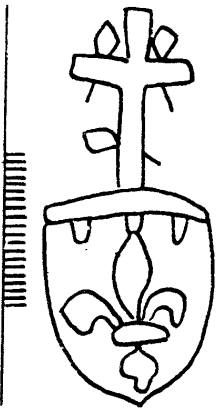
1558



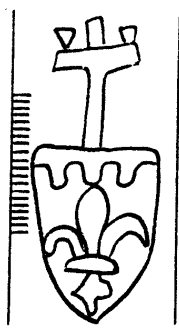
1559



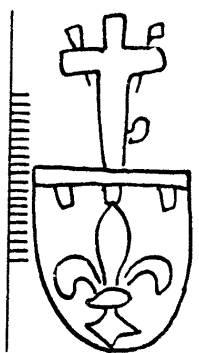
1560



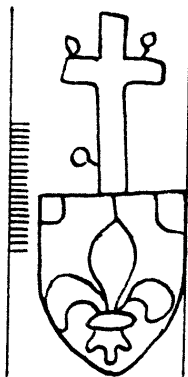
1561



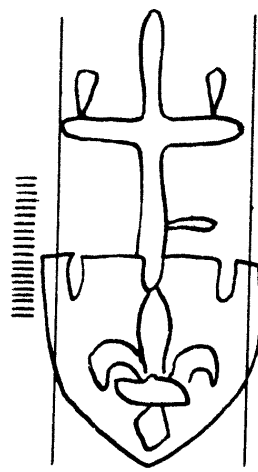
1562



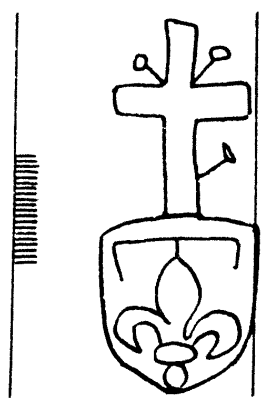
1563



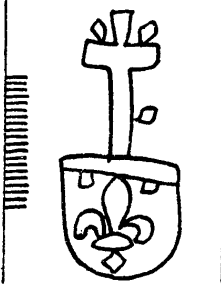
1564



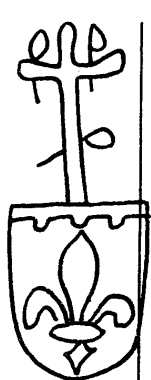
1565



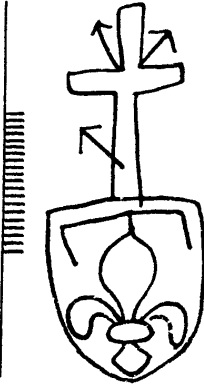
1566



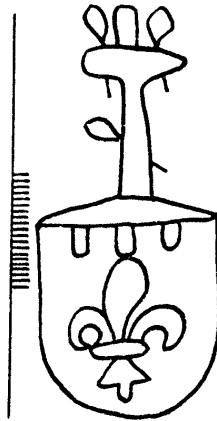
1567



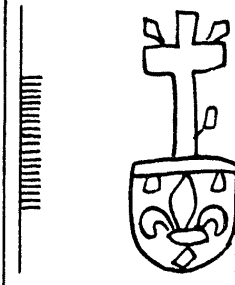
1568



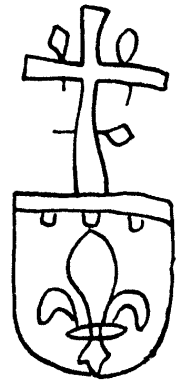
1569



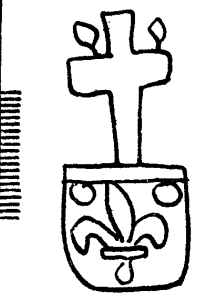
1570



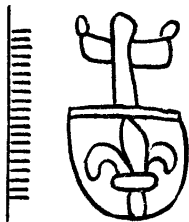
1571



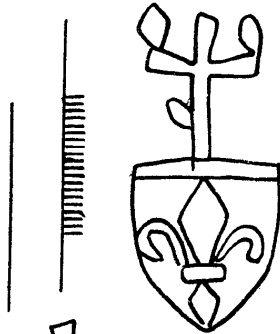
1572



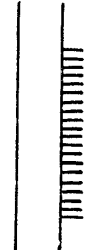
1573



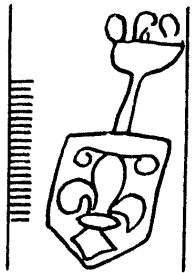
1574



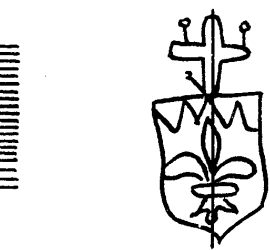
1575



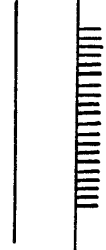
1576



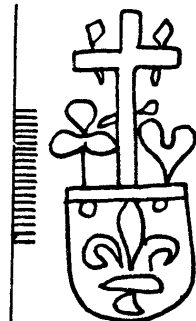
1577



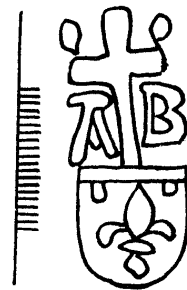
1578



1579



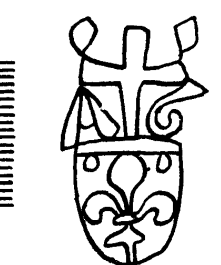
1580



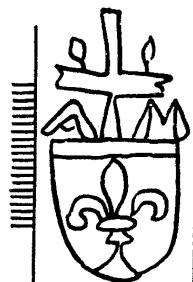
1581



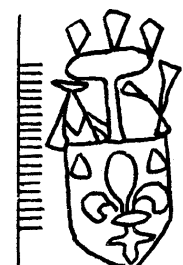
1582



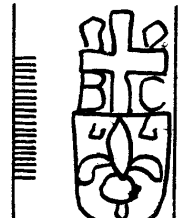
1583



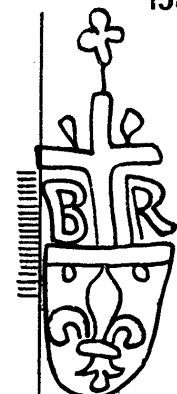
1584



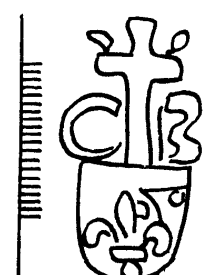
1585



1586



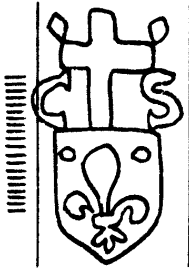
1587



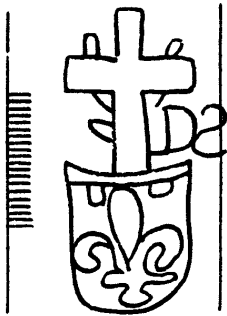
1588



1589



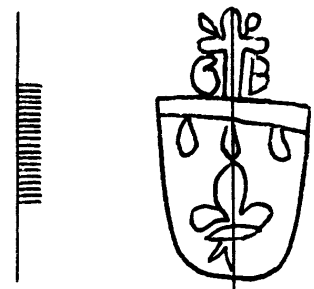
1590



1591



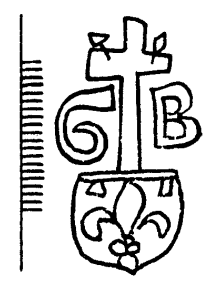
1592



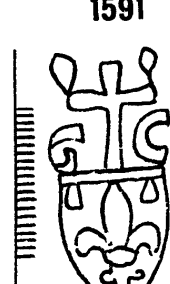
1593



1594



1595



1596



1597



1598



1599



1600



1601



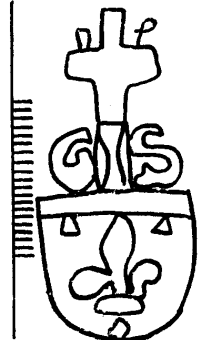
1602



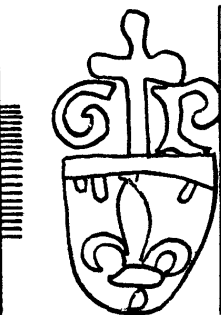
1603



1604



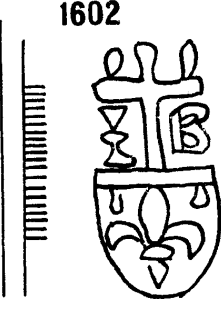
1605



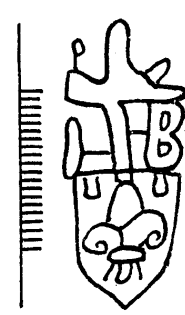
1606



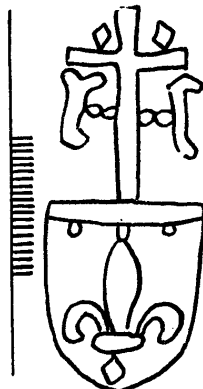
1607



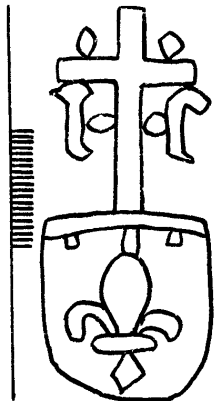
1608



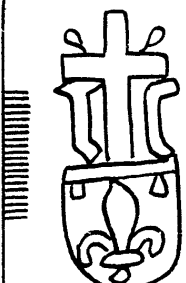
1609



1610



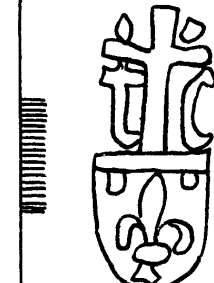
1611



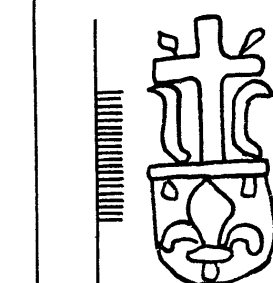
1612



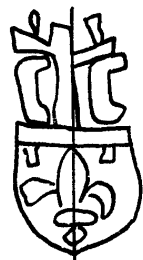
1613



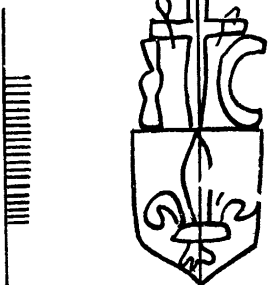
1614



1615



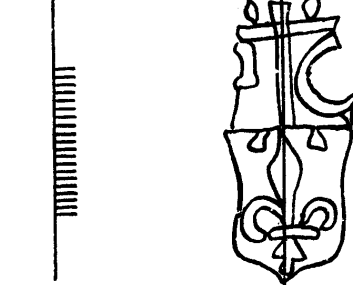
1616



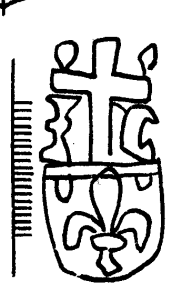
1617



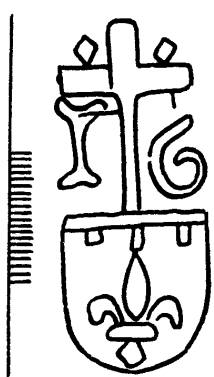
1618



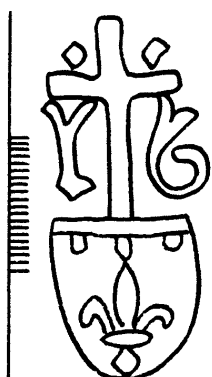
1619



1620



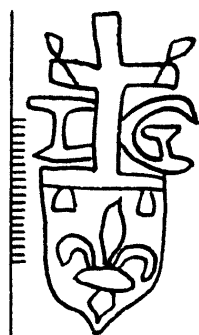
1621



1622



1623



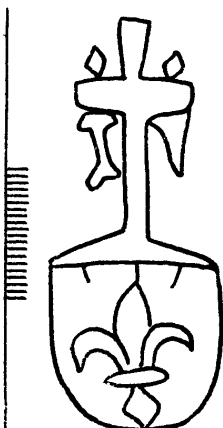
1624



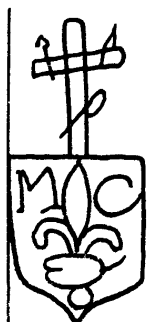
1625



1626



1627



1628



1629



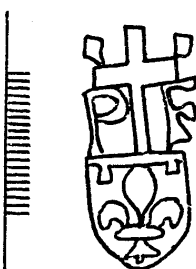
1630



1631



1632



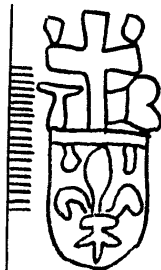
1633



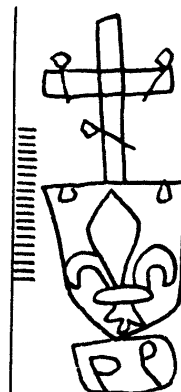
1634



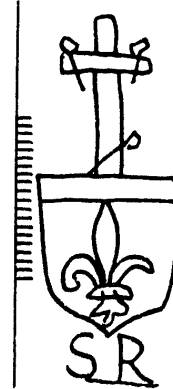
1635



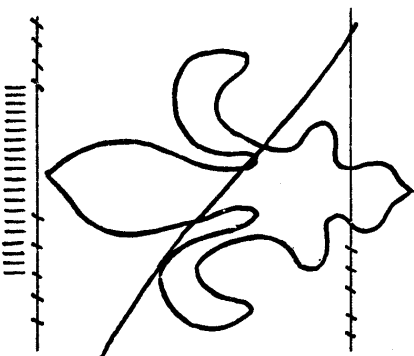
1636



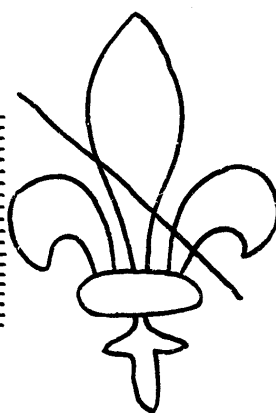
1637



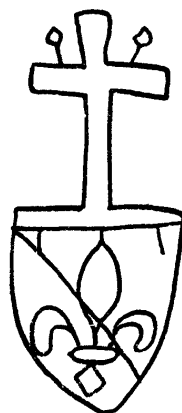
1638



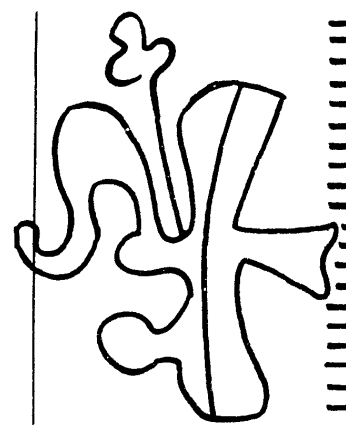
1639



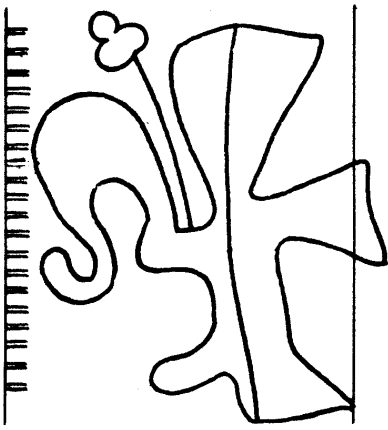
1640



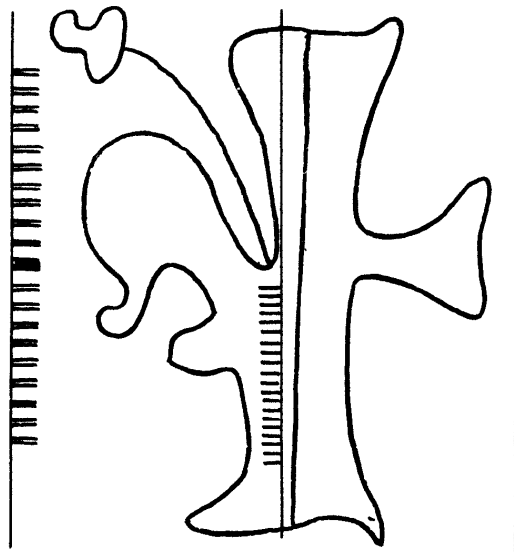
1641



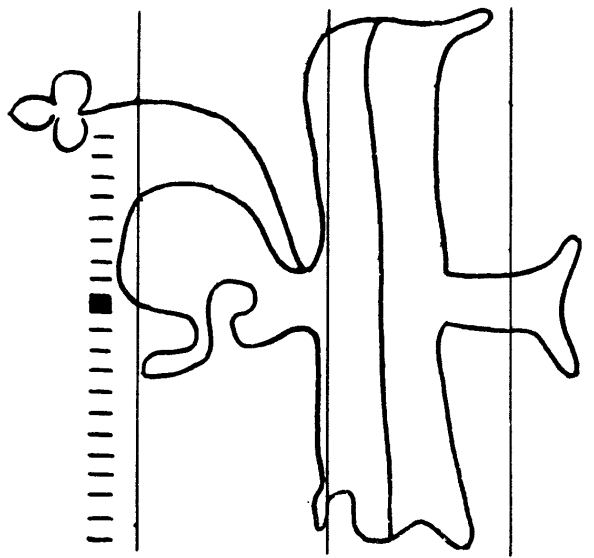
1642



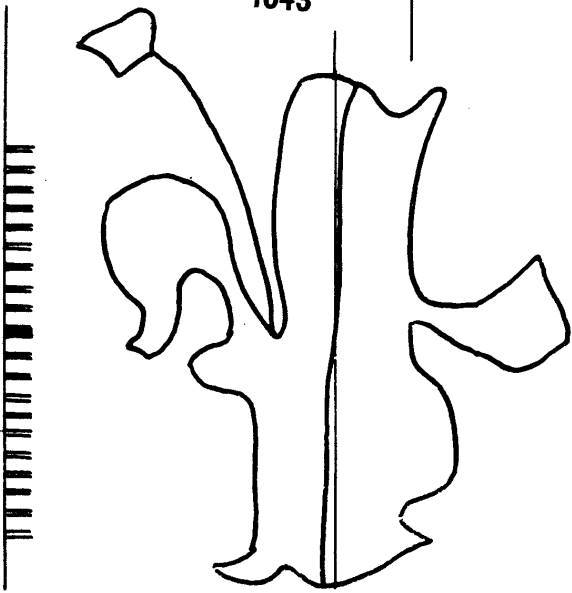
1643



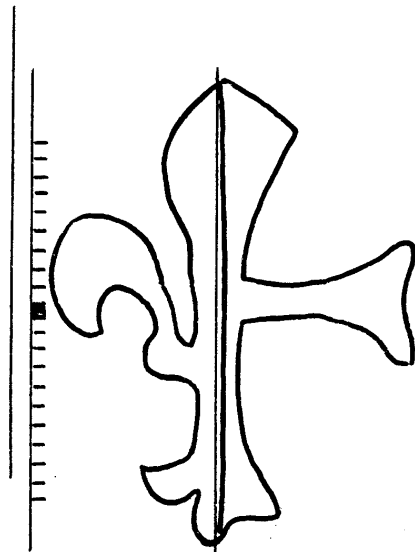
1644



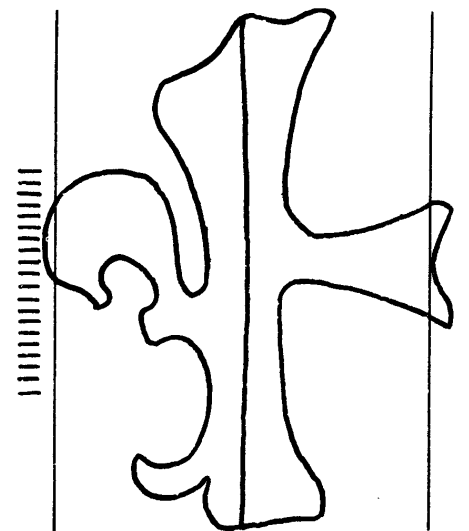
1645



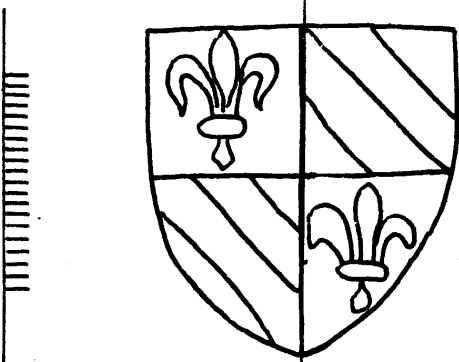
1646



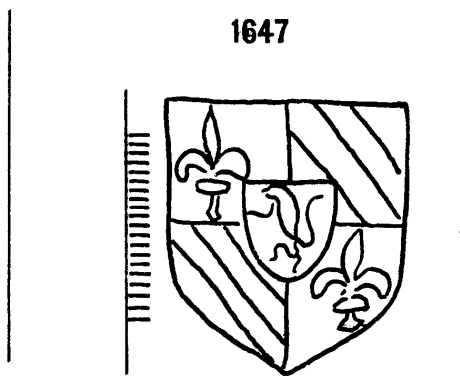
1647



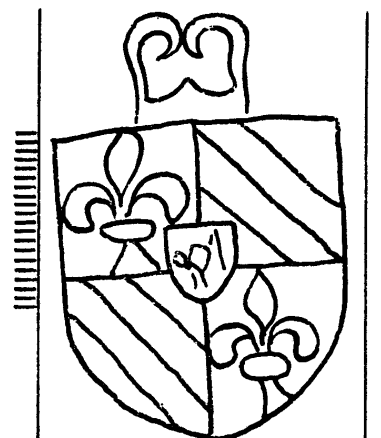
1648



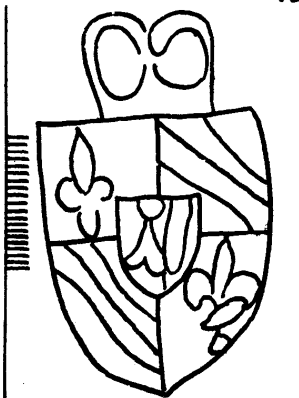
1649



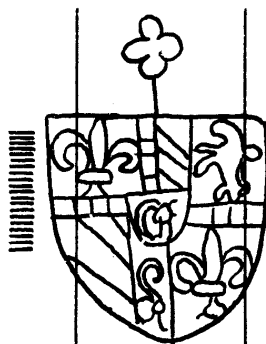
1650



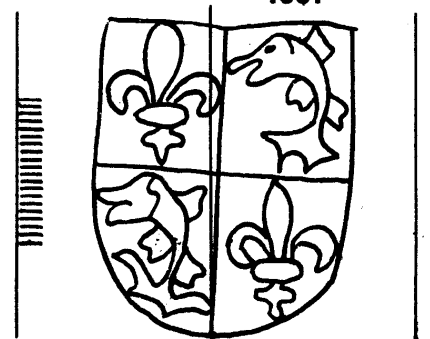
1651



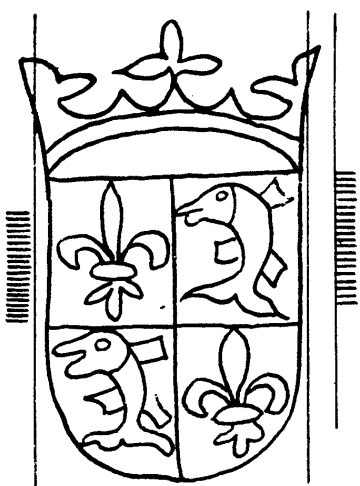
1652



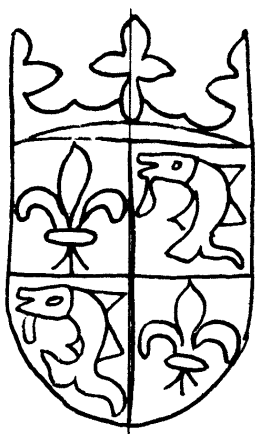
1653



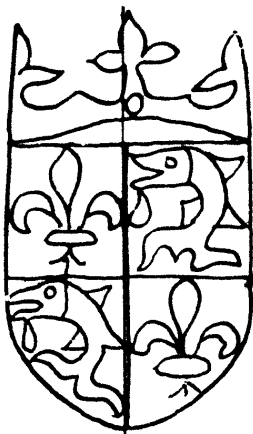
1654



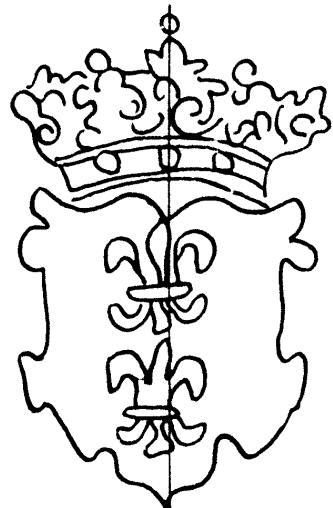
1655



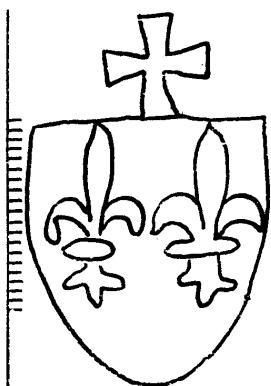
1656



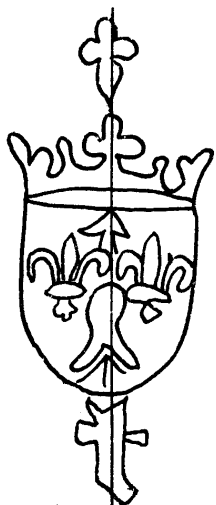
1657



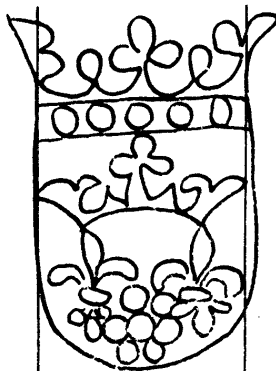
1658



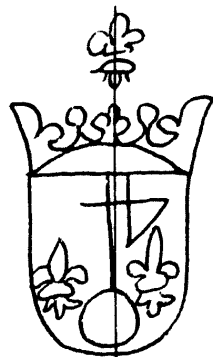
1659



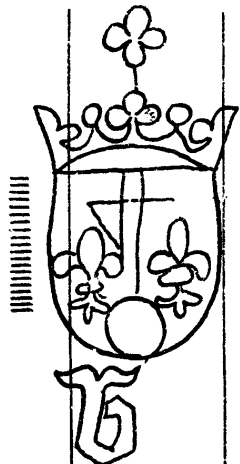
1660



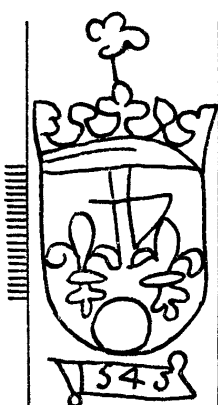
1661



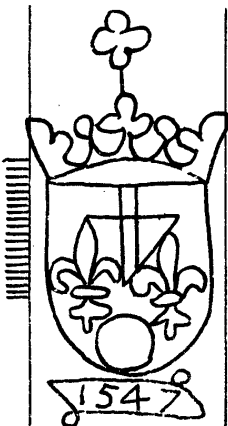
1662



1663



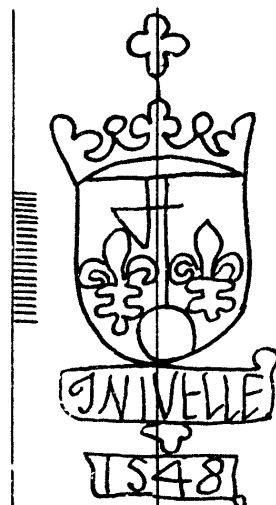
1664



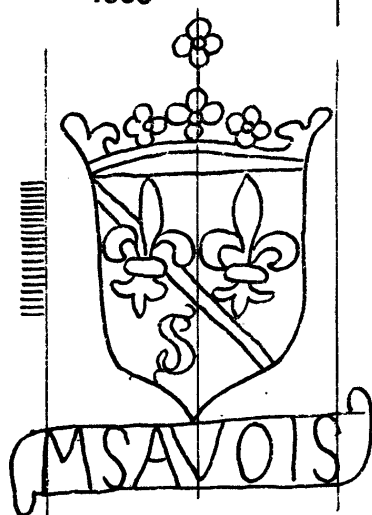
1665



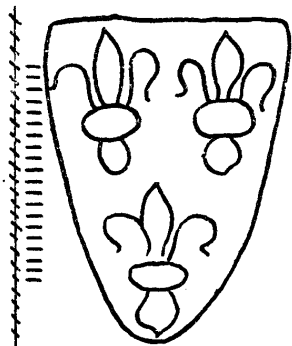
1666



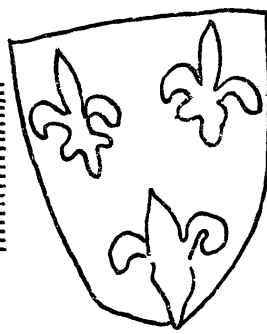
1667



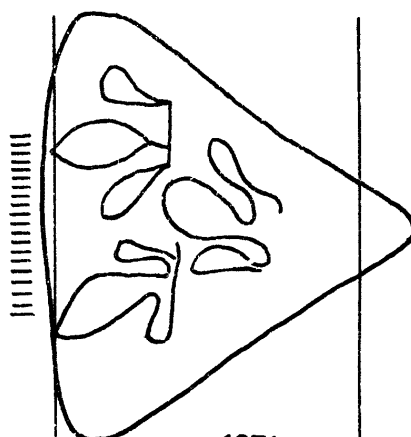
1668



1669



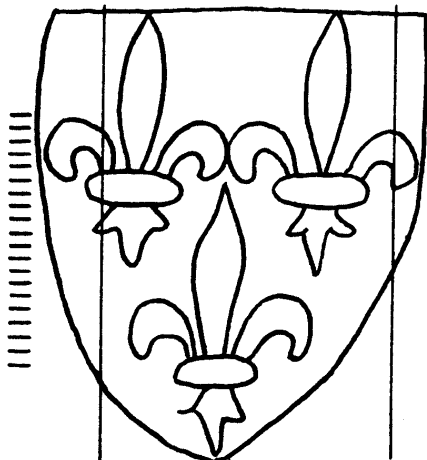
1670



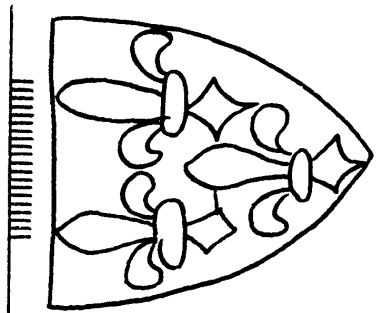
1671

Armoiries . Trois fleurs de lis

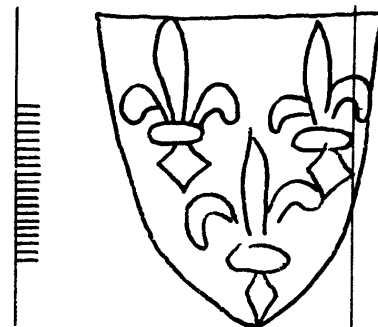
1672 - 1687



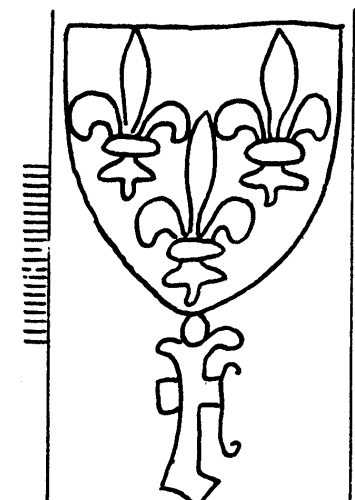
1672



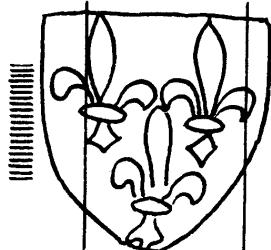
1673



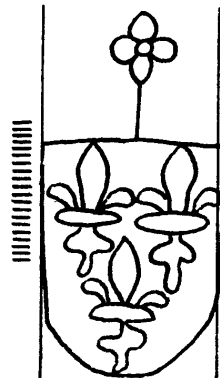
1674



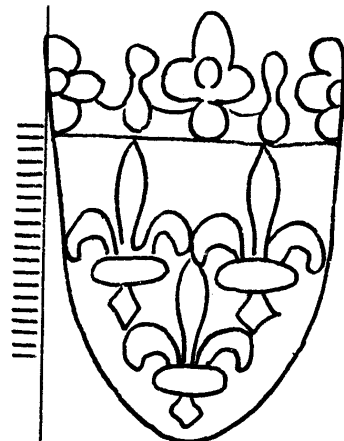
1675



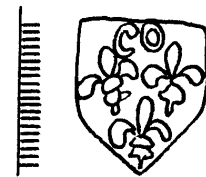
1676



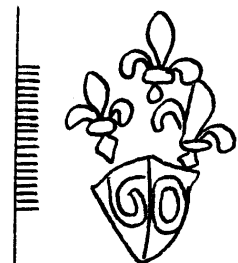
1677



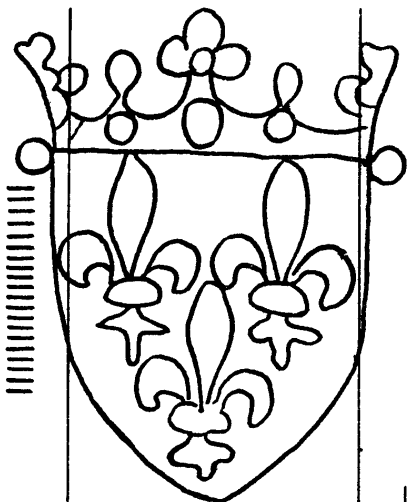
1680



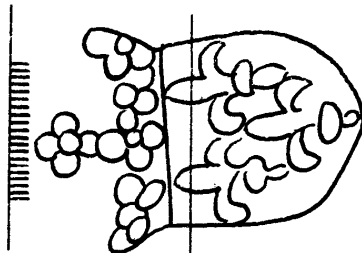
1678



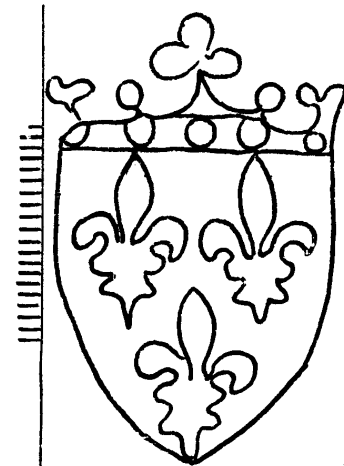
1679



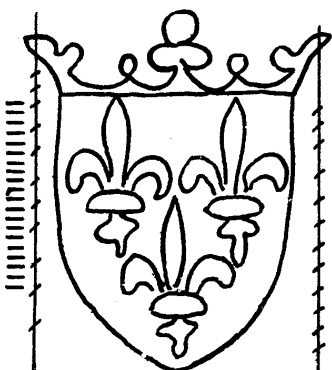
1681



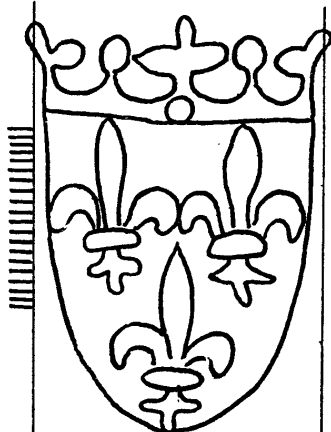
1682



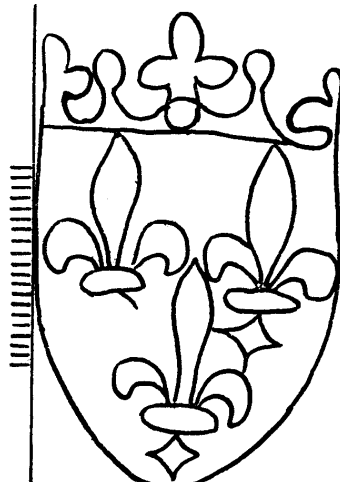
1683



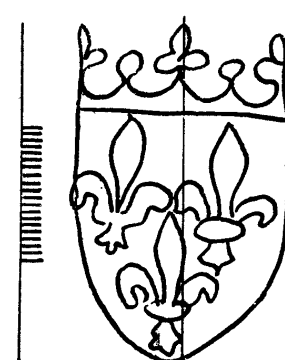
1684



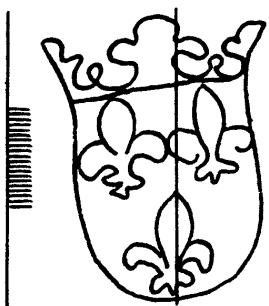
1685



1686



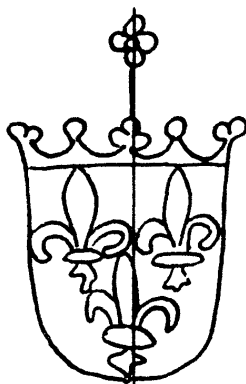
1687



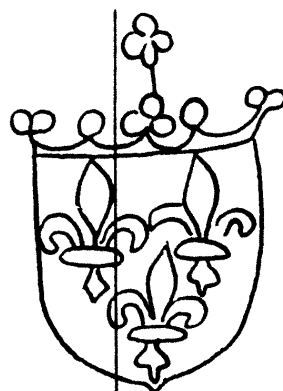
1688



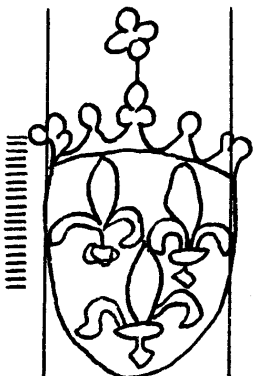
1689



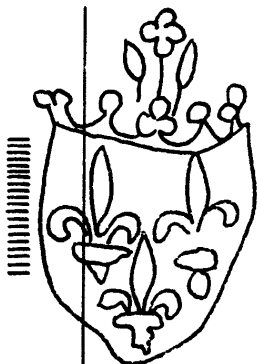
1690



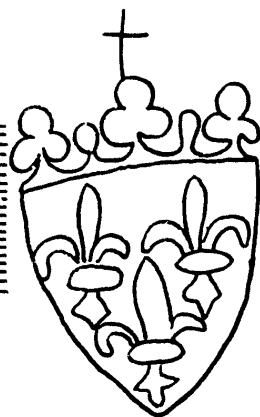
1691



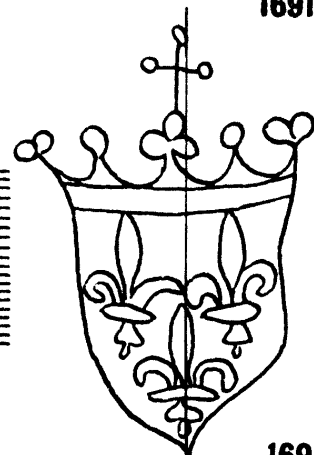
1692



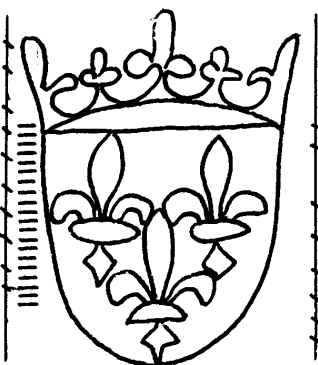
1693



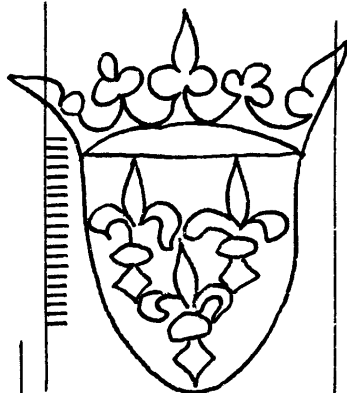
1694



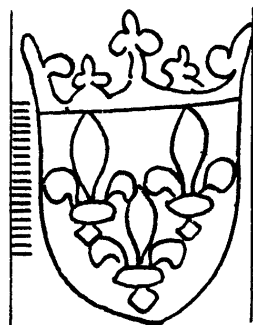
1695



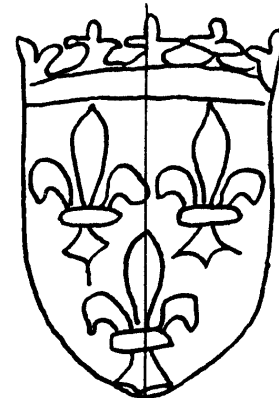
1696



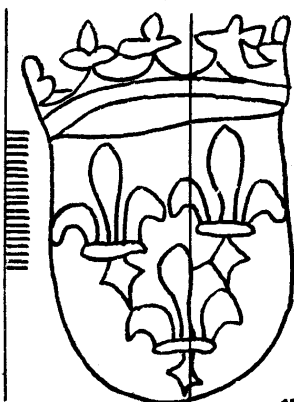
1697



1698



1699



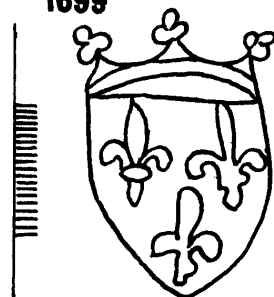
1700



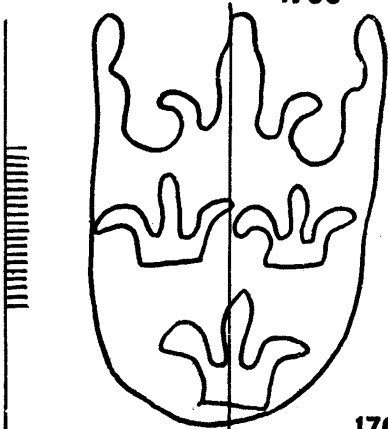
1701



1702



1703



1704

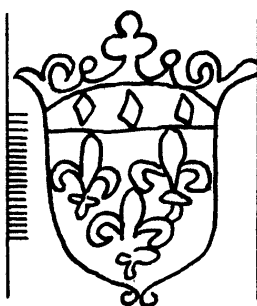


1705

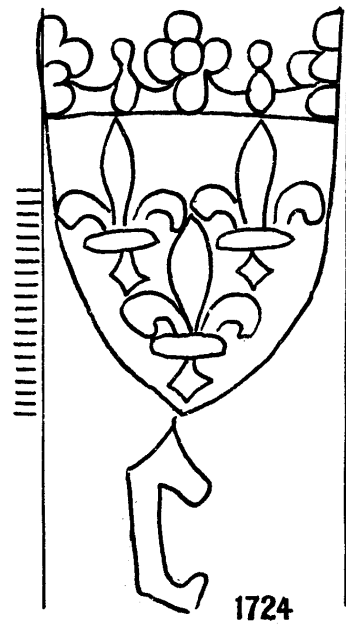
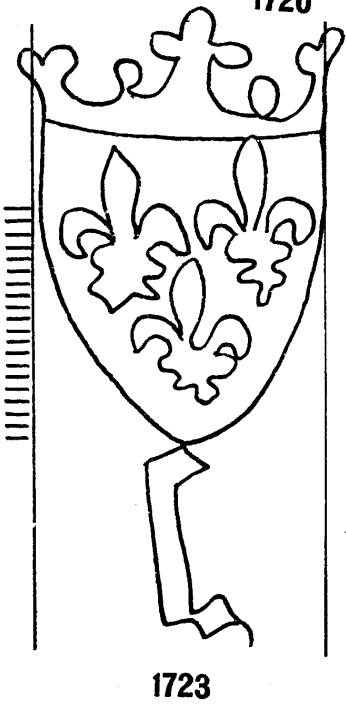
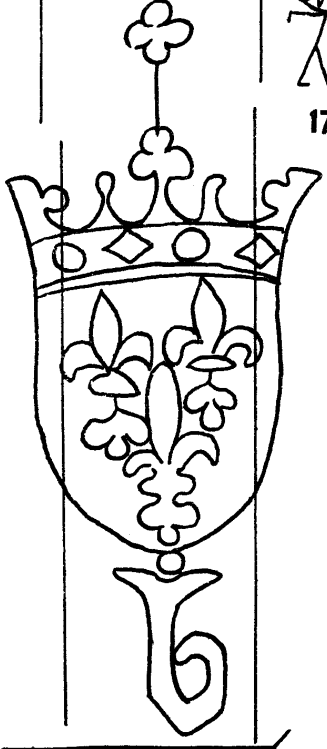
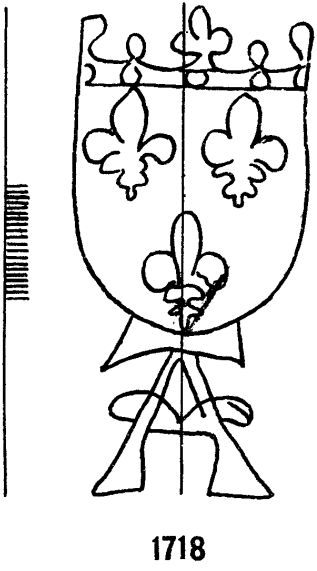
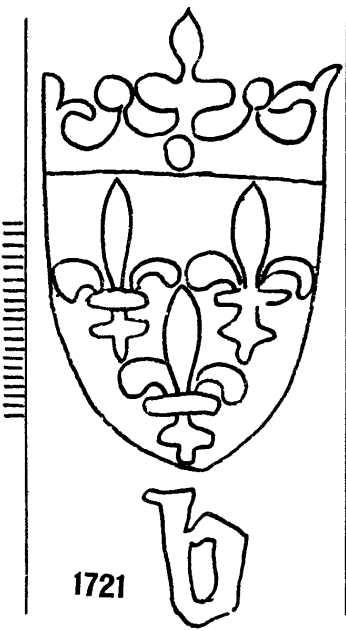
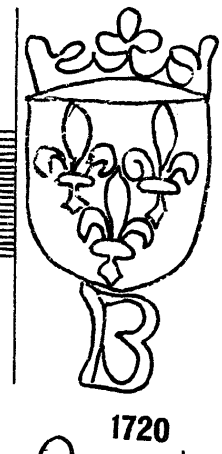
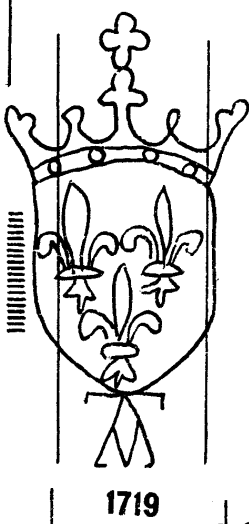
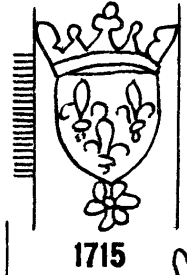
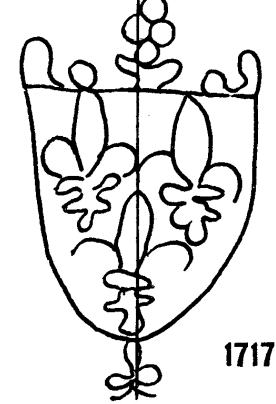
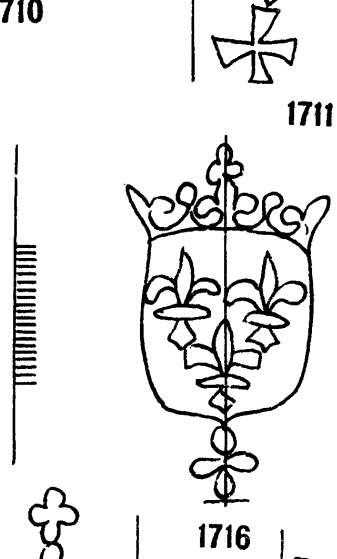
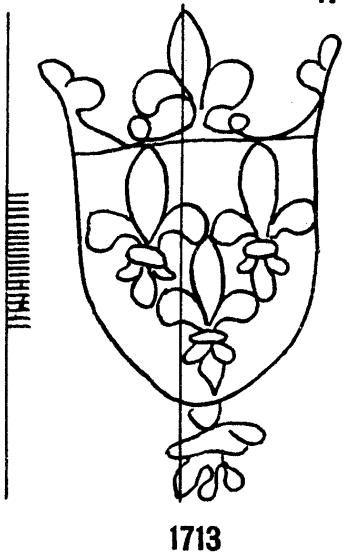
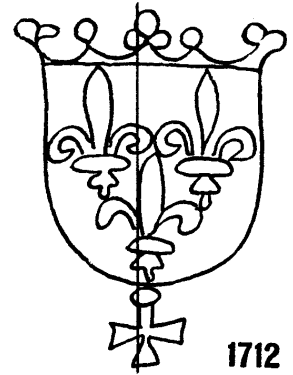
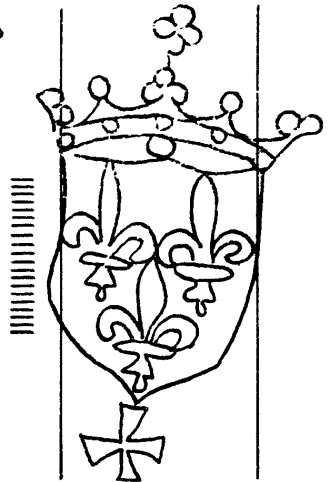
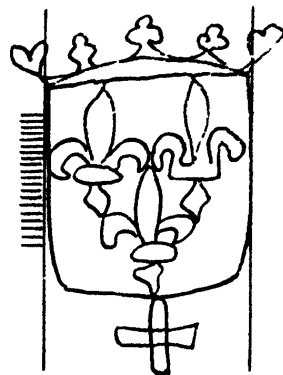
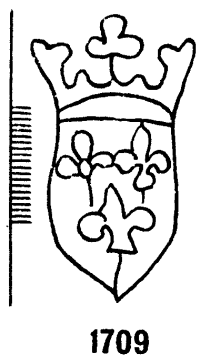
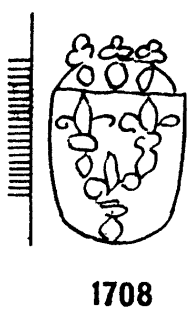
bord de la feuille

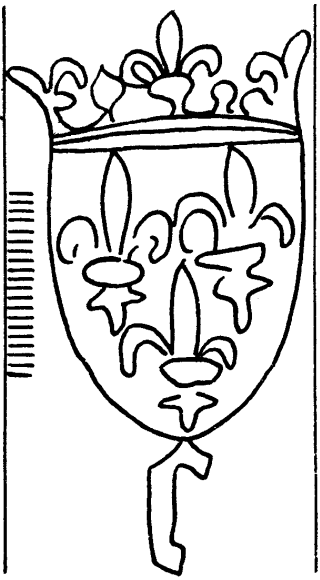


1706

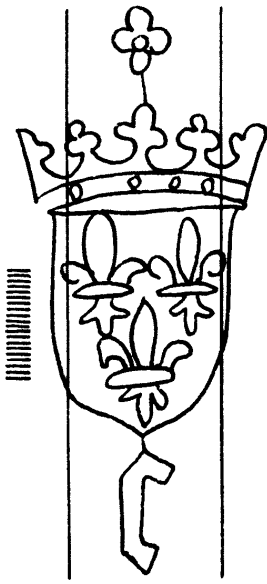


1707

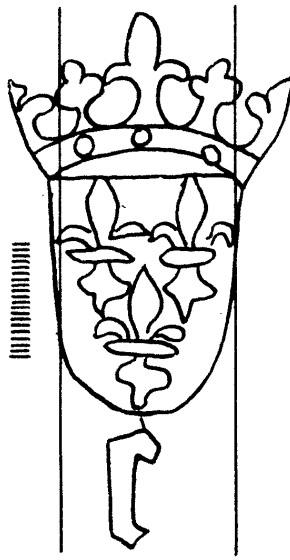




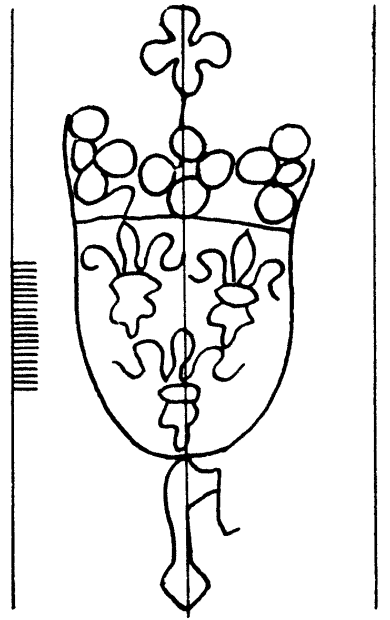
1725



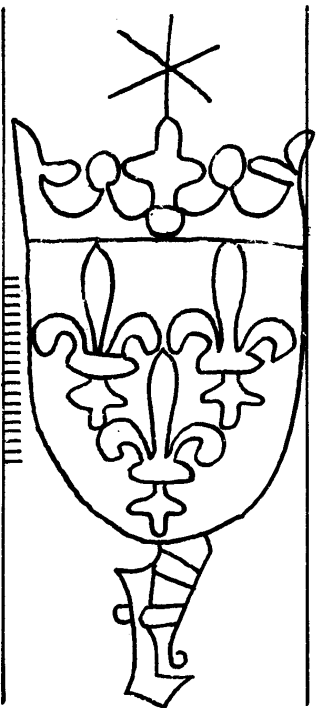
1726



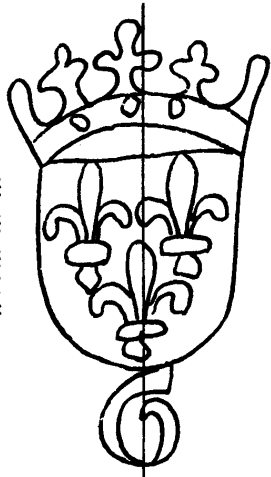
1727



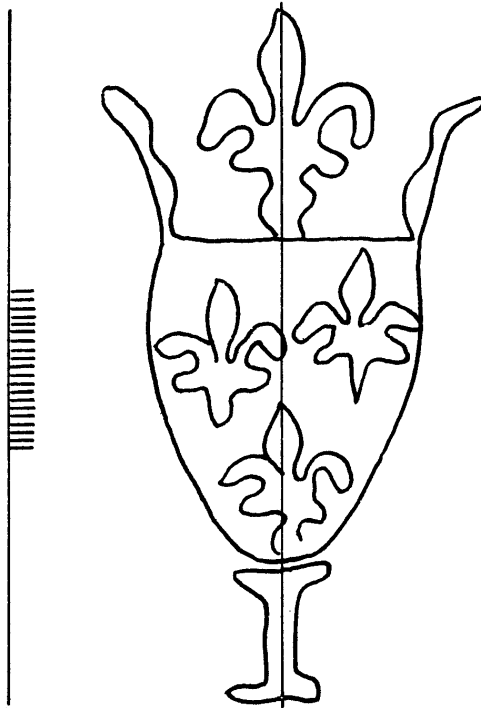
1728



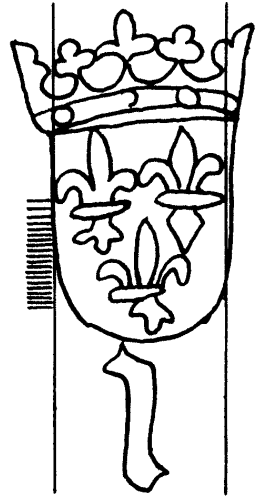
1729



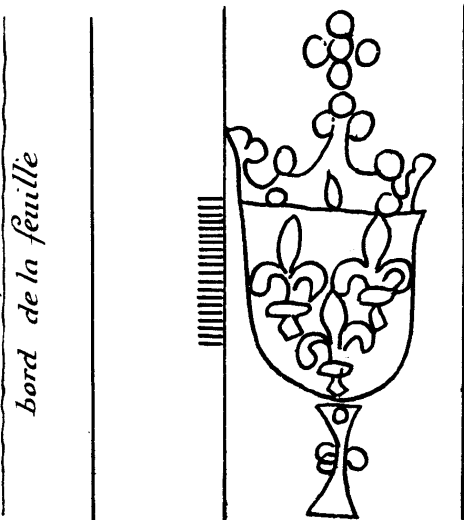
1730



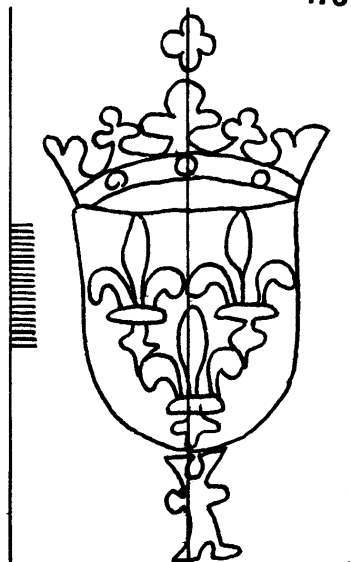
1731



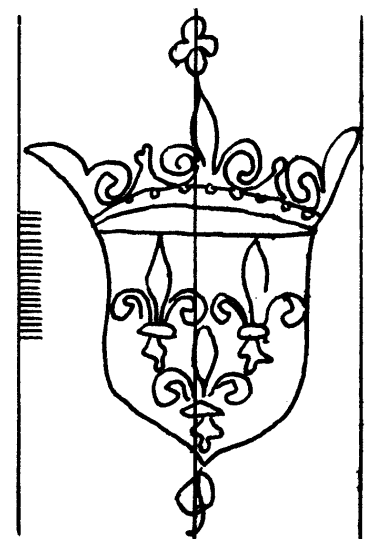
1732



1733

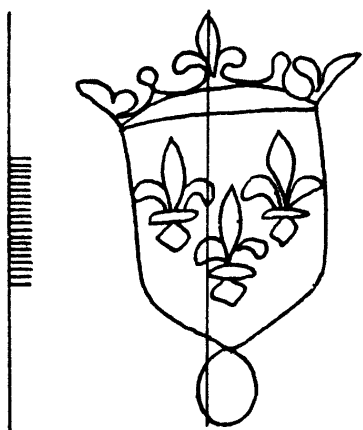


1734

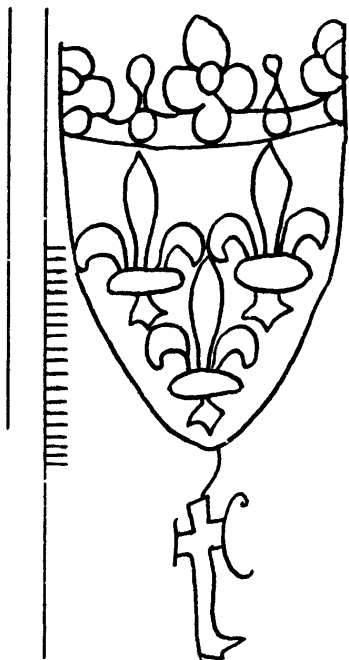


1735

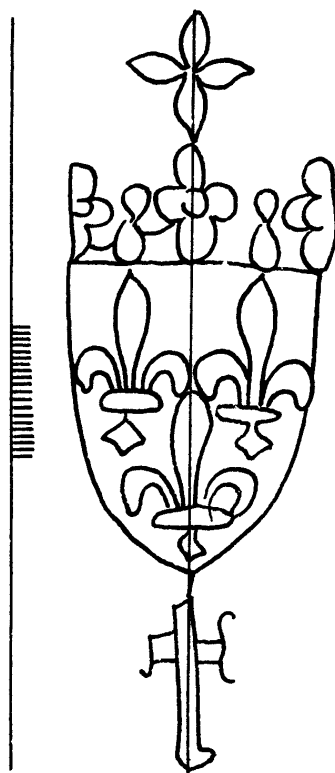
bord de la feuille



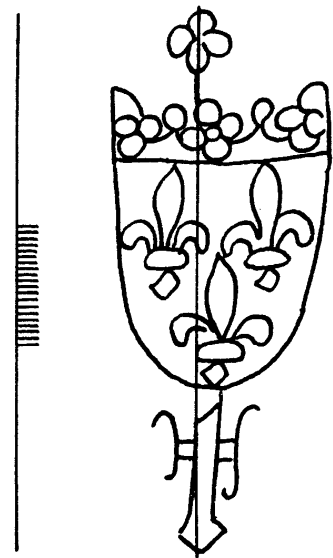
1736



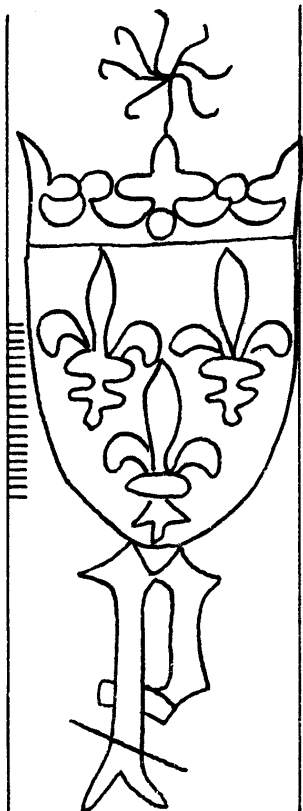
1739



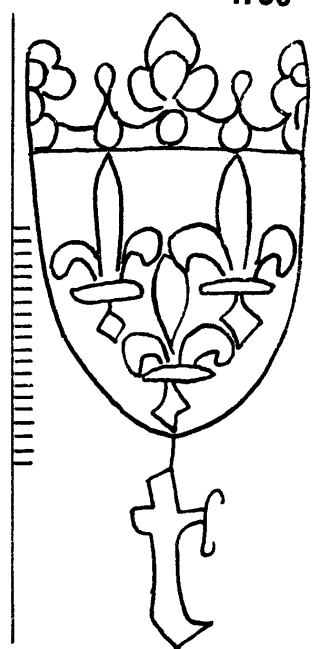
1742



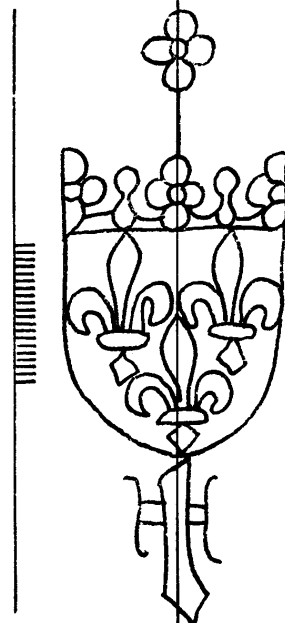
1745



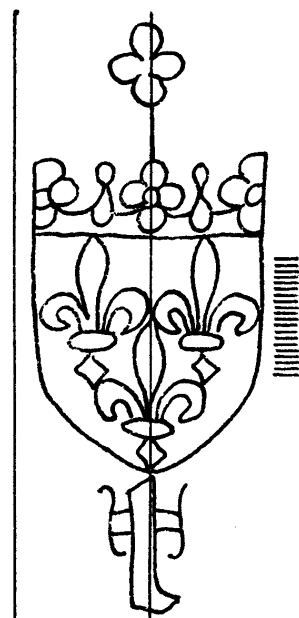
1737



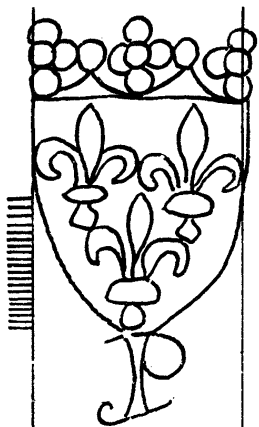
1740



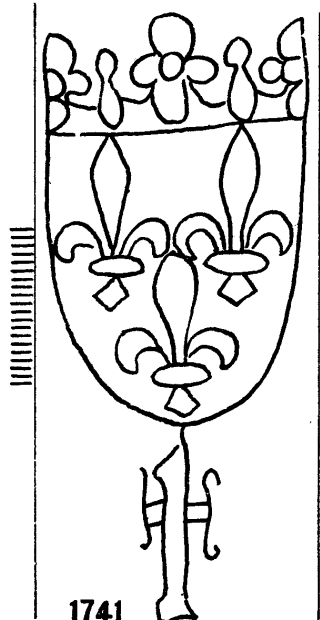
1743



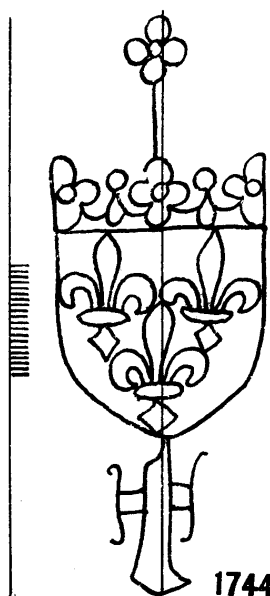
1746



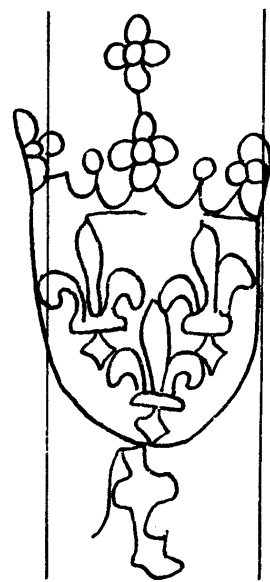
1738



1741

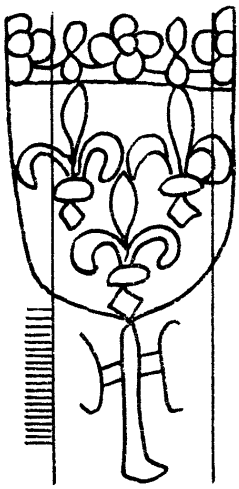


1744

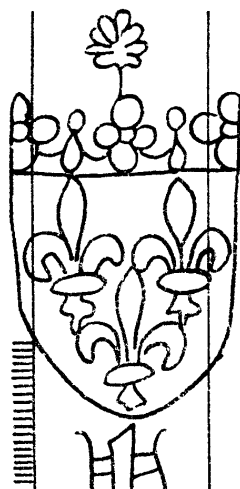


1747

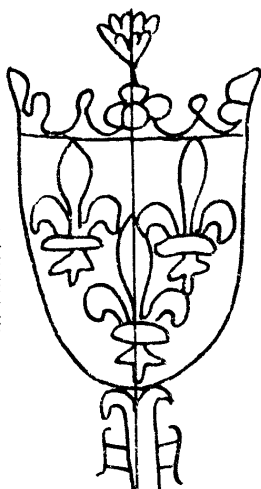
bord de la feuille



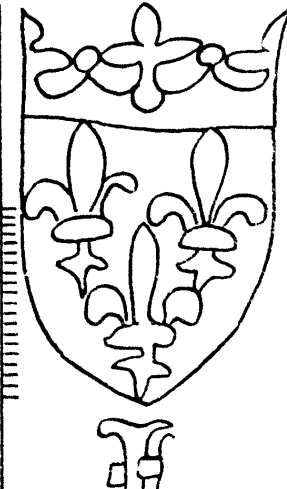
1748



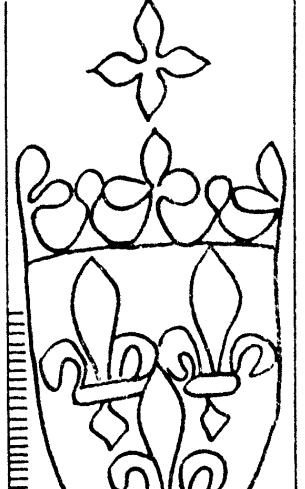
1749



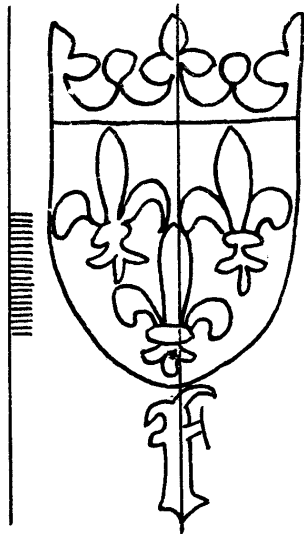
1750



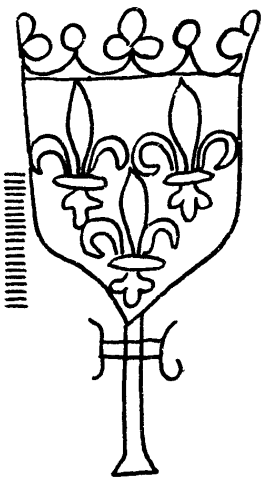
1751



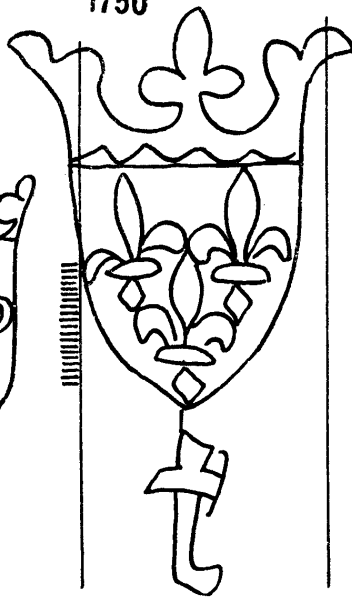
1752



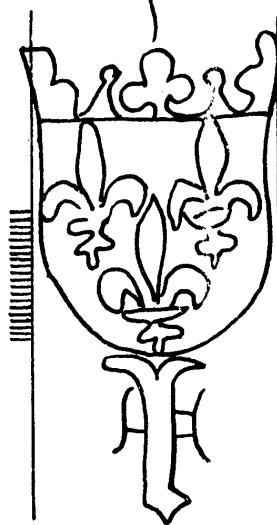
1753



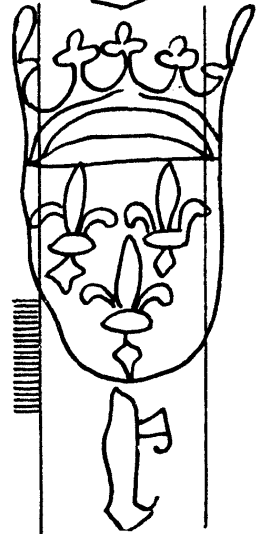
1754



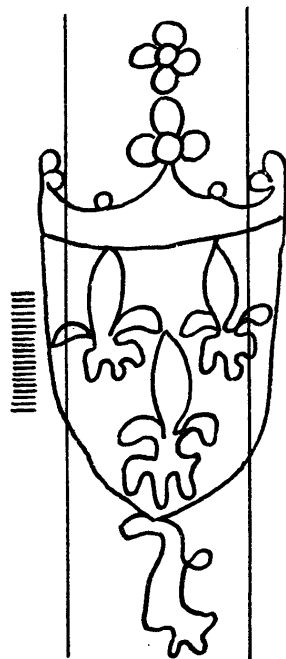
1755



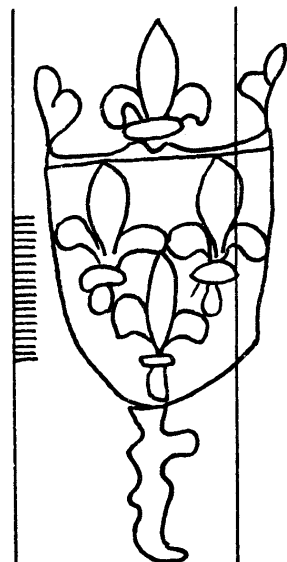
1756



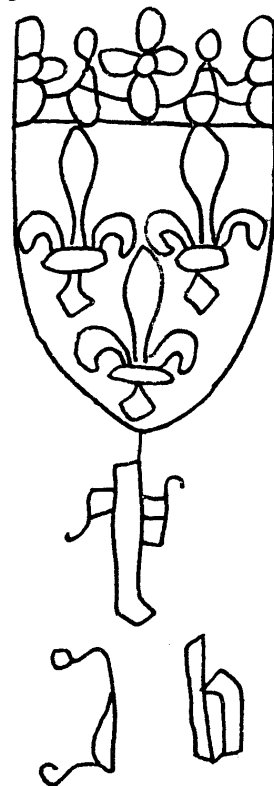
1757



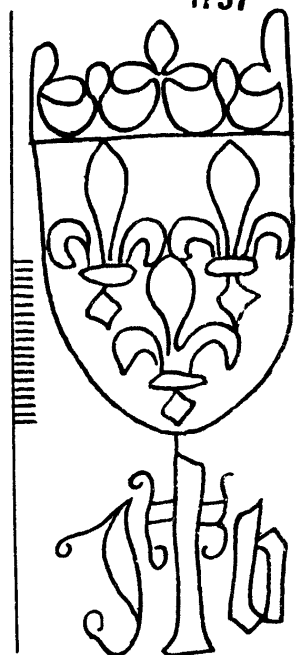
1758



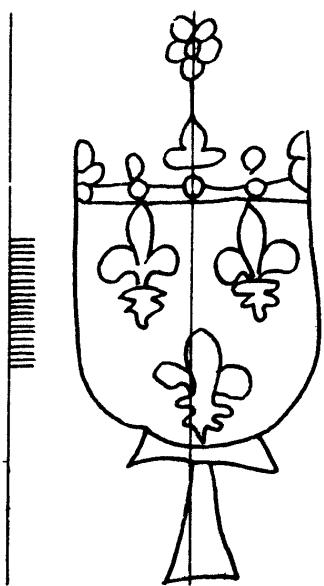
1759



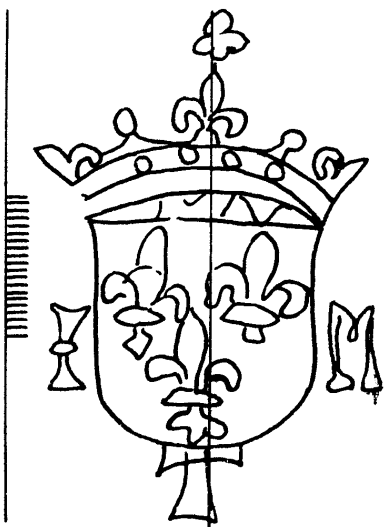
1760



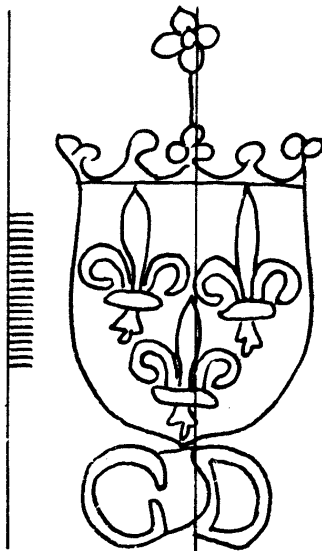
1761



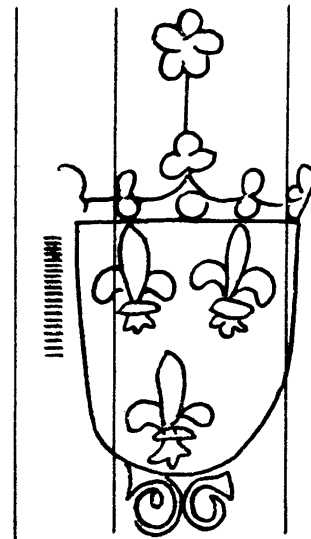
1762



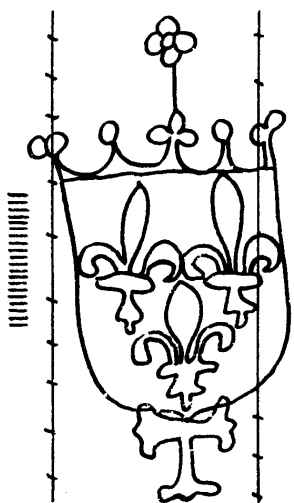
1766



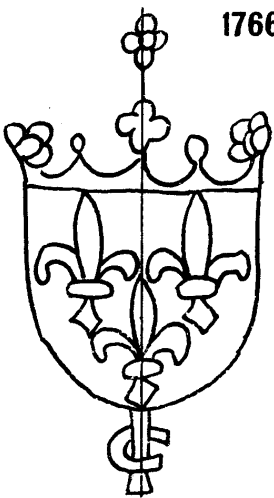
1770



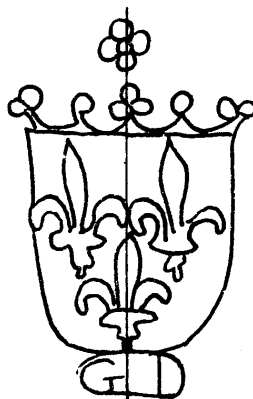
1774



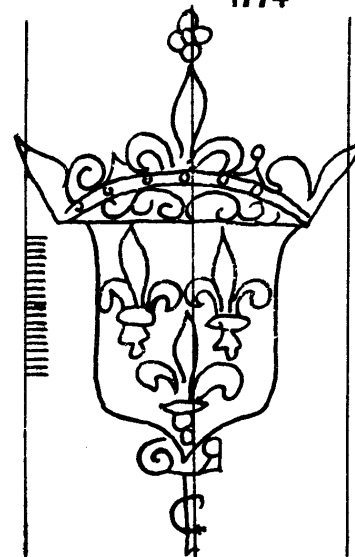
1763



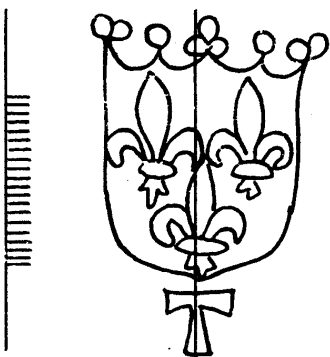
1767



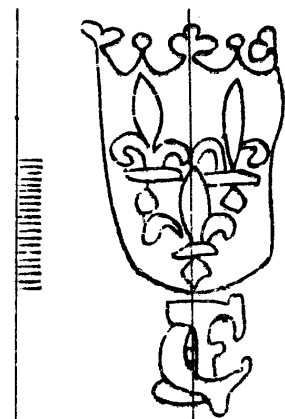
1771



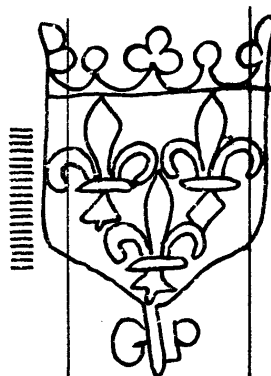
1775



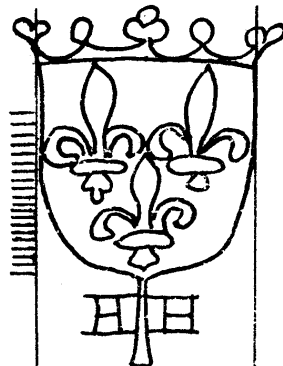
1764



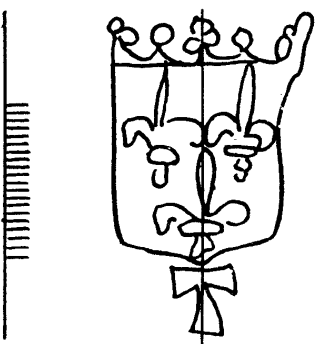
1768



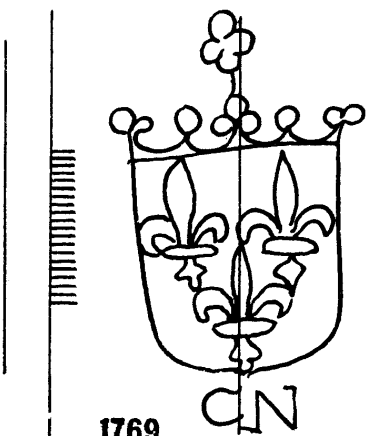
1772



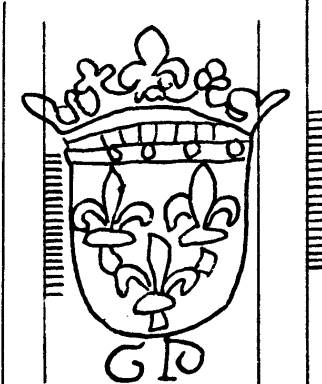
1776



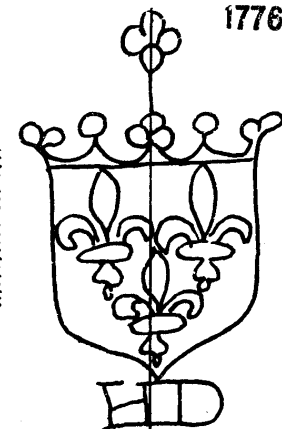
1765



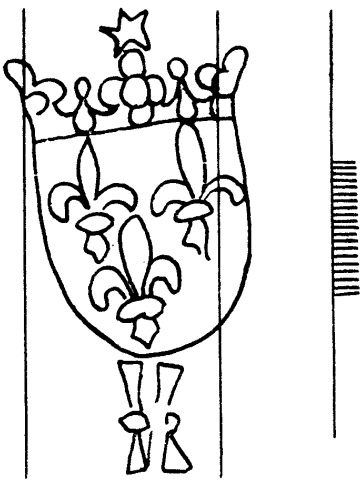
1769



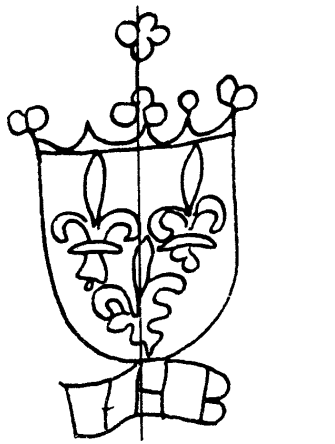
1773



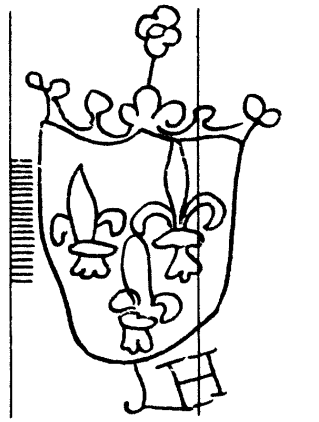
1777



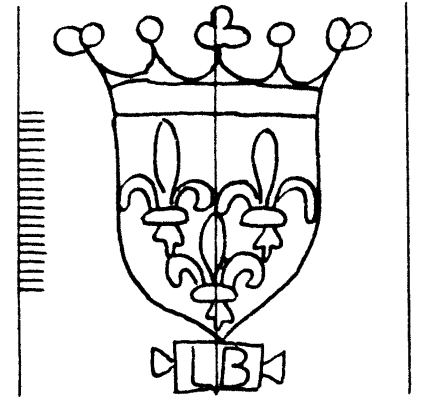
1778



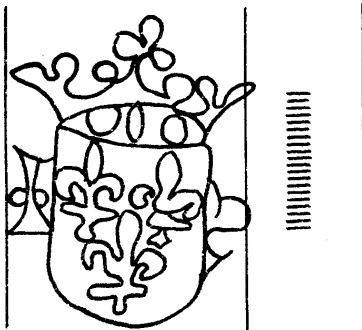
1779



1780

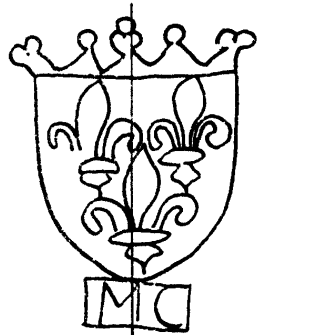


1781

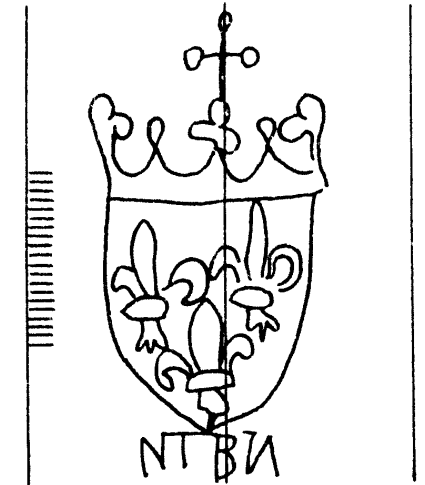


1782

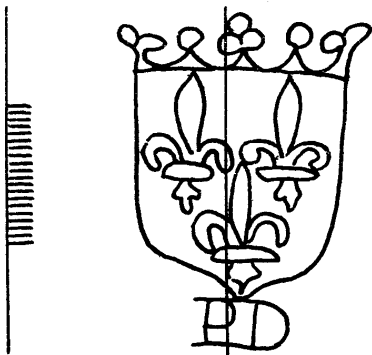
bord de la feuille



1783

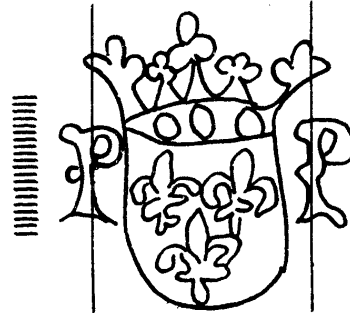


1784

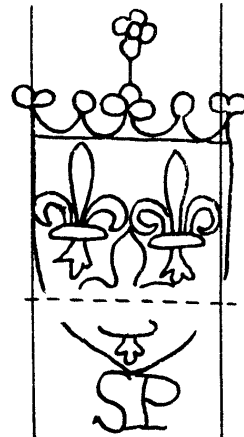


1785

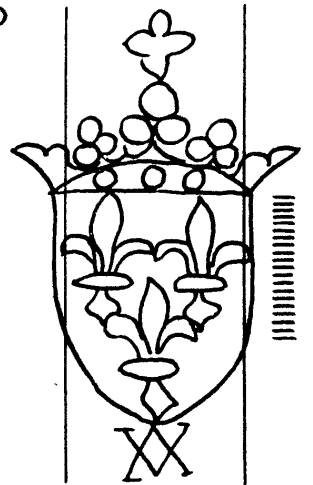
bord de la feuille



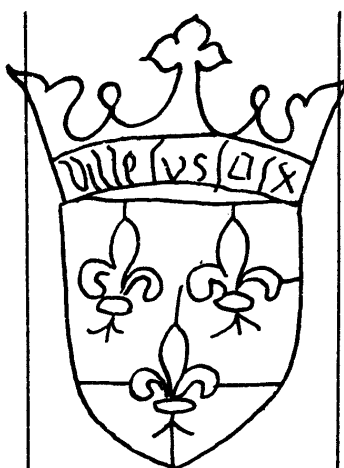
1786



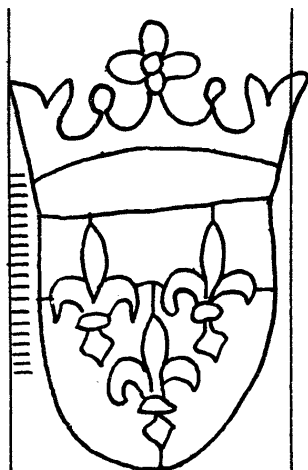
1787



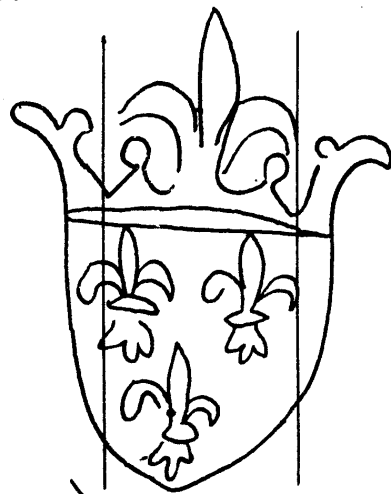
1788



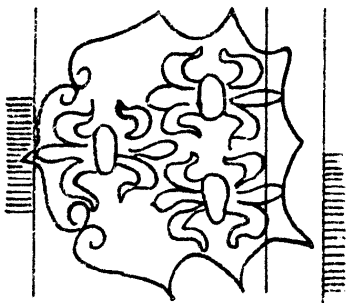
1789



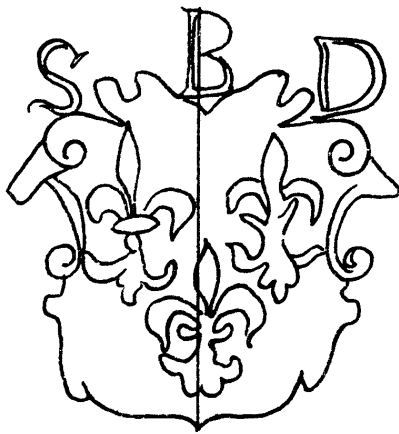
1790



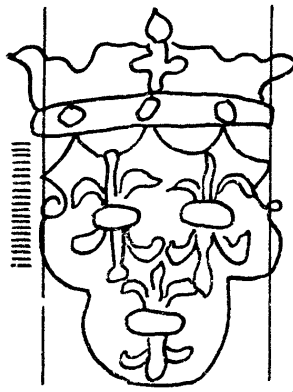
1791



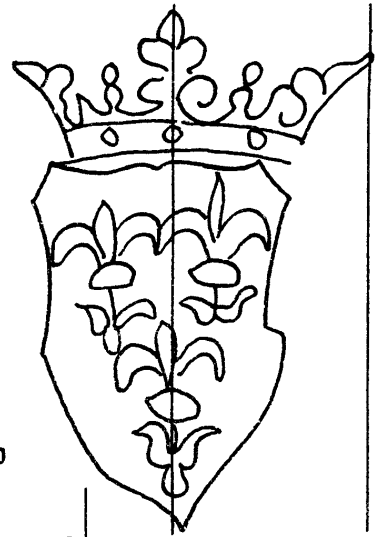
1792



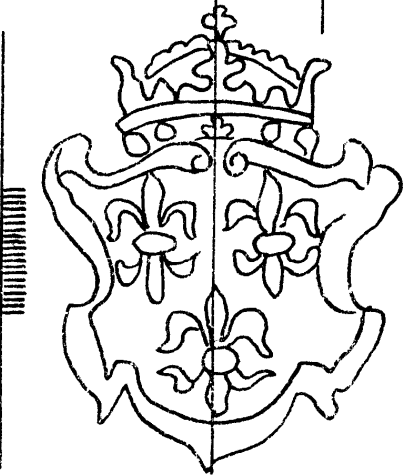
1793



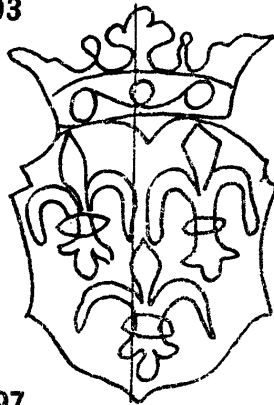
1794



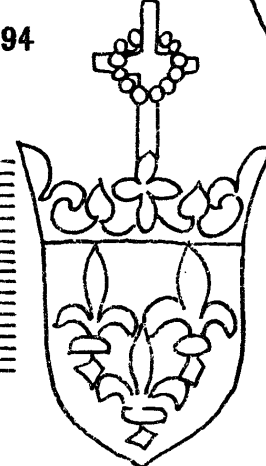
1795



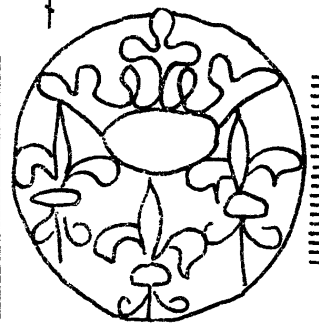
1796



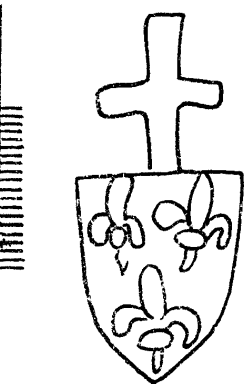
1797



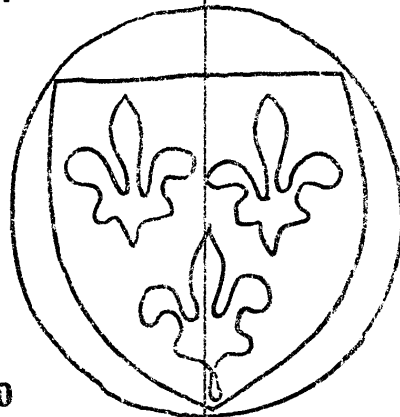
1798



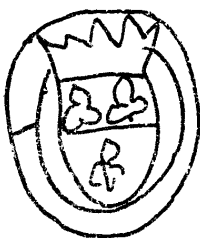
1801



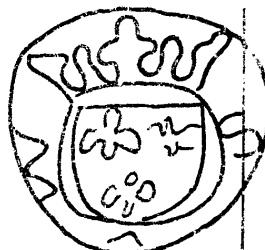
1799



1800



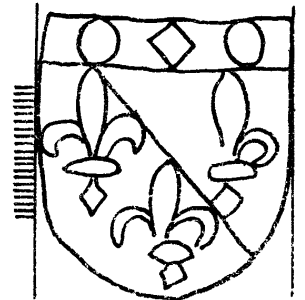
1803



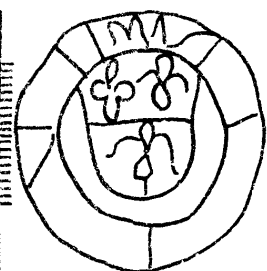
1804



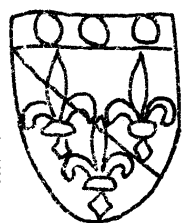
1805



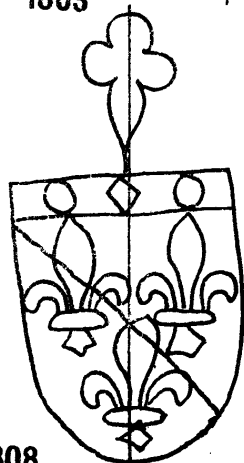
1806



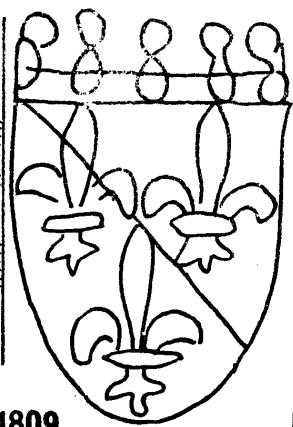
1802



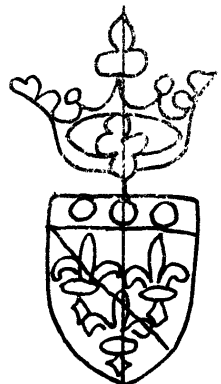
1807



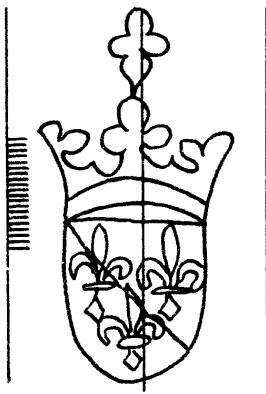
1808



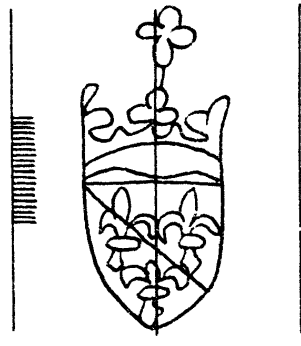
1809



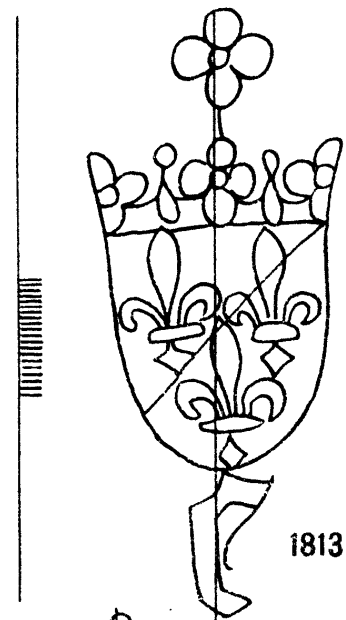
1810



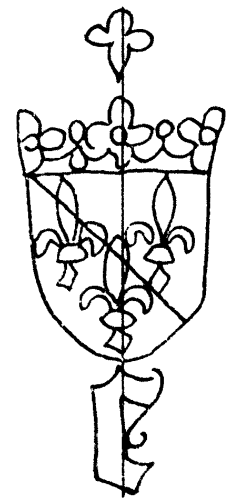
1811



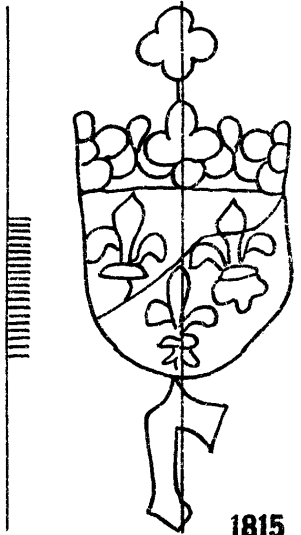
1812



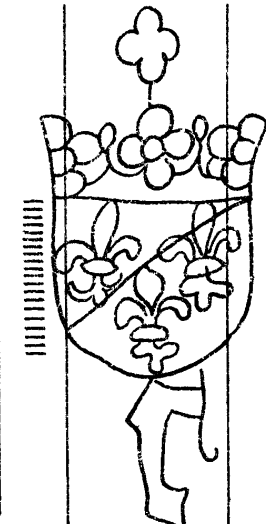
1813



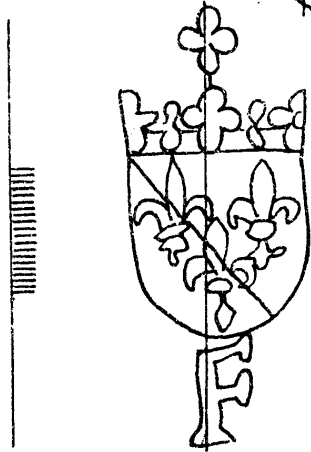
1814



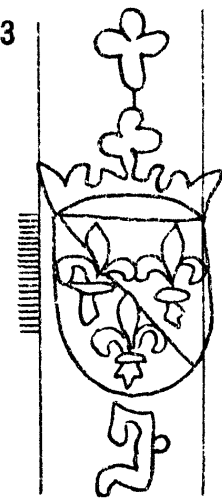
1815



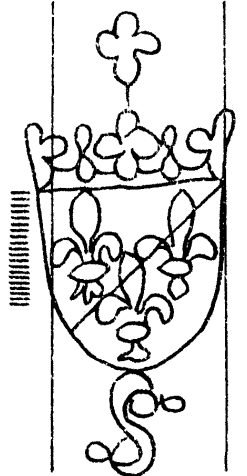
1816



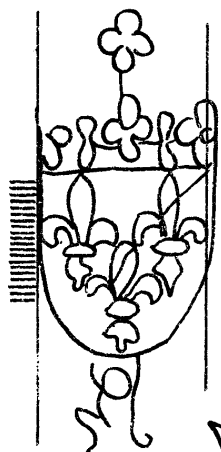
1817



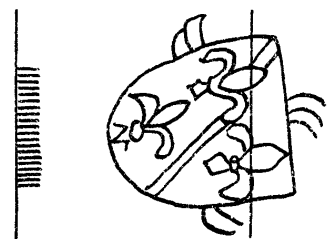
1818



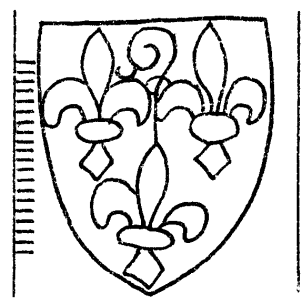
1819



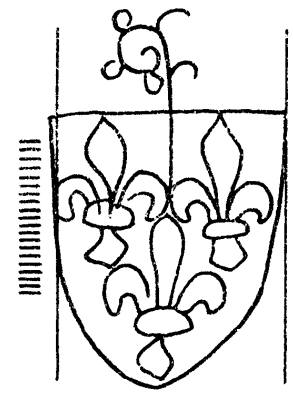
1820



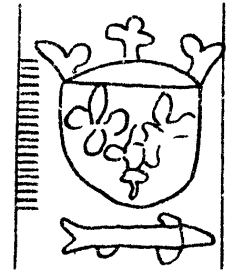
1821



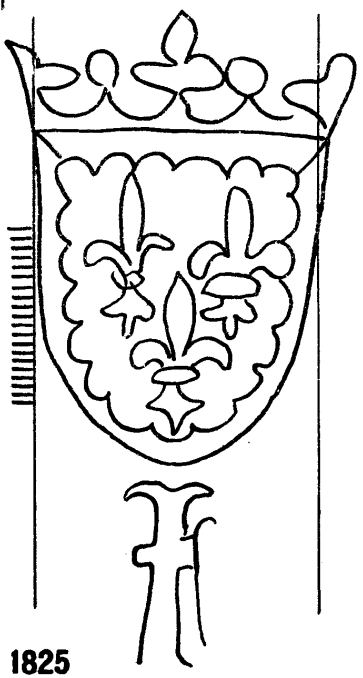
1822



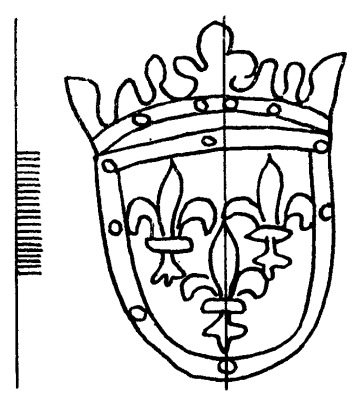
1823



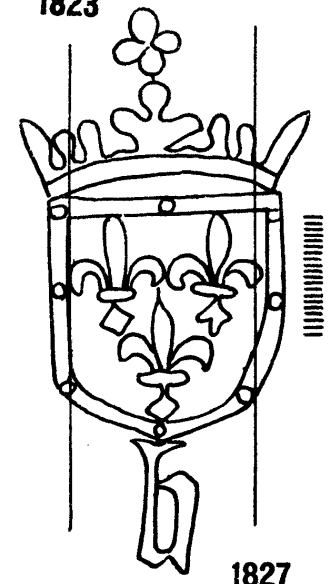
1824



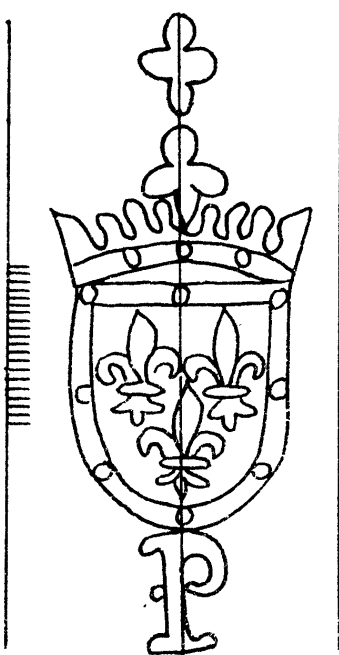
1825



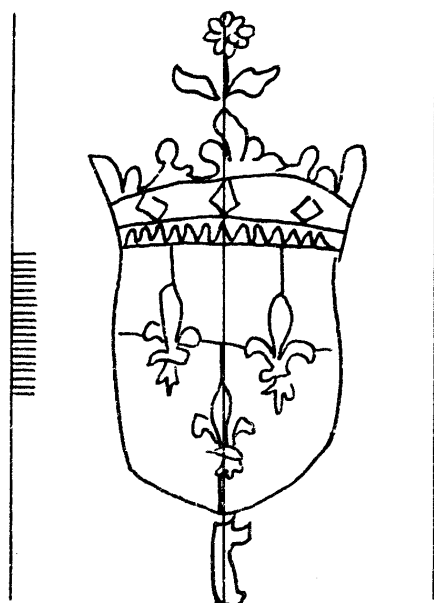
1826



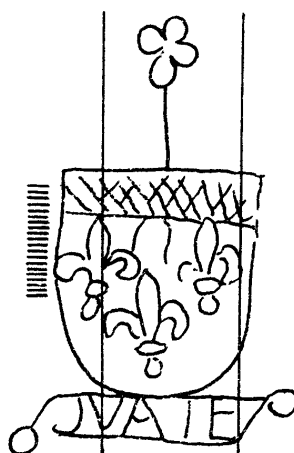
1827



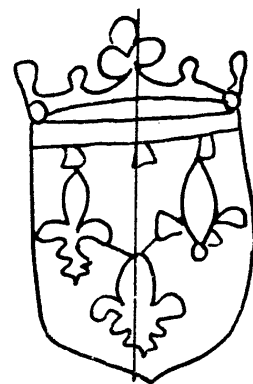
1828



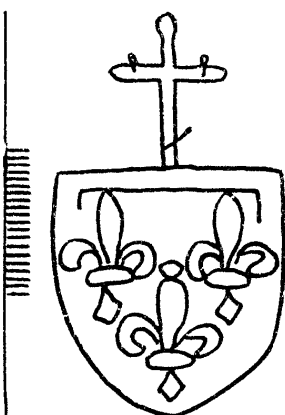
1829



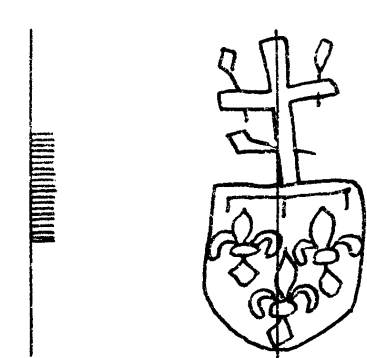
1830



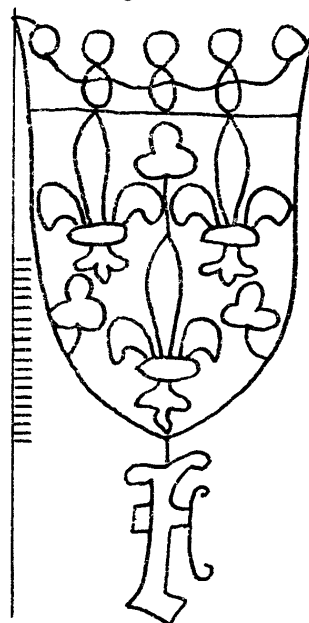
1831



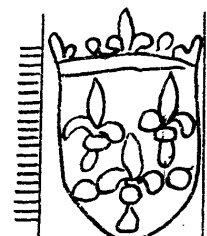
1832



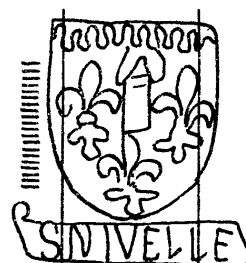
1833



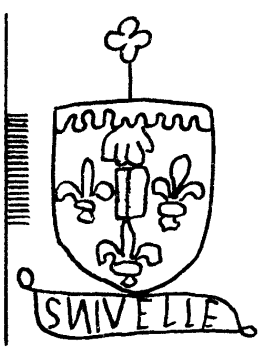
1834



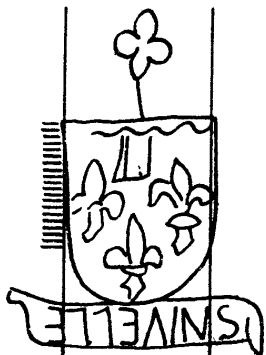
1835



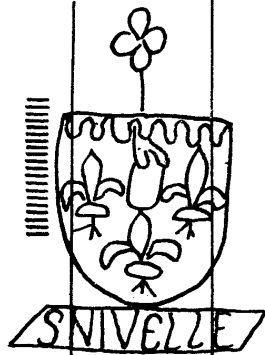
1836



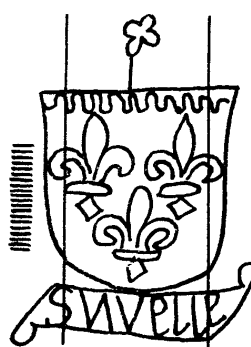
1837



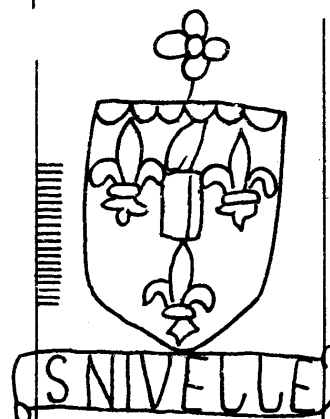
1838



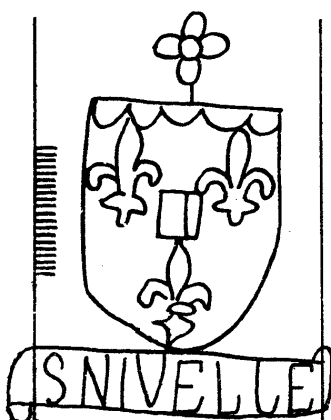
1839



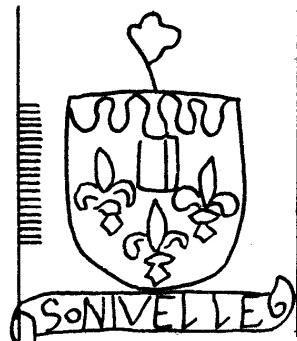
1840



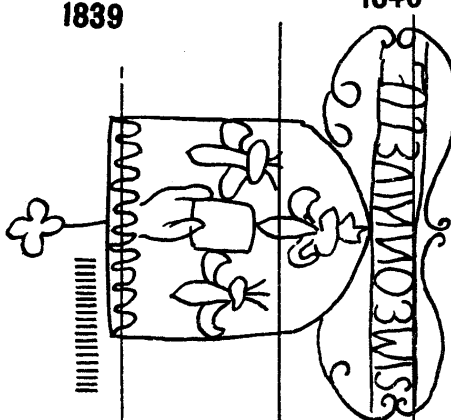
1841



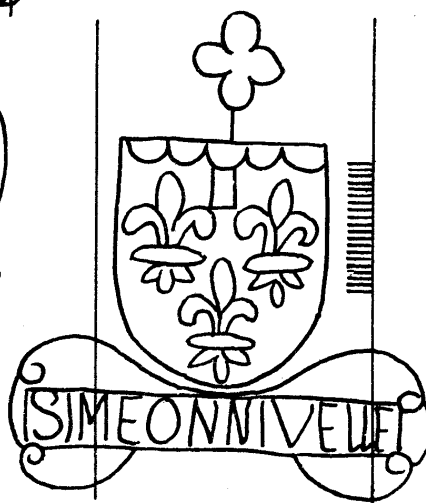
1842



1843



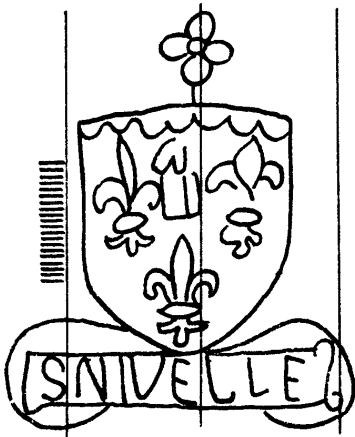
1844



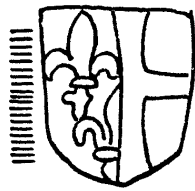
1845

1846 - 1860

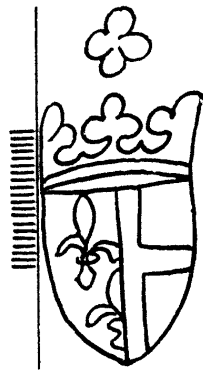
Armoiries . Fleurs de lis



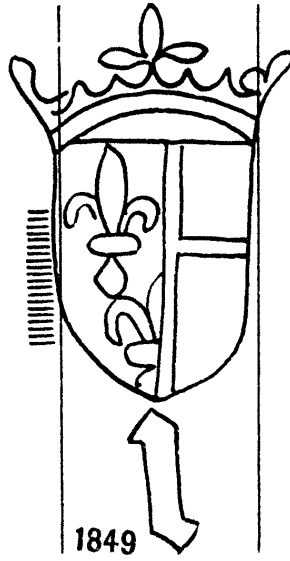
1846



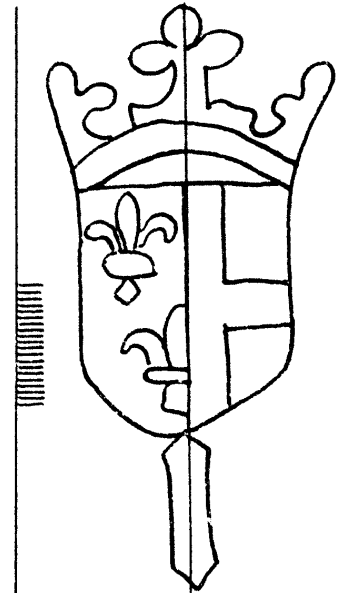
1847



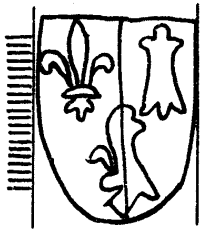
1848



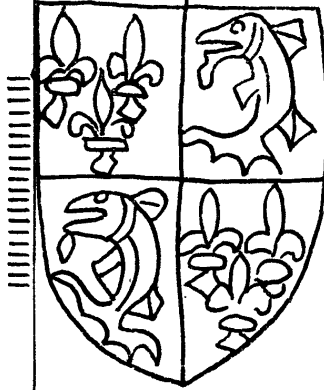
1849



1850



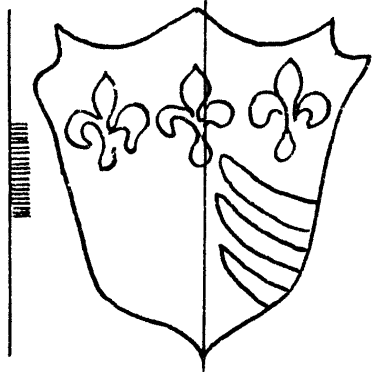
1851



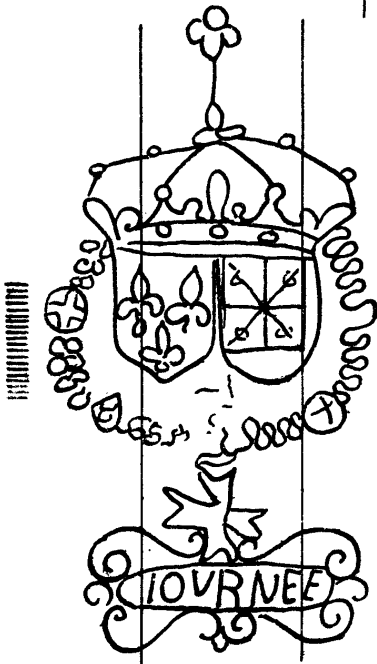
1852



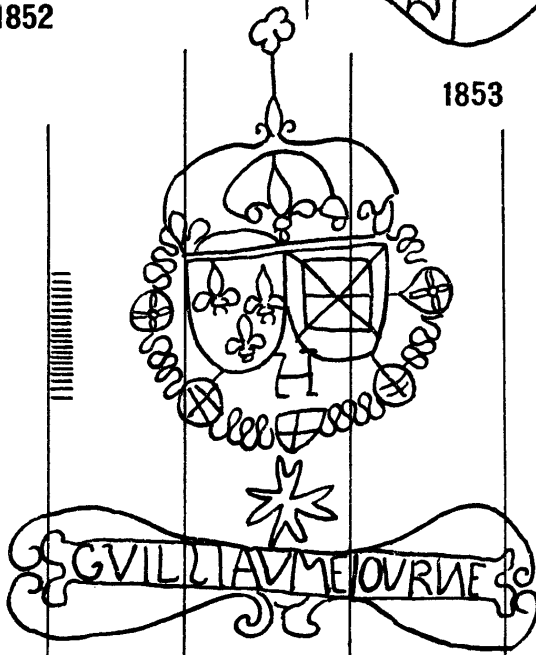
1853



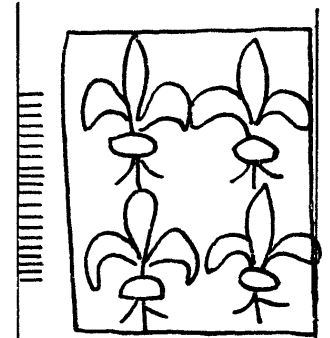
1854



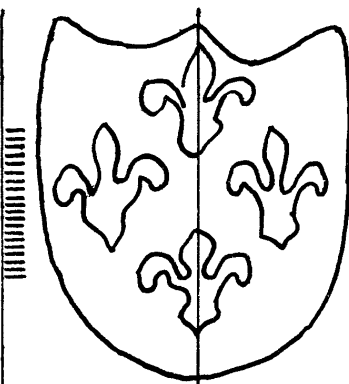
1855



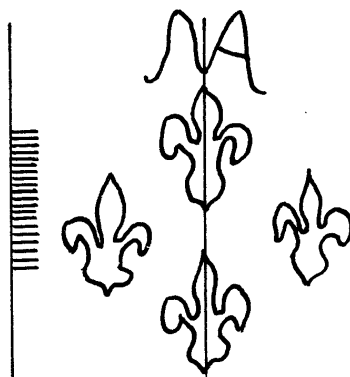
1856



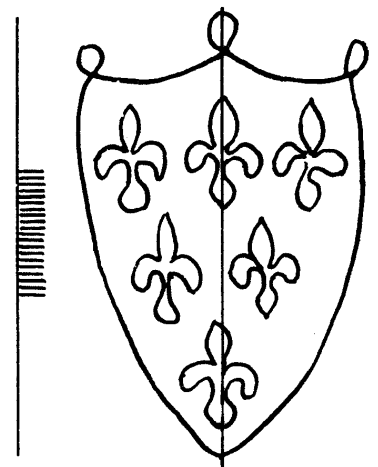
1857



1858



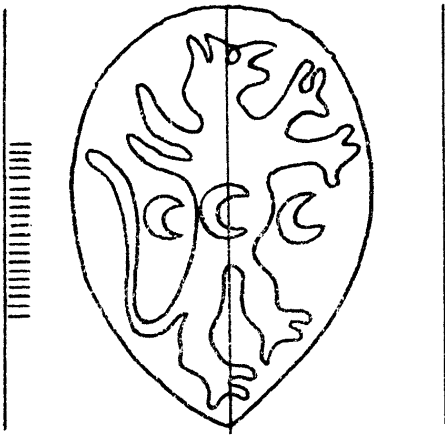
1859



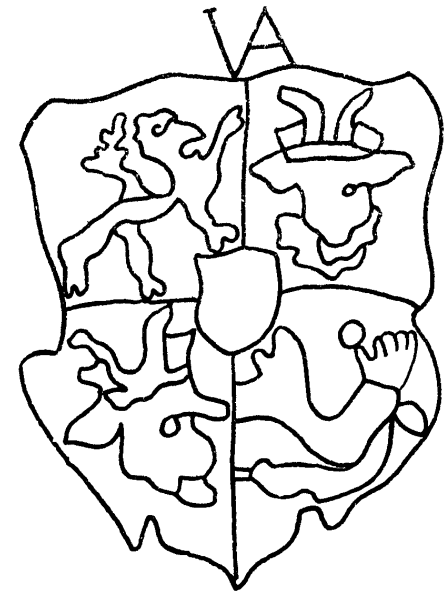
1860

Armoiries . Griffon

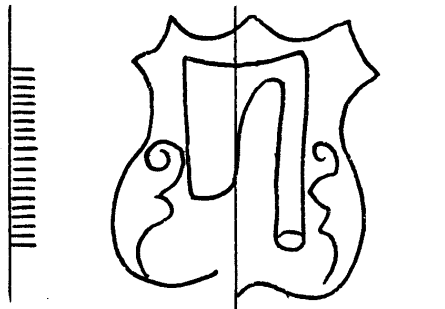
1861 - 1875



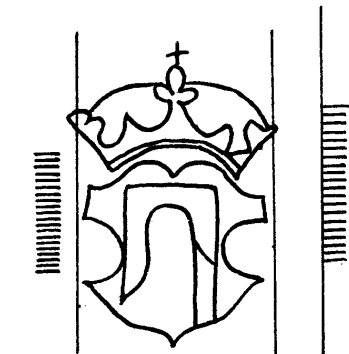
1861



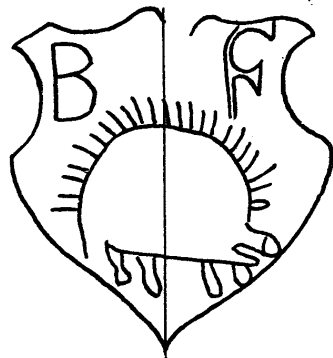
1862



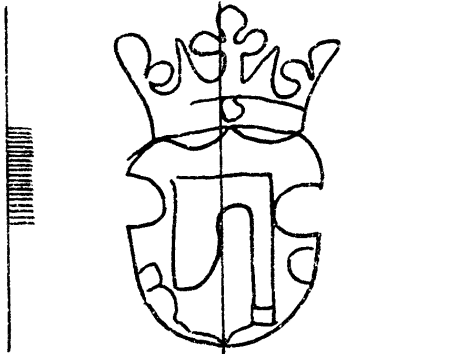
1863



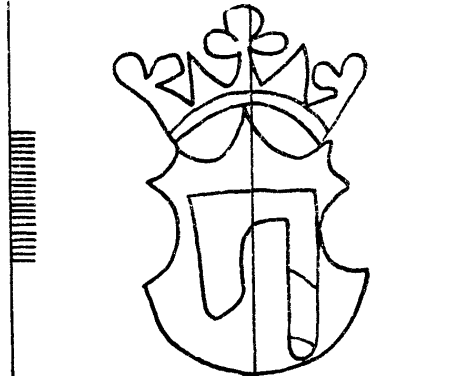
1864



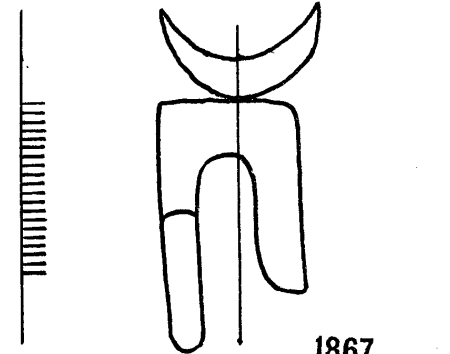
1869



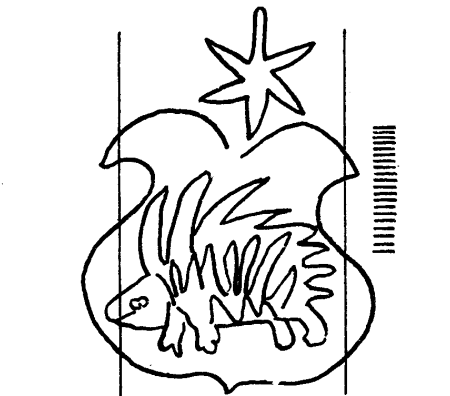
1865



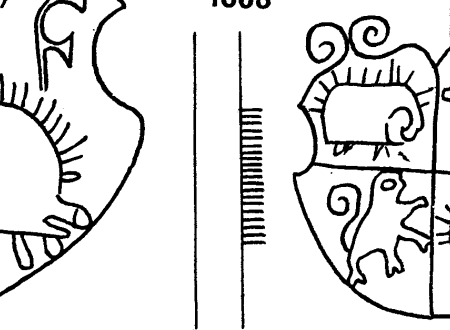
1866



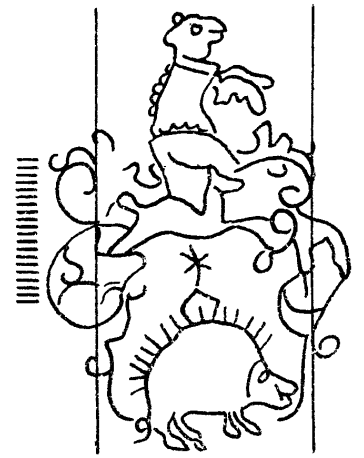
1867



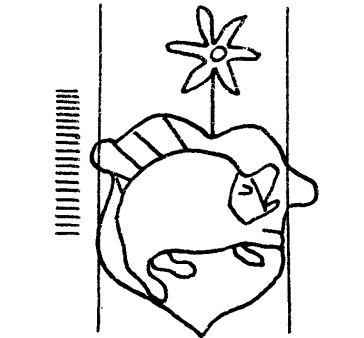
1868



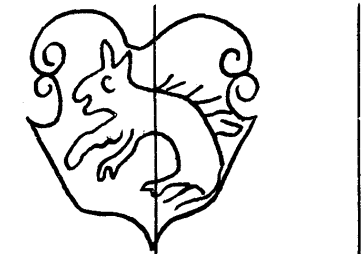
1874



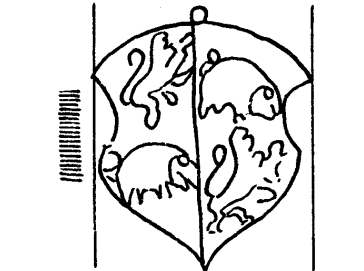
1870



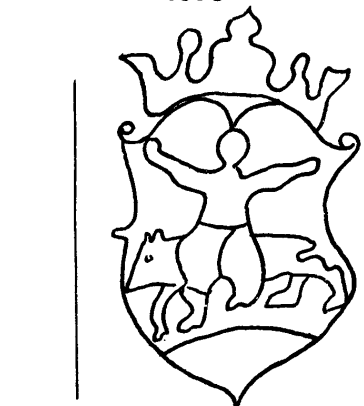
1871



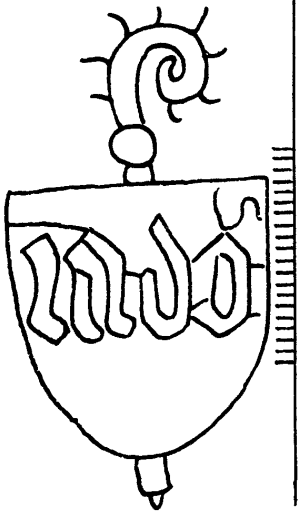
1872



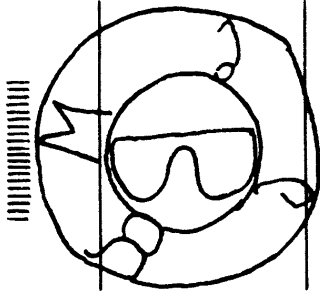
1873



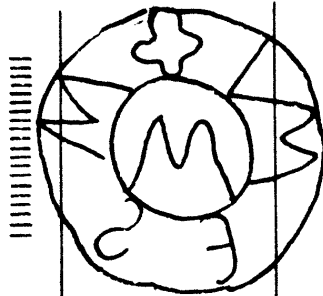
1875



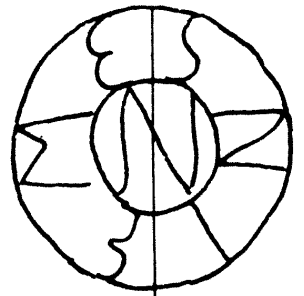
1876



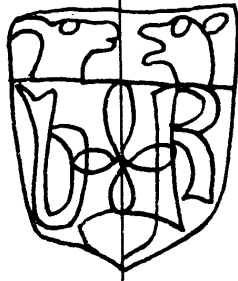
1877



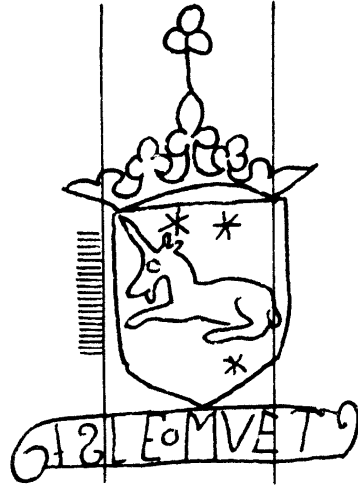
1878



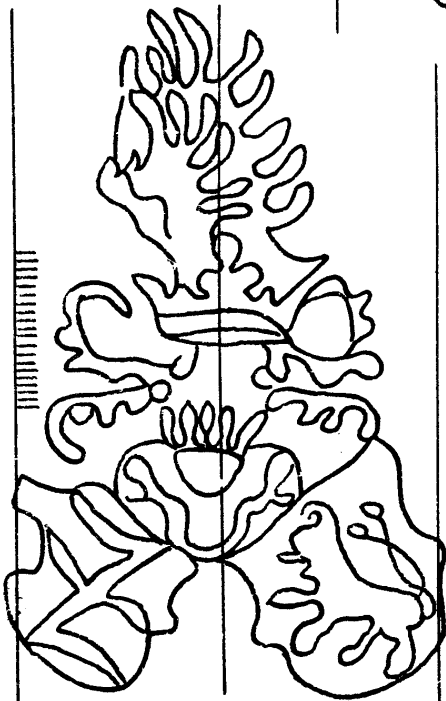
1879



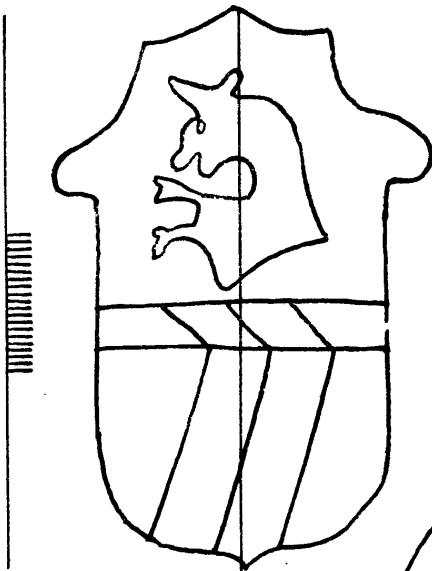
1881



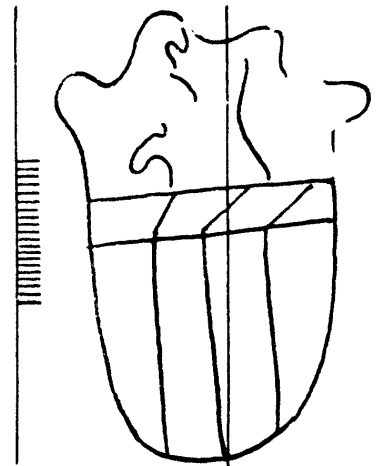
1882



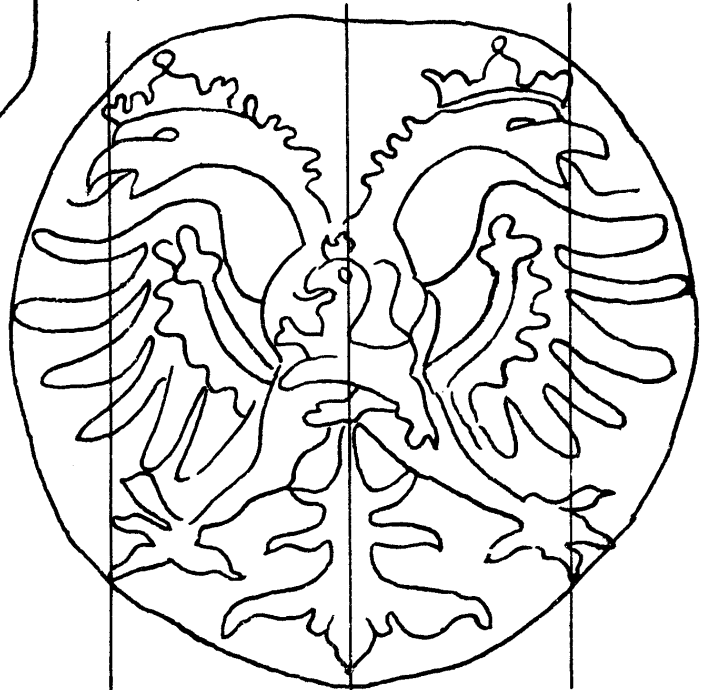
1880



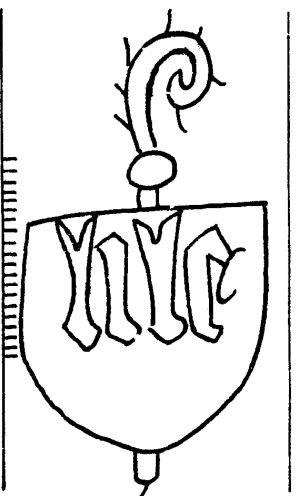
1884



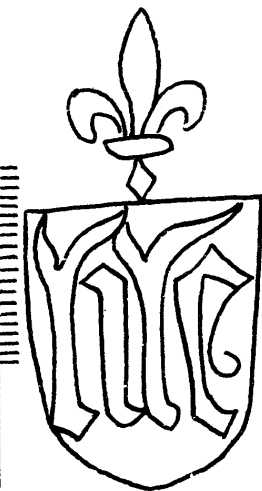
1883



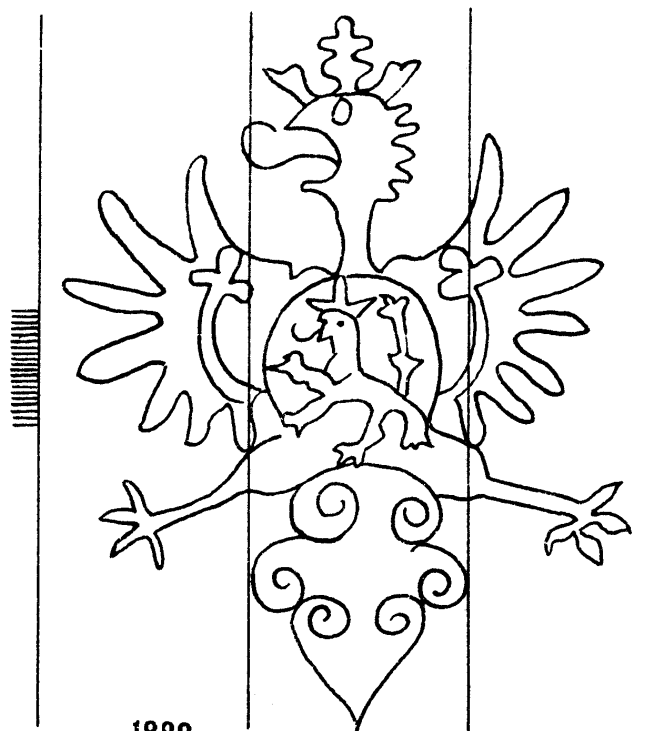
1887



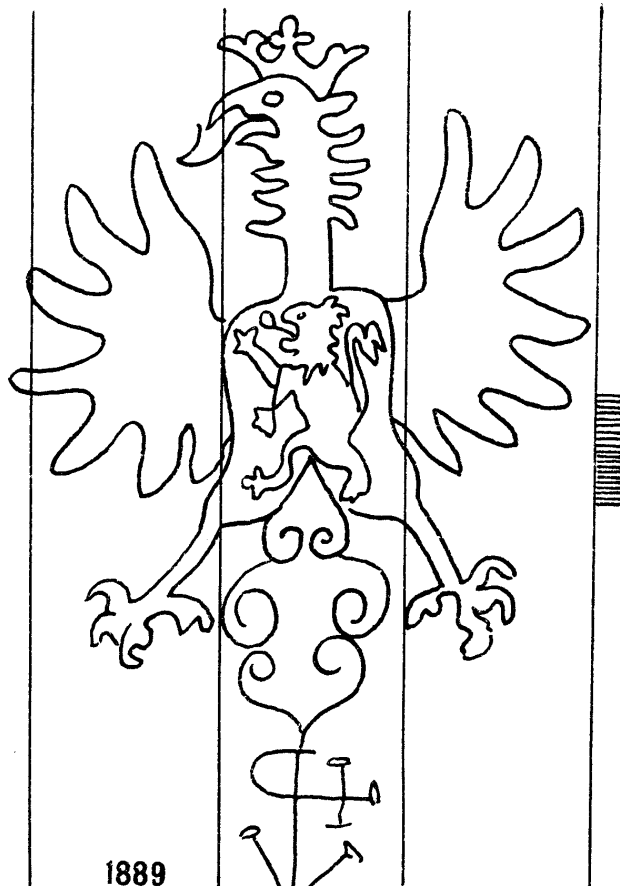
1885



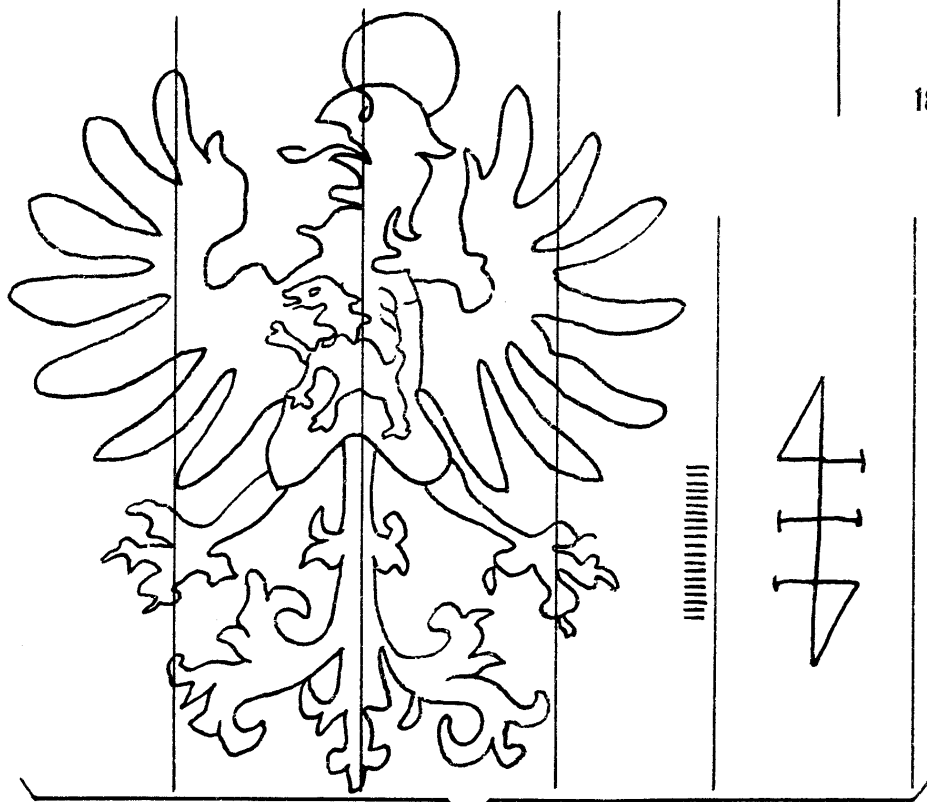
1886



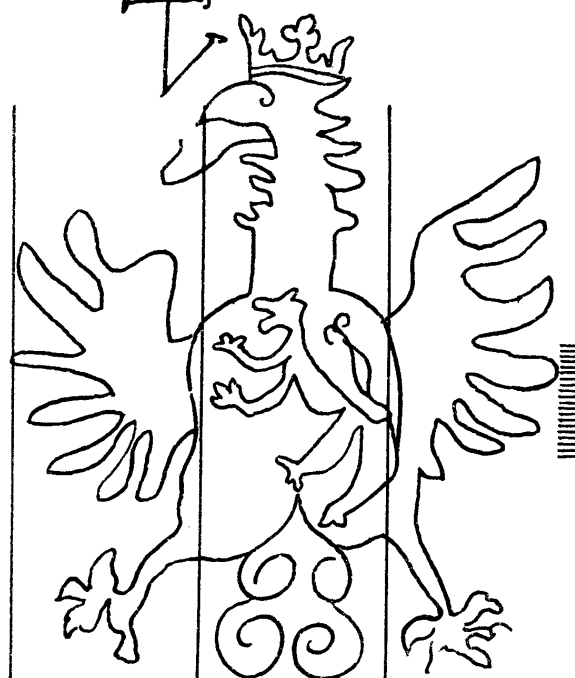
1888



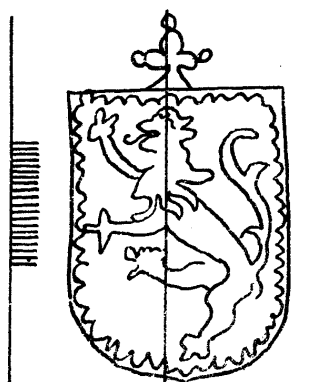
1889



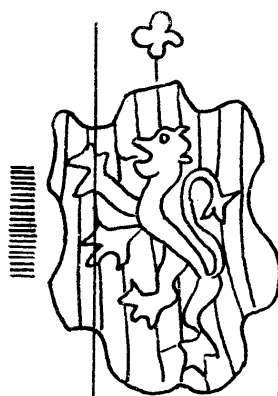
1890



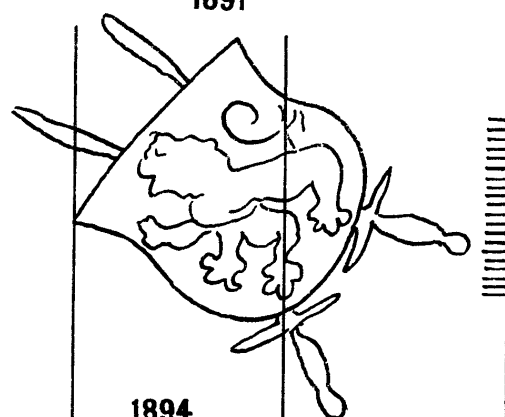
1891



1892



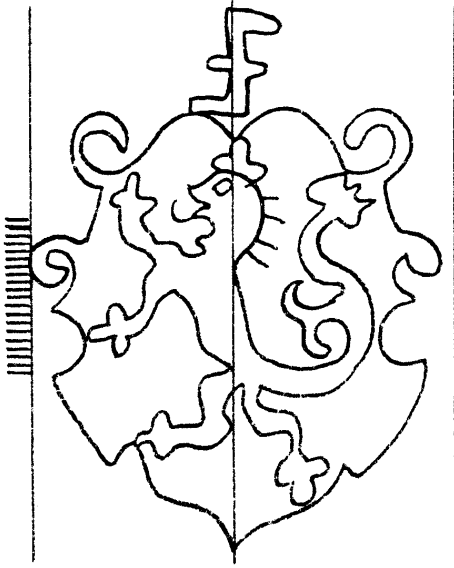
1893



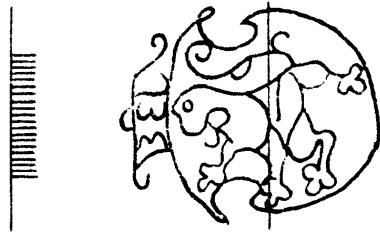
1894

1895 - 1909

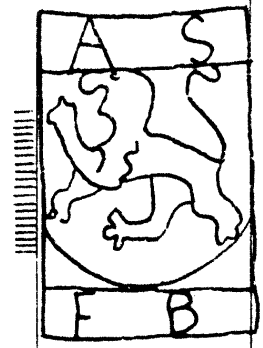
Armoiries , Lion



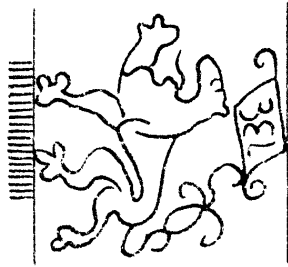
1895



1899



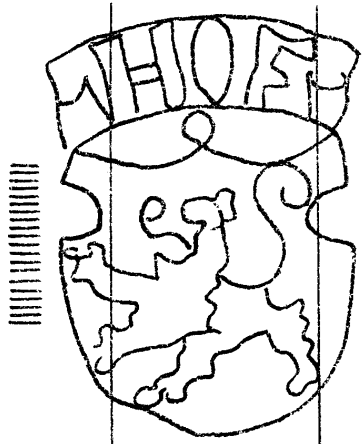
1905



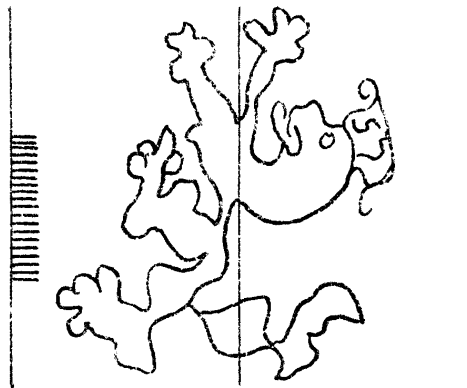
1900



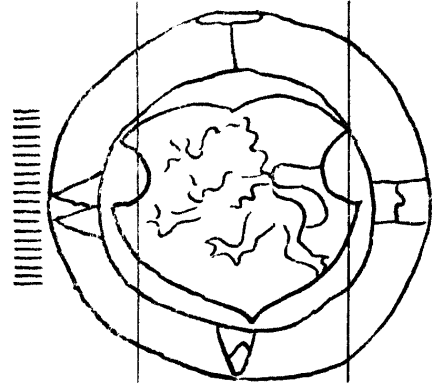
1906



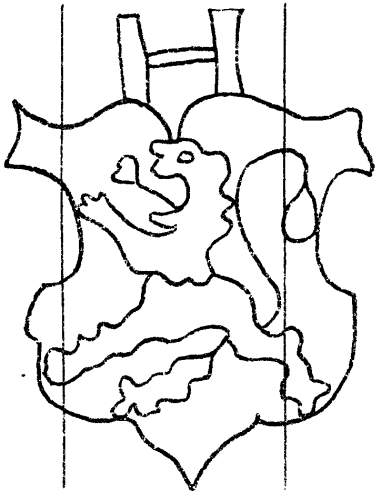
1896



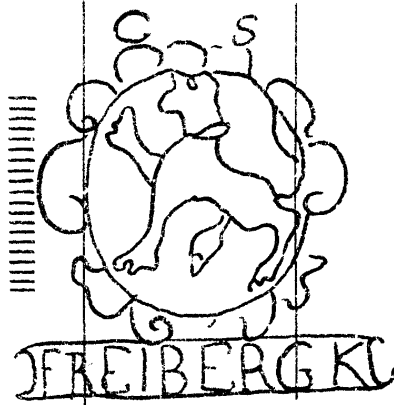
1901



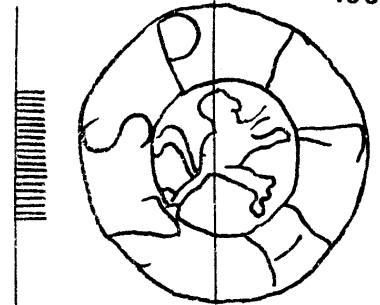
1907



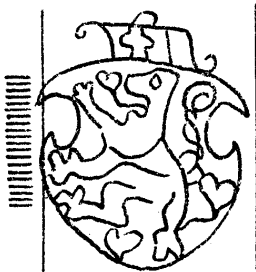
1897



1902



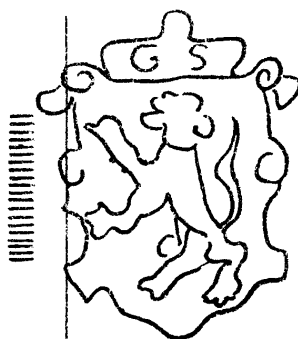
1908



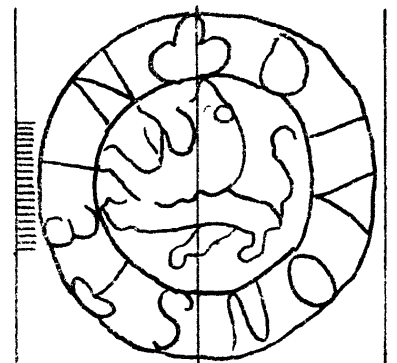
1898



1903



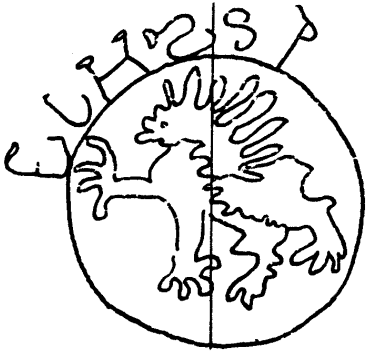
1904



1909

Armoiries . Lion

1910 - 1920



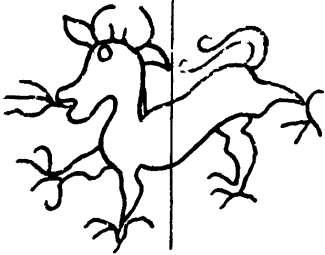
1910



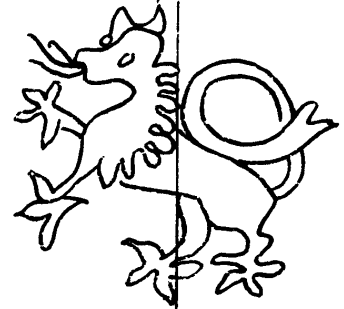
1911



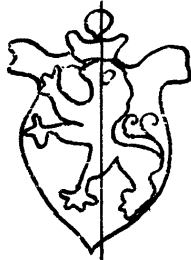
1912



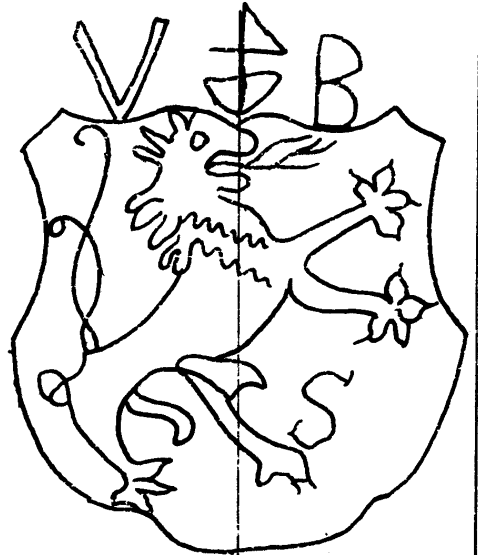
1914



1913



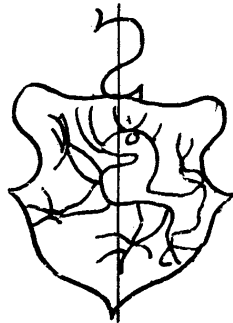
1916



1918



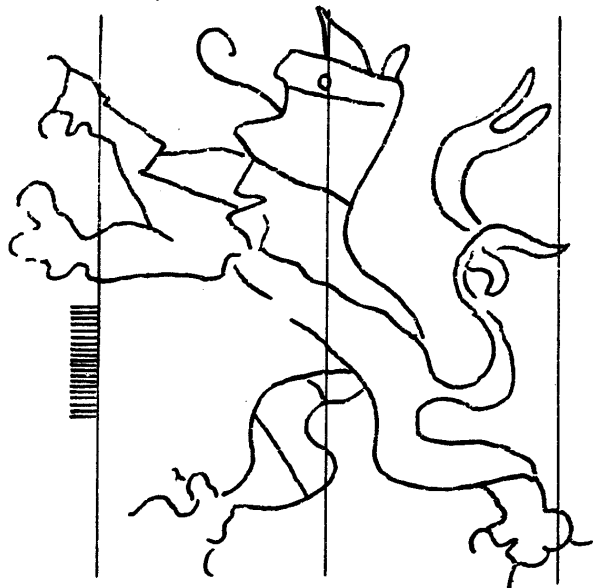
1915



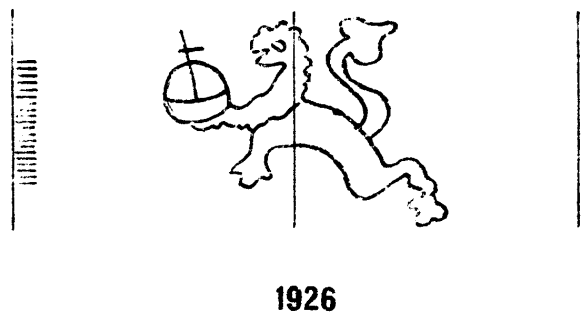
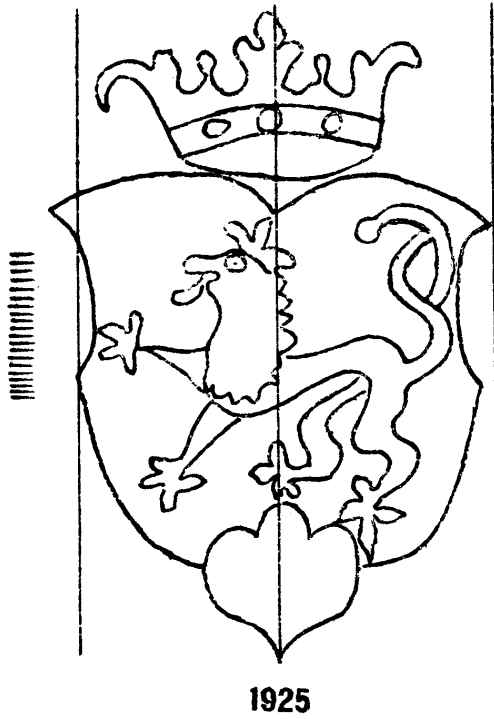
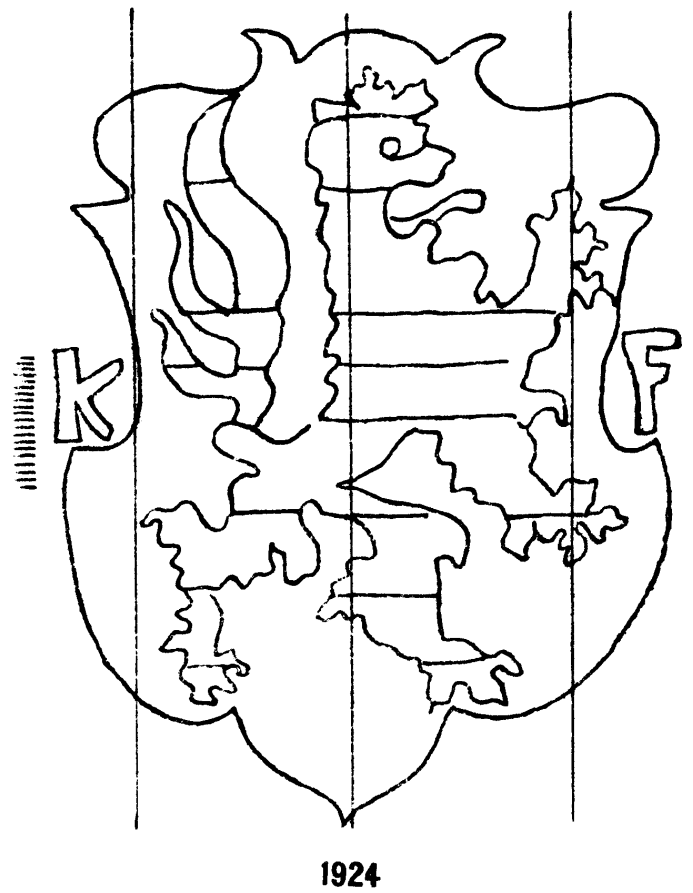
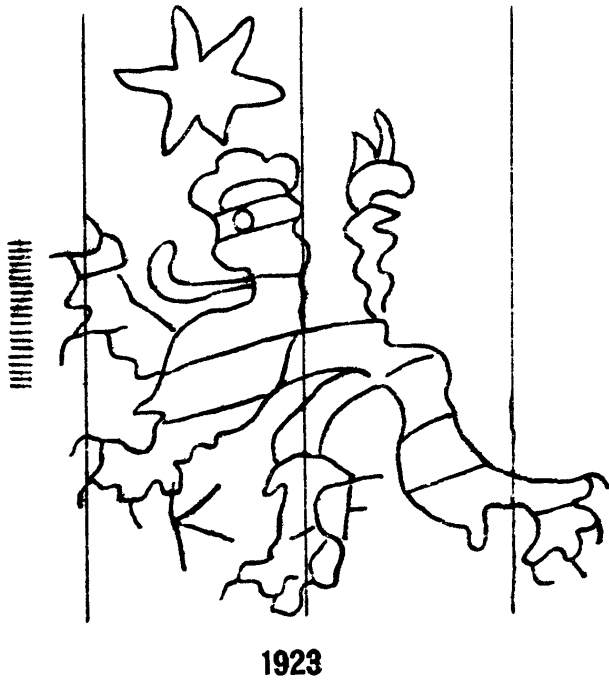
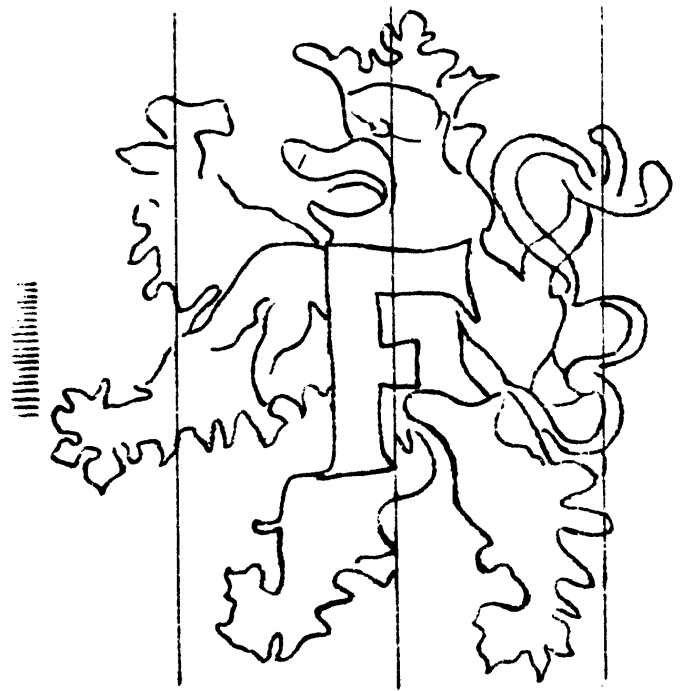
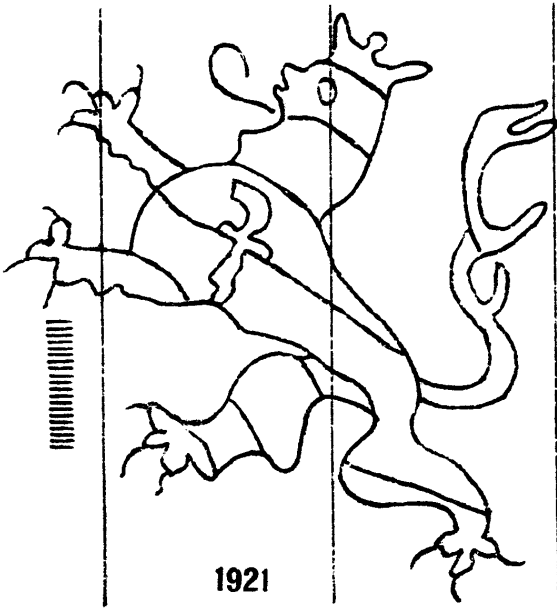
1917



1919

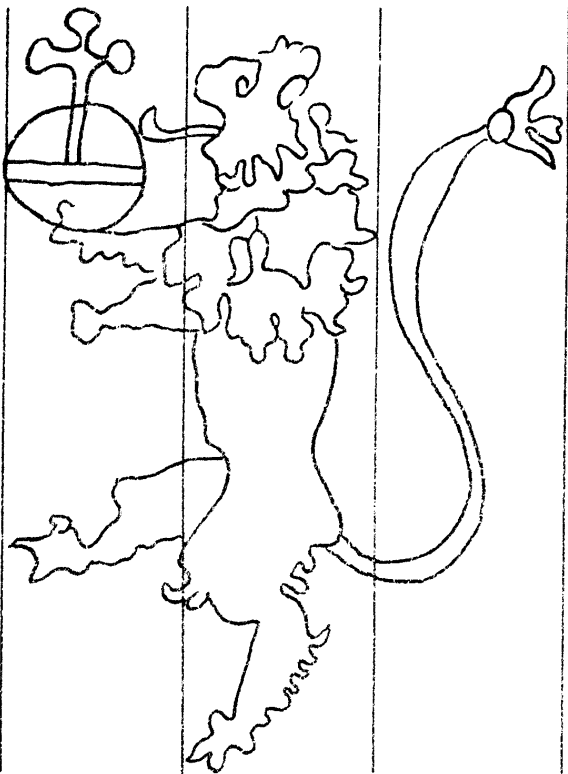


1920

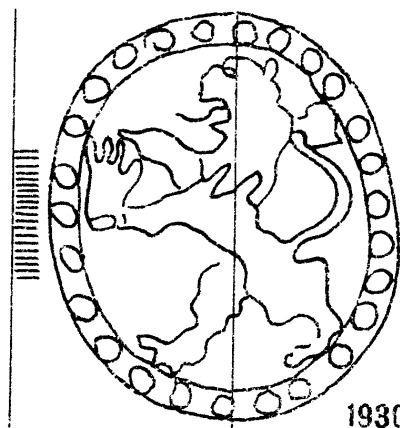


Armoiries , Lion

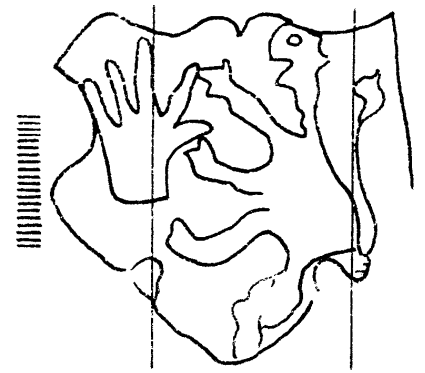
1927 - 1937



1927



1930



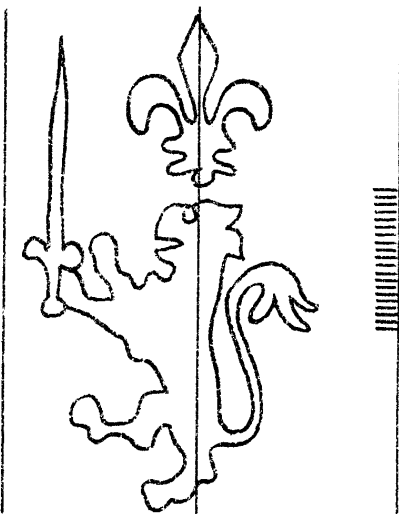
1934



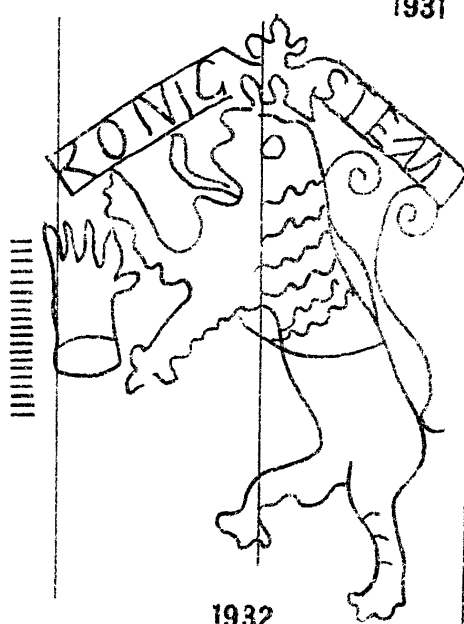
1931



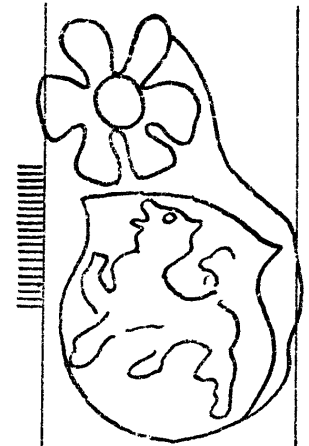
1935



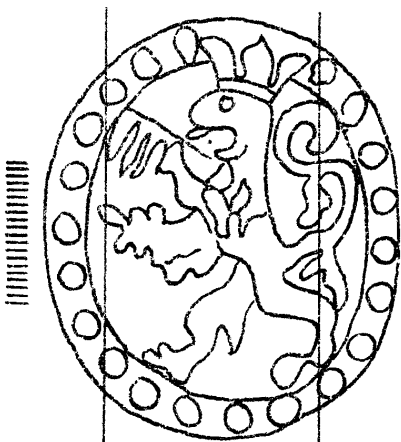
1928



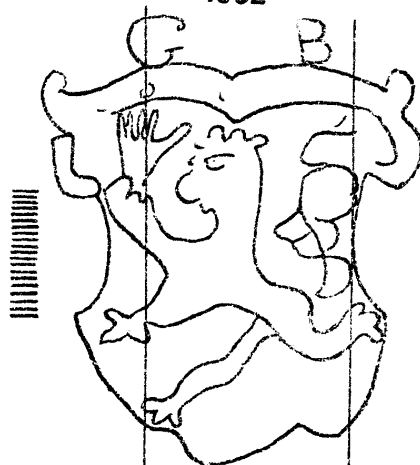
1932



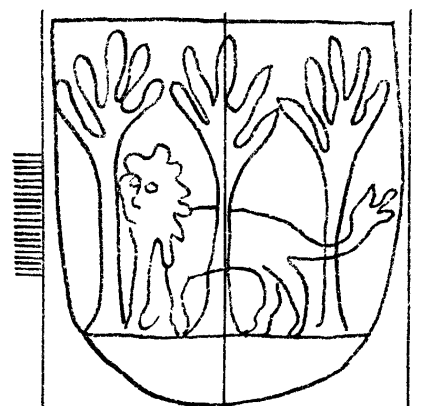
1936



1929



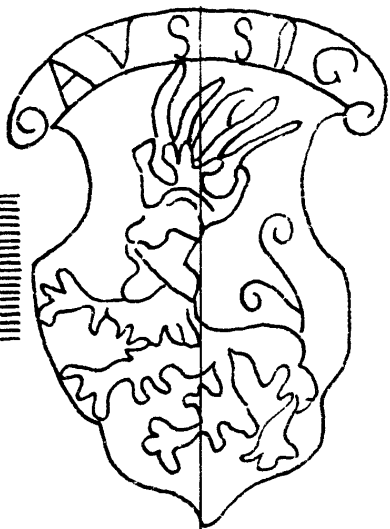
1933



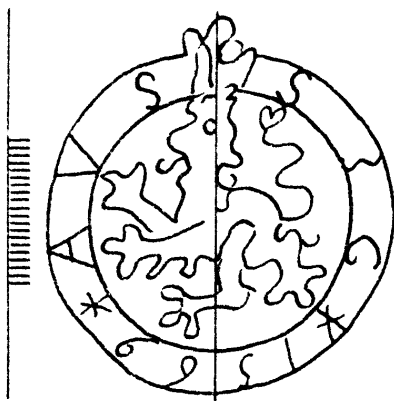
1937

1938 - 1949

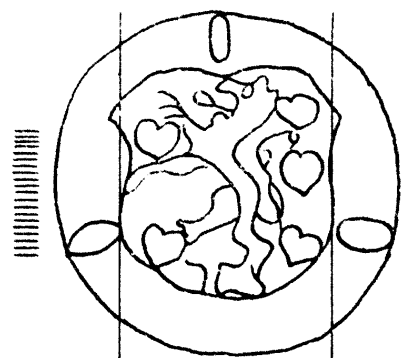
Armoiries . Lion



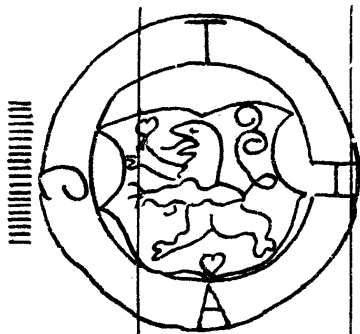
1938



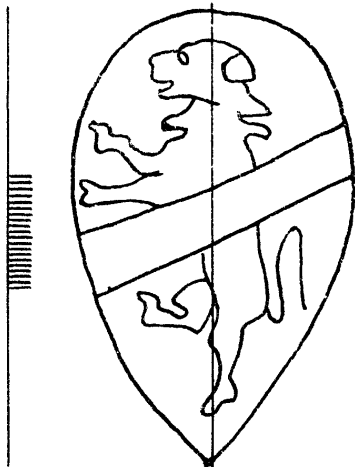
1939



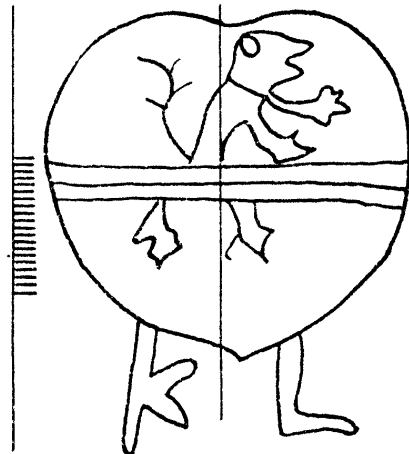
1940



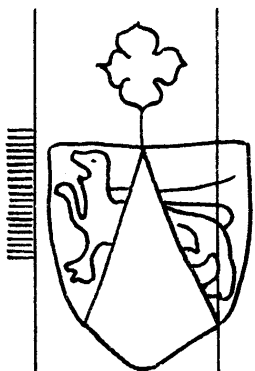
1941



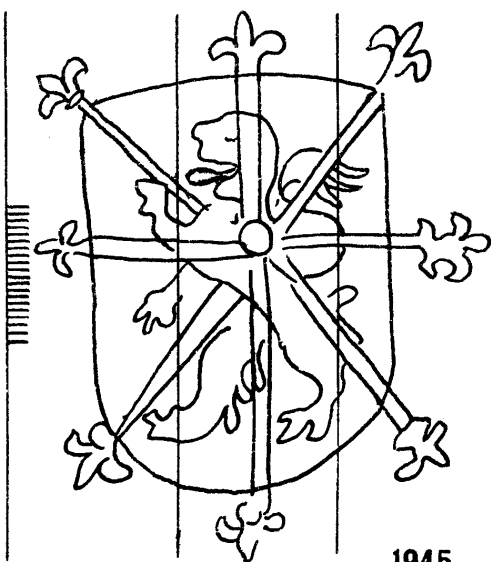
1942



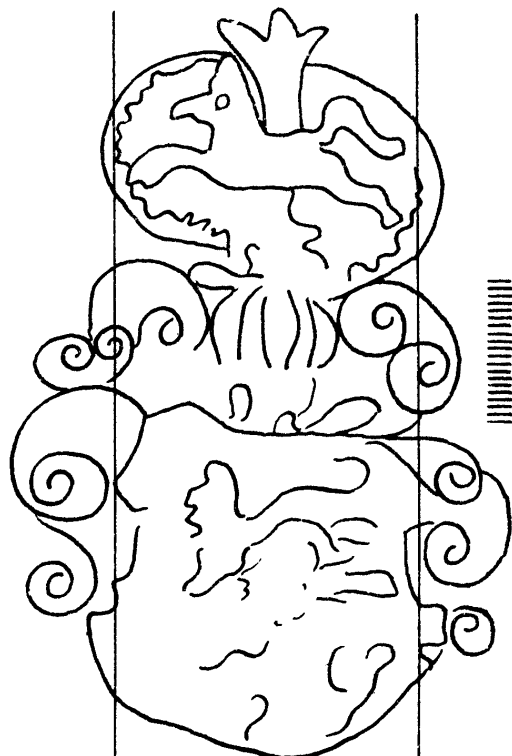
1943



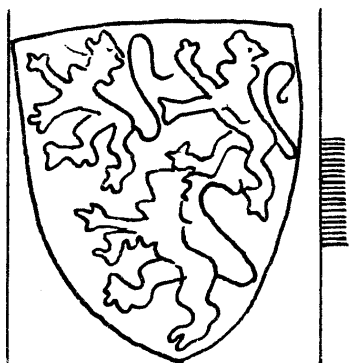
1944



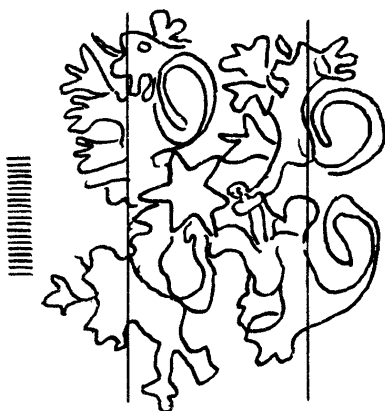
1945



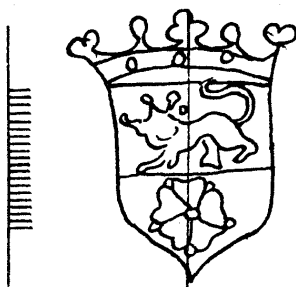
1946



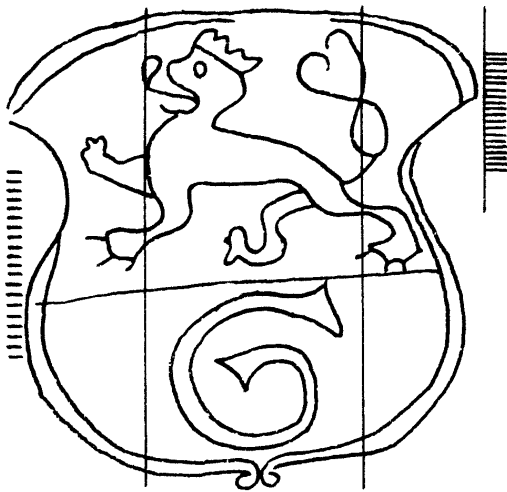
1947



1948



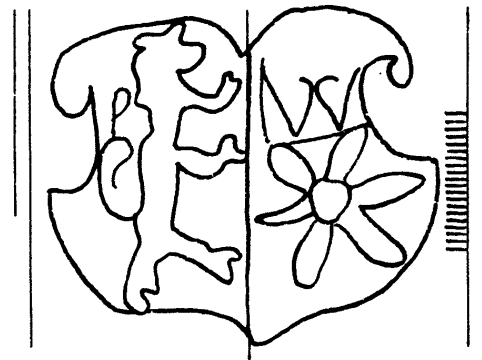
1949



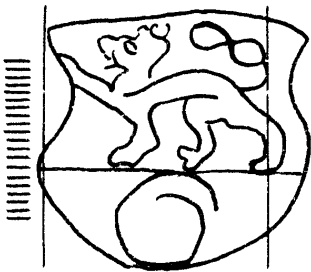
1950



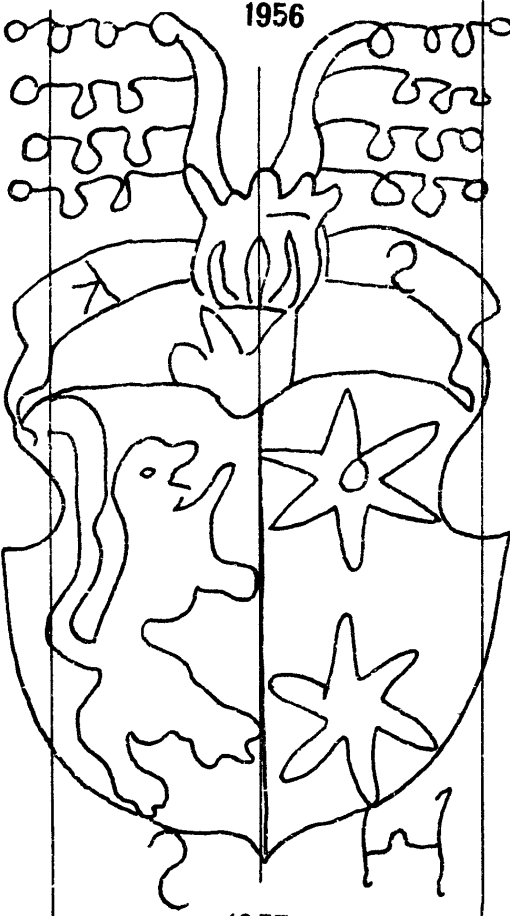
1955



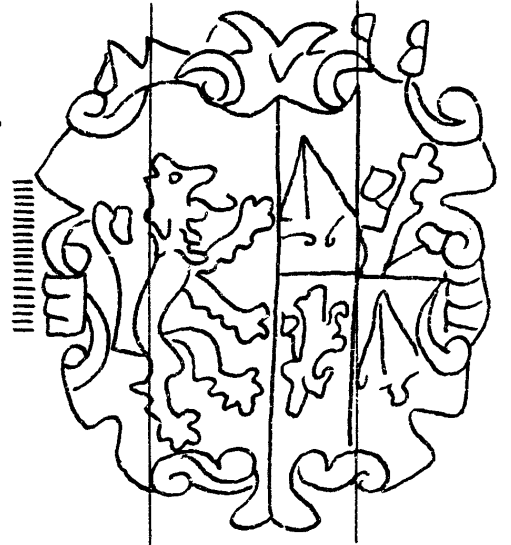
1959



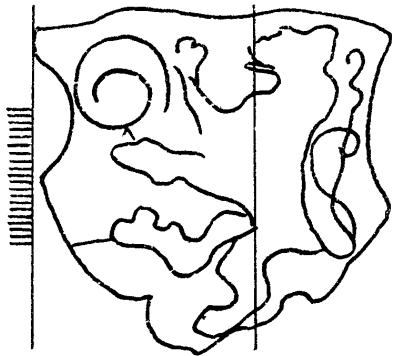
1951



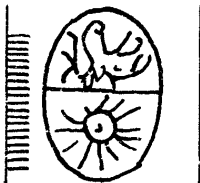
1956



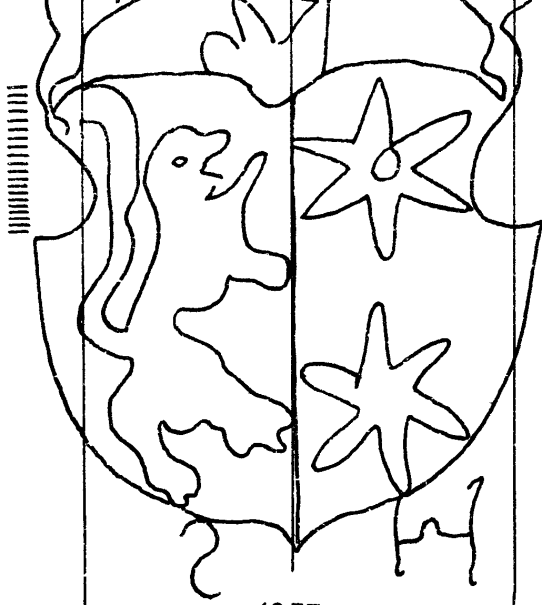
1960



1952



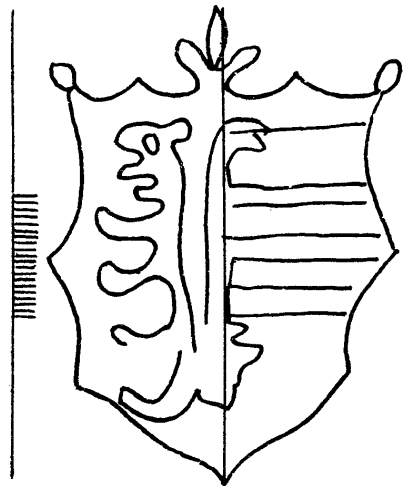
1953



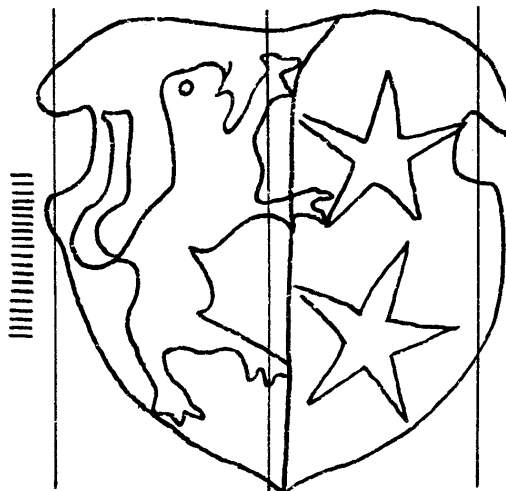
1957



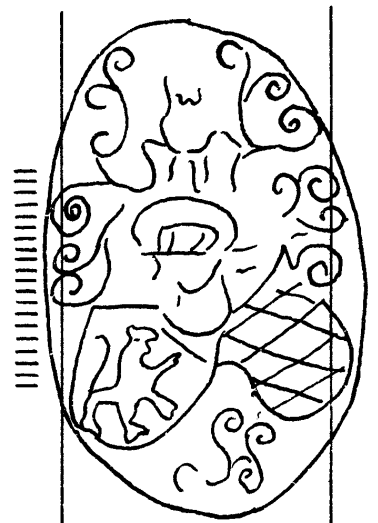
1961



1954



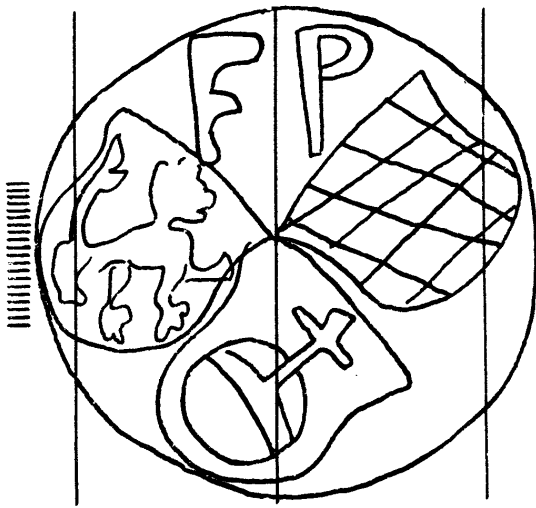
1958



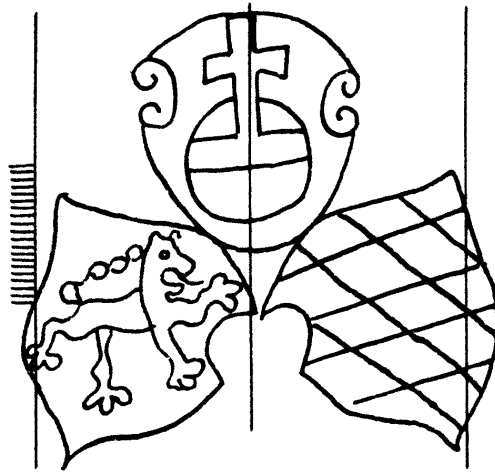
1962

1963-1971

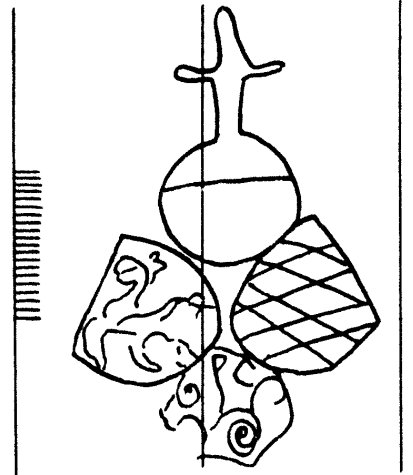
Armoiries : Lion.



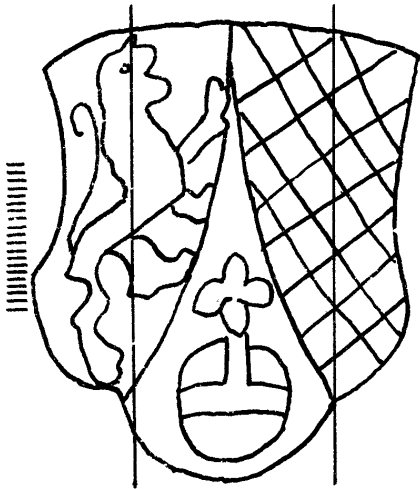
1963



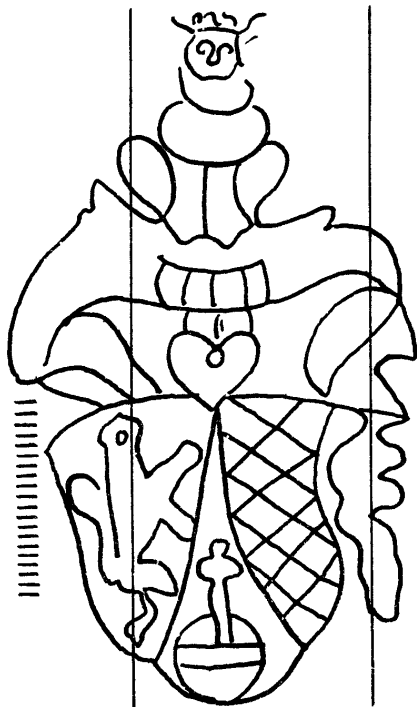
1964



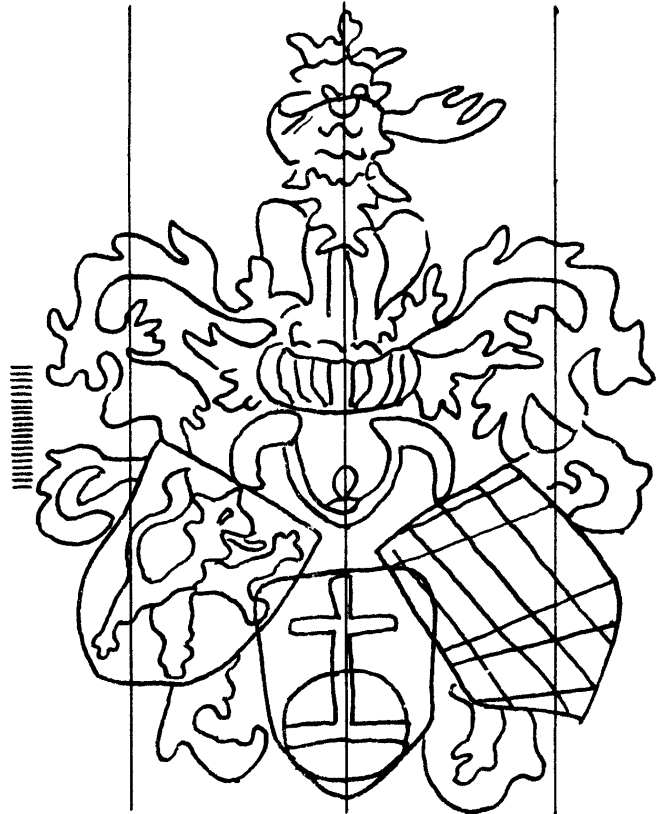
1965



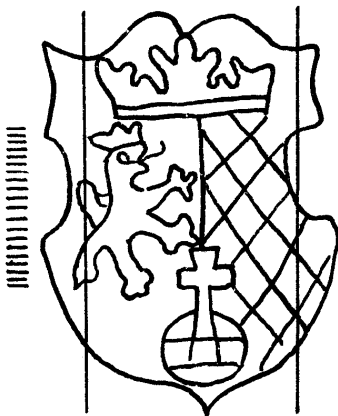
1966



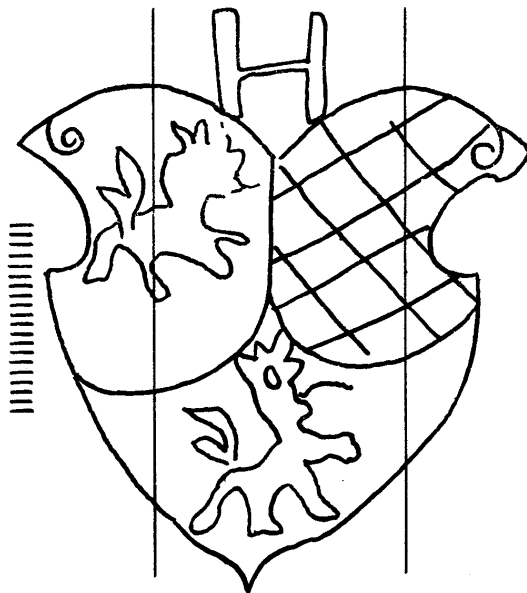
1967



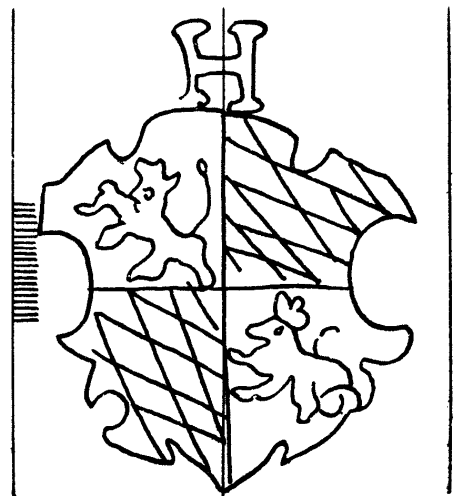
1968



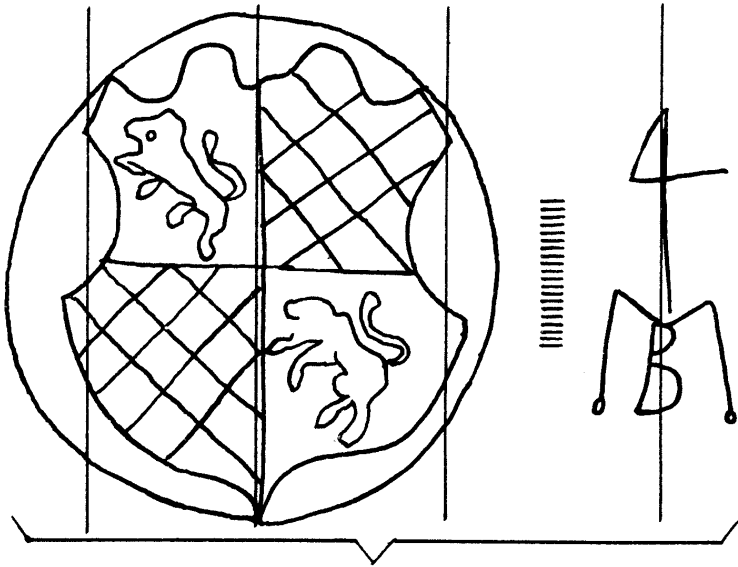
24 1969



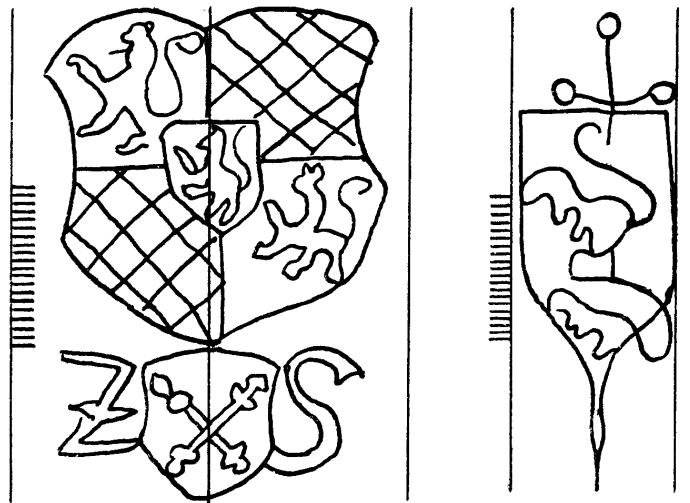
1970



1971

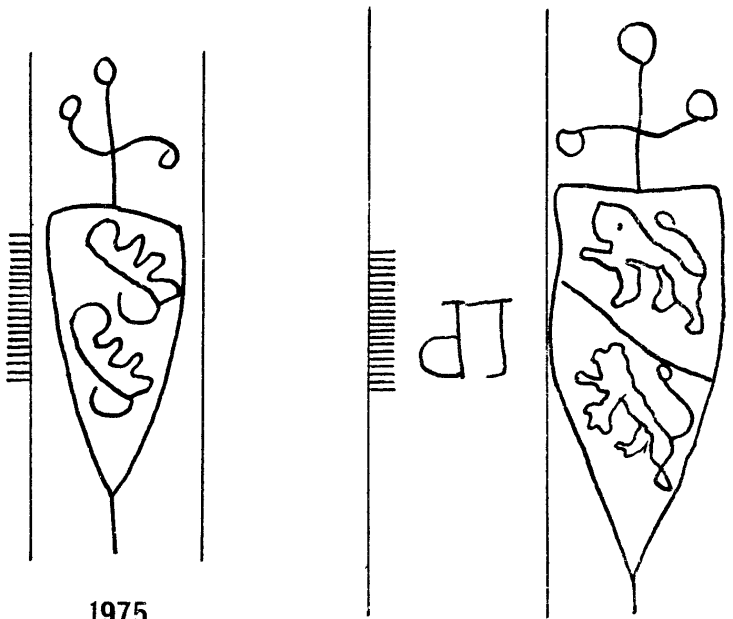


1972



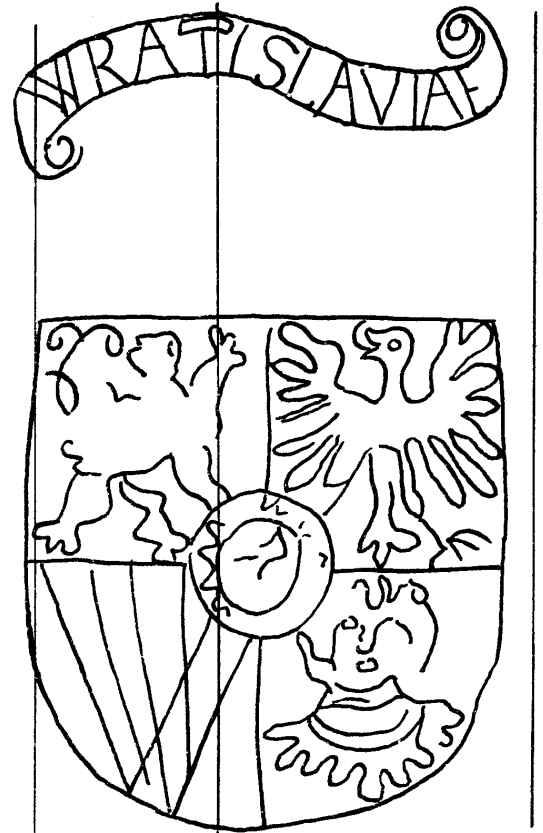
1973

1974

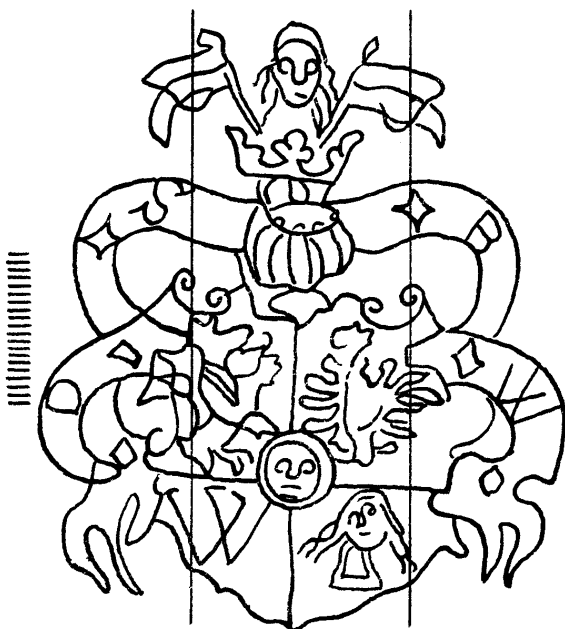


1975

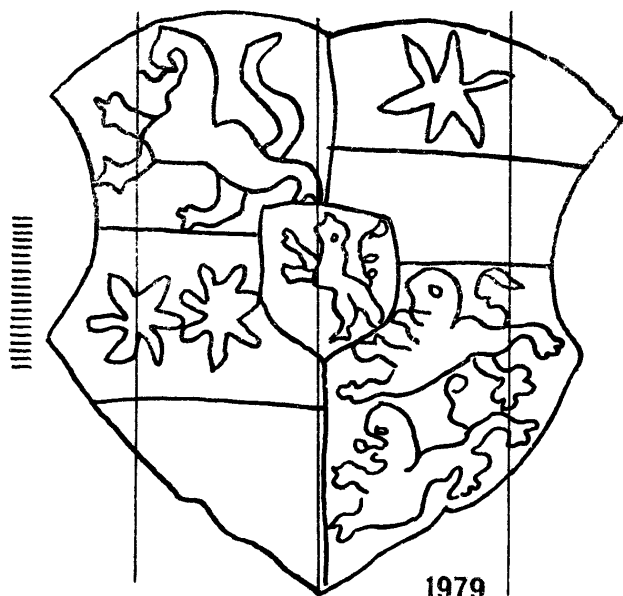
1976



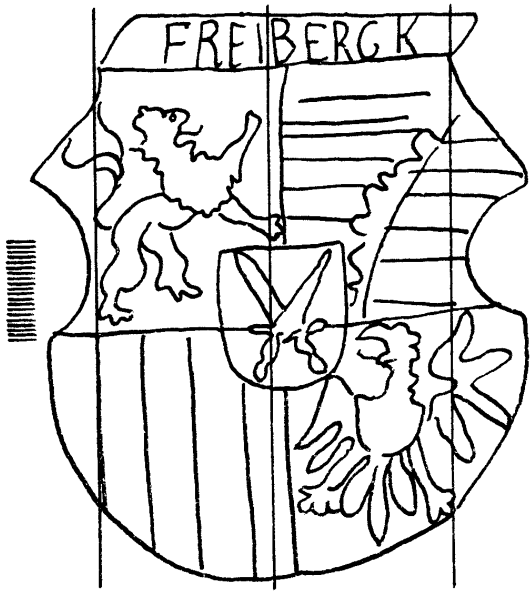
1977



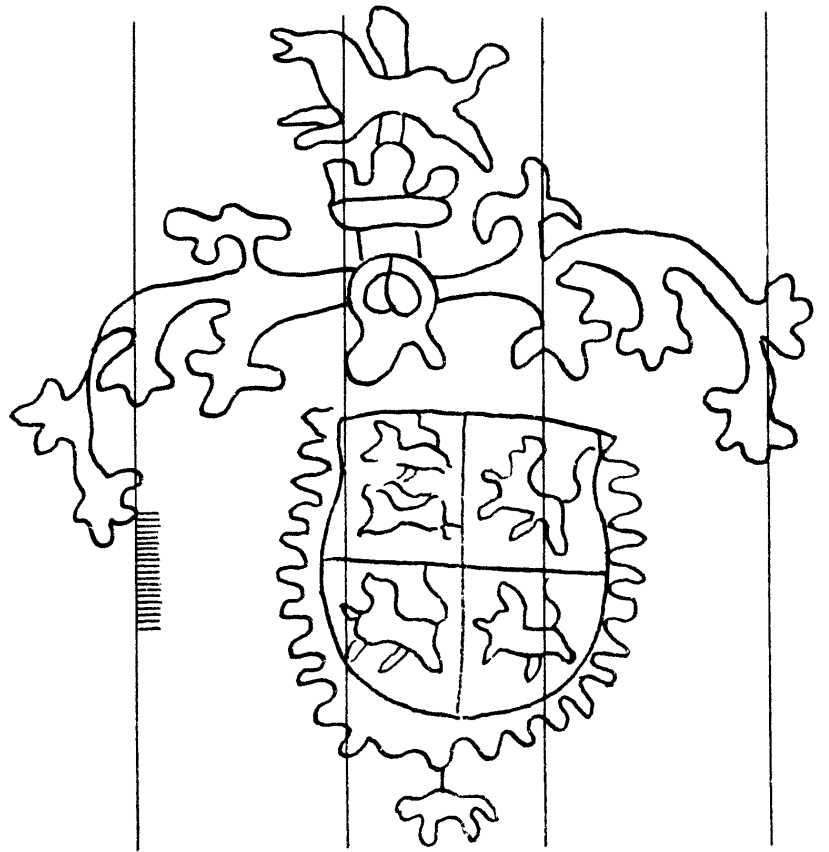
1978



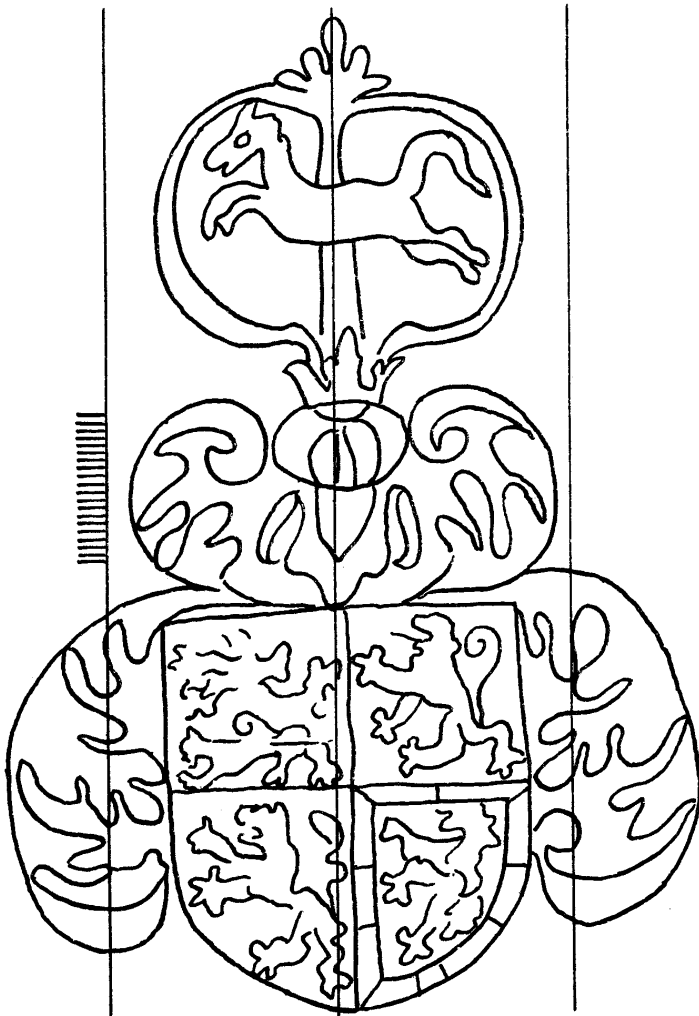
1979



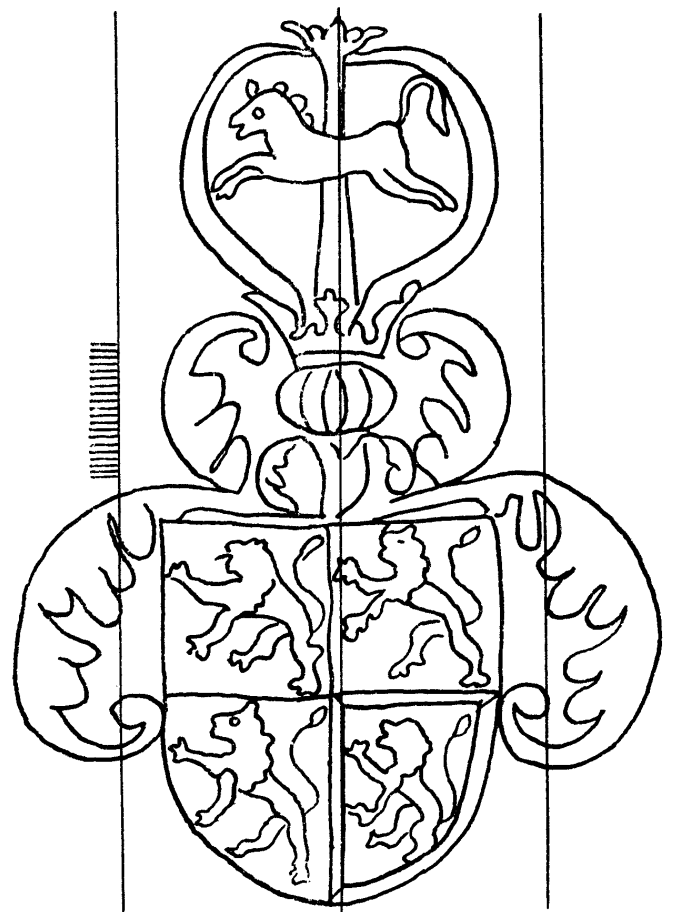
1980



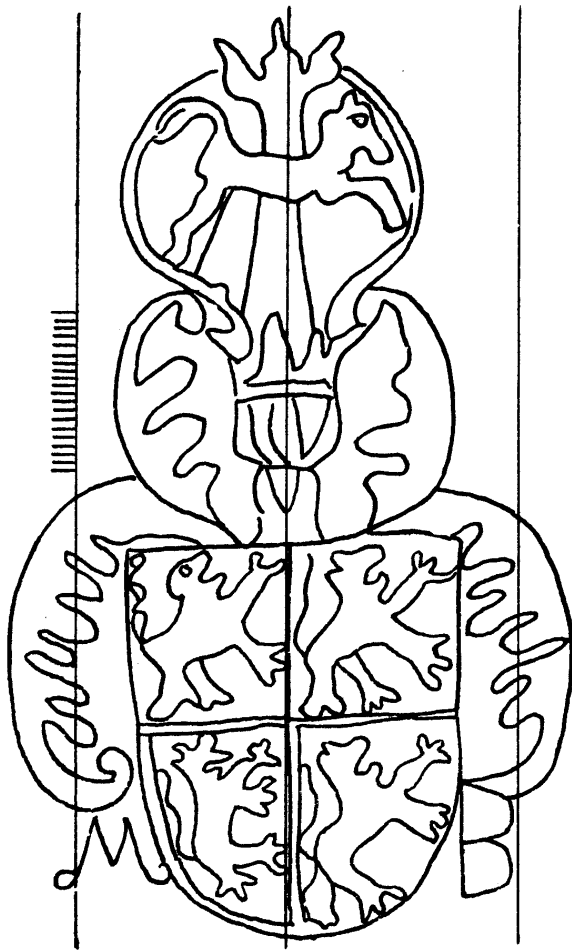
1981



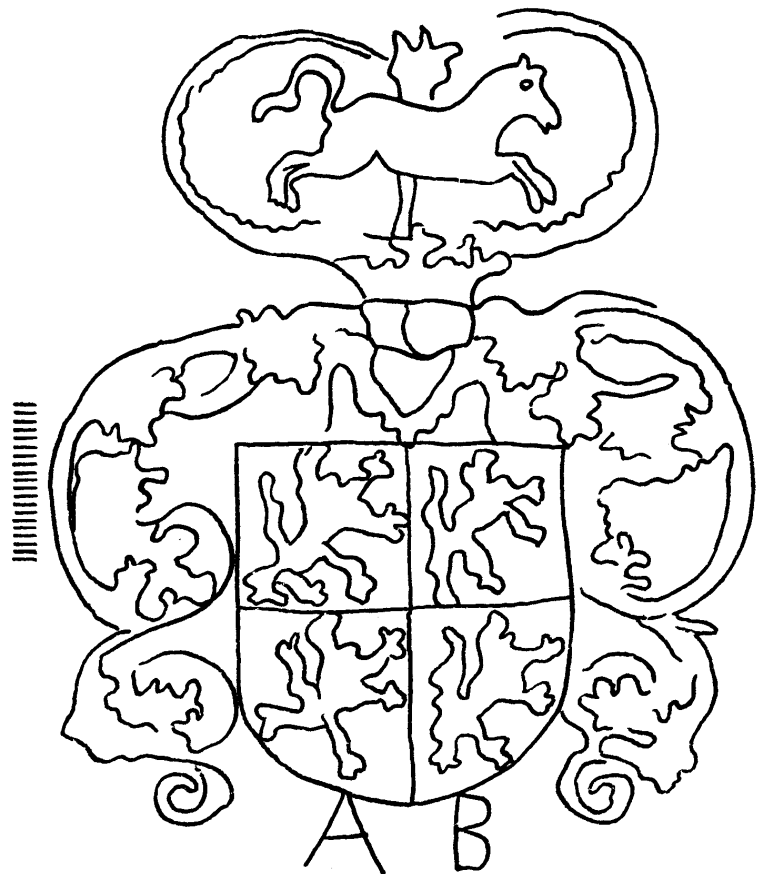
1982



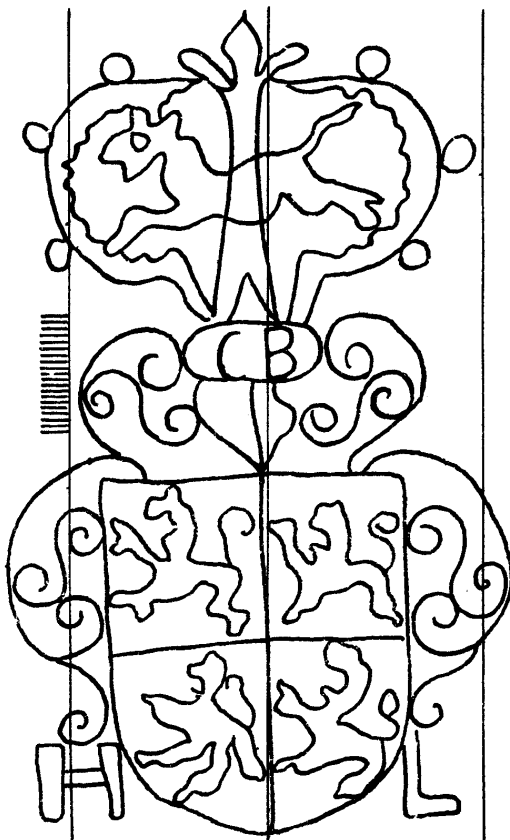
1983



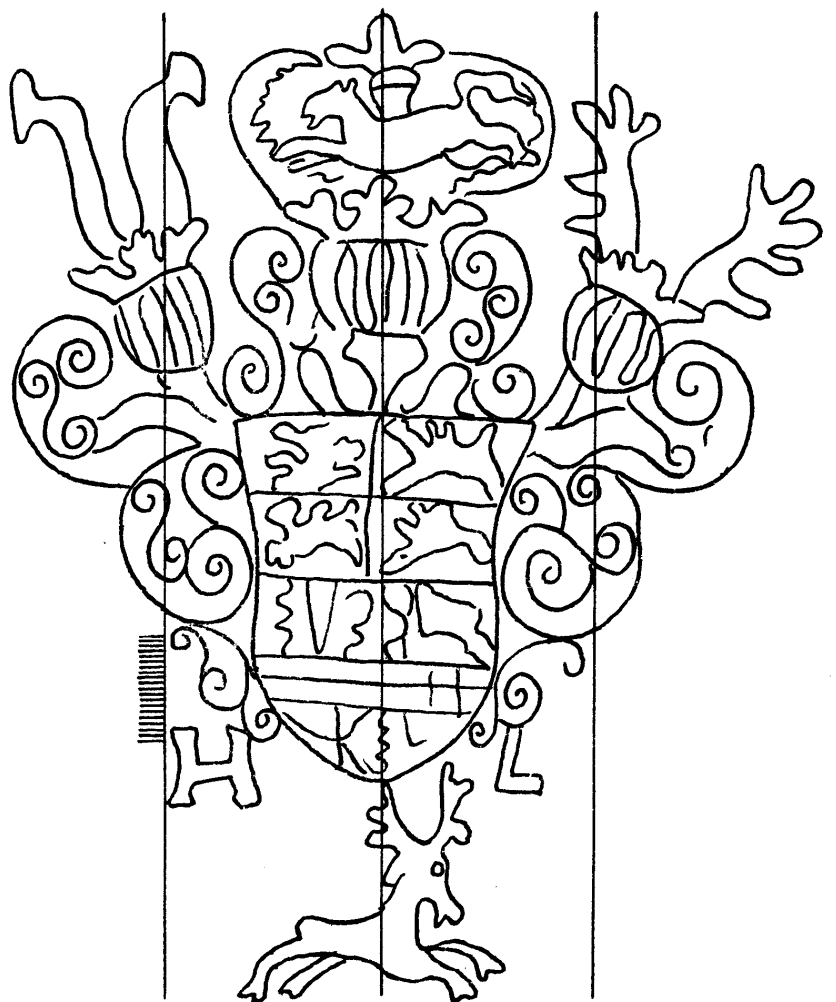
1984



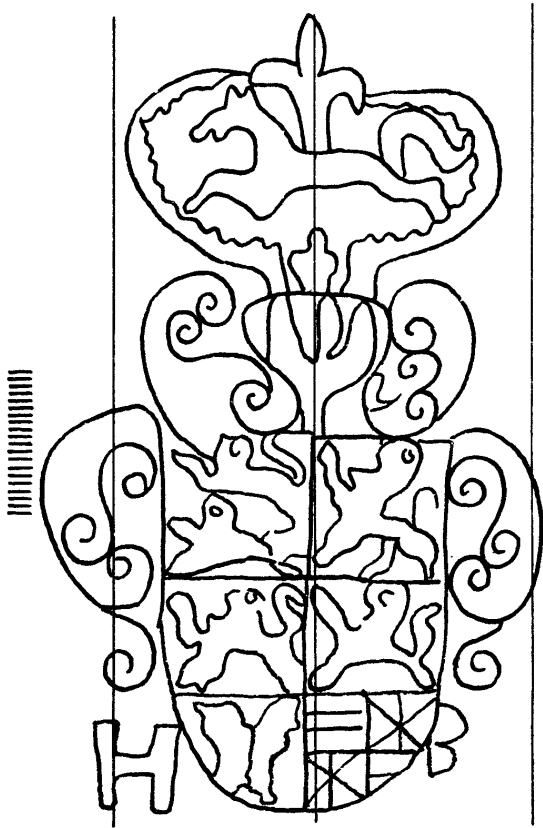
1985



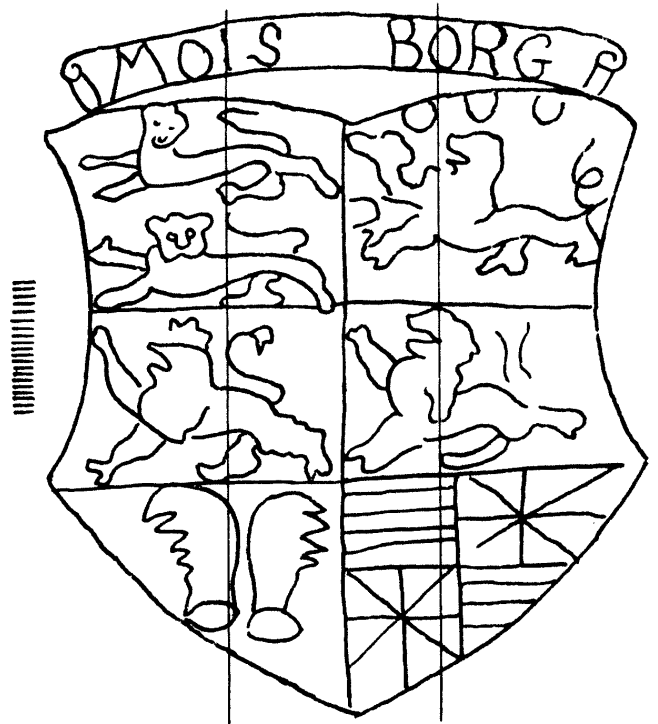
1986



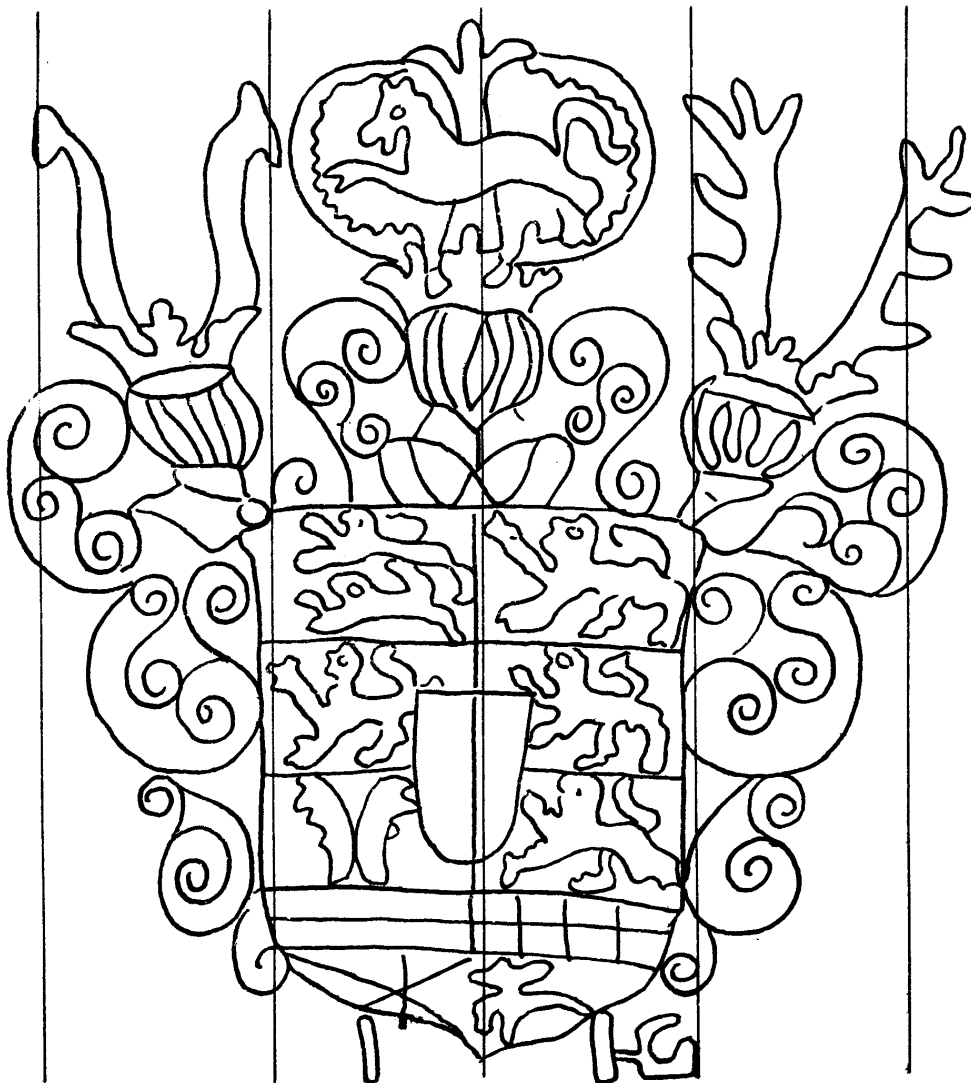
1987



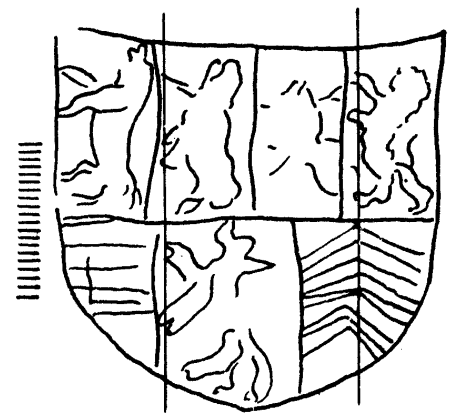
1988



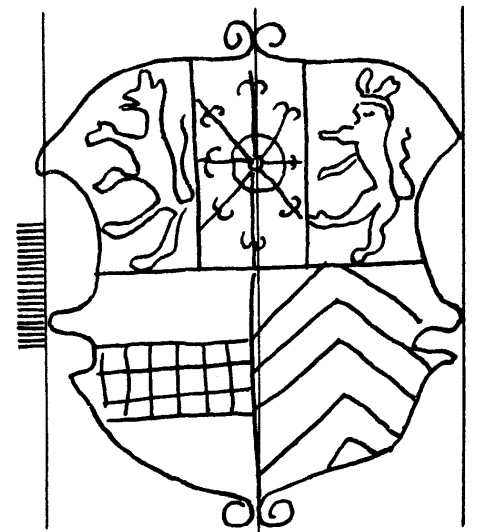
1990



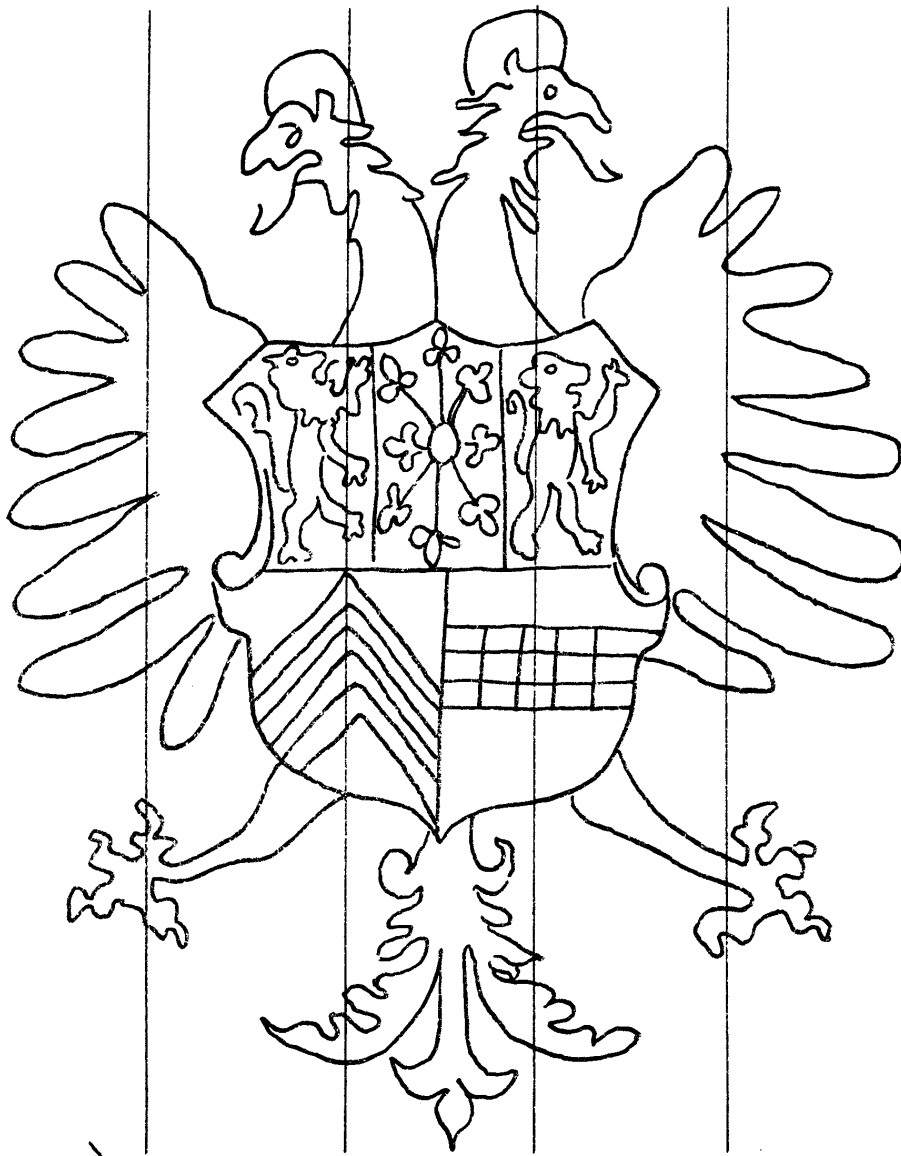
1989



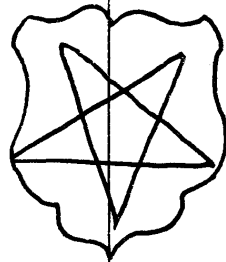
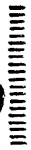
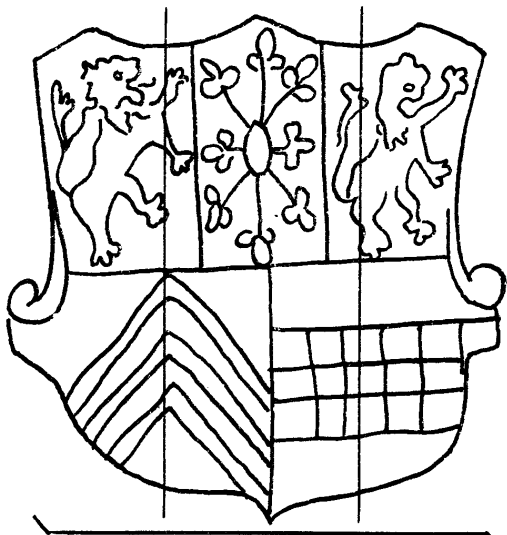
1991



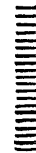
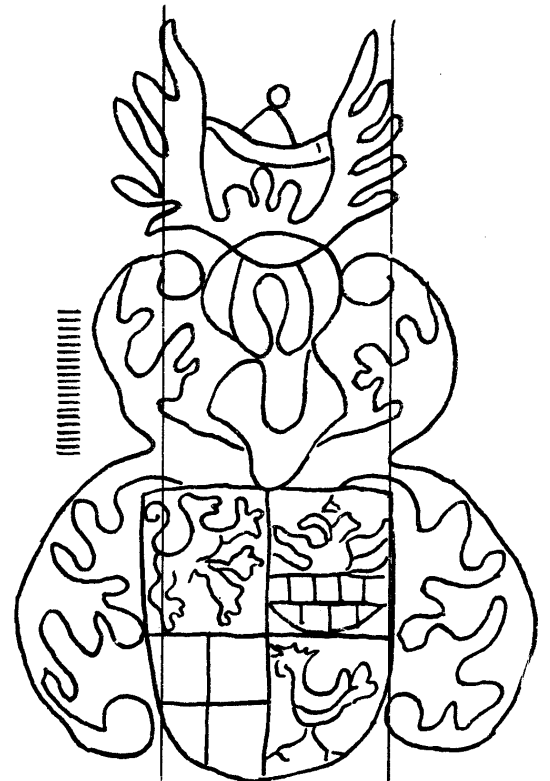
1992



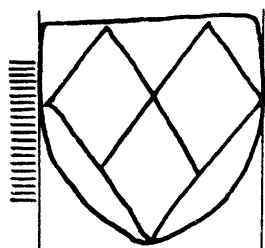
1993



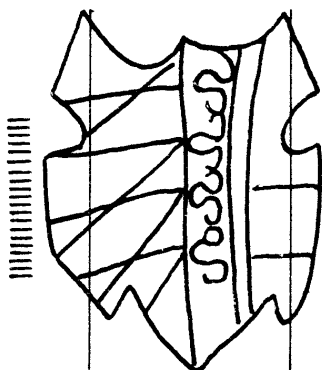
1994



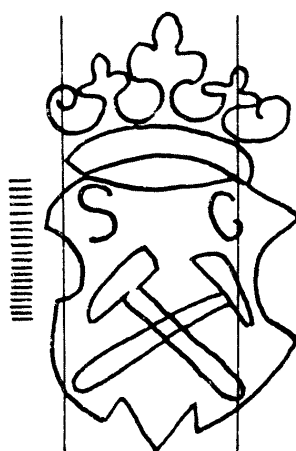
1995



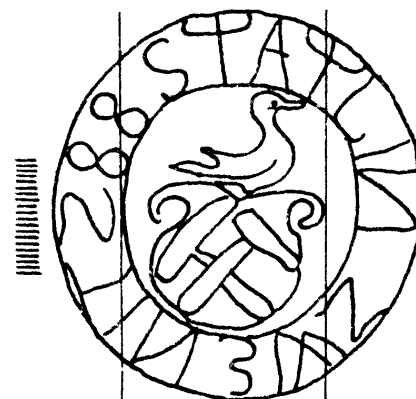
1996



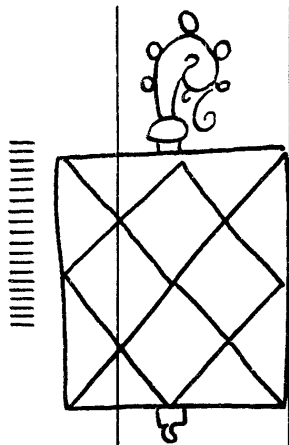
2001



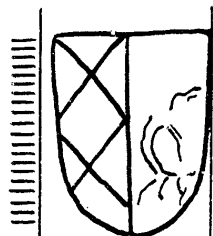
2006



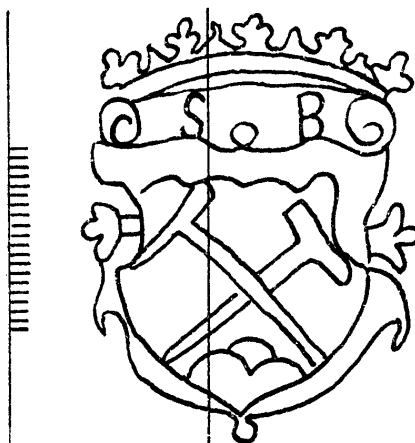
2010



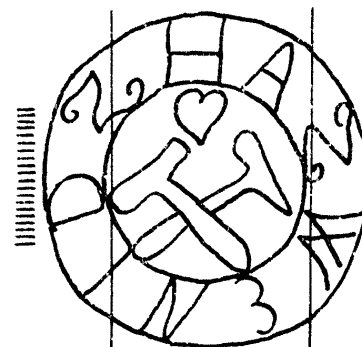
1997



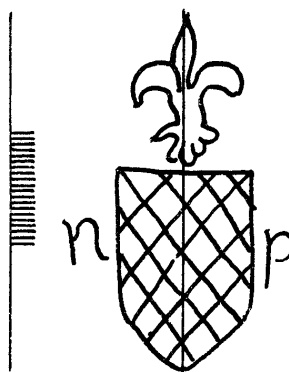
2002



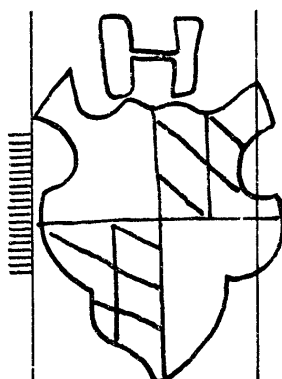
2007



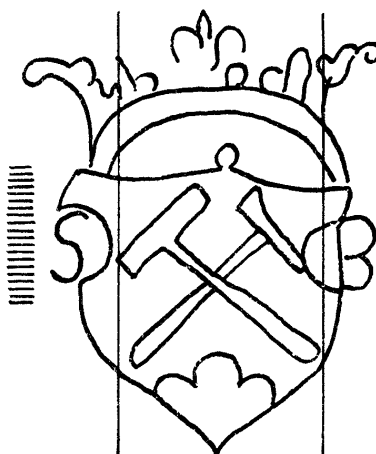
2011



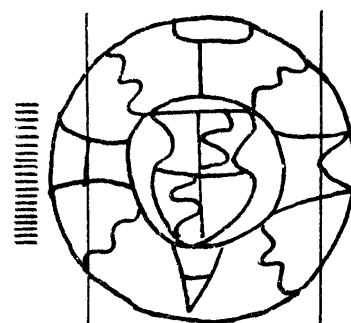
1998



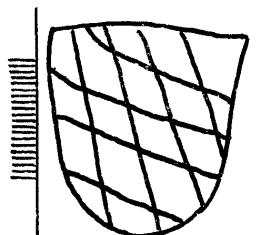
2003



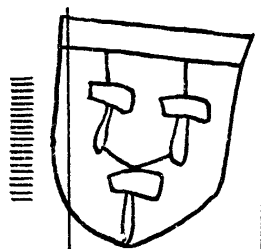
2008



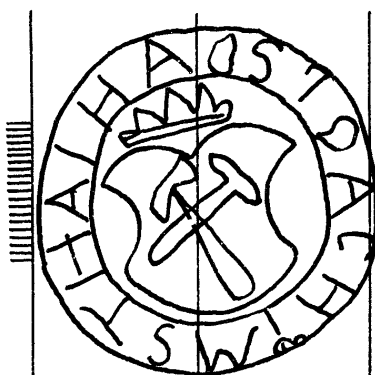
2012



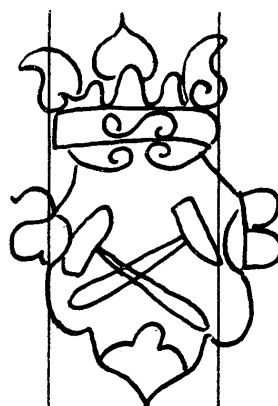
1999



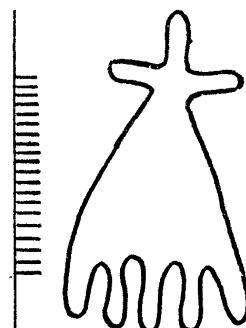
2004



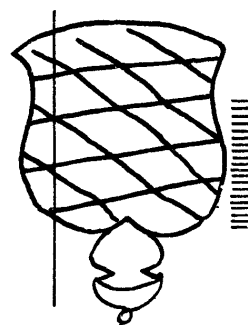
2005



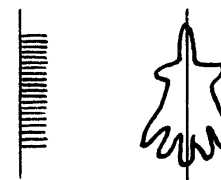
2009



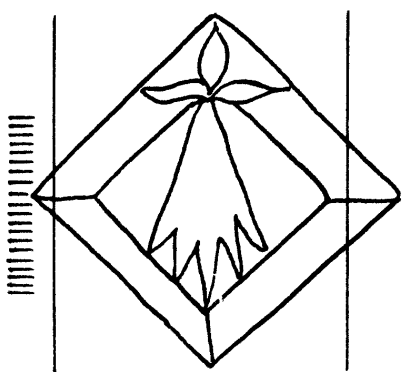
2013



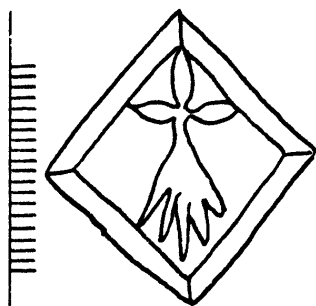
2000



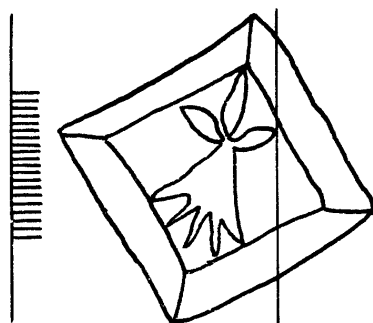
2014



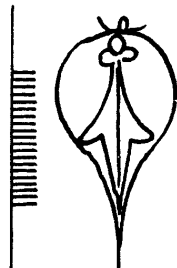
2015



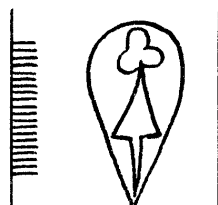
2016



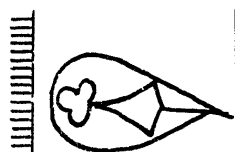
2017



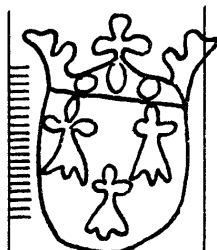
2018



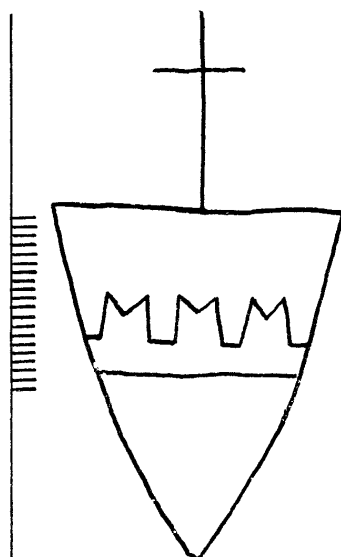
2019



2020



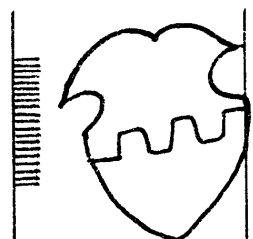
2021



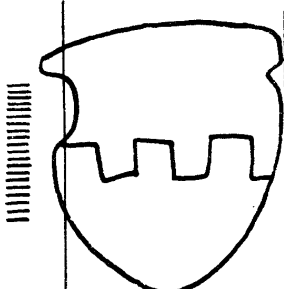
2022



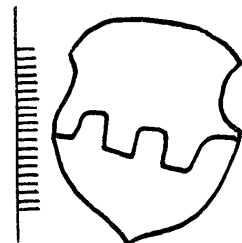
2023



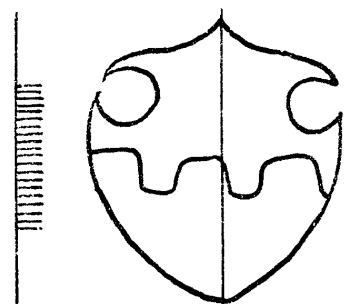
2024



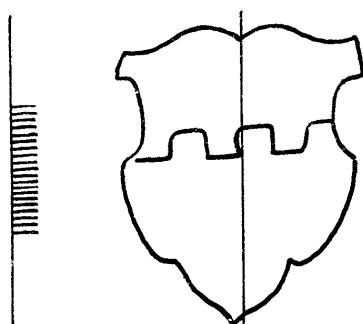
2025



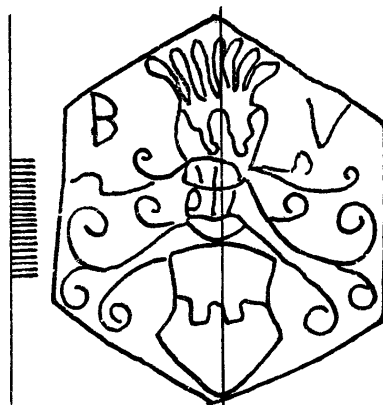
2026



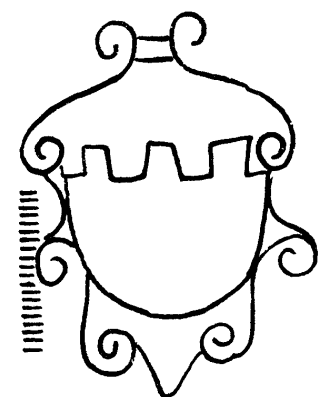
2027



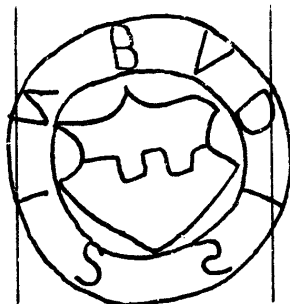
2028



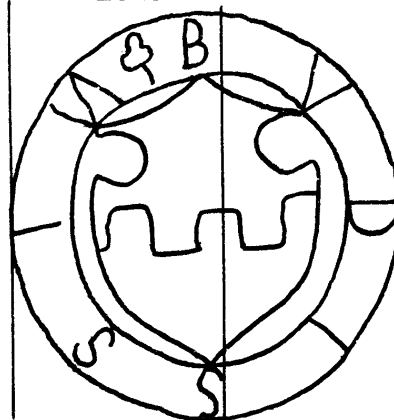
2029



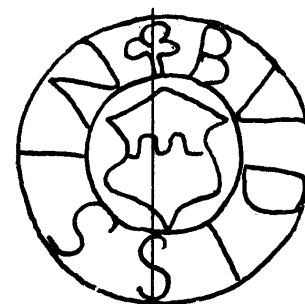
2030



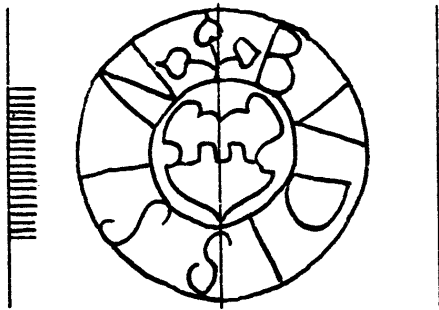
2031



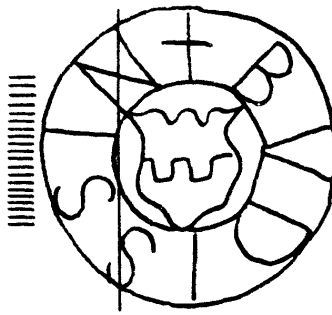
2032



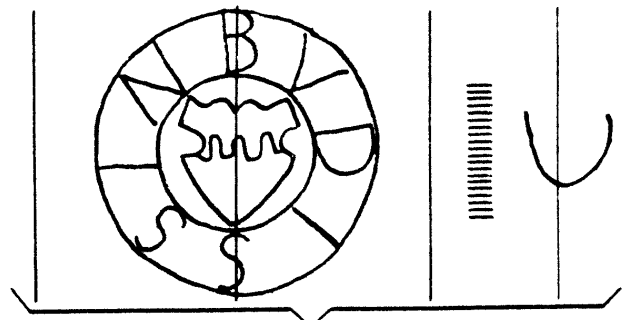
2033



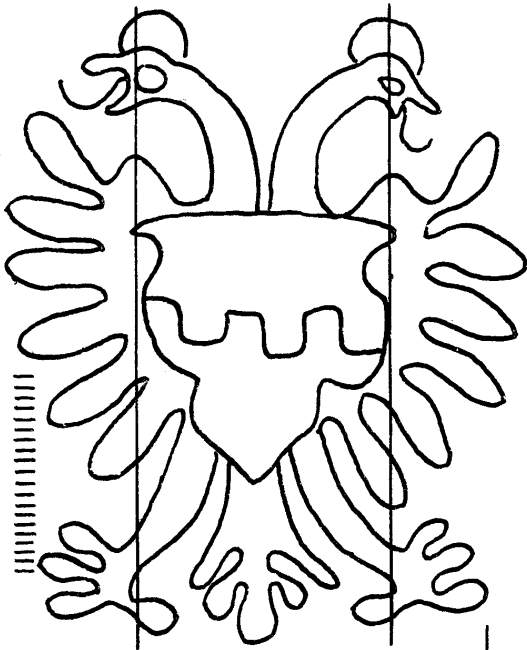
2034



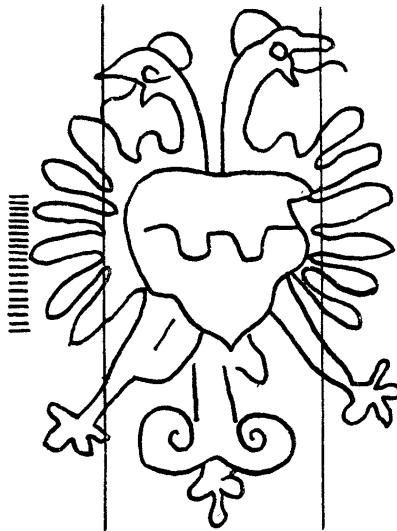
2035



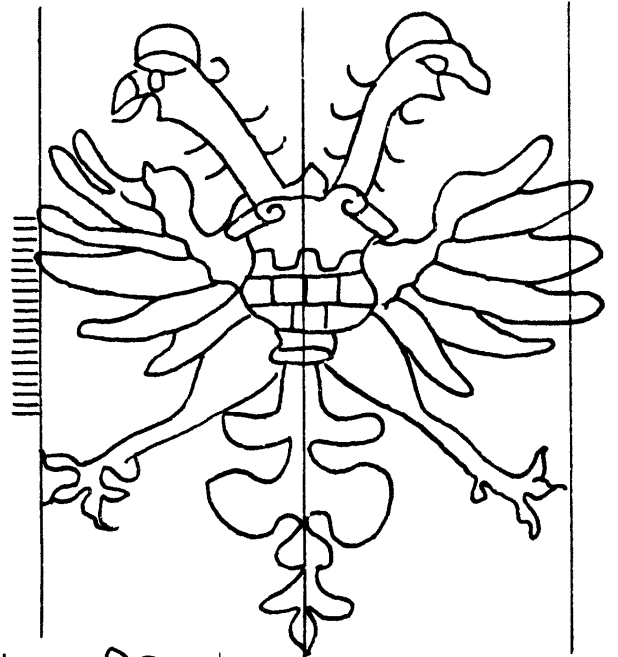
2036



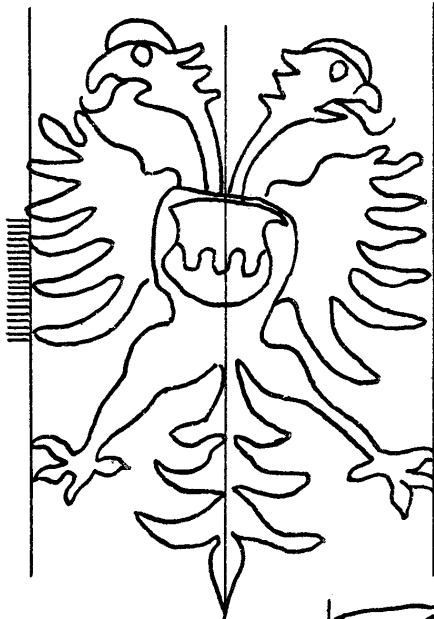
2037



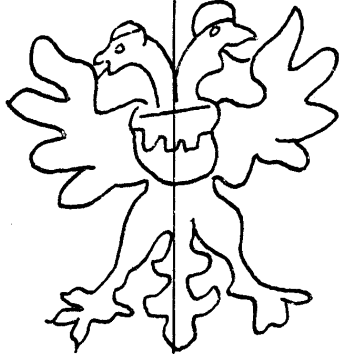
2038



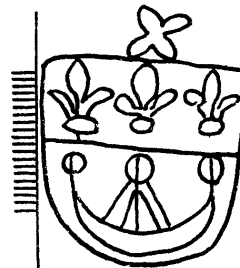
2039



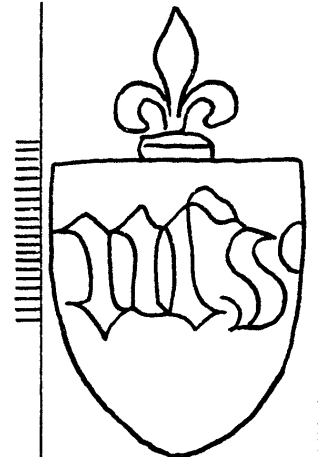
2040



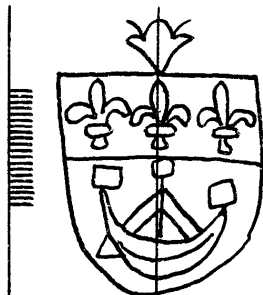
2041



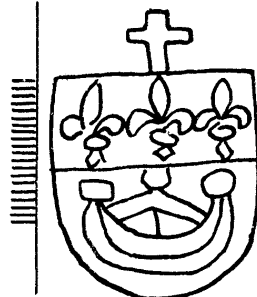
2043



2045



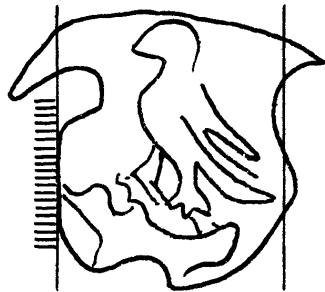
2042



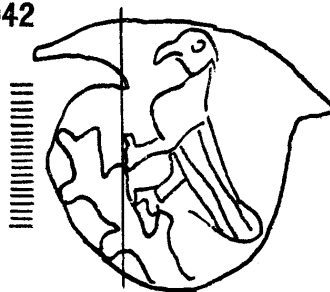
2044



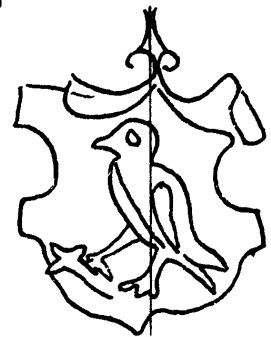
2046



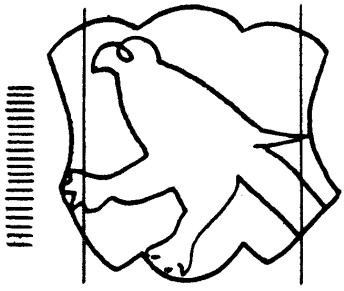
2047



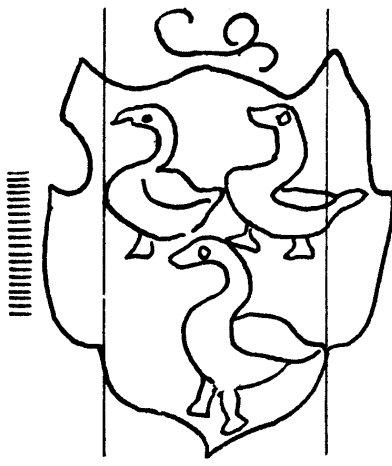
2048



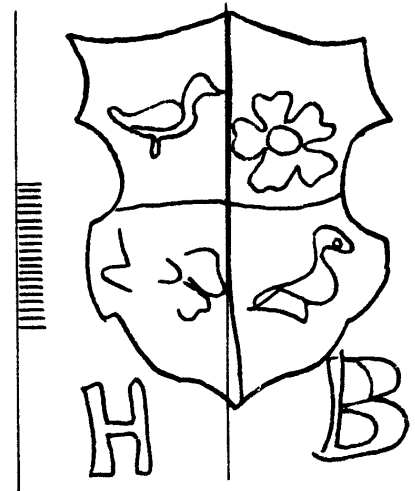
2049



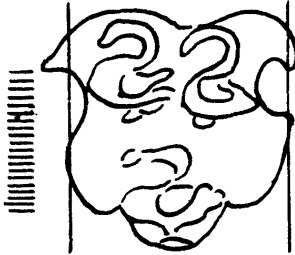
2050



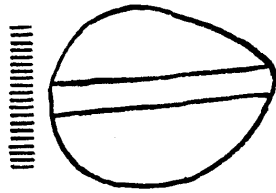
2052



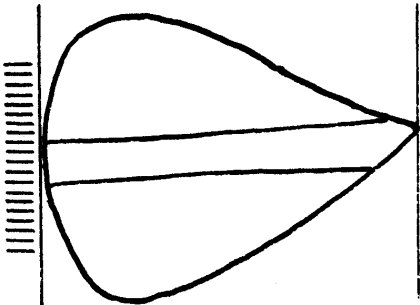
2053



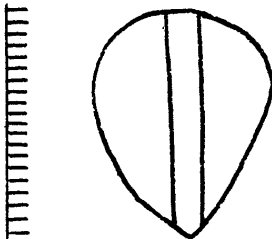
2051



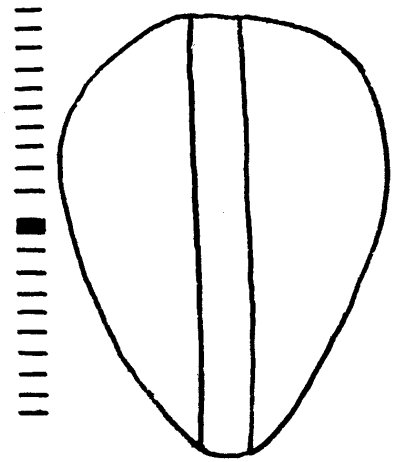
2055



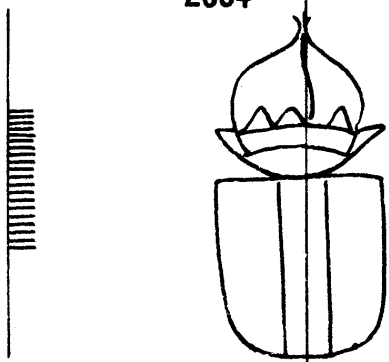
2054



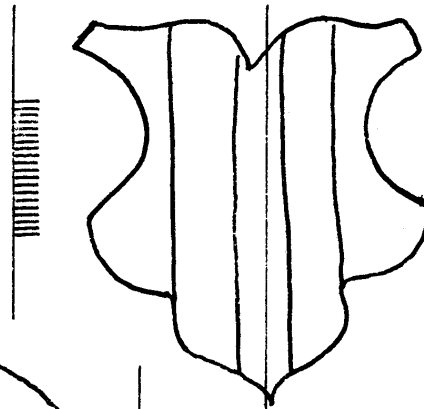
2056



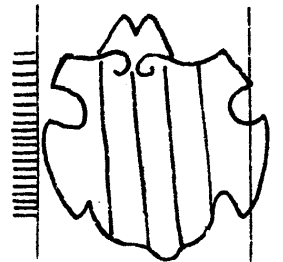
2057



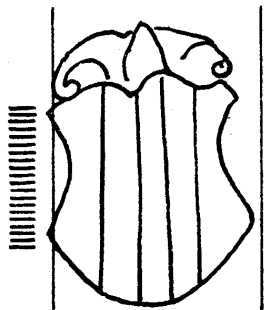
2058



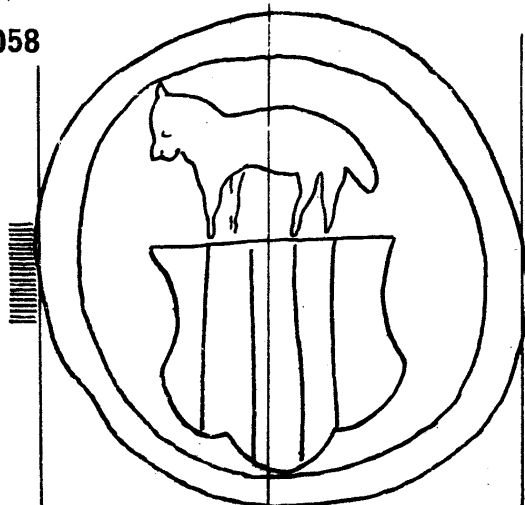
2059



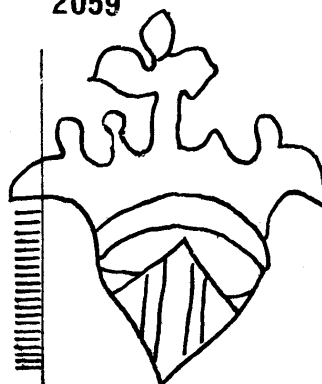
2060



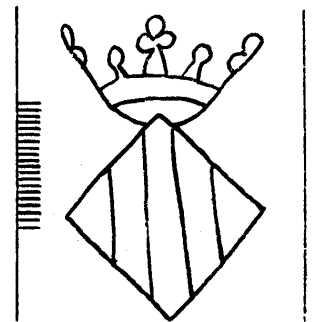
2061



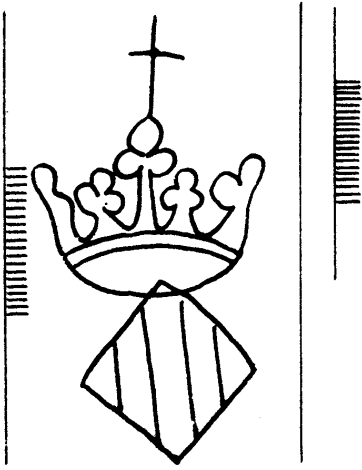
2062



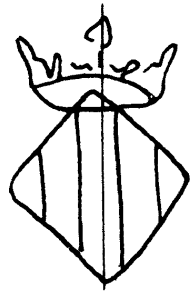
2063



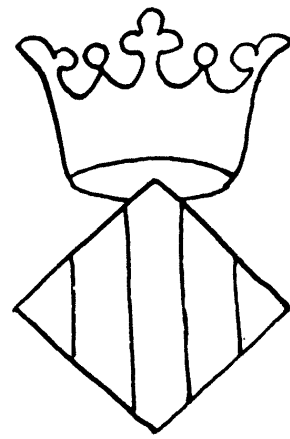
2064



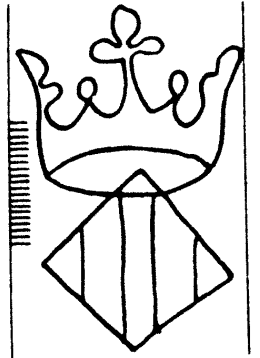
2065



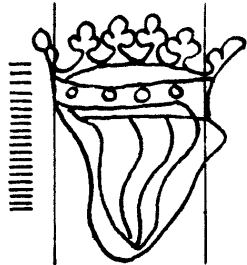
2066



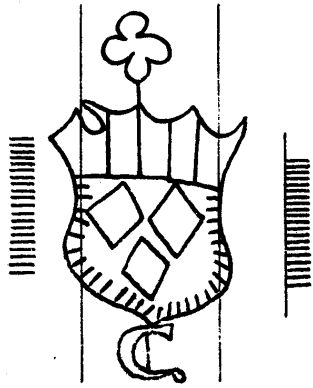
2067



2068



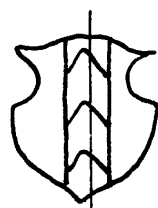
2070



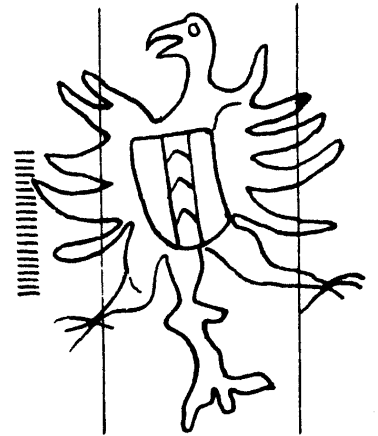
2069



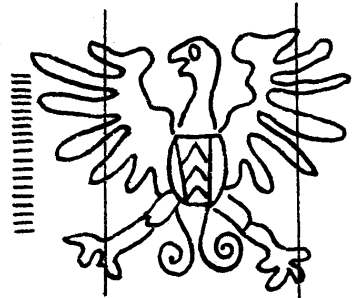
2071



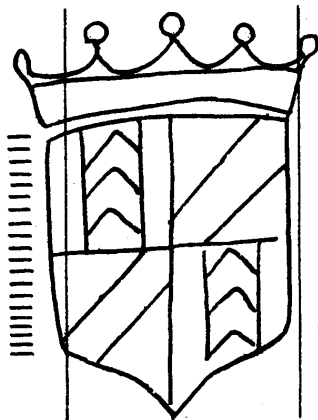
2072



2073



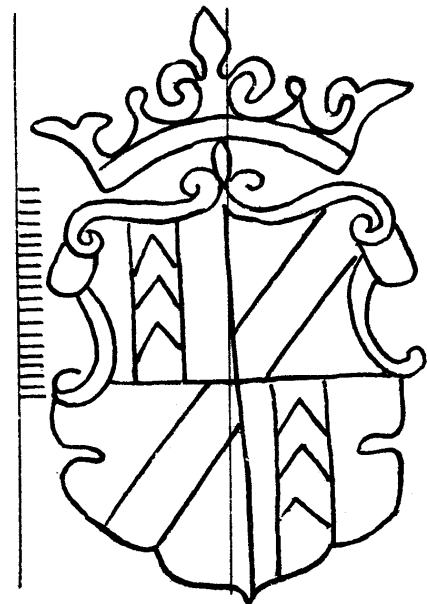
2074



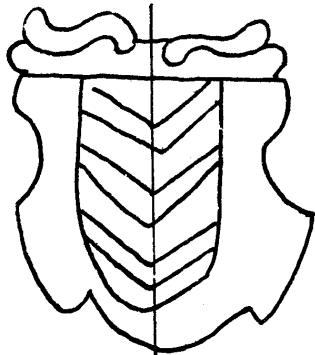
2075



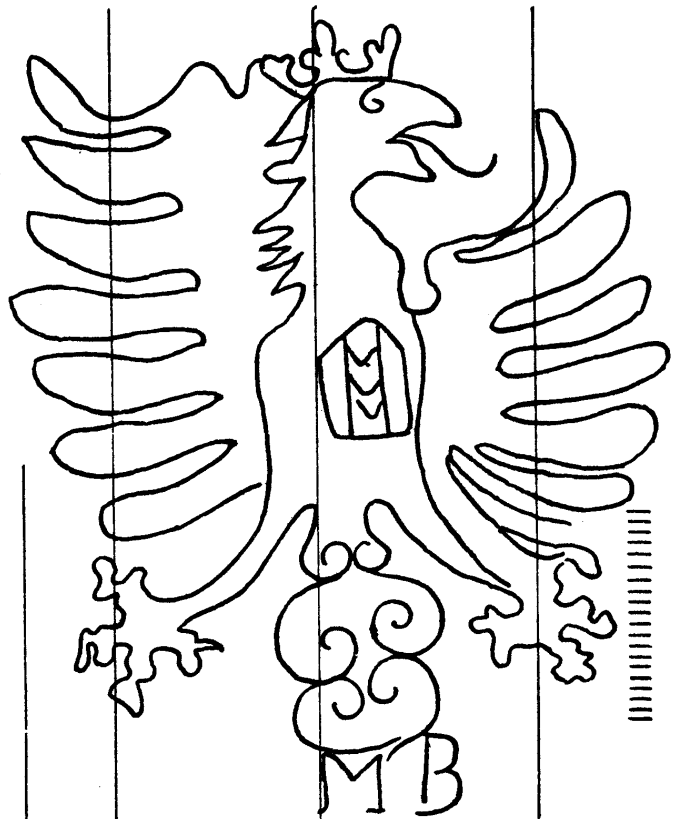
2077



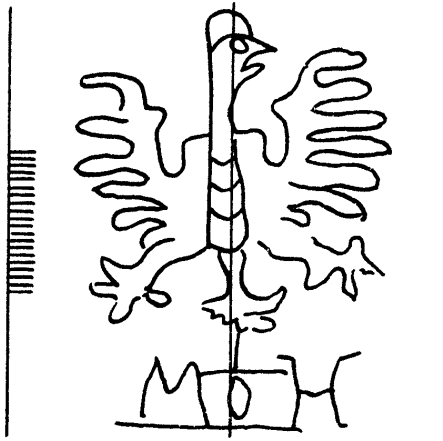
2076



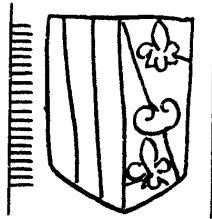
2078



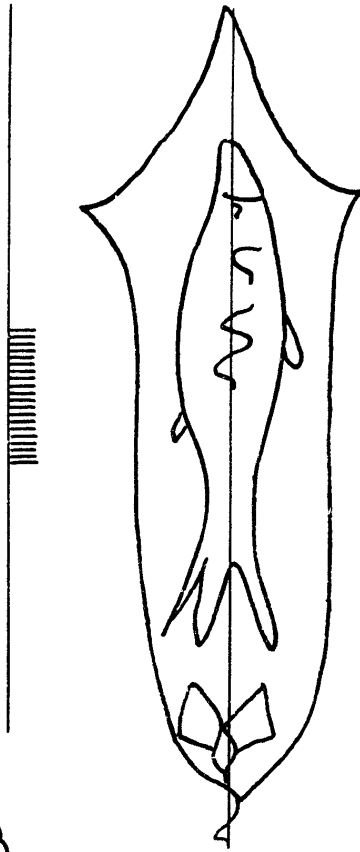
2079



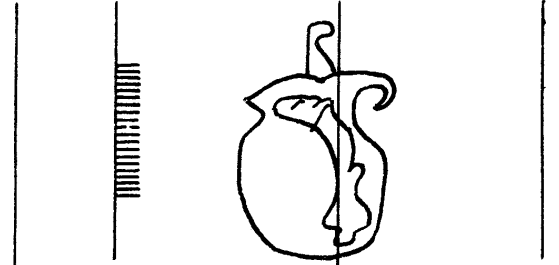
2080



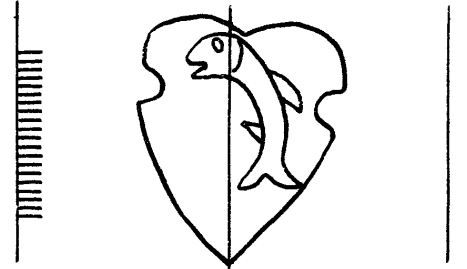
2081



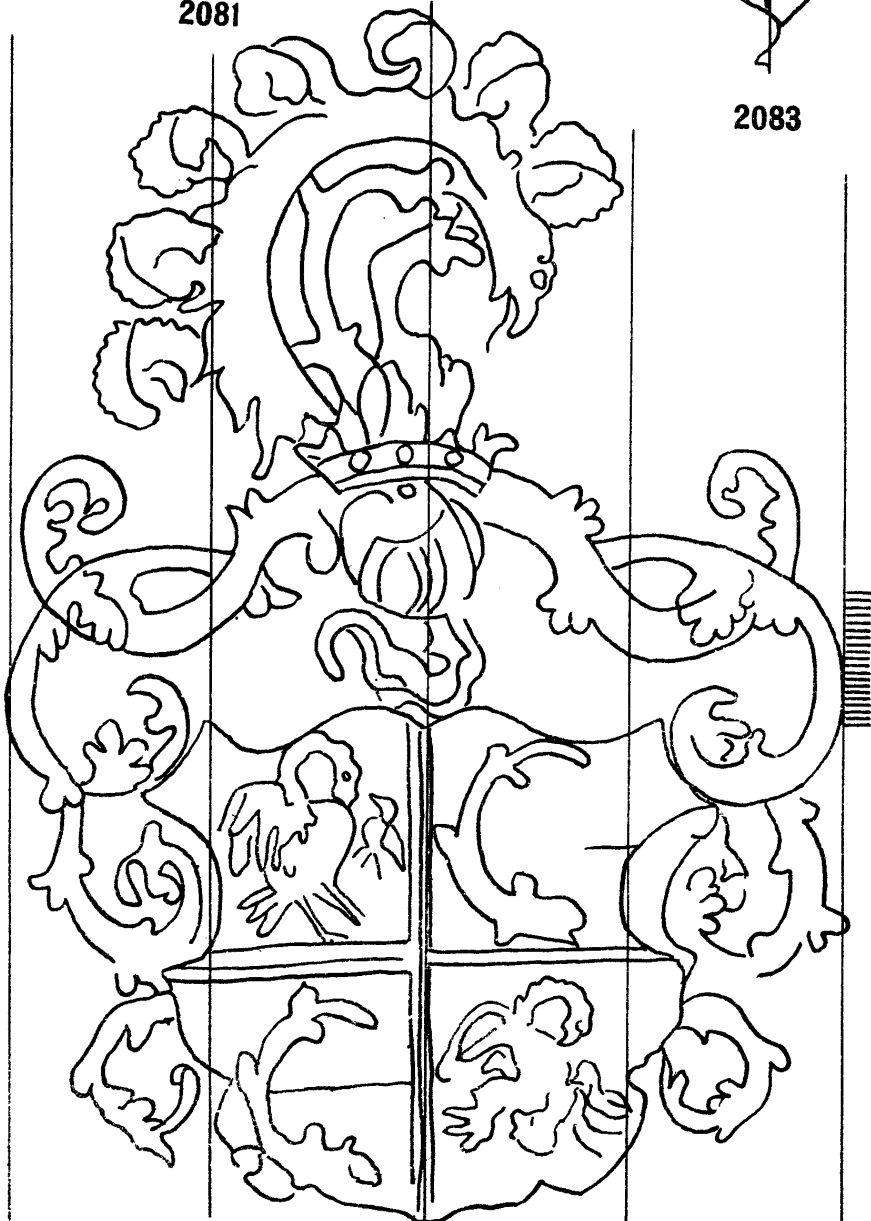
2083



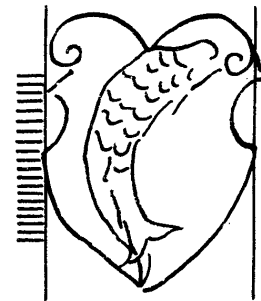
2084



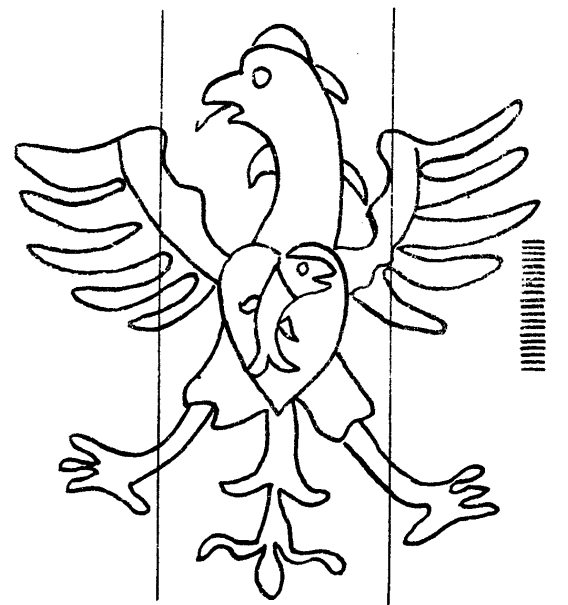
2085



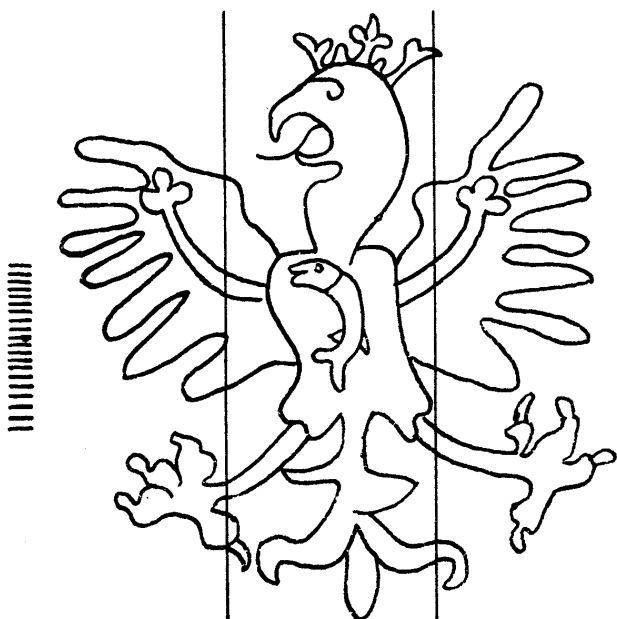
2082



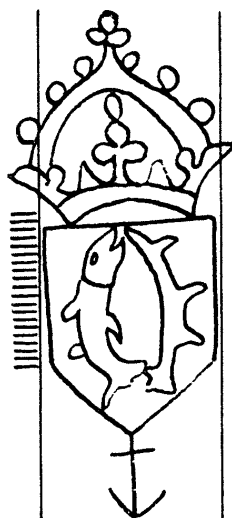
2086



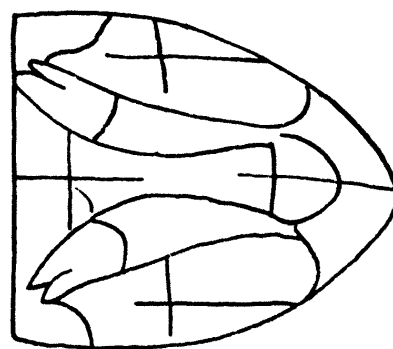
2087



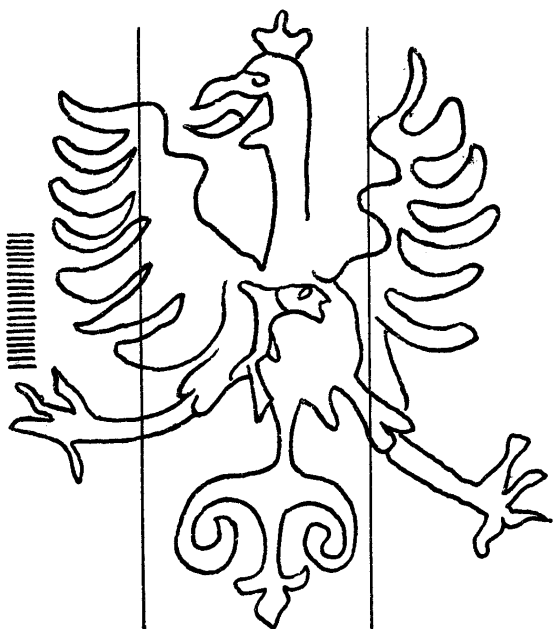
2088



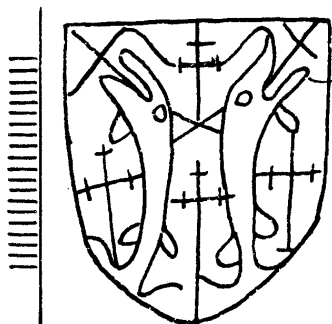
2091



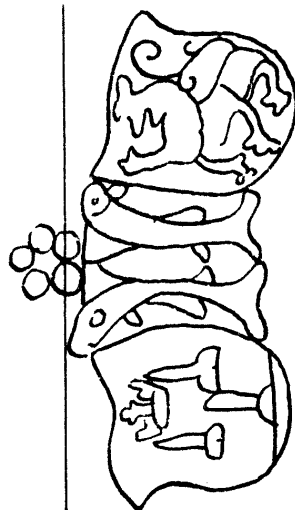
2092



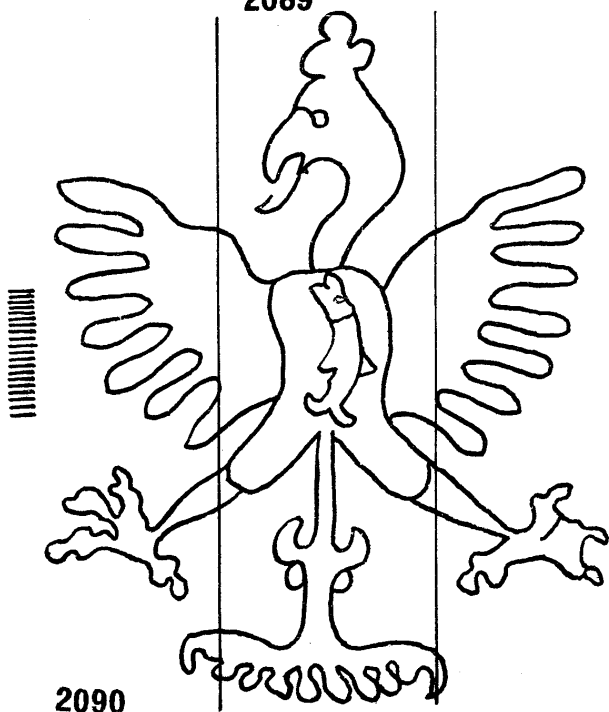
2089



2093



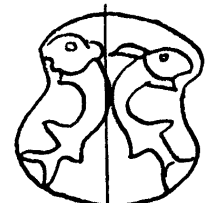
2094



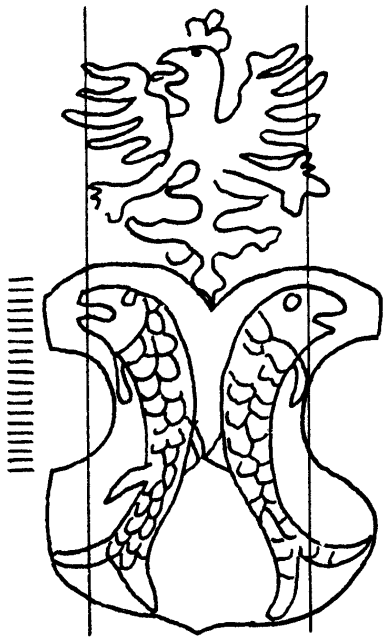
2090



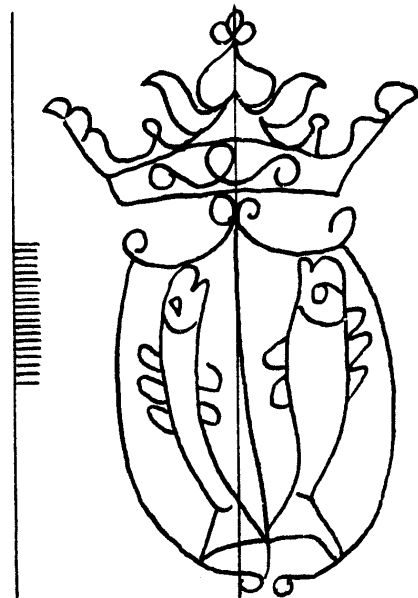
2096



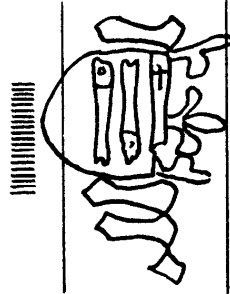
2095



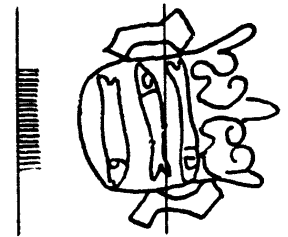
2097



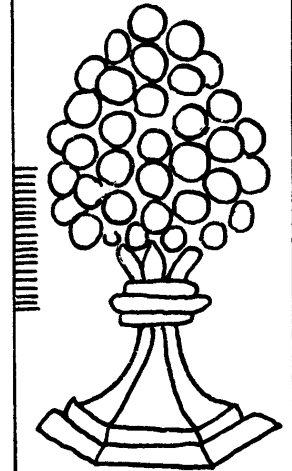
2101



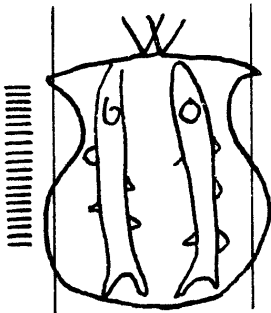
2108



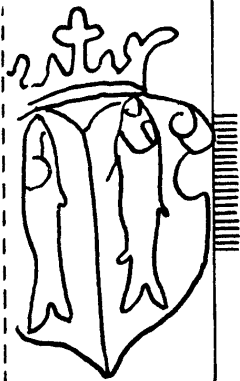
2109



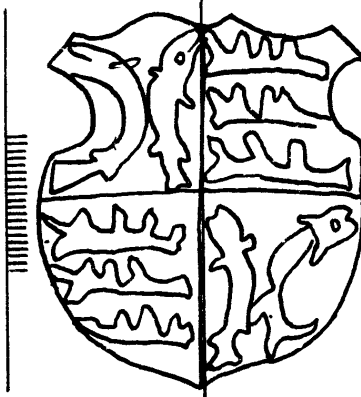
2110



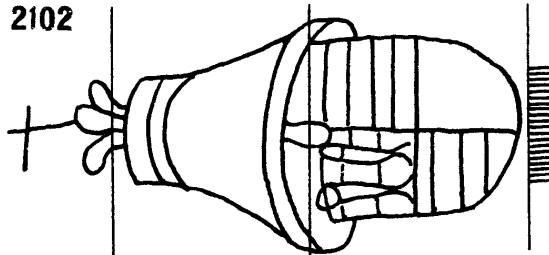
2098



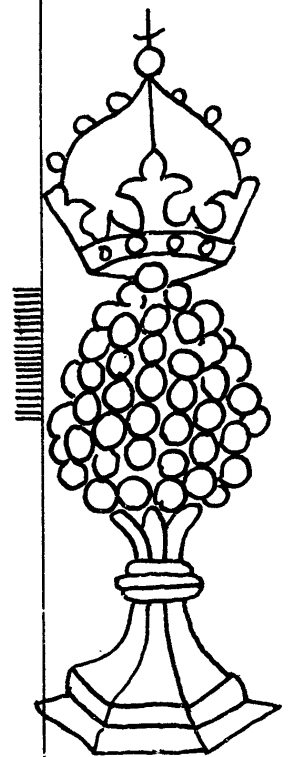
2102



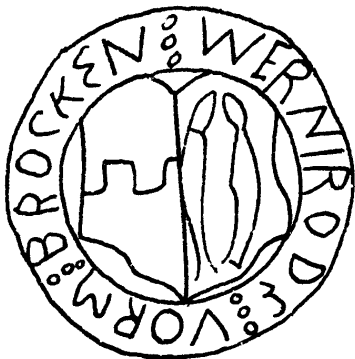
2103



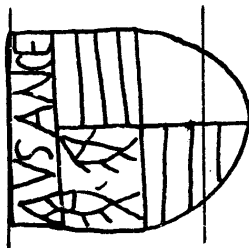
2104



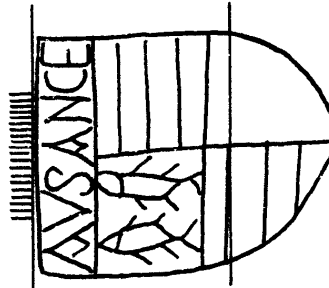
2111



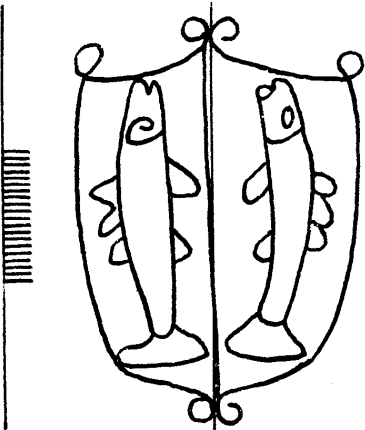
2099



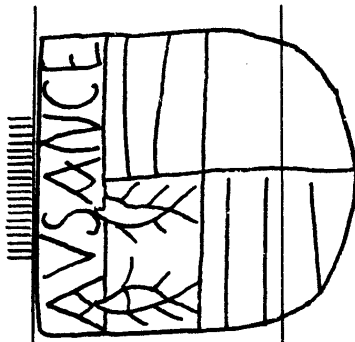
2105



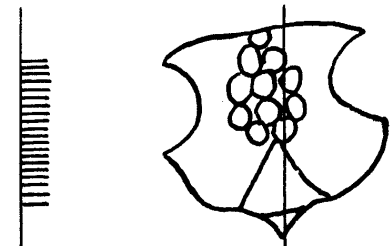
2106



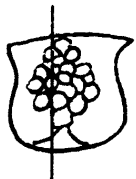
2100



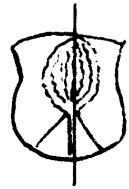
2107



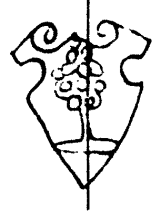
2112



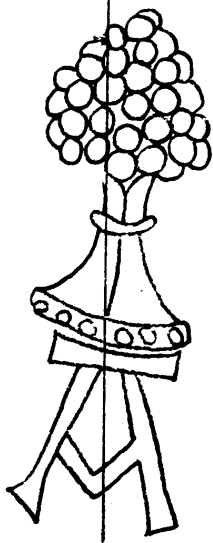
2113



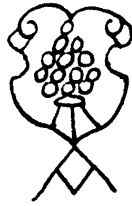
2114



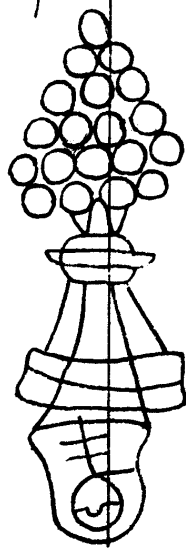
2115



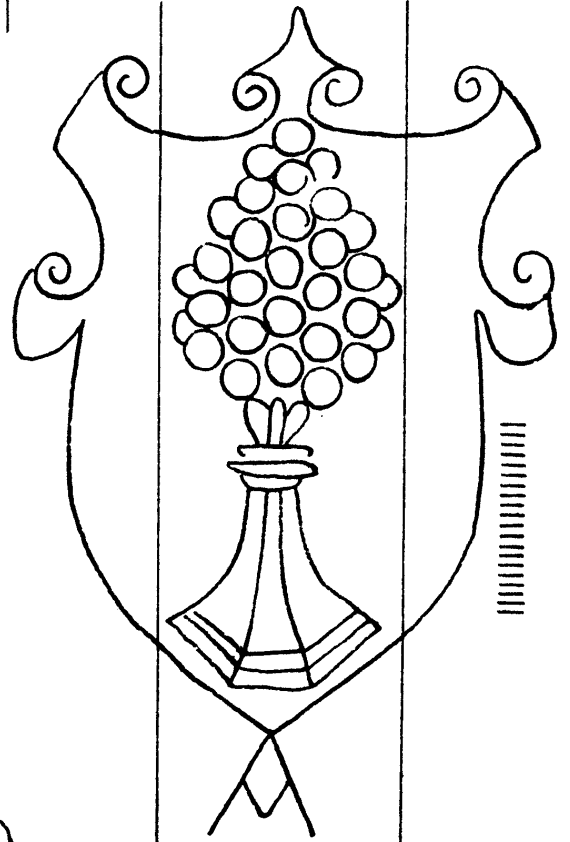
2116



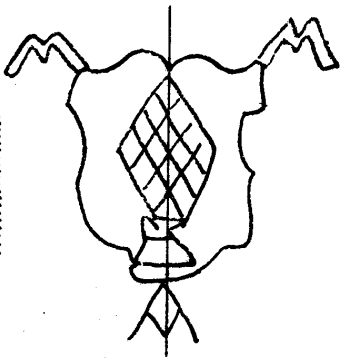
2117



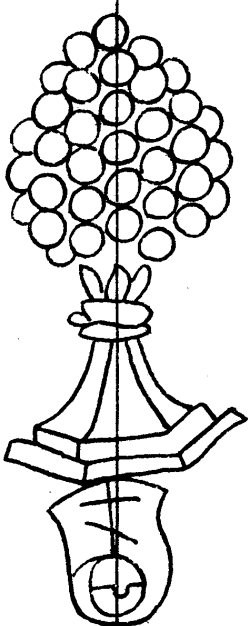
2120



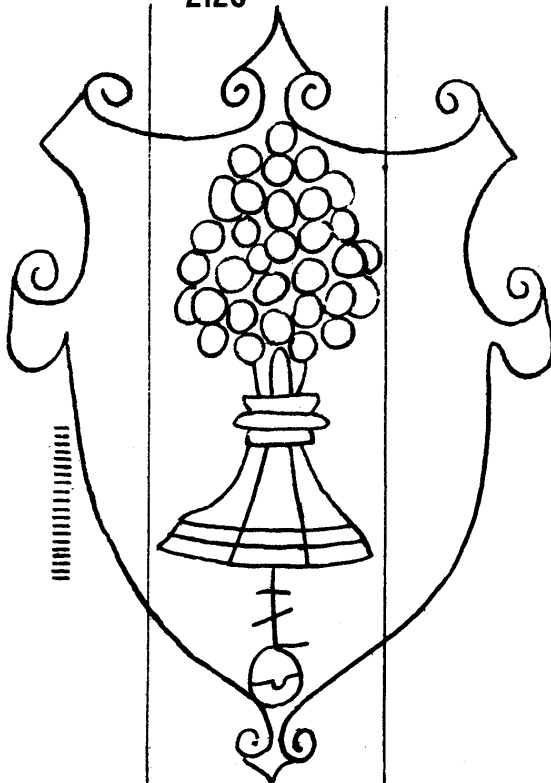
2118



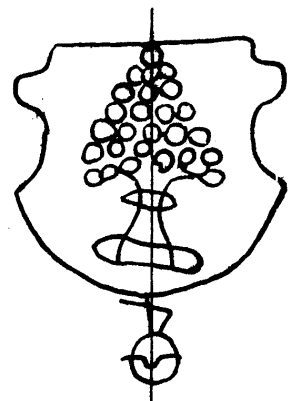
2119



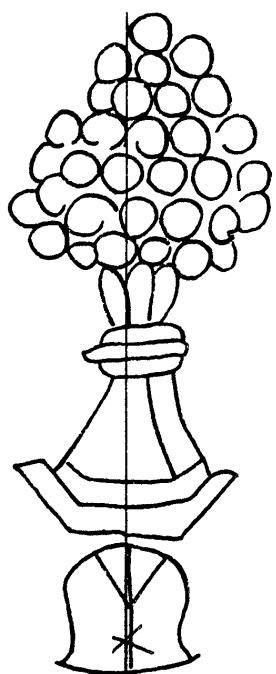
2121



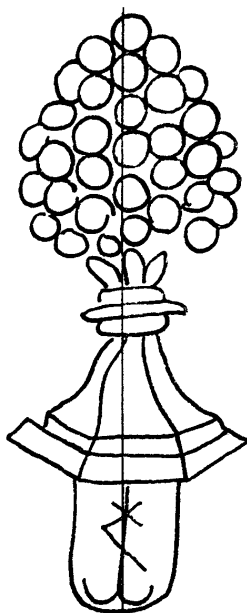
2122



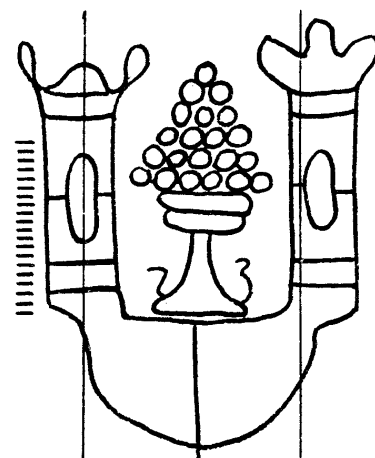
2123



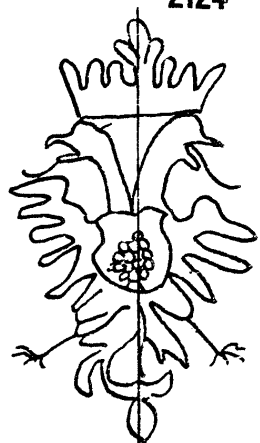
2124



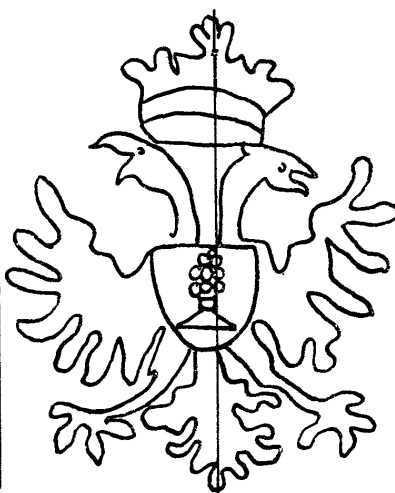
2125



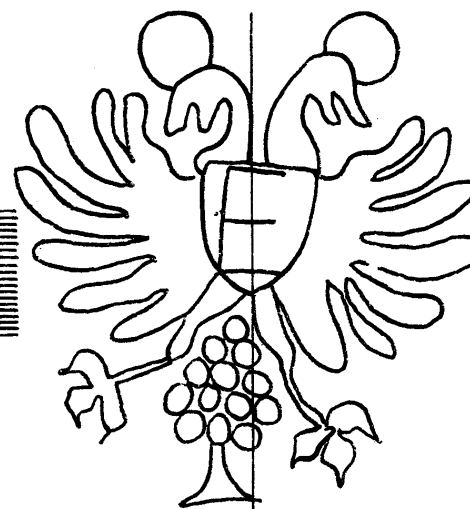
2126



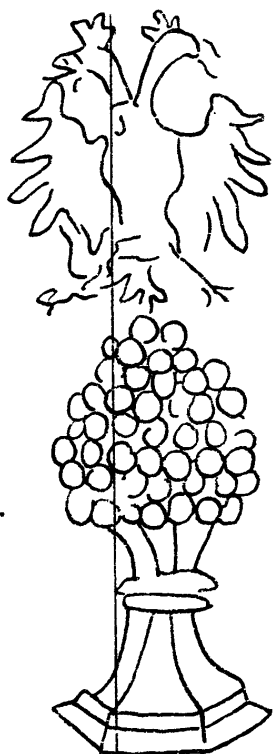
2127



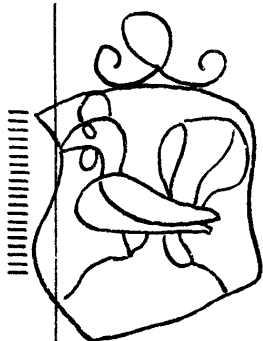
2128



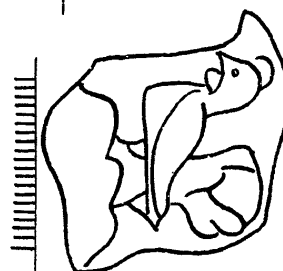
2129



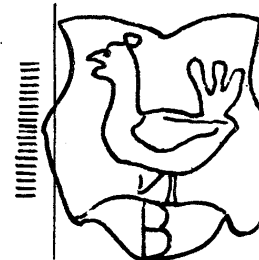
2130



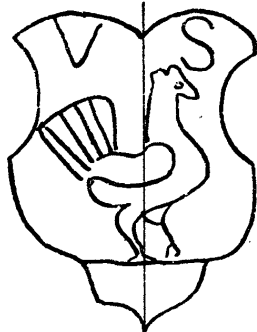
2131



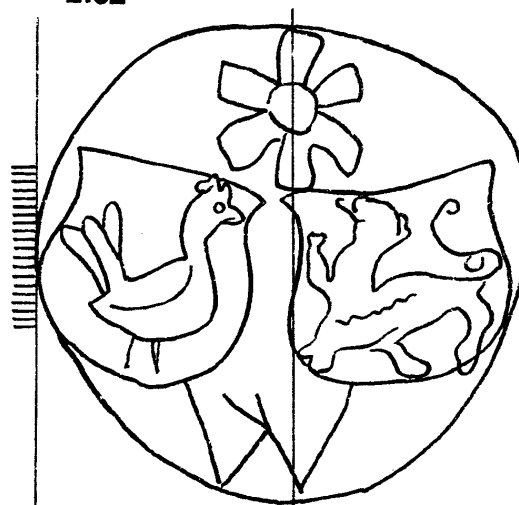
2132



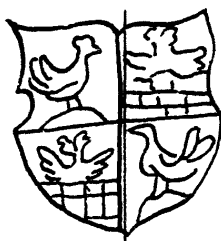
2133



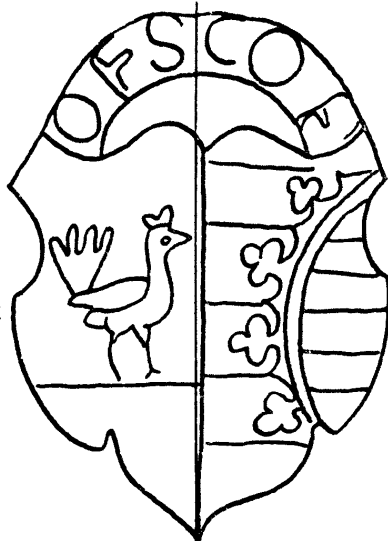
2134



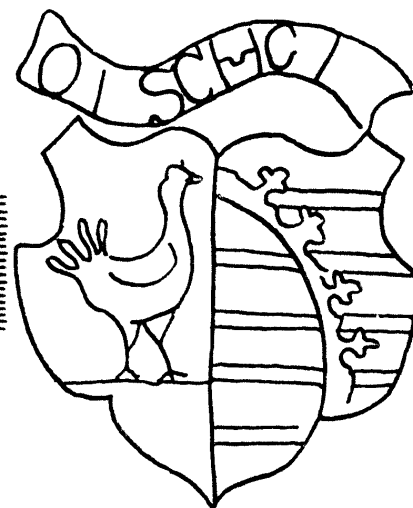
2135



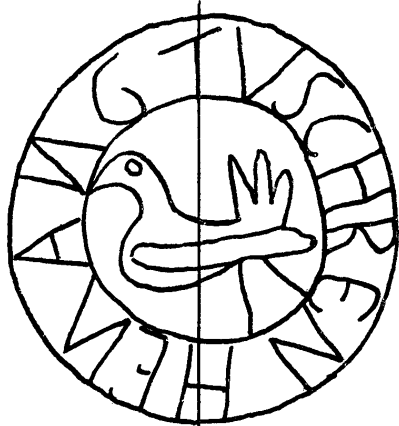
2136



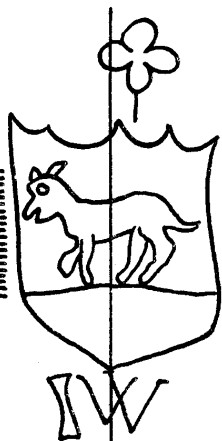
2137



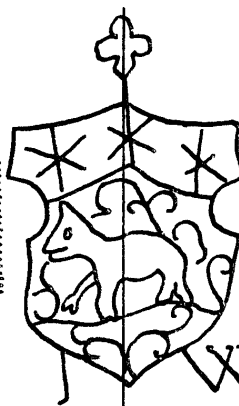
2138



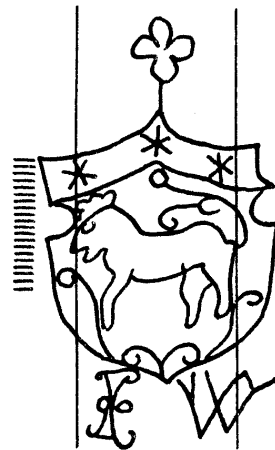
2139



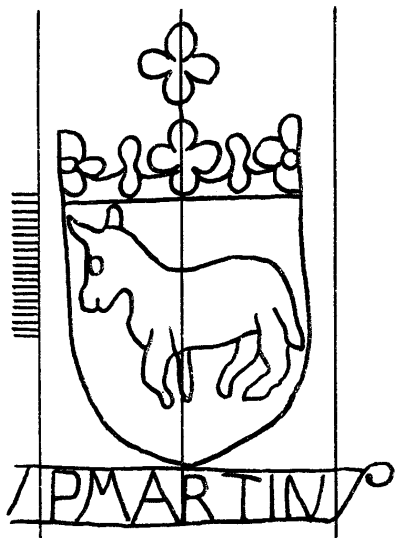
2140



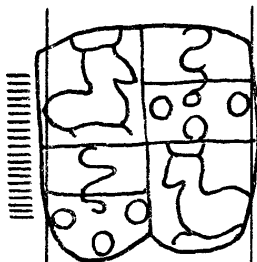
2141



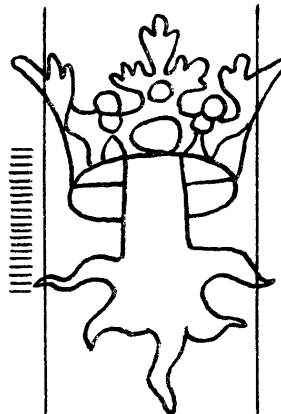
2142



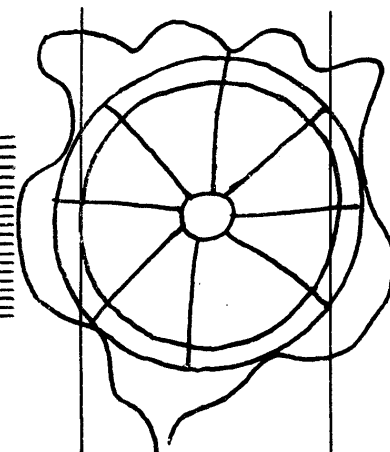
2143



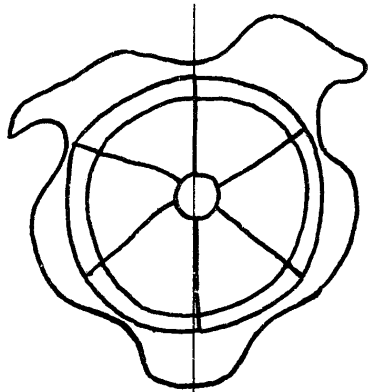
2144



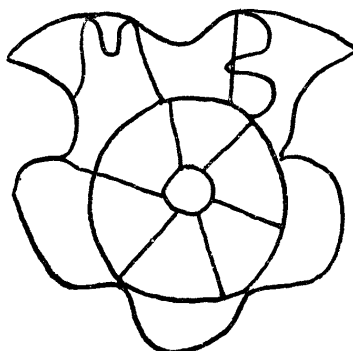
2145



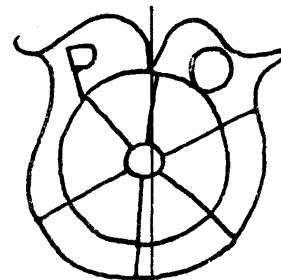
2146



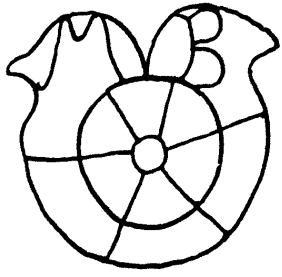
2147



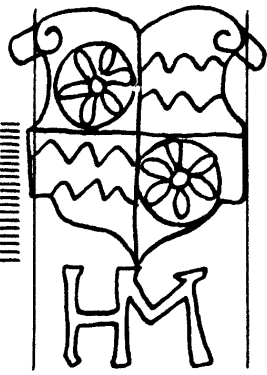
2148



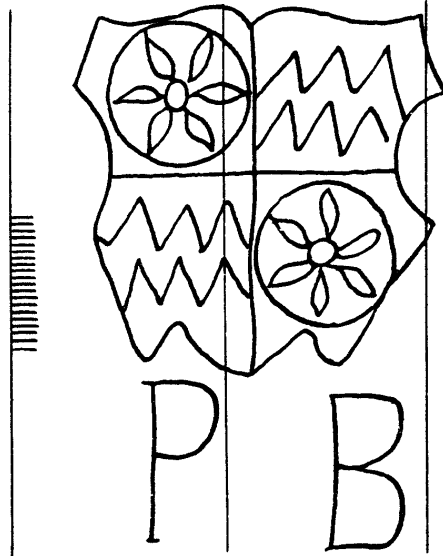
2149



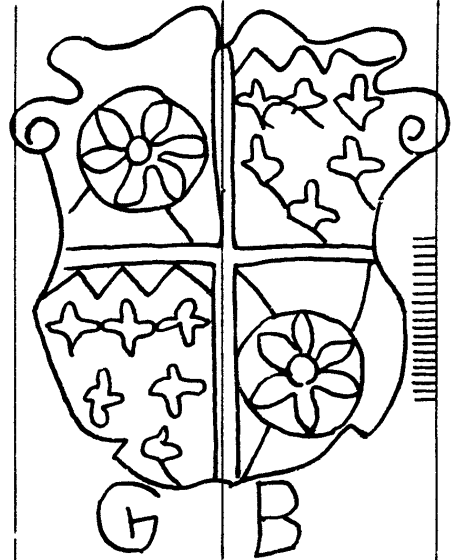
2150



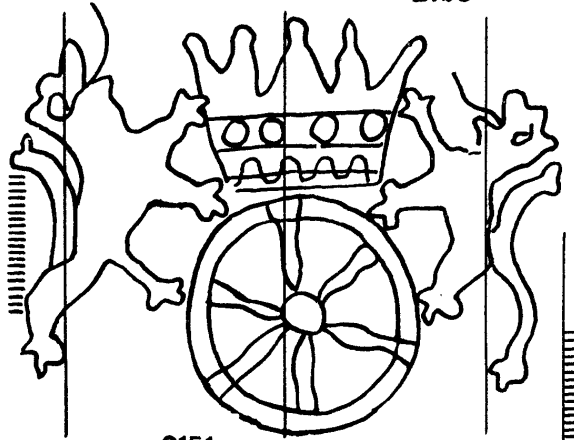
2155



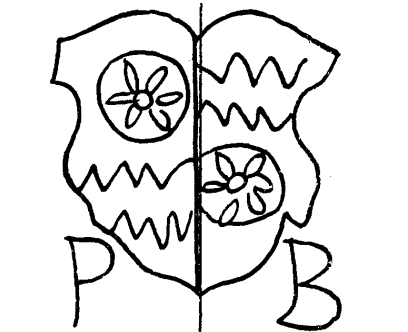
2156



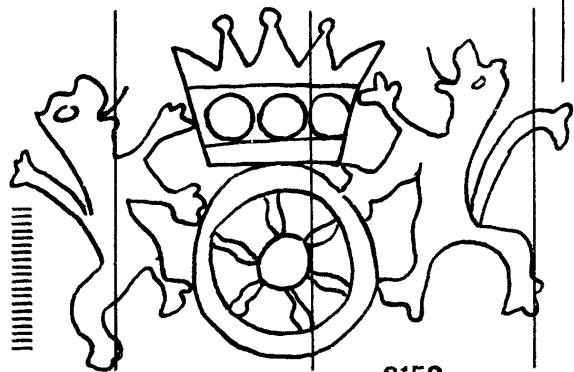
2160



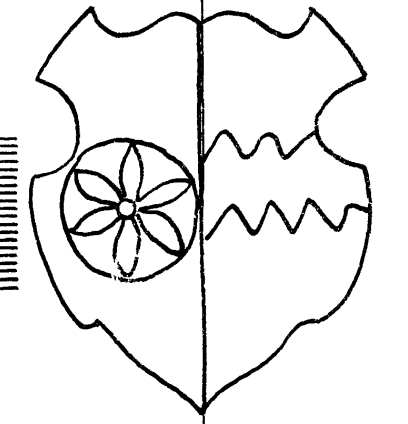
2151



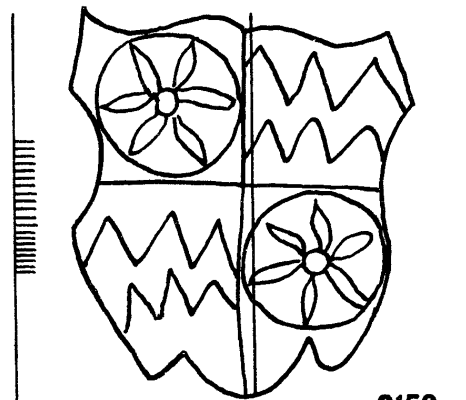
2157



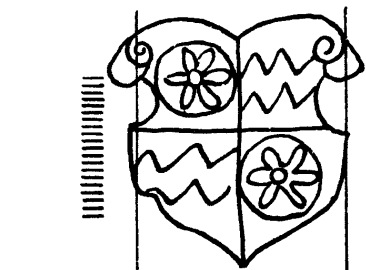
2152



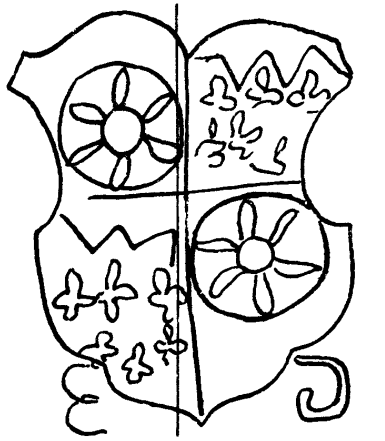
2158



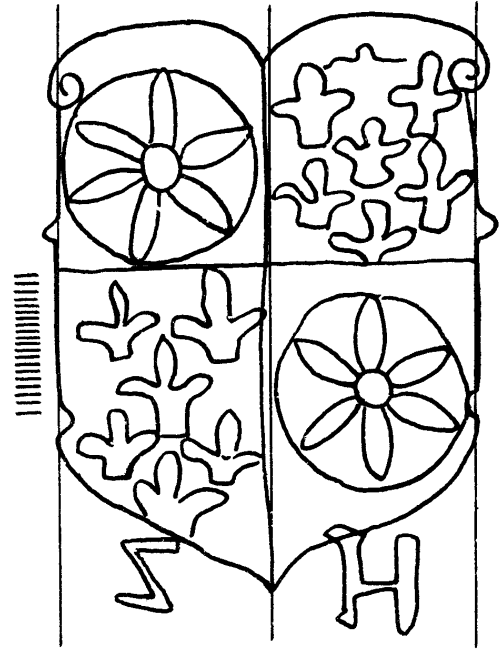
2153



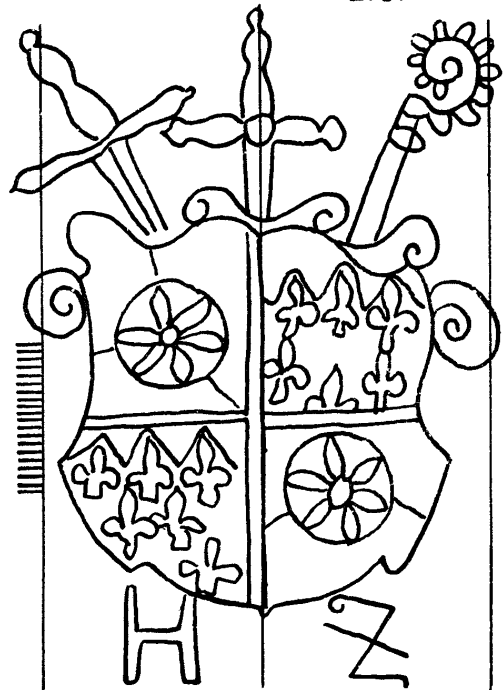
2154



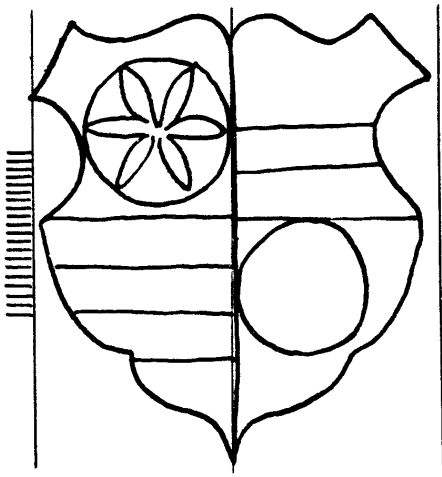
2159



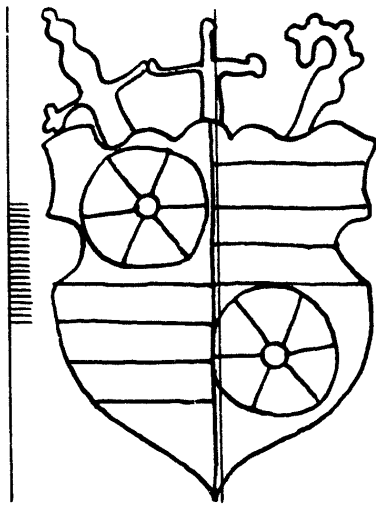
2161



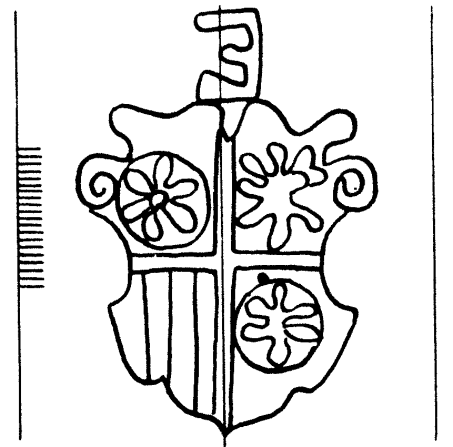
2162



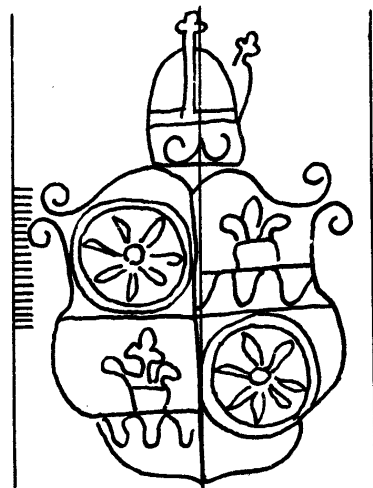
2163



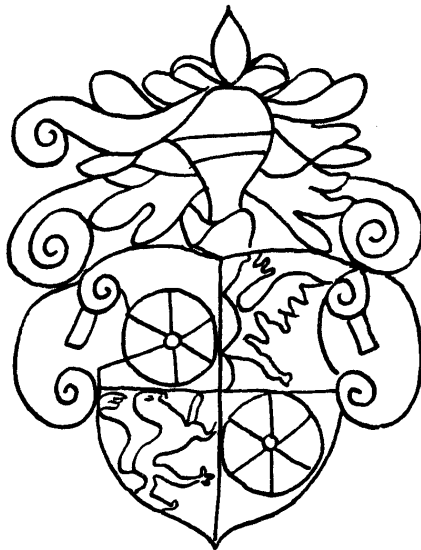
2164



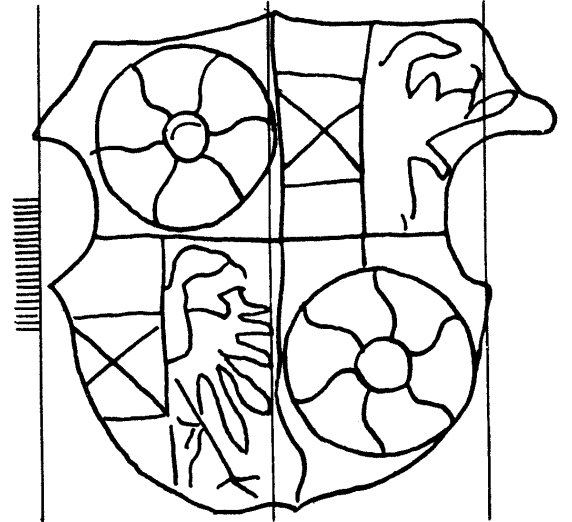
2165



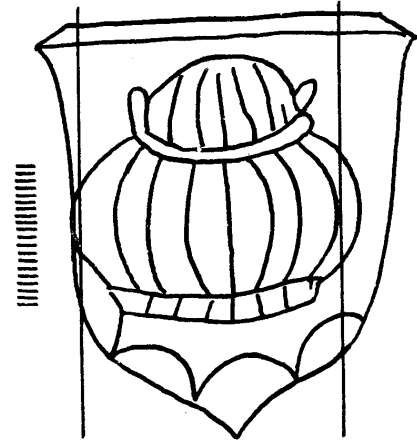
2166



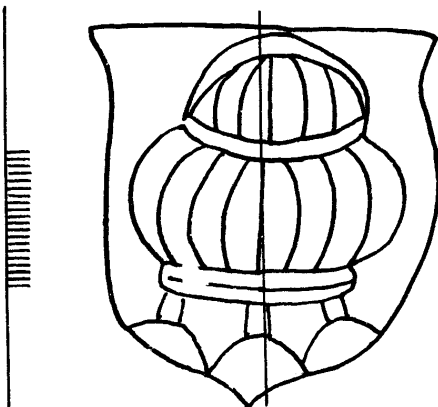
2167



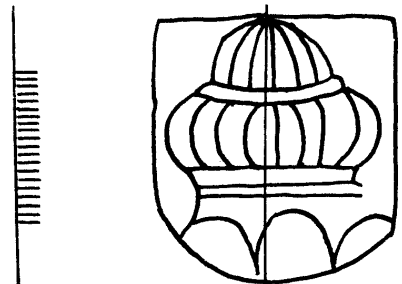
2168



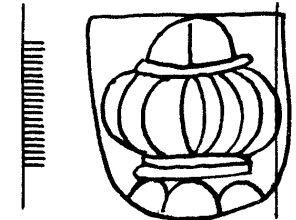
2169



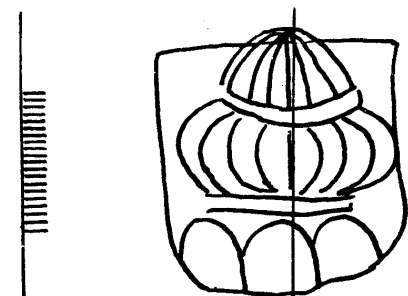
2170



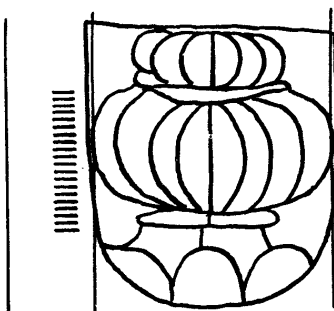
2171



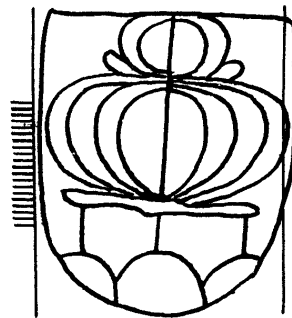
2172



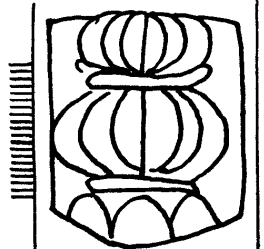
2173



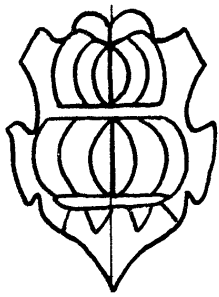
2174



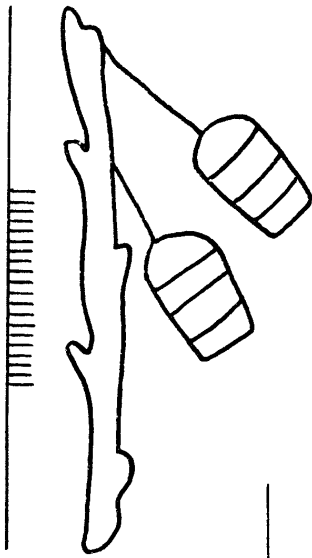
2175



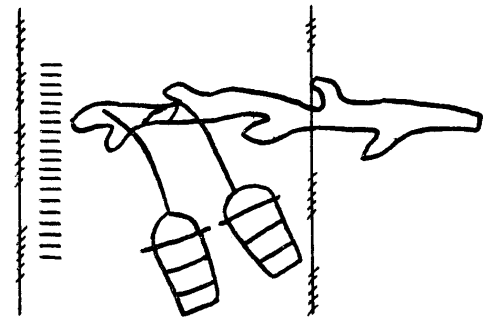
2176



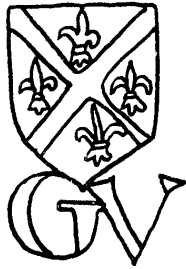
2177



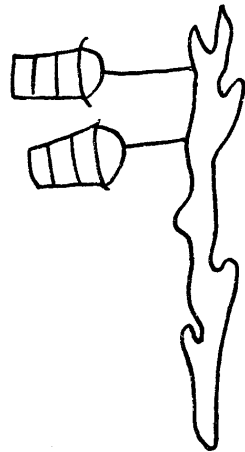
2179



2180



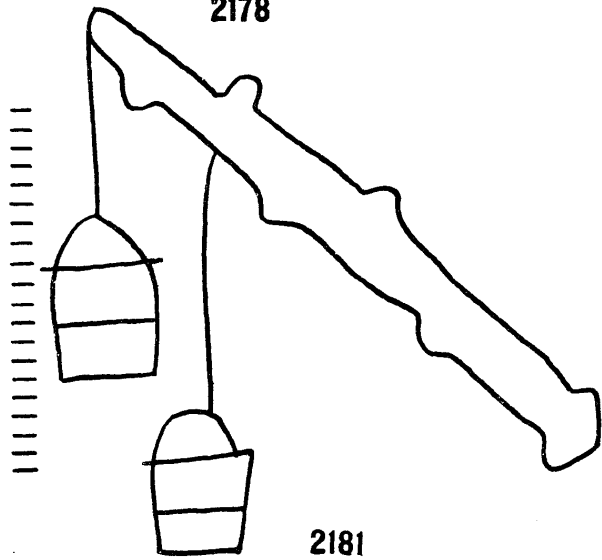
2178



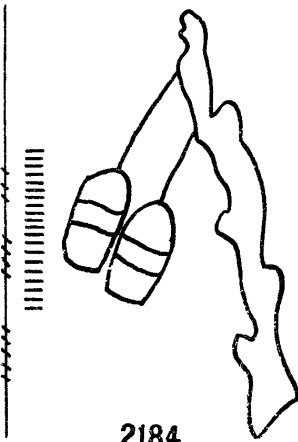
2182



2183

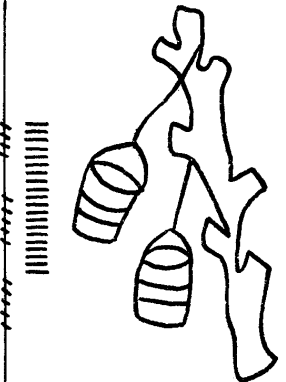


2181

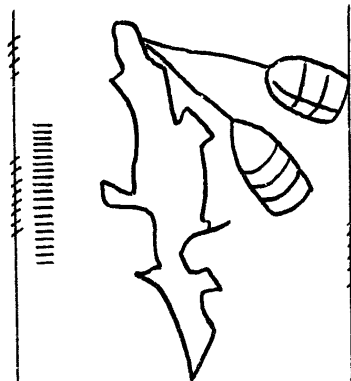


2184

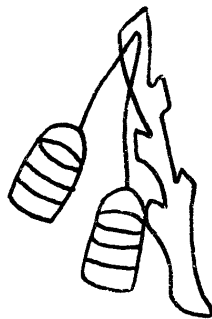
milieu de la feuille



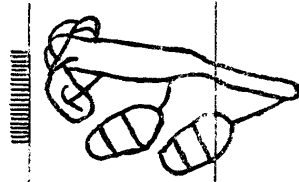
2185



2186



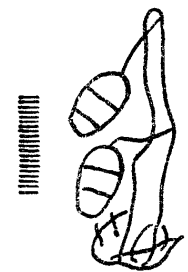
2187



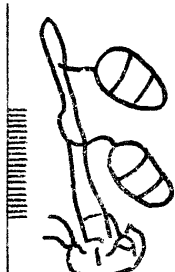
2188



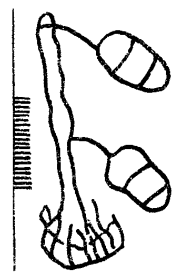
2189



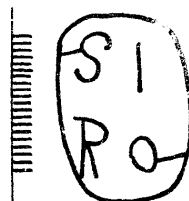
2190



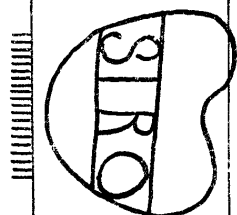
2191



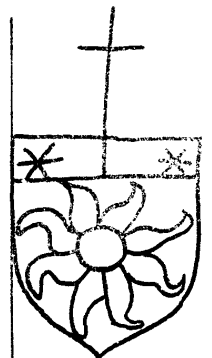
2192



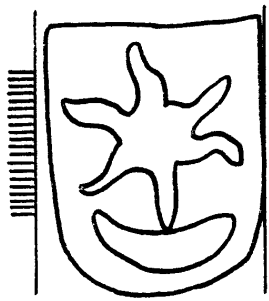
2193



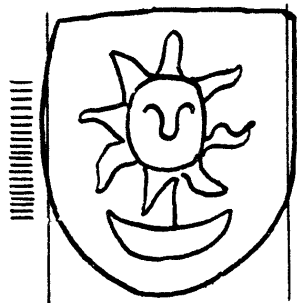
2194



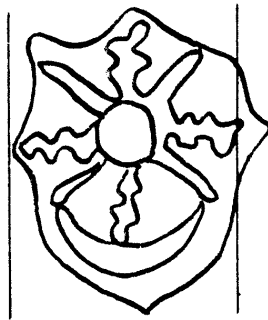
2195



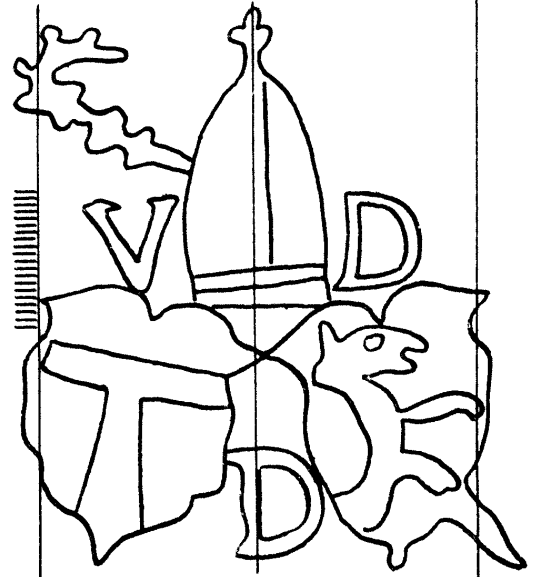
2196



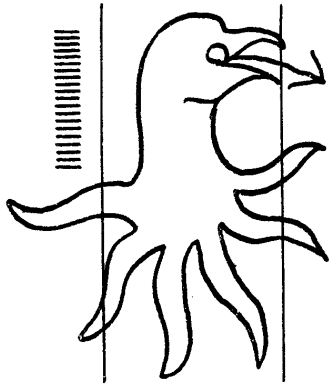
2197



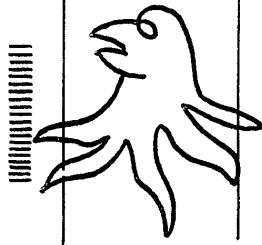
2198



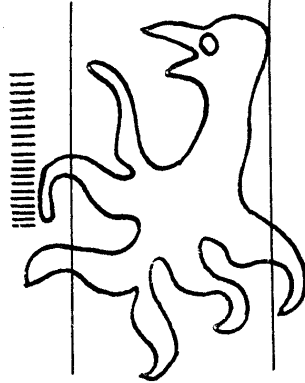
2199



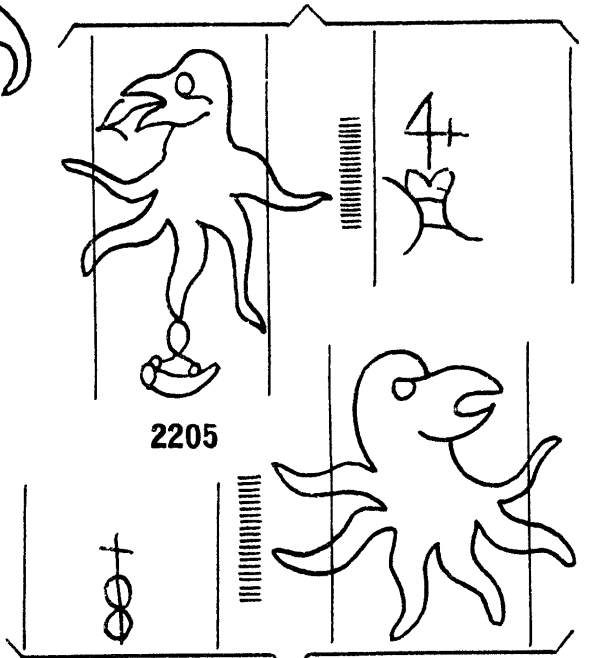
2200



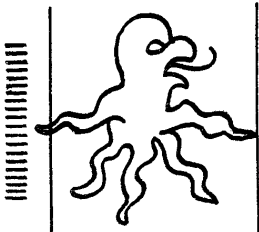
2201



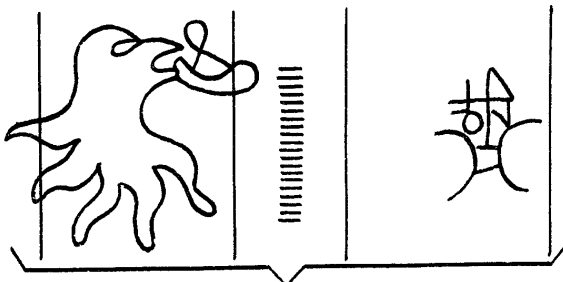
2202



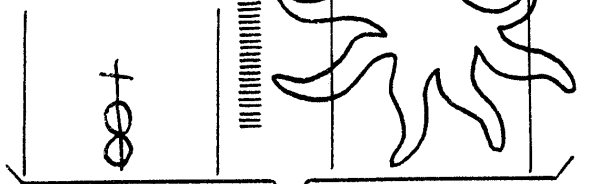
2205



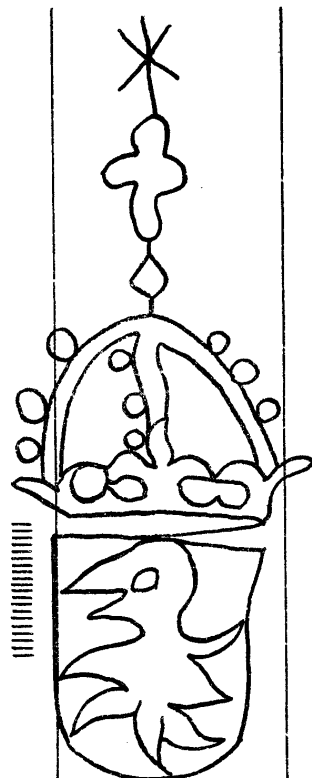
2203



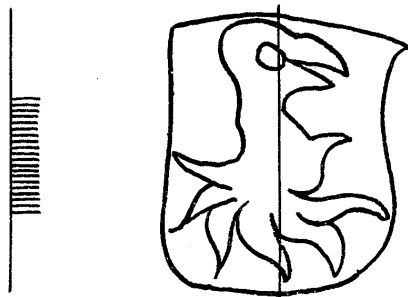
2204



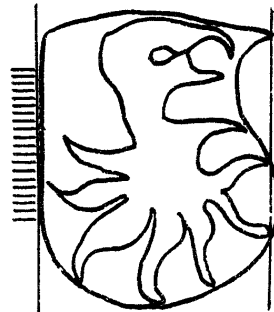
2206



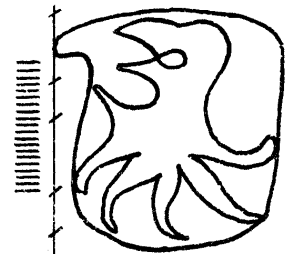
2207



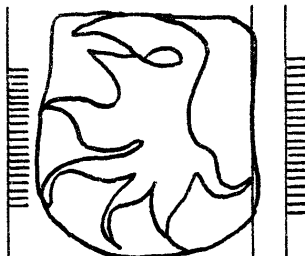
2208



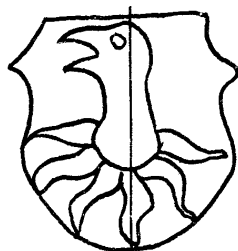
2209



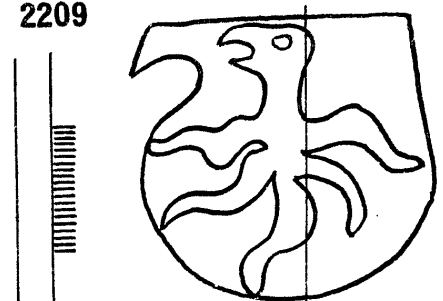
2210



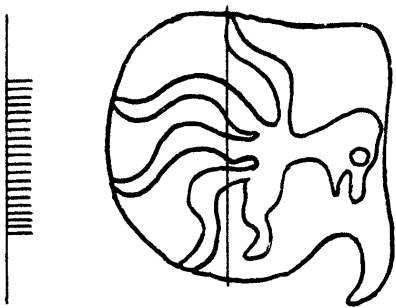
2211



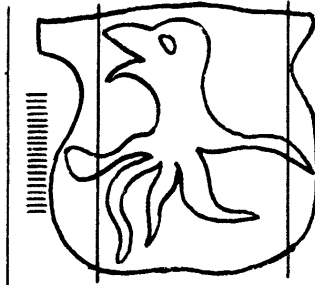
2212



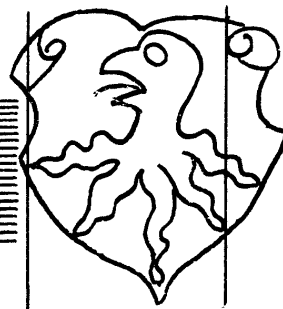
2213



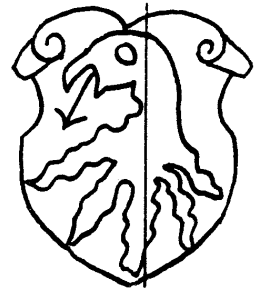
2214



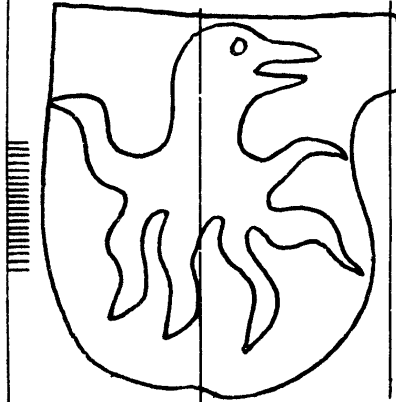
2215



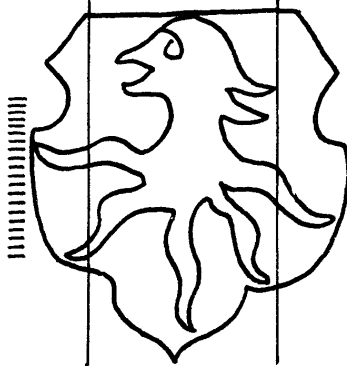
2216



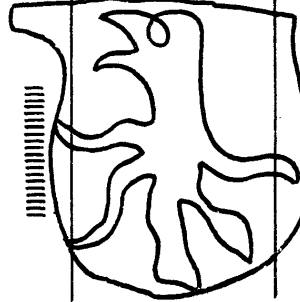
2217



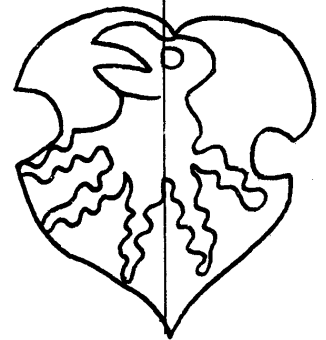
2218



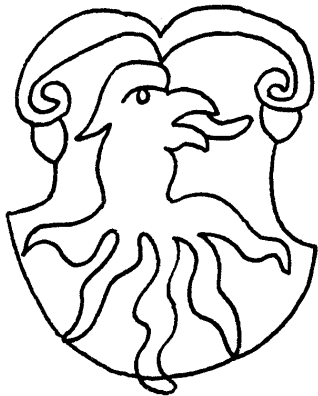
2219



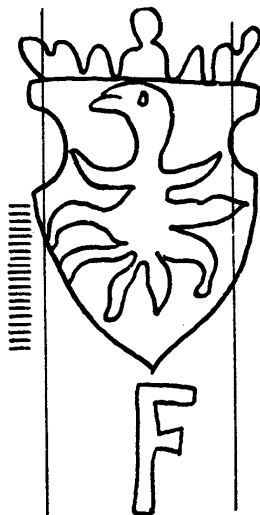
2220



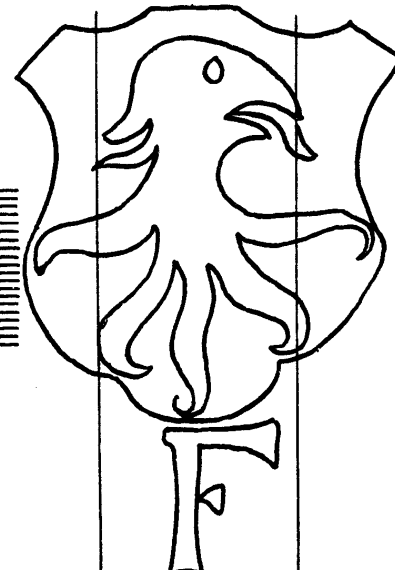
2221



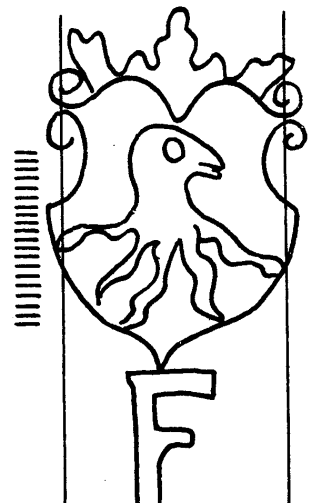
2222



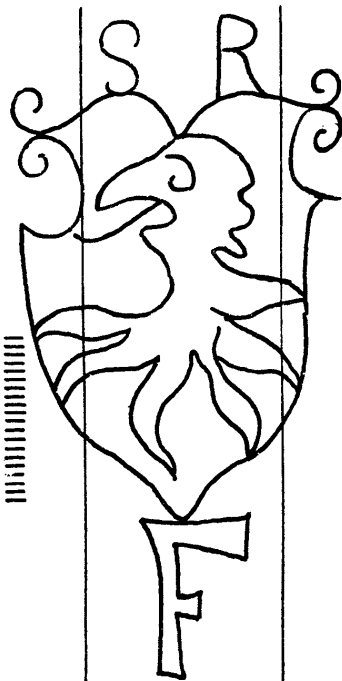
2223



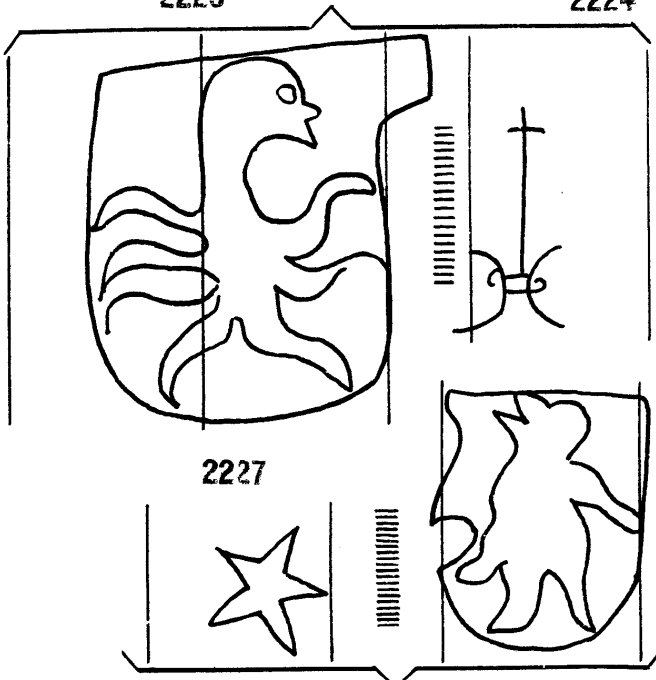
2224



2225



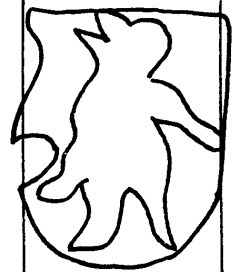
2226



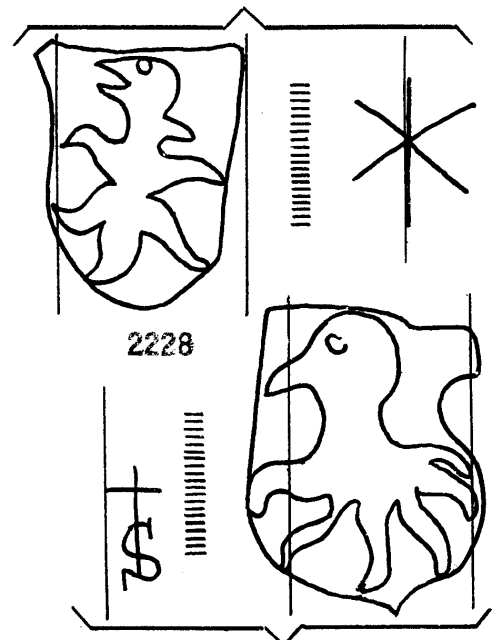
2227



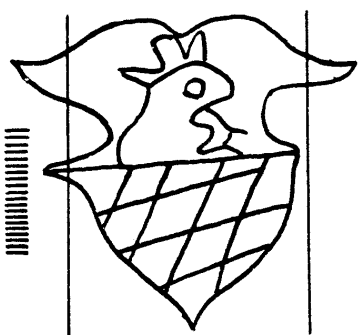
2229



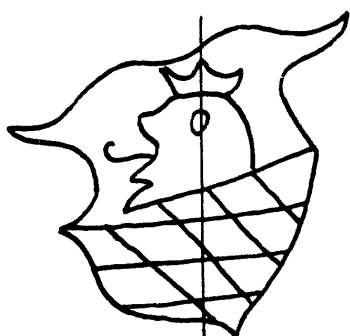
2228



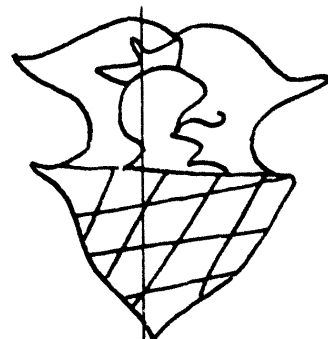
2230



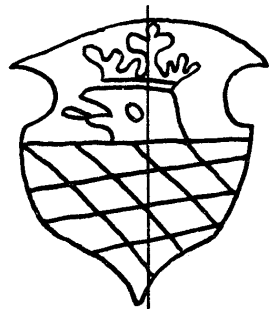
2231



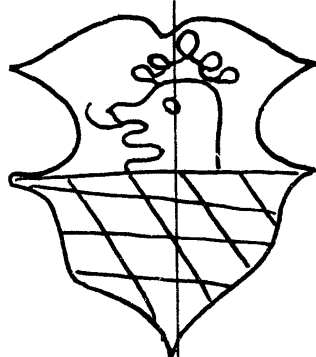
2232



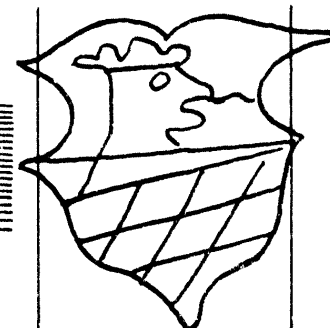
2233



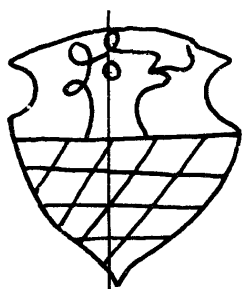
2234



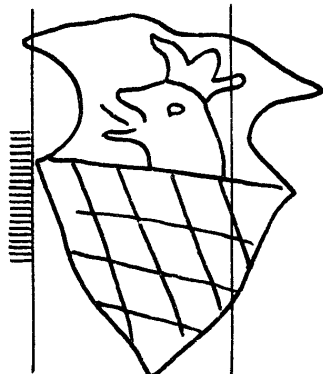
2235



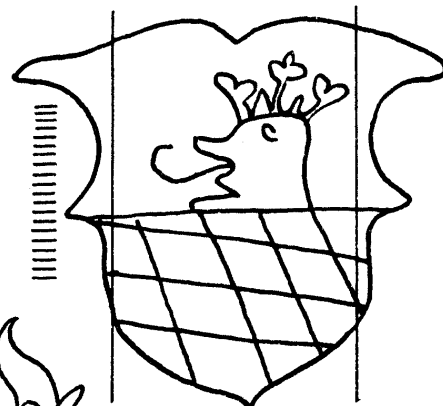
2236



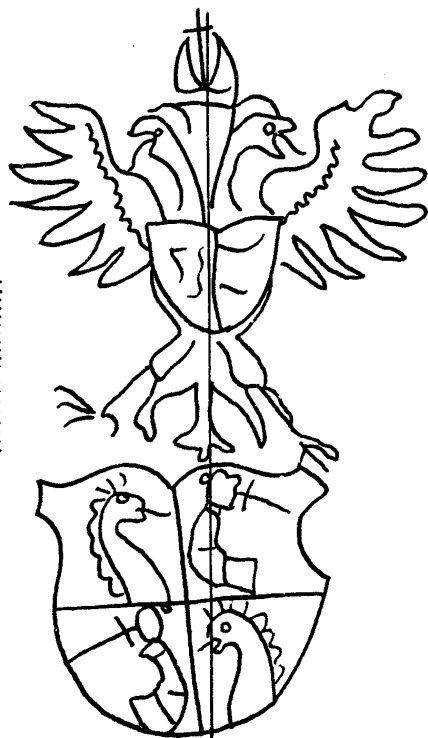
2237



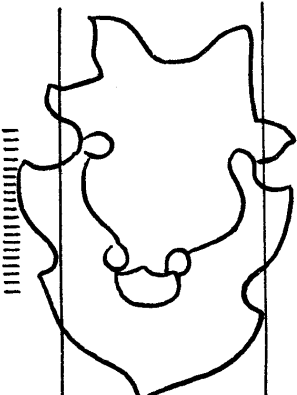
2238



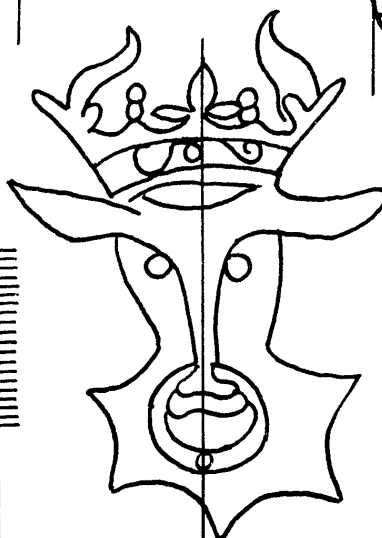
2239



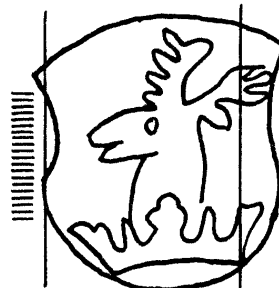
2240



2241



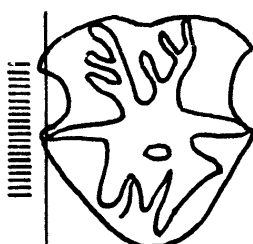
2242



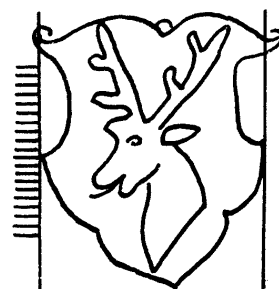
2243



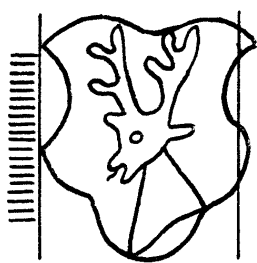
2244



2245



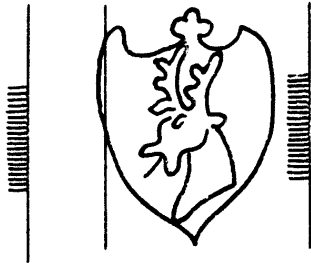
2246



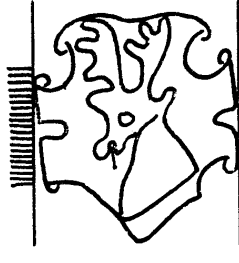
2247



2248



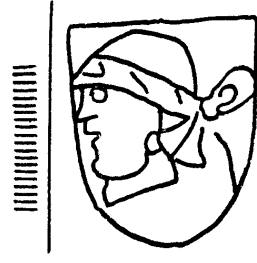
2249



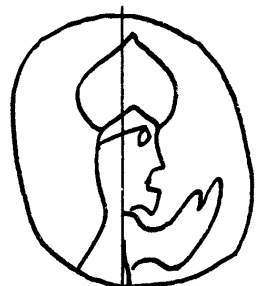
2250



2251



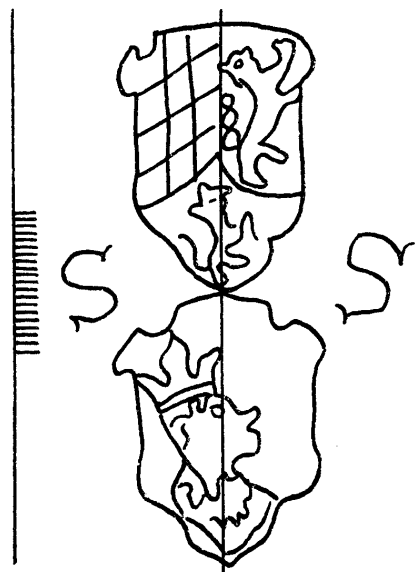
2252



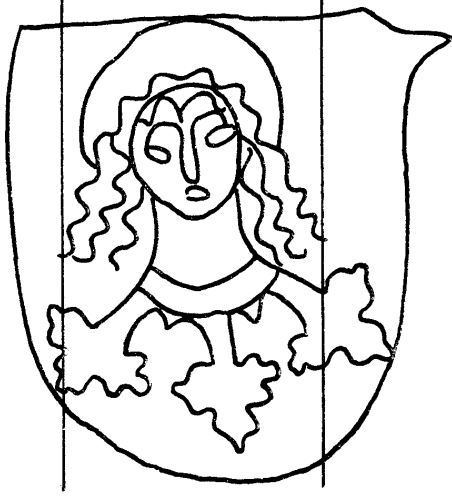
2253



2254



2255



2256



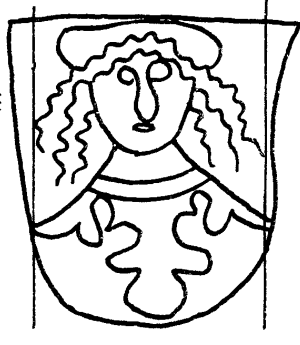
2257



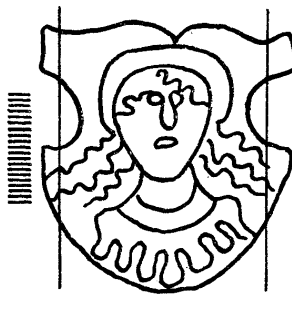
2258



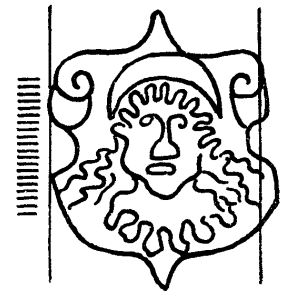
2259



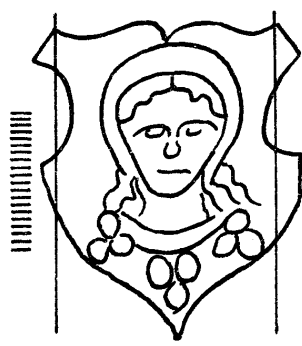
2260



2261



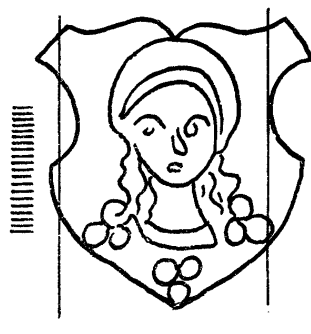
2262



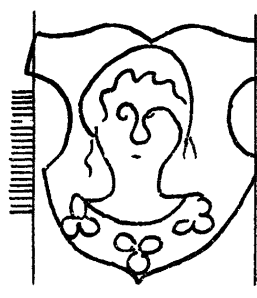
2263



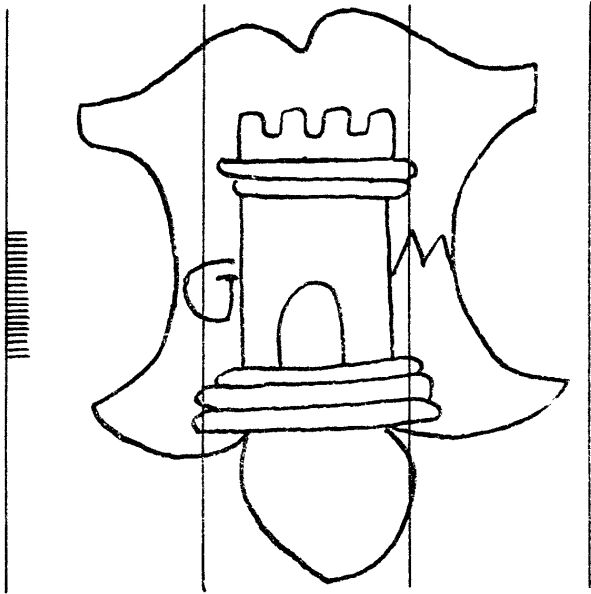
2264



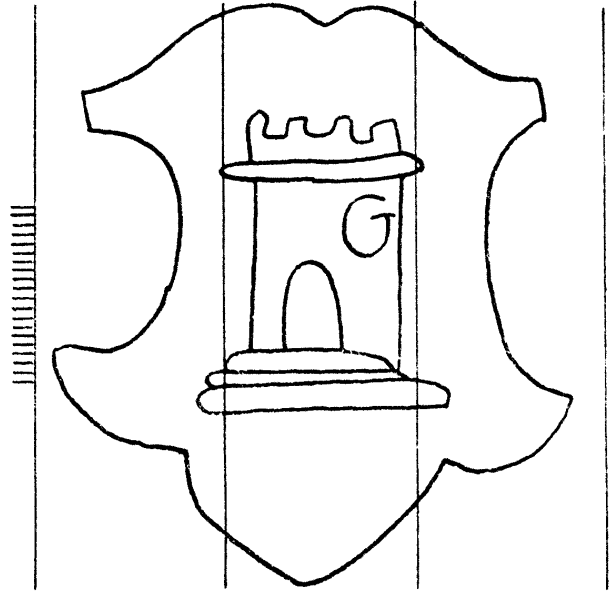
2265



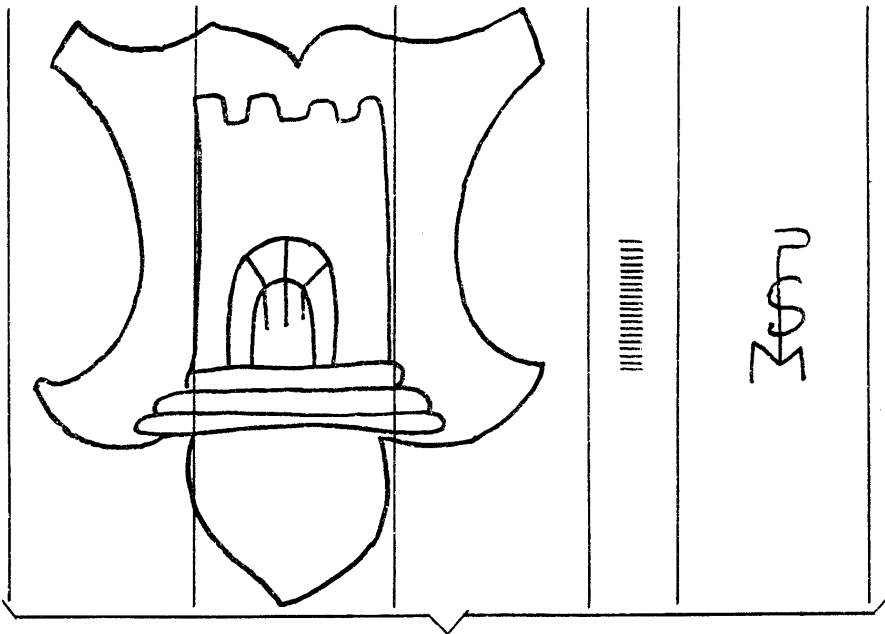
2266



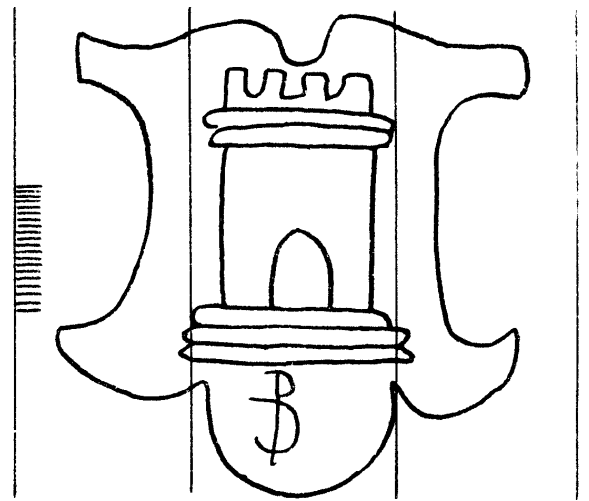
2267



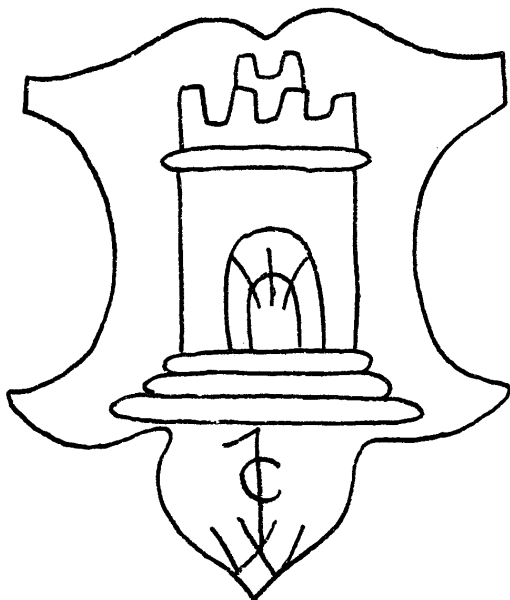
2268



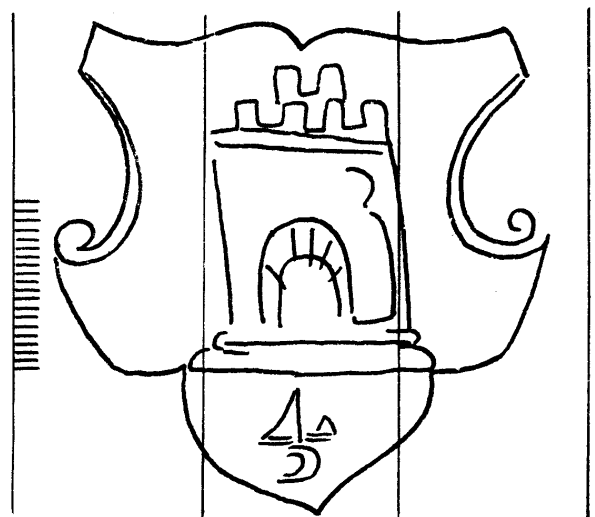
2269



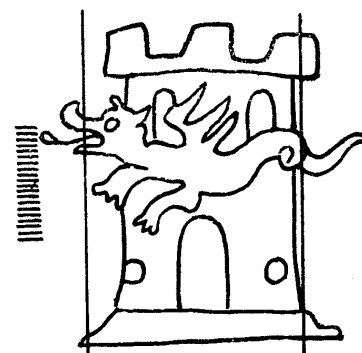
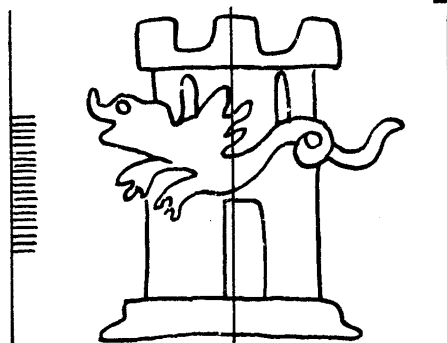
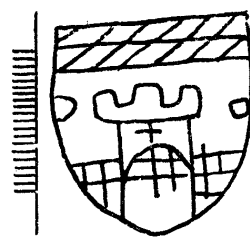
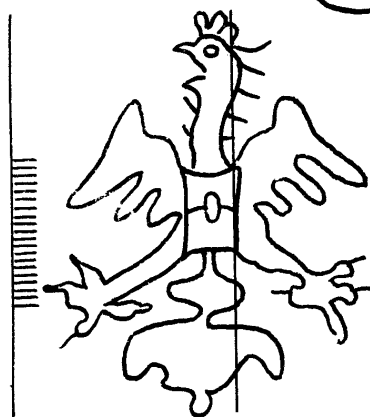
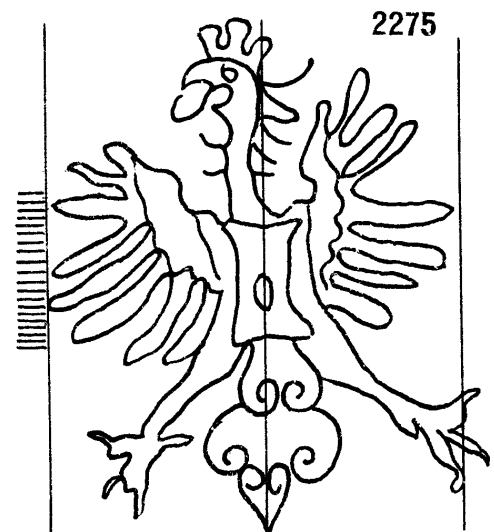
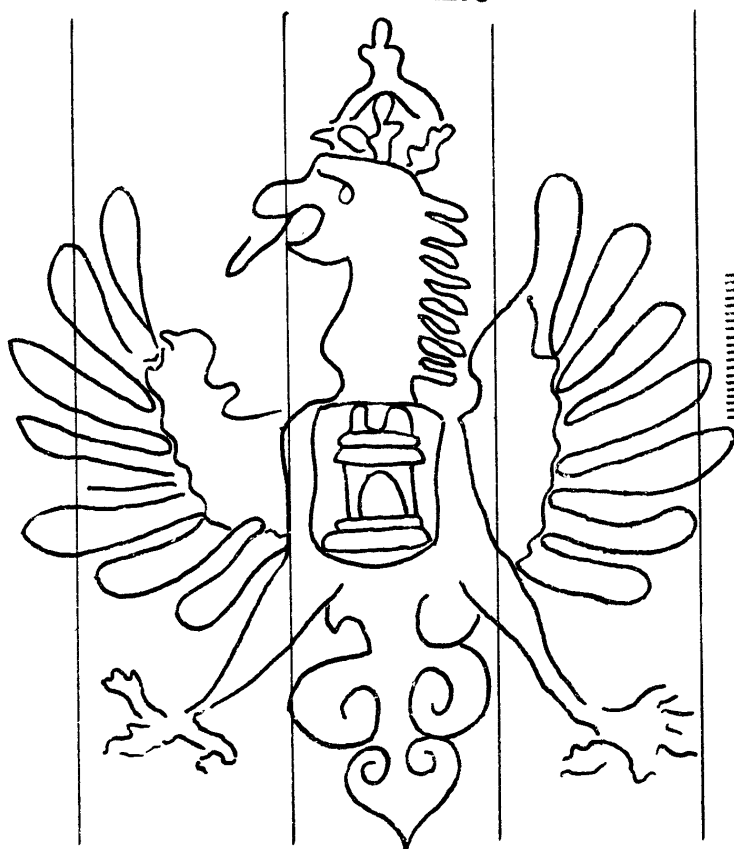
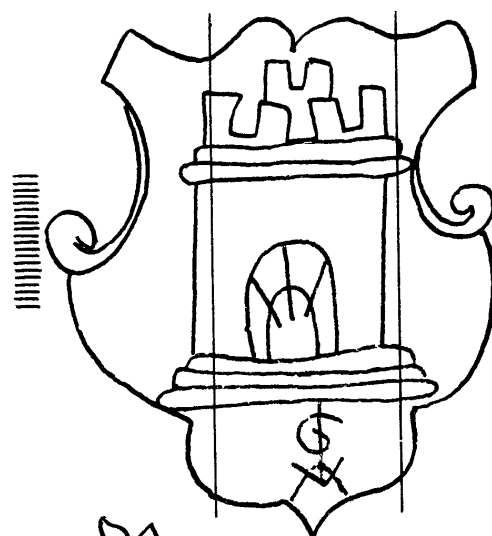
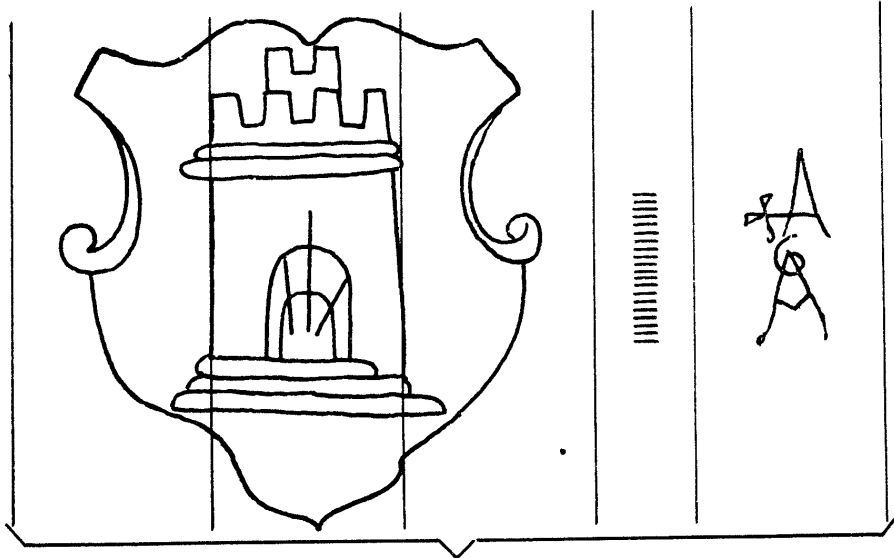
2270

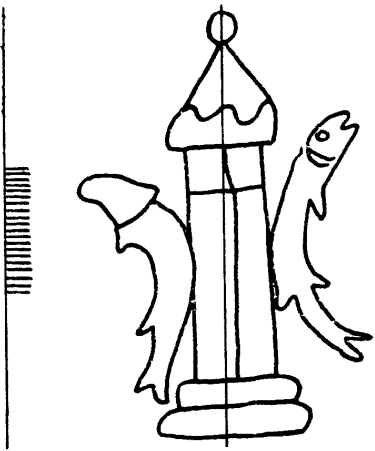


2271

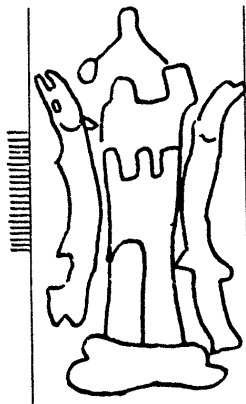


2272

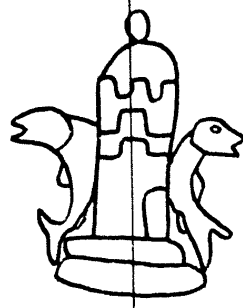




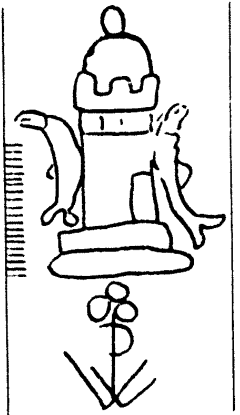
2282



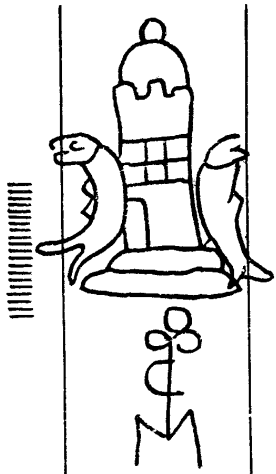
2283



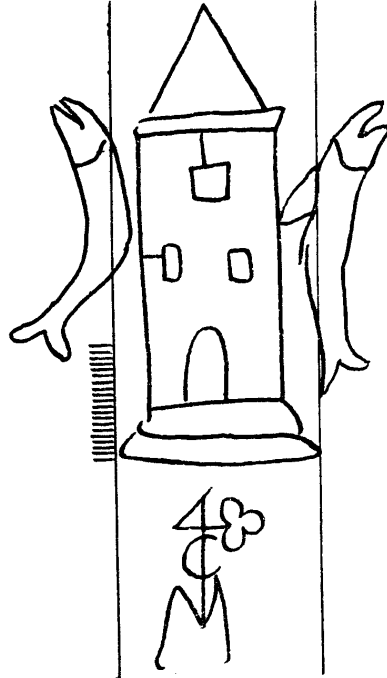
2284



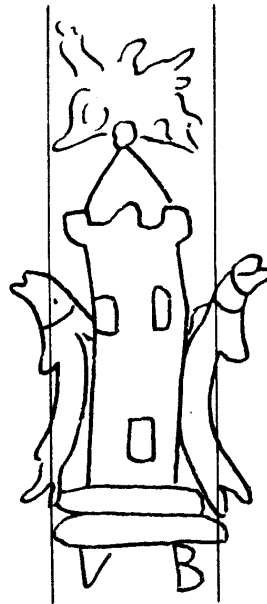
2285



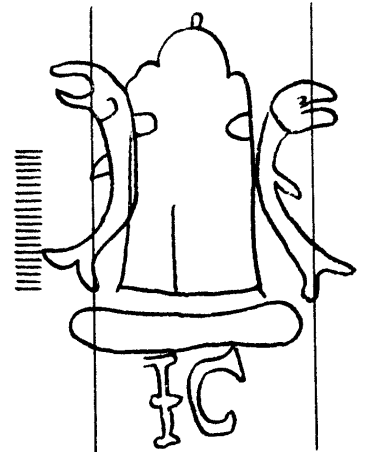
2286



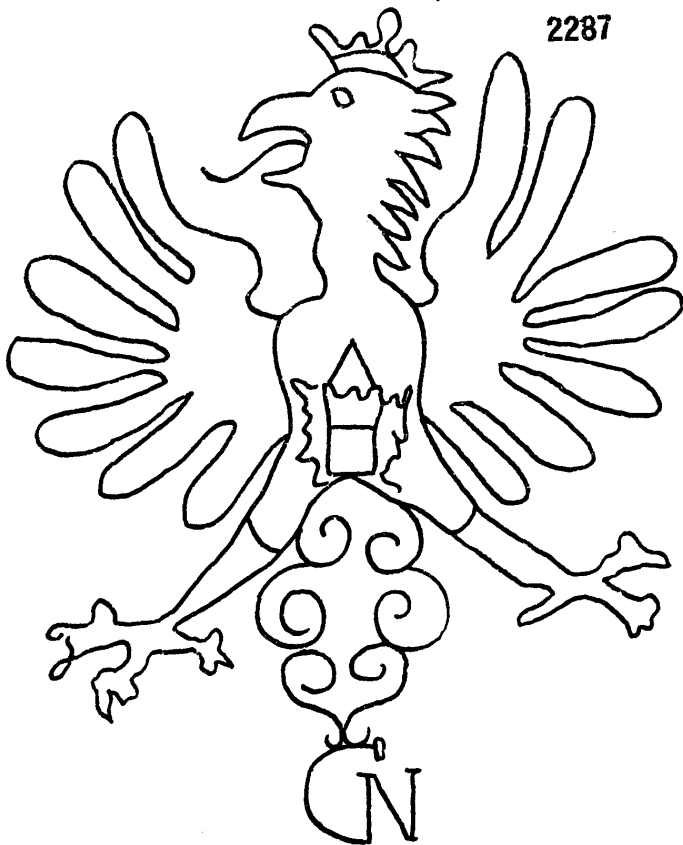
2287



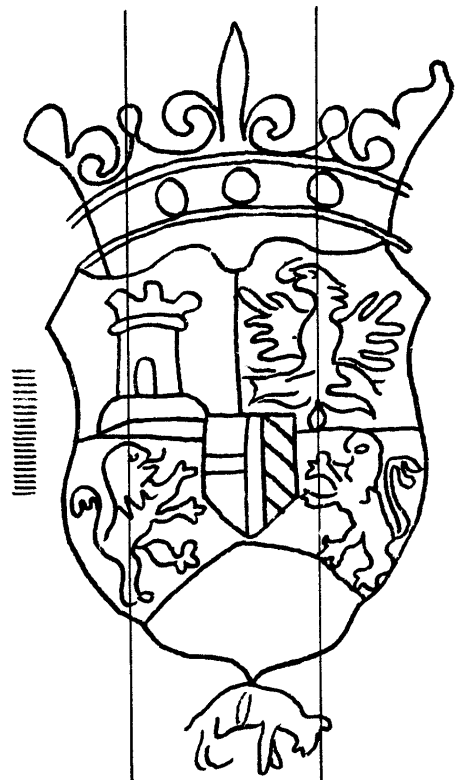
2288



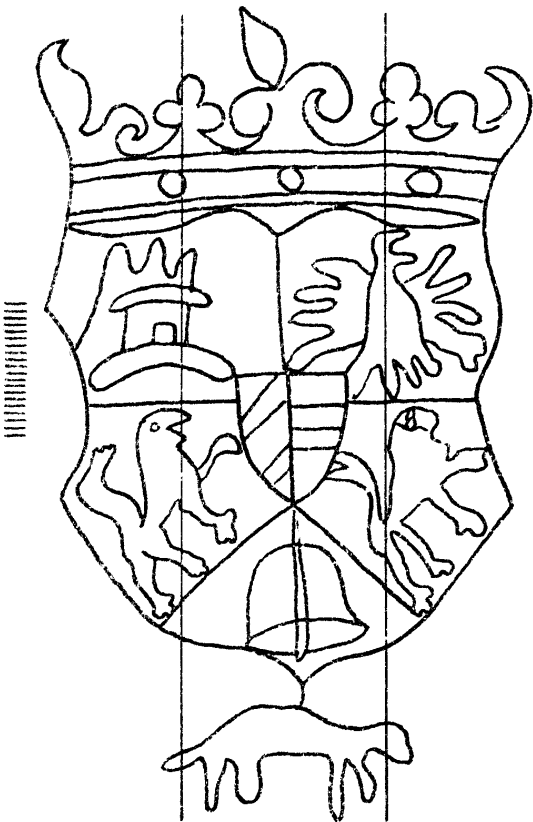
2289



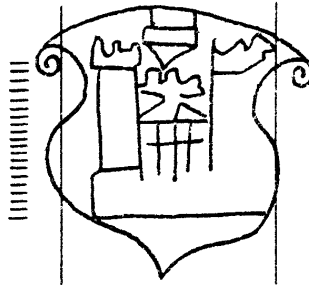
2290



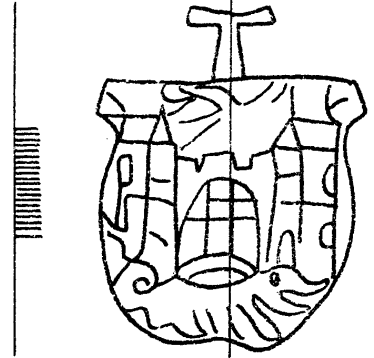
2291



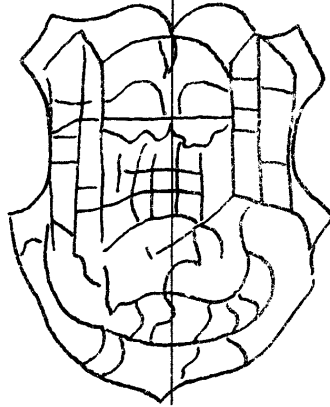
2292



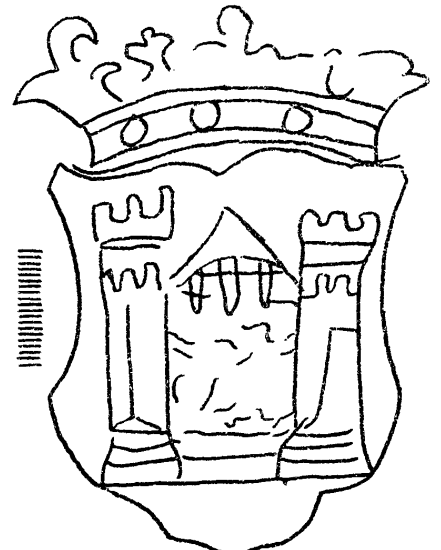
2293



2294

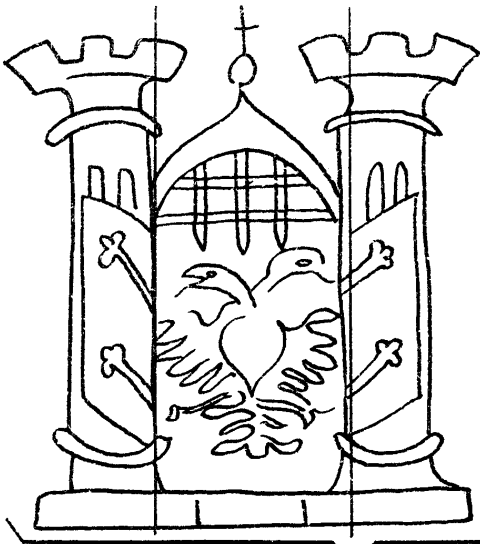


2295

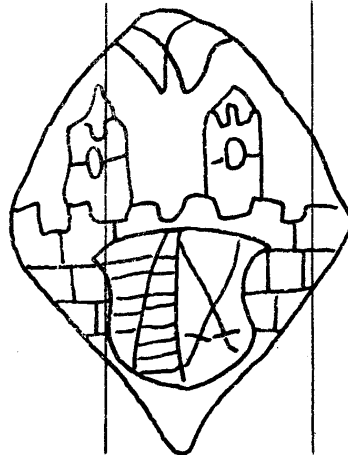


WR

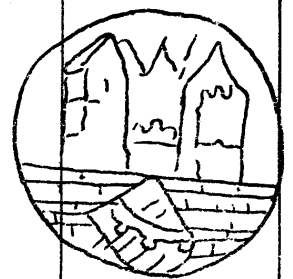
2296



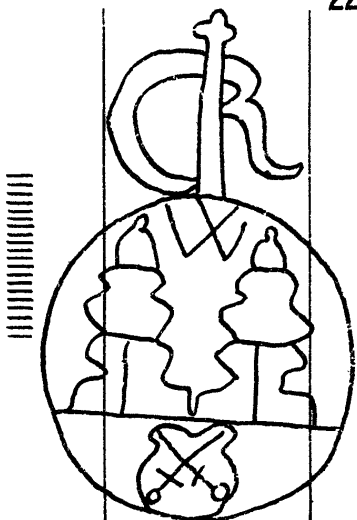
2297



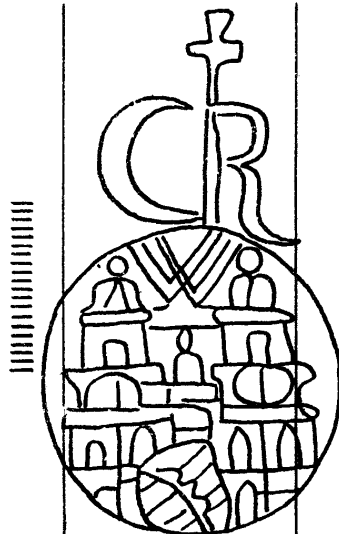
2298



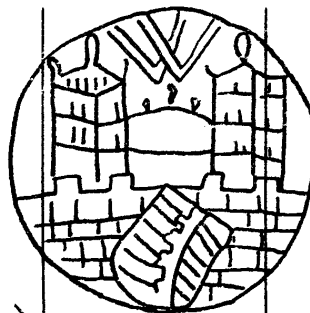
2299



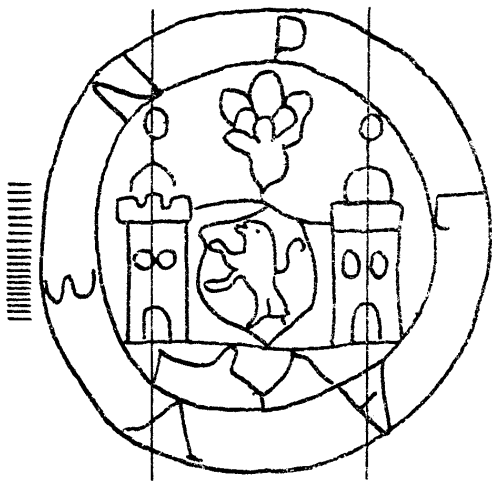
2300



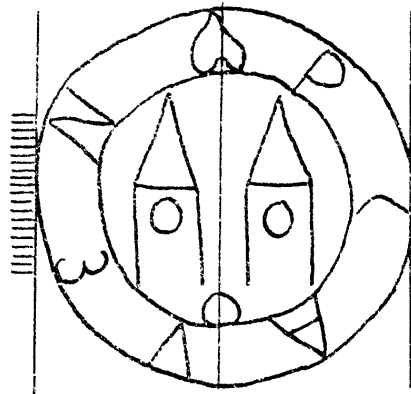
2301



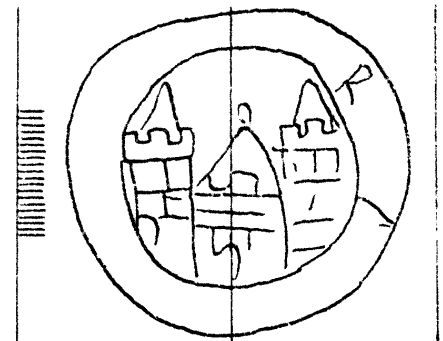
2302



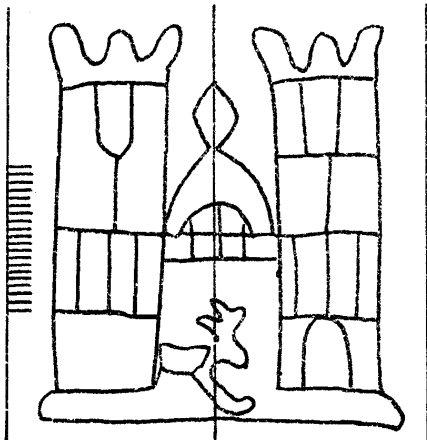
2303



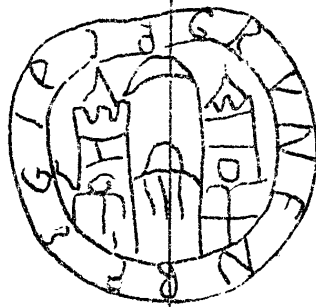
2304



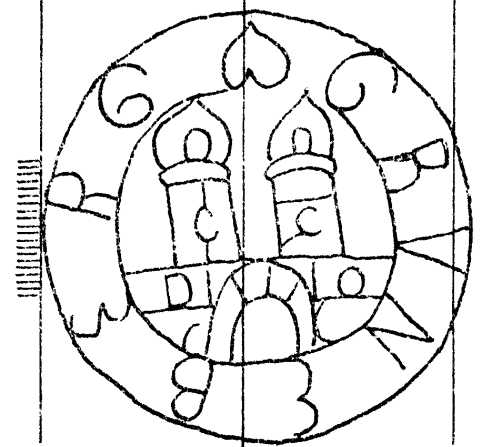
2305



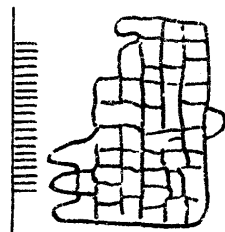
2306



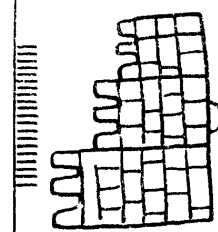
2307



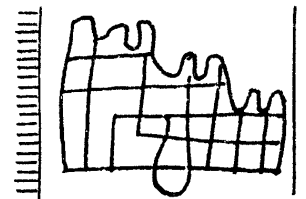
2308



2310



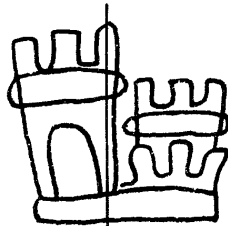
2311



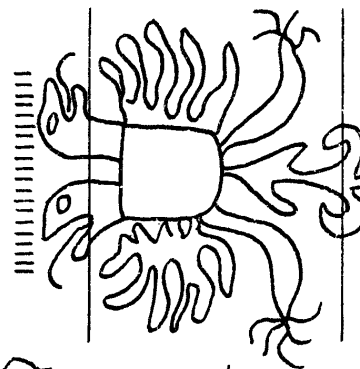
2312



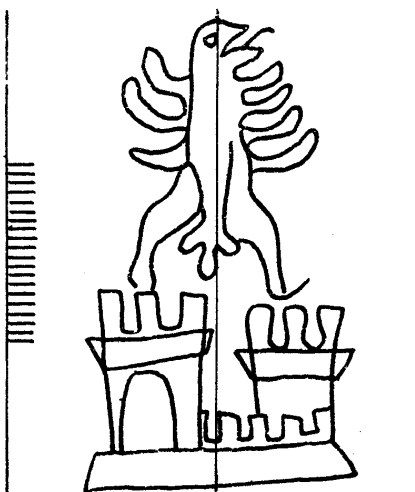
2309



2313



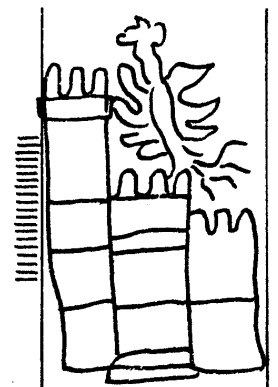
2314



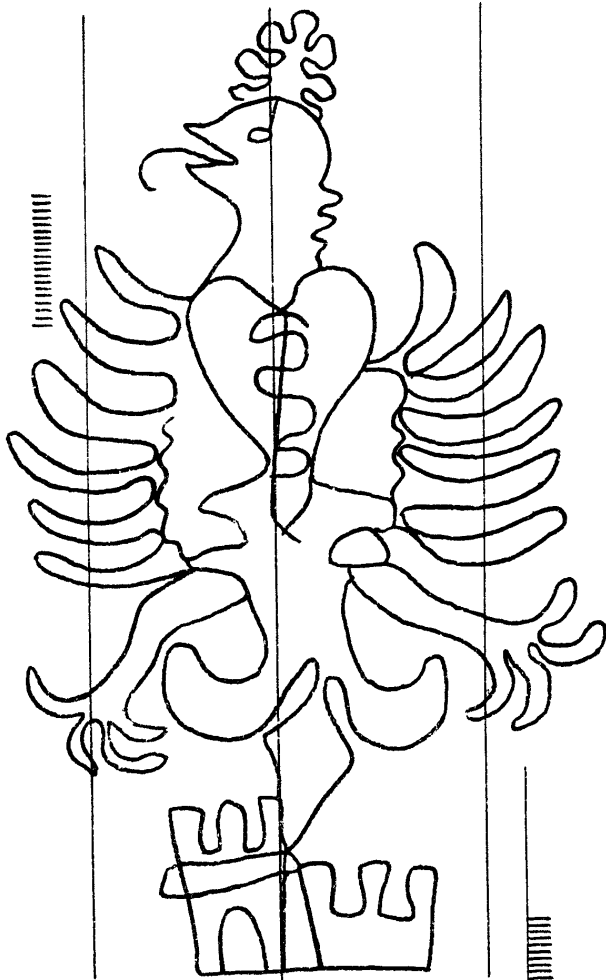
2315



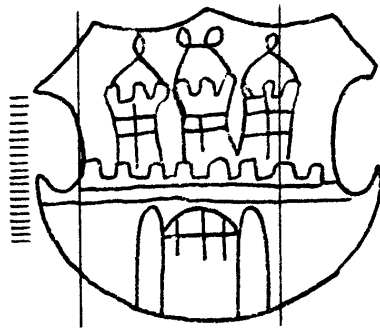
2316



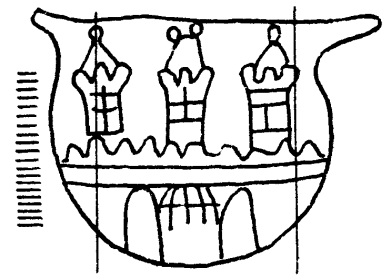
2317



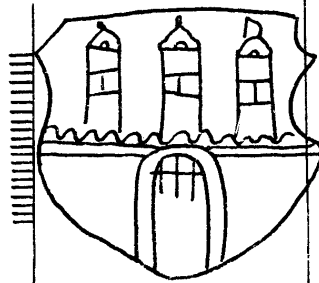
2318



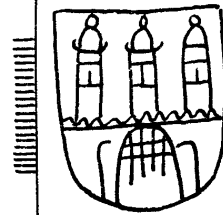
2319



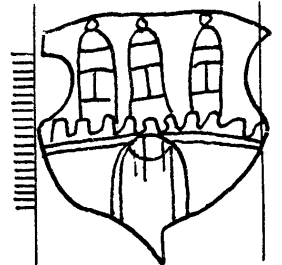
2320



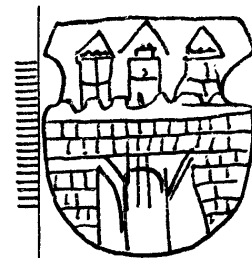
2321



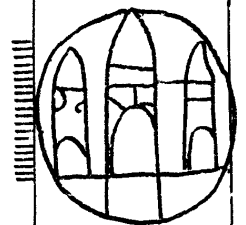
2322



2323



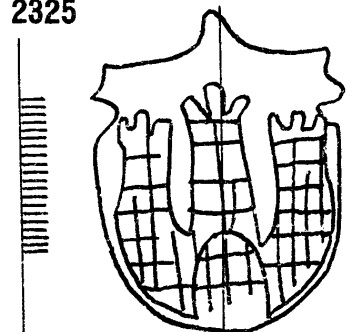
2325



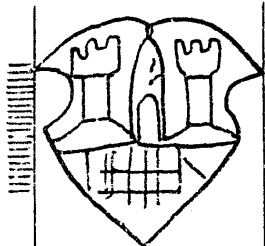
2326



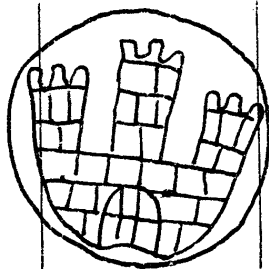
2324



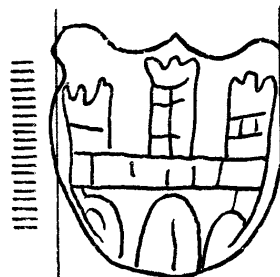
2330



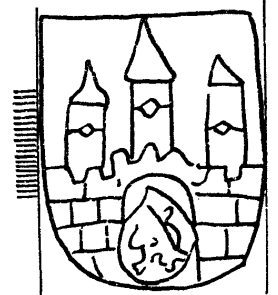
2327



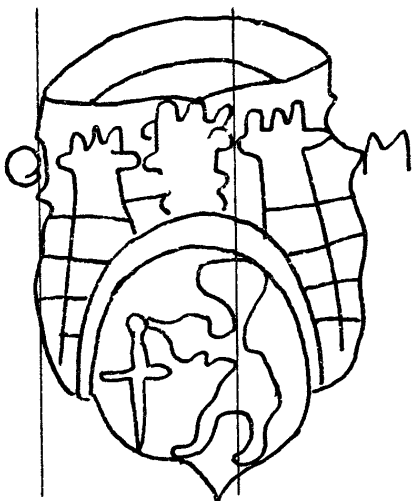
2328



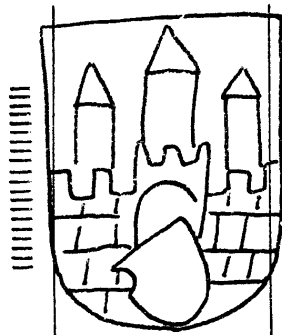
2329



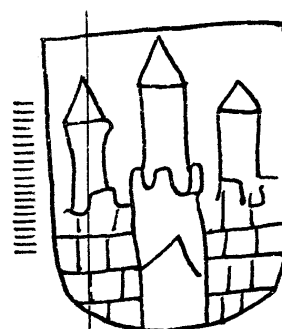
2334



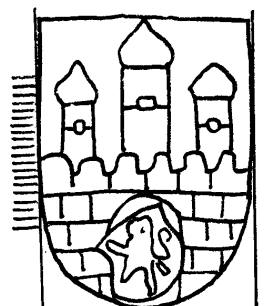
2331



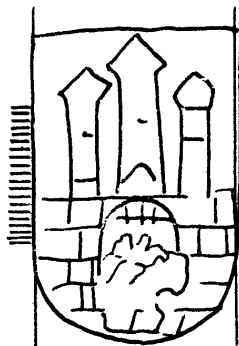
2332



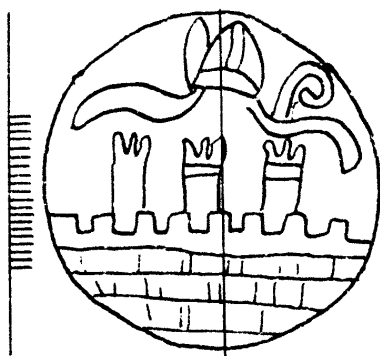
2333



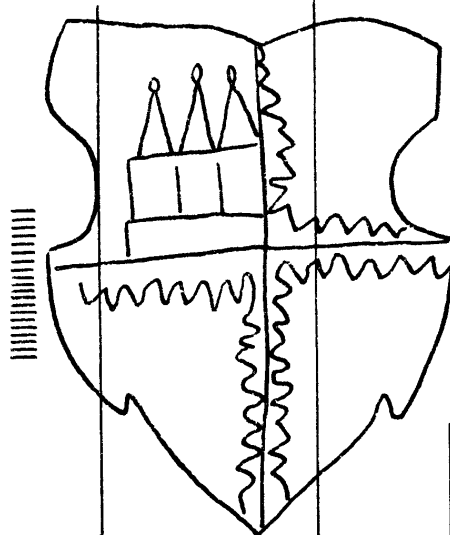
2335



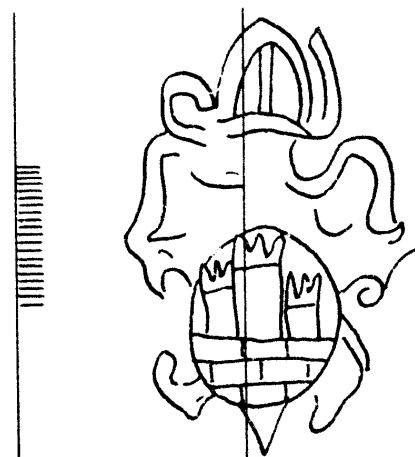
2336



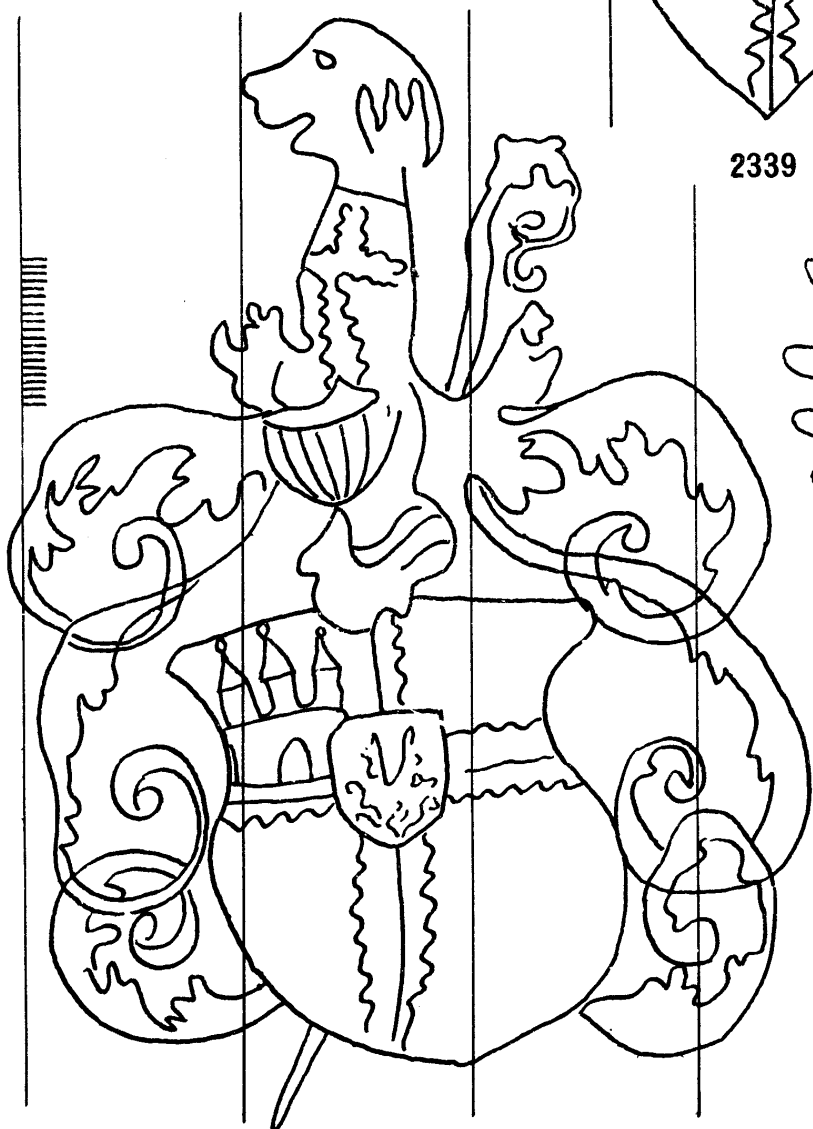
2337



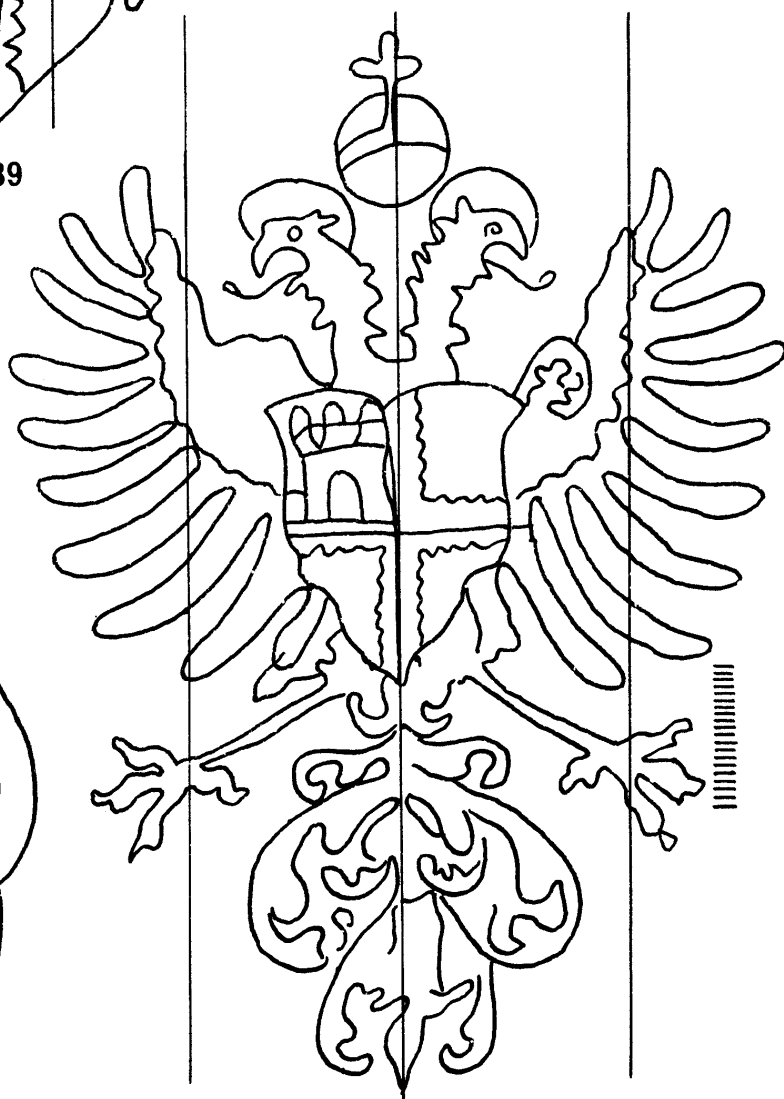
2339



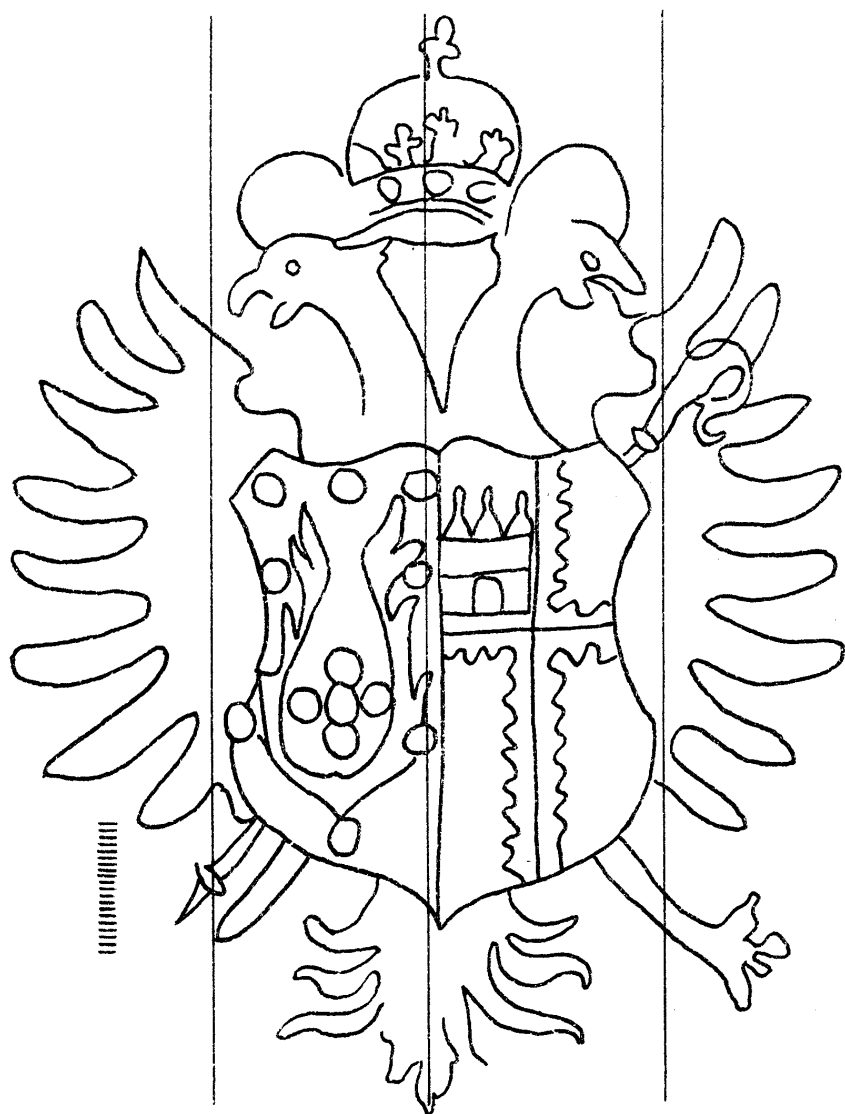
2338



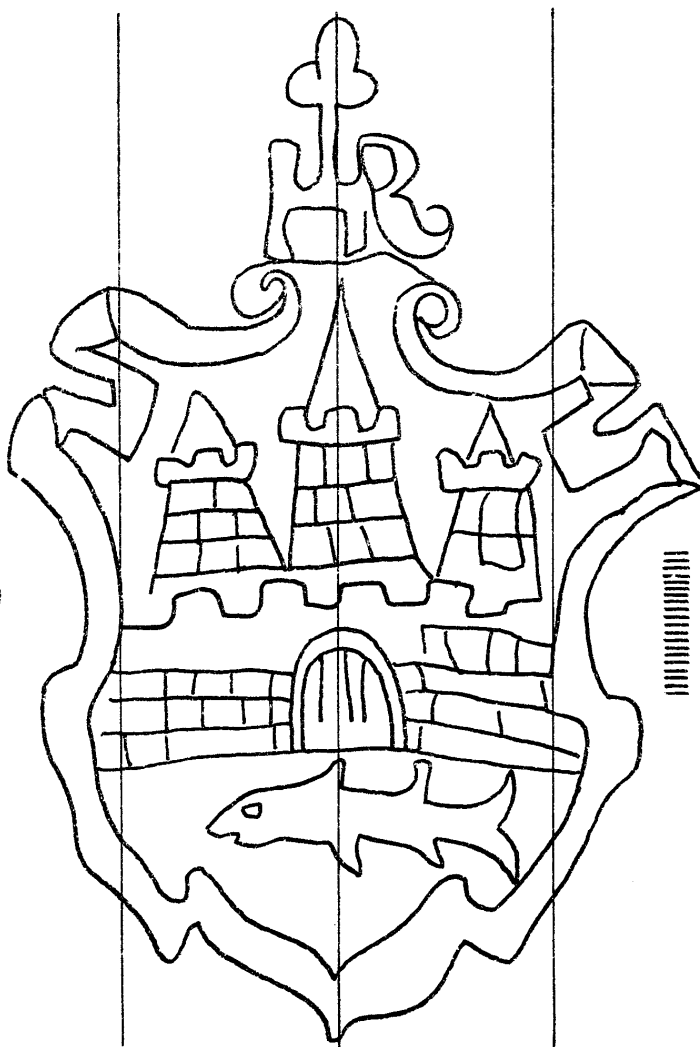
2340



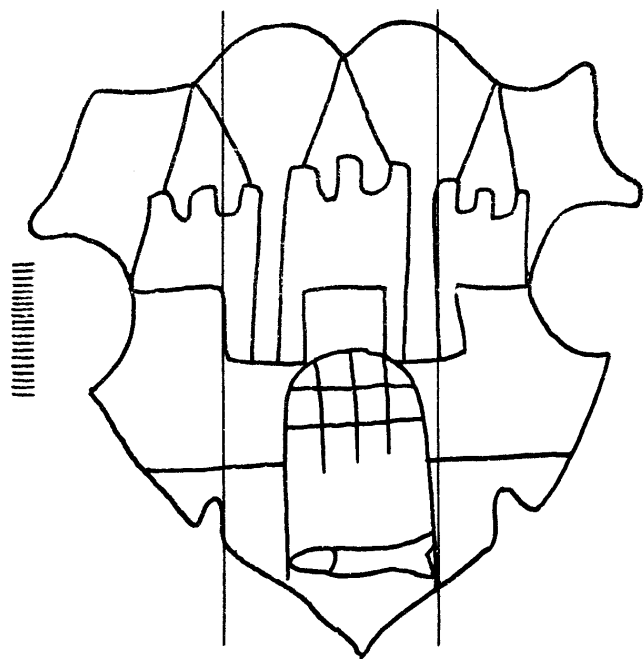
2341



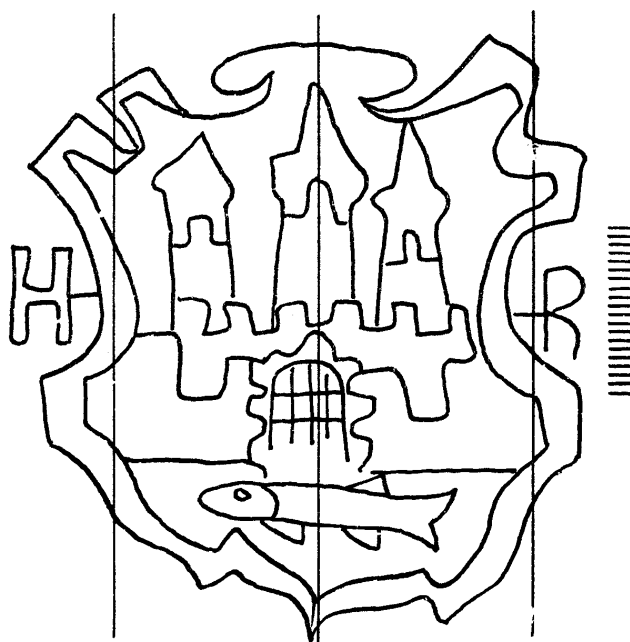
2342



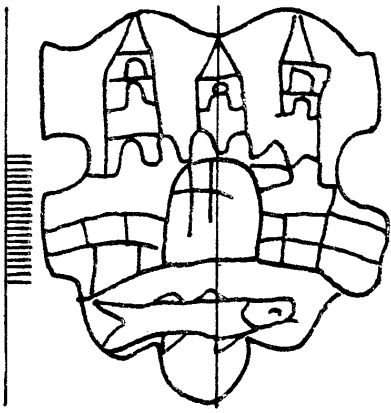
2343



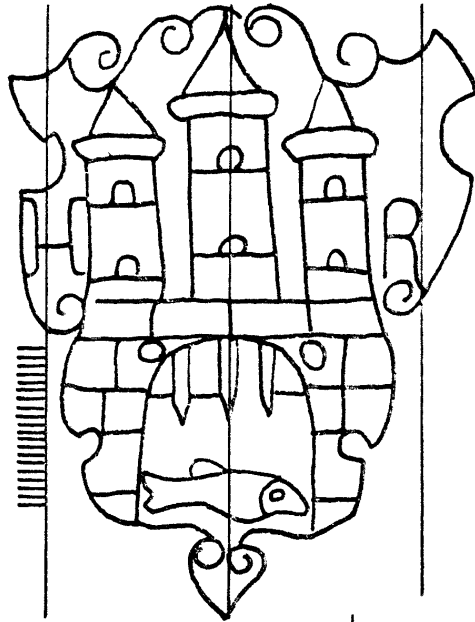
2344



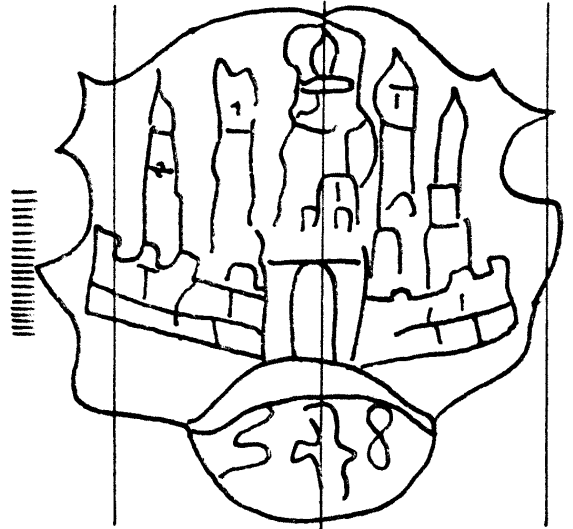
2345



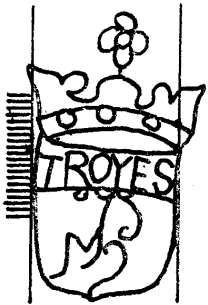
2346



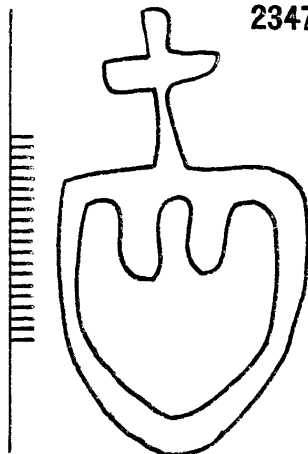
2347



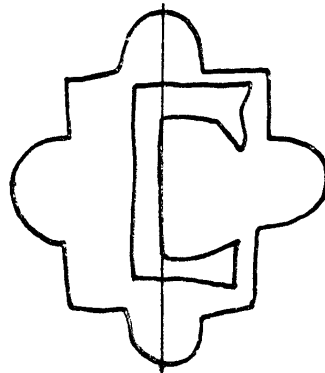
2348



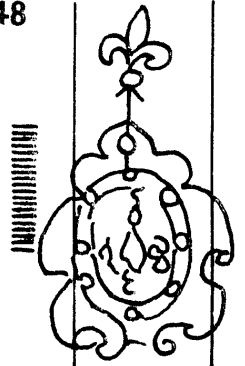
2349



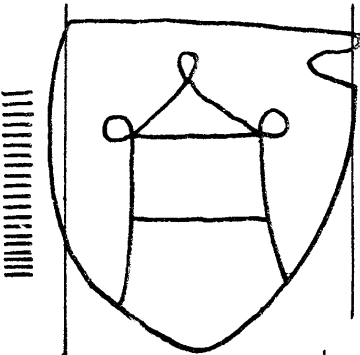
2351



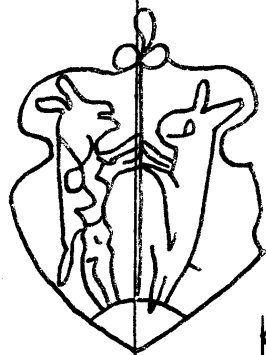
2352



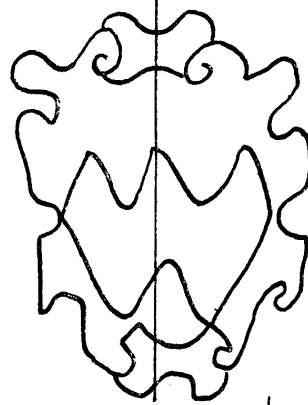
2353



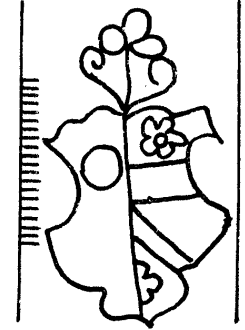
2350



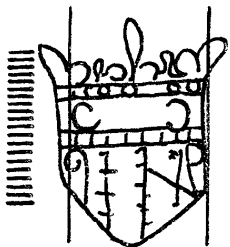
2355



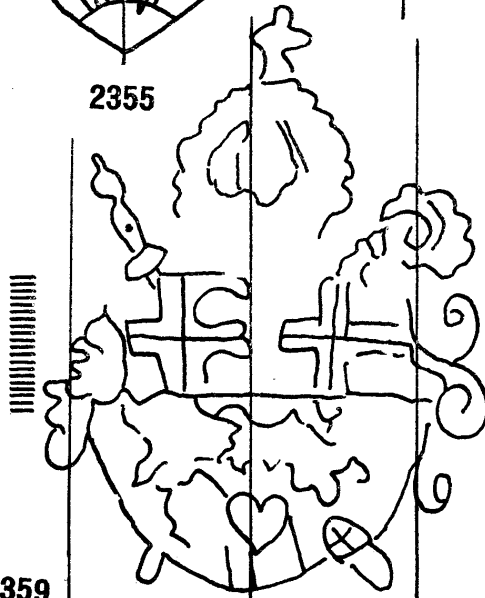
2356



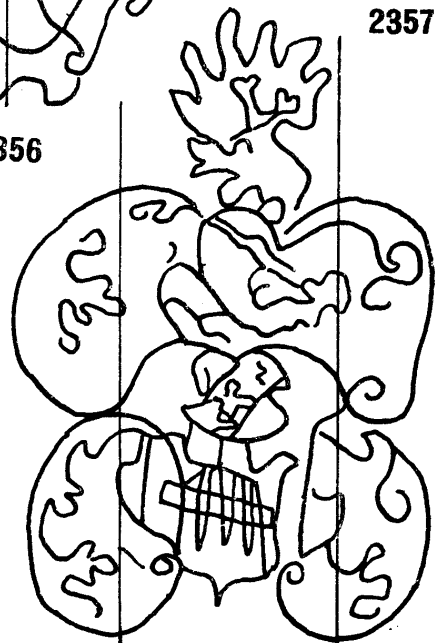
2357



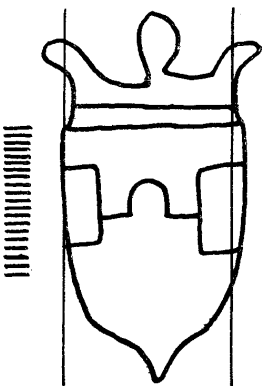
2354



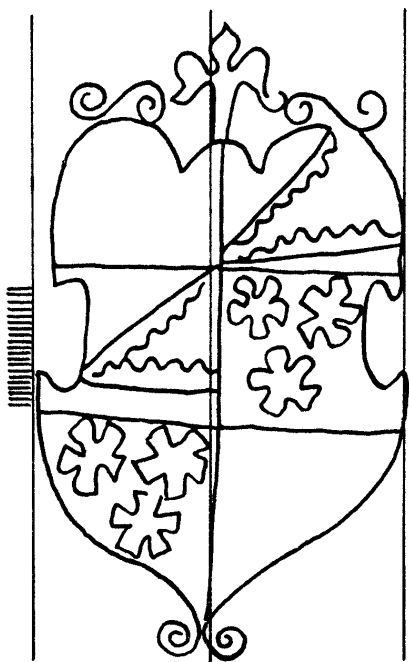
3359



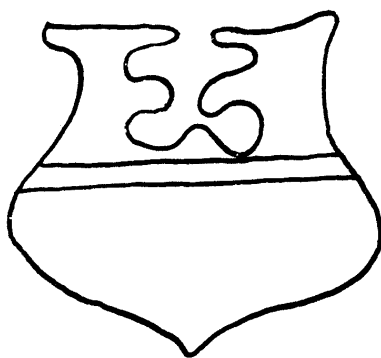
2360



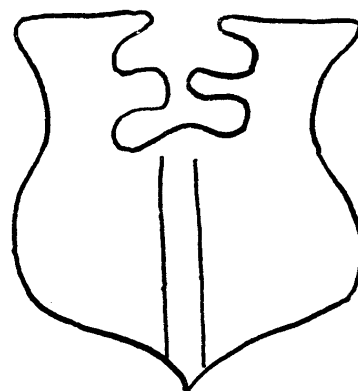
2358



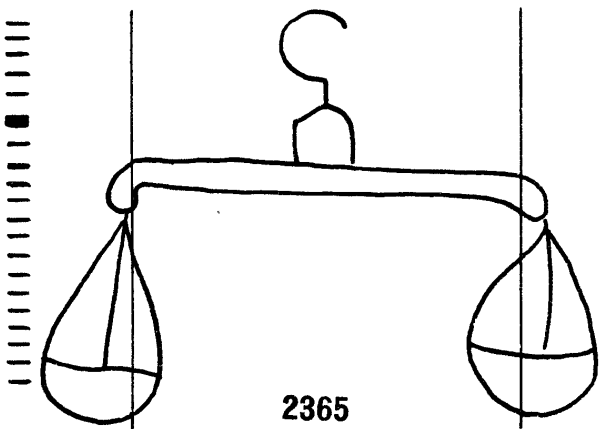
2361



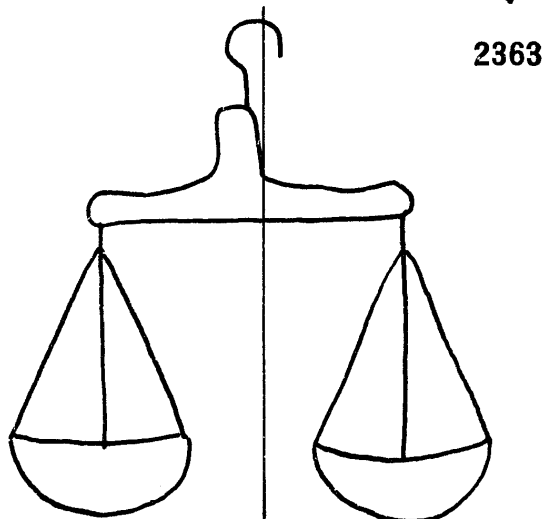
2362



2363



2365



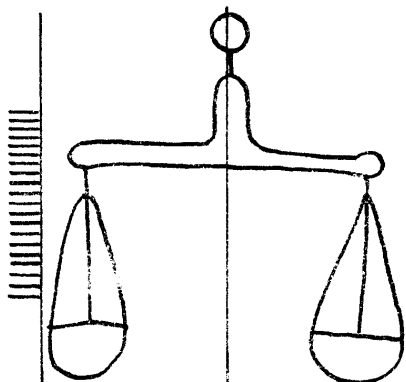
2364



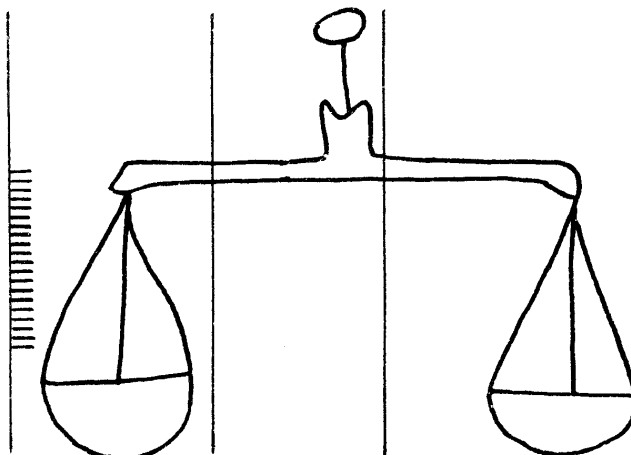
2367



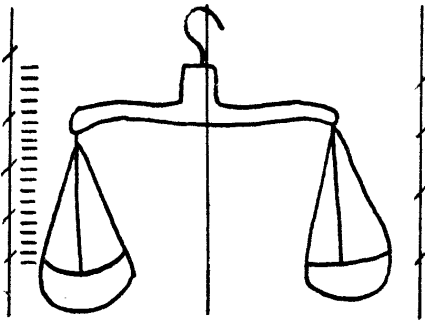
2366



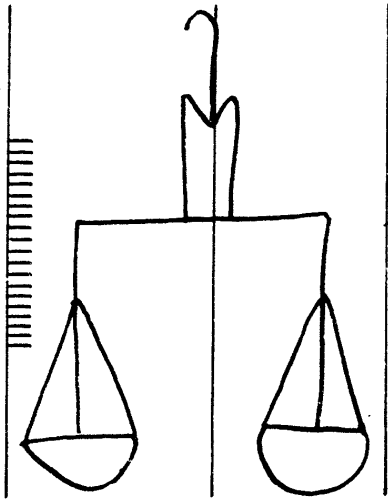
2368



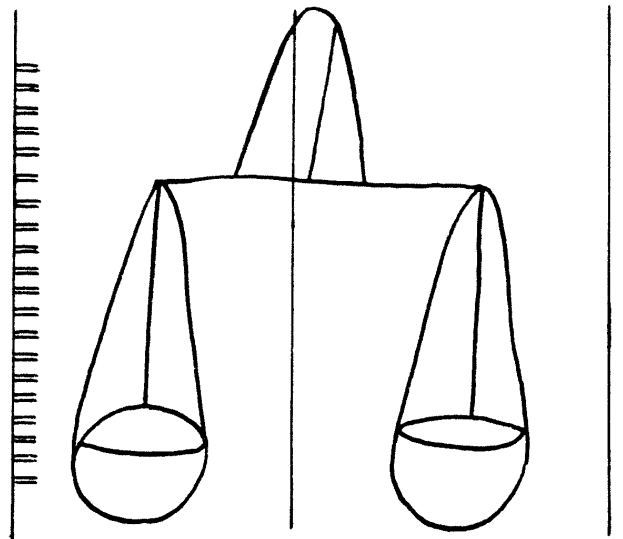
2369



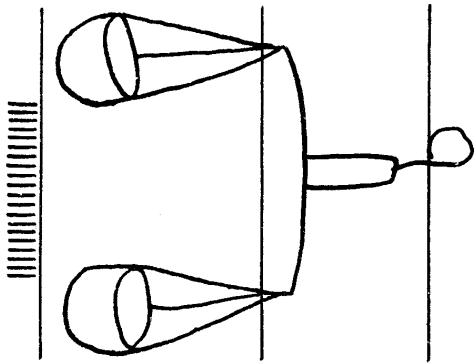
2370



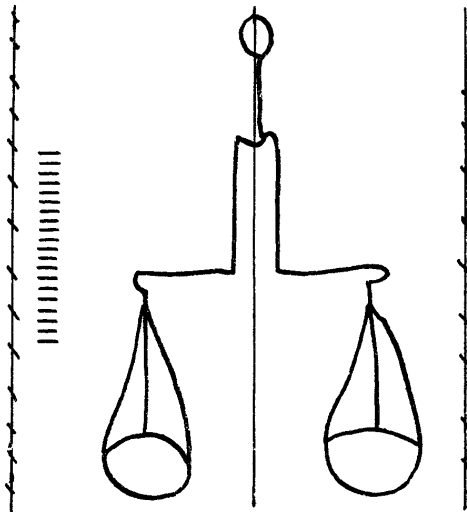
2374



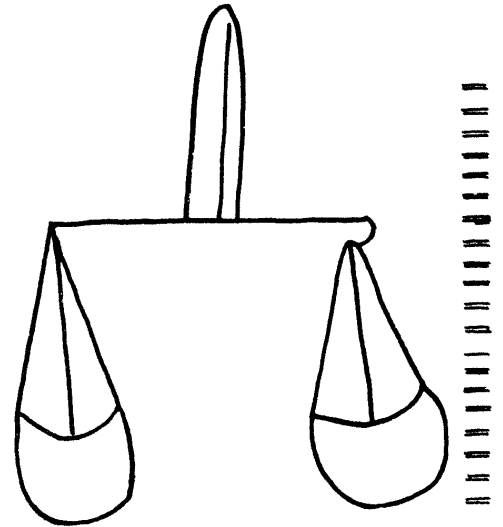
2377



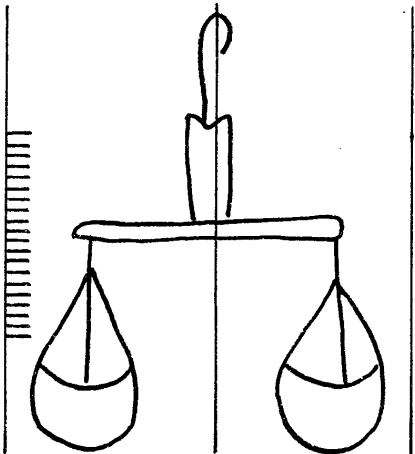
2371



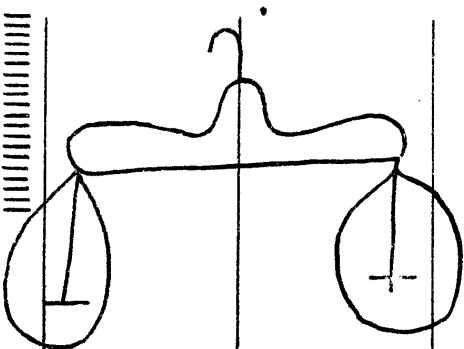
2375



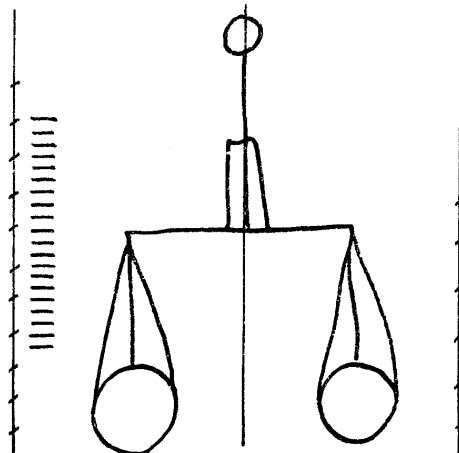
2378



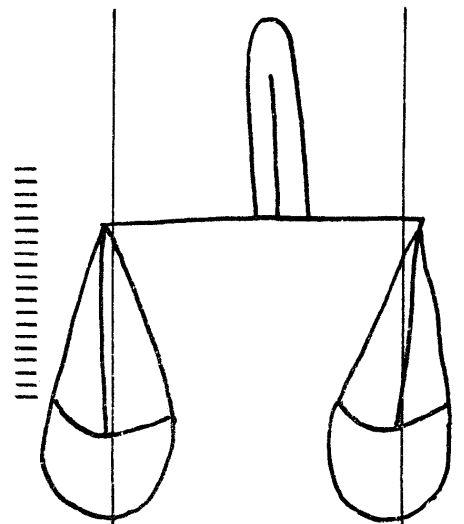
2372



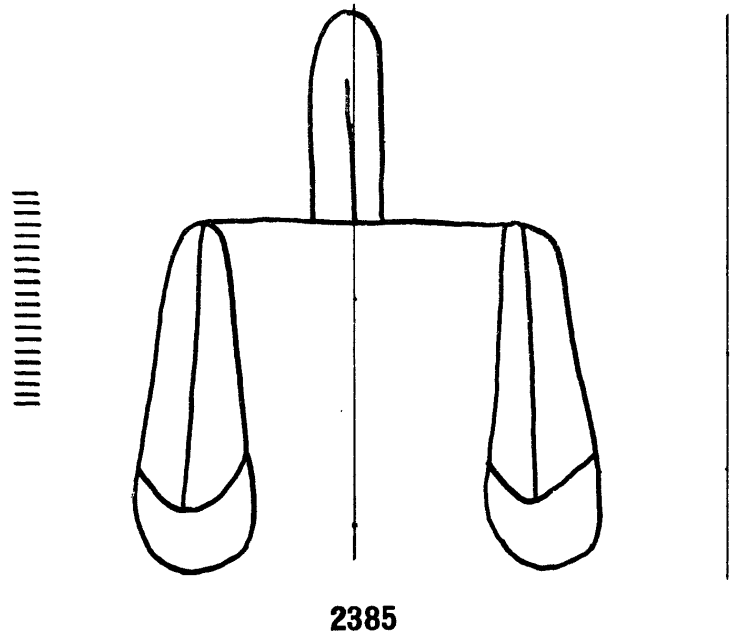
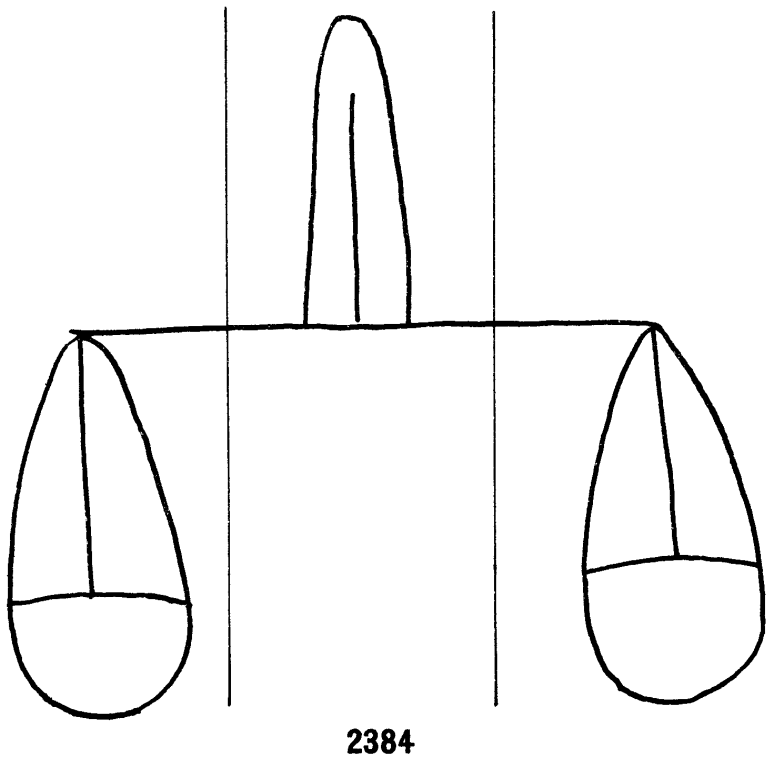
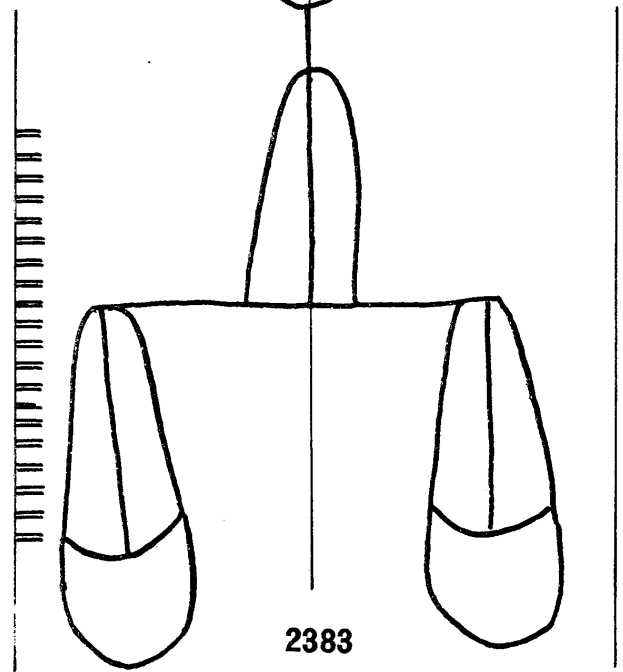
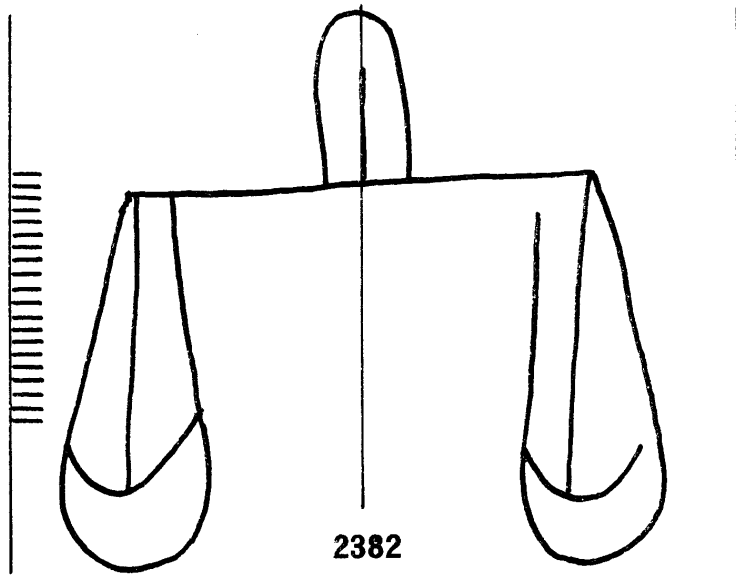
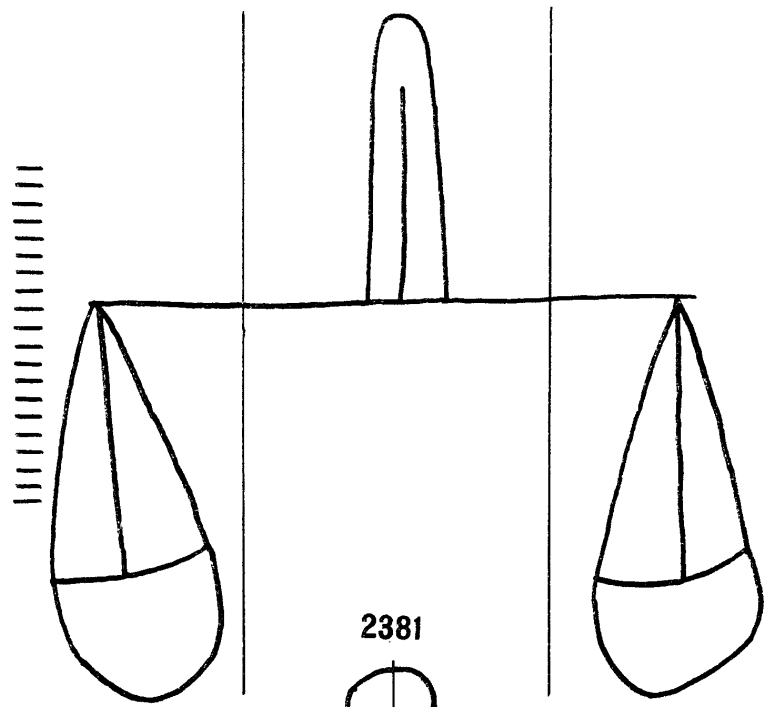
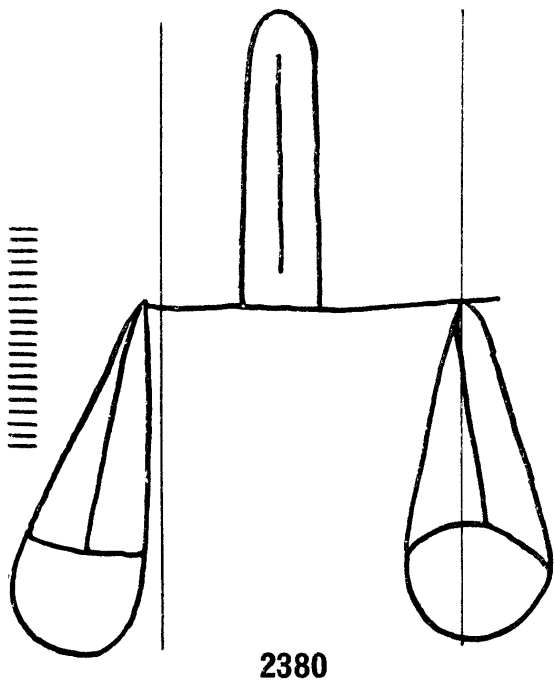
2373

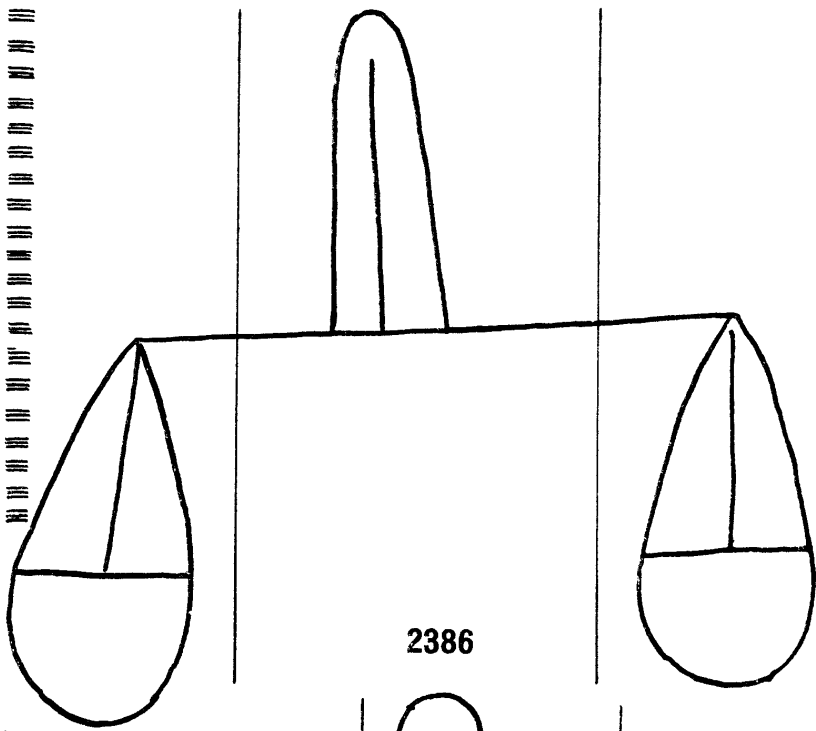


2376

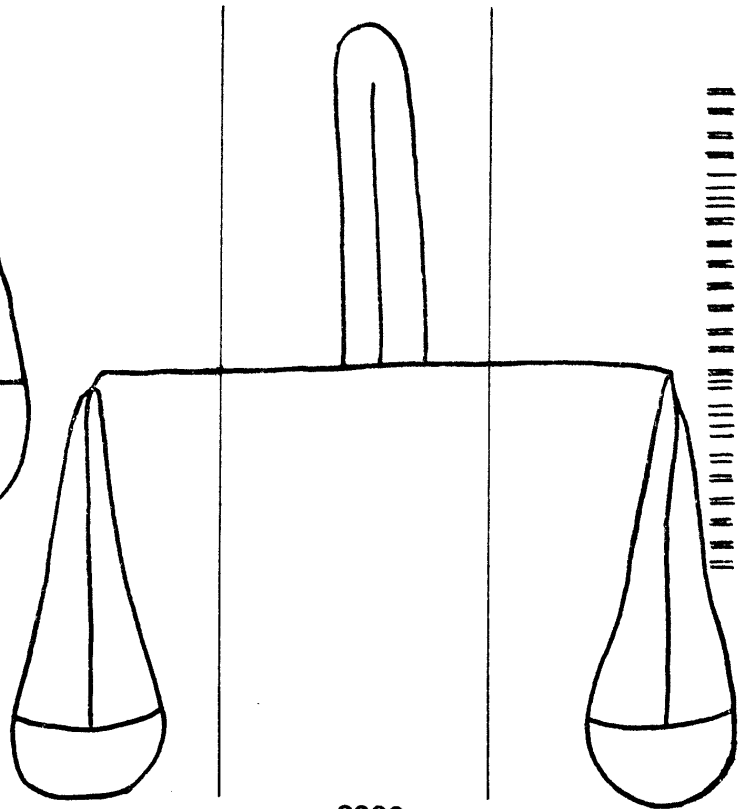


2379

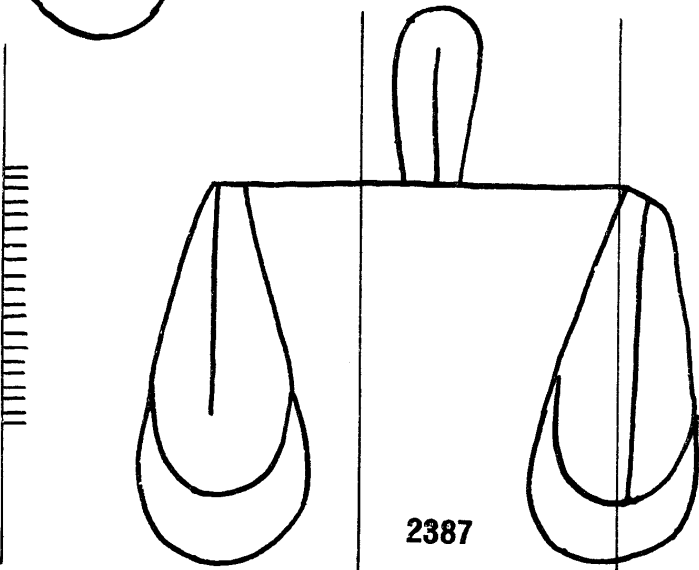




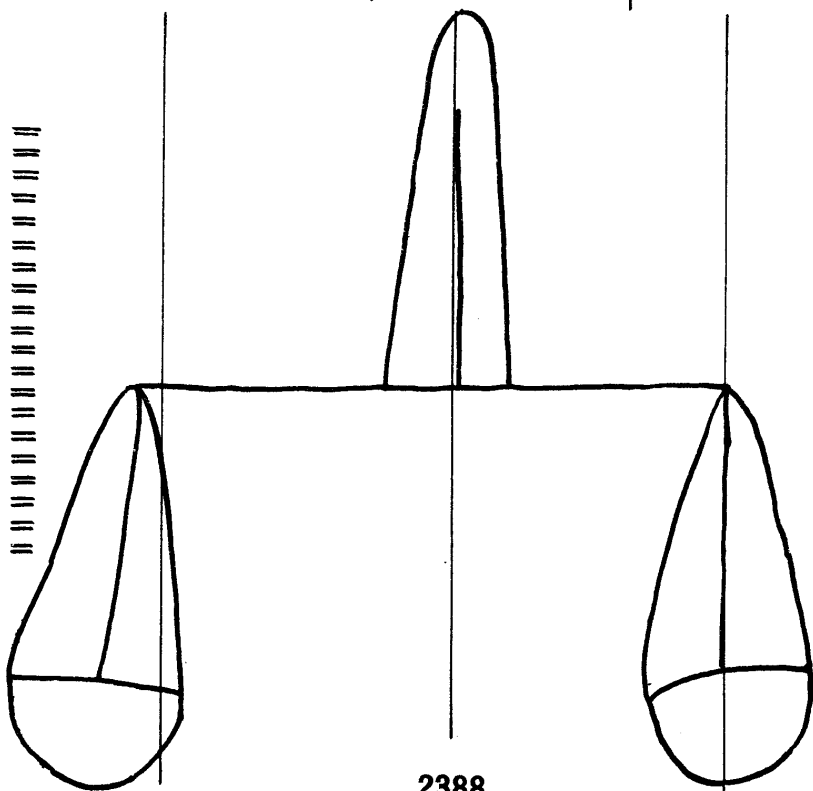
2386



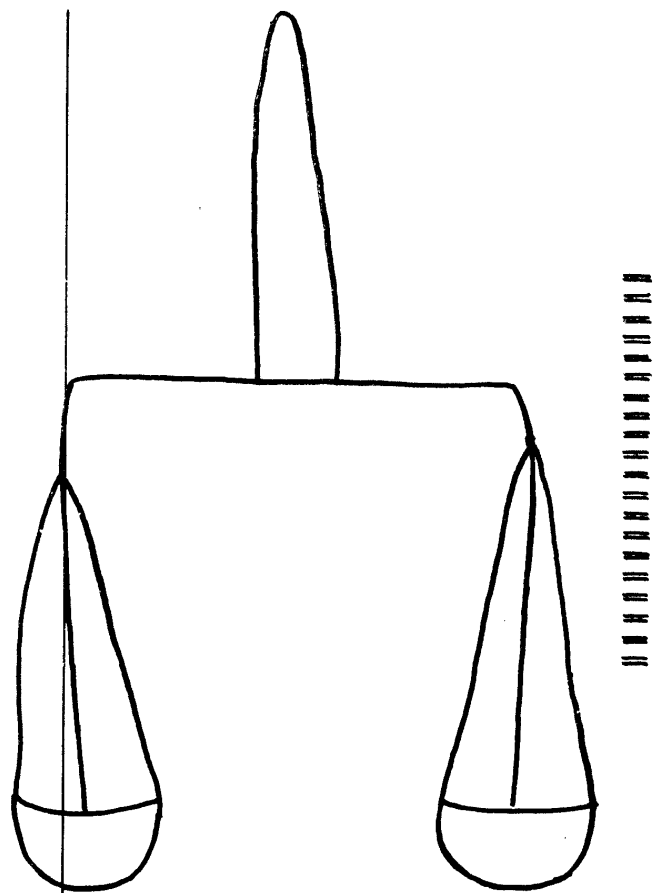
2389



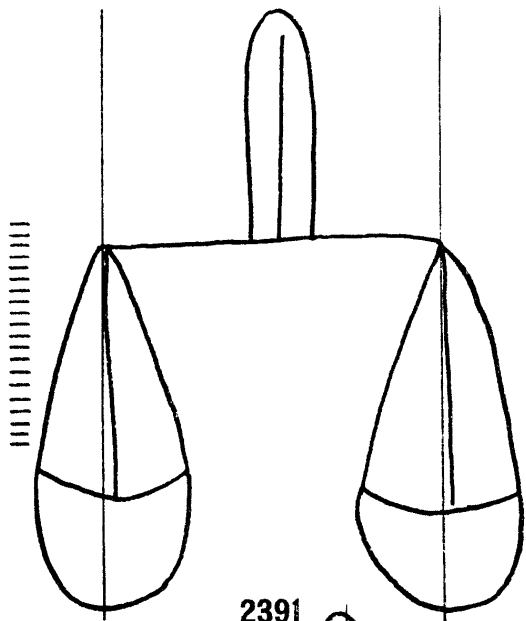
2387



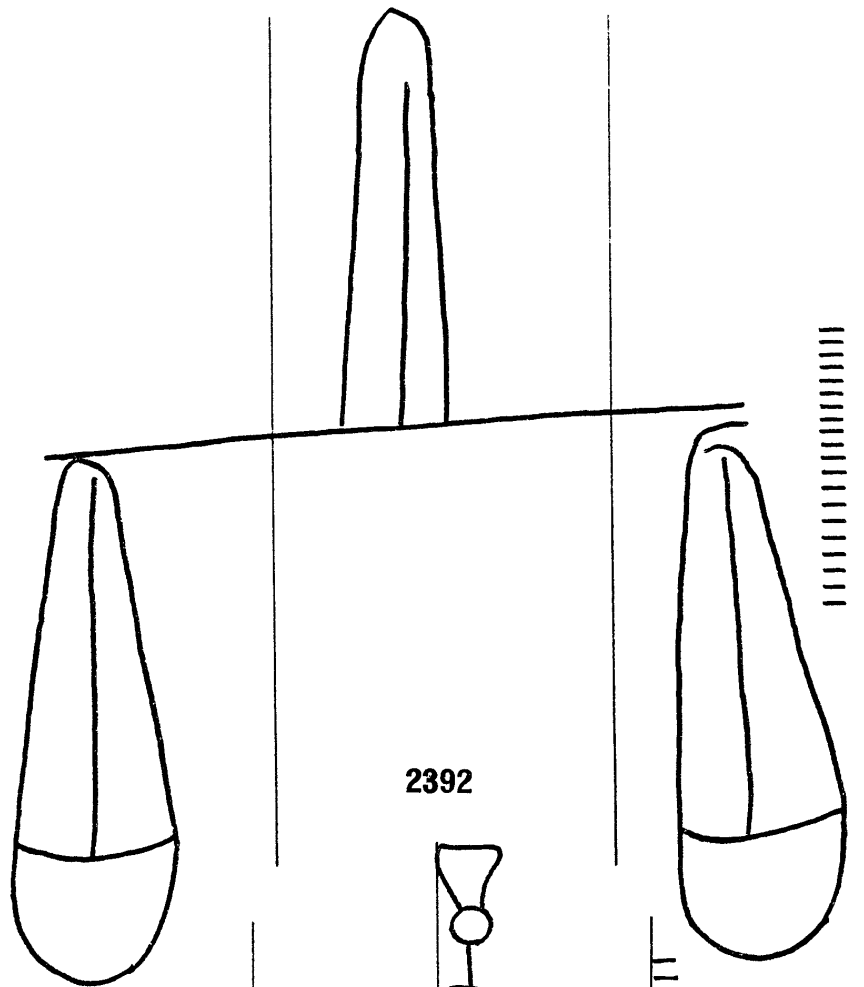
2388



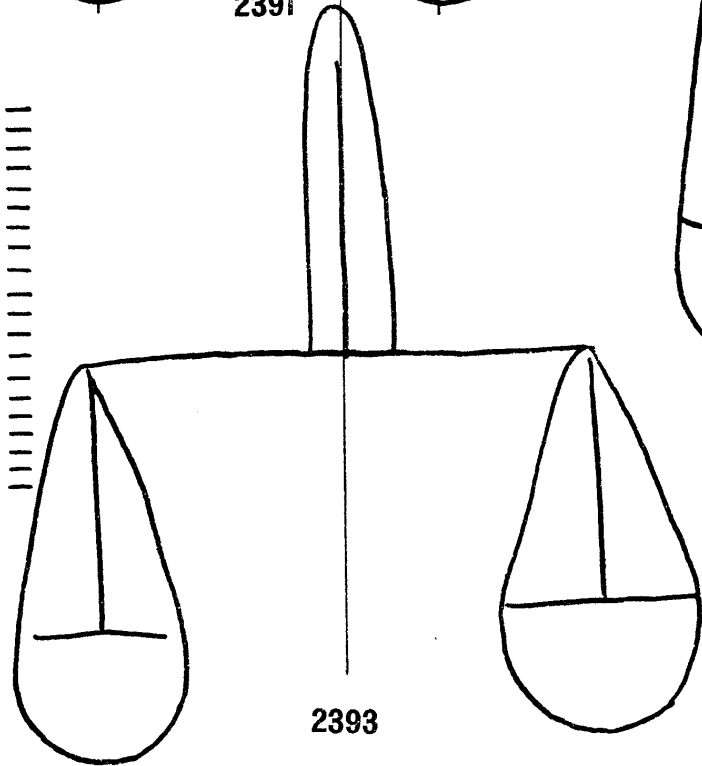
2390



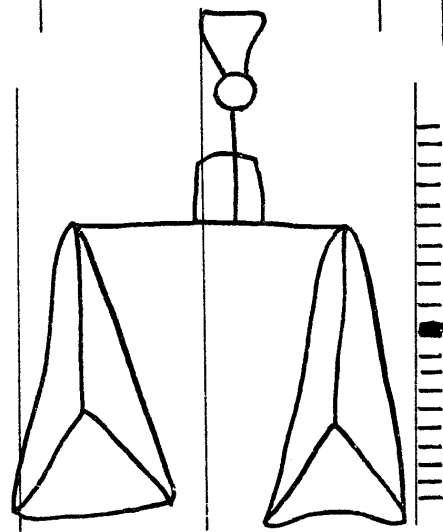
2391



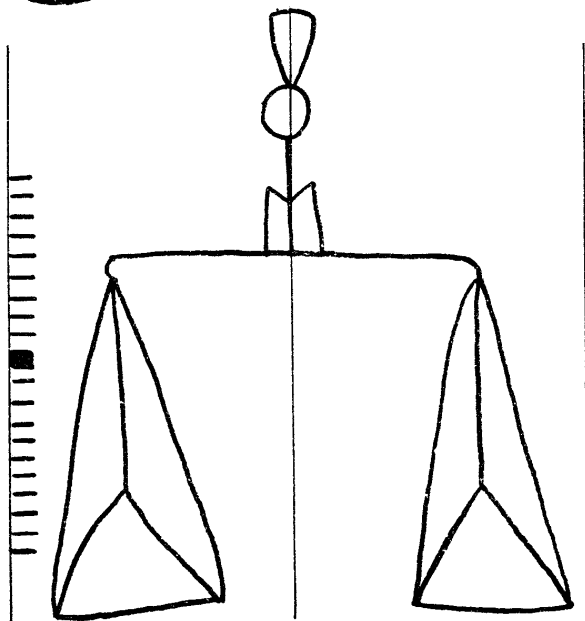
2392



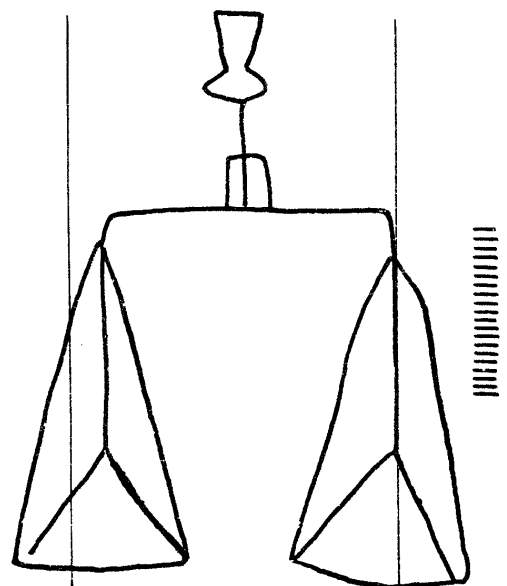
2393



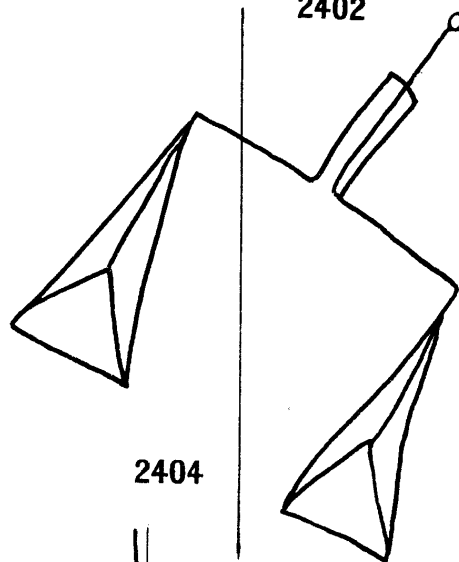
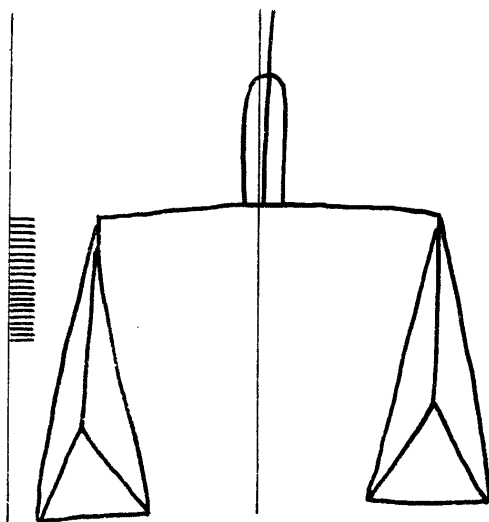
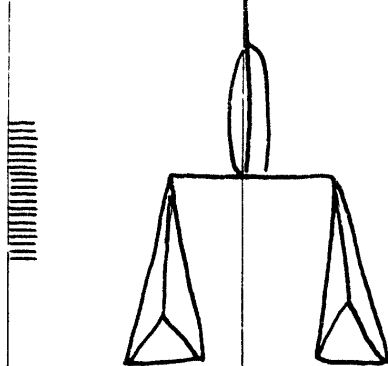
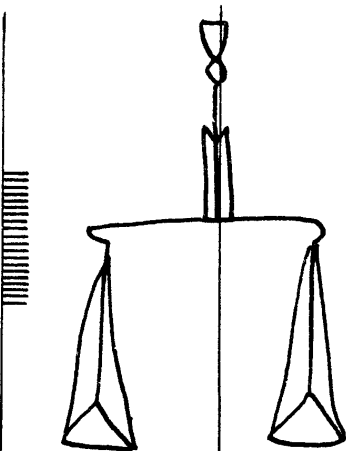
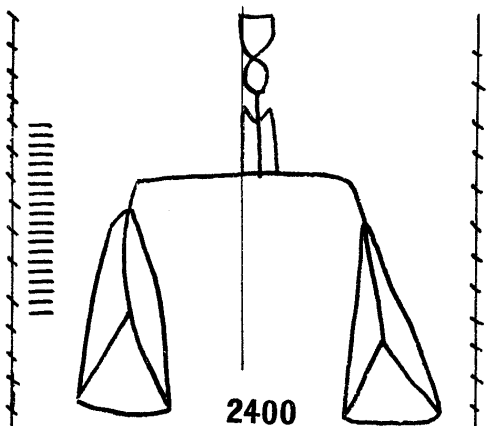
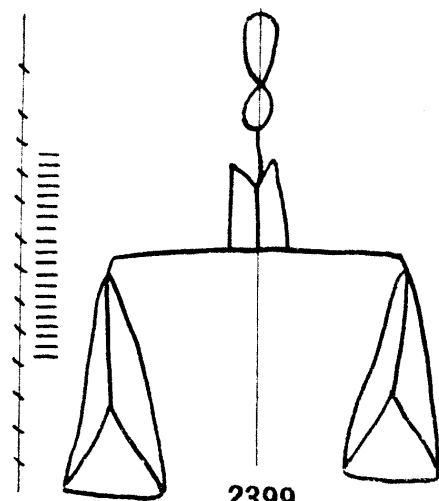
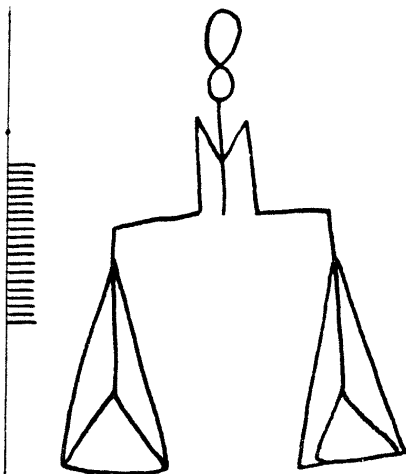
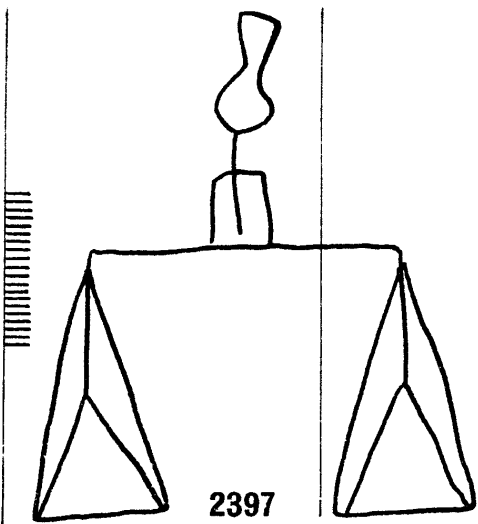
2394



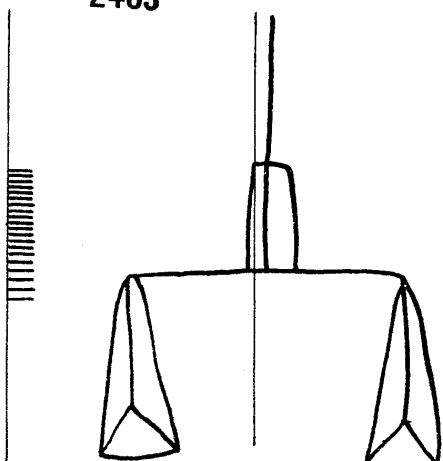
2395



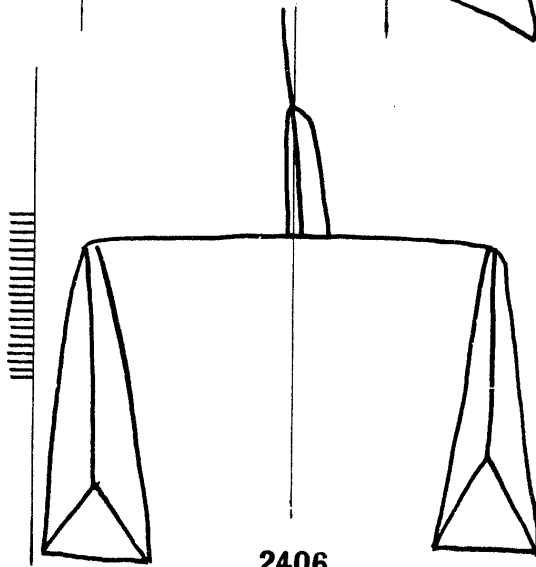
2396



2403



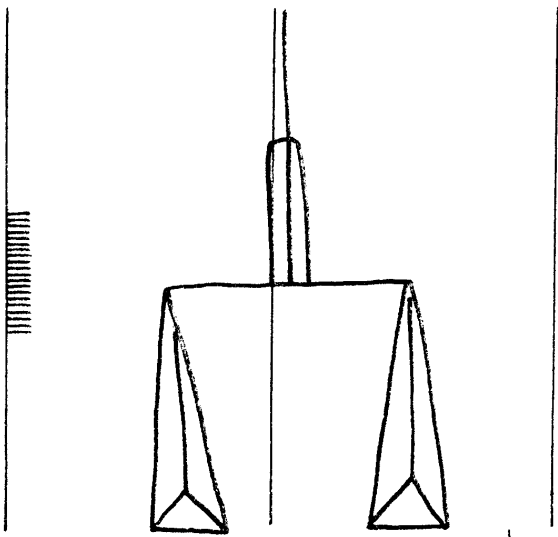
2405



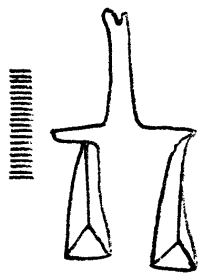
2406

Balance

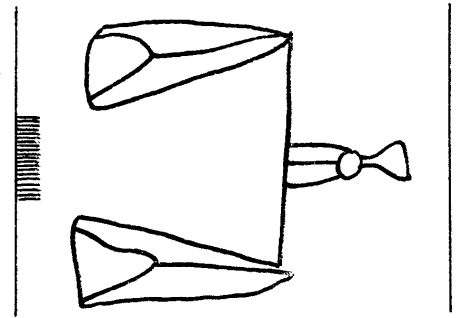
2407 - 2417



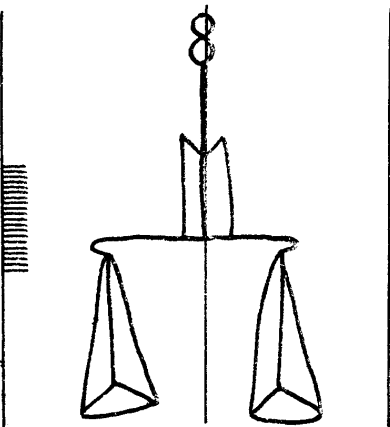
2407



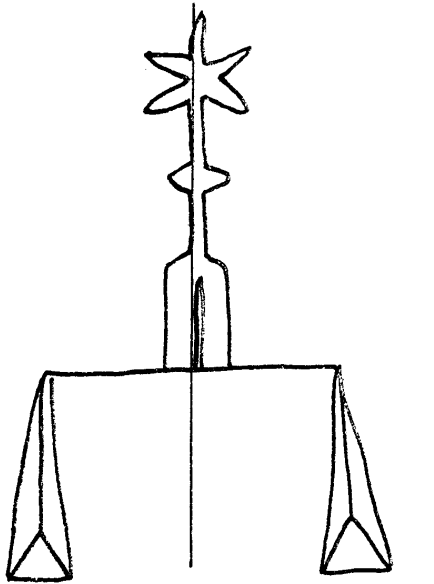
2408



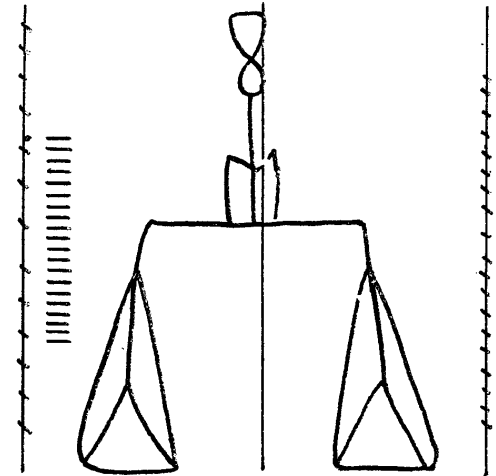
2409



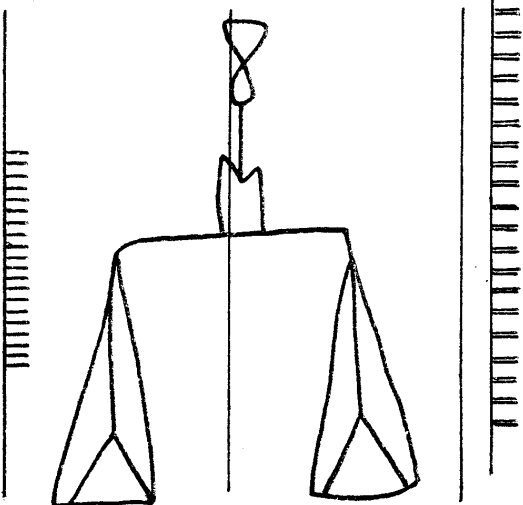
2410



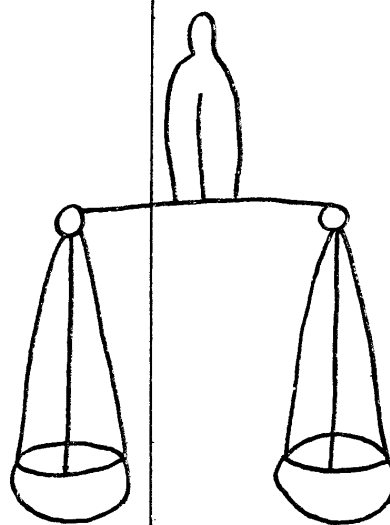
2411



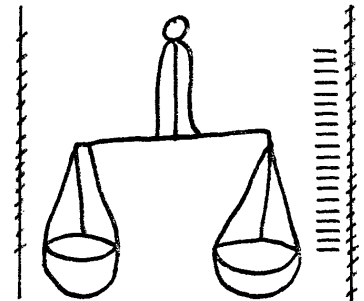
2412



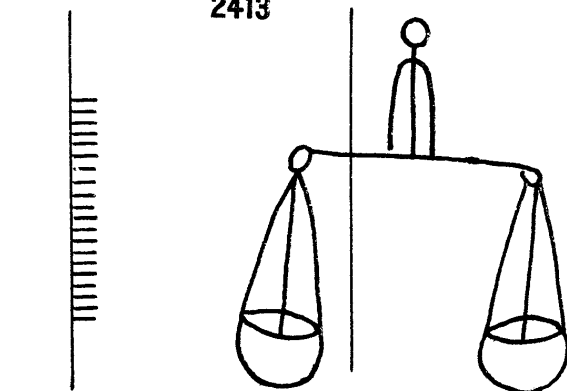
2413



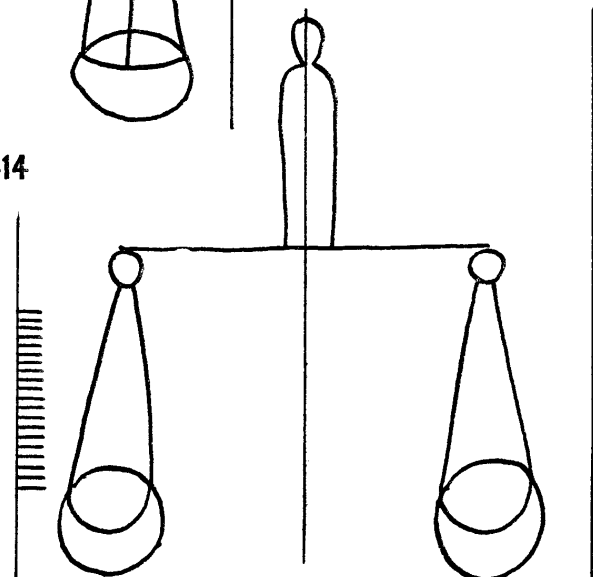
2414



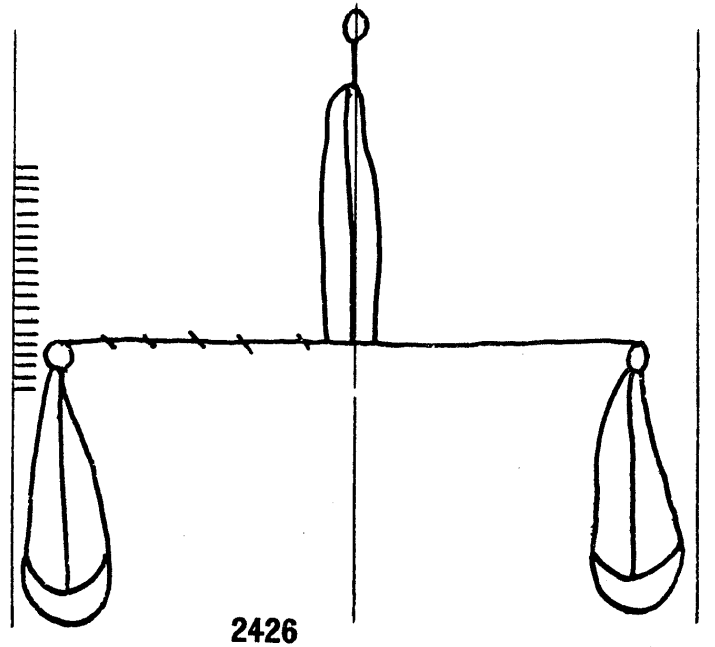
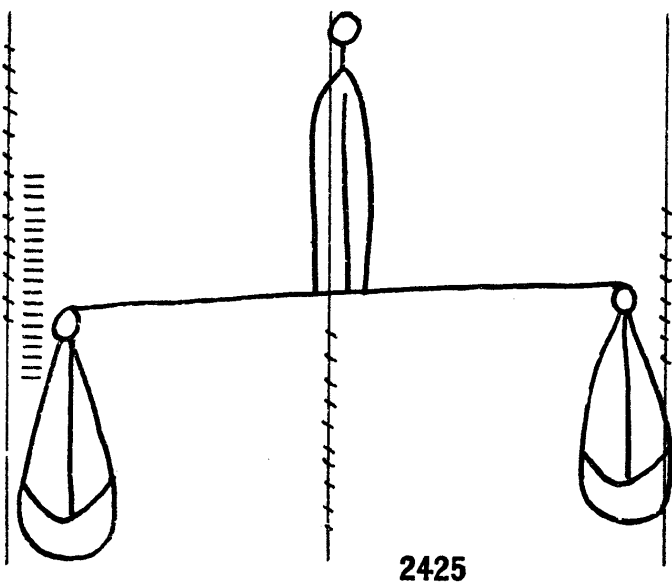
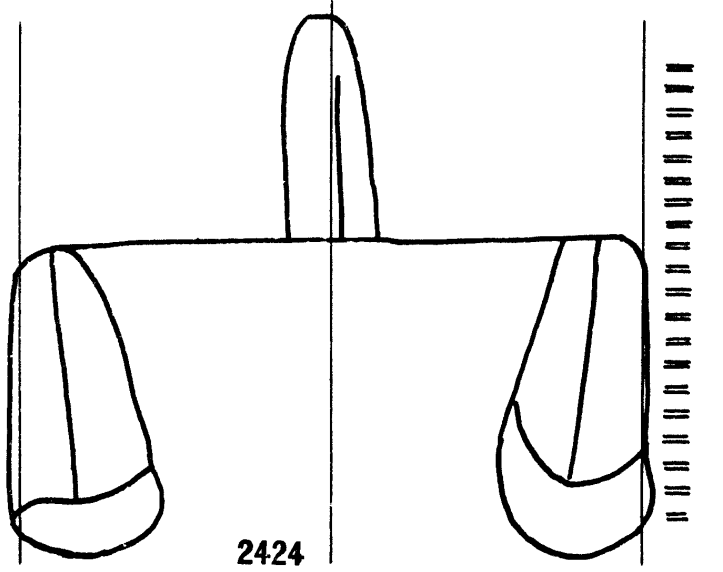
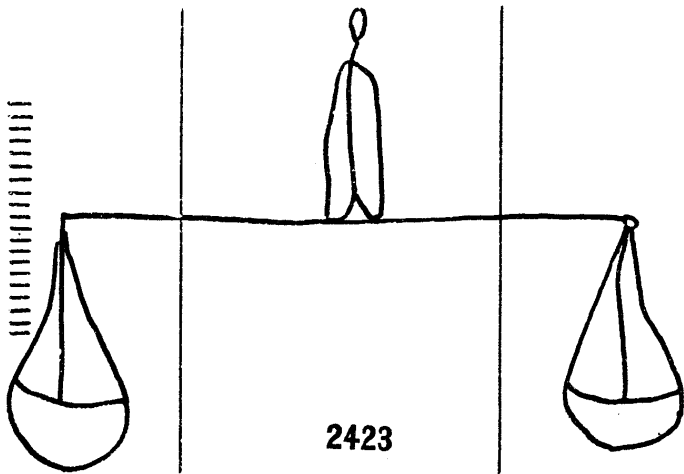
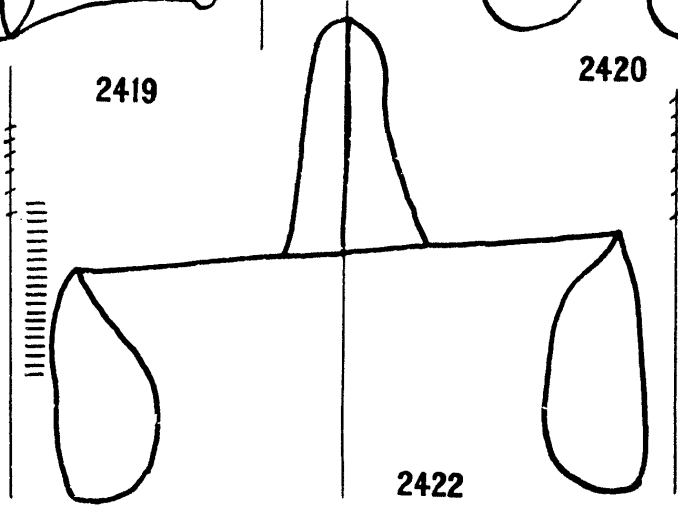
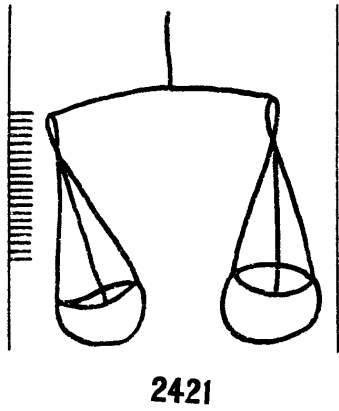
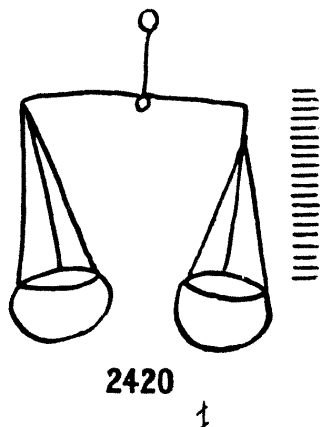
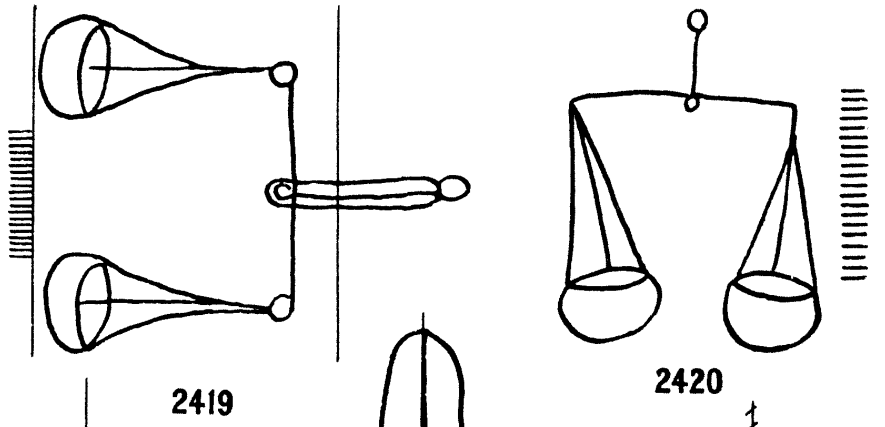
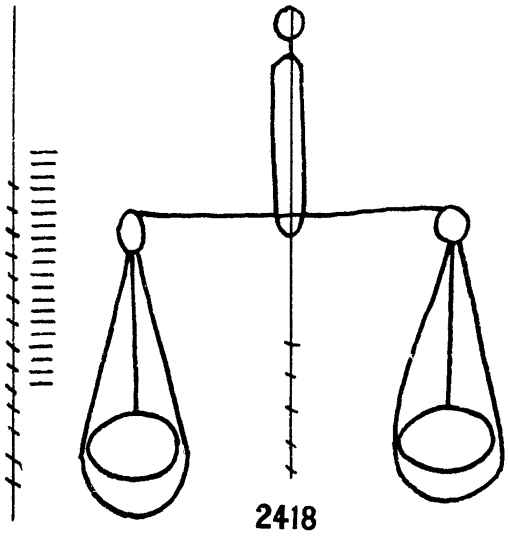
2415

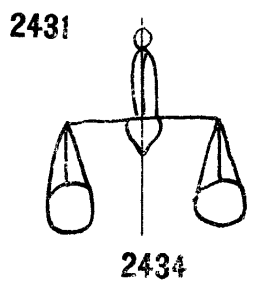
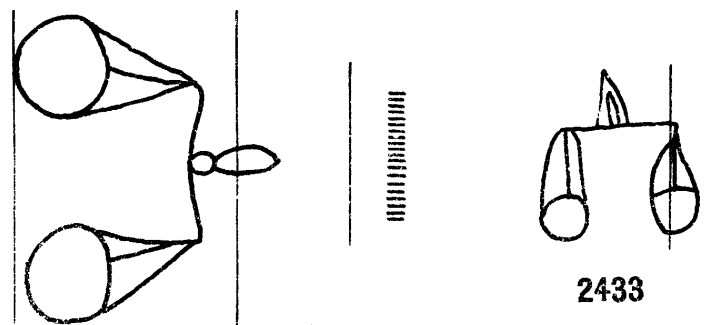
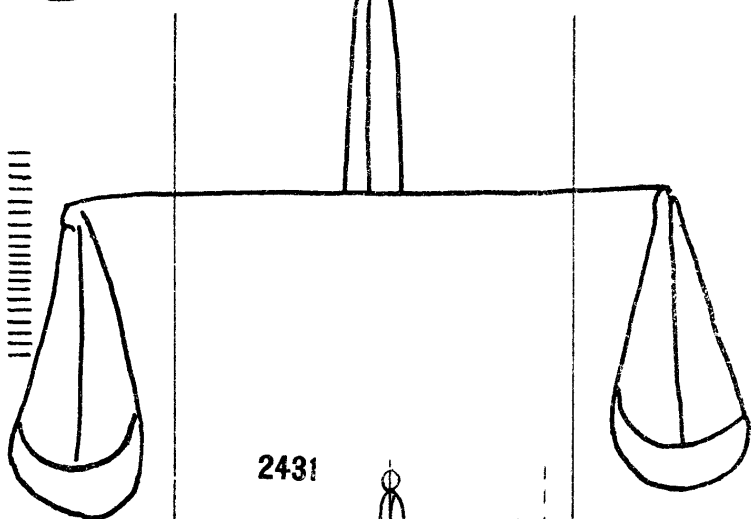
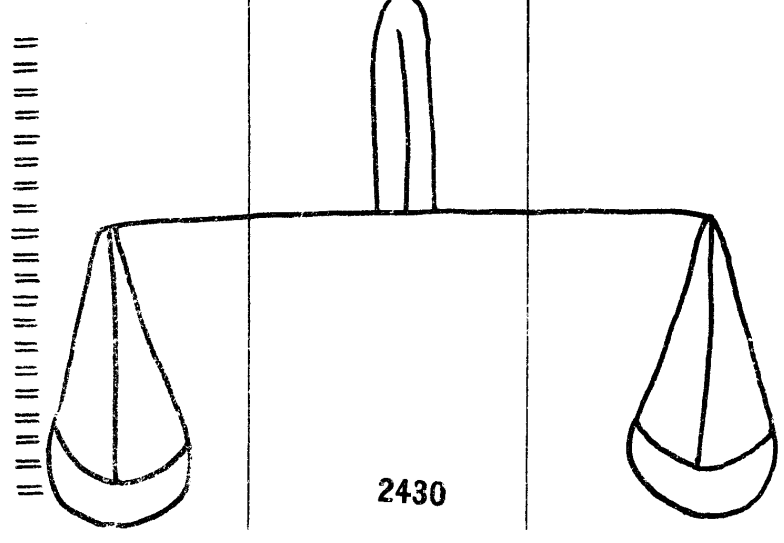
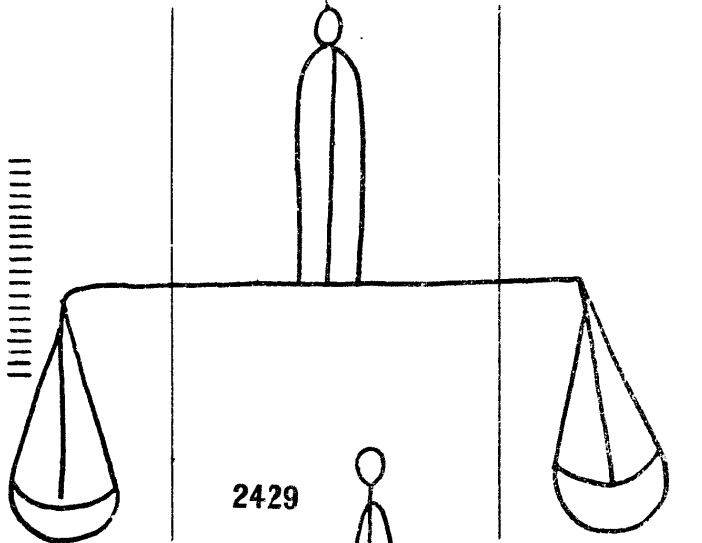
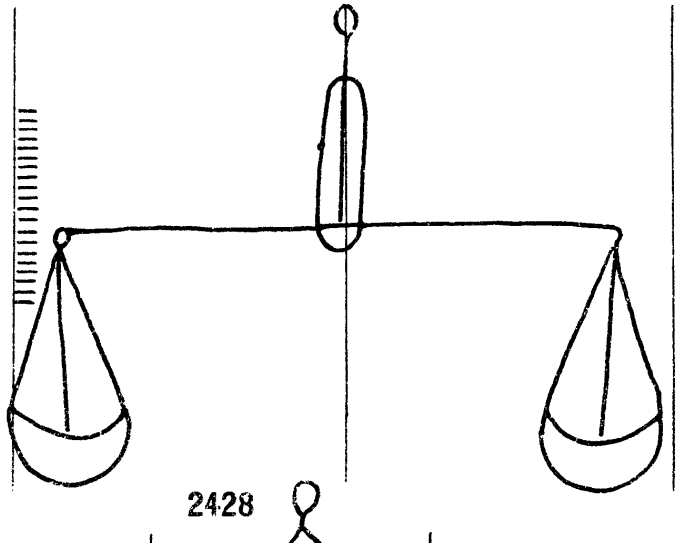
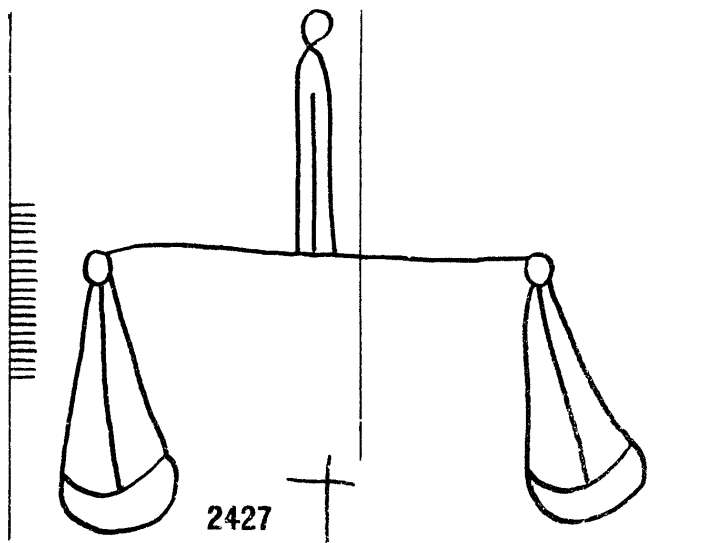


2416

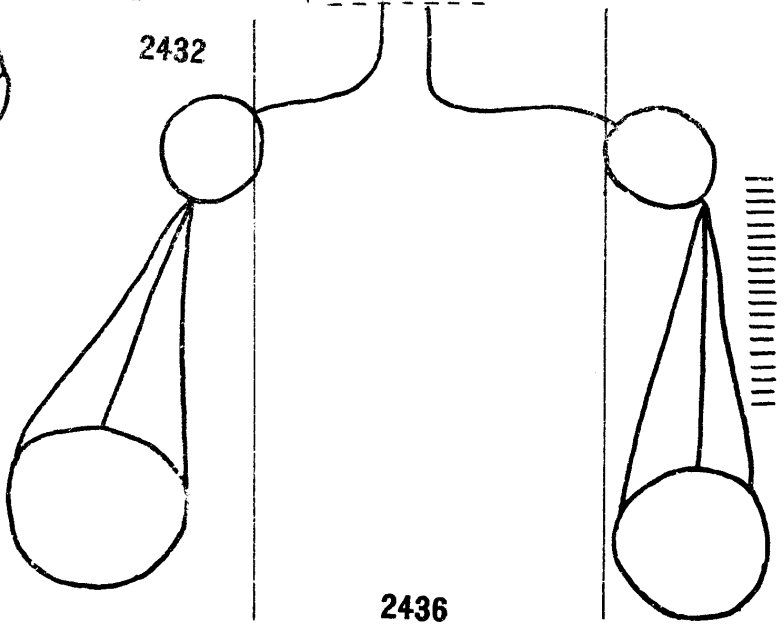
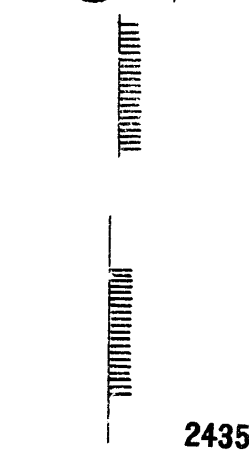


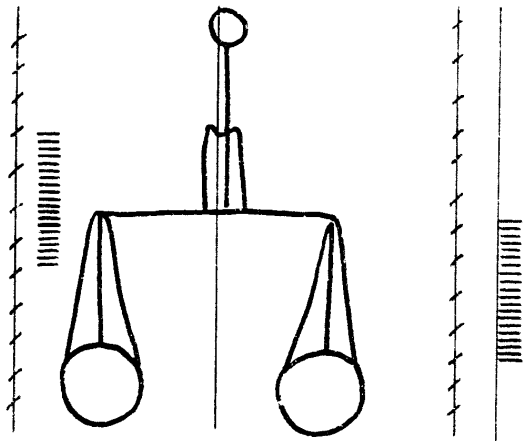
2417



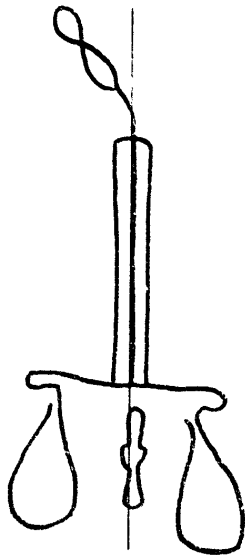


bord de la feuille rognée

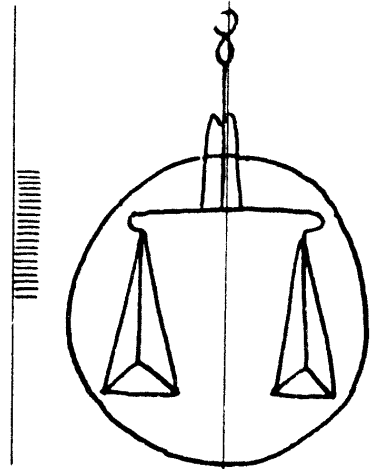




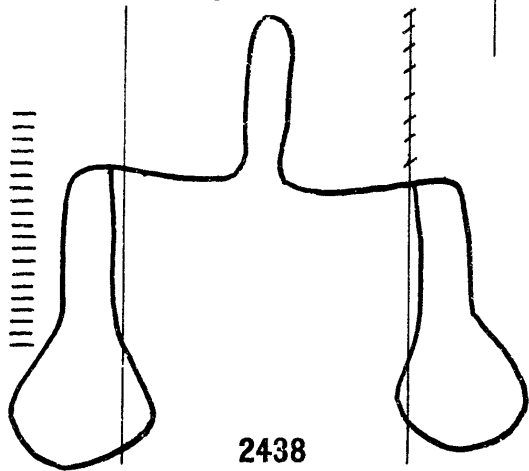
2437



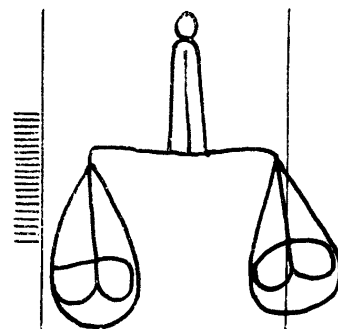
2441



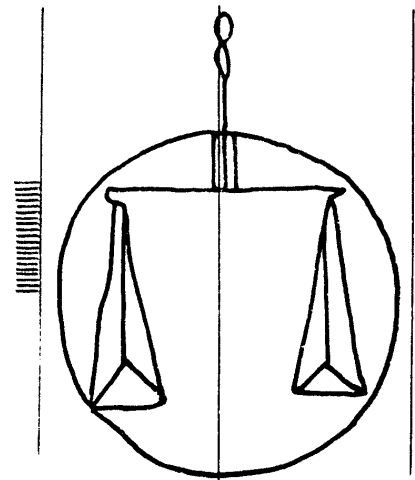
2445



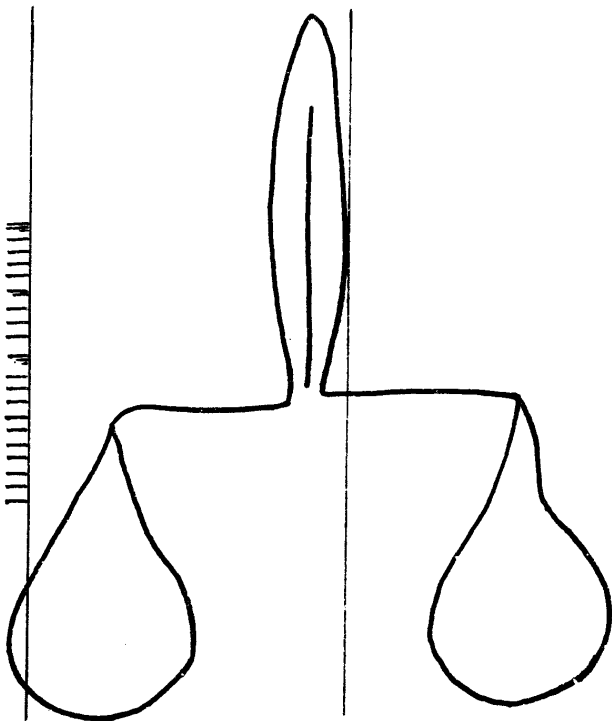
2438



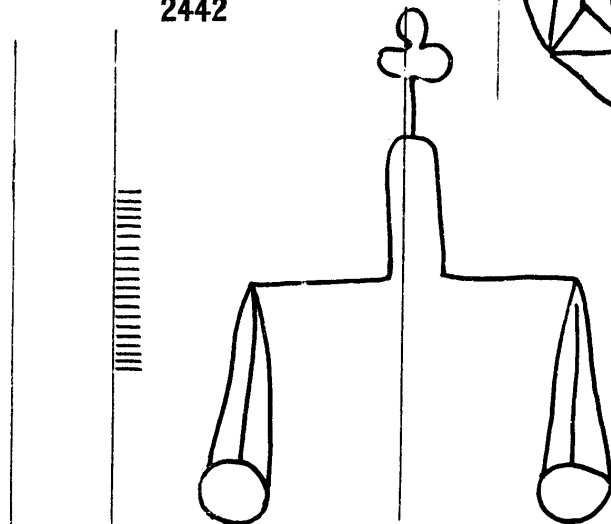
2442



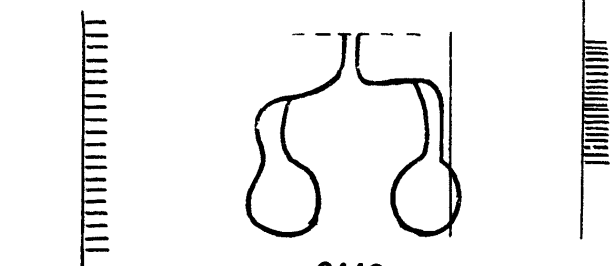
2446



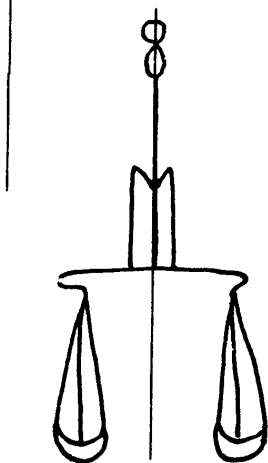
2439



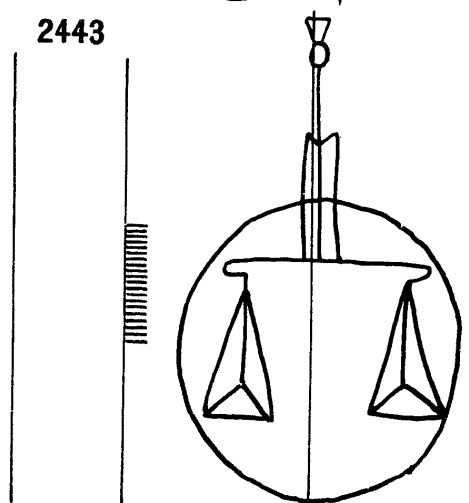
2443



2440



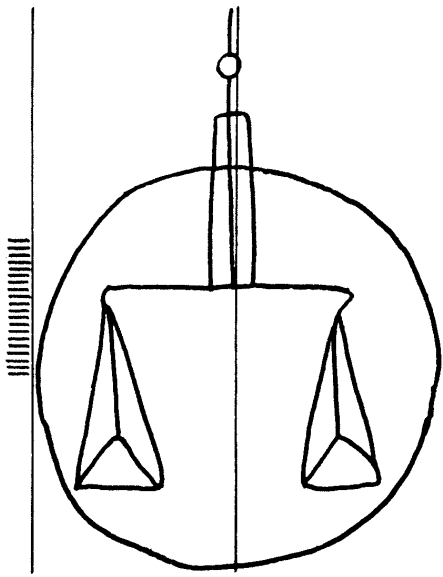
2444



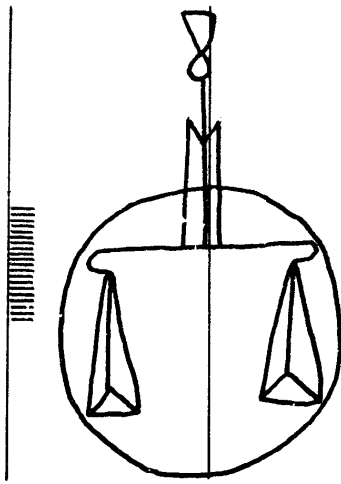
2447

Balance

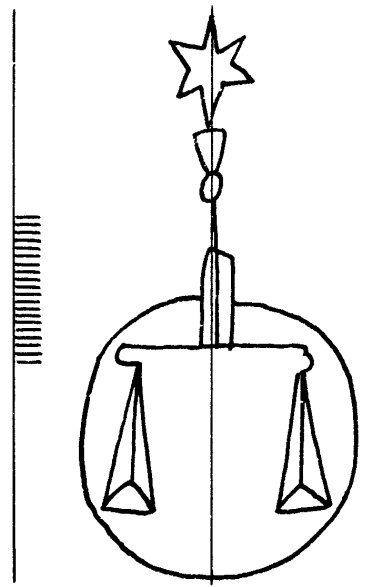
2448 - 2456



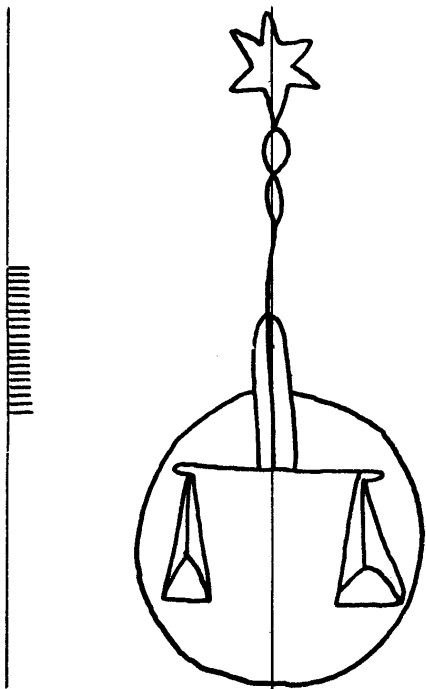
2448



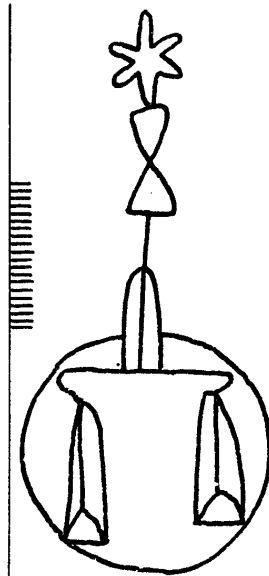
2449



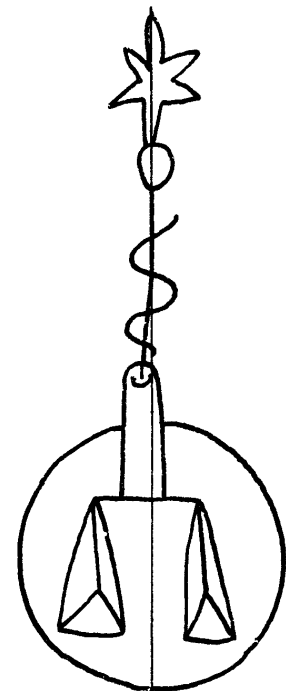
2450



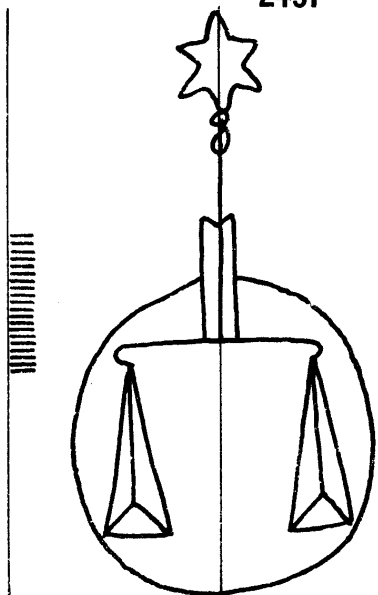
2451



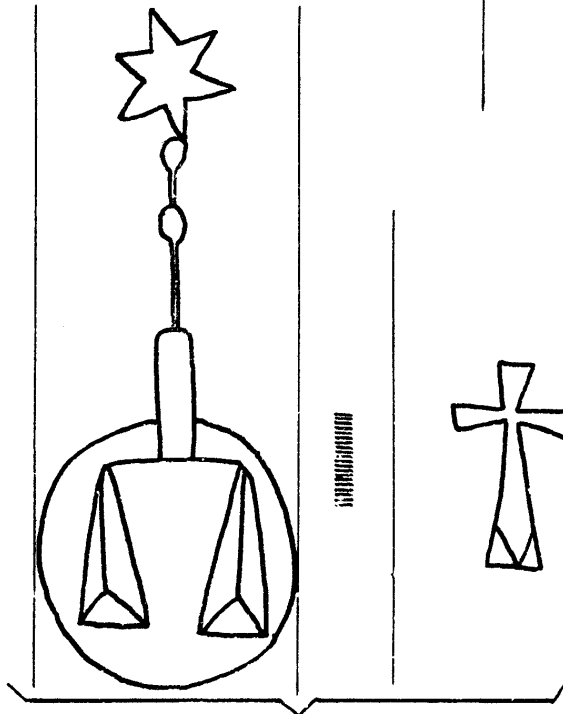
2452



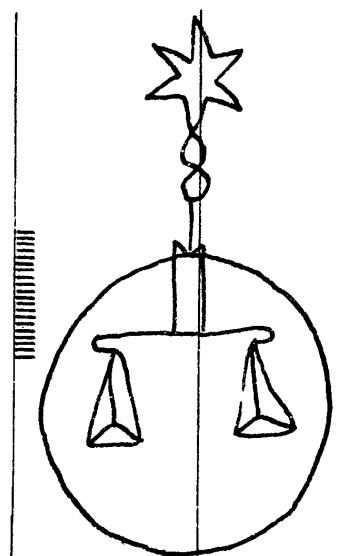
2453



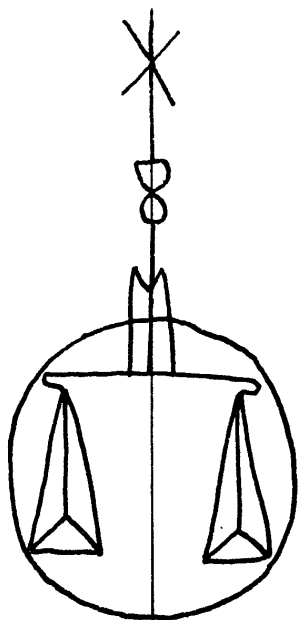
2454



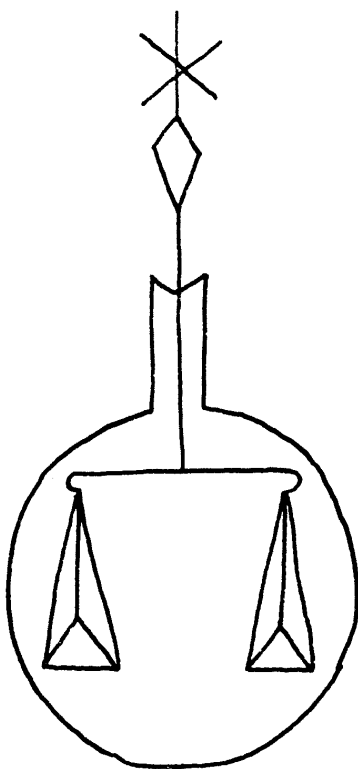
2455



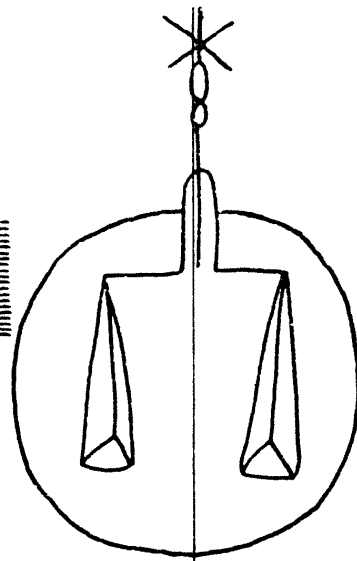
2456



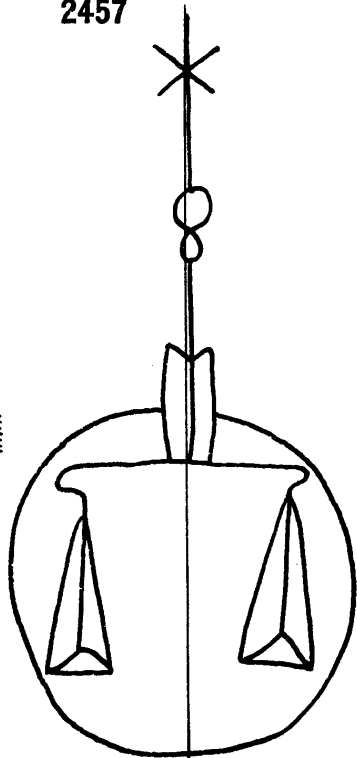
2457



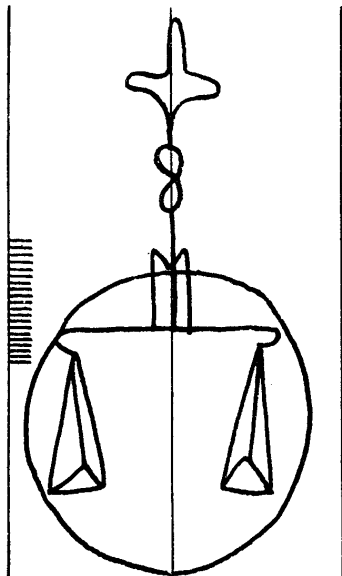
2458



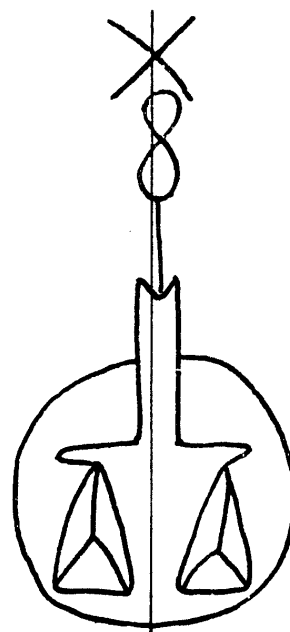
2459



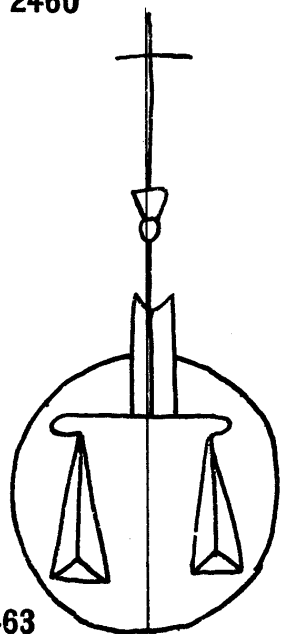
2460



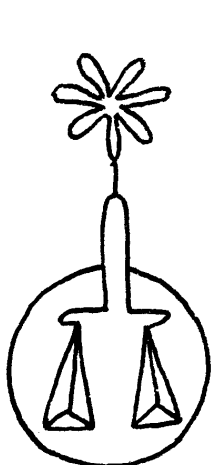
2461



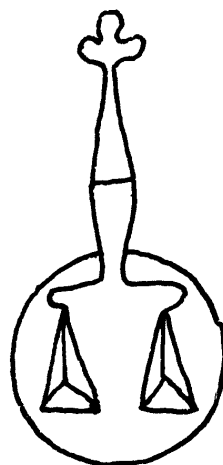
2462



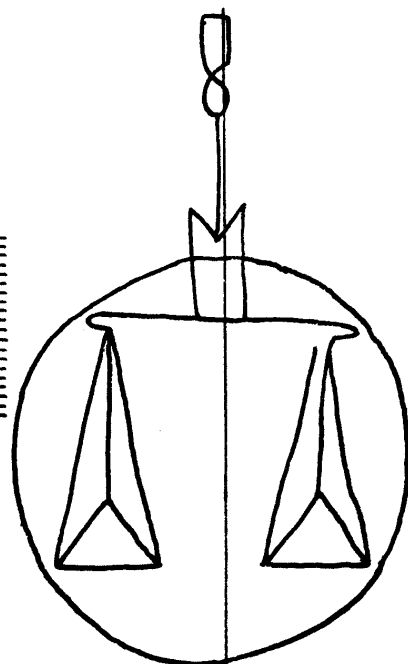
2463



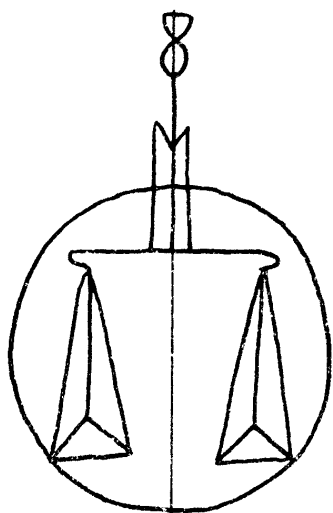
2464



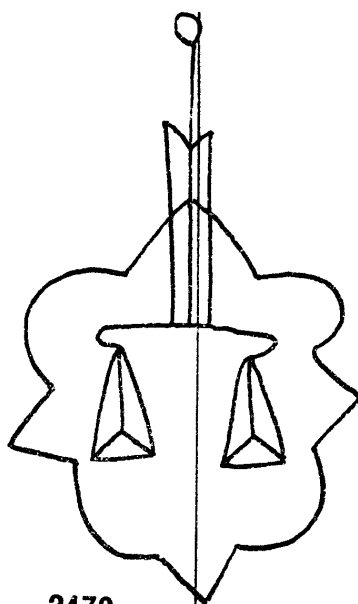
2465



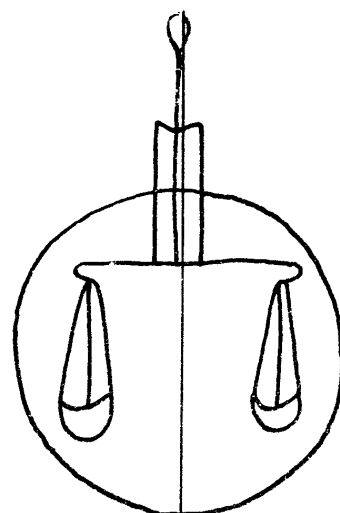
2466



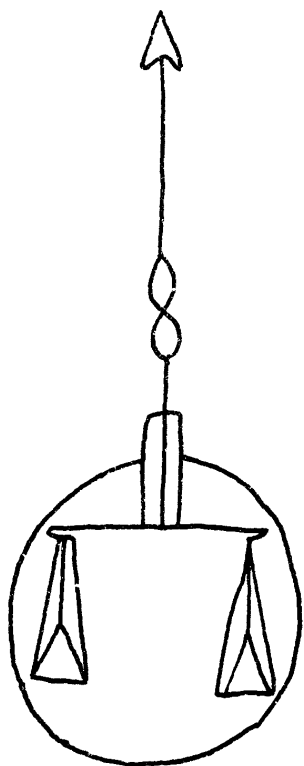
2467



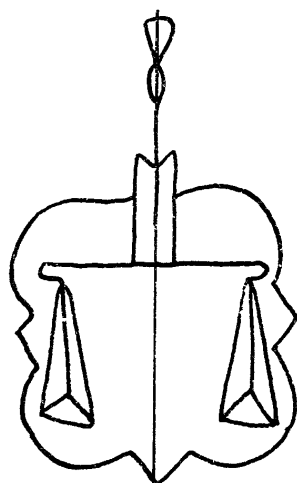
2470



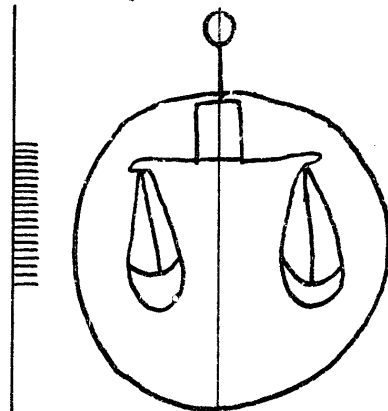
2474



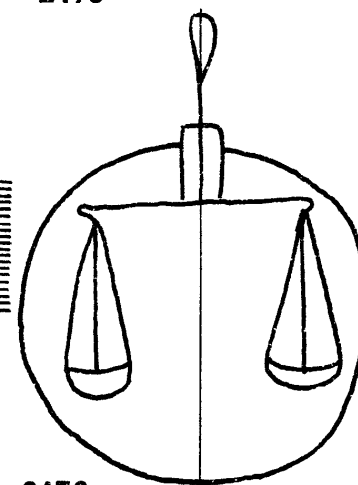
2468



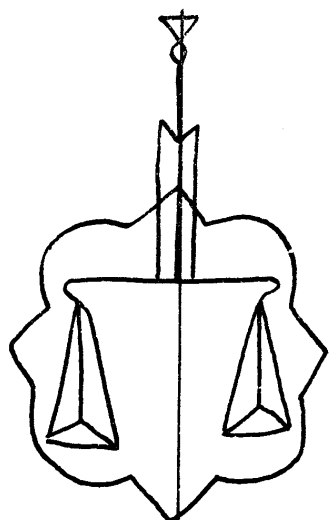
2471



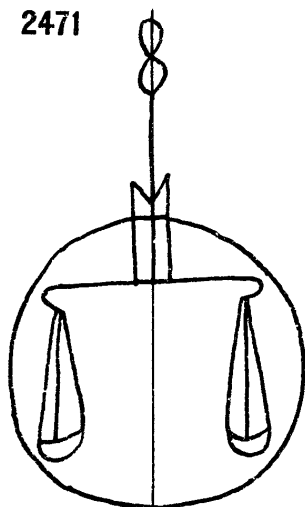
2475



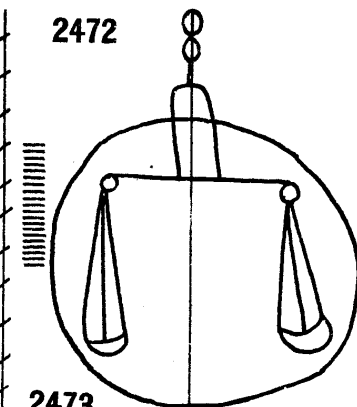
2476



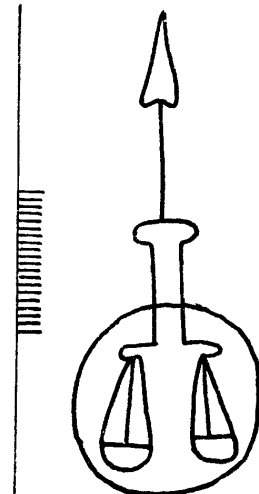
2469



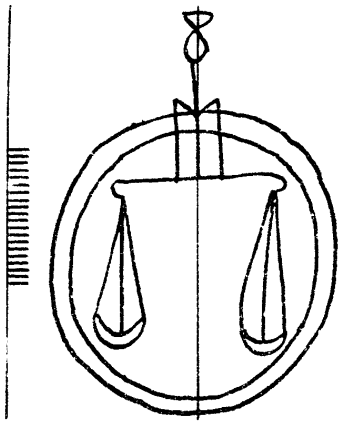
2472



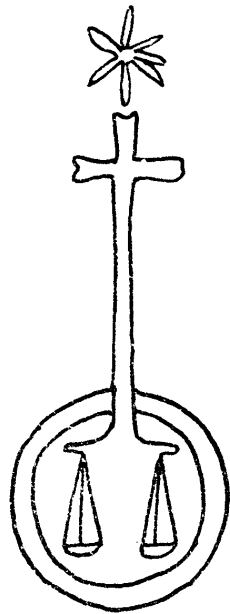
2473



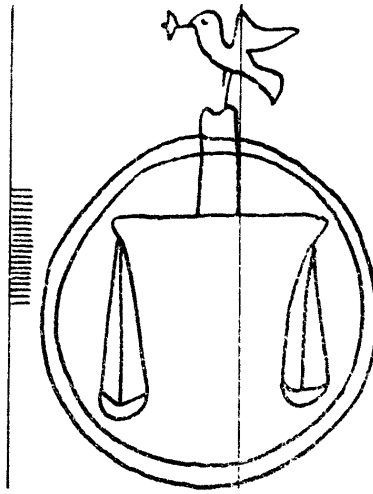
2477



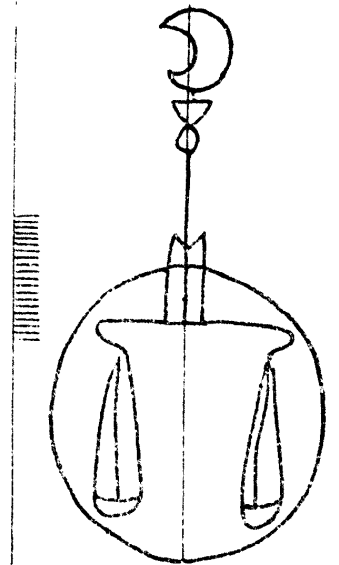
2478



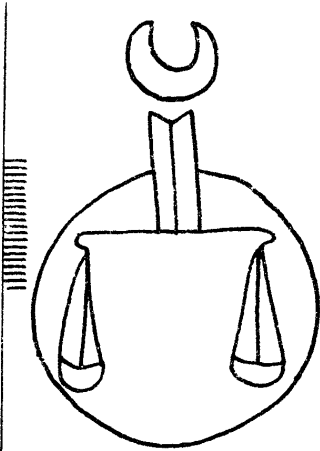
2479



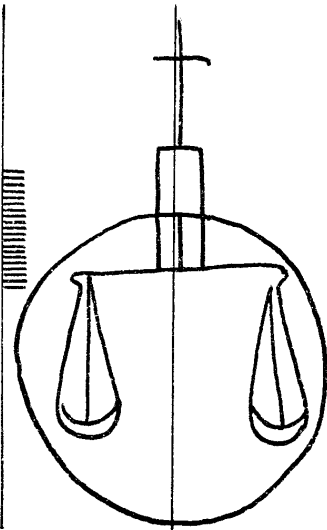
2480



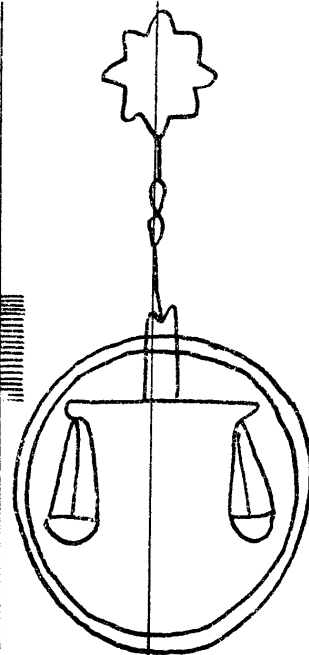
2481



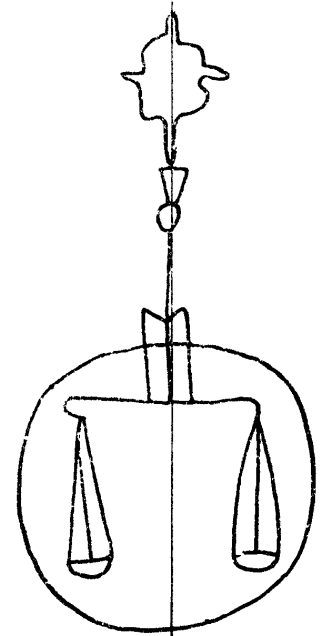
2482



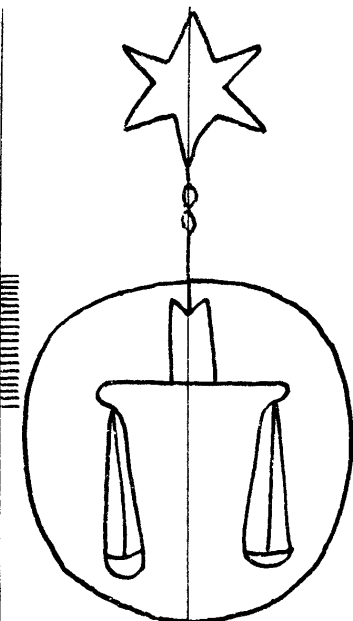
2483



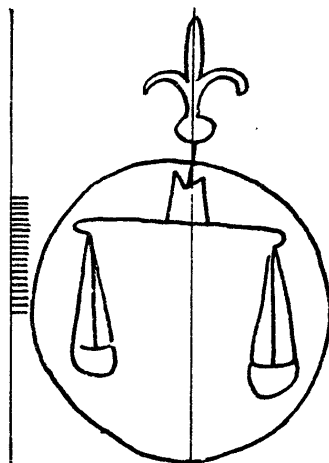
2484



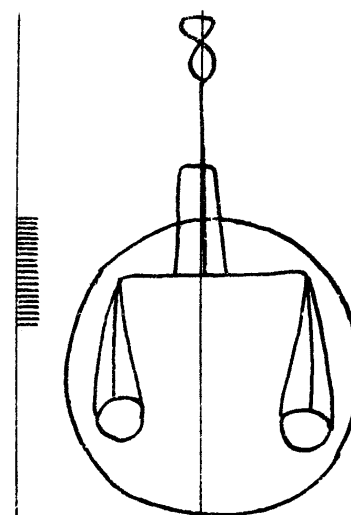
2485



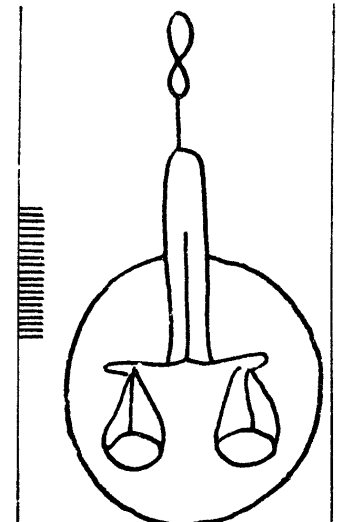
2486



2487



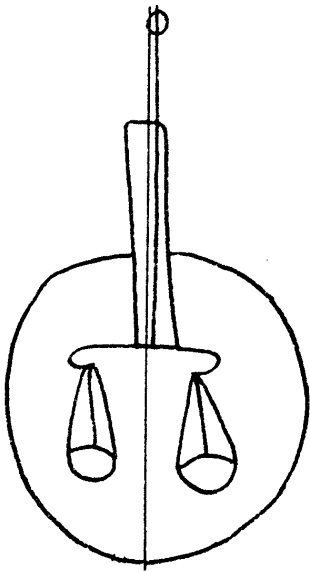
2488



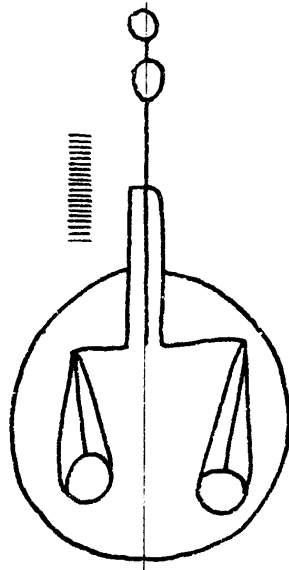
2489

Balance

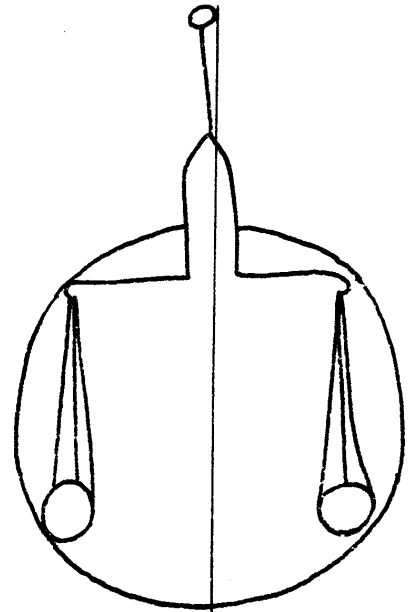
2490 - 2499



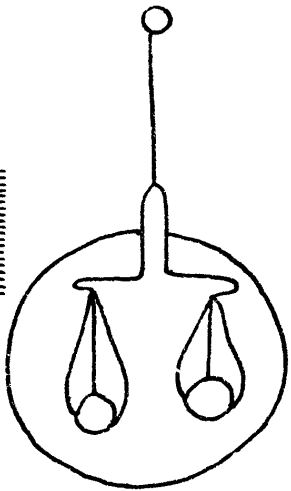
2490



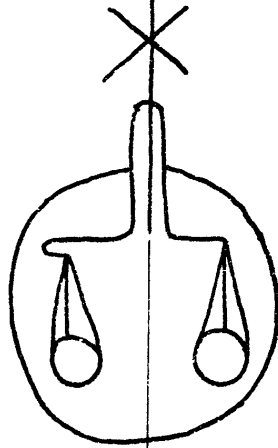
2491



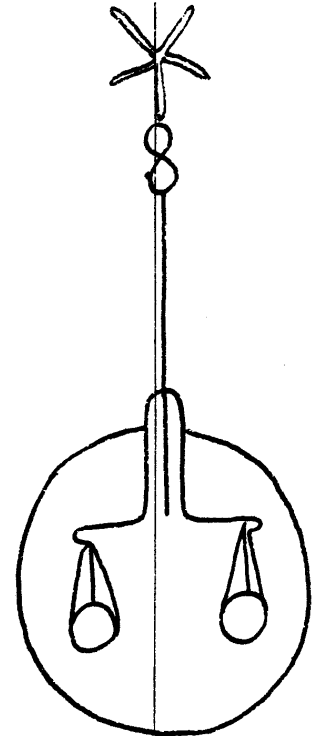
2492



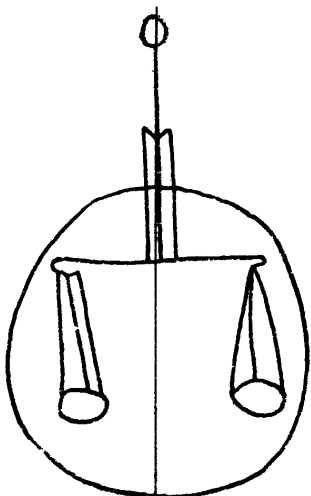
2493



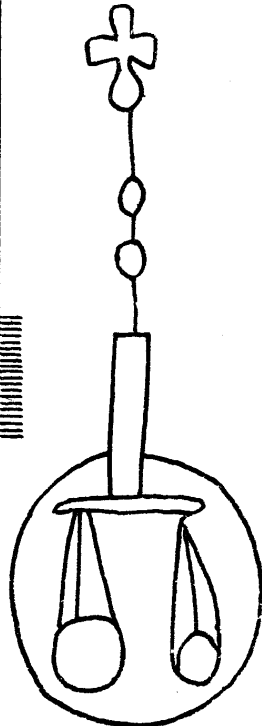
2494



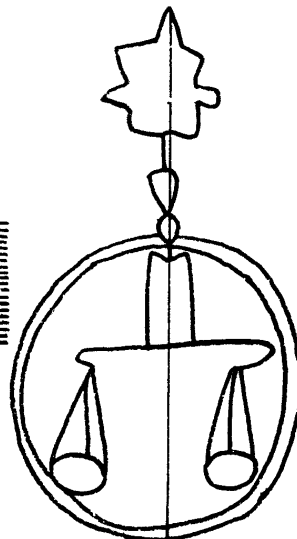
2495



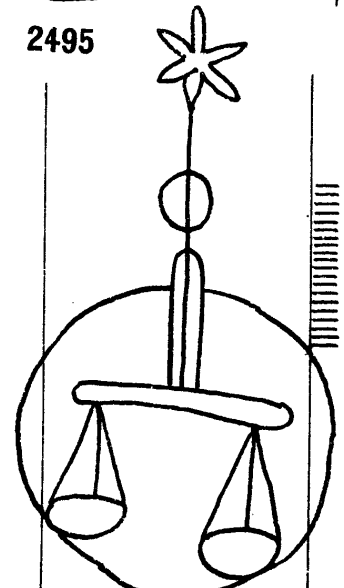
2496



2497



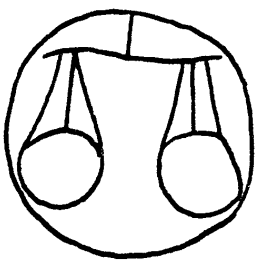
2498



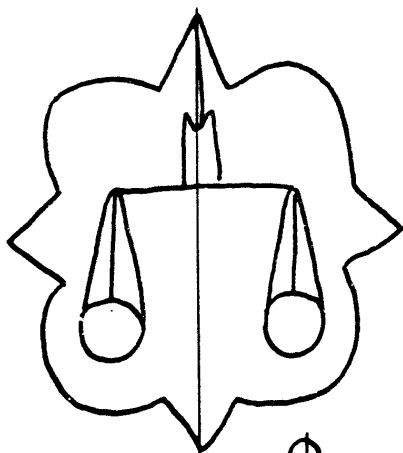
2499

2500 - 2511

Balance



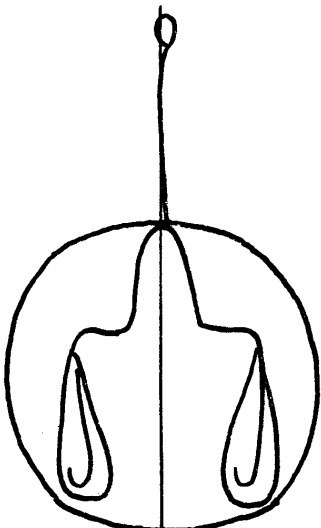
2500



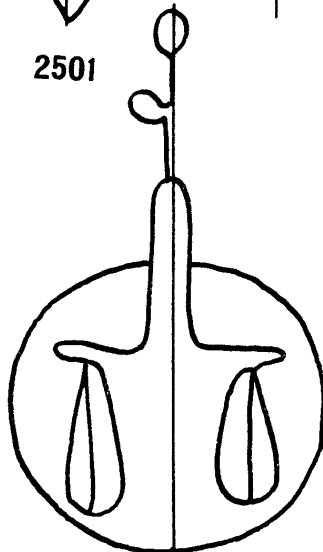
2501



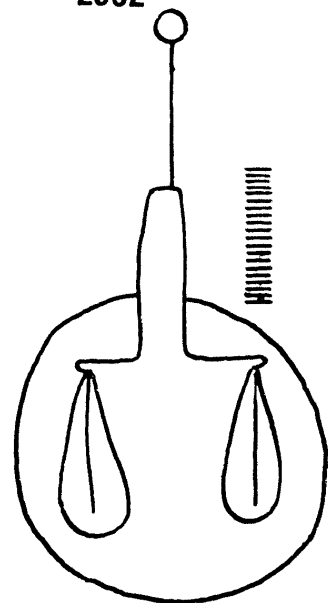
2502



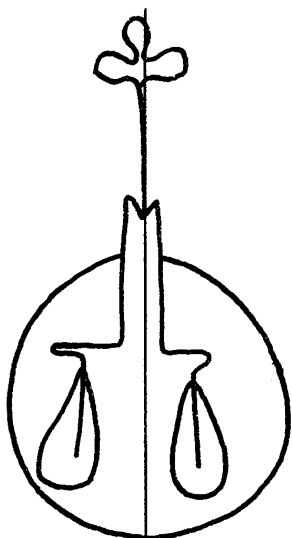
2503



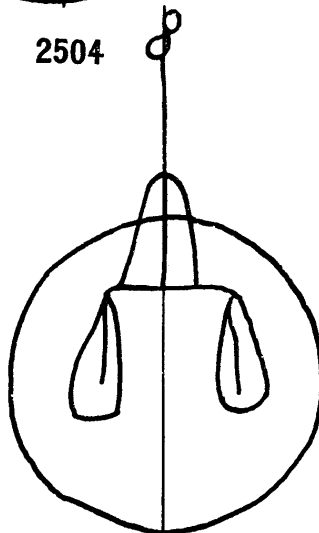
2504



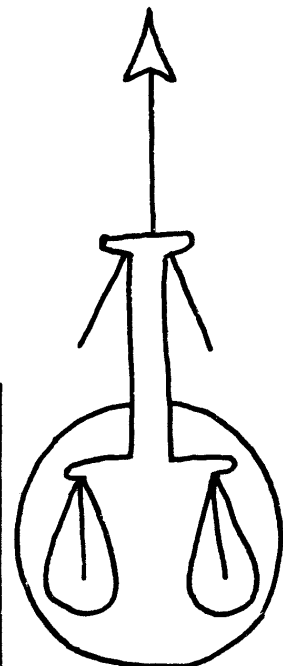
2505



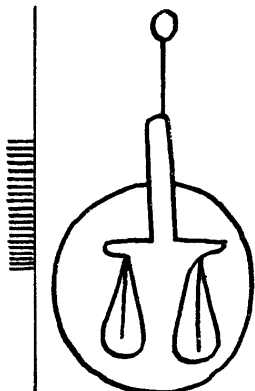
2506



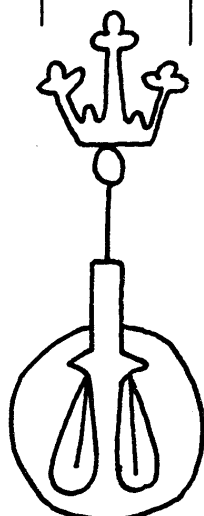
2507



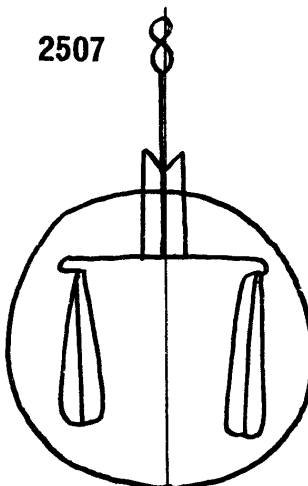
2508



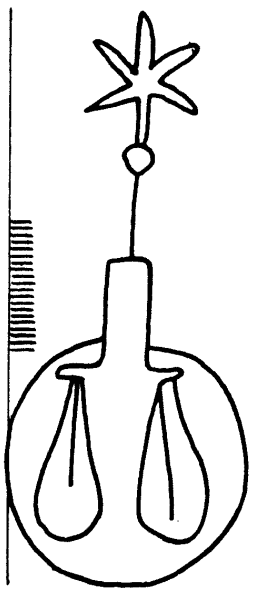
2509



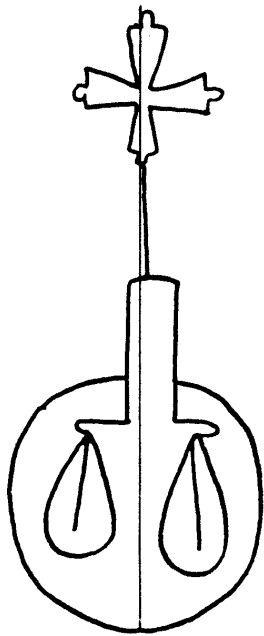
2510



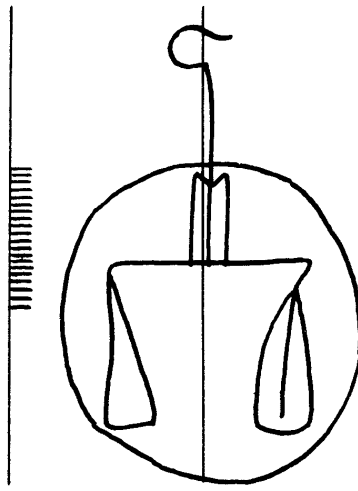
2511



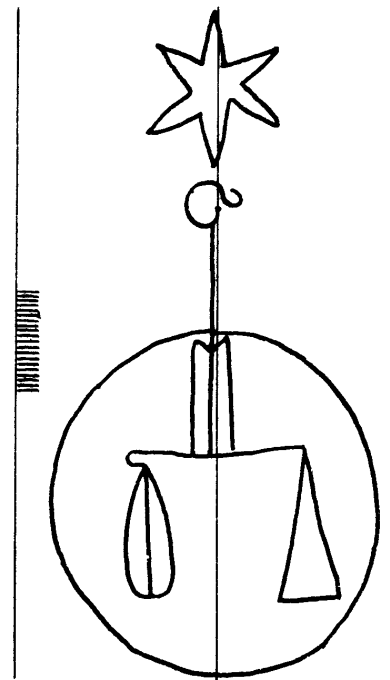
2512



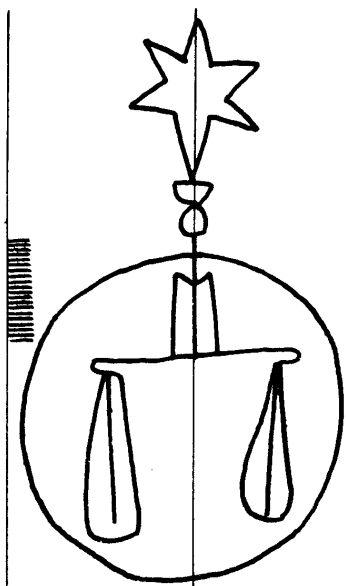
2513



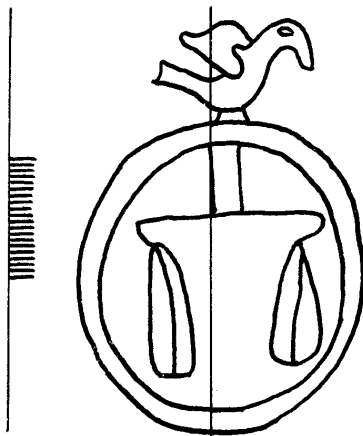
2514



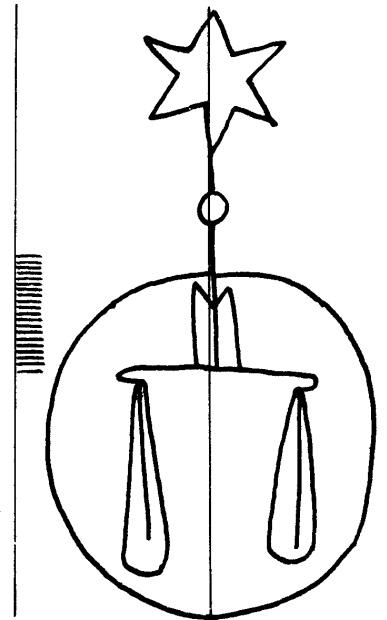
2515



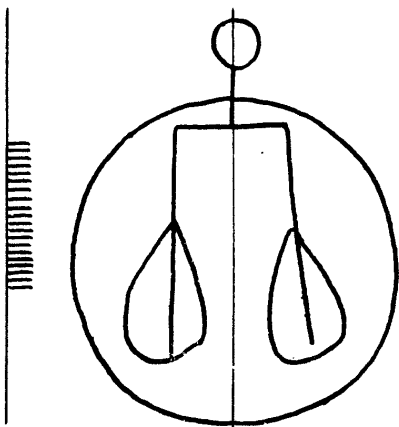
2516



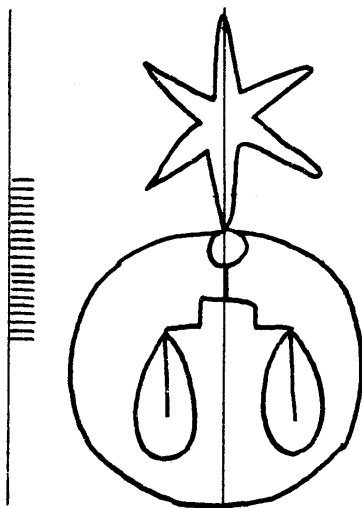
2517



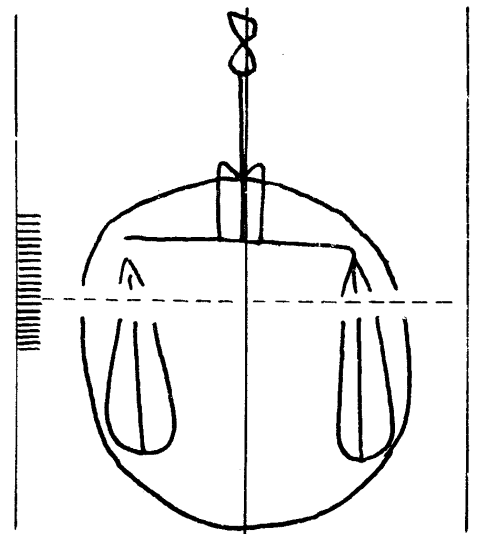
2518



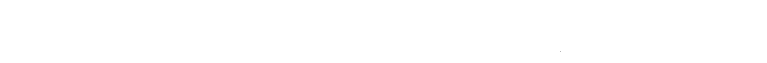
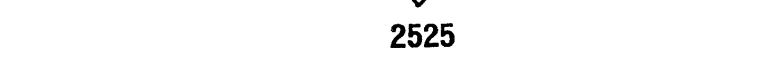
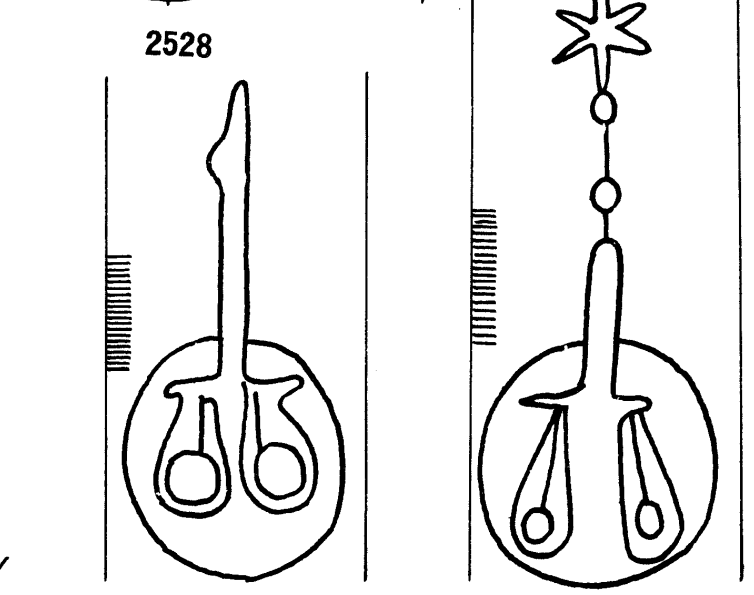
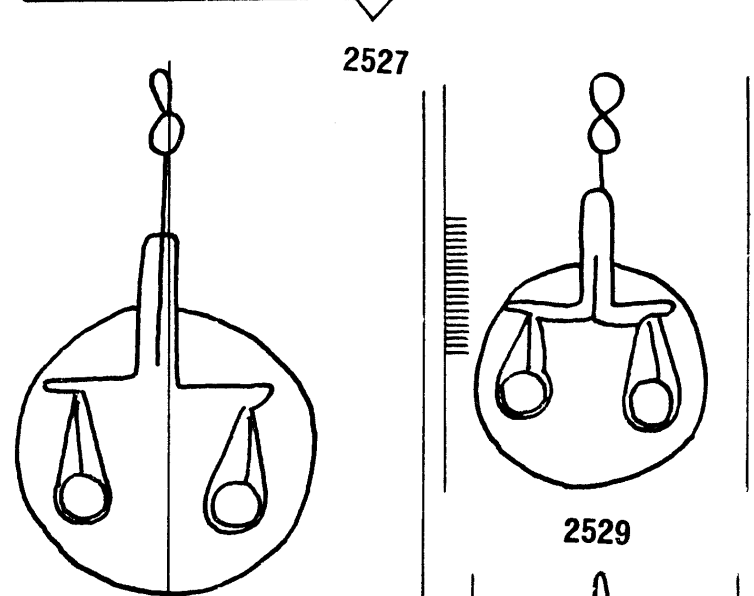
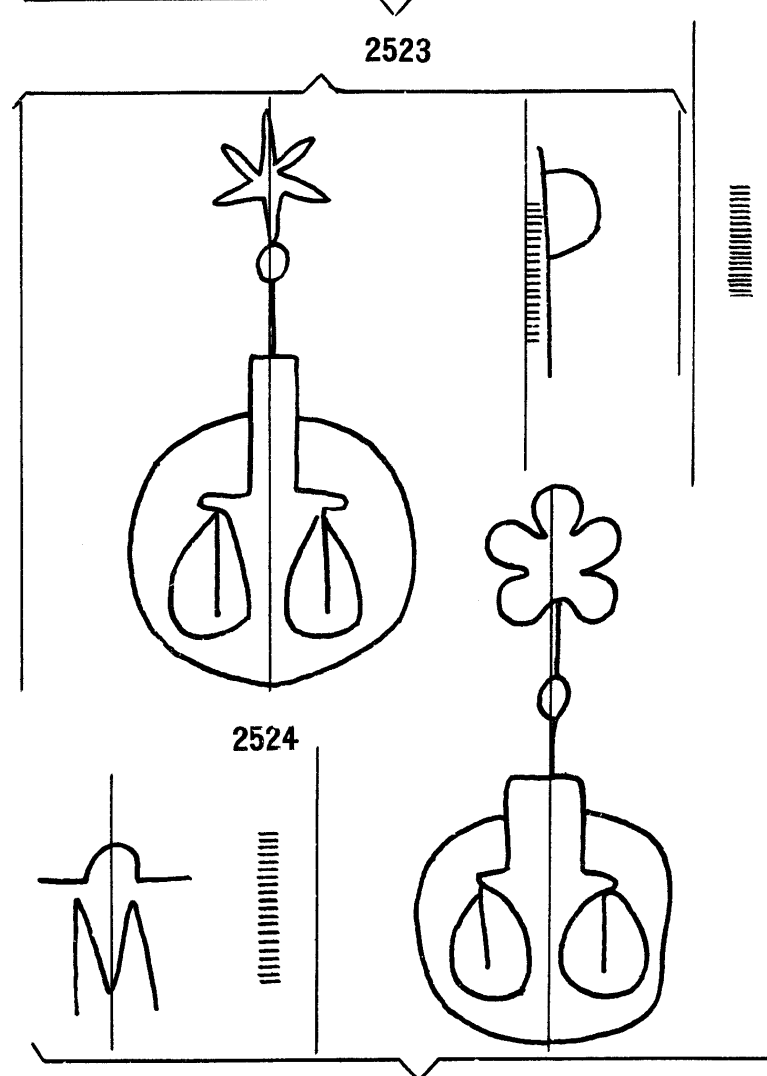
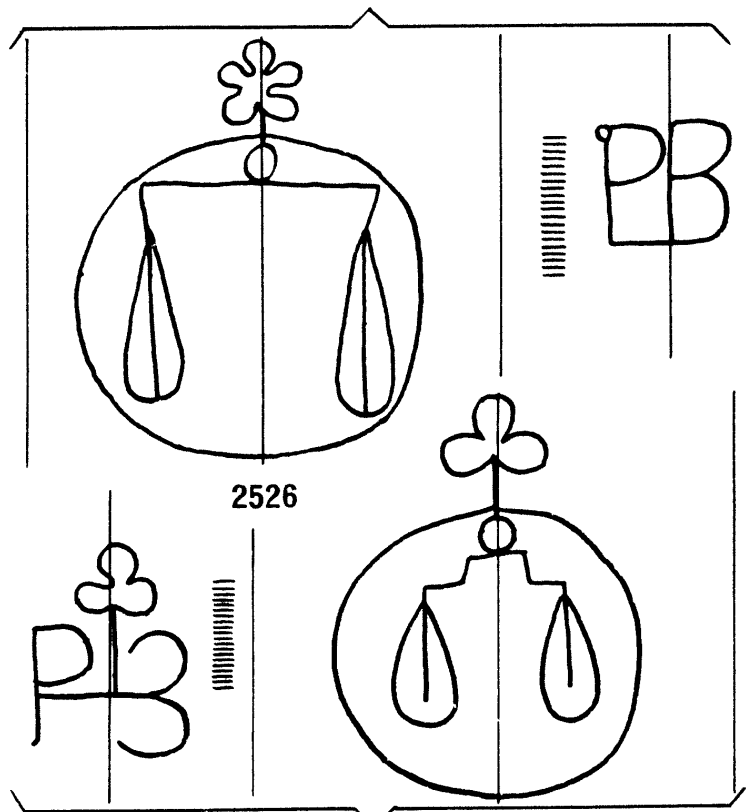
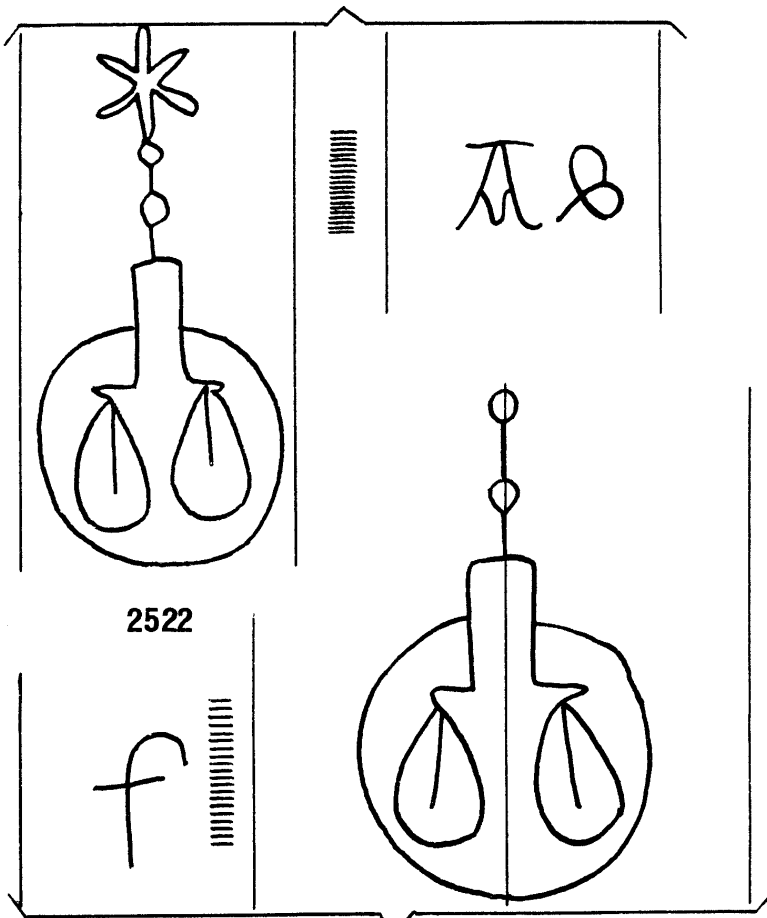
2519

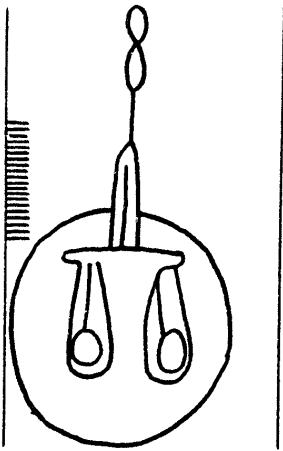


2520

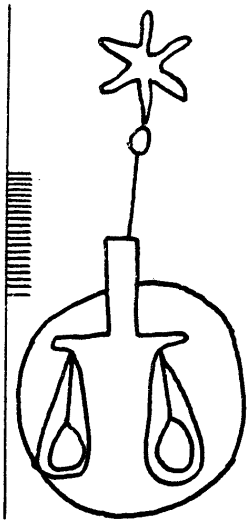


2521

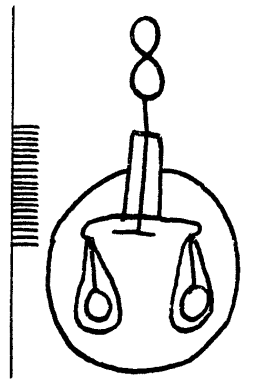




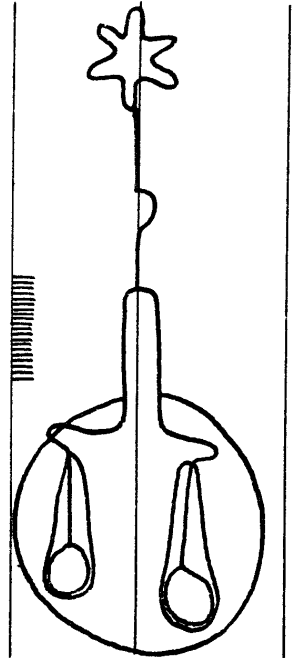
2532



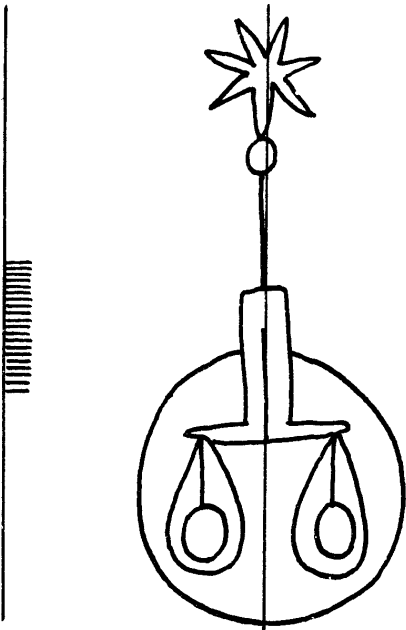
2533



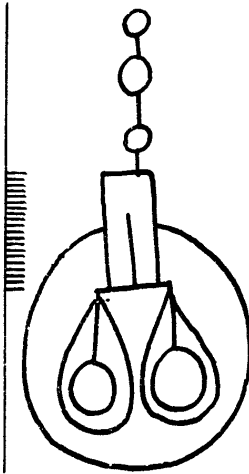
2534



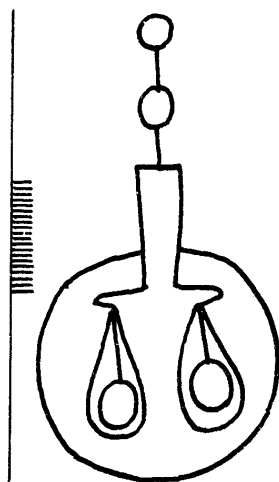
2535



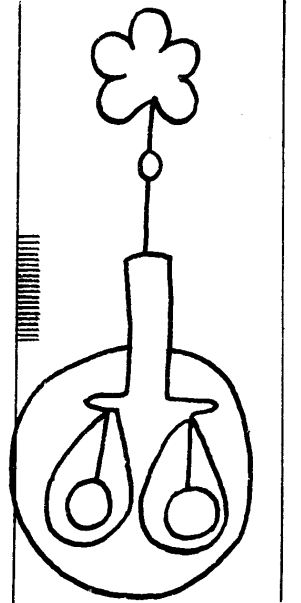
2536



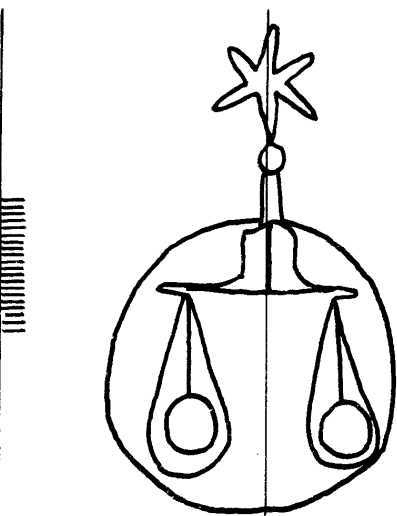
2537



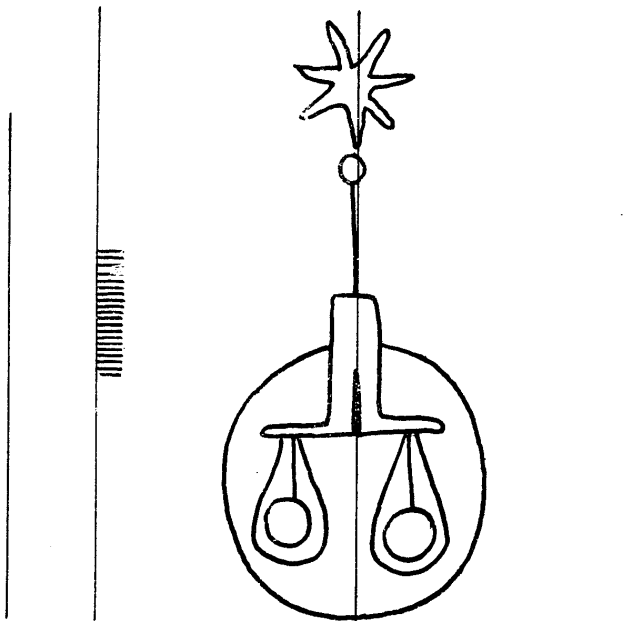
2538



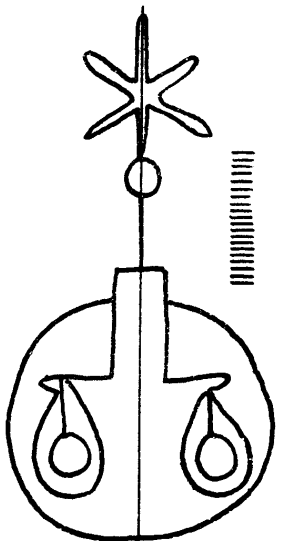
2539



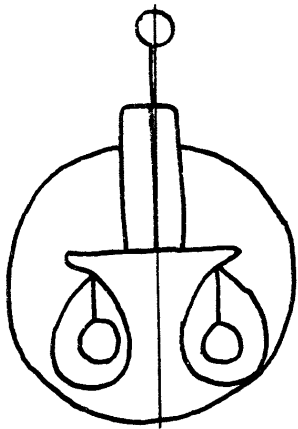
2540



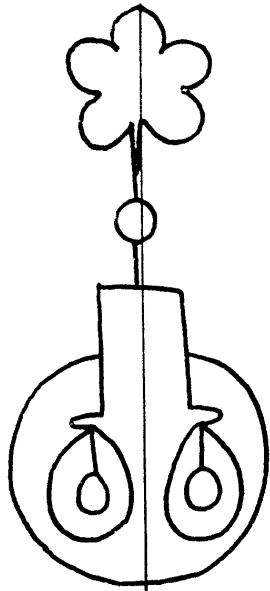
2541



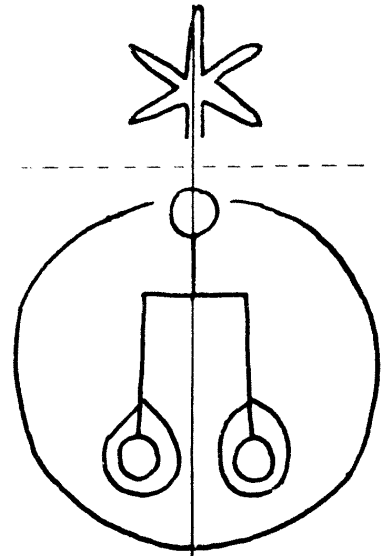
2542



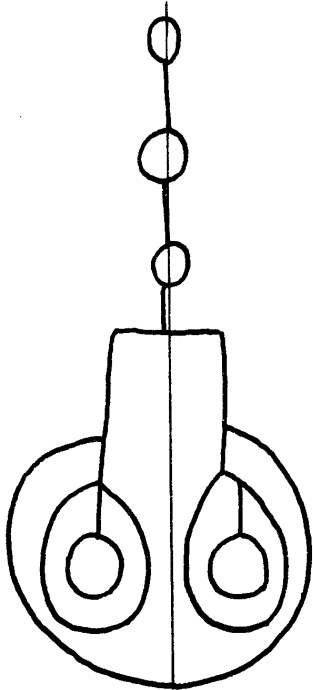
2543



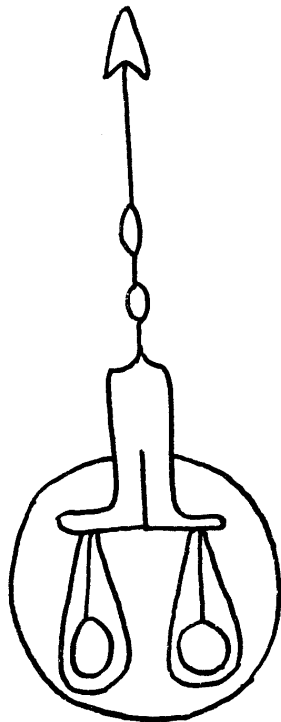
2544



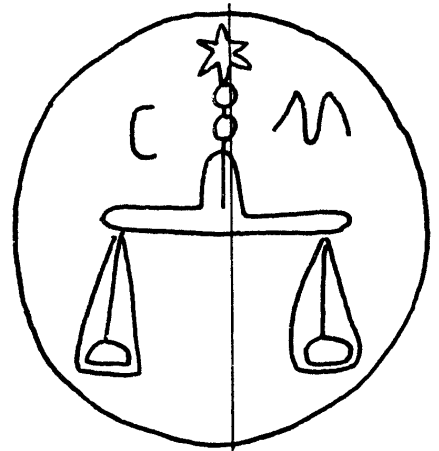
2545



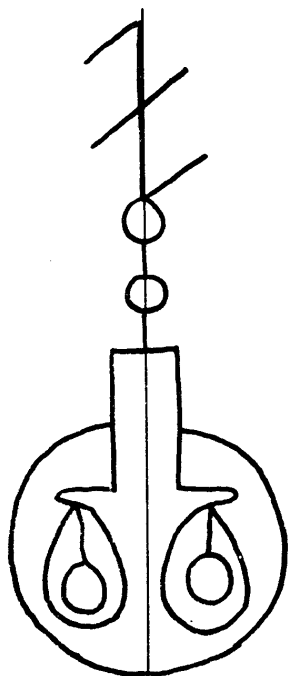
2546



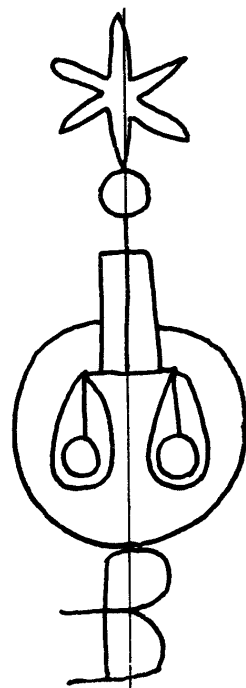
2547



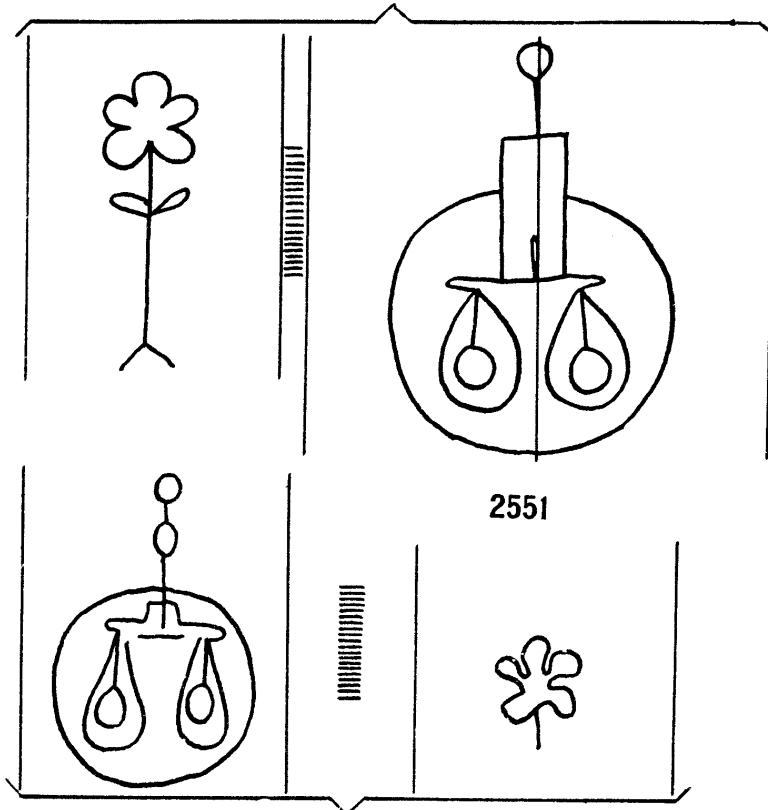
2548



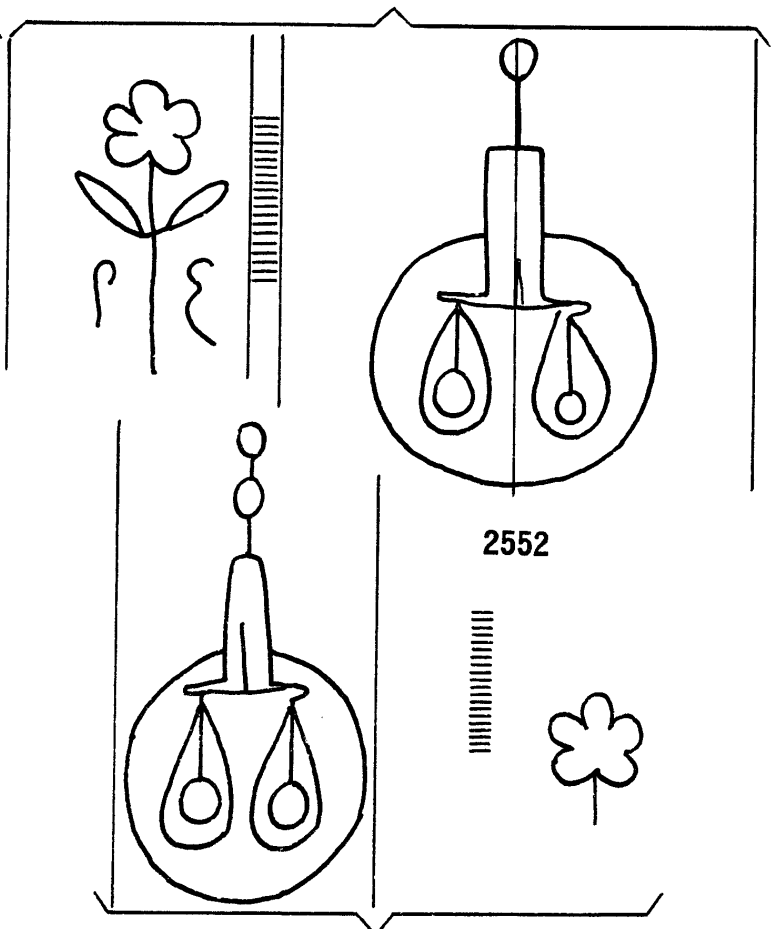
2549



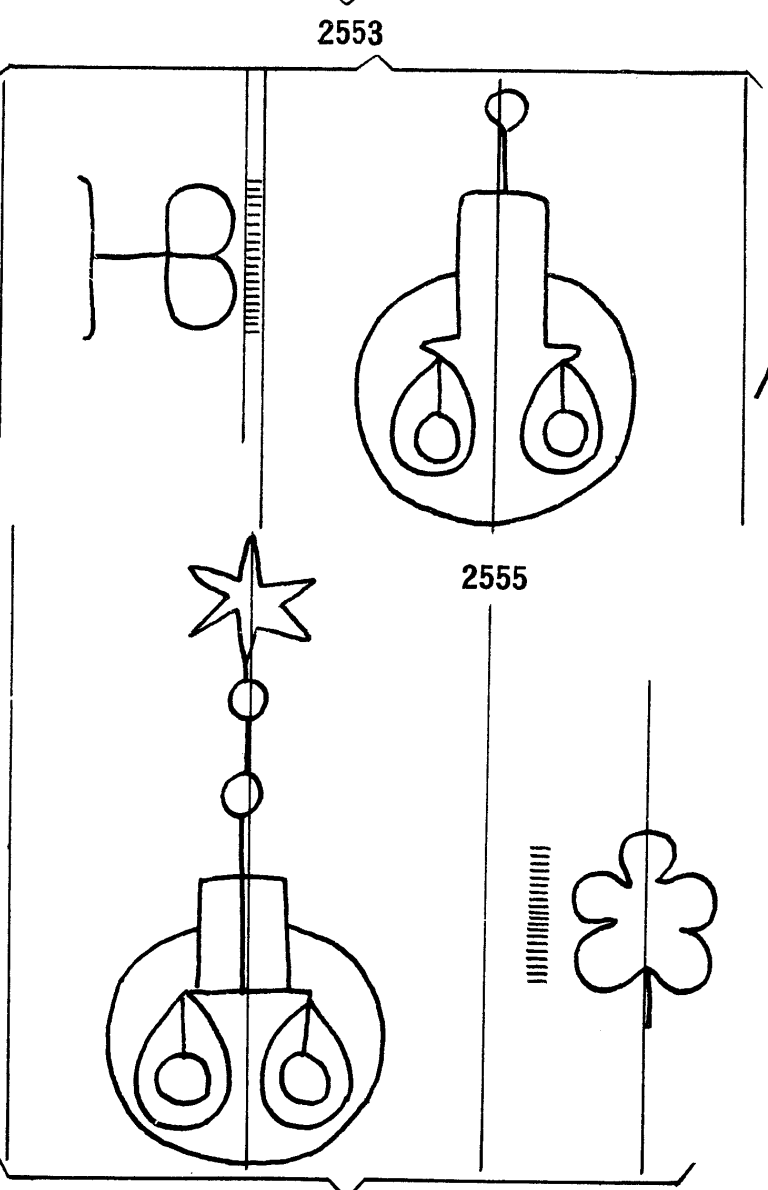
2550



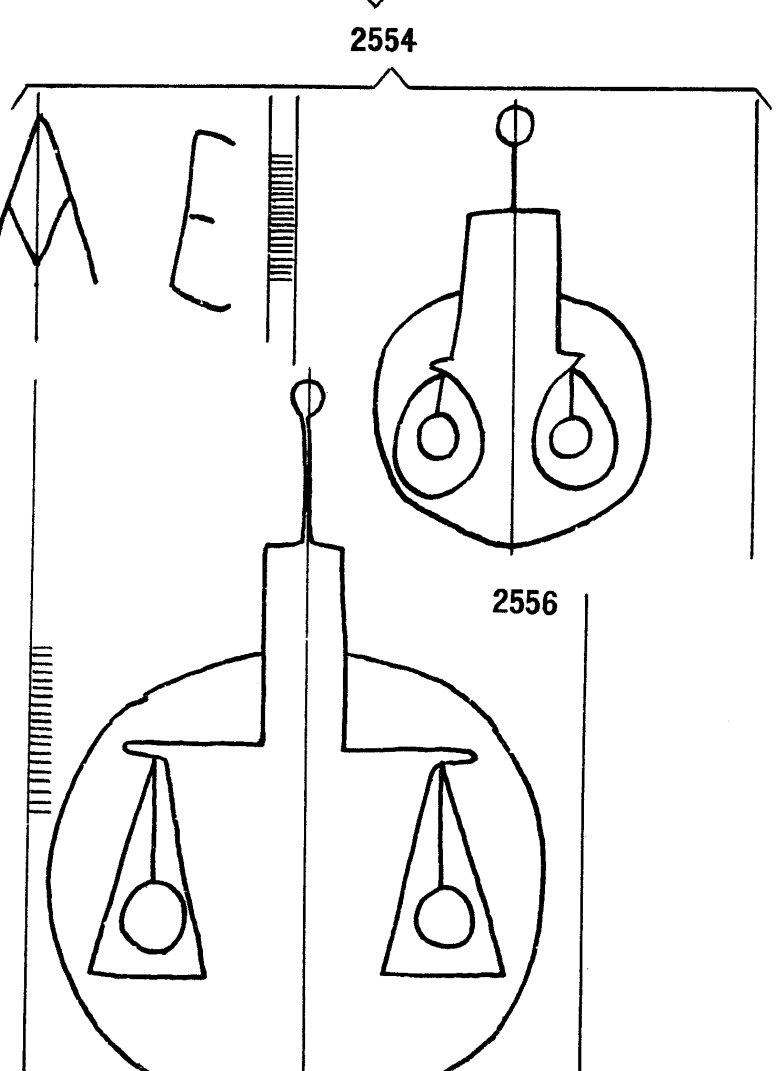
2551



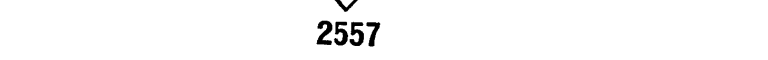
2552



2553



2554



2555



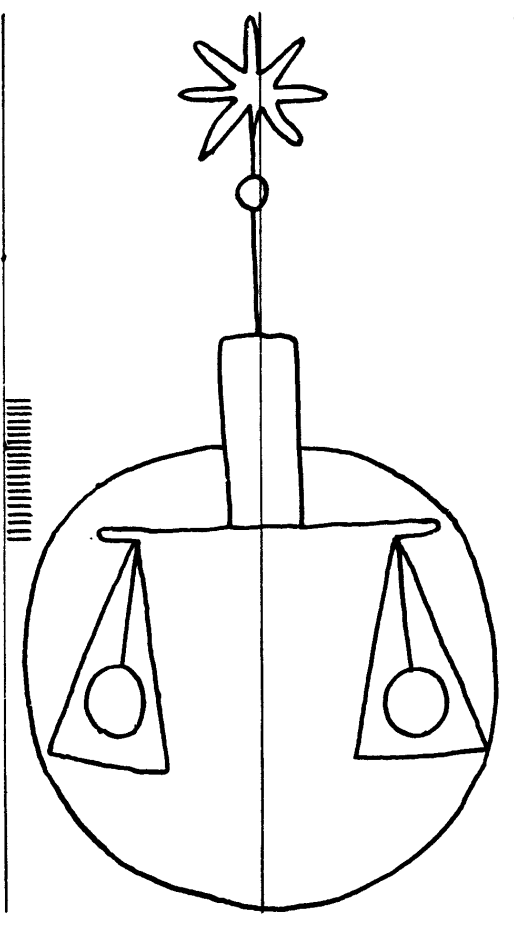
2556



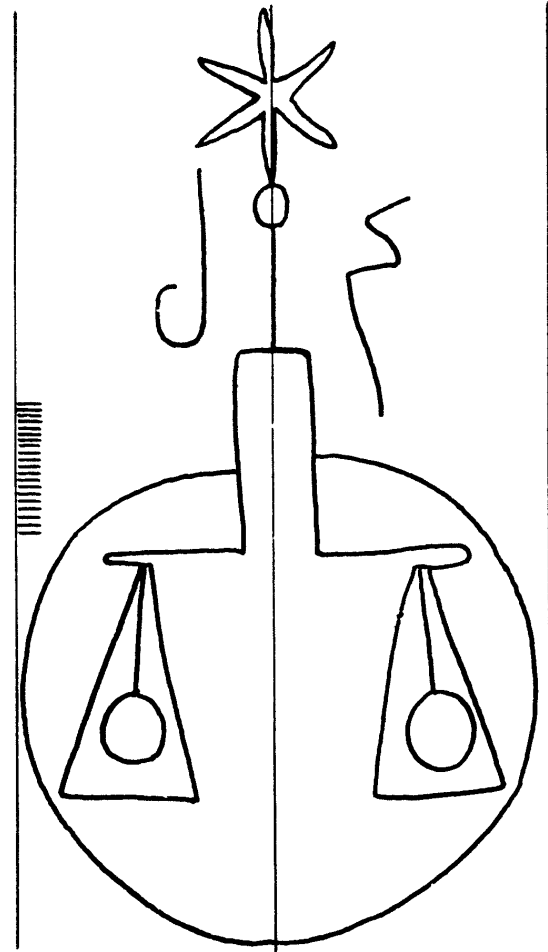
2557



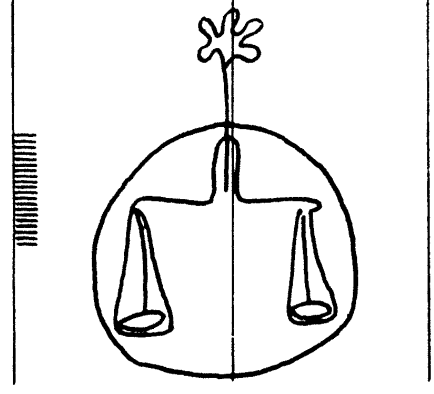
2558



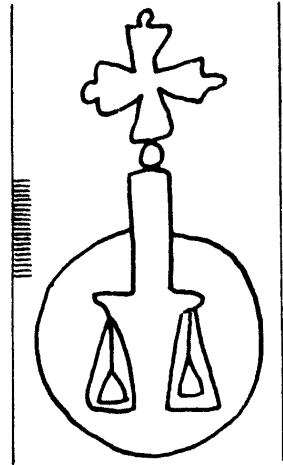
2559



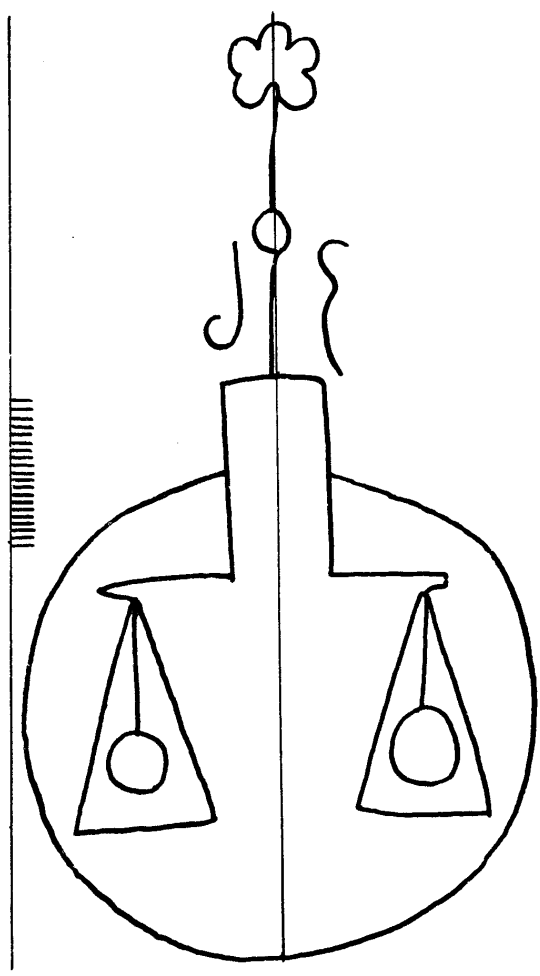
2561



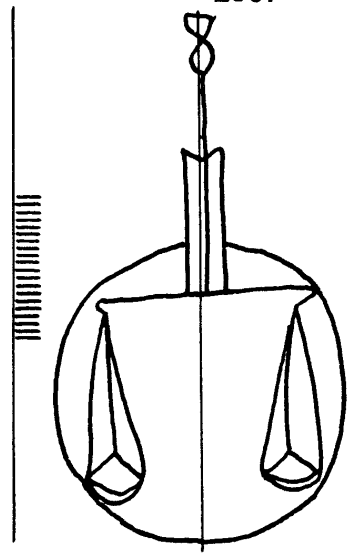
2564



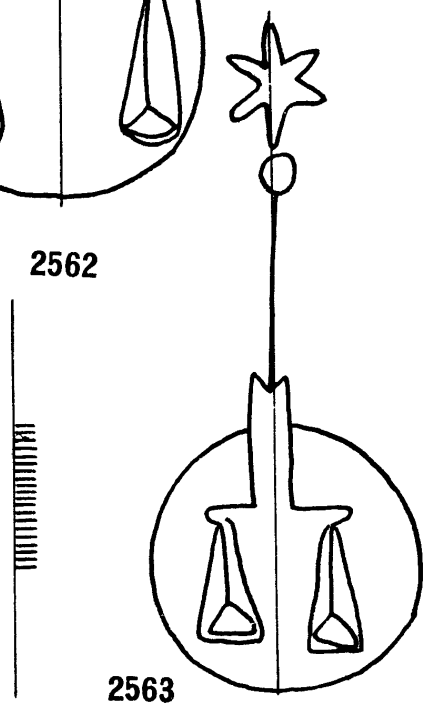
2565



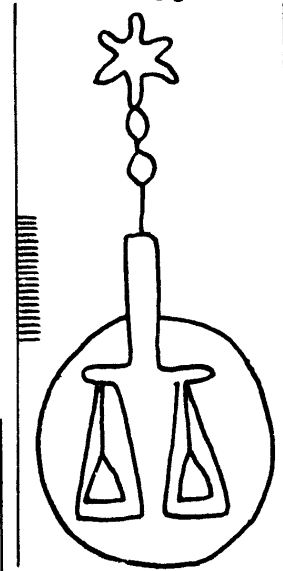
2560



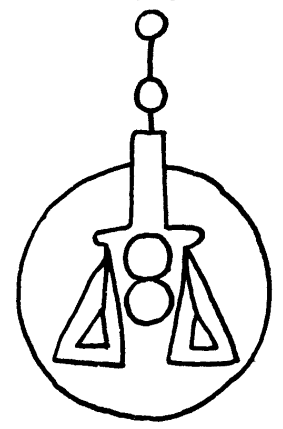
2562



2563



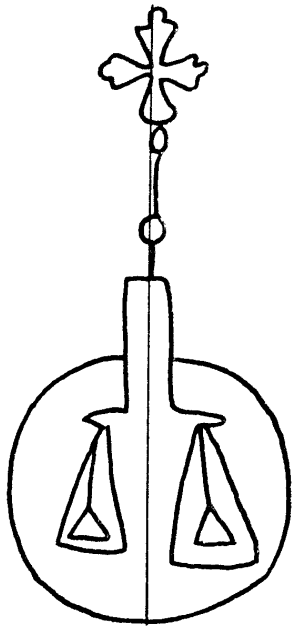
2566



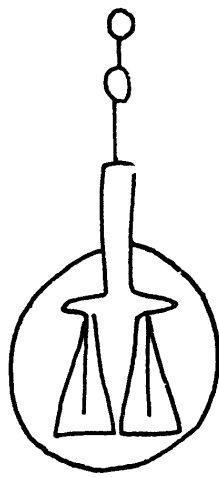
2567

Balance

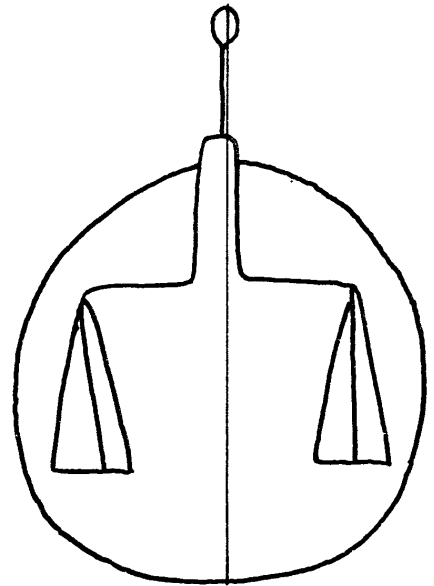
2568 - 2578



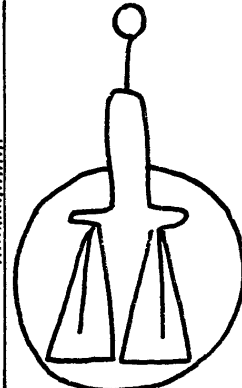
2568



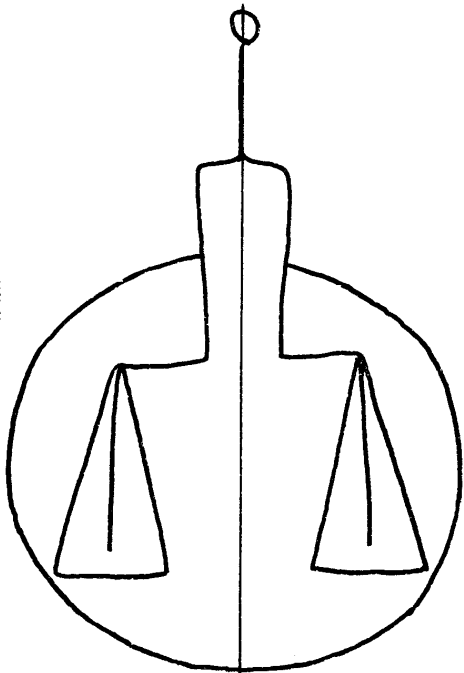
2569



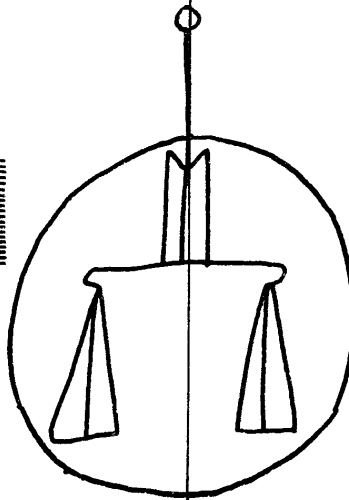
2571



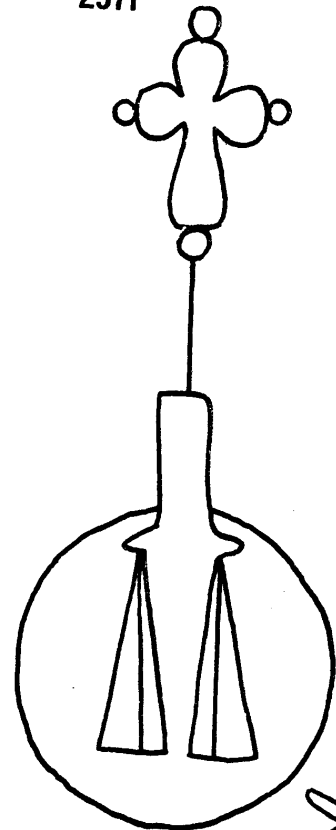
2570



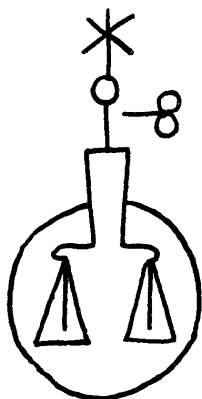
2572



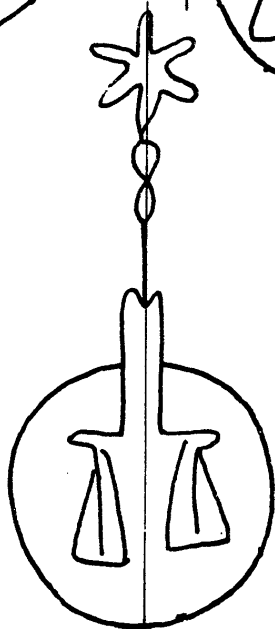
2573



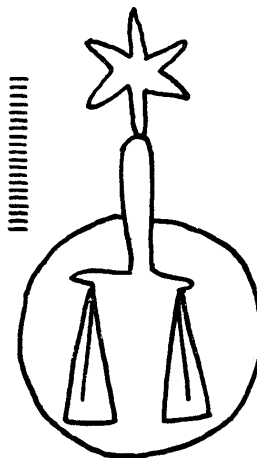
2574



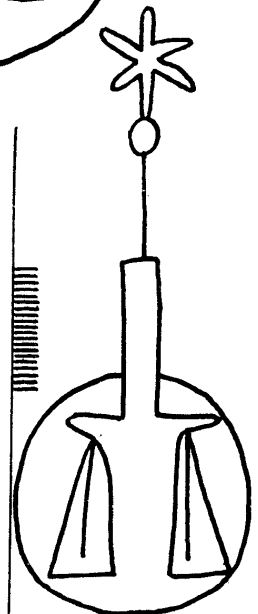
2575



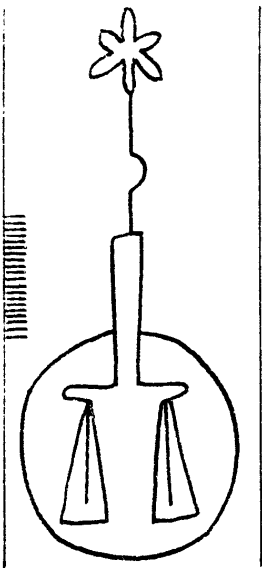
2576



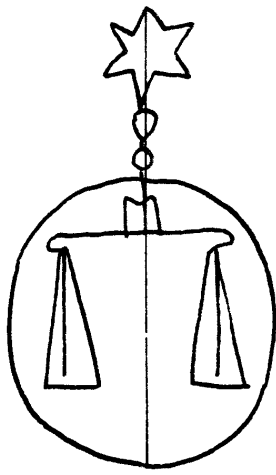
2577



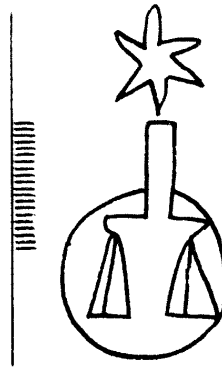
2578



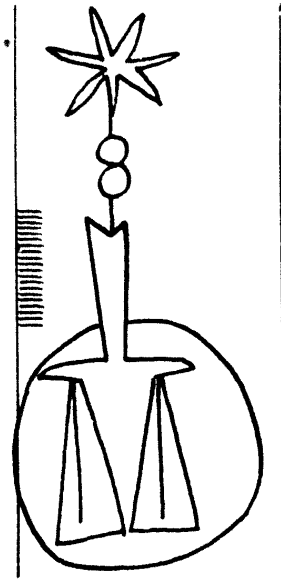
2579



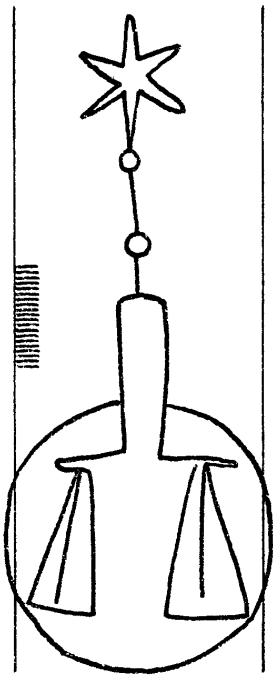
2580



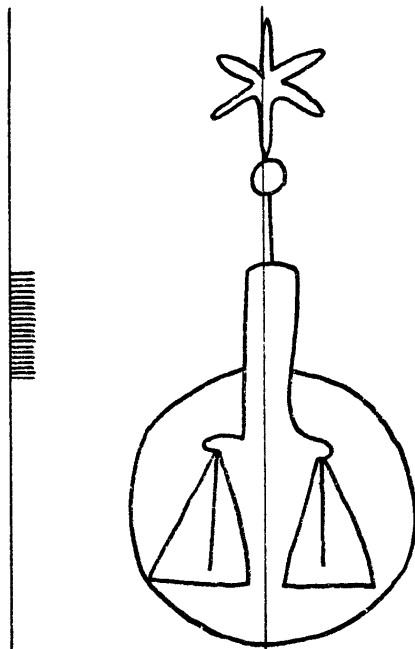
2581



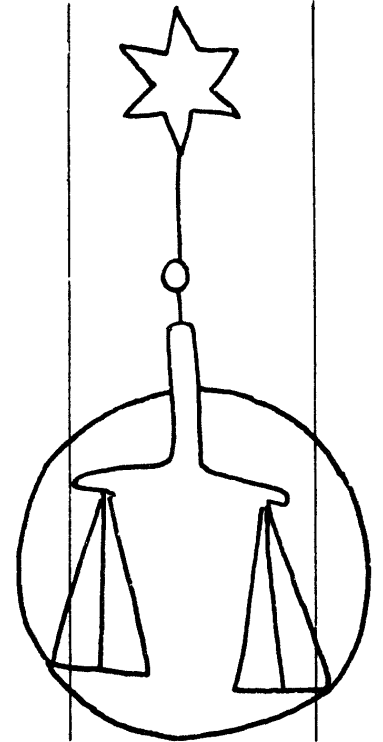
2582



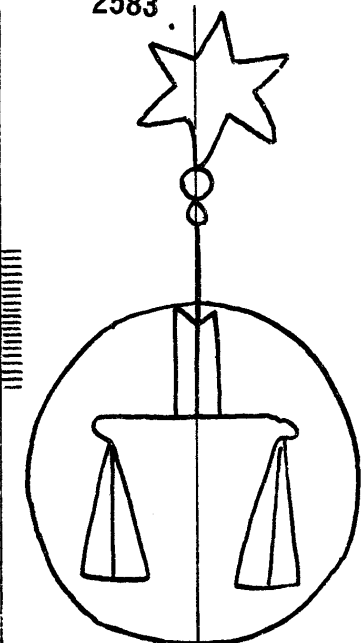
2583



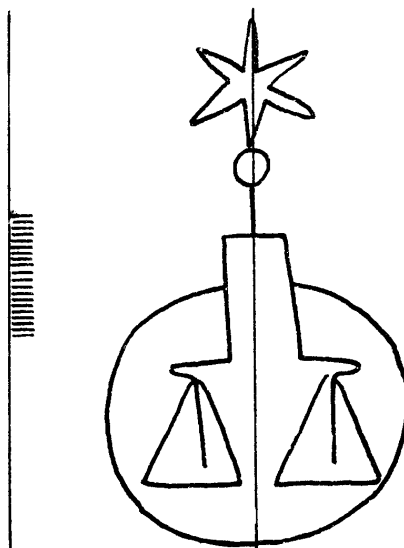
2584



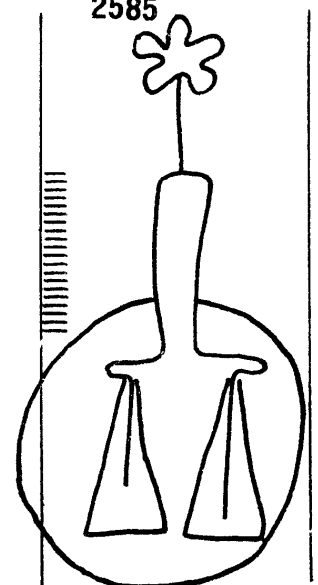
2585



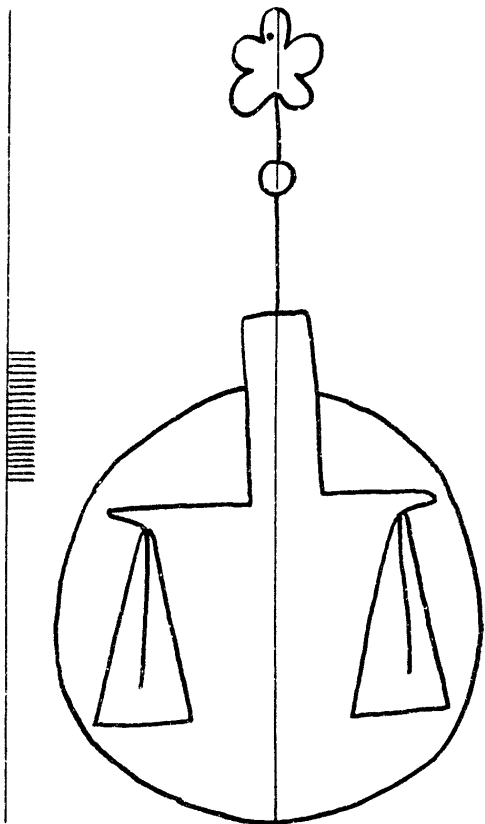
2586



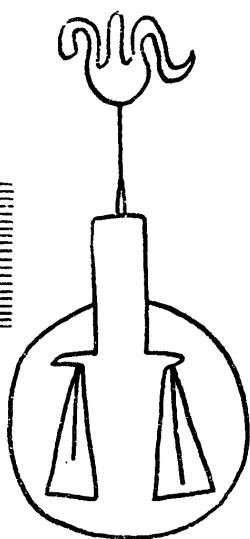
2587



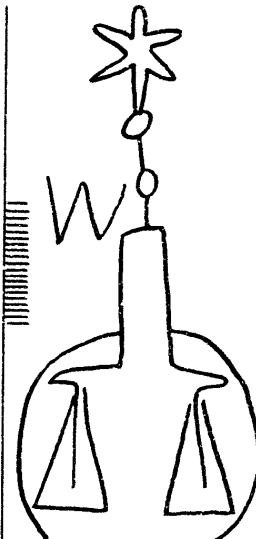
2588



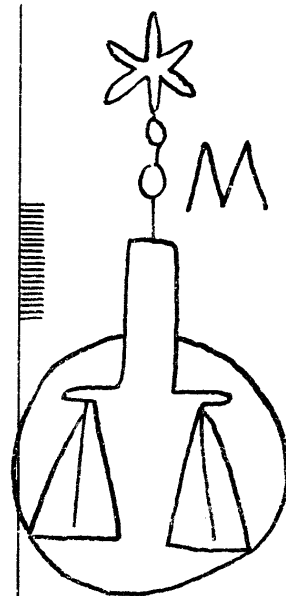
2589



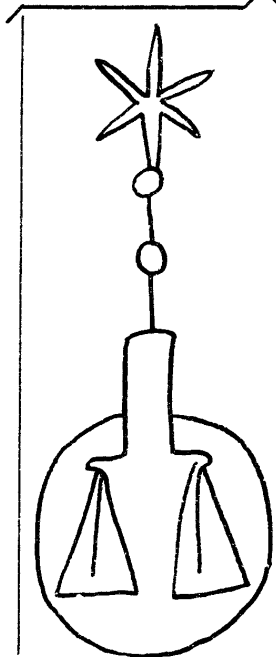
2590



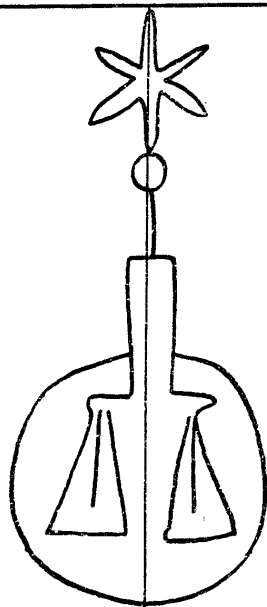
2591



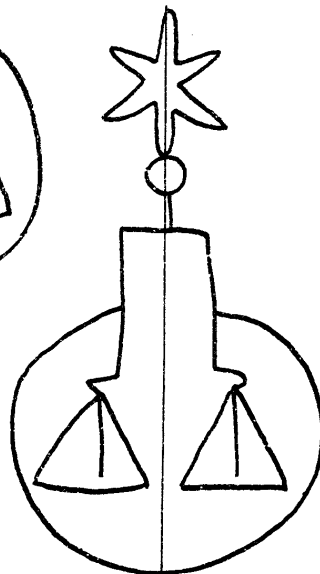
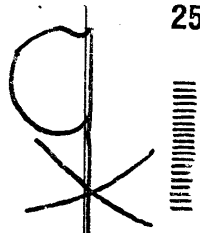
2592



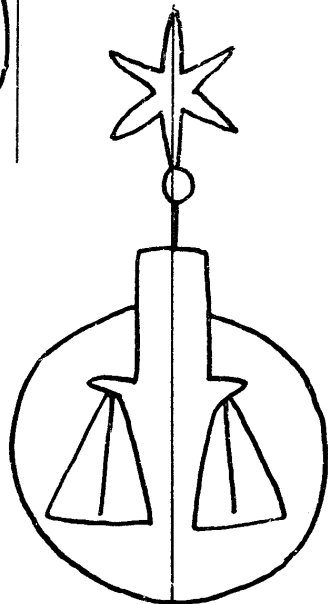
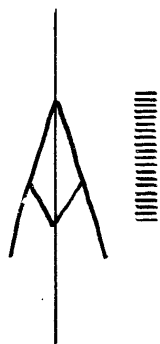
2593



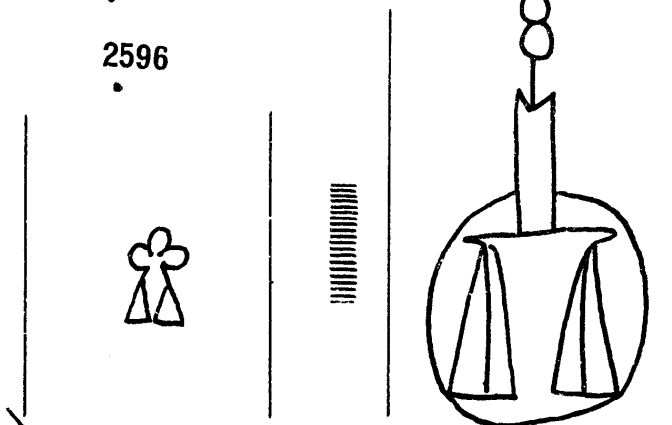
2594



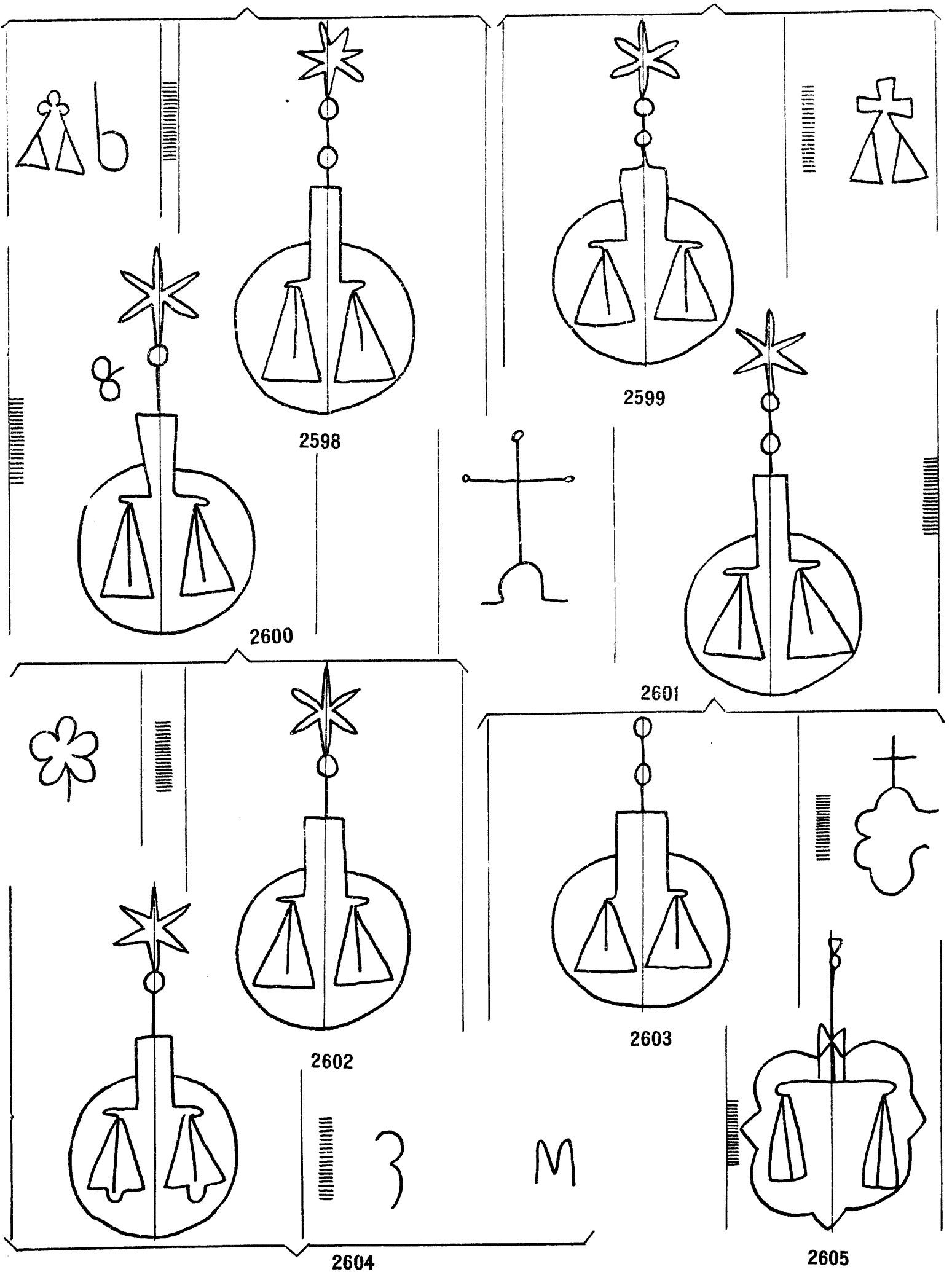
2596



2595



2597



2598

2600

2599

2601

2602

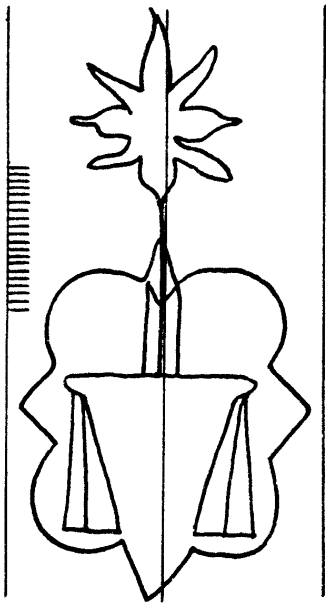
2603

2604

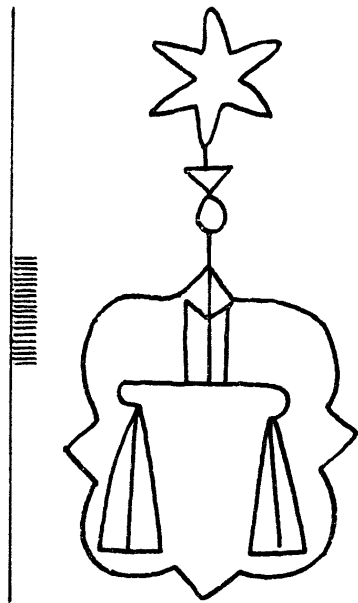
2605

Balance

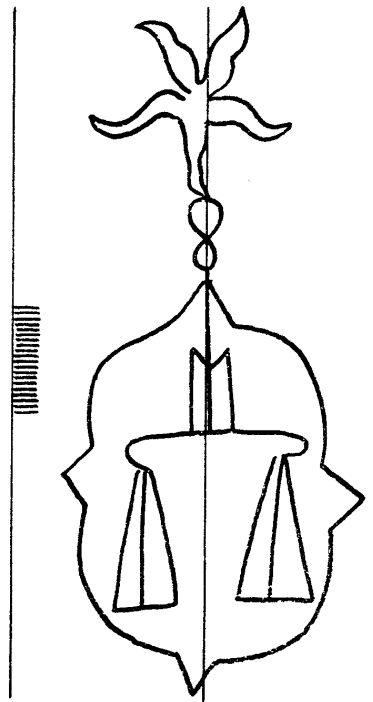
2606 - 2617



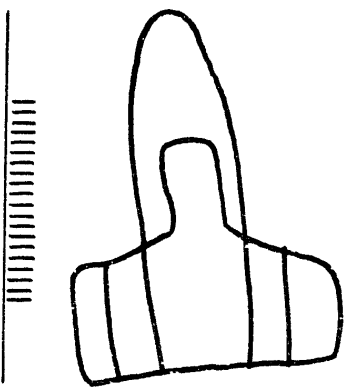
2606



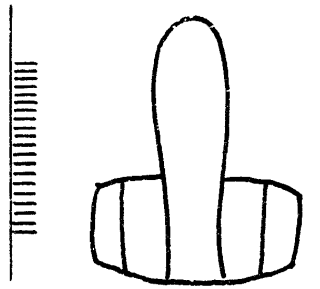
2607



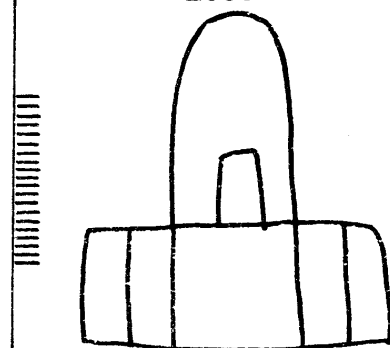
2608



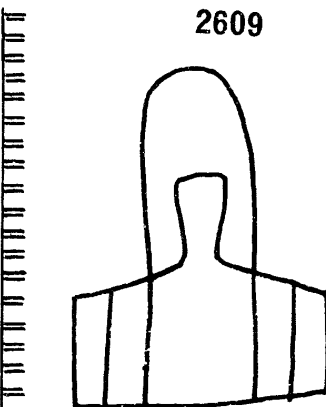
2609



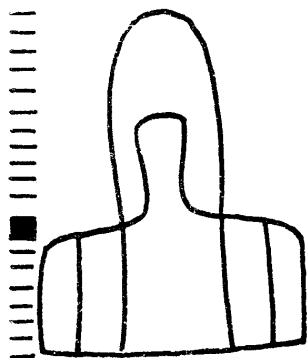
2610



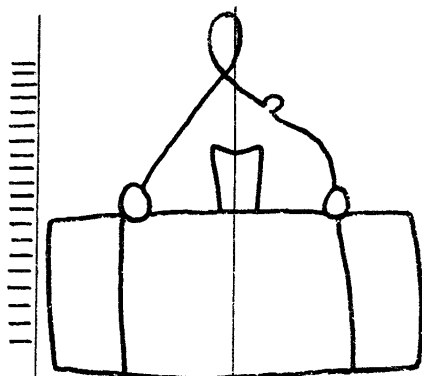
2611



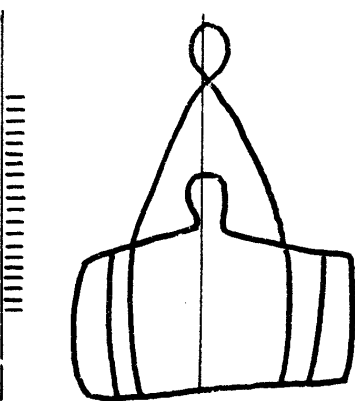
2612



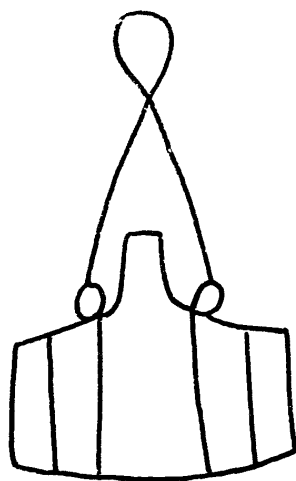
2613



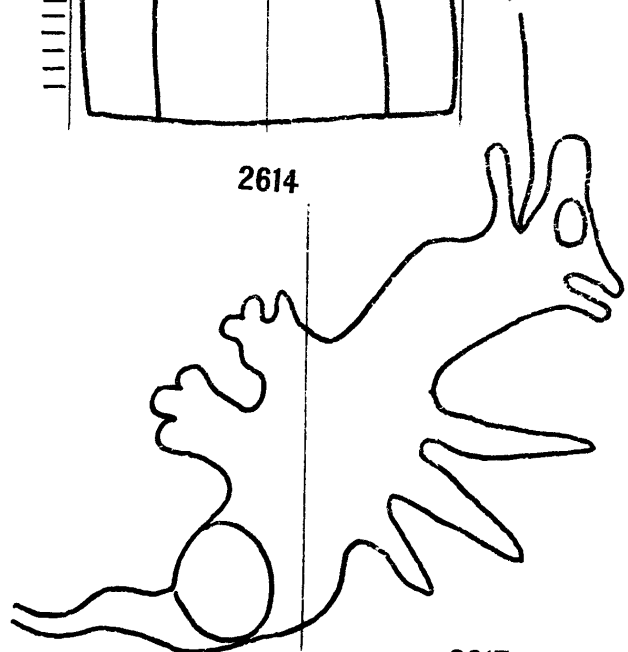
2614



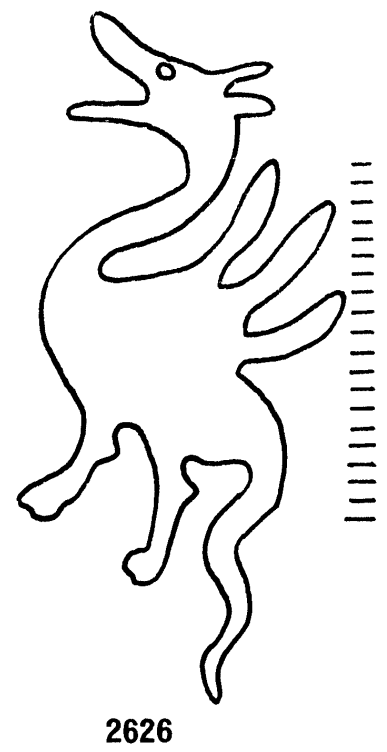
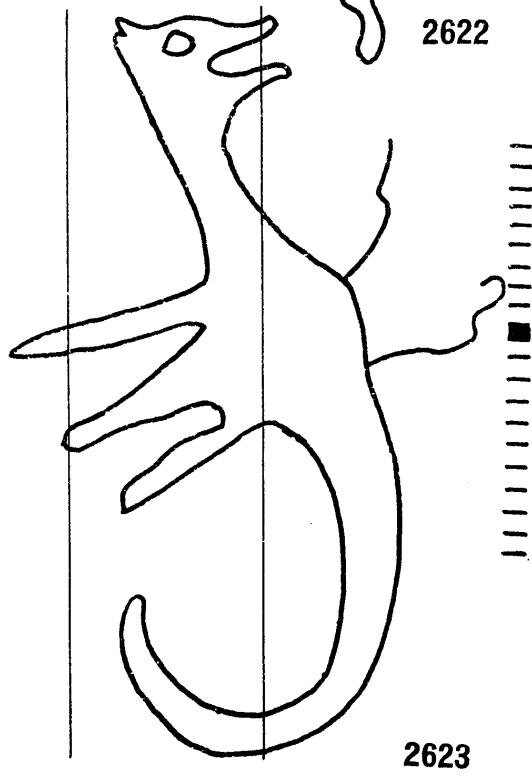
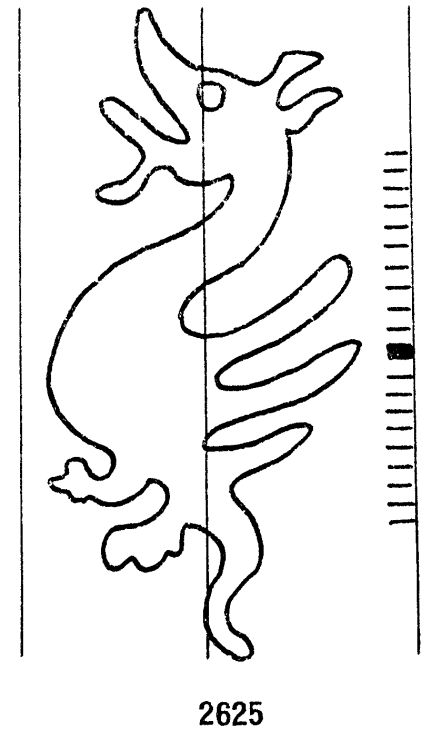
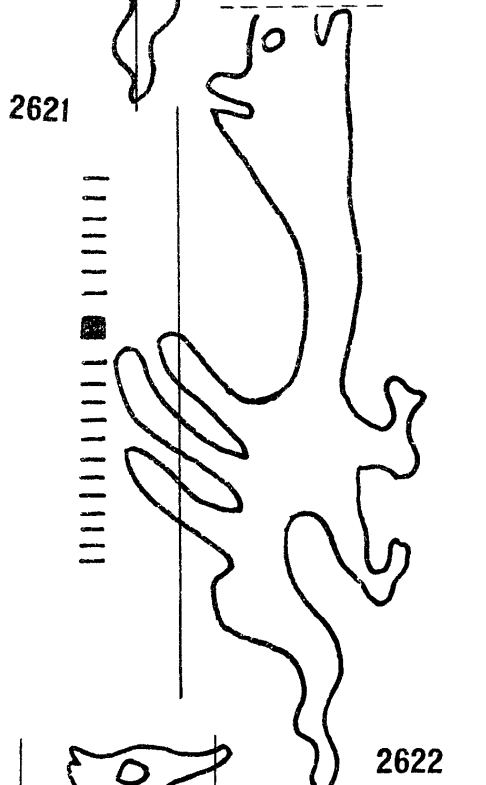
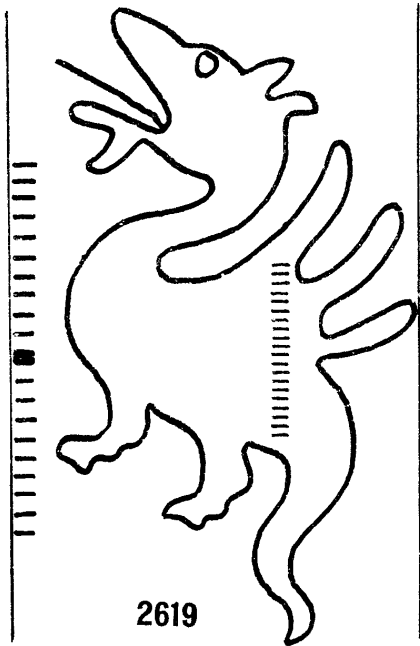
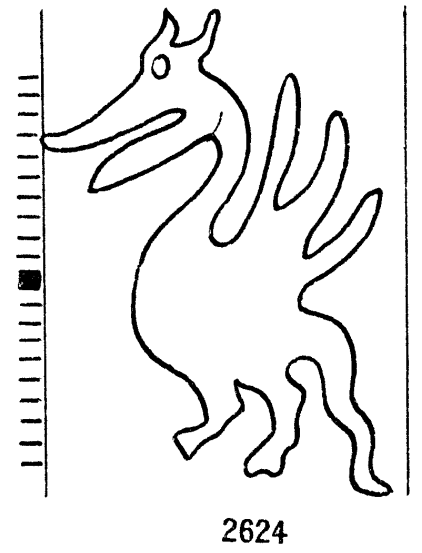
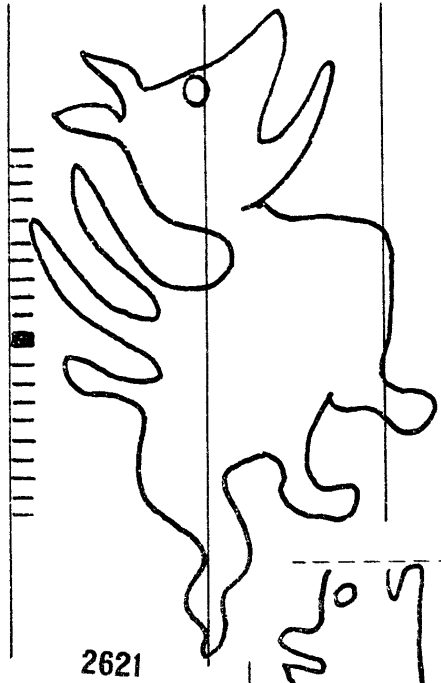
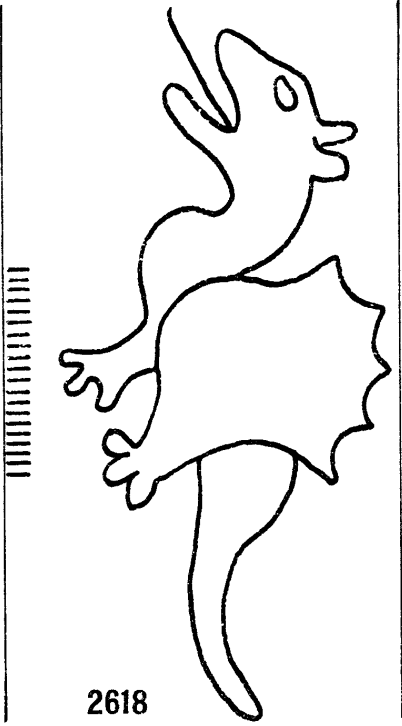
2615

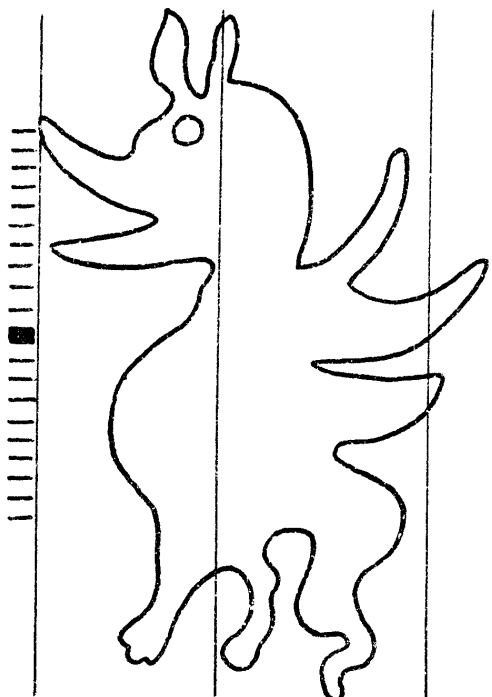


2616

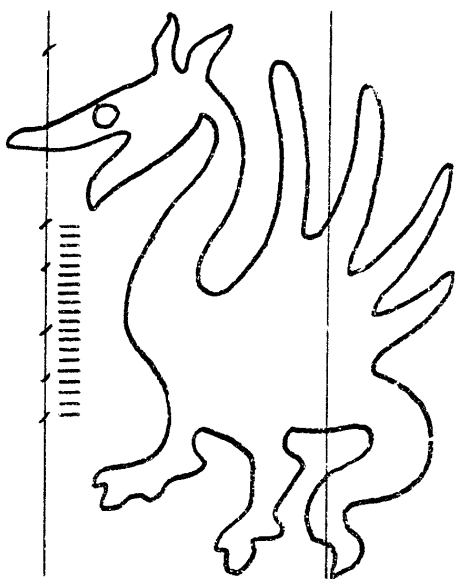


2617

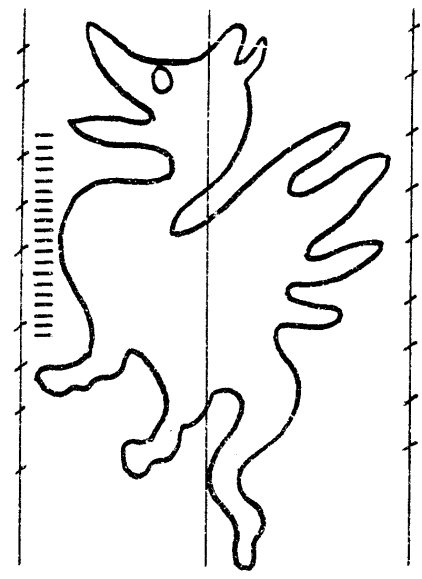




2627



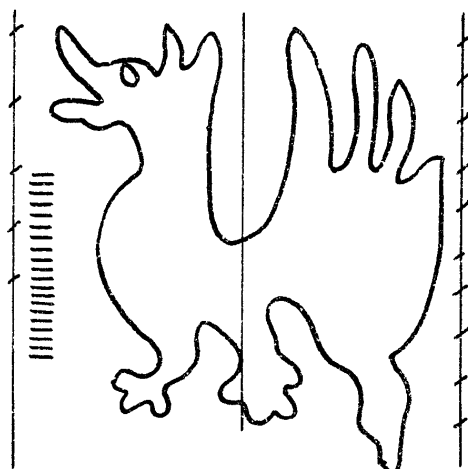
2628



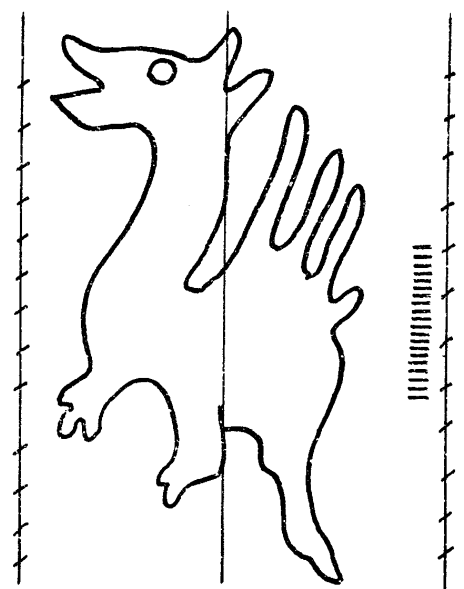
2629



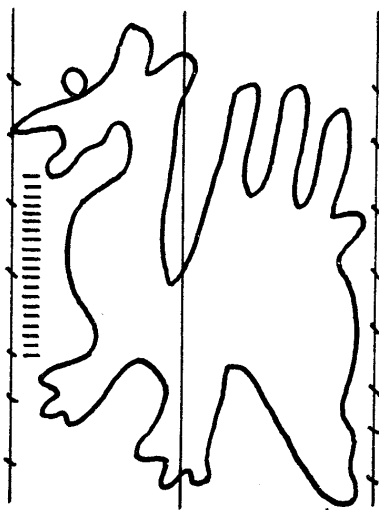
2630



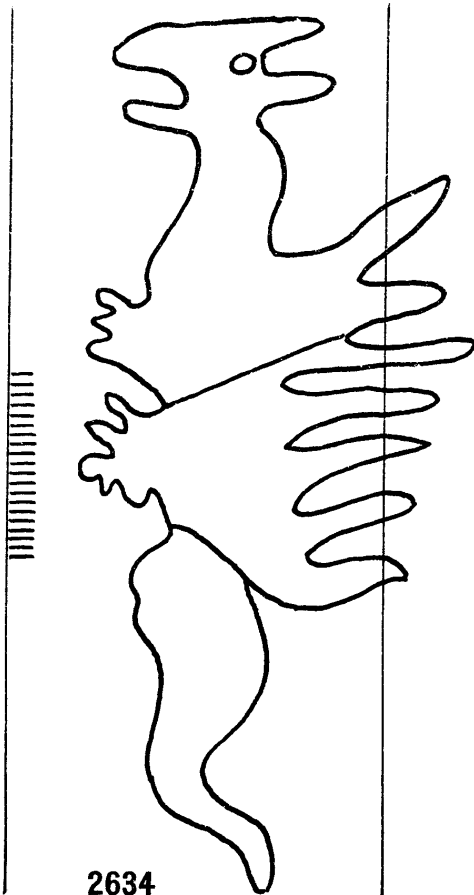
2631



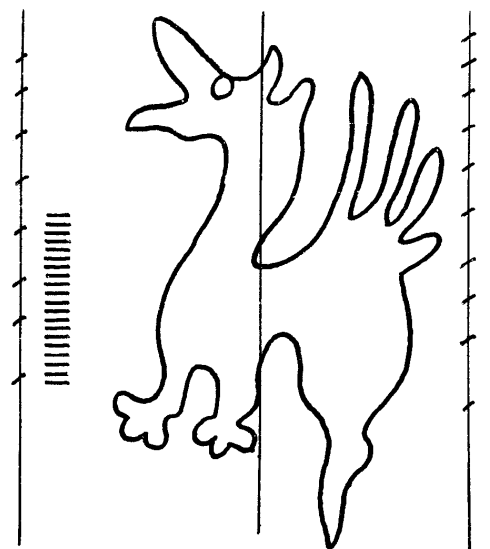
2632



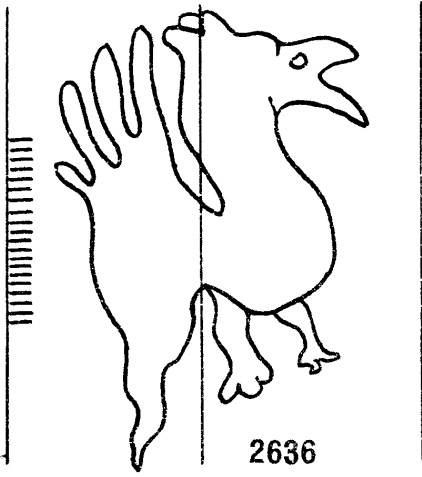
2633



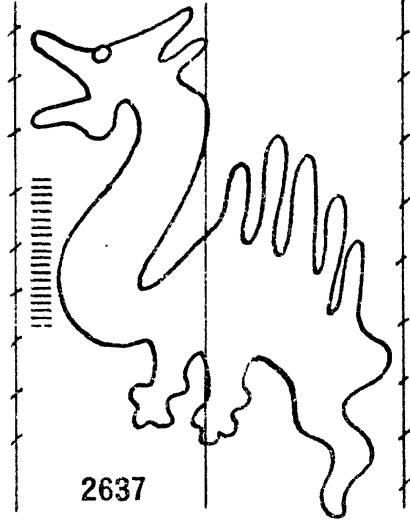
2634



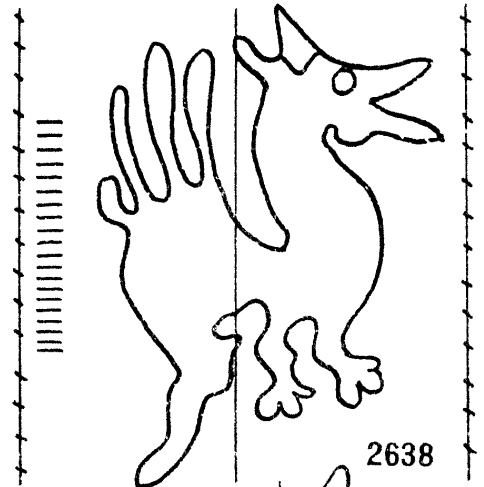
2635



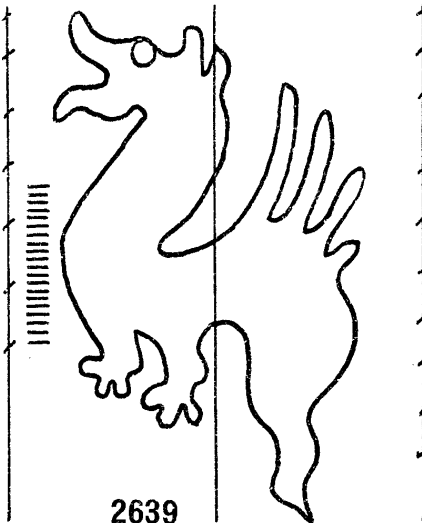
2636



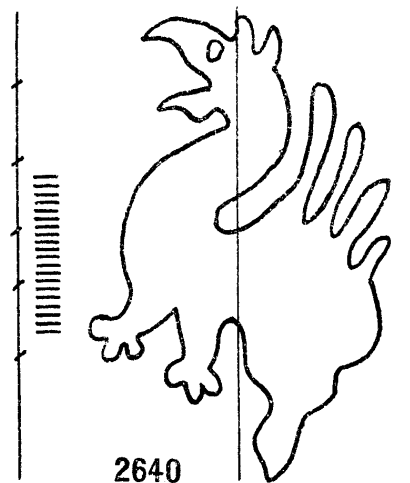
2637



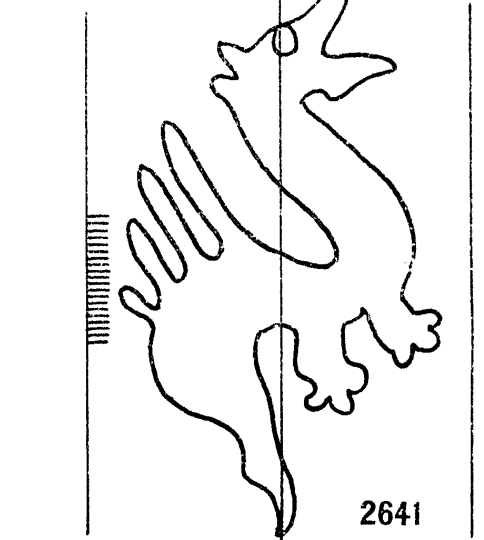
2638



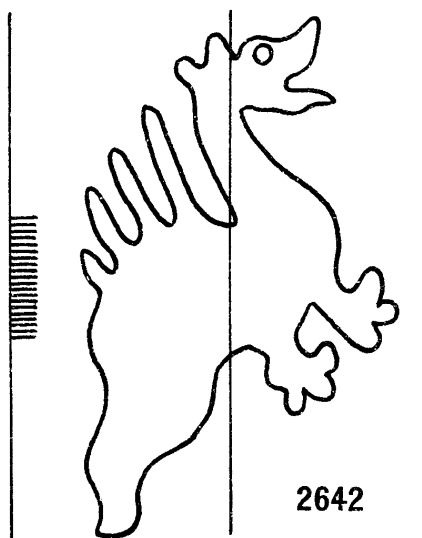
2639



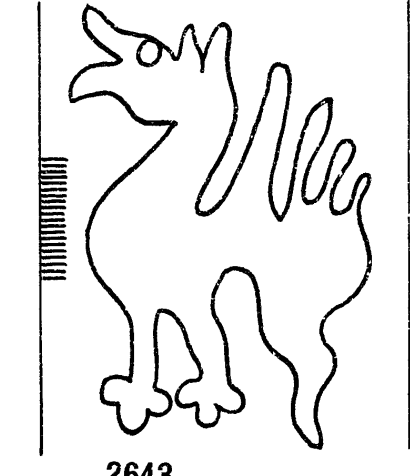
2640



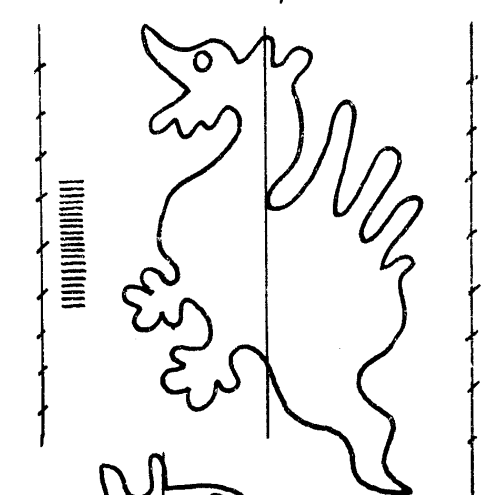
2641



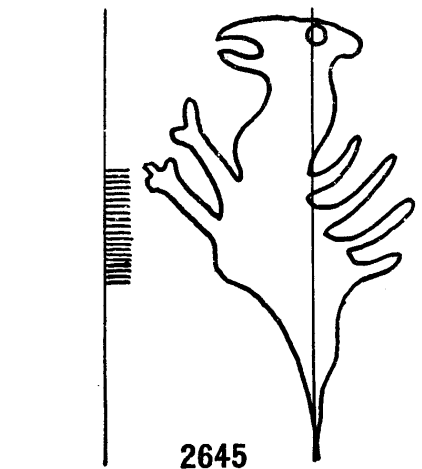
2642



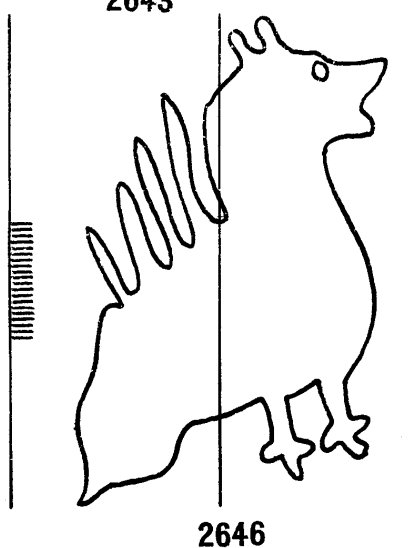
2643



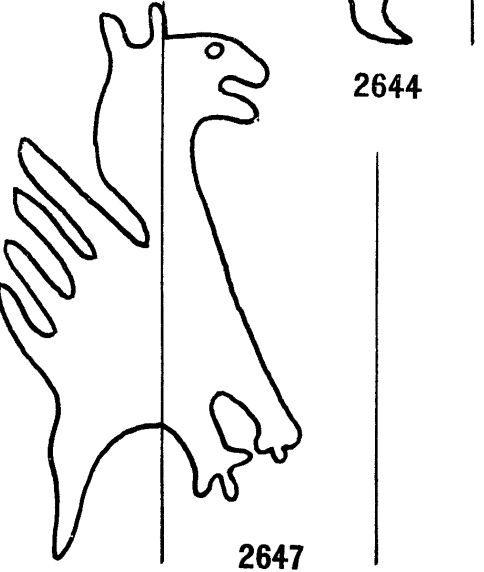
2644



2645



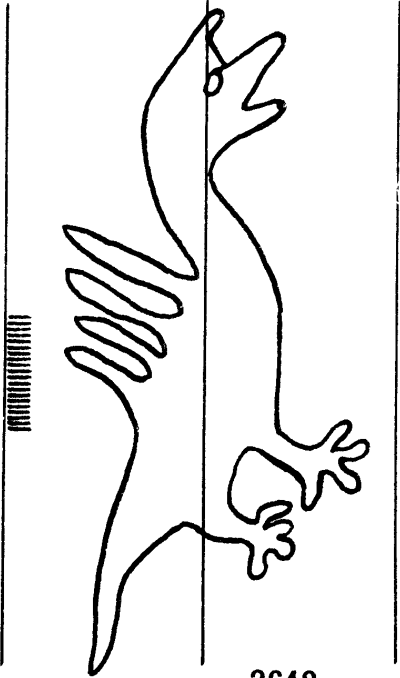
2646



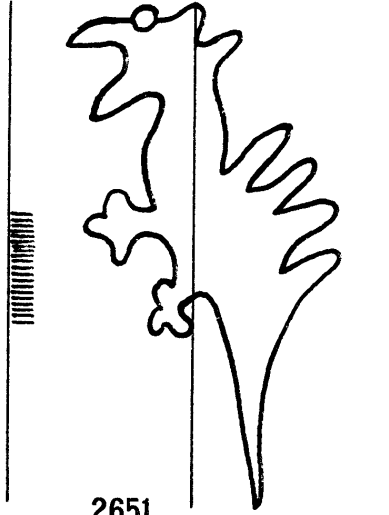
2647

Basilic

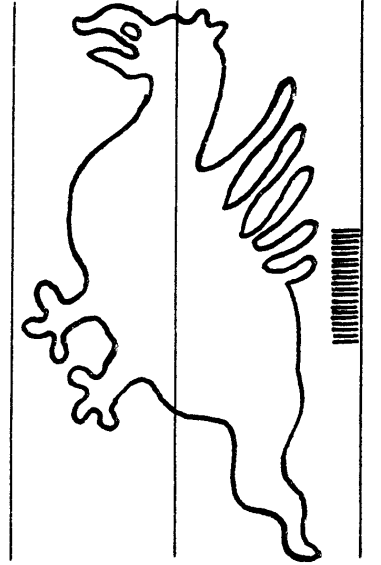
2648 - 2658



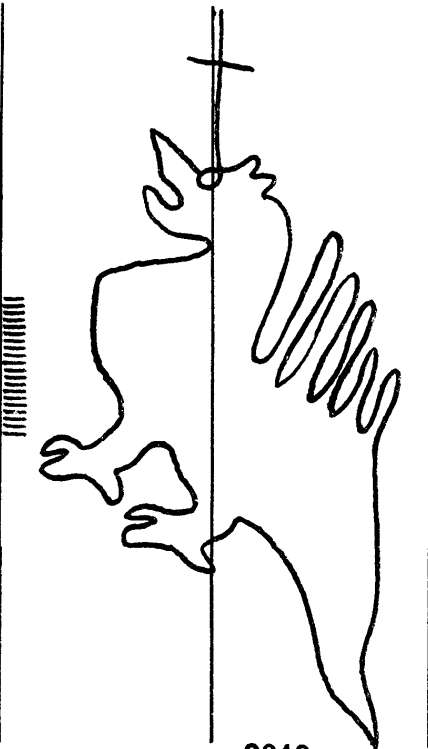
2648



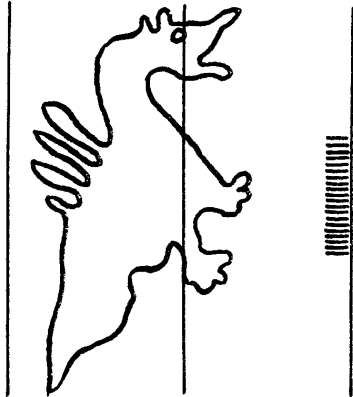
2651



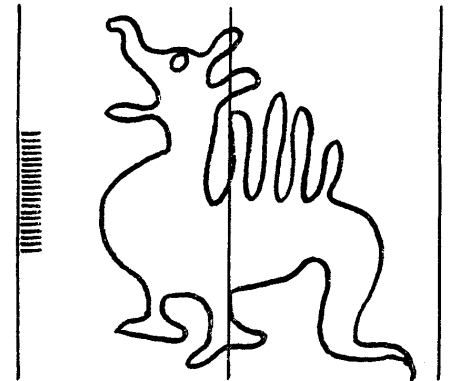
2655



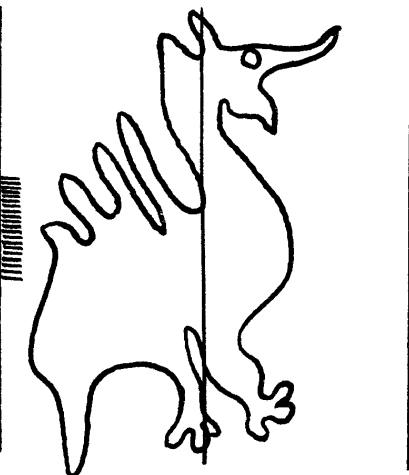
2649



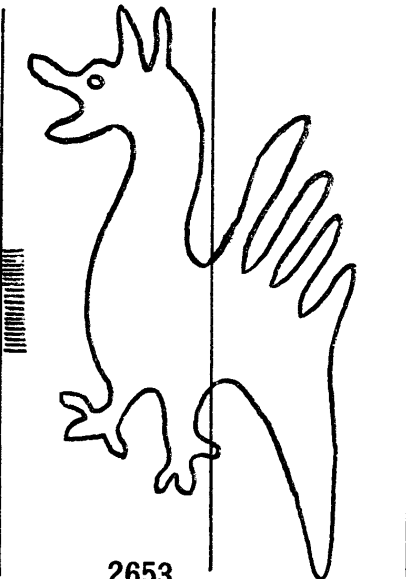
2652



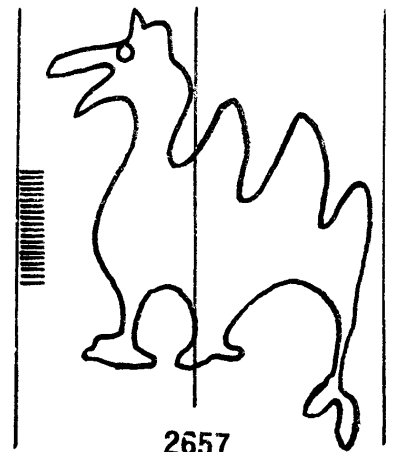
2656



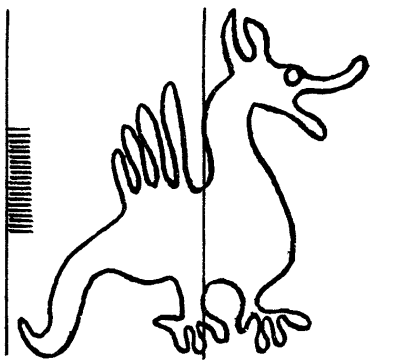
2650



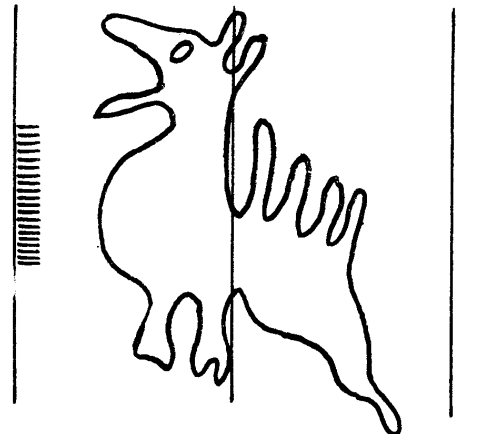
2653



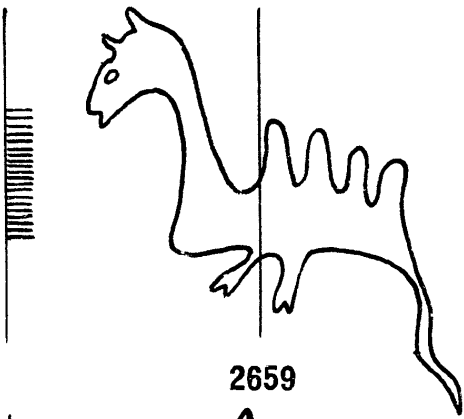
2657



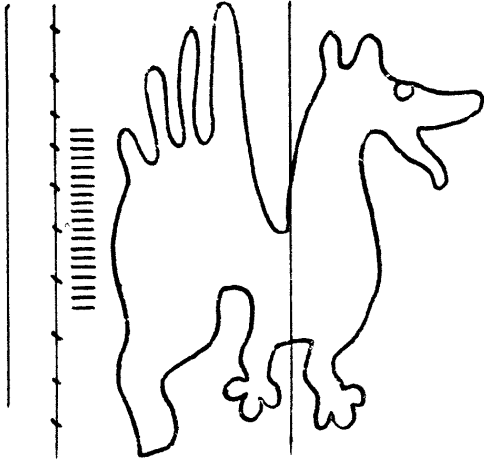
2654



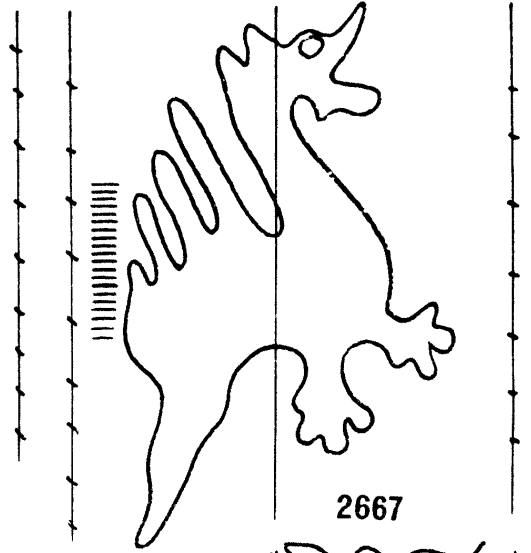
2658



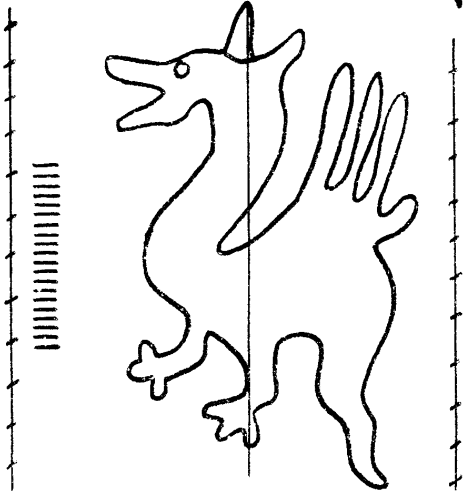
2659



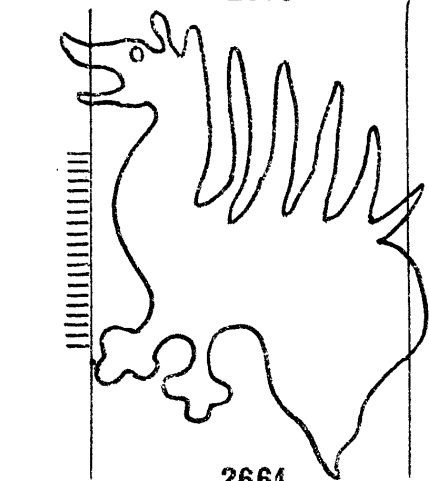
2663



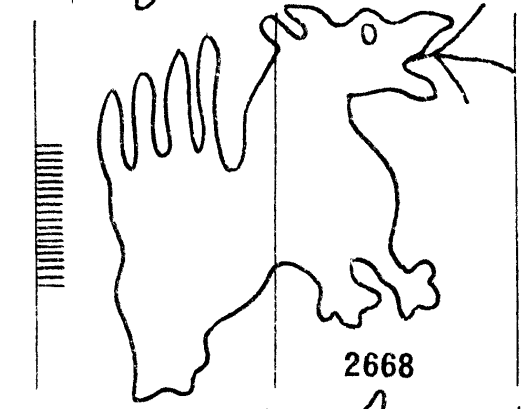
2667



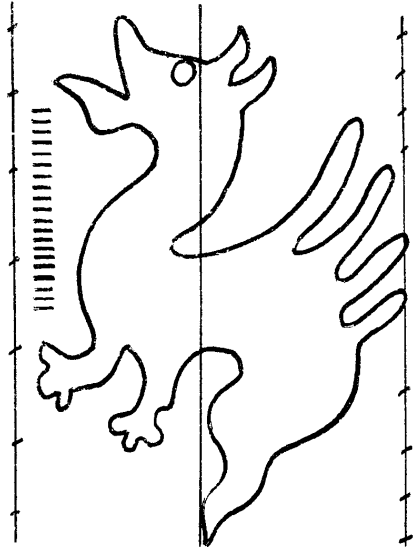
2660



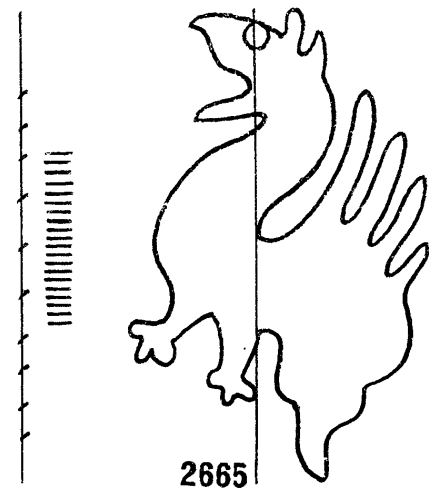
2664



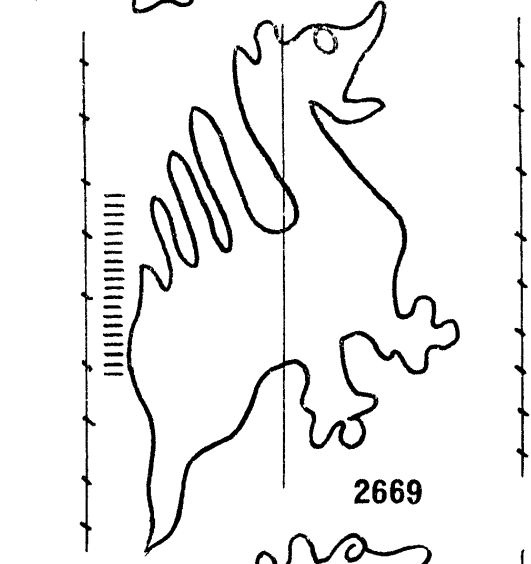
2668



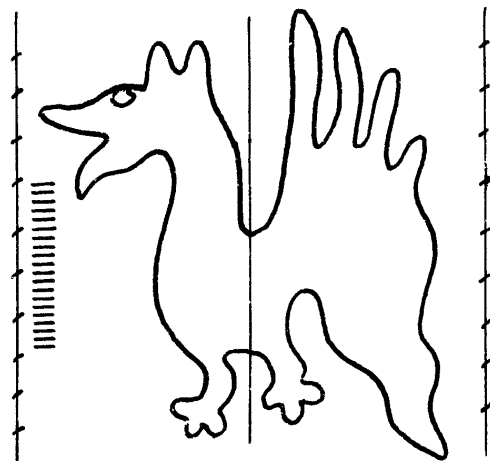
2661



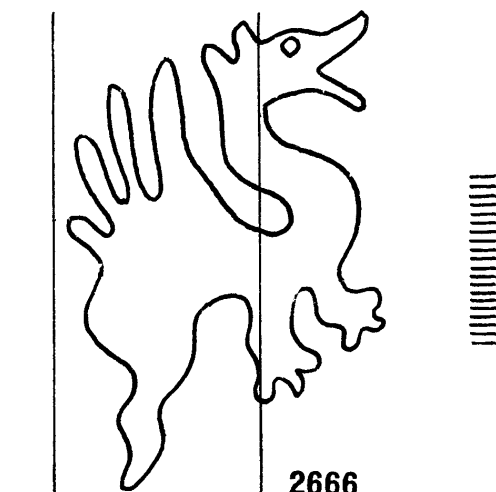
2665



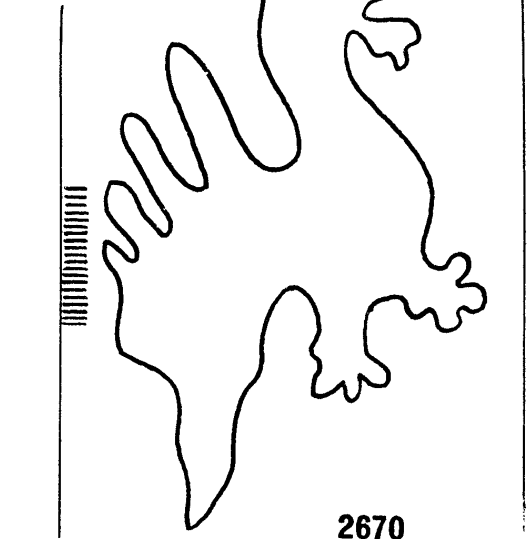
2669



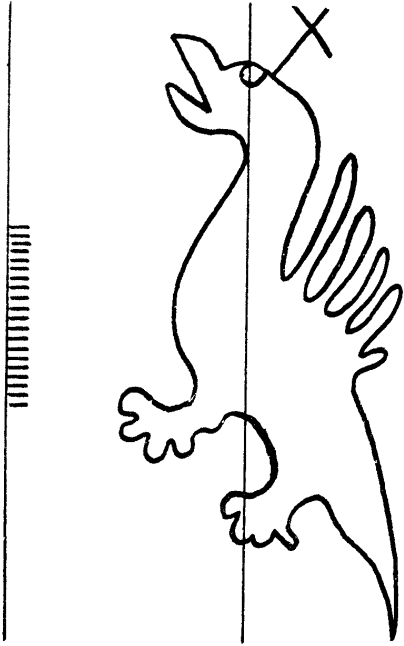
2662



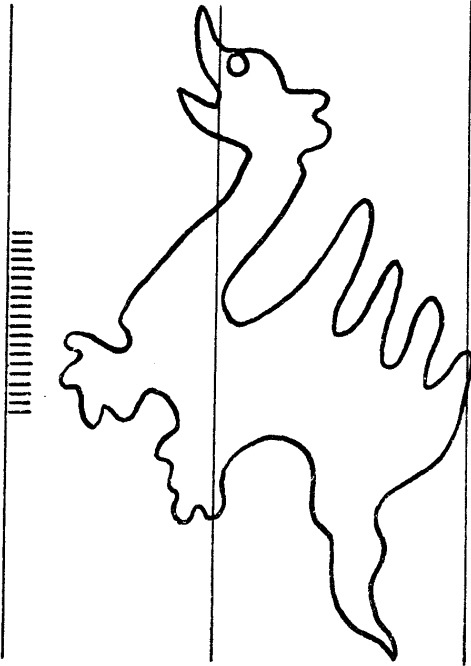
2666



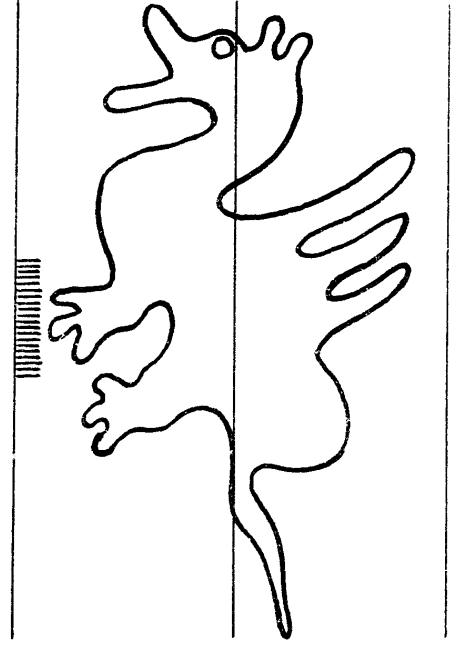
2670



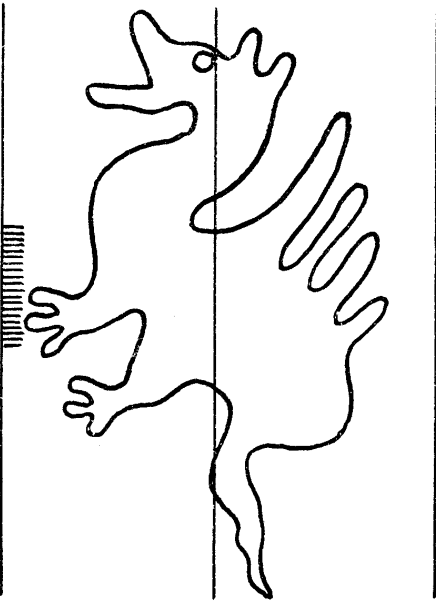
2671



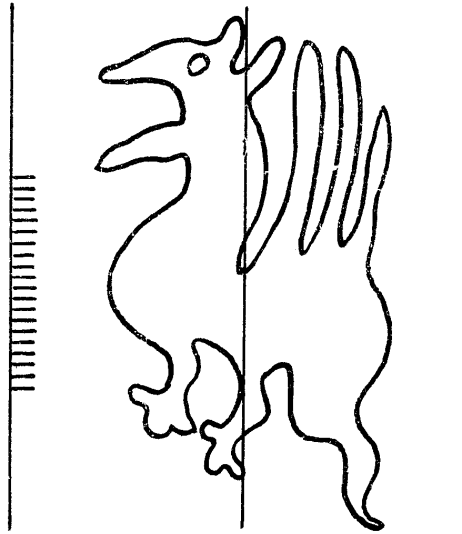
2672



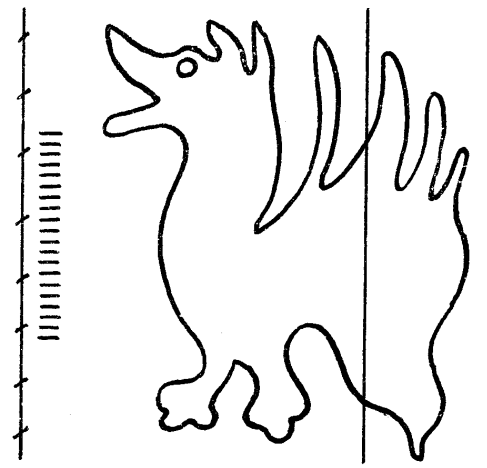
2673



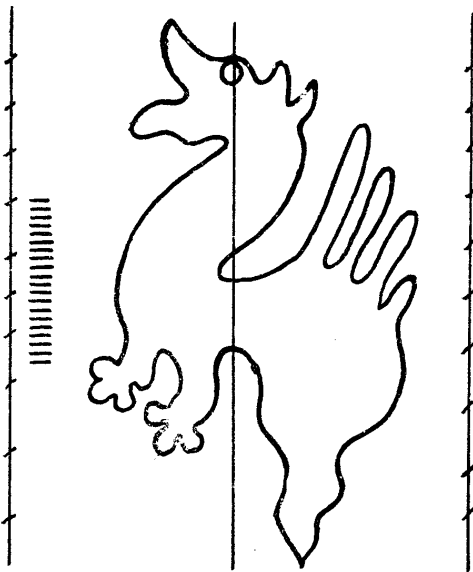
2674



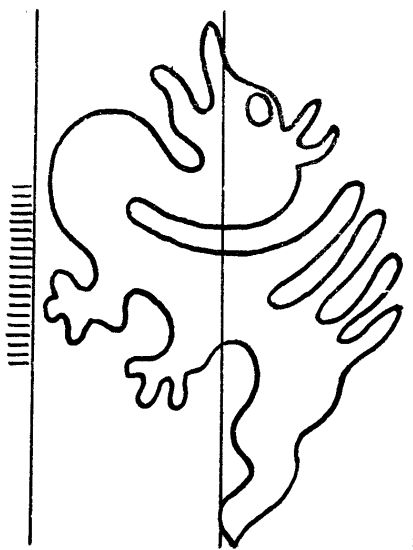
2675



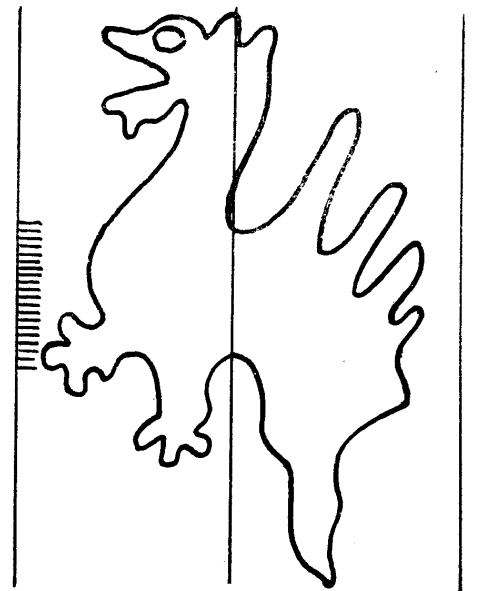
2676



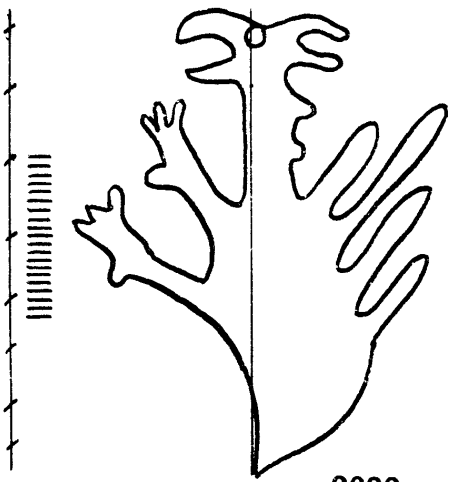
2677



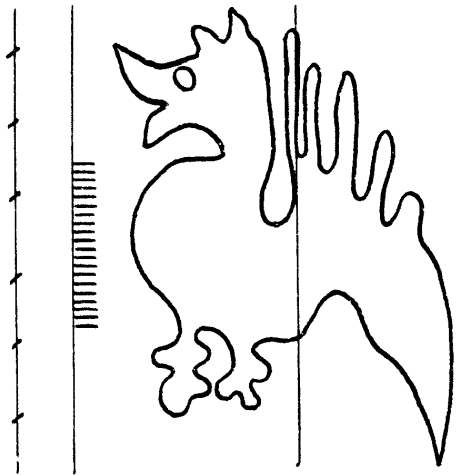
2678



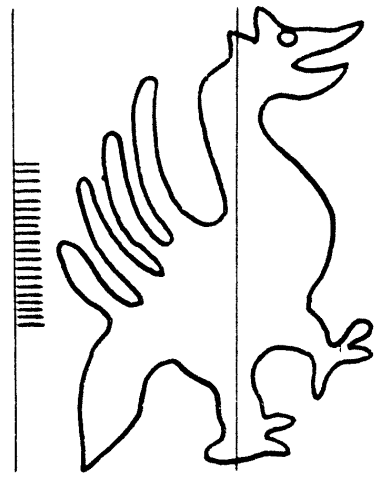
2679



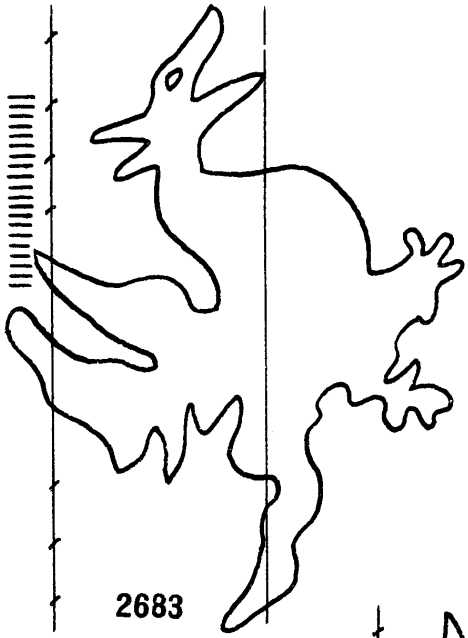
2680



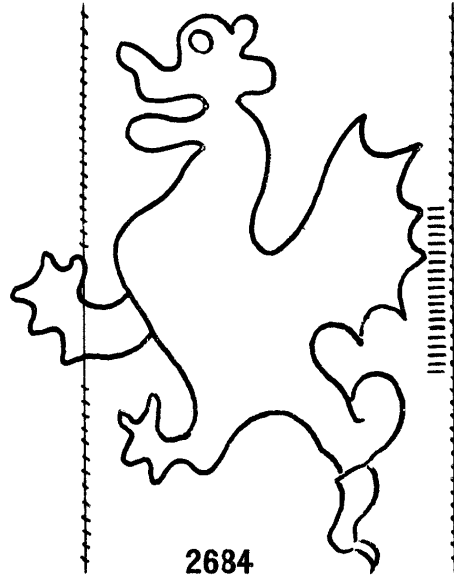
2681



2682



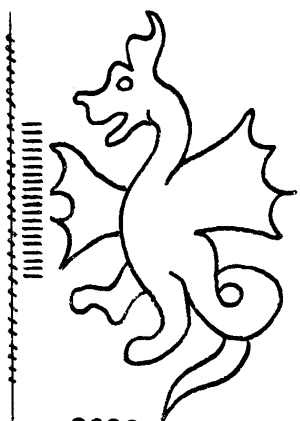
2683



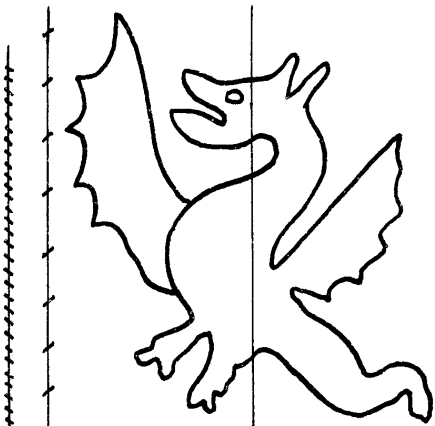
2684



2685



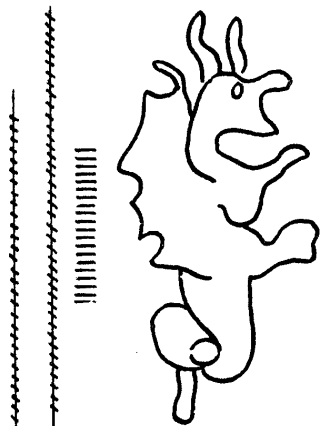
2686



2687



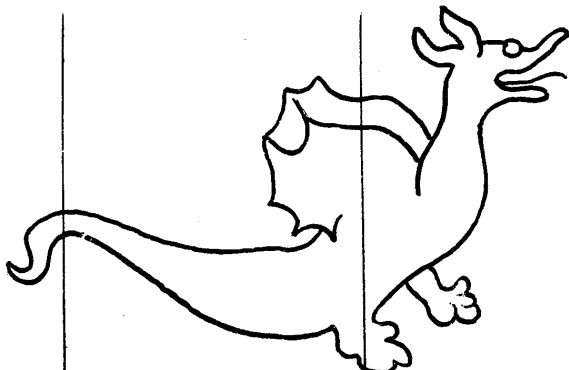
2688



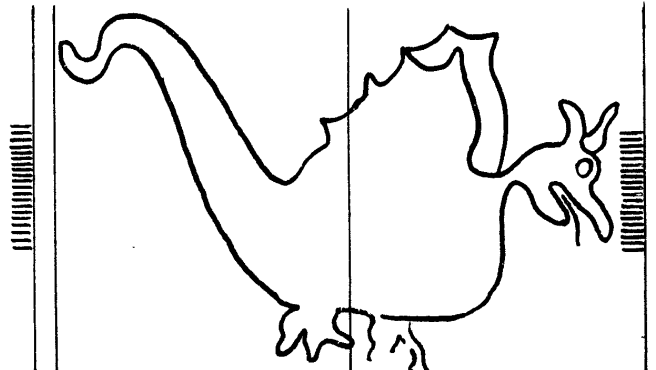
2689



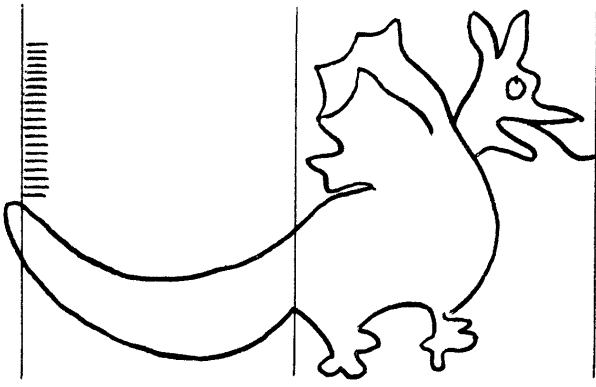
2690



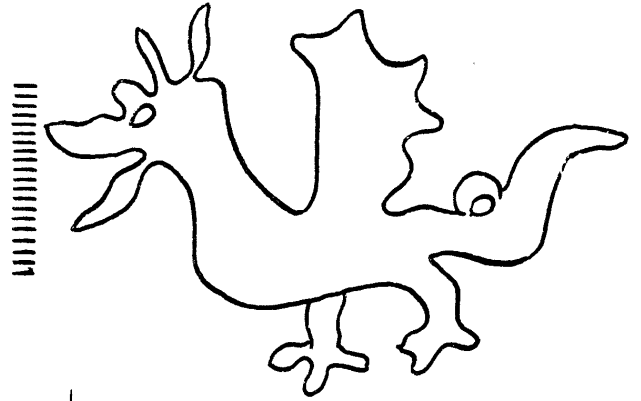
2691



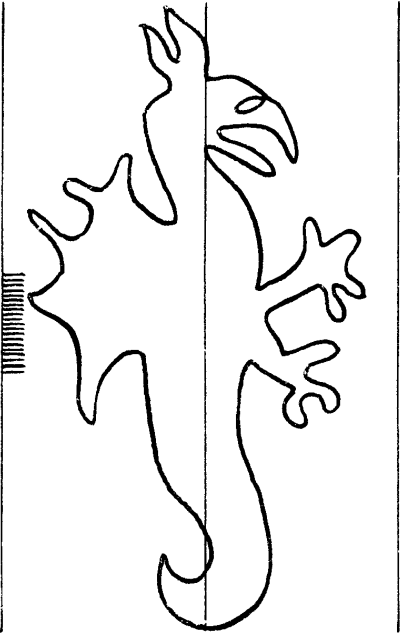
2692



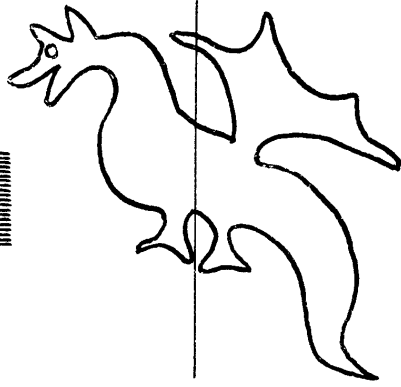
2693



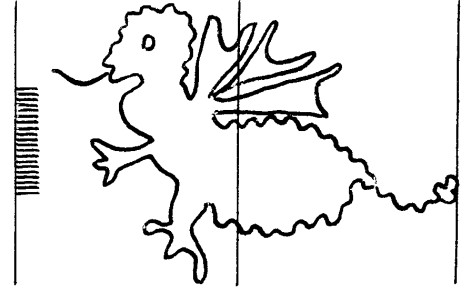
2694



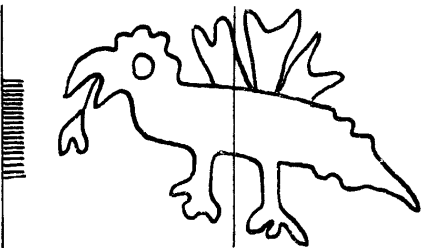
2695



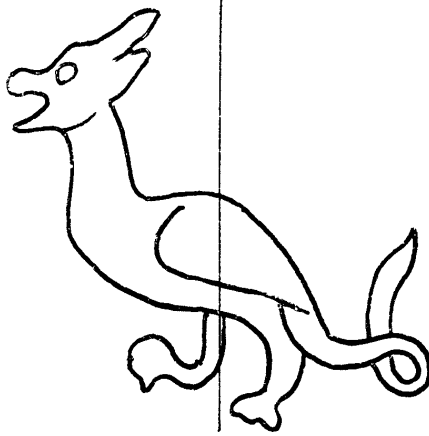
2696



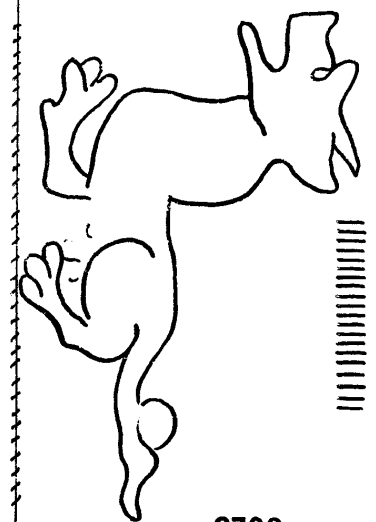
2697



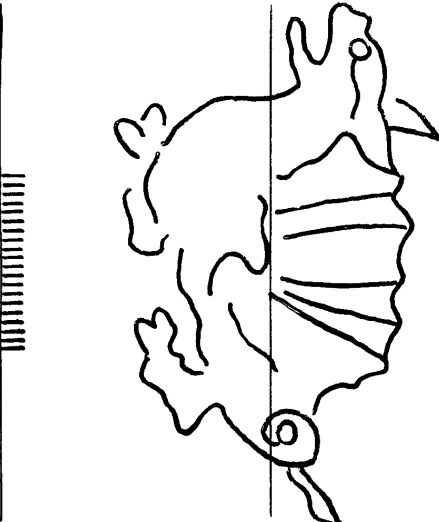
2698



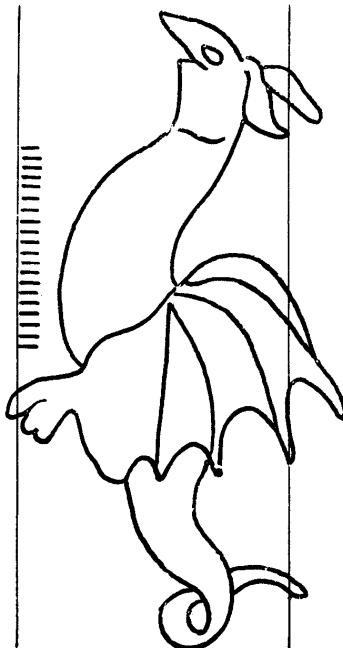
2699



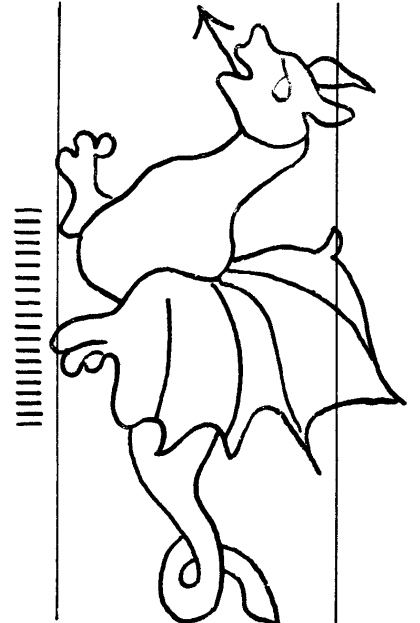
2700



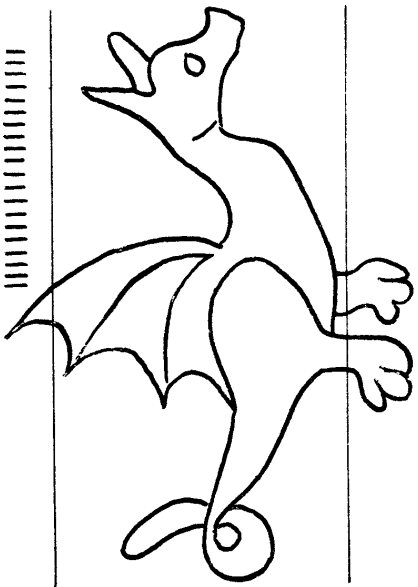
2701



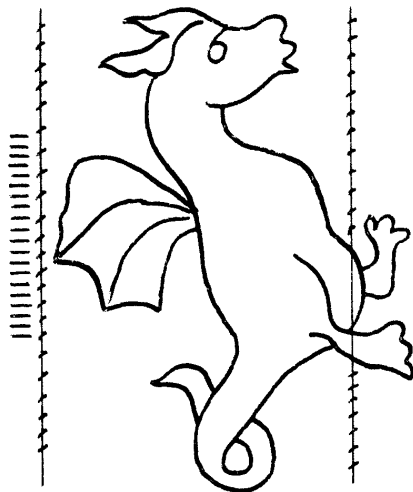
2702



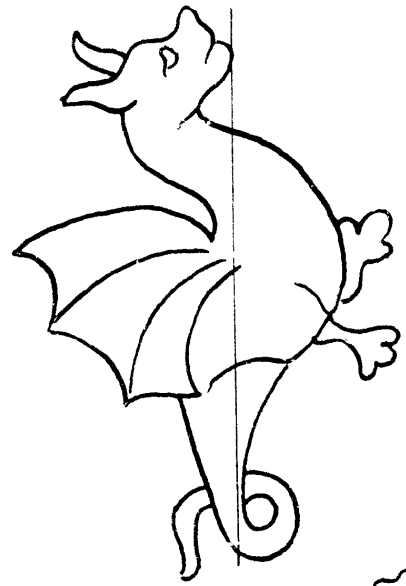
2703



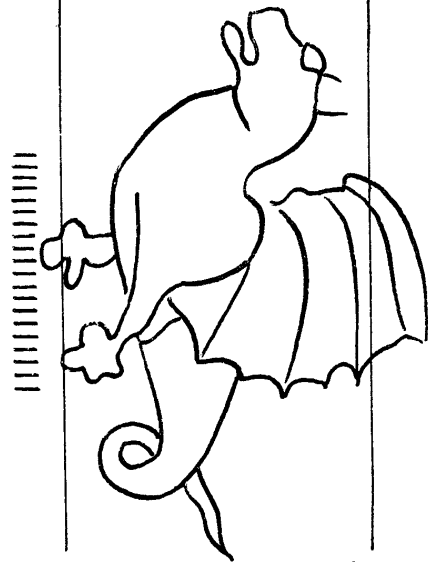
2704



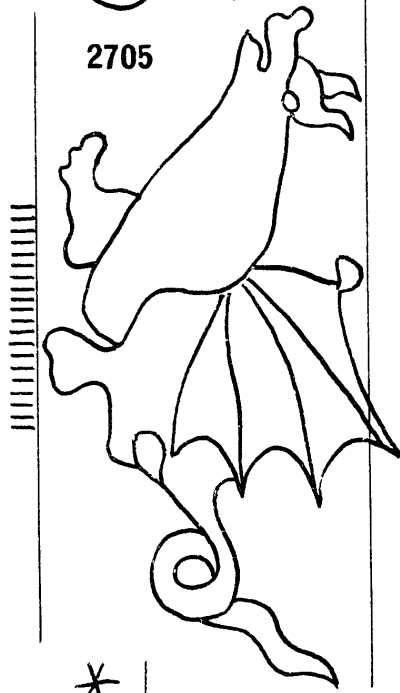
2705



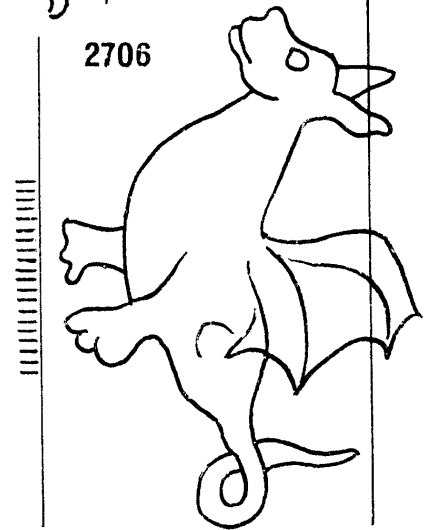
2706



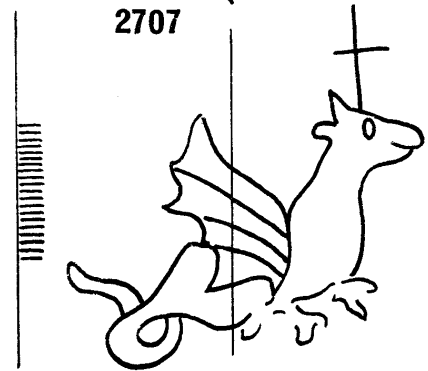
2707



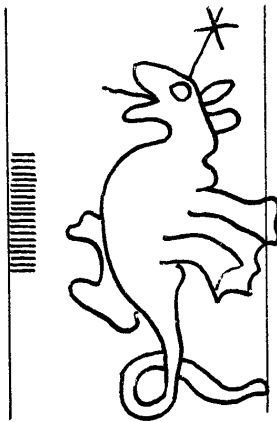
2708



2709



2710



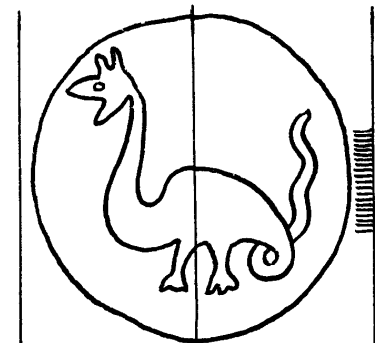
2711



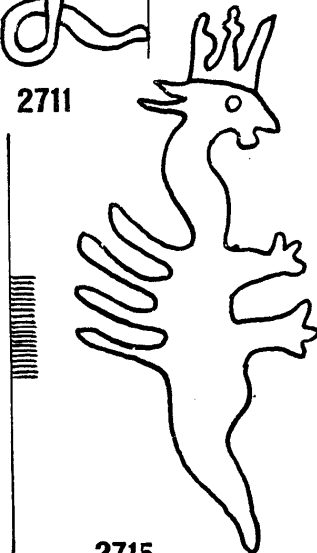
2712



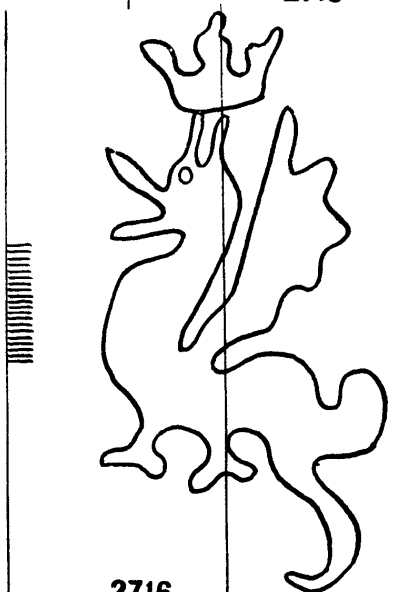
2713



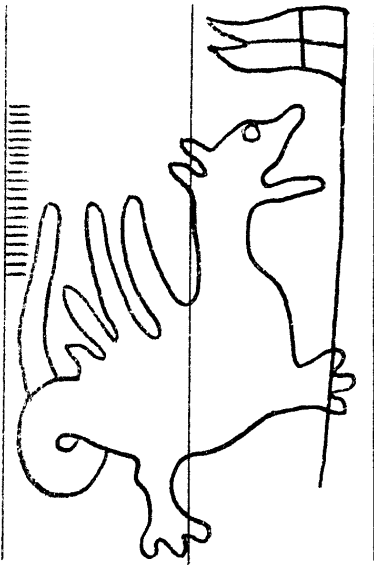
2714



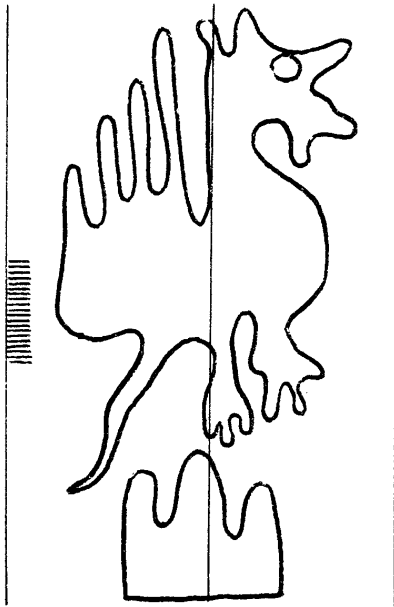
2715



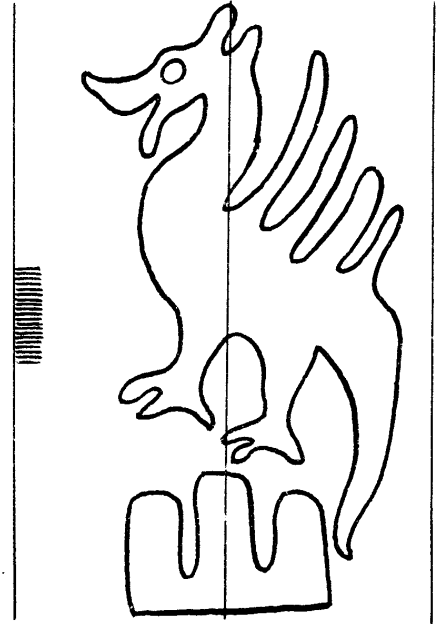
2716



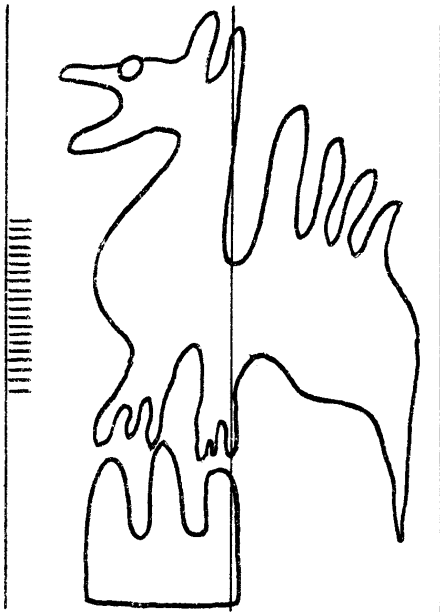
2717



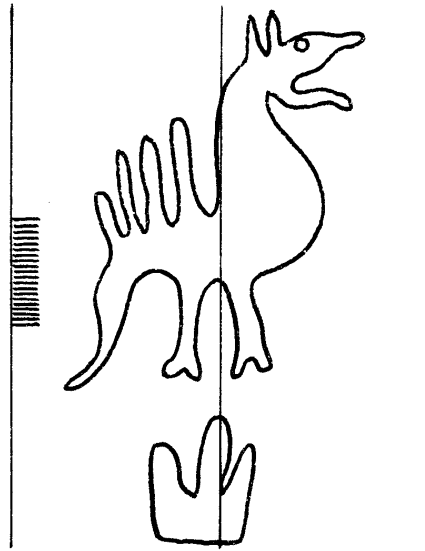
2718



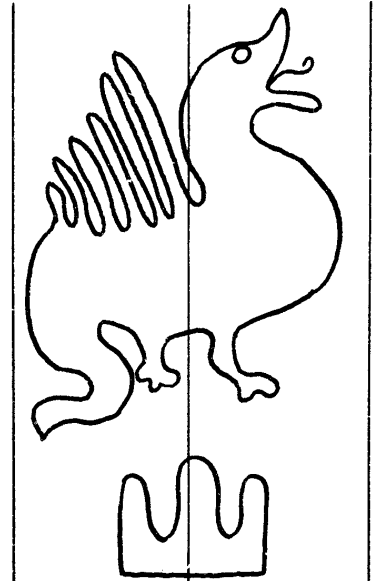
2719



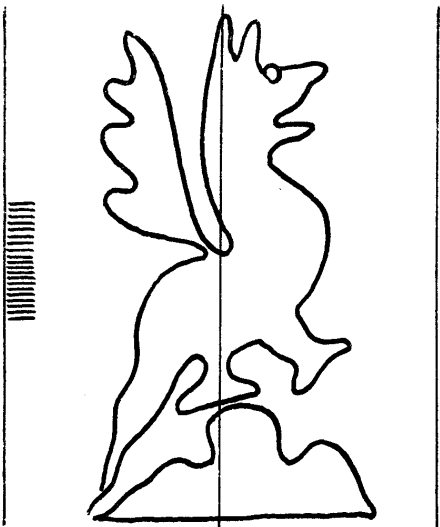
2720



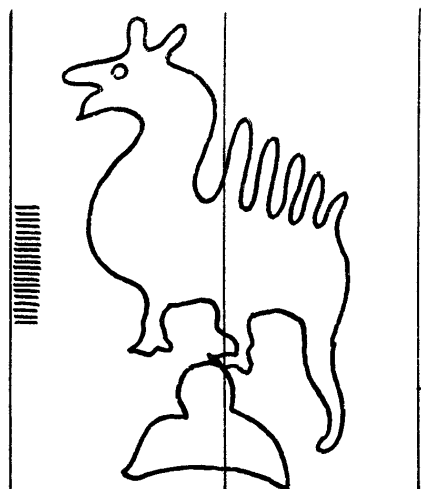
2721



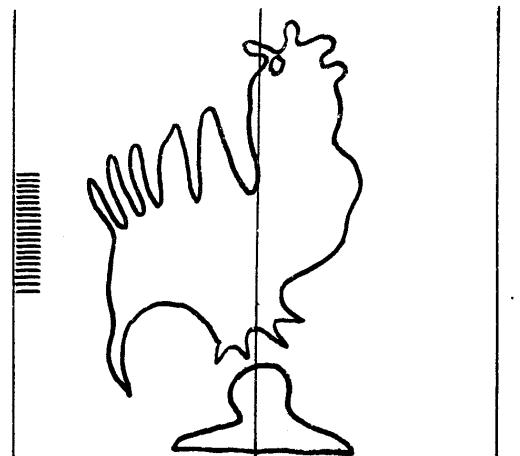
2722



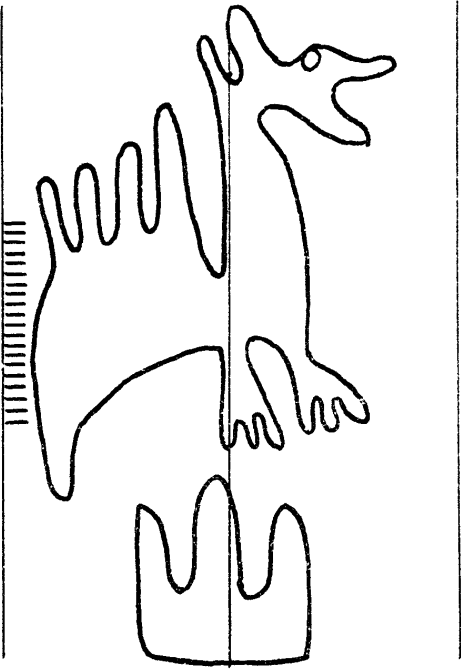
2723



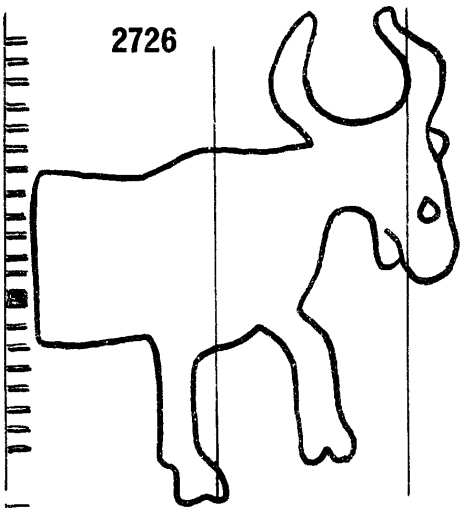
2724



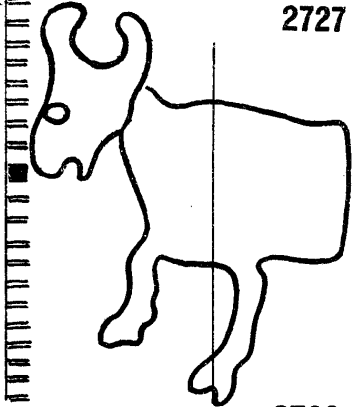
2725



2726



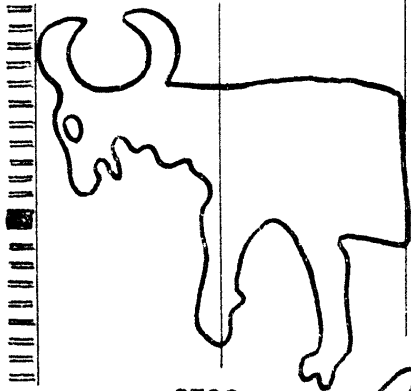
2727



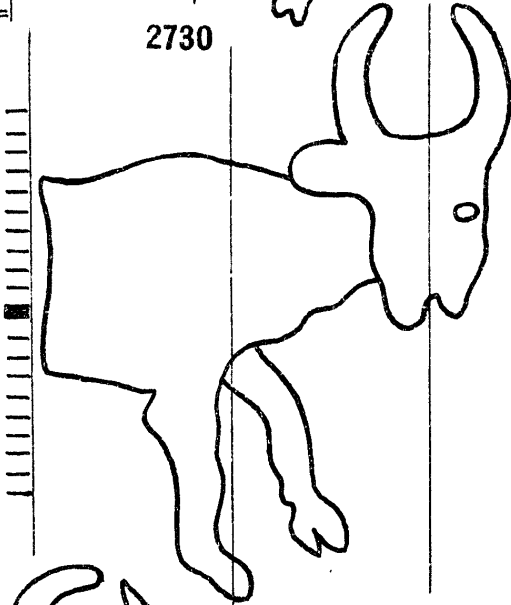
2728



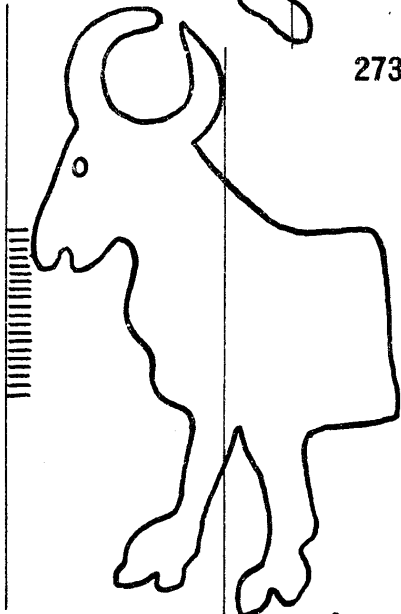
2729



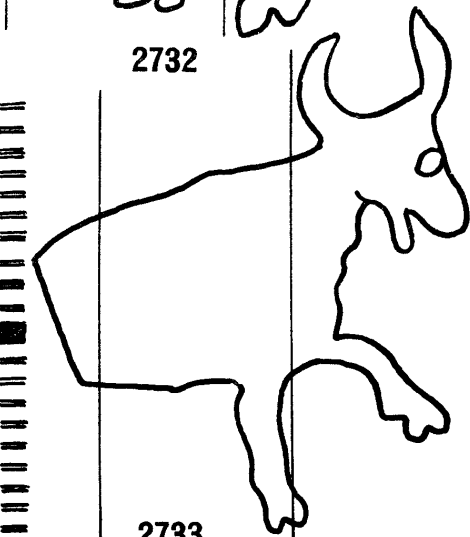
2730



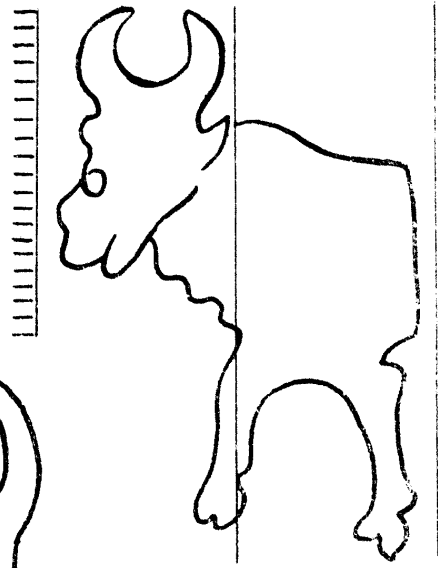
2731



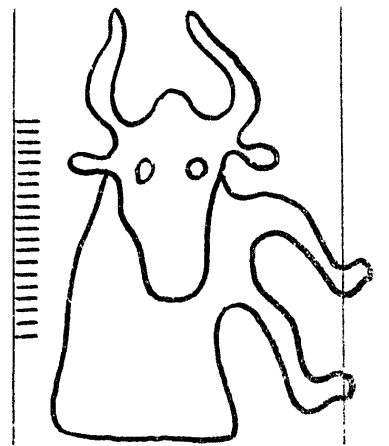
2732



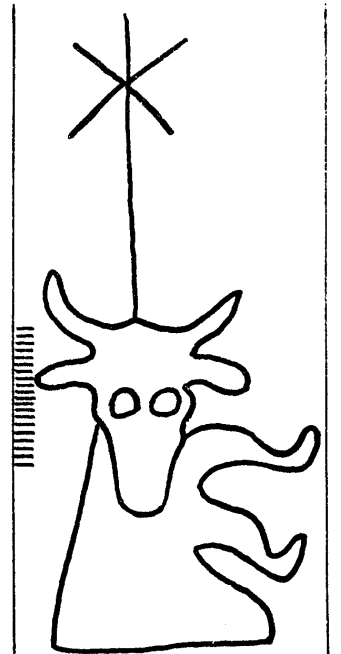
2733



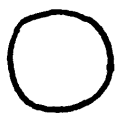
2734



2735

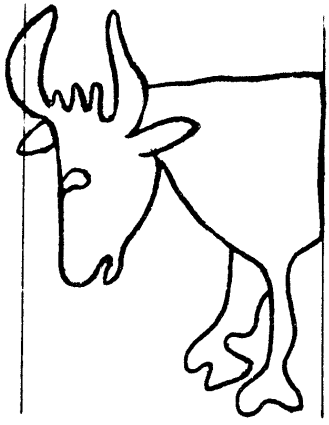


2736

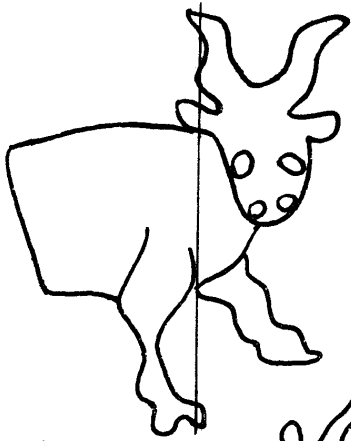


Bœuf

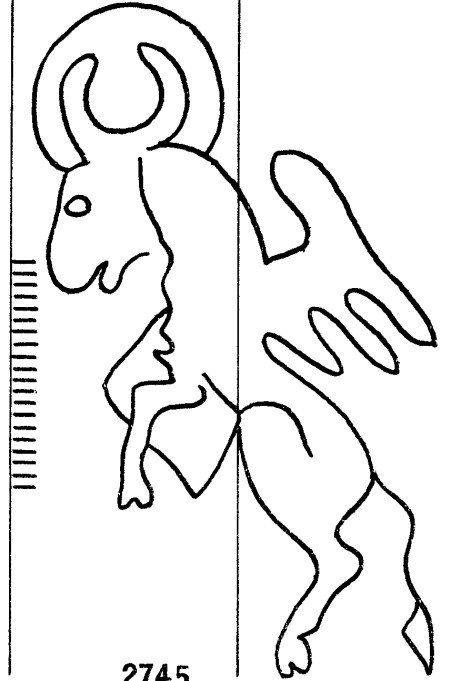
3737-2747



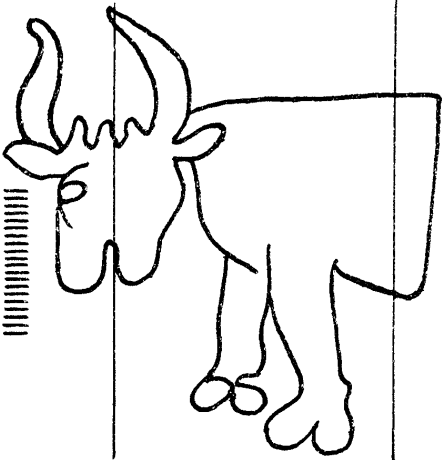
3737



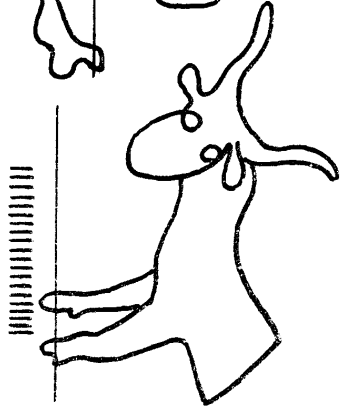
3741



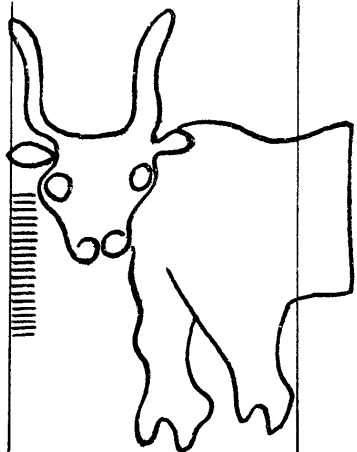
2745



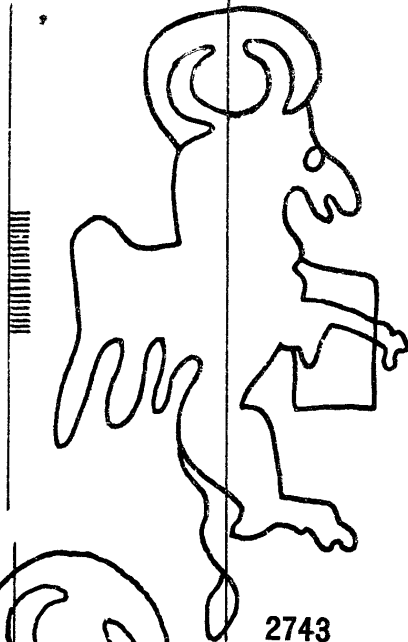
2738



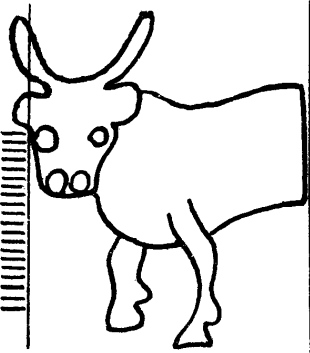
2742



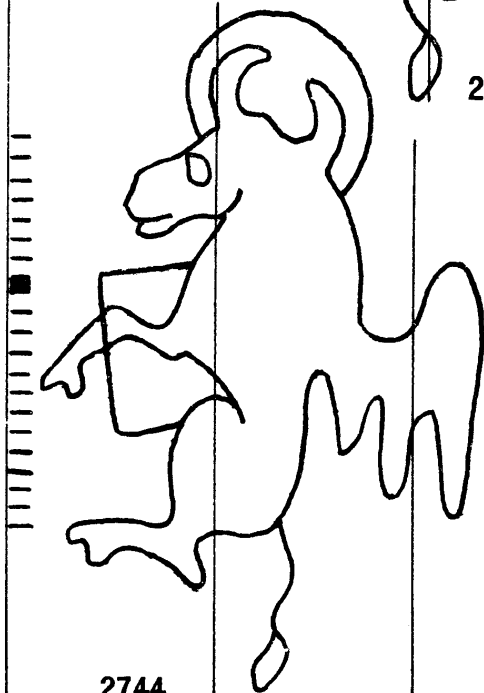
2739



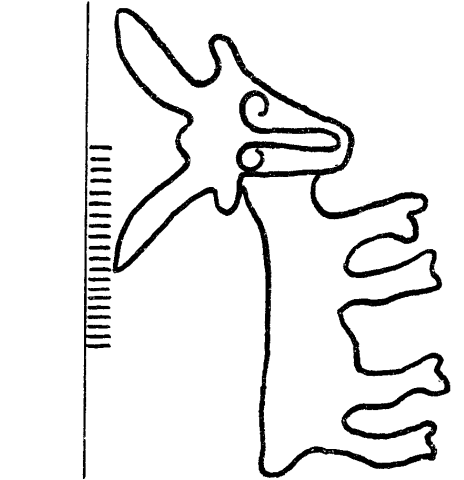
2743



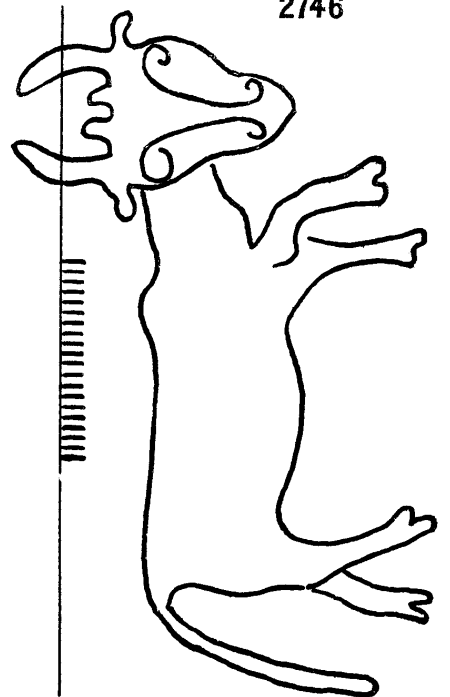
2740



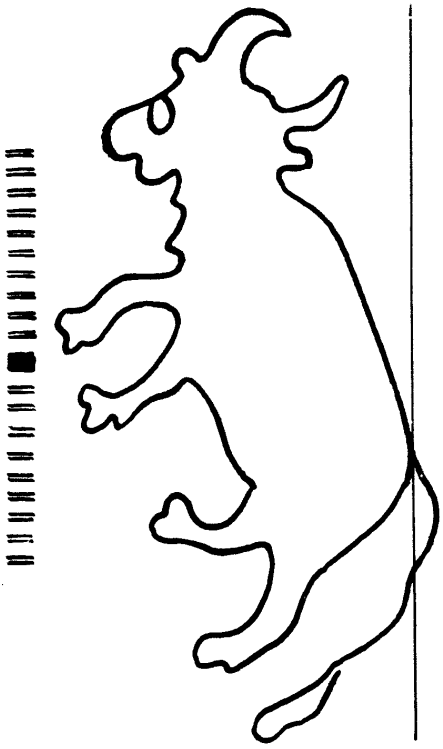
2744



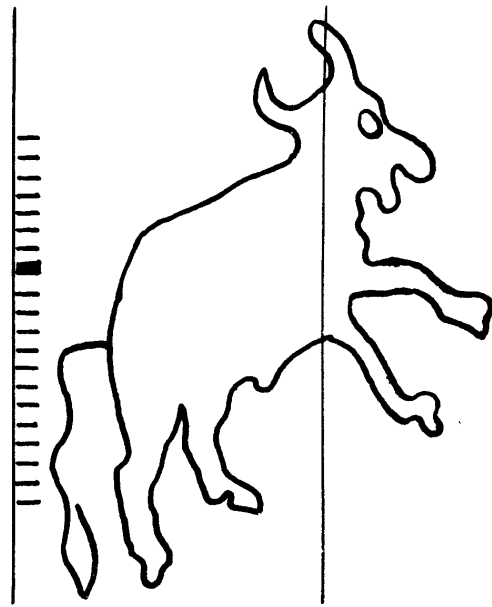
2746



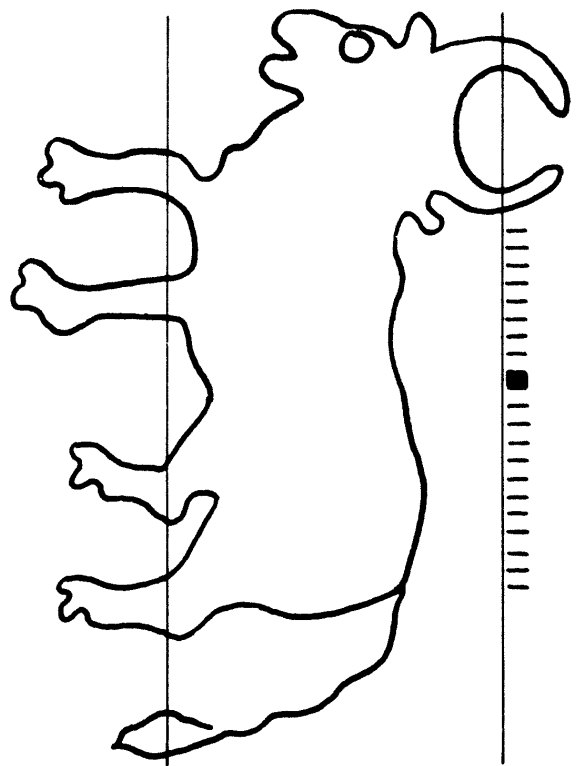
2747



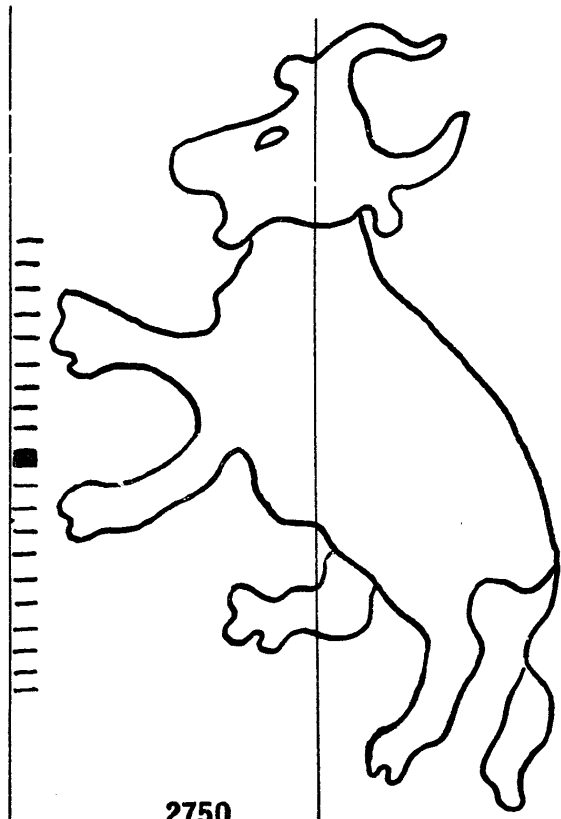
2748



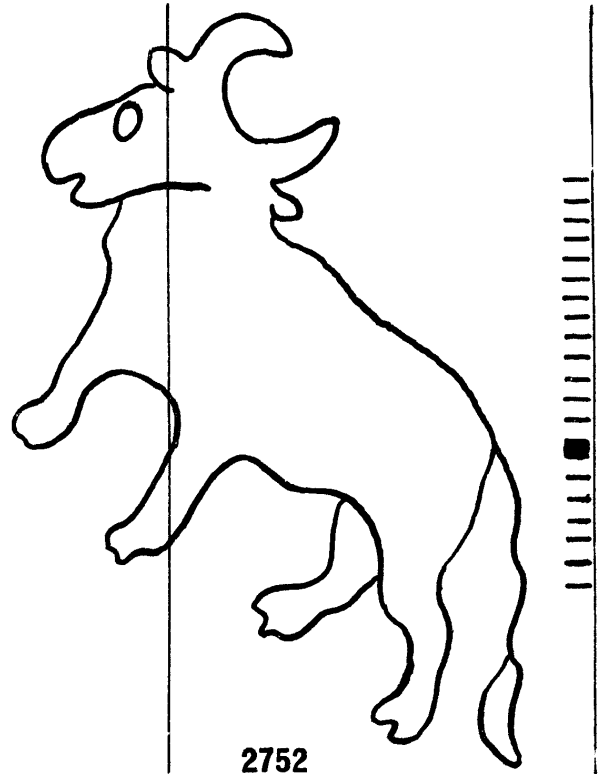
2751



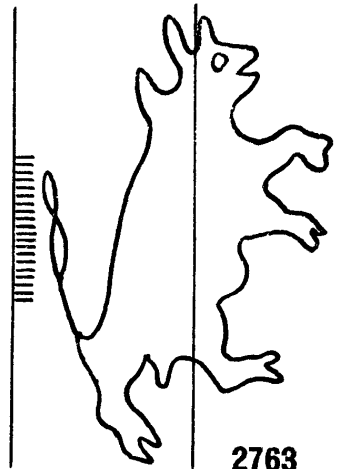
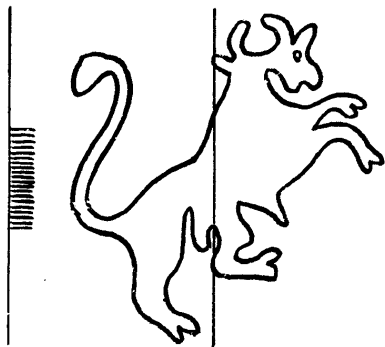
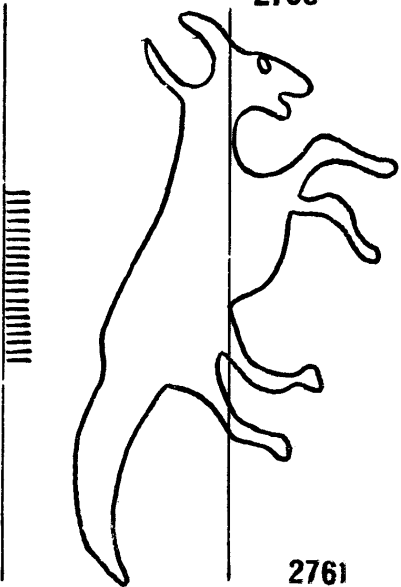
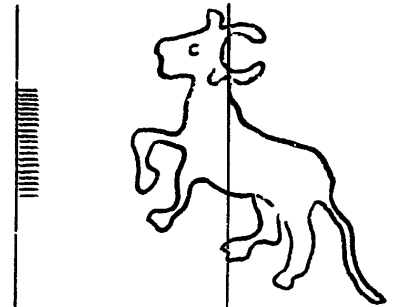
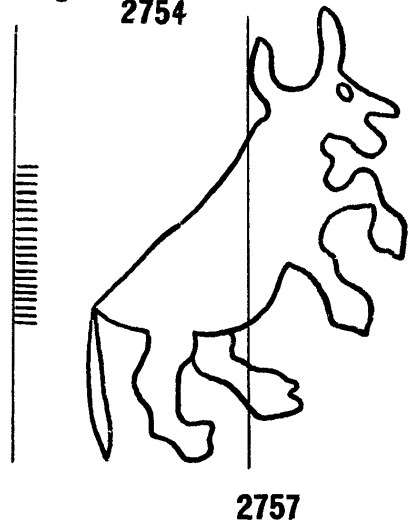
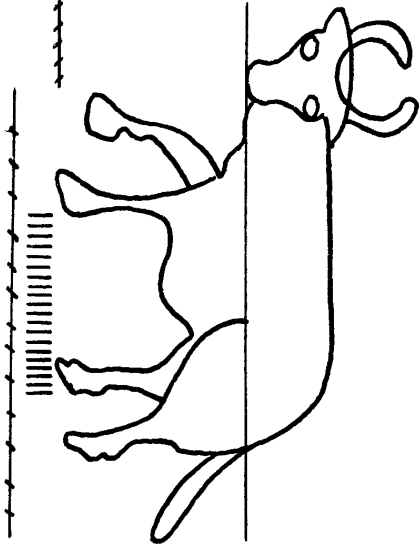
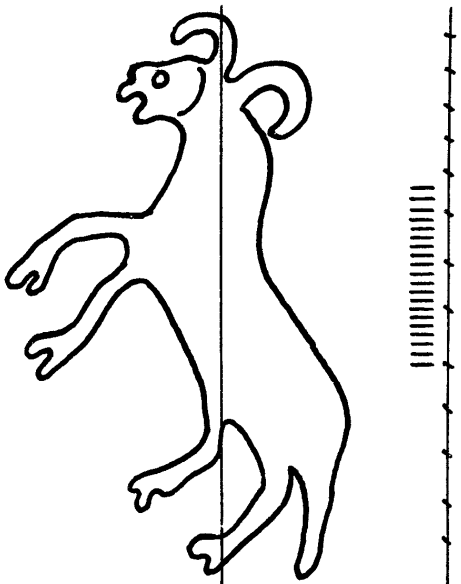
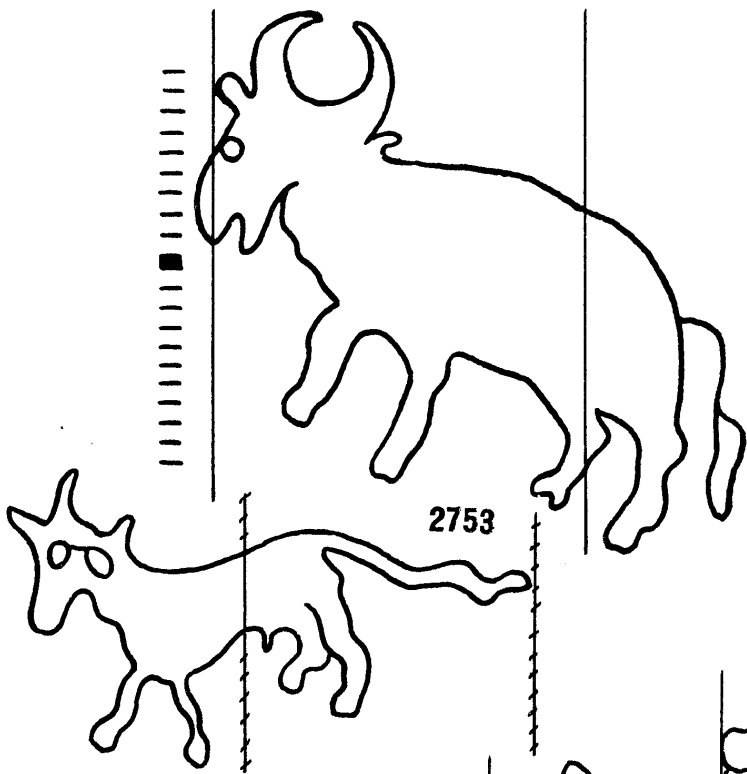
2749

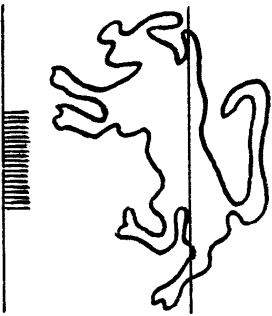


2750

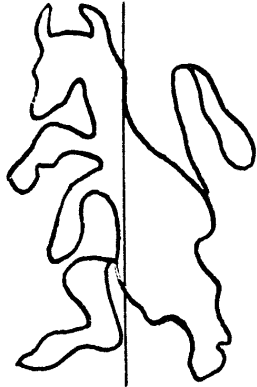


2752

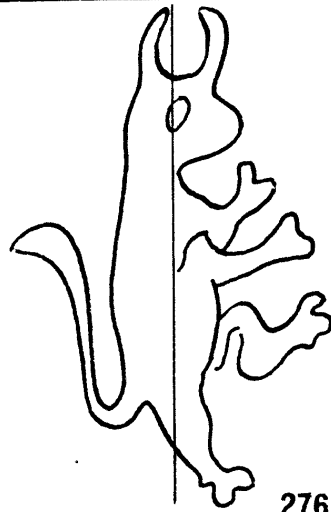




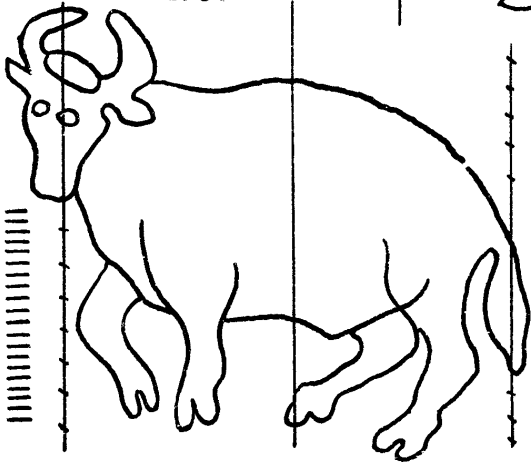
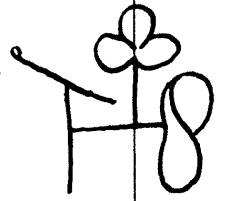
2764



2765



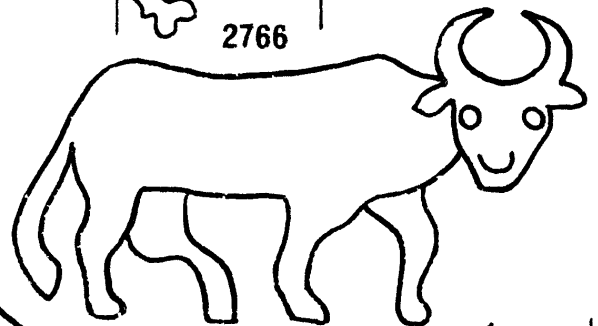
2766



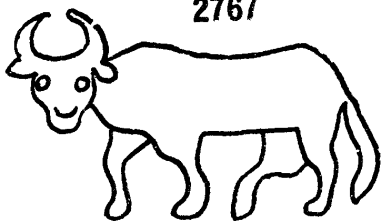
2767



2768



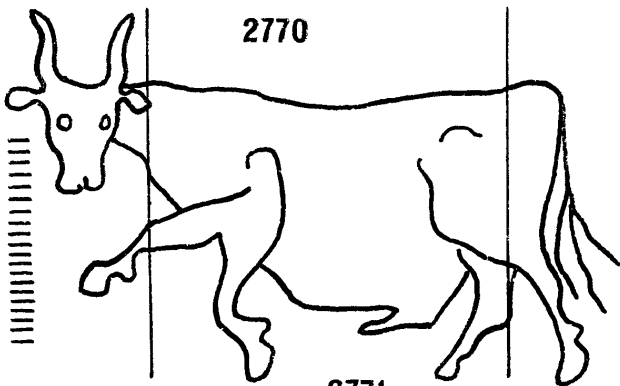
2769



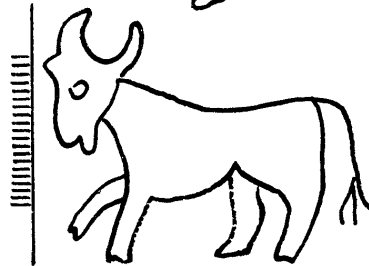
2770



2773



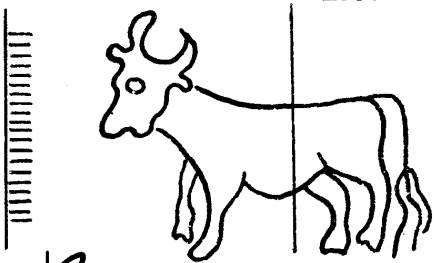
2771



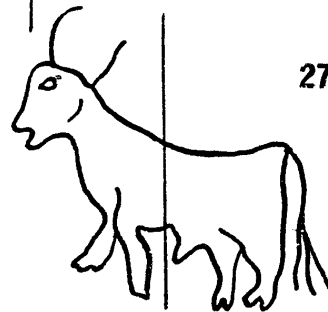
2772



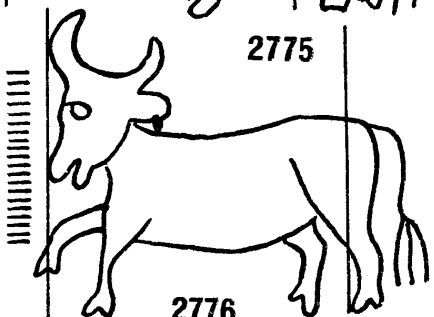
2774



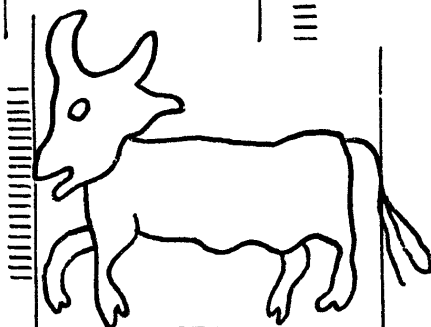
2775



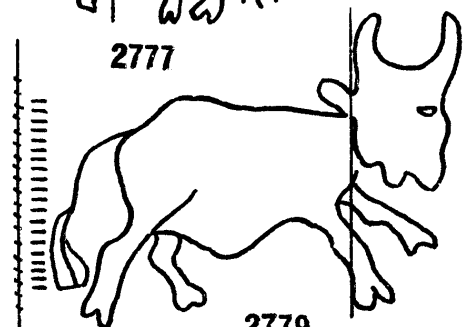
2777



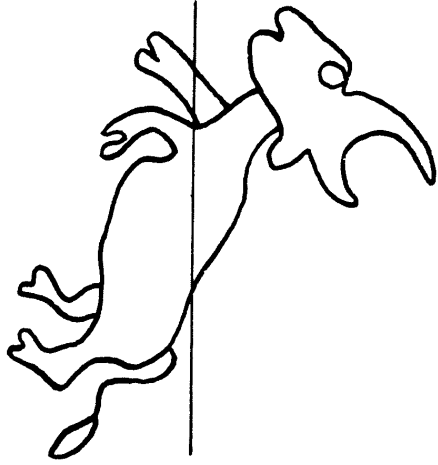
2776



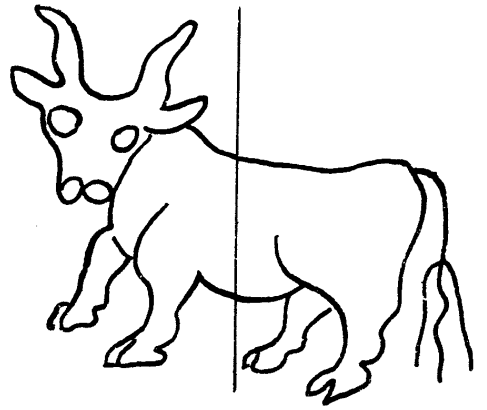
2778



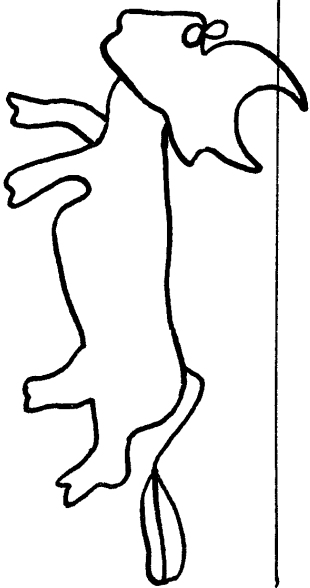
2779



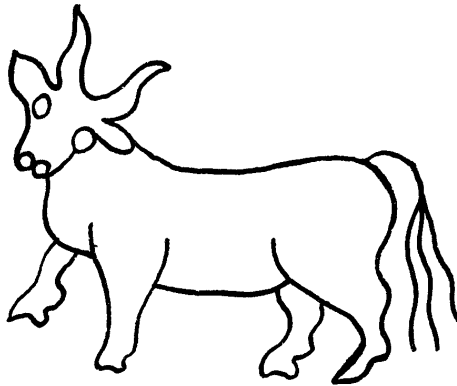
2780



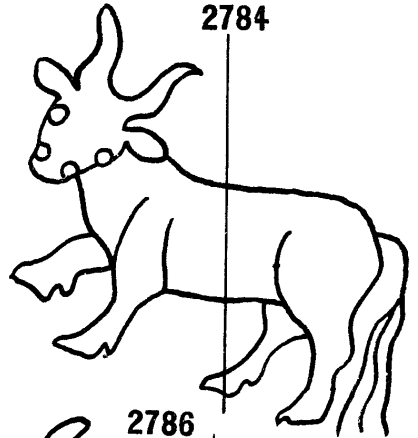
2784



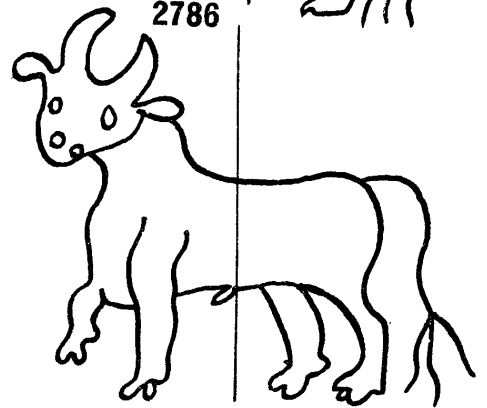
2781



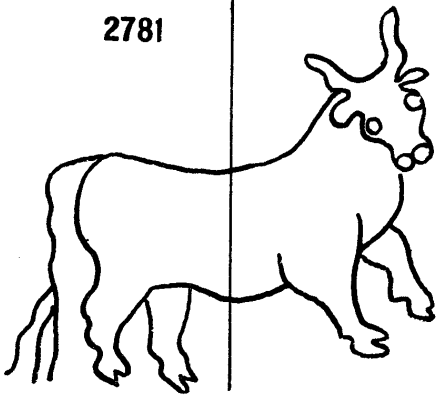
2785



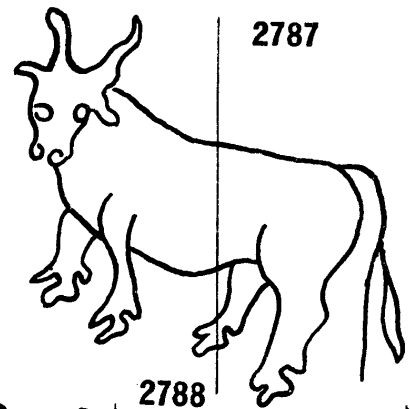
2786



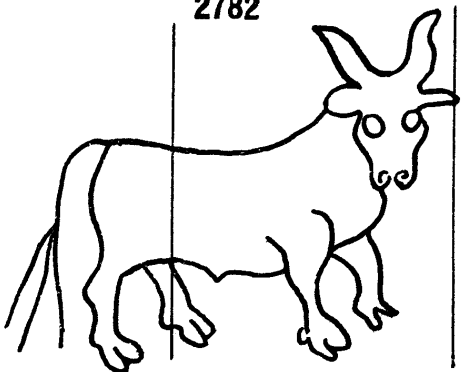
2787



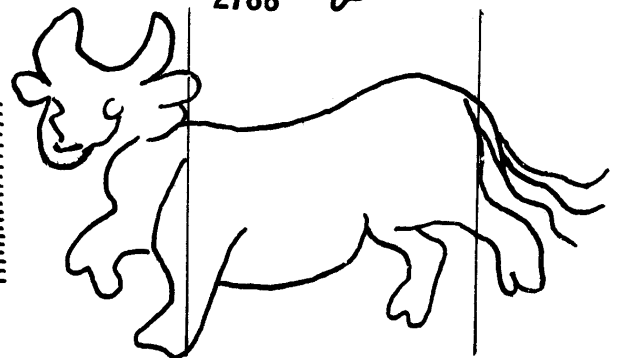
2782



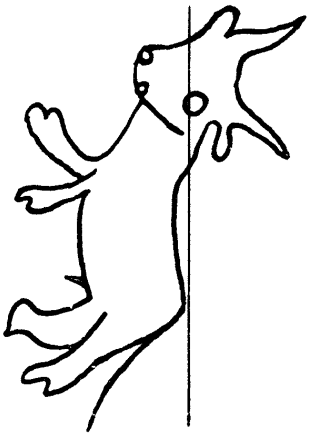
2788



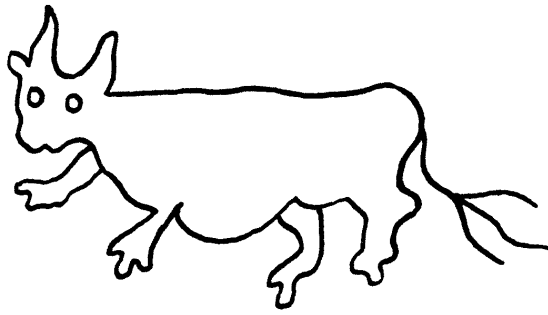
2783



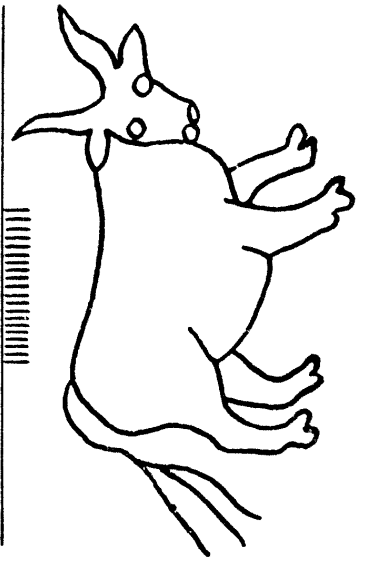
2789



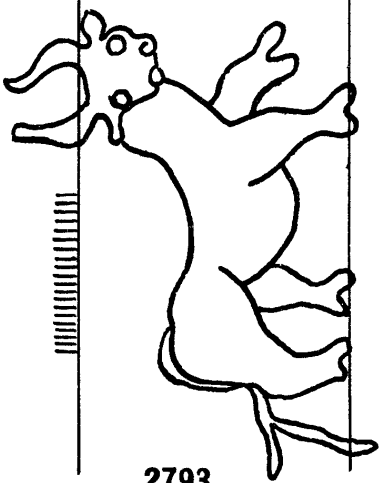
2790



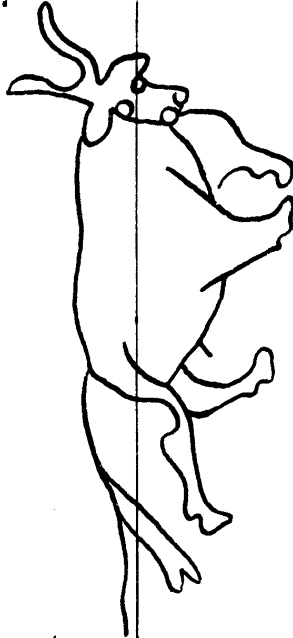
2791



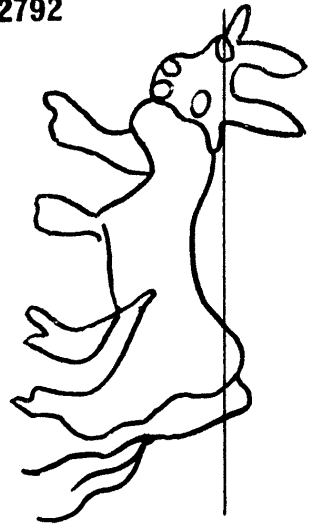
2792



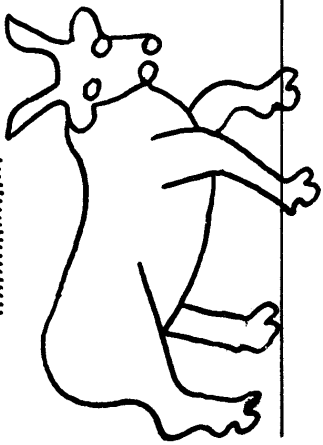
2793



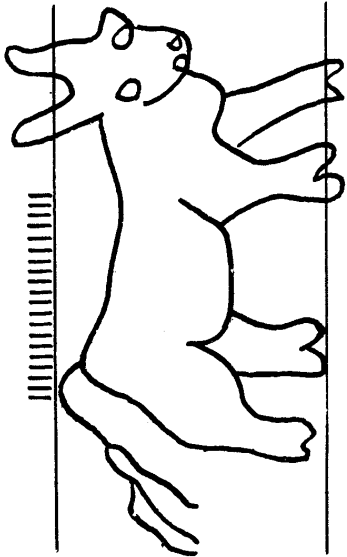
2794



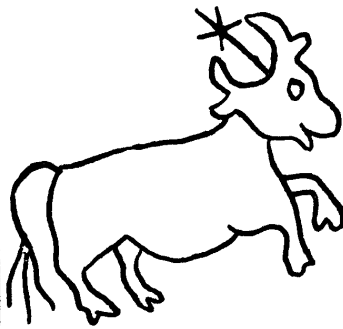
2795



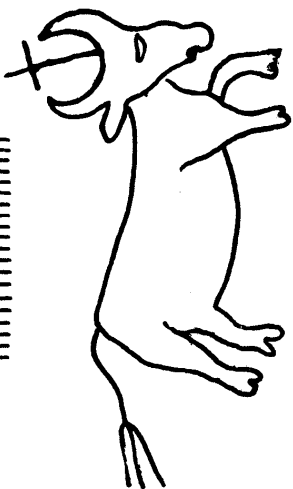
2796



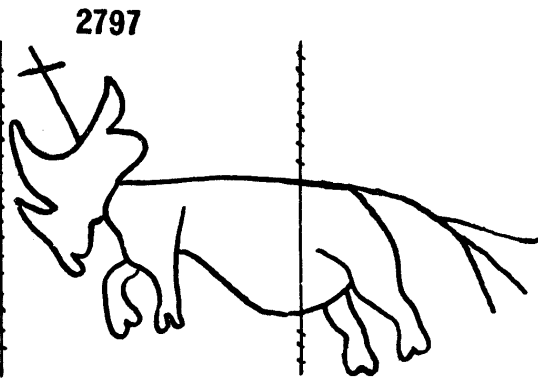
2798



2799



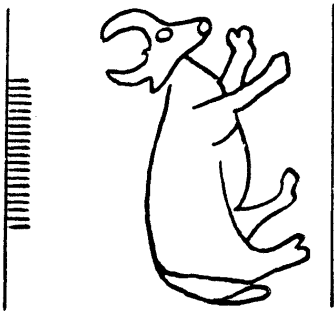
2800



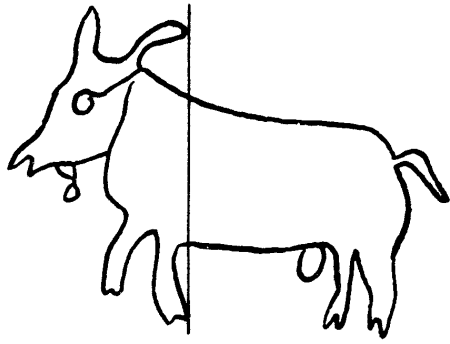
2801



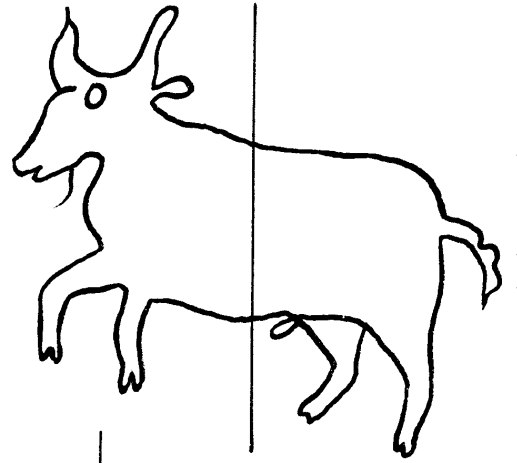
2802



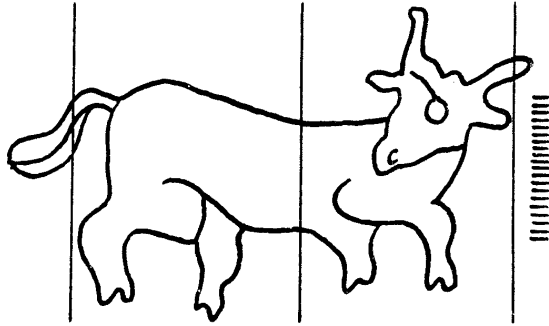
2803



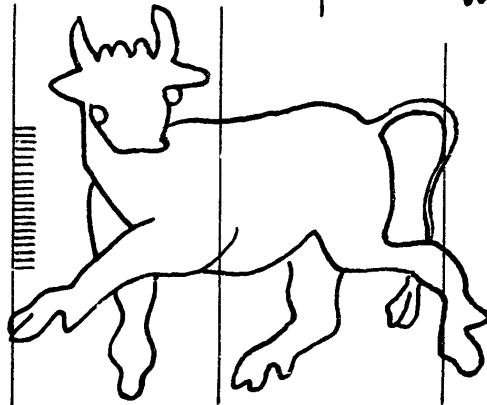
2804



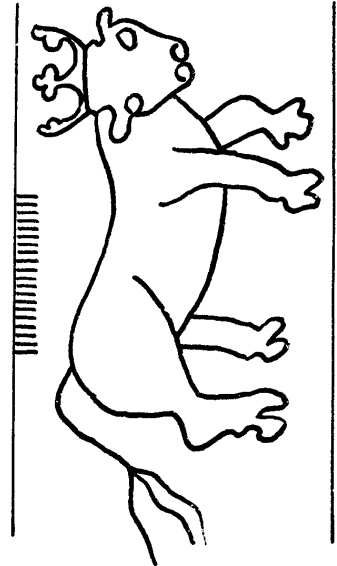
2805



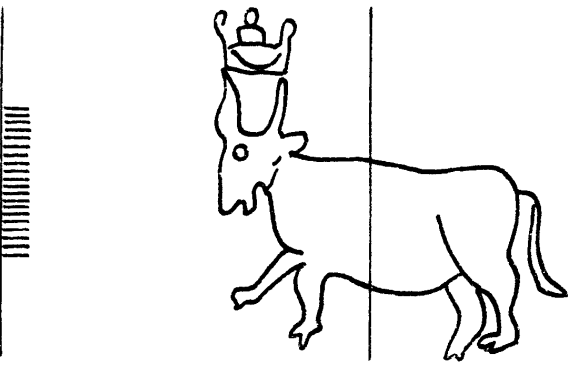
2806



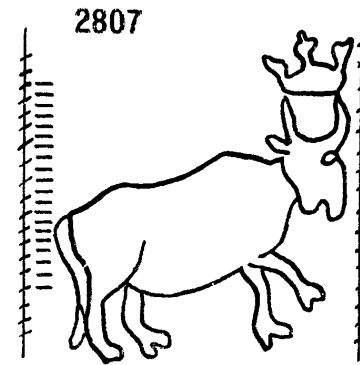
2807



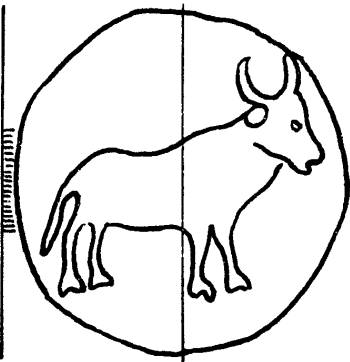
2810



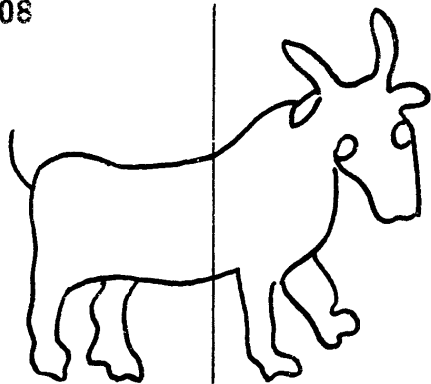
2808



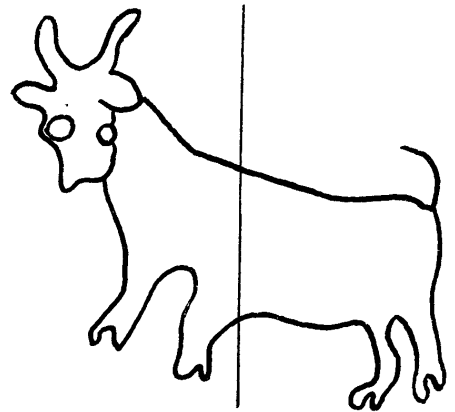
2809



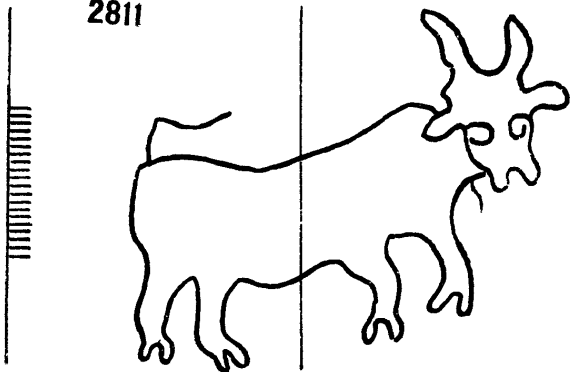
2811



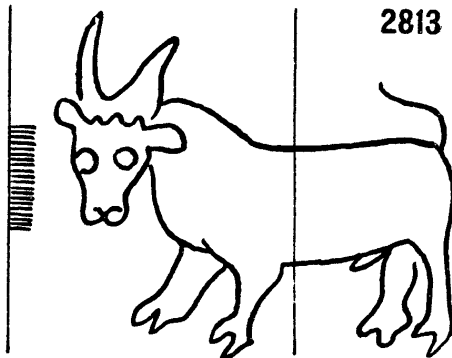
2812



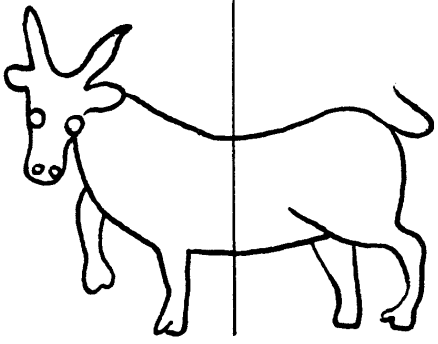
2813



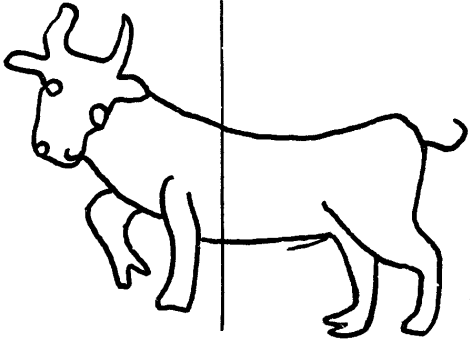
2814



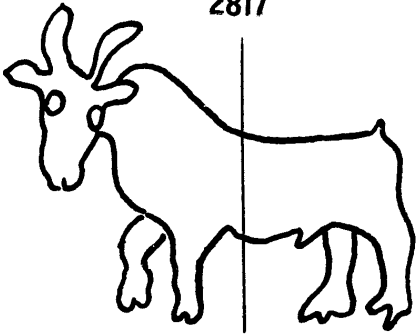
2815



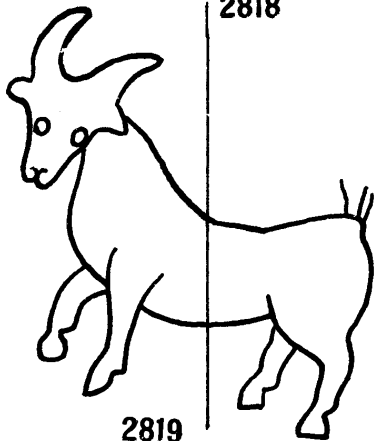
2816



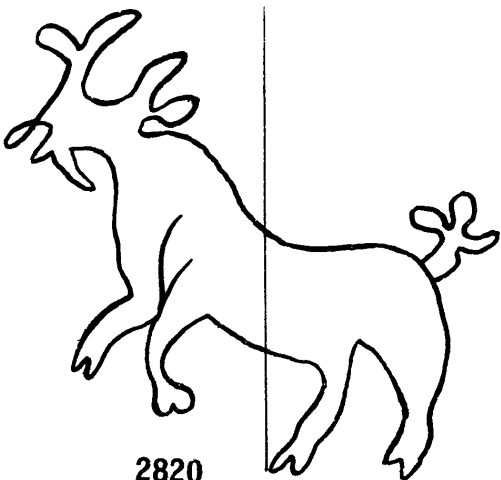
2817



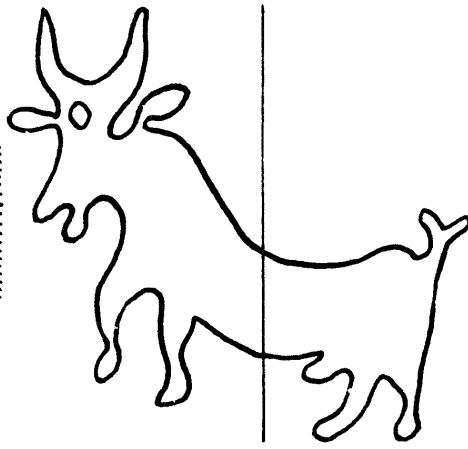
2818



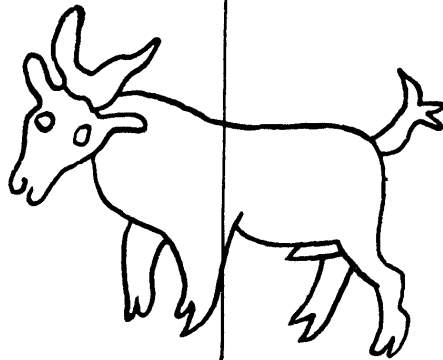
2819



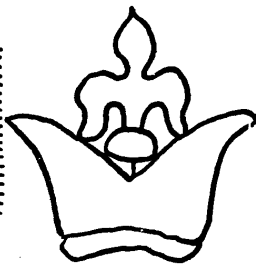
2820



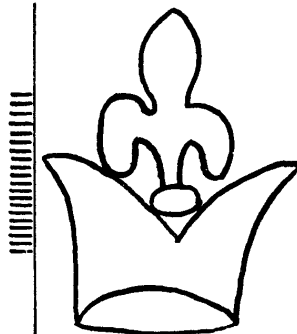
2821



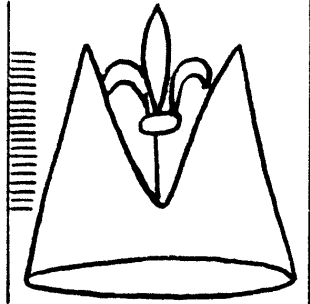
2822



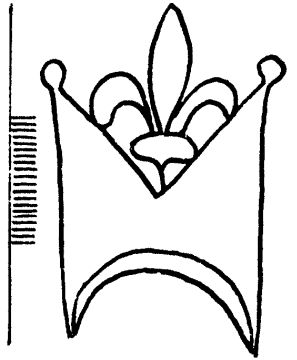
2823



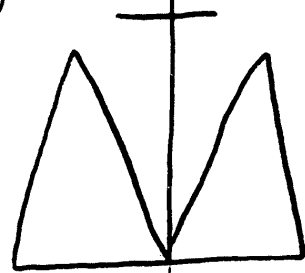
2824



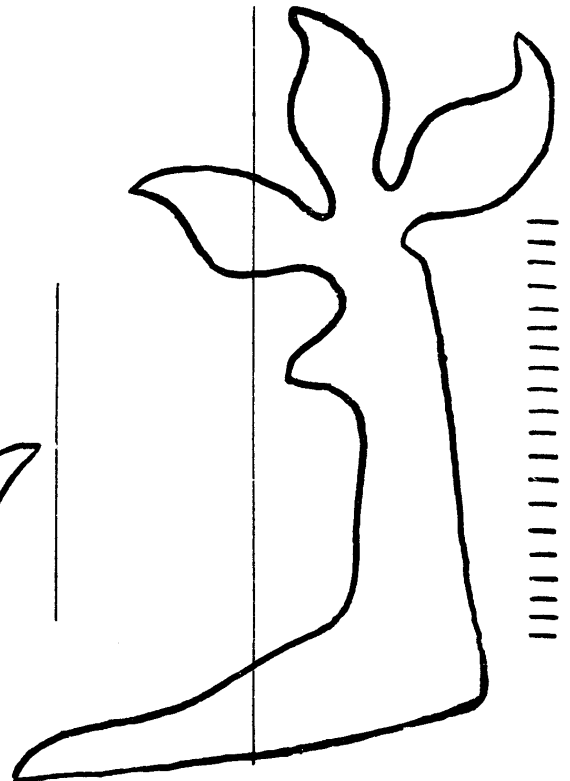
2825



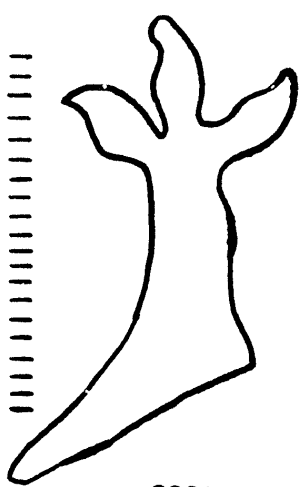
2826



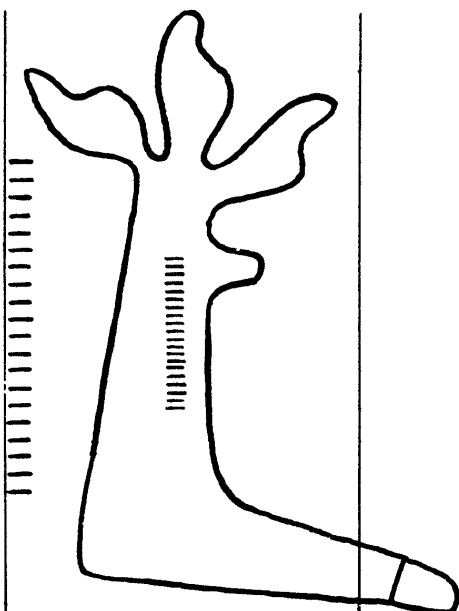
2827



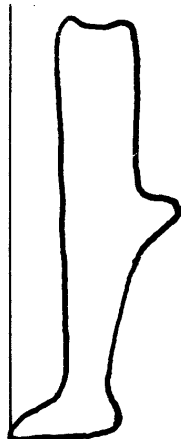
2828



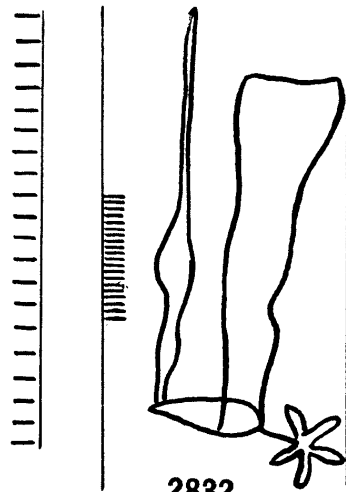
2829



2830



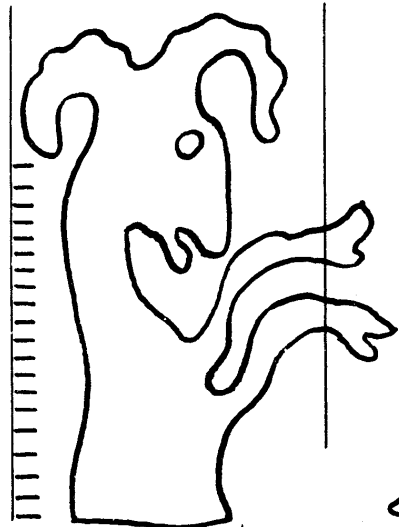
2831



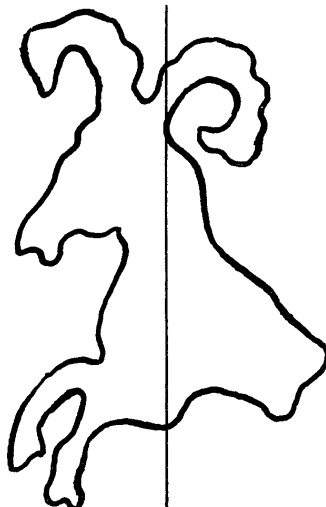
2832



2833



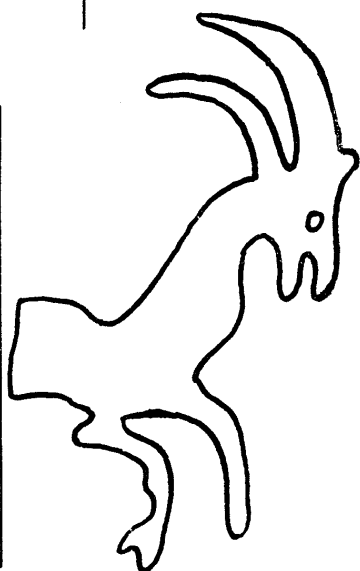
2834



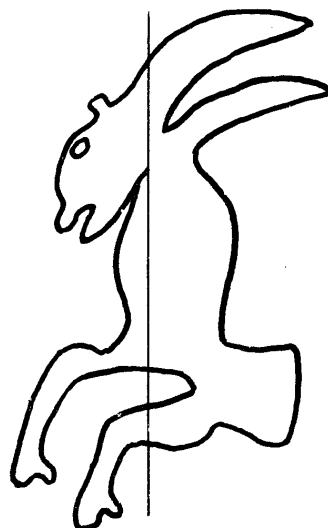
2835



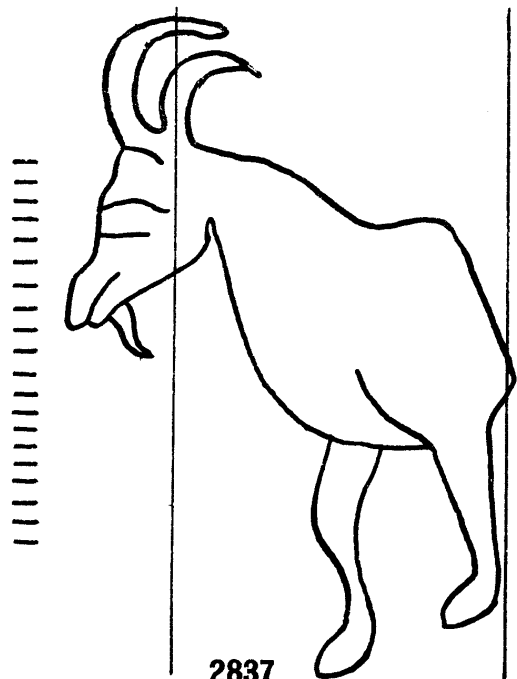
2836



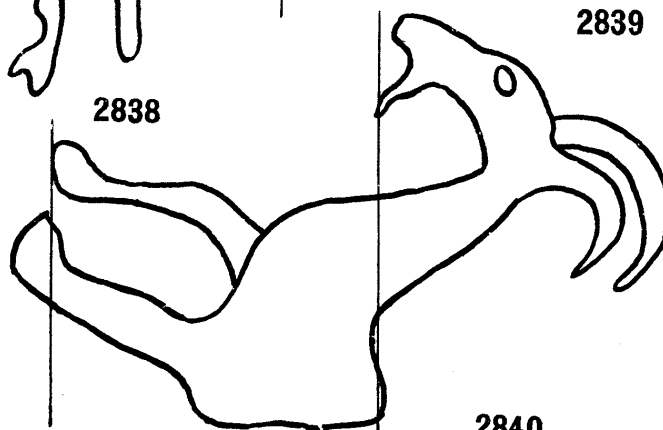
2838



2839



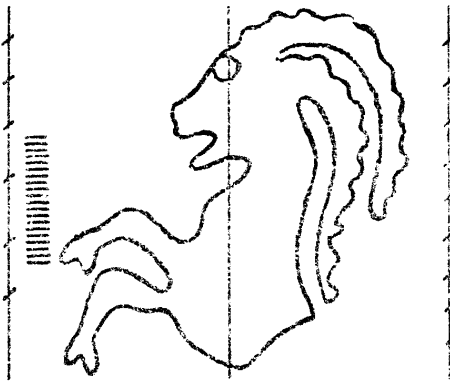
2837



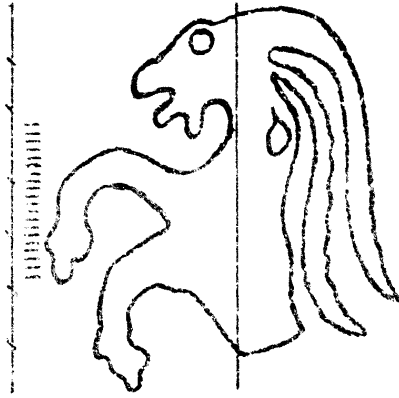
2840

2841-2848

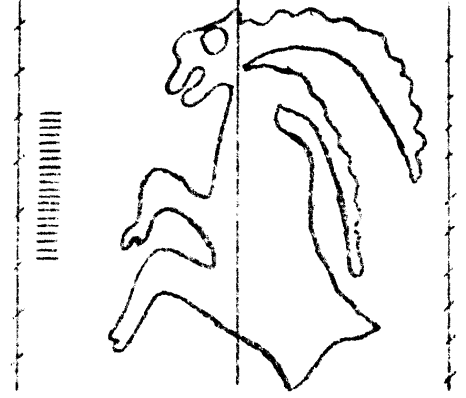
Bouc



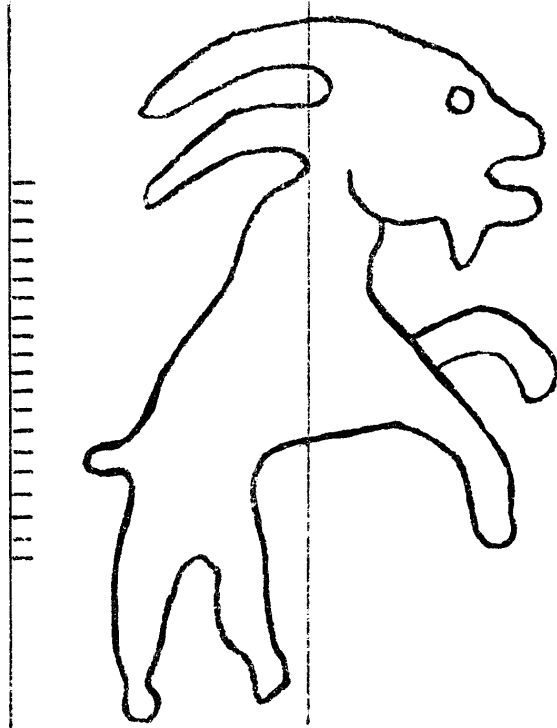
2841



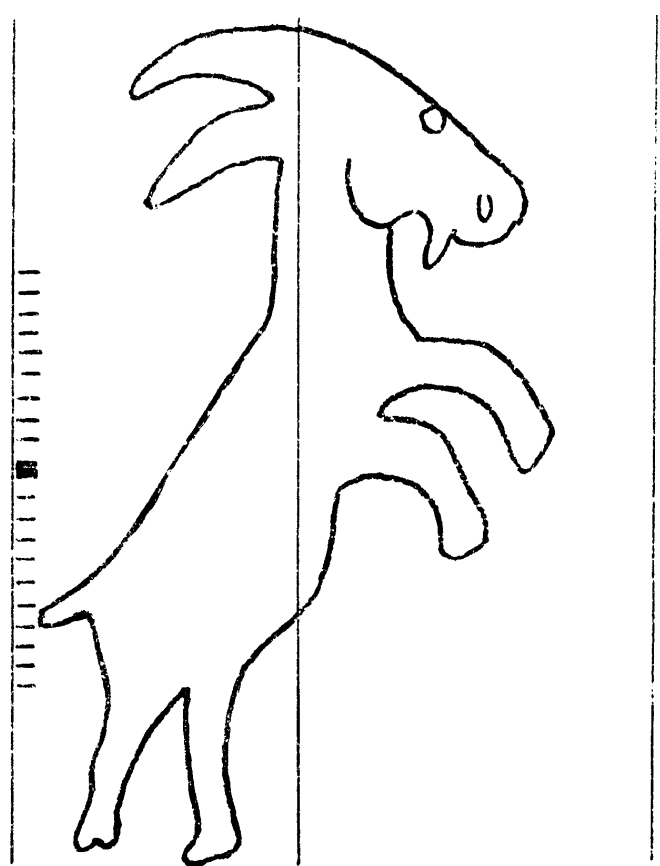
2842



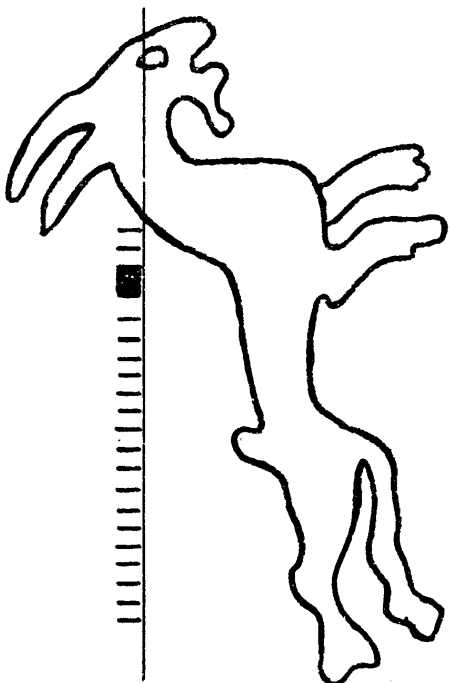
2843



2844



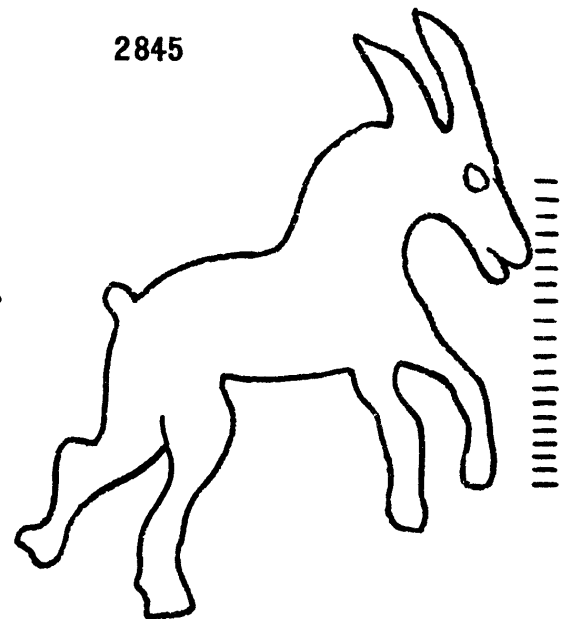
2845



2846



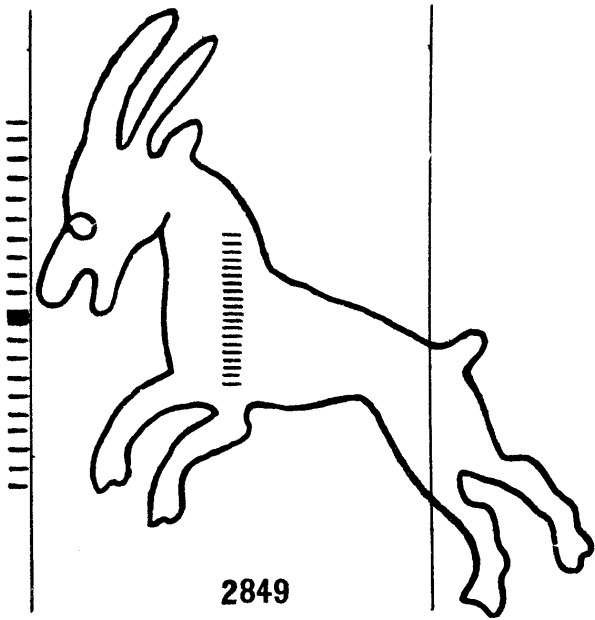
2847



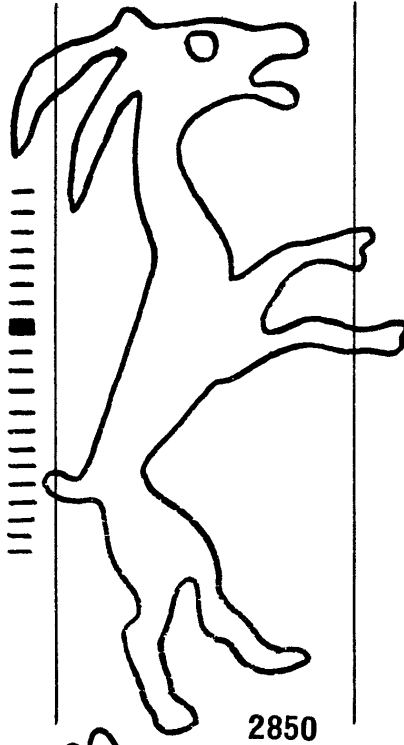
2848

Bouc

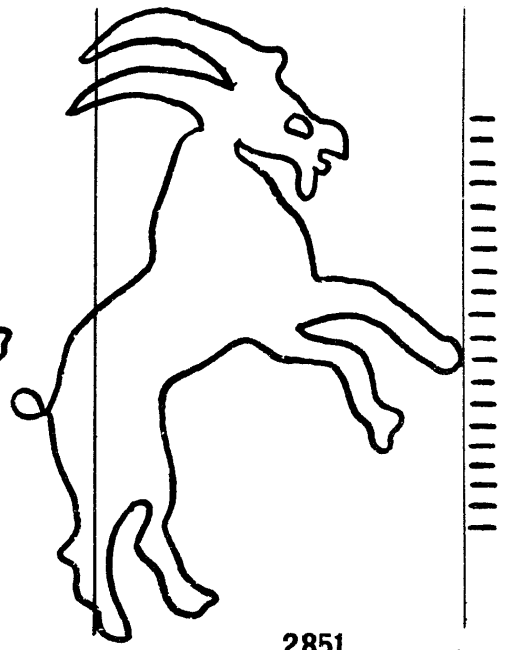
2849 - 2861



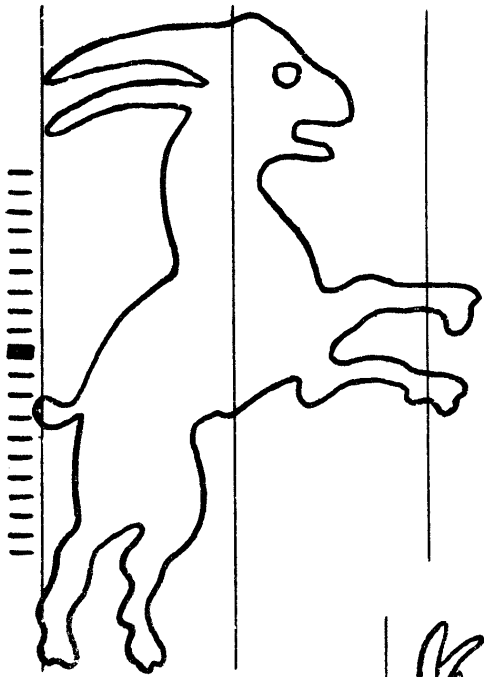
2849



2850



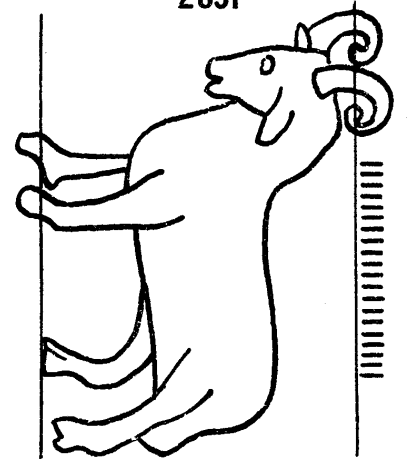
2851



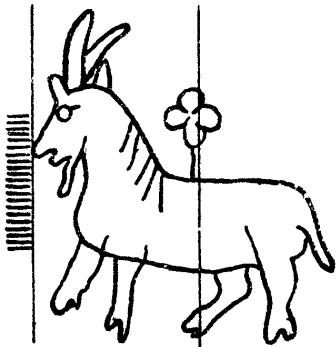
2852



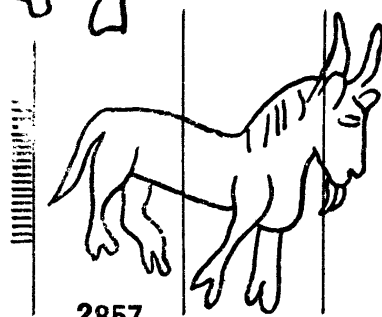
2853



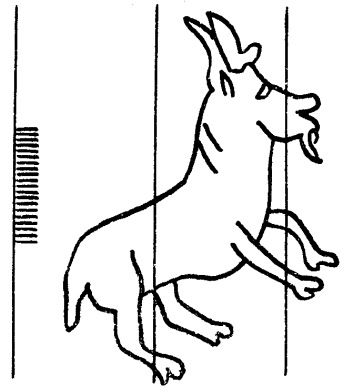
2854



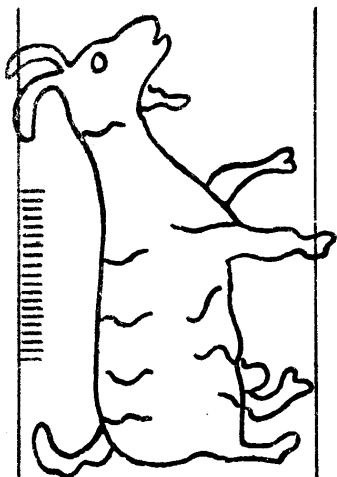
2856



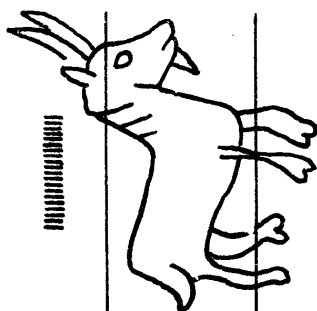
2857



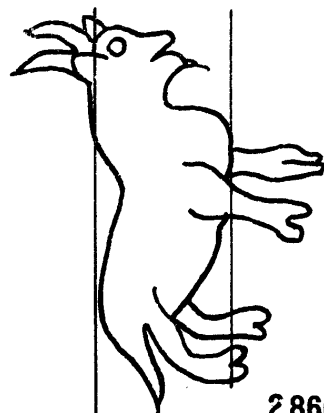
2858



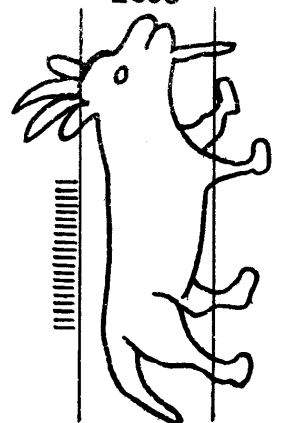
2855



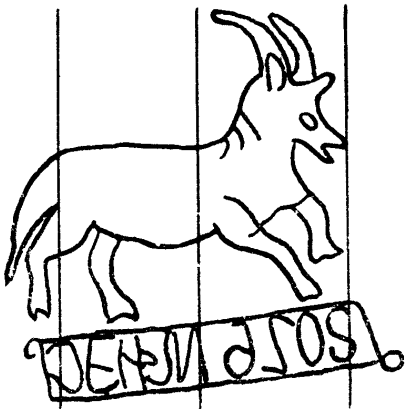
2859



2860



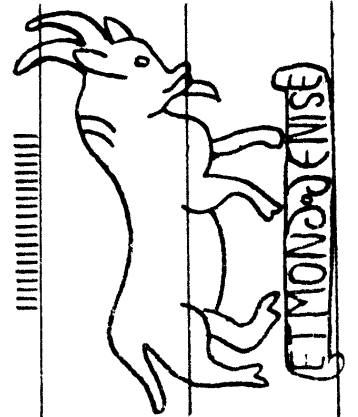
2861



2862



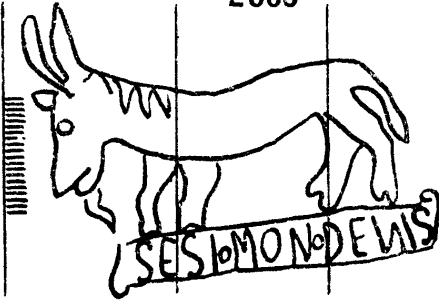
2863



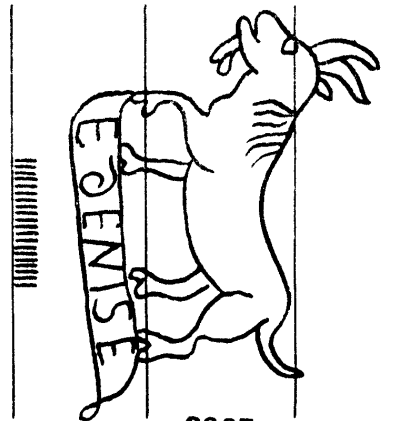
2864



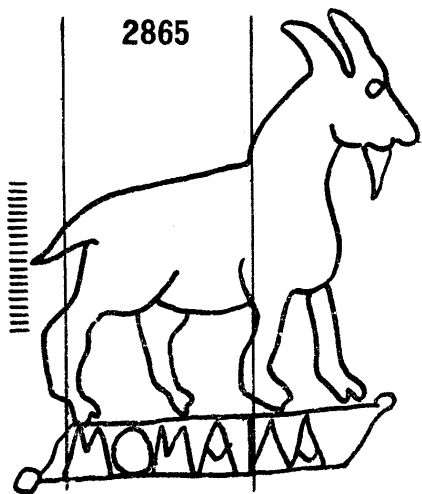
2865



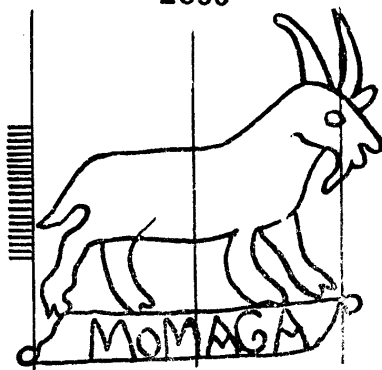
2866



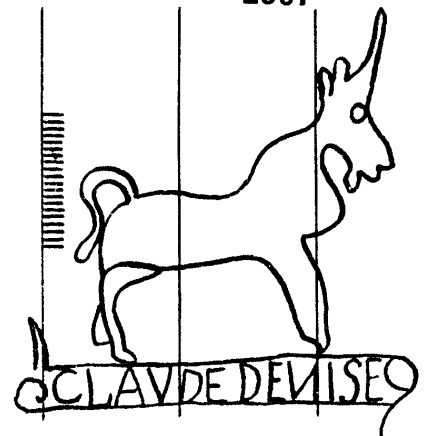
2867



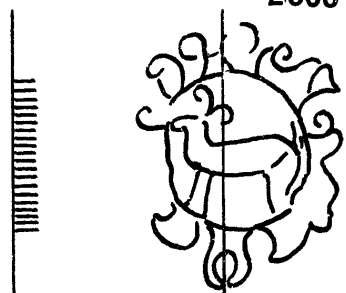
2868



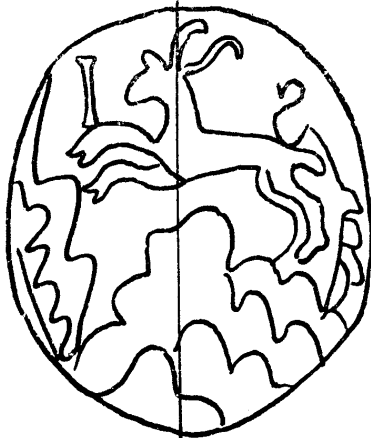
2869



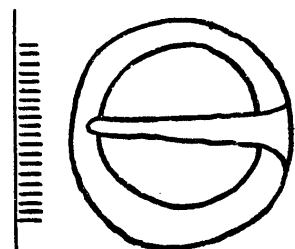
2870



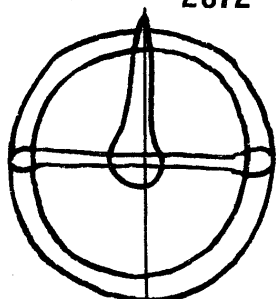
2871



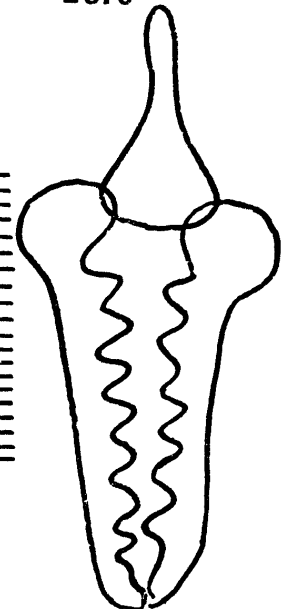
2872



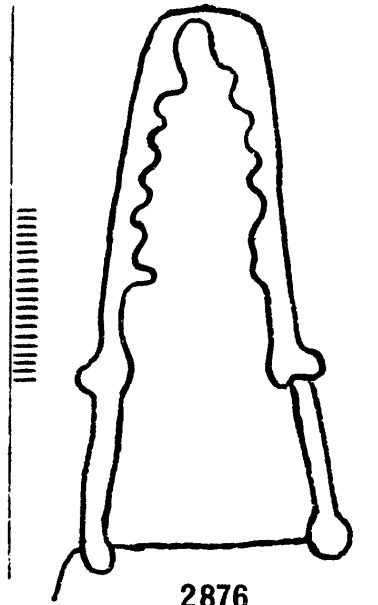
2873



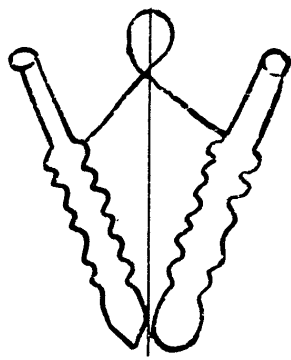
2874



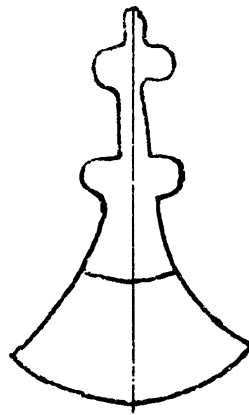
2875



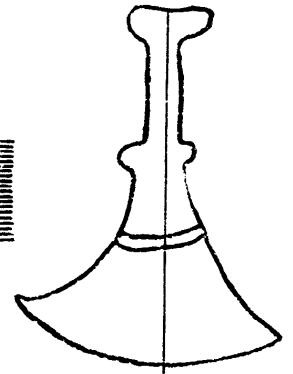
2876



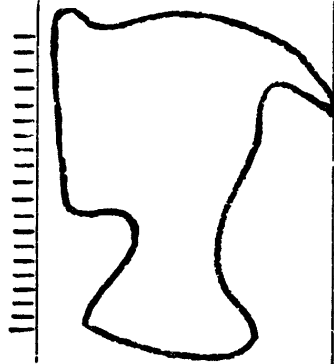
2877



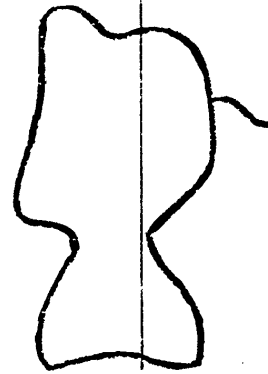
2878



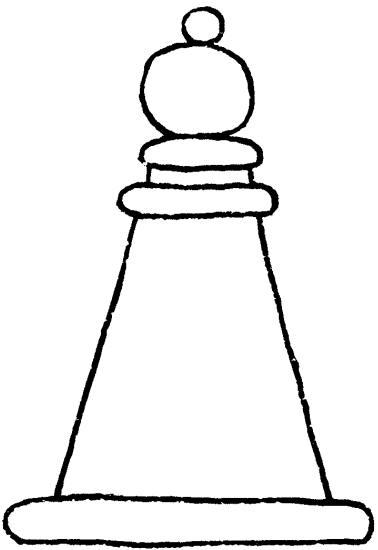
2879



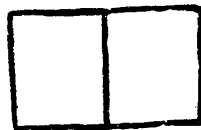
2881



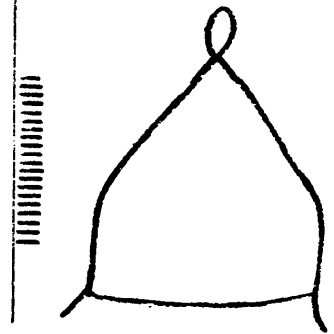
2882



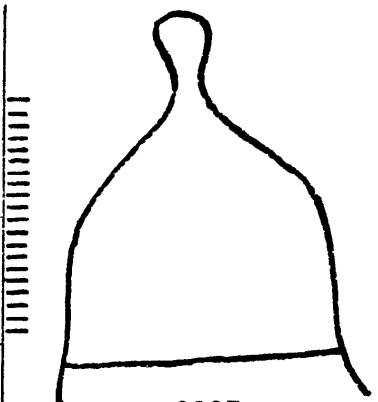
2880



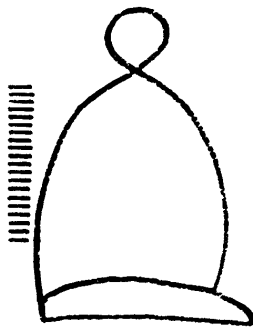
2883



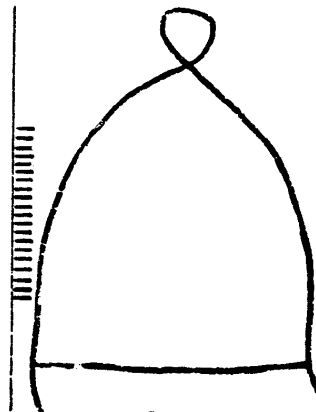
2884



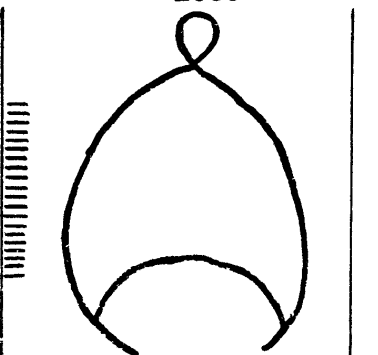
2885



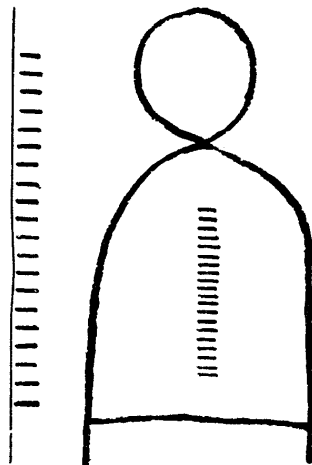
2886



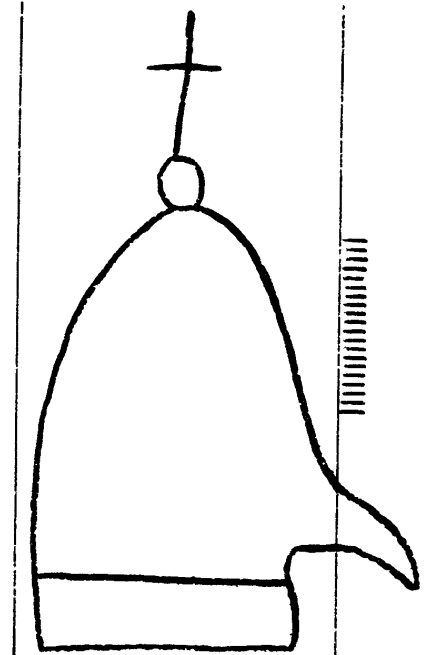
2887



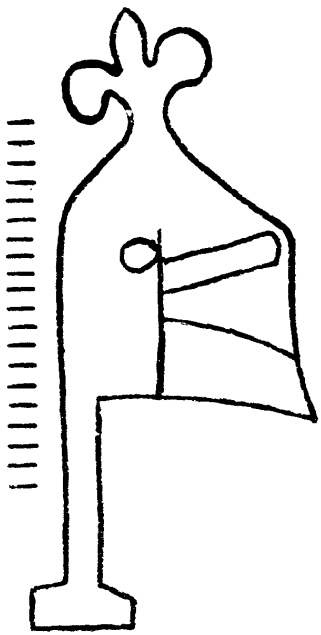
2888



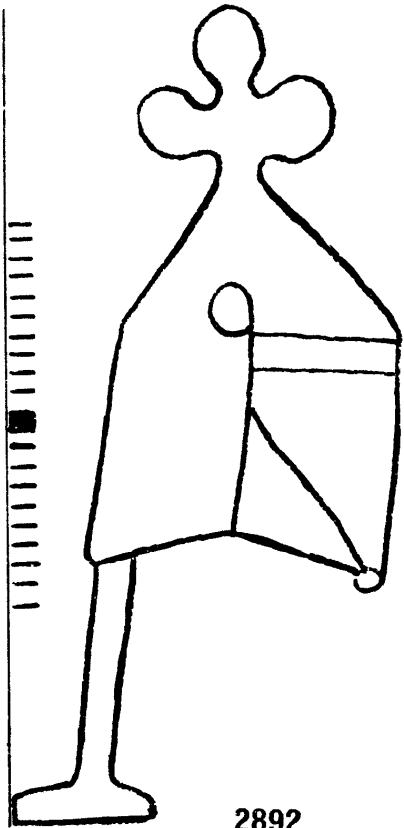
2889



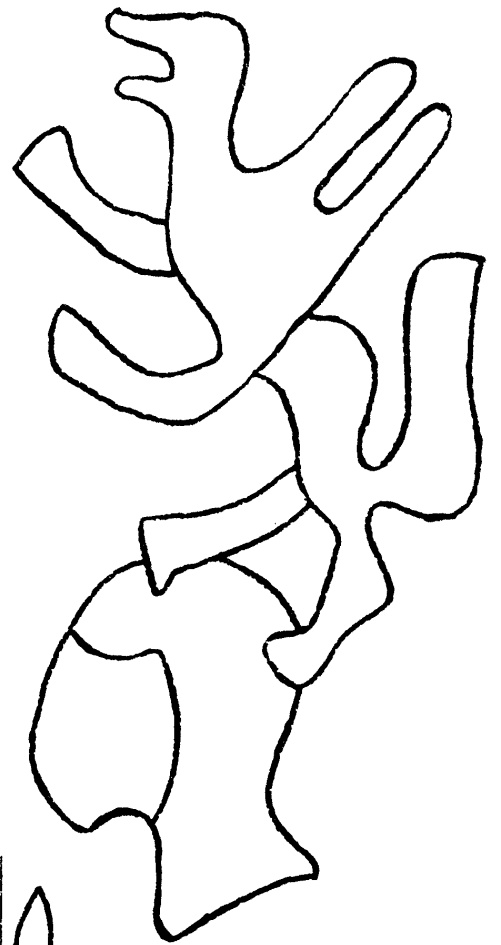
2890



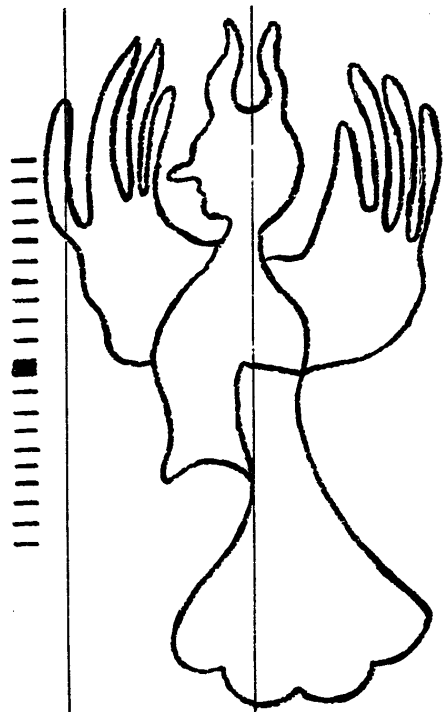
2891



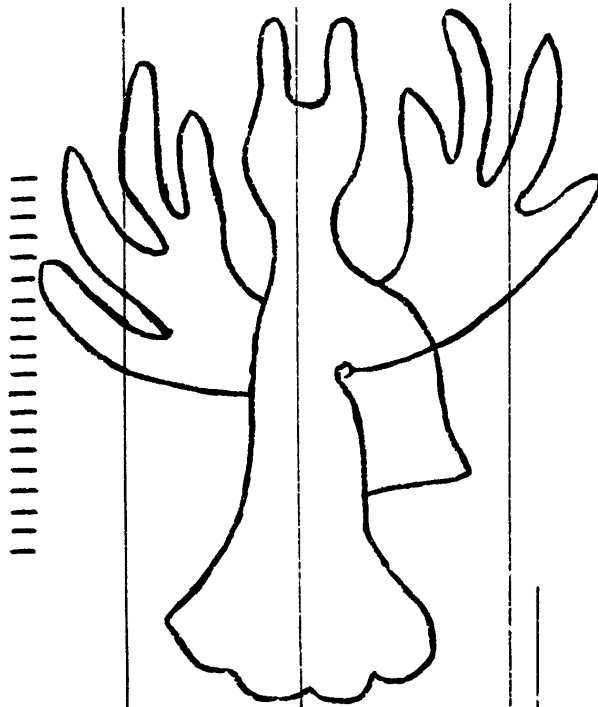
2892



2893



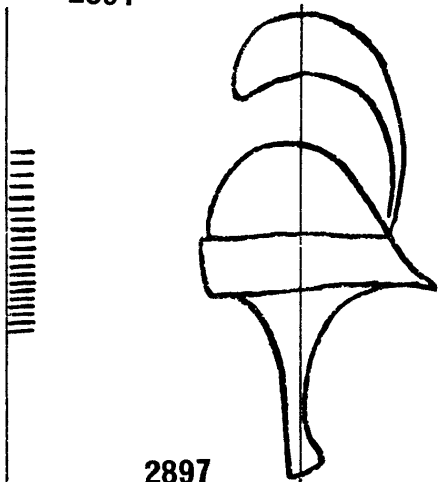
2894



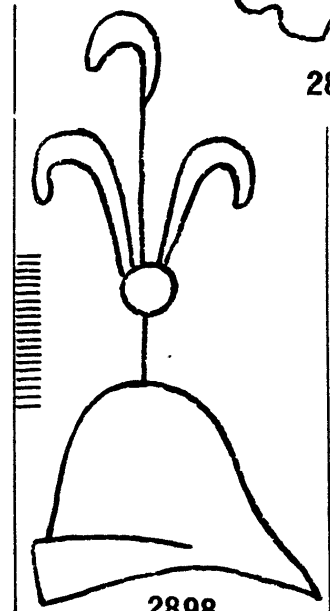
2895



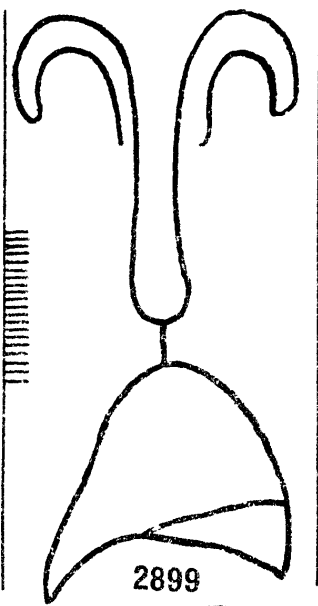
2896



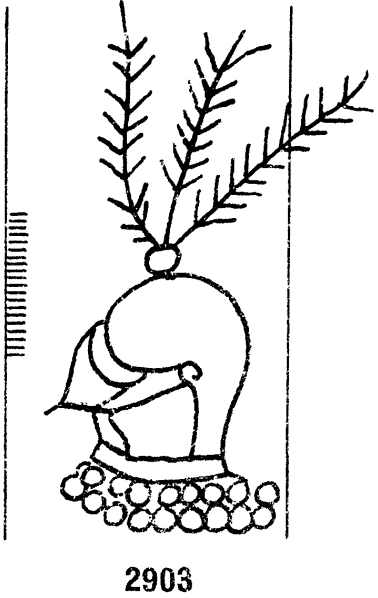
2897



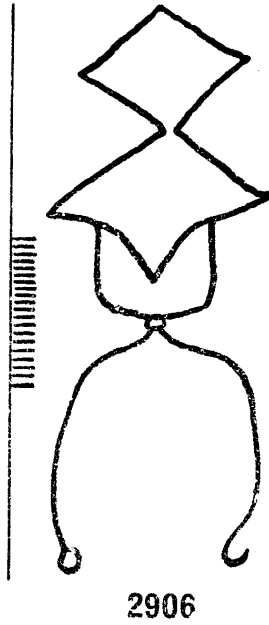
2898



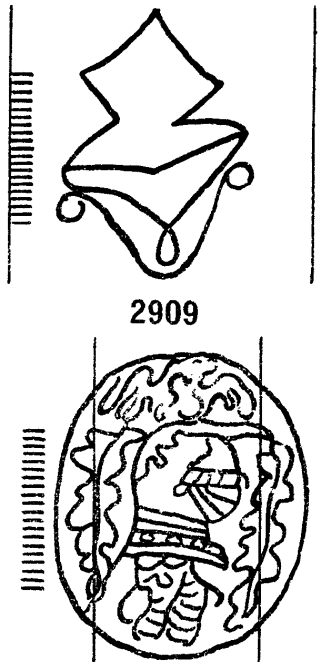
2899



2903

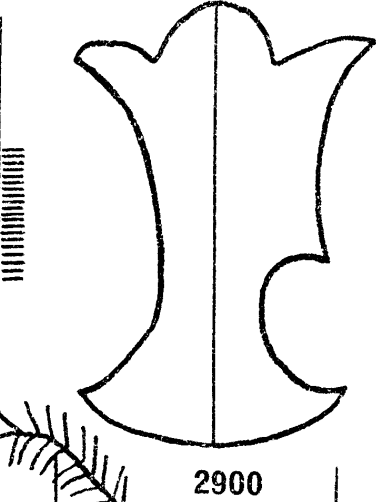


2906

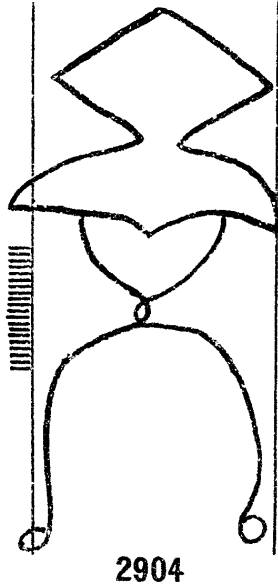


2909

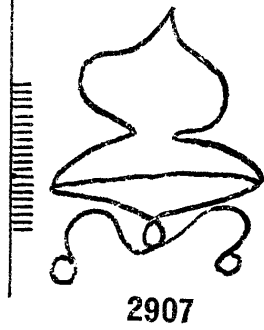
2910



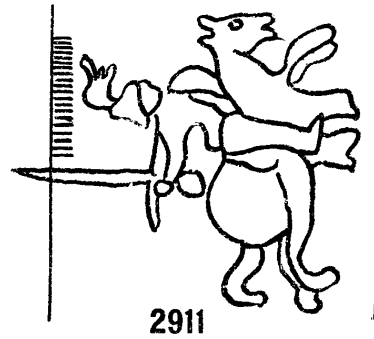
2900



2904

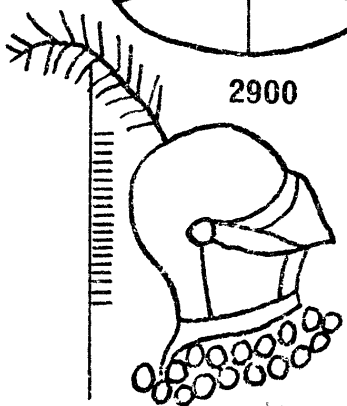


2907

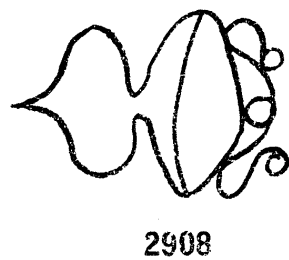


2911

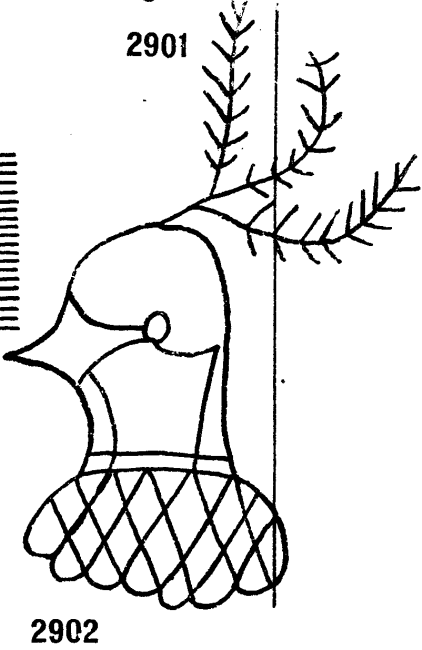
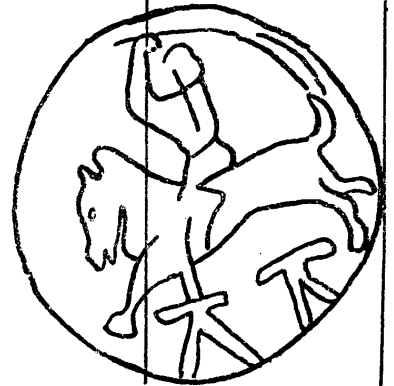
2912



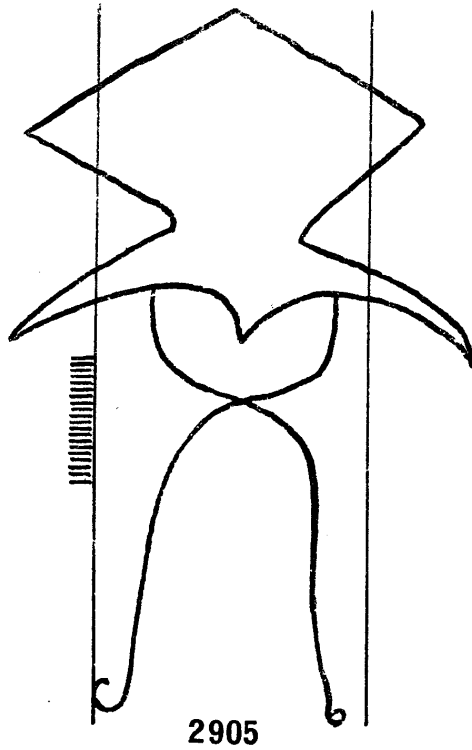
2901



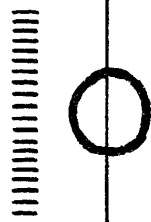
2908



2902



2905



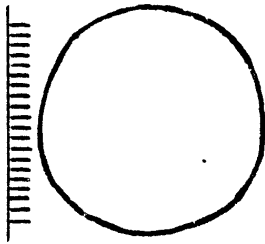
2913



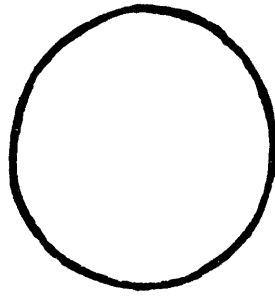
2914



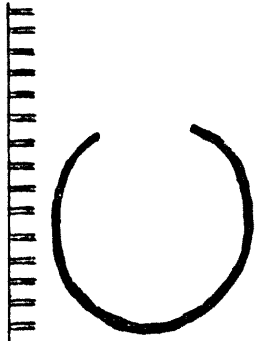
2915



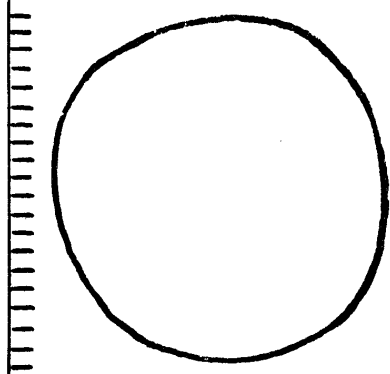
2916



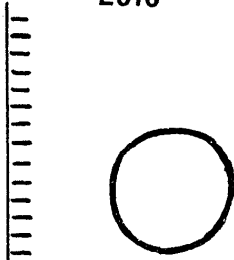
2917



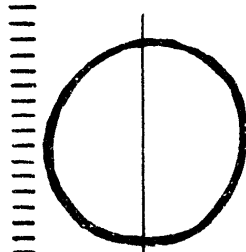
2918



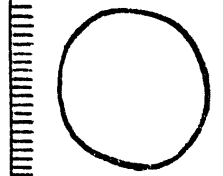
2919



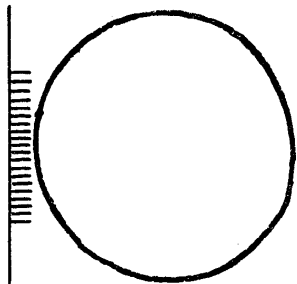
2920



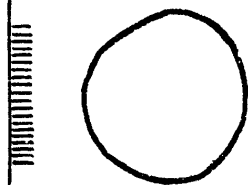
2921



2922



2923



2924

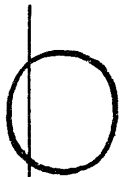


2925

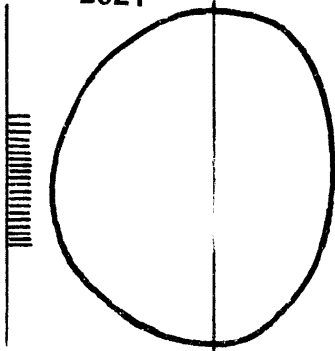
angle de la feuille



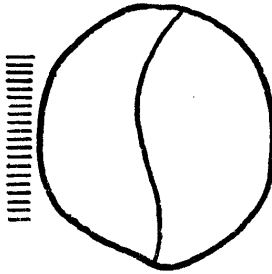
2927



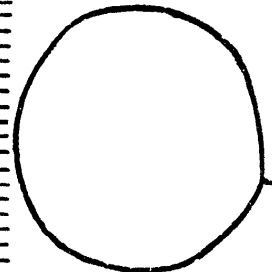
2928



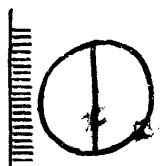
2929



2930

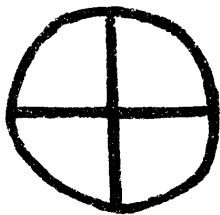


2931



2932

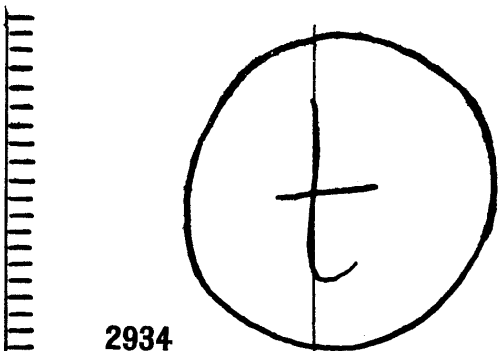
bord de la feuille



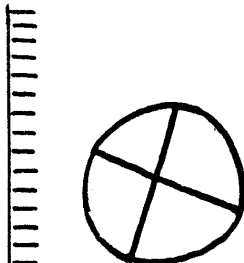
2933



bord de la feuille



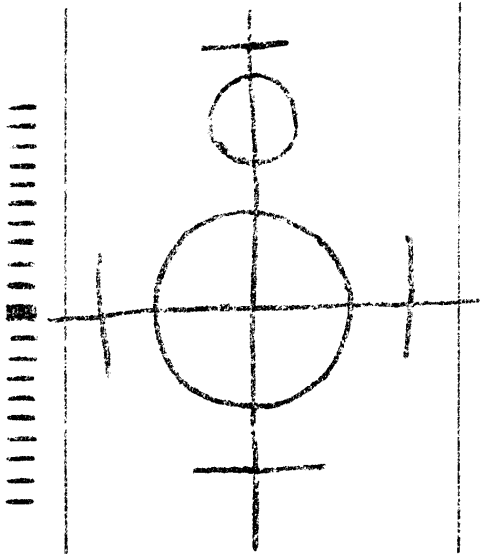
2934



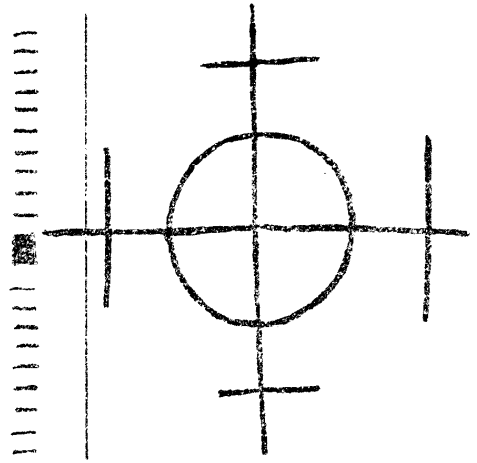
2935

Cercle

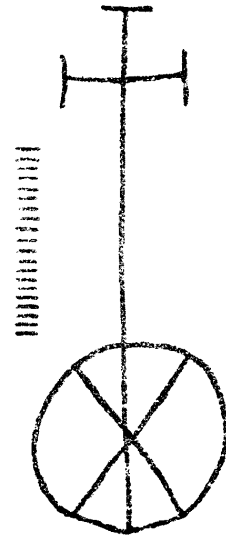
2936 - 2947



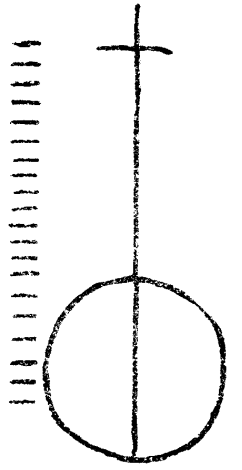
2936



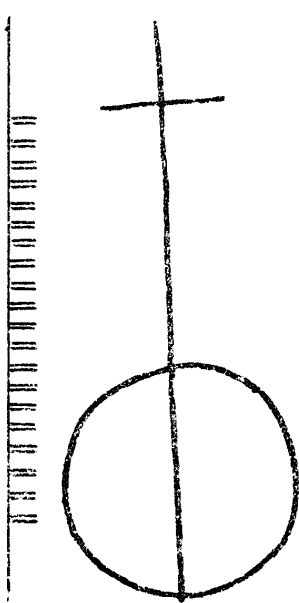
2937



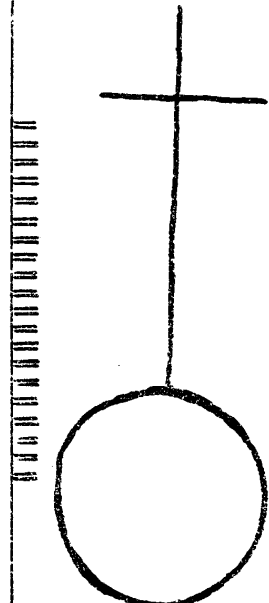
2938



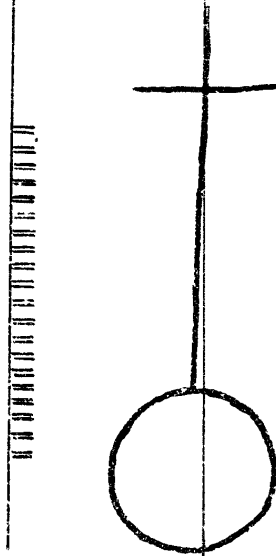
2939



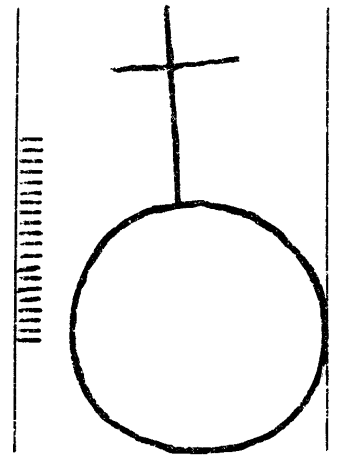
2940



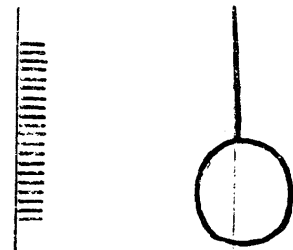
2941



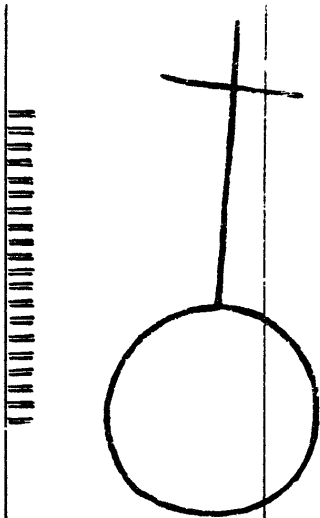
2942



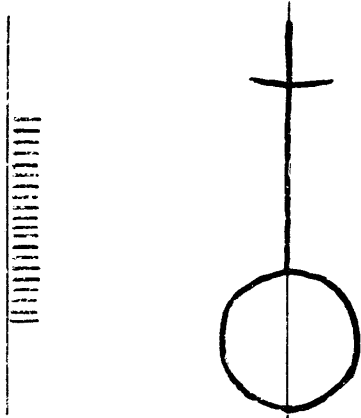
2943



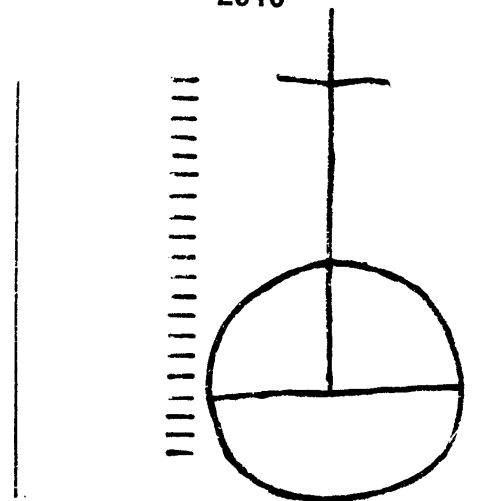
2946



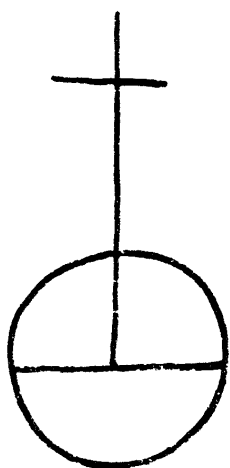
2944



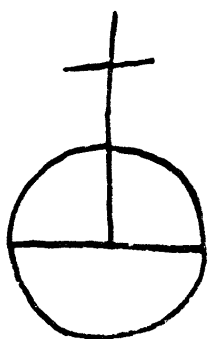
2945



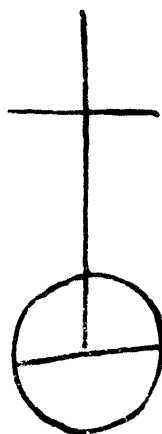
2947



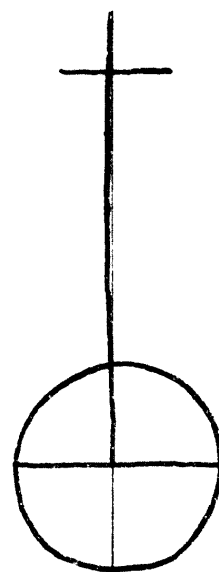
2948



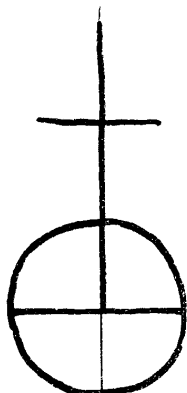
2953



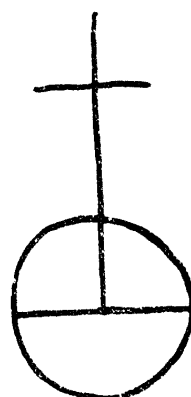
2954



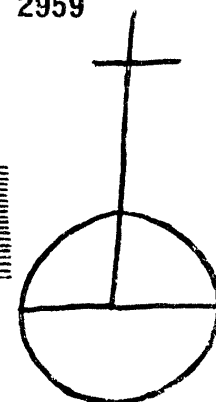
2959



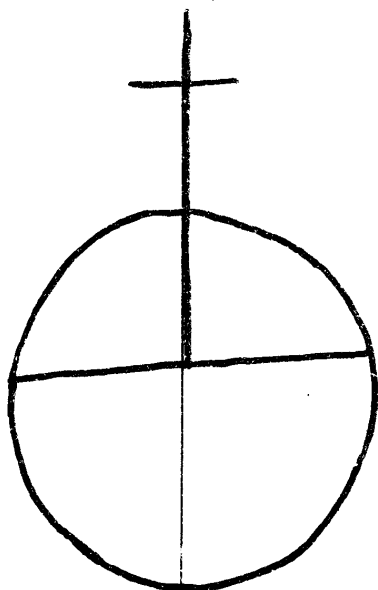
2949



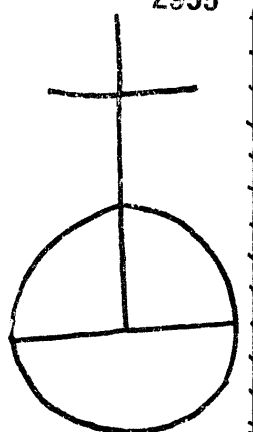
2955



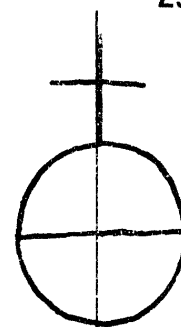
2960



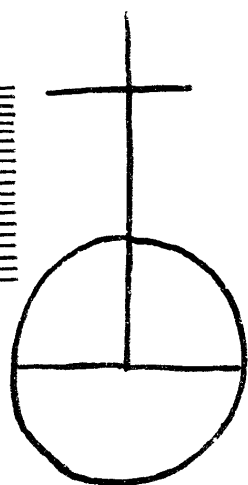
2950



2956



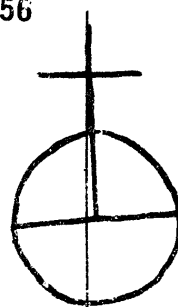
2961



2951



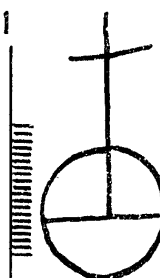
2952



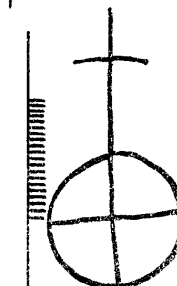
2957



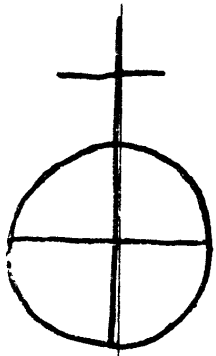
2958



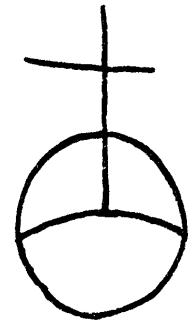
2962



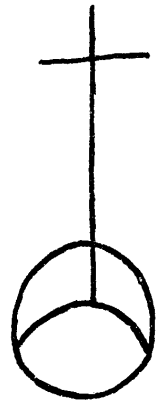
2963



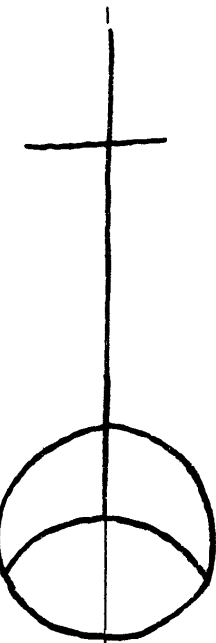
2964



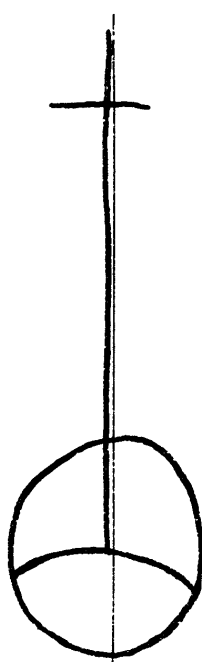
2965



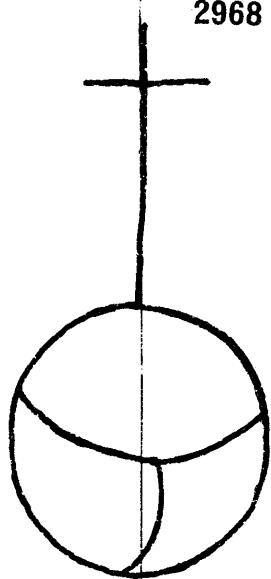
2966



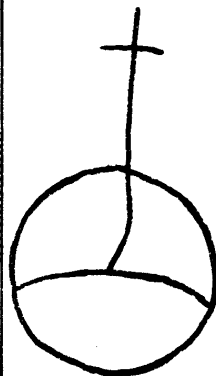
2967



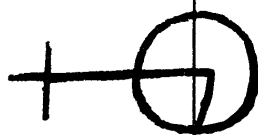
2968



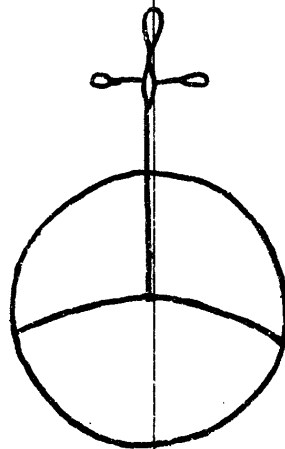
2969



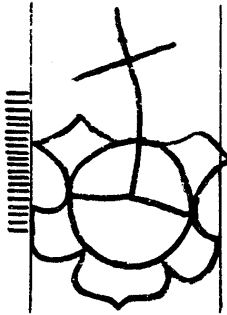
2970



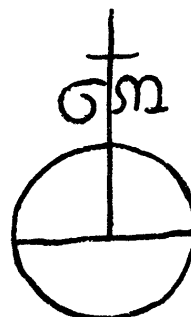
2971



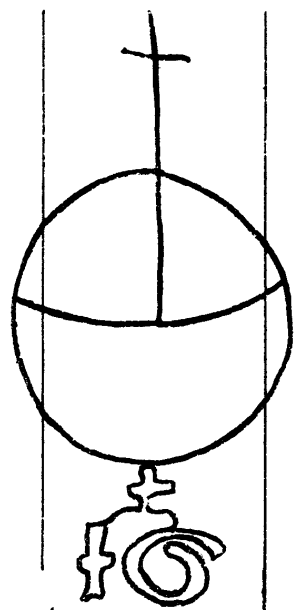
2972



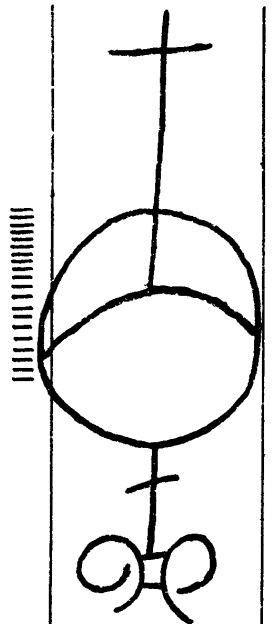
2973



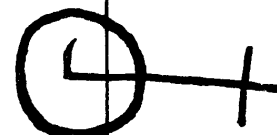
2974



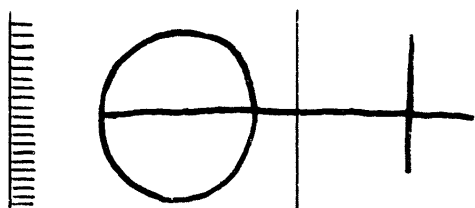
2975



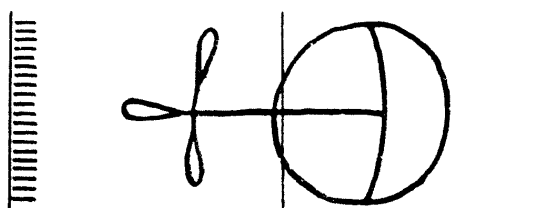
2976



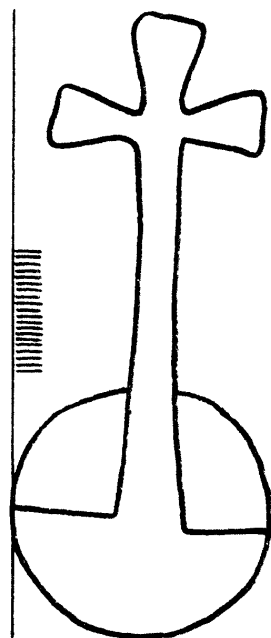
2977



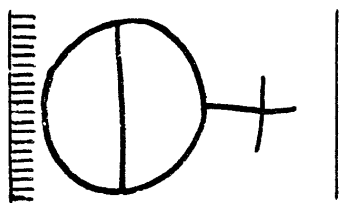
2978



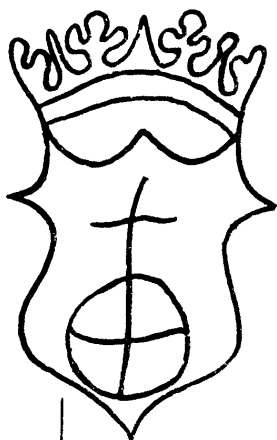
2985



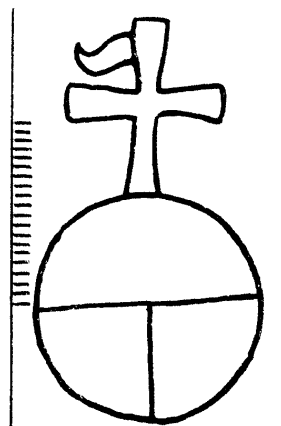
2992



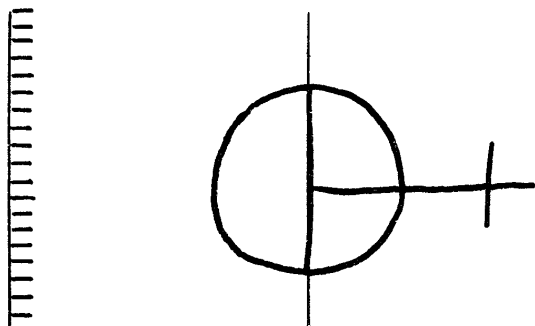
2979



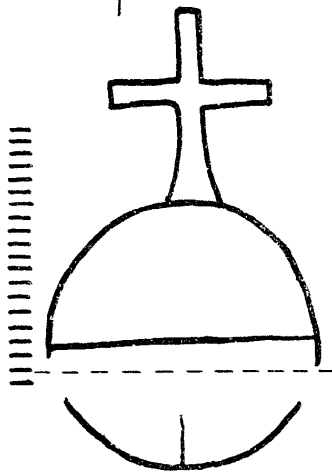
2986



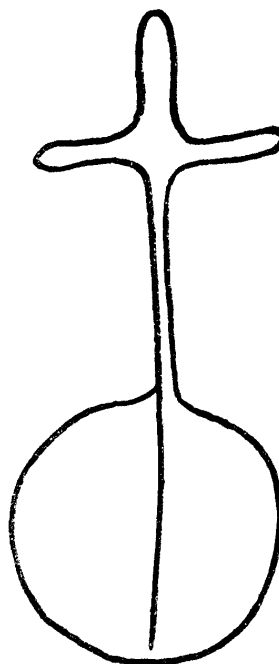
2989



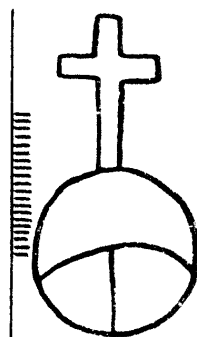
2980



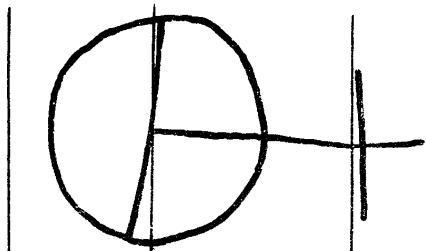
2987



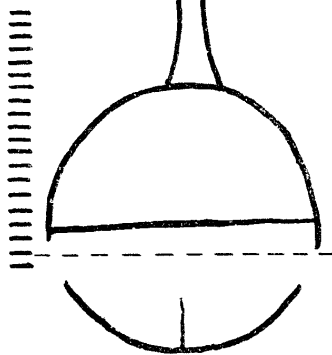
2990



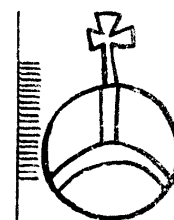
2993



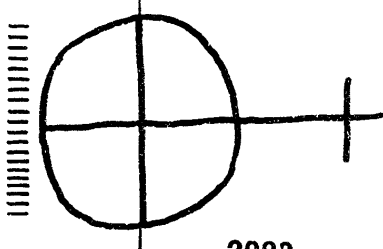
2981



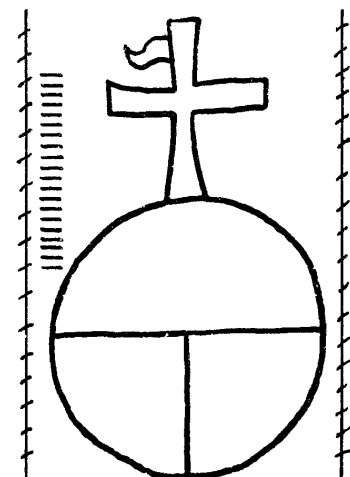
2987



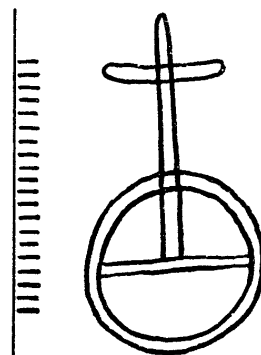
2994



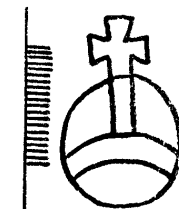
2982



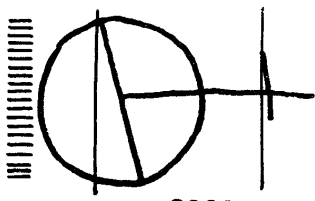
2988



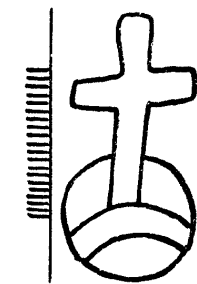
2991



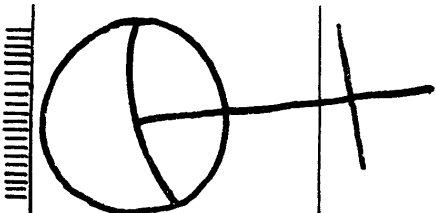
2995



2983



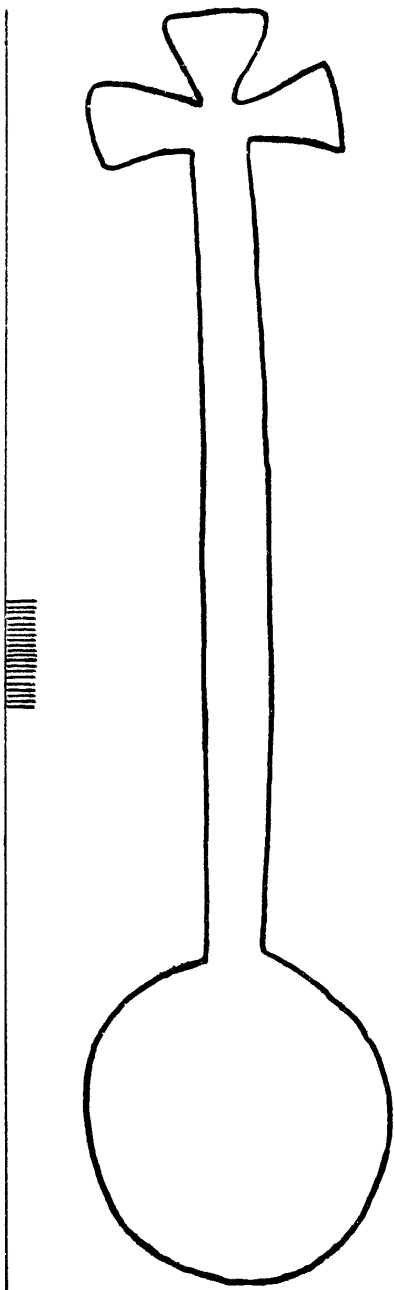
2996



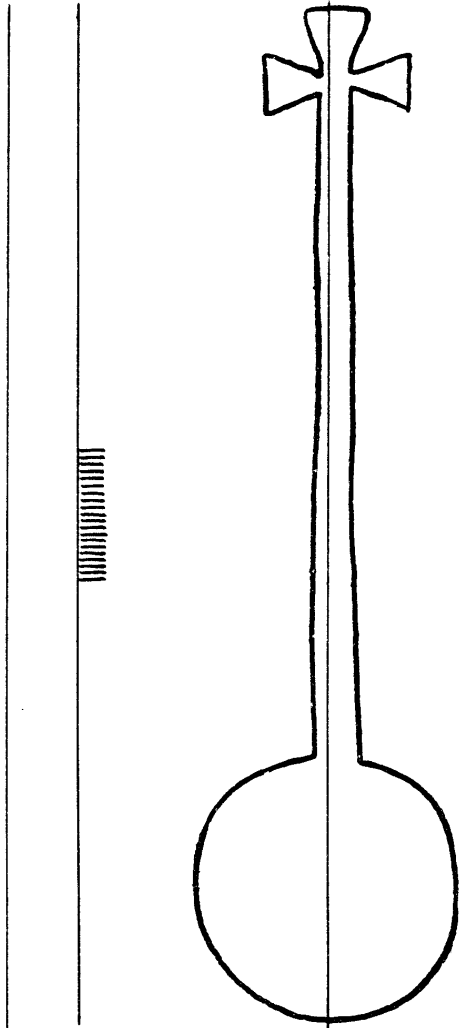
2984

Cercle

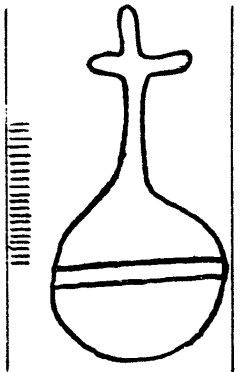
2997 - 3006



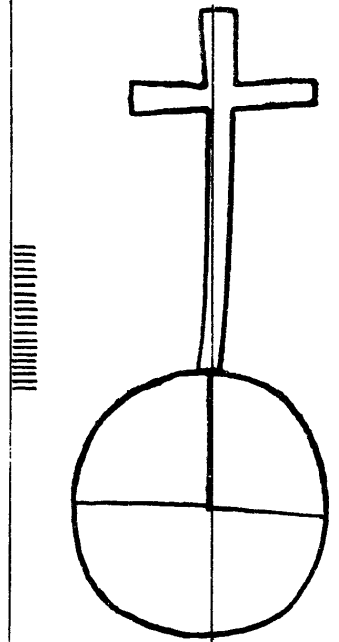
2997



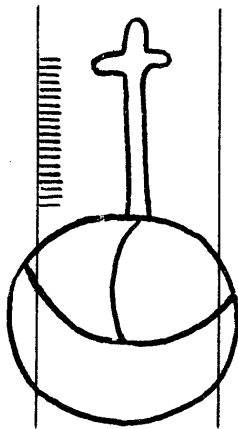
2998



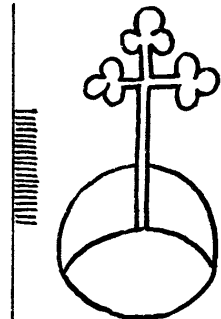
2999



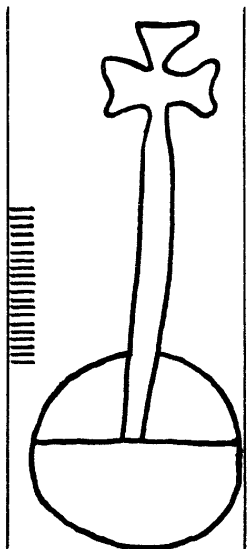
3000



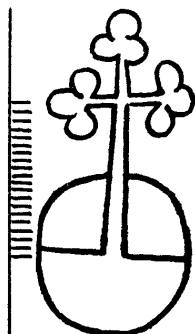
3002



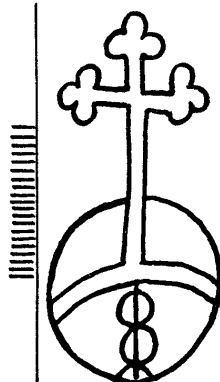
3003



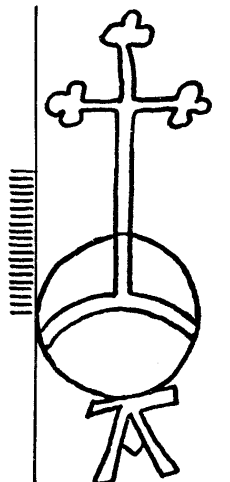
3001



3004



3005

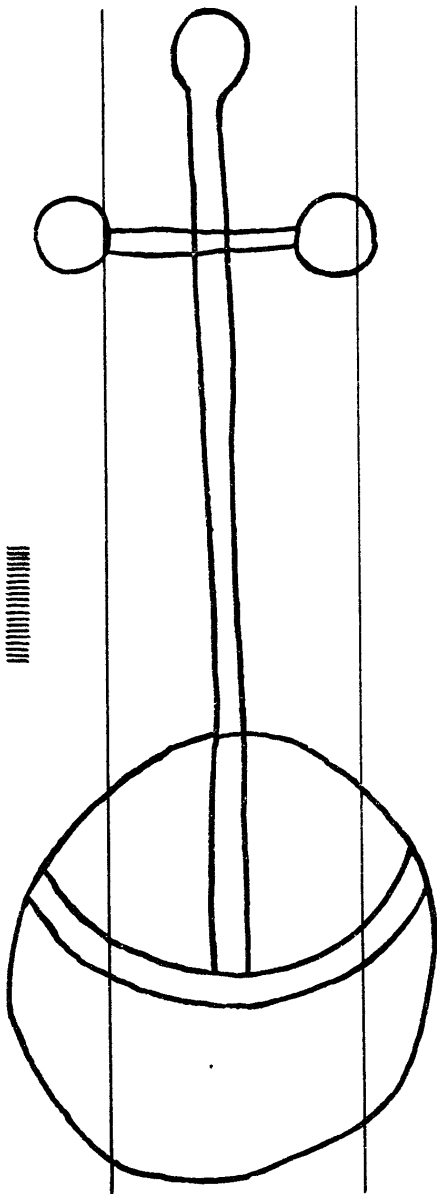


3006

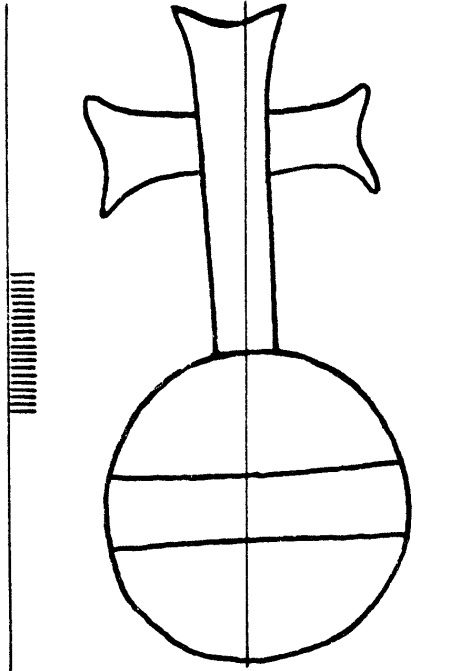
bord rogne' de la feuille

3007 - 3013

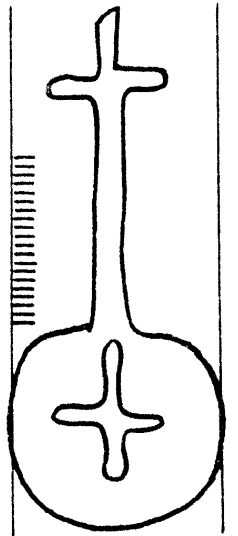
Cercle



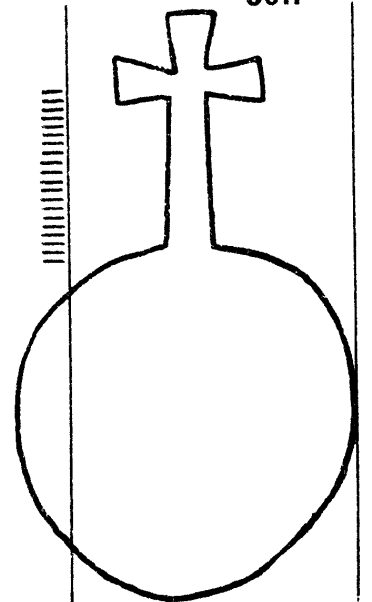
3007



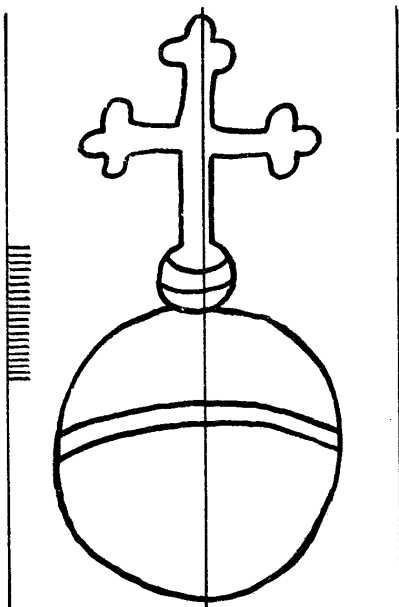
3009



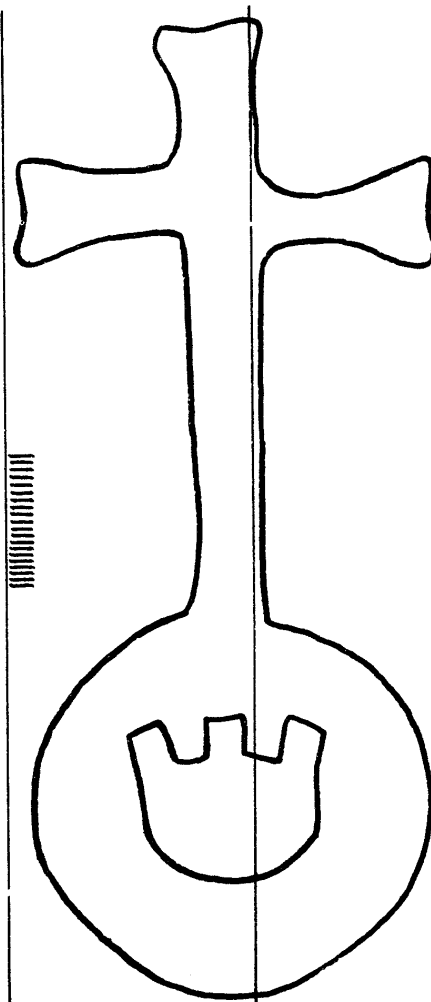
3011



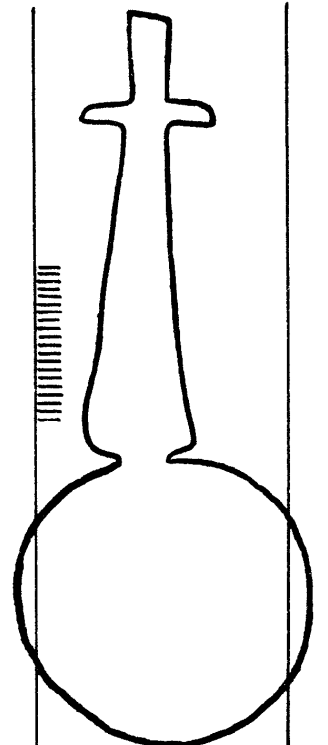
3012



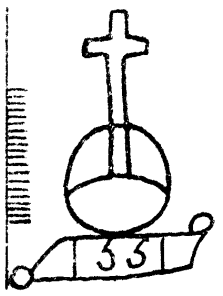
3008



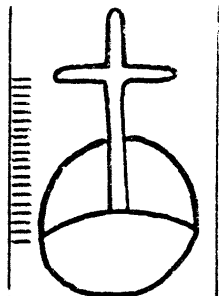
3010



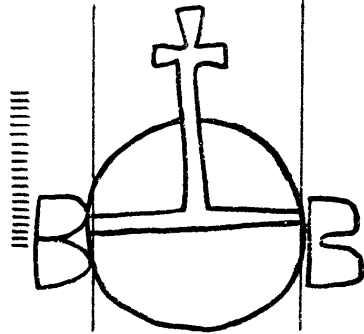
3013



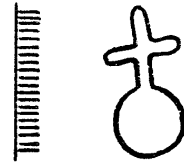
3014



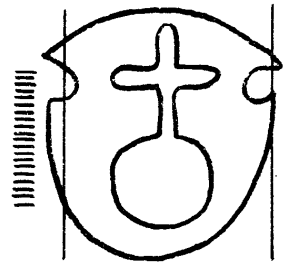
3015



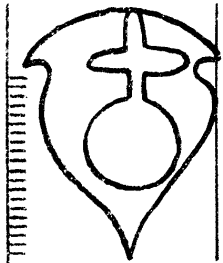
3016



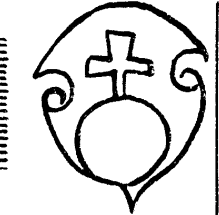
3017



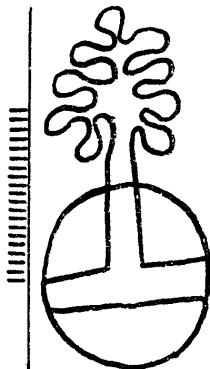
3018



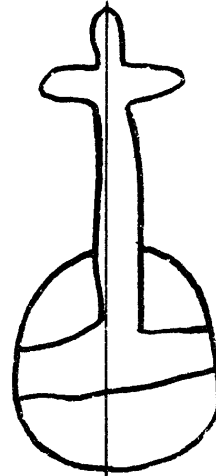
3019



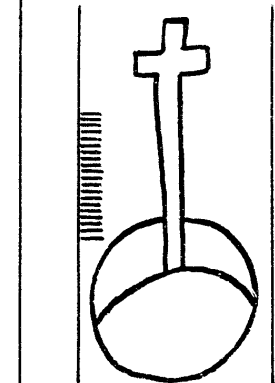
3020



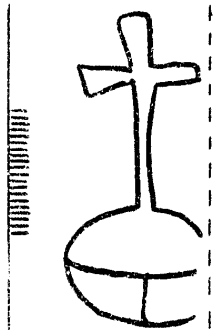
3021



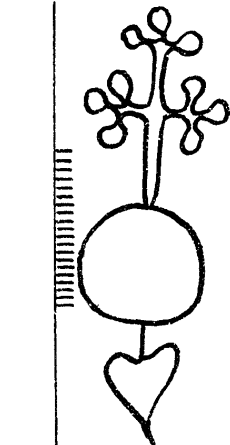
3022



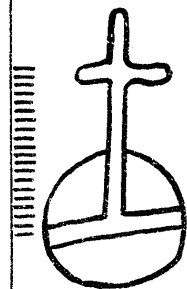
3023



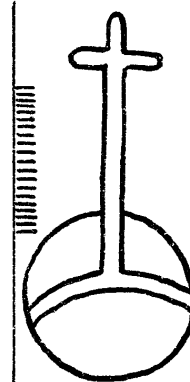
3024



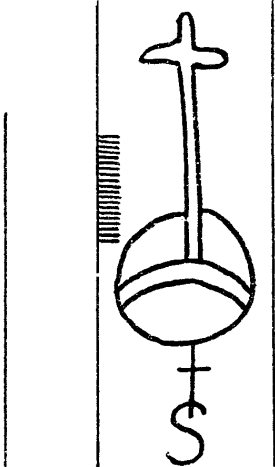
3025



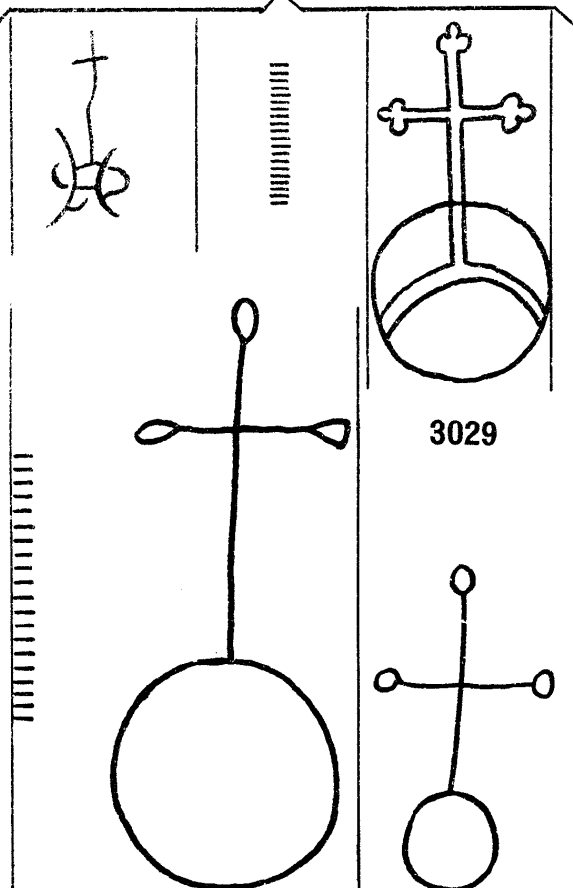
3026



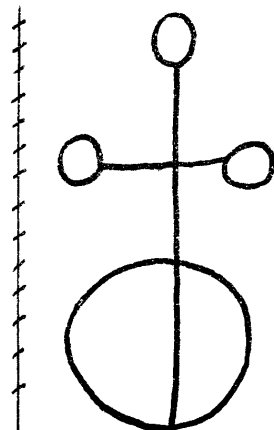
3027



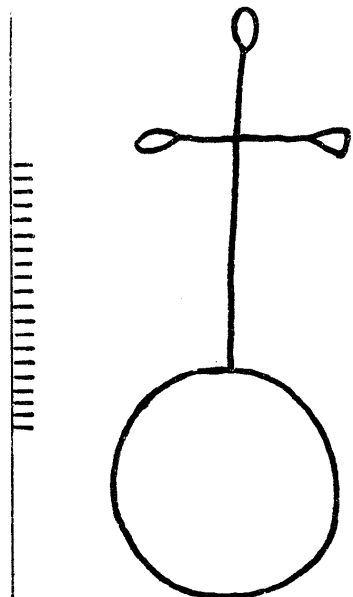
3028



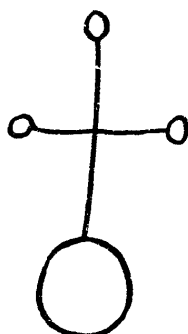
3029



3030

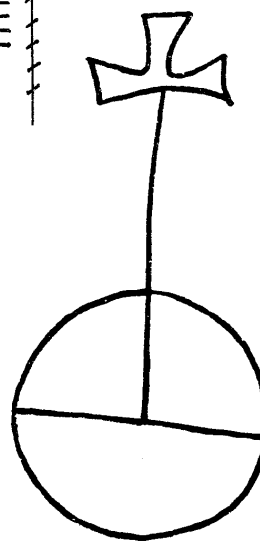


3031

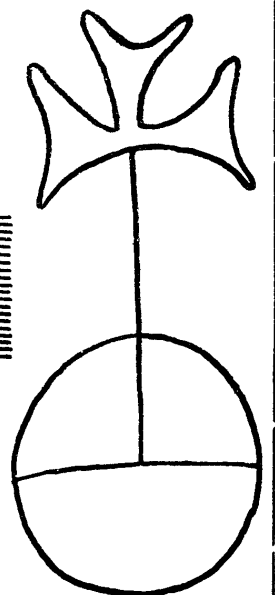


3032

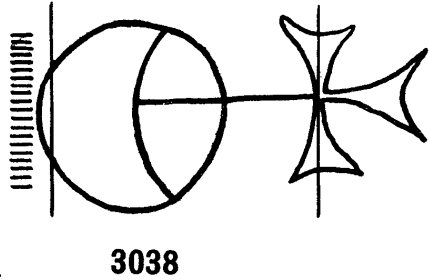
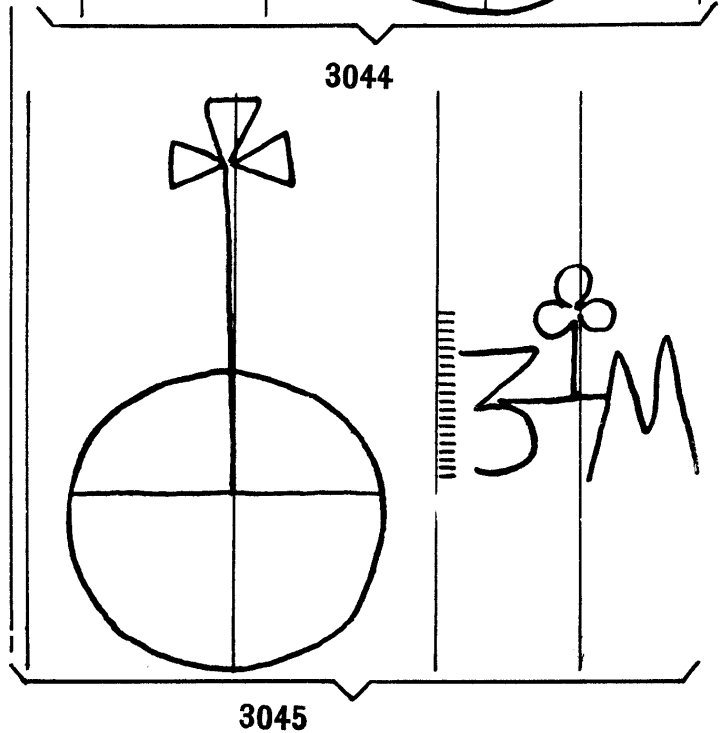
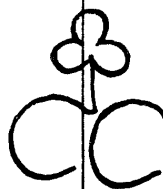
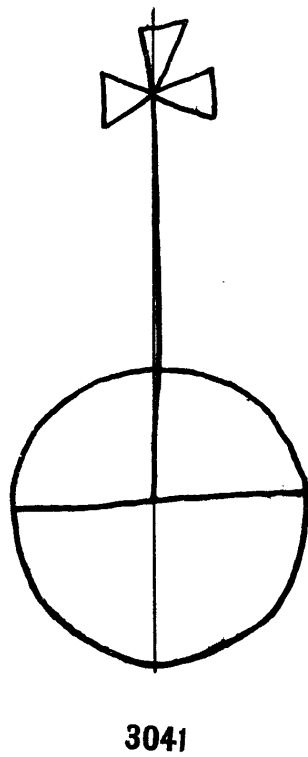
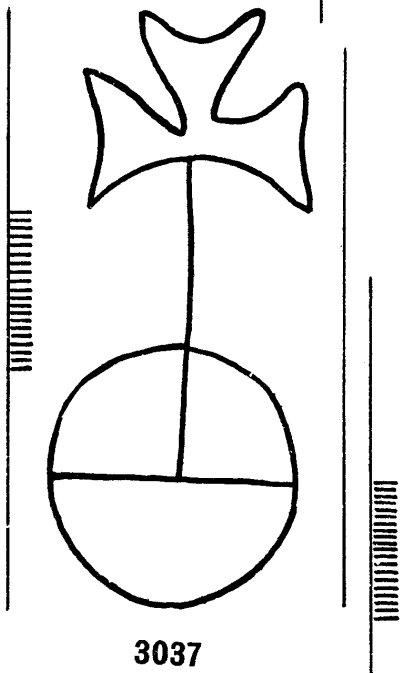
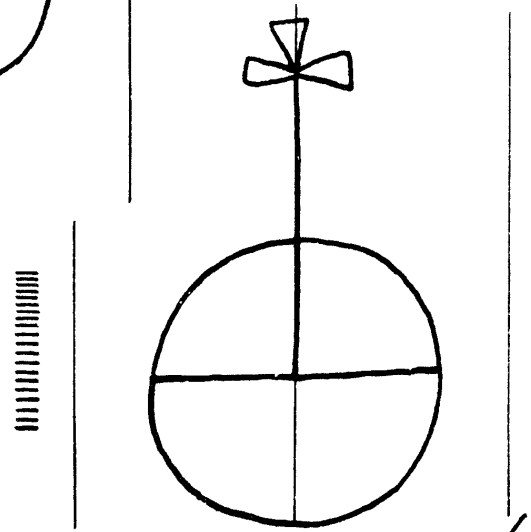
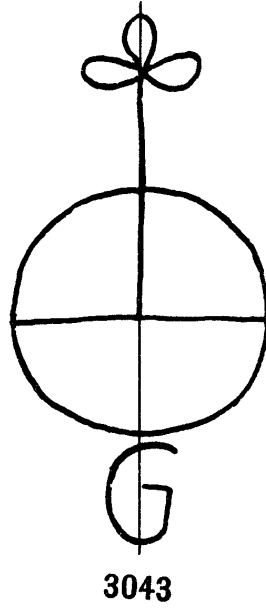
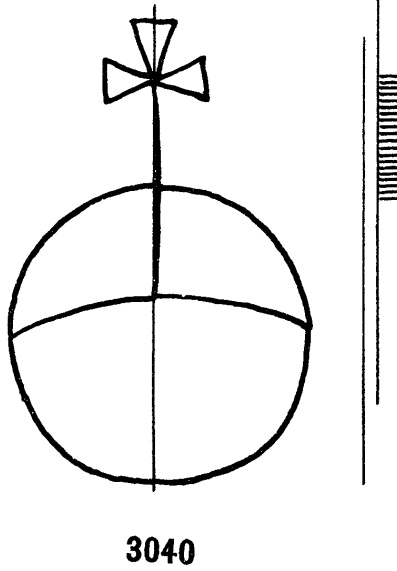
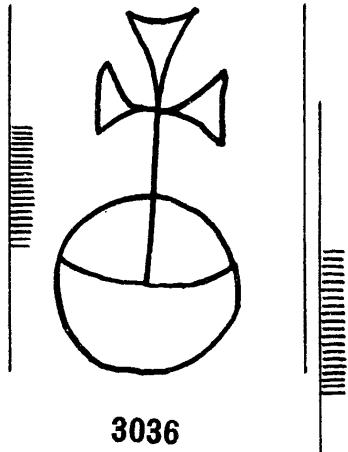
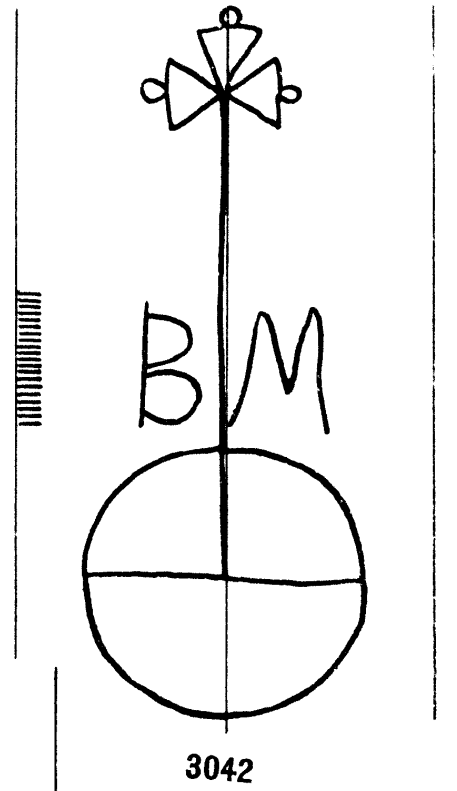
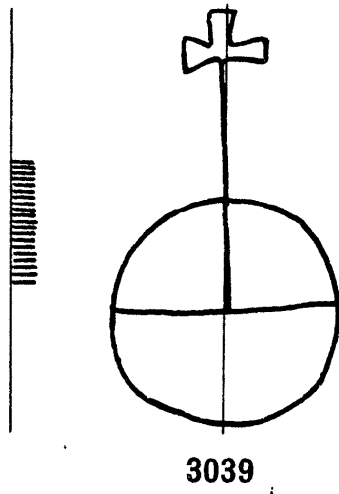
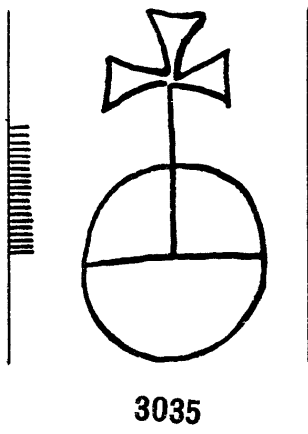
bord de la feuille

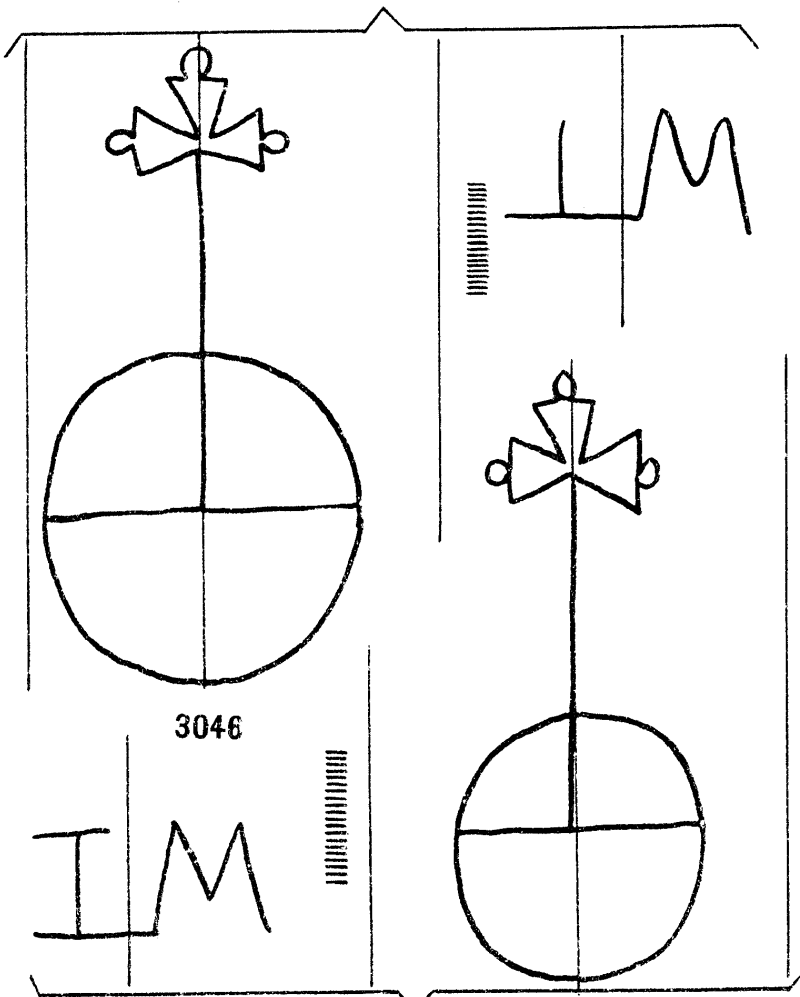


3033

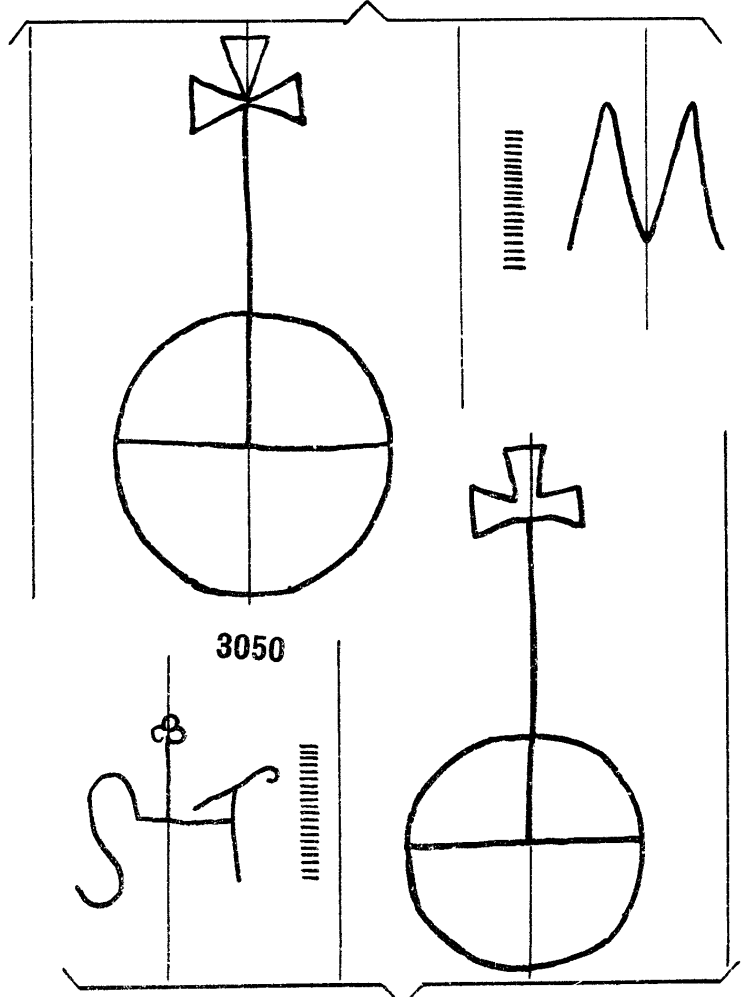


3034



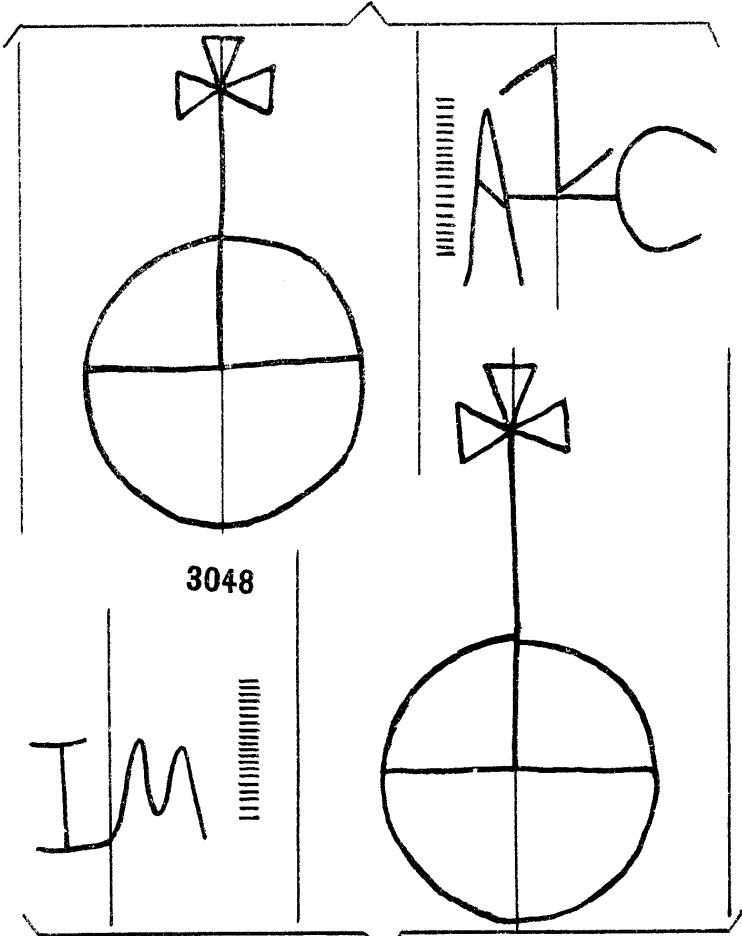


3046



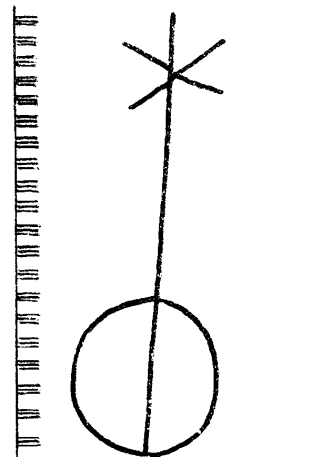
3050

3047

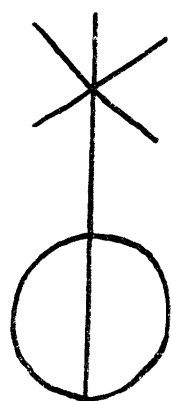


3048

3049

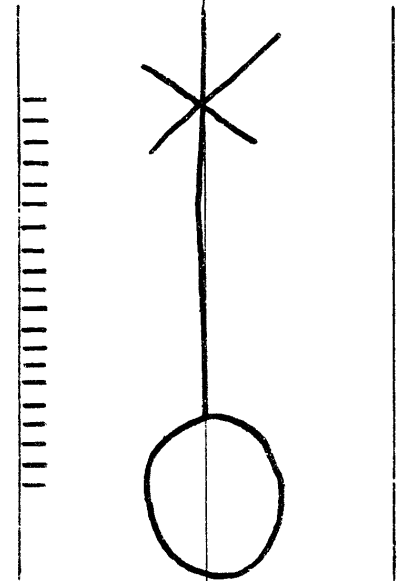


3052

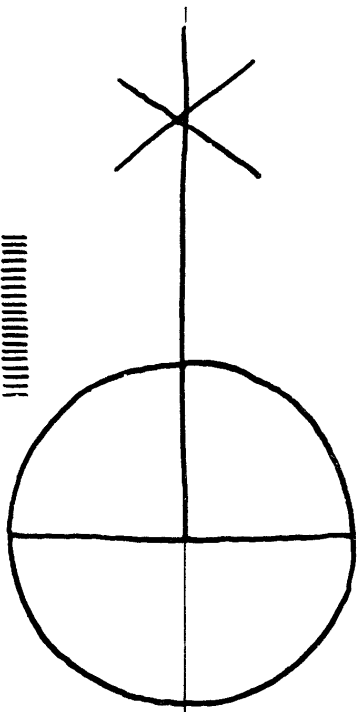


3053

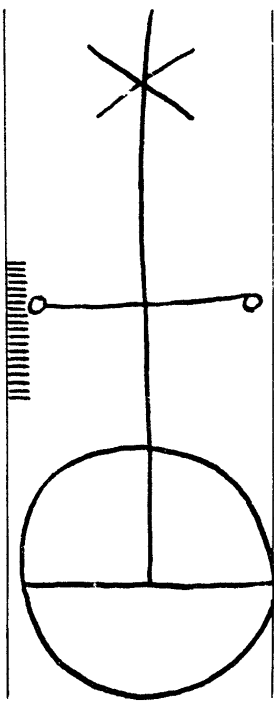
3051



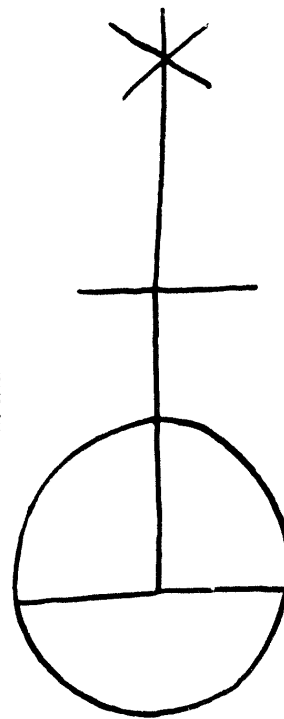
3054



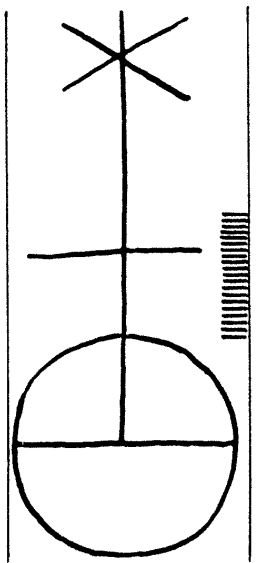
3055



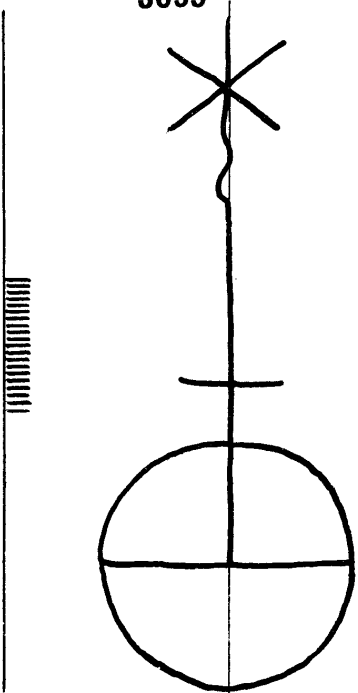
3056



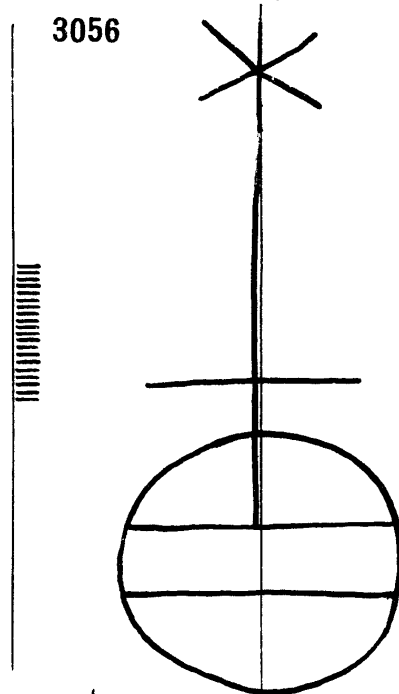
3057



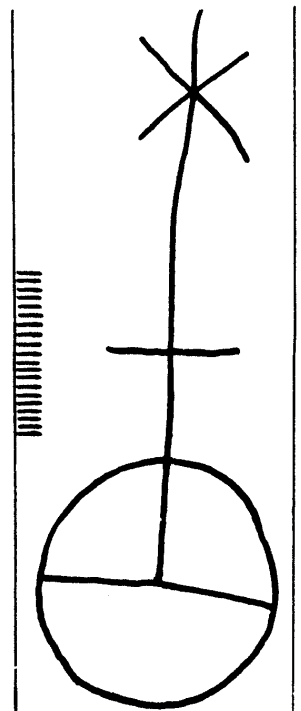
3058



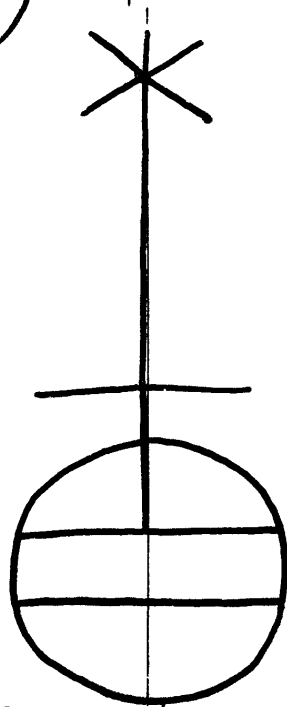
3059



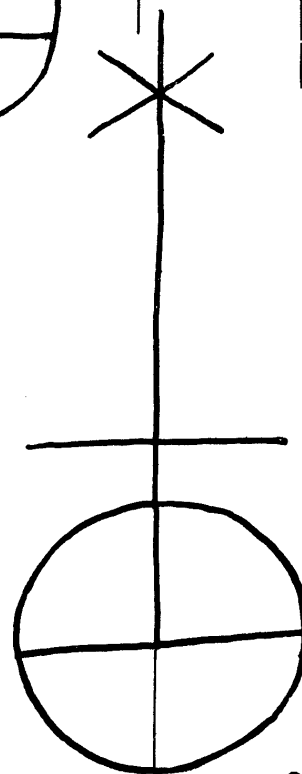
3060



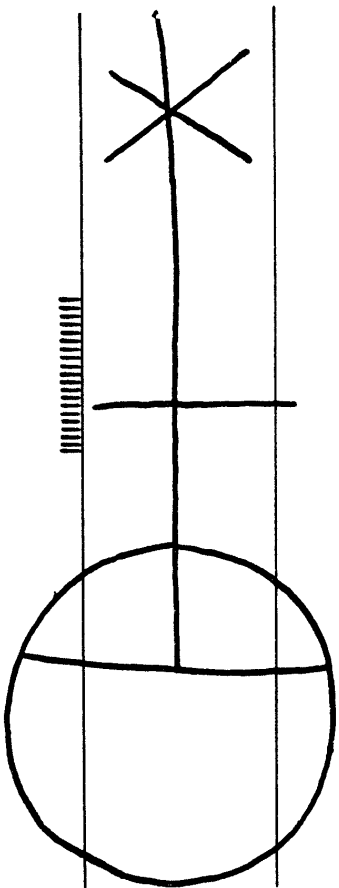
3061



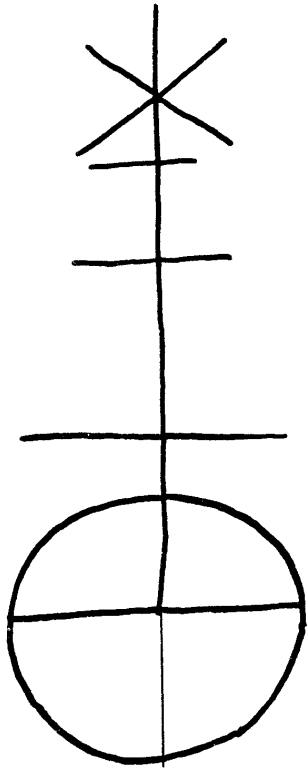
3062



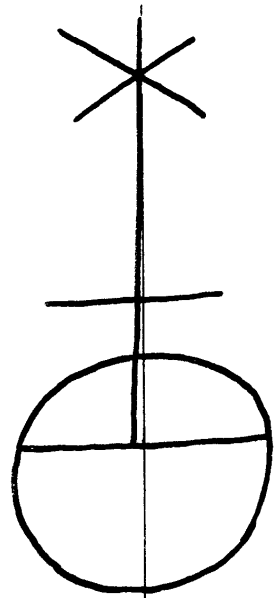
3063



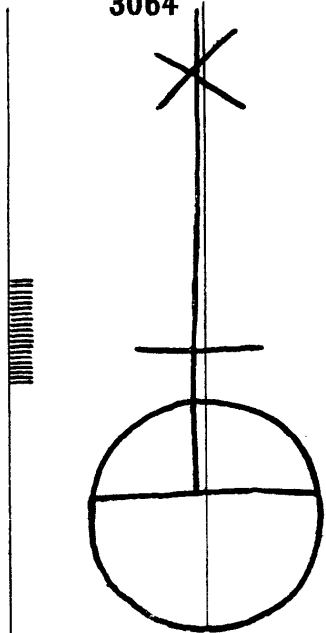
3064



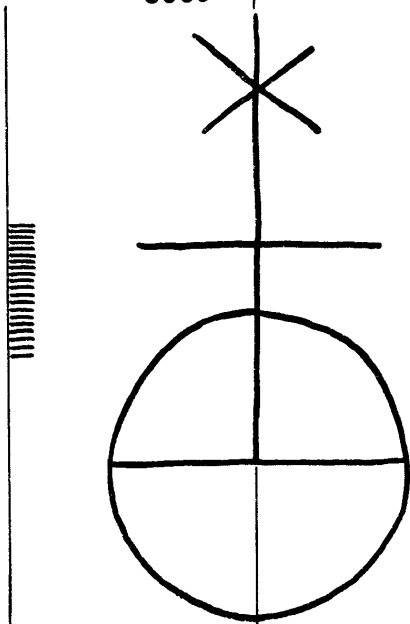
3065



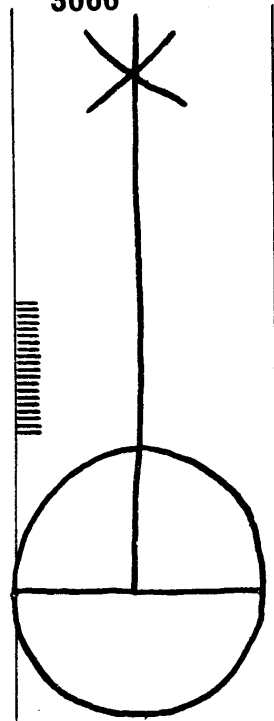
3066



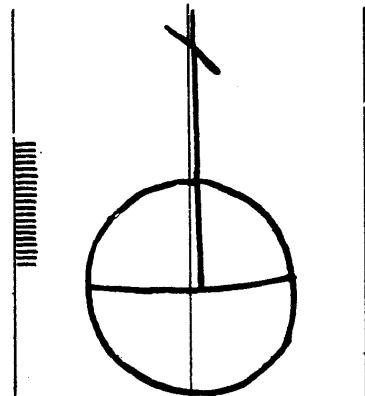
3067



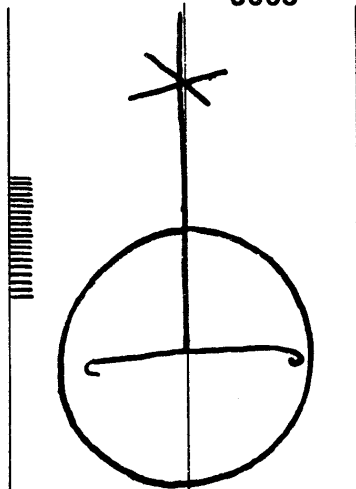
3068



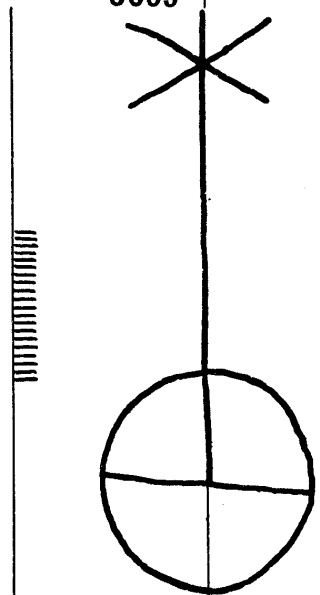
3069



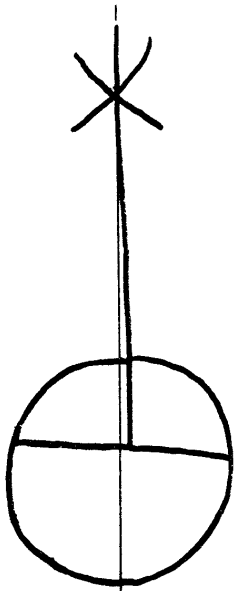
3070



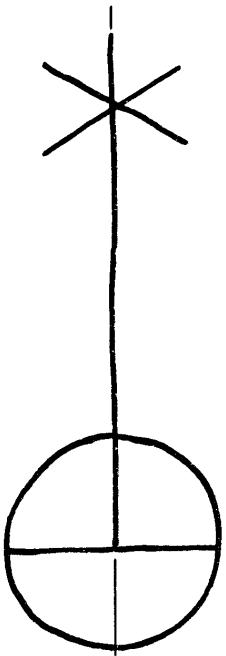
3071



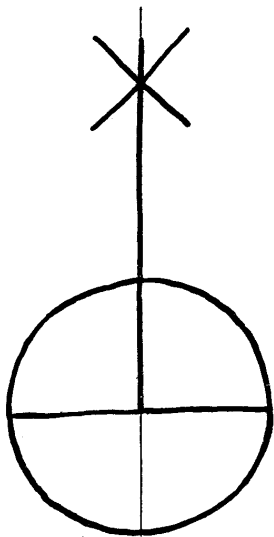
3072



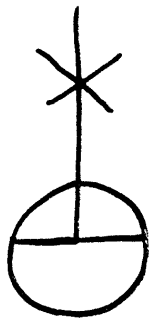
3073



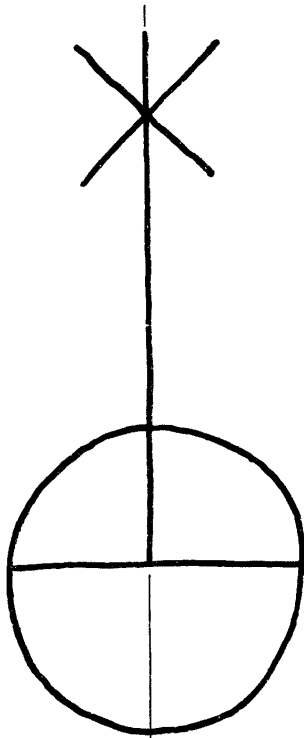
3074



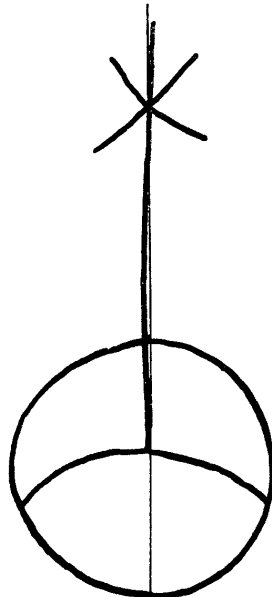
3075



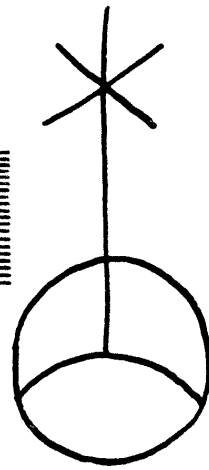
3076



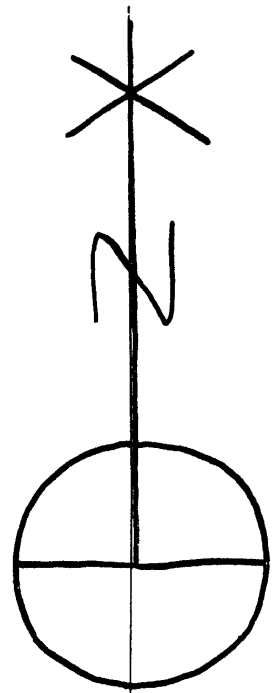
3077



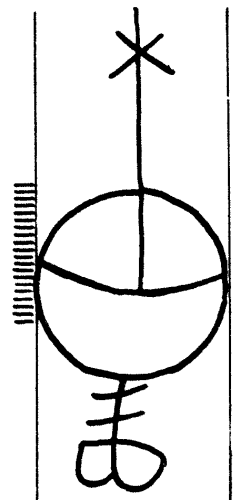
3078



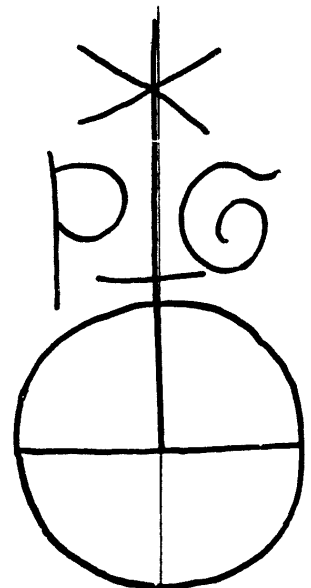
3079



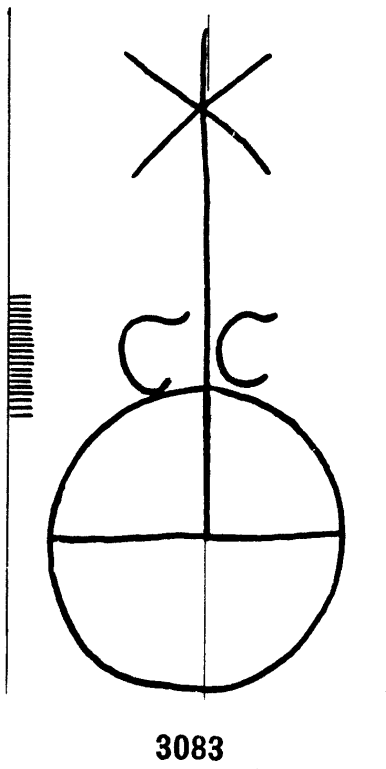
3081



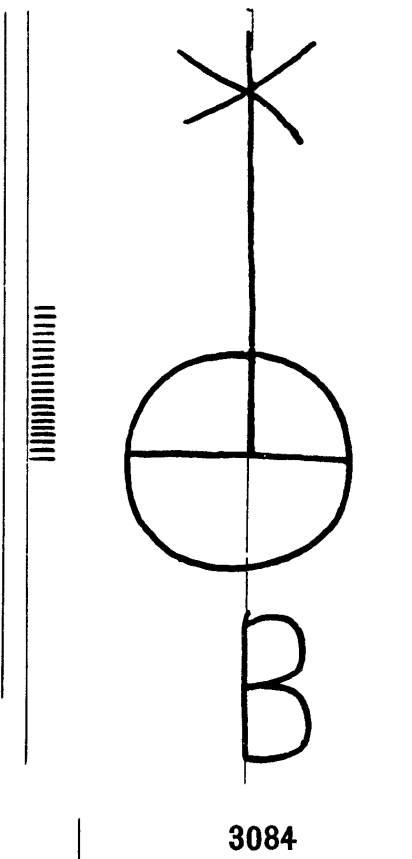
3080



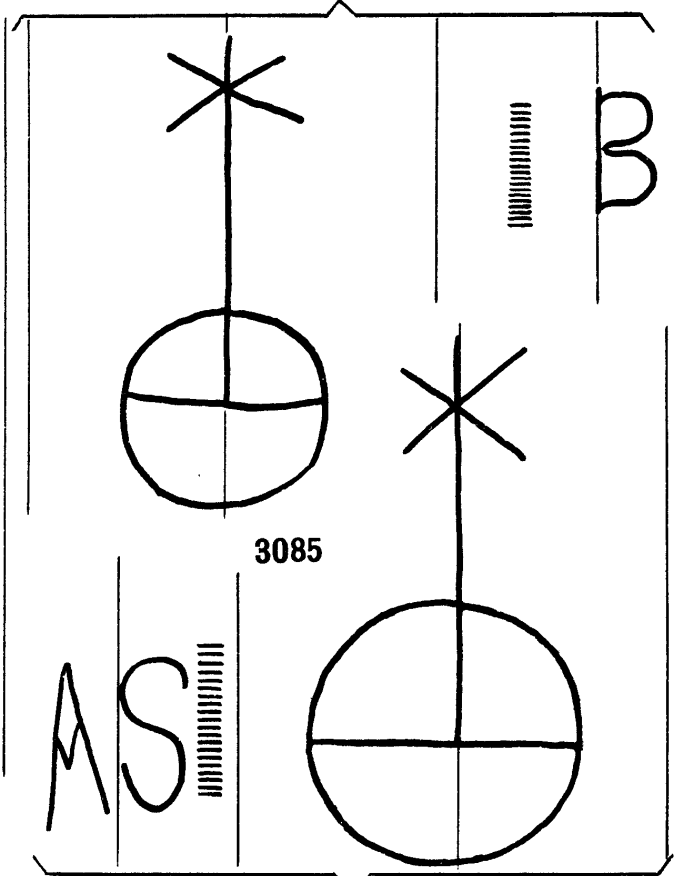
3082



3083



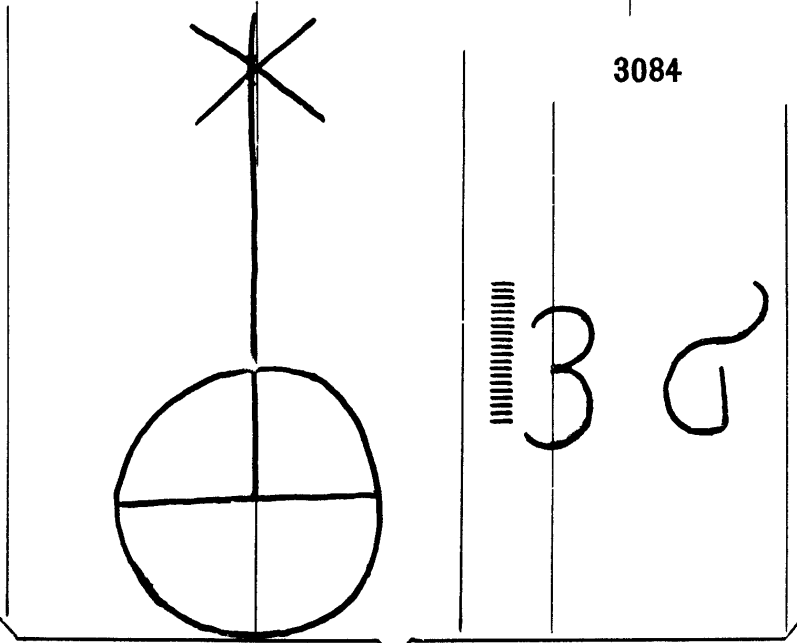
3084



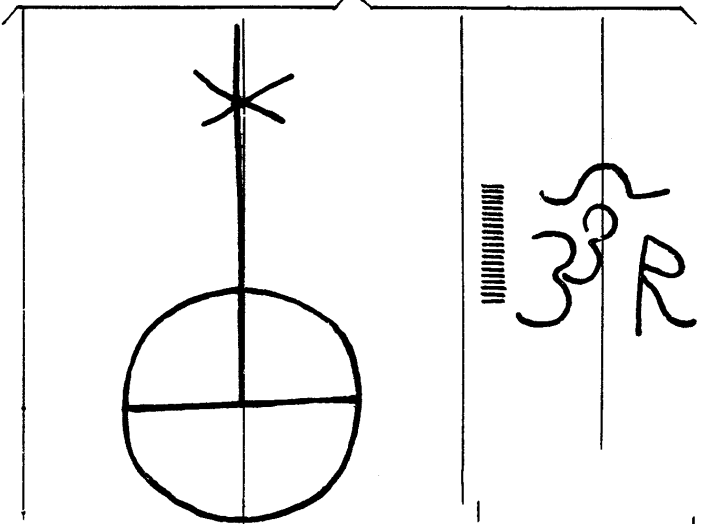
3085



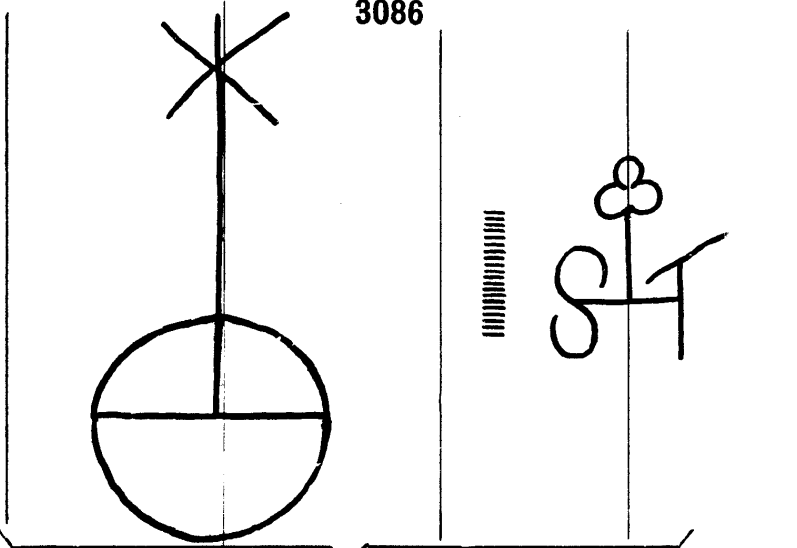
3087



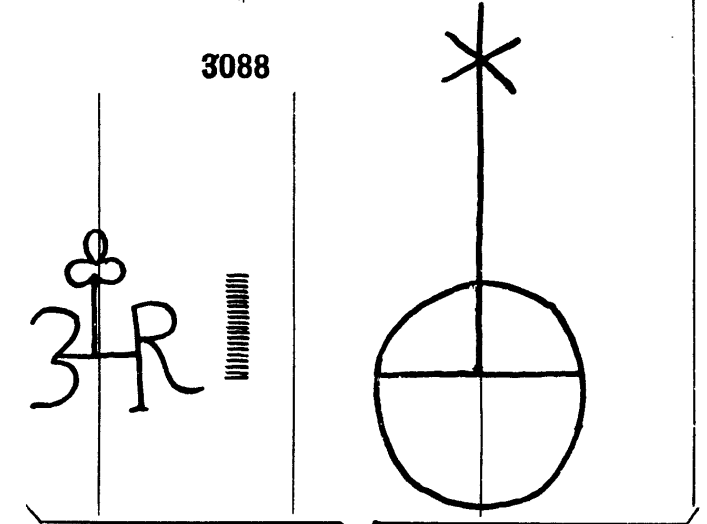
3086



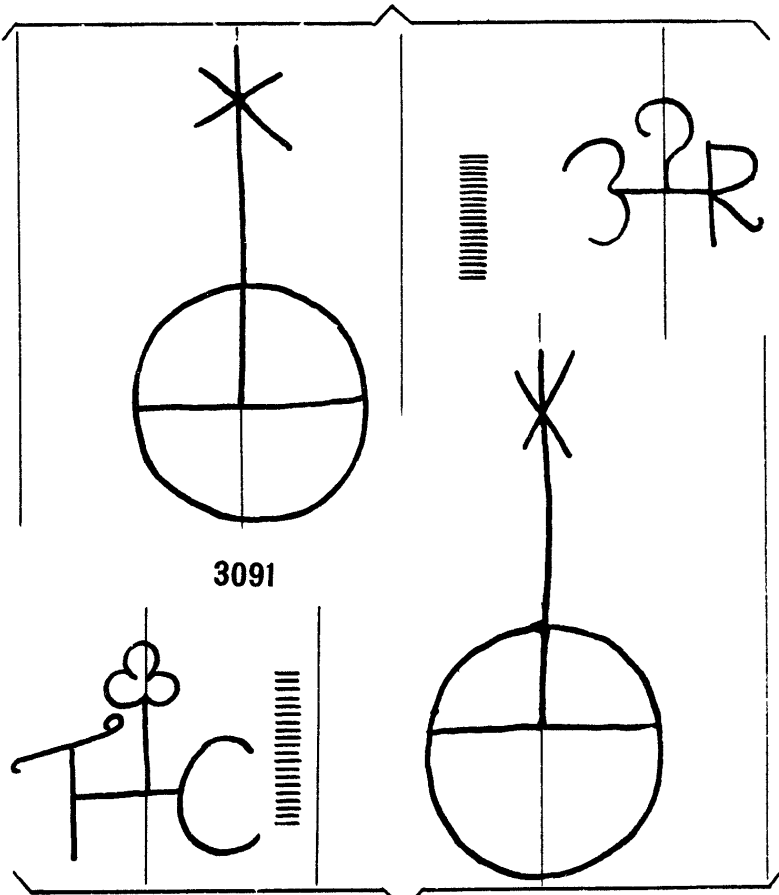
3088



3089

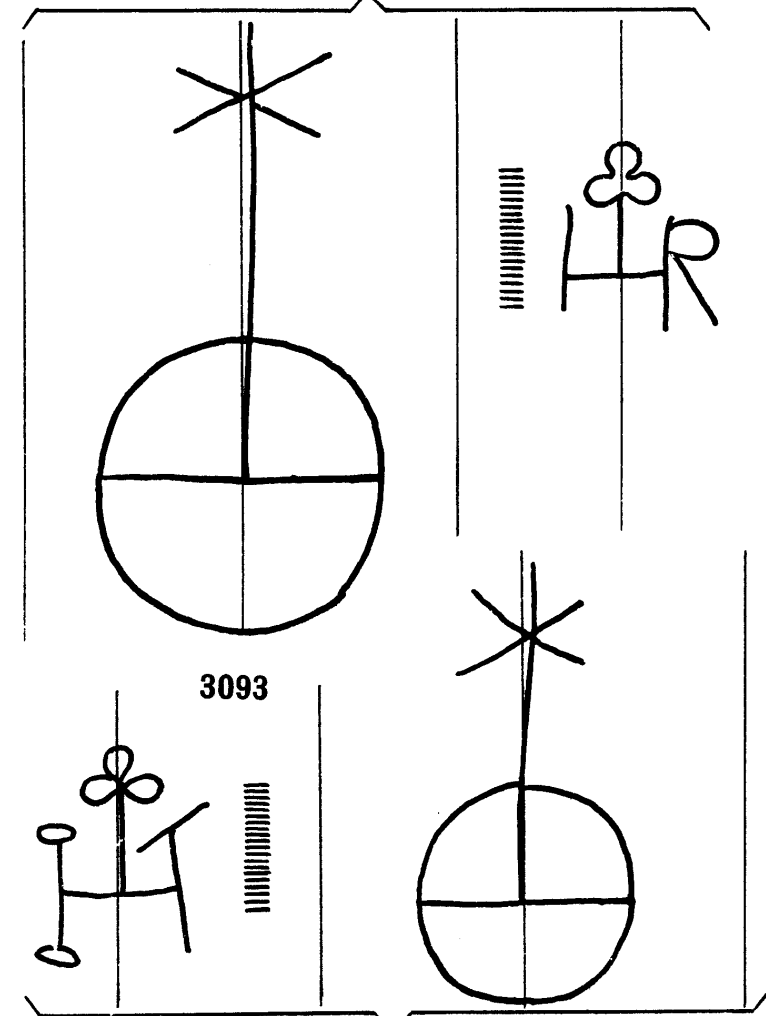


3090



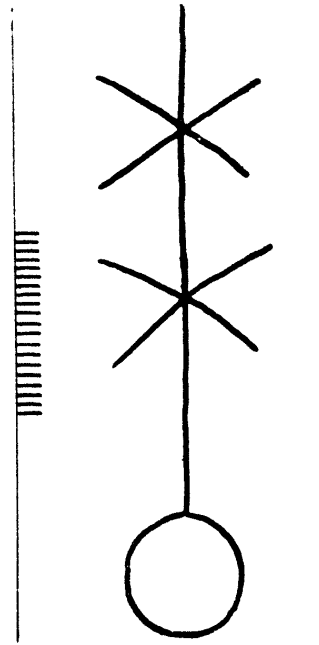
3091

3092

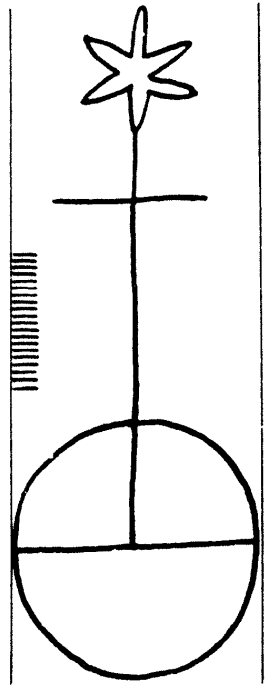


3093

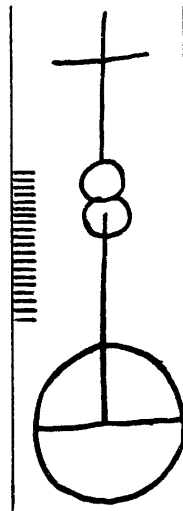
3094



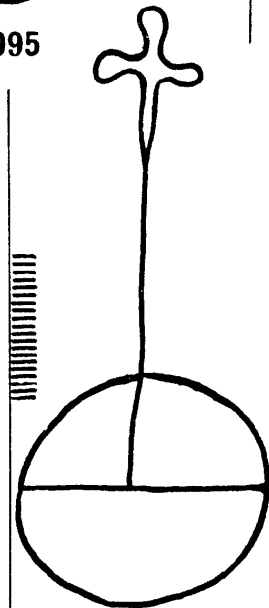
3095



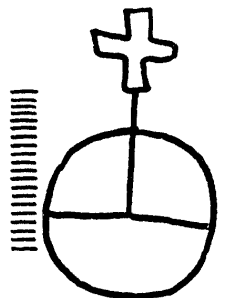
3098



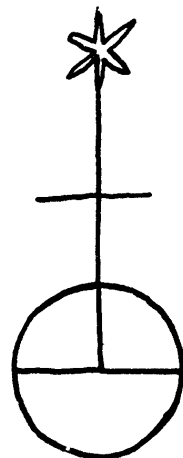
3096



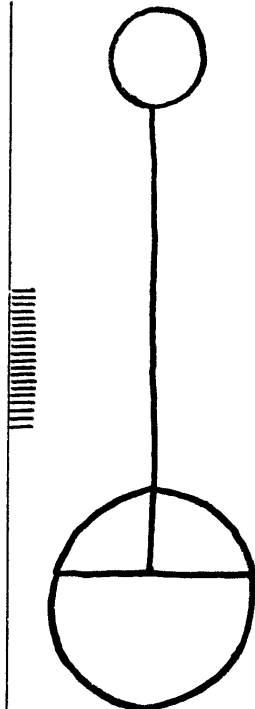
3099



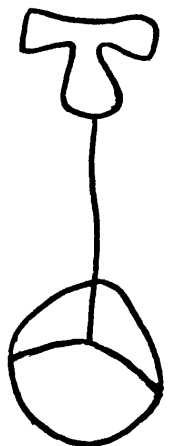
3100



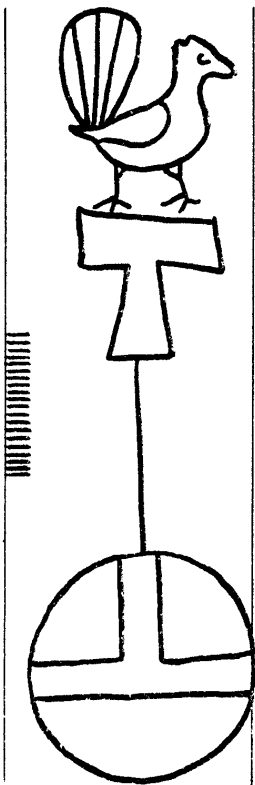
3097



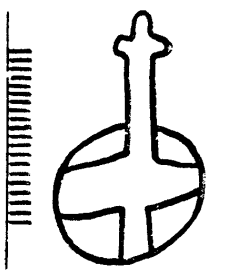
3001



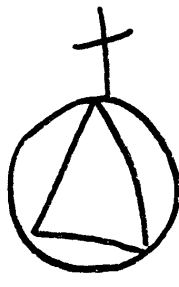
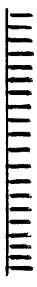
3102



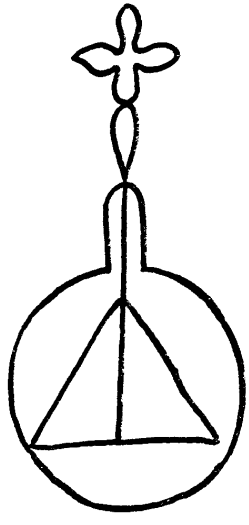
3103



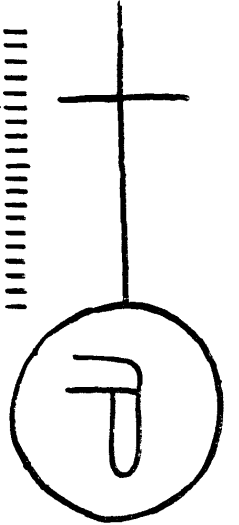
3104



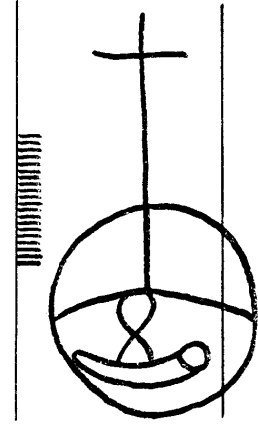
3106



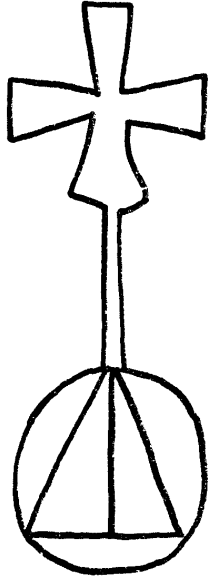
3108



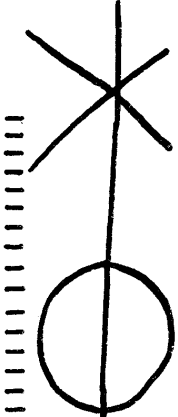
3109



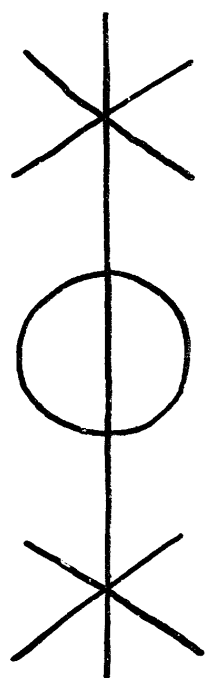
3105



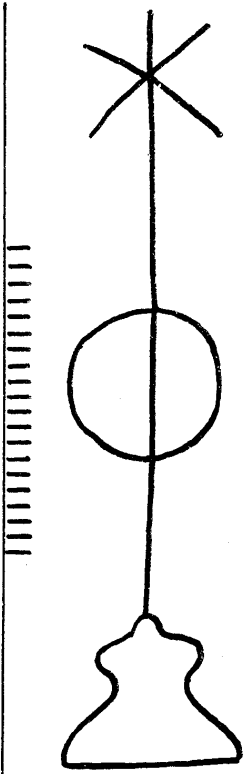
3107



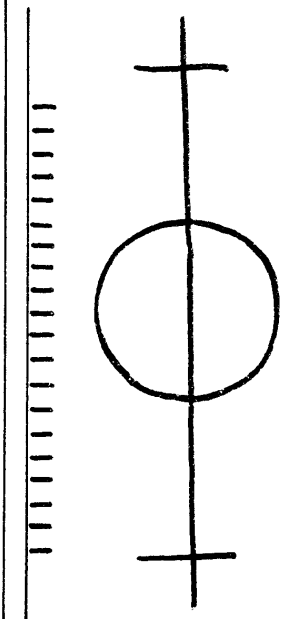
3113



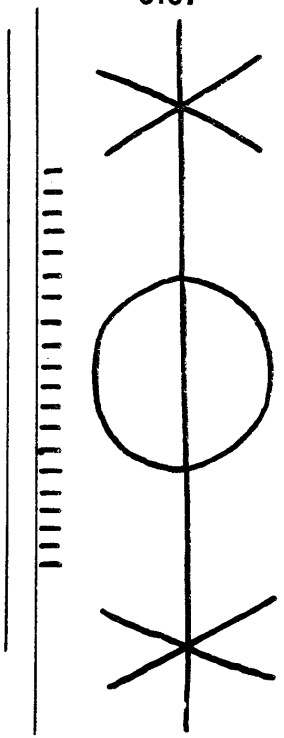
3114



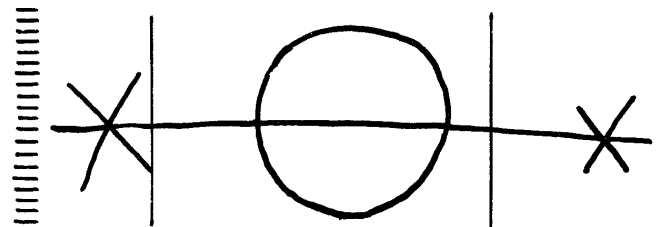
3110



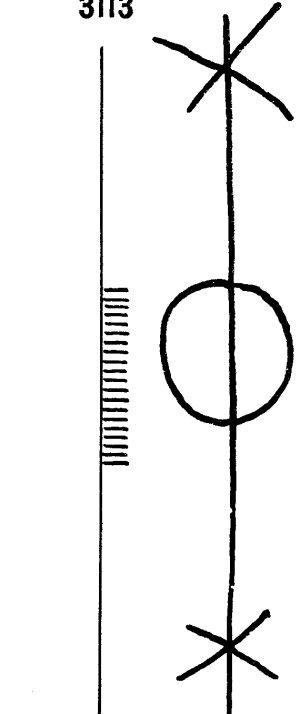
3111



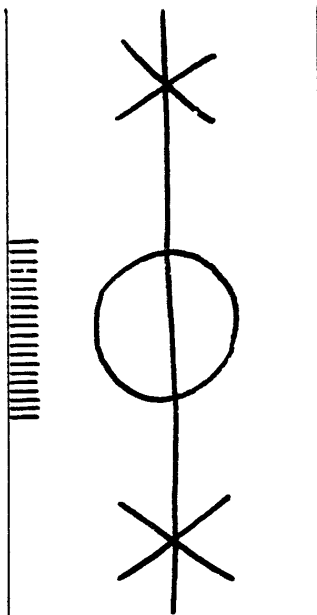
3112



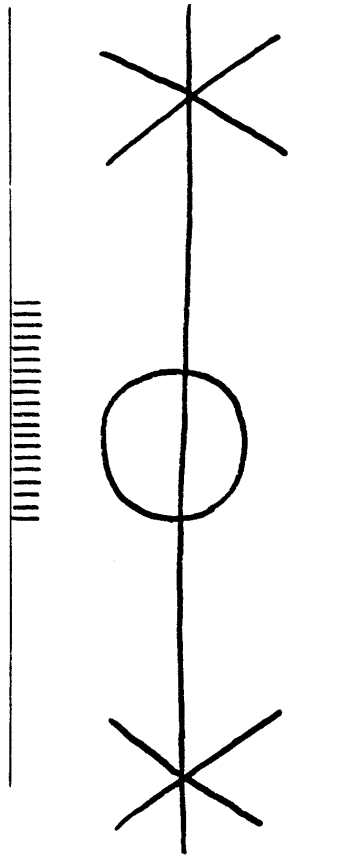
3115



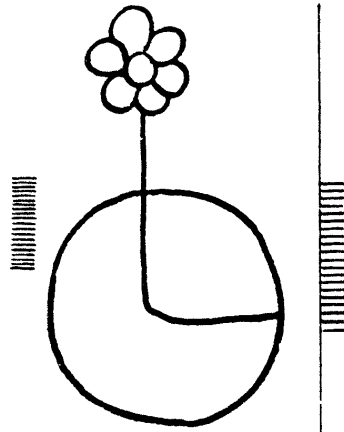
3116



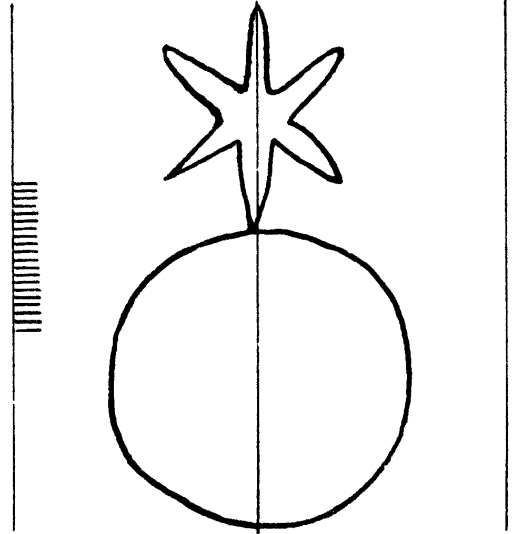
3117



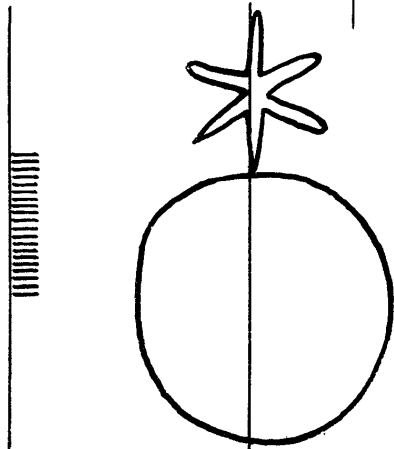
3118



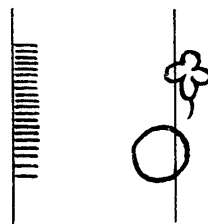
3119



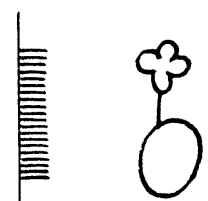
3120



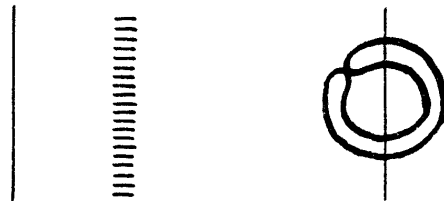
3121



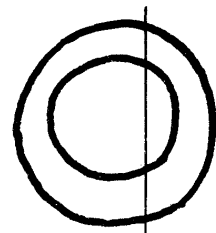
3122



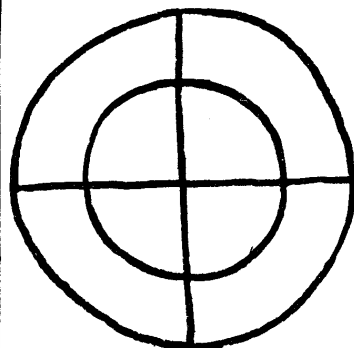
3123



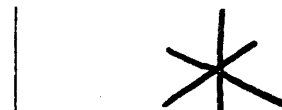
3124



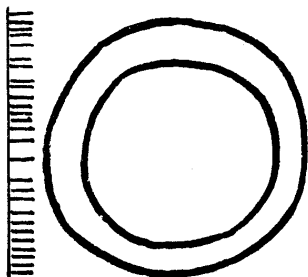
3125



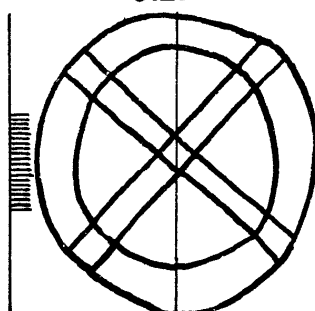
3127



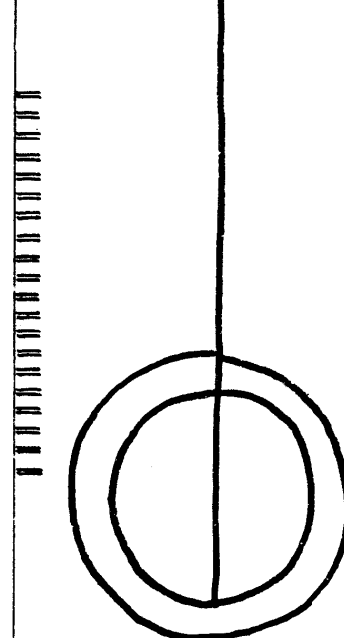
3129



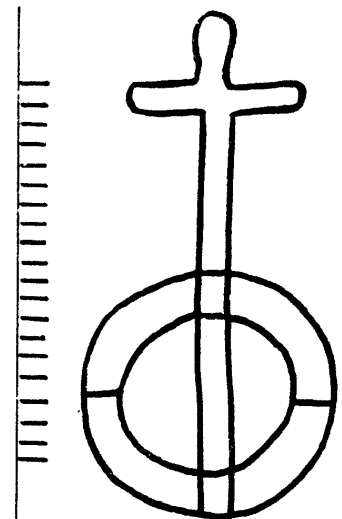
3126



3128

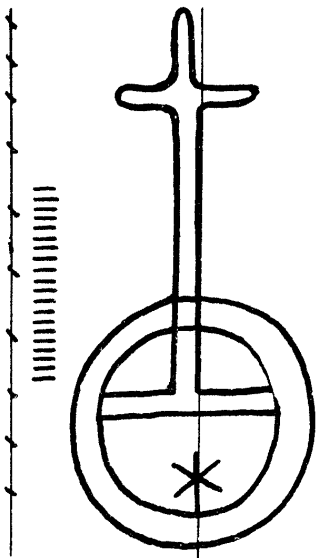


3130

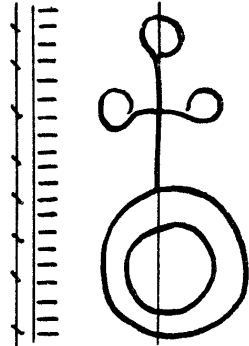


Cercle

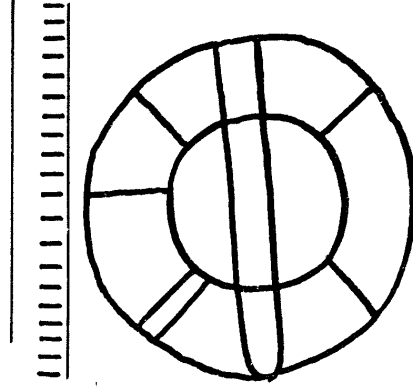
3131-3145



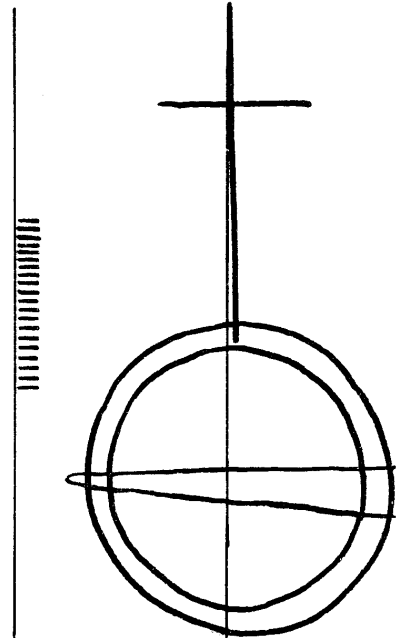
3131



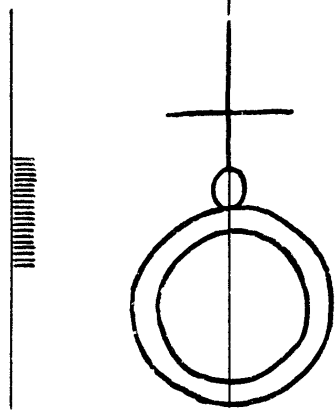
3132



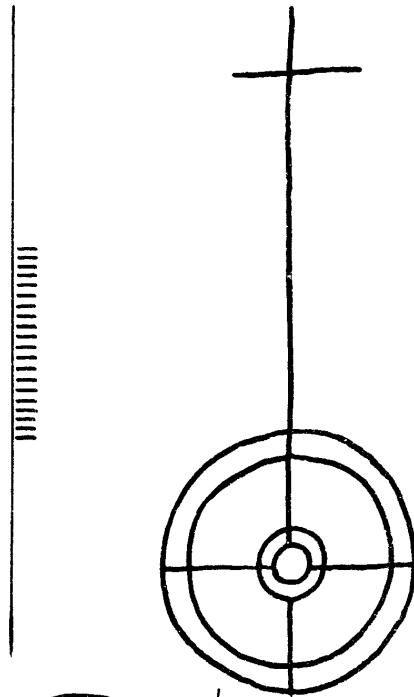
3133



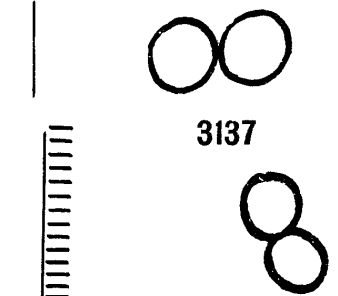
3134



3135



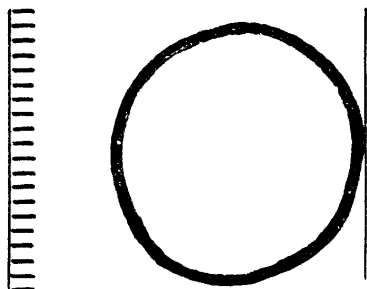
3136



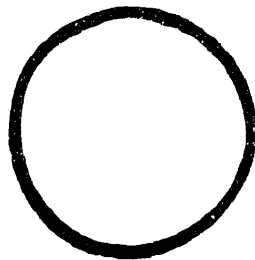
3137



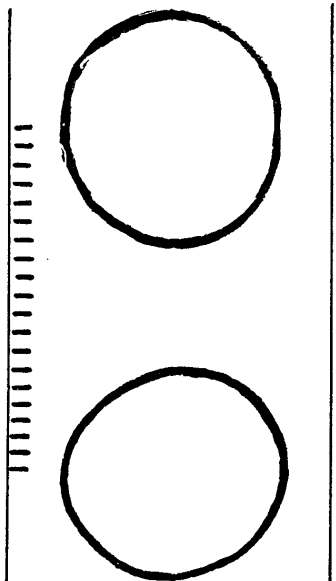
3138



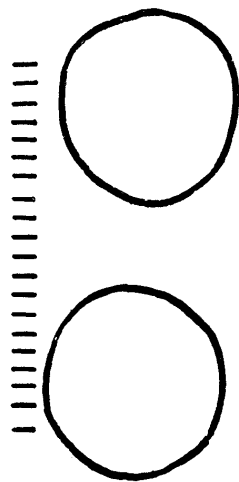
3139



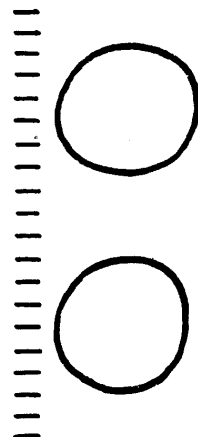
3140



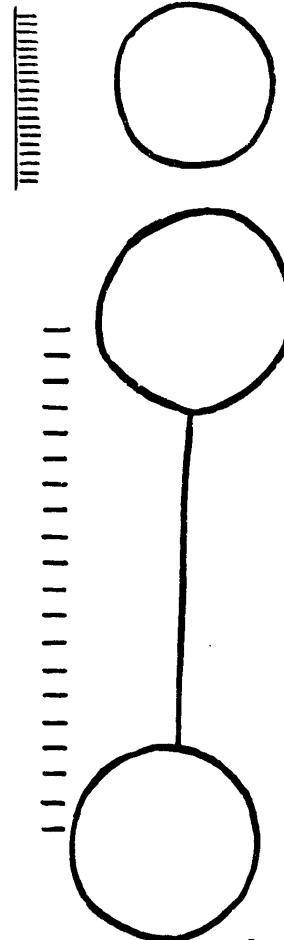
3141



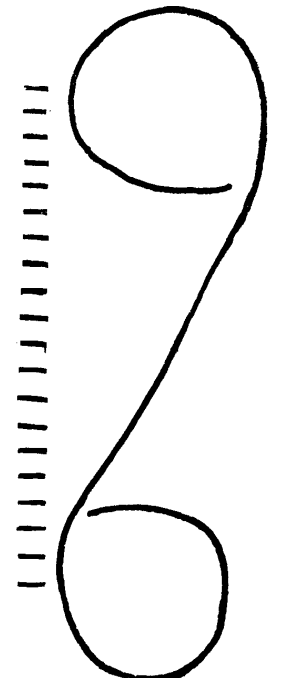
3142



3143



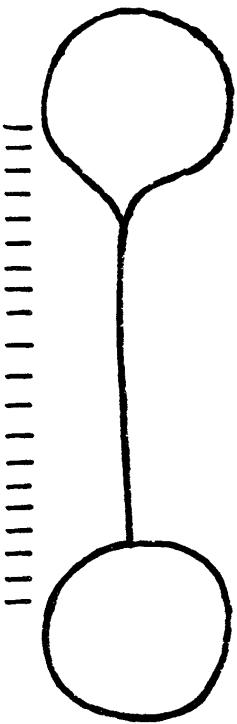
3144



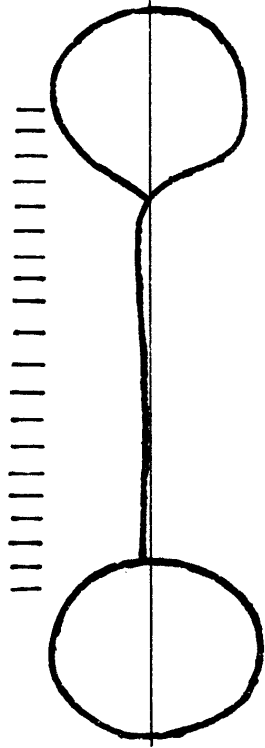
3145

3146 - 3154

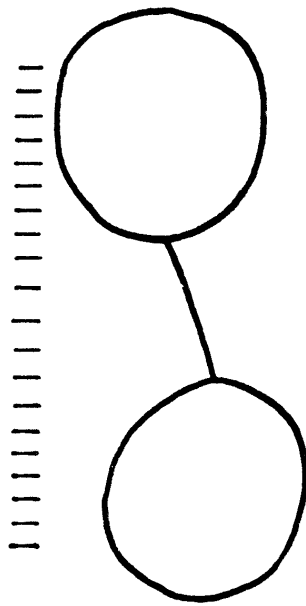
Cercle



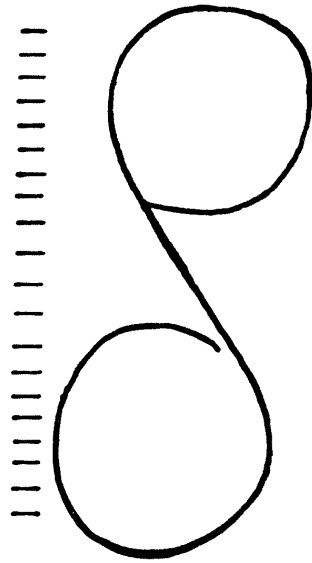
3146



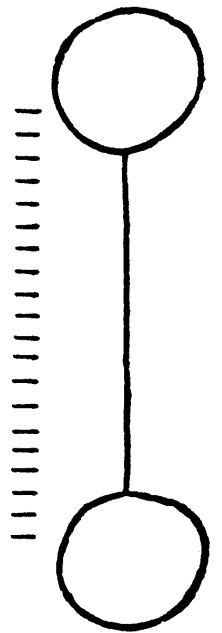
3147



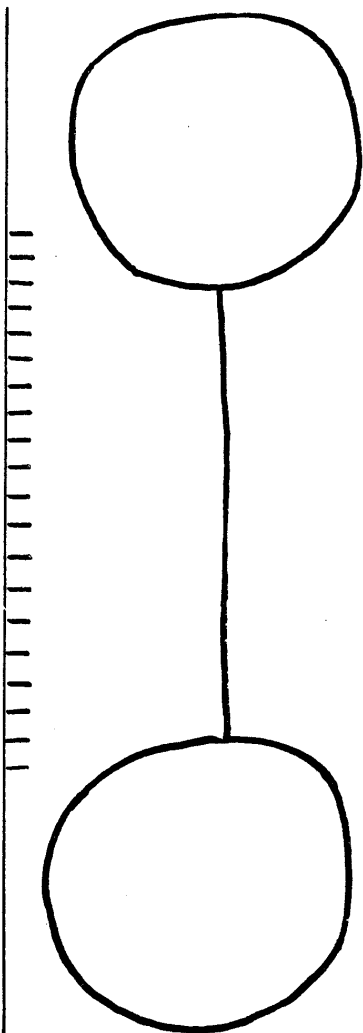
3148



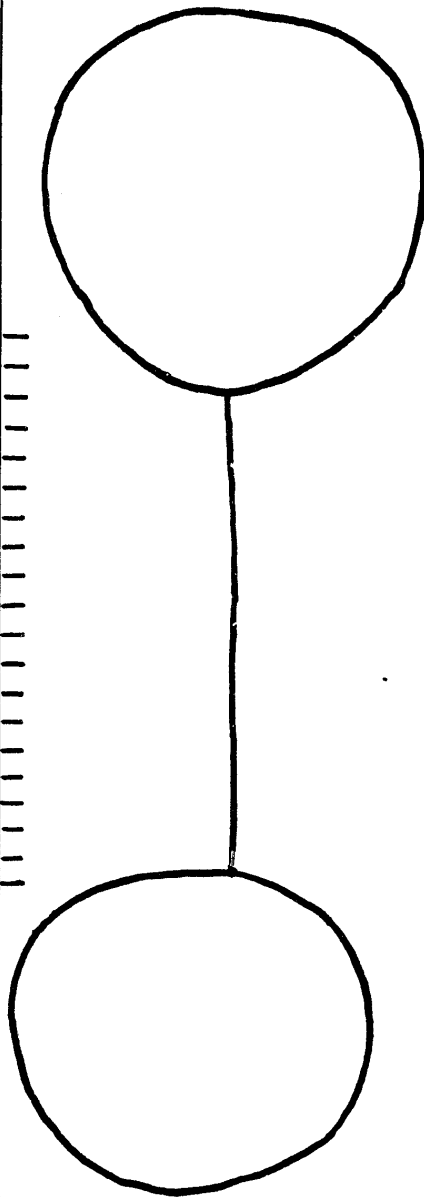
3149



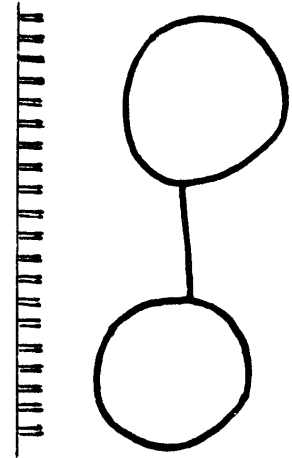
3150



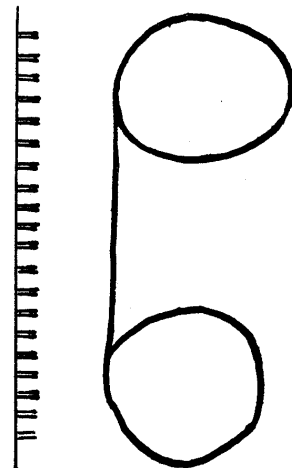
3151



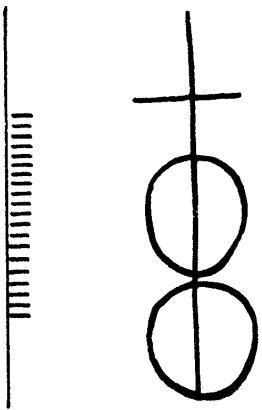
3152



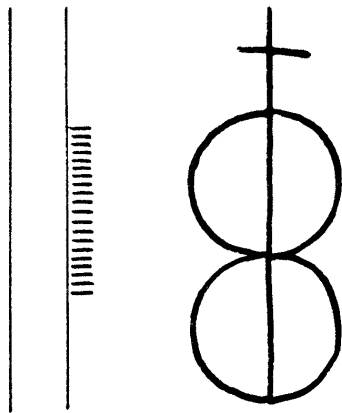
3153



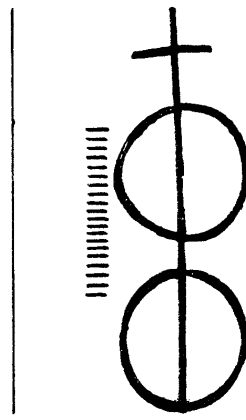
3154



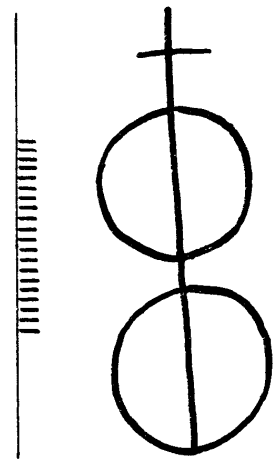
3155



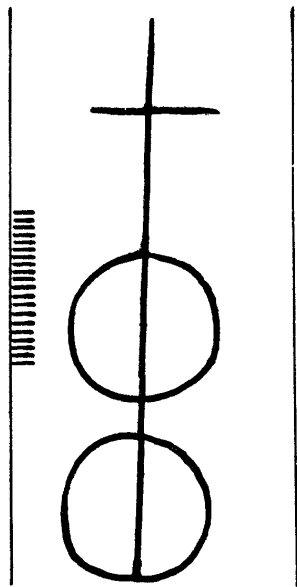
3156



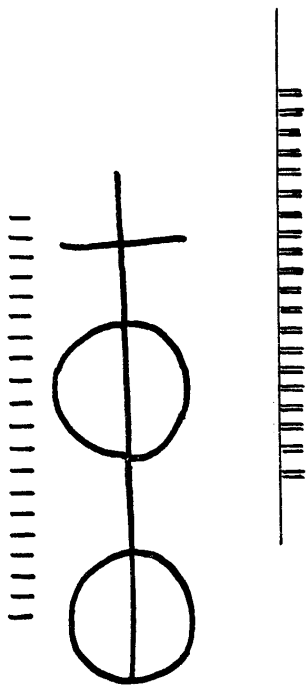
3157



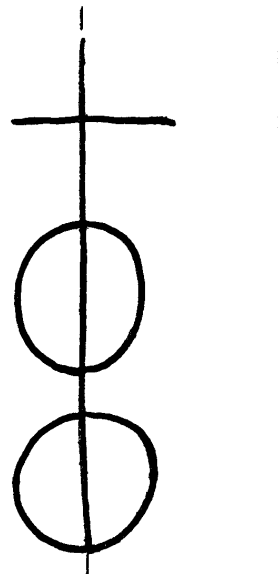
3158



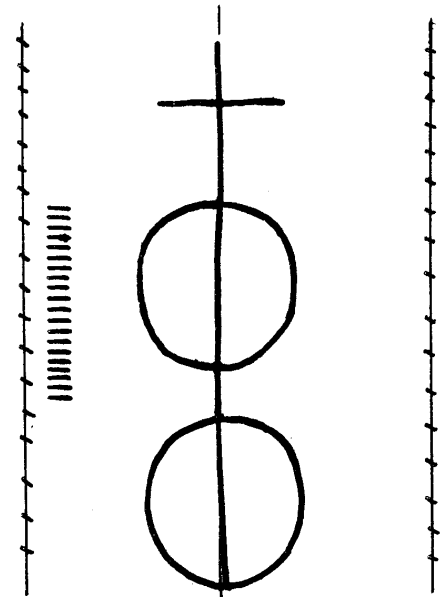
3159



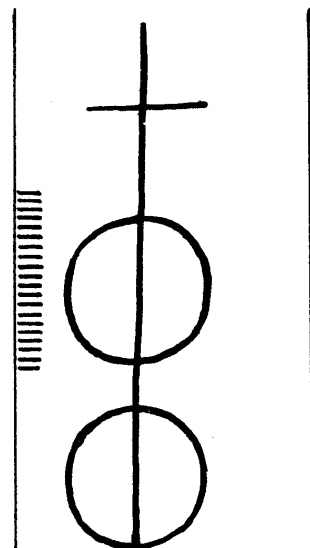
3160



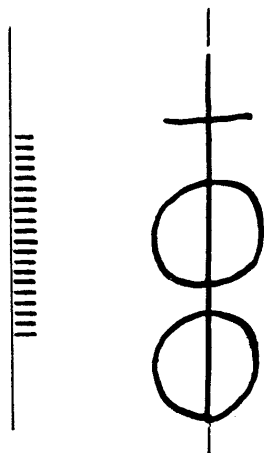
3161



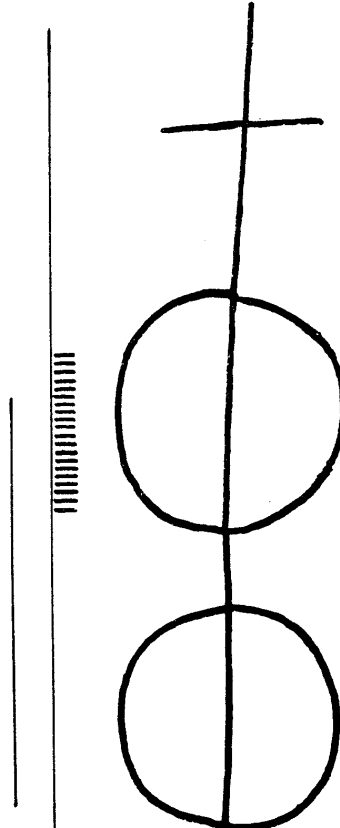
3162



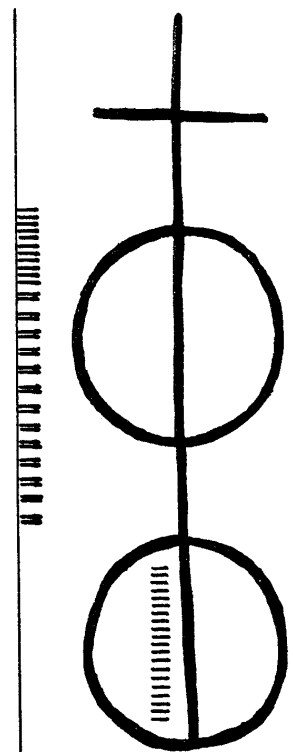
3163



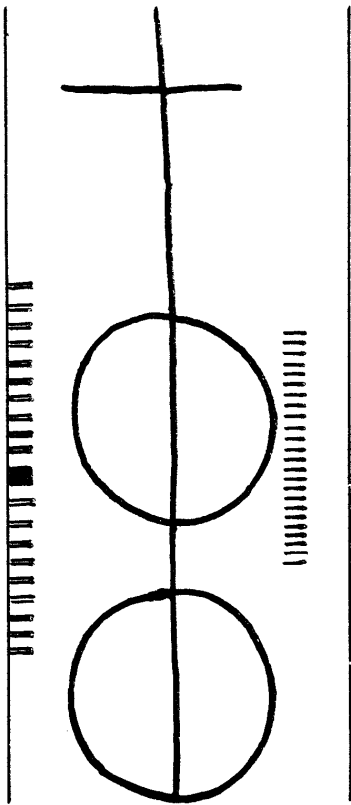
3164



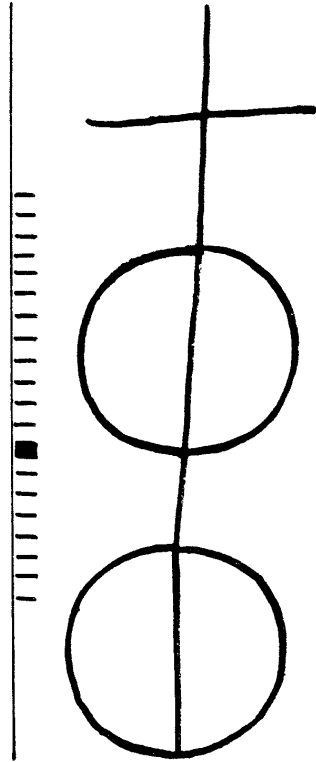
3165



3166



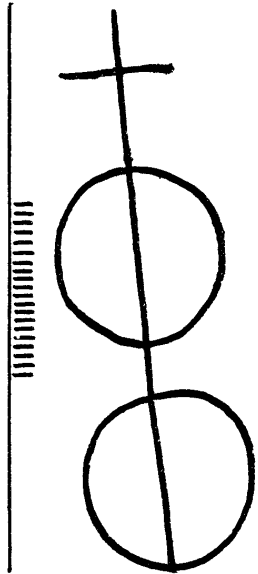
3167



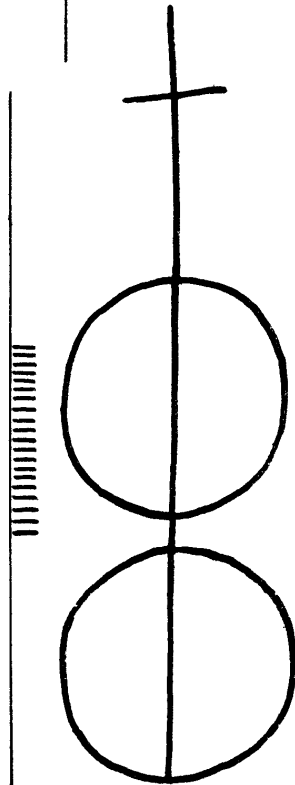
3168



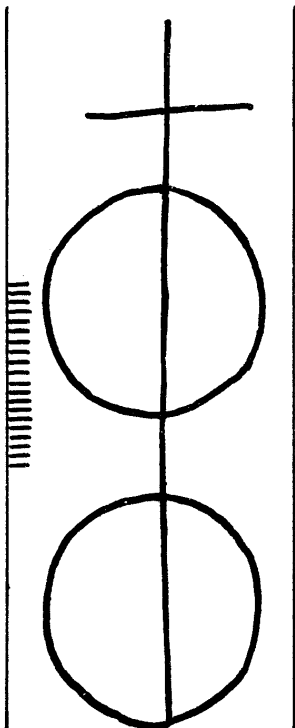
3169



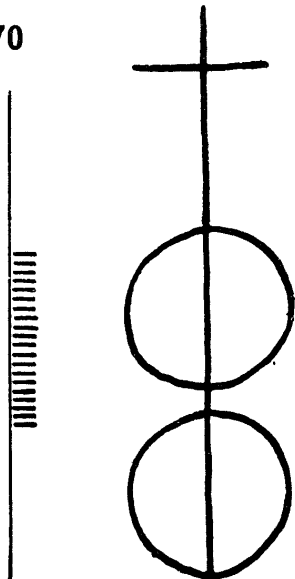
3170



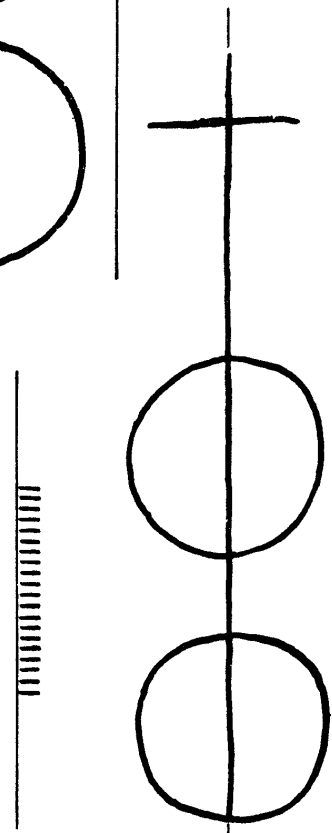
3171



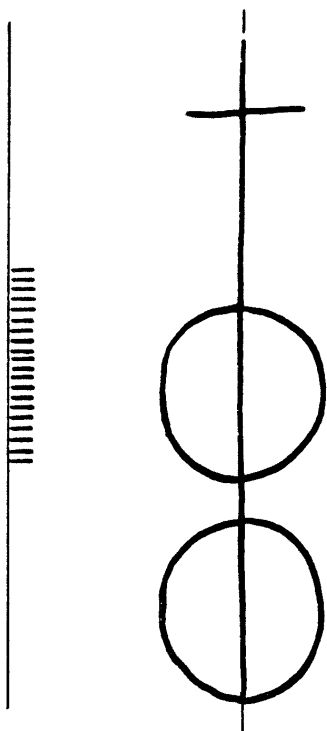
3172



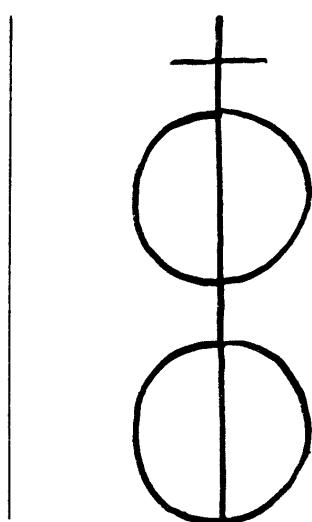
3173



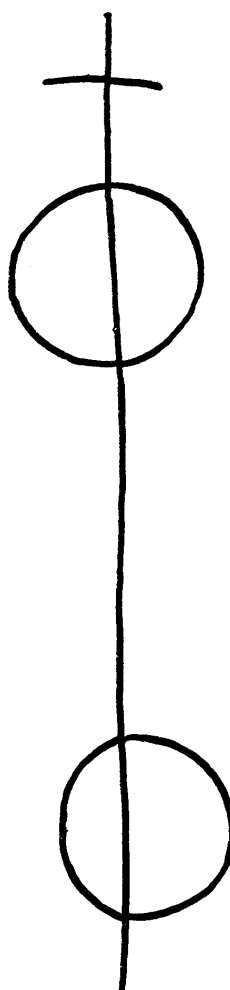
3174



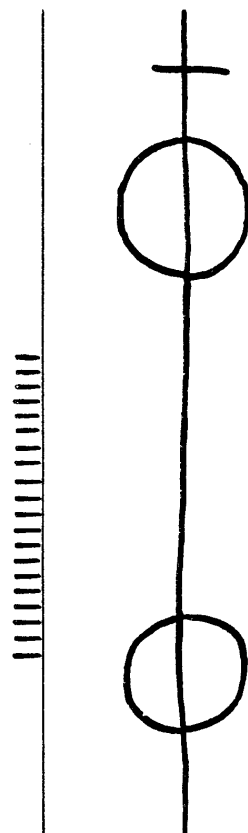
3175



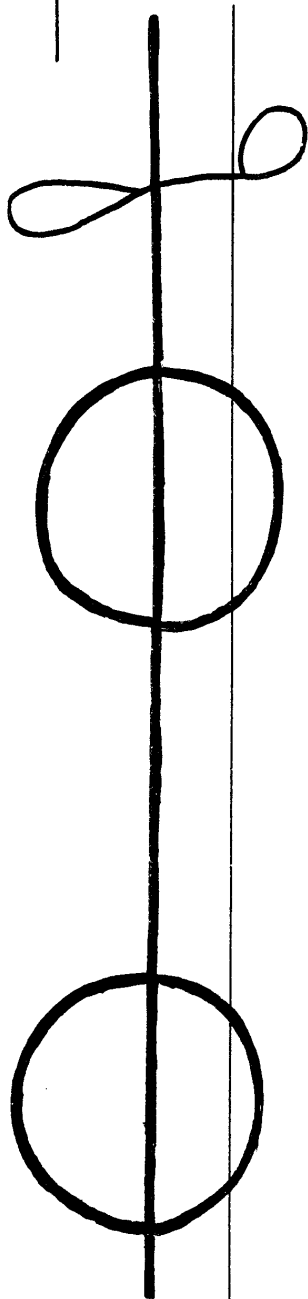
3176



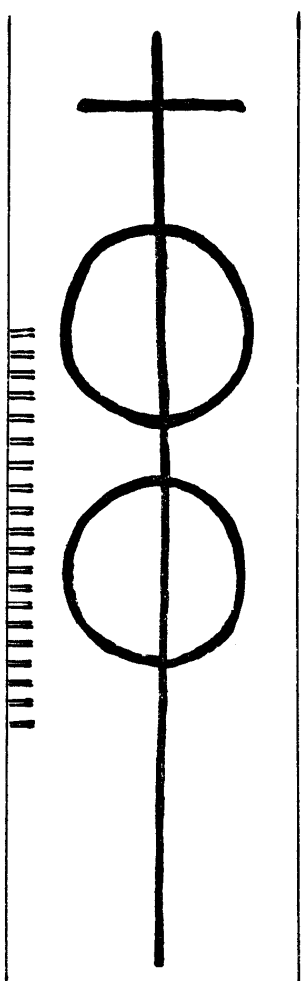
3177



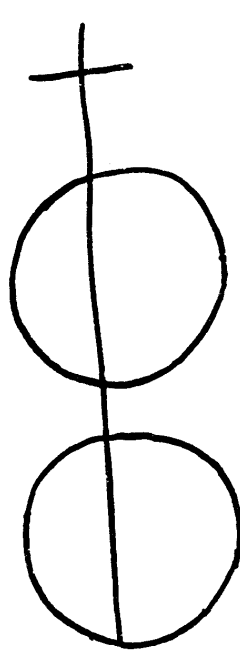
3178



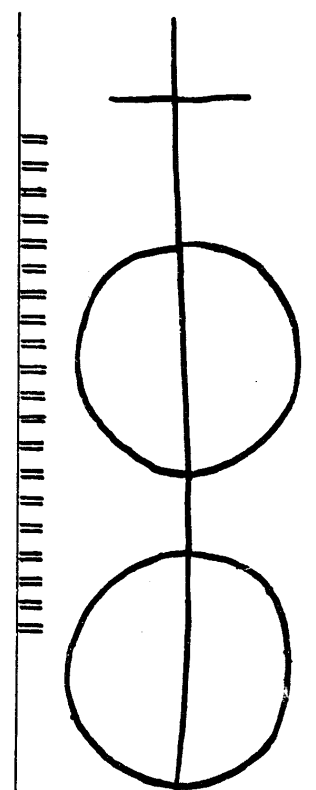
3180



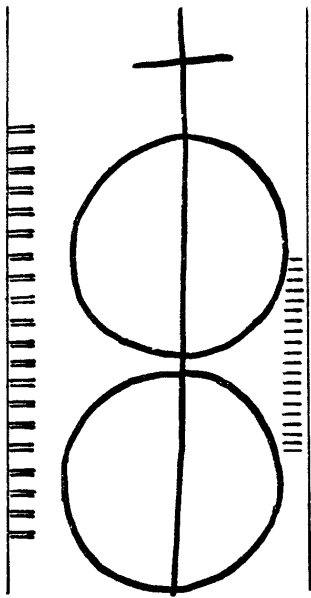
3179



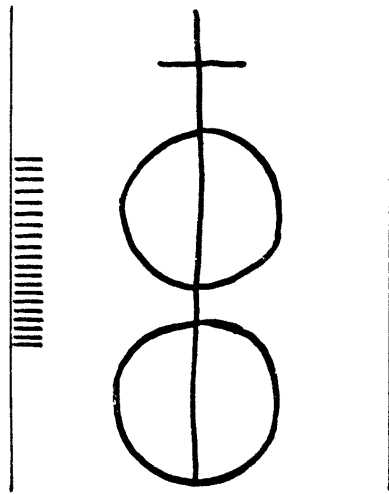
3181



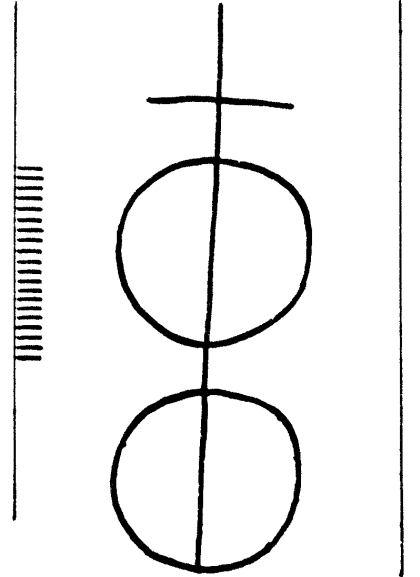
3182



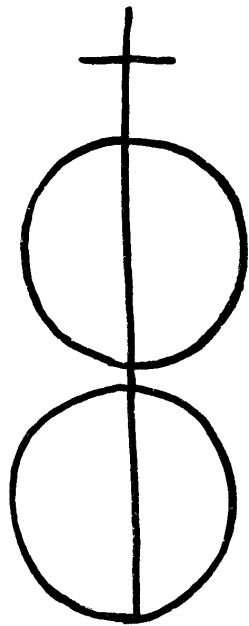
3183



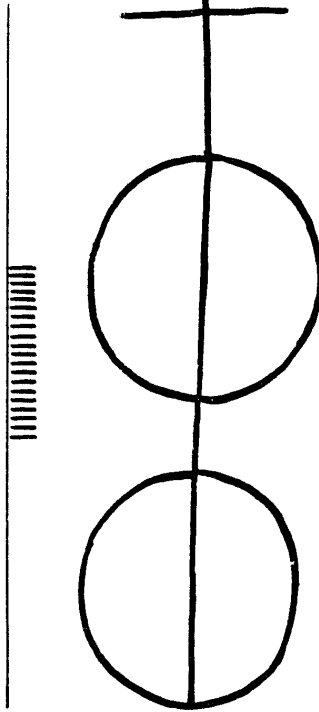
3184



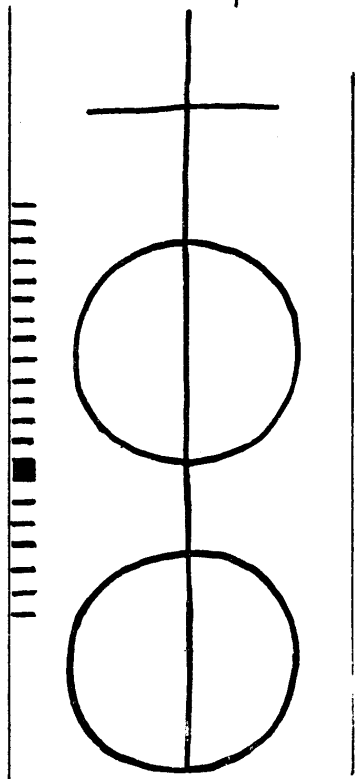
3185



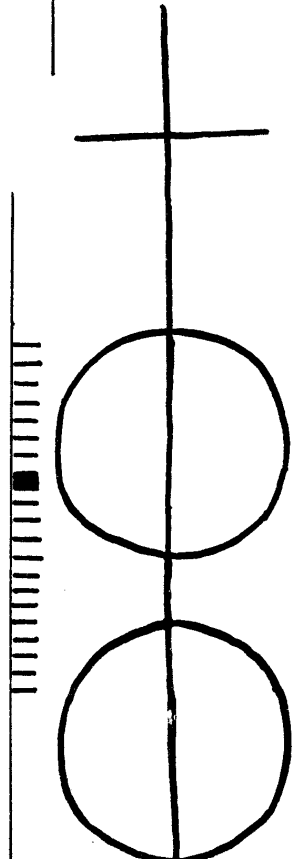
3186



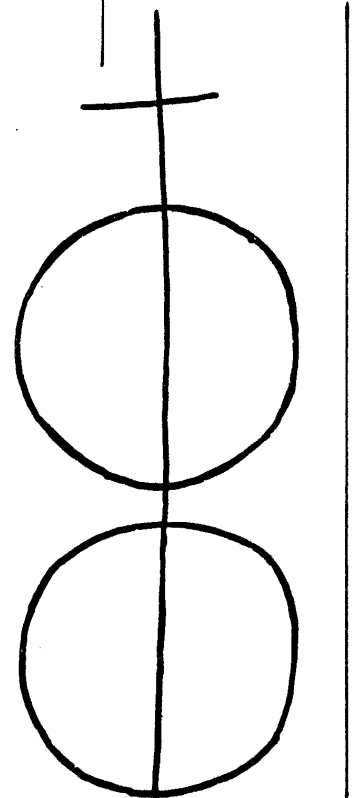
3187



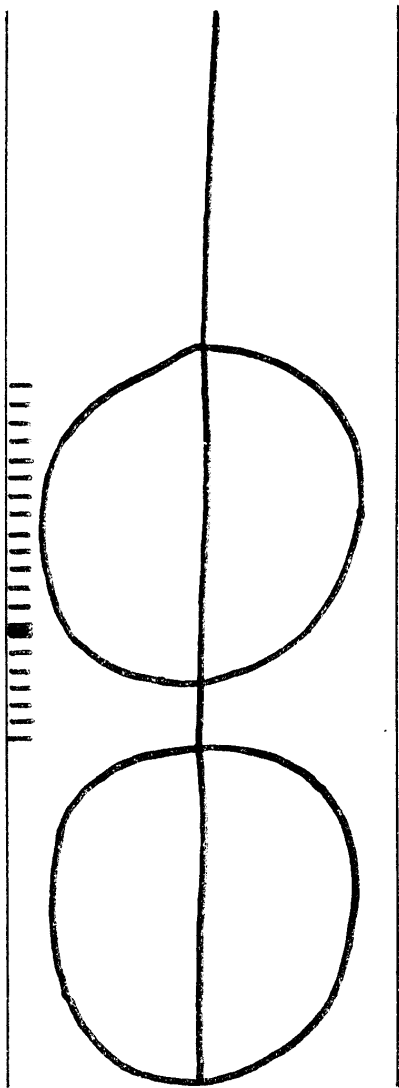
3188



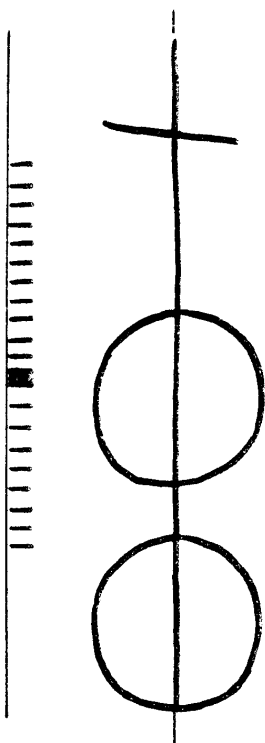
3189



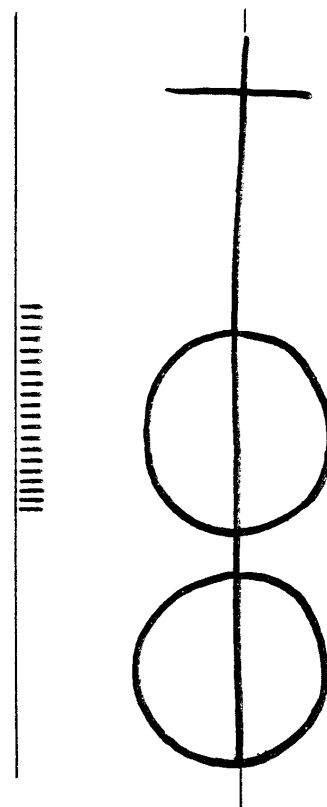
3190



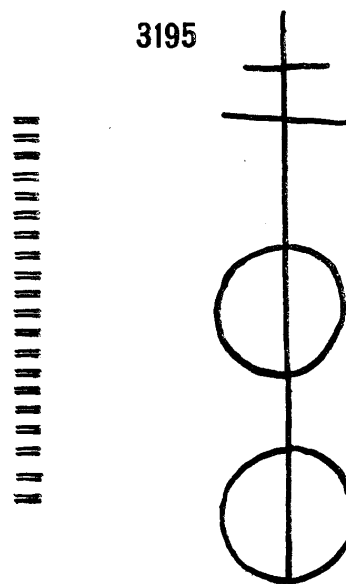
3191



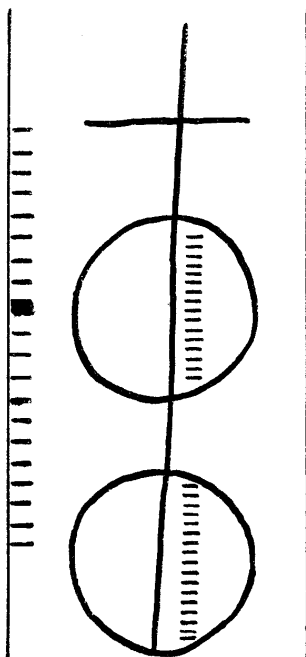
3193



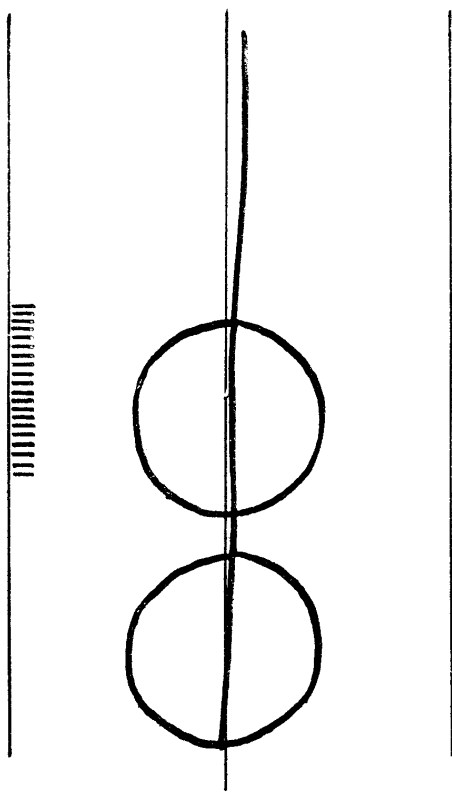
3195



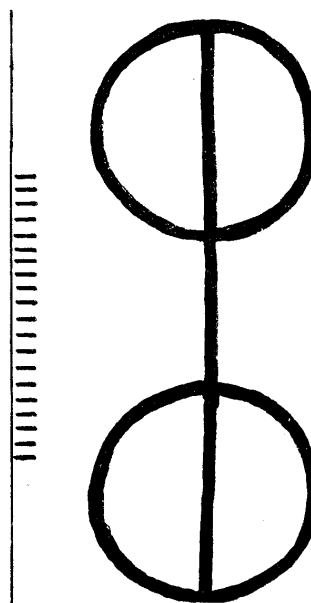
3196



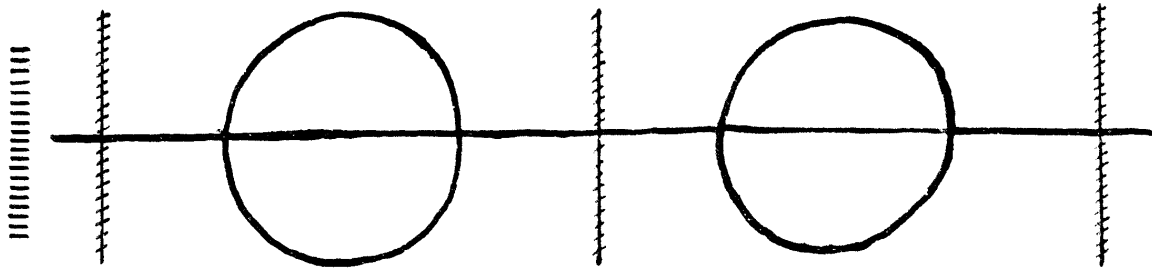
3192



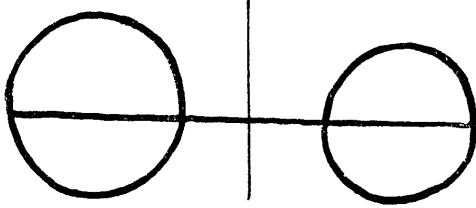
3194



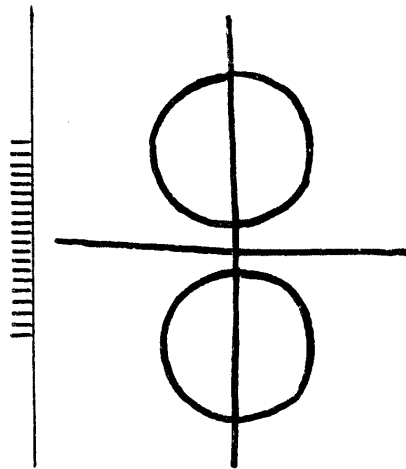
3197



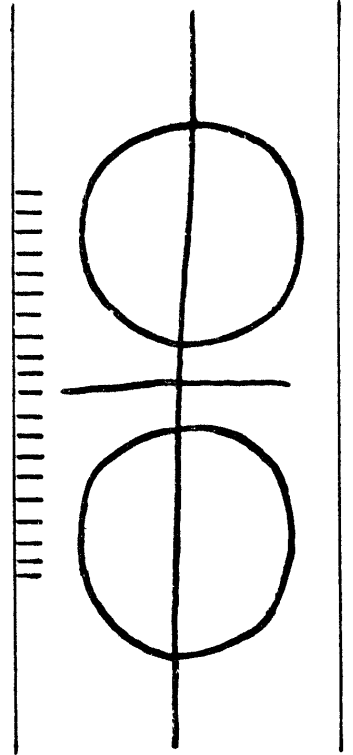
3198



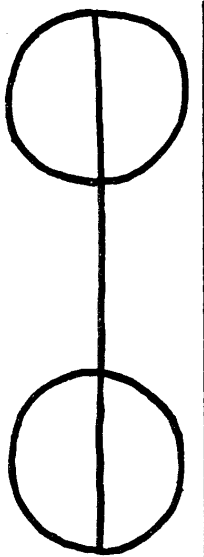
3199



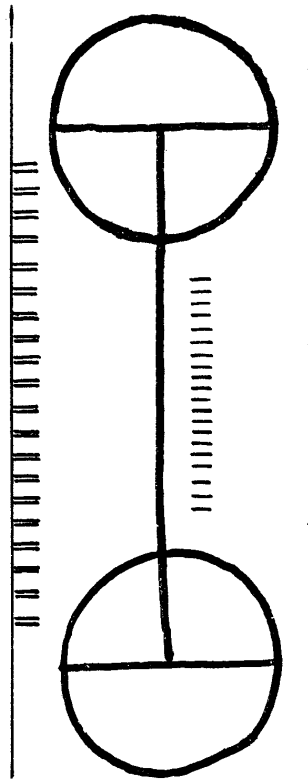
3204



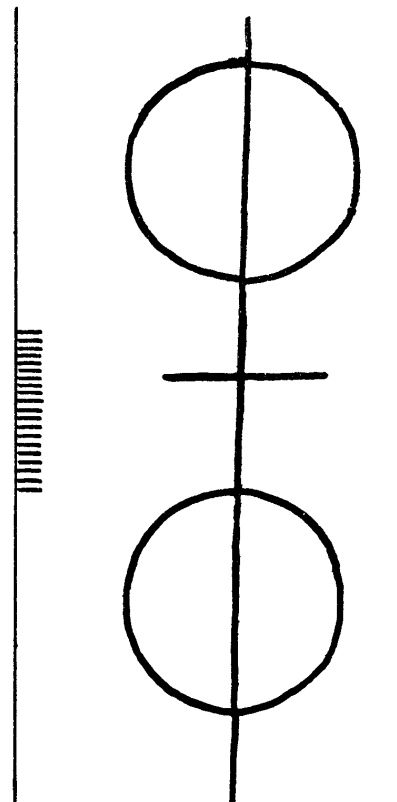
3206



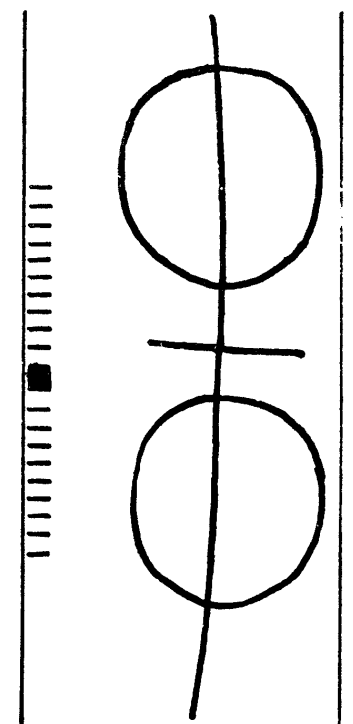
3200



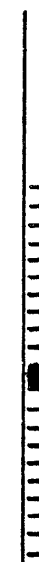
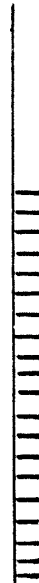
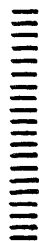
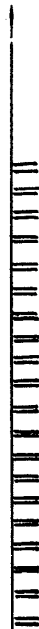
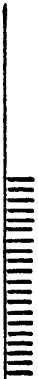
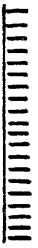
3202



3205

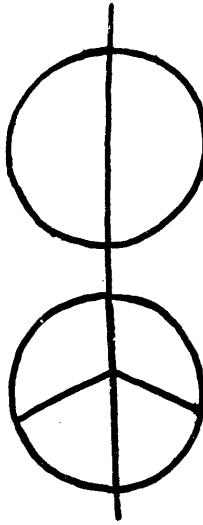


3207



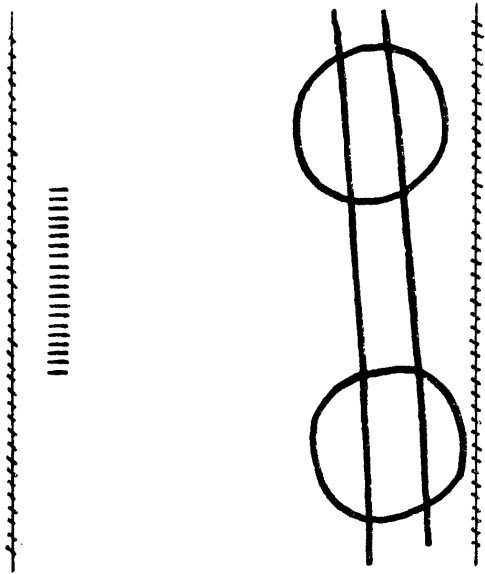
3201

3203

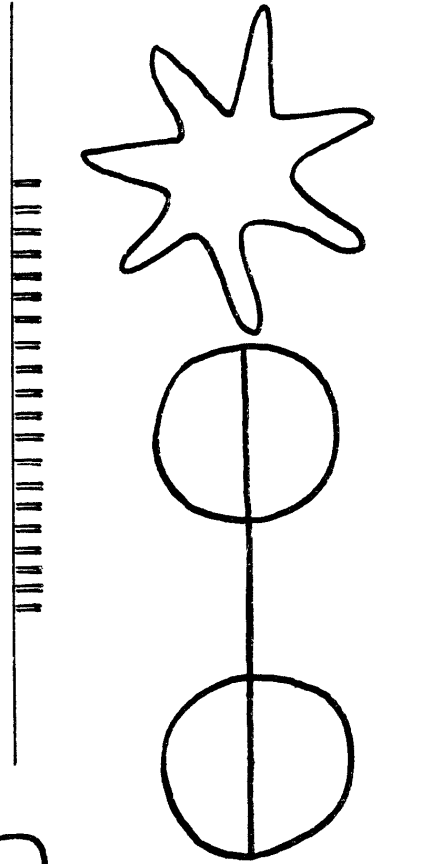


Cercle

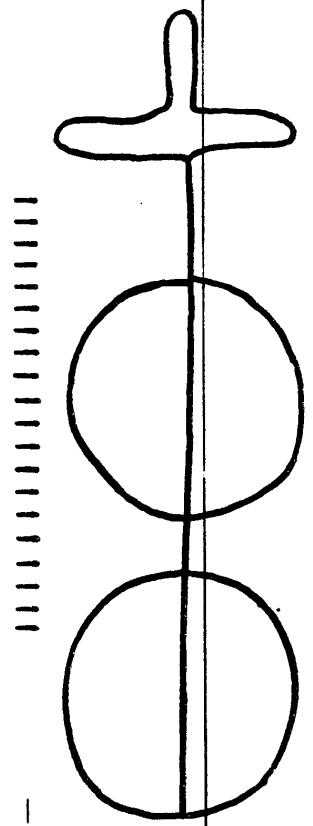
3208 - 3217



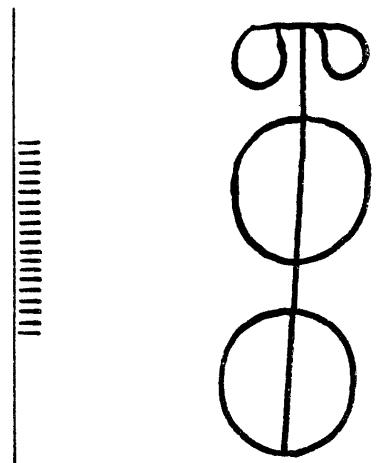
3208



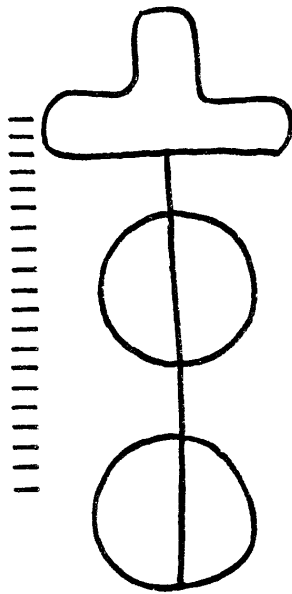
3211



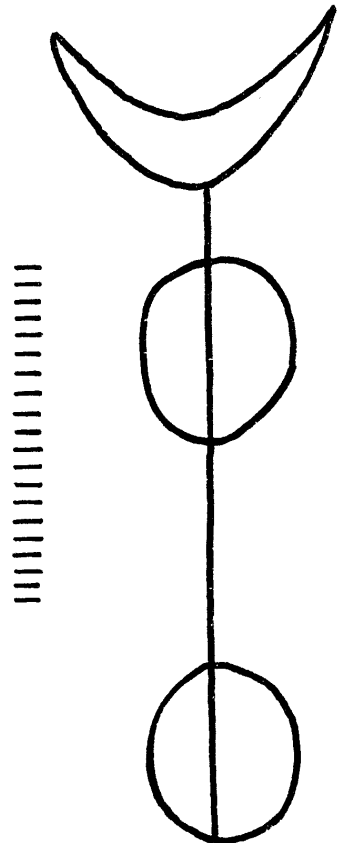
3213



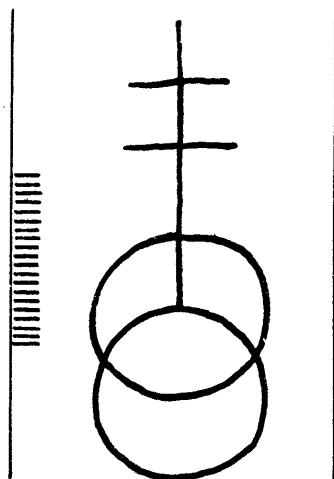
3209



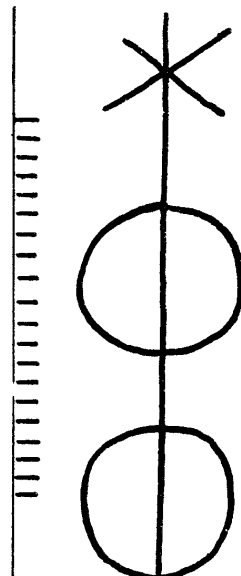
3212



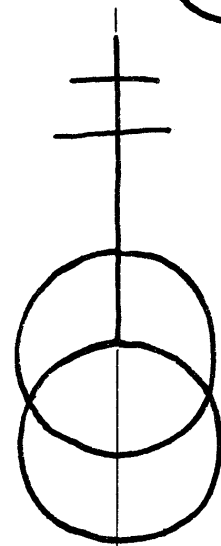
3210



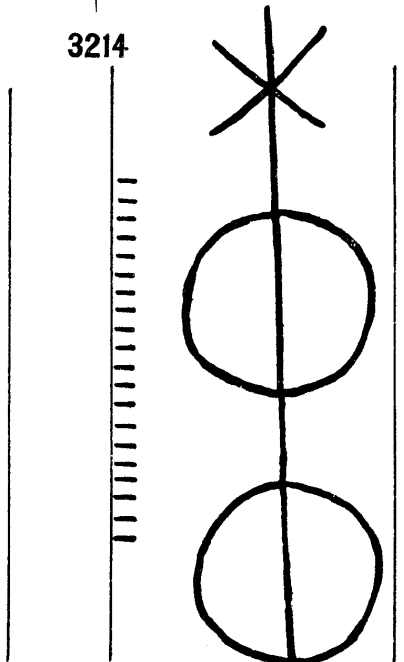
3215



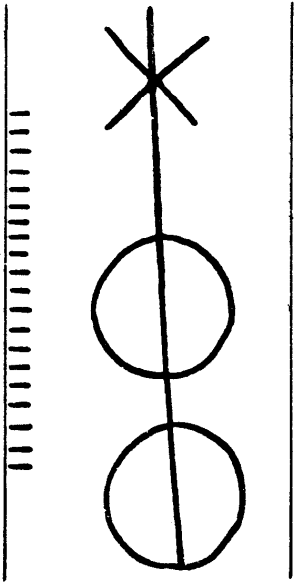
3216



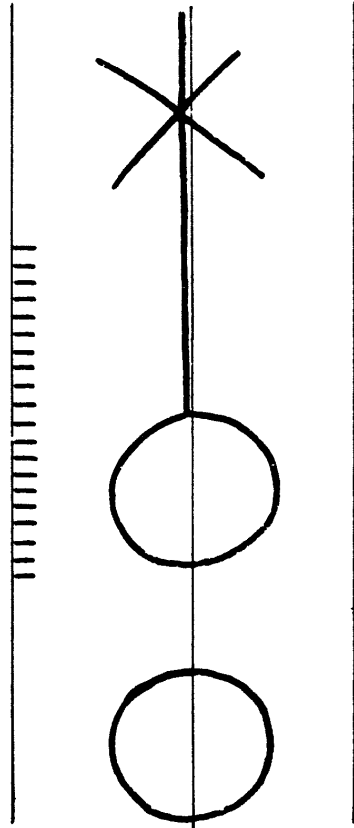
3214



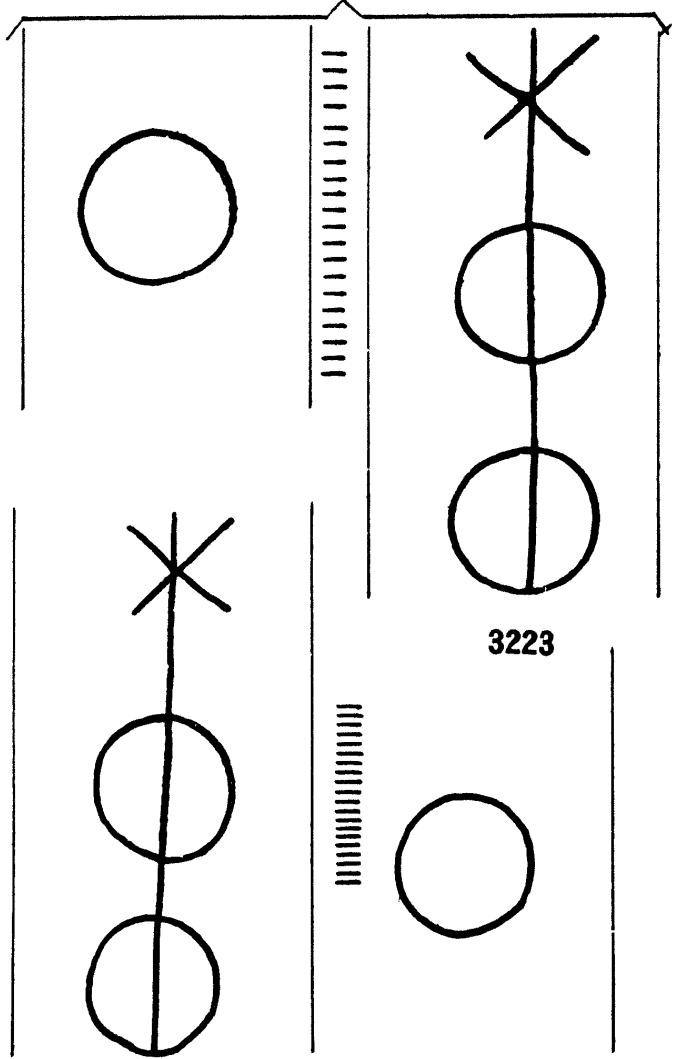
3217



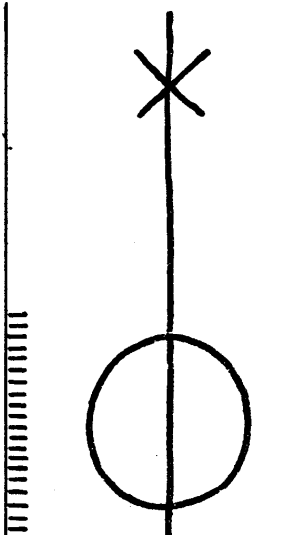
3218



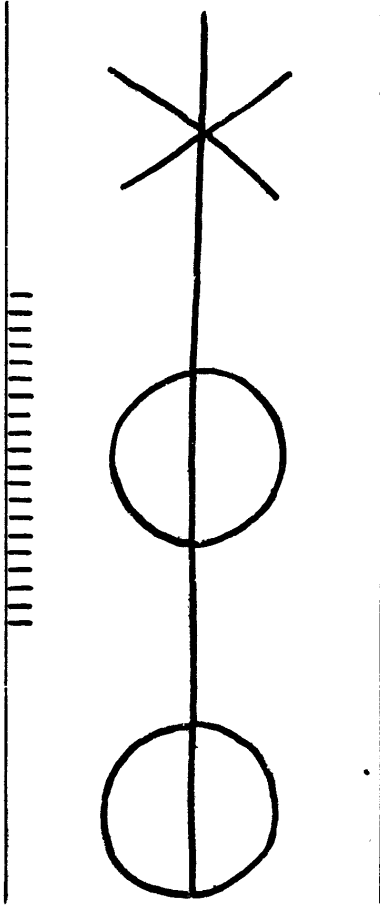
3221



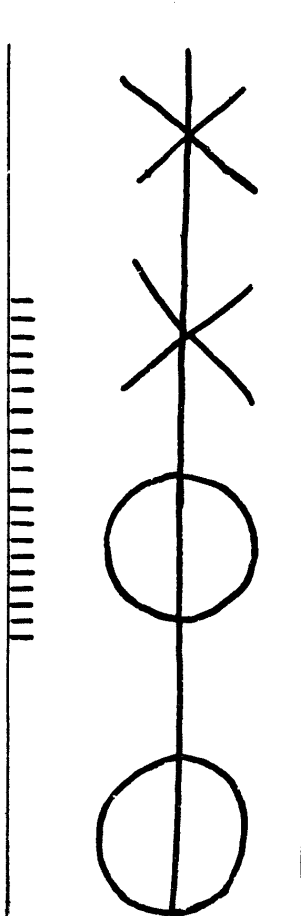
3223



3219

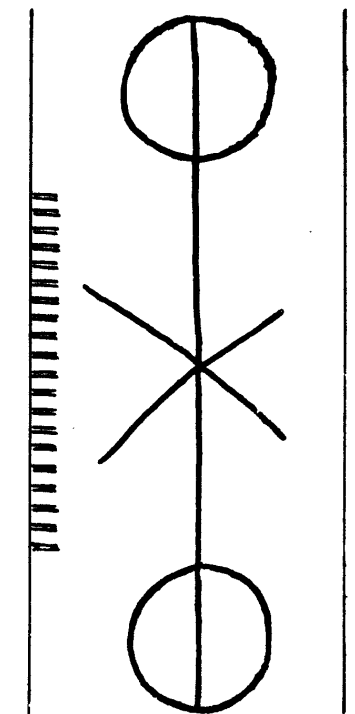


3222

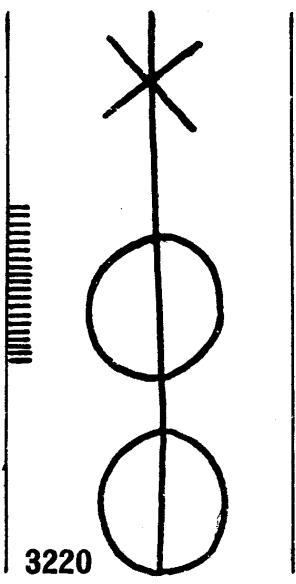


3225

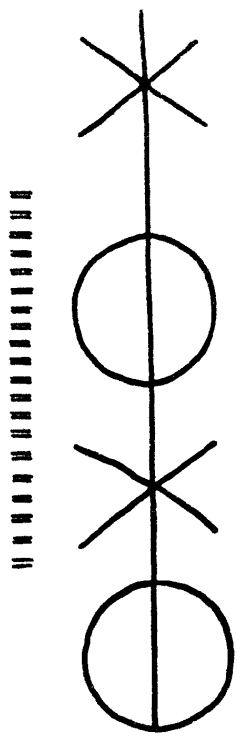
3224



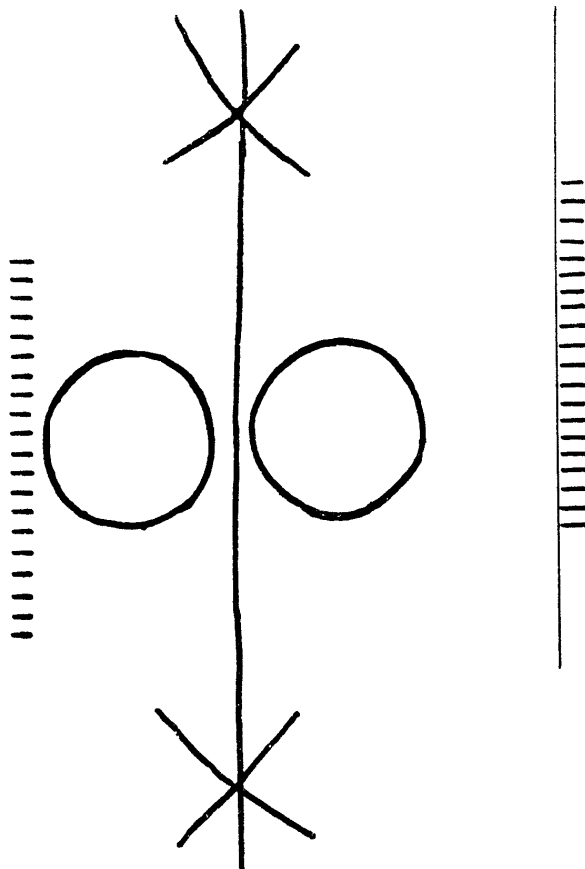
3226



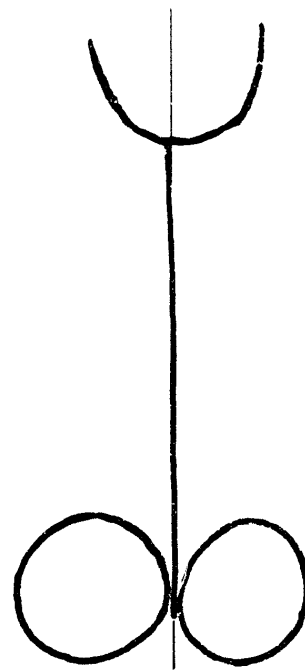
3220



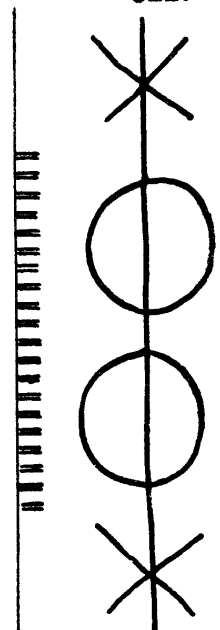
3227



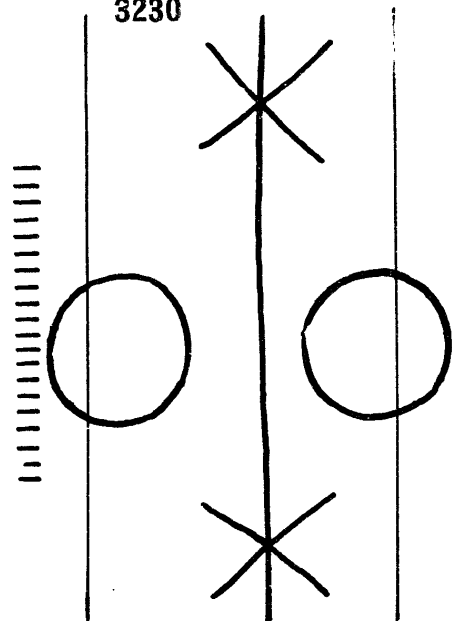
3230



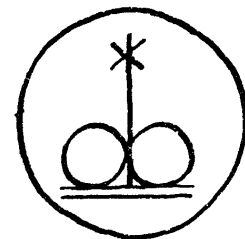
3233



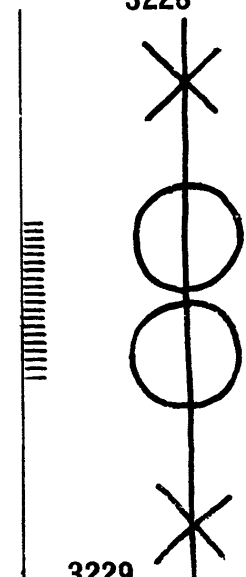
3228



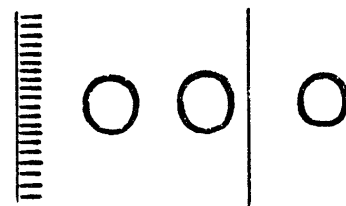
3231



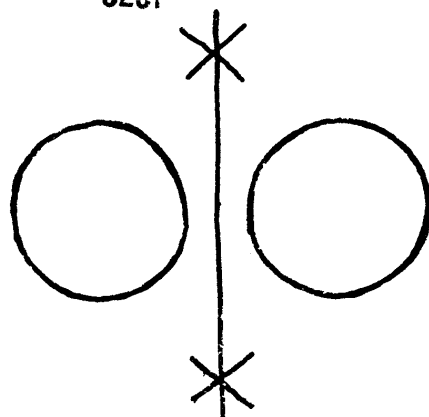
3234



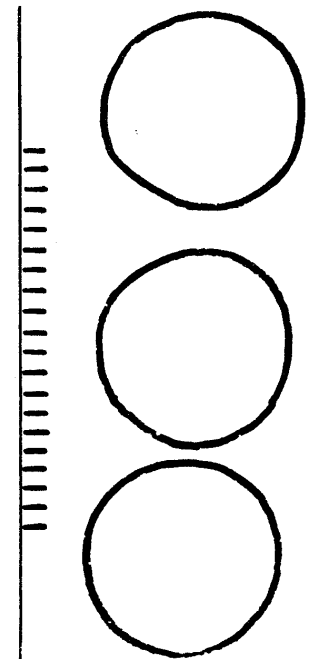
3229



3235



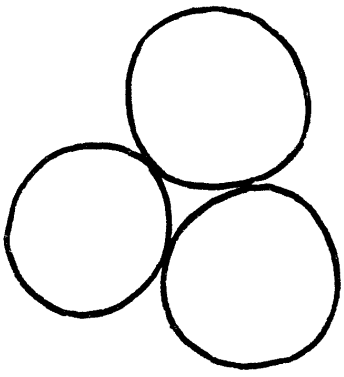
3232



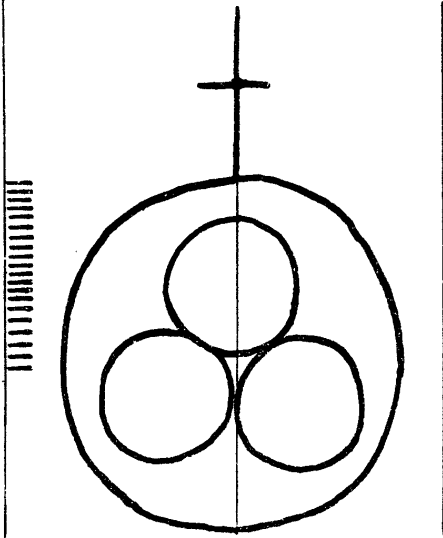
3236

3237 - 3244

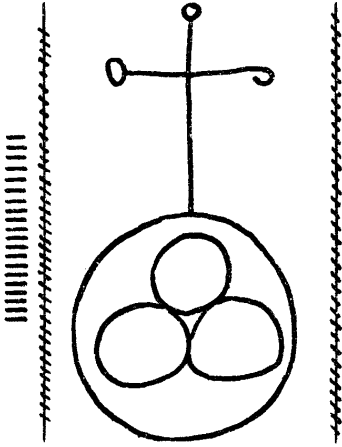
Cercle



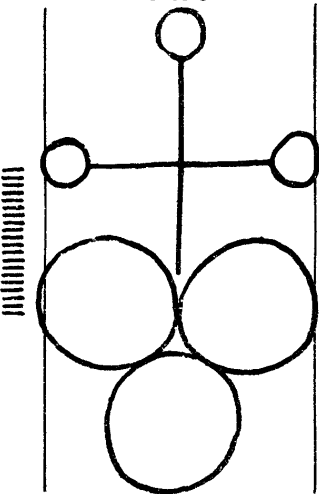
3237



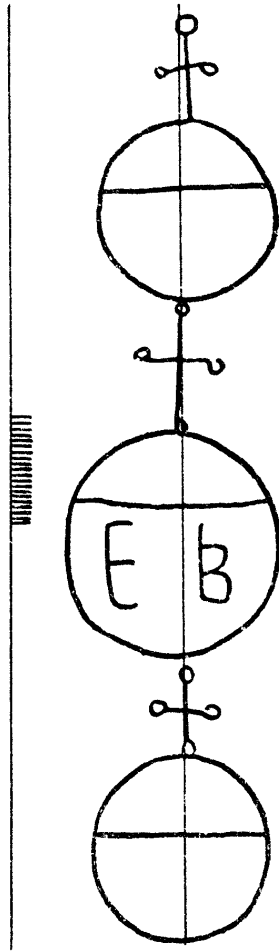
3238



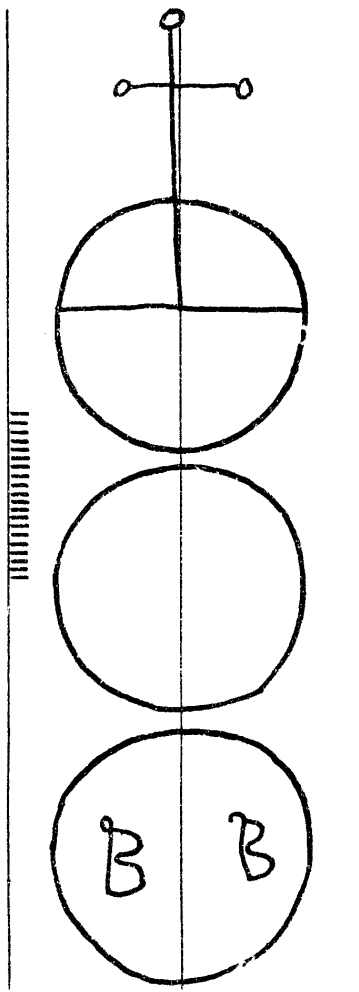
3239



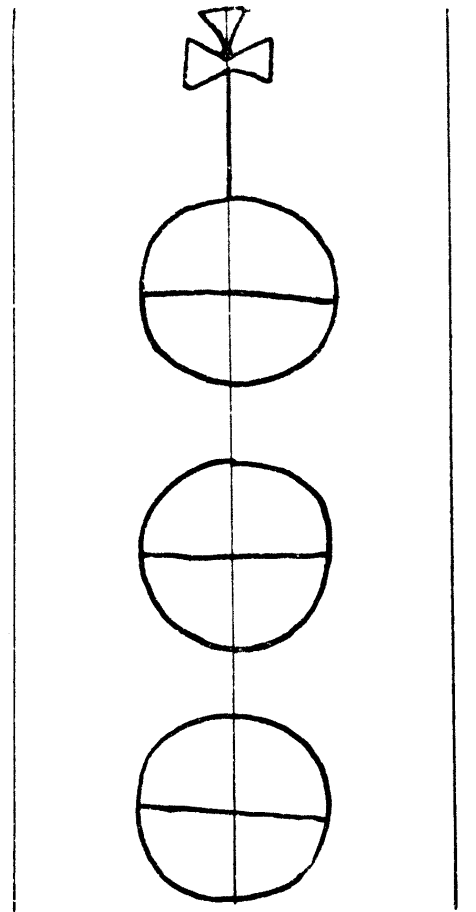
3240



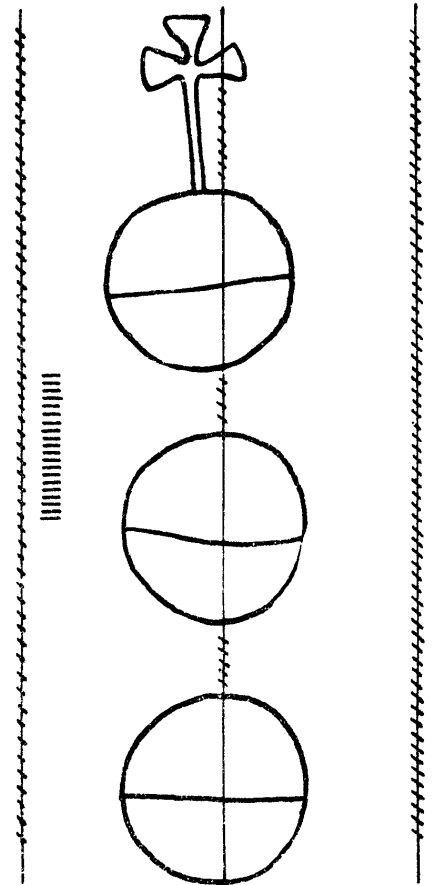
3241



3242



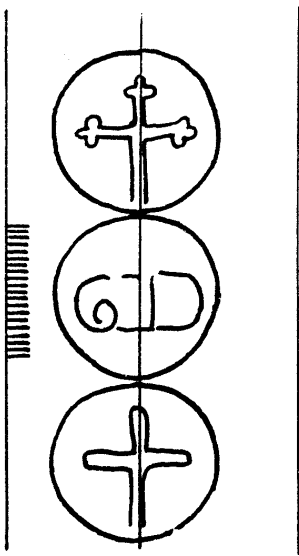
3243



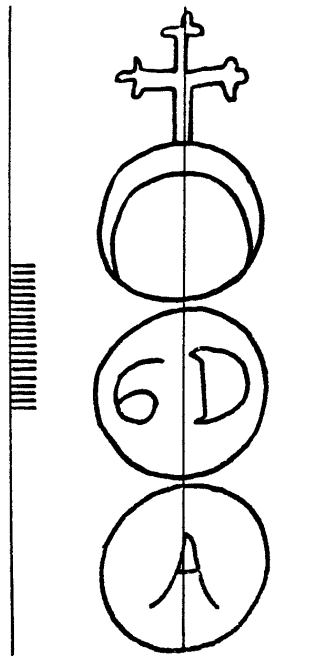
3244

Cercle

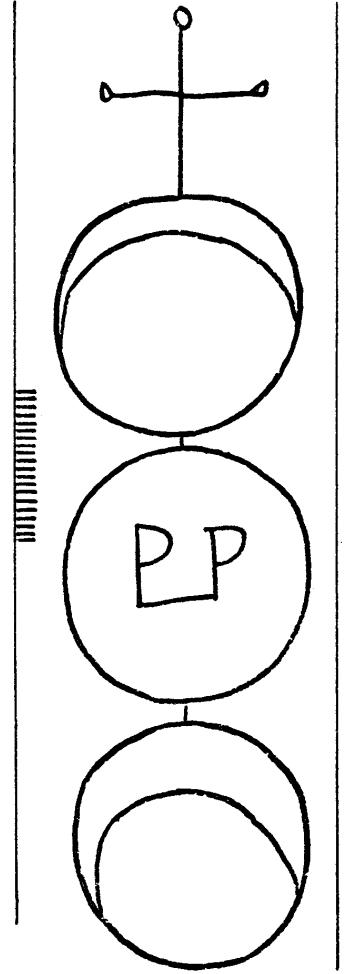
3245 - 3250



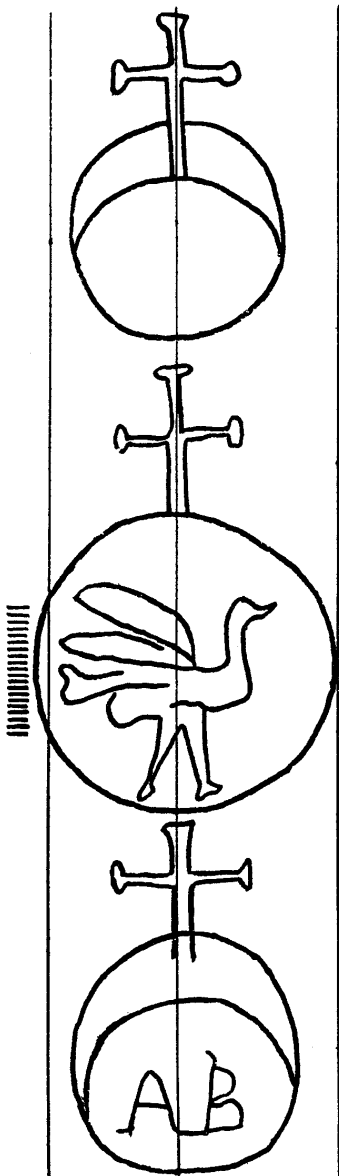
3245



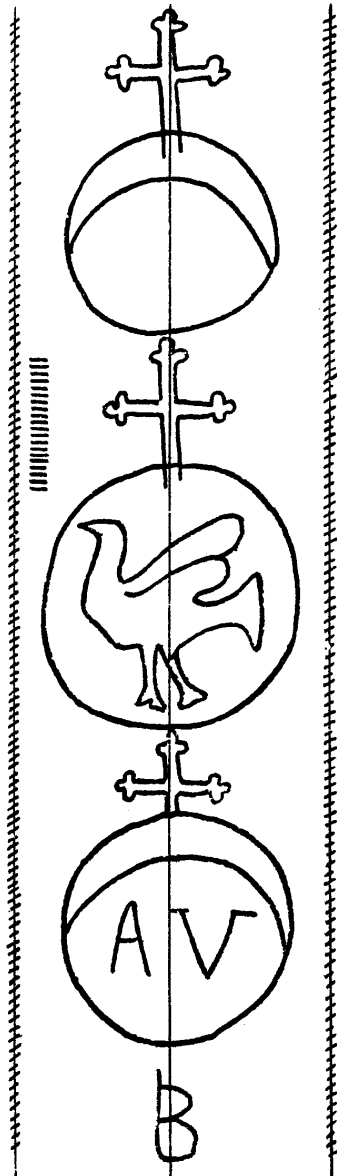
3246



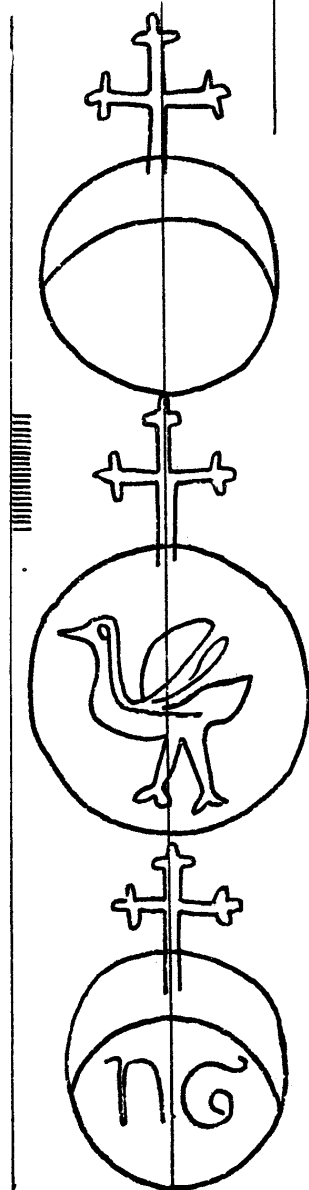
3247



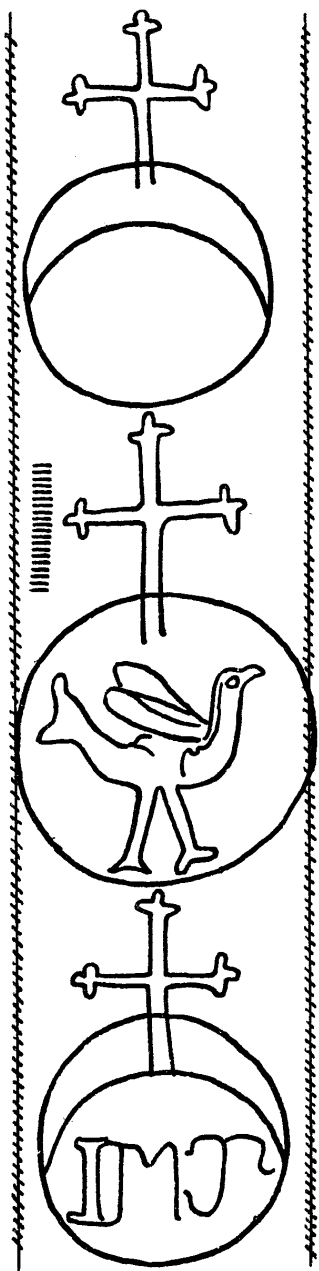
3248



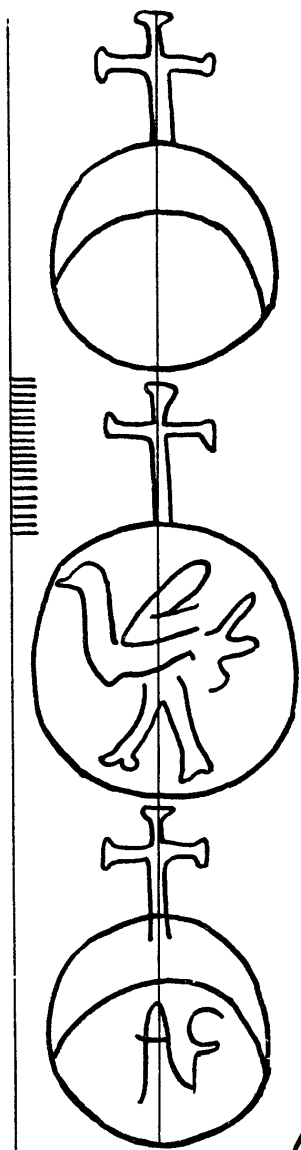
3249



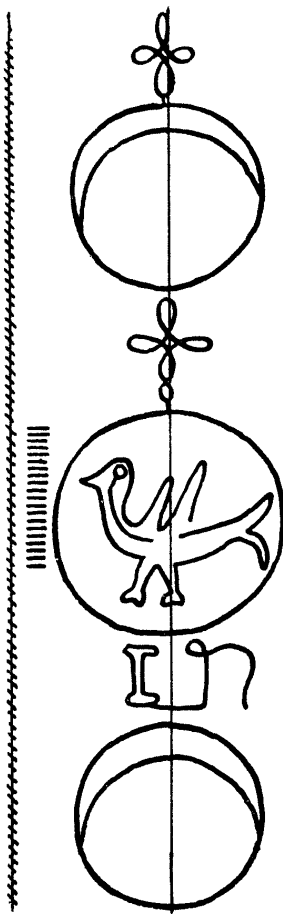
3250



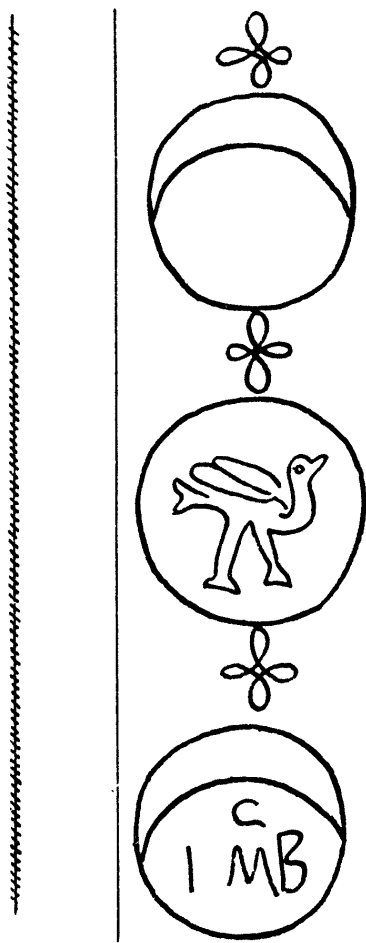
3251



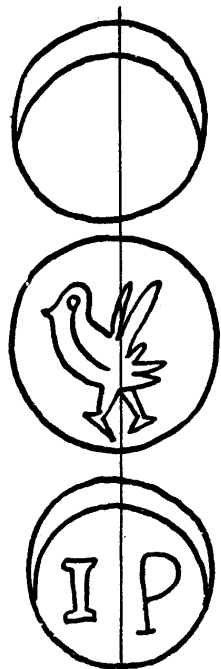
3252



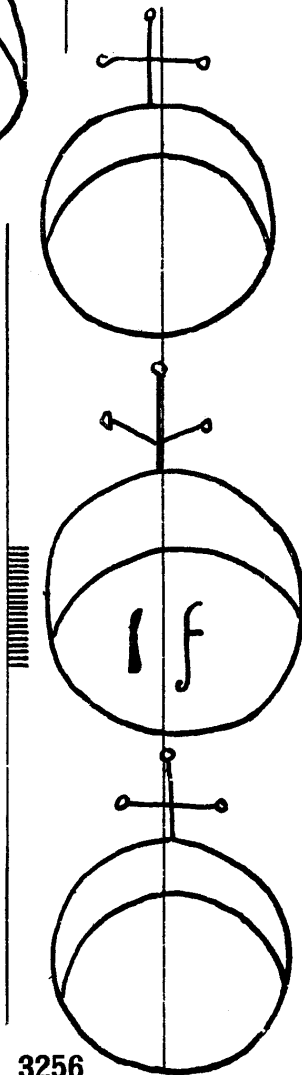
3253



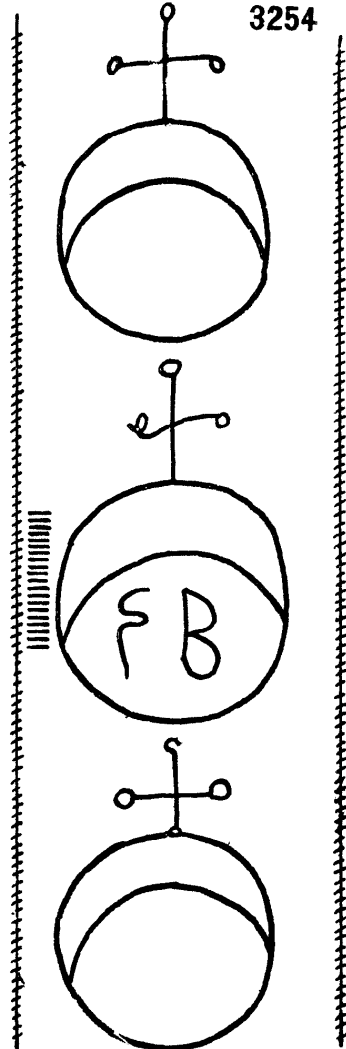
3254



3255



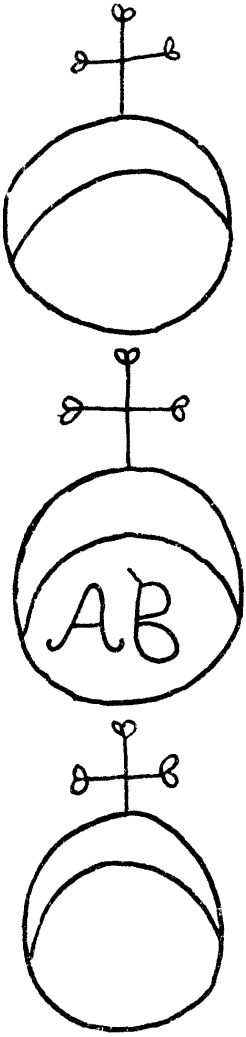
3256



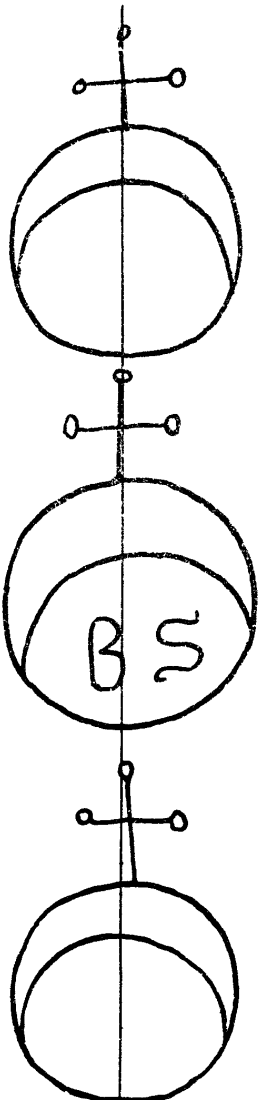
3257

Cercle

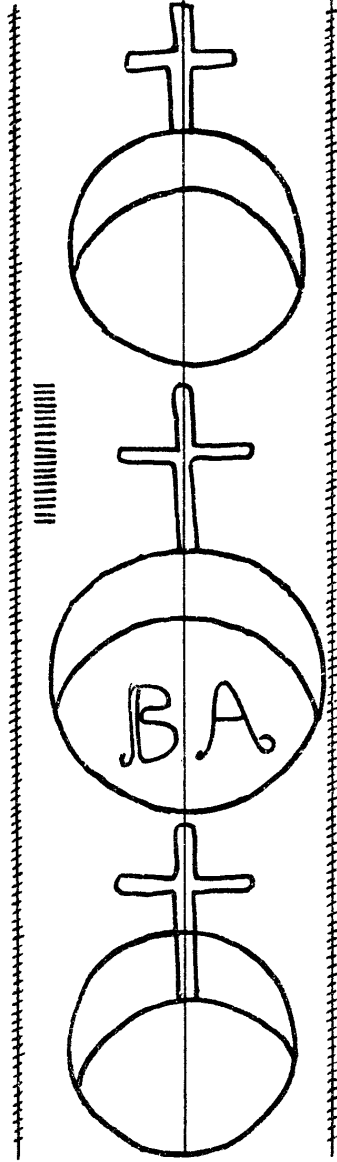
3258-3262



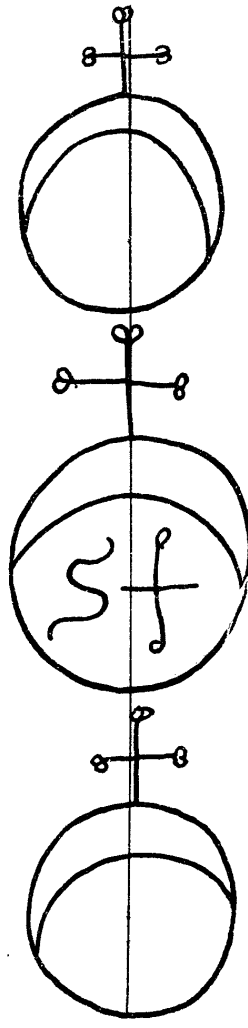
3258



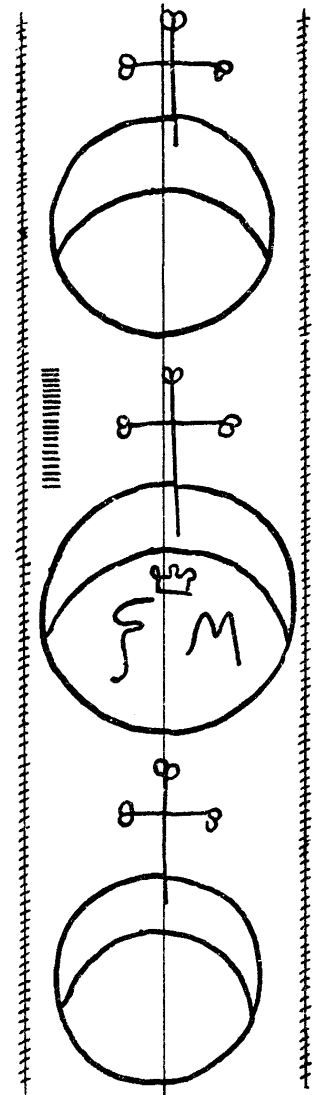
3261



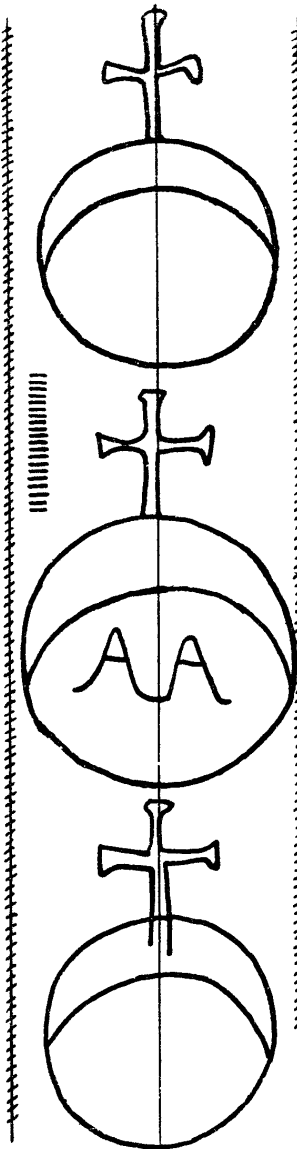
3259



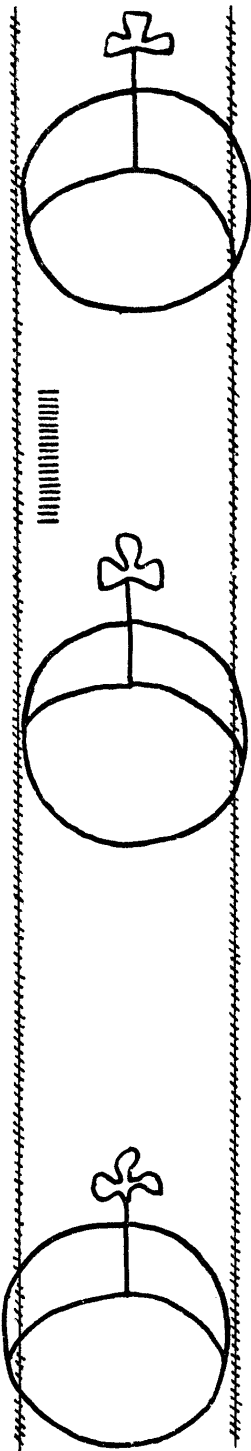
3262



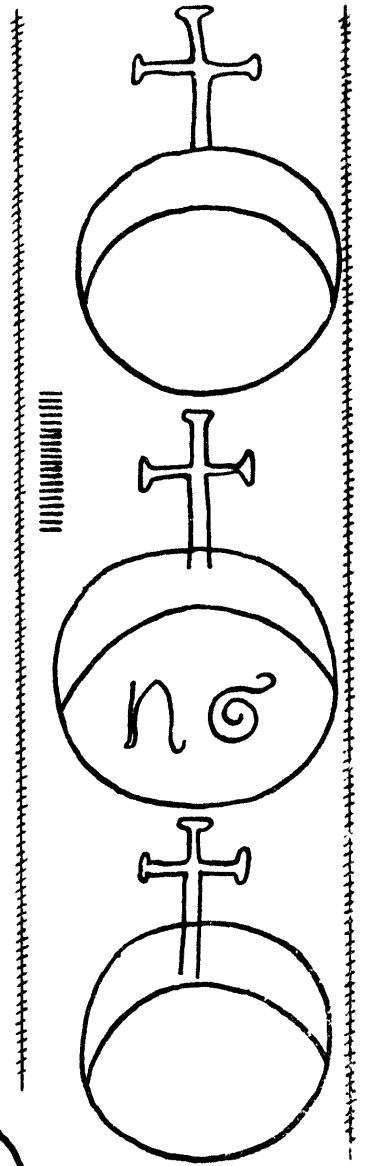
3260



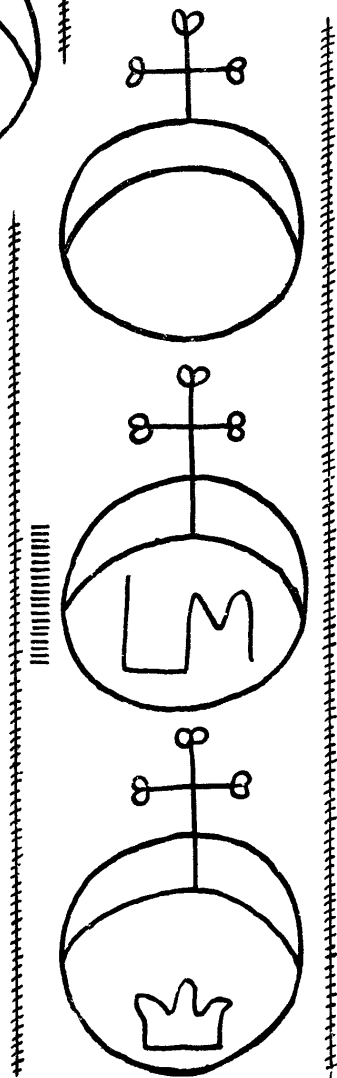
3263



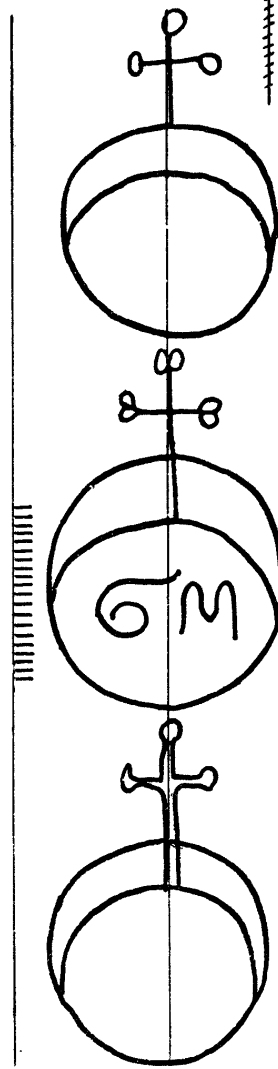
3266



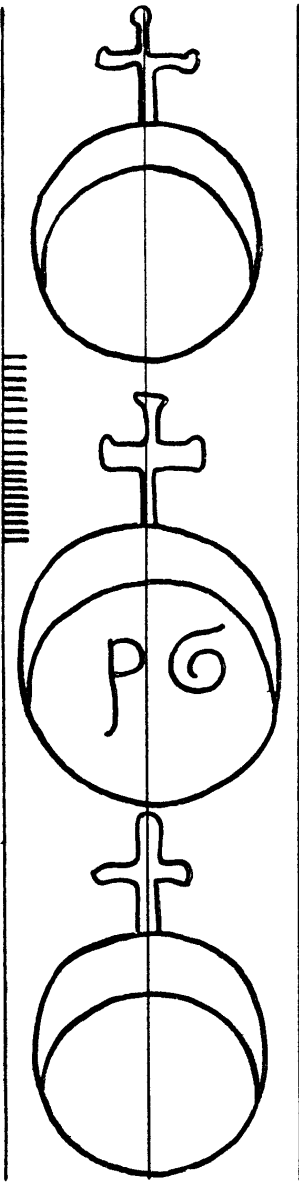
3264



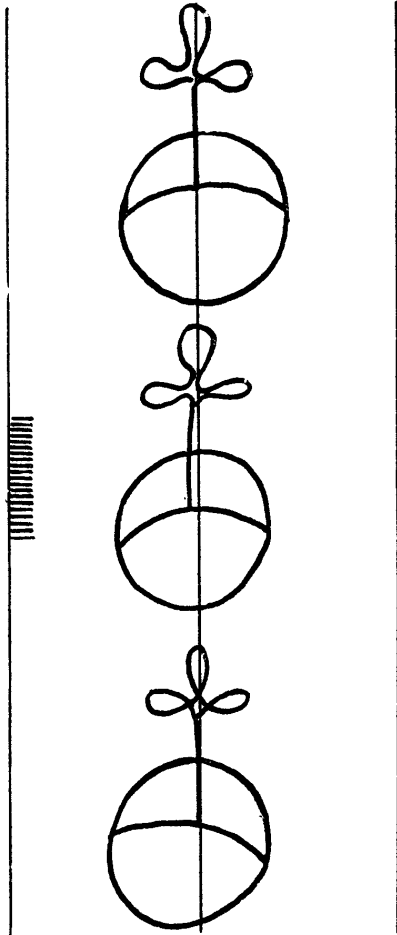
3265



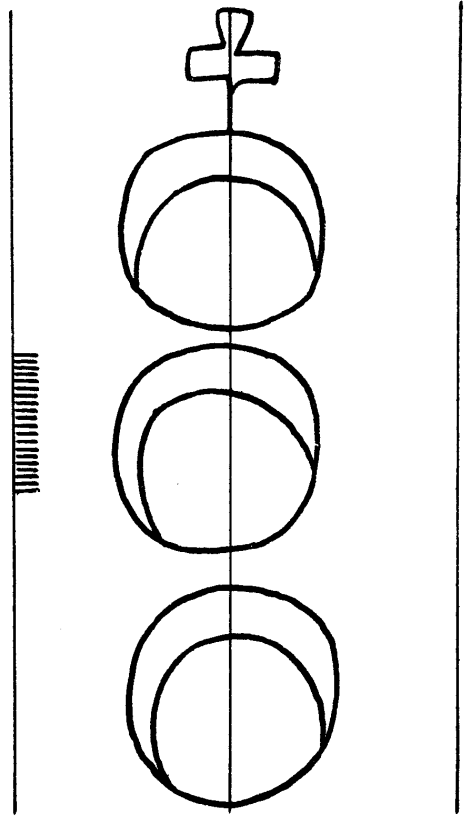
3267



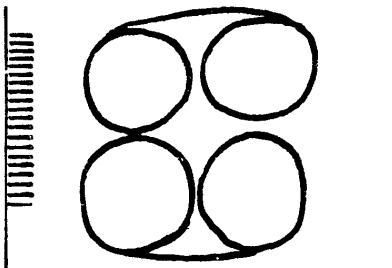
3268



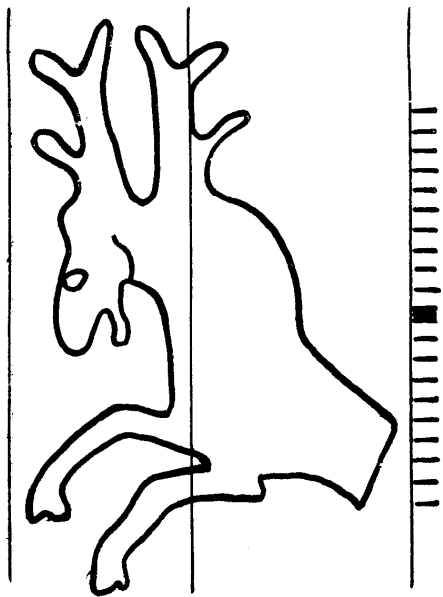
3269



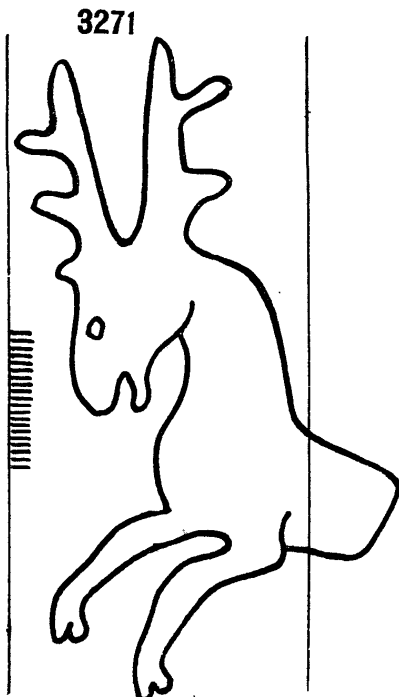
3270



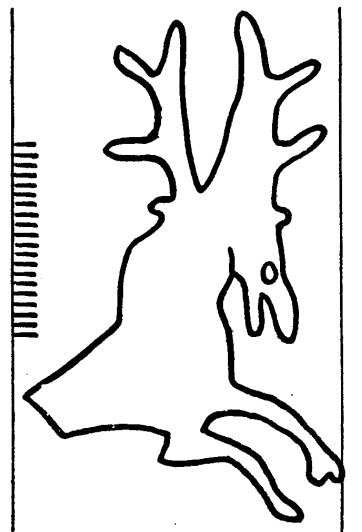
3272



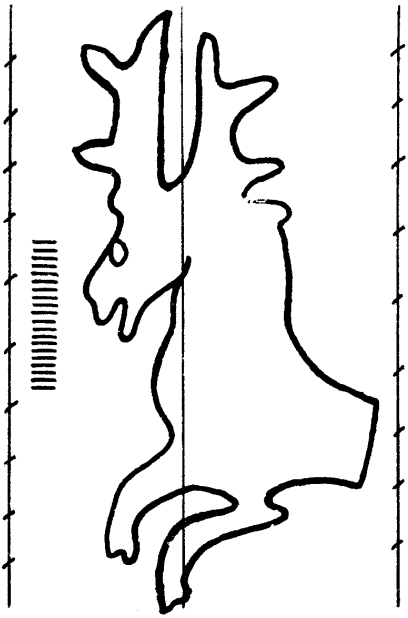
3273



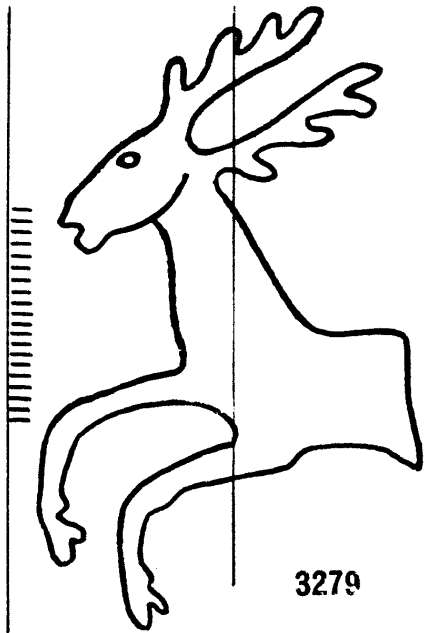
3274



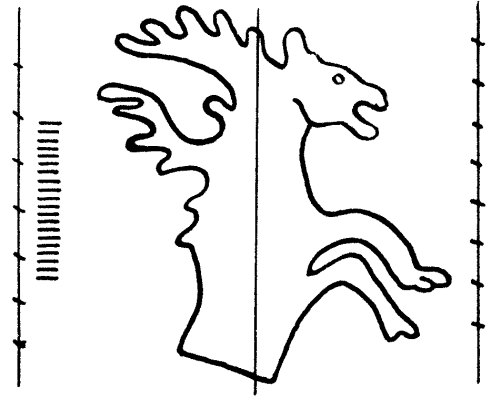
3275



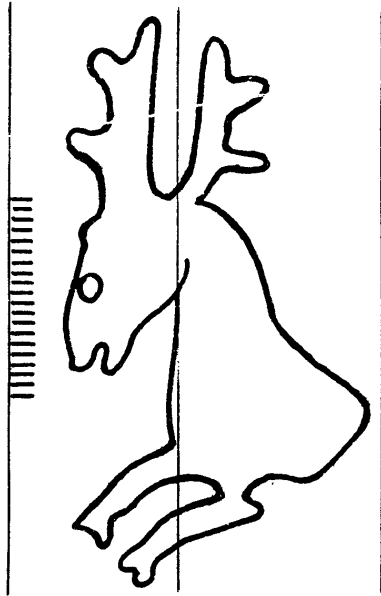
3276



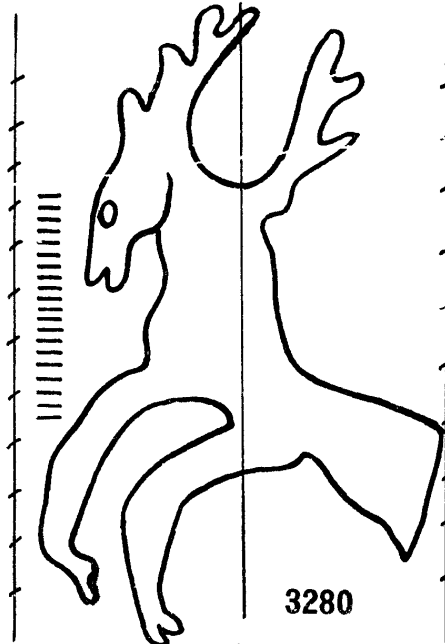
3279



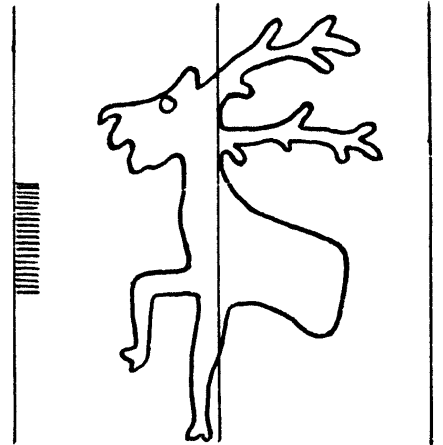
3282



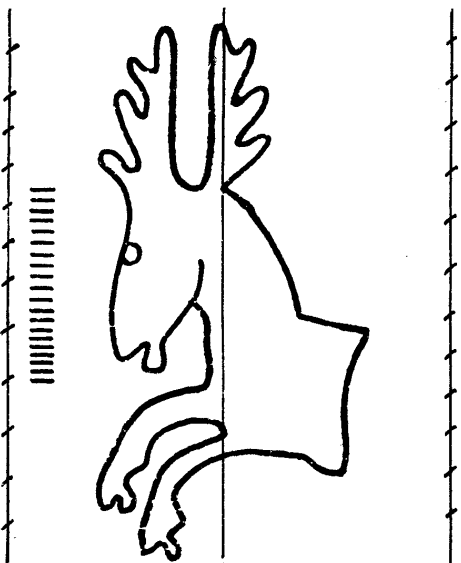
3277



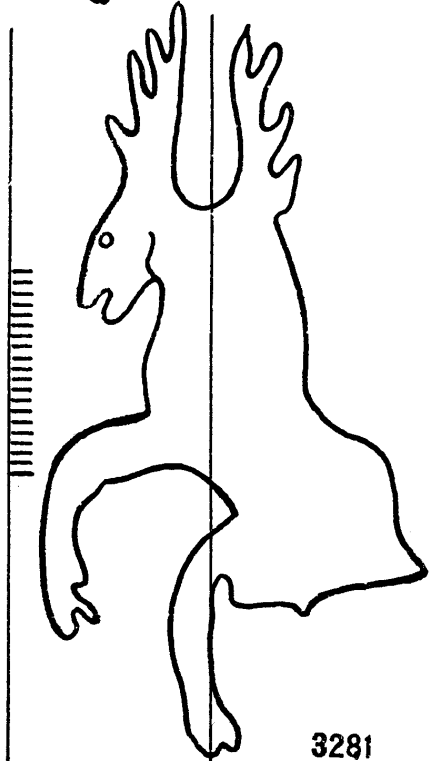
3280



3283



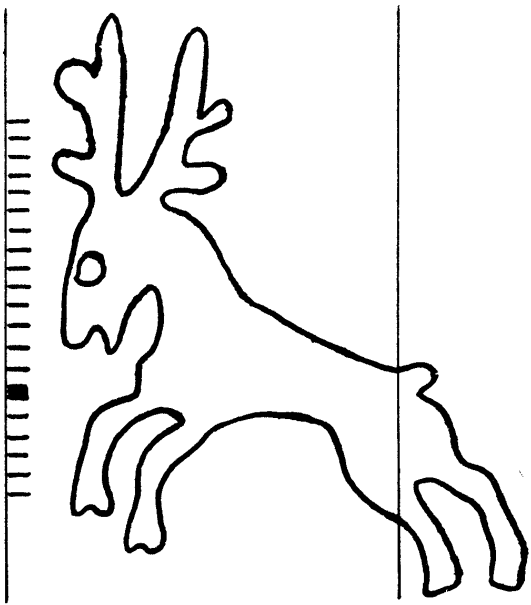
3278



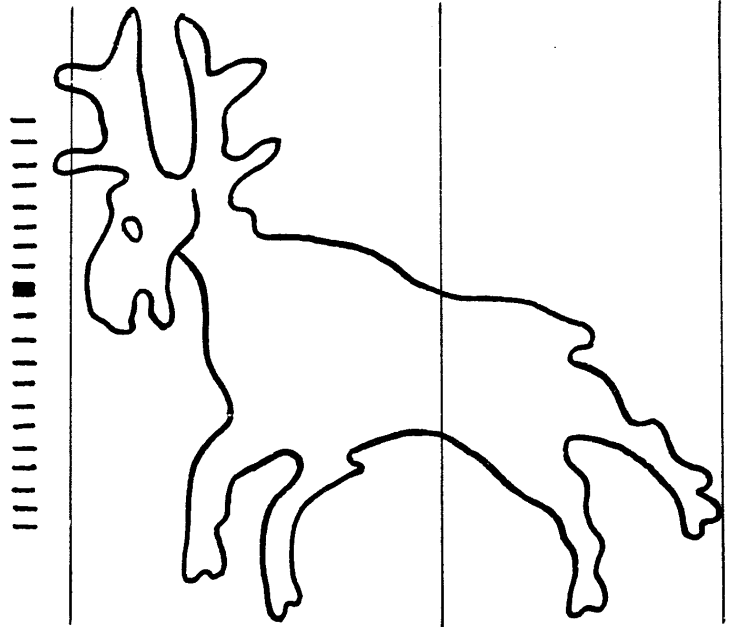
3281



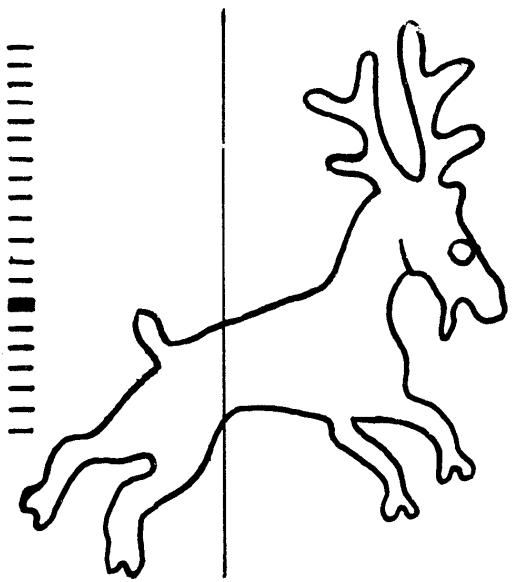
3284



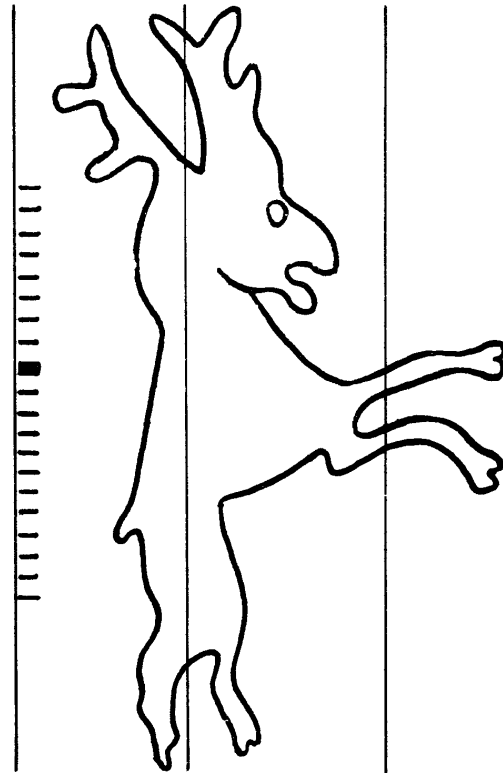
3285



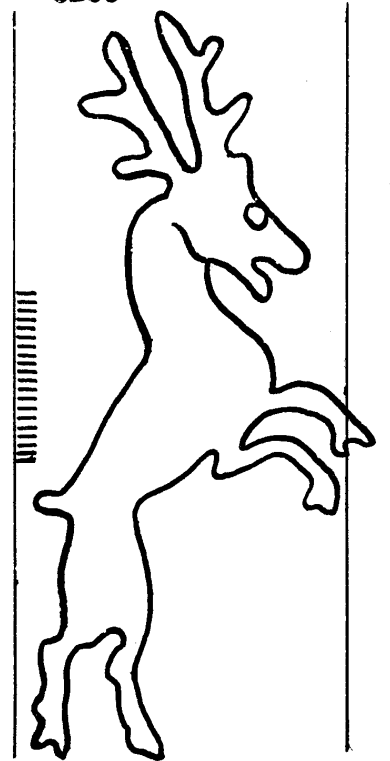
3286



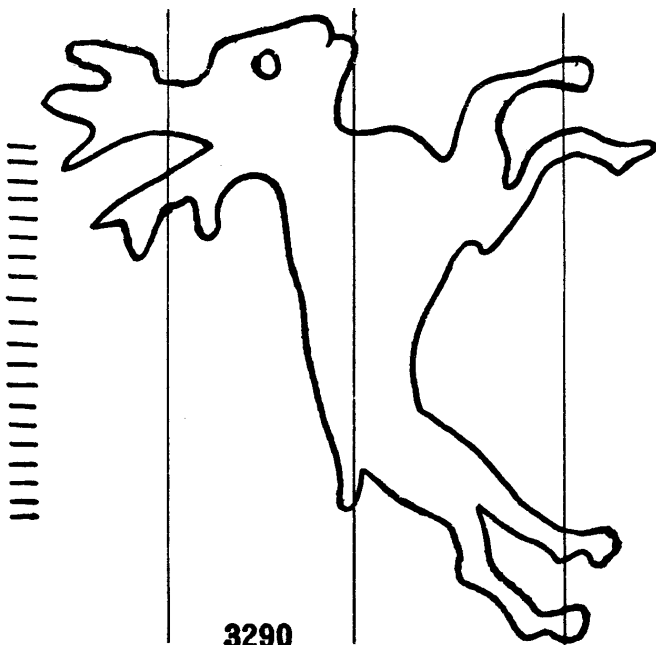
3287



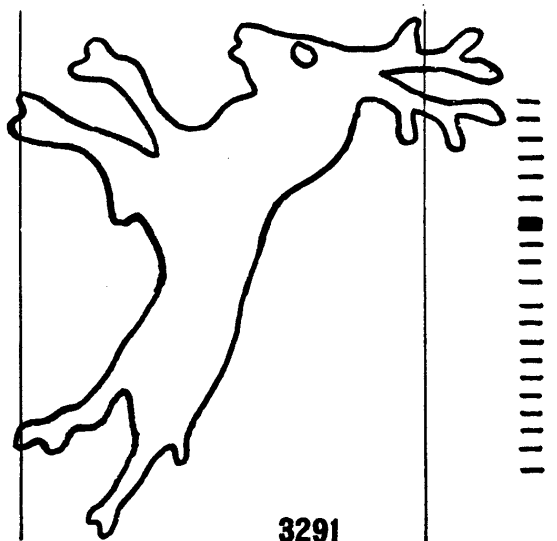
3288



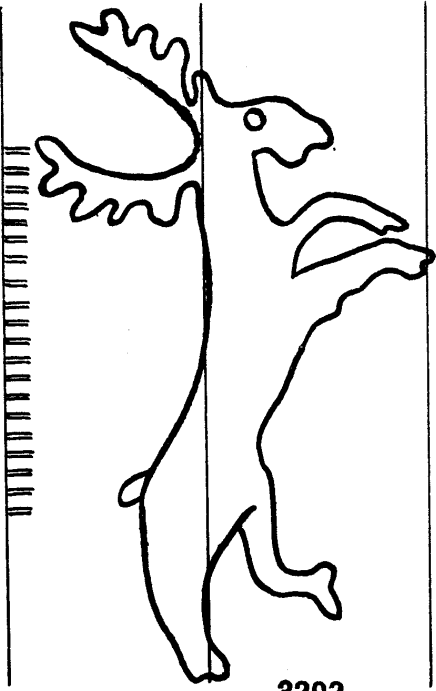
3289



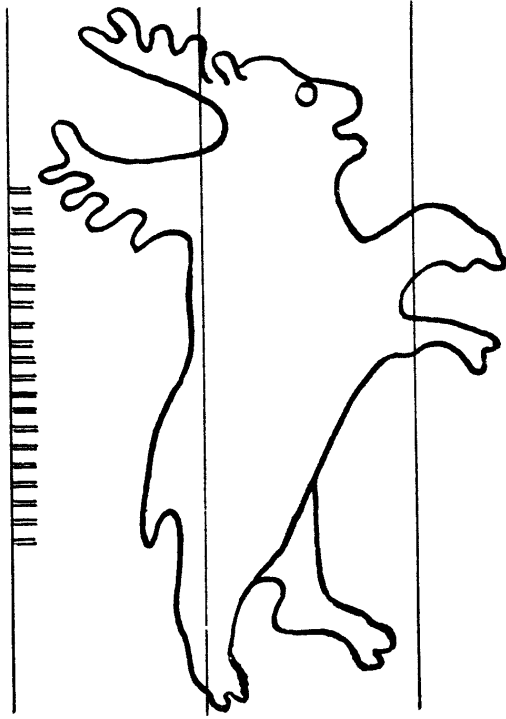
3290



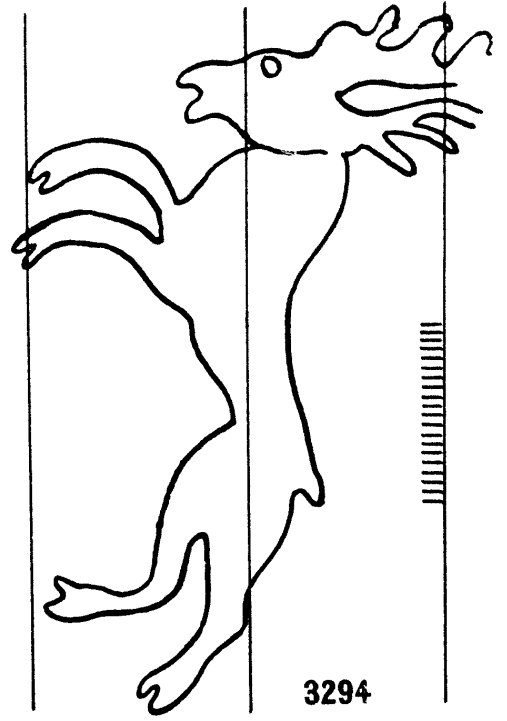
3291



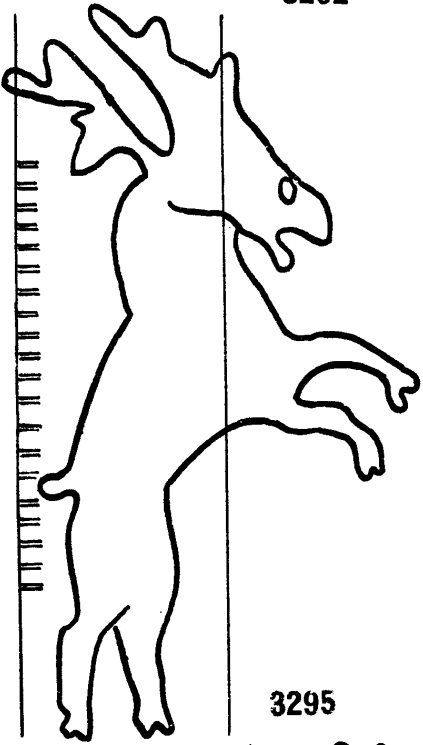
3292



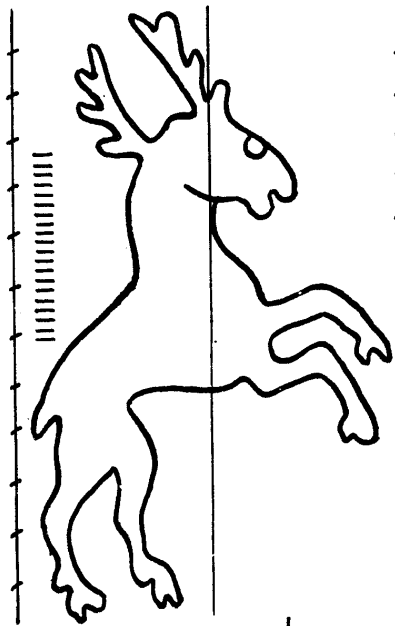
3293



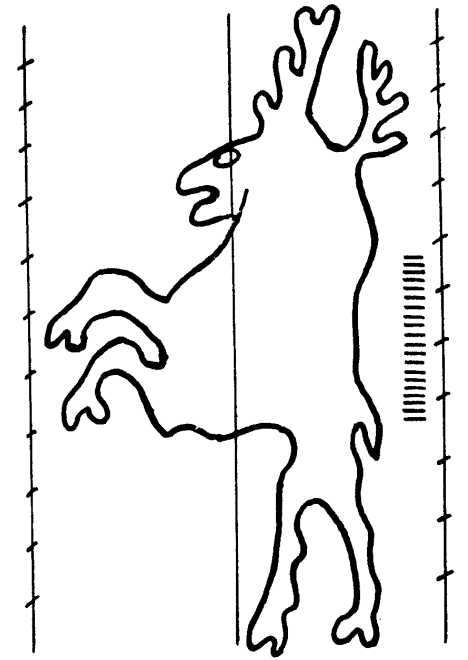
3294



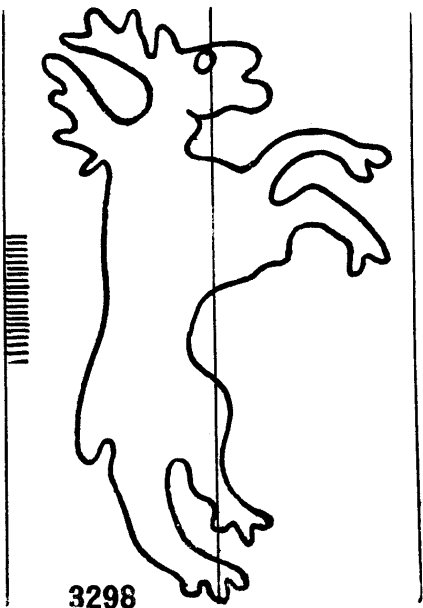
3295



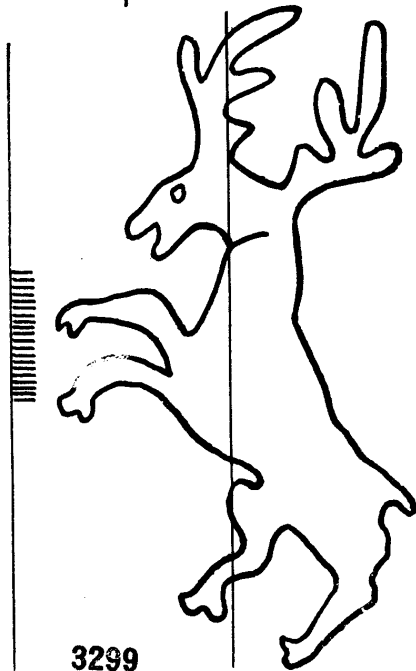
3296



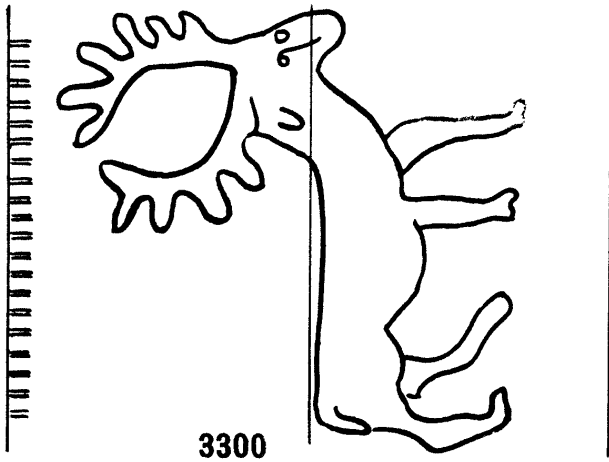
3297



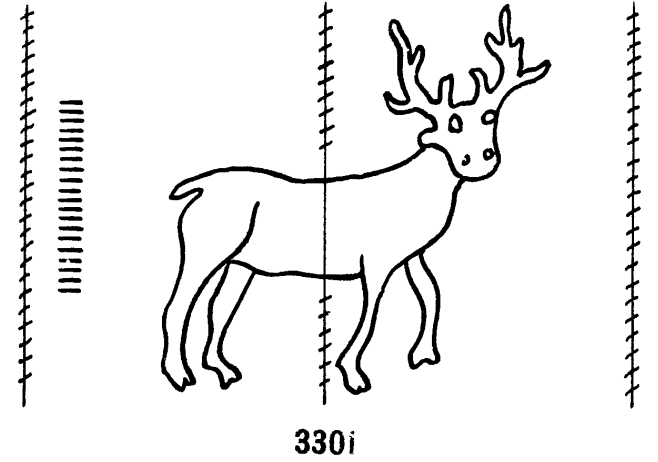
3298



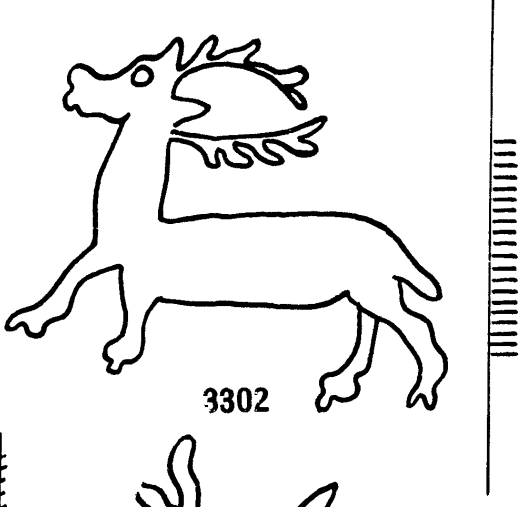
3299



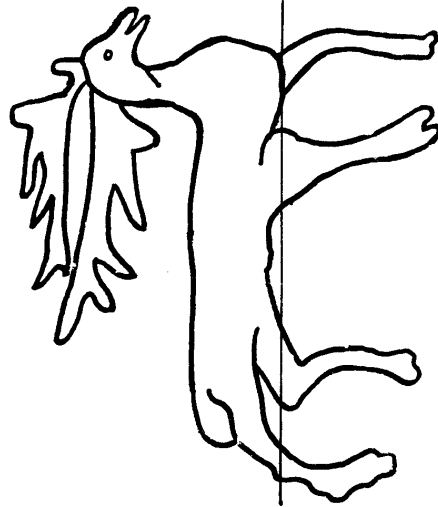
3300



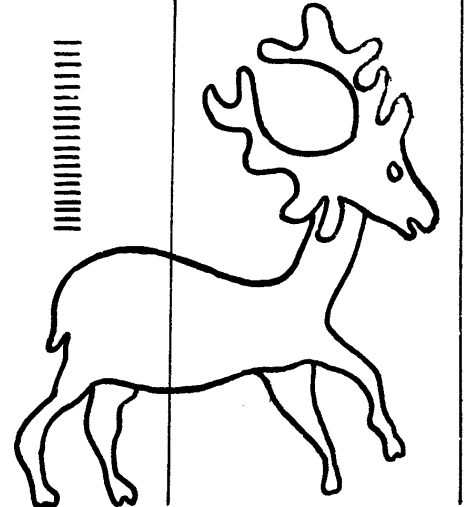
330i



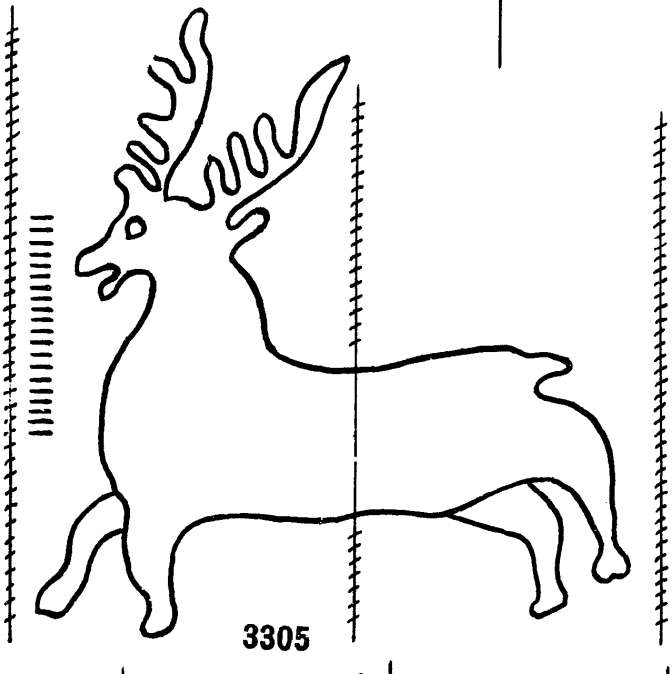
3302



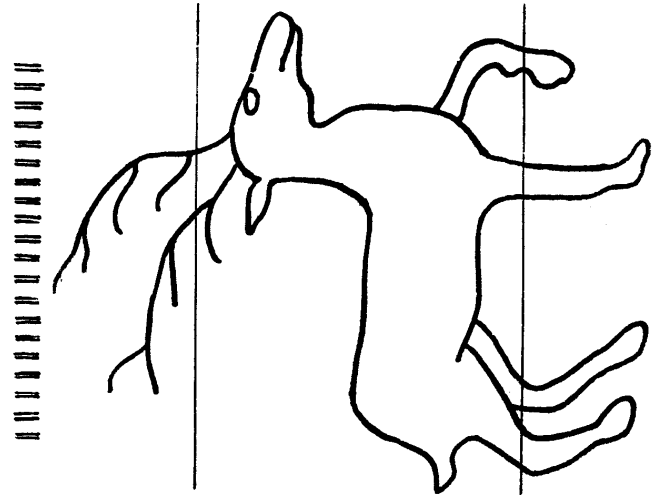
3303



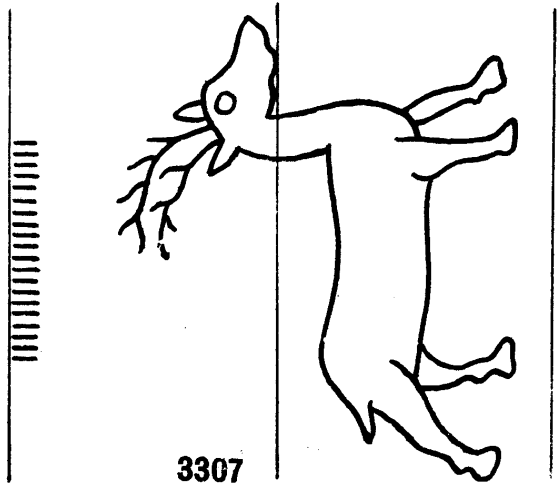
3304



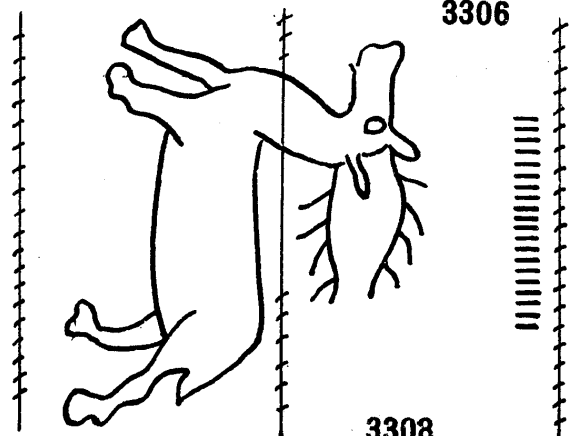
3305



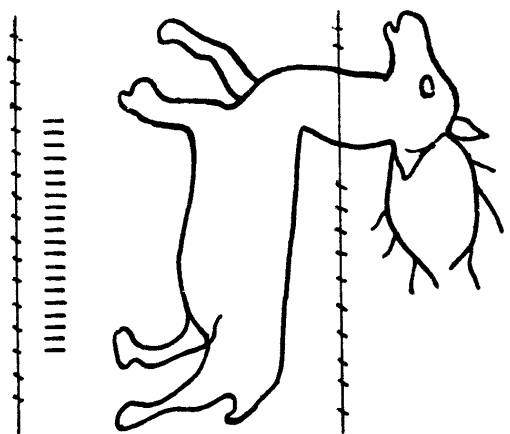
3306



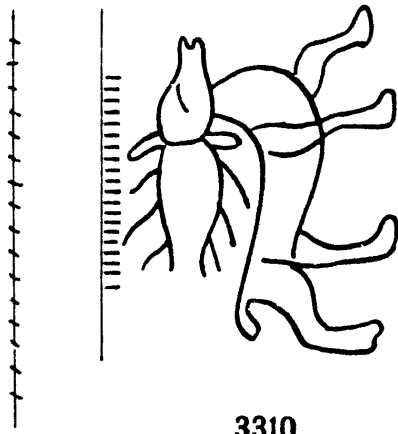
3307



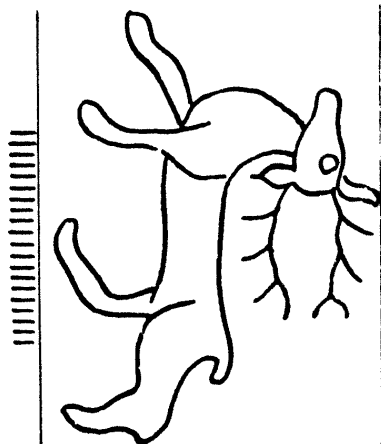
3308



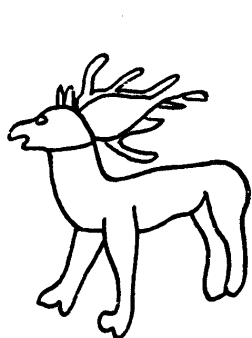
3309



3310



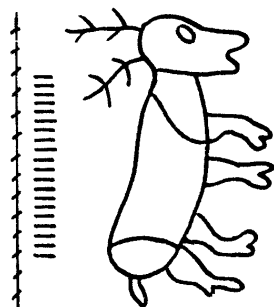
3311



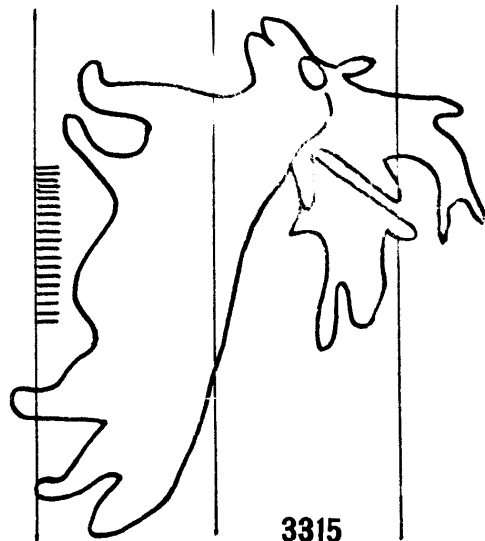
3312



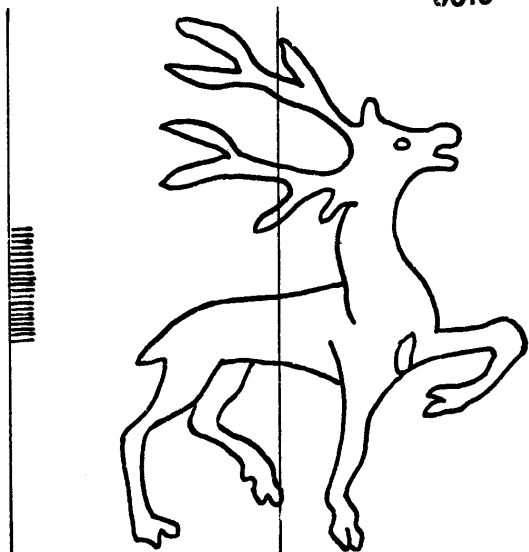
3313



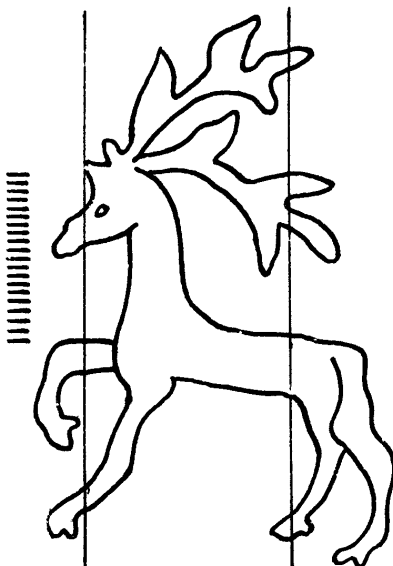
3314



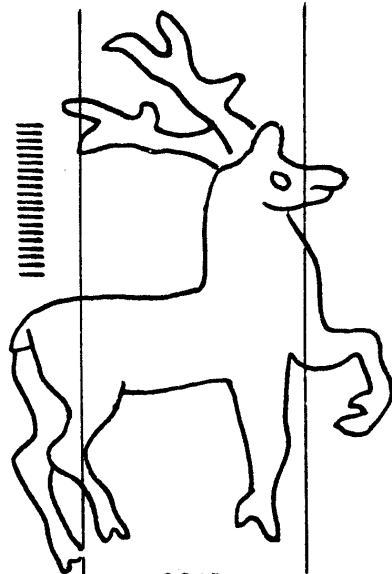
3315



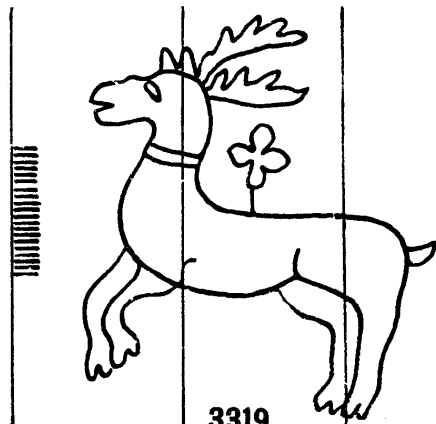
3316



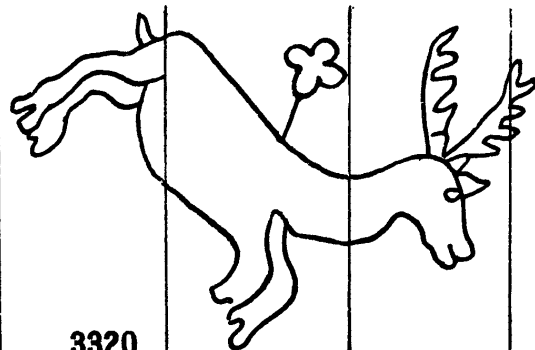
3317



3318



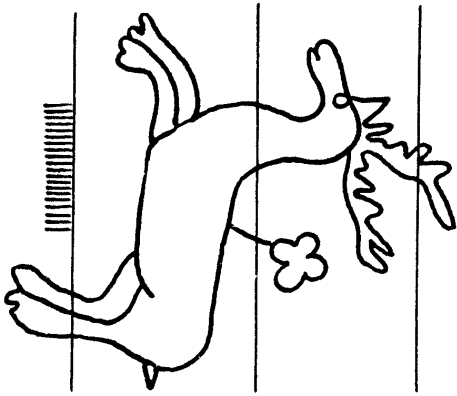
3319



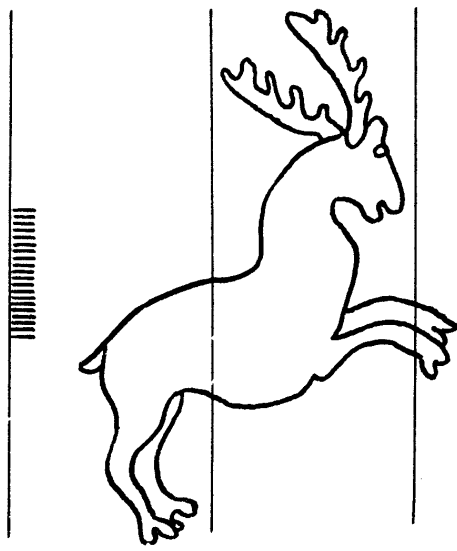
3320

Cerf

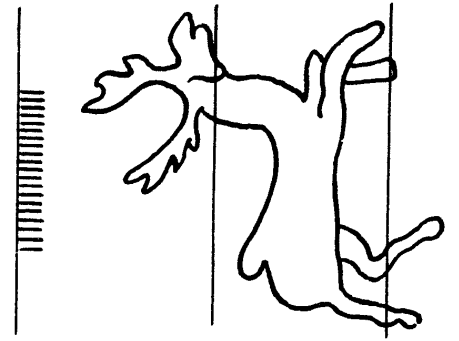
3321 - 3331



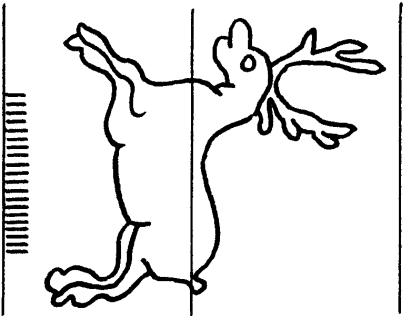
3321



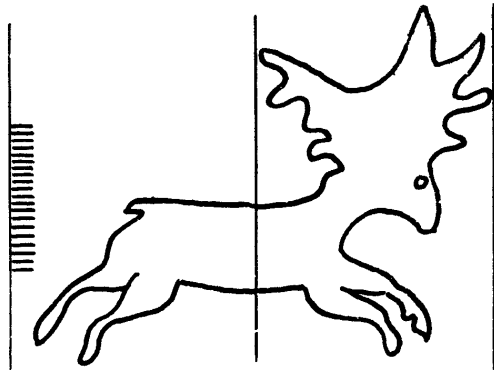
3322



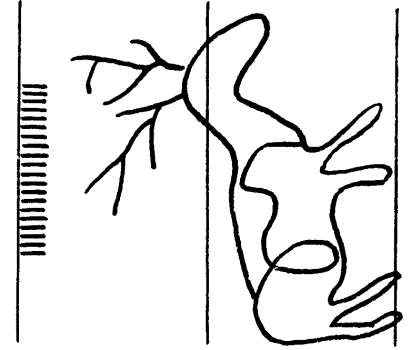
3323



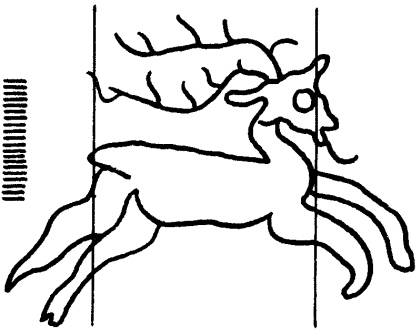
3324



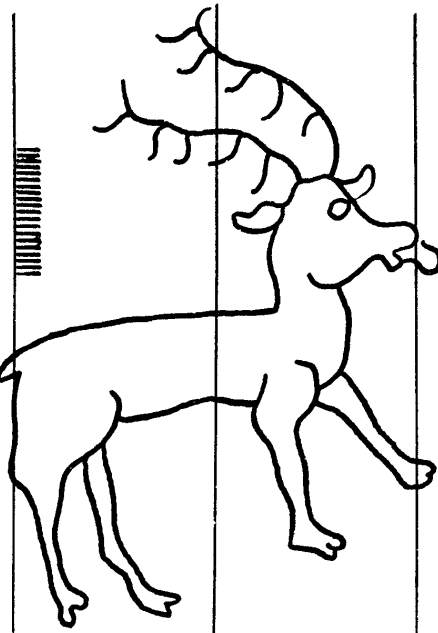
3325



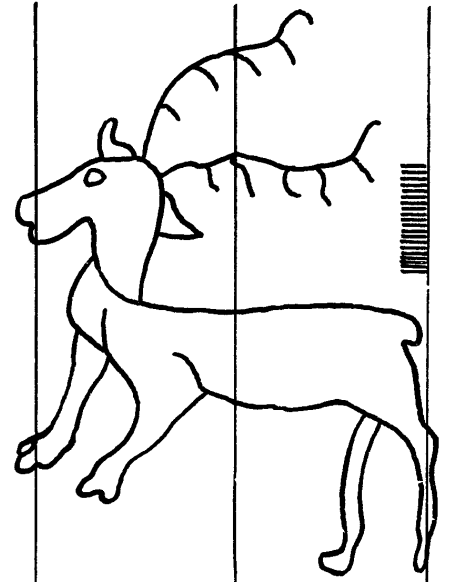
3326



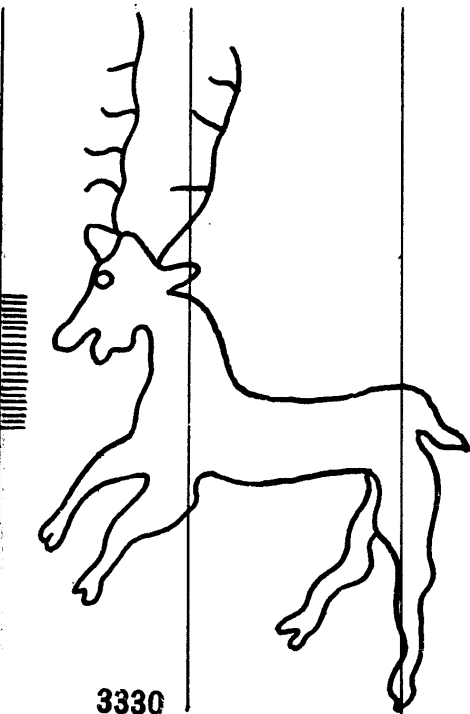
3327



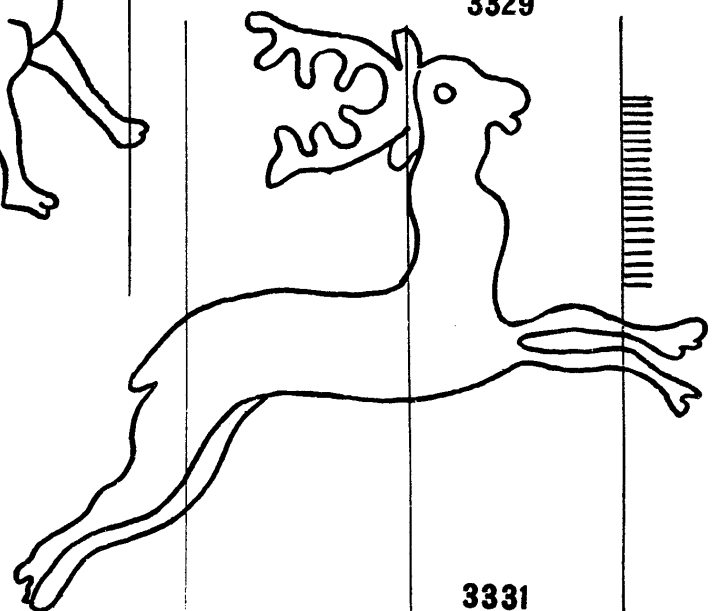
3328



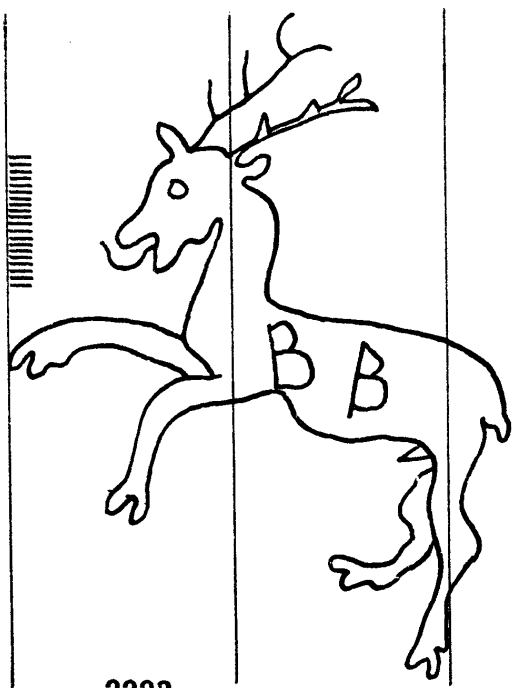
3329



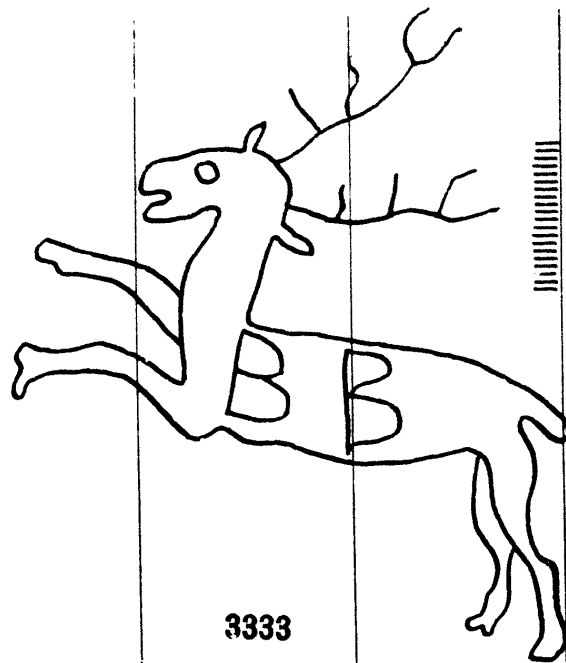
3330



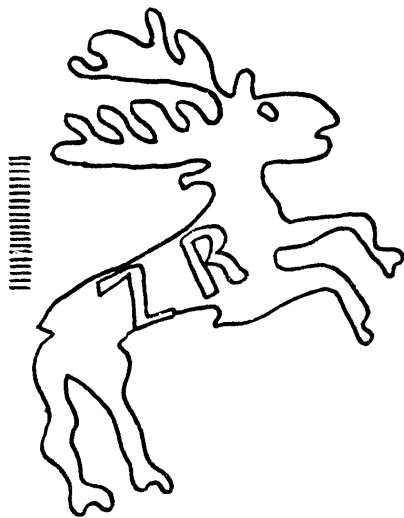
3331



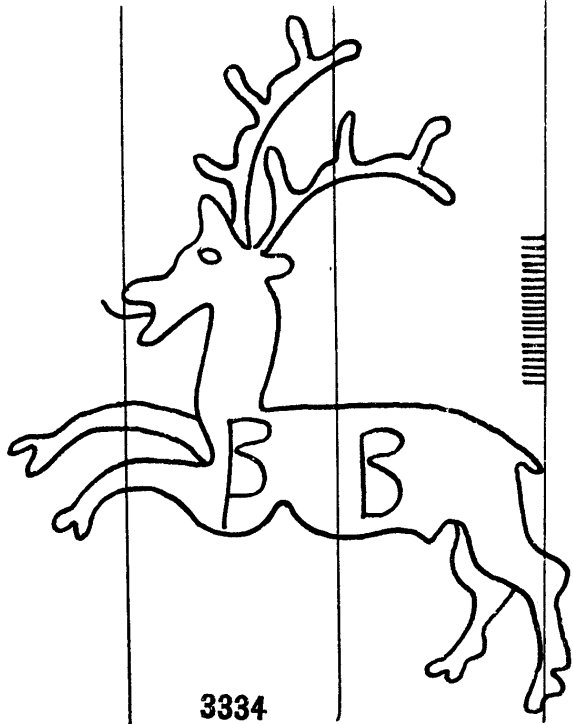
3332



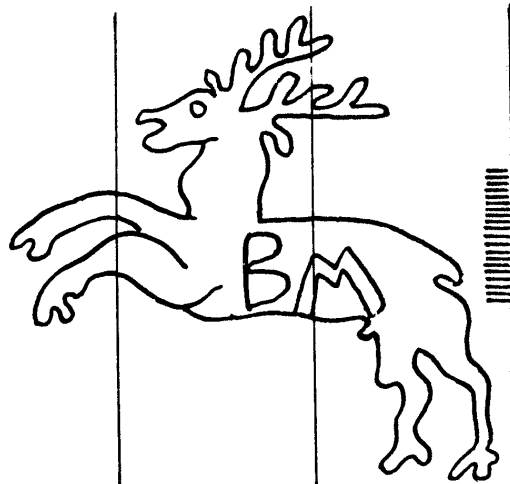
3333



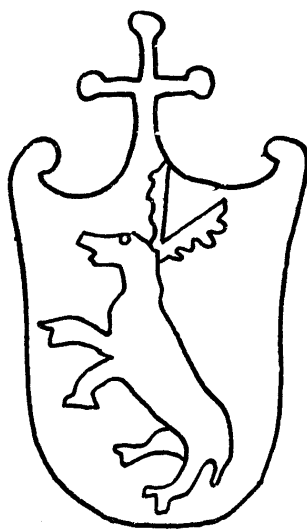
3335



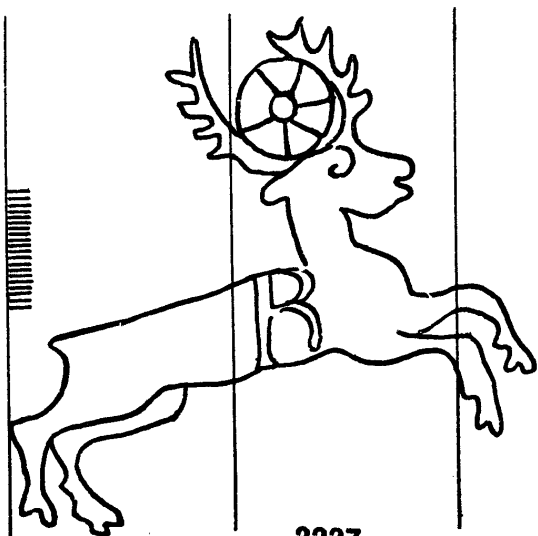
3334



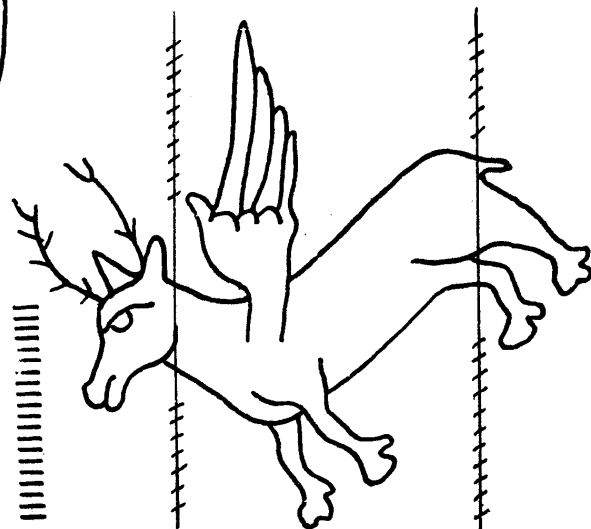
3336



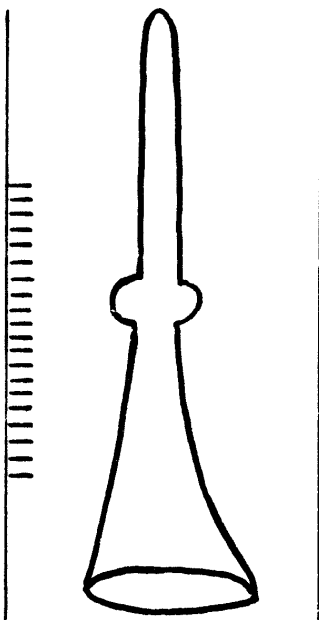
3338



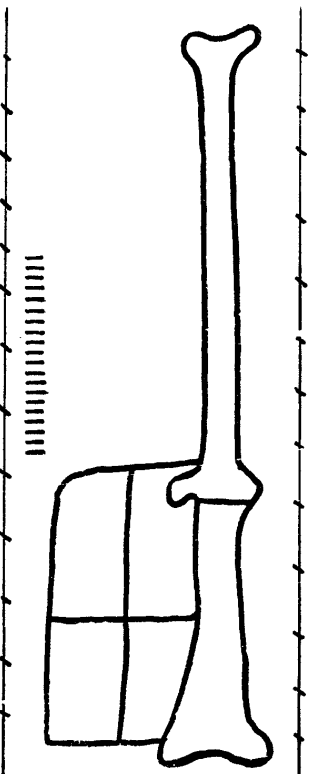
3337



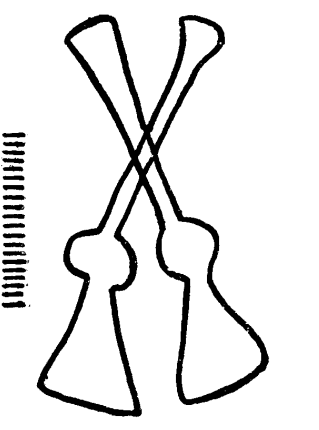
3339



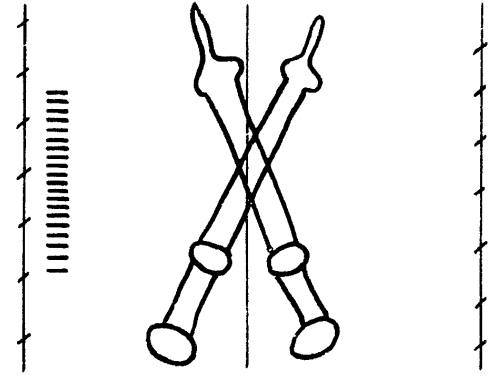
3340



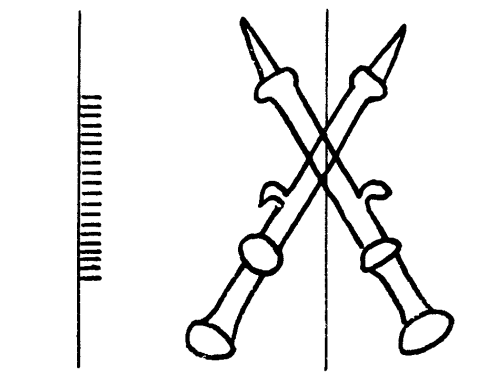
3341



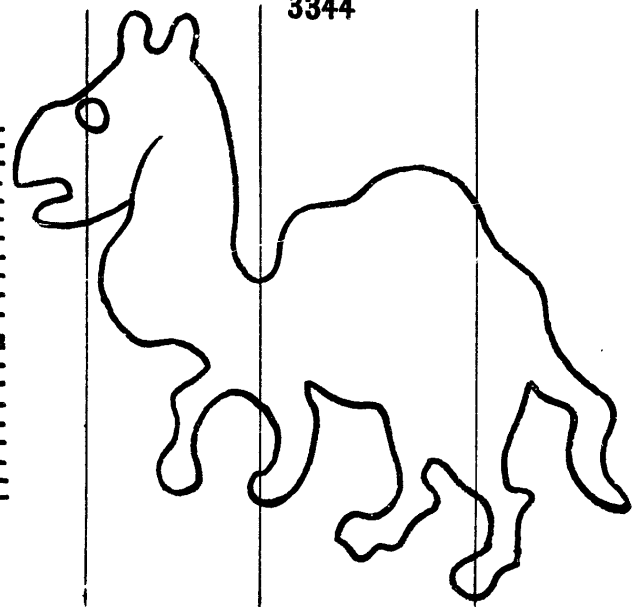
3342



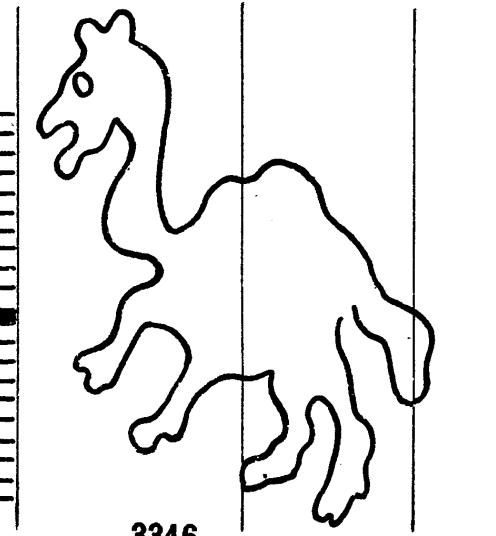
3343



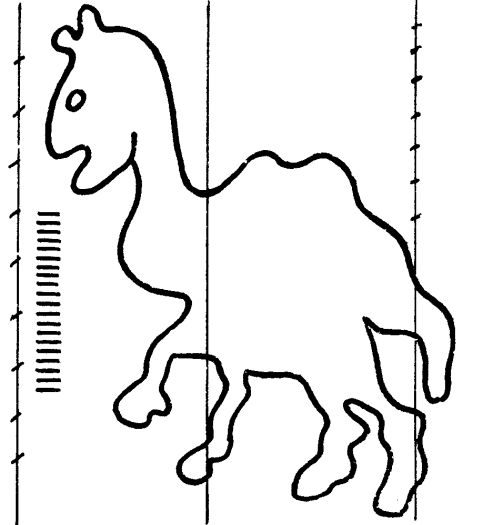
3344



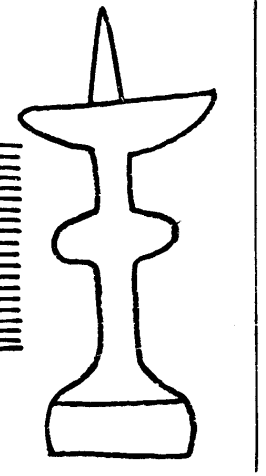
3345



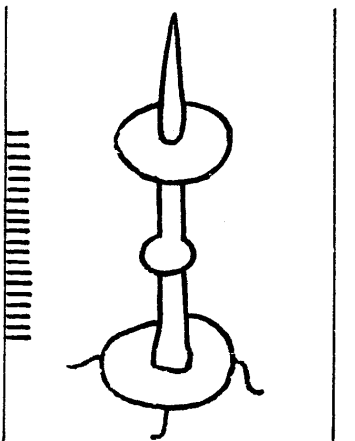
3346



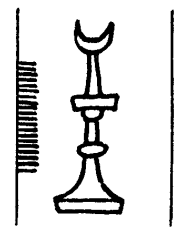
3347



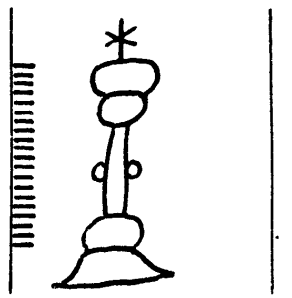
3348



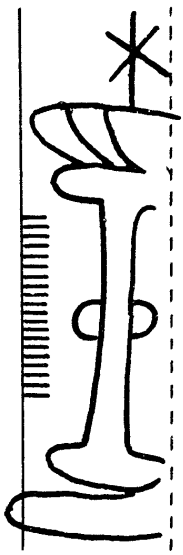
3349



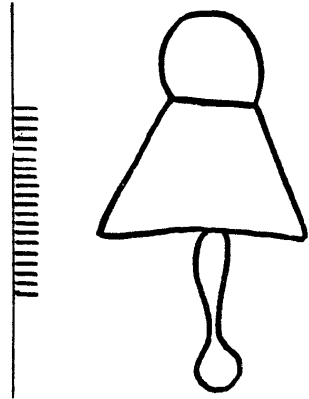
3350



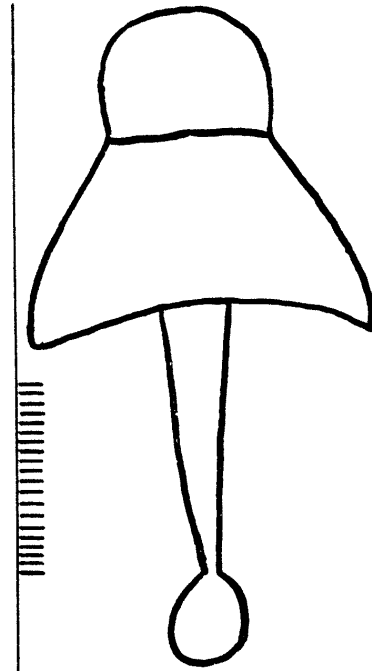
3351



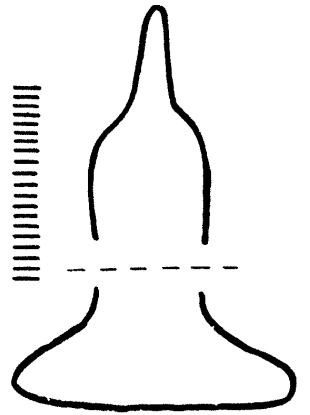
3352



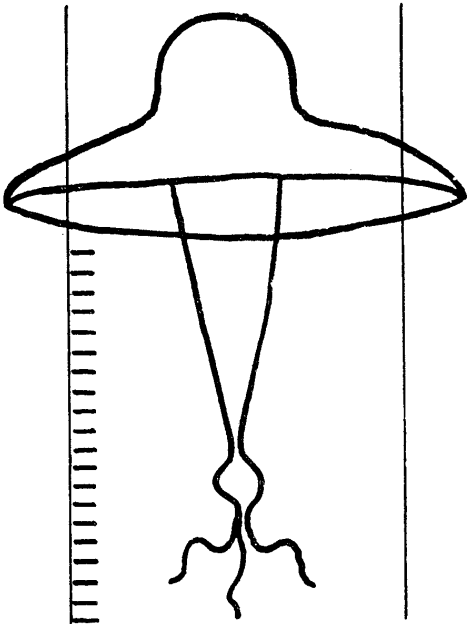
3353



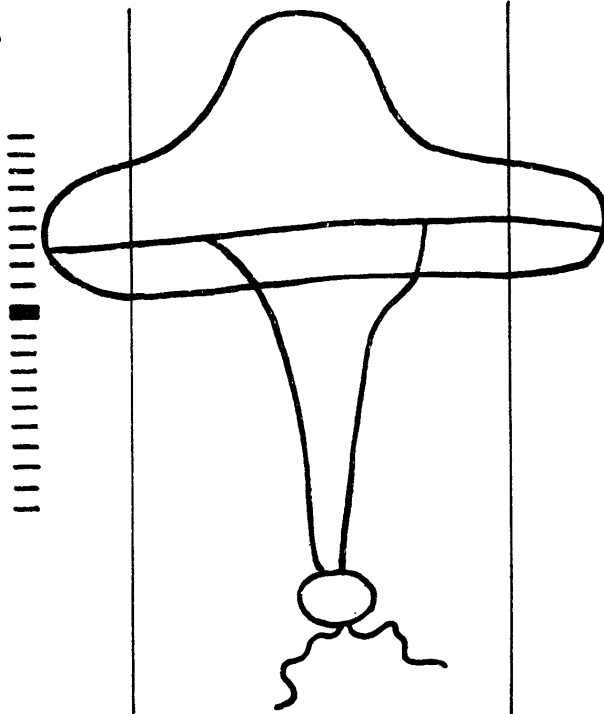
3354



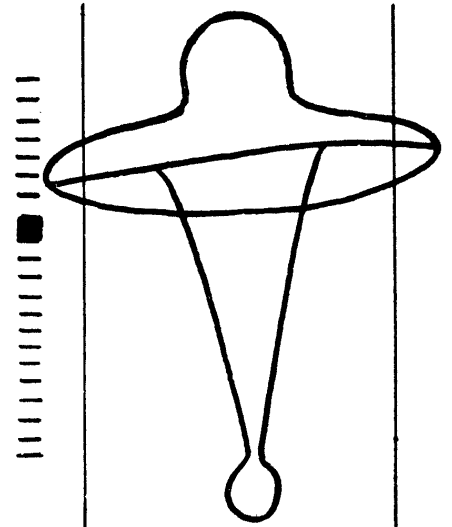
3355



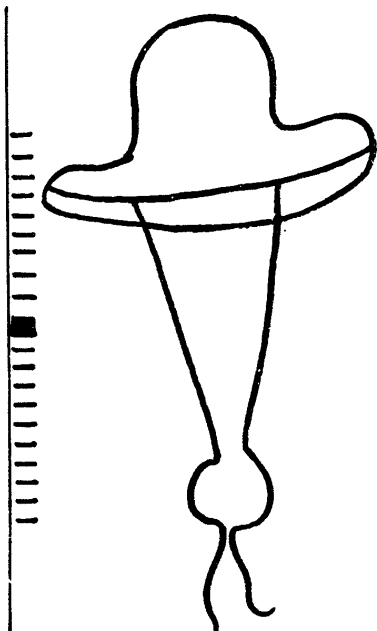
3356



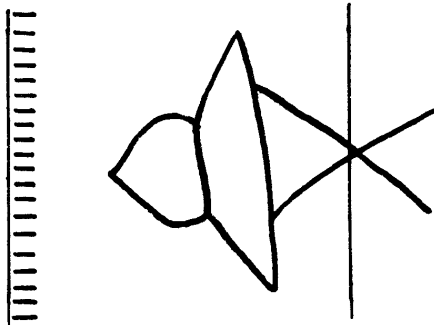
3357



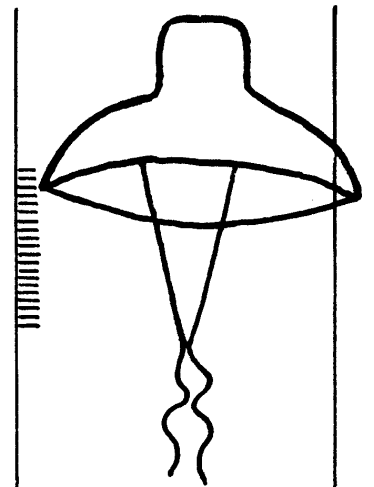
3358



3359



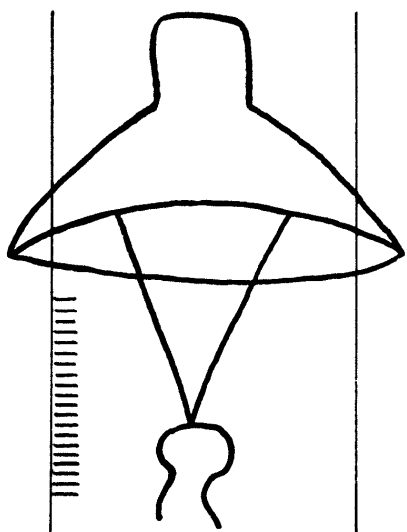
3360



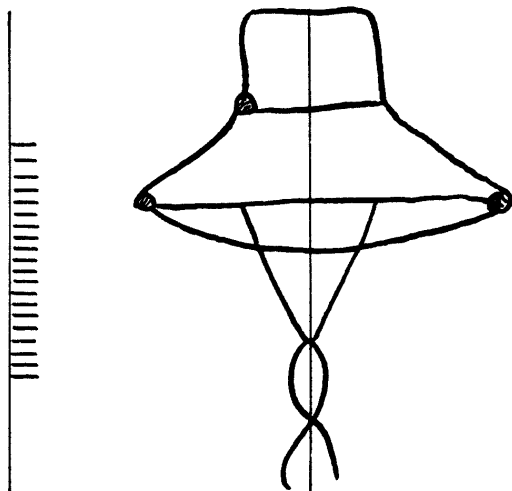
3361

Chapeau

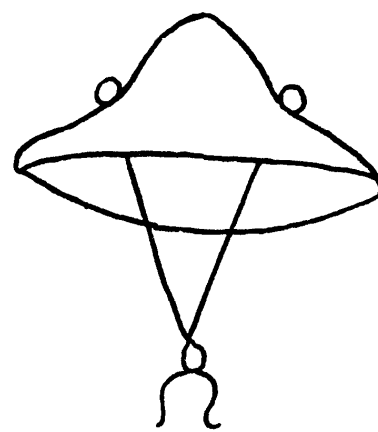
3362 - 3373



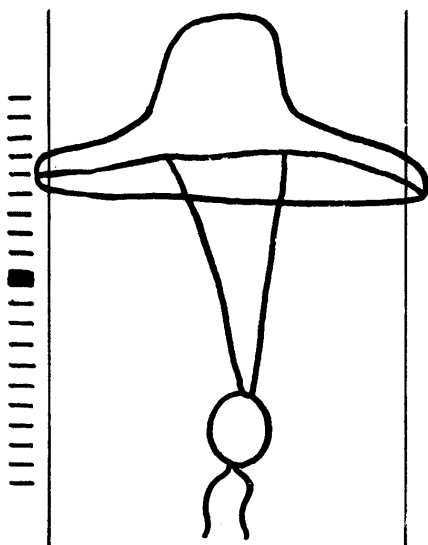
3362



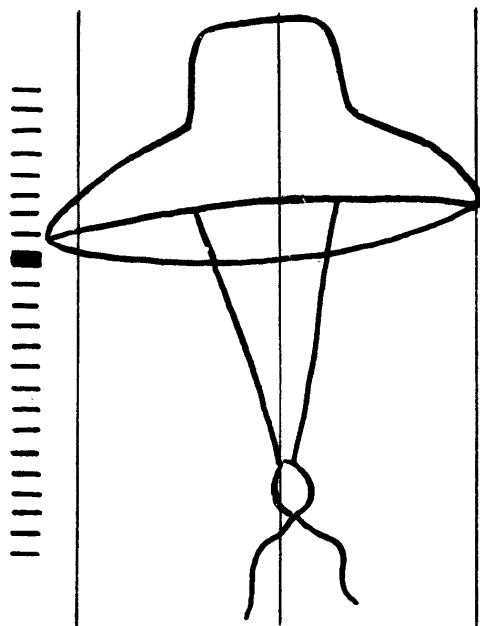
3363



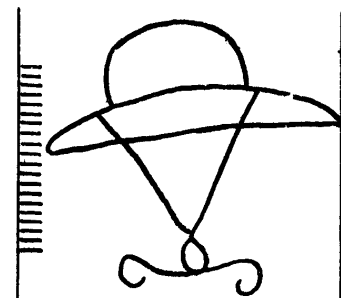
3364



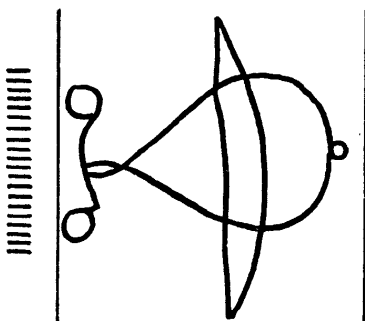
3365



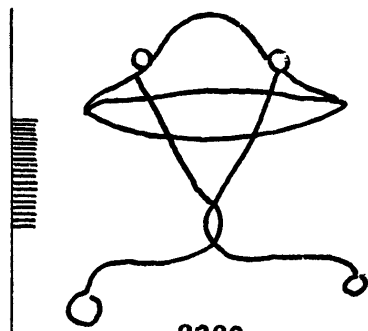
3366



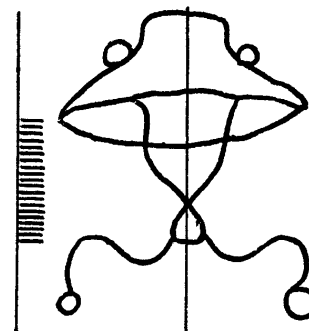
3367



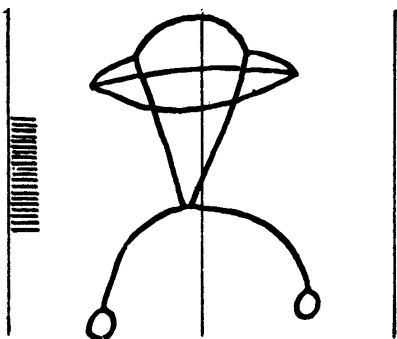
3368



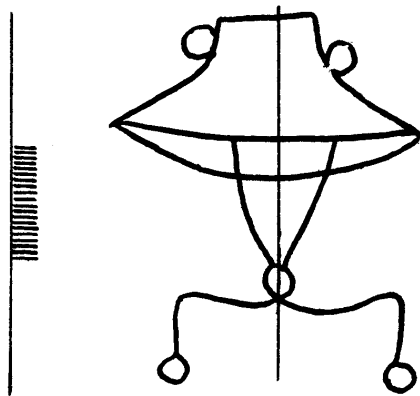
3369



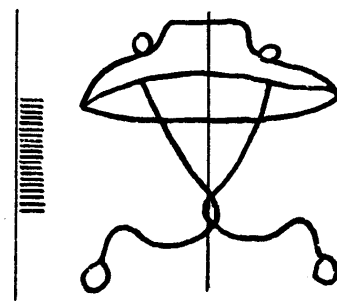
3370



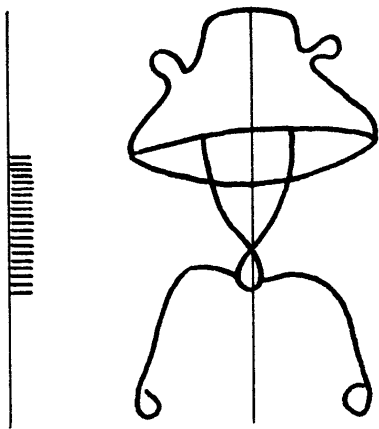
3371



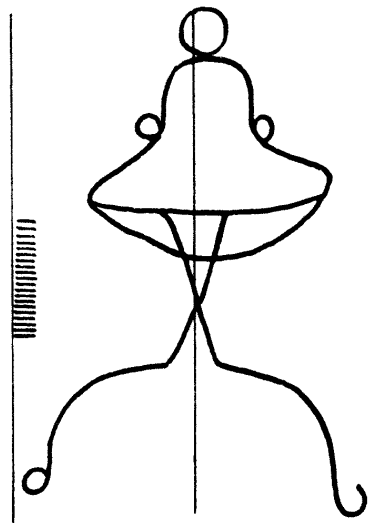
3372



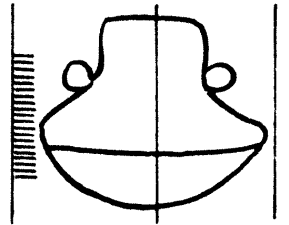
3373



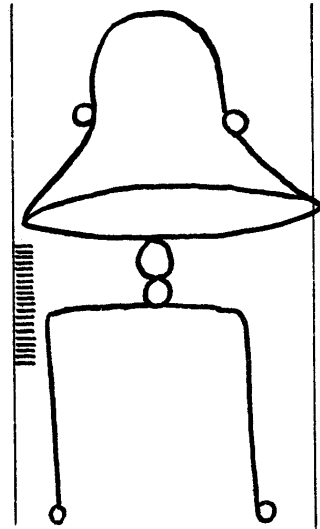
3374



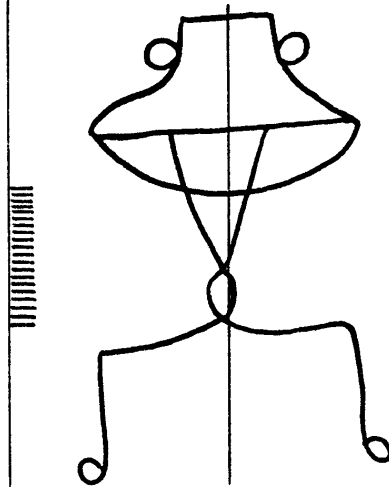
3375



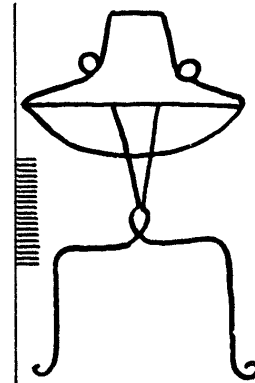
3376



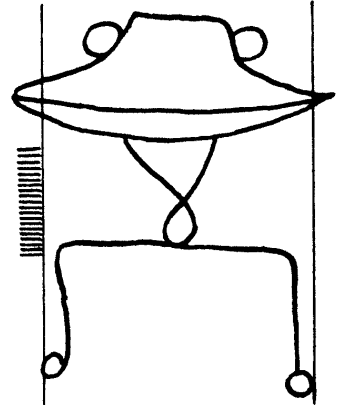
3377



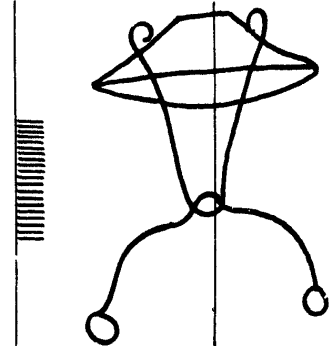
3378



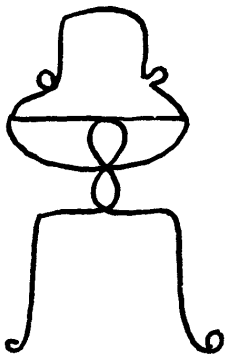
3379



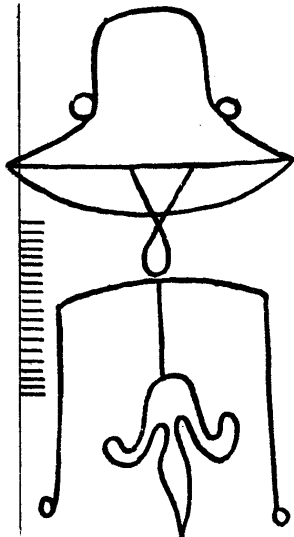
3380



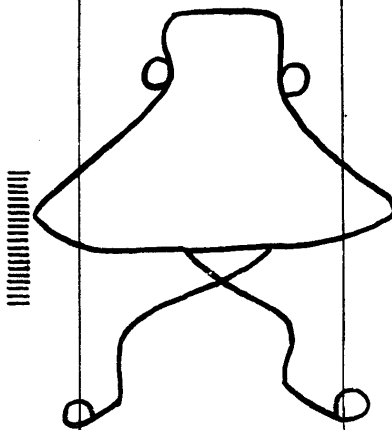
3384



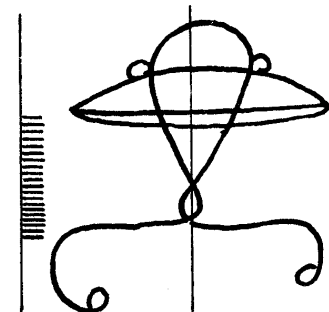
3381



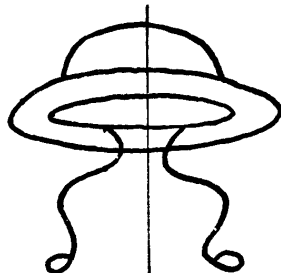
3382



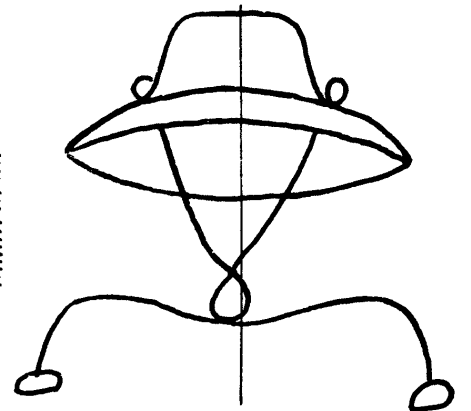
3383



3385



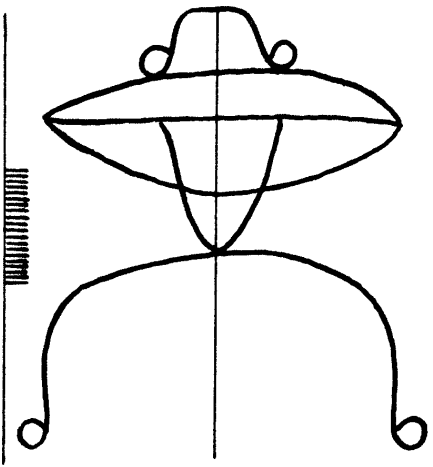
3386



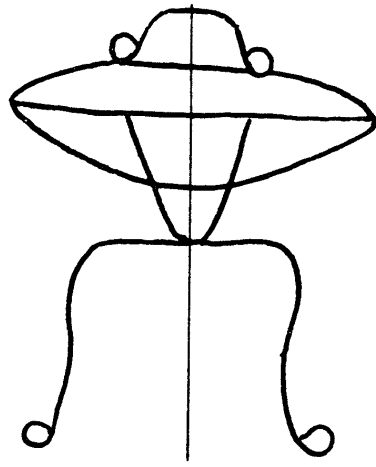
3387

Chapeau

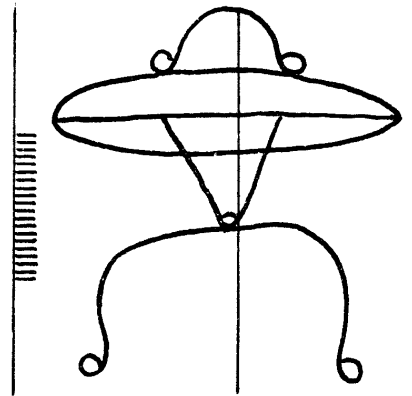
3388 - 3400



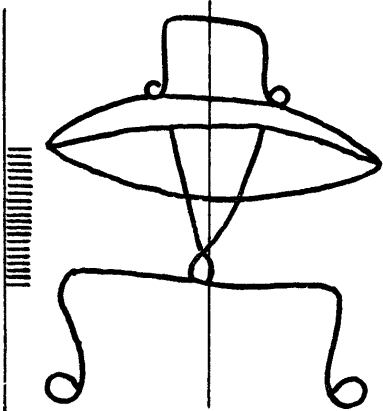
3388



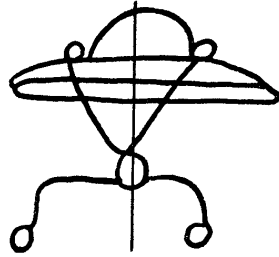
3389



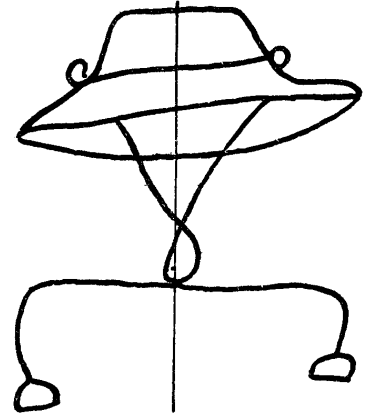
3390



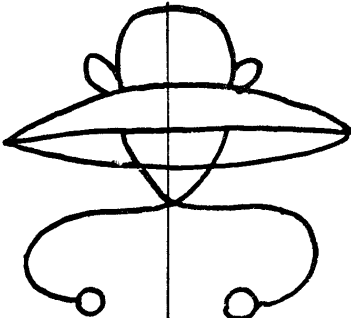
3391



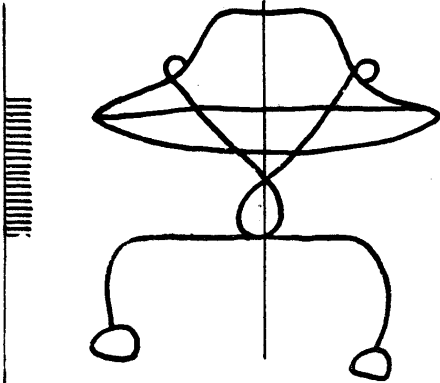
3392



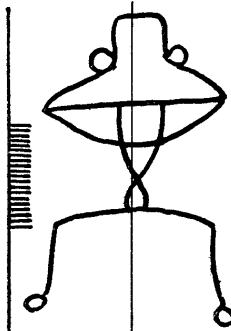
3393



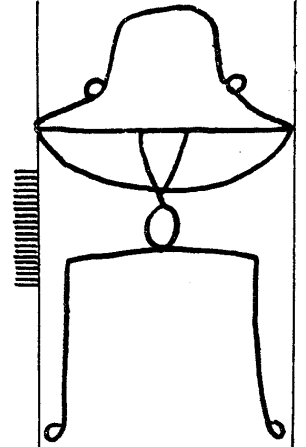
3395



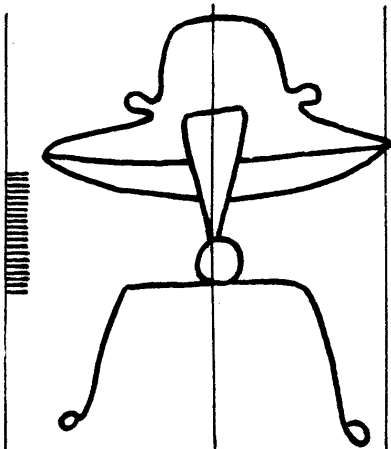
3394



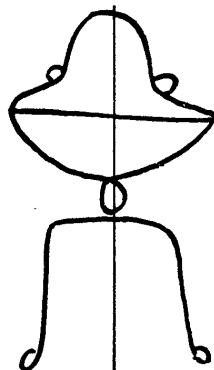
3396



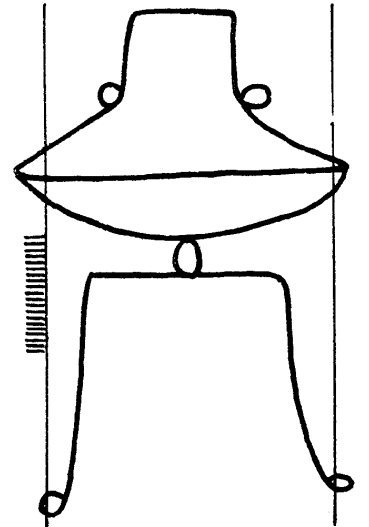
3397



3398



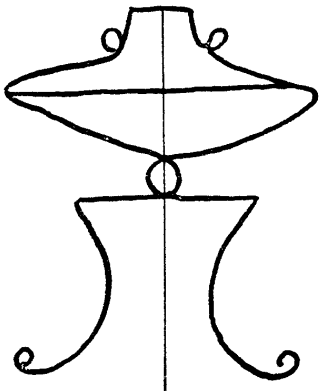
3399



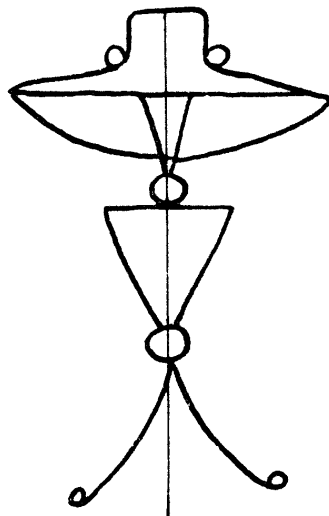
3400

3401 - 3412

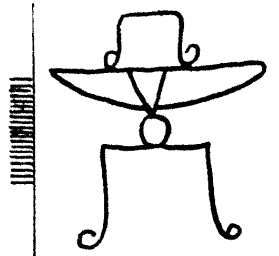
Chapeau



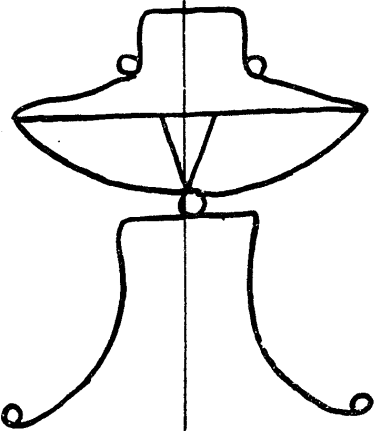
3401



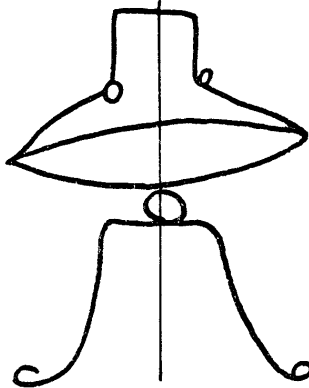
3402



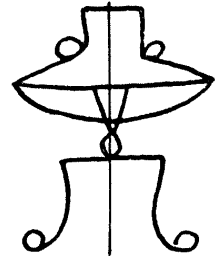
3403



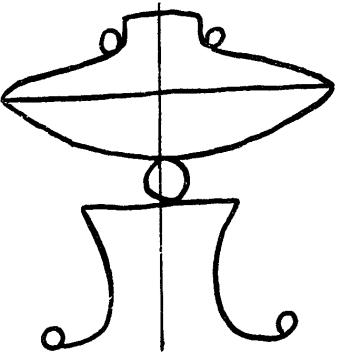
3404



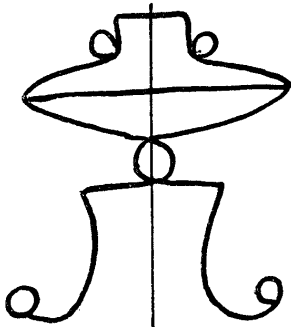
3405



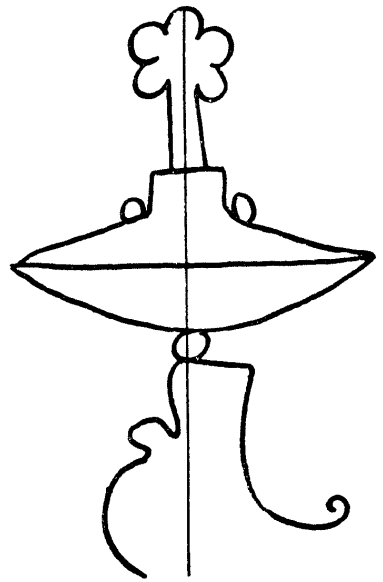
3406



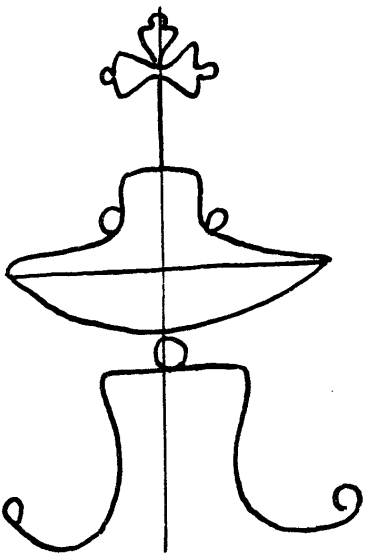
3407



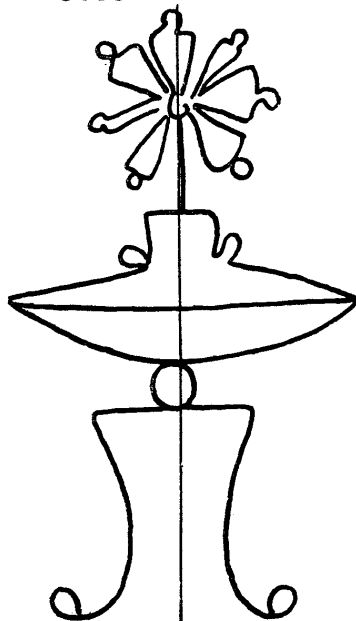
3408



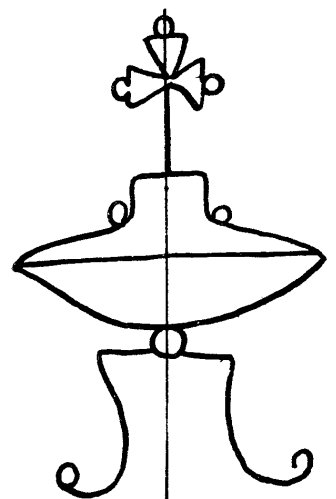
3409



3410



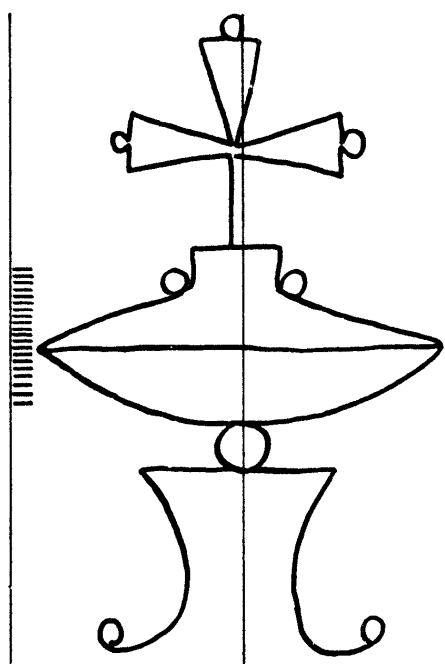
3411



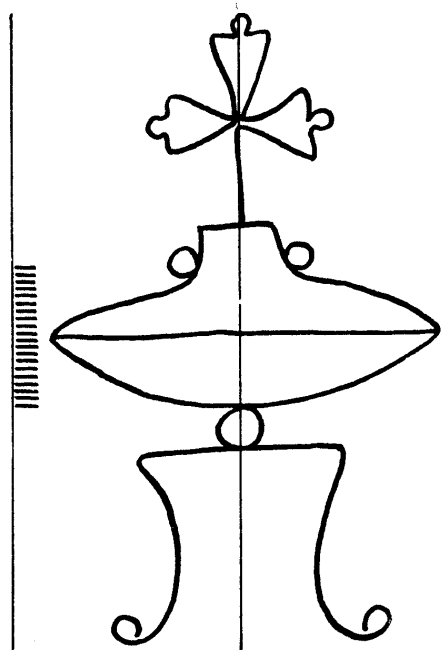
3412

Chapeau

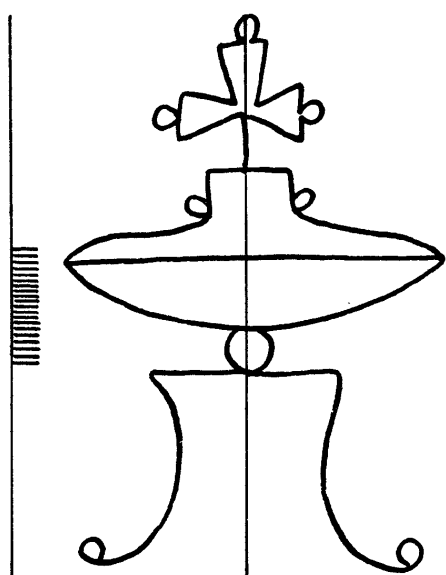
3413 - 3421



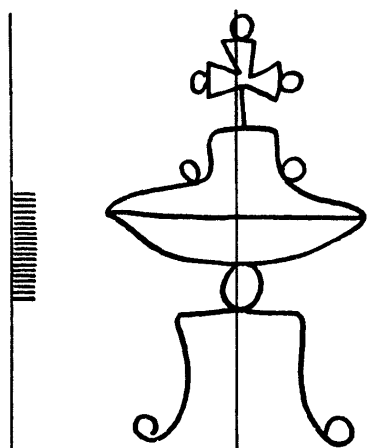
3413



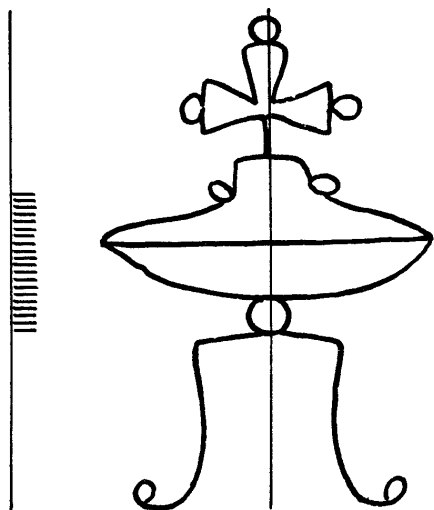
3414



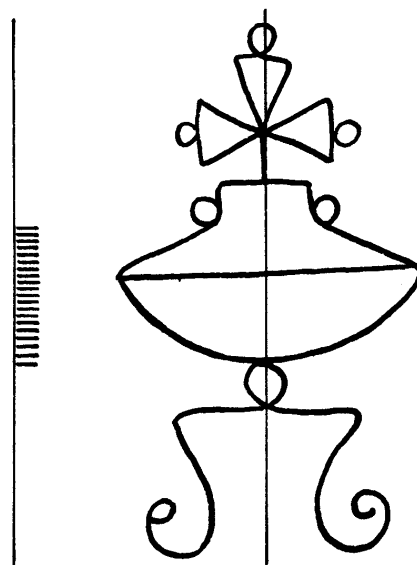
3415



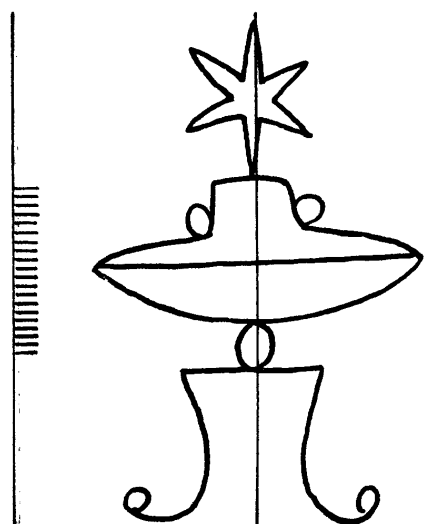
3416



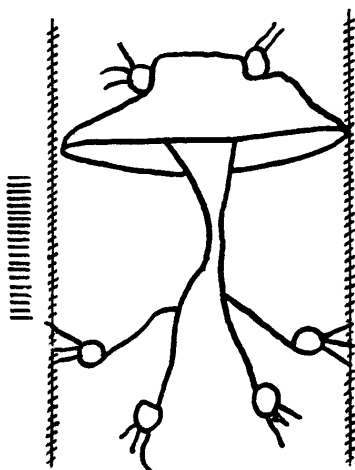
3417



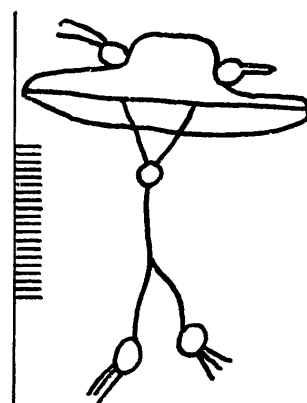
3418



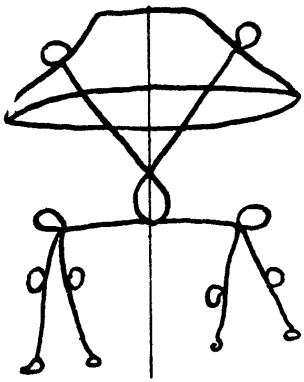
3419



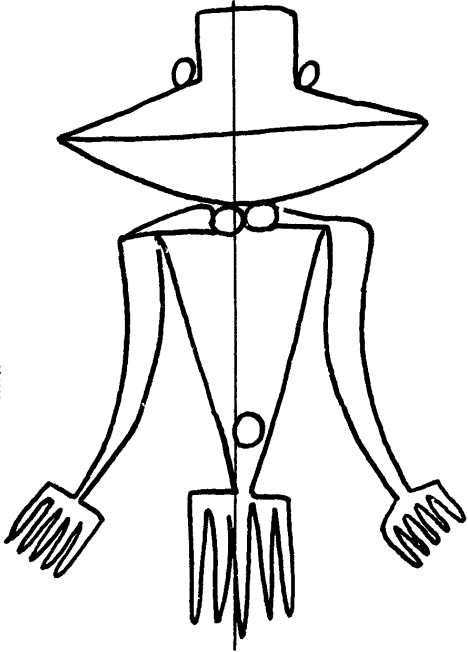
3420



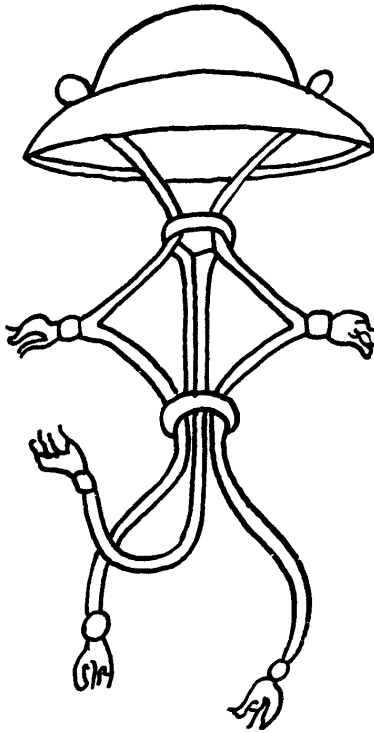
3421



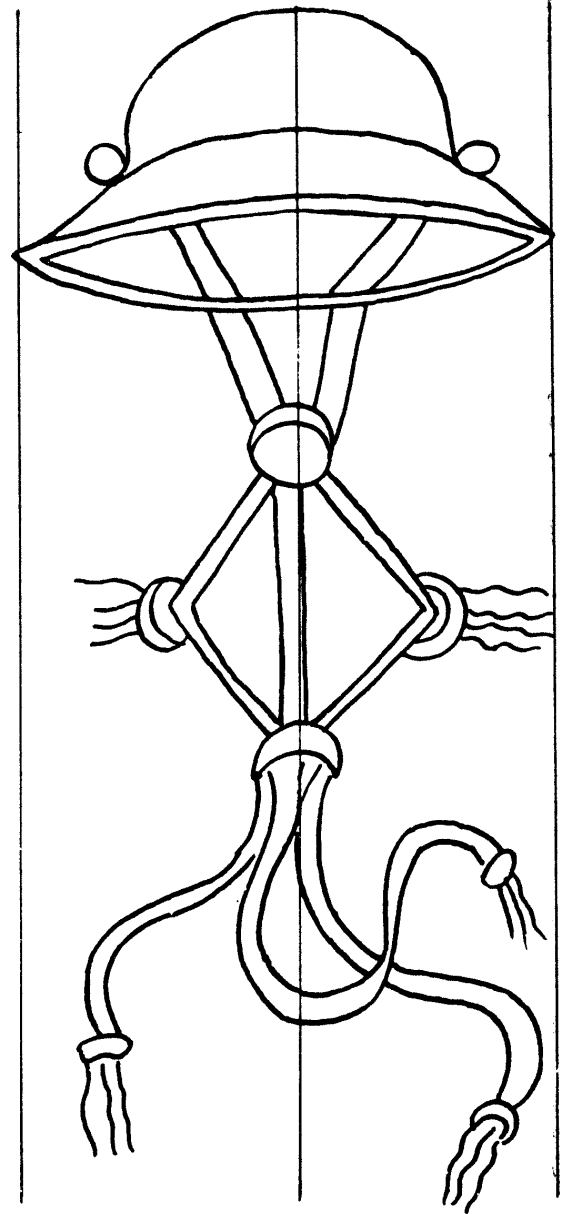
3422



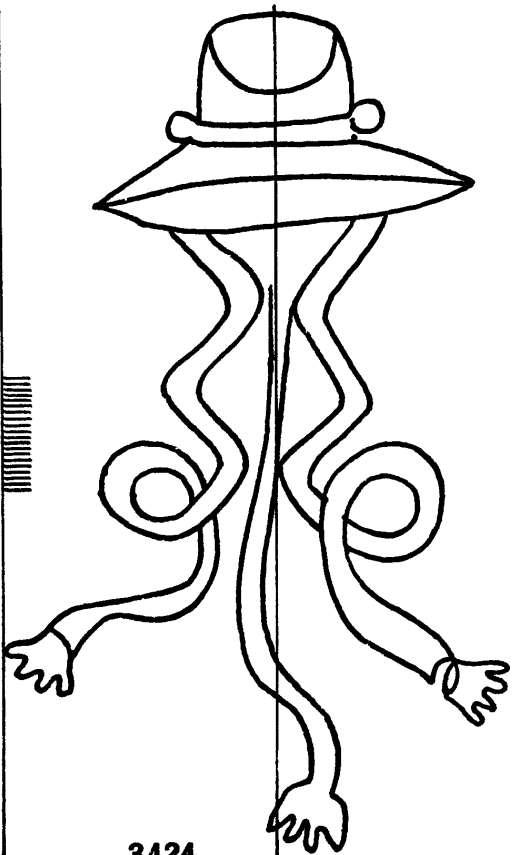
3423



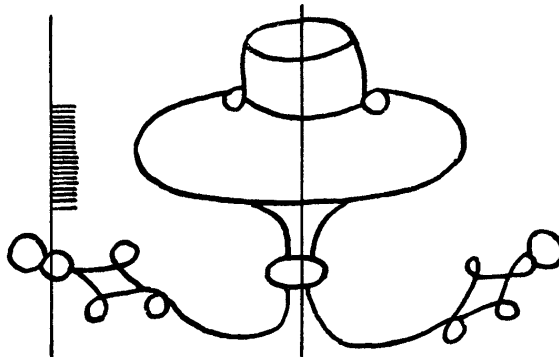
3426



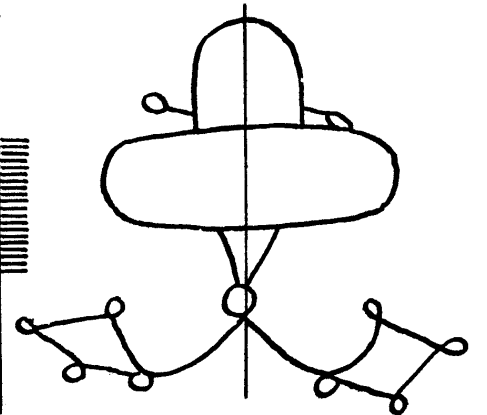
3425



3424



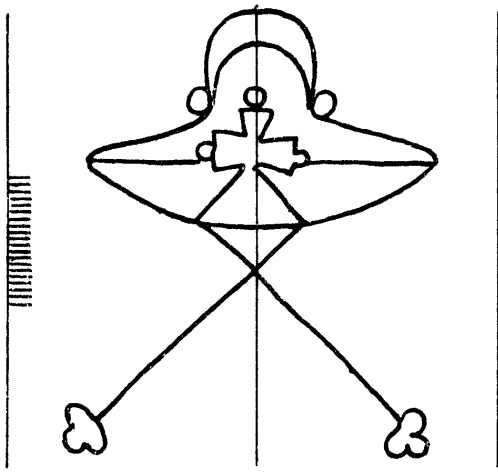
3427



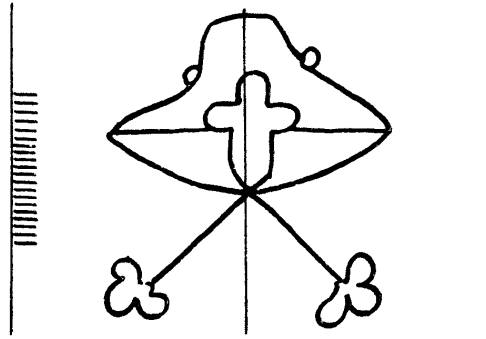
3428

Chapeau

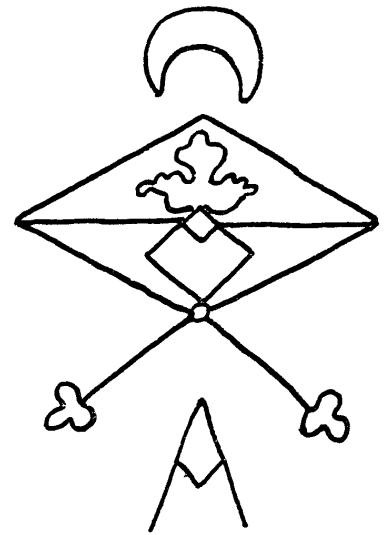
3429-3440



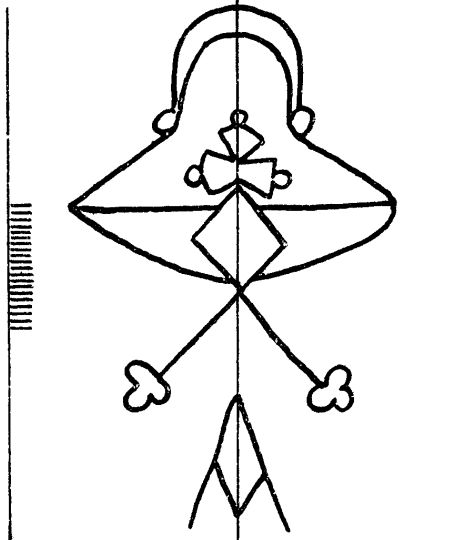
3429



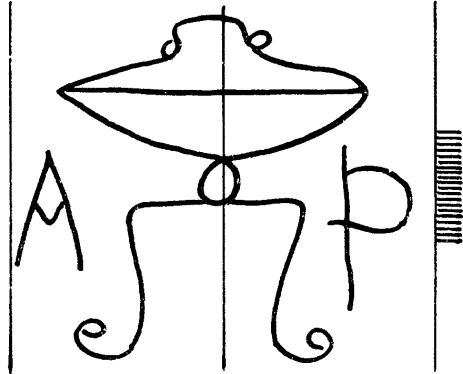
3430



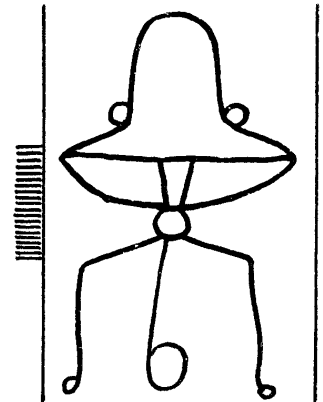
3431



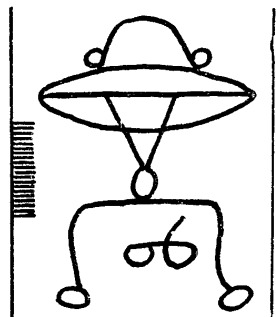
3432



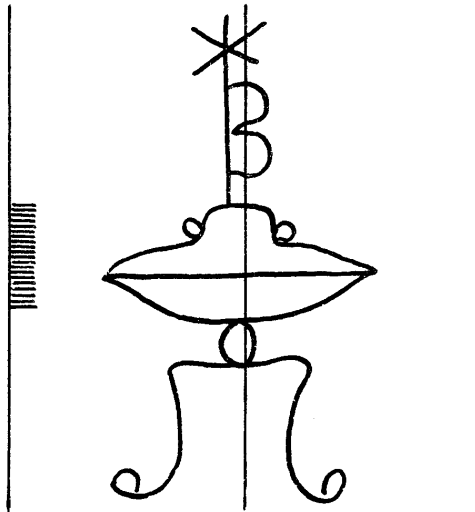
3433



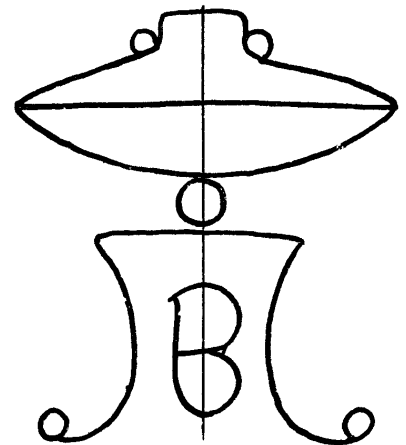
3434



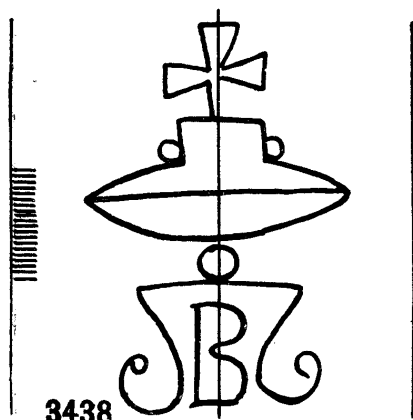
3435



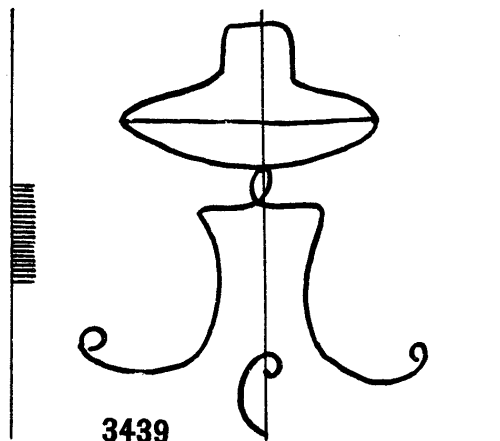
3436



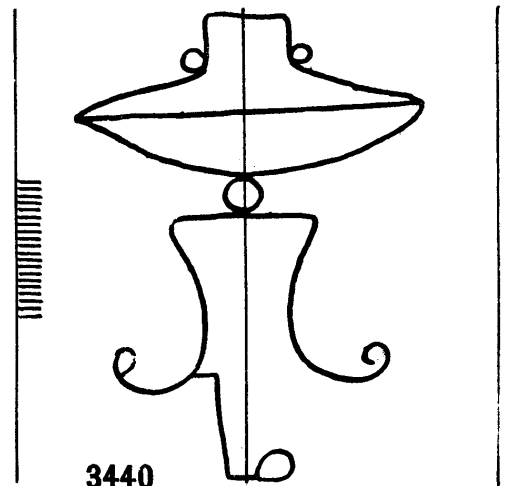
3437



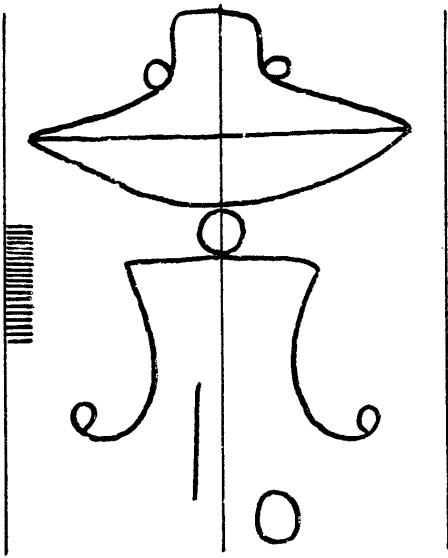
3438



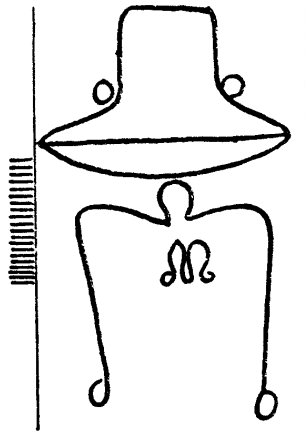
3439



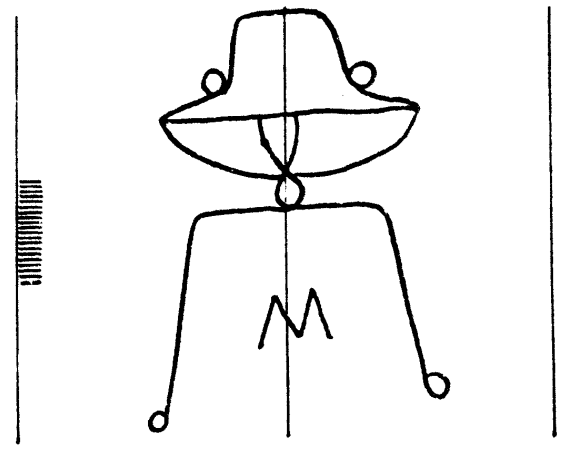
3440



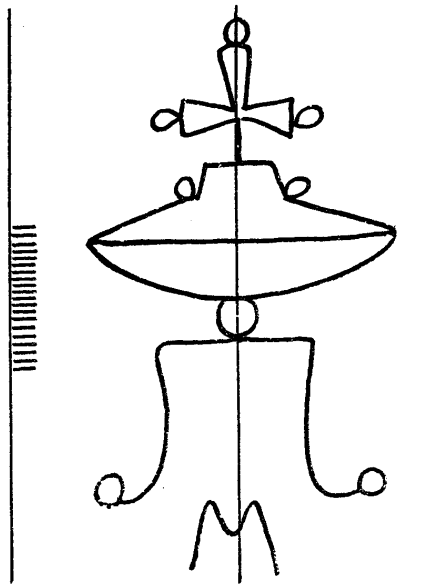
3441



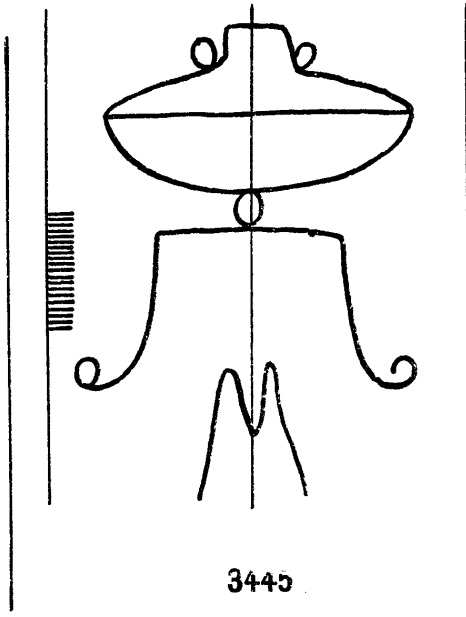
3442



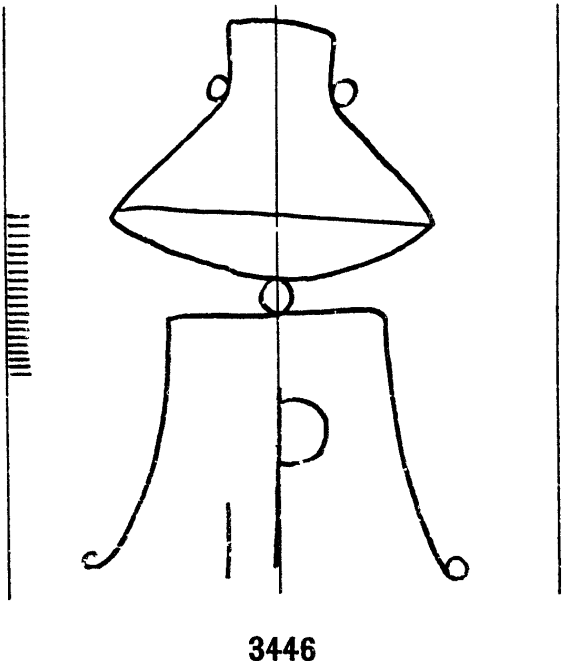
3443



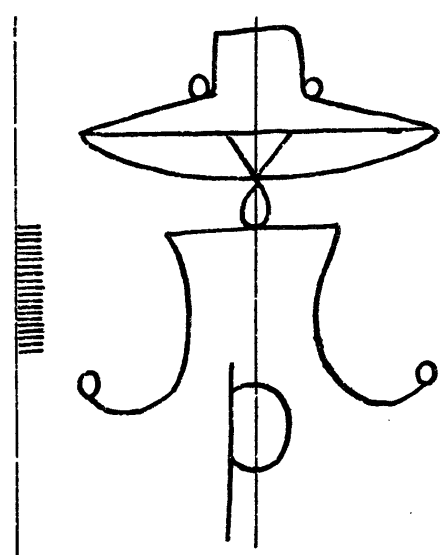
3444



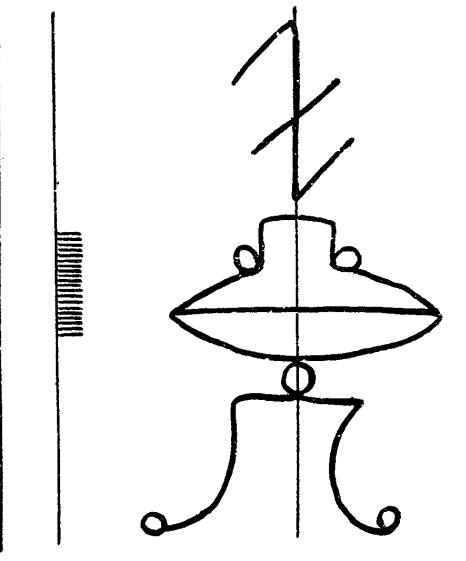
3445



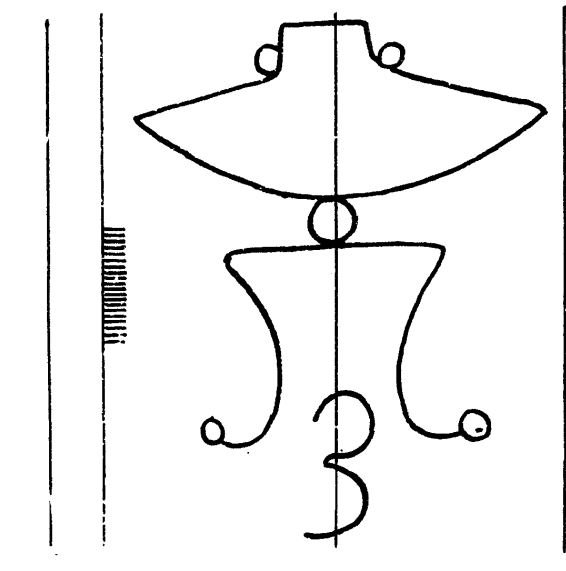
3446



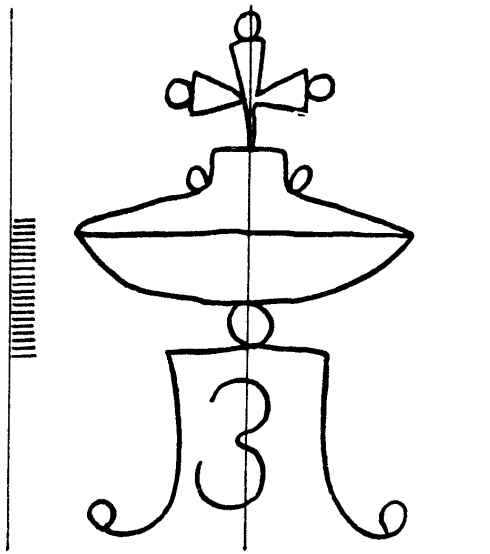
3447



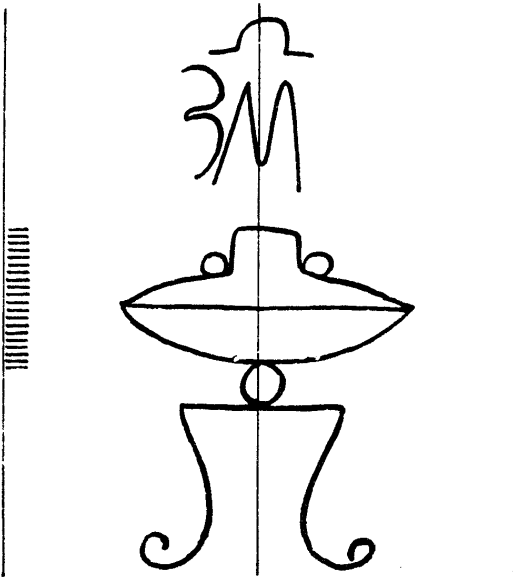
3448



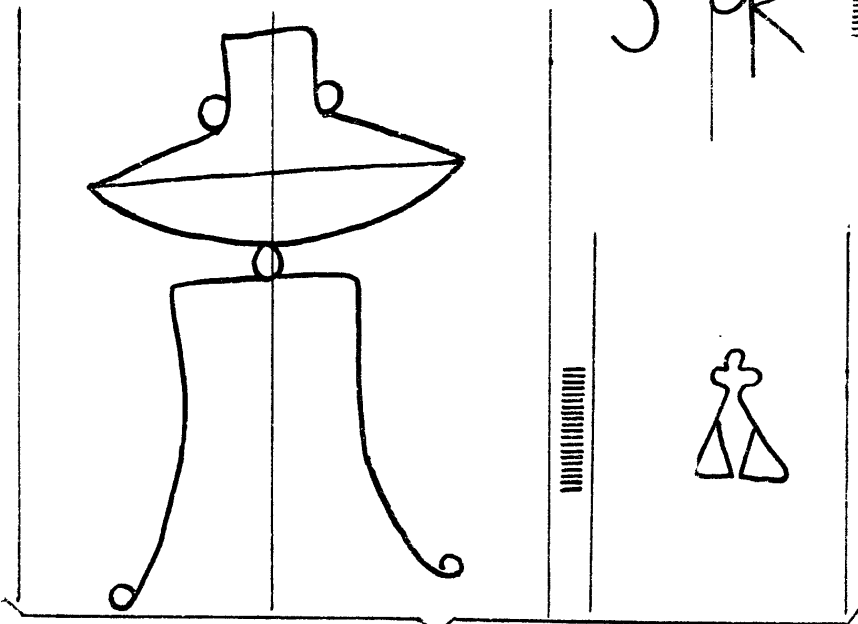
3449



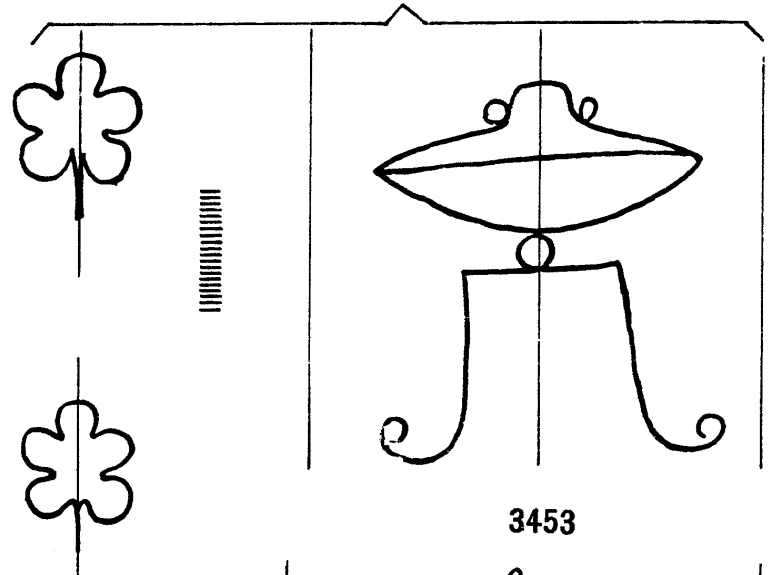
3450



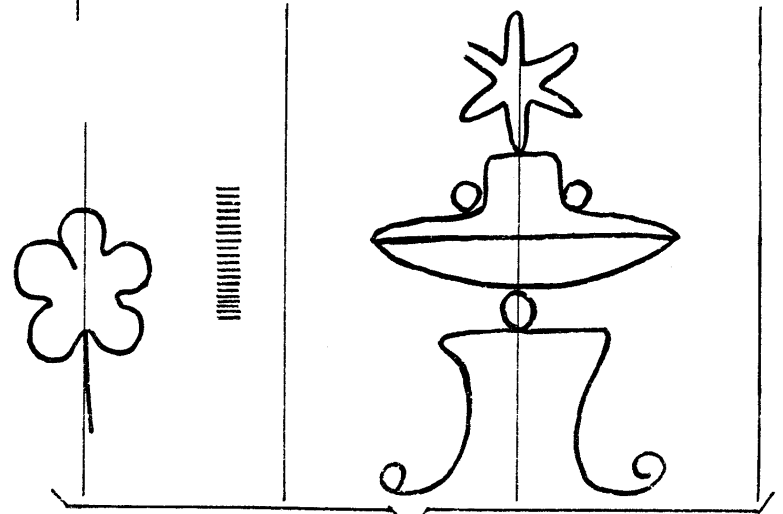
3451



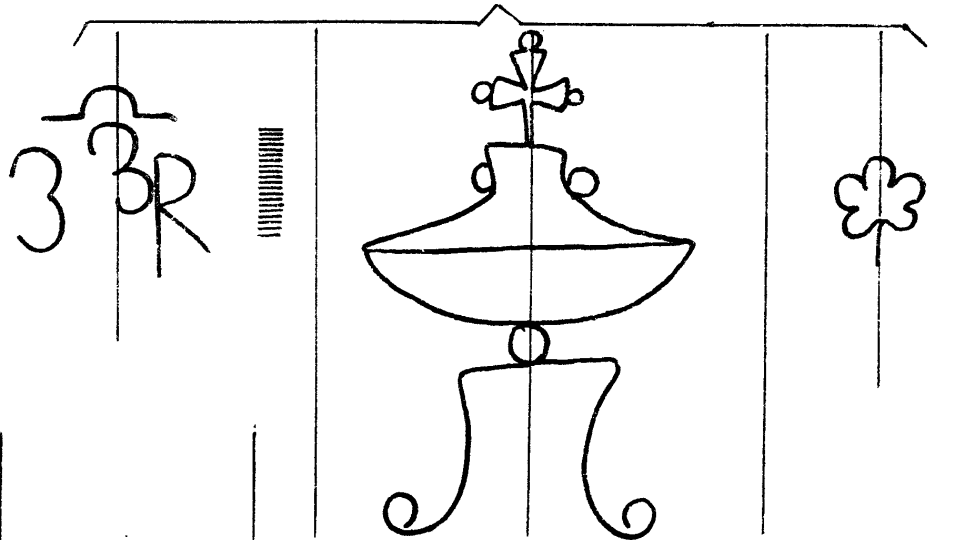
3452



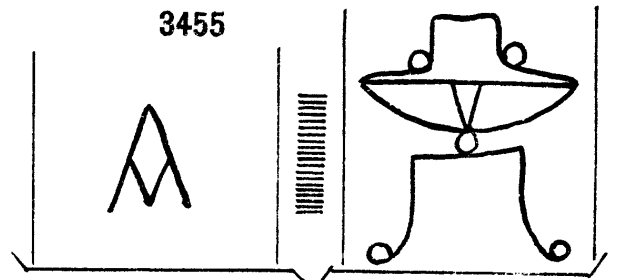
3453



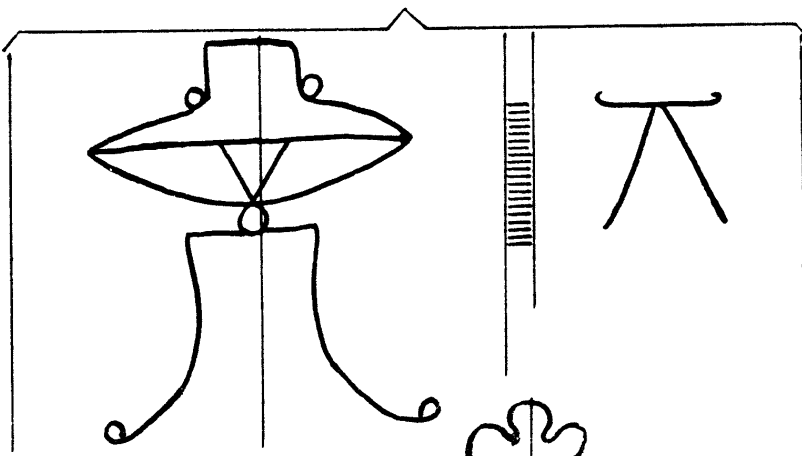
3454



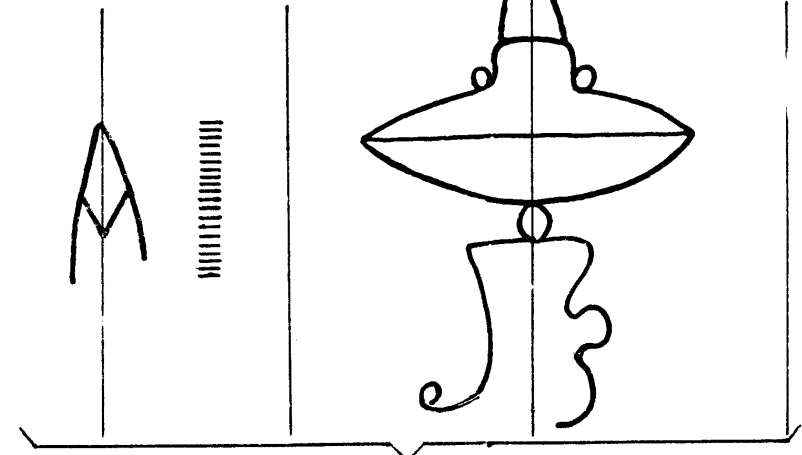
3455



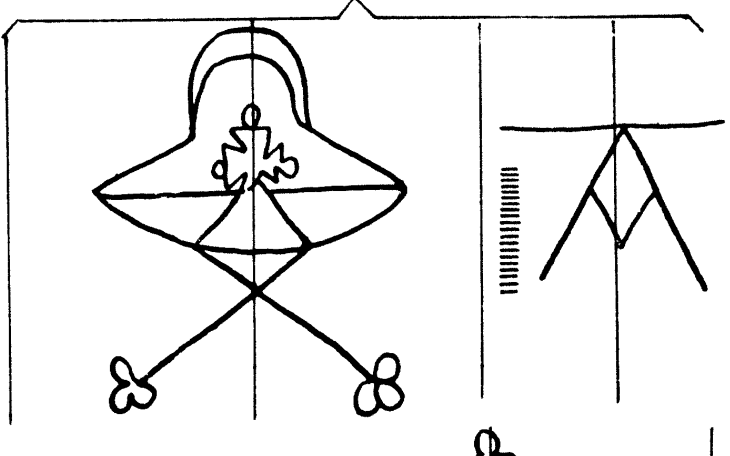
3456



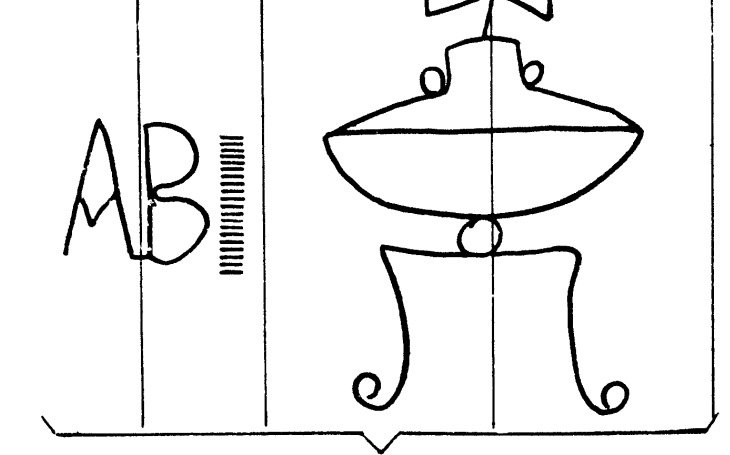
3457



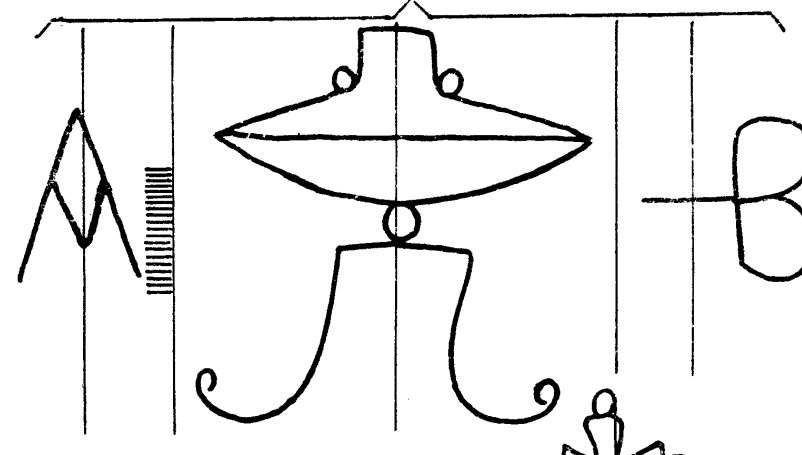
3459



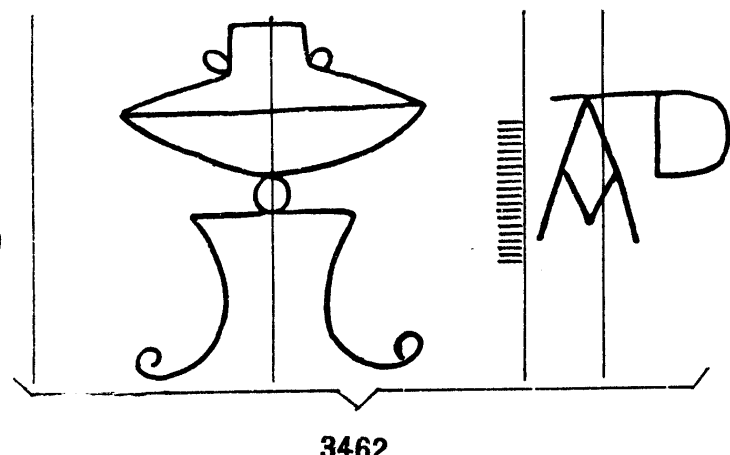
3458



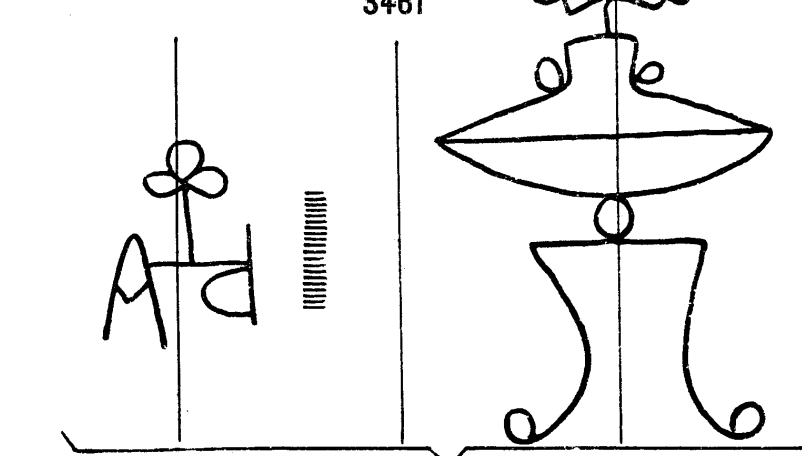
3460



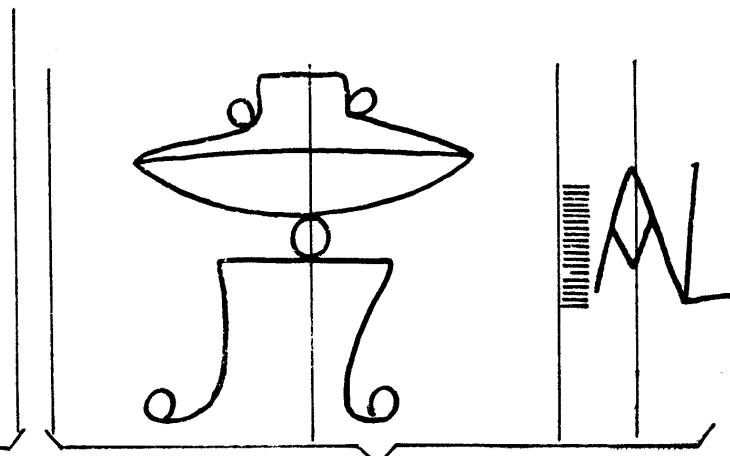
3461



3462



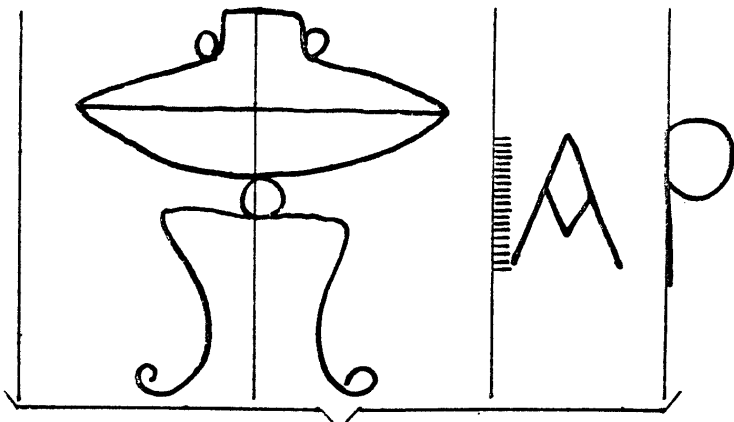
3463



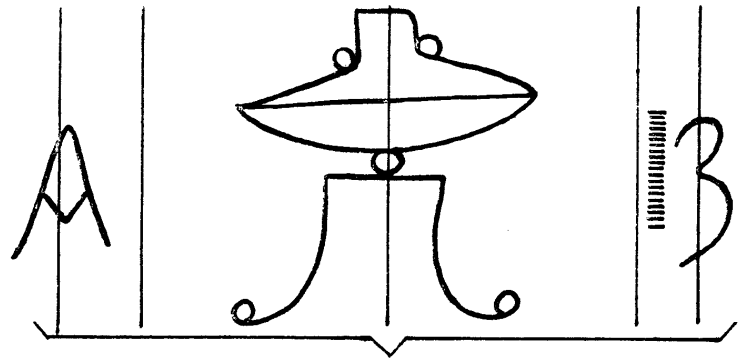
3464

Chapeau

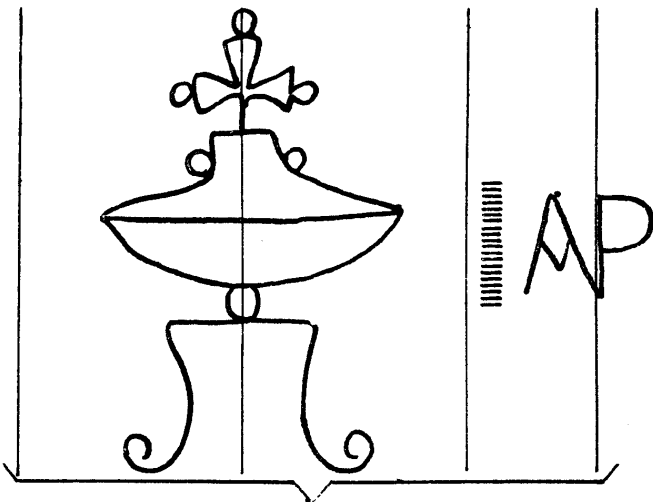
3465 - 3472



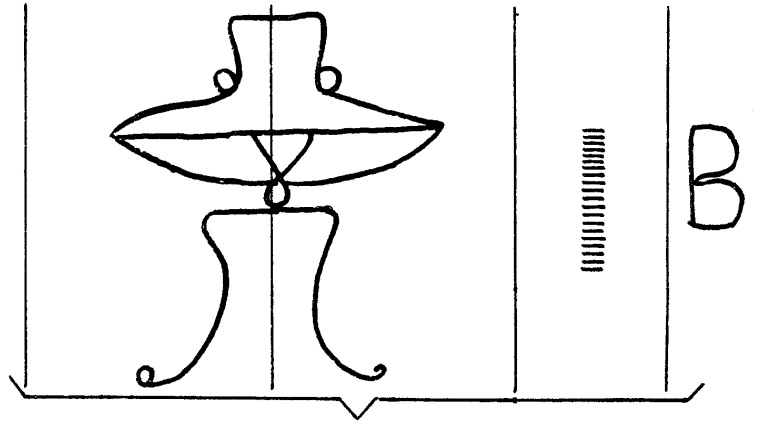
3465



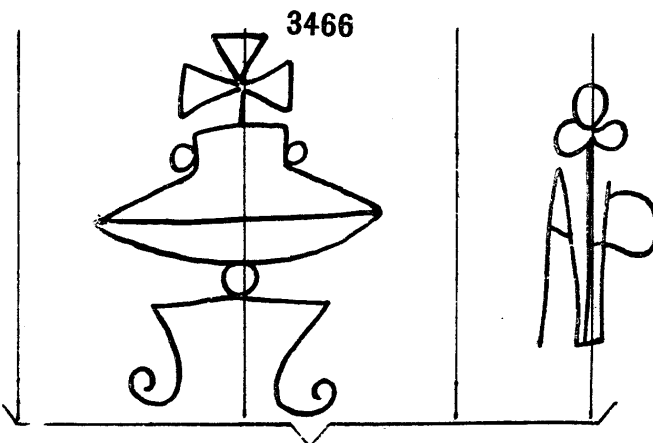
3469



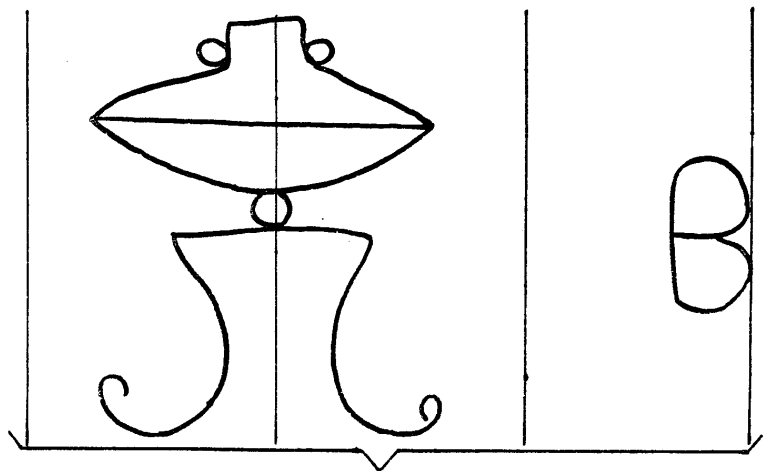
3466



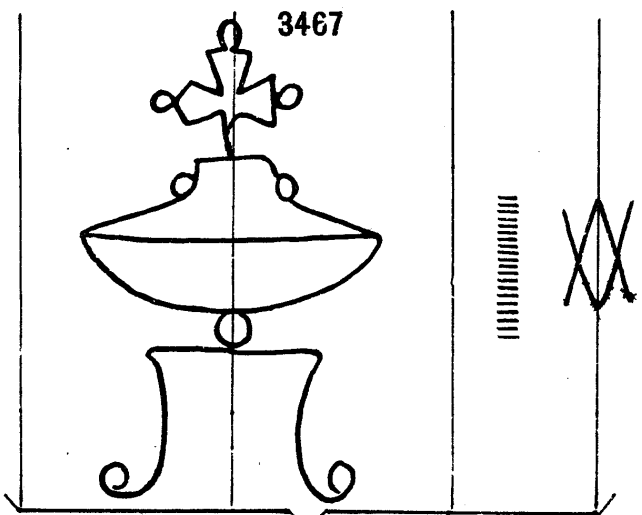
3470



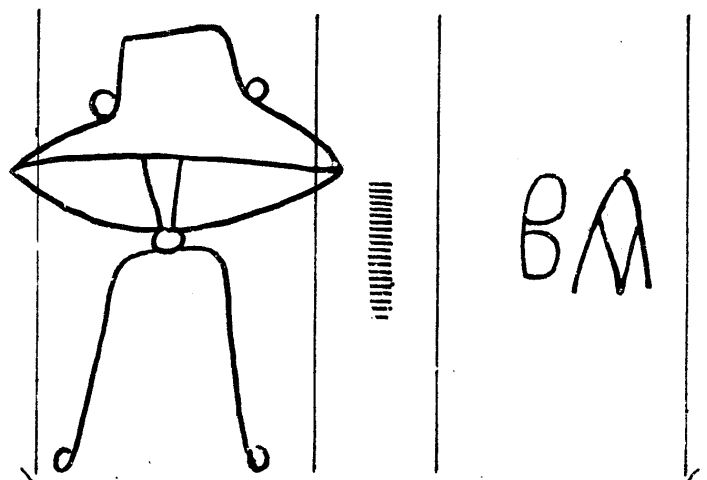
3467



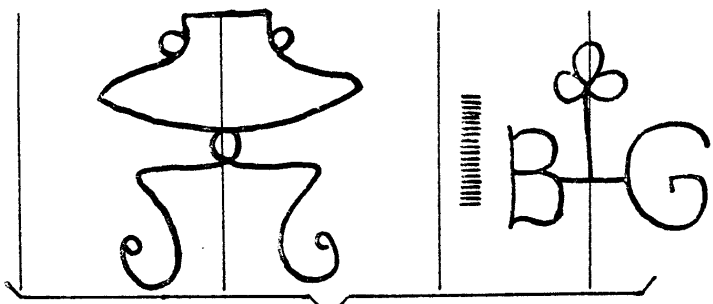
3471



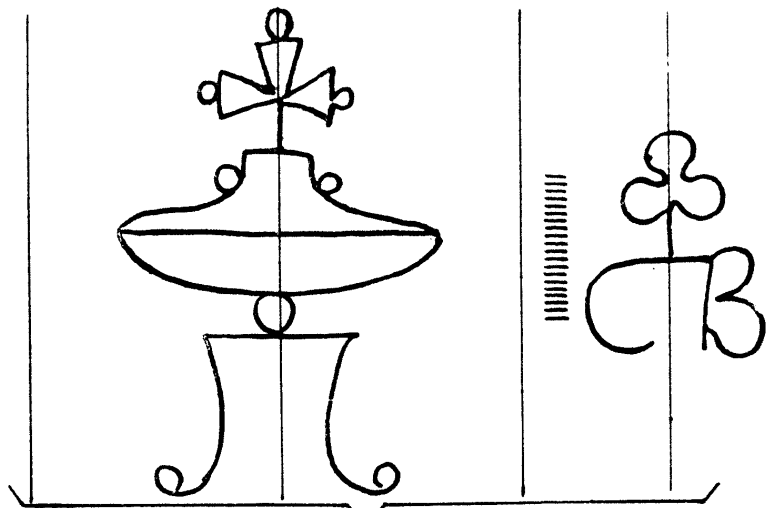
3468



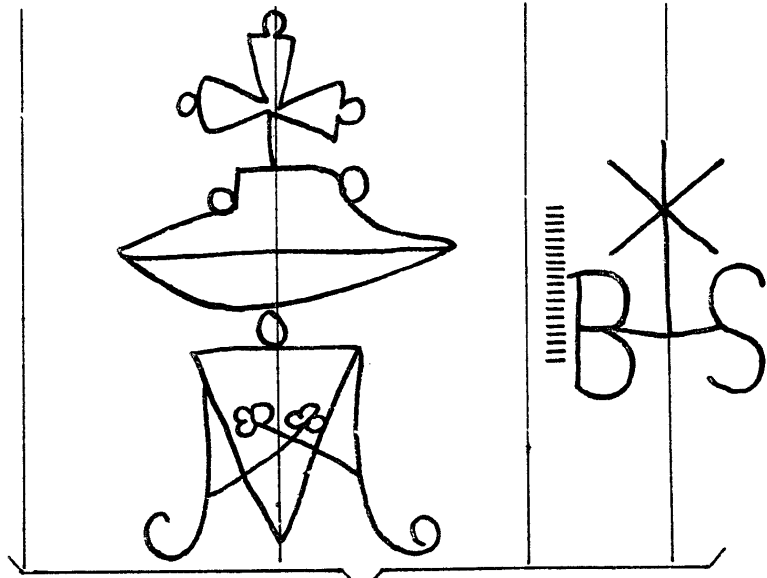
3472



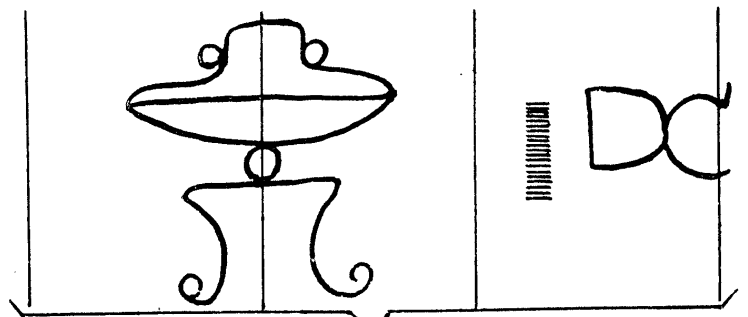
3473



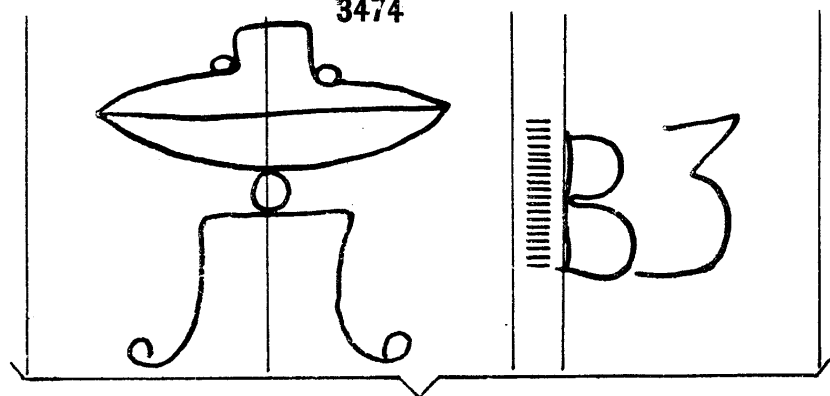
3477



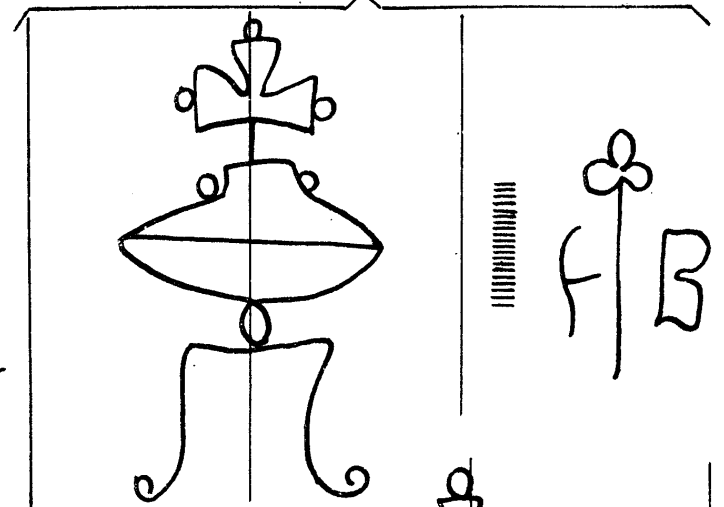
3474



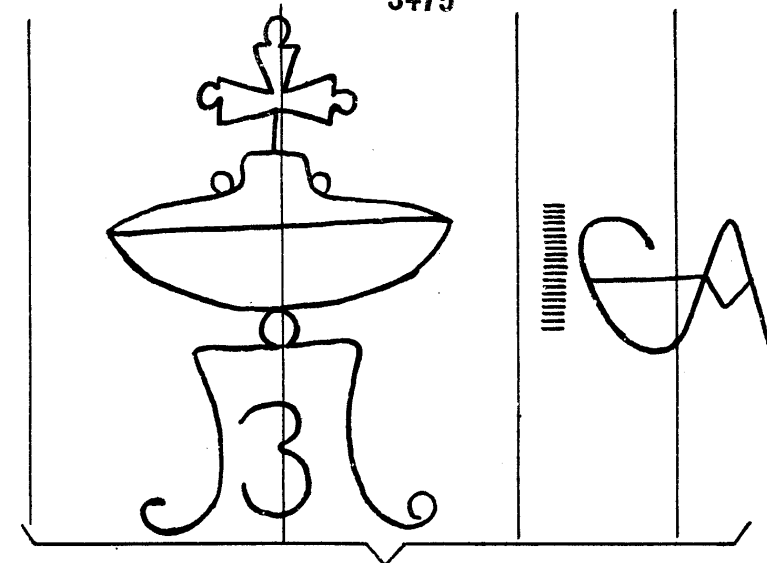
3478



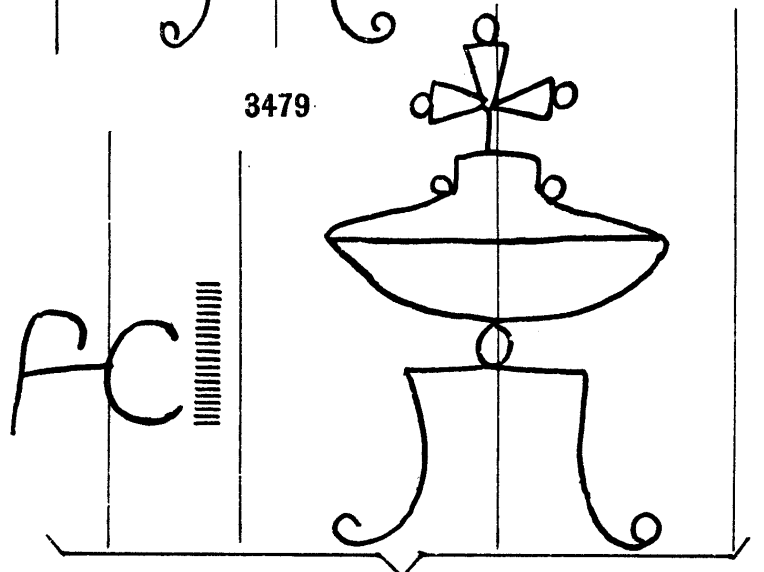
3475



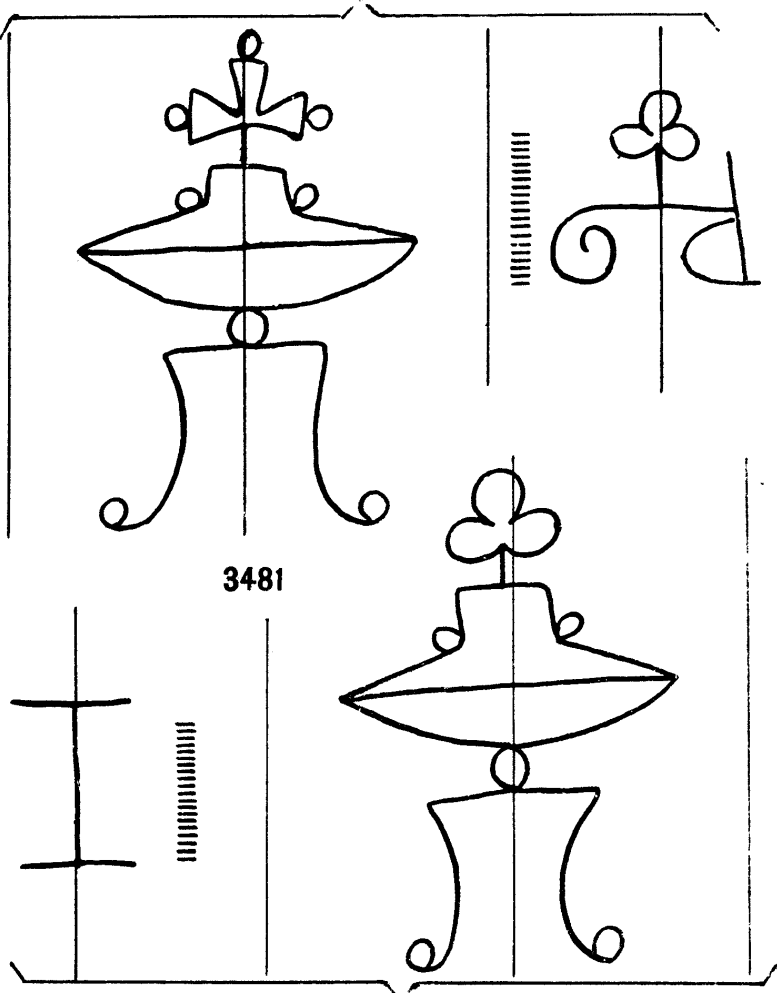
3479



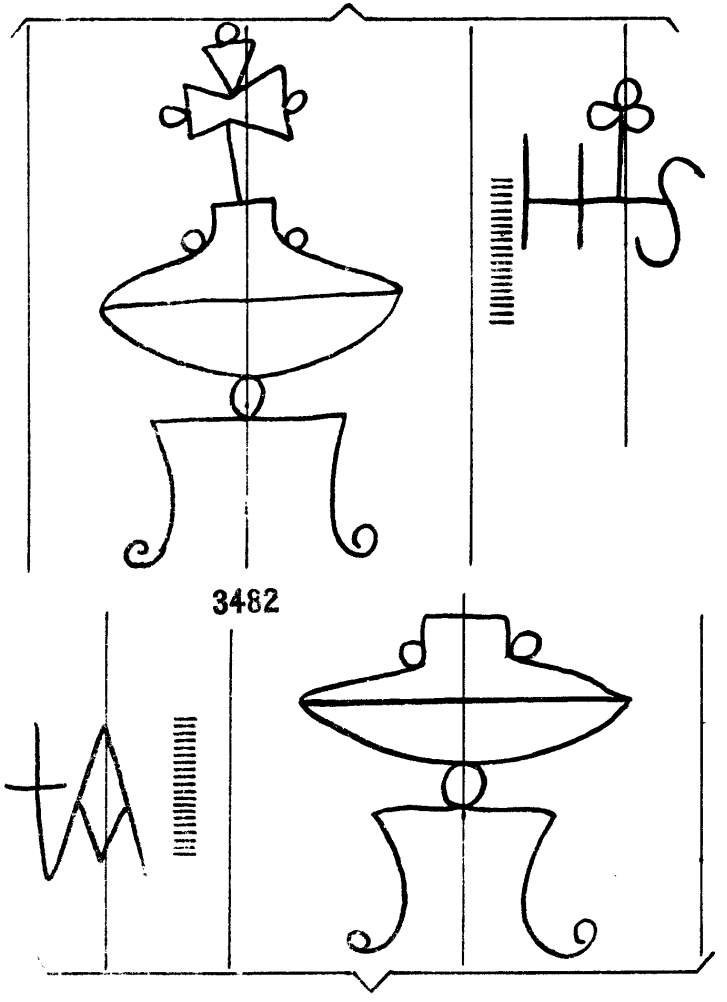
3476



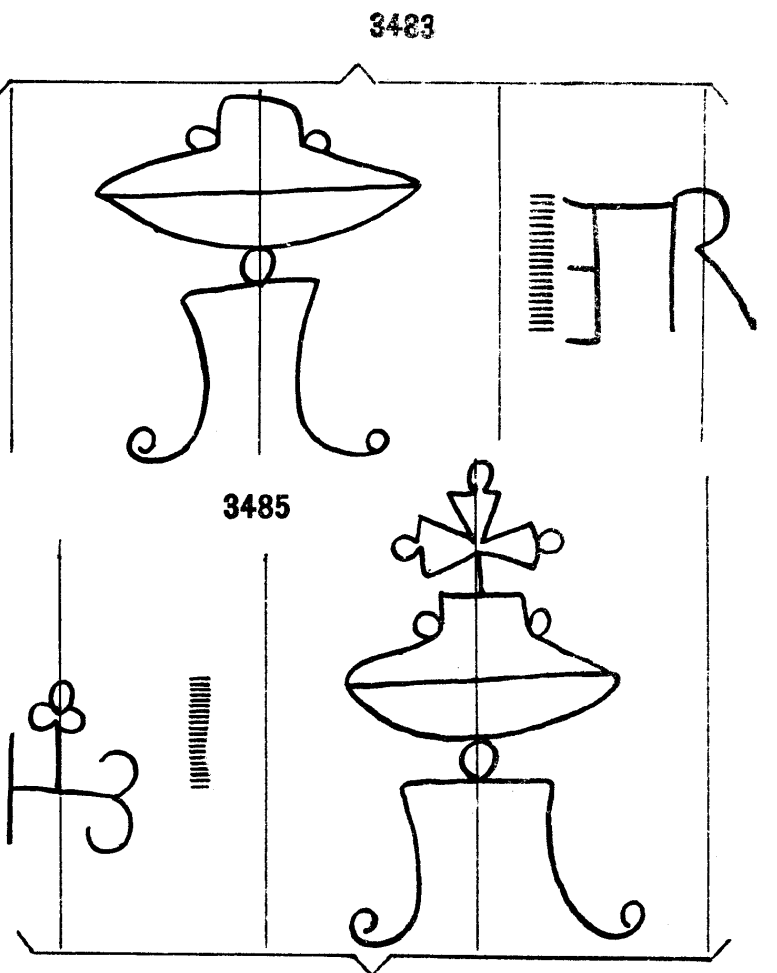
3480



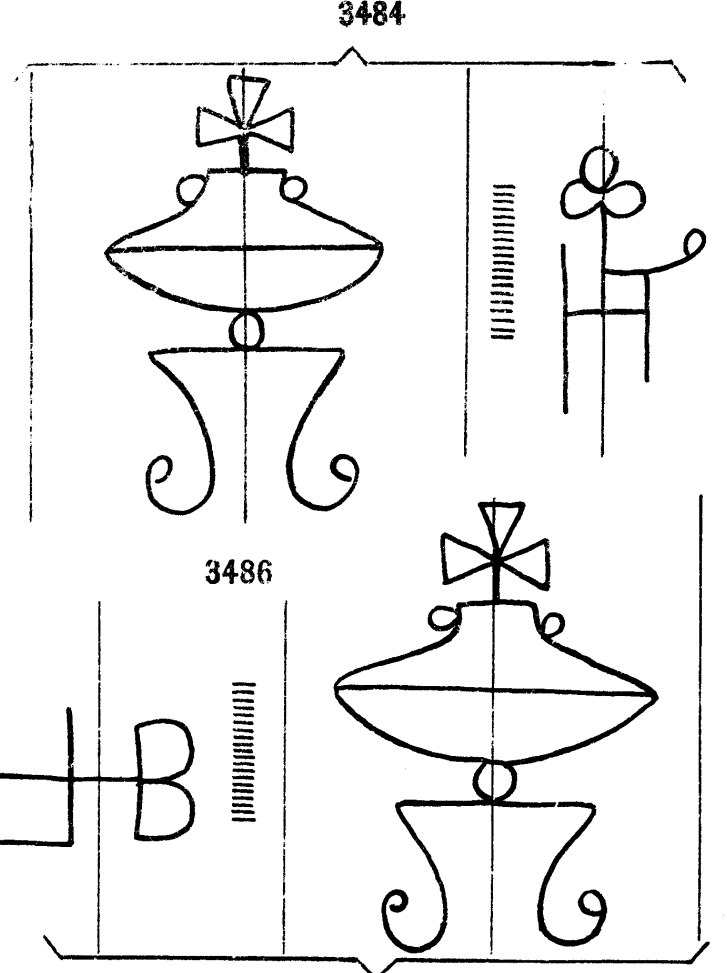
3481



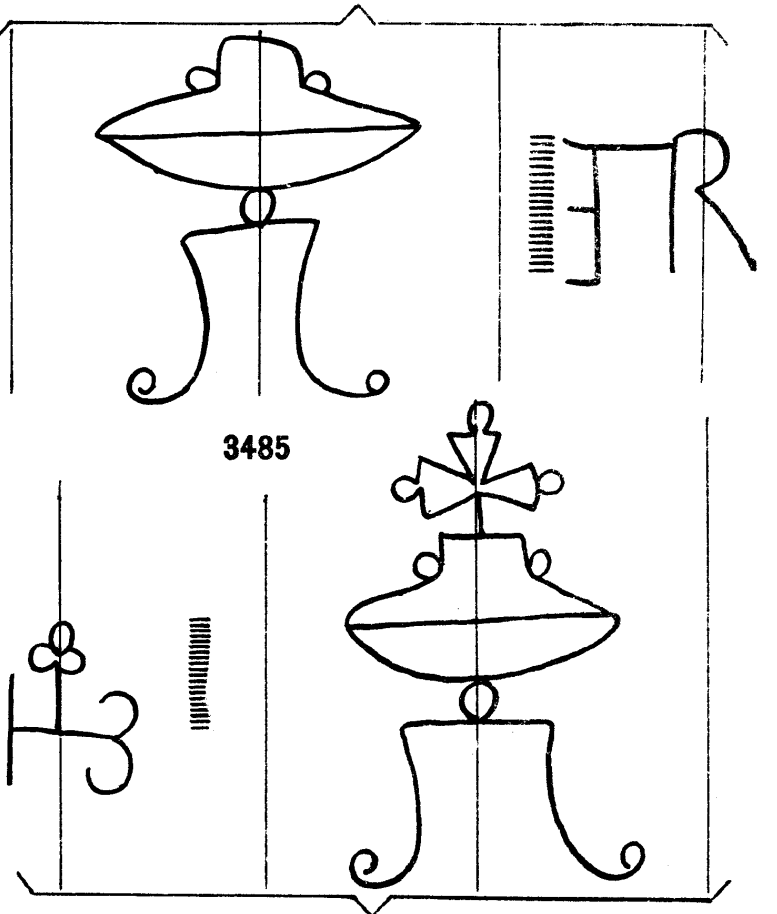
3482



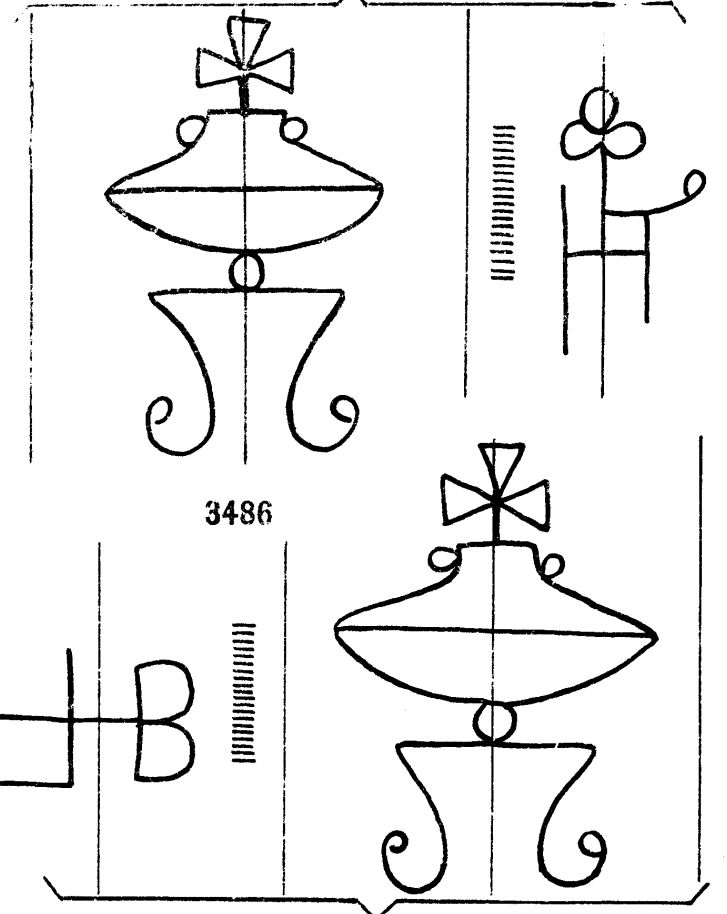
3483



3484



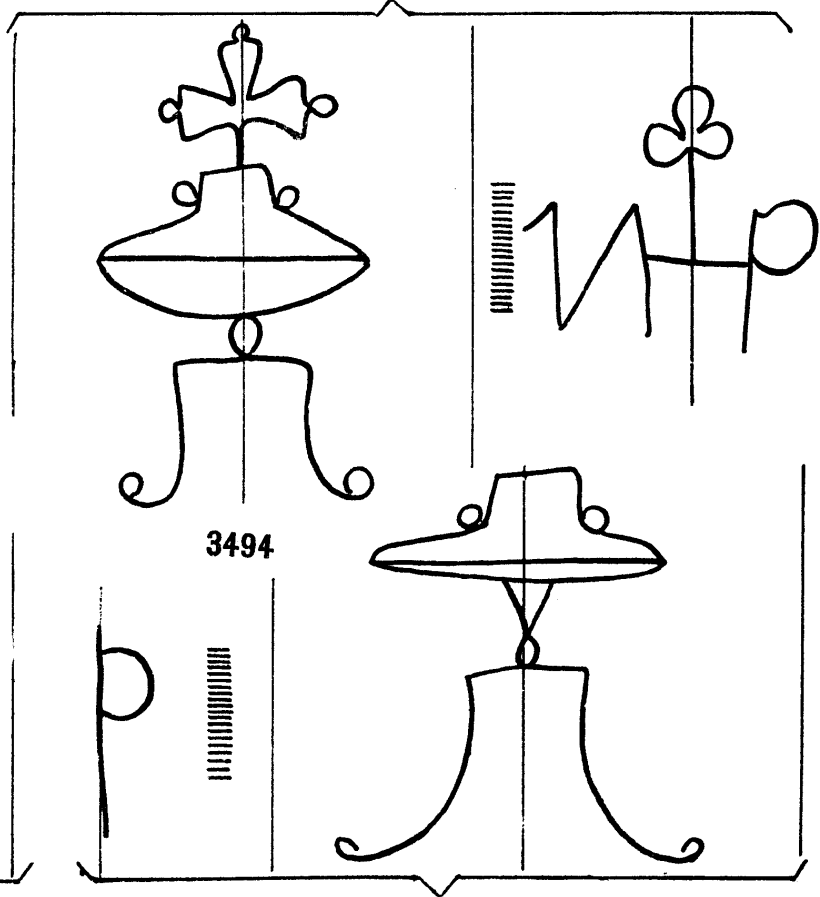
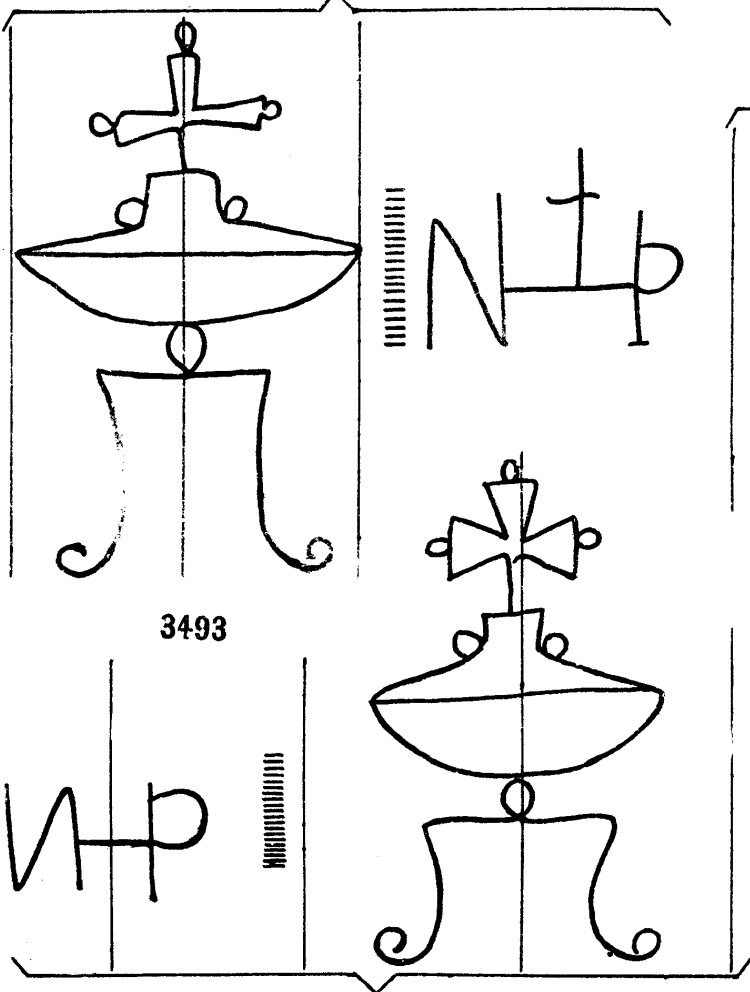
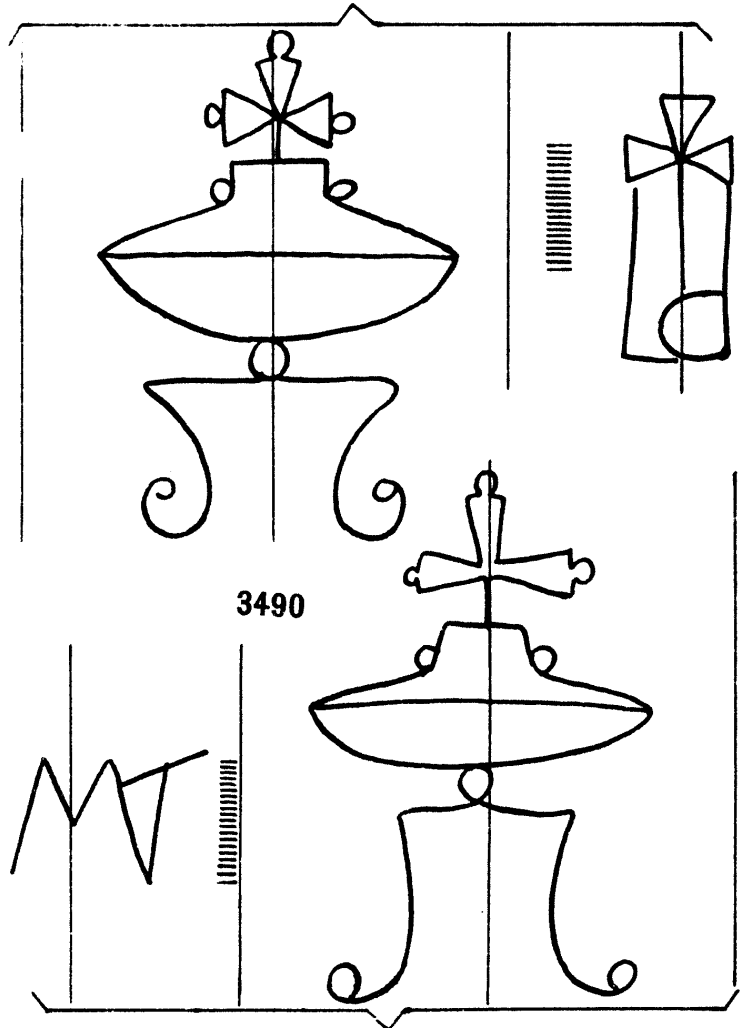
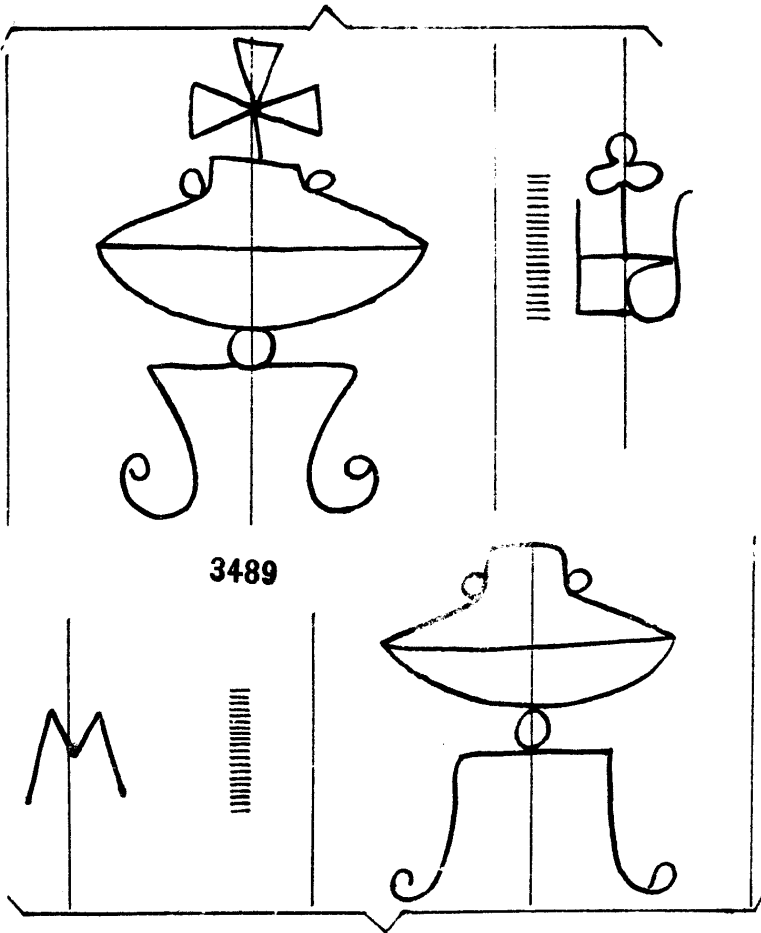
3485



3486

3487

3488

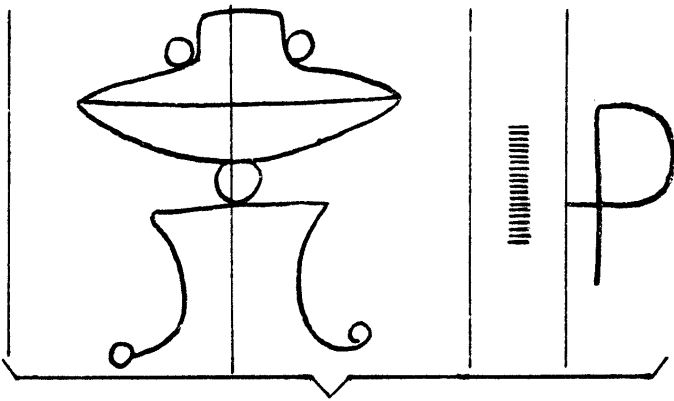


3495

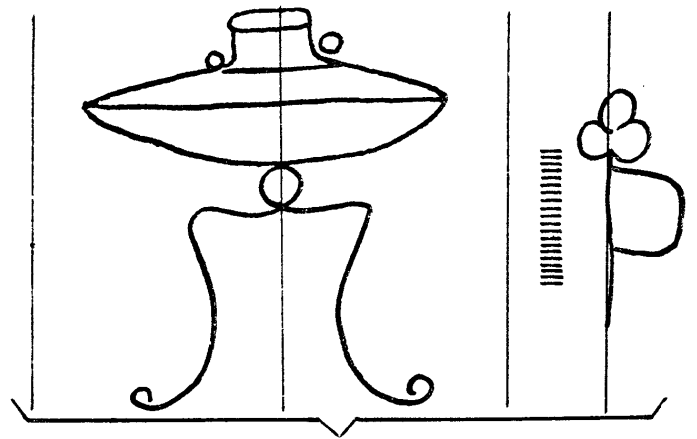
3496

Chapeau

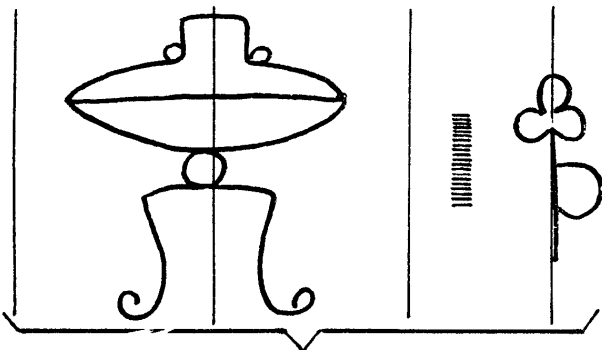
3497-3504



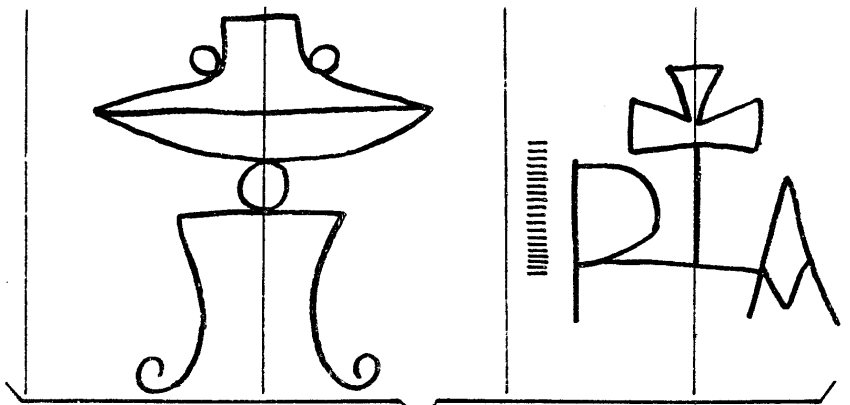
3497



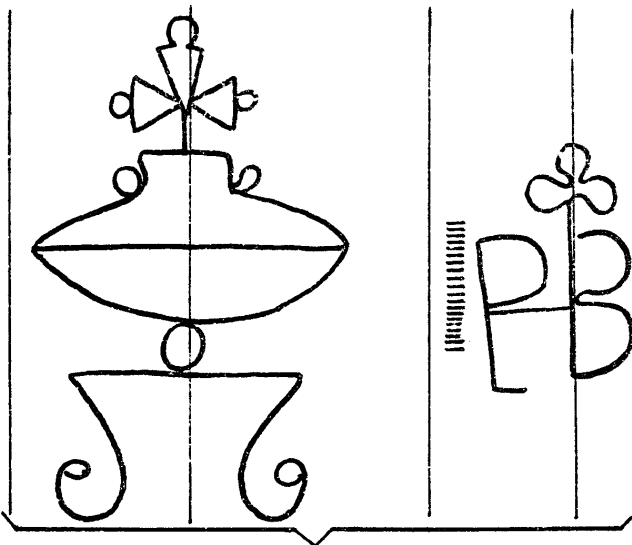
3498



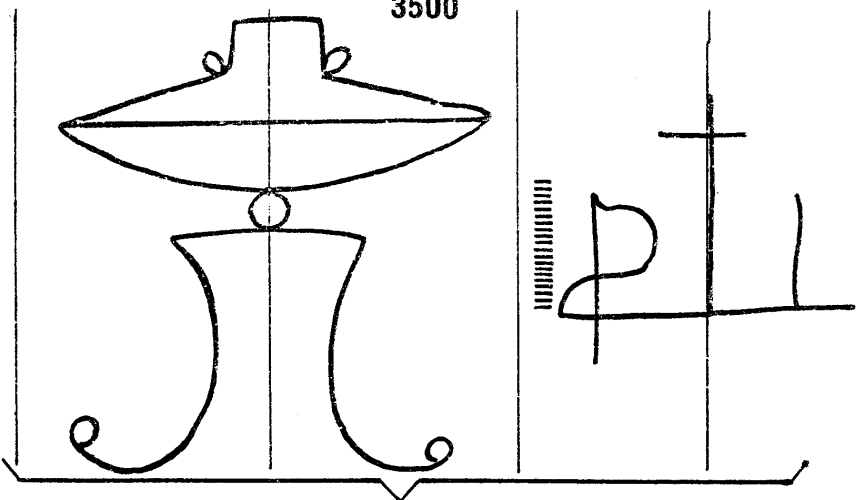
3499



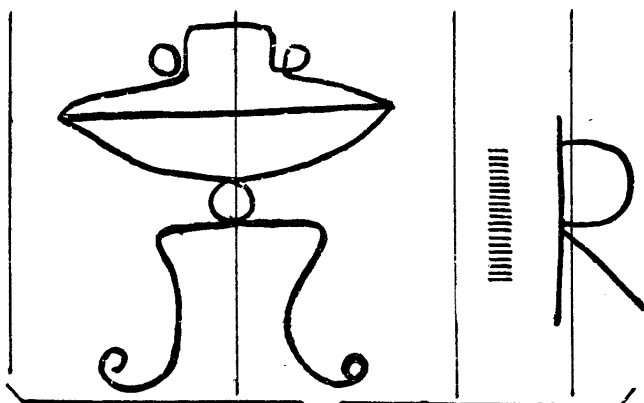
3500



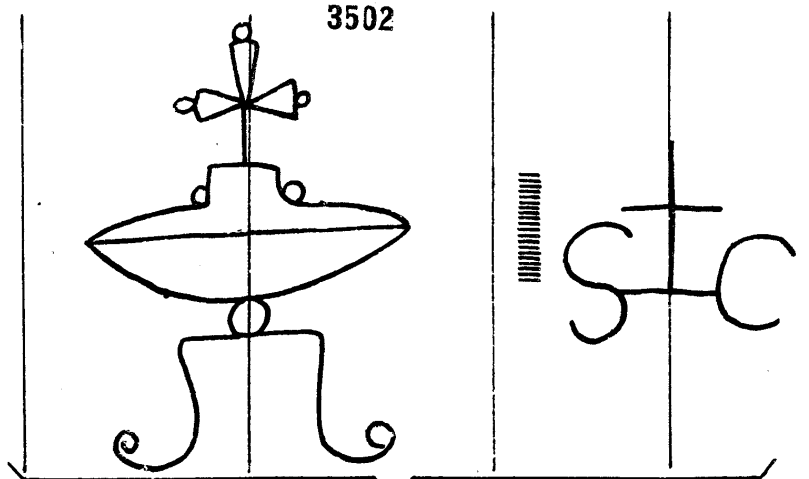
3501



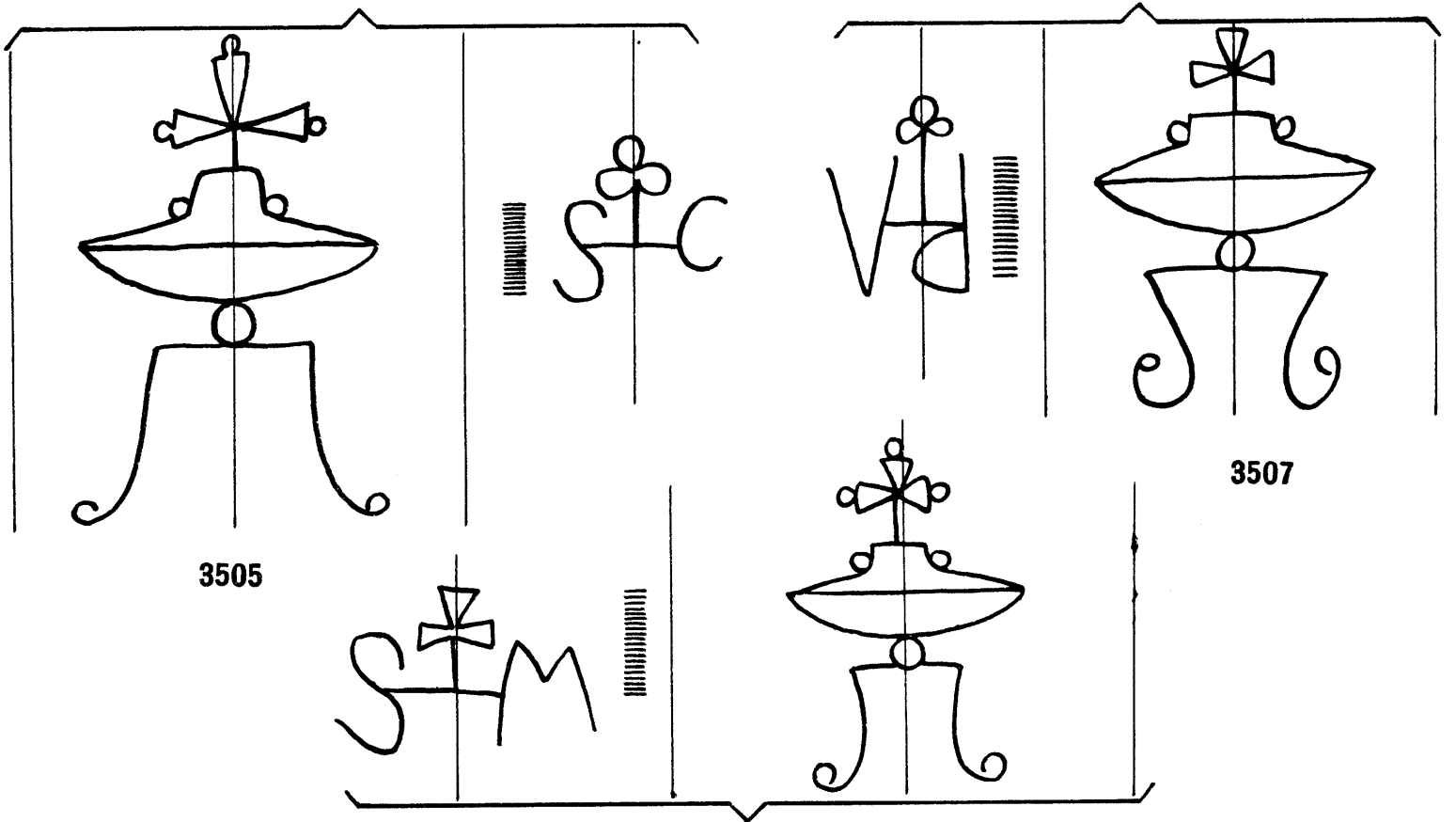
3502



3503



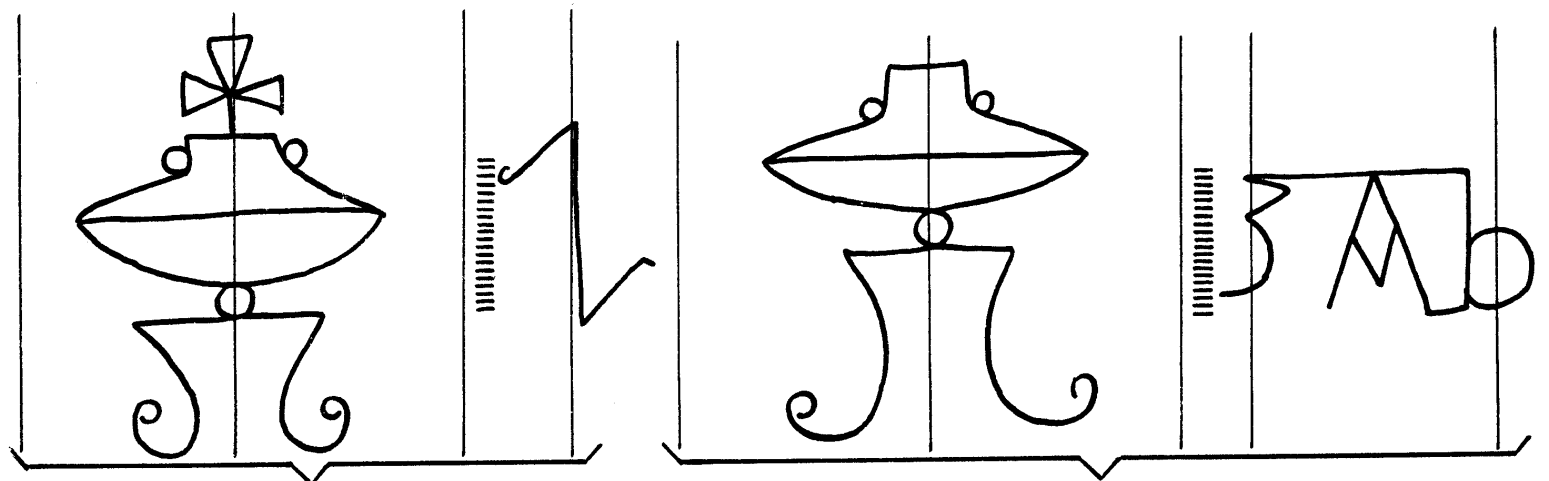
3504



3505

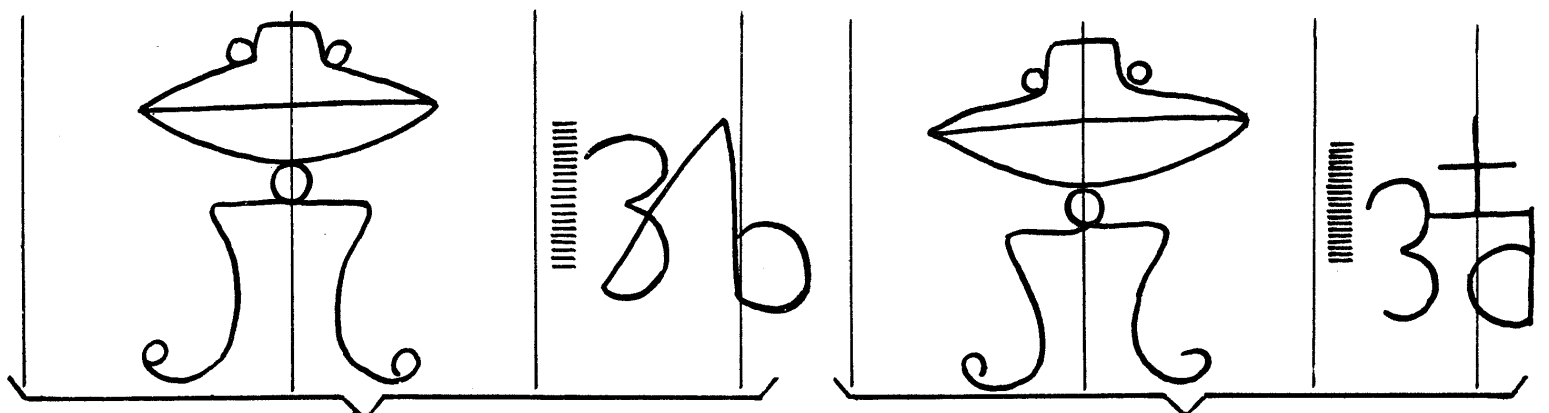
3507

3506



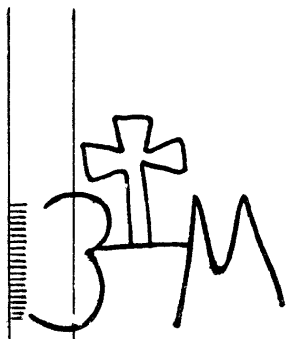
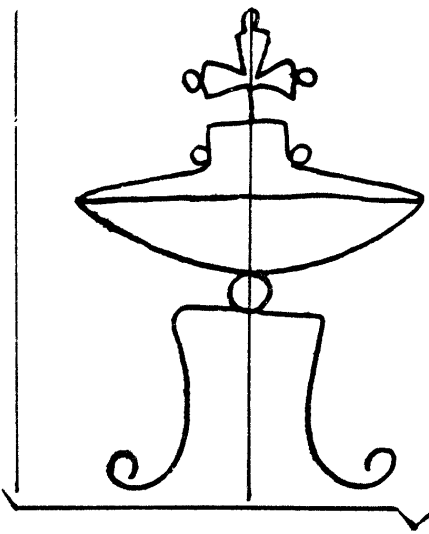
3508

3509

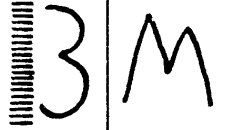
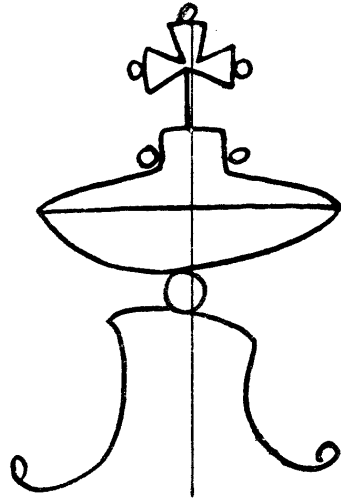


3510

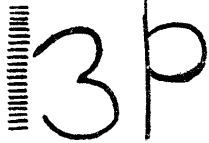
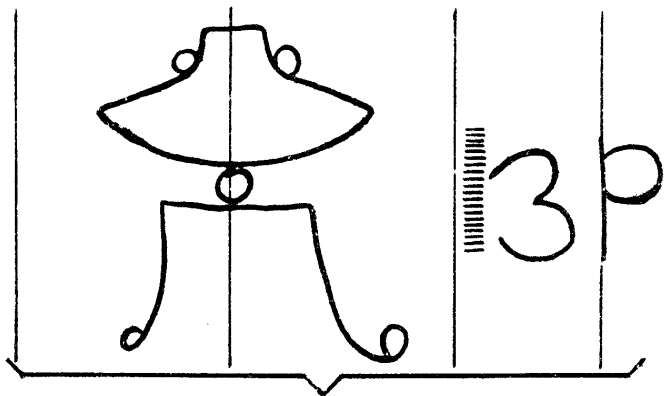
3511



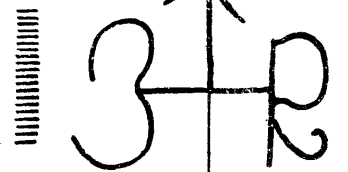
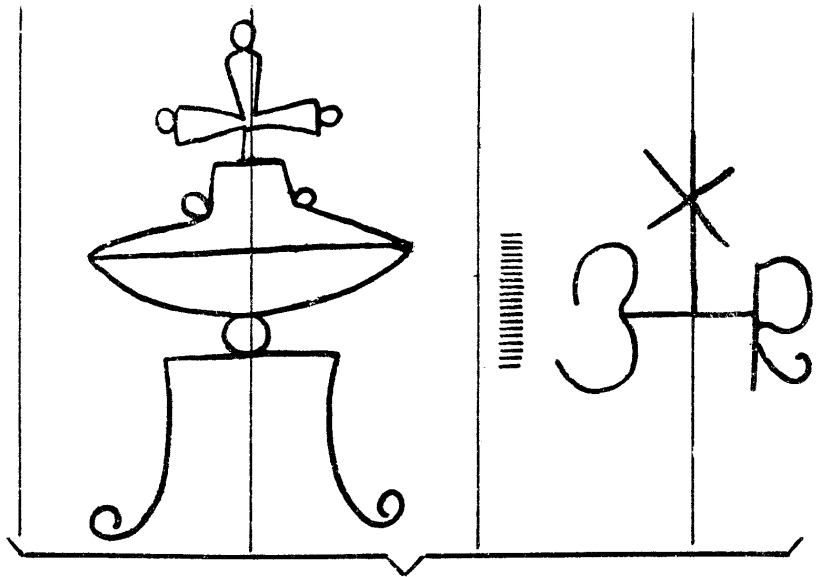
3512



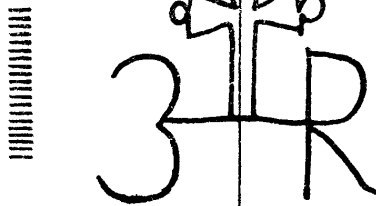
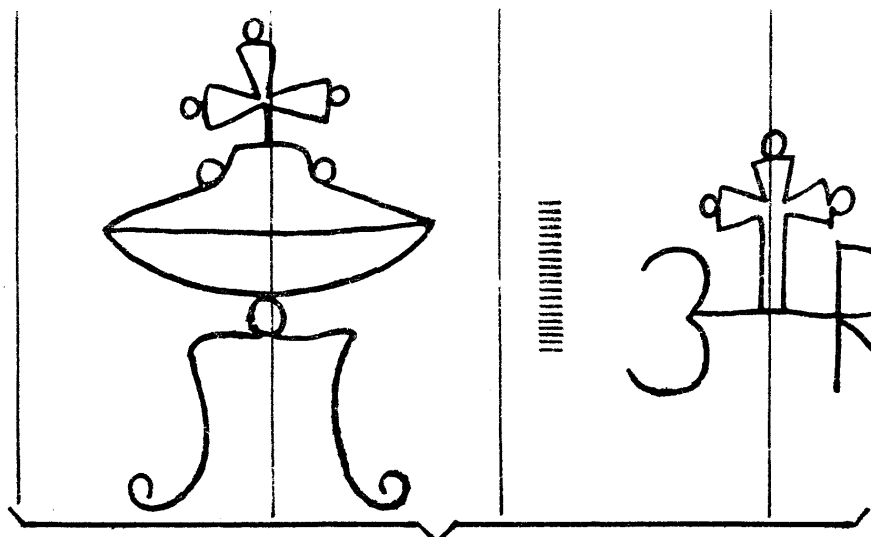
3513



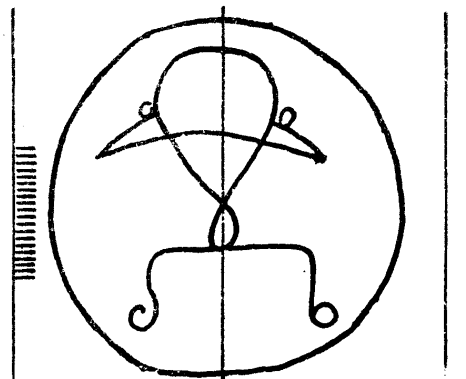
3514



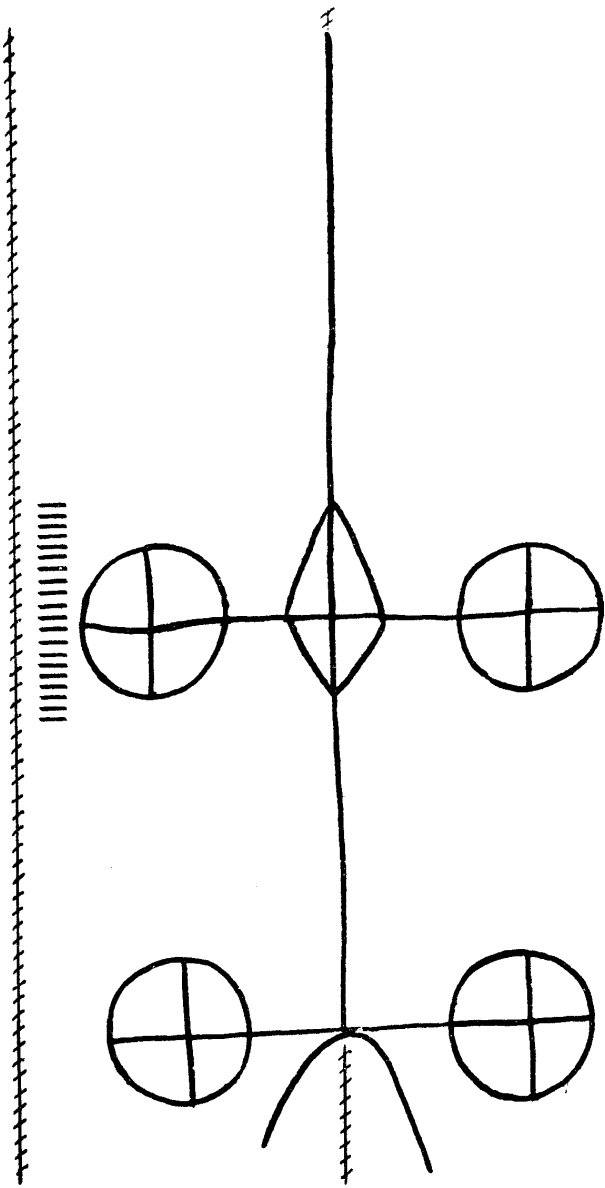
3515



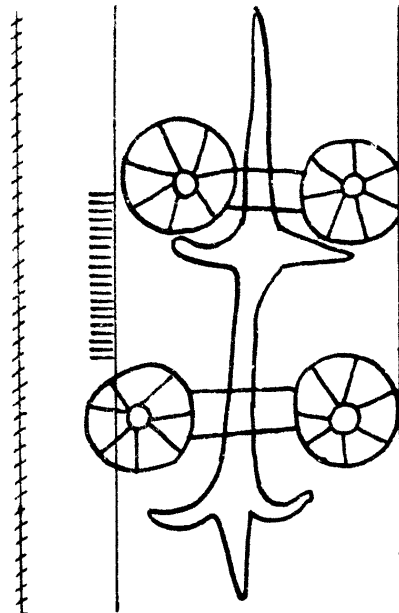
3516



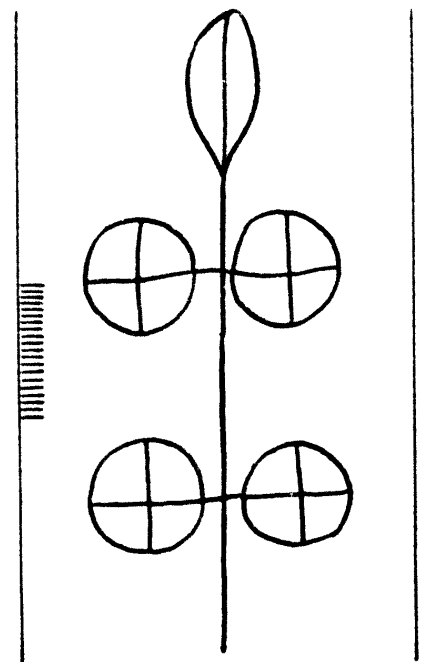
3517



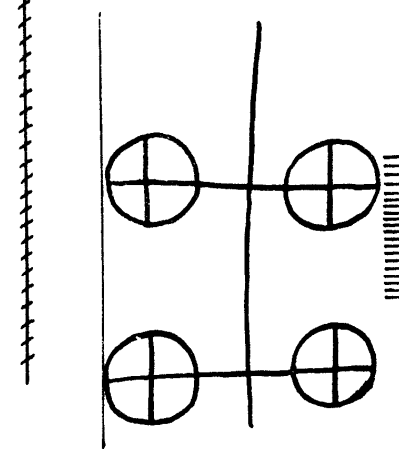
3518



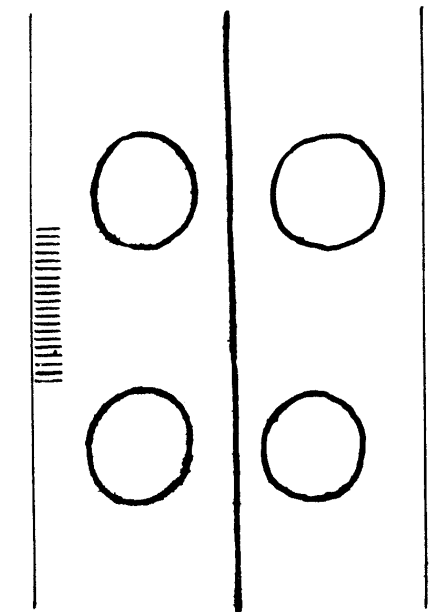
3519



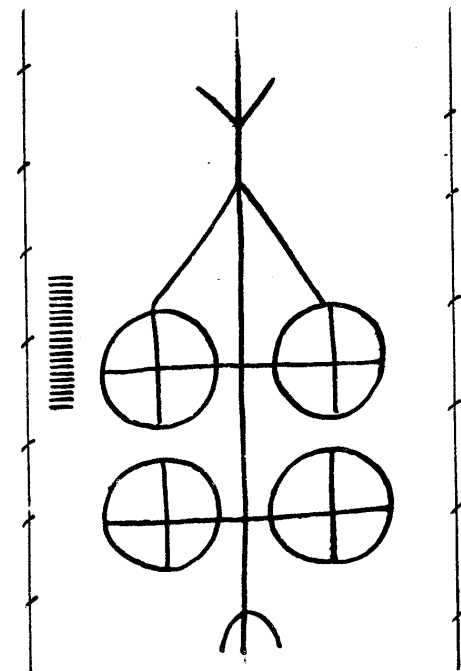
3520



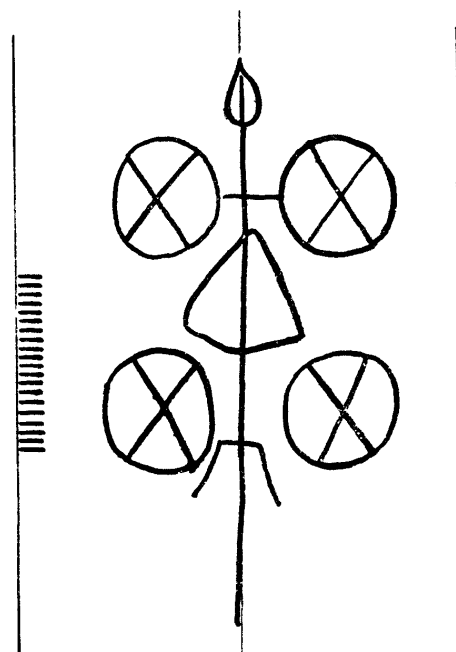
3521



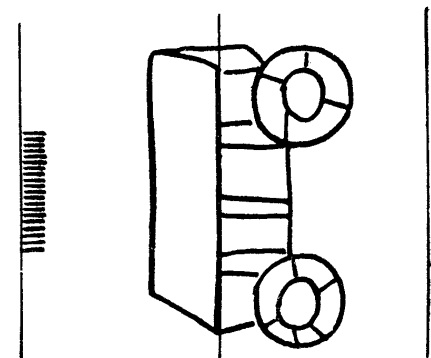
3522



3523



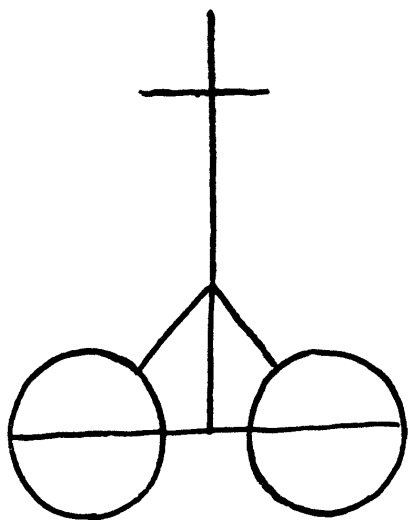
3524



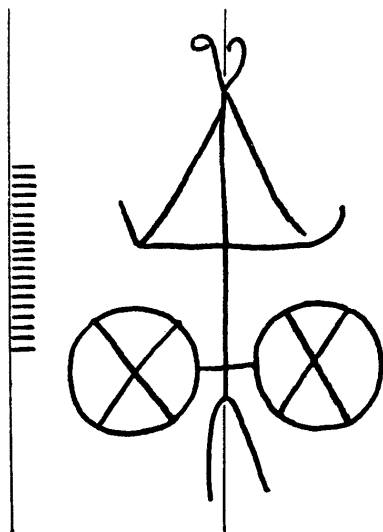
3525

Char

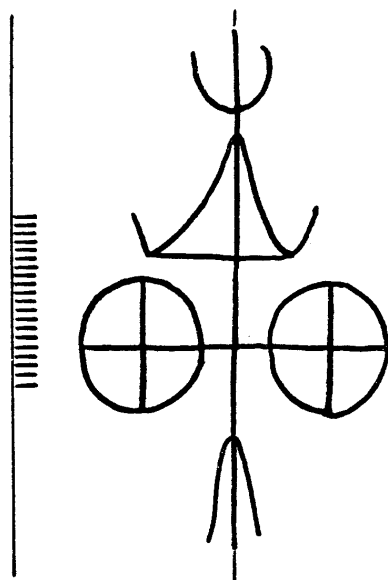
3526 - 3534



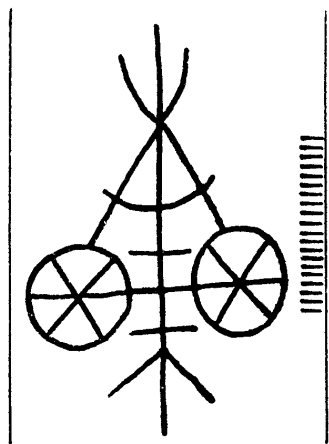
3526



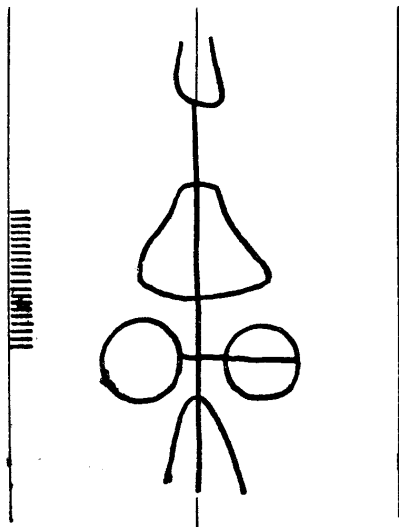
3527



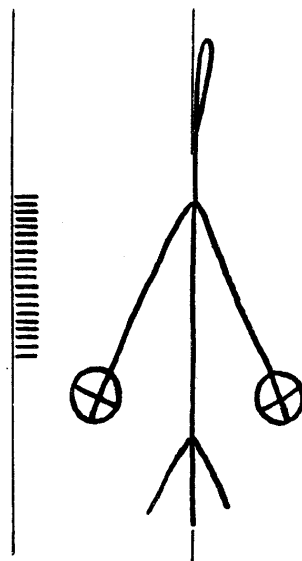
3528



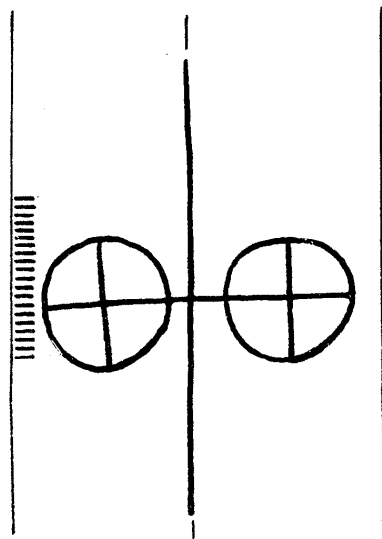
3529



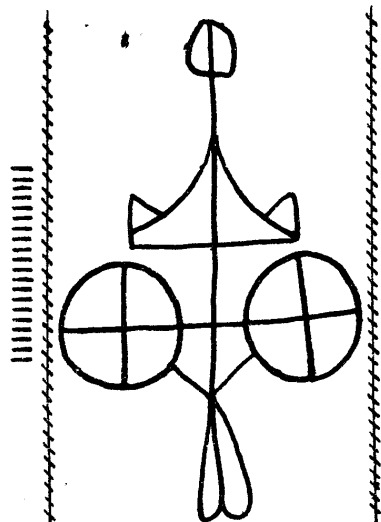
3530



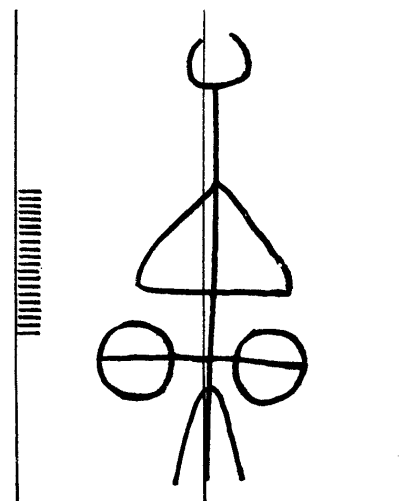
3531



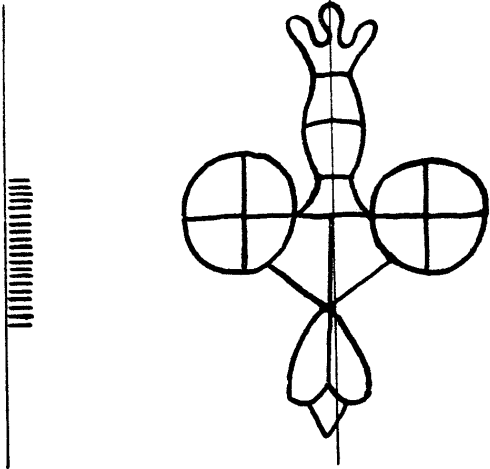
3532



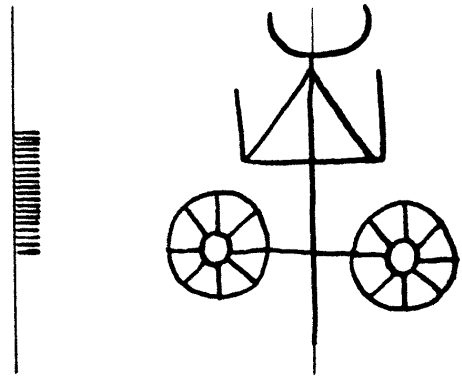
3533



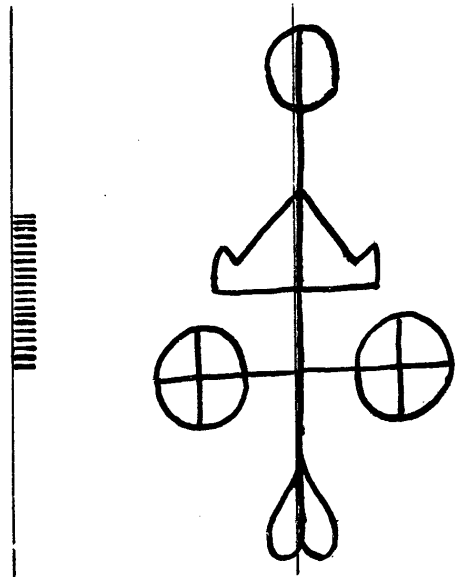
3534



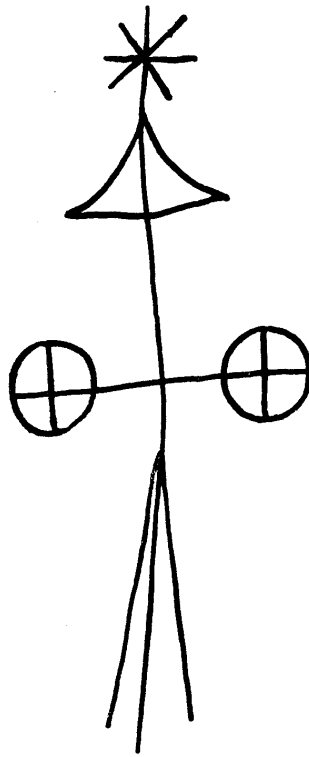
3535



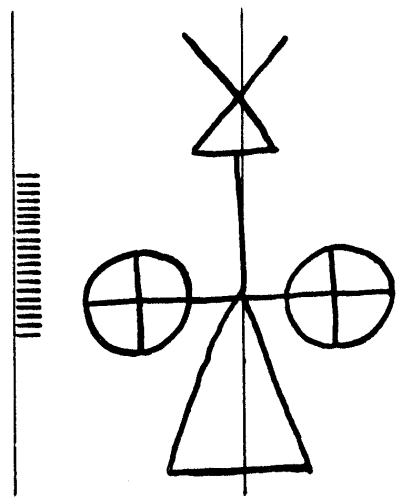
3538



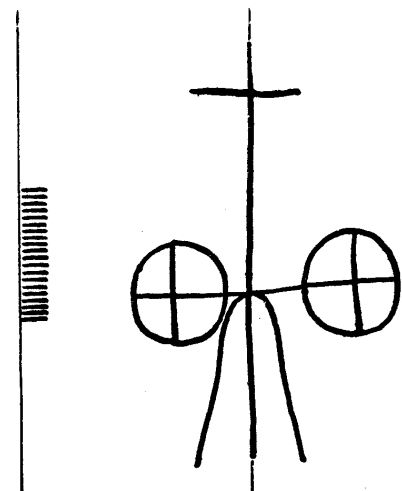
3536



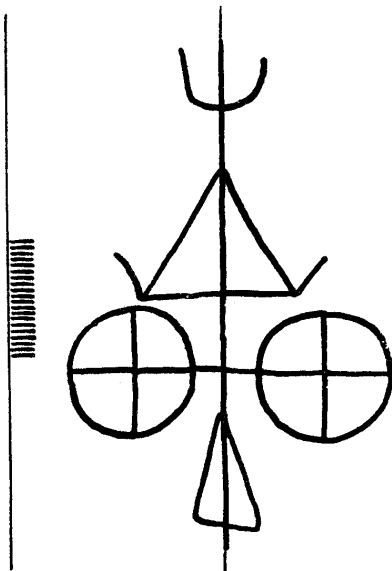
3539



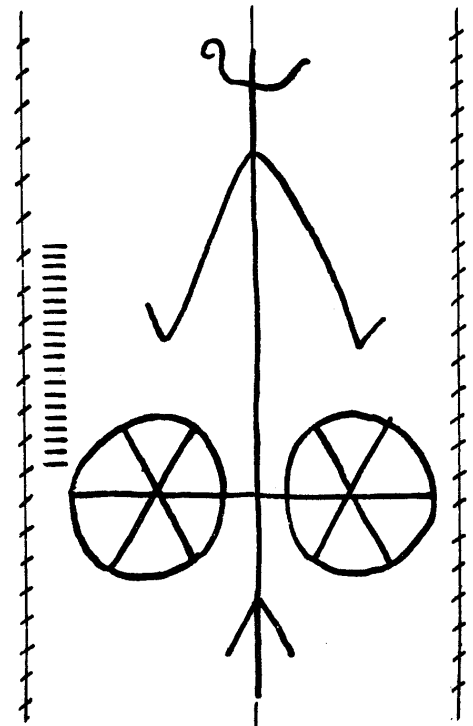
3541



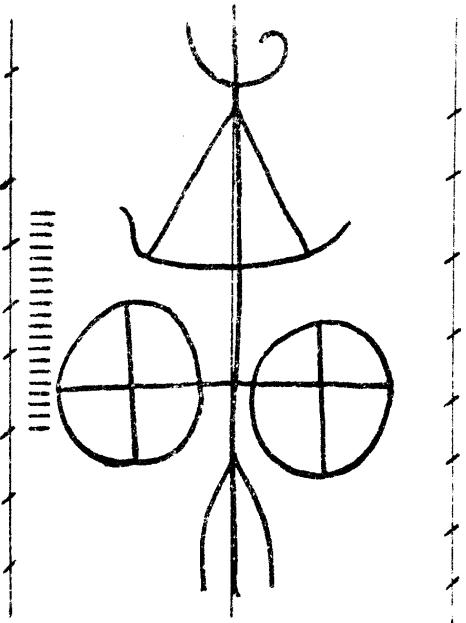
3537



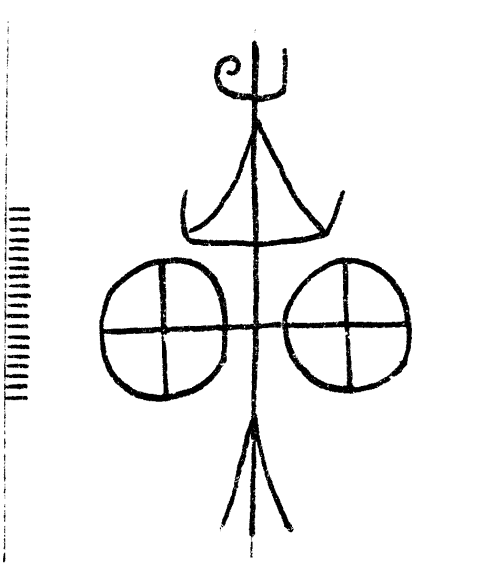
3540



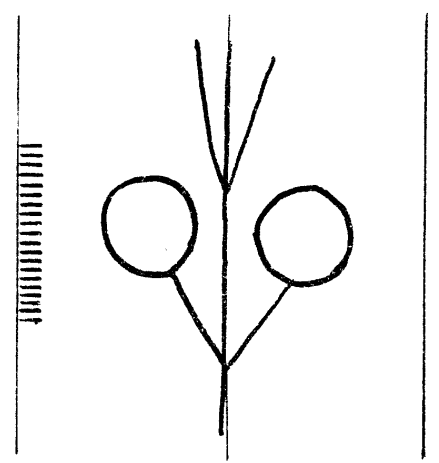
3542



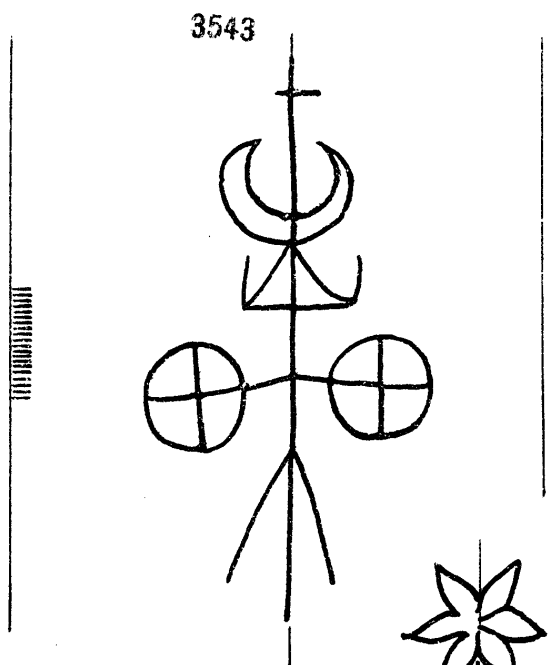
3543



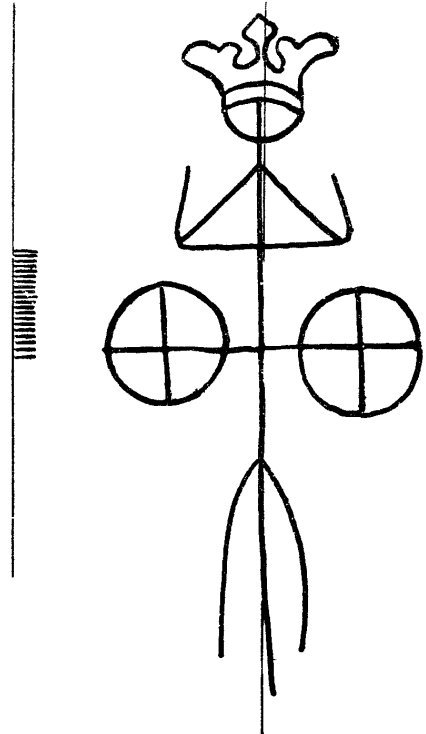
3544



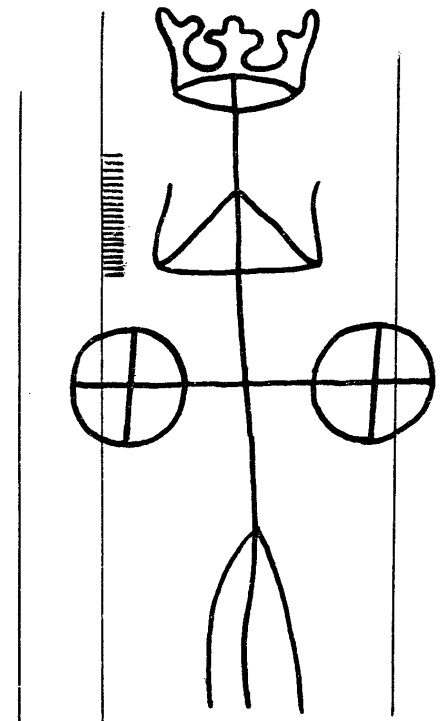
3545



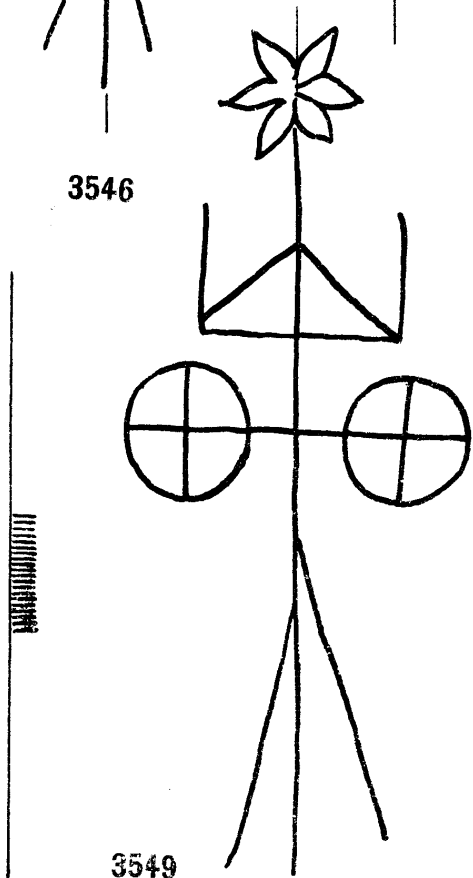
3546



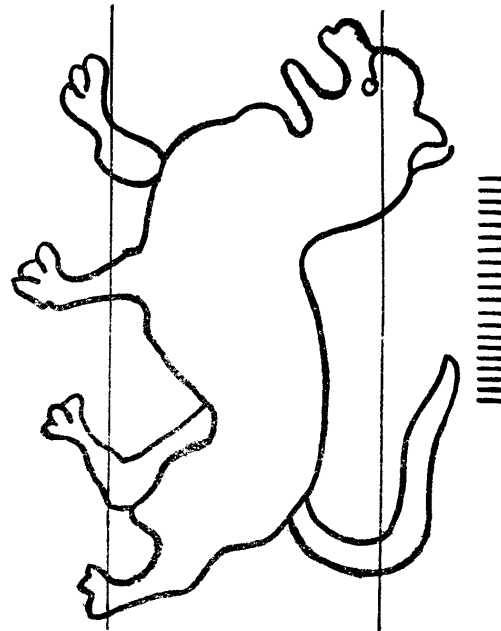
3547



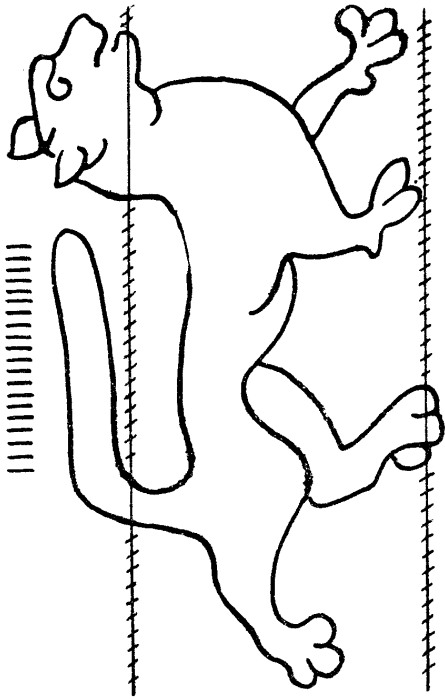
3548



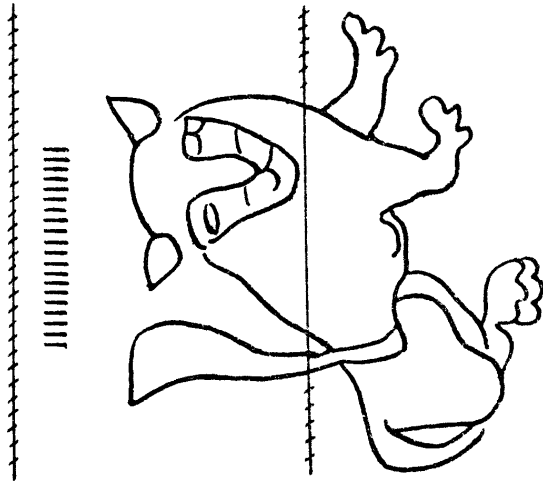
3549



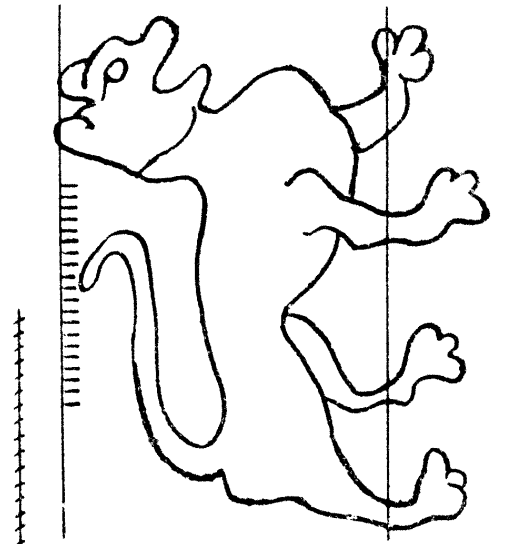
3550



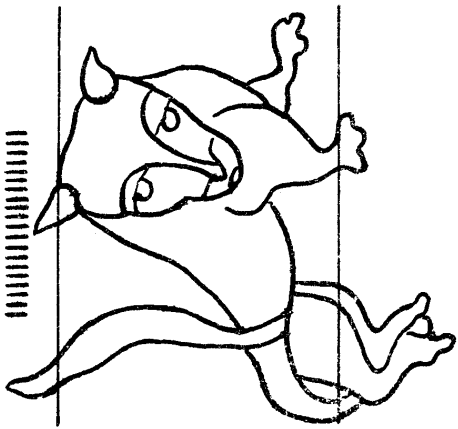
3551



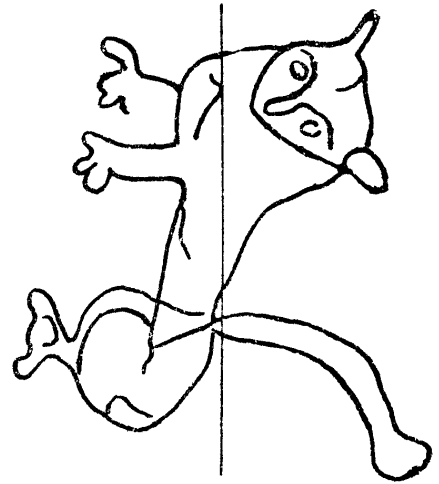
3553



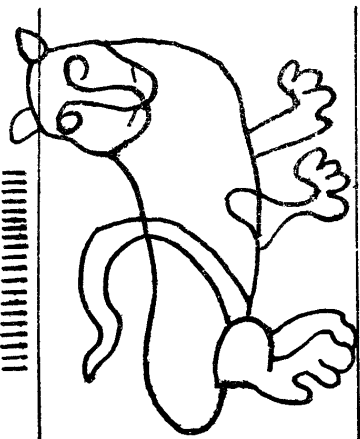
3552



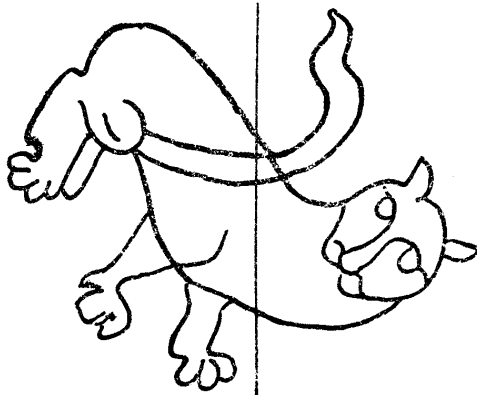
3554



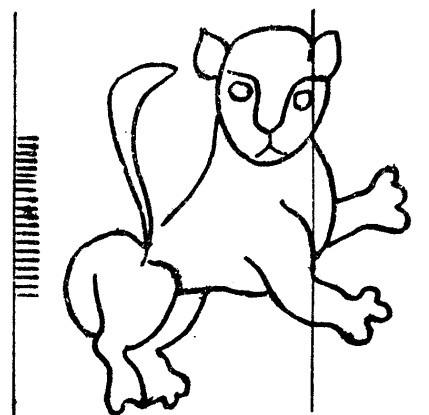
3555



3557



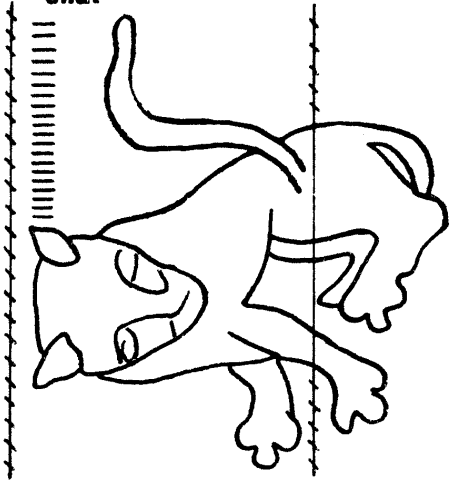
3556



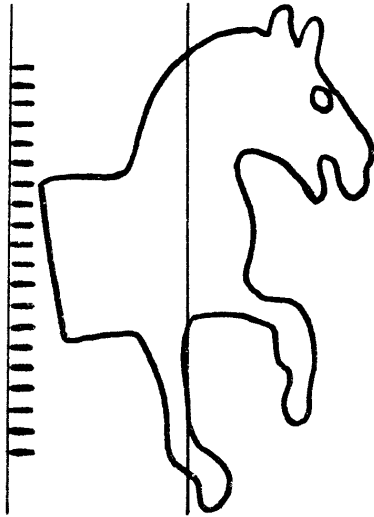
3558

3559 - 3566

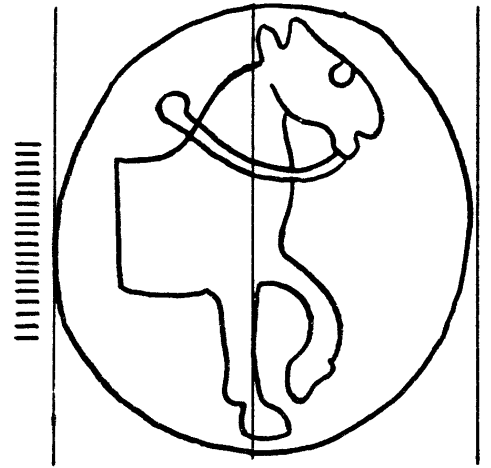
Chat



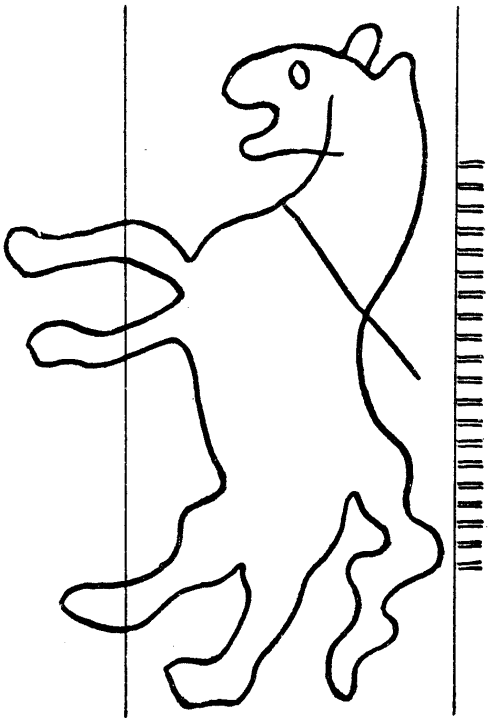
3559



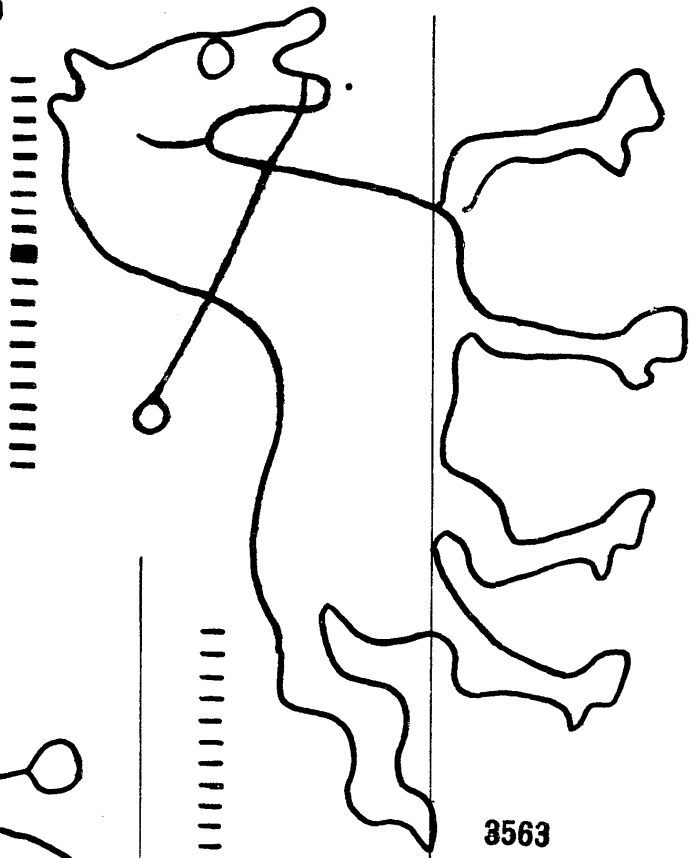
3560



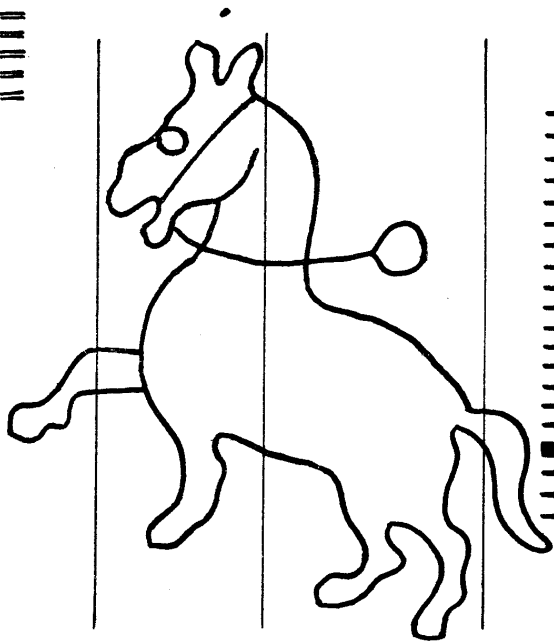
3561



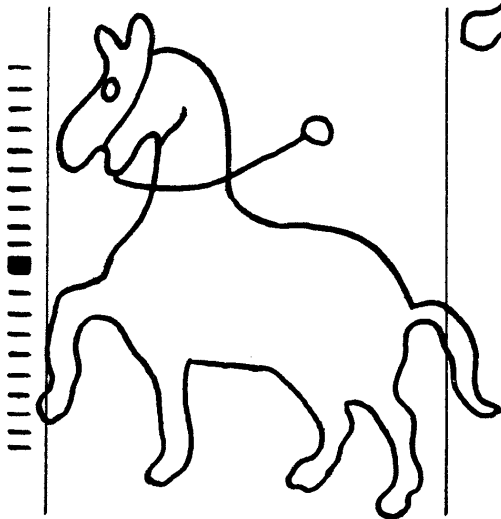
3562



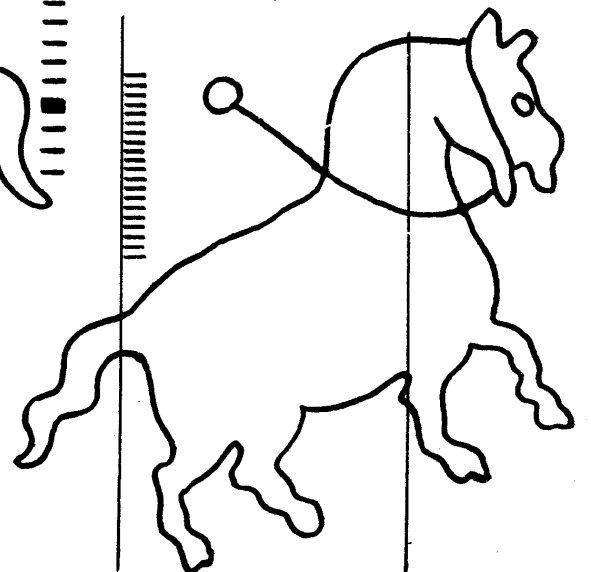
3563



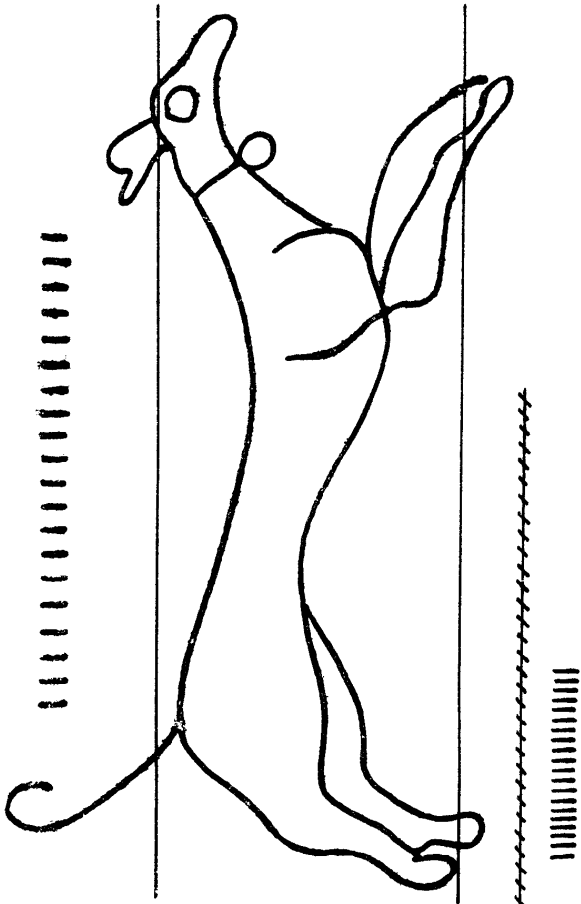
3564



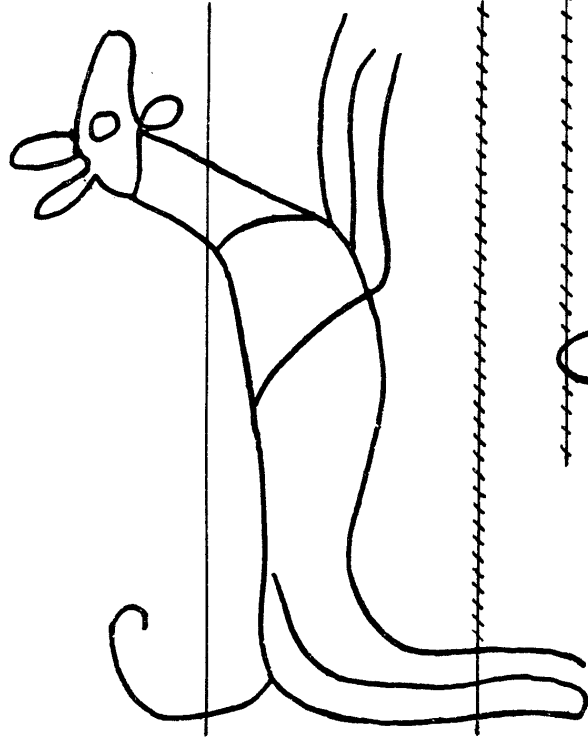
3565



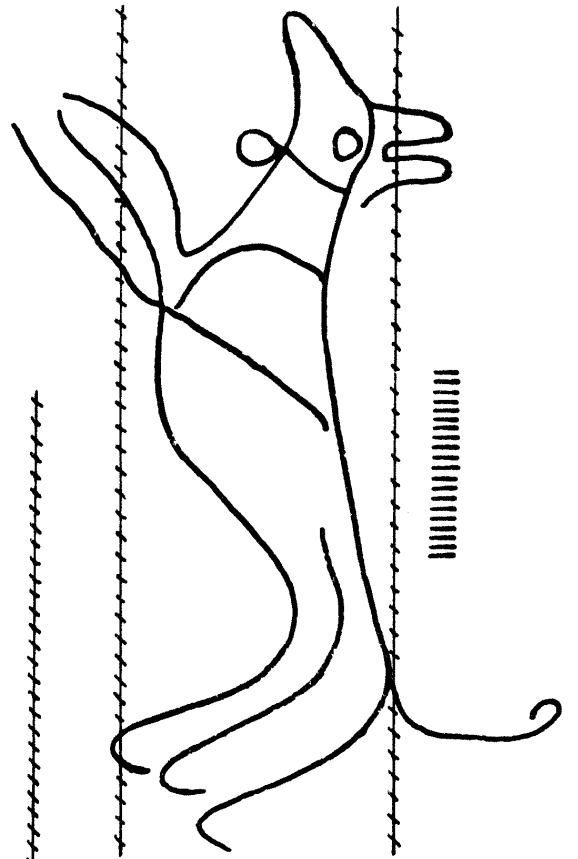
3566



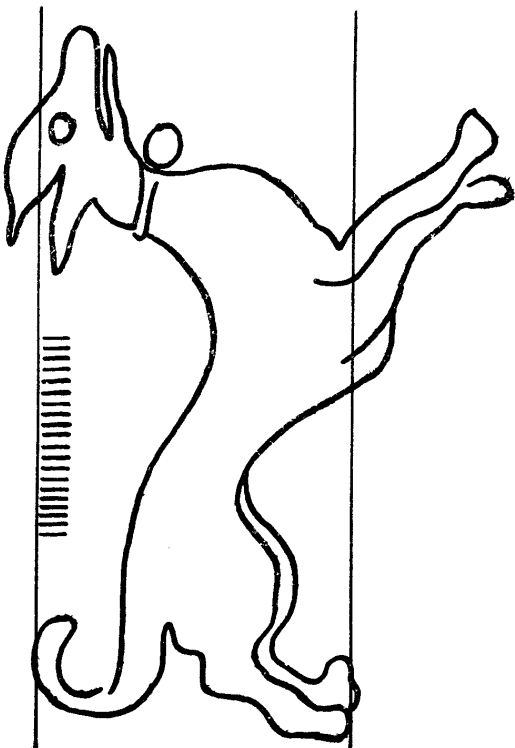
3606



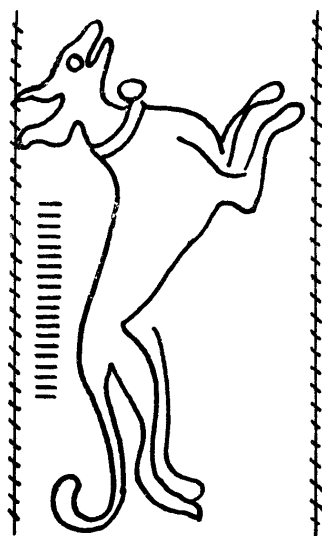
3607



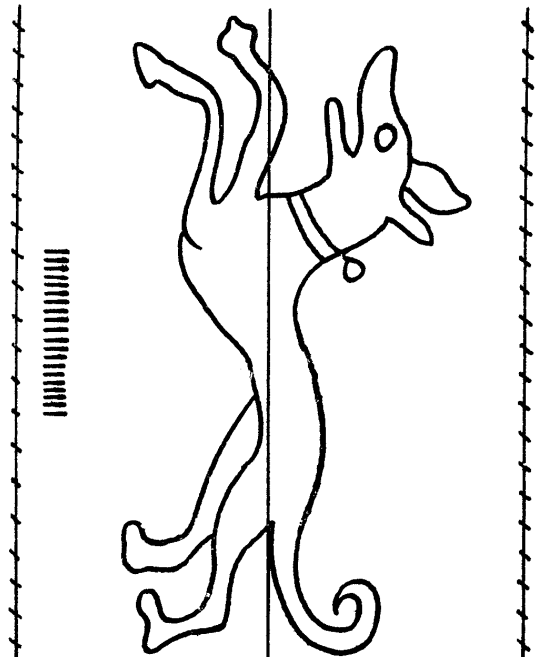
3608



3609



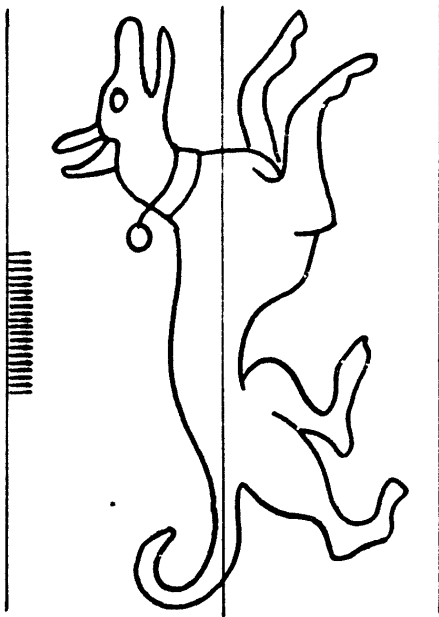
3610



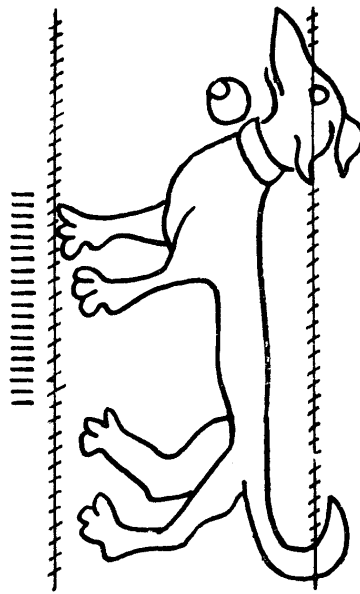
3611

Chien

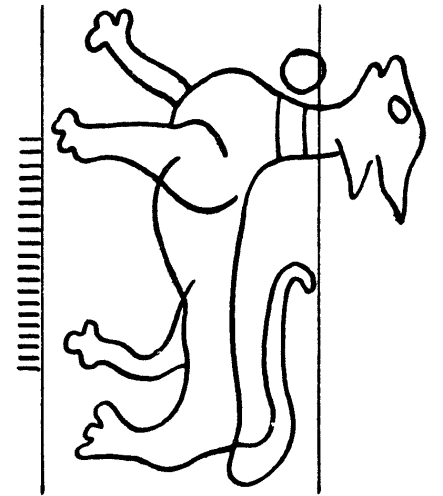
3612--3620



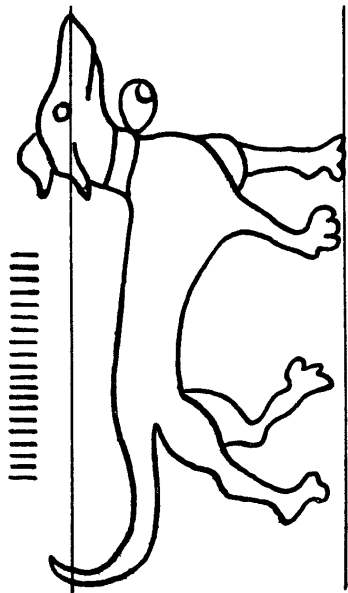
3612



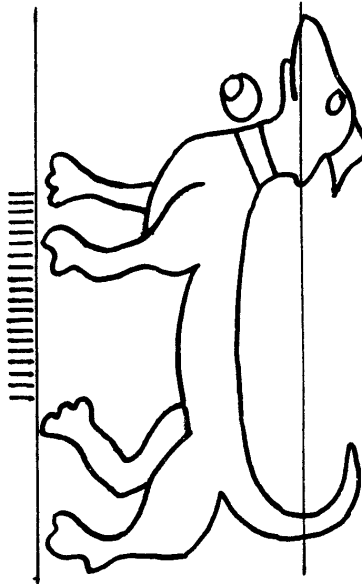
3615



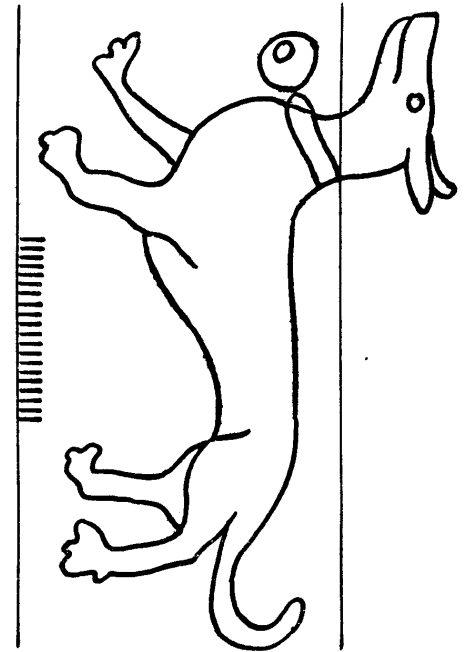
3618



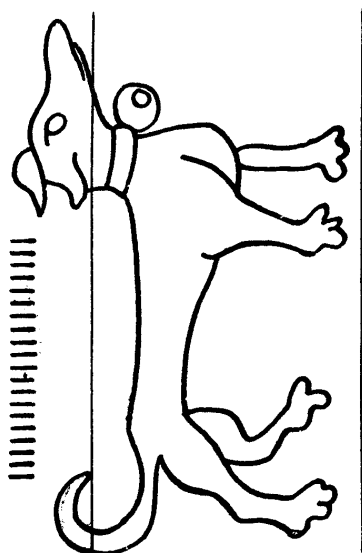
3613



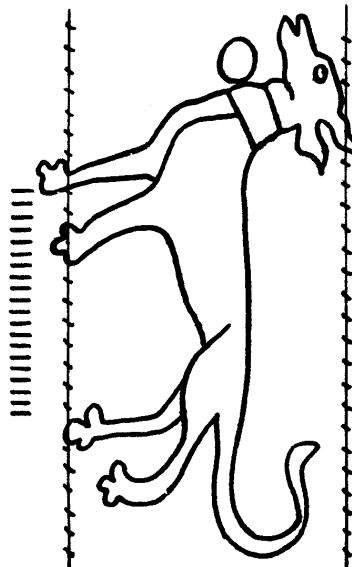
3616



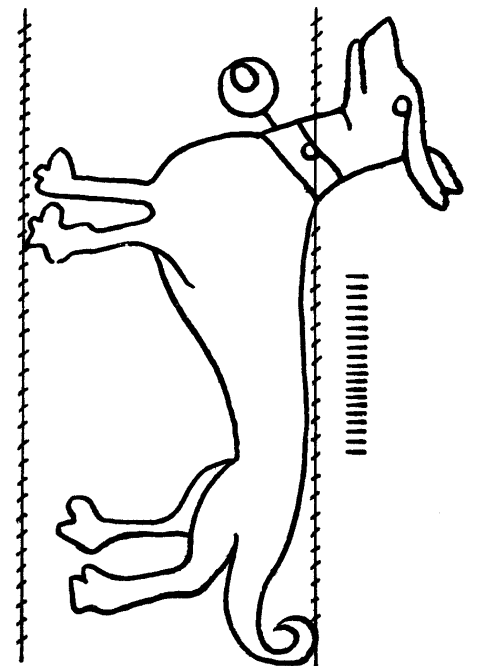
3619



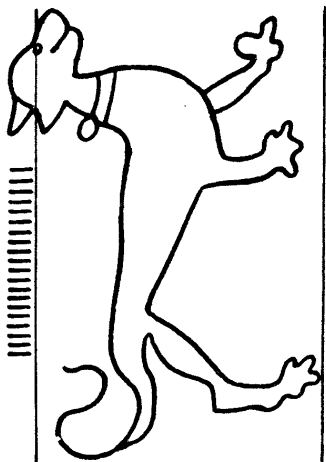
3614



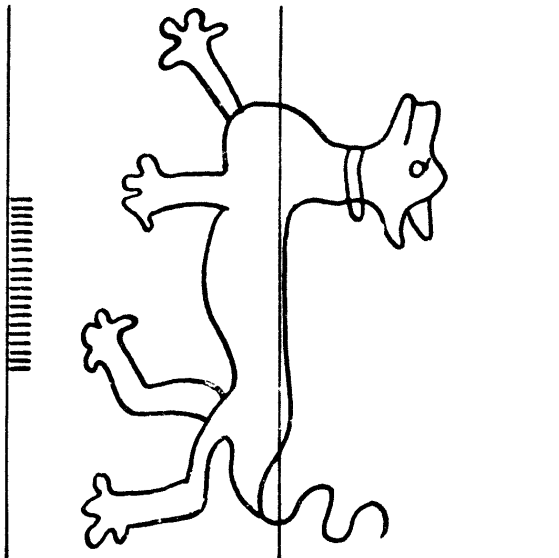
3617



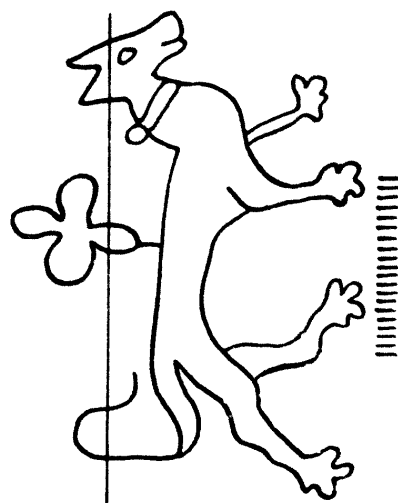
3620



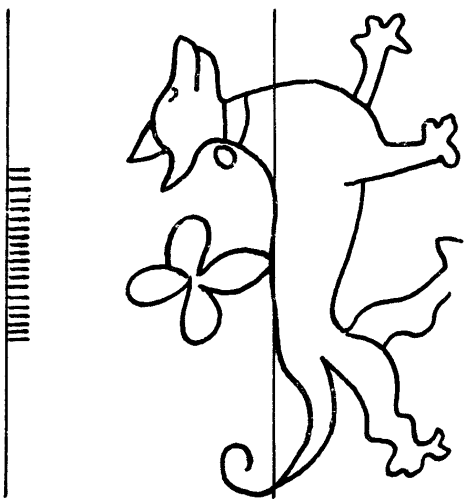
3621



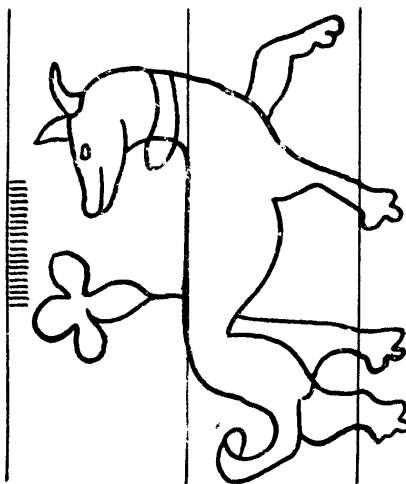
3622



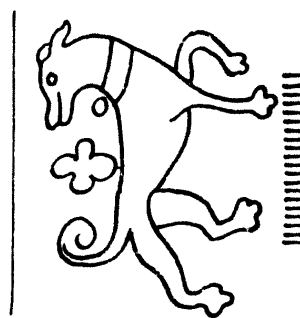
3623



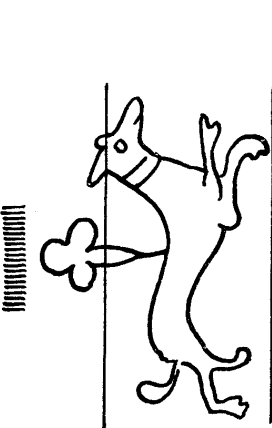
3624



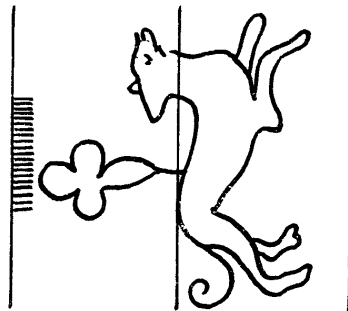
3625



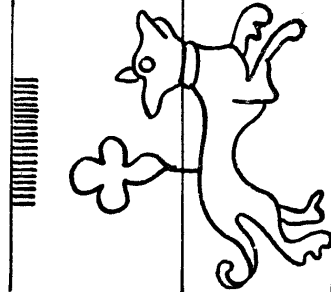
3626



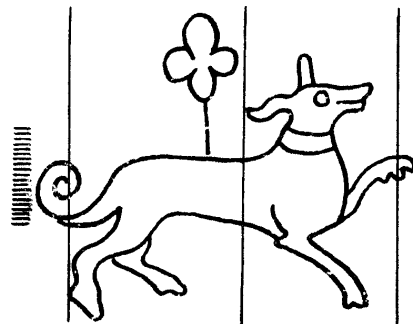
3627



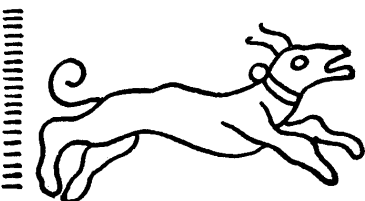
3628



3629



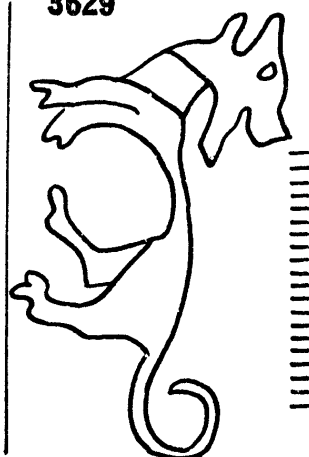
3630



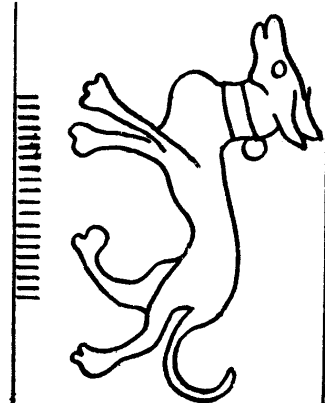
3631



3632



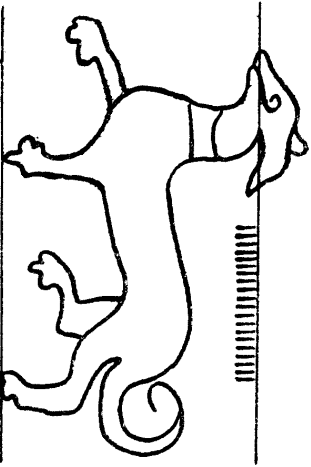
3633



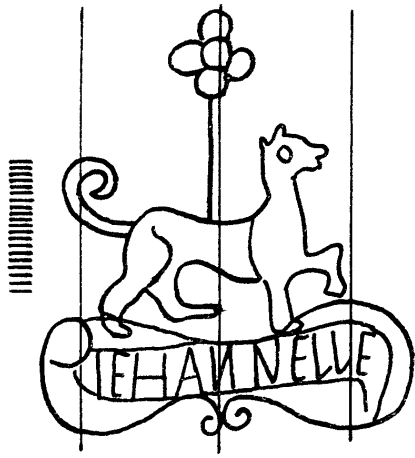
3634

Chien

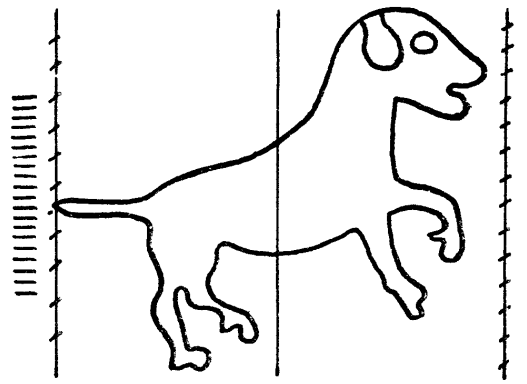
3635-3646



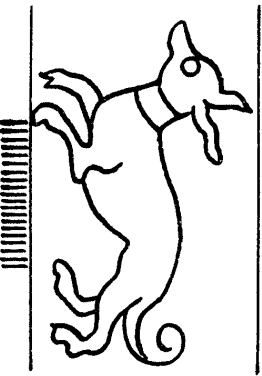
3635



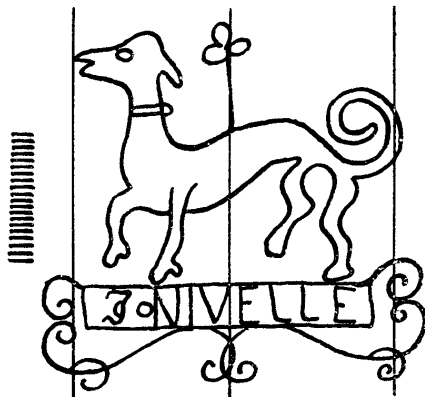
3639



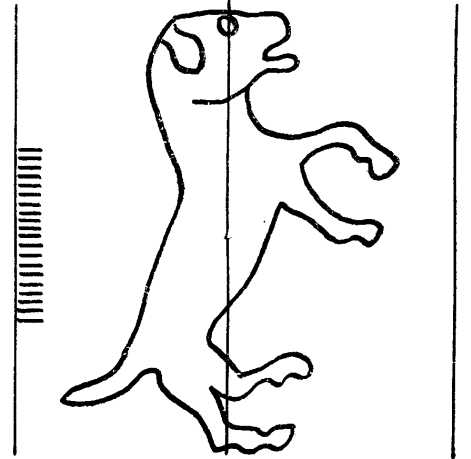
3643



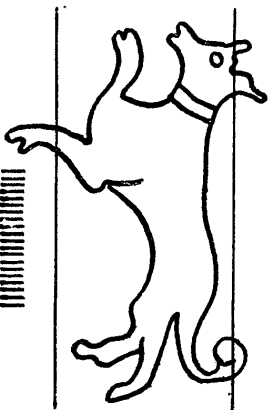
3636



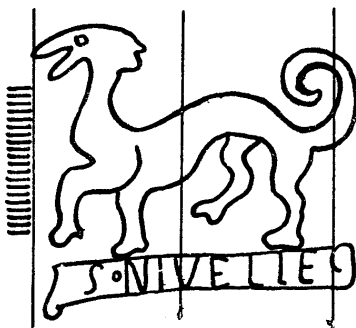
3640



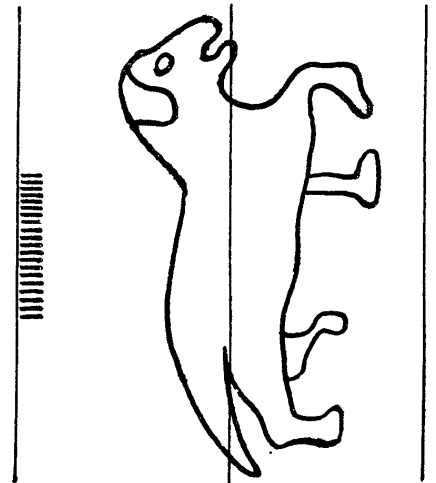
3644



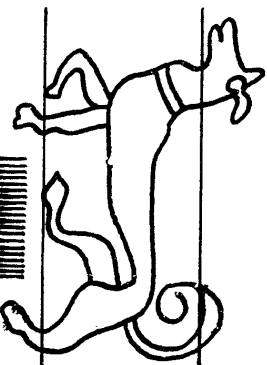
3637



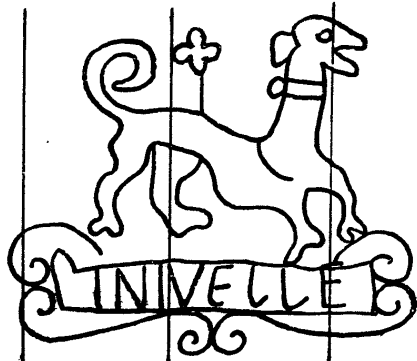
3641



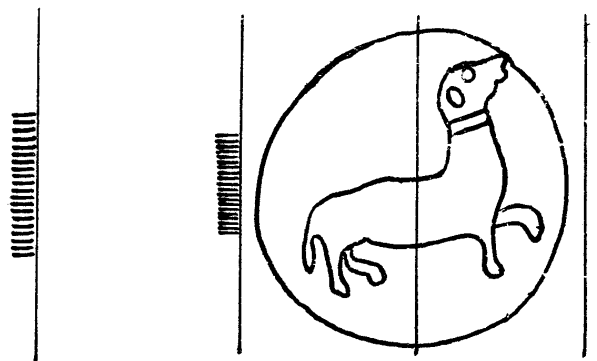
3645



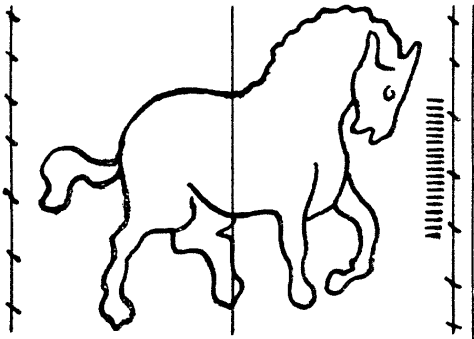
3638



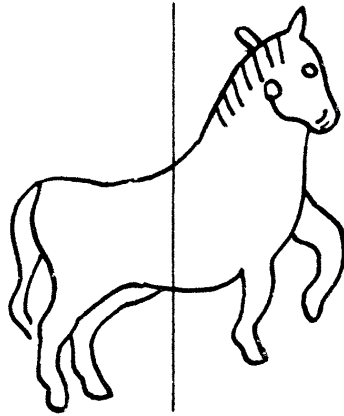
3642



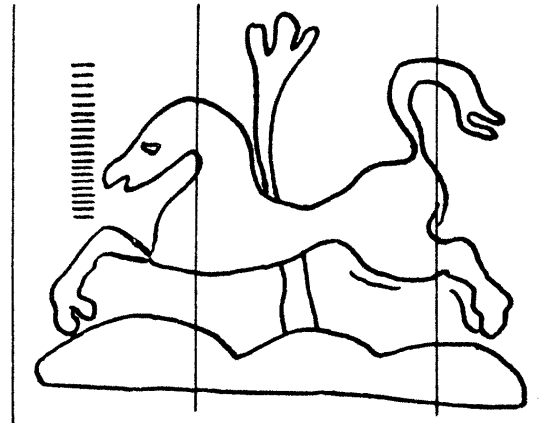
3646



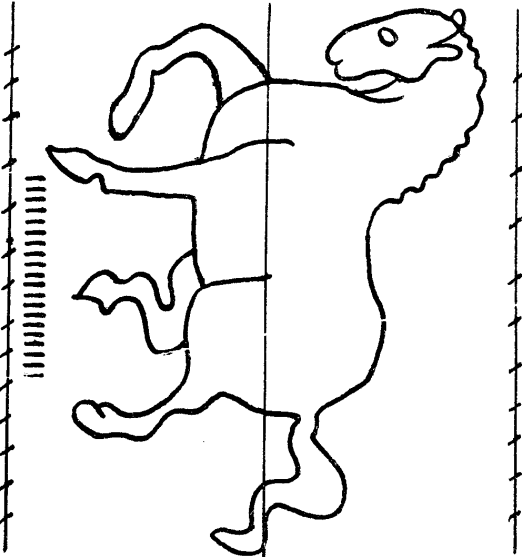
3567



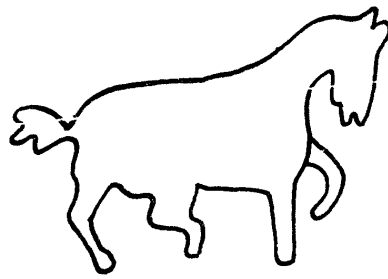
3571



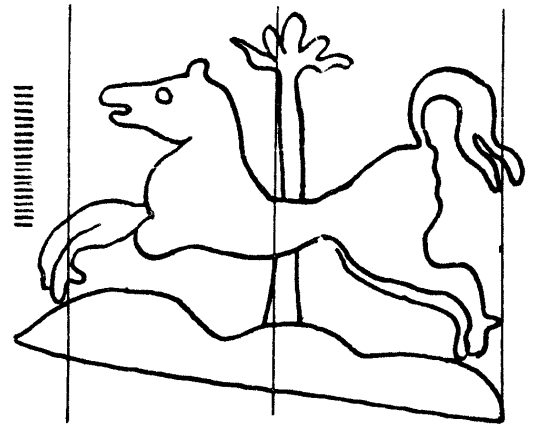
3575



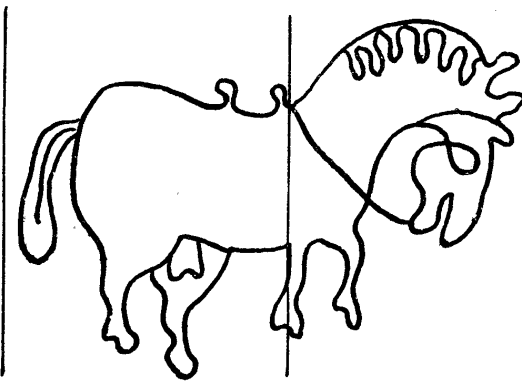
3568



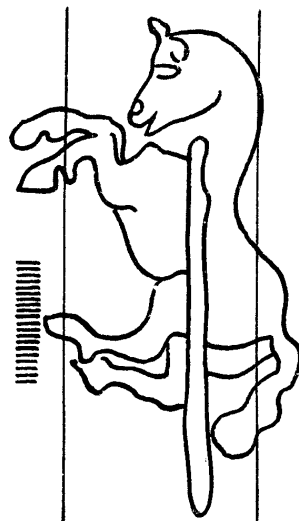
3572



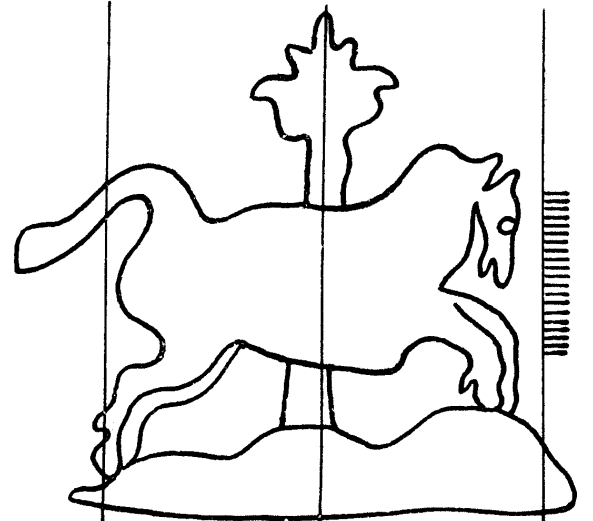
3576



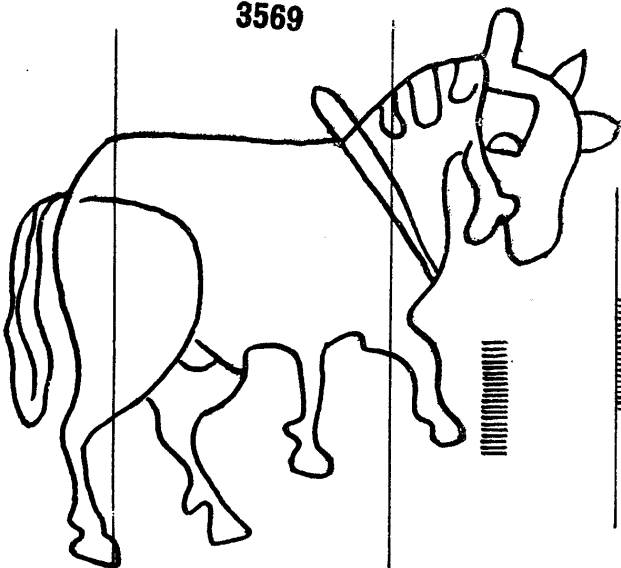
3569



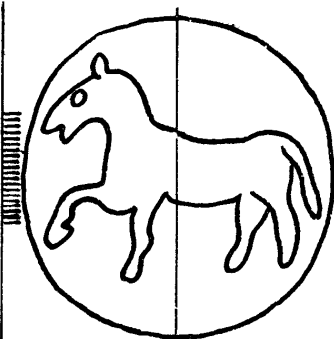
3573



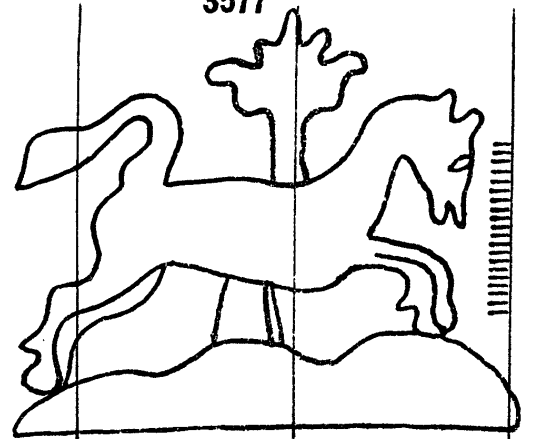
3577



3570



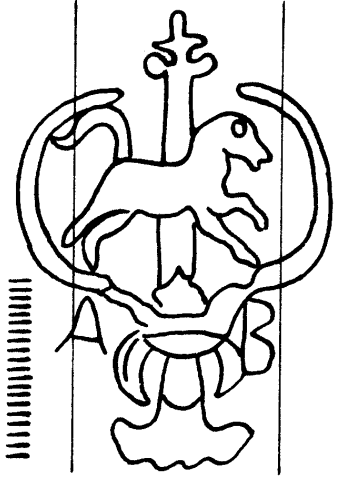
3574



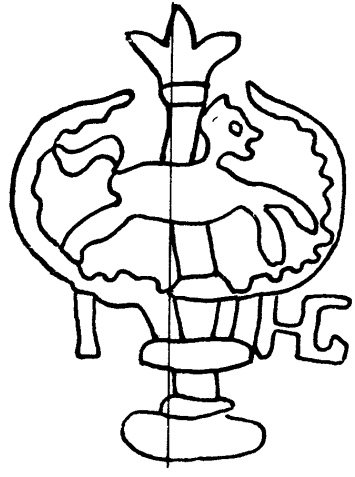
3578

Cheval

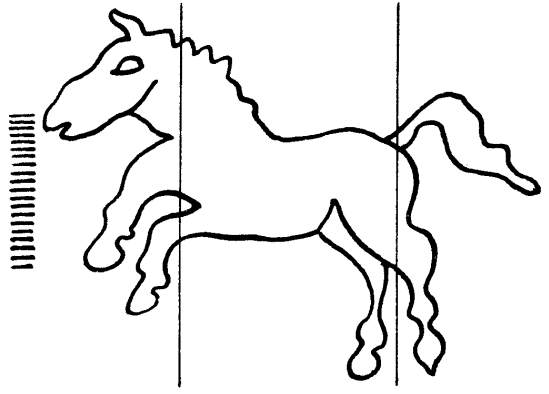
3579 - 3590



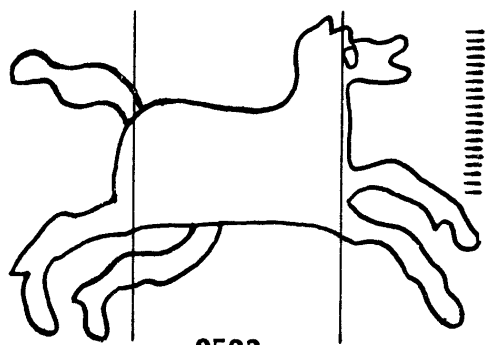
3579



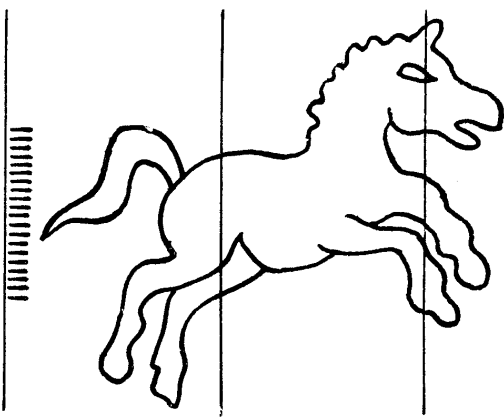
3580



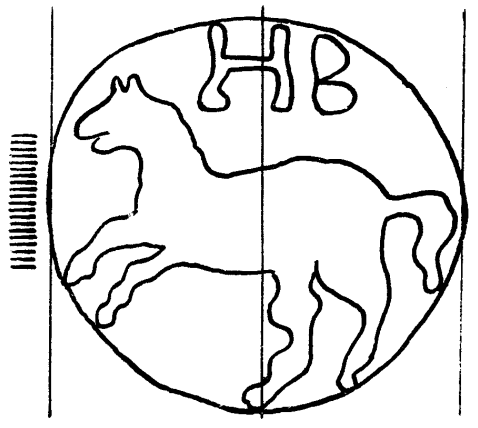
3581



3582



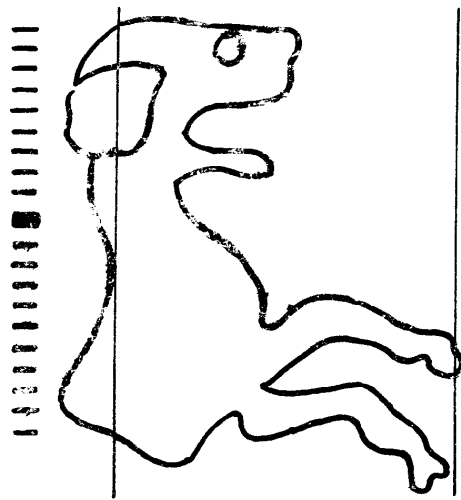
3583



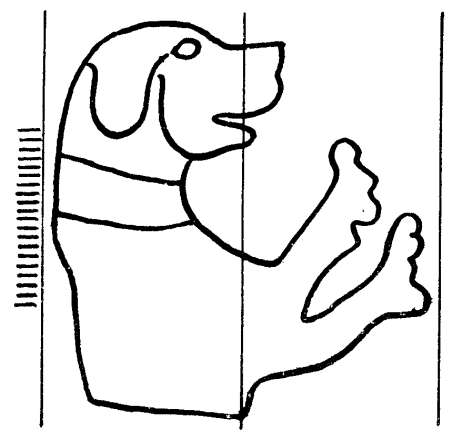
3584



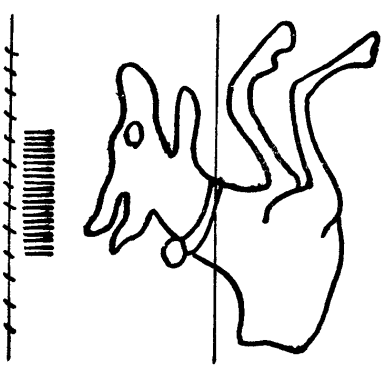
3585



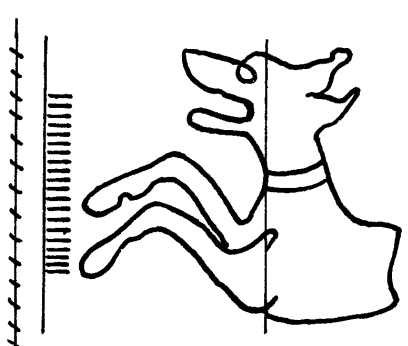
3586



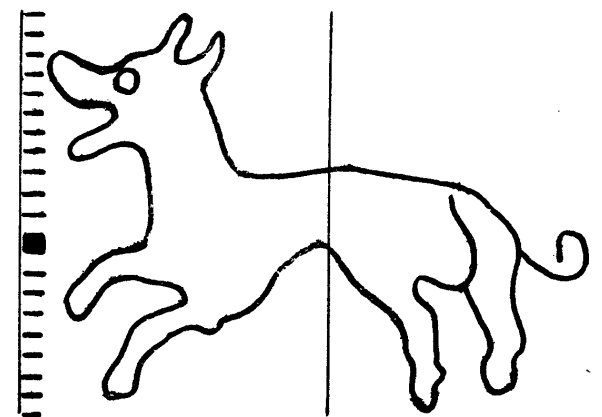
3587



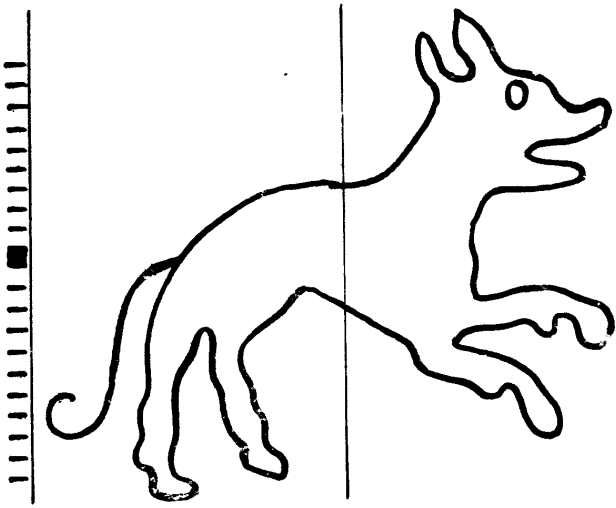
3588



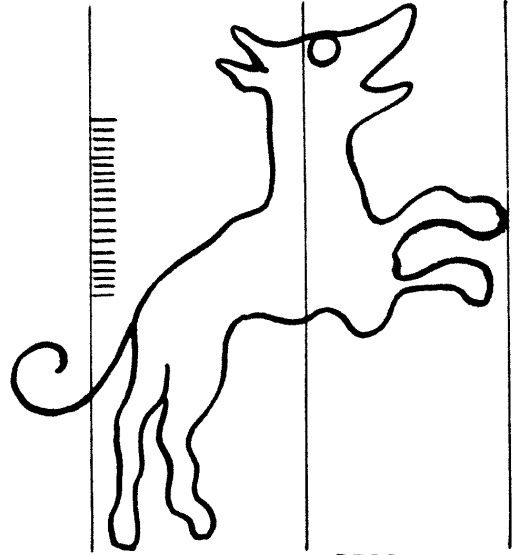
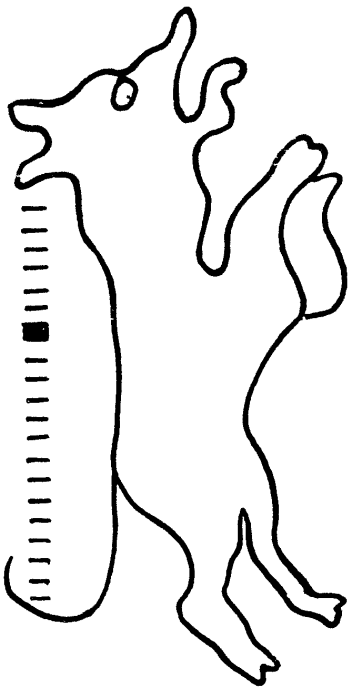
3589



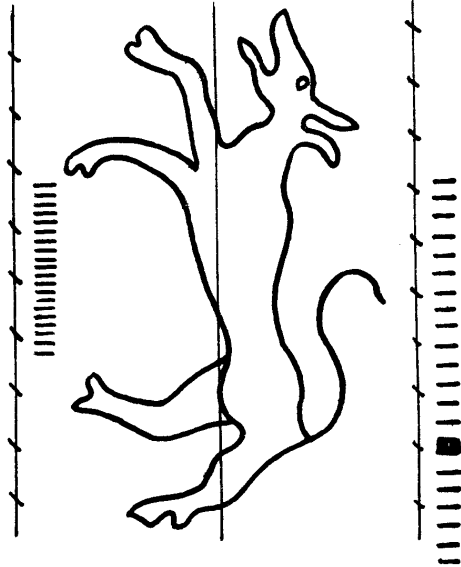
3590



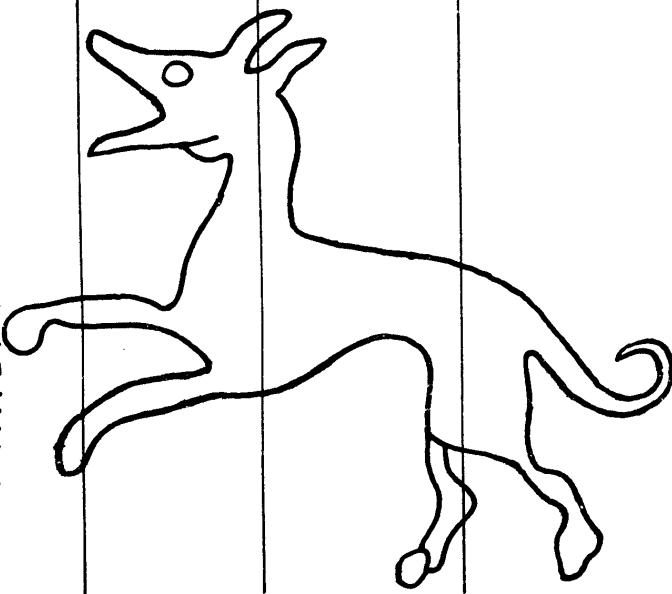
3591



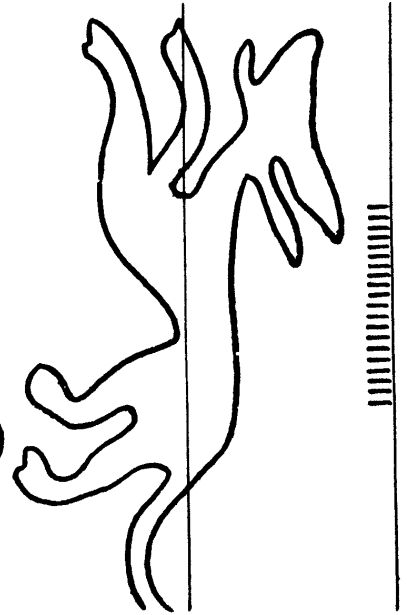
3593



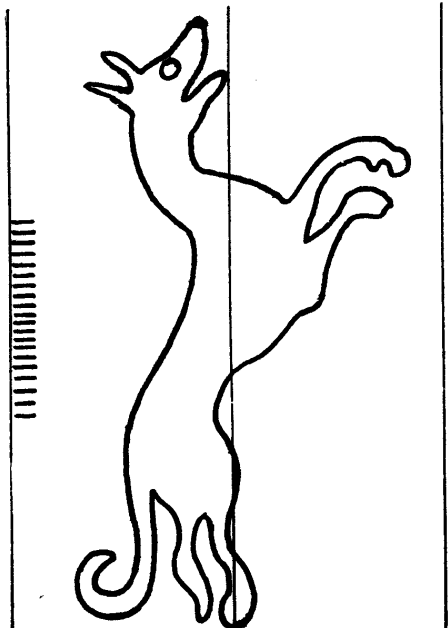
3594



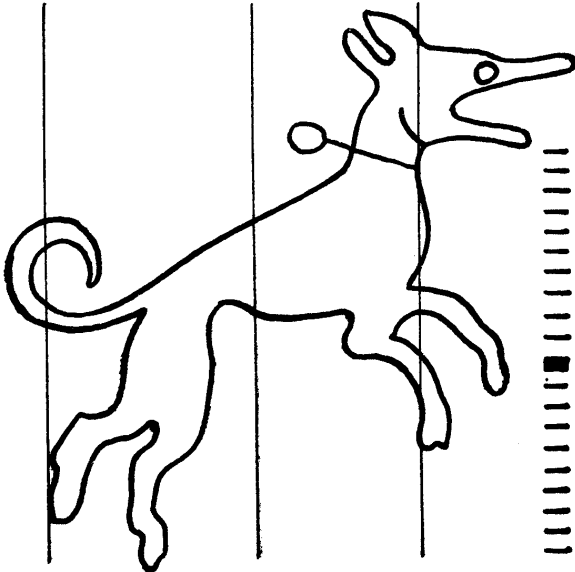
3592



3596

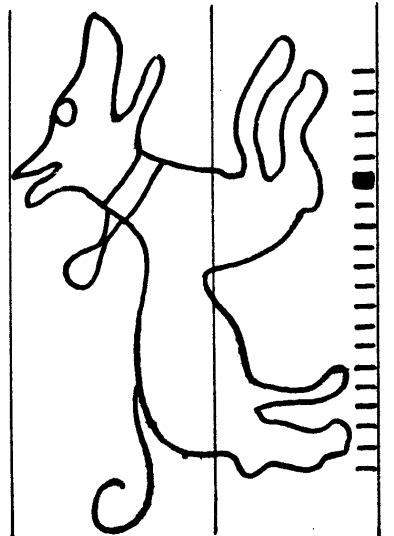


3597

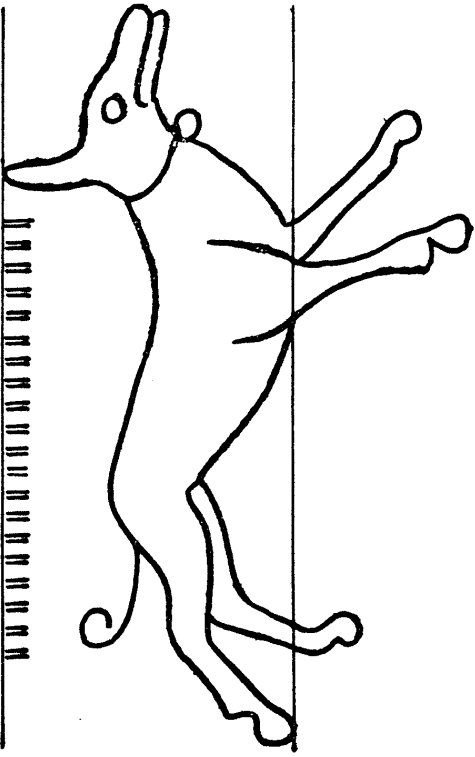


3595

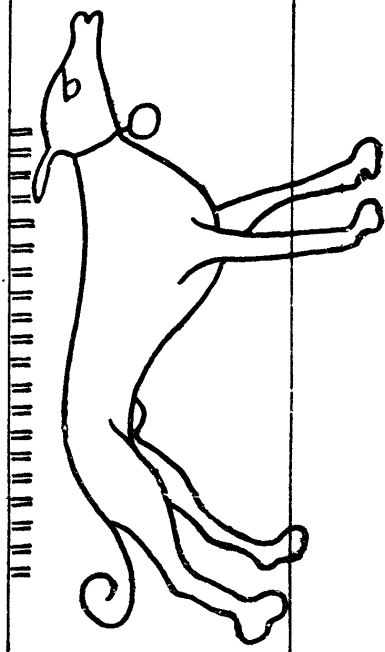
3598



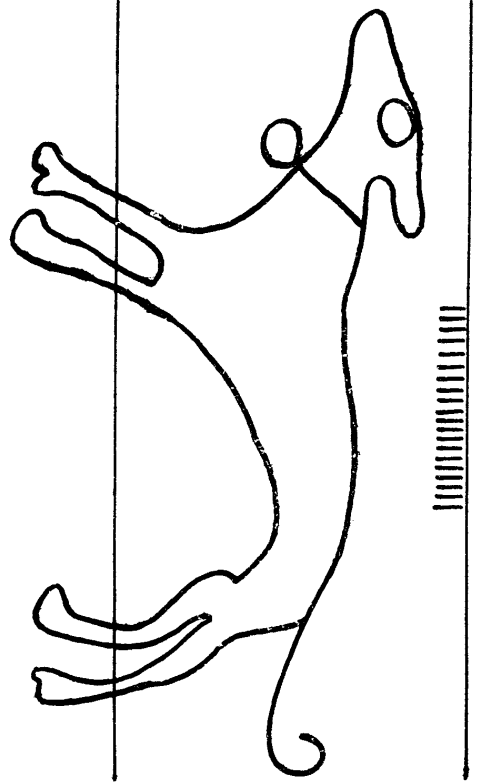
3599



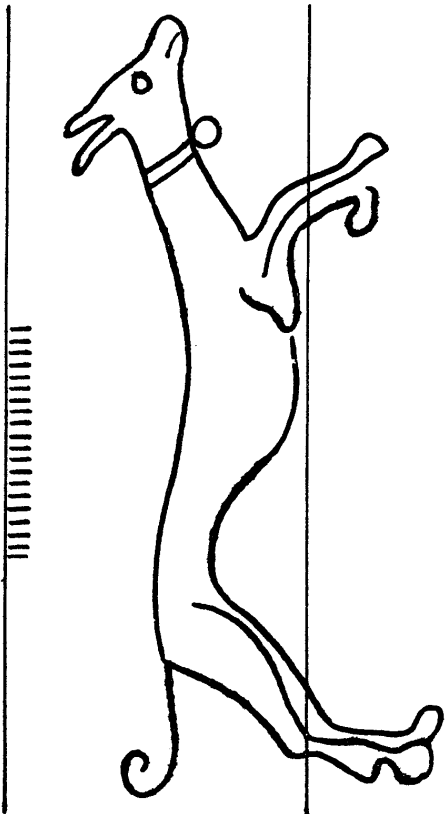
3600



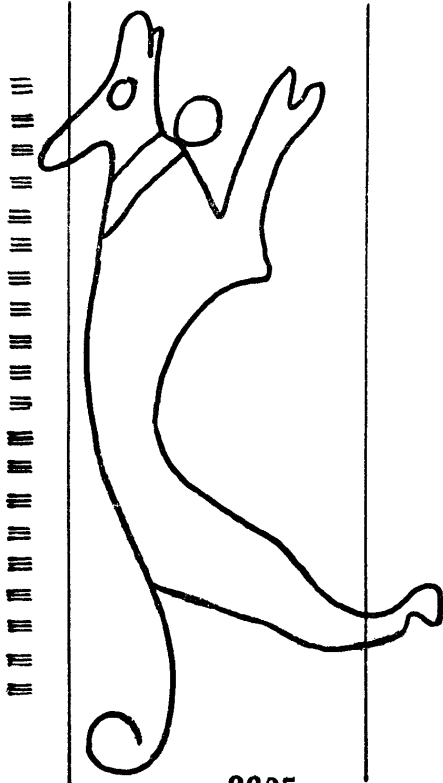
3602



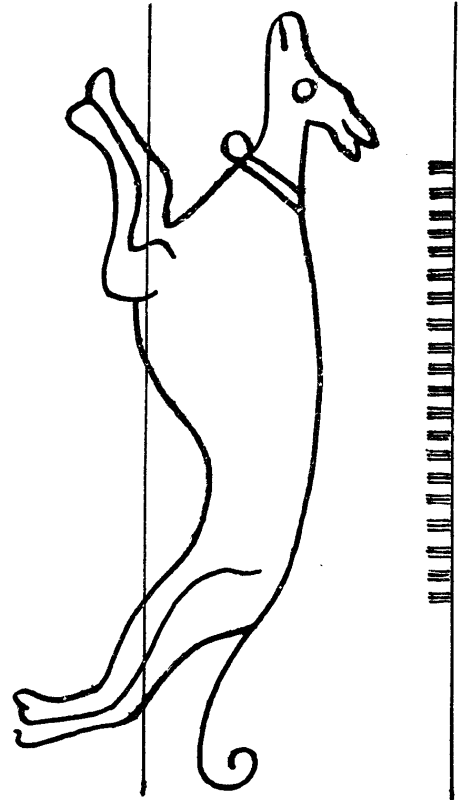
3601



3603



3605



3604

